Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti12pari

LA

REVUE POLITIQUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

R

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SÉRIE — TOME V

TOME XII DE LA COLLECTION

197151
9.7.25

3e ANNÉE — 1er SEMESTRE

JUILLET 1873 A JANVIER 1874

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17
1873

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 1 5 JUILLET 1873

LES VRAIS VAINQUEURS DU 24 MAI

La politique républicaine conservatrice a succombé le 24 mai, avec M. Thiers. La majorité de l'Assemblée nationale a déclaré, ce jour-là, qu'un gouvernement de paix et de conciliation n'était pas de son goût, et qu'il était grand temps, après deux années de trêve et de répit, de reprendre les armes et de recommencer à combattre le bon combat. Reste à savoir au profit de quel parti vont se livrer les batailles qu'on nous promet, et à qui reviendra, en dernier ressort, le bénéfice de ce coup d'État parlementaire.

L'orléanisme a paru d'abord conduire toute l'affaire. Il a sonné la charge, il a sonné la victoire. C'est M. le duc de Broglie qui s'est fait, le 24, l'orateur de la coalition, et c'est lui qui, le 25, a distribué les portefeuilles. Tout est-il fini pour cela, et n'y a-t-il plus qu'à installer M. le comte de Paris à l'Élysée? Hélas, non! La véritable campagne est à peine entamée. Les complices des orléanistes ne sont pas disposés à leur quitter bénévolement leur part du butin; en supposant même que la France se désintéresse du débat et permette à ses maîtres provisoires de disposer d'elle à leur guise, les ennemis de la République auraient à vider ensemble une terrible querelle. Ils le savent et s'y préparent. Ils se tâtent et s'essayent, non pas encore à la Chambre, mais au dehors, à distance respectueuse des régions officielles où s'est conclu le pacte éphémère que l'on songe à dénoncer. Leurs journaux grondent et se montrent les crocs; parfois ils risquent un coup de dent, et c'est pour la galerie un spectacle piquant de voir aux prises l'*Ordre* et le *Journal de Paris*, se tenant à la gorge et se houspillant de la bonne manière. Leurs maîtres, qui ne jugent pas le moment venu, s'empressent de réprimer ce zèle intempérant et de faire cesser le scandale. Mais enfin le moment viendra, en dépit des manifestes de l'*Assemblée nationale*. Quand on aura rétabli l'ordre moral et exterminé le radicalisme, il faudra penser aux choses sérieuses. Il faudra, un jour ou l'autre, nous donner un gouvernement. M. de Belcastel et ses amis nous ont, ces jours derniers, consacrés au Sacré-Cœur de Jésus; mais ce n'est pas encore là une solution. Le Sacré-Cœur ne daignera sans doute pas nous gouverner lui-même. Au-dessous de ce souverain spirituel, il nous faudra, comme au Japon, un souverain temporel. Où l'irons-nous chercher, et de quelles mains le recevrons-nous? Voilà le problème ardu que la coalition affecte d'oublier, mais dont elle est au fond très-sérieusement préoccupée.

Parmi les *honnêtes gens* de toute nuance affiliés à la ligue antirépublicaine, quels seront les plus *honnêtes gens*, c'est-à-dire quels sont ceux qui réussiront à supplanter amis et ennemis et à s'installer pour tout de bon au pouvoir? Les cléricaux? Ils sont aujourd'hui les maîtres, mais ils abusent trop maladroitement de ce retour de fortune pour qu'il puisse être durable. La France les regarde avec étonnement promener à travers les villes et les campagnes, de Lourdes à Paray-le-Monial, leurs cocardes et leurs bannières. Elle les laisse faire : ainsi le veut la liberté. Mais elle sait ce qu'il faut penser de ces puérilités bigotes, et elle n'est nullement disposée, malgré les exhortations de M. Veuillot, à chercher dans le *Syllabus* la vraie formule de l'ordre moral. S'il plaît à l'aristocratie de naissance et à la haute bourgeoisie de s'enfoncer dans le mysticisme, les classes laborieuses ont gardé un trop vif souvenir des misères de l'ancien régime pour en pouvoir jamais supporter le retour. La France est passionnément éprise d'ordre et d'égalité; elle veut travailler en paix et jouir en paix du fruit de son travail. Si l'on réussit à force d'intrigues et de mensonges à la détacher de la république, ce n'est pas à la monarchie légitime qu'elle ira demander aide et protection. Elle préférera toujours à la domination des anciens privilégiés la pseudo-démocratie césarienne.

Les bonapartistes le savent et ne craignent pas de le dire. Voyez leurs journaux. Ils ne prennent plus la peine de dissimuler leur dédain pour les politiques naïfs qui les ont servis en pensant se servir d'eux. Le parti s'est fait payer fort cher les dix ou quinze voix dont il dispose à la Chambre, et ce premier succès l'a mis en appétit. Récompensé au delà de son mérite, il ne se tient pas pour satisfait. Si belle qu'ait été sa part à la curée du 25 mai, elle ne le contente pas : il

veut et réclame la part du lion. Il se prépare à la prendre. Avec quelle joie méprisante il relève, jour par jour, les nombreuses bevues de ses alliés, et comme il se venge des dures vérités qu'on lui a dites dans la ferveur patriotique des premiers temps ! Il ne faut plus parler de « cette sotte affaire des marches », ni de Sedan, ni des candidatures officielles, ni des préfets à poigne, ni du vote de déchéance. Tout cela est effacé, et les « imbéciles » seuls s'en souviennent encore. — On lui a laissé prendre un pied dans la maison : il la lui faut maintenant tout entière.

Et, de fait, pourquoi les bonapartistes se gêneraient-ils? Le caractère distinctif de la coalition du 24 mai, c'est qu'entre les trois partis coalisés on a joué au plus fin. A ce jeu-là, les bonapartistes ne craignent personne. La partie est engagée; ils la suivront jusqu'au bout, exploitant sans scrupule leurs avantages, usant et abusant sans pitié ni merci des fautes de leurs adversaires.

Malgré le 2 décembre, malgré les arrestations et les confiscations, malgré le Mexique, malgré Sedan, on les a admis parmi les *honnêtes gens*. Des mains, jusque-là honorables, ont serré leurs mains souillées. On a conspiré avec eux, et leurs victimes d'hier sont devenues leurs complices. Ils peuvent porter haut la tête : cette complicité les réhabilite, en fermant la bouche à ceux qui devraient être leurs juges. Un homme avait osé parler d'eux comme en parlera l'histoire; il avait flétri leur politique et prédit les désastres qu'elle nous préparait; il les avait en partie réparés; il avait relevé la France de sa chute profonde, et il allait, par l'établissement de la république modérée et libérale, la mettre pour jamais à l'abri des entreprises du césarisme. Cet homme qu'ils avaient tant de raisons de haïr et à qui les autres partis devaient tant de reconnaissance, on les a autorisés, on les a aidés à satisfaire contre lui leurs rancunes implacables. On l'a outragé avec eux; avec eux, on l'a renversé du pouvoir. On les a vengés de ses sévérités passées; on les a, pour l'avenir, débarrassés de sa surveillance. Puis le lendemain de cette révolution, quand est venue la distribution des places et des emplois, il a fallu les pourvoir, et les pourvoir amplement. N'ont-ils pas de bonnes raisons de penser et de dire que la coalition n'a travaillé qu'à leur profit?

Elle a fait mieux encore que de les délivrer de M. Thiers et de leur emprunter leur personnel : elle leur emprunte tous les jours, et avec quelle gaucherie ! leurs procédés et leurs expédients les moins avouables. A leur exemple, elle a voulu organiser la corruption systématique de la presse; on sait comment elle s'est laissé prendre en flagrant délit, et quel rire de pitié la rouerie candide de ses fonctionnaires a fait éclater chez les habiles gens de l'*Ordre* et du *Pays*. A leur exemple et conformément à leur doctrine, elle s'est empressée de couvrir de son vote l'équipée du ministre, comme si les questions de probité se décidaient à la pluralité des voix, et comme si la plus belle majorité du monde pouvait faire qu'un acte immoral fût moral. A leur exemple enfin, elle rêve de diriger le suffrage universel, et la voilà qui, oubliant son bel amour pour la décentralisation, médite d'étendre les pouvoirs des préfets et de restreindre ceux des magistrats et des corps élus.

Les souvenirs de l'empire la poursuivent et l'obsèdent. Il a pu, malgré la honte de son origine, malgré ses fautes, malgré ses crimes, tenir pendant vingt ans la France dans sa main. Pourquoi, se dit-on, ne ferions-nous pas ce qu'il a fait? Et l'on s'ingénie à copier cet éblouissant modèle. On veut être fort comme lui, habile comme lui, comme lui irrésistible. On ne réussit guère qu'à être ridicule, et qu'à fournir aux bonapartistes, qui suivent d'un œil peu complaisant ces efforts malheureux, l'occasion et le droit de dire bien haut : Ne forcez pas votre talent; si vous renoncez à vos grands mots de liberté, de probité, de moralité, si vous entendez la politique à notre manière, et s'il n'est plus question que de remettre la France en tutelle et en coupe réglée, rendez-nous notre place. Nous nous entendons infiniment mieux que vous à cette besogne; nous avons beaucoup moins de scrupules et beaucoup plus d'expérience.

Si les monarchistes de l'Assemblée n'étaient pas aveuglés par la passion et l'intérêt de parti, ils verraient le danger qui épouvante les amis désintéressés de la France et de la liberté. A un pays fatigué du provisoire, ils ne savent rien offrir que la prolongation indéfinie du provisoire. Assez forts pour empêcher l'établissement de la république, ils sont incapables de fonder un autre gouvernement, et quand la nation demande avec anxiété ce que ses représentants pensent faire d'elle, on lui fait répondre par un journal officieux « que les questions pouvant amener des dissidences doivent être écartées ». Et jusqu'à quand, s'il vous plaît, la France est-elle condamnée à rester dans cette incertitude énervante? Quand espérez-vous vous mettre d'accord, et de quel droit la privez-vous du gouvernement qu'elle veut, du seul gouvernement aujourd'hui possible, par dépit de ne pouvoir lui imposer celui qui vous agréerait le mieux? — Tandis qu'on se montre si réservé et si discret sur la question de la forme définitive du gouvernement, on tranche sans hésiter des questions bien plus délicates; on prend, d'un cœur léger, des mesures pleines de péril. On prépare des lois de réaction; on songe, après l'expérience de 1849, à mutiler le suffrage universel. Sous prétexte d'ordre moral, on déclare la guerre à la libre pensée. On semble, en toute occasion, prendre plaisir à raviver les passions amorties, à ressusciter les querelles oubliées. On fait enfin de la politique de combat, comme si la France n'avait pas besoin qu'on lui parle surtout de conciliation et de paix.

Où cela peut-il nous conduire? Il n'est pas difficile de le prévoir. Les violences appellent les violences, les gouvernements de combat provoquent les agitations, et, dans un pays aussi prompt que le nôtre à prendre peur, l'agitation a pour conséquence inévitable et prochaine le rétablissement du despotisme. Il ne manque pas de gens qui, dès à présent, comprennent ainsi l'idéal politique de la France : bon souper, bon gîte, et le reste, sous la protection d'un grand sabre. Notre pays a connu sous l'empire cet état de béatitude abrutissante; il y songe peut-être quelquefois avec regret. Si au lieu de le former à la pratique de la liberté, on prend plaisir à l'irriter par de mesquines taquineries, à l'effrayer par des criailleries alarmistes, il finira par se décourager et par tendre encore une fois la tête au collier. Ses pires ennemis ne lui peuvent pas souhaiter de plus grand malheur. C'est pourtant là que le mènera la coalition du 24 mai, si elle ne finit pas par ouvrir les yeux et par comprendre qu'il est temps de revenir, au dedans comme au dehors, à la politique prudente, modérée et libérale de M. Thiers et du centre gauche.

E. R.

SORBONNE

LITTÉRATURE GRECQUE

COURS DE M. EGGER

de l'Institut

Histoire de la comédie attique (1)

DE LA MOYENNE COMÉDIE

Le mariage aussi était un lieu commun pour ces poëtes, et l'on pense bien qu'ils ne le prenaient pas par ses beaux côtés, ce qui n'est guère, en effet, le propre de la comédie. « Qui» conque se marie fait une sottise, disait quelque part » Anaxandride (2), qu'il prenne une femme pauvre ou riche, » laide ou belle. » Eubulus, dans la *Chrysilla*, faisait dire à un de ses personnages : « Peste soit de celui qui fut le se» cond des maris! Passe encore pour le premier, il ne savait » pas la misère où il s'exposait; mais le second savait bien » quel fléau c'est qu'une femme. » Et plus bas, essayant une énumération des honnêtes épouses et des méchantes, à Médée il opposait Pénélope; à Clytemnestre Alceste; mais à Phèdre déjà il ne savait plus qui opposer, ne trouvant pas dans l'histoire un troisième exemple d'honnête femme. La gaieté d'Amphis allait plus loin dans son *Athamas*, et celle de Timoclès, dans les *Marathoniens*, était de bien méchant exemple quand il comparait l'amour d'une courtisane avec celui d'une femme légitime et préférait hautement le premier; car, disait-il, la courtisane a toujours peur d'être abandonnée, tandis que la femme légitime se confie trop dans les droits du mariage. Toutefois remarquons avec soin la portée historique de ces plaisanteries : elles montrent bien que si les mœurs étaient fort relâchées à Athènes, légalement du moins et en théorie le mariage était considéré comme une chose vraiment sainte : on plaidait volontiers pour l'indulgence en ces matières; mais ces plaidoyers mêmes étaient un hommage à la sévérité des principes.

Si d'ailleurs la présence fréquente des personnages de femmes sur la scène comique n'indique pas dans les mœurs un progrès réel de pureté, elle atteste pourtant un progrès d'égalité entre les deux sexes, un changement notable dans les habitudes de la société grecque. Au siècle de Périclès, on ne peut guère citer qu'un exemple de ces réunions où des hommes et des femmes mettent en commun, dans un dialogue familier et décent, toute l'élégance d'esprits cultivés : c'était le cercle, ou, si l'on veut, le salon d'Aspasie. Au siècle suivant, la comédie semble montrer que cet usage devenait commun. Ce n'était pas toujours chez d'honnêtes femmes que se formaient ces réunions de beaux esprits; mais enfin les souvenirs qui nous en restent sont plutôt à l'honneur de la décence et du bon goût attique. Le *Banquet* de Platon et celui de Xénophon nous donnent déjà l'idée de réunions où les plaisirs de la table n'étaient pas seuls prisés et où la conversation roulait souvent sur de graves sujets de philosophie. Tel n'est pas, à coup sûr, le sujet ordinaire des entretiens que mettait sur la scène la moyenne comédie; elle aimait même volontiers à se moquer des philosophes et, de cette façon, continuait à présenter un fidèle reflet des mœurs et des passions du temps.

« Croirons-nous, par les dieux! — dit Aristophon, — que les Pythagoriciens d'autrefois portaient pour leur plaisir des manteaux vieux et sales? Il n'en est rien, à mon avis; c'était bien malgré eux. Mais n'ayant pas une obole et cherchant un prétexte à leur maigre vie, ils ont inventé des maximes fort utiles pour le pauvre. Mais servez-leur un bon plat de poisson ou de viande, et s'ils ne le mangent pas jusqu'à se lécher les doigts, je veux être dix fois pendu. »

Et Alexis, dans ses *Tarentins* : « Les philosophes, dit-on, ne mangent pas de chair cuite, ni en général d'aucun aliment qui ait eu vie; seuls d'entre les hommes, ils ne boivent pas de vin. — Pourtant Épicharides, qui est de leur secte, mange du chien. — Oui, mais du chien mort; ce n'est plus là un être animé. »

Le poëte comique confond malignement les anciens Pythagoriciens avec ceux qui, plus tard, prirent leur costume sans continuer la tradition de leur vie laborieuse et pure. La *Pythagoricienne* d'Alexis était sans doute une parodie dans le même genre et avait probablement quelque analogie avec *les Femmes savantes*. Les femmes d'Athènes faisaient alors volontiers de la philosophie, comme autrefois elles avaient fait de la politique au temps de Périclès.

Les doctrines philosophiques elles-mêmes n'étaient pas épargnées par la censure des poëtes comiques :

« De quoi se nourrissent les Pythagoriciens? — demandait un personnage des *Tarentins*. — Ils se nourrissent de pythagorisme, de raisonnements bien limés et de pensées bien fines. Outre cela, voici leur provision de chaque jour : un pain par tête et un pain tout sec, avec une cruche d'eau, ni plus ni moins. — En vérité! mais c'est le régime d'une prison! — C'est le régime de tous les sages, c'est la vie qu'ils endurent. Entre eux, ce sont de vraies délices. »

Dans un extrait d'un autre pièce dont le titre n'est pas connu, c'est Platon qui est mis en scène :

« — A. De quoi s'occupent en ce moment Platon, Speusippe et Menédème? Quelle pensée, quelle recherche fait en ce moment le sujet de leurs entretiens? Conte-moi cela en homme habile; si tu le sais, conte-le moi, je t'en prie.

» — B. Allons, je puis t'en parler nettement : j'ai rencontré aux Panathénées un troupeau de jeunes gens dans les gymnases de l'Académie, et là j'ai entendu des discours étranges, incroyables. Traitant de la nature, ils distinguaient le règne animal des arbres et des légumes; puis il s'agissait de savoir à quel genre appartient la coloquinte.

» — A. Eh bien! comment l'ont-ils définie et où l'ont-ils rangée? Dis donc, si tu le sais.

» — B. D'abord ils s'arrêtent tous et restent longtemps silencieux, les yeux baissés et la tête pensive; puis, tout à coup, comme les autres cherchaient encore, toujours la tête baissée, un jeune homme dit que la coloquinte est un légume rond; cet autre, que c'est une herbe; le troisième, un arbre. Certain médecin de Sicile qui les entendait, ennuyé de ces fadaises, leur tourna le dos avec une grosse injure.

» — A. Et sans doute, ils ont dû s'irriter, crier à l'insulte, car on ne se conduit pas de la sorte en bonne société.

» B. — Nos jeunes gens n'y firent pas même attention. Platon, qui était là, leur dit, bien doucement et sans s'émouvoir, de reprendre la définition, et l'on continua. »

Ce dernier trait est-il une satire ou un éloge? Nous aimons à croire que l'auteur a voulu plutôt faire ressortir d'une ma-

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

(2) Pour toutes les citations, voyez *Poetarum comicorum graecorum fragmenta*, de F. H. Bothe. Coll. Firmin Didot.

nière bien simple et pourtant bien éloquente la paisible sérénité du disciple de Socrate mise en contraste avec la pétulance incivile de ses adversaires. A coup sûr, les passages que nous venons de citer renferment, on ne le saurait nier, une intention plaisante, mais il est difficile de ne pas croire, à l'honneur du poëte comique, qu'à côté du trait pour rire et pour plaire à la foule, il y a dans ce tableau une sorte d'admiration pour les joies intimes de la science et les plaisirs de la pensée décrits avec tant d'énergie et d'éloquence dans une page d'Aristote. Néanmoins ce n'est que par exception que la comédie rend ainsi hommage, peut-être involontairement, à la philosophie; ce qui domine, il faut l'avouer, dans les scènes de la comédie moyenne où sont traduits les philosophes, c'est la dérision de leurs doctrines et surtout des doctrines les plus élevées, justement parce que ce sont celles qui, par leur subtilité, sont les plus étrangères au gros bon sens de la foule et les plus faciles à railler.

Mais un autre sujet, moins sérieux que les questions philosophiques, défrayait fréquemment l'entretien dans ces salons d'Athènes : c'était les *griphes*, genre d'énigmes dans lequel la subtilité grecque distinguait jusqu'à sept espèces. En voici un exemple, dans la comédie d'Antiphane qu'on pourrait intituler le *Ventru* (Γάστρων).

« Autrefois, disait un personnage, quand on ordonnait d'expliquer un griphe au milieu du repas, je traitais la chose de simple niaiserie. Si, par exemple, on sommait un convive de dire *ce qu'on apporte sans rien apporter*, je riais de cela comme d'une naïveté; je pensais qu'il n'y avait là-dessous aucune réalité, mais peut-être un piége. Je vois bien maintenant qu'on avait raison. Tous dix que nous sommes nous apportons l'écot (1), mais aucun de nous n'apporte l'écot tout entier. Voilà donc bien ce qu'on apporte sans l'apporter, et c'est là qu'on en voulait venir, etc. » Le dixième livre de la compilation d'Athénée, d'après l'autorité d'un ouvrage spécial sur les griphes, traite de ce sujet avec une grande abondance de citations empruntées aux pièces d'Alexis, d'Eubulus et d'Antiphane. Dans la *Sappho* de ce dernier, on voyait Sappho elle-même proposant des énigmes aux gens assemblés dans sa maison, et l'un d'eux, en se trompant dans l'explication, lançait une vigoureuse épigramme contre les méchants orateurs qui faisaient leur fortune en flattant le peuple athénien. Nous avons là une occasion de remarquer comment la politique trouvait encore place dans sa comédie. Le *Plutus* d'Aristophane contient aussi des exemples d'allusions politiques où la finesse du trait indirect (ὑπόνοια), remplaçait, comme l'a si bien montré Aristote, les brutales personnalités familières à l'ancienne école.

Si les jeux de l'esprit occupaient beaucoup les Athéniens dans leurs réunions familières, il faut bien avouer que le bon vin et la bonne chère étaient encore pour eux le principal attrait de ces réunions, et la moyenne comédie abonde en descriptions piquantes de la gastronomie athénienne et de tous les métiers qui s'y rapportent. Nous nous promenons ici à travers des ruines, puisque le second *Plutus* d'Aristophane est le seul monument complet qui nous reste de cette période; mais les nombreux fragments de la moyenne comédie, que nous ont conservés les compilateurs, nous suffisent encore pour recomposer assez fidèlement le tableau de cette société qui mêlait tant d'élégance et d'esprit à la sensualité et la relevait parfois à force de raffinements ingénieux. Écoutez Antiphane dans le *Tritagoniste* louant Philoxène, auteur d'un poëme sur la *gastronomie* : « Philoxène est bien le plus » excellent de tous les poëtes; d'abord il se sert partout des » mots propres et nouveaux, puis comme il sait varier la » couleur et le mouvement des vers! C'était un dieu parmi » les hommes, un véritable frère des muses. » Suivaient trois vers d'épigrammes à peu près intraduisibles pour nous, où Antiphane opposait la stérilité des poëtes de son temps au génie de Philoxène. Dans le *Linus* d'Alexis, ce musicien célèbre parlant à Hercule : « Avance maintenant, disait-il, » et prends le livre que tu voudras; tu liras ensuite tran» quillement et à ton aise en parcourant les titres. Il y a là » de l'Orphée, de l'Hésiode, des tragédies, Chérilus, Homère, » Épicharme, toutes sortes d'écrits, et tu pourras nous faire » voir ainsi à quoi te pousse la nature. — HERCULE. J'ai fait » mon choix. — LINUS. Et tu as choisi? — HERCULE. L'Art de » la cuisine, dit le titre. — LINUS. Voilà bien un philosophe! » Avoir passé tant d'autres livres pour mettre la main sur » l'*Art* de Simus. — HERCULE. Mais ce Simus, qui est-ce donc? » — LINUS. Un homme heureusement né, ma foi! Maintenant il » s'est fait tragédien et, au dire de ceux qui en usent, c'est le » plus habile gourmand d'entre tous les acteurs, comme le » plus habile acteur d'entre tous les gourmands. » Suivait encore une réplique d'Hercule, enjolivée d'un calembourg intraduisible.

Dans cette vie sensuelle trouvent naturellement place les amusants personnages de tous ceux qui y prennent part : le riche gourmand, qu'on suspecte volontiers de se faire accapareur; le marchand avec son amour du gain et ses ruses pour faire acheter la mauvaise marchandise; les fournisseurs du marché, qui, on le comprend facilement, sont souvent les pêcheurs, le marché d'Athènes s'approvisionnant surtout de poissons pêchés sur les côtes de l'Attique; enfin le parasite, personnage introduit pour la première fois par la comédie sicilienne, et c'était de droit, car l'opulente Sicile avait, au temps d'Hiéron et d'Épicharme, donné l'exemple du luxe et du raffinement dans les plaisirs de la table.

De chacun de ces personnages nous pouvons esquisser la figure à l'aide de quelques-uns de ces morceaux qui ont échappé au naufrage de la comédie moyenne.

Tout d'abord voici le parasite. C'est lui qui, par son activité, ses bons mots, sa patience à tout endurer pour obtenir un bon dîner, jette le plus de mouvement et de gaieté dans l'intrigue. Voyez comme lui-même fait son portrait dans les *Aïeux* d'Antiphane :

« Tu sais que la fierté n'est pas mon faible. Mes amis me trouvent toujours *enclume* pour recevoir les coups, foudre pour les donner, éclair pour aveugler, vent pour emporter un homme, corde pour l'étouffer, volcan pour ouvrir les portes, sauterelle pour bondir, mouche pour manger sans invitation, un puits intarissable, toujours là pour agir au premier signe sans regarder devant moi, quoi qu'on me demande, étranglement, meurtre ou faux témoignage. Aussi m'appelle-t-on la Foudre; mais je m'inquiète peu des quolibets. Mes amis savent que leur ami prouve son mérite autrement que par des paroles. »

Et dans le *Médecin* d'Aristophon :

« Je veux d'abord lui dire mes façons de vivre. Quand il y

(1) ÉCOT. — *Quote-part* à payer pour chaque convive dans un repas pris à frais communs. (Dict. de Littré).

a festin quelque part, j'arrive le premier; aussi l'on m'a depuis longtemps surnommé le Potage. Faut-il enlever par le milieu du corps un buveur égaré, tenez-moi pour un athlète argien; pour battre une maison, je suis le bélier; pour monter à l'échelle, un Capanée; pour supporter les coups, une enclume; un Télamon pour les coups de poing... »

Parfois ce personnage devenait une occasion d'allusions politiques assez méchantes :

« A. Il y a, Nausinicus, deux espèces de parasites : les parasites communs, les parasites du théâtre, portant comme nous le petit manteau noir.

» B. Et les autres?

» A. Les satrapes, les généraux parasites, ceux qu'on nomme les grands seigneurs du métier, jouant bien leur rôle, le sourcil haut, roulant sur les piles d'or. Eh bien! les reconnais-tu?

» B. Sans doute.

» A. Mais grands et petits, au fond, tous n'ont qu'un métier : c'est à qui flattera le mieux. »

(Alexis, *Le Pilote.*)

Vous le voyez, même sous un régime gouvernemental plus sévère, la politique retrouve son compte, et l'on aperçoit bien dans ce passage la transition des κόλακες ou démagogues décrits par l'ancienne comédie aux parasites qu'affectionne la moyenne.

Mais entrons au marché, c'est là que nous retrouverons une infinie variété de types de comédie. Tout d'abord le grand acheteur, celui qui accapare sur l'étalage tout ce qu'il y a de meilleur et de plus frais, nous est dépeint dans les *Riches* d'Antiphane :

« Enthynus avec ses sandales, son cachet et ses cheveux parfumés, ruminait en lui-même je ne sais quelle affaire. Phœnicides et son cher ami Taureas, les gourmands émérites que vous connaissez, capables d'avaler jusqu'aux rognures de la poissonnerie, mouraient d'envie, rien qu'à le voir, et souffraient cruellement de se sentir le ventre vide. Ils allaient et venaient autour de lui, répétant que c'est chose odieuse, insoutenable, que quelques Athéniens accaparent la mer et fassent pour eux seuls tant de dépenses tandis qu'il ne vient plus au Pirée une miette de fricot. A quoi bon alors nos préfets des îles? La loi devrait empêcher cela et donner une escorte aux bateaux de poissons. Au contraire, voilà que Maton vient de faire râfle sur les pêcheurs; Diogiton les a persuadés de porter tout chez lui. Ce n'est vraiment pas d'un bon citoyen d'avaler, pour son compte, une aussi grosse part. On ne voit chez les gens que noces et bruyants festins. »

Cette croyance aux accapareurs, cette envie de la pauvreté à l'égard de la richesse, se retrouvent fréquemment chez d'autres écrivains de l'antiquité et notamment d'une manière très-remarquable dans le *Satiricon* de Pétrone (chapitre XLIV) : *Ædiles qui cum pistoribus colludunt : serva me, servabo te. Itaque populus minutus* (le menu peuple) *laborat : nam isti, majores maxillæ, semper saturnalia agunt.*

Voici maintenant les marchands. Un pêcheur loue son métier :

« Le beau talent des peintres s'accroche aux murailles où vous l'admirez. Le mien se montre tout glorieux dans la casserole ou dans la poêle. Pour quel art, je vous prie, s'échauffe davantage la bouche des jeunes gens? Quel art anime plus leurs doigts impatients et leur ambition dévorante? Qui forme les liaisons? Un marché bien fourni. Fit-on jamais un dîner avec une grillade de pauvres anchois? Quels charmes, quels discours séduiront un beau jeune homme, je vous le demande, si vous ôtez l'art du pêcheur? » (Anaxandride, *Ulysse.*)

En effet, à Athènes, où désormais la bonne chère tenait le premier rang dans les occupations de tant de citoyens, l'art du pêcheur était devenu, pour ainsi dire, indispensable aux besoins de la vie, et les gros marchands de poissons avaient acquis une richesse et une importance dont de nombreux fragments nous ont gardé le souvenir :

« Y eut-il jamais plus grand législateur que le riche Aristonicus? Voici la loi qu'il porte aujourd'hui : Tout marchand de poissons qui surfera le prix et vendra moins cher qu'il n'avait dit d'abord, sera sur le champ conduit en prison, pour apprendre à ne pas mésestimer les choses; ou bien, le soir, il rapportera chez lui ses poissons gâtés; et là les vieilles gens et les enfants pourront venir en acheter à tout prix. » (Alexis, *Lebès.*)

« Par Minerve! je m'étonne comment les poissonniers ne sont pas tous riches aujourd'hui avec le royal impôt qu'on leur paye. Ils ne déciment pas seulement nos fortunes; du fond de leur boutique ils les absorbent chaque jour tout entières. » (Id. *Pylæa.*)

« Il est cent fois plus facile d'arriver à l'audience d'un général et d'en obtenir une réponse à ce que vous lui dites, qu'avec ces maudits poissonniers de l'Agora. Si à l'un d'eux vous demandez quelque chose, il prend une pièce de son étalage, s'incline comme Télèphe (et à bon droit, car ce son tous de véritables assassins), et comme s'il n'avait rien vut rien entendu, secoue un polype... puis écourtant les mots : ... tre ... boles, si vous voulez. Et ce mulet? ... it ... boles (1). Voilà les façons qu'il faut subir au marché. » (Amphis, *Planos.*)

« Quand je vois nos stratèges froncer le sourcil, je m'en fâche, mais je ne m'étonne pas, au fond, que des hommes si haut placés dans l'estime publique se croient plus que les autres. Mais quand je vois ces misérables poissonniers nous regarder du haut de leur grandeur, le sourcil droit et fier, j'enrage. Si vous leur dites : Combien ces deux mulets? — Dix oboles. — C'est trop cher, j'en donne huit. — Pour un mulet, si vous voulez, à la bonne heure. — Allons, c'est dit, vous plaisantez. — Pas une obole de moins, passez votre chemin. — En vérité, c'est là une médecine trop amère à boire. » (Alexis, Ἀπεγλαυκωμένος.)

Un des artifices familiers aux comiques de la moyenne école, c'est de rehausser plaisamment l'importance de ces métiers secondaires en les rattachant, soit à des origines mythologiques, soit aux institutions les plus vénérées des Athéniens. Écoutez, par exemple, un parasite dans l'*Epichlèros* de Diodore, exposant l'histoire ancienne de sa profession :

« Je veux vous montrer clairement que c'est là une grande institution, une invention des dieux, oui, des dieux, tandis que tous les autres arts sont nés de l'industrie humaine. L'inventeur de notre métier, c'est Jupiter *Philius*, le plus grand de tous les dieux, chacun le sait : c'est lui qui entre dans les maisons, pauvres ou riches, peu lui importe, et partout où il voit un lit bien couvert et, devant, une table bien garnie, il se couche proprement avec les convives, prend sa part du dîner, boit et mange, et s'en retourne chez lui sans rien payer. C'est là précisément ce que je fais. Quand je vois les lits couverts, la table servie et la porte ouverte, j'entre en silence, je me fais petit pour ne pas gêner mon voisin, et

(1) Quatre oboles, — huit oboles.

quand j'ai bien bu, je me retire chez moi à la façon de Jupiter *Philius*. Veut-on une preuve plus claire encore que ce métier fut de tout temps glorieux et estimé? Notre ville, honorant Hercule par de brillants sacrifices dans tous les bourgs, n'a jamais exclu de ces sacrifices les parasites du dieu, et pour ces fonctions elle ne prend même pas les premiers venus, elle choisit avec soin douze citoyens de haute naissance, ayant biens fonds et bonne renommée. Depuis, à l'exemple d'Hercule, de riches citoyens ont invité à leur table des parasites choisis, non parmi les plus beaux, mais entre les plus habiles à flatter, à louer toujours. Quand on lui lance au visage un rot de raifort ou de poisson pourri, il doit dire que le dîner du maître exhale la violette et la rose; et si le maître pète à côté d'un parasite, notre homme approchant le nez lui demandera chez qui il achète ce parfum. C'est par cet insolent abus qu'on a fait une honte d'un noble et honorable métier. »

Les cuisiniers ne sont pas moins fiers que les riches qui les emploient. C'était pourtant presque toujours des esclaves : on allait sur certaine place d'Athènes pour les louer dans les occasions importantes, et ils savaient mettre à haut prix leur talent. C'est ce que nous montre d'une manière piquante un dialogue de l'*Ilithyia* de Nicomachus, que nous a conservé Athénée, dans son *Banquet des savants :*

« A (le cuisinier). Vous paraissez un brave homme et qui sait vivre, mais un peu bien dédaigneux.

» B (l'amphytrion). Comment?

» A. Vous ne savez pas quels artistes nous sommes. Vous êtes vous informé près de bons juges avant de me louer?

» B. Ma foi, non.

» A. Ainsi, je le vois, vous ne savez pas la différence d'un cuisinier à un cuisinier.

» B. Je le saurai, si tu veux me l'apprendre.

» A. C'est que recevoir la provision faite au marché et rendre le tout arrangé dans les règles, n'est pas chose qu'on puisse demander au premier venu des serviteurs, Bon dieu! le parfait cuisinier est une bien autre affaire. Vous avez des arts fort honorables qu'on ne peut apprendre sans préparation ni aborder sans préliminaire; par exemple, avant tout il faudra connaître un peu le dessin. Ainsi, avant la cuisine il y a d'autres arts à apprendre, que vous auriez dû connaître avant de me parler : l'astrologie, la géométrie, la médecine, qui vous feront savoir les propriétés des poissons et leur histoire, les époques et les bonnes saisons ou les mauvaises qui font la grande différence dans les plaisirs du goût. Quelquefois, en effet, le thon ne vaudra pas un morceau de bœuf marin.

» B. Soit. Mais la géométrie, à quoi bon?

» A. La cuisine est pour nous une sphère que l'on divise et où chacun prend la place qui convient à son talent. Voilà ce qu'on emprunte à la géométrie.

» B. Allons, je comprends. C'est assez là-dessus. Mais, la médecine?

» A. C'est qu'il y a des aliments venteux et indigestes qui tourmentent l'estomac sans le nourrir. Or celui qui a mal dîné a la main prompte et la colère mauvaise. Contre ces mets dangereux la médecine a des remèdes, c'est à nous de les lui emprunter. Voilà pour la prudence et la mesure. Maintenant la tactique nous apprend à ranger les choses et l'arithmétique à faire le compte de la cuisine... Seul je peux te suffire, tu le vois, tu n'as pas besoin d'en arrêter un de plus.

» B. A ton tour, écoute-moi un peu.

» A. Parlez.

» B. Dispense-toi de toutes ces peines et pour ton compte et pour le mien, et passe ta journée sans rien faire. »

On pourrait étendre beaucoup cette amusante galerie où se montre si clairement la transformation du drame comique chez les successeurs d'Aristophane, mais il deviendrait inévitable d'empiéter par ce développement sur le domaine de la nouvelle comédie : il vaut donc mieux aujourd'hui nous borner au petit nombre de caractères qu'on vient de voir et qui suffisent pour relever la moyenne école de l'espèce de discrédit où la tenait le jugement trop rigoureux de quelques critiques.

Rédigé par V. Z.

FACULTÉ DES LETTRES DE CAEN

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. A. BUCHNER

Pouschkine. — Son poëme d'Eugène Oniéguine

Le reproche d'imitation est fréquent en littérature. Aucune œuvre classique ou romantique, ancienne ou moderne, étrangère ou nationale, n'en a été exempte. Souvent fondé, ce reproche n'est quelquefois que l'expédient d'une critique qui veut, mal à propos, faire étalage d'érudition. Je tiens à en décharger un poëte contemporain, célèbre dans toute l'Europe, Pouschkine, le « Byron de la Russie » (1799-1837). Malgré la justice que d'éminents écrivains, tant en France qu'à l'étranger, lui ont rendue, Pouschkine n'a guère été apprécié à sa valeur réelle, et l'on associe son nom trop volontiers à ceux de Gœthe, de Chateaubriand, de Byron, en le classant ainsi parmi les imitateurs des pères du romantisme moderne. Or, Pouschkine possède toutes les qualités d'un auteur national, populaire dans son pays, intelligible et sympathique au dehors. Pour le démontrer, il suffira de m'attacher à la plus importante de ses productions, au poëme épique d'*Eugène Oniéguine*, espèce d'autobiographie en vers dans laquelle nous retrouverons, d'ailleurs, la trace de la personnalité brillante du poëte, de sa haute position sociale, de sa disgrâce et de son exil, enfin de sa mort prématurée et violente.

L'imitateur se reconnaît facilement à son effort constant pour renchérir sur son modèle; il est plus royaliste que le roi, plus régulier que Racine et Boileau, plus âpre que Dante et Shakspeare. Les poëtes des différentes écoles néo-romantiques, le plus souvent sans être des copistes, se sont livrés, avec une certaine rage préméditée, à un travail de complication et de diversité. Où leurs procédés, aussi violents que variés, ne les ont-ils pas conduits? Il n'y a pas de distance de temps et d'espace qu'ils n'aient franchie pour trouver quelque chose qui parût neuf et extraordinaire, pour mettre en scène les Turcs et les Grecs, les Écossais et les Indiens, les anges et les diables, les forçats et les croisés. Pouschkine n'a pas recours à ces ressources extérieures. Un heureux instinct lui enseigne que les plus riches sujets poétiques se trouvent chez lui, autour de lui, sous sa main; dès lors, tout en adoptant les procédés du style romantique, il restera dans son pays, le plus souvent dans son époque, et c'est ce qui lui vaudra son immense popularité en Russie et son succès en Europe. Parfois, il est vrai, il choisit un sujet étranger, mais alors il n'en prend que les éléments les plus

simples, les plus naturels. Je n'en citerai qu'un exemple : le *Don Juan*, petite pièce de théâtre composée de quatre scènes seulement.

Ce sujet pouvait-il encore être traité après Tirso de Molina, Molière, Mozart, lord Byron et le fantastique Allemand Grabbe, qui met don Juan en présence de Faust ? Pouschkine a prouvé que c'était possible, et s'il a résolu le problème, c'est qu'il a su renfermer dans un cadre fort étroit tous les grands traits essentiels fournis par ses prédécesseurs. Ce n'est qu'une esquisse rapide conçue dans le genre des comédies de Musset, pleine de verve et de fraîcheur, comme ces dernières.

De même, Pouschkine a su rajeunir un autre type d'une origine plus récente, quelque peu défraîchi sous les noms de Werther, de Réné, de Childe-Harold, et qu'il fait revivre dans *Eugène Oniéguine* (1826-1827). Ici encore, le secret de son succès est dans l'adresse avec laquelle il sait éliminer le superflu pour réduire le caractère de son héros à la plus simple expression possible. Entre Oniéguine et ses modèles, il y a une différence de quantité, non de qualité ; Pouschkine fortifie ce caractère en limitant la sphère de son action ; je veux dire qu'il ne lui permet pas de s'éparpiller à travers l'univers connu et inconnu, ni de courir après mille aspirations vagues ou dangereuses ; il en fait, au contraire, un personnage fort réel et fort palpable, qui se rattache à son pays et à l'heure présente.

Oniéguine nous est présenté comme un Russe de haute naissance et de grande fortune ; c'est dire que chez lui les privilèges exorbitants de la seigneurie anglaise se rencontrent avec la soumission absolue que l'oriental doit à son maître. Sans beaucoup d'efforts, un Russe noble et riche peut arriver à une haute position ; il peut se permettre impunément bien des actions arbitraires ; mais en revanche, à tout instant, la volonté d'un plus puissant que lui peut anéantir la sienne et le réduire en poussière. Cette situation perpétuelle de Damoclès sous le glaive doit énerver un homme, car elle a énervé toute une classe sociale pendant deux siècles. Oniéguine a pleinement conscience de cette situation fausse et pénible ; telle est la cause du malaise qui le dévore et qui, sous d'autres formes et pour d'autres raisons, a dévoré Werther, Réné, Childe-Harold. Voici donc une première différence entre lui et ses modèles : Oniéguine n'a pas, comme eux, un tempérament exceptionnel ; ce n'est pas un homme qui, désespérant de la perfectibilité de la race humaine, s'enfuit et va promener son chagrin dans la solitude ou dans les contrées lointaines ; au contraire, sûr d'être confondu avec les mécontents et d'aller en Sibérie ou au Caucase s'il fait voir le fond de ses convictions, il reste homme du monde, et dans le monde il compte parmi les plus raffinés. Ce qu'il a de commun avec Childe-Harold, Réné et Werther, il le cache avec une rare adresse ; entre leurs qualités, ou, si vous aimez mieux, leurs défauts, il n'avoue que ce qui, loin de le compromettre, profite à un homme tenant un haut rang. Ennemi de toute déclamation sentimentale ou autre, il se montre hautain et blasé, dédaigneux et impertinent, gourmé et boutonné ; il est sceptique et mordant, comme tous ceux par lesquels les moutons de Panurge veulent être conduits ; il ne craint que deux choses : le ridicule et... le gouvernement du tsar. S'il pense que la société n'est bonne à rien, il se garde bien de le dire ; comme tous ceux qui ont reçu leur éducation sous un régime despotique, il est réservé et discret, n'employant la parole que pour masquer sa pensée. N'aimant pas les occupations sérieuses, il est pourtant homme d'esprit ; il se montre tel très-volontiers dans le monde et surtout devant les dames, qui s'intéressent à lui parce qu'il sait être frivole et sentimental, railleur et galant tour à tour. En un mot, Oniéguine est le *lion* de la société dans laquelle Alceste jouerait le rôle de l'ours.

Ainsi Pouschkine ne s'étudie pas à placer son héros au-dessus de tous les autres ; il ne l'embellit d'aucune manière ; il ne lui prête pas ce vernis d'idéal si fort à la mode à son époque ; il le présente brutalement comme un être dominé par l'orgueil, qui devient superficiel et méchant parce qu'il n'est pas placé dans une sphère où ses talents puissent trouver un emploi convenable. « Pétri de vanité, dit-il, il avait encore plus de cette espèce d'orgueil qui fait avouer avec la même indifférence les mauvaises actions et les bonnes, par suite d'un sentiment de supériorité peut-être imaginaire. »

A peine adolescent, Oniéguine entre dans le grand monde de Saint-Pétersbourg, et pendant huit ans il y mène l'existence futile d'un homme à la mode, jouant alternativement et selon sa fantaisie le rôle « du patriote, du cosmopolite, de Don Quichotte, de Tartufe, de Childe-Harold » (VIII, 8). Mais enfin il est envahi par le sentiment de la satiété, du dégoût ; il s'aperçoit qu'il tourne éternellement dans le même cercle ; il est atteint par cette mélancolie moderne que les Anglais appellent *spleen*. L'indifférence suprême qu'il affecte pour tout ce qui l'entoure est devenue peu à peu sa seconde nature, et dès lors cet être impassible et froid éprouve l'ennui le plus insupportable. Accident d'autant plus fâcheux pour lui qu'il est incapable de ressentir par contre-coup cette amertume et cette colère qui tourmentent les autres types de misanthropes blasés. Si ceux-ci souffrent cruellement de la perte de leurs illusions tout en faisant des efforts désespérés pour s'en procurer d'autres, Oniéguine, au contraire, n'a pu perdre les siennes, car il n'en a jamais eu. Une fois sur la pente de l'ennui, il se laisse glisser, sans faire le moindre effort pour s'arrêter.

Au moment même où la vie de la capitale devient insupportable à notre héros, il découvre aussi que, dans son insouciance princière, il a gaspillé tout son patrimoine. A ce moment critique, un vieil oncle, gentilhomme campagnard, meurt fort à propos ; pour recueillir la succession, le neveu doit se rendre dans les terres du défunt. Il y trouve un château confortable dans une situation charmante, et il y reste pour la simple raison qu'il y est et que rien ne l'appelle ailleurs.

On voit les avantages que le poëte retire de cette donnée si simple. Il ne s'est pas proposé de nous décrire tel coin solitaire où son héros aurait pu se réfugier pour y bouder le monde ; il veut peindre la Russie contemporaine : c'est pourquoi, après avoir montré les cercles brillants de la capitale, il nous mène à la campagne, et nous voici à la résidence du hobereau et devant la chaumière du serf. Après les fêtes somptueuses, c'est dans toute sa monotonie la vie des campagnards, s'écoulant au milieu des charmes variés de la nature, qui ne les touchent guère. De mondain qu'il était, le récit devient familier ; et ce n'est qu'après avoir épuisé cette partie du sujet que le poëte nous ramène dans les villes, à Moscou, à Odessa, à Pétersbourg. Pouschkine réussit ainsi à composer un tableau fidèle de son pays, et l'on sait que le public russe se voyant, pour la première fois,

peint avec un soin pareil, poussa un cri de surprise naïve et de joie suprême.

Vers la fin du premier chant, notre héros arrive donc au château de son oncle, et bien que la première impression soit favorable, elle n'aura guère de durée. « Pendant les premières journées, il se plut au milieu des ruisseaux et des prairies, des champs et des forêts ; la solitude lui fit du bien ; mais le charme de la nouveauté s'évanouit bientôt ; le troisième jour déjà, la plaine et les bois le laissèrent froid, et bientôt Eugène dut s'avouer que l'ennui y régnait comme partout, malgré l'absence des palais et de leurs fêtes, du spectacle, du jeu et des autres raffinements du beau monde. La mélancolie le suivait comme son ombre et lui restait attachée comme une épouse fidèle qui ne saurait quitter son époux. »

Il s'occupe de l'administration de ses biens ; il y trouve des réformes à faire en même temps qu'une distraction.

Notre jeune philosophe croit améliorer l'état de ses terres en diminuant les charges de ses paysans, qui lui semblent exorbitantes ; aussi ses sujets bénissent-ils leur destinée ; mais le seigneur voisin, entendant mieux son intérêt à lui, pense que ces innovations ne sont pas sans danger ; un autre en rit avec dédain, et, dans l'opinion de tous, Oniéguine n'est qu'un original méchant et intraitable, peut-être même un franc-maçon. » (II, 4.)

Pour un homme qui n'a pas coutume de se prodiguer, la solitude n'est pas un malheur. Cependant Eugène finit par rencontrer un ami au moment où il s'y attend le moins, un ami tel qu'il ne l'avait jamais rêvé.

Cet ami s'appelle Wladimir Lensky. En introduisant ce personnage, Pouschkine a eu l'intention évidente de personnifier la jeune Russie, par analogie avec la jeune France, la jeune Italie, la jeune Allemagne, enfin la jeune Europe de son temps. Lensky ressent les aspirations vagues et idéales d'une jeunesse enthousiaste, et ces aspirations se heurtent à la dure réalité du régime des tsars. Il n'a que dix-huit ans, il revient d'une université allemande, de Gœttingue, où il a bu à larges traits dans la coupe enchanteresse et débordante de l'idéologie que Schiller, Fichte et les romantiques avaient mise à la mode, pour quelque temps, parmi leurs compatriotes. Aussi, tout instruit, tout intelligent qu'il puisse être, Lensky montre-t-il une naïveté fort comique ; plein de confiance en lui-même et dans les autres, il est convaincu qu'on peut trouver tout ce qu'on cherche sérieusement, et qu'on vivra dans le meilleur des mondes dès qu'on voudra se donner la peine de se corriger soi-même et de corriger les autres.

Il va de soi qu'il commet des vers : « Il chantait l'amour avec ses joies et ses chagrins, et sa poésie, féconde en soupirs, était douce et pure comme le cœur de l'innocence, comme le sommeil du nouveau-né, comme le clair de lune qui brille mystérieusement à travers la nuit ; il chantait la douleur suprême de la séparation et le brouillard planant sur la vallée et la rose qui s'épanouit pleine d'éclat ; il chantait aussi le pays lointain où sa jeunesse s'était écoulée, où ses larmes secrètes avaient terni le vermeil de ses joues ; il chantait aussi le passage trop rapide de notre existence terrestre — et tout cela, ayant à peine dix-huit ans. » (II, 10.)

Lensky est donc l'antipode de notre héros, et, s'ils se sentent attirés l'un vers l'autre, c'est suivant la loi des contrastes. A force d'être sceptique, Oniéguine est tolérant, et il trouve que son jeune voisin ne ressemble guère à ce qu'il a vu jusqu'alors ; de son côté, Lensky, qui aime à raisonner, à discuter, rencontre dans Oniéguine un contradicteur d'une belle force. Or, comme Lensky vit dans la meilleure intelligence avec tous ses voisins, il devient le trait d'union entre ceux-ci et le citadin dédaigneux égaré à la campagne. C'est sous ce prétexte que le poëte nous introduit dans les demeures plus ou moins somptueuses des seigneurs terriens, et notamment chez la famille Larin, où nous devons faire la connaissance de deux jeunes filles destinées à jouer un rôle important dans notre histoire.

Pouschkine se soucie peu des conventions traditionnelles du genre épique il leur préfère les allures libres du romancier moderne ; au lieu de se jeter *in medias res*, il commence volontiers *ab ovo*. C'est pourquoi, en nous conduisant chez les Larin, il esquisse rapidement le passé des maîtres de la maison.

Cette digression rappelle quelque peu les passages du premier chant de *Don Juan* que Byron consacre aux parents de son héros ; mais la comparaison s'arrête là : quelle différence dans les personnes et dans les milieux que les deux poëtes décrivent avec tant de verve !

Du temps qu'elle était jeune fille, madame Larin avait été un des astres du beau monde de Moscou ; elle s'occupait aussi de littérature et elle admirait surtout le *Grandison* de Richardson, non pour l'avoir lu, mais sur la foi de sa cousine, la princesse Aline ; pour elle, Grandison était redevenu vivant dans la personne d'un jeune officier des gardes qui soupirait après elle ; malheureusement, on découvrit un jour que ce nouveau Grandison était plutôt un nouveau Lovelace ; alors la jeune beauté fut mariée, bon gré, mal gré, à un autre, qui l'emmena dans ses terres, au fond du steppe. D'abord la victime versa beaucoup de larmes ; ensuite elle s'habitua à son sort en prenant soin du ménage et de l'administration des biens, et peu à peu elle devint le type d'une femme-maîtresse très-heureuse de son rôle. Son mari, encore plus heureux qu'elle, végète à ses côtés sans se douter seulement des difficultés de l'existence terrestre ; il l'aime avec passion et la laisse faire, et lorsqu'il vient enfin à mourir, tout le monde le regrette amèrement ; Lensky lui consacre même une élégie, et sur sa tombe on lit cette épitaphe :

> Ci-gît Larin qui ne fut rien
> Que brigadier et bon chrétien. (II, 36.)

Les deux filles de ce couple heureux s'appellent Tatjane et Olga, différentes par le caractère autant que par l'apparence extérieure. Voyons d'abord Olga, la cadette, dont les charmes ont captivé Lensky. Olga offre le type traditionnel de la jeune fille telle qu'elle doit être et dont douze, comme disait Shakspeare, font juste une douzaine. Elle est fraîche et rose, gaie et de bon caractère, bien élevée pour le salon comme pour les devoirs du ménage, offrant par conséquent toutes les garanties imaginables du futur bonheur domestique. Mais comment cette personne jolie et agréable, mais insignifiante et peu intéressante, peut-elle attirer le poëte ? Olga est un cadre à remplir ; c'est la branche sèche des mines de Salzbourg, autour de laquelle l'imagination de l'amant de l'idéal opérera le miracle de la *cristallisation*, en la couvrant de diamants imaginaires. Est-ce la faute d'Olga si Lensky voit en elle tout ce qui n'y est pas ? Quant à elle, elle n'y regarde pas de si près. Pourquoi cet adorateur si passionné, qui orne son album de pièces de vers, de croquis de lyres et d'urnes, ne lui plairait-il pas ? Elle ne se demande pas : Pourquoi l'épouserais-je ? mais :

Pourquoi ne l'épouserais-je pas? N'est-elle pas sûre de lui donner le bonheur négatif que le brigadier Larin a trouvé auprès de sa mère? C'est ainsi qu'au commencement de notre roman Lensky et Olga sont déjà fiancés ou à peu près.

Autant la cadette est un être ordinaire, autant sa sœur aînée est pleine de charme et d'originalité. Sans être belle, Tatjane est piquante et jolie, mais d'une humeur sauvage et indépendante qui se cache sous des apparences de timidité. Elle aime à se tenir à l'écart, à rêvasser; elle s'effarouche d'un rien, mais elle saurait braver un péril réel; folle de solitude et de lecture, elle se figure le monde tout autre qu'il n'est; c'est, dit le poëte, un mélange bizarre de feu et de glace; en un mot, nous rencontrerons en elle une de ces natures repliées sur elles-mêmes, dont le ressort, une fois mis en jeu, agit avec d'autant plus d'impulsion. Le cœur de Tatjane est resté libre; mais la porte de ce cœur, qui semble dépourvue de serrure, s'ouvrira peut-être devant celui qui aura seulement le courage de la pousser, — chose impossible pour les campagnards insipides qui figurent dans son entourage.

Voici qu'Oniéguine paraît, et son arrivée est comparable à celle de César. Il est vrai qu'il ne fait pas grands frais pour la future belle-sœur de son ami intime; c'est elle qui se charge du travail de la *cristallisation*. Eugène vient de très-loin; il a vu bien des choses; il diffère de tout ce que cette jeune âme incomprise et émancipée a pu connaître; n'est-il pas naturel que de sa propre initiative elle le mette à la place restée vacante? Mais Oniéguine est aussi réservé qu'il est poli; Tatjane, dont la naïveté est sans bornes, croit nécessaire d'aborder la question en face, et la voilà qui lui avoue sa passion dans une lettre écrite en langue française, attendu que, malgré son excellente éducation, elle ne se sent pas tout à fait sûre de l'orthographe russe! C'est, bien entendu, la nourrice qui fait parvenir à son adresse cette épître, composée sur un ton d'extase difficile à décrire et dans laquelle la jeune fille se met, avec une soumission presque orientale, aux pieds du seigneur et maître qu'elle désire se donner.

Je n'examine pas ce qu'il y a d'invraisemblable dans cette démarche étrange; je n'insiste que sur le nouvel artifice, parfaitement permis d'ailleurs, que le poëte emploie ici pour donner à son héros un relief qui lui manquait encore. Jusqu'à présent, Oniéguine pu paraître trop froid, trop impassible pour être sympathique; eh bien! il le devient presque subitement par l'attitude qu'il garde envers la jeune fille qui se compromet pour lui.

Oniéguine, s'il n'était qu'un viveur ordinaire, profiterait de sa bonne fortune. Vous vous jetez à ma tête, dirait-il; tant mieux, je vous déclare de bonne prise! Et de là, une histoire de séduction plus ou moins mélodramatique. Si, d'autre part, il se sentait enfin fatigué de son célibat orageux, il se saisirait de cette occasion pour faire une fin, et Tatjane aurait un mari tel quel, — cela la regarderait, puisque c'est elle qui l'a choisi!

Mais Oniéguine est honnête homme; il examine le pour et le contre, et comme il ne sent pas son cœur ému, il se décide à regarder comme non avenue la déclaration qui vient de lui être faite. Aux yeux du lecteur, ce procédé lui confère une hauteur morale qu'il n'avait pas eue auparavant.

Revenons à Tatjane. Depuis qu'il a reçu sa lettre, Eugène n'a pas paru au château; elle vit dans une anxiété croissante, jusqu'à ce qu'un jour Lensky, en arrivant, annonce son ami. Hors d'elle, Tatjane se jette dans le parc; accablée de fatigue, elle tombe enfin sur un banc solitaire; subitement des pas approchent, elle lève les yeux: Eugène est devant elle.

Poli et respectueux comme toujours, d'une bienveillance presque tendre, il lui adresse une sorte de confession fort sincère, quoique empreinte d'une certaine nuance de galanterie. D'amourette, il n'est même pas question; Eugène n'entame que le problème matrimonial, et bien qu'il sache apprécier tout le bonheur qu'il pourrait trouver à côté de Tatjane, s'il y renonce, c'est qu'il ne s'en reconnaît pas digne. En somme, il débite à la jeune fille un sermon fort vertueux, dont la conclusion est que le plus malheureux des deux, c'est Oniéguine. Reste l'amitié, qui est offerte et acceptée; ensuite on rentre au salon, bras dessus, bras dessous, selon la coutume russe.

Nous arrivons ainsi au cinquième chant, qui débute par une description de l'approche de l'hiver en Russie. Ces digressions épisodiques dans le domaine de la poésie descriptive sont fréquentes chez Pouschkine, et bien qu'il ait l'air de les considérer comme des hors-d'œuvre insignifiants, ils prouvent qu'il pouvait devenir le Thompson et le Delille de son pays aussi bien qu'il en est devenu le Byron. A cet épisode s'en rattache un autre sur les superstitions populaires qui règnent en Russie, même parmi les classes élevées. Il s'agit ici des douze nuits saintes, pendant lesquelles, aux approches de Noël, les jeunes filles interrogent leur avenir matrimonial à l'aide des sortilèges les plus variés. Tatjane, qui sent que dans un cas comme le sien, l'amitié et l'amour sont de fort proches voisins, n'a pas perdu tout espoir; elle interroge l'avenir de plus d'une manière, mais sans obtenir le moindre présage favorable. Un des moyens les plus simples, c'est de sortir *entre chien et loup*, et de demander son prénom au premier venu qu'on rencontre. Le futur portera ce nom. Tatjane fait cet essai, mais le nom qu'elle obtient est Agathon, ce qui ne ressemble guère à Eugène. Une autre fois, elle fait un rêve préparé, ou plutôt conjuré d'une certaine manière. Ce songe est décrit tout au long, et malgré un coloris réaliste, il soutient la comparaison avec les plus célèbres visions nocturnes que l'on rencontre chez les grands poëtes classiques ou romantiques (V, 10-23). Oniéguine y figure dans un entourage bizarre d'animaux hideusement contrefaits qui semblent personnifier les mauvaises passions de sa jeunesse et peut-être de son âge à venir. Tatjane, qui se voit à l'improviste dans ce milieu fantastique, y est accompagnée et même protégée par un ours d'aspect terrible, mais de conduite fort décente; c'est peut-être sous sa peau que se cache son futur époux.

Au commencement de l'hiver a lieu la fête de Tatjane. La tradition veut que dans un cas pareil tout le voisinage soit convoqué pour dîner, thé, bal et souper, et Pouschkine en profite pour faire défiler devant nous quelques échantillons de la petite noblesse de campagne. La tendance satirique de notre poëte, fort répandue d'ailleurs dans toute la littérature russe, se donne ici libre carrière.

Oniéguine et Lensky, comme cela convient à des gens de leur distinction, n'arrivent que tard, lorsque le dîner, dîner de campagne interminable, est commencé depuis longtemps. On se serre pour leur faire place, et il se trouve qu'Eugène doit s'asseoir juste en face de Tatjane, qui pâlit et rougit tour à tour et, près de tomber en syncope, retient à peine ses larmes. Notre héros, ayant assisté à beaucoup de scènes de ce genre, a fini par les trouver insupportables; une maussaderie

invincible s'empare de lui, et, après avoir critiqué intérieurement tout le monde et toute chose, il prend la résolution de se venger de cet ennui sur la personne de son ami, qui l'a entraîné à cette fête. Dès que le bal commence, Eugène se met à la recherche d'Olga ; il la fait danser, il lui fait la cour, il se fait promettre le cotillon, généralement réservé à Lensky, et la jeune fille, ne se doutant de rien, a l'imprudence de se montrer flattée de cet empressement. Malheureusement Lensky n'est pas homme à rire d'une plaisanterie pareille ; pour lui, Eugène n'est qu'un traître, Olga n'est qu'une coquette ; il part, et lorsqu'Oniéguine se met à sa recherche pour rire de ses déconvenues, il a disparu depuis longtemps.

Le lendemain, Oniéguine voit entrer chez lui un de ses voisins, Saretzky, qui lui porte un cartel « froid, formel et solennel », de la part de Lensky. Cet ami, ou plutôt cet ennemi commun, est dessiné de main de maître (VI, 4-10). De son temps, Saretzky avait été un homme à la mode, bretteur, joueur, pilier de cabaret, toujours à cheval sur le point d'honneur, toujours prêt à brouiller des amis pour un mot irréfléchi, toujours prêt à aller déjeuner avec eux lorsque, arrivés sur le terrain, un autre que lui avait su les amener à une réconciliation honnête.

Depuis longtemps déjà, Saretzky a rompu avec ces traditions ; il est devenu un campagnard rangé et un fort honnête homme ; pourtant la commission dont le charge Lensky réveille ses mauvais instincts, et le voici de nouveau partisan d'une application stricte et pédantesque du code de l'honneur. Tout autre que lui aurait éclairci le malentendu, mais entre ses mains, au contraire, l'affaire devient telle qu'aucun des deux adversaires ne peut plus reculer. Deux amis, deux voisins vont donc se rencontrer les armes à la main, pour sacrifier au plus insensé des préjugés, qui veut que notre courage moderne ait peur d'une fausse honte.

Quant on lit les réflexions si sages et si justes que Pouschkine exprime ici sur le duel (VI, 27), on ne peut s'empêcher de songer avec attendrissement à la rage funeste qui, quelques années après, le poussa dans le même chemin fatal et coupa court à une existence si féconde en riches promesses.

Avec le tact qui lui est propre, le poëte ne donne aucun caractère mélodramatique à la rencontre qu'il décrit. « La distance mesurée, les combattants marchent lentement l'un vers l'autre ; ils lèvent les armes et, au moment où Lensky semble viser, Oniéguine tire... — Hélas ! Lensky pâlit, il est frappé, l'arme tombe de sa main, tandis qu'il s'arrête en chancelant, sans prononcer une parole. Une dernière fois il porte sa main tremblante sur son cœur, qu'il sent atteint : son regard annonce la mort, non la souffrance. Un frisson glacial court dans les veines d'Eugène ; il approche, il appelle au secours, mais c'est trop tard ; le feu qui avait animé ce cœur de poëte est déjà éteint » (VI, 30, 31).

A partir de cette catastrophe, le poëme ne semble plus consacré qu'à Tatjane et à sa sœur ; Oniéguine ne reparaît qu'au dernier chant. Cette anomalie choquante s'explique et s'excuse par les chicanes de la censure russe, qui a mutilé l'œuvre de Pouschkine en plus d'un endroit. Sur neuf chants, huit seulement ont paru. Le chant qui manque, et dont nous ne possédons que quelques fragments admirables, décrivait un voyage à travers le vaste empire de la Russie, entrepris par Oniéguine à la suite de sa rencontre avec Lensky. L'absence totale du héros dans une partie notable du poëme ne saurait donc être imputée à Pouschkine.

La seconde moitié du sixième chant est une élégie ravissante, consacrée au souvenir de Lensky. Que n'aurait-il pu devenir ? un grand poëte apportant de nouvelles consolations à l'humanité ? ou bien un homme d'action dont la gloire aurait monté aux cieux ? ou bien un mortel ordinaire, bon mari, bon père, bon maître, souffrant de la goutte dès l'âge de quarante ans, et pleuré au moment de sa mort par sa famille et ses médecins ? N'importe, puisque la destinée l'a frappé par la main d'un ami ! « On voit encore sa tombe près du village, sur le bord du ruisseau qui porte son onde argentine à travers la vallée. Un couple de sapins ombrage un modeste monument ; c'est à leur abri que le laboureur se repose de l'ardeur du soleil ; c'est là que les moissonneuses viennent en riant pour remplir leurs cruches. Et lorsque le printemps reparaît, vous y voyez assis le pâtre tressant une chaussure de paille et chantant un air joyeux des pêcheurs du Volga ; puis une jeune amazone, porté par un cheval rapide des steppes, passe, s'arrête, descend, amène son cheval par la bride, relève son voile et d'un regard fugitif lit l'inscription de la pierre tumulaire ; une larme limpide jaillit de ses yeux, ensuite elle repart lentement, pleine de tristesse, car elle pense au sort mélancolique du jeune homme ». (VI, 50-52.) Mais, hélas ! cette belle compatissante, ce n'est pas Olga, c'est la première venue, quelque citadine qui passe la belle saison à la campagne. Et Olga, qu'est-elle devenue ? Sa première douleur passée, elle a vu paraître à l'horizon un bel officier de cavalerie qui lui a juré que le bonheur n'habitait que tout près d'elle. Comment résister à un raisonnement pareil ? Elle est mariée et va d'une garnison à l'autre avec « son régiment » ; — il n'y a plus rien à ajouter.

Mais Tatjane ! ce n'est pas elle qui se consolera d'une robe déchirée en en prenant une neuve. Le départ d'Oniéguine la jette dans une mélancolie incurable ; elle dépérit à vue d'œil ; on devrait la marier, disent les voisins charitables ; mais il ne se produit aucun prétendant. Une vieille amie du voisinage vient voir sa mère. « Allez donc passer un hiver à la capitale, lui dit-elle en parlant de Moscou comme le Provençal parle de Marseille. — Mais les fonds manquent ; vous savez que je ne suis pas riche. — Allons donc ! est-ce que la noblesse terrienne ne trouve pas à emprunter quand il lui faut de l'argent ? »

Au fait, on se rappelle que la cousine Aline, la princesse, est toujours là-bas ; il est temps d'aller la voir avant qu'elle disparaisse de ce monde ; on demeurera chez elle. Cette résolution prise, on n'attend plus que les premières neiges ; car, ajoute le poëte malicieusement, si la Russie manque de routes en été, la Providence se charge de lui en procurer en abondance à l'arrivée de l'hiver. Un beau matin, on part donc en plusieurs traîneaux qui portent toute la famille et une grande partie du mobilier et des provisions ; sept jours après, on est arrivé sain et sauf auprès de la vieille parente. Ce n'est qu'à regret que je passe sous silence la charmante scène où les deux amies se retrouvent et échangent leurs souvenirs, leurs confidences, leurs plans pour l'avenir.

Pour Tatjane, quel changement ! Comment se faire à cette existence resserrée dans un espace étroit ? à cette vie mondaine ? à ces fêtes et bals ? à toutes ces nouvelles amies ? Elle s'y fait pourtant et même beaucoup mieux qu'on ne pensait, car, dès qu'elle paraît dans le monde, sa dignité naturelle, sa grâce un peu sauvage, un certain je ne sais quoi

de piquant attirent les regards sur elle et bientôt elle est fort entourée. Un soir, comme elle est assise tranquillement sur une banquette, une amie d'un certain âge lui fait remarquer un gros et grave général, prince et dignitaire de l'empire, qui reste au milieu du salon à la regarder, comme fasciné par ses charmes: ce général offre une vague ressemblance avec l'ours du songe : s'appellerait-il Agathon? C'est sur ce tableau que finit le septième chant.

Le huitième chant fait reparaître Eugène, plus inquiet, plus inconstant que jamais. Depuis qu'il a tué son ami, il a voyagé sans plan et sans but, jusqu'à l'âge de vingt-six ans, et s'il revient enfin, c'est que la locomotion perpétuelle commence à lui devenir insupportable. En débarquant et sans avoir appris ce qui s'est passé pendant son absence, il entre dans un des premiers salons de Saint-Pétersbourg. Il y a déjà foule, lorsque tout à coup il s'y produit un de ces mouvements indescriptibles qui annoncent l'arrivée d'un personnage considérable ou d'une des reines du beau monde. C'est l'un et l'autre, car, suivie d'un grave général, on voit s'avancer une dame qui, sans être un type de beauté, semble née pour personnifier la distinction. Témoin de l'admiration universelle qu'elle excite, Oniéguine se fie à peine à ses yeux lorsqu'il reconnaît Tatjane. Il lui faut du temps pour se recueillir ; puis, se trouvant près du personnage qu'il a vu entrer avec elle et qui, par le plus grand des hasards, est son propre cousin, il se hasarde à l'interroger.

« Dis-moi, prince, tu connais cette dame qui en ce moment cause avec l'ambassadeur d'Espagne? — « Certes ; elle n'est pas inconnue dans le monde. Viens que je te présente; je la connais fort bien. — Qui est-ce donc? — C'est ma femme. — Tu es donc marié? — Depuis deux ans. — Avec qui? — Avec mademoiselle Larin. — Avec Tatjane! — Tu la connais donc? — Mais nous avons été voisins de campagne. — Alors viens donc; elle sera enchantée de renouveler ta connaissance. » (VIII, 17, 18.)

La présentation a lieu; la princesse montre une politesse froide et digne, comme si jamais de sa vie elle n'avait vu Eugène. Le lendemain il reçoit une invitation; il accourt; la réception est à la fois gracieuse et glaciale, et telle elle a été la première fois, telle elle restera.

Dès lors vous devinez le dénoûment. Entre Eugène et Tatjane, les rôles sont changés, et c'est du côté d'Oniéguine que se trouve l'embarras. Pour la première fois de sa vie, il éprouve une passion véritable, violente. Mais il est trop tard, et notre héros se voit accablé par la grande dame de ce même dédain humiliant qu'il avait autrefois montré à la simple et naïve jeune fille de campagne. Maintenant, ce n'est plus elle qui écrit des lettres; c'est lui; et ses lettres restent sans réponse; sa noble cousine, toujours polie, semble ignorer plus que jamais leur passé commun, si innocent qu'il fût. Sous le coup de ces impressions douloureuses, l'existence d'Oniéguine devient une longue agonie, jusqu'à ce qu'un jour, réunissant les restes de son courage, il ose reparaître chez Tatjane.

Entrant inopinément, il la trouve dans son boudoir, seule, pâle, en larmes, ses lettres à la main. « Hors de lui, Oniéguine se jette à ses genoux, en l'implorant. Tatjane frissonne, mais elle se tait, et son regard ne montre ni colère, ni étonnement. Silencieuse, elle le contemple, elle comprend toute la douleur qui parle dans ses yeux, elle est redevenue la jeune fille naïve, rêveuse, dévouée d'autrefois. Elle ne lui dit pas de se lever, elle ne lui retire pas ses mains qu'il couvre de baisers, elle écoute ses plaintes et ses prières, elle ne détourne pas sa face; mais enfin, après un long silence, elle se redresse, lui ordonne de se lever et le rappelle à ses devoirs. » (VIII, 41, 42.)

On voit que la situation est à peu près celle de l'avant-dernière scène de Werther; seulement la fin est autre.

Revenue de son émotion, Tatjane reprend et retourne le sermon qu'Eugène lui a autrefois adressé dans le parc; mais elle le fait sans intention de revanche et seulement pour lui faire comprendre sans trop de regrets que le bonheur, possible alors, est aujourd'hui irrévocablement perdu. Comme Eugène est un homme d'honneur, elle peut lui avouer qu'elle l'aime encore ; mais elle a accordé sa main à un autre dont elle saura respecter les droits.

Tatjane ayant disparu, le général se montre pour reconduire son cousin. — Vous me demanderez la suite! Il n'y a pas de suite, le poëme est fini. Chacun, dit Pouschkine, se figurera le dénoûment à son goût et à sa manière. Doit-on, à ce propos, lui reprocher d'avoir laissé son œuvre à l'état de fragment? Je ne le crois pas, et voici pourquoi.

Au point de vue moral d'abord, la conclusion est que l'homme néglige ce qu'il peut avoir et ne désire que ce qui lui échappe. Cette moralité n'est pas de la dernière fraîcheur, mais une moralité à la fois vraie et neuve est chose fort difficile à trouver. Le poëme de Pouschkine a l'avantage d'en posséder une; c'est tout ce qu'il importe de constater.

Un autre mérite est celui de la vérité et de l'originalité du caractère principal. Nous l'avons déjà dit, Oniéguine rappelle Werther et René; il tient le milieu entre Childe-Harold, don Juan et Pelham ; il s'en faut cependant que ce soit une copie. Après l'analyse que nous en avons faite, il serait inutile d'insister sur le caractère essentiellement russe du poëme, de son action, de ses personnages et surtout de son héros. La cause de l'ennui et du dégoût qu'Oniéguine éprouve n'est pas dans cet excès de civilisation que Jean-Jacques blâme avec tant d'énergie chez les nations de l'Europe occidentale ; elle est dans la situation fausse de la caste sociale à laquelle notre héros appartient, caste puissante et pourtant condamnée à l'inaction politique. Hors de Russie, Oniéguine, qui n'est pas boudeur de sa nature, arriverait à quelque chose; mais renfermé dans son pays, l'absence de toute activité sérieuse lui pèse, et son existence forcément insouciante devient pour lui une charge insupportable. De là ses airs hautains de misanthrope blasé; de là cette indifférence qui le rend aveugle pour les charmes de Tatjane et lui fait accepter le défi de son ami. Un excellent publiciste russe, mort récemment dans son exil volontaire, Alexandre Herzen, décrit fort bien cette situation privilégiée, mais précaire, de la noblesse russe, telle qu'il l'a connue sous le règne de Nicolas.

« En Russie, dit-il (*Vom anderen Ufer*, Francfort, 1850), une famille perd ses titres de noblesse lorsque deux générations consécutives n'ont pas été au service de l'État; de l'autre côté, la noblesse peut être gagnée à ce service. Il en résulte pour la noblesse moyenne une situation fort peu sûre et presque tragique, en tant qu'elle est entièrement détachée du peuple, sans avoir son centre de gravité en elle-même. C'est en elle que se dépose, à l'état latent, une

masse de forces et de passions qui peu à peu cherchent une issue et produisent quelquefois des explosions formidables. De cette classe est sorti Pouschkine, qui représente au plus haut degré la richesse et la profondeur du tempérament russe. Cette classe a fait le 14/26 décembre 1825, journée qui vit une poignée d'hommes héroïques descendre sur la place Saint-Isaac, pour jeter le gant à l'impérialisme et proférer des paroles qui retentissent encore au sein de la génération nouvelle. »

Ayant trop d'esprit et de finesse pour tremper dans les conspirations ou essayer la révolte, Oniéguine ne devient rien et ne paraît bon à rien. — Triste sort pour le héros d'un poëme épique! me direz-vous. Mais c'est pourquoi Pouschkine le châtie et le corrige. Pour que le fer puisse servir, il faut qu'il soit battu; la douleur ennoblit et fortifie; c'est ce qui arrive à Eugène. A ce point de vue, certes, le poëme n'est pas achevé; au contraire, notre héros, sorti du boudoir de Tatjane, continuera son existence et saura profiter de la leçon qu'il a reçue. Ce n'est pas lui qui ira se suicider comme Werther : Oniéguine commencera une vie nouvelle. S'il avait été donné à Pouschkine de vivre et de voir les transformations immenses que la Russie a subies de nos jours et les progrès qu'elle a faits par ses maîtres et malgré ses maîtres, il aurait été tenté de reprendre Oniéguine, de le montrer homme d'action, de lui assigner une place d'honneur parmi les régénérateurs de son pays. « Depuis la chute de Sébastpol, la vieille Russie asiatique, tartare, est morte; la jeune Russie, la Russie européenne, slave, vient de naître. » (Hepworth Dixon : *La Russie libre*, trad. en franç., par M. E. Jouvenceaux, Paris, 1873). Mais le poëte le plus hardi pouvait-il songer à un pareil avenir avant 1837, terme de la vie de Pouschkine? Toujours est-il qu'envisagé de cette manière, Oniéguine a un caractère original et national; il est d'autant plus intéressant qu'il prend de la consistance et de la dignité pendant sa carrière épique; il y gagne même un certain avantage sur les types littéraires que nous avons mis en comparaison avec lui : Réné et Werther périssent d'une mort violente; Childe-Harold s'évapore, comme le dit Byron lui-même; Oniéguine, au contraire, est fortifié et amélioré par l'épreuve à laquelle nous l'avons vu soumis.

Maintenant, nous n'avons plus qu'à nous demander en quoi la personnalité de Pouschkine se retrouve dans son héros.

De nos jours, le récit épique, en vers ou en prose, se caractérise par la tendance du poëte à se laisser deviner sous ses personnages. Êtes-vous tentés de chercher Homère ou Virgile, le Tasse ou Spenser, Voltaire ou Klopstock dans les caractères qu'ils ont dépeints? Jamais. Mais les poëtes de notre siècle aiment à se montrer derrière leurs héros, et Pouschkine suit cet exemple.

Non-seulement Oniéguine est l'interprète, quelquefois peu discret, des sentiments et des pensées, des joies et des souffrances de Pouschkine, auquel il arrive d'ailleurs assez souvent de parler directement en son propre nom; mais ils se ressemblent l'un et l'autre, à s'y méprendre, par la position et la destinée. De même que Pouschkine, Eugène est un personnage haut placé, riche et distingué, mais mécontent de lui-même et des autres; comme lui, il change souvent de résidence et cherche le bonheur partout où il n'est pas; comme lui, il va se battre en duel, avec cette différence que c'est Pouschkine qui sera atteint mortellement, à la fleur de l'âge. Il n'y a qu'une distinction à faire, c'est qu'Oniéguine n'est pas poëte comme Pouschkine. Ceci est significatif, à cause de la position exceptionnelle, aristocratique, que les écrivains russes tiennent dans leur pays.

Généralement le littérateur russe est un homme de qualité, et son empressement à le faire savoir me rappelle le mot d'un banquier, ami de Meyerbeer, qui, dans un salon, le présenta comme un compositeur célèbre, « mais qui n'en a pas besoin ». Eh bien! si l'on excepte Gogol, Kolzoff et plusieurs autres, les auteurs russes « n'en ont pas besoin » non plus; même les plus égalitaires, comme Herzen, que nous venons de citer, commencent par vous le faire comprendre fort clairement. « Nous sommes des gens du monde, dit Herzen; nous avons reçu une éducation soignée, et si nous écrivons bien, cela vient de ce que rien ne nous presse et de ce que nous n'avons jamais vécu dans un milieu vulgaire. » Pouschkine aussi insiste sur ce point dans le fragment délicieux des *Nuits égyptiennes :* « Parmi nous, il n'y a pas de poëtes de profession. Nos poëtes ne trouvent aucun avantage à être protégés par de grands personnages; ils sont des personnages eux-mêmes. » Si donc ils mettent *du noir sur du blanc*, c'est tout simplement par goût; ils font de l'art pour l'art. Ils protestent contre les exigences des éditeurs; ils récusent l'autorité de la critique, et dans le monde qu'ils fréquentent, mal venu serait-on à leur rappeler qu'ils relèvent de la publicité!

Un homme aussi essentiellement mondain qu'Oniéguine ne saurait donc professer activement le culte des Muses; nous entrevoyons qu'il a du goût pour la littérature, mais il s'en cache soigneusement devant ses égaux. C'est là un dernier trait qui marque sa nationalité et sa caste sociale.

Je n'ai qu'un mot à ajouter sur l'école que Pouschkine a laissée en Russie. Qu'il suffise de dire que tous les *nouvellistes* récents de ce pays, — et ce sont eux qui y représentent presque exclusivement sa littérature d'imagination — imitent à chaque instant les procédés et les situations que nous avons relevés dans *Eugène Oniéguine*. Le *Héros de nos jours*, de Lermoutoff, n'est autre qu'Oniéguine lui-même, transporté dans un milieu plus moderne; le Tchitchikoff des *Ames mortes*, de Gogol, offre une sorte de parodie du même personnage, placé plus bas sur l'échelle sociale; Tourguéneff fait revivre Lensky dans le cornette Kister, si bien esquissé dans les *Scènes de la vie russe;* Sollohoub reprend, dans *la Pharmacienne*, la situation de Tatjane mariée devant Eugène revenu de son voyage. Je pourrais multiplier ces exemples, mais je m'arrête, car l'originalité nationale de Pouschkine me semble surabondamment prouvée par le succès de l'école qu'il a fondée et à laquelle se rattache la génération la plus brillante des littérateurs russes.

ALEXANDRE BÜCHNER.

FACULTÉ DES LETTRES DE DOUAI

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. BOSSERT

La jeunesse de Schiller

Schiller était originaire de la petite ville de Marbach, située sur le Neckar, à cinq lieues au-dessous de Stuttgart. Son grand-père maternel était bourgmestre ; sans être riche, il était un peu plus fortuné que les autres habitants de la ville ; sa maison, sans être belle, avait un peu plus d'apparence que les maisons voisines : elle dominait la place du marché, et elle portait l'enseigne du *Lion rouge ;* car le bourgmestre tenait auberge. Le père du poëte, ayant servi comme chirurgien dans un régiment bavarois pendant la guerre de la Succession d'Autriche, s'établit à Marbach en 1748, et épousa, l'année suivante, la fille du bourgmestre ; mais bientôt, poussé par un besoin d'activité qui était dans sa nature, il reprit du service dans l'armée du Wurtemberg pendant la guerre de Sept ans. A cette époque, les guerres étaient longues, mais elles laissaient beaucoup de loisir : le chirurgien Schiller venait régulièrement prendre ses quartiers d'hiver au sein de sa famille. L'enfant qui fut un des grands poëtes de l'Allemagne naquit le 10 novembre 1759, et resta longtemps presque entièrement confié aux soins de sa mère.

Si c'est chose tendre et molle qu'une âme de poëte, surtout d'un poëte dans l'enfance, il est intéressant de connaître les premières impressions qui agirent sur elle. Il importe d'abord de savoir quelle fut la part de chacun des deux parents dans l'éducation et dans les dispositions naturelles. Gœthe pensait avoir reçu de son père « la haute stature et l'intelligence pratique », de sa mère (et c'était sans doute selon lui la meilleure part) « sa joyeuse humeur et son tempérament d'artiste ». Quant à Schiller, il était au physique et au moral le portrait vivant de sa mère : les traits bien marqués, un peu proéminents, mais sans dureté ; une expression générale de mansuétude et de noblesse, à laquelle contribuaient des yeux très-bleus et des cheveux très-blonds. Une taille élancée et un long cou qui semblait porter la tête avec fierté, corrigeaient la trop grande douceur de la physionomie par un air de hardiesse et de résolution. Mais dans toute sa manière d'être l'empreinte maternelle était visible ; on peut même dire qu'elle l'est dans sa poésie ; car Schiller est un génie essentiellement féminin, où l'imagination et la sensibilité dominent.

Les natures sensibles sont religieuses dans l'enfance, car la religion est la première influence qui agisse fortement sur l'homme. Les parents de Schiller appartenaient à cette bourgeoisie allemande qui était restée profondément religieuse en plein XVIIIe siècle. Les dimanches étaient rigoureusement consacrés à Dieu. Après le sermon, la mère conduisait son fils et sa fille, qui avait deux ans de plus, le long des coteaux qui bordent le Neckar, et, selon le témoignage de celle-ci, elle leur expliquait l'évangile du jour (1). Souvent, le soir, le père lisait devant la famille réunie des passages de la Bible ; et alors, dit encore la sœur de Schiller, en voyant le visage ému de l'enfant, on l'aurait pris pour une *tête d'ange*. Schiller resta longtemps cette tête d'ange, grâce à l'influence maternelle, qui continua d'agir sur lui, et à ce monde calme et recueilli dans lequel il fut élevé.

Le père de Schiller fut envoyé, en 1765, comme officier de recrutement, sur la frontière bavaroise, et il s'établit dans la petite ville de Lorch, connue par son ancienne abbaye, et voisine du château de Hohenstaufen, d'où était sortie une lignée d'empereurs. Le jeune Schiller commença ses études classiques sous la direction du pasteur Moser, qu'il a immortalisé dans les *Brigands*. En même temps ses idées prirent une direction de plus en plus religieuse. « Souvent, raconte sa sœur, il montait sur une chaise, et il prêchait ; il fallait lui mettre une toque sur la tête, lui passer un tablier noir en guise de robe, et surtout l'écouter, car il avait l'air très-sérieux. » Schiller, l'auteur des *Dieux de la Grèce*, songeant dans ses premières années à devenir un serviteur de l'Église, n'était pas si inconséquent qu'on pourrait le croire. Les idées de l'enfant se modifient, mais les impressions de l'enfance restent. Schiller fut toujours porté par un essor invincible vers les choses idéales, et, selon l'expression de son biographe Hoffmeister, il fut un vrai prédicateur, non dans une chaire, mais sur le vaste théâtre de l'humanité (1).

Jusque-là cependant, Schiller n'avait guère eut l'occasion de se former pour un pareil rôle ; il n'avait pas eu devant les yeux un vrai champ d'observation. C'était un bien petit monde que celui où il vivait, un monde d'artisans et de vignerons, confinés dans leurs intérêts de chaque jour, et à qui la religion ouvrait seule une échappée vers l'idéal ; et, comme encadrement naturel, un paysage gracieux, mais peu varié, excitant peu l'imagination, et la soutenant tout au plus par une suite d'impressions tranquilles et égales, vrai berceau de ce monde somnolent. La famille de Schiller vivait dans une condition modeste. Une inondation du Neckar détruisit une partie de la fortune du grand-père, qui consistait en propriétés rurales, et l'ancien bourgmestre se vit réduit à accepter un poste de gardien à l'entrée de la ville. Il est vrai que la situation du père s'améliora : il fut appelé, avec un grade supérieur à Ludwigsbourg, l'une des résidences de la cour de Wurtemberg, à peu de distance de Stuttgart ; mais la solde était irrégulièrement payée, quand les divertissements du prince troublaient les finances de l'État. Enfin, vers l'année 1770, un peu d'aisance entra dans la famille. Le père de Schiller était un esprit actif, et comme il avait du goût pour l'arboriculture, il occupa ses loisirs à créer une pépinière, qui lui réussit tellement, que le duc lui confia la direction de ses parcs et jardins. C'est dans cet emploi qu'il passa le reste de sa vie, et c'est au milieu de ses plantations que vint le trouver plus tard la renommée des succès littéraires de son fils.

---

(1) Ce témoignage a été conservé par la belle-sœur de Schiller, madame de Wolzogen (*Schiller's Leben, verfasst aus Erinnerungen der Familie, seinen eigenen Briefen und den Nachrichten seines Freundes Kœrner;* Stuttgart, 1830).

(1) Citons, une fois pour toutes, les deux ouvrages de Hoffmeister que tout historien de Schiller doit consulter : *Schiller's Leben, Geistesentwicklung und Werke im Zusammenhang ;* 5 vol., Stuttgart, 1838-42 ; et la *Vie de Schiller*, abrégée, mais où l'auteur a profité de documents nouveaux : *Schiller's Leben für den weiterem Kreis seiner Leser ;* 3e éd., 3 vol., Stuttgart, 1858 ; les deux derniers volumes ont été publiés par Viehoff.

Schiller avait dix ans ; il suivait l'*école latine* de Ludwigsbourg. Outre les langues classiques, on lui enseignait l'hébreu, car il était convenu qu'il entrerait dans la carrière ecclésiastique. Il avait pour maître un pédant froid et bourru, dont il s'est souvenu dans une pièce de vers qu'il composa vers 1775 sous ce titre : *Peinture de la vie humaine*. « L'enfant, dit-il, n'a pas encore usé sa première culotte, que déjà un pédant est derrière lui, qui l'entreprend avec rudesse et lui inscrit, hélas ! toutes les beautés de l'histoire romaine sur le dos. » Schiller fit des vers de très-bonne heure. Ses poésies de jeunesse, que lui-même négligea plus tard, ont été recueillies par ses biographes. La plus ancienne porte la date de 1768 : l'auteur avait neuf ans. Vers la vingtième année, elles deviennent assez nombreuses. La plupart sont écrites dans un style déclamatoire, et n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité. Mais les documents qui ont été conservés de la jeunesse de Schiller, soit des poésies, soit des fragments de lettres, gagnent en importance à mesure que le poëte se rend compte de sa situation, et qu'il apprend à connaître ce monde de Ludwigsbourg qui va bientôt devenir une prison pour lui (1).

Qu'était-ce que la ville de Ludwigsbourg, dont le nom est désormais attaché à l'histoire de la jeunesse de Schiller ? C'était le Versailles du duc Charles de Wurtemberg. A quelque distance de la ville s'élevait le château de la Solitude, que le duc mit plusieurs années à orner selon son goût : c'était le Trianon de Ludwigsbourg ; on y arrivait par une longue allée, droite comme les allées du parc de Versailles. Le duc Charles n'était point un homme ordinaire : il était assez instruit ; il avait de l'intelligence et de l'énergie : il ne lui manquait que l'emploi de ses facultés. Privé d'une activité sérieuse, il se consumait dans sa petite principauté. Que de souverains allemands, qui sur un grand théâtre auraient pu être des Frédéric II, se voyaient alors réduits à n'être que des Louis XV en miniature ! Le duc Charles n'avait encore rien fait qui pût attirer l'attention sur lui, lorsque la comtesse de Hohenheim, qu'il épousa plus tard, lui inspira le désir de se rendre du moins utile à ses sujets. Un orphelinat militaire avait été disposé antérieurement dans les dépendances du château : elle y fit instituer une école, où l'on admit d'abord les enfants des officiers, ensuite ceux des simples soldats, et même de quelques bourgeois notables. Le duc porta bientôt toute sa sollicitude sur cet établissement, auquel son nom est resté attaché ; mais au lieu d'attendre que la confiance publique lui amenât des élèves, il usa de son droit absolu pour les désigner lui-même, d'après les renseignements qu'il fit prendre chez les instituteurs du pays. Le jeune Schiller lui ayant été recommandé comme un élève de mérite, il le réclama. En vain le père risqua quelques observations : il fallut céder. L'école avait deux divisions, l'une pour l'art militaire, l'autre pour le droit : Schiller se décida pour la dernière, non qu'il eût du goût pour le droit, mais il se sentait encore moins de vocation pour le métier des armes. Il commença ses nouvelles études le 17 janvier 1773, et de ce jour datent les longues épreuves de sa jeunesse.

(1) Voyez les *Suppléments des Œuvres de Schiller*, publiés par Hoffmeister, en quatre volumes ; Stuttgard, 1858. Les plus importants de ces suppléments ont été compris dans la belle traduction de M. Ad. Regnier (*Œuvres de Schiller*, 8 vol., Paris, librairie Hachette, 1859.

Nous avons, sur le séjour de Schiller à l'*École de Charles*, les renseignements de plusieurs de ses condisciples et ses propres lettres. Il fit quelques progrès dans les classes préparatoires, littéraires et historiques ; mais les maîtres qui furent chargés de lui enseigner le droit doutèrent bientôt de son intelligence. La discipline le rebutait encore plus que le système des études. L'école était tenue militairement. On y faisait de grandes revues et de petites revues, où les élèves paraissaient en grand costume et en petit costume. Tout avait son heure, la prière, les leçons, la récréation, le sommeil ; et ce qui n'était pas prescrit était par là même sévèrement défendu (1). Schiller souffrait sous la contrainte, et son âme de poëte gémissait en lui. Le 12 juillet 1773, six mois après son entrée à l'école, il écrivit à son ami Moser, le fils du pasteur de Lorch :

« Ton Frédéric n'est jamais abandonné à lui-même. Il faut qu'il entende, médite et repasse les leçons prescrites. Écrire à ses amis n'est pas dans le programme. Si tu me voyais, le lexique de Kirsch à côté de moi, et devant moi la feuille qui t'est destinée, tu devinerais d'abord l'écrivain inquiet, toujours prêt à cacher la chère lettre entre deux pages de l'aride dictionnaire (2). »

Au commencement de l'année 1776, l'école reçut un nouvel accroissement : on y forma une section de médecine. En même temps toute l'institution fut transportée à Stuttgart, dans le bâtiment qui porte encore aujourd'hui le nom d'*Aca-*

(1) Selon Scharffenstein, condisciple et ami de Schiller, même la longueur de la queue qui terminait la coiffure était réglementée. — Les surveillants, dit-il, étaient des hommes exemplaires dans leur métier, surtout l'un d'eux, qui avait un tel esprit d'ordre qu'on respirait à peine en sa présence. — Au reste, ajoute-t-il, l'organisation militaire fut très-utile dans les premiers temps de l'institution, et ce *terrorisme* se relâcha beaucoup à mesure que le haut enseignement s'introduisit dans l'école.

Ce qui fit obtenir à Scharffenstein l'amitié de Schiller, ce fut sa conduite énergique vis-à-vis d'un intendant. Schiller l'en félicita même dans une ode, « qu'il regardait alors comme son chef-d'œuvre, et que plus tard il chercha vainement à retrouver ». — « Il s'était formé, continue Scharffenstein, une sorte d'association littéraire entre Schiller, Hoven, Pétersen et moi. On rêvait déjà de se faire imprimer, et chacun devait produire quelque chose. Schiller fit un drame, Hoven un roman *à la Werther*, Pétersen une tragédie larmoyante, moi-même une pièce chevaleresque. Quand nos ouvrages furent terminés, nous nous jugeâmes réciproquement, et, comme on le pense bien, le plus favorablement possible. Mais notre littérature *ne valait pas le diable*, et l'on y aurait trouvé difficilement quelque trait digne d'être conservé, sans doute parce que le tout devait produire beaucoup d'effet. Pour moi, en particulier, malgré les grands éloges que je reçus de mes camarades, je fournis une œuvre déplorable, pleine de phrases imitées de *Gœtz de Berlichingen*. En général, Gœthe était notre dieu. »

— Voyez la revue : *Morgenblatt*, année 1837, nos 56-58 : *Jugenderinnerungen eines Zœglings der hohen Karlsschule in Beziehung auf Schiller*. — Scharffenstein était d'origine française ; on le voit au style de son Mémoire. Il était né à Montbéliard. Il fut plus tard lieutenant-général dans l'armée du Wurtemberg et gouverneur de la forteresse d'Ulm.

Pétersen et Hoven nous ont renseignés également sur la jeunesse de Schiller et sur leurs relations personnelles avec lui. Le premier fut plus tard lui-même professeur à l'École de Charles ; il mourut à Stuttgart vers 1814, comme bibliothécaire de la ville : il était né à Bergzaberg en Alsace.

Hoven fut tour à tour médecin à Ludwigsbourg, à Anspach et à Nuremberg ; il enseigna pendant quelque temps la thérapeutique à l'Université de Wurzbourg. Son *Autobiographie*, avec un recueil de lettres de Schiller, fut publiée à Nuremberg en 1840, deux années après sa mort.

(2) *Schillers Briefe ;* trois parties, Berlin, 1856.

démie de Charles. Schiller choisit aussitôt la médecine, pour fuir le droit, comme il avait choisi le droit pour fuir les armes. Un cours préliminaire était consacré aux sciences philosophiques : ce fut encore une raison qui le détermina. La vie de Schiller a toujours été partagée entre la poésie et la philosophie ; il a toujours cherché à se rendre compte, par la réflexion, des principes qu'il appliquait dans ses ouvrages. Dans sa jeunesse, il se porta vers la philosophie avec d'autant plus d'ardeur, que la poésie lui était interdite. Au reste, les études philosophiques touchaient par bien des points à la poésie. On raconte que l'un des professeurs avait l'habitude de citer, à l'appui de ses théories, des exemples tirés des grands écrivains, et qu'un jour, ayant à parler de la lutte des passions contre le devoir, il lut quelques passages de l'*Othello* de Shakspeare, d'après la traduction de Wieland. La leçon finie, Schiller demanda le livre, et ne le quitta plus pendant les jours suivants. D'autres ouvrages pénétraient aussi dans l'école, malgré la sévérité du règlement. On était alors au temps de la *Littérature d'Assaut*, comme ses représentants eux-mêmes l'ont appelée (1), au temps de *Werther*, de *Gœtz de Berlichingen*, et des nombreux drames et romans formés sur ces modèles. A l'Académie de Charles, on applaudissait aux doctrines nouvelles : on croyait protester ainsi contre le dur régime que l'on subissait. Gœthe, le héros de la littérature du jour, visita l'école en 1779, lorsqu'il se rendit en Suisse avec le duc de Weimar. « Nous ne fûmes pas peu frappés, dit Pétersen, en voyant le poëte dans la beauté de sa jeunesse et dans la vigueur de son génie qui brillait dans son regard. » Si Gœthe avait su que devant lui était l'homme qui serait un jour son plus grand ami et son seul rival aux yeux des contemporains, il aurait sans doute partagé l'émotion des élèves.

Ce n'étaient pas seulement des livres qui forçaient la consigne de l'école : tout l'esprit du XVIIIe siècle y pénétrait, et trouvait un accès facile dans de jeunes têtes déjà disposées à la révolte. Les études philosophiques de Schiller furent sinon la cause, du moins l'occasion d'un changement dans ses idées religieuses; et il est probable qu'il esquissa dès lors un écrit qu'il ne publia que longtemps après, les *Lettres philosophiques* ou *Lettres de Jules à Raphaël*, confession naïve d'un jeune homme qui cherchait à s'orienter dans ses croyances (2). Schiller ne connut jamais le scepticisme, qui répugnait à sa nature; mais il rejeta les anciens dogmes, comme faisant obstacle au libre épanouissement de son âme. Un instant, il regretta les vagues idées de son enfance. « Ne secouez pas, dit-il dans une des *Lettres philosophiques*, le doux sommeil de l'enfant! Il était si heureux, avant qu'il voulût savoir d'où il venait, où il allait! La raison est une torche allumée dans une prison. » Mais il est impossible de prolonger le rêve lorsque le grand jour a lui : il arrive un moment où chaque homme est obligé d'accomplir en lui-même la révolution morale de son siècle. La crise que Schiller traversa vers sa dix-huitième année ne fut épargnée à aucun des grands écrivains allemands ses contemporains. Nous avons vu ainsi Gœthe se détacher peu à peu des influences qui avaient déterminé sa première jeunesse. Mais les natures très-sensibles mettent une sorte de brusquerie dans ces conversions : Schiller voulut s'affranchir en un jour, et nous allons voir, dans la *tête d'ange* d'autrefois, tout un système s'ébaucher confusément.

Avant que Schiller eût pensé par lui-même, Rousseau avait été son maître, Rousseau que l'on rencontre à chaque pas dans la littérature allemande du XVIIIe siècle, et dont l'influence fut peut-être plus grande encore en Allemagne qu'en France. On trouve dans les poésies de Schiller une *Ode à Rousseau*, qui porte la date de 1781, c'est-à-dire de l'année qui suivit sa sortie de l'école. Elle comprenait, dans sa première forme, quatorze strophes : Schiller n'a gardé que les deux strophes suivantes :

Monument de la honte de notre siècle,
Eternel pamphlet de ta patrie,
Tombe de Rousseau, je te salue!
Paix et repos aux débris de ta vie!
Paix et repos, tu les cherchas en vain;
Paix et repos, tu les trouvas ici!

L'ancienne blessure saignera donc toujours?
Autrefois il faisait nuit, et les sages mouraient :
Maintenant il fait jour, et le sage meurt.
Socrate périt par la main des sophistes :
Rousseau souffre et meurt par des chrétiens,
Rousseau qui avec des chrétiens voulait faire des hommes (1).

Être un homme dans le plus large sens du mot, vivre et agir par toutes ses facultés, telle sera désormais l'ambition de Schiller. Il ne veut plus dépendre d'autrui, il veut être lui-même son maître et son guide. « Avec un petit nombre d'éléments, dit-il dans les *Lettres philosophiques*, Dieu forma une multitude de créatures : de même, avec le petit nombre de vérités qui sont accessibles à l'homme, on peut faire mille combinaisons. » Il voulut avoir sa combinaison à lui. Ailleurs il exprime la même pensée par une image : « La lumière du soleil, dit-il, se reflète diversement dans la goutte de rosée et dans la vaste mer; mais malheur à la flaque d'eau terne et immobile, qui ne reçoit aucun rayon, et qui n'en réfléchit aucun! » Que chacun soit donc, à sa manière, un reflet de la divinité : ce fut sa conclusion; ou, comme il le dit à la dernière page, que chacun soit un créateur dans sa sphère! Telle fut la première philosophie de Schiller, encore vague et peu arrêtée dans les détails, mais pleine d'une ardeur généreuse, et où se trahissait le besoin d'indépendance qui venait de s'emparer de lui à la veille de son entrée dans le monde.

En même temps que son esprit s'éveille, un changement se remarque dans toute sa personne. Jusque-là craintif et réservé, se courbant sous la discipline et souffrant en silence, tout à coup il se redresse. Il y a plus d'assurance dans sa conduite, et, s'il faut en croire le témoignage de ses amis, plus d'aisance dans sa démarche. Que se passe-t-il en lui? C'est le génie qui se révèle, de concert avec la jeunesse. Plusieurs fois, avec l'un ou l'autre de ses condisciples, il médite des projets de fuite; puis il se résigne de nouveau, sachant

(1) *Sturm-und-Drang*. Voyez *Gœthe, ses précurseurs et ses contemporains*, X.

(2) Les *Lettres philosophiques* parurent d'abord dans la *Thalie*, en 1786, à l'exception de la dernière, qui fut publiée en 1789, dans la même Revue, avec la signature K. Cette signature fait penser à Kœrner, dans la maison duquel Schiller demeura longtemps à Dresde. Il est probable que Schiller, au temps où les *Lettres philosophiques* reçurent leur forme définitive, identifiait dans son esprit ses deux personnages de Raphaël et de Jules avec son ami Kœrner et avec lui-même. Peut-être aussi Kœrner avait-il eu une part dans la rédaction de la dernière lettre.

(1) Voyez les *Suppléments* de Hoffmeister, 1er vol. L'ode a été traduite en entier par M. Regnier (*Œuvres de Schiller*, I).

que bientôt les portes de sa prison s'ouvriront d'elles-mêmes. Souvent il s'échappe dans les rues de la ville ou dans les bois environnants, pour voir un coin de ce monde que, dit-il, il ne connaissait encore que par les livres. Il commence aussi à entrevoir son avenir, et comme souvent ce que l'on espère passionne encore plus que ce qu'on possède, il s'exalte dans cette perspective. « Ne te figure pas, écrit-il au jeune Moser (le 20 septembre 1775), que je me laisse emprisonner par la routine, absurde à mon avis, quelque vénérable qu'elle paraisse à mes surveillants. Le simple aspect de l'esclavage repousse l'homme libre : comment supporterait-il donc les chaînes qu'on essaye de forger pour lui? O Charles, nous portons dans notre cœur un tout autre monde que celui qui existe. Ce que nous connaissons, c'est l'idéal, et non la réalité. Ma conscience se révolte parfois, lorsque je m'attire une punition, étant convaincu que je fais bien. La lecture de quelques écrits de Voltaire m'a causé encore hier beaucoup de désagrément. »

Nous portons dans notre cœur un tout autre monde que celui qui existe : c'est là le mot de toute la vie de Schiller et de toutes ses œuvres. C'est le mot de don Carlos qui rêve une humanité parfaite, de Jeanne d'Arc qui a des visions du ciel, de Guillaume Tell qui invoque la justice de Dieu contre les oppresseurs de sa patrie. C'est le mot de tous les esprits généreux; c'est le mot de la jeunesse, dont Schiller a toujours été le poëte favori. Il faudrait plaindre l'homme qui, à dix-huit ans, n'aurait pas porté dans son cœur un monde plus beau que celui qui existe.

LE ROMAN ANGLAIS CONTEMPORAIN

George Eliot

Avec les trois grands romanciers dont nous avons récemment repassé les titres à la reconnaissance de leur pays et au souvenir de la postérité (1), la veine humoristique de l'Angleterre semble être, ainsi que nous le disions, momentanément épuisée. Cependant il reste encore à ce fécond pays, sinon de véritables humoristes, du moins des romanciers fort remarquables, et parmi eux la femme distinguée connue dans le monde littéraire sous le nom de George Eliot tient certainement le premier rang. Il n'est donc pas sans intérêt d'examiner ce que devient aujourd'hui sous sa plume cette riche tradition du roman, si intimement liée à la tradition historique de chaque peuple, et dans laquelle se reflètent fidèlement en Angleterre, depuis Henry Fielding qui l'a commencée (car nous ne voulons point remonter jusqu'à ses confuses origines), l'esprit religieux, l'esprit de famille et l'esprit de foyer. Les Anglais tiennent en haute estime ces trois grandes choses, et leur langue même donne au mot *domestic* un sens plus tendre et plus étendu que la nôtre. La qualité de *domestic man* est la meilleure recommandation que l'on puisse faire valoir auprès d'une jeune fille en Angleterre en faveur de l'époux qu'on lui propose ; et tandis que chez nous, peuple tourmenté par d'immenses besoins, par d'infinis pressentiments, le roman s'est attaché à peindre les passions et les orages de la vie, les situations exceptionnelles ou les caractères qui personnifient nos rêves et nos aspirations sociales, chez nos voisins il s'est complu presque uniquement à reproduire les calmes existences paisiblement assises sur des principes religieux et politiques plus définis et plus permanents.

Il y a donc nécessairement des différences caractéristiques essentielles entre les deux illustres romanciers féminins qui ont pris le pseudonyme de George des deux côtés du détroit. Plus leur talent est profond et vaste, plus leur divergence s'accuse. George Sand est le poëte de la révolte, George Eliot celui du triomphe ; l'un attaque l'ordre social avec grandeur, mais avec amertume ; l'autre le peint avec complaisance et avec amour : « La constante protestation et le désespoir politique de la société française, — disait à ce sujet, il y a quelques jours, la *Quarterly Review*, — a pénétré, teint et détrempé toute la littérature d'imagination en France, et l'état des esprits s'est reflété surtout dans les ouvrages importants de la jeunesse de George Sand. Ses héros et ses héroïnes sont des rebelles ; ils luttent contre les entraves sociales qui les enserrent ; ils brisent les barrières qui s'interposent entre eux et les objets de leurs désirs, non pas comme des coupables, mais (et l'auteur entend qu'on le comprenne ainsi) comme des incarnations d'idées maîtresses, de passions toutes-puissantes et légitimes qui doivent prévaloir et qui prévaudront. Les murs et les rocs contre lesquels ils viennent frapper ne seront pas debout longtemps, car ce sont les ruines gothiques de siècles évanouis. »

Une semblable voie était naturellement interdite à George Eliot. Aussitôt après Shelley, après Byron, le Titan révolté, le poëte non de l'Angleterre seule mais aussi du XIXe siècle, la poésie et la littérature anglaises étaient rentrées dans le lit paisible que le génie d'un peuple heureux et riche, fier de ses lois et de sa religion, leur avait creusé depuis longtemps. De nos jours, quelques très-jeunes poëtes ont bien, de l'autre côté de la Manche, reflété dans leurs vers le sentiment des agitations continentales ; le travail souterrain qui s'attaque aux fondements de la société anglaise comme de toute autre société a bien fait passer quelquefois dans leurs chants comme un souffle étranger ; mais leurs ouvrages sont restés à l'état de curiosités exotiques, d'imitations plus ou moins heureuses, et n'ont pu jusqu'ici se faire accepter comme des produits naturels de l'esprit anglais. Même du vivant de Byron, la muse placide de l'Angleterre avait repris ou gardé ses droits, et si Wordsworth a dû, ainsi que nous l'apprennent ses biographes, quelque chose de son amour pour la nature et de sa foi en la simplicité primitive de l'art au goût qu'avaient fait prévaloir un moment Jean-Jacques Rousseau et la Révolution française, il puisa plus encore ces premiers éléments de son génie dans le sol de sa patrie et dans la solitude champêtre où avant lui tant d'autres poëtes avaient trouvé la source intarissable des pures inspirations. Les prairies et les lacs de l'Angleterre l'avaient fait chantre de la nature et de la vie rurale bien avant les exemples et les théories.

Ce goût naturel des Anglais pour la poésie des champs et du foyer domine le roman de telle sorte que, sorti des peintures du *high life*, qui sont passées de mode aujourd'hui, et des grands types de caractères comme en ont créé Dickens, Bulwer et Thackeray, aucun romancier de quelque valeur

(1) *Revue politique et littéraire* du 3 mai 1873.

n'aurait le pouvoir de s'y soustraire. George Eliot a vêtu cette robe nationale aussitôt qu'elle est descendue dans l'arène, et son originalité consiste précisément à allier dans ses ouvrages la peinture des vieilles mœurs, des habitudes rurales, des affections de famille, de toute cette *homely life* pour laquelle il manque un mot à notre langue, avec des opinions philosophiques et scientifiques qui sont, nous ne dirons pas la négation de ces douces choses, car toute vraie philosophie se fait honneur de les respecter, mais qui tendent involontairement à les détruire en ébranlant la base sur laquelle elle reposent. George Eliot, — et c'est là, faut-il dire le côté fort ou faible de son talent? — appartient à l'école positiviste d'Angleterre, à cette école qui a commencé obscurément avec un jeune maître de classes au sein même de l'évangélisme d'Oxford, a passé à Londres avec ce même jeune maître devenu médecin pendant la semaine, professeur le dimanche, et qui, contenant plutôt une méthode qu'une doctrine, n'a pu éclater dans sa gloire qu'avec des savants tels que M. Darwin. George Eliot est fille de Charles Darwin, petite-fille d'Auguste Comte, c'est un écrivain du XIXe siècle, formé par une large éducation, une vaste sympathie pour tous les hommes, ayant des connaissances universelles incomplètes sans doute, mais précises, et malgré cela, ou plutôt avec cela, c'est surtout un écrivain anglais dans toute la force du mot. Elle écrit sa langue avec perfection et avec amour, et détournant les yeux des grandes villes, de ces foyers de douleur, de vice et de vertu où Dickens a vu bouillonner la vie moderne, elle les reporte avec tendresse sur les frais vallons où coulent les petites rivières, « fertiles en truites argentées », et sur les blancs cottages qui se présentent à l'imagination de tout Anglais quand il prononce avec un accent passionné le mot sacré de *Old England*. « Certes il est intéressant de voir, dit encore à ce sujet la *Quarterly Review*, à une époque tourmentée comme la nôtre, quand le sphinx social dévore tout gouvernement qui ne parvient pas à comprendre son insoluble problème; quand les races latine et teutonique sont debout l'une contre l'autre; qu'à Rome pape et roi se regardent dans un implacable antagonisme; qu'en France la démocratie prend toutes les formes, et qu'à Paris on brûle et rebâtit les palais; quand le siége de l'empire germanique est transporté à Berlin, et que la vieille Église catholique semble près de fixer son siége à Cologne; quand le sol de l'Angleterre enfin participe à ce tremblement de terre général de l'Europe; il est intéressant de voir, disons-nous, un écrivain comme George Eliot, à qui rien n'échappe et dont le clair regard embrasse la scène du monde, rester fidèle à la tradition historique et littéraire de son pays et nous montrer par la peinture de la vie anglaise telle qu'elle est encore et telle qu'elle a été, la continuité qui règne dans l'évolution de notre caractère religieux et social. Elle joue ainsi, par rapport à la seconde moitié du XIXe siècle, le rôle vraiment patriotique et national qu'a joué Walter Scott par rapport à la première moitié. Quand Burke s'écriait : L'âge de la chevalerie n'est plus! Quand en effet, dans un grand pays voisin, qui était alors la scène du monde, Église et monarchie, foi et enthousiasme avaient disparu, les vieilles gloires de l'Angleterre renaissaient sous la plume du puissant maître du roman historique(et ses lecteurs, c'est-à-dire son pays tout entier, vivaient encore par la pensée au milieu des combats où musulmans et chrétiens, Anglais et Normands, Tudors et Stuarts, Saxons et Celtes, préludaient, dans des luttes héroïques, aux destinées futures de l'Europe. Après Chaucer et Shakespeare, aucun écrivain n'a plus fait que Walter Scott pour nourrir le patriotisme et l'esprit national de la Grande-Bretagne, et c'est un honneur pour George Eliot que d'avoir suivi sa trace, malgré qu'elle n'ait pu le faire sans se trouver enveloppée dans l'ombre que projette le géant. »

L'œuvre récente de George Eliot : *Middlemarsh*, marque un progrès nouveau dans son talent, vu du côté philosophique et didactique; sa vue est plus claire et son dessein plus accusé que jamais; mais avant que de rendre compte de cet ouvrage, citons d'abord ceux qui l'ont précédé. Sa première œuvre importante (les *Scènes de la vie cléricale* avaient été déjà publiées dans un journal) est *Adam Bede*. *The Mill on the Floss* (le Moulin sur la Floss) et *Silas Marner* suivirent de près. Puis parurent des poëmes, car l'auteur n'est pas moins poëte que romancier; ensuite vint *Romola*, *Felix Holt* et finalement *Middlemarsh*, qui, paru depuis quelques jours à peine, est déjà parvenu à une deuxième édition populaire. Dans *Adam Bede*, toute la délicatesse et toute la force de son talent apparurent dès le premier jour et sa réputation fut instantanément faite. A cette époque, le voile du pseudonyme n'était pas encore déchiré; peu de gens voulurent croire que cette œuvre vigoureuse fût sortie de la plume d'une femme. Aujourd'hui encore bien des personnes la regardent comme son chef-d'œuvre; opinion qui ne peut s'expliquer que par le souvenir et la force de la première impression reçue, car *Silas Marner*, par exemple, est un ouvrage plus parfait, plus travaillé. La scène d'*Adam Bede* se passe en pleine ferme anglaise, et même ce titre : *The Hall Farm*, le Manoir de la Ferme, eût été plus exact, plus expressif et mieux choisi. Le roman du *Moulin sur la Floss* est un modèle du genre pastoral. Il y a dans cette œuvre une simplicité qui remet en mémoire la tragédie classique. Le sujet en est pris dans des temps déjà éloignés. Le pouvoir fatal de la nature extérieure sur le sort et la carrière d'une famille comme d'un peuple, est figuré par la rivière sur les bords de laquelle nous voyons jouer la petite Maggie, tandis que le cœur de sa mère s'emplit d'un pressentiment sinistre; cette même rivière, elle la suivra plus tard au bras de Stephen à l'heure de la tentation, et aux côtés de Tom, son frère, au jour de la douleur et de la mort! La rivière « en colère depuis qu'elle a changé de maître et qu'un étranger s'est établi dans le moulin », est comme douée d'une âme et joue dans le récit le rôle du chœur grec, qui fait entendre sa voix et ses avertissements traditionnels aux moments solennels de l'histoire. Le paysage qui l'entoure est un de ceux que George Eliot a réussi à graver le plus profondément dans le souvenir de ses lecteurs. La ville de Saint-Ogg's, par exemple, avec sa légende des rois de la mer aux longs cheveux qui remontent la rivière et regardent le gras pays d'un air avide et féroce; avec son saint patron, Ogg, fils de Beorl, et son peuple grossier, avide d'argent, mais fier et chatouilleux sur l'honneur, gouverné depuis des siècles par la loi non écrite de la famille et de la tribu, et dont chaque maison a sa chronique faite d'histoires de vengeances et de représailles, est peut-être la plus mystérieuse et poétique peinture qui ait été faite de l'influence prolongée du paganisme scandinave sur les mœurs de la Grande-Bretagne. Les personnages sont chrétiens, car ils ont la Bible dans leurs chaumières; mais à les entendre parler, on sent que les idées

grossières des hommes primitifs du Nord ne sont pas encore effacées. Master Tulliver, le père de Maggie, a dans les veines du sang de Thor; c'est un pur Danois, et s'il eût vécu quelques siècles plus tôt, il ne fût pas resté meunier paisible de Dorlcote, mais son fils et lui eussent descendu la rivière et pris la haute mer, pleins de l'esprit de combats, d'aventures et de conquêtes. Jusqu'à sa dernière heure, l'amour primitif de la vengeance, élevé à la hauteur d'une vertu dans le temps où la justice n'avait pas d'autre sanction que la force et où, en l'absence d'organisation sociale, chaque chef de famille était justicier, conserve tous ses droits sur son âme. Nous le voyons, après une nuit d'agonie, ses deux enfants près de lui :

« L'aube blanchissait et, à sa lueur délicate, ils purent voir la sombre colère qui se peignait encore sur son visage et dans ses yeux qu'on eût pu croire éteints. Il les tourna enfin vers Tom et dit : — J'ai eu mon tour; je l'ai battu et j'ai bien fait! Je n'ai jamais rien fait contre l'honneur. — Mais, mon père, mon cher père, dit Maggie dans une inexprimable anxiété, vous lui pardonnez? vous pardonnez à tout le monde maintenant? — Non, ma fille, dit-il sans la regarder, je ne lui pardonne pas... Qu'a le pardon à faire ici?... Je ne peux pas aimer un coquin..... Sa voix devenait plus faible, mais il voulait parler encore et remuait ses lèvres avec effort; enfin les mots parvinrent à sortir : — Est-ce que Dieu aime les coquins?... Des mots sans suite se succédaient... — Oui, si l'on avait laissé le monde comme Dieu l'avait fait, on saurait s'il pardonne aux coquins; mais il y a maintenant pour toutes choses des mots déraisonnables et qu'on ne comprend point... Se tournant vers son fils : — Donne-moi la main, mon garçon! C'est une grande chose pour un homme quand il peut être fier d'avoir un bon fils... J'ai eu ce bonheur... tu seras bon pour elle, mon garçon! j'ai été bon pour ma sœur... Embrasse-moi, Maggie. — Prends la Bible, Tom, et ce que je vais dire, écris-le dans la Bible. — Oh quoi? Mon père, s'écria Maggie en tombant à genoux pâle et tremblante, c'est mal de maudire et de souhaiter malheur! — Je vous dis, moi, que c'est bien, répondit dûrement son père. Ce qui est mal, c'est que les coquins prospèrent! Ce serait l'œuvre du diable... Faites ce que je vous dis, Tom. Écrivez! — Qu'est-ce qu'il faut que j'écrive, mon père? dit Tom avec une sombre soumission. — Écrivez comme quoi Edward Tulliver, votre père, a pris du service sous John Wakem, parce que je voulais consoler votre mère de ses peines et mourir à la place où j'étais né et où mon père était né... Mettez cela avec les mots qu'il faut, vous savez... et ensuite écrivez que je ne pardonne pas à Wakem et mettez comme quoi, si je vis, je le servirai comme il le mérite et que je souhaite qu'il lui arrive malheur. — Il y eut un silence de mort pendant que la plume de Tom courait sur le papier. — Maintenant, que j'entende ce que vous avez écrit. — Tom lut lentement à haute voix. — Bien! maintenant écrivez... Écrivez comme quoi vous vous souviendrez de ce que Wakem a fait à votre père et comme quoi vous le lui ferez sentir à lui et à tous les siens si Dieu vous prête vie; et signez de votre nom : Thomas Tulliver. — Oh! non! père, cher père, dit Maggie épouvantée, vous ne ferez pas écrire à Tom cela! — Chut! Maggie, dit Tom, je l'écrirai! »

Il est certes impossible d'oublier cette forte et simple scène. La description qui se trouve dans le même ouvrage de la vallée des Red Deeps, « plongée dans la gloire d'un soleil couchant de juin, rouge de roses épanouies et où l'on n'entend que le bourdonnement des insectes semblable à des milliers de petites clochettes suspendues au vêtement du silence », ne laisse pas une impression moins durable. Les peintures de la vie rurale et des mœurs rurales par George Eliot s'associent dans la mémoire des lecteurs à ces souvenirs du village et du petit bourg de province, qui, malgré les grands courants de vie nationale qu'emportent les villes, sont encore heureusement le fond sur lequel reposent la pensée, l'amour et l'imagination des peuples. Chacun porte avec soi la vision intérieure du petit coin de terre où il est né, et ce coin, grâce à Dieu, est, pour le plus grand nombre, ombragé de quelques rameaux.

Nous ne parlerons point ici de *Romola*, parce qu'il appartient à un tout autre ordre d'idées que *Middlemarsh*. C'est presque une œuvre d'érudition, et le sujet amène parfois de fâcheuses réminiscences de *Corinne*. Mais c'est un chef-d'œuvre en son genre. Le réveil de l'idée grecque et latine à Florence à la fin du xve siècle; la renaissance du goût, des lettres et des manières helléniques sous Laurent de Médicis, et le retour à la vertu des premiers âges du christianisme sous le grand dominicain Savonarole; le mélange des mœurs chrétiennes avec les mœurs païennes, de la Grèce et de la France avec l'Italie, du scepticisme avec la crédulité, de la science qui s'élargit avec le désespoir qui s'accroît; tous ces contrastes, qui se produisent entre les hommes et qui se trouvent aussi dans chaque âme, donnaient au romancier philosophe et poëte une occasion favorable de peindre sur une vaste toile le noble combat de l'humanité dans ses épreuves et dans ses triomphes. Quoique l'entreprise fût grande, elle n'était point au-dessus de l'art savant de George Eliot; mais bien qu'elle s'en soit acquittée avec succès, elle n'est point là sur le terrain le plus favorable à son talent. Un romancier perd toujours plus qu'il ne gagne à sortir de son pays : aux Italiens, l'Italie; à George Eliot, la vieille Angleterre.

Middlemarsh, petit bourg de la Grande-Bretagne, offre un fond de toile frais et calme où se reposent plus volontiers les yeux et la pensée. La donnée philosophique du *Moulin sur la Floss* y est reprise, mais transportée dans un autre temps et traitée plus fortement encore. Le style de l'auteur n'a jamais été si soigné, nous oserions dire si recherché, et sa manière semble avoir atteint dans cet ouvrage l'apogée de sa perfection. Qualités et défauts ont plus de relief que jamais, et il est évident que George Eliot s'est mise là tout entière. Aussi l'occasion est-elle, pour l'étudier, particulièrement favorable. Là encore nous voyons symbolisées les fatalités naturelles dans les fatalités nationales et celles-ci représentées par l'histoire d'une famille. La douce et mystique Maggie Tulliver a figuré la race normande et danoise, conquérante du sol, ainsi que les mœurs paisibles d'une suite d'ancêtres pasteurs et laboureurs. La fière et forte Dorothée Brooke est l'héritière directe de la *Country gentry* qui forme dans tous les pays riches une des meilleures assises de l'État, mais qui a pris en Angleterre, après les Stuarts, une importance considérable : cette classe heureuse et prospère, qui confine à toutes les classes, et jouit des bénéfices d'une éducation libérale sans être soumise aux misères de l'oisiveté. On aperçoit dans l'arrière-plan, parmi les aïeux de Dorothée, un gentilhomme puritain qui a servi sous Cromwell, mais a fait en sorte de sortir des troubles civils propriétaire

d'une bonne terre et d'un joli manoir. Dans l'héroïne de Middlemarsh, nous sentons le reflet de quelque Dorothée Brooke à cornette blanche des temps de la grande rébellion, et il n'est pas jusqu'à son oncle, le vieux garçon Cadwallader, qui ne nous remette en mémoire l'entêtement proverbial et en même temps les contradictions caractéristiques des Têtes rondes.

Le portrait de Dorothée cadre bien avec son robuste berceau, et le sang de cette bourgeoisie rurale qui a fondé sur les champs de bataille la grandeur politique et commerciale de l'Angleterre doit couler à l'aise dans le beau corps de la jeune fille au profil aquilin, au port fier, aux belles mains dégantées ; « de ces mains qui expriment la largeur d'allures, la force et la simplicité ; non des mains petites, délicates et maigres, mais des mains longues, pleines, fortes, des mains maternelles ». Dès son enfance, elle a le goût du cheval et le dégoût des choses frivoles et vaines. Plus tard, elle a l'horreur naturelle, l'horreur inconsciente du conventionalisme, et lui demander d'être plus circonspecte « serait souffler sur le cristal qui réfléchit la lumière ». Ce caractère sert naturellement de repoussoir à toute la société de Middlemarsh, et la destinée solitaire et douloureuse de Dorothée n'est que le développement logique de sa noble spontanéité. A tout moment « elle boit de grandes doses de mépris » et chaque fois se relève plus vaillante pour le bien, plus dévouée aux autres, plus oublieuse d'elle-même. Elle éprouve la fatalité, commune à ces natures, d'une union mal assortie. On la voit, devenue mistress Casaubon, prodiguer à un squelette desséché, un mari que la maladie a réduit à l'état de fantôme hostile aux vivants, les trésors de tendresse qu'elle a besoin de répandre. Il y a une scène qui laisse trace dans la mémoire. M. Casaubon a donné rendez-vous à son médecin dans une allée de son parc ; il marche solitaire, sombre, amer, irrité contre les hommes et contre la vie, ruminant sur les ennuis de son ménage, dévoré par une vague jalousie et par une aversion contre sa femme dont il ne comprend point la cause. Le docteur s'approche, et après quelques mots échangés, Casaubon le congédie brusquement. Dorothée, qui épiait la fin de l'entrevue, s'avance à son tour. Avec quelle ardeur de dévouement, avec quelle joie, elle lui sacrifierait sa vie ! Tout ce qu'il désire, elle est prête à le faire ! Veut-il changer de climat, de pays, de manière de vivre ? Tout ce qui pourra mettre un sourire sur ses lèvres, ramener la flamme à ses joues, éclairer un moment son front, ne lui paraîtra ni difficile, ni pénible ! Mais son regard est froid et il ne veut point lui laisser mettre son bras sous le sien ! Ils marchent côte à côte, dans un mortel silence, jusqu'au seuil de leur maison où ils se séparent dans un état de muette division, irrémédiable et non déguisée. La salle de l'antique manoir s'ouvre pour recevoir le pauvre malade qui s'assied au milieu de ses livres négligés, tandis que la jeune femme monte dans le vieux boudoir en tapisseries pâles et fanées que caresse le soleil couchant, pour aller sangloter à son aise au milieu des souvenirs de son enfance, devant ses portraits de famille, sur sa vie désolée, elle qui eût voulu se vouer au culte d'un héros, vivre dans la communion d'une grande âme, et qui, pour ses rêves perdus, n'a que la maussade présence d'un spectre à érudition stérile, sans chair ni sang, sans cœur ni âme, sans une étincelle d'amour pour elle, ni de bienveillance pour les autres, et qui n'a qu'une passion : la jalousie, si toutefois le sentiment d'un sombre malaise entretenu par l'égoïsme peut s'appeler une passion !

Le médecin que nous venons d'apercevoir à côté de son malade est un premier rôle, et l'auteur a l'intention visible d'en faire l'incarnation de plusieurs choses. Le docteur Lydgate est un homme de science et de conscience ; surtout un homme d'études et de recherches, qui fait de la médecine un sacerdoce et non un métier. Ennemi de la routine, cet oreiller commode de l'égoïsme et de la paresse, il s'est fait sur le trop petit théâtre de Middlemarsh et des campagnes environnantes le pionnier d'une méthode nouvelle. Malgré des habitudes frugales, il est arrivé pourtant à des embarras pécuniaires et l'on sait dans le pays que le banquier Bulstrod a des billets en portefeuille contre lui. A ce moment, un de ses plus riches malades, logé dans sa maison, meurt, et Lydgate soupçonne que ses prescriptions n'ont pas été suivies. La calomnie s'empare de cette coïncidence. L'hôte avait chez lui beaucoup d'argent et l'on n'en a trouvé que peu ! — Mon mari dit, — observe mistress Sprague, la femme d'un confrère, — que les Lydgate devraient aller vivre quelque part à l'étranger. — La rumeur grossit de telle sorte que les meilleurs amis de Lydgate ne savent plus que dire, sont ébranlés et lâchent pied. Le vicaire de la paroisse lui-même, un homme intelligent pourtant, répond à ceux qui l'interrogent : « Les caractères ne sont pas taillés dans le marbre et aucun n'est inaltérable ; ils sont quelque chose de vivant, de changeant par conséquent, et ils sont sujets à des maladies comme le corps. » Le beau-père de Lydgate n'a pas une seule consolation à lui offrir, et sa femme Rosamonde, qui fait contraste tout le long de l'histoire avec Dorothée, et qui trouve « que le scandale est ce qu'il y a de pire dans le crime », prend en dédain l'époux dont la considération est perdue. Il n'y a que ceux qui vivent habituellement dans les hauteurs sereines de l'intelligence qui puissent comprendre le dégoût et l'ennui que leur donnent ces misères quand elles viennent à flétrir leur vie. Leur modestie intérieure, leur bienveillance pour les hommes, les portent d'abord à douter d'eux-mêmes avant que d'accuser les autres. Rien n'est plus noble et plus touchant que le sévère examen de conscience que fait Lydgate. Il s'interroge et s'interroge encore, non sur ses intentions dont il est sûr, mais sur sa conduite. Hélas ! son malade est mort ! N'y a-t-il pas eu de sa faute ? Cette mort est inexplicable à ses yeux ! Enfin, il se rend ce témoignage : Y a-t-il un médecin dans Middlemarsh qui douterait de lui comme je doute de moi ? L'amitié de Dorothée vient moralement à son secours, et ces deux éprouvés s'entr'aident mutuellement. Ils sont amis, non pas amants, car s'ils étaient amants, en dépit des obstacles ils seraient peut-être heureux, et le bonheur n'est de ce monde ni dans la réalité ni dans la fiction.

Il est inutile de rendre plus longuement compte d'un livre qui, malgré son vif et rapide succès en Angleterre, ne possède après tout que la valeur d'un bon roman. Ce que nous y cherchons, c'est une étude du talent de George Eliot, puisque après les romanciers de premier ordre que l'Angleterre a perdus, elle représente dignement aujourd'hui la littérature d'imagination dans ce pays. Nous disons dignement, non pas seulement parce que le talent de Georges Eliot est un talent distingué, mais parce que, après le réalisme, le caractère le plus marqué de ce talent est une grande dignité dans la pensée et dans le langage. Cependant toute qualité emporte son défaut, et quand nous remarquions tout à l'heure

que le style était soigné jusqu'à la recherche, nous entendions donner à cette observation un sens plutôt critique qu'élogieux. Quand on parle d'un écrivain aussi erudit, lettré, savant et travailleur que George Eliot, on a le devoir d'être circonspect dans son blâme ; cependant, n'est-il pas trop travailleur, trop savant, trop lettré, trop érudit ? Est-ce bien le style du roman, — genre populaire, espèce de loupe grossissante destinée à montrer un peu toutes choses, mais à les montrer plus clairement au vulgaire qu'il ne les pourrait voir à l'œil nu, — que ce style, helas ! oserions-nous dire quelquefois prétentieux, fait pour changer une lecture facile et légère en un pénible labeur ? *Middlemarsh*, comme avant lui *Felix Holt*, contient sous la trame apparente un tissu caché d'énigmes, et le lecteur qui veut comprendre, non l'intrigue qui couvre la surface, mais le sens du récit, non le *libretto*, mais l'harmonie, doit s'arrêter souvent pour réfléchir sur les passages où l'auteur a condensé de longues méditations dans une phrase et de longues pages dans quelques lignes. Doit-on trouver, dans des livres faits pour charmer les loisirs des gens instruits et pour ouvrir l'esprit aux ignorants, des phrases aussi inintelligibles que celle-ci, — encore l'éclaircissons-nous en la traduisant, car elle forme dans l'original une broussaille inextricable : « Ces sortes d'inspirations, Lydgate les regardait comme vulgaires, comparées aux révélations que l'imagination apporte d'actions subtiles qui échappent au microscope, mais qui proviennent, à travers les ténèbres extérieures, d'une longue traînée de lumière interne, suprême produit de notre énergie mentale qui pourrait baigner jusqu'aux atomes éthérés eux-mêmes, dans des espaces idéalement illuminés » (*Middlemarsh*, tome II, page 295). Et le passage, que nous allons citer, ne serait-il pas mieux à sa place dans un essai sur la physiologie que dans un ouvrage d'imagination ?

« Ce grand savant français (Bichat) conçut le premier la pensée que les corps vivants, considérés en eux-mêmes et non dans leurs fonctions, ne sont pas des assemblages d'organes, constitués pour ainsi dire fédéralement ; mais qu'ils doivent être envisagés comme des tissus primordiaux dont sont formés les divers organes, de même que les diverses parties d'une maison sont formées de la pierre, du bois et du fer, de la brique, du zinc et autres matériaux qui, dans des proportions variées, concourent à sa construction totale. Il est impossible, on le voit, d'apprécier les altérations qu'a subies la maison sans savoir de quels matériaux elle est faite, et la conception de Bichat, avec ses études détaillées des tissus et du mode de vitalité qui leur est propre, a nécessairement agi sur la science médicale comme l'éclairage au gaz sur les rues éclairées par des lampes fumeuses, illuminant les coins obscurs, découvrant, entre la composition intégrante des organes et leur état fonctionnel, des rapports jusqu'alors incompris, et pouvant permettre de ramener à des formules précises l'action chimique des médicaments » (*Middlemarsh*, tome II, page 263). C'est, nous le voulons bien, un médecin qui parle ; mais il devrait parler dans une chaire et non pas dans un roman.

Avant de publier ses propres ouvrages, George Eliot avait donné des traductions anglaises de *la Vie du Christ*, de Strauss, et de l'*Essence du Christianisme*, de Feuerbach. De plus, on peut assurer, sans avoir besoin de preuves, qu'elle était parfaitement familière avec les œuvres scientifiques de M. Darwin et les œuvres philosophiques d'Auguste Comte, et singulièrement dominée par leurs idées. Trop d'études, trop de lecture, trop de germanisme surtout, ont pu gêner son originalité ; mais ce qui comprime chez elle le vol pur et léger du romancier, c'est le poids de la pensée, substituée à la vigueur du sentiment. L'émotion déchirante des personnages de Dickens, l'ironie mordante de Thackeray et l'observation fine de Bulwer, sont toujours prêtes à céder chez elle la place aux froides sentences du philosophe. L'archevêque Whately, abordant un jour, dans un recueil périodique anglais, ce sujet, si étranger à l'objet habituel de ses travaux, observait que toute intention directe d'enseigner la morale et tout effort non déguisé pour communiquer la science allait droit contre le but du roman, qui est avant tout de délasser et de plaire. Cette vérité a trouvé chez le brillant écrivain qui nous occupe une application juste et sévère. George Eliot appelle quelque part ses travaux : « Mes occupations de romancier », mot qui sonne aussi mal à l'oreille que sonnerait celui-ci : Mon métier de poëte. Oui, elle ne fait pas du roman un métier, mais elle en fait un travail et n'y trouve un délassement ni pour elle ni pour les autres.

Son lourd fardeau de science acquise pèse moins sur ses poëmes que sur ses ouvrages en prose. La poésie peut tout oser, s'il est vrai, comme l'a dit Victor Hugo, que « la poésie est ce qu'il y a d'intime dans tout ». L'auteur a donné quatre ouvrages en vers importants : *Jubal*, *Armgart*, *Agatha* et la *Bohémienne d'Espagne*, dans lesquels il déploie sans péril toutes ses richesses philosophiques. Ses connaissances étendues en tous genres servent à élever et à fortifier la pensée, qui, dans un poëme, peut montrer hardiment sa hauteur et sa force ; mais, dans les simples récits de la vie réelle, nous croyons qu'elle a tort de ne pas oublier plus souvent qu'elle sait par cœur Strauss et Darwin. D'ailleurs, et c'est ici le lieu de le dire, n'y a-t-il pas incompatibilité naturelle entre les dons de l'homme de science et les dons de l'homme de lettres ? Une femme fort instruite et encore plus savante, nourrie aussi des idées de M. Darwin, nous disait un jour que la science finirait par tuer la littérature. Cette orgueilleuse et paradoxale prédiction nous fit sourire ; mais elle aurait vraiment raison s'il était au pouvoir d'une doctrine scientifique ou philosophique quelconque d'anéantir l'âme humaine. Dans tous les cas, nous croyons que c'est un inconvénient d'introduire dans des ouvrages d'esprit des vues trop positives et trop exactes sur le fond matériel des choses, de mêler la science à l'imagination, et l'illustre exemple de Gœthe ne détruit pas notre opinion. La philosophie la plus universelle, c'est-à-dire la philosophie qui a fait jusqu'ici le fond de l'existence humaine, et qui répond aux besoins de toutes les âmes, a seule sa place naturellement marquée dans des œuvres de ce genre, et nous en donnerons pour preuve que la lecture de George Eliot, malgré la hauteur de son intelligence, la grandeur de son âme et la solidité de son talent, nous laisse tristes et inconsolés. La mort, cette espérance commune aux vivants, hante sans cesse son esprit comme elle hantait celui de Feuerbach ; mais elle n'y voit qu'une loi brutale, et la résignation que l'auteur possède et qu'il nous propose ne tient lieu, ni à lui ni à nous, de consolations et de promesses. Beaucoup de personnages semblent n'avoir d'autre rôle à remplir, dans les romans de George Eliot, que de mourir sur la scène, et c'est toujours la mort, qui nous donne toutes les leçons. George Eliot, dans ses romans, serait le digne romancier des philosophes et des savants, si savants et philosophes formaient le public ordinaire du romancier.

Mais l'objet général et commun des œuvres d'imagination n'est pas, croyons-nous, parfaitement atteint dans ses ouvrages. Sa morale est pure et irréprochable; elle condamne également la licence et la lassitude: elle conseille la soumission aux lois de la nature faute de pouvoir donner l'espérance, et se réjouit devant le champ du travail quoiqu'elle n'aperçoive pas le lieu du repos; mais la base en est vague ou absente, et, pour parler à peu près comme elle : « cette morale est le produit d'une énergie interne, particulière aux grandes âmes, et qui pourrait illuminer jusqu'aux atomes éthérés eux-mêmes dans les espaces infinis. » Ce n'est point là le pain quotidien des hommes ni des lecteurs ordinaires. Heureux le romancier qui fait, comme Dickens, « fleurir les steppes de la vie » et rayonner un nimbe lumineux autour de ses morts ! Celui-là a véritablement atteint le but, car il nous a rendus plus heureux et meilleurs; c'est là une marque du vrai, en littérature comme en toutes choses, qui n'est pas à dédaigner.

Léo Quesnel.

CAUSERIE LITTERAIRE

Un nouveau journal hebdomadaire a paru, *la Réaction*. En apercevant ce titre dans les kiosques, je me suis précipité sur la feuille qui l'arborait courageusement, car je me sens des entraînements de cœur pour les écrivains généreux qui n'hésitent pas à ranger leur plume du côté des plus forts. Eh bien, non! cette feuille se calomnie en prenant ce nom, car elle est purement littéraire. Le titre n'est qu'un trompe-l'œil ou un tire-l'œil, comme les boniments des marchands d'habits confectionnés ou soi-disant tels : *Enfin nous avons fait faillite!* En voyant le mot *Réaction*, on s'arrête et l'on achète. Le débit a été considérable à Versailles.

Loin d'être un journal politique, ce journal se déclare l'ennemi de toute politique. La France n'est que trop envahie, absorbée, attristée, assombrie par ce genre de préoccupations. Il y a quelques années, on s'entretenait en souriant des arts, de la poésie, de la littérature, de la pièce d'hier et de celle de demain; aujourd'hui on discute en grinçant des dents, les yeux irrités et les poings crispés, sur la constitutionnalité ou l'inconstitutionnalité des projets de lois déposés. France aimable et légère, reprends donc ta pose nonchalante et abandonnée, tu es faite pour les amusements délicats de l'esprit, pour les ris, les jeux et les grâces! Crois-nous, laisse le souci de la chose publique à tes excellents délégués, qui ne demandent qu'à faire tes affaires et le plus longtemps possible! Telle est la thèse du nouveau journal, telle est la réaction qu'il veut opérer. Il n'y réussira pas sans doute. La France a trop chèrement appris combien il en coûte de se désintéresser de ses propres affaires; après s'être endormie d'un sommeil de vingt années elle a eu un trop cruel et trop terrible réveil.

Mais voyons par quelles séductions le nouveau journal espère retenir la France en dehors de la politique, car encore faut-il l'occuper à quelque chose et l'occuper agréablement. M. Jean de Vert espère-t-il que ses fantaisies humoristiques seront pour l'activité intellectuelle du pays un aliment suffisant? Ce sont jeux un peu trop innocents peut-être. Qu'est-ce qu'un bibliomane, demande-t-il? Réponse : un homme qui aime les bibelots. Et il ajoute : « *Nota bene* pour la province : ceci est un *à peu près*. » Permettez, Monsieur Jean de Vert; si vous êtes si amer pour la province, elle ne vous suivra pas et ainsi ne renoncera point à la politique. Elle allait peut-être oublier les questions sérieuses pour se donner tout entière à vos aimables *à peu près;* elle allait avec vous sacrifier aux Grâces, et voilà que vous la renvoyez d'un geste dédaigneux. Indigne de me comprendre, dites-vous! Elle s'éloigne alors à regret. Et si maintenant elle s'occupe de ses préfets, de ses maires, de ses députés, tant pis, tant pis; ce sera votre faute. Voyons, franchement, n'est-il pas impolitique au premier chef de convier la France à jouer avec vous au corbillon; puis, quand elle arrive tout affriandée, de lui répondre : tarte à la crème! Le journal de M. Comerson, *le Tintamarre*, ne commettrait pas de ces fautes-là. — Il est vrai que l'auteur ne pense pas qu'on prenne au sérieux ses malices, il les appelle modestement *flèches en papier*. Je n'aurais pas osé le dire. Mais passons du plaisant au sévère.

L'article de fond est une sortie contre l'Académie; une *sortie torrentielle*, car tous les arguments sans distinction, les malades et les infirmes tout comme les autres, sont lancés contre la docte compagnie. M. Denis Guibert déclare que l'Académie se meurt, qu'elle est en partie dans un état de décomposition avancée depuis que les avocats s'y sont mis. Pour mieux dire, c'est elle qui s'est mis des avocats. Elle se suicide donc, ce qui est à la mode, et se suicide en détail et lentement. *La Réaction* prédit à quelques heures près le décès définitif et procède par avance à ce qu'elle appelle l'*enterrement civil*. Elle proclame sur la fosse béante que l'Académie avait perdu le respect d'elle-même et qu'il est fort bien fait qu'elle ait fini par succomber « à une indigestion d'avocats ». J'appellerais plutôt cela un enterrement incivil. Si l'Académie veut échapper à cette oraison funèbre et même revenir à la santé, qu'elle suive le traitement indiqué par M. Guibert. L'ordonnance est formelle : éviter toute émotion et toute préoccupation politique; écarter tout avocat; se garder même autant que possible des écrivains, appeler à soi les gens de qualité et les *hommes de caractère*, enfin nommer M. Beulé. Tout cela ne se concilie pas très-bien; mais il ne faut pas s'attendre à une logique serrée dans un système qui pose en principe que Louis XIV, qui ne savait pas l'orthographe, eût dû être élu académicien, et que pour entrer à l'Académie « le génie littéraire et le talent d'écrire ne sont pas nécessaires ». Il faut de même ne pas s'étonner quand après avoir demandé que la compagnie se recrute surtout parmi les gens de qualité, les hommes de bon ton, de goûts délicats et de mœurs distinguées, on l'accuse de n'avoir pas admis Balzac, Dumas et Baudelaire, et cela en ajoutant qu'à la porte du palais Mazarin Dumas se dépravait et Baudelaire se grisait! Encore une fois, tout cela n'est pas d'une logique accablante. Pour les trois fauteuils vacants, *la Réaction* propose M. Philarète Chasles, M. Jules Lacroix, et, en insistant plus encore, M. Beulé. Il paraît que les gens de qualité font défaut, car ce sont là trois noms roturiers. L'Académie satisfera-t-elle la *Réaction?* Nous saurons cela en novembre. Mais que *la Réaction* y prenne garde! Elle qui ne veut à l'Académie ni orateurs ni hommes politiques, ne se prépare-t-elle pas des regrets? Car enfin qui peut savoir? Si d'ici là M. Beulé allait devenir un orateur politique!

M. de Grisy a publié une intéressante étude sur Addison (1). Addison est selon lui un attique. On pourrait discuter. Le nom d'attique éveille immédiatement en nous des idées de grâce délicate et discrète, de souplesse, de finesse, d'allure légère; on songe au vol de l'abeille qui se pose de fleur en fleur sans en courber aucune. Il me semble au contraire qu'Addison a la démarche noble et grave alors même qu'il croit voltiger. Il rit plutôt qu'il ne sourit. Il n'effleure pas, il frappe; il ne touche pas du bout du doigt, il renverse à terre de son poing fermé l'ennemi qu'il combat; si agiles que soient ses manœuvres, on reconnaît l'habitude de la boxe nationale. Je dirais plutôt de lui que c'est un modéré. M. de Grisy montre très-bien comment il a joué le rôle de conciliateur, comment il s'est tenu à distance égale du puritanisme des Têtes rondes et de la licence grossière de la cour, comment il a entrepris de réconcilier l'esprit avec la vertu, l'austérité avec l'élégance. Sans être un attique, il a été l'honnête homme tel qu'on le concevait en France au XVIIe siècle. Cette modération et cette sagesse pratique qui fuit tous les excès se retrouvent dans ce qu'il a écrit et sur la politique et sur la philosophie et sur la théologie même. Comme moraliste, il a eu cet avantage d'être mêlé aux hommes et aux affaires; il a composé ses sermons, — car ce sont des sermons d'un homme du monde, — à propos de ce qu'il avait vu ou entendu, et non dans l'ombre du cabinet loin de la réalité. Aussi n'a-t-il jamais rêvé un idéal irréalisable. De ses contemporains il a voulu faire des honnêtes gens, non des anges ou des héros. Il ne leur a demandé que des vertus praticables, et encore en insistant surtout sur ce qu'il y a en elles d'aimable et d'utile. Invoquant moins la notion abstraite et lointaine du devoir absolu que le profit immédiat et supputable, il était plus assuré de se faire entendre. Une telle morale manque d'élévation, mais elle prend plus fortement les esprits. On aimerait à voir quelquefois s'étendre l'horizon; mais dans ce sentier étroit où le moraliste nous enferme, il devient moins facile de lui échapper. Que répondre à quelqu'un qui établit rigoureusement le compte du vice et de la vertu et vous force à constater que la balance se solde pour la vertu par un fort excédant de recette? Impossible de se soustraire à l'éloquence des chiffres. S'il s'élève un instant au-dessus de terre, s'il ouvre une percée sur le ciel, c'est pour calculer encore les chances du vice et de la vertu dans la vie future. Nos actions sont notées et cotées là-haut tout comme ici-bas, et nous avons au ciel un compte ouvert. C'est ainsi que telle méditation sur la mort, dans un cimetière, devant le fossoyeur qui accomplit sa triste besogne, commence avec la mélancolie d'Hamlet et se termine avec la précision de Barême. M. de Grisy me semble n'avoir pas assez insisté sur ce terre à terre du calcul à outrance; peut-être a-t-il craint de diminuer Addison. Son travail n'en est pas moins fort instructif. Si je lui faisais un reproche, ce serait de n'écrire pas d'un style assez naturel et assez uni. Il met trop d'intentions, trop de sous-entendus, il veut exprimer trop de nuances; et ce style trop travaillé impose quelquefois un certain travail au lecteur qui veut se rendre compte de tout. La netteté, a dit Vauvenargues, est le vernis des maîtres. M. de Grisy veut mettre trop de mots dans une phrase et trop de choses dans un mot. En vieillissant on devient économe.

(1) *Joseph Addison ou un Attique en Angleterre*, par A. de Grisy. — Paris, Ch. Delagrave et Cie.

Rien de plus remarquable au contraire comme précision élégante et nette que l'introduction écrite par M. Francisque Sarcey pour le *Gil Blas* de M. Jouaust (1). Il n'est pas un des traits de la figure plutôt avenante que distinguée de Le Sage qui ne nous apparaisse avec le relief et dans le degré de lumière qui lui conviennent. La part de l'éloge et celle du blâme sont exactement mesurées. M. Sarcey estime à son juste prix la morale très-accommodante du héros et du livre. Gil Blas a pris bien doucement les hommes comme ils sont et ne s'est pas préoccupé de les améliorer; il lui suffisait de se tirer de leurs mains à peu près sain et sauf. Il sourit de ce qui indignerait de plus scrupuleux, car il sent qu'après tout il n'a pas le droit d'être bien sévère. D'ailleurs il n'a pas besoin d'air pur, et respire aisément dans une atmosphère viciée. M. Sarcey fait à ce sujet les réserves nécessaires, mais sans rien exagérer comme il est arrivé à de certains critiques qui ont une vertu déclamante. Il suffit en effet de marquer que le sens du noble et du grand, de même que la sensibilité, ont fait défaut à Le Sage. C'est un sceptique et un railleur de beaucoup d'esprit, rien de plus. Ainsi s'explique la fatigue qu'on ressent bien vite à lire cette satire insouciante. L'œuvre, toute souriante qu'elle est, semble bientôt aride et triste.

M. Sarcey a bien délicatement marqué le cachet particulier de l'esprit de Le Sage, qui n'a ni la vivacité étincelante de Voltaire, ni cet air de grand monde qui distingue Hamilton. « C'est, ajoute-t-il, quelque chose de rentré et pour ainsi dire de sournois. Il semble qu'il trouve le trait en courant, le lance sans prévenir et continue son chemin sans se douter de la blessure qu'il a faite. Cela est aisé et perfide à la fois. » Et il explique ainsi comment la représentation des comédies de Le Sage est aujourd'hui froide et morne. « Le théâtre veut de l'éclat dans le mot et un dialogue toujours en dehors. Ces façons discrètes et indirectes de lancer le mot ne conviennent pas à la scène. On n'en rit qu'après, par réflexion ». Tel n'était pas l'avis de Sainte-Beuve que charmait au contraire cette légèreté de touche dans le comique. Les traits qui échappent lui semblaient plus plaisants que les traits qui sont lancés. Rien de plus agréable, en effet, dans la comédie légère et la comédie d'intrigue, où nous ne demandons pas à pénétrer bien avant dans le cœur humain. Dans la comédie de caractères il nous faut davantage. Puis Sainte-Beuve parlait du théâtre en homme qui lit et d'un œil pénétrant; M. Sarcey en parle en spectateur qui se mêle au public et sait par expérience qu'au théâtre il faut frapper fort. Il me semble qu'il est dans le vrai.

Cette introduction ajoute une très-grande valeur à la belle édition de M. Jouaust.

Le Théâtre-Français a le droit de prendre son bien où il le trouve. Il a donc enlevé à l'Odéon le *Testament de César Girodot* trois fois centenaire déjà sur la rive gauche. L'excellente comédie de MM. Belot et Villetard va fournir sur la rive droite une nouvelle carrière et très-brillante. Le succès a été vif le premier soir; il ne l'a pas été moins depuis. C'est un rire général. L'affreuse chose que de nous faire rire ainsi des misères, des hontes, des abominations et des désolations de la nature humaine! Ils remuent la vase des bas-fonds du cœur de l'homme et nous rions! ils font monter de ce cloaque des

(1) Le Sage, *Gil Blas* avec une introduction par M. Francisque Sarcey. — Paris, Jouaust.

vapeurs nauséabondes, des globules fétides qui crèvent à la surface avec un bruit sinistre, et nous rions ! O les implacables ! Nous voudrions nous indigner, non, il faut rire ! Et en effet, c'est là précisément l'essence de la comédie, la gaieté sur un fond triste. Aussi trouvé-je qu'on fait tort à cette œuvre quand on dit qu'elle est de l'école de Picard. Un peu sans doute par la bonhomie apparente et une certaine allure bourgeoise ; mais combien l'observation est plus profonde ! Où trouverez-vous dans Picard une seule figure dessinée comme celle de l'envieux et de sa femme ? Quel couple ! l'un, l'envie nerveuse, quinteuse, remuante, irritée, exaspérée, incapable de se contenir, débordant, éclatant et se trahissant sans cesse ; l'autre, l'envie sournoise, cauteleuse, onctueuse, en dedans, féline, perfide et baveuse. Comme ils s'entendent, comme ils se complètent l'un l'autre ! Le comique naît précisément du contraste. Il naît aussi des circonstances heureusement combinées. Le vase de fiel rempli jusqu'aux bords se trouve tellement secoué par des émotions violentes qu'il faut bien que le venin jaillisse du cœur de l'un, se répande du cœur de l'autre. Et ils souffrent tellement tous deux, leurs colères, leurs désespoirs sont si profonds que cette douleur est une sorte d'expiation qui nous apaise. Notre indignation se tempère d'un peu de pitié : ils cessent d'être odieux pour devenir ridicules.

Ce rôle de l'envieux avait été créé par Kime à l'Odéon avec beaucoup d'éclat. C'est encore Kime qui l'a repris l'autre soir. Il y a obtenu du succès, bien que son jeu se soit alourdi et amorti. Un tel rôle porte l'artiste qui n'a pas grand effort à faire. Il faut prendre garde pourtant : c'est une figure de comédie dont il importe de ne pas faire une caricature. La vivacité nerveuse, l'éclat et le mordant de la voix sont des qualités qui s'altèrent avec les années ; il ne faut pas chercher à les remplacer par l'exagération des gestes et certains effets vulgaires qui conviennent mieux à la farce qu'à la comédie. Mademoiselle Picard avait créé le rôle de l'envieuse avec un talent bien remarquable, mademoiselle Jouassain n'est pas moins excellente sans être la même. Elle a donné au personnage une allure moins saccadée : elle est plus onctueuse, plus papelarde, plus confite. Le contraste entre les deux envieux n'en est que plus nettement accusé, et quand cette voix doucereuse devient à un instant sifflante et aiguë, quand ce regard demi-voilé laisse échapper un éclair de haine, l'effet est irrésistible. Mademoiselle Jouassain n'a pas repris ce rôle, elle l'a créé.

MM. Meilhac et Halévy viennent d'obtenir un très-brillant et très-bruyant succès sur la même scène avec l'*Été de la Saint-Martin*. Ce sont des gens d'immensément d'esprit qui ont toutes sortes d'esprit. Ils ont eu d'abord celui de ne pas s'endimancher et de ne pas se guinder dans un frac noir et une cravate blanche parce qu'ils abordaient le Théâtre-Français. Nous avons reconnu leur allure dégagée et leur air bon enfant, qui n'est nullement un air commun. Ils ont eu ensuite celui de ne pas s'exposer à traiter un sujet nouveau. Colin d'Harleville et son vieux célibataire leur offraient une situation qui avait déjà réussi, ils l'ont prise et accommodée au goût du jour, Dieu sait avec quel agrément, quelle finesse de détails ! Enfin, ils ont eu celui de confier le rôle du vieux célibataire à Thiron qui y a été merveilleux. Dans quelles circonstances un neveu marié malgré son oncle est réconcilié par sa femme même avec cet oncle, je ne vous le raconterai pas et je vous renvoie à Colin d'Harleville. Cette réconciliation est d'ailleurs tout à fait indifférente au public et aux auteurs. Il faut bien un cadre : celui-là ou un autre, peu importe. Ce qui importe, c'est de rajeunir une donnée, si vieille qu'elle soit. L'élément nouveau ici, quel sera-t-il ? Ce sera le trouble jeté un instant par un frais visage dans un cœur qui se croyait assuré contre toute impression de ce genre ; ce sera chez ce cœur une velléité de reprendre du service après avoir liquidé sa pension de retraite ; ce sera un petit feu bien pâle qui réchauffe sans brûler ; ce sera, en un mot, l'été de la Saint-Martin. Voilà des motifs de réconciliation auxquels n'avait pas songé Colin d'Harleville. Il fallait une grande délicatesse d'exécution, une légèreté de main incomparable pour sauver ce qu'il y a de scabreux dans le rajeunissement du vieux célibataire. Songez d'ailleurs que c'est un oncle, un second père, et que la réconciliation doit amener la vie en commun des trois personnages. Les auteurs ont accumulé comme à plaisir les difficultés pour en triompher. Ils ont joué avec le feu sans jamais se brûler. Ils ont indiqué ce qu'il eût été imprudent de marquer nettement. Je n'ose pas dire que c'est un chef-d'œuvre, mais c'est un tour de force ; je n'ose pas dire que c'est du grand art, mais c'est un art raffiné, délicat, distingué, charmant, c'est une merveille dans ce qu'on appelle l'*article de Paris*. J'ai peur aussi que le transport en province ne lui soit nuisible. Cela demande à être joué comme on l'a joué à la Comédie-Française.

L'Odéon a donné trois jours avant de fermer ses portes un petit acte en vers qui s'appelle *le Vertige*. Le vertige, c'est la *crise* qu'aime à peindre Octave Feuillet. Naturellement, la pauvre âme troublée est sauvée à temps comme dans l'*Acrobate*. Seulement, ce n'est pas cette fois par le mari, c'est par le père. Une autre fois, ce sera par le grand-papa ; une autre fois, par un oncle à la mode de Bretagne : il y a encore bien des planches de salut pour les femmes qui ont le vertige et nous reverrons plus d'une fois ces petites scènes de famille. Et Roméo, direz-vous, se laisse convaincre par le père de Juliette ? Mais il en est donc déjà à l'été de la Saint-Martin ? Non, mais le père le menace de tuer Juliette s'il continue à rôder sous le balcon. Cela suffit, et ainsi finit la comédie. Pour mieux dire, elle ne finit pas, car nous sommes médiocrement rassurés. Le mois prochain, la semaine prochaine, Juliette n'aura peut-être plus auprès d'elle le sabre de son père, et alors !!! Il est vrai que le père essaye de nous rassurer en nous annonçant que le mari, qui était absent, revient ; il revient, donc elle est sauvée ! — Pas si concluant encore, ce me semble. Feydeau nous a présenté certain mari qui ne s'absentait jamais et tenait fort à ses jetons de présence, et sa femme n'était pas sauvée pour cela, ni lui non plus. Mais enfin puisque M. Porto-Riche nous garantit que tout ira bien dans le ménage qu'il a raccommodé, croyons-le sans tant discuter.

MAXIME GAUCHER.

CHRONIQUE

LA RÉUNION DES OFFICIERS

Au nombre des associations que les derniers événements ont fait surgir en France, il en est une qui a pris des développements considérables en moins de deux ans et qui a déjà produit d'excellents résultats ; nous voulons parler de la réu-

nion libre des officiers, dont le siège est au n° 37 de la rue Bellechasse. Il n'existait auparavant aucune association de ce genre, à moins qu'on ne veuille parler des anciennes conférences du ministère de la guerre, conférences qui ne présentaient d'ailleurs aucun des caractères d'une institution facultative et spontanée.

Les réunions libres d'officiers existaient depuis longtemps en Russie; elles se constituèrent en Autriche au lendemain de Sadowa, en France elles s'organisèrent au mois d'octobre 1871. Le premier groupe des officiers français qui se proposèrent de convier leurs collègues à mettre en commun leurs études et leurs efforts, commença par publier un bulletin autographié. Bientôt, grâce à l'accession d'un plus grand nombre de membres, ce bulletin put être imprimé. On ne tarda pas à procéder à la publication de différentes études militaires. Aujourd'hui, la Réunion, indépendamment de son bulletin, publie tous les dimanches le petit *Bulletin du Soldat* et a édité une centaine de brochures et de livres. Elle vient de faire paraître en outre un *Annuaire* rempli de documents précieux, parmi lesquels on trouve la loi sur le recrutement, des études sur l'organisation de l'armée allemande, sur les forces de l'armée anglaise, sur la constitution militaire des empires de Russie et d'Austro-Hongrie, sur celle des royaumes d'Italie et de Suède, des notices sur les armées belge, danoise, espagnole et suisse, enfin des indications statistiques sur les forces militaires des autres États.

La Réunion des officiers admet dans son sein, sur une simple demande, tous les officiers de l'armée de terre et de mer et tous les employés assimilés, soit en activité, soit en retraite. Elle n'exige de présentation que pour les officiers démissionnaires. Le nombre de ses membres s'élève actuellement à près de dix-sept cents.

Elle a pour but, ainsi que l'énoncent ses statuts :

1° De développer l'étude des questions militaires et d'en vulgariser l'application;

2° De produire et de publier le plus grand nombre possible de mémoires, de traductions, de notices historiques et techniques;

3° De favoriser les relations mutuelles des officiers;

4° De contribuer, en ce qui dépendra d'elle, à la création de bibliothèques et de cercles militaires dans toutes les garnisons;

5° D'établir des relations entre les différents centres;

6° De faire et d'encourager les entretiens militaires;

7° En un mot de favoriser le développement de l'étude et de l'activité parmi les officiers sous toutes les formes et par tous les moyens possibles.

En retour de la cotisation annuelle de 15 fr. à laquelle ils sont assujettis, tous les membres reçoivent le bulletin hebdomadaire de la Réunion. Ce bulletin a pris pour type les dispositions matérielles de notre *Revue* : il comprend des notices, des mémoires et des traductions nombreuses des meilleurs articles militaires de l'étranger.

La bibliothèque, qui est ouverte à tous les membres de dix heures du matin à dix heures du soir, compte environ six mille volumes et une centaine de journaux parmi lesquels figurent : le *Journal officiel*, les *Débats*, le *Temps*, la *République française*, le *Bien public*, le *Constitutionnel*, le *XIXe siècle*, l'*Événement*, la *France*, la *Liberté*, le *Soir*, l'*Union*, la *Revue des deux mondes*, la *Revue politique et littéraire*, la *Revue scientifique*, la *Revue britannique*, le *Bulletin de la Société de géographie*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, etc., presque toutes les publications militaires de France et un grand nombre de publications militaires de tous les pays de l'étranger.

Deux fois par semaine, dans la soirée, les membres sont appelés à prendre part à des entretiens sur un sujet déterminé à l'avance. Deux fois par semaine aussi, ils peuvent assister à des cours d'allemand.

Les sujets sur lesquels les membres sont admis à fournir des mémoires sont aussi variés que possible. Nous voyons, d'après un tableau récapitulatif publié à cet effet, que les questions les plus élevées comme les plus humbles sont soumises à la discussion pourvu qu'on les traite au point de vue spécial de l'art militaire : la politique, l'économie politique, la linguistique, l'histoire, la géographie, la géodésie, les études de tout genre, les devoirs de l'armée sous les différentes formes de gouvernement, ceux du commandement, ceux du service, toutes les questions d'organisation, d'éducation disciplinaire, etc.

Au nombre des *desiderata* que formule à ce sujet le bureau de la Réunion, il faut mentionner des études descriptives sur nos grands établissements maritimes et militaires, arsenaux, fonderies, grandes manutentions, hôpitaux, manufactures d'armes, poudreries, etc. Le bureau de la Réunion voudrait aussi que dans les différentes garnisons les officiers se donnassent des rendez-vous sur le terrain pour étudier sur place l'histoire d'une opération militaire ou d'une bataille. Nous manquons également d'un *Manuel du sous-officier* et d'un *Manuel de l'officier*; sous ce rapport, nous sommes en retard sur les autres nations.

Parmi les publications qui figurent actuellement dans le catalogue de la Société, nous trouvons plusieurs traductions d'ouvrages allemands qu'on ne saurait trop signaler à l'attention publique, ce sont :

Le mode d'attaque de l'infanterie prussienne dans la campagne de 1870-71.

L'Étude sur la défense de l'Allemagne occidentale et en particulier de l'Alsace-Lorraine.

La bataille de Spickeren envisagée au point de vue stratégique.

L'exploitation des chemins de fer français par les armées allemandes.

Les manœuvres de la garde prussienne en 1872.

La physionomie du combat d'infanterie pendant la guerre de 1871-72.

En parcourant la liste des membres de la Réunion, nous trouvons une association de noms qui atteste de l'impartialité du bureau et de l'universalité des opinions. Il y a là un fait que nous avons été heureux d'indiquer dans la collection des journaux servis aux lecteurs. C'est ainsi qu'à la suite des noms du maréchal de Mac-Mahon et du général de Cissey, nous trouvons ceux du duc d'Aumale, du prince de Joinville, des généraux Chanzy et Billot, des amiraux Pothuau et Krantz, des généraux Ladmirault et du Barail.

En somme, la constitution de la Réunion, les principaux objets de ses études, son indépendance de toutes les attaches politiques, la diversité des membres qui lui ont apporté leurs adhésions, en font une société dont le principal caractère est le patriotisme. C'est par là surtout qu'elle mérite d'être signalée à l'attention publique, et c'est pour ce motif que nous avons cru devoir lui consacrer une mention spéciale.

Il nous reste à formuler un double vœu : le premier, que des cercles inspirés du même esprit et des mêmes errements se forment dans les principales garnisons, dans les ports militaires et dans les chefs-lieux de nos colonies, en faisant de la réunion de Paris le centre de leurs travaux; — le second, que la Réunion des officiers s'unisse d'une manière plus étroite et plus intime aux sociétés savantes qui poursuivent avec non moins d'ardeur et de zèle la restauration de notre patrie : la Société de géographie, la Société de législation comparée, l'Association pour l'avancement des sciences, l'École libre des sciences politiques, etc. Il est bon, en effet, que tout ce qu'il y a d'intelligent, de vivace et de spontané dans nos jeunes générations soit en communion d'idées, d'aspirations et d'efforts.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIERE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 2 12 JANVIER 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

L'arrivée et le séjour du shah à Paris ont fait trêve pour quelques jours à la politique. Tout a été dit sur l'éclat incomparable de ces fêtes dans ce pays si prompt à ressusciter du sein de ses ruines et toujours prêt à étonner et à charmer l'Europe au lendemain des désastres les plus inouïs, et alors qu'il semblerait s'être épuisé pour payer sa rançon. On ne pouvait fermer son cœur à une impression mélancolique en voyant cette grande cité si belle et si parée sous les derniers feux d'un soleil d'été, au moment où elle accueillait l'hôte illustre et étrange qui vient y chercher l'expression la plus brillante de la civilisation occidentale. Le souvenir de ses affreux malheurs, de ses souffrances si noblement supportées, de son délire criminel de deux mois, tout ce passé si récent qui a égalé les châtiments aux fautes revivait comme un saisissant contraste à ces splendeurs retrouvées. L'attitude de la population était pleine de dignité ; elle accueillait avec un instinct sympathique ce roi venu du fond de l'Orient comme un vivant témoignage du rapprochement prodigieux qui s'effectue entre les races, mais elle était silencieuse devant les puissants du jour. C'est qu'une pensée la poursuivait, à Paris comme à Versailles, au milieu des féeries de la galerie des glaces et du parc illuminé : c'était celle du grand citoyen renvoyé à sa noble retraite par un acte d'ingratitude inqualifiable, à la veille du jour où le fruit de son immense et infatigable dévouement allait être recueilli. Les fêtes actuelles, qui nous font toucher du doigt la prospérité de la France concordant avec l'évacuation des troupes allemandes, sont en réalité les fêtes de la libération du territoire, parce qu'elles ne sont possibles que grâce au succès des efforts poursuivis pour l'obtenir. M. Thiers a beau être absent de ces pompes ; son nom est sur toutes les lèvres et dans tous les cœurs, du moins partout où ne dominent pas l'ingratitude, l'intrigue et l'ambition cupide. Il n'y a pas jusqu'au redoublement des insultes qui lui sont prodiguées par la presse de l'ordre moral qui ne révèle à quel point sa pensée est présente aux esprits et trouble ses ennemis. L'histoire, plus juste qu'eux, mettra en lumière sa vraie et simple grandeur relevée encore par sa chute imméritée, qui donne à son œuvre patriotique ce je ne sais quoi d'achevé que le succès, lui tout seul, n'eût jamais produit.

Nous sommes en mesure, après six semaines du nouveau régime, d'apprécier tout ce que nous avons perdu. On pouvait faire bien des reproches au gouvernement de M. Thiers, regretter plusieurs de ses idées favorites et surtout blâmer le manque de décision de sa politique après le Message, qui était en réalité la lettre de change de l'opinion publique sur l'Assemblée nationale, et dont il fallait sans délai réclamer le payement intégral en demandant à la majorité du 30 novembre tout ce qu'on pouvait exiger d'elle, si l'on ne laissait pas à l'esprit d'intrigue le temps de la dissoudre. Tout cela est vrai, pourvu qu'on n'oublie pas que M. Thiers a beaucoup sacrifié à cette haute mission de conciliation qu'il définissait avec tant d'éloquence dans son dernier discours. Il ne voulait pas d'une politique de parti, et la politique de combat ne se relèvera jamais du coup qu'il lui a porté, le premier jour où elle osa lever la tête avec son vrai nom.

M. Thiers nous conduisait à la république conservatrice et libérale par la modération. Le prétendu parti conservateur n'a pu lui reprocher que les progrès du radicalisme, qui n'a pu réussir aux élections d'avril et de mai que grâce aux provocations de la droite.

Maintenant que celle-ci est au pouvoir, nous savons mieux que jamais ce que valait cet esprit de conciliation qui tempérait les luttes parlementaires et marquait au pays un but raisonnable à atteindre par la fondation d'institutions libres sur des bases solides. Aujourd'hui l'état du parlement, du gouvernement et du pays est une éclatante justification de cette politique.

Il est impossible de n'être pas frappé et attristé du caractère qu'ont revêtu les délibérations de l'Assemblée depuis le 24 mai. La violence et l'aigreur s'y font remarquer à chaque instant. Elle ressemble trop souvent à une mêlée confuse ; depuis la présidence de l'*impartialité vraie*, les réclamations

tumultueuses sont incessantes. Il n'est presque plus possible de discuter une question d'affaires qui réclame du calme et de la patience. Les partis sont trop pressés de se jeter les uns sur les autres pour écouter autre chose que l'écho de leur passions. Tout révèle que la révolution faite au nom du pacte de Bordeaux est en réalité la rupture de la trêve entre les compétitions contraires. La gauche sent que la république est incessamment menacée, et les diverses fractions de la droite, unies contre l'adversaire commun, se surveillent et se soupçonnent avec une perspicacité défiante et jalouse. Aucune discussion politique ne peut être poursuivie simplement dans des conditions pareilles. Le plus humble projet de loi paraît une boîte à double fond. L'esprit est ainsi entretenu dans une fiévreuse inquiétude qui empêche les délibérations paisibles et raisonnables. Nous ne serions pas étonné de voir les dissentiments intérieurs de la droite l'emporter bientôt en aigreur sur sa haine aveugle du parti républicain. On sait, depuis Louis XIV, que le janséniste paraît cent fois plus dangereux que l'athée à l'orthodoxe tout à fait pur. L'orléaniste pourrait bien être promptement le janséniste des *chevau-légers*, ce qui ne l'empêcherait pas d'être la bête noire du bonapartiste — ou de l'impérialiste, car M. Paul de Cassagnac nous a appris qu'il y avait des nuances dans le parti des coups de main, qui est vraiment impardonnable de nous fatiguer l'esprit par de pareilles subtilités. S'emparer du pays à la première occasion par une nuit de décembre et le conduire au plébiscite le sabre sur la gorge, voilà tout son programme ; cela est simple et d'une cynique franchise ; les *distinguo* sont inutiles.

Il est certain que cette situation ou violente ou embarrassée des partis pèse lourdement sur toutes les délibérations de l'Assemblée et contribue, soit à les fausser, soit à les exaspérer. Le désaccord est encore plus complet dans le gouvernement. Rendons-lui l'hommage qui lui sied : il n'y en a jamais eu de plus piteux. Il a beau se donner de grands airs, il ne sait ce qu'il veut ou plutôt il se garde bien de vouloir quelque chose, car cela suffirait pour rompre la fragile coalition qui le soutient en le surveillant. Il pourrait par moment jouer avec quelque succès la comédie de la fermeté, si les coulisses n'étaient si bien percées à jour. Ainsi, quand le vice-président du conseil est venu à la tribune signifier avec des airs majestueux l'inébranlable décision du cabinet d'ajourner les questions constitutionnelles, les auditeurs mal informés auraient pu croire à une politique résolue. Par malheur, on savait que ce que M. le duc de Broglie apportait triomphalement à l'Assemblée était le bulletin de sa propre défaite et que la veille encore il remuait ciel et terre pour obtenir des coalisés l'acceptation de la proposition Dufaure. Des scènes semblables se renouvellent tous les jours. Quand le cabinet n'a pas eu le loisir de demander aux fractions de l'Assemblée qu'il est censé représenter ce qu'il doit penser et faire, il est obligé de réclamer l'ajournement. On peut dire qu'il en vit ; ce qui est une manière de mourir pour un gouvernement. Il met une sorte de candeur dans sa soumission qui révèle l'étendue de sa faiblesse. L'autre jour, lors de la demande d'interpellation de M. Lamy sur l'état de siége, M. Beulé a supplié ses amis de vouloir bien exprimer ce qu'il pensait lui-même et de demander un ajournement qui équivalait à la suppression du droit de la minorité. Le ministère a sans cesse l'air de dire à la majorité : « Tirez-moi d'embarras, s'il vous plaît. Je pourrais m'abuser sur vos desseins, d'autant plus qu'ils sont contradictoires. Parlez pour moi; sinon je cours le risque de me tromper et d'être battu... »

Cette politique d'angoisse et d'indécision s'est dévoilée de la façon la plus pitoyable dans les conférences du ministère avec la commission de décentralisation sur la loi municipale. La question de la nomination des maires était le point délicat et épineux. MM. les ministres ont naturellement évité d'avoir une opinion sur ce sujet; ils ont demandé qu'on le réservât, par la raison bien simple qu'ils souhaitent que l'initiative d'une des plus honteuses palinodies de l'histoire parlementaire soit prise par l'Assemblée, afin qu'ils puissent en profiter sans risque. Le centre droit n'a pas hésité à répondre à ce vœu en se déclarant partisan de la nomination des maires par le gouvernement; mais la droite est encore gênée par ses anciennes opinions. Elle oppose à ces impatiences des scrupules bien absurdes pour nos régénérateurs. Ces scrupules suffiront cependant pour ajourner la présentation d'une loi qui ne doit être en réalité, dans l'intention patente de nos grands conservateurs, qu'une loi électorale et le retour à peine déguisé à la candidature officielle.

Le gouvernement ne montre un peu de décision que dans ses remaniements administratifs. — Ce n'est pas sans peine, car quand sur trois nominations il n'y en a que deux pour d'anciens serviteurs de l'empire, le bonapartisme se dit volé. Il est très-intéressant de savoir que M. le vice-président du conseil des ministres reste *chez lui* à Trianon, mais il serait encore plus intéressant de savoir quelles pensées l'y occupent, quel plan de gouvernement il élabore. — Il ne suffit pas que le ministère ait placé à Lyon un préfet provocateur pour avoir fait preuve de puissance. — Cette indécision est mauvaise pour tout le monde; un parti sans *leader*, surtout quand il est un monstre à trois têtes, ne produit que la confusion. C'est alors que de divers côtés l'esprit d'intrigues se ranime, qu'on rêve des alliances impossibles, qu'on suppose des transactions chimériques. Le parti républicain libéral et conservateur n'a qu'à marcher droit devant lui, à déchirer à mesure qu'elles se reforment toutes ces toiles d'araignées, et à mettre le gouvernement en demeure de s'expliquer, afin que la France sache où on la mène.

Pour le moment, c'est à Montmartre qu'on veut la conduire pour poser officiellement la première pierre de la cathédrale du *Sacré-Cœur*, en expiation de ses péchés depuis quatre-vingts ans, dont le plus gros est la révolution de 1789. Le projet de loi proposé à l'Assemblée nationale, au nom du gouvernement, pour l'expropriation des terrains nécessaires à l'érection de cet édifice, n'a pas d'autre but que de donner un caractère national à la solennité de Montmartre. Une lettre de l'archevêque de Paris aux journaux catholiques ne laisse aucun doute sur ses intentions. C'est là l'intérêt de cette demande d'expropriation pour cause d'utilité publique pour laquelle on veut obtenir la violation flagrante des lois qui régissent la matière. C'est le sens d'un amendement trop sincère de M. Cazenove de Pradines, qui propose à l'Assemblée nationale de choisir au scrutin de liste et en séance publique trente de ses membres pour poser la première pierre de l'église et renouveler avec éclat le vœu que M. de Belcastel a fait pour la France à Paray-le-Monial. Quelque puissant que soit l'esprit clérical sur une portion de l'Assemblée, la proposition de M. Cazenove de Pradines dépasse la mesure du possible. Toutefois, nous ne croyons pas nous tromper beaucoup en affirmant que l'esprit de son amendement se retrou-

vera dans le rapport de l'honorable M. Keller. Espérons que l'Assemblée nationale se refusera à intéresser d'aucune manière sa responsabilité dans la consécration de l'église de Montmartre. Nous n'hésitons pas à dire qu'en le faisant elle dépasserait absolument son droit, quelque grande que soit sa puissance. Non, elle n'a pas le droit de faire des actes religieux d'aucune nature, parce qu'elle est un pouvoir laïque, parce que M. Littré y siège au même titre que l'évêque d'Orléans et que le pouvoir civil peut tout administrer, l'armée, la marine, la fortune publique, les tabacs, tout, excepté la conscience ! Nous sommes sur ce point tellement puriste qu'au nom même de notre respect pour les choses de l'âme, nous n'admettons pas le vote de prières publiques, même sous la forme très-générale et très-large qui a été adoptée à deux reprises. Qu'est-ce donc quand il s'agit d'une sanction officielle, non-seulement de la religion en général, non-seulement de l'un des grands cultes professés dans le pays, mais d'une croyance particulière qui, même au sein de ce culte, a soulevé les plus vives protestations? On nous demande de consacrer la France, non pas au catholicisme, ce qui serait déjà insoutenable, mais à la dévotion favorite du jésuitisme, ce qui est monstrueux! Nous n'en dirons pas davantage aujourd'hui, mais un tel scandale nous sera épargné, même par ce temps de réaction frénétique, car ce serait l'abjuration publique de tout le droit moderne et de tout ce qui fait l'honneur de la France de 1789.

E. DE P.

SORBONNE

ÉLOQUENCE LATINE

COURS DE M. MARTHA

de l'Institut

De l'éloquence à Rome sous la République

L'ÉLOGE FUNÈBRE

L'éloge funèbre est, à Rome comme dans tous les pays, la première forme que l'éloquence ait revêtue ; mais il y a pris un caractère propre qui en fait, on peut le dire, un genre purement romain. Nous ne parlons pas ici des chants funèbres que l'on retrouve partout aussi bien parmi les nations sauvages ou barbares que chez les peuples les plus civilisés. L'usage de ces chants existait également dans les premiers siècles de Rome. Quand un grand personnage mourait, les obsèques se célébraient en grande pompe, et, en tête du cortége funéraire, marchaient des pleureuses à gages qui simulaient la douleur et, au milieu de leurs cris et de leurs gémissements, faisaient retentir les louanges du défunt. Il nous reste de cette coutume un grand nombre de témoignages sérieux ou plaisants. Ainsi Plaute, parlant d'une femme acariâtre, dit : « On croirait entendre une pleureuse qui loue un mort. » Ces chants, composés le plus souvent par des poëtes payés, étaient soigneusement recueillis par les parents et placés dans les archives de la famille, et servaient plus tard aux jeunes gens de moyens d'éducation ; souvent aussi, selon l'opinion de Niebuhr, ils étaient gravés sur les tombeaux, et l'un des premiers monuments littéraires qui nous restent de l'antiquité romaine, l'inscription du tombeau de Scipion, serait un de ces chants funèbres.

C'est cette coutume de louer ainsi les morts qui a donné naissance au discours public prononcé du haut de la tribune aux harangues par un membre de la famille. A en croire les historiens romains, ainsi que Plutarque et Denys d'Halicarnasse qui attribuent aux Romains l'invention de ce genre d'éloge, il remonte aux premiers temps de la République et même, selon ce dernier écrivain, à l'époque des rois.

Le premier dont il est fait mention, celui prononcé par Valerius Publicola sur Brutus qui chassa les rois, est antérieur de quelques années au premier discours prononcé en Grèce sur les guerriers tombés à Marathon. Sans trop insister sur ces comparaisons, il est certain que l'oraison funèbre à Rome a un caractère particulier qui n'existe pas chez les Grecs. En Grèce, jamais du haut de la tribune on ne fit publiquement l'éloge d'un grand homme. Ni Thémistocle, ni Périclès, malgré l'importance de leurs services, ne reçurent un tel hommage. Ce n'est guère qu'après la perte de son indépendance que des orateurs purent faire accepter à la Grèce des discours prononcés ou plus souvent des panégyriques écrits à la louange de particuliers. Les Grecs ont une oraison funèbre plus grandiose, plus intéressante, à coup sûr, que l'éloge d'un homme, si remarquable qu'il soit : c'est l'éloge collectif du peuple, de la foule, des soldats tombés dans une bataille, ou morts dans une campagne. Telle est la fameuse oraison funèbre contenue dans le deuxième livre de Thucydide et prononcée par Périclès sur les morts des premières batailles de la guerre du Péloponèse ; tel est le discours de Lysias sur les soldats tués dans la guerre de Corinthe, et ceux d'Hypéride et de Démosthène sur les Athéniens tombés à Chéronée. A Rome, on ne faisait pas l'éloge des guerriers simples plébéiens, mais seulement des membres des grandes familles. Telle est la différence des institutions et des mœurs. La démocratique Athènes, si jalouse de sa liberté, qui récompense par l'ingratitude et par l'ostracisme les services les plus éclatants, n'admet qu'un éloge collectif s'étendant à la totalité des morts tombés dans telle ou telle circonstance, éloge égal pour tous et où l'on ne désigne ni noms, ni faits particuliers. Ce que l'orateur, choisi parmi les plus habiles, doit célébrer, c'est l'État tout entier et les institutions démocratiques qui sont la source de la bravoure et du dévouement des bons citoyens. Qu'importe la mort de quelques hommes quand cette mort fait la gloire et la grandeur de l'État ! — A Rome, pays aristocratique, on professe un dédain superbe pour un trépas vulgaire ; le soldat plébéien qui a sacrifié vaillamment sa vie pour la République n'a pas besoin de croire qu'on donnera une louange à son courage, un souvenir à sa mort. Ce qu'on exalte ici, ce sont les grands personnages, les familles nobles par la bouche même des parents, et la gloire d'un patricien rejaillit sur le patriciat tout entier.

On sait dans quelles circonstances se produisit la première oraison funèbre. Dans une bataille livrée par les Étrusques qui avaient pris le parti des Tarquins, le consul Brutus s'était précipité sur Aruns, fils du roi banni, et l'avait percé de sa lance en même temps que lui-même en recevait le coup mortel. A la nouvelle de cette catastrophe, Rome fut remplie de douleur; toutes les femmes prirent le deuil, le corps du consul fut rapporté dans la ville en grande pompe et Valérius Publicola, consul avec Brutus, prononça sur le cercueil un

discours où il retraça les grands services de son collègue et rendit hommage à sa valeur. Le peuple accueillit avec tant d'applaudissements les honneurs décernés à la dépouille mortelle de son libérateur, que dans la suite la coutume s'établit de louer ainsi les morts illustres. On rencontre l'indication d'autres éloges funèbres, mais ce sont de simples mentions. Vers 481, Fabius fit l'éloge de son frère Fabius et de Manlius qui, étant consuls, succombèrent tous les deux dans une embuscade pendant la guerre contre les Véiens. Ce Fabius, vanté par Tite-Live pour son caractère, refusa le triomphe dans des termes qu'il faut, sans doute, attribuer à l'historien plutôt qu'à Fabius. « Je ne saurais, lorsque la République pleure un consul et les Fabius la mort d'un frère, me couronner d'un laurier couvert de tant de sang. » Dix ans plus tard eut lieu l'oraison funèbre d'Appius Claudius, qui était si détesté du peuple à cause de son orgueil et de sa tyrannie. Ce discours fut prononcé dans des circonstances singulières. Appius Claudius, accusé par un tribun, avait montré une grande audace : sa fierté et ses menaces avaient déconcerté ses adversaires. Il mourut dans l'intervalle du procès. Les tribuns s'opposèrent à ce qu'on fît son éloge funèbre ; le peuple exigea qu'il eût lieu. Cela prouve que c'était un usage formellement établi à Rome et qu'il était difficile d'y contrevenir. Il ne reste rien de ce discours.

Il nous faut attendre environ deux siècles et demi pour trouver une oraison funèbre dont nous ayons sinon le texte, du moins le sens ou mieux le résumé. C'est l'éloge de Métellus prononcé par ses fils, l'an 221 avant Jésus-Christ. Métellus, grand pontife, avait été deux fois consul, dictateur, quindécemvir pour le partage des terres, et avait triomphé. Le passage de Pline l'Ancien où il est fait mention de ce discours nous apprend que l'oraison funèbre se composait principalement de l'énumération des titres qui faisaient honneur au personnage et par suite à la famille. Dans l'*atrium* de la maison se trouvaient les bustes des ancêtres et au-dessous de chacun étaient inscrits tous les titres du personnage représenté. Là étaient les sources de l'histoire des familles et de l'histoire de la République romaine, sources où, il faut le dire, on ne puisait pas toujours l'exacte vérité. Ainsi, sous le buste du premier Métellus, on indiquait mensongèrement le nombre des éléphants qu'il avait pris aux Carthaginois : « Métellus a écrit que son père avait eu en perfection dix choses » très-grandes et très-bonnes que les sages passent leur vie à » chercher : qu'il voulut être un militaire de premier ordre, » un orateur excellent, un général très-courageux, être chargé » d'affaires très-importantes, être revêtu de la magistrature » suprême, posséder une très-haute sagesse, passer pour un » sénateur éminent, acquérir une grande fortune par des » voies honorables, laisser beaucoup d'enfants et jouir de » beaucoup de considération parmi ses concitoyens ; qu'il » obtint tous ces avantages, et qu'il est le seul depuis la fon- » dation de Rome qui ait joui d'un tel bonheur. » Ce développement est à coup sûr bien naïf : il est difficile de trouver là dix biens distincts ; mais ce morceau, s'il indique une grande inexpérience, nous montre du moins quels efforts étaient faits pour arriver à l'éloquence par l'invention et comment, pour augmenter la série des faits glorieux, on ne faisait pas profession de plus de respect pour la logique que pour la vérité : tout est donné à la fierté de la famille ; il n'y a rien pour la douleur.

Nous rencontrons à la même époque la mention d'un discours funèbre prononcé par Fabius Cunctator, le bouclier de la République, sur la mort de son fils, personnage consulaire. Cet éloge était célèbre dans l'antiquité par l'importance de l'orateur et par la circonstance touchante dans laquelle il fut prononcé. C'est, en effet, une situation pathétique que celle où, à l'inverse du cours naturel des choses, c'est un père qui vient parler sur le cercueil de son fils. Nous avons des détails sur ce discours par Plutarque, qui en parle avec un plaisir évident. Fabius avait une éloquence toute particulière, une certaine lenteur de pensée et d'élocution qui contribuait à montrer la profondeur de son esprit. Il s'était exercé à l'éloquence pour tâcher de posséder cet instrument de persuasion qui lui permit de rappeler le peuple à la raison ; son langage était simple, conforme à ses mœurs et à sa manière de vivre. Plutarque ajoute que Fabius avait rédigé le discours qu'il prononça en cette occasion et que de son temps on en possédait encore le texte. Cicéron, dans le *de Senectute*, y fait allusion et paraît l'avoir eu entre les mains, bien qu'il fasse parler le vieux Caton. « Je connais de Fabius bien des traits » remarquables, mais rien dans sa vie n'est si admirable que » la façon dont il supporta la mort de son fils, personnage » consulaire. J'ai dans les mains l'éloge funèbre qu'il pro- » nonça. En le lisant, on se prend de pitié pour tous les » philosophes. » C'est qu'en effet cet éloge funèbre se distingue non pas tant par le style, toujours lourd et antique, que par le spectacle d'une noble constance et d'une douleur stoïquement supportée.

Nous arrivons maintenant à un éloge funèbre dont il reste quelque chose, à celui de Scipion Emilien, le second Africain, assassiné par Carbon, en 625. Écrit par le sage Lœlius, il fut prononcé par Fabius Maximus, frère de Scipion. Ils étaient tous deux fils de Paul-Émile ; l'un avait été donné en adoption à la famille des Fabius, l'autre à la famille des Scipions. Le petit fragment qui nous reste est, semble-t-il, la péroraison ; il a été trouvé à la Bibliothèque vaticane dans une scolie du *Pro Milone* : *Quiapropter neque tanta diis immortalibus gratia haberi potest, quanta habenda est, quod is cum illo animo atque ingenio hac civitate potissimum natus est, neque ita moleste atque ægre ferri quam ferundum est, quum eo morbo mortem obiit et in eodem tempore periit, quum et vobis et omnibus qui hanc rempublicam salvam volunt, maxime vivo opus est, Quirites.* « Aussi bien ne saurait-on rendre assez de grâces aux dieux immortels de ce que notre ville a eu le privilége de voir naître un si grand génie ; mais aussi, on ne saurait assez gémir de ce qu'il est mort lorsque vous, citoyens, et tous ceux qui veulent le salut de la République, vous aviez le plus besoin de sa vie. » Ce fragment a déjà une tournure oratoire, une certaine ampleur, qui dut frapper les anciens, car à chaque instant on trouve des imitations de ce morceau. Cicéron particulièrement remarqua ce passage, car dans le *pro Muræna* (ch. xxvi), il fait évidemment allusion à ce discours et le résume. « Quand Fabius fit l'éloge de l'Africain, il rendit grâces aux dieux immortels de ce que ce héros était né à Rome ; car il fallait de toute nécessité que là où serait Fabius, là fût l'empire du monde. »

Lœlius a composé ici pour un autre. A Rome, cette substitution pour les éloges funèbres devait être fréquente. Et cela se comprend de reste : l'éloquence n'est le partage que d'un petit nombre d'hommes. Nous avons comme preuve le témoignage de Cicéron. « Les obsèques du fils de Serranus Domesticus ont eu lieu avec un grand appareil de deuil. Le père a prononcé un

éloge funèbre qui est de moi. » (Lettre à Quintus, III, 8.) Dans une lettre à Atticus (XIII, 37) : « Je suis bien aise » d'avoir remis à Lepta l'éloge funèbre de Porcia avant d'avoir » reçu ta lettre. » Il semble que ce discours composé pour un autre ne fut pas prononcé.

Cicéron, du reste, bien qu'il eût composé de tels éloges, n'estimait point ce genre d'éloquence et en parle toujours avec un certain dédain. Il trouve ces discours maigres, peu ornés, et l'on sait combien il tenait aux ornements de la parole. « Les éloges que nous prononçons dans le Forum ont la nudité sans fard d'un témoignage. » En effet, ce n'était qu'un témoignage. L'orateur se bornait à relater les titres qu'il copiait dans les inscriptions des bustes. Un autre défaut de ce discours, dit Cicéron, est le manque de véracité. L'opinion de Cicéron est confirmée par ces lignes de Tite-Live (VIII, 40) : « Les oraisons funèbres ont falsifié l'histoire. Je suis convaincu que le souvenir du passé a été altéré par les éloges funèbres et les fausses inscriptions des images, parce que chaque famille veut, à l'aide de mensonges et d'artifices, attirer sur soi toute la gloire des actions et des magistratures. De là vient cette confusion dans les actes de chacun et dans les monuments publics de l'histoire. » Le grand orateur romain se plaint de ces mensonges et montre comment ils se pratiquaient : « On raconte dans ces panégyriques des choses qui n'ont pas existé, de faux triomphes, un nombre de consulats supérieur à la réalité, de fausses noblesses, en profitant de la conformité des noms, pour se donner une origine patricienne (1). » Notons en passant et au compte de l'auteur même de ces lignes qu'il n'y a pas besoin de prononcer une oraison funèbre pour faire des mensonges. Dans ce même ouvrage, quelques lignes plus haut, Cicéron dit à son ami : « Brutus, qui a chassé les rois, est le premier héros de votre race ». Or, Brutus était de race plébéienne, Cicéron le savait parfaitement, mais pour faire un compliment à son ami il falsifie l'histoire et tombe dans la faute qu'il reproche aux autres ; mais c'est là, vous le savez, une des moindres contradictions du célèbre orateur romain. Au même endroit, Cicéron ajoute : « Une cérémonie funèbre s'accommode mal de l'éloquence ». C'est là un reproche que nous comprenons peu aujourd'hui, et pour nous ce sont précisément les cérémonies funèbres qui s'accommodent le mieux de la pompe de l'éloquence. Les plus belles pièces oratoires des temps modernes sont justement des oraisons funèbres. Mais cela tient sans doute à la religion chrétienne, qui, par l'idée d'une vie future et des récompenses ultérieures, inspire à l'orateur quelques-uns de ces contrastes et de ces mouvements qui élèvent les âmes, et de la mort des plus puissants personnages fait sortir pour les vivants de grandes et salutaires leçons. L'oraison funèbre aujourd'hui est confiée le plus souvent à des prédicateurs dont le talent égale le renom et qui, se laissant entraîner à des considérations élevées où se mêlent ensemble la religion, la politique et la philosophie, savent étendre leur sujet hors du cadre étroit de la vie humaine. A Rome, outre que l'orateur, étant nécessairement un membre de la famille, pouvait ne manier la parole qu'à grand'peine (2), par l'effet même des institutions et des mœurs l'éloge ne prit jamais une grande ampleur, car il resta toujours renfermé dans les limites resserrées de la famille. On ne loue pas un seul personnage, on raconte la vie des ancêtres, à commencer par le plus ancien, et pour cela l'orateur fait la lecture, pour ainsi dire, des titres inscrits sur les bustes de l'*atrium*. Une énumération, voilà l'oraison funèbre.

L'honneur de l'éloge funèbre, d'abord réservé aux hommes, finit par être accordé aux femmes. Mais sur ce point les témoignages des historiens ne concordent pas. Du temps de Camille, les femmes, dit-on, firent un sacrifice à la République en offrant leurs bijoux pour accomplir un vœu que le Sénat avait fait de consacrer une coupe d'or dans le temple d'Apollon. En récompense, le Sénat décréta que les matrones auraient droit, comme les hommes, à un éloge funèbre. D'autre part, nous voyons que Catulus fut le premier qui prononça l'éloge d'une femme, de sa mère, Popilia. On concilie ces deux témoignages contradictoires en disant que du temps de Camille, le Sénat octroya le privilége de l'oraison funèbre aux femmes qui avaient fait l'abandon de leurs parures, et que Catulus fit revivre cet usage. Généralement c'étaient des matrones d'un certain âge qu'on louait ainsi du haut de la tribune. César, le premier, fit l'éloge d'une jeune femme, Cornélie, sa première épouse. Le discours que César prononça en l'honneur de sa tante Julie, femme de Marius, est resté célèbre entre tous par les circonstances qui l'accompagnèrent et par le fond même de la pensée. On sait que, sans craindre le ressentiment de Sylla, alors tout-puissant, César fit paraître dans le cortége funéraire les images de Marius et de sa famille, proscrites par le dictateur, et que le peuple accueillit par de grands applaudissements cette hardiesse du jeune ambitieux. Il ne déplut pas non plus à la foule quand, donnant carrière à son immense orgueil, il s'écria : « Ma tante Julie est, du côté maternel, issue des rois ; du côté paternel, elle est alliée aux dieux immortels. D'Ancus Marcius, en effet, est sortie la famille royale de Marcius, à laquelle appartenait ma mère ; de Vénus descendent les Jules, qui sont les ancêtres de notre famille. Ainsi, dans notre race, on retrouve la sainteté des rois, qui ont pouvoir sur les hommes, et la majesté des dieux, qui commandent aux rois eux-mêmes ». On voit que, bien jeune encore, puisqu'il avait à peine trente-deux ans, César manifestait déjà les prétentions royales et divines qui finirent par être acceptées et que Virgile se donna pour mission de consacrer en écrivant l'*Énéide*.

Voilà, d'après des renseignements bien incomplets, ce que nous savons de cette sorte d'éloquence, telle qu'elle fleurit du temps de la République, qui est le cadre où nous nous renfermons. Certes, c'est une éloquence bien chétive, à la considérer en elle-même ; mais ce qui est intéressant, c'est de placer les choses dans leur milieu, et nous nous expliquerons alors le succès que de tels discours obtenaient. Pour cela, il faut se représenter les funérailles, telles qu'elles se faisaient à Rome. Très-importantes, elles donnaient de l'importance au discours lui-même. Il semblait que lorsque un grand personnage mourait, ce n'était pas la famille seule, mais que c'était surtout l'État qui faisait une perte et que la République devait porter le deuil. Aussi le peuple tout entier était-il convié à la cérémonie des funérailles, qui se faisaient avec une pompe incomparable. Représentons-nous le spectacle d'une des voies magistrales de Rome, encombrée sur les deux côtés par une foule immense de peuple, entre lequel

(1) *Brutus*, chap. XVI.
(2) Tibère avait neu ans lorsqu'il prononça l'éloge de son père.

défilaient en longue procession, et avant le défunt, tous les personnages, ses ancêtres, et même, pour augmenter le nombre, les ancêtres des familles alliées. C'est alors que les images des aïeux, placées jusqu'à ce moment dans l'*atrium*, sortaient de la petite niche de bois où on les conservait, et prenaient rang dans le cortège. C'étaient des bustes de cire coloriée, avec des yeux de verre et représentant autant que possible la réalité de la vie. Ces bustes, rafraîchis sans doute pour la circonstance par quelque opération préliminaire, n'étaient point promenés au bout de piques, ce qui, à coup sûr, aurait été d'un singulier effet, mais étaient portés par des personnes vivantes, par des acteurs qui, affublés de ces masques, devaient, par la taille et la démarche, reproduire l'ancêtre même. Le peuple voyait défiler sous ses yeux, représentées en chair et en os, toutes les illustrations de la famille. Ici, c'est un consul revêtu de la toge ; là, un préteur couvert de la prétexte ; le grand pontife tient à la main le sceptre augural, symbole de sa dignité ; le triomphateur, ou même le général qui, sans avoir triomphé, avait accompli des exploits suivis ordinairement de cet honneur, s'avance tout resplendissant dans sa robe d'or et sur son char attelé de chevaux blancs. Devant chacun des personnages figurait le nombre régulier de licteurs, portant les haches, les faisceaux ou les insignes des dignités obtenues pendant la vie. Puis, à la suite du cortége, on transportait sur des chariots, comme dans un véritable triomphe, les trophées, les armures conquises et les représentations des villes prises. Et enfin, quelquefois étendu sur sa couche mortuaire, mais le plus souvent debout, venait le mort lui-même, héritier de tant de héros et semblant concentrer en lui seul toute l'illustration acquise par tant de générations de grands hommes. Puis, lorsqu'on était arrivé sur la place publique, tous les ancêtres s'asseyaient autour de la tribune sur des chaises d'ivoire, et le mort était dressé en face de l'orateur. Alors, le parent chargé du discours déroulait la longue série des exploits des membres de la famille ; il disait les grandes actions qui avaient valu à chacun les dignités dont ils avaient été honorés. Le peuple entier entendait raconter les combats, les siéges, les batailles où les uns avaient assisté et dont les autres, plus jeunes, avaient maintes fois entendu parler, et, à ces grands souvenirs, il semblait parfois s'élever du sein de la foule, attentive et muette, comme un frémissement d'admiration et de douleur qui remplissait toutes les âmes d'une émotion indicible. Quel devait être l'effet de ces cérémonies ! Combien, malgré la sécheresse inévitable de l'élocution de certains orateurs, ces discours devaient avoir d'autorité sur les imaginations ! Combien il était intéressant de voir l'ancêtre dont on parlait montré au doigt et assistant à sa propre glorification ! C'était une manière pittoresque d'apprendre l'histoire, qu'on touchait, en quelque sorte, de la main. Rien ne pouvait frapper plus vivement les âmes d'une jeunesse ardente et généreuse que la vue des héros illustrés par leur mérite, vivant pour ainsi dire et montrant eux-mêmes à leurs descendants à quel degré d'honneur la vertu peut s'élever. Aussi Polybe raconte que ces discours produisaient une profonde impression, et il insiste sur ce point que les jeunes Romains respiraient dans ces cérémonies l'amour de la gloire et brûlaient de faire, eux aussi, de grandes actions qui leur méritassent un jour de semblables éloges.

Redigé par Z...

LA PERSE, L'INDE ET LA CHINE

Les routes du commerce vers la Chine occidentale

Le souverain persan qui visite en ce moment les cours d'Europe doit, s'il est doué de cette ironique finesse que les Orientaux voilent ordinairement sous des dehors de gravité, sourire intérieurement des empressements dont il s'y voit l'objet. La France l'accueille avec le regret de ne pouvoir éblouir ses yeux de ces pompes extérieures qui l'impressionneraient sans doute davantage que les grandeurs morales de sa civilisation ; l'empereur Guillaume l'a reçu royalement à Berlin, et M. de Bismarck a profité de l'occasion pour lui faire signer un traité d'amitié et surtout de commerce. Déjà, depuis deux ans, un Prussien, le baron Reuter, ancien libraire, dit-on, avait, appuyé par son gouvernement, sollicité et obtenu d'exploiter par privilége dans ses États les entreprises d'ingénieurs et les mines (1). Mais c'est surtout en Angleterre que Nasser-ed-Din voit briguer ses faveurs. S'il n'a que l'infatuation et la fausseté d'esprit que donne l'usage héréditaire du pouvoir despotique, il ne tient qu'à lui de croire que les souverains occidentaux lui rendent hommage et sont prêts de se déclarer ses tributaires. Mais s'il a l'intelligence ou seulement l'instinct de la conservation personnelle, il doit sentir qu'un furieux calcul d'intérêt inspire, à son égard, les nations européennes. La Perse et le Tibet, voilà les deux champs immenses que l'Angleterre et la Russie aspirent, avec une égale ardeur, à ouvrir, l'une à sa puissance et l'autre à son commerce. Ces deux sanctuaires presque inviolés de la civilisation asiatique se sont défendus jusqu'ici par une défiance gouvernementale et nationale plus

(1) On peut voir, dans le traité passé avec le gouvernement persan par le baron Julius Reuter, les remarquables effets du prestige rapidement acquis au nom allemand jusqu'à présent inconnu en Asie, et l'esprit envahissant et hautain du gouvernement de Berlin, s'étendant, par un patronage avoué ou occulte, aux transactions des particuliers avec les gouvernements étrangers. Nous citons à ce sujet le journal anglais le *Times*, du 19 juin 1873 :

« On peut dire en somme que par ce traité toutes les ressources matérielles de la Perse sont mises dans les mains du baron Reuter, pour une période de soixante-dix ans. On lui a pour ainsi dire donné le royaume à bail pour en faire ce qu'il pourra, et à bon marché. Il doit commencer par construire un chemin de fer entre la mer Caspienne et le golfe Persique et ensuite construire également tous les chemins de fer et tramways qu'il jugera convenable par privilége pendant soixante-dix ans. A cet effet, tous les terrains appartenant à l'Etat que les lignes traverseront lui seront concédés gratuitement. Il aura également l'usage gratuit de la pierre, du sable et autres matériaux qu'il pourra extraire des terres ou carrières appartenant au domaine public. Le gouvernement persan s'engage à veiller à ce que les ouvriers et employés aux chemins de fer soient pourvus de vivres sans augmentation de prix sur les prix courants. Il accorde la franchise de droits ou d'impôts à tout ce qui sera introduit ou fabriqué dans le pays pour l'usage des chemins de fer, le tout moyennant une quote-part de 20 pour 100 dans les bénéfices et la propriété des lignes à l'expiration des soixante-dix ans.

» Le baron Reuter est concessionnaire de toutes les mines, moyennant 15 pour 100 sur les bénéfices au profit de l'Etat. Toutes les terres appartenant à l'Etat qui pourront lui être nécessaires pour l'exploitation des mines lui sont gratuitement concédées.

» Les forêts de l'Etat (et l'on explique que l'on entend par là toutes les terres incultes, boisées ou non, au moment de la concession) lui sont données à bail pendant soixante-dix ans, au prix de 15 pour 100 pour l'Etat dans les bénéfices, et, s'il défriche une forêt, il est privilégié pour l'achat du terrain. Tous les canaux, puits et

sûre en ses effets que les murailles et les frontières. Mais le jour où cette barrière sera tombée, les deux grandes nations envahissantes de l'Occident se rueront à travers l'Asie centrale vers ce paradis terrestre de leur commerce, la Chine, ouvert déjà du côté de la mer par leurs patients efforts, et qu'il leur reste à ouvrir maintenant du côté de l'ouest, du côté de ces riches provinces d'Yun-Nan qui confinent à l'empire des Birmans et dont les Anglais ont entrevu le marché. Il a été fait beaucoup, depuis sept ans, chez nos voisins et même chez nous, heureux suzerains du royaume de Cochinchine, pour arriver à ce résultat; et vraiment si nos possessions cochinchinoises devaient servir à nous conduire effectivement dans les provinces occidentales de la Chine, nous n'aurions pas trop à regretter dans cette colonie, jusqu'ici dispendieuse pour nous, ce que l'on pourrait appeler alors les frais de premier établissement.

Nous n'avons pas été aussi heureux que les Anglais dans nos récents efforts pour étendre le cercle de notre influence et de nos affaires au nord de Laos et de Pégu, et nous en avons payé l'honneur (car la destinée nous fait toujours impitoyablement payer notre gloire) de la vie de M. de Lagrée et de celle de M. Louis de Carné, attaché par le ministère des affaires étrangères à l'expédition que commandaient MM. de Lagrée et Garnier. Mais nous n'en avons pas moins remonté la rivière de Cambodge vers sa source, bien au delà du point où elle prend le nom de fleuve Mé-Kong, et contribué pour notre part à l'œuvre commune, objet d'une ambition généreuse, au moins autant que d'un calcul intéressé.

Deux expéditions ont été dirigées vers le même point, par deux chemins différents, à peu près vers la même époque, c'est-à-dire à seize mois de distance; l'une, anglaise, commandée par le major Sladen, a pris, en 1868, la route de l'Irrawaddy, fleuve de 800 lieues de parcours, qui se jette dans le golfe de Martaban; l'autre, française, est partie de Saïgon, en 1866, sous la conduite du capitaine de Lagrée et a tenté de remonter le Mé-Kong, qui tombe dans la mer de Chine sous le nom de rivière de Cambodge. Les deux cours d'eau descendent également des glaciers du Tibet, entassements de neiges éternelles qui couronnent de titanesques montagnes empilées dans un espace relativement étroit entre le haut plateau qui porte le lac de Kokonor et les plaines sans fin de la Chine. Ils arrosent l'un et l'autre cette fertile province de Yun-Nan peuplée de huit millions d'habitants, riche de mines d'or, de cuivre, d'étain, qui produit la soie, le lin, l'ivoire, les plantes précieuses en abondance, et qui est à elle seule un royaume.

Les récits de ces deux expéditions viennent d'être publiés, l'un par M. John Anderson, qui a suivi la reconnaissance anglaise en la double qualité de médecin et de naturaliste (1); l'autre à la librairie Hachette, en 2 vol. in-4°, accompagnés de cartes géographiques qui ne sont pas la moins utile et la moins solide partie de l'ouvrage. On vient également de traduire en anglais (Londres, 1872) les *Voyages en Chine et Indo-Chine*, de M. de Lagrée et du regrettable M. Louis de Carné, édités sous la direction de son père. Enfin, les *Correspondances de Rangoon touchant le commerce indo-chinois*, qui ont été présentées à la Chambre des communes dans une des dernières sessions du Parlement, ainsi que la *Mission du Tibet de* 1855 *à* 1870, *d'après les lettres de l'abbé Desgodins*, que l'on a publiée à Paris, en 1872, prouvent que les nations européennes, malgré leurs préoccupations internationales et leurs épreuves domestiques, ne perdent point de vue un des grands objets de leur mission civilisatrice, en même temps qu'une des conditions essentielles de leur équilibre industriel et commercial.

I

Les relations des jésuites missionnaires nous avaient appris depuis longtemps que la Chine occidentale était une région abondante en ressources naturelles et en toutes sortes de richesses; que cette contrée s'étend sur un espace semi-circulaire de mille milles carrés, s'étalant au sud en forêts tropicales et se perdant au nord dans les montagnes glacées du Thibet; que la province de Yun-Nan réunit à elle seule tous les climats, tous les degrés de l'état social et renferme, là, des tribus encore sauvages, ici, des entrepôts de commerce dignes des nations les plus civilisées; mais ces récits ne nous faisaient point prévoir les événements qui ont fait, depuis quinze ou seize ans, de ce pays si favorisé de la nature et si anciennement cultivé un lieu de désolation. La révolte et la guerre en permanence l'ont changé en un vaste camp et en eussent fait un désert, si une végétation puissante ne réparait sans cesse les désastres qu'on lui fait subir. Une souveraineté musulmane a tenté avec succès de se former dans l'Yun-Nan. Le mouvement est dû à deux ou trois millions de mahométans descendus de cette soldatesque de Boukhara qui a jadis envahi l'Yun-Nan sous la conduite d'un des lieutenants de Kublai-Khan, petit-fils de Gengis-Khan, et qui sont restés depuis lors campés et dispersés dans le pays,

autres ouvrages se rapportant à l'irrigation ou à la navigation fluviale restent le privilége exclusif du baron Reuter. Ajoutez à cela le droit de préférence dans toutes les entreprises d'éclairage au gaz, de télégraphes, de forges, de moulins, de manufactures, de pavage des rues, de grande et petite viabilité, de travaux d'embellissement de la capitale et de service des postes, et vous croirez que le baron prussien a tout ce qu'il peut raisonnablement désirer. Point du tout : il lui a fallu encore la ferme de tous les revenus publics pendant vingt-cinq ans, et pour cela il s'est engagé à payer au shah 20 pour 100 de plus que le chiffre actuel de ces revenus. Mais, direz-vous peut-être, où va-t-il trouver l'argent nécessaire pour tant de travaux? Le shah lui-même lui vient en aide en se chargeant de payer à tous les bailleurs de fonds présents ou à venir du baron Reuter ou de ses représentants, pendant soixante-dix ans, 5 pour 100 d'intérêts et 2 pour 100 d'amortissement, de sorte qu'il pourra offrir aux capitalistes une part dans le monopole absolu de l'exploitation d'un des plus grands empires d'Orient, avec une garantie de remboursement intégral et un intérêt certain de 5 pour 100. »

Certes, nous ne prétendons point que le marché du baron Reuter soit comme affaire commerciale exagérément avantageux. Nous savons ce qu'il faut rabattre des calculs *à priori* sur ces sortes d'entreprises. Nous avons su par notre propre expérience, dans un autre hémisphère, ce que c'est que de mettre les premiers les fers au feu, dans la civilisation matérielle d'un pays où rien n'est prêt et où le mauvais vouloir des populations est la seule chose qui vous attende. Mais si l'entreprenant Prussien ne ramasse pas en Perse les millions à la pelle, nous pouvons lui promettre que son gouvernement a, dans ce traité particulier, auquel nul ne prend garde et que surtout nul ne peut empêcher, de quoi mettre des bâtons dans les roues, pendant soixante-dix ans, à l'Angleterre et à la Russie. Aussi ne sommes-nous pas surpris du dépit que témoigne l'organe de la cité de Londres.

(1) *A report on the expedition to Western Yun-Nan, viâ Bhamô*, by John Anderson. Calcutta, 1871.

où Ta-li-fu, la seconde ville de la province, leur a servi de point de ralliement. Malgré les siècles écoulés, et en dépit des croisements de races et des mariages avec les belles Chinoises, qui ont complétement changé leur sang et métamorphosé leurs traits, ils sont restés, à travers un petit nombre d'ulémas qui se sont transmis de génération en génération la science du Koran, fidèlement attachés à la foi mahométane ; et bien qu'ils aient oublié leur langue, sorte de dialecte persan, et constamment obéi aux lois de la Chine, la différence de religion a entretenu dans leur mémoire le souvenir de la différence d'origine ; de sorte que l'inimitié entre les conquérants et les conquis a subsisté inaltérée depuis six cents ans. On se souvient qu'en 1856 ce sentiment a éclaté par d'effroyables massacres de la population chinoise, et que les musulmans de Yun-nan se sont soulevés contre l'empereur de la Chine sous la conduite de Tu-wên-sin, qu'ils avaient commencé par députer comme porteurs de leurs plaintes auprès du Fils du ciel. Les officiers chinois, laissés sans renforts par le gouvernement de Pékin alors occupé de soulèvements plus graves encore sur d'autres points de l'empire, ne purent que se retirer ou se soumettre à l'insurrection musulmane, ce que firent également, avec leur passivité ordinaire, les populations chinoises de la province, bien que deux ou trois fois plus nombreuses que leurs nouveaux maîtres.

Ce fut là le commencement de la souveraineté musulmane du sultan Suleiman, titre et nom que prit Tu-wên-sin pour rappeler l'origine de son peuple, quoiqu'il ait conservé dans ses États les formes administratives et politiques de la Chine et n'ait point restauré les institutions militaires de l'Islam. Mais le gouvernement de Pékin n'avait point renoncé à vaincre la révolte, et, à partir du moment où ses autres embarras lui permirent de s'occuper de l'Yun-nan, ce pays devint le théâtre de guerres interminables dans lesquelles les exactions des troupes chinoises n'étaient pas moins fatales au commerce et à l'industrie que les fureurs des insurgés musulmans.

C'est alors que les Anglais, voyant la puissance chinoise ébranlée à l'ouest de l'empire, conçurent l'espoir de reformer sur les frontières de ces provinces les établissements européens que de vieilles traditions de la Compagnie des Indes disent avoir existé au XVIe siècle, bien qu'elles n'en puissent assigner l'emplacement et que les vestiges en aient complétement disparu. Les circonstances semblaient favorables ; ils venaient de faire sur l'empire birman des acquisitions considérables, et c'était précisément par les Birmans, dont le territoire confine à l'Yun-nan, que le monde occidental avait appris, — ce que sans eux il ignorerait peut-être encore, — qu'une souveraineté musulmane, à laquelle ils donnaient le nom de soulèvement des Panthays (1), avait surgi dans le Céleste Empire. L'opinion en Angleterre s'émut ; les anciens projets du capitaine Sprye pour l'ouverture d'un chemin de fer qui devait relier par une ligne diagonale Pegu à Esmok (en chinois Sze-Mao), bien qu'abandonnés comme chimériques, revinrent à l'esprit ; de nombreux mémoires furent présentés au Foreign-Office ; la pression de la pensée publique, stimulée par une foule d'écrits, dirigea, comme toujours en ce pays, l'action du gouvernement, et le gouverneur des Indes eut ordre, en 1862, de transmettre à sir Arthur Phayre, qui négociait alors un traité avec le roi des Birmans, des instructions précises pour qu'il y fît entrer des clauses favorables au trafic des négociants anglais avec le sud de l'Yun-nan et des garanties nécessaires pour leur résidence dans l'entrepôt de Bhâmo.

Il était nécessaire de rappeler ces souvenirs pour donner plus d'intérêt et de clarté au récit que vient de publier M. le docteur Anderson de l'expédition anglaise conduite par le major Sladen ; car cette expédition a été la conséquence directe du traité négocié par sir Arthur Phayre. Plusieurs années s'étaient écoulées depuis les négociations avec le souverain Birman, et le génie de l'Angleterre, qui est de laisser mûrir les choses, s'était ici trouvé d'accord avec les habitudes des Orientaux, qui sont, comme on sait, de se tenir sur une éternelle défensive. Mais les faits ne s'en enchaînaient pas moins, et, vers la fin de 1867, le voyage d'exploration à Bhamô par l'Irrawaddy fut organisé par le gouvernement des Indes avec l'approbation du colonel Fytche, résident anglais auprès du roi des Birmans. Il s'agissait de savoir d'abord quelles ressources pouvait offrir l'entrepôt de Bhamô au commerce de l'Angleterre ; ensuite jusqu'à quel endroit l'Irrawaddy était facilement navigable ; enfin quels étaient ceux de ses affluents qui pourraient également être ouverts à la navigation.

« Nous partîmes de la résidence royale de Mandalay, — dit le docteur Anderson, — le 13 janvier 1868 sur le steamer *Yaynan-Sekia* appartenant au roi birman. Notre troupe était composée du major Sladen, du capitaine Williams et de moi-même, et nous étions accompagnés de MM. Bowers, Stewart et Burn, représentants du commerce de Rangoon. Notre garde, forte de cinquante hommes, était formée moitié de musulmans, moitié de Birmans, et nous avions, en outre, avec nous un guide demi-birman demi-chinois, nommé Yah, que le roi nous avait donné comme pouvant nous être fort utile par sa parfaite connaissance des deux langues ainsi que des localités que nous allions visiter. Il nous le fut en effet toutes les fois qu'il était à jeun. Notre équipage était entièrement birman depuis le capitaine jusqu'au chauffeur, et nous étions étonnés de l'habileté avec laquelle ils manœuvraient un bateau à vapeur, eux qui n'en avaient vu que depuis quelques années à peine. »

Le voyage sembla commencer sous les plus heureux auspices. La coopération active de tous les fonctionnaires publics était en apparence assurée sur la route aux envoyés anglais par les ordres exprès du roi lui-même ; un officier de sa cour était chargé de les escorter jusqu'à Bhamô et de leur prêter son assistance. Mais les voyageurs ne tardèrent pas à s'apercevoir que sous le masque de la cordialité se cachait un profond déplaisir de l'expédition anglaise et qu'il ne tiendrait pas au gouvernement birman que le but n'en fût point atteint. Commerçant habile lui-même et accoutumé au monopole du commerce de la Chine, le roi des Birmans ne pouvait souhaiter de se donner des concurrents appuyés par un gouvernement comme celui de l'Angleterre. Aussi l'on commença à insinuer au major Sladen que la route de terre par Theinnie serait infiniment meilleure que la voie fluviale ; le capitaine du *Yaynan-Sekia* ne dissimula bientôt plus sa mauvaise humeur, et les envoyés anglais ne durent qu'à leur fermeté d'être conduits jusqu'à Bhamô.

« Nous y arrivâmes en neuf jours — écrit le 26 juin le major

(1) Les Birmans donnent le nom de *Panthays* à leurs voisins mahométans de l'Yun-nan. L'origine de ce mot est inconnue. Peut-être dérive-t-il de *Putthée*, qui signifie dans leur langue *mahométans* ; peut-être de *Pansée*, qui se rapporte à la région frontière.

Sladen à la Société géographique de Londres — et bien que le gouvernement birman eût publiquement déclaré que l'Irrawaddy n'était point navigable jusqu'à Bhamô dans la saison des basses eaux, nous reconnûmes au contraire qu'on pouvait le remonter en toute saison avec des bateaux à vapeur d'un tirant d'eau médiocre. »

— » En sortant des défilés splendides dans lesquels l'Irrawaddy trace majestueusement son cours, nous nous trouvâmes en vue de la ville. Elle est située sur une éminence qui domine le fleuve, et les pagodes luisaient au soleil couchant. A cinq lieues environ, la haute chaîne des monts Kakyens lui faisait au nord un rideau majestueux, tandis que des coteaux revêtus de forêts épaisses ondulaient tout autour au sud et à l'ouest. L'étendue de cette ville n'est point en rapport avec l'importance qu'elle pourrait acquérir pour le commerce européen. Au reste, son marché ou bazar est *extra muros* comme dans la plupart des villes chinoises. Bhamô n'a en lui-même qu'environ un mille de long et est bâti sur trois rues principales qui courent parallèlement au fleuve. Il est entouré d'une palissade de neuf pieds de haut, faite de troncs d'arbres fichés en terre et renferme environ 500 maisons et peut-être 3000 habitants, la moitié chinois et la moitié *shans*. Les maisons sont de fort petits cottages à un seul étage, construits en briques séchées au soleil, couverts en tuiles, voûtés à l'intérieur, et munis d'auvents. Quelques officiers et fonctionnaires birmans y forment ce que l'on appellerait dans une ville de province de France la *colonie* du gouvernement. »

La région qui s'étend des rives de l'Irrawaddy à la frontière d'Yun-Nan et dans laquelle se trouve Bhamô est la région du Koshampyi, c'est-à-dire des neuf États shans, dont il est fait mention par du Halde. De son temps, ces États, débris mutilés, paraît-il, d'une souveraineté puissante contemporaine des premiers siècles du christianisme, et qu'on croit avoir été le royaume de Pong, étaient le théâtre d'une guerre acharnée entre la Chine et l'empire birman, qui s'en disputaient la possession. Ces derniers réussirent à s'emparer de la principauté de Bhamô; les huit autres États sortirent de la lutte en conservant une demi-indépendance. Ils gardèrent leurs chefs héréditaires appelés *Tsaubwas*, mais ils rendirent hommage et payèrent tribut à la Chine. Par manière de compensation, les Tsaubwas furent décorés de pompeux titres chinois et autorisés à porter les insignes de grands mandarins. C'est là le peuple qui se donne à lui-même le titre de *Shans*, hommes libres, que les Chinois appellent Lao-Chwa, et les Européens Laos. Toute la famille laotienne a depuis longtemps subi l'influence moralisatrice du bouddhisme et fait déjà de véritables progrès vers la civilisation. Ce sont des populations très-douces et de bons voisins pour les puissants Birmans. Malheureusement la race des Shans ou Laos n'est pas aujourd'hui seule maîtresse de son territoire. Des tribus septentrionales sont progressivement descendues, en vertu de l'éternelle loi qui fait pencher le nord vers le midi, le long des rives de l'Irrawaddy, et se trouvent maintenant répandues en une multitude de clans demi-sauvages dans les montagnes qui entourent Bhamô. Quoique adonnées à l'agriculture, ces tribus, que les Birmans appellent *Kakyens* et qui se nomment en leur propre langue *Chingpaws*, sont la terreur des paisibles habitants de cette ville. Leur religion ne consiste qu'en une croyance générale aux bons et aux mauvais génies, leur culte qu'en invocations aux esprits; leurs mœurs sont dures et sanguinaires, et nous allons les voir jouer un rôle dans l'expédition du major Sladen.

Arrivés à Bhamô, les ennuis du major commencèrent. L'officier de la cour, l'équipage du *Yaynan-Sekia* et la garde de cinquante hommes finissaient là leur service. Le premier fonctionnaire birman à Bhamô était mort assassiné. Les deux *Tikkays* ou magistrats qui tenaient sa place prétendirent qu'ils ne pouvaient prendre sur eux de fournir aux envoyés anglais des moyens d'aller plus loin. Non contents de faire tous les efforts directs qu'ils purent pour détourner les étrangers de continuer leur voyage, ils employèrent secrètement l'intimidation à l'égard de ceux qui auraient pu leur prêter leurs services. Quatre semaines se passèrent en stériles discussions. Chinois et Birmans semblaient s'entendre, depuis les magistrats jusqu'au dernier portefaix, pour rendre toute marche en avant impossible. La rencontre fortuite d'un Indien nommé Deen Mahomed, qui avait été pendant dix ans esclave chez les Kakhyens, tira le major d'embarras. Cet homme offrit de le mettre en communications avec les Kakhyens; il lui montra que l'arrivée régulière des caravanes démontrait la fausseté de l'assertion des Birmans sur la prétendue cessation du commerce de la Chine par suite de l'insurrection des Panthays; il lui prouva que les Birmans n'avaient fait que lui mentir comme des demi-Chinois qu'ils étaient, et lui inspira le désir de se mettre en relations non-seulement avec le chef kakhyen, mais avec le chef panthay dans la ville-frontière de Momien. Deen Mohamed engagea trois Kakhyens à porter un message à ce dernier, et en même temps on invita le *Tsaubwas* kakyen de Ponlines à rendre visite au major Sladen.

« Il se présenta à notre bord, — raconte le docteur Anderson (ils n'avaient pas encore quitté le *steamer* qui les avait amenés à Bhamô), — habillé comme un mandarin du bouton bleu et accompagné de huit hommes armés de ces larges épées que les Chinois appelent *dahs*. Il était vêtu d'une longue robe en satin couleur chocolat, historiée de dragons d'or, et son état-major portait la jaquette bleue avec des pantalons larges de la même couleur attachés au genou. Le chef kakhyen était un grand homme maigre et courbé, avec un long cou, un front étroit et fuyant, une figure plate, des pommettes hautes, un nez épaté, des yeux obliques, et tout dans sa personne exprimait l'astuce, la défiance et le mensonge. »

Le portrait, comme on voit, n'est pas flatté, mais il ne méritait pas de l'être. Ce personnage peu attrayant, après avoir été convenablement encouragé à mettre de côté la réserve que semblait lui imposer la présence des officiers birmans, et amené à des dispositions favorables par le *brandy* du major Sladen, promit, moyennant une rétribution convenable, de fournir cent mules avec un certain nombre d'hommes pour conduire l'expédition jusqu'à Manwyne, la ville la plus proche de la frontière chinoise sur le terrain des Shans. Le 26 février, on annonça aux envoyés anglais que les bêtes de somme et l'escorte les attendaient à sept lieues de Bhamô. Ils y firent transporter par eau leurs bagages, s'y rendirent eux-mêmes dans un léger bateau et trouvèrent leur nouvel allié qui les attendait aussi, en compagnie de plusieurs autres chefs kakhyens. Sa première parole fut pour rappeler au major la bonne qualité de son *brandy*, et avant la fin du jour tous les dignitaires kakhyens étaient plus ou moins ivres à l'exception d'un seul. Les rapports des Anglais avec ces tribus montagnardes, dont les mœurs offrent une grande ressemblance avec celles des compagnons de Rob-Roy, se composèrent pendant tout le voyage de demandes extravagantes d'eau-de-vie et d'argent,

de disparition de mules avec les bagages, de vols, d'épées tirées, de menaces et de trahisons. A Ponsée, ville kakhyenne, où l'on arriva au bout de huit jours de marche, tous les muletiers s'éclipsèrent à la fois, et l'on avertit les populations que par suite d'avis reçus des Shans, dont le territoire était proche, il leur était défendu de rendre aucun service aux voyageurs européens. Il y avait certainement là-dessous une intrigue chinoise émanée de Bhamô, et le major en avait eu vent; mais heureusement son message au chef panthay de Momien était parvenu à son adresse; les trois messagers revinrent accompagnés d'un officier qui portait une lettre de ce personnage musulman. Comme elle était écrite en chinois et en arabe, personne n'y put rien comprendre; mais on s'en rapporta à la traduction du porteur, lequel assurait que son chef avait le plus grand désir de voir l'expédition anglaise arriver à bon port à Momien. Cet appui moral vint à propos au secours des Anglais; Shans et Kakhyens se montrèrent moins hostiles et, après une attente de deux mois à Ponsée, — attente qui ne fut pas du temps perdu, car elle permit au docteur Anderson d'étudier les tribus kakhyennes, — des envoyés shans se présentèrent dans le camp du major Sladen, où leurs personnes agréables et propres, contrastant avec celles des sales et sauvages Kakhyens, furent très-favorablement accueillies. Ils offrirent des moyens de transport et des guides; mais la saison était avancée et l'on n'avait plus le temps d'explorer, comme on se l'était promis, toutes les routes conduisant à travers le Koshampyi de l'empire birman à la Chine. Bien plus, il fallait se faire légers de bagages, simplifier les choses, se réduire en nombre, abandonner jusqu'à ses tentes. MM. Williams et Stewart retournèrent, avec la plus grande partie des serviteurs et de l'escorte, à Bhamô, tandis que les autres envoyés se hâtaient vers Momien, pleins du sentiment qu'ils marchaient sous les yeux de leur pays et qu'il y aurait pour lui un avantage considérable à ce qu'ils parvinssent à mettre le pied sur le territoire panthay.

Manwyne est une petite ville assise sur les bords du fleuve Tapeng, grand affluent de l'Irrawaddy. Elle appartient, comme nous l'avons dit, au territoire des Shans ou Laos. Des champs richement cultivés l'entourent, ainsi que des villages gracieusement cachés dans des bouquets de bambous. Manwyne est formée de maisons séparées les unes des autres par de vastes enclos qui renferment des bestiaux et des instruments aratoires. Ce serait donc un village, s'il n'était entouré d'une muraille en briques qui lui sert de fortifications. *Extra muros*, comme à Bhamô, se trouve le bazar, longue file de boutiques et de magasins où les Anglais purent étudier la nature du commerce et prendre note des marchandises demandées et offertes. A côté du blé, du riz, de l'orge, du coton non filé ou manufacturé dans le pays, ils virent avec une joie tout anglaise des draps rouges ou verts provenant des fabriques de la Grande-Bretagne. Les Shans, répandus en foule dans le bazar, entouraient les étrangers, et, ayant su qu'un médecin se trouvait parmi eux, venaient de tous côtés consulter sur leurs maux le docteur Anderson. Le chef de la ville et du district de Manwyne se trouvait être une femme, fait assez commun chez les Laos. C'était une petite douairière rondelette et robuste qui reçut fort gaillardement et traita avec beaucoup d'hospitalité le major Sladen. « Les femmes de ce pays, dit le docteur Anderson, sont agréables de leurs personnes et leur costume est original et assez joli. La coiffure se compose d'un long turban bleu formé de plis superposés très-régulièrement et arrangés sur le front de façon que chaque pli laisse voir un petit croissant appartenant au pli inférieur, ce qui fait que l'édifice tout entier se projette en arrière. Il s'élève à un pied environ au-dessus de la tête, dont la partie postérieure est ornée de longues épingles d'argent. Le vêtement est une jaquette en étoffe de coton bleue, d'une nuance plus ou moins foncée, bordée et brodée d'agréments rouges et relevée par des broches d'argent. Les manches sont retroussées de façon à laisser voir un petit bras rond coquettement orné d'un bracelet également d'argent. La jupe, taillée de façon à descendre jusqu'à la cheville, est ordinairement relevée à la hauteur du genou et attachée autour de la taille par une large ceinture bleue, qui, avec un petit tablier coquet, complète la toilette. Il y avait aussi là des femmes chinoises, aux pieds mignons, habillées à la mode de leur pays; mais elles étaient beaucoup plus pauvrement vêtues que les femmes shans, qui sont remarquables par la netteté et la propreté de leurs vêtements. La couleur bleue et le tissu de coton sert au costume des hommes comme des femmes; de ce coton incomparable que sa souplesse et sa finesse rendent aussi confortable et presque aussi élégant que la soie. Les paysans laos avaient des turbans bleus, et leurs longs cheveux étaient tressés avec des queues de cochons, tandis que les habitants de la ville étaient coiffés, comme des Tartares, de bonnets, autour desquels des queues de cochon pendaient comme des franges. Tous portaient d'énormes pipes avec de petits fourneaux de métal ou d'argent. »

La joaillerie paraît être la passion des dames du Laos, comme en général de toutes les femmes de l'Orient, et nos lecteurs ne seront pas peu surpris d'apprendre que dans une contrée si éloignée des métropoles de la mode, elles portent à la main ou attachés à la ceinture par des agrafes exactement semblables à nos *châtelaines*, de petits flacons à odeur en argent, de forme plate, qu'on pourrait croire sortis de chez les bijoutiers de Paris. Ce que sont pour les dames ces élégantes bagatelles, les *dahs* à fourreaux cloisonnés, à poignées ciselées, le sont pour les *gentlemen* du Laos. On dirait vraiment que l'art et le goût de la bijouterie font partie de la religion, et si le bon saint Éloi était orfèvre chez les Francs, les prêtres bouddhistes le sont presque tous chez les Shans. Ils se mêlent du reste à toutes les transactions, à toutes les affaires civiles, et tandis que de l'autre côté de la frontière chinoise ils sont strictement renfermés dans leurs fonctions sacerdotales, dans le Laos on voit partout autant de robes jaunes qu'on voit de robes noires dans le royaume des Deux-Siciles.

Les Shans sont habiles dans les arts. Le fer apporté du Yun-Nan leur sert à forger des épées d'une fort bonne trempe. Ils fabriquent des chapeaux de paille qui pourraient rivaliser avec ceux de Florence, et l'agriculture est chez eux perfectionnée. Le riz, qui forme la principale récolte du pays, est cultivé par petits champs carrés entourés de fossés pour l'irrigation. Les pavots blancs destinés à fournir l'opium sont semés en abondance à l'intention des Chinois et des Kakhyens, ainsi que pour servir au commerce de Bhamô, car les Shans eux-mêmes, — et c'est là peut-être ce qui rend compte de leur supériorité relative, — n'en font presque pas usage.

Tel est le peuple que le docteur Anderson nous fait connaître dans ses moindres particularités et dont avant lui nous ne savions guère que le nom. En suivant les rives du Tapeug, arrivés à la ville fortifiée de Mynetée, les voyageurs

ne furent pas peu surpris d'apercevoir un pont suspendu, véritable œuvre d'ingénieurs dans laquelle l'art européen a été grossièrement, mais très-certainement devancé :

« La rivière, à l'endroit où elle sort par une gorge profonde, en flots précipités, de la vallée de Nantin, est traversée par un élégant pont suspendu en chaînes de fer avec des piles massives en pierre, d'une longueur d'environ cent pieds ; le tablier en est fait de planches et de terre battue, et l'aspect ainsi que le système de ce pont sont entièrement semblables à ceux des ouvrages européens. »

C'était là le premier pont de ce genre que rencontraient nos voyageurs ; mais il s'en trouve beaucoup, dit-on, dans la Chine occidentale, attestant l'ancienneté et le développement de cette vieille civilisation. L'est de la Chine, au contraire, non moins anciennement civilisé pourtant, n'en possède aucun.

En quittant Manwyne pour se rendre à *Sanda*, autre ville du Laos sur les bords du fleuve Tapeug, la petite troupe du major Sladen traversa plusieurs villages où les cris de *Kara Kara*,—soyez les bienvenus ! —retentirent sur son passage. Elle arriva le lendemain dans la chefferie de Muang-là. Une femme se trouvait encore y exercer les fonctions de *Tsaubwa* et l'expédition trouva là une escorte musulmane envoyée à sa rencontre par le commandant de Momien. Cette précaution n'était pas inutile, car les troupes chinoises battaient la campagne avec des intentions également hostiles aux Panthays et aux Anglais. En longeant un champ couvert de jungles, deux officiers de l'escorte musulmane furent tués par les soldats du Fils du ciel, que les Panthays appelaient les « brigands », absolument comme les unitaires italiens appelaient brigands à Naples les partisans armés des princes de Bourbon. Il y avait encore entre eux un autre trait de ressemblance ; car ils emmenèrent plusieurs mules appartenant au major Sladen et lui volèrent une partie de son bagage.

Enfin, le 26 mai au soir, l'expédition mit le pied sur le territoire chinois dans la ville panthay de Momien. Elle était donc dans l'Yun-nan, en pleine Chine, grâce à l'aide des sujets du Céleste Empire révoltés et devenus indépendants ! Momien (en chinois T'eng-yueh-chow) est entouré de murailles et situé dans une étroite vallée où de vertes collines l'enserrent de toutes parts. La rivière Taho parvient à s'y frayer un passage et vient baigner les murs de la ville. Le commandant de cette place frontière était un des quatre grands officiers du sultan Suleiman ; il reçut avec beaucoup de courtoisie les envoyés anglais, premiers Européens qu'on eût jamais vus dans le pays. Il était aisé de voir que Momien avait subi depuis quinze ans les désastres de la guerre. Ses maisons étaient ruinées, et la pauvreté semblait régner partout. Cependant la table du commandant, à laquelle les voyageurs furent invités, était chargée de toutes les délicatesses chinoises ; mais, ce qui fit plus de plaisir à nos Anglais, le bazar était pourvu, — ô ciel, qui l'eût cru ! — de calicots de Manchester ! Le coton avait fait le tour du monde et était revenu, peut-être, à son point de départ ! Il y avait aussi, — ô triomphe ! — des draps du comté d'York ! C'étaient les Birmans qui faisaient ces présents aux Chinois au moyen de caravanes traversant le pays du Laos. Il n'était pas étonnant qu'ils eussent vu de mauvais œil l'expédition anglaise ! — Le major Sladen fut reçu cordialement dans la maison du plus riche des négociants chinois établis à Momien sous la domination panthay, et devenus, en vrais marchands, indifférents aux intérêts politiques du Céleste Empire. On y causa d'une façon amicale sur l'avantage qu'il y aurait pour l'Yun-nan, aussi bien que pour l'Angleterre, à établir des rapports commerciaux directs entre les deux pays et à supprimer l'onéreux intermédiaire des Birmans. Comme le fait était incontestable et qu'il est de règle en tous pays qu'on se plaigne et qu'on ait à se plaindre des gens avec qui l'on a coutume de faire des affaires, on ne pouvait douter, en cette circonstance, de la sincérité des Panthays, ni des Chinois.

Encouragé par ces débuts favorables, le major Sladen eût voulu plus que jamais pousser jusqu'à la capitale du sultan Suleiman, la ville de Ta-li-fu. Mais il dut reconnaître que la campagne n'était pas tenable ; les « brigands » la couvraient et tous les Panthays du monde n'eussent pu sans doute le sauver de leurs mains. Il se borna donc à prendre à Momien des renseignements sur la route de Ta-li-fu et sur celle d'Yunan-fu, lesquels sont rapportés dans l'ouvrage du docteur Anderson avec une précision tout anglaise. Il apprit qu'une place de commerce beaucoup plus importante que la ville de Momien se trouve à vingt lieues à l'est de celle-ci, et précisément sur la route de Ta-li-fu ; que cette place s'appelle Yung-Ch'ang-fu ; que deux grands fleuves, le Lung-Ch'wan et le Lu-Kiang, coupent la route et sont franchis par des ponts suspendus ; que la distance de Yung-Ch'ang-fu à Ta-li-fu est de vingt-huit lieues, et celle de Ta-li-fu à Yun-nan-fu de quatre-vingts environ. Ces chiffres du reste étaient assez conformes aux calculs des Birmans, qui comptent de leur résidence royale de Mandalay quarante jours de caravane jusqu'à Yu-nan-fu, par la route de Theinnie, et de Bhamô, vingt-huit jours, par la route de Momien.

Après avoir posé avec le bienveillant gouverneur les bases d'un traité éventuel de commerce entre Suleiman, sultan, et Victoria, reine, et bien stipulé les tarifs douaniers, le major Sladen partit le 13 juillet 1868, et revint à Bhamô le 5 septembre, ayant de nouveau traversé le pays occupé par les tribus kakyennes et réclamé leurs services. Le docteur Anderson servit de témoin officiel à la cérémonie des adieux et des serments d'éternelle amitié faits par les Kakhyens à leurs visiteurs anglais. Ils prirent l'engagement solennel de protéger à l'avenir les voyageurs et les marchands anglais qui traverseraient leurs montagnes et, pour rendre plus sacrée leur promesse, ils immolèrent trois buffles aux Puissances invisibles. Les chefs burent à la ronde le sang fumant dans une coupe où ils trempèrent la pointe de leurs lances, cérémonie qui passe pour rendre chez eux le serment absolument inviolable.

Nous ne pouvons entrer dans les détails topographiques des pays traversés par l'expédition et rapportés dans l'ouvrage du docteur Anderson ; mais la minutie en est telle qu'on pourrait, après lui, entreprendre le voyage les yeux bandés. Une carte d'état-major n'est pas plus étudiée que la sienne. C'est que ce sont aussi des armées, les armées du commerce, que ces voyageurs anglais auxquels aucun recoin du monde ne reste inconnu ! Le docteur Anderson conclut à l'inopportunité de construire actuellement un chemin de fer allant de la côte à la frontière occidentale de la Chine, parce que, dit-il, bien que les difficultés d'exécution n'approchent point de celles que nous surmontons journellement dans nos routes de l'Himalaya, le transit ne saurait être encore suffisamment rémunérateur. Mais le temps n'est pas loin où cette

entreprise pourra être faite, et, en attendant, la navigation de l'Irrawaddy nous est ouverte. L'avenir du commerce anglais dans l'ouest de la Chine serait très-promptement amélioré si la souveraineté panthay se maintenait, car elle affaiblirait progressivement la puissance et par suite la résistance chinoise.

On reconnaît ici le bon sens pratique de nos voisins. Le docteur Anderson ne se laisse point éblouir par des perspectives de « grandes artères transcontinentales » dont l'effet serait, dit-on, de détourner le commerce des ports chinois de l'Est vers les ports anglais de l'Inde. Il sent la difficulté de substituer Calcutta et même Rangoon à Canton, Fochow et Sanghaï ; mais il comprend fort bien qu'on puisse continuer d'amoindrir politiquement et commercialement l'empire birman au profit des établissements européens, sans chercher toutefois à s'en emparer, puisqu'il est reconnu que les comptoirs valent mieux que les colonies.

En somme, l'expédition anglaise par l'Irrawaddy a déjà porté des fruits. On a été tout surpris de voir arriver à Londres, l'année dernière, une ambassade inattendue du sultan des Panthays. Un de ses fils venait demander à l'Angleterre appui matériel ou moral contre le gouvernement chinois dans l'Yun-Nan, afin de conquérir la souveraineté de cette province tout entière, promettant de l'ouvrir avec empressement au commerce de la Grande-Bretagne. Le gouvernement anglais dut nécessairement expliquer à l'envoyé mahométan sa situation vis-à-vis du Céleste-Empire ; mais il le reçut aussi courtoisement qu'on avait reçu à Momien le major Sladen. Il eut d'autant plus à se louer de sa réserve vis-à-vis des Panthays et de sa fidélité aux traités existants avec la Chine que le jeune ambassadeur, en arrivant à Bhamô, accompagné de l'Anglais M. Cooper, reçut la funeste nouvelle d'un grand échec subi par son père. Les troupes chinoises avaient repris sur lui beaucoup de pays et le tenaient assiégé dans Momien. Cependant rien n'est désespéré avec une situation et un antagonisme qui se sont perpétués depuis six cents ans, et, en attendant, le commerce anglais a fait, depuis cinq ans que la vapeur sifflante du *Yaynan Sékia* a pour la première fois éveillé les échos de l'Irrawaddy, de tels progrès à Bhamô, que le gouvernement de la Grande-Bretagne vient d'y nommer un résident, sorte de consul, vétéran de ce qu'on appelle au Foreign-Office le servicec hinois, chargé de protéger le passage des marchandises anglaises en Chine par l'entremise directe des négociants chinois qui sont établis en grand nombre à Bhamô et sont fort peu soucieux des vieux préjugés de leur pays quand il s'agit de leurs intérêts. Le but est donc atteint ou en voie de l'être. La mission du major Sladen a permis, en outre, de recueillir sur les Shans, les Kakhyens, les Panthays, etc., une foule de renseignements complétement nouveaux, et, ce qui est plus, a contribué à éclairer les géographes, fort peu précis et fort divisés sur tout ce qui touche à l'Asie centrale. On peut espérer que ce trop court voyage d'exploration sera suivi d'autres plus complets à travers le Tibet. Il y a longtemps que les Anglais sollicitent vainement pour cet objet l'aide ou tout au moins la tolérance du gouvernement chinois, et ils n'ont pu apprendre sans déplaisir, l'année dernière, que la Russie aurait l'honneur de faire la première une exploration scientifique sérieuse du vaste empire tibétain. Avec la tranquille et heureuse persévérance qui distingue son action dans l'Asie centrale, cette puissance a obtenu, au commencement de 1872, qu'une mission de savants russes, accompagnés d'une escorte cosaque, partît de Pékin avec des passeports et des recommandations du gouvernement chinois, traversât le Céleste-Empire, pût explorer le Tibet, la Mongolie, les monts Himalaya, et sortir des pays tartares par la frontière des Indes anglaises. Vraiment, on ne saurait, quand on est Anglais, éprouver un plus grand déboire que de voir la puissance russe se promener en Asie comme dans ses États héréditaires, et la Société géographique de Londres privée de la gloire à laquelle ses hardis voyageurs l'ont de tout temps accoutumée.

II

L'expédition commandée par M. de Lagrée est peut-être plus intéressante que celle du major Sladen ; mais les résultats n'en ont pas, au point de vue matériel, été si féconds. C'est la coutume qu'en toute affaire nous recueillions quelquefois de l'honneur, mais jamais d'argent. A une époque où il entrait dans la politique de Napoléon III d'éblouir la France par les projets aventureux aussi bien que par le charlatanisme des guerres lointaines, en 1865, l'amiral de la Grandière, gouverneur de la Cochinchine, écrivait :

« Qu'on pouvait attirer à Saïgon, ville tracée pour contenir 500 000 habitants, l'important commerce qui se fait par caravanes avec la Chine occidentale, à travers le Laos, le Tibet, l'empire birman, et que le fleuve Mé-Kong, qui verse dans l'océan Indien les eaux de l'Himalaya, pourrait être l'artère de ce commerce, au grand avantage de l'Europe, laquelle verrait ainsi le trajet raccourci de 400 lieues, et de la France, dont la colonie deviendrait dans ces régions le grand entrepôt du monde. »

Cette perspective flatteuse, qui faisait naître dans les têtes chimériques du moment l'espoir de former un royaume des Indes françaises, décida l'expédition pacifique sur le Mé-Kong. Les membres de la commission furent nommés. C'était, on s'en souvient, le capitaine de frégate de Lagrée, les lieutenants Garnier et Delaporte, les docteurs Joubert et Thorel, avec le jeune M. Louis de Carné. On ignore généralement en France que le roi de Siam envoya alors un agent en Angleterre pour exposer ses griefs contre nous, qu'il appelait usurpateurs de ses États héréditaires. Le mémoire, entièrement écrit de sa main en langue anglaise, est le plus curieux document qu'on puisse voir. Il y est dit que la suzeraineté du royaume de Cambodje a, — depuis l'année 1783, où un soulèvement des Malais, aidés par les Cochinchinois, a détrôné les anciens souverains de Cambodje, — appartenu aux rois de Siam, et que les rois de Cambodje n'ont plus porté que le titre de vice-rois ou feudataires. Maha-Mongkut parle l'anglais dans cette pièce comme un maître d'école, et la chancellerie de Saint-Pétersbourg, la plus experte dans l'art de l'archéologie diplomatique, ne désavouerait pas son *factum*. Malheureusement, ses représentations échouèrent contre la volonté de la France. Celle-ci fit, par l'intermédiaire du gouvernement cochinchinois, son propre vassal du jeune Norodom, roi de Cambodje, et l'expédition française partit de Saïgon, en juin 1866, sans souci des chagrins de Maha-Mongkut.

Elle ne tarda pas à reconnaître qu'elle ne suivait point une route aussi commode que celle que prit plus tard l'expédition anglaise par l'Irrawaddy. Le Mé-Kong, au-dessus de Craché,

c'est-à-dire à 80 lieues à peine de la côte, cessait déjà d'être navigable. Il fallut quitter la canonnière et prendre des pirogues, le plus infernal de tous les moyens de transport. Le capitaine de Lagrée en éprouva un vrai désenchantement. Cependant il continua sa navigation jusque très-avant dans le pays de Laos ; mais arrivé dans le royaume de Bassac, qui en fait partie, il se trouva en présence des formidables cataractes de Kong, qui donnent leur nom au fleuve, et vit bien qu'il fallait abandonner à tout jamais la pensée de faire de la rivière de Cambodje une voie fluviale utile au commerce. Harassé de fatigue, atteint déjà, dans ces eaux malsaines, de la maladie qui devait l'emporter, abandonné de son escorte européenne, qui ne manqua pas de se livrer à l'insubordination comme font, hélas ! trop souvent les Français dans les aventures lointaines, M. de Lagrée, suivi de ses compagnons, tous fidèles au devoir, poursuivit sa route par terre pendant seize mois, à travers tous les obstacles, subit partout des délais interminables, surmonta des difficultés inouïes et arriva enfin à la frontière chinoise, à ce Sze-Mao, l'Esmok des rêves du capitaine Sprye. Il traversa miraculeusement tout l'Yun-Nan, visita Yunnan-Fu, Tali-Fu, et fut mourir à Tung-Chwan, en mars 1868. La glorieuse petite troupe gagna Shanghaï rapportant le corps de son brave commandant.

Des observations fort curieuses sont consignées dans le *Rapport sur l'expédition française* qui vient d'être publié à Paris. Le sultan de Tali-fu, ce même Suleiman qui vers le même temps se montrait si sympathique au major Sladen, accueillit nos voyageurs par un ordre sévère d'avoir à sortir immédiatement de ses États. On ne se rendit point compte d'abord du motif de sa conduite ; mais on sut plus tard, et son envoyé à Londres expliqua nettement en Angleterre, que la soutane du père Leguilcher, — un digne prêtre que l'expédition s'était adjoint comme interprète, en avait été cause. La crainte du prosélytisme religieux de la France avait déterminé l'action brutale de Tu-Wen-Siu, autrement dit Suleiman sultan, esprit pourtant singulièrement libéral pour un homme de sa race et de son pays. Qui le croirait ! les idées de tolérance religieuse sont entrées ou sont nées sur un point de la Chine ! Il est très-remarquable que dans l'insurrection des Panthays musulmans contre les Chinois bouddhistes, les motifs religieux n'aient pas même été invoqués. Bien que l'expédition française ait trouvé dans le royaume de Tali beaucoup de temples chinois dévastés ou consacrés à des usages profanes, le sultan des Panthays adressait, en 1858, une proclamation à son peuple dans laquelle il le mettait en garde contre de pareils excès et cherchait à lui inculquer le principe de la liberté des cultes. Au moment de la révolte de 1856, ce n'a pas été au nom du Koran, ni d'un droit divin quelconque, que les Panthays se sont soulevés, mais au nom « du droit des peuples », et pas un mot n'a été dit, de part ni d'autre, pour convertir la guerre politique et sociale en « guerre sainte ». Cependant, comme nous venons de le voir, Tu-Wen-Siu s'est montré très-peu favorable aux prêtres catholiques ; mais il est permis de l'attribuer à l'appui que la France leur a donné par sa diplomatie et par ses armes plutôt qu'à une intolérance dogmatique.

L'expédition française par le Mé-kong est la plus lointaine, la plus hardie qui ait été faite jusqu'alors et qui ait été tentée depuis. C'est une vraie campagne scientifique, une vraie conquête pour la géographie, et la médaille d'or de Victoria, envoyée au lieutenant Garnier par sir Roderick Murchison, a été bien gagnée. Malheureusement, en dehors des cartes qui sont toujours et pour tous une précieuse chose, elle n'a rien produit de directement utile au commerce français, et comme toujours la fortune a semblé nous donner pour devise : « Beaucoup d'honneur et peu de profit ».

III

Cette étude sommaire sur ce qui a été fait depuis quelques années en faveur des intérêts commerciaux de l'Europe dans l'extrême Asie ne trouve pas seulement son opportunité dans les intéressants ouvrages qui viennent de paraître et dont la *Revue d'Édimbourg* donne une analyse très-complète ; elle se lie encore à cette grande « question de l'Asie centrale » qui préoccupe à bon droit les esprits au moment où, d'une part, le shah de Perse semble subir le prestige de l'Angleterre, et où, d'autre part, le succès des Russes à Khiva marque une étape de plus dans la voie de leurs progrès. L'Angleterre et la Russie, comme nous le disions en commençant, convoitent également la frontière chinoise. L'une y confine déjà par ses récentes acquisitions au nord ; l'autre tend à s'en rapprocher à travers l'empire birman. L'influence souveraine en Asie, l'empire des Indes et le commerce de la Chine, voilà le rêve qui hante l'esprit des vieux Moscovites et plus encore de la moderne Russie. La conservation de l'Indostan à l'Angleterre, la prospérité des établissements français transgangétiques, voilà ce qui intéresse, au contraire, les amis de l'équilibre politique et commercial européen. Or, c'est en Perse que se joue maintenant et que se jouera probablement d'une façon définitive cette partie d'échiquier. Voilà ce qui donne une si grande importance à la visite du souverain asiatique, dont la personnalité serait, en d'autres temps, abandonnée aux poëtes, aux curieux et aux romanciers.

A la façon dont on s'occupe aujourd'hui chez nos voisins et dont on étudie le côté militaire de la « question de l'Asie centrale », on sent que ce n'est plus chez eux, comme depuis le commencement du siècle, une inquiétude vague, mais une affaire politique de la plus sérieuse actualité. Il n'y a pas un homme public quelque peu instruit, en Angleterre, qui ne connaisse la carte de la frontière des Indes, comme le dernier officier allemand connaissait la carte de France à la veille de la lutte des deux nations. Ils savent que, pour des raisons topographiques insurmontables, une grande armée russe ne pourrait descendre du nord, et que du côté de l'ouest seulement les Indes sont abordables. Pas n'est besoin d'être un maître dans l'art de la guerre pour comprendre que la position géographique de la Perse donne à cet État une importance stratégique tout à fait décisive. Pour qu'une armée russe puisse aborder les Indes, il faut d'abord qu'elle s'empare de l'Afghanistan, et comme ses montagnes lui font au nord une frontière inexpugnable, il faut suivre la route que suivirent Alexandre, Timour et Nadir, le long de la vallée d'Atek. Cette marche est fatale, et une armée ne peut passer l'Indus que là où l'ont passé ces grands conquérants. Mais le royaume de Perse borde précisément le chemin que les Russes seraient forcés de suivre depuis la mer Caspienne jusqu'au royaume d'Hérat, et voilà pourquoi sa soumission ou son alliance est la première condition d'une entreprise de cette nature. Cette alliance est nécessaire pour assurer la liberté du passage ; elle l'est plus encore pour permettre le

service d'intendance d'une armée qui opérerait dans l'Afghanistan en vue d'envahir les Indes. Quand les neiges ferment les passes de l'Indoo Khoosh, ce qui arrive pendant toute la durée des longs hivers, il faut bien avoir un chemin ouvert sur la mer Caspienne si l'on ne veut point être exposé à la plus effroyable famine.

La Russie ne peut donc songer à attaquer un jour les Indes que si, par alliance ou par force, elle s'est rendue maîtresse de la Perse et de l'Afghanistan. Mais cette conquête morale ou matérielle peut surtout lui donner d'autres moyens d'ébranler la domination anglaise dans les Indes que de verser des bataillons dans l'Indostan. Que la Russie parvienne à s'établir seulement à côté de cet empire, rien ne lui sera plus facile que de provoquer des soulèvements et des révoltes interminables parmi ces populations que l'Angleterre n'a pu agréger que d'une manière tout à fait factice. La force militaire dont dispose la Compagnie des Indes peut être suffisante pour consacrer son prestige moral aux yeux des princes et des peuples, mais si ce prestige venait à être détruit ou balancé, les baïonnettes anglaises, de l'aveu de tous, seraient impuissantes à réprimer une révolte comme celle de 1857, encore bien plus un soulèvement qui s'étendrait aux trois présidences. La puissance anglaise aux Indes repose sur une fiction : la fiction de son omnipotence. S'il fallait entretenir aux Indes une armée suffisante pour convertir la fiction en réalité, l'équilibre du budget en Angleterre pourrait en être un peu dérangé. « Nous ne sommes point disposés, dit à ce sujet une Revue anglaise, à faire comme la Russie, et à payer de nos deniers le plaisir de régner sur des empires tels que le Caucase et le Turkestan. Les contribuables anglais seraient difficilement amenés à subventionner la Compagnie des Indes pour la plus grande gloire du pavillon britannique. Reste à savoir si nous interdirons positivement à la Russie d'approcher de nos frontières, ou si nous nous préparerons à abandonner un jour l'empire des Indes à une nation plus entreprenante que nous-mêmes pour qu'elle en fasse l'instrument de sa grandeur. Voilà la question qui se posera malgré nous ; et, malgré nos efforts pour en reculer la solution, elle viendra nous chercher dans les retranchements de notre couardise (*cowardice*) et deviendra d'autant plus terrible à résoudre que nous aurons attendu plus longtemps. Il est très-vrai que la Russie n'est pas, à l'heure qu'il est, en mesure de prendre ouvertement l'offensive ; mais le pas qu'elle a fait en avant vers notre frontière par la vallée d'Atek est de la plus haute conséquence. L'expédition de Khiva en a été le prétexte ; c'est à nous de l'arrêter ; car c'est la route d'Hérat, et une fois à Hérat il lui serait toujours facile, sans aucun recours à la force et à la guerre, de mettre en péril notre domination (1). »

Or, si les Anglais ne sont point disposés à recommencer la campagne sans issue de l'Afghanistan, il est clair qu'ils n'ont qu'un moyen de conjurer le danger qui leur cause de si vives alarmes. C'est de nouer avec la Perse une solide et forte alliance. Déjà, quand au commencement de ce siècle le monde eut en songe la vision épique d'une armée franco-russe descendant le Volga, retournant après quinze siècles vers l'Asie, et courant à la conquête de l'Indostan, c'est vers la Perse que se tournèrent les yeux et les espérances de l'Angleterre. Depuis, ses terreurs étant écartées, elle oublia de diriger sa diplomatie d'après des considérations de stratégie militaire et se borna tantôt à cultiver l'amitié de l'Afghanistan, tantôt à tâcher de le soumettre, avec des fortunes diverses. Maintenir l'Afghanistan et la Perse en lutte l'un contre l'autre a été aussi la politique traditionnelle du Foreign Office et de la Compagnie des Indes. Un jour, le shah était conduit à mettre le siége devant Hérat ; un autre jour, on lui témoignait de l'hostilité pour l'avoir fait. Cette politique d'atermoiements et de bascule n'est plus celle que l'esprit public réclame aujourd'hui en Angleterre. Elle demande une franche alliance avec la Perse sur le terrain, le seul vrai en politique, de l'intérêt mutuel. Jusqu'à présent, la situation, d'une manière générale, a été celle-ci : la Perse, voisine de la frontière russe, a été la protégée de la Russie ; l'Afghanistan, voisin de la frontière anglaise, a été le protégé de l'Angleterre. Celui-ci a déjà éprouvé ce que coûtent ces sortes de patronages ; celle-là est certaine de l'éprouver à son tour. Pour fortifier l'Afghanistan contre la Perse, l'Angleterre l'a envahi en 1838 ; et de son côté, par chacun de ses traités avec la Russie, la Perse a perdu quelque portion de sa souveraineté ou de son territoire. Elle s'est interdit de posséder un canon sur cette mer Caspienne qui n'était jadis qu'un lac persan. Comme elle est le seul passage que la Russie puisse avoir vers la mer des Indes, celle-ci s'applique à l'affaiblir afin de pouvoir, au moment donné, lui passer sur le corps. Le temps n'est pas loin où un fort russe sur la mer Caspienne sera relié par un chemin de fer à une forteresse russe sur le golfe Persique, et, s'il en est ainsi, l'existence de la Perse comme État indépendant n'appartiendra plus qu'à l'histoire.

La politique de la Russie étant d'affaiblir la Perse, la politique de l'Angleterre est naturellement de la fortifier. Voilà ce que nos voisins, en gens pratiques qui démontrent toutes leurs raisons par la raison suprême de l'intérêt, ont dû faire valoir auprès du shah. Il est probable qu'il nourrit déjà bien des rancunes secrètes contre ses dangereux alliés du Nord. Il ne peut être indifférent à leur présence dans la vallée d'Atek. Le ministre plénipotentiaire, grand géographe, qui l'accompagna, a pu lui donner de bonnes leçons sur la topographie de ses États au point de vue militaire, et le choix de sir H. Rawlinson était heureux. Il a pu lui montrer sur une carte le chemin qu'a fait la Russie dans l'Asie centrale depuis le jour où sa première armée a traversé les monts Ourals et conquis la Sibérie ; comment elle a avancé pas à pas, jour par jour, jusqu'à ce qu'enfin l'Océan Pacifique soit devenu son extrême frontière. Une de ses récentes acquisitions a été faite au moyen d'un traité que le général Ignatieff a su arracher aux ministres du jeune empereur de la Chine, au moment où le canon anglo-français menaçait Pékin. Profitant de leur frayeur, il leur promit pour prix de cette cession de territoire l'intervention de son gouvernement auprès des grandes puissances belligérantes, et, par une malice du sort, pendant que les Anglais faisaient la guerre pour rétablir leur influence dans l'extrême Orient, leurs rivaux recueillaient le plus clair bénéfice de la campagne.

Jusqu'à présent, les succès de la Russie ont été continus en Asie, et sa fortune ne s'est pas démentie. Cependant, si le shah de Perse vient, comme il est probable, à incliner vers d'autres alliés ; s'il introduit des officiers anglais dans son armée, assez nombreuse pour être respectable étant bien commandée ; si, fort de l'appui déclaré de l'Angleterre, il ose réclamer contre l'envahissement militaire de la vallée d'Atek

(1) *Blackwood's Magazine*, 1er juin 1873.

auquel l'expédition de Khiva a pu servir de prétexte, mais qui ne saurait se prolonger après la guerre sans dévoiler des desseins ultérieurs ; si la place frontière de Meshed est rendue place forte, et si enfin la politique de lord Mayo à l'égard de l'Afghanistan est continuée, il est permis de croire que la *question de l'Asie centrale* entrera dans une période d'apaisement et de stagnation. Toutefois, celle des deux grandes puissances rivales dont l'influence prévaudra définitivement à Téhéran doit rester, en fin de compte, maîtresse de la situation ; car toute question politique, surtout dans ces régions lointaines, se résout en question militaire, et la Perse est la clef stratégique des Indes.

Il ne faut donc pas s'étonner des honneurs et des cajoleries dont nos voisins peu désintéressés ont entouré le *Shah des shahs, Roi des rois de la terre, Prince des princes du siècle, Nus'r-ed-deen* ou Nasser-ed-Din, comme nous disons en France. Tout a été mis en œuvre pour éblouir son esprit et le convaincre de la prépotence de l'Angleterre en Occident. Deux princes, fils de la reine, sont venus à Douvres à sa rencontre. Cinquante vaisseaux de haut bord ont manœuvré ensemble sous ses yeux ; les attentions les plus délicates lui ont été prodiguées, et il n'a pas dû être peu charmé de trouver dans son appartement un fil de télégraphe lui permettant de communiquer instantanément avec sa capitale et de gouverner son empire du fond de sa chambre à coucher dans Buckingham-Palace. Nous ne doutons point que (l'intérêt aidant comme toujours) Nasser-ed-din ne soit conquis à l'alliance de l'Angleterre. Reste à savoir si le shah de Perse se trouvera beaucoup mieux un jour du protectorat officieux dont les Anglais se disposent à le couvrir, que l'*homme malade* ne se trouve en Europe du protectorat officiel que les puissances occidentales exercent depuis longtemps à son égard.

Quoi qu'il en soit, toutes ces questions politiques, diplomatiques et militaires se résolvent aujourd'hui pour nous dans la question souveraine des intérêts commerciaux. Ouvrir l'Asie tout entière à leur commerce et prendre au gâteau la meilleure part, voilà le but unique des efforts communs ou rivaux des nations européennes. M. Grant Duff à Téhéran, le major Sladen sur le fleuve Irrawaddy, notre courageuse expédition sur le Mé-Kong, les grandes-duchesses de Russie à Saint-Pétersbourg, avec leurs gracieux sourires au shah de Perse, et les princes du sang à Londres, avec leurs cordiales poignées de mains, tous ne font point autre chose que seconder les intérêts du commerce et travailler de près ou de loin à lui assurer le marché de l'Asie et à lui ouvrir les routes de l'extrême Orient.

Léo Quesnel.

ÉTUDES HISTORIQUES

De la formation et de la dissolution des partis politiques dans l'ancienne France

I

DE LA FORMATION DES PARTIS POLITIQUES

Tout est perdu ou compromis dans un pays quand, au lieu de traiter scientifiquement les problèmes politiques, on y mêle des préoccupations de parti. On prétend alors trouver la vraie solution, sans même examiner les données de la question. Emporté par le fanatisme, on ose nier même la lumière. Ce qui déplaît n'existe point ou n'est pas digne d'exister. *Jura negat sibi nata.* Dans cette disposition d'esprit, les coups d'État, les aventures, au dedans comme au dehors, semblent non-seulement excusables, mais encore méritoires et nécessaires. On ruine une nation pour s'en faire applaudir. On l'entraîne dans une guerre, *pour faire diversion.* Quand un parti s'est précipité par ses propres excès, un autre le remplace, qui, après avoir débuté par un acte d'accusation contre son prédécesseur, épuise la série de ses fautes. Un troisième, un quatrième, un cinquième parti, se présentent pour sauver le pays. Mais le nombre effrayant de ces soi-disant sauveurs n'est que le plus sûr indice de la décadence irrémédiable et de la chute prochaine d'une nation.

S'il en est ainsi, une nation ne saurait se débarrasser trop tôt des partis politiques qui la déchirent.—Il y a là un noble effort à faire. Mais on tenterait vainement cette entreprise si l'on ne s'était rendu d'abord un compte exact de ce que sont, en thèse générale, les partis politiques. Quand on saura comment ils se forment, on s'avisera plus aisément des moyens de les supprimer.

S'il y a, entre les classes qui composent une société, entre les provinces que renferme un État, une profonde inégalité au point de vue de la fortune et de l'instruction, des partis surgissent tôt ou tard qui sont comme l'expression de ce désaccord. Les factions ont bien vite trouvé des chefs, et la guerre civile, sourde ou déclarée, sévit dans la cité.

Supposons qu'une idée nouvelle et féconde soit émise par un groupe d'hommes, lorsque la majorité ou une partie considérable du peuple ne peut ni la comprendre ni la subir, c'est une révolution sanglante qui se déchaîne. — Dans ce cas, il faudra peut-être des siècles pour que le meilleur des deux partis convainque et absorbe l'autre.

II

LES PARTIS POLITIQUES EN FRANCE

Nous ne faisons pas un traité sur les partis politiques. Nous n'avons en vue que la France.

Peu de nations ont autant que le nôtre souffert des partis politiques.

C'est par suite de ses dissensions civiles que la Gaule barbare fut conquise par les Romains.

C'est par suite de ses dissensions civiles que la Gaule romaine devint la proie des envahisseurs germains.

C'est par suite de ses dissensions civiles que la France royale subit le joug des Anglais.

C'est par suite de ses dissensions civiles que la France révolutionnaire était naguère à la merci des Prussiens.

Nous ne remonterons pas à une époque trop reculée pour qu'elle puisse être invoquée sans ridicule dans un pays que l'histoire ancienne intéresse fort peu. Nous lui ferons grâce de la Gaule ; mais nous ne lui ferons pas grâce de la France.

III

DES PARTIS POLITIQUES DURANT LA GUERRE DE CENT ANS

A travers des crises nombreuses, un État venait de se former (1). — C'était la France. — Le « royaume de France », comme on l'appelait dès lors, n'excédait pas l'étendue d'une grande province. Mais il avait le droit de préséance sur nombre de duchés et de comtés compris entre l'Océan, la Meuse, le Rhône et les Pyrénées. Ses chefs, les Capétiens, augmentaient insensiblement leur patrimoine et leur puissance. Par un mérite singulier ou une singulière fortune, ils ne faisaient ombrage à aucun de leurs sujets. A la fois prudents et populaires, ils n'attaquaient jamais leurs voisins, mais repoussaient avec vigueur toute agression.

Tranquilles, durant tout le moyen âge, du côté de l'Allemagne, ils furent inquiétés, durant tout le moyen âge, par l'Angleterre. — L'un de leurs vassaux, le duc de Normandie, devenu, par la victoire d'Hastings (1066), roi d'Angleterre, ne cessait de les harceler; mais, poursuivant leur patient travail d'assimilation, les Philippe et les Louis groupèrent autour d'eux la plupart des provinces de la Gaule et contraignirent les Plantagenets à lâcher prise. Un jour, Jean-sans-Terre se vit dépouillé de tous ses États continentaux. Ce triomphe, le premier que les Capétiens directs, si réservés, se soient permis, détermina la formation d'un parti redoutable que nous appellerons le parti du *déclassement féodal*.

Il nous serait facile de justifier cette nouvelle dénomination. En effet, les ducs et les comtes se voyaient avec effroi enlacés dans le réseau de la suzeraineté capétienne. Ils étaient contraints d'admettre la dynastie suprême au partage de leurs biens héréditaires. Les *apanagés* remplaçaient partout les anciens maîtres du sol.

Briser ces liens, couper court à ces substitutions, tel est le but que la féodalité se proposa. Pour l'atteindre, elle dut solliciter l'appui du roi d'Angleterre dont elle préférait la suzeraineté à celle du roi de France. Mais, pendant plus d'un siècle, les Plantagenets, entravés par les révoltes de leurs propres sujets, s'opposèrent vainement aux entreprises des Capétiens. Henri III fut vaincu par saint Louis ; Édouard Ier lui-même se vit éclipsé par Philippe le Bel.

L'avénement des Valois compromit ces résultats. Édouard III, petit-fils de Philippe le Bel, protesta contre l'intronisation de Philippe VI, le *Salique*, et devint l'instrument du parti féodal. D'autres aspirations se firent jour. La bourgeoisie parvenue, dans les grandes villes, à l'instruction et à l'aisance, revendiqua les libertés municipales. Le peuple, resté ignorant et pauvre, mais écrasé par les seigneurs et par les officiers royaux, protesta au nom de l'égalité naturelle.

> Des membres avons comme ils ont;
> Et tout autant souffrir pouvons,

disaient les *Jacques* en citant le *Roman de Rou*. — Enfin, le Midi, qui n'avait pas oublié le massacre des Albigeois, se rua sur le Nord, son ancien oppresseur.

Fort heureusement ces complications ne surgirent pas toutes en même temps. Ainsi, le parti féodal ne se dessina nettement qu'après la révolte de Robert d'Artois (1332) ; — le parti communal, qu'après la défaite de Crécy (1346); — le parti populaire qu'après le désastre de Poitiers (1356); — le parti des Armagnacs, expression des rancunes albigeoises, ne s'organisa que beaucoup plus tard à côté du parti Bourguignon, son implacable adversaire (1407).

Le parti des Bourguignons finit par s'identifier avec le parti communal et avec le parti féodal. Étrange alliance à coup sûr, mais bien funeste! Si le traité de Brétigny (1360) avait effectivement *déclassé* plusieurs de nos provinces (1), celui de Troyes (1420) livra la France tout entière au roi d'Angleterre.

Le *roi de Bourges* n'avait conservé que la région du centre ; mais la disparition des chefs de parti, du connétable d'Armagnac, de Jean-sans-Peur, d'Henri V de Lancastre, amortit les haines politiques. Elle rendit possible l'explosion des sympathies populaires. Jeanne d'Arc a été la personnification de cette alliance de la nation et de la monarchie. La délivrance d'Orléans fut le présage d'un meilleur avenir.

IV

DISSOLUTION DES PARTIS A LA FIN DE LA GUERRE DE CENT ANS

Fort de l'assentiment général, s'inspirant des lumières du grand conseil, Charles VII se proposa de dissoudre les partis, de manière à n'en laisser subsister qu'un seul, celui de la royauté nationale. Les négociations d'Arras, en brisant l'alliance anglo-bourguignonne (1435), amenèrent la soumission de Paris et de l'Ile-de-France. La Pragmatique sanction, la taille perpétuelle, l'armée permanente, ayant cimenté l'union des classes, les Anglais furent immédiatement expulsés de notre sol (1453).

Restait, il est vrai, le parti du *déclassement féodal*, qui ralliait désormais les apanagés comme il avait rallié autrefois la grande féodalité, et qui s'appuyait toujours sur le roi d'Angleterre. C'est à la tête de ce parti que se plaça Charles le Téméraire, le dernier duc de Bourgogne. C'est contre ce parti que Louis XI déploya toutes les ressources de son génie politique. Grâce à l'habileté de ce roi, Édouard IV ne dépassa pas Pecquigny, et Charles le Téméraire eut le loisir de courir à Morat, où il perdit son armée, et à Nancy, où il fut mortellement frappé.

La fille de Louis XI, Anne de Beaujeu, fit disparaître les derniers vestiges du parti féodal. Privé de son allié Richard III, le duc d'Orléans soutint contre le roi Charles VIII la *guerre folle*. C'est ainsi que s'éteignait le terrible incendie allumé par les Armagnacs et les Bourguignons ! Louis XII comprit assez ses intérêts pour ne pas venger *les injures du duc d'Orléans*. Le connétable de Bourbon, le dernier des grands seigneurs apanagés, se révolta *tout seul* contre François Ier malheureux.

De 1488 à 1558, l'autorité royale, respectée, fit à son tour respecter la France.

Que serait devenue la France, si elle eût été déchirée par les partis politiques au moment où la bataille de Pavie la pri-

(1) Voyez notre *Essai sur la séparation de la France et de l'Allemagne au* IXe *et au* Xe *siècles*.

(1) Voyez l'article de M. Charles Giraud (de l'Institut), sur *le traité de Brétigny*, dans la *Revue des deux mondes* des 1er et 15 juillet 1871.

vait de sa dernière armée ? Elle aurait été asservie. Or, le traité de Madrid, qui la démembrait, resta lettre morte. Le vainqueur ne songea même pas à envahir notre territoire.

V

DES PARTIS POLITIQUES DURANT LES GUERRES DE RELIGION

L'autorité royale, sous François Ier, avait un tel prestige, qu'il semblait que rien ne pût l'ébranler. Et cependant la doctrine du *bon plaisir* était à peine formulée et adoptée par les parlements, que la maison de Valois, qui avait bravé tant de périls, fut soumise à une fatale et suprême épreuve, les *guerres de religion*.

C'est en France que s'était posée la grande question de la réforme de l'Église. Mais la solution de ce problème était réservée à l'Allemagne réfléchie, *religieuse*, érudite, versée dans les controverses théologiques.

Les nations de l'Europe prirent parti pour ou contre la thèse religieuse de l'Allemagne, d'après leurs intérêts et surtout d'après leurs aptitudes.

A l'Allemagne était nécessairement opposée l'Italie qui avait, par Rome et la papauté, une prise sur la chrétienté (1).

L'Espagne, excitée par une lutte sept fois séculaire contre l'islamisme, ne devait avoir aucun ménagement pour l'hérésie.

En Suède, en Angleterre, la réforme apparaissait comme le gage de l'indépendance nationale.

En Danemark et en Écosse, elle annulait le pouvoir royal si détesté des seigneurs.

Les tendances de la France, voisine de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Italie, étaient plus complexes. Ce pays allait devenir à son insu le champ de bataille des idées religieuses et des idées politiques qui fermentaient dans toute l'Europe.

En Allemagne, la scission avec Rome était, si l'on y songe bien, fort antérieure à Luther. Aussi, n'est-ce pas entre le catholicisme et le protestantisme, mais bien entre le protestantisme et l'anabaptisme que la querelle s'engagea tout d'abord. Le théologien saxon favorisaient l'aristocratie allemande, les paysans réclamèrent la suppression de l'aristocratie. — C'est la maison d'Autriche qui, en organisant à son profit le catholicisme dans l'Empire, contraignit le protestantisme à s'organiser lui-même.

Rien de semblable en France. La querelle y fut, avant tout, religieuse, ou pour mieux dire *littéraire* ; elle ne devint politique qu'à la longue. L'ordre social ne fut jamais mis en cause. On peut donc croire que cette révolution avait des racines beaucoup moins profondes que celles qui l'ont précédée ou suivie.

Aussi bien, alors comme aujourd'hui, nous étions trop étrangers à la langue, aux mœurs, aux idées des autres peuples, pour que l'Allemagne, si inconnue de tout temps, nous eût inoculé la Réforme. — Chez nous, la Réforme résulta de l'émancipation des esprits : elle nous vint plutôt de l'Italie que de l'Allemagne. *Elle suivit la Renaissance.*

Tandis que l'Allemagne soumettait à une critique minutieuse les textes sacrés, la France, moins formaliste, s'éprenait naïvement de la libre pensée. Cette tendance, qui existait déjà en plein moyen âge, s'accusait de plus en plus.

De là, un protestantisme *sui generis*, *un protestantisme picard*, oserai-je dire, bien différent, on l'avouera, du protestantisme germanique. Des princesses, des évêques, le favorisaient par *libertinage*, comme on s'exprimait alors. Ce protestantisme n'avait cours que dans le nord de la France. Le Midi, où subsistaient les vieilles haines albigeoises, pouvait bien déployer un fanatisme anticatholique implacable, mais non s'élever jusqu'au scepticisme rationnel et élégant, et, à plus forte raison, jusqu'au *doute méthodique*.

Qu'on ne s'étonne donc point que les premiers martyrs du protestantisme français, Berquin, Dolet, Dubourg, dont la place Maubert et la place de Grève virent l'affreux supplice, aient été des *libres penseurs* érudits, nés ou élevés dans la région septentrionale de la France.

Jusqu'ici, on le voit, il n'y avait pas lieu à une nouvelle division de la France en partis. Sans doute, François Ier, lorsqu'il signait l'arrêt de mort des Vaudois, identifiait la cause de la royauté avec celle de l'Église, et voulait consolider l'une par l'autre ; mais il ne pouvait prévoir ni les *huguenots*, ni la *Ligue*. Il prétendait frapper, avec son épée de Marignan, des ennemis invisibles qu'il n'atteignait pas.

Le parti protestant ne devait pas être plus funeste à la royauté que le parti catholique lui-même. Mais il fut organisé le premier. Il dut sa cohésion à Calvin, Français du Nord, qui, unissant les élans de la libre pensée à la controverse patiente de Luther et aux innovations moins discrètes de Zwingli, et combinant tout un système religieux et politique par l'effort d'une logique puissante, créa un centre de propagande. Grâce à cet art supérieur d'organiser et d'administrer une petite chrétienté distincte de la chrétienté romaine, le protestantisme du Nord et celui du Midi, si hétérogènes, purent se mettre d'accord. Ils adoptèrent une appellation allemande, celle de huguenots (*Eidgenossen*). Bien différents d'ailleurs des luthériens, ils eurent un chef religieux avant d'avoir des chefs politiques, et le dictateur de Genève, placé hors des atteintes du roi et du pape, sans être, comme Luther, à la merci d'une aristocratie, ne cessa de donner le mot d'ordre à ses sectateurs.

Telle était la situation à la fin du règne de Henri II. La question religieuse s'imposait aux délibérations des conseils royaux. La royauté n'était pas encore menacée, mais, plus que jamais, elle jugeait opportun de faire cause commune avec l'Église. Elle n'eut d'hésitation à cet endroit que plus tard.

A l'avénement du jeune François II, les Guises, déjà maîtres du terrain religieux par le cardinal de Lorraine, le devinrent également du terrain politique par la reine Marie Stuart. Les seigneurs, jaloux de la toute-puissance des Guises, songèrent tout naturellement à former une ligue politique en s'appuyant sur la ligue religieuse, qui existait déjà. Voilà comment à la branche cadette de Lorraine s'opposa celle des Bourbons qui dut embrasser le protestantisme sous peine de ne plus compter dans l'État. Les Châtillon, qui avaient dans leurs rangs un cardinal, les devancèrent ou les imitèrent. Les Montmorency, reconnaissants envers les Valois, mais irrités contre les Guises, hésitèrent plus d'une fois sans jamais rester neutres. C'est ce qui justifie, dans une certaine mesure, l'assertion paradoxale de la *Satyre Ménippée* : « Toutes les sanglantes tragédies qui ont été jouées sur ce pitoyable eschafaut français, sont toutes nées et procédées de ces pre-

(1) Voyez notre étude sur l'*Aristocratie romaine et le concile*.

mières querelles et non de la diversité de religion, comme sans raison on a faict jusques ici croire aux simples et idiots.» On sait, en effet, que la conjuration d'Amboise fut le premier acte de ce long drame. Si les protestants s'y trouvèrent opposés aux catholiques, c'était là, pour ainsi dire, un accident qui eut des conséquences bien inattendues.

Le procès de Condé, le colloque de Poissy, enfin le massacre de Vassy, firent arborer, de part et d'autre, le drapeau religieux.

Avec des éléments d'attaque et de défense très-divers, les deux camps pouvaient également prétendre à la victoire.

Le parti huguenot était supérieur à son rival sous le rapport de l'organisation politique. Le parti catholique avait, de son côté, le nombre et la valeur militaire. — Le Midi, comme à l'époque des *Armagnacs*, était tout disposé à marcher contre le Nord où s'élevaient de nouveaux *Bourguignons*. Même dans le Nord, les protestants avaient des adhérents : nous entendons les provinces voisines de l'Allemagne et de l'Angleterre qui, elles-mêmes, s'apprêtaient à intervenir. Les catholiques étaient maîtres de la capitale du royaume ; de presque toutes les grandes villes, où l'épiscopat et le clergé exerçaient une influence prépondérante. Ils avaient dans François et Henri de Guise les meilleurs de nos capitaines. Ajoutons que l'Espagne devait leur rendre plus de services que leurs adversaires n'en pouvaient attendre de l'Angleterre et de l'Allemagne. — Enfin, dans ce conflit, la royauté, représentée par l'Italienne Catherine de Médicis, inclinait bien plus souvent du côté des catholiques que du côté des protestants.

Pendant dix ans, — fait que personne n'a signalé, — la nation, tout en fournissant les contingents des deux armées, assista à cette lutte, comparable à la guerre des Deux Roses, sans y prendre un sérieux intérêt.

Voici ce dont nous sommes le plus frappé durant ces dix années (1562-72) : les catholiques sont constamment vainqueurs sur les champs de bataille ; mais les protestants prennent toujours leur revanche dans les négociations. Ceux-ci, admirablement servis par la mort de François de Guise, dictent encore, au lendemain de l'assassinat de leur propre chef Condé, la paix de Saint-Germain.

Le parti catholique, par ses victoires de Dreux et de Saint-Denis, avait contraint le parti protestant à se donner une capitale politique. Cette capitale politique, La Rochelle, fut l'utile complément de la capitale religieuse, Genève. *Plus concentré*, le protestantisme défiait toute attaque ; s'il était toujours battu en rase campagne, à Jarnac, à Moncontour, etc., la guerre de siége tournait invariablement à son avantage. En outre, il communiquait librement avec l'Angleterre, son alliée.

Son grave tort fut de se laisser ramener vers le Nord, à Paris même, où l'élite de l'aristocratie protestante devait trouver la mort dans la nuit de la Saint-Barthélemy.

La royauté, si elle avait su s'affranchir du *machiavélisme*, aurait dissous les deux partis. Elle y serait parvenue en rompant l'alliance, toute factice au début, des Bourbons et du protestantisme, des Guises et du catholicisme. Au lieu de faire pencher alternativement la balance du côté des Bourbons et du côté des Guises, il s'agissait de distribuer d'une manière équitable les charges et les honneurs. Voilà pour la politique. Quant à la religion, la régente, déférant au vœu de l'Hospital, aurait dû proclamer la séparation de l'Église et de l'État ; et inaugurer une ère de *tolérance*. Bien au contraire, elle se montra constamment partiale, et parut tiède aux catholiques toutes les fois qu'elle n'autorisa pas les dernières rigueurs contre les protestants.

La Saint-Barthélemy (24 août 1572) nous inféoda à la politique espagnole. Des deux côtés, elle provoqua une alliance plus intime des éléments religieux et des éléments politiques ; elle fit pénétrer la querelle dans les masses, assez indifférentes jusqu'alors. La démagogie des villes devint catholique forcenée ; la bourgeoisie du Midi s'affilia avec ardeur au protestantisme.

Ces deux thèses si extrêmes et si violentes du catholicisme et du protestantisme devaient répugner à bien des hommes qui n'avaient ni assez de fanatisme ni assez d'énergie pour marcher résolûment dans une voie sanglante. Les *malcontents* (c'était leur nom) se groupèrent autour de *Monsieur*, duc d'Alençon. Transfuges protestants, transfuges catholiques, bien plus souvent, ils ne firent d'abord qu'augmenter le nombre des partis. Mais les malcontents, devenus bientôt les *politiques*, s'assimilèrent peu à peu les vues de l'Hospital, et constituèrent, tardivement il est vrai, un parti tout nouveau, celui du bon sens et du patriotisme.

Odieuse aux protestants, depuis son horrible attentat, la royauté ne réussit même pas à gagner la confiance des catholiques. Le duc de Guise organisa contre elle la Ligue. Tandis que le protestantisme demeurait insaisissable dans l'Aunis et dans les Cévennes, la royauté était à la merci des Ligueurs. La journée des Barricades fut pour elle le juste châtiment de la Saint-Barthélemy (12 mai 1588). Elle se vit obligée de tendre la main à ces huguenots qu'elle avait voulu exterminer et qui lui avaient infligé naguère la défaite de Coutras.

VI

DISSOLUTION DES PARTIS A LA FIN DES GUERRES DE RELIGION.

Bien que privée de son chef, du *Balafré*, la Ligue tint bon tant qu'elle n'eut pas épuisé la série de ses violences. Mais l'avénement d'un prince héroïque et sensé, son abjuration, son absolution, son sacre, les prétentions menaçantes d'un souverain étranger, la modération même de l'adversaire de Henri IV, Mayenne, brisèrent les armes du fanatisme catholique et celles du fanatisme protestant. Jeannin, le ligueur, Sully, le huguenot, se firent *politiques*. L'immense majorité des Français, tout en restant fidèle à l'Église romaine, devint *politique*. Ce Paris, naguère si exalté, si *radical*, délaissa les sermons du légat pour la lecture de la *Satyre Ménippée*, œuvre de *bourgeois politiques*. « La religion catholique et romaine, écrivait Pierre Pithou, est le breuvage qui nous infatue et endort, comme une opiate bien sucrée, et qui sert de médicament narcotique, pour stupéfier nos membres, lesquels, pendant que nous dormons, nous ne sentons pas qu'on nous coupe pièce à pièce, l'un après l'autre, et ne restera que le tronc qui bien tost perdra tout le sang et la chaleur, et l'ame par trop grande évacuation. » « Nous voulons sortir, à quelque prix que ce soit, de ce mortel labyrinthe. » « Il n'y a ny rodomontade d'Espagne, ny bravacherie napolitaine, ni mutinerie walonne... qui nous puisse empescher de désirer, de demander la paix. » « Oh ! que nous eussions esté heureux si nous eussions esté pris dès le lendemain que nous fusmes assiégés ! »

Il fallait à la France *politique* un chef : elle le trouva dans

Henri IV. Comme le disait Pierre Pithou : « On peut faire une maison, mais non pas un arbre ou un rameau verd : il faut que la nature le produise par espace de temps, du suc et de la moelle de la terre, qui entretient la tige et la séve en vigueur. On peut faire une jambe de bois, un bras de fer et un nez d'argent, mais non pas une teste ; aussi pouvons-nous faire des mareschaux à la douzaine, des pairs, des admiraux, et des secrétaires et conseillers d'Estat, mais de roy point ; il faut que celuy seul naisse de luy-mesme, pour avoir vie et valeur. » Aussi bien, il n'eût pas suffi de disposer « d'un roy et chef naturel, non artificiel, d'un roy déjà faict et non à faire », il fallait avant tout un roi et un chef capable, et Henri IV réunissait dans sa personne ces avantages si rarement associés. Fils de l'héroïque Jeanne d'Albret, descendant de l'aimable Marguerite de Valois, Gascon et Français excellent, élevé d'abord parmi les rudes montagnards du Béarn, puis à la cour élégante de Catherine de Médicis, protestant, puis catholique, et toujours tolérant, le nouveau roi était l'expression la plus complète, la plus originale, la plus séduisante de la France au XVIe siècle.

Un sens élevé tempérait chez lui et mettait en œuvre une bonhomie spirituelle et narquoise. Très-sérieux, mais sous une apparence frivole, il savait dissimuler sans être hypocrite, épier sans éveiller le soupçon ; il était humain par calcul autant que par bonté naturelle. Il restait chevaleresque tout en étant un homme d'État. *La Ménippée* disait donc avec à propos : « Luy seul peut nous relever de nostre cheute. » « Luy seul et non autre exterminera ces petits demy-roys de Bretaigne, de Languedoc, de Provence, de Lyonnois, de Bourgongne et de Champagne ; dissipera les ducs de Normandie, le Berry et Sologne, de Rheims et de Soissons ; tous ces fantosmes s'évanouiront au lustre de sa présence, quand il se sera sis au throne de ses majeurs, et en son lict de justice qui l'attend en son palais royal. » — En réalité, l'œuvre de Henri IV fut longue et laborieuse. Tout légitime qu'il était, il se vit obligé de racheter pièce à pièce aux ligueurs le royaume de France et de guerroyer contre l'Espagne, plus exigeante à son égard que le pape lui-même.

Les guerres de religion étaient terminées. Néanmoins, il y avait toujours, en face de la royauté *politique*, des seigneurs protestants et des seigneurs catholiques, les uns amis de l'Angleterre, les autres de l'Espagne. Les Condé étaient redevenus catholiques sans cesser d'être rebelles, et ils avaient eu de nombreux imitateurs. Il fallut que la rude main du cardinal Richelieu s'appesantît sur les seigneurs catholiques et sur la sainte maison d'Autriche elle-même, comme sur les protestants.

Tout avait concouru à faire de Richelieu un grand personnage : son génie, ses études et les circonstances où il avait vécu. Enfant, il avait assisté aux désordres de la Ligue ; jeune homme, il avait vu à l'œuvre Henri IV, le grand pacificateur ; dans la pleine maturité de l'âge et de l'esprit, il s'était trouvé au milieu de la noblesse inquiète et turbulente. Évêque de Luçon, il avait épié les protestants au centre même de leur domination, dans le voisinage de La Rochelle ; aumônier de Marie de Médicis, il avait pénétré toutes les intrigues de la cour et observé ceux qu'il devait gouverner un jour, Louis XIII, la reine-mère, les Français ; ministre sous Concini, il avait fait, jusque dans les moindres détails, l'apprentissage des affaires. Aiguisé par les plus subtiles controverses de la théologie et par la lecture de Tacite, qui, si nous en croyons Gui Patin, était « son bréviaire d'État », il avait su se glisser dans la confiance de Marie de Médicis, aller à Avignon tandis que ses collègues allaient à la Bastille, revenir à temps pour réconcilier la mère et le fils, obtenir le chapeau de cardinal, entrer au conseil par l'entremise de La Vieuville et le supplanter. Mais à cette politique de cachette allait en succéder une autre pleine de franchise et de hardiesse. Richelieu, c'est un trait à noter, agit ouvertement. S'il surprend ses ennemis, c'est par l'audace inattendue de ses coups : « Je n'ose rien entreprendre sans y avoir bien pensé ; mais quand une fois j'ai pris une résolution, je vais à mon but, je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma soutane rouge. » Défenseur convaincu, presque fanatique, de l'autorité royale, il n'est arrêté par aucun scrupule, par aucune sympathie. Identifiant dans sa pensée le roi avec la loi, s'identifiant lui-même avec le roi, il punit du dernier supplice toute résistance au premier ministre. Son royalisme impitoyable remplit les oubliettes de Rueil, et ne laisse pas se reposer les juges mercenaires ou complaisants que le public appelle les bourreaux du cardinal. Il se réserve les grands coups frappés en plein jour sur les hautes cimes. Mais pour les affaires courantes, il a lui-même des ministres. Son génie n'éclate pas moins dans ses choix que dans ses actes. Il accorde de préférence sa confiance à des prêtres : 1° pour n'être pas isolé au milieu de laïques étrangers ou *partisans ;* 2° pour suivre librement sa politique d'intérêt, sous cet uniforme religieux qui rassure le pape et le clergé ; 3° pour disposer d'esprits déliés et pénétrants, formés comme Richelieu par la théologie et la controverse. Le type du genre, c'était le père Joseph. L'*Éminence grise*, comme on l'appelait, avait l'art de se faire petit, de se dissimuler. Vêtu d'une robe de bure, il passait inaperçu là où la robe rouge du cardinal eût frappé les regards et éveillé les soupçons.

Dans cette histoire des partis que nous esquissons à grands traits, le ministère de Richelieu est le pendant du règne de Louis XI. — Après Richelieu, comme après Louis XI, il y a *une guerre folle, une fronde*. C'est le grand Condé qui se charge du rôle dévolu, cent cinquante ans auparavant, au duc d'Orléans. Anne d'Autriche accomplit une œuvre comparable à celle d'Anne de Beaujeu. Par une admirable mais inutile prévoyance, le parlement, en 1648, comme les États généraux en 1484, essaya de réfréner l'absolutisme royal. Les institutions monarchiques du grand conseil furent complétées par l'organisation administrative de Colbert et de Louvois.

Pendant plus d'un siècle (1652-1771), on chercherait vainement en France la trace d'un parti politique. C'est que l'idée de royauté se confondait alors avec celle de patrie. Il est à remarquer que les philosophes du XVIIIe siècle, qui attaquaient tant de choses, respectèrent la royauté. Pour que la royauté devînt impopulaire parmi nous, il fallut qu'elle se montrât tour à tour tyrannique et imprévoyante. Il fallut, en outre, que, dans le pêle-mêle des sacres, des élections, des plébiscites, et conséquemment des dynasties légitimées, l'idée de la légitimité disparût sans retour. Aussi voyons-nous présentement la république chargée, à défaut de « tout roy et chef naturel et non artificiel », de la mission dévolue, dans les siècles antérieurs, à Charles VII de Valois et à Henri IV de Bourbon, « ces roys produits par espace de temps, du suc et de la moelle de la terre ».

LUDOVIC DRAPEYRON.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Académie des sciences morales et politiques.

LA CONSTITUTION DE LA MATIÈRE.

Voici un problème qui préoccupe tous les penseurs, et les préoccupe d'autant plus vivement que la science moderne leur fournit des éléments nouveaux et tout à fait inattendus. Si nous voulons nous reporter à la fin du XVIIIe siècle, tout semblait résolu en principe sur la constitution de la matière. « Il y a, disait expressément la science du temps, des éléments matériels simples qu'on nomme *atomes*, c'est-à-dire éléments matériels insécables. Ces atomes construisent toute la matière par leurs associations et leurs combinaisons diverses. » Et l'esprit humain s'appuyait sur cette réalité sans se douter qu'elle fût hypothétique. L'atome, combien de gens auraient parié leur tête qu'il était une entité indiscutable, non pas en vertu du *credo quia absurdum*, mais en vertu du *credo quia rationale*. Je m'en souviens encore, il y avait des professeurs qui l'avaient vu, soupesé, mesuré, évalué, nombré. On distinguait l'atome lumineux craché par le soleil et les flammes, l'atome électrique dégagé par le frottement, l'atome acoustique irradié des cordes et des cuivres en vibration, l'atome chimique doué de la vertu d'attraction. Je me souviens encore avec quels frissonnements de timidité voisine de la terreur j'essayais, comme tant d'autres, de soumettre à mes augustes maîtres ce petit raisonnement : « Supposons l'atome aussi petit que vous voudrez, mais nous pouvons supposer aussi, en présence de l'atome, un être plus petit encore ; pour lui, cet atome sera donc insécable. Cela peut-il se concevoir? » On passait alors du *credo quia rationale* au *credo quia absurdum*, et l'on me répondait que je sapais la science dans son fondement. « Frémissez, téméraire ! » me criait-on de toutes parts, « frémissez ! » et je frémissais, ni plus ni moins qu'un pauvre novice à qui il arrive d'être pris en flagrant délit de révolte contre toutes les lois divines et humaines. Et quelles angoisses morales! et quels examens de conscience ! Pourtant, comme Galilée, en inclinant la tête sous le poids de l'unité atomique de l'hydrogène, du sextuple atome de carbone, et de l'octuple atome d'oxygène, je me disais : *E pur si fende*. « Et pourtant il se rompt, il doit se rompre ; je le romprais, si j'étais assez minuscule pour l'attaquer face à face ! »

Avec quel soulagement n'avons-nous pas vu paraître les Mayer, les Pouillet, les Tyndall, les Faraday, qui se riaient, du haut de leur piédestal scientifique, de ces atomes : « N'y croyez pas, disaient-ils, ce ne sont que des échafaudages pour construire le monument ; ne les confondez pas avec le monument lui-même. Il n'y a que des forces, que des centres de forces, des attaques et des résistances, des actions et des réactions. Votre unité atomique de l'hydrogène peut être composée de cent mille molécules dans chacune desquelles les infiniment petits peuvent imaginer des millions d'atomes qui finiront eux-mêmes par se dissoudre en molécules. Tout cela n'est qu'une affaire de délimitation. Il n'y a pas d'inertie dans la matière, il n'y a qu'une résistance, une réaction, une persistance que la science peut vaincre quand elle modifie les conditions de l'action. Regardez la voie lactée avec ses soleils innombrables: ce n'est qu'un atome lumineux dans lequel se multiplient des molécules qui sont les planètes. Voyez une bulle d'éther lumineux ; c'est une voie lactée dans l'infiniment petit quand on la comprime entre deux verres plans. Et Fresnel, un des précurseurs de cette grande doctrine, nous démontrait mathématiquement que la lumière n'était qu'un mouvement ; Ampère faisait nous suivre dans leurs spirales les mystères des mouvements électro-magnétiques. Alors, comme démonstrations tangibles, naissaient la photographie et le télégraphe électrique.

Voici en quels termes M. Charles Lévêque a recommandé le mémoire que M. Fernand Papillon, notre collaborateur, a présenté dernièrement à l'Institut :

« M. Papillon s'est exercé à l'expérience et à l'observation dans l'étude des sciences physiques et physiologiques ; mais il ne croit pas que ce soit là, pour l'homme, les seuls moyens de connaître ; il pense, avec Pascal, que tout ce que nous voyons du monde n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature, et il reproche à l'empirisme de condamner l'homme à la vision immobile et obstinée de ce trait, de réduire au silence ou de dédaigner les suggestions de l'esprit, notre seule vraie lumière, puisqu'il est une étincelle de la flamme qui vivifie tout. Relativement à la constitution de la matière, la science est arrivée à des résultats nouveaux et surprenants. En dernière analyse, la matière se réduit à de la force, et la trame de l'univers à des points dynamiques inétendus. »

Voilà, en quelques lignes, un résumé parfait du mémoire de M. Papillon. Mais cela ne saurait nous suffire ; nous aimons à voir les raisons invoquées, à suivre l'exposition des preuves, et même à discuter certaines conclusions. Le sujet est assez intéressant en lui-même pour mériter quelques développements. Procédons d'abord à une analyse aussi consciencieuse que possible des préambules ; voici ce qu'établit M. Papillon :

Si nous considérons la matière dans ce qu'elle a de plus complexe, le corps humain, par exemple, la dissection y distingue des organes qui se résolvent en tissus. Les tissus se résolvent eux-mêmes en éléments anatomiques dont l'analyse immédiate extrait un certain nombre de principes organiques. Ces principes dissociés se réduisent à des corps simples. Ces corps simples diffèrent entre eux par les dimensions et les poids. Si petits qu'on suppose ces éléments, on a découvert des êtres pour qui ils semblent tangibles, tels que les vibrions et les bactéries, qui peuvent tourner sur eux-mêmes dans une sphère d'un millionième de mètre, et ces êtres sont gigantesques en présence des particules qu'exhalent les corps odorants, particules qui mettent en évidence les principales propriétés des corps organiques.

Mais il y a plus petit que cela encore. M. Tyndall a démontré dans l'air l'existence de germes organiques si ténus qu'ils remplissent par milliards de milliards l'atmosphère et lui donnent sa coloration bleue sans lui ôter sa transparence ; si l'on pouvait les condenser, on pourrait, dit-il, les faire tenir toutes dans une valise. M. Thomson est arrivé, par des calculs variés et délicats, à reconnaître que, dans les liquides transparents, la distance moyenne de deux atomes chimiques contigus est comprise entre un dix-millionième et un deux-cent-millionième de millimètre. Il est absolument impossible de se faire une idée satisfaisante de cette distance. Ajoutez à cela que « les mouvements des atomes chimiques se font sous l'influence des mêmes forces que les mouvements des énormes agglomérations atomiques qu'on appelle

des astres. La révolution d'un soleil à un autre soleil dure mille ans, tandis que les atomes en voie de combinaison exécutent des centaines de millions de révolutions dans la millionième partie d'une seconde. » Si chaque atome chimique est assimilé à un soleil, à quoi conclure lorsqu'on entend démontrer par M. Gaudin que le nombre de ces atomes dans une tête d'épingle doit être représenté par le chiffre 8 suivi de vingt et un zéros !...

Qui poursuivra ces atomes dans leur infinie petitesse ? L'esprit seul, puisque le plus puissant microscope ne peut parvenir à les saisir dans un groupe où ils figurent par myriades. L'esprit seul peut affirmer que ces atomes n'ont pas eux-mêmes aucune des propriétés qu'on attribue vulgairement à la matière, puisque ces propriétés sont le résultat de leurs agglomérations, de leurs mouvements, de l'action qu'ils exercent sur l'éther et qu'ils en reçoivent. Et alors, comme s'écriait Faraday : « Que savez-vous de l'atome en dehors de la force ? Vous imaginez un noyau que l'on peut appeler A, et vous l'environnez de forces que l'on peut appeler M ; pour mon esprit, votre A ou noyau s'évanouit, et la substance consiste dans l'énergie de M. Que penser d'un novau sans énergie ? » Ajoutons que dans les combinaisons chimiques l'individualité de ce noyau primordial disparaît complètement ; le corps composé a perdu les propriétés qui distinguaient ses éléments simples pour en revêtir de nouvelles. Nous n'avons pu découvrir la matière dans son principe et nous ne la connaissons que par ses effets. L'empirisme ne peut et ne pourra jamais saisir que les effets et jamais les principes. Nous n'avons qu'un moyen de saisir cette énergie primordiale qui produit tant de variétés infinies ; c'est en consultant notre propre énergie, qui nous met en contact avec toutes les autres : cette énergie propre, c'est l'âme.

Arrêtons-nous à ce préambule de M. Fernand Papillon ; il n'est pas malaisé d'en déduire les conséquences. L'esprit devient notre seul instrument de connaissance quand l'expérience tombe en faiblesse devant l'infiniment grand ou l'infiniment petit. Or, voyez comme notre raison est puissante et comme elle sait mesurer tous les mondes. Dans l'immensité des espaces, notre univers lui apparaît comme un point imperceptible, et elle conçoit qu'il y ait des mondes imperceptibles dans chaque grain de poussière que nous foulons aux pieds. Si l'homme est un être infiniment grand en présence de l'infiniment petit, infiniment petit en présence de l'infiniment grand, elle sait aussi qu'il est un être moyen dans son propre milieu. Pour juger les milieux en dehors de sa mesure, elle établira les lois du milieu qui lui est propre, elle les réduira à l'état de principes abstraits, en dehors des phénomènes qui les confirment, et, ces lois abstraites ayant été établies, elle les appliquera à tous les ordres d'infini.

C'est ce que fait l'empirisme lui-même, quoiqu'il nie la faculté de le faire. En agissant ainsi, il se dément sans cesse, semblable à ce philosophe qui niait le mouvement et que l'on forçait de marcher ou de choir. Le danger du matérialisme, dit fort bien M. Papillon, n'est point, comme on incline parfois à le croire, de corrompre les mœurs en abaissant l'âme. Le reproche peut s'adresser à toutes les doctrines spiritualistes quand elles inclinent à l'excès. L'âme humaine gravite entre deux pôles : le fanatisme, père des exclusions, et l'ignorance, mère des incrédulités. Si le matérialisme est funeste, c'est parce qu'il s'oppose au développement des sciences expérimentales elles-mêmes. En voici une preuve bien simple que j'apporte à l'appui de l'assertion de M. Papillon. Supposons que, selon la doctrine du commencement de ce siècle, tout doive être matière, c'est-à-dire pondérable, et que la science récuse ce qu'elle ne peut peser, que deviennent les études sur la lumière, la chaleur, l'électricité, le son ? Assurément, on ne saurait trouver nulle part une molécule efficiente dans les faits lumineux, calorifiques, électriques, sonores. Il aurait fallu ou s'abstenir de les interpréter, ou les interpréter par des absurdités. A-t-on assez ri de la théorie de certains disciples de Newton qui faisaient cracher au soleil sa substance lumineuse dans l'espace ! Elle était pourtant conforme à la théorie de l'atomisme absolu.

Je crois avoir, sinon résumé le mémoire de M. Papillon, du moins développé, en m'appuyant constamment sur son beau travail, le sommaire à la fois lumineux et concis qu'en a donné M. Ch. Lévêque à l'Académie. Il me reste pourtant à examiner une seule affirmation, qui est celle-ci : « La matière se réduit à de la force, et la trame de l'univers à des points dynamiques inétendus. »

Nous voilà bien près des monades de Leibniz, ce dont je suis loin de blâmer l'auteur, car ce système est le plus clair et le plus mathématique qui ait encore été produit ; mais nous voilà bien près aussi des doctrines de la scolastique sur la matière considérée comme une *possibilité de devenir* et qui ne parvient à l'existence qu'à condition de revêtir la forme. Il faut prendre garde, comme le disait M. Papillon, d'aboutir à un système qui mette quelque entrave aux développements de la science. Or, en regardant au fond de ses propositions, je trouve cette conclusion que la matière élémentaire se réduit d'une part à un *prope nihil*, et que, d'autre part, sa substance est unique, simple, homogène. Nous retombons ainsi dans cette doctrine qui étouffait la science chimique sous les spéculations philosophiques de l'alchimie. L'idée que la matière a pour origine une substance unique, mais indéterminée, conduit en effet à la croyance dans la transmutation des corps ; c'est cette croyance qui s'est constamment interposée entre l'esprit des expérimentateurs et l'observation rigoureuse des faits expérimentés.

En premier lieu, cette idée que la matière se réduit à de la *force* ne satisfait point mon esprit ; elle le satisfait moins encore quand on ajoute que cette *force* est une substance simple. L'idée de force n'est pas en elle-même une idée simple et irréductible, puisque nous ne pouvons concevoir la force que comme le résultat d'un acte quelconque ; ce qui achève de confondre mes idées, c'est cette affirmation que les derniers éléments simples de la matière sont des *points dynamiques inétendus*. Je ne puis comprendre comment de tels éléments arriveront à prendre possession de l'étendue. Mon savant collègue me répondra bien avec M. Magy que l'étendue n'est guère résultante de la force. C'est précisément alors que je ne distingue plus rien.

Je reprends le préambule de M. Papillon jusqu'à l'endroit où j'ai quitté l'analyse pour passer à la critique. Ce préambule est parfait de tous points ; c'est une page de maître. Il arrive avec autant de promptitude que de clarté à établir qu'au delà des ressources et des instruments de la science expérimentale, nous n'avons plus qu'une seule ressource et qu'un seul instrument, qui est notre âme. En effet, toute la réalité de la matière consiste en ceci qu'elle est, comme nous, un des modes de l'action. La matière exerce sur nous, je crois l'avoir dit quelque part, des effets identiques avec ceux

que nous exerçons sur nous-mêmes ; la traiter d'illusion serait nous traiter de fantômes ; nier son existence équivaudrait à nier la nôtre. Aussi, lorsque nous nous considérons comme une manifestation irréfutable de l'action, nous devons accorder la même créance à la matière. Dans cette créance, le fait capital est que le consentement banal des sens s'efface devant un consentement supérieur de l'intelligence et conclut à une certitude absolue. Quelles que soient les existences que l'on conçoive, il n'en est pas une où l'on puisse imaginer que les phénomènes classés ici-bas sous le nom de *matériels* soient absents, parce qu'il faudrait supposer que l'existence est en dehors de l'action et se réduit au *nirvâna* des bouddhistes.

L'idée d'action est l'idée générale la plus simple, celle à laquelle doit remonter nécessairement la science proprement dite ; il est prudent qu'elle n'aille pas au delà. En effet, au delà s'agite le grand débat des raisons mystérieuses qui ont inspiré l'ordonnateur suprême. Nous entrons alors dans un univers insondable, où nous ne pouvons aboutir qu'à des appréciations mystiques, fatalistes ou nihilistes. Je préfère de beaucoup cette idée d'action à l'idée de force. Elle suffit à toutes les exigences. Elle n'est pas l'idée irréductible, mais elle permet, sinon de tout expliquer, au moins de tout examiner. Il n'y a de réel que ce qui agit directement ou indirectement sur notre conscience. L'idée d'action implique fatalement l'idée du *temps* ou de durée de l'action, l'idée de l'*espace* dans lequel elle se produit, l'idée de *force* qu'elle manifeste à la fois dans le temps et dans l'espace. La matière est une action, comme nous sommes action nous-mêmes. C'est par le contact de notre activité et de la science que nous la percevons. Les trois idées de durée, d'espace et de force sont coexistantes et dépendent de l'idée d'action ; je ne crois pas qu'on puisse subordonner l'une à l'autre. C'est une erreur de croire que ces idées, examinées séparément, soient restreintes ; chacune d'elles nous conduit par la même série naturelle de raisonnements à l'idée d'infini. L'idée de durée nous conduit fatalement à l'idée d'éternité, l'idée de volume à l'idée d'espace sans limites, l'idée de force à l'idée d'une puissance éternelle dans le temps, illimitée dans l'espace, infinie dans ses modes persistants et dans ses variations. Je propose donc que l'on se borne à dire que *tout élément matériel est un centre d'actions définies, tout élément spirituel un centre d'activités indéfinies*. C'est par leur contact que ces activités se révèlent les unes aux autres et que notre âme prend connaissance de l'univers extérieur.

L'action a des manifestations innombrables ; ces manières d'agir (ou *modes d'action*) peuvent se classer en deux grandes séries : la force agissant dans le temps et dans l'éternité, sans persistance dans l'espace, donne naissance à tous les phénomènes spirituels ; la force agissant dans le temps avec persistance dans l'espace donne naissance à tous les phénomènes matériels. Mais au fond, ce qu'il y a de commun entre la matière et l'esprit, c'est la propriété d'agir (ou de réagir, ce qui est même chose).

CAUSERIE LITTERAIRE

La *Société française de numismatique et d'archéologie* publie tous les ans un volume de mémoires où sont abordées et traitées par des spécialistes très-compétents les questions les plus intéressantes. Je viens de lire dans les deux derniers volumes une savante et fort instructive étude que je ne saurais trop recommander aux historiens et aux amis des arts : c'est une étude sur le *Louvre* (1). Le travail n'est point encore achevé. L'auteur, M. Lemaître, n'a fait encore que l'histoire du monument ; il va aborder celle du musée. La première fait désirer la seconde. M. Lemaître, dont le nom n'est pas inconnu dans la numismatique, et qui possède une collection justement renommée, s'est pris de passion pour toutes les questions archéologiques. Il y apporte une grande sagacité et une sorte de don d'intuition. Si dans la seconde partie de son œuvre il déploie les mêmes qualités de critique judicieuse, de discussion ingénieuse et d'exposition limpide, l'œuvre dans son ensemble sera vraiment remarquable. Parlons aujourd'hui de l'histoire du monument.

Jusqu'à Sauval, c'est-à-dire jusqu'au règne de Louis XIV, on ne trouve dans les historiens que de rares et brèves mentions sur le Louvre. Sauval essaya le premier de rassembler ces éléments épars et de les coordonner. On lui doit, sinon une histoire complète, du moins un ensemble de documents précieux dont l'autorité a prévalu bien longtemps. Sous la Restauration, M. le comte de Clarac, conservateur des antiques, entreprit non-seulement de continuer Sauval, mais encore d'en interpréter et d'en commenter les passages les plus obscurs, en rectifiant certaines données de détail. Il avait compris que Sauval, qui n'était qu'un archéologue studieux et un avocat, sans connaissances techniques en architecture et aussi sans moyens d'investigation, avait dû commettre nombre d'erreurs, surtout pour les dimensions. Par malheur, le comte de Clarac n'ayant à sa disposition que des documents graphiques et procédant uniquement par voie d'induction, son imagination l'a entraîné et il a attribué au vieux Louvre des dimensions exagérées. C'était le contraire qu'il fallait faire. Aujourd'hui la science ne court plus le danger de s'égarer en de vaines hypothèses sur la foi de quelque vague indication trouvée dans quelque chronique plus ou moins véridique. Le sol est l'historien qui réfute les chroniqueurs. On le fouille, on l'interroge, comme on feuilletterait un livre, et ses réponses sont décisives. Une ville seule pouvait entreprendre une telle enquête. La ville de Paris a, en effet, ordonné des fouilles, réuni tous les documents que contenaient les archives, et en six années dix volumes in-folio sur le vieux Paris et sa topographie ont déjà paru ; la collection complète comprendra environ vingt volumes. La partie de ce vaste recueil consacrée à la région du Louvre et des Tuileries a jeté un jour nouveau sur la question particulière qui occupe M. Lemaître. Les erreurs de Sauval et celles du comte de Clarac, soit sur les dimensions du monument, soit sur la date des fondations partielles, se trouvent péremptoirement réfutées. Ainsi, il semble démontré que l'origine du vieux Louvre est antérieure à Philippe-Auguste, et que les

(1) *Le Louvre, monument et musée, depuis leur origine jusqu'à nos jours*, par A. Lemaître. Paris, au siège de la Société française de numismatique et d'archéologie.

dimensions générales ont été surfaites de près d'un tiers par Sauval et les historiens qui ont écrit après lui et d'après lui sur le même sujet.

M. Lemaitre rend un juste hommage à cette publication colossale, d'autant plus volontiers même qu'il y trouve vérifiée telle assertion émise par lui comme hypothèse ou induction et qui devient maintenant chose acquise à la science. Mais vingt volumes in-folio ne sont pas d'une lecture ni d'un maniement faciles; il a donc eu l'idée de condenser en deux cents pages très-pleines la substance et le résultat des découvertes récentes. Il nous a donné ainsi quelque chose qui tient le milieu entre le livre savant et la simple notice. On sent çà et là que la science archéologique de l'auteur voudrait une plus large carrière : elle bouillonne d'impatience d'être ainsi emprisonnée et cherche toutes les occasions de petites échappées. C'est ainsi que pour les questions en discussion, nous ne trouvons pas seulement les résultats définitivement acquis : les arguments décisifs sont indiqués, les principales objections sont présentées et réfutées brièvement. Il y a beaucoup de science et de science non vulgaire dans ce volume de science vulgarisée. Sachons gré à l'auteur de nous donner une œuvre qui repose sur de fortes assises, mais sans laisser paraître aux yeux des gens du monde les échafaudages encombrants de l'érudition qui a servi à la construire. Tous ceux qui liront l'histoire du monument ne manqueront pas de lire l'histoire du musée, que promet M. Lemaître.

Puisque nous parlons de science vulgarisée, la transition est facile au nouveau volume de M. Jules Verne, le *Voyage au pays des fourrures* (1). N'oublions pas non plus la petite comédie représentée ce printemps au théâtre Cluny et qu'il vient de faire imprimer (2) pour vulgariser sur la rive droite et dans toute la France les notions essentielles sur le mécanisme des compagnies d'assurance, soit sur la vie, soit sur la mort. Étant donné un manchon, un boa, une paire de gants fourrés, M. Verne en tire un roman en deux volumes, — il n'y en a qu'un encore, mais le deuxième ne tardera pas sans doute. — Étant donné un contrat d'assurance pour rente viagère ou pension à servir aux parents après le décès de l'assuré, il en tire une comédie en trois actes. C'est simplement merveilleux. Et le roman est plein d'intérêt, et la comédie est pleine de rire !

Qui de nous n'a été persécuté par un courtier lui présentant des tables exactes de la mortalité des vingt dernières années, et lui conseillant de se faire assurer dans l'intérêt de ses enfants? Car alors, monsieur, la mort, cette mort qui va venir pour vous dans quinze ans, dix-sept ans au plus (voyez plutôt la table de la mortalité), n'aura plus rien qui vous épouvante. Vous aurez même intérêt à décéder promptement si vous êtes un bon mari et un bon père; ce sera pour les vôtres une affaire d'or ! Voulez-vous que je vous envoie le médecin de la compagnie? Il n'est pas exigeant, et pour qu'il mit son *veto* il faudrait que vous fussiez diantrement malade !

Ce genre de visite n'est pas fait pour mettre en joie. On n'aime pas en général à s'arrêter sur l'idée de la catastrophe finale, et les plus vertueux ne sont jamais fort pressés d'aller recueillir la récompense de leurs vertus. C'est pourtant sur ce fond sombre que M. Verne a semé ses fantaisies et ses gaietés. Il a su donner un aspect engageant aux tables de mortalité. Grâce à lui, on est réconcilié avec le courtier en décès. Ce Caron prend, sous la baguette magique de l'enchanteur, un air aimable et presque badin. Les spectateurs, en sortant de Cluny, chantonnaient sur un motif d'Offenbach : Frère, il faut mourir ! — Les lecteurs en feront autant.

L'invention aimable autant que féconde de M. Jules Verne n'est pas à bout. Le champ est immense. Combien encore de notions arides à vulgariser et à transformer en œuvres d'art ! La tenue des livres en partie double va lui fournir quelque jour un opéra-comique ; il saura bien trouver dans l'itinéraire des omnibus et leurs correspondances le sujet d'une comédie d'intrigue. *Docet ridendo.*

Voici un sujet plus sombre. Les angoisses de la dernière guerre, les douleurs patriotiques, les rares éclairs d'espérance qui ranimaient un instant les cœurs, l'amour du sol natal et la haine de l'étranger ont par toute la France suscité des poëtes. Partout le patriotisme a éclaté en chants de guerre, en chants de douleur, en chants d'espoir, en chants de vengeance. Il n'y a pas de province, il n'y a pas de ville qui ne pût présenter un recueil de poésies nées sur son sol ou dans ses murs durant cette triste année. M. Pauchard, de Valence, a été frappé justement du nombre et de la valeur des pièces lyriques que le patriotisme inspira alors aux poëtes lyonnais ; et il a publié une brochure intéressante où il les énumère et les apprécie (1). Des poëtes qu'il cite, je détache les trois principaux : MM. de Laprade, Soulary et Nadal. Chez le premier, l'accent religieux domine. L'amour de la France n'est jamais séparé de l'amour de Dieu; l'inspiration n'est pas sans quelque teinte d'exaltation mystique. On croit à de certains moments écouter les accents prophétiques d'un Joad. Écoutez-le s'adressant à la France :

Si tu cessais un jour de marcher la première,
Si tu manquais à Dieu qui t'aime et te conduit,
Si les ombres du Nord étouffaient ta lumière,
C'est que le genre humain rentrerait dans la nuit.

*
* *

Tu ne tariras pas, ô source de lumière ;
Tes flots soulèveront les pierres du tombeau.
Jamais de ta splendeur, de ta liberté fière,
Ces barbares obscurs n'éteindront le flambeau.

*
* *

Tu vaincras ! Dieu te garde une ère magnifique :
Mon indomptable foi me l'a fait découvrir.
L'amour à ton enfant donne un cœur prophétique ;
Va, je le sentirais, si tu devais mourir.

Cette conviction que la France a un rôle exceptionnel à remplir et que le flambeau dont elle éclaire le monde ne saurait s'éteindre, anime également, mais dégagée de l'esprit religieux, certaines strophes éloquentes de M. Nadal. Elle a entretenu bien des illusions, elle a fait croire jusqu'au dernier moment que le monde entier était intéressé à ne pas nous laisser même amoindrir. C'étaient des consolations un peu vagues, endormant nos craintes, plutôt que des vers de combat, des vers à la Tyrtée, sonnant la charge et marquant le pas. Je leur préfère, je l'avoue, certains appels aux armes de M. Soulary, d'une énergie un peu brutale, mais d'accent plus viril :

Allons les champs ! Allons les rues !
Improvisez les bataillons ;
Fais-toi mousquet, fer des charrues !
Fais-toi héros, rustre en haillons !

(1) Paris, Hetzel et Cie.
(2) *Les deux Frontignac.* Paris, Hetzel et Cie.

(1) *La poésie patriotique à Lyon pendant la guerre.* Valence, Berger et Dupont.

M. de Laprade sentait bien lui-même que la fibre patriotique n'est pas la fibre guerrière :

> Je ne suis qu'un poète inhabile aux batailles,

disait-il, et un peu plus loin :

> Peut-être à vos côtés, paysans invincibles,
> Mon cœur retrouverait quelques hymnes terribles,
> Et ma rage, enivrant vos sacrés bataillons,
> Soulèverait là-bas les pierres des sillons!

Je regrette de ne pouvoir citer, faute d'espace, quelques énergiques imprecations contre l'envahisseur avide et brutal. Cependant, M. Pauchard fait remarquer bien justement que l'âme française semble moins faite pour la haine. Elle a des accès de colère, des emportements brusques, elle éclate en invectives soudaines : mais le langage vrai de la haine profonde, implacable, c'est chez nos ennemis qu'il faut en chercher le triste modèle. Lisez, par exemple, la pièce sauvage où Rückert, quittant la France, en 1814, exhalait les regrets d'une soif de vengeance qui ne s'était pas assouvie à son gré. Nous, l'ironie et le sarcasme vont mieux à nos lèvres que l'imprécation, et d'ailleurs nous vengent mieux. Nous sommes plus heureux d'une piqûre faite à l'ennemi que d'un coup de massue qui l'assomme. La baïonnette plutôt que la crosse! M. Pauchard cite quelques pièces étincelantes de verve, notamment les strophes de M. de Laprade, intitulées : *Bons Allemands*. Il faut les lire et les goûter comme elles le méritent en effet, mais sans que le plaisir que nous y trouvons nous console plus qu'il ne convient. Ce n'est pas assez contre les Allemands que de leur avoir dit leur fait.

Je réclamais l'autre jour contre la facilité avec laquelle on accepte certaines légendes sur les infortunes conjugales de Molière. Il m'a toujours semblé qu'il s'était représenté plutôt dans Alceste que dans Sganarelle. Je suis heureux de trouver un appui dans l'élégante brochure sur *les Amours de Molière* (1), que vient de nous donner M. de Lapommeraye. Il montre très-bien que Molière marié n'est autre chose qu'Alceste ayant épousé Célimène, épreuve que le poëte n'a pas eu la cruauté d'infliger à son personnage. Or, Célimène est une coquette qui tient aux hommages, à l'admiration, à l'encens d'un cercle de soupirants, mais qui sait très-bien qu'elle ne règne sur ces soupirants qu'à la condition de ne pas abdiquer en faisant l'un d'eux roi. Ç'a déjà été beaucoup trop pour Molière de souffrir de l'indifférence et de la coquetterie froide d'Armande ; M. de Lapommeraye ne croit pas à ce qu'il appelle les *infidelités corporelles* de mademoiselle Molière. Quel vilain mot, M. de Lapommeraye! Bien que je sois de votre avis au fond, la forme! la forme! comme dit Brid'oison.

Une histoire des amours de Molière ne pouvait, à moins de tomber dans les détails scabreux, nous apprendre rien de bien nouveau. Il me semble que M. de la Pommeraye a présenté, avec quelques preuves déjà fournies, quelques résultats déjà acquis. Ce qui vaut mieux que donner des faits nouveaux, il a suivi très-ingénieusement la trace des amours de Molière dans ses œuvres mêmes, et il nous en a fait constater l'écho et le contre-coup. Il y a là un chapitre d'histoire littéraire fort délicatement touché et le meilleur des commentaires pour certaines scènes charmantes du *Dépit amoureux*, de *Tartufe* et des *Femmes savantes*. L'œuvre de Molière se colore si heureusement du reflet de ses amours que M. de la Pommeraye devient bien un peu indulgent pour des faiblesses et des fautes qui ont leur gravité ; mais j'aime mieux ne pas aborder ce côté de la question, car je craindrais de me laisser entraîner aux mêmes conclusions que lui. Peut-être exagère-t-il quelque peu une idée juste lorsqu'il dit que le grand collaborateur de tout artiste, c'est l'amour. Il me répondra qu'il va bien moins loin encore que M. Michelet, qui fait de l'amour le collaborateur des rois et des ministres. Cependant, même pour les artistes, il peut y avoir quelques exceptions. Il n'est pas absolument vrai qu'il faille demander pour toute œuvre d'art, comme pour tout grand crime : *Où est la femme?*

Depuis que l'administration des beaux-arts a permis aux peintres mécontents du jury d'en appeler au jugement du public en se produisant au salon des refusés, la contagion de l'exemple a gagné les auteurs dramatiques. Eux aussi en appellent de la décision des comités ou des directeurs à l'opinion publique. Un éditeur a ouvert pour eux un salon des refusés ; c'est à qui y entrera le premier. Je doute fort que nous y trouvions des œuvres bien remarquables. Comités et directeurs sont trop intéressés dans la question pour laisser de gaieté de cœur échapper un chef-d'œuvre. Mais enfin ils peuvent se tromper, et parmi les ouvrages blackboulés il s'en rencontrera peut-être un quelque jour à qui ce nouveau mode de publicité fera rendre justice. Les deux pièces ainsi éditées que je viens de lire avaient tout intérêt à rester dans l'ombre. J'ignore quel est le directeur qui a éconduit le *Sylvère* (1) de madame Léonie d'Aunet ; mais évidemment c'était un ami. L'idée-mère de cette pièce, c'est la réhabilitation du forçat par la vertu. Il fallait peut-être plus qu'un vaudeville en un acte pour développer cette thèse. Le Sylvère en question n'est autre chose que Jean Valjean devenu bonne d'enfant et domestique pour tout faire. Il accompagne son jeune maître à la promenade, soigne les chevaux, sert à table et surveille les bouteilles à l'office : il est la joie de l'enfant et la tranquillité de la famille. On l'estime et on l'aime, car il a repêché un jour le fils de la maison dans l'étang. Tout à coup le passé, l'affreux passé, est révélé. Sylvère a ses huit jours. Dans son désespoir, il se jette dans le même étang d'où son jeune maître le tire à son tour : quiconque repêche sera repêché. On s'embrasse, Sylvère reste ; il continuera à soigner les chevaux, à surveiller les bouteilles et à faire ce qui concerne son état. La naïveté de l'invention est dépassée encore par la naïveté de l'exécution. Il y a là un colonel disant, *sacrebleu!* et un magistrat empesé, qui datent de Scribe. Le style, d'une sentimentalité onctueuse, date du *Théâtre de Madame*. L'autre pièce est un drame de Frédéric-Lemaître, *la Tabatière* (2). Mal rugi, lion! C'est un bêlement en trois actes. Le nom de l'auteur vous prépare une déception : on craint des excès d'audace, on rencontre des banalités vieillottes ; on s'attend à un drame échevelé, et l'on a une berquinade chauve.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Les Amours de Molière*, par Henri de Lapommeraye. Paris, Jouaust.

(1) Théâtre des inconnus. — *Sylvère*, par madame Léonie d'Aunet. — Paris, Laplace, Sanchez et Cᵉ.

(2) Théâtre des inconnus. — *La Tabatière*, par Frédéric-Lemaître. — Paris, Laplace, Sanchez et Cᵉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 3 19 JUILLET 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

La commission qui vient d'être nommée pour examiner la proposition de loi de M. Ernoul, tendant à conférer à la commission de permanence le droit d'autoriser les poursuites pour délit d'offense contre l'Assemblée nationale, est composée en majorité, ainsi qu'on devait s'y attendre, de membres favorables à l'adoption de ce projet. La proposition de loi sera donc adressée par la majorité de l'Assemblée, il n'est plus possible de conserver à cet égard le moindre doute.

Nous ne voulons point revenir sur les objections de fond et de droit qui ont été formulées contre ce projet, soit dans les discussions de la presse, soit dans les débats des bureaux.

Il suffit d'ailleurs de consulter, pour connaître le véritable esprit de la loi de 1819, relative aux délits d'offense contre l'Assemblée, les discussions mémorables qui eurent lieu à l'époque où fut présentée cette loi. M. de Serres n'admettait pas que le droit d'autoriser des poursuites pour un délit de cette nature pût se déléguer ; cet illustre parlementaire considérait, en effet, que l'offense proprement dite, l'injure, l'outrage, visant en quelque sorte individuellement chacun des membres de l'Assemblée, la qualification d'un délit de ce genre, qualification nécessaire aux poursuites, ne pouvait être faite en dehors du consentement de l'Assemblée tout entière.

On répond aujourd'hui, nous le savons, — et cette objection n'est point sans force, — que la situation constitutionnelle du pays est loin d'être la même qu'en 1819. En 1819, ce n'était point l'Assemblée qui représentait la souveraineté, c'était le Roi ; or, le Roi, qui ne se proroge pas, lui, ne demeurait jamais à découvert. Les délits d'offense contre l'Assemblée présentaient alors moins de périls, et l'on pouvait, avec moins d'inconvénients, en ajourner la poursuite et la répression. Il y avait toujours dans le pays un pouvoir, base de tous les autres, pouvoir inviolable et en quelque sorte sacré, à la dignité et à l'honneur duquel il ne pouvait être porté impunément atteinte. Aujourd'hui il n'existe pas de pouvoir de ce genre.

L'Assemblée est en France le seul pouvoir légal, elle représente et elle incarne en elle seule toute la république ou, si l'on veut, toute la royauté, toute la constitution enfin. En dehors d'elle il n'y a rien, elle ne saurait donc demeurer un seul jour désarmée.

Si l'on voulait raisonner d'une manière un peu sensée, la conséquence de cette théorie, c'est qu'une Assemblée légiférant et gouvernant dans une situation si exceptionnelle ne saurait se proroger ; les vacances ne sont point faites pour elle. Quand on représente à ce degré éminent la souveraineté, on ne saurait s'en aller, se disperser, en laissant derrière soi le vide. Siéger en permanence, demeurer toujours entière, non pas seulement en puissance, mais en acte, ce serait pour l'Assemblée l'unique moyen de faire face aux exigences de la situation qu'elle s'est créée de son plein gré et dont elle ne paraît point vouloir sortir. De cette façon, elle serait toujours là pour se défendre, et elle n'aurait pas besoin pour le faire de déléguer à une commission de permanence un droit qui, dans l'esprit de la loi et selon les commentaires du législateur de 1819, ne se délègue pas.

Il y a cependant des degrés, nous ne dirons pas dans la violation de la loi, mais dans l'application mauvaise qu'on en peut faire. Par exemple, le vice de l'application mauvaise que l'on veut faire de la loi de 1819 serait moindre, si la commission de permanence, à laquelle la majorité va déléguer le droit de poursuites pour délit d'offense contre l'Assemblée, était une représentation, une réduction aussi exacte et aussi fidèle que possible de cette Assemblée.

On sait qu'il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi. commission de permanence, telle qu'elle est composée d'ordinaire, est comme une quintessence de la majorité et de ses prétentions absolutistes. La minorité n'est que très-faible-

ment représentée dans le sein de cette commission; la partie ne sera donc point égale pour les appréciations inverses qui pourront se produire à propos d'un cas de poursuites pour délit d'offense. On n'aura pas seulement supprimé cette garantie supérieure et nécessaire de la publicité des débats, on aura en même temps bouleversé toutes les proportions numériques dans la représentation des différentes opinions.

On le voit, c'est le chaos, c'est l'arbitraire. Il n'y a plus une loi dans ce système qui puisse recevoir son application pleine, complète, entourée de toutes les garanties désirables, parce qu'il n'y a pas une seule de nos lois, présentant à un degré quelconque un caractère organique ou constitutionnel, qui ait été faite en vue d'une situation constitutionnelle aussi anormale.

Était-il donc cependant si nécessaire, même en tenant compte de cette situation, de déroger à l'esprit de la loi de 1819? Nous ne le pensons pas. En dehors des délits qui ne consisteraient que dans la virulence des paroles, il n'y a pas un seul délit sérieux commis contre l'Assemblée, pas un délit de fond, si nous pouvons nous exprimer ainsi, qui ne puisse être suffisamment réprimé sans qu'il soit besoin de recourir à la loi de 1819. Dès que la polémique contre l'Assemblée atteint un certain degré de violence injurieuse, le délit peut rentrer dans la catégorie des attaques contre un pouvoir établi. Ce que l'on poursuit ici dans le délit d'offense, un délit si vague, si peu défini, c'est moins l'offense elle-même, l'injure, l'outrage, qu'une nouvelle campagne pour la dissolution de l'Assemblée, qui pourrait bien, à la faveur des vacances, reprendre une certaine vigueur. Or, l'Assemblée ne veut pas qu'on l'invite à s'en aller.

Du moins, après les tumultes des dernières séances parlementaires, la discussion sur la réorganisation de l'armée nous présente un spectacle satisfaisant. Cette discussion est menée pacifiquement, rapidement, comme on devait s'y attendre; majorité, minorité, commission, gouvernement, tout le monde est d'accord! M. Thiers se tient à l'écart. Cette entente de tous sur une question éminemment nationale, la première peut-être de toutes en ce moment, est de nature à réjouir tous les bons Français. Pour les républicains cependant, pour ceux-là qui souhaitaient d'achever avec M. Thiers l'œuvre de relèvement si bien commencée avec lui, par lui, cette satisfaction patriotique n'a point été sans un certain mélange d'amertume. Comment ne point songer avec tristesse à ce que l'ancien Président de la république s'est retiré de force et de prestige en fermant les yeux, avec une obstination invincible, à cette nécessité de réformes en tous genres, reconnues par tous les esprits, en dépit des divergences politiques?

Réforme militaire, réforme économique, refonte prudente, mais profonde, de la France tout entière; quel programme! Si M. Thiers l'avait adopté, s'il n'avait point refusé si opiniâtrément d'en inscrire les formules sur son drapeau, qui était celui de la république conservatrice et de la France, qui sait s'il ne tiendrait pas encore en ce moment les rênes du gouvernement de ce pays? Qui sait, du moins, si les regrets inspirés par sa chute n'eussent pas été plus complets encore, plus exempts de réticences ou plus fermés aux consolations?

Nous voilà arrivés presque au bout de cette chronique rapide, et nous n'avons point soufflé mot encore des fêtes brillantes données au chah de Perse. La matière a été tout à fait épuisée par les journaux quotidiens, il serait bien difficile d'ajouter quelque chose à leurs éloges et de surenchérir sur leur enthousiasme. Quant à réfuter les interprétations puériles que quelques-uns d'entre eux ont voulu donner de la belle et hospitalière humeur du peuple français en cette circonstance, c'est une tâche et une thèse trop faciles pour que nous y voulions user beaucoup de notre encre. Il paraît que ce que le peuple français a surtout admiré et choyé dans la personne du souverain de la Perse, c'est l'image auguste et étincelante de la royauté absolue! Nous avions cru, nous, tout bonnement, que le peuple français se laissait attirer à l'éclat des fêtes, — comme eût fait tout autre peuple en pareille occasion, — qu'il était heureux de pouvoir faire honneur à son renom d'élégance et de grandeur, et qu'il ne lui déplaisait point de montrer aux nations de l'Europe qu'il avait conservé à travers ses malheurs la tradition de sa courtoisie pleine de tact et de son bon goût sans rival. On veut à toute fin que le peuple français ait salué dans l'éclat de ces fêtes l'aurore d'une ère nouvelle et plus heureuse; nous le voulons bien, nous aussi; mais cette aurore, ce n'est point celle de la monarchie, c'est celle de la libération du territoire accomplie sous les auspices de la république conservatrice.

H. A.

REVUE DIPLOMATIQUE

Le voyage du chah

Vous vous demandez où en sont nos rapports avec la Perse; vous recherchez quelle influence exercera sur ces rapports l'accueil fait au chah à Versailles et à Paris. Voilà des questions fort nettement posées; il est assez malaisé d'y répondre : il faut toujours prendre garde que l'Orient est un monde différent du nôtre, que les sensations s'y produisent, que les notions s'y forment, que les idées s'y associent tout autrement que chez nous. Il ne faut donc pas juger du voyage de Nasr-Eddin comme on pouvait juger du voyage de don Pedro. L'empereur du Brésil était par ses goûts et son éducation un véritable Européen; de plus, un lettré et l'esprit le plus ouvert qui se rencontre peut-être aujourd'hui parmi les souverains. Il avait donc pour chaque phénomène de notre société un instrument de critique tout prêt; les observations qu'il recueillait avaient leur case préparée dans sa mémoire. Il voyait notre monde comme nous l'avons fait. Il en est tout autrement de Nasr-Eddin. Ce que l'on peut affirmer, c'est qu'il aime l'éclat et qu'il est fort glorieux de son rang. Les fêtes le flattent, et Paris a de quoi l'éblouir. On a bien fait de le lui présenter dans toute sa splendeur.

Cela posé, approchons de l'auguste visiteur, et tâchons, sinon de le connaître, au moins de perdre quelques préjugés sur sa personne.

J'ai lu dans maint endroit que le voyage du chah ne manquerait point d'exercer une influence capitale sur l'avenir de l'Orient. Nasr-Eddin s'éprendra, dit-on, de nos mœurs et de nos institutions : il en ressortira beaucoup de gloire pour nous et de grands bienfaits pour le monde civilisé. C'est de la politique d'opéra. Nasr-Eddin n'est pas un Télémaque en quête d'une nouvelle Salente. Il n'a pas de Minerve qui l'accompagne, et il n'est disposé à en écouter aucune, même sous la figure du plus complaisant des Mentors. Ce prince est très-intelligent sans doute ; le fût-il cent fois plus qu'il ne l'est en réalité, pût-il, par impossible, oublier les préjugés de sa race et de sa religion, ce n'est pas une promenade rapide qui pourrait l'instruire beaucoup et modifier profondément ses idées. Comme tous les Orientaux qui traversent la civilisation occidentale, il n'en voit que le décor extérieur et les petits côtés, les facettes étincelantes. Un homme d'Orient compare toujours le pays qu'il parcourt avec son propre pays; il juge avec ses idées préconçues. Pour un Européen, ses observations sont dénuées d'intérêt lorsqu'elles ne sont pas inintelligibles. Il ne faut pas prendre au sérieux l'Usbek de Montesquieu : tout l'esprit qu'il a vient d'un président de Bordeaux très-philosophe et très-français. Il n'y a dans ces lettres de persan que le titre. Un Persan de chair et d'os arrive en Europe avec des opinions toutes faites ; ce qu'il voit ne saurait lui faire oublier les principes et les superstitions de toute sa vie. Il se fait un Occident selon ses préjugés.

Le chah voyage trop vite pour rapporter autre chose que des observations superficielles. Admettons qu'il soit un observateur de génie, qu'il puisse apercevoir le derrière de la toile de fond et considérer les choses dans leur réalité : cette réalité lui causera plus d'éloignement que d'attrait. Il a dû être frappé des dissidences profondes qui se cachent sous l'apparente unité de la civilisation occidentale : si la France et l'Angleterre pratiquent des régimes politiques fort différents de ceux de l'Orient, la Russie a conservé des traditions asiatiques et n'en est que plus redoutable à ses voisins. Il faut plus de tact que nous ne croyons pour séparer, dans un examen de ce genre, la liberté de la licence, le progrès libéral des peuples des excès révolutionnaires. Les ruines de l'Hôtel-de-Ville et des Tuileries frapperont certainement Nasr-Eddin, et je doute fort qu'il distingue la barbarie de nos communeux de celle des Mongols, — les résultats étant les mêmes et les résultats seuls arrêtant ses regards.

Il ne paraît pas que le système parlementaire, — républicain ou monarchique, — lui semblera supérieur au système asiatique ou russe. J'imagine même que ses idées personnelles seront fortifiées par ses observations en Europe. Les doctrines humanitaires ne sont que pures billevesées pour ce superbe despote, et les agitations pénibles de nos démocraties troublées ne peuvent lui inspirer que de l'inquiétude ou du mépris. Notre politique n'est pas faite pour le tenter.

Notre industrie doit le séduire. Nos chemins de fer, nos télégraphes, nos engins de guerre ne manqueront pas de l'éblouir. Ce sont des instruments passifs : ils peuvent servir aussi bien les caprices d'un despote oriental que la défense d'un peuple envahi, les ambitions d'une race conquérante que les fureurs d'une démagogie affolée. Nasr-Eddin admirera encore, avec plus de réserve peut-être, l'éclat de nos théâtres, la richesse de nos villes, le bien-être de notre population. Il se trouve peut-être pauvre, malgré tous ses diamants, devant le trésor vivant qui s'agite autour de lui. Il est très-probable qu'il s'en ira rempli du désir d'introduire dans ses États les merveilles du luxe et de l'industrie étrangère. Il tâchera d'avoir télégraphes et chemins de fer, une armée perfectionnée. Les télégraphes serviront à transmettre aux extrémités de l'empire l'expression de ses caprices changeants, les chemins de fer lui apporteront plus rapidement les produits de ses terres et l'argent de ses sujets, l'armée lui permettra d'en finir plus vite avec ses ennemis et ses sujets rebelles. Son despotisme y gagnera sans doute : où sera le bénéfice pour l'humanité ?

Nous verrons probablement se passer en Perse ce qui se passe en Turquie depuis vingt ans. Une foule d'entreprises seront commencées à la fois, sans autre raison que les fantaisies du souverain, sans autre suite que les convenances du ministre influent. Bientôt on s'apercevra que ces jouets coûtent cher ; le souvenir des voyages s'affaiblira ; l'habitude reprendra son empire, et le chah rentrera dans les paisibles loisirs de son harem. Mais le pli sera pris dans l'empire ; il faudra tenir les engagements contractés ; les banquiers aventureux, les juifs et les grecs, toute la race des spéculateurs levantins s'abattra sur la nouvelle proie et ne la lâchera plus. L'immigration européenne aura créé dans les populations persanes des besoins inconnus jusque-là, qu'il faudra satisfaire. Les habitudes patriarcales et routinières du cadre administratif persan seront journellement bouleversées par l'activité du commerce et de l'industrie étrangère. La machine craquera et finira par s'effondrer. — C'est ce qu'on voit en Turquie. — La richesse nationale ne pourra suffire aux dépenses de cette transformation de l'empire. Le pays est trop mal gouverné, la fortune publique y est distribuée avec une inégalité trop grande, la perception des impôts y donne lieu à trop d'abus. Il faudra recourir aux emprunts. Ce sera la ruine.

Tels ont été jusqu'à présent pour tous les empires du Levant les résultats des importations d'idées et d'entreprises européennes. Il est vraisemblable que la Perse subira la loi commune. Il faut en prendre son parti. L'Orient ne se transformera jamais à moins qu'une population nouvelle ne vienne prendre la place de ces multitudes qui sont toujours restées les mêmes, sous les rois grecs comme sous les califes arabes, sous les Sassanides comme sous la dynastie afghane. Les progrès d'une société ne dépendent pas du matériel qu'elle emploie ; il y a des peuples qui s'élèvent et des peuples qui tombent : le même objet est pour les premiers un instrument de puissance et pour les seconds un instrument de suicide.

Il reste maintenant à examiner quelles seront, au point de vue de la politique extérieure, les suites du voyage de Nasr-Eddin. On peut deviner facilement le langage qui aura été tenu au souverain de la Perse dans les différentes cours qu'il a visitées. A travers les circonlocutions et les ambages des conversations diplomatiques, il aura, à Pétersbourg, entendu ce discours : « Vous venez de traverser une faible partie de l'empire russe ; telle qu'elle est, elle égale en longueur l'itinéraire qu'il vous reste à parcourir chez nos voisins. Nous avons conquis depuis le commencement de ce siècle trois provinces persanes qui comptaient entre les meilleures de votre royaume, et qui, chose extraordinaire en Perse, ne renferment pas de déserts. Nous sommes en train de mettre à la raison votre voisin de Khiva ; votre voisin de Boukhara, l'une des colonnes du fanatisme islamite, en est

réduit à devenir le convoyeur de notre armée; il nous fournit pour notre expédition le train des équipages. Votre éternel rival, le sultan, a dû nous ouvrir le Bosphore, et nous faisons chez lui la pluie et le beau temps. Nous consentons à vous laisser tranquille jusqu'à nouvel ordre, mais songez à vous bien tenir. Quand l'heure sera venue, on vous dira ce que vous avez à faire; vous seriez trop curieux de le demander dès aujourd'hui. Si le tsar blanc est content de vous, il consentira à vous laisser vivre en paix dans votre poudreuse capitale, et confisquera tout au plus le Mazandéran et le Khorassan; mais à la première velléité d'insoumission, il suffira de faire avancer quelques-uns de ces régiments de Cosaques que vous venez de passer en revue, et nous aurons un gouvernement général de la Perse comme nous avons un gouvernement général du Turkestan. »

Les Anglais se sont chargés sans doute d'interpréter ce que ce langage avait encore d'obscur : « Le tsar, auront-ils dit, veut d'abord conquérir l'Asie centrale; comme il n'est aujourd'hui éloigné que de 200 lieues de nos derniers avant-postes, il se retournera ensuite contre nous. Or, pour marcher contre l'Inde, il a besoin d'une base d'opérations que vous et les Afghans pouvez seuls lui donner à vos dépens. Si la Russie s'étend, vous voyez que vous êtes infailliblement perdu et que Téhéran partagera le sort d'Érivan, de Tachkend et de Samarcande. Nous, au contraire, nous vous offrons une alliance honorable autant que désintéressée. Nous n'avons que faire chez vous; nos Indes sont déjà trop grandes. Nous ne voulons que prévenir nos communs ennemis; au besoin nous achèterions votre amitié par une subvention pécuniaire; seulement il est essentiel que vous rompiez tout pacte avec Pétersbourg et que vous vous en remettiez à nous pour le soin de diriger votre politique de défense. »

Il n'y a pas besoin d'entendre à travers les murs pour être convaincu que tel est le résumé des conseils donnés à Nasr-Eddin dans les deux capitales; la diplomatie, en présence d'une situation aussi nette, ne comporte pas de mystères. Il suffirait même de laisser parler les faits, et le souverain de la Perse fût-il, — ce qui n'est pas, — le moins pénétrant des despotes orientaux, il en aurait déduit les conséquences naturelles. On prétend que les réceptions qui lui ont été faites à Pétersbourg et à Londres accentuaient en quelque sorte les notes opposées de la cantilène diplomatique dont je viens de transcrire quelques variations. La capitale russe aurait été réservée, majestueuse, presque menaçante sous les démonstrations d'une politesse un peu froide : Londres a été enthousiaste, cordial et empressé. Quant à Berlin, le chah n'a pu y entendre qu'un écho de Pétersbourg. L'accord en matière de politique orientale est une des conditions de l'alliance entre la Prusse et la Russie.

Et nous, que disons-nous au chah? Hélas! nous ne disons rien, rien absolument, et nous voudrions parler que nous ne trouverions pas un sujet pour l'entretenir. Ne nous payons pas de mots. Le voyage du chah a été pour les « reporters » l'objet d'un véritable « sport ». Je ne m'en plains pas; mais je me demande combien de Français étudiaient hier les affaires persanes et combien les étudieront demain; combien s'en inquiétaient avant la visite du chah et combien s'en inquiéteront après. Je crains que, comme presque toujours, nous nous contentions d'une parade militaire et d'un feu d'artifice. Notre ignorance de toutes choses nous rend indifférents à tout ce qui se passe si loin de nos frontières. Cette insouciance est particulière aux Français, et c'est chez nous une maladie toute récente. Les étrangers savent, et nos anciens gouvernements savaient qu'il ne se passe pas dans le monde un seul fait politique qui n'ait sa valeur. Louis XIV, par exemple, n'aurait pas manqué d'établir solidement à Téhéran sa situation diplomatique; à la sotte objection qu'on n'a pas intérêt à intervenir dans ce qui se passe là-bas, il aurait répondu qu'il est tout au moins avantageux de faire entendre quelques mots dans le dialogue de la Russie et de l'Angleterre luttant d'influence à la cour du chah. Malheureusement nos révolutions nous absorbent, nos luttes parlementaires ne nous permettent pas de détourner nos regards du palais Bourbon ou du théâtre de Versailles; de très-honnêtes gens déclarent que notre barque est trop difficile à mener pour que nous puissions surveiller la manœuvre des autres. C'est ce qui s'appelle jeter le manche après la cognée. La bonne politique consiste à avoir l'œil sur tout, à ne négliger aucun moyen d'influence. Le soin de panser nos blessures ne devrait pas détourner le gouvernement de ses autres devoirs, et le public a tort de l'encourager par son indifférence à négliger les détails de nos affaires extérieures.

A la vérité, pour descendre à ces détails, il faudrait avoir un but fixe, un plan arrêté, et nous n'en avons pas. Il est évident que nous devons nous préparer à prendre parti dans la querelle imminente au sujet de l'Asie centrale, entre les Russes et les Anglais. Nous avons intérêt à être, soit avec les uns, soit avec les autres, et, le jour venu, il faudra marchander notre alliance. La France porte encore un assez grand nom pour parler haut à Téhéran et pour apporter à ses alliés l'appoint d'une sérieuse influence. — Nous ne songeons guère à cela. Qui nous représentait dans l'expédition de Khiva? Avons-nous envoyé là quelque officier capable d'étudier sur le vif l'armée russe, et de voir de près comment à Pétersbourg on sait préparer une expédition difficile? Quel savant avons-nous chargé de parcourir ces contrées à peine connues? Quel diplomate jeune, ardent à soutenir la politique française, préparé à l'étude de l'Orient, a reçu pour mission d'observer sur les lieux la diplomatie asiatique des Russes? Londres et Pétersbourg savent où ils vont et ne livrent rien au hasard; ils s'efforcent de faire concourir les détails de leurs opérations au succès du plan général depuis longtemps arrêté; nous autres, nous voyons venir les événements, les regardons à peine et ne nous soucions pas de les diriger. Pour trouver un autre exemple d'une pareille incurie, il faut remonter aux trois derniers siècles de l'histoire des empereurs de Constantinople.

D'ailleurs nous voudrions agir que nous n'en aurions pas les moyens. Nous ne connaissons ni la Perse ni les Persans. Les autres nations européennes entretiennent là une représentation sérieuse, qui les tient au courant des incidents de la politique locale. Le premier soin de leurs diplomates est d'apprendre la langue du pays, de surveiller le détail de ces intrigues de palais, de ces mouvements religieux et populaires qui sont les seuls événements de l'Orient; un long séjour dans la contrée les met à même de voir clair dans les questions les plus obscures qui leur sont soumises. Quant à nous, nous choisissons au hasard, en Europe ou en Amérique, un premier secrétaire ayant des titres à l'avancement, et on l'expédie à Téhéran comme on l'enverrait à Pékin ou à Buenos-Ayres. Il se consume deux ou trois ans dans l'ennui mor-

tel que le séjour d'une maussade capitale d'Orient ne manque pas de lui inspirer, il envoie à son gouvernement quelques rapports qu'il écrit sans intérêt et qui sont lus de même, et soupire après le moment où l'avancement lui permettra de respirer un air européen. Nous avons eu un moment, et comme par hasard, à Téhéran, un ministre qui était un homme de beaucoup d'esprit, très-curieux, très-observateur, qui prenait à cœur son métier et voulait, au moins pour sa propre satisfaction, connaître le pays où il vivait. C'est M. de Gobineau. Il a rapporté de sa mission en Perse un livre très-remarqué sur les crises religieuses dans cet empire. Le gouvernement, pour récompenser son mérite et encourager ses études orientales, l'a envoyé à Rio-de-Janeiro, puis de là à Stockholm. Ce n'est pas assez de ne point instruire le personnel diplomatique, il semble qu'on ait eu à cœur de tirer le plus mauvais parti possible du personnel dont on dispose. Tel n'est pas le fait des Anglais et des Russes. Leurs agents sont des « spécialistes » en matière orientale. Ils sont souvent connus, en dehors de la diplomatie, par des travaux scientifiques. Croit-on, par exemple, qu'il ne soit pas avantageux pour l'Angleterre de disposer de l'expérience d'un homme de la valeur de sir H. Rawlinson?

C'est ici qu'est la question : avoir une politique et la suivre, avoir une diplomatie et la diriger. C'est une tradition qui s'est perdue, il s'agit d'y revenir. On nous parle aujourd'hui des « sympathies de la nation persane ». C'est une mauvaise plaisanterie. Ces déclamations ne répondent à aucune réalité; elles nous exposent au ridicule, c'en est tout le résultat. Je ne crois pas que le passage de Nasr-Eddin à Paris ait de grandes conséquences pour notre politique en Orient; celle de l'empire était mauvaise, celle de M. Thiers n'était pas meilleure, et le cabinet du 25 mai ne l'a pas, que l'on sache, modifiée jusqu'à ce jour. Néanmoins, il était nécessaire de recevoir avec éclat le monarque persan. Il ne faut pas proclamer que la France est morte, ce n'est pas vrai; nous pouvons porter le deuil de nos défaites et de nos séditions, la France reste debout, et il est bon que, sans étalage et sans ostentation déplacée, les étrangers s'en aperçoivent. C'est trop déjà que les gens malintentionnés pour nous aient pu dire à Nasr-Eddin que la municipalité de Paris lui a marchandé les honneurs souverains. Peut-être un jour viendra-t-il où les Français comprendront enfin qu'ils doivent sortir de leur ignorance et de leur indifférence diplomatiques. Les bons souvenirs que Nasr-Eddin aura pu rapporter de son séjour à Paris auront alors leur utilité.

SALLE DE LA RÉFORMATION A GENÈVE

CONFÉRENCE DU R. P. HYACINTHE (1)

L'ultramontanisme et la Révolution (2)

Custos, quid de nocte ?
Custos, quid de nocte ?
(Isaïe, xxi, 2).

Nous sommes réunis ce soir — tel a été votre désir — pour parler de la France, pour en parler sur un sol étranger, mais sur un sol ami. Pour bien parler de la France, il n'en faut pas être trop loin, le cœur en souffrirait; mais il faut cependant en avoir franchi la frontière. La parole aujourd'hui n'y est pas assez libre pour dire la vérité, l'esprit surtout n'y est pas assez calme pour la voir.

Au point de vue religieux, celui qui m'occupe de préférence et que les événements montrent de plus en plus être le principal, quel est le mal et quel est le remède ? La France donne au monde, depuis bientôt trois ans, un spectacle étrange. Je cherche un mot qui l'exprime, et celui de banqueroute vient involontairement à mes lèvres, non la banqueroute financière, puisque notre crédit commande aux milliards, mais la banqueroute morale, colossale et, en un sens, soudaine de notre grande Révolution. Je ne parle pas de la revanche foudroyante que l'Europe vient de prendre des victoires glorieuses, mais trop souvent coupables de la première république et du premier empire. Devant la France envahie, rançonnée, humiliée comme elle ne l'a jamais été peut-être, ah ! nous avons ressenti des angoisses vraiment patriotiques et qui durent encore ! Et pourtant d'autres angoisses, je ne crains pas de le dire, plus poignantes, nous étaient réservées. Ce n'est plus maintenant le sol de la patrie, c'est son âme qui est occupée, j'allais dire obsédée, par des puissances également destructives, l'ultramontanisme et l'impiété. De ces deux fanatismes, aussi peu français l'un que l'autre, c'est le premier qui l'emporte à cette heure. Il y a vingt ans, après la funeste expédition de Rome, on a beaucoup parlé d'une expédition de Rome à l'intérieur. Nous y sommes menacés d'une campagne de Sedan !

Quand Dieu veut perdre les rois et les peuples, l'Écriture nous le montre leur envoyant un esprit de mensonge. Il n'est bruit dans notre pays que d'apparitions surnaturelles, et pour ma part je n'y suis pas tout à fait incrédule. Chez une nation si pleine d'intelligence et de sens, dans cette crise décisive de son existence, un pareil délire n'est pas chose naturelle. Non certes que Marie, la mère de la Sagesse incarnée, soit responsable à aucun degré des révélations grossières qu'on lui attribue; mais il est des esprits de ténèbres qui se transforment en anges de lumière, il est une atmosphère morale d'obscurité et d'électricité qui pèse sur les âmes. Le mal se communique sous une autre forme aux hommes de pensée et de gouvernement. Dans ces hautes régions, la religion se confond chaque jour davantage avec la politique, je ne veux pas dire avec l'hypocrisie : du moins le scepticisme s'y met d'accord avec le fanatisme pour affirmer qu'il n'y a plus de choix qu'entre le règne du pape et celui de Satan. Et c'est ainsi que l'on voit les classes qui se nomment conservatrices et dirigeantes, « tâtonner comme un aveugle dans la lumière du midi (1). » Je me trompe, elles ne tâtonnent pas, elles conduisent résolûment et énergiquement le pays aux abîmes.

Ce ne sont point de tels excès qui termineront la révolution française, ils ne sont propres qu'à la perpétuer en la précipitant dans des convulsions de plus en plus terribles et où nous périrons. — Messieurs, je veux parler de la révolution française comme on parle des grandes choses, avec respect, mais avec sincérité. Je ne suis pas son ennemi, je ne suis pas non plus son admirateur, du moins son admirateur absolu. Comme toutes les choses humaines, elle a besoin d'un juge-

---

(1) Prononcée devant les Français résidant à Genève.
(2) Seule reproduction autorisée et revue par le Père Hyacinthe.

(1) Deutéronome, xxviii, 20.

ment, c'est-à-dire d'une séparation entre ses bons et ses mauvais éléments, entre ce qui est pour la vie et ce qui est pour la mort. Quant ce discernement sera fait non dans la passion et par les partis, mais dans l'équité, par la raison du pays, la Révolution deviendra aussi puissante pour édifier qu'elle l'a été pour détruire, ou plutôt elle aura cessé d'être, mais en disparaissant elle inaugurera l'ère qu'elle a toujours promise et qu'elle n'a pu donner.

Quel est le mot magique qui sert de préférence à désigner cette ère? Celui de liberté. Sous un aspect que je ne crains pas de nommer providentiel, la Révolution avait pour but non pas de créer la liberté, — elle existait avant elle, — mais d'en systématiser et d'en populariser les principes, de renverser par la parole ou par le canon ce qui leur faisait obstacle, et d'en fonder l'empire en France et dans le monde. Voilà pourquoi elle fut cosmopolite autant au moins que nationale — c'est sa faiblesse, mais c'est aussi sa gloire ; — voilà pourquoi, dès son début, elle écrivit dans sa charte, non les droits du Français, mais ceux de l'homme. Le premier de ces droits, le plus fécond comme le plus sacré, c'est celui d'être libres dans nos rapports avec Dieu. La liberté des consciences et, par une conséquence nécessaire, la liberté des Églises et des cultes étaient donc en tête du programme nouveau. Sans doute, par une de ces contradictions dont elle abonde, la Révolution a souvent violé dans la pratique la liberté religieuse, mais elle en a toujours maintenu le principe; et le soldat couronné qui sortit de ses flancs en les déchirant, a donné lui-même l'une des plus belles formules de cette liberté quand il a dit : « L'empire de la loi finit où commence l'empire indéfini de la conscience. »

Quand cette liberté sera complète, l'œuvre de la Révolution sera achevée et l'Église se trouvera séparée de l'État. Je me suis déjà expliqué sur cette séparation, qu'il ne faut pas confondre avec l'ignorance systématique de l'Église par l'État et de l'État par l'Église, encore moins avec l'indifférence ou l'hostilité réciproques de la société civile et de la société religieuse. La séparation légitime et désirable de l'Église et de l'État est celle qui consiste dans la suppression du budget des cultes, dans l'élection des pasteurs rendue aux troupeaux, dans le gouvernement de l'Église par l'Église elle-même. Ainsi comprise, la séparation de l'Église et de l'État est bien le dernier mot de la révolution française.

Ce serait donc méconnaître son œuvre propre et son génie intime que de lui reprocher, ainsi qu'on l'a fait quelquefois, de n'avoir pas été avant tout, comme la révolution du XVIe siècle, un grand mouvement religieux. Il fallait au contraire qu'elle demeurât sur un terrain strictement politique, afin de créer une sphère, je me garde bien de dire supérieure, mais extérieure à toutes les religions, où les divers croyants et les diverses Églises d'un même pays pussent se mouvoir dans la liberté et dans l'égalité sous l'égide d'une même loi.

Et cependant cette œuvre, si grande et si simple en même temps, n'était réalisable qu'à une condition : c'est que, sans cesser d'être exclusivement politique, la Révolution vît surgir à côté d'elle et se développer parallèlement une révolution, ou plutôt une rénovation religieuse. Pourquoi, me direz-vous? Parce que l'état social d'un peuple ne peut changer si son état moral reste le même, et que l'état moral d'un peuple est surtout déterminé par sa religion. Je ne saurais trop le répéter en face des prodigieuses illusions d'une partie de mes contemporains, la morale n'est point indépendante de la religion, et la séparation de l'Église et de l'État n'implique à aucun degré la séparation de la religion et de la société. Le sens que l'homme donne à la vie et surtout la direction qu'il y suit dépendent essentiellement de sa foi. Voyez, dans un paysage, comme tout change d'aspect suivant le lieu d'où l'on regarde. A Genève, par exemple, c'est bien toujours le même spectacle que nous avons sous les yeux ; aux deux côtés de l'horizon, les lignes sévères du Jura, les sommets éblouissants des Alpes; au-dessous les ondulations des collines, la mosaïque des villages, et enfin, centre enchanté de toute la contrée, ce lac incomparable, rapide comme un fleuve, vaste comme une mer, transparent comme un ciel. Et cependant le tableau n'est plus du tout le même, vu de la montagne ou de la plaine, de cette rive ou de l'autre. De même, suivant la doctrine religieuse ou irréligieuse que les hasards de la naissance, les habitudes de l'éducation ou le choix de la liberté nous aurons imposée, nous verrons le monde et la vie sous un tout autre aspect; sans doute ce seront les mêmes êtres et les mêmes événements groupés autour de ces trois centres si monotones et si saisissants, si vulgaires et si sublimes — naître, aimer et mourir; — mais le chrétien les contemplera sous un autre jour que le païen. Le bouddhiste en aura une autre impression que le musulman. Le scepticisme lui-même deviendra une solution de ces problèmes souverains, et ses disciples auront nécessairement sur la famille et sur l'éducation, sur la morale et sur la société, des idées opposées à celles des croyants. Le point de départ de l'esprit humain, sa conception la plus générale et la plus décisive des choses, c'est l'idée qu'il se fait ou ne se fait pas de Dieu.

Encore une fois, point de transformation sociale sans une transformation religieuse. Donnez la liberté des cultes à une société pour qui l'intolérance est un devoir de conscience, un dogme religieux : la liberté des cultes y demeurera tout au plus une lettre morte. Proclamez la république, c'est-à-dire l'une des formes les plus élevées de la liberté politique, chez un peuple habitué à porter et à baiser les chaînes de la servitude religieuse, et vous aurez le spectacle de ces républiques de l'Amérique espagnole, jouets risibles ou sanglants de l'anarchie et de la dictature intermittentes, nations très-catholiques à la manière dont on l'entend aujourd'hui, et cependant les moins libres peut-être et les plus corrompues de la chrétienté!

J'ai nommé les colonies espagnoles. Comment ne pas songer à la mère patrie, à cette Espagne qui fut autrefois le premier pays de l'Europe et qui en est devenu le dernier, pareille à ces tempéraments robustes qui ont été soumis à l'action du poison, trop épuisés désormais pour vivre, trop résistants cependant pour mourir! Qui donc a commis ce grand meurtre? Le comte de Montalembert l'a dit dans des pages qui appartiennent à la postérité : c'est sans doute l'absolutisme politique, mais encore plus l'absolutisme religieux (1).

Au moment où éclata la révolution de 1789, la France pos-

(1) « Le jour où, dans l'ordre politique, la royauté, avec l'aide de l'inquisition a tout absorbé, tout écrasé; le jour où l'Église victorieuse a voulu abuser de la victoire, exclure et proscrire d'abord les juifs, puis les Maures, puis les protestants, puis toute discussion, tout examen, toute recherche, toute initiative, toute liberté, ce jour-là tout a été perdu. » (M. de Montalembert, *L'Espagne et la Liberté.*) — Pour que tout soit sauvé, il ne suffit pas, comme semblent le croire

édait une Église bien supérieure en lumières, en vertus, en tolérance à l'Église d'Espagne. Toutefois ce n'était déjà plus l'ancienne Église gallicane. La philosophie et les mœurs du XVIIIe siècle d'une part, le jésuitisme de l'autre l'avaient profondément entamée. Si j'avais à fixer la véritable date de la ruine de l'Église de France, je la placerais à l'acceptation de la bulle *Unigenitus*. En face de l'école de Port-Royal qui savait ce que c'est que la science dans la foi et la conscience dans la soumission, le jésuitisme s'était ému, la majorité de l'épiscopat avait fait cause commune avec lui, et l'infaillibilité du pape, encore repoussée en droit, avait été reconnue en fait. Et si l'on veut savoir quels sont les hommes qui avaient présidé à cette désorganisation lamentable, l'histoire répond par les noms de trois évêques, de trois cardinaux, ministres de Louis XV : Fleury, Dubois, Tencin. Ce sont eux qui, tenant entre leurs mains souillées la puissance de l'État dont ils abusaient contre l'Église, immolèrent à de détestables intrigues l'Évangile, la tradition et la liberté!

Dans une telle situation religieuse, comment le pays pouvait-il se régénérer? C'est l'Église qu'il eût fallu régénérer avant tout. C'est elle dont on eût dû relever les ruines toutes récentes, ou plutôt c'est elle qu'on eût dû reconstruire sur des bases plus anciennes et plus pures encore, en cherchant le rajeunissement du christianisme dans un retour intelligent et progressif vers son passé. Les hommes de la Révolution ne le comprirent pas. Ils essayèrent un instant, par la constitution civile du clergé, de créer une Église tout à la fois nationale et évangélique; mais ils s'y prirent mal et ne réussirent pas. Ils n'étaient point à la hauteur d'une telle tâche, et malgré ce qu'elle eut de bon, cette Église n'y était pas non plus. Au lieu de s'améliorer, l'état du catholicisme empira. A la place de l'Église gallicane, on eut bientôt l'Église du concordat; nous avons aujourd'hui l'Église de l'infaillibilité!

La révolution française a donc échoué contre l'obstacle moral que lui opposait l'Église catholique, et cela parce qu'elle n'a pu susciter, en dehors de la sphère politique, une grande rénovation religieuse. Voilà le fait et sa cause prochaine, mais quelle en est la cause plus profonde? La réponse à cette question, si nous savons la trouver, nous conduira à la connaissance du remède, plus nécessaire et plus difficile que celle de la maladie.

L'un des écrivains qui ont le mieux aperçu la cause profonde et cachée des échecs de la Révolution, M. Edgar Quinet, l'attribue à la timidité d'esprit propre, selon lui, à la race latine. Les Latins seraient aussi pusillanimes dans la pensée qu'audacieux dans l'action. Dans leurs révoltes les plus violentes, dans leurs destructions les plus radicales, ils s'arrêtent, comme frappés de terreur religieuse, devant les fantômes traditionnels de leurs superstitions (1).

Messieurs, je n'aime pas à voir l'historien insister outre mesure sur cette fatalité des races. Sans doute il y a une puissance du sang : j'y crois comme chrétien, puisque je crois au péché originel; j'y crois comme observateur, puisque je vois chaque jour les maladies physiques et morales des parents passer dans leurs enfants. Mais il y a des réactions sans nombre dans la liberté humaine, et il y en a tout spécialement dans l'éducation. J'ai déjà parlé de l'Espagne : que ne pourrais-je pas dire de la France, et combien son caractère change d'une époque à une autre! Pure et forte avec saint Louis, elle se corrompt avec les derniers Valois; elle se déchire dans les discordes et le fanatisme sous la Ligue, à laquelle nous semblons retourner aujourd'hui; elle se relève enfin dans ce grand XVIIe siècle, œuvre de la génération qui précéda Louis XIV, mais pour retomber par ce règne néfaste dans une décadence ou dans des convulsions dont elle n'a pu sortir!

Je ne vois pas trop d'ailleurs comment, nous autres Français, nous appartiendrions aussi absolument qu'on le dit quelquefois à la race latine. Oui, sans doute, envahis au midi par les Romains avant de l'être au nord par les Germains, nous avons subi l'influence de ces deux conquêtes, et de la première plus que de la seconde : dans notre langue, dans notre littérature, dans nos lois, nous portons la large et glorieuse empreinte du génie latin. Mais par le sang et par un certain fond de tempérament physique et moral qui a résisté au mélange des peuples et aux effets du temps, nous sommes demeurés Celtes.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs, je ne saurais reconnaître dans les races latines cette timidité d'esprit qui les rendrait impropres aux révolutions religieuses. Mais vous oubliez donc que la plus grande de ces révolutions s'est accomplie dans le monde romain! Le christianisme s'était adressé d'abord à la race sémitique, il n'en fut pas compris, et c'est dans la race latine et dans la race grecque qu'il a trouvé le théâtre de son développement et l'instrument de sa propagation. Pour que les peuples du Nord reçussent l'Évangile, il a fallu leurs invasions guerrières au sein de l'empire romain et les invasions pacifiques des missionnaires latins dans leurs forêts barbares.

Je n'ai point ici à juger le protestantisme, ni à me prononcer sur la valeur relative de ses différentes formes; mais ce que je peux dire, c'est que la plus hardie, la plus populaire et la plus expansive est précisément celle qui naquit, avec ses qualités comme avec ses défauts, du génie français de Calvin. Le calvinisme, on le sait, fut bien près de devenir la religion de notre pays, et lorsqu'on l'y eut étouffé par la force, ce fut à la frontière que nos vieux huguenots vinrent établir dans Genève l'un des centres les plus protestants et les plus français qui soient au monde. Qu'on ne me parle donc plus des timidités intellectuelles de la race latine en général et du peuple français en particulier!

Du reste, le fait qu'allègue M. Edgar Quinet n'est pas exact : en réalité, notre révolution n'a pas manqué d'audace dans l'ordre religieux, elle en a même eu plus que la Réforme protestante. Celle-ci n'avait voulu, son nom même l'indique, qu'une réforme dans l'Église chrétienne; celle-là a tenté la substitution d'un ordre entièrement nouveau au christianisme, qu'elle croyait usé, stérile ou même funeste. Elle a essayé d'arracher à leurs bases l'âme humaine et le monde moderne, de les transporter de la foi à la science, du miracle à la nature, de la religion à la philosophie : elle a prétendu les faire dater d'elle-même, non plus de Jésus-Christ.

La révolution française a été déiste : elle a cru que cette philosophie ou cette religion — car elle n'était pas sûre que le déisme fût une religion ou simplement une philosophie

---

M. Castelar et ses amis, de proclamer la République, avec une générosité de langage et de sentiment que j'admire, il faut arracher l'âme de l'Espagne au génie de l'inquisition, il faut surtout la rendre à l'esprit de l'Evangile.

(1) *La Révolution*, par Edgar Quinet.

— allait remplacer le christianisme, comme lui-même, à son heure, avait remplacé le paganisme. Les pères intellectuels de la Révolution, ces hommes de génie, mais, laissez-moi le dire, d'un génie égaré, Voltaire et Rousseau étaient déistes. « La religion de la Convention était le déisme », écrit Boudot, l'un des membres de cette assemblée. Voyez son calendrier avec ses mois, empreints de la poésie et du réalisme de la nature ; ses fêtes religieuses, depuis les bacchanales populaires de la Raison, jusqu'aux cérémonies officielles de l'Être suprême : toujours et partout le déisme !

L'échec de la Révolution n'a donc point pour cause une pusillanimité qui lui fut étrangère. Elle fut impuissante, quoique audacieuse, et son impuissance vint de son déisme. Le déisme est une philosophie, mais il n'est pas davantage, et quelque forte que fût la Révolution, elle ne pouvait prévaloir contre la nature des choses. Elle pouvait défendre ses frontières avec des paysans armés de fourches et nu-pieds, vaincre l'Europe et battre du tambour dans toutes ses capitales, mais elle ne pouvait pas faire qu'une philosophie fût une religion !

Voilà pourquoi, quand au bout de dix ans de convulsions terribles, la France s'éveilla de ce rêve insensé, elle se retrouva sous les voûtes de Notre-Dame : seulement la déesse de la Raison n'y était plus, le concordat était signé, et Napoléon y rencontrait Pie VII dans les splendeurs du sacre. — Pie VII et Napoléon ! La Révolution n'avait donc immolé la royauté franque que pour restaurer le césarisme romain, renié sa vieille Église nationale que pour inaugurer l'Église ultramontaine ! Rome, sans doute, couronnait la Révolution, mais dans la personne du soldat qui l'avait vaincue, enchaînée, et qui la lui livrait (1) !

Du reste, pour que l'expérience fût complète et qu'on ne pût accuser l'esprit français de s'être arrêté à moitié chemin, il a essayé, après le déisme, les deux seules formes religieuses qui se puissent concevoir quand on veut sortir du christianisme par une autre porte que celle des cultes antiques : avec les saint-simoniens, il a inauguré la religion du panthéisme ; avec Auguste Comte, dans sa seconde période, celle de l'athéisme. Si étranges et si impuissantes qu'aient été ces deux religions, elles n'en constituent pas moins deux des phénomènes les plus dignes d'étude dans l'histoire de la pensée contemporaine.

Que reste-t-il à inventer pour nous en dehors du christianisme ? Il y a des limites que la pensée la plus téméraire ne saurait franchir, ce sont celles du possible. *Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis !*

Me serais-je trompé, messieurs, et la révolution française a-t-elle été moins stérile en fait de religion que je ne viens de le dire ? N'est-ce pas elle qui a fait, en grande partie du moins, l'ultramontanisme ?

Sans doute l'ultramontanisme est bien antérieur à 1789, mais il n'avait pas droit de cité dans notre pays, son nom même en fait foi, et tous étaient d'accord pour le rejeter *de l'autre côté des monts :* le clergé, parce qu'il y voyait un danger pour l'Église ; la nation, parce qu'elle y voyait un ennemi de la France. Le livre qui le résume avec le plus de modération et d'autorité, celui du jésuite et cardinal Bellarmin, avait été brûlé à Paris par la main du bourreau. Les jésuites eux-mêmes, pour enseigner parmi nous, consentaient à renier, extérieurement du moins, ces doctrines. En un mot, on ne pouvait être à la fois Français et ultramontain.

Eh bien ! aujourd'hui, pour être bon Français, il faut être ultramontain, à moins cependant qu'on ne soit athée, et encore a-t-on trouvé le moyen d'être athée et ultramontain à la fois. Comment s'est opéré ce renversement étrange ? En grande partie par les fautes de la Révolution. L'historien qui les mettra en évidence aura fait un des livres les plus utiles de ce temps. Pour moi, je peux à peine les indiquer. Après avoir fait contre le pape la constitution civile du clergé, on a demandé au pape de faire le concordat contre les libertés gallicanes, ou plutôt on lui a demandé de supprimer d'un trait de sa plume l'antique épiscopat national et d'en créer un nouveau. Quand Pie VII eut fait cet acte inouï, Napoléon mit sa main sur celui qui avait mis la main sur l'Église, comme si l'autocrate eût voulu serrer dans une même étreinte le catholicisme tout entier. Il ne s'aperçut pas qu'il plaçait coup sur coup sur le front de la papauté le rayon de la toute-puissance et celui, plus éblouissant, du martyre. Pie VI mort à Valence, Pie VII captif à Fontainebleau : c'est avec leur plume trempée dans leurs larmes, plus encore qu'avec celle du concordat, que se sont écrites les premières lignes du dogme de l'infaillibilité !

Pendant que la Révolution traitait ainsi le pape et les évêques, que faisait-elle à l'égard des prêtres ? Songeait-elle aux moyen de les concilier et de former de la sorte un clergé vraiment patriotique ? Je ne reviendrai pas sur les saturnales et les persécutions de l'impiété. Je dirai seulement : Le clergé possédait une portion considérable du sol national ; on lui a arraché la grande propriété sans lui donner la petite, on lui a refusé l'humble et douce propriété d'un foyer. Quand, dès les débuts de ce grand mouvement, Mirabeau demandait l'abolition du célibat forcé, on ne l'a pas écouté ; quand plus tard, dans les négociations du concordat, le légat offrait spontanément, au nom du saint-siége, la liberté du mariage des prêtres, le gouvernement français répondit que l'opinion publique serait défavorable à une telle mesure (1). Enfin, à ce clergé que l'on dépouillait et que l'on isolait de la sorte, donnait-on au moins la compensation de l'indépendance ? Bien au contraire, la Révolution, qui s'était passionnée pour toutes les libertés, est restée indifférente à celle-là, ou plutôt, par les mains du Premier-Consul, elle a façonné ce joug de l'omnipotence épiscopale qui a fait de l'Église une caserne et des prêtres un régiment. Toutes les garanties précédentes ont été supprimées, toutes les anciennes institutions abolies : chapitres, officialités, universités, on n'en a conservé que le nom, et la foule des curés, pour la plupart devenus *desservants*, sans inamovibilité et par conséquent sans indépendance et sans dignité, a formé devant l'évêque un clergé muet comme la nation l'était devant le César. Sous l'ancien régime, le clergé était une caste, mais la plus riche, la plus honorée, la première de toutes ; depuis la Révolution, c'est toujours une caste, mais une caste de parias ?

(1) « Souvent Napoléon m'a dit : « La plus grande faute de mon » règne est d'avoir fait le concordat. » *Les Quatre Concordats*, par M. de Pradt, II, p. 269.

(1) Je tiens ce fait très-remarquable, et à peu près inconnu, du doyen actuel de Westminster, le savant M. Stanley, qui l'a consigné dans l'un de ses écrits, et qui m'a assuré à moi-même le tenir directement de l'ancien duc de Broglie.

Toutefois, messieurs, si puissantes que soient les causes que je viens d'indiquer, elles n'eussent pas suffi pour amener le triomphe de l'ultramontanisme : il a fallu de plus la rupture violente et fatale que la Révolution a opérée dans ces traditions de la France qu'elle devait seulement corriger et développer. La nation avait renié son passé politique ; pourquoi le clergé à son tour ne renierait-il pas son passé religieux ? Ce passé, c'était sans doute, avant tout, la fidélité à la foi catholique, mais c'était en même temps la résistance éclairée et ferme aux prétentions de Rome, c'est-à-dire à la domination de l'Église sur l'État et du pape sur l'Église.

L'Église gallicane avait conservé plus fidèlement que les autres Églises nationales les principes primitifs du christianisme, et cette double servitude, politique et religieuse, avait toujours répugné à son esprit chrétien autant qu'à son esprit français. *Franc* veut dire libre et loyal, c'est l'opposé du système ultramontain, — je ne parle pas des consciences, qui valent souvent beaucoup mieux que le système, — mais le système est essentiellement mensonge et oppression ! Il y a quelques années, alors que ma pensée commençait à s'éclairer sur l'état véritable du catholicisme, je m'entretenais à Rome avec un vieux prêtre aussi pieux que savant. Il me parlait de cette Église qu'il aimait comme moi, malgré ses erreurs et ses fautes, et dont il attendait la résurrection, et tout bas il me confiait des choses qu'il n'aurait pu dire tout haut. Puis tout à coup, comme un homme oppressé, il s'écriait : — « *Qui non si vive, ma si suffoca !* Ici l'on ne vit pas, on étouffe ! » — Messieurs, c'est à cet air-là que les vrais Français n'ont jamais pu se faire !

Dans quelle bizarre contradiction tombent donc nos prétendus conservateurs, ces royalistes et ces catholiques d'aujourd'hui qui prétendent reprendre les traditions de la vieille France ! Ne voient-ils donc pas qu'ils rompent avec elles dans ce qu'elles ont de plus respectable et de plus capital, les choses religieuses ? Ne comprennent-ils pas qu'ils deviennent des révolutionnaires, — et je suis contraint d'ajouter des révolutionnaires de la pire espèce, — quand ils renient ainsi le passé de leur Église, le génie religieux et jusqu'à la conscience morale de la France ? Quelle page de notre histoire feront-ils lire à leurs enfants ? Sera-ce la Pragmatique-Sanction de saint Louis ? le langage de saint Bernard au pape Eugène III ? le rôle de Gerson au concile de Constance ? Quels maîtres de notre langue, quels représentants de notre pensée leur permettront-ils d'admirer ? Sera-ce la dogmatique de Bossuet ? la morale de Pascal ? la philosophie de Descartes ou de Malebranche ?

Mais ce qui m'afflige le plus dans ce grand reniement, c'est la part prépondérante qu'y a l'épiscopat. J'ai beaucoup espéré dans l'épiscopat ; j'ai cru, je crois encore que son intégrité et sa splendeur sont nécessaires à l'Église et à mon pays. Mais que dire, hélas ! et que faire, en présence d'une défaillance aussi universelle, aussi humiliante ! Quelques semaines avant le concile, M. Dupanloup avait dit de ce qu'il nommait lui-même un *romanisme insensé*, que si de telles doctrines et de telles pratiques venaient à triompher, « l'Église serait mise au ban de la civilisation ». Eh bien ! ces doctrines et ces pratiques ont triomphé, l'évêque s'est soumis, et il travaille efficacement à y soumettre la France ! Ah ! je me souviens malgré moi de ce pénitent des premiers siècles qui, couché sur le seuil du temple qu'il avait profané, criait à ceux qui entraient : *Calcate me pedibus, sal infatuatum !* C'est l'image de l'épiscopat faisant pénitence non de ses fautes, mais de ses lumières et de son courage d'autrefois : il se précipite dans toutes les soumissions, il boit avidement toutes les hontes, et courbé devant la papauté triomphante, il lui crie : Foulez-moi sous vos pieds, je suis un sel qui a perdu sa saveur !

Ah ! ce n'est pas la papauté toute seule, c'est aussi la conscience humaine qui marchera sur lui !

Et cependant c'était l'épiscopat, après nos catastrophes, qui aurait dû relever la France, ou tout au moins lui présenter le programme du relèvement, — un grand programme libéral, chrétien, patriotique. C'était lui, s'ils s'étaient égarés, qui devait apprendre aux Français comment on revient à Dieu, à Jésus-Christ, dans une religion lumineuse où la foi donne la main à la science, à la justice, à la liberté, au progrès véritable. C'était lui, puisqu'ils les avaient oubliés, qui devait leur enseigner la loi du Décalogue, le pardon de l'Évangile, et les faire asseoir au foyer purifié auprès d'une seule femme, au milieu de nombreux enfants ! — Au lieu de cela, qu'a-t-on dit à la France ? — Soumets-toi à l'infaillibilité d'un homme, relève ou prépare-toi à relever la royauté d'un prêtre, et, sous le nom de liberté de l'enseignement, institue l'ignorance du peuple ! — Oui, l'ignorance dans la parcimonie de l'enseignement primaire, et, ce qui est pire que l'ignorance, l'erreur dans la perversion de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur. Je ne cesserai de le redire, l'ultramontanisme dans l'enseignement, c'est la perversion de l'histoire, à laquelle il faut faire taire ce qu'elle sait, dire ce qu'elle ignore ou plutôt le contraire même de ce qu'elle sait, et quand l'histoire est inflexible, c'est la conscience alors qu'il faut corrompre à tout prix. En présence des faits qu'on ne peut leur cacher, les jeunes gens devront apprendre à nommer bien ce qui est mal et mal ce qui est bien. Ainsi l'exige le système, et voilà l'éducation qu'il prépare nécessairement, fatalement, à nos fils !

« *Numquid Deus indiget mendacio vestro ?* Est-ce que Dieu a besoin de vos mensonges ? » s'écriait le P. Gratry, un homme qui n'a pas menti, mais qui a sangloté sur l'oreiller de la mort. Non, Dieu n'a pas besoin du mensonge, mais le mensonge a souvent besoin de Dieu, et il n'est jamais si puissant, ni si pervers, que lorsqu'il s'impose en son nom ! Et c'est sur un pareil fondement que l'on veut rétablir l'ordre moral en France ! Ah ! plutôt tous les malheurs, toutes les invasions, la guerre civile elle-même, que l'ordre et la paix par le mensonge ! La France, je l'aimerai à Genève comme je l'ai aimée à Rome, à Londres, à Munich, partout où j'ai été chassé par la tourmente qui s'est déchaînée sur ma vie, par l'impuissance de servir ma patrie sur son propre sol, par le devoir de servir l'Église jusque dans l'exil. J'aime la France plus que moi-même, mais ce que j'aime encore plus que la France, c'est la vérité, ou plutôt je n'aime la France que dans la vérité !

Ah ! messieurs, n'est-ce pas que devant un tel spectacle l'âme humaine se soulève de colère et de dégoût ? Et pourtant cette âme a un tel besoin de Dieu que, même à ce prix, malgré tout, s'il n'y avait plus au monde que ces autels souillés, elle s'y cramponnerait encore. Eh bien ! à cette heure, en France, je n'aperçois que ces autels ! Le Dieu des protestants ne compte presque pas : il est le Dieu d'une élite, mais sans action sur les masses. Le Dieu des catholiques libéraux, le Dieu de Lacordaire et de Montalembert n'existe plus : on l'a renié ou tout au moins voilé. Le Dieu de la dé-

mocratie?... Ah! sans doute, elle pouvait pénétrer jusqu'au fond du sanctuaire, parmi l'encens épaissi de tant de pèlerinages, derrière l'idole qui n'a pu chasser ni cacher le vrai Dieu! Là elle eût retrouvé Celui qui baptisa le sang et le génie de la France et qui a le secret de son avenir comme de son passé; Celui qui n'a peur d'aucun progrès, parce qu'il est le point d'arrivée comme comme le point départ de tous; Celui qui ne condamne aucune liberté, parce qu'il les a faites toutes pour préparer et pour servir son règne! Et la démocratie aurait mis sa main dans la main du Christ, et elle aurait fait alliance avec Jéhovah, pour qu'il n'y eût au-dessus des hommes qu'un seul Seigneur et qu'un seul Roi : « Et Jéhovah s'élèvera en ce jour-là (1)! »

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait? On s'est retourné vers le peuple et on lui a dit : Sois tranquille, tu n'as pas d'âme et tu n'as pas de Dieu, tu viens du singe et tu retournes aux vers. A cause de cela tu es grand, tu dois être libre et tu es fait pour tous les progrès! — Je ne calomnie pas, messieurs; je résume le langage des organes les plus modérés et les plus savants d'une portion trop considérable de la démocratie française.

Qu'est-ce que cette politique? Je ne dis pas : Qu'est-ce que cette philosophie? qu'est-ce que cette morale? Je dis simplement : Qu'est-ce que cette politique? — Comment! en face d'un parti aussi habile que fanatique, dont la force est précisément de s'être attribué le monopole de la religion et de commander à la terre au nom du ciel; en face d'un parti qui crie à tous les intérêts effrayés comme à tous les sentiments généreux : Hors de moi point de Dieu! vous vous écriez vous-même qu'il n'y a point en effet d'autre Dieu que ce Dieu-là, et que le Dieu des chrétiens, le Dieu des Juifs, le Dieu des monothéistes, quels qu'ils soient, c'est, tôt ou tard, logiquement et fatalement, le Dieu des ultramontains! Et vous prenez pour cri de ralliement un horrible blasphème : Dieu, c'est le mal!

N'avais-je pas raison de dire que c'est vous qui avez fait et qui faites chaque jour l'ultramontanisme? Vous mettez de son côté l'âme humaine, et puis vous vous étonnez qu'il soit puissant. Il est vrai que vous ne croyez pas à l'âme humaine, mais vous verrez tôt ou tard qu'il faut compter avec elle!

Job nous dit quelque part que Dieu, quand il veut arrêter l'Océan, lui donne pour barrière le sable du rivage : « Tu viendras jusque-là, et tu n'iras pas plus loin, et là tu briseras l'orgueil de tes flots (2)! » Eh bien! à la vague de la démocratie (je ne parle pas de la démocratie légitime, je parle de la démocratie athée), Dieu a opposé deux grains de sable : la femme et le paysan. Ce sont deux faiblesses, et cependant deux puissances; après avoir tant de fois échoué contre elles, si l'impiété sociale veut poursuivre son œuvre, elle s'y brisera sans retour.

La femme est forte parce qu'elle est la famille. Dans ses mains délicates et pourtant plus puissantes que celles des hommes d'État, elle tient la vie humaine par son centre qui est l'amour, et par ses deux extrémités, la naissance et la mort : le berceau des enfants, la couche des mourants sont à elle, elle y règne par sa foi autant que par sa tendresse. Vous aurez beau faire, quand elle tiendra vos enfants sur ses genoux, elle leur parlera du Père qui est dans les cieux avant de leur parler de vous; elle leur dira des choses qui demeureront avec eux jusqu'au dernier jour de leur vie, et contre lesquelles votre prétendue science ne prévaudra jamais. Que dis-je! vous-même, à l'heure où vous y attendrez le moins, vous serez renversé par une parole, par un silence peut-être, de votre épouse, de votre mère ou de votre fille! Ah! vous voulez être les maîtres de la société, et vous oubliez que vous appartenez à la famille, plus que la société ne vous appartient à vous-même! Que pourrez-vous donc faire, si vous avez tous les foyers contre vos forums?

Si la femme est la famille, le paysan est la démocratie. En France surtout, il est maître du sol par la petite propriété et du gouvernement par le suffrage universel. Le paysan tient à la terre, et c'est pour cela qu'il tient à Dieu : ce champ qu'il a reçu de son père et qu'il veut transmettre à son fils, il n'a pour le défendre et le féconder que son fusil et sa charrue, mais il sait que ces deux morceaux de fer n'y suffiront pas seuls, et qu'il a besoin de celui qui dispose du soleil et de la pluie pour la moisson et qui place son lopin de terre, comme une chose sainte, sous la garde de son commandement! Messieurs, il y a aujourd'hui deux démocraties dans le monde, celle des villes et celle des campagnes. Si elles se divisent de plus en plus sur la question de Dieu, c'en est fait de la première, car le nombre est avec la seconde. Napoléon III a gouverné pendant vingt ans avec l'appui des campagnes, et l'on dit qu'il aimait à se nommer l'*empereur des paysans*. L'urne électorale est toujours là! Elle prépare, absout et au besoin supplée les coups d'État; et quelque jour, plus tôt peut-être que vous ne le pensez, vous pourrez en voir surgir un nouveau vengeur du socialisme et de l'impiété. Qu'il soit roi, empereur, président, peu importe — il y a des républiques cléricales comme des monarchies libérales, — l'essentiel est qu'il fasse enseigner dans les écoles le dogme de l'infaillibilité, et surtout qu'il gouverne d'après les principes du *grand et courageux Syllabus* (1). Nous aurons alors cette démocratie dont on célèbre l'avènement prochain et que 'on nomme déjà la *sainte démocratie romaine* (2).

Ah! messieurs, j'ai le cœur encore plein de choses que je voudrais vous dire, afin que vous alliez les redire à la France. Ceux qui parlent si bruyamment des persécutions exercées en Suisse contre la liberté de conscience sont les mêmes qui depuis trois ans tiennent mes lèvres scellées. Persécution pour persécution, j'aimerais mieux encore, ou plutôt je haïrais moins la persécution à ciel ouvert que la persécution sourde, arbitraire, hypocrite de la bureaucratie!

Eh bien! je ne peux pas parler à ma chère patrie, mais je me tourne vers elle, vers la France, et je salue son âme qui vit et qui vivra! L'âme de la France est vivante, mais comme ces victimes de supplices atroces qu'on enchaînait à un cadavre. Ici, il y en a deux, celui de l'ancien régime qui a vécu,

(1) Isaïe, II, 2.
(2) Job, XXXVIII, 2.

(1) C'est dans ces termes que M. Ernoul, actuellement ministre de la justice et des cultes, adhérait, avec beaucoup d'autres, il y a quelques semaines, au *Syllabus* de 1864. « Convaincus, disent les signataires de la déclaration s'adressant au pape, convaincus que vos décisions, et spécialement le grand et courageux Syllabus qui garde toute la vertu sociale, parce qu'il signale et proscrit toute erreur contraire, sont la règle pratique pour tout catholique sincère, nous voulons y conformer non-seulement nos intelligences, mais aussi toute notre conduite privée et publique. »

(2) M. Louis Veuillot, dans l'*Univers*.

qui fut grand à son heure, mais qui ne veut pas achever de mourir, et celui de cet avorton gigantesque et monstrueux qui ne pouvait pas vivre, la révolution athée. Je dis que mon pays est lié à deux cadavres qui le corrompent et qui l'étouffent, la théocratie romaine et la démocratie impie. Et cependant il vit, car il demande du pain, non pas, comme les Romains déchus, *du pain et des spectacles*, mais le pain du travail et plus encore le pain de l'instruction universelle, gratuite, obligatoire même, s'il est nécessaire de l'imposer à quelques récalcitrants. Il vit, car il a faim et soif de justice et de liberté, et de ceux qui ont cette faim et cette soif de l'Évangile nous dit qu'ils seront rassassiés ! Et l'Évangile ajoute que la vérité délivrera ceux qui la connaîtront, et qu'alors et enfin ils seront vraiment libres !

O France ! je m'adresse à toi avec le grand poëte qui remonta des enfers aux cieux, je m'adresse à toi avec l'accent, et j'ose dire aussi avec le cœur de Dante : Arrache-toi aux deux mensonges qui te tuent ; viens à la vérité, au christianisme vivant, au catholicisme évangélique et national ! Arrache-toi aux embrassements de tes deux cadavres, ô France, et lève-toi !

« O âme vivante, sépare-toi de ce qui est mort ! »

HYACINTHE-LOYSON.

ENQUÊTE PARLEMENTAIRE SUR LE 4 SEPTEMBRE

TROISIÈME VOLUME

Dépositions de MM. de Freycinet, Farcy, Brunet, Calvel, Chanzy, Bourbaki, Faidherbe.

A l'importance historique si considérable qu'offraient les premières parties de cette publication, le volume nouveau joint, il nous semble, un attrait politique, certaine saveur de discussion, certaine âpreté de polémique qui en rehaussera sans doute l'intérêt aux yeux de bien des lecteurs. A quelque parti que l'on se soit rangé pendant la guerre, qu'on ait été enthousiaste de M. Gambetta, qu'on ait partagé de bonne heure le découragement des campagnes; qu'admirateur du général Trochu, en reconnaissant l'impuissance de la lutte, on en ait proclamé la nécessité et l'honneur, on trouvera quelque plaisir de curiosité ou quelque satisfaction d'amour-propre en ces pages où l'administration de Tours, énergiquement attaquée, se défend pied à pied en énumérant les difficultés avec lesquelles elle était aux prises ; — où la commission d'enquête relève, avec complaisance, les erreurs de tous genres, le désordre, la hâte, l'improvisation, qui caractérisent le gouvernement de la Défense. Quelque opinion que l'on professe sur les armées de la Loire et du Nord, sur la valeur relative des chefs qui s'y sont succédé, et sur les opérations auxquelles elles ont pris part, on trouvera, en ce recueil, des arguments pour la soutenir, tant les questions ont été posées, pressantes et nombreuses, tant les réponses abondent de détails et vont parfois, au-devant, au delà des questions. La plupart des témoins civils et militaires, dont les dépositions remplissent ce volume, MM. de Freycinet, Vinoy, d'Aurelle de Paladines, Faidherbe, Chaudordy, etc., ont raconté ailleurs, avec une ampleur un peu faite pour effrayer le profane, les événements auxquels ils ont été mêlés; c'est l'essence de leurs livres, de leurs mémoires, qu'ils ont comme condensée ici ; ils en ont résumé l'esprit, et sous cette forme nouvelle, dans ce cadre original, éclairé de la lumière si vive qu'y répand, pour ainsi dire, l'économie du questionnaire, leur récit a gagné en couleur et en relief.

C'est ainsi que M. *de Freycinet*, — sans jeter, il est vrai, de jour nouveau sur les conséquences terribles qui résultèrent pour l'armée de l'Est d'un armistice mal défini, — nous en montre le désastreux effet sous une forme saisissante.

« Vers la fin de janvier 1871, nous avions demandé à Garibaldi de faire une démonstration sur les derrières de l'ennemi qui occupait la ligne entre Dôle, et la jonction que convoitait le général Clinchant. Garibaldi avait commencé à exécuter ce mouvement et s'était présenté à Dôle, lorsque les Prussiens, ne se sentant pas en force sur ce point, se retirèrent. C'est juste à ce moment qu'arriva la dépêche annonçant l'armistice de Paris, avec l'ordre de faire exécuter cet armistice. Vous devez avoir présents à l'esprit les termes de cet armistice, et vous devez reconnaître que, dans sa forme, ainsi qu'en a jugé le général Clinchant, rien ne faisait prévoir une exception pour aucune partie de la France. Il était ordonné à tout corps d'armée de cesser immédiatement les hostilités et de se concerter avec les autorités militaires prussiennes pour tracer les lignes de démarcation. Le général Garibaldi s'était arrêté, en effet, au point où il se trouvait. Le général Clinchant, qui avait commencé à prendre la route dont j'ai parlé au dessous de Pontarlier, s'était également arrêté et avait envoyé des parlementaires aux généraux prussiens qui étaient en regard de son armée. Ces généraux commencèrent par opposer des difficultés, déclarant qu'ils n'avaient pas reçu d'ordre de Manteuffel, qu'ils devaient en référer à ce général qui se trouvait à plusieurs heures de leurs positions. Le général Manteuffel fit connaître que l'armistice ne s'appliquait pas aux armées de l'Est, et qu'il fallait en référer aux autorités supérieures prussiennes. Pendant ce temps, les armées prussiennes continuaient à avancer sur l'armée de l'Est. On télégraphia à M. Jules Favre pour avoir des renseignements, et M. de Bismarck, par les mains duquel passa la dépêche, répondit à la date du 30, c'est-à-dire quarante-huit heures après le départ de la dépêche, qu'il y avait une exception, et que l'armistice ne regardait en rien l'armée de l'Est. Cette nouvelle, qui fut reçue cinquante et quelques heures après l'annonce de l'armistice, nous arriva trop tardivement. Les Prussiens avaient déjà pris les meilleures positions et s'étaient rendus maîtres des passages au-dessous de Pontarlier, de sorte que les communications étaient interceptées. Le général Billot, le général Clinchant et d'autres généraux qui opéraient avec leurs corps dans différentes directions, se trouvèrent en présence de forces supérieures aux leurs et reconnurent l'impossibilité de se retirer vers le midi de la France. C'est alors que le général Clinchant prit la résolution de se retirer en Suisse et passa la convention que vous connaissez, aux termes de laquelle le matériel devait être rendu après la guerre. C'est ainsi que l'armée de l'Est fut internée en Suisse. Il n'est pas douteux, en examinant attentivement une carte, que, même sans cette erreur fatale de l'armistice qui a permis aux Prussiens de marcher pendant deux jours tandis que nous sommes restés immobiles, — il n'est pas douteux, dis-je, que l'armée de Metz serait arrivée vers Lyon ; c'est l'opinion de tous les généraux, qui l'ont déclaré dans leurs ordres du jour et dans leurs dépêches. Je crois que ce fait doit être considéré comme hors de doute. Il n'en est pas moins vrai que par cette fatale erreur l'armée de l'Est se trouvait perdue pour la France au moment de l'armistice et rejetée en Suisse, et qu'elle ne pouvait peser dans les négociations qui eurent lieu par la suite.

M. *le président.* — Sur ce point, pouvez-vous encore donner à la commission quelques renseignements, ou nous dire votre appréciation personnelle sur ce qui a pu causer une pareille erreur dans la dépêche relative à l'armistice ?

M. *de Freycinet.* — Je n'ai jamais eu aucune explication de cette erreur. Je ne puis me l'expliquer que par l'état d'esprit très-préoccupé, très-impressionné dans lequel se trouvait le négociateur français. Je crois que M. de Bismarck a usé de beaucoup de duplicité et a traité avec cette apparente bonhomie qu'il mettait, dit-on, dans ses négociations, disant : Nous ne connaissons pas les positions de l'armée de l'Est, nous ne pouvons pas tracer des lignes de démarcation, nous nous renseignerons auprès des généraux, nous avons envoyé des dépêches et nous attendons la réponse. Je pense que c'est ainsi qu'il a présenté la chose, c'est-à-dire comme étant sans aucune espèce d'importance et retardée seulement par l'impossibilité matérielle où il était dans ce moment de tracer des lignes neutres pour l'armée de l'Est. Le négociateur français a accepté, sans se douter des conséquences que cela pourrait avoir. »

Dans leur succession mêlée, ces dépositions reflètent avec fidélité les passions, grandes et petites, auxquelles les esprits étaient alors en proie. Après M. de Freycinet, le général Ducrot — j'allais écrire Ducros ; — après le général Ducrot, M. Farcy. Le commandant en chef de Champigny nous a paru le plus impitoyable de tous envers la délégation de Tours. On constatera aussi dans son exposé une lacune regrettable à l'endroit de certain épisode oratoire de la sortie du 30 novembre : nous nous attendions à quelques explications sur ce point.

M. *Farcy.* — « Je vous parlerai de la fabrication des canons. — Le comité de défense civil, qui s'était substitué au comité de l'artillerie, ayant entendu parler de ma canonnière, vint me rendre visite. Il y avait une dizaine de personnes ; entre autres M. Trescat, directeur du Conservatoire, et le sous-directeur. Ils me dirent : « Nous savons que vous êtes compétent dans une question qui nous préoccupe, et nous venons vous demander votre avis. Pensez-vous qu'on puisse fabriquer des canons à Paris ? » Je leur répondis sans hésiter : « Nous avons à Paris les savants et les industriels les plus en renom, et je suis convaincu qu'il n'y a rien qu'on ne puisse fabriquer à Paris. Nous avons des associations scientifiques, nous avons le comité de Saint-Thomas d'Aquin, nous avons l'outillage des chemins de fer. Avec tout cela il est très-facile, si on le veut, de fabriquer des canons. » Mon idée fut adoptée par ces messieurs ; on commanda des canons. Les membres restants de l'ancien comité d'artillerie ayant été informés de la chose commencèrent à se réveiller. On envoya des lettres d'invectives à M. Tresca, en lui disant qu'il faisait des choses absurdes, qu'il était impossible de fondre des canons à Paris. Bref, on crut devoir décommander les pièces. Je me trouvais aux avant-postes, il m'était impossible d'insister, d'agir, et jamais ces pièces, dont on avait commandé le modèle en bois, n'ont été faites. Jamais non plus on n'a voulu prendre à Saint-Thomas d'Aquin une pièce suédoise de 24 ou 25 centimètres dont on avait fait cadeau à l'empereur. — Je crois que ce mauvais vouloir persistant vient de ce qu'on a voulu sauvegarder la réputation des anciens membres et des comités, qui n'avaient pris que de mauvaises dispositions pour défendre Paris, et qu'on ne voulait pas laisser voir qu'il était facile de faire beaucoup mieux.

» Maintenant, il y a une autre question, c'est celle de la défense extérieure de Paris qu'on n'a pas voulu faire. On ne voulait pas défendre la banlieue et l'on avait donné l'ordre de tout détruire. Quand j'étais à Sèvres, commandant la caserne des marins, le 7 septembre, des habitants sont venus me trouver pour me dire : « Qu'est-ce que cela signifie ? On nous défend d'entrer dans Paris, où il y a déjà trop de monde, et on nous ordonne de détruire toutes nos subsistances ? — Défendez-vous, leur dis-je. — Mais nous n'avons que de la garde nationale. — Quand on défend sa maison, on n'a besoin de personne. » Le maire me fit prier de me rendre à la réunion du conseil municipal et des officiers de la garde nationale de Sèvres, qui devait avoir lieu le soir. J'y allai. Quelques officiers me dirent que la garde nationale était incapable de se défendre et qu'il n'y avait rien de mieux à faire que d'aller se mettre à l'abri dans Paris. Je fis tous mes efforts pour les en dissuader, parce que, avec ce système, les Prussiens allaient occuper toute la banlieue. Je leur conseillai de se barricader dans Sèvres et de couper les routes venant de Versailles, afin d'empêcher l'artillerie de s'approcher. Ils n'ont pas osé le faire, craignant peut-être d'aller contre le plan de la défense nationale, qui devait bien savoir ce qui se passait. J'eus beau leur dire que j'étais convaincu qu'on ne les défendrait pas, qu'ils devaient se défendre eux-mêmes. Ils n'osèrent rien entreprendre, craignant d'être blâmés par le gouvernement de Paris. M. Journault, qui est aujourd'hui notre collègue, proposa alors de nommer une commission qui serait chargée d'aller demander au général Trochu l'autorisation de défendre la ville, ce qui fut fait. L'aide de camp du général Trochu commença par les féliciter de leur courageuse initiative ; puis il leur dit que la défense de Paris n'était pas leur affaire, qu'il y avait un comité qui s'en occupait, qu'ils pouvaient être tranquilles, et qu'on les défendrait à temps. Ils sont revenus tout penauds de ce qu'on leur avait dit qu'ils n'avaient rien à faire. Quand ils m'eurent raconté le résultat de leur entrevue, je leur dis : « Vous avez eu tort de ne pas exiger une réponse plus catégorique. Soyez sûrs que, si vous ne vous défendez pas vous-mêmes, vous ne serez pas défendus. » Quelques jours après, le maire de Sèvres était arrêté par les Prussiens.

« Quand on travaillait aux ouvrages en terre de ce côté, il n'y avait qu'une quarantaine d'ouvriers à Brimborion. Je fis à cet égard des observations à l'officier du génie, qui me dit : « Les ouvriers ne veulent pas venir, ils ont peur des Prussiens. » Un contre-maître me dit que l'entrepreneur avait réduit de 0,50 le prix qu'il avait promis aux ouvriers, et que ceux-ci ne voulaient plus travailler. — J'ai écrit à deux ou trois personnes à Paris, qui sont venues constater les faits avec moi. Ces personnes ont réclamé, elles ont demandé qu'on fît appel au patriotisme des particuliers pour travailler aux ouvrages extérieurs de défense. Cet appel ne fut pas entendu. Personne ne vint. J'ai demandé à des élèves de l'École polytechnique qui étaient là pour diriger les travaux pourquoi on ne mettait pas plus de travailleurs et pourquoi on ne travaillait plus à Sèvres. Ils m'ont répondu que le général d'artillerie était venu et avait déclaré qu'il était inutile de travailler aux ouvrages extérieurs. A Montretout, c'était la même chose ; il n'y avait que très-peu de monde, et quand j'ai demandé pourquoi on n'y envoyait pas 8 ou 10 000 hommes de la troupe, l'officier m'a répondu qu'il fallait des terrassiers et que d'ailleurs il était impossible de faire travailler beaucoup d'hommes à la fois, n'ayant que très-peu de tréteaux et de planches. J'expliquai comment on pourrait, au moyen de petits piquets ou des échalas répandus à profusion dans les vignes voisines, faire tenir les travailleurs sur le talus ; qu'avec des paniers de vendangeurs qui se trouvent en abondance dans les parages, avec des sacs ou des caisses qu'on peut se passer de main en main, dix mille hommes pourraient travailler à la fois, si on le voulait. L'officier à qui je soumettais cette idée me répondit : « Vous avez raison, mais si j'en parle au colonel, il m'enverra promener. »

M. *le président.* — D'après vous, les mesures auraient été mal prises, non-seulement par le comité contre lequel vous vous élevez, mais aussi par les officiers qui étaient chargés de la défense ?

M. *Farcy*. — Oui, Monsieur le président. Je puis même vous raconter une conversation que j'ai eue à cet égard, dans le courant d'octobre, avec le général commandant toutes les positions en dehors de l'enceinte au commencement d'octobre.

M. *le président*. — Il vaut mieux, ce me semble, ne pas raconter des conversations.

M. *Farcy*. — C'est son opinion sur nos généraux que je veux vous faire connaître. Lorsque je lui dis : « On prétend que nous n'avons pas de canons pour former des batteries attelées pour aider les corps d'attaque à l'extérieur, cela n'est pas exact. J'ai vu qu'on avait l'idée malheureuse de mettre sur les remparts tous les petits canons pour faire nombre comme chez les Chinois, les Turcs et les Tunisiens. Ce n'est pas avec des pièces de 12 sur les remparts qu'on pourra faire quelque chose surtout contre les Prussiens qui nous attaqueront avec des pièces de gros calibre. Ne pourrait-on pas, disais-je au général, faire prendre ces pièces de 12 et les faire disposer en batteries attelées pour aider les troupes qui combattent à l'extérieur ? — Ah ! me répondit-il, vous comptez sans les généraux, qui ne veulent pas qu'on touche à leurs pièces. Il les ont mises dans un endroit où il est impossible d'en tirer parti; c'est égal, il faut les y laisser et ne pas dégarnir leurs secteurs. — Je reçus un jour à mon bord la visite d'un ingénieur en chef, à qui je me plaignais qu'on m'empêchât de tirer. Il me cita un de ses amis, colonel d'artillerie, qui était aux bastions d'Auteuil et qui lui avait déclaré, sans se préoccuper de la présence de ses hommes, qu'il était inutile de s'enquérir de toutes ces questions de canons, attendu que Paris n'était pas défendable et que c'était folie de songer à soutenir un siége. Cet ingénieur avait dit à son collègue de l'École polytechnique : « Je devrais te faire arrêter pour tenir de pareils propos en public ! » Mais c'était une idée assez répandue que la défense de Paris était impossible, je l'ai entendu exprimer même par des personnes qui approchaient continuellement les officiers généraux et le commandant en chef. On répétait tous les jours devant les soldats qu'il y avait trois enceintes fortifiées autour de Paris, et que quand on aurait fait tuer une grande quantité de troupes pour prendre la première, on trouverait derrière des ouvrages imprenables. On cherchait par tous les moyens à semer le découragement dans cette vaillante population de Paris qui, malgré tout ce que l'on a pu faire, a supporté toutes les privations et n'a cessé jusqu'à la fin de donner les preuves du plus ardent patriotisme et du dévouement le plus absolu. Je crois que beaucoup de chefs ont pu pécher par manque d'initiative, mais je suis convaincu que la plus grande partie d'entre eux n'a pas voulu défendre Paris parce qu'ils auraient défendu la République. »

M. Farcy, on le voit, comptait sur le succès parce qu'il avait confiance en lui-même, mais cette confiance est bien pâle auprès des illusions naïves de... M. *Brunet*. Avant de vouloir nous sauver par les procédés qu'il recommande aujourd'hui, l'apôtre de Montmartre avait conseillé une méthode plus pratique : il avait supplié le gouvernement du 4 septembre de lui confier quelque pouvoir, et, avec l'accent de conviction qui lui est propre, il déclare à la commission d'enquête que si la France a succombé, c'est pour ne pas avoir accepté ses services... de général, voire même de dictateur.

« Je voulais qu'en saisissant avec force et moralité tout le système de nos administrations et de nos institutions, on établit un dictateur républicain pouvant imprimer à la nation une force ordonnée, terrible et victorieuse. — Je sentais que je pouvais être cet homme de salut. Malheureusement, j'étais complétement inconnu de la foule; car les farceurs et les pouvoirs cherchaient toujours à m'étouffer.

» Hélas ! hélas ! pauvre France ! que pouvais-tu devenir quand tu ne t'occupais que des ruffians, des médiocrités remuantes et ambitieuses, des écrivassiers et des rhéteurs, pour laisser étouffer dans l'oubli, la spoliation et l'insulte, tes enfants les plus purs, les plus capables et les plus dévoués !

» Résigné à toutes les épreuves que Dieu et la France voudraient me faire subir, je me tins, comme toujours, calme et dévoué en présence des catastrophes qui allaient s'accumuler.

» Esclave de l'ordre et du devoir, je me résignai, du matin au soir, à étudier les faits et à présenter mes plans, à offrir ma personne et mes services au milieu des difficultés et de tous les dangers. Le nouveau gouvernement, comme celui de Napoléon, allait accueillir mes efforts par le mépris, et la chute de plus en plus profonde de la patrie allait en résulter ».

Et plus loin, lorsque l'heure de l'armistice approche :

» Le général Trochu, après avoir manipulé les moyens de liquider sa position personnelle, fit une proclamation qui avait l'air d'un billet d'enterrement, et dans laquelle il ne réclamait que des brancardiers. C'en était fait désormais de Paris.

» L'armistice fut entamé par le gouvernement, qui perdit une huitaine de jours dans des discussions aussi niaises que funestes. Pendant ces négociations secrètes, Paris, sous le coup du bombardement et de la famine, était dans une irritation pressante en voyant perdre les derniers jours de lutte pour tomber dans la honte. On s'agitait au milieu d'un véritable exaspération de la population qui demandait de ne pas se rendre, de ne pas livrer les forts et de repousser toute espèce de capitulation.

» Cet esprit général de Paris, au milieu des atroces dangers et des atroces souffrances, est sûrement un grand et honorable fait historique, et l'on serait dans une grande erreur en croyant qu'il ne s'agissait là que des énergumènes des classes inférieures. Toutes les positions sociales participaient à cette exaltation. J'ai vu venir à moi des personnages du grand monde qui souffraient les plus grandes privations, et qui me suppliaient de prendre en main la défense pour ne pas capituler. Il est remarquable, en effet, que dans ce moment de détresse suprême l'opinion générale se portait vers moi. »

On sait que M. Brunet ne fut point chargé de nous sauver et comment Paris succomba. L'enquête nous fournit également sur la catastrophe finale, sur les négociations qui précédèrent l'armistice, qui tentèrent d'en adoucir les rigueurs, d'abondantes informations et certains détails moraux. La plus intéressante peut-être, — et la plus dramatique à coup sûr, — des dépositions qui ont trait à cette phase cruelle, est celle d'un lieutenant d'état-major, M. *Calvel*, qui reçut la mission d'accompagner à Versailles le général de Beaufort d'Hautpoul dans le voyage qu'il y fit, avec M. J. Favre, pour régler les conditions militaires de l'armistice. Cet exposé des négociations du 27 janvier 1871 est un morceau remarquable à bien des titres et que nous regrettons, faute d'espace, de ne pouvoir citer tout entier. Le lecteur nous saura gré de lui en mettre du moins quelques passages sous les yeux.

« Arrivé chez M. de Moltke, j'éprouvai tout d'abord une sorte de répulsion pour le chef d'état-major général prussien. C'est un vieillard de taille moyenne, que ses soixante-quatorze ans n'ont pas courbé ; deux petits yeux fixes donnent à son visage sec, maigre et rouge, une expression particulière. Il n'a point de barbe; aussi voit-on ses lèvres plissées par un grand nombre de rides concentriques, ce qui ajoute encore à

son air de froide et dure ténacité; sa perruque grise, mal posée sur son crâne, penchait à droite et laissait voir au-dessus de l'oreille gauche la peau lisse et brillante de sa tête dénudée. En arrivant, il s'enfonça dans son fauteuil, croisa ses bras sur sa poitrine, fixa ses regards et attendit. Très-sobre de paroles, son masque impassible ne s'éclaira jamais d'un sourire.

» — Nous nous sommes réunis, messieurs, dit M. de Bismarck, pour discuter *bona fide* les préliminaires de la convention établis depuis lundi entre M. Jules Favre et moi. Je vais lire les divers articles de cette convention et chacun d'eux sera successivement discuté, puis adopté.

» L'article 1er portait sur l'armistice, dont la durée, d'après les préliminaires, devait être de trois semaines. M. Jules Favre fit observer que la province n'en serait informée que dans deux ou trois jours, qu'il y avait donc lieu de prolonger, pour elle, la durée et la suspension d'armes d'une quantité égale.

» — Fixons le terme au 25 février! s'écria le général (de Beaufort), ce sera une loi générale.

» Les Prussiens s'y refusèrent absolument. Il fut convenu que la suspension d'armes durerait 21 jours à partir de celui de la signature de la convention. Vint ensuite la question des armées belligérantes de province : chacune d'elles devait garder ses positions et y rester. M. de Bismarck demanda le tracé d'une ligne de démarcation qui éclairât complétement les chefs d'armée et leur permît d'éviter les rencontres. Cette proposition fut adoptée sans débats; le général y donna son approbation, en ajoutant que les armées belligérantes ne pourraient se rapprocher de cette ligne de plus de 10 kilomètres, ce qui mettait entre elles une zone neutre de cinq lieues de large, suffisante pour rendre les conflits impossibles.

. . . . . .

« L'article suivant traitait de Paris. D'après les conditions préliminaires, les forts devaient être livrés à l'armée allemande, qui occupait les villages de la banlieue et aurait des postes à toutes les portes de l'enceinte. Le général protesta avec véhémence contre ces conditions qu'il n'accepterait jamais.

» Vous voulez donc amener des conflits, s'écria-t-il, et faire assassiner vos sentinelles ! Qu'avez-vous besoin de garder nos portes? Pas un homme n'a pu franchir vos lignes depuis le commencement du siége. Aujourd'hui, vous occupez les forts, votre cercle est plus resserré que jamais, et vous voulez nous emprisonner ! Jamais, je vous l'affirme, la population de Paris ne se résoudra à cette captivité. »

A ce langage énergique, M. de Moltke répondit par un compliment : « L'armée de Paris est la meilleure que possède actuellement la France. Vous devez comprendre, général, que la prudence nous commande de prendre des précautions contre elle et d'empêcher qu'elle ne fonde entre nos mains pour aller renforcer celles de province. »

Je vis alors une chose singulière. MM. de Moltke, de Bismark, Podbieski, réunis à l'écart et causant allemand, calculèrent quelle pouvait être la hauteur du rempart pour savoir s'il était possible de tirer de la ville sur les factionnaires prussiens. Le général, intervenant alors, leur dit que non-seulement on tirerait des maisons voisines, mais encore des bastions latéraux, que l'imprudence d'une mesure pareille était évidente, qu'il fallait renoncer à placer une sentinelle à nos portes.

« Si l'armée vous gêne dans Paris, dit-il, prenez-la ; elle vous appartient, puisqu'elle est prisonnière de guerre. » M. de Moltke éleva alors la prétention d'en placer la moitié dans la presqu'île de Genevilliers et l'autre dans celle de Saint-Maur; les soldats y seraient campés. L'hiver était alors dans toute sa rigueur ; le général protesta au nom de l'humanité contre ce projet barbare et refusa avec non moins d'indignation le baraquement de la troupe, que proposa ensuite M. de Moltke.

« C'est d'autant plus inadmissible, ajouta-t-il, que l'armistice serait terminé avant l'ouvrage. »

M. de Moltke aimait évidemment à marchander. Battu sur ce point, il exigea la livraison de 50 000 fusils.

« Jamais le gouvernement de la défense nationale n'acceptera cette condition, lui dit M. Jules Favre. L'exécution en est impossible, car il faudrait désarmer la garde nationale. Nous préférons vous voir à Paris ; venez nous gouverner vous-mêmes. » C'était le meilleur argument qu'on pût employer, car les Prussiens ne redoutaient rien tant que la population de Paris.

A côté de ce qu'on pouvait appeler des dépositions de faits, il en est d'autres qui sont plutôt des témoignages, qui nous exposent des opinions plutôt que des événements. Ce qui en fait le fond commun, c'est un jugement, rigoureux ou favorable, — le plus souvent rigoureux, — sur M. Gambetta. Il est curieux de relever, sur ce sujet, le sentiment d'un homme qui jouit de quelque renom d'impartialité, qui, pour s'être attaché à la forme républicaine, n'a pas cessé d'être, dans le camp opposé, l'objet d'une considération profonde, témoin le commandement auquel vient de l'appeler le gouvernement du 24 mai, nous voulons parler du général *Chanzy*. A plusieurs reprises, il est amené dans son récit à juger l'homme qui personnifiait en lui la guerre de province ; tantôt il se prononce de lui-même, par un mouvement naturel ; tantôt c'est par manière de défense, en réponse au général d'Aurelles de Paladines, qu'il plaide discrètement la cause de celui qui avait affecté le cumul écrasant de deux ministères.

« Le plus grand reproche qu'on puisse faire au gouvernement de la Défense, c'est d'être resté dans Paris et d'avoir envoyé en province des hommes qui, évidemment, n'avaient aucune des qualités qu'il faut pour organiser les armées et les conduire.

» Paris bloqué, l'ennemi chercha à avoir raison du reste du pays. Cependant la France avait encore conscience d'elle-même et croyait qu'elle pouvait continuer la lutte, malgré ses désastres, avant de s'avouer vaincue. Elle a fait tous les efforts possibles, elle a fourni de nouvelles armées, mais pour tout cela il fallait du temps. La délégation de Tours, c'étaient MM. Crémieux et Glais-Bizoin, des hommes qui évidemment ne connaissaient rien de ce qu'il fallait savoir. On l'a enfin compris à Paris, et l'on a envoyé en province, muni de pleins pouvoirs, un homme que je ne connais que pour l'avoir vu deux fois dans ma vie.

» M. Gambetta arrivait à Tours, en ballon, et apportait précisément ce qui manquait aux deux autres : la confiance et l'énergie de la jeunesse. Il a créé les armées et les a dirigées; il s'est trompé, mais je ne puis en accuser sa bonne foi. Il croyait bien faire, car il aimait son pays et il voulait le tirer d'affaire. Il a pu se tromper, mais alors le reproche tombe sur le gouvernement de Paris, qui l'envoyait en province, muni du décret du 1er octobre, lui donnant tous pouvoirs pour tout organiser, tout diriger. Il était donc bien le mandataire du gouvernement. Il le résumait aux yeux du pays, il devait tout tenter pour le sauver. Pour moi, il l'a fait. Malheureusement les armées ont été mal dirigées, et les efforts ont été mal combinés et désunis au lieu d'être simultanés. Nous avions des forces dans le Nord avec Faidherbe, d'autres dans l'Est avec des généraux changés trop souvent pour que je me rappelle leur nom, une armée sur chacune des rives de la Loire. Il est évident que tous ces corps manœuvrant isolément, sans plan d'ensemble, pouvant être

successivement attaqués par l'armée prussienne placée au milieu d'eux, ne se prêtant mutuellement aucun appui, composés de troupes trop nouvellement organisées pour présenter une cohésion suffisante, ne pouvaient séparément lutter contre les armées solides et groupées des Allemands. C'est ce qui est arrivé, parce que, je le répète, nos efforts ont constamment été décousus; nous nous sommes présentés successivement à l'ennemi, et nous avons été battus; nous avons partout résisté, mais sans succès. C'est néanmoins un honneur pour nous d'avoir, dans de telles conditions, aussi rigoureusement tenu que nous l'avons fait. Qu'on n'oublie pas, en effet, que ces armées improvisées avaient devant elles les forces les plus considérables de la Prusse; que ces troupes, si critiquées aujourd'hui, avaient mis à peine trois mois pour se former et se présenter à l'ennemi. » . . .

. . . . . .

M. le général d'Aurelles de Paladines. — « Nous avons eu des plans proposés par des gens qui n'y entendaient rien. Ils imposaient un plan devant être exécuté tel jour, à heure fixe, sans tenir compte ni des circonstances, ni des événements, ni des marches, ni des intempéries; à l'heure fixée, le plan devait être exécuté. Voilà précisément le malheur! Nous avions affaire à des gens qui n'avaient aucune idée de la stratégie; ainsi, par exemple, M. de Freycinet. Je dois dire que M. Gambetta se rendait plus facilement aux raisons qu'on lui opposait; mais quant à M. de Freycinet, c'était un homme absolu, qui voulait imposer sa volonté. »

M. le général Chanzy. — « Tout cela revient à ce que je disais: pourquoi le gouvernement de Paris avait-il envoyé Gambetta comme ministre de la guerre? Pour moi, je reconnais que Gambetta a déployé beaucoup de qualités dans ces circonstances. Je ne parle pas de sa situation politique, je n'avais pas à m'en préoccuper; et quand je me suis trouvé avec lui, je ne lui en ai jamais dit un mot; je parle de l'homme que je voyais à l'œuvre, courant la France, cherchant à ranimer tout le monde, créant des armées. Je lui rends toute justice à cet égard. Quant à la direction générale de la guerre, c'est autre chose: ayant beaucoup à faire comme ministre de l'intérieur, il avait à côté de lui des gens qui voulaient à tout prix s'occuper de la direction des opérations militaires et imposer des plans. A leur tête était M. de Freycinet; peut-être a-t-il rêvé qu'il était un Carnot, je n'en sais rien; toujours est-il qu'il faisait des plans, les imposait et n'acceptait pas ceux qu'on lui proposait. »

On se laisserait aller volontiers à citer tout au long ces dépositions trop personnelles, si je puis dire, pour être jamais languissantes, et d'un accent trop varié pour que l'on puisse ressentir la monotonie du sujet. Il faut nous borner, mais nous nous faisons un devoir de signaler encore les déclarations si nettes, appuyées sur un récit si lumineux que formule le général Clinchant en traitant, à son tour, de l'armistice. Il est impossible de faire ressortir d'une façon plus vive les résultats douloureux que produisit pour nous, soit la finesse de M. de Bismarck, soit la négligence de M. Jules Favre. Pour ceux qu'intéressent les menus détails, les petits scandales, et qui trouvent un malin plaisir à relever les illégalités auxquelles la violence des temps et des passions donnait alors un air de justice, nous leur recommandons la déposition de l'ex-général Cremer, relative au sieur Arbinet. Mais pour tous, il y a, si nous ne nous trompons, un piquant intérêt à lire le mystérieux épisode du sieur Régnier, tel qu'il nous est raconté par son principal acteur, le général Bourbaki; à écouter le général Faidherbe se justifiant de la marche qui devait aboutir à Saint-Quentin.

Le général Bourbaki. — Le 24 septembre 1870, j'étais allé au fort Saint-Julien, dans le voisinage duquel avait eu lieu un petit engagement dont je voulais me rendre compte.

Je rentrai chez moi vers six heures. Au moment où je descendais de cheval, on me dit que le maréchal Bazaine me faisait chercher partout depuis midi, pour une affaire qui paraissait très-pressée, mais qu'on n'avait pas voulu laisser de lettre. « Il y a, me dit-on, un officier d'ordonnance qui court après vous. » Pendant que j'étais à me demander ce que cela pouvait signifier, je reçus un télégramme m'appelant chez le maréchal. J'allai chez lui, j'y rencontrai le colonel Boyer, son aide-de-camp, qui me dit: « Voilà un monsieur qui se promène avec le maréchal, le connaissez-vous? — Non. — Vous ne l'avez pas vu aux Tuileries? — Non. Quoique n'y ayant pas connu tout le monde, j'ai assez l'habitude de me rappeler les figures que j'ai vues pour affirmer que j'ai ou que je n'ai pas rencontré telle ou telle personne. Qu'est-ce que c'est que ce monsieur? — Je ne veux pas vous le dire, le maréchal vous le dira. » — Le maréchal vint à moi avec cet étranger; il me dit: « Écoutez M. Régnier. » C'était son nom. M. Régnier me développa le projet par lequel l'impératrice pouvait traiter de la paix.

M. le comte Daru. — Pouvez-vous nous dire ce qu'était M. Régnier?

M. le général Bourbaki. — C'est l'auteur d'une brochure sur un projet de traité de paix. Pour les uns, c'est un agent de M. de Bismarck; pour les autres, c'est un fou. Je l'écoutai; il me dit: « L'impératrice est seule; elle a besoin de quelqu'un pour exécuter ce projet; le maréchal Canrobert doit partir, ou vous; le maréchal Bazaine vous demande si cela vous convient. » — A cette époque, l'armée de Metz était déjà perdue; elle n'avait presque plus de vivres, la ration de pain était réduite à 500 grammes; il mourait déjà des chevaux à la corde. Nous espérions bien que la fin ne serait pas aussi triste qu'elle l'a été; nous comptions percer les lignes prussiennes, nous ouvrir un passage, et, au besoin, nous réfugier en Belgique. Mais, dans tous les cas, notre armée était perdue pour la France.

Le maréchal rentra; il me dit: « On a beaucoup parlé politique; ce n'est pas notre affaire. Je ne vois à cet homme aucune espèce de qualité pour traiter. Mais enfin, il y a peut-être quelque petite chose à faire. Seriez-vous disposé à accepter une mission auprès de l'impératrice? — Parfaitement, mais à trois conditions: c'est que vous me donnerez l'ordre écrit de partir, comme étant mon chef; c'est que vous mettrez à l'ordre de la garde demain que je pars pour un temps limité, d'après vos ordres; de plus, je vous demanderai de ne pas faire donner les troupes placés sous mon commandement, jusqu'à mon retour. » Le maréchal Canrobert était là. Le maréchal Bazaine s'engagea, accepta ces trois clauses et je partis.

Je n'étais pas arrivé en Belgique que déjà toutes ces espérances me semblaient des rêves. Je me dis: — Il n'y a rien à faire, cependant il me faut aller jusqu'au bout. Je me rendis à Chislehurst près de l'impératrice qui ne m'avait pas fait demander le moins du monde, contrairement au dire du maréchal. Au récit que je lui fis de l'état de l'armée et de l'occupation de la Lorraine, elle pleura beaucoup. Elle me dit qu'elle ne pouvait rien faire, parce qu'elle paraîtrait entraver la défense nationale. Je reconnus la justesse de ses observations et je me décidai à rentrer à mon poste. Pour ne pas avoir d'obstacle, j'écrivis à lord Grandville, le priant d'écrire au roi Guillaume que c'était par un subterfuge qu'on m'avait fait sortir de Metz et que je demandais instamment d'y rentrer. Je disais par un subterfuge, parce que je croyais que ce M. Régnier avait des rapports avec M. de Bismarck. Lord Granville obtint ce que je demandais. Dès que je me trouvai à Bruxelles, je priai le ministre de France, M. Tachard, de faire passer à Tours l'avis de mon voyage, d'informer la Délégation que j'allais rentrer à Metz. Je crus devoir prévenir le gouvernement de l'état dans lequel se trouvait l'armée de

Metz, et la lettre relative à cet objet fut enregistrée à la chancellerie.

Le gouvernement de Tours étant ainsi prévenu par moi du péril extrême que courait Metz, je me hâtai de continuer ma route. En arrivant dans le voisinage des lignes prussiennes, je fus obligé de m'arrêter ; le général commandant à Trèves me prévint qu'il avait ordre de ne pas me laisser passer. Je lui fis remarquer que le roi Guillaume m'avait autorisé à retourner à Metz, que l'assurance m'en avait été donnée en son nom par le premier ministre de la reine d'Angleterre, que le prince Frédéric-Charles était invité non-seulement à permettre mais à faciliter mon retour à mon poste. Le prince, à qui j'en référai, me fit répondre qu'il allait écrire à ce sujet à Versailles. De Luxembourg je lui adressai plusieurs autres télégrammes, sans plus de succès.

J'attendis ; puis, voyant qu'il y avait mauvaise volonté, je fis semblant de m'en aller. Je m'arrêtai à Bruxelles, où je reçus l'ordre de rejoindre à Tours la délégation du gouvernement.

Voici enfin un extrait de la déposition de M. le général Faidherbe.

M. *le comte Daru.* — Général, la première question que je voudrais vous adresser est celle-ci : Avez-vous été complétement libre de diriger les mouvements de votre armée ?

M. *le général Faidherbe.* — Complétement. Je faisais tout ce que je voulais, j'avais une autorité absolue.

M. *le président.* — N'avez-vous pas reçu dans quelques circonstances des ordres qui vous auraient forcé de modifier vos projets ?

M. *le général Faidherbe.* — Au moment même de mon arrivée à Lille on venait de recevoir une dépêche qui recommandait de faire des efforts, de marcher en avant. On ne précisait rien, on restait dans les termes vagues. Ensuite, quelques jours avant la bataille de Saint-Quentin, on m'adressa une dépêche qui portait : « Paris va faire un effort suprême, le moment est venu de faire un effort dans le Nord. » Il n'y avait que cela ; c'était tout aussi vague que la première dépêche.

M. *le président.* — Votre marche sur Saint-Quentin ne vous a pas été prescrite ?

M. *le général Faidherbe.* — Non ; elle était indiquée par les circonstances. Je n'en ai rien dit d'avance au ministre, et personne même dans mon armée n'en savait rien. Comme le secret de l'opération était important, je ne l'avais dit qu'au moment à mon chef d'état-major lui-même.

Je puis vous dire maintenant les motifs de cette opération. L'armée du Nord était dans une bonne situation ; c'était après l'affaire de Bapaume, où les Prussiens avaient été fort maltraités. J'avais 40 000 hommes et 80 pièces de canon. J'étais à Albert devant la Somme. L'armée prussienne était à Amiens et le long de la Somme devant moi. Nos avant-postes se tiraient des coups de fusil. C'était un moment sérieux, critique. Il fallait faire quelque chose. Marcher en avant, c'était recommencer Pont-Noyelles. L'ennemi le croyait si bien qu'il avait préparé le champ de bataille ; il avait fait des retranchements et même mis en batterie des pièces de siége amenés d'Amiens. Il eût été insensé de ma part de tenter le passage de vive force devant un ennemi au moins aussi nombreux que nous, et protégé par des places fortes. Comme mon but était d'attirer le plus de monde possible de mon côté, je marchai vers Saint-Quentin ; j'avais l'air ainsi de vouloir prendre la ligne de Chauny, de Noyon, et de marcher sur Paris. Sans une circonstance que je n'avais pas prévue, j'aurais eu le temps de faire cette feinte et d'éviter l'ennemi pour aller me mettre à l'abri sous les places fortes de Valenciennes, de Bouchain et de Cambray. Comment se fait-il que j'aie été obligé d'accepter la bataille de Saint-Quentin ? Ç'a été par suite d'une circonstance particulière. Saint-Quentin venait d'être repris par le colonel Isnard. Le général prussien von Gœben s'exagéra l'importance de ce fait ; il crut que nous avions autour de Saint-Quentin des forces considérables. Alors il se mit en marche vers Saint-Quentin en même temps que moi. Son armée marcha si vite qu'il ne me fut plus possible de faire une marche en retraite vers le Nord en présence des forces prussiennes déjà concentrées qui me poussaient. Il fallut accepter la bataille de Saint-Quentin. Cette bataille a rempli le but que je me proposais. Les Prussiens ont perdu plus de 4000 hommes dans les deux journées ; nous n'avons eu que 3500 hommes hors de combat. »

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE LA BRETAGNE

M. de la Villemarqué. — Le Barzaz-Breiz (1)

L'histoire littéraire de la Bretagne n'a pas été jusqu'ici étudiée d'une manière assez générale dans ses rapports avec les autres littératures contemporaines et voisines. On s'est trop occupé de l'homme distingué qui la personnifie, et surtout de son œuvre principale, les chants populaires de la Bretagne, le *Barzaz-Breiz.*

Tous les critiques se sont jetés avec une ardeur croissante sur cette œuvre capitale de notre célèbre compatriote et l'ont, on peut le dire, mise en pièces, si bien que l'auteur seul pourrait les réunir et rajuster avec quelque succès.

On s'est attaqué de préférence au côté brillant, éclatant de l'œuvre littéraire ; on a négligé complétement le côté sérieux, la base historique et critique sur laquelle cette œuvre est fondée, l'histoire littéraire enfin qui a inspiré les recherches et aussi les restaurations philologiques de l'ingénieux et savant écrivain.

C'est cependant par là qu'on aurait dû commencer, et l'on a lieu de s'étonner que l'*Introduction du Barzas-Breiz* et l'*Essai sur l'histoire de la langue bretonne*, qui sert d'introduction aux dictionnaires français-bretons et bretons-français, aient passé inaperçus, pour ainsi dire, depuis 1838 pour la première, et depuis 1847 pour la seconde.

C'est là qu'est exposée et développée la doctrine historique et critique de l'auteur : c'est là que nous l'avons étudiée et suivie dans tous ses plis et replis, car elle est présentée d'une manière aussi ingénieuse que sincère ; elle en est d'autant plus difficile à discerner et plus pénible à réfuter. Il fallait cependant se résoudre à examiner les bases d'un édifice aussi remarquable, attaqué de toutes parts, et peu ou pas défendu, même par son auteur.

Il est regrettable que MM. Aug. Thierry, Fauriel et Ampère n'aient pas alors élevé la voix au lieu de causer à l'oreille du jeune et aimable auteur débutant ; leur faible pour lui a été de la faiblesse envers la vérité et l'histoire. Ce faible persiste encore chez des hommes distingués sans qu'ils s'en rendent compte quelquefois.

Cette tâche ardue et ingrate, on nous a laissé l'honneur

---

(1) M. le docteur Halléguen, qui a déjà publié l'*Histoire politique et religieuse de l'Armorique bretonne*, en deux volumes, à la librairie académique Didier et Cie, publiera prochainement l'*Histoire littéraire* de ce pays, présentée au concours des antiquités de la France. — Nou donnons ici une partie de la préface qui doit précéder cette histoire ; elle complète utilement l'étude de critique littéraire de M. L. Havet que la *Revue* a publiée le 13 mars dernier.

périlleux de l'entreprendre. Il était bien plus facile, en effet, et aussi plus brillant et plus populaire de s'en prendre aux détails même importants, comme l'authenticité de certains chants ou pièces, l'exactitude, la fidélité d'interprétation ou de reproduction, que de remonter à la source principale, à la cause même de ces imperfections, de ces défauts plus ou moins importants. C'est le motif de notre plan général exposé page 3 de l'*Histoire*.

Car cette doctrine et cette critique littéraires reposent sur une doctrine et une critique historiques qu'il fallait d'abord vérifier : c'est à quoi on n'a pas pris garde, et cela se conçoit. Cette histoire était généralement reçue et admise même dans le monde savant. Lors de la publication de notre premier volume, en 1866, l'Académie venait de couronner, d'honorer du prix Gobert, et l'*Histoire des peuples bretons* et le *Cartulaire de Redon*, qui s'inspiraient de cette doctrine historique.

On comprend, en effet, que la conquête matérielle entraînant une conquête morale ait pu imposer la langue des vainqueurs. (Selon le *Brudy*, la conquête aurait été telle qu'on aurait fait venir de l'île les 11 000 vierges *Brenhined*, ou les 11 000 filles nobles avec 60 000 plébéiennes, plus 100 000 plébéiens et 300 000 guerriers, d'après Geoffroy de Montmouth) (1).

Cette erreur historique, réfutée dans nos deux volumes, était celle de la conquête, au IVe siècle, de l'Armorique par l'empereur-tyran Maxime avec les Bretons insulaires de son armée, auxquels il aurait donné cette province avec son lieutenant Conan Mériadec pour roi et souverain maître. Ç'aurait été un maître tel que, pour assurer sa souveraineté bretonne, après avoir massacré le plus possible d'indigènes, il aurait fait couper la langue aux autres, puis fait venir des insulaires pour repeupler l'Armorique et assurer en même temps la prédominance et la persistance du breton insulaire.

Il n'est pas besoin de dire que cette opération se présente comme une figure de rhétorique exprimant que la conquête avait imposé aussi la langue insulaire aux vaincus ; mais toutes ces rêveries indiquent à quel point on admettait la *bretonisation* politique et littéraire de l'Armorique gallo-romaine.

Eh bien ! on comprend qu'avec cette conviction sincère, reçue de confiance dans l'éducation domestique, non contestée ou trop faiblement contestée par la science officielle, on ait appliqué et approprié à l'Armorique l'état social et littéraire supposé de l'île aux IVe et Ve siècles.

Nous disons supposé, car il ne pouvait pas plus y avoir de gaulois ou breton pur dans l'île qu'en Gaule, même au IVe siècle.

De là découle toute la série des erreurs de l'histoire politique, religieuse et littéraire de la Bretagne.

Quant à l'histoire politique et religieuse, nous ne pouvons que renvoyer aux deux premiers volumes ; pour l'histoire littéraire, nous devons insister sur ce point de départ, qui n'a cessé d'être celui de l'honorable et sincère auteur depuis son début. Sa fidélité y a été telle que nous avions pu écrire à Saint-Brieuc, en 1867, que l'auteur en était encore aux opinions historiques de ses débuts, déjà rejetées cependant par l'Académie des inscriptions dans les rapports de ses commissions des antiquités de la France dès 1866 et depuis 1870.

Ces erreurs historiques ont disparu du procès-verbal après notre discussion historique, de même que les concessions littéraires largement faites, mais nous avons dû prendre acte des unes et des autres. Nous avons d'ailleurs retrouvé ces erreurs historiques fondamentales, ces préjugés, dans la quatrième et dernière édition du *Barzaz-Breiz*, atténuées seulement ou plutôt masqués dans la forme, mais persistantes dans l'esprit et dans l'œuvre historico-littéraire de notre compatriote ; nous les avons relevées pages 33, 42 et 43 de notre *Histoire littéraire*.

Voilà la clef de l'œuvre littéraire si remarquable de forme, si faible au fond, de notre aimable et célèbre historien de la littérature bretonne. Sa bonne foi et sa sincérité initiales en ressortent claires comme le jour : c'est là le plus important pour un homme d'honneur.

Il ne nous appartient pas de pénétrer plus avant dans les motifs de sa conduite ultérieure, surtout depuis que la critique s'est occupée de son œuvre. Nous en avons assez dit sur ce point délicat dès 1865, et surtout en 1867, à Saint-Brieuc, en annonçant cette *Histoire littéraire* déjà conçue et arrêtée dans ses grandes lignes, comme le prouve notre publication actuelle.

Nous ne regrettons pas d'avoir différé cette publication jusqu'à ce moment ; mais nous ne pouvons la différer davantage, ainsi que ces explications, en voyant l'animation croissante excitée par les études celtiques, l'interversion, non intentionnelle sans doute, des dates et par suite des rôles des écrivains dans cette campagne de restauration historique et littéraire de la Bretagne armoricaine.

On ne se douterait pas, en lisant certaines notes bibliographiques, faites de bonne foi certainement, de la vérité des situations qui se révèle dans le Congrès de Saint-Brieuc ici reproduit, et dans l'histoire à laquelle elle sert d'introduction assez curieuse ; on ne se douterait pas, croyons-nous, qui a le premier traité à fond et d'ensemble la question historique et critique liée intimement à l'histoire religieuse et politique (1). On y voit cependant, dans ces pièces authentiques, en

(1) Voy. *Histoire littéraire*, p. 43, et les deux premiers volumes, *passim*. Sur cette fantastique colonisation de l'Armorique par l'île de Bretagne, pour l'agrément du lecteur, voyez l'article CRITIQUE de M. de la Borderie, dans le *Dictionnaire de Bretagne* de M. P. Levot, t. I, p. 412, 13, Sur Conan Mériadec.

(1) Ce sujet important de l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz* a été traité ou touché par M. Le Men, archiviste du département du Finistère, dans l'*Athenæum* anglais du 11 avril 1868, p. 527 ; par M. d'Arbois de Jubainville, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3e série, t. III, p. 265 et suivantes, et t. V, p. 621 et suivantes, dans la *Revue archéologique*, t. XVIII, p. 277 et suivantes, et dans la *Revue critique* des 16 février et 23 novembre 1867 et du 3 octobre 1868 ; par M. F. Liebrecht, dans les *Goettingische gelehrte Anzeigen* du 8 avril 1866 ; par M. Luzel, dans la *Revue archéologique*, t. XX, p. 120 et suivantes ; par M. Hallégueu au congrès celtique de Saint-Brieuc de 1867. Cette date devait peut-être changer l'ordre des citations de la *Revue celtique* si l'on avait lu ce mémoire historique et critique. M. Havet cite cette *Revue* compétente et bien informée d'après son titre (voyez le volume intitulé : *Congrès celtique international*, Saint-Brieuc, 1868, in-8, p. 291 et suivantes). Enfin M. Luzel vient de publier un travail lu dans une des séances de la trente-huitième session du congrès scientifique de France, qui s'est tenue à Saint-Brieuc pendant les premiers jours de 1872, travail intitulé : *De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz*. J'emprunte cette bibliographie à la chronique du dernier numéro de la *Revue celtique* (n° 4, août 1872, p. 499). Il faut y ajouter, pour être complet, la discussion de M. Le

mettant les dates à leur rang de priorité, qui a le premier posé la question de l'authenticité des chants populaires, publiquement et loyalement en face de M. de la Villemarqué; qui a le premier, sous la forme polie, parlementaire de questions, après les considérations historiques assez claires et décisives (les réponses de M. de la Villemarqué montrent qu'il en sent toute la portée), qui a le premier proposé les solutions soutenues et développées depuis avec plus de bruit et de passion que de preuves; qui a obtenu de l'auteur du *Barzaz-Breiz* les concessions, les déclarations si larges qui ont enhardi d'autres critiques, après son attitude si bien constatée, à lancer leurs articles personnels, soit dans les journaux anglais, soit au Congrès de Saint-Brieuc en 1872, lorsque, présent au bureau en 1867, on est resté silencieux devant cette invitation très-claire. « Ces questions pourraient être résolues » ou du moins avancées dans ce Congrès de la manière la » plus convenable et la plus digne, si chacun y apportait le » même bon vouloir pour l'enquête à faire, sans idée pré- » conçue, dans un double intérêt : celui de la vérité et de la » Bretagne.

» Chacun ici, en dépit de ce qui se dit de part et d'autre, » doit avoir, pour ses études particulières, le courage de son » opinion (1). »

Ces documents contiennent l'explication utile à connaître d'une contradiction qui est apparente seulement; ils font comprendre comment, englobé par le même écrivain dans une accusation collective de faux et de pastiche lancée plusieurs années après, celui qui avait parlé le premier a dû désavouer cette interprétation forcée — et prématurée en tout cas — de son opinion dans la note de la page 44 de notre Introduction (2).

Ce qui n'est pas le côté le moins curieux de la situation, c'est que les doctrines historiques de M. de la Villemarqué étaient et sont communes à tous les bardes-écrivains, ses élèves et émules. Ceux qui sont devenus ses adversaires ou même ses ennemis en sont fort embarrassés, et cela donne peut-être à leur polémique, à leur insu, une certaine aigreur. En effet, la littérature est liée à l'histoire, et la critique, pour être impartiale, ne doit pas les séparer; comme on n'a pas su le faire jusqu'ici, c'est le côté neuf de notre *Histoire*. Pour ne citer qu'un auteur que la vérité ne blesse point, on peut lire *la Bretagne et ses historiens* de M. Le Jean, ouvrage d'une singulière critique. La *Revue celtique*, qui va publier une étude posthume du même auteur sur M. de la Villemarqué, nous apprendra s'il a changé ses opinions historiques et comment il les aura conciliées avec sa critique littéraire.....

Il est donc juste de faire la part de chaque écrivain dans cette œuvre de rénovation de notre histoire de Bretagne dans ses rapports avec la France et avec les autres nations.

DOCTEUR HALLÉGUEN.

Men, dans la *Revue celtique* (t. I, p. 432), sur la Peste d'Elliant, les *Notes* des *Gwerziou* de M. Luzel, et la *note* (adoucie au moyen d'un carton) de la préface du *Catholicon* de Jehan Lagadeuc, dictionnaire breton, français et latin, publié par M. Le Men, d'après l'édition de M. Auffret de Quoetqueneran, imprimée à Tréguier 1840 (Lorient, Corfmat, sans date). Quant à M. de la Villemarqué, il n'a jamais répondu aux attaques dirigées contre lui.

Il reste à savoir si M. de la Villemarqué n'aurait pas répondu à Saint-Brieuc, en 1872, comme il l'avait promis de le faire en 1867; il faut bien reconnaître qu'on ne lui a pas laissé la possibilité de s'expliquer honorablement par cette sommation de comparaître en accusé, condamné d'avance de la manière la plus grave. (Voyez la lettre qui précède la brochure de M. Luzel.)

La marche suivie ici est vraiment regrettable.

Maintenant voici que l'Association bretonne, devant laquelle M. de la Villemarqué a brillé de tout son éclat, où il compte tant d'amis, va se reconstituer; on parle même d'un congrès qui se tiendrait à Quimper en septembre.

M. de la Villemarqué saisira-t-il cette bonne occasion de répondre?

(1) Congrès celtique, 1867, p. 291, et p. 25, 26, de notre Introduction; le volume des *Gwerziou*, couronné par l'Académie, honoré de la médaille d'or, est de 1868 seulement.

(2) « M. le Dr H., le perspicace et savant auteur de l'*Armorique bretonne*, s'est aussi occupé de la question de l'authenticité des chants du *Barzaz-Breiz*, et ses conclusions se rapprochent beaucoup des miennes, comme on peut le voir p. 291 du *Congrès celtique*, et 44, 26 de no re Introduction. » (*De l'authenticité des chants du Barzaz-Breiz*, par M. Luzel, 1872, p. 40, note.)

Cette simple note en dit-elle assez sur notre mémoire et sur sa discussion, après le silence gardé par M. Luzel, qui devait au moins soutenir celui qui a payé seul de sa personne?

CAUSERIE LITTERAIRE

I

Je vais parler aujourd'hui de deux œuvres étranges et irritantes, œuvres de colère, de révolte, de désespoir, pleines de sombres enthousiasmes pour le néant, d'anathèmes et d'imprécations contre le ciel. J'en parlerai avec tristesse, car il y a bien des sanglots étouffés dans ces blasphèmes; avec amertume peut-être pour les doctrines, car ces théories desséchantes et désolantes ne me laissent pas aussi calme que je le voudrais; avec respect assurément pour les personnes, car nous sommes en présence de deux natures d'élite, âmes troublées mais sincères.

Le lecteur est donc prévenu. Qu'il n'aille pas plus loin s'il a peur d'être troublé lui-même, et si, peu sûr de la solidité de ses convictions, il redoute pour elles la violence du choc. Qu'il n'aille pas plus loin non plus si ses convictions sont intolérantes, s'il est de ces esprits qui croient qu'il n'y a d'honnêtes gens que ceux qui voient, sentent et pensent comme eux. Ce serait une occasion de nouvelles colères et contre les auteurs qui vont nous occuper et contre moi-même qui n'en parlerai ni avec dédain ni avec injures. Quand M. Barbey d'Aurevilly appelle les libres penseurs et les révoltés des *monstres*, quand M. Veuillot les appelle des *navets*, c'est un soulagement pour leur conscience, j'imagine : toutefois, je ne vois pas bien ce que gagne une cause à être défendue avec ces violences ou ces vulgarités de langage. Pascal traitait rudement ceux qui doutaient ou niaient uniquement parce qu'ils avaient ouï-dire qu'il est du bel air de faire ainsi l'emporté contre Dieu; il n'avait que sympathie et respect pour ceux qui cherchaient en gémissant.

Le premier des deux ouvrages dont j'ai à parler est un volume de poésies philosophiques de madame Ackermann, veuve de l'ami de Proudhon. Il me faudra citer, car le volume n'a été tiré qu'à cent exemplaires, et uniquement pour l'auteur. Quelques journaux cependant ont parlé de ces vers qui ne semblaient pas destinés à la publicité. Naturellement, M. Barbey d'Aurevilly n'a pas manqué de dire que madame Ackermann était un monstre. Je puis donc, sans indiscrétion, m'occuper d'une œuvre qui a déjà fait quelque bruit.

Poésies philosophiques, tel est le titre, qui d'abord cause

quelque inquiétude. Entre la philosophie et la poésie l'alliance est-elle possible? Ne semble-t-il pas que la rigueur des démonstrations scientifiques s'accommode mal des images, des audaces, des contours vagues et flottants du langage poétique? Ou la poésie souffrira de la philosophie, ou la philosophie de la poésie. Ceci tuera cela, comme dit Victor Hugo. Ajoutons que le positivisme est de toutes les doctrines la moins ailée et la moins chantante. Il ne se prête ni au rêve, ni à l'extase; il tient à la terre par ses pieds d'argile. Le spiritualisme sera surtout éloquent et poétique quand il aboutira, et il y aboutit nécessairement, à l'effusion, à la prière, à l'hymne; le positivisme n'offrira, lui (qu'on me pardonne le mot), de motifs poétiques que lorsqu'il aboutira à l'imprécation, au blasphème. Les vers, peu nombreux d'ailleurs, où madame Ackermann expose le panthéisme, où elle disserte sur les transformations de la matière toujours renouvelée, jamais détruite, ne sont pas sans mérite; mais l'allure est plus lente, le ton plus froid, le style plus lourd et plus opaque. Laissons donc de côté la philosophie pour venir tout de suite au *monstre*, en remarquant toutefois que c'est la condamnation de ces théories désolantes, qu'elles se terminent toujours par des cris de colère ou par des sanglots de désespoir. Si elles étaient la vérité, elles devraient remplir le cœur et répandre dans l'âme la sérénité. Qui donc peut s'y reposer au contraire? Qui donc y trouve la paix et le bonheur? Elles vous suspendent sur un si sombre abîme que le vertige s'empare de vous. En dépit de vos efforts pour feindre je ne sais quelle sécurité et l'indifférence hautaine d'une raison sèche et désabusée, vous avez peur! oui, peur du vide que vous avez fait autour de vous, peur de ce néant que vous appelez, dites-vous, de tous vos vœux, mais que vous appelez d'une voix tremblante. Il y a de l'effarement dans vos audaces; vos insultes à la Providence sont des cris d'angoisse, et, qui sait! pour celui qui lit au fond des cœurs, vos blasphèmes sont peut-être des prières.

Ces souffrances intimes mal dissimulées, je les constate à l'honneur du poëte. C'est grâce à ces tressaillements vainement comprimés, à ces déchirements douloureux trahis par le visage, malgré son masque d'impassibilité affectée, que nous entendons des accents, non pas philosophiques, grâce à Dieu, mais humains. Sous ce triple mur d'airain, il y a un cœur. Une remarque encore : les imprécations les plus violentes de madame Ackermann, quand ont-elles éclaté? A la fin de nos désastres dans la dernière guerre, au lendemain de la capitulation suprême, puis au lendemain du triomphe heureusement éphémère de la Commune. Rappelez-vous Musset lançant au ciel l'injure et l'anathème, reniant Dieu parce qu'une maîtresse l'a trahi, et vous serez indulgent pour le poëte qui, croyant assister aux convulsions de la patrie expirante, proteste contre le ciel qui la laisse périr. Il lui semble alors que si Dieu existait il ne serait comparable qu'à ces Césars qui se repaissent desang humain dans les jeux du cirque :

Aux applaudissements de la plèbe romaine
Quand le cirque jadis se remplissait de sang,
Au-dessus des horreurs de la douleur humaine
Le regard découvrait un César tout-puissant.
Il était là, trônant dans sa grandeur sereine,
Tout entier au plaisir de regarder souffrir,
Et le gladiateur, en marchant vers l'arène,
Savait qui saluer quand il allait mourir.
Nous, qui saluerons-nous? A nos luttes brutales
Qui donc préside, armé d'un sinistre pouvoir?
. . . . . .
Oui, mais si c'est un Dieu, maître et tyran suprême,
Qui nous contemple ainsi nous entre-déchirer,
Ce n'est plus un salut, non, c'est un anathème
Que nous lui lancerons avant que d'expirer.
Comment! ne disposer de la force infinie
Que pour se procurer des spectacles navrants!
Imposer le massacre, infliger l'agonie,
Ne vouloir sous ses yeux que morts et que mourants!
Devant ce spectateur de nos douleurs extrêmes
Notre indignation vaincra toute terreur;
Nous entrecouperons nos râles de blasphèmes,
Non sans désir secret d'exciter sa fureur.
Qui sait? nous trouverons peut-être quelque injure
Qui l'irrite à ce point que, d'un bras forcené,
Il arrache des cieux notre planète obscure
Et brise en mille éclats ce globe infortuné.
Notre audace, du moins, vous sauverait de naître,
Vous qui dormez encore au fond de l'avenir,
Et nous triompherions d'avoir, en cessant d'être,
Avec l'humanité, forcé Dieu d'en finir.

Musset parle, dans la *Confession d'un enfant du siècle*, d'un athée qui, au plus fort d'un orage, tirait sa montre et donnait à Dieu un quart d'heure pour le foudroyer. C'est ce que fait ici le poëte. Mais qui ne sent que ces invectives et ces provocations mêmes trahissent l'incertitude dans la négation et un athéisme mal affermi? S'il était profondément convaincu que le monde, que l'homme n'est que matière et qu'au-dessus de cette matière il n'y a rien, que signifieraient ces insultes? à qui s'adresseraient-elles alors? Mais non; quand il dit que le ciel est vide, il n'en est pas persuadé. Ses anathèmes sont les cris désespérés d'une âme qui doute et qui voudrait savoir. L'énergie de sa colère lui doit être à lui-même un nouveau motif de douter. Quoi! dans ce patriotisme qui s'afflige et s'irrite il n'y aurait que les tressaillements du corps! Cette inquiétude de la pensée ne serait que l'agitation de la matière! Ce besoin âpre et farouche d'avoir le mot du grand mystère serait le produit de tel ou tel nerf, la sécrétion de telle ou telle muqueuse! Non, le poëte ne saurait le croire. Il a beau tendre les ressorts de son athéisme, vains efforts. Il revient malgré lui à des sentiments plus humains. Sous le coup de malheurs personnels, quand il pleure la mort d'un parent aimé tué à Gravelotte, sa colère devient moins âpre et moins stridente, *sunt lacrymæ rerum* : il ne craint pas alors de se contredire et il invoque le nom et la puissance de Dieu :

Liberté, droit, justice, affaire de mitraille!
Pour un lambeau d'Etat, pour un pan de muraille,
Sans pitié, sans remords, un peuple est massacré.
— Mais il est innocent. — Q'importe? on l'extermine.
Pourtant la vie humaine est de *source divine;*
N'y touchez pas; arrière! un homme, *c'est sacré!*

N'abusons pas de ces contradictions pour dire que le poëte pris un masque et un rôle. Non; il est sincère dans ses douleurs, dans ses désespoirs, dans ses colères. Ce qui est vrai, c'est qu'il ne fait pas assez d'efforts pour s'y arracher, comme s'il trouvait je ne sais quel plaisir à des souffrances qui ne sont pas celles de tout le monde, des femmes surtout, et qui le tirent de pair. Les évolutions de sa pensée l'ont

porté sur la roche sanglante de Prométhée ; il n'essaye pas assez de dégager des liens qui les enchaînent ses membres meurtris. Il tend et roidit son bras, au contraire, comme pour sentir plus vivement l'étreinte et la morsure du fer. Il faut regretter pour lui le sombre horizon où il s'emprisonne, la monotonie des souffrances auxquelles il s'est condamné. Il faut le regretter aussi pour ses vers, sombres comme cet horizon, monotones comme ces souffrances, virils et énergiques sans doute, mais d'une énergie tendue, sous laquelle on sent l'effort. Tout cela est violent, strident, heurté, saccadé : il y manque le naturel et la sérénité. Non que la poésie exclue les passions violentes, tout au contraire, mais il y faut quelque relâche. Elle ne peut vivre toujours de colères et de haines ; elle ne peut demeurer éternellement sur des rochers arides que la foudre déchire sans cesse et que secoue le vent de la tempête : du moins ne pouvons-nous lui tenir longtemps compagnie ; nous voulons des horizons plus vastes, des sites plus variés, quelques coins de bleu dans le ciel. Ici, pas un instant de repos ; le poëte ne respire pas et ne nous laisse pas respirer. Le style, comme la pensée de l'auteur, a la fièvre ; il faut leur souhaiter ce que les médecins appellent une détente.

II

L'autre désespéré a été amené au désespoir, non par des spéculations philosophiques, mais par ses malheurs personnels. En cela, il semble moins digne d'intérêt ; son histoire est pourtant bien navrante. M. Georges Caumont est un tout jeune homme, à qui l'avenir offrait des perspectives riantes. Riche, intelligent, animé d'ambitions généreuses, il avait rêvé une vie heureuse et peut-être éclairée de quelques rayons de gloire. Une maladie implacable et qui ne lui laisse plus d'espoir est venu le briser dans sa fleur. Il se voit mourir, dit-il, et il s'occupe lui-même de régler ses funérailles. Il veut dire au monde un dernier adieu ; il veut accueillir la mort le sarcasme à la bouche, et ce sarcasme se termine en sanglot. Pauvre enfant ! s'il accuse de méchanceté Dieu qui permet qu'il meure à vingt ans, s'il l'accuse de lâcheté parce qu'il abuse de sa force contre lui, s'il proteste avec blasphèmes contre l'arrêt qui le frappe, s'il sent et dit lui-même que sa révolte est lâche et misérable, mais qu'il y trouve comme un soulagement amer, n'aurons-nous pas pour lui plus de compassion que de sévérité ? Je connais peu d'ouvrages où l'ironie soit plus poignante, le sarcasme plus amer, le désespoir plus éloquent (1). Quelle verve, quel éclat, quel jaillissement toujours renouvelé d'images saisissantes ! C'est un style étrange et qui étonne, tantôt poétique, tantôt brutal, plein de disparates, d'audaces, de crudités ; mais on sent là l'étoffe d'un grand écrivain.

Je n'ai déjà que trop cité d'imprécations tout à l'heure ; je laisse donc de côté les anathèmes lancés à Dieu pour ne parler que de ceux qu'il lance au monde. En effet, comme pour se consoler de quitter la terre, l'infortuné se plaît à marquer d'un fer rouge notre société moderne, âpre au gain selon lui, détachée de tout idéal, sensuelle, égoïste, pleine de respect pour la force, de dédain pour le droit. Que n'en dit-il pas ? « Rassurez-vous, s'écrie-t-il, vieillards et hommes mûrs ! Les déserteurs sont rares et, parmi vos enfants, l'égoïsme compte encore de vaillants champions. Ces jeunes doctrinaires si bien gantés, ces petits oisillons politiques à peine éclos, ces petits messieurs à distinctions, à divisions, à dissertations, déjà si subtils, si ironiques, et aussi insensibles que père et mère, ces blonds paragraphes au ton sucré, au rire fin, à l'épaule dédaigneuse, au geste magistral, au menton imberbe, ceux-là ne pleurent pas sur les misères du pauvre, et, vous le savez, pour les vouloir soulager il faut en avoir pleuré. Pour comprendre la souffrance d'autrui, il faut souffrir. J'ai trouvé ce mot dans Bossuet : *Beatus qui intelligens est supra paupere.* Et le grand évêque ajoutait : « Il est bien rare d'être intelligent sur le pauvre ! »

J'aurais bien à dire sur cette sympathie pour ceux qui souffrent, née soudainement de la souffrance. Elle est ici moins pure et moins généreuse qu'on le pourrait croire. Quand l'auteur se fait l'avocat des déshérités et même des révoltés, quand il proclame que les socialistes, même armés du pétrole, soutiennent une cause sacrée, je sens moins la compassion pour le malheur que la haine jalouse contre ceux qui ont chance de jouir longtemps de leur fortune. Le long avenir et les vastes pensées des autres l'irritent ; de même leur jeunesse, de même leur santé. Cette comparaison est trop forte pour l'infortuné. Et ces hommes tout à leurs affaires ou à leurs plaisirs, qui passent près de lui sans pleurer sur lui ; et cette nature indifférente qui sourit à son agonie et qui sourira à son cercueil, combien ils l'irritent ! Et quelle éloquence dans les invectives injustes, dans les anathèmes insensés par lesquels il cherche à s'étourdir, sinon à se consoler !

J'ai fait beaucoup de réserves, et j'en pourrais faire encore : c'est assez cependant pour mettre le lecteur en garde contre ces songes de malade. Conseillerai-je même de lire ce livre ? Je ne sais. Il est malsain en somme, et pourrait être dangereux pour quelques-uns, à cause même des séductions de ce style étincelant. Il faut avoir une santé à toute épreuve pour s'exposer au contact de cette fièvre intense. Pour ceux qui ne craignent pas la contagion, il y a là une lecture irritante et énervante, mais d'un attrait singulier. Ils trouveront une curieuse occasion d'analyse psychologique, une figure originale et un écrivain de race.

III

Quelques mots seulement sur le début au théâtre de M. Émile Zola. Il a transporté à la scène son roman réaliste : *Thérèse Raquin.* Il y avait bien du talent dans ce roman horrible ; il y a bien du talent dans cet horrible drame. M. Zola est l'apôtre déterminé du matérialisme dans l'art ; ses héros sont des corps sans âme : il lui faut donc une puissance singulière pour nous intéresser à des moitiés d'hommes et à des moitiés de femmes. S'il ne produit qu'une demi-émotion, quoi d'étonnant ? Il n'a à sa disposition que de la chair, du sang et des nerfs ; il trouble en nous la chair, le sang et les nerfs, rien de plus. On ne saurait exiger de lui davantage, et

(1) *Notes morales sur l'homme et la société*, par Georges Caumont. Paris, Sandoz et Fischbacher.

tout son talent ne peut rien au delà. Maintenant, si je lui demandais pourquoi il s'emprisonne et se mutile ainsi de gaieté de cœur, il sourirait de pitié en murmurant les mots terribles de *philistin* et de *bourgeois*; je n'engage donc pas la discussion.

MAXIME GAUCHER.

BIBLIOGRAPHIE

M. Frédéric Diez et les études romanes.

Il est un mérite et un honneur qu'on ne peut contester à l'Allemagne contemporaine, c'est d'avoir donné une méthode et des lois aux recherches sur la nature et l'histoire des langues, et d'avoir créé une science là où il y avait hypothèses et chaos. L'érudition allemande ne s'est pas bornée à retrouver, avec Bopp, la généalogie des langues appelées depuis langues indo-européennes; à reconstituer, avec Jacques Grimm, l'histoire des langues germaniques. Ses investigations ont été plus vastes et plus cosmopolites; elle a créé, avec Zeuss, la philologie celtique; avec Diez, la philologie romane. Ce sont des noms qui devraient être connus et estimés chez nous, car il est peu de Français qui aient fait autant que ces deux derniers érudits pour l'étude de nos origines et de notre langue. Une traduction française de l'ouvrage de Diez : *Grammaire des langues romanes*, paraît en ce moment (1); peut-être est-il opportun de retracer, à cette occasion, la vie et les travaux de celui auquel M. Brachet dédiait sa *Grammaire historique de la langue française*, avec cette épigraphe si justement empruntée à Dante :

Tu duca, tu signor, e tu maestro.

L'histoire de M. Diez est celle de ses œuvres: il suffit donc de donner les dates principales de sa vie. Né à Giessen, dans le Hesse, en 1794, il prit part, comme volontaire, à la guerre contre la France en 1813. La guerre achevée, il s'adonna d'abord à l'étude du droit, mais l'abandonna bientôt pour la philologie moderne. Reçu docteur en 1821, il se fit, l'année suivante, *habiliter* (agréger) à l'Université de Bonn, y fut nommé professeur extraordinaire en 1823, professeur ordinaire en 1830. Malgré son grand âge, il y professe encore aujourd'hui. Il y a deux ans, ses anciens disciples, c'est-à-dire tous les représentants de la philologie romane contemporaine, ont fêté, par un *jubilé*, le cinquantième anniversaire de son doctorat.

Après avoir publié deux volumes de traduction d'anciennes, romances espagnoles (1818 et 1821) Diez se tourna vers la littérature provençale presque découverte à nouveau par un illustre érudit français, Raynouard. Raynouard eut le premier l'idée de réunir, dans une étude comparative, toutes les langues dérivées du latin; mais il eut le malheur de s'attacher obstinément à un système que tous les travaux subséquents devaient contredire, à savoir : que les langues de la France, de l'Italie et de l'Espagne étaient dérivées du provençal, rejeton unique et direct du latin. C'est là l'erreur de Raynouard; mais elle ne doit pas empêcher de le regarder, à bien des égards, comme un initiateur. La renaissance des études provençales a été son œuvre. Attiré de ce côté par les travaux de Raynouard, Diez publia sa *Dissertation sur les cours d'amour* (1825), où, détruisant le prestige romantique qui s'attachait à cette tradition de tribunaux féminins jugeant les cas d'amour, il montrait que ces prétendues cours d'amour n'avaient jamais existé, et que quelques passages mal compris dans les poésies des troubadours avaient donné naissance à cette légende. Un an plus tard, il publiait un ouvrage étendu sur la *poésie des troubadours*, et, en 1829, son livre sur *la Vie et les œuvres des troubadours*.

M. Diez était resté jusque-là sur le terrain de l'histoire et de la critique littéraire. Les années qui suivirent furent employées à préparer la grande œuvre de sa vie, la *Grammaire comparée des langues romanes*; le premier volume parut en 1830. Ce n'est pas que la parenté des diverses langues dérivées du latin ait eu besoin d'être démontrée; l'observateur le plus superficiel s'en rend aisément compte. Mais prouver cette démonstration jusque dans le plus petit détail des formes et des sons, et montrer par quelles dégradations successives le latin s'est transformé dans les différents pays où on le parlait, cela n'avait pas été tenté avant l'œuvre de Diez. Quant à la méthode suivie dans cette étude, voici comment l'apprécie un élève de Diez devenu un maître à son tour.

« Sa méthode répond parfaitement à ces deux exigences.., c'est-à-dire qu'elle embrasse toujours les langues romanes dans leur unité, sans méconnaître jamais ce qu'a de beau et d'original le développement de chacune d'elles. L'auteur les étudie dans le cours entier de leur histoire, s'attachant de préférence à leurs formes les plus anciennes, qui lui permettent de négliger tout ce qui, dans les formes subséquentes, n'a pas le caractère de l'innovation. Il en considère également tous les dialectes, qu'il rapproche sanscesse des langues littéraires, objet principal de son étude, et qui lui servent à chaque instant à comprendre les phénomènes qu'elles présentent. Il ne perd jamais de vue non plus les autres idiomes de la grande famille dont les langues romanes ne sont qu'une subdivision. Sans rapprocher mal à propos, comme on l'a fait trop souvent, le français ou l'italien du grec et du sanscrit, il sait, quand il y a lieu, montrer dans le développement général de la famille les analogies qui expliquent celui des idiomes romans; il va même parfois plus loin et demande aux langues les plus éloignées le secret de certains phénomènes qui paraissent propres aux nôtres, et dont la singularité disparaît par la comparaison. Il a su éviter non-seulement les systèmes malencontreux de Raynouad, mais les témérités et les écarts d'imagination qui se rencontrent dans Grimm : par un ordre excellent, par une disposition commode, par une proportion juste des parties, il a rendu l'usage de son livre aussi aisé qu'il est indispensable. Bien qu'il ne manque (il l'a prouvé ailleurs) ni d'imagination ni de philosophie, il a écarté tout ce qui ne lui paraissait pas rigoureusement démontré et n'est jamais sorti, pour ses explications et ses théories, du domaine strictement phi-

(1) *Grammaire des langues romanes*, par Frédéric Diez, traduite par A. Brachet et Gaston Paris, 1er fascicule. Paris, Franck, 1873, 240 p. in-8. L'ouvrage sera complet en six fascicules paraissant à six mois d'intervalle.

losophique. Si l'on peut ajouter à son livre, il serait difficile d'en rien retrancher d'important.

» Telles sont les qualités de sa méthode; mais ce qu'il est difficile de comprendre si on ne l'a pas pratiqué pendant longtemps, ce sont les qualités de son esprit : c'est la pénétration, la sûreté, la logique dont il fait preuve à chaque page, c'est la finesse de ses analyses, qui ne froisse pas, par une dissection brutale et mécanique, les fleurs délicates qu'il examine, les entr'ouvrant assez pour faire voir leur structure intime et pour ainsi dire vivante; c'est la science avec laquelle il rassemble les faits, la précision avec laquelle il les distingue, le tact avec lequel il les interroge, la lucidité avec laquelle il les groupe; c'est enfin cet ensemble de dons éminents qui constitue la haute vocation scientifique. En science comme en art, les maîtres se font reconnaître à je ne sais quel signe qu'il est impossible de décrire, mais grâce auquel on leur accorde d'emblée son admiration et sa confiance (1). »

Ce grand ouvrage fut achevé en 1843, et deux éditions postérieures fournirent à l'auteur l'occasion de l'améliorer encore. M. Diez donna un complément à sa grammaire dans son *Dictionnaire étymologique des langues romanes*, publié en 1853 (2e édition, 1861; 3e éd., 1869), où, avec le secours des règles établies dans la *Grammnire*, il recherche l'étymologie des mots les plus difficiles à expliquer dans les langues romanes. Ces grands travaux qui absorbaient la plus grande partie de sa vie ne l'empêchaient pas de publier de temps à autre quelques monographies : en 1846, une collection des plus anciens textes des langues romanes; en 1852, deux anciens glossaires romans; en 1863, un essai sur l'ancienne poésie portugaise; en 1865, de nouveaux anciens glossaires romans. Devant cette merveilleuse activité qui ne s'arrête pas avec les progrès de l'âge, on pense à la devise d'un écrivain de l'antiquité : *Nulla dies sine linea*.

Le premier fascicule récemment paru de la traduction française de la *Grammaire des langues romanes* comprend l'introduction et le commencement de la phonétique. L'introduction traite d'abord des éléments constitutifs des langues romanes : l'élément latin, qui est l'élément générateur commun à tous; puis les éléments adventices qui ont pénétré telle ou telle des langues romanes dans le contact avec des populations d'autres langues; le plus important de tous a été l'élément germanique. Elle étudie ensuite le domaine des langues romanes, c'est-à-dire leur distribution géographique, l'histoire de leur éclosion et de leur formation, et leur division en dialectes. Ce tableau est de nature à intéresser d'autres lecteurs que les purs philologues.

La philologie romane n'a pas à être fondée en France, où, à côté du grand nom de M. Littré, on peut citer les noms de maîtres tels que MM. Guessard, Gaston Paris, Paul Meyer. Mais elle n'est pas encore sortie d'un cercle d'initiés; le nombre de ses disciples est encore restreint. Combien n'y a-t-il pourtant pas en France de personnes qui s'intéressent à ces recherches, en province surtout, où l'étude des dialectes locaux inspire tous les jours des publications nouvelles! A ces travailleurs de bonne volonté, qui ne demandent qu'un guide pour assurer leurs premiers pas, et *pour leur apprendre ce qui a été dit avant eux*, il manquait jusqu'ici un ouvrage en langue française résumant la science des langues romanes. La traduction de la *Grammaire* de M. Diez comble cette lacune. Et ce n'est pas ici la traduction d'un ouvrage arriéré, plus utile pour l'histoire de la science que pour la science elle-même; c'est le dernier mot du maître, traduit sur les épreuves de la dernière édition allemande. L'édition française aura même plus de valeur que l'édition allemande par l'addition d'un volume complémentaire pour lequel M. Gaston Paris s'est assuré la collaboration des romanistes les plus autorisés, et qui contiendra des additions et corrections aux volumes précédents.

Aucun soin n'a été négligé par les traducteurs et par l'éditeur pour mettre cet ouvrage hors de pair. Il est permis d'espérer qu'il aura une influence féconde sur le développement des études philologiques en France, et surtout dans le monde de l'érudition provinciale, composé de chercheurs méritants, mais trop souvent dépourvus des premiers instruments de travail.

H. Gaidoz.

(1) J'emprunte ce jugement aux excellentes *Études sur la langue française*, publiées par M. Gaston Paris, dans la *Revue de France* de 1871.

La réorganisation de l'Europe orientale (1)

Voici un ouvrage qui arrive un peu tard; l'auteur, qui ne nous dit point son nom et dont nous n'entendons point percer l'anonyme, réclame la réorganisation de l'Europe orientale, dans l'intérêt des peuples qui la composent et de la France elle-même. Malheureusement la France, dans l'état actuel des choses, doit songer à sa propre réorganisation avant de s'occuper de celle des nations étrangères; elle ne pourrait mettre à leur service qu'une bonne volonté impuissante. Le livre du publiciste anonyme n'a donc aujourd'hui et ne peut avoir qu'une valeur purement théorique. L'auteur, il est vrai, l'avait écrit il y a trois ans et il allait le mettre au jour quand la guerre éclata. Il a tenu à le publier sans y faire aucune modification; il ne se dissimule point, nous aimons à le croire, le caractère purement platonique que les circonstances impriment à son livre; nous le signalons néanmoins à cause de la compétence que de nombreux voyages assurent à l'auteur, du patriotisme et de la bonne foi qu'il respire. Cette bonne foi l'entraîne parfois à des exagérations un peu étranges.

La thèse de M. *** est celle-ci : L'Europe orientale telle qu'elle existe aujourd'hui est tout entière à refaire, et, sous ce nom d'Europe orientale il comprend l'Autriche, la Russie, la Turquie, la Prusse, c'est-à-dire tous les États composés d'éléments plus ou moins hétérogènes et qui tendent à se désagréger en vertu du principe des nationalités. Cette thèse n'est pas absolument nouvelle; mais jamais peut-être elle ne fut plaidée avec autant de chaleur. M. *** veut refaire l'Europe orientale en s'appuyant non-seulement sur l'idée de nationalité, mais aussi sur les véritables intérêts économi-

(1) *L'Europe orientale, son état présent, sa réorganisation*, un vol. in-18. Librairie Germer Baillière.

ques de l'Europe et sur ceux de la démocratie moderne. Il démembre la Hongrie, la Prusse et la Russie pour donner satisfaction aux vœux des Tchèques, des Croates, des Serbes, des Roumains, des Hellènes, des Polonais, etc. Il n'est pas impossible qu'en remaniant ainsi la carte de l'Europe, M. *** n'ait réalisé l'idéal auquel tendent les peuples dont il défend la cause; mais nous regrettons qu'il n'ait pas indiqué les moyens pratiques par lesquels doit s'opérer ce démembrement. Est-ce la France seule appuyée sur quelques nationalités vaillantes, mais en somme peu solides, qui doit trancher avec son épée tant de nœuds gordiens? L'auteur prévoit-il toute une série d'écroulements et de ruines sur lesquelles il lui sera permis de rebâtir l'Europe nouvelle? Libre à nous d'entasser hypothèses sur hypothèses; le champ des conjectures est vaste et la pensée peut s'y engager aussi aisément qu'elle en peut sortir dès qu'une impossibilité quelconque vient à l'effaroucher. Il est, hélas! plus facile de signaler le but que de tracer la voie qui peut y conduire. Sans doute la France a tout intérêt à s'appuyer sur les populations slaves ou autres qui entourent l'Allemagne; mais encore faut-il qu'elle ait en main les moyens matériels de faire arriver ces nations à une vie indépendante. Pour le moment, et pendant longtemps encore, la France sera réduite à suivre les errements diplomatiques. Elle peut dans une certaine mesure, à certains moments donnés, agir pour transformer graduellement la situation des nationalités en question. Elle ne peut songer à la modifier brusquement.

L'auteur anonyme a raison d'insister sur les avantages que nous serions appelés à retirer de certaines modifications; telle serait par exemple la création d'un État slave sur la rive orientale de l'Adriatique. Sans doute il est déplorable que l'Autriche et la Turquie s'entendent pour laisser improductives ces contrées qui pourraient fournir au commerce méditerranéen de si utiles débouchés. Sans doute il est honteux pour la civilisation que l'on soit réduit à passer par Trieste ou Varna pour se rendre d'Ancône à Belgrade; mais que pouvons-nous faire en ce moment pour changer cet état de choses? M. *** fait éloquemment ressortir les avantages de la combinaison qu'il propose; mais il ne nous indique pas les mesures propres à la réaliser : pareil à ces financiers qui s'entendent à monter de grandes affaires, sans avoir toutefois le crédit nécessaire pour procurer à l'entreprise qu'ils patronnent les fonds indispensables à son succès.

M. *** a d'ailleurs le tort de gâter les meilleurs arguments par des rêveries dangereuses qui ne sauraient manquer d'éveiller les terreurs des esprits timorés, sans apporter aucun profit à ses clients. Rendre au commerce, à la civilisation le littoral de l'Adriatique, le bassin du Danube inférieur, c'est fort bien. Le négociant de Marseille et l'entrepreneur des chemins de fer se laisseront flatter par cette agréable perspective; le diplomate le plus endurci dans le culte du *statu quo* donnera son adhésion à ce plan économique. Mais quel concours voulez-vous attendre d'eux si vous leur dites, comme le dit M. ***, que vous voulez faire de ce nouvel État le refuge, la citadelle et le centre d'action de tous les agitateurs européens? « Un État démocratique établi dans ce pays, écrit M. ***, serait le boulevard de la démocratie en Europe... La ville principale, Belgrade, est placée au centre de gravité de l'Europe; elle en est pour ainsi dire le point ombilical; on pourrait en faire le centre d'action de la démocratie européenne. Cette ville servirait de refuge et de ralliement à tous les soldats de la démocratie qui seraient persécutés et traqués par les violateurs de la liberté sur quelque point de l'Europe que ce soit. Les montagnes auxquelles elle est adossée seraient le réduit inexpugnable de cette place forte de la démocratie. A la moindre menace de danger, ils se réfugieraient dans ces retraites, et du sein de ces repaires inaccessibles ils continueraient à proclamer les droits sacrés de la liberté, à lancer sur les peuples des appels contre la tyrannie et à organiser la résistance (?) Sans doute on ne songerait pas à en tirer une armée pour la lancer contre l'oppresseur; mais croit-on que ce n'est rien que les écrits qu'ils répandraient de là dans toute l'Europe, les appels à l'indépendance, les plans qu'on pourrait librement y mûrir? De là, ils agiraient comme nous l'avons déjà fait remarquer, sur l'Allemagne, sur la Russie, sur la Grèce, sur l'Italie... »

Evidemment M. X*** n'est point diplomate; nous ajouterons même qu'il n'est point avocat; on peut imaginer des rêveries de ce genre; on ne les dit point tout haut. Il est clair que l'Allemagne, la Russie, la Grèce, l'Italie, sans compter la Hongrie et les États encore aujourd'hui vivants, mais que l'auteur suppose déjà disparus, l'Autriche et la Turquie auraient un intérêt majeur à empêcher la formation d'un pareil foyer international. Et si ces États s'opposaient les armes à la main à la création de cet Eldorado révolutionnaire, nous ne voyons pas bien comment la France parviendrait à l'accomplir. L'imagination de M. X*** l'entraîne trop loin, beaucoup trop loin. D'ailleurs il ne manque pas en Europe d'asiles où les proscrits fassent entendre librement leur voix; la Suisse, la Belgique, l'Angleterre, existent depuis longtemps.

Le livre de M. X*** est en avance d'un siècle, de plus peut-être encore sur la marche de l'humanité. Il suppose que la démocratie s'est déjà emparée de tous les gouvernements d'Europe et qu'elle domine à Berlin, à Paris, à Rome, et sans doute aussi à Constantinople. Ou bien encore, reculant d'un siècle en arrière, il se figure la France lançant, comme en 92, ses légions sur le monde et transformant l'Europe à son gré.

> Les nations, reines par nos conquêtes,
> Couvraient de fleurs le front de nos soldats.

Ces vers du poëte ne sont, hélas! qu'un souvenir. Dans son ardeur généreuse, M. X*** a-t-il pris un souvenir pour un oracle? Il a tenu à publier son livre tel qu'il l'avait écrit en 1870, et cependant il a compris lui-même combien certains passages avaient déjà vieilli. Après avoir en plus d'un endroit réclamé ou peu s'en faut le démembrement de la Russie, il nous avertit dans un court *post-scriptum* qu'il ne faut pas prendre trop rigoureusement à la lettre ce qu'il a dit de cet empire. Il a raison, personne plus que nous en Europe n'a besoin aujourd'hui de voir la Russie forte et compacte, nul plus que nous ne doit s'intéresser à ses progrès; inutile d'ajouter que nous mettons au premier rang parmi ces progrès nécessaires la réconciliation définitive, sérieuse et loyale des Russes et des Polonais. Seule elle peut donner à la Russie la force indispensable dans la lutte qui éclatera tôt ou tard entre Moscou et Berlin. Seule elle peut assurer l'avenir de la nationalité polonaise.

Ce qui vaut mieux dans ce livre que les hypothèses un peu chimériques du début, ce sont les notions qu'il renferme

sur les différents peuples qui constituent l'Autriche et la Turquie. On ne saurait trop insister sur l'ethnographie de ces contrées ; nous avons dernièrement relevé ici même les grossières erreurs qui fourmillent dans certains ouvrages destinés à la jeunesse (1). M. *** présente une foule d'observations justes et ingénieuses. Mais il n'arrive point à une conclusion pratique. Nous croyons, quant à nous, que jusqu'à nouvel ordre, et à moins de bouleversements inattendus, il importe de procéder avec une extrême prudence au remaniement de l'Europe orientale. Nous ne pouvons agir que par l'influence de notre diplomatie quand on réclame ses bons offices, par celle de l'opinion publique manifestée dans la presse ou dans les livres, par un commerce intellectuel intime et fréquent avec des peuples trop négligés (2). Ainsi nous pouvons soutenir les peuples slaves de l'Autriche-Hongrie dans leur lutte en faveur du fédéralisme ; car le fédéralisme, en faisant arriver au pouvoir des éléments sympathiques à notre cause, tient en échec la politique allemande. Nous pouvons, dans les conflits qui se produisent entre les Turcs et les chrétiens, appuyer ces derniers, qui sont nos amis de l'avenir ; nous transformerons ainsi peu à peu l'empire ottoman en cette fédération d'États slaves et helléniques que rêve le publiciste anonyme. Par exemple, nous avons contribué à faire évacuer les forteresses serbes ; mais nous aurions dû insister pour que la Crète fut annexée au royaume de Grèce. Il ne faut pas détruire l'empire ottoman ; il faut le démonter pièce à pièce de façon que les peuples qui en occupent le sol puissent devenir un jour les successeurs naturels des Osmanlis. Surtout il faut éviter en toute circonstance de nous montrer hostiles à des nations qui nous aiment sincèrement et que nous avons plus d'une fois froissées sans le savoir. Tel est notre rôle jusqu'à nouvel ordre ; il est modeste sans doute ; mais il peut être utile et honorable. Depuis que le publiciste anonyme a écrit son livre, nous sommes en partie devenus semblables à ces peuples sur lesquels il appelle nos sympathies ; un membre de la famille française a été arraché à la mère patrie ; c'est là un douloureux souvenir qui pèse sur nous et qui pour longtemps encore nous interdit « le long espoir et les vastes pensées ».

L. LEGER.

(1) Voyez dans la *Revue* du 18 janvier 1873 l'article intitulé : *Comment on apprend l'ethnographie à nos enfants*.

(2) Sous ce titre : *Comité français pour l'envoi gratuit de livres français chez les Slaves et les Roumains*, il s'est formé récemment à Paris un comité qui recueille des dons en argent et en livres pour les envoyer aux étudiants, aux cercles et aux bibliothèques publiques de Prague, de Posen, de Pesth, de Hermannstadt, d'Agram, de Laybach, etc. C'est là assurément une propagande patriotique et nous ne saurions trop engager nos lecteurs à y contribuer. On peut s'adresser pour les renseignements ou adresser les dons à MM. Desjardins, maître de conférences à l'École normale supérieure, 5, rue Boulainvilliers (Paris) ; Henri Gaidoz, 32, rue Madame ; L. Leger, 30, quai d'Orléans, etc... Voyez, dans la *Revue* du 14 juin 1873, l'article intitulé : *Une propagande patriotique*.

Le travail base de la synthèse de l'histoire. conférence faite à l'hôtel de ville de Melun, par M. Auguste Deschamps. — Paris, Albert Lacroix et Cie.

M. Auguste Deschamps explique que le travail, par lequel l'humanité subsiste et se développe, est la base véritable sur laquelle on doit asseoir l'histoire.

Une telle histoire, dit-il, ne serait pas seulement la plus exacte qu'il se put faire : elle serait encore la plus utile, car elle nous enseignerait par elle-même, et sans qu'il fût besoin d'y ajouter des dissertations oiseuses, nos droits et nos devoirs d'hommes. Je ne sais s'il existe actuellement un historien assez érudit, assez laborieux, assez patient, doué d'un esprit suffisamment généralisateur et d'un jugement suffisamment ferme pour composer et écrire un pareil livre, qui devrait être assez court ; mais il est bien désirable que ce livre soit fait. Jamais le besoin ne s'en est fait plus vivement sentir pour nos lycées et nos colléges, pour nos écoles primaires aussi, car les intelligences les plus rudimentaires le comprendraient et le retiendraient, pour nous tous enfin, car nous y apprendrions à nous connaître, à nous juger, à nous perfectionner, à nous sauver, au lieu de confier notre sort à des monarques quelconques, — dieux de chair et d'os, qui, loin de sauver les autres, ne savent ni ne peuvent se sauver eux-mêmes.

L'auteur conclut en ces termes :

« On parle beaucoup, depuis la Révolution, depuis 1830 surtout, des intérêts sociaux, de la propriété, de la famille, de la religion aussi, mais je veux laisser ici de côté la question religieuse. Eh bien ! il n'y a véritablement qu'un intérêt social : le travail et tout ce qui en découle : la liberté du travail, la liberté et la sécurité du travailleur, la conservation du produit qu'il a acquis et du repos que doivent lui assurer ces produits. Mais cet intérêt, ce n'est pas l'intérêt d'une minorité, ni même exclusivement celui du plus grand nombre : c'est celui du riche, du savant, de l'agriculteur, de l'industriel, du commerçant, du plus humble des ouvriers, de tous, en un mot. »

CHRONIQUE

Le Congrès international des orientalistes devait tenir sa première séance à Paris, le 22 juillet. L'ouverture de cette solennité scientifique a été remise au 1er septembre, sur la demande des savants russes et allemands. Les professeurs de ces deux pays tenant à se rendre à l'appel de leurs confrères français, mais ne pouvant s'absenter avant la fin d'août, en raison des travaux d'examens universitaires.

Le programme du Congrès est préparé en ce moment par MM. Léon de Rosny, Oppert, Foucaux, Longpérier et autres.

Nous en ferons connaître les points saillants aussitôt qu'il sera arrêté.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 4 26 JUILLET 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

C'est M. Jean Brunet qui le premier eut l'idée d'élever sur une hauteur de Paris un édifice religieux, une église destinée à dominer la ville et, par-dessus la ville, la France. La proposition de M. Jean Brunet n'était point sans grandeur; ce qu'il voulait bâtir sur cet emplacement vide du Trocadéro, dont l'aspect désert le chagrinait, c'était moins, croyons-nous, une église consacrée à tel ou tel culte particulier (à plus forte raison ne s'agissait-il pas d'une dévotion spéciale, contestable, contestée) qu'un grand et immense temple, voué au Dieu anonyme, inconnu et caché, une sorte de sanctuaire magnifique du déisme universel. Idée chimérique, conception de visionnaire et de rêveur, nous le reconnaissons, inoffensive cependant, car, bien loin d'affirmer la prédominance d'un culte sur un autre, cette manifestation religieuse paraissait avoir pour objet de les confondre dans un mysticisme assez vaste et assez hospitalier pour unir en son sein toutes les religions et tous les cultes.

La chimère de M. Jean Brunet fut rejetée, est-il besoin de le dire ? Mais il en resta quelque chose : l'idée de construire sur le point le plus élevé de Paris un monument d'expiation et de repentance, assez haut pour qu'on le pût voir de tous les points et assez vaste aussi sans doute pour que la France tout entière pût venir s'y agenouiller et solliciter du Ciel son pardon. On ne s'arrête pas en si beau chemin ; une idée va loin quand, après avoir été jetée dans le monde par M. Jean Brunet, elle est recueillie et nourrie par M. de Belcastel. M. de Belcastel, avec l'instinct de la situation, abandonna tout de suite le Trocadéro qui est un lieu païen ; l'église qu'on eût élevée là-haut, au-dessus de cet escalier impérial et romain, eût été, quoi qu'on eût pu faire, un Panthéon, et ce n'est plus un Panthéon qu'on voulait. On choisit Montmartre, — le mont des martyrs, — lieu de malédiction et de souillure ; c'est là qu'il fallait s'implanter, c'est de là-haut qu'il fallait terrasser la Révolution, — à force de la bénir.

Ce n'est pas tout ; une fois mise en goût d'expiation et de domination, la pensée catholique poussa plus loin encore. Évidemment, il ne s'agissait plus d'un temple, mais d'une église, et non plus d'une église vaguement et mystiquement chrétienne, mais d'une église catholique. Le catholicisme est encore trop vaste, trop compréhensif ; il fallait choisir dans le catholicisme une dévotion particulière, la plus spéciale, la plus contestée qu'on pût trouver, et lui consacrer cette église *nationale*. On choisit le sacré-cœur, triomphe du miracle et de l'absurde dans le miracle, par conséquent aussi de la foi. *Credo quia absurdum*. Vouer Paris et la France au sacré-cœur, ce n'est point seulement triompher de la Révolution, car voici qu'on remonte plus haut encore dans la voie des retours et des expiations ; c'est triompher du gallicanisme lui-même, lequel protestait il y a un siècle par la voie de ses évêques contre la propagation des rêveries grossières de Marie-Alacoque. Les évêques gallicans protestaient, mais ce n'est point assez dire : la papauté elle-même élevait la voix et condamnait la superstition de Paray-le-Monial. Et c'est dans cette même superstition qu'on veut aujourd'hui résumer et glorifier le triomphe de l'esprit catholique sur l'esprit laïque, du *Syllabus* sur la Révolution, de Rome sur la France !

Comment se fait-il que ce qui fut jadis l'objet d'une opposition si vive soit admis aujourd'hui sans la moindre contestation ? La raison en est triste à donner : comme nous avons eu l'occasion de le dire précédemment en étudiant les causes du développement rapide de l'esprit clérical, c'est le scepticisme même et l'indifférence de la majorité de l'élite pensante dans ce pays qui vient en aide à la tyrannie des dévots, sincères ou menteurs, et des fanatiques. Jadis il y avait en France une Église gallicane, qui était la véritable Église française, une doctrine et une croyance gallicanes qui correspondaient assez exactement à la moyenne des facultés religieuses de la nation française. Église, doctrine et croyance gallicanes ont disparu. Deux fanatismes sont maintenant aux prises, l'ultramontain et le révolutionnaire : au milieu flotte la grande masse, indécise, attristée, fatiguée, assez religieuse, assez déiste, assez chrétienne, si l'on veut, d'instinct laïque, à ses heures cependant, au fond singulièrement incapable de savoir ce qu'elle pense, ce qu'elle veut et préfère en matière de foi.

Pour peu que l'intérêt la tienne, elle s'abandonne à l'esprit clérical, qui la guette comme une proie. C'est ce qui arrive en ce moment. M. de Belcastel a compris cela, il a senti que l'heure était venue pour tout oser, avec un ministère composé d'hommes notoirement sceptiques et prêts à se livrer au sacré-cœur pour régner, comme d'autres se livreraient au diable. Et M. de Belcastel ne se trompait point dans ses espérances : il a réussi ! Une église va être construite sur les hauteurs de Montmartre, qui sera la propriété de l'archevêque de Paris et cependant la véritable église *nationale* de France. Cette église nationale et privée sera vouée au culte du sacré-cœur : le texte de la loi ne le dit plus, mais l'exposé des motifs l'a dit formellement, le ministère ne l'ignore pas, ni la Chambre ; le vocable a été supprimé comme peu législatif, mais cette suppression n'est que de pure forme ; elle ne change rien à la destination avouée, connue et voulue de la future église.

Nous comprendrions cependant que par amour, nous ne dirons pas ici de la liberté et encore moins de l'égalité des cultes, mais par respect, si l'on veut, des efforts toujours louables de l'initiative privée, l'Assemblée eût accordé à l'archevêque de Paris et à ses successeurs ce privilége sans pareil de pouvoir élever sur les hauteurs de Montmartre une église qui serait comme un monument de leur domination et de leur triomphe sur Paris et sur la France tout entière. Contre une pareille concession, bien des objections pouvaient être formulées, objections tirées de l'ordre politique et de l'intérêt bien entendu de la paix publique et du catholicisme lui-même ; ces raisons sont de telle nature et si fortes qu'elles eussent pu parfaitement suffire à une assemblée pour refuser une concession qui peut mal tourner dans l'avenir pour ceux-là mêmes qui la sollicitent avec tant d'instance aujourd'hui. Paris n'a connu jusqu'à ce jour que les discordes politiques ; quoi qu'on en dise, et malgré de lamentables exceptions, les passions antireligieuses n'y sévissent point à l'état endémique. On veut changer cela, paraît-il ; il faut que Paris ressemble en tout à Lyon. C'est affaire à ceux qui le désirent ; nous déplorons leur zèle aveugle, mais nous respectons leur foi et leur courage. Il ne nous déplaît point que le libéralisme de Paris et l'esprit de tolérance qui fut toujours l'honneur de cette noble ville ait à subir cette grande épreuve. Il est bon, après tout, que toutes les opinions, tous les cultes, toutes les superstitions même apprennent à se supporter mutuellement et ne se refusent pas les unes aux autres leur part de grand jour et de grand soleil. Dans la religion comme dans la politique, faisons le *fair play* ; ouvrons largement l'arène à toutes les libres manifestations de l'âme et de la pensée.

Mais ce que nous n'admettons pas, c'est que ceux qui demandent la liberté absolue réclament en même temps la domination. Ce que nous n'admettons pas, c'est que l'État prenne à son compte la responsabilité de ce qui n'est peut-être qu'une imprudence politique, une triste folie religieuse.

Ce que nous admettons moins encore, c'est qu'une assemblée de sept cent cinquante législateurs violent la loi gratuitement et comme à plaisir pour contenter un archevêque et pour honorer une superstition inventée par une pauvre fille dont M. de Belcastel lui-même n'oserait pas prononcer le nom à la tribune.

Il n'y a rien à ajouter sur la question légale à ce qu'ont dit excellemment MM. Bertauld et Brisson au cours des discussions mémorables qui ont eu lieu cette semaine. Il n'y a rien à ajouter non plus à cette citation si parfaitement concluante tirée du tome VII du *Cours de droit administratif* de M. Batbie, et où se trouve développé et démontré avec une force irréfutable ce qui était, *en* 1868, la doctrine de M. Batbie, et ce qui n'a point cessé depuis lors d'être la vérité en jurisprudence aussi bien qu'en droit. L'honorable ministre des cultes se trompe lorsqu'il prétend que la jurisprudence lui a donné tort : la jurisprudence lui a, au contraire, donné raison sur toute la ligne. M. Batbie a parlé de nombreux antécédents défavorables à la doctrine qu'il soutenait comme jurisconsulte, mais il n'en a cité qu'un, dont il n'a point donné la date d'ailleurs : c'est celui d'une église d'Oullins élevée aux frais d'une fabrique et pour laquelle cependant le droit d'expropriation avait été accordé. M. Batbie a oublié de dire que cette église était paroissiale et qu'en conséquence elle appartenait à la commune : or, la commune a le droit d'exproprier comme le département et comme l'État. De là vient qu'en janvier ou février 1873 on a pu accorder à une fabrique d'Oullins le droit d'expropriation qu'elle demandait en vue de la construction d'une église *paroissiale*. Voilà le prétendu précédent, ce précédent sur lequel M. le ministre de l'instruction publique s'appuyait avec tant de force lorsqu'il disait : « Comme juriconsulte, je suis fidèle à mes anciennes opinions ; mais comme ministre je suis bien forcé de constater que la jurisprudence m'a donné tort. »

Nous le répétons, M. Batbie se trompait : la jurisprudence confirme sa doctrine de jurisconsulte ; le prétendu précédent d'Oullins, le seul, l'unique, bien loin de la battre en brèche, la confirme ! Il est prouvé et supérieurement prouvé que le droit *exorbitant* d'exproprier ne peut être concédé à des particuliers pour créer ou augmenter un domaine privé. Or, la cathédrale de Montmartre est destinée à être un domaine privé ; elle appartiendra à l'archevêque de Paris et à ses successeurs ; elle fera partie de ce qu'on appelle « la mense épiscopale ». Le droit d'expropriation accordé pour la construction de cette église constitue donc une dérogation aux principes de notre droit public sur la matière ; toute la loi, toute la jurisprudence et tout l'esprit de la France crie contre ce retour au passé. Pour nous, ce qui nous affecte le plus en tout ceci, c'est moins le fait en lui-même, si grave qu'il soit, que la révélation douloureuse qu'il nous a apportée de l'état des consciences dans notre pays. Il n'y a plus aujourd'hui que mollesse, incertitude, indifférence dans les opinions du plus grand nombre ; nous sommes susceptibles encore, je veux bien le croire, de quelques élans nous pouvons avoir à nos heures du bon vouloir et quelque courage pour chercher à atteindre un but désiré ; mais tous, ou presque tous, nous pratiquons le dédain des règles et des formes et le plus parfait scepticisme à l'endroit de la légalité. Oui ! la légalité s'en va de jour en jour et nous ne nous en apercevons même pas : c'est un des signes de notre profonde décadence, et c'est peut-être de tous le plus révélateur et le plus menaçant.

H. A.

CONFÉRENCES PUBLIQUES DE FRANCFORT

M. FR. KREYSSIG

Le mouvement intellectuel en France au XIXe siècle (1)

I

LA RESTAURATION

Pour décrire une traversée, il est indispensable de parler du temps; pour parler de la France moderne, il est impossible d'éviter quelques observations préliminaires plus ou moins banales sur la Révolution. La Révolution est la mère de la société française, elle est la force qui y préside, elle en est la maîtresse et le talisman. On en parle en France comme d'une religion, comme d'une divinité. On peut l'aimer ou la haïr, mais on est forcé d'en tenir compte. Pour les uns, elle est la dernière révélation de la pensée divine, elle est la formation de l'*Idée;* pour les autres, elle est l'incarnation du principe du mal. Mais ces derniers aussi sont les fils de la Révolution; ils peuvent bien frapper leur mère et l'injurier, ils ne sauraient la renier. La cause en est d'ailleurs fort simple, car ce que l'on appelle, au sens restreint du mot, la Révolution, — cette destruction violente de la monarchie des Bourbons, — n'était autre chose que la conséquence forcée, l'issue fatale d'un mouvement qui a dominé toute l'histoire de France, du moins depuis le XIVe siècle, d'un mouvement aussi irrésistible qu'une force physique. Ce mouvement, quel était-il? C'était, pour le caractériser d'un mot, la lutte victorieuse de la raison d'État abstraite contre les créations vivantes, organiques, individuelles qu'avait produites le développement historique de la nation.

Dans l'alliance si politique, mais fatale au droit et à la liberté, des derniers Valois avec les papes d'Avignon leurs créatures, la Révolution est en germe. Elle grandit sous la discipline sévère de Louis XI; les grands cardinaux du XVIIe siècle lui impriment, après avoir dompté la Réforme, une direction décisive. Dans les salles éblouissantes de Versailles, dans les boudoirs de Trianon, elle célèbre son règne, et ce qui se produira plus tard dans les salons des beaux-esprits philosophes, sur les dalles de la place de la Concorde, jusqu'aux victoires de l'Empire, jusqu'aux barricades de juillet 1830, de février 1848, jusqu'aux folies sanglantes de la Commune de 1871, tout cela n'est que le revers de la médaille, c'est la manifestation de la même force. Et cette force, d'où vient-elle? Ce n'est pas derrière les palissades et les ponts-levis de Plessis-les-Tours, ce n'est pas dans le cabinet de Richelieu ni dans les salons du baron d'Holbach qu'il en faut chercher l'origine; c'est au cœur même du moyen âge, c'est au milieu de la société croyante de cette époque : ce flot de révolution a jailli du *rocher éternel.*

Sans doute il est arrivé à Rome de condamner la Révolution, et la Révolution a condamné Rome à son tour. Mais n'est-ce pas l'attitude naturelle des révolutionnaires entre eux? Qu'au nom de Dieu l'Idée absolue éclate en lettres de feu du haut de la chaire, ou que la majorité d'une assemblée fiévreuse l'étale sur la guillotine en traits ardents, au nom des droits de l'homme, l'esprit est le même.

La République démocratique infaillible et l'Église infaillible ont un air de famille; elles se sont, à maintes reprises, parfaitement entendues, et elles ont, l'une et l'autre, la même ennemie, je veux dire la liberté morale, la liberté qui naît de la pensée vivante et émancipée.

Car la liberté n'est autre chose que la fidélité à ses convictions et le respect des convictions d'autrui; la liberté, c'est la défense des droits personnels et l'observation des droits du prochain. Ce n'est pas dans l'imagination qu'elle réside, mais dans la conscience. Sa lutte contre Rome, qui fait le fond et l'essence de l'histoire moderne, n'a pas eu lieu sur la terre de France seulement : les pays romains n'en ont pas été le seul théâtre. Nous en portons tous les blessures. Mais le monde germanique a sauvé ses instincts de l'étreinte de son terrible adversaire, malgré maintes meurtrissures. En France au contraire, les traditions romaines en matière d'administration et de politique, la fantaisie celtique, certaine sociabilité celtique aussi sont allées comme au devant de Rome et de son influence, et la nation s'est éperdûment précipitée dans l'abîme, dans la religion d'intérêt, à la fois violente et servile. On ne voit que trop quels en ont été les effets. Ce qui s'est produit le 4 septembre n'est que la répétition d'une vieille histoire, d'une histoire qui ne cessera de se reproduire, sauf de légères modifications, sur le terrain de la Révolution.

En réalité, que la gauche veuille mettre toutes les questions à l'épreuve du vote sauf son dogme, la République, ou que l'Académie refusât d'admettre M. Littré en son sein, parce qu'il reniait certaines vérités nécessaires, c'est tout un.

II

L'homme de Boulogne et de Sedan, dans ses *Idées napoléoniennes*, compare les sujets du grand empereur à une masse de grains de sable sans cohésion, et qui ne sont agités que par les vents des passions. L'idée abstraite de la liberté et du droit, telle que l'avaient conçue Rousseau et Robespierre, avait, pour le moment, cessé de se déchaîner. Il n'en était resté que l'instinct de la conservation personnelle, le sentiment de l'égalité, et la conscience de l'unité nationale. La classe moyenne, forte par sa culture et sa richesse, était, en fait, à la tête du pays, mais ses éléments se renouvelaient chaque jour par des atomes qui y montaient des couches inférieures. Le paysan s'inclinait volontiers devant l'homme puissant qui protégeait sa propriété, son sanctuaire. La société n'avait pas d'autre forme, ni d'autre organe que la *hiérarchie des fonctionnaires*, la hiérarchie du mérite, accessible à tous les talents, aussi dédaigneuse des inférieurs qu'elle était servile à l'égard du souverain. Arme irrésistible entre les mains du monarque ou, pour faire parler à Napoléon III lui-même son langage favori, c'était « une pyramide énorme reposant, inébranlable, sur une large base démocratique et dressant au-dessus des nuages son sommet éclairé du soleil du génie ». La raison d'État était le droit de cette société; l'adoration de l'empereur et de la gloire nationale, sa croyance; l'ambition

(1) Il est superflu sans doute de rappeler à nos lecteurs que nous ne prenons pas la responsabilité de telle ou telle assertion contenue dans les conférences étrangères que nous publions. C'est à eux de les lire avec un esprit critique, tout en nous sachant gré de les mettre en présence d'opinions importantes professées par des étrangers éminents.

et la soif d'entreprises, sa passion. La science produisait, élevait des officiers, des fonctionnaires, des savants; la musique entretenait le pays de fanfares et de marches triomphales, la peinture créait des tableaux académiques et la poésie faisait rimer l'impossible avec le réel. Le *Cortez* et la *Vestale* de Spontini, le *Napoléon sur le Saint-Bernard*, de David, les tragédies glaciales d'Arnauld, de Raynouard et de Jouy, un déluge de poésies descriptives caractérisent l'art officiel de cette époque. Dans une région moins haute, Picard, Colin d'Harleville, Duval, Étienne, se raillaient doucement des travers contemporains, et du Caveau sortaient les accents joyeux de Désaugiers et les premiers rires de la chanson de Béranger. C'était la période littéraire où l'on chantait non-seulement les jardins, la vie champêtre, l'astronomie et d'autres sciences, mais aussi le café et le thé, les chevaux, les chameaux, les chiens, les chats, le jeu d'échec, le billard, le trictrac, sans compter les levers et les couchers de soleil. Quant aux germes d'une vie nouvelle, — qui couvaient en abondance, — ils attendaient dans l'ombre, lorsque l'ouragan impérial ne les balayait pas au delà de la frontière.

Chateaubriand créait en silence son *Val de Loup*, ses *saints*, ses *martyrs*, ses *guerriers francs*, au spectacle desquels devaient s'échauffer plus tard la jeunesse romantique et le génie historique d'Augustin Thierry. Courier se raillait avec une vivacité exquise, dans ses lettres familières, des héros de la grande représentation impériale. Madame de Staël portait dans le Nord moscovite et en Suède son idéal de la liberté et de l'art, jusqu'à ce que l'Angleterre l'abritât de son hospitalité. La « grande nation » était « grande, illustre », prospère; elle avait de brillantes armées, des processions triomphales, des provinces conquises, des proconsuls, des fabriques de betteraves, l'égalité devant la loi, c'est-à-dire devant le règlement, et de fort bonne police. Que lui fallait-il de plus?

Mais tout à coup la catastrophe éclate. Ce n'est pas sous une attaque venue de l'intérieur, c'est, exactement comme en 1870, sous l'atteinte de l'étranger victorieux que le bonapartisme s'écroula. Alors arriva l'heure de respirer pour les âmes asservies, d'espérer pour les amis découragés de la liberté. Mais les autres éléments de l'alliance qui venait de triompher de l'empereur se sentirent, eux aussi, affranchis d'une lourde contrainte; ils crurent que le moment de la moisson était venue, et il s'en fallut de beaucoup, en France surtout, que les meilleurs fussent aussi les plus habiles et les plus forts. Sans doute l'amour-propre d'Alexandre et le prestige encore intact de la grande nation enveloppaient ce premier essai de restauration de 1814 d'une auréole de modération et d'humanité. Sans doute Chateaubriand prononçait de grandes et profondes paroles sur l'oppression effrénée et l'ambition du régime impérial (*De Bonaparte et des Bourbons*); sans doute les mouchoirs brodés s'agitaient aux fenêtres des hôtels de la « bonne société », lorsque la garde russe fit son entrée; sans doute la sociabilité constitutionnelle du roi restauré et les bons mots aimables de son chevaleresque frère (*il n'y a qu'un Français de plus en France*) inspiraient une allégresse enthousiaste. Mais ce soleil de la liberté ne tarda pas à pâlir; ce printemps perdit bien vite ses fleurs dans les nuages et les tempêtes de 1815. Comment parler encore de médiation devant la défection de l'armée, la félonie des maréchaux et des autres dignitaires! Comment s'étonner qu'au lendemain de Waterloo, l'esprit de vengeance et d'illégalité, la révolution négative, se soient étalés sans scrupule. « S'il n'y avait pas de royalistes, disait Chateaubriand (1815), il faudrait en faire. » Dans la *Monarchie selon la charte*, il développe, d'une haleine, les principes du gouvernement parlementaire; il demande que les élections soient dominées, dirigées par les fonctionnaires, et réclame des épurations, des exclusions dans tous les ordres. Il revendique pour ses partisans, dans chaque département, le préfet, le général, le procureur, le commandant de gendarmerie, celui de la garde nationale, l'évêque et le président du tribunal. Et Chateaubriand, républicain dans le fond de l'âme, était le plus modéré. Avec combien plus de force que le poëte de la réaction se prononcent ses théoriciens, ses savants, ses prêtres! C'était l'heure des de Maistre, des de Bonald. L'évangile nouveau fut prêché sur tous les tons, avec une vigueur implacable. Avec les armes les plus acérées de la dialectique révolutionnaire, avec l'esprit de Voltaire, avec une rhétorique éblouissante, un front aristocratique, de Maistre proclama la nature mystique de la vérité; il la montra inaccessible à la raison humaine; il chanta la vanité, le ridicule de l'expérience et de la déduction, la sainte nécessité du « sacrifice », l'incapacité législative de notre époque, la trinité sacrée du pape, du roi et... du bourreau. Dans les descriptions emphatiques que trace de Bonald de l'arbitrage du pape, de son infaillibilité, qu'il présente comme la pierre fondamentale de tout droit, les privilégiés du faubourg Saint-Germain reconnurent le salut de la société. Le plus sérieusement du monde, on conçut le plan et l'espérance (De Maistre, *Du Pape*, 1817) de resserrer la chaîne de la Sainte-Alliance par la réconciliation du czar avec l'évêque de Rome. Et ces folies de l'esprit autocratique, ces chefs-d'œuvre de voltairianisme à rebours, trouvaient comme un pendant dans les effusions à la Rousseau, — mais d'un Rousseau pris à contre-sens, — auxquelles s'abandonnaient, dans la bourgeoisie, les âmes croyantes et naïves. Avec moins de poésie que Chateaubriand, mais avec plus d'onction oratoire et de force, son compatriote, l'abbé breton Lamennais, reprenait dans son *Essai sur l'indifférence* le fil dont Chateaubriand avait formé la trame du *Génie du christianisme*. Aux yeux du fougueux apôtre, les libres penseurs n'étaient pas seulement des impies, des sacriléges dangereux et dignes du bûcher; c'étaient des niais, des êtres dénués de toute poésie, de toute sensibilité. C'était une lutte théorique, mais une lutte d'extermination, entre la Révolution au nom de l'autorité et la Révolution au nom de la majorité, lutte à laquelle les fusillades, les hurlements du peuple de Languedoc et de Provence, les épanchements et les ordonnances de la Chambre introuvable formaient un sinistre accompagnement. Non content des armes nouvelles, on ouvrit les arsenaux des ancêtres, on inonda le pays de nouvelles éditions de Bossuet. Les artilleurs et les grenadiers durent prier par ordre et aller à la messe; on interdit aux paysans et aux ouvriers de danser le dimanche. En vain le roi et le duc de Richelieu tentèrent-ils de mettre un frein à ces excès. Lorsque l'année 1820 amena les soulèvements militaires de l'Espagne, de Naples, de la Sardaigne, lorsque le ministère modéré glissa dans le sang du duc de Berry, le fanatisme de la royauté atteignit et dépassa les limites extrêmes. La loi du sacrilége mit dans une certaine mesure la presse sous la surveillance du clergé; la liberté accordée aux « petits séminaires » livra l'éducation des prêtres complétement, et celle des laïques en grande partie, aux mains des ultramontains. Un souffle de haine contre l'esprit et ses œuvres traversa l'Europe entière, avide à tout prix de repos, et, — trait caractéristique, symptôme frappant

de l'état moral,— la jeune école lyrique suivit un moment avec enthousiasme le courant qui venait de Rome. Le romantisme français célébrait ses premiers triomphes.

Les premiers essais lyriques de Victor Hugo et le succès éblouissant, irrésistible des *Méditations*, sont peut-être un témoignage plus éloquent du revirement qui s'était produit dans l'opinion des classes supérieures, que les ordonnances passionnées de la Chambre introuvable. On sait comment le poëte de la république rouge débuta jadis, entre seize et vingt ans, par des odes aux Vierges de Verdun et en l'honneur d'Henri IV, par des légendes naïves et des histoires de fantômes. Et la rêverie naturaliste de Lamartine, avec ses allures religieuses et résignées, avec son dédain de la vie active, ses doléances sentimentales sur les dangers de la pensée, ne faisait-elle pas vibrer la fibre la plus intime de cette société éprise d'un nouvel idéal? C'était le plus grand succès depuis le *Génie du christianisme*. Grâce à cette poésie, les belles âmes, les cœurs avides de calme étaient acquis par milliers au respect de l'autorité, de l'autorité qui possède le secret de faire évanouir et de dompter le spectre inquiet de la pensée. De saintes extases, une douce mélancolie, des élans mystiques vers l'infini procuraient aux lecteurs cette sérénité et ce réconfort auxquels aspiraient les esprits surmenés. Aussi ne faut-il pas voir la moindre ironie dans la nomination à un poste diplomatique accordé au jeune poëte, comme naguère au chantre d'Atala. Pourquoi ne pas confier au poëte éploré des aspirations inassouvies et de la foi mystique le soin de rédiger des notes diplomatiques et de surveiller les réfugiés politiques, alors que l'empereur Alexandre prenait des leçons intimes auprès de madame de Krüdener, alors que Chateaubriand s'enivrait de l'idée poétique d'une croisade en faveur des Bourbons, en faveur de l'Inquisition!

Le mouvement réactionnaire s'était emparé d'une grande partie de la haute société, et pendant quelque temps les masses populaires fanatisées et dénuées de toute instruction n'y demeurèrent pas étrangères. Mais la majorité de la population des campagnes poursuivait (et elle poursuit encore aujourd'hui) des intérêts d'un autre ordre. C'est là un fait qu'il ne faudrait jamais perdre de vue, quand on étudie la société française. Elle était « ivre de propriété », dit Courier avec une concision frappante dans sa supplique pour les paysans qu'on a empêchés de danser. « Ivre de propriété », voilà un mot d'une justesse profonde, et qui explique à merveille l'impossibilité où l'on est de dompter la Révolution. Sans doute elle a été violente, elle a porté à la liberté de terribles atteintes, elle a affaibli les organes déjà fort entamés de la société française. Mais elle a rendu un service incontestable : elle a affranchi le travail, elle lui a offert la plus haute, la plus belle des récompenses, un asile assuré, la faculté de posséder en sécurité une partie du sol de la patrie. Elle a créé cent mille familles qui doivent tout ce qui fait le charme, la valeur de la vie à cet anéantissement violent de l'ancienne société. Nous avons pu, bien après la Révolution, lorsque l'empire était déjà un souvenir confus, mesurer chez les paysans de la rive gauche du Rhin l'intensité et la force de ce fait. Or, cet élément de la classe laborieuse arrivée à la propriété ne tremblait pas sans motif lorsque dans la chambre, lorsque dans les journaux et les livres on parlait de l'indemnité à accorder aux émigrés, lorsqu'il était même question de reprendre les biens, naguère vendus, de l'État et de l'Église. Ajoutez-y l'armée, placée sous les ordres d'officiers nobles mais inconnus, dépouillée de la perspective si chère du bâton de maréchal; ajoutez-y la classe moyenne, affairée, prospère, passionnée pour un principe qu'elle avait eu tant de peine à conquérir et qu'elle aimait avec d'autant plus de vigueur, — je veux dire l'égalité, cette égalité qui de tout temps a été beaucoup plus appréciée par les Romains et les Celtes que la liberté politique avec ses fatigues et ses ennuis, avec les fonctions désintéressées qu'elle impose, la responsabilité qu'elle exige, les dévouements continuels qui en sont la première condition. Qu'on lise les pamphlets de Courier, les chansons de Béranger, Mignet, Thiers, et même les écrits de l'admirable Augustin Thierry : on y sentira fermenter l'esprit dont je parle. Que de talent! que de souplesse dans la polémique, que de force ardente et hardie! Les révolutionnaires à la romaine et ceux de la réaction devaient éprouver un singulier effroi lorsque en réponse à leurs sophistes dédaigneux, à leurs prophètes inspirés, à la musique des sphères que faisaient entendre leurs poëtes, retentissait le cri de guerre impitoyable de cette armée vraiment gauloise. Courier, qui ouvrit le feu, est le type du bourgeois sarcastique et frondeur, comme Scribe sera plus tard le modèle du bourgeois actif et de bonne humeur, comme Thiers représentera bientôt le bourgeois épris d'ambition.

Ni la République ni l'empire ne lui en avaient imposé, bien qu'il les eût servis l'un et l'autre. Indiscipliné comme un mobile parisien de 1870, Courier quitta l'armée plus d'une fois, au gré de sa fantaisie. Il préférait le grec à l'artillerie, les bibliothèques italiennes aux camps et même aux champs de bataille, et s'amusait, dans des lettres charmantes qu'il adressait à ses amis des deux sexes, aux dépens des héros qui se démenaient sur le théâtre de l'histoire. Sa fameuse lettre sur l'élection de l'empereur à Plaisance, sa description de la petite guerre qui eut lieu contre les bandes napolitaines sont des modèles accomplis de critique légère, des chefs-d'œuvre d'homme du monde. Cet homme sorti du service depuis la veille de Wagram, et s'occupant beaucoup plus de son Longus et de son Hérodote, de ses champs et de ses forêts que de la mascarade politique, profondément convaincu du néant absolu et de la folie de l'histoire, semblait être né pour goûter les charmes de la Restauration; le voilà qui sollicite un fauteuil académique, et, conformément à la tradition, on lui préfère un duc ignorant; tout à coup le frondeur nonchalant se transforme en un pamphlétaire spirituel, amer, impitoyable. Jamais satirique n'a excellé à ce point à épier les faibles d'un gouvernement, à lui gâter ses meilleurs moments à disposer de sang-froid non-seulement du rire, mais des colères populaires, semblable à la mouche bourdonnante, insaisissable, qui ne se donne point de trêve avant que le taureau soit transporté de fureur. — Nous avons fait tous nos efforts pour l'imiter, lors de nos conflits politiques; mais auprès de cet esprit malin, sans pitié, léger, finement aiguisé, Bœrne lui-même n'est qu'un bon enfant, l'innocence même. Pour que le type du bourgeois libéral fût complet, qu'il n'y manquât pas un trait, on a découvert plus tard que Courier n'avait pas été tué par les Jésuites, comme on l'avait cru longtemps, mais par ses propres gens, envers qui il se montrait trop dur et trop économe pendant qu'il écrivait dans la langue des paysans ses plaidoyers classiques en faveur des droits du peuple violés. Béranger serait son pendant poétique s'il n'avait chanté autre chose que ses couplets trempés dans un triple poison contre les émigrés et leurs femmes, contre les hommes noirs et leurs élèves. Tel qu'il est, il est le représentant le plus aimable de la

bonne humeur et de la grâce gauloise, depuis La Fontaine; et il faut le distinguer soigneusement du Tyrtée impitoyable de l'opposition révolutionnaire. Mais la bourgeoisie, la classe moyenne, menacée dans ses intérêts, ne se contentait pas, comme le peuple, de rire de pamphlets et de couplets satiriques; elle était instruite, elle avait des souvenirs et des principes : il lui fallait des écrivains pour lui arranger ces souvenirs, pour entourer ces principes des retranchements de la logique et de l'éloquence, pour lui permettre de braver ses ennemis. Il les lui fallait et elle les trouva, bien autrement solides et capables que ne l'étaient les hommes du trône et de l'autel. Deux jeunes littérateurs, mais de bonne race, se partagèrent cette besogne. Mignet, l'impassible, le pénétrant et élégant écrivain, se chargea de la théorie. Le petit in-octavo dans lequel il raconta aux Français l'histoire de leur révolution pèse plus lourd dans la balance de leurs destinées que maints événements d'éclat. C'est un modèle de plaidoierie historique qui s'est placé d'abord au premier rang et n'a point été surpassé. Qu'on se transporte, pour en mesurer l'effet, vers 1830. Semblable à un fantôme effrayant, la Révolution planait sur les souvenirs des vieillards, et les générations nouvelles elles-mêmes, les fils de l'empire, voyaient en elle une hydre dont leur seigneur et maître, leur idole, avait été l'Hercule. Tant que l'on serait sous ce charme, aussi longtemps que l'on serait saisi d'effroi devant la Terreur, on pouvait se figurer comme possible la réconciliation du peuple avec l'ancienne famille royale. Il ne paraissait point chimérique de poursuivre ce rapprochement; le fil, si je puis dire, du développement historique pourrait être renoué s'il se rencontrait, au bon moment, une main habile pour l'attacher. Empêcher cette réconciliation, c'était là, je ne dis point le plan arrêté, mais assurément l'instinct d'une grande partie des classes moyennes et du peuple. L'impatience nationale ne voulait point traverser les étapes successives et fatigantes que suppose un développement régulier, organique. On avait appris à connaître la souveraineté nationale avec ses procédés rapides et efficaces. Alors survint l'œuvre de Mignet, et l'on peut dire que l'effet en fut tout-puissant. Avec l'impassibilité du physiologiste devant la table de dissection, il décompose les événements; il prête aux acteurs, aux forces qui sont en jeu, le caractère de forces naturelles et fatales : devant ces forces déchaînées, les personnalités s'effacent, l'idée de la liberté morale s'évanouit. Les intrigues des Girondins, l'audace de génie de Danton, la sauvagerie de Marat, le pédantisme glacial de Robespierre, tout cela disparaît devant la puissance irrésistible du destin. Nous assistons à une scène de phénomènes naturels, et non au spectacle d'actes responsables commis par des êtres libres; il est impossible de concevoir ni haine ni colère contre ces explosions qui appartiennent au monde physique; et au dénoûment, la grandeur imposante de ces catastrophes, de leur enchaînement fatal, inspire une admiration contre laquelle on ne peut lutter. Et de même que Mignet parlait aux esprits systématiques, sensibles au charme de la théorie et de la pensée, de même Thiers, son compatriote et son ami, s'adressa au grand public des lecteurs, à la classe moyenne et à la jeunesse. Là, chez Mignet, c'étaient les lois historiques, les principes qui président aux évolutions de l'histoire, que l'auteur revêtait d'une formule élégante et précise; le lecteur est introduit dans le conseil où délibèrent les forces élémentaires qui décident des destinées des peuples. Aucun effet ne le surprend, aucun phénomène ne lui cause d'émotion morale, car il connaît les causes secrètes, ou — ce qui revient au même, — il croit les connaître. Ici, chez Thiers, c'est au contraire le large et puissant courant de la vie historique dont les transparentes profondeurs se déroulent à nos yeux. La réalité, le fait accompli, y célèbrent leurs triomphes. Si l'on s'incline dans l'œuvre de Mignet devant la formule historique, on s'incline ici devant la beauté éblouissante des formes et des couleurs. L'histoire devient roman par les contours harmonieux et l'énergie plastique qu'elle prête aux personnages, comme aussi, — et là est le défaut de l'œuvre, — par la part trop grande qu'y revendique l'humeur et la fantaisie de l'écrivain. Non-seulement M. Thiers répand à son gré la lumière et les ombres, mais quand la tradition le gêne, quand elle ne s'accorde point avec ses vues et ses intentions, il en fait très-bon marché. Il serait non-seulement impoli, mais injuste de voir dans ce procédé une atteinte à la vérité. Mais s'il faut absoudre M. Thiers (comme bon nombre de ses compatriotes) de toute intention d'altérer l'histoire, il n'en faudra pas moins se mettre en garde contre le caractère qu'imprime aux opinions, aux conceptions de presque tous les Français leur imagination celtique, sans cesse en éveil. Les hommes les plus graves, Guizot et Augustin Thierry, se laissent aller à ces transfigurations lorsqu'une idée favorite, une opinion de parti, et surtout l'idée des idées, la gloire de la France, est en question.

Quand on lit les ouvrages de maint historien français, on marche à travers des pièges continuels; on doit se mettre d'autant plus en défiance que l'auteur aura aplani la route avec plus d'art, aura offert, le long du chemin, des perspectives plus commodes. Il n'est pas besoin d'insister longuement sur le type légendaire de l'empereur infaillible, non-seulement victorieux et puissant, mais humain aussi et populaire, qui se dégagea des écrits de Thiers, de Mignet, des mémoires des hommes d'État et des généraux de l'empire; il n'est pas besoin de montrer par le menu le culte de cette idole se répandant sur les ailes de la chanson de Béranger dans les chaumières et les casernes. Avec un tact exquis et sûr, Béranger célèbre non pas, comme Thiers et Bignon, le vainqueur et le tyran de l'Europe, qui envoie les conscrits par centaines de mille au carnage jusque dans les champs glacés de la Russie, mais le défenseur du sol de la patrie, le restaurateur de l'ordre, le fils couronné du peuple et de la Révolution. La vieille grand'-mère montre à ses petits-enfants le verre où elle a versé son petit vin au héros fatigué; elle leur parle des splendeurs du couronnement à Notre-Dame, du bonheur de sa jeunesse sur laquelle ont lui ces jours de gloire et de prospérité. Dans d'autres chansons, le nom du grand homme retentit sur les lèvres d'un ancien soldat, indigné de l'oppression des nobles qu'il lui faut maintenant subir, et ces hymnes enthousiastes font pâlir les gentilshommes restaurés. N'était-ce pas le moment où les salons allemands redisaient sur les tous tons les *Grenadiers* de Heine, la *Revue nocturne* de Zedlitz? Lorsque personne ne songeait encore au second empire, lorsque chez nous, en Allemagne, nous nous figurions l'empereur profondément oublié, à la fin du règne de Louis-Philippe, celui qui écrit ces lignes parcourut à pied, dans tous les sens, la France du centre et du midi, et il n'a pas vu de cabane de paysan, ni d'auberge, qui n'ait été comme un sanctuaire du culte de Napoléon. Le tyran était oublié, l'ange gardien de l'égalité, de la grandeur et de la puissance nationale demeu-

rait, ceint de lauriers, dans tous les cœurs. L'homme même de Chislehurst n'a pu encore tuer la mémoire du premier empereur. Et ce que ne pouvaient faire pour lui, sous la Restauration, les poëtes et les journalistes, les procureurs et les présidents de tribunaux se chargeaient de le faire. Napoléon avait fait emprisonner et fusiller sans scrupule les écrivains qui ne lui plaisaient pas. Ses adversaires français avaient eu le même sort que notre Palm. Lorsque Chateaubriand se permit dans le *Mercure* un portrait de Tibère, l'empereur lui fit dire que s'il commettait encore une ligne de ce genre, il le ferait rouer de coups sur le seuil des Tuileries. « Vous ne voyez point d'allusions dans cette pièce, disait un censeur dramatique à un poëte, le public n'y en verra pas non plus; mais il y en a et je me garderai de la laisser passer. » On sait quelle peine eut Nodier à sauver sa tête par la fuite; on sait le sort que subit le livre de madame de Staël sur l'*Allemagne*, après que la censure en eut autorisé l'impression. Voilà qui était clair et compris en France. « Ce qui n'est pas clair n'est pas français ». Mais les Bourbons proclamèrent la liberté de la presse et firent intenter des procès aux écrivains qui n'étaient pas de leur goût. Voilà qui n'était pas clair et qui ne fut pas compris. « Je donnerais vingt mille francs pour avoir ce procès », disait Béranger, lorsque Courier fut poursuivi pour la première fois. C'est une triste situation pour un gouvernement et pour un pays, lorsque de pareils bons mots expriment une vérité. Les procès personnels de Béranger l'ont démontré plus tard. Lorsque la loi devient une arme contre le droit, lorsque le droit ou le sentiment du droit devient une arme contre la loi, lorsque les mots perdent leur sens et revêtent, suivant les partis, des sens divers, la conscience nationale est atteinte d'un mal profond. C'était là la position réciproque de l'ancienne France et de la nouvelle, de la contre-révolution et de la Révolution, de la souveraineté du roi et du pape et de la souveraineté du peuple, de la majorité. Deux dogmes, deux créations également abstraites et imaginaires étaient en lutte. Des dialecticiens audacieux, de courageux orateurs, des poëtes et des prosateurs de génie se rencontrent sur ce champ de bataille. L'Europe attentive suit avec émotion les phases du combat, elle a le pressentiment que le résultat intéressera le monde entier.

III

Mais, à nos yeux, le souverain intérêt, ce qui fait la vraie signification de cette époque, ce n'est point la bataille que se livraient les opinions extrêmes, c'est ce qui se passait à mi-chemin entre elles, au cœur même de la vie nationale. Ce n'était pas seulement la démangeaison révolutionnaire, les instincts d'indépendance, la mode, qui faisaient du Paris de la Restauration la vraie capitale, le centre de l'Europe intellectuelle. Ce n'étaient pas seulement les viveurs, les intrigants, les chevaliers d'industrie et les touristes curieux qui se rendaient par légions à Paris, c'étaient aussi les penseurs, les hommes avides de science et confiants dans l'avenir. Ce qui excitait surtout leur sympathie, c'était l'un des phénomènes les plus féconds de l'histoire moderne, c'était le premier effort sérieux qui fût tenté depuis la Révolution pour offrir un asile sur le sol gallo-romain à la conception du droit, au sentiment, à la pensée germaniques. Et il ne s'agissait pas d'une simple et stérile imitation, d'une assimilation mécanique : non! on voulait greffer sur la tige nationale la pousse étrangère et les faire vivre d'une séve commune. C'était une entreprise loyale, sincère et pleine de promesses; c'était une œuvre si humaine et si glorieuse que l'on ne peut se décider, malgré les ruines qui nous entourent, à en regarder l'insuccès comme définitif. Il est à peine besoin de dire que nous songeons ici aux efforts politico-historiques des doctrinaires et, en second lieu, à l'école romantique. Le renouvellement littéraire de l'Angleterre et de l'Allemagne avait été la condition de ce mouvement; la chute de l'empire avait, pour un moment, déchiré le brouillard des préjugés nationaux qui dérobaient ce monde aux regards de la France.

On sait avec quel acharnement et quelle dureté peu chevaleresque Napoléon poursuivit la fille de Necker, qui l'avait appelé un Robespierre à cheval, qui avait résisté à ses menaces et à ses offres (non-seulement, paraît-il, dans le domaine des choses de l'esprit); on sait comment le salon de la rue du Bac lui gâtait, aux Tuileries, l'appétit et l'humeur. Ses instincts romains de tyran ne l'avaient point trompé. Ce n'était pas seulement à une Parisienne frondeuse qu'il avait affaire, c'était au représentant fortement équipé d'un esprit qui lui était odieux, qui lui causait un indicible malaise parce qu'il offre un profond contraste avec son propre système. Madame de Staël tenait, par les fibres des plus délicates de sa nature, au cœur de la société française, de cette société parisienne si élégante et si vive à qui elle a rendu plus d'un hommage en ses écrits. Elle avait appris à parler dans ces salons « où l'on traitait sans frivolité et sans pédantisme les plus grands intérêts, où le désir de plaire excitait l'esprit et tempérait la passion, où la conversation était un art et une arme », et il est peu de causeurs qui aient lancé, comme elle, le trait aiguisé de la parole. Sa jeunesse s'était nourrie des rêves de Rousseau, mais les idées et la méthode des disciples de Voltaire, de Grimm et d'Holbach ne lui étaient pas étrangères. Toutefois le tour de son esprit et de sa croyance était essentiellement protestant et germanique : n'est-ce pas un trait allemand que cette haine du cérémonial, de l'étiquette, qu'elle épanche dans *Delphine* et *Corinne?* ne sont-ce pas des qualités germaniques que cette passion à remonter méthodiquement des phénomènes aux causes qui les produisent; que cette conception de la littérature considérée comme une manifestation de l'âme des peuples; que cette confiance inébranlable dans la perfectibilité de notre espèce, dans le triomphe du bien, cet attachement au droit, cette pente à la modération, à l'étude intelligente de l'adversaire, de l'ennemi?

Elle mourut en 1817. Alors seulement commença l'influence de son œuvre. Dans les créations de l'imagination comme dans les sévères travaux de la vie publique, à la tribune, dans la chaire, dans la presse, on suit la trace de cette influence à travers toute la période doctrinaire et romantique. Quelle abondance de force alors et quel épanouissement de vie! Autour du vétéran du parti, autour du vénérable Royer-Collard, se groupent les hommes de l'éclectisme et de la conciliation, les Cousin, les Jouffroy, consacrant toute l'activité de leur talent à combler l'abîme qui s'est creusé, dans la conscience nationale, entre les sombres conceptions des ultramontains et la frivolité du matérialisme. Ils cherchent à faire revivre la foi à la puissance de l'esprit, à la liberté morale, à associer la France à la renaissance radieuse de la pensée germanique ou du moins à l'effort austère que tentait alors la

philosophie de l'Écosse et de l'Angleterre. Après eux, les historiens entreprennent la lourde tâche de renouer la chaîne historique brutalement coupée par la Révolution, de rendre à la France l'intelligence large du développement naturel des choses, de la sauver ainsi du despotisme également fatal qu'exercent les abstractions révolutionnaires ou celles de la contre-révolution. Les leçons éloquentes de Guizot dans les années 1821, 1822 et 1828-29, et celles de Villemain, réunirent dans les salles de la Sorbonne une jeunesse embrasée d'une sainte ardeur. Sans faux art, avec une logique sévère, une conscience rigoureuse, Guizot retraçait les lois historiques du gouvernement représentatif; il montrait dans son *Histoire de la civilisation en France* le mélange des éléments romains et germaniques d'où était issue la population de la France, puis il racontait les destinées du tiers état devant cette bourgeoisie qui en était la fille et à qui il s'agissait d'enseigner la liberté politique et morale. Plus Français, plus Gaulois de tour et de mouvement, doué d'un talent de narrateur plus brillant, Augustin Thierry suivait la même voie. L'histoire littéraire de Villemain ouvrait sur la vie intellectuelle des peuples des perspectives qui jamais ne s'étaient dévoilées aux regards des Français. Les travaux de Fauriel, de Barante, d'Ampère, rivalisaient avec ceux de ce maître. Le moyen âge livrait ses trésors de vie individuelle, de mœurs primesautières, de poésie intime, et en même temps la vue se promenait, curieuse, au delà des frontières du pays et de la langue, cherchant des horizons plus vastes. Durant ces dix années, la France a plus gagné en science, en développement intellectuel, que pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle. Les esprits s'éveillaient à la lumière, s'échauffaient les uns les autres. La paix semblait répandre ses bienfaits sur cette terre affranchie des sortiléges du césarisme, et dans les jardins de la poésie des fleurs naissaient en foule aussi nombreuses que dans le champ de la philosophie et de l'histoire. L'alliance des poëtes lyriques du romantisme avec les prophètes modernes de la souveraineté pontificale et de l'abêtissement n'avait été que passagère.

La rupture de leur grand maître, de Chateaubriand, avec le gouvernement (1824) avait fait réfléchir la jeune école. On se complut encore pendant quelque temps aux chimères et aux folies d'une imagination mystique et sensuelle, on chanta les anges déchus, les crimes qui remontaient au delà du déluge, on se vautra dans l'horrible, on se plongea éperdûment dans la poésie des contrastes, on en remonta, en fait de fantômes et de légendes fantastiques, à notre Hoffmann, à Zacharias Werner lui-même, pour prendre insensiblement, vers 1830, sous l'influence de Shakespeare, de Walter Scott, de Gœthe et de Schiller, une direction meilleure et plus sûre. Sans doute il arrive dès lors à Victor Hugo, le virtuose du style, d'assourdir le lecteur par le glas et le tintement de ses antithèses inépuisables, de ses rimes solennelles; sans doute Lamartine reste le tendre et flottant harpiste. Mais Schiller traduit par de Barante, Shakespeare par Letourneur, les leçons de Schlegel avaient produit leur action sur le théâtre. Un souffle plus hardi rompit la prison de l'alexandrin classique et renversa l'édifice des trois unités. L'analyse psychologique, profonde, pleine d'enseignements, telle que l'avait pratiquée Shakespeare, fit école; désormais la vie entière devait trouver son expression dans l'œuvre d'art; le grotesque devait revendiquer sa place à côté de l'idéal; les grands événements de l'histoire moderne, l'exemple du théâtre anglais devaient enfanter le drame historique. La préface de *Cromwell* déclara la guerre à la légion de préjugés qui dominaient encore; elle acheva l'œuvre qu'avait commencée, en 1824, la *Muse française*, lorsqu'elle avait publié d'abord et défendu le programme du romantisme. La routine, ai-je besoin de le dire, résista; elle alla mendier secours auprès du patriotisme, de la police, du procureur, de tous les saints grands et petits de la vieille France classique. L'*Othello* de de Vigny échoua à cause du mot *mouchoir* par lequel le Maure, en sa fureur, avait bravé les convenances tragiques. N'importe! les anciennes barrières étaient impuissantes et le succès fortement disputé de Victor Hugo au Théâtre-Français renversa une fois pour pour toutes la muraille de Chine qui séparait le théâtre français du théâtre européen.

Lorsque le ministère Martignac évinça, en 1827, Villèle et ses amis, la France sembla s'assimiler, dans toutes les sphères de son activité intellectuelle, les meilleurs éléments de la civilisation germanique. La liberté de la presse, sans être encore égale à la liberté anglaise, y était, auprès de la censure allemande, un *palladium* enviable, et des organes comme le *Globe*, la *Revue française*, le *Constitutionnel*, le *National*, le *Journal des Débats*, prouvaient hautement que la nation savait se servir de cette arme précieuse. Les sciences historiques produisaient des fruits inattendus. La poésie, peu correcte il est vrai, non exempte de bizarreries et d'audaces juvéniles, offrait une exubérance de séve bien faite pour remplir les esprits de charme et d'étonnement. La Constitution, jeune encore, promettait de fonctionner régulièrement, et non-seulement en France, mais chez nous aussi, il ne manquait pas de politiques qui en préféraient le mécanisme transparent, simple, logique, au labyrinthe vénérable des actes et des coutumes parlementaires qu'offrait la constitution anglaise. Si la croisade espagnole faisait encourir au drapeau des Bourbons les malédictions de tous les libéraux, il couvrait cinq ans plus tard, de ses plis protecteurs, les Grecs de Morée. La cause du mal était elle-même, sinon attaquée de front, du moins menacée par la mesure qui plaçait les séminaires des jésuites sous la surveillance légale, et qui réduisait à 20 000 le nombre des élèves du clergé. Le discours du trône de 1828 respirait la fidélité à la constitution, l'esprit de réconciliation et de mesure. L'honnêteté du ministère n'était suspectée par personne. Lorsque Charles X, dans l'automne de cette année, visita la Lorraine et l'Alsace, il reçut partout le plus chaleureux accueil; ce n'étaient que fêtes et allégresse. Était-il étonnant que partout les âmes se prissent à espérer, à croire à la possibilité d'un développement constitutionnel?

IV

On sait par quel brusque retour cette espérance fut trompée, comme l'avait été, quarante ans auparavant, la confiance enthousiaste de 1791. La cause de ce revirement semble si chétive, qu'on est tenté d'y voir un simple prétexte. Que d'enseignements elle contient cependant, et quel jour elle répand! Il s'agissait d'une réforme administrative proposée par le ministère. La Révolution, pour achever l'œuvre de Richelieu et de Mazarin, avait, on le sait, donné au gouvernement une puissance qu'avaient à peine possédée les empereurs ro-

mains après la destruction des libertés municipales, la puissance de Dioclétien et de Constantin. Le roi nommait non-seulement les préfets, mais les représentants de la population, les conseillers de départements et de districts. La liste des éligibles était rédigée par le préfet. Dans la commune, c'était le même système en petit. Le préfet nommait les maires et les conseillers municipaux; c'étaient les maires qui dressaient les listes des candidats au conseil municipal. Tous ces fonctionnaires étaient révocables au gré du souverain; c'étaient de purs instruments de gouvernement. La nation, par la voie des élections, pouvait bien envoyer ses mandataires à Paris; là, ils pouvaient débattre les lois et les principes, créer et renverser les cabinets; la presse de la capitale pouvait évoquer devant son tribunal tout ce qu'il lui plaisait de critiquer. La paix de l'Europe, les bases des dynasties pouvaient être ébranlées par les éclairs et le tonnerre de la tribune; mais le village, mais la ville, n'en demeuraient pas moins, à travers la France, une matière inerte, sans initiative, sans volonté. A moins de faire de la grande politique comme député, comme démagogue, comme intrigant ou comme conspirateur, on n'entrevoyait les affaires de l'État que par le percepteur et la police. On pouvait gagner de l'argent et le dépenser, jouir paisiblement de la vie; mais quant aux choses de la commune, quant à l'école que fréquentaient ses enfants, quant au chemin par où il passait, c'étaient là des sujets interdits au citoyen.

Cette paralysie artificielle, et qui n'était, hélas! que trop efficace, de l'esprit politique, le ministère Martignac songea à l'atténuer en s'inspirant de modèles anglais. Il obtint l'assentiment le Charles X à un projet de loi qui abandonnait aux citoyens les plus imposés les élections des conseillers de départements, de districts et de communes (mais non encore celles des maires). Sur 100 habitants il devait y avoir 1 électeur.

C'était là un progrès mesuré, prudent, mais enfin un premier pas; c'était un premier effort en vue de ramener, de rappeler à la vie politique cet automate gigantesque qui s'appelait la France. Les amis de la liberté, le parti du progrès ne devaient-ils pas éclater de joie? ne devaient-ils pas saluer avec enthousiasme un ministère qui leur accordait cette première concession? C'est le contraire qui arriva. La loi fut attaquée, critiquée avec une verve, un dédain impitoyables. Les prêtres et les hobereaux ne dissimulèrent pas la joie qu'ils en éprouvaient. La France libérale assista avec allégresse au rejet d'une loi à laquelle se rattachaient la paix, la réconciliation, le progrès; semblable au malade furieux qui jette à la tête du médecin le breuvage secourable. Charles X avait ce qu'il avait désiré : un prétexte devant sa conscience, devant l'opinion publique de l'Europe, pour se défaire d'un ministère libéral et rendre aux hommes de son cœur les rênes du gouvernement. Ils ne devaient point tarder à le mener aux abîmes.

Lorsque cet abîme eut englouti l'espérance d'un développement légal, pacifique, régulier; lorsque le *final* terrible de la Restauration eût achevé de retentir, que l'écho des derniers coups de canon se fut calmé, et que la bourgeoisie célébra à travers les barricades son avènement triomphal, ce fut non-seulement en France, mais à travers l'Europe, une joie indescriptible. Heine trouvait « à l'air une odeur de gâteau » à l'arrivée de la grande nouvelle, Bœrne éprouvait une irrésistible envie de baiser les mains aux ouvriers parisiens qu'il rencontrait. Les oreilles se dressaient, les yeux se dessillaient sur le Rhin, sur l'Escaut, le long de l'Elbe et de la Vistule. L'allégresse était générale, en Belgique, en Pologne, à la fête de Hambach. Aujourd'hui, sans doute, nous sommes plus édifiés. En présence de la décadence rapide qui a commencé pour la France avec la grande semaine de 1830, nous nous demandons comment cette catastrophe a dû, a pu se produire, quel était le germe fatal qui a éclaté d'une façon si terrible et qui a empoisonné de son venin ce monde si riant et si plein de promesses.

La réponse, à mon sens, ne saurait être douteuse. Assurément on n'a pas eu tort d'attribuer une bonne part de responsabilité à cette phalange de talents considérables et de caractères dignes de respect qui s'étaient imposé la mission de faire entrer la France dans la sphère intellectuelle où gravite la civilisation germanique. Ils n'étaient pas complétement à la hauteur de leur tâche gigantesque. Les Collard et les Guizot étaient par trop ennemis des grâces nécessaires à l'homme d'État, en France surtout, et c'était là une imperfection grave. On ne saurait en vouloir à la jeunesse de n'avoir pas toujours supporté avec patience le ton grondeur, dédaigneux et pédant du vieux Royer-Collard, d'avoir dit de l'austère et sombre janséniste, tout en s'inclinant devant sa science et sa vertu : « Il n'est pas des nôtres. » A quel degré Guizot, le calviniste, possédait et possède la faculté de rendre sa personne insupportable, de blesser par sa dureté et son entêtement, nous le savons tous, nous qui avons assisté, à un âge déjà mûr, aux derniers moments de la monarchie de Juillet. Cet homme était l'impopularité personnifiée, bien qu'il ait été peut-être le représentant le plus vénérable et le plus sérieux que le parlementarisme ait jamais eu dans les grands États du continent. On a aussi et avec raison remarqué à maintes reprises que l'école des libéraux français n'est pas tout à fait libre des chaînes dont elle veut affranchir les autres, qu'elle porte dans sa conception de l'histoire de France, à côté d'une pénétration profonde et d'une intelligence sagace, une sympathie dangereuse pour l'élément romain, centralisateur, qui y domine, un penchant à faire de cet élément le principal facteur de la civilisation. Au fond, les Collard, les Guizot, les Cousin, les Barante, les de Broglie, les Sebastiani, ne se faisaient pas une idée plus nette que les Thiers, les Mignet, les Thierry, que Lamartine même et Victor Hugo, des dangers formidables qu'offrait la machine énorme du gouvernement fonctionnant dans la capitale, des ambitions audacieuses ou raffinées qui devaient nécessairement se donner carrière au milieu d'une population qui apportait dans la vie publique des passions et non des règles. Mais ces préjugés, ces vues exclusives n'auraient point causé tant de mal s'ils n'avaient été aggravés par un vice radical qui affecte non seulement la société française, mais tout le monde romain : je veux dire l'incapacité de concevoir l'idée du droit politique, l'esprit profondément révolutionnaire, exclusif, violent dans tous les camps. Or cet esprit, favorisé sans doute par ce que l'on a coutume d'appeler le sang, le tempérament, les instincts, a reçu sa consécration le jour où, il y a trois siècles, la France sortit des rangs des peuples qui luttaient contre Rome et inclina devant l'ennemi le drapeau de la pensée. Enchaîner la pensée, c'est déchaîner la fantaisie et les appétits égoïstes. La pensée seule avec son travail austère enseigne à l'homme le respect d'autrui et l'oubli de soi. Seule elle fait naître, avec une défiance salutaire

envers l'infaillibilité du *moi*, la mesure, qui est la mère de toute sagesse politique. Celui qui aura enchaîné sa pensée en un seul domaine, qui l'aura asservie à l'imagination ou à l'intérêt, celui-là se leurre d'un espoir chimérique s'il compte que la pensée lui viendra en aide en d'autres sphères, lorsqu'il en aura besoin. Lorsque cette heure sonnera pour lui, il sera déchiré par les passions mêmes dont il se promettait le concours.

FR. KREYSSIG.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D. —

QUESTIONS HISTORIQUES

Les princes d'Orléans et le Directoire

A la suite du décret de la Convention du 6 avril 1793, qui privait de leur liberté tous les membres de la famille de Bourbon, le duc d'Orléans, dit Philippe-Égalité, et ses deux plus jeunes fils, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, âgés le premier de dix-sept ans, l'autre de treize, avaient été transférés au fort Saint-Jean, à Marseille. Le duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans, depuis roi des Français sous le nom de Louis-Philippe Ier, s'était soustrait par avance aux effets du décret de la Convention en quittant, après la bataille de Neerwinden où il s'était distingué aux côtés de Dumouriez, le territoire de la République. Après avoir résidé un moment au quartier général du prince de Cobourg, à Mons, il était allé chercher un asile en Suisse, n'ayant pas voulu, en entrant dans l'armée autrichienne, servir contre la France. Son exil, comme on sait, dura vingt et un ans. Quant à ses deux frères, traités d'abord fort durement, ils avaient vu, au bout de quelques mois, s'adoucir les rigueurs de leur captivité. Elle ne laissa pas néanmoins de leur devenir funeste. L'un et l'autre contractèrent dans les cachots du fort Saint-Jean les germes d'une maladie qui devait les conduire prématurément au tombeau (1). On peut lire, dans les mémoires laissés par l'un des deux frères (2), le récit des incidents qui marquèrent cette captivité. Le 23 octobre 1793, le duc d'Orléans, leur père, mandé devant le tribunal révolutionnaire à Paris, leur faisait ses adieux. Réunis l'un à l'autre depuis cette époque, le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais, qui, selon toute apparence, durent aux événements du 9 thermidor de conserver la vie, attendirent vainement qu'on leur rendît la liberté. Lors de l'avénement du Directoire, ils étaient encore au fort Saint-Jean. Désespérant d'obtenir leur délivrance, ils pensèrent à la fuite. Une évasion qu'ils tentèrent, non sans péril, dans la soirée du 18 novembre 1795, eût vraisemblablement abouti, si, reconnu peu d'heures après être sorti du fort et dénoncé au commissaire du gouvernement, le duc de Montpensier n'eût été, par suite de cette dénonciation, remis en captivité. Par un louable dévouement, le comte de Beaujolais, qui déjà était libre, revint se constituer prisonnier, dès qu'il eut connaissance de l'arrestation de son frère. Ce fut aux démarches réitérées de leur respectable mère, la duchesse douairière d'Orléans (1), qu'ils durent de recouvrer leur liberté. Arrêtée en 1793 et conduite en la prison du Luxembourg à Paris, cette princesse avait été transférée, après la chute de Robespierre, dans une maison de santé où elle obtint quelque adoucissement aux rigueurs dont elle avait été l'objet. Elle profita de ce relâchement de sévérité pour s'occuper du sort de ses enfants, dont elle savait que la santé avait subi de sensibles atteintes. Tant que dura la Convention, ses instances pour obtenir l'élargissement de ses fils demeurèrent sans effet. Le Directoire, auquel elle renouvela ses sollicitations, ne se montra point éloigné de souscrire à ses vœux. Il conçut même de bonne heure le dessein de faire passer ces deux princes à Philadelphie. Il ne consentait toutefois à le mettre à exécution qu'à la condition que leur frère aîné, Louis-Philippe d'Orléans, dont le nom pouvait servir de drapeau à une faction royaliste, se résolût de son côté à s'éloigner de l'Europe. A cette époque, le nouveau duc d'Orléans n'était plus en Suisse. Il avait quitté ce pays vers la fin de l'année 1794, et, de là, se rendant à Hambourg, avait parcouru le Danemark, la Suède, la Norwége, s'était avancé jusqu'au cap Nord, pour revenir ensuite par la Finlande à Stockholm et enfin à Hambourg, où on le retrouve au mois de janvier 1796. Connaissant les intentions du Directoire, la duchesse sa mère lui écrivit une lettre des plus touchantes, où elle le conjurait, dans l'intérêt de ses frères et des autres membres de sa famille, de quitter le continent. Le jeune duc d'Orléans avait eu lui-même plusieurs fois la pensée de se rendre en Amérique. Cette lettre le décida; le 24 septembre il s'embarquait à Hambourg pour Philadelphie, où il pensait que ses deux frères ne tarderaient pas à le rejoindre.

Informé du départ de Louis-Philippe d'Orléans et sans attendre la nouvelle de son arrivée à Philadelphie (2), le Directoire avisa aussitôt à faire transporter au même lieu le duc de Montpensier et le comte de Beaujolais. C'est l'historique des divers incidents qui précédèrent le départ de ces deux princes que nous allons faire connaître au lecteur, en mettant sous ses yeux les correspondances officielles échangées à cette occasion. Cet historique peut être considéré comme un appendice aux mémoires du duc de Montpensier, lequel ignora sans doute lui-même à quelle sorte de difficultés donnèrent lieu la mise en liberté de son frère et la sienne. Les conclusions qu'on peut tirer de ces documents sont des plus honorables pour les princes qui en furent l'objet; elles le sont également pour le Directoire, qui sembla prendre à cœur de montrer des égards pour une famille illustre et malheureuse. On y trouvera en même temps des preuves curieuses de ce désordre financier et administratif qui fut l'un des maux du gouvernement de cette époque.

Nous avons dit que la duchesse douairière d'Orléans avait sollicité, à diverses reprises, l'élargissement de ses fils. Nous reproduisons ci-après deux lettres adressées par elle au Di-

(1) Ils moururent à un an de distance d'une maladie de poitrine, le duc de Montpensier à Twickenham, près Londres, le 18 mai 1807, le comte de Beaujolais à Malte, le 30 mai 1808.

(2) *Mémoires secrets d'Antoine-Philippe d'Orléans, duc de Montpensier*. Paris, 1834, in-8°.

(1) Louise-Marie Adélaïde de Bourbon-Penthièvre.

(2) L'auteur de l'article *Montpensier* dans la *Biographie universelle* (édit. Didot), fait erreur quand il dit que ces deux princes furent mis en liberté dès qu'on eut la certitude de l'arrivée de leur frère à Philadelphie. Le Directoire ne connut cette arrivée que bien après le départ du duc de Montpensier et du comte de Beaujolais.

rectoire sur ce sujet et écrites tout entières de sa main. Elles sont l'une et l'autre sans date ; mais elles ne durent précéder que de quelques mois l'arrêté qui prononça la mise en liberté de ses enfants.

Aux membres composant le Directoire exécutif de la République française.

Citoyens directeurs,

Les principes de la justice se conciliant avec ceux de la politique pour assurer le succès de mes réclamations et de celles de mes enfants, le délabrement de leurs santés me fait chaque jour un devoir de les reproduire avec de nouvelles instances sans vous fatiguer par des dissertations sur des vérités de tous les âges et de tous les pays.

Une loi particulière (1), celle du 13 messidor, an III, dit que, lors de l'échange déterminé par cette même loi, les autres membres de la famille Bourbon pourront sortir du territoire de la République.

Deux de mes enfants, je le regrette, sont encore à Marseille, et leur présence dans ce pays d'agitation peut prêter à la malveillance et les exposer à des désagréments dont on ne peut calculer les résultats et qu'il est facile de prévenir.

Vous aviez déjà projetté de les faire passer à Philadelphie ; et leur attachement à leur pays leur interdisant tout autre calcul que celui que vous croyez devoir faire, je m'applaudissais avec eux de votre détermination.

Si les intérêts qui vous sont confiés vous inspirent d'en prendre une autre, ils se borneront à réclamer d'avoir la liberté de se rendre dans un lieu où, s'occupant de leur santé, ils ne soient pas exposés aux machinations d'aucune espèce d'intrigue. L'humanité, la justice, la politique, sollicitent de concert pour des innocents que l'intention du gouvernement ne peut pas être de traiter comme des coupables. Leur mère, qu'on sçait bien étrangère à toute espèce de manœuvre, vous réitère encore une fois ses instances ; elle les réitère avec d'autant plus de confiance que tout ce qu'on pourroit hazarder pour diminuer l'intérêt que sa situation doit inspirer ne reposerait que sur des calomnies, sur des supositions dont l'absurdité seroit démontrée dès l'instant où l'on voudroit prendre la peine de les examiner.

Signé L. M. A. PENTHIÈVRE.

Cette lettre demeura vraisemblablement sans réponse ; car, peu après, la duchesse d'Orléans en écrivait une seconde au Directoire. Il y a même lieu de supposer que la première, interceptée par le ministère de la police, fut gardée dans les bureaux, sans arriver à son adresse. Celle qui suit fut au contraire connue du Directoire ; car on la trouve jointe à l'arrêté de mise en liberté des princes. Elle est dépourvue de date comme la précédente, mais une note inscrite en marge fait connaître qu'elle parvint au Directoire le 18 messidor an IV (7 juillet 1796).

(1) Cette loi, inscrite dans le recueil imprimé des lois de la Convention au 12 messidor an III (30 juin 1795), et non au 13, contient ce qui suit : « La Convention nationale... déclare qu'au même instant où les cinq représentants du peuple, le ministre, les ambassadeurs français et les personnes de leur suite, livrés à l'Autriche ou arrêtés et détenus par ses ordres, seront rendus à la liberté et parvenus aux limites du territoire de la République, la fille du dernier roi des Français sera remise à la personne que le gouvernement autrichien déléguera pour la recevoir, et que les autres membres de la famille de Bourbon actuellement détenus en France pourront aussi sortir du territoire de la République. »

Aux membres composant le Directoire exécutif de la République française.

Pénétrée, citoyens directeurs, des principes de justice et d'équité qui vous animent et qui sont la base de vos décisions, je viens appeler encore une fois votre sollicitude sur mes deux enfants qui sont à Marseille et au sort desquels je ne cesserai de m'intéresser.

Une loi du 13 messidor an III dit que, lors de l'échange déterminé par cette loi, *les autres membres de la famille Bourbon pourront sortir du territoire de la République.*

Deux de mes enfants, je le répète, sont encore à Marseille, et leur présence dans l'intérieur de la République peut porter à la malveillance et les exposer à des désagréments dont on ne peut calculer les résultats et qu'il est facile de prévenir. Sans entrer de nouveau dans de plus grands détails qui deviendraient superflus, je vous demande, citoyens directeurs, pour la tranquillité de mes enfants, pour la mienne, et pour éviter tout prétexte aux mal intentionnés, que, suivant votre première détermination, ils se rendent à Philadelphie, selon que vous l'avez indiqué, et avec les passeports qui leur seront délivrés sur vos ordres.

J'attends à cet égard votre décision ultérieure ; et votre justice m'est trop connüe pour d'avance ne pas être persuadée que, ma demande ne contrariant en rien les vues sages et politiques du gouvernement dont les grands intérêts vous sont confiés, vous vous empresserez d'y faire droit.

Signé L. M. A. PENTHIÈVRE.

La duchesse d'Orléans attendit encore près de deux mois avant d'obtenir la décision qu'elle sollicitait. De leur côté, les jeunes princes, joignant leurs instances à celles de leur mère, adressaient de semblables requêtes au Directoire. Nous reproduisons plus loin une pétition confiée par eux au général de division Willot, qui commandait alors à Marseille et qui voulut bien, sur leur demande, se charger de la transmettre au gouvernement (1). Suivant les règles de la hiérarchie, le général envoya la pétition au ministre de la guerre, avec une lettre dont voici le texte :

Le général de division Willot au ministre de la guerre le 15 fructidor an IV (1er *septembre* 1796).

Citoyen ministre,

Je vous fais passer une pétition qui m'a été adressée par les fils Égalité détenus au fort Jean, pour être présentée au Directoire exécutif. Je suis loin de penser que ces citoyens, dont la conduite a toujours été irréprochable, ayent la moindre part aux mouvements qui ont eu ou qui peuvent avoir lieu à Marseille. Mais je crois qu'il serait essentiel de ne pas les laisser plus longtemps dans une ville où ils peuvent servir de prétexte à la malveillance toujours active et qui n'a pas attendu jusqu'à ce moment de les inculper. Dans le cas où le Directoire ne seroit pas disposé à les faire jouir du bénéfice de la loi qu'ils réclament, j'insiste fortement sur la nécessité de les transférer dans un pays plus tranquille où leur présence ne puisse devenir un sujet de discorde et où leur vie même ne soit pas exposée à des dangers.

Signé WILLOT.

(1) Dans les derniers temps de leur détention, les jeunes d'Orléans eurent beaucoup à se louer du général Willot. Il s'attacha bientôt après à la cause des Bourbons.

Suit la pétition mentionnée dans cette lettre. On voit, dès la première ligne, que d'autres pétitions émanées des jeunes d'Orléans avaient précédé celle-ci :

Pétition au Directoire exécutif

Citoyens directeurs,

Qu'il nous soit permis de vous représenter encore que, malgré notre innocence et la pureté de notre conduite, nous sommes les deux seuls membres de notre famille restés en France qui n'ayent obtenu aucune part aux adoucissements qui ont été accordés à nos parents (1). Ayant été arrêtés tous ensemble à la même époque et par le même décret, nous n'avons pu voir sans surprise et sans douleur qu'on nous laissoit dans l'esclavage, tandis qu'on leur rendoit la liberté. Nous ne cesserons de réclamer au nom de la justice contre cette distinction. Veuillez, citoyens directeurs, prendre envers nous toutes les mesures que vous dictera votre prudence, mais écoutez en même temps la voix de la justice et arrachez nous du funeste lieu où nous gémissons depuis si longtemps ! Fixez sur nous, sur nos démarches, la plus exacte surveillance, nous ne la redouterons jamais, car nous serons toujours étrangers à toute espèce d'intrigues, et nos vœux les plus ardents se bornent à jouir d'une vie douce, tranquille et ignorée. Nous n'avons pas besoin de vous parler des troubles qui déchirent continuellement le malheureux pays où nous sommes relégués, mais nous en prenons occasion de vous observer qu'ils ont contribué à rendre notre position encore plus affreuse. Nous vous réitérons donc nos instances, citoyens directeurs, et vous conjurons ou de nous faire participer aux adoucissements que vous avez accordés à nos parents, ou d'exécuter à notre égard le décret si positif du 12 messidor an III.

Signé A. P. (Antoine-Philippe) Orléans,
A. H. (Alphonse-Hodgard) Orléans.

Au fort Jean de Marseille, ce 7 fructidor an IV (24 août 1796) de la République (2).

Cette pétition, transmise par le général Willot au ministre de la guerre, l'avait été par celui-ci au ministre de la police, lequel jugea sans doute inutile de la faire passer au Directoire ; car, l'avant-veille du jour où Willot écrivait au ministre de la guerre, le gouvernement avait enfin pris l'arrêté qu'on lui demandait. Cet arrêté date du 13 fructidor an IV (30 août 1796). Il vise « une pétition d'Antoine-Philippe et Alphonse-Hodgard d'Orléans, tendante à ce que, pour éviter tout soupçon de connivence avec les agitateurs qui voudraient emprunter le nom des réclamants, et conformément aux dispositions du décret du 13 messidor an III, ils puissent se rendre à Philadelphie ou dans tel autre lieu que le gouvernement voudra leur indiquer. » Nous n'avons pas trouvé cette pétition, qui ne devait d'ailleurs guère différer de celle que nous donnons ci-dessus. Aux termes de cet arrêté, les deux princes devaient gagner Philadelphie et, à leur arrivée, faire constater leur débarquement par le chargé d'affaires de la République près les États-Unis. Les ministres de la police et de la marine étaient spécialement chargés de prendre les dispositions et de donner les ordres nécessaires pour que la translation des deux frères s'opérât « convenablement et sûrement » (1). Par un second arrêté en date du même jour, le Directoire décidait que le chargé d'affaires de la République près les États-Unis ferait compter par provision et annuellement à chacun des deux princes la somme de quinze mille livres « jusqu'à ce qu'il en fût autrement ordonné ». Le payement devait se faire mois par mois, ou de trois en trois mois, selon le besoin des intéressés.

Le 16 fructidor suivant (2 septembre 1796), une expédition de l'arrêté d'embarquement était envoyée au commissaire du Directoire près l'administration centrale du département des Bouches-du-Rhône. Cette mesure qui, en apparence, décidait tout, était loin, comme on le verra, d'aplanir toutes les difficultés. Dans une lettre datée du premier jour complémentaire (17 septembre) et adressée au général Willot, le commissaire du Directoire se plaignait que le ministre de la police, en lui ordonnant de surveiller l'embarquement des deux princes, ne lui eût rien prescrit de relatif à leurs besoins. « Il ne m'a, disait-il, assigné aucune caisse où je puisse puiser les fonds nécessaires à y faire face. Je sens qu'il faudrait du linge, des habits, etc., à ces individus. Il entre sans doute dans la loyauté française de ne point leur refuser des secours aussi urgents ; mais je ne puis prendre sur moi de faire ces dépenses sans un ordre précis... » Quelques jours après (5e jour complémentaire — 21 septembre), le général Willot écrivait sur ce sujet au ministre de la police et lui mandait en même temps que l'embarquement ne pourrait guère s'opérer avant un mois, le seul vaisseau qui fût dans le port en destination de Philadelphie ne devant partir qu'à la fin de vendémiaire.

Au reçu de cette lettre (12 vendémiaire an V — 3 octobre 1796), le ministre de la police écrivait au Directoire :

« L'état de dénûment dans lequel sont les détenus en linges, habits et chaussures, et les frais indispensables à leur transport ont fixé l'attention de votre commissaire près le département et du général Willot. Ce dernier, par sa lettre du cinquième jour complémentaire, me mande qu'il s'est adressé à votre commissaire pour lui demander quels moyens il avait de fournir les fonds nécessaires à cet objet, que tous deux sont bien persuadés que l'intention du gouvernement n'est pas de laisser manquer les détenus des choses indispensables à un si long trajet et de les envoyer dénués de tout à leur destination, mais qu'ils ne sont autorisés ni l'un ni l'autre à faire cette dépense. C'est à vous, citoyens directeurs, qu'il appartient de fixer la somme... »

Le Directoire ne fit pas attendre sa décision. Le jour même,

(1) Les parents auxquels il est fait allusion sont la duchesse de Bourbon, tante des jeunes princes et mère du duc d'Enghien, et le prince de Conti. Arrêtés en 1793 et transférés au fort Saint-Jean à Marseille, la duchesse de Bourbon et le prince de Conti obtinrent leur liberté au mois d'août 1795, et ne furent tenus qu'à résider en des villes qu'on leur indiqua.

(2) Cette lettre est écrite tout entière de la main du premier des signataires, c'est-à-dire de celle du duc de Montpensier. Quant au comte de Beaujolais, à qui toutes les biographies récentes donnent les prénoms de *Louis-Charles*, il n'est jamais désigné que sous ceux d'*Alphonse-Hodgard* dans les documents que nous reproduisons, et l'on voit que ces prénoms se retrouvent dans sa signature. M. Dussieux, dans sa *Généalogie de la maison de Bourbon* (Paris, Lecoffre, 1872), dit, à propos de ce prince qu'il nomme aussi *Louis-Charles :* « Quelques-uns l'appellent à tort Alphonse-Leodegar ; on trouve déjà ces prénoms dans l'*Almanach de Gotha* pour 1797. » Il y a ici, comme on voit, une double inexactitude, puisque d'une part il faut lire Hodgard et non Leodegar et que d'autre part il est constant que le comte Beaujolais s'appelait Alphonse-Hodgard.

(1) Ni cet arrêté ni le suivant n'ont été imprimés ; ils ne se trouvent donc pas au *Bulletin des lois*.

il prenait une délibération aux termes de laquelle une somme de 4000 livres, valeur métallique, devait être payée à chacun des deux princes, à compte sur la pension qui leur avait été assignée par le second arrêté du 13 fructidor. L'un et l'autre devaient recevoir, en outre, linges, habits, chaussures et autres effets dont ils pouvaient avoir besoin, jusqu'à concurrence d'une semblable somme de 4000 livres. Le commissaire du Directoire près l'administration centrale du département des Bouches-du-Rhône devait se concerter à cet égard avec le général Willot. Le ministre des finances, de son côté, était chargé d'assigner les fonds nécessaires à l'exécution de cet arrêté.

Deux jours après cette délibération, le 14 vendémiaire an V (5 octobre 1796), le ministre de la police en notifiait les dispositions au ministre des finances, au général Willot et au commissaire du Directoire dans les Bouches-du-Rhône. Cette notification n'était pas encore parvenue à Marseille, qu'une lettre, datée de cette ville le 17 vendémiaire (8 octobre) et adressée au ministre de la police, transmettait sous la signature d'un nommé Cadet, dont nous n'avons pu déterminer les fonctions, l'avis suivant :

Citoyen ministre,

Le bâtiment américain qui, sous pavillon des États-Unis, doit transporter à Philadelphie Antoine-Philippe et Alphonse-Hodgard d'Orléans, a fini sa quarantaine depuis trois jours ; dans huit ou dix, il pourra mettre à la voile. Ces deux passagers auront l'uniforme d'officiers des mêmes États et seront confondus avec vingt autres officiers qui sont réellement au service de cette puissance. Mais un préliminaire indispensable est de leur fournir les habits et quelques linges ; ils en sont absolument dépourvus. Le général Villotte (*sic*) attend les fonds nécessaires pour cet objet.

Salut et fraternité.

Signé Cadet.

Se fiant sans doute aux dispositions qu'avait dû prendre son collègue des finances, le ministre de la police ne se hâta point de répondre à cette dernière communication. Cependant le moment du départ approchait pour les princes d'Orléans, l'argent n'arrivait pas, et ils avaient d'autant plus besoin de secours, qu'ils ne possédaient pas même de quoi subvenir aux frais de leur nourriture, ainsi que le prouve cette lettre écrite de Marseille le 21 vendémiaire (12 octobre) par le général Willot au ministre de la police :

Citoyen ministre,

J'avais eu l'honneur de vous marquer que j'avais pris des arrangements pour que les fils d'Orléans partissent sur un vaisseau américain nolisé pour Philadelphie ; des réparations retenant ce vaisseau dans ce port pour bien du temps, il a été convenu qu'ils s'embarqueraient sur un autre navire nommé *le Jupiter*, de 300 tonneaux, capitaine Scale, Suédois, dont le départ est fixé au 7 brumaire.

Afin de suivre les intentions du gouvernement consignées dans l'arrêté du Directoire et subvenir aux besoins de ces deux prisonniers, j'avais demandé au commissaire du Directoire près le département de fournir quelques fonds pour leur donner habits, chemises et chaussures dont ils manquent absolument. Il m'a dit ne pouvoir délivrer des fonds sans y être spécialement autorisé. Le commissaire de la marine, qui m'avait promis de pourvoir à ce qui était nécessaire pour le passage, me dit actuellement qu'il n'a point de fonds pour l'achat des matelats et des cadres nécessaires pour leur traversée.

Je vous prie, citoyen ministre, de donner des ordres convenables pour faire subvenir à leurs besoins indispensables avant le jour fixé pour leur départ, qui serait retardé sans terme si l'on ne profitait d'une occasion rare dans ce temps.

Les fonds en mandats mis à la disposition du bureau central pour leur subsistance journalière ayant été épuisés, ils auraient manqué de pain si je ne leur avais prêté *dix louis* de mes facultés personnelles.

Salut et respect.

Signé Willot.

Quelques jours après avoir reçu cette lettre, le ministre de la police en recevait une autre que lui adressait, le 26 vendémiaire (17 octobre), le commissaire du Directoire près le département des Bouches-du-Rhône, et dans laquelle ce fonctionnaire lui mandait avoir reçu, avec la notification ministérielle du 14 courant, expédition de l'arrêté du Directoire daté du 12 qui accordait aux princes les fonds nécessaires à leurs besoins. Il annonçait qu'il allait aviser à la prompte exécution de cet arrêté, mais ne disait rien des dispositions prescrites à cet égard par le ministre des finances. Jugeant par ce silence que son collègue avait négligé de donner les ordres nécessaires, le ministre de la police écrivit le lendemain (27 vendémiaire, — 18 octobre) au ministre des finances, pour lui rappeler que, par une lettre du 14 vendémiaire, il l'avait invité à s'occuper, sans délai, en ce qui le concernait, de l'exécution de l'arrêté du Directoire.

Cependant, ajoutait-il, je n'ai pas encore reçu de réponse de vous, et j'ignore si vous avez assigné la caisse où les fonds doivent être pris. On me mande de Marseille que le vaisseau qui doit transporter les dits d'Orléans va mettre à la voile, et qu'on attend l'argent nécessaire aux préparatifs de leur voyage. Vous voyez donc, mon cher collègue, qu'il n'y a pas de temps à perdre.

En même temps qu'il écrivait cette lettre, le ministre de la police, en vue de décharger plus pleinement sa responsabilité, mandait au citoyen Cadet, à Marseille, qu'il venait de réitérer au ministre des finances l'invitation de prendre les mesures exigées par l'arrêté du Directoire. La lettre qui suit, adressée le 28 vendémiaire (19 octobre) par le ministre des finances au ministre de la police, prouve que celui-ci ne s'était pas trompé en accusant son collègue de négligence :

Je vous préviens, mon cher collègue, au désir de votre lettre du 14 de ce mois, que, conformément à l'arrêté du Directoire exécutif du 12, je viens d'autoriser les commissaires de la Trésorerie nationale à faire verser entre les mains de leur payeur général à Marseille, pour mettre à la disposition de Philippe et Alphonse-Hodgard d'Orléans la somme de seize mille livres en numéraire effectif, savoir quatre mille livres à chacun, imputables sur le secours qui leur est accordé et huit mille livres pour être employées à l'achat des linges, habits, chaussures et autres objets d'équipement dont ils peuvent avoir besoin.

J'ai pensé qu'il serait plus conforme à l'arrêté du Directoire que vous informassiez vous-même de cette mesure le commissaire du Directoire exécutif près le département des Bouches-du-Rhône, ainsi que le général Villot, cet arrêté ne me

chargeant d'autre chose que d'assigner les fonds nécessaires à ces deux citoyens (1).

Salut et fraternité.

Signé Ramel.

P. S. Cette réponse était déjà faite lorsque je reçois votre lettre du 27 ; elle y sert de réponse.

Nous ne savons si ces derniers mots étaient tout à fait conformes à la vérité. Mais on peut croire de la part de leur auteur à un certain degré de mauvais vouloir à l'égard des jeunes d'Orléans. Ce mauvais vouloir ne se trahissait pas seulement par la lenteur que le ministre avait mise à se conformer aux intentions du Directoire ; dans la lettre que nous venons de rapporter, il écrivit de sa main le mot *secours* en place du mot *pension* qu'avait d'abord tracé le rédacteur de la lettre. Or, le Directoire avait dit expressément, dans son arrêté du 12 vendémiaire, que les fonds nécessaires à l'embarquement des princes seraient pris sur la « pension » à eux assignée par l'arrêté du 13 fructidor. Quoi qu'il en soit, le ministre de la police, d'après l'avis qui terminait la lettre du ministre des finances, s'empressa d'écrire (30 vendémiaire-21 octobre) au commissaire du Directoire près les Bouches-du-Rhône et au général Willot pour les informer de la décision de son collègue. Il ne leur cachait pas sa crainte de voir les fonds leur arriver trop tard pour leur permettre de profiter de l'occasion favorable qui se présentait pour le départ des d'Orléans ; et, dans le cas où l'on manquerait l'embarquement annoncé pour le 7 brumaire (28 octobre), il les priait de l'en avertir et de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour trouver dans des conditions convenables un autre embarquement. Ces deux lettres du ministre n'étaient pas arrivées à destination, que le général Willot lui adressait de Marseille, le 3 brumaire (24 octobre), une lettre ainsi conçue :

Citoyen ministre,

J'ai reçu votre lettre du 14 vendémiaire, par laquelle vous me transmettez l'arrêté du Directoire exécutif relatif aux fonds accordés aux enfants d'Orléans. Je m'empressai de la communiquer au payeur du département, pour qu'il eût à y faire droit. Mais il s'y refusa, m'objectant qu'il n'avait reçu aucun ordre sur cet objet de la trésorerie nationale ; il ajouta même que, d'après les dates et le travail ordinaire qui se fait dans lss bureaux de la trésorerie, cet ordre ne pourrait arriver que sur la fin du courant. Je vous observerai, citoyen ministre, que le temps presse, que le bâtiment destiné à leur embarquement sera prêt sous huit jours et que nous ne devons pas laisser échapper une occasion très-difficile à rencontrer dans la suite.

Cet obstacle, qui se renouvelle dans presque toutes les parties du service, paralyse mes mesures et me jette dans le plus grand embarras. Pour y remédier, je me vois à la veille d'être obligé de faire l'emprunt de la somme sur mon propre crédit. Je vous prie donc de me la faire rentrer le plus tôt possible, dans le cas où je serais forcé de prendre cette mesure, parce que le terme que l'on m'accordera ne peut être long. Je vous rendrai compte de mes opérations à ce sujet.

Salut et respect.

Signé Willot.

(1) Cette lettre est datée, dans l'original, du 28 vendémiaire, an IV, au lieu de l'être de vendémiaire an V. Ces erreurs de date se présentent fréquemment dans les papiers révolutionnaires.

Comme le prévoyait le général Willot, il fallut emprunter l'argent (1). L'emprunt une fois négocié, les princes purent enfin entrer en possession des fonds attribués par le Directoire, ainsi que l'atteste ce reçu écrit de leur main sur une copie de l'arrêté qui les leur concédait :

Nous avons reçu du général commandant la huitième division militaire et du commissaire du Directoire exécutif près l'administration centrale du département des Bouches-du-Rhône la somme de seize mille livres, numéraire, accordée par l'arrêté ci-dessus.

A Marseille, ce 8 brumaire an V de la République (29 octobre 1796).

Signé A. P. Orléans.
— A. H. Orléans.

De ce moment, rien ne s'opposait plus à l'embarquement des princes. Dès le lendemain du jour où on leur avait délivré les seize mille livres, une lettre était envoyée de Marseille au ministre de la police au nom collectif du général Willot et du commissaire du Directoire près le département des Bouches-du-Rhône. Cette lettre, qu'accompagnait le procès-verbal d'embarquement, contenait ce qui suit :

Citoyen ministre,

Nous avons l'honneur de vous adresser le procès-verbal d'embarquement des citoyens Antoine-Philippe et Alphonse-Hodegard d'Orléans, ordonné par l'arrêté du Directoire exécutif du 13 fructidor dernier, ainsi que leur reçu de la somme de seize mille livres, numéraire effectif, qui leur a été accordée par un autre arrêté du 12 vendémiaire dernier. Ces citoyens sont à bord d'un navire suédois prêt à mettre à la voile pour Philadelphie. Le général Willot aura soin de vous prévenir de leur départ. En attendant, soyez sans inquiétude sur leur sûreté. Le consul des États-Unis de l'Amérique s'est rendu caution pour eux, sous l'obligation de les représenter toutes les fois qu'il pourrait en être requis. Nous n'avons rien négligé pour seconder les intentions du gouvernement en apportant dans cette importante opération la sûreté et le secret qu'il avait exigés.

Salut et respect.

Signé Willot.
— Manche.

Suit le procès-verbal d'embarquement :

En exécution de l'arrêté du Directoire exécutif du 13 fructidor dernier qui ordonne qu'Antoine-Philippe et Alphonse-

(1) Cet emprunt eut lieu, non sur le crédit du général Willot, mais sur celui du commissaire du Directoire près les Bouches-du-Rhône, lequel fit à cet effet deux bons, l'un au receveur du département de 6000 livres et l'autre au payeur général de 10 000 livres, que ceux-ci lui avancèrent à la charge d'échanger ces bons contre les ordonnances que devait transmettre ultérieurement le ministre des finances. Cette négociation provoqua plusieurs lettres que nous avons jugé inutile de reproduire. Dans l'une, datée de Marseille le 8 brumaire an V (29 octobre 1796), le commissaire du Directoire mande le fait au ministre de la police et le prie d'en informer le ministre des finances. Une autre, datée de Paris le 24 brumaire (14 novembre), est un accusé de réception de la précédente adressé par le ministre de la police au commissaire du Directoire. Enfin, dans une troisième de même date que la seconde, le ministre de la police invite son collègue des finances à rembourser le commissaire du Directoire, disant « qu'il ne serait pas juste que le zèle montré dans cette affaire par le dit commissaire tournât à son préjudice ». On voit combien d'embarras rencontrait alors la moindre question d'argent.

Hodgard d'Orléans se rendront à Philadelphie, et des lettres du ministre de la police générale qui nous chargent de constater leur embarquement,

Nous, Amédée Willot, général divisionnaire commandant la huitième division militaire; Jean Manche, administrateur du département des Bouches-du-Rhône, nommé pour remplir les fonctions de commissaire du Directoire exécutif près cette administration par son arrêté du 25 vendémiaire dernier; Jean-Antoine Pomme, commissaire en chef de la marine, chargé par le ministre de la marine du passage de ces citoyens à Philadelphie, nous sommes rendus ce jourd'huy à six heures de relevée dans le fort Jean, où se trouvent détenus lesdits citoyens d'Orléans qui nous ont été représentés par le commandant dudit fort, et, après lui avoir donné connaissance de l'arrêté du Directoire exécutif précité, lui avons ordonné de nous remettre ces deux détenus qu'avons instruits des ordres du gouvernement, et, après en avoir déchargé le gardien sur le livre de geôle, nous sommes rendus avec eux au bord du navire suédois nommé *le Jupiter*, commandé par le capitaine Olof Schale, frété par le consul des États-Unis de l'Amérique à Marseille, qui s'est trouvé sur ledit navire, et auquel avons remis lesdits citoyens d'Orléans pour être conduits comme passagers à Philadelphie, les ayant prévenus qu'ils doivent faire constater leur arrivée à Philadelphie par le ministre chargé des affaires de la République près les États-Unis de l'Amérique; les avons consignés à bord dudit navire entre les mains dudit consul des États-Unis de l'Amérique, qui s'en est rendu caution et s'est obligé à les représenter jusqu'au départ dudit navire, toutes les fois qu'il pourrait en être requis.

Fait à Marseille, le 8 brumaire, v^e^ année républicaine (29 octobre 1796).

Signé Le général WILLOT. — Le commandant de la place de Marseille, LIÉGARD.

Signé MANCHE. — POMME.

A la suite de ce procès-verbal vient la déclaration du consul américain :

Nous, Estienne Cathalan le jeune, consul des États-Unis de l'Amérique dans ce port de Marseille et autres ports de France sur la Méditerranée, certifions à tous ceux qu'il appartiendra avoir reçu, suivant le procès-verbal ci-dessus, en datte de ce jour, à bord du vaisseau suédois *le Jupiter*, capitaine Olof Schale, les citoyens Antoine-Philippe et Alphonse-Hodgard d'Orléans, lequel vaisseau a été fretté par nous pour le compte du gouvernement des États-Unis pour transporter de ce port jusqu'à celuy de Philadelphie les Américains rachettés de l'esclavage à Alger, et qui sont arrivés en ce port le 20 juillet dernier (vieux style), que ces deux citoyens y sont embarqués sur ce navire en qualité de passagers, mais paraissant par les papiers de mer et patente de santé être du nombre des Amériquains rachettés à Alger, attendu que quelques-uns de ceux-cy ne s'y sont pas embarqués.

Nous nous engageons personnellement, en cas de temps contraire pour le départ de ce vaisseau, à les représenter au général de division Willot toutes les fois qu'il nous en aura requis, et, à l'heureuse arrivée de ce navire à Philadelphie (à moins d'événement sinistre de mer), à les faire représenter au ministre de la République française près les États-Unis pour qu'il puisse conster de leur arrivée et de l'identité de personnes de ces deux citoyens.

En foy de quoy nous avons signé le présent, etc..... Fait à bord du vaisseau suédois *le Jupiter* dans le port de Marseille, le 29 octobre 1796, et le 8 brumaire an V de la République française.

Signé A. P. ORLÉANS. — A. H. ORLÉANS.
Signé ESTIENNE CATHALAN le jeune. — VALLETTE, secrétaire.

Au-dessous de cette déclaration du consul, on lit :

Ci-après le signalement des deux citoyens d'Orléans qui nous ont été confiés... et qui ont signé avec nous :

Le citoyen Antoine d'Orléans, âgé de vint et un ans, taille cinq pieds cinq pouces, cheveux blond-clair, front découvert, yeux bleus, sourcils châtain-clair, visage ovale, bouche moyenne, menton relevé, nez aquilin.

Le citoyen Alphonse Hodgard, âgé de dix-sept ans, taille cinq pieds, cheveux blonds cendrés, front découvert, yeux bleus, sourcils châtain-clair, visage ovale, bouche petite, menton relevé, nez aquilin.

Signé ESTIENNE CATHALAN le jeune. — A. P. ORLÉANS. — A. H. ORLÉANS.

La pièce qui contient la déclaration du consul des États-Unis avec le signalement des princes avait dû être rédigée d'avance, de sorte qu'on n'eut besoin que d'y apposer les signatures; car, d'après les mémoires du duc de Montpensier, les princes ne demeurèrent qu'un quart d'heure sur le vaisseau, après quoi ils se rendirent chez le consul Cathalan qui leur donna une amicale hospitalité jusqu'au moment du départ (1). Six jours après, c'est-à-dire le 5 novembre 1796, à sept heures du matin, le *Jupiter* mettait à la voile et emmenait les jeunes d'Orléans en présence d'une population considérable accourue sur le port. Le commissaire du Directoire eût voulu que, durant ces six jours d'intervalle, les princes restassent à bord, gardés par cinquante grenadiers. Devant le refus du général Willot, il dut renoncer à cette exigence, et les deux frères ne furent accompagnés d'un détachement militaire que dans le court trajet qu'ils firent du fort Saint-Jean à la chaloupe qui les conduisit pour la première fois à bord du *Jupiter*.

La dernière pièce du dossier dont nous avons extrait les divers documents que nous avons reproduits est une lettre datée de Philadelphie, le 24 brumaire an V (14 novembre 1796), et adressée au ministre des relations extérieures par le citoyen Adet, ministre plénipotentiaire de la République française près les États-Unis. Elle est relative, non aux princes partis de Marseille, mais à leur frère aîné, Louis-Philippe d'Orléans. En voici le texte :

Louis-Philippe-Joseph d'Orléans est arrivé ici depuis quelques jours, avec un passeport et une lettre de recommandation du citoyen Reinhard, ministre plénipotentiaire de la République près les villes Anséatiques. Dans sa lettre, le citoyen Reinhard, en m'apprenant que c'est avec le consentement du Directoire que Louis-Philippe-Joseph d'Orléans passe en Amérique, m'annonce que je dois recevoir de vous, citoyen ministre, des instructions à cet égard. Ces instructions ne me sont pas parvenues, et je suis très-embarrassé sur la conduite que je dois tenir envers lui. D'après son passeport et la lettre dont il était porteur, je n'ai pas cru pouvoir m'opposer à ce qu'il fît sa déclaration au consulat. Je vous prie de vouloir bien me donner les lumières dont j'ai besoin.

Cette lettre ne paraît être parvenue au ministre des relations extérieures que le 9 ventôse an V (27 février 1797). Ce qui est certain, c'est que, le 11 ventôse (1er mars), ce ministre écrivait à son collègue de la police, le priant de s'informer

(1) Le consul Cathalan refusa, au nom de son gouvernement, de recevoir des princes le prix de leur passage en Amérique.

sans délai auprès du Directoire de ses intentions à l'égard de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans. Le 14 ventôse (4 mars), le ministre de la police invitait, en effet, le Directoire à lui transmettre ses dispositions sur ce sujet. Nous n'avons point trouvé de pièce où fussent formulées ces dispositions; et peut-être, en fait, le Directoire n'en prit-il point. Quant au duc de Montpensier et au comte de Beaujolais, leur traversée fut longue et pénible. Un vent contraire les retint vingt-trois jours dans la Méditerranée ; et ce ne fut que quatre-vingt-treize jours après être partis de Marseille qu'ils parvinrent à Philadelphie. Ils arrivèrent en cette ville dans le mois même où notre ministre des relations extérieures apprenait que Louis-Philippe d'Orléans s'y était rendu de son côté. Pendant trois mois, ce prince y attendit ses deux frères. Une fois réunis, ils ne se quittèrent plus. La mort seule les sépara. Trente-trois ans après, celui qui des trois avait survécu trouvait un trône dans le pays où son père avait été guillotiné.

ÉTUDES POLITIQUES

Un projet de scrutin échelonné

I

Nos lois électorales n'ont organisé jusqu'à ce jour que la représentation des majorités.

Sous les deux régimes, cens et suffrage universel, sous les deux systèmes, scrutin de liste et vote uninominal, toujours et partout les minorités ont été considérées comme non avenues. Qu'elles se chiffrent par quelques voix perdues, ou qu'elles s'élèvent jusqu'à la moitié moins un des suffrages, la loi les laisse sans député. Et pourtant elles font partie du souverain, ces minorités ! Que les plus nombreux soient les plus représentés, c'est justice; mais qu'ils soient les seuls représentés, c'est privilége, et privilége exorbitant qui pourrait aller, — avec les méfiances des masses populaires, — jusqu'à retirer toute représentation, toute action politique à la bourgeoisie libérale.

Age et domicile des électeurs, l'excès à réformer n'est pas là. La vraie question, la grosse difficulté avec le suffrage universel, est de pondérer les partis et d'assurer à l'électeur un vote qui serve à quelque chose et profite à quelqu'un. Il s'agit de trouver un mode de votation qui, fonctionnant au profit de toutes les opinions, procure à chacune sa part équitable de représentation.

La première condition, la condition indispensable de la solution est le maintien du grand collége électoral, du collége qui nomme plusieurs députés. Les Anglais, qui ont introduit dans leur législation électorale le principe de la représentation des minorités, n'ont pu l'appliquer que dans les colléges à *trois coins*, à trois députés. La représentation de plusieurs opinions nécessite une députation à plusieurs têtes. Représentant unique implique représentation exclusive. Retourner aux petits colléges et au vote uninominal par arrondissement, comme le proposait M. Thiers, c'est renoncer d'avance à toute recherche d'une représentation proportionnelle des partis.

Donc, le grand collége.

II

Dans le grand collége, on peut essayer de réserver une part aux minorités, en combinant le scrutin de liste avec le *vote cumulatif*, ou avec le *vote incomplet*. L'électeur libre d'inscrire, au lieu de plusieurs noms, plusieurs fois le même nom sur son bulletin, voilà le *vote cumulatif*; l'électeur devant inscrire sur son bulletin moins de candidats qu'il n'y a de députés à nommer, voilà le *vote incomplet*. C'est le même système sous deux formes inverses. Il atténue le scrutin de liste plutôt qu'il n'organise et assure la représentation proportionnelle des partis. On peut chercher mieux.

Cette représentation proportionnelle, des hommes politiques considérables, des écrivains éminents ont cru la trouver dans ce qu'ils ont appelé le *quotient électoral*. — Le système a été exposé avec bien du talent (1).

Étant donnés ces deux chiffres : 10 millions d'électeurs inscrits qui se réduisent aux jours de scrutin à 7 500 000 votants environ, et 500 députés à nommer, on trouve, en divisant le nombre des électeurs par le nombre des députés, 15 000 électeurs pour un élu. Un quinze-millième d'un député, voilà donc la quote-part électorale de chaque citoyen ! quote-part bien modeste, mais qui lui appartient en propre, qu'on ne peut annuler, dont il dispose librement. 15 000 électeurs réunissant leurs quote-parts sur un même nom ont le droit de se faire représenter par ce candidat de leur choix. Voilà la doctrine.

En pratique, il s'agit simplement d'un nouveau mode de dépouillement des bulletins. Rien n'est changé en apparence dans la manière actuelle de voter. L'électeur continue à inscrire sur son bulletin autant de noms qu'il y a de députés à élire dans la circonscription; mais il doit inscrire ses candidats dans l'ordre de ses préférences, son bulletin ne devant, lors du dépouillement, profiter qu'à un seul nom. A cet effet, on centralise pour les dépouiller ensemble tous les bulletins de vote de la circonscription, et les scrutateurs, au fur et à mesure qu'ils ouvrent des bulletins, les attribuent au nom inscrit premier, jusqu'au moment où ce nom ayant réuni 15 000 voix a son élection assurée. Les nouveaux bulletins sur lesquels on trouve encore ce nom inscrit en première ligne, sont alors attribués au second candidat inscrit, ou au troisième si ce second a déjà, lui aussi, réuni 15 000 voix. Et ainsi de suite.

C'est ingénieux, mais compliqué, aléatoire. On voit, en y regardant de près, que la composition définitive de la députation d'un collége dépendrait souvent de l'ordre dans lequel seraient présentés, au dépouillement, les bulletins débutant par les mêmes noms et continuant par des noms différents. Ainsi, le résultat sera tout autre, selon qu'on aura dépouillé tout d'abord ces 15 000 bulletins très-vraisemblables : M. Thiers, M. de Rémusat; ou ces 15 000 autres très-possibles encore : M. Thiers, M. Gambetta.

Supprimant toute cette manipulation équivoque, ne retenant du système que l'idée essentielle, un député pour 15 000 électeurs de la même opinion, nous avons cherché à notre tour une combinaison nouvelle, un mode de votation qui permît aux électeurs de faire eux-mêmes leur groupement par 15 000.

III

Tous les publicistes qui se sont occupés de la représentation proportionnelle, ont commencé par formuler la question ainsi :

---

(1) Voyez notamment l'étude très-complète publiée par M. Eugène Aubry-Vitet dans la *Revue des deux mondes* du 15 mai 1870.

Obtenir la représentation proportionnelle de toutes les opinions, en faisant voter tous les citoyens le *même jour*.

Un terme superflu complique inutilement le problème ainsi posé.

Que tous les citoyens votent : — c'est essentiel et de principe.

Mais qu'ils votent tous le même jour : — c'est secondaire et de simple réglementation.

Et c'est précisément en ne faisant pas voter tous les électeurs le même jour, c'est en échelonnant le scrutin sur quatre dimanches, que nous croyons avoir trouvé le moyen d'obtenir la représentation proportionnelle de toutes les opinions.

Le collége électoral reste, dans notre système, le grand collége institué en février 1848, rétabli en février 1871, le département. — On ne fractionnerait en plusieurs colléges que quelques départements très-peuplés.

Chaque collége électoral est divisé en quatre sections, d'un nombre à peu près égal d'électeurs. Ces sections votent l'une après l'autre, à un dimanche d'intervalle. Un tirage au sort détermine, quinze jours avant l'ouverture des opérations électorales, l'ordre de vote des sections.

Les votes de la section appelée au scrutin le premier dimanche, dépouillés le soir même, sont immédiatement proclamés et publiés. Huit jours après, arrive le scrutin de la seconde section, et ses votes dépouillés et proclamés sont, en ce qui concerne chaque candidat, additionnés avec les suffrages obtenus le dimanche précédent. Les troisième et quatrième sections viennent à leur tour, les dimanches suivants, apporter de la même manière leurs contingents de voix nouvelles aux candidats en lutte.

Chaque électeur ne vote que pour un seul candidat.

Tout candidat qui, à une période quelconque du dépouillement du scrutin, arrive au chiffre de 15000 suffrages est député.

La députation se compose dans chaque collége :

1° De tous les candidats ayant obtenu 15000 voix ;

2° Du candidat arrivant le premier à leur suite, pourvu qu'il ait obtenu 10 000 voix au moins.

Cette dernière nomination est admise avec moins de 15000 voix, afin de compenser les voix perdues et les voix surabondamment données aux candidats élus en sus des 15000 qui leur suffisaient.

Dans ce système, toute opinion, toute minorité qui dispose de 15000 voix dans un département est certaine, si elle limite sa propagande à un seul candidat, de faire réussir ce candidat par l'addition des voix qu'elle peut lui donner dans chaque section. — Mais, pour plus de clarté, prenons un exemple.

IV

Regardons fonctionner le système dans une élection imaginaire.

Il est bien entendu que chaque électeur vote une fois seulement et pour un seul candidat. Il est bien entendu aussi que les quatre dimanches de scrutin sont quatre journées d'un même drame électoral. — L'élection est en quatre actes.

Cela rappelé, supposons un collége formé des quartiers de la rive gauche, Gobelins, Panthéon, Luxembourg, Invalides, Grenelle, Vaugirard, Montrouge et banlieue de Sceaux. Ce serait un collége avancé, mais dans lequel les libéraux pourraient serrer de près les radicaux. Aux élections du 27 avril M. de Rémusat y obtenait 59 932 voix, contre 49 736 données à M. Barodet.

Un comité de républicains libéraux s'y forme, qui peut compter sur deux nominations et en tenter une troisième. Permettons-nous quelques noms propres. Ce comité de la république ouverte choisit pour candidats trois républicains raisonnables, éprouvés, bien connus dans ces quartiers de la rive gauche : M. Littré, M. Vacherot, M. Arnaud (de l'Ariége). Tout en les patronnant collectivement, le comité se garde bien de les lancer tous ensemble dans la mêlée du scrutin. Ce serait diviser maladroitement les forces du parti, et s'exposer à n'obtenir aucune nomination, à ne réunir sur aucun candidat les 15000 voix nécessaires.

Donc, le premier dimanche, à la première section, le comité ne présente qu'un seul candidat, M. Littré. — M. Littré, un grand nom et une doctrine qui peuvent détacher 2 ou 3000 voix sur les confins de la république radicale. — Le dépouillement du scrutin donne 13000 voix à M. Littré. 13000 voix dès le premier dimanche, la nomination n'est pas faite, mais elle est déjà certaine.

Aussi, dès le dimanche suivant, ne recommandant plus M. Littré que dans quelques sous-sections électorales, le comité présente dans toutes les autres parties de la section un second candidat, — M. Vacherot ou M. Arnaud. Le choix sera dicté peut-être par les tendances du quartier appelé à voter. Est-ce le quartier des Écoles? M. Vacherot est le candidat naturel. Est-ce le catholique faubourg Saint-Germain ? M. Arnaud devient le candidat nécessaire. Bien jouer n'est point tricher. Que le scrutin de la seconde section apporte 10000 voix à la république libérale, dont 3000 en la personne de M. Littré, et 7000 en la personne du second candidat, — la nomination de M. Littré commencée par 13000 voix le dimanche précédent se trouve largement complétée, et la nomination du second candidat se trouve à son tour honorablement commencée.

Le troisième dimanche, le comité s'efforcera de faire compléter, par la troisième section, la nomination de ce second candidat.

Cette seconde nomination faite ou assurée par les votes de la troisième section, le comité hasardera enfin, le dernier dimanche et dans la dernière section, son troisième candidat. Pour celui-ci, à cette période de l'élection, le parti n'a plus 15000 voix disponibles, mais une chance reste au candidat, — arriver premier à la suite des élus à 15000 voix.

De son côté, le parti radical a son comité qui vise lui aussi à perdre le moins possible de voix et à gagner le plus possible de nominations. Disposant de la majorité, partant des 50 0000 voix réunies aux élections précédentes, le comité radical pourra procéder plus hardiment que le comité libéral et débuter par deux candidats dès le premier dimanche. Les dimanches suivants il remplacera, au fur et à mesure des nominations acquises, le candidat élu par un candidat à élire. — Objectif, quatre nominations.

Les intransigents de la salle Hertz, qui ont recueilli sur la rive gauche, le 27 avril, 10 162 voix en faveur de M. Stoffel, lanceront aussi un candidat. Ils s'efforceront de le mener à 15 000 voix, ou de le faire arriver tout au moins avant le troisième candidat libéral et immédiatement après les députés à 15 000 voix.

En supposant les électeurs votant exactement en même nombre et dans le même sens que le 27 avril, le scrutin ainsi organisé donne les résultats suivants :

Électeurs inscrits : 132 240. — Votants : 98 830.

Élus :	
3 républicains radicaux ayant obtenu chacun de 15 à 16 000 voix et représentant ensemble environ..	46 500 voix.
2 républicains libéraux représentant à raison de 15 à 16 000 voix chacun.....	31 000
1 monarchiste avec.....	10 162
Non élus :	
1 républicain libéral ayant recueilli les voix restées disponibles dans le parti libéral, après les deux nominations obtenues.....	7 932
1 radical ayant recueilli les voix restées disponibles dans son parti, après la nomination de trois radicaux.....	3 236
Total égal des votants.....	98 830 voix.

Ainsi composé de trois radicaux, deux libéraux et un réactionnaire, la députation représenterait équitablement les trois groupes dont se composaient les 98 830 votants du 27 avril. Une fiction légale ne ferait plus représenter par leur contraire, les 40 000 électeurs de M. de Remusat, les 10 000 électeurs de M. Stoffel.

V

Les comités, organes nécessaires des partis et rouages essentiels de toute élection libre, jouent un grand rôle dans notre système. Calculant, chacun de leur côté, le nombre probable de leurs adhérents et le nombre possible de leurs élus, puis de dimanche en dimanche, de scrutin en scrutin, refaisant leurs calculs, rectifiant leurs combinaisons, ils ont à diriger utilement, à administrer avec économie les voix de leur parti. De leur concurrence sortira la répartition des nominations.

A côté des comités politiques correspondant aux grandes divisions de l'opinion, il y aura place dans certains colléges pour un comité plus indépendant, qui s'occuperait de grouper 15 000 voix sur tel homme spécial, tel grand accélérateur du progrès économique comme M. de Lesseps, tel philosophe, comme M. Taine ou M. Renan, haut placé en dehors des partis et que les partis, toujours exclusifs, écarteraient peut-être. Certaines sections moins ouvertes aux idées générales auront, au contraire, leur candidat de pays. Ce sera tel grand propriétaire, tel chef d'industrie qui, important dans sa localité, sans influence ailleurs, ne voudra pas subordonner aux convenances stratégiques d'un comité départemental sa présentation dans la seule section où il a chance de réussir. Les partis auront à faire entrer dans leur jeu ces popularités locales.

Chaque opinion opérera, pour son compte, sans compromission. On ne verra plus des groupes nombreux d'électeurs réduits à opter entre un candidat déplaisant et un candidat désagréable. Candidats et comités pourront même surabonder, mais sans qu'il en résulte une grande dispersion de suffrages. Un échec significatif refroidira, dès le premier dimanche, les ambitions intempérantes. On fera tout de suite le déchet des candidats illusoires. Les comités parasites démissionneront dans une proclamation d'adieu. Majorité et minorités ne retiendront dans l'élection que les candidats sérieux. Les progrès de ces candidats, les nominations acquises, les compétitions nouvelles, seront les péripéties qui, de scrutin en scrutin, renouvelleront l'intérêt de l'élection.

VI

Le député issu de ces élections n'est plus le représentant fictif de tous les électeurs d'un département, le mandataire hostile imposé à la minorité par la majorité toute-puissante. Le député est le représentant véritable des 15 000 électeurs qui l'ont choisi. D'eux à lui, un lien existe. Le député ne connaît pas les noms de ses 15 000 mandants, mais les 15 000 électeurs connaissent leur mandataire. — Parmi les 500 représentants du peuple français, il y aurait, assis à la gauche ou au centre gauche, un député aux votes, aux discours, aux interruptions duquel je m'intéresserais spécialement, parce que ce député me représenterait personnellement, moi signataire de cet article et électeur du Ve arrondissement de Paris.

Une conséquence de cette représentation plus individualisée sera le non-remplacement du député mort au cours de son mandat. Le vote étant secret, il serait impossible de retrouver, pour les convoquer exclusivement, les 15 000 électeurs que le défunt représentait. Notez que les vides qui se produiront ainsi à la Chambre n'y changeront pas les proportions des partis — que la mort impartiale décimera proportionnellement.

De même que le *vote incomplet* et le *vote cumulatif* ne sont qu'un seul système sous deux formes inverses, de même le *scrutin échelonné* est le système du *quotient électoral* réalisé par un procédé nouveau. Ce sont toujours les 15 000 électeurs pour un député. Les 15 000 sont trouvés avec une exactitude moins mathématique; mais ils sont trouvés sous les yeux du public, par le vote formel des électeurs, et sans remaniement, rature, interprétation des bulletins par les scrutateurs.

Autre avantage du système : on l'amende facilement. Les 15 000 voix, les 4 dimanches, les 4 sections, ne sont point nombres sacramentels. Si l'on croit le pays trop divisé pour fournir facilement des groupes homogènes de 15 000 votants, on peut abaisser le quotient. On peut aussi réduire le nombre des scrutins dans les petits départements, et consolider l'ordre de vote des sections en le tirant au sort une fois pour toutes. On peut enfin, si l'on tient absolument à convoquer des électeurs chaque fois qu'un député meurt ou démissionne, attribuer le député disparu à la section qui lui avait donné le plus de voix, et convoquer celle-ci pour une élection nouvelle. Il n'y a d'essentiel, dans le système, que ces deux idées :

Les électeurs votant pour un seul candidat, par groupes successifs, avec report des voix;

Les candidats passant députés moyennant un certain minimum de voix.

VII

Nous n'avons pas à chercher si c'est le gouvernement qui gagnerait à ce mode d'élection, ou l'opposition; si c'est M. de Broglie qui y perdrait des députés, ou M. Thiers, ou M. Gambetta. Le système est conçu, en dehors de tout esprit de parti, dans l'impartialité absolue de la règle des proportions. *Suum cuique tribuere.* Donner à chaque opinion son dû, et extrême ou moyenne, avancée ou réactionnaire, républicaine ou monarchique, lui donner tout son dû et rien que son dû, voilà notre pensée.

Il y a, en ce moment, des conservateurs disposés à refaire la loi du 31 mai, au risque de jeter plus d'électeurs dans l'opposition, que hors du scrutin. Au contraire de ces conseillers imprudents qui cherchent dans la révision de la loi électorale, la mutilation du suffrage universel, — c'est dans une manifestation plus entière du suffrage universel, dans une interrogation plus complète, plus détaillée, plus intime que nous avons cherché la réforme électorale.

Les abstentions diminueront spontanément et sans coercition, quand les électeurs de toute opinion auront le pouvoir de faire réussir un candidat de leur couleur, la certitude de ne pas jeter dans l'urne un bulletin inutile. La Chambre représentera exactement le pays, quand chaque département reconnaîtra dans sa députation l'image en petit, la réduction proportionnelle de ses propres divisions de partis. Les inimitiés politiques seront moins vives, quand au lieu d'un *combat pour l'existence* où le vainqueur dépouille le vaincu, l'élection deviendra un concours, avec premier et second prix, et accessits consolateurs. Nos lois électorales, confirmant nos traditions d'intolérance, nous ont toujours poussés à nous imposer les uns aux autres, à nous exclure, à nous violenter à coups de majorité. Comme une bonne loi de garanties pour les minorités nous aiderait à sortir de ces mauvaises mœurs politiques! Quel enseignement de la tolérance que la nomination simultanée, voulue par le législateur, de progressistes et de conservateurs dans le même collége! Ce serait comme la célébration de deux cultes dans une commune, une leçon vivante de liberté.

VIII

Avec sa période préparatoire, une élection dure actuellement trois semaines. A ces trois semaines, l'échelonnement du scrutin en ajouterait trois autres : total, six semaines d'agitation électorale en France, tous les cinq ans, au renouvellement de la Chambre. Ajoutons la petite agitation des sections appelées à remplacer les députés manquants. Tout cela additionné ne ferait pas plus de temps qu'aujourd'hui, consacré aux élections; car aujourd'hui, tout un département étant convoqué pour un seul député à remplacer, les trois semaines électorales se doublent et se triplent dans nombre de départements. Depuis le 8 février 1871, jour de naissance de la Chambre actuelle, il y a eu quatre-vingt-une convocations départementales. Et ce n'est pas fini. Il reste en ce moment dix départements à faire voter, et la Chambre n'a que deux ans et demi d'existence.

Si l'on combinait, chose excellente, le système de la représentation proportionnelle des opinions avec le système du renouvellement partiel de l'Assemblée, tout pourrait se réduire à six semaines d'élection par an dans 17 départements, six semaines pendant lesquelles les partis seraient déchaînés...

— Dans l'anarchie ?

Eh ! non, citoyen, dans l'arithmétique.

CAMILLE DE CHANCEL.

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société de géographie

EXPÉDITIONS POLAIRES. — LA NUIT D'HIVER DU *Polhem*.

Nous avons retracé (1) les aventures dramatiques d'une partie de l'équipage du *Polaris*, raconté l'étonnante odyssée d'un petit groupe de marins américains, d'hommes, de femmes et d'enfants esquimaux, pendant cent quatre-vingt-dix-sept jours au milieu des glaces. Les premières nouvelles transmises à la Société de géographie étaient exactes. Une enquête ouverte aux États-Unis a confirmé les faits avancés par les naufragés; elle a fait présumer de plus graves et de plus sinistres révélations, et le navire *Juanita* est parti de New-York, sur l'ordre de l'amirauté, à la recherche du *Polaris*, car de terribles charges pèsent aujourd'hui sur le capitaine Buddington et ses compagnons.

En attendant le dénouement de ce drame américain, voici d'autres nouvelles qui nous parviennent de l'expédition suédoise au pôle nord dirigée par le professeur Nordenskiöld, sur le navire le *Polhem*. Ce sont les premières qui soient arrivées en Europe après un silence de sept mois. Elles sont moins dramatiques que celles de l'expédition américaine, mais elles fournissent à la science des découvertes inattendues. C'est sur les documents transmis par M. Nordenskiöld lui-même, documents dont nous devons la communication au vice-président de la Société de géographie, M. Daubrée, de l'Institut, le savant directeur de l'École des mines, que nous avons rédigé ces lignes.

L'expédition suédoise avait été préparée de longue main. Elle avait pour but de rechercher le pôle par la route du Spitzberg, et de dresser la carte de la partie nord-est des Spitzberghen ainsi que des mers avoisinantes sur le rayon le plus étendu. On avait choisi Gothemberg pour point de réunion et pour lieu de départ. Le professeur Nordenskiöld, qui avait organisé cette expédition et qui devait la diriger, est un savant géologue bien connu des lecteurs de notre *Revue scientifique*; c'est, en outre, un voyageur éminent auquel la Société de géographie a décerné une de ses grandes médailles d'or et qu'elle a fait figurer tout récemment au nombre de ses membres correspondants. Le personnel scientifique se composait, en outre, du docteur Enwall, de la marine royale suédoise, d'un jeune botaniste d'Upsal, M. Kjellmann, d'un astronome, M. Wjikander, du docteur Oberg, enfin d'un lieutenant de vaisseau de la marine italienne, M. Parent, un Français, fils de l'honorable député de la Savoie à notre Assemblée nationale. Ce dernier avait été adjoint à l'exploration sur la demande du gouvernement italien.

Au point de vue matériel, l'expédition se faisait à bord du *Polhem*, bâtiment spécialement aménagé et commandé par le lieutenant de vaisseau Palander, de la marine suédoise. Deux autres navires étaient destinés à convoyer le *Polhem* et à transporter les matériaux et les approvisionnements. Ils devaient retourner à Tromseu avant l'hiver. Leur chargement, entre autres objets, comprenait toutes les pièces d'une vaste et solide maison de bois composée de sept pièces et d'une cuisine, que M. Nordenskiöld se proposait de dresser dans l'île Parry (une des Sept îles), au nord du Spitzberg, et au delà du 80e degré de latitude. Cette île Parry devait être le quartier général des explorations.

Le départ s'effectua au mois de juillet. Le 4 août, M. Nordenskiöld écrivait à M. Daubrée qu'il était arrivé à un point très-septentrional : « Notre expédition, disait-il, a plusieurs buts : pendant l'été, nous chercherons à compléter les connaissances géographiques, géologiques et botaniques du Spitzberg, et à reconnaître, s'il est possible, la côte du Nord-Ost-Land et la terre de Gillis. En automne, deux bâtiments reviendront, et je resterai sur le *Polhem* à l'île Parry, par 80° 38' latitude pour hiverner. Nous monterons un observatoire pourvu par l'Académie des sciences de Stockolm d'instruments de tout genre.

» Au retour du soleil, en mars, je compte m'avancer encore plus au nord, sur la glace. Pour cela, j'emmènerai avec moi quarante-cinq rennes qui remorqueront des traîneaux. J'espère, par ce moyen, arriver jusqu'au 85e degré latitude, et peut-être plus loin. »

Cette lettre traçait le plan d'un magnifique programme que les événements ne permirent pas d'exécuter. Ordinairement la mer est libre à l'est du Spitzberg jusqu'à la fin de septembre; mais nos lecteurs savent (1) que l'hiver polaire de 1872 fut très-prématuré, et qu'un grand nombre de baleiniers norwégiens se virent enfermés dans les glaces.

Le *Polhem* et les deux bâtiments d'escorte essayèrent vainement de remonter jusqu'aux Sept îles. Ils se virent bloqués au Spitzberg, dans la baie de Mossel (Mossel-bay) par 79°,54 de latitude nord. Ce fut là, bon gré mal gré, qu'il fallut dres-

(1) Voyez la *Revue* du 14 juin

(1) Voyez la *Revue* du 14 décembre 1872. — On croyait, à ce moment, que les deux bâtiments d'escorte du *Polhem*, le *Gladam* et un autre petit vapeur, avaient pu effectuer leur retour à Tromseu après avoir déposé leur chargement; c'était une erreur.

ser la maison de bois et monter l'observatoire dès les premières journées de septembre. Les bâtiments qui devaient effectuer leur retour à la date du 15 septembre furent forcés d'hiverner avec le *Polhem*; le botaniste Kjellmann, qu'ils voulaient ramener en Suède, était vivement contrarié, car il semblait que les fonctions d'un botaniste dans un hivernage polaire fussent une vraie sinécure. Cependant la Providence lui réservait d'amples dédommagements.

Les équipages d'ailleurs étaient consternés. On n'était qu'au mois de septembre, et la moyenne de la température avait déjà baissé de 6°,7 (centigrades) au-dessous de zéro. Le baromètre était même descendu une fois au-dessous de 29 degrés, et l'on n'était qu'en automne. Qu'allait-il advenir à l'approche de l'hiver? Heureusement ces craintes ne furent point réalisées. La moyenne d'octobre fut généralement plus basse (— 12°,63), mais l'écart minimum n'alla qu'à — 27 degrés. Ce fut cependant un dès mois les plus tristes; les tempêtes se succédaient; le soleil, qui ne se montrait plus que par des éclaircies à la surface de l'horizon, finit par disparaître tout à fait le 20 octobre. On entrait dans la grande nuit polaire qui allait durer quatre mois pleins. Heureusement la maison de bois était spacieuse et chaude, les approvisionnements en vivres et en combustibles avaient été faits pour deux ans, et si les équipages de l'escorte du *Polhem* en activaient singulièrement la consommation, au moins était-on assuré de pouvoir aller jusqu'à l'été suivant.

Au mois de novembre, la température s'adoucit; la moyenne fut de 8°,19, le thermomètre remonta même au-dessus de zéro jusqu'à + 2°,6. Dès les premiers jours du mois, le fiord de Wyde-bay qui se trouve à l'ouest de Mossel-bay fut complétement dégagé de glaces; à partir de ce moment jusqu'en février, on vit toujours, soit dans une direction, soit dans l'autre, de grands espaces de mer libre. Il y eut cependant, au mois de décembre, une recrudescence fort inquiétante de froid. La moyenne fut de — 14°,46, mais les écarts thermométriques étaient moins grands. En janvier, nouvel adoucissement. Le port avait été débloqué de glaces à plusieurs reprises pendant quelques jours. Vers la fin de janvier, une succession de débâcles fit concevoir aux bâtiments d'escorte la possibilité d'effectuer leur retour, et au *Polhem* celle de pénétrer plus avant vers le nord. On fit les préparatifs de départ. Déjà les navires se mettaient en marche, lorsqu'une tempête éclata soudainement avec une prodigieuse violence. La vapeur était impuissante contre le vent et le choc des vagues. Les trois bâtiments se virent ramenés ou plutôt chassés vers la côte. L'un d'eux talonna même sur des écueils de fond et eut son gouvernail brisé.

Tout sembla perdu pendant quelques instants, hommes et embarcations allaient être broyés sur les rochers, lorsque par une sorte de miracle la température s'abaissa, déterminant une congélation presque subite de la mer; les flots devinrent plus résistants et en quelque sorte plus solides; les vagues semblaient s'immobiliser sous l'action du froid. On put d'abord se maintenir, puis atterrir tranquillement. Cette mer, complétement libre quelques heures auparavant, n'était plus qu'un champ tourmenté de glaces; le redoutable élément avait été saisi par la gelée et solidifié au milieu des fureurs de la tempête.

On dirait, à lire tous ces récits d'expéditions polaires, que quelque génie mystérieux se fait un jeu d'accumuler les obstacles et les péripéties les moins attendus sur la route des explorateurs. A peine était-on réinstallé dans la maison de bois que, sous l'action d'un vent modéré, cet immense glacier qui s'était formé tout d'un coup disparut comme par enchantement. Une fois de plus la mer était complétement libre, et présentait une surface unie au milieu d'un calme irritant. Quelques marins parlaient déjà de tenter un nouveau départ, lorsque, par un nouveau prodige semblable aux précédents, toute cette immense plaine liquide se congela d'un seul coup en un seul bloc, et à de telles profondeurs, que l'on comprit cette fois qu'il y en avait pour tout l'hiver. Il fallut se résigner à l'immobilité.

Le mois de février fut le plus dur de tous. La moyenne de la température était de 22°,7 (centigrades) au-dessous de zéro; le thermomètre descendit au-dessous de — 38 degrés, et cet écart fut d'autant plus sensible que des raffales du sud le firent une fois remonter à 1°,6 au-dessus de zéro.

Il paraît que, vers la fin de mars 1873, la mer se trouvait libre de nouveau et semblait assurer une route plus facile vers le sud, car ce fut alors que M. Nordenskiöld rédigea la lettre à laquelle nous empruntons ces informations. Il ne pensait point qu'il la rapporterait lui-même quatre mois plus tard. Nous n'avons jusqu'ici que par le télégraphe électrique des renseignements sur cette dernière partie de l'expédition qui s'est terminée le 5 juillet par un retour définitif à Tromseu. Les hommes et les bâtiments n'avaient pas souffert, mais, en dehors des résultats scientifiques acquis, l'exploration avait complétement échoué au point de vue géographique.

Il nous reste à parler des travaux scientifiques, dont les résultats sont peu ordinaires.

Au point de vue de la physique du globe, M. Nordenskiöld et ses compagnons poursuivirent une série très-régulière d'observations et d'expériences qui sont de nature à jeter de vives lumières sur le magnétisme terrestre ainsi que sur les relations de ce magnétisme avec les aurores boréales. Nous n'avons pas à nous occuper ici de ces études d'un ordre purement scientifique; nous manquons d'ailleurs de documents précis et en nombre suffisant. Nous devons insister cependant sur quelques faits relatifs aux aurores boréales. On remarqua d'abord que ces aurores se produisent presque constamment lorsque soufflent les vents du sud. A la latitude de Mossel-bay, elles étaient moins intenses qu'à des latitudes plus méridionales, ce qui tendrait à faire supposer qu'elles deviennent de moins en moins visibles à mesure que l'on se rapproche du pôle. MM. Parent, Wjikander, soumirent ces aurores à l'analyse spectrale avec un excellent appareil de Wrecle. L'une d'elles leur fournit sept lignes spectrales bien distinctes et en tout semblables à celles du spectre de Morren. Ce spectre est celui de la partie inférieure d'une bougie ou d'une lampe à pétrole. « Cette observation, dit M. Nordenskiöld, semble indiquer vaguement qu'il peut exister une certaine relation entre l'aurore boréale et la chute de poussières cosmiques contenant du carbone, de l'hydrogène, du fer métallique, etc., qui tombent avec la neige. On trouvera peut-être là la clef des anomalies que présentent les aurores dans la diversité de leurs colorations. » Ces colorations varieraient suivant la nature des poussières cosmiques enflammées par les décharges électriques.

Nous ne parlerons que pour mention, comme l'a fait M. Nordenskiöld, des observations sur l'électricité atmosphérique, sur les marées, sur les effets de la réfraction astronomique

par une température de 27 degrés centigrades au-dessous de zéro, etc., mais nous ne pouvons passer sous silence les résultats acquis à l'histoire naturelle.

Nous avons dit que M. Kjellmann, condamné, en dépit de toutes les prévisions, à passer l'hiver avec le *Polhem*, avait été amplement dédommagé de son hivernage. Pour tenir les matelots en activité, on effectua très-régulièrement chaque jour des sondages et des dragages, soit dans la mer libre, soit sous les glaces. On ramena d'abord différentes espèces d'algues, une trentaine environ, auxquelles M. Kjellmann consacra toute son attention, car il avait fait une étude spéciale de ces végétaux. Notre botaniste fut d'abord assez surpris de trouver des algues en pleine vigueur à une température presque constante de 2 degrés centigrades au-dessous de zéro, mais sa surprise augmenta quand il constata qu'elles prenaient dans ce milieu, au sein des ténèbres les plus opaques, un développement considérable. Certaines de ces algues, stériles pendant l'été, atteignaient à la fin de l'hiver à leur plus haut degré de fructification.

Deux autres surprises étaient encore ménagées à M. Kjellmann. La sonde et la drague ramenaient constamment des animaux marins qui enrichiront considérablement les collections zoologiques. Ces animaux, pour la plupart sans vertèbres, pouvaient donc vivre sans lumière au milieu d'une eau glaciale ! On supposa d'abord qu'il existait dans les eaux polaires des sources de lumière qui échappaient à l'attention des observateurs. Pour vérifier ce fait, le docteur Enwal fit couler à de grandes profondeurs, jusqu'à ce qu'elle reposât sur le lit de la mer, une plaque sensibilisée qu'il laissa séjourner pendant vingt-quatre heures. La plaque ne présenta, quand on la retira, aucune trace d'altération, et pourtant le point sur lequel elle avait été déposé fournit son contingent habituel de petits animaux vivants.

Mais le plus extraordinaire fut la découverte d'êtres animés en quantités prodigieuses vivant à l'air libre et se propageant à une température moyenne de 10 degrés centigrades au-dessous de zéro. Le lieutenant français Bellot, qui périt si tristement dans une des expéditions arctiques dirigées à la recherche de sir John Franklin, avait déjà remarqué que quand on marche pendant la nuit polaire sur le bord des plages, le pied laisse sur la neige une empreinte lumineuse d'un effet magique. On pensait que cette phosphorescence provenait de matières animales en putréfaction. Le même phénomène attira l'attention des savants du *Polhem*. Sur une grande partie des plages de la baie de Mossel, les pas et le frottement d'un corps dur quelconque laissaient une empreinte lumineuse si vive que les gens de l'équipage en furent effrayés. On recueillit la neige aux endroits où ces effets s'étaient produits, et l'on reconnut qu'elle était remplie de petits crustacés doués de phosphorescence. Ils vivent là par myriades aux températures les plus basses, paraissant affecter spécialement le séjour des neiges qui ont été humectées par l'eau salée.

Tels sont les faits que nous avons empruntés à la lettre de M. Nordenskiöld ; ils sont moins dramatiques sans doute que ceux de l'expédition du *Polaris*, mais ils produisent sur l'esprit une impression non moins profonde. Nous aurons, prochainement sans doute, un compte rendu plus détaillé de l'exploration du *Polhem*, et particulièrement des incidents de la dernière partie du voyage. Ajoutons que, pendant cette longue nuit polaire du 20 octobre au 21 février, le ciel fut presque constamment sillonné d'étoiles filantes, en quantités considérables, et que les animaux qui fréquentent en été ces régions désolées n'y firent aucune apparition pendant les mois d'hiver. « Tous semblaient disparus, dit M. Nordenskiöld, jusqu'au seul oiseau qui ne les abandonne jamais, le *Lagopus hyperboreus*, observé scientifiquement pour la première fois par la mission de la corvette française *la Recherche*. »

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Que penseriez-vous d'un médecin qui, après vous avoir examiné, visité, palpé, ausculté, vous dirait avec des larmes dans la voix : Pas d'espoir, mon pauvre monsieur ! Constitution usée, système nerveux affaibli, poitrine détériorée, cœur dérangé, et, qui plus est, estomac délabré, ce qui vous ôte la chance d'absorber utilement les produits de la pharmacie. Ne me demandez donc pas de remèdes, ils hâteraient le dénoûment, voilà tout. — Quoi ! Pas de ressource ? — Si, une, mais une seule, c'est de prendre de l'eau de la Salette. Et encore faut-il la boire avec conviction ! Si vous débouchez la bouteille dans des dispositions ironiques, la vertu de l'eau disparaît ; c'est comme la lucidité des somnambules. — Que diriez-vous de cette consultation ? Voilà pourtant ce que la France malade s'entend répondre par M. Heinrich, un médecin désespérant s'il en fut. Et, par surcroît, il est si profondément honnête, si pleinement convaincu, que l'on essaye vainement de sourire ; sa consultation sinistre vous donne le frisson.

Le livre de M. Heinrich (1) se divise en trois parties bien distinctes. Dans la première, il nous montre comment et en quoi la France a été et va nécessairement être encore inférieure à la Prusse, comment et en quoi elle est condamnée. Dans la seconde, il fait voir comment les partis qui s'offrent pour la relever sont tous également impuissants. Dans la troisième, il la jette entre les bras de Dieu, qui seul peut la sauver et qui veut la sauver. En effet, momentanément, Dieu a pu la punir de quelques erreurs ; mais Dieu ne laisse pas longtemps dans l'abîme les nations catholiques : voyez l'Irlande ! Ainsi la France présente tous les symptômes précurseurs de la mort ; la médecine est impuissante : la France vivra cependant, brillante, puissante, honorée, si elle veut se rappeler qu'elle est la fille aînée de l'Église, et que ses rois étaient appelés rois très-chrétiens. Êtes-vous rassurés maintenant ? A prendre les choses au point de vue purement humain, nous touchons à l'instant fatal ; mais c'est un tort de prendre les choses au point de vue purement humain. Quand vous vous désespérez comme fait Abner, M. Heinrich s'écrie comme fait Joad :

> Mais comptez-vous pour rien Dieu qui combat pour nous ?
> . . . . . .
> Et quel temps fut jamais plus fertile en miracles !

Seulement il ajoute :

> Auras-tu donc toujours des yeux pour ne point voir,
> Peuple ingrat ?

Et de là il résulte que Dieu veut nous sauver, mais qu'en-

(1) *La France, l'étranger et les partis*, par G. Heinrich. — Paris, Henri Plon.

core faut-il que nous l'implorions, que nous tendions les bras vers lui avec confiance, avec foi. Ce n'est pas tout :

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère ?

Aussi M. Heinrich rappelle-t-il que la France a été florissante tant qu'elle a défendu le saint-siège. La traduction libre, mais non infidèle, serait : Si nous voulons une revanche éclatante sur la Prusse, allons faire la guerre à l'Italie ! La voie la plus courte pour arriver au Rhin, c'est celle qui conduit au Tibre ! Quelques esprits pourront contester, mais c'est qu'ils n'ont que les lumières naturelles ; souhaitons-leur les rayons d'en haut dont M. Heinrich est comme illuminé !

L'esprit souffle où il lui plaît. Tant qu'il n'aura pas soufflé sur vous, il vous sera difficile d'accepter et même de bien comprendre les conclusions de M. Heinrich. Si nous doutons de l'efficacité du remède proposé, du moins voyons comment est définie notre maladie et quelle en est la gravité. Ne nous étonnons pas si l'observateur constate, analyse, décrit tous les symptômes désespérants avec une précision froide et une sérénité qui, au premier abord, semble cruelle. Outre que la science ne s'émeut pas, songeons que notre mal même est la punition méritée de nos fautes ; d'ailleurs l'observateur qui a le don de lire dans l'avenir voit déjà guérie et florissante la patrie de Jeanne d'Arc, qui enfin se souvient aujourd'hui qu'elle est la patrie de Bernadette Soubirous. Ce n'est donc pas indifférence, mais sécurité. Puis, s'il ne sondait pas d'une main impitoyable toutes nos plaies, s'il ne faisait pas saigner et crier nos blessures, serions-nous assez secoués dans notre torpeur ? Non, il faut nous tirer de cette léthargie. Réveillez-vous, vous qui dormez, car ce sommeil trompeur, c'est la mort ! Voyez vous-mêmes qu'il n'y a d'espoir désormais que dans la protection divine ! Quand vous aurez constaté que vous êtes perdus, alors apparaîtra le Dieu sauveur !

Je n'ai pas le courage de suivre M. Heinrich dans le désolant parallèle qu'il pousse à outrance entre nos vainqueurs et nous. Tout nous a manqué pour la lutte : dynastie autour de laquelle se groupât le pays entier, esprit d'obéissance, foi religieuse, virilité du caractère, habitude des privations et des fatigues, apaisement des haines ou des préjugés de classe, sympathies de l'Europe, organisation militaire, gros bataillons, artillerie, je prends quelques traits dans le nombre. Pour la lutte à venir, nous sommes le jouet de nos rêves et de nos illusions ordinaires. Nous ne voulons pas avoir été vaincus. Victimes de la trahison, de l'espionnage, de l'incapacité de l'Empereur, de sa lâcheté, soit ; vaincus, non ! Nous sommes toujours le premier peuple du monde. Nous saluons avec tant de certitude l'heure de la revanche que nous oublions de la préparer. Il nous plaît bien plus de nous consacrer aux luttes stériles, de nous repaître de mots vides ou dangereux, liberté de la presse, intégrité du suffrage universel, éducation des masses, enfin d'assister aux efforts des partis qui prétendent chacun sauver la France.

Étrange prétention ! insoutenable ! M. Heinrich dit vertement leur fait à chacun de ces partis. Les républicains, il n'y en a pas selon lui, car tous incarnent leur idée dans un homme. Pour les uns, cet homme est M. Thiers, l'oncle vieilli ; pour les autres, c'est M. Gambetta, le neveu qui attend l'héritage. M. Thiers n'est même pas un républicain : il veut une république dont il soit le président très-autoritaire. Quant à M. Gambetta, ce serait Commode succédant à Marc-Aurèle. Mais quoi, disons-nous à M. Heinrich, êtes-vous bien sûr qu'il n'y ait pas de républicains modérés ? — Oui, nous répond-il, quelques naïfs, dont les opinions ne représentent que des illusions et une prodigieuse ignorance des conditions de la vie politique d'un grand peuple. — Merci, monsieur Heinrich ! voilà qui est parler d'un ton autoritaire, et qu'on est heureux d'être éclairé de lumières spéciales pour décider ainsi des choses ! C'est ainsi que d'un mot dédaigneux vous condamnerez le libéralisme et le rationalisme : l'un, dites-vous, une dérision de la liberté ; l'autre, un outrage à la raison. Et vous ajouterez ce mot profond : « Il paraît décidément que cette terminaison porte malheur ! » Tout devient argument quand on soutient une bonne cause.

Après les républicains, les bonapartistes. La dynastie napoléonienne ne reviendrait que pour s'appuyer sur le socialisme. Napoléon III a préparé la Commune en persécutant la société de Saint-Vincent de Paul et en suscitant la guerre contre le clergé. Le nouveau César ne pourrait subsister qu'en assouvissant les haines accrues de la démagogie contre les riches, les nobles, les prêtres et les couvents. C'est ce que s'empresserait de faire celui qu'on a appelé un César déclassé et qui pourrait bien être quelque jour le César des déclassés.

Quant à l'orléanisme, sa seule force est d'être le représentant de la bourgeoisie. Ses partisans ne sont pas des soldats ; ils ont trop le respect de la légalité pour s'associer à un coup d'État, trop d'intérêts à ménager pour compromettre leur fortune et leur vie dans une entreprise hasardée, trop de scepticisme politique pour croire à l'infaillibilité du régime qu'on leur propose. Avec le suffrage restreint il pouvait se soutenir ; il est mort le jour où est né le suffrage universel.

Vous croyez peut-être que la légitimité restant la seule combinaison possible, une fois que les autres ont été ainsi écartées, M. Heinrich va l'accueillir. Profonde erreur. Il est tout aussi sévère pour ce parti, bien qu'il lui semble le plus honnête de tous. Mais une restauration n'aurait aucune chance de durée ; le droit que la légitimité invoque, on n'y croit plus. Le passé sur lequel elle s'appuie tourne contre elle. Ses ennemis n'ont pas manqué d'évoquer le spectre blanc, la dîme, la corvée, et ont réussi à rendre le nom d'Henri V impopulaire. Lui-même, d'ailleurs, n'est pas de son temps. Il s'entête chevaleresquement à garder un drapeau dont la France ne veut pas. Ses partisans sont plus attardés encore. Depuis trop longtemps ils se momifient dans l'inaction, loin du mouvement et de la vie. Trois générations d'oisifs donnent nécessairement une quatrième génération d'incapables. M. Heinrich, qui est professeur de Faculté, a remarqué que « cinq fois sur dix une copie signée d'un nom aristocratique est un perpétuel outrage au sens commun, à la langue et même à l'orthographe. Plus l'origine du candidat semble illustre, plus il y a de chances de trouver en lui non pas un ignorant, ce qui est fort réparable, mais un jeune homme inepte, ce qui est sans remède. Trop souvent, là où les beaux noms s'additionnent, la sottise se multiplie. » Ce parti sera-t-il rappelé à la vie de l'esprit ? Peut-être par les femmes, que n'ont pas atteintes la passion du club et celle de l'écurie. Encore faut-il du temps pour réveiller tout le château du Bois-dormant. Cette noblesse qui brille plus par l'éclat du nom que par celui de l'intelligence est, il est vrai, groupée autour de l'autel ; mais cela même est un danger. La protection officielle accordée à l'Église nuirait à la royauté en même temps qu'elle blesserait

la dignité de l'Église. L'Église veut protéger et non être protégée.

A ces causes, comme on dit au Palais, M. Heinrich condamne et la république et le bonapartisme, et l'orléanisme et la légitimité. Qu'aurons-nous donc alors? Car enfin, comme dit à M. Jourdain le maître de philosophie, il faut bien choisir entre les vers et la prose. Non, réplique M. Heinrich, ni prose ni vers! — Mais quoi donc? encore faut-il quelque chose. C'est ici que la thèse devient obscure. Si j'ai compris la théorie très-peu pratique de l'auteur, la France sera sauvée par l'Eglise. C'est elle qui profitera du provisoire pour ranimer dans les cœurs la foi endormie, le respect de l'autorité, le sentiment du devoir. Quand elle aura rétabli l'autel, alors, sur ce fondement, on rétablira le trône. D'ici là, les légitimistes auront été rappelés à la vie de l'intelligence par leurs femmes et leurs filles, qui sont, comme nous l'avons vu, l'espoir et la lumière de ce parti. Et ainsi la France très-chrétienne deviendra la première nation du monde. Si Rome païenne a succombé, c'est qu'elle n'avait représenté que le polythéisme et s'était enivrée du sang des martyrs; la France ne périra pas, parce qu'elle ressaisira d'une main pieuse la croix du Christ, et qu'elle se fera gloire d'être encore ce qu'elle a été dans la plus grande partie de son histoire, le soldat de Dieu. M. Heinrich salue avec confiance l'aurore de ces jours meilleurs. Il nous exhorte à préparer cette renaissance en priant, en faisant des pèlerinages, en ne travaillant pas le dimanche. Commençons par aller à Lourdes; puis, soldats de Dieu, nous irons en Italie; puis, soldats de la patrie régénérée, nous marcherons vers le Rhin. Telle est la grâce qu'on nous souhaite.

Pascal faisait le vide en philosophie, étalant avec joie toutes les contradictions de la raison humaine, renversant d'un geste dédaigneux tous les systèmes, pour que l'homme suspendu dans le vide retombât au pied des autels. Ainsi fait M. Heinrich dans le domaine de la politique. La sincérité de sa conviction commande le respect. Si l'ardeur de sa foi l'entraîne dans une voie où la politique moderne, nécessairement tout humaine et quelque peu sceptique, ne le suivra pas, il n'en a pas moins fait œuvre d'honnête homme en disant ce qu'il croit la vérité, ce qu'il croit le salut. Son mandement a d'ailleurs le courage de mécontenter tous les partis. Les légitimistes s'en irriteront moins peut-être, car il semble qu'ils ne sont qu'ajournés; mais même cette perspective lointaine n'a rien d'assuré. M. Heinrich ne garantit rien et n'y tient pas autrement. Il remet la France aux mains de Dieu, qui en fera ce qu'il lui plaira.

M. Hippolyte Maze vient de publier le discours qu'il avait prononcé dans la matinée patriotique donnée au théâtre de la Gaîté le 11 mai dernier au bénéfice des orphelins alsaciens-lorrains (1). J'engage ceux qui ne l'ont pas entendu à le lire. Au récit des misères subies par ces infortunés, au récit des efforts généreux faits par des hommes de cœur pour les conserver à la France en arrachant à l'étranger le plus possible de sa conquête, efforts couronnés de succès, on ne peut se défendre d'une vive émotion. Mais il faut assurer l'avenir : l'œuvre continue et a besoin de ressources. Il me sera donc permis d'indiquer ici l'adresse du comité. C'est rue Le Peletier, n° 1, qu'on peut porter son offrande dans un modeste bureau où bien des cœurs ont été raffermis, bien des misères consolées.

M. Maze ne s'est pas borné à faire partager à ses auditeurs l'émotion qu'il ressentait lui-même en dépeignant tant de souffrances qui ont besoin de secours; il a nettement posé la question du lendemain. Ce n'est pas tout que de recueillir des orphelins; qu'en fera-t-on ensuite? Dans quelles voies les diriger? Le comité croit avec raison l'air des champs plus sain de toutes manières que l'air des villes. C'est dans les orphelinats agricoles qu'il envoie les enfants déjà capables de quelque travail. Il espère former des cultivateurs, des fermiers dont l'ambition soit de devenir propriétaires, et d'autre part de bonnes ménagères attachées à leur humble maison et à leur petit jardin. C'est une salutaire pensée, une noble et patriotique entreprise, digne de rallier sur le terrain commun de la charité ceux que divisent les passions politiques. N'oubliez donc pas l'adresse : rue Le Peletier, n° 1.

M. Bentzon, dont nous avons parlé déjà plus d'une fois, vient de donner la traduction des récits californiens (1) de Bret-Harte. Il y a, ce me semble, plus de singularité et de singularité voulue que de vrai talent dans ce livre. Peut-être d'ailleurs, avec nos habitudes françaises plus correctes, plus régulières, sommes-nous de mauvais juges d'œuvres un peu étranges qui ont étonné les Californiens eux-mêmes. Ils leur trouvaient en effet une saveur originale, « quelque chose comme le parfum d'une branche de sapin de l'ouest ». Si ces récits leur semblaient âcres et sauvageons, publiés dans l'*Overland monthly*, — recueil dont la vignette emblématique représente un ours traversant une voie de chemin de fer, — à plus forte raison nous font-ils cet effet dans un élégant in-18. Ils nous étonnent plutôt qu'ils ne nous intéressent. Nous tressautons comme en entendant la détonation subite d'un revolver; nous ne sommes point émus. Je ne leur fais pas un reproche d'être heurtés, brutals, saccadés, de s'arrêter brusquement sans qu'on sache pourquoi. Ils sont sans doute en cela l'image de la vie californienne. Dans ce pays haletant, enfiévré, cupide, où les passions ne connaissent aucun frein et n'ont pas même celui de l'hypocrisie, il n'y a pas en effet d'intrigues longuement combinées, conduites avec art et arrivant à un dénoûment préparé de longue main. Les scènes n'y sont pas longuement filées. Le désir brutal, la tentative hardie, puis un coup de couteau ou une décharge de revolver comme dénoûment, ou même pas de dénoûment du tout parce qu'un autre désir plus violent fait oublier le premier : ainsi va la vie là-bas. Ainsi va le roman. Tous ces gens-là passent leur vie sur les grands chemins : on se rencontre, on s'aperçoit en passant. Nous n'avons ainsi que des tableaux détachés. Telle héroïne, comme Miggles, est entrevue un instant. On devine que son existence a été un roman, que l'avenir sera peut-être un drame; mais on n'a le temps ni d'approfondir le passé, ni de s'arrêter pour attendre l'avenir. Le traducteur compare M. Bret-Harte à Dickens. Il y a peu de rapports cependant entre le roman très-analytique de Dickens et ces courts tableaux saisis sur le vif à un certain moment de l'existence du héros. Il le compare encore à Prosper Mérimée; c'est peut-être beaucoup dire. Il y a de

(1) *Les Orphelins de l'Alsace-Lorraine*, par Hippolyte Maze. — Paris, Germer Baillère.

(1) *Récits californiens*, par Bret-Harte. Traduits par M. Th. Bentzon. — Paris, Michel Lévy.

vraies peintures dans Mérimée et non pas seulement des photographies instantanées.

MAXIME GAUCHER.

M. Philarète Chasles

La France et les lettres viennent de faire une grande perte. M. Philarète Chasles, professeur au Collége de France, conservateur de la Bibliothèque Mazarine, est mort subitement à Venise, le 18 juillet 1873. Qu'il soit permis à l'un de ses auditeurs, à l'un de ceux dont il a encouragé les travaux, de présenter quelques considérations sur le rôle joué pendant près d'un demi-siècle par cet éminent collaborateur du *Journal des Débats*, de la *Revue des deux mondes* et de la *Revue politique*.

M. Philarète Chasles différait, sous plus d'un rapport, de la plupart de ses compatriotes. Fort au courant des langues et des littératures étrangères, il avait jour sur l'Angleterre, l'Amérique, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, etc. Il était en relation continuelle avec tous les pays civilisés. Il leur envoyait, il recevait d'eux à profusion des correspondances. Littérateur international, pour ainsi dire, il avait, quelque sujet qu'il traitât, de nombreux termes de comparaison. Si comme critique il ne possédait pas la rigueur magistrale de M. Désiré Nisard, ni l'exquise finesse de M. Sainte-Beuve, il était, en revanche, plus exempt des préjugés classiques ou purement *français*. Complétement affranchi de la routine, il se montrait volontiers favorable aux nouveautés et aux jeunes talents. L'autorité d'un nom, quelque célèbre qu'il fût, ne lui imposait jamais. Il ne surfaisait et ne dédaignait personne. *Homo sum*, et *humani nihil a me alienum puto*, telle était sa devise ; il la mettait en pratique ; il lui donnait même un sens que l'antiquité n'avait pas soupçonné, car du domaine des sentiments il la transportait dans le domaine des idées. Soutenu par cette noble pensée, il sut, dans une si longue carrière, échapper à l'ennui, à la lassitude du métier. Son universelle sympathie tenait constamment son attention en éveil. Il était toujours tout entier aux spectacles changeants qu'offrait le monde. Il en expliquait le sens à ceux qui venaient l'entendre. Il y a à peine trois semaines, il parlait encore au Collége de France, et son auditoire, que sa verve intarissable maintenait aussi nombreux, aussi attentif que par le passé, lui prodiguait ses applaudissements.

Dirons-nous toute notre pensée ? Il s'était surpassé depuis trois ans. La guerre étrangère et la guerre civile avaient suggéré de profondes réflexions « au vieux philosophe », comme il aimait à s'appeler lui-même. Quand la défaite de la Commune permit la réouverture des cours publics, au milieu de Paris incendié et mutilé, il remonta dans sa chaire pour y présenter (12 juin 1872) ses *Considérations sur la formation des caractères chez les peuples libres*, que publia, dans son premier numéro, la *Revue politique et littéraire*. Désormais, après avoir composé solitairement ses leçons, *il les lut*; il n'improvisa plus. Il montra maintes fois le mal que les *improvisations* avaient fait à notre pays. Plus qu'auparavant, il exigea de la littérature « des vues saines et délicates ». Il ne voyait à nos misères présentes qu'un remède : l'éducation. Il voulait que l'on formât des caractères. Il ne dédaignait point la science, « qui est la grande échelle pour atteindre les plus hautes régions : *excelsior* » ; mais il déclarait qu'il ne fallait rien espérer « tant que le fond des caractères et des mœurs ne serait pas transformé ». Notre défaut capital, suivant lui, c'était *la haine*, cette commune mère de tous nos partis politiques. « Ce sont les intolérances qui tuent le pays. On appelle cela des principes ! Le premier principe est de vivre, et l'on ne vit point par l'intolérante haine. On n'existe, rien n'existe au monde que par l'amour et la sympathie, par la tolérance et l'accord. Il faut toujours que les notes contraires s'harmonisent. » Il adoptait sans réserve cette maxime d'un grand homme d'État : « Il faut respecter la conscience politique ; il faut qu'aucune conscience ne soit mal à son aise sous un gouvernement libre. »

Cette tolérance, prêchée par M. Philarète Chasles comme par M. Thiers, n'était pas une tolérance banale ; c'était, si l'on nous permet cette expression, une *tolérance méthodique*, procédant directement du *doute méthodique*. La part une fois faite aux grands axiomes de la morale et du bon sens, il convenait, d'après lui, de laisser l'expérience et la science elle-même se faire, sans violence doctrinaire ou autoritaire. — Programme admirable, mais qui a bien peu de chances d'être adopté par ceux qui doutent d'autant moins qu'ils ignorent davantage.

L'un des traits caractéristiques de l'enseignement de M. Philarète Chasles, c'est la franchise et la hardiesse avec lesquelles il s'exprimait sur toutes choses. Il n'avait jamais voulu s'astreindre à un cours bien nettement délimité sur un objet spécial. Son but était proprement de s'enquérir de tout. Il ne cessait donc de fouiller l'antiquité et le temps présent, la France et l'étranger. La France littéraire et politique occupait une grande place dans ses leçons. Peut-on raisonnablement isoler la France des pays voisins, la politique de la littérature ? Cette entreprise scolastique tourne toujours contre la vérité, précisément parce qu'elle la mutile de parti pris. Nous lui devons beaucoup de politiques qui ignorent l'orthographe et beaucoup de littérateurs qui font du patriotisme un roman.

M. Philarète Chasles jugeait les gouvernements *existants* avec la plus grande indépendance. Il se montra justement sévère pour l'empire. Sous la République, il s'imposa une grande réserve ; mais il ne cessait de témoigner son ardente sympathie pour l'œuvre de libération et de rédemption accomplie par M. Thiers, et quand cet homme d'État eut quitté le pouvoir, il conjura publiquement les Français de ne pas s'affranchir du devoir sacré de la reconnaissance.

Nous avons dit que la mort de M. Philarète Chasles était profondément regrettable. Où trouver, en effet, un esprit à la fois si vif et si ouvert, si hardi et si sensé néanmoins ? — On pourra lui reprocher d'avoir dispersé son attention sur un trop grand nombre d'objets. Mais là est précisément son originalité. Nous avons assez d'écrivains exclusifs qui ne voient qu'un point dans l'infini. *Timeo hominem unius libri*, dit le proverbe latin. On peut avoir plus de confiance dans un homme qui a fait et lu tant de livres. Imitons-le. En associant nos efforts, nous ferons sans doute mieux que lui ; mais si nous nous engageons dans la voie ouverte par M. Philarète Chasles, sa gloire en sera nécessairement augmentée : au lieu d'être signalé à la postérité comme une exception à notre ignorance systématique des pays étrangers, il apparaîtra bientôt aux yeux de ses contemporains comme un précieux initiateur.

LUDOVIC DRAPEYRON.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 5 2 AOUT 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Des appréciations assez sévères ont été faites, même dans le camp républicain, de l'acte important par lequel l'Union républicaine a cru devoir marquer sa séparation. On a pensé généralement qu'il était mauvais, périlleux, de se mettre sur les bras dès aujourd'hui cette grande affaire de la dissolution, alors qu'on ne sait nullement si elle pourra être menée à bonne fin. N'est-ce pas courir au-devant d'un nouvel échec ? N'est-ce pas donner beau jeu aux adversaires de la république et leur fournir l'occasion de dire une fois de plus au pays que c'est le parti républicain qui est la cause de toutes les agitations et qu'avec ce parti il n'y a jamais de repos ? Ne s'expose-t-on pas aussi, ce qui est pis encore, à encourir le reproche d'inexpérience politique, de maladresse ? ne serait-il pas plus sage d'attendre le jour, l'heure propice, et de montrer une fois enfin qu'on entend quelque chose aux questions d'opportunité ?

Nous ne sommes pas éloigné de partager cette manière de voir, mais nous demandons à faire nos réserves, tout au moins à donner notre appréciation dans sa nuance exacte et précise. Oui l'Union républicaine a tort, absolument tort, si elle se propose dès aujourd'hui de réclamer, d'exiger la dissolution de l'Assemblée. Elle commet une nouvelle faute, d'autant plus grave que c'est une récidive. Elle va fatiguer le pays pendant trois mois, se faire harceler, traquer, et dans trois mois d'ici qu'aura-t-elle fait, à quoi aura-t-elle abouti? Elle aura prouvé une fois de plus son impuissance, elle se sera brisée une fois de plus contre ce mur de la légalité derrière lequel la majorité s'abrite contre les attaques et les sommations, fondées ou non, de ses adversaires. Dans trois mois l'Assemblée se réunira de nouveau, quoi qu'on en ait; elle ne se sera point dissoute, elle fera solennellement à la face du pays acte de puissance légale et de souveraineté, et c'est là une sorte de démonstration du mouvement par le mouvement, de la puissance par l'acte, qui impose toujours et qui produit toujours son effet sur la masse de la nation.

Si donc les députés de l'Union républicaine se proposent d'entreprendre en faveur de la dissolution ce qu'on appelle une campagne, une campagne de trois longs mois, sans conséquence directe, sans résultat immédiat, ou peut-être avec un résultat qui serait tout l'opposé de celui qu'ils espèrent, ces députés ont tort, trois fois tort: ils vont gaspiller leurs forces, fatiguer vainement l'opinion; ils courent aussi au-devant d'un véritable échec.

Il n'en est plus de même si, au lieu de réclamer explicitement et immédiatement la dissolution, ils se proposent de montrer à tous, dans leurs conversations, dans leurs discours, que la question de la dissolution demeure ouverte, non pas seulement en raison des circonstances présentes et de l'épuisement plus ou moins grand des facultés législatives de l'Assemblée, mais simplement parce qu'il y a là une question qui ne saurait jamais être fermée sous un régime parlementaire. On ne peut point laisser dire qu'une Assemblée élue, comme toutes les autres, par le suffrage universel, a le droit de se considérer comme supérieure au suffrage universel et qu'elle a absorbé en elle, une fois pour toutes, non pas seulement tous les pouvoirs légaux, mais jusqu'à la source de la souveraineté. C'est là une théorie que les membres de la majorité voudraient faire prévaloir, sinon en droit, — car, en droit, ils ne l'oseraient pas, — mais en fait. Cette théorie inadmissible, intolérable, il faut en faire apparaître à tous les yeux l'énormité, la réfuter, la démentir au nom du droit, au nom du suffrage universel, au nom du bon sens lui-même outragé. Si c'est là seulement ce que les membres de l'Union républicaine se proposent de faire, et s'ils se proposent aussi de le faire sans violence ni dépense exagérée de paroles, avec tact et sans affecter d'obéir à un mot d'ordre de combat, alors nous ne disons plus qu'ils ont tort: nous reconnaissons, au contraire, qu'ils ont raison, mille fois raison, et qu'ils sont dans leur devoir comme dans leur droit.

Sur ce terrain, d'ailleurs, les membres de l'Union républicaine cessent d'être isolés : à côté d'eux viennent se placer, pour faire campagne, et la gauche modérée et le centre gauche. Le centre gauche a pris dans cette question une attitude très-ferme, très-nette, irréprochable ; il a montré, dans les derniers jours de cette session, plus de décision qu'on n'était accoutumé à en attendre de lui. L'honneur de cette transformation heureuse et opportune appartient presque tout entière à M. Bethmont.

« Nous vous devons le respect, a dit à ses collègues de la majorité le jeune député de la Charente-Inférieure, mais nous n'en sommes point encore arrivés à ce point d'infériorité vis-à-vis de vous que nous vous devions l'hommage. Dans une république, il n'y a qu'un seul souverain : la nation. Ce n'est donc point porter atteinte aux droits d'une Assemblée, ni même à sa souveraineté légale, mais essentiellement temporaire, que de l'avertir que le moment est venu pour elle de se dissoudre. M. Depeyre lui-même ne disait point autre chose, puisqu'il reconnaissait dans son rapport sur la proposition Ernoul, relative au délit d'offense, qu'on pouvait sans offenser l'Assemblée mettre en discussion, non pas son droit légal, mais *la durée de ses travaux*. »

Ou cette déclaration n'a point de sens, ou elle signifie qu'il est toujours permis d'exhorter l'Assemblée à se dissoudre ou même de l'en prier, mieux encore, de l'y inviter.

En ce sens, il n'était point inutile, avant d'entrer en vacances, de bien établir, au moins en théorie, le droit de la minorité dans l'Assemblée et celui de la nation. Quant à l'usage qui pourra être fait de ce droit, il dépendra de l'attitude et du langage des députés de la majorité durant ces trois longs mois de prorogation. Nous l'avons dit plus haut, nous souhaitons et nous demandons qu'il ne soit pas fait de ce droit énergiquement revendiqué par M. Bethmont, loyalement reconnu par M. Depeyre, un usage immodéré ou intempestif. Nous ne nous étonnons point que l'Union républicaine, laquelle n'a jamais reconnu le droit constituant de l'Assemblée, se tienne sous les armes et annonce que les tentatives monarchiques dont on parle tant ne la prendront point au dépourvu et qu'elle opposera aux intrigues de la fusion les sommations dissolutionnistes : cette antithèse est dans l'ordre des choses ; il y a là deux actions en sens contraire qui s'appellent et se font contre-poids. Il serait chimérique et même illogique de vouloir imposer à la gauche extrême l'attitude et le langage qui conviennent au centre gauche ; tout ce qu'on peut faire, c'est de lui conseiller la prudence et le tact dans la conduite, la modération dans les paroles.

Mais la gauche modérée et le centre gauche (nous voudrions pouvoir dès aujourd'hui unir ces deux groupes dans une désignation commune) ont leur rôle propre, et ce rôle, qui est tout différent, nous paraît préférable. Pour ces deux groupes, il ne s'agit point de demander la dissolution de l'Assemblée, mais simplement de démontrer que la dissolution spontanée, volontaire, est le seul remède à une situation sans issue légale, et que la situation sera sans issue si l'Assemblée, impuissante à fonder autre chose que la république, ne se résoud pas à organiser enfin un gouvernement républicain.

Cette démonstration ne sera point difficile, elle est, en quelque sorte, de bon sens et presque d'évidence. Pourquoi l'Assemblée s'est-elle séparée deux mois à peine après l'installation du ministère du 24 mai ? Elle s'est séparée parce que la majorité, qui ne peut se résigner à constituer la république, a été acculée par son triomphe même à la nécessité d'agir, de prendre sur elle toute la responsabilité de constituer enfin quelque chose. C'est pourquoi, ne pouvant point constituer la monarchie et ne voulant point se résigner à organiser la république, elle s'en est allée, afin de dérober, autant qu'il était possible, à la nation le spectacle de son impuissance. Mais elle n'a point réussi à tromper le pays, le pays l'attend au retour. Dans trois mois, des voix parties de tous les coins de la France diront à ces souverains qui ne savent que faire de leur souveraineté et qui ont peur de leur ombre : Vous vous êtes réfugiés dans une dissolution temporaire parce que vous ne pouviez agir ; vous avez feint de dormir durant trois mois pour faire croire que vous n'étiez point morts. Maintenant agissez, prouvez enfin que vous êtes vivants, que vous êtes unis et forts. Constituez, ou retirez-vous.

Le pays sera d'autant plus autorisé à faire entendre ce viril langage et cette sommation souveraine, qu'une preuve nouvelle aura été vraisemblablement donnée pendant ces trois mois de la faiblesse et de l'incohérence des revendications monarchiques. Ces trois mois ne seront point, en effet, donnés tout entiers à l'inaction et au sommeil ; les intrigues extra-parlementaires vont commencer et se nouer à travers toute la France et en dehors de la France. Un effort désespéré va être tenté par la droite et l'extrême droite pour résoudre le problème de la fusion ; on s'agitera, on se dénichera, il y aura des voyages, des discours, des prières, des pèlerinages ; la religion et la politique se prêteront mutuellement leur concours, on fera travailler les grandes et les petites influences. C'est une partie décisive qui s'engage ; ce sera maintenant ou jamais.

L'intention de consacrer ces trois mois à l'œuvre de la restauration monarchique est tellement évidente, qu'on ne prend même plus la peine de la dissimuler. Les députés de la droite et du centre droit (sauf les bonapartistes, bien entendu) disent à qui veut les connaître leurs projets et leurs espérances. Il n'y a que ce pauvre ministère qui soit forcé de prendre des biais et de donner des raisons, lesquelles ne sont que des défaites. Nous voulons, disent les ministres, consacrer ces trois mois à faire de l'administration, et surtout à préparer les lois de réorganisation et de conservation sociale et morale après lesquelles soupire le pays. — Mais qui vous empêchait donc, ô ministère, d'élaborer ces lois de salut de concert avec nos législateurs ? La vérité est que vous n'allez rien préparer du tout, et que vous attendez, vous aussi, les résultats de l'expérience. Or, tout porte à croire que l'expérience ne réussira pas.

H. A.

AGRIPPA D'AUBIGNÉ ET SES NOUVEAUX ÉDITEURS

MM. Lalanne. Mérimée. Charles Read

Agrippa d'Aubigné est mort en exil, et ses œuvres ont été proscrites comme sa personne. Imprimées au *Désert*, c'est-à-dire en secret ou à l'étranger, elles n'ont pu que difficilement pénétrer en France. A part d'ailleurs toute prévention contre la personne et les opinions de l'écrivain huguenot, le XVIIe siècle s'est montré plus qu'ingrat envers la Renaissance; il a méconnu et souvent détruit l'œuvre accomplie au prix de tant de souffrances et de travaux. En littérature même, il a réagi contre le siècle qui avait préparé ses splendeurs, surtout contre l'école de Ronsard, à laquelle d'Aubigné se faisait gloire d'appartenir. Comme poëte, l'auteur des *Tragiques* est alors absolument oublié : on ne connaît qu'une édition de ses *Petites œuvres mêlées* (1), deux des *Tragiques;* et je ne sais si, en ce temps, aucun autre que Gui Patin s'est occupé du soin de se procurer un exemplaire de ces satires. Parmi les œuvres en prose, *le Baron de Fœneste* et *la Confession de Sancy* ont été au XVIIIe siècle réimprimées à l'étranger; elles ont intéressé les réfugiés. Mais chez nous les préoccupations étaient ailleurs et dans la France de Montesquieu et de Voltaire d'Aubigné aurait paru plus étranger peut-être que sous Louis XIV, où madame de Maintenon rappelait son nom, où la révocation de l'édit de Nantes ne permettait pas d'oublier la cause pour laquelle d'Aubigné avait combattu. Ses *Mémoires* seuls, imprimés en 1729, mais altérés et chargés d'interpolations, d'anecdotes douteuses, surtout dans la seconde édition (1731), dont le texte a été reproduit et popularisé par la collection du *Panthéon littéraire*, auraient dû suffire cependant pour éveiller la curiosité au sujet de ses autres ouvrages; car, même défigurés, ils révélaient quelque chose de mieux qu'un écrivain ordinaire, — un homme à tous égards singulier.

Ce n'est pas pour découvrir des hommes, surtout d'un caractère aussi net et aussi peu souple, que l'Académie française allume périodiquement sa lanterne : c'est elle pourtant, on doit le reconnaître, qui après deux siècles a, sans le vouloir, contribué en 1828 à réveiller le souvenir du vieux huguenot en appelant l'attention publique sur ce XVIe siècle dont il était une des figures les plus expressives et les plus originales. Elle ne soupçonnait guère sans doute que du sujet choisi par elle pour le prix d'éloquence allaient sortir et la réhabilitation de Ronsard et la résurrection de d'Aubigné, deux hardiesses dont la première surtout fut un scandale pour les classiques, qui, tout en prétendant suivre fidèlement la tradition grecque et latine, les modèles antiques, reculèrent d'effroi devant cette résurrection de l'école de Ronsard où l'imitation même était une témérité. Probablement tout l'à-propos que l'Académie entrevoyait d'avance dans cette étude du XVIe siècle consistait en quelques allusions discrètes au sujet de la *Ménippée* contre les excès de la Congrégation, et devait se borner à rappeler ces modèles de courage civil plus ou moins contestables où M. Dupin aîné se plaisait à se reconnaître, sauf, dans la pratique, à ne pas en pousser trop loin l'imitation. En tout cas, l'Académie ne songeait pas sans doute à provoquer la résurrection de ce d'Aubigné qui posséda *moins que personne*, selon l'un des lauréats, *ce bon sens de l'esprit français*, cette honnêteté correcte et modérée, si utile à ceux qui la pratiquent. Néanmoins, que l'Académie connût ou non à cette date l'existence de ce d'Aubigné si complétement dénué des qualités d'esprit et de caractère qui font le littérateur indifférent, l'académicien modèle, les concurrents devaient inévitablement rencontrer son nom, même dans une étude superficielle, conforme aux règles du genre : *Glissez, mortels, n'appuyez pas*, est la devise forcée de ceux qui se lancent sur la glace académique. M. Saint-Marc Girardin fut un des deux mortels qui y glissèrent avec le plus de grâce; M. Philarète Chasles était l'autre. Chose singulière! l'œuvre poétique de d'Aubigné était louée par les deux lauréats avec une sorte d'enthousiasme qui tenait un peu de l'étonnement. Son mérite comme prosateur, encore moins discutable peut-être, était sévèrement apprécié. M. Philarète Chasles affirmait que « *la Confession de Sancy*, libelle qu'on ne lit plus guère, n'offre qu'un tissu de saillies indécentes et de personnalités ». Beaucoup plus indulgent pour *le Baron de Fœneste*, qui lui semblait une de nos « plus ingénieuses satires de mœurs », il écartait avec dédain « son *Histoire universelle*, écrite avec faiblesse et partialité, et où il est impossible de reconnaître la vivacité de sa manière ». On nous permettra d'en appeler en passant de cet arrêt un peu trop leste. L'*Histoire universelle* peut être l'objet de critiques justes ou spécieuses qu'on ne lui a pas épargnées; mais prétendre qu'elle est écrite *avec faiblesse*, c'est faire supposer qu'on l'a peu lue. M. Michelet disait un jour qu'à ses yeux d'Aubigné était le plus grand écrivain de l'histoire de France, et je ne vois en effet que Saint-Simon et Retz qui puissent lui disputer ce titre, l'un pour la vigueur, l'autre pour la vivacité. — M. Saint-Marc Girardin expédiait encore plus lestement d'Aubigné pour ses œuvres en prose : « Historien emporté, satirique amer et violent. » Mais il convenait que c'était « un poëte rude et fier ». » Il ajoutait comme correctif : « Jamais un sentiment tendre ou gracieux, jamais de vers d'amour ou de plaisir, partout un enthousiasme farouche. » Était-ce bien exact? Et d'Aubigné n'a-t-il vraiment que ce caractère sombre et sauvage? Mais Walter Scott était alors en grande faveur, on lisait beaucoup *les Puritains d'Écosse*, et il était convenu d'avance que tout huguenot devait reproduire le type invariable du genre, Balfour de Burley.

Quelqu'un, qui avait déjà l'habitude de lire les ouvrages dont il parlait, — et cette originalité, rare d'ailleurs, était un de ses moindres mérites, — M. Sainte-Beuve trouva dans le programme proposé par l'Académie l'occasion d'étudier ce sujet si neuf alors. Daunou l'y poussait; mais d'abord le jeune auteur ne songeait, c'est lui qui nous le confesse, « qu'à remplir le programme de l'Académie ». Il est vrai qu'il ajoutait : « Avant de faire un *discours* sur l'histoire de notre littérature à cette époque, je sentis le besoin de connaître cette littérature. » Excusons cette naïveté; M. Sainte-Beuve était alors dans l'âge d'innocence, et l'on ne se doutait guère alors qu'il dût finir par être de l'Académie. Il a dû sourire plus tard en relisant cette phrase échappée à sa plume de jeune homme, et modifier ses opinions sur la nécessité imposée à un candidat aux prix académiques de connaître le sujet qu'il a à traiter : rien au contraire n'est si général et si dangereux. Au reste, M. Sainte-Beuve ne tarda pas à le re-

(1) Il y en eut deux tirages; M. Charles Read a pu le constater.

connaître : il vit tout de suite que du moment qu'il croyait devoir étudier ce dont il allait parler, « il lui fallait renoncer au concours » ; c'est ce dont il eut à se féliciter, car il en sortit un livre sincère, exagéré sur quelques points, vrai au fond sur presque tous, et qui a laissé une trace ineffaçable dans l'histoire de notre littérature.

Nous ne saurions toutefois répondre que l'envie de devancer les décisions académiques et la publicité des discours couronnés n'ait pas un peu trop précipité son travail en ce qui concerne d'Aubigné. Il est certain qu'il a compris la haute et fière poésie de l'auteur des *Tragiques*, et c'est lui, en fait, qui a réhabilité littérairement ce d'Aubigné plus oublié que Ronsard; car Ronsard était méconnu, mais non inconnu, ce qui est la pire destinée entre toutes. Les pages de M. Sainte-Beuve relatives à d'Aubigné sont excellentes; elles sont l'œuvre d'une admiration qui alors n'avait pas d'antécédents, et c'est là le grand signe, le signe caractéristique du vrai critique, de celui qui sait avant tous saluer le vrai et le beau, alors que personne ne l'aperçoit. Toutefois ce jugement, si spontané, si sincère à l'égard des poésies de d'Aubigné, est un peu trop vacillant en ce qui concerne son *Histoire universelle*; la comparaison de la première édition de l'ouvrage et des suivantes suffirait pour constater ses hésitations ou plutôt son ignorance probable au début. Dans la première édition (1828), M. Sainte-Beuve dit : « On a de d'Aubigné une *Histoire universelle* sèche et confuse, mais parsemée de curieux détails. » Plus tard, probablement après avoir lu cette histoire, il change ainsi la phrase : « On a de d'Aubigné une *Histoire universelle* réputée indigeste et confuse, mais à coup sûr parsemée de curieux détails et relevée de hautes fiertés de style. » Enfin, dans deux articles des *Causeries du lundi*, il rend une justice complète et motivée au grand prosateur.

On voit ainsi les progrès de son admiration, d'autant plus remarquable à cette dernière date que, sur le point de devenir sénateur, s'il ajoute à l'éloge littéraire de d'Aubigné, il trouve fort à redire à son caractère peu souple, à son esprit d'opposition intraitable, et qu'en 1854 il était peu disposé à pardonner à ce proscrit sa mauvaise humeur, laquelle pourtant, il voulait bien le reconnaître, « prenait souvent chez d'Aubigné la *forme* de la conviction ». Il est à croire que si d'Aubigné n'avait eu, en effet, que les apparences de la conviction, il n'aurait pas été condamné quatre fois à mort et n'eût pas fini dans l'exil son orageuse existence. Mais M. Sainte-Beuve, s'il ne croyait guère qu'aux formes de conviction politique, avait du moins la conscience délicate et sévère en littérature, et il n'eût pas plus consenti, en vertu de préoccupations politiques ou philosophiques, à déprécier le mérite littéraire de d'Aubigné dans son *Histoire universelle* qu'à célébrer la *Vie de César*. Comme critique, il avait les vertus de sa profession.

Malgré ses efforts pour faire connaître et apprécier d'Aubigné, il ne semble pas que pendant longtemps le vieil écrivain ait été beaucoup lu, même par ceux qui étaient absolument obligés de le lire. On ne conçoit guère, par exemple, qu'on puisse écrire plusieurs volumes sur la Réforme au XVIe siècle sans avoir au moins parcouru le seul ouvrage qui en présente le tableau dans son ensemble, *l'Histoire universelle*. Il était réservé à M. Capefigue de donner, entre beaucoup d'autres, cette preuve de sa légèreté ordinaire; et il le démontrait par une bévue rendue assez divertissante par le ton qu'il prenait avec ses contradicteurs. Il s'agissait pour lui d'établir que le vicomte d'Orthez n'avait jamais écrit la fameuse lettre dont on lui fait honneur, et où il refusait de s'associer à la Saint-Barthélemy. On ne voit pas trop quel intérêt le parti auquel M. Capefigue appartenait avait à nier qu'il se fût rencontré alors, par exception, un catholique, — un seul, — capable de refuser sa main à un guet-apens et à une œuvre de sanglante trahison. On peut, en effet, douter de l'authenticité de la lettre attribuée au vicomte d'Orthez, mais à coup sûr ce n'est pas pour la raison que donnait M. Capefigue. Cette raison, c'était le style, — le style d'un billet de cinq lignes! Avec le tact infaillible d'un goût littéraire qu'on ne saurait surprendre, il y reconnaissait la marque de fabrique de Voltaire et de son siècle. « *Je le dis ici haut,* » s'écriait l'écrivain, « la pièce citée par Voltaire a été sup- » posée; on aurait pu s'en apercevoir au style de cette » pièce, assez semblable aux protocoles philosophiques du » XVIIIe siècle. » Des gens qui ne s'en étaient pas aperçus, en effet, se bornèrent à faire remarquer à l'écrivain monarchique que la pièce où son coup d'œil sûr avait reconnu le style du XVIIIe siècle avait été donnée par un écrivain du XVIe, par d'Aubigné, dans son *Histoire universelle*, et que d'Aubigné fait encore allusion à cette lettre dans un autre passage de son *Histoire* (1).

Néanmoins, si cet historien de la Réforme avait peu pratiqué le principal écrivain de cette époque, d'autres, moins obligés assurément de le connaître, lisaient déjà ses autres ouvrages et en profitaient sans s'en vanter. On se rappelle ce joli passage du *Baron de Fœneste*, où d'Aubigné demande au baron gascon : « Que faites-vous à la cour ? » Et Fœneste lui répond qu'en entrant au Louvre, voici ce qu'il faut faire pour être au ton du jour : « On descend (de cheval) entre les gardes, entendez! Vous commencez à rire au premier que vous rencon-

(1) *Histoire*, t. II, p. 28. M. Lalanne a rappelé ce dernier passage dans sa *Notice* placée en tête des *Mémoires*, et, quoique le savant et consciencieux éditeur soit d'ordinaire favorable à d'Aubigné, qu'il connaît bien, il commet ici une petite erreur en l'accusant de s'être trop souvenu de la Saint-Barthélemy lorsqu'il fit « *massacrer de sang-froid vingt-deux soldats qui s'étaient rendus à lui sans combat* ». Cette phrase donnerait une idée assez inexacte de l'événement auquel M. Lalanne fait allusion. Voici ce dont il s'agit : Courant la campagne avec un parti de huguenots, d'Aubigné rencontre une troupe composée de soldats catholiques et aussi de quelques assassins de bonne volonté, qui mènent aux bourreaux « trois demoiselles condamnées à Bordeaux à avoir la tête tranchée ». D'Aubigné les attaque, délivre les trois demoiselles après un court combat; car il y eut combat, quoi qu'en dise M. Lalanne, mais « il n'y eut rien d'opiniâtré ». Il se trouve que vingt-deux de ces hommes, qui mènent de plein gré ces femmes au supplice, sont non des soldats, mais des hommes de Dax qui se sont signalés par le massacre des huguenots, hommes, femmes, enfants, entassés dans les prisons de cette ville ; ils sont massacrés. Quant aux soldats, au contraire (ce sont des chevau-légers du vicomte d'Orthez), d'Aubigné leur fait rendre leurs armes et leurs chevaux, fait panser les blessés, et les renvoie au vicomte d'Orthez « avec charge de lui dire qu'ils avaient vu les différents traitements qu'on faisait *aux soldats et aux bourreaux* ». Il me semble qu'après la Saint-Barthélemy il y avait une sorte d'équité et de générosité relatives à faire ainsi la distinction entre des soldats obligés d'exécuter les ordres reçus et des misérables qui se font volontairement les pourvoyeurs du bourreau. Cette allusion à la lettre du vicomte d'Orthez, adressée par d'Aubigné à celui même qui était réputé l'avoir écrite, vient à l'appui de l'opinion des critiques qui en admettent l'authenticité. Ce petit problème a du reste été discuté dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, 1852, nos 5 et 6. En tout cas, on ne voit pas trop quel intérêt d'Aubigné aurait eu à attribuer faussement une bonne action à un catholique, à un ennemi.

trez; vous saluez l'un, vous dites ces mots à l'autre : « Frère, » que tu es brave, épanoui comme une rose! Tu es bien traité » de ta maîtresse? Cette cruelle, cette rebelle rend-elle point » les armes à ce beau front, à cette moustache bien trous- » sée? C'est pour en mourir! » Il faut dire cela en démenant les bras, branlant la tête, changeant de pied, peignant d'une main la moustache et d'aucunes fois les cheveux. Avez-vous gagné l'antichambre? Vous accostez quelque galant homme et discourez de la vertu..... et puis des bonnes fortunes envers les dames : et (ajoute modestement Fœneste) voilà le compagnon qui n'en est pas dépourvu. » — « Il faudrait qu'elles fussent aveugles », reprend ironiquement d'Aubigné. — Il s'est trouvé des écrivains qui n'ont pas non plus été *aveugles*; ils ont su, mieux que M. Capefigue, apprécier le style de d'Aubigné en s'appropriant textuellement quelques lignes de ce passage : on peut les lire fidèlement reproduites dans un drame qui eut jadis un succès éclatant et prolongé, *Un duel sous Richelieu* (1). On pourrait citer d'autres écrivains de notre temps, M. Mérimée entre autres, qui ont lu avec fruit d'Aubigné; mais M. Mérimée du moins nommait d'Aubigné parmi les écrivains qui lui avaient servi à écrire sa *Chronique de Charles IX*, et ne donnait ce livre que comme « un extrait de ses lectures ».

Elles le désignaient pour prendre part à la réimpression des œuvres de d'Aubigné, lorsqu'enfin on se déciderait à les rendre au public et à mettre un terme sur ce point à l'ignorance des uns et aux emprunts des autres. Il s'était chargé d'une réimpression avec notes du *Baron de Fœneste* et plus tard des *Tragiques* : la façon dont il s'est acquitté de la première partie de sa tâche, malgré ses connaissances et son rare mérite d'écrivain, ne permet guère de regretter beaucoup qu'il n'en ait accompli que la moitié, et que le savant M. Read se soit chargé de l'autre.

Les qualités nécessaires à un commentaire de ce genre sont assurément beaucoup plus communes que le talent nécessaire pour écrire *Colomba*; mais encore faut-il les posséder ou les acquérir quand on s'avise de se faire commentateur. Les erreurs qui échappent à M. Mérimée sont souvent singulières : il écrira, par exemple, que, dans cette phrase du *Bourgeois gentilhomme* : « J'ai la tête plus grosse que le poing, et *si*, elle n'est pas enflée », *si* est synonyme de *aussi*, *pour cela* (2). Ailleurs, page 72, à propos de ce terme, *sergent-major*, employé par Fœneste, il pense que *major* est un nom propre, « le grade de sergent-major était alors inconnu ». Ce serait à supposer qu'il n'avait pas lu non-seulement les contemporains de d'Aubigné, — Brantôme, par exemple, où il est souvent question du *sergent-major*, du *sergent de bataille* (officier supérieur d'infanterie), — mais le livre même qu'il commente, puisqu'il est question dans sa propre édition, page 300, d'une procession de la Ligue où « la pâtissière Descarneau voulut estre *sergent-majeure* des amazones », et, à la page 308, de ce grade, « aide de sergent-major, aide de sergent de bataille ».

Deux éditions nouvelles, bien autrement sûres et plus importantes, de deux ouvrages de d'Aubigné avaient précédé celle du *Baron de Fœneste*. Ce sont celles des *Mémoires* et des *Tragiques*, données par M. Lalanne (1) : la première était mieux qu'une édition nouvelle, c'était une restitution faite sur les manuscrits. Malheureusement l'éditeur n'avait pu consulter l'exemplaire autographe qui est à Genève, dans la famille Tronchin; il avait reproduit le manuscrit qui se trouvait à la Bibliothèque du Louvre et pu le comparer avec trois autres copies qui sont à la Bibliothèque nationale et à celle de l'Arsenal : il ne trouva entre ces quatre textes que des différences d'orthographe; des passages cités d'après le manuscrit autographe de Genève, soit par M. Sayous, soit par M. Théophile Heyer (2), qui l'ont eu entre les mains, semblent prouver que les copies consultées par M. Lalanne sont exactes, sauf les fautes de copiste. Il y en a une assez curieuse qu'on pouvait déjà rectifier à l'aide d'un passage cité par M. Sayous, avant la publication récente de M. Heyer. D'Aubigné dit, en se plaignant de la rudesse de ses précepteurs, qu'ils étaient des *Œbalies* (disait le texte reproduit par M. Lalanne), et l'éditeur avouait ne pas savoir ce que cela signifiait. — Des *Orbilies*, dit le manuscrit Tronchin, et il est clair que c'est une allusion à cet Orbilius, le maître d'Horace, *plagosum Orbilium*, ce digne précurseur du frère Tempeste qui, au temps de Rabelais, « fut grand fouetteur d'enfants au collége Montaigu (3) ».

M. Lalanne a reproduit scrupuleusement le texte du manuscrit qu'il avait sous les yeux; c'est l'usage actuel, fondé en toute raison quand il s'agit surtout d'un texte très-ancien;

(1) « Eh bonjour, de Suze! que tu es beau aujourd'hui! te voilà épanoui comme une rose! Et ta maîtresse, cette cruelle, cette rebelle, ne rend-elle point les armes à ce beau front, à cette moustache si bien troussée? Mais c'est à en mourir, etc. » (Acte I, scène 9.)

(2) Page 178.

(1) On s'était aperçu depuis longtemps de la falsification du texte des *Mémoires*; elle avait été signalée dès les premières éditions, en 1732, dans un journal très-bien fait, le *Journal littéraire*, qui s'imprimait en Hollande. On peut même conclure de cet article l'existence d'un manuscrit différent de ceux de Paris et de celui de Genève (voy. tome XIX, p. 244). L'auteur de l'article parle du manuscrit sur lequel on a fait la première édition de façon à faire croire qu'il l'avait vu. Il critique les changements que le premier éditeur s'était permis en reproduisant le texte de d'Aubigné, et il affirme que dans ce manuscrit *l'auteur parlait à la première personne*; or, dans les manuscrits de Paris et de Genève, d'Aubigné parle à la troisième personne, sauf dans la préface. Le même journal dit ailleurs, 1730, tome XVI, p. 502, une chose assez curieuse à propos de la seconde édition qu'il annonce : « On attendait depuis longtemps la publication de ces mémoires, et cet ouvrage aurait été rendu public dès le temps de la paix de Ryswick si l'un des plénipotentiaires de France, en ayant eu le vent, n'avait trouvé moyen de l'empêcher en donnant quelques louis d'or au sieur Du Mont, *qui s'était chargé de gâter cet ouvrage en le mettant en plus nouveau français*. La copie dont on s'est servi pour cette édition (la seconde) n'est peut-être pas tout à fait exempte de ce défaut. » On sait en effet qu'elle était loin d'en être exempte, puisque c'est celle qu'on avait réimprimée depuis et que remplace heureusement celle de M. Lalanne : mais on voit que notre temps n'a pas le privilége de ces scrupules, et qu'il se trouvait même en 1732 des gens pour protester contre cette altération des textes.

(2) *Agrippa d'Aubigné. Notice biographique avec pièces et lettres inédites*, recueillies par Théophile Heyer. Genève, 1870.

(3) Me permettra-t-on, à cette heure où les dogmes de la critique philologique importée d'outre-Rhin sont plus respectés que le Code ou le Décalogue, de hasarder ici une simple remarque, applicable à la constitution du texte des écrivains de l'antiquité. Il est de mode aujourd'hui d'y redouter avant tout ce qui semble clair et peut se passer d'explications savantes. Il y a une règle qui prescrit de s'attacher toujours, entre diverses leçons, à la plus obscure, comme étant vraisemblablement celle que les copistes, ne la comprenant pas, ont essayé de remplacer par quelque platitude plus claire. Cette règle ne pourrait-elle pas souffrir bien des exceptions? *Orbilies* est fort clair, et est évidemment la bonne leçon; *Œbalies*, malgré sa physionomie latine et qui suffirait à prouver que le copiste a dû, comme Sganarelle, avoir su dans sa jeunesse son rudiment par cœur, a l'avantage d'être inintelligible — et n'en est pas moins faux.

les variétés d'orthographe, les erreurs même peuvent avoir là un intérêt philologique, et quand, ce qui arrive souvent, le texte n'offre pas d'autre intérêt, il est bon de lui laisser celui-là. Mais d'Aubigné se lit pour les idées et les sentiments qu'il exprime, pour les faits qu'il raconte; et, en pareil cas, on peut trouver un certain inconvénient dans ces fautes d'orthographe si fidèlement reproduites, qui agacent l'attention du lecteur et la détournent du fond, si intéressant chez d'Aubigné : on perd ainsi un des bénéfices de la découverte de l'imprimerie, lequel a été de rendre la lecture plus facile et plus coulante qu'elle ne l'était dans les manuscrits. On comprendrait à la rigueur ce calque rigoureusement fidèle quand il s'agit de reproduire des imprimés d'autrefois; on la concevrait encore s'il s'agissait de donner en quelque sorte le fac-simile d'un manuscrit *autographe;* mais le texte qu'a suivi M. Lalanne est une copie, où les erreurs sont manifestes et ne peuvent être attribuées à d'Aubigné. Quel intérêt y a-t-il donc à imprimer le *Pré-aux-Clerc* sans *s*, et ailleurs le *Pré-aux-Clecs*, par respect pour le texte? ou bien encore à donner le mot *bracelets* écrit dans la même phrase *bracelets* ou *brasselets?* Je sais bien que c'est la mode actuelle et l'on n'ose guère ne s'y point conformer; seulement on ne se pique pas, même en ce genre, d'une logique absolue; car je ne vois pas pourquoi on ne reproduirait pas exactement l'orthographe des manuscrits du XVIIe et du XVIIIe siècle, quand on les a, avec leurs erreurs, leurs abréviations, et qui sait même? avec leurs ratures et leurs surcharges, ce qui offrirait un certain intérêt, quand il s'agit de grands écrivains. Il arriverait seulement ainsi qu'on aurait à peu près autant de peine à déchiffrer les imprimés que les manuscrits, ce qui ne serait pas un petit inconvénient. A coup sûr cette vénération exagérée pour les textes reconnus défectueux vaut mieux que le sans-gêne des anciens éditeurs; mais encore ne faut-il pas la pousser trop loin.

M. Lalanne n'en a pas moins rendu un grand service aux admirateurs de d'Aubigné en donnant pour la première fois le texte exact de ses *Mémoires* et en l'éclaircissant par des notes excellentes et par la citation de quelques passages de ses *Histoires*, où les mêmes faits sont racontés avec plus d'étendue.

Cette édition, vraiment nouvelle, fut la première en date (1854) de ces réimpressions qui allaient attirer sur le grand écrivain l'attention des lecteurs et provoquer divers travaux recommandables sur d'Aubigné (1); les circonstances, du reste, étaient favorables à cette résurrection. M. Sainte-Beuve et d'autres avaient popularisé le nom seul du vieil écrivain; mais ses œuvres restaient presque inabordables pour le plus grand nombre. Tout à coup, dans les premières années de l'empire, — et M. Sainte-Beuve le remarque, — « il y a comme un concours ouvert sur d'Aubigné », et, on peut le croire, les mêmes raisons qui indisposaient alors M. Sainte-Beuve contre l'inflexible proscrit lui valaient ailleurs des sympathies. La fière attitude du vaincu, de l'exilé du XVIe siècle, semblait un exemple qui avait alors son à-propos; on était heureux de rencontrer dans le passé un ancêtre qui avait eu le droit de dire :

(1) M. Réaume prépare depuis longtemps une édition complète des *Œuvres de d'Aubigné*.

Ainsi jamais je n'ai ployé;
Rien que le ciel ne me maîtrise.
Je tourne, mort et foudroyé,
Le visage à mon entreprise (1).

On pourrait voir dans les *Tragiques* comme une édition anticipée des *Châtiments*, et l'on y trouvait des vers qu'on eût dit faits pour le lendemain du 2 décembre :

Ce n'est qu'un coup d'État, que d'être bien parjure.

Il était dans la destinée de d'Aubigné de revivre à deux siècles de distance comme un vengeur et un justicier.

L'édition des *Tragiques* donnée par M. Lalanne avait eu un succès assez rapide pour rendre nécessaire une nouvelle édition; c'est celle que nous donne aujourd'hui M. Charles Read. Elle se recommande par des mérites particuliers, dont la beauté de l'impression est le moindre. D'abord elle a été entreprise après une révision faite sur les manuscrits de d'Aubigné qui sont à Bessinges, près de Genève. Elle précise en outre l'histoire des diverses éditions des *Tragiques*, et établit nettement que l'édition de M. Lalanne est bien la troisième. — Enfin, M. Charles Read a joint à cette édition un commentaire sobre et précis et des sommaires qui permettent de suivre avec un peu moins de peine la pensée de d'Aubigné souvent assez embrouillée.

Il faut bien en convenir, la lecture suivie des poésies de d'Aubigné n'est jamais un plaisir sans mélange. C'est bien à lui, comme au vieux satirique latin, que peut s'appliquer le jugement d'Horace : *Ut flueret lutulentus*... La clarté, la netteté est ce qui lui manque le plus, et cette qualité modeste, mais indispensable, est un des mérites qu'il aurait pu envier à Régnier, son contemporain. Tout en nous félicitant de la réimpression de ses poésies, nous devons reconnaître qu'il est de ceux qui gagnent plus à être cités que lus d'un bout à l'autre. A côté de vers splendides, d'une énergie et d'une couleur incomparables, il y a souvent du fatras, des redites, des retouches de dates différentes et des additions qui ne contribuent pas peu à ajouter encore quelque embarras à la confusion de la rédaction première. Ce poëme, au dire de d'Aubigné lui-même, a été composé en 1577, et l'on y trouve, à côté de passages qui se rapportent en effet à cette date, des allusions à des faits beaucoup plus récents. S'il s'agissait d'un auteur ancien, on crierait à l'interpolation, et l'on éliminerait ces passages comme non authentiques; ces interpolations sont pourtant du fait de d'Aubigné, puisque c'est lui qui a publié les *Tragiques* sous cette forme, et elles étaient à peu près inévitables dans une œuvre gardée si longtemps en manuscrit. Mais ces incohérences historiques ne seraient rien ou du moins ne pourraient être sensibles que pour un bien petit nombre de lecteurs. Ce qui nuit à l'effet de tant d'admirables morceaux, ce sont de singulières recherches de style et des affectations de haute science qu'on n'attendrait pas d'un homme d'épée. Ce mélange de défauts choquants et de qualités sublimes se retrouve partout dans les poésies de

(1) Ces vers sont tirés d'une pièce de d'Aubigné qui fut imprimée avec plusieurs autres à Rouen, en 1626, dans un recueil intitulé *le Séjour des Muses ou la Cresme des bons vers*. On y trouve aussi quelques pièces de son fils Constant d'Aubigné, le père de madame de Maintenon.

d'Aubigné. Un écrivain bien connu par des publications intéressantes pour l'histoire de la Réforme, M. Jules Bonnet, a donné, dans le *Bulletin de l'histoire du protestantisme* (1), un *Discours par stances avec l'esprit du feu roi Henri IV*. Il se compose de plus de cinquante stances; il se trouve de beaux vers dans presque toutes, et pourtant on rencontre bien peu de stances que l'on puisse citer en entier. En voici une du moins qui me semble d'une beauté parfaite. D'Aubigné y reproche comme ailleurs à Henri IV son ingratitude envers ses plus fidèles serviteurs :

Où est le sein ami qui chauffa ta froidure,
La main qui t'arracha de la prison obscure,
Et l'ami qui te fit goûter la liberté ?
Tout cela est errant, exposé aux orages;
D'opprobres tu payas les fidèles courages,
Et tes libérateurs de la captivité.

Par l'inobservance de certaines règles de la versification qui commençaient à être généralement admises (les *hiatus* par exemple qu'il prodigue), comme aussi par le vocabulaire, d'Aubigné semble beaucoup plus ancien que ses contemporains. Il y a cependant chez lui des coupes, rares ailleurs, que la poésie actuelle a heureusement retrouvées. Voici d'autres vers de lui sur Henri IV, que je trouve dans le recueil cité plus haut (2).

Henri le Grand, — si grand que la paix ni la guerre
Ne lui ont fait souffrir maîtres ni compagnons, —
Trouve au ciel le repos qu'il n'eut point sur la terre,
Guerrier sans peur, vainqueur sans fiel, roi sans mignons.

M. Charles Read a indiqué quelques rapprochements curieux entre ces coupes expressives affectionnées par d'Aubigné et qu'on trouve dans Victor Hugo; il a signalé même tel vers des *Châtiments* qui semble une imitation directe des *Tragiques*; voici deux passages qui suffiraient pour prouver combien la même image peut gagner à être concentrée et fixée en un seul vers. Le vieux poëte avait dit :

Je vous en veux à vous, apostats dégénères,
Qui léchez le sang frais tout fumant de vos pères
Sur les pieds des tueurs.....

Voyez la même image chez Victor Hugo :

Prosternez-vous devant l'assassin tout-puissant,
Et léchez-lui les pieds pour effacer le sang.

En admettant même qu'il y ait imitation, et non la simple et naturelle rencontre qu'explique le spectacle des mêmes et éternelles bassesses, quelle supériorité de netteté et de précision chez le poëte moderne !

Quant à la monotonie d'inspiration qu'on a reprochée à d'Aubigné, c'est, ce me semble, un reproche qu'il ne mérite point. Dans son remarquable travail sur *la Satire* au XVIe siècle, M. Lenient a cité de lui des vers qui font songer à Molière; il aurait pu multiplier ces citations. Il y a surtout des vers dignes d'un moraliste dans les personnifications des vices divers que présente la troisième satire, où la magistrature du temps est dépeinte avec une singulière énergie, avec ses affectations d'austérité extérieure et ses défaillances prudentes ou intéressées. C'est le triomphe des péchés capitaux, revêtus d'un costume décent. Il y a là des vers tout aussi dignes de devenir proverbes que ceux de Régnier et de Boileau :

L'Ambition se tue en se faisant connaître.
..... L'Hypocrisie,
Qui parle doucement, puis sur son dos bigot
Va, par zèle, porter au bûcher un fagot.
..... La Vengeance au teint noir, pâlissant,
Qui croît, et qui devient plus forte en vieillissant.
Au dernier rang se tient la misérable Crainte :
Sa pâlissante vue est des autres éteinte;
Son œil, morne et transi, en voyant ne voit pas;
Son visage sans feu a le teint du trépas.
Alors que tout son banc en un amas s'assemble,
Son avis ne dit rien qu'un triste *oui* qui tremble.
Elle a sous le tetin la plaie où le malheur
Ficha ses doigts crochus pour lui ôter le cœur.

Nous retrouvons le *oui* docile et fatal des plébiscites dans ce *oui* des parlements approuvant la Saint-Barthélemy. Pour les chefs, pour ceux qui, par leur caractère ou leur profession, doivent l'exemple, la responsabilité est lourde en pareil cas. M. de Montalembert a écrit un jour ces mots graves : « Il n'y a qu'un être au monde qui soit plus vil que le bourreau : c'est son valet. » C'est à cette valetaille, quelle que soit sa livrée, que d'Aubigné réserve ses meilleurs coups et les flétrissures de sa plume vengeresse. C'est là surtout ce qu'il attaque dans sa *Confession de Sancy* (1). Il a le mépris hautain et amer de l'homme de cœur; mais il a aussi la verve comique, le sentiment du ridicule, le don de la raillerie. On se le représente trop volontiers comme un sectaire farouche, comme un puritain lançant toujours l'anathème; il y a chez lui (notamment dans *Fœneste*) des gaillardises gauloises qui effarouchaient un peu à Genève; et dans les *Tragiques*, quand il parle des débordements des princes et princesses au temps des Valois, parfois il dépasse Juvénal en l'imitant. Sans doute la colère est la note qui domine dans ses satires; ce n'est pas pour rien qu'il les a intitulées les *Tragiques*; il les écrivait au lendemain de la Saint-Barthélemy ou en face des palinodies honteuses dont tant de nobles chefs donnaient le honteux exemple.

Le vent de la faveur passe sur ces courages !

On conçoit donc qu'il y ait chez lui *bien de la mauvaise humeur*, et l'on ne saurait (comme M. Sainte-Beuve dans la seconde moitié de sa carrière) lui en faire un sérieux reproche. Serait-il vrai néanmoins, ainsi que le prétendait M. Saint-Marc Girardin, qu'on ne trouve jamais chez lui « un sentiment tendre ou gracieux » ? Lisez ces vers sur les derniers martyrs :

(1) 1866, p. 52 et 227.
(2) *Le Séjour des Muses*.

(1) Voici comment il fait parler Sancy, au sujet des variations qu'on lui reproche, et qui ne sont, en effet, qu'apparentes : « Philosophons un peu sur cette question. Ce n'est pas changer que de suivre toujours le même but. J'ai eu pour but, sans changer, le profit, l'honneur, l'aise et la sûreté. Tant que le dessein des huguenots a été conforme à ces quatre fins, je l'ai suivi sans changer. Quand, au contraire, j'eus dommage, honte, peine et danger, c'eût été inconstance de changer de desseins si diamétralement opposés. J'ai donc suivi mon but. Je n'ai changé que de moyens, etc. » (Livre II, chapitre V.)

Le printemps de l'Église et l'été sont passés.
Encore éclorez-vous, fleurs si franches, si vives,
Quoique vous paraissiez dernières et tardives.
On ne vous laira point, simples de si haut prix,
Sans vous voir et flairer au céleste pourpris.
Une rose d'automne est plus qu'une autre exquise ;
Vous avez éjoui l'automne de l'Église !

On rencontrerait ailleurs, dans ses petites poésies, bien des passages qui n'ont ni l'âpreté, ni l'énergie tendue des *Tragiques* :

Mes volages humeurs, plus stériles que belles,
S'en vont ; et je leur dis : Vous sentez, hirondelles,
S'éloigner la chaleur et le froid arriver...

Et il leur conseille d'aller *nicher ailleurs*. — Il me semble que cela est aussi doux et aussi charmant que les vers les plus gracieux de Desportes. Il est bien certain toutefois que ce n'est point un langoureux ; il avait vu le *reître noir foudroyer les masures de France*, et la guerre civile ajouter ses horreurs à celles de l'invasion ; il vivait en des temps terribles, et il en sentait toutes les angoisses. C'est son honneur comme homme, et c'est ce qui l'a fait revivre comme un contemporain associé à nos douleurs dans des temps trop souvent pareils à ceux qu'il a décrits.

EUGÈNE DESPOIS.

CONFÉRENCES PUBLIQUES DE FRANCFORT

M. FR. KREYSSIG

Le mouvement intellectuel en France au XIXe siècle (1)

II

LA MONARCHIE DE JUILLET

Les quinze années de la Restauration nous ont montré aux prises les forces intellectuelles de la société française. Les démagogues noirs et rouges en avaient appelé plus ou moins ouvertement à la violence, avec une égale inintelligence de la tâche difficile qui consiste à chercher le progrès et à le préparer par la tolérance. Le droit divin et la souveraineté du peuple avaient également compromis l'œuvre du droit. Sans doute cette œuvre avait été, elle aussi, sérieusement entreprise, et les résultats qu'on avait atteints forment l'une des plus belles pages de l'histoire de France. Le pays n'entrait point dans les voies fatales sans avoir reçu de salutaires avertissements. Mais à l'heure sombre où se décida l'issue de la lutte, la longue habitude des siècles l'emporta sur les bonnes résolutions de la veille. De part et d'autre la passion se déchaîna, la voix de la raison et de l'expérience ne fut pas écoutée ; ce fut encore une fois l'intrigue qui récolta ce que l'enthousiasme avait semé.

Lorsque nous parlons de la révolution de Juillet, nous songeons d'abord à la brillante insurrection d'où elle est sortie. Jamais la lutte des rues n'avait été mise aussi heureusement en scène. Ce fut à travers la jeunesse de tous les pays un transport d'admiration lorsque les journaux racontèrent les exploits des héros de barricades. La Révolution venait, pour ainsi dire, de recevoir l'accolade de chevalier. L'héroïsme dans le danger, la pitié envers les vaincus, le désintéressement, tout le bréviaire de la noblesse était là. Le peuple avait bravé les canons et les baïonnettes de la royauté, il en avait épargné les trésors et les monuments. Aussi les fiers accents de Delavigne allaient-ils au plus profond des cœurs lorsqu'il chantait « l'arc-en-ciel de la liberté », le retour des trois couleurs, le génie aux cheveux d'argent qui présidait à la liberté de deux mondes (le vieux Lafayette) ; lorsqu'il célébrait la jeunesse héroïque de ces vieux généraux de vingt ans qui avaient fait jaillir les cartouches du pavé glorieux de Paris. Mais tout cela n'était rien auprès de l'allégresse qui s'empara des esprits lorsqu'on apprit de ce côté du Rhin l'avénement pacifique du prince ami du peuple, de Louis-Philippe d'Orléans. Quel spectacle ! Les anciens du royaume, pacifiquement réunis en conseil, décident du trône vacant ; la vieille France est représentée par Chateaubriand, « le flatteur de l'infortune », qu'applaudit éperdûment la jeunesse républicaine et qui rayonne d'espoir et de confiance ; la royauté bourgeoise est proclamée, une ère nouvelle s'inaugure. C'était trop beau pour pouvoir durer.

Dès le lendemain de cette ivresse triomphale, une besogne moins idéale commença, on se mit à partager le butin. Les vendangeurs réclamèrent leur paye, ceux de la onzième heure avec autant d'âpreté que ceux de la première. Sans doute Béranger adressa une charmante chanson à ses amis devenus ministres et sut se ménager sur le rivage de la mer orageuse une sereine retraite de poëte. Mais il trouva plus d'admirateurs que d'émules. Lorsque Bœrne, quelques semaines après la révolution, voulut se rendre de Strasbourg à Paris, la poste était retenue pour des mois entiers par les solliciteurs, et il lui fallut prendre une voiture particulière, telle était la concurrence que lui faisait le patriotisme des chercheurs de places ! Ce fléau des États bureaucratiques et centralisés, — l'appétit des fonctionnaires qui brûlent de s'attabler au budget, — se développa sur une échelle croissante avec les progrès des temps. En un mois, Guizot avait sacrifié au parti soi-disant libéral 76 préfets (sur 86), 196 sous-préfets (sur 277), 53 secrétaires généraux (sur 86), 127 conseillers de préfecture (sur 315), et un nombre correspondant de maires. Et cette pâture, loin de rassasier les appétits, n'avait fait que les aiguiser. Un trait de mœurs qui caractérise la France d'alors, c'est l'invasion en masse des écrivains et des journalistes dans l'administration. Guizot, plus tard Villemain, Salvandy, Thiers, deviennent ministres ; Victor Hugo, en qualité de pair lyrique, après avoir réformé le théâtre, devient un réformateur de la société et de l'État. Quiconque avait manié la plume avec quelque succès au service des idées libérales était pourvu de quelque position de premier ou de deuxième ordre, mais il serait difficile de dire si les affaires y ont gagné ce que la science y a incontestablement perdu. La littérature des années suivantes a cruellement ressenti ces empiétements de l'ambition pratique et des intérêts matériels dans le monde intellectuel. Les esprits sérieux se sont de plus en plus habitués en France à regarder la pensée et la forme dont l'art la revêt comme des instruments de succès, à faire de leurs œuvres une sorte de réclame politique, et ainsi il est arrivé que les inspirations littéraires de la

(1) Voyez le dernier numéro.

Restauration n'ont point été égalées depuis, et que le fonctionnarisme, malgré l'infusion de ce sang nouveau, ne s'en est pas mieux porté. Non que les bonnes intentions aient fait défaut. Thiers, il est vrai, portait aux affaires la conception historique, étroite et exclusive qui règne en ses écrits. Il a toujours été ce qu'il est encore aujourd'hui : un ministre initié aux finesses de l'art de gouverner, sachant faire accepter ses idées par son éloquence, mais obstinément attaché à tous les préjugés les plus funestes que le principe révolutionnaire romain ait suscités en France. L'habileté politique, la gloriole militaire au dehors, des phrases constitutionnelles et l'arbitraire bureaucratique au dedans, des principes voltairiens et des alliances avec le pape, le système protecteur et par-dessus tout une haine enracinée contre l'Allemagne et en particulier contre la Prusse, telle fut, telle est encore la profession de foi de l'homme qui, sous Louis-Philippe, représenta les idées libérales et patriotiques. Les vrais doctrinaires de la monarchie de Juillet ne méritent point ces critiques. Guizot surtout a fait plus d'une fois de sérieux efforts pour donner par ses paroles et ses actes une digne expression à la victoire de la bourgeoisie intelligente, de l'aristocratie de l'esprit. Il faut lui tenir grand compte des soins éclairés qu'il prit de l'instruction populaire lorsque (de 1832 à 1835) il fit partie du ministère. Il s'anime et s'échauffe dans ses *Mémoires* lorsqu'il parle de cette période de sa vie, et déclare qu'il n'a jamais traversé de moment où il se soit senti plus utile. M. Cousin allait, lui, chercher en Prusse, en Allemagne, des modèles et des conseils pour l'organisation des écoles. La circulaire de 1833, dans une langue qu'on n'avait jamais entendue, en pareil sujet, chez les nations romaines, parle aux maîtres de l'importance et des devoirs de leur profession; c'est la mesure, la clarté, la bienveillance même; on croit lire une circulaire d'Altenstein. Le ministre alla même jusqu'à demander aux maîtres leurs observations et leurs conseils, et, en effet, 13 850 d'entre eux sur 39 300 eurent la sincérité de le prendre au mot. Grâce à Guizot, le nombre des écoles normales monta de 15 à 76; celui des écoles élémentaires, de 31 400 à 43 514; celui des enfants fréquentant l'école, de 1 200 715 à 2 176 079. Quant à l'enseignement supérieur, l'influence politique à laquelle arrivèrent les maîtres illustres de la Restauration lui profita également. Ce que l'aide de l'État peut faire pour la science, — lui procurer des matériaux pour de vastes et profondes études, accorder aux travailleurs des loisirs et des ressources, — la monarchie de Juillet l'a accompli sur une vaste échelle par l'entremise des Guizot, Thiers, Salvandy et Villemain. La grande collection des *Documents de l'Histoire de France*, commencée sous les auspices de Guizot, l'*Histoire littéraire des Bénédictins*, dont on reprit la publication, rendirent d'éminents services. Les efforts de Vitet, l'admirable historien romantique (Guizot l'avait nommé inspecteur des monuments historiques) sauvèrent pour la science et l'art une bonne partie de ce que la bande noire avait laissé subsister de monuments du moyen âge et de la Renaissance. Les collections publiques et les grandes écoles de la capitale furent l'objet d'une libéralité féconde. Quiconque visitait alors la France était tenté de voir autre chose qu'une gasconnade dans les périphrases pompeuses qui faisaient de Paris « la capitale du monde civilisé, le cerveau de l'Europe ». Quel contraste avec les institutions allemandes, en effet, offrait l'hospitalité commode, aimable de ces bibliothèques ouvertes sans aucune formalité à tous les étrangers; ces collections riches et variées accessibles au premier venu; ces amphithéâtres de la Sorbonne, du Collége de France, de l'Observatoire, où tout le monde était le bienvenu, où, mêlés les uns aux autres, des étudiants, des ouvriers, des officiers, des étrangers de tous pays et même des femmes écoutaient en foule l'orateur, toujours spirituel et délicat, parfois éloquent. Il y avait là un trait d'humanisme, je ne sais quel confort moral au charme duquel aucun visiteur ne résistait. Il y a plus : cette France bourgeoise était sincèrement, fermement éprise de la paix. Quelles tentations belliqueuses n'ont pas assailli Louis-Philippe et ses ministres? Deux fois la révolution belge offre la couronne à sa maison; en Italie les flammes de la révolte jaillissent d'un sol volcanique; la Pologne demande du secours; en Allemagne même c'est un mouvement général. On a voulu voir la cause des goûts pacifiques de la France d'alors dans les instincts réactionnaires de Louis-Philippe, ou même dans un défaut de courage. Mais, en 1849, c'était la classe moyenne qui, après avoir dompté les soulèvements sociaux, régnait en France. Louis-Napoléon était un prétendant audacieux, mais il n'était pas maître de la situation. L'Allemagne prêtait le flanc plus que jamais. Sur les remparts de Rastadt, dans tout le Palatinat flottait le drapeau de la Révolution, et Microlawsky, échappé à peine aux balles prussiennes, menait les milices badoises au combat « pour la patrie allemande ». Si, en présence de ces faits, il ne s'éleva aucune voix influente en faveur d'une intervention, il est permis d'en conclure que la haine héréditaire et les instincts guerriers de nos voisins ne sont point aussi violents que voudraient le faire croire les apologies bonapartistes. La conviction de celui qui écrit ces lignes, — conviction qui repose sur une longue étude des choses de la France, — c'est que, dans ce pays, l'amour de la propriété et du confort domestique neutralise, chez les classes qui possèdent, la vanité nationale et le besoin d'émotions. Le Français n'est, on le sait, ni colonisateur ni lansquenet, comme l'Allemand et le Suisse. Lorsqu'il émigre, il emporte avec lui l'espoir du retour et ne se fait point aisément une seconde patrie. Et quant à ses goûts de guerre et d'aventures, ils lui font aimer, à certains moments, l'odeur de la poudre, mais l'odeur de la caserne lui est, on l'a remarqué, antipathique. La discipline sévère, les fatigues sont encore moins goûtées en France qu'ailleurs, et rien n'ébranla plus la popularité du grand empereur lui-même que les levées en masse de ses dernières années. M. Thiers sait fort bien pourquoi il résistait à l'introduction du service militaire obligatoire et égal pour tous. Ce système sérieusement pratiqué forcerait tout gouvernement à la paix, en France, et ne permettrait la guerre qu'en cas d'attaque ou d'offense. Si la masse des petits paysans et des petits bourgeois vota pour l'empire au printemps de 1870, c'est bel et bien parce qu'on leur disait que le plébiscite signifiait la paix. Ce qui est dangereux, c'est moins le caractère du peuple français pris en lui-même que la constitution désastreuse donnée au pays par l'alliance cinq fois séculaire de Rome avec ses souverains.

La classe moyenne, sous Louis-Philippe, jouissait du calme qui régnait alors. Les *satisfaits* : c'est ainsi qu'on nommait ironiquement cette majorité parlementaire, ce pays légal sur l'adhésion duquel s'appuyaient Louis-Philippe et les doctrinaires, ses ministres. Le mot était plus caractéristique que ne l'avaient pensé ceux qui l'avaient imaginé. Il exprima, en effet, pendant plus de dix ans le fond même de l'opinion

publique, de l'opinion moyenne, du moins. La bourgeoisie avait pris une part plus morale que matérielle et directe au renversement de Charles X; la révolution de Juillet l'avait même quelque peu surprise. « C'est la canaille qui se bat dans les rues », me disait un jour un Parisien fort libéral de cette classe, lorsque je lui demandai de me raconter les observations qu'il avait faites durant les journées de juillet. Mais lorsque cette *canaille* entreprit de donner une nouvelle représentation de 1792, on vit les boutiquiers, les commerçants, les industriels, saisir sans hésiter leurs fusils et se battre avec un acharnement inouï. La tenue de la garde nationale en août 1830, la passion furieuse qu'elle déploya dans les combats sanglants de 1832 et 1834 sont de véritables signes du temps. La classe moyenne avait enfin réussi à imposer sa marque à la constitution du pays, à l'organiser à son gré. Elle était de tout point l'égale de la noblesse ; elle pouvait à sa guise travailler, spéculer, entasser et dépenser son argent; la loi était pour elle comme les faits; ses représentants tenaient la bourse et assuraient la paix ; le roi était, à tous égards, l'homme de ses sympathies, non-seulement à cause de son parapluie et de son par-dessus bourgeois, mais à cause de son talent à spéculer et de ses brillantes affaires. Les trophées de la bourgeoisie brillaient dans les devantures éblouissantes des magasins; ses bulletins de victoire étaient les comptes rendus de la Bourse; ses idées passaient en lois au palais Bourbon, et, comme toute société qui arrive au pouvoir, elle a eu ses poëtes et ses artistes.

Scribe et de Balzac, — on devine que c'est d'eux qu'il s'agit, — n'ont pas un atome d'idéalisme; leurs observations s'arrêtent à la surface des choses; le bien-être matériel, voilà le pain quotidien de leurs œuvres; les plaisirs des sens en fournissent l'assaisonnement. Mais si c'est une des tâches de l'œuvre d'art d'offrir à la société contemporaine un miroir fidèle, on ne saurait refuser à ces deux représentants de la bourgeoisie et à bon nombre de leurs imitateurs une place distinguée. Béranger est l'expression poétique de quelques défauts et des meilleures qualités dont se composait, de son temps, l'essence même du caractère national, et comme les instincts profonds, intimes de tous les peuples découlent d'une source commune, il sort par moments, lorsque son inspiration est pure, des rangs des poëtes nationaux pour se ranger dans le chœur des poëtes de l'humanité. Victor Hugo et Lamartine ont fait de sérieux efforts pour revêtir d'une forme française quelques-unes des idées dominantes de leur temps; mais, malgré tout leur talent, ils n'ont pas su pénétrer profondément dans l'âme de leur nation, et ce qu'il y a en eux de vérité générale et humaine est trop mêlé à des éléments locaux, si je puis dire, pour qu'on ne soit pas devant eux quelque peu dépaysé. Il en est tout autrement de Scribe et de Balzac. Avec quel intérêt passionné on les a lus et étudiés chez nous, on les étudie même encore! C'est à leurs faiblesses qu'ils le doivent autant qu'à leurs mérites. Ils ne nous livrent point leurs sentiments personnels, mais la photographie retouchée avec art et disposée avec goût d'une société assez étrange pour solliciter notre curiosité et qui offre cependant avec la nôtre des affinités si étroites qu'avec le concours de notre imagination nous nous y transportons aisément. Ils nous montrent en des images d'une variété infinie comment de leur temps, en France, quand on appartenait à la bonne société, on disposait sa vie, de quelle façon on en jouissait ou désirait en jouir. Cette tâche, ils se la sont partagée. Scribe, écrivant pour le théâtre, où l'on s'amuse à la lumière du lustre, sous les yeux des voisins et de la police, a affaire à la réalité : il demeure sans doute à la surface; mais il nous la présente avec tant d'habileté que nous la trouvons présentable et séduisante. Balzac, l'habitué des boudoirs, des alcôves, des cabinets de travail, est plutôt l'interprète et le peintre des rêves et des désirs qui concourent à rendre la vie riante, s'ils n'aident pas à la remplir. Ils ont tous deux une pente au sensualisme, mais ce serait leur faire tort que de dire qu'ils louent le vice. Si Balzac trouve son plaisir à nous montrer dans toute action admirée par le monde, dans toute idée généreuse en apparence, le point par où elle touche à l'égoïsme, aux intérêts vils ou bornés, il porte en ce travail une ironie amère et cruelle. Dans le procureur estimé de tous, dont la sagacité découvre le crime dans les recoins les plus secrets, il nous fait voir l'ambitieux le plus vulgaire, qui ne regarde point à la vie d'un innocent s'il s'agit d'un succès oratoire à acheter. La bonté du père qui sacrifie tout pour ses filles lui paraît une faiblesse coupable qui justifie presque à ses yeux la dureté impitoyable avec laquelle on l'exploite. Sa *Physiologie du mariage* est une étude savante sur les raffinements de l'égoïsme. Ses *Scènes de la vie parisienne* ne sont pas moins brutales envers la capitale que ses scènes provinciales ne le sont envers le monde des petites villes. Avec moins d'amertume, mais peut-être avec plus de sincérité, Scribe, dont l'honnêteté égalait la bienveillance, démasque les travers de son âge. La *Camaraderie*, le *Pouff*, le *Mariage d'argent*, la *Calomnie*, ne sont-ce pas là autant de satires des ridicules ou des vices contemporains les plus en vogue? Et cependant personne ne s'avisera de le regarder, — pas plus lui que Balzac, — comme un mécontent, comme un moraliste austère. Loin de là, tout ce qu'ils ont écrit ou signé rappelle l'effet que produisit sur les auditeurs le petit conte utopique de Jean-Sans-Souci, chez Gœthe.

« Ainsi racontait-il, et les fronts de tous les assistants s'étaient éclairés de gaieté, et tous désiraient trouver un jour de pareils hôtes et avoir à supporter de pareils coups. »

Je doute que Balzac ait jamais corrigé un débauché, ni un homme sans cœur, ou inspiré des remords à un ingrat, pas plus que le rhapsode en haillons de Gœthe ne convertit les flâneurs au travail par son conte de l'île de Cocagne, où les gens qui travaillent ou qui payent leurs dettes reçoivent des coups de bâton pour prix de leur audace. La cause en est fort simple. Le charme de la description, la richesse des couleurs, l'analyse cynique de toutes les passions, de tous les désordres de l'âme, séduit l'imagination et la captive. Les sens y sont trop chatouillés pour que le jugement demeure intact. La grande masse des lecteurs considère ces peintures de l'avidité, du plaisir, de la cruauté, dans la même disposition d'esprit que les flâneurs parisiens s'arrêtant devant l'étalage des marchands de comestibles, devant les monceaux d'or et de billets qui sont amoncelés chez les changeurs. La vitre jalouse protége ces trésors contre l'avidité des passants, mais elle ne diminue pas leur appétit. Scribe ne recourt pas à ce procédé : en revanche, ses peintures manquent de profondeur. Dans son œuvre, tout se pare comme dans un salon, où le bon ton interdit les émotions trop fortes, où il ne permet point de s'appesantir sur aucun sujet; par moments sans doute le poëte démasque les bassesses et les folies de l'industrialisme, mais ce n'est pas là son élément naturel, et il aime mieux en faire ressortir les

côtés heureux. On ne saurait d'ailleurs trop lui en vouloir. Scribe était le digne fils de son temps et de sa société, et il y aurait quelque ingratitude à le maltraiter trop vertement. En enfant de Paris, spirituel, de bonne humeur, mais sans illusions, il avait vu les pompes, le prestige, puis la chute subite de l'Empire. Dans sa vingtième année, en 1811, il écrivait son premier vaudeville, *le Derviche*. Après quelques années d'activité incessante, il conquérait le succès. Les premières années de la monarchie de Juillet furent pour lui une période de domination incontestée sur le théâtre, non-seulement en France, mais en Europe. Il s'essayait tour à tour à tous les genres demandés sur la place et y réussissait également. C'était le représentant le plus accompli de l'industrialisme littéraire. « Chacun fait valoir, sans préjugés, son industrie et son talent. Nos vicomtes font des affaires, nos chevaliers sont des fabricants. Dans le siècle où le mérite, avec ou sans particule, jouit de l'estime générale, mon architecte est marquis, et mon médecin baron. » Tel est l'hymne à l'esprit du temps par lequel se termine la trilogie *Avant, Pendant et Après*. Concorde et oubli, voilà la devise, mais avant tout acquérons et jouissons de la vie. Pour une société qui suit ce courant, tout devient divertissement; l'histoire et ses tragédies se rapetissent. La vie est un vaudeville, l'histoire revêt le même caractère. Les hommes de tous les siècles se ressemblent, il n'y a que le costume qui change; la vanité et l'avidité sont, à tous les âges, les chevaux du char, et c'est le calcul qui le dirige. De petites causes, de grands effets. — Un verre d'eau répandu, au bon moment, sur la robe d'une dame, sauve Louis XIV et sa monarchie; une intrigue amoureuse décide du règne de Catherine II. La mort tragique de Struensée offre elle-même matière à comédie. — C'est là la conception naturelle du citoyen d'un pays où la machine gouvernementale et l'industrie de la presse épargnent à l'individu les fatigues salutaires et instructives du *self-government*. Le charme d'une société de ce genre réside dans la vie commode que mènent les esprits privilégiés. Scribe ne se lasse pas de nous la peindre. A côté du financier étroit et insolent, il se complaît à nous montrer l'homme heureux, épris de l'art et de la beauté, et le travail de l'esprit, qui n'est plus déshérité désormais. « Jadis, dit Olivier le peintre dans le *Mariage d'argent*, les financiers, les spéculateurs croyaient avoir seuls le droit de faire fortune et, dans leur générosité, nous promettaient l'hôpital. Mais les beaux-arts se sont réveillés, ils ne veulent plus mourir de faim. Nous avons des collègues qui possèdent hôtel et équipage, et nous en sommes fiers. Assez longtemps la peinture a logé dans les mansardes, elle descend au premier étage, et elle a raison. » La peinture n'était pas seule à descendre au premier étage; Scribe en fait foi. C'est son mérite et son originalité d'avoir introduit sur le Parnasse le principe de la division du travail, qui célébrait alors son avénement dans l'industrie. Presque tous les écrivains dramatiques qui ont succédé à Scribe : Bayard, Mélesville, Delavigne, Legouvé, Sandeau, Augier, ont appris le métier dans son atelier. Balzac et Dumas ont appliqué ses procédés au roman. Le patron découpe l'étoffe, les ouvriers et les apprentis la travaillent. L'un donne le sujet, l'autre fournit les caractères; celui-ci compose un acte, celui-là l'autre. L'entrepreneur coud tout cela ensemble, il monte la machine, il contrôle, emballe, étiquette la marchandise et, — ce qui est l'essentiel, — il la vend. J'ajoute bien vite que Scribe est le plus bienveillant des patrons; il paye convenablement ses ouvriers et ne s'oppose pas à leur établissement quand le moment est venu.

Il excelle d'ailleurs à choisir ses modèles : il nous décrit avec un tact exquis certains types aimables, fort fréquents alors et qui, nous l'espérons, le sont encore aujourd'hui. C'est, par exemple, à côté de l'artiste habile et inspiré à la fois, l'officier bienveillant et de bonne humeur, au cœur chaleureux; c'est aussi la grande dame habituée à ourdir l'intrigue de ses doigts de fée, à protéger le talent méconnu, et portant en cette tâche une grâce ingénue qui donne une valeur nouvelle aux services qu'elle rend. Les Français prétendent rencontrer chez les femmes du monde un penchant aux amitiés innocentes et généreuses, un dévouement sans arrière-pensée et sans mélange envers leurs protégés. Les biographies de leurs femmes illustres abondent en traits de ce genre, et les poëtes ornent volontiers de ce charme leurs créations féminines. — En matière militaire Scribe n'est nullement chauvin, et la monarchie de Juillet en général (sauf le paroxysme de M. Thiers en 1840) est, à cet égard, la période la plus modérée de l'histoire de France. En revanche, les écrivains dramatiques du temps ressentent vivement les grandeurs de la vie militaire, le dévouement du soldat, son sentiment du devoir, et en donnent la plus sympathique expression. Ce n'est pas là, sans doute, l'idéal le plus élevé que l'homme puisse se proposer, mais c'est peut-être celui qui, dans l'atmosphère de l'industrialisme triomphant, résiste le plus aisément à la contagion parce qu'il repose sur la vanité, le point d'honneur; à défaut de mieux, c'est encore là une conception salutaire de la vie. Nous en savons quelque chose en Prusse.

C'est ainsi que la monarchie de Juillet faisait voir à quels résultats peut atteindre, sans véritable liberté, sans indépendance administrative, une société qui accorde aux intérêts privés une égalité suffisante, dont le gouvernement ne porte pas d'atteinte trop grave au droit public, et dont les chefs, en leur vigilance, s'efforcent de prévenir les entraînements des passions sociales. C'était une époque de bien-être, d'activité laborieuse dans toutes les voies de l'industrie, de jouissance décente et de mesure.

Telle était la surface. Au-dessous d'elle, dans les profondeurs, s'agitaient de mauvais éléments. Deux courants dangereux et qui n'avaient rien de fortuit ont miné, dès les premiers jours, les fondements du régime parlementaire. D'abord on avait affaire à la nuance républicaine-bonapartiste. Ce qui avait rapproché les républicains des bonapartistes, c'est l'esprit de violence, le dogme brutal des majorités, la religion de l'intérêt. Que la volonté du peuple soit exprimée et réalisée par un empereur ou un président, par une majorité de Chambre ou de club, peu importe. — Les deux partis se rapprochaient encore par une haine commune de la bourgeoisie, et fort naturellement, car le bourgeois pense, raisonne; il cherche à exercer son influence de toutes manières, par l'argent, s'il le faut. Toute fanfaronnade lui répugne. Il calcule minutieusement ce que coûte la gloire, et les cinquante dernières années ont démontré péremptoirement que la terreur seule ou une nécessité inévitable ont pu momentanément triompher de son antipathie contre toutes les formes de coups d'État.

La classe moyenne avait accepté, tant qu'il s'agissait de barricades, les alliés les plus dangereux, les enthousiastes de l'empire ou même de la sainte guillotine. Après la victoire,

elle n'eut rien de plus pressé que de se débarrasser de ces alliances, et la crainte inspira à la garde nationale elle-même un courage inattendu. Il faut lire dans les *Lettres parisiennes* de Bœrne ces aspirations à une guerre de délivrance européenne, cette colère concentrée contre l'entêtement glacial des Périer, des Guizot, des Montalivet, des Molé, pour se faire une idée du danger terrible qui planait sur l'Europe en 1830 et 1831, pendant la guerre de Pologne. En France, c'était le *National*, sous Armand Carrel, qui donnait le ton; à côté de lui combattait Michel de Bourges, le conseiller et l'ami de George Sand. Les bonapartistes portèrent d'abord la bannière de la république. Ce ne fut qu'après 1832 et 1834, lorsque les aspirations républicaines furent domptées, que la révolution bonapartiste se permit les tentatives de Strasbourg et de Boulogne, sans succès d'abord. La flamme révolutionnaire semblait s'éteindre peu à peu, elle ne s'attaquait plus directement à la forme du gouvernement; mais ce calme ne pouvait guère rassurer l'observateur attentif, car, semblable à un cancer rongeur, un autre mal plus intime étendait de jour en jour ses ravages dans la société.

Ce que nous appelons, depuis 1830, socialisme et communisme n'est, on le sait, nullement une invention des temps modernes ni des Français. L'histoire des peuples primitifs nous offre des institutions communistes d'une tout autre portée que les expériences désordonnées de ce siècle. Dans une grande partie des Indes britanniques, les champs voisins des villages n'appartiennent pas à des individus, mais à la commune. La constitution de Sparte était marquée d'une empreinte fortement socialiste. César raconte des Suèves, nos ancêtres, et des tribus germaniques de l'est et du sud, que les communes faisaient un partage annuel des terres. La Russie possède des régions entières où le même système est en vigueur. La première communauté chrétienne à Jérusalem était communiste ; tous les couvents le sont au plus haut degré, et quand les ultramontains se flattent d'être seuls capables de résoudre la question sociale, ils savent fort bien ce qu'ils disent. Il faut, en vérité, la simplicité d'une société naissante ou l'influence paralysante du fanatisme religieux pour substituer à l'instinct de la propriété, ce levier de toute activité et de toute culture, l'obéissance envers le brahmine, ou le doyen du village, ou le prieur, envers le chef de l'association communiste, de quelque nom qu'on l'appelle. Mais ce qui distingue et aggrave le mouvement socialiste en France, c'est moins le principe vulgaire de la communauté des biens que l'alliance de ce principe avec l'esprit révolutionnaire, avec l'idée romaine, avec la centralisation civile et religieuse, avec certaines tendances du génie français. Le Français, le Latin en général, possède une faculté d'observation bien autrement rapide que le Germain ; il possède aussi, sous l'influence d'une passion ardente, un talent de combinaison merveilleux et une imagination exubérante. Ajoutez-y que sa religion l'habitue, dès l'enfance, aux dogmes et aux miracles, que l'État l'entoure de sa vigilance partout présente, qu'il lui dérobe le soin des affaires publiques, lui donnant en retour, pour compensation, le droit d'élire des députés qui discutent avec les ministres les questions de politique transcendante. Tout autour de lui se déploie une activité merveilleuse, richement récompensée; des trésors s'accumulent, le luxe étalé aux yeux éveille les appétits, excite mille besoins. Mais ce gigantesque mouvement économique, il n'est que peu de privilégiés qui en profitent, et ce sont en même temps ces privilégiés (c'est de la monarchie de Juillet que je parle) qui font les lois; ce sont eux dont les fils et les parents occupent les positions les plus élevées, s'enivrent de toutes les puissances du pouvoir et de la fortune, tandis que l'ouvrier qui travaille du matin au soir dans leurs fabriques n'arrive qu'à rassasier sa faim et devient la proie de la misère lorsque la maladie et l'âge ont épuisé son énergie. Est-il étonnant alors qu'il se trouve des prosélytes pour suivre le sophiste qui, par calcul ou par ignorance, fait fondre au feu de sa passion les lois de la nature, transfigure la réalité, prend au mot les prétentions de l'État à la toute-puissance et transporte sur le terrain économique le principe révolutionnaire auquel obéissent la politique et l'Église? On en vient alors à émettre des raisonnements comme celui-ci : la propriété et le mariage sont la base de notre société; cette société compte, pour un riche, mille ouvriers dans la détresse ; pour une famille heureuse, mille existences qui sont autant de martyres ; donc cette base est pourrie ; donc la propriété c'est le vol, le mariage est un esclavage immoral. Donc il faut une transformation radicale. La Révolution s'est arrêtée à mi-chemin ; elle a supprimé l'inégalité devant la loi, mais la pire de toutes les inégalités, l'inégalité des fortunes, n'a fait que s'accroître. Elle a renversé la Bastille, affranchi les serfs, brisé les corporations, mais au profit de qui ? N'est-ce pas une atteinte à la dignité humaine que cette exploitation d'esclaves blancs par le riche? Guerre donc à tous ces mensonges ! Nous sommes la majorité ; qui nous empêche d'abolir ce système, si nous le voulons ? Nos pères ont créé un État nouveau ou plutôt les pères des bourgeois qui sucent notre sang l'ont créé avec l'aide de nos pères, et leurs descendants abusent de notre faiblesse. En avant ! montrons ce que nous pouvons ; que la terre s'affranchisse de la malédiction qui pèse sur elle et que le jour de la justice se lève enfin !

Ces idées ne tirent point à conséquence dans une société qui administre elle-même ses affaires, élève ses enfants avec méthode, possède le sentiment de ses devoirs et de sa responsabilité. Elles pourront y susciter de temps à autre quelque secte étrange qui se réunira dans le désert, autour de son prophète, ou se disposera à sa guise un petit paradis derrière de hautes murailles. L'Amérique et l'Angleterre sont riches en ces expériences inoffensives et Hepworth Dixon en a tracé un tableau aussi instructif que piquant dans ses études sur les sectes du protestantisme contemporain. Une population habituée dès l'enfance à rapprocher les effets des causes, à répondre des suites de ses actions, peut bien s'aviser, par moments, d'imaginations étranges, mais ce ne sont que des caprices. La table de Pythagore et le registre des dépenses ramènent bien vite ces têtes échauffées au respect de l'ordre et de la réalité. Il en est tout autrement dans une société où l'État et l'Église dominent, pour ainsi dire, la vie entière, où l'on envoie les filles au couvent et les fils chez les jésuites, pour que le père et la mère puissent fréquenter à l'aise les salons et les clubs, où depuis trois générations les fêtes fraternelles succèdent aux barricades, où l'existence entière n'est qu'une course effrénée vers le pouvoir. On l'a vu en France le jour où la révolution de Juillet, en triomphant, eut satisfait les aspirations purement politiques, et depuis lors

chaque crise nouvelle que la société française a traversée a fait éclater les symptômes du même mal avec une force toujours croissante.

Il va sans dire que le mouvement ne partit point des classes inférieures; ce furent les mécontents du tiers état qui en prirent l'initiative. C'est ainsi qu'en Grèce la révolution démocratique commença par la tyrannie; c'est ainsi qu'à Rome ce furent des Cornelius, des Sergius, des Julius, des rejetons des plus nobles familles, qui lancèrent la plèbe contre la constitution; c'est ainsi que l'Église éleva dans son sein les réformateurs et les hérétiques, et que le comte Honoré-Riquetti de Mirabeau se chargea de donner aux revendications du tiers état la plus éclatante expression. C'est la destinée et le châtiment de toute autocratie égoïste et endurcie de fournir elle-même aux opprimés des vengeurs ou des séducteurs dangereux. Lors des journées de Juillet, la population des faubourgs avait défendu les barricades, puis elle était retournée à son travail, et ce ne fut point des ateliers, mais des salons des gens du monde, du cabinet des écrivains que sortirent ces cris passionnés, ces accents de plainte qui devaient bientôt étouffer les concerts d'allégresse et trouver un écho à travers l'Europe entière et jusque dans le domaine serein des lettres allemandes. C'est alors que naquirent les fantaisies audacieuses du comte Saint-Simon, rêves ardents de l'imagination celtique et du servilisme romain. — Il faut que la société se transforme en une grande famille où chaque membre sera gardé par l'amour et la surveillance sévère des autres membres; tous seront placés sous la tutelle du grand prêtre infaillible et de sa compagne également sacrée : c'est une papauté quintessenciée prophétisant le libre amour, de riches salaires pour peu de travail, la suppression de la responsabilité et des soucis. — La comédie ne dura pas longtemps, mais il n'en est pas moins curieux que nombre de bons esprits, de talents considérables s'y laissèrent entraîner. Pour la France, d'ailleurs, la dissolution du club saint-simonien n'a pas eu plus d'importance que n'en aurait l'éruption et la disparition d'une pustule pour un homme atteint de la petite vérole. La fièvre lui demeurait dans les veines. De gros nuages s'amoncelaient à l'horizon, tandis que l'azur serein du zénith souriait aux classes aisées. L'impertinence blasée d'Alfred de Musset devenait l'idéal de la jeunesse incomprise. Les Français admirent aujourd'hui encore ces épanchements comme les perles les plus précieuses de leur poésie contemporaine. On ne peut discuter là-dessus avec eux, car pour eux l'essentiel est le charme du vers et de la mélodie. C'est comme si un Allemand voulait démontrer à un étranger la magie des chants de Heine. Mais quiconque cherche surtout dans le mot le sens qui en est l'âme (et c'est ce que nous faisons naturellement devant un poëte étranger), celui-là ressent devant cette traduction des doutes de Faust et de la mélancolie de Byron l'impression que produit le caprice d'un enfant gâté comparé à la passion de l'homme. Avec combien plus de force les accents enivrants et passionnés des premières créations de George Sand n'ébranlaient-ils pas la fibre malade au fond des cœurs !

Il y avait là de la nature, de la poésie, une vraie douleur, vive et saignante, et à côté de cela un courant de sève, de santé et de vie. Les plaintes qui étaient dans l'air contre la société, contre le mariage, contre la morale bourgeoise, y prenaient corps; l'écrivain mettait le doigt sur la blessure brûlante, et bientôt on ne se contenta plus de ces variations modernes exécutées sur un air antique. La rébellion contre la société chercha des sujets plus vivants. La peinture des souffrances éprouvées par des femmes incomprises pouvait bien remplir d'électricité l'air des salons et des boudoirs, mais elle laissait le peuple indifférent; il lui fallait d'autres scènes, d'autres images. La dureté du mouvement industriel, la rigueur des gens de finance, les larmes amères de la pauvreté luttant pour l'existence même, la fierté de l'ouvrier libre vis-à-vis du parvenu, c'étaient là d'antiques sujets et fort inoffensifs en soi, qui, éclairés d'une lumière nouvelle, prirent un caractère alarmant: c'était d'une part l'enfer dans lequel l'égoïsme des riches et la bestialité des pauvres ont transformé la société; c'était, d'autre part, l'aurore et l'évangile d'un avenir meilleur. Ce fut, on le sait, non pas G. Sand, mais E. Sue qui remporta le prix en ce genre. L'auteur du *Compagnon du Tour de France* lui-même et du *Meunier d'Angibault* est beaucoup trop artiste, beaucoup trop prêtresse de la beauté et de la vie, beaucoup trop saine d'esprit et de cœur pour s'enfoncer en ce bourbier. Son regard cherche instinctivement la vie, les principes féconds, les forces qui réconcilient avec l'existence. Elle abandonna à l'auteur favori des cabinets de lecture la poésie du crime, du meurtre, de la boue, les *Mystères de Paris*, le *Juif-Errant*, tous ces tableaux insalubres auxquels on applaudissait alors en France et à l'étranger.

Il est curieux d'observer comment deux hommes considérables, habitués à lutter pour des causes plus saines, se rencontrent dans cette atmosphère pesante : ce sont Béranger et Lamennais, d'une part le chantre de la république et de l'empereur populaire, d'autre part le juge rigoureux de *l'Indifférence en matière de religion*. Tandis que l'un célébrait la *Fille du peuple* et *Jeanne La Rousse*, l'autre s'était attiré les malédictions de l'Église par les *Paroles d'un croyant*; il avait expérimenté lui-même les conséquences de ce consentement universel qu'il avait invoqué. Mais Béranger était, comme George Sand, de la troupe sacrée d'Apollon; c'était un enfant de la lumière, de la beauté, de la bonté d'âme, et les miasmes de l'époque ne faisaient que glisser à sa surface, comme la vapeur sur le miroir qu'elle effleure. Lorsque le mouvement devient sombre, il se retire pour ne plus vivre qu'avec les bons génies de la vie. Ce n'est point la colère, c'est l'amour et la résignation que célèbrent ses dernières chansons. C'est alors qu'il rencontra dans la verte solitude de Passy le prêtre méconnu, au cœur brisé, et lui, le poëte de *Lisette* et du *Dieu des bonnes gens*, devient l'ami de cœur de Lamennais, son conseiller; il dissipe sa mélancolie. Ils s'étaient rencontrés dans leur amour pour le peuple et, afin de pouvoir continuer à l'aimer, il le cherchèrent désormais dans l'individu, dans la famille, et non dans la foule bruyante de la place publique. Georges Sand fit de même et n'eut pas à s'en repentir.

Mais au dehors, le demi siècle finissait tristement. Une indifférence profonde, un calme pesant s'était abattu sur la surface de la société française. Les voix qui avaient pris part à la symphonie de la génération précédente s'éteignaient ou se voilaient l'une après l'autre. Les œuvres à sensation et les procès à scandale des industriels littéraires succédaient aux grandes luttes d'esthétique et de science de la Restauration. Louis-Philippe combinait de riches mariages pour ses fils, croyait tout sauvé quand les électeurs du pays légal lui renvoyaient sa majorité habituelle, et ses partisans, moelleuse-

ment ballottés de Guizot à Thiers et de Thiers à Guizot, imitaient leur souverain. Les républicains se taisaient. Louis-Napoléon s'était, il est vrai, échappé de Ham, mais ses partisans ne bougeaient point. Le socialisme lui-même ne pouvait se dérober à l'influence desséchante et glaciale du moment. Ses adeptes s'amusaient dans les salons de Victor Considérant à contempler les images d'une félicité fantastique, ils suivaient les entretiens de Cantagrel sur la richesse que les Harmonies attractives devaient répandre sur les prosélytes de Fourrier, le prophète. Mais le dernier petit nuage de fumée disparut en 1847 sur le sommet du volcan. C'était un silence profond, un calme absolu.

C'est au milieu de ce silence que se produisit un de ces événements que les destins suscitent aux heures décisives et dont souvent les instigateurs ne soupçonnent pas plus la portée que le touriste ne soupçonne dans les parcelles de neige qui se détachent sous ses pieds l'avalanche qui roulera tout à l'heure vers l'abîme. Lamartine fit imprimer ses *Girondins*.

Le chantre sentimental de l'amour éploré, de la douce mélancolie, de l'humilité pieuse, s'était consolé parmi les ruines de l'Orient de l'issue malheureuse de sa première campagne électorale; il avait offert à ses admirateurs un récit de voyage médiocre et deux poëmes mystiques, l'un plein de séductions et de charmes, l'autre maladif et comme atteint de délire (*Jocelyn* et *la Chute d'un ange*), puis il avait abordé la politique, adressant, à l'occasion, quelque œillade coquette aux socialistes, ne fût-ce que pour agacer M. Guizot et Louis-Philippe. Maintenant ses livres lançaient, sans qu'il en eût conscience peut-être, sans calcul à coup sûr, le mot magique qui était destiné à rouvrir la *Sézame* révolutionnaire. Les *Girondins* sont loin d'être aussi coupables devant la critique historique que l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*. Lamartine n'est pas un admirateur des despotes, ce n'est pas un chauvin, loin de là; c'est un ami sincère de la paix. Il ne s'avise point, par amour pour son système ou pour ses héros, de dénaturer les faits, car il n'a ni système ni héros; c'est tout au plus s'il a çà et là quelques héroïnes, madame Roland, Louise Duplaix, Thérèse Cabarrus, Marie-Antoinette. Mais il s'abîma avec la fantaisie ardente d'un poëte avide d'émotions dans le chaos des violences révolutionnaires, et son imagination fit, malgré lui, de ces intrigants des penseurs inspirés, de ces assassins des héros. Il illumina la scène de feux de Bengale; colorés de cette lumière factice, la boue et le sang se transfigurèrent. Le lecteur pouvait s'apitoyer sur les victimes; le poëte, en sa vertu, lui donnait l'exemple de la pitié. Mais leur mort était si belle, si héroïque! Les bourreaux attendaient d'une humeur si stoïque l'heure de l'expiation! — A côté de cette mise en œuvre dantesque, de ce torrent de passion et de vie, la monarchie bourgeoise paraissait bien pâle avec ses députés gros et gras, ses budgets ennuyeux, ses scandales de coulisses et de Bourse. C'était là, dans les voiles alanguies, un coup de vent bien autrement fort que ne l'avait été en 1830 le poëme qui chantait la fin tragique du pêcheur démagogue de Naples, et qui, comme on le sait, avait suscité deux émeutes.

Sans doute cette disposition des âmes, cet ennui, cette fatigue et ces excitations des esprits n'auraient point suffi à déchaîner les orages, si le pouvoir n'avait envenimé la situation par une série de fautes graves. Nous avons dû, par respect pour la justice et la vérité, rendre hommage à la légalité, à l'amour de la paix, à certain caractère d'humanité que possédait le gouvernement de Juillet. Mais la médaille avait son revers. Il n'est point de pouvoir qui puisse renier son origine; plus il tente de le faire, plus il est assuré de devenir la proie de la fatalité qu'il prétend conjurer. Louis-Philippe n'a pas eu un moment de franche confiance envers son peuple, et cette défiance, excitée sans cesse par les excès de ses adversaires, a fini par pénétrer toute sa conduite. Guizot, malgré ses principes austères et ses théories élevées, n'a cessé de ramener la politique à la police. Ses tentatives en faveur de l'instruction populaire s'accordaient avec une bienveillance plus que tolérante envers l'enseignement clérical; l'appel qu'il faisait si volontiers à la bonne volonté de ses fonctionnaires n'excluait point des mesures tracassières à leur endroit. Il ne craint point de déclarer en ses *Mémoires* qu'il regardait comme son devoir, comme le devoir de tout bon gouvernement en France, de résister aux opinions, aux penchants, aux sympathies des partis. Mais la résistance suffit à peine à gouverner une classe de collége; que sera-ce si on prétend l'appliquer, pour tout système, à un grand peuple, intelligent, sensible, dont toutes les forces sont comme concentrées en une seule ville? On réussira à effrayer, à décourager, à répandre le dépit; mais gare le moment où le ressort va se détendre et rebondir! Ce fut en partie une inertie quelque peu apathique, mais ce fut bien plus encore certaine sécheresse exclusive, le manque d'initiative énergique, la résistance à tout progrès, même au plus mesuré, qui fit tomber le gouvernement de Juillet dans cet abîme de mépris où il était, sans en avoir conscience, engagé et compromis dès 1847. On traitait alors avec un dédain impitoyable et une ironie sanglante — et cela non-seulement dans les cercles socialistes — tout ce qui touchait au gouvernement. Un véritable déluge de dégoût et d'ennui s'était répandu à travers Paris. Et c'est ainsi qu'il arriva que l'ancien venin révolutionnaire, l'amour de la violence, des émotions, du changement à tout prix, mis en mouvement par des excitations chétives, échauffé par un livre, excité par la question de la réforme, fut lancé au moment décisif par un déclamateur poétique. Deux détails peignent au vif cette crise lamentable. Lorsque le peuple pénétra dans la Chambre des députés, des républicains influents prièrent Lamartine de faire accepter la régence de la duchesse d'Orléans, pour ne point briser violemment avec le passé. « Il s'appuya, — c'est lui-même qui le raconte, — les deux coudes sur la table, se cacha le front dans les mains et invoqua l'inspiration de Celui qui ne se trompe jamais. Il médita, sans respirer, de cinq à six minutes. » Et cette méditation essoufflée décida, contre la volonté des libéraux, de la chute d'un régime parlementaire auquel on n'avait pas de reproche grave à adresser. Quelques jours après, le gouvernement de Lamartine siégeait à l'Hôtel-de-ville. On avait repoussé le premier assaut des rouges, des socialistes infimes, et l'on éprouvait le besoin d'être positif. « Ayant conscience que l'instinct est le meilleur législateur », les membres du gouvernement prennent place autour d'une table et scrutent, durant quelques minutes, leur cœur. Puis chacun d'eux saisit une feuille de papier. Leurs doigts tremblent, leur plume vole. Et un instant après, Paris assiste à un spectacle sublime. Les écharpes tricolores des législateurs inspirés brillent au haut de la tribune, et des cris enthousiastes accueillent la suppression de la peine de mort, de la traite des noirs, des impôts, du cens électoral. Et l'Europe applaudissait, ivre de joie. Nous avons tous partagé cette allégresse et ne prétendons point le nier.

Le principe révolutionnaire, la domination de la fantaisie et de la passion sur la pensée avait, encore une fois, triomphé. Ce qui en résulta, ce qui devait fatalement en résulter, sera l'objet d'une étude aussi pénible qu'instructive.

Fr. Kreyssig.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D. —

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

Les théories de M. Magy sur la raison

Nous avons déjà signalé dans notre *Bulletin des sociétés savantes*, à l'occasion des lectures de M. Ch. Lévêque à l'Académie des sciences morales et politiques, une nouvelle évolution de la philosophie française. Il faut en rapprocher ici les travaux de M. Magy.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, la philosophie, en Angleterre, en Allemagne et chez nous, n'avait fait que spéculer sur les aperçus de Descartes. C'est un Français qui le premier réagit contre le spiritualisme outré de cette école, et inaugura le matérialisme. Cabanis, le premier, avait osé nier l'esprit et le considérer comme une volatilisation de la matière ; le premier il avait émis cette idée surprenante que « le cerveau sécrète la pensée comme une fleur ses parfums ». Cette assertion parut extravagante en son temps, mais les Allemands devaient nous faire passer de l'étonnement à la stupeur, car les modernes physiologues d'outre-Rhin nous affirment aujourd'hui que « le cerveau sécrète la pensée comme les reins sécrètent l'urine ». Ceux qui voudront fouiller dans leur réceptacle philosophique y trouveront ce coprosophisme à l'état flagrant.

La métaphysique germanique suivit cette belle impulsion. Après avoir enfanté le panthéisme spinoziste, où il est prouvé que Dieu est à la fois âme, fleur et fumier, elle volatilisait toute certitude avec Kant ; elle concluait à l'idéalisation de l'égoïsme avec Fichte, à la mécanisation de la cause première avec Hegel, et enfin à cette étonnante théorie de Hartmann, que Dieu n'est qu'un pur idiot. Les Allemands, on le sait par expérience, n'y vont pas de main morte, et c'est là, si c'en est un, leur principal mérite.

Aujourd'hui, nous savons pertinemment que la matière n'a rien d'essentiellement contradictoire avec l'esprit ; que chaque molécule n'est au fond qu'un centre de forces. La réalité de la matière ne saurait pas plus être niée par le spiritualiste que sa virtualité propre par le matérialiste ; elle possède avec l'esprit des facultés communes : celles de manifester des forces et d'obéir à des lois qui procèdent d'une cause primordiale dont les effets, sous un regard attentif et profond, ne tardent pas à révéler ce principe unique. C'est cette relation des effets aux causes secondes et des causes secondes à la cause première que M. Magy appelle l'*homogénéité* ou unité d'origine et d'essence, à laquelle se ramènent toutes les constatations de la raison.

La grande élaboration philosophique moderne nous conduit à des conclusions qu'il est facile de prévoir dès aujourd'hui. Buffon déjà les avait prophétisées, lorsqu'il écrivait ces remarquables paroles : « Les vérités de la nature ne devaient paraître qu'avec le temps, et le souverain être se les réservait comme le plus sûr moyen de rappeler l'homme à lui, lorsque sa foi, déclinant dans la suite des siècles, serait devenue chancelante. » C'est pourquoi M. Lévêque a choisi cette thèse : « que les expériences scientifiques sur la matière organique et même inorganique concluent à des lois rigoureuses et telles que l'esprit humain, une fois qu'il les a constatées, ne peut les concevoir ni plus parfaites, ni inspirées d'aucun autre système. »

L'intelligence, ou faculté de découvrir la vérité, est-elle individuelle ? Nous est-elle extérieure ou intérieure ? Est-elle un organe de la conscience humaine, comme nos traités de philosophie nous l'enseignent ? Les lois qu'elle découvre dans la nature sont-elles des créations ou des constatations ? L'attraction n'existe-t-elle que depuis les études de Newton ? En un mot, notre science a-t-elle un pouvoir efficient et direct ?

La réponse à de telles questions ne saurait être douteuse : les lois de la nature et de l'homme lui-même sont antérieures et extérieures à l'homme. Bien plus, l'intelligence n'est pas une faculté personnelle, pas plus que l'air n'est une propriété de notre être physique, quoiqu'il lui soit indispensable. Ce ne sont pas nos poumons qui ont créé l'air ; ce n'est pas notre esprit qui a créé l'intelligence. D'où provient donc cette intelligence ? Ses sources sont-elles diverses ? Y a-t-il plusieurs sortes de vérités ? Y a-t-il des vérités en opposition les unes avec les autres ?

Non certes. Il ne faut pas être un grand penseur pour reconnaître que l'intelligence est une, universelle, absolue, et que nous ne faisons qu'y participer dans la mesure de nos ressources et de nos besoins. Toutes nos idées, toutes nos conceptions premières sont nettes et primesautières ; il n'y a qu'une seule vraie manière de les combiner logiquement. Ce que nous possédons d'intelligence n'est qu'un faible reflet de l'intelligence universelle, à laquelle nous aspirons sans cesse. Cela est si vrai que nous ne formulons de jugements définitifs que ceux qui sont sanctionnés par l'ensemble de l'humanité. L'ignorant seul peut croire qu'il a une intelligence à lui, des solutions de problèmes à lui. Or, si l'intelligence ne nous est pas personnelle, sommes-nous en droit de dire qu'elle n'existe pas ? Elle existe ; elle nous est antérieure et extérieure, et comme nous ne pouvons comprendre qu'il existe une intelligence sans principe et sans émission, pourquoi ferions-nous difficulté d'admettre que cette intelligence est la manifestation la plus évidente de l'existence de Dieu ?

C'est là, si je ne me trompe, le fond de l'argumentation un peu trop métaphysique de M. Magy.

Notre auteur, pour mettre ces conclusions en évidence, se propose de suivre la raison dans toutes ses opérations quels qu'en soient l'espèce et l'objet. La raison, dit-il, intervient dans tout exercice régulier de la pensée et, à ce titre, y remplit une fonction déterminée. Mais comme elle n'agit alors on ne saurait agir que selon sa loi fondamentale, chacune de ces fonctions trahit nécessairement cette loi. Il faut donc rechercher par l'observation, définir avec précision et déterminer avec une scrupuleuse exactitude les fonctions diverses de la raison dans l'œuvre générale de l'intelligence. Or, voici, sauf omission involontaire, ces fonctions :

La première est la tendance immédiate à la *simplification*. Considérons, en effet, les sciences mathématiques : elles étudient, chacune à son point de vue, ou la notion du nom-

bre, ou celle d'étendue, ou celle de force. D'où viennent ces trois notions qui suffisent à la spéculation mathématique? C'est là un problème délicat et, comme tous les problèmes d'origine, fécond en controverses. Mais ce qui ne peut être mis en question, ce dont tout le monde conviendra sans peine, c'est que ces notions primordiales ne lui sont point fournies par la nature telles que la science les met en œuvre. Il n'existe pas, en effet, dans la nature, une unité tangible qui, ajoutée à une autre unité tangible, fasse rigoureusement et exactement une somme de deux unités. De même, l'étendue géométrique n'est point cette étendue finie, confuse, accusée différemment par l'expression des corps, mais une étendue abstraite, indéfinie, rigoureusement *homogène* dans toutes ses parties, et telle que la peut seule concevoir notre raison. Enfin la force, cet élément essentiel de la mécanique, n'est point la force émanant de tel ou tel mécanisme, mais la force en elle-même, la force pure dont les quantités d'intensité peuvent être dosées, mais dont l'*homogénéité* est constante. Supprimez ces abstractions, contentez-vous seulement de fonder ces principes sur des notions concrètes, en dehors de l'*homogénéité*, et du même coup le terrain si solide des certitudes mathématiques est effondré.

Dans les sciences physiques et naturelles, dans l'anthropologie, dans toutes les connaissances qui sont solidement constituées, il n'est pas difficile de signaler la même fonction de la raison. Qu'il s'agisse d'analyses ou de synthèses, de monographies ou de méthodes, de distinctions ou de classifications, c'est toujours à l'unité, à l'homogénéité qu'on emprunte les plus importants procédés d'opération. Or, ces procédés ne relèvent ni de la perception, ni de la conscience, ni de l'imagination. La perception est inégale, inexacte, accidentelle, variable. La conscience écarte tout ce qui ne nous est point personnel. L'imagination est fantaisiste dans ses dérèglements; quand elle est réglée en vue du progrès de l'art et de la science, elle ne procède que par des tâtonnements et ne saurait trouver sa route si elle n'avait au préalable son but idéal. Sans doute, ces facultés jouent un grand rôle dans l'acquisition de nos connaissances, mais c'est à la condition de se subordonner à la souveraineté de la raison.

Cette subordination nous met sur la trace d'une seconde faculté de la raison, qui est l'*ordre*, c'est-à-dire la nécessité de coordonner ses perceptions sous peine d'abdiquer. Il est vrai que l'école sensualiste, transformée par les doctrines de M. Stuart Mill, affirme que cette conception si impérieuse de l'ordre n'est point un fait rationnel, mais un fait expérimental, une sorte de généralisation de l'expérience. En admettant cette objection, il faudrait admettre que l'ordre existe au préalable, puisque l'expérience y conclut; mais il y a plus: avant de constater des lois générales, il faut que l'esprit conçoive leur nécessité. L'expérience ne saurait faire naître une telle conception; l'expérience toute seule ne peut nous conduire à affirmer aucune loi. C'est la raison qui affirme la loi. L'expérience ne peut être que la cause occasionnelle; la raison est la cause efficiente. Et cela est si vrai que l'expérience a beau se multiplier: tant qu'elle n'a pas constaté tout ou partie de l'ordre pressenti et affirmé par la raison, elle demeure à l'état empirique et reste nécessairement du dehors du domaine scientifique.

Ainsi la raison affirme l'ordre avant que l'expérience le constate. Nous découvrons alors une troisième fonction de la raison: celle de procéder par *axiomes*. Or, l'axiome n'est pas susceptible de démonstration expérimentale; c'est une affirmation pure et simple, qui trouve son évidence dans l'affirmation même. Les axiomes: « Je suis, — je suis agissant, — je pense », sont des vues spontanées de la raison. Comment démontrer de tels axiomes, sinon par une pétition de principe? Si je suppose un seul instant que je ne suis pas, que je n'agis pas, à quoi bon chercher une démonstration de telles absurdités? Le néant peut-il conclure à quelque chose? Un essai même de négation, comme l'a fort bien fait sentir Descartes, est une preuve d'existence et commence par affirmer ce que l'on essaye de nier. Or, ces axiomes capitaux donnent naissance à des axiomes secondaires, auxquels ils prêtent leur évidence. Il est assez naturel que j'applique à mes semblables les qualités primordiales qui me constituent et que je dise nécessairement: « Tout homme est, tout homme agit, tout homme pense, etc. », choses qu'il serait puéril de chercher à démontrer.

Puisque la raison décide en premier ressort et dirige notre activité, elle est nécessairement autorisée à critiquer et à contrôler nos opérations intellectuelles. C'est de là qu'est née la logique, et devant une conséquence aussi évidente, nous ne suivrons pas M. Magy dans la démonstration de cette quatrième qualité de la raison.

Le sens de la logique, poussé à son point de perfection, engendre nécessairement la conception de l'*idéal*. Est-il une œuvre d'art, est-il un chef-d'œuvre dont le premier caractère ne soit la suprême raison? La cinquième faculté de la raison est donc l'idéalisation. C'est la raison qui engendre l'esthétique en poursuivant le vrai et le bon au delà des limites de l'expérience. Un chef-d'œuvre, il est vrai, ne manifeste pas toujours les caractères du bon et du vrai, mais il s'inspire toujours des principes sur lesquels le vrai et le bon sont fondés. Il n'y a pas d'œuvre esthétique là où les données de la vraisemblance et de l'opportunité sont méconnues.

La sixième faculté de la raison est de concevoir, selon l'expression de M. Magy, l'*inconditionné*. Ce néologisme de M. Magy ne nous semble pas nécessaire: il nous paraissait plus simple de dire qu'une des principales facultés de la raison est de concevoir l'*absolu*. Cela ne saurait être nié; tout être raisonnant commence par exercer cette faculté. L'expérience seule de notre impuissance peut nous conduire à admettre des *nécessités contingentes* ou des *conditions*.

En somme, toutes les facultés indéniables de la raison relèvent d'un caractère primordial, qui est l'homogénéité, c'est-à-dire la tendance fatale à réduire les phénomènes multiples et divers à l'unité primordiale.

Toute idée en elle-même est simple, absolue, immuable. Nous pouvons ne la percevoir que confusément; mais aussitôt qu'elle s'accuse nettement, nous ne saurions la confondre avec aucune autre. Nos erreurs ne sauraient donc venir des idées; elles viennent des accouplements faux que nous en faisons, des raisonnements faux que nous construisons avec ces accouplements, et des conclusions fausses auxquelles ces raisonnements nous conduisent. Mais ces erreurs deviennent évidentes lorsque nous avons rencontré l'ordre vrai dans l'arrangement des idées. En vain, par exemple, vous obstinerez-vous à construire une sphère avec des petits cubes: il suffit de constater que les cubes ne peuvent que constituer des formes angulaires pour que vous renonciez à y chercher l'élément des formes curvilignes. Donc, il est nécessaire-

ment un arrangement définitif des idées, et cet arrangement est le seul vrai. Cet arrangement parfait existe-t-il? Notre raison dit *oui*, et le dit invinciblement. Elle ne l'a point constaté pourtant et le poursuit sans cesse, sans avoir même l'espoir de le découvrir. Chaque fois qu'elle reconnaît quelque nouveau système de corrélations, elle constitue une science nouvelle ; hors de là, ni connaissance, ni fruit d'étude. De l'harmonie suprême ressentie par notre raison découlent les nécessités de l'unité, de l'ordre, de l'affirmation, de la critique, de l'idéalisation, de l'absolu. Puisqu'elle affirme un arrangement parfait, elle peut hardi ment affirmer que cet arrangement subit la loi d'un principe unique, et que cette unité suprême, dans laquelle se résolvent toutes les variétés, c'est Dieu.

Toutes les objections que l'on peut opposer à l'idée de la cause nécessaire et première, de l'être absolu, se ramènent à deux hypothèses : le *hasard*, le *néant*. Le hasard est un accident du chaos, une coïncidence de deux ou plusieurs éléments formant un composé, un mélange, une combinaison ; mais le tour de force n'est pas dans la production du composé : il est dans la production de ses éléments virtuels simples. Or, admettre qu'une puissance ait produit des éléments virtuels et nier l'intervention de cette puissance dans leurs composés, c'est tout bonnement une outrecuidance. Autant vaudrait dire qu'un être inconscient a jeté, dans un million d'ustensiles, une chaudière à vapeur, un tonneau d'eau, un tonneau de charbon, un fagot, des allumettes, un véhicule, des tiroirs, une cheminée, des roues, des bielles, etc., et que le hasard a fait de tout cela une locomotive. On oublie ici la force qui préside à l'arrangement, et cette force est une virtualité supérieure à celle de chaque objet. Le hasard est un demi-néant, comme disent les scolastiques. Mais quant au néant, il faut qu'il soit absolu, sinon le néant n'est pas. Si nous admettons le néant, nous n'avons plus ni à nous remuer, ni à discuter, ni à penser. Bien niais serait celui qui, se considérant nul, s'aviserait de quelque chose!

Voilà, non pas une analyse, mais une interprétation des principes de M. Magy. Ses mémoires sont fort remarquables et présentent d'éminentes qualités : la première, de serrer la dialectique avec une extrême vigueur ; la seconde, d'accuser une connaissance aussi profonde des sciences expérimentales que des sciences métaphysiques.

Cependant, qu'il nous soit permis de faire quelques réserves. La plus grave, à notre sens, c'est que M. Magy accorde à quelques subtilités d'école un crédit qu'elles ne méritent point. J'avoue que je n'ai jamais compris la subjectivité de l'espace et du temps en regard de la nécessité de la force. La force, l'espace et le temps sont trois nécessités égales de l'action qui n'existerait point si, en manifestant la force, elle ne la manifestait en aucun temps ou nulle part ; et mes idées s'embrouillent quand on veut établir, je ne dirai pas un abîme, mais seulement une hiérarchie entre ces trois corollaires. A l'action, s'il faut la force, il faut aussi nécessairement le temps et l'espace. Que le temps soit éternité ou moment, que l'espace soit volume ou immensité, cela ne fait, en principe, rien à l'affaire. Il y a antinomie, selon M. Magy, entre l'espace inerte et la force agissante, mais c'est une antinomie de mots ; là où la force agit, l'espace n'est pas inerte, et le temps ne s'apprécie que par l'action qui le manifeste.

Allons plus loin. Pourquoi cette antinomie de l'esprit et de la matière? Sans doute, il est facile de dire : « Tout ce qui est matière est négation de l'esprit, tout ce qui est esprit est négation de la matière ; or, deux principes absolus et contradictoires ne pouvant coexister, il faut s'en tenir exclusivement à l'un ou à l'autre. » C'est assurément une grande hérésie de mettre en suspicion un pareil syllogisme ; je le sais, et pourtant je ne puis m'empêcher de dire que les phénomènes matériels sont une nécessité même de mon existence, et que je n'aurais aucune conscience de mon être si je ne le trouvais pas en contact avec quelque chose d'extérieur. Hartmann a raison d'affirmer que si le concret existe quelque part sans exister partout, Dieu ne saurait être conçu que comme inconscient. Le concret est donc aussi nécessaire que l'abstrait, au moins pour la raison humaine. Faut-il conclure de là que la matière s'impose à Dieu? que l'homme est son antithèse équivalente et nécessaire? — Ces questions nous entraîneraient trop loin ; en attendant le moment d'y répondre, nous pouvons dire qu'il y a une sorte de présomption pour l'homme à nier, parce qu'il n'a pu découvrir le *modus vivendi* du relatif et de l'absolu ?

En somme, il y a une cause première et génératrice. Il n'est aucun système qui ne la reconnaisse, aucun système qui ne la proclame. Matière éternelle ou esprit éternel, fatalité ou intelligence, cette cause existe, et l'on ne peut la démontrer que par la coordination de ses effets. De quelque façon qu'on la nomme, c'est toujours l'unité affirmée par la raison. Supprimez la réduction à l'unité, et vous supprimez du même coup la science, qui n'est autre chose que la recherche des causes. Cette recherche nous conduit nécessairement à la poursuite de la cause première et universelle. Or, il est un fait digne de remarque, c'est que plus nous arrivons à reconnaître et à étudier les phénomènes, et plus nos investigations se multiplient, — mieux nous sommes en état de saisir les rapports qui unissent des faits que notre ignorance nous avait montré d'abord en contradiction les uns avec les autres.

Il faut donc conclure avec M. Magy « que la raison humaine dérive de la relation originelle qui unit l'homme à la cause première et créatrice du monde ; — qu'elle est en notre âme le signe manifeste de l'existence et de l'action de cette cause ; — qu'elle révèle, dans l'être des êtres, une intelligence qui contient en soi les types de tous les êtres actuels et possibles ; — que toutes choses sont soumises à la Providence et aux desseins de Dieu ; — que la plus haute fonction de l'âme humaine est l'usage de la raison, c'est-à-dire l'exercice de la pensée sous la loi de l'idée de l'être absolument parfait ; — que le premier et le plus impérieux de nos devoirs est l'acquisition de la science, par laquelle l'homme s'initie à la connaissance des fins providentielles et devient un médiateur fidèle entre Dieu et tous les êtres ; — que l'obéissance réfléchie et volontaire aux règles de la raison est pour nous de stricte obligation ; — que toute violation consciente de ces règles est, selon la gravité de la faute, un délit, un crime, un sacrilége ; — qu'il ne faut rien négliger pour s'affranchir de l'erreur et du joug des passions ; — que chacun de nous, dans la mesure de son pouvoir, doit poursuivre et combattre, en soi et autour de soi, tout ce qui est contraire à la raison et à la science, c'est-à-dire à la loi de Dieu ; — que les lois humaines et les institutions sociales relèvent nécessairement et par essence, non de la volonté arbitraire des individus et des peuples, mais de la souveraineté de la raison, ou plutôt de Dieu, qui en est la source ; — qu'une législation vraiment *rationnelle* est l'idéal auquel doivent tendre toutes les so-

cités; — enfin que la devise des temps nouveaux, sous laquelle les peuples doivent désormais vivre et combattre, est celle qu'exprime cette simple formule : Dieu et la liberté. »

C. Hertz.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Le projet de M. de Lesseps et les chemins de fer indo-européens

Le 4 juillet dernier, M. de Lesseps annonçait à la Société de géographie de Paris qu'il avait pris la résolution d'attacher son nom à une nouvelle entreprise : le prolongement des voies ferrées de l'Europe aux Indes à travers l'Asie centrale. Il y avait longtemps déjà que ce projet lui avait été suggéré, mais il n'avait voulu s'y consacrer que lorsque le canal de Suez aurait produit le revenu que l'on était en droit d'en attendre. L'heure venait enfin de sonner; la prospérité du canal était assurée. Les ingénieurs français qui y avaient pris part s'étaient mis au service de l'empire ottoman, qui cherchait vainement depuis vingt ans à établir quelques tronçons de chemins de fer et qui parvint en deux ans, grâce à leur concours, à ouvrir 1000 kilomètres de lignes.

Lorsqu'on fit le premier essai de la section de Constantinople à Andrinople, M. de Lesseps fut invité à honorer cet essai de sa présence. Il retrouva dans ce trajet la plus grande partie des agents qui avaient participé aux travaux du canal de Suez. Ce fut alors que l'un des principaux ingénieurs du canal, celui-là même qui avait conçu le projet d'un chemin de fer central-asiatique, M. Cottard, lui rappela sa promesse. On pouvait tout espérer du concours de cette colonie de travailleurs ; l'argent ne manquerait pas plus que les bras, les machines et les intelligences; la France, après avoir eu l'honneur de rapprocher l'Inde de l'Europe par l'ouverture du canal, pouvait encore voir attacher son nom à la prolongation des voies ferrées entre l'Occident et l'Orient.

M. de Lesseps ne pouvait que céder à de semblables instances. Il entra immédiatement en relation avec le général Ignatieff, qui l'assura de l'appui du gouvernement russe. Puis il vint à Paris demander à la Société de géographie tous les documents et tous les conseils qu'elle pourrait fournir aux premiers explorateurs de l'Asie centrale. Il distribuait en même temps aux assistants une carte sur laquelle était approximativement indiquée la future ligne. Le tracé prenait naissance à Orenbourg, terme extrême des voies ferrées qui se prolongent sans solution de continuité jusqu'à la frontière de la Russie d'Europe; de là il gagnait Samarkand, descendait parallèlement à 68° longitude est, jusqu'à l'Oxus, qu'il traversait au point le plus rapproché de Balkh, puis cherchait, en remontant l'Oxus et son affluent de la vallée de Koundouz, la voie la plus facile pour traverser les monts de l'Indou-Kouch et pour gagner la rivière Caboul et de là Peschawer, tête de ligne des chemins anglais de l'Inde.

La Société de géographie accueillit ce projet avec une faveur marquée : après plusieurs délibérations, auxquelles prirent part MM. de Lesseps et Cottard, elle nomma une commission chargée de procéder aux études que l'on attendait de son concours.

Un certain nombre de ses membres lui avaient déjà fourni des documents très-importants sur les routes à suivre par les voies ferrées qui doivent tôt ou tard relier sans solution de continuité l'Europe aux Indes. Ce sont ces documents que nous allons analyser. Ils ont été résumés dans deux principaux mémoires publiés l'un par M. Stebnitzki, dans les *Annales du Caucase* (t. II de 1872), et l'autre par M. de Bykovski dans son *Voyage aux Indes et dans l'Asie centrale.*

De nombreuses explorations ont été entreprises à ce point de vue depuis plus de trente ans, tant par des voyageurs anglais que par des voyageurs russes. Les tracés sont fort nombreux, il y en a une douzaine environ, mais ils peuvent se décomposer en deux groupes : ceux qui se frayent un passage dans l'Asie Mineure jusqu'à la vallée de l'Euphrate pour gagner le golfe Persique; ceux qui traversent le Turkestan et cherchent à franchir les monts de l'Indou-Kouch pour gagner Peschawer. Le premier groupe a les sympathies de l'Angleterre, le second celles de la Russie. On voit aisément, en jetant les yeux sur une mappe-monde, que le premier groupe se dirige de Londres par Vienne et Constantinople vers les Indes et laisse de côté la Russie, tandis que le second groupe traverserait la Russie d'Europe dans sa plus grande largeur et se prolongerait sur une étendue considérable des nouveaux territoires de la Russie d'Asie. Le projet de M. de Lesseps fait partie de ce second groupe. Hâtons-nous de dire que les deux lignes nous semblent devoir être adoptées; elles concilieront toutes les exigences et ne se feront aucun tort réciproque.

C'est la première de ces directions qui a fait l'objet des plus anciennes études. Moi-même je puis affirmer qu'il était déjà fortement question en 1855 de prolonger les lignes ferrées de l'Europe à travers l'empire ottoman jusqu'au golfe Persique. On était allé jusqu'à constituer une société financière anglo-française à cet effet. L'expédition anglaise du colonel Chesney en 1836 avait procédé au levé des cours de l'Euphrate et du Tigre et dressé les cartes de leurs vallées. D'autres explorations avaient été faites sur le littoral méridional de la mer Noire par des voyageurs tels que Richie, Ainsworth, Rawlinson, Layard, etc.

En principe, il s'agissait de prolonger la navigation de la mer de l'Inde jusqu'au golfe Persique et de remonter l'Euphrate jusqu'à Bagdad. De là une ligne ferrée aurait suivi la vallée de l'Euphrate jusqu'à la hauteur d'Alep et aurait fait une trouée sur la Méditerranée. Mais on remarqua qu'il faudrait transborder à Bagdad, transborder ensuite sur les paquebots méditerranéens, transborder enfin aux têtes de ligne de l'Europe occidentale. Toutes ces opérations sont lentes et coûteuses, et l'on n'y songe plus depuis le percement de l'isthme de Suez. Ce projet a cependant eu un résultat, celui d'ouvrir la navigation entre Bagdad et Bassora et de réveiller ainsi l'ancienne prospérité commerciale de ces fertiles régions.

Pour éviter les transbordements sur la Méditerrannée, on proposa de prolonger la ligne ferrée d'Alep à travers l'Asie Mineure ; cette ligne devait passer par Koniah et aboutir à Scutari d'Asie en face de Constantinople ; mais elle coupe transversalement les plateaux et les chaînes de montagne de l'Asie mineure dont les hauteurs s'élèvent jusqu'à 10 000 pieds. Dans toute sa longueur, elle présente une étendue de 2450 kilomètres.

Une autre série de lignes remonte le cours du Tigre pour aboutir soit dans la mer Noire soit à Scutari d'Asie, mais elles

rencontrent des difficultés analogues à celles que nous avons déjà indiquées. Elles paraissaient à l'origine fort audacieuses et cependant elles n'étaient que des tronçons de la grande ligne indo-européenne ; toutes, elles présentaient une double solution de continuité, l'une au passage du Bosphore, l'autre entre Bassora et Bombay. Peu à peu les idées se familiarisèrent avec une ligne directe qui enjamberait le Bosphore sur un pont et irait gagner l'Inde à travers l'Asie Mineure, la Perse et l'Afghanistan.

La première de ces lignes, soudée à Constantinople, passerait par Scutari d'Asie, Amasie, Erzeroum, Tébris, Téhéran, Chachroud, Hérat, Kandahar, et irait s'embrancher aux chemins de fer anglais de l'Inde à Chikarpour ; elle coïncide, suivant toute probabilité, avec la route actuelle suivie entre ces villes et Constantinople. Son étendue entre Scutari et Téhéran est de 2283 kilomètres. Son parcours le plus difficile est celui de l'Asie Mineure, car elle traverse une série de plateaux et de montagnes dont les hauteurs varient de 2000 à 6000 pieds anglais. La section la plus accidentée est celle qui va d'Erzeroum à Tébris, le long de la ligne de faîte des versants de l'Arave et de l'Euphrate, et aux abords du plateau d'Aderbaïdjan vers Tébris. Cependant les obstacles ne sont pas insurmontables au point de vue technique.

La seconde ligne, proposée par Rawlinson, part de Scutari d'Asie, traverse l'Asie Mineure pour gagner Diarbékir, puis Mossoul ; elle se confond ainsi avec plusieurs des tracés antérieurs, mais elle les quitte à Mossoul pour se diriger à l'est, vers Téhéran, par Kirmanchah et Hamadan. Elle donnerait une économie d'une dizaine de kilomètres.

Quant à la distance entre Téhéran et Chikarpour, elle serait de 2315 kilomètres, ce qui, ajouté aux 2275 kilomètres de Téhéran à Scutari d'Asie, donne de Constantinople aux Indes un total de 4590 kilomètres, soit trois jours de traversée à grande vitesse. Le projet Rawlinson a été soumis à une commission du Parlement anglais et paraît prévaloir. Il n'est pas admissible que le shah de Perse n'ait point été particulièrement sollicité à participer à cette entreprise.

Le second groupe de lignes comprend deux voies principales : celle de MM. Hersevanof et Seidlitz, entre la Caspienne et l'Aral ; celle de MM. de Bykovski et de Lesseps, à l'est de l'Aral. Les deux lignes d'embranchement aux chemins de fer de la Russie européenne sont l'une à Rostof, l'autre à Orenbourg. Elles ne se confondent sur aucun des points de leur parcours. Aussi peut-on les désigner sous les noms d'*occidentale* et d'*orientale*. Ajoutons pourtant que M. de Bykovski, dans son projet, offre une double solution de chaque côté de l'Aral.

M. Stebnitzki, qui résume en les corrigeant les tracés de Hersevanof et Seidlitz, prend Rostof pour point de soudure et dirige son tracé à l'est par Ekaterinograd, jusqu'au littoral occidental de la mer Caspienne. Il suit ce littoral sur la plus grande partie de son contour en passant à Petrovik, Bakou, Recht, et va se confondre à Téhéran avec la ligne Rawlinson. La voie ferrée d'Ekaterinograd à Chikarpour aurait, en totalité, une étendue de 3714 kilomètres, dont 928 sur le territoire russe.

La ligne orientale, celle de M. de Lesseps, part, comme on le sait, d'Orenbourg pour gagner Peschawer ; mais son tracé est encore indéterminé. Dans tous les cas, on est d'accord sur ce point, qu'elle ne rencontrera d'obstacle sérieux qu'à la traversée de l'Indou-Kouch. Ces obstacles tiennent à la nature du sol et à l'esprit des habitants.

En ce qui concerne les obstacles naturels, au premier abord ils sont de ceux qui ont fait si longtemps reculer les ingénieurs devant une traversée des Alpes. Il faut observer cependant, avec M. de Bykovski, que les cimes de l'Indou-Kouch ne sont pas aussi abruptes qu'on est disposé à le croire, parce que le terrain s'élève sur de longues pentes de chaque côté de cette grande arête, et que les hauteurs à traverser dans un espace assez restreint ne dépassent guère trois mille pieds. Il y a d'ailleurs plusieurs passages dans l'Indou-Kouch. Ceux que M. de Bykovski considère comme les plus favorables sont ceux de Bamian et de Rawack-passe.

Le passage de Bamian est situé à peu près à 68° de longitude à l'ouest de Tir-Chesme, une des sources de la rivière Caboul. Au-dessus du village de Tir-Chesme se trouve le passage de Hunaj ; il aboutit au grand plateau de l'Urt, qui sépare le versant de l'Indus du versant de l'Oxus. Après une journée de marche, on traverse la passe de Haïkak ou Hadjikak, arête supérieure de la ligne de faîte. On trouve encore deux passes avant de s'engager dans la vallée du Sourkhab, ou Koundouz, un des principaux affluents de l'Oxus. Toute cette région est habitée par des populations musulmanes d'origine tatare.

Le passage de Kawack est situé à peu près à 70° de longitude, entre le Kafiristan et le Badakshan. Il est très-accessible, mais on l'évite à cause des brigands ; en venant du nord, il commence à 45 kilomètres à l'est de Andarab. Quand on l'a franchi, on se trouve engagé dans la vallée du Pandjshir qui aboutit à celle du Caboul.

M. Cottard est d'avis de choisir le premier passage. M. de Lesseps pense qu'on pourrait prendre le second. Toute la difficulté consiste, de part et d'autre, dans l'hostilité des populations. Du côté de Bamian, la région de l'Indou-Kouck est habitée par des musulmans qui étaient déjà fort mal disposés pour les Européens avant l'expédition de Khiva. Du côté de Kawack, l'Indou-Kouch est habité par des brigands afghans ; là, dit M. de Khanikof, il est peu d'adultes qui n'aient un grand nombre de meurtres sur la conscience. C'est donc à l'Indou-Kouch qu'est le grand écueil du chemin de fer central-asiatique, particulièrement en ce qui concerne les premières explorations.

Entre Kawack-passe et Bamian, le colonel Yule signale un grand nombre de passages qui méritent d'être étudiés. A première vue cependant ils offrent moins de facilités. Nous recommandons aux lecteurs qui veulent se renseigner sur le projet de MM. de Lesseps et Cottard de recourir à la carte de la *région du haut Oxus*, que la Société de géographie a publiée dans son *Bulletin* de mars dernier, d'après la carte du colonel Yule.

Il n'y a rien d'exorbitant dans le projet du Central-asiatique. Le tronçon à construire est moins long et moins accidenté que l'*Atlantic and Pacific railway*, que les Américains ont établi en trois ans entre New-York et San-Francisco, dans des pays où la nature, tout aussi bien que les populations, présentaient des obstacles considérables. N'a-t-il pas fallu traverser, à travers des tribus irritées, des barrières naturelles bien autrement abruptes que celle de l'Indou-Kouch ; les montagnes Rocheuses et la Sierra-Nevada ? Le Granite-Congon a de 7 à 13 000 pieds ; le Frémont en a 13 370. Après un tel précédent, le Central-asiatique n'est qu'un jeu pour les ingénieurs modernes.

Il ne sera pas indifférent de rappeler, avec M. Jules Verne, que le tour du monde se fait actuellement en quatre-vingts jours. Par le chemin de fer Rawlinson ou par le chemin de fer de Lesseps, la durée et le prix du parcours seraient diminués d'un tiers. Ils seraient diminués presque de moitié si la Russie exécutait la ligne actuellement projetée qui traverserait la Sibérie dans toute sa longueur. On arriverait ainsi à pouvoir se donner la satisfaction d'un tour du globe pendant les vacances les plus courtes pour le prix de trois à quatre mille francs. Aujourd'hui, il faut, pour exécuter un pareil voyage, environ trois mois et une somme de dix mille francs. Il y a vingt ans, il fallait trois années de voyage et une somme de cent mille francs.

Ceci n'est que le côté pittoresque de la question. La grande affaire est le bouleversement, ou plutôt la révolution des destinées politiques, économiques et naturelles de l'espèce humaine. Les chemins de fer indo-européens tendent à agglomérer en une seule masse plus d'un milliard d'hommes. Actuellement on compte par an cent douze mille voyageurs entre l'Europe et l'Orient; il faudrait, après l'ouverture d'un *Atlantic and Pacific railway* sur le vieux continent, multiplier ce nombre par mille, c'est-à-dire l'élever à cent douze millions.

Cette perspective est plus rapprochée qu'on ne le croit. La rivalité qui existe entre la Russie et l'Angleterre, et qui a la Chine pour objectif, met en jeu toutes les ressources de la civilisation moderne. On comprend la vivacité de cette rivalité quand on songe que le commerce seul de l'Angleterre avec l'Asie orientale et l'Australie dépasse six milliards de francs par an. On sait que ce commerce peut être aisément décuplé. Nous avons dit que la Russie projette un chemin de fer asiatique dont un embranchement serait prolongé vers Pékin; les Anglais ont aussi leurs projets de chemins de fer chinois. Sir Macdonald Stephenson propose de faire rayonner quatre grandes lignes d'un point central pris sur le cours du fleuve Bleu, l'une sur Chang-hai, la seconde sur Canton, la troisième sur Calcutta, la quatrième sur Pékin. Si ce projet était réalisé, on irait de Calcutta à Pékin en moins de trois jours et de Londres à Pékin en une semaine.

Voici approximativement la distance en heures que le Central-asiatique mettrait entre les différents points de sa ligne :

De Londres à Orenbourg, 50 heures; ligne existante;
D'Orenbourg à Peschawer, 50 heures; ligne à créer;
De Peschawer à Bombay, 48 heures;
De Peschawer à Delhy, 15 heures;
De Peschawer à Madras, 55 heures;
De Peschawer à Calcutta, 40 heures.
Ces quatre dernières lignes existent.

Une dernière considération, qui a bien son importance, est celle qui nous conduit à admettre la possibilité d'une prolongation des voies ferrées jusqu'à nos colonies de Cochinchine. Quoique cette perspective soit aujourd'hui bien indécise, elle prendrait un corps le jour où les chemins de fer de l'Europe seraient reliés à ceux de l'Inde.

CAUSERIE POLITIQUE

L'hypocrisie

Le Monde est dans la joie. Il assure que nous faisons tous les jours des progrès vraiment miraculeux dans la voie du bien, et que, pour peu que ce train se soutienne, nous ne tarderons pas à nous trouver reportés, sans presque nous en être aperçus, non pas seulement au delà de la Révolution, au delà même du règne de Louis XIV, d'édifiante mémoire, mais « à trois ou quatre siècles en arrière », c'est-à-dire sans doute au beau temps des guerres de religion et de la Saint-Barthélemy. Le pieux journal s'abuse; il se flatte, il flatte ses amis, il nous flatte tous tant que nous sommes. Nous n'allons pas chercher si loin nos modèles; la ligue des gens de bien n'est pas la Sainte-Ligue, et M. de Belcastel n'a pas l'étoffe d'un duc de Guise. Des fanatiques capables d'égorger leur semblable ou de le brûler vif, pour son bien et pour la plus grande gloire de Dieu, il s'en trouve peut-être encore dans notre pays, mais en bien petit nombre. On ne gagne rien à ce métier, si ce n'est des horions, quand les mécréants se rebiffent; nous avons aujourd'hui une dévotion plus avisée et plus pratique. Notre ferveur est toujours plus ou moins mélangée d'ambition temporelle, et la petite troupe des bonnes âmes qui, ne considérant que l'intérêt du ciel et de la foi, sont prêtes à houspiller le prochain par un pur mouvement de zèle pieux, va chaque jour diminuant. En revanche, et n'en déplaise au *Monde*, chaque jour grossit la grande armée des roués et des couards, de ceux qui font de la dévotion métier et marchandise, et de ceux qui, par un lâche respect humain, achalandent les boutiques où se fait ce misérable trafic. Nous ne sommes pas dévots, nous sommes hypocrites; nous ne sommes pas d'humeur à renouveler les prises d'armes du vieux temps; les capucinades de la Restauration, voilà ce qui nous convient et ce qui est à notre mesure.

Encore une fois, nous ne parlons ici que du grand nombre, et nous ne voulons pas contester, pour le plaisir d'affliger le *Monde*, l'existence d'une élite de fanatiques à la vieille mode, odieux et sincères, respectables par conséquent, dans une certaine mesure, jusqu'au milieu des plus fâcheux emportements de leur zèle désintéressé. Mais ceux-là, combien sont-ils? Et combien, dans l'innombrable légion qu'ils s'imaginent conduire, combien de tièdes, combien d'habiles ou de peureux, combien de ces gens accommodants, prêts à hurler avec tous les loups? Nous vivons dans un temps où les partis politiques ne se montrent pas fort délicats sur le choix de leurs alliances. Il n'est plus besoin pour se donner la main d'avoir mêmes principes et mêmes visées; il suffit de haïr d'une haine égale un ennemi commun; et comme aujourd'hui la politique et la religion se confondent et se mêlent à tout propos, on transporte dans les affaires religieuses les habitudes et les mœurs que l'on a contractées dans les conciliabules où se nouent les grandes intrigues politiques. On accepte tous les concours, on accueille à bras ouverts tous les alliés, sans leur demander d'où ils viennent, sans examiner s'ils ne vont pas déshonorer la cause qu'on leur permet de servir. Si bien qu'un beau jour les intérêts de la religion se trouvent défendus par des gens qui ont tout ce

qu'il faut pour lancer et soutenir une demoiselle Rigolboche, mais qui n'avaient pas jusqu'ici paru faits pour un autre apostolat. Les prêtres et les évêques ont pour coopérateurs les *reporters* attitrés de la haute corruption parisienne; le *Monde*, l'*Univers* et l'*Union*, se voient suivis, distancés sur leur propre domaine par des journaux qui s'appellent *le Figaro*, *la Vie parisienne* et *Paris-Journal*.

C'est un fait incontestable que cette renaissance de la foi, saluée par le *Monde* avec un si bel enthousiasme, est en grande partie l'œuvre des feuilles que nous venons de nommer ou de feuilles pareilles. C'est à ces sources pures que la France régénérée va puiser la parole de vie. Les évangélistes du jour s'appellent de Pène, Xavier de Montépin et Francis Magnard. M. Coquille lui-même le sait bien : si au fond des presbytères on continue à lire son journal, la bourgeoisie française n'a pas encore pris grand goût à la prose austère dont il nourrit les saints. Il lui faut une chère plus variée et plus friande. Nos classes dirigeantes ont de la religion et seraient désolées de n'en pas avoir, puisque aussi bien elles comprennent qu'elles doivent donner le bon exemple et se soumettre elles-mêmes à ce frein salutaire si elles veulent que les classes dirigées l'acceptent et s'y résignent. Mais si l'on veut bien édifier les faibles, on n'entend pas s'ennuyer ici-bas, et, à vrai dire, la religion du *Monde* est un peu bien triste. Combien celle du *Figaro* et de *la Vie parisienne* est plus aimable et plus complaisante ! On laisse donc *le Monde* aux sacristies; on ouvre de loin en loin *l'Univers* pour s'amuser des grandes colères de M. Veuillot; mais on lit tous les jours le *Figaro*. Quant à *la Vie parisienne*, c'est le régal du dimanche ; on la dévore, et, quand on l'a dévorée, on se prend à regretter que le Seigneur ne se soit reposé que le septième jour et qu'il faille attendre pendant toute une longue semaine la prochaine instruction de son serviteur Marcellin.

Il faut avouer en effet qu'à ce prêche, comme à celui du *Figaro*, on fait son salut d'une façon charmante. On y apprend en badinant toutes les menues nouvelles du jour et de la semaine, nouvelles de la Bourse, nouvelles du sport, nouvelles des coulisses et nouvelles politiques aussi. On s'y met au courant des petits scandales et des gros accidents; on y est exactement renseigné sur tout ce qui fait l'intérêt de cette vie, duels, intrigues, courses, débuts d'actrices, modes pour l'un et l'autre sexe. Ceux qui tiennent pour l'esprit sont servis à souhait : ce ne sont que bons mots et piquantes facéties. Les gens d'humeur égrillarde qui, tout en respectant infiniment la vertu, ne méprisent pourtant pas la gaudriole, sont traités en vrais enfants gâtés. On leur en sert de toutes les couleurs. *La Vie parisienne* surtout s'est fait une spécialité des récits gaillards et des scènes risquées, et il faut reconnaître qu'elle y excelle. Elle a porté à ses dernières limites l'art périlleux de traduire en style musqué, à l'usage des salons, des propos de mauvais lieu, et de faire goûter à une clientèle qu'elle assure être des plus distinguées des contes qui feraient scandale chez mademoiselle X..., marcheuse aux Folies-dramatiques.

Où est le mal, après tout? Il faut bien rire un peu, et pourvu que l'on n'ait pas de mauvaise intention, il est permis de s'égayer de temps à autre. On s'égaye donc le plus qu'on peut dans ces feuilles honnêtes, ce qui n'empêche pas d'ailleurs d'être grave au besoin et de savoir, quand il le faut, parler haut et ferme au nom de la morale et de la religion. On y chante pouilles à la libre pensée, à tout le moins une fois le jour; on y est sévère pour l'hérésie, mais sans férocité, parce qu'il faut bien être de son temps et subir ce qu'on ne peut empêcher. On y fait la chronique de l'Église aussi exactement que celle du théâtre, et l'on y rend compte du dernier pèlerinage tout aussi bien que de la pièce nouvelle : même richesse de détails, même sûreté d'informations. Le triomphe des moralistes qui enseignent en ces endroits, c'est la question des enterrements civils. Dernièrement, au *Figaro*, l'auteur de quelques très-médiocres romans d'aventures proposait de faire conduire les restes des libres penseurs à la voirie, dans la charrette du bourreau, avec un piquet de gendarmerie pour tout cortége. Voilà qui est parler au moins, et M. Xavier de Montépin ferait un excellent préfet de l'ordre moral.

On comprend qu'il soit beaucoup pardonné au journal qui donne aux vrais chrétiens de si précieuses consolations. Il a bien dans son passé quelques peccadilles de jeunesse. Il a compté jadis parmi ses collaborateurs quelques personnages compromis et compromettants, Rochefort, Jules Vallès et Paschal Grousset. Il a le tort d'être ordurier et cynique. Qu'importe, si, malgré tout, il soutient vaillamment la bonne cause? Et, de fait, il faut reconnaître qu'il fait merveille. Nul n'a meilleure grâce à injurier les républicains ; nul ne les injurie avec une persévérance si méritoire. Il a inventé le mot de *radicaille !* Voilà un service ! Nous ne craignons pas de dire que M. le duc de Broglie et M. Batbie réunis n'ont pas fait plus pour le rétablissement de l'ordre, l'apaisement des esprits et la réconciliation des classes, que l'inventeur de ce spirituel et terrible vocable.

Comment résister à de pareils traits ? La bourgeoisie française n'y a pas résisté; elle s'est mollement abandonnée aux séductions irrésistibles du *Figaro*, et l'on peut dire déjà aujourd'hui que tout ce qu'il y a d'un peu jeune, d'un peu moderne, dans le parti conservateur est de la clientèle de M. de Villemessant.

Il reste bien quelques vieillards entêtés auxquels n'agrée pas ce néo-catholicisme gaillard, et qui n'aiment pas qu'on gambade ainsi devant l'autel. Il y a bien aussi, de par le monde, des conservateurs d'ancienne date, qui redoutent les résolutions brusques et brutales sans se refuser de parti pris aux réformes pacifiques, et qui entendent par ce mot de *conservation* toute autre chose que la réaction aveugle et égoïste réclamée à grands cris par les politiques du *Figaro*. En un mot, il y a encore dans les rangs de la société française, parmi les héritiers des bourgeois libéraux de 1789 et de 1830, des esprits élevés et droits, fermement attachés à des convictions réfléchies et sincères, épris du bien, voire du mieux, habitués à regarder les dangers en face, et soucieux d'autre chose que de leurs plaisirs ou de leurs intérêts. Mais cette race tend à disparaître.

Penser, réfléchir, étudier, qui donc est assez sot dans les jeunes générations bourgeoises pour se donner cette peine ? Il faut vivre, faire fortune ; il faut se divertir. La vie est courte et l'avenir incertain. Il est si commode de prendre une opinion toute faite, au lieu de se casser la tête à chercher ce que l'on doit croire ! Le tout est de s'adresser au bon faiseur, au fournisseur des gens du monde, et de n'avoir que les opinions qui se portent. Par une réaction naturelle, après les impiétés sauvages de la Commune, la religion, un peu négligée sous l'empire, est aujourd'hui à la mode. On est donc religieux, mais à la manière nouvelle. On joue, on boit, on

visite les péronnelles, on tripote, on intrigue, on se pousse et l'on s'avance. La morale reçoit bien çà et là quelque accroc. Mais, en revanche, on prodigue à la religion tant et tant de coups de chapeau qu'il y a compensation. On parle sans sourire du miracle de la Salette, et l'on rougit au seul nom de Voltaire, qu'on n'a jamais lu. « Les deboulonneurs du XVIIIe siècle, disait dernièrement la *Liberte*, ne sont plus admirés que des gens mal eleves. » On se montre au sermon, au besoin on suit un pèlerinage, surtout on ne manque aucune occasion d'anathématiser les libres penseurs et d'appeler M. Littré un singe dégenere. Moyennant quoi, on est en règle avec Dieu et avec les hommes. On a l'estime du monde et la considération des mères de famille, et l'on peut se passer toutes ses fantaisies, sans crainte aucune du scandale.

C'est là qu'en sont, ou peu s'en faut, les classes qui persistent à se dire dirigeantes. On vit comme on l'entend, mais on parle comme il faut. Tout est là. Nul besoin de s'ingénier beaucoup pour cacher ses vices, et de composer savamment sa parole et son geste comme un Tartufe. Le monde est devenu très-accommodant; la moindre complaisance le contente. Il est si facile aujourd'hui d'être hypocrite qu'il n'est presque plus permis de ne l'être pas. Tel, comme docteur, condamne l'hypocrisie, qui, comme homme d'État, en use et se trouve bien d'en avoir usé.

E. R.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Nous avons trop souvent parlé des réformes de l'instruction publique pour y revenir longuement. Deux mots seulement sur le discours de M. Patin, qui annonce la résurrection prochaine des exercices classiques enterrés depuis un an. Le thème grec lui-même revient des sombres bords avec son gracieux cortége de périspomènes, de propérispomènes, d'oxytons, de paroxytons, de proparoxytons. Je connais bien des gens respectables dont le cœur est inondé d'une douce joie, et je ne veux pas troubler leur allégresse.

Une remarque cependant : on rétablit tout ce qu'on avait retranché, on ne retranche rien de ce qui avait été ajouté, et la journée n'a pourtant que vingt-quatre heures! Le rapport lui-même ne dissimule pas qu'il y aura là une difficulté; mais le conseil supérieur n'a pas à s'occuper des menus détails de l'application. Il reste dans des sphères plus hautes. Que le professeur de latin et de grec s'entende avec le professeur de français, qui s'entendra avec le professeur d'histoire, qui s'entendra avec le professeur d'anglais, qui s'entendra avec le professeur d'allemand, qui s'entendra avec le professeur de géométrie, qui s'entendra avec le professeur de physique, qui s'entendra avec les maîtres d'agrément, qui s'entendront avec le caporal instructeur, qui s'entendra avec le pompier délégué à la gymnastique; j'en passe une bonne demi-douzaine. Il faut que tout tienne, c'est l'affaire de ces messieurs. Si par aventure ils ne s'entendaient pas, s'il y avait désaccord entre l'enseignement civil et l'enseignement militaire, si les maîtres d'agrément voulaient empiéter sur les maîtres de désagrément, MM. les proviseurs interviendraient. C'est à eux, en somme, de faire que tout tienne. Ils se sont réunis déjà pour se concerter sur les moyens. Vains efforts jusqu'ici; tout ne tient pas encore. Il ne faut pas désespérer cependant. On a deux mois devant soi : en pressant, empilant, comprimant, tassant, tout tiendra, ou aura l'air de tenir.

Une réforme très-heureuse, par exemple, c'est la modification projetée pour les épreuves du baccalauréat. Elles seraient scindées, et on les subirait à une année de distance, d'abord à la fin de la rhétorique, puis à la fin de la philosophie. Il serait remédié ainsi à un double abus trop fréquent. La plupart des rhétoriciens, pressés d'en finir, faisaient de la philosophie, et de quelle façon! pour être prêts à la fin de l'année. Ceux qui échouaient alors se résignaient à suivre le cours de philosophie, employaient cette dernière année à refaire leur rhétorique mal faite. C'était donc une sorte d'alibi perpétuel. *Age quod agis*, dit le proverbe latin. En outre, on ne se contenterait plus de les interroger sur l'histoire à partir de Louis XIV, et ce serait fort bien fait. Il était étrange qu'on pût entrer dans la vie et avoir accès aux carrières libérales en ignorant les croisades, ou Charlemagne, ou Scipion, ou Thémistocle. De la modération cependant, et n'allons pas trop loin dans l'autre sens ! Qu'il soit permis de ne pas être très au courant des faits et gestes de Markodempsal ou de Nériglissor. On fera sagement de s'en tenir aux périodes importantes et aux grands noms de l'histoire.

Puisque nous en sommes à ces questions d'enseignement, je recommanderai en quelques mots une nouvelle grammaire latine (1) appelée à rendre de grands services. L'auteur, M. Constant Beaufils, a tenu à tirer de l'ornière de la routine et à dégager des préjugés ou des erreurs consacrées l'enseignement de la grammaire. Pourquoi, en effet, ne pas le mettre en harmonie avec les progrès de la philologie moderne? Pourquoi le laisser dans un état d'infériorité choquant par rapport à celui qui est donné dans les écoles de l'Allemagne ou de l'Angleterre? Rien de pédantesque d'ailleurs dans ce livre, qui s'est mis modestement à la portée des jeunes intelligences. Il me semble même qu'en éveillant le jugement sans se contenter de faire appel à la mémoire, la méthode comparative a plus d'attraits en même temps qu'une utilité plus grande. Le conseil supérieur en recommande l'emploi, et avec raison.

A propos des *Lettres à la princesse*, j'avais parlé avec quelque sévérité de Sainte-Beuve sénateur. Je craignais d'y avoir mis peut-être un peu de roideur; me voici rassuré par le dernier article que son disciple, M. de Lescure, lui a consacré dans la *Revue de France* (2). J'étais dans le vrai. M. de Lescure cependant n'est pas suspect de malveillance pour son ancien maître; il se présente même comme témoin à décharge; et, qui plus est, il a quelque intérêt dans la question, car il a passé par les mêmes épreuves. Quand le maître fut arrivé au sénat par l'influence de la princesse, il fit la courte échelle à l'ambition du disciple, qui obtint un poste important au cabinet de M. Rouher. Pourquoi Sainte-Beuve aspira-t-il au sénat, pourquoi M. de Lescure cria-t-il : *A moi, d'Auvergne!* Comment furent-ils punis l'un et l'autre de ne s'être pas contentés de l'honneur d'être des hommes de let-

(1) *Nouvelle grammaire latine, d'après les principes de la Grammaire comparée*, par Constant Beaufils. — Paris, Garnier frères.

(2) *Sainte-Beuve*, d'après une correspondance inédite, *Revue de France*, 30 juin, par M. de Lescure.

tres? C'est ce que M. de Lescure nous apprend, et par ses propres confidences, et par les propres aveux détachés des lettres de son maître. Encore ne dit-il pas tout. Il y a de certains coins saignants et à vif qu'il ne veut pas livrer à la curiosité du public.

M. de Lescure fait sa propre confession. Il avait cédé à la tentation de la vie active, officielle, bien posée dans l'opinion, bien cotée au budget. Il avait passé par une de ces crises où l'artiste se prend à douter de l'idéal qu'il rêvait, où il a le dégoût de la poésie, la nostalgie de la prose, où il regarde d'un œil d'envie les panonceaux du notaire, où il voudrait être dans l'uniforme de ce capitaine de gendarmerie qui passe. Il quitta donc les sentiers riants et frais où jusque-là s'était complu sa fantaisie pour la poussière de la grand'route, de la route impériale. Il sacrifia au besoin subit d'arriver la liberté et le bonheur d'aller sans savoir où. Quelque temps il se crut heureux, puis vinrent les regrets amers quand il vit que le résultat le plus clair c'était son indépendance perdue, les affections refroidies, les serrements de main moins francs, les regards moins bienveillants, et enfin les joies de l'esprit, les caprices de l'imagination, les loisirs studieux, remplacés par le tic-tac perpétuel d'un travail monotone et aride. Mais venons à Sainte-Beuve.

Si M. de Lescure, jeune encore, avait cédé à la tentation de l'activité, Sainte-Beuve, lui, cédait à la tentation du repos. Il voulait, après une existence de labeur, *otium cum dignitate....* Il était séduit aussi par la perspective d'une vie suffisamment large sans la nécessité de tacher sa plume chaque jour. Le plaisir d'être quelque chose ne le laissait pas sans doute insensible; mais, avant tout, ce qui l'attirait vers le fauteuil du sénat, c'était — M. de Lescure le dit tout d'abord en propres termes, — le désir de la retraite et l'espoir du repos. Il ajoute même que s'il aspirait, lui, à une fonction par impatience d'agir et ambition d'être utile, son maître aspirait à une dignité par scepticisme. C'est là la première explication, et c'est la bonne. Il reviendra sur ces mots-là, contestera le scepticisme, cherchera des interprétations plus flatteuses. Efforts respectables, mais vains. On sent trop le plaidoyer.

Maintenant, que Sainte-Beuve ait cherché à payer honnêtement sa dette de reconnaissance en avertissant avec discrétion, en sonnant la cloche d'alarme au moment où, presque seul, il apercevait les symptômes précurseurs de la tempête, rien n'est plus vrai. Qu'il souffrît à chaque nouvelle faute commise, qui le nie? Il y était directement intéressé. Il écrivait lui-même : « Je fais partie du malade. » Et ailleurs : « L'empire est bien malade ; comme je l'aime et que je suis dedans, vous pouvez croire que je ne suis pas des derniers à en souffrir. » Préoccupation légitime après tout; mais peut-être le souci de soi se trahit-il trop. Non que simplement il vît avec chagrin sa position menacée en même temps que l'empire; son inquiétude avait quelque chose de plus délicat, mais toujours de personnel : il se tourmentait pour lui-même de l'opinion publique. Sans doute elle allait lui demander compte de son empressement à monter sur une embarcation si mal dirigée. Sa seule excuse eût été que l'empire *fît grand*, comme il le demandait. Mais quand l'empire faisait tout le contraire, le moindre reproche que le nouveau sénateur pût encourir était d'avoir manqué de clairvoyance. Ne l'accuserait-on pas aussi de présomption outrecuidante, lui qui s'était flatté que ses conseils seraient écoutés? Quoi! — Il n'avait pas compris qu'on l'admettait à contre-cœur et de guerre lasse, pour en finir avec ses sollicitations qui, à la fin, prenaient un air de menace! Il n'avait pas compris qu'il était destiné à être simple figurant et personnage muet dans une assemblée qui ne parlait guère! Et s'il l'avait compris, quelle dignité y avait-il pour lui et pour les lettres, qu'il prétendait faire honorer en sa personne, à jouer un tel rôle?

Tacite parle quelque part de la triste condition de ceux qui approchent des puissants : l'opinion publique ne les trouve jamais assez libres; le pouvoir ne les trouve jamais assez esclaves. Les plus sages doivent se résigner à subir ces deux imputations à la fois ; Sainte-Beuve eut le malheur de les mériter tour à tour. L'opinion put justement lui reprocher de n'être point assez libre tant qu'il voulut arriver à la dignité qu'il convoitait; le pouvoir put lui reprocher de devenir trop libre le jour où son zèle avait obtenu une récompense qui ne pouvait lui être enlevée. Et la preuve, c'est que le lendemain de ce jour il devint soudainement populaire auprès de la jeunesse des écoles, qui naguère avait interrompu son cours par une pluie de gros sous. La malveillance verrait là un calcul ; j'y veux voir seulement un malheur. Que M. de Lescure l'aime sous cet aspect nouveau de censeur prophétique et de Cassandre sans illusions, à la bonne heure; [mais je fais cette simple question : l'empire l'aurait-il placé au sénat s'il s'était présenté comme censeur et comme Cassandre? Le sénateur qui, certain jour, lui jetait au visage : *Vous n'êtes pas ici pour cela!* disait après tout un mot assez juste. Il faut en somme choisir. Vouloir avec les avantages de la dépendance le prestige de la franchise libre et digne, c'est cumuler. Tant qu'il se contenta d'avertir à l'oreille, de récriminer à mi-voix, le pouvoir se borna à sourire en haussant les épaules de cette faiblesse d'un homme d'esprit qui se croyait obligé de *politiquer*, lui dont ce n'était pas le métier. Mais le jour où Cassandre, irritée de ce que Priam ne l'écoutait pas lorsqu'elle parlait bas, son bonnet de velours à la main, mit crânement ce bonnet sur le coin de l'oreille et parla tout haut au peuple troyen, qui applaudit; le jour où elle tira sa révérence à l'*Officiel* de Troie pour aller porter de la copie à une feuille de l'opposition, Priam ne dit encore trop rien, mais c'est Hécube qui ne fut pas contente! Et la parente donc qui avait recommandé Cassandre à Priam, ce fut bien autre chose! Elle alla faire une scène violente d'une grande demi-heure. Parmi les fidèles c'était un beau tapage. On prononçait les mots de défection, de trahison; on disait comme Chicaneau à Petit-Jean : « Eh! rendez donc l'argent! » Tout cela n'était pas très-digne de part et d'autre; mais enfin le mécontentement du pouvoir se comprenait sans qu'il fût besoin d'explications. Sainte-Beuve, lui, avait besoin d'écrire des notes « où, dit-il, il indiquait ses raisons avec fierté ». — Avec fierté, soit; mais il était forcé de donner des raisons et on ne les trouvait pas bonnes.

M. de Lescure explique ingénieusement l'émigration de son maître au journal *le Temps*; cette émigration cause du scandale, cause des récriminations amères et de la disgrâce finale. Il fait remarquer avec finesse que Sainte-Beuve avait besoin d'une fenêtre ouverte sur le public, comme tous les hommes qui aiment à lui parler, ayant quelque chose à lui dire; mais qu'en même temps il avait besoin pour l'entretien de son talent et le renouvellement de son plaisir que ce journal ne fût pas toujours le même. Il aimait à changer de fenêtre, de point de vue, d'auditoire; il s'égayait à ces évolutions; il se rajeunissait à ces petites infidélités. Tout cela est finement observé et parfaitement vrai; mais la question n'en subsiste pas moins :

Sainte-Beuve n'avait-il pas aliéné sa liberté? n'y avait-il pas de sa part engagement et contrat tacite? Ne s'était-il pas interdit des évolutions qui devenaient des révolutions? Quand on veut conserver le droit de se rajeunir par des caprices et des infidélités, on ne va pas à la mairie, je veux dire au sénat.

Sainte-Beuve le sentait bien lui-même ; il comprenait que son titre de sénateur était son point vulnérable ; aussi affectait-il d'en parler légèrement. Il écrivait à M. de Lescure que son ministre ne savait pas bien ce que c'est qu'un homme de lettres qui veut l'être après comme avant, « chez qui la dignité de sénateur (puisque dignité il y a) n'est qu'un accident, accident très-noble et très-utile, très-essentiel au moment où cela est venu (car j'étais à bout), mais enfin quelque chose qui n'atteint en rien le principe et le nerf vital ». Accident est bientôt dit, mais quand un accident doit se prolonger toute la vie, il cesse d'être un accident. Il serait trop commode vraiment de demander avec instance à être lié d'une chaîne enrichie de diamants, puis de se dégager les mains, de mettre les diamants dans sa poche et de jeter la chaîne à terre. Avec la chaîne rendez les diamants ! Si vous gardez les diamants, gardez la chaîne ! Tous les raisonnements ne prévaudront pas là-contre : Sainte-Beuve pouvait ne pas aliéner sa liberté, puisqu'elle lui était si nécessaire ; il pouvait la reprendre en quittant, — sans tapage et sans éclat, — le palais du Luxembourg : il l'a aliénée et ne l'a pas reprise. S'il a souffert d'être appelé transfuge, renégat et déserteur, s'il lui a été cruel de se voir refuser la porte de M. Rouher, s'il a été frappé au cœur en se voyant désormais privé de la vue de la princesse ; s'il est exact qu'il ait eu, comme le croit M. de Lescure, une âme tendre où la source des nobles pleurs ne se tarit jamais, et s'il a pleuré en tirant ainsi un voile de deuil sur les plus belles années de sa vie, plaignons-le modérément ; tout cela, il pouvait l'éviter. Que ces larmes (si larmes il y a eu) soient un avertissement pour les poëtes, les artistes, les gens de lettres. De leur nature, ils sont toujours ou capricieux ou farouches ; qu'ils gardent leur bien le plus sacré, leur indépendance. Ils ne sont pas faits pour s'atteler. M. de Lescure ne contredira pas à cette conclusion morale, lui qui, après avoir aspiré à un harnois officiel, semble si heureux d'en être délivré.

Le Théâtre-Français vient de donner *Chez l'Avocat*, un agréable petit acte de M. Paul Ferrier. Il y a vingt ans, on a joué au Palais-Royal la même chose sous le titre : *Qui se dispute s'adore*. Seulement, c'était en prose, et cette fois c'est en vers libres. Deux époux, toujours en querelle, songent à se séparer. — Au moment de se rendre chez l'avocat dans la pièce du Palais-Royal, une fois chez l'avocat, dans la pièce des Français, — ils font un retour sur leurs joies passées, sont pris d'un attendrissement subit, et s'embrassent. Tout est fini, sauf à recommencer demain. Sur ce fond léger, M. Ferrier a semé des broderies agréables. L'idée de placer l'action dans le salon d'attente d'un avocat spécialiste pour les séparations est assez gaie. Il y a là une demi-douzaine de clients attendant leur tour, dont la physionomie, qui est parfaitement celle de l'emploi, suffit à nous disposer au rire. L'idée d'avoir fait de l'avocat un personnage muet ne manque pas non plus de piquant. Quant à celle de donner pour motif à l'incompatibilité une divergence d'opinions politiques, Monsieur étant centre droit, Madame — les femmes sont toujours plus généreuses — étant centre gauche, elle a plus d'originalité que de vraisemblance. C'est poser l'action sur une pointe d'aiguille. Il est vrai que la pièce est si légère que l'aiguille ne casse pas. Y a-t-il même une pièce ? Du moins il y a beaucoup de traits amusants, de détails gais et d'esprit. Si j'ajoutais que c'est de l'esprit facile, que les plaisanteries sont un peu communes, qu'on les voit venir avec la rime qui les appelle, je serais peut-être juste, mais je serais sévère, et il ne faut pas le prendre de si haut avec une bluette qui a fort amusé, en somme. Ce qu'il faut dire absolument, par exemple, c'est que cet esprit est de l'esprit à côté. Les saillies les plus gaies sont presque toutes en dehors du sujet même. Elles portent sur les belles-mères, sur la pêche aux gendres, sur la concurrence déloyale faite par les bains de mer à M. de Foy, enfin sur ce qui est autour de l'action. — Coquelin a largement contribué au succès de cette saynète ; il y est excellent.

M. Bosani (1) est un mari qui n'est pas égoïste, mais qui est intéressé. Ange Bosani est une femme qui rapporte. Un peintre rencontre ce ménage dont il ne connaît pas les antécédents. Son amour vrai réveille la dignité de la femme et éveille la jalousie du mari, qui veut bien que sa femme se vende, mais non qu'elle se donne. Le mari assassine le peintre, qui n'en meurt pas. La femme se jette dans un précipice et en meurt. Ces gens-là sont des monstres que le talent de MM. Bergerat et Silvestre ne parvient pas à rendre intéressants. Mais aussi pourquoi remuer cette vase ?

MAXIME GAUCHER.

NOUVELLES UNIVERSITAIRES

Enseignement supérieur

Sont nommés :

M. Lenient (Charles-Félix), docteur ès lettres, professeur de poésie française à la Faculté des lettres de Paris.

M. Carrau (Victor-Marie-Joseph-Ludovic), docteur ès lettres, professeur titulaire de philosophie à la Faculté des lettres de Besançon.

M. Tivier (Antoine-Henri), docteur ès lettres, professeur titulaire de littérature française à la Faculté des lettres de Besançon.

M. Rambaud (Alfred-Nicolas), docteur ès lettres, professeur titulaire d'histoire à la Faculté des lettres de Caen.

(1) *Ange Bosani*, au Vaudeville.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 6 9 AOUT 1873

LA FUSION

Nos princes font beaucoup parler d'eux depuis quelques jours. M. le comte de Paris a fait visite à M. le comte de Chambord, et M. le comte de Chambord a daigné rendre à M. le comte de Paris visite pour visite.

Si nous nous en rapportons à l'agence Havas, le petit-fils de Louis-Philippe a tout bonnement profité du voyage qu'il faisait à Vienne pour porter au petit-fils de Charles X, « en son nom et au nom des membres de sa famille, l'expression de leur respect et de leur déférence ». De politique, il n'en a pas été dit un traître mot. Les deux prétendants ont échangé les compliments, les serrements de main, voire les embrassades qui sont d'usage entre parents, dans les familles où règne l'ordre moral. Tout cela, le plus innocemment du monde. Ni l'un ni l'autre cousin n'a paru se souvenir du passé, ni se préoccuper de l'avenir. « L'amitié passant sur de petits discords », on s'est montré, de part et d'autre, très-satisfait de se rencontrer ; on n'a d'ailleurs pas songé à se demander pourquoi on ne s'était pas rencontré plus tôt, et pourquoi une mésintelligence qui dure depuis tant d'années finit tout juste à la veille de l'évacuation de notre territoire. A quoi bon gâter par d'indiscrètes recherches le plaisir qu'on avait à se voir ? De bons parents peuvent bien échanger des politesses désintéressées. Plus on est resté longtemps brouillé, plus on est heureux de faire la paix, et quand une circonstance tout à fait fortuite rapproche inopinément deux êtres qui n'ont jamais cessé de s'aimer, si peu qu'il y parût, ils tombent naturellement, et sans y penser, dans les bras l'un de l'autre. Nous avons vu cela, au Théâtre-Français, dans la comédie de M. Paul Ferrier ; nous venons de le revoir à Frohsdorff, chez M. le comte de Chambord. Qu'y a-t-il, en somme, de plus touchant et de plus beau que ces irrésistibles entraînements du cœur ?

Nous savons bien que les dires de l'agence Havas ne sont pas toujours paroles d'évangile. Il faut néanmoins en tenir un certain compte. L'Agence a l'habitude de puiser ses nouvelles à la bonne source. A défaut de la vérité vraie, elle donne au moins la vérité officielle, qui a encore son intérêt et son prix. S'il est bon de savoir ce qui est, il n'est pas mauvais de savoir aussi ce que le gouvernement veut qui soit ou qui soit cru. Ainsi, par exemple, les dépêches Havas ont mis, ces dernières semaines, une singulière insistance à rassurer la France sur la situation des villes de l'Est. Elles ont répété tant de fois que l'ordre n'y était pas troublé, qu'on a pu finir par croire qu'il avait couru quelque gros danger de l'être. Rien de moins vrai, au fond. Mais les « gens de bien » ayant ici témoigné leur reconnaissance au libérateur de notre sol de la façon que l'on sait, il était opportun de donner à penser que M. Thiers n'avait là-bas d'autres amis que les malhonnêtes gens. Le ministère nous fait annoncer aujourd'hui que l'entrevue de Frohsdorff s'est passée tout entière en effusions cordiales, et que la politique en a été rigoureusement bannie, comme il nous donnait à entendre tout à l'heure que les braves gens de Nancy et de Belfort qui acclament le nom de M. Thiers sont des ennemis de la société et des suppôts du radicalisme. Il entre, paraît-il, dans sa politique, de nous rassurer sur la portée de la démarche du comte de Paris et de nous rendre M. Thiers suspect. A la bonne heure ! Il peut se passer cette double fantaisie, pourvu que nous restions libres, comme nous le sommes, de ne pas croire l'Agence officieuse sur parole.

Il y a d'ailleurs tant de façons de ne pas dire la vérité, toute la vérité, sans cependant mentir, que les maladroits seuls s'exposent à se faire prendre en flagrant délit de mensonge. Ainsi, nous admettons volontiers que les chefs des deux branches rivales de la maison de Bourbon ont évité, d'un commun accord, d'aborder certaines questions vraiment trop délicates pour qu'ils les pussent traiter face à face. Bien certainement ni le comte de Paris, ni le comte de Chambord ne pouvaient et ne voulaient, dans une entrevue qui devait rester amicale et courtoise, faire la moindre allusion à la révolution de 1830, à l'arrestation de la duchesse de Berry, au drapeau blanc, à la charte octroyée. Ils ne pouvaient ni ne voulaient engager une discussion spéculative sur le droit

divin et sur le droit populaire, ni se mettre à rédiger à frais communs un projet de constitution ou un programme de gouvernement. Ils ne s'étaient pas cherchés précisément pour se prendre de querelle, et comme il n'y a pas une question politique qui ne soit de nature à soulever entre eux de gros orages, ils ont eu la sagesse nécessaire de n'en toucher aucune et de s'en tenir aux compliments et aux tendresses d'un caractère tout privé. Est-ce à dire pour cela que l'entrevue de Frohsdorff n'est pas un fait politique considérable, que nous n'avons pas à nous en inquiéter, et que nous pouvons continuer à dormir sur nos deux oreilles, comme s'il ne s'était absolument rien passé ?

Il faudrait être par trop badaud pour le croire, et l'agence Havas en sera, cette fois encore, nous l'espérons bien, pour ses finesses diplomatiques. Non sans doute, les prétendants n'ont point eu de conférence politique. A quoi bon, et qu'auraient-ils pu se dire qui fût plus clair et plus significatif que la seule présence du chef de la branche cadette chez le chef de la branche aînée ? Dès le premier mot, tout était fini ; les deux cousins et leur entourage savaient à quoi s'en tenir.

Lors des tentatives de fusion qui suivirent le coup d'État du 2 décembre, le duc de Nemours se laissa engager à écrire au comte de Chambord. L'embarras fut de savoir de quel titre il le saluerait : Mon cousin ? Monsieur le comte ? Sire ? Un peu plus tard, la veuve de Louis-Philippe ayant reçu à Nervi la visite de son auguste neveu, un petit incident faillit gâter la fin de l'entrevue. Pour les personnes de sa suite, Marie-Amélie était la *reine* ; du côté des familiers de M. le comte de Chambord, on s'obstinait à ne voir en elle que la *comtesse de Neuilly* (1). Cette fois-ci encore, quand les projets de fusion ont été remis à l'ordre du jour, et quand il a été question d'envoyer M. le comte de Paris chez son cousin, on s'est heurté à la même difficulté.

Et en effet, dans la situation où se trouvaient les deux princes l'un à l'égard de l'autre, on peut dire que toute la question était là : de quelle manière s'aborderaient-ils ? Le comte de Paris saluerait-il le chef de sa famille en parent, en égal ou en sujet ?

On voulait, à Frohsdorff, que le jeune prince fît une soumission complète, qu'il abdiquât nettement et d'un mot ses prétendus droits au trône de France, et qu'il saluât en la personne du comte de Chambord le maître légitime et héréditaire de notre pays. On comprend que le petit-fils de Louis-Philippe ait eu quelque répugnance à boire ce calice, et qu'il l'ait longtemps repoussé. Il lui coûtait de renier le passé de sa famille et le testament paternel. « Il faut, avait écrit le duc d'Orléans, que le comte de Paris soit avant tout un homme de ce temps : qu'il soit catholique et serviteur passionné de la France et de la *Révolution*. » N'eût-il pas eu présentes à la mémoire les dernières instructions de son père, le jeune prince ne pouvait oublier que, depuis bientôt un demi-siècle, sa maison représente en France un régime politique et social tout différent de celui que personnifie l'héritier de la branche aînée ; il ne pouvait oublier que son nom, aux yeux de ce qui subsiste de la vieille bourgeoisie, signifie encore, malgré les fautes de 1848, liberté, progrès, égalité devant la loi. Il devait donc hésiter à rejeter cette part glorieuse de son patrimoine et à humilier la Révolution devant l'ancien régime, l'égalité devant le privilége, la liberté politique et religieuse devant l'absolutisme bigot, 1789 devant 1815.

Les scrupules honorables qui l'avaient longtemps retenu ont fini par céder ; à quelles influences, nous ne savons. A l'ambition ? aux mauvais conseils ? Nous ne nous chargeons pas de sonder les âmes, ni de démêler les secrets mobiles qui font agir les hommes et les princes. Ce qui est certain, c'est que le comte de Paris s'est enfin rendu. Il a pris son parti et résolûment il a conduit la royauté constitutionnelle et le droit populaire à Froshdorff. Encore une fois, il n'importe guère de savoir quel sera le drapeau des Bourbons réconciliés, et si M. le comte de Chambord, après avoir vu son héritier présomptif, se propose de nous octroyer une charte ou de ne reconnaître d'autre loi que son bon plaisir. Ce qu'il faut comprendre et retenir, c'est que le comte de Paris ayant fait à son roi l'hommage exigé et dans les termes voulus, la fusion est faite autant qu'elle se peut faire. Il n'y a plus, à proprement parler, d'orléanisme. 1830 est effacé et expié. En un mot, la grande pièce qui se préparait dans les coulisses, tandis que sur le devant de la scène on jouait la tragi-comédie parlementaire de l'ordre moral, est maintenant montée et bien sue. On a essayé à Frohsdorff le premier acte ; les autres suivront.

Nous ne sommes pas autrement inquiets du dénoûment. Il nous semble qu'il pourra être plus plaisant qu'on ne l'imaginerait à première vue. Le tort des profonds politiques qui ont conduit cette affaire, c'est d'avoir oublié un personnage qui avait pourtant quelque droit d'être consulté, à savoir la nation française. Que le comte de Chambord soit salué roi par le comte de Paris, et qu'en retour il daigne reconnaître le comte de Paris pour son héritier légitime, ce sont là jeux de prétendants, où nous ne sommes pas directement intéressés. Il n'est pas très-facile aujourd'hui de disposer d'un grand peuple sans son agrément, et le contrat intervenu entre les deux princes n'engage qu'eux, tant que la France n'y a pas apposé sa signature.

Est-ce à dire qu'il faille suivre avec indifférence les allées et venues de princes et de leurs familiers ? Nullement. L'entrevue de Frohsdorff est, en tout état de cause, un fait grave. Ceux qui l'ont arrangée ne comptent pas s'en tenir là. C'est le début d'une campagne contre la République, c'est-à-dire contre la France.

L'Assemblée est absente et le gouvernement ne voit pas le péril, ou plutôt, à en juger par les dépêches de l'agence officieuse, il désire nous le voiler. Mais il appartient à la commission de permanence de veiller. Elle est instituée tout exprès pour provoquer, en cas de circonstances graves, la réunion de l'Assemblée. Les quelques députés de la gauche membres de la commission voudront sans doute lui rappeler ses devoirs et l'engager à mettre les représentants du pays en demeure de vider publiquement un débat qu'on essaye de terminer loin de la France et sans son concours, par nous ne savons quelles transactions suspectes.

E. R.

(1) Laxte Debord, *Histoire de la Compagne*, t. II.

LES PÈLERINAGES

La politique avait l'air de chômer quelque peu à la veille de la session des conseils généraux. Ne nous y trompons pas : jamais elle ne fut plus active, non-seulement dans ces pourparlers de princes qui infligent à ce pays l'humiliation de voir ses destinées débattues dans de puériles intrigues par des prétendants sans mandat comme sans pouvoir, mais encore dans ce mouvement prétendu religieux qui encombre nos routes de milliers de pèlerins. Nous affirmons sur preuves et pièces en main que, malgré les démentis solennels donnés en pleine Assemblée nationale par des hommes considérables et dont nous ne suspectons pas la sincérité, le grand mois des pèlerinages est essentiellement une manifestation politique des plus caractérisées, et qui soulève autant de passions que les tournées démocratiques les plus décriées.

Nous laissons de côté la question religieuse proprement dite, bien qu'elle présente un grave et douloureux intérêt. Il est certain que le mouvement actuel précipite la France catholique hors de ses traditions les plus pures, que les plus beaux génies de son ancienne Église frissonneraient de douleur et d'indignation devant cette superstition frénétique, avide de faux miracles; ils n'auraient qu'un blâme sévère pour cette piété théâtrale et matérialiste qui semble prendre peine à démentir la parole sublime du Christ : « Dieu est esprit et il veut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité. » On appelle nationale cette dévotion enfiévrée; alors, qu'on ose dire que ni Gerson, ni Pascal, ni Bossuet, ne représentaient la France ! Ce sont les vrais amis de la religion qui sont le plus désolés de ces égarements, qui, s'ils ne sont arrêtés à temps, achèveront de perdre ce qui peut rester de croyances chrétiennes dans ce malheureux pays. C'est au moment où une critique savante et habile bat en brèche les bases du surnaturel qu'on cherche à le rendre solidaire de ces prodiges à bas prix que l'on débite à Lourdes et à la Salette ! C'est dans le pays de Voltaire que, mêlant le comique au sévère, on entremêle les exhortations pathétiques à la visite des lieux saints de l'indication des étapes rafraîchissantes et restaurantes que l'on trouvera sur la route céleste !

N'insistons pas sur ce côté de l'œuvre des pèlerinages, bien qu'il soit le plus grave pour ceux qui croient que la destinée d'un pays dépend en grande partie de sa direction religieuse. Nous voulons seulement établir que l'on nous abuse étrangement en se trompant soi-même, quand on prétend que ces manifestations qui prennent des proportions vraiment colossales sont absolument pures d'esprit politique. *Habemus confitentem reum.*

Depuis quelques semaines paraît une petite feuille médiocrement écrite, plus pauvrement pensée. Elle s'intitule *le Pèlerin*. Son importance est grande, malgré son néant intellectuel ; elle correspond avec le Saint-Père ; elle a son approbation explicite ; les évêques et les archevêques lui prodiguent les félicitations. C'est qu'elle n'est pas seulement le *Moniteur* des pèlerinages ; elle en est encore le guide : c'est le bon ange qui conduit nos Ismaëls altérés, au travers de cet affreux désert du monde moderne, aux sources vivifiantes de Lourdes et de la Salette. Estampillée d'un bref pontifical, elle organise la spontanéité du grand mouvement religieux et prépare avec soin l'*impromptu* de la piété nationale. Elle se contente d'indiquer les voies et moyens d'arriver à bon port en se passant du bâton traditionnel et en voyageant à prix réduit avec la sécurité du vivre et du coucher; elle donne la vraie signification du pèlerinage, telle que le pape l'a approuvée et confirmée. Or, cette signification est très-simple ; elle peut se définir d'un mot : c'est la campagne de Rome à l'intérieur et à l'extérieur. Qu'on en juge !

« Les pèlerinages, — lisons-nous dans le manifeste du comité directeur, — offrent aux peuples comme aux individus un remède efficace pour guérir les maladies dont ils sont atteints. Or, la France, considérée au point de vue de sa vie religieuse, *politique* et morale, la France, il y a un siècle, brillait au premier rang dans le concert des nations européennes; c'était la France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis. Le péché de la France, son crime politique et social, c'est d'avoir rejeté et méprisé la souveraineté de Dieu sur les peuples, d'avoir nié avec un orgueil extravagant et obstiné la royauté sociale de Jésus-Christ. Cette hérésie sociale, cette doctrine de révolte, a inspiré, imprégné nos mœurs, et cela depuis quatre-vingts ans. Grâce aux pèlerinages nationaux, il sera prouvé qu'il y a une France catholique qui n'hésite pas à planter fièrement son drapeau à Grenoble, à Lourdes, à Chartres, à Paray-le-Monial, devant le camp ennemi. Cette France, c'est la France de Charlemagne et de saint Louis qui relève la croix. Les pèlerinages ainsi compris sont le grand *Miserere* de la France coupable. »

Voilà qui est suffisamment clair : nous devons faire pénitence du crime social commis il y a quatre-vingts ans, c'est-à-dire en 1789, en fondant l'État laïque et la liberté de conscience. La Révolution française, dans sa plus pure tradition et non dans ses excès coupables, doit venir dans les fossés d'un nouveau Canôsa se frapper la poitrine et se livrer au *Syllabus*.

Les pèlerins les plus autorisés, à commencer par les députés à l'Assemblée nationale qui ont fait le vœu du *Sacré-cœur* à Paray-le-Monial, les cent députés qui, à la fin de la session parlementaire, ont fait acte d'obédience à Pie IX par l'organe de l'orateur le plus distingué de la droite, M. Lucien Brun, les vaillants zouaves pontificaux qui ont fait du Sacré-cœur le symbole de leur foi catholique et légitimiste, l'évêque d'Autun qui a demandé à nos législateurs de ramener Dieu dans la loi française, — ce qui signifie de restaurer la religion d'État, — toutes ces voix si écoutées dans l'Église n'ont-elles pas été d'accord pour prêcher la croisade de l'Encyclique au point de vue social et politique ? Qu'est-ce autre chose qu'inaugurer avec éclat la campagne de Rome à l'intérieur ? — La campagne de Rome à l'extérieur n'est pas oubliée.

Tous les pèlerinages ont en vue de demander la délivrance du Saint-Père, en d'autres termes la restauration du pouvoir temporel et la destruction de l'unité italienne. Ce sont des pétitions à l'Assemblée nationale qui prennent le détour d'une prière publique. « Sachons-le bien, s'écrie *le Pèlerin*, les destinées de la France sont indissolublement unies avec celles de Rome et de la papauté, et comme la France, avec la complicité d'un trop grand nombre de ses enfants, a commis l'effroyable crime de trahir et de livrer Rome, ce n'est qu'à force de dévouement et de prières pour Rome qu'elle se fera pardonner de Dieu et sauver par lui, afin de pouvoir sauver Rome à son tour. »

Il faut une certaine audace pour oser dire après de telles déclarations : « Nous n'avons rien à demêler avec la politi-

que. » Si saper la constitution fondamentale de la société française, pousser des foules fanatisées à l'assaut du droit moderne et de la vraie liberté religieuse, s'attaquer à la question la plus brûlante et la plus dangereuse de nos relations avec l'étranger, — en face de la Prusse qui guette nos fautes et tend les bras à nos anciens alliés exaspérés par tant de folies, — si tout cela n'est pas de la politique, que messieurs les sacristains de l'Œuvre des pèlerinages veuillent bien nous initier à leur dictionnaire des *doubles sens* et des *distinguo!* Tant que le français sera une langue loyale et honnête, ce qu'ils font avec tant de hardiesse s'appellera de la politique, et leurs dénégations n'exciteront qu'une surprise indignée. Si l'on avait encore quelque doute sur notre interprétation, qu'on lise la circulaire de Monseigneur l'archevêque de Paris aux membres du comité du Vœu national du Sacré-Cœur de Jésus, pour l'érection de la fameuse église de Montmartre : on verra que le prélat entend l'expiation de nos péchés dans le même sens que *le Pèlerin*, et que le nouvel édifice doit être une protestation éclatante contre l'Italie, en faveur du pouvoir temporel. Voilà ce qu'on a osé demander de ratifier à l'Assemblée nationale comme corps politique; voilà ce que le comte de Chambord, ce chevalier de l'impossible, vient d'approuver hautement dans sa lettre à M. Cazenove de Pradine, comme pour imprimer plus profondément encore le sceau de la politique sur ces manifestions que l'on nous disait si innocemment religieuses !

S'il en est ainsi, de quel droit nos apôtres de l'ordre moral poussent-ils les hauts cris, quand le parti radical fait mine de vouloir parler au pays de ses premiers intérêts? Nous ne prétendons pas qu'il l'ait toujours fait sagement et qu'il soit désirable qu'il fasse une nouvelle campagne du genre de celle qu'il avait entreprise l'année dernière. Ici n'est pas la question. Nous nous bornons à refuser aux approbateurs du mouvement des pèlerinages le droit d'accuser leurs adversaires d'agiter le pays. Que font donc tous ces saints personnages qui, au départ comme au retour des pèlerins, soulèvent dans leurs cœurs les passions les plus violentes contre es plus chères et les plus nobles conquêtes de nos pères ? Que ont-ils donc quand, sans pitié pour une patrie malheureuse, ils ne craignent pas de froisser et d'exaspérer les légitimes susceptibilités d'une nation voisine, à l'heure où nous sommes sans alliances ? Véritablement, l'éloquence sacrée ainsi comprise est plus dangereuse que ce qu'on a appelé l'éloquence de balcon.

Nous ne demandons aucune répression, aucune entrave ; que les pèlerinages soient libres, mais alors qu'on n'invoque plus la paix publique contre un député qui veut parler à ses commettants, quand même son discours déplairait à la « ligue des gens de bien ! » Nous voulons que l'Assemblée nationale soit respectée ; mais nous n'aimons pas non plus qu'on outrage ce qui est plus digne de nos respects que tous les parlements qui se succèdent, je veux dire la constitution de la société française, telle qu'elle est sortie de ce grand mouvement de 1789 qu'il est de bon ton aujourd'hui de dénigrer dans des camps divers. Nous voulons la liberté des pèlerinages à la condition que l'Assemblée nationale ne se refusera pas à consacrer la liberté religieuse pour toutes les minorités; sinon, on serait porté à croire que les prières des pèlerins ont été hâtivement exaucées, et qu'ils ont obtenu l'objet de leurs plus ferventes aspirations : la suppression de la liberté religieuse ou sa confiscation à leur profit !

Tout cela est fort triste et fort inquiétant pour l'avenir de ce pays. Nous subissons une sorte de *malaria* des esprits, l'influence morbide de ce qu'un illustre évêque appelait dans ses bons jours « un romanisme insensé ». Quels malheurs faudrait-il donc pour nous enseigner la voie du salut véritable !

E. DE P.

L'ÉVACUATION

Lettre de Lorraine

Nancy, 2 août.

I

Enfin ils sont partis ! Leurs derniers bataillons se sont écoulés par la porte Sainte-Catherine, cette même porte qui vit apparaître, il y a trois ans, les premiers uhlans. De leur pas lourd et pesant, s'enlevant en cadence au son de leurs fifres et de leurs tambourins et soulevant sur leur chemin la poussière d'août, ils sont partis. On a vu pour la dernière fois étinceler les casques à pointe de cuivre, pour la dernière fois se hérisser les baïonnettes au milieu desquelles semblent voltiger, comme des papillons noirs, les petites courroies des fusils, pour la dernière fois onduler les sombres rangs au-dessus desquels se balancent et se dandinent les officiers à cheval. Ils sont partis, mais nous ne pouvons oublier qu'en quittant cette ville c'est à Metz, à Strasbourg, à Sarrebourg, — chez nous, — qu'ils vont se retirer comme chez eux.

Nous nous réjouissons, mais nous n'oublions rien. Les milliers de drapeaux qui étalent à un soleil magnifique leurs trois couleurs, les milliers de voix qui répètent : *Vive la France! Vive la République! Vive Thiers!* — cette musique française qui retentit pour la première fois depuis trois ans sur la Place Royale, ce cortége de dix mille personnes qui, précédé d'un groupe d'Alsaciens, parcourt la ville au chant de la *Marseillaise*, les cris de ce matin qui accueillent la réapparition du drapeau de la France au balcon de l'hôtel de ville, les illuminations de ce soir, — rien n'empêche qu'il ne se mêle à notre allégresse quelque chose de douloureux. *Surgit amari aliquid*. Nous avons trop souffert pour que notre joie même ne soit pas virile. Ni les drapeaux, ni les lanternes multicolores n'effaceront le passé, — n'effaceront le présent, c'est-à-dire la prolongation de la captivité allemande pour deux provinces françaises. Réjouissons-nous, Français, nous retrouvons la France ; mais n'oublions jamais ni les outrages de l'invasion, ni la défaite, ni ceux qu'on a fusillés au coin de nos chemins, ni ceux qui sont tombés sur le champ de bataille pour cette cause condamnée ; la cause de la patrie !

Qu'on se félicite de *les* voir sortir par *une* porte ! Ces jours sont encore présents à notre mémoire où sans relâche, tous les jours, à toute heure, par toutes les portes — ils entraient, occupant de leurs colonnes serrées toute la longueur de nos rues ; où après les régiments venaient toujours des régiments, après les Prussiens au sombre uniforme les Bavarois aux vêtements bleu de ciel, après les hussards, dont le shako est orné de tête de mort, les uhlans qui venaient peut-être

à incendier quelques villages lorrains ; après les dragons wurtembergeois les cuirassiers de Bismarck, sortant sur le justaucorps de buffle une cuirasse de fer et coiffés d'un casque de fer comme les reîtres du XVIe siècle ; après les batteries de canons d'acier qui avaient décimé nos régiments à Reichshofen, les trains de mortiers et de grosse artillerie qui allaient broyer Toul, Verdun et Montmédy. Chaque jour l'inépuisable Allemagne dégorgeait sur nous un déluge de régiments, et il semblait bien que la terre de France, à la longue, en serait accablée.

Qu'on joue des fanfares sur nos places ! c'est trop juste. Il faut bien donner la bienvenue à la patrie, qui, après trois ans d'exil, rentre chez nous. Mais nous nous souvenons des navrants spectacles qu'*ils* nous ont offerts si longtemps. Cette place Royale où la statue de bronze de Stanislas a été obligée de présider à leurs revues, qui retentissait du cri rauque de leurs sentinelles, montant la garde à ce même poste où elles ont été, — non pas relevées, — mais remplacées par nos gendarmes,... nous la revoyons toujours en septembre 1870 ! C'était au lendemain de Sedan, au lendemain de la révolution du quatre septembre, et quelques groupes s'étaient réunis sur notre place pour commenter les graves nouvelles. Sans provocation, de ce même poste, une escouade de soldats prussiens, la baïonnette en avant, se rue sur eux avec un *hourrah* sauvage, et, comme des chiens qui hurlent aux aboiements d'autres chiens, s'élançant sabre en main, poussant les mêmes clameurs, tout ce qu'il pouvait y avoir de soldats allemands occupés à vider des chopes dans les cafés voisins. Il nous souvient aussi du 24 janvier 1871 ! Fontenoy était en flammes, brûlé à petit feu, pétrolé par les Prussiens. Enchaînés comme des galériens, sous les coups de leur escorte, sous les insultes des gendarmes coiffés du pot d'acier, on amenait à la préfecture les notables du village, prévenus du crime de patriotisme. Il fallait des travailleurs pour réparer le pont que les hardis francs-tireurs avaient fait sauter. Les ouvriers de Nancy refusaient leurs services. Alors, à une heure de l'après-midi, à l'heure où tout le monde passe ou se promène sur la place Royale, la place fut cernée, et, sous les ordres du comte de Renard, préfet prussien, on fit une vaste *razzia* de bourgeois, d'avocats, de magistrats. Les Allemands pénétrèrent aussi dans les boutiques, en arrachèrent les commis ayant encore la plume sur l'oreille, les garçons épiciers avec leurs tabliers, et acheminèrent tout ce monde sur les travaux de Fontenoy, prétendant nous obliger à relever le pont détruit par les nôtres. Plus triste encore était l'aspect de la place de l'Académie. Tous les jours on y voyait stationner des centaines de voitures qu'*ils* avaient enlevées avec les attelages et les conducteurs dans les villages de la Lorraine. Ces pauvres gens, à qui on avait tout pris, qui étaient obligés d'amener eux-mêmes avec leurs propres chevaux leurs récoltes pillées, stationnaient par la pluie et par la neige, sous la brutale surveillance des sentinelles prussiennes. S'ils réclamaient, s'ils protestaient, on leur répondait par des injures. Les citoyens français, des électeurs, membres intégrants de la nation souveraine, légalement les égaux des plus grands, étaient frappés par des soldats qui, chez eux, acceptaient avec conviction la supériorité du plus misérable hobereau, et avec reconnaissance ses souffleets et ses coups de pied. Voilà pourquoi nos [illegible] sont venus en si grand nombre à Nancy [illegible] par leurs propres yeux, du départ de leur [illegible] et saluer, — si l'ordre moral ne s'y oppose pas, — les uniformes français. Ou bien c'étaient des voitures allemandes. Quelles voitures ! Leur vue seule révélait le mystère de la pauvreté et de la rapacité prussiennes. De mauvaises charrettes, recouvertes d'une bâche souillée et graisseuse, ayant pour harnais de mauvaises ficelles tout usées, traînées par des haridelles, conduites par ce qu'on peut imaginer de plus misérable en fait de paysan allemand. On disait dans le peuple que c'étaient des galériens ; c'est bien possible. Sales, coiffés de casquettes ou de chapeaux sordides, barbus, chevelus, bottés, ils avaient un numéro sur leur coiffure, comme à Toulon. Et puis, ajoutez à cela, comme le reconnaît un publiciste allemand, M. de Wickede, « une nuée de racailles qui se précipitaient d'Allemagne sur la France ; ils s'intitulaient vivandiers, fournisseurs, infirmiers, mais ce n'étaient que des gens de sac et de corde, et qui poussaient les soldats à piller ». Et puis cet être odieux et rapace qui, dans le fameux tableau de *Nos vainqueurs*, marche côte à côte avec le militaire allemand, comme une bonne paire de bêtes de proie, la chouette à côté du vautour, le mangeur de chair morte à côté du tigre, le brocanteur de chiffons à côté du brocanteur de provinces et de milliards : le juif allemand !

Que l'on se précipite à la gare au-devant du détachement français qui ramène avec lui chez nous l'image de la France armée ! Moi aussi je m'écrierai avec un de nos journaux de Nancy : « Ah ! les pantalons rouges ! Que l'on nous accuse si l'on veut de chauvinisme ! Nous autres, gens de l'Est, qui depuis trois ans n'avons devant nous que des uniformes étrangers, nous avons la passion des pantalons rouges ! » Mais nous avons au cœur ce serrement inouï d'angoisse qui nous prit le 11 août 1870, quand les derniers débris de Reichshofen se furent jetés, à cette même gare, dans le dernier train, quand les administrations *se replièrent* avec leurs caisses et leurs archives, quand nous nous trouvâmes seuls, livrés à nous-mêmes, sans nouvelles, sans direction, sans armes, sans défense, séparés du monde et de la France, orphelins de la patrie, livrés à cet inconnu terrible qu'on appelle l'invasion. Dans cette gare si bruyante en temps de paix, si bruyante surtout quelques jours auparavant, quand la garde impériale et l'armée d'Afrique l'emplissaient de leur tumulte guerrier, — un silence de mort ! Plus de locomotives, plus de vapeur, plus de sifflet, plus de vie. Bientôt la ligne se ranima, se remplit de trains ennemis, charria le canon qui allait mitrailler notre dernière armée, charria les trophées et les prisonniers conquis sur les nôtres. Un jour c'était la grosse artillerie qui allait bombarder Verdun, assassiner les femmes et les enfants de Montmédy, canonner, presque sous nos yeux, ce pauvre Toul où nous avions nos amis et nos parents, assaillir Paris, notre dernière espérance. Et quel spectacle que celui de nos pauvres prisonniers des batailles de Sedan, de Paris, de la Loire ! Il nous semble les voir encore parqués dans ces wagons à bestiaux, pêle-mêle comme des bûches de bois sur les trucs d'où le moindre choc pouvait les précipiter sous les roues, affamés, couverts de haillons qu'avait noircis et lacérés le combat, dépouillés souvent de leur chaussure par les vainqueurs, affamés, grelottants sous la pluie ou par le froid terrible de janvier, mettant des quarante heures à accomplir ce funèbre voyage de [illegible] blessés, [illegible] par des maladies [illegible] dans la [illegible] captivité prussienne. On ne pouvait presque rien pour eux.

Notre gare à nous, on nous en avait chassés. Quelquefois le *commandant des étapes* permettait de leur porter un peu de pain, du riz et du café chaud, des vêtements de laine. D'autres fois, il s'irritait de l'affluence des personnes secourables, bien que la foule même observât en pareil cas le plus religieux silence. On expulsait les dames de la gare, on leur arrachait les vêtements qu'elles apportaient, sous prétexte qu'ils auraient pu servir à des évasions. Le train partait brusquement, et les pauvres mobiles tendaient vainement leurs mains vers les secours qui accouraient, et qui peut-être eussent conservé à beaucoup la vie et la santé. Souvent un cri désolé s'élevait parmi les assistants : une mère reconnaissait son enfant, hâve et demi-nu, à la portière d'un wagon ou par les claire-voies d'une voiture à bestiaux. Mais la locomotive sifflait impitoyablement, et alors... en route pour l'Allemagne, vers le lointain Kœnigsberg ou les camps meurtriers de Saxe et de Silésie !

Pavoisons de drapeaux les façades de nos maisons et faisons courir sur leurs murs des lignes d'illuminations. Mais sur beaucoup de ces murailles on peut retrouver encore des lambeaux d'affiches prussiennes. On pourrait peut-être encore lire quelque part les proclamations d'août 1870, où le roi de Prusse décrétait la peine de mort contre ceux qui attenteraient à la sécurité des militaires et des employés allemands, qui serviraient l'*ennemi* en qualité d'espions, qui égareraient les troupes du roi quand ils seraient *chargés de leur servir de guides*; — ou bien celles où l'on édictait une amende de 50 francs par jour contre tout négociant qui n'ouvrirait pas sa boutique; — ou bien celles où l'on menaçait du conseil de guerre tous ceux qui n'apporteraient pas leurs armes, y compris même les cannes à épée; — ou bien celle de septembre 1870, qui qualifie de faits criminels les enrôlements dans l'armée française des Français habitant les pays occupés et décrète la mort et le bannissement contre les jeunes gens qui feront leur devoir (1); — ou bien encore la fameuse affiche du comte Renard, préfet prussien de la Meurthe : « Si demain mardi, 24 janvier, à midi, cinq cents ouvriers des chantiers de la ville ne se trouvent pas à la gare, les surveillants d'abord, un certain nombre d'ouvriers ensuite, seront fusillés sur place. »

Comment enfin ne pas tressaillir de joie en voyant s'étaler de nouveau, sur la façade de notre hôtel de ville, les trois couleurs nationales ! C'est là surtout que, dans la personne de nos représentants, les conseillers municipaux, nous avons éprouvé les plus cruelles humiliations.

II

Que l'on parcoure les procès-verbaux de leurs séances, on y verra le tableau vivant de l'invasion prussienne avec sa brutalité barbare et son ingénieuse rapacité. Le 12 août, première réquisition : 50 000 francs, 350 quintaux d'avoine, 500 000 kilogrammes de pain, 250 000 livres de pain. A ces conditions, le commandant prussien promettait que ses troupes n'entreraient pas en ville : ce qui n'empêcha pas Nancy d'avoir eu à loger et à nourrir pendant la guerre peut-être 300 ou 400 000 Allemands. Peu de jours après, deux corps bavarois, chacun de 20 à 25 000 hommes, se succédèrent. Pas de billets de logements. L'officier comptait les fenêtres de chaque maison; puis il faisait entrer, suivant le cas, vingt, trente, quarante, cinquante hommes. C'était au troupier à s'arranger avec l'habitant. La charge était d'autant plus écrasante pour chacun que ces troupes, par une prudence bien entendue, ne voulaient s'établir, se concentrer que dans certains quartiers. Le conseil municipal réclame : vainement. L'histoire de ces premiers jours est celle de toute l'invasion.

Le 18 août, le conseil apprend que l'autorité prussienne a saisi les magasins de farine de la ville, c'est-à-dire enlevé à Nancy « son unique ressource contre la famine ». Le 21, on annonce l'arrivée du roi, et un officier prussien, avec la gouaillerie à froid qui leur est propre, remarque qu'il « a visité le palais du gouvernement où le roi doit établir son quartier, et que, bien qu'il ait vu le palais démeublé, il a trouvé que les maréchaux, en France, étaient mieux logés que le roi en Prusse ». Une bonne leçon à ces Latins corrompus ! Opposons au luxe français la simplicité prussienne.—Sur cette réflexion éminemment morale et philosophique, les réquisitions vont leur train.

Le 4 septembre, on demande à la ville 90 000 cigares et 160 quintaux de tabac par jour pour les menus plaisirs des armées allemandes. Puis, réquisitions pour les ambulances, pour les charrois, pour l'ameublement des administrations prussiennes, pour le papier et la cire à cacheter des bureaux, pour la toilette des officiers, pour la table des commandants. Les conseillers étaient littéralement assaillis, écrasés de demandes; on demandait à la fois un corbillard pour les morts et une calèche pour promener des officiers, des médicaments pour les blessés et du champagne pour les généraux. Les réquisitions tudesques étaient souvent accompagnées de cliquetis de sabre sur le parquet, et sans cesse terminées par la menace de mettre la ville au pillage et de faire une exécution militaire. Cela va si loin que, dès le 4 septembre, le maire, à la suite d'une scène violente faite par un officier, déclare au commandant d'étapes qu'à bout de force et de patience le conseil pourrait quitter en masse l'hôtel de ville. C'était plus facile à dire qu'à faire. D'abord il n'est pas prouvé qu'on n'eût pas maintenu de force les conseillers à leurs fonctions : les maires de communes rurales qui se refusèrent à administrer furent amenés en charrette dans les prisons de Nancy. Ensuite, la retraite du conseil, sans diminuer les exigences des Prussiens, n'eût plus laissé que le pillage comme moyen unique d'y satisfaire.

Le 7 septembre, commence la série des petits moyens inventés par les Prussiens pour saigner à blanc la caisse municipale. Nancy est frappé d'une amende de 1 000 francs pour *jet de pierres* sur la voie ferrée : la ville répond vainement qu'elle n'a jamais été chargée de la surveillance du chemin de fer et que l'accident n'a même pas eu lieu sur son territoire. Le même jour, contribution en argent de 220 000 livres sous prétexte de réquisitions non livrées. On essayait de gagner du temps : vains efforts.

Empruntons aux procès-verbaux le passage suivant. Il s'agit d'une somme de 35 000 francs réclamés à la ville sur les produits de la manufacture de tabacs : « Il est trois heures, la

(1) Lettre du comte Renard au maire de Nancy (12 septembre 1870) : « ... Je me trouve dans la nécessité de vous prévenir que tous les habitants des pays occupés qui s'enrôleraient, malgré la défense faite par nos proclamations, *ne seraient pas traités comme prisonniers de guerre, mais condamnés aux travaux forcés à perpétuité ou fusillés.* »

porte s'ouvre et livre passage à deux officiers armés; M. Bernard et M. Forthomme, qui se trouvaient dans la salle des Pas-Perdus et qui y ont été mis en état d'arrestation, suivent. Ils annoncent que l'hôtel de ville est investi par un détachement de troupes prussiennes qui garde toutes les issues. L'un des deux officiers demande à parler au maire; il lui est répondu que le maire est retenu chez lui par la maladie et qu'en son absence le conseil, délibérant sur la demande dont il a été touché, venait de décider qu'il allait en référer à M. le gouverneur général; l'officier répond qu'il a ordre de ne quitter l'hôtel de ville qu'avec les 35 000 francs, et qu'à défaut de payement immédiat il allait procéder à une perquisition et, au besoin, faire forcer les serrures par un individu porteur de crochets et de fausses clefs qu'il avait fait requérir à cet effet. Le conseil proteste contre la violence qui lui est faite et contre l'envahissement de l'hôtel de ville par la force armée. » Mais l'officier aux fausses clefs finit par en avoir le dernier mot. « A six heures, on annonce le retour des deux officiers accompagnés d'un autre personnage, qui s'empresse de vérifier la valeur des monnaies et papiers qui lui sont remis en payement, et l'officier conseiller des impôts, inspecteur en chef des douanes, Fleischauer, donne une quittance motivée et se retire avec ses deux acolytes. — La séance est levée à sept heures. »

L'exploitation des vaincus continue. On rend responsable la municipalité d'une dette « de 5400 fr. que Jules Jacob se refuse à payer à un sujet prussien à qui il aurait acheté des bœufs ». Puis, le 21 septembre, arrive une lettre du préfet Renard annonçant au maire « que la ville est frappée de *trois* amendes de 2000 francs chacune, pour :

1° Un fait d'enlèvement de malles au préjudice d'un médecin prussien, *qui aurait eu lieu* sur la route de Saint-Nicolas, au delà de Laneuveville, le 20 août dernier; — en outre du payement de 125 thalers pour valeur des malles;

» 2° Pour un fait d'enlèvement d'une pièce de mécanisme d'une locomotive stationnant à la gare;

» 3° Pour deux coups de fusil *qui auraient* été tirés sur des soldats allemands, vers Bellevue. »

Ainsi, la ville devenait responsable, sous le double coup de l'amende et des dommages-intérêts, du moindre colis allemand, de la moindre vis de machine allemande qui, par accident ou même par la négligence allemande, viendrait à s'égarer sur tout le parcours du chemin de fer; elle devenait responsable de toutes les hallucinations des soldats allemands qui, aux heures troubles de leurs factions isolées, s'imagineraient entendre siffler des balles. C'est ainsi qu'on dut payer une nouvelle amende de 100 000 francs pour une blessure qu'un soldat bavarois s'était probablement, par maladresse, faite lui-même au pied.

Le 3 octobre, « M. le maire annonce que le département est frappé d'une nouvelle contribution de 750 000 francs....., destinée, dit-on, à indemniser les sujets allemands du tort que leur a causé leur expulsion du territoire français depuis la déclaration de guerre et les prises faites par nos vaisseaux de guerre ». Ainsi, ce n'était plus seulement des accidents survenus sur nos chemins de fer, mais même des faits survenus dans la Baltique, aux Antilles, ou dans les mers du Japon, que nous devenions responsables. C'est en vertu du même principe qu'un « savant inoffensif », l'historien [illegible] M. de Fonvielle, ayant été arrêté comme espion dans l'intérieur de la France et envoyé à l'île d'Oleron, — on enleva en représailles un certain nombre d'otages dans les villes lorraines. Puis vint l'obligation pour les notables de monter sur les locomotives « aux endroits les plus dangereux » pour protéger en quelque sorte de leur corps l'armée d'invasion contre les entreprises des troupes nationales. A toutes les observations du conseil sur ce procédé inouï, le gouverneur répondait « que relativement à son efficacité les Prussiens en avaient fait l'expérience dans la campagne de 1866, à l'exemple des Russes qui appliquaient la mesure dans la Circassie et le Caucase *et s'en trouvaient bien* ». N'oublions pas que l'ordre émanait de cet excellent prince royal de Prusse qui, à son arrivée en Lorraine, avait fait afficher (on l'a nié, mais nous avons les affiches) qu'il ne faisait pas la guerre « au peuple français ». Son auguste père s'était contenté de dire : « aux citoyens français », — et il s'étonnait des résistances de la population française, « qu'on n'avait pas voulu troubler pourtant dans ses occupations pacifiques ».

Le 14 novembre, le conseil doit statuer sur une formidable réquisition frappant le gouvernement de Lorraine, dans le but de constituer un magasin général pour le service de l'armée allemande : 65 000 kilogrammes de lard, 95 000 de légumes secs, 37 000 litres d'eau-de-vie, 350 000 kilogrammes d'avoine, 120 000 de paille, etc. La ville se voit bientôt obligée de contracter un emprunt de deux millions. Notez qu'en attendant, les Allemands continuent à percevoir les impôts, cotés au double de l'impôt foncier ordinaire; puis, à partir de janvier 1871, ce double est presque quadruplé et la contribution ordinaire de la ville portée de 91 000 à 327 000 francs par mois. Puis, à la suite de l'explosion du pont de Fontenoy, le 22 janvier, une contribution extraordinaire de dix millions sur le gouvernement de Lorraine. — Il n'est pas hors de propos de remarquer que le premier décret rendu par le roi de Prusse en sa qualité nouvelle d'empereur d'Allemagne, c'est celui qui écrase toute une province sous la responsabilité d'un fait de guerre légitime, auquel elle était restée d'ailleurs étrangère, et qui condamne un malheureux village à une effroyable exécution militaire. 10 000 hommes de renfort furent appelés à Nancy pour contenir la ville indignée; à Fontenoy, les femmes, les enfants, les notables, furent roués de coups de crosse par les soudards gorgés d'eau-de-vie. Le feu fut mis à plusieurs reprises, sur des ordres toujours plus sévères, au pauvre village : il mit cinq jours à brûler. Un homme fut tué d'un coup de fusil; on assure qu'une paralytique fut brûlée vive dans son lit : les Prussiens, dans leur peur furieuse des francs-tireurs, auraient voulu faire subir le même sort à tous les habitants du village, car ils les repoussaient à coups de baïonnette dans leurs chaumières en flammes, et ceux-ci ne se sauvèrent que parce qu'il y avait des portes de derrière. Ils voulurent consacrer à la postérité ce glorieux exploit, et vinrent de Toul photographier le village incendié; mais comme une maison située sur le premier plan avait été épargnée, nos *dilettanti* de poésie militaire se mirent à renverser les cheminées, disloquer les murs, effondrer les toits. Pendant longtemps, ce chef-d'œuvre de l'art prussien se dressa sur la ligne du chemin de fer au milieu des ruines noircies du village pillé et saccagé. — Il fallait justifier toutes ces horreurs : le préfet Renard se plaignit « des barbaries et des mutilations qui *auraient été* exercées sur *les soldats prussiens* à Fontenoy ». Or, il est avéré que tous les prisonniers [illegible] presque aussitôt après, et qu'*un seul* soldat fut tué. S'il est vrai qu'on *aurait* [illegible] coupé les oreilles au cadavre, il y

a là seulement une profanation regrettable; mais *un cadavre* maltraité n'équivaut pas à *des* soldats mutilés ! Voilà comme les Allemands appliquaient les règles de la « critique historique ».

III

Quels jours ils nous ont fait passer ! Le rouge nous en monte au front rien que d'y penser. Un jour, c'étaient tous les chevaux qu'il fallait amener sur la place afin qu'ils fissent leur choix; un autre jour, c'était un pauvre homme qu'on fusillait comme un chien sous prétexte d'attentat contre leurs sentinelles, comme ce malheureux Amboise, de Void, fusillé le 6 septembre; ou bien, quelques ouvriers s'étant moqués des mômeries auxquelles ils se livraient dans leurs corps de garde, ils interdisaient sous les *peines militaires* les rassemblements de plus de trois personnes. Aujourd'hui, c'était un citoyen qui avait été assailli à coups de sabre par un officier ivre; le lendemain, un magistrat qu'on arrachait de chez lui pour l'installer sur la locomotive. La prison de Nancy regorgeait de détenus politiques qui allaient expier dans les forteresses de l'Allemagne des délits de patriotisme, — ou de notables sur lesquels on exerçait la contrainte par corps pour faire suer l'argent à leur commune. Quelquefois, ils se mettaient à cerner une rue, se précipitaient à cinquante ou soixante dans une maison, la fouillaient de fond en comble sous prétexte d'y chercher des armes. A plusieurs reprises, même depuis l'armistice, ils ont menacé la ville d'exécution militaire.

Et dans les campagnes, quelle existence ! Les écrivains français, — M. de Wickede le reconnaît lui-même, — n'ont rien exagéré. Je n'en veux pour preuve que le complaisant récit d'un volontaire bavarois, un nommé Edmund Metsch. Bien qu'il ait reçu une éducation distinguée, — il s'intitule lui-même *candidat mathematicus*, et il deviendra peut-être une des lumières de la science allemande, — une fois jeté dans cette vie de rapines militaires, il s'y trouve à son aise comme un poisson dans l'eau. C'est pourtant un bien bon jeune homme : chaque soir au bivouac, il s'assied à l'écart, « allume sa pipe et rêve à ses parents, à ses frères et sœurs, à ses chers amis, et lance ses nuages de fumée dans la nuit claire et sereine », ou bien il jette un long regard ému sur « ces riches campagnes *méridionales*, d'une si belle nature, mais moralement si corrompues ».

Voyons maintenant ce rêveur, ce moraliste aux prises avec nos pauvres habitants. « A Enville, je gratifiai de ma visite, avec trois camarades, un riche paysan. Il nous fit bonne mine, ce qui nous était d'ailleurs *tout égal* (1) à nous quatre, nous montra une chambre sous le toit, encombrée de toutes sortes d'ustensiles, si bien que nous avions à peine place pour nous coucher. Ce qui attira tout d'abord notre attention, ce fut une blouse bleue pendue à un clou, qui, au lieu de tomber naturellement, présentait un renflement. J'examinai la chose très-consciencieusement, et, — ô surprise! ô joie ! ô horreur ! — c'était une moitié de cochon fumé. Ce n'est qu'avec peine que je pus contenir la bruyante explosion de joie de mes compagnons d'armes. Comme le cochon était dans notre *chambre* et qu'après tout nous ne pouvions pas savoir si ce n'était pas pour nous qu'on l'avait apprêté, nous résolûmes d'en tâter modérément, et après en avoir mis chacun un bon morceau, pour les occasions à venir, dans notre sac, nous fîmes un festin comme jamais je n'en avais fait dans ma vie. Le paysan revint plus d'une fois et nous apporta du vin; au regard qu'il promenait sur la blouse mystérieuse, je reconnus qu'il se doutait qu'il y avait du nouveau. Mais il ne disait rien, et naturellement nous ne disions rien. Enfin, la circonférence lui parut, à ce qu'il semble, bien réduite. Il leva la blouse et fut saisi d'horreur. Il courut se plaindre à un officier. Celui-ci vint, examina le corps du délit, *se mit à rire* et dit que nous devions dédommager le plaignant. Nous n'hésitâmes pas à le promettre, mais la chose en resta là, car le lendemain nous dûmes nous mettre en route. » Une autre fine plaisanterie que le mathématicien Edmund Metsch fit au brave homme, ce fut de remplir les gourdes avec une bombonne de cognac. « Je débouchai, je flairai, je reniflai encore et je dis : « Par tous les turcos et tous les diables de Français, voilà un drôle de vinaigre ! — Goûtons, dit le caporal P. — Il est peut-être empoisonné, reprit le sergent K. » « Il n'est pas empoisonné, dis-je, quand je l'eus goûté... Par tout ce que j'ai de plus cher au monde, c'est du meilleur cognac que j'aie jamais bu. »

Le bon jeune homme Edmund Metsch n'a pris sans doute qu'un quartier de lard et deux litres de cognac au pauvre Lorrain; mais il arrivait le premier. D'autres devaient suivre, manger le porc jusqu'à la ficelle, vider la bombonne, fouiller la cave, réduire les gens d'Enville et autres lieux à la misère, leur administrer des coups de crosse par-dessus le marché et ne leur laisser que les quatre murs, — et encore, comme le dit M. Mézières, « lorsque le caprice d'un uhlan ou la négligence d'un fumeur n'y avait pas mis le feu ». Toujours flairant et reniflant, l'excellent Metsch arrive à Pont-Saint-Vincent et loge chez deux femmes. Il ne lui faut pas longtemps pour découvrir les tonneaux de vin et une armoire pleine de poules et de chapons « les plus délicats ». Larmes des femmes. Metsch propose de les payer; mais, comme on les lui fait 3f,75 la pièce, — ce qui n'est pas exagéré en pareils moments, — « nous restons muets et stupéfaits d'une telle impudence; enfin je dis aux autres de payer et que nous saurions bien nous dédommager. En effet, ils « soulagent la cave de plusieurs douzaines de bouteilles du meilleur vin. Nous fîmes ensuite le compte, à raison d'un groschen par bouteille et dix groschens par poule, et la femme s'étant mise à pleurer, nous lui signifiâmes que chez nous, dans notre pays natal, les poules ne coûtaient pas si cher. Elle se reprit à pleurer, mais nous l'invitâmes à tourner les talons et à sortir. » Quelle admirable chose que l'instruction en temps de guerre ! et comme le *candidat* Metsch s'entend bien à saisir dans cette honorable discussion *le moment mathématique!* Ailleurs, c'est un petit cochon de lait qui « est assez inconsidéré pour se jeter dans ses jambes » et qui ne fait qu'un saut jusqu'au feu du bivouac. Au bout de quelques étapes, l'appétit grandit chez notre conteur : alors « le ciel bénit mes efforts et envoya sur mon chemin un cochon *égaré*, mais de fort belle taille. J'appelai quelques camarades, que la faim chassait également du bivouac et à qui ma communication causa une joie indescriptible; avec nos forces réunies, nous remîmes notre prisonnier sur le bon chemin,... non pas celui de la maison, mais celui qui conduisait à maître K., notre cuisinier. »

(1) En français dans le texte.

Eh bien ! et le payement, mathématicien Metsch ? Les porcs sont-ils à si bon marché dans le pays natal ? « A peine avions-nous fait deux pas, le maudit coquin se mit à crier ; les remontrances et les moyens de douceur n'y faisaient rien ; alors, après délibération générale, nous recourûmes aux moyens extrêmes et nous occimes le braillard. »

On ne peut dévaliser plus spirituellement un pays conquis. Voici qui paraîtra plus odieux. Dans un village d'Alsace, les compagnons d'armes de Metsch conduisent à la potence dix-neuf Français prévenus d'avoir mutilé des blessés : nous savons par l'exemple de Fontenoy ce que valent ces accusations. « J'accourus en toute hâte pour contempler ces monstres ; je trouvai ces bêtes fauves liées ensemble à une corde, escortées par des Prussiens ; des centaines des nôtres les regardaient. L'escorte (jolie escorte et qui fait bien son service !) fournissait à ces monstres une occasion d'expier une partie de leurs crimes : elle les comblait généreusement de coups de crosse et de coups de pied, à la grande joie et satisfaction de tous les spectateurs, qui s'accordaient à ne trouver aucun châtiment trop sévère pour de tels crimes. Dans la foule de ces misérables, on voyait un gaillard de taille colossale, à cheveux noirs et bouclés, à visage imberbe, qui devait être, comme je l'appris dans la suite, le maître d'école du village. » Après la goinfrerie allemande, la férocité prussienne.

Mais laissons là le bon jeune homme (1). *Ab uno disce omnes.* Le texte même du *Moniteur officiel du gouvernement de Lorraine* permet de généraliser : « Le *Times*, écrit-on dans le numéro du 25 octobre, parle de vingt villages brûlés et de 150 paysans fusillés par voie de représailles, d'actes illicites de guerre, et nos lecteurs se trouvent à portée de multiplier les exemples, notamment dans le département des Vosges, où les troupes allemandes ont été forcées d'user de représailles à cause des hostilités de populations enrégimentées. » Et l'on nous menaçait, si nous continuions, à renoncer « au système humain et civilisé de guerre » que l'Allemagne avait bien voulu nous appliquer jusqu'alors.

J'ai parlé de leur *Moniteur officiel*, rédigé par un certain Huguenin, renégat de la langue française et de la liberté suisse, qui insultait les vaincus, à la solde du roi de Prusse. On imprimait le journal par réquisition chez un typographe de Nancy ; on en imposait l'abonnement, dont on percevait le prix en même temps que les impôts, à toutes les communes du gouvernement ; on obligeait les journaux français à en insérer les articles ; on emprisonnait les maîtres d'hôtels et de cafés qui refusaient de le recevoir. Dans chaque numéro, indépendamment des nouvelles désagréables dont nous n'étions redevables, après tout, qu'à la mauvaise fortune, on outrageait la France, les Français, le gouvernement de la Défense nationale. Après chaque mesure atroce, telle que l'incendie de Fontenoy ou de Vézelize, ou l'enlèvement des otages, ou la locomotive obligatoire, on y pimentait de sarcasme la barbarie. Le comte Renard brûlait, le marquis de Villers enlevait, et M. Huguenin nous criblait de ses traits d'esprit. « Le service qu'on vient d'organiser (celui des locomotives) pèse sur les classes supérieures : *hinc illæ lacrymæ*, de là cette alarme. *Nous avions cru la France un pays essentiellement démocratique, arborant la bannière sinon de la liberté, au moins de l'égalité.* Ces messieurs n'ont pas jeté de si hauts cris tant qu'il ne s'est agi que de faire faire aux pauvres paysans le service de convoyeurs pour l'usage des armées, et de l'emploi forcé des laboureurs au déblai des communications et œuvres pareilles. Ce n'est qu'à présent qu'à part une bien légère saignée faite à leur bourse, ils s'aperçoivent que la guerre ne plaisante pas », etc.

Enfin, nous tâcherons de secouer ce cauchemar. Ils sont partis ! Il n'est plus question ni de M. le gouverneur Bonnin, qui écrivait à notre conseil municipal à propos d'une exaction à laquelle il se refusait : « Ici encore se reproduit un fait si souvent constaté par nous chez vos compatriotes, à savoir que, *malgré la parole* d'honneur engagée, parole sacrée pour toutes les nations et non sujette à équivoque, on est exposé à des déceptions » ; — ni de M. le marquis de Villers, commissaire civil pour le roi de Prusse malgré son origine française, et qui osait signifier « que des ordres sont donnés pour que désormais la parole d'honneur d'aucun Français ne soit acceptée » ; — ni de M. le préfet Renard, qui menaçait de faire fusiller ou d'envoyer aux galères nos conscrits et nos ouvriers ; — ni de M. l'assesseur Puggé, le juge au grand sabre, qui disait à une dame amenée devant son *tribunal* : « Vous résumez en vous toutes les méchancetés de cette odieuse race française » ; — ni de M. le *conseiller des impôts* Fleischhauer, qui voulait faire crocheter la caisse municipale ; — ni de M. le commandant des étapes Schartow, qui obligeait nos malheureux prisonniers et éclopés français à saluer les officiers prussiens.

IV

Mais ne croyez pas que, même depuis le départ de ces messieurs, même depuis la conclusion de l'armistice, tout ait été rose pour nous. Les archives de la préfecture et du commissariat français auraient bien des révélations à faire. Même depuis l'armistice, on a pu exiger de la ville jusqu'au 16 mars, et même jusqu'au 18, des réquisitions de vivres et de fourrage ; on a pu nous extorquer 327 000 francs sous la menace d'exécution militaire. C'est depuis l'armistice que, pour refus de contributions, Saint-Loup a été pillé, que le maire de Saint-Dié et ses adjoints ont été écroués à la prison de Nancy, que d'autres communes ont été exécutées, que, le 6 mars 1871, on a mis des garnisaires, avec ordre de n'être pas *trop commodes*, chez les principaux bourgeois de Nancy. Et, détail singulier, qui montre bien comment « on écrit l'histoire... en Prusse », un article publié le 14 mars, dans la *Gazette de Cologne*, par un landwehrien en garnison à Nancy, racontait « que le 6 mars le maire de Nancy est allé porter plainte contre certains notables qui se refusaient à payer leurs contributions et a demandé au gouverneur de vouloir bien lui prêter main-forte ; sur quoi le gouverneur, pour venir en aide au maire, a commandé une petite exécution militaire » (1).

C'est depuis l'armistice que nous avons vu de malheureux soldats français brutalement frappés parce qu'ils avaient négligé

(1) *Meine Erlebnisse als Einjaehrig-Freiwilliger beim k. b. Infanterie-Leibregiment im Kriege gegen Frankreich*, von Edmund Metsch, Cand. Math. — Munich, 1871.

(1) Comptes rendus du conseil municipal de Nancy.

de saluer leurs *supérieurs* prussiens ; que nous avons vu des notables obligés encore à voyager en locomotive.

La paix même a laissé peser sur nous, sur nos réunions, sur nos journaux, les rigueurs de l'état de siège prussien. Faisant à la Lorraine l'application de la loi française sur l'état de siège du 9 août 1849, on nous déclarait que : « Art. 3, les tribunaux militaires peuvent être saisis de la connaissance des crimes et délits contre la sûreté des troupes allemandes et contre l'ordre et la paix publique, quelle que soit la qualité des auteurs principaux et des complices. — Art. 4, l'autorité militaire a le droit de faire des perquisitions de jour et de nuit dans le domicile des habitants..., d'ordonner la remise des armes et des munitions, et de procéder à leur recherche et à leur enlèvement..., d'interdire les publications et les réunions qu'elle juge de nature à exciter ou à entretenir le désordre. » Les tribunaux devaient nous juger « d'après les prescriptions du code militaire de l'Allemagne du Nord », auxquelles on avait soin de substituer les prescriptions des dernières proclamations royales « dans le cas où ces prescriptions infligeraient des peines plus graves que celles du code pénal ».

C'est en vertu de cette législation que le 26 juin 1871, sous prétexte qu'un soldat allemand avait été frappé par une main inconnue d'un coup de canne à épée, toute la ville de Nancy fut rendue responsable de l'attentat. Il fut interdit de circuler dans les rues, de paraître même aux fenêtres après dix heures du soir ; à partir de neuf heures, tous les cafés et établissements publics, excepté ceux que fréquentaient les officiers, durent être fermés ; les voyageurs qui descendaient du chemin de fer pendant la nuit furent consignés à la gare. Les médecins, pour courir la nuit chez leurs malades, durent se munir d'une carte : mais, arrêtés à tout moment par les soldats, leur tâche pénible n'en était pas rendue très-facile. En exécution de ces ordres, une vaste *razzia* eut lieu dans les rues de Nancy, à l'heure marquée. Plus de soixante personnes, hommes ou femmes, vieux ou jeunes, de toute condition, passèrent la nuit dans la cour de la caserne, sous une pluie fine et froide. Des domestiques furent enlevées au moment où elles prenaient de l'eau à une fontaine ; des bourgeois furent arrêtés au moment où ils mettaient la clef dans leur serrure. Depuis même que l'évacuation est commencée, Lunéville, pour des faits semblables, n'a-t-elle pas subi le même châtiment ridicule ? Ici, le 23 juin 1873, c'est à partir de neuf heures, — en plein été ! — que la circulation dans les rues fut interdite !

C'est en vertu de la même législation que dans l'été de 1871 deux gendarmes qui, dans la commune d'Haroué, avaient voulu empêcher des cavaliers allemands de traverser une procession, furent traduits en conseil de guerre et condamnés à la réclusion en Allemagne.

Il avait été convenu que les troupes allemandes vivraient désormais dans les casernes ou les baraquements. Mais le soldat allemand est mieux traité dans les casernes que le soldat français. On loge sept hommes là où nous en mettons douze. Nos casernes se trouvèrent donc trop petites pour un effectif même réduit à celui de l'ancienne garnison française. De plus, ils exigent un mobilier, je dirais presque un luxe de caserne inconnu en France ; chaque homme a une armoire, un tabouret ; dans les chambrées, il y a des tables, des bancs, des porte-habits, des *crachoirs*. La fourniture de tous ces objets ne put se faire que très-lentement. Ils entendaient, en outre, que les casernes fussent entièrement blanchies. Or, lorsqu'il arrivait que la caserne fût trop étroite, ou insuffisamment meublée, ou d'une propreté qui ne satisfaisait pas, on logeait tout ou partie de la garnison chez l'habitant. C'est ainsi qu'en octobre 1871 le commandant prétendit remettre ses soldats chez l'habitant. Le maire ayant refusé de délivrer des billets de logement, on mit des garnisaires chez lui : vingt gaillards environ, mangeant, buvant, fumant au salon, crachant sur les meubles et les tapis, etc. Dans d'autres villes, les baraquements des Allemands ayant été incendiés, toujours par leur propre imprudence, ils reparurent au foyer domestique. Les grands mouvements militaires, les manœuvres d'été, les opérations de l'évacuation enfin, ramenèrent plus d'une fois chez nous ces hôtes incommodes. Longtemps aussi, en 1871, les passages de nos prisonniers rapatriés, des malades, des émigrants alsaciens, causa à nos populations un surcroît de charge, cette fois plus joyeusement acceptée.

Les logements d'officiers ne présentaient pas une moindre difficulté. Nancy en avait à peu près quatre cents à sa charge. Ils refusaient tout casernement collectif ; ils voulaient des appartements en ville et exigeaient un ameublement complet. Quand le premier préfet français, M. de Montesquiou, vint reprendre son poste, il trouva la préfecture occupée par un fonctionnaire allemand qui refusa de lui céder la place : il dut loger en ville. Puis on essaya de donner au représentant de la France un appartement devenu vacant à l'hôtel de ville : un général prussien, qui le convoitait, s'en empara militairement et le fit occuper par un piquet de soldats. Il fallut pour apaiser le conflit en appeler aux deux gouvernements. La ville n'était-elle pas en droit de se plaindre et d'écrire dans un rapport de juillet 1871 : « Si l'État est impuissant à faire respecter cette convention, il serait injuste au dernier point d'exiger de nous ce qu'il ne peut faire lui-même. Mais s'il ne peut nous affranchir des exigences allemandes, il peut et doit, sous peine de manquer aux règles de la solidarité qui unit tous les membres d'une même nation, prendre à sa charge toutes les dépenses qui nous sont imposées. »

Sous le régime de l'état de siége, toutes les réunions et sociétés closes durent solliciter l'autorisation allemande. La ville ayant cru pouvoir disposer de son théâtre pour une distribution de prix s'attira un avertissement. Les Allemands auraient voulu voir se rouvrir le théâtre : la population y répugnait énergiquement. Tandis qu'ils s'y donnaient à eux-mêmes, à eux seuls, des concerts et des représentations, on imagina, en 1871, d'organiser un concert français, où l'on n'admit que des abonnés ou plutôt des *sociétaires*, afin de pouvoir en fermer plus sûrement la porte aux conquérants. Ceux-ci prétendaient y avoir un certain nombre de places ; quelques officiers le demandèrent en très-bons termes comme une faveur ; on se montra disposé à renoncer plutôt au projet que d'admettre ces étrangers dans une réunion exclusivement française, et, après quelques difficultés, l'autorité militaire céda et autorisa.

Ce qui paraissait surprendre les Allemands, c'est que, la paix conclue, les relations sociales ne se rétablissaient pas entre les deux nations. Ils méconnaissaient le caractère exceptionnel de la dernière guerre. En 1818, Béranger avait chanté :

Pour l'étranger coulez, bons vins de France ;
De sa frontière il reprend le chemin,

et convié les peuples naguère ennemis à se donner la main. Nous n'en sommes plus là. Il faut rendre hommage à notre population : elle a subi l'occupation, jamais elle ne s'est mêlée aux occupants. Les cercles, comme le foyer de la famille, leur ont été fermés. L'ouvrier a montré autant de dignité que le bourgeois. Ces deux populations, l'une armée, l'autre désarmée, l'allemande et la française, se coudoyaient, pour ainsi dire, sans se mélanger. Le conquérant et le vaincu se croisaient presque sans se regarder et sans se voir, animés de pensées bien différentes, suivant un chemin tout différent. Les musiques prussiennes sur la place Royale avaient beau jouer leurs plus beaux airs : à leur apparition le désert se faisait instantanément. Elles avaient la délicatesse de jouer les maîtres français : elles n'avaient pour auditeurs que cinq ou six personnes qui n'appartiennent à aucun pays. Au contraire, quand retentissait la fanfare de nos pauvres pompiers, la foule recommençait à suivre joyeusement, et les gamins se reprenaient à gambader en tête des clairons. Hier, c'est au milieu d'une multitude enthousiaste de dix mille auditeurs, qu'elle a salué la réapparition du drapeau tricolore.

Les derniers temps de l'occupation, sauf l'incident de Lunéville et quelques rixes isolées, ont été moins durs. Les occupants étaient moins nombreux et observaient une plus exacte discipline. Quelquefois cependant ils ont employé la violence pour éluder les droits payables à l'octroi ; des employés ont été blessés et maltraités. Un jour que l'on arrêtait à la porte de la ville deux femmes qui entraient de l'eau-de-vie en fraude, un détachement prussien vint à passer. Il prit parti pour les femmes et blessa un employé. On attribue aussi au général de Manteuffel une influence salutaire et conciliante. On assure qu'il a rendu plus facile la tâche du commissaire français, du préfet, du conseil municipal, et qu'il a souvent modéré les exigences de l'état-major. Que ces bons offices soient donc portés en déduction du mal que nous a fait l'auteur du désastre de Pontarlier. Mais jamais il ne nous aura causé une si vive satisfaction qu'hier, à cinq heures du matin, quand il donna à ses colonnes le signal du départ.

V

Dans la joie de la délivrance, n'oublions pas les cités et les campagnes voisines : Neufchâteau, qui a vu passer toute l'armée des assiégeants de Paris, mais qui a vu se former dans son voisinage l'audacieuse petite armée de la Délivrance et entendu peut-être la fusillade de Lamarche (1) ; Charmes, où les Prussiens ont fusillé un bourgeois inoffensif et incendié deux maisons ; Longwy, qui n'a ouvert ses portes qu'après avoir été écrasé par le bombardement et dont les rues semées de décombres ont arrêté la marche des vainqueurs et empêché leur musique de sonner les fanfares de victoire ; Montmédy, qui s'est rendu la dernière dans la Meuse ; Toul, où la mobile nancéenne a sauvé l'honneur de Nancy, où des conscrits et des gardes nationaux ont résisté six semaines à 15000 hommes et à 114 pièces de siége, repoussé une attaque de vive force qui a coûté 1500 hommes à l'ennemi, résisté à sept sommations, subi quatre bombardements ; Remiremont, dont la mobile a vaincu les Badois en Franche-Comté, à Cussey, et compté d'héroïques victimes comme le jeune lieutenant Delang ; Lunéville, Épinal, Rambervillers, ville ouverte qui a tenu tête pendant un jour entier avec des gardes nationaux et des francs-tireurs à tout un corps prussien, et qui a vu ses braves citoyens fusillés après le combat. Toutes ont eu part aux horreurs de la guerre ; qu'elles aient part aux joies de la délivrance ! Mais nous n'oublions ni Thionville, qui n'a pas voulu suivre le sort de Metz sans subir aussi son bombardement, ni Bitche, qui s'est défendue jusqu'à la paix, ni Phalsbourg, dont le commandant a refusé de capituler, mais a ouvert fièrement ses portes quand il a eu mangé sa dernière pomme de terre et détruit tout son matériel.

Et maintenant, au-devant des chers pantalons rouges, au-devant du drapeau tricolore, et, — n'en déplaise à l'ordre moral, — vive la France ! vive la République ! vive Thiers !

(1) Voyez, sur le combat de Lamarche, E. Rambaux, *Campagne de la première compagnie des guides forestiers des Vosges*, Mirecourt, 1872. A Lamarche, 300 Français, mobiles, francs-tireurs, forestiers, tinrent tête à 1100 Prussiens et leur firent éprouver une perte de 150 hommes. — Sur les Vosgiens à Cussey, voyez Droz, *Notice historique de la bataille de Cussey*, Besançon. — Sur les services des jeunes gens de la Meurthe, H. Lepage, *Le Tableau d'honneur de la Meurthe*. Nancy, 1871 et 1872, etc.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE.

COURS DE M. HALLBERG

Transition entre l'école romantique et la Jeune Allemagne : Lamotte-Fouqué.

Le romantisme allemand, qui a fleuri principalement dans les vingt-cinq premières années de ce siècle, s'est présenté à nous, sauf de rares exceptions, comme une école idéaliste. Les auteurs romantiques que nous avons passés en revue, depuis les chefs de l'école, tels que les Schlegel, Novalis et Tieck, jusqu'à ses représentants les plus éloignés et les moins disciplinés, tels que Jean-Paul, Hoffmann et Werner, nous ont tous paru avoir un caractère commun qui les distingue facilement des écrivains classiques de l'Allemagne : ils ont voulu *symboliser* la poésie, la faire servir à une certaine propagande politique, religieuse et artistique, et nous transporter dans un monde tout à fait différent de celui dans lequel nous vivons.

Or, si le droit et le devoir du poëte sont de nous arracher autant que possible aux préoccupations matérielles, à cette vie banale qui nous environne et nous pénètre de toutes parts ; si l'un des plus beaux priviléges de la poésie est de nous ouvrir les portes dorées de l'idéal et de nous transporter dans le pays des rêves et des merveilles, il n'en est pas moins vrai que tout excès est nuisible, en littérature comme ailleurs, et qu'à force de vouloir idéaliser la poésie on arrive pour ainsi dire à l'annihiler. Nous en avons eu la preuve dans les productions mystiques, obscures et quintessenciées de la plupart des auteurs romantiques de l'Allemagne, qui ont dépensé, presque toujours en pure perte, des trésors d'imagina-

tion et de sentiment capables de faire, s'ils avaient été bien employés, la fortune de toute une époque littéraire.

Les Allemands, bien que fort idéalistes et passablement imageux par nature, n'ont pu résister longtemps à l'ennui que distillait cette nouvelle école ; et, après une vogue justifiée surtout par la nouveauté de ses allures et le talent de ses écrivains, le romantisme a sombré au milieu de l'indifférence générale du public. On se tourna alors vers des auteurs plus humains, c'est-à-dire plus capables d'intéresser les hommes, de peindre leurs sentiments et de répondre à leurs préoccupations. Mais là encore on manquera de mesure : l'accessoire l'emportera sur le principal, et l'élément littéraire sera subordonné à la politique. Tel est le caractère, tel est le mérite et le défaut de l'école qui a été nommée la Jeune Allemagne, et dont l'action a été si manifeste dans le second quart de notre siècle.

Aujourd'hui, nous avons à étudier un auteur qui marque d'une manière frappante la transition entre ces deux époques et ces deux écoles ; je veux parler de Lamotte-Fouqué, l'un des adeptes les plus indépendants de l'école romantique, et en même temps l'un des précurseurs les plus autorisés de la Jeune Allemagne.

Rarement un auteur a été l'objet d'une faveur plus générale durant une partie de sa carrière, et d'une indifférence plus complète pendant les dernières années de sa vie. Cet abandon comme cette popularité ont leurs raisons d'être que nous trouverons sans peine en faisant l'histoire de ses œuvres et l'appréciation de ses qualités.

Lamotte-Fouqué ! Encore un nom français, qui, comme celui de Chamisso, repose agréablement nos oreilles après l'énumération de tant de vocables à consonnances un peu rudes. Mais nous ne pouvons nous abandonner à cette légère satisfaction sans penser aussitôt avec douleur que ce nom français a été porté par un ennemi de la France, ennemi loyal et généreux si vous voulez, mais que la fatalité des événements et les conséquences des fautes de Louis XIV ont amené à combattre contre les drapeaux que ses ancêtres avaient jadis défendus. C'est à la suite de la révocation de l'édit de Nantes que l'ancienne et chevaleresque famille des Lamotte-Fouqué s'était réfugiée, puis établie en Prusse ; et elle avait donné, depuis, à son pays d'adoption un général distingué, qui fut l'aïeul de notre poëte, et dont celui-ci, encore tout jeune, fut heureux de raconter l'histoire : ainsi l'un des premiers écrits de Lamotte-Fouqué était un hommage rendu à la fois à la gloire de sa famille et à l'hospitalité de la Prusse.

Frédéric-Charles, baron de Lamotte-Fouqué, naquit en 1777 à Brandebourg. Il reçut sa première éducation dans sa famille, entre les murs de ce manoir où il se plaisait à contempler les images des vieux chevaliers dont il était si fier de descendre. Encore tout enfant, il se distingue par la vivacité de son imagination, par une âme sensible et naïve, par un courage à toute épreuve et une généreuse fierté ; mais le corps était délicat et eût eu quelque peine à supporter ces lourdes armures qu'il admirait tant dans les panoplies de ses ancêtres.

Comme tous les grands écrivains, il s'essaye de bonne heure dans l'art d'écrire et se risque, à peine adolescent, à composer des drames et des contes, qui, je dois le dire, ne franchirent jamais le seuil de son château, ni peut-être même de sa chambre de travail. Renfermé en lui-même, il devient rêveur et mélancolique, et cette mélancolie s'accrut bien davantage encore lorsqu'il perdit sa mère, en 1788 ; ce malheur donna une nouvelle impulsion à ses facultés poétiques et surtout à ses rêveries : il néglige les études solides pour s'adonner tout entier à la lecture de quelques poëtes, et, de préférence, à celle de Klopstock et de Gerstenberg, qui, dans leurs œuvres, faisaient revivre les sombres légendes du Nord et toute la mythologie scandinave.

Quand la révolution française éclate, cet enfant, à peine âgé de treize ans, s'afflige et s'indigne à la vue de ces hardies innovations qu'il considère comme autant d'outrages à la volonté divine et à l'antique noblesse de sa maison. Élevé dans un milieu aristocratique, porté par son caractère vers tout ce qui est beau et délicat, il ne voit dans les hommes de 89 que de vulgaires émeutiers, des impies, et bientôt d'horribles régicides : il voudrait que son âge lui permit de voler à la défense des droits sacrés que l'on opprime, et de venger le sang du roi martyr. Mais il lui faut, en attendant, se rendre à l'Université de Halle, pour y commencer son droit. Je vous laisse à juger avec quel enthousiasme il pouvait étudier les Pandectes, à un moment où il apprenait les revers de l'armée prussienne et la marche triomphante des bataillons républicains qui s'avançaient à grands pas sur le Rhin ! Enfin, il n'y peut plus tenir : en 1794, âgé seulement de dix-sept ans, il obtient de son père la permission si longtemps sollicitée : il entre comme volontaire dans l'armée du duc de Weimar, et fait la campagne du Rhin, où il se distingue constamment par sa bravoure. Mais la France triomphe encore, et notre jeune volontaire, reculant malgré lui, est obligé de s'enfermer pendant quelques années dans des villes de garnison.

L'inaction ne sera qu'apparente : le soldat n'ayant plus rien à faire, le littérateur reparaît, et Lamotte-Fouqué se met à lire, à étudier avec conscience la littérature allemande, surtout Schiller et Jean-Paul qui l'attirent plus que les autres.

Glissons rapidement sur les années qui suivent : nous y trouvons un de ces épisodes, assez fréquents dans la vie des romantiques allemands, et qu'il faut sans doute expliquer par l'extrême mobilité de leur imagination et de leurs sentiments : il se marie avec une jeune personne qu'il avait trouvée charmante d'abord, et dont il s'empresse de se séparer au bout de quelques mois ; il s'était trompé dans son choix : ce n'était pas la femme qu'il lui fallait, paraît-il, et il nous avoue naïvement lui-même qu'il se sentait incapable de faire le bonheur de cette personne. Le divorce, heureusement, vint le tirer d'embarras, et lui permit de continuer ses expériences matrimoniales. Il finit par trouver une veuve aussi aimable que spirituelle, une femme auteur, qui, sous son nouveau nom, publia dans la suite un certain nombre d'ouvrages estimés : cette union fut heureuse, et la mort seule l'interrompit.

En 1802, Fouqué, qui avait quitté le service, se rend à Weimar, comme devait le faire alors tout jeune homme ambitieux d'entrer dans la carrière des lettres : durant ce pèlerinage, il fait la connaissance de Schiller et de Gœthe, mais ses sympathies l'attirent ailleurs : les Schlegel exerçaient une bien plus vive attraction sur sa jeune imagination ; et quel ne fut pas son bonheur lorsqu'il apprit, par une lettre d'un de ses amis, que les Schlegel, ces arbitres infaillibles du goût, ces oracles de la haute littérature, ces modèles de la poésie transcendantale, ont bien voulu l'honorer et l'encourager de leur suffrage ! Il s'était fait connaître déjà, dans son

entourage, par quelques essais poétiques : les Schlegel, qui étaient toujours à la piste des jeunes écrivains, des génies naissants, pour les endoctriner et les englober dans leur secte, les Schlegel ne manquèrent pas cette occasion d'embaucher une bonne recrue. Quelle aubaine pour le romantisme ! Un jeune homme de vieille maison, chevaleresque d'allures comme de nom et de naissance, avec une imagination aussi ardente et une sensibilité aussi délicate ! On allait, du coup, remplacer Novalis, qui venait, par sa mort prématurée, de tromper les plus chères espérances de l'école.

Séduit par les éloges, par les adulations des Schlegel, Fouqué se voue entièrement au romantisme : pour mieux s'isoler du monde, que les poëtes classiques ont le tort d'observer pour le peindre dans leurs écrits, il s'enferme dans une de ses propriétés, et compose force poëmes et poésies, d'après les règles tracées par les ingénieux patrons du romantisme. Comme c'était l'habitude, le fruit de ces deux années de recueillement et de fécondité poétique fut présenté aux lecteurs par le prophète en chef, l'admirable Auguste-Guillaume Schlegel, qui, en 1804, publia ces premiers essais de Fouqué sous le titre de *Pièces dramatiques de Pellegrin*. Le pseudonyme servit encore de signature à un roman de Fouqué, *Alwin*, qui parut en 1808. A partir de cette époque, le jeune littérateur essaye de voler de ses propres ailes : il se sépare de plus en plus de l'école romantique, et, non content de signer ses œuvres, il se permet de les écrire à sa guise. Ce n'étaient généralement que des drames et des romans ; mais il trouve moyen, dès lors, d'être original et d'intéresser le public sans recourir aux procédés brevetés, sans garantie, par les frères Schlegel. Les romans surtout, quelques poésies détachées et ses drames patriotiques lui valent le suffrage presque unanime de tous les lecteurs allemands : « La blanchisseuse comme la duchesse, a dit un critique, lisait et admirait Lamotte-Fouqué (1) » ; et le même critique cite une jeune personne, d'une merveilleuse beauté, qui, disait-elle, aurait volontiers donné un an de sa vie pour un baiser de ce poëte. On se croirait en plein moyen âge, — dans le moyen âge des romantiques, bien entendu !

Sa gloire et sa popularité s'accrurent encore lorsqu'on le vit courir aux armes, en 1813, et vouloir contribuer, pour sa part, au salut de la patrie. Mais une maladie le força, au bout de quelques mois, à quitter le service, et dès lors il se retire absolument à la campagne, où il continue le cours de sa féconde carrière. Les romans, les drames, les poëmes épiques, se succèdent sans interruption jusqu'en 1831, époque où, après avoir perdu sa femme, il se rend à l'Université de Halle, et y fait, comme professeur extraordinaire, un cours d'histoire et de littérature. Je ne sais s'il eut beaucoup de succès ; mais la mobilité de son imagination l'arrache bientôt à cette vie quelque peu prosaïque, et, après s'être marié pour la troisième fois, il se rend, en 1842, à Berlin, où il mourut subitement l'année suivante, frappé d'une attaque d'apoplexie.

Depuis quelques années déjà, il avait vu décroître sa popularité : ses livres ne se lisaient plus autant, et même, en 1818, un libraire n'avait bien voulu publier un de ses romans qu'à la condition de ne pas faire figurer sur le titre le nom de Lamotte-Fouqué. Peut-être cette déchéance n'avait-elle pas froissé ni affligé l'auteur outre mesure : les poëtes ont, nous le savons, des grâces d'état qui leur permettent de se consoler en de pareilles mésaventures ; et rien ne prouve que Fouqué eût perdu, dans ses dernières années, l'enthousiasme de son imagination et la sérénité de son caractère. Ce qu'il perdit, malheureusement, ce fut la vigueur poétique et la netteté de vues qui l'avaient distingué jusque-là : il semble que l'indifférence du public ait, à son insu, réagi sur ses facultés et diminué son talent. Nous aurons peut-être l'explication de ce phénomène après avoir étudié ses œuvres et apprécié les causes de leur premier succès.

Aujourd'hui, les Allemands ne se souviennent plus guère que d'un seul ouvrage de Lamotte-Fouqué : pour eux, il est l'immortel auteur d'*Ondine*, et ce roman est, en effet, l'une de ses meilleures productions. C'était, primitivement, un épisode faisant partie d'une collection de romans et de nouvelles qu'il publia de 1811 à 1815 sous le titre de *Les Saisons*. *Ondine* fut ensuite publiée à part et eut de nombreuses éditions, impuissantes à contenter un public innombrable, toujours avide de relire ce chef-d'œuvre.

Ondine est le nom générique des nymphes des eaux dans la mythologie du Nord ; ici, c'est le nom propre d'une de ces *nixes*, d'une reine des eaux, qui, privée d'âme, ne peut en avoir une que si elle parvient à se faire aimer d'un mortel. Elle finit par obtenir cet amour, en échange duquel elle donne à l'homme préféré tous ses trésors et partage avec lui sa puissance : mais cet homme la trompe bientôt après, et elle lui donne la mort dans un baiser.

Telle est la conception générale de ce petit roman, qui se distingue surtout par l'exquise délicatesse des détails, par la fraîcheur du coloris, par la grâce et la vérité des sentiments. Rarement on a tiré un meilleur parti de cette mythologie du Nord, qui, à côté de tant de tableaux sombres et effrayants, offre quelquefois des peintures pleines d'une charmante douceur et d'une touchante mélancolie.

Le succès du roman tenta un compositeur, plus connu aujourd'hui comme écrivain que comme musicien : Hoffmann, le fantastique Hoffmann pria son ami de lui arranger *Ondine* en opéra, et il en écrivit la partition ; mais l'opéra fut loin de réussir, et le public ne voulut applaudir que le roman.

Les autres romans de Lamotte-Fouqué, sans avoir un succès aussi brillant, ni surtout aussi durable que l'*Ondine*, furent longtemps goûtés en Allemagne, du moins pendant la période vraiment heureuse de l'auteur, c'est-à-dire de 1801 à 1820. Le choix des sujets et l'époque où parurent ces romans peuvent nous expliquer leur popularité.

Fidèle aux principes de l'école romantique, Fouqué s'était habitué à prendre ses sujets dans le moyen âge, et, à coup sûr, s'il n'avait pas connu les Schlegel, il aurait de lui-même exploité cette mine de préférence à toute autre. Nous avons vu combien il était chevaleresque de sa nature : la chevalerie devait forcément l'attirer, et nul mieux que lui ne pouvait faire revivre aux yeux de ses contemporains toutes ces grandes ombres du passé.

Mais l'époque même où il écrivit se prêtait, mieux qu'une autre, à de pareilles évocations : c'est le moment le plus tourmenté dans l'histoire d'Allemagne, le moment des malheurs et des revers, des doutes et des désespoirs, puis des tentatives énergiques et des revanches sanglantes. On n'est pas fâché de porter ses regards vers ces temps glorieux et poé-

(1) Henri Heine, *De l'Allemagne*.

tiques, où l'imagination a transporté toutes les vertus et toutes les félicités qui manquent au temps présent. Les grands coups d'epée des chevaliers et les mâles accents des bardes n'ont pas de peine à charmer toute cette génération qui cherche à retrouver le courage et la foi : et bientôt, aussi, de nouveaux bardes et de nouveaux chevaliers surgiront du milieu de cette génération, pendant cette mémorable guerre de l'indépendance, dont nous, Français, nous devons malheureusement déplorer l'issue, mais dont il ne nous est pas permis de méconnaître le légitime et grandiose caractère.

Le romantisme, avons-nous dit, a inspiré à Fouqué le choix de ses sujets ; mais la manière dont il les traite n'appartient qu'à lui, et c'est en cela qu'il s'élève au-dessus des romantiques et marque nettement la transition avec la Jeune Allemagne. Chez lui, en effet, l'idéalisme abstrait et vague tend à disparaître, pour laisser la place à des préoccupations plus *humaines*, à un patriotisme plus actuel. Comme le disent les critiques allemands dans leur langage un peu trop mystique, « il a, le premier, tenté la réconciliation du monde romantique avec le monde réel » : cette réconciliation a été, dans la suite, continuée, avec plus de succès encore, par Uhland.

Mais si nous faisons la part de la critique après avoir fait celle de l'éloge, nous sommes obligés de reconnaître que Fouqué, tout en évitant de glisser sur la pente du mysticisme et de l'abstraction, a échoué en somme dans son entreprise, et cela précisément pour avoir manqué de cette boussole indispensable qui a guidé tous les grands auteurs : je veux dire la modération, le jugement, en un mot le goût. Fanatique admirateur du moyen âge, il n'a pas su résister quand il le fallait à son admiration, et il en est venu à nous proposer le moyen âge comme le type, comme l'idéal des institutions politiques et sociales, que les temps modernes devraient s'appliquer à reproduire dans toute son intégrité. Le pouvoir absolu, l'autorité divine, la hiérarchie nobiliaire, telles sont pour lui les lois fondamentales de toute société. Il n'admet pas, il ne comprend pas les réformes sollicitées par le progrès des temps et des mœurs ; il ne veut pas que les peuples modernes développent dans l'ordre politique les principes que la religion chrétienne a proclamés depuis dix-huit siècles dans l'ordre social ; en fait d'institutions libérales, il s'en tient encore à la féodalité, qui, pour lui, résume toute la civilisation chrétienne et moderne.

Avec de pareilles idées, il n'est pas étonnant qu'il ait vu peu à peu décroître sa popularité ; ceux mêmes qui l'admiraient et le félicitaient, à l'origine, d'avoir remis en honneur une époque lointaine de bravoure et de chevalerie, ceux-là le blâmèrent bientôt après de s'en tenir uniquement à cette époque, et de ne pas savoir mêler plus étroitement sa poésie aux affaires et aux idées de son temps.

Un autre reproche, bien légitime encore, qu'on lui adressa, ce fut de ne peindre généralement que les dehors du moyen âge, et d'en négliger l'histoire. Il est vrai que là, peut-être, l'histoire l'aurait éloigné de la poésie ; car le moyen âge ne charme guère que ceux qui le voient de loin.

Toujours est-il que Fouqué se contenta de peindre les costumes, les armures, les fêtes et les batailles du moyen âge, sans nous faire connaître ses mœurs vraies, ses institutions et son esprit. Il a même cru nécessaire de reproduire dans beaucoup de ses œuvres la forme littéraire des poëmes d'alors ; il a intercalé dans ses romans et dans ses ballades des expressions et des tournures moyen âge, comme un marchand d'antiquites qui émaillerait de piqûres de vers certains meubles qu'il veut faire passer pour antiques. Il a été jusqu'à ressusciter, dans plusieurs de ses poëmes, le rhythme de l'allitération, renouvelé des épopées du moyen âge, et qui, en donnant à ses écrits un certain air de vétusté, ne fait que rendre plus choquantes toutes les disparates qui s'y trouvent. Les sentiments et les idées y sont, en effet, bien souvent modernes ; ce qui est moderne, surtout, chez lui, c'est cette rêverie poétique, cet enthousiasme sentimental, qui étaient fort à la mode au commencement de ce siècle, mais totalement inconnus du moyen âge. A cet égard, Lamotte-Fouqué relève absolument de l'école romantique.

D'ailleurs, s'il a su éviter en général le mysticisme, s'il n'a pas, comme les Schlegel et d'autres romantiques, proclamé hautement la nécessité du culte catholique au point de vue de l'art, de la philosophie et de la politique aussi bien qu'au point de vue religieux, il a cependant fini par une sorte de mysticisme équivoque, qui se révèle dans les *Poésies spirituelles* de sa vieillesse. Sa veuve les a publiées en 1846, quelques années après sa mort, et l'on a pu voir alors au juste combien le romantisme avait encore laissé de racines dans son cœur.

Nous nous sommes arrêté un peu longuement sur les attaches romantiques de Fouqué et sur les défauts qui, découlant de ce vice originel, ont dû nécessairement lui faire perdre peu à peu sa popularité. Il nous reste à montrer la part de mérite et d'originalité qui lui revient dans ses autres ouvrages.

Parmi ses poésies lyriques, il y en a d'excellentes : il a écrit des *Lieder* ou chansons, pleins de sentiment et d'imagination. Ses meilleures poésies sont celles où il chante l'humanité, dans ce qu'elle a de plus général et de plus réel. Comme plusieurs autres poëtes de son temps, il a chanté sa patrie, et ces sortes de dithyrambes comptent parmi ses meilleures productions : nous pouvons citer ses *Chants avant et pendant la guerre* (1813), ainsi que ses *Chants de chasseurs* (1818) ; mais ces œuvres, trop savantes peut-être malgré leur inspiration, n'ont pu réussir à devenir populaires de l'autre côté du Rhin.

Dans ses *Ballades*, il déploie un talent épique de beaucoup supérieur à celui des autres poëtes romantiques : grâce à la vie active qu'il a menée pendant quelques années, il a pu donner à ces œuvres un accent de vérité qui manque généralement aux poëtes de profession.

Il s'est même aventuré dans la poésie épique à proprement parler ; mais là il est moins heureux que dans ses œuvres plus modestes et plus courtes. Son poëme intitulé *Naissance et jeunesse de Charlemagne* (1816) n'est qu'un pastiche souvent médiocre du *Titurel* de Wolfram von Eschenbach, dont on venait de retrouver le manuscrit, et dont Fouqué s'ingénie à reproduire le rhythme. Ses épopées de *Corona* et de *Bertrand Duguesclin* glorifient le moyen âge, comme la plupart de ses autres productions ; mais, sauf les vieux mots et les vieilles locutions dont il parsème ses ouvrages, on n'y trouve rien qui rappelle et fasse vraiment revivre l'époque dont il veut représenter les traits.

Sa fécondité comme poëte dramatique paraît prodigieuse à première vue ; car, en vingt ans, il avait composé vingt-quatre pièces de théâtre : mais aucune d'elles n'a mérité un véritable succès. On y trouve un talent réel, mais aussi tous les défauts du système romantique. Son meilleur drame est en

même temps le premier en date : *Le Héros du Nord*, qui parut en trois parties (1810); et la meilleure de ces trois parties est la première, intitulée : *Sigurd, le tueur de dragons*, qui avait déjà été publiée seule deux ans auparavant. L'auteur a voulu y faire revivre l'ancienne mythologie du Nord; mais le sujet, comme il arrive souvent chez les adeptes du romantisme, est plus épique que dramatique. — C'est pourtant à propos de ces œuvres un peu factices où il cherche à tirer parti des légendes scandinaves, que Jean-Paul se prenait d'enthousiasme pour Fouqué, et le saluait du nom de « vaillant poëte ».

L'histoire de l'ancienne Germanie a également fourni à Lamotte-Fouqué plusieurs sujets de drame, tels que *Alboin* (1813), *Hermann* (1818); mais le système romantique y triomphe plus que partout ailleurs : ainsi l'auteur va jusqu'à faire parler ses personnages romains en trimètres renouvelés des tragiques latins, et les Germains dans le vieux rhythme des *Niebelungen*. Autant valait presque faire parler les uns en latin et les autres en langue germanique !

Il a même poussé le romantisme jusqu'à vouloir lutter contre Schiller et refaire son *Don Carlos* (1823) : pour juger cette tentative, il nous suffira de dire qu'il a essayé de réhabiliter Philippe II et le duc d'Albe. Évidemment Frédéric Schlegel et Brentano n'eussent pas mieux fait.

Il nous est impossible d'épuiser ici la longue liste de ses ouvrages : outre ses nombreux volumes de vers et de prose, ses Contes, ses Nouvelles, ses romans et ses drames, il a publié encore quantité d'articles dans les journaux et les revues littéraires; il a rédigé, pendant seize ans, l'*Album des Dames*, en collaboration avec le poëte Rückert; il a édité plusieurs recueils de légendes ou de poëtes du moyen âge; enfin, son activité s'est étendue à tous les sujets, mais en s'attachant de préférence à ce qui concerne la mythologie du Nord et la chevalerie.

Si, après avoir lu ses œuvres les plus marquantes, et parcouru la liste de ses nombreuses productions, nous voulons porter un jugement général sur un écrivain aussi fécond et par moment aussi mobile, nous devrons reconnaître d'abord, comme nous l'avons dit en commençant, que Lamotte-Fouqué oscille entre deux époques et deux écoles différentes : chevaleresque par instinct et romantique par habitude, il a eu, pour ainsi dire, une idée fixe dans sa vie : la restauration de la chevalerie et du moyen âge. Mais, par un privilége de sa nature relativement droite et sensée, il a échappé au mysticisme comme à l'ironie humoristique des coryphées du romantisme; il s'est mêlé, moins souvent qu'on ne le voudrait, mais plus souvent encore que les romantiques, aux choses et aux hommes de son temps; le monde réel, chez lui, a plus d'une fois conquis du terrain sur le monde imaginaire; et, s'il n'est pas arrivé à cet équilibre admirable qui fait le mérite des grands écrivains, il a du moins fait quelques efforts pour y arriver.

Ses défauts tiennent presque tous au système littéraire qu'il a eu le tort d'embrasser dans sa jeunesse; et, à ce propos nous pouvons constater une fois de plus combien les prémisses erronées, les idées aventureuses, en littérature comme par tout ailleurs, peuvent détourner de la bonne voie les esprits les plus distingués et les plus droits.

Nous aurions aussi occasion de constater une autre loi de la nature, la loi de réaction : après avoir penché d'un côté, la littérature allemande se relèvera tout d'un coup, mais pour incliner du côté opposé; après avoir plané dans les nuages de l'idéalisme, elle tombera, bien plus bas que la nôtre, dans les marais du réalisme, et je ne sais trop quel est celui des deux excès qui nous paraîtra le plus regrettable. Mais c'est une satisfaction pour nous de voir que la France, ce pays classique du bon sens et du bon goût, a toujours su, malgré quelques défaillances, se maintenir dans les limites que la nature elle-même nous prescrit, et continuer, à travers le XIXe siècle, les glorieuses traditions littéraires des siècles passés.

HALLBERG.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT A LONDRES

Lombard Street (1)

L'argent est le nerf de la puissance économique. Or, chacun sait que l'Angleterre est le pays où il y a le plus d'argent; on peut y trouver beaucoup plus d'argent comptant, immédiatement disponible, que dans tout autre pays. Quelques chiffres suffiront à prouver l'importance de la réserve d'argent disponible à Londres. Les dépôts connus, — c'est-à-dire les dépôts accumulés dans les banques qui publient leur bilan, — sont :

	Francs.
A Londres (31 décembre 1872).....	3 000 000 000
A Paris (27 février 1873).....	325 000 000
A New-York (février 1873).....	1 000 000 000
Dans l'empire d'Allemagne (31 janvier 1873).	200 000 000

Et les dépôts inconnus, — c'est-à-dire les dépôts accumulés dans les banques qui ne publient pas de bilan, — sont beaucoup plus considérables à Londres que partout ailleurs.

Il est vrai que les dépôts accumulés chez les banquiers ne constituent pas la mesure absolument exacte des ressources d'un marché financier. Il existe, au contraire, beaucoup plus d'argent en dehors des banques en France, en Allemagne et dans tous les autres pays où la banque est peu développée. Mais cet argent n'est pas de l'argent sur le marché, si je puis m'exprimer ainsi; on ne peut l'atteindre. Il a fallu leurs immenses malheurs, il a fallu un énorme emprunt contracté avec la garantie de la France, pour que les Français se décidassent à se séparer de leurs trésors cachés. L'offre de toute autre garantie ne les aurait pas tentés, car ils n'ont confiance dans aucune autre garantie. En toute autre circonstance, cet argent thésaurisé eût été inutile et aurait aussi bien pu ne pas exister. L'argent anglais, au contraire, est de l'argent « empruntable ». Les Anglais sont plus hardis que tout autre peuple du continent quand il s'agit de placer leur argent, et le simple fait que leur argent se trouve déposé dans une banque le rend plus facilement disponible. Un million sterling dans les mains d'un seul banquier constitue une grande puissance; ce banquier, en effet, peut immédiatement prêter un million à qui il veut, et les emprunteurs viennent

(1) Traduit de l'anglais. — Ce travail très-remarquable est de l'illustre publiciste, M. Bagehot, rédacteur en chef de *l'Economist* et auteur d'un livre célèbre sur *la Constitution anglaise*.

s'adresser à lui parce qu'ils savent ou croient qu'il a cette somme à sa disposition.

On vient emprunter en Angleterre et l'Angleterre prête des sommes immenses qu'il serait impossible de se procurer ailleurs. On dit quelquefois qu'une nation étrangère, quelle qu'elle soit, peut emprunter dans Lombard Street *à un certain prix*, c'est-à-dire que tous les pays peuvent s'y procurer de l'argent s'ils consentent à payer le prix demandé. Il y a, en effet, bien peu de pays civilisés qui ne puissent y emprunter des sommes considérables si tel est leur bon plaisir, et la plupart d'entre eux semblent de plus en plus disposés à le faire. Si même une nation quelconque désire construire un chemin de fer, — surtout si cette nation est pauvre, — il est presque certain qu'elle cherchera à se procurer l'argent nécessaire en Angleterre, — pays des banques. Il est vrai que les banquiers anglais ne prêtent guère directement aux gouvernements étrangers; mais ils prêtent beaucoup à ceux qui se chargent de procurer de l'argent à ces gouvernements. Ils font des avances sur les fonds étrangers « en réservant une marge », comme on dit ordinairement, c'est-à-dire qu'ils avancent quatre-vingts pour cent de la somme requise et que le prêteur nominal fait le reste. Et c'est ainsi que, grâce au concours de l'Angleterre, s'exécutent d'immenses travaux qu'on n'aurait même pas projetés si l'on n'avait compté sur ce concours.

Il en est exactement de même pour nos entreprises nationales. L'idée qu'une entreprise, quelle qu'elle soit, pourvu qu'elle soit profitable et qu'elle le paraisse, peut périr faute d'argent, a entièrement disparu. Sauf dans les temps les plus rares, on peut toujours se procurer de l'argent dans Lombard-Street en donnant de bonnes garanties, ou en offrant l'espérance fondée d'un gain probable. Tel est l'exemple le plus frappant du pouvoir de Lombard Street, et pourtant ce pouvoir a un autre effet plus remarquable encore. Grâce à Lombard-Street, le commerce anglais se fait au moyen de capital emprunté et cela dans des proportions telles que bien peu d'étrangers peuvent se l'imaginer. Dans toutes les parties de l'Angleterre, une foule de petits commerçants escomptent des quantités considérables de papier, et, au moyen de ce capital emprunté, circonviennent le vieux capitaliste. Le nouveau commerçant a évidemment un immense avantage pour la lutte. Admettons qu'un négociant ait un capital à lui, capital de 1 250 000 francs ; pour que ce capital lui rapporte 10 pour 100, il lui faut faire 125 000 francs de bénéfices annuels et il doit vendre ses marchandises en conséquence ; si un autre marchand, au contraire, n'a que 250 000 francs à lui et qu'au moyen de l'escompte il emprunte un million (et ce n'est pas là un cas extraordinaire dans notre commerce moderne) il se trouve à la tête d'un capital semblable de 1 250 000 francs et peut vendre à beaucoup meilleur marché. S'il a emprunté au taux de 5 pour 100, il devra chaque année payer 50 000 francs en intérêts ; et si, comme le vieux commerçant, il réalise 125 000 francs de profits par an, il lui restera encore, après en avoir déduit les intérêts qu'il doit, une somme annuelle de 75 000 francs, c'est-à-dire que son capital de 250 000 francs lui rapportera 30 pour 100. La plupart des négociants se contentent de beaucoup moins que ce revenu de 30 pour 100 ; il pourra donc, s'il le veut, abandonner une partie de ce profit, abaisser le prix de ses marchandises et chasser ainsi du marché le commerçant qui n'est plus de son époque, c'est-à-dire celui qui travaille avec son propre capital. La certitude de pouvoir se procurer de l'argent en escomptant du papier ou autrement, et cela à un taux d'intérêt modéré, fait que, dans le commerce anglais moderne, il y a une sorte de prime à travailler avec un capital d'emprunt et une sorte de défaveur constante à se borner uniquement à son propre capital, ou à s'appuyer principalement sur lui.

Ce caractère démocratique croissant du commerce anglais est fort peu populaire auprès de certains esprits, et il faut avouer que les résultats de ces conditions nouvelles sont fort divers. D'un côté, nous voyons disparaître ces grandes familles de « marchands princes » semblables à celles de Venise et de Gênes ; familles dont les descendants recevaient en naissant des goûts distingués en même temps qu'une grande richesse et joignaient les mœurs de l'aristocrate à la prévoyance et à l'activité de l'homme d'affaires. La foule crasseuse des petits négociants a expulsé, pour ainsi dire, ces « princes marchands ». Après une ou deux générations ces derniers se retirent pour mener la vie luxueuse et oisive. Ils ne peuvent réaliser que des profits très-minimes sur leur immense capital, et ils ne considèrent pas que ces profits soient une compensation suffisante au contact journalier de leurs grossiers concurrents.

Ce nivellement constant de nos maisons de commerce est, en outre, peu favorable à la morale commerciale. Les grandes maisons qui ont reçu du passé une réputation toute faite et qui désirent la conserver comme un patrimoine ne peuvent se rendre coupables de petites fraudes. C'est la *continuité* de leur clientèle qui les fait subsister et la moindre fraude reconnue écarterait cette clientèle. Si les articles anglais ont perdu de leur réputation, cela provient des hommes nouveaux qui ne possèdent que peu de capital et qui ne subsistent que par l'escompte. A ces hommes il faut des affaires immédiates ; pour se les assurer, ils fabriquent des articles inférieurs. Ils comptent sur le bon marché et ce calcul leur réussit.

Mais une supériorité remarquable vient compenser ces défauts et d'autres. Aucun pays ayant un grand commerce héréditaire, aucun pays européen, tout au moins, ne fut jamais aussi « éveillé », pour employer le mot propre, que l'Angleterre ; aucun pays ne met autant de promptitude à s'assurer de nouveaux avantages. Un pays qui compte principalement sur ses grands « princes marchands » ne peut être aussi actif; le commerce de ces grands négociants tend perpétuellement à devenir un commerce de plus en plus routinier. Un homme fort riche, quelque intelligent qu'il soit, se dit toujours plus ou moins : « J'ai de grands revenus et je désire les garder. Si les choses restent ce qu'elles sont, je les garderai certainement ; mais si elles viennent à changer, *il se peut* que je ne les conserve pas. » L'homme nouveau, au contraire, qui a son chemin à faire dans le monde, sait que les changements constituent pour lui des occasions favorables ; aussi les recherche-t-il toujours et en profite-t-il quand ils se présentent. Le caractère grossier, vulgaire, du commerce anglais est le secret de sa vie, car ce caractère contient « la tendance à la variation », principe du progrès dans l'ordre social aussi bien que dans le règne animal.

Lombard Street est le grand intermédiaire de ces emprunts constants et chroniques. C'est une sorte de courtier perpétuel entre les parties paisibles du pays qui accumulent de l'argent et ces régions actives qui l'emploient. Il y a, en Angle-

terre, des régions entières qui ne savent comment employer leur argent. Les économies d'un comté qui possède de bonnes terres, mais qui n'a ni manufactures, ni commerce, excèdent les placements solides qu'on y peut faire. Ces économies vont d'abord se concentrer dans les banques locales, qui les envoient à Londres pour les déposer chez les banquiers. Elles servent à escompter le papier des régions manufacturières. Les banques locales de comtés tels que le Somersetshire et le Hampshire font des dépôts chez les banquiers et chez les courtiers de Lombard Street, et ceux-ci s'en servent pour escompter le papier du Yorkshire et du Lancashire.

Cette organisation est fort utile parce qu'elle se règle très-facilement. Les économistes disent que le capital se porte vers les branches de commerce les plus profitables, et qu'il abandonne rapidement celles qui le sont moins. Il serait assez facile de s'assurer de ce fait à Londres, si l'on pouvait examiner les livres des banquiers et des courtiers de change. Si le commerce du fer cesse d'être aussi profitable qu'à l'ordinaire, il se vend moins de fer; moins il y a de ventes, moins il y a de billets; en conséquence, le nombre des billets relatifs au fer diminue dans Lombard street. Si, au contraire, le commerce du blé devient tout à coup profitable à la suite d'une mauvaise récolte, les billets relatifs aux céréales se créent immédiatement en grand nombre, et, si ce papier est bon, Lombard street l'escompte. Ainsi, de même que l'eau cherche toujours à retrouver son niveau, de même aussi les capitaux anglais se dirigent instantanément là où ils sont le plus utiles.

Cette organisation efficace, toujours prête à agir, nous procure un avantage énorme dans la concurrence avec les pays moins avancés; — moins avancés, entendons-nous bien, sous le rapport du crédit. Un nouveau débouché vient-il à se présenter, les capitaux anglais se mettent immédiatement à la disposition de ceux qui sont à même de comprendre les nouvelles chances de profit et d'en tirer tous les avantages possibles. Dans les pays où il y a peu d'argent disponible et où ce peu ne se prête que tardivement, difficilement, les commerçants entreprenants sont tenus en échec, parce qu'ils ne peuvent se procurer immédiatement les capitaux nécessaires à leurs opérations, capitaux sans lesquels l'habileté, l'intelligence, sont absolument inutiles. Aussi tous les débouchés *soudains* profitent-ils à l'Angleterre, ce qui est souvent en contradiction avec les probabilités rationnelles et les prédictions des philosophes. L'ouverture du canal de Suez nous offre un curieux exemple de ce fait. Chacun s'empressait de prédire que le canal détruirait ce qu'avait créé la découverte de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance. Avant cette découverte, tout le commerce de l'Orient affluait dans les ports du sud de l'Europe, pour se répandre de là sur tout le continent. Londres et Liverpool, centres du commerce des Indes orientales, c'est là, disait-on, une anomalie géographique que le canal de Suez devait corriger. « Les Grecs, dit M. de Tocqueville, les Styriens, les Italiens, les Dalmatiens et les Siciliens, sont les peuples qui doivent se servir du canal de préférence à tous les autres. » A qui, au contraire, a principalement profité le canal? A l'Angleterre. Aucune des nations que citait Tocqueville n'avait en disponibilité le capital ou même le dixième du capital nécessaire pour construire les immenses vapeurs à hélice, qui seuls peuvent trouver un avantage à se servir du canal. Ce n'est pas qu'il y a des gens riches en Angleterre, — il y a des gens riches dans tous les pays, — mais l'Angleterre possède une quantité sans égale de capital flottant d'argent disponible, qui vient immédiatement à l'aide du négociant, quel qu'il soit, qui découvre un nouvelle source de gain.

Ainsi, le commerce anglais travaille essentiellement avec des capitaux empruntés; et si nous pouvons étendre notre commerce dans de si grandes proportions, c'est grâce à la perfection de notre système de banque.

Mais la délicatesse, je pourrais presque dire sans exagération le danger de ce système, égale sa puissance. La plus grande partie de tous ces millions déposés chez les banquiers et chez les courtiers de Lombard Street est remboursable à vue ou à quelques jours d'avis; c'est-à-dire que les dépositaires peuvent réclamer leur argent n'importe quel jour, et si, au moment d'une panique, un grand nombre de ces dépositaires réclamaient réellement leur argent, notre système de banque et, par contre-coup, notre système industriel, courraient de grands périls.

Répondra-t-on que si nos engagements immédiats sont considérables, notre actif actuel est fort considérable aussi? Que si nous avons entre les mains des sommes colossales dont on peut nous demander le remboursement immédiat, nous possédons toujours l'argent comptant nécessaire pour les rembourser? Mais, au contraire, il n'y a pas de pays où la proportion entre la réserve en argent et les dépôts placés à la Banque fût aussi petite qu'en Angleterre. Loin de pouvoir compter sur l'importance proportionnelle de l'argent comptant que nous avons entre les mains, le total de cet argent comptant est si insignifiant qu'on tremble presque quand on compare cette exiguïté à l'immensité du crédit qui repose sur cette base.

On peut dire encore que pas n'est besoin de nous alarmer, parce que les Anglais connaissent par expérience leur système de crédit et ont appris à le gouverner toujours avec prudence. Est-ce bien sûr? A-t-on oublié l'effrayant exemple d'Overend, Gurney et Cie? Il y a dix ans, dans la cité de Londres, on regardait cette maison comme n'étant inférieure qu'à la Banque d'Angleterre; à l'étranger elle était plus connue qu'aucune autre maison analogue. Les divers associés avaient des fortunes considérables qu'ils avaient faites dans les affaires de la maison. Ils en tiraient encore un immense revenu. Et cependant, en six ans, ils dissipèrent une grande partie du capital. Et ces pertes furent le résultat de tant d'imprévoyance, de tant de folie, qu'on serait disposé à penser qu'un enfant se mettant à prêter de l'argent dans la cité de Londres le ferait avec plus de discernement. Après cet exemple, nous ne devons pas trop nous fier à notre grande expérience des affaires. Nous devons examiner le système qui préside à la manipulation de ces masses d'argent colossales, nous assurer que ce système nous offre pleine sécurité.

Mais il n'est pas facile d'amener les hommes d'affaires à un examen de cette nature. Ils laissent passer devant eux le flot des affaires; ils gagnent de l'argent ou essayent d'en gagner pendant que passe ce flot, sans s'inquiéter où il va. On commence même à oublier la grande faillite des Overends, bien qu'elle ait causé une panique. La plupart des hommes d'affaires se disent: « Quoi qu'il arrive, ce système durera probablement aussi longtemps que moi. Il dure depuis si longtemps qu'il durera certainement encore! » Mais ce qu'il faut tout justement remarquer, c'est qu'il ne dure pas depuis longtemps,

L'accumulation de ces sommes immenses dans un seul endroit et dans quelques mains est chose toute nouvelle. En 1844, les engagements des quatre grandes banques par actions de Londres se montaient à 265 925 000 de francs ; ils se montent aujourd'hui à plus de 1 500 000 000 de francs. Les dépôts particuliers à la Banque d'Angleterre se montaient alors à 225 000 000 de francs ; ils se montent aujourd'hui à 450 000 000 de francs. Il n'y avait, en 1844, dans les banques du pays, qu'une minime partie des immenses dépôts qui existent aujourd'hui. Nous ne pouvons donc en appeler à l'expérience. Il est évident qu'un système adapté à l'emploi de quelques millions peut devenir insuffisant quand il s'agit d'une masse de millions.

Je ne suis en aucune façon un alarmiste. Je crois que notre système, quelque curieux et quelque particulier qu'il soit, peut produire de bons résultats ; mais si nous voulons qu'il en soit ainsi, il nous faut l'étudier. Il ne faut pas chercher à nous persuader que notre tâche est facile alors qu'au contraire elle est fort difficile ; ou que l'état dans lequel nous vivons est tout naturel, tandis qu'il est essentiellement artificiel. L'argent ne sait pas se conduire lui-même, et Lombard Street a beaucoup d'argent à conduire.

W. Bagehot.

— La suite très-prochainement. —

UNE BELLE VIE

Alexandre Manzoni

Nous voyions, il y a quelque vingt ans, dans la ville sainte du royaume de Lombardie, — à l'ombre de cette cathédrale de Monza où l'Italie découronnée gardait avec un religieux respect la couronne de fer de ses rois, — un doux vieillard entouré de respects et d'amour. C'était Manzoni. Sa vieillesse honorée s'écoulait dans la retraite et dans la pratique d'humbles vertus, entre ses quatre petits enfants, continuateurs d'un fils qu'il avait perdu. Aucun étranger ne visitait Milan sans aller à Monza rendre hommage au vieux poëte, couronne vivante de l'Italie moderne, en même temps qu'on allait voir la couronne, tant de fois profanée, d'une Italie qui n'était plus. Manzoni n'était pas comme ces bardes vulgaires qui chantent pour chanter. Plus grand par le cœur et par le caractère, comme par le talent, que ses contemporains Monti, Foscolo et tant d'autres, il était resté pénétré des beautés du christianisme dans la société des encyclopédistes, et plein de foi en l'avenir politique de son pays au milieu de ses désastres. Il n'avait encensé ni empereur des Français, ni empereur d'Autriche à l'heure de leur puissance, mais il ne les avait pas non plus insulté après leurs défaites. Il possédait la véritable indépendance d'esprit, celle qui ne subit point l'ascendant de la fortune, qui ne l'adore ni chez les autres, ni chez soi-même ; celle qui permet d'être juste, modeste dans le succès, ferme dans l'adversité ; de s'élever au-dessus des événements et au-dessus des hommes ; — en un mot, Manzoni était un vrai chrétien.

Né à Milan, en 1784, du comte Manzoni et de la fille de Beccaria, l'admirable initiateur de la réforme du droit criminel, il avait, comme presque tous les hommes exceptionnellement doués, hérité du côté maternel. Son ardente sympathie pour les faibles, ses instincts humanitaires, son amour de la justice et cette indépendance d'esprit que nous venons de signaler étaient le noble leg de Beccaria. Sa douceur venait d'une femme et sa fermeté d'un penseur. Ses plus belles fictions, *I Promessi Sposi* et *La Colonna infame* ou *Gli Unzioni di Milano*, ne furent que la mise en œuvre, sous une forme sentimentale, féminine et palpitante, des idées de son grand-père. Ce que Beccaria avait fait dans son *Traité des délits et des peines* pour abolir la torture et chasser de la législation des formes surannées et barbares, Manzoni l'a fait, à sa manière, dans ces deux ouvrages, et plus particulièrement dans le second. Il est vrai que lorsqu'il donna, à la suite des *Promessi Sposi*, le déchirant récit des assassinats judiciaires commis à Milan, dans la peste de 1630, sur des malheureux accusés du crime imaginaire d'avoir empoisonné la ville, la révolution française avait déjà réformé la procédure criminelle de l'Europe entière. Il est vrai que Manzoni ne faisait plus alors qu'appeler l'indignation et la pitié publiques sur des crimes et des douleurs dont le principe avait disparu ; mais, en pareille matière, il ne saurait jamais y avoir surabondance de pitié et d'indignation ; la législation moderne, même réformée, adoucie, humanisée, a gardé les vestiges des phases qu'elle a traversées, et cette surabondance peut encore y trouver assez d'objets sur lesquels se déverser. Revenir sur le passé est toujours le grand enseignement du présent ; la portion nombreuse du public qui n'avait point lu Beccaria, a appris dans les ouvrages plus attrayants de son petit-fils ce que la société, la législation, la religion, la prétendue morale, ont pu ensemble sanctionner d'horreurs.

La carrière littéraire de Manzoni a commencé à l'heure où l'Europe rayonnait de toutes les gloires. En Italie, Alfieri venait, inspiré par un noble amour, de répandre un nouvel éclat sur la littérature de son pays ; en France, les derniers encyclopédistes assistaient à la révolution qu'ils avaient préparée ; en Allemagne, Gœthe dominait la scène comme la pensée de l'avenir. Manzoni eut la fortune et la gloire d'être adopté par tous ses grands devanciers. Dès son adolescence, il avait écrit une épître en vers blancs admirée par Monti, par Ugo Foscolo, par Alfieri lui-même. Quand, en 1805, il vint à Paris accompagné de sa mère, il avait vingt et un ans. Sous les auspices du nom de Beccaria, que Voltaire et Diderot avait tout à fait popularisé en France, il entra de plain-pied dans la société de Volney, Cabanis, de Tracy, Fauriel ; enfin, lorsque bientôt après il fit la connaissance illustre de Gœthe, il trouva un ami personnel dans celui qui s'était déjà déclaré son protecteur littéraire. Manzoni se montra tout à fait digne de ces hauts patronages, et ses quatre premières œuvres le firent, en quatre coups d'aile, monter au premier rang des poëtes. Peu connues en France, les hymnes de la Nativité (*Il Natale*), de la Passion (*la Passione*), de la Résurrection (*la Risurrezione*), de la Descente du Saint-Esprit (*la Pentecoste*), ont gardé dans l'estime de ses compatriotes un rang supérieur à celui qu'ils accordent au délicieux roman qui a fait parmi nous la célébrité de Manzoni. Il est vrai que ces hymnes contiennent des stances d'une beauté admirable, surtout la dernière, à propos de laquelle Gœthe fait cette remarque que les belles pensées sont susceptibles d'être éternellement rajeunies.

En 1809, Manzoni donna un grand poëme dans le goût du

temps, intitulé *Urania*, qui obtint également l'approbation du dieu Gœthe ; puis, dix ans après, deux pièces de théâtre en vers, deux tragédies qui s'éloignaient du genre classique et faisaient pressentir le règne de l'école romantique. *Le comte de Carmagnola* et *les Adelphi* eurent la bonne fortune, — car c'en est une pour un auteur qui fait des innovations heureuses ; — de soulever de vives controverses en France, en Allemagne et en Angleterre. Le sujet du *Comte de Carmagnola* était pris dans l'histoire d'un célèbre condottiere vénitien ; celui des *Adelphi* dans un dramatique épisode du règne de Charlemagne. Le récit de la mort de Ermengarde, l'épouse injustement répudiée du grand empereur, ce récit fait par le chœur à la manière antique, renferme toutes les beautés les plus propres à captiver l'imagination :

« Sur sa poitrine haletante,
Ses longs cheveux se répandaient à flots ;
Les mains pendantes, le front de marbre,
Les yeux noyés et fixés vers le ciel,
Elle attendait sa délivrance.

Le râle cesse ; la voix de la prière
Voltige seule au-dessus du lit de mort.
Une douce main a fermé pour jamais
Ces beaux yeux fontaines de larmes,
. . . . . .
. . . . . .

Console-toi maintenant, noble dame,
Au milieu des victimes d'amour,
Des épouses veuves par la guerre,
Des vierges ironiquement fiancées,
Des mères qui ont entendu sur terre
Les cris de leurs fils massacrés.

Hélas ! tu sortais d'un lignage royal,
De la coupable race d'oppresseurs couronnés
Qui lâchement s'appuient sur le nombre,
Qui prennent le droit pour une offense
Et s'irritent contre la vérité,
Qui fondent leur trône dans le sang,
Vivent sans remords et meurent sans repentir.

Nous traduisons en vers blancs et irréguliers ce petit échantillon des *cori* des *Adelphi*, pour ne pas trop mutiler la pensée de l'auteur.

La *Quarterly Review* de Londres, qui n'a pas toujours eu le bonheur et le bon goût de rendre hommage aux gloires naissantes, attaqua vivement, en décembre 1820, le *Comte de Carmagnola* et *les Adelphi* sous le prétexte, toujours bien accueilli du vulgaire, que ces ouvrages s'éloignaient des règles de l'art dramatique ; mais Gœthe, descendant dans l'arène, prit hautement la défense de son jeune ami et déclara à la face de l'Europe littéraire qu'il avait gagné le rang le plus honorable parmi les poëtes modernes. Il le félicita publiquement d'avoir secoué les vieilles entraves pédagogiques et ouvert à l'art dramatique de nouveaux horizons (1). Après cela, Manzoni eût pu dédaigner les morsures de la critique. Cependant, par un louable respect pour ce grand public français qui, jeune, l'avait accueilli, il répondit lui-même au *Journal des savants*, à la *Revue encyclopédique* et au *Lycée français* dans une longue lettre sur l'*Unité de temps et de lieu* écrite en langue française et adressée à M. Chauvet. La critique, sans se laisser encore convaincre, se laissa désarmer par sa lumineuse dissertation sur la véritable interprétation qu'il fallait donner à la règle des trois unités.

Ainsi, quand, en 1821, la voix de Manzoni entonna l'ode funèbre de Napoléon, il était déjà célèbre dans le monde littéraire et naturellement désigné pour remplir cet emploi lyrique. Le *Cinque Maggio* eut un retentissement européen et contenta les plus difficiles. Le sujet était grandiose et devait nécessairement porter le poëte ou l'écraser. Manzoni sut éviter l'emphase à la mode et puiser la grandeur dans la simplicité. C'était un rare mérite en 1821 ; c'en était un plus rare encore en 1821 et en Italie. Quelques stances lui suffirent pour dérouler le panorama de cette vie légendaire, pour esquisser comme fond de tableau les glaciers des Alpes, les plaines de l'Égypte, les champs de l'Espagne, les bords du Rhin au cours tumultueux et rapide comme les armées qui le franchissent depuis vingt siècles, les steppes de neige de la Russie ; et il fait traverser cette scène imposante par une aigle aux ailes déployées. Il ne faut pas demander au poëte un jugement historique sur Napoléon ; il faut, au contraire, lui savoir gré de n'avoir pris que les traits qui pouvaient prêter à un tableau d'une épique grandeur.

Comme l'esprit public était, en 1821, très-favorable en France et beaucoup moins hostile en Europe qu'il n'eût dû l'être à la mémoire de Napoléon (car, par une étrange injustice de sentiment, la rancune des peuples s'était moins attachée au despote orgueilleux qu'à la nation française, sa première victime), le *Cinque Maggio* mit le sceau à la réputation et à la popularité de Manzoni. Il est vrai qu'il n'a rien produit de meilleur comme ouvrage en vers, et c'est en faire un grand éloge que de dire qu'on peut encore le lire aujourd'hui. Nos idées, nos sympathies et surtout notre goût se sont si profondément modifiés que nous ne pouvons presque plus rien supporter de ce qu'a produit en ce genre le commencement du siècle. Cependant, nous écoutons encore avec plaisir les accents épiques de Manzoni. Ne serait-ce pas que sa grande honnêteté de caractère, sa ferme et simple foi en l'efficacité des vertus morales et en l'avenir de l'humanité, ont donné à ces accents plus de vérité, plus de durée ? Comme nous le disions en commençant, ce n'était pas un barde vulgaire ; il ne chantait pas pour chanter, et s'il parlait en vers, ce n'était pas qu'il l'eût voulu, c'est que la forme rhythmée s'adaptait naturellement et d'elle-même à ses idées, qu'il sentait comme un poëte et pensait comme un Dieu.

Mais quand Alexandre Manzoni entra dans le champ du poëme épique en prose, comme M. Buchner appelle fort justement le roman, il y porta les qualités profondes d'un vrai poëte. L'ouvrage que l'on connaît le plus en France, *I Promessi Sposi*, fut mis tout de suite au rang des meilleurs romans historiques de Walter Scott. Nous oserions dire que s'il est des degrés dans la perfection comme dans la vertu, les *Fiancés* de Manzoni sont supérieurs aux chefs-d'œuvre du grand maître écossais. Là rien n'est faux, hasardé, ni forcé. Les plus grands enseignements philosophiques sortent tout seuls du récit ; l'amour de la vertu, la charité chrétienne, y naissent comme d'eux-mêmes. Nous ne ferons certes pas ici l'analyse d'un roman qui date d'un demi-siècle et qui est gravé dans toutes les mémoires ; mais nous ne pouvons passer à côté de ces douces ou grandes figures sans les saluer

(1) *Journal littéraire*, édité par Gœthe de 1818 à 1828.

encore comme les meilleures compagnes de notre jeunesse. Qui n'a vécu sur les frais rivages du Lac de Côme dans la naïve compagnie de cette Lucie aux longues tresses noires relevées par des épingles d'argent, et de l'honnête et vaillant Renzo ? Qui ne s'est incliné devant Fra Cristoforo, la grande figure monacale du moyen âge ? Qui n'a plaint la religieuse de Monza dont le crime est le crime de la société ? Enfin, qui ne s'est élevé avec Manzoni à ces vues d'ensemble qui ne permettent plus de condamner en somme ou d'admirer en bloc une époque, un peuple ou un pays ? Dans le personnage égoïste et faible du curé Don Abbondio, nous voyons un clergé infidèle à sa mission, membre inutile et parasite vorace de la société ; dans Fra Cristoforo, la grandeur de la pensée chrétienne planant sur les misères du monde ; dans Charles Borromée, le successeur de saint Ambroise, l'Église dans toute sa majesté, régnant par la doctrine et par la vertu, au nom des nations civilisées. Ces trois aspects également vrais du rôle historique de l'Église catholique se balancent dans notre esprit et nous imposent la réflexion et la justice. Il en est de même du drame intime qui se joue dans le cœur de l'homme : Manzoni nous y fait assister chez l'*Innominato*, depuis l'enfer jusqu'au ciel, depuis l'égoïsme brutal et l'orgueil le plus féroce, jusqu'au plus touchant abaissement volontaire, nous laissant ainsi pénétré de l'idée chrétienne sur la noblesse originelle, latente et toujours réparable de la créature humaine. Quant aux scènes de mœurs, à celles qui retracent l'administration de la justice au XVIIe siècle, la vénalité des juges, le gouvernement des vice-rois d'Espagne en Lombardie, l'état de la police, les *bandos* des lieutenants de Philippe IV, nous sommes d'autant plus frappés de leur fidélité scrupuleuse, que nous avons nous-mêmes, en plein XIXe siècle, retrouvé des vestiges de ces mœurs administratives et politiques dans la vieille Espagne et dans ses colonies d'Amérique. Mais que dire des ravissants tableaux sur lesquels le rideau se lève au moment où l'action commence ? Qui pourrait avoir trempé le bout de son pied voyageur dans l'eau pure du lac de Côme, respiré l'air bleu de Bellaggio, plongé son regard sous l'ombre profonde des villas, ou suivi de l'œil les festons infinis des pampres, sans confondre à jamais dans son imagination la réalité avec la fiction ? Renzo, Lucia, Agnese, Perpétua, Don Abbondio, les *bravi*, tous vivent là d'une vie si vraie et s'adaptent si bien à leur cadre, qu'on ne saurait les en abstraire. Ce sont ces campagnes fraîches, aimées et recueillies, qui ont formé ces cœurs faibles, honnêtes et naïfs. Les *bravi* ne font exception au caractère de ces populations paisibles et heureuses, que parce qu'ils sont des étrangers.

Le trente et unième chapitre des *Promessi sposi* est tout simplement un chef-d'œuvre. C'était une entreprise hardie que de dépeindre les effets matériels et moraux de la peste après Thucydide, après Lucrèce, après de Foë. Manzoni a laissé derrière lui ces grands modèles, ou, pour mieux dire, il en a assemblé les beautés dans un immortel tableau. Son succès est dû à sa méthode autant qu'à son génie. Manzoni était né modeste, travailleur, chercheur, peu porté à se confier, pour la création de ses fictions et de ses personnages, aux intuitions de son esprit ou à la richesse de son imagination. Comme Balzac, il *piochait* ses ouvrages, et s'il a peu produit, ce n'est pas qu'il fût infécond, c'est qu'il condensait consciencieusement en un volume une somme énorme de réflexions et de recherches. Lui-même a pris soin de nous dire qu'il puiait sa matière dans les vieux manuscrits et qu'il trouvait dans les mémoires originaux du temps une vertu incommunicable pour nous reporter en arrière (1). Il vivait des années entières avec les hommes et les choses qu'il allait nous dépeindre, avant que de nous introduire nous-mêmes au milieu de ce passé. Il en parlait la langue, en prenait les idées, et nous donnait, comme une robuste nourrice, le suc des lectures qu'il avait lentement digérées. Aussi, comme on se trouve à l'aise dans la compagnie de ses personnages ! Il semble qu'on vive et qu'on ait les jours vécu avec eux ! Et comme le travail de l'auteur, ce travail préparé par de longues études, est invisible pour le lecteur ! Produit d'une assimilation progressive, il est mystérieux et caché comme une opération de la nature.

Le côté moral des *Fiancés* de Manzoni est peut-être encore plus achevé que le côté artistique et littéraire. C'est surtout à propos de cet ouvrage que M. Büchner eût pu dire : « Malgré trop d'abus, la mission du roman est d'une nature essentiellement morale et salutaire ; l'art, la littérature, y restent fidèles à leur vocation, qui est de faire comprendre à l'homme la nécessité et les avantages d'un état social bien ordonné (2) ». En effet, tous les maux dont l'auteur nous déroule l'histoire, ne sont-ils pas le fait de la société ? N'est-ce pas dans le funeste engrenage d'une organisation sociale mal ébauchée que sont prises toutes ces innocentes victimes ? Si toutefois la spontanéité humaine est pour quelque chose dans leurs malheurs, avec quel soin Manzoni ne fait-il pas sortir le mal du mal et le bien de la vertu ! Toutes les tribulations de ces simples enfants du lac de Côme ne sont-elles pas venues de l'égoïsme et de la lâcheté de leur pasteur Don Abbondio ? Pour être cause de cet imbroglio terrible, il n'a pas été nécessaire qu'il fût méchant, ou prévaricateur, ou criminel ; il a suffi qu'il ait reculé devant l'accomplissement de son devoir. La fin heureuse de ces tribulations n'est-elle pas uniquement due au courage patient de Lucie, soutenue par son confesseur Cristoforo ? La confiance naïve de l'une, la foi sublime de l'autre, dominent jusqu'au bout la destinée. La faiblesse du présomptueux Renzo, dans l'admirable scène de l'*Osteria di Milano*, n'est-elle pas le commencement, pour lui, d'une nouvelle série d'épreuves, et sa soumission aux vertueux scrupules de son amie le gage du triomphe final des deux amants ? Il en est de même des moindres épisodes du récit, et cela sans nulle prétention à la morale, nul pédantisme, nul apprêt. Les événements s'enchaînent aux actions, les effets aux causes dans la destinée du plus humble personnage comme dans le drame total de l'humanité.

Les *Fiancés* de Manzoni ont été traduits dans toutes les langues ; mais, si consciencieusement et savamment qu'ils aient pu l'être, personne ne peut se vanter d'avoir entendu le doux parler de Lucie s'il ne connaît, non-seulement la langue italienne, mais le dialecte aimable et caressant du Milanais. Le charme que l'idiome ajoute à la pensée est tel en ce pays et dans cet ouvrage, que tout l'arome du livre s'évapore dans la plus excellente des traductions. Sans doute il en est ainsi de toutes les œuvres littéraires ; mais un sujet plus didac-

---

1 « Forza viva, propria, e per dir così incommunicabile vi sia nelle opere di quel genera comunque concepite e condotte ».

(2) *Considérations sur le roman moderne*, par M. Alex. Büchner, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Caen.

tique et moins finement traité perdrait beaucoup moins à se voir transvaser dans une autre langue, que ces détails intimes et délicats du cœur ou de la nature. Là, chaque mot a sa place, son histoire, sa raison d'être, et renferme son parfum. En réalité *I Promessi sposi* sont une œuvre intraduisible. Nous n'en dirons pas autant du *Cinque Maggio*, bien qu'un ouvrage lyrique doive subir, par les exigences du rhythme et de la rime, de grandes déformations. Mais l'épopée napoléonienne pouvait être dite dans toutes les langues, et les belles traductions de Gœthe, de M. Gladstone et du dernier lord Derby l'ont victorieusement prouvé.

Alexandre Manzoni se félicitait dans sa vieillesse de n'avoir pas écrit un seul mot qu'il eût souhaité de pouvoir effacer ; non qu'il ne conçût point un idéal supérieur à ses œuvres, mais parce qu'il pouvait se rendre à lui-même ce témoignage qu'elles avaient été inspirées par les plus purs principes de morale et de philosophie. Ce bonheur s'est ajouté pour lui à tous les autres, et la destinée lui aura été bénigne après sa mort comme pendant sa vie. Né à une grande époque de transition sociale et ayant pris lui-même position entre deux siècles, comme il le dit de Napoléon (*s'assise tra due secoli*), il n'en a pas connu les douleurs. Il n'a connu les défaillances ni dans sa foi religieuse ni dans sa foi patriotique. Comme toutes les grandes âmes il était fils de l'espérance et, en véritable Italien, n'avait que deux amours : la religion catholique et la grandeur de l'Italie. Pour la défense de la première il entra dans l'arène contre Sismonde de Sismondi, et quand il vit la dernière tombée palpitante en 1849 sous la sblague de Radetzki :

« Augurio di [illegible] ».

et il releva le courage de ses concitoyens. Il a vécu assez pour assister à une phase nouvelle et meilleure de l'histoire de l'Italie qui, pour n'être pas sans doute la dernière, n'en a pas moins comblé de joie son cœur de vieux patriote. En 1860, il fut élevé à la dignité de sénateur du royaume, et en 1868, malgré son grand âge, il présenta un rapport à l'Assemblée sur un sujet littéraire parfaitement conforme aux aspirations présentes de son pays. Il s'agissait, dans ce travail, des mesures à prendre pour amener dans le plus bref délai possible l'unification du langage en prenant pour règle et pour modèle la langue italienne telle qu'on la parle à Florence. Il était trop vieux alors pour assister à la réalisation de ses désirs ; mais il y a cru, et ce fut assez pour son bonheur.

En résumé, les hasards heureux de la naissance, l'amitié des plus grands hommes, la production d'œuvres exquises, une grande dignité dans la vie publique, l'exercice des vertus privées, l'estime du monde et l'amour de ses concitoyens, tel est le bilan d'une existence qui s'est prolongée pendant près d'un siècle. Manzoni est mort le 22 mai 1873, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, dans la pleine possession de son intelligence et de [illegible] dans cette longue et silencieuse vieillesse, dans cette noble et modeste retraite que ne visitaient plus que la religion et la gloire. On dit que de toutes les visites royales et princières qu'il reçut pendant sa vie, une seule l'émut, ce fut celle de Victor-Emanuel [illegible]

1 *Le Pr[illegible]* [illegible] par M. Rocha.

ment de son rêve. N'oublions pas que Manzoni n'était pas seulement Italien, qu'il était surtout un enfant de Milan, et que s'il est une partie de l'Italie qui ait, en 1859, poussé un long soupir de délivrance, c'est incontestablement le Milanais.

L'envie, la haine, la malice, ne souillèrent jamais le cœur et ne ternirent non plus jamais la vie de Manzoni. Nous ne savons vraiment à quoi nous devons attribuer cette dernière fortune. Ce n'est pas la coutume qu'un poëte soit heureux, moins encore qu'un homme au-dessus du vulgaire soit épargné par la médiocrité. Bien souvent, en voyant le vieillard de Monza si tranquille et si honoré dans sa retraite, nous nous sommes demandé si Alexandre Manzoni n'aurait pas été plutôt un grand et pur talent qu'un véritable génie. En littérature il n'a guère devancé que de quelques jours l'ère du romantisme ; en politique, il mettait son idéal et son espoir dans l'alliance de la royauté italienne et de la papauté catholique. En vrai poëte il ne regardait pas aux obstacles : il croyait au but. Manzoni n'a-t-il pas été épargné par les hommes et par la destinée, plutôt parce qu'il était l'expression élégante et fidèle de la pensée de son époque, que parce qu'il avait les dons supérieurs d'un précurseur ? Nous ne trancherons point une question si délicate ; mais nous dirons avec lui lorsqu'il laissait à la postérité le soin de juger Napoléon :

[illegible]
L'ardua sentenza. »

Quoi qu'il [illegible] dit-on, son cercueil honoré, et si le vol de Manzoni ne s'est point élevé jusqu'aux sommets où l'œil du vulgaire perd de vue le génie, s'il n'a point eu le suprême honneur d'être insulté, méconnu, bafoué par les hommes, il a du moins emporté le témoignage d'une bonne conscience, d'une vie exemplaire et d'un noble labeur.

[illegible].

BULLETIN DES SOCIÉTÉS SAVANTES

Société de géographie

Dans la dernière séance de la commission centrale de la Société de géographie, M. Bouvier, correspondant de MM. Marche et de Compiègne, explorateurs français au Gabon, a porté à la connaissance des membres présents une nouvelle qui a suscité un sentiment très-vif de regrets. Il s'agissait de l'évacuation du Gabon par nos stationnaires maritimes.

Cette évacuation, qui paraît à l'heure qu'il est en voie d'accomplissement, s'exécute dans des circonstances particulièrement douloureuses, car les Allemands dirigent au sud de nos possessions du Gabon deux grandes expéditions scientifiques. La coïncidence de l'apparition de leur drapeau avec la disparition du drapeau français ne peut que produire le plus triste effet. « Les quelques résidents allemands qui ont leurs comptoirs dans ces parages avaient déjà, dit M. Bouvier, [illegible] été vaincus et réduits en esclavage ; ils étaient actuellement

forces de servir les Prussiens. Ces résidents vont exploiter notre retraite pour discréditer à jamais le nom français sur toute la côte équatoriale de l'Afrique. »

La Société de géographie a exprimé, par l'organe du président de la commission centrale, M. E. Cortambert, et du secrétaire général, M. Maunoir, le chagrin que lui causait cette nouvelle. Elle ne saurait intervenir auprès de l'administration, mais elle a voulu manifester le regret de voir abandonner une terre qui a été le théâtre presque exclusif des explorations françaises.

Quant à nous, il est de notre devoir de faire remarquer que, sans nous enquérir des causes qui ont déterminé cette évacuation, il est au moins urgent d'y surseoir dans les circonstances actuelles.

Le Gabon et toutes les côtes occidentales de l'Afrique, depuis l'équateur jusqu'à 10° de latitude australe, constituent aujourd'hui une des régions les plus intéressantes pour la géographie. C'est par là que la France, l'Angleterre et l'Allemagne ont conçu la possibilité de résoudre le problème de l'exploration de cette mystérieuse Afrique centrale qui est restée, avec les deux pôles, une des plus vastes surfaces ignorées de notre globe. Les expéditions nouvelles se rattachent directement à celles de Livingstone dans l'Afrique orientale ; il résulte, en effet, des dernières informations qu'une partie des eaux des grands lacs se déversent à l'ouest et doivent alimenter les cours de grands fleuves qui se jettent dans l'océan Atlantique, tels que le Zaïre et l'Ogowé.

A peine M. Stanley était-il de retour en Europe que toutes les Sociétés de géographie se sont préoccupées des faits qu'il venait d'annoncer. Une noble émulation s'empara de l'Angleterre et de l'Allemagne en particulier pour aborder le sphinx par l'occident. On est généralement persuadé qu'en remontant de l'ouest à l'est les grands cours d'eau des tropiques on arrivera à rejoindre Livingstone, par une route dont l'itinéraire constituera une des plus grandes découvertes de la géographie moderne.

Avant de parler des explorations actuellement dirigées sur ce point, disons quelques mots de nos colonies dans l'Afrique équatoriale.

Au XIVe siècle déjà, des armateurs de Dieppe avaient établi des comptoirs sur les côtes occidentales d'Afrique, depuis le Sénégal jusqu'à la rivière de Sierra-Leone. Ils y élevèrent un fort, dit *fort de la Mine*, mais peu à peu leurs établissements tombèrent en décadence, et deux siècles après ils ne conservaient que quelques stations au Sénégal. Au commencement du XVIIIe siècle, la Compagnie française d'Afrique fonda un comptoir à l'entrée de la rivière d'Assinie ; malheureusement ce comptoir dut être abandonné au bout de quelques années.

Depuis longtemps les choses en étaient là, lorsqu'en 1838 une exploration générale du golfe de Guinée et de ses parages fut accomplie par le bâtiment français *la Malouine*, sous les ordres du lieutenant de vaisseau Bouet-Williaumez. Ce fut alors qu'on décida la création des établissements français d'Assinie, du grand Bassam et du Gabon. Par suite de traités conclus avec les chefs indigènes, en 1842, la souveraineté de ces contrées fut cédée à la France.

En 1843, il fallut prendre une possession effective. On s'établit sur la presqu'île d'Assinie et sur les rives du grand Bassam, puis sur celles du Gabon. Trois révoltes successives qui éclatèrent dans les deux premières colonies, de 1849 à 1853, furent comprimées, et depuis ce moment notre autorité a été reconnue sans contestations d'aucune espèce.

Cependant le mauvais naturel des indigènes du grand Bassam et l'indifférence de nos négociants ont amené tout récemment l'évacuation militaire des premiers établissements. Nous n'en avons pas moins gardé, à titre nominal, notre souveraineté sur ces parages.

Il est plus difficile de s'expliquer aujourd'hui l'évacuation de notre colonie du Gabon, qui est bien autrement considérable et présente des ressources de tout genre. Nous y avons des établissements importants en voie de prospérité. Le commerce y est très-actif et l'on n'a pas tardé à voir s'établir vers le sud un certain nombre de comptoirs étrangers.

Ici la région sur laquelle s'exerce notre souveraineté s'étend sur la côte africaine, à près de deux degrés au nord et au sud de l'équateur. Les points les plus remarquables de la côte sont, en allant du nord au sud : l'estuaire du Gabon, le promontoire Lopez, et l'estuaire du Fernand Vaz.

L'estuaire du Gabon est une sorte de golfe formé par l'Atlantique à fort peu de distance au nord de l'équateur. Il sert d'embouchure à des rivières relativement importantes, mais qui ne se prolongent pas beaucoup dans l'intérieur du continent africain. La plus considérable est le Como, dont le cours est très-sinueux et qui paraît prendre sa source vers les montagnes de Cristal, au delà de 8° longitude est. Le Como a été remonté, en 1863, sur la plus grande partie de son cours supérieur par le canot du bâtiment français *la Recherche* et la baleinière du *Pionnier*. Les équipages de ces deux embarcations ont été arrêtés par les rapides. Le lieutenant de vaisseau Genoyer parvint à pied jusqu'aux monts de Cristal, qui ont une altitude de 950 mètres. Les autres rivières sont celles du Baquowé et du Rhamboé. Ce dernier cours d'eau conduit au versant qui sépare le bassin du Gabon de celui de l'Ogowé.

L'Ogowé est le fleuve le plus intéressant au point de vue de la géographie. L'étendue de son cours encore inexploré, la masse de ses eaux, les immenses lacs qu'il forme dans ses débordements, la multiplicité de ses embouchures, en font un rival du Zaïre. Il n'est donc pas étonnant que les géographes allemands, après avoir décidé une exploration du Zaïre, aient reconnu la nécessité d'explorer l'Ogowé. L'erreur des premiers aperçus avait dissimulé l'importance de l'Ogowé. Ce fleuve s'étale en effet, en approchant de la mer, dans une immense plaine en pente douce où il s'absorbe en partie sur une immense surface d'évaporation, en partie dans le sol. Ses deux principales embouchures sont à la distance d'un degré de latitude l'une de l'autre. Son grand bras est dissimulé par des alluvions considérables qui forment une demi-douzaine d'îlots d'une large superficie sans compter l'île Lopez. Son bras secondaire débouche dans un vaste estuaire, le Fernand-Vaz, ou plutôt dans un lac aux contours fantastiques et d'une immense étendue qu'on nomme le Cama ou le N'comi. Une très-longue presqu'île, sorte de barre sablonneuse formée par les alluvions, sépare cette lagune de l'Atlantique. Le fleuve débouche dans la mer par une barre remplie d'écueils, qui rendent son accès très-difficile et devant lesquels a été arrêté le bâtiment français *le Pionnier*. Là se trouvent une douzaine de factoreries anglaises, allemandes et françaises qui font, paraît-il, les affaires les plus lucratives parce qu'elles se trouvent en communication avec l'Afrique centrale. La principale factorerie française, établie par la

maison Pilastre, de Marseille, vient de transporter fort avant dans l'intérieur des terres son siége commercial parce que les indigènes sont plus doux et plus laborieux à mesure qu'on pénètre dans l'intérieur du continent.

L'Ogowé remonte ainsi à travers l'Afrique centrale et gagne peut-être la région où se déversent les lacs orientaux découvers par les Anglais. Toutes les traditions des indigènes sont d'accord pour prolonger le cours de l'Ogowé fort avant dans l'intérieur des terres.

Le Zaïre ou Congo aurait une direction parallèle à celle de l'Ogowé. Cependant on n'a, sur son cours supérieur, que des renseignements bien moins précis. D'après la belle carte dressée par les soins de l'amiral Delangle, il nous semble (comme il a semblé aux géographes allemands) que l'Ogowé est un fleuve plus considérable que le Zaïre, puisqu'il étend la nappe de ses eaux sur une succession de surfaces très-vastes. On comprend donc aisément que les Allemands, tout récemment éclairés par les rapports de nos explorateurs, aient décidé une seconde expédition dans l'Afrique centrale par le cours de l'Ogowé ; ils espèrent que cette expédition se ralliera à la première, qui est dirigée sur le Congo et qui vient, comme on le sait, d'être attardée par un naufrage sur la côte d'Afrique.

Cette première expédition, d'ailleurs, était devancée par une expédition anglaise dirigée par les frères jumeaux Grandy avec des ressources en hommes et en argent très-considérables. Les frères Grandy, voyageurs et chasseurs intrépides, se sont déjà engagés fort avant dans la vallée du Congo.

Sur l'Ogowé, la France a pris les devants avec deux voyageurs, MM. Marche et de Compiègne. Ils sont partis de leur propre mouvement sans autres sollicitations que celles d'un de nos membres de la Société de géographie, M. Bouvier. Après avoir serré la main aux frères Grandy, ils sont arrivés au Gabon, ont exploré la côte occidentale d'Afrique jusqu'au Fernand-Vaz, et se trouvaient, aux dernières nouvelles, datées du 11 juin, près de Zara Kotcho, au village d'Adolina Longé, point où l'Ogowé perd son nom pour prendre celui d'Okanda.

Au mois de septembre, une expédition allemande remontera l'Ogowé, cherchera à en découvrir la source, et tendra à se réunir à l'expédition déjà dirigée dans le même but le long de la vallée du Congo. Un résident, chef d'une importante factorerie de Fernand Vaz, a même reçu l'ordre *officiel* de procéder à tous les préparatifs.

« Du côté du Congo, écrit M. de Compiègne, MM. Grandy ont l'avance. Sur l'Ogowé, il serait honteux que nous fussions battus. Nos mesures sont prises pour réunir, dans la mesure de nos ressources personnelles, toutes les chances de notre côté. Nous venons de nous mettre en état de procéder à l'exploration avec les conditions scientifiques requises. »

Malheureusement, il faut le dire ici, MM. Marche et de Compiègne ne disposent que de leurs *ressources personnelles*, tandis que les explorateurs allemands et anglais disposent chacun de subventions nationales qui se chiffrent par centaines de mille francs. Nous voilà donc, nous, Français, avec les explorateurs les plus déterminés, sur un sol français, dans un état d'infériorité que l'évacuation va rendre plus triste encore. Dans de telles circonstances ne pourrions-nous faire un double appel : le premier au gouvernement, pour qu'il prolonge l'occupation militaire du Gabon ; le second au public, pour qu'il concoure de ses deniers à la gloire scientifique et sans doute à la prospérité commerciale de la France?

LE MOUVEMENT PANSLAVISTE

La *Gazette d'Augsbourg* a publié dernièrement sous ce titre l'étude suivante sur les dispositions de la Russie à l'égard de l'Allemagne.

« L'intérêt que les affaires russes excitent en Allemagne, à un égal degré, chez les politiques de toute catégorie, et qui, aujourd'hui encore, provient en partie de la crainte vague inspirée par la masse gigantesque du voisin de l'Est, en partie d'une idée encore plus vague des forces spéciales des États du tsar, cet intérêt se porte avec une crédulité invétérée sur tout ce que les politiques de toute espèce font et disent à Saint-Pétersbourg ou à Moscou, au sujet de la politique russe vis-à-vis de l'Europe occidentale. Pour la plupart des lecteurs allemands de journaux, il ne s'agit pas d'accroître leur connaissance de l'état intérieur de la Russie ; ce serait un travail trop difficile et trop ennuyeux : car les premiers éléments de la géographie, de l'histoire, de l'ethnographie, de l'économie politique et sociale de la Russie leur manquent ordinairement. Il s'agit plutôt pour eux d'observer en gros la direction de la politique russe, et comme l'empereur en est le facteur le plus apparent, on s'enquiert de lui d'abord, puis de l'héritier du trône, et ensuite peut-être de ce qui en Russie manifeste l'opinion publique. On est encore trop accoutumé au temps de Nicolas pour se rappeler que près de vingt années de réformes ont considérablement changé les choses ; que sans doute l'empereur reste autocrate après comme avant, mais qu'il s'est constamment montré plus ennemi du despotisme que du progrès libéral. — Non qu'il ait formellement restreint son autorité ; il l'a plutôt manifestée d'une manière plus énergique dans les temps et les lieux où cela lui a paru convenable, et les provinces polonaises et baltiques savent à quoi s'en tenir là-dessus. — Mais l'importance qu'il a donnée aux divers éléments de la nation, et qu'il a notamment laissé prendre au vieux parti moscovite et au parti panslaviste, témoigne d'une modération réfléchie et d'un abandon partiel de son pouvoir despotique en face des grandes manifestations de l'esprit populaire. Jusqu'à quel point cet abandon de son propre pouvoir était-il librement consenti, particulièrement vis-à-vis de la presse et du vieux parti moscovite ; jusqu'à quel point était-il un recul devant l'essor de la force populaire, c'est une autre question.

» Le vieux parti moscovite est le seul parti populaire que la Russie ait eu dans ces derniers temps, et une existence de près d'un demi-siècle l'a rendu plus fort et plus important que la cohue écervelée et inoffensive que l'on nomme tour à tour en Russie, selon l'occasion, parti *conservateur* ou *libéral*. Le vieux parti moscovite a été reconnu de fait et sanctionné par l'empereur et le gouvernement ; et l'on peut en dire autant d'un autre facteur politique qui est sorti en grande partie du vieux parti moscovite, et qui, depuis quinze ans, a pris une attitude et un nom déterminés. C'est le comité slave-moscovite, lequel, le 25 janvier de cette année, comptait quinze années d'existence et célébrait, le 28 janvier, dans une séance solennelle, cet anniversaire de sa fondation.

» La tendance générale du comité slave est connue : c'est l'unification de toutes les races slaves sous le sceptre russe. Cela est le but lointain ; le but prochain et ostensible est de rapprocher de la Russie les Slaves non Russes. A ce comité appartiennent les noms les plus considérés ; il est appuyé par les personnes les plus haut placées. Dans cette séance, le secrétaire du comité, Popow, jeta dans son discours un rapide coup d'œil sur l'action du comité pendant le cours des quinze dernières années. Il fit connaître comment, pendant les dix premières années, cette action s'était étendue principalement sur les pays slaves du Sud ; elle s'était surtout concentrée sur

l'éducation des jeunes Slaves dans les écoles russes. Le congrès slave de 1868, a-t-il dit, a été d'une utilité essentielle au comité. Dans les cinq dernières années, le comité est entré aussi en relations avec les pays slaves de l'ouest. Ce n'est pas seulement aux Slaves du Sud que l'on a fourni des ressources pour les églises et les écoles; on n'a pas pourvu à l'éducation des jeunes gens en Russie seulement, mais on a fait participer à ces secours matériels les Tchèques eux-mêmes, sans avoir égard à la confession et à la race. On a soutenu quelques associations en Albanie et au Monténégro, en vue des écoles et autres établissements. On a favorisé des entreprises littéraires et artistiques d'un caractère slave. On a fondé des bourses pour les Slaves du Sud au séminaire de Belgrade. La section féminine du comité, instituée en janvier 1870, fait de même instruire en Russie des jeunes filles slaves du Sud, œuvre à laquelle le clergé de Russie participe activement.

» La plus grande part dans l'éducation en Russie, par les soins du comité, des jeunes Slaves non Russes, appartient au ministre de l'instruction publique, le comte Tolstoï, qui fait remettre annuellement au comité mille roubles pour cet objet. Viennent ensuite le directeur du département de l'Asie, le métropolitain de Moscou, etc. Depuis deux années, le comité prend part à la construction d'une cathédrale orthodoxe à Prague; le maire de Moscou, les commerçants de Moscou et le clergé ont particulièrement contribué à cette entreprise. Le comte Komarowski a été chargé de s'occuper de la construction de cette cathédrale et des relations qu'il convenait d'entretenir à Prague pour atteindre ce but. Un Slave du Sud a fourni pour cet objet 500 ducats (1750 francs); d'importants secours d'argent sont venus du prince de Meschtschersky et de M. Smirnow. L'entreprise a été vivement appuyée par le « *Journal du ministère de l'instruction publique* », par les « *Nouvelles de Moscou* » et par d'autres feuilles. Une grande quantité de livres russes et d'ameublements d'églises ont été envoyés dans les pays slaves. Dans les cinq dernières années, le comité a été activement secondé par ses sections de Saint-Pétersbourg et de Kiew, par le comité slave d'Odessa et par la « Société pour la propagation de l'instruction chez les Bulgares », à Kischinew.

» Telle est en résumé la teneur du compte rendu. On n'attachera peut-être pas une grande importance à ces efforts, parce que, dira-t-on, les Slaves qui sont l'objet de ces soins seraient à la vérité disposés à accepter les bienfaits matériels, mais n'entreraient point pour cela dans les projets du comité, en vue de l'unification panslaviste. Sans doute, le correspondant d'un journal russe, à Prague, s'exprimait encore récemment dans ce sens, à propos de l'érection du temple du comité slave. Il estimait que les panslavistes devaient s'abstenir de tentatives inutiles pour la propagande orthodoxe; qu'ils devraient plutôt employer les grosses sommes qu'ils envoient à Prague pour l'église russe de cette ville (environ 70 000 roubles, 280 000 francs) à travailler au rapprochement des Slaves sur le terrain de la culture intellectuelle. Cependant, l'esprit panslaviste, on le sait, a déjà depuis longtemps pris racine en Galicie et dans les pays slaves du Sud, et il s'étend toujours de plus en plus loin, quoique lentement et silencieusement. Lors même que l'on voudrait admettre que les panslavistes russes ne trouvent que peu d'accueil chez leurs frères d'Autriche et de Turquie, leurs efforts mêmes sont assez significatifs pour attirer l'attention des politiques sérieux. Il est déjà remarquable que le ministre russe de l'instruction publique et son organe officiel se présentent comme les principaux protecteurs d'une propagande panslaviste. Si un ministre français agissait de cette manière pour les Alsaciens, peut-être fermerait-on les yeux en considération des blessures encore saignantes laissées par la guerre, mais on trouverait fort mauvais que M. Falk employât les [illegible] vis-à-vis des Allemands de l'Autriche; si un ministre prussien ou autrichien, ou même une association toute privée, s'avisait de nouer une alliance durable avec les Allemands de Russie, ou de protéger ouvertement ou secrètement le protestantisme et l'esprit allemand en Russie, il s'élèverait dans ce pays une clameur qui retentirait à travers toute l'Europe; ce serait la fin de toute amitié entre les peuples (si cette amitié existait) et aussi entre les princes; car le czar ne pourrait réprimer l'indignation du vieux parti moscovite. Ainsi vont les choses: ce que la Russie pratique comme son droit national contre le voisin serait facilement le motif d'une inimitié ouverte si l'on appliquait la maxime: « *Comme tu agis envers moi, j'agirai envers toi;* » mais il faut que l'Allemagne et l'Autriche, dans leurs rapports avec la Russie, admettent qu'il y a deux droits internationaux. Et que l'on ne croie pas que tout soit fini: le flot panslaviste montera certainement. Aujourd'hui la volonté du czar tempère la volonté du peuple; la presse n'est pas libre, quoi que l'on puisse dire à ce sujet en Russie et à l'étranger. La presse soi-disant libre de la capitale est sous le joug de la haute administration de la presse; et sur les questions politiques importantes, elle reçoit d'en haut le mot d'ordre. Ce mot d'ordre est en ce moment vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Autriche: Amitié. La presse timbrée, et par suite officieuse dans une certaine mesure, est contrainte d'éviter les invectives ouvertes contre ces deux pays; mais si l'on peut la forcer à ne pas faire le mal, on ne peut la contraindre à faire le bien: la presse garde strictement le silence. Qu'on lise les feuilles russes, depuis la plus petite jusqu'au grand discoureur, le *Golos*, qui remplace aujourd'hui le *Journal de Moscou* disparu; on n'y trouvera consignées que les plus maigres nouvelles de la vie politique et sociale dans l'Allemagne de l'ouest. Paris, Madrid, Londres, Prague, la Galicie et d'autres contrées slaves attirent toute l'attention de la presse russe. Mais de ce qui est allemand, pas un mot, à moins que ce ne soit de temps à autre un mot haineux (çà et là on relate comment le sentiment allemand se comporte en ennemi à l'égard du sentiment slave; comment, par exemple, les Tchèques sont opprimés en Bohême; comment, dans la Lusace saxonne nationale, 60 000 Slaves sont opprimés et germanisés). Les Russes, sans doute, n'apprennent point ainsi à connaître les Allemands; mais ce serait une sottise politique d'induire les Allemands à mal connaître les Russes, et à prendre pour bons leurs sentiment, par cela seul qu'ils ne se montrent point hostiles. Qu'on retire aujourd'hui la pression régulatrice, et l'on verra éclater de toutes parts le sentiment d'inimitié envers l'Allemagne. »

BIBLIOGRAPHIE

Du principe autoritaire et du principe rationnel, par M. Jean Chassériau; 1 vol. in-18.

L'auteur embrasse à la fois l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes. Il suit la lutte des deux principes, du principe autoritaire et du principe rationnel à travers l'histoire. Il nous conduit d'abord au vieux berceau du principe autoritaire et des monarchies absolues, puis en Grèce, où triomphe le principe rationnel. Dans cette vaste généralisation, on remarquera sa logique vigoureuse, l'élévation constante de ses idées et de son langage et la fermeté de ses convictions.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 7 16 AOUT 1873

LE PACTE DE FAMILLE

Il n'y a plus de doute aujourd'hui. Ce n'est pas une simple démarche courtoise que M. le comte de Paris est allé faire à Frohsdorff. Il y a fait, en son nom et au nom de tous les siens, une abdication explicite et sans réserve des droits de la branche cadette. On va jusqu'à raconter que, pour plus de sûreté et pour n'être pas tenté de s'en dédire, il a écrit de sa main et signé de son nom la formule de renonciation et d'hommage. Le fait est donc hors de toute contestation, et les organes accrédités des deux partis royalistes sont en parfait accord sur ce point : la famille d'Orléans n'existe plus ; elle s'est fondue dans la maison de France, et M. le comte de Chambord a enfin, dans son âge mûr, trouvé un héritier. De profonds politiques méditaient, il y a quelques mois, d'aller chercher un dauphin en un lieu qui n'en produit guère, et d'amalgamer par la plus étrange des adoptions les deux dynaties des Bourbons et des Bonapartes. Grâce au ciel, nous ne verrons pas cette conception hardie se réaliser. M. le comte de Paris a paré le coup, et si nous devons avoir des rois, nous sommes au moins certains (précieuse consolation !) qu'ils seront du pur sang d'Henri IV et de Louis XIII.

Des gens défiants et malintentionnés ont émis des doutes sur la sincérité des princes d'Orléans dans cette affaire. Ils ont imaginé, pour expliquer ce qui leur semblait inexplicable, nous ne savons quel calcul machiavélique. Ils ont supposé que les cousins du Roy, en s'effaçant modestement devant lui, espéraient au fond du cœur le mettre dans un grand embarras, et qu'ils ne lui avaient laissé le champ libre qu'afin de lui donner l'occasion de montrer une bonne fois ce qu'il est et ce qu'il peut, — bien convaincus d'ailleurs que l'épreuve ne tournerait pas à sa gloire. D'autres ont refusé de croire que tous les fils de Louis-Philippe eussent consenti à ce piteux abandon de l'héritage paternel; ils se sont figuré qu'il en resterait au moins un pour soutenir au besoin l'honneur du nom et du « drapeau chéri ». Pour notre part, nous n'entendons rien à ces finesses, et nous n'aimons pas à présumer la mauvaise foi. Nous nous en rapportons aux déclarations du *Journal de Paris*, qu'il y a tout lieu de croire autorisées, et nous admettons volontiers avec l'organe officiel des princes qu'ils sont tous, « sans en excepter un seul », absolument d'accord pour reconnaître dans M. le comte de Chambord l'unique représentant de l'idée monarchique et du principe héréditaire. Nous ajouterons encore, si l'on veut, que la prétendue royauté de Juillet n'était qu'une usurpation criminelle. Nous donnerons même à M. le comte de Paris le conseil de renoncer, au jour de son avénement, à son nom révolutionnaire de Louis-Philippe II, pour prendre le titre mieux sonnant de Louis XIX.

De tout ce qui se raconte au sujet des entrevues de Frohsdorff et de Vienne, nous n'avons à retenir qu'une seule chose : nous venons de voir finir une dynastie, et, si la France se décidait à se mettre en quête d'un roi, c'est au comte de Chambord seul qu'elle pourrait désormais offrir la couronne. Nous nous passerons de roi, ou nous en aurons un selon le cœur de M. Veuillot, de M. de Belcastel, de M. Cazenove de Pradines. Nous ne ferons pas, en effet, au prétendant l'injure d'attendre de lui la moindre concession libérale. Il s'est expliqué plus d'une fois et en termes fort nets sur ses projets et sur son programme. Il est même d'usage d'admirer « sa franchise chevaleresque », et ses adversaires déclarés lui rendent volontiers hommage sur ce point. Ses manifestes ont toujours eu le mérite de nous dire sans ambiguïté ce qu'il se proposait de faire de nous. Il n'est donc pas admissible qu'il rabatte rien de ce qu'il croit son droit, une fois arrivé au pouvoir, et qu'il se donne à lui-même un démenti, pour le plaisir de nous étonner par son libéralisme après nous avoir étonnés par son entêtement illibéral. Si, contre toute vraisemblance, les habiles du parti réussissaient à lui arracher quelques promesses compromettantes avant l'avénement, il se ferait un devoir de les oublier le lendemain du sacre. Un roi de droit divin ne s'appartient pas et ne pourrait sans forfaiture abandonner la moindre parcelle du pouvoir dont il n'est que le dépositaire.

M. le comte de Chambord régnera par la grâce de Dieu. Il ne consentira jamais « à donner un roi légitime à la Révolution. » S'il veut bien ne pas entreprendre la conquête de son

royaume par les armes, c'est, de sa part, pure bonté; il le pourrait faire aussi légitimement que son cousin Charles VII d'Espagne. Il daigne attendre patiemment que, guéris de notre longue erreur, nous venions faire amende honorable au pied de son trône et le prier de nous recevoir à merci. Mais nous pouvons compter qu'une fois chargé du salut de nos âmes, il saura nous empêcher de retomber dans notre péché. Nous connaîtrons alors le véritable ordre moral et toutes les grâces du *Syllabus*. Nous aurons peut-être une charte octroyée et, partant, révocable; mais il est plus probable que nous n'aurons de charte d'aucune sorte, et que la vraie loi de l'État ce sera, comme le disent déjà les journaux de la monarchie, « la tradition», loi non écrite et d'autant moins gênante pour le souverain. Quant aux prétendus principes de 89, à ces inventions de l'enfer qu'on appelle la liberté de conscience, la liberté de la presse, l'égalité civile et politique, et autres folies de même farine, on nous en fera bien voir le néant. Le *Figaro* le disait ces jours derniers : il faut qu'une élite pense et veuille pour la foule. Les monarchistes de vieille souche, les fils des croisés et des émigrés, — l'élite de notre pays, comme chacun sait, — prendront donc la peine de penser et de vouloir pour nous, pendant que nous vaquerons à nos petites affaires. Ils referont la loi du sacrilége, ils rétabliront le droit d'aînesse ; ils relèveront les trônes abattus, celui du pape et celui de don Carlos. Ils penseront et voudront, et nous, gent moutonnière, délivrés de ce double souci, nous ferons notre devoir de moutons et nous suivrons docilement notre berger, sans regarder s'il nous mène au paturage ou à la boucherie.

Tout cela n'est pas fort engageant: C'est pourtant là l'avenir que nous promet la restauration de la monarchie traditionnelle. Ainsi allaient les choses au vieux temps; ainsi iront-elles, quand cette heureuse époque sera revenue. Il se peut que cette perspective sourie peu aux royalistes non radicaux, à ceux qui ont cru, en 1830, qu'il était nécessaire et qu'il était possible de concilier la monarchie et la liberté. Il est même probable qu'un certain nombre de ces hérétiques se refuseront à suivre M. le comte de Paris jusqu'à l'abjuration, et ne pourront pas se résoudre à rentrer avec lui dans le giron de l'orthodoxie royaliste. Aller au catéchisme de M. Veuillot, recevoir l'absolution de sa main! Tout le monde n'aura pas ce courage. Tout le monde n'aura pas, non plus, le courage de passer condamnation sur les dix-huit années qui vont de 1830 à 1848, et de les effacer de notre histoire. Permis aux princes d'Orléans d'en user aussi librement avec des souvenirs de famille ; les étrangers pourront se croire tenus à plus de respect. Il pourra donc fort bien arriver que le parti orléaniste, diminué des princes d'Orléans, refuse pourtant de se dissoudre et de s'anéantir dans le parti légitimiste. Les journaux de la fusion ne sont pas embarrassés pour si peu : il y aura, disent-ils, des royalistes de droite et des royalistes de gauche. Comme si le différend entre orléanistes et légitimistes ne portait que sur des nuances! Comme s'il était possible d'accorder la monarchie de droit divin et la monarchie élective, le droit du peuple et le droit du roi! Le comte de Chambord n'est pas disposé à passer à l'orléanisme ; sur ce point nous savons à quoi nous en tenir. Si ses cousins, gens d'humeur moins rude et moins revêche, passent au drapeau blanc et à l'ancien régime, il est plus que douteux que leur parti entier accomplisse avec eux une pareille conversion.

Les bonapartistes, de leur côté, sont naturellement très-mécontents. Ils n'entendent pas avoir travaillé pour d'autres que pour eux-mêmes. Ils grondent et menacent déjà. Pour un peu, ils dénonceraient le pacte du 24 mai. *Le Pays* le dit tout crûment; il parle même de se tourner du côté des républicains, qui ne sont sans doute pas jaloux d'une pareille alliance et qui feront bien, le cas échéant, de rendre à César ce qui est à César, et M. de Cassagnac à M. Rouher.

C'est pourquoi nous persistons à ne pas trop nous inquiéter de l'issue de ces intrigues. Si la droite modite, comme on l'annonce déjà, de tenter, lors de la réunion de l'Assemblée, un coup d'État royaliste, elle aura peut-être grand'-peine à réunir une majorité suffisante. Il faudrait bien de la hardiesse pour fonder la monarchie avec les quatorze voix dont s'est contenté le gouvernement de combat. Et ces quatorze voix, il est à croire qu'une proposition en faveur de la monarchie ne les réunirait même pas. La défection inévitable des bonapartistes suffirait, sans parler de celle des royalistes libéraux, pour mettre en minorité les partisans de la maison de France et de l'absolutisme clérical. Si loin qu'aille l'infatuation aveugle d'une partie de l'Assemblée, peut-on supposer qu'elle ose faire de sa « souveraineté » cet usage téméraire, qu'elle abuse à ce point d'un pouvoir constituant si contesté et si contestable, et qu'elle tranche à une majorité dérisoire, sans consulter la France, sans tenir compte de ses vœux, une question d'une telle importance?

Si l'on veut bien prendre l'avis du pays, nous n'aurons rien à craindre. Entre la légitimité et la république, comme le dit fort bien le *Temps*, son choix ne sera pas douteux. Toutes les élections, soit pour l'Assemblée, soit pour les conseils généraux et municipaux, qui se sont faites depuis le mois de février 1871, celles de ces jours derniers comme les autres, prouvent clairement qu'il attend de la république seule l'ordre, la paix et la prospérité. On a beau lui répéter tous les jours que M. le comte de Chambord est, de par la volonté expresse de Dieu, l'instrument nécessaire de son salut; il n'est plus d'humeur à croire les gens de léger, et il tient à savoir quelles recettes merveilleuses, quels remèdes héroïques et divins lui apportera « l'enfant du miracle ». Le *Syllabus*, la dévotion au Sacré-cœur, le drapeau blanc ? Hélas ! gens de peu de foi, ces belles et bonnes choses ne nous touchent plus guère. Quand nous sommes malades, nous courons chez le médecin; quand nos affaires vont mal, nous comptons, pour les remettre en bon état, sur les hommes d'expérience et de talent plutôt que sur les pèlerins du Sacré-cœur, sur M. Thiers plutôt que sur M. de Belcastel.

La France consultée ne livrera jamais ses destinées à M. le comte de Chambord. Si on ne la consulte pas, elle laissera peut-être faire tout d'abord par fatigue et par ennui; mais elle ne supportera pas longtemps le régime du privilége et de l'intolérance. Elle saura tôt ou tard s'en délivrer, coûte que coûte. Voudra-t-on la condamner à de nouvelles agitations ? Voudra-t-on l'exposer à quelqu'une de ces crises terribles que provoquent infailliblement chez elle les réactions politiques et religieuses? Nous ne le croirons pas avant de l'avoir vu.

E. R.

L'ART EN ALSACE AU MOYEN AGE (1)

Caspar Isenmann. — Nicolas de Leyen. — Jean Hultz le jeune. — Martin Schœngauer.

Le deuxième volume de l'ouvrage de M. Charles Gérard sur les artistes de l'Alsace (2) a paru récemment. Il n'est ni moins riche en documents nouveaux et précieux, ni moins remarquable par la ferme et sagace critique, ni moins attachant par le mérite de l'exposition que le premier volume. Seulement, l'auteur, plus préoccupé d'érudition que d'art, n'y dit presque rien de l'œuvre de Martin Schœngauer, l'illustre peintre et graveur, qui l'emporte par le génie et par la gloire sur tous les artistes d'alors. M. Gérard entre dans de minutieux détails sur les points controversés de la vie de Schœngauer et de ses parents, peintres et graveurs comme lui; mais nulle part il ne nous donne ce qui eût été si intéressant et ce qui n'existe dans aucune histoire de l'art, un tableau de l'activité esthétique du vieux maître colmarien. J'essayerai d'esquisser ici ce tableau, à l'aide de mes souvenirs et de documents que M. Gérard connaît et apprécie (3), mais dont il a dédaigné de faire usage, pour des motifs qu'il n'a pas divulgués. Auparavant, je résumerai l'histoire de quelques artistes, d'une moindre notoriété, et en particulier celle du peintre Caspar Isenmann, dont presque tous les tableaux sont actuellement au musée de Colmar, et celle de Jean Hultz le jeune, l'auteur de la flèche de Strasbourg.

Caspar Isenmann est, avec quelques autres artistes moins connus, comme Jean Hirtz, de Strasbourg, et Jean Tieffenthal, de Schlestadt, un des précurseurs de Schœngauer. Les recherches de Hugot, de M. Goutzviller et de M. Gérard permettent d'affirmer qu'il naquit à Colmar dans les premières années du xve siècle, vers 1410 (4), et qu'il y mourut en 1466 ou 1467. Il voyagea dans sa jeunesse pour apprendre son art, voir le monde, acquérir de l'expérience, visiter les monuments, etc., puis revint à Colmar, où son existence s'écoula honorée, laborieuse et lucrative. Le document le plus précis et le plus instructif relatif à Isenmann est un traité, découvert il y a quelques années seulement, et passé le 21 juin 1462, entre le peintre et la fabrique de l'église de Saint-Martin de Colmar, pour la décoration du maître-autel de la collégiale. On accordait à Isenmann deux années pour ce travail. Lui et ses héritiers étaient tenus de réparer ou de faire réparer à leurs frais toutes les détériorations qui proviendraient des vices ou des négligences de l'exécution. Un prix considérable, qui atteste à la fois l'importance de l'entreprise, la perfection que l'on attendait et la haute idée que l'on avait des talents du peintre, était stipulé. On devait lui payer en sept termes successifs la somme de 500 florins du Rhin. Ce salaire extraordinaire, et qui équivaut à plus de 7 000 francs de notre monnaie actuelle, est de beaucoup supérieur aux prix qu'Albert Dürer, Holbein le vieux, Grunewald, Baldung Grien et d'autres maîtres de l'âge suivant reçurent pour des peintures bien plus fameuses.

Les tableaux demandés à Isenmann ne furent pas terminés au bout de deux ans. Le peintre ne livra qu'en 1465 ces compositions, qui formaient les éléments d'un polyptique ou retable à plusieurs volets, dont plusieurs étaient peints de chaque côté. Jusqu'en 1720, ces peintures ornèrent l'église Saint-Martin. L'an 1720, le dernier jeudi de l'octave de la Fête-Dieu, les deux tringles de fer qui soutenaient l'autel par derrière se détachèrent après la procession, et l'autel tomba. Les sculptures et la boiserie dorée furent brisées, mais les tableaux, peints sur de solides panneaux, n'éprouvèrent aucun dommage. On les sépara du reste et on les conserva dans les magasins de l'église jusqu'en 1795, époque à laquelle ils furent transportés dans la bibliothèque de la ville. Aujourd'hui, le musée de Colmar possède sept de ces panneaux représentant divers sujets de la Passion : 1° *l'Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, 2° *la Sainte-Cène*, 3° *le Christ au jardin des Oliviers et la trahison de Judas*, 4° *le Couronnement d'épines*, 5° *la Flagellation*, 6° *l'Ensevelissement* et *la Mise au tombeau*, 7° *la Résurrection*.

Ces tableaux d'Isenmann, peints sur bois, avec fond d'or uni, sont remarquables sous plusieurs rapports. Tout d'abord, ils sont dans un merveilleux état de conservation. Ils resplendissent d'un coloris éclatant et pur, qui, depuis quatre siècles, résiste à l'action combinée de l'air, de l'humidité et du soleil. Ah ! il y avait sur la palette de ces vieux maîtres des compositions autrement travaillées et résistantes que celles dont on s'est servi plus tard et dont on se sert encore ! Qui retrouvera le secret de la préparation de ces couleurs solides, fines et vives ? Au point de vue esthétique, Isenmann a les caractères qui dominaient alors dans l'école des Flandres. Son genre est un naturalisme puissant et brutal, avec les incorrections de dessin, les excentricités d'anatomie et le dédain du paysage qui faisaient loi, à cette époque, dans la peinture religieuse. Le sol, les eaux, les végétaux, la lumière, le ciel, tout cela est fait avec une grossièreté choquante; mais l'homme est traité avec une énergie singulière. Isenmann est un observateur très-fin et très-humouristique, un puissant et profond caricaturiste. Il ne cherche point ses personnages dans le monde idéal. Il les prend autour de lui, dans la bourgeoisie locale, dans le peuple, dans la prose des rues. Il les plante là, avec une face énorme, de larges tempes, peu ou point d'occiput, des orbites charnus, d'où émergent des yeux d'une fixité grossière et persécutrice, enfin avec des traits d'une expression extrêmement vivante et des attitudes d'une désinvolture énergique. Il les revêt des costumes du temps, et les entoure d'objets dont on se servait alors. Pilate est un gros et riche *Obristmeister*, les apôtres sont des artisans du quartier ou des Pères de quelque couvent voisin, les soldats romains des *Soldner* du guet municipal, les bourreaux des vauriens de la ville, Judas est évidemment un Juif de Colmar, méprisé de toute la population, et Zachée un histrion renommé dans le pays. Le type du Christ seul diffère de ces figures d'une trivialité systématique. Sa physionomie a de la dignité et de la noblesse, et contraste avec les figures grotesques des Juifs qui l'entourent.

---

(1) Deuxième article. Voyez le n° 46, 17 mai 1873, page 1095.

(2) *Les artistes de l'Alsace au moyen âge*, par M. Charles Gérard, t. II. Barth, libraire-éditeur à Colmar, 1873.

(3) Je dois signaler parmi ces documents une très-remarquable étude de M. Charles Goutzviller, intitulée : *Le Musée de Colmar. — Notice sur les peintures de Martin Schœngauer*, etc. Colmar, 1867.

(4) D'après les recherches de M. Gérard, la maison d'Isenmann occupait l'emplacement d'une partie de la maison Bartoldi (ancienne pharmacie du Soleil), dans la rue actuelle des *Marchands*.

Nicolas de Leyen, né dans la ville neerlandaise de Leyde, est un des principaux maîtres de la sculpture alsacienne. Il fut au milieu du xve siècle, à Strasbourg, un artiste très-connu, très-occupé et jouissant d'une grande influence. Son premier ouvrage est le portail qu'il sculpta pour la chancellerie de Strasbourg. Ce portail était enrichi de figures, de bustes, d'armoiries, de frises feuillagées et d'autres ornements. Il toucha pour ce travail la somme de 280 florins, sans compter un présent de 10 florins que la ville fit à sa femme. La chancellerie dont il s'agit, construite en 1463, fut incendiée en 1686 et complétement démolie pendant la révolution. Il n'en est resté que deux bustes sculptés de la main de Nicolas et qui sont encore aujourd'hui à Strasbourg. L'histoire de ces deux bustes est d'ailleurs assez singulière. Jacques de Lichtenberg, seigneur du comté de Hanau, nourrissait, à un âge très-avancé, une vive passion pour une paysanne badoise, Barbe d'Ottenheim, et celle-ci, qui n'avait pas tardé à devenir une favorite impérieuse, accablait de sa tyrannie les habitants du comté. Aussi la haine populaire voyait et déplorait en elle une charmeresse dangereuse pour le faible vieillard. Le comte venait souvent à Strasbourg avec la belle Barbe (*die schœne Bœrbel*) et recevait l'hospitalité dans le palais de la république. Or, c'est pendant l'un de ces séjours de Jacques et de sa maîtresse à Strasbourg, que Nicolas de Leyen, dans un de ces mouvements satiriques familiers aux artistes du moyen âge, sculpta les bustes des deux amants et les plaça sur une des portes extérieures de la chancellerie, d'où ils furent transportés, au xvie siècle, dans l'hôtel de ville édifié par Jacques Spekle. Ces figures sont d'une très-vigoureuse exécution. Celle du vieillard est passivement sensuelle, celle de la maîtresse voluptueusement triomphante. Par quelle condescendance pour le caprice de son sculpteur le magistrat de Strasbourg toléra-t-il, et comment Jacques de Lichtenberg lui-même endura-t-il ce pamphlet de pierre ? C'est ce que l'histoire ne nous apprend pas. En tout cas, il est certain que ces statues, qui datent de l'époque (1464) où Barbe d'Ottenheim régnait despotiquement dans le château de Bouxviller, ont été faites avec une intention critique. Cela est d'autant moins douteux que, après la mort de Jacques de Lichtenberg, sa maîtresse fut brûlée vive à Haguenau, comme sorcière et mangeuse de paysans.

Pendant son séjour à Strasbourg, Nicolas de Leyen tailla un Christ pour le cimetière de la ville de Bade, où il existe encore. C'est, dit M. Gérard, un admirable monument de la sculpture ogivale en décadence, et dans lequel circule déjà le sentiment iconographique de la Renaissance. Large de style, puissant d'expression, correct de vérité anatomique et pur de modelé, le Christ de Bade résume le dernier effort de la statuaire énergique du moyen âge en même temps qu'il accuse l'influence précoce de l'esprit nouveau. Ce morceau magistral est authentiquement signé « *Nicolas von Leyen* », et daté de l'année 1467.

Nicolas de Leyen ne taillait pas que la pierre, il s'exerçait aussi à cette savante imagerie qui fait sortir du bois des compositions d'ensemble destinées à la décoration mobilière des grands édifices civils ou religieux. On lui doit les stalles capitulaires de la cathédrale de Constance, si remarquables encore, malgré les mutilations qu'elles ont subies. Jusqu'en 1857, ce bel ouvrage de l'ébénisterie sculpturale était attribué à Simon Haider, l'artiste qui a fait, sur le modèle de la porte du baptistère de Florence, les battants de bronze de la grande porte du dôme de Constance. Mais, en 1857, Louis Schnegans a retrouvé dans les archives de Strasbourg une transaction intervenue entre le prévôt du chapitre de Constance et Nicolas de Leyen, le tailleur d'images (*Bildesnyder*), sur une double contestation existant entre les parties, l'une au sujet d'une sculpture en forme de tableau, l'autre au sujet des stalles du chœur, « *eines Gestühles* » que ce maître avait entreprises pour le chapitre. L'artiste se plaignait que les chanoines ne voulussent point lui payer les 200 florins qu'il prétendait avoir gagnés pour la confection de la pièce sculptée et lui cherchassent des chicanes sur ses réclamations au sujet des stalles. Un an après, M. Marmor découvrait dans les archives de Constance une autre pièce, datée de 1490, de laquelle il appert que Simon Haider confectionna les parties de pure ébénisterie des stalles de Constance, et que Nicolas de Leyen est l'auteur des statues et des ornements qui décorent l'œuvre.

Les stalles du dôme de Constance sont aussi remarquables par la fantaisie du dessin que par la vigueur de l'exécution. Les dorsals, les accoudoirs, les prie-dieu, les miséricordes, les hautes boiseries qui s'élèvent le long des murs du chœur, tout est couvert de bas-reliefs, garni de colonnettes et de dais. De grandes statues représentant des personnages bibliques sont à l'entrée des rangées et contrastent, par leur gravité religieuse, avec les figures monstrueuses ou bouffonnes qui ornent les dossiers et les appuie-mains. Parmi les ouvrages satiriques, on voit un diable tenant dans ses griffes un moine des ordres mendiants. Le fond des grands panneaux est orné d'arcades ogivales, dans lesquelles siégent d'un côté le Christ et les douze apôtres, de l'autre un pareil nombre de prophètes. Au-dessus de ces figures se dressent sous des dais élégants des statuettes des saints.

La France ne possède point de stalles de chœur du xve siècle comparables à celles de Constance. Celles de Saint-Claude, qui sont l'œuvre de Jean de Viery et appartiennent à la même époque (1455), sont inférieures. Celles d'Amiens, d'Auch, d'Alby, etc., qui pourraient rivaliser avec l'œuvre boisée de Constance, appartiennent au xvie siècle. L'Allemagne a conservé d'admirables monuments de ce genre, entre autres les stalles d'Ulm, que Georges Syrlin exécuta en 1469 et 1474, et qui l'emportent peut-être sur celles de Nicolas de Leyen.

En 1467, l'empereur Frédéric VII pria la ville de Strasbourg de lui céder son sculpteur. La république déféra au vœu du prince. Frédéric cherchait un artiste pour l'exécution du tombeau de l'impératrice Éléonore et de celui qu'il se destinait à lui-même dans l'église de Saint-Étienne de Vienne. Nicolas quitta Strasbourg la même année et travailla exclusivement à ces constructions d'art, jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1493.

Jean Hultz le jeune. — Nous avons dit, dans notre précédent article sur les artistes d'Alsace, que la conception de la tour qui s'élève sur la plate-forme de la cathédrale de Strasbourg, conception contraire au plan primitif d'Erwin de Steinbach, appartient à Hultz le vieux. Les Juncker de Prague et leurs successeurs conduisirent l'exécution de cette pensée jusqu'à l'achèvement de la tour octogone et des quatre escaliers extérieurs dont elle est flanquée. En 1405, l'architecte dirigeant, Klaus de Lohre, d'après M. Gérard, achevait cette partie de la tour en fermant la dernière voûte qui la com-

plète. Depuis cette époque, la tour octogone attendait son couronnement, c'est-à-dire la flèche terminale. Cet ouvrage difficile fut confié en 1429 à Jean Hultz, de Cologne, qui conserva la direction de l'œuvre de Strasbourg jusqu'en 1449, époque de sa mort. Le fait est énoncé dans une inscription aujourd'hui masquée par les murs du grand séminaire, mais vue et rapportée par un grand nombre d'anciens auteurs. La voici : « *Anno* 1449, *starb der ersam und Kunstreich Johann Hultz Werkmeister dies Buwes und Wollbringer des hohen Thurms hie zu Srassburg...* » — « En l'année 1449, mourut l'honorable et excellent artiste Jean Hultz, architecte de cette construction, lequel a terminé la haute tour de Strasbourg. »

Hultz éleva, de 1429 à 1439, la flèche (*pinaculum*) ou pyramide qui couronne la tour octogone. L'inauguration solennelle eut lieu au mois de juin, le jour de la Saint-Jean-Baptiste. Les armoiries et le chiffre de Hultz incrustés à la naissance même de la flèche ne laissait pas de doute sur l'authenticité de sa création. Cette signature devait bien certainement se trouver aussi sur les parties supérieures de la pyramide et de la couronne, mais elle a disparu par suite de divers accidents. En 1625, le feu du ciel détériora la flèche au point qu'il fallut la démolir sur une hauteur de vingt-huit pieds, et la reconstruire à neuf. En 1654, une catastrophe semblable obligea d'abattre cinquante-huit pieds, qui furent refaits par Jean-Georges Heckheler. La flèche de Hultz ne se terminait point comme celle que l'on voit aujourd'hui ; la croix terminale était surmontée d'une statue de la Vierge. En 1488, la solidité de cette statue inspira des doutes, et, par mesure de sécurité, on la descendit au-dessus du portail méridional où elle se trouve encore, pour la remplacer par une pierre octogonale sur laquelle on tailla un calice avec une hostie, une clef et quatre croix aux extrémités.

Quand la flèche de Hultz s'éleva vers le ciel elle fut saluée par l'enthousiasme universel. Œncas Sylvius Piccolomini, qui devint le pape Pie II, la vit peu de temps après qu'elle eut été achevée, et s'inclina devant « cet ouvrage merveilleux qui cache sa tête dans les nuées ». Des historiens de l'art comme Wimpheling et Schweighœuser, des poëtes comme Gœthe, l'ont décrite avec admiration dans des pages célèbres. D'autres auteurs, en particulier Gœrres, et, plus récemment, M. Viollet-le-Duc, la considèrent comme contraire aux lois de l'esthétique architecturale, et regrettent, qu'au lieu de rester fidèles au plan d'Erwin, ses successeurs aient cru devoir le dénaturer par l'adjonction de cette aiguille étrange, raffinée, audacieuse, gigantesque, mais non vraiment belle. M. Gérard, qui adopte ce jugement, dit ceci : « La flèche de Strasbourg est une monstruosité dans l'art, monstruosité admirable sans doute, par les artifices de détail, par la prodigieuse habileté de l'exécution et par la subtilité inventive que la statique ogivale y a déployée. Elle est l'énergique manifestation du besoin de grandiose qui se substitue au sentiment du beau, lorsque l'art décline et qu'il déserte les inspirations dont le souffle avait animé sa jeunesse et sa virilité. La foi dans les effets naturels de l'art s'éteignant, l'esprit s'aventure dans l'extraordinaire et rêve de produire par des formes excessives et saisissantes une impression de grandeur et d'étonnement. Le sentiment esthétique est remplacé par l'amour de l'étrange, l'idée du beau par le goût du gigantesque. C'est l'heure des décadences. »

Il est possible qu'il y ait du vrai dans ces critiques, mais l'instinct populaire n'en sera jamais touché. La flèche de Strasbourg ne cessera d'exciter une vive admiration chez tous ceux qui ne subordonnent point leurs sentiments à des théories esthétiques, et la postérité associera avec reconnaissance au grand nom d'Erwin de Steinbach, l'auteur de la façade, ce lui des Hultz, qui ont conçu et exécuté la flèche, des Hultz, dont la devise était : « *Nit lieber die Kunst.* » — « L'art fut mon seul amour ! »

M. Gérard a découvert un document curieux et qui complète d'une façon piquante l'histoire de Jean Hultz. C'est un passage de Pedro de Orcajo, dans son *Histoire de la cathédrale de Burgos*, d'après lequel l'évêque de cette ville, Alonzo de Carthagène, qui avait assisté au concile de Bâle, aurait ramené des bords du Rhin, en 1442, dans son diocèse, un architecte du nom de Jean de Cologne. Cet architecte reprit, en cette même année, la construction de la cathédrale de Burgos, commencée en 1221 par l'évêque Maurice, et interrompue depuis longtemps. Il éleva la façade de cette église et la flanqua de ses deux tours. Jean Hultz, qui était de Cologne, ne serait-il pas le Jean de Cologne emmené en Espagne par Alonzo de Carthagène ? La conjecture est d'autant plus plausible que Jean Hultz, ayant achevé la tour de Strasbourg en 1439, devait probablement être disponible en 1442.

Martin Schœngauer. — Rien n'est plus obscur que la vie de ce grand peintre. Une inscription allemande manuscrite placée au revers d'un portrait de Schœngauer conservé à la Pinacothèque de Munich (inscription que j'y a vue encore en 1869) est ainsi conçue : « *Maître Martin Schongaur, nommé le Beau Martin, à cause de son art, né à Colmar, mais, par ses ancêtres, citoyen d'Augsbourg, né de famille patricienne, décédé à Colmar, l'an* 1499... *le* 2 *février... à qui Dieu fasse grâce. Moi, son élève, Hans Burgkmair, en l'année* 1488 (1) ». Cette inscription serait absolument digne de foi si elle n'était contredite par un témoignage important. Elle dit que Schœngauer est mort le 2 février 1499, tandis que, d'après l'extrait des registres mortuaires de l'église de Colmar, il serait mort le 2 février 1488. Cependant Passavant, le célèbre auteur du *Peintre graveur*, qui a discuté ces deux dates à l'aide de divers documents, croit pouvoir établir que Martin Schœngauer est mort le 2 février 1499, comme le dit Burgkmair. Il y aurait eu omission d'un X sur le registre obituaire de Colmar.

Colmar avait jusqu'ici été adopté presque sans conteste comme le lieu de naissance de Martin Schœngauer. M. Gérard s'appuie sur les calculs suivants pour démontrer que cette ville ne peut avoir donné le jour à l'illustre peintre. Martin Schœngauer est le fils de Gaspard, lequel eut quatre autres enfants également artistes, Gaspard, Georges, Paul et Louis. D'autre part, il est établi que Gaspard Schœngauer le père vint à Colmar, et y reçut le droit de bourgeoisie en 1445, et

(1) Voici ce que je trouve dans le Catalogue de la Pinacothèque de Munich au sujet de ce portrait : « Le même portrait se trouve dans la galerie publique de Sienne, où il passe, avec raison, pour un original de la main de Martin Schœngauer. Celui d'ici est probablement une copie que son premier possesseur, Hans Burgkmair, d'Augsbourg, élève de Shœngauer, fit pour lui-même, d'après l'original, lorsqu'il était encore dans l'atelier du maître. Plus tard, elle faisait partie du cabinet de Praun, à Nuremberg, parvint ensuite à la collection du comte de Fries, à Vienne, et de là aux collections de l'État, en Bavière » (édition de 1868). Le musée de Colmar possède une copie de ce portrait. M. Goutzviller en a donné une excellente eau-forte.

qu'il y mourut en 1468 (1). Or, en 1445, Martin Schœngauer était déjà né. Il avait même près de vingt-cinq ans. Par conséquent, il est né dans la ville où sa famille habitait avant de venir se fixer à Colmar, c'est-à-dire à Augsbourg. Il y a dans ce raisonnement, fort juste en soi-même, une pétition de principe, une hypothèse. M. Gérard admet que Martin Schœngauer est le fils de l'orfèvre Gaspard, dont l'arrivée à Colmar ne date que de 1445, et les raisons qu'il en donne sont fort ingénieuses sans doute, mais non décisives (2). Il me semble que l'inscription de Burgkmair, placée derrière le portrait de Munich, et dans laquelle un élève de Martin Schœngauer lui-même affirme qu'il est né à Colmar, est un témoignage de quelque poids. D'ailleurs, à supposer que Martin fût le fils de Gaspard, serait-il téméraire d'admettre, pour concilier cette opinion avec l'affirmation de Burgkmair, que Gaspard a pu faire un court séjour à Colmar aux environs de 1420, y devenir père de Martin et y laisser ce dernier, quitte à venir l'y retrouver plus tard. Je soumets humblement ces réflexions à M. Gérard, sans oublier au demeurant que cette question n'a qu'une importance secondaire, le fait essentiel à savoir, l'origine souabe des Schœngauer, étant hors de doute.

Quoi qu'il en soit, c'est à Colmar que Schœngauer passa sa vie d'artiste, travailla, produisit, fit des élèves et devint célèbre. C'est à Colmar qu'il devint possesseur de trois belles maisons.

Disciple de l'école de Cologne, et particulièrement de Rogier van der Weyden, Schœngauer en a conservé les habitudes de dessin. Voici les traits qui distinguent ses personnages : des mains démesurément longues, avec des doigts émaciés et effilés, un visage très-ovale, des nez droits et bien modelés, des cheveux exécutés avec un fini et une délicatesse merveilleuses, des draperies pliées, brisées en zigzags rigides. Les accessoires sont travaillés avec le plus grand soin. Les plantes et les fleurs, qui sont la plupart du temps des lis et des fraisiers, sont reproduites avec une exactitude parfaite. Enfin, la couleur a gardé sa splendeur native et sa fraîche tonalité. L'expression générale des physionomies respire l'onction et la douceur. Ce sont des figures plus bourgeoises qu'aristocratiques, tenant le milieu entre l'idéal ascétique des écoles allemandes contemporaines de Cimabué et de Giotto, et l'idéal grec du temps de Léon X. Plus humaines que celles du mysticisme chrétien, moins profanes que celles du paganisme classique, les vierges de Schœngauer sont des types caractéristiques de cette période et de cette région de l'art.

Il existe au musée de Colmar une série de seize tableaux, provenant de l'église des dominicains de Colmar, peints à l'huile, sur bois, fond d'or, et réunis par trois ou par quatre sous un même cadre. Ces tableaux, qui représentent des sujets de la Passion, passent pour des œuvres d'ateliers exécutées sur commande, sous les yeux de Schœngauer, par ses élèves, et retouchés dans leurs parties principales par le maître lui-même. Le célèbre historien de l'art, M. Waagen, considère comme devant être attribués à Schœngauer lui-même, au moins deux de ces tableaux : la *Descente de croix* et la *Mise au tombeau*. Je pense qu'il faut y joindre aussi la *Flagellation* à cause de l'analogie frappante de cette peinture avec une estampe authentique de Schœngauer.

Il est permis d'attribuer au maître alsacien un panneau, exposé aujourd'hui à Colmar et qui formait jadis le devant du coffre d'un autel dans l'église du Tempelhoff, à Bergheim. Ce panneau est divisé en deux parties dont l'une représente *saint Jean-Baptiste* entouré du peuple, montrant du doigt le Christ accompagné de deux disciples, et l'autre *saint Georges, vainqueur du dragon*. M. Eigner, directeur du musée d'Augsbourg, n'hésite pas à ranger ces compositions parmi les œuvres de Schœngauer. La pureté et la sobriété du dessin, l'onction des figures, la forme particulière des yeux des personnages, le jet des draperies, la disposition des rochers, sont autant de caractères précis et distinctifs.

Une autre série de compositions de Schœngauer est représentée par quatre tableaux provenant de l'église des Antonites d'Issenheim, et dont les deux premiers ont été longtemps attribués à Albert Dürer. Ce sont : *la Vierge adorant l'Enfant, l'Ange de l'Annonciation, saint Antoine et la Vierge de l'Annonciation*. Le musée de Colmar possède encore quatre autres tableaux provenant également d'Issenheim et où plusieurs juges compétents s'accordent à reconnaître la main de Schœngauer. Ce sont *l'Annonciation, la Vierge et saint Joseph, la Vierge et saint Jean adorant le Christ*, et enfin *le Christ en croix*.

Tous ces types pieux, et particulièrement les quatre *vierges*, comptent parmi les plus parfaits que les écoles du Nord aient produits. On les admire avec ravissement, comme des œuvres empreintes de ce que l'âme peut concevoir et l'art réaliser de plus sincère et de plus naïf dans la piété.

Une des pages les plus achevées et les plus belles de Martin Schœngauer est la *Vierge au buisson de roses* (*Maria am Rosenhaag*), qui se trouve aujourd'hui dans la sacristie de l'Église Saint-Martin, de Colmar. Marie, presque de grandeur naturelle, tient l'enfant Jésus dans ses bras. Elle est assise au milieu d'un buisson vert, plein de fleurs et surtout de roses. Des oiseaux, brillants de couleur, chantent dans le feuillage, et deux petits anges, vêtus de bleu, tiennent une couronne au-dessus de sa tête. Le fond d'or relève l'éclat des teintes où dominent des nuances rouges, magnifiques et gaies. La robe de la Vierge est peinte en laque, son large manteau est écarlate. Quant à l'expression du visage de la madone, il est d'une onction et d'une pureté vraiment célestes. Ce n'est point la suave et aristocratique beauté raphaëlesque, aux lignes grecques, aux teintes tendrement harmonieuses, c'est un type plus humble et plus austère, aux carnations plus sombres, mais où la piété recueillie et la douceur sont exprimées d'une manière saisissante. Les têtes des anges sont charmantes, les accessoires, tels que les fruits et les fleurs qui entourent la Vierge, et les plantes qui grimpent le long du feuillage, sont traités avec une exquise délicatesse (1).

Passavant donne comme étant de Schœngauer : la *Mort de la Vierge*, dans la galerie du palais Sciarra Colonna, à Rome, l'*Ecce homo* qui se trouvait en 1831 dans la collection Ader à Londres. Il dit aussi qu'il existe, au musée de Madrid, un excellent tableau de Schœngauer présentant tous les carac-

(1) *Rôle des admissions dans la bourgeoisie*, année 1445, Archives de Colmar. — *Relevé des annivers. fond. en l'église Saint-Martin de Colmar.*

(2) En voir le détail dans son livre, *les Artistes d'Alsace*, t. II, p. 230 et suiv.

(1) Ces tableaux de Schœngauer n'ont pas été gravés. On en trouve d'excellentes reproductions photographiques chez MM. Gerst et Schmidt, photographes à Colmar.

tères de l'authenticité. M. Galichon, dans une intéressante étude publiée en 1859, donne la gravure d'un tableau (*la Mort de la Vierge*, attribué à Schœngauer, par MM. Crowe et Cavalcaselle, et que les auteurs allemands ne mentionnent point. Ce tableau, qui appartient aujourd'hui à un amateur, « résume, dit M. Galichon, toutes les qualités du peintre et du graveur, sentiment profond et vrai, composition pleine de vie, couleur puissante et faire précieux. La tête admirable de la Vierge, qui rappelle ses plus beaux types, celle de saint Pierre, le grand style des anges, le dessin des extrémités, les plis carrés des draperies, les fabriques qui entourent la place qu'on aperçoit à travers la fenêtre ouverte, toute cette composition allemande et flamande à la fois trahit la main de Schœngauer (1) ».

Outre ces pages, il en existe d'autres à Colmar, à Munich, à Bâle, qui, si elles ne sont pas de Schœngauer lui-même, ont été exécutées du moins par des peintres de son école. Passavant et Waagen donnent comme étant de Schœngauer l'*Entrée triomphale de David à Jérusalem*, placée à la pinacothèque de Munich. J'ai vu en effet cet ouvrage dans les salles du célèbre musée, mais le catalogue (édition de 1868) ne l'attribue pas à Schœngauer. Il en fait une œuvre de Hans Schühlein, de Ulm, contemporain du peintre colmarien, et élève comme lui de Rogier von der Weyden. En revanche, le catalogue attribue dubitativement à Schœngauer un petit tableau d'un mérite exquis représentant le buste de la *Vierge* en mantille bleue avec un fichu blanc sur la tête. Ce gracieux portrait est bien dans la manière de l'auteur de la *Vierge aux roses*. Le catalogue du musée de Bâle (1868) enregistre sous la rubrique « Martin Schœngauer et son école (1460-1488) », douze tableaux, tous peints sur bois avec fond d'or.

Les dessins originaux de Schœngauer sont très-rares. Le plus grand nombre se trouve dans la collection du musée de Bâle et dans celle de l'archiduc Charles à Vienne. On en voit quelques-uns dans les cabinets d'estampes de Berlin et de Dresde.

Les gravures sont plus nombreuses et présentent un intérêt d'autant plus considérable que Schœngauer mérite une place parmi les inventeurs de la gravure au burin. Peu de problèmes historiques ont soulevé autant de controverses que celui de l'invention de cet art. Les uns l'attribuent à Schœngauer, d'autres à un orfèvre nielleur italien, Tomaso Finiguerra. Passavant, dans un mémoire spécial sur cette question (2), cite le passage suivant d'un ouvrage de Bernard Jobin, de Strasbourg, intitulé : *Accuratæ effigies pontificum maximorum* (1573) : « Georges Vasari a attribué l'invention de la gravure à un Florentin, Maso Finiguerra, qui a vécu en 1470 (il aurait dû dire 1460), alors pourtant qu'il est plus certain qu'un artiste de la haute Allemagne, nommé Martin Schœn, a mis cet art pour la première fois en pratique et en renom, après avoir été stimulé dans l'exercice de cet art, en l'année 1430, par ses deux maîtres, dont l'un s'appelait Luprecht Rüst. »

L'opinion de l'écrivain strasbourgeois n'a pas prévalu chez tous les historiens dont plusieurs admettent que l'art de l'impression a pris naissance à Florence, l'an 1452, dans l'atelier de Finiguerra, mais les témoignages rassemblés par Passavant, entre autres la découverte de plusieurs estampes allemandes très-anciennes lève tous les doutes. Les plus vieilles estampes italiennes datent de 1465, tandis que les gravures allemandes dont parle Passavant, et dont plusieurs sont de Schœngauer, sont datées de 1446, 1451, 1457, 1458. C'est ainsi que le nom du maître colmarien se rattache aux origines de la gravure.

L'œuvre gravée de Schœngauer est très-considérable. D'après Bartsch, les pièces authentiques qui peuvent lui être attribuées avec certitude sont au nombre de 116, dont 87 représentent des sujets religieux, 4 des scènes familières, 4 des animaux et 21 des motifs d'orfévrerie ou d'ornements. Elles ont été décrites avec soin par Bartsch et Passavant, et plus récemment par Heinecke. Nous nous bornerons à signaler ici les principales. Ce sont : le *Portement de croix*, la plus célèbre de toutes ; le *Christ en croix* ; la *Mort de la Vierge* ; *Saint Antoine tourmenté par les démons* (d'après Vasari, cette estampe fut copiée par Michel-Ange) ; les *Vierges sages et les Vierges folles* (copiée par Israël van Mechenen) ; la *Fuite en Égypte* (imitée par Albert Dürer), etc.

Comme tous les grands artistes, Schœngauer se perfectionna pendant tout le courant de sa carrière, s'émancipa, s'éleva par le travail et par l'étude, et cela explique les différences qu'on observe entre les ouvrages de sa jeunesse et ceux de sa maturité. Ses premières gravures sont froides, timides, purement flamandes, exclusivement consacrées aux sujets religieux. Dans les autres, le burin, conduit par une main plus libre et un sentiment plus personnel, creuse des tailles plus profondes, accuse davantage les contrastes d'ombre et de lumière et dénote un tempérament plus magistral.

Schœngauer fut aussi un nielleur consommé. Il exécuta pour les églises des plaques d'argent gravées, connues sous le nom de paix ou d'*Agnus Dei*. La bibliothèque de Bâle possède plusieurs de ces agnus, provenant du trésor de l'ancienne cathédrale. Schœngauer les avait gravées au burin pour les nieller, mais l'émail noir ou *nigello* n'a pas été incrusté dans les sillons de la gravure. Les plaques de Bâle représentent des sujets tirés de la vie du Christ, de la Vierge et des apôtres.

Telle fut l'activité du peintre colmarien, Martin Schœngauer. Les témoignages les plus nombreux nous le représentent comme un maître très-célèbre de son vivant et vers lequel accouraient les élèves. Ses œuvres étaient très-appréciées du public et se vendaient bien. Elles étaient, — ce qui vaut mieux, — singulièrement appréciées des artistes eux-mêmes, qui les étudiaient et s'en inspiraient. Wimpfeling, dans son *Epitome rerum germanicarum*, dont la première édition parut à Strasbourg en 1505, dit que les peintures de Schœngauer étaient si remarquables, qu'elles étaient recherchées en Italie, en Espagne, en France, en Angleterre et dans tous les lieux du monde. Martin fut en relations avec Albert Dürer et Pérugin, et tout porte à croire que Raphaël dut admirer, dans l'atelier du doux Vanucci, les belles estampes du maître de Colmar. Il eut un grand nombre de disciples, comme Hans Burgkmair, dont il existe des toiles estimées à Munich, Hans Friess, qui est représenté au musée de Bâle, Leyckmann le

(1) Ce tableau dont parle M. Galichon ne serait-il pas celui que Passavant signale sous le même titre dans la galerie Sciarra Colonna ? J'ai vu la gravure jointe à l'article de M. Galichon, mais il m'a été impossible de trouver celle qui correspond aux indications de Passavant.

(2) *Beiträge zur Kenntniss der alten Maler-Schulen Deutschlands*. *Kunstblatt*, 20 août 1846.

Franconien, auteur des illustrations de la *Reimchronick*, etc.

Plusieurs graveurs français se sont inspirés de la manière de Schœngauer. On retrouve l'influence de ses estampes notamment dans les livres d'heures édités par Gilles Hardouin et Ambroise Girault.

On trouve dans l'ouvrage de M. Gérard d'intéressants détails sur quelques-uns de ces artistes, et de précieux renseignements sur l'influence générale de Schœngauer.

Cet ouvrage, il est vrai, n'est qu'une suite de monographies disposées par ordre chronologique et sans transition des unes aux autres. Il ressemble à un dictionnaire ; au premier abord, la lecture en paraît sèche et aride. L'érudition minutieuse, la critique approfondie des petits détails semble être le principal souci de l'auteur, à l'exclusion de l'histoire vivante des hommes et du récit dramatique des événements. Puis, quand on avance au milieu de ces controverses et de ces disquisitions, on voit apparaître des personnages très-animés, naître des épisodes très-attachants, se dérouler des scènes pleines d'intérêt. Rien de plus pittoresque que ce monde extraordinairement varié et mobile d'artistes et même d'artisans de toute sorte, peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, calligraphes, miniaturistes, imprimeurs, imagiers, relieurs, brodeurs, enlumineurs, lapidaires, orfèvres, miroitiers, fondeurs de cloches, fondeurs de canons, etc., dont M. Gérard restitue les physionomies, suit les pérégrinations, recherche les influences, caractérise les œuvres. L'auteur est ingénieux quand il conjecture, réfléchi quand il affirme, serré quand il discute, net quand il expose, magistral quand il juge. Ce que son livre montre avec une clarté particulière, c'est la puissance de l'activité esthétique et le mouvement continuel des artistes d'un pays à l'autre pendant le moyen âge. Ulrich Ritter, de Strasbourg, bâtit l'église Sainte-Marie de Dantzig ; Nicolas Würmser, également de Strasbourg, peint le Karlstein en Bohême ; Erhard Han construit les machines des salines de l'archevêque de Salzbourg ; Guillaume de Marbourg achève Saint-Martin de Colmar, commencé par Humbert le Français ; Wagner de Rotwell bâtit l'église des franciscains de Thann, et les Hultz, de Cologne, exécutent la tour de la cathédrale de Strasbourg, dont la façade avait été faite par Erwin, de l'Ile-de-France. Telle était la vie des artistes au moyen âge. « La fierté et le besoin les arrachent aux incrédulités de leur patrie, et ils en trouvent au loin une autre, empressée, confiante, hospitalière à leur génie ». Cette éloquente remarque est de M. Gérard.

De quoi s'inspirèrent presque constamment ces artistes? De la religion. Pour quels édifices travaillèrent-ils presque exclusivement? Pour les édifices religieux. Oui, le catholicisme du moyen âge fut une grande école d'esthétique. Pendant plus de cinq siècles, les belles croyances de cette religion magnifique furent le thème sacré de l'art et de la poésie. Quelle philosophie, quelle science, auraient inspiré des œuvres comme la *Divine Comédie*, comme la cathédrale de Strasbourg, — ce poëme de pierre, — comme les types de Schœngauer, d'Holbein, de Cranach, de Memlinc, de Dürer, de Ghirlandajo, de Pérugin, de Masaccio? Quelque opinion qu'on professe sur le fond du dogme, il faut reconnaître que rien n'a jamais été plus efficace pour développer dans l'homme les profonds sentiments et les généreuses pensées. Il faut confesser qu'il y avait dans ce commerce quotidien avec Dieu des raisons particulières de noble activité. La foi donnait du ressort et de l'ardeur. Aussi, quand on contemple aujourd'hui à Colmar, dans le préau silencieux du cloître ogival des Unterlinden, la statue de Martin Schœngauer, œuvre grave, douce et pure, due au ciseau de M. Auguste Bartholdi, on se rappelle et l'on se prend à regretter mélancoliquement cette époque où la religion, confondue avec l'art, avec l'amour, avec tout ce qu'il y a d'idéal au monde, rendait la vie rapide et légère comme un rêve, substituait une pieuse activité aux sceptiques langueurs et emportait l'homme vers sa céleste demeure, sans presque lui laisser temps de douter, de maudire et de souffrir.

FERNAND PAPILLON.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT A LONDRES (1)

La banque d'Angleterre

Les objets qui vous frappent tout d'abord dans Lombard Street et dans le monde financier groupé autour de cette rue, sont : la Banque d'Angleterre, les banques particulières, les banques par actions, et les courtiers de change ou escompteurs. Mais avant de décrire séparément chacun de ces groupes, voyons ce qu'ils ont en commun et les rapports qui existent entre eux.

La fonction distinctive du banquier, dit Ricardo, « commence dès qu'il emploie l'argent des *autres* »; aussi longtemps qu'il se sert de son propre capital, ce n'est qu'un capitaliste. Aussi tous les banquiers de Lombard Street (et sous ce rapport seulement les escompteurs peuvent s'assimiler aux banquiers) ont-ils entre les mains beaucoup d'argent appartenant au public, argent placé chez eux en comptes courants, ou en dépôts. Lombard Street est, pour me servir d'une expression continentale, « une organisation de crédit ». Nous allons examiner si cette organisation est bonne ou mauvaise ; ou si, comme c'est plus probable, il y a du bon et du mauvais.

La « solidité », tel est le point principal par lequel un système de crédit diffère d'un autre système. Le mot crédit signifie qu'on accorde une certaine confiance, qu'on a foi à certaines promesses. Cette confiance est-elle sage, est-elle fondée ? Voilà la question principale. Ou, pour exprimer notre pensée en termes plus simples, le crédit est un ensemble de promesses de payer ; ces promesses seront-elles tenues ? En matière de banque surtout, où les « engagements » ou promesses de payer (*débit*) sont si considérables et où le temps dans lequel on doit payer est si court dès que le dépositaire réclame ses fonds, la possibilité immédiate de faire face à ses engagements est la vertu par excellence.

Tout ce dont un banquier a besoin pour payer ses créanciers est une quantité suffisante de *monnaie légale* du pays ; peu lui importe d'ailleurs ce que peut être cette monnaie légale. Différents pays ont des lois différentes relativement à la monnaie légale, mais ces divers systèmes importent peu au but principal de la banque. Un bon système de circulation monétaire profite sans doute au pays, un mauvais système lui est fatal. Les banquiers ressentent indirectement le bien

(1) Voyez le numéro précédent, page 135.

ou le mal que ressent le pays dans lequel ils vivent; mais dans la pratique et pour leurs occupations journalières, ils n'ont aucun besoin de s'occuper des théories relatives au cours légal et n'y pensent jamais. Ils examinent la question par son côté le plus simple et se disent : « Je me suis engagé à payer telle ou telle somme en valeurs ayant cours; combien ai-je en caisse ou combien ai-je à ma disposition immédiate de ces valeurs ayant cours ? » En Amérique, par exemple, il suffit à un banquier d'avoir des « greenbacks » entre les mains, bien que la valeur de ces « greenbacks » change selon qu'il plaît au gouvernement d'en augmenter ou d'en diminuer l'émission. Mais qu'importe à un banquier pratique de New-York que ce système soit bon ou mauvais ? Il lui suffit d'avoir dans ses coffres une quantité suffisante de « greenbacks » pour faire face à toutes les demandes probables et il ne court alors aucun risque de faillite.

D'après la loi, en Angleterre, les valeurs ayant cours légal sont les monnaies d'or et d'argent (ces dernières pour les petites sommes, l'appoint seulement), et les billets de la Banque d'Angleterre. Mais le chiffre de nos billets de banque en circulation ne dépend pas de la volonté de l'État comme pour les « greenbacks » en Amérique ; ce chiffre est fixé par les dispositions de l'Acte de 1844. Cet acte divise la Banque d'Angleterre en deux sections. Le département de l'émission, qui a pour tout devoir de mettre les billets de banque en circulation et ne peut en émettre que pour une somme de 375 000 000 de francs, représentée par des inscriptions de rentes ou autres garanties sur l'État; tous les billets émis au-dessus de ce chiffre doivent être représentés par des espèces dans les coffres de la Banque. Prenons, par exemple, un bilan qu'on peut considérer comme un spécimen moyen de ceux de ces quelques dernières années, le bilan pour la dernière semaine 1869 :

Bilan publié conformément à l'acte 7e et 8e, Victoria, chap. 32, pour la semaine finissant le mercredi, 29 décembre 1869.

Département de l'émission.

	fr.		fr.
Billets en circulation. . .	832 216 000	Dette de l'État.	275 377 500
		Autres garanties.	99 622 500
		Monnaies d'or et lingots. .	457 216 000
		Argent.	—
Total..	832 216 000	Total.	832 216 000

Département de la Banque.

	fr.		fr.
Capital.	363 825 000	Garanties sur l'État. . . .	345 298 825
Réserve.	77 582 525	Autres garanties.	494 549 700
Dépôts publics, y compris ceux du trésor, des caisses d'épargne, des commissaires de la dette nationale et comptes de dividendes.	214 630 375	Billets.	259 742 250
Autres dépôts.	455 115 175	Monnaies d'or et d'argent.	22 699 550
Billets à sept jours et autres..	11 137 250		
Total..	1 122 290 325	Total..	1 122 290 325

GEO. FORBES, *Caissier principal.*

Daté le 30 décembre 1869.

Sur la somme totale des billets de banque en circulation, comme nous le voyons par ce bilan, 375 000 000 de francs (dette de l'État et autres), sont garantis par des valeurs de l'État, et 457 216 000 de francs par des lingots et des espèces en or. La Banque d'Angleterre ne peut en aucune autre façon augmenter sa circulation. Elle possède la somme totale des garanties fixées par loi; tous les autres billets qu'elle émet doivent être représentés dans ses caisses par des espèces. C'est là le système « de fer » — la ligne infranchissable, qui nous ruine, disent les adversaires de l'Acte, qui nous sauve, répondent ceux qui l'approuvent. Mais je n'ai pas ici à m'occuper de cette question. Tout ce que je prétends démontrer c'est que notre monnaie légale en papier, nos billets de banque, ne peuvent s'obtenir que de cette façon. Si donc un banquier anglais garde dans sa caisse, en espèces ou en billets de la Banque d'Angleterre, une somme proportionnelle a ses engagements, il possède une quantité suffisante de monnaie légale et n'a pas besoin de se soucier d'autre chose.

Mais ici il faut faire une distinction. Il faut observer qu'à proprement parler on ne peut comprendre dans la « réserve » d'une banque la « monnaie légale » ou les espèces dont cette banque a besoin pour faire ses affaires quotidiennes. Cela fait partie de son matériel au même titre que ses pupitres et ses bureaux. En tout cas, il faut avoir grand soin d'établir une ligne de démarcation entre cet argent comptant qui se trouve dans la caisse et qui est destiné aux besoins journaliers, et le *fonds de sûreté*, comme nous pourrions appeler la réserve spéciale que possède une banque pour faire face à des demandes extraordinaires.

Quelle est donc la somme totale de monnaie légale que possèdent nos banquiers pour faire face à leurs engagements ? La réponse donne la clef du système tout entier. On peut dire, en règle générale, qu'aucune banque à Londres ou hors de Londres, sauf la section de la Banque d'Angleterre qui fait les opérations de banque, ne possède aucune somme considérable en espèces ou en valeurs ayant cours (en dehors de ce dont elle a besoin pour ses affaires quotidiennes). Le débit de cette section, au 29 décembre 1869, se composait des articles suivants :

Dépôts publics.	214 630 000 fr.
Dépôts particuliers.	455 115 000
Billets à sept jours et autres.	11 137 000
Total.	680 882 000

contre une réserve en monnaie légale de 282 442 000 de francs (billets, or et argent. Et c'est là toute la réserve en monnaie légale que, d'après la loi, — il faut nous le rappeler avec soin, — possède la section de la Banque d'Angleterre qui fait les opérations de banque. Cette section ne peut pas multiplier ses billets. Au 29 décembre 1869, la Banque d'Angleterre ne possédait dans ses coffres que 282 442 000 de francs pour faire face à des engagements près de trois fois aussi considérables. Elle possédait, il est vrai, des rentes et autres valeurs qu'elle pouvait sans doute mettre en vente, lesquelles, en admettant qu'elles fussent vendues, auraient augmenté sa réserve d'argent comptant; mais la section de la Banque d'Angleterre qui fait *les opérations de banque* ne possédait alors en argent comptant que la somme que nous venons d'indiquer.

Eh bien ! cette réserve est énorme si nous considérons la position des autres banques. Aucune autre banque, en effet, ne garde dans ses coffres une somme importante en dehors de celle dont elle a besoin pour ses affaires quotidiennes. Toutes les banques de Londres déposent à la Banque d'Angleterre le principal de leur réserve. C'est beaucoup plus commode et plus sûr pour elles. La Banque d'Angleterre est

donc responsable de la garde de cet argent. Les mêmes raisons qui poussent un particulier à avoir un banquier poussent aussi chaque banquier à déposer sa réserve principale chez un autre banquier s'il peut le faire en tout repos. La garde de sommes considérables en espèces nécessite beaucoup de soins et quelques dépenses; chacun désire donc s'épargner ces soucis, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Aussi les banquiers de Londres, ayant une confiance absolue dans la Banque d'Angleterre, la chargent-ils du soin de garder leur réserve.

Les escompteurs de Londres agissent de même. En un mot, il n'y a que certaines banques spéciales qui allouent un intérêt quotidien sur les dépôts. Les escompteurs prêtent la plus grande partie de leur argent, et ils déposent le reste, soit à la Banque d'Angleterre, soit chez quelque banquier de Londres. Le banquier de Londres en prête ce qu'il veut, et il dépose le reste à la Banque d'Angleterre, de telle sorte qu'en fin de compte, c'est toujours à celle-ci qu'on revient.

Mais ceux qui déposent des sommes énormes chez un banquier s'épargnent un souci au prix d'un danger. Ils s'exposent à perdre leur argent si la banque vient à sombrer. Comme tous les banquiers déposent leur réserve dans les coffres de la Banque d'Angleterre, ils sont exposés à faire faillite si elle-même venait à faire faillite. Dans un jour de difficulté, dans un moment de crise, ils ne peuvent que compter sur la bonne direction imprimée à la Banque d'Angleterre pour retrouver l'argent qu'ils destinaient à faire face à cette difficulté et à cette crise. C'est là certainement un risque considérable. Trois fois on a dû suspendre l' « Acte de Peel », parce que les coffres de la Banque étaient vides. Avant que l'Acte n'eût été violé,

En 1847,	la réserve de la Banque se trouvait réduite à			49 850 000 fr.
En 1857,	—	—	—	36 550 000
En 1866,	—	—	—	75 000 000

Très-certainement, dans ces trois années, la Banque d'Angleterre n'aurait pu résister à l'orage si l'on n'avait pas violé la loi.

Il ne faut pas s'imaginer non plus que ce danger soit artificiel, ou qu'il soit le fait de la loi. Nous sommes peut-être disposés à le croire, parce que nous entendons dire qu'on a conjuré le danger en violant une loi; mais ce même danger existait avant la loi. En 1825, alors que les espèces monnayées constituaient la seule monnaie légale, la réserve de la Banque se trouva réduite à 25 675 000 de francs, et elle fut sur le point de suspendre ses payements.

Mais ce danger que courent les banques n'est pas la seule conséquence de cette accumulation de la réserve de Londres. Il s'ensuit que la réserve est beaucoup plus petite relativement au débit. Les banquiers de Londres déposent leur réserve dans les coffres de la Banque d'Angleterre, et cette dernière en prête toujours la plus grande partie. Supposons, — supposition d'ailleurs très-favorable, — que la Banque d'Angleterre possède en argent comptant les deux cinquièmes de son débit, c'est-à-dire qu'elle dispose des trois cinquièmes des dépôts qui lui sont faits et qu'elle garde deux cinquièmes en réserve. Si donc les dépôts faits par les banques se montent à la somme totale de 125 000 000 de francs, la Banque d'Angleterre prêtera 75 000 000 de francs sur cette somme et gardera 50 000 000 dans ses coffres. En conséquence, ces 50 000 000 constituent la seule réserve en argent comptant. Si Lombard Street était tout à coup obligé de liquider, obligé de rembourser immédiatement tout ce qu'il doit, ces 50 000 000 de francs constitueraient tout ce que la Banque d'Angleterre pourrait rembourser aux banques dépositaires, et par conséquent tout ce que ces banques, outre les sommes insignifiantes qu'elles gardent dans leurs caisses particulières, pourraient rembourser immédiatement aux personnes qui ont déposé de l'argent entre leurs mains.

Si c'était là tout, nous pourrions déjà nous étonner de l'immense total de nos dettes remboursables à vue et de la somme insignifiante en argent comptant que nous gardons pour y faire face. Mais ce n'est pas tout. Tous les banquiers de province déposent leur réserve à Londres; ils ne gardent dans leurs villes de province que le *minimum* d'argent comptant nécessaire aux transactions journalières de la ville qu'ils habitent. Une longue expérience leur a enseigné ce qu'ils doivent garder à quelques francs près, et ils ne sont pas disposés à laisser dormir des capitaux et par conséquent à perdre certains bénéfices en gardant plus d'argent qu'il ne leur faut. Ils envoient leur argent à Londres, en placent une partie en achats de valeurs et déposent le reste chez les banquiers et chez les escompteurs de Londres. Les banquiers écossais et les banquiers irlandais font de même. Par conséquent, la réserve qui se trouve dans les coffres de la Banque d'Angleterre constitue la réserve non-seulement de la Banque d'Angleterre, mais encore celle de toutes les banques de Londres, et non-seulement de toutes les banques de Londres, mais encore de toutes les banques d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande.

Bien plus, depuis la guerre franco-allemande, on peut dire que nous avons entre les mains la réserve de toute l'Europe. Sur le continent, le système des dépôts chez les banquiers est si peu en usage qu'il est inutile de se préoccuper d'une réserve considérable afférente à ces dépôts; en un mot, la réserve absolument indispensable en Angleterre et en Écosse est inutile sur le continent. Mais toutes les grandes agglomérations d'hommes ont parfois des payements considérables à faire en espèces; il faut donc qu'il y ait quelque part un réservoir de ces espèces. Autrefois, il y en avait deux en Europe: la Banque de France et la Banque d'Angleterre. Mais depuis que la Banque de France a suspendu ses payements en espèces, elle ne peut plus servir de réservoir. Personne, en effet, ne peut être certain que la Banque de France lui remboursera un bon sur elle en monnaies d'or ou d'argent. En conséquence, toute la charge de ces payements internationaux en espèces est retombée sur la Banque d'Angleterre. Les étrangers, bien entendu, ne peuvent pas nous prendre simplement *notre argent*; il faut qu'ils nous envoient, sous une forme ou sous une autre, la valeur de ce qu'ils nous enlèvent. Mais il n'est pas indispensable qu'ils nous envoient des espèces; ils peuvent envoyer de bon papier, l'escompter dans Lombard Street et emporter partie ou totalité du produit en espèces. En d'autres termes, les opérations de change se concentrent de plus en plus à Londres. Auparavant, Paris était à bien des égards une sorte de centre pour la liquidation européenne, mais il a cessé de l'être. Le billet de la Banque de France n'a pas été déprécié de manière à influencer sur les transactions ordinaires; mais la possibilité même d'une dépréciation, c'est plus qu'il n'en faut pour jeter le désordre dans les opérations de change. Ces opérations

sont calculées avec une telle précision que la modification d'une décimale peut suffire à changer un profit en perte. Aussi Londres est-il devenu le grand centre de liquidation des opérations de change en Europe, au lieu qu'autrefois il n'était qu'un des deux centres. Londres conservera probablement cette prééminence, car elle est dans la nature des choses. Le nombre d'effets de commerce tirés sur Londres surpasse infiniment le nombre d'effets tirés sur toute autre ville européenne; Londres est la place qui, de toutes les places, reçoit le plus et paye le plus; il est donc être centre naturel de toutes les liquidations. La prééminence de Paris provenait en partie de causes politiques qui n'existent plus; celle de Londres provient au contraire du courant naturel du commerce, courant singulièrement fidèle et fort difficile à détourner.

Or, maintenant que Londres joue le rôle de liquidateur entre les pays étrangers, il assume par ce fait une nouvelle responsabilité vis-à-vis d'eux. Quand un grand nombre de gens ont à faire des payements dans un endroit, quel qu'il soit, ils sont obligés d'y déposer de l'argent. Des dépôts considérables d'argent étranger à Londres sont actuellement devenus une nécessité pour le commerce du monde. Pendant les immenses payements faits par la France à l'Allemagne, la somme *in transitu*, c'est-à-dire les sommes accumulées à Londres, a été peut-être extraordinairement considérable; mais cette somme se maintiendra habituellement à un chiffre fort élevé. Les circonstances politiques actuelles changeront sans doute bientôt; Lombard Street aura moins d'argent appartenant aux gouvernements étrangers; mais les dépôts particuliers augmenteront de plus en plus. Car le dépôt placé entre les mains du liquidateur et nécessaire à l'apurement des comptes du commerce tend à augmenter en proportion de ce commerce lui-même.

Ces dépôts étrangers ont évidemment une nature distincte et toute particulière. Ils dépendent de la bonne opinion des étrangers; or, cette bonne opinion peut diminuer d'intensité, se changer même en opinion contraire. Après la panique de 1866, et surtout après la suspension de l'Acte de Peel (que beaucoup d'étrangers prennent pour une suspension des payements en espèces), on retira de Londres une quantité considérable de fonds étrangers. Nous avons donc toute raison de prévoir que, à mesure que ces fonds étrangers augmenteront en Angleterre, les chances de demandes de remboursement immédiat augmenteront aussi. Or, les désastres provoqués par ces demandes seraient proportionnels à la l'importance des dépôts.

Si ces demandes venaient à se produire, c'est à la Banque qu'il faudrait prendre les espèces nécessaires pour y faire face, puisqu'il n'y a pas d'autre accumulation d'espèces dans le pays. Les grands changeurs possèdent peut-être quelques fonds pour leurs besoins immédiats, mais c'est à peine si ce qu'ils ont peut entrer en ligne de compte. Si le créancier étranger est assez bon pour attendre et pour acheter les lingots à mesure qu'ils arrivent, il peut se rembourser sans provoquer aucun trouble ni à la Banque ni sur le marché financier. Le gouvernement allemand nous a donné récemment l'exemple de cette temporisation; mais il ne ressentait aucune crainte. Un créancier effrayé, au contraire, ne veut pas attendre; et s'il insiste pour un remboursement immédiat en espèces, il faut absolument s'adresser à la Banque d'Angleterre.

Au point de vue de sa sécurité, tout notre système de crédit dépend donc de la Banque d'Angleterre. La question de savoir si l'*Angleterre sera solvable ou non* dépend de la sagesse des administrateurs de cette société par actions. On peut crier à l'exagération, mais telle est l'exacte vérité. Toutes les banques dépendent de la Banque d'Angleterre et tous les négociants dépendent de quelque banquier. Si un négociant a déposé 250 000 francs chez son banquier et qu'il ait besoin de cet argent pour faire un payement en Allemagne, il ne pourra pas faire honneur à sa signature si son banquier ne peut le rembourser, et le banquier ne pourra pas le rembourser si la Banque d'Angleterre se trouve embarrassée, si sa réserve est épuisée.

Les administrateurs de la Banque sont donc en fait, s'ils ne le sont pas de nom, de véritables commissaires chargés par le public de veiller à ce que la Banque conserve une réserve suffisante. On serait donc porté à croire ou qu'ils comprennent bien ce devoir et s'engagent positivement à le remplir, ou que, tout au moins, leurs propres intérêts sont si absolument liés à ce devoir qu'il n'y ait pas besoin d'engagement positif de leur part. Au contraire, non-seulement les administrateurs de la Banque ne s'engagent en aucune façon à le remplir, mais la plupart d'entre eux le reconnaissent à peine et quelques-uns sont même d'un avis tout opposé. M. Hankey, l'un des plus soigneux, l'un des plus expérimentés de ces administrateurs, s'exprime ainsi dans son ouvrage sur la Banque d'Angleterre, le meilleur ouvrage qui existe sur la marche pratique, sur le mode d'opérer de cette banque : « Je n'ai pas l'intention de m'étendre longuement, d'entrer dans beaucoup de détails, relativement à l'administration de la Banque, tout au moins de la section de cet établissement qui se charge des opérations de banque, car les principes qui président à la direction ne diffèrent en rien, autant que je puis le savoir, des principes qui régissent toutes les banques bien administrées de Londres. » Mais comme chacun peut le voir par la publication du bilan, la Banque d'Angleterre conserve dans ses coffres une réserve en billets de banque et en espèces qui varie entre 30 et 50 pour 100 du montant de son débit, alors que les autres banques, au contraire, conservent juste ce qu'il leur faut d'espèces pour subvenir à leurs besoins de chaque jour. Une différence aussi constante indique, je le présume, que les banques ordinaires et la Banque d'Angleterre ne sont pas régis par les mêmes principes.

La direction pratique de la Banque d'Angleterre, nous le savons tous, s'est considérablement améliorée et ne ressemble plus en rien à celle des autres banques de Lombard Street. Les administrateurs conservent une réserve considérable; mais, bien que la pratique se soit modifiée, la théorie est restée la même. Les administrateurs de la Banque d'Angleterre n'ont jamais, en effet, voté aucune décision définitive et communiquée au public, qui indiquât, même de la façon la plus élastique, s'ils ont ou non l'intention de conserver toujours une réserve, quel en sera le montant, ou quel principe ils prendront pour guide en matière si importante.

La position des administrateurs de la Banque est, en vérité, fort singulière. D'un côté, l'opinion d'une grande ville — l'opinion de tout un pays même, car la nation tout entière a beaucoup appris dans les nombreuses paniques qu'elle a traversées — exige des administrateurs qu'ils conservent une réserve considérable. Les journaux, au nom de la nation, avertissent incessamment les administrateurs qu'ils doivent

conserver cette réserve et veillent à ce qu'ils la conservent. Mais d'un autre côté, une pression tout aussi constante, si elle est moins visible, pousse les administrateurs dans une voie tout opposée et les excite à diminuer la réserve.

C'est un désir naturel chez tous les administrateurs que de distribuer à leurs actionnaires les plus beaux dividendes possibles. Or, dans une banque, l'argent non employé ne peut croître sans que décroisse le dividende; moins il y a d'argent inoccupé, plus grand doit être le dividende. Dans presque toutes les assemblées générales des actionnaires de la Banque d'Angleterre on soulève ce sujet. Un actionnaire se lève pour dire qu'il ne comprend pas qu'on laisse dormir tant d'argent et pour faire entendre que le dividende devrait être plus fort.

Et, en somme, il est facile de comprendre que les actionnaires de la Banque ne soient pas absolument satisfaits de la position qui leur est faite. Leur banque est la plus ancienne de la Cité, cependant leurs profits n'augmentent pas, alors que les profits des autres banques s'élèvent dans des proportions rapides et considérables. En 1844, le capital de la Banque d'Angleterre rapportait 7 pour 100 et les actions étaient cotées 212; le dividende s'élève actuellement à 9 pour 100 et le prix des actions est monté à 232. Mais pendant le même laps de temps les actions de la Banque de London et Westminster, malgré une augmentation de 100 pour 100 du capital, ont monté de 27 à 66 et le dividende de 6 pour 100 à 20 pour 100. Il est tout naturel que les actionnaires de la Banque d'Angleterre n'aiment pas à voir d'autres sociétés financières devenir plus riches que la leur.

Le peu d'importance du dividende que donne la Banque et la valeur par conséquent moindre des actions de cet établissement provient sans aucun doute de l'importance du capital de la Banque; mais cela provient aussi en grande partie des sommes considérables improductives, — sommes qui ne produisent aucun intérêt — que la section de la Banque d'Angleterre qui fait les opérations de banque garde dans ses coffres. Nous comprendrons immédiatement la différence, si nous comparons à la Banque d'Angleterre la Banque de London et Westminster, qui est la première des banques par actions dans l'estime publique et que l'on sait être admirablement administrée. La Banque de London et Westminster ne tient en réserve que 13 pour 100 des dépôts faits chez elle; la réserve de la Banque d'Angleterre se monte à plus de 40 pour 100. Une aussi grande différence dans la manière d'entendre les affaires doit causer et cause, en effet, une grande différence dans les profits. Les actionnaires de la Banque d'Angleterre se plaignent tout naturellement de cette différence; aussi poussent-ils incessamment leurs administrateurs à diminuer, autant qu'il est possible, cette réserve improductive, de façon à augmenter leurs dividendes.

Dans la plupart des autres banques une crainte salutaire réagit auprès des actionnaires contre le désir de voir réduire la réserve improductive; ils craindraient de nuire au crédit de leur banque. Mais, heureusement ou malheureusement, personne n'éprouve de crainte au sujet de la Banque d'Angleterre. Le peuple anglais, tout au moins, n'admet pas que la Banque fasse faillite; il croit presque qu'elle *ne peut pas* faire faillite. Trois fois cependant, depuis 1844, la Banque a dû demander assistance, et elle aurait fait faillite si elle n'avait été secourue. En 1825 elle suspendit presque ses payements, comme elle avait fait en 1797. Mais malgré tout on a foi à la Banque, contrairement à toute expérience, et au mépris de toutes les raisons. Il n'est pas douteux que dans ces différentes occasions la position de la Banque, séparée ou non en deux sections, ne fût excellente sous certains rapports; elle aurait *fini* par payer tous ses créanciers et rembourser à ses actionnaires tout leur capital. Mais ce que demandent les créanciers d'une banque, ce n'est pas un payement certain à une époque indéterminée; ils ont besoin d'un payement immédiat; ils ont besoin qu'on les paye selon ce qui a été convenu; il a été convenu qu'on les payerait à vue, et si la Banque ne le fait pas, ils peuvent par ce fait se trouver ruinés. La Banque d'Angleterre, aux époques dont je viens de parler, n'aurait certainement pas pu payer immédiatement. Mais personne à Londres ne songe à concevoir des inquiétudes sur le crédit de la Banque, et la Banque elle-même ne songe pas que son crédit puisse jamais se trouver en danger. Chacun a la ferme conviction que de façon ou d'autre la Banque sortira victorieuse de toutes difficultés. En 1797, alors qu'il n'y avait presque plus d'argent dans les coffres, le gouvernement ne se contenta pas de lui dire qu'elle n'était pas forcée de se dessaisir de ce qui lui restait; il lui intima l'ordre de ne pas s'en dessaisir. Plus tard, les arrêtés qu'a dû prendre le ministère pour permettre à la Banque de violer l'Acte de Peel ont convaincu de plus en plus le public que le gouvernement est intéressé à la sécurité de la Banque, et qu'il s'empressera de venir à son secours en cas de nécessité. Jamais il n'est entré dans l'esprit de la Banque qu'il viendrait peut-être un jour où il faudrait se mettre en « liquidation »; interrogez le public et la plupart des Anglais vous répondront qu'autant vaudrait procéder à la liquidation de l'Angleterre entière.

Or, puisque la Banque d'Angleterre, en tant que banque, n'éprouve pas cette appréhension perpétuelle qui fait que les autres banques tiennent des fonds en réserve, — l'appréhension du discrédit, — il semblerait nécessaire que ses administrateurs fussent eux-mêmes tout spécialement intéressés à ce que cette réserve restât intacte et qu'ils fussent tout particulièrement compétents pour remplir leurs difficiles fonctions? Mais ai-je besoin de dire que la fortune particulière des administrateurs de la Banque ne se trouve pas en jeu, quelque direction qu'ils impriment à cet établissement. Ce sont de riches marchands de la Cité, et les fonds qu'ils ont à la Banque sont fort insignifiants comparativement au reste de leur fortune. Si la Banque venait à liquider, c'est à peine si la plupart d'entre eux s'en apercevraient par une diminution de leurs revenus. Bien plus, les administrateurs de la Banque n'ont pas reçu l'éducation nécessaire pour faire un banquier; ils ne se sont jamais occupés d'opérations de banque, et en général ils ne consacrent guère que leurs loisirs à ces sortes d'affaires. Ce sont des négociants qui n'ont en somme qu'un seul but, et qui y consacrent tout leur temps, toute leur énergie; ce but, c'est de gagner de l'argent dans leurs propres affaires.

Les administrateurs de la Banque ont donc un immense devoir envers la nation, et l'on aurait pu penser que nos principaux hommes d'État, à défaut du Parlement lui-même, leur auraient enjoint de le remplir. Mais le Parlement n'a pris aucune décision dans ce sens; à peine un homme d'État influent a-t-il élevé la voix. Il y a, au contraire, une foule d'autorités, à commencer par sir Robert Peel, à finir par M. Lowe, qui soutiennent que la section de la Banque d'Angleterre qui s'occupe des opérations de banque est tout simplement une banque comme les autres, — une compagnie

analogue aux autres compagnies; qu'elle n'a pas de position particulière et n'a aucun devoir public à remplir. Si l'on demandait leur avis aux neuf dixièmes des hommes d'État anglais sur ce point, ils répondraient que cela ne les regarde pas, que cela ne regarde pas le Parlement et que c'est à la Banque à s'arranger comme elle l'entend.

Il s'ensuit donc que nous avons placé la garde exclusive de notre réserve entière dans les mains d'un seul groupe d'administrateurs qui n'ont pas reçu une éducation spéciale, — qu'on pourrait appeler des banquiers « amateurs », — qui n'ont pas plus que d'autres un intérêt particulier à ce que cette réserve ne diminue pas, — qui ne se sont pas engagés à conserver cette réserve intacte, — à qui aucun homme d'État, aucune autorité publique n'a intimé l'ordre de veiller sur cette réserve, les hommes d'État prétendant, au contraire, que cela ne les regarde pas, — qui sont choisis par des actionnaires dont les revenus s'augmenteraient si cette réserve *diminuait*, — qui ne craignent pas et qui n'ont pas lieu de craindre la ruine, en admettant même que cette réserve disparût entièrement.

Pour bien comprendre l'étrangeté de ce système, il faut savoir ce que c'est que la conservation d'une réserve de banque nationale, et combien c'est une œuvre délicate et difficile.

Cette réserve, nous l'avons vu, sert à faire face aux demandes soudaines et inattendues. Si l'on demande aux banquiers d'un pays le remboursement de sommes beaucoup plus fortes que d'habitude, ils ont alors recours à cette réserve. D'où proviennent donc ces demandes extraordinaires? Quel est le parti à tirer de cette réserve? En règle générale, ces demandes extraordinaires ont deux origines distinctes : elles peuvent venir du dehors et ont pour cause des remboursements étrangers, nécessaires pour payer des dettes étrangères considérables et extraordinaires; ou bien elles proviennent de l'intérieur même du pays, et ont pour cause une appréhension soudaine, une panique résultant de causes rationnelles ou non.

L'Angleterre est plus exposée qu'aucun pays ne l'a jamais été à voir sa réserve de banque entamée par des demandes venant de l'étranger, non-seulement parce que dans ce moment l'Angleterre a beaucoup emprunté aux nations étrangères, mais encore et surtout parce qu'aucune nation n'a jamais eu un commerce extérieur aussi considérable, portant sur des objets si divers, ou ayant autant de ramifications dans le monde entier. Le commerce extérieur ordinaire d'un pays ne nécessite pas d'argent monnayé; les exportations d'un côté égalent les importations de l'autre. Mais des importations soudaines, — comme les importations de céréales après une mauvaise récolte, — ou ce qui est beaucoup moins commun, bien qu'il y en ait des exemples, la cessation des exportations pour un article considérable, — produisent un reliquat qui doit être soldé en argent.

Or, dans un pays où la banque est développée, la « réserve de banque » est la seule source où l'on puisse trouver des sommes considérables en espèces. En Angleterre surtout, sauf quelques sommes peu importantes qu'ont entre les mains nos marchands de métaux précieux, il n'y a pas, en dehors des banques, de sommes en argent assez considérables et dont il faille en tenir compte; c'est à peine, en effet, si un particulier pourrait payer une somme un peu forte en argent sans s'adresser à une banque; ainsi tous ceux qui ont un gros payement à faire en argent entament nécessairement la réserve des banques. Mais alors qu'est-ce que « l'argent »? A l'intérieur d'un pays, l'action d'un gouvernement peut régulariser la quantité et, par conséquent, la valeur de la circulation monétaire; mais, en dehors des limites du pays, le gouvernement n'a plus aucune action. Le métal précieux est donc la « monnaie » du commerce international; dans ce cas, la monnaie en papier ne peut plus s'employer, et les pièces de monnaie n'ont plus qu'une valeur équivalente à la quantité de métaux précieux qu'elles renferment.

Ainsi donc, quand la monnaie légale d'un pays est purement métallique, tout ce qui importe aux banques est de se pourvoir d'une quantité suffisante de cette « monnaie légale ». Mais quand la monnaie légale d'un pays consiste partie en métal, partie en papier, il faut que la monnaie légale en papier, — le billet de banque, — puisse se convertir en espèces. Si je commençais à discuter les conditions de la convertibilité, je dépasserais les limites que je me suis posées, car je discuterais la théorie sur laquelle repose l'Acte de Peel. Je veux m'occuper seulement de la condition primaire, indispensable, pour effectuer des payements à l'étranger; une quantité suffisante de monnaie légale.

La Banque d'Angleterre doit conserver dans ses coffres une réserve de « monnaie légale » suffisante pour effectuer les payements à l'étranger, si cette monnaie peut servir à ce but, — ou pour acheter des métaux précieux, si la monnaie qu'elle possède ne peut servir. Les payements à faire à l'étranger sont quelquefois fort considérables et souvent très-soudains. Le « drainage du coton », pour employer l'expression dont on se servait ordinairement, c'est-à-dire l'envoi d'espèces en Orient pour acheter du coton aux Indes pendant la guerre civile en Amérique, a fait sortir de ce pays, pendant plusieurs années, bien des millions sterling en argent. Une mauvaise récolte enlève des millions en une seule année. La Banque d'Angleterre, pour pouvoir se procurer ces sommes considérables, a besoin d'un instrument efficace qui soit toujours à sa disposition.

Cet instrument, c'est l'élévation du taux de l'escompte. L'expérience prouve que si la Banque élève le taux de l'intérêt, l'argent *afflue* dans Lombard Street, la théorie indique d'ailleurs qu'il doit en être ainsi. Pour expliquer complétement ce qu'on pourrait appeler ce phénomène, il me faudrait me plonger très-profondément dans la théorie du change, mais l'explication générale est assez simple. Le capital disponible, comme toute autre marchandise, se porte abondamment là où il a la plus grande valeur. Les banquiers, les capitalistes du continent, envoient immédiatement leur argent à Londres dès que le taux de l'intérêt devient tel qu'ils y trouvent un bénéfice. Tant que le crédit anglais est solide, une élévation de la valeur de l'argent dans Lombard Street amène immédiatement, au moyen d'opérations de banque, de l'argent à Lombard Street. Il se produit aussi un ralentissement des opérations commerciales, car une élévation du taux de l'escompte réagit immédiatement sur le commerce du pays. Les prix tombent; par conséquent les importations diminuent et les exportations augmentent; par conséquent aussi il y a probabilité qu'après une élévation du taux de l'escompte l'argent sera en plus grande abondance qu'avant.

Quiconque, — que ce soit une banque ou plusieurs banques, dans un pays quel qu'il soit, — détient la réserve

de banque du pays, devrait, au premier signe d'un mouvement peu favorable dans les changes étrangers, élever immédiatement le taux de l'escompte pour prévenir une plus forte diminution de la réserve et augmenter même cette réserve par des importations de métaux précieux.

La Banque d'Angleterre, comme je le démontrerai plus loin, négligea absolument ce devoir jusque vers l'an 1860. Il est peu d'histoire plus lamentable que celle des efforts de la Banque, — si l'on peut donner à ses tâtonnements le nom d'efforts, — pour conserver une réserve et se préparer à faire face à des exportations de métaux précieux, entre l'année 1819 (date de la reprise des payements en espèces par la Banque et date à laquelle aussi on peut faire remonter l'origine de notre marché financier moderne) et l'année 1857. La panique de 1857 enseigna pour la première fois la sagesse aux administrateurs de la Banque et les convertit aux bons principes. La méthode actuelle de la Banque est infiniment meilleure qu'avant 1857 et il ne faut pas un instant confondre les deux époques. Cependant, sa méthode actuelle laisse encore beaucoup à désirer, et il faudra de nombreuses discussions, de grands efforts pour l'amener à ce qu'elle devrait être.

Une panique intérieure a des causes différentes. Ces paniques proviennent d'un trouble survenu dans le crédit à l'intérieur du pays; il est d'autant plus difficile de porter remède à ce mal qu'il est souvent le résultat de paniques extérieures ou tout au moins s'en complique. Combien de fois le public ne s'est-il pas alarmé tout simplement parce que la réserve de la Banque, déjà peu importante, diminuait de jour en jour! Les deux maladies, — panique intérieure et panique extérieure, — attaquent souvent le marché financier au même moment. Que faut-il faire dans ce cas?

BAGEHOT.

— La fin très-prochainement. —

LA PRÉFECTURE DE POLICE SOUS LE SECOND EMPIRE

Les agents secrets

On sait qu'une quantité considérable de documents ont disparu dans l'incendie qui détruisit, sous la Commune, les bâtiments de la Préfecture de police. Parmi ces documents, se trouvaient les papiers qui constituaient les archives politiques de la Préfecture. Si la perte de ces papiers est regrettable au point de vue des nécessités de la police, elle ne l'est pas moins au point de vue des intérêts de l'histoire. Une partie de ces archives était établie dans le cabinet du préfet. Elle se composait de 111 000 dossiers numérotés qui embrassaient la période comprise entre la révolution de 1830 et la fin du second empire. Le reste, qui formait la portion la plus importante, sinon la plus considérable de ces archives, se trouvait dans les bureaux de M. Lagrange, chef de la division politique. Indépendamment de soixante à quatre-vingts cartons contenant des pièces relatives aux affaires courantes, cette seconde partie se composait de 35 898 dossiers numérotés selon la même méthode que les précédents et appartenant, par leurs dates, aux vingt années de l'empire. Dans le cabinet du préfet comme dans les bureaux de M. Lagrange, des répertoires alphabétiques, consistant en un certain nombre de fiches nominatives, renvoyaient aux numéros des différents dossiers (1).

Quelques jours après le 4 septembre, et sur la demande de M. le comte de Kératry, alors préfet de police, M. Félix Rocquain, archiviste aux Archives nationales, avait été détaché provisoirement par M. le ministre de l'instruction publique de l'administration à laquelle il appartenait pour examiner les archives politiques de la Préfecture et, en particulier, celles que renfermaient les bureaux de M. Lagrange. Cette mission, très-laborieuse, n'était pas sans péril. M. Dereste, officier de paix et ancien secrétaire de M. Lagrange, qui avait été adjoint à M. Rocquain pour l'aider dans ses recherches, fut assassiné, après le 18 mars, par des affidés de la Commune. Quant à M. Rocquain, il se vit, dès les premiers jours de son installation, et à la Préfecture même, l'objet d'une agression dont il ne fut délivré que par l'intervention fortuite de deux soldats de la garde républicaine. De ce moment, et tant que dura sa mission, il dut, pour sa sûreté, travailler sous la protection de deux factionnaires placés à la porte de son cabinet.

Le jour même où il prit possession de la Préfecture, M. de Kératry avait fait apposer les scellés sur la porte principale qui donnait entrée dans les bureaux de M. Lagrange. Ils furent levés en présence de M. Rocquain. Dès les premiers pas, celui-ci fut frappé du complet désordre qui régnait dans les salles. Des traces de destruction ou d'enlèvement de pièces étaient partout visibles. Les armoires, les bibliothèques, les tiroirs des meubles de travail, tout était vide. On découvrit, sur des rayons, une cinquantaine de cartons dont les document avaient été soustraits, Sur les tables gisaient pêle-mêle des registres où les feuillets avaient été arrachés. Le parquet était jonché de fragments d'écrits. Les bouches des poêles, les foyers des cheminées, regorgeaient de papiers réduits en cendres ou noircis par le feu. S'élevant en partie par les cheminées ou s'échappant par les fenêtres, des débris de documents brûlés avaient été portés par le vent dans les cours de la Préfecture et jusque sur les toits des maisons voisines.

Sur ces premières observations, M. Rocquain adressa un rapport à M. de Kératry, qui le communiqua au gouvernement de la Défense nationale. M. Gambetta, alors ministre de l'intérieur, le lut et y fit de sa main diverses corrections. Dans ce rapport, qui devait être inséré au *Journal officiel*, M. Rocquain annonçait une série de publications où, écartant les questions de personnalités dans l'appréciation desquelles il ne voulait pas entrer, il fournirait d'importantes révélations sur l'histoire politique du second empire. Cet ensemble de publications était dans les desseins de M. de Kératry. M. Rocquain pensait en trouver les éléments dans les documents sauvés de la destruction, et notamment dans les dossiers numérotés qui semblaient ne pas avoir été touchés. Mais ayant reconnu, après un premier examen de ces documents, qu'il s'était trompé dans ses prévisions, M. Rocquain ne consentit pas à l'impression de son rapport. Non-seulement, en effet,

(1) Tous les adversaires de l'empire ayant quelque notoriété, légitimistes, orléanistes, républicains de toute nuance, avaient leurs noms dans les 35 898 dossiers du cabinet Lagrange.

toutes les pièces de nature à révéler l'action occulte du pouvoir dans les derniers événements avaient disparu par suite des destructions dont il avait constaté la trace (1), mais les enquêtes auxquelles il se livra lui apprirent que, depuis le commencement de l'empire, des destructions analogues avaient eu lieu à divers moments de crise; qu'on était d'ailleurs dans l'usage d'anéantir, chaque année, des documents d'une nature particulière; qu'enfin, par mesure de prudence, les correspondances de quelque gravité étaient supprimées aussitôt après leur réception et que même, — autant que faire se pouvait, — on employait, en place de documents écrits, le moyen plus discret des instructions verbales. Dès lors, il était évident que les pièces les plus précieuses, qui intéressaient l'histoire politique du régime impérial, avaient dû disparaître, et, avec elles, les éléments nécessaires aux publications qu'on s'était proposées.

Les papiers qui avaient été conservés ne laissaient pas d'offrir d'utiles informations. M. Rocquain, après les avoir soigneusement étudiés, consigna le résultat de ses observations dans un second rapport adressé au préfet de police. Ce rapport, que M. de Kératry présenta l'année dernière, avec divers autres documents, à la commission d'enquête parlementaire sur le 4 septembre, a été publié par lui dans un volume qui contient le procès-verbal de sa propre déposition (2). On peut reprocher à l'auteur de ce rapport de s'être trop exclusivement borné aux considérations générales et d'avoir négligé le détail des événements. Peut-être M. de Kératry se réservait-il de publier ultérieurement quelques-uns des documents qui avaient servi de base à ce rapport. En même temps qu'ils eussent tenu lieu de pièces justificatives au travail de M. Rocquain, ces documents eussent corrigé, par la mention d'un certain nombre de faits, le défaut que nous signalons. Mais on sait que, moins de deux mois après son entrée à la Préfecture de police, M. de Kératry quittait Paris par la voie de l'aérostat et se rendait en Espagne pour une mission dont il était chargé. Il résulta de cette circonstance qu'aucune des pièces qui composaient les archives politiques ne fut livrée à la publicité; l'incendie allumé par la Commune ayant tout détruit par la suite, le rapport de M. Rocquain, si incomplet qu'il puisse être, représente l'unique trace qui soit demeurée des documents que renfermait le trop célèbre cabinet de M. Lagrange.

Des relations passagères que nous eûmes avec plusieurs fonctionnaires importants de la Préfecture de police, après le 4 septembre, nous ont mis à même de recueillir des informations propres à compléter, sur quelques points, le rapport de M. Rocquain. A ces informations, que nous mettons sous les yeux du lecteur, nous joindrons la copie de quelques notes venues alors entre nos mains, notes d'autant plus précieuses que les originaux en sont aujourd'hui anéantis.

En dehors des révélations relatives à un second coup d'État, — dont les éléments, préparés dès 1860 (3), furent conservés à dessein jusque vers la fin de l'empire, — l'une des parties les plus curieuses de ce rapport est sans contredit celle qui concerne les agents secrets. Ces agents, appelés *indicateurs* en langage de police, ne doivent être confondus ni avec les surveillants, qui ont pour mission de maintenir l'ordre dans la rue, ni avec les inspecteurs chargés de procéder aux investigations qui intéressent la sûreté publique. Connus seulement de deux ou trois hauts fonctionnaires de la Préfecture, les agents secrets étaient répandus dans les diverses classes de la société, et, écrivant sous des noms d'emprunt à ces hauts fonctionnaires, leur transmettaient des indications puisées dans l'intimité des personnes aves lesquelles ils se trouvaient en relations. Ces noms supposés affectaient toutes les formes. C'étaient tantôt des noms des plus communs, tels que *Martin*, *Perruquier*, *Guillaume*; tantôt des noms plus recherchés, tels que *Saint-Charles*, *Typographe*, *Belgique*, *Ellados*, *Satan*; tantôt, enfin, de simples lettres de l'alphabet, comme B, G, K, O, QQQ, W, etc. D'après une pièce oubliée par M. Lagrange dans le tiroir de sa table de travail et relative aux dépenses des agents secrets pour le mois d'avril 1867, il est certain qu'il y avait de ces agents non-seulement à Paris, — et sans doute aussi sur divers points de la France, — mais dans toutes les villes importantes de l'Europe (1). A Paris notamment, il en existait dans tous les centres manufacturiers et dans les ateliers mêmes où travaillaient les ouvriers, tels que les ateliers Cail à Chaillot et à Grenelle, l'usine Farcot à Saint-Ouen, la maison de MM. Gouin à Clichy, et aux chemins de fer de Lyon, du Nord et d'Orléans. La même pièce atteste que certains agents étaient payés à raison de 1000 francs par mois; les moins rétribués touchaient 120 ou 125 francs; le plus grand nombre recevaient 200 francs. Nous ne parlons ici que des agents secrets dépendant du service de M. Lagrange; car le préfet de police avait aussi les siens appartenant aux classes élevées de la société, et, comme on pense, beaucoup mieux rétribués (2). Le total des dépenses mentionnées dans la pièce dont il s'agit dépasse 15 000 francs. Les frais de ce genre s'élevaient parfois à 20 000 francs par mois. 3 000 000 de francs, paraît-il, étaient inscrits annuellement au budget pour les fonds secrets de la police impériale. Sur cette somme, 600 000 francs étaient alloués au préfet pour les besoins de sa propre administration. Le préfet ne prenait pour son service particulier, que les deux tiers de cet argent; le reste, soit 200 000 francs environ, était laissé à la disposition de M. Lagrange. Voici d'ailleurs cette pièce dont M. Rocquain, dans un procès-verbal adjoint à son rapport, dit avoir remis l'original à M. de Kératry (3).

(1) Il paraît que, depuis un mois avant le 4 septembre, on brûlait des pièces à la Préfecture; on en brûlait encore dans la nuit du 3 au 4.

(2) Comte de Kératry, *Le 4 septembre et le gouvernement de la Défense nationale*. Paris, librairie internationale, 1872, in-8°.

(3) M. de Kératry a donné, dans l'ouvrage que nous avons cité, la liste des personnes qui devaient être arrêtées. Cette liste était remaniée à certaines dates. On en éliminait, avec les individus décédés, les personnes qui se rallaient à l'empire; c'est ainsi que, sur la fin du régime, le nom de M. Émile Ollivier en fut ôté après y avoir longtemps figuré. On y intercalait aussi des noms nouveaux. Vers le même temps où cette liste était préparée à la police, M. de Persigny, alors ministre de l'intérieur, écrivait aux préfets une circulaire confidentielle que les journaux ont récemment publiée, et dans laquelle il leur demandait de dresser un tableau nominatif de tous les individus suspects de leurs départements.

(1) Cf. dans le volume de M. de Kératry, p. 166, la pièce annexe n° 3.

(2) Quelques-uns de ces agents n'étaient pas rétribués; il était des personnes qui offraient gratuitement leur concours au préfet.

(3) Comte de Kératry, *ibid.*, p. 164.

Note des dépenses des indicateurs placés sous les ordres de M. le commissaire spécial Lagrange, dans le courant du mois d'avril 1867.

W., agent à Londres	1000
B., — Turin	500
G., — New-York	500
Cantoni, en Italie	500
Fromont, légitimiste	200
O, républicain	200
QQQ	150
Morin	225
Rivière	150
Gérard	150
Perruquier	150
Marin	200
Bernard	200
Martin	150
Belgique	175
Adolphe J	150
Typographe	200
Guillaume	200
Siméon	200
Loti	350
Antoine	250
Louis	250
Livry	300
Livry (gratification)	200
Saint-Louis	250
Dubois	175
M. 3	300
Delabergue	125
N-y	500
Hervieux	125
Léon	150
Alexandre	150
Fradet	150
Emile	150
Chatelet	150
Joseph	150
Léo, en Suisse	300
Madrassi, agent italien	250
Dioli	250
Muller	100
Canetti	150
Ravet, auxiliaire	150
T., chez Cail, à Chaillot	125
Marteau, chez Cail, à Grenelle	120
Théodore, chez Farcot, à Saint-Ouen	120
Fromentin, chez Gouin, à Clichy	120
Bruyère, au chemin de fer de Lyon	120
Valery — du Nord	110
Pierre — d'Orléans	120
Frais de ports de lettres et envoi d'argent	90
Indemnités à divers employés	585
Surveillances à l'égard de LL. MM	1124
Id., investigations, frais de voitures, de journaux, etc	1283
	13 932 [1]

(*Suivent, sans ordre, les indications ci-après :*)

G. Bernardin	
Saint-Charles	250
Laurent	150
Passementier	300
(*Nom illisible*)	150
P. M	300
G., à Bruxelles	
Ellados Sapia	300
R	200
Luidgi B	300
Sile	
Saint-Gn	100
Satan	150
Victor	
Lamiral	100
Pauly	100
Jean	125
Casanova	

(1) Si l'addition n'est pas tout à fait exacte, cela tient à ce que l'un des noms a été biffé, avant l'indication du total, par l'auteur de la note.

Il résulte du travail de M. Rocquain que le préfet de police adressait chaque jour à l'empereur un rapport minutieux dont la matière lui était fournie par les correspondances des agents secrets, dépendant de son service et de celui de M. Lagrange. Commencé en 1851, cet usage n'a cessé qu'avec l'empire. Les minutes de ces rapports n'étaient pas conservées ; on les brûlait au fur et à mesure que des doubles en étaient expédiés à l'empereur (1) ; on brûlait de même les correspondances sur lesquelles étaient rédigées ces minutes. Nous croyons, avec M. Rocquain, qu'on aurait tort de reprocher spécialement à la police impériale l'emploi d'un moyen auquel a vraisemblablement recours plus d'un gouvernement. Mais ce qu'on peut blâmer à juste titre, — quoique la raison d'État semble, aux yeux de nombre de personnes, devoir excuser bien des actes, — c'est d'avoir employé ces agents à peser sur l'opinion publique à l'aide d'événements créés ou dénaturés par eux. En d'autres termes, ces agents devenaient, selon les besoins de la politique et en des mesures diverses, des promoteurs de sociétés secrètes, des instigateurs de grèves, des fabricateurs de complots ou d'émeutes auxiliaires (2). En ce qui concerne les complots, la méthode était simple. L'un de ces agents s'insinuait dans des réunions où venaient habituellement des personnes dont il connaissait les tendances politiques, et là, par l'exaltation simulée de ses propres opinions, exaltait celles des autres. Des vœux hostiles au gouvernement étaient inévitablement formulés, et aux vœux ne tardaient pas à succéder de coupables projets. L'agent envoyait sur tout cela des rapports à la police ; et ces rapports, joints à ceux d'inspecteurs ou de surveillants qui, sans être dans la confidence, avaient ordre de se livrer à des investigations, formaient bientôt un dossier volumineux. On procédait dès lors à des arrestations ; l'affaire s'ébruitait, allait devant les tribunaux, et le public, mis ainsi en éveil, croyait avoir échappé à une catastrophe.

C'était là, il faut le reconnaître, un moyen infaillible d'amener les ennemis de l'empire à se trahir eux-mêmes. Mais ce qu'on se proposait surtout par cette méthode, c'était d'intimider l'opinion et de la porter plus vivement par la peur vers le régime établi. On pratiquait, sous une forme particulière,

(1) Inutile de dire que ces doubles ont disparu dans l'incendie des Tuileries.

(2) Nous devons à la vérité de déclarer que les *indicateurs* attachés au service de M. Lagrange étaient les seuls qui, au dire des employés de la Préfecture, trempaient dans ces manœuvres ; les agents du préfet faisaient uniquement l'office de délateurs.

le système employé si souvent à la tribune et qui consistait, comme on sait, à évoquer devant la Chambre les terreurs du spectre rouge pour rallier au gouvernement la majorité des votes. C'était dans des vues semblables que, pendant les jours qui précédèrent le plébiscite, des nouvelles alarmantes furent répandues dans les campagnes. Des calculs du même genre expliquent la liberté laissée aux excès de langage qui retentirent alors dans les réunions publiques (1). Il y avait là, comme on voit, un ensemble d'expédients parfaitement combinés. Les passions détestables qui fermentaient dans certaines parties de la population et dont les événements de la Commune nous ont révélé la malfaisante ardeur, facilitaient beaucoup, il est vrai, ces machinations de la police. Quoi qu'il en soit, l'emploi de ces expédients semble au premier abord si commode et d'un effet si sûr, que, dans les États où le gouvernement se croit menacé par les révolutions, la police doit être plus d'une fois tentée d'en user. Aussi, n'est-ce point, nous le répétons, un procès que nous essayons de faire à l'empire en rappelant ces détails. Il y a même lieu de supposer que l'empereur était totalement ignorant des procédés équivoques par lesquels le servait sa police politique.

On ne saurait établir la même supposition à l'égard du préfet de police. Il devait être instruit sans aucun doute des complots tramés par les indicateurs ; mais, à en croire une opinion accréditée dans les bureaux de la Préfecture, il se laissait, sur ce point, endoctriner par M. Lagrange, à qui l'initiative de ces manœuvres était particulièrement attribuée. M. Lagrange lui-même avait peut-être été conduit là par les conseils d'un zèle excessif (2). Dans son empressement à rechercher les ennemis du gouvernement impérial, il était, comme diraient les Allemands, parvenu à un état psychologique d'un genre particulier, qui le portait à voir partout des complots. Quand il n'avait pas *une affaire sur les bras*, il lui semblait que sa surveillance n'était pas assez active et qu'il manquait à ses devoirs. Il avait d'ailleurs une opinion qui lui était commune avec plus d'un zélé partisan de l'empire et qui, se traduisait par ce propos dont, paraît-il, il était coutumier : « Si nous avions une bataille dans Paris, l'empire serait consolidé pour dix ans. » Pour quelques causes qu'on explique la conduite de M. Lagrange, ce qui est hors de doute, c'est qu'au lendemain du 4 septembre on parlait, à la Préfecture de police, de son intervention dans les complots et les émeutes même qui signalèrent la fin de l'empire comme d'un fait incontesté. A ne citer que l'émeute des *blouses blanches*, pas plus dans les bureaux de la Préfecture que dans le public, on ne l'avait prise au sérieux. L'officier de paix Dereste déclara expressément avoir reconnu parmi les *blousiers* des agents de M. Lagrange, que des sergents de ville, induits eux-mêmes en erreur, assommaient sans les connaître. Il ajouta qu'à cette occasion M. Lagrange aurait une fois témoigné son vif mécontentement à des inspecteurs, venus à son cabinet les mains vides de rapports, et avait été jusqu'à dire qu'à telle heure et en tel lieu une barricade avait dû être faite. Étonné de cette sortie, l'un de ces inspecteurs aurait répondu : « Mais c'est donc vous qui commandez l'émeute ! »

On peut nous objecter que ce ne sont là que des propos. M. Rocquain, qui les connaissait sans aucun doute, n'a point jugé convenable de les mentionner dans son rapport. Sa conviction sur les manœuvres dont nous parlons avait, dit-il, pour fondement les enquêtes auxquelles il s'était livré sur l'invitation de M. de Kératry, et il ajoutait que, dans le cas où ses conclusions viendraient à être contestées, il était facile, en reprenant ces enquêtes par la voie administrative ou judiciaire, d'établir la vérité. Sans aller jusque-là, M. de Kératry voulut s'éclairer lui-même en interrogeant divers individus qu'on soupçonnait d'une coopération intéressée dans les derniers événements. Le procès-verbal de ces interrogatoires, publié dans le volume que nous avons cité, démontre, en effet, d'une manière évidente, l'initiative directe de la police (1). Si importants que puissent être ces interrogatoires, ils n'ont cependant pas la valeur de pièces écrites où la police eût trahi elle-même son action mystérieuse. Or, on a vu que toutes les pièces de ce genre avaient été anéanties sous l'empire ; et, à suppposer que quelques-unes eussent été laissées par inadvertance ou par toute autre cause dans les bureaux de la Préfecture, toute trace en a disparu dans l'incendie allumé par la Commune. Un document de cette nature est toutefois resté entre nos mains. Il est court, mais positif. Si nous nous décidons à le publier, c'est moins pour raviver contre un régime qui n'est plus des accusations que des catastrophes ultérieures ont rendues sans intérêt, que pour apporter une indication utile aux futurs historiens du second empire. Ce document a d'autant plus de prix qu'avec la pièce reproduite plus haut et la liste relative au second coup d'État qu'a donnée M. de Kératry, il est peut-être le seul que l'on connaîtra jamais de tous ceux que renfermait le cabinet de M. Lagrange.

Ce document, ou plutôt la transcription que nous en possédons, consiste en de courts extraits d'un dossier relatif à l'un des agents secrets de M. Lagrange. Le lecteur se convaincra, par ces extraits, que les manœuvres dont ces agents étaient les obscurs instruments s'opéraient avec un tel mystère qu'elles restaient inconnues aux fonctionnaires mêmes que leur travail attachait aux bureaux de la police politique (2). Quant à l'ensemble du personnel de la préfecture de police, composé, comme celui de nos ministères, de gens fort honorables et qui rendent tous les jours des services considérables au point de vue de l'ordre et de la sécurité publique, inu-

(1) La présence à ces réunions publiques d'orateurs payés par la police était un fait notoire à la Préfecture.

(2) Peut-être aussi a-t-on un peu exagéré cette initiative de M. Lagrange. Il ne serait pas impossible que quelque agent, sachant que d'ordinaire la révélation d'un complot était assez grassement payée, eût été lui-même, à l'occasion, le volontaire instigateur d'une affaire de ce genre, en vue de toucher le prix de la délation. Quoi qu'il en soit, le zèle de M. Lagrange fut fort récompensé. Né en 1813 d'un soldat du premier empire, qui devint plus tard garde champêtre, M. Lagrange entra dans la police secrète vers 1833. Nommé inspecteur dix ans après, il n'avait encore que 1300 francs d'appointements en 1848. Inspecteur principal à 2500 francs lors du coup d'État, auquel il participa, il devint officier de paix au mois de mai 1852 et fut chargé par le préfet de police du service politique du cabinet. L'affaire de la *Ligue fédérale*, qui eut lieu un an après, ayant mis en relief son savoir-faire, il arriva aux appointements de 6000 francs. On créa plus tard pour lui un commissariat particulier avec un traitement de 8000 francs ; de là, son titre de commissaire spécial. En janvier 1870, il avait 10 000 francs d'appointements et 1500 francs de frais de bureaux. Dès 1869, il était officier de la Légion d'honneur ; il était décoré en outre de plusieurs ordres étrangers.

(1) Voyez notamment les interrogatoires de J. Ballot et de Greco, p. 199-204 et 217-219.

(2) Nous nous souvenons de rapports émanés d'un agent secret qui signait *Lac*. Les employés du cabinet du préfet, sous les yeux desquels passaient ces rapports, avaient, par un sentiment de mépris trop justifié, traduit ce pseudonyme par le mot *La Canaille*.

tile de dire qu'il était totalement étranger à ces machinations ténébreuses.

Le 30 décembre 1868, le chef de cabinet de M. le préfet de police faisait passer à M. Lagrange un avis ainsi conçu :

« Note pour M. Lagrange.

» M. Lagrange est prié de faire prendre et de transmettre » des renseignements sur le nommé Guérin, modeleur, si- » gnalé par un rapport de son service signé Belgique, en date » du 14 décembre courant. »

Quelques jours après, les bureaux de M. Lagrange envoyaient cette réponse :

« 9 janvier 1869.

» Le nommé Guérin, sur lequel nous avons informé, est » employé comme contre-maître, gardien des modèles de la » maison Farcot, depuis près de douze ans. Il est établi mar- » chand de vin et fait tenir cet établissement par sa femme. » Il est très-estimé de tous les membres de la famille Farcot. » Sa conduite ne donne lieu à aucune remarque défavorable. » Il a conservé des opinions démocratiques très-avancées, en » faveur desquelles il fait une propagande active auprès de » ses camarades d'atelier. »

Le 22 janvier suivant, une note signée Belgique parvenait aux bureaux de M. Lagrange au sujet du même individu :

« Saint-Ouen, 22 janvier 1869.

» Guérin recevait des *Lanternes*, suivant madame Lafon- » taine, et les faisait lire dans tout le pays.

» BELGIQUE. »

Le lecteur a deviné sans doute que sous la signature Belgique se cachait un agent secret. La pièce du mois d'avril 1867 que nous avons reproduite mentionne en effet un individu de ce nom parmi les agents secrets. Il y avait d'ailleurs dix ans, si ce n'est plus (1), que ce Belgique était au service de la police, ainsi qu'il résulte de la note ci-après :

« *Extrait du dossier* 8516, 18 *mai* 1859.

» Rapport Belg... (*Belgique*) n° 45.

» Lambert, de chez Farcot, en compagnie de Virglaire, » Serizot, etc., s'exprime en termes injurieux contre l'empe- » reur et son gouvernement, et colporte des nouvelles fausses » et alarmantes. »

Pour ce qui est de Guérin, il avait son dossier particulier sous le n° 3637, et dans lequel on trouvait, mêlée à divers rapports qui le concernaient, l'indication suivante :

« Guérin, Laurent-Marie, né à Dinan (Côtes-du-Nord) en » 1817, mécanicien modeleur, chez Farcot, contre-maître, gar- » dien des modèles, route de la Révolte, 63, à la gare de Saint- » Ouen. Sa femme tient un établissement de marchand de » vins. »

Que si nous continuons de donner les extraits des rapports que Belgique adressait sur Guérin au cabinet de M. Lagrange, nous lisons :

« Saint-Ouen, 8 mars 1869.

» Depuis quelques semaines, Guérin reçoit des révolution- » naires des plus inconsidérés. Bachellerie a débité hier, à » quatre heures, tout ce qu'on peut dire d'ignominie contre » l'empereur. Trente ouvriers de l'usine Farcot l'ont applaudi. » Ils sont sortis un instant pour louer la salle de M. Cognet, » à Saint-Ouen.

» J'ai entendu Guérin dire qu'il serait forcé d'engager tous » ces orateurs à ne plus venir chez lui, car ils lui feraient » fermer sa maison. Tout le quartier est ému d'entendre de » pareilles horreurs.

» BELGIQUE. »

Jusque-là, rien de surprenant. Ce Belgique, agent secret, envoyait, depuis dix ans, aux bureaux de M. Lagrange, des dénonciations sur les ouvriers de la maison Farcot avec lesquels il était en relation, et notamment sur Guérin ; il ne faisait en cela que son métier. Mais voici où se révèle le machiavélisme : ce Belgique et le nommé Guérin, sur lequel celui-là donnait de perfides informations, étaient *le même homme*. Malgré la précaution qu'on avait prise, avant le 4 septembre, de détruire toutes les pièces relatives aux agents secrets, une indication, concernant le nommé Guérin, avait été laissée par inadvertance dans les répertoires alphabétiques qui renvoyaient aux dossiers. Cette indication, inscrite sur une fiche, au nom de Guérin, portait ces mots :

« 8516. Guérin (Belgique), A. S. (1). »

L'identité révélée par cette fiche accusatrice fut confirmée d'une manière positive par l'officier de paix Dereste. Inutile de dire qu'elle était connue du préfet de police en même temps que de M. Lagrange. Mais on conçoit que, pour toute personne non avertie, elle demeurait impénétrable, et l'on a vu qu'en effet le chef de cabinet du préfet, en demandant à M. Lagrange des renseignements sur Guérin, était loin de soupçonner la vérité. A lire les extraits qui précèdent, il semble que ce Guérin-Belgique n'eût agi jusque-là que comme délateur. Peut-être reçut-il alors des instructions d'après lesquelles il dut modifier son rôle ; car les extraits suivants, séparés des premiers par un intervalle de plusieurs mois, nous montrent en lui non plus seulement un dénonciateur, mais un instigateur de complots :

« Saint-Ouen, le 22 juillet 1869.

» Il y aura réunion demain chez Guérin, à huit heures du » soir, rue Branchon, 11. Guérin sait faire du nitro de glycé- » rine (*sic*), et, si nous pouvons nous réunir une vingtaine » le 15 août, on s'en servira contre l'empereur.

» BELGIQUE. »

Suit une autre note où le rôle de ce Guérin-Belgique se caractérise encore davantage :

« 27 juillet 1869.

» Guérin, de chez Farcot, a assisté à la dernière soirée » de jeudi dernier, qui a eu lieu chez Dupont du *Crédit fon-* » *cier*. Sur la demande de dix hommes faite par Dupont pour » faire sauter l'empereur au moyen de glycérine posée sous » des pavés, Guérin s'est offert pour l'aider dans cette entre- » prise.

» BELGIQUE. »

(1) Un agenda informe trouvé dans le cabinet de M. Lagrange constatait que ce Belgique recevait de l'argent de la police en 1865.

(1) C'est par ces deux initiales A. S. que se désigne un agent secret dans les papiers de police. Ce chiffre 8516 était le numéro du dossier auquel renvoyait la fiche. Or, dans le dossier 8516, il y avait uniquement, — avec un extrait de rapport daté du 18 mai 1859, que nous avons reproduit ci-dessus, — une note indiquant que toutes les pièces qui composaient ce dossier se trouvaient dans les cartons marqués A. S. (agents secrets). Les dossiers personnels aux agents secrets étaient, en effet, placés dans des cartons spéciaux. Ces cartons étaient au nombre de ceux d'où l'on reconnut, après le 4 septembre, que tous les documents avaient été soustraits. Les citations que nous faisons ont donc été puisées, non dans le dossier 8516, mais dans celui coté 3637. Car chaque agent secret avait deux dossiers, l'un sous son vrai nom, et l'autre sous son nom d'emprunt.

Là s'arrêtent les notes que des circonstances fortuites nous ont permis de recueillir à la préfecture de police. Elles suffisent, pensons-nous, à édifier le lecteur sur les procédés que M. Rocquain, dans son rapport à M. de Kératry, n'a fait qu'indiquer d'une manière générale. Tous les agents secrets opéraient comme ce Guérin et donnaient sur eux-mêmes des informations que la police enregistrait. Quand l'affaire se dénouait devant les tribunaux, ces agents étaient enveloppés dans les condamnations qui frappaient leurs apparents complices. Ils ne réclamaient pas contre la peine qui leur était infligée, sachant d'une part que, sous un prétexte quelconque, on favoriserait leur mise en liberté (1), et d'autre part que, s'ils eussent parlé, la police n'eût pas manqué de les renier et de les abandonner sans retour à la sévérité des lois. Il arrivait quelquefois que plusieurs agents concouraient ensemble à une même affaire : mais ils agissaient sans se connaître. L'affaire préparée par Guérin ayant avorté par suite de l'amnistie du 15 août 1869, elle fut reprise par un autre agent désigné à la police sous le pseudonyme d'Ellados, et que, sans soupçonner sa qualité, Guérin introduisit, au mois de novembre suivant, chez Dupont du Crédit foncier. Cet Ellados était un Italien d'une vive intelligence, instruit même (2). On disait qu'il avait été professeur à l'université de Turin. En reprenant le complot, il le conduisit si bien, que l'affaire fut portée en fin de compte devant la haute cour de Blois (3). Condamné par la cour le 9 août 1870, cet Ellados trouva, paraît-il, le moyen de s'échapper. On le transporta, sous quelque prétexte, dans une maison de santé d'où l'on aida son évasion. Quant à Guérin, condamné de son côté à quinze ans de détention, il se vit délivré, à titre de condamné politique, par l'avénement du 4 septembre. Il est vrai qu'arrêté de nouveau, dans la nuit du 10 au 11 de ce mois, pour nous ne savons quel méfait, il se vit remis une seconde fois entre les mains de la justice. Si l'empire eût duré, il est présumable que Guérin n'eût point subi les quinze années de détention auxquelles il avait été condamné. Peut-être, au contraire, les eût-il subies ; car, au dernier moment, la police abandonnait quelquefois les hommes méprisables dont elle se servait. On conçoit, en effet, que ces agents, une fois engagés dans ces rouages ténébreux, devenaient les esclaves de la police. Nul retour en arrière ne leur était possible. La police les tenait par leur infamie même. Ils n'arrivaient cependant que peu à peu à cette infamie. On éprouvait d'abord leur savoir-faire en même temps que leurs scrupules ; et ce n'était que lorsqu'ils étaient déjà compromis par de premières manœuvres, qu'on leur révélait tous les services qu'on attendait d'eux. Tout en plongeant dans cette boue, quelques-uns, que de mauvais conseils, la misère peut-être, avaient d'abord entraînés, se sentaient pris de remords et se tuaient.

***

(1) Voyez les divers interrogatoires publiés par M. de Kératry. Le moyen dont la police usait le plus habituellement était de transférer l'agent condamné dans une maison de santé, puis de l'expédier, avec une somme d'argent, en pays étranger.

(2) Voyez la pièce ci-dessus du mois d'avril 1867, qui donne le véritable nom de cet Ellados.

(3) Cette haute cour n'avait été préférée à la juridiction ordinaire qu'en vue d'imprimer un plus grand retentissement au complot dont elle devait juger les auteurs, et de frapper ainsi plus vivement l'opinion. Dans le procès-verbal joint à son rapport (comte de Kératry, *ibid.*, annexe n° 2), M. Rocquain dit avoir remis aux mains du préfet de police une pièce relative aux dépenses d'un voyage fait à Blois, en août 1870. Nous nous souvenons d'avoir vu cette pièce. Le voyage dont il s'agit était celui d'un sieur Géraux ou Géraud, secrétaire particulier de M. Lagrange, qui avait été à Blois visiter dans leur prison Guérin (Belgique) et Sapia (Ellados).

VARIÉTÉS

Histoire des invasions germaniques en France, par M. Combes, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux. — 1 vol., chez Victor Palmé.

Avant d'entrer en lutte avec les Allemands, il eût été bon de les mieux connaître ; mais aujourd'hui même qu'ils nous ont frappés si rudement, il n'est pas trop tard pour les étudier, pour s'expliquer leur force et leur victoire, et pour découvrir ou retrouver les moyens de les vaincre ou, tout au moins, de ne pas les craindre. Après les articles de M. Geffroy sur le caractère germanique, après l'Histoire des Allemands publiée par M. Zeller, voici venir un livre nouveau (1), que de longues réflexions avaient préparé et qu'inspire, à chaque page, un sentiment patriotique, un désir sincère d'éclairer le présent et de conjurer les périls de l'avenir. M. Combes, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux, retrace en un volume l'histoire des invasions dont les Germains nous ont tant de fois affligés ; écartant avec soin les détails stériles, il s'attache surtout à montrer pourquoi ce peuple nous attaque sans cesse, quelles circonstances le servent particulièrement, quelles fautes commises par nous lui ont souvent ouvert nos portes, et de quelle manière nos ancêtres, tour à tour vaincus ou victorieux, sont parvenus à repousser l'invasion ou à en adoucir les rigueurs.

Empêcher que la race allemande ne soit tentée de nous envahir, c'est chose absolument impossible : le sol français est plus riche, le climat plus doux, le ciel plus serein ; il fait meilleur vivre ici que là-bas ; ceux qui sont nés au delà du Rhin, ceux surtout qui habitent près de l'Oder et de la Vistule voudront toujours nous ravir notre place au soleil et jouir des dons que la nature nous a prodigués.

Vainement les Romains leur résistèrent ; il fallut que la Gaule fût conquise par les Germains, Goths, Franks et Burgondes ; il fallut même, pour éviter de plus grands malheurs, qu'elle se hâtât de s'unir à ses conquérants ; car derrière les Franks, les Goths, les Burgondes, d'autres barbares s'avançaient, plus ignorants, plus féroces encore, plus avides de jouir et de piller. Toutes les nations germaniques qui n'avaient point eu leur part de butin fondirent, avec Attila, sur nos provinces, et y commirent des horreurs dont la Gaule s'étonna, même après celles qu'elle venait de subir. Heureusement les possesseurs du sol gaulois, malgré leur nationalité différente, se liguèrent contre le péril commun, et l'extrême barbarie fut repoussée.

Restait à rapprocher le Gaulois de son terrible maître, le

(1) Voyez dans la septième année de la *Revue des Cours littéraires* (1870) onze leçons de M. Combes sur les relations de la Prusse avec la France, depuis la formation de la monarchie prussienne jusqu'à 1815.

Frankgermain ; par la religion seule on pouvait y parvenir, et les grands évêques catholiques y employèrent leur zèle et leur génie. Le jour où, sur le champ de bataille, Clovis, mal soutenu par ses dieux, invoqua le Dieu de Clotilde, un ardent espoir, une joie sans bornes, traversèrent les rangs des Gaulois ; ils firent eux-mêmes, par leur enthousiasme, le miracle que leur chef demandait à Jésus-Christ ; ils revinrent à la charge contre les Alamans païens, et cette fois encore, protégée par des barbares, mais par des barbares qu'elle commençait à captiver, la civilisation en Gaule fut sauvée d'une ruine complète.

Elle n'était pas au bout de ses périls : les discordes des fils de Clovis donnèrent aux Austrasiens et à toutes ces tribus germaines, que la religion même n'avait pas adoucies, un prétexte et une occasion d'envahir nos riches campagnes. Deux femmes, aux yeux de la postérité, personnifient cette nouvelle phase de la lutte ; tout le monde a entendu parler de Brunehaut et de Frédégonde ; tout le monde croit les bien connaître, et penche résolûment en faveur de Brunehaut. Sans doute, Grégoire de Tours et d'autres évêques sont pour elle ; mais Grégoire était Auvergnat, sujet de Brunehaut par sa naissance, parent du comte Gandolphe, qui occupait une haute charge en Austrasie. De plus, Chilpéric, roi de Neustrie, avait eu l'imprudence de dogmatiser, d'incliner même vers l'arianisme, et de nier que Jésus fût égal à Dieu le Père ; pour cette raison, le haut clergé l'aimait fort peu et lui préférait le roi d'Austrasie, chef orthodoxe d'affreux barbares, et Brunehaut, protectrice des missions d'Angleterre. Mais en réalité, mieux valait pour la Gaule appartenir au *lettré* Chilpéric que d'être conquise à nouveau par des hordes encore toutes germaines ; en se défendant elle-même à force de ruse, de courage et parfois de crimes, Frédégonde nous a défendus. L'auteur le prouve dans les chapitres III, IV et V, consacrés à cette longue guerre, et qui offrent à la fois tout l'intérêt d'un drame et toute la gravité d'une démonstration. Frédégonde n'y est point réhabilitée systématiquement, mais l'importance de son rôle, l'utilité, souvent méconnue, de ses victoires, pour les peuples plus civilisés de la Neustrie, y sont mises en pleine lumière.

Ce triomphe des Neustriens fut court ; avant la fin du VIIe siècle, les rudes Germains d'Austrasie prirent leur revanche sous la conduite des Héristal, et devinrent maîtres à la fois de la Gaule et de ces premiers conquérants saliens, que les Gaulois commençaient à s'assimiler. On a répété dans bien des livres que Charlemagne, le plus illustre des Héristal, avait terminé pour toujours les invasions germaniques : c'est une erreur ; il prit l'offensive contre les Saxons restés païens, les contraignit à l'obéissance et au baptême, et forma de toutes les nations tudesques un corps plus uni qu'auparavant et constamment prêt à envahir.

Lorsque l'empire carlovingien se démembra, les rois germains firent des efforts pour nous empêcher de reconquérir une nationalité distincte ; Paris, alors renfermé dans son île, vit ravager ses environs et entendit sur la butte Montmartre les Allemands d'Othon II chanter à pleine voix leur *Te Deum*. Ce qui nous sauva de plus grands malheurs, ce ne fut pas seulement le courage de nos pères, mais la multiplicité même des invasions entreprises et renouvelées pendant trois siècles par les empereurs saxons, franconiens et souabes. Pour aller opprimer l'Italie et humilier le pape, les Othons et les Frédérics laissèrent respirer la France. Une fois seulement, Othon IV, joint aux Anglais, tenta de nous asservir et fut écrasé à Bouvines ; notre nation, rangée tout entière autour d'un roi et voyant en lui le symbole vivant de son indépendance et de son unité, affirma, l'épée à la main, qu'elle ne voulait être ni vassale, ni même alliée du peuple allemand.

Longtemps après, Charles-Quint, roi d'Espagne et de Naples, duc de Milan, souverain des Pays-Bas, empereur d'Allemagne et maître de l'Amérique, envahit tour à tour la France par le sud et par le nord-est ; mais les dissensions religieuses, qui chez nous alors ne font que de naître, travaillent profondément ses États germaniques et servent à notre délivrance. Les princes de l'Empire, devenus luthériens et détestant la suprématie impériale, recherchent notre appui et nous offrent Metz, Toul et Verdun, si nous voulons secourir l'Allemagne opprimée. Albert, marquis de Brandebourg et ancêtre des rois de Prusse, vint lui-même au Louvre, où Brantôme le vit, proposer ce pacte à Henri II. « Ainsi, ajoute l'auteur du livre qu'en ce moment nous analysons, ceux qui aujourd'hui nous ont pris la basse Lorraine, que nous possédions depuis trois siècles, prétendant que nous ne l'avions eue que par violence, sont ceux-là mêmes qui, pour se défendre, l'avaient mise entre nos mains... Il y a plus : on n'entra dans les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun qu'à la requête des évêques, seigneurs de ces villes, et du consentement des habitants. »

Metz, attaquée par Charles-Quint lui-même, dut à un Lorrain son salut ; François de Guise, après une superbe défense, força l'empereur à lever le siége (20 janvier 1553). Quant au margrave de Brandebourg, il se conduisit, en cette circonstance, comme un gueux avide et sans foi. Après s'être fait nourrir et payer par les Français, il se vendit soudainement à Charles-Quint, écrasa avec vingt mille hommes une troupe de huit mille des nôtres, et rapporta dans son pays sauvage les dons et les dépouilles des deux partis.

Il ne faut, sous l'œil des Allemands, ni s'endormir, ni se diviser : quand les querelles religieuses eurent éclaté chez nous avec une fureur sanguinaire, quand l'autorité royale fut méconnue et l'ordre de succession menacé, les hommes d'outre-Rhin accoururent encore, sous prétexte de soutenir leurs frères protestants. Lansquenets et reîtres luthériens pillèrent la Champagne, les bords de la Loire, voulurent même marcher sur Paris, mais rencontrèrent à Vimori et à Auneau le fils du défenseur de Metz, François II de Guise, le *Balafré*, qui leur infligea de sanglantes déroutes. Force leur fut de remettre à d'autres temps leurs projets d'invasion et d'*établissement* en France ; les femmes et les enfants qu'ils y avaient amenés regagnèrent péniblement l'Allemagne, ou devinrent chez nous ce qu'ils purent.

Nos troubles religieux cessent enfin ; la royauté grandit, et, aux yeux de la nation, devient de plus en plus sacrée. La sévérité de Richelieu dompte les grands, et son courage dans les périls ranime la confiance du peuple. Au moment où Gallas, général de l'empereur d'Allemagne, envahit la Bourgogne et presse Saint-Jean-de-Losne, où Jean de Werth, son compagnon d'armes, pénètre en Picardie, surprend des capitaines, entre dans les places presque sans coup férir et lance ses coureurs à sept lieues de Paris, le cardinal-ministre monte à cheval, traverse les rues, excite tout le monde à la défense et forme en quinze jours une armée de quarante mille hommes qui reprend les places et chasse l'étranger. Des

archevêques même, comme Sourdis et La Valette, commandent les troupes et donnent l'exemple aux gens de guerre.

Sous Louis XIV, les succès de la France se multiplient, et tout en inquiétant l'Europe, la forcent à respecter et à laisser étendre nos frontières. Turenne traverse les Vosges aux approches de l'hiver, fond sur les Allemands, qui croyaient avoir reconquis l'Alsace, et les fait fuir, éperdus, au delà du Rhin.

Jamais l'union de tous sous le pouvoir d'un seul n'avait été plus complète et plus efficace ; rien ne paraissait impossible à un roi si bien secondé, si fidèlement servi. Vainement un chevalier de Rohan conspira pour livrer Quillebeuf aux Hollandais ; tout le complot fut découvert, et tous les coupables périrent sans que nul osât intercéder pour eux.

Il vint pourtant un jour où Louis XIV expia par de cruelles alarmes la longue durée de son despotisme. Ses meilleurs capitaines, ses plus grands ministres moururent, tout sembla vieillir autour de lui. Vaincue partout, la France, en 1712, n'avait plus qu'une seule armée pour résister aux Anglais de Marlborough et aux Allemands du prince Eugène; ceux-ci, retranchés à Denain, avaient placé sur leurs remparts cette inscription menaçante : Chemin de Paris. Heureusement, il restait à Louis XIV son propre courage, le génie de Villars et l'inébranlable fidélité de ses sujets, qui croyaient aux droits du monarque aussi religieusement qu'à l'existence de Dieu. Les soldats souffrirent sans murmure toutes les privations, toutes les misères ; Villars prit le commandement de cette dernière armée, força les retranchements de l'ennemi à Denain, et la France, sauvée par une telle victoire, sauvée aussi par la désunion secrète des puissances liguées contre elle, n'eut plus d'invasion à subir avant le jour où notre révolution fournit encore aux Allemands un prétexte pour se ruer sur nous.

Le péril fut très-grand en 1792, mais la vigueur habile de Dumouriez nous en délivra ; bientôt après, l'enthousiasme républicain accomplit des merveilles, et la Convention, ayant conquis toutes nos limites naturelles, vit la Prusse et l'Autriche, tremblantes, ramper à ses pieds en implorant la paix. Au fond, ces deux puissances se méfiaient l'une de l'autre, et il avait été fort heureux pour nous qu'aucune des deux n'eût encore prévalu et forcé l'Allemagne à s'unir sous sa domination exclusive. Le conventionnel Merlin de Thionville, commissaire à l'armée du Rhin, voulut même envenimer cette jalousie mutuelle en livrant la Bavière à l'Autriche. Suivant Merlin, la France ne serait heureuse que lorsque les lions germaniques s'entre-déchireraient et que la paix se serait faite aux dépens de tous nos ennemis.

Des raisons d'humanité, des scrupules d'honneur et quelques autres motifs encore, qu'on lira avec intérêt dans ce chapitre très-curieux et très-neuf du livre de M. Combes (1), firent rejeter le conseil de Merlin, et au lieu de se battre entre elles, comme il l'eût souhaité, la Prusse et l'Autriche s'entendirent pour nous surprendre et nous faire acheter la paix un peu plus cher (1795).

Dix-neuf ans se passent, et toutes les puissances coalisées fondent deux fois sur la France et sur Napoléon; malgré son génie, il succombe, parce qu'il n'a plus assez d'hommes à leur opposer, et parce que la nation, lassée de son despotisme et ne croyant point à ses droits, dispute avec lui au lieu de le soutenir. Dès le 12 mars 1814, Bordeaux arbore le drapeau blanc, et les Bourbons, que nos vainqueurs placent sur le trône, les Bourbons auxquels on reprochera si vivement d'avoir été rétablis par l'étranger, semblent pourtant, à qui examine bien les faits, nous avoir en de telles circonstances épargné un démembrement.

Louis XVIII eût voulu, même en 1815, arriver à Paris avant les alliés et traiter avec eux comme roi de France déjà reconnu par ses sujets : de mauvais conseils et des trahisons, que M. Combes raconte dans son dernier chapitre, déjouèrent ce noble dessein; mais Louis et son ministre, le duc de Richelieu, eurent encore l'honneur et la consolation de nous conserver nos frontières naturelles, et de faire réduire la durée de l'occupation à trois ans, l'indemnité de guerre à 800 millions.

« Arrêtons-nous là, dit l'auteur en terminant; l'invasion de 1870, plus terrible que celles du premier empire, est présente à toutes les mémoires et fait saigner tous les cœurs. On nous laissa l'Alsace et la Lorraine en 1815; on nous les a prises cette fois; pensons-y bien, et réglons sagement l'avenir de la France. »

Hélas! c'est là le point qui divise les esprits et sur lequel l'auteur de ce livre même trouvera plus d'un contradicteur. Comment faut-il régler l'avenir de la France? Reviendrons-nous, comme semble le souhaiter M. Combes (1), à une ancienne dynastie entourée de libertés très-larges ? Regretterons-nous d'avoir laissé rompre cet équilibre européen, dont la formation et la défense occupèrent constamment nos rois? Dirons-nous que ce fut un mal de permettre en Allemagne et en Italie la suppression des petits États? Admettrons-nous que la France, fière d'être une, avait le droit, pour écarter d'elle tout péril, de condamner éternellement ses voisins à la division et au morcellement? Est-il vrai, en particulier, que cette unité italienne, souhaitée pendant tant de siècles et par tant d'hommes illustres, ne soit, comme le pense M. Combes, qu'un mot vide et sonore, bon seulement pour éblouir les peuples et pour fonder sur leur erreur la puissance d'une insatiable maison (2)?

La prétendue ingratitude de l'Italie a dicté sans doute ce jugement à un Français indigné ; plaignons-nous d'elle et de l'Allemagne ; mais il est un principe qui n'en demeurera pas moins vrai : avant qu'un peuple nous attaque, nous ne saurions, sans injustice, l'empêcher de se faire chez lui plus grand, plus heureux ou plus fort.

Notre bonheur voulut jadis que les peuples mêmes de l'Allemagne se plussent à rester divisés et à repousser l'unité autrichienne. Il fut donc facile à nos rois, tout en étant justes envers eux, de pourvoir à nos intérêts; maintenir cette division profonde dont les Germains étaient si jaloux, c'était satisfaire au vœu d'une nation et préserver l'autre d'un grand péril. Une telle politique aujourd'hui est-elle aussi bonne qu'autrefois? Retournée contre des peuples qui maintenant demandent l'unité, s'accommode-t-elle encore aux idées modernes? Beaucoup en douteront; mais pour concevoir tous les services que longtemps elle nous rendit et tous les maux qu'elle nous épargna, pour apprendre en même temps quelles

(1) Chap. XVII, p. 256 et suiv.

(1) Chap. XXII, p. 317-322.
(2) *Introduction*, p. 5-13.

précautions et quelles vertus nous seront toujours utiles en présence des Allemands, il fait bon lire l'ouvrage de M. Combes, nourri de recherches neuves et substantielles, écrit avec une chaleur soutenue, et où les réflexions fréquentes, loin de refroidir le drame historique, y entretiennent la lumière et la vie.

A. T.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Il y a des instants où la politique devient absorbante et envahissante à tel point qu'il n'y reste plus de place pour la littérature. Si elle se faufile discrètement, on la tolère à la rigueur; mais on ne lui accorde qu'une attention distraite. Les esprits sont à autre chose et ailleurs. Aujourd'hui, par exemple, ils sont à Frohsdorff. De quoi se sont entretenus les princes dans cette chambre où, sans l'aveu de la France, ont été agitées les destinées de la France, voilà la grave question. A-t-on causé amicalement de Philippe-Égalité? s'est-on félicité, d'une part, d'avoir fait les Ordonnances, de l'autre, d'en avoir profité? Les cadets ont-ils dit : Oh! que vous aviez bien fait cuire les marrons! Les aînés ont-ils répondu : Oh! que vous les avez bien mangés! Ou bien encore s'est-on accordé à l'amiable sur le drapeau? Est-il décidé que le blanc deviendra plus accommodant et souffrira une petite bande de bleu avec un liséré presque imperceptible de rouge? Tout cela est la grosse affaire. Ce qu'ont dit les deux princes touche plus nos lecteurs que ce que dit M. Anatole Claveau, et il faut pourtant que je leur parle de M. Anatole Claveau. En d'autres temps, le sujet serait intéressant, car M. Claveau était loin, jusqu'à présent, de manquer de goût et de talent; mais aujourd'hui! — Enfin, il faut s'exécuter!

M. Anatole Claveau, déjà honorablement connu comme critique, vient de débuter sur une scène nouvelle, *Paris-Journal*. Il n'était pas mauvais de faire un peu de tapage à cette occasion pour faire retourner les passants. Il a donc lancé un bruyant manifeste, qui m'a frappé désagréablement l'oreille, et je me suis retourné en effet. Que dit-il ce manifeste? Que la littérature se meurt, que la littérature est morte. Et qui l'a tuée? la république, tout naturellement; qui voulez-vous qui joue les rôles de traître et d'assassin dans *Paris-Journal*, si ce n'est elle? M. Claveau déclare que le siècle de Jules Simon n'est pas comparable au siècle de Louis XIV. Mais, au nom du ciel, qui songe donc à les comparer? Le siècle de Jules Simon! c'est bien de l'honneur fait à l'ancien ministre de donner son nom au siècle présent. Il n'a jamais eu, que je sache, la prétention de faire éclore des poëtes ou des historiens. Pourquoi le siècle de Jules Simon plutôt que celui d'Anatole Claveau? Comme critique excitant, réveillant, morigénant, encourageant, M. Claveau a même eu une part plus grande d'influence, et il a aussi plus de responsabilité. Disons donc le siècle d'Anatole Claveau.

Or, M. Claveau est mécontent de son siècle, depuis trois ans surtout. Sous l'empire, les lettres jetaient encore de l'éclat; depuis, « la démocratie a tout gâté ». Et M. Claveau fait d'un ton navré le lamentable bilan de la littérature. Sainte-Beuve est mort, Octave Feuillet a vieilli, madame George Sand a passé l'été de la Saint-Martin : c'est la faute de la démocratie. On ne lit plus les romans-feuilletons (y a-t-il de quoi s'affliger?), c'est la faute de la démocratie. MM. Erckmann-Chatrian ont commis des œuvres antinationales sous l'empire; c'est la faute du 4 septembre. M. Barrière ne produit rien qui vaille ses *Faux bonhommes*, M. Dumas fait du Claude Bernard sur la scène, M. Zola dissèque des cadavres en putréfaction: la démocratie, toujours la démocratie, la démocratie, vous dis-je! Ah, ah! Monsieur Jules Simon, que vous êtes coupable! — M. Claveau articule encore bien d'autres griefs contre vous, mais je ne saurais les énumérer tous, ni relever toutes les choses désagréables qu'il dit à un chacun.

Cependant la littérature peut encore renaître de ses cendres, grâce à deux poëtes que la démocratie n'a pu étouffer. Oui, il y a deux poëtes qui suffisent à consoler M. Claveau de tant de gloires perdues. Et quels sont ces deux poëtes qui sèchent les larmes de M. Claveau? Vous ne devineriez jamais, et j'aime mieux vous les nommer tout de suite : ce sont MM. Gaston Jollivet et Albert Millaud. M. Jollivet écrit dans *Paris-Journal*, à côté de M. Claveau; M. Millaud est au *Figaro;* ils ont, de compagnie, donné au *Vaudeville* une imitation du *Plutus* d'Aristophane, et la copie ne fera point oublier l'original. Tous deux font facilement des vers faciles, — faciles à faire, — des épigrammes, des fables, des sonnets satiriques, tout ce que l'on veut, cela ne leur coûte rien; sans douleur pour l'opérateur! Tous deux ont l'entrain de la jeunesse et une certaine crânerie confiante qui peut leur faire illusion; et cependant je doute que leur illusion soit aussi complète que celle de leur admirateur. J'imagine même qu'ils ont dû être assez étonnés de s'entendre appeler les Juvénals de l'avenir. Sans doute ils auront été les premiers à réclamer auprès de M. Claveau trop facilement consolé, à lui expliquer toute la distance qui les sépare du satirique latin, et à lui faire comprendre que leurs *juvenilia* ne sont pas des *Juvenalia*.

Et maintenant, que M. Anatole Claveau soit trop prompt à se désoler, puis trop prompt à se consoler, c'est son affaire. Les douleurs et les enthousiasmes du critique ne nous importeraient qu'autant qu'il réussirait à y associer le public, et, dans le cas présent, le danger ne me semble pas sérieux. Ce que je combats dans ce manifeste, c'est la prétention étrange de rendre responsable de l'état actuel de la littérature le gouvernement de M. Thiers. Le pays a été tiré d'un abîme, M. Thiers n'y est pour rien; M. Zola et M. Touroude ont étalé à la scène des plaies, de la sanie, des ulcères, ils ont fait du théâtre un amphithéâtre, c'est la faute de M. Thiers : voilà un raisonnement qui me passe. Il faut croire que M. Claveau est persuadé que la démocratie est coupable de la décadence des lettres, puisqu'il l'en accuse; cependant qu'il me permette une question. Il verse des pleurs sur la critique littéraire, dégénérée comme tout le reste. Sainte-Beuve est mort, et il n'en reste plus que la menue monnaie, dit-il. Rien n'est plus vrai; lui et moi, — pour ne pas parler des autres, — nous ne sommes que du billon. Eh bien! pour ma part, je ne vois ni comment ni en quoi je puis en accuser ou M. Thiers, ou M. Simon, ou la démocratie. Et s'ils sont innocents à notre égard, peut-être bien le sont-ils à l'égard des autres critiques. S'ils sont innocents à l'égard de la critique, peut-être bien le sont-ils également à l'égard des autres genres littéraires. C'est la faute à Rousseau, c'est la faute à Voltaire, était un vieux cliché que M. Claveau veut remplacer par celui-ci : C'est la faute à la démocratie.

Au XVIIe siècle, Fénelon, le bel esprit le plus chimérique de son temps, disait Louis XIV, avait formé le projet d'enrichir la langue. Il voulait qu'on pût y introduire nombre de mots nouveaux afin de la rendre plus concise, plus nette, plus vive, en évitant les périphrases et les circonlocutions. On lui avait répondu, et très-pertinemment, par cet argument *ad hominem* : Quoi! c'est vous qui trouvez l'instrument insuffisant, vous qui en tirez des sons si variés, si purs, si harmonieux! Mais vos propres ouvrages réfutent votre théorie! — M. Alexandre Weill, qui n'a pas à craindre qu'on emploie contre lui le même argument, reprend à son compte le projet abandonné. Il a publié une petite brochure tapageuse sur cette question. Il propose un certain nombre de vocables rébarbatifs(1). C'est horrible! Et il y en aura cinq mille comme cela! M. Weill déclare que quiconque protestera est un cuistre. Peu importe, je proteste. Fénelon est singulièrement dépassé. Il voulait sans doute une certaine liberté dans l'innovation, mais il se boucherait les oreilles s'il entendait M. Weill articulant ses vocables. Supposez un de ces Dialogues des morts, comme Fénelon savait les imaginer, entre Fénelon et un disciple de M. Weill, si toutefois il en a jamais eu un, fraîchement descendu aux champs Élysées. Le prélat s'informerait de ce projet dont quelques cuistres, arrivés les jours derniers, lui auraient parlé avec horreur; il voudrait savoir la vérité, car sans doute on lui a exagéré les choses; et le disciple lui tiendrait à près ce langage : « Vous aviez été tristement *abandonnateur* de votre projet; mon maître l'a repris, et les cris des cuistres ne sauraient effrayer ses oreilles *inabasourdissables*. Son *inabattibilité* est connue, il n'est pas *atteignable*, et l'on aura beau faire, il est *inaccablable*. Vainement crie-t-on à l'*infaisabilité* de sa réforme, et essaye-t-on de l'*absurdir*. Sans doute il ne compte pas sur l'*acoquinement* des pédants, gens qui, en effet, ne sont pas *acoquinables* à tout terme qu'ils ne croient pas *académicable*; lui et eux sont *inaccolables*. Mais le public intelligent ne connaît pas ces *répugnements* : il se *désacheminera* de la langue *circonlocutionnée* et verra avec bonheur le vocabulaire s'accroître de tous les mots *additionnables* dont M. Weill se fait l'*adapteur* et l'*adjonctеur*. Leur *affluement* résulte de leur *adhésivité* naturelle qui fait leur *acquiérabilité* et leur *acclimativité*. L'*abolissabilité* des barrières étroites que nous *abjectons* est chose évidente. Que l'Académie résiste, son *inabordabilité* n'a rien qui surprenne; mais elle est *abordageable*, et ces mots *abominés* par elle comme *inaccueillables* et même *abhorribles* trouveront un *abritement* malgré ses protestations *amertumées*. Elle se *désacerbera* ou ne se *désacerbera* pas, que nous importe après tout; M. Weill ne sera pas *désactivé*; sa réforme est *accoutumative* et son *accréditabilité* est hors de doute. » A ce langage macabre, voyez-vous d'ici la stupéfaction de l'évêque de Cambrai?

Allons, allons, il y aurait de beaux jours pour la langue française si M. Weill réussissait dans ses projets sinistres. C'est pour le coup que M. Claveau accuserait la démocratie! Heureusement l'Académie, les cuistres, les pédants, ont protesté. C'était inutile sans doute; mais non, puisque cela nous a valu une deuxième brochure de M. Weill(2), qui a emprunté pour la circonstance la plume de M. Gagne. Que de détails archi-amusants dans cette petite philippique! Les deux brochures ont été tirées à mille exemplaires seulement; il n'y en aura pas pour tout le monde! Qu'on se le dise!!!

S'il était permis à un des cuistres que fouaille rudement M. Weill de lui donner un conseil, je lui représenterais qu'il fait tort tout le premier à ses théories en les annonçant à coups de grosse caisse. Si ses idées lui semblent sérieuses, qu'il ne les exhibe pas comme on fait pour les veaux à deux têtes avec accompagnement de cymbales. Il en est bien évidemment le père, et je ne crois pas qu'il y ait une seule personne qui soit tentée de lui disputer cet honneur; qu'il ne s'en fasse donc pas le Barnum. Chaque fois qu'il livre au public un nouvel orviétan, c'est avec un fracas énorme, assourdissant, des attitudes à la Mangin, et en avant la musique! Ses théories sont toujours assez originales pour que ce déploiement de mise en scène soit vraiment peu nécessaire; il ne sert qu'à nous inspirer une juste défiance.

Il y a fagot et fagot, tel est le titre à sensation d'une brochure de M. Issaurat (1); titre d'ailleurs qui tire l'œil sans nous apprendre grand'chose sur l'œuvre qu'il annonce. J'appelle cela aussi un coup de grosse caisse avec accompagnement de cymbales. Enfin, si c'est la mode, résignons-nous! Du reste, qu'il y ait fagot et fagot, c'est ce qui est incontestable. Il y a le fagot que nous destinons à brûler nos adversaires, qui est le bon fagot, et le fagot avec lequel ils nous brûleraient volontiers, qui est le mauvais fagot. Mais ce n'est pas là ce que veut dire M. Issaurat. Sa brochure démontre qu'il y a instruction et instruction. Croire, selon lui, qu'on aura tout fait quand on aura appris au peuple à lire et à écrire, c'est se méprendre étrangement. Cela même est si vrai que la démonstration serait à peu près superflue. Mais il veut prouver plus encore : c'est qu'il ne suffirait pas que l'instruction fût laïque pour que les amis du progrès et de la liberté fussent rassurés. Il y a laïque et laïque. De même il y a obligatoire et obligatoire. L'instruction est obligatoire à Tahiti : des officiers publics vont à la recherche des enfants qui ne se rendent pas à l'école et les y ramènent; les Papouas en sont-ils beaucoup plus avancés? En Chine, presque tout le monde sait lire : la nation chinoise n'en est pas moins la plus stationnaire de toutes les nations connues. Il y a lire et lire. M. Issaurat a peur des lecteurs du *Petit-Journal* ou des petits almanachs qui se distribuent par les campagnes. A la bonne heure. Cependant je craindrais, s'il était chargé de diriger les lectures du peuple, qu'il ne lui prescrivît trop exclusivement *le Rappel* et Diderot, pour lequel il professe un culte peut-être exagéré. Je m'inquiète aussi de ses vives sympathies pour ce qu'il appelle la philosophie zoologique, qui permet, dit-il, de traiter scientifiquement des matières où le sentiment, plus ou moins aveugle, a trop souvent joué le plus grand rôle. A cela près, je souscris à sa conclusion générale, qu'il faut se préoccuper de la nature et de la qualité de l'instruction à répandre avant de songer aux moyens de la rendre universelle.

L'*Alsace reconquise* (2) de M. Michel Laporte n'est nullement un appel à la revanche armée, comme le titre pourrait le faire

(1) *Cinq mille mots* logiquement inherents à la langue française, omis par tous les dictionnaires et institués par Alexandre Weill. — Paris, Dentu.

(2) *Ma réponse à des cuistres*, par Alexandre Weill. — Paris, Dentu.

(1) *Il y a fagot et fagot*, à propos de l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, par G. Issaurat. — Paris, André Sagnier.

(2) L'*Alsace reconquise*, par Michel Laporte. — Paris, librairie Franklin.

supposer. Tout au contraire, l'auteur a en horreur le militarisme, qu'il appelle le principal arc-boutant du despotisme. Il ne veut d'autre armée qu'une armée nationale et purement défensive. Sera-ce donc par des alliances contractées que nous intimiderons la Prusse et que nous la contraindrons à nous rendre l'Alsace? Pas davantage. Des deux façons nous jouerions le jeu de M. de Bismarck. La guerre ou la perspective de la guerre est ce qu'il désire par dessus tout pour conserver sans opposition sa féodalité militaire. Des alliances avec des Césars! mais il serait capable de nous en préparer les voies, sûr d'avance qu'à la dernière heure la France serait victime de quelque défection éclatante de ces Césars qui détestent en elle l'apôtre des idées modernes! Comment donc alors pourrons-nous reconquérir l'Alsace? En demandant un nouveau congrès de Genève, en faisant appel à un arbitrage. Comme il faudrait, pour qu'une cour arbitrale se réunit et pût imposer ses décisions, que l'Europe entière fût d'accord sur la négation du droit de conquête, comme il faudrait encore bien d'autres conditions réunies, le rêve de M. Laporte n'est pas prêt de se réaliser.

Mais ce rêve lui est une occasion de nous entretenir de toutes les idées qui lui sont chères, et voilà surtout pourquoi il nous le raconte. Il est question de tout dans son livre et de pas mal d'autres choses encore. Je saisis bien le lien qui réunit un peu artificiellement toutes les théories exposées; mais il y a apparence d'unité plutôt qu'unité réelle. En outre, le ton change à chaque instant. Après un chapitre de statistique et de chiffres, de longues pages déclamatoires et larmoyantes. Quelquefois même le lieu commun — et il y en a beaucoup dans ce livre — devient, par l'exagération du développement ou, pour mieux dire, de l'amplification, absolument choquant. Par exemple les violences et les horreurs de la guerre, qui naturellement n'est pas une idylle, voilà un lieu commun qui pourrait être reproduit sans inconvénient une fois de plus. Eh bien! j'y vois de l'inconvénient ici, quand l'auteur appelle les soldats — pas les soldats prussiens — des bêtes de proie, des bêtes fauves, quand il énumère les victimes « de la rage du soldat français » en de certaines villes d'Italie « où se sont commis des crimes qui font pâlir les plus grands crimes ». Je n'insiste pas, je pourrais relever d'autres violences de ton plus choquantes encore. Si le chauvinisme est déplaisant, l'excès contraire l'est encore plus. Disons, pour être juste, que la plume de l'auteur va sans doute plus loin que sa pensée; non-seulement là, mais bien souvent ailleurs elle l'entraîne; il ne semble pas qu'il en soit bien le maître. Cela est fâcheux : il y a dans ce pêle-mêle un certain nombre d'idées justes qui gagneraient à être présentées sans emphase, sans exagération, sans violence. Le style ne perdrait rien non plus à être calme.

Voici une des plus jolies choses que j'aie lues depuis longtemps. Je ne saurais dire tout le plaisir que m'a causé le délicieux récit de M. Tourgueneff, les *Eaux printannières* (1). C'est proprement un charme. Il est des œuvres délicates sur lesquelles la critique ne peut appuyer. De sa main toujours un peu lourde elle en ternirait l'éclat et en froisserait la trame légère et diaprée. Cela est frais et d'un doux murmure comme les eaux de la source qui se réveille sous les premières caresses d'un tiède soleil de printemps. Cela est discret et à peine entr'ouvert comme les premiers bourgeons

> A la parfin d'avril, au temps doux et joli,
> Quand herbelettes poignent et prés sont reverdis
> Et qu'arbrissels désirent qu'ils fussent parfleuris.

Non, je ne veux pas faner ces lilas blancs ni en altérer le parfum. Et d'ailleurs, à quoi bon analyser ce qui sera bientôt lu de tout le monde? On trouvera peut-être à cette histoire intime un petit air de famille avec *Tolla* d'About; mais quelle est la situation absolument inédite au théâtre ou dans le roman? Il suffit que le fond soit rajeuni par l'originalité du récit, par la nouveauté des détails. Il y a ici un certain nombre de scènes d'une grâce fraîche et charmante qui ne se trouvent ni dans *Tolla* ni ailleurs. Les personnages ont aussi leur physionomie propre; l'émotion discrète du narrateur, qui revient avec un certain trouble et des regrets adoucis par l'expérience de la vie et aussi avec une certaine joie mélancolique sur les pages de la vingtième année, donne en outre au récit sa note et sa saveur particulière. Le style traduit avec une rare fidélité toutes les impressions par lesquelles passe le héros *Sanine* en revivant ainsi quelques instants dans le passé. Ses regrets, d'ailleurs, ne sont pas des remords. Celle qu'il avait oubliée après lui avoir promis sa foi et sa main n'est pas morte de désespoir; elle vit heureuse et justement honorée dans une autre union, et elle peut revenir sans rougeur au front sur les souvenirs lointains. Sachons gré à l'auteur de n'avoir pas terminé sa gracieuse idylle en un roman lugubre. Sa Gemma est un caractère viril et sain que l'épreuve a fait souffrir, mais qu'elle n'a pas brisé. C'est une nature méridionale tout imprégnée de soleil, pour qui n'ont aucun attrait les brumes du désespoir incurable ni l'ombre éternelle du tombeau. Dès les premières pages, quand on la voit lire et mimer avec tant d'humour les saynettes comiques de Maltz, quand on l'entend confesser que le merveilleux sombre d'Hoffmann n'a pour elle aucun charme, on pressent qu'elle aura de la force contre la douleur. — Cette idylle bourgeoise est-elle un pur roman, est-ce une histoire? Elle contient un certain nombre de scènes abondant en détails tellement vrais, tellement pris sur le vif, que l'on serait tenté de croire que l'auteur raconte ce qu'il a vu et ce qu'il a senti. Cette vérité de menus détails empruntés à la vie bourgeoise est bien loin du réalisme et de ses inventaires. Les circonstances les plus humbles ont ici leur prix, et un très-grand prix, par le souvenir qu'elles évoquent, par l'émotion qu'elles réveillent chez celui qui les rapporte. Sur la route où il revient après trente années, sur cette route où les deux fiancés avaient échangé leurs confidences et leurs promesses, il n'est pas un arbre, pas un ruisseau qui ne soit pour lui un témoin du passé. Ce sont des amis qu'il retrouve, il leur parle avec émotion, il les prend à témoin de son bonheur perdu par sa faute. Cette émotion nous gagne nous-mêmes et nous nous intéressons à ce qui, ailleurs, nous serait fort indifférent.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Les eaux printanières*, par I. Tourgueneff. — Paris, J. Hetzel et Cie.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 8 23 AOUT 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

La fusion continue à préoccuper presque exclusivement notre malheureux pays et avec lui l'Europe, naturellement fort curieuse de connaître le dénoûment de cette intrigue. La presse française et étrangère discute et commente la démarche de M. le comte de Paris et essaye d'en prévoir les conséquences. On est d'accord pour constater l'abdication expresse de la branche cadette. Mais tandis que, chez nous, les organes de la légitimité voient déjà M. le comte de Chambord triomphalement assis sur le trône de ses pères, sceptre au poing, couronne en tête, à l'ombre du drapeau blanc fleurdelysé, les étrangers se montrent, en général, plus sceptiques, et ont quelque peine à croire que nous soyons disposés à leur donner prochainement le spectacle d'une palinodie plus extraordinaire qu'aucune de celles dont notre histoire est remplie. Si habitués qu'ils soient à notre inconstance et à nos allures capricieuses, il leur semble impossible que nous soyons déjà las d'être libres, déjà dégoûtés d'une forme de gouvernement à laquelle nous devons deux années d'ordre et de prospérité, déjà prêts à courir de nouvelles aventures.

En France même, en dehors d'un petit groupe d'illuminés qui attendent de Dieu plutôt que des hommes la restauration du Roy très-chrétien, on comprend fort bien, dans les différents partis, que cette restauration présente de terribles difficultés. En admettant même que les orléanistes de l'Assemblée imitent la défection des princes d'Orléans et désertent, à leur exemple, la cause de la liberté, il n'est guère probable que la nation oublie du jour au lendemain sa légitime répugnance pour l'absolutisme clérical.

Les vrais croyants ne s'inquiètent guère de ce que peut penser la nation. Le droit de la monarchie est, pour eux, supérieur au droit de la France, et s'ils veulent bien reconnaître la souveraineté de l'Assemblée, c'est par pure complaisance et pour accorder quelque chose aux erreurs du temps. Le vrai, le seul souverain, c'est le Roy ; il reprendra possession de son royaume le jour où il le croira bon ; il n'aura besoin pour cela de la permission de personne. Si la France se soumet de bonne grâce, elle ne fera que son devoir. Si elle n'est pas satisfaite, on se passera de son approbation. Il ne serait même pas mauvais, à un certain point de vue, que le trône d'Henri V fût relevé par la seule main de Dieu, en dépit des résistances des hommes. Un roi de droit divin ne négocie pas avec des sujets rebelles ; il ne consulte pas leur bon plaisir, mais le sien ; il ne marchande pas sa couronne, il la prend.

Ainsi raisonne-t-on à l'extrême droite, dans le camp des royalistes *intransigents*. Les politiques de la droite et du centre droit, les gens avisés du parti, sont moins hardis et moins fiers ; ils comptent moins sur les moyens surnaturels et ne dédaignent pas les petites habiletés en usage dans les affaires purement humaines. Ils veulent bien condescendre à nos faiblesses, et nous font la grâce d'essayer de nous tromper. Ils prêtent au comte de Chambord des opinions libérales qu'il n'a jamais eues ; ils torturent et mutilent les nombreux manifestes du prétendant pour les accommoder à leur thèse. Besogne ingrate et inutile ! Désavoués par les plus sincères de leurs alliés, ils n'abuseront personne. M. le comte de Chambord s'est trop souvent et trop nettement prononcé, pour qu'il soit possible de s'y méprendre : il est le représentant du principe héréditaire, l'ennemi de la Révolution, l'humble serviteur du pape et de l'Église ; son drapeau est le drapeau blanc ; son programme, le *Syllabus ;* il déteste tout ce que nous chérissons, la liberté comme l'égalité ; il n'est, en un mot, ni de son temps, ni de son pays, et ne fera rien pour se rapprocher de nous. Il n'a « ni sacrifices à faire, ni conditions à recevoir ».

De quelques vaines promesses qu'on veuille aujourd'hui nous leurrer, voilà des paroles que nous devons retenir. Le comte de Chambord représente et se fait gloire de représenter la monarchie traditionnelle. — En dehors de cette tradition qu'il personnifie, il n'est rien qu'un Français comme les autres. Or, nous ne savons que trop, pour notre malheur, quelle est la tradition de la monarchie française.

Le despotisme, l'intolérance, l'inégalité civile et politique, l'iniquité sous toutes ses formes, tels sont, en dépit du père

Loriquet et de ses disciples, les caractères propres et distinctifs de l'ancien régime : tout en haut, bien loin de la terre et de l'humanité, un monarque tout-puissant et irresponsable; au-dessous du maître, une aristocratie domestiquée, un clergé privilégié et corrompu; plus bas, une bourgeoisie instruite, laborieuse, sans pouvoir et sans crédit dans l'État; plus bas encore, le menu peuple des villes et des campagnes, les laboureurs et les artisans, race taillable et corvéable, écrasée sous la quadruple oppression des seigneurs, des officiers royaux, du clergé et des traitants. La société ainsi constituée à la fin du dernier siècle et conduite par « les classes dirigeantes » d'alors, allait à la ruine et à la mort. Il fallut que la monarchie en détresse appelât aux affaires de « nouvelles couches sociales », et qu'elle remît à la nation les pouvoirs qu'elle n'était plus capable de garder. Ce fut la révolution de 1789. De quelques excès qu'elle ait été suivie, il n'est pas permis d'oublier qu'elle a tiré la France de l'abîme où l'avait menée la royauté. Elle a mis fin aux abus et aux injustices; elle a fondé le droit nouveau, et de ceux qui étaient serfs, vassaux ou sujets, elle a fait des hommes et des citoyens. Pourrons-nous, après quatre-vingts ans d'émancipation, nous résigner à reprendre notre chaîne? La France a-t-elle tant souffert et tant peiné depuis près d'un siècle pour en arriver là?

Consultez-la et vous entendrez sa réponse. Les meneurs de la coalition fusionniste spéculent sur sa lassitude présente et sur son amour de la paix. Ils ont imaginé, paraît-il, une combinaison pleine d'artifice, qui permettra de concilier la souveraineté royale et la souveraineté de l'Assemblée. L'assemblée préparera une constitution, et le roi préparera une charte. Il se trouvera, par le plus grand et le plus heureux des hasards, que la charte et la constitution concorderont de point en point. « Voici comment j'entends régner, dira le roi. — C'est justement ainsi que nous voulons être gouvernés, répondront nos représentants. » Et le programme, ainsi élaboré en partie double, deviendra la loi du royaume, sans que l'on puisse dire si c'est une charte ou une constitution, si le roi a dicté ses conditions ou s'il a subi celles de l'Assemblée. Des deux parts, l'honneur sera sauf, et si quelqu'un a lieu de n'être pas entièrement satisfait, ce ne sera jamais que la nation, dont l'avis, après tout, importe peu.

« Si le pays perd la tête, disait dernièrement le *Journal de Paris*, l'Assemblée ne doit pas la perdre... Si l'Assemblée ne devait pas montrer plus de sagesse que la foule, il serait inutile en vérité qu'elle existât. » — Ou ces paroles ne signifient rien, ou elles veulent dire que la France ayant le tort grand de n'être pas monarchique, la majorité de l'Assemblée lui doit néanmoins donner un roi. Le concile de Versailles n'a qu'à décider, dans son infaillibilité, du gouvernement qui nous convient; quant à « la foule», à la vile multitude, aux citoyens qui, « dans un jour de malheur » ont élu l'Assemblée, ils ont épuisé, ce jour-là, leurs pouvoirs et n'ont rien à voir dans ce qui se négocie entre Versailles et Frohsdorff.

C'est ainsi que la nouvelle école libérale entend le gouvernement représentatif. Les dernières élections pour les conseils généraux sont, en grande majorité, républicaines; les assemblées départementales, sauf un petit nombre d'exceptions, viennent de réélire les présidents qu'elles s'étaient choisis, l'an passé, sous le règne du « sinistre vieillard »; les patriotiques populations de l'Est ne manquent aucune occasion de manifester leur attachement à la république et leur reconnaissance pour leur libérateur; elles viennent d'acclamer le vaincu du 24 mai avec un enthousiasme dont la France entière a été émue. On sait tout cela à merveille. On sait aussi, par les rapports des préfets, que si la bourgeoisie des villes, troublée par les déclamations calomnieuses de la presse royaliste, commence à prendre peur et à ne plus savoir de quel côté se tourner, les paysans sont résolûment opposés au retour d'une dynastie dont le nom leur rappelle de longs siècles d'oppression et de misère. En un mot, on n'ignore pas que l'opinion publique est, dans tout le pays, profondément hostile à M. le comte de Chambord et au régime qu'il représente. Mais peu importe. On daigne nous assurer que le Roy ne rétablira ni la dîme, ni la corvée, comme ce serait son droit. On laisse entendre qu'il pourra consentir à ne pas restaurer immédiatement le pouvoir temporel du pape, comme ce serait son devoir. On nous dit enfin que ses amis ne désespèrent pas de l'amener à transplanter ses fleurs de lys sur notre drapeau tricolore. Que nous faut-il de plus? Si nous avons le mauvais goût de n'être pas touchés de la magnanimité royale et satisfaits de ces concessions qui contentent M. de Falloux, on avisera, et, suivant une expression célèbre, « on passera la parole à l'armée ».

Un des organes les plus audacieux de la coalition monarchique l'a dit en termes exprès. Il n'y a tels, en effet, que ces « gens de bien » pour parler à tout propos d'exterminer leur prochain, pour prévoir gaiement les plus déplorables catastrophes et pour faire entrer les fusillades et les massacres dans leurs calculs et leurs projets d'avenir. Depuis le préfet du Morbihan jusqu'aux rédacteurs de l'*Assemblée nationale*, ces conservateurs semblent prêts à tout détruire.

En vérité, ils feraient mieux de se dispenser de ces rodomontades qui ne nous apprennent rien. Le coup de main du 24 mai n'a pas eu d'autre objet que de mettre l'autorité gouvernementale et la force publique au service de la cause royaliste : nous le savons de reste, et nous en étions convaincus alors même que vous croyiez devoir le nier. Nous espérons pourtant, ô foudres de guerre civile, que vos sanglantes prévisions ne se réaliseront pas et que vous n'aurez pas l'occasion d'employer l'armée à la sinistre besogne que vous lui réservez.

Allez, comme le disait dernièrement un ministre, jusqu'à l'extrême limite de la légalité. Abusez d'une majorité fictive pour imposer à la France des institutions qu'elle repousse. Passez-vous aujourd'hui de son avis. Il faudra le lui demander demain, ou dans un mois, ou l'année prochaine. Il faudra, un jour ou l'autre, faire des élections. Nous ne songeons nullement à opposer la légalité au droit. Nous laissons ces distinctions malsaines aux bonapartistes, vos alliés d'hier. Nous reconnaissons que l'Assemblée actuelle peut légalement tout ce qu'elle veut. Son mandat n'ayant pas été déterminé à l'origine, elle en peut indéfiniment reculer les limites sans violer aucun texte de loi. Mais si elle est souveraine, elle n'est cependant pas éternelle. Un temps finira par venir où elle devra disparaître, et son œuvre ne lui survivra pas longtemps. La France ne s'accommodera jamais du règne de la Congrégation. Les lois et les ordonnances les plus illibérales n'y feront rien; vous ne triompherez pas de ses répugnances, et d'assez nombreuses expériences doivent vous avoir appris que les gouvernements que ne soutient pas l'opinion publique ne sont pas chez nous de longue durée.

Les bonapartistes ne s'y trompent pas. Ils comprennent

bien que vos déclamations haineuses contre la république, vos calomnies, vos prédictions alarmistes, vos intrigues et vos machinations souterraines ne profiteront qu'à leur parti. Tout ce qui est de nature à effrayer la France et à froisser ses instincts démocratiques la rejette nécessairement vers le césarisme. Aussi s'est-on hâté d'opposer à l'entrevue de Frohsdorff le manifeste de Chislehurst. Aussi a-t-on fait publier dans le *Gaulois*, sous une forme mi-plaisante et mi-sérieuse, le programme alléchant du troisième empire. On vous voit avec joie renouveler les fautes de 1851 et préparer les voies à Napoléon IV. On sait, en effet, que la France se jetterait dans le feu plus volontiers que dans les bras de M. le comte de Chambord, et qu'elle n'est jamais plus disposée à acclamer l'empire que quand elle peut craindre la restauration de la monarchie légitime.

E. R.

LA RÉPUBLIQUE ESPAGNOLE (1)

Si préoccupés que nous soyons, et à juste titre, de nos propres affaires, il nous est impossible de ne pas jeter sur l'Espagne un coup d'œil de curiosité inquiète, et de ne pas nous demander quel avenir se prépare pour ce malheureux pays. Les questions qui s'agitent de l'autre côté des Pyrénées ne nous sont pas d'ailleurs tout à fait étrangères. Il n'est pas indifférent pour nous que la révolution parvienne à fonder en Espagne une république régulièrement organisée, ou bien qu'elle soit convaincue d'impuissance et forcée de céder la place à une restauration monarchique. Sans doute, les circonstances ne sont pas les mêmes dans les deux pays, et le parti libéral est en France bien autrement puissant qu'en Espagne, mais rien ne se propage plus rapidement qu'un incendie, et c'est surtout en politique qu'on peut, dès les premières flammes, s'écrier :

Jam proximus ardet
Ucalegon.

Nous n'avons donc que trop de motifs pour étudier les diverses phases de la révolution espagnole, ses origines, les périls qui la menacent et les chances de succès qui lui restent encore.

I

La république espagnole a au moins un avantage : sa naissance est régulière et peut satisfaire les scrupules des plus acharnés partisans de la légalité. On sait, en effet, comment le roi Amédée a obtenu la couronne d'Espagne et comment il l'a déposée. Après le départ d'Isabelle, l'Espagne s'était donné une nouvelle constitution. Un parti peu nombreux, mais ardent, et surtout puissamment servi par l'éloquence de M. Castelar, avait imposé à l'Assemblée constituante les nouveautés les plus hardies. Le suffrage universel, la liberté de la presse, la liberté de conscience, étaient pour la première fois inscrites dans les lois espagnoles et assujettissaient la nouvelle monarchie à un programme républicain. Véritables Cristophe Colomb d'un monde nouveau, ces zélés réformateurs appliquaient à la politique l'esprit de découverte de leurs ancêtres et lui ouvraient des horizons encore inconnus. La France, en 1789, avait affranchi le tiers état ; les Espagnols prétendaient aller plus loin et se vantaient d'avoir amené à la vie politique le *quatrième état*, quelque chose comme ces fameuses *couches sociales* sur lesquelles on s'est tant disputé chez nous depuis un an, ce qui arrive toujours quand il s'agit d'expressions vagues, ne répondant pas à un fait précis, et que chacun reste libre d'expliquer dans un sens différent.

Mais si démocratique et si républicaine que voulût être une partie de cette assemblée, les chefs du gouvernement provisoire lui avaient par avance lié les mains en déclarant que la nouvelle Constituante était chargée d'organiser une monarchie. Restait à trouver un roi, et la chose n'était pas facile. Pendant près de deux ans, l'Espagne offrit le spectacle rare d'un peuple qui demande un souverain et le demande inutilement. Il faut être juste cependant : les prétendants ne manquaient pas ; il en venait d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie, d'Espagne même. Un moment, le duc de Montpensier, soutenu par le principal auteur de la révolution de 1868, l'amiral Topete, parut avoir des chances ; il échoua devant l'antipathie prononcée d'un parti espagnol qui voyait en lui un étranger et devant les répugnances des amis d'Isabelle, qui l'accusaient d'avoir trahi la reine ; ce choix était d'ailleurs combattu par la diplomatie impériale, qui ne voulait pas laisser arriver au trône un prince de la maison d'Orléans. Parmi tous les autres candidats, nous ne pouvons pas oublier le prince de Hohenzollern, si habilement mis en avant par la Prusse. Ce fut en effet le prétexte du conflit soulevé à cette époque par le gouvernement impérial, conflit d'où sortit cette malheureuse guerre de 1870, entreprise par Napoléon III dans un but purement dynastique, follement déclarée, plus follement conduite, et qui après des désastres sans nombre a laissé la France démembrée pour la troisième fois depuis moins d'un siècle, et toujours par la fatale influence d'un Bonaparte.

A défaut du prince de Hohenzollern, le gouvernement espagnol ou plutôt le général Prim eut recours à un fils de Victor-Emmanuel, et 191 députés proclamèrent roi d'Espagne Amédée de Savoie. Ce choix n'était pas sans inconvénients. Tout ce qui est resté catholique en Espagne (et c'est l'immense majorité de la nation), mais surtout la *grandesse*, soutien et ornement obligé de la royauté, ne voyait qu'avec répugnance arriver au trône le fils de Victor-Emmanuel, du « geôlier de Pie IX, » comme se plaisaient à l'appeler la noblesse et le clergé ; l'orgueil national était médiocrement flatté des antécédents d'un prince qui, placé à la tête de la flotte italienne, n'avait su organiser que la défaite de Lissa ; tous voyaient en lui un étranger. Sans manquer de courage ni d'intelligence, calme et résolu, mais froid et silencieux, Amédée n'avait pas ces qualités dangereuses et brillantes qui gagnent les cœurs et séduisent les peuples ; pour comble de malheur, au moment même où il arrivait en Espagne, il apprenait la mort de Prim, tombé sous les coups d'assassins inconnus encore aujourd'hui, et se trouvait ainsi privé de

(1) Tous les événements qui suivent ont été très-remarquablement racontés dans la correspondance du *Temps*. Les lettres publiées par cet excellent journal apprécient l'histoire de la révolution espagnole avec une rare connaissance des hommes et des faits. Je m'en suis constamment servi dans le cours de ce travail.

son meilleur conseiller. Il n'en gouverna pas moins avec une certaine sagesse, se renfermant dans le rôle d'un roi constitutionnel, et donnant successivement le pouvoir aux divers partis qui obtenaient la majorité dans les Cortès. Il ne s'est montré inflexible que sur un point : il n'a jamais voulu accorder à aucun cabinet la suspension des garanties constitutionnelles. C'est ainsi qu'il a laissé tomber du pouvoir MM. Sagasta et Serrano au profit des chefs du parti radical (1), MM. Zorilla et Martos.

Nous n'avons pas à revenir sur les fautes de ce ministère, qui ne sut ni dompter la guerre civile, ni rétablir les finances, ni rattacher au gouvernement de nouveaux partisans (2). Le roi acceptait tous les projets d'une administration qu'il ne dirigeait pas, et s'il était facile de prévoir qu'un pareil gouvernement serait bientôt emporté, on ignorait encore comment il périrait, quand un incident imprévu vint en précipiter la chute. Le ministre de la guerre, le général Cordoba, qui devait sa fortune à la politique beaucoup plus qu'à ses services militaires, eut la fatale idée de placer à la tête de l'artillerie un de ses amis, le général Hidalgo, simple capitaine en 1866, qui avait pris part à l'insurrection de la caserne San-Gil et trempé dans le massacre des officiers d'artillerie assassinés à cette occasion. Les artilleurs refusèrent d'obéir à un pareil chef, et le roi partagea leurs scrupules. Les ministres provoquèrent alors un vote des Cortès qui, en approuvant leur conduite, devait forcer la main au roi. Amédée, justement blessé, résolut d'abdiquer. Il annonça cette décision aux Cortès dans un langage mesuré et plein de dignité. Il avait, disait-il, accepté la couronne pour faire le bonheur de l'Espagne ; reconnaissant qu'il n'avait pas réussi, il partait sans regrets et sans remords. Le sort de ce prince ne peut éveiller en nous que de tristes réflexions. Il montre combien il eût été sage pour la France de ne pas s'inquiéter de la candidature du prince de Hohenzollern. Entouré des mêmes difficultés qu'Amédée, le prétendant prussien aurait comme lui déjà quitté l'Espagne, ou bien aurait engagé l'empereur Guillaume dans une lutte autrement pénible que celles qui ont coûté tant de sang et d'argent à la France pour soutenir les prétentions de Philippe V ou du roi Joseph. Dans tous les cas, aurait été détourné loin de nous le terrible orage de 1870 ; mais il fallait une guerre au gouvernement impérial ; il lui fallait une guerre pour échapper aux justes revendications du pays si longtemps opprimé, et se refaire une fausse popularité. Cette guerre, le gouvernement l'a cherchée sans la préparer ; il l'a attirée sur la France et en portera la responsabilité dans l'histoire ; c'est donc aujourd'hui pour tous les honnêtes gens un sujet d'étonnement et de scandale que de voir les auteurs de tous nos désastres reprendre une attitude effrontée, parler de leurs prétendus martyrs, et nous menacer de nouvelles proscriptions, comme s'il était aussi facile d'enlever à un pays la mémoire que de lui voler son gouvernement la nuit, à main armée.

(1) On sait qu'en Espagne les radicaux sont non pas des républicains, mais des partisans d'une monarchie libérale ; à peu près ce qu'était sous Louis-Philippe le parti d'Odilon Barrot.

(2) Voyez la *Revue* du 17 février.

II

L'abdication du roi Amédée créait à l'Espagne une situation tout à fait nouvelle, et livrait le gouvernement au parti républicain. Après la royauté absolue de Ferdinand et la royauté constitutionnelle d'Isabelle, c'était la royauté démocratique et élective qui disparaissait à son tour ; la république était donc seule possible, et les républicains, par un rare privilége, arrivaient au pouvoir sans qu'on pût leur reprocher d'avoir employé la force pour le conquérir. En effet, ce sont des conservateurs (Serrano, Topete) qui ont, en 1868, renversé la reine Isabelle, et le départ du roi Amédée ne peut être imputé qu'au parti radical, qui seul en a toute la responsabilité. Les républicains avaient un autre avantage : une partie de leur programme était déjà réalisée dans la constitution de 1869, et quant à leur principale théorie, celle de la république fédérale, elle était d'accord avec les plus anciennes traditions de l'Espagne. Ce pays, en effet, a de tout temps été divisé en provinces étrangères les unes aux autres, quand elles n'étaient pas ennemies, et les guerres ont toujours dégénéré en luttes de province à province. Ces divisions se retrouvent dans la guerre de la sucession d'Espagne, où les diverses parties de l'Espagne se combattent entre elles sous les drapeaux de l'archiduc Charles et de Philippe V ; on les reconnaît même, malgré un sentiment unanime de patriotisme, dans la guerre contre Napoléon Ier ; partout s'établirent alors des juntes indépendantes, qui refusaient de reconnaître une direction unique et une autorité suprême. L'avénement de la république pouvait même, à ce point de vue, fournir un moyen de terminer l'insurrection carliste, et l'on alla jusqu'à se flatter que les provinces du Nord, sûres de retrouver leurs *fueros*, cesseraient de s'armer pour un prince dont elles n'auraient plus rien à attendre.

Enfin le parti républicain avait pour chefs des hommes qui inspiraient à leurs adversaires eux-mêmes beaucoup d'estime et de sympathie : M. Castelar, par son éloquence comme par la dignité de sa vie, était justement populaire ; M. Figueras avait toujours montré une grande fermeté ; M. Pi y Margal passait pour un habile économiste et pour un homme d'État. La révolution n'avait à poursuivre ni le roi Amédée, ni ses anciens serviteurs. Les radicaux ne perdaient même pas tout à fait le pouvoir : si M. Zorilla quittait Madrid, l'ancien ministre d'État, M. Martos, devenait président du Sénat et de la Chambre des députés réunis en une seule assemblée, MM. Bérenger, Echegarray, Bercera, et surtout le ministre de la guerre M. Cordoba, gardaient leur portefeuille. Aussi, tandis que l'Europe s'inquiétait de l'avénement de la république, Madrid l'accueillait sans peine, et de toutes les provinces arrivaient d'éclatantes adhésions.

Cependant les difficultés étaient considérables : à l'extérieur, la nouvelle république, reconnue tout d'abord par la Suisse et les États-Unis, ne rencontrait partout ailleurs, malgré les éloquentes et pacifiques protestations de M. Castelar, que la réserve et la froideur. Les sentiments des cours du Nord à l'égard des gouvernements libéraux sont toujours les mêmes qu'à l'époque de la Sainte-Alliance ; en France, le gouvernement de M. Thiers, jaloux de fonder une république conservatrice, craignait que l'Espagne ne lui créât quelque embar-

ras; l'Angleterre, qui surveille avec un soin intéressé le sort du Portugal, redoutait que la propagande révolutionnaire ne s'étendît à ce royaume, et ne compromît les intérêts de son commerce; l'isolement était donc à peu près complet, car la Suisse a peu de relations avec l'Espagne, et les États-Unis sont toujours tenus en suspicion à cause de la question de Cuba.

L'intérieur était également plein de périls. Les radicaux léguaient au gouvernement nouveau une administration désorganisée et la guerre civile. Mal payés à Madrid, les soldats ne l'étaient pas du tout en province; le maintien du général Hidalgo avait provoqué la démission de tous les officiers d'artillerie, et la loi qui promettait l'abolition de la conscription (*Las quintas*) tendait à détruire l'apparence même d'une armée. Les fonctionnaires civils étaient encore plus mal traités. Au mois de janvier, la grève des facteurs avait pendant plusieurs jours supprimé, à Madrid même, le service de la poste; sur les frontières, les télégraphes et les chemins de fer étaient coupés par les carlistes; on ne voyait partout que désordre et confusion. L'état des esprits n'était guère meilleur que la situation matérielle. Le parti conservateur, si profondément divisé par des querelles dynastiques, semblait n'avoir retrouvé des forces que pour troubler le pays; irrité de l'abolition de l'esclavage, que venaient de voter les Cortès, il agitait les colonies en même temps que la métropole, et favorisait l'insurrection de Cuba. En même temps se révélait dans les classes inférieures le progrès de théories sociales qui paraissaient jusque-là étrangères à l'Espagne; dans les grandes villes, l'Internationale avait déjà, sous le roi Amédée, recruté de nombreux adhérents et provoqué d'éclatantes manifestations; les campagnes à leur tour étaient envahies par les théories communistes. Rien d'ailleurs de plus naturel. Nulle part, en effet, les questions économiques n'ont été aussi mal résolues que dans ce pays. L'Espagnol a peu de besoins, mais il n'aime pas le travail; son penchant naturel pour l'oisiveté a été longtemps entretenu par les piastres qui arrivaient d'Amérique et par l'Église qui nourrissait, à côté d'une population de moines, une autre population de fainéants par la distribution régulière de soupes à la porte des évêchés et des couvents. Aujourd'hui, l'argent n'est pas plus rare en Espagne que dans beaucoup d'autres pays, mais il se paye très-cher, les nombreux emprunts contractés par l'État avec des succès bien divers ayant donné le goût des opérations dangereuses et des intérêts usuraires. A Madrid, presque toutes les maisons sont hypothéquées, et les intérêts des hypothèques s'élèvent à 20, 25 et 30 pour 100. Quant à la propriété, elle est dans des conditions détestables. Depuis longtemps, le système des majorats et le privilége exorbitant de la *mesta*, qui assurait aux troupeaux de mérinos le libre parcours à travers toute l'Espagne, ont ruiné l'agriculture. Le noble obéré et le pauvre sans travail vivent également malheureux à côté d'immenses territoires qui restent en friche. Aussi, dès que la révolution est annoncée, la multitude s'agite : à Jerez, à Montilla, le sang coule, et Malaga est dominée par un démagogue, Carjaval, qui décrète le partage des propriétés; telle était la situation du midi.

Au nord, la république rencontrait en face d'elle les carlistes qui, depuis plus d'une année, poursuivaient la guerre civile. Plusieurs chefs de bande parcouraient ces provinces : dans la Navarre, le curé Santa-Cruz destiné à une si triste célébrité; dans la Catalogne, Tristany, Sabals et Miret. Cependant ils troublaient le pays plutôt qu'ils ne menaçaient le gouvernement. Depuis le combat d'Oroquieta, don Carlos avait disparu et ses partisans ne faisaient une guerre sérieuse qu'aux télégraphes et aux chemins de fer; leurs bandes étaient peu nombreuses et mal armées. J'ai vu celle de Miret d'assez près, puisqu'elle m'a arrêté à Monistrol, aux portes mêmes de Barcelone, fort honnêtement, d'ailleurs : elle ne comptait pas une centaine de soldats; il y avait là des vieillards, des enfants, plus de bâtons que de fusils, et leur aspect rappelait moins des défenseurs du trône et de l'autel, que le capitaine Roland de *Gil-Blas* et ses compagnons. Mais l'avénement de la république allait provoquer chez les carlistes de nouvelles espérances et de plus sérieux efforts; dès le mois de février, un ancien colonel de l'armée régulière, Dorregaray, se mettait à la tête d'une troupe nombreuse, et les insurgés s'apprêtaient à profiter du désordre qu'entraînent toujours, au lendemain des révolutions, l'hésitation des troupes, les changements des généraux et l'incertitude du commandement.

En présence de ces difficultés, que faisait le gouvernement central? Il montrait plus d'activité que d'énergie et cédait à des préjugés que les partis ne savent pas abandonner assez vite quand ils arrivent au pouvoir : il ménageait ses adversaires les plus dangereux, et frappait un peu au hasard des indifférents qu'il aurait pu se rattacher. Le capitaine général de la Catalogne, Gaminde, avait reconnu la république; sa présence à Barcelone était des plus nécessaires, on lui enlevait son commandement; une semblable destitution allait atteindre au milieu des neiges, presque en face des carlistes, le général Moriones, le vainqueur d'Oroquieta. D'un autre côté, M. Figueras se contentait de mander à Madrid l'agitateur de Malaga, Carjaval, et provoquait, par son manque d'énergie, la démission du gouverneur, M. Santa-Maria. Les hommes sans complaisance pour certaines puérilités révolutionnaires s'étonnaient aussi de voir le gouvernement si pressé d'abolir la noblesse et les décorations; peut-être, en ce moment, y avait-il à prendre des mesures plus nécessaires, et n'était-ce pas sauver la république que la faire représenter par une jeune femme qu'une voiture ornée de drapeaux promenait solennellement, — et à demi morte de froid, — dans les rues de Madrid.

La vérité, c'est que le gouvernement trouvait dans sa composition même les plus graves embarras. Les radicaux avaient dans le ministère une véritable majorité, et la Chambre leur appartenait à peu près tout entière : ils croyaient surtout en disposer par son président, M. Martos, qui, comme ministre d'Etat, avait dirigé les élections et assuré presque partout le succès de ses créatures. Les radicaux réclamaient donc le pouvoir au nom des principes du gouvernement parlementaire et voulaient exclure les républicains. Les partisans de la république, au contraire, élevaient les protestations les plus énergiques contre le maintien des ministres radicaux. Ils réclamaient un cabinet *homogène*, c'est-à-dire complétement républicain, et ces sentiments étaient partout exprimés avec tant de vivacité qu'ils épouvantaient même la race d'hommes le plus difficile à troubler, la race des solliciteurs. Sur quarante-neuf places de gouverneurs qui étaient à donner, on n'avait pu en faire accepter que quatorze. Cette situation ne pouvait que provoquer une lutte violente. Nous prions à ce propos ceux qui reprochent, en France, aux hommes du 4 septembre d'avoir usurpé le pouvoir, et qui auraient voulu conserver le Corps législatif de l'empire, de

voir ce qu'a produit en Espagne une pareille transaction et de songer quelles chances une semblable résolution aurait fournies à la guerre civile dans Paris assiégé. Le gouvernement de conciliation créé après le départ d'Amédée durait depuis huit jours à peine, lorsque le 24 février éclata une crise inévitable. Il y avait un orage dans l'air, et les ministres nouvellement arrivés au pouvoir se sentaient menacés par les intrigues des radicaux. Le président de l'Assemblée, M. Martos, dont la conduite est toujours restée assez obscure, multipliait les ordres, et, sous prétexte de veiller à la sûreté de la Chambre, préparait peut-être un coup d'État. Il avait convoqué des généraux, consigné des troupes dans leurs casernes, et même donné des ordres à la garde nationale, sans prévenir le ministre de l'intérieur, qui en est pourtant le véritable chef. Les républicains, eux aussi, exagéraient leurs alarmes; ils craignaient et surtout affectaient de craindre une émeute. Tandis que la question ministérielle s'agitait dans une séance pleine d'orages, devant le palais, dont les portes étaient soigneusement fermées, se pressaient des masses compactes, de temps en temps sillonnées par des patrouilles, l'oreille ouverte à tous les bruits, et accueillant les plus étranges rumeurs. Par un contraste piquant, on était en plein carnaval; les dierrots, les polichinelles, parcouraient les rues, et la foule, qui se dispersait à la menace d'une fusillade, revenait plus empressée pour applaudir des voitures chargées de masques; enfin la crise se dénoua par une manœuvre hardie de M. Martos, qui, à l'étonnement de ses amis, se prononça pour la formation d'un ministère homogène et la convocation d'une Assemblée constituante dont l'élection serait fixée au 31 mars.

C'était porter une double blessure au parti radical, qui, s'il consentait à perdre le ministère, voulait au moins garder l'Assemblée, où il était en majorité. Aussi la dissolution des Cortès ne devait-elle pas s'obtenir sans résistance; elle allait être l'occasion d'une nouvelle bataille qui jette une vive lumière sur les dangers de la situation.

La journée du 24 février avait, par la création d'un ministère homogène, remis tous les portefeuilles aux mains des républicains, qui possédaient sans partage le pouvoir exécutif; mais les radicaux n'étaient pas encore complétement désarmés. Restait, en effet, l'Assemblée, où les radicaux se trouvaient en immense majorité, guidés par des chefs habiles, qui avaient une revanche à prendre et devaient en chercher l'occasion. Les radicaux pouvaient en outre compter sur la plupart des fonctionnaires, sur les généraux et l'*ayuntamiento* de Madrid, qui avait survécu à la révolution. Une nouvelle bataille ne pouvait donc tarder à s'engager entre les deux partis. La guerre fut déclarée dès les premiers jours de mars par M. Figueras; le 4 mars, il déposa au nom du gouvernement un projet de loi pour dissoudre les Cortès et provoquer une nouvelle Constituante; les élections étaient fixées au 10 avril, la réunion de l'assemblée au 1er juin; tout Espagnol âgé de vingt ans serait électeur.

C'était une sommation à laquelle les radicaux ne pouvaient céder sans résistance. Ils s'apprêtèrent donc au combat et même comptèrent un moment sur la victoire; des sept commissaires nommés dans les bureaux, six étaient hostiles au projet. Mais nous savons tous comment, dans les gouvernements parlementaires, il suffit du plus léger incident pour désorganiser les plus fortes majorités; là surtout, il est vrai de dire que la lumière jaillit de la discussion, ou plutôt que la nuit porte conseil. Malgré tout le bruit que faisaient les radicaux, il devint bientôt évident qu'ils seraient forcés de céder. C'est que les ministres républicains, s'ils n'avaient pas la majorité dans l'assemblée, étaient suffisamment soutenus par les passions populaires, et aussi, il faut le dire, par les nécessités du moment. L'Espagne se trouvait dans une de ces crises où il y a entre le parlement et les vœux du pays une opposition telle que les règles ordinaires sont renversées, et que les majorités les plus compactes ne peuvent plus rien. Le 6 mars, les radicaux étaient décidés à renverser le pouvoir exécutif; ils en avaient fait le serment solennel; le 7, ils ne cherchaient plus qu'un moyen honorable d'effectuer leur retraite. Ces situations sont le triomphe des hommes rompus aux tactiques parlementaires; ils savent introduire à propos dans la discussion un amendement innocent qui tranche la question, en réservant les principes, et rallie tous les partis, parce qu'il leur laisse à tous la perspective d'une chance plus heureuse. Le 7 mars, M. Primero de Rivera proposa à la Chambre de se dissoudre en laissant auprès du ministère une commission de permanence qui représenterait l'assemblée. La discussion fut orageuse, et l'agitation se communiquait en dehors du parlement; des hommes armés entouraient le palais du Congrès et poussaient des clameurs menaçantes. La commission ne s'en défendait pas moins avec vigueur, et un membre de l'ancien ministère, M. Etchégarray, soutint énergiquement les droits de la majorité. « Le parti radical, dit-il en terminant, a donné à la société espagnole le régime actuel, et il doit la diriger jusqu'à ce que ce régime soit assuré, ou jusqu'à ce qu'il meure avec elle. »

M. Figueras abandonna les théories constitutionnelles pour insister sur la nécessité de laisser au gouvernement républicain une entière liberté d'action; mais si politique et si habile que fût son discours (il avait rarement été aussi bien inspiré), là n'était pas l'intérêt de la séance. La chambre était sous la préoccupation d'une idée que nul n'osait exprimer, et qui pourtant dominait toute la discussion. Un député, M. Ramos Calderon, commença à l'indiquer en défendant l'amendement de M. Primo de Rivera. Les radicaux ne pouvaient à ce moment constituer le gouvernement; ils devaient attendre l'heure où, se raccommodant avec les républicains, ils pourraient confondre les deux partis dans une embrassade fraternelle et se dévouer ensemble au bonheur de l'Espagne; en attendant, il fallait laisser le pouvoir aux républicains. Cette concession qui, en réservant l'avenir, supprimait une résistance périlleuse sans décourager les ambitieux, arrête la majorité et l'ébranle; mais bientôt cette hésitation est changée en une véritable déroute par l'intervention inattendue de M. Martos, qui abandonne le fauteuil de la présidence et demande la parole. Ancien ministre d'État du roi Amédée, président de l'assemblée, M. Martos était le véritable chef des radicaux. Déjà le 24 février, M. Martos avait essayé de maintenir ses amis au pouvoir, et s'il avait fini par soutenir le ministère républicain, il n'avait pris ce parti que pour se sauver lui-même. Depuis que M. Figueras avait déposé son projet de loi, M. Martos l'avait combattu avec ardeur, et dans une réunion provoquée et présidée par lui, il avait la veille même décidé les radicaux à le repousser. Cependant M. Martos déclare que l'avénement d'un ministère radical serait partout le signal des plus graves désordres, et il appuie la proposition du gouvernement. En vain le président de la commission essaye-t-il de

lui répondre, et lui reproche-t-il avec amertume ce brusque changement; en vain plusieurs membres refusent-ils de voter; la défaite des radicaux est assurée. Dix-neuf seulement persistent à voter contre le ministère, qui obtient cent quatre-vingt-sept voix.

Cependant tout n'était pas fini. L'Assemblée allait être remplacée par une commission de permanence chargée d'assister le gouvernement et au besoin de le contrarier. Les radicaux avaient là une ressource qu'ils ne pouvaient négliger; ils portèrent leurs suffrages sur des hommes remuants, hardis, capables d'organiser une conspiration et de la mener à bonne fin (1). Le ministère n'échappait à un danger que pour tomber dans un autre, et même dans un plus grand; car les commissions sont plus propres aux complots que les assemblées; dans ces réunions peu nombreuses, entre hommes qui se connaissent tous, l'entente est plus aisée, la trahison plus difficile et la discrétion possible. Un jour devait arriver où la commission essayerait de renverser le ministère et de saisir le pouvoir. Elle y était d'ailleurs, il faut l'avouer, singulièrement encouragée par la faiblesse et les fautes de l'administration, qui, pressée d'un côté par l'insurrection carliste, de l'autre par les émeutes de la démagogie, semblait réduite à une impuissance absolue.

L'orage éclata le 23 avril; il était prévu depuis quelques jours, et la veille même, tandis que les quartiers populaires se préparaient à une manifestation armée, le gouvernement lui-même prenait quelques précautions militaires; de leur côté, les conservateurs se réunissaient, des généraux hostiles à la république avaient de fréquentes entrevues, et les bataillons de l'ancienne garde nationale se trouvaient réorganisés comme par enchantement. Tous les ministres se rendirent à la séance de la commission permanente, sauf MM. Figueras et Pi y Margall. La discussion fut engagée par MM. Rivero et Etchegarray, celui même qui, le 7 mars, avait si énergiquement défendu le parti radical. Ces députés insistèrent sur l'état désastreux du pays et réclamèrent pour les radicaux une part dans le gouvernement. Ils proposaient donc d'ajourner les élections de la nouvelle assemblée et de rappeler les Cortès dissoutes au mois de mars. En même temps, par une coïncidence trop favorable aux radicaux pour n'être pas suspecte, onze bataillons de l'ancienne garde nationale, convoqués on ne sait par qui, se réunissaient à la place des Taureaux pour appuyer les vœux de la commission de permanence. M. Castelar en profita pour demander aux députés un ajournement de douze heures; sur leur refus, il se retira avec ses collègues et ne reparut plus. Il avait à prévenir une émeute et à empêcher l'effusion du sang; il y réussit par des mesures aussi promptes qu'énergiques. Le capitaine-général de Madrid, Païva, ayant offert sa démission, fut remplacé par le général Socias. Le général Contreras se mit à la tête des volontaires républicains et marcha vers la place des Taureaux; heureusement il n'eut pas à combattre les bataillons de la garde nationale, qui se dispersèrent en jetant leurs armes; la nuit seulement, il y eut quelques coups de feu, tirés au hasard, et le général Contreras fut blessé. A minuit, les ministres supprimaient la commission de permanence et, deux heures plus tard, les volontaires républicains pénétraient dans la salle du Congrès, mais n'y trouvaient plus personne. L'ayuntamiento de Madrid était dissous en même temps que la commission de permanence; quelques-uns des hommes signalés parmi les principaux adversaires du gouvernement étaient arrêtés, mais seulement pour quelques heures; la plupart avaient pris la fuite: de ce nombre était le maréchal Serrano.

Cette fois, le ministère restait seul maître de la situation, et les radicaux étaient définitivement vaincus. Ils n'avaient plus aucune action sur le gouvernement, et par cela même ils perdaient tout espoir de jouer un rôle dans la nouvelle Chambre. Car en Espagne, de tout temps, le parti qui fait les élections obtient une majorité formidable. La future Constituante ne devait être composée à peu près que de républicains. Le parti conservateur n'avait plus qu'une ressource, celle de dissimuler sa défaite sous l'apparence d'une abstention volontaire. Les ministres avaient été peu à peu amenés à exercer une véritable dictature; mais c'était moins pour eux un accroissement de pouvoir qu'une aggravation de responsabilité; désormais l'avenir de l'Espagne reposait tout entier sur eux, et il n'était pas difficile de prévoir qu'ils allaient en être accablés.

III

La lutte du gouvernement républicain avec les radicaux n'est, en effet, qu'un épisode dans l'histoire de la révolution espagnole, et un épisode des moins importants. Les chefs du pouvoir exécutif étaient bien plus sérieusement embarrassés d'avoir à combattre en même temps l'insurrection carliste et les tentatives de soulèvements révolutionnaires. Or, du jour même où la république avait été fondée, ces deux dangers s'étaient révélés à la fois et avec une égale intensité. Rien d'ailleurs de plus naturel que la corrélation perpétuelle qui se manifeste toujours entre les destinées de ces deux partis. La guerre civile de 1834 à 1840 nous montre toujours les succès des carlistes suivis de sanglantes émeutes où l'on pille les couvents et l'on égorge les moines, et le développement de l'anarchie donnant aux carlistes de nouvelles recrues avec quelques chances de triomphe; l'Espagne de 1873 nous offrira le même spectacle. A mesure que le désordre augmente dans le Midi, les carlistes prennent au Nord des positions plus avantageuses, et l'on voit se développer parallèlement les deux insurrections qui menacent aujourd'hui Madrid et le gouvernement central. Ce qu'il y a de plus triste, c'est que dans les deux camps, si l'on invoque des principes opposés, on se conduit à peu près de la même façon; des deux côtés, mêmes violences, même mépris des droits des citoyens et des lois de l'humanité; pillages, assassinats et incendies; les drapeaux sont différents, mais partout nous retrouvons le pétrole.

L'insurrection carliste est un héritage que le gouvernement du roi Amédée a légué à la république. C'est, en effet, sous ce prince qu'a eu lieu la levée d'armes signalée par l'affaire d'Oroquieta. A la suite de cette rencontre, don Carlos avait subitement disparu, mais ses partisans n'avaient pas renoncé à tenir la campagne. La Catalogne, la Navarre, les pays Basques sont toujours prêts à fomenter une insurrection et à la soustraire aux recherches des troupes régulières. Dans ces provinces qui, comme notre Vendée, confondent

(1) Il suffit de citer MM. Izquierdo, Etchegarray, Balaguer.

dans un même enthousiasme deux causes bien différentes, le maintien de leurs anciens priviléges et le rétablissement d'une monarchie théocratique, fermente toujours un vieux levain de guerre civile. Ces pays sont d'ailleurs admirablement disposés pour la guerre de partisans : de hautes montagnes, d'étroites vallées, des chemins inaccessibles, revenant par de longs détours aux mêmes défilés, telle est la contrée où des soldats sont obligés de lutter contre un ennemi invisible, au milieu d'une population hostile, où le seul moyen d'étouffer l'insurrection serait d'envelopper le pays entier par un immense cordon de troupes régulières ; mais comment établir un blocus rigoureux autour d'une immense contrée qui, par des passages inaccessibles, communique non-seulement avec le reste de l'Espagne, mais avec la France, où des partisans dévoués de don Carlos recueillent pour lui de l'argent et des soldats ?

D'ailleurs, ce que le roi Amédée n'avait pas pu faire, comment la république l'aurait-elle exécuté, puisque son avénement achevait la dissolution de l'armée régulière ? Déjà sous le roi Amédée, les officiers d'artillerie avaient donné leur démission pour ne pas obéir au général Hidalgo. Le gouvernement nouveau commit la faute de maintenir à son poste le général Hidalgo et le général Cordoba ; c'était supprimer l'artillerie ; mais à cette première difficulté s'en ajoutait une autre encore plus grave. Le parti républicain avait, comme le parti radical, mis dans son programme l'abolition de la conscription (*Las quintas*), et les Cortès venaient de voter une loi pour accomplir cette réforme. Les soldats avaient pris cette promesse au sérieux, et quand on vint leur dire qu'il fallait faire la part des circonstances et rester sous les armes, ils refusèrent de se laisser convaincre et se débandèrent. Les officiers, de leur côté, ne faisaient pas beaucoup d'efforts pour les retenir. Mal payés, placés entre des chefs mécontents et des soldats rebelles, ils voyaient avec déplaisir multiplier ces promotions qui, en Espagne, suivent chaque mouvement politique, et, dans chaque régiment, des sous-officiers subitement appelés à des grades supérieurs.

Ces circonstances devaient exciter les carlistes à de nouveaux efforts. Les bandes qui occupaient déjà la Navarre, les pays Basques et une partie de la Catalogne, reçurent de nombreuses recrues ; en France et en Angleterre, des comités s'organisèrent pour armer et équiper des soldats ; de nombreux volontaires, parmi lesquels plusieurs gentilshommes, s'enrôlèrent sous les drapeaux de Charles VII. Tristany, Saballs, Miret, le curé Santa-Cruz furent secondés par de nouveaux chefs : Ollo, Lissagara, Dorregaray, Élio, Vallès et son intrépide compagne, enfin le prince Alphonse, qui, lui aussi, a sa femme auprès de lui pour donner à son expédition un air de galanterie chevaleresque qui rappelle le moyen âge.

Dès qu'ils étaient arrivés au pouvoir, les républicains s'étaient hâtés d'organiser cinquante bataillons de volontaires, qui devaient être payés une peseta (1 franc) par jour. Mais ces volontaires, qui le plus souvent n'existaient que sur le papier, ont d'ailleurs toujours été de mauvais soldats. En même temps, par suite d'une tradition empruntée à la Convention française, on croyait remédier à tout en destituant les généraux. Morionès était remplacé par Pavia ; Gaminde faisait place à Nouvilas ; puis venaient tour à tour Contreras, Velarde et d'autres encore qui faisaient les proclamations les plus énergiques, renouvelaient les plans merveilleux et inutiles de Rodil, ou bien en concevaient de nouveaux, et de temps en temps lançaient contre l'ennemi des troupes qui se débandaient au sortir de la ville et disparaissaient pour toujours, quand elles ne se transformaient pas en révoltés. Un seul chef, le brigadier Gabrinetty, a fait preuve d'une véritable énergie et montré ce qu'un général déterminé peut obtenir de troupes inexpérimentées et mal armées. Il vient d'être tué, et sa mort a été une véritable perte pour l'Espagne. Partout ailleurs les chefs ont manqué ; il n'y a eu pour résister aux carlistes que des gardes nationaux, des volontaires isolés, se défendant dans des villes ouvertes, et traités par leurs adversaires avec la plus grande cruauté, souvent même sans respect de capitulations perfidement offertes et audacieusement violées.

Dans ces conditions, les carlistes semblaient appelés à des succès aussi rapides que décisifs : ils ne se laissaient d'ailleurs arrêter par aucun scrupule et n'épargnaient rien pour effrayer les populations désarmées ; les alcades qui obéissaient aux ordres du gouvernement républicain étaient menacés d'être passés par les armes comme rebelles ; le fameux Santa-Cruz fusillait des femmes et des enfants ; villages, gares de chemin de fer, étaient brûlés par le pétrole. Partout les communications interceptées arrêtaient la marche des voyageurs, aussi bien que celle des troupes, et des corps isolés allaient porter la terreur dans toutes les provinces en deçà de l'Ébre. A quoi bon essayer l'histoire de ces coups de mains qui se reproduisent tous avec les mêmes circonstances ? Une troupe peu nombreuse surprend un village, le pille et disparaît sans jamais attendre l'ennemi. Rien n'est plus difficile à suivre en tout pays que l'histoire des guerres civiles, car les partis, toujours dupes de leurs illusions, ne veulent ni dire la vérité à leurs adversaires, ni se l'avouer à eux-mêmes ; mais nulle part peut-être cette difficulté n'est aussi grande qu'en Espagne, la patrie par excellence de l'imagination et des bulletins mensongers. Ainsi je n'ai pas ouvert un seul numéro de la *Gazette officielle*, sans y voir qu'une bande de carlistes, toujours la dernière, venait d'être définitivement dispersée et complétement anéantie. Le plus souvent la dépêche annonce par surcroît la mort d'un ou deux rebelles, absolument comme en 1870 on immolait tous les jours à notre curiosité inquiète un uhlan plus ou moins authentique. D'un autre côté, l'agence carliste ne ménage pas les victoires ; sans cesse elle annonce les préparatifs d'un triomphe qui terminera la guerre ; Madrid va ouvrir ses portes à Charles VII, qui ne quittera plus l'Espagne que pour ramener par la main Henri V sur le trône de France.

Pourtant bien des jours ont passé, bien des semaines se sont succédé sans rien amener de nouveau. Les bandes, sans cesse détruites, renaissaient de tous côtés, et, malgré leurs triomphes, les carlistes n'avançaient pas. S'ils parcouraient librement les montagnes du Nord, s'ils parvenaient à couper les chemins de fer et les télégraphes, ils prenaient plus de diligences que de forteresses, et n'osaient ni franchir l'Ébre, ni même menacer une seule ville de quelque importance, ni Bilbao, ni Pampelune, ni Barcelone. Ils échouaient devant Puycerda, devant Oñate, devant Élisondo, devant Berga. La guerre civile menaçait de devenir éternelle. C'est d'ailleurs, en Espagne, comme un mal endémique et dont chacun prend son parti ; il n'y a point de pays où l'on aime autant à remettre les affaires sérieuses ; le mot qui fait le fonds de la langue, c'est *mañana* (demain).

C'est seulement depuis quelques jours que les carlistes ont

pris une position plus avantageuse, et ceux qui leur croyaient le moins de chance sont obligés de reconnaître qu'ils font en ce moment des progrès sérieux. Ce qui indique chez eux un redoublement de confiance, c'est l'apparition de don Carlos enfin sorti de la retraite où depuis deux ans il se plaignait sans doute, comme Louis XIV, de sa grandeur qui l'*attachait* au rivage. C'est aussi l'effort de quelques chefs pour ramener enfin cette lutte sanglante aux lois de la guerre et de l'humanité. Le curé Santa-Cruz, ce bandit dont les exploits ravissaient l'*Univers*, a été désarmé; les derniers soldats qu'on a fait prisonniers ont été rendus à la liberté; il y a là des symptômes indiquant la formation d'une armée sérieuse, commandée par des chefs honorables. Sans doute les carlistes ne sont pas aussi près du succès qu'ils se l'imaginent; ils paraissent avoir renoncé à toute tentative sur Bilbao, dont la conquête leur serait si précieuse; mais la défaite de Castanon, la mort de Gabrinetty, les échecs de Nouvilas, la dispersion des troupes de Velarde, leur ont permis de prendre Ygualda, peut-être Estrella, et de pousser une pointe du côté de Logrono. Seulement les progrès des carlistes tiennent bien moins à leurs propres efforts qu'aux fautes de leurs adversaires, qu'à la coupable folie des révolutionnaires.

Ce sont en effet les républicains exaltés, les *intransigents*, comme ils se font appeler, qui, par leurs tristes excès, donneront la victoire aux partisans de la vieille monarchie, à moins qu'ils n'amènent la dissolution complète de l'Espagne. S'ils triomphaient, s'ils parvenaient seulement à prolonger ces scènes de désordres qui ruinent les plus belles provinces et révoltent l'humanité, une grande partie du pays surmonterait sans doute son aversion pour le rétablissement d'un régime qu'elle déteste et chercherait la sécurité dans la servitude. Mais il y a aujourd'hui un autre danger à craindre, c'est que l'Espagne, épuisée par tant de secousses et livrée à l'anarchie, ne donne à l'Europe le spectacle de ces républiques de l'Amérique du Sud, filles de la civilisation espagnole, où les émeutes et les dictatures se succèdent sans interruption, perpétuellement noyées dans le sang des guerres civiles, et condamnées à se traîner dans une longue agonie sans pouvoir ni vivre ni mourir.

IV

Que l'Espagne soit exposée à ces périls, qu'elle subisse en ce moment une crise suprême, où son existence même est en jeu, c'est ce dont il n'est malheureusement plus permis de douter. Aux nouvelles des premiers troubles qui ont suivi la proclamation de la république, on ne s'en est pas d'abord beaucoup ému. Outre l'exaltation toujours fâcheuse, mais bien naturelle des premiers moments, il fallait faire la part du tempérament de l'Espagne, où les émeutes et les juntes insurrectionnelles se sont depuis longtemps acclimatées avec la guerre civile. C'est un mal endémique, et la régence de Christine a souvent été troublée par des scènes de violence pareilles à celles que l'on signalait dans l'Andalousie. Le mouvement qui s'était manifesté à Barcelone, au moment de la lutte entre les radicaux et les républicains à Madrid n'était pas encore très-inquiétant. Peuplée d'ouvriers et d'étrangers, habituée aux luttes de la guerre civile, dont elle porte tant de marques, Barcelone ne pouvait manquer de protester contre une tentative de réaction, et il avait suffi de la présence de M. Figueras pour calmer les esprits.

Les alarmes ont commencé quand il a bien fallu reconnaître que l'agitation se continuait sans causes sérieuses, et que le gouvernement ne savait pas ou ne pouvait pas l'apaiser. Par tempérament autant que par système, M. Figueras était un homme de conciliation; il avait renvoyé Carjaval à Malaga; il quittait Barcelone sans dissoudre la députation provinciale qui avait au moins le tort d'avoir favorisé une tentative de fédéralisme singulièrement inopportune. M. Pi y Margal se servait à Madrid des *intransigents* pour le débarrasser des radicaux; il était donc forcé de beaucoup les ménager. Seul M. Castelar soutenait les vrais principes de gouvernement et condamnait énergiquement toute scène de désordre; mais porté au pouvoir malgré lui, n'aspirant qu'à quitter le ministère, M. Castelar n'avait que sa parole et son courage. Il avait su au congrès couvrir ses ennemis de son corps, il avait entraîné la foule par son éloquence, il ne pouvait rien où il n'était pas. Les intransigents profitèrent de cette situation, et portèrent la discorde partout. Contrairement à ce qui se passe dans d'autres pays, en France par exemple, où l'armée ne se fait pas l'instrument des passions politiques et reste toujours fidèle à la discipline, les agitateurs espagnols s'adressaient aux soldats, leur enseignaient le mépris de leurs chefs, et malheureusement s'en faisaient écouter. Dans les manifestations publiques, une place leur était réservée, et l'on portait sur une bannière des inscriptions comme celle-ci : « Le cheveu d'un soldat vaut mieux que la tête de dix officiers ». Hélas ! les officiers eux-mêmes ne résistaient pas toujours à la contagion; à Barcelone, ils avaient adopté le bonnet catalan, et se mêlaient aux manifestations de la foule. Ceux qui voulaient résister étaient insultés, quelquefois même assassinés. Quant aux généraux, uniquement préoccupés de conserver leurs grades ou d'en conquérir de nouveaux, mais ailleurs que sur les champs de bataille, ils étaient pour la plupart placés entre une fidélité douteuse et un pronunciamento probable. Le résultat de pareilles manœuvres ne se fit pas attendre. Les soldats refusaient partout de marcher à l'ennemi; le gouvernement n'avait plus d'armée pour combattre les carlistes ni pour réprimer les émeutes.

C'est au milieu de ces désordres que se réunirent les cortès. Les ministres avaient déployé la plus grande énergie pour assurer la liberté des élections, mais en Espagne, les élections sont encore un combat, où les vainqueurs luttent comme sur le champ de bataille, sans pitié ni merci. Effrayé par les arrestations qui avaient suivi les troubles du 23 avril, le parti conservateur avait décidé de s'abstenir; et c'est à peine s'il avait obtenu quarante nominations dues, comme celle de M. Rios-Rosas, à une grande situation personnelle, ou à des influences locales. Élus presque partout sans contestation, les républicains formaient une majorité de trois cents voix. Mais pour gouverner le nombre n'est pas tout, et quand M. Figueras vint exposer les dangers de la situation à l'Assemblée, ces députés, presque tous étrangers à la vie politique, proposèrent pour unique remède la proclamation de la république fédérale. La république fut proclamée, mais cette manifestation ne remplissait pas le Trésor, et ne réorganisait ni l'administration ni l'armée. L'Assemblée, qui aurait eu besoin d'une direction ferme et habile, avait choisi pour président M. Orense, marquis d'Albeyda, le candide patriarche de la démocratie espagnole, mais qui ne pouvait même pas

se faire entendre, et se complaisait toujours dans de vaines utopies, sans comprendre ce dont, hélas! nous devons tous nous pénétrer aujourd'hui, que le temps des idylles est passé.

L'impuissance de l'Assemblée éclata la première fois qu'on lui demanda une résolution sérieuse. Le gouvernement provisoire avait déposé ses pouvoirs; il s'agissait de le remplacer. Les circonstances étaient graves et demandaient une prompte décision. Nouvilas venait d'échouer en Navarre; l'armée de Velarde s'était révoltée et débandée; en Catalogne, un bataillon de corps francs avait commis des excès épouvantables; Malaga était au pouvoir d'une bande qui avait levé sur le commerce une forte contribution; des troubles avaient éclaté à Grenade; à la suite d'un conflit entre la population et la troupe, celle-ci avait capitulé. M. Cervera demande que M. Pi y Margal soit immédiatement chargé de former un nouveau ministère; les *intransigents* s'y opposent et provoquent une crise qui ne doit pas durer moins de trois jours. M. Pi y Margal compose, en effet, une première liste où figurent des républicains modérés; à la Chambre les intransigents l'accueillent par de violentes clameurs, et dans les rues on se prépare à un véritable combat. M. Pi y Margal est alors invité à rester au pouvoir avec MM. Castelar et Figuras. Mais M. Castelar ne veut plus être ministre; M. Figueras, qui vient de perdre sa femme, n'aspire qu'à la retraite. M. Pi y Margal fait une nouvelle tentative, mais cette fois il donne quatre portefeuilles aux intransigents; cette concession a pour premier résultat le départ de M. Figueras et l'installation au ministère de la guerre de deux généraux ultrarépublicains, MM. Pierrard et Contreras, qui en profitent pour prendre les mesures les plus contraires à la discipline. Quant au nouveau cabinet, il est tout d'abord jugé impossible. Parmi ces ministres, on ne trouvait pas un nom considérable. L'un d'eux, M. Pedregal, n'était connu que depuis deux jours par une de ces plaisanteries qui autrefois tuaient un homme plus sûrement qu'un coup d'épée; dès que son nom avait été prononcé, toutes les murailles de Madrid avaient été couvertes par enchantement d'une immense affiche avec ces seuls mots : *Qui en es Pedregal?* (Qui est Pedregal). La question est répétée au congrès, quand M. Figueras présente sa liste, et cette boutade donne lieu à une discussion des plus curieuses. Enfin, la Chambre décide qu'elle nommera elle-même les ministres en votant au scrutin sur chaque nom. M. Pedregal disparaît, mais le ministère de la guerre est laissé à un intransigent, M. Estevanez, qui adresse aussitôt une proclamation aux soldats pour leur annoncer qu'il veut abolir la conscription. Après quoi la Chambre se met à discuter des théories constitutionnelles.

Que pouvait faire un pareil cabinet, combien de temps même pouvait-il durer? Sa chute qui était certaine dès le premier jour fut pourtant précipitée par un véritable scandale. M. Estevanez avait voulu, pendant la crise ministérielle, faire arrêter le général Socias, coupable d'avoir pris quelques précautions militaires pour protéger l'Assemblée. Celui-ci vint à la tribune accuser Estevanez d'avoir déserté pendant qu'il servait à Cuba comme capitaine. M. Estevanez, qui ne pouvait nier le fait, donna pour excuse « *qu'il avait été mauvais officier et n'avait pas la vocation militaire* ». Cependant le général carliste Élio s'approchait de Miranda, et les défections se multipliaient. Le cabinet dut donner sa démission.

Sur la proposition de M. Castelar qui redoublait d'efforts pour constituer un gouvernement modéré et sérieux, M. Pi fut invité à composer un nouveau cabinet emprunté cette fois à la droite de l'Assemblée. MM. Maisonnave, Collantes, Cervera, Gil-Vergès, Carjaval, inspiraient plus de confiance que leurs prédécesseurs; leurs collègues étaient à peu près inconnus; un seul pouvait inspirer quelque inquiétude, c'était le célèbre médecin catalan, Suggnr, qui s'était jadis déclaré l'ennemi « de la phthisie, des rois et de Dieu ». Mais c'était un utopiste inoffensif, un fou et un ange, disait de lui le maréchal Prim. Seulement il était à craindre que le fou l'emportât sur l'ange, et ce n'était pas le moment des expériences dangereuses. Le cabinet se mit courageusement à l'œuvre, Carjaval proposa un nouveau budget, Collantes rappela aux soldats les lois de la discipline, et le nouveau gouverneur de Madrid menaça les perturbateurs des peines les plus sévères; enfin M. Py demanda formellement la suspension des garanties constitutionnelles dans les provinces insurgées. Les intransigents saisirent cette occasion de réparer leur défaite: ils protestèrent contre le *bando* du gouverneur de Madrid, et déclarèrent que si la loi contre les garanties constitutionnelles était maintenue, *ils se retireraient*. C'est la formule usitée en Espagne, quand un parti renonce à la lutte légale, et veut recourir aux armes. Les intransigents disparurent en effet, mais un seul jour, pour empêcher l'adoption de la loi, qui suspendait les garanties constitutionnelles; ils réussirent le premier jour, mais le lendemain la loi fut votée; ils revinrent alors, et se contentèrent de publier un manifeste pour annoncer leur prochain départ. En même temps ils entamaient des négociations avec la majorité, avec M. Py lui-même, et par leurs émissaires excitaient le pays à la révolte. Ils ne réussirent que trop. Pendant que Saballs disposait en maître de la Catalogne, que les carlistes s'emparaient de Puerta la Reyna, détruisaient les colonnes de Castanon et de Cabrinetty, et surexcités par l'arrivée de Don Carlos, menaçaient la ville de Bilbao, Barcelone se révoltait, et suivant une vieille tradition, voulait se venger des armées carlistes en massacrant les suspects; le général de l'armée de Catalogne, Nouvilas, partait en laissant le commandement à un de ses lieutenants, qui partait à son tour et confiait l'armée à un officier sans autorité. Mais les nouvelles les plus graves vinrent du midi. Les provinces d'Albacete, de Murcie, de l'Andalousie, étaient en feu. Alcoy, Valence, Séville, Carthagène, Cadix, Malaga, s'étaient révoltées, et partout le pillage, l'assassinat, se mêlaient à l'incendie. C'était la commune de Paris transportée dans dix villes à la fois. D'Alcoy arrivaient des détails affreux; des malheureux avaient été précipités du balcon de l'hôtel de ville, et leurs corps mis en lambeaux; le maire, un républicain, avait été jeté nu dans le pétrole et brûlé vivant. C'en était trop pour M. Py qui perdit la tête. A une nouvelle interpellation des intransigents, après un discours de M. Castelar qui soutient avec énergie la politique du cabinet, M. Py monte à la tribune, abandonne la droite qui a formé son cabinet, et lui a donné des pouvoirs extraordinaires, fait des avances à la gauche, parle de conciliation et propose d'employer des *moyens moraux*. C'était trop de faiblesse. La majorité s'indigne, et M. Py est obligé de se retirer; la Chambre décide pourtant à l'unanimité, moins une voix, celle de M. Rios-Rosas, qu'il a bien mérité de la patrie. Mais sa chute est irréparable. La destinée de M. Py ressemble par bien des côtés à celle de Mendizabal. Vanté comme lui pour son habileté financière, il a été comme lui porté au pouvoir par l'opinion libérale, et, comme lui

encore, a fini par exercer une dictature stérile. M. Mendizabal avait été renversé en 1836 par les massacres de Barcelone; M. Py a été renversé par les massacres de l'Andalousie; tous deux laisseront la réputation d'hommes écrasés par le poids du gouvernement.

C'est dans ces circonstances difficiles que M. Salmeron a accepté le pouvoir; républicain et conservateur, il n'a pas reculé devant la mission périlleuse de sauver la république et d'y rétablir l'ordre. Réussira-t-il? Un avenir prochain nous l'apprendra, car une pareille situation ne peut pas durer. Tandis que les carlistes manœuvrant au nord avec de véritables armées, menaçaient de s'établir dans l'Aragon et dans le Maestrazgo, l'ancien royaume de Cabrera, les députés intransigents quittaient Madrid pour aller se mettre à la tête de la révolte. Contreras proclamait la république du *canton de Murcie*, adressait un memorandum aux puissances étrangères et envoyait la flotte rebelle de Carthagène révoltée piller les cités voisines. Le soulèvement de la flotte a donné lieu à un incident des plus graves; le gouvernement de Madrid a déclaré ces navires en état de piraterie, et l'un d'entre eux a été capturé par un vaisseau de la marine prussienne; de cet incident peut sortir un conflit européen. Les nouvelles qui se succèdent depuis quelques jours sont meilleures. A Madrid le parti conservateur a déclaré par la bouche de M. Rios-Rosas qu'il appuierait M. Salmeron. Serrano et Topete ont, dit-on, mis leur épée au service du gouvernement. Barcelone s'est calmée; les insurgés de Cadix ont été battus; Séville s'est rendue, Valence va ouvrir ses portes; enfin Contreras, dont la flotte a été repoussée devant Alicante, Contreras a été arrêté par l'action combinée des marines anglaises et allemandes. Il est aujourd'hui prisonnier. Les carlistes seuls font dans le nord des progrès incontestables. Mais ces nouvelles vraies aujourd'hui le seront-elles demain? Le pouvoir central pourra-t-il vaincre ses ennemis, ou même se maintenir; en Espagne, pour le moment, tout est à craindre. Madrid, entourée d'ennemis et comme enveloppée d'une ceinture de feu, est dans la même situation que Paris à la plus cruelle époque de la Révolution. En France, à cette époque, la Révolution a triomphé; mais nous savons ce que nous a coûté cette victoire, et l'Espagne n'a pas de Convention.

Nous venons de retracer un spectacle lamentable, et nous en aurions volontiers détourné les regards s'il n'avait son importance et sa moralité. L'Espagne souffre d'un mal qui la mine depuis longtemps, et ce n'est pas expliquer ces désordres que les attribuer à la révolution. La révolution, la république, qu'il eût été si commode d'accuser, n'a pas produit ces misères. Elle n'a pu ni épuiser les caisses publiques qu'elle a trouvées vides, ni ruiner un crédit qui n'existait plus, ni désorganiser une administration infidèle et corrompue, ni porter l'esprit d'indiscipline dans une armée depuis longtemps habituée aux *pronunciamentos*. Elle a recueilli l'héritage que lui léguait une longue période d'ignorance et d'oppression. Ce n'est pas impunément qu'une nation se décharge pendant des siècles du soin d'agir et de penser. Dans cette honteuse oisiveté, l'aristocratie s'énerve et disparaît; les classes inférieures se corrompent; uniquement préoccupées de leurs intérêts matériels, elles ne connaissent plus qu'un parti, celui des appétits, et se livrent à tout chef qui flatte leurs grossiers instincts. Cette populace a fourni tour à tour dans ce siècle leurs odieuses milices à Ferdinand VII, à Riego, aux insurrections carlistes ou révolutionnaires du temps d'Isabelle, comme elle les fournit aujourd'hui indifféremment au bandit carliste Santa-Cruz, au sanglant démagogue Carjaval.

Entre ces deux classes également incapables de gouverner s'est formé en Espagne un parti éclairé, libéral, qui comprend les conditions des sociétés modernes et veut les appliquer à l'Espagne; mais ne trouvant d'appui ni dans l'aristocratie, ni dans le peuple, n'étant pas soutenu par une classe moyenne qui n'existe pas, ce parti reste comme suspendu en l'air, et se consume dans une agitation trop souvent stérile. Irrité de son impuissance, il a eu quelquefois le tort de vouloir imposer ses idées par la force, et il a provoqué des violences regrettables. Il est une vérité dont nous devons tous, Espagnols ou Français, nous convaincre plus que jamais, c'est que les gouvernements libres ne se fondent pas par la violence, et surtout qu'ils vivent et prospèrent seulement chez une nation capable d'en apprécier les bienfaits, de les servir avec intelligence, de leur sacrifier ses goûts et ses penchants les plus vifs. L'esprit politique vit de modération, et se soutient par les mœurs beaucoup plus que par les lois; les institutions libérales ne sont vraiment fortes que lorsque les vertus publiques fleurissent à l'ombre des vertus privées.

HERMILE REYNALD.

P.-S. — Les espérances que nous manifestions en faveur du gouvernement espagnol ont été confirmées par les derniers événements. Au midi de l'Espagne, l'insurrection est vaincue ; Cadix, Séville, Valence, se sont rendues ; les insurgés viennent d'éprouver un échec sérieux à Chinchilla sur la route de Madrid. La flotte des intransigents repoussée par les habitants d'Almeria a été capturée par les vaisseaux de la Prusse et de l'Angleterre ; Contreras toujours prisonnier sur *Frederic-Charles*, paraît heureux d'une captivité qui le protége contre ses adversaires et contre ses partisans ; seule, Carthagène résiste encore, mais sa chute est imminente ; de ce côté, la République espagnole n'a plus rien à craindre.

A Madrid, M. Salmeron, maître de la majorité, prend des mesures rigoureuses, mais nécessaires, obtient l'autorisation de poursuivre les députés rebelles, refuse l'amnistie et reforme une armée sérieuse. Toujours maître des campagnes dans les provinces du Nord, les carlistes ont moins profité qu'on aurait pu le craindre des difficultés du gouvernement. Don Carlos qui était entré en Espagne avec un certain fracas, n'a rien fait pour justifier son pompeux manifeste ; il est allé sous le chêne de Guernica jurer de maintenir les *fueros*, mais ses troupes ont échoué devant Portugalete, et il n'est plus question d'attaquer Bilbao ; le prince Alphonse a reformé ses bandes à Pratt-Lusanès, nous attendons des nouvelles de son expédition ; Vallès et ses compagnons viennent, dit-on, d'être battus ; sans attacher trop d'importance à un succès qui n'est peut-être qu'une victoire télégraphique, il est permis de constater que les carlistes sont encore éloignés de Madrid, et la république sera dans quelques jours mieux en état de leur en fermer la route.

Seulement, il se manifeste depuis quelques jours des difficultés nouvelles, et qu'il nous est impossible de ne pas signaler. L'Europe s'est enfin décidée à s'occuper de l'Espagne. Tandis que la France déclarait rester neutre entre les partis qui déchirent ce pays, l'Angleterre et l'Allemagne prêtaient

leur concours à la république et leurs vaisseaux ont arrêté les navires des insurgés. Jusque-là tout allait bien. Mais aujourd'hui les Prussiens refusent de rendre les frégates capturées et paraissent vouloir se mêler trop activement aux affaires de la Péninsule. Le souvenir de la candidature du prince de Hohenzollern n'est pas assez éloigné pour nous permettre de négliger les symptômes, et quoique nous ne puissions rien souhaiter de plus désagréable à ce prince ou à tout autre que le trône d'Espagne, le bruit répandu dans toutes les Pyrénées d'émissaires allemands déguisés en touristes pour étudier les passages difficiles et les points stratégiques, d'autres signes encore indiquent de ce côté un danger peut-être chimérique aujourd'hui, peut-être sérieux demain, et pour nous autant que pour l'Espagne. N'échapper à l'anarchie ou à la monarchie absolue que pour tomber sous la domination étrangère, ce serait le pire des maux. Nous espérons que l'Espagne échappera à tous ces périls, mais il est impossible de ne pas reconnaître qu'elle est encore dans la plus terrible des situations.

H. R.

SOUVENIRS DE L'EXPOSITION DE VIENNE

Une excursion à Vienne et à Pesth.

I

Nous jugeons trop volontiers, nous autres Français, de la situation de tous les peuples par la nôtre, et nous croyons que notre état particulier non-seulement affecte toutes les nations du monde, ce qui ne serait que vrai, mais est exactement partagé par chacune d'elles. Écrasés, alanguis encore par la triste période politique que nous venons de traverser et par les désastres militaires qui en ont été la conséquence, il nous semble que l'Europe à cette heure sommeille, et que l'horloge du progrès est temporairement arrêtée. Voici pourtant que l'Autriche, si cruellement frappée il y a sept ans à peine, vient de donner une preuve nouvelle de sa persistante vitalité. L'Exposition de Vienne est une des plus complètes et des plus belles, sinon la plus belle et la plus complète, à laquelle l'Europe ait été conviée, depuis qu'on a conçu l'idée des Expositions universelles. Vienne était, en effet, merveilleusement choisie pour cet objet; Vienne, espèce de ville-frontière de l'Orient et de l'Occident, vieux boulevard de la chrétienté, cœur de l'Europe au point de vue géographique, et à laquelle il n'a manqué que le génie politique, un peu trop avarement départi peut-être aux hommes d'État autrichiens, pour rester ou devenir une métropole du monde civilisé (1).

Telle que les hommes, la nature et l'histoire l'ont faite, Vienne est encore la ville la plus vivante, la seule vivante de l'Allemagne. Berlin — avec ses palais grecs correctement alignés sous un ciel sans couleur; ses rangées de statues surplombant les gouttières, comme des corbeaux perchés; ses rues à angles droits comme des bataillons; ses parades militaires pour fêtes, et les roides allures de ses habitants, — a quelque chose de convenu et de gourmé jusque dans ses plaisirs. Les Viennois, au contraire, ont l'humeur débonnaire et facile; quelque chose d'italien et de coloré s'est mêlé à leur bonhomie germanique, et les populations des États héréditaires ont toujours passé pour les meilleures, les plus douces, les plus loyales et les plus joyeuses de l'Allemagne. Une affectueuse familiarité avec leurs princes, née de leur longue fidélité à la maison d'Habsbourg, a entretenu chez eux ces dispositions bienveillantes, que, pour notre part, nous avons retrouvées dans tous les pays où un long usage du « gouvernement paternel » a façonné les caractères. Loin de nous la pensée de préconiser ces gouvernements qui ne sont, au fond, que l'autocratie corrigée par les mœurs publiques ou par les vertus personnelles des princes! mais nous avons constaté en Russie, en Autriche, dans les cercles d'Allemagne, dans les divers États d'Italie avant l'unification, leur influence aimable sur les caractères. Nous nous souvenons encore d'avoir vu de nos yeux une archiduchesse d'Autriche donner, dans ses promenades matinales et solitaires, sa main à baiser à tous les pauvres gens qui s'approchaient pour obtenir cette faveur et jusqu'à une fille de pêcheur de Dalmatie, femme de chambre à notre service. On ne pouvait qu'être touché, d'une part, des témoignages désintéressés d'affection qu'elle recevait, de l'autre, de la confiance et de l'abandon avec lesquels elle y répondait.

Ces mœurs, sans doute, commencent à subir des transformations que les mœurs monarchiques éprouvent dans toute l'Europe. L'Autriche en est à la période de transition, à la période constitutionnelle et parlementaire. Elle s'y prête avec une entière bonne foi, avec une honorable ardeur, et elle a mérité la louange que Proudhon lui donnait déjà en 1861 lorsqu'il disait : « L'Autriche est aujourd'hui le pays le plus libéral de l'Europe. » Mais aussi, adieu maintenant le gouvernement paternel; adieu les mœurs familiales qu'il fait naître; adieu les héroïsmes patriotiques et les grands dévouements à des dynasties que des liens séculaires transforment, à l'heure du danger, en palladiums et en drapeaux! Autrefois, plus le péril était pressant et les défaites cruelles, plus les forces vives d'une nation se groupaient autour du trône, comme le sang d'un homme afflue au cœur et monte au cerveau quand il faut prendre quelque résolution suprême. Dans le déclin des monarchies, au contraire, il en est à cet égard comme dans le Bas-Empire : un souverain ne peut être vaincu sans être moralement, sinon matériellement détrôné. La compétition des pouvoirs entre les sujets et les princes éclate le lendemain d'une bataille perdue, et la défaite se solde toujours par quelque concession faite à la liberté. C'est ce qui est arrivé en Autriche après 1859; sa régénération intérieure date de cette époque. Cependant, bien trompé eût été celui qui se fût hâté de se réjouir. On l'a vu après 1866 : la vertu nationale, la séve de la population était entrée dans d'autres voies que les voies patriotiques, et les bourgeois de Vienne, tout en proie aux préoccupations matérielles, les banquiers de Vienne, les Juifs de Vienne et les ouvriers de Vienne eux-mêmes, pleins d'autres idées que de l'idée des frontières politiques, sont venus

(1) « La monarchie autrichienne manque de cohésion » disait en 1859 le prince de Schwartzenberg; « mais ce qui rend ce mal si inquiétant pour elle, c'est que nous manquons de grands talents en tous genres; nous n'avons point d'hommes, ou nous n'en avons, plus. »

sommer l'héritier de Habsbourg de livrer à la Prusse la monarchie autrichienne.

Les temps sont changés, on le voit. Le vieil empire d'Autriche n'est plus, et ses vieilles mœurs ont aussi disparu. Cependant il reste encore quelque chose des anciennes habitudes matérielles et extérieures, de l'humeur et des goûts du peuple viennois. Vienne, quoique livrée aux honorables soucis du *self government* et de la *self activity*, est demeurée la ville brillante, aux mœurs faciles, trop faciles même, qu'elle était il y a vingt, quarante, soixante ans. On continue d'y vivre gaiement, de faire de la musique, de chanter, de valser, de manger par douzaines les petits poulets un peu maigres que le Danube apporte de Hongrie, et les œufs, qu'on casse dans le potage à la vieille mode allemande. Vienne semble heureuse malgré les désastres de la monarchie autrichienne. C'est qu'on subit longtemps l'empire des vieilles habitudes. Là d'ailleurs, comme partout, les esprits ont pris une direction nouvelle et l'intérêt, en matière politique, a remplacé le sentiment.

Tous les genres d'activité se trouvent donc aujourd'hui réunis dans la vieille ville impériale : on rit et l'on songe ; on vend et l'on achète ; on danse et l'on travaille ; on légifère et l'on bâtit. On bâtit surtout ! La fièvre de la truelle s'était depuis quatre ou cinq ans emparée des Viennois. Ni le canon de Sedan, ni la chute de Napoléon III, le patron des maçons, ni la chute des Habsbourg dans le salon des glaces de Versailles, ne l'avaient ralentie. Il a fallu la crise commerciale du commencement de cette année et la débâcle des banques viennoises pour calmer un instant le grincement continu des poulies et des grues. Les armées d'ouvriers, subitement arrêtées, tournaient, comme des âmes en peine, autour des palais béants ; les cordes pendaient à terre, les blocs de pierre gisaient comme des membres épars ; on eût dit un coup de baguette au milieu d'un changement de décors à vue. L'Exposition, ouverte le 1er mai, est venue rendre la vie à ces morts ; on a mis des toits sur ces édifices à six étages qui peuvent supporter la comparaison avec les grands boulevards que nous a légués l'empire, et qui ont fait une capitale tout à fait moderne de la vieille ville, mi-partie aristocratique, mi-partie bourgeoise, qu'était Vienne autrefois. Les sociétés de crédit et les sociétés de constructeurs, qui avaient poussé comme des champignons pour bâtir cet énorme ouvrage et qui avaient croulé comme des châteaux de cartes au premier vent de la faillite, se sont un peu relevées au printemps ; les ouvriers en bâtiments sont revenus à leurs fourmilières et tout le Kaiserstadt, auparavant enserré dans les fortifications désormais inutiles, et maintenant démolies, forme aujourd'hui un quartier splendide de masses blanches et enguirlandées. Cette blancheur s'effacera vite dans le climat pluvieux de Vienne, mais les palais resteront, ces palais qui, là comme chez nous, sont à l'extérieur des temples de la plutocratie, à l'intérieur des arches de Noé où des riches d'un jour peuvent mener la vie banale qui convient à notre époque de transition.

La gaieté de la ville de Vienne est tout à la louange du caractère de ses habitants ; car son climat semblerait fait pour engendrer plutôt l'irascibilité et la mélancolie. On sait qu'on y a parfois les quatre saisons en un jour, et qu'au milieu de chaleurs torrides surviennent à tout moment des bises glacées. La pluie, le brouillard, le ciel chargé de nuages, prêtent leur physionomie au plus grand nombre des jours qui s'écoulent ; pendant l'hiver, les vents aigus de la Moravie descendent des sommets neigeux sur les bords du Danube avec une véritable furie. La journée du 1er mai n'avait pas tout à fait la couleur de circonstance. Il ne pleuvait pas, mais le ciel était sombre ; il bruinait, et la foule pédestre n'avait point pris ses habits de fête. Cependant elle s'était massée en grand nombre pour voir passer le cortége impérial. Des carrosses fermés, des cochers poudrés, et parfois, à travers des glaces, la silhouette d'un prince, ne nous semblent pas être un spectacle bien attrayant ; mais, ainsi que l'a dit Victor Hugo, c'est toujours quelque chose pour la foule qu'une muraille derrière laquelle il doit se passer quelque chose.

Le bâtiment élevé à l'Exposition universelle de Vienne est l'ouvrage d'un Anglais très-connu : M. John Scott Russell. Sa structure est bien appropriée à sa destination. Au centre, une vaste coupole ; de ce point, quatre galeries rayonnant vers la première circonférence et affectées à l'industrie nationale autrichienne et germanique. D'autres galeries rayonnent vers une seconde enceinte et sont consacrées, isolément ou par groupes, à l'industrie des nations étrangères ; le tout coupé par des allées de service pouvant faciliter la circulation des visiteurs. Ce n'est pas très-beau peut-être, ni très-artistique ; mais c'est pratique ; et si l'on a beaucoup de chemin à faire pour pouvoir comparer les produits similaires des diverses nations, on a aussi l'agrément de trouver groupés sous une physionomie générale les produits de chaque pays. La coupole est exclusivement réservée à quelques objets artistiques. Le jour de l'ouverture, on y remarquait un baldaquin de lit hexagonal magnifiquement sculpté, ouvrage de Bossi ; deux belles statues envoyées par la Suisse et représentant, sous la figure de deux femmes enlacées, le lien fédéral ; deux lions gigantesques qui, du côté opposé de la rotonde, semblaient à peine gros comme de jeunes chiens de Terre-Neuve ; enfin, une statue en stéarine, érigée à Milly, qui faisait justement face à l'empereur. Qu'est-ce que Milly ? A le voir ainsi dominer la scène, comme Gœthe, Shakespeare ou Dante, et regarder l'empereur de puissance à puissance, on ne sait que penser de ce personnage. Est-ce un bienfaiteur de l'humanité, un lumineux génie, un héros de dévouement à la patrie ? — Milly a naturalisé en Allemagne l'industrie des savons et des bougies de stéarine ; voilà ses titres à la prééminence dans le palais de l'industrie.

Le programme d'ouverture était ce que sont tous les programmes de ce genre : de la musique et des discours, des discours et de la musique. L'empereur prit place sous un dais au milieu de la grande coupole, déclara que l'Exposition était ouverte ; puis, accompagné des princes, parcourut les galeries principales, après quoi le public eut la liberté de les parcourir à son tour. La foule n'était pas aussi nombreuse que s'en était flatté le baron von Schwartz Senborn, et nous ne devons point nous en étonner si nous songeons que le prix d'entrée était fixé, pour ce jour-là, à quelque chose comme soixante francs par personne. Quelques milliers de spectateurs au plus. La cérémonie fut donc purement officielle et se passa principalement entre souverains, archiducs, princes couronnés, ministres, noblesse de cour, *reporters* de journaux et directeurs de l'Exposition. D'ailleurs, à peine un huitième des objets destinés à être exposés se trouvaient en place. Personne n'avait été prêt, comme c'est la coutume, et ce n'est qu'un mois après le 1er mai, jour de l'ouverture, que

cette magnifique exposition a atteint l'apogée de sa splendeur.

La superficie totale du Palais de l'Exposition, annexes non comprises, est de 56 000 mètres carrés. 18 000 sont réservés à l'Autriche-Hongrie; 19 000 assignés à la France, à l'Angleterre et à l'Allemagne : 3300 seulement à la Russie, et à la Turquie environ 3000. L'Italie, la Belgique, occupent à peu près 2000 mètres chacune. La Chine, le royaume de Siam, le Japon, chacun environ 1200. Les États-Unis n'en ont guère davantage; leur peu d'empressement à ce concours avait été prévu, et le jour de l'ouverture ils n'y étaient encore représentés que par une grande peinture murale, ou plutôt un grand dessin au fusin, racontant l'intéressante histoire du cochon sauvage de Cincinnati traitreusement attiré dans une ferme, d'où il ressort quelques heures après sous forme de lard et de saucisses. — La place de la Hollande, de la Grèce, de la Scandinavie, est plus petite encore : 6 à 700 mètres. Celle de l'Espagne, du Portugal, de la Roumanie, 5 à 600. La Perse, l'Asie centrale, Tunis et le Maroc, viennent en dernière ligne. Les rares Français qui visitent l'Exposition de Vienne doivent éprouver un juste orgueil en voyant que la France, après ses désastres, y occupe encore un rang aussi important que l'Allemagne et que l'heureuse Angleterre.

II

Si intéressantes que soient, par elles-mêmes l'Exposition et la ville de Vienne, on ne fait guère, en cette saison, un semblable voyage sans le compléter par la navigation du Danube. D'ailleurs l'empire d'Autriche a deux têtes aujourd'hui tout comme son aigle héraldique, originairement destinée à regarder l'Orient et l'Occident, et qui peut maintenant servir à figurer ses deux capitales. Pesth est désormais le cœur de l'Autriche au même titre que Vienne et peut-être davantage; car, s'il est une race peu assimilable aux Allemands du Nord et à l'abri de leur attraction politique, ce sont les Madgyars.— Le Danube est plus beau dans les mirages de l'imagination qu'il ne l'est dans la réalité, c'est comme le Mississipi; mais c'est quelque chose que d'avoir vu le vieux fleuve historique de l'Europe centrale. Le *Donau* raconte à qui l'écoute l'histoire obscure du moyen âge dans ces contrées où les races et les cultes ont été si longtemps aux prises. Remontant plus loin encore, il redit à l'esprit le drame immense des invasions qui ont détruit et régénéré l'empire romain. Il parle aussi du conflit plus moderne entre l'Orient et l'Occident, des incursions des Turcs, des croisades, des guerres politiques et religieuses. Sur ses rives mélancoliques ont campé les armées de Soliman, de Hunyade et de Mathias Corvin. De nos jours, Napoléon s'est trouvé prisonnier dans l'île de Lobau pendant six semaines, avec cent quatre-vingt mille des meilleurs soldats du monde. On sait comment il en sortit la veille de la bataille de Wagram. Plus les bords du Danube sont bas, marécageux, mornes, plus leur physionomie s'accorde avec la destinée du fleuve qui a été teint si souvent de sang humain.

On met treize heures en bateau à vapeur de Vienne à Pesth et l'on voyage avec une population mêlée, bariolée, de tous les pays. On entend parler toutes les langues, on voit des spécimens de tous les costumes. La couleur orientale n'est pas absente. Il y a à bord une foule de juifs déguenillés, comme partout aux approches des Principautés. Ils parlent hébreu, et il faut croire qu'ils n'entendent que leur propre langue, si l'on en juge par le nombre d'avis inscrits à Pesth sur les portes des boutiques : *Ici on parle hébreu*, comme on met à Paris : *English spoken*. On a aussi la compagnie de braves paysans qui s'en retournent à leurs fermes après avoir vendu leurs produits sur les marchés de Vienne. Aucune autre distraction que de contempler les rives basses et désertes, sur lesquelles apparaît de loin en loin un pauvre village dont on vous dit : Il a été pris par Attila. S'il ressemblait alors à ce qu'il est aujourd'hui l'exploit n'était pas bien considérable ; mais il est probable, pour qu'il ait ainsi pris place dans l'histoire de la localité, que les Daces l'avaient entouré de fortifications importantes. Enfin on arrive à Komorn, la grande forteresse de la Hongrie, qui a défié l'Autriche en 1848, et qui aujourd'hui défierait l'Allemagne. On la dit une des plus fortes places du monde ; mais le voyageur n'en saurait juger. Aujourd'hui les forteresses ne sont plus ces masses menaçantes qui semblaient foudroyer la plaine, mais de traîtres ouvrages à ras de terre dont l'œil des gens du métier peut seul mesurer la puissance et la beauté. C'est ainsi que Komorn, silencieux et solitaire, au confluent du Danube et de la Waag, ne serait pas aperçu du voyageur sans le trompette qui, à l'heure même où le steamer passe, sort de sa casemate et sonne une petite fanfare, probablement pour appeler les soldats à leur repas de midi. Que dit la petite fanfare ? Elle s'appelle *Kommen morgen : revenez demain*. C'est ce qu'on fait dire à la forteresse par ironie contre ses agresseurs.

A partir de Komorn, le paysage devient plus pittoresque ; les rives s'élèvent ; les collines, d'abord lointaines, se rapprochent ; les fermes et les villages deviennent moins rares ; puis tout à coup, à un tournant du fleuve, la cathédrale de Gran se dresse devant vous. Elle rappelle Saint-Pierre de Rome par sa frise et sa coupole et a été construite très-certainement sur son modèle. Gran est la ville sainte de la Hongrie, la ville de saint Étienne, qui en a fait un évêché en l'an 1000. Ce n'est pourtant qu'un gros village : 8000 ou 9000 habitants. Mais voici que nous approchons de la partie vivante de la Hongrie ; voici Wissegrand, la haute forteresse où les rois de la première maison d'Habsbourg et les Jagellons demeuraient au XIe siècle ; voici Wartzen, où le Danube, resserré entre deux coteaux couverts de vignes, nous fait souvenir des plus beaux endroits du Rhin ; voici enfin, dans les vapeurs du soleil couchant, Bude-Pesth ou Pesth-Ofen, la brillante rivale de Vienne. Nous sommes au cœur de ce pays célèbre par sa rude résistance et sa fidélité.

Bude et Pesth, qui ne forment plus aujourd'hui qu'une seule ville et se confondent sous un même nom, sont merveilleusement situées sur les deux rives du Danube. La même fièvre de bâtisse qui s'est produite depuis quelques années à Vienne s'est développée dans la capitale hongroise. Les quais sont couverts de magnifiques maisons neuves de pierre blanche sur le modèle banal des palais Haussmann. Depuis que les constructions sont faites par des compagnies d'entrepreneurs, elles sont toutes semblables entre elles dans tous les pays du monde, comme les produits d'une même machine. Le temps n'est plus où l'architecture était l'expression, ou d'un homme, ou d'un peuple, ou d'un pays. Maintenant, elle ne serait que l'expression collective d'un siècle, si toutefois elle était l'expression de quelque chose. Nous ai-

mons mieux, pour nous, les vieux quartiers de Bude où est écrite en pierre l'histoire de la pauvreté courageuse de ce vaillant peuple. Tous les anciens monuments sont petits et modestes. Les maisons de la vieille noblesse hongroise sont telles qu'il convenait à des magnats plus riches en blé, chevaux et gibier de leurs terres, qu'en argent comptant. Mais tout ce qui est moderne, c'est-à-dire tout ce qui date de ces dernières années, est grandiose, luxueux et fait à la mesure de la capitale *ex æquo* d'un grand empire. Les actes publics et avis officiels sont affichés dans les deux langues allemande et madgyare ; mais quand, par hasard, ils ne le sont qu'en une seule, c'est toujours dans la dernière. Il est évident qu'elle est la seule généralement comprise. Mais l'Autriche se garde bien de vouloir rendre la sienne exclusivement administrative. Dans les boutiques de libraires, qui sont nombreuses et bien fournies, on trouve les livres de littérature allemande dans la même proportion, à peu près, que ceux de littérature française et anglaise. Il est évident que l'allemand est, à Pesth, une langue étrangère comme les deux autres. Cependant tous les Hongrois quelque peu instruits la savent, et ils savent aussi l'anglais et le français. Leur cosmopolitisme à cet égard, qui ne porte en rien atteinte à leur fort esprit de nationalité, contribue grandement au développement de leur vive intelligence.

Bude, Pesth et le village d'Alt-Ofen, qui tous trois réunis forment la ville moderne de Pesth, ne contiennent pas ensemble beaucoup plus de 120 000 habitants. Ce n'est pas là la taille ordinaire d'une capitale d'empire. Mais si l'on considère le développement de ses nouvelles constructions, la grandeur de son plan qui s'élargit, l'activité triplée qui s'y déploie et l'avantage de sa situation sur la partie la plus navigable du Danube, — avantage qui s'accroîtra de tout ce que la Turquie et les Principautés gagneront en richesse et en civilisation, — on est persuadé que la rivale de Vienne ne sera bientôt plus une capitale seulement politique, mais encore un des grands centres du monde. Les souvenirs de 1849 peuvent être encore saignants à Pesth, mais le monument élevé au général Heutzl « mort avec le colonel Allmoth et 418 braves pour l'empereur et la patrie », dit l'inscription, a beau rester debout près de la porte du palais ; il n'est pas possible que la Hongrie ne ressente point la joie et l'orgueil de sa nouvelle destinée. Elle les ressentira d'autant plus qu'elle éprouvera et qu'elle éprouve déjà les bienfaits matériels de l'impulsion politique qu'elle a reçue. A voir la vieille ville féodale de Bude devenue en quelques années si gaie, si commerçante, si élégante et si prospère, on ne peut s'empêcher d'espérer et de croire que les fécondes provinces de la Hongrie, incorporées mieux que jamais à la monarchie autrichienne, donneront à l'aigle un nouveau corps, et joueront dans l'avenir de l'Europe un rôle digne de leur passé.

LÉO QUESNEL.

L'EXPÉDITION FRANÇAISE DANS L'AFRIQUE ÉQUATORIALE

MM. Marche et de Compiègne

I

Dans un précédent article (1), nous avons annoncé que le gouvernement français s'était décidé à évacuer notre colonie du Gabon, sans avoir prévu que quatre expéditions scientifiques, dont deux allemandes, l'une anglaise et l'autre française, allaient chercher Livingstone en remontant les grands cours d'eau de la zone torride qui se déversent sur le littoral occidental de l'Afrique équatoriale.

Voici en quels termes les géographes allemands indiqaient au mois de mai dernier les recherches à faire entre l'embouchure du Calabar et Saint-Paul de Loanda.

Le Calabar est depuis des années une escale régulière des bateaux à vapeur de Liverpool. De nombreux navires s'y rendent pour y charger l'huile de palme ; les missionnaires y sont en station. Cependant, à quelques milles à l'est de ce golfe, s'arrête brusquement tout ce que nous savons de l'Afrique, et tel est le cas, sauf quelques rares intervalles, depuis le 5e degré latitude nord jusqu'au 5e degré latitude sud.

C'est, en effet, précisément dans cette partie du continent que les forêts vierges des tropiques s'étendent au nord et au sud de l'équateur jusqu'au voisinage de la mer.

Les Portugais, anciens maîtres de ces côtes, ont fait très-peu de choses pour reconnaître le pays ; rien ou à peu près, si l'on en excepte Lacerda et Monteiro avec Gamitto.

Les Français, de leur côté, étaient établis à l'embouchure du Gabon, et l'on pouvait espérer de leur caractère entreprenant que la science en retirerait des avantages analogues à ceux qu'elle avait obtenus de la présence des Français dans le Sénégal, ainsi que des voyages entrepris à partir de ce point jusqu'à l'embouchure du Niger, voyages dirigés fort avant dans l'intérieur de l'Afrique septentrionale. Mais il n'en fut point ainsi. Quoique dans le golfe du Gabon se déverse un grand cours d'eau navigable, l'Ogowé, on n'a pas, en cet endroit, pénétré jusqu'à plus de 30 à 50 milles en ligne droite du bord de la mer.

Au Congo, dont Diègue Caô prit possession au XVIe siècle au nom du Portugal, déjà on admettait que le fleuve venait des montagnes de la Lune et avait sa source dans un grand lac. Cette opinion semble être confirmée par les dernières informations qui nous sont parvenues de Livingstone. Ajoutons que la même opinion a trouvé un récent crédit pour les sources de l'Ogowé. Peut-être ne serait-il point surprenant que les sources des deux fleuves eussent un réservoir commun, et les Allemands inclinent beaucoup en faveur de cette présomption.

« Dès que l'on a connu en Allemagne, dit la *Gazette d'Augsbourg*, les dernières constatations de Livingstone, les voix autorisées de Gerardt Rohlf, du docteur Bastian et du docteur

(1) Voyez le numéro du 9 août.

Petermann se sont fait entendre afin de réclamer pour l'Allemagne l'honneur d'une semblable expédition. »

Dans cet article, fort remarquable d'ailleurs de la *Gazette d'Augsbourg*, il est fait mention des expéditions allemandes et de l'expédition anglaise du lieutenant Grandy : mais il n'est nullement question de l'expédition française de MM. Marche et de Compiègne.

Cette expédition est cependant la première qui ait été conçue. Pour la mieux entreprendre, dès 1871 M. Marche allait s'acclimater sur les bords de la Gambie, et M. de Compiègne en faisait autant sous les mêmes latitudes, dans la presqu'île des Mosquitos. Ce dernier revint en France dans le courant de 1872 et en repartit vers la fin d'octobre pour aller rejoindre M. Marche en Sénégambie. En janvier 1873, ils avaient pris passage sur la ligne de bateaux à vapeur qui a son siége à Liverpool et dessert les côtes occidentales de l'Afrique jusqu'à Saint-Paul de Loanda. Ce fut là qu'ils se rencontrèrent avec l'expédition anglaise du Zaïre, dirigée par les frères Grandy.

Après plusieurs escales sur les côtes de Guinée, ils arrivèrent le 17 janvier 1873 sur le territoire français du Gabon. Les instructions qu'ils avaient reçues, à leur départ, de plusieurs membres de notre Société de géographie, et particulièrement de MM. d'Avezac et Maunoir, appelèrent leur attention sur le cours de l'Ogowé et sur les facilités que donnerait son accès aux voyageurs qui cherchent à pénétrer dans les régions inconnues du centre de l'Afrique.

Nous cédons la parole aux explorateurs, ou plutôt nous empruntons quelques extraits aux correspondances dont il a été donné communication à notre Société de géographie.

II

Nos premières informations, dit M. de Compiègne, ont immédiatement confirmé l'exactitude de ces données; beaucoup d'hommes, qui ont pris naissance fort avant dans ces terres, affirment que l'Ogowé conduit à une grande mer intérieure, sur laquelle de fortes embarcations sont manœuvrées par des hommes blancs, sans doute des Musulmans. M. Bouchenel, directeur de l'*American missionary board*, qui habite depuis trente ans ces parages, a entendu cette assertion de plusieurs noirs qui n'avaient eu aucun rapport les uns avec les autres.

En ce moment, des facilités toutes spéciales nous permettent d'arriver de prime abord, nous et nos bagages, dans le pays des Sningas, plus haut que la pointe de Langle, à quelques milles des rapides, et à près de 180 milles de l'embouchure du fleuve, c'est-à-dire beaucoup plus loin que le point extrême où s'est arrêtée l'expédition de M. Aymes sur le *Pionnier*. Ces facilités sont dues aux tentatives hardies et toutes récentes des négociants. C'est ainsi qu'un Prussien, M. Wolber, a établi une première factorerie au delà des lacs du cours inférieur. Le très-aventureux chef des établissements anglais, M. Walker, l'a devancé de beaucoup et a créé un autre établissement tout près des rapides et de la région des Bakalais. C'est là que nous allons installer notre quartier général, nous créant des relations avec l'intérieur et habituant les tribus lointaines à entendre parler de nous, à apprendre que nous sommes des hommes inoffensifs, des chasseurs qui ne leur feront pas de mal et ne les gêneront point dans leur commerce.

C'est aux *Pahouins* ou *Fans* que nous allons avoir affaire.

On sait qu'après le pays des Sningas, à quelques milles au-dessus de la pointe de Langle, commence une longue série de tribus bakalaises, entre lesquelles s'intercalent des établissements pahouins qui ne sauraient vivre en bonne harmonie côte à côte sans un intermédiaire de race étrangère. M. Walker, membre des Sociétés géographiques de Londres et de Paris, négociant bien connu par ses explorations dans le Gabon, notamment par la route désignée sur les cartes sous le nom de route Walker, qui va parallèlement à celle de M. Serval, du Rhamboé à l'Ogowé, vient, à la fin de décembre 1872, de s'avancer sur l'Ogowé plus loin qu'aucun blanc ne l'avait jamais fait. Avec un petit vapeur qui lui appartient, il a remonté jusqu'aux rapides, franchi en pirogue cette *ultima Thulé* des navigateurs de l'Ogowé, et s'est avancé, dans un but commercial, de cinquante à soixante milles au delà. Il s'est alors trouvé en présence de nouvelles tribus de Pahouins, qui, récemment arrivées de l'intérieur de l'Afrique, ont détruit, chassé ou réduit en esclavage les Bakalais, et se sont emparées de leurs territoires. M. Walker a aussi constaté que l'Ogowé, dans toute la partie qu'il vient de parcourir, est hérissé de rapides dangereux qui ne peuvent être franchis qu'avec des pirogues spéciales, construites à cet effet dans le pays, et sur lesquelles on s'expose à de grands risques.

Cependant, l'heure est propice pour les explorations. N'avons-nous pas l'immense avantage de nous trouver au delà du cercle jusqu'alors impénétrable que les Gabonnais et les Bakalais cherchaient à circonscrire autour des Européens, parce qu'ils voulaient se ménager le monopole du commerce sur le littoral?

Notre voyage va donc commencer au delà du point extrême des reconnaissances accomplies par les voyageurs français auxquels on doit jusque aujourd'hui toutes les notions géographiques enregistrées sur la belle carte publiée en 1870 par l'amiral de Langle. Ici, le long des rives du fleuve, les nouvelles se propagent avec une extrême rapidité, puisque les habitants de l'intérieur, qui tendent à affluer vers les côtes occidentales d'Afrique, parlent la même langue que ceux des côtes orientales qui font face à Zanzibar. La grande race des Pahouins émigre tour à tour, soit vers l'occident, soit vers l'orient, cherchant à nouer, avec les négociants des deux littoraux, des relations qui puissent accroître leur bien-être.

Les obstacles pour les explorateurs sont de deux espèces. Le premier a pour cause la rapacité des noirs, qui considèrent les blancs comme autant de possesseurs de richesses sans bornes. Moitié dieu, moitié banquier, le blanc est une éponge qu'il faut savoir presser pour en extraire les biens de tout genre. M. P. du Chaillu s'est plaint amèrement de cette avidité, et malheureusement il a donné carrière aux exigences des nègres en distribuant avec une profusion déplorable les cadeaux qu'il charriait sur un bâtiment. Les négociants, en vue de bénéfices ultérieurs, ont suivi cet exemple. Nous qui sommes de simples chasseurs, sans ressources extraordinaires et sans perspective d'intérêts commerciaux, nous trouvons la tâche plus ardue. Heureusement, nous n'en sommes pas à notre coup d'essai, et nous avons déjà pu pé-

nétrer fort avant dans des pays étrangers où nous avons vu surgir les mêmes prétentions.

Mon ami et mon compagnon, M. A. Marche, a séjourné dans la presqu'île de Malacca; il a été en Cochinchine; il a passé déjà la mauvaise saison dans le Sénégal et dans la Gambie. Moi-même, j'ai voyagé pendant dix mois dans les parties les plus marécageuses de la Floride, j'ai séjourné à deux reprises sur l'isthme de Panama, et je suis resté assez longtemps sur la côte des Mosquitos, dont l'insalubrité n'est que trop connue. Nous avons trouvé ces pays plus supportables qu'on ne les dépeint.

Le second obstacle des explorateurs sous les tropiques est l'insalubrité, mais quoique nous l'ayons trouvée excessive sur le littoral et dans le centre des établissements français, qu'elle tend à dépeupler, nous espérons que nous trouverons des sites plus salubres à mesure que nous pénétrerons dans les terres. Au Gabon, nous étions prêts à subir de mauvais jours, à souffrir de la fièvre, de l'ardeur excessive du soleil ou des pluies torrentielles; mais nous n'avons rencontré nulle part cette atmosphère pesante et humide, cette mal'aria permanente, ces nuits qui n'apportent aucun repos. Le thermomètre au Gabon se maintient, jour et nuit, à 30 degrés, sans variations sensibles; le temps est constamment à l'orage; presque tous les jours des averses effroyables nous surprennent à l'improviste et nous mouillent jusqu'aux os. Et nous sommes, dit-on, dans ce qu'on appelle *la petite saison sèche!*

III

Pour tout dire, nous nous acquittions de notre dette d'acclimatation sur les terres du Gabon. La maladie nous avait déjà fait perdre les bénéfices d'une excursion au fond de l'estuaire. M. Guisolfe, qui commande un petit vapeur de guerre, *le Marabout*, nous avait offert de nous prendre à son bord dans une course qu'il avait du prolonger jusqu'à l'entrée du Como. Comme nous étions mieux portants, il nous invita gracieusement à l'accompagner dans une nouvelle excursion au Fernand-Vaz. Cette offre fut accueillie avec autant d'empressement que de reconnaissance.

Nous partîmes le 9 mars au petit jour. Il était nuit lorsque nous mouillâmes dans la baie que le grand bras de l'Ogowé forme à l'une de ses embouchures septentrionales. De ce point au Fernand-Vaz, on peut suivre deux routes, l'une qui consiste à doubler le promontoire Lopez et à pénétrer dans la vaste lagune du Fernand-Vaz par la barre du *Pionnier*. Mais cette barre était à peu près impraticable pour notre bâtiment. Il était plus sûr de suivre la deuxième route qui consiste à remonter le cours de l'Ogowé et à gagner le Fernand-Vaz par le bras du N'Pouloumé.

L'entrée dans l'Ogowé fut assez difficile. Après deux heures perdues en tâtonnements, nous pénétrâmes enfin dans le fleuve que nous remontâmes paisiblement pendant tout le reste du jour. Tous les fleuves se ressemblent sur la côte d'Afrique. Il faut d'abord franchir un parcours de quarante à cinquante milles sur lesquels s'enchevêtrent d'énormes palétuviers; viennent ensuite des plaines sablonneuses ou des prairies qui s'étendent à perte de vue; le regard se repose de temps à autre sur d'épais massifs d'arbres. L'Ogowé se distingue toutefois par de surprenantes variations dans la largeur de son cours; tantôt il s'étale comme un lac dont on aperçoit à peine les deux rives, tantôt il se resserre dans son lit étroit dont les berges ne sont pas distantes de plus de 100 mètres.

Le 12 mars, dans la matinée, nous nous engagions dans la coulée étroite du N'Pouloumé, passage frayé au milieu des roseaux d'un immense étang et qui est la plus navigable des voies de communication de l'Ogowé avec le Fernand-Vaz. Ce passage n'est d'ailleurs praticable que pendant la saison des pluies. Dans beaucoup d'endroits, la sonde ne donnait que 3 mètres de profondeur; encore devions-nous trouver cette profondeur très-réduite un mois après de notre retour. Cette coulée devient une rivière assez considérable parce qu'elle s'alimente plus bas d'autres afflux de l'Ogowé.

Nous atteignîmes le Fernand-Vaz vers deux heures de l'après-midi; à quatre heures nous jetions l'ancre à son embouchure, en face d'une cabane surmontée d'un drapeau tricolore. C'était la douane française. L'arrivée du *Marabout*, qui accomplissait sa seconde tournée, détermina une agitation générale; les agents des factoreries s'apprêtaient à nous faire fête, les noirs coupables de révolte ou de délits cherchaient à se soustraire à la vindicte publique, mais la plupart des indigènes s'assemblaient pour soumettre leurs différends au jugement du commandant français. Il y avait là matière à plus d'un *palabre*. On appelle *palabre*, sur toute la côte de Guinée, toute discussion que l'on veut dénouer par un jugement arbitral, et le procès, tout aussi bien que le tribunal qui le juge sont dits *palabres*.

Il existe chez les noirs du Gabon et de l'Ogowé un usage qui choque nos mœurs européennes. Cet usage consiste dans l'exploitation de la polygamie. Plus on est riche plus on a de femmes, non pour en faire des compagnes, mais pour en faire des gages dans les négociations ou des objets d'exploitation. S'agit-il de contracter une dette? on livre une femme en garantie de ses engagements. Quelque nègre arrive-t-il à faire partager son amour à une négresse que son maître gratifie de ce bien-être qui contribue tant à la beauté, il faut, que son amour ait été toléré ou non par le mari, qu'il paye une somme maximum de cinquante francs. Voilà le sujet le plus commun de toutes les *palabres*. Ici la plupart des réclamations provenaient de maris qui se plaignaient de n'avoir pas reçu d'indemnité suffisante; là, d'amants qui se plaignaient qu'on leur réclamât l'indemnité déjà fournie. Un certain Cachou, nègre de la douane, avait abusé de la splendeur que son attache officielle faisait rejaillir sur sa personne, pour refuser à un mari.... spolié, le payement de l'indemnité requise. Le commandant du *Marabout* ne se contenta pas de le condamner à acquitter sa dette, il le fit mettre aux fers.

Nous vîmes ensuite venir, un à un, suivant la distance qui les séparait de notre escale, les chefs des factoreries établies au Fernand-Vaz. Tous ces chefs de maisons sont Anglais. A son premier voyage, M. Guisolfe les avait trouvés dans une situation très-critique, et assujettis aux plus étranges exigences des Noirs. La protection qu'il leur avait assurée avait été tellement efficace qu'ils s'accordaient à déclarer que depuis ce temps leur sécurité était complète.

Le changement de climat, et, peut-être aussi, l'air de la mer avaient produit sur notre santé le plus heureux effet. Nous avions retrouvé le sommeil et nous nous trouvions rétablis comme par enchantement. Notre appétit s'était ré-

veille au préjudice des provisions comestibles du *Marabout*.

Avec la santé le besoin d'agir m'était revenu. Je ne pus résister au bout de trois jours à la séduction d'une excursion au clair de lune. Je partis donc avec le quartier-maître qui faisait l'office d'agent des douanes, à l'affût de l'hippopotame. La vérité me force à dire, contrairement aux récits de tant de chasseurs dont les chances sont toujours infaillibles, que nous fîmes assez mauvaise besogne. Pour notre début, nous faillîmes exterminer deux malheureux nègres qui se glissaient dans les herbes du bord cherchant à harponner des poissons.

Au retour, le courant était si violent que notre barque chavira. Je perdis ma carabine et mon compagnon son chassepot. Nous nous estimâmes trop heureux de n'avoir point perdu notre peau au milieu des requins qui foisonnent en cet endroit. Le courant nous entraîna fort rapidement à la dérive. Le *Marabout*, qui n'était pas fort éloigné du théâtre de notre catastrophe, détacha immédiatement une embarcation qui ne put nous repêcher qu'à un mille et demi de là. Il est fort heureux que mon ami Marche se fût trouvé indisposé, car il est loin d'exceller dans l'art de la natation.

Je craignais un accès de fièvre à la suite de ce bain malencontreux. Je ne me trouvai que plus dispos et je partis le lendemain pour une excursion dans l'intérieur de Fernand-Vaz.

IV

Sur les deux rives du Fernand-Vaz, s'échelonnent, le long d'un parcours de 40 à 50 milles, cinq factoreries décorées des noms pompeux de Londres, Paris, Brooklin, Seaforth et Berlin. Ce fut à qui m'offrirait l'hospitalité. Le chef de la factorerie de Londres m'envoya chercher dans une grande embarcation qui unit les avantages de la pirogue à ceux d'un canot. Vingt noirs la pagayaient, hommes infatigables et marchant à toute vitesse sans se lasser pendant une journée entière, à condition, toutefois, qu'on ne les empêche point de chanter.

Le chant des pagayeurs jouit sans doute d'une vertu intrinsèque, appréciable pour les seuls indigènes, car il me parut lent et monotone. L'air ne varie guère ; les paroles changent seulement trois ou quatre fois pendant le cours d'une journée. Nous retrouvons sous les tropiques quelque réminiscence des chœurs antiques. Pendant les trois heures que j'employai pour me rendre à *London factory* le chef des chœurs chantait seul

Viens, ma bonne amie,

et le chœur répliquait :

Viens vite.

Ce thème, tout sobre qu'il fût, suffit à entretenir l'énergie des rameurs pendant tout le trajet.

Ici je pus, en raison de la durée de notre navigation, jouir de quelques variantes.

Voici le chant des *Bienfaits de l'homme blanc :*

LE MAITRE DE CHŒUR

Combien de choses donne l'homme blanc ?

LE CHŒUR

Le tabac.

LE MAITRE DE CHŒUR

Combien de choses donne l'homme blanc ?

LE CHŒUR

L'Alougou (eau-de-vie de traite.)

Et le chœur savoure successivement à coups de larynx l'énumération des bienfaits de l'homme blanc. Mais toute médaille a son revers. Il est bon d'ailleurs de rappeler à l'homme blanc que ses bienfaits ne sont pas gratuits, la chanson a donc sa palinodie : *Les exigences de l'homme blanc.*

LE MAITRE DE CHŒUR

Esclave noir, comme il faut travailler pour le blanc ?

LE CHŒUR

Il faut couper le bambou.

LE MAITRE DE CHŒUR

Esclave noir, comme il faut travailler pour le blanc !

LE CHŒUR

Il faut couper le bois rouge... etc.

La poésie s'élève jusqu'aux notes tendres. Voici un quatrième chant qui témoigne des instincts chevaleresques assez étranges dans ces populations barbares :

LE MAITRE DE CHŒUR

Qu'il y a de dangers pour la jeune Vierge noire !

LE CHŒUR

Ah ! oui ; le jeune et beau noir !

LE MAITRE

Qu'il y a de dangers pour la jeune Vierge noire !

LE CHŒUR

Ah ! oui ; le blanc ;... etc.

Et le maître du chœur reprend :

Combien il y a de dangers pour la jeune Vierge noire !

V

Ces chants suffisaient à donner l'éveil aux singes et aux aigles pêcheurs dont j'espérais approcher à portée de tir. Mon fusil dut se taire pour laisser parler les noirs. L'Orphée nègre ne se contente pas d'apprivoiser les bêtes sauvages il réduit leurs exterminateurs à l'impuissance.

A défaut d'autres résultats, j'enregistre ici mes impressions sur *London factory*.

Cette factorerie est établie à quelques centaines de mètres de l'emplacement où M. du Chaillu avait fait construire une grande case, son établissement central. Il faisait là des affaires commerciales avec les noirs. Ses chasses s'effectuaient aux alentours. Tous les chasseurs qu'il employait sont actuellement, soit à *London factory*, soit dans les établissements voisins. J'ai même retrouvé à *London* son *böy* Macoudai dont il

fait un si grand éloge. C'est aujourd'hui un gaillard de six pieds, chef des ouvriers de la factorerie de M. Wysie.

Je ne voudrais pas dénigrer les exploits de M. du Chaillu; il me faut dire pourtant que ses chasseurs nègres, auxquels il a prodigué tant d'éloges, ne le payent point de retour. S'il faut les croire, M. du Chaillu n'aurait jamais tué qu'un seul gorille; encore se serait-il borné à achever la malheureuse bête que les noirs avaient déjà frappée de quatre balles. Makoudai seul prend parti pour son ancien maître, mais on lui réplique qu'il ne peut que répéter les récits de M. du Chaillu, sans pouvoir les confirmer de son propre témoignage.

Toutefois, le pays est bien tel que l'a décrit M. du Chaillu, mais il faut apporter à ces descriptions les réserves que je tiens de son ami, le missionnaire américain, M. Bouchenel :

« Du Chaillu est doué d'une imagination ardente et d'un tempérament nerveux qui lui faisait voir ses aventures de chasse ou ses dangers prodigieusement exagérés. Cela ne suffisait pas au directeur de la *Revue hebdomadaire de New-York* qui les publiait. Ce rédacteur a encore coloré et chargé les récits de du Chaillu. »

Ne croyez pas au moins que j'apporte le moindre sentiment de jalousie dans ces appréciations. Je suis moi-même la victime des récits de M. du Chaillu ou plutôt de son éditeur. Je croyais tomber ici dans une véritable ménagerie d'antilopes, de bœufs sauvages, de douze ou quinze variétés de singes, y compris le trop célèbre gorille... Hélas ! je vois qu'il faut en rabattre et attendre le jour où nous aurons pu pénétrer dans les terres encore inexplorées du continent africain. Il se peut d'ailleurs que M. du Chaillu ait effarouché notre gibier. Ce qu'il y a de certain, c'est que les chasseurs nègres, gens bien autrement habiles que les chasseurs européens, sont souvent hors d'état de rapporter la moindre pièce aux factoreries. M. Wysie me dit être resté plus de trois mois sans avoir pu manger un morceau de venaison.

VI

A mon arrivée dans le pays, Makouda, dit Rampano II, héritier et successeur de ce Rampano Ier dont parle si souvent M. du Chaillu, vint à ma rencontre avec un empressement extraordinaire. Ce n'était pas le premier chef que je voyais accourir avec des démonstrations obséquieuses de dévouement. J'appris plus tard que les facteurs du Fernand-Vaz m'avaient fait précéder de la réputation de représentant officiel de la France, et en particulier de l'équipage du *Marabout*.

Rampano II est un homme d'une force herculéenne, d'une bravoure éprouvée. Il est, dit-on, fort riche pour le pays, et possède sept ou huit costumes complets d'officiers et de pompiers de diverses nations. Excellent homme d'ailleurs, n'ayant qu'un défaut, l'amour de l'alougou. Ce maudit alougou dont il recherche l'ivresse est son pire conseiller. Quand il s'en est inspiré à trop fortes doses, il vient dans les factoreries et se donne le plaisir d'y saccager tout ce qui lui tombe sous la main. Il est vrai que, revenu à l'abstinence, il s'empresse de payer les dégâts. Il sait d'ailleurs user des ressources que la politique de l'endroit peut lui suggérer, et, dans les ténèbres de cette civilisation, il se sert plus habilement de sa lanterne que le singe de la fable. Non-seulement il sait

Comment on la gouverne,

mais il a le talent d'y voir clair.

Le jour même de mon arrivée, une lunette d'approche qu'il tenait de la munificence d'une maison anglaise et qu'il avait mise en pension dans la factorerie de M. Wysie venait d'être volée.

— Elle sera bientôt retrouvée, dit flegmatiquement Rampano II, lorsqu'on lui eut annoncé cette désagréable nouvelle.

Le lendemain soir on vit arriver, en grande cérémonie et en pompeux cortége, le premier sorcier du pays. Ce personnage redoutable devait, à la suite d'une cérémonie solennelle, déclarer publiquement le nom du voleur.

C'était le lendemain que la cérémonie mystérieuse devait avoir lieu; je me réjouissais d'y assister. Européen et blanc trop candide que j'étais!... Le coupable, dévoré de terreurs, sut faire avorter le spectacle des évocations fantastiques. Il se glissa de nuit dans la factoterie et réintégra la lunette à sa place. Rampano II est convaincu qu'on ne l'y viendra point reprendre. Voici la lunette réputée *djoudjou*, c'est-à-dire chose sacrée.

VII

C'est près de *London factory* que se trouvait la factorerie de *Paris*, exploitée par les agents de la maison Pilastre, de Marseille. Nous trouvâmes cet établissement en ruines. Les agents avaient transporté leurs comptoirs à plus de cent cinquante milles dans l'intérieur des terres, au pays de Shirah qui se trouve à l'est du plus grand déversoir connu de l'Ogowé, le lac Onangowé ou Ionanga.

C'est ici le lieu de faire remarquer quelle importance avide les indigènes du littoral attachent aux relations commerciales avec les blancs. Il est de tradition sur les rives du Fernand Vaz qu'une factorerie n'a pas le droit de se déplacer. Pour effectuer leur changement de résidence, les agents de M. Pilastre durent déménager de nuit comme des voleurs. On avait empaqueté les marchandises depuis deux ou trois jours sous prétexte de faire place aux colis d'un nouvel arrivage.

Les nouveaux arrivages sont toujours l'objet d'une excessive curiosité de la part des indigènes; le penchant des noirs pour l'eau-de-vie de traite (alougou) explique cet empressement. Le lendemain du jour du déménagement, la population nègre afflua à la factorerie. Une double déception l'attendait : absence d'arrivages, disparition de l'établissement lui-même. Au premier sentiment de stupeur commençait à succéder l'exaspération générale. Le roi du pays se préparait à porter ses plaintes au commandant de la frégate, au moment où nous passions en cet endroit.

Je me rendis de là à Seaforth, une des nombreuses factoreries de M. Walker. Son nom est bien connu des Sociétés de géographie de Paris et de Londres, dont il est membre. Là, j'eus l'espoir de tirer vengeance des hippopotames qui m'avaient conduit à prendre un bain si émouvant à l'embouchure du Fernand Vaz. On m'avait signalé la présence de quatre ou cinq de ces animaux dans une énorme crique qui n'était point éloignée de plus de 500 à 600 mètres. Je pus les apercevoir de loin, tous ensemble, la moitié de leur énorme corps

hors de l'eau, se chauffant au soleil avec accompagnements de grognements. Mes nègres alors prirent peur et ne voulurent pas s'approcher à plus d'une centaine de mètres. La distance eût été suffisante si j'avais possédé ma carabine qui se trouvait, hélas! au fond du Fernand Vaz; je n'avais qu'un fusil fort ordinaire, dans lequel j'introduisis une balle explosible.

A mon coup de feu, je ne vis qu'un immense tourbillonnement de l'eau. Les hippopotames avaient disparu avec la prestesse de monstrueuses grenouilles qui regagnent l'élément liquide. Le remous de leur plongeon se fit sentir jusqu'à nous. Il y en avait pourtant un de blessé, car l'eau était teinte de sang et l'on voyait un bout de museau surnager à de fréquents intervalles; mais les noirs, de plus en plus effrayés, n'osèrent poursuivre l'animal, et j'eus la douleur de le voir disparaître.

Je me dédommageai quelques heures plus tard sur un aigle blanc et noir que je pus tirer au vol, à la grande surprise des nègres. Leur admiration faillit amener un nouveau malheur, car notre canot fut sur le point de chavirer. Le soir, je tirai un de ces singes à figure bleue (*Cercopithecus mystacinus*) qui sont si abondants ici; mais comme j'en avais assez dans ma collection, j'en fis cadeau à mes noirs. A leur arrivée, ils le jetèrent à terre; et soit qu'il n'eût été que blessé, soit qu'un voleur l'eût soustrait à la marmite commune, il avait disparu. Ce fut une affaire assez sérieuse pour que le pauvre animal fût élevé subitement au rang de fétiche. A défaut de plat, il fournit matière à une bruyante *palabre* qui se prolongea fort avant dans la nuit.

J'espérais me dédommager de toutes ces mésaventures en retrouvant à la factorerie de Berlin le principal chasseur noir dont M. Watkins m'avait vanté l'habileté. Mais là encore m'attendait une nouvelle déception. Le matin même, le chasseur avait été surpris à l'improviste dans un fourré par une bande de sangliers, renversé, foulé aux pieds et fortement contusionné. Il est de principe dans le pays que l'attaque spontanée d'un animal sauvage, quand on ne l'a point attaqué soi-même, est une preuve manifeste que votre femme vous trompe au moment de l'accident. Le pauvre noir, meurtri, honteux et désolé, s'en revint à sa case et trouva assez de force pour administrer à sa femme une correction équivalente à sa propre mésaventure. Il l'avait ensuite ramenée à sa famille qui demeurait fort avant dans les terres. M. Watkins était désolé de cette aventure et m'offrit en dédommagement un autre chasseur du nom de Sou-Sou, avec lequel je pris mes arrangements pour la journée du lendemain.

VIII

La nuit fut pénible; sans parler des moustiques qui ne font aucune merci à leur proie humaine, on est obsédé presque constamment par quelque drame imprévu. L'avant-dernière nuit avait été remplie, à Seaforth, par les cris d'angoisse d'une jeune femme que son seigneur et maître rouait de coups; celle-ci m'offrit une deuxième édition de ces mœurs non moins noires qu'ultra-maritales. M. Watkins lui-même, voyant que la correction se prolongeait au delà des tempéraments usités, dut se lever et intimer au mari furieux, qui était l'un de ses ouvriers, l'ordre de différer jusqu'au jour l'accomplissement de ses brutalités. Je m'étais levé comme mon hôte, et je trouvai la foule attroupée, riant et chantant à cet odieux spectacle.

La nuit suivante ne fut pas plus calme. Il y avait cette fois *palabre* de femmes noires. Ces dames ont leur *djoudjou*, génie spécial, qu'elles avaient besoin de consulter. Elles exécutaient en chantant une ronde infernale, destinée à solliciter leur inspiration. M. Watkins voulut bien me fournir quelques renseignements à ce sujet. Il avait été, sans en avoir connaissance, bien entendu, le principal objet d'une de ces cérémonies. Il était malade le mois d'avant, et son chasseur Sou-Sou crut devoir payer une consultation du *djoudjou* féminin. Après une ronde échevelée, il fut décidé que le blanc ne pourrait être guéri qu'en faissant griller un poisson de l'espèce dite *mulet* et en avalant les yeux de l'animal.

Comme il arrive dans presque toutes les sociétés primitives où le sexe faible ne trouve d'armes contre le despotisme du sexe fort que celles de la superstition, les femmes ont leur divinité particulière qui les protége assez efficacement dans certaines circonstances. Ces sortes de divinités ou *djoudjous* habitent des niches de bambou. Un jour, les femmes s'entendirent pour faire disparaître ce fétiche et répandre le bruit qu'il se promenait dans le village. L'effet fut tel, que pas un des hommes qui avaient entrepris une grande expédition de chasse n'osa rentrer de trois jours dans sa maison.

La condition des femmes du Cama est cependant encore plus malheureuse que celle des femmes du Gabon. Elles sont plus souvent en butte aux mauvais traitements de leurs maris, et ne peuvent s'en séparer qu'en leur restituant le prix auquel ils les ont achetées. Ce prix, qui est à peu près celui d'un esclave qu'on paye une vingtaine de piastres, constitue une somme beaucoup trop forte pour qu'on leur en reconnaisse la possession; les parents, de leur côté, ne sont nullement disposés à faire un semblable sacrifice pour les reprendre à leur charge. Il est aussi difficile à la femme de se sauver que de rompre les liens de son mariage, car le village où elle trouverait un asile s'exposerait immédiatement à une guerre d'extermination avec le village qu'elle aurait quitté. On s'explique ainsi pourquoi elle se prête de bon cœur, dans la plupart des cas, au rôle que la cupidité et l'avarice de son maître lui font jouer.

L'esclave dans le Cama est bien plus malheureux encore que la femme. Son maître peut le tuer sans que personne le blâme. Si l'on tue l'esclave du voisin, on en est quitte pour en rembourser le prix, soit en argent, soit en marchandises. On sait que tous les efforts pour abolir le commerce des esclaves ont échoué sur les côtes d'Afrique, à l'exception des pays où les Européens sont en nombre. Mais ce qu'on ne sait pas assez, c'est que la traite maritime a repris depuis quelque temps une sorte de recrudescence. Les demandes d'esclaves recommencent à abonder plus que jamais au cap Lopez, dans le pays de Cama et chez les Gabonnais; elles viennent du Principe et de San Thomé. Les négriers remontent incessamment le Fernand Vaz ou stationnent le long de la côte, portant avec effronterie le drapeau portugais qui n'a rien à faire dans ces parages.

Il n'est pas douteux que l'attention des puissances civilisées, en se portant aujourd'hui sur ces contrées, ne nous amène à rétablir des stations maritimes qu'une sage économie vient de réduire à leur plus mince expression et s'est même proposé de supprimer complétement.

IX

D'après les explorations de M. P. du Chaillu, l'aspect commercial du pays est entièrement changé. Ces régions étaient alors entièrement inconnues des blancs; on n'y trouvait d'autres traitants que notre voyageur et quelques Bakalais. Aujourd'hui, au contraire, toutes les grandes maisons du Gabon ont là des factoreries dont le chef, au moins, est blanc. Plusieurs ont deux ou trois employés blancs. Toutes se sont attaché quarante à soixante-dix naturels à gages fixes. Ces hommes, que l'on nourrit de manioc et de bananes, touchent de six à dix piastres par mois, mais jamais en argent, bien entendu. La question de moralité écartée, il serait plus avantageux de remplacer ces ouvriers par des esclaves qui ne valent guère qu'une centaine de francs; mais, par une contradiction bizarre, les noirs qui vendent sans scrupules quantité d'esclaves aux négriers, ont interdit aux blancs de la rivière d'en acheter.

Le commerce reste donc ainsi sous la dépendance des chefs du pays dont il faut conquérir la protection par des cadeaux réitérés. On ne peut, comme sur les côtes du Mozambique, se créer une petite armée de nègres pour résister aux attaques ou maintenir ses droits. La protection de la marine française est donc la seule ressource des négociants; le jour où elle fera défaut, il sera nécessaire qu'une autre marine intervienne, soit pour faire respecter les conventions internationales de la traite, soit pour sauvegarder les intérêts des nationaux européens.

Les factoreries sont ravitaillées tous les trois ou six mois par des vapeurs ou de grands voiliers expédiés directement d'Angleterre et qui viennent mouiller devant la barre. Cette barre est très-mauvaise, ce qui rend le débarquement coûteux et les pertes fréquentes. Inutile de dire que le tabac, les fusils et surtout l'alougou sont les principaux objets d'importation. Les factoreries ont la prudence de ne s'approvisionner d'alougou que pour un certain temps (un mois sur trois, par exemple). Aussitôt qu'un de leurs bateaux vient en apporter une charge, les noirs se précipitent en foule dans la factorerie, des danses s'organisent, des bandes arrivent de l'intérieur, et tant que l'eau-de-vie dure, l'établissement regorge d'une multitude ivre qui le transforme en une sorte d'enfer.

Veut-on se faire une idée des bénéfices que réalisent les négociants ? Il suffira de citer les prix suivants :

Le tabac américain revient, tous frais payés, à 1fr,80 le kilogramme. A Libreville (Gabon), il se vend 5 francs; au Fernand Vaz, 10 francs.

Les petits miroirs de Hambourg, qui reviennent à 0fr,35 pièce, se vendent 3fr,75 au Fernand Vaz.

Il en est de même de la plupart des objets d'importation. Les bénéfices sont d'ailleurs doublés par le bas prix auquel se pratiquent les échanges, car on se procure des chargements d'ébène et de caoutchouc qui se revendent avec d'énormes avantages.

Il ne faut donc pas s'étonner que la concurrence commence à s'établir, et que les pionniers du commerce cherchent à se rapprocher des centres producteurs. C'est ce qui a décidé la factorerie française à se transporter, comme je l'ai dit, dans le Shirah. Ce pays, si je m'en rapporte à M. P. Pilastre, est montagneux, sain, habité par une race d'hommes entièrement différente de celle de Cama. Les habitants sont doux, industrieux, et ils excellent dans l'agriculture.

X

Nous terminerons ici, pour le moment, les extraits empruntés aux correspondances de MM. Marche et de Compiègne. Si nos lecteurs veulent bien se reporter au précédent article que nous avons publié sur notre colonie de l'Afrique équatoriale, ils pourront se convaincre de l'importance subite qu'elle vient d'acquérir et de la faute que l'on commettrait en donnant suite à l'évacuation proposée.

Il n'est pas inutile de dire que notre colonie a pris depuis deux ou trois années des développements considérables et qu'elle rivalise déjà pour l'étendue du sol et le nombre des habitants avec la Sénégambie. On est fondé à espérer qu'elle sera plus riche et plus facile à gouverner. Les races les plus mauvaises sont celles qui habitent le littoral et qui se sont ingéniées à monopoliser, Dieu sait à quel prix! le trafic qui est des plus lucratifs avec l'intérieur. Tous les rapports s'accordent à représenter, à une certaine distance des côtes, le sol de l'Afrique comme sain, fertile et peuplé de races agricoles très-industrieuses.

Si, jusqu'à ce jour, on n'a guère franchi le cercle des tribus dégénérées qui se sont établies sur le littoral, ce n'est pas au moment où les explorations de France, d'Angleterre et d'Allemagne vont nous fournir des informations plus précises qu'il serait prudent d'évacuer cette station maritime. Il est à souhaiter, au contraire, que notre influence se manifeste avec plus d'autorité pendant tout le cours de l'année qui va s'écouler. Les explorations du haut Ogowé ne pourront s'accomplir que vers la fin de l'automne, à l'époque de la crue des eaux. C'est l'époque à laquelle l'expédition allemande remontera le cours de l'Ogowé.

On a de fortes présomptions de croire que l'intérieur de l'Afrique est habité par une population assez dense sans solution de continuité d'une côte à l'autre. On y parle en effet la même langue aux deux extrémités. Notre Société de géographie a reçu tout récemment une confirmation de ce fait en rapprochant les rapports fournis par les missionnaires du Zanzibar et les derniers explorateurs français du Gabon. Ce fait est de la plus haute importance et vient à l'appui des assertions des noirs, qui s'accordent à dire qu'il existe un grand royaume dans l'intérieur des terres.

XI

Au moment de clore cet article, nous recevons communication d'une lettre de MM. Marche et de Compiègne en date du 11 juin :

« Après huit jours environ de navigation, dit M. de Compiègne, nous sommes arrivés à notre quartier général du Haut Ogowé, chez N'Combi (le roi soleil). Il n'y a d'ailleurs dans le rayonnement de cette majesté noire rien qui rappelle celui de Louis XIV. La réception a été triomphale et... ahu-

rissante. On nous a logés dans une grande case dont il a fallu déménager douze des femmes de notre hôte. Ces femmes complétaient, dans sa pensée, l'ameublement relativement somptueux de la résidence qu'il met à notre disposition.

« Nous allons passer ici la plus grande partie de la saison sèche. Notre case, qui n'a pas de portes, est littéralement envahie par une foule qu'attire la curiosité. Le roi Soleil vient à tout instant nous demander de l'eau-de-vie. Heureusement, celle que nous pouvons lui procurer ne nous revient qu'à 0fr,55 le litre, et elle est extrêmement forte. En retour de ces prodigalités, le roi Soleil met à chaque instant à nos pieds sa personne, ses femmes, ses sujets et son territoire.

« Notre case est située sur une petite montagne d'où la vue est superbe et embrasse plus de deux lieues du cours de l'Ogowé. Je vois d'ici cinquante ou soixante hippopotames prendre leurs ébats. Nous allons faire cette après-midi visite à un autre grand roi qui demeure à trois heures d'ici ; c'est le représentant actuel d'une famille régnante qui est, depuis des siècles, maîtresse du passage de l'Ogowé.

« Demain, nouvelles fêtes accompagnées de danses pour l'inauguration de notre prise en possession. Les noirs sont unanimes à réclamer la venue des blancs. »

M. Marche confirme les détails et ajoute que le climat est très-sain. Il se loue de la réception des noirs. On affirme aux deux voyageurs que toutes les tribus de l'intérieur désirent ardemment la venue des blancs :

« Vers la fin de septembre, dit-il, nous irons de l'avant, suivis de près, à ce qu'il paraît, par l'expédition allemande ; mais cette expédition aura deux mois de retard sur nous, et j'espère qu'elle nous atteindra difficilement. »

CAUSERIE LITTÉRAIRE

On demande un dictateur (1), s'il faut en croire M. Amigues. Qui cela, *on?* Voilà un *on* bien impertinent, dirait Molière. En réalité ce dictateur est demandé par le parti bonapartiste, dont le candidat est encore dans un âge d'innocence et de candeur incompatible avec le rôle d'empereur. Il faut donc lui laisser le temps de mûrir, et un dictateur ferait bien l'affaire. Cette toute-puissante autorité, intérimaire et provisoire, aurait d'ailleurs cet avantage, préparant la place à un pouvoir moins absolu, de le faire paraître libéral par comparaison. Voilà qui est bien raisonné ; mais les autres partis ne veulent point attendre que l'aiglon soit devenu aigle. Ils ont, eux, un sauveur tout mûr à offrir au peuple français. Que dis-je, offrir ? Ils veulent le lui imposer par ordonnance. Si l'on prenait l'avis des malades, on n'en finirait pas. Les docteurs se sont réunis et consultés ; le malade n'a plus qu'à prendre le remède.

M. Amigues se sert d'une autre image. Au milieu d'une plaine inondée, quelque poutre, quelque pan de mur lutte encore contre la rage du flot. Sur le faîte de cette épave branlante une femme est debout, près de périr, et appelant du secours. Autour d'elle se pressent trois bateliers, accourus de la rive voisine. L'une des barques porte une banderole rouge, la seconde une banderole bleue, la troisième une banderole blanche. Les trois bateliers se disputent à qui sauvera la femme, et dès que l'un d'eux va la saisir, les autres l'arrêtent et l'empêchent. Laissez-la choisir entre vous ! leur crie de la rive un homme de bon sens et d'expérience. Mais il parle à des sourds ; et pendant ce temps, le flot continue de monter. Cet homme de bon sens, c'est le bonapartiste, naturellement. S'il ne se presse pas d'accourir comme les trois bateliers, ce n'est pas qu'il ait un désir moindre de sauver la femme en danger, et surtout de toucher la prime. Non : il espère que le torrent finira par engloutir les trois barques rivales. Dans l'intervalle l'aiglon sera devenu aigle, et la quatrième barque portera César et sa fortune.

Cette brochure dit des vérités désagréables à tous les partis, sauf un, celui qu'elle défend. C'est ce que font toutes les brochures, et il ne faut pas trop le lui reprocher. Je voudrais pourtant faire remarquer à l'auteur qu'il va bien loin en niant que l'empire, auteur de nos désastres, se soit affaissé sans violente secousse sous le poids de l'indignation et du mépris général. Par contre, n'est-il pas ailleurs d'une humilité compromettante pour la cause qu'il soutient ? C'est lorsqu'il pose ses conclusions. L'ouvrier, le paysan, selon lui, ne sont pas aptes à nommer des députés, mais seulement à se donner un gouvernement. Choisir entre quelques hommes qui vivent dans le même département peut-être depuis de longues années, et qui se sont fait connaître de tous comme maires, magistrats, conseillers municipaux, conseillers généraux, voilà qui est impossible. Mais choisir entre diverses formes de gouvernement, peser les mérites de la monarchie absolue, de la royauté constitutionnelle, de l'empire, de la république, rien n'est plus aisé. Il n'est pas de paysan qui pour cela ne vaille un Montesquieu. C'est qu'en effet M. Amigues simplifie singulièrement la question. Il suffit que le paysan et l'ouvrier se rappellent, et ils se rappelleront, il l'espère, combien sous l'empire ils vendaient cher leurs denrées ou se faisaient rétribuer leur travail. — Quoi ! c'est là tout ! Il ajoute bien, il est vrai, qu'ils étaient satisfaits dans leur conscience d'homme et dans leur âme de citoyen ; mais que cela est vague et timide ! Les denrées vendues cher et le haut salaire de la main-d'œuvre, voilà donc tout le prestige, toute la gloire que l'on trouve à invoquer ! Et le soleil d'Austerlitz ? Il est donc impossible d'en parler maintenant, de l'aveu des fidèles ! On rappelait autrefois les grands bulletins de bataille, on n'ose plus rappeler aujourd'hui que la mercuriale des halles et marchés ! Votez pour l'empire et vous vendrez un bon prix vos tourteaux, farines, graines et issues ! Mais, réduite même à ce point, toute matérialisée, sans souci aucun des caractères abaissés, de l'honneur national humilié, de deux provinces perdues, la question serait-elle encore si simple ? Je lis dans une feuille bonapartiste que l'exportation du premier trimestre de 1873 a dépassé les niveaux les plus élevés jusqu'ici. Eh bien, alors : Vive la République ! — Pendant vingt années l'empire a cherché à satisfaire les appétits de la foule ; ceux qui voudraient relever l'empire font aujourd'hui appel à ces mêmes appétits. Cela n'est ni glorieux ni même relevé ; mais on fait ce qu'on peut.

Je signale avec plaisir dans la dernière livraison de la *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, une très-intéressante étude de M. Paul Stapfer sur une des plus curieuses aventures de

(1) *On demande un dictateur*, par Jules Amigues. — Paris, E. Lachaud ; Londres, Librairie française.

Beaumarchais (1). On sait qu'en juin 1774, Beaumarchais signala au lieutenant-général de police, M. de Sartines, un dangereux pamphlet politique sur le point de paraître à Londres et à Amsterdam. Plusieurs hauts personnages, M. de Sartines entre autres, y étaient attaqués violemment, la reine y était l'objet des imputations les plus odieuses et des plus grossières invectives. Le nom de l'auteur était un mystère ; l'éditeur était un certain juif italien, Guillaume Angelucci, qui prenait en Angleterre le nom de William Hatkinson. Beaumarchais sollicita et obtint la mission secrète d'arrêter à prix d'or la publication du libelle. A force d'importunités, il avait arraché au roi un ordre écrit de sa main. On se rappelle comment il parvint à faire détruire l'édition de Londres et celle d'Amsterdam avec le manuscrit moyennant 35 600 livres ; comment aussi un exemplaire lui fut soustrait; comment il se mit à la poursuite du fourbe qui l'avait dupé; comment enfin, traversant une petite forêt de sapins près de Neustadt, il fut attaqué par des voleurs, blessé plus ou moins grièvement, au moment où, par un miracle, juste à l'instant où il était descendu de voiture, il venait d'apercevoir le juif, de lui courir sus et de lui reprendre l'exemplaire du fameux libelle. M. Stapfer a donné un récit très-détaillé et très-clair de ce roman. Il nous montre aussi l'étonnement de Marie-Thérèse quand Beaumarchais lui lit le factum, son incrédulité quand il lui raconte comment il a été assassiné; l'incrédulité plus grande encore du prince de Kaunitz, alors chancelier de l'Empire, qui voit tout simplement dans l'agent du roi de France un intrigant et un fripon, le fait garder à vue pendant vingt-six jours, et ne le relâche que sur la demande venue de Versailles. M. de Sartines n'est pas loin de partager l'avis du prince de Kaunitz. L'histoire des brigands et le voyage à Vienne lui semblent s'expliquer par l'espoir d'une récompense impériale. Il reconnaît que l'existence du libelle lui a été dénoncée par Beaumarchais lui-même, que c'est sur cette indication et sur son offre de services qu'on l'a envoyé à Londres ; il admet enfin qu'on peut le soupçonner d'être l'auteur du pamphlet, et avoue qu'il est lui-même tourmenté de ce soupçon. Il cherche pourtant à se rassurer; mais les raisonnements qu'il fait alors ne sont pas très-concluants. Il a d'ailleurs intérêt tout le premier à assoupir cette affaire où il a légèrement agi.

Une double question s'était donc posée tout naturellement. Beaumarchais a-t-il fabriqué de toutes pièces l'histoire de brigands racontée dans ses fameuses lettres du 15 et du 16 août 1774 ? Est-il, oui ou non, l'auteur du pamphlet politique qu'il s'est fait donner la mission de détruire ?

Sur le premier point, M. de Loménie pense qu'on s'est trop hâté de répondre par l'affirmative. Il a entre les mains le manuscrit autographe d'un mémoire justificatif écrit par Beaumarchais, et en grande partie inédit, et ce mémoire lui semble devoir être pris en considération. Il l'a obligeamment communiqué à M. Stapfer qui nous en fait connaître les passages les plus saillants. M. Stapfer se défend de juger en dernier ressort; mais tout en laissant ce droit suprême à M. de Loménie, il n'en déclare pas moins que ce long mémoire ne pèse pas dans le procès autant que la logique serrée du prince de Kaunitz. Je suis pleinement de son avis. Cependant, au moment où il terminait son intéressant article, un doute pouvait demeurer encore. A côté de la déposition étrange de Beaumarchais, nous avions la déclaration accablante du postillon qui n'avait vu aucun brigand et qui réduisait la blessure grave à une légère estafilade probablement faite avec un rasoir que le voyageur avait tiré de sa trousse quelques instants avant d'entrer dans le bois : mais Beaumarchais avait avec lui un domestique. Qu'avait donc déposé ce domestique dans l'interrogatoire qu'on avait dû nécessairement lui faire subir? M. de Loménie attachait une haute importance à cette déposition qui ne pouvait manquer, croyait-il, de se retrouver aux archives de la police de Vienne. Ce dernier espoir lui est enlevé. Avant de publier son article, M. Stapfer avait prié M. Geffroy de vouloir bien écrire à M. d'Arneth à ce sujet. Le réponse est arrivée trop tard pour qu'il pût en faire usage, et ce sera pour son prochain article. Il m'autorise cependant à la faire connaître ici. M. d'Arneth écrit qu'il ne rencontre aux archives de Vienne aucune déposition du domestique de Beaumarchais. Il lui semble même à peu près impossible qu'il y ait eu une telle déposition. Nulle part, ni à Nuremberg, ni à Vienne, il n'y eut ni procès devant un tribunal, ni enquête judiciaire. C'est spontanément que le postillon Dratz avait fait ses déclarations ; quand le magistrat de Nuremberg s'efforça de compléter les dépositions, Beaumarchais et son domestique étaient partis depuis longtemps.

Cette réponse est péremptoire. D'ailleurs quelle confiance pourrait nous inspirer le domestique de Beaumarchais, le Figaro de ce Figaro ? Mais enfin cette dernière ressource elle-même est enlevée à la défense, et il me semble que l'accusateur, le prince de Kaunitz, a gain de cause sur ce point. Sur le second, sur la question de savoir si Beaumarchais a supposé le juif Angelucci et inventé le libelle comme il a inventé les brigands, j'ai bien peur que la cause ne soit pas meilleure. M. Stapfer insinue justement que ces blessures volontaires passent les bornes de la fantaisie, que Figaro ne s'est pas tailladé la figure avec son rasoir uniquement pour se rendre intéressant aux yeux de l'impératrice, mais sans doute pour accomplir quelque plan hardi rendu nécessaire par un coup d'audace au début. Le prochain article donnera une conclusion définitive. Bien que M. Stapfer déclare modestement que le dernier mot en ces questions doit rester à M. de Loménie, je l'engage à rendre hardiment son verdict. M. de Loménie est, malgré lui, enclin à l'indulgence envers Beaumarchais, pour qui il a fait beaucoup, mais qui le lui a bien rendu. M. Scherer avait autrefois adopté sans réserve les conclusions de la cour d'Autriche, et cette sévérité me paraît justice. J'avoue d'ailleurs mon peu de sympathie pour Beaumarchais. Il me semble que tout sonne faux chez cet homme, même l'esprit, plutôt violent et forcé que naturel et de source. Son rire est strident ; il n'est ni large ni franc. Qu'il s'indigne ou qu'il plaisante, qu'il défende son honneur, — et il a trop souvent à le faire, — ou qu'il attaque celui des autres, toujours je vois le masque, le rôle, la note voulue et non la note juste, toujours je suis en défiance. Figaro est pour moi un proche parent de Basile.

M. Jules Sandeau vient de publier deux nouvelles (1), qui ne sont pas d'un intérêt saisissant, mais qui se font lire, grâce

(1) D'après les travaux de M. de Loménie, de l'Académie française, et de M. Paul Huot, conseiller à la cour de Colmar.

(1) *Jean de Thommeray*, — *Le colonel Evrard*, par Jules Sandeau. — Paris, Michel Lévy.

à la distinction du style. La première, *Jean de Thommeray*, est attristante.

Nous sommes transportés d'abord aux dernières années de la Restauration et à celles qui suivirent la révolution de 1830, belles années brillantes de fleurs et riches de fruits, période de jeunesse, d'enthousiasme, où l'éclat des lettres et des arts semblait la plus belle auréole que pût désirer une nation intelligente et fière. Puis tout à coup nous voici au déclin de l'Empire, à ce moment où l'enthousiasme est devenu un ridicule, où le culte des intérêts matériels a envahi les cœurs, où la richesse semble s'imposer comme le but suprême de la destinée. L'auteur a fait de ce contraste lamentable le sujet principal de son petit roman. Le héros a été élevé au fond de la Bretagne par un père qui avait quitté Paris vers 1832, et qui, cantonné dans ses souvenirs, croit que rien n'a changé sur ce théâtre brillant dont le souvenir lui est resté si vif. Il décrit à son fils un monde qui n'existe plus; il l'échauffe d'un enthousinsme qui n'est plus celui de son siècle, il envoie enfin un jeune homme de 1830 dans le tourbillon de 1870. Cruelle déception pour le jeune Breton qui va de désenchantement en désenchantement. Acteurs, décors, tout a changé sur la scène. J'aime cette première partie de l'œuvre où l'auteur a mis beaucoup de lui-même. Les rêves dorés d'autrefois et les tristesses de l'heure présente, les vives lueurs d'un printemps radieux et les horizons décolorés d'un hiver brumeux, voilà le sujet de lamentations touchantes parce qu'elles sont sincères. Et si Nestor est parfois plus attristé qu'il n'est juste de l'être, s'il trouve que le soleil est aujourd'hui moins chaud parce que son sang à lui s'est refroidi avec l'âge, qu'importe après tout? Malheureusement l'imagination s'est refroidie elle aussi, et les aventures où il jette son héros n'ont rien de bien neuf ni de bien intéressant. La seconde partie de l'histoire est banale; le dénoûment a le double tort d'être à la fois et trop brusque et trop prévu.

Quant à la seconde de ces deux nouvelles, elle est purement insignifiante. Une mère, autrefois sacrifiée à l'ambition de sa famille, veut à son tour sacrifier sa fille à sa propre ambition. Celui auquel elle avait dû renoncer, malgré son désespoir, revient brusquement et la détermine à ne pas être cruelle pour son enfant comme on l'a été pour elle. Il la convertit et les deux amoureux s'épousent. Voilà l'histoire, rien de plus. Vous l'avez lue vingt fois, vingt fois vous l'avez vue au théâtre; M. Jules Sandeau, aussi sans aucun doute. Comme il la raconte en un bon style, vous la relirez une vingt et unième fois, et probablement ce ne sera pas la dernière.

Les asphodèles sont de petites fleurs rousses et tristes dont Homère tapisse le gazon dans les enfers. Les héros, les bienheureux se livrent sur l'asphodèle à leurs interminables luttes, soit à la course, soit en chars. L'ombre d'Achille déclare même que l'asphodèle à perpétuité lui semble monotone. Pourquoi M. Tiercelin a-t-il donné le nom de cette fleur rousse et triste à son volume de vers (1)? C'est que M. Tiercelin est un mélancolique. Il aurait bien offert à la Muse qui s'étonne un bouquet de rose; mais, lui dit-il :

> Des roses, j'en avais! elles se sont fanées!

Il aurait pu venir à elle avec une guirlande de marguerites; c'était même son intention, mais :

> La marguerite a dit : « Elle ne t'aime pas! »

La muse aurait accueilli plus volontiers le laurier d'Apollon ou le myrte cher à Vénus; mais non :

> Les lauriers ont du sang, les myrtes de la boue!

Va donc pour les asphodèles,

> Ces fleurs des morts, ces fleurs de l'impassible oubli!

La muse accueille en effet cette offrande :

> Maintenant que je sais ta douleur, ô poëte,
> Enivrons-nous tous deux à l'étrange saveur
> De la plainte éternelle aux lèvres du rêveur.
> Chante, et notre tristesse aura l'air d'une fête.

La muse sait des choses que je ne sais pas aussi bien, ne comprenant pas comme elle à demi-mot : c'est ce qui lui permet de s'enivrer des plaintes éternelles du rêveur. Si M. Tiercelin nous faisait mieux connaître la nature de ses douleurs, nous nous enivrerions peut-être avec la muse et nous pleurerions avec lui-même. Mais c'est le tort de sa mélancolie d'être un peu vague, sans cause bien déterminée. Non que je demande au poëte de me décrire son mal avec la même précision que le malade au médecin; mais encore faut-il que je sache quelle est la blessure qui saigne. Autrement je me demande si ce malaise général de l'âme est vraiment digne d'intérêt. Peut-être résulte-t-il d'un malaise du corps; peut-être cette humeur noire aurait-elle besoin tout simplement d'une saison à Vichy.

Quelle que soit la nature de cette douleur, l'expression en est calme et résignée. Pas de déclamations, pas de poing levé contre le ciel, pas de blasphèmes ni d'anathèmes. Peut-être même une passion plus ardente, un peu plus de gestes ne nuiraient-ils pas. Je voudrais que quelquefois le murmure plaintif devînt un cri. M. Tiercelin, outre qu'il est mélancolique, est lymphatique. Son style présente les mêmes symptômes : il a les pâles couleurs. Doux et agréable, à tout prendre, ce style, s'il était plus original. Mais il me semble y trouver des reflets très-adoucis tantôt de Victor Hugo, tantôt de l'école de MM. Coppée et Manuel. Par exemple, la pièce intitulée *Enfer* serait, non pas du Victor Hugo, mais à la Victor Hugo. La *Chute des feuilles* procéderait de l'autre école. J'ai noté, en lisant, certains détails faux, certaines expressions qui font disparate. Par exemple le poëte esquisse le portrait de celle qu'il aime. Il la représente comme enveloppée de majesté, et il ajoute :

> Son air, plein de naïveté,
> Force les aveux à se taire,
> Et l'on voudrait baiser la terre
> Où son pied semble épouvanté.

Je ne sais si la majesté et la naïveté s'associent aisément : la candeur, soit! une naïve, une Agnès est rarement majestueuse. Maintenant, si elle est majestueuse, elle posera son pied à terre avec assurance et sans effroi. Cette épouvante se comprendrait chez une mystique, non chez une majestueuse qui marche d'aplomb :

> *Et vera incessu patuit dea.*

Je m'imagine un peintre essayant de représenter cette jeune fille majestueuse, naïve, au pied épouvanté; grand serait son embarras. Mais je m'arrête de crainte que ces chicanes n'ennuient et M. Tiercelin et le lecteur.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Les asphodèles*, par Louis Tiercelin. — Paris, Alphonse Lemerre.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 9 30 AOUT 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

L'intrigue fusionniste a paru, cette semaine, subir un moment d'arrêt. On s'est remis peu à peu de l'émotion profonde qu'avait produite tout d'abord la démarche de M. le comte de Paris, et l'on s'est aperçu que ce coup de théâtre n'avait rien terminé. La fusion des princes est faite, mais celle des partis ne l'est pas. Ce qui avait été prévu se réalise : les royalistes du centre droit hésitent à livrer la France sans condition à celui qui s'en dit le maître légitime ; et ce maître, de son côté, fort de son prétendu droit, veut rentrer sans condition d'aucune sorte en possession de son héritage. On négocie activement, mais sans succès. Les « constitutionnels libéraux », comme ils s'appellent, multiplient en vain les voyages, les lettres, les supplications respectueuses ; le « Roy » est intraitable et répond par une fin de non-recevoir hautaine aux plus pressantes instances.

On a supposé, à la vérité, que cette grande roideur était légèrement affectée, et qu'elle avait surtout pour objet de faire valoir par le contraste les concessions que le prétendant se propose de faire à la dernière heure. On a dit que M. le comte de Chambord était conseillé et conduit par de fort habiles gens, qu'il nous ménageait des surprises et qu'il voulait nous étonner, le moment venu, par des complaisances d'autant plus méritoires qu'elles sembleraient lui avoir plus coûté.

Suivant une autre opinion, le « Roy » a pour son peuple des entrailles de père. Sa dignité, il est vrai, ne lui permet pas de rien concéder à des rebelles ; mais sa sévérité présente cache des trésors de clémence et de mansuétude. Faisons d'abord amende honorable et soumettons-nous humblement ; nous le trouverons ensuite bon prince, maître indulgent et généreux.

Pures niaiseries que tout cela. — Ce qui est bon à prendre est bon à garder : on le sait bien dans l'entourage du comte de Chambord et dans le parti qui escompte déjà à son profit, chez nous et à l'étranger, la restauration encore fort problématique de la monarchie légitime. Les habiles gens du *Français* ont beau faire ; ils ont beau nous assurer que personne ne songe à nous ramener au régime d'avant 1789, et que le *Syllabus* est un ridicule épouvantail qui ne fait peur qu'aux sots : nous en croyons plus volontiers les organes autorisés du comte de Chambord, les amis du comte de Chambord et le comte de Chambord lui-même. La monarchie sera radicale et sacerdotale, ou elle ne sera pas : ceci est l'évidence même.

« La politique actuelle, extérieure ou intérieure, écrivait » dernièrement M. Dutemple, se résume en deux mots : l'at- » taque ou la défense du catholicisme... Il ne suffit pas pour » nous de prier, de faire des pèlerinages, il faut agir... Nous » ferons cette loi municipale, que nous n'avons pas osé toucher ; » nous réformerons ce suffrage universel, institution insen- » sée que tout peuple se gardera de prendre ; nous réprime- » rons cette presse menteuse, poison quotidien que rien ne » peut détruire ; nous nous dégagerons de cette légalité, fruit » de nos révolutions, créée par le vice contre la vertu, par la » sottise contre le bon sens, respectée par nous niaisement, » mais foulée aux pieds par nos adversaires quand ils arrivent » au pouvoir ; enfin nous rappellerons notre roi. »

L'honorable député, en taillant ainsi à l'Assemblée et à la monarchie leur besogne, n'a garde d'oublier la question du pouvoir temporel de la papauté. S'il proteste contre « le libéralisme qui a chassé le Christ de l'État », il proteste bien plus énergiquement encore contre le roi d'Italie, spoliateur du Saint-Siége. Un autre fidèle serviteur du prétendant, M. de Charrette, l'ancien colonel des zouaves pontificaux, s'exprime avec une égale franchise : « Le régiment a, dit-il, apporté son contingent à l'union des forces catholiques, et j'ai la conviction profonde que *son rôle n'est pas fini* ». M. de Charrette attribue du reste aux prières publiques et aux pèlerinages les événements auxquels nous assistons. C'est Dieu même, pour ces croyants, qui a mené M. le comte de Paris à Frohsdorff, et qui ramènera M. le comte de Chambord à Versailles. Au besoin probablement, on serait prêt à fournir au roi une escorte d'honneur et à déblayer devant lui le chemin du trône. En effet, on n'oublie pas les « frères d'Es-

» pagne qui, *eux aussi*, combattent sous l'étendard du Sacré-» Cœur pour sauver une nation qui fut si grande sous ses » rois catholiques, et que la Révolution a mise si bas. » Cette phrase est significative. L'histoire y est traitée un peu cavalièrement, mais peu nous importe. Elle a le mérite de nous faire connaître fort clairement le véritable esprit et le vrai programme du parti légitimiste.

Les dénégations des royalistes de gauche ne prouvent rien que leur embarras. Ce ne sont pas leurs conseils que suivra M. le comte de Chambord, et ce n'est pas d'eux qu'il apprendra comment il doit régner. Le futur roi appartient à un parti qui ne met point de bornes à son ambition, qui se flatte de faire de notre pays son domaine et sa chose, et qui se propose, quand il nous tiendra, de nous tenir solidement. Une monarchie parlementaire, telle que fut celle de Louis XVIII, ne le satisferait pas. Louis XVIII garda à son service les hommes de l'Empire ; Louis XVIII dit : *Il n'y a rien de changé en France* ; Louis XVIII respecta dans une certaine mesure l'œuvre de la Révolution. Nous verrons cette fois un autre jeu, si la corde ne rompt. Les journaux ultramontains, le *Monde* et l'*Univers*, nous le disent tous les jours assez haut.

L'*Univers*, par exemple, se plaint que les catholiques n'aient pas aujourd'hui une entière liberté. Ils ont toute licence de manifester publiquement leur foi ; on leur permet, malgré la loi, les processions, les pèlerinages, les chants et les prédications en plein vent. Tout cela ne les satisfait pas. Ils sont obligés de tolérer l'erreur, de discuter avec elle ; ils ne sont pas *libres* de lui clore la bouche et d'invoquer contre elle la protection de la gendarmerie. En conscience, est-il un pire esclavage ? — On tient beaucoup, paraît-il, dans le parti, au concours de la force armée. Tout en comptant par dessus tout sur la Providence, on ne dédaigne pas le chassepot, qui est un de ses instruments. Aide-toi, le ciel t'aidera ! Or, les soldats d'Afrique, de Crimée, d'Italie et du Rhin ont la faiblesse d'être attachés à leur drapeau tricolore autant au moins que le roi à son drapeau blanc. Qu'à cela ne tienne ! On pourra entrer en arrangement. L'armée, si elle le veut absolument, gardera l'étendard révolutionnaire, tandis que l'Assemblée et la nation prendront la bannière royale. C'est-à-dire qu'on usera, s'il le faut, de ménagements avec ceux qui ont en main la force et les armes. Pour la nation, on ne la craindra guère, si une fois on est maître des fusils et des canons ; partant, on ne lui cédera rien. — L'honneur de cette conception fantasque revient au *Monde*, qui va, dans son zèle, jusqu'à rêver l'institution d'un sénat exclusivement militaire. M. le comte de Chambord, il faut le dire, ne compromet pas sa dignité dans ce marchandage. Il laisse faire ses amis. Pour lui, il est celui qui est. Il est prêt à recevoir la France à merci, mais il ne consentira jamais « à légaliser les courants révolutionnaires ».

Ce langage n'est naturellement pas du goût de ceux que l'on appelle aujourd'hui les royalistes modérés, et qui étaient hier les orléanistes. On a gardé, de ce côté, le souvenir d'un temps plus heureux où le roi ne gouvernait pas, et où le pouvoir effectif appartenait à une majorité parlementaire, triée sur le volet du pays légal. On y est plein de respect pour l'Église, qui est une puissance, mais on n'entend pourtant pas se livrer à elle pieds et poings liés. En un mot, on a plus d'ambition que de foi politique ou religieuse, et on répugne à l'idée de restaurer le double despotisme de la monarchie absolue et du clergé ultramontain. On se débat contre ce cauchemar. On essaye de fermer les yeux pour ne pas voir le péril ; on se flatte de le conjurer à force de souplesse et de ruse, et on maltraite, pour se consoler, les républicains qui l'ont, longtemps à l'avance, prévu et prédit.

Le discours prononcé par M. le duc de Broglie à Évreux est, à cet égard, fort instructif. Le ministre des affaires étrangères y reprend la thèse usée de la « ligue des gens de bien ». Il affecte de ne pas voir de quel côté sont les vrais auteurs du désordre moral. Il ignore ou feint d'ignorer que les provocations, les menaces, les mots éternels de guerre et de combat, les rigueurs légales et illégales, ne sont propres qu'à entretenir les divisions et à les envenimer. Il reproche au gouvernement de M. Thiers, par voie d'insinuation, ses complaisances pour la gauche radicale ; quant aux complaisances du gouvernement actuel pour le radicalisme de droite, il ne paraît ni les regretter, ni les désavouer. A première vue, il semble qu'on en soit encore au lendemain du 24 mai, et que le gouvernement de combat débute dans la vie politique, avec cette imperturbable confiance en lui-même que lui avait donnée la victoire. Il semble que le vice-président du conseil ne connaisse ni la démarche du comte de Paris, ni les efforts qui se font, dans le camp des royalistes, pour renverser les institutions dont le maréchal de Mac-Mahon a solennellement promis le maintien.

Et pourtant, à certains endroits, on sent comme un mécontentement sourd et comme une sorte de désaveu poli des intrigues royalistes. En effet, M. le duc de Broglie n'est sans doute pas pressé de se démettre d'un pouvoir dont il croit avoir fait un si bon usage. S'il est si satisfait de la politique du cabinet, il ne pense probablement pas qu'il soit de son devoir et du devoir de ses collaborateurs de céder dès demain la place à un nouveau ministère, et lorsqu'il loue avec tant d'effusion le loyal soldat appelé par l'Assemblée à la présidence de la République, il n'est évidemment pas d'avis que la France soit en péril en de telles mains et qu'il faille au plus vite l'en tirer pour la remettre à son roi.

Pourquoi, après tout, le ministère n'aurait-il pas fini par comprendre ce que tant d'honnêtes gens ont compris et répété depuis deux ans : à savoir que la République n'exclut personne, qu'elle n'est pas le gouvernement d'un parti, qu'elle est ouverte à toutes les bonnes volontés, à toutes les influences légitimes ; enfin, qu'elle sera nécessairement radicale si les conservateurs se tiennent volontairement à l'écart, mais qu'elle sera conservatrice si les hommes d'ordre et de progrès pacifique se mettent résolûment à l'œuvre et entreprennent de la diriger. On pouvait, naguère, opposer et préférer au gouvernement républicain cette monarchie tempérée et libérale qu'on appelait parfois la meilleure des républiques. Mais l'orléanisme ayant vécu, et le comte de Chambord ayant nettement affirmé sa répugnance pour les idées et les institutions modernes, est-il possible que les « conservateurs libéraux » du ministère et de l'Assemblée acceptent, pour leur compte, l'absolutisme théocratique dont M. Veuillot est l'odieux et ridicule théoricien ? Est-il possible, surtout, qu'ils veuillent l'imposer à un pays auquel un tel régime fait horreur ? — On a bien le droit d'en douter.

E. R.

LES MONASTÈRES DE LA RUSSIE

Impressions de voyage et études d'histoire

Des quatre cent quatre-vingt-huit couvents dont s'honore la Russie orthodoxe, le premier en dignité est celui de Petcherski, à Kief, où les premières annales du peuple russe furent rédigées par Nestor; mais le plus intéressant pour l'historien est celui de Troïtsa, à soixante-sept verstes de Moscou. L'un remonte à l'année 1055, l'autre ne date que du XIVe siècle et même du XVe siècle (1). Les destinées de ce dernier se rattachent intimement à celles de la Grande-Principauté de Moscou, tandis que le premier voit ses origines se confondre avec les origines mêmes des Rurikovides et du christianisme russe. Mais si Kief a été le berceau de la Russie scandinave, « l'empire des tsars » doit sa naissance à Moscou. Kief et Petcherski sont la petite Russie, Moscou et Troïtsa sont la Russie. On pourrait dire que Troïtsa est le Saint-Denis du Nord : le couvent russe a même collaboré plus énergiquement que le monastère français à l'œuvre de l'unité nationale. Saint-Denis ne peut se vanter que de Suger ; Troïtsa a une suite presque ininterrompue de saints et de patriotes. Les Anglais, maîtres de Paris, le furent naturellement de Saint-Denis ; mais les Polonais, quand ils eurent pris Moscou, ne purent jamais réduire Troïtsa. Le grand monastère du Parisis n'apparaît qu'un moment dans notre histoire ; à partir de Philippe-Auguste et de saint Louis, on néglige d'aller prendre l'oriflamme à l'abbaye ; nos rois vont chercher ailleurs leurs inspirations politiques ; on ne croit plus à la vertu de ce gage de victoire ; mais Troïtsa est resté toujours au premier plan pendant les cinq siècles de l'empire moscovite ou russe. Le talisman miraculeux dont les moines armaient la piété des grands-princes et des tsars a paru sur tous les champs de bataille de la Russie, depuis Koulikovo jusqu'à la Bérésina, jusqu'à Sébastopol. Quitter Moscou sans avoir vu Troïtsa, mieux vaudrait oublier Westminster à Londres, et Rome pontificale dans Rome italienne.

I

Aussi, vers la fin de novembre dernier, par un de ces beaux froids bien francs dont, même en Russie, l'hiver de cette année avait été jusqu'alors si avare, je pris place dans le train de Moscou à Jaroslaf avec un billet pour la station de Sergiévo. C'est plus commode qu'au temps de Dmitri Donskoï et d'Ivan le Grand. Théophile Gautier a fait encore le voyage en kibitka; alors il fallait être debout à trois heures du matin, voyager dans l'obscurité par la neige, se ramasser frileusement pendant 70 kilomètres sous la peau d'ours. Aujourd'hui, en Russie comme ailleurs, on *pèlerine* plus confortablement qu'autrefois, on se rend au ciel à la vapeur, les voies du salut se confondent avec les voies ferrées et l'on se sanctifie à *prix réduit*. Le trajet en chemin de fer ne dure que deux heures vingt minutes. A sept heures précises, le train s'ébranle : mes voisins russes ôtent leur casquette de voyage ou leur bonnet de fourrure et font le signe de la croix, comme il convient à de bons orthodoxes qui se rendent aux lieux saints. De la campagne, je ne dirai rien. Le paysage russe n'est pas précisément pittoresque : d'interminables forêts de sapins, dont la sombre épaisseur est un peu égayée par la blanche écorce des bouleaux ; parfois une lande sauvage hérissée de ronces ; des flaques d'eau ; rarement un groupe de cabanes ou une isba isolée ; plus rarement encore un village de bois, aux maisons de bois, aux toits de bois, d'une teinte uniforme de bistre, entouré de grands espaces cultivés, au delà desquels reparaissent les forêts.

Enfin se dressent à notre gauche, à quelque distance du railway, le haut clocher, les tours et les coupoles du saint monastère. Une nuée d'*izvochtchiks*, les uns installés sur le siége de drojkis assez mal soignées, les autres assis sur le rebord d'une caisse de bois ayant la prétention d'être un traîneau, se disputent les voyageurs. Ils forment une longue file sur le chemin qui conduit à Saint-Serge. Les premiers en tête demandent effrontément deux roubles (1) pour vous cahoter pendant moins d'un kilomètre : si on leur offre cinquante kopeks, ils acceptent avec enthousiasme. Quant aux derniers de la file, qui voient les nouveaux débarqués arriver toujours plus rares jusqu'à eux, et qui désespèrent d'avoir leur part de cette manne que la Providence leur envoie tous les matins par le train de Moscou, ils capitulent sans hésitation pour vingt kopeks. D'après les nouvelles données statistiques, ils sont cent quatre à desservir *la place* de Sergiévo. C'est beaucoup en temps ordinaire, c'est bien peu à l'époque des grandes solennités religieuses. On évalue à un million le nombre de pèlerins qui visitent annuellement la demeure de saint Serge. Mais il y a des jours où le hasard en amène tout au plus trois ou quatre, et d'autres où les trains supplémentaires qui se succèdent sans interruption suffisent à peine à dégorger sur le petit bourg les milliers et les myriades de croyants qui encombrent les gares de Moscou et de Jaroslaf. « C'est là le bon temps, me contait mon *izvochtchik!* Alors on voit les gros marchands vous appeler et vous prier. On choisit ses passagers ; on leur fait payer ce qu'on veut. Deux roubles, quatre roubles, six roubles... Pris !... Et bien heureux encore, le bourgeois, car il n'y en a pas pour tout le monde. » C'est leur exposition universelle, à eux, mais une exposition qui, grâce à saint Serge, revient tous les ans. En revanche, il y a de la *morte saison*. Je ne sais s'ils stationnent par 20 ou 30 degrés de froid comme leurs confrères de Saint-Pétersbourg et de Moscou, battant la semelle, se frottant le nez avec de la neige pour l'empêcher de geler, tandis que la crinière du petit cheval est blanche de givre et que des stalactites de glace pendent à ses barbes. Mais par 5 ou 6 degrés de froid, c'est déjà un rude métier de fainéant que de rester les pieds dans la neige, à vingt ou trente cochers pour un voyageur, quelquefois très-problématique. Que s'il se présente alors un être humain, ayant figure d'étranger, on peut penser comme il est accueilli, hélé, harcelé. A-t-il une course à faire, on le mènera pour vingt kopeks, pour quinze, pour dix. Veut-il qu'on le conduise au chemin de fer, on ira le prendre où il voudra, quand il voudra. S'il n'a rien à faire, on s'offre à le promener partout, au monastère, à l'ermitage, dans les *rues* de la *ville*. Que le voyageur ne vienne pas alléguer qu'il

(1) Fondé en 1354 ou 1356 par saint Serge, incendié en 1408 par les Tartares, reconstruit par saint Nicon, qui en fut supérieur de 1393 à 1428.

1. Le rouble a une valeur de 4 francs, mais son change est d'environ 3 fr. 50 c. Le kopek est la centième partie du rouble.

desire marcher. Un *bârine* se promène-t-il à pied? Ce ne serait par un vrai *bârine*. D'ailleurs, le cheval s'ennuie, l'homme a besoin de se dégourdir, le temps est rigoureux, la *vodka* est chère : on vous explique tout cela avec des intonations caressantes et une volubilité de paroles qui semblerait plus napolitaine que moscovite.

Avant d'entrer dans le couvent dont les coupoles dorées, en bulbes d'oignons, forcent l'attention, dont les tours guerrières de briques, rouges comme du sang de bœuf, se détachent sur la blanche muraille crénelée, un mot sur le *posad* (le bourg) de Saint-Serge. C'est une cité tout entière qui, peu à peu, s'est formée à l'ombre, sous la protection, sous les lois du monastère. Beaucoup de villes, de bourgs et de villages, en Russie comme en Occident, n'ont pas d'autre origine. Les princes de Moscou, de Riazan, de Tver, comblaient à l'envi les monastères de priviléges. Ils affranchissaient leurs paysans des impôts et charges de toutes sortes : en sorte que ceux-ci, qui trouvaient déjà dans le monastère une forteresse contre les brigands nomades, un asile contre la tyrannie des boyars et des officiers des princes, y étaient encore attirés par des exemptions. Le monastère les exploitait aussi, mais d'une façon plus régulière et plus raisonnable, leur garantissant tout au moins qu'ils ne seraient pas exploités par d'autres. Sous la crosse de l'archimandrite, les paysans, sans être beaucoup plus riches ou plus instruits qu'ailleurs, pullulaient en paix. Aucun boïar n'eût osé les mettre en réquisition pour les corvées ou le service de la poste, les réparations de routes, les constructions de forteresses, les prendre pour le service militaire, leur imposer des logements de troupes, faire payer des droits ou des douanes à leurs marchands, exiger la *quint* pour le prince, piller leurs provisions sous prétexte de nourrir la suite du souverain, les faire comparaître à son tribunal. Le plus souvent, ils ne relevaient que de la juridiction civile et criminelle du monastère. Il est vrai que ce droit de juger, entre les mains d'hommes qui avaient cherché la perfection dans la solitude, inspirait des scrupules aux âmes religieuses ou aux esprits jaloux : « Ce n'est pas » une tradition des anciens anachorètes, écrivait le métro- » polite Cyprien à l'igoumène Athanase, que des moines pos- » sèdent des villages et des paysans. Comment est-il possible » à l'homme, qui a une fois renoncé au monde et à toutes » les choses mondaines, de s'embarrasser encore d'intérêts » temporels et de réédifier ce qu'il a détruit? Les anciens » pères n'acquéraient pas de villages, n'amassaient pas de » richesses. Tu me demandes ce que tu dois faire d'un vil- » lage que le prince te donne pour le monastère? Voici ma » réponse : si tes frères et toi vous avez confiance en Dieu, » qui vous a fait vivre jusqu'à présent, sans que vous eus- » siez de villages, et qui continuera encore à vous faire vivre, » — pourquoi vous embarrasser de soucis mondains? et pour- » quoi, au lieu de penser à Dieu et de le servir lui seul, aller » penser à des domaines, à une administration? Souviens-toi » que lorsqu'un moine ne se soucie de rien qui soit temporel, » il est aimé, honoré de tout le monde ; lorsqu'il commence » à s'occuper de villages, il lui faut faire des démarches au- » près du prince et des puissants, paraître devant les tribu- » naux, se défendre contre les usurpations, se disputer et se » réconcilier, se charger d'un travail énorme, oublier sa » règle. Quand le moine commence à gouverner des villages, » à juger les hommes et les femmes, en quoi se distingue-t-il » de l'homme du siècle? Communiquer avec des femmes, » converser avec des femmes, pour le moine, est pire que » tout le reste ». Les vœux de Cyprien devaient être réalisés seulement par les réformes monastiques de Pierre le Grand et Catherine II. Malgré les objurgations d'Athanase, les couvents de Russie continuèrent à arrondir leurs possessions, à grossir leurs trésors, à étendre leurs droits de juridiction, à prier pour les âmes des chrétiens et à posséder des âmes des paysans. Les campagnards s'enfuyaient des domaines du prince et des boïars, venaient profiter du droit d'asile. Sous les murs du couvent, ils étaient à la fois protégés par l'artillerie de ses remparts et par les foudres de l'excommunication, par les lettres patentes du prince et par les miracles des saints ; sans parler de l'affluence des pèlerins qui venaient accroître leur aisance. Le monastère de Troïtsa a possédé un moment jusqu'à 106000 serfs mâles. Mais depuis la réforme de 1764, le couvent n'a plus de sujets. Il n'y a plus à distinguer le *posad* du monastère et les *slobodes*, autrefois peuplées des serfs de la couronne. Il ne reste plus qu'une ville ou un gros bourg de 24527 habitants, dont 46 nobles, 301 moines, 8 notables, 1869 *marchands* (1), 20260 *bourgeois*, 1196 *paysans*. Si près du tombeau de saint Serge, on doit s'attendre à ne trouver que de parfaits orthodoxes ; cependant la statistique reconnaît 20 catholiques et avoue 101 raskolniks. Sergiévo participe au mouvement économique, qui emporte toute la « province industrielle de Moscou », c'est-à-dire toute la Russie centrale. Si le bienheureux revient parfois sur la terre, il doit être surpris de voir que cette forêt profonde, où il apprivoisa un ours, d'un signe de croix, et en fit son premier sujet, est traversée par un chemin de fer qui fait assez bien ses affaires ; que la solitude sauvage où, seul avec Dieu, il endura la faim, la soif, le froid, est peuplée de 25000 âmes ; que sur ces cours d'eau, qui ne connaissaient alors d'autres industriels que les castors, il y a 71 manufactures ou ateliers qui produisent pour 28000 roubles ; qu'il s'y est formé en 1864 une petite compagnie de banque, au capital de 15000 roubles, etc. Ce n'est pas encore là un grand centre industriel et commercial, mais c'est un beau résultat du premier coup de pioche donné par saint Serge dans la terre vierge de la forêt. Beaucoup d'habitants vivent de petites industries qui sentent le voisinage du monastère : c'est ainsi qu'à côté de 48 peintres et de 12 faiseurs d'icones, probablement les pensionnaires du couvent, on trouve 285 fabricants de jouets de bois de bouleau ou de sapin ; on se croirait dans la forêt Noire.

Le site de Saint-Serge, même ailleurs qu'en Russie, mériterait l'épithète de pittoresque. Des vallées, des ravins profonds, entourent le couvent, partagent la ville en deux parties. Le sol s'enfle en coteaux, se creuse en vallons. Il y a sept ou huit collines qui supportent le monastère et ses ermitages, la ville et ses faubourgs. Le sol occupé par les constructions ou les défrichements n'est qu'une petite tache dans l'immense forêt de sapins et de bouleaux qu'on retrouve partout à l'horizon et qui se prolonge, en définitive, avec de faibles interruptions, dans toute la plaine du Nord, du golfe de Finlande à la muraille de la Chine. On y retrouve les solitudes qui

(1) Dans le sens spécial du mot *koupets* en Russie. On peut être *marchand* sans faire du commerce, *bourgeois* sans habiter la ville, *paysan* sans cultiver la terre : toute cette classification est singulièrement arbitraire.

plaisaient à saint Serge, et, de temps à autre, on a la surprise d'une petite église, d'une croix ou d'une chapelle cachée dans le fourré. Sous les murs mêmes du couvent coule, parfois profondément encaissée dans les broussailles, la petite rivière de la Kontchoura, et, çà et là, miroitent de grands étangs bleuâtres. On ne peut douter que tous ces anachorètes, tous ces chercheurs de solitude, n'aient été de grands poëtes qui ont gardé en eux leur poésie. Ils n'ont pas attendu l'école romantique pour ressentir la puissante impression des beautés de la création, impression qui sans doute se confondait, chez eux, avec les transports de l'amour du Créateur. Demandez-vous ce qu'ils pouvaient bien poursuivre, saint Colomban sur le lac de Constance, saint Remy dans les gorges de l'Ardenne et des Vosges, saint Bernard sur la crête des Alpes? Était-ce seulement la solitude? Ils l'eussent trouvée tout aussi complète au fond d'une cellule.

Le couvent à part, Sergiévo n'aurait rien de remarquable. La ville est extrêmement étendue, eu égard au petit nombre de ses habitants. Les rues sont, à part les époques de gelée ou de sécheresse, des bourbiers, comme dans presque toutes les petites villes de Russie. Les maisons sont construites en grumes de sapin qui s'emmortaisent à leurs extrémités pour former les angles; on remplit les interstices laissés entre ces bûches informes, de terre glaise et de mousse, où les tarakanes et autres parasites doivent se multiplier à ravir. Quelquefois on construit en planches, rarement rabotées, enduites d'un badigeon jaunâtre ou brun, une sorte de teinte neutre qui s'harmonise très-bien avec la terre de Sienne du vieux bois et des boues de la rue. Les plaques de fer-blanc du toit, peintes en rouge, en bleu, surtout en vert, jettent une note horriblement criarde au milieu de ce ton général de bitume et de tan. La plus belle maison de Sergiévo, en pierre, si je ne me trompe, est un hôtel qui avoisine la porte du monastère : celui-ci en a conservé la propriété. Il m'a paru confortable et propre : je ne crois pas que ce soit là que le marquis de Custine ait livré ces grandes batailles nocturnes qu'il a chantées dans sa *Lettre Trentième*. Après tout, la Russie a bien pu changer depuis 1839, et je ne voudrais pas être condamné à croire tout ce que Custine a raconté. En face du couvent se trouve, comme dans toutes les ville russes, un *gastini dvor*, c'est-à-dire un grand bâtiment avec des arcades, sous lesquelles se trouvent les principales boutiques. Je n'ai guère trouvé à y contempler que des pelles, des pioches, des touloupes de peau de mouton, de l'épicerie, des sardines et autres objets de première nécessité. Le *gastini dvor* de Troïtsa n'a d'ailleurs pas la prétention d'éclipser la galerie d'Orléans. Entre le couvent et le bazar, s'étend une immense place où se tiennent les grandes foires de Pâques et du mois d'août; il paraît qu'on n'y fait que pour 15 000 roubles d'affaires. Sous le rapport des foires, Sergiévo serait en décadence. Mais les foires elles-mêmes ne sont-elles pas partout en déclin?

Enfin, pour achever le paysage de Troïtsa, il faut se figurer des avalanches de pigeons et de petits corbeaux qui, à tout moment, se lèvent comme un ouragan de tous les toits de la ville, et viennent s'abattre sur l'endroit où les chevaux de la station mangent leur maigre ration d'avoine. Une chose qui prouverait pour la douceur des paysans russes, c'est leur respect pour ces volatiles. Pour le pigeon, cela se comprend : le *goloub* n'est-il par l'image du Saint-Esprit? Aussi, les toits en sont-ils couverts. A Saint-Pétersbourg même toute la grande Sadovaïa, qui est le quartier des marchands de nationalité russe, c'est-à-dire des croyants, il règne au fronton des maisons et des édifices de longs cordons noirs, des corniches de pigeons. Ils s'installent sous les galeries du *gastini dvor*, perchent sur les enseignes, nichent derrière les écriteaux, *insultent* impunément les chalands. Ils sont donc là sur la grande place de Troïtsa, picorant fraternellement avec les corbeaux qui jouissent aussi, je ne sais trop pourquoi de la même immunité. Rien n'égale leur audace ou leur sécurité. Plus petits, plus lestes, plus éveillés que les nôtres, ils mangent littéralement sous les pieds des chevaux, entre les jambes des cochers, se détournent à peine pour ne pas être écrasés, poussant l'effronterie jusqu'à sauter sur les musettes pendues au nez des chevaux, pour extraire par leur déchirures quelques grains d'avoine; ou bien on les voit juchés sur la crinière du cheval, sur la capote de la voiture, se vautrant voluptueusement sur le siége, où ils retrouvent sans doute un peu de chaleur oubliée par le cocher. Dès que la nuit tombe, ils apparaissent perchés sur les tours du couvent, sur le grand clocher, sur la grande croix des églises, jusque sur les chaînes dorées qui se balancent d'une coupole à l'autre, dessinant partout comme des arabesques de deuil.

II

On entre dans le monastère par la partie orientale en franchissant la *Porte-Sainte*, cette porte qui, depuis tant de siècles, a vu passer quatre cents millions de pèlerins, et qui, dans le nombre, a contemplé tant de grands-princes et de princesses, des tsars et des tsarines, d'empereurs et d'impératrices. Je fis tout d'abord la rencontre d'un moine vêtu de la longue soutane noire, avec le noir bonnet cylindrique autour duquel flotte un voile noir, non pas un moine de Rabelais ou des fabliaux, mais un grand homme maigre qui a dû faire consciencieusement les jeûnes orthodoxes, avec une barbe rousse, des mèches des cheveux blonds grisonnants, des yeux gris et mobiles; je me remis entre ses mains et il se chargea de me faire visiter les *fortifications*. On doit bien penser que le monastère de Troïtsa, avec ses nombreuses églises et tous les trésors qu'il renferme, ne pouvait pas être une place ouverte. Il fallait pouvoir fermer les portes aux maraudeurs tatars ou cosaques, et, au besoin, leur envoyer des coups de canon. Le monastère est donc entouré d'un mur d'enceinte continu de plus d'un demi-kilomètre de tour, avec quatre portes et neuf tours. La forme générale est celle d'un quadrilatère irrégulier dont les quatre côtés présenteraient quelques brisures. Toute cette forteresse est bâtie sur une sorte d'élévation en presqu'île. Du côté de l'est, on y arrive de plain-pied; sur les trois côtés, la muraille suit les escarpements du terrain, dominant les ruisseaux, les étangs et les dépressions du sol. En somme, c'était pour les siècles passés une forte position. Aujourd'hui, les fossés ont été comblés presque partout. Mais les remparts sont encore debout : on les entretient avec soin. La hauteur de la muraille varie, suivant les endroits, entre 28 et 49 pieds : elle est de pierre ou de briques blanchies à la chaux, percée de meurtrières et d'embrasures, agrémentée de barbacanes et de machicoulis, couronnée de créneaux étroits et hauts, assez semblables à ceux du Kremlin de Moscou, enfin, surmontée

d'un toit qui abrite les galeries intérieures. Les tours, avec leur double rangée d'embrasures, présentent une grande variété de formes. La plupart sont massives, hexagonales de manière à pouvoir balayer les abords de la place dans toutes les directions, coiffées d'une vaste coupole bleuâtre surmontée d'une sorte de clocher. Au contraire, la *Jitnitchnaïa*, malgré son nom prosaïque (tour du grenier), ressemble à un belvédère italien : ses six angles de pierre blanches ressemblent, de loin, à six colonnes de marbre se détachant vigoureusement sur la brique rouge; ils supportent une galerie et une terrasse au centre de laquelle s'élève une tour à plusieurs étages. Ayant toutes une physionomie particulière, il est bien naturel qu'elles aient chacune leur nom. C'est ainsi qu'il y a la Tour du Vendredi, la Tour des Oignons, la Tour des Eaux, la Tour des Caves, la Tour de Charpente, la Tour du Guichet, la Tour des Sonneurs, la Tour du Grenier (qu'on appelle encore fort justement la Belle Tour, ou la Tour Rouge), la Tour du Séchoir, sans compter la Tour de la Porte-Sainte, qui se confond avec l'église de la Nativité de Saint-Jean. Toute cette nomenclature ne suppose pas, de la part des moines, de grands efforts d'imagination. De l'intérieur, du haut des batteries supérieures, nous avions une vue splendide sur le pays environnant, sur ce sol tourmenté dont les replis se perdaient dans la brume, sur les toits et les sapins couverts de neige. Là, sur des hauteurs dénudées, une végétation grêle et ténue, des broussailles saupoudrées de frimas. Ce n'était pas la blancheur mate, implacable, de la neige; l'hiver s'estompait plutôt qu'il ne s'imposait; c'était, non pas un linceul, mais un velours de neige. Arrivés à la Tour des Eaux, et au côté occidental de la muraille, le frère m'arrête et me montre par les embrasures, de l'autre côté du ravin et de l'étang, une colline où se trouvent les vestiges des tours et des parallèles établies en 1608 par l'armée polonaise quand elle vint assiéger le monastère. Et il avait le droit d'être fier pour son couvent en me montrant la *Hauteur Rouge*; le siége de 1608 est une belle page dans l'histoire de Saint-Serge.

C'était dans la période la plus troublée des annales russes. La maison de Rurik venait de s'éteindre dans la descendance d'Ivan le Terrible : lui-même ayant tué son fils aîné Jean, le second, Feodor, étant imbécile, Boris Godounof avait tué le troisième, Dmitri, pour régner à sa place. Mais Dmitri fut vengé par les faux Dmitri. Après la mort du premier de ces imposteurs, Otrépief, avec les cendres duquel on chargea un canon, les boïars élurent comme tsar le prince Vassili Chouïski; mais les Russes une fois qu'ils eurent pris l'habitude de faire et de défaire, leurs princes, perdirent celle de leur obéir. Un parti de mécontents reconnut un nouvel aventurier. Les Polonais, qui visaient à l'affaiblissement de la Russie, le pape et les jésuites qui voulaient profiter de l'occasion pour la soumettre à la suprématie romaine, les cosaques, les soldats mercenaires, les vagabonds et les bandits de toutes sortes, qui ne cherchaient qu'à pêcher en eau trouble, se rallièrent à ce nouveau fantôme de Dmitri, et alors commença pour la Russie une époque de terribles convulsions. Un tsar fut prisonnier des Polonais. Un Polonais fut reconnu tsar de Russie. Moscou fut au pouvoir des étrangers, incendiée, ruinée. On vendit de la chair humaine chez les bouchers. Jamais tant de crimes, jamais tant de souffrances.

Dans ces épreuves, le *clergé noir*, mais surtout le couvent de Saint-Serge, se distingua par sa fidélité. La cause nationale ne se séparait point dans son esprit de la cause de l'orthodoxie. Plus près du peuple, il en partageait toutes les passions : il en avait ce sûr et puissant instinct qui fait que les masses voient souvent plus clair que les hautes classes dans les questions patriotiques. Le clergé haïssait les Polonais, comme étrangers, comme catholiques, comme complices du pape et des jésuites. Le monastère de Saint-Serge se déclara énergiquement pour le tsar légitime, pour l'élu de la nation, Vassili Chouïski. Ce prince montrait dans la conduite de la guerre une hésitation déplorable, comme s'il eût douté de son droit. Les moines n'eurent ni doute, ni hésitation. Ceux de Troïtsa écrivirent partout pour démasquer le faux empereur, renégat de l'orthodoxie, instrument de Paul V et des fils de Loyola : leurs missives allèrent jusqu'à Novgorod, à Vologda, sur les bords de la mer Blanche, dans le pays tatar de Kazan, dans la lointaine Sibérie. « Alors, raconte le contemporain Palitzyne, moine et annaliste du monastère, alors toute la Russie avait les yeux fixés sur la demeure du grand thaumaturge, comme sur le soleil ». Les moines, animés de la passion politique et religieuse, n'hésitèrent pas à revêtir le casque et la cuirasse, à aller faire le coup de sabre sur les grandes routes, à s'embusquer pour attendre les convois et les courriers de l'ennemi. Qu'on se reporte à l'époque de la Ligue, quand l'*Église militante* armait chez nous la province contre les protestants, défendait Paris contre Henri IV, sanglait le harnois sur les frocs des capucins, mettait les casques de lansquenets sur leurs crânes rasés, faisait tinter à leur ceinture les sabres nus contre les chapelets. Ce sont les mêmes passions qui firent des frères de Saint-Serge des soldats intrépides, d'admirables cosaques de la foi orthodoxe. Eux aussi firent la Sainte Ligue contre les ennemis de leur religion; mais ces ennemis étaient en même temps ceux du pays, et tandis que les moines, chez nous, amenèrent les Espagnols sur le sol de la patrie, en Russie, ils en chassèrent les Polonais.

« Tsar Dmitri Ivanovitch, disait le voïévode polonais Sapiéha au faux Dmitri, ces corneilles maudites, nichées dans leur tombeau de pierre, importunent Ta Majesté ! Des villes, des provinces entières, se sont soumises à toi; Chouïski s'est enfui devant toi avec son armée, et ces moines s'opiniâtrent à te faire la guerre. Le bruit court qu'ils attendent Michel Skopine avec les Suédois; s'ils arrivent, ils s'empareront de la forteresse de Troïtsa et deviendront un danger pour nous. Avant donc qu'ils ne se fortifient, marchons; mettons-les à la raison; et s'ils ne se soumettent, faisons sauter leur couvent ». Sapiéha n'avait pas tort. Troïtsa constituait non-seulement une riche proie, mais il était comme le fort nord-est de la capitale. « Troïtsa, dit M. Kostomarof (1), se trouvait sur la route de Moscou au Volga; or c'était par cette route que Moscou se ravitaillait; par cette route que le camp des Polonais, établi à Touchine, était obligé de faire v[illegible] ses vivres. S'emparer de cette route, c'était s'assurer la principale ligne de ravitaillement et l'ôter à l'ennemi. »

Les passions du vieux temps paraissaient subsister, vivantes encore, dans mon brave cicérone. Il connaissait sur le bout du doigt tous les détails de ce siége fameux dans les annales monastiques. Il me montrait, tout en face, sur la *Hauteur Rouge*, l'emplacement des tentes et des retranchements polo-

(1) Kostomarof, *Smoutnœ Vremia* (le temps des troubles). Saint-Pétersbourg 1868.

nais; ici à gauche, sur une colline qui s'élève au midi du monastère, se tenait Lisovski avec ses cosaques. Ils avaient amené avec eux des Tcherkesses, des Tatars, des renégats de la patrie russe, des infidèles de toutes les catégories. Ils étaient là près de trente mille hommes. Le couvent, encombré de la population réfugiée des campagnes environnantes, n'avait que deux ou trois mille hommes en état de porter les armes; environ six cent neuf guerriers de profession, nobles, enfants boïars, cosaques, strélitz; un millier de réfugiés, quelques centaines de paysans ou de serviteurs du couvent, et surtout trois cents bons pères, qui étaient l'âme de la défense par leurs prières perpétuelles au tombeau de Saint-Serge, par l'exemple des privations qu'ils s'infligeaient, par leurs exhortations continuelles pour relever le courage des guerriers et des réfugiés, par les soins qu'ils donnaient aux blessés et aux malades. Ils étaient les aumôniers, les orateurs, les ambulanciers, les intendants, les trésoriers de la petite armée, et souvent aussi ils oubliaient que l'Église a horreur du sang. Quand le gouvernement d'Élisabeth prit au couvent son artillerie, le chancelier de la guerre trouva sur les remparts cent dix canons, dont une partie étaient des trophées du siége polonais. Le couvent devait donc avoir, pour le XVIIe siècle, un excellent matériel de guerre, puisque en 1756 on le trouva digne de paraître sur les champs de bataille de la guerre de Sept ans et de tenir tête à l'artillerie de Frédéric II. «Par ces embrasures, voyez-vous, me disait le bon père, on pointait sur les Tatars et les Polonais les canons et les couleuvrines; il y en avait en haut, en bas et au milieu : trois étages de batteries... Et, voyez-vous, on s'abritait derrière ces créneaux pour lâcher le coup d'arquebuse. On ne leur laissait de repos ni jour, ni nuit. Un jour, ne s'étaient-ils pas avisés de venir en bande cueillir les choux dans le jardin du couvent, là-bas, à notre droite? Mais pendant qu'ils guettaient si personne ne venait par la porte, prêts à se sauver si elle s'ouvrait, de bons compagnons se laissèrent glisser des remparts le long d'une corde, et tombèrent à grands coups de sabre sur les maraudeurs. Mais c'est quand ils essayaient de monter à l'assaut, *batiouchka*, qu'il fallait voir la scène. Dans la tour des eaux, celle-là qui fait le coin du mur occidental et du mur méridional, il y a avait une grande chaudière de cuivre de cent *vèdres* (seaux) de capacité; on y faisait bouillir continuellement le goudron, la poix, le soufre, la potasse, qu'on versait par les mâchicoulis sur la tête des mécréants. On leur roulait encore des pierres sur leurs échelles; on leur jetait une fine poussière de chaux vive pour « remplir leurs yeux immondes », suivant l'expression du pieux annaliste Palitzyne. On repoussa ainsi quatre grands assauts, malgré les quatre-vingt-dix pièces de canon qui foudroyaient le monastère, émiettaient les murailles, semaient la mort parmi les moines et les réfugiés, malgré l'habileté des ingénieurs et des artilleurs *allemands* (1). Voici les portes par lesquelles se faisaient les sorties aux cris de : « Mourons pour la foi orthodoxe! » Dans une de ces sorties (celle de la Saint-Michel, 1609), on prit toutes les tours des Polonais, on enleva huit gros canons, on leur tua quinze cents hommes, on leur en blessa cinq cents. Et tout en racontant les exploits des anciens moines, le père cicérone s'animait au souvenir de leurs prouesses. Une pantomime énergique soulignait ses récits épiques. Il pointait les canons, qui n'existaient plus, par les embrasures disjointes, il tirait par les meurtrières, il jetait à pleines mains par les barbacanes; et son voile noir flottant s'agitait belliqueusement autour de son bonnet cylindrique avec des airs de panache flottant sur un casque.

(1) Le mot *niémetz* s'applique dans le langage du peuple à tout ce qui n'est pas russe : Suédois, Danois, Allemands, et même Français.

C'est une curieuse histoire, en effet, que celle de la défense de Troïtsa. Le siége, commencé le 23 septembre 1608, ne fut levé que le 12 janvier 1610. Les assiégés eurent beaucoup à souffrir, du fer et du feu, des privations de toutes sortes, du scorbut résultant de l'encombrement et de la mauvaise nourriture. Les paysans campaient à la belle étoile; des femmes accouchaient en public, presque sous les pieds de la foule. A un certain moment, on enterrait trente morts par jour. Le tsar Chouïski avait assez de peine à se protéger, lui et sa capitale. Une chose les sauva, c'est que les Polonais et les Tatars ne purent jamais investir complétement la place. A plusieurs reprises, Troïtsa reçut par les soins de son chargé d'affaires à Moscou, le célèbre Palitzyne, des convois de vivres, des renforts, de la poudre. Non-seulement les assiégés allaient dans la campagne couper du bois, faire du fourrage, boire de l'eau des sources miraculeuses, mais vers la fin du siége, les troupes venues de Moscou entraient et sortaient du couvent presque à volonté. D'ailleurs, les moines ne s'épargnèrent pas : ils se fussent laissé hacher jusqu'au dernier, plutôt que de laisser piller les riches trésors, de ce Delphes de la Russie, plutôt que de laisser profaner le sanctuaire de saint Serge. Plusieurs, non-seulement combattirent en soldats, mais prirent le commandement des troupes; comme le fait justement observer M. Solovief, beaucoup avant de recevoir la tonsure avaient été militaires (1). Lorsqu'en 1619 le couvent reçut la visite de Théophane, patriarche de Jérusalem, celui-ci voulut voir les survivants de la grande épopée monacale, et se mit à questionner le doyen de ces vétérans, un vieux moine déjà tout grisonnant : « Qu'est-ce qui convient le mieux à un moine, lui demanda-t-il, ou de prier solitairement, ou d'accomplir des exploits devant tout le monde? » — «Chaque chose a son temps, répondit modestement le nouveau père Jean des Entomeures », et inclinant devant lui son crâne rasé : « Vois-tu, saint évêque, cette signature que m'a faite sur la tête un sabre latin; j'ai encore six coups de feu dans les cuisses; si j'étais resté assis dans ma cellule à prier, comment aurais-je pu trouver de ma propre volonté de si puissants stimulants pour la contrition et les larmes? Enfin, tout cela n'est pas le fait de notre volonté, mais de ceux qui nous ont envoyés au service de Dieu! » Le patriarche de Jérusalem n'était pas habitué à voir souvent de tels anachorètes, mais convaincu, sans doute, dit un historien du couvent, que l'animation belliqueuse n'avait point altéré l'esprit de pureté, de douceur et de simplicité monacale chez ces bons frères, il embrassa avec amour l'orateur et le congédia ainsi que ses compagnons avec des paroles élogieuses.

L'influence morale des moines a été plus importante encore dans cette résistance de la forteresse sacrée que leurs équipées guerrières. Les défenseurs laïques étaient en quelque sorte fascinés, fanatisés par leurs prédications et par la

(1) Solovief. *Istoria Rossii*, t. VIII, p. 236 et s.

vertu miraculeuse qu'ils attribuaient au tombeau de saint Serge. Ils vivaient dans un milieu fantastique, s'attendant à toutes les choses impossibles et prêts à trouver tous les miracles naturels. Chaque matin, le recit de quelque vision nouvelle venait relever le courage des assiégés. Un jour saint Serge était apparu à un moine et lui avait ordonné d'avertir les assiégés que les ennemis se préparaient à un assaut, qu'il ne fallait pas se décourager, mais redoubler de confiance en Dieu. Un autre jour, l'archimandrite avait vu saint Michel Archange resplendissant sur les murailles du couvent et brandissant un glaive de feu contre les hérétiques. Il semblait que les obus polonais eussent brisé la muraille qui sépare le monde des vivants de l'autre monde : les hommes du XIVe siècle, saint Sérapion, saint Nicon, désertaient leur cercueil à tout propos, pour se promener dans les églises et les cellules, réveiller les religieux qui se laissaient vaincre par le sommeil au milieu de leurs oraisons et leur communiquer des renseignements militaires. Après chaque assaut, l'archimandrite faisait sur les remparts de la forteresse, avec tous les moines, toute la garnison, toute la population, une procession solennelle où l'on portait des châsses, où l'on étalait les *icones* miraculeuses, où l'on aspergeait les créneaux d'eau bénite pour les rendre invulnérables à l'artillerie ennemie. Cette mise en scène agissait puissamment sur l'imagination, non pas précisément des Polonais, mais de leurs alliés orthodoxes, Russes ou Cosaques. Ces bénédictions leur semblaient retomber sur leurs têtes en malédictions. Eux aussi, avaient leurs visions. Une nuit de novembre, ils aperçurent très-distinctement sur les remparts deux fantômes de vieillards, dans lesquels ils reconnurent aussitôt saint Serge et saint Nicon. Le premier encensait les murailles, l'autre les aspergeait d'eau bénite, et on les entendait chanter à haute voix les versets sacrés : « Dieu, sauve ton peuple fidèle ! » La panique fut grande parmi les alliés ; l'ataman de Cosaques du Don, Stéphane Epiphanetz, déclara que cette apparition de saint Serge ne promettait rien de bon et qu'il annonçait un grand désastre aux *Lithuaniens*. Il en prit raison ou prétexte pour quitter le camp allié avec cinq cents Cosaques.

Que la main des hommes ou la malédiction des saints se soit appesantie sur les assiégeants, il est certain que le siége du *Lavra* leur servit de leçon. En 1618, Vladislas, fils du roi de Pologne, qui avait profité de la continuation des troubles pour se faire élire tsar de Moscovie, vint, dit-on, dresser encore ses tentes sous les murs de Troïtsa. Mais lorsqu'au matin la grande cloche sonna l'office du dimanche, il crut que c'était le tocsin qui appelait aux armes les belliqueux moines, et il s'empressa de quitter le dangereux voisinage du faiseur de miracles.

Depuis cette époque, les religieux de Saint-Serge n'ont plus trouvé l'occasion de cueillir des lauriers ; et en parcourant avec moi les batteries veuves de leurs canons, mon guide ne trouvait plus à me signaler dans la Tour de Charpente que l'atelier de photographie et de lithographie, dans la Tour du Vendredi que les chambres de pèlerins, dans la Tour du Grenier qu'une machine à vapeur établie en 1863 pour faire monter l'eau dans le réservoir qui la distribue à tout le couvent. Quand on songe qu'il a suffi d'une simple prière à saint Serge pour faire jaillir une source ! Les miracles de l'industrie achèvent ce qu'ont commencé les miracles des saints.

III

Revenus à la Porte Sainte de l'est, nous aurons en face de nous les innombrables édifices du couvent, ses cellules, ses monuments commémoratifs, ses tombeaux, ses quatorze églises. Mais nous irons droit à l'église de la Trinité (Troïtsa), droit au tombeau vénéré qui attire surtout la piété des pèlerins. Par une allée en dalles de pierre, au milieu d'une nuée de mendiants et de mendiantes, dont les importunités nous permettent à peine de nous orienter, nous nous dirigeons vers la partie orientale du monastère.

L'église de la Trinité qui donne son nom à toute la ville sainte, n'est pas la plus considérable du monastère. En Occident nous l'appellerions une chapelle : elle n'a que dix sagènes (70 pieds) dans sa plus grande dimension. Il n'y a plus trace de l'église de bois que saint Serge dédia à la Sainte-Trinité ; les Tatars y ont mis bon ordre (1408). Mais sur le tombeau même de son prédécesseur, saint Nicon éleva en pierres blanches l'église actuelle qui fut inaugurée en 1422. Quatre siècles et demi constituent un âge respectable pour une église russe. On n'était pas habitué, en Russie comme en Occident, à bâtir pour l'éternité. Les cathédrales de Louis VII et de Guillaume le Conquérant seront debout bien des siècles après que celles des grands-princes seront tombées en poussière. Une partie des fresques de l'église de Troïtsa datent de 1635 ; d'autres de 1777, d'autres enfin de 1834 et de 1854. Aucune n'est aussi ancienne que l'église elle-même. Les *icones* présentent plus d'intérêt que les peintures de la muraille. Chacun des deux piliers qui soutiennent la cathédrale a des icones sur ses quatre faces ; l'*iconostase* en contient cinq rangées, mais c'est dans la rangée inférieure que sont les plus remarquables : il y a là un tableau de la Sainte-Trinité qui fut donné en 1600 par le tsar Boris Godounof, une autre Trinité qui vient d'Ivan le Terrible, en mémoire de son expédition de Livonie, une tête de Sauveur sur le suaire, don de Michel Feodorevitch, aïeul de Pierre le Grand. Naturellement, on ne voit des personnages divins que le visage, les mains et les pieds. Les vêtements sont figurés par des lames de métaux précieux. Toute l'iconostase resplendit comme une muraille d'or et d'argent. Autour des têtes de Dieu, du Christ, de la Vierge et les saints, on a placé des auréoles d'or, sur lesquelles on a incrusté des perles, des diamants, des émeraudes, des rubis, des saphirs. Les perles sont tellement serrées sur les vêtements ou les couronnes qu'elles forment comme un tissu, comme une cotte de mailles continue. Quelquefois, on n'a plus trouvé place ni sur les vêtements, ni sur l'auréole pour incruster de nouveaux joyaux ; alors on a pendu au cou des personnages divins des espèces de hausse-cols d'or qu'on a recommencé à cribler de perles, de diamants et de pierreries. Toute peinture paraîtrait sombre dans cet éblouissant encadrement ; mais ces visages roïdes et impassibles, ces visages de bois des saints russes, noircis par le temps, brûlés par la chaleur des cierges, n'ont plus rien d'humain ; ils semblent vous regarder du fond d'épaisses ténèbres, et des obscurités de l'infini. Ce n'est pas de la peinture qu'on a devant soi, mais des idoles, des talismans qui doivent avoir, indépendamment de ce qu'elles peuvent représenter, une vertu intrinsèque, des propriétés magiques. C'est trop laid pour n'être pas miraculeux.

De toutes ces images, celle qui attire le moins l'attention d'un artiste et qui sollicite surtout la piété enthousiaste du pèlerin, celle qui l'emporte en popularité même sur la Vierge Conductrice de Smolensk qui est exposée dans une église voisine, c'est un triptyque suspendu au-dessus de la porte méridionale de l'iconostase. Il représente le miracle de l'Apparition de la sainte Vierge à saint Serge et a été peinte sur une des planches du cercueil rustique qui avait renfermé d'abord la dépouille du bienheureux. Cette image a été l'oriflamme de la Russie moscovite. La plaque d'argent qu'on trouve à son revers relate ses états de service. On y lit un certificat du tsar Alexis, déclarant qu'il l'a emportée avec lui dans ses campagnes contre le roi Jean Casimir, et que « par les prières de la très-sainte Vierge, mère de Dieu, et l'intercession des saints thaumaturges, Serge et Nicon, Dieu lui a donné la victoire sur le roi de la Pologne et a livré entre ses mains Vilna et d'autres villes polonaises, lithuaniennes et allemandes. » De 1703 à 1709, Pierre le Grand la donna au prince Chérémétief pour la guerre contre Charles XII; aussi peut-on lire les noms triomphants des victoires russes : Marienburg, Wolmar, Schlüsselbourg, Kaporié, Yamburg, — Poltava ! Ce sont les états de service de saint Serge. En 1812, le métropolite Platon l'envoya combattre « l'arrogant, l'effronté Goliath qui apportait des limites de la France l'effroi mortel aux confins de la Russie. » Saint Serge ne revint au Lavra qu'après avoir reconduit Napoléon jusqu'au Niémen. Il fut moins heureux dans la campagne de Crimée, en 1854, où le métropolite Philarète l'envoya dans les rangs du septième corps. Mais peut-être saint Serge avait-il ses raisons pour laisser prendre Sébastopol : il avait prévu sans doute qu'une défaite honorable ferait plus de bien à ses fidèles que cent victoires, et que des ruines de la forteresse élevée par l'orgueil de Nicolas sortirait « la Russie libre ».

Si l'image de saint Serge pouvait donner la victoire, quelles vertus ne devait-il pas posséder lui-même ! Son corps repose contre le mur méridional de l'Église, dans un cercueil d'argent massif qui lui fut donné par Ivan le Terrible. Il n'est pas caché dans un sépulcre, mais exposé à la vue de tous comme sur un autel, au milieu de la splendeur des cierges et des lampes innombrables, au milieu du ruissellement lumineux des icones d'or et des pierres précieuses, des fulgurations de diamants aux feux rouges, verts ou bleus. Son cercueil est ouvert : on peut toucher du doigt ses ossements sous ses vêtements sacerdotaux ; son crâne n'est caché aux yeux des croyants que par la tiare d'igoumène ; le couvercle d'argent du tombeau avec l'image du saint vêtue d'argent, de diamants et de pierreries, est appuyé contre un grand tableau à revêtement d'or et d'argent qui sert de paroi. Sur le sépulcre d'argent s'élève, sur quatre énormes piliers d'argent, une sorte de dais ou de tabernacle d'argent, surmonté d'une croix, et qui est un présent de la tsarine Anna Ivanovna. Rien que ce dais pèse 25 pouds (484 kilogrammes) du précieux métal. A côté des cierges ou des simples bougies qu'entretient sans cesse auprès du corps la piété des mougiks, des lampes d'or, d'argent, de cristal, jettent leur éclat sur les surfaces luisantes : il y en a de forme antique et presque byzantine, d'autres ont été suspendues sur la tombe du bienheureux par l'empereur et l'impératrice actuels, le défunt tsarévitch Nicolas, la grande-duchesse Marie. Presque tous les membres de la famille impériale ont tenu à déposer ici le témoignage de leur foi orthodoxe.

Les Russes n'auront jamais assez de reconnaissance pour saint Serge. Il est venu à Troïtsa vers cette même époque où les princes de Sousdal fondaient la Moscovie. Il est venu détrôner Petcherski comme ils ont détrôné Kief pour Moscou. Il a été leur plus énergique collaborateur dans la création de cette Russie nouvelle. Ce moine que vous voyez-là couché dans l'argent, illuminé du reflet des diamants, était un homme simple qui dans son ermitage racommodait les chaussures, recousait les vêtements de ses frères, fendait le bois et portait de l'eau pour toute la communauté. Mais à l'occasion il savait quitter sa solitude et sa cellule, où la Vierge en personne lui rendait visite avec saint Pierre et saint Jean, où les anges s'entretenaient familièrement avec lui, pour imposer la concorde aux princes russes ou les enflammer pour la guerre sainte. Quand Dmitri Donskoï résolut d'affranchir la patrie du joug tatar, quand il convoqua le ban et l'arrière-ban des princes et des boïars pour la lutte suprême, il vint prier avec le vieil ermite qui lui promit la victoire : « Tu triompheras, lui dit-il, mais après un carnage terrible ; tu échapperas au fer des infidèles, mais le sang des héros chrétiens coulera à flots. » Il lui donna deux de ses moines pour conseillers et compagnons de gloire, et faisant le signe de la croix sur leurs bonnets noirs : « Voilà, s'écria-t-il, une arme qui ne périt jamais ! Qu'elle vous tienne lieu de casque. » L'un d'eux devait rester sur le champ de bataille en combattant corps à corps avec un géant petchenègue. Au champ de Koulikovo, ce fut sur les lettres pressantes du moine, que le héros engagea la bataille, et c'est à ses prières qu'il dut de voir fuir le superbe Mamaï (1380). Cinq ans après, l'éloquence de saint Serge arrêtait le prince de Riazan au milieu des préparatifs d'une guerre civile et le forçait à signer avec le grand-prince une « paix éternelle ». Aujourd'hui il semble immobile sous les draperies qui recouvrent ses os. N'en croyez rien ! Il est sensible encore aux épreuves de son peuple et rien ne l'empêchera, s'il le faut, de se lever de son funèbre lit d'argent. Il n'est pas prisonnier dans sa châsse : que de fois n'a-t-il pas, depuis sa mort, sauvé la Russie !

C'était en février 1521, c'est-à-dire cent vingt-neuf années après que son disciple Nicon l'eut paisiblement couché dans son premier et modeste cercueil de bois. Le khan de Crimée, Machmet-Guéraï, marchait avec 300 000 barbares sur la capitale que son prince avait laissée sans défense. Une vieille religieuse de Moscou, qui priait dans sa cellule non loin des remparts du Kremlin, entendait un bruit inusité ; elle se retourna et aperçut six personnages lumineux qui sortaient du Kremlin, marchant à la file comme en une procession et portant dans leurs bras l'image miraculeuse de la Vierge de Vladimir. Elle n'eut pas de peine à reconnaître saint Pierre, saint Alexis et saint Jonas, premiers métropolites de Moscou, saint Léon de Rostof et d'autres habitants du ciel. Ainsi Moscou, la *mère des villes russes*, abandonnée par son tsar, était aussi désertée par ses saints ! Ils se retiraient d'une cité condamnée par Dieu, livrée par lui aux flammes des Tatars. En ce moment critique, deux autres personnages s'avançèrent à leur rencontre : saint Serge et saint Barlaam. Le fondateur de Troïtsa leur demanda compte de leur retraite. Ils alléguèrent les ordres formels du Tout-Puissant. Alors saint Serge se mit à leur parler avec une éloquence si émue, si touchante, si persuasive, que les saints furent ébranlés dans leurs résolutions et qu'ils rentrèrent dans le Kremlin pour

tenter encore une démarche auprès de Dieu. D'autres saintes femmes avaient eu la même vision, et comme c'était de la direction du marché Iliniski qu'était venu saint Serge, on éleva en cet endroit un monument. — Moscou était sauvée !

Et savez-vous quel fut en Russie le plus redoutable ennemi de Napoléon ? Ecoutez cette légende :

Quand Bonaparte s'établit au Kremlin il lui prit fantaisie d'aller au monastère de Saint-Serge, à Troïtsa, et il monta sur la tour d'Ivan le Grand pour examiner la route de Troïtsa. La route était libre : elle se déroulait devant lui comme un ruban et il reconnut aussitôt la sainte habitation. « J'y vais, s'écria-t-il à haute voix ; il y a là d'immenses richesses, des masses d'argent, d'or et de pierres précieuses : tout sera à moi. Les chemins sont ouverts ; le tsar de Russie a rassemblé son armée d'un autre côté. Mais là pas un guerrier ; on ne voit pas briller une baïonnette. »

Tout à coup, il voit sortir du monastère un vieillard à cheveux gris, en soutane de moine, une croix à la main. Derrière lui marche une armée innombrable. La grande route ne suffit plus à la contenir ; les campagnes voisines en sont inondées. Et le vieillard s'avance toujours. Soudain il lève les yeux et montre à Bonaparte sa croix. Et Bonaparte fut tellement épouvanté qu'il pensa se précipiter du haut de la tour d'Ivan le Grand.

Suivant une autre tradition, Napoléon par trois fois aurait dirigé son armée sur le monastère de Troïtsa ; il serait même arrivé jusqu'au pied du couvent ; mais une forêt épaisse aurait tout à coup grandi devant lui. L'épouvante s'empara de son armée qui deux fois recula jusqu'à Moscou. La troisième fois Bonaparte résolut de se frayer à tout prix un passage dans la forêt ; mais il y erra pendant trois jours entiers ; et à la fin il fallut bien reprendre la route de Moscou (1).

C'est dans cette église fameuse de Saint-Serge ou de Troïtsa, que se sont passées tant de scènes de l'histoire russe. Que de princes, que de tsars de Russie y sont venus en pèlerinage, les uns après leur avénement au trône ou leur mariage, les autres à la veille d'une bataille ou au lendemain d'une victoire, dans les grands deuils ou les grandes joies de leur royale existence. L'empereur actuel n'a pas manqué à ce devoir ; on peut affirmer que le tsarévitch Alexandre Alexandrovitch, n'y manquera pas après son avénement. Combien de fois Ivan le Terrible y a répandu des pleurs de repentir ou de colère, combien de fois il y a étendu en croix ses mains meurtrières ! Il vint y demander la victoire sur l'infidèle Kazan et vint y remercier Dieu de cette conquête, la plus brillante de son règne. Il vint y faire baptiser son premier fils Dmitri, il vint y pleurer son fils chéri, le tsarévitch Jean, victime de sa férocité. On sait qu'il avait la manie des pèlerinages. Les moines eux-mêmes trouvaient parfois que c'était trop. Saint Maxime le Grec, — ici même, — lui dit un jour pour le détourner d'un long et dangereux pèlerinage où il devait perdre son jeune fils : « Tu as fait vœu d'aller au monastère de Saint-Cyrille pour invoquer l'intercession du saint auprès de Dieu. De tels vœux ne sont point conformes à la raison, et voici pourquoi. Pendant le siège de Kazan sont tombés beaucoup de braves guerriers chrétiens : leurs veuves, leurs orphelins, leurs mères, privés de leurs soutiens vivent dans les larmes et l'affliction. Combien il vaudrait mieux les nourrir, les établir, les consoler dans leur malheur, les prendre avec toi dans ta capitale que d'accomplir un vœu insensé ! Dieu est partout, voit tout d'un œil qui ne se ferme jamais. De même, ce n'est pas dans certains lieux seulement que les saints accueillent nos prières, c'est quand nous sommes pleins de bonnes intentions, et maîtres de nos passions ». Mais la coutume fut plus forte que la raison du saint, Grec d'origine, et quelque peu suspect d'hérésie. On continua à visiter le couvent de Troïtsa malgré saint Maxime et à visiter le tombeau même de saint Maxime. C'est à celui de saint Serge que les princes venaient puiser de belliqueuses et patriotiques inspirations, c'est là qu'ils entendaient parfois aussi de sévères conseils, que le clergé séculier n'osait déjà plus donner et que les moines, par prudence, s'interdirent bientôt à leur tour. L'archimandrite Porphyre n'eut pas à se louer, en 1524, d'avoir dit au tsar Vassili Ivanovitch : « Tu es venu dans le temple de Troïtsa pour demander le pardon de tes péchés ; commence par te montrer miséricordieux envers ceux que tu poursuis injustement ». Le tsar le fit chasser du monastère. C'est là qu'on baptisait les jeunes tsarévitchs, sur le sépulcre même de saint Serge, comme pour leur assurer un parrain puissant. C'est là aussi qu'on venait pleurer sur des morts prématurées et que les petits cercueils d'enfants royaux, portés sur la tête des moines, comme sur de noires cariatides, s'en allaient vers leur dernière demeure. Sur le parvis de Troïtsa tombèrent sous les ciseaux sacrés les cheveux grisonnants des princes russes qui, jusqu'au XVIe siècle, avaient conservé l'habitude de se faire consacrer moines..., à leurs derniers moments (1), ou les cheveux roux des boïars dont les tsars faisaient des moines malgré eux. Troïtsa servit d'asile aux souverains dans les temps de troubles. Mais cet asile ne fut pas toujours respecté. Le tsar Vassili eut beau se réfugier auprès du tombeau de saint Serge, à mettre sur sa poitrine l'image miraculeuse de l'Apparition, à invoquer les icones témoins des serments prêtés : le cruel prince de Mojaïsk l'en arracha pour lui faire crever les yeux (1446). Pierre le Grand, poursuivi par les intrigues de Sophie ou les révoltes des Strélitz, trouva deux fois son salut à Troïtsa. La seconde fois, il vint s'y retrancher avec ses Allemands et ses troupes fidèles, et les saintes murailles du monastère furent même témoins de ses premières vengeances (1682 et 1689).

Outre les icones de l'iconostase et des piliers, d'autres sont exposées sur des espèces de pupitres à l'adoration et aux baisers des fidèles. Voici l'image de saint Michel archange ; un vétéran celui-là, un éclopé du siége de 1608. Un boulet polonais lui a enlevé un morceau de son auréole : on montre sur la porte de l'église le trou par lequel est passé le projectile sacrilége. Saint Nicolas, dans une chapelle voisine, est aussi tout fier d'une belle écorniflure qui lui vient également de l'artillerie hérétique. Tous ces souvenirs sont fort propres à entretenir la foi des Russes, mais non à leur inspirer des sentiments fraternels pour leurs frères slaves, les Polonais.

Signalons aussi un énorme candélabre de 96 kilogrammes d'argent qui descend de la voûte devant les *portes royales*. C'est un ex-voto de nos désastres. Il date de 1813.

Au nord de l'Église se trouve une sorte de vestibule ou de chapelle. Elle s'élève sur le lieu même, où, suivant la tradi-

(1) T. Tolytchef, *Récits de témoins oculaires sur l'année* 1812. Moscou 1872 et 1873. — Voy. Alfred Rambaud, *La grande armée à Moscou* dans la *Revue des deux mondes*, 1er juillet 1873.

(1) Ivan le Terrible, à ses derniers moments, se fit consacrer sous le nom de Jonas.

tion, saint Serge conversa avec la Vierge descendue du ciel en compagnie de deux saints. Qu'on ne l'oublie pas : le sol que nous foulons ici est une terre de miracles. Pas un coin du monastère, pas une pierre, pas un pouce de terre qui n'ait sa légende. Dans cette chapelle nous remarquons deux inscriptions. L'une glorifie Dieu de ce que, dans la grande peste de 1771, personne, ni des moines, ni des serviteurs, ni des serfs du couvent ne fut atteint de la contagion. La même grâce se serait renouvelée dans les dernières épidémies de choléra. Heureux sujets de saint Serge! Heureux choix qu'a fait le saint de ce pittoresque et salubre pays pour la fondation de son petit État ecclésiastique ! L'autre inscription mérite d'être transcrite : «Gloire à Dieu triple et un, qui même dans » notre siècle s'est souvenu de son ancienne miséricorde » envers cette maison, et qui l'a sauvée d'une nouvelle peste » dévastatrice, de l'arrogant dominateur de la France qui, en » l'an 1812, fit irruption dans notre patrie, ravagea par le fer » et la *flamme* une multitude de villes et de villages, et *même* » *Moscou notre première capitale*, et qui de Dmitrof et de Bogo- » rodsk étendait aussi ses mains rapaces sur Troïtsa. Par la » protection de la très-sainte Trinité, mère de Dieu, et par » l'intercession de saint Serge et de saint Nicon, les régi- » ments ennemis abandonnèrent tout à coup les deux villes » *dans une fuite honteuse*, le 2 octobre (14 octobre) de cette » même année 1812. En témoignage de reconnaissance pour » un tel bienfait de Dieu envers cette maison, cette inscrip- » tion a été gravée sur cette pierre en 1813. »

Comment trouvez-vous ce brevet de poltronnerie décerné par les bons moines de Troïtsa aux soldats de la Grande Armée? Et n'admirez-vous comment les calomnies de Rostopchine, qui rejetait sur nous l'incendie de Moscou, ont fait leur chemin dans les couvents de la Russie orthodoxe ?

Le mur auquel est adossée la châsse de saint Serge sert d'appui à un petit temple élevé en l'honneur de son disciple et successeur, de saint Nicon. Il repose dans un tombeau revêtu d'argent et n'est séparé de son maître que par l'épaisseur de la muraille.

IV

La seconde église du *Lavra* est celle de l'Assomption ou plutôt de l'*Assoupissement* (*Ouspienski Sobor*) de la Vierge. Ses proportions sont autrement vastes que celles de la Trinité. De ses cinq coupoles, celle du milieu est de bronze doré, comme la coupole de Saint-Isaac, de Pétersbourg; les quatre autres sont parsemées d'étoiles dorées sur fond bleu. A chacune de ses trois portes on monte par un perron. L'intérieur est à la fois magnifique et sombre : la lumière n'y pénètre que par d'étroites fenêtres qui ont plutôt l'air de meurtrières; elle allume à peine quelques reflets sur les vêtements d'argent de l'iconostase, sur les piliers dorés couverts d'images des saints. La muraille du fond est occupée, comme dans la plupart des églises russes, par le jugement dernier et le supplice des damnés. Il y a là de terribles fantaisies. Les uns sont pendus par le menton à des crochets de fer, d'autres cuisent dans de grandes marmites, etc. A l'époque où ces fresques doivent avoir été faites (1584), les peintres d'horreurs avaient eu des sujets d'études en abondance sur la *Place Rouge* de Moscou. Les tombeaux qu'elle renferme ou qui l'avoisinent sont pleins d'enseignements tragiques : à l'intérieur, celui de la *reine* Martha, la malheureuse fille du malheureux prince Vladimir; Vladimir était l'oncle de Jean le Terrible : forcé à vider en sa présence une coupe de poison, il repose en un coin de l'église de la Trinité. Sa fille est ici : Jean l'avait mariée à un aventurier danois, dont il faisait l'instrument de sa politique dans les provinces baltiques. Il lui avait promis une dot impériale et le titre de *roi de Livonie*, mais Magnus traîna avec sa femme de misérables jours dans la ridicule misère d'un roi sans royaume et sans argent.

Plus tragique encore est le tombeau en forme de cube, avec une inscription slavonne tout effacée, qui se trouve derrière la cathédrale : c'est celui de Boris Godounof, ce boïar qui fit périr Dmitri, le dernier fils de Jean le Terrible, et s'empara de la couronne des tsars. Mais, tout tsar qu'il fût, il n'osa pas se faire enterrer à Saint-Michel-Archange du Kremlin, dans la royale sépulture des ancêtres de sa victime, là où le corps de Dmitri repose dans une châsse semblable à celle des martyrs, avec sa chemise sanglante pendue à côté de lui, comme pour crier vengeance dans le saint lieu. Il se contenta du cimetière de ce couvent qu'il avait enrichi, et bientôt sa femme et son fils, égorgés par ordre du faux Dmitri, vinrent le retrouver dans cet exil sépulcral : plus malheureuse encore, sa fille Xénie, veuve du tsar Féodor, contrainte de devenir la concubine de l'assassin de sa famille, se réfugia dans un cloître sous le nom d'Olga, y mourut de honte et de douleur et vint prendre place à son tour dans le caveau de cette éphémère dynastie fondée par un crime, terminée par un crime. Le couvent n'a pas distingué entre les victimes et les bourreaux : il a une sépulture pour Vladimir, assassiné par Ivan IV; pour Boris Godounof, assassin du fils de Ivan IV; pour les enfants de Boris Godounof assassinés. Il vénère comme ses bienfaiteurs et Vladimir, et Ivan IV et Boris, prie pour leurs âmes à tous et les réconcilie dans la mort.

Près de l'Assomption, un cimetière : sur les pierres sépulcrales, surmontées de la croix orthodoxe à double branche, on peut lire les plus fameux noms de la noblesse russe : celui des Vorotinski, descendants de Rurick; des Glinski et des Nagoï, parents et alliés d'Ivan le Terrible; des Pojarski, libérateurs de Moscou; des Troubetskoï, des Schtcherbatef, des Galitzine, etc. Tous ces boïars et tous ces princes, après une vie passée dans la guerre civile ou la guerre étrangère, dans la haine ou dans la terreur du tsar, n'ont cru pouvoir trouver de repos que dans cette terre bénite. Plus d'un est descendu dans la fosse le crâne rasé, enveloppé dans la robe de bure, après avoir, au dernier moment, changé un nom triomphant ou funeste en celui de frère Athanase ou frère Cyrille.

L'Assomption a été commencée dans les dernières années d'Ivan IV. Ce règne de cinquante ans a été une époque d'accroissement prodigieux dans les richesses et les constructions du couvent. Sa piété, sa superstition, ses remords et ses crimes mêmes le portaient à la générosité. D'ailleurs, n'avait-il pas été baptisé sur le tombeau de saint Serge? La châsse du bienheureux, l'hôpital, les cellules de pierre pour l'habitation des moines, les murailles de pierre du couvent, la demeure du prince, l'église de la Descente-du-Saint-Esprit, l'église de Saint-Nicon, celle de Saint-Jean-le-Précurseur, patron du terrible tsar, sont également de cette époque.

En face de l'Assomption, au sud du couvent, s'élève un singulier bâtiment aux murailles polychromes, de 238 pieds

de longueur, sur une terrasse à arcades. Il y a de tout dans ce bâtiment : au premier étage, une riche bibliothèque; dans le vaste entresol, une salle à manger pour les pauvres pèlerins; au rez-de-chaussée, le vaste refectoire des moines, tout enrichi de peintures représentant la création de l'homme, le Paradis perdu et autres sujets bibliques. Aux deux extrémités, deux chapelles : quand les moines sont à table, l'appetissante odeur de bouillon se mêle, dans ce sanctuaire, à un reste de vapeur d'encens.

Je ne promènerai pas le lecteur dans les quatorze églises du *Lavra*; je lui signalerai seulement celle de la Descente-du-Saint-Esprit, parce qu'il y a dans ce temple, où est enterré le fameux Grec, saint Maxime, une sorte de librairie où l'on se procure à très-bon compte des vues du couvent et des photographies de tableaux religieux. Elles sortent des ateliers même du *Lavra*, comme les icones plus ou moins luxueuses qu'on y met à la portée de toutes les bourses.

Au côté opposé du monastère, un autre bâtiment assez grand ayant, comme le réfectoire, une bizarre décoration de couleurs criardes, rouge, verte et bleue : c'est l'Académie ecclésiastique; au milieu de ces monuments du passé, on y prépare le clergé de l'avenir. Environ deux cents étudiants, la plupart fils de prêtres, mais qui n'entrent pas tous dans les ordres, apprennent les sciences divines et profanes, le slavon, les langues classiques, les langues vivantes, sous la direction d'un ecclésiastique aussi aimable qu'instruit, M. le recteur Gorski. L'Académie a été la résidence des tsars avant qu'Élisabeth l'affectât à un service scolaire : la tzarine se contenta du petit palais peint en rose tendre qui se trouve à l'angle sud-ouest du monastère. Le couvent et ses dépendances, cellules, ateliers, réfectoires, etc., se trouvent donc à gauche; l'Académie et ses dépendances, bibliothèques, collections, logements des étudiants et des professeurs — à droite.

V

Derrière l'église de la Trinité, un bâtiment de très-modeste apparence, qui ne semble pas promettre tout ce qu'il renferme : c'est le vestiaire (*ritsina*) ou trésor du couvent. L'histoire du monastère s'y trouve conservée, non pas dans des manuscrits de papier ou de parchemin jaunis, mais dans des archives de draperies d'or et d'argent constellées de diamants et de pierres précieuses. Chacun des soixante-sept supérieurs de Troïtsa, chacun des vingt-huit règnes de tsars russes est venu apporter sa pièce à cette précieuse collection. Les modestes commencements du *Lavra* y sont représentés par les sandales de cuir, la chasuble en cotonnade grossière de saint Serge, les vases de bois peints en rouge dont il se servait pour la messe. Son successeur, saint Nicon, était déjà le chef d'une communauté riche; sa chasuble est de damas blanc avec des ornements de brocard. Puis le luxe des vêtements sacerdotaux prend un développement étonnant, inouï dans les annales de nos églises d'Occident. Telle chasuble de brocart d'or, resplendissante de diamants, de rubis, d'émeraudes, de topazes, est, en outre, surchargée d'un kilogramme de perles; une autre en contient quatre livres, une troisième huit livres. On conçoit qu'avec une telle quantité de perles, les artistes aient renoncé à en faire, à proprement parler, un *ornement* : par endroits, elles forment un tissu continu, une carapace aux tons verdâtres ou livides, ou avec des reflets dorés. Présents des Dmitri Donskoï, des Ivan le Grand, des Ivan le Terrible, elles rappellent ces temps de richesses et de misères où les populations ruinées par les invasions tartares en revenaient au cannibalisme primitif, mais où les princes russes, après la prise d'un campement de Khans ou de Moursas, mesuraient au boisseau les perles et les pierreries trouvées dans le butin. Il y a là une trentaine de chasubles et de nappes de calice constellées de gemmes et de diamants. Une mitre, donnée par l'impératrice Anna Ivanovna, est ornée d'un rubis estimé à lui seul 20 000 roubles. Les souverains se déshabillaient littéralement pour vêtir le successeur de saint Serge. Une chasuble de pourpre, tout étincelante de ces riens infiniment précieux, a d'abord été la parure d'Anna Ivanovna à son sacre; une autre a passé, des belles épaules de la princesse Catherine Ivanovna, sur le dos robuste du pilier de l'Église. Touchants échanges de toilettes entre princesses et prélats.

Les *panagies*, images de la Vierge ou des saints que les archimandrites portaient sur la poitrine, suspendues à des chaînes d'or, ont une valeur artistique supérieure au prix des matériaux. Il y aurait là de précieux modèles pour les artistes d'Occident : l'agate, les émaux, se combinent avec les diamants et les pierreries pour nous offrir des images du Sauveur, de la Vierge et des tsarines qui furent les bienfaitrices du couvent. Dans un autre endroit, les coupes d'argent ciselé et repoussé, les aiguières enrichies de pierres précieuses, les plats d'or, les grands hanaps de formes étranges dont les tsars comblaient les archimandrites de Troïtsa et qui, dans les grandes solennités resplendissaient sur leur table presque royale, où s'asseyaient les boïars, les princes et les tsars. Sur une grande cruche d'argent on lit cette curieuse inscription : « La cruche est l'amie de l'homme; il » y boit pour sa santé, en louant Dieu et en rappelant ses » divins préceptes que nous a transmis l'apôtre Paul; mais, » frères, ne vous enivrez pas de vin : la fornication est en » lui ».

La *ritsina* renferme d'autres trésors : des évangiles grecs du XIIe et du XIIIe siècle, apportés sans doute à Troïtsa par ces moines byzantins qui venaient demander l'aumône pour la pauvre Grèce à l'opulente Moscovie. D'autres, en langue slavonne, sont des présents des tsars : l'une d'elles porte le nom du tsar Siméon le Superbe. Il le donna au couvent pour remercier Dieu de ce qu'étant allé trouver son suzerain le grand Khan dans sa capitale du désert, il en était revenu sain et sauf. Enfin j'aperçois dans un coin de précieuses reliques des gloires militaires du couvent : un petit canon, un tas de chausse-trappes dans les pointes desquelles a dû s'enferrer plus d'une fois la cavalerie tatare, un assortiment de boulets, de biscaïens et de mitraille. Le père sacristain est tout fier de me montrer cette ferraille.

Ces chasubles, ces évangiles à la reliure incrustée de joyaux, ces mitres resplendissantes comme la Tranfiguration, cette vaisselle d'or, ces hanaps d'argent, ces canons, cette mitraille et ces chausse-trapes ne donnent-ils pas une grande idée du personnage qui faisait, au XVIe siècle, un *archimandrite* de Troïtsa? En 1561, en effet, le trente-quatrième successeur de saint Serge, Eleutère, quitta pour cette haute dignité le titre plus modeste de *supérieur* (*nastoïatel*), ou d'*igoumène*, porté par les saints du XIVe siècle. En 1744, le monastère reprit son nom antique et respecté de *Lavra*. L'Église et

l'État, à l'envi, le comblèrent d'honneurs et de priviléges. Le maître de 106 000 âmes de paysans mâles marchait l'égal des prélats les plus relevés. Savez-vous qu'il a le droit de revêtir, avant la liturgie, ses ornements pontificaux au milieu même de l'église, tout comme un archevêque, et, après la liturgie, de se dévêtir également au milieu de l'église? Savez-vous qu'en vertu de lettres patentes du patriarche Josaphat, il porte la croix épiscopale et le bâton doré? Savez-vous qu'en vertu d'un privilége du patriarche Joachim, il peut donner la bénédiction avec le chandelier à deux branches et même avec le chandelier à trois branches? Il était si près d'être un métropolite, qu'il le devint tout à fait. Les derniers archimandrites de Troïtsa, Platon (1766-1812), Augustin (1814-1819), Séraphin (1819-1821), Philarète (1821-1867), furent en même archevêques de Moscou et primats de toutes les Russies : sans parler de tant d'autres moines, igoumènes ou archimandrites du *Lavra* qui, dans le cours des siècles, occupèrent les siéges épiscopaux les plus nobles de la Russie : Pskof, Novgorod, Kief, Rostof, Koursk, Tobolsk.

Mais de cette époque de splendeur date une grande réforme dans la situation économique du Lavra. Le gouvernement russe (1764) prit l'entretien du couvent à *la charge de l'Etat*; en conséquence, Troïtsa versa entre les mains des agents de Catherine Il le reliquat des trésors monastiques : 66 228 roubles. De prince souverain, de grande puissance territoriale, le *Lavra* passa à la situation de pensionnaire de l'État, et perdit le droit de propriété sur ses paysans. Toutefois l'État voulut justifier la tutelle qu'il s'était arrogée. Catherine dépensa près de 50 000 roubles en achèvements de constructions nouvelles : on renouvela les fresques de la Trinité et l'on acheva le *Kolokolnik*. Le *Kolokolnik* c'est ce clocher isolé, ce beffroi prodigieux qui, par-dessus l'académie et le couvent, par-dessus l'église de la Trinité, par-dessus la cathédrale de l'Assomption, enlève à 287 pieds de hauteur la croix orthodoxe. C'est moins une tour qu'une série de cinq tours superposées. On n'a pas besoin de demander de quelle époque il date; les guirlandes de fleurs, les coupes, les vases de pierre blanche et autres ornements en style XVIIIe siècle, ne laissent aucun doute sur son origine. Il a été commencé par l'impératrice Élisabeth qui aimait beaucoup cette résidence de Troïtsa. Elle se vantait d'une grande vocation monastique très-décidée : elle bâtit une demi-douzaine de monastères — pour les autres; mais trouva plus commode d'habiter le palais de Saint-Pétersbourg. Dans le clocher on réunit comme en une collection toutes les cloches du monastère : il y en a une quarantaine, pesant ensemble 8600 poudes ou 166 642 kilogrammes de bronze. Beaucoup ont leur nom et leur histoire. La plus grosse pèse 3 000 poudes ou 58 000 kilos et s'appelle le *Tsar*. Je sais bien que le fameux *Tsar-Kolokol* du Kremlin pourrait lui chercher querelle sur le titre. Mais le *tsar* de Troïtsa pourrait répondre au *tsar* du Kremlin qu'il ne suffit pas de peser 220 000 kilogrammes pour être la cloche souveraine : il faut encore sonner; or voilà ce qui est absolument impossible à la grosse cloche de Moscou, qui a toujours brisé toutes les charpentes auxquelles on a voulu l'accrocher et qui aujourd'hui repose, sans battant et sans voix, sur le piédestal en maçonnerie de Montferrand. Le Tsar-Kolokol du Kremlin est une si grosse cloche qu'il a dû cesser d'être une cloche, tandis que celui de Troïtsa fait entendre, dans les grandes occasions, son formidable bourdon. Une autre pensionnaire du clocher d'Élisabeth porte le nom du tsar Goudounof, son donateur; une autre a mérité par ses sons argentins le titre de *Cygne*; une troisième, dont la voix, paraît-il, domine toutes les autres, sauf celle du Tsar, s'appelle *Perespor* (celle qui l'emporte dans la dispute).

VI

Il est difficile de visiter Troïtsa sans être tenté d'aller voir la Skita, un des nombreux ermitages ou petits monastères qui sont sortis par filiation de celui de Saint-Serge. Le traîneau vous emporte d'abord dans les interminables petites rues de Troïtsa : vous passez en revue les maisons de bois derrière les vitres desquelles apparaît ou une tête de patriarche à tous crins, ou un frais visage de jeune fille qui a seulement le nez un peu large; puis les *kabaks*, sur les enseignes desquels il est toujours question de boire, mais jamais de manger; près de la porte on voit assez souvent quelque mougik qui, le dos appuyé contre la porte, les jambes arc-boutées contre un tas de neige, les bras pendants, projetant en avant sa face enluminée, d'un air ahuri cherche à reconnaître sa main droite de sa main gauche. Enfin nous atteignons les dernières maisons, nous entrons dans la solennelle forêt de sapins. Le traîneau descend dans les ravins, remonte péniblement la côte, tandis que le petit cheval russe tire de tout son cœur et que son conducteur l'excite du geste plutôt que du fouet. La *Skita* se compose de deux ou trois groupes d'édifices. D'abord, l'église de l'Assomption, fondée en 1844 par Philarète, métropolite de Moscou. Elle présente un pittoresque contraste avec les splendeurs que nous venons de quitter. L'iconostase est de bois, les candélabres de bois, l'autel de bois et les vases de l'autel de bois. Cette simplicité n'exclut pas l'élégance. Tout ce chêne et ce cyprès sont soigneusement polis et vernissés. Mais nous devons tenir compte au pieux Philarète de son intention. Il préférait la splendeur des forêts de sapins à celles des iconostases d'argent. Il fuyait dans cette solitude les pompes du patriarcat et on le voyait souvent errer seul, comme autrefois saint Serge, son bâton à la main, dans cette solitude encore sauvage, où son imagination aimait à faire revivre la scène tragique du Jardin des Oliviers : de là le nom de jardin de Gethsemana donné à son ermitage. Cette solitude qui avait fait sa joie, il ne voulut pas qu'elle fût troublée après lui. Bien des années avant sa mort, il avait ordonné qu'on lui préparât sa sépulture au Skita; mais il réfléchit qu'une tombe de métropolite de Moscou est difficilement silencieuse; qu'il viendrait en cet endroit des pèlerins, des curieux, des oisifs; qu'il s'y installerait des chapelles, et que ces grands arbres sous lesquels il aimait à méditer tomberaient sous la hache. Il craignit de léguer de tels désastres à la forêt, sa bienfaitrice, et demanda à être enterré avec tout le monde. Au moins son âme, si elle revenait errer dans cette solitude, n'y serait point effarouchée par le bruit des vivants autour de sa dépouille.

Plus loin, le monastère de Petcherski ou des Catacombes. Son nom vient de ce que plusieurs de ses habitants ont fait vœu de vivre dans des souterrains et de ne jamais voir la lumière du soleil. Kief a eu, dès l'origine, son monastère de Petcherski où, tandis que Nestor écrivait ses chroniques en contemplant le cours du Dniéper, d'autres moines, à plusieurs pieds sous terre, construisaient de leurs propres mains le réduit qui serait leur cellule pendant leur vie, leur tombeau après leur mort. Il fallait bien aussi que Moscou et Troïtsa

eussent leur Petcherski; mais celui-ci n'a pas réussi à éclipser celui de Kief; on n'y retrouve pas les catacombes de Saint-Antoine avec leurs quatre-vingts corps de saints rangés dans des niches et livrant aux baisers des pèlerins leurs mains roidies, ni les quarante-cinq squelettes des catacombes de Théodore. Le lieu n'a rien de sinistre. D'abord, à la porte du monastère, vous trouvez un petit étalage de bibelots fort intéressants : vous faites votre provision de petits ménages de bois, de petites cuillères de sapin ornées de fleurs peintes et vernissées, de résine, de petits saints de dix centimes, de saintes icones à 70 kopecks, où les plaques de clinquant remplacent les revêtements d'or et d'argent. Vous remplissez vos poches d'étuis à aiguilles et de porte-allumettes travaillés par des mains pieuses, vendus par des mains pieuses et à des prix infiniment plus raisonnables qu'au Rigi-Kulm. Vous vous livrez ensuite à un frère qui vous fait descendre un certain nombre de marches, et vous êtes dans les catacombes. A droite et à gauche des portes s'ouvrent dans l'épaisse muraille : ce sont les cellules où vivent ces moines troglodytes. J'avoue que je n'ai vu aucun de ces pénitents ; cela ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas. D'abord quand on a élu domicile dans le sous-sol d'un désert, ce n'est pas pour être dérangé par le premier hétérodoxe venu. Les cellules où j'ai pénétré sont de petites chambres médiocrement étendues, au plafond voûté, avec un grand poêle de briques dans un coin, un banc de bois dans un autre. On accorde à ces détenus volontaires une lampe pour se livrer à de pieuses lectures : cette lampe m'a paru illogique, attendu que la flamme de l'huile ou de la bougie, si l'on en croit les savants, n'est que la lumière et la chaleur solaires emmagasinées dans les matières combustibles. Il ne paraît pas que le vœu de vivre sous terre soit perpétuel : mon guide m'a conté que lui aussi avait vécu dans une de ces cellules. En somme tout cela n'a pas l'air sinistre : ces catacombes sont des cavernes artificielles construites en briques ; elles sont peintes de façon à imiter la pierre, et la voûte comme les parois sont très-proprement vernissées ; une douce chaleur, entretenue par des poêles ou des calorifères, règne partout dans ces cachots peu humides. Un puits souterrain, d'une eau excellente, abreuve les pénitents; une cloche souterraine les appelle à une église souterraine ; d'où leurs chants d'exilés du monde montent, comme une plainte, vers la région des vivants.

De retour au bourg de Saint-Serge, j'ai voulu revoir, à l'office du soir, l'Église et le tombeau du bienheureux. Une foule de paysans et de marchands qui eux-mêmes, à Saint-Serge, ne sont qu'une variété de paysans, encombrent la petite église. Pour ce public peu nombreux et peu mêlé, le couvent avait fait largement les choses : une multitude de cierges et de lampes se reflétaient sur les surfaces luisantes de l'iconostase d'argent, sur les piliers d'argent du tombeau et allumaient des feux aux auréoles de saints et à leurs colliers d'orfévrerie. Les rangs inférieurs de l'iconostase resplendissaient ; mais les rangs supérieurs s'élevant sans cesse au-dessus du foyer de lumière, disparaissaient dans l'ombre ; les Michel-Archange, les Saint-Georges, les moines barbus, s'allongeaient, se perdaient dans les ténèbres de la coupole, les jambes encore éclairées, la tête déjà invisible. Le prêtre, avec la chasuble sacerdotale resplendissante qui contrastait avec son noir bonnet de moine, sortait par les portes royales, venait encenser tour à tour les icones, les passant en revue le long de l'iconostase, puis tournant autour des piliers, puis explorant avec l'encensoir et la croix les chapelles latérales, tandis que le chœur invisible aux notes graves et aiguës, tellement harmonieuses qu'on s'aperçoit peu qu'il n'y a pas d'accompagnement, répétait sans relâche le *Gospodine pomilou* (*Kyrie eleison*). De temps en temps quelqu'un vous pousse le coude dans la foule ; on nous donne deux kopecks qu'il s'agit de faire passer de main en main, jusqu'à la porte de l'Église où se tient le comptoir de cierges. Un instant après, on vous pousse de nouveau et l'on vous remet le petit cierge qui de main en main ira s'allumer là-bas près du tombeau et refléter aussi sa petite lumière sur les châsses éblouissantes. Pendant ce temps, à droite et à gauche, devant et derrière, vos voisins multiplient les signes de croix, s'inclinant encore et se resignant, cela jusqu'à la consommation de l'office. Sous la bénédiction du prêtre, recrudescence de pantomine sacrée, les têtes de la foule se relèvent et s'abaissent comme les vagues, et sur cette surface mobile les mains voltigent comme des flocons d'écume : ellesvont, dans leur zèle, jusque derrière les épaules, imprimer les signes de croix. Des paysans, saisis de transports dévots, se précipitent sur le pavé, frappent le sol de leur front, balayent de leur barbe et de leurs longs cheveux la poussière du temple. On peut ici considérer à loisir les marchands revêtus de leur long caftan bleu, tout comme si les ciseaux de Pierre le Grand n'avaient point passé par là ; les paysans avec leurs touloupes de peau de mouton, leurs bottes, les ficelles qui se croisent sur leurs braies pour tenir attachées les sandales de sparteries, tournant dans leurs doigts les bonnets de peaux de loup ; les paysannes, dont il est difficile de reconnaître le sexe dans le costume d'hiver ; elles ont la tête et les épaules enveloppées d'un mouchoir ; leur touloupe, semblable à celle des hommes, tombe presque sur leurs grosses bottes, — à moins qu'elles ne portent lesdites bottes pendues à des ficelles derrière leur dos. Comme elles reviennent du travail, elles ont un énorme paquet suspendu à leurs épaules, et le paquet, la touloupe, les bottes et le mouchoir, tout cela se balance en oscillations régulières, pendant que les signes de croix vont leur train. Quelquefois une jolie fille, à supposer qu'on puisse la deviner telle sous son accoutrement de Samoyède, interrompt tout à coup le geste qui a ébauché le signe de croix ; la main se rabat du front sur le nez, et — elle prouve qu'elle sait se passer des objets de toilette qu'elle n'a pas. C'est là une très-vilaine habitude qu'ont les basses classes du peuple russe : les marchands en caftan, les moines mêmes parfois, ne font pas autrement que le mougik en *laptis;* ils ne respectent pas le pavé de leur église, le pavé de mosaïque précieuse, sur lequel pourtant ils vont un instant après, dans un soudain élan de ferveur, se jeter à plat ventre.

VII

Tel est le fameux monastère de Troïtsa, où apparaît dans toute sa splendeur un des éléments les plus essentiels de l'ancienne société russe : le monachisme. Il y a eu un temps où les princes russes couraient les aventures sur la Volga, sur le Bosphore, sur le Danube et dans le Caucase, où entourés de leur *droujina*, comme d'une société de frères héroïques, ils allaient piller les villes industrieuses des Musulmans, affronter le feu grégois sous les murs de Constantinople, ou tenter la conquête de la Bulgarie. C'était l'âge héroïque de la

Russie. D'autres héros possédés également de la passion des aventures, mais possédés de l'amour de Dieu, partaient avec un ou deux amis, et quelquefois tout seuls, vêtus non de la cotte de mailles, mais de la robe de bure, armés non du glaive, mais de la serpe du défricheur. Eux aussi cherchaient l'inconnu et les dangers, les forêts farouches, les enchanteurs et les faux dieux, les géants et les bêtes féroces. Eux aussi, pour prix de leurs travaux ont gagné la terre, gagné de l'or, et, en méprisant la richesse, entassé les richesses. Les premiers ont été chantés sur le rebec par les bardes populaires ; les autres ont été célébrés dans les hagiographies rédigées en slavon par d'autres moines. Comme les exploits militaires des uns, les hauts faits thaumaturgiques des autres se sont multipliés dans les récits de la postérité. La légende, pour les deux espèces de héros, ne se laisse pas séparer de l'histoire. Mais les seconds ont été plus heureux que les premiers : ils ont toujours réussi à laisser un héritage à leurs enfants d'adoption, à leur postérité spirituelle. La *droujina* dépensait en débauche les biens acquis par le brigandage ; l'or qui provenait du pieux pillage des moines, des contributions levées non sur les vaincus, mais sur les croyants, s'est amoncelé, entassé entre leurs mains. On acquérait toujours, on ne perdait jamais. Le fondateur, en coupant quelques arbres avec sa serpe, en labourant de ses propres mains un petit champ d'un arpent, a laissé à ses successeurs le droit de faire labourer des milliers d'arpents par des milliers de paysans serfs. Bientôt le temps est venu où ils furent seuls riches, seuls puissants, seuls en sûreté. Un fait à remarquer, c'est que la féodalité russe n'a pas laissé ces châteaux-forts, ces hauts donjons à machicoulis qui, au XIIe siècle, couvraient le sol de l'Occident. C'est que ne sachant pas mettre la terre en valeur, elle ne jugeait pas à propos de s'y attacher ; ne s'entendant pas à conserver l'argent, elle ne fut pas assez riche pour bâtir des forteresses. Les boïars ne devinrent que fort tard propriétaires et ne furent jamais des châtelains : les couvents eurent ce que n'avaient pas les boïars, et purent garnir de couleuvrines les murs crénelés qui abritaient leurs trésors. Dans l'âge héroïque de la Russie, le moine fut le héros prudent et prévoyant ; dans la féodalité russe, les couvents représentèrent l'élément permanent, résistant, enraciné au sol, tandis que les boïars et souvent les princes ne représentaient que l'élément flottant et vagabond. C'est ce qui leur permit de rendre à la patrie orthodoxe ces grands services que racontent leurs annalistes : au couvent de Troïtsa, ils sont gravés sur le petit monument de granit qui s'élève près de l'Assomption et qui raconte en quatre inscriptions les encouragements donnés à Dmitri Donskoï, le siége polonais de 1608, les secours envoyés à Moscou en lutte avec le faux Dmitri, l'asile offert à Pierre le Grand. La puissance politique des couvents a cédé, comme tout le reste, à la puissance des tsars ; mais leur prestige religieux et merveilleux, mais leur splendeur artistique et monumentale sont restés debout.

ALFRED RAMBAUD.

CONFÉRENCES PUBLIQUES DE FRANCFORT

M. FR. KREYSSIG

Le mouvement intellectuel en France au XIXe siècle (1)

III

LE SECOND EMPIRE

Il y a quelque temps, M. Étienne publiait dans la *Revue des deux mondes* un article sur « la Ville de l'intelligence ». Il va sans dire que ce n'était pas de Berlin, mais de Paris qu'il s'agissait. Le dogme qui fait de Paris le cerveau de l'univers trouve encore des partisans en France, et quand les événements y portent atteinte, on y obvie par la théorie *des deux âmes*. Depuis quatre-vingts ans, deux forces sont en présence à Paris, et de leur lutte dépendent les destinées de la France et de l'Europe. L'une est créatrice et généreuse ; c'est elle qui jadis a revendiqué les droits de l'homme en une langue digne d'eux ; c'est elle qui a prêté au nom de république, au nom d'empire même le prestige dont ils ont brillé ; c'est elle qui, plus tard, a réuni les représentants de tous les peuples, de toutes les sciences, de tous les arts, sur le sol hospitalier de la capitale du monde, où se décernaient la gloire et la célébrité. Paris était la ville nationale et cosmopolite à la fois, la Ville tout court, la Rome et l'Athènes moderne en même temps. — Mais dans son sein une autre force s'était développée. Ce n'était pas seulement l'intelligence d'une grande nation qui s'était concentrée sur les rives de la Seine, c'étaient aussi ses passions, ses besoins et ses maladies. A côté des héros de la pensée, la grande ville contenait des charlatans et des comédiens ; l'amour-propre blessé y souffrait le supplice de Tantale à la vue des succès du génie ; la lie d'une grande nation, de l'Europe entière, s'accumulait dans les profondeurs d'une société à la surface de laquelle s'épanouissaient les fleurs les plus brillantes de la civilisation. C'est ainsi qu'au milieu d'une population légère se produisirent le césarisme et le carbonarisme, deux frères jumeaux, deux enfants de l'égoïsme et de l'ambition. La ville de l'intelligence devint la ville de la révolution. L'anarchie et le despotisme, la violence improvisée et la violence organisée se succédèrent. Ce fut une fièvre intermittente se manifestant tour à tour par des accès ardents et de profonds abattements.

Telle est la théorie de M. Étienne ; si elle ne remonte pas à la source du mal, elle en décrit du moins les symptômes. D'après ce système, le second empire n'a été qu'une trêve, une période de prostration passagère. L'année 1871 n'a fait que continuer l'œuvre de 1848. Durant cet intervalle, rien n'a changé. Une heure de découragement et d'ennui avait, en 1848, ouvert la brèche aux ennemis de la société ; le prolétariat avait culbuté les bourgeois insouciants et s'était rué au festin qu'il convoitait depuis longtemps. Une heure de dépit analogue, de brouille avec le gouvernement, en mars 1871, livra la ville aux communards. Il y a vingt-cinq ans, on pilla les Tuileries et Neuilly ; cette fois-ci on eut recours au pétrole. En juin 1848, l'archevêque fut frappé sur une barricade ; en mai 1871, il tomba, martyr, dans la cour de la Roquette. Le rôle des femmes fut le même

(1) Voyez les numéros du 26 juillet et du 2 août 1873, p. 73, 97.

dans ces deux soulèvements; seulement les amazones et les pétroleuses de 1871 s'entendirent mieux à leur besogne que les vésuviennes de 1848, que les tricoteuses de 93. Les professions d'athéisme, le courroux contre l'Église, ennemie de la pensée, se rencontrent également à toutes ces dates. La seule différence, c'est qu'en 1848 on parlait encore d'idées et l'on se battait avec héroïsme, tandis qu'en 1871 on était revenu de ces naïvetés. Ces deux accès sont séparés l'un de l'autre par une période de calme forcé, de domination mécanique. « L'idée napoléonienne » fit son entrée en 1851 par le parjure et la menace; elle régna vingt ans durant, grâce au désir de conservation et de jouissance qui s'était emparé d'une société désorganisée ; elle déploya les merveilles du plus habile despotisme, puis tomba victime de son principe même et fut, à la dernière heure, l'instrument de la Providence en ses desseins sur l'Europe.

Quiconque a assisté en connaissance de cause au coup d'État de 1851 n'oubliera pas aisément les impressions de ces journées terribles. Nous nous croyions assurés contre toutes les surprises, nous ne soupçonnions point que le parti de l'ordre pût encore se surpasser. Windischgräz, Haynau, Jelloziz, Radetzky, Paskiewitzsch, nous avaient montré comment on calme les peuples. Les gibets de Temesvar, le carnage de Brescia, les fusillades de Rastadt, nous avaient largement édifiés; nos pionniers avaient jeté de leurs mains le pont par où les Cosaques devaient venir désarmer nos frères. La science à rebours et la « *vraie liberté* » faisaient leur œuvre sur une vaste échelle. Mais partout c'était un droit historique qui avait combattu contre des aspirations idéalistes. La violence, partie d'en bas, avait rencontré une résistance naturelle, et si cette résistance a passé les bornes, elle trouvait du moins un prétexte, sinon une excuse, dans l'énergie de l'attaque. Qu'il en était autrement des journées de décembre ! Le plus haut fonctionnaire de la république se jette de nuit sur la représentation nationale comme le loup sur les brebis. Il déchire la constitution à laquelle il a juré fidélité à maintes reprises et de bon gré, la constitution à laquelle il doit sa fortune. Il jette en prison les représentants; ses spadassins nettoient la rue; les casinos, les clubs, se transforment en abattoirs. On voit des monstruosités qui justifient l'orgie de fureur à laquelle Victor Hugo va s'abandonner : ce sont des déportations en masse, des carnages, des condamnations arbitraires en province; et, pour conclusion, six millions de voix acclament le sauveur de la société ; la presse de l'ordre éclate en transports joyeux ; partout le coup d'État est amnistié, reconnu; la libre Angleterre, elle-même, s'incline. Durant dix années ce sera à travers l'Europe une imitation ardente de ce coup d'État ; ce seront sinon des fusillades et des déportations (on n'en avait même pas besoin ailleurs), du moins des mesures réactionnaires, des persécutions contre la presse et les fonctionnaires, des pressions honteuses sur le corps électoral ; ce sera une conspiration avec tous les ennemis de la pensée, ayant pour auxiliaires la superstition et surtout la soif des jouissances et de l'argent. L'idée napoléonienne s'est inscrite en lettres de feu dans les annales du XIXe siècle. Quiconque s'y ralliera désormais ne pourra point prétexter l'ignorance. Quant aux Français, ils ne pouvaient point, dès 1848, en invoquer l'excuse. L'homme à qui plus de cinq millions de voix confièrent, en 1848, la garde de la république, à qui l'on permit de prêter serment à une constitution d'hommes libres, n'était point un inconnu, un étranger. Sa jeunesse avait été une école d'aventures douteuses et de conjurations. Le premier épisode de sa vie politique (il avait alors vingt-huit ans) avait consisté à corrompre un régiment, puis à violer l'engagement auquel il devait sa liberté. La seule pensée de cet homme avait été la succession de l'empereur, la restauration du système napoléonien. Cette pensée avait été exprimée en maints écrits, avec tant de clarté et de franchise, que, pour être trompé, il fallait le vouloir. Un gouvernement fort, élu par le peuple, responsable devant ses électeurs seuls, ne reconnaissant que le succès et le fait accompli ; libre carrière ouverte à toutes les ambitions et à tous les appétits; grandeur militaire au dehors; l'obéissance, le calme, le bien-être à l'intérieur, c'était là, dépouillé de phrases, le catéchisme de l'idée napoléonienne, telle qu'elle s'affiche dans tous les écrits de l'empereur. Ce n'est pas en dépit de ces principes, c'est à cause de ces principes, à cause du nom historique qui les représentait que les vainqueurs de Juillet, les petits bourgeois et les paysans élurent le prétendant comme gardien de leur république ; et à peine le sang des victimes fut-il effacé que l'exécution habile de ce système affermit l'homme de Décembre sur son trône populaire. Le principe de violence avait encore une fois fait son œuvre. Le besoin d'émotions une fois calmé, le fanatisme du repos, de la propriété, de la jouissance, reprenait ses droits. A ces satisfactions matérielles, le système nouveau devait joindre des apparences qui chatouillaient la vanité nationale. L'homme de Décembre n'était-il pas, ne paraissait-il pas être l'arbitre de l'Europe ? Lorsque l'empire était encore la paix, Paris vit dans ses murs le prince royal de Prusse : il y venait chercher le jugement de l'empereur en une affaire d'honneur des Hohenzollern (le différend au sujet du Neuenbourg). Puis ce fut le tour du czar. La Sainte-Alliance fut dissipée à tous les vents. Le pavillon anglais flotta, en seconde ligne, à côté du drapeau tricolore. L'Autriche fut séparée de la Russie, comme elle l'était depuis longtemps de la Prusse. Quelles espérances ne pouvait-on concevoir ? Sans doute, la gloire de Sébastopol avait été payée cher, mais la France n'était-elle pas assez riche pour la payer ? Aux merveilles de cette guerre glorieuse succédaient les miracles de l'âge d'or du crédit : Crédit mobilier, Crédit foncier ! Pereire, Haussmann, Morny, Mirès ! Quels noms magiques ! C'était la lune de miel de la spéculation. *Fortuna audaces !* Et tout cela, n'était-ce pas la création de l'idée napoléonienne ? Le monde n'avait rien vu de pareil depuis les jours d'Auguste et de... Néron. Couvrir la France de chemins de fer, dire aux inondations : « Jusqu'ici, pas plus loin », exproprier Paris et le remplacer par une ville féerique, rivaliser avec l'Angleterre en vaisseaux cuirassés et en canons géants : c'était là un jeu pour l'idée napoléonienne, pour ce système sublime qui faisait agir et penser un peuple de trente-cinq millions d'hommes comme un seul homme. Oui, le système les faisait penser, — jusqu'à un certain point, bien entendu. « Il n'y a qu'un journaliste en France, l'empereur », disait Jules Favre ; parole éminemment vraie, en dehors même des avertissements, des suspensions, des subventions. De 1851 à 1860, la parole de l'empereur, ses proclamations, ses pamphlets, avaient un charme auquel les forts eux-mêmes ne résistaient pas, pas plus en France que chez nous. Le monde écoutait, haletant, ses oracles. Ils faisaient la pluie et le beau temps, non-seulement à la Bourse et dans les cabinets, mais, pour une bonne part, dans l'opinion publique indépendante.

Il est évident que cette influence devait s'exercer aussi sur les œuvres des écrivains. La poésie n'est nulle part une chose absolument désintéressée, un libre jeu de la fantaisie et de la pensée dans des sphères éthérées ; en France, elle est plus pratique encore qu'ailleurs. Les romantiques français ont beaucoup parlé, en leur temps, de l'art pour l'art ; mais c'était là pure rhétorique. Il n'est pas d'artiste qui puisse, à la longue, se passer du succès, des applaudissements. L'artiste parisien en est particulièrement incapable. Cela tient au charme irrésistible d'un succès parisien ; comment ne point se laisser fasciner par la pluie d'or que la législation française en matière de presse, que les usages du pays (la bonne société n'y emprunte pas les livres, elle les achète) répandent sur l'artiste qui réussit? Quand on paye et que l'on châtie comme le fait en France l'opinion publique, on est assuré d'être servi à sa guise. Aussi les œuvres les plus goûtées du public nous permettent-elles d'apprécier, par une induction légitime, l'esprit, l'humeur, le caractère, de la société française.

C'est ainsi que le second empire a laissé dans la poésie française — et celle de l'étranger — une trace dont on pourrait comparer l'éclat étrange à celui d'une tache d'huile sur un tableau. Nous avons dit que l'étranger en a été atteint : la tache d'huile s'est répandue, et si l'on condamne les modèles il est de toute justice de ne point louer les imitateurs. Toutefois on ne saurait confondre cet engouement accidentel dont la bonne société s'est éprise en Allemagne, en Angleterre, en Amérique même pour les Flaubert, les Feydeau, les Dumas fils et leurs successeurs de troisième et de quatrième ordre, avec le succès prodigieux dont ces écrivains ont joui chez eux, succès qui a fait de leurs écrits des œuvres vraiment nationales. — Ce mouvement littéraire avait d'ailleurs ses origines dans la période précédente, il n'était que le développement naturel d'une maladie dont nous trouvons la trace dans les dernières années du régime de Juillet. Ce sont de simples nuances qui séparent Dumas fils et Barrière de Scribe, Flaubert et Feydeau de Balzac.

Depuis longtemps le théâtre était envahi par une philosophie blasée et sceptique, par le culte de l'intérêt ; le roman était plein de peintures lascives. Seulement, on y mit moins de discrétion et de réserve depuis que la violence, la spéculation, la soif éhontée des jouissances, s'étalaient ouvertement, depuis que les croyances idéales devenaient, l'une après l'autre, des objets de rire ou de mépris. On se rappelle sans doute encore le portrait qu'Émile Montégut traça, en 1859, du jeune Français moderne, tel que l'écrivain dramatique devrait le représenter. Il est doué de qualités généreuses et nobles, mais étant en contact avec une société matérialiste, il se met au niveau de ses contemporains pour ne pas devenir leur victime. Il reconnaît bien vite que ce serait sottise de prodiguer sa sensibilité à un monde qui regarde la sensibilité comme un luxe. La crainte d'être dupe devient le mobile de toutes ses actions, et la haine du ridicule le *critérium* de sa conduite. Il cherche à lutter, à armes égales, contre la société. A la dureté il oppose l'égoïsme. Il est convaincu que son prochain cherche à l'exploiter, il s'arrange en conséquence, de manière à le payer de retour. Dans la société, il ne voit autre chose que l'échange réciproque de services intéressés. Il est dur et cruel en toute sécurité de conscience. S'il se montre généreux, c'est avec fierté et sans chaleur ; quand il fait le bien, c'est avec une allure de dédain. Sa haine ne dure pas, parce que la haine est un sentiment qui ne rapporte rien. Il regarde comme également inutile de se venger et de pardonner ; mais il n'oublie rien. Ainsi armé d'indifférence, de dureté et d'égoïsme, il entre dans la vie, n'attendant rien que de lui-même, convaincu que l'homme est l'ennemi naturel de l'homme. Sa conscience lui conseille de ne manger personne ; mais, ce devoir négatif une fois rempli, il luttera avec énergie pour ne pas être mangé par autrui. C'est là le type du jeune Français moderne quand il est loyal, moral et bien doué. Concluez-en ce qu'il sera, s'il est immoral et borné. Sur cette société la force agitait son sceptre, sous la forme tantôt d'un conspirateur parvenu, tantôt d'un soldat de fortune, tantôt d'un fonctionnaire tout-puissant. Ce n'est pas tout. L'empoisonnement de la jeunesse et du peuple par les ultramontains n'a jamais été pratiqué plus librement que sous le second empire.

La République de février elle-même n'avait point éprouvé de scrupules à envoyer ses soldats à Rome afin de gagner les suffrages des paysans. Puis, lorsque le coup d'État eut réussi, tel évêque le célébra par un autodafé public de livres composés par des libres penseurs. Plus tard enfin, lorsque l'empereur eut vis-à-vis de Rome quelque velléité d'indépendance, l'impératrice réprima ses audaces : une alliance fut conclue à la vie et à la mort. A mesure que le théâtre devint plus cynique, les jésuites pénétrèrent plus avant dans l'école. Les libres penseurs furent écartés de l'enseignement. Les *bons principes* triomphèrent en même temps que les mœurs légères. En 1863, George Sand caractérisait ce mouvement (dans *Mademoiselle de la Quintinie*) avec force, mais sans exagération ; elle y voyait la destruction de la conscience sociale et l'abandon de la dignité humaine. « Aujourd'hui déjà on peut dire au jeune Français honnête et généreux, à son entrée dans la carrière : Gare à toi ; l'homme du passé t'épie pour se mesurer avec ta faiblesse. Si tu es homme de science, il te barrera le chemin de la chaire ; si tu es écrivain, ses organes te calomnieront. Artiste, sa cabale te sifflera et te fera lapider, si elle le peut ; politique, il te fermera la route et tentera de t'ouvrir le chemin de la prison et de l'exil. Si tu es mari et père, il te disputera la confiance de ta femme, le respect de tes enfants, car il est partout. »

Ce fut sous ces conjonctures, tandis que les couvents et les petits séminaires se multipliaient, que naquit la littérature du demi-monde. A Rome, les troupes impériales relevaient les zouaves pontificaux, depuis que le républicain Lamoricière avait échangé à Castelfidardo ses lauriers contre une couronne de martyr. Belmontet, lors de la naissance du prince impérial, chantait avec onction le nouvel enfant Jésus, et tous les dévots entonnaient le même air. Des aventuriers politiques, des soldats de fortune, des génies financiers, des dames élégantes, grandes et petites, des journalistes mercenaires, des confesseurs et des évêques donnaient le ton à une société qui ne paraissait plus avoir d'autre souci que les vicissitudes de la rente et l'habile emploi de l'argent.

La littérature courante, qui sacrifiait à ce système et qui l'exploitait, reflétait cette société comme l'eau d'un marais reflète la ciguë qui croît sur ses bords. La bohème, les aventuriers littéraires, les vagabonds du Parnasse, firent leur entrée dans la poésie sur les traces de Mürger, personnalité aimable et sympathique, comme le sont la plupart des initiateurs, même en une voie mauvaise. Le réalisme, au plus mauvais sens du mot, la reproduction complaisante du commun, domina le théâtre et le roman. On trouva son plaisir à

des pièces où les fils sermonnent leur père libertin, a des romans où ce n'était plus le mari qui était jaloux de son ami, où les rôles étaient renversés, témoin la scène inouïe de *Fanny*. La boue, la lie, pis encore, furent examinées à la loupe. Quand la vie moderne ne suffit plus, on recourut à l'antiquité et à l'Orient pour y chercher des images gigantesques de volupté et de terreur, témoin *Salambô*. Et lorsque le grand public de la capitale ne trouva plus assez piquantes les *Dames aux Camélias*, les *Filles de marbre* et les *Lionnes pauvres*, le conte de fée se ravala; il devint matière et prétexte aux exhibitions les plus sensuelles. Le drame patriotique avec ses glorifications de la France, ses apothéoses des Bonaparte, marchait de pair avec ces saturnales. Mocquard, le secrétaire de l'empereur, Victor Séjour, Dennery, sont les héros de ce genre. Ils s'acquittaient avec passion de la tâche de faire rimer *gloire* et *victoire*, *France* et *vaillance*, *succès* et *Français*, de mettre en scène des sous-officiers héroïques, des recrues enthousiastes, des généraux ennemis désespérés, dont les filles s'éprenaient du troupier français. Ce qui subsistait encore de naïveté, d'idéalisme, était mis à profit par le système nouveau; il tirait parti de tout, même des bons instincts de la population: c'était un raffinement sans pareil. Romieu et les hommes de sa nuance célébraient triomphalement l'*ère des Césars*, et non sans raison, car tout cela rappelait, de bien des façons, la décadence romaine. C'était la renaissance de l'État antique, sorte de société d'assurances pour les instincts égoïstes; en pleine lumière du XIXe siècle, l'immoralité romaine s'étalait sur le théâtre de l'Europe.

Demandons-nous maintenant, en toute impartialité, si pareils scandales ont pu se produire sans résistance. L'esprit français, le cœur de la France s'était-il éteint? L'observateur sincère ne voit-il pas poindre en cette corruption quelques germes de vie, messagers d'un printemps à venir? L'âme du peuple, impérissable, n'a-t-elle pas éclaté durant ces jours néfastes en quelque manifestation généreuse? Et la France, cet atelier glorieux de civilisation, serait-elle condamnée désormais à recevoir passivement les impulsions décisives comme une masse désorganisée et sans vie?

On sait qu'il y a en Allemagne et ailleurs des esprits qui se croient autorisés à répondre par une affirmation. Pour eux, la France est morte, bien morte; incapable de penser, elle est devenue la proie du mensonge, de la phrase, du vice; aujourd'hui on repousse, sans effort, ses attaques, demain peut-être on s'en partagera les morceaux.

Avons-nous besoin de dire que nous regardons cette pitié et ce dédain comme fort prématurés? Les catastrophes de 1870 et 1871 ne donnent nullement la mesure de la vitalité qui reste à ce peuple privilégié. Mais nous allons plus loin. A notre sens, en dépit du présent et de ses épreuves, il y a autre chose qu'une illusion trompeuse dans ces lignes qu'écrivait Forcade en 1860: « Le temps des découragements est passé pour la liberté et ses partisans. Une séve généreuse circule de nouveau et promet de nous rendre les fruits dont s'est nourrie notre jeunesse. » L'empire n'a pas été exclusivement le règne de la corruption. Sans doute l'atmosphère était chargée de miasmes, mais dans les profondeurs du sol national des germes de vie s'agitaient; d'autres, du dehors, venaient s'y joindre. On remarquait au milieu du chaos un mouvement fécond qui paraissait n'attendre, pour se déployer avec éclat, qu'un rayon de soleil. Si ce rayon n'a pas lui, si le dénoûment a été terrible, il ne faut l'attribuer qu'en partie au système impérial. Pour rendre la chute si profonde, il a fallu l'intervention d'éléments exceptionnels. La catastrophe à laquelle nous avons assisté semble être l'une des tragédies les plus accablantes qu'offrent les annales de l'humanité. Quant à déclarer si c'est la mort qu'elle amène ou une résurrection qu'elle prépare, comme le font, depuis un an, nos jeunes philosophes, nous ne nous trouvons point assez sagace pour l'oser.

Il faudrait tenir compte de certains faits qui se sont produits en ces vingt dernières années.

Citons d'abord, en passant et sans y insister, les œuvres de la poésie française contemporaine. Si nous ne nous y arrêtons point, ce n'est pas que nous les considérions comme dénuées de valeur. Le critique, en effet, éprouve un sentiment de respect et de joie devant cette petite troupe de vétérans vigoureux, débris glorieux de l'armée romantique, qui, aux jours de l'abaissement, ont donné à la jeunesse les enseignements précieux de l'exemple. Il n'en est que fort peu que les séductions de l'empereur aient charmés, aient entraînés à la suite de Mérimée et de l'aimable Sainte-Beuve. L'auteur des *Causeries du Lundi* avait beau prêcher aux entêtés d'imiter Philinte, il n'a point fait de prosélytes parmi les compagnons de sa jeunesse. Pleine de fraîcheur et de force, guérie de maintes folies, George Sand porte aujourd'hui encore le drapeau de l'humanité, de la poésie, de la joie; c'est un vrai poëte comme la France n'en a pas beaucoup connu. Edgar Quinet aussi a conservé, durant l'empire, sa santé et sa vigueur d'esprit. L'*Histoire* de ses idées qui a paru en 1858, en plein épanouissement de l'empire, était un heureux souvenir qui rappelait des temps meilleurs. Victor Hugo a beaucoup péché, mais sa fécondité inépuisable, sa puissance à manier la langue, son indépendance, ne se sont point démenties dans l'exil, pendant l'éclipse impériale. Ses *Contemplations*, sa *Légende des siècles*, contiennent des pages dignes des meilleurs jours du romantisme; dans les *Misérables* eux-mêmes, malgré l'abus des développements, on reconnaît la griffe du lion. Le théâtre du second empire, lui aussi, n'a pas dû l'influence presque universelle qu'il a exercée aux instincts vulgaires et matériels qu'il se complaisait à flatter. L'essence de l'art, c'est toujours l'art, la forme belle, harmonieuse, ou du moins gracieuse et séduisante; et quel est l'homme impartial qui ne s'empresserait de reconnaître que les Français du second empire ont sinon accru, du moins entretenu habilement leur patrimoine dramatique? L'influence de la capitale, si pernicieuse à d'autres égards, est, sur ce domaine, on ne peut plus salutaire. M. Gottschall, dans son étude si approfondie sur le *Paris du second empire*, fait ressortir avec raison les mérites du théâtre parisien, et les met en un frappant contraste avec les entreprises décousues de nos écrivains dramatiques. Il signale avec éloge, chez les écrivains dramatiques français, cette intelligence si vive de la société en général et du public auquel ils s'adressent en particulier. Car la peinture de ce qui est purement humain, de ce qui est de tous les temps et de tous les lieux est ou idéale ou triviale, et quand on ne se sent point la force de peindre l'idéal, on fait bien de s'en tenir à la peinture locale, si je puis dire, des mœurs de la société ambiante. Nous en voulons à nos directeurs de théâtres de s'exposer aujourd'hui aux refus de Sardou et de Dumas, et de faire ainsi de la réclame pour ces messieurs; ils ne méritent pas plus nos reproches que leurs prédécesseurs ne méritaient le dédain des romantiques parce qu'ils avaient

un faible pour Kotzebue. C'est tout naturel : le maquignon préférera un cheval vicieux mais vivant, à un cheval parfait mais mort, et ces Parisiens étaient et sont la vie même ; dans leurs pièces on sent battre le pouls d'une société puissamment développée et nettement définie. D'autre part, ils ne se font pas tous les interprètes du matérialisme. Ponsard et Augier se distinguent profondément des poëtes impérialistes. Ponsard devait, il est vrai, demeurer impuissant en ses efforts pour remettre en honneur le style classique et la tragédie. Mais comme caractère indépendant, comme peintre moraliste, il mérite le respect des hommes de bien, quoi que sa satire ne porte pas fort loin. Les agioteurs de l'empire ne furent pas plus sensibles à l'*Honneur et l'argent* et à la *Bourse* que le demi-monde ne le fut à *Diane de Lys*, à la *Dame aux Camélias*, aux *Filles de marbre*. Ceux qui représentent la santé morale sont, chez Ponsard comme chez les autres, trop phraseurs, trop factices ; ceux qui représentent le mal social trop naturels au contraire et trop vivants, pour qu'on puisse, dans les créations de cet ordre, voir des symptômes sérieux d'un retour à la santé. J'en dirai autant d'Augier, le fécond et souple écrivain qui dans ses dernières pièces (*Le Mariage d'Olympe*, 1855, *les Lionnes pauvres*, 1858) sacrifia sans scrupule aux goûts réalistes du temps, lorsqu'il s'aperçut que ses panégyriques sincères de la vertu bourgeoise (*Philiberte*, 1853; l'*Homme de bien*, 1845 ; *Gabrielle*, 1849 ; le *Gendre de M. Poirier*, 1855) ne pouvaient plus lutter contre la mode du jour.

Parmi les narrateurs, Octave Feuillet et Cherbuliez se distinguent, à côté de George Sand, par la peinture consciencieuse des caractères et une certaine puissance d'invention. Toutefois ils ne sortent pas, eux non plus, de la sphère des bizarreries, des excentricités psychologiques. Mais n'importe : la poésie française, pendant l'intervalle du second empire, n'a pas exclusivement sacrifié au veau d'or. Ses deux principaux mérites, l'art du récit et la mise en œuvre, lui sont restés. Elle a continué les traditions nationales et est représentée par des talents sérieux comme par des caractères sympathiques. Mais le courant général roule en un autre sens. Cette littérature honnête, cette école du bon sens, comme on l'a nommée avec raison, ne dispose point de ces élans irrésistibles de la nature qui domptent les cœurs parce qu'ils en viennent. Ce sont des échos d'un monde qui disparaît ou les premiers essais d'un monde naissant ; ce n'est qu'une note confuse et sans effet. J'en dirai autant des accents d'indignation, des cris de vengeance poussés par les vaincus. C'est en vain que Hugo lançait contre Napoléon le Petit les foudres de sa phraséologie, et que ses imprécations atteignaient les dernières limites de la violence ; c'est en vain qu'il peignait des couleurs les plus séduisantes les bienfaits que la République aurait prodigués si le 2 décembre ne l'avait étranglée. Ces invectives ne réussirent point à faire de la majorité royaliste de l'Assemblée dissoute des républicains, à imprimer à leurs intrigues un caractère héroïque, à donner un air de vertu stoïque aux appétits bien connus des démagogues. L'empereur n'aurait pas eu besoin d'interdire la lecture des *Châtiments* et de *Napoléon le Petit* : la violence de ces invectives et la soif de repos qui s'était emparée des masses le préservaient mieux que la police.

Mais un mouvement fort différent commença peu de temps après le coup d'État, timide d'abord et isolé, puis profond et sérieux, à partir de 1860 surtout, et menaça de plus en plus les fondements mêmes du système napoléonien. On le remarqua peu d'abord, souvent on le méconnut, on ne l'apprécia point à sa vraie valeur. Puis, lorsque l'heure arriva où il devait porter ses fruits, une tempête fatale vint faucher la moisson et réduire à néant les plus brillantes espérances. Aussi l'observateur impartial doit-il remonter au delà de cet ouragan et examiner quels étaient les germes d'avenir dont l'éclosion n'est peut-être que différée. Il est des semences, en effet, qui survivent aux neiges de l'hiver, et quand l'historien peut découvrir quelque principe de vie résistant aux orages, c'est une joie pour lui qui compense sa besogne aride, — la statistique de mort et de ruines.

On s'est beaucoup moqué des frondeurs académiques qui, de leur retraite privilégiée, décochaient à l'empereur des allusions et des épigrammes. Ils ont souvent mérité ces railleries. Lorsque Guizot et Lacordaire, le calviniste et le moine, se faisaient des compliments ; lorsque Cousin, l'éclectique, j'allais dire le disciple de Kant, s'extasiait devant les merveilles du grand siècle classique de la légitimité ; lorsque des libres penseurs faisaient des avances au pape pour agacer l'allié de Victor-Emmanuel, les gardiens de l'empire pouvaient dormir en sécurité ; ces exercices inoffensifs des anciens partis et de leurs vétérans ne pouvaient inspirer à personne ni inquiétude, ni espoir. Ils étaient plus anodins encore que les fanfaronnades étourdissantes de Victor Hugo. Mais à côté et au-dessous s'agitait une force avec laquelle l'empire aurait eu à compter tôt ou tard, si elle avait pu poursuivre son œuvre quelques années encore, sans interruption violente. L'esprit scientifique de la France a pris en ces jours de tristesse un essor merveilleux. Il s'est répandu partout une activité intellectuelle, une soif de savoir, qui eussent mérité un sort meilleur et des loisirs plus sereins.

Nous avons parlé plus haut du grand mouvement intellectuel de 1830 et de l'influence fâcheuse exercée sur la jeune école par la Révolution de juillet. La chasse aux fonctions, le travail de l'esprit devenu l'instrument de l'ambition politique, n'avaient pas médiocrement contribué à la décadence au milieu de laquelle la révolution de février surprit la société française. Mais tous ces vétérans de la science française, devenus ministres et hommes d'État, devaient retrouver dans le malheur leur force et leur fierté; ils devaient retourner à leurs bibliothèques solitaires, à leur cabinet, à leur ancienne indépendance : il en est bien peu qui devaient s'asseoir à la table du nouveau César ; presque tous reprirent les armes de leur jeunesse et combattirent sous leur ancien drapeau. Symptôme frappant, ce furent les études historiques qui brillèrent avec le plus d'éclat. Un monde nouveau s'ouvrit aux lecteurs français lorsque parut, peu d'années après le coup d'État, en 1856, l'œuvre définitive de Tocqueville, l'*Ancien Régime*. Par ses travaux sur l'Amérique, ce chercheur impartial et pénétrant avait élargi, dès le temps du gouvernement de Juillet, l'horizon politique de ses compatriotes. Il avait reconnu l'affinité étroite qui rapproche le despotisme de la démocratie pure, il avait montré par d'éloquents tableaux les bienfaits du *self-government*. Maintenant, c'est aux préjugés français qu'il s'attaquait, avec une force inconnue depuis madame de Staël. Il faisait voir la parenté qui règne entre la Révolution et l'ancienne monarchie ; il proclamait que les principes tant vantés de 1789 n'avaient point modifié la nature de la machine de l'État ; il montrait ce gouvernement qui règle tout — la capitale se chargeant de penser et d'exécuter

pour le pays tout entier — comme le plus grand danger que pût courir la liberté, et même la sécurité de la nation. La même route était suivie, bien qu'avec moins de netteté et de force, par Duvergier de Hauranne dans son *Histoire du gouvernement parlementaire*, par Jules de Lasteyrie dans son *Histoire de la liberté en France*. Ce ne fut pas seulement la haine de l'empereur, ce fut aussi un sentiment respectable de la vérité historique qui guida Quinet et Charras dans leurs récits de la campagne de 1815. Amédée Thierry continua ses agréables tableaux de Rome et de Byzance, qui offraient tant de rapprochements avec la France du second empire. Taine, dans son *Histoire de la littérature anglaise*, et dans ses articles de critique, appliqua à la littérature les procédés des sciences naturelles; de Barante, dans ses derniers jours, éleva aux précurseurs de 1830 des monuments dignes d'eux, et la liberté germanique, le *self-government*, les vertus civiques, trouvèrent en Laboulaye le peintre et l'avocat le plus enthousiaste. Son *Histoire des États-Unis*, commencée sous le gouvernement de Juillet, mais qui ne parut que sous l'empire, a mérité l'honneur d'être traduite par Bluntschli lui-même. Elle prouve une fois de plus combien vaine et déclamatoire est cette théorie fort répandue chez nous, que le Français est incapable de comprendre la liberté. — L'étude de la vie intellectuelle des peuples a fait, elle aussi, grâce aux progrès de l'esprit critique, d'étonnants progrès. Villemain, Guizot, Ampère, Quinet, Planche, ont eu de dignes successeurs. Que d'intelligence, large et pénétrante, dans les œuvres de Sainte-Beuve, dans les travaux de Gerusez, de Demogeot, de Taine, de Taillandier, de Réville, de Montégut! La voie ouverte par madame de Staël n'a cessé d'être suivie par les critiques. Les œuvres du génie ne sont plus pour l'élite des penseurs français un jeu de la fantaisie, un caprice brillant, une improvisation fortuite; ils y voient la manifestation la plus claire de l'esprit qui traverse l'histoire des peuples. Il nous semble même que parfois ils ne se mettent pas assez en garde contre l'excès contraire, qu'ils aboutissent à la négation de la liberté, qu'ils font de l'histoire des esprits une sorte d'histoire naturelle. Comte et Littré, son élève, représentent, on le sait, avec éclat cette tendance. On peut la combattre; mais la traiter de sacrilége, c'est là une rigueur qui nous sied mal en Allemagne; car, de même que le sensualisme du XVIIIe siècle, cette tendance n'est pas d'origine française, c'est en Allemagne, en Angleterre surtout, qu'elle a pris naissance. Et je reviens à mon observation de tout à l'heure : un courant d'influence germanique, puissant et fécond, a traversé la France de ces dernières années.

C'est la pensée germanique qui fermente là, qui pénètre l'esprit celtique et romain, pionnier audacieux de la liberté sur ce domaine si disputé par Rome et, en dépit de maints efforts, encore asservi à ses lois. Ce sont des idées allemandes qui revêtent sous la plume sentimentale de Renan la forme française. C'est la science allemande qui nourrit, de 1860 à 1870, pour une bonne part, les Revues françaises, témoin la *Revue des deux mondes* et les articles si nombreux qu'elle consacre à l'Allemagne, témoin la *Revue germanique*, témoin, dans un autre ordre, la *Revue critique*. Et ce n'est pas seulement l'érudition allemande que la France s'assimile : nos romans, nos nouvelles (non pas notre théâtre, et pour de bonnes raisons), sont traduits en français, plus souvent que nous ne traduisons les œuvres de l'imagination française. Le libre échange inauguré par l'empereur, la suppression des passe-ports, les merveilles féeriques du nouveau Paris, concoururent à fortifier l'intimité des deux peuples. Est-il étonnant qu'en présence de cette évolution, nombre de bons esprits aient conçu de douces espérances et aient vu se dresser à l'horizon, en un aspect séduisant, le couronnement de l'édifice?

Sans doute l'observateur plus attentif entendait depuis des années, à travers le bruit joyeux du travail international, des jouissances internationales, le pas d'airain de la fatalité. — Pourquoi, comment la catastrophe devait-elle éclater, irrésistible, tragique, véritable jugement de Dieu? Il vaut la peine de s'arrêter un moment à ces questions.

Nous avons tout à l'heure examiné le rôle de l'empereur du côté par où il se rapproche du système de son oncle : l'ancienne tyrannie sans scrupule et sans pudeur. Épouvanter, assourdir, abattre, puis flatter, chatouiller, corrompre, armer l'estomac contre le cerveau, la bourse contre la conscience, accomplir le nécessaire rapidement et tout d'une fois, puis apaiser les esprits par la générosité : c'est là l'ancienne recette de Machiavel, et les usurpateurs de tous les temps n'ont pas eu besoin de Machiavel pour l'appliquer. Le premier Napoléon n'avait pas connu d'autre système. Et ce n'est pas son système qui l'a compromis, mais bien sa passion indomptable, qui cherchait à emporter d'assaut l'impossible. Cette passion, l'homme de Chislehurst ne l'a pas connue; il n'a pas eu à en redouter les entraînements. Il savait modérer son ambition, il ne connaissait point l'esprit de vengeance; il a montré en 1859 — et en d'autres occasions encore — qu'il savait au besoin abandonner de grandes espérances pour assurer un succès médiocre. On ne sait trop si c'était mensonge ou sincérité lorsqu'en 1851 il transporta d'enthousiasme les armateurs et les négociants de Bordeaux par sa fameuse déclaration : *l'empire, c'est la paix*. Ce qui est sûr, c'est qu'à deux reprises, en 1864 et en 1866, il nous a montré, à nous Allemands, que la guerre d'Allemagne, que la revanche contre la Prusse, n'entraient point dans son système (1). Lorsque la question du Holstein éclata, ce ne fut point Bonaparte, ce fut l'Angleterre, la nation germanique, qui conçut l'idée d'une guerre et la fomenta. Ce ne fut point le sénat napoléonien, mais la Chambre des lords qui éclata de joie à la nouvelle de la bataille d'Helgoland, de même qu'en 1871 ce devaient être des fusils et des canons anglais et américains qui armeraient les troupes improvisées de Gambetta. Et lorsqu'en 1866, l'armée prussienne occupait la Bohême et une partie de l'Autriche, c'est en partie l'aversion de l'empereur contre une guerre avec l'Allemagne qui nous valut l'attitude qu'observa la France. «On n'était pas prêt», dit-on. Mais on eût été prêt, si l'on avait voulu la guerre. L'occasion était on ne peut plus favorable; jamais Napoléon Ier n'en avait eu de pareille, et le reproche de ne pas en avoir profité, de n'avoir pas été prêt à l'attaque, pèse aujourd'hui encore, plus que tout autre, sur le nom de l'empereur. Thiers et les républicains ne se lassent point de le jeter à la face des bonapartistes. Ce qui a renversé l'empereur, ce qui devait tôt ou tard le renverser, ce n'étaient pas seulement ses défauts, c'étaient aussi ses qualités; c'était la double nature qui était en lui,

(1) Voyez cette même appréciation, avec preuves, dans la remarquable étude de M. de Sybel sur *Napoléon III*, que nous avons publiée dans notre numéro du 21 juin 1873, p. 1218.

c'était le désaccord profond qui régnait entre ses convictions, ses sympathies, et certaines parties du rôle que lui imposaient les circonstances et son ambition. Il n'avait point ce caractère exclusif, cette unité pleine de roideur et de force qui fait la meilleure part de l'héroïsme. Ce furent ses bonnes qualités à qui la Providence confia le soin de le châtier de ses défauts, et cela devait être. Il ne pouvait être permis à l'homme de la violence et du parjure, au flatteur de toutes les bassesses, à l'associé de tous les aventuriers, des conspirateurs et des prêtres, de réaliser des idées de civilisation, de droit et de progrès. De ce désaccord, de cette antinomie, résulta une politique de demi-mesures, d'occasions manquées, de résolutions aveugles et mal préparées. On l'a comparé à Auguste, qui épuisa ses crimes comme prétendant, et comme souverain plongea l'univers dans l'étonnement de ses vertus. La comparaison n'est point exacte. Auguste était un Romain, tout d'une pièce; ses vices étaient de Rome et ses vertus aussi. Napoléon n'a jamais été qu'à moitié Français. Il était l'héritier et le représentant d'un système qu'au fond de son cœur il n'a jamais entièrement adopté. Et c'est cette duplicité de sa nature qui l'a perdu.

Avons-nous besoin de dire, après ce qui précède, que nous ne prétendons point faire une apologie sentimentale de l'homme de Décembre, que nous ne nous laissons point éblouir par ses tirades déclamatoires, que nous prenons pour ce qu'il vaut son couronnement de l'édifice? L'admiration de Napoléon pour le système de la centralisation bureaucratique et militaire était assurément sincère. Elle éclate dans les œuvres de sa jeunesse, dans les actes de son âge mûr. En revanche, il n'avait point ce cynisme de l'ambition nationale qui fait le trait le plus saillant de son oncle et le fondement de sa popularité. Son éducation allemande, les épreuves de sa jeunesse, peut-être (si la renommée ne se trompe point) quelques gouttes de sang germanique dans ses veines, lui avaient donné certain cosmopolitisme, certaine intelligence des nationalités étrangères qui creuse un abime entre sa conception politique et celle de son oncle, qui le sépare profondément du chauvinisme de M. Thiers, du chauvinisme de tous les républicains et bonapartistes français. A chaque page de ses œuvres de jeunesse, on rencontre la fiction étrange que voici : Napoléon Ier aurait aspiré à asseoir la paix universelle sur la liberté de toutes les nationalités ; il aurait réalisé ce plan en dépit des cabinets et des aristocraties, si les peuples égarés ne s'étaient faits les instruments de ses ennemis. Cette mise en œuvre des fantasmagories de Sainte-Hélène contient, selon nous, au moins autant d'illusion que d'envie de tromper les autres, et cette illusion tient étroitement au tour d'esprit de Napoléon III. Il est rare de rencontrer un historien français qui ait jugé les hommes et les caractères germaniques avec autant d'impartialité et de délicatesse que lui dans son *Histoire de l'artillerie* et dans ses travaux sur l'armée et l'instruction en Prusse. Y a-t-il force au monde qui eût pu persuader à M. Thiers, à Chateaubriand, à Lamartine, que pendant le xve et le xvie siècle l'infanterie française était incapable de tenir tête à la cavalerie et à l'artillerie, quand elle n'était point secondée par des lansquenets allemands ou suisses? Avec quelle chaleur Napoléon ne célèbre-t-il pas la mort de ce Winkelried, de ce lansquenet qui mourut à Ravenne d'une mort héroïque au service de la France! Que d'enseignements maints Français pourraient puiser dans les réflexions que le futur Napoléon III rattache au tableau de la landwehr et de l'instruction en Prusse! La guerre de l'indépendance italienne se mêle étroitement aux aventures de sa jeunesse. Dans ce qui s'est produit plus tard, en 1859 et 1860, on a voulu voir la crainte des bombes Orsini et un retour à l'ancienne politique, toute d'ambition, contre l'Autriche. C'est là une idée étroite, mesquine et fausse : elle rapetisse, sans raison, la réalité. La vie entière de Napoléon III ne le montre-t-elle pas partagé, tiré en sens contraires, entre son système des nationalités et les traditions, les appétits ambitieux de la politique française? Il veut faire du nouveau, mais il est forcé de tenir compte des passions d'autrefois. Il aspire à exercer une influence morale; il lutte, comme en 1855, pour une idée, mais ne peut s'empêcher d'offrir en présent à l'avidité de ses sujets une régularisation des frontières. Il n'entreprend rien contre Cavour, contre Garibaldi; mais d'un côté les prêtres, ces maîtres du suffrage universel, le pressent; de l'autre, les politiques, M. Thiers en tête, aux yeux desquels le salut de la France repose sur la division de l'Allemagne et de l'Italie, le harcèlent; et les zouaves montent la garde à Rome, en attendant que leurs chassepots fassent merveille à Mentana.

Les mêmes contrastes se retrouvent dans l'administration intérieure de l'empire. L'empereur centralise à l'instar de Richelieu et de Louis XIV. Il ne tolère ni parole indépendante, ni libre pensée, soit à la Chambre, soit parmi les maîtres de la jeunesse. Mais depuis Sully, la France n'a pas eu d'homme d'État qui ait mieux compris les conditions du travail et les bienfaits de la liberté commerciale. Il est devenu en Angleterre partisan du libre échange, en Allemagne admirateur des armées nationales et de l'instruction populaire. Et c'est ainsi qu'il supprima les passe-ports, multiplia les moyens de communication, ouvrit les frontières au commerce, comme pas un homme d'État ne l'avait fait avant lui. Et l'on sait avec quel succès. La France est riche, aujourd'hui encore, en dépit de la guerre et du gaspillage, en dépit des cinq milliards; c'est à l'empire qu'elle doit une bonne part de ce gigantesque développement matériel. De 1862 à 1869, en sept ans, le nombre des caisses d'épargne s'élève de 2000 à 4118; l'exportation, pour le Zollverein seul, monte, de 1840 à 1862, de 77 à 233 millions. En même temps, les ministres de l'instruction publique portent le premier coup au système des jésuites; ils tentent de substituer à la rhétorique pure un travail personnel, une observation réfléchie. L'éducation des femmes commence, elle aussi, à s'émanciper du couvent; pour répandre l'instruction, les cours se multiplient de toutes parts. La langue s'enrichit des mots de *conférence* et de *conférencier*. Mais ce sont là des importations américaines, anglaises, allemandes, et l'on ne s'aperçoit pas, ou l'on s'aperçoit trop tard que l'on ne peut isoler ces forces du grand principe de la liberté morale qui les a produites et qui a seul la puissance de maintenir le mouvement dans des voies salutaires.

C'est la même attitude molle, indécise, inconséquente, que l'empereur observa vis-à-vis du pays qui devait le renverser du trône, je veux dire de la Prusse. Nous avons ri amèrement lorsque le manifeste de 1870 vint proclamer la bienveillance napoléonienne envers l'Allemagne, lorsque, de Wilhemshoë même, l'empereur en renouvela l'assurance. En voyant ces protestations mêlées à la revendication de la rive droite du Rhin, on cria à l'impudence et au mensonge. Il serait plus juste de voir là une *idée fixe*. L'empereur ne ment

point lorsqu'il rapproche ainsi ses prétentions sur la rive droite du Rhin de ses déclarations d'amitié à notre endroit. Il reconnaît, en effet, la mission civilisatrice de l'Allemagne, il croit naïvement à la possibilité de la paix entre la France agrandie jusqu'au Rhin et l'Allemagne désormais unie. Cette illusion fatale a contribué pour beaucoup aux erreurs étranges de ses dernières années. Il n'eût tenu qu'à nous, en 1866, d'achever l'unité de l'Allemagne par la cession de la rive gauche du Rhin et de la Belgique. L'épée de la France nous assurait le succès de cette combinaison. Un disciple ordinaire de Richelieu, comme M. Thiers, ne l'aurait jamais admise.

C'est ainsi que la galère impériale s'avançait vers l'écueil, entre le double courant de la tradition napoléonienne et de la conception personnelle de l'empereur. Les concessions faites à l'esprit de liberté, incomplètes et inconséquentes comme elles l'étaient, ne pouvaient être que fâcheuses. Le relâchement du système préventif, le droit de réunion subitement rendu, n'avaient fait qu'encourager la démagogie. C'est alors que le Destin choisit son heure pour déchaîner contre le condamné ces forces incalculables que notre ignorance appelle le hasard, pour les lancer contre sa victime avec la majesté terrible du *Fatum* antique. La douleur et la maladie paralysèrent sa force et sa vigilance. Les succès de la Prusse, succès auxquels il a fallu le concours vraiment extraordinaire de l'intelligence humaine et des faveurs de la fortune, donnèrent aux passions les plus terribles de la démagogie parisienne des prétextes et même des raisons. Et il fallut qu'à Rome le grand quartier général de l'Internationale noire choisît, en sa folie, cette heure désastreuse pour lancer la France contre nos baïonnettes. C'est aujourd'hui un fait avéré qu'au Concile on parla de la guerre contre la Prusse comme d'un événement imminent, et cela à un moment où il n'était point question encore de la candidature Hohenzollern. Et quand on ne saurait point ce détail, l'origine de la guerre n'en serait pas moins évidente. Les démagogues rouges ont excité les passions, les hommes d'État *libéraux* se sont amusés, sans y prendre garde, à attiser le feu; mais c'est de Rome qu'est venue l'impulsion décisive, irrémédiable; c'est l'entourage ultramontain de l'impératrice qui a entraîné la France en cette guerre néfaste.

. . . . . .

F. Kreyssig.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D. —

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Voici l'instant où la librairie prend ses vacances; il y a un temps d'arrêt dans la production. Le public qui lit est aux champs, à la mer, se prépare à l'ouverture de la chasse : temps de chômage pour les lettres. La critique est alors forcée de se rabattre sur les œuvres de moindre importance et de moindre valeur. Parlons donc aujourd'hui de petites choses. Voici premièrement une très-petite chose, *le Catéchisme impérial* (1). Ce nom de catéchisme donne à entendre tout d'abord que les questions traitées sont des articles de foi devant lesquels on s'incline et qu'on ne discute pas. Ceux-ci, en effet, ne supporteraient pas la discussion. C'est, en outre, un cadre très-commode que le cadre d'un catéchisme. On pose les questions que l'on veut, comme l'on veut, de manière à répondre ce qu'on veut. Telle objection embarrasserait : on se la fait présenter sous une forme niaise, qui en fait immédiatement quelque chose de peu redoutable; on en triomphe alors avec aisance et facilité. Qu'il est agréable d'avoir affaire à des interlocuteurs si commodes, qui ne demandent qu'à être convaincus, de se donner des adversaires qui ne demandent qu'à être battus! C'est ainsi que les choses se passaient dans les pièces militaires de l'ancien Cirque. Les figurants qui faisaient les Autrichiens n'opposaient pas, je vous assure, une énergique résistance. Un simulacre de lutte, quelques coups de feu tirés sans conviction, puis déroute et débandade. L'auteur du *Catéchisme impérial* s'est ménagé une victime non moins commode. Le figurant qui fait l'ennemi, en feignant de s'escrimer avec un sabre en bois peint, est tout prêt à se rendre. Quel adversaire de bonne composition! J'aime à le voir se camper fièrement devant M. Édouard Boinvilliers, lui poser son objection de l'air d'un homme qui dit : « Parez-moi celle-là si vous pouvez! » puis tout aussitôt s'incliner comme accablé par l'évidence : « Boinvillers, vous avez raison! » Ainsi la déchéance de l'Empire proclamée par l'Assemblée, sauf quelques voix, que prouve-t-elle? — Simplement que ce corps politique a déclaré qu'il ne pouvait pas coexister avec l'Empire. Mais le mot terrible qui a circulé et circulera encore : *deux empires, deux invasions?* — Propos facile à combattre : il n'y a qu'à faire le compte des invasions que toutes les puissances de l'Europe ont eu à subir depuis le commencement du siècle; si l'on veut faire ce travail, on verra que la France n'a pas été plus malheureuse que la Russie, l'Autriche, la Prusse, l'Italie, l'Espagne, la Belgique et la Suisse. A la bonne heure! voilà qui est répondre. La France est au-dessous du pair et nous devons souhaiter un nouvel empire, afin d'amener une nouvelle invasion et de ne pas humilier le reste de l'Europe. Le figurant pourrait parler de la Lorraine et l'Alsace perdues; mais il ne faut pas être indiscret et embarrasser les gens. Une autre fois, M. Boinvilliers ne l'employerait plus comme compère.

La Bruyère intitula son livre : *les Mœurs et les Caractères de ce siècle*. M. Loudolphe de Virmond intitule le volume qu'il nous offre : *les Mœurs d'aujourd'hui* (1). Il a raison. Tout va si vite à présent, la mode est si capricieuse, les passions si mobiles, les goûts si changeants, que les mœurs d'aujourd'hui ne sont plus celles d'hier, et qu'il y en aura d'autres demain. Malheureusement, ce n'est pas par le titre seul que cet ouvrage diffère de celui de La Bruyère. Il en diffère par le caractère de l'observation et aussi par le style. M. de Virmond n'a pas eu sans doute, comme le traducteur de Théophraste, le bonheur rare d'être mêlé à la fois au grand monde et au petit monde; du moins n'a-t-il pas étudié toutes les classes de la société. Il me semble que son objectif est plus spécialement braqué sur le demi-monde. Les mœurs qu'il nous présente ne sont pas les bonnes mœurs, et, si corrompus que nous soyons, sa misanthropie nous calomnie quelque peu. On pourrait faire à son livre le reproche justement adressé au théâtre de Dumas fils, d'être l'image de la mauvaise société plutôt que

(1) *Catéchisme impérial*, par Edouard Boinvilliers. — Paris, E. Lachaud.

(1) *Les Mœurs d'aujourd'hui*, par Loudolphe de Virmond. — Paris, E. Dentu.

de la société. Quelquefois même, on croirait qu'il a pris ses modèles parmi les *Colline*, les *Schaunard* et autres amis d'Henri Mürger. L'observation, en outre, ne lui révèle pas beaucoup de choses qui n'aient déjà été vues et dites. Sur les mères qui veulent marier leurs filles, sur les maris, sur les liaisons irrégulières, sur les amis, il me semble qu'il ne nous apprend rien de bien nouveau. Sans doute le moraliste ne peut pas inventer un homme inconnu jusqu'à lui; c'était le regret de La Bruyère : « Tout a été dit, » écrivait-il au début de son œuvre. Mais alors il faut rajeunir par le détail, renouveler par le piquant de l'expression. C'est ce que fait çà et là M. de Virmond; pas assez souvent, toutefois. Si l'on peut détacher quelques pensées fines assez heureusement rendues, — par exemple : « Les hommes ne s'aiment point; l'orgueil, l'intérêt, les divisent : heureusement qu'ils s'ennuient, c'est ce qui les rapproche. — C'est une lâcheté très-commune de donner tort, dans la discussion, à celui qu'on sait être le plus doux. » — Il y en a d'autres dans ce style : « Travailler, c'est prier. Ainsi donc, quand mon tailleur me fait une culotte, il prie? Sans doute, d'être payé le plus tôt possible. » Que dites-vous d'une telle pensée? Est-ce une réflexion de moraliste, ou une plaisanterie de commis-voyageur? Est-ce du Vauvenargues, ou du Commerson? Pourquoi aussi vouloir remplir tout un volume? C'est qu'on tient à faire un monument, et alors on mêle à quelques pierres de prix une quantité de moellons.

La mode des préfaces revient. M. Émile Zola a publié son drame, *Thérèse Raquin*, en l'aggravant d'un avant-propos. Il ne défend pas sa pièce; il en voit tout le premier les parties faibles, les insuffisances; mais il se félicite d'avoir ouvert la voie à l'art vrai, ou du moins de l'avoir élargie. Comme il a, en somme, élargi une ornière où il a versé à côté de la charrette brisée de M. Touroude, espérons que les débris de ces chutes, qui n'ont même eu ni retentissement ni éclat, avertiront les auteurs tentés de s'engager dans la même route.

Les œuvres dramatiques auront-elles seules le privilége de la préface? Le roman réclame le même droit. M. Charles Joliet entend bien en profiter; il le déclare avec conviction et énergie. Qu'il en use donc, personne ne s'y oppose, puisqu'il croit disposer ainsi le lecteur à la bienveillance, puisqu'il se fait un devoir, dit-il, d'obéir à la recommandation expresse de Quintilien. Ce nom de Quintilien invoqué à propos d'un roman très-léger (1) m'effraye un peu, je l'avoue. Voilà une autorité bien grave, et il est à craindre qu'elle n'annonce une préface bien sérieuse. En effet, M. Joliet va poser un problème important : Qu'est-ce que le vrai et la morale dans le roman? Est-il bien prudent de placer cette thèse à l'entrée d'un roman agréable sans doute, mais qui ne se recommande ni par la vérité, ni par la moralité? M. Joliet sait d'avance qu'il ne résoudra pas la question posée et qu'il l'effleurera à peine; il n'a donc pas à craindre que ses conclusions ne rendent le lecteur sévère pour l'œuvre qu'il va parcourir ensuite. Ce qu'il veut seulement, lui, enfant des muses légères, c'est se donner pour quelques instants l'apparence d'un philosophe qui raisonne des choses. Il joue à l'esthétique, rien de plus. Il a la grâce souriante, l'enjouement aimable, la démarche cavalière de Chérubin devenu homme : si la fantaisie le prend aujourd'hui de cacher son brillant justaucorps, son épée étincelante et ses éperons d'or sous la robe noire du docteur Bartholo, cette fantaisie ne durera pas longtemps; c'est un caprice d'un moment. Revêtu de cette robe d'emprunt, il nous révèle gravement qu'il y a plusieurs sortes de roman : le roman psychologique, le roman de mœurs, le roman historique et le roman d'aventures. Ces importantes vérités annoncées au monde, il se demande si un roman est supérieur à une œuvre dramatique. Cette question, dit-il d'un ton convaincu, mérite d'être examinée. Un instant après, il déclare qu'il n'est nullement besoin que la question soit tranchée. Voilà ce qui s'appelle ne pas s'entêter dans ses opinions. Il n'est pas moins accommodant à propos de la vérité dans l'art. Le vrai n'est atteint qu'autant que le poëte a fait poser devant lui des modèles; l'imagination, à elle seule, ne crée que des marionnettes, à moins cependant que l'artiste ne soit Shakespeare ou Molière. En d'autres termes : les choses se passent de telle façon, sauf les cas où elles se passent autrement. M. Joliet conclut modestement qu'il n'a pas eu la prétention d'exposer dans sa préface des principes absolus. On l'a vu en effet. Il ajoute que sa préface n'était pas non plus un plaidoyer en faveur de son roman. Mais alors pourquoi a-t-il écrit cette préface?

C'était apparemment pour donner un attrait de plus à son livre, et pour que les lecteurs qui avaient suivi les péripéties du roman dans les colonnes du *Moniteur universel* fussent tentés de prendre en main le volume, ainsi accru d'un nouvel élément de succès. De même, après avoir vu un drame de Dumas fils, on tient encore à se procurer la brochure pour la préface à grand orchestre qu'on y rencontre inévitablement. C'est affaire de librairie. Cet hiver, je voyais annoncé un roman qui avait paru en feuilletons et la réclame disait : « Ce roman, déjà dévoré par les lecteurs du *Petit Journal*, a été récrit d'un bout à l'autre. » C'était médiocrement flatteur pour les lecteurs du *Petit Journal*, mais qu'importe? En annonçant que ce roman avait été depuis mis en français, on invitait l'acheteur.

La *Foire aux chagrins*, de M. Joliet, se ressent de la précipitation et du décousu du feuilleton. Cela a été écrit au jour le jour, sans plan nettement tracé. L'auteur finit par oublier au bout d'un certain temps l'intention première, et sa plume se laisse entraîner au caprice du moment. Il y a quelque vingt ans, il arrivait à Alexandre Dumas de ressusciter au trois cent soixante-quinzième feuilleton un personnage qu'il ne se rappelait plus avoir tué au deux cent vingt-septième. L'inconvénient n'était pas grand après tout dans un roman d'aventure, une œuvre de cape et d'épée. M. Joliet ne tombe pas en de semblables méprises; mais il finit par oublier qu'il avait commencé une œuvre psychologique, annoncé des caractères et esquissé surtout une figure intéressante, Madame Tartufe. Sans doute il voulait au début que ce caractère dominât tout le roman, en fût le centre et le nerf. Puis, chemin faisant, cette figure s'est effacée et a disparu. C'est une autre sorte de méprise que celle d'Alexandre Dumas; mais plus grave, peut-être, dans une œuvre qui promettait d'être une étude du cœur humain et qui devient par la suite un tissu d'intrigues et d'aventures nées du pur caprice de l'écrivain, au lieu de jaillir du choc des passions et des caractères présentés au début du récit. Le *Moniteur universel* se plaindrait peut-être si l'on récrivait ce qui a paru dans ses colonnes; cela est fâcheux, car je crois que

(1) *La Foire aux chagrins*, par Charles Joliet. — Paris, E. Dentu.

la Foire aux chagrins remaniée et refondue, reprise dans le sens de l'intention première, aurait pu être une œuvre forte au lieu d'être purement un roman assez amusant. M. Joliet fera sagement une autre fois d'éviter les écueils du feuilleton au jour le jour.

Il y a longtemps que nous n'avons parlé du Théâtre des inconnus ou des refusés (1). C'est une publication intéressante pour ceux qui veulent tenter les chances de la scène. Ils y apprennent comment il ne faut pas s'y prendre. Quant aux refusés, ils maudissent leurs juges au delà du temps permis et ne reconnaissent pas la règle des vingt-quatre heures. Cela se conçoit. Avoir mis dans une œuvre son temps, son âme, ses espérances et la voir écartée d'un geste dédaigneux, l'épreuve est cruelle. Aussi M. de Calonne, qui n'a même pas été admis à lire sa comédie en cinq actes et en vers, *le Droit de visite*, au comité du Théâtre-Français, déclare-t-il qu'il ne partage pas l'opinion des deux juges assermentés qui lui ont infligé deux boules noires. Déclaration superflue. Quel est l'auteur refusé qui trouvera de bonnes raisons au refus qu'il essuie? Il y en a cependant d'excellentes dans le cas présent. La première et la plus décisive c'est que la vie manque à sa pièce. C'est une suite de tirades dans le vide; il n'y a pas d'action; ses personnages n'ont jamais existé que dans son imagination ; ce sont des bonshommes tracés par un crayon inexpérimenté, ce ne sont pas des hommes. Si l'on a motivé le refus, on lui aura dit sans doute que le Théâtre-Français avait déjà au répertoire le *Duc Job*, et qu'il était inutile d'en donner une seconde édition affaiblie. On lui aura dit que ce banquier qui a fait de sa fille un Barême et une table de Pythagore, c'est le banquier David; que la jeune fille ramenée au mépris de la richesse, c'est la cousine du duc Job; que le marin convertisseur, c'est le duc Job lui-même. Très-justes toutes ces objections; mais ce serait peu de chose après tout si ces figures d'ombre et de reflet avaient du moins l'air d'exister. Hélas! ce sont de purs fantômes, ou, comme disait tout à l'heure M. Joliet, de simples marionnettes. Trop simples même, car si encore le mécanisme en était plus compliqué, il y aurait peut-être un instant d'illusion: mais elles n'ont qu'un fil qui est tiré invariablement dans le même sens, et ainsi c'est toujours le même geste, la même attitude. Comme les poupées qui parlent mais qui ne disent qu'un mot, elles répètent toujours la même chose. L'un dit : Moi, je suis l'argent! L'autre : Moi, je suis l'honneur! Naturellement celle qui représente l'honneur parle plus longtemps que les autres. Quelques-unes de ses tirades ont de l'accent, et il y a certains mots qui feraient très-bon effet dans une satire. Au théâtre, c'est autre chose. Là, les mots les plus éloquents ne portent qu'autant qu'ils sont appelés par la situation, et en quelque sorte commandés. M. de Calonne, au contraire, n'a combiné quelques rares situations déjà connues que pour y placer des tirades. Les victimes de ces tirades les reçoivent en pleine poitrine avec une inaltérable patience. Dans le monde vrai, ceux qui jouent à la Bourse ne se posent pas devant les marins désintéressés pour leur servir de cible. Il est vrai qu'ils ne disent pas non plus à tout bout de champ : J'aime l'argent, il n'y a que l'argent! Il est vrai encore qu'ils n'ont pas la simplicité enfantine du banquier de M. de Calonne. Voilà un homme qui se laisse berner et duper à plaisir! On lui tend les piéges les plus grossiers, on lui débite les mensonges les plus invraisemblables, rien ne lui paraît suspect. Et tout le temps il répète qu'il est un homme fort, très-fort. A la fin seulement il s'étonne :

. . . . . peut-on comprendre
Qu'à leur piége d'enfant je me sois laissé prendre ?

Mais précisément, c'est ce qu'on ne comprend pas. Faut-il parler des autres personnages, du chimiste naïf par exemple? Outre que le type est bien usé, la naïveté de ce savant passe toutes les bornes. Et sa fille, l'ingénue, n'abuse-t-elle pas du droit à l'ingénuité ? Il y a dans leur bouche vingt traits qui, à la scène, provoqueraient ces rires et ces applaudissements ironiques dont une pièce aurait peine à se relever ensuite, fût-elle bonne. Personne d'ailleurs ne parle le langage qui lui convient. Un domestique dit en parlant de l'intendante : énigme féminine. Un monsieur qui devrait être bien élevé dit à une jeune fille qui lui ouvre la porte :

« . . . . . Mais ouvrir à qui sonne
Ce n'est donc pas chez vous l'ouvrage de la bonne ?
A moins que, vous croyant l'enfant de la maison,
Je ne me sois trompé.

On n'est pas plus courtois. Et à chaque instant des traits qui nous font faire un soubresaut et nous écrier : Mais, mon Dieu, quel singulier monde ! L'auteur s'est évidemment peu préoccupé des détails du dialogue; il a réservé toutes ses forces pour les morceaux à effet, les grands lieux communs, ou, si vous aimez mieux, les grands airs de bravoure. Là, le style, s'il est le style de la satire plutôt que de la comédie, a du moins du nerf et quelque éclat. Ailleurs il n'est même pas toujours correct.

Une Provinciale, comédie en quatre actes du Théâtre des inconnus, est signée de ce pseudonyme : *Le vicomte de Létorière*. C'est l'histoire ancienne du roué dompté par l'ange de candeur, du lion vaincu par la brebis. Il y a de fortes invraisemblances dans cette pièce, trop de conversations, et un type insupportable de rapin mal élevé qui ne serait pas toléré une heure dans le monde où l'auteur l'introduit. En outre, la conversion du roué, sujet de la pièce, n'est pas suffisamment expliquée. Ce qui nous intéresserait se passe trop souvent à la cantonnade ; la scène est trop souvent occupée par des personnages qui nous sont indifférents et qui s'entretiennent de choses étrangères à l'événement. Il me semble pourtant qu'il y a là quelque talent et quelques promesses.

L'auteur de la *Double épreuve* est un homme d'esprit ; mais l'esprit est presque une superfluité au théâtre. Il y a dans cet acte des portraits délicatement tracés, des dissertations morales pleines de finesse, des détails charmants ; mais point d'intrigue et point d'action. Le semblant d'action repose sur un quiproquo puéril qui ne trompe des personnages tous si spirituels que parce qu'ils le veulent bien. Le spectateur n'y mettrait pas la même bonne volonté. Il verrait le dénoûment dès la première scène. Alors, comme on dit au théâtre, il n'y a pas de pièce. Que l'auteur apprenne le métier, qu'il s'initie aux secrets de la *charpente*: son esprit alors sera le bienvenu, car enfin si l'esprit ne suffit pas à la scène, il ne nuit pas non plus.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Le théâtre des inconnus.* — Paris, Laplace, Sanchez et C°. — *Le droit de visite*, comédie en cinq actes et en vers, par M. de Calonne.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 10 6 SEPTEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Le désarroi est grand dans le parti de « l'ordre moral ». Les *honnêtes gens* se chamaillent ; la nouvelle ligue du bien public craque et se disjoint de toutes parts. On s'est coalisé le 24 mai contre la République; on est resté à peu près d'accord, tant qu'il n'a été question que de traquer les républicains et de persécuter les libres-penseurs, chacun des partis coalisés espérant bien évincer ses alliés au dernier moment, et manger seul les marrons tirés du feu à frais communs. Mais voilà que l'heure approche où il faudra décider qui y mettra la dent. Personne naturellement n'en veut quitter sa part. Quelques pattes indiscrètes se sont déjà allongées vers les fruits cuits à point, et rangés en bon ordre sur la cendre chaude. De là, des griffes un peu roussies, d'une part, et, de l'autre, des grognements jaloux qui nous présagent, pour un jour prochain, de terribles querelles.

Les bonapartistes sont fort mécontents. On le serait à moins. Ils viennent de recommencer la campagne, qui leur a si bien réussi en 1849. De concert avec les royalistes, ils ont fait les efforts les plus consciencieux pour troubler la France, et lui faire peur d'elle-même. Mais, première déception, la France ferme l'oreille aux propos alarmistes et garde son sang-froid. Il n'est plus aussi aisé qu'autrefois de lui inspirer une salutaire terreur du régime républicain. L'expérience de ces dernières années l'a instruite et rassurée. Avec cela, les monarchistes aussi se sont instruits. Ils se sont formés à l'école du coup d'Etat. Ils ne veulent plus être dupes, et les voilà qui s'essayent à duper. C'est une véritable trahison, contre laquelle les bonapartistes indignés protestent à grands cris. La rupture est complète, et la réconciliation impossible. On le verra bien à la rentrée de l'Assemblée.

Les fusionnistes affectent de n'être ni surpris, ni effrayés de cette défection. Ils se sont fait une doctrine qui leur permettra de se passer sans trop de regrets des quelque douze voix dont dispose le parti bonapartiste, comme elle leur permettra de se passer de l'assentiment du pays. Nous avons tort de dire une doctrine; il y en a au moins deux, également commodes et satisfaisantes à ce point de vue. Pour les légitimistes purs, le droit du Roy primant le droit de la nation, il importe peu que la France consente ou ne consente pas à la restauration de la monarchie traditionnelle. Cette opinion radicale, que l'on peut appeler le carlisme français, ne compte qu'un assez petit nombre d'adhérents. Plus nombreux et plus habiles, les royalistes de gauche ou les orléanistes, comme on voudra les appeler, ont trouvé un biais pour concilier la souveraineté nationale et les prétentions des princes. Ils veulent bien nous reconnaître le droit de disposer de nous-mêmes. Mais, à les en croire, nous avons fait usage de ce droit, une fois pour toutes, il y a deux ans et demi. Nous avons remis nos pleins pouvoirs à l'Assemblée élue au mois de février 1871. Nous lui avons donné le mandat de sauver la France, et ce mandat ne comportait aucune réserve. Nous avons abdiqué tous nos droits entre les mains de nos députés; nous nous sommes liés et nous avons lié avec nous les générations à venir. L'Assemblée est souveraine, et elle est seule souveraine. Elle peut faire et défaire, organiser et désorganiser, constituer ou ne pas constituer, à son heure et à sa guise. Elle ne doit de comptes à personne. Elle siégera aussi longtemps qu'il lui plaira; elle s'en ira quand elle le trouvera bon. Elle n'est obligée à rien, pas même à être logique et conséquente avec elle-même. Décentralisatrice hier, centralisatrice aujourd'hui, elle a toujours raison. Elle est infaillible et impeccable. Elle peut rappeler les Bourbons à une voix de majorité. Autant dire qu'elle pourrait offrir la couronne de France au shah de Perse ou au roi d'Araucanie.

L'audace de ce langage prouve surtout l'embarras cruel des monarchistes. On ne se met pas ainsi, de gaieté de cœur, en révolte ouverte contre le bon sens. On ne brave pas effrontément l'opinion publique, quand on a quelque espérance de la séduire et de la gagner. Pourquoi pousser l'Assemblée actuelle à user quand même d'un pouvoir constituant, contesté et contestable? Pourquoi, si l'on admet qu'une nation n'est

pas un troupeau et qu'elle est maîtresse de ses destinées, pourquoi ne pas consulter la France, et l'appeler à choisir elle-même le gouvernement qui lui convient? Les élections de 1871 ont été improvisées à la hâte, en présence de l'étranger, presque sous le feu des Prussiens. Personne ne peut dire d'une façon certaine quelle limite les électeurs ont entendu assigner aux pouvoirs de leurs mandataires. Mais il est bien facile de le demander aux électeurs eux-mêmes. Grâce au gouvernement réparateur de M. Thiers, la France est calme; dans quelques semaines, dans quelques jours, elle aura payé sa rançon et recouvré son indépendance. Convoquez alors les colléges électoraux. Vous saurez ce que veut le pays, et les décisions de l'Assemblée nouvelle, expressément chargée de mettre fin au provisoire, seront respectées de tous les bons citoyens.

Consulter le suffrage universel? Les monarchistes de gauche ne s'en soucient pas plus que ceux de droite. Ils savent trop bien ce qu'il leur répondrait. Leurs journaux commencent à constater que « les masses populaires » des villes et des campagnes échappent à la direction des *conservateurs*. Ils s'en prennent naturellement au radicalisme, et lui reprochent d'agiter méchamment devant le pays le spectre de l'ancien régime. — Spectre pour spectre, on peut dire que le blanc vaut le rouge : que l'on fusille les prêtres ou que l'on brûle les hérétiques et les libres-penseurs, que les communistes partagent la terre ou qu'une aristocratie privilégiée l'accapare, que nous soyons saignés par l'internationale rouge ou étouffés par l'internationale noire, la différence n'est pas grande; entre ces despotismes, également odieux, nous donnerions le choix pour un fétu. — Mais là n'est pas la question. Nous ne reverrons ni les iniquités de l'ancien régime, ni les violences criminelles de la Terreur et de la Commune. Ce que nous voulons dire, c'est que ce ne sont pas les adversaires de la monarchie, mais ses amis qui la compromettent et la diffament. Ce sont eux qui nous annoncent tous les jours qu'avec la royauté nous reverrons la Congrégation; ce sont eux qui vouent les richesses de la France et le sang de ses enfants au service de l'Église; ce sont eux qui promènent du nord au midi et de l'est à l'ouest, des foules de pèlerins fanatiques, et qui nous promettant, pour un avenir prochain, le règne du *Syllabus*. C'est le *Monde* qui insulte notre drapeau; c'est le comte de Chambord qui le rejette. C'est lui qui a tracé ainsi le programme de sa politique intérieure et extérieure : restauration de la religion d'État, restauration du pouvoir temporel de la papauté. C'est lui enfin qui condamne et repousse la France moderne et qui veut l'obliger à abjurer ses plus chères croyances. C'est donc à lui, pour être justes, que les royalistes constitutionnels devraient s'en prendre de leurs déceptions.

De fait, ils ne s'en font pas tout à fait faute, et ils commencent à laisser éclater leur dépit. Ils avaient espéré, le jour où ils envoyaient le comte de Paris à Frohsdorff, trouver le chef de la branche aînée un peu plus maniable. Ils avaient rêvé l'établissement d'une monarchie parlementaire, dont l'usufruit reviendrait au petit-fils de Charles X, et dont la nue propriété appartiendrait aux princes de la branche cadette. Il leur semblait que, pour peu que le comte de Chambord s'y prêtât, il y avait moyen de faire accepter à la France un nouvel essai de royauté bourgeoise, et de relever au profit du comte de Paris, avec le concours des légitimistes, le trône abattu en 1848. Peut-être même s'étaient-ils dit tout bas et dans le secret de leur cœur, que si l'héritier de la fleur de lys se montrait trop récalcitrant, leur prince aurait une belle occasion de renouveler l'aventure de 1830. Peut-être avaient-ils prévu que le comte de Chambord se chargerait, comme il l'a fait, de se rendre impossible; peut-être avaient-ils espéré qu'après le suicide de la monarchie légitime, un certain nombre de légitimistes, non pas les voltigeurs de Louis XIV, mais les libéraux du parti, — si tant est qu'il y ait des libéraux dans ce parti-là — se rallieraient au petit-fils de Louis-Philippe, et que, grâce à cette évolution, le comte de Paris toucherait comptant, et sans délai, le prix de sa complaisance.

Voilà malheureusement que ces beaux calculs et ces belles espérances semblent vouloir s'en aller à vau-l'eau. Le comte de Chambord n'écoute rien et ne veut rien céder. De cela on se consolerait aisément. Mais il arrive que le comte de Paris, au lieu de recruter des partisans, s'est aliéné quelques-uns de ses amis. Accueilli avec défiance dans le camp légitimiste, il passe presque de l'autre côté pour un transfuge. La branche cadette, qui devait apporter à la maison de France unie et réconciliée une popularité relative, se trouve au contraire noyée dans l'impopularité irrémédiable de la légitimité. On le sent, on s'en irrite, et des deux parts on est prêt à en venir aux gros reproches et aux gros mots. On n'en est encore qu'aux propos aigres-doux. Les journaux de la monarchie ultramontaine invitent ironiquement le comte de Paris à consommer le sacrifice, à répudier le drapeau tricolore et à rompre définitivement et sans espoir de retour avec les souvenirs révolutionnaires de 1830. Il ne s'est pas encore assez compromis. Les journaux orléanistes, en revanche, reprochent à leurs alliés leurs manifestations tapageuses et leurs cris de triomphe prématurés. Les uns et les autres sont mécontents du gouvernement de combat. Les légitimistes le trouvent mou : les républicains ne sont pas assez rudement traités, à leur gré; nous en verrons bien d'autres sous le règne du roi très-chrétien. Les orléanistes, au contraire, commencent à croire que M. Beulé a la main lourde et qu'il manque de dextérité dans la répression. Enfin, ni d'un côté ni de l'autre on n'est satisfait, et au premier incident ce mécontentement encore contenu éclatera bruyamment.

La France, pendant ce temps-là, regarde faire. Également lasse des monarchistes blancs et des monarchistes bleus, fatiguée et agacée de toutes ces intrigues, elle apprécie à leur juste valeur le désintéressement et le patriotisme des partis qui ne savent, au moment même où notre sol va être libéré, qu'injurier grossièrement l'homme d'État auquel nous devons d'être si tôt rendus à nous-mêmes, et qui n'hésitent pas, pour satisfaire leur ambition, à exposer la France aux périls d'une nouvelle guerre et aux misères d'une nouvelle invasion. La coalition monarchique, en effet, a déjà porté ses fruits. On reprochait naguère à la République de n'avoir pas d'alliances en Europe, et de n'en pas pouvoir espérer. Au moins n'avait-elle pas d'ennemis. La seule perspective d'une restauration de la royauté ultramontaine, au contraire, a réveillé de toutes parts les défiances et les haines. Quand les républicains s'alarment du voyage prochain du roi Victor-Emmanuel à Berlin, les feuilles royalistes les accusent d'appeler chez nous l'intervention étrangère, et de servir nos ennemis. Ces sottes calomnies sont de tradition dans le parti des honnêtes gens. Elles ne tromperont personne. Le comte

de Chambord a trop souvent déclaré que sa cause était inséparable de celle de la papauté, pour que nous puissions nous étonner que l'Italie prenne ses précautions. Ceux qui font les affaires de la Prusse, ce sont ceux qui veulent nous cacher les conséquences certaines de la restauration d'Henri V, et non ceux qui nous les signalent, tandis qu'il est encore temps de réfléchir et de les éviter. La France a mieux à faire sans doute que de courir, sur les pas de l'enfant du miracle, à de nouvelles aventures et à de nouveaux désastres. Elle ne peut pas ne pas le comprendre, quelques efforts qu'on fasse pour troubler son intelligence et pour égarer son jugement.

E. R.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. VIDAL-LABLACHE

La côte allemande de la mer du Nord

La région maritime qui termine l'empire allemand sur la mer du Nord offre, par les changements qu'elle a subis, matière à d'utiles observations. Elle emprunte un autre genre d'intérêt aux grandes villes que le commerce a élevées sur ses bords. Enfin elle est en voie d'acquérir une importance nouvelle par les préparatifs qu'y accumule une puissance maritime impatiente de notifier son avénement au monde.

I

La province ecclésiastique de Cologne, métropole des Pays-Bas, comprenait toute la vallée de l'Ems. Il n'y a point, en effet, entre cette vallée et les pays que la politique a attribués à la Hollande, de séparation naturelle. C'est jusqu'à la côte sablonneuse du Jutland qu'il faut prolonger les Pays-Bas, si l'on veut appliquer ce nom à toute la contrée dominée par la mer, où la conquête et la préservation du sol ont dû être le premier souci des habitants.

Quand souffle le vent du nord-ouest, ce vent si fréquent dans ces parages, et si fort qu'il déforme les arbres, et force les habitants à ne construire que des maisons basses et massives, quand il amoncelle la vague contre la côte, et qu'il trouve en outre un auxiliaire dans une haute marée, le pays tout entier est menacé dans son existence. On voit, du Zuyderzée au Jutland, se succéder une série d'îles sablonneuses : ce sont les débris du continent déchiré. Sentinelles avancées aux abords de la côte, elles subissent le premier assaut des vagues. Aussi leur nombre a-t-il diminué depuis le temps où écrivait Pline. L'œuvre de destruction continue de nos jours à s'exercer sur elles.

Dès le IXe siècle, on voit les Hollandais travailler aux endiguements. Du XIIe au XVIe siècle, ils redoublent d'efforts, et réussissent à compléter leur système de défense, pour n'avoir plus qu'à le perfectionner ensuite, à l'embellir, pour ainsi dire, avec ce luxe pratique qui est dans leur caractère. Cette œuvre, dans laquelle une partie faible peut compromettre tout l'ensemble, marcha plus lentement dans la contrée qui nous occupe. Du moins, jusqu'au XVIe siècle, l'insuffisance de la protection semble attestée par les catastrophes qui se répètent, surtout aux points vulnérables où les cours d'eau ouvrent une échancrure dans la côte. Le lac Flevo venait d'être peu à peu transformé, quand, de 1277 à 1287, à la place d'une plaine où s'élevaient une trentaine de villages et une ville florissante, des empiétements successifs creusent un golfe : celui de Dollart, à l'embouchure de l'Ems. Du XIIIe au XIVe siècle, les rives qui bordaient dans son cours inférieur la petite rivière de la Jahde, s'abîment pour former la baie de ce nom. Même aujourd'hui, l'homme ne peut pas toujours tenir directement tête à son terrible ennemi : on se souvient encore d'une nuit, en février 1825, où les vagues, courant à travers la Zélande et la Frise, renversèrent 12 000 maisons sur leur passage. Mais ce qui est possible, c'est de réparer les brèches assez promptement, pour ne plus permettre que des aggravations successives livrent d'aussi riches proies à la voracité de l'Océan.

Chargés des débris qu'ils ont arrachés, les uns au continent, les autres aux montagnes, les flots de la mer et des fleuves combinent, aux points où ils se rencontrent, leurs dépôts, dans une proportion que la science a décrite. Ainsi se forment les *marschen*, terres alluviales que la mer a balayées et étendues comme une lisière le long de la côte. C'est le sol qui fait la richesse des provinces de Hollande et de Zélande ; mais ici, cette zone privilégiée, mesurée d'une main plus avare, n'a pas plus de 7 à 8 kilomètres de largeur moyenne. Elle se prolonge presque jusqu'au Jutland ; çà et là, des interruptions ou des étranglements y délimitent certaines régions que désigne un nom spécial (1). En certains endroits, dit-on, des sondages ont pu rencontrer, à travers les couches profondes de l'humus, l'eau sur laquelle il repose. En tout cas la surface, absolument nivelée, n'a d'autres éminences que les lignes longues et monotones des digues. Les pierres en sont absentes, les arbres rares ; mais des prairies s'étendent sans fin, avec un riche bétail ; plus rarement des champs parés de moissons abondantes. Avec ses nombreux canaux que sillonnent de lourdes barques, avec ses maisons de brique, le paysage est tout hollandais.

Cette région peut s'étendre vers la mer. Par delà les digues se trouvent souvent des terrains que les flots recouvrent à certains jours ; sorte de *marais mouillés*, comme en Poitou (*Watten* en allemand). Ce sont ces marais qui peu à peu, à l'aide de ces levées qui les découpent en parcelles rectangulaires, sont convertis en *polders*, ou en *Koge*, comme on dit au nord de l'Elbe. Les Hollandais, avec les capitaux dont il disposent, ont fait, depuis le XVIe siècle, de véritables merveilles dans cette revanche contre l'Océan. Ce n'est guère que de nos jours que l'on peut citer, sur le territoire allemand, de grandes entreprises en ce genre. Tels sont les desséchements accomplis sur les bords du Dollart. Telle est, au nord de l'embouchure de l'Elbe, la petite péninsule appelée *Friedrichs-Koog*, nom qui perpétue le souvenir du roi Frédéric VII de Danemark dans un pays rattaché depuis à l'Allemagne.

Les alluvions se rangent le long d'un terrain tout différent de nature et d'aspect, dont la limite forme, pour ainsi dire, l'arête de la côte. Le nom de *geest*, synonyme de sécheresse et de stérilité, caractérise ce sol sablonneux, par lequel expire, en Allemagne comme dans les Pays-Bas belges et

(1) Harrlinger Land, — Jever Land, — Land Hadeln, — Land Kehdingen, etc.

hollandais, la grande plaine du Nord. La Campine d'Anvers nous le montre en voie de transformation; les bruyères de Lunebourg sous son aspect le plus désolé. On comprend que l'habitant de la côte n'ait pas été attiré vers l'intérieur, qui s'annonce à lui par des landes. La race change, la population s'éclaircit, on entre dans les parties les plus pauvres de l'Allemagne.

Aux approches de la côte, ces landes gardent tantôt leur aridité, tantôt font place à de vastes marécages. Celui de Bourtange, à gauche de l'Ems, celui du Saterland, à droite, sont les plus vastes; mais il y en a d'autres entre le Weser et l'Elbe. Un espace de 2900 kilomètres carrés au moins est occupé ainsi par des régions à peine praticables, qui présentent sans doute quelques oasis fertiles, mais aussi des fondrières où la tourbe s'est lentement amassée, où disparaît tout imprudent qui s'y hasarde. Les légions romaines franchirent ces obstacles sous Germanicus; ce ne fut pas un de leurs moindres exploits. Il y a telle partie du Saterland dont les canards sauvages troublent seuls le silence; la ligne régulière de l'horizon y rappelle l'aspect de la pleine mer. Quelques bouleaux indiquent de loin en loin la chaumière enfumée, où, livrées à l'exploitation de la tourbe, s'abritent de misérables familles. Le vingtième seulement du Saterland est cultivé. L'Allemagne a là des conquêtes à faire, que nul ne lui contestera.

Les Hollandais commencèrent dès le XVIe siècle l'attaque de leurs marais. On ne commença qu'au XVIIe siècle à les imiter en Allemagne. Aujourd'hui s'élève, à quelques lieues de l'Ems, dans une campagne riante, la petite ville de Papenbourg, qui compte 6000 habitants, possède une flottille commerciale, des chantiers importants, une école de navigation : il n'y avait là, en 1675, qu'un désert malsain. Des canaux opèrent la métamorphose : ils introduisent la circulation et la vie; ils permettent aux colons, dont les maisons s'échelonnent peu à peu sur leurs rives, d'extraire la tourbe en abondance, de la transporter aisément, et de rapporter, comme fret de retour, le terrain ou l'engrais, dont le mélange amende le sol. Quant à la célèbre coutume de *brûler le marais*, venue aussi de Hollande au XVIIIe siècle, on sait les inconvénients qu'elle entraîne. La tourbe brûle sur un espace immense pendant des semaines entières. Le paysan y gagnera quelques récoltes de sarrazin. Mais si, pendant l'incendie, le vent du nord-ouest s'élève, malheur à l'Allemagne! Une vapeur jaunâtre et nauséabonde pourra, comme au mois de mai 1857, s'étendre successivement de la Frise au Hanovre, à la Saxe, et même, après un voyage qui dura treize jours, apparaître jusqu'à Cracovie.

Dans un pays où l'établissement des habitants a dû être le prix de tels efforts, la population ne peut manquer d'offrir des qualités intéressantes. Les Frisons, dit une vieille chronique, sont comme les poissons; ils habitent dans l'eau. Ils peuplent en effet, comme en vertu d'une aptitude spéciale, les îles, les terres d'alluvion, les oasis des marécages, depuis le Zuyderzée jusqu'au Jutland. Avec la *geest* au contraire, apparaît une population de dialecte saxon. Il manqua à leurs petites communautés, éparses le long de la côte, de pouvoir se constituer en un groupe compacte. Ce rapprochement de forces eût sans doute agrandi leur activité, élevé leur génie, et leur eût permis peut-être de transformer en autonomie nationale l'indépendance dont ils étaient si jaloux. Du moins la nature toute spéciale de leur genre de vie, par l'influence qu'elle eut sur leur caractère et sur leurs institutions, créa un véritable type, qui empêcha le sentiment de la communauté de race de s'éteindre entre eux. Ce sentiment s'exprimait par un profond mépris, au moyen âge pour leurs voisins, les bourgeois de Brême, aujourd'hui encore pour le paysan saxon. Noble et libre, voilà les deux épithètes par lesquelles le Frison saluait son compatriote. Par leur orgueil, comme par leur isolement, ils restaient longtemps fidèles aux choses du passé. Il y avait encore chez eux au XVe siècle des traces de la possession en commun des terres et du partage annuel. Leur christianisme était si mélangé de pratiques païennes qu'au XIIIe siècle une croisade, provoquée par l'archevêque de Brême, vint exterminer une de leurs tribus. On trouve aujourd'hui tels cantons retirés qui ne connaissent pas l'usage des noms de famille. D'autres, oubliés par la Réforme, sont restés catholiques : il en est ainsi de 2800 habitants, dans les marais du Saterland.

Sans doute, tout va s'effaçant peu à peu, par une loi générale. L'idiome frison, abâtardi depuis le XVe siècle, a disparu, sauf dans une partie de la Frise hollandaise, dans les villages catholiques du Saterland, quelques districts du Schleswig, et quelques îles qui disparaissent elles-mêmes. Cette race garde pourtant sa physionomie dans la famille germanique. Pépinière de matelots pour la marine marchande, ils apportent dans la manœuvre du navire un sang-froid flegmatique, habitué dès longtemps à toutes les formes de la lutte contre les flots. A la différence des autres Allemands, ils ne quittent guère qu'avec esprit de retour cette terre qu'ils ont conquise sur les eaux, ou qu'ils partagent encore avec elles.

II

Les marées, par l'action qu'elles exercent jusque fort avant dans le lit des fleuves, et même de leurs affluents, étendent le rayon dans lequel peuvent s'établir les places maritimes. Mais, si les débouchés ne manquent pas à la côte allemande, leur importance dépend surtout des vallées fluviales qu'ils desservent.

L'Ems, à peine flottable dans la plus grande partie de son cours, longtemps pressé, pour ainsi dire, entre deux marécages, n'a que des ports de médiocre importance. Il fallut les guerres qui, aux XVIe et XVIIe siècles désolèrent les Pays-Bas et l'Allemagne, pour amener à Emden une prospérité factice. Plus tard, seule porte ouverte à la Prusse vers la mer du Nord, Emden vit l'avortement des compagnies de commerce et des essais de colonisation tentés par cet État. Quand peut-être, en 1815, des jours meilleurs allaient commencer pour elle, l'Angleterre exigea la ville et la province pour sa dynastie hanovrienne. Sacrifice amplement payé; mais dont la Prusse ne parle encore qu'avec dépit : Emden, dit-on volontiers chez elle, nous eût épargné le port de Jahde!

Il a fallu tout créer en effet sur ce bord occidental de la baie, où s'élève la petite ville solennellement baptisée le 17 juin 1869 du nom de Wilhelmshafen. Il n'y avait là qu'un terrain marécageux, malsain, dépourvu d'eau potable, lorsqu'en 1853, sous l'impression des mécomptes de la guerre contre le Danemark, par un acte habile de politique allemande, la Prusse acheta pour 500 000 thalers au grand-duc d'Oldenbourg un espace de 14 kilomètres carrés. L'argent

et l'art des ingénieurs y ont créé le principal établissement de la marine militaire allemande. Un chenal étroit, comme à Brest, malaisé à forcer, quoique sans doute facile à bloquer par une flotte supérieure, ouvre aux plus grands navires un accès commode vers une rade autour de laquelle sont multipliés tous les moyens de défense. Forts et batteries se répondent de l'une à l'autre rive. Excellent abri pour ces frégates cuirassées, dont nos milliards servent en ce moment à doubler le nombre, ce port offre par sa position géographique un solide appui aux opérations navales, que le voisinage de Brême et de Hambourg est fait pour attirer dans ces eaux. Il donne à l'Allemagne, dans la mer du Nord, ce qui nous a manqué si longtemps dans la Manche.

Aux défenses dont se hérisse la côte de Jahde, s'ajoutent, à l'embouchure du Weser, les batteries et les forts qu'on élève aujourd'hui autour de Geestemünde. Le Hanovre avait vainement tenté de créer dans cette petite ville une rivale du port presque contigu de Bremerhafen. Héritière du Hanovre, la Prusse semble avoir à cœur de rattacher à ce poste important la tutelle des grands intérêts commerciaux, dont cette rive est dépositaire.

Là, en effet, s'arrêtent les plus forts navires; d'autres suivent le fleuve pour remonter jusqu'à Brake ou à Vegesack; et tout ce mouvement de voiles, de steamers, de paquebots qui vont et viennent, cette circulation active de navires qui partent ou qui arrivent, les uns d'Amérique, les autres des Indes, quelques-uns même, les baleiniers, des parages les plus lointains des mers du Sud, annonce l'approche de la vieille et glorieuse cité, qui lui donne l'impulsion et la vie.

Au point où cesse la navigation fluviale, et où commençait naguère la navigation maritime, s'élève avec ses quartiers tortueux, son hôtel de ville du xve siècle, ses toits à pignon, ses balustrades sculptées, son air d'antique opulence bourgeoise, la ville libre et hanséatique de Brême. Ne nous arrêtons pas à ces vieux titres; à ce sénat, cette bourgeoisie, ces deux bourgmestres; solennel appareil autour duquel veille une garnison prussienne. Mais par le fleuve qui l'arrose, déjà allemand à une époque où l'Elbe était encore à moitié slave, cette ville a été associée dès les premiers temps à la vie générale de l'Allemagne. On songe à ce que fut, vers le xe et xie siècle, cet évêché fondé par Charlemagne, métropole du Nord germanique et scandinave, dont la juridiction s'étendit jusque sur l'Islande. Il y eut, parmi ses souverains ecclésiastiques, de véritables figures d'hommes d'État, dont la pompe frappait d'étonnement les princes danois à demi barbares, et qui, s'il faut en croire une tradition d'ailleurs obscure, patronnèrent une expédition de découverte vers les régions boréales (1). Non moins brillant fut l'essor commercial de cette bourgeoisie émancipée, qui, au xiie siècle, fondait en Palestine l'ordre teutonique, et, arrivant la première sur les côtes de Livonie, y dotait la ville naissante de Riga d'une constitution semblable à la sienne. La ligue hanséatique ne compta guère d'associées plus florissantes; et ces expéditions sans cesse renouvelées, dans lesquelles le commerce et la conquête marchant de pair frayaient la voie à la colonisation, et qui finalement transformèrent les rives orientales de la Baltique, eurent à Brême leur principal point de départ.

Autour de la vieille ville historique se groupent des faubourgs où se presse, depuis 1848, une nombreuse population; et de l'autre côté du fleuve, sur la rive gauche, s'élève une nouvelle cité: développement qui atteste que les capitaux n'ont pas été dissipés, ou ne se sont pas endormis entre les mains laborieuses et économes qui les ont amassés. Un grand danger menaçait pourtant la prospérité de Brême. Le Weser, qui n'a pas le puissant volume de l'Elbe, ni une embouchure aussi directement ouverte à l'irruption des marées, s'embarrasse en aval de bancs et d'îles de sable que ne peuvent franchir les grands navires. Enclavée par le Hanovre, Brême n'épargna ni la diplomatie ni l'argent; et elle réussit enfin en 1827, grâce au zèle de Smidt, un de ses bourgmestres, dont le nom reste justement honoré, à obtenir de son voisin jaloux un emplacement à peu près égal, comme on l'a dit, à celui que mesura Didon sur la côte de Carthage. Ce fut assez pour établir, à l'abri des sables et même des glaçons, autre obstacle avec lequel il faut compter, le florissant avant-port de Bremerhafen, dont la croissance rapide correspond aux progrès de la métropole.

Les armateurs de Brême passent pour les plus entreprenants de l'Allemagne. Eux seuls, du moins, pratiquent la pêche lointaine et périlleuse de la baleine, utile école de matelots, que la France a malheureusement abandonnée depuis quelque temps. L'importance de la marine brémoise se manifeste moins dans le nombre de ses navires que dans le chiffre de leur tonnage. Le commerce maritime allemand est, sans en excepter même la Grande-Bretagne ou l'Amérique, celui qui fait le plus fréquemment usage de grands navires, adoptant ainsi le mode de navigation le plus économique. Le tonnage de sa marine marchande surpasse celui que couvre le pavillon français dans une proportion qu'exprimaient en 1870 les chiffres suivants : 1 305 372 tonnes pour l'Allemagne, 1 074 656 pour la France. Le port de Brême contribue relativement plus qu'aucun autre à cette supériorité. Si l'on compare, pour l'année 1871, le nombre de ses navires à celui de Hambourg, on trouve en faveur de ce dernier port un excédant marqué; mais avec ses 307 navires, Brême obtient un tonnage presque égal à celui des 439 navires de la ville voisine (1).

Parmi les sources de cette prospérité commerciale, il faut compter au premier rang l'émigration allemande vers les États-Unis. Malgré la concurrence de Hambourg et d'Anvers, pour ne parler que des ports du continent, Brême reste encore le principal débouché. Ce genre spécial d'exportation a singulièrement contribué à multiplier ses relations de toute espèce avec les États-Unis : en 1869 et 1870 les États-Unis ont importé à Brême pour une valeur supérieure à tous les pays de l'Europe pris ensemble (hors le Zollverein) (2). On peut en effet se rendre compte de l'importance du fret que l'émigration fournit aux armateurs de Brême, quand on songe que depuis 1866, c'est par un chiffre annuel de 60 ou 70 000 qu'il faut évaluer le nombre de ceux qui s'embarquent sur leurs navires. Ceux-ci multiplient leurs voyages, enflent leur vo-

(1) Adam de Brême, *Hist. eccl.*, l. IV, c. 248; dans Pertz. *monum. germ. hist.*, t. VII (*script.*), p. 386.

(1) *Almanach de Gotha*, 1872, p. 338.

(2) Kolb, *Handbuch der vergleichenden Statistik. Erste Abtheilung*, p. 130 (Leipzig, 1871).

lume, en raison de l'affluence croissante de tous ces *fatigués de l'Europe*. Brême n'a garde de laisser échapper ce précieux élément de prospérité. Un journal spécial se donne pour mission de leur procurer les renseignements nécessaires. Il y a quelques années, s'est élevé à Bremerhafen un vaste établissement, aménagé de façon à donner, en attendant le jour du départ, un asile commode, assure-t-on, à 3000 à la fois de ces exilés volontaires, plus riches d'espoir que d'argent. On sait le triste spectacle offert souvent par ces tribus d'émigrants, qui, dans le long trajet qui les sépare du quai d'embarquement, ont épuisé leurs maigres épargnes, et n'ont plus déjà d'autres ressources que ces bras de laboureurs robustes, avec lesquels ils vont féconder le sol d'Amérique. Sans nier la part qui revient à l'esprit de charité dans ces fondations secourables, on peut y voir une preuve de l'habileté attentive qui préside aux destinées commerciales de Brême.

Il est vrai que l'Allemagne n'a pas les mêmes raisons d'assister avec complaisance à ces départs multipliés. Le flot qui emporte un si grand nombre de ses enfants ne lui rend pas, en somme, l'équivalent de ce qu'il lui enlève. Nos voisins éprouvent un certain orgueil, qui n'est pas sans quelque mélange d'alarme, à constater le progrès à peu près continu, dans lequel, après plusieurs oscillations, le mouvement semble être entré depuis 1862. Si chaque année 100 000 Allemands débarquent dans le seul port de New-York, l'État, de son côté, note tous les absents qui manquent à l'appel militaire. Citons, d'après lui, quelques exemples : En 1868, le tribunal de cercle (*Kreisgericht*) de Sensbourg, dans la Prusse orientale, a à poursuivre 526 réfractaires. En juillet 1869, celui de Gnesen en condamne 648. Le 27 mai 1870, 104 conscrits et 31 hommes de landwehr sont condamnés à Cologne. Le mal s'exerce dans toutes les parties de l'Allemagne, sans que l'on puisse alléguer partout la raison facile à comprendre, qui, en mai 1868, amène à Flensbourg, dans le Schleswig, le résultat suivant : sur 977 hommes qui doivent le service, 240 se présentent, dont 36 seulement bons au service (1).

Il suffit ici d'indiquer en passant la gravité du problème. L'émigration allemande est certainement un des faits capitaux de notre époque ; ses conséquences sont nombreuses et fort diverses ; on ne peut nier qu'elles ne soient heureuses en général pour les villes maritimes, et surtout pour Brême. La même ville qui fut, au moyen âge, le principal point de départ du germanisme vers les pays de l'Est, vers les rives slaves de la Baltique, expédie aujourd'hui dans une direction opposée ces cargaisons d'émigrants qui, à défaut de l'esprit guerrier et de la richesse, ont pour eux le nombre. Quoi qu'on puisse dire de leur future influence sur les pays qui les reçoivent, il est fort douteux que l'Allemagne tire jamais d'eux le même profit.

PAUL VIDAL-LABLACHE.

(1) Kolb, *ibid.*, p. 5.

LE MARCHÉ DE L'ARGENT A LONDRES

Les crises financières (1)

Contrairement à ce que l'on pourrait supposer tout d'abord, le meilleur moyen qu'ait la Banque pour résister à une panique provenant d'un discrédit intérieur, est de prêter autant d'argent que possible. Le premier instinct semble indiquer le contraire. Dès qu'il se produit une demande considérable sur un fonds que l'on désire conserver, il semble que le meilleur moyen de conserver ce fonds est de le cacher, de s'en procurer autant que possible et de ne s'en dessaisir que quand il est impossible de faire autrement. Mais tous les banquiers savent que ce n'est pas là le moyen de ramener la confiance. Ce manque de confiance signifie « la pensée que vous n'avez pas d'argent » ; or, pour dissiper cette pensée il faut, s'il est possible, prouver que vous avez de l'argent; il faut le répandre dans le public afin que le public sache que vous en avez. C'est avant le commencement de la panique qu'il fallait économiser et accumuler. Un bon banquier accumule dans les temps ordinaires la réserve dont il doit se servir dans les temps extraordinaires.

Le discrédit ne se fixe pas ordinairement d'abord sur une banque, quelle qu'elle soit ; encore moins se concentre-t-il sur la Banque ou sur les banques qui détiennent la principale réserve en argent. Ces banques ont presque toujours la meilleure réputation, réputation sans laquelle elles ne seraient pas ce qu'elles sont; or, comme elles possèdent la réserve, elles paraissent au public plus solides que les autres. Dans le principe, une panique qui commence ne consiste qu'en une sorte de vague conversation : « A. B. est-il aussi solide qu'il l'était? C. D. n'a-t-il pas perdu de l'argent? » et mille autres questions analogues. Des centaines de gens causent et des milliers de gens se disent : « Cause-t-on, oui ou non, de moi? Mon crédit est-il aussi bon qu'il l'était? Ne diminue-t-il pas? » Chaque jour, à mesure que la panique augmente, ces soupçons flottants deviennent plus intenses et se répandent davantage; ils s'attachent à plus de personnes et les attaques deviennent beaucoup plus violentes. Tous les gens expérimentés essaient de se « renforcer », comme on dit, pendant les premières périodes de la panique; ils empruntent de l'argent pendant qu'ils peuvent encore le faire; ils vont chez leur banquier demander l'escompte de billets qu'en temps ordinaire ils auraient encore gardés des jours ou des semaines en portefeuille. Si le négociant est un client habituel, le banquier n'ose pas lui refuser d'escompter son papier, parce que s'il refusait on dirait ou l'on pourrait dire qu'il n'a pas d'argent ; la panique pourrait tomber sur lui. Et ce ne sont pas les négociants seuls qui se préoccupent ainsi de prendre des précautions proportionnelles à leurs engagements, ce sont aussi tous ceux qui ont des engagements pécuniaires imminents. Ce sont surtout ceux qu'on pourrait appeler les marchands auxiliaires de crédit. Dans tous les systèmes de banque, une foule de petits financiers viennent se grouper autour de la banque principale ou des banques qui détiennent la réserve. Ces petits financiers surveillent les minuties du pa-

(1) Voyez les numéros du 9 et du 16 août.

pier à escompter, étudient les garanties spéciales dont les banquiers n'ont pas le temps de s'occuper, et arrivent ainsi à gagner leur vie. A mesure que les affaires augmentent sur une place, le nombre de ces auxiliaires augmente aussi. Les différents modes d'après lesquels on peut prêter de l'argent ont chacun leur particularité ; les gens qui pratiquent une seule nature de prêts peuvent s'entourer, grâce à leur expérience, de garanties plus grandes et prêter par conséquent à meilleur compte. En temps de panique, ces financiers auxiliaires s'adressent toujours aux banquiers. En temps ordinaires d'ailleurs, les relations entre eux sont très-fréquentes. Le petit financier réescompte, en effet, chez les gros banquiers, à un taux moindre que celui qu'il a pris, les billets qu'il a déjà escomptés lui-même, et muni à nouveau d'argent il retourne sur le marché pour recommencer à nouveau ses opérations. Son temps et son intelligence, voilà ce qui constitue son capital et il faut qu'il les mette constamment en œuvre. Mais au commencement d'une panique, le petit financier s'alarme toujours. Son crédit n'est jamais bien solide ou bien considérable ; il craint toujours que les soupçons ne se portent sur lui et c'est souvent ce qui arrive. Aussi demande-t-il des avances à son banquier. Un grand nombre de ces petits financiers se présentent en masse chez les grands banquiers, chez ceux qui ont de l'argent, chez ceux qui détiennent la réserve. Et alors se pose devant ces banquiers la simple question : « Quel est le meilleur moyen de nous protéger? Sans aucun doute il est fort pénible de faire des avances immédiates à ces petits financiers, mais ne serait-il pas dangereux de refuser? Une panique augmente à mesure qu'elle dévore ; si elle dévore ces financiers de second ordre, nous respectera-t-elle, nous, les banquiers de premier ordre ? »

Une panique est, en un mot, une espèce de névralgie, et, selon les règles de la science, il ne faut pas traiter cette maladie par la diète. Les détenteurs de la réserve en espèces doivent non-seulement se servir de cette réserve pour faire face à leurs propres engagements, mais encore la prêter libéralement pour que les autres puissent faire face aux leurs. Ils doivent faire des avances aux marchands, aux petits banquiers, à celui-ci, à celui-là, à quiconque, en un mot, présente une garantie suffisante. Dans ces terribles temps d'alarme une faillite en cause beaucoup d'autres, et le meilleur moyen d'empêcher ces faillites consécutives est d'arrêter la première, cause de toutes les autres. On a dit, — en termes si élevés, si saisissants, que le passage en est devenu classique, — comment on parvint à calmer la panique de 1825, en avançant de l'argent. « Nous prêtions, dit M. Harman au nom de la Banque d'Angleterre, par tous les moyens possibles, sans nous inquiéter s'il y avait des précédents ; nous acceptions en garantie des titres de rentes ; nous achetions des bons du trésor ; nous faisions des avances sur des bons du trésor ; non-seulement nous escomptions, mais nous avancions des sommes considérables sur dépôt de lettres de change ; en un mot, nous prêtions de l'argent par tous les moyens possibles compatibles avec la sécurité de la Banque, et dans la plupart des cas nous n'étions pas bien difficiles. L'esprit public se trouvait dans un état déplorable et nous vînmes au secours du commerce autant qu'il nous fut possible. » Après quelques jours de ce traitement la panique s'apaisa et la Cité retrouva son calme habituel.

Il ne faut pas croire que le mode de traitement qu'il convient d'appliquer à une panique soit surtout un problème de banque ; c'est avant tout un problème commercial à résoudre. Tous les négociants ont des engagements ; ils ont des billets à payer, et ils ne peuvent le faire qu'en escomptant les traites qu'ils peuvent avoir sur d'autres négociants. En d'autres termes, tous les marchands se trouvent dans la nécessité d'emprunter de l'argent, et les grands négociants sont obligés d'emprunter beaucoup d'argent. Au plus léger symptôme d'une panique, beaucoup de négociants se mettent à emprunter plus qu'à l'ordinaire ; ils songent à s'assurer les moyens de payer leurs billets qui se trouvent en circulation pendant qu'ils peuvent encore le faire. Si les banquiers accèdent aux désirs des négociants, ils se voient obligés de prêter des sommes plus considérables au moment où cela les gêne le plus ; s'ils refusent d'escompter le papier des négociants, il en résulte une panique.

Il semble, au premier abord, y avoir beaucoup d'inconséquence dans tout ceci. Vous commencez par établir une certaine réserve dans une ou plusieurs banques ; vous en faites une sorte de trésor suprême où se trouve déposé et conservé le dernier argent du pays. Puis vous dites que ce trésor suprême doit être en même temps le prêteur suprême ; qu'il faut puiser dans ce trésor pour faire des avances illimitées ou tout au moins immenses alors que personne ne veut plus prêter un centime ! Autant dire, d'abord qu'il faut conserver une réserve, puis qu'il ne faut pas la conserver ! — Il n'y a là, cependant, aucune équivoque. La suprême réserve de banque d'un pays, quelque soit l'établissement qui la conserve, n'est pas une accumulation de numéraire destinée à sortir de la circulation ; elle doit servir à remplir certaines fonctions essentielles, et une de ces fonctions est de faire face aux soudaines demandes d'argent provoquées par une panique qui se produit dans le pays. Il n'y a rien de déraisonnable à ce que notre trésor suprême serve dans des cas particuliers puisque, au contraire, nous ne le conservons que dans ce but.

Si on réduit tout cela à un principe abstrait on en arrive à dire qu'un sentiment « d'alarme » est le sentiment que l'argent que possèdent certaines personnes ne suffira pas à rembourser leurs créanciers, quand ces créanciers demanderont à être remboursés. Le meilleur moyen de calmer cette alarme, s'il est possible de l'employer, est de mettre ces personnes à même de rembourser immédiatement leurs créanciers. Pour arriver à ce but il n'est pas besoin de beaucoup d'argent. Si on n'arrête pas ainsi cette alarme, elle se convertit en une panique. Une panique est le sentiment que la plupart des gens ou beaucoup de gens ne paieront pas leurs créanciers. On ne peut remédier à cet état de choses qu'en mettant tous ces gens à même de payer ce qu'ils doivent, ce qui nécessite beaucoup d'argent. Or, personne n'a assez d'argent pour cela, personne n'a même le quart de ce qu'il en faut, sauf toutefois les détenteurs de la réserve de banque.

Il ne s'ensuit pas forcément d'ailleurs que l'assistance rendue par ces banques ait pour effet de diminuer la réserve. Le plus ordinairement la panique s'étend jusqu'à la Banque ou jusqu'aux banques qui détiennent la réserve ou presque jusqu'à elles, mais sans les toucher. Il suffit même souvent que cette banque ou ces banques supérieures s'engagent, pour ainsi dire, pour ceux qui en ont besoin. Dans notre système actuel, il suffit souvent qu'un négociant ou un banquier fasse mettre à son crédit sur les livres de la Banque d'Angleterre

la somme qu'on lui avance; peut-être n'aura-t-il pas même besoin de faire un chèque sur la Banque, ou, s'il en fait un, il est fort possible qu'un autre client le retourne à la Banque pour le faire placer à son propre crédit, où il le laisse en compte. Une augmentation de prêts en temps de panique se traduit souvent par une augmentation des responsabilités de la Banque, mais non pas par une diminution de sa réserve. On le vit, avant 1844 comme en 1825, lorsqu'on fit une émission de billets de banque pour calmer une panique qui n'était qu'intérieure. Les billets sortirent, mais ne rentrèrent pas; ils furent émis comme prêts au public; le public, satisfait, ne voulait rien de plus; il ne les présenta jamais au remboursement; il ne demanda jamais d'or en échange. Toutefois, à un moment donné, on *peut* réclamer cette somme en argent comptant. Si la panique continue, on la *réclamera*, et la réserve diminuera d'autant.

Il va sans dire qu'en fin de compte, toutes les précautions peuvent être inutiles. « Dans des circonstances extraordinaires, dit Ricardo, une panique générale peut s'emparer d'un pays; chacun alors est désireux de s'approprier les métaux précieux comme le moyen le plus commode de réaliser et de dissimuler sa fortune; — les banques, contre une panique de cette nature, n'ont aucune espèce de sécurité, *quelque soit d'ailleurs le système qu'elles emploient.* » La banque ou les banques qui détiennent la réserve peuvent résister un peu plus longtemps que les autres, mais si l'inquiétude publique atteint un certain degré, elles sont fatalement destinées à périr aussi. Qu'est-ce que le crédit, en somme? C'est la possibilité pour les débiteurs de se servir d'une certaine partie de l'argent que leur ont prêté leurs créanciers. Si tous ces créanciers redemandent en même temps leur argent, il est impossible de les rembourser, car la partie dont les débiteurs se sont servis, est actuellement employée et ne peut se déplacer. Le crédit a ses avantages, mais il a forcément aussi des désavantages qu'il faut bien supporter; afin de réduire ces derniers autant qu'il est possible, nous devons accumuler une quantité considérable d'argent comptant toujours disponible et avancer libéralement cet argent en temps de panique, ou même dès qu'une alarme commence à se faire sentir.

Il est d'autant plus difficile d'imprimer une direction au marché financier que, comme nous l'avons dit, les périodes de panique intérieure et les demandes d'argent comptant venant de l'extérieur se produisent ordinairement ensemble. Les demandes venant de l'étranger vident les coffres de la Banque, et cette diminution de la réserve et l'élévation du taux de l'escompte, qui en est la conséquence, tendent à effrayer le marché. Les détenteurs de la réserve ont donc à traiter en même temps deux maladies contraires, l'une qui exige des remèdes violents et surtout une élévation rapide du taux de l'intérêt; l'autre, un traitement émollient qui consiste en prêts importants et immédiats.

Il faut s'occuper d'abord des demandes étrangères et élever le taux de l'escompte autant qu'il peut être nécessaire, car on ne peut calmer les alarmes intérieures qu'après avoir arrêté l'exportation des métaux précieux; autrement la Banque, deviendrait de plus en plus pauvre, et cette pauvreté prolongerait ou redoublerait les appréhensions. Dès que le taux de l'escompte a été ainsi élevé, les détenteurs de la suprême réserve de la Banque doivent prêter libéralement. De gros prêts à un intérêt fort élevé, voilà quel est le meilleur remède pour la plus terrible maladie qui puisse attaquer le marché financier, c'est-à-dire quand le drainage étranger vient s'ajouter au drainage intérieur. Laisser prévaloir l'opinion qu'on ne peut se procurer de l'argent, qu'on ne peut s'en procurer à aucun prix, c'est vouloir transformer l'alarme en panique, la panique en démence. Mais, bien que la règle soit évidente, il n'en faut pas moins la plus grande délicatesse, le jugement le plus fin, l'habileté la plus consommée pour pouvoir lutter avantageusement et en temps utile contre deux maux si grands et si opposés.

Quelque difficile, quelque délicate que soit la solution d'un tel problème dans tous les pays, elle est devenue actuellement beaucoup plus difficile en Angleterre qu'elle ne l'a jamais été ou qu'elle ne l'est partout ailleurs. L'assaut qu'une panique fait soutenir à la réserve de la Banque est proportionnel au développement du commerce d'un pays, au nombre et à l'importance des banques inférieures, — c'est-à-dire des banques qui n'ont pas de réserve en espèces, groupées autour de la Banque ou des banques centrales. Sous ces deux rapports notre organisation rend cet assaut terrible. On ne peut mettre en doute un seul instant l'immense développement de notre commerce, le nombre et l'importance des banques qui dépendent de la Banque d'Angleterre. Il y a dans notre pays beaucoup plus de personnes ayant de grands engagements qu'il n'y en a, ou qu'il n'y en a jamais eu, partout ailleurs. Au commencement d'une panique, toutes les personnes ayant des engagements essaient, pendant qu'il en est temps encore, de se procurer les moyens d'y faire face; comme conséquence immédiate surgissent de nombreuses demandes d'emprunts nouveaux. Loin de pouvoir satisfaire à ces demandes, les banquiers qui n'ont pas une réserve extraordinaire entre les mains empruntent considérablement, eux aussi, ou tout au moins ne renouvellent pas leurs prêts; — la plupart du temps ils font l'un et l'autre.

Les banquiers de Londres autres que la Banque d'Angleterre se servent alors de divers moyens. Ils sont probablement porteurs d'une quantité considérable de billets qui représentent une somme énorme et qu'ils ont escomptés aux courtiers; si ces billets sont payés à l'échéance, ils refusent de les remplacer et d'en escompter d'autres. Les administrateurs de la Banque de London et Westminster avaient, pendant la panique de 1857, escompté pour des millions sterling de billets semblables; ils disaient, avec beaucoup de justesse, que, si ces billets étaient payés, ils auraient entre les mains plus d'argent qu'il ne leur en faudrait pour faire face à toutes les demandes. Mais comment ces billets auraient-ils été payés? Quelqu'un, en effet, doit prêter l'argent nécessaire pour les payer. Les négociants, pris comme un tout, ne pouvaient soudainement supporter le retrait d'une somme aussi considérable; ils avaient coutume de compter sur cette somme, et sans elle ne pouvaient continuer leurs affaires. Encore bien moins pouvaient-ils supporter cette perte au commencement d'une panique, alors que chacun a plus besoin d'argent qu'à l'ordinaire. En thèse générale, ces billets ne pouvaient être payés que par le produit de l'escompte d'autres billets. Quand, par exemple, les billets qu'un négociant de Manchester a souscrits au manufacturier arrivent à l'échéance, il ne peut, en règle générale, les payer immédiatement en argent; il a acheté à crédit et il a vendu à crédit. Il est simplement un intermédiaire. Pour pouvoir payer ses propres billets au manufacturier, il faut qu'il escompte les billets qu'il a reçus du marchand au détail à qui il a vendu

les marchandises; mais si les moyens d'escompte viennent à disparaître tout à coup, il ne pourra pas les escompter. Tous nos négociants ont besoin de contracter de nouveaux emprunts pour payer de vieilles dettes. Si quelqu'un ne versait pas sur le marché l'argent que les banques, telles que celle de London et Westminster enlèvent, les billets que la Banque de London et Westminster a en portefeuille ne pourraient pas être payés.

Qui doit donc verser sur le marché cet argent nouveau ? Ce ne sont certes pas les escompteurs. Ils sont accoutumés à réescompter dans les banques, telles que celle de London et Westminster pour des millions de billets; s'ils voient qu'ils ne peuvent plus réescompter ces billets, ils songent immédiatement à se protéger eux-mêmes ne n'escomptant plus aucun papier. Leur genre d'affaires ne leur permet pas de laisser dormir beaucoup d'argent. Ils allouent un intérêt aux dépôts que l'on fait entre leurs mains, — presque équivalent parfois à celui qu'ils peuvent prendre eux-mêmes; comme ils n'ont qu'une réserve insignifiante, une panique se fait sentir chez eux plus rapidement que partout ailleurs. Ils arrêtent immédiatement leurs opérations d'escompte ou les diminuent beaucoup. Il n'y a donc pas à penser à se procurer de l'argent chez eux, et la Banque d'Angleterre est le seul endroit où l'on puisse s'adresser.

Prenons un exemple plus simple encore : un banquier incertain de son crédit et qui désire augmenter sa réserve peut avoir placé de l'argent en dépôt chez un courtier. S'il désire, comme nous venons de le dire, augmenter sa réserve il se peut qu'il réclame ce dépôt juste au moment où l'alarme commence. Mais en admettant qu'un grand nombre de personnes fassent de même et très-soudainement, il faut que le courtier emprunte pour faire face à ces remboursements immédiats. Il a d'excellents billets dans son portefeuille, mais ils ne viendront à échéance que dans quelques jours; or, les banquiers plus ou moins alarmés réclament un payement immédiat le jour même. Le courtier doit en conséquence s'adresser à la Banque d'Angleterre, seul endroit où dans un tel moment on puisse se procurer de nouveaux fonds.

Il en est exactement de même si le banquier désire vendre des consolidés, ou faire rentrer de l'argent qu'il a prêté sur dépôt de consolidés. Il considère ces titres comme partie de sa réserve et, en temps ordinaire, il a parfaitement raison; ne dit-on pas vulgairement : « On peut vendre des consolidés, même un dimanche. » Quand il n'y a aucune alarme, ou si l'alarme se porte sur lui seul, il peut compter absolument sur cette réserve. Mais il n'en est plus de même en temps de panique générale. Car alors, s'il désire vendre pour 12 500 000 francs de consolidés, il ne trouvera pas 12 500 000 francs de nouvel argent prêt à venir sur le marché. Tous les banquiers ordinaires éprouvent le même besoin de vendre; ils pensent tout au moins qu'ils peuvent être forcés d'en arriver là. La Banque d'Angleterre, voilà encore la seule ressource. En un temps de grande panique, on ne peut vendre les consolidés à moins que la Banque d'Angleterre ne consente à prêter de l'argent à l'acheteur, et aucun acheteur ne peut emprunter sur dépôt de consolidés, à moins que la Banque d'Angleterre ne consente à prêter cet argent.

Les choses prennent un aspect plus terrible encore si, au lieu de se concentrer dans les grandes villes, l'alarme se répand dans le pays. En règle générale, les banquiers de la province ne gardent d'argent improductif que juste ce qu'il leur en faut pour faire face à leurs affaires quotidiennes. Ils déposent tout l'excédant chez les courtiers et dans les banques qui allouent un intérêt sur les dépôts, ou bien ils achètent des consolidés ou des titres de tout repos. Mais, au moment d'une panique, ils viennent à Londres pour reprendre cet argent. Et c'est seulement à la Banque d'Angleterre qu'ils peuvent se le procurer, car tous les autres établissements de Londres ont, eux aussi, besoin de leurs capitaux.

Si nous nous rappelons que les engagements de Lombard-Street payables à vue sont beaucoup plus considérables que ceux de tout autre marché, et que les engagements du pays entier sont encore bien plus considérables, nous pouvons nous imaginer quelle est l'immense pression exercée sur la Banque d'Angleterre, quand Lombard-Street et le pays entier viennent tout à coup s'adresser à elle pour lui demander aide et protection. Aucune autre banque n'a jamais été exposée à demandes si formidables, parce qu'aucune autre banque n'a jamais gardé dans ses caisses la réserve de banque d'une nation telle que la nation anglaise.

Il est fort curieux de voir comment la Banque d'Angleterre comprend cette immense responsabilité. Sans aucun doute, elle fait d'énormes avances pendant le cours de chaque panique :

Les prêts sur les « garanties particulières » se sont élevés ;

	fr.		fr.
En 1847, de.....	474 075 000	à	510 225 000
En 1857, de.....	510 100 000	à	783 750 000
En 1866, de.....	462 675 000	à	836 175 000

Mais d'un autre côté, comme nous l'avons vu, bien que la Banque fasse plus ou moins son devoir, elle ne reconnaît pas absolument qu'elle ait un devoir à remplir. Il se peut qu'on nous prévienne solennellement encore que la section de la Banque d'Angleterre qui fait les opérations de banque est une banque semblable à toutes les autres, — qu'elle n'a aucun devoir particulier à remplir en temps de panique, — qu'elle n'a alors, comme toutes les autres banques, qu'à consulter ses propres intérêts. Et il faut bien dire que la Banque est excusable en ce sens que jusqu'à présent on a si peu discuté les questions de banque dans leurs rapports avec la circulation monétaire, qu'on a placé sur un terrain absolument faux le devoir de la banque en temps de panique.

On s'imagine que la Banque a quelque devoir particulier à remplir parce que ses billets constituent une monnaie légale. Mais les billets de banque ne sont monnaie légale que dans la section d'émission et non pas dans la section qui se charge des opérations de banque, et la réunion accidentelle des deux sections dans le même édifice ne procure à la section chargée des opérations de banque aucune aide en temps de panique. La position de cette section commerciale resterait exactement ce qu'elle est aujourd'hui d'après la loi actuelle si l'on transportait la section chargée de l'émission à Somerset-house, et qu'au lieu de billets de banque on émît des billets du gouvernement. Sans doute la Banque d'Angleterre pouvait autrefois émettre autant de billets qu'elle le voulait, mais ce souvenir historique ne la rend pas plus forte aujourd'hui que cette émission est strictement limitée. Nous devons nous occuper de ce qui est et non pas de ce qui a été.

On emploie un argument encore plus mauvais. On se figure

que la Banque d'Angleterre est une sorte « d'établissement public » qui doit venir au secours de tous ceux qui peuvent en avoir besoin, parce qu'elle tient les comptes de l'État et qu'elle se trouve être le banquier du gouvernement. Mais la garde des fonds provenant de la perception des impôts, fonds qui attendent là qu'on les dépense est un devoir absolument indépendant des paniques. Il se peut que les fonds appartenant au gouvernement soient en grande ou en petite quantité dans les caisses de la Banque quand la panique se présente. Il n'existe aucun rapport entre ces deux faits. L'État, en chargeant la Banque de garder l'argent qui lui appartient, ou en lui empruntant l'argent dont il peut avoir besoin, ne l'a pas chargée en même temps d'arrêter les paniques ou de venir au secours de qui que ce soit.

On n'a pas encore parfaitement compris la raison de tout cela. Comme nous l'avons déjà dit, — mais il est peut-être bon de le répéter parce que c'est un point fort important et fort nouveau, — quelles que soient la banque ou les banques qui détiennent la réserve suprême d'un pays, il faut que ces banques prêtent très-libéralement cette réserve en temps de panique; car ces prêts constituent un des principaux emplois caractéristiques de la réserve de banque, et c'est là aussi le moyen qui lui permet d'atteindre le but principal en vue duquel on conserve cette réserve. Que ce soit un bien ou un mal, il n'en est pas moins vrai que la Banque d'Angleterre garde actuellement dans ses caisses notre suprême réserve de banque; elle doit donc l'employer comme nous venons de l'indiquer.

Or, bien que la Banque d'Angleterre fasse certainement des avances considérables en temps de panique, cependant, comme elle n'agit pas d'après un principe bien défini, d'après une règle de conduite invariable, il est tout naturel qu'elle ne fasse ces avances qu'en hésitant, qu'en rechignant et non sans ressentir quelques craintes. En 1847, en 1866 même, — date de la dernière panique et celle pendant laquelle la Banque a adopté la meilleure ligne de conduite, — on crut pendant un instant que la Banque refuserait de faire des avances sur dépôt de consolidés ou tout au moins qu'elle hésiterait à en faire. Dès que ce bruit se répandit dans la Cité, dès qu'il parvint en province par le télégraphe, la panique augmenta d'intensité. En un mot, faire d'immenses avances avec cette hésitation, c'est s'exposer au danger de les faire sans en tirer aucun avantage. Ce qu'il faut absolument pour calmer une panique, c'est de répandre l'impression que, bien que l'argent puisse devenir fort cher, cependant on peut s'en procurer. Si l'on pouvait réellement faire comprendre aux gens qu'en attendant un jour ou deux ils pourront avoir de l'argent, et que la faillite générale n'est pas encore arrivée, il est plus que probable qu'ils cesseraient de courir aussi follement après leur argent. Fermez donc immédiatement la Banque en annonçant qu'elle ne prêtera pas plus qu'à l'ordinaire, ou bien alors prêtez libéralement, hardiment, et de façon que le public comprenne bien que vous avez l'intention de continuer. Mais prêter beaucoup et en même temps ne pas inspirer au public la confiance que vous prêterez suffisamment et jusqu'au bout, c'est adopter la plus dangereuse de toutes les lignes de conduite; et cependant c'est là ce qu'on fait aujourd'hui.

S'il faut dire le vrai, la Banque d'Angleterre ne se laisse pas guider pour faire ces avances par les motifs qui guideraient une autre banque. Les détenteurs de la réserve de banque devraient faire toutes les avances possibles au commencement d'une panique, de crainte d'être emportés eux-mêmes par la tourmente; ils devraient adopter ce système, non pour rendre service aux autres, mais pour se rendre service à eux-mêmes. Ils devraient comprendre que cette politique hardie est en même temps la seule qui offre quelque sécurité, et par conséquent l'adopter. Mais les administrateurs de la Banque n'éprouvent aucune crainte. Au dernier moment même, ils soutiennent que « quoi qu'il puisse arriver au reste du commerce anglais, ils ont le moyen de se protéger ». En 1847, en 1857 (et je crois aussi en 1866, bien qu'il n'y en ait pas de preuve imprimée), les administrateurs de la Banque ont soutenu que rien ne la menaçait, bien que la réserve fût presque complétement épuisée, et qu'elle pouvait se procurer des fonds en vendant les titres qu'elle avait entre les mains et en refusant d'escompter davantage. Mais c'est là un rêve, un rêve absolu. La Banque d'Angleterre ne pourrait vendre aucun titre, parce qu'au moment d'une grande panique, elle seule se trouve en position d'en acheter. Quand la réserve des banques suprêmes, — celles qui détiennent la réserve, — diminue sensiblement, on ne peut, pour l'augmenter, adopter les mêmes moyens que ceux dont se servent les banques inférieures pour augmenter la leur; car à de tels moments les banques inférieures comptent que les banques suprêmes escompteront plus de papier qu'à l'ordinaire et feront des avances plus considérables que celles qu'elles font d'habitude. Mais les banques suprêmes n'ont aucune arrière-garde semblable sur laquelle elles puissent s'appuyer.

Je n'aurai pas rempli mon but, si je ne suis pas arrivé à prouver que le système qui consiste à confier toute notre réserve à un simple conseil d'administration tel que celui de la Banque, constitue une grande anomalie, un grand danger; que, bien qu'on ait ressenti les mauvais effets de ce système, on n'a pas complétement compris quelles peuvent en être les terribles conséquences, parce que ces conséquences sont enveloppées d'arguments traditionnels et disparaissent sous la poussière d'antiques controverses.

Mais, dira-t-on, qu'y aurait-il de mieux à faire? Quel autre système peut-il y avoir? Nous sommes si accoutumés à un système de banque dont une seule banque forme la clef de voûte, qu'à peine pouvons-nous concevoir qu'il en existe un autre. Mais le système naturel, — celui qui se serait produit si le gouvernement ne s'était pas mêlé de la banque, — est un système comprenant beaucoup de banques d'importance égale ou à peu près. Dans toutes les autres branches de commerce, la concurrence établit une sorte de grossière égalité entre les commerçants. Prenons la filature du coton, par exemple; nous ne voyons aucune maison dépasser de beaucoup les autres et les dépasser surtout d'une façon permanente. Il n'y a, dans le monde du coton, aucune tendance à une monarchie, pas plus qu'il n'existe de tendance semblable dans le monde de la banque, là où on l'a laissé libre. A Manchester, à Liverpool, dans l'Angleterre tout entière, il y a un grand nombre de banques; chacune d'elles possède une clientèle plus ou moins bonne, mais aucune d'elles ne vise à une prééminence quelconque; il en est de même en Écosse. Nous pouvons observer le même phénomène dans le monde nouveau des banques par actions en dehors de la Banque d'Angleterre. Une ou deux d'entre elles s'assurent, pendant un certain laps de temps, une meilleure clientèle, de plus

brillantes affaires que les autres, mais aucune d'elles ne possède une influence prépondérante et permanente: aucune d'elles ne se place si fort au-dessus des autres, que les autres lui confient volontairement le soin de garder leur réserve. Une république composée de concurrents plus ou moins importants, selon les affaires, telle est la constitution de toutes les branches de commerce que l'on abandonne à elles-mêmes, telle est la constitution de cette branche de commerce qu'on appelle la banque. Une monarchie, dans un commerce quel qu'il soit, ne se constitue que par l'effet de quelque avantage anormal et de quelque intervention extérieure.

On va me demander immédiatement : proposez-vous une révolution? proposez-vous d'abandonner le système basé sur une réserve unique, pour créer un système basé sur des réserves complexes? A quoi je réponds sans hésiter que je ne propose rien de semblable, car ce serait puéril, je le sais. Le crédit, en matière d'affaires, ressemble beaucoup à la loyauté en matière de gouvernement. Il faut prendre ce qui existe et en tirer le meilleur parti possible. Un théoricien peut facilement élaborer un plan de gouvernement dans lequel on se passera de la reine Victoria. Il peut établir en théorie que puisque chacun sait, puisque chacun admet que la Chambre des Communes est le vrai souverain, tout autre souverain est superflu; mais, dans la pratique, nous n'en sommes pas encore arrivés au temps où il vaille même la peine d'examiner la valeur de ces arguments. Des millions d'êtres humains obéissent loyalement à la reine Victoria, sans douter, sans raisonner un seul instant. Si ces millions d'individus commencent à discuter, il ne sera pas facile de les amener à obéir à la reine Victoria ou à qui que ce soit. Il n'existe aucun argument efficace pour convaincre les gens qui auraient besoin d'être convaincus. Or, il existe aussi aujourd'hui un immense système de crédit dont le pivot, dont la base se trouve être la Banque d'Angleterre. Le peuple anglais, les étrangers eux-mêmes ont en ce système une confiance absolue. Tout banquier sait bien que s'il lui faut *prouver* qu'il est digne de crédit, son crédit disparaît instantanément, quelque excellents que puissent d'ailleurs être ses arguments. Ce que nous possédons, au contraire, n'a besoin d'aucune preuve. L'édifice entier repose sur une confiance instinctive, engendrée par de longues années, par un usage constant. Pour rien au monde le peuple anglais ne voudrait supprimer la Banque d'Angleterre; et si quelque calamité la faisait disparaître, il faudrait des générations avant qu'on ne reportât la même confiance sur un équivalent quel qu'il soit. Si quelque miracle apportait dans Lombard-Street un système tout fait, tout agencé, fondé sur des réserves nombreuses, on l'y regarderait comme une monstruosité : personne ne le comprendrait, personne ne voudrait s'y fier. Le crédit est une puissance qui peut croître, mais qu'on ne saurait construire de toutes pièces. Ceux qui vivent sous un grand, sous un solide système de crédit, doivent se rappeler que s'ils détruisent ce système, ils n'en verront jamais d'autre; car il faudra des années et encore des années pour le remplacer.

C'est pour cela que je ne demande pas que nous en revenions au système naturel de la banque, c'est-à-dire au système basé sur de nombreuses réserves. Je ne peux pas proposer davantage que nous adoptions l'expédient si simple, si juste, qu'ont adopté les Français pour tourner la difficulté. En France, toutes les banques reposent sur la Banque de France, plus qu'en Angleterre peut-être les banques ne reposent sur la Banque d'Angleterre. La Banque de France conserve dans ses caisses la suprême réserve de banque, et y conserve aussi la réserve de la circulation monétaire. Mais l'État ne confie pas le soin de veiller sur cette réserve à un conseil de marchands administrateurs choisis par les actionnaires. La nation elle-même, — représentée par le pouvoir exécutif, — choisit le gouverneur et le sous-gouverneur de la Banque de France. Ces officiers ont auprès d'eux, il est vrai, un conseil de *régents* ou administrateurs choisis par les actionnaires; mais le gouverneur ne suit les avis de ce conseil qu'autant que cela lui plaît : chargé de veiller à l'intérêt national, il peut, s'il le veut, dédaigner les murmures des régents. La conservation de l'unique réserve de banque constituant une fonction nationale, on peut soutenir qu'il est au moins plausible que le gouvernement choisisse les fonctionnaires chargés de ce soin. Sans doute cette intervention toute politique est contraire au véritable principe économique que « la banque est un commerce et rien qu'un commerce ». Mais le gouvernement a oublié cette doctrine le jour où, au moyen de privilèges et de monopoles, il a donné à une banque une influence prépondérante sur toutes les autres et établi ainsi le système d'une réserve unique. Or, ce système existe et un Français, avec son esprit logique, soutient, avec assez de raison, que l'État doit le surveiller et lui donner l'impulsion; mais un plan semblable serait impossible en Angleterre. Nous n'avons pas été dressés à nous inquiéter des déductions logiques de nos institutions, ou plutôt nous avons été dressés à nous en mettre fort peu en peine. Or le résultat pratique, le seul point dont nous nous inquiétions, ne serait pas excellent dans ce cas. Le gouverneur de la Banque deviendrait un grand fonctionnaire parlementaire, peut-être serait-il membre du cabinet et il resterait à son poste ou devrait le quitter, selon qu'une majorité de rencontre ou la force des partis en déciderait. Un commerce qui exige avant tout une stabilité particulière et des connaissances acquises spéciales, aurait à sa tête un gouverneur exposé à changer constamment et ne connaissant rien à la banque. En un mot, un négociant anglais considérerait ce plan comme absurde; il ne consentirait même pas à l'examiner, parce qu'il lui semblerait que cela n'en vaut pas la peine. Que lui importe que ce système produise de bons résultats en France et qu'en théorie il soit basé sur des arguments spécieux.

Tout changement de cette nature se trouvant écarté, je ne puis proposer que deux remèdes à l'état de choses actuel.

1° Il faut qu'il soit bien convenu entre la Banque et le public que la Banque, puisqu'elle détient notre suprême réserve de banque, reconnaît les obligations que cela lui impose et agira de manière à satisfaire à ces obligations ; — c'est-à-dire qu'au moment de demandes considérables venant de l'étranger elle adoptera les moyens nécessaires pour augmenter cette réserve, et qu'en temps de panique intérieure elle la prêtera libéralement, facilement.

Cela paraît s'écarter beaucoup du plan adopté en France, mais, en réalité, c'est s'en écarter fort peu. Nous pouvons souvent effectuer en Angleterre, par la pression indirecte de l'opinion publique, ce qui, dans les autres pays, ne peut s'obtenir que par la pression directe du gouvernement. Le cas qui nous occupe en est un excellent exemple. Les administrateurs de la Banque craignent beaucoup l'opinion publique; personne peut-être n'est plus sensible qu'eux aux

critiques de la presse, ce qui d'ailleurs est tout naturel. Il est vrai que nos hommes d'État ont à en supporter bien d'autres, mais ils sont ordinairement habitués depuis longtemps aux violentes critiques. S'ils s'en inquiètent encore (et quelques-uns s'affectent de ces critiques après de longues années d'expérience beaucoup plus qu'on ne le croit), ils s'en inquiètent moins qu'au commencement et en sont arrivés à regarder les critiques comme un irritant incessant et inévitable dont ils ne pourront jamais se débarrasser. Mais un administrateur de banque ne s'est jamais trouvé à semblable école et n'a pas eu le temps de s'y endurcir. Ses fonctions à la Banque n'occupent qu'une petite partie de son temps ; tout le reste de sa vie (à moins qu'il ne soit membre du Parlement) se passe dans son comptoir ou dans sa fabrique. Il n'est pas exposé aux vives critiques du public et il n'a pas contracté l'habitude de ne pas s'en inquiéter. Il désire, par-dessus tout, que tout aille bien pendant les deux années qu'il aura à passer à son tour comme gouverneur de la Banque. Il s'irrite même des objections qu'on peut lui faire relativement aux principes qui le guident et toute censure personnelle un peu vive le jette hors des gonds. Je ne suis pas absolument convaincu d'ailleurs que cette sensibilité soit utile aujourd'hui. La position exacte de la Banque d'Angleterre relativement au marché financier n'étant pas parfaitement définie, le gouverneur de la Banque ne peut en appeler à aucune règle. Il redoute toujours qu'on ne dise quelque chose ; mais comme il ne sait pas sur quoi se portera ce quelque chose, la crainte qu'il éprouve n'est pas un guide pour lui. Si, au contraire, on adoptait un principe fondamental, si l'on reconnaissait une fois pour toutes que la Banque a la charge de notre seule réserve de banque et doit manipuler cette réserve selon les principes admis, alors un gouverneur de la Banque pourrait s'appuyer sur ces principes. Il saurait sur quoi on peut le critiquer. Guidé par un code, il aurait le moyen de se défendre; et, dans ce cas, nous pouvons être certains que les hommes vieillis dans les affaires ne s'écarteraient pas de ce code. Actuellement, le conseil d'administration de la Banque n'est responsable qu'à demi vis-à-vis de la nation. Je voudrais que cette responsabilité fût absolue et basée sur des principes exactement déterminés.

2° Il faudrait améliorer le gouvernement de la Banque. Il faudrait diminuer l'élément « amateur » pour augmenter l'élément possédant des connaissances solides ; il faudrait enfin assurer plus de constance à cette administration.

BAGEHOT.

L'ALGÉRIE

Impressions de voyage

(17 MARS-4 JUIN 1873.)

Les esprits cultivés qui suivent le mouvement de la littérature politique se rappellent sans doute ce dernier chapitre de la *France Nouvelle* où Prévost-Paradol, avec une clairvoyance que les événements ont bien cruellement justifiée, jetait sur notre situation, en 1868, un regard attristé, puis passant par-dessus les dangers de l'heure présente et soulevant un coin du voile qui nous dérobe l'avenir, nous montrait la race germanique occupant le centre de l'Europe avec une population de 50 millions d'hommes, unifiée sous la rude discipline de la Prusse, la Russie groupant en un seul faisceau sur un immense territoire les Slaves plus nombreux encore que les Germains, enfin au delà des mers, en Amérique et en Océanie, la race anglo-saxonne créant par son énergie colonisatrice des nations gigantesques auprès desquelles les peuples européens n'auraient plus qu'une importance dérisoire. Il se demandait alors quelle chance nous restait de nous maintenir en quantité respectable sur la terre et il répondait : cette chance suprême s'appelle d'un nom qui devrait être plus populaire en France, l'Algérie. Le livre de Prévost-Paradol me fit quand il parut une impression profonde : il raviva en moi le désir de visiter notre colonie africaine, désir qui me tourmentait depuis longtemps. Je n'acceptais pas sans réserve la conclusion de l'auteur ; mais les doutes mêmes qu'elle laissait subsister me poussaient à la vérifier. J'avais parcouru dans ma jeunesse les États-Unis et l'Orient, j'étais curieux de leur comparer l'Algérie qui me semblait être une sorte d'intermédiaire entre ces deux pays si éloignés l'un de l'autre par la distance matérielle et plus encore par les divergences de l'ordre moral et intellectuel. Le militarisme qui sévissait sous le régime impérial, la terrible crise de 1870 et 1871, des travaux que je ne pouvais interrompre, d'autres circonstances encore retardèrent la réalisation de mon projet. Enfin je me trouvai libre au mois de mars 1873, et le 15 je m'embarquai à Marseille sur le *Peluze*, magnifique bateau à hélice appartenant à la compagnie des Messageries nationales.

I

LA BAIE ET LA VILLE D'ALGER

Dès les îles Baléares le souffle de la grande fournaise africaine se fit sentir. C'est une douce chose que le vent du sud, quand il n'est pas trop impétueux et qu'il vous prend tout frissonnant encore des giboulées glaciales qui sont chez nous les traits de Parthe de l'hiver. Ce vent du sud n'est autre que le *simoun* du Sahara et le *sirocco* des régions méditerranéennes, mais en pleine mer, au sortir de la saison froide, après les raffales du nord, il paraît délicieux, il vous réchauffe sans vous énerver; il vous stimulerait plutôt, parce qu'il vous donne un avant-goût du climat nouveau que vous êtes venu chercher; il vous annonce les approches d'un pays où la lumière est plus vive et le soleil plus ardent.

Le 17, au lever du soleil, les côtes se montrent; bientôt nous entrons dans la baie, et à sept heures nous sommes au port. Notre traversée avait duré trente-huit heures. Il est rare qu'on mette plus de deux jours. Quelquefois, quand toutes les conditions de succès sont réunies, le trajet se fait en trente-deux heures.

La baie d'Alger, ouverte au nord, a une profondeur de 7 kilomètres, sur une largeur de 20, entre le cap Matifou à l'est et la pointe Pescade à l'ouest. Elle forme un demi-cercle assez régulier d'où se détache en saillie, sur le côté occidental, la ville d'Alger, l'*Icosium* des Latins, l'*el Djezaïr* des Arabes. Ce qui frappe tout d'abord le voyageur venant de France, c'est la série de collines qui se prolonge depuis la

pointe Pescade jusqu'au fond de la baie, collines en pente roide, coupées par de nombreux ravins, émaillées çà et là de petites maisons de campagnes et prodigieusement verdoyantes. Au milieu d'elles, on aperçoit une masse d'une blancheur extraordinaire qui s'étale sur une vaste croupe, et qui, selon les jeux si variés de la lumière, fait tour à tour l'effet d'un grand tas de craie, d'une carrière de marbre, d'une opale énorme, d'un nuage argenté ou d'un immense gâteau de miel à facettes prismatiques, teinté de blanc, semblable à ceux qui pendent au plafond des édifices mauresques. Derrière la ville et les collines du Sahel une ligne bleuâtre marque dans le lointain la chaîne de l'Atlas. Si on se tourne alors vers la côte orientale, on découvre, à partir du fond de la baie jusqu'au cap Matifou, une langue de terre basse et au-dessus d'elle les cimes neigeuses, abruptes, menaçantes, des montagnes de Kabylie. On sent tout de suite que par là commence la partie sauvage de la contrée, et l'on se reporte bien vite sur le Sahel qu'on ne s'attendait pas à trouver si vert, si radieux, si riant.

A mesure qu'on approche du port et qu'on s'y enfonce, la ville change d'aspect ; les parties hautes occupées par les indigènes disparaissent, les parties basses où domine l'élément européen ressortent de plus en plus ; les maisons à cinq et six étages, d'une couleur grise ou jaunâtre, succèdent aux petits cubes blanchis à la chaux ; on admire la belle place du gouvernement avec ses avenues de platanes, son bouquet de palmiers dans un coin, la statue équestre du duc d'Orléans au milieu, et sur la droite la mosquée de la pêcherie brillant sous les rayons du soleil comme une grosse fleur de magnolia ; on suit de l'œil la longue ligne du boulevard de la république, quai supérieur soutenu au-dessus du quai de débarquement par de puissantes arcades à travers lesquelles s'entr'ouvrent les portes des docks et des entrepôts ; sur la balustrade du boulevard des centaines d'Arabes, enveloppés de leurs burnous, contemplent immobiles le mouvement du port et du quai.

La curiosité éveillée par les premiers regards jetés du pont du navire a de quoi se satisfaire amplement à l'intérieur de la ville. Le contraste de deux civilisations différentes mises en présence sur le même sol se retrouve partout : dans la disposition des voies publiques, dans les monuments, les maisons privées, les boutiques, les cafés et les ateliers, comme dans les types, les costumes et les mœurs.

Les principales rues, Bab-el-Oued, Bab-Azoun, la rue de la Marine, la rue de la Lyre, sont droites, larges et bordées d'arcades assez semblables à celles de notre rue de Rivoli, mais entre ces rues et surtout au-dessus d'elles jusqu'à la Casbah, l'ancien château fort du Dey qui marque le sommet, quel enchevêtrement de ruelles tortueuses, étroites, difficiles à monter, glissantes à la descente, encombrées de mille obstacles, offrant à chaque pas quelque chose de nouveau et d'inattendu, tantôt une échappée sur la mer, tantôt un passage couvert et ténébreux, un vieux palais à côté d'une misérable échoppe ! Ici le café maure où l'on boit, accroupi dans l'ombre, une petite tasse à la main, un liquide épais et plein d'arome ; là le café européen où circulent l'air et la lumière, où se dressent les tables de marbre, où se concomment nos boissons habituelles plus fortes que parfumées. Sur la place du gouvernement les journaux se débitent au guichet des kiosques, on les achète, on les lit et on les discute avec autant d'empressement que dans nos grandes villes ; pas bien loin de là vous trouverez des musulmans faisant leurs dévotions. La nuit on peut entendre tour à tour le son des cloches et la douce voix du mueddin qui annonce l'heure de la prière.

Les quartiers européens l'emportent certainement sur les quartiers arabes au point de vue de la propreté, de l'hygiène et du comfort ; les Arabes reprennent la supériorité au point de vue du pittoresque, et plus encore au point de vue artistique, si l'on compare leurs édifices avec les nôtres. Parmi les nôtres, je ne vois guère que le théâtre qui soit supportable. Les casernes et les constructions du même genre dans lesquelles se complaît l'art officiel, abondent à Alger et y sont aussi laides qu'ailleurs. La cathédrale, située au centre de la ville, ne présente à l'extérieur qu'une lourde masse qui offusque la vue et ne dit rien à l'esprit. A l'intérieur il y a une belle nef : mais elle est construite en style mauresque et gâtée au fond par le chœur d'un style absolument différent. Si l'on veut voir des œuvres originales et belles, il faut visiter la Casbah, le Musée, la cour de l'évêché, la coupole de l'amirauté, la mosquée Abderrhaman dominant le jardin Marengo, la mosquée nouvelle (Djama Djedid) près de la pêcherie, et surtout la grande mosquée de la rue de la Marine (Djama Kebir.)

Le contraste des types est encore plus saisissant que le contraste des édifices, car il se présente à chaque instant et en tout endroit, même dans les quartiers de la ville qui sont le plus homogènes par leur structure. D'après le recensement de 1872, sur une population totale de 48 958 habitants, on trouve 16 162 Français ; 6 997 Israélites naturalisés Français par le décret du 24 octobre 1870 ; 10 433 Espagnols ; 2 455 Italiens ; 1573 Maltais ; 173 Allemands ; 646 personnes appartenant à des nationalités diverses, et 10 519 musulmans. Ces chiffres ne comprennent ni l'armée, ni la population flottante. La population flottante en hiver et au printemps est assez nombreuse ; la douceur du climat attire les hommes du Nord, les Anglais, les Américains, les Suédois, les Norwégiens.

Les Européens ne se distinguent pas beaucoup entre eux, à première vue ; l'uniformité du costume et des manières dissimule jusqu'à un certain point les différences d'origine, de race, de langue, d'éducation. Chez les indigènes il en est tout autrement. Il n'y a pas parmi eux seulement des bruns et des blonds, il y a des noirs, des mulâtres, des bistrés et des blancs ; le Kabyle avec sa physionomie de travailleur, ses vêtements huileux, son tablier de cuir, sa petite calotte plaquée sur le crâne et surmontée d'un chapeau de paille monumental, se distingue tout de suite de l'Arabe encapuchonné et toujours majestueusement drapé dans son burnous, fût-il en loques ; le Maure au teint blanc mat, d'habitudes sédentaires, foncièrement urbain, gros et gras, soigné dans sa toilette, ne ressemble ni aux Kabyles ni aux Arabes ; les Juifs gardent pour la plupart le costume que les marchands de dattes ambulants ont popularisé chez nous ; longtemps persécutés ils ont dans leurs allures une sorte d'humilité qui est le contraire de la fierté arabe et de la rudesse kabyle. Les variétés des types féminins sont moins apparents parce que les femmes sortent peu ; cependant on en rencontre assez pour qu'on ne puisse confondre même de loin la Mauresque petite et mignonne, voilée et tatouée, avec ses pantalons larges tombant sur les chevilles, son haïck d'un tissu fin, d'une nuance claire, avec la forte Juive, vêtue d'étoffes riches et pesantes, la poi-

trine couverte d'ornements d'or, ne cachant ni sa chevelure noire, ni les traits accentués de son visage.

Il faut croire qu'il n'est pas si difficile aux hommes de vivre en paix, quelles que soient les diversités de leurs races, de leurs religions et de leurs mœurs, quand ni les fanatiques, ni les intrigants ne les troublent. J'ai passé vingt-quatre jours en plusieurs fois à Alger ; je n'y ai pas vu une seule rixe, et d'après les informations que j'ai prises, je ne pense pas qu'il y ait plus de querelles, au milieu de tant d'éléments opposés se rencontrant sur un espace aussi étroit, qu'il n'y en a dans des villes constituées d'une manière plus uniforme. Les violences y sont certainement moins fréquentes qu'elles n'étaient naguère parmi les Transtévérins de Rome à l'ombre du Vatican, sous l'aile protectrice du pape-roi. Le conseil municipal est le résultat d'élections auxquelles participent sous certaines conditions de domicile et de situation sociale les étrangers et les indigènes. Il semble qu'un tel organisme devrait exciter et entretenir des conflits perpétuels. Il y a lutte en effet dans le domaine administratif, mais entre le conseil et le gouvernement central, non au sein du conseil lui-même.

L'ingérence gouvernementale dans les affaires des communes est un des traits caractéristiques de l'administration française et une des causes qui ont le plus entravé le succès de nos colonies. Les conflits qui ont eu lieu à Alger sont sous ce rapport très-instructifs. J'en citerai quelques-uns.

Au moment du coup d'État de décembre 1851, il n'y avait pas d'écoles congréganistes à Alger, et le recteur constatait l'année suivante la bonne tenue des écoles laïques; mais l'empire avait besoin du clergé pour se laver de ses crimes et manipuler la matière électorale. En 1853, les congréganistes sont introduits par un maire non élu, obéissant aux ordres de l'autorité politique : peu à peu ils s'étendent et envahissent l'enseignement primaire presque tout entier. Le 9 novembre 1870, la municipalité, qui n'était liée à eux par aucun contrat, supprime la subvention payée pour leurs écoles, tout en les laissant libres de les maintenir et d'en ouvrir d'autres, au besoin, à leurs frais. Sa décision est régulièrement approuvée par le préfet. En 1871, le gouverneur-général, M. de Gueydon, intervient en faveur des congréganistes. La municipalité résiste. Le gouverneur invoquant une délégation que lui aurait faite le ministre de l'instruction publique annule, par un arrêté en date du 21 mars 1872, la décision du conseil municipal. La municipalité se pourvoit devant le conseil d'État.

Le conseil d'État, composé en majorité de cléricaux, repousse le pourvoi par un décret en date du 23 mai 1873, et aussitôt les congréganistes se disposent à vider la caisse municipale. La sœur Xavérie Mourier, la sœur Épiphane Haldrie, la sœur Marie Framoir et frère Aimarius réclament des indemnités dont le total se monte à la somme de 124 735 francs. Leurs mémoires, véritables mémoires d'apothicaire, n'omettent rien, pas même l'achat de deux tableaux noirs cotés 15 francs. Il semble que les ressources des pères de famille soient inépuisables et affectées, sans réserve, à toutes les dépenses passées, présentes et futures des religieux voués au célibat.

Au plus fort de la guerre contre la Prusse, au mois de novembre 1870, les représentants de la ville d'Alger, mus par un sentiment patriotique, votent un emprunt de 400 000 francs dont le produit devait venir en aide aux efforts du gouvernement de la Défense nationale. Deux mois après, une contribution extraordinaire de 120 000 francs est établie pour une durée de quinze ans, sur le revenu net des immeubles, dans le double but de faire face au service de l'emprunt et de développer les écoles primaires. Retardée par les événements, l'émission de l'emprunt est formellement désapprouvée par le gouverneur le 20 juin 1871. Au mois de janvier 1872, le gouverneur se ravise. Il comprend que le recouvrement de la contribution extraordinaire qui languit se rattache d'une manière intime à l'émission de l'emprunt, et ce recouvrement lui paraît essentiel pour l'équilibre du budget municipal. Cependant, au mois de mars il change une seconde fois d'opinion ; il écarte provisoirement l'emprunt et maintient néanmoins la contribution extraordinaire. La municipalité persiste à soutenir la connexité des deux opérations; mais, reconnaissant que les circonstances ont changé, que des besoins nouveaux se sont révélés, elle propose de porter le montant de l'emprunt à 1 500 000 francs et la durée de la contribution à trente ans. On pourrait ainsi d'une part liquider les charges du passé, charges dues à une insuffisance des recettes et à une augmentation des dépenses tout à fait anormales, et d'autre part entreprendre des travaux indispensables, tels que construction d'écoles et création d'un réservoir d'eau à la Casbah. Le gouverneur repousse cette proposition. L'emprunt et la contribution restent en suspens.

Le règlement du budget municipal donne lieu à des difficultés incessantes. La municipalité fixe les prévisions de recettes pour l'exercice 1873 à la somme de 1 337 879 fr. 18 cent. et celles des dépenses à 1 326 717 fr. 50 cent., d'où résulterait un excédant de 11 161 fr. 68 cent. Le gouverneur les détermine à 1 240 561 fr. 57 cent. et 1 319 743 fr. 02 cent. ; d'où un déficit de 79 181 fr. 75 cent. En conséquence, l'autorisation d'ordonnancer n'est accordée que pour quatre mois et seulement pour les dépenses obligatoires. Et à propos des dépenses, que de discussions ! La subvention du théâtre (37 060 fr.), facultative aux yeux du conseil, est considérée comme obligatoire par le gouverneur. Par contre, le gouverneur raye impitoyablement du budget une pension de 200 francs accordée à Mlle Kriskiss, ex-institutrice de la commune, devenue aveugle dans l'exercice de ses fonctions.

La confection des listes électorales a fait naître un autre conflit qui s'est terminé d'une manière très-heureuse, non sans égayer quelque peu les Algériens. Le gouverneur, effrayé de la couleur radicalement républicaine des élections, suspecte la liste et décide que dorénavant pour être inscrit ou maintenu, il faudra remplir, ou faire remplir, un bulletin indiquant les noms, profession, domicile, âge et autres qualifications de l'électeur. La municipalité, qui aurait pu contester la légalité de l'arrêté, s'y soumet, et les électeurs républicains s'empressent de remplir la formalité nouvelle ; le zèle est moins grand dans le parti adverse, qui se recrute surtout de fonctionnaires, et, parmi les fonctionnaires négligents, se trouve le gouverneur lui-même. Il est rayé en vertu de son propre arrêté. De là, scandale et colère. Le gouverneur, entouré de tout son état-major, vient à la mairie protester contre sa radiation. Il rencontre une opposition inflexible. Il porte alors sa réclamation devant le juge de paix qui déclare nuls tout à la fois l'arrêté et la radiation.

Quand on voit l'autorité supérieure si absorbée, et, il est permis de le dire, si compromise par son immixtion maladroite dans les affaires municipales, comment s'étonner qu'elle ait été prise au dépourvu par l'arrivée des émigrants

d'Alsace et de Lorraine? Prétendre toucher à tout, c'est se condamner fatalement à n'être prêt à rien.

Laissant de côté ces misères, je me hâte de rentrer dans une région plus sereine et moins aride.

II

LES ENVIRONS D'ALGER. — LE JARDIN D'ESSAI.

Les environs d'Alger abondent en sites pittoresques et charmants. Si l'on se dirige au nord, on rencontre le joli petit village de Saint-Eugène avec ses maisons tapissées par les feuilles pourpres du *Bougainvillea brasilea* qui entourent une délicate fleur tubulaire d'un jaune pâle, puis la pointe Pescade avec ses roches aiguës, ses grottes creusées par les vagues, ses plateaux herbus où l'on foule les iris bleus à deux pas de la mer; sur la gauche, de l'autre côté de la route, s'élève le mont Bouzaréa qui domine la ville, le Sahel et la baie; à mi-hauteur Notre-Dame d'Afrique assez imposante de loin; des ravins creusés dans les flancs de la montagne offrent au promeneur mille surprises agréables; d'ordinaire très-sinueux et très-resserrés, ils s'élargissent parfois en petites vallées (*vallées des consuls*, *frais vallon*, etc.), où se cachent de blanches villas européennes et mauresques; là, au mois d'avril, les fleurs rouges des grenadiers brillent derrière les haies de cactus et les rossignols chantent en plein jour. Si l'on se dirige au sud, on visitera avec plaisir la commune de Mustapha, on passera dans le beau ravin de la Femme sauvage, on jettera un regard sur le palais d'été du gouverneur, et poursuivant jusqu'à son extrémité la pointe du Sahel, on montera à la Kouba, colline surmontée par les bâtiments et le dôme du grand séminaire, d'où l'œil plonge sur la plaine de la Mitidja, et derrière la plaine découvre la chaîne de l'Atlas. Entre Mustapha et la Kouba, à 5 kilomètres d'Alger, se trouve le jardin d'essai du Hamma, une merveille qui, à elle seule, vaut le voyage.

Commencé par le gouvernement français, en 1832, sur un terrain marécageux, ce jardin, qui comprend 80 hectares, a été cédé en décembre 1867 à la Compagnie générale algérienne. C'est à la fois une promenade, une pépinière, un jardin d'acclimatation et un jardin botanique. M. Rivière, le directeur actuel, tout en le rendant plus productif, ne l'a pas laissé dégénérer au point de vue scientifique et pittoresque. Il a vraiment perfectionné l'œuvre glorieuse du fondateur, l'honorable M. Hardy. Des collaborateurs, jeunes et vieux, l'aident avec un zèle infatigable. Nous avons vu au travail sur les lieux, non sans émotion, les représentants de trois générations d'employés : le grand-père, le père et le fils. J'ai visité plusieurs fois le jardin du *Hamma* en mars, en avril et en mai; chaque fois, je lui ai trouvé un charme nouveau; quelques-unes de ces visites m'ont été particulièrement agréables et fructueuses, ce sont celles que j'ai eu le bonheur de faire avec M. Durando, bibliothécaire à l'École de médecine, qui, pour répandre le goût de la science, met au service des étrangers, et souvent même du public, dans ses moments de loisir, les ressources d'une érudition de bon aloi et d'un esprit ingénieux.

De grands *eucalyptus*, arbres d'Australie sur lesquels nous aurons à revenir, annoncent l'entrée du jardin. On s'arrête sur une petite place pleine d'ombre et de fraîcheur; à droite, on remarque un café maure et un café français, avec une fontaine au fond, puis un chemin qui monte et conduit à une annexe du jardin, annexe moitié sauvage, moitié cultivée, convenant aux plantes qui aiment les hauteurs; à gauche, s'étend la partie plane du jardin, le *hamma* proprement dit, l'ancien marais transformé par quarante années d'étude et de travail. On entre et l'on fait d'abord quelques pas sous une voûte de magnifiques platanes, qu'on admirerait davantage si l'on n'était pas impatient de voir les arbres des régions tropicales. Un léger bruissement se fait entendre. On dresse l'oreille, on regarde autour de soi, on se trouve dans la grande allée de bambous qui croise l'avenue de platanes; on s'y engage; au bout de quelques minutes, on pourrait se croire dans la Chine méridionale ou dans l'Inde. Les tiges de ces vigoureuses graminées s'élancent jusqu'à une hauteur de 15 ou 20 mètres; elles se pressent drues et serrées l'une contre l'autre; elles vous isolent entre leurs rangs; la moindre brise agite leurs longues feuilles et fait résonner le creux qui se forme chez elles aux dépens de la moelle intérieure; le sol est jonché de leurs larges écailles vernissées; leur couleur, tantôt ambrée ou bleuâtre, tantôt d'un vert tendre, parfois d'un noir d'ébène, caresse l'œil; leur contact n'est pas moins doux que leur aspect.

Après avoir suivi quelque temps l'allée des bambous, on traverse une avenue parallèle à celle des platanes. Elle se prolonge jusqu'à la mer, dont le bleu se montre au bout, et se compose de palmiers-dattiers alternant avec des lataniers et des dragonniers (*Dracœna draco*). Ceux-ci ont une physionomie sauvage qui fait ressortir d'autant plus les formes élégantes et majestueuses des palmiers; leur tronc est trapu; leurs feuilles se tordent autour de leur tête comme des serpents; au mois de mai, d'énormes grappes de fleurs blanchâtres poussent sous ces feuilles, une séve sanguinolente transperce l'écorce et se fige à la surface.

Si l'on poursuit la promenade sur la droite, dans la direction sud-est, on peut prendre l'allée des *Chamærops excelsa* qui coupe le jardin en deux parties à peu près égales; le *Chamærops excelsa* ressemble au palmier nain (*Chamærops humilis*) par son feuillage en éventail, mais il en diffère par la force et la hauteur de sa tige; puis on rencontre l'allée des *Ficus* parmi lesquels on remarque le *Ficus elastica* (l'arbre à caoutchouc), non pas faible et délicat, comme dans nos serres, mais plein de vigueur, déployant à l'aise ses branches fermes et saines d'un vert si riche; parmi ces figuiers d'espèces diverses, plusieurs ont des racines adventives qui, pendent en l'air, s'inclinent vers le sol et s'y enfoncent. Un peu plus loin, à l'extrême limite du Hamma, se trouve un lac où le splendide *nelumbium* brille à côté des papyrus qui secouent sur le bord les touffes de leur chevelure. En hiver et jusqu'à la fin de mars la surface du lac est couverte d'une petite fleur blanche très-gracieuse et très-odorante qu'on appelle d'un nom un peu rébarbatif pour elle, l'*Aponogeton dystachium*.

Entre les allées de platanes, de bambous, de dattiers, de chamærops et de figuiers, comme autour du lac, des centaines d'arbres ou de plantes arborescentes arrêtent à chaque pas le voyageur européen surpris de leurs formes étranges, ou les retrouvant avec joie dans son souvenir, s'il a eu la bonne fortune de visiter l'Égypte, l'Inde, la Chine, l'Océanie, l'Afrique australe et l'Amérique. Le *Jacaranda mi-*

mosæfolia montre ses fleurs bleues à côté des fleurs rouge vermillon des erythrèmes du Brésil. L'*Acacia coccinea* dresse ses aigrettes roses tout près des aigrettes blanches et plumeuses du *Calliandra quadrangularis*. Les *Strelizia* d'Australie accumulés en bordure exhibent, au milieu de leurs larges feuilles, des fleurs bizarres, capricieusement découpées, avec des ailes couleur d'orange et un grand éperon bleu. Derrière les *Strelizia* on aperçoit l'arbre du voyageur qui donne un fruit crémeux et renferme dans ses bractées un petit reservoir d'eau. L'avocatier (*Laurus persea*) mûrit dans une pénombre tiède ses fruits en forme de poire, si recherchés de nos créoles aux Antilles et à l'île de la Réunion. Plus loin on rassemble les petites graines brunes de l'arbre à suif (*Croton sebiferum*) et celles de l'arbre à savon (*Sapindus emarginatus*) fournissant les unes une matière grasse, les autres une substance mousseuse propre au blanchissage. Des *Yuccas* gigantesques semblent, par l'exubérance de leur végétation, avoir retrouvé leur sol natal. Des *Cycas* bien développés font l'effet d'amples corbeilles finement dessinées, remplies à l'intérieur d'une pulpe jaunâtre où s'enchevêtrent une multitude de graines rouges. Le *Cocos flexuosa* se balance gracieusement dans le voisinage du *Chorisia*, dont le tronc roide et conique se hérisse de pointes comme le collier d'un dogue. J'allongerais indéfiniment cette liste si je voulais la rendre complète, mais je ne puis passer sous silence un arbre originaire de la Havane que les botanistes appellent *Oreodoxa regia*, la gloire des montagnes. Le jardin d'essai en possède plusieurs exemplaires qui forment un groupe admirable. C'est un type d'une beauté achevée. Le tronc lisse, nuance gris perle, sensiblement renflé au milieu, ressemble à une colonne mauresque taillée dans le plus fin granit d'Égypte. Il est surmonté d'une colonnette d'un vert tendre haute de 2 ou 3 mètres qui se gonfle aussi au milieu et d'où s'échappe, comme d'une gaîne, un superbe panache de feuilles. L'*Oreodoxa* appartient à la famille des palmiers. Son bourgeon terminal est comestible ; on le désigne sous le nom de chou-palmiste.

Les parties les plus découvertes du jardin sont spécialement consacrées à la culture des plantes alimentaires. Entretenus avec soin, les goyaviers des Antilles et les chérimoliers du Pérou donnent des fruits savoureux. Les bananiers occupent un espace considérable. On peut faire une véritable étude de leurs espèces diverses. L'espèce ordinaire (*Musa paradisiaca*), introduite en Algérie par l'ancien directeur du Hamma, s'est répandue peu à peu dans les trois provinces. Au commencement du printemps, on voit entre ses larges feuilles déchirées pendre à la fois les longs régimes de bananes jaunies qui achèvent de mûrir et les grosses fleurs d'un grenat foncé qui préparent pour le mois de mai une nouvelle récolte. Les autres espèces sont pour la plupart purement ornementales ; parmi elles, je ne puis m'empêcher de citer le *Musa rosacea*, plante délicate dont les fleurs sont entourées d'une spathe rose et le *Musa ensete* découvert par Bruce en Abyssinie, qui prend au contraire des proportions énormes ; ses feuilles ont 3 ou 4 mètres de long ; les vents d'hiver ne les entament pas ; soutenues par de fortes nervures rouges elles résistent fièrement aux intempéries des saisons. Un exemplaire du *Musa ensete* a été envoyé aux Açores, en 1866, sur la demande de M. José de Canto.

Il me reste à signaler au bas du jardin, tout près de la mer, l'allée des *Grevilea robusta*, arbres australiens très-élégants de port et de feuillage, qui se couvrent au mois de mai de grappes de fleurs d'un jaune orangé, pourvues d'un pistil curieusement infléchi au milieu des étamines ; non loin des *Grevilea*, les nopals à cochenille ; au bout de l'allée des *Chamærops*, à l'extrémité sud-ouest, un parc d'autruches mâles et femelles, nées dans le jardin ; à divers endroits, les norias ou puits d'arrosements, les abris ingénieux imaginés pour les jeunes plantes, enfin près de l'entrée principale, autour de la maison du directeur, les serres, les collections de petites plantes en pots, les salles où l'on prépare les exemplaires vendus qu'on expédie non-seulement en Algérie, mais en Europe, et dans d'autres pays encore, pour l'ornement des jardins publics ou privés.

La partie montagneuse du *Hamma* n'est pas non plus à dédaigner ; les araucarias et les pins des Canaries y sont surtout remarquables. De l'autre côté de la colline, sur le versant méridional, les amateurs de botanique trouveront à l'état sauvage et naturel des plantes dignes d'intérêt, quoique non artificiellement acclimatées ; ils pourront ajouter à leurs herbiers quelques beaux exemplaires d'orchidées ; nous y avons recueilli des bulbes d'*Ophrys* que M. Planchon, le savant professeur de Montpellier, a bien voulu accepter (*Ophrys anthropophora*, *lutea*, *speculum*, *apifera*).

J. J. Clamageran.

VARIÉTÉS

Les libertés locales en Angleterre

L'organisation des municipalités est encore une fois à l'ordre du jour en France, et la commission de décentralisation, après avoir, à l'origine, apporté une bouillante ardeur à l'émancipation du régime municipal, tend aujourd'hui, comme ces auteurs vieillis et découragés par l'expérience qui renient leurs péchés de jeunesse, à détruire l'œuvre si péniblement édifiée en 1871. En présence de ces volontés et de ces résolutions contradictoires, qui font varier notre régime municipal au gré des événements et des intrigues de partis, il n'est pas sans intérêt d'envisager les institutions municipales d'un peuple voisin, qui s'est élevé, par une lente élaboration, poursuivie pendant des siècles entiers, jusqu'à la plénitude d'une indépendance locale, solidement fondée sur des franchises traditionnelles. Le régime municipal anglais n'a pas eu, dans le passé, les brillantes origines et n'a pas laissé les souvenirs étincelants de notre régime municipal français ; il n'a point, dans ses annales, ces belles pages qu'y ont tracées au XIe et au XIIe siècle, des luttes persévérantes et héroïques contre le régime féodal. Mais ce qui avait assuré le triomphe des communes de France devait les mener aussi à une prompte décadence. Après avoir, avec l'aide intéressée de la royauté, fait preuve de force et pris des garanties de liberté contre le maître voisin, le suzerain immédiat ; après avoir, de concert avec l'autorité royale, travaillé sans relâche à la ruine de l'aristocratie féodale, elles se trouvèrent en présence de ce pouvoir unique, central, autrement redoutable, qu'elles avaient contribué à faire prévaloir et qui ne tarda pas à les absorber elles-mêmes.

Il en fut autrement en Angleterre : là, à aucune époque, la société ne se trouva divisée, par des crises sociales violentes, en camps opposés ; là on ne trouve entre les différentes classes ni antagonisme traditionnel, ni envie, ni suspicion. Tandis qu'on avait vu en France les communes s'unir à la royauté contre la noblesse, le peuple et l'aristocratie ne cessèrent en Angleterre de faire cause commune contre la royauté. C'est là ce qui explique l'ascendant de l'aristocratie, qui remplit tout dans ce pays, de sa préséance et de son influence, depuis les magistratures locales jusqu'aux plus hautes fonctions publiques. C'est par cette union, cet esprit commun, qui anime toutes les classes de la société dans un même but, que s'est fondé progressivement et d'une manière inébranlable, en conformité avec les traditions, les mœurs et le tempérament de la race, le *self-government*, qui est le caractère distinctif du régime municipal en Angleterre.

Cette indépendance et cette liberté d'action dans la vie domestique et communale, qui est le germe de la vie politique, ce *self-government* dans la sphère des intérêts locaux, qui seul peut, en élevant les esprits, en fortifiant les caractères, en développant l'initiative individuelle et le sentiment de la responsabilité, amener les peuples à la saine pratique de la vie publique et de la liberté politique, n'est-ce pas l'idéal auquel nous aspirons sans l'atteindre? Le progrès dont nous sentons la nécessité, mais que nous compromettons souvent par nos impatiences, oubliant qu'aucune œuvre n'est durable où le temps n'a pas mis la main, et que les institutions ne s'improvisent pas à coups de décrets, mais par le labeur incessant, l'expérience de chaque jour, l'exercice raisonné du droit et la stricte observation du devoir ? C'est donc un fructueux enseignement et un utile spectacle que l'ingénieux fonctionnement du régime municipal dans ce pays, où il a produit des résultats si féconds, tant dans l'ordre privé que dans l'ordre politique. Un tableau comparatif de l'administration locale en France et en Angleterre nous a été donné récemment par M. Leroy-Beaulieu, dans un remarquable ouvrage. Aujourd'hui, M. Valframbert nous offre un exposé complet du régime municipal et des institutions locales de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande (1).

Il y a là, en réalité, trois régimes distincts. Le Royaume-Uni n'a pas, en effet, dans sa condition municipale actuelle, une constitution homogène. La réunion de l'Angleterre et de l'Écosse, et l'annexion de l'Irlande, après laquelle le pays prit le nom de Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, datent d'une époque relativement récente, et, bien que soumises au même régime politique, les trois fractions du Royaume-Uni n'ont pas subi une fusion complète. Dans l'ordre des intérêts locaux notamment, chacune a conservé quelque chose de son autonomie et de ses lois particulières, et le système administratif varie de l'une à l'autre, dans ses éléments et dans ses formes. Pourquoi faut-il ajouter que l'Irlande, ici encore, fait ombre au tableau, et que dans ce malheureux pays aucune trace n'apparaît de ces belles institutions locales et de cette liberté qui font l'honneur et la prospérité de la Grande-Bretagne ? L'Irlande, après des siècles écoulés, est aujourd'hui encore une terre conquise et frémissante sous le joug du vainqueur ; le pays du *self-government*, se donnant à lui-même un éclatant démenti, impose au vaincu un régime d'oppression et d'arbitraire : exemple instructif et trop peu médité par les partisans des annexions violentes !

Quant au pays de Galles, dont la conquête remonte au XIIe siècle, sa constitution ne diffère aujourd'hui de celle de l'Angleterre proprement dite que par quelques particularités si peu importantes, qu'on peut considérer la fusion comme entièrement accomplie.

On ne trouve point en Angleterre comme en France cette organisation uniforme, ces pouvoirs subordonnés symétriquement avec une hiérarchie monotone, dont il est facile de tracer les grands traits en quelques lignes. Les *comtés*, les *bourgs*, les *paroisses*, qui forment la série des pouvoirs locaux, ne sont pas comme nos départements, nos arrondissements, nos cantons et nos communes, le résultat d'une délimitation faite simultanément et justifiée par des considérations administratives ou topographiques. L'étendue, la population, des différences considérables d'attributions distinguent et classent entre elles ces circonscriptions formées lentement, suivant les besoins des populations, au gré des événements ou des nécessités de chaque jour. Pour en donner un exemple, on peut citer l'anomalie qu'a fait disparaître une loi de 1857 : comme les paroisses s'étaient formées historiquement, constituées au jour le jour pour l'administration du culte, avant qu'autour de ces premières attributions soient venues se grouper des services de l'ordre civil, il en résultait que certaines portions du territoire n'étaient pas comprises dans la division paroissiale et relevaient directement de l'administration du comté ; ces localités extra-paroissiales (*extra-parochial-places*) ont été, depuis 1857, annexées au paroisses voisines.

Le type le plus complet du *self-government* local est présenté par le *comté*, le premier des pouvoirs locaux, celui dont la prépondérance se révèle à première analyse par l'étendue de sa sphère d'action et surtout par l'importance de ses attributions, qui excluent presque complétement l'ingérence de l'État. Le représentant du pouvoir central, le *shérif*, a vu réduire peu à peu toutes ses attributions ; il a plutôt aujourd'hui une dignité qu'une fonction effective. Le commandant des milices dans chaque comté, le *lord-lieutenant*, est presque toujours le premier des juges de paix, c'est-à-dire des magistrats auxquels est exclusivement confiée la gestion de tous les intérêts spéciaux des comtés. Ces représentants de l'autorité locale n'ont absolument de commun que le nom avec nos juges de paix français, et encore faut-il remarquer que ce nom n'a même pas une origine identique, et qu'il n'a pas la même signification dans les deux pays. En France, le juge de paix tire son nom de sa qualité de conciliateur ; en Angleterre, le mot *paix* a une portée différente, et son acception commune se rattache à l'idée d'*ordre public*. Les juges de paix, révocables en droit, mais en fait inamovibles, sont choisis par le gouvernement parmi les membres les plus influents de l'aristocratie du comté ; c'est une élite sociale exerçant, par un droit qui semble héréditaire, des pouvoirs qui touchent à la souveraineté. La justice criminelle, l'administration proprement dite, la fixation du budget, le vote de l'impôt, la police, toutes les attributions enfin, soit dans le domaine admi-

(1) *Régime municipal et institutions locales de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande*, par Ch. Valframbert, avocat à la cour de Paris. — Paris, Marescq aîné, éditeur.

nistratif et municipal, soit dans le domaine judiciaire, rentrent dans leur compétence, et ils les exercent ou directement par eux-mêmes, ou bien indirectement par des agents sous leurs ordres et nommés par eux. Ils n'agissent guère isolément, mais le plus souvent réunis en sessions, où les plus entendus et les plus compétents sont écoutés. Par là, il arrive qu'ils font de bonne politique, de bonne administration et de bonnes finances ; les uns sachant, les autres comprenant, tous apportant le sentiment du devoir et du bien public, éclairés d'ailleurs par les usages et assistés par le *clerk of the peace* ou greffier de paix, qui représente auprès d'eux l'élément bureaucratique et traditionnel. Cette confusion des pouvoirs, qui nous étonnerait en France et semblerait être une source d'exploitation ou d'oppression, passe inaperçue en Angleterre.

Les *bourgs* sont des corporations municipales, communes ou villes, depuis longtemps investies du privilége de s'administrer elles-mêmes. Leur organisation disparate et leurs attributions variant de l'une à l'autre jusqu'à ces derniers temps, ont atteint aujourd'hui un caractère général de régularité et d'uniformité. Le procédé employé pour préparer ce résultat est un trait caractéristique de cette nation, ennemie des brusques révolutions, respectueuse de ses vieilles institutions qu'elle sait élever insensiblement au niveau du progrès des esprits et des mœurs. La loi de 1835, qui eut pour but de substituer à la bizarre variété des corporations municipales une organisation uniforme, déclara purement facultative pour les bourgs l'acceptation du nouveau régime : presque tous l'ont adopté aujourd'hui.

La municipalité des bourgs se compose d'un *maire* choisi par le conseil municipal ; de *conseillers* élus pour trois ans, dont le nombre varie suivant l'importance des villes ; enfin d'un certain nombre d'*aldermen* nommés pour six ans par les conseillers municipaux et représentant l'élément aristocratique et conservateur du conseil. A part quelques prérogatives personnelles, le maire a peu d'initiative spéciale et d'autorité propre ; ce n'est, en quelque sorte, que le premier conseiller municipal, le président du conseil, auquel appartient, dans la sphère des intérêts municipaux, une autorité omnipotente. Non-seulement le Conseil municipal délibère sur les mesures à prendre, mais encore il connaît directement de l'exécution de ses résolutions. Il se subdivise, pour faciliter l'expédition rapide des affaires, en un certain nombre de comités, qui ont chacun la direction d'un ou de plusieurs services locaux. Cette organisation logique et féconde déjà en bons résultats ne devrait-elle pas servir de modèle pour l'organisation de la commune française et de nos institutions municipales, dont elle se rapproche déjà par certains côtés extérieurs ?

A la base des pouvoirs locaux se trouve la *paroisse*, qui n'est pas administrée aristocratiquement comme le comté, et n'a pas de représentation municipale analogue à celle des bourgs. Son régime est le gouvernement direct appliqué à l'administration locale. Le pouvoir réside dans l'assemblée de tous ceux de ses habitants qui payent la taxe des pauvres. Cette assemblée ou *Vestry* s'assemble toutes les fois qu'il plaît à ses membres d'en provoquer la réunion ; tout *vestryman* peut y exposer en toute liberté ses projets, ses critiques et ses griefs, puis on procède au vote, et l'opinion de la majorité fait loi. Le *Vestry* administre à l'aide de mandataires responsables ; il est lui-même, comme tous les pouvoirs constitués en Angleterre, responsable de ses actes devant les tribunaux. C'est, en effet, le trait caractéristique de l'administration anglaise que la responsabilité directe de tous les agents de l'administration devant les tribunaux civils, où ils peuvent avoir à répondre de toute faute ou même de toute négligence dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Cette organisation que nous venons de décrire, cette superposition de pouvoirs groupés et limités, sans hiérarchie et sans uniformité, par des usages immémoriaux, se trouve aujourd'hui menacée par suite d'une réforme importante. C'est la création d'un régime uniforme proposé, en 1858, aux localités, dans l'intérêt de certains services d'utilité commune, d'hygiène et de salubrité publique : il consiste dans la formation de ressorts administratifs par le groupement d'un certain nombre de localités, et dans l'institution, pour chaque ressort, de *commissions locales*, nommées par les propriétaires et les contribuables du ressort. Investies d'attributions aussi nombreuses que variées, notamment de l'administration et de la police de la voirie, des établissements, des jardins et des parcs publics, de l'éclairage, de l'approvisionnement des eaux, du service et de la police des incendies, des cimetières, ces commissions exercent des pouvoirs d'une étendue et d'une véhémence frappantes. « Au nom de l'hygiène, dans l'intérêt de la salubrité publique, les commissions portent une main vigoureuse dans toutes les sinuosités de la vie moderne. Par voie de répression ou par voie de prévention, elles s'occupent des intérêts multiples qui se touchent et se froissent nécessairement dans toutes les agglomérations. C'est, a-t-on fait remarquer spirituellement, de la santé et de la propreté obligatoires. Mais si légitime qu'en soit le motif, c'est entre tous un fait à signaler que ces violences de la civilisation sur un peuple si jaloux de la liberté individuelle, si plein de respect pour le domicile, et qui, par tempérament ou par éducation, déteste les mesures préventives, et ne peut sentir la main de l'autorité sur lui, chez lui surtout. »

La vie municipale en Écosse est développée sur des bases moins larges qu'en Angleterre. Dans ce pays, où les révolutions ont détruit le pouvoir féodal aristocratique et ecclésiastique, il a fallu créer de nouvelles autorités, de nouveaux modes administratifs ; le pouvoir central a bénéficié de cette reconstitution. Le régime économique de l'Écosse, la nécessité de l'intervention de l'État dans les dépenses des écoles, des cultes, de la grande voirie, s'ajoutent à ce passé politique pour expliquer et justifier le régime de demi-centralisation auquel elle est soumise. Le *shérif*, dont les fonctions dans le comté anglais sont presque honorifiques, est la principale autorité du comté écossais, réunissant les pouvoirs qu'ont chez nous les préfets et les procureurs généraux. Le collége des juges de paix a des fonctions purement judiciaires, l'administration est dévolue aux *commissaires des finances* (*commissioners of supply*), qui jouissent à peu près des mêmes attributions qu'ont les juges de paix anglais, mais la vérification et l'approbation annuelles des comptes appartient à un auditeur nommé par le shérif, c'est-à-dire par un fonctionnaire du gouvernement. Dans l'administration de la police, l'instruction publique, l'administration des routes et des ponts, l'État intervient d'une manière plus décisive encore. L'organisation des bourgs et des paroisses se rapproche davantage de celle de leurs similaires anglais. Toutefois, la *kirk-session* dans la paroisse présente avec le *vestry* anglais une différence

remarquable. Dans un grand nombre de paroisses, la *kirk-session*, présidée par le ministre de l'Église établie, ne représente pas toute la population, et les presbytériens seuls en font partie. Aussi lui a-t-on retiré la plupart des attributions administratives qui lui appartenaient pour en investir la *commission paroissiale* des pauvres. Il ne lui reste donc guère aujourd'hui que la gestion du temporel du culte presbytérien.

Si de l'Écosse, nous passons à l'Irlande, nous trouvons un gouvernement de combat organisé pour la lutte, avec lequel il n'y a ni liberté, ni indépendance municipale. Les *grands jurys*, auxquels appartiennent les fonctions administratives dans le comté, sont sous le contrôle et la tutelle d'un magistrat relevant du gouvernement : en outre le *lord-lieutenant* se trouve investi, dans chaque comté, du pouvoir de contraindre les grands jurys à certains actes, et au besoin d'agir à leur place. Contrôle et pression sur le jury même pour les affaires administratives et locales ; en cas de désaccord ou de résistance aux vues du gouvernement, intervention de la force armée, tel est le résumé du système. Le *lord-lieutenant* est encore dans les bourgs l'autorité dirigeante, dont l'approbation préalable est nécessaire presque en toutes circonstances, et qui, dans tous les cas, a les droits les plus étendus de contrôle et de surveillance. Quant aux paroisses, privées même de l'administration temporelle du culte, on a pu dire avec raison que lorsqu'elles ont nommé leurs officiers et réparti les taxes dont elles sont chargées, soit en vertu d'une loi de l'État, soit par un vote des *grands jurys* pour le service des comtés, il ne leur reste plus rien à faire.

Tels sont les principaux traits du régime municipal dans le Royaume-Uni. Pour les détails, notamment pour l'organisation de la cité de Londres, à laquelle un long chapitre est consacré, l'assistance publique, la police, l'enseignement, le budget et l'organisation financière, nous renvoyons à l'excellent livre de M. Valframbert. Le lecteur, ou plutôt les nombreux lecteurs que nous lui souhaitons, trouveront dans son fidèle et lumineux exposé bien des notions, bien des principes utiles à retenir. Ils sauront en dégager les bons exemples, les encouragements, les leçons aussi que fourni l'étude comparée des institutions dans les différents pays. Trop longtemps nous sommes restés sourds et aveugles pour tout ce qui venait de l'étranger. Il n'a fallu rien moins que nos récents malheurs pour nous sortir de cette contemplation de nous-mêmes, où nous avions pris l'habitude de nous complaire. Sous le coup de ces rudes enseignements, nous avons compris à quels dangers nous expose cet esprit d'exclusivisme et d'aveuglement ; notre curiosité s'est éveillée avec le goût des réformes, et le désir de trouver un principe de vie nouvelle dans les institutions qui ont assuré la prospérité des peuples voisins. C'est une ardeur qu'il faut toutefois tempérer par une sage prudence ; les constitutions ne se transportent pas comme des plantes exotiques d'un pays dans un autre, sans tenir compte des différences de races et d'aptitudes. Aussi, comme le dit avec raison M. Valframbert, auquel j'emprunte mon dernier mot, « si nous sommes tentés de faire des emprunts aux institutions anglaises, nous nous souviendrons qu'ils doivent, pour être opportuns et durables, pouvoir s'adapter harmonieusement à notre tempérament et à nos institutions politiques. Il faut qu'en passant le détroit les innovations se trouvent à l'aise sous le costume national. C'est à cette condition seule qu'elles obtiendront leurs lettres de naturalisation française ».

ALPHONSE LEDRU.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

La Terreur (1) que vient de publier M. Wallon n'est pas à proprement parler une histoire. C'est une série d'articles qui ont paru dans *le Correspondant* avec quelques additions importantes. Ces études, entreprises à propos de l'ouvrage de M. Mortimer-Ternaux, poursuivies à l'occasion d'autres ouvrages dont l'auteur faisait l'examen critique, se relient et forment un tout grâce à l'unité de la question et aussi à l'unité du point de vue. Chacune d'elles vient ajouter des arguments nouveaux à la thèse unique dont elles sont la confirmation surabondante. Cette thèse, c'est que la violence, l'injustice, la cruauté sont les plus cruels ennemis de la liberté qu'elles prétendent servir ; c'est que l'histoire ne doit pas accepter avec une sérénité impassible les faits accomplis ; c'est qu'elle doit protester contre la prétendue nécessité du mal et des moyens coupables ; c'est que les règles de la morale ne souffrent pas d'exception, et que ce qui est condamnable chez un individu l'est également chez une assemblée, qu'elle s'appelle Constituante, Législative ou Convention.

C'est donc un livre que M. Wallon offre au public. Il est vrai ; et cependant si j'y trouve l'unité de vue, d'intention, qui est la grande et essentielle unité, j'y vois çà et là quelques brisures, résultant du morcellement de la composition. Je m'explique. Il est arrivé à M. Wallon, faisant pour *le Correspondant* un examen critique de divers travaux d'histoire, ce qui arrive nécessairement en pareil cas. On appuie sur telle ou telle partie pour mettre en relief l'idée dominante de l'œuvre ; puis, soit qu'en appuyant de même sur chacune des autres on craignît de tomber dans des redites et d'insister inutilement sur une démonstration déjà évidente, soit simplement que l'espace dont on dispose soit devenu trop étroit pour de longs développements, on passe plus rapidement sur le reste. Le lecteur de la *Revue* ne vous sait pas mauvais gré d'analyser un dernier volume en une demi-page, si une analyse plus étendue ne devait rien lui apprendre de nouveau sur l'esprit et la méthode de l'auteur que vous lui avez déjà fait suffisamment connaître. Mais quand il prend en main un livre qui a pour titre *la Terreur*, c'est autre chose. Il s'étonne que telle période soit si sommairement traitée. Il a tort s'il se plaint, puisque vous l'avez sincèrement averti par un sous-titre que vous ne lui présentez qu'une série d'études critiques ; néanmoins, on conçoit son regret. Pourquoi n'avoir pas fondu ces divers travaux en un tout complet ? Pourquoi n'avoir pas fait une histoire, au lieu de signaler ce qui semblait le plus digne d'attention chez les autres historiens, en y ajoutant simplement quelques traits ? Cette histoire, M. Wallon la donnera sans doute quelque jour. Il semble même la promettre. De ces cadres modestes il fera un grand tableau.

---

(1) *La Terreur*, études critiques sur l'histoire de la révolution française, par H. Wallon, de l'Institut. — Paris, Hachette et Cie.

M. Mortimer-Ternaux avait donné plus que n'annonçait le titre de son ouvrage, car il avait commencé son histoire au 20 juin 1792, c'est-à-dire aux préliminaires de la Terreur plutôt qu'à la Terreur même. M. Wallon regrette que le titre soit trop étroit, mais non que le livre soit trop large ; il trouve, et avec raison, que les documents nouveaux recueillis par l'historien sur cette période méritaient de ne pas rester dans l'ombre. Ainsi, sur la journée du 20 juin, outre que M. Ternaux classe les pièces officielles imprimées à la suite de l'arrêté du Directoire de département, en date du 6 juillet 1792, il les complète en publiant quelques pièces inédites d'Alexandre, de Santerre, de Pétion, et quelques lettres également inédites de Lafayette. Pour l'insurrection du 10 août, M. Ternaux démontre par des documents nombreux qu'elle ne fut en aucune façon préparée par la cour dans la pensée d'en finir une bonne fois avec la révolution par une journée décisive. Ce fut une surprise : une minorité factieuse imposa à l'Assemblée comme un fait accompli une décision qui, aux yeux de l'Assemblée même, était une trahison et un attentat. De même, les journées de Septembre ne furent pas le résultat d'une effervescence populaire, mais un guet-à-pens organisé, un massacre exécuté administrativement. Sur ces massacres comme sur ceux de la province, M. Ternaux produit des documents inédits dont M. Wallon cite quelques passages bien curieux en déclarant que ces pièces ont plus d'intérêt que le récit le plus émouvant et le plus dramatique, car elles sont le reflet direct des choses elles-mêmes. De ces documents, la préméditation et l'organisation ressortent avec la dernière évidence. Sur le 21 janvier, M. Wallon est plus bref; et c'est là, par exemple, que nous reconnaissons l'article de *Revue* forcé de se hâter et tournant court. M. Wallon déclare que l'intérêt croît à mesure que le sujet marche vers ses grandes crises, et, en même temps, qu'il va effleurer rapidement cette période, car il a longuement insisté sur les précédentes. On regrette qu'il n'ait pas réservé d'espace pour ce qui justement offrait le plus d'intérêt.

Et moi aussi, je voudrais m'arrêter plus longtemps sur chaque partie de l'ouvrage de M. Wallon; mais il faut me hâter. Je ne puis que signaler ce qui m'a le plus vivement frappé. Sur le gouvernement, la police et les habitants de Paris, M. Ternaux avait négligé une source précieuse d'informations, les rapports de la police : M. Wallon y a largement puisé. Rien de plus curieux que les rapports de certains *observateurs* comme on les nommait alors. Ce n'étaient pas des agents de bas étage, disposés à dire tout ce que leur chef pouvait souhaiter qu'on lui dît. L'un d'eux même, un certain Dutard, ancien avocat, est pour Garat, qui l'a choisi, un conseiller plein de franchise. Il ne veut pas se borner à rapporter ce qu'il a vu et entendu; c'est la mécanique du métier et un valet y suffirait : il juge et raisonne, tire des inductions et des conséquences. Il raisonne même très-juste, donne d'excellents conseils à Garat, qui a le tort de ne pas les suivre. M. Ternaux accusait justement Garat d'avoir laissé faire; de ces documents nouveaux la culpabilité du ministre ressort plus évidente encore. L'excuse de l'ignorance des faits ne lui reste pas; il avait autour de lui des hommes qui l'aidaient à voir clair. Dutard le pressait d'agir. Il l'engageait à profiter de ce que le parti jacobin était démembré et déconcerté : « Vous avez le temps, disait-il, de préparer les matériaux nécessaires et de remonter la machine au degré *que* vous voulez qu'elle soit... que dès aujourd'hui la trompette de la réunion sonne chez tous les propriétaires ; qu'ils consolent le peuple; qu'ils l'élèvent au courage; que les plus grands sacrifices soient, faits; que l'or, l'argent, les bons traitements de toute espèce et que rien en un mot ne soit épargné. Que l'on fasse bien entendre à l'aristocratie combien elle a intérêt de se réunir à la saine partie du peuple; qu'on lui explique bien clairement que, s'il arrive la moindre insurrection, elle sera moulue et qu'il ne s'en sauvera pas un seul. »

Le 10 mai, on proposait aux Jacobins d'aller détruire les presses de Brissot, on se préparait aux violences, et la sécurité de la bourgeoisie n'avait d'égale que la quiétude du ministre. Dutard s'en effrayait ; il s'irritait de voir Garat s'occuper de métaphysique, de belles-lettres, d'histoire au moment même du danger. « Des sabres, mordieu, des sabres ! préparez tout pour la défensive ! Le peuple veut généralement la paix; un parti nombreux de propriétaires est disposé à faire tout ce qu'on voudra, et vous le laissez dans l'inaction, isolé, sans appui, sans soutien ! » Tout se préparait pour l'insurrection ; le ministre était averti : « Ce moment est terrible et ressemble beaucoup à ceux qui ont précédé le 2 septembre,» lui écrivait Dutard le 13 mai. Avertissements inutiles; Garat demeurait sourd et aux avis et aux reproches que son *observateur* ne lui ménageait pas : « Vous ne voulez faire ni la révolution ni la contre-révolution; c'est du quiétisme tout pur... Ce n'est pas les connaissances qui vous manquent, mais c'est la fermeté et le courage. Je conviens qu'il n'est pas de plus embarrassé que celui qui tient la queue de la poêle; mais enfin il faut une bonne fois prendre une bonne détermination; tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle y reste. » Le 2 juin, Garat put constater les effets de son quiétisme quand la Convention fut cernée et prisonnière, quand sa proposition de la retraite volontaire des principaux membres des deux partis n'obtint que les risées de la Montagne, quand le double décret rendu contre les Douze et les Vingt-Deux inaugura la persécution des principaux Girondins. Il voulut alors donner sa démission; il en fut empêché, et ce fut son châtiment de rester au pouvoir comme pour sanctionner par sa présence la persécution de ses amis politiques. Le 15 août, mal à l'aise entre Danton et Robespierre, suspecté et harcelé, il donna enfin sa démission et personne ne le pressa de la retirer. Son exemple montre bien que les philosophes sont peu propres à jouer les premiers rôles en politique dans les circonstances difficiles et aux époques où règne la violence. Le jugement de l'histoire sur Garat ne s'éloigne pas beaucoup de celui que porte Dutard sous une forme brutale : « Les philosophes veulent tout gagner par la persuasion. Bientôt, suivant eux, il suffira de porter au combat, au lieu de canons, une édition complète de Machiavel, de Montesquieu, de Rousseau; et ils ne font pas attention que ces hommes, comme leurs ouvrages, n'eussent été et ne sont encore que des sots à côté d'un coupe-tête muni d'un bon sabre. »

De l'ouvrage de M. Ternaux si malheureusement interrompu par la mort, M. Wallon passe à l'examen de l'historien anglais Carlyle. Est-ce bien historien qu'il faut dire? Peintre, romancier, fantaisiste, humoriste dans le genre sombre, philosophe en proie au spleen, voilà plutôt les noms qui lui conviennent. Le titre même de son œuvre est significatif. Il ne l'appelle pas l'histoire de la Terreur, mais *la Guillotine*. M. Wallon est justement sévère pour ce roman d'allure fantasque et impétueuse, qui fait plier les faits comme l'herbe sous les pieds,

passe même sous silence quelques-uns des plus importants, comme la fameuse campagne de Dumouriez, qu'il remplace par une description pathologique, selon Gœthe, de la fièvre du canon. Explique-t-il du moins les faits auxquels il se contente de faire allusion? Selon lui, l'histoire ne peut chercher ni les effets ni les causes d'un incendie aussi violent et désordonné; autant vaudrait « tracer philosophiquement la conflagration d'un brûlot enflammé ». Tout le mouvement de la Révolution française dérive de deux forces : fanatisme et fatalisme; voilà la seule explication possible. « Ce gouvernement révolutionnaire n'est pas un gouvernement qui a conscience de lui-même, mais un gouvernement aveugle, fatal. Chaque homme, plongé dans une atmosphère de folie fanatique et révolutionnaire, avance, poussé, poussant, et est devenu force brute et aveugle : nul repos pour lui, si ce n'est dans la tombe! » Dès lors, toute moralité disparaît, toute équité même. Comment distinguer entre les bourreaux et les victimes, puisqu'un vertige fatal, une force inconsciente et aveugle a poussé au hasard les choses et les hommes? Pitié pour tous, puisque tous ont été le jouet de la fatalité cruelle. Pitié pour « l'incorruptible au teint couleur vert de mer », pitié pour Robespierre comme pour ceux qui sont tombés sous ses coups. Tous les attentats sont couverts par cette formule : « La chose est irrévocable. » Quand les Girondins montent à l'échafaud en chantant la *Marseillaise*, il assiste avec un plaisir d'artiste à « cette scène de musique ». Quand les bourreaux tombent à leur tour, il enterre sans trop de regrets « le corps du sans-culottisme » dans son chapitre intitulé : « Les harengs grillés. » Il écoute avec complaisance le « cliquetis de l'énorme couperet s'élevant et retombant dans une horrible systole-diastole, qui est une partie de cet énorme mouvement vital et de la pulsation du système des sans-culottes ». C'est peu d'être insensible, il est badin et plaisant. Il parle en souriant de la tannerie de Meudon, tannerie de peaux humaines, de celles des guillotinés qui valaient la peine d'être écorchés. On s'en servait pour des culottes et autres usages. « Cannibalisme industriel, paisible, presque élégant, » dit-il d'un air dégagé. Il s'égaye également sur les perruques blondes provenant des têtes des femmes guillotinées. « Ainsi le toupet d'une duchesse pouvait servir à couvrir le péricrâne d'un cordonnier. » Il appelle les adversaires des sans-culottes le parti *culotté*.

Ces plaisanteries lugubrement odieuses de Carlyle, faut-il en accuser seulement son goût et l'intempérance d'un esprit auquel manque l'équilibre et la mesure? Il y entre aussi un mauvais sentiment pour la France, quoiqu'il dise volontiers « notre révolution, nos braves soldats ». Nos malheurs le mettent en gaîté. M. Wallon en voit justement la preuve dans l'acharnement avec lequel il traite la tradition populaire sur la fin héroïque du *Vengeur*. C'est, selon lui, « le plus héroïque échantillon de blague qui ait été produit depuis plusieurs siècles par aucun homme, aucune nation : c'est à ce titre seul qu'il doit être désormais mémorable ». On sent l'Anglais dans cette joie à rabaisser notre marine. Dénigrement injuste d'ailleurs, car si la tradition populaire a exagéré ce grand fait, il n'en demeure pas moins à notre honneur un acte d'héroïsme, comme le prouve le rapport du brave capitaine Renaudin. Il est encore Anglais quand il compare notre feu de bois clair et vif, mais de peu de durée, au feu de la houille anglaise, difficile à allumer, impossible à éteindre. Le feu gaulois est celui qui anime Racine et Voltaire; le feu de charbon teutonique donne sa puissante chaleur à Leibnitz, à Shakspeare. L'Angleterre et l'Allemagne peuvent fondre des métaux, la France peut cuire des œufs. Comme on aurait beau jeu à retourner contre lui le parallèle! Combien cette lueur vive, franche et égayante du feu gaulois n'a-t-elle pas d'avantages sur la flamme sombre, triste et fumeuse du feu anglais! Combien notre chaleur vive et légère est préférable à l'autre chaleur épaisse et lourde!

Mais il faut se hâter. Passons avec M. Wallon aux tableaux de genre sur la Révolution française qu'ont tracés d'une main rapide les frères de Goncourt. Ces esquisses sont curieuses et neuves. Elles nous montrent la Révolution dans les salons où elle commence, dans les rues où elle s'achève, dans les théâtres, les cafés, les maisons de jeu. Quelle a été son influence sur l'art, sur la littérature, sur la mode; quels journaux, quels pamphlets, quelles caricatures ont traduit et parfois modifié l'opinion publique? Sujet d'étude intéressant sans doute. M. Wallon ne dédaigne pas ce supplément d'informations. Cependant, tout en recommandant la lecture de l'ouvrage des deux auteurs, il avertit de prendre garde à de certaines exagérations. MM. de Goncourt ont souvent puisé dans les pamphlets du temps; ils ont souvent dessiné leurs portraits d'après les caricatures d'alors; enfin leur colère contre les excès et les horreurs de la Révolution les rend injustes pour la Révolution même. Ils la confondent volontiers avec la Terreur, et, ne voulant voir que la boue et le sang qu'ils fouillent, déclarent qu'il n'y a eu en effet dans la Révolution que de la boue et du sang.

C'est contre ces conclusions excessives qu'a protesté M. Despois, dans son livre intitulé *le Vandalisme révolutionnaire*. M. Wallon reconnaît avec lui que les hommes de 1789 aspiraient au progrès en toute chose, et que leurs idées avaient été recueillies dans l'Assemblée législative et dans la Convention. Il rappelle toutes les fondations utiles et l'impulsion nouvelle donnée au mouvement scientifique. Seulement, il proteste contre ce mot *vandalisme*, emprunté, par une sorte de défi, aux rapports de Grégoire. Il rappelle les bibliothèques pillées, les livres lacérés pour crime d'armoiries, les tableaux brisés, les églises saccagées, les autels brisés, les images et les statues mutilées. Oui, c'est bien là du vandalisme. Que la Convention ait réagi contre ces violences, cela fait honneur à la Convention, mais ne prouve pas qu'il n'y ait pas eu de vandalisme, tout au contraire. Il faut laisser, conclut-il, au mot *révolution* toute sa portée, et ne pas le réserver arbitrairement à l'idéal qu'on se forme. Il y a la révolution de 1789 qui sort des entrailles de la nation; il y a les révolutions du 10 août, du 31 mai, qui procèdent par l'émeute, la dévastation et font autour d'elles des monceaux de ruines. M. Wallon se tient à égale distance du dénigrement systématique des frères de Goncourt et du plaidoyer optimiste de M. Despois : *in medio veritas*.

Je n'ai touché qu'à une faible partie de l'œuvre si intéressante de M. Wallon, et l'espace me manque. J'indiquerai pourtant le sujet des études qui suivent: c'est d'abord la démagogie à Paris en 1793; puis Paris en 1794, la rue, les clubs, la famine, la police; puis les prisons de Paris, les perquisitions, les fournées; puis enfin les différentes phases du tribunal révolutionnaire de Paris. Cette dernière étude

est faite d'après un consciencieux travail de M. Emile Campardon : *Le Tribunal révolutionnaire de Paris*, ouvrage composé d'après les documents originaux conservés aux archives. Plusieurs de celles qui la précèdent portent sur différents ouvrages de M. Dauban. M. Dauban est l'auteur d'une histoire contemporaine où il enseignait à la jeunesse que le régime parlementaire était fini en France, et qu'au Mexique l'empire de Maximilien devait durer. On peut être historien sans être prophète. On peut surtout assembler et publier des documents utiles. M. Wallon les a mis en œuvre et en a tiré des chapitres pleins d'intérêt. J'avais noté nombre de traits, d'anecdotes, qui donnent d'une façon saisissante la physionomie de Paris en 1793 et en 1794. Si l'espace me manque pour les citer, je puis du moins renvoyer le lecteur au livre de M. Wallon. Je connais peu de lectures plus instructives et plus attachantes.

MAXIME GAUCHER.

BIBLIOGRAPHIE

L'enseignement des langues vivantes

LES HUMANITÉS MODERNES, PAR PH. KUHFF (1)

A la distribution des prix du Concours général, le ministre de l'instruction publique annonçait, au nom des principes conservateurs, au nom de l'ordre moral, la restauration.... du *Conciones*, et le retour.... des vers latins. Son discours était un acte d'adoration envers tout ce que M. J. Simon avait brûlé, un auto-da-fé de tout ce qu'avait adoré le ministre déchu. Toutefois, sur ce bûcher qui devait purger l'atmosphère universitaire de tant de miasmes malsains, M. Batbie n'a point osé jeter trop ouvertement certaines matières qu'il tient sans doute pour pestilentielles, je veux dire : les langues vivantes. En ce domaine de l'enseignement, comme en d'autres, plus politiques, on revient au passé, mais sans attaquer de front le présent, on fait revivre le moyen âge sans renier avec éclat 89, on rétablit certaines études que, faute de temps, afin de faire une part suffisante à certaines études plus modernes, il avait été nécessaire de supprimer ou de réduire, mais on se garde bien d'avouer la conséquence de cette résurrection du thème grec, l'atteinte portée aux langues que l'ancien ministre entourait de sa sollicitude : l'anglais et l'allemand. M. Batbie a prouvé souvent qu'il avait le courage de reconnaître ses convictions d'autrefois ; il n'a pas au même degré celui d'aller jusqu'au bout de ses convictions d'aujourd'hui : c'est par un sous-entendu perpétuel, c'est par le silence qu'il a condamné les langues vivantes en son discours de Sorbonne. Mais il en est de ces langues comme de certaines idées politiques dont on affecte aussi de ne pas parler ; ces réticences sont un hommage qu'on leur rend. S'il était possible de remonter le courant, M. Batbie proclamerait, nous n'en doutons pas, avec sa franchise habituelle, qu'il ne recule point devant cette tâche, quelque difficile qu'elle puisse être.

Les langues modernes continueront donc à vivre dans nos lycées en société du thème grec, en bonne harmonie avec les vers latins. Mais ce n'est point assez pour elles, si elles prétendent se mettre à l'abri de la suspicion où on les tient, de la défiance dont on les poursuit, de végéter péniblement comme elles l'ont fait jusqu'à ce jour ; il faut qu'elles se portent bien, qu'elles s'épanouissent de santé, qu'elles soient, en un mot, des langues vivantes, dans toute l'acception du terme, c'est-à-dire des langues parlées. A l'heure qu'il est, les meilleurs élèves de nos lycées — je parle de ceux qui n'ont appris l'anglais ou l'allemand que dans la classe — arrivent, pour les langues modernes, aux mêmes résultats que pour les langues anciennes, à faire correctement, parfois même avec certaine élégance, un thème et une version, et s'ils tentent de parler cet idiome qu'ils savent à peu près écrire, ils le parlent comme ils feraient le latin, comme une langue qu'ils ne se sont point assimilée, qu'ils n'ont point tournée en leur substance, qui n'est point devenue ce que toute langue doit être, un des moules de la pensée.

D'où naît cette impuissance regrettable à tirer des langues modernes le meilleur profit qu'elles nous offrent ? La cause en est bien simple : c'est que nous apprenons ces langues par la même méthode, par les mêmes procédés que les langues mortes, par voie de grammaire abstraite. Tous nos manuels de langues vivantes, sans une exception, descendent en droite ligne de Lhomond, et quand, au lieu de descendre de Lhomond, ils descendraient de Burnouf, ils n'en seraient pas moins stériles. On a, je le sais, en dehors des classes, recouru à un autre système, moins grammatical, moins abstrait, en apparence, qui n'envisage point les langues comme des fossiles dignes de curiosité, mais comme des réalités utiles ; on a imaginé des dialogues, on a fait causer M. X... avec un garçon de café ou une blanchisseuse ; à la méthode grammaticale qu'on trouvait, avec raison, trop théorique, on a substitué comme plus rapide, comme apprenant à parler, comme plus pratique, celle que je viens d'indiquer. Cet empirisme vulgaire est moins pratique encore, s'il est possible, que les orgies de grammaire auxquelles on se livre dans l'Université ; cette méthode de commis-voyageurs, en dépit de ses airs utilitaires, est plus artificielle encore et plus factice que le Lhomond appliqué à l'enseignement des langues vivantes. Elle s'adresse, en effet, à une, faculté féconde quand elle travaille de concert avec les autres forces de l'intelligence, absolument stérile quand on lui demande de fonctionner seule, la mémoire. Les mots qu'elle juxtapose, en ces exercices décousus, sont entre eux sans lien nécessaire ; comment l'esprit s'assimilerait-il des notions dont la succession est toute fortuite et qui n'offrent point d'enchaînement organique ?

Je viens de me servir, malgré moi, du titre même d'une nouvelle méthode, éminemment originale et profondément juste que publie, en ce moment, un professeur du collége Chaptal, M. Kuhff. Il n'était qu'un point qui me choquât en cette œuvre de pédagogie, à la fois consciencieuse et passionnée, dans le meilleur sens du mot, c'était le titre. *Méthode organique* ne me revenait point ; j'y trouvais je ne sais quoi de pompeux, d'un peu pédant, je croyais y lire certaines

---

(1) Les Rythmes et les Rimes (allemand et anglais). Les Formes et les Nombres. — Hachette.

prétentions philosophiques, et certaines promesses que le livre ne justifierait pas assez. Et voilà qu'en dépit de ma défiance, ce solennel adjectif se glisse sous ma plume. Non-seulement je le comprends en tête de cette publication, mais je ne comprendrais pas qu'il n'y fût point : tant il est caractéristique, telle est la rigueur avec laquelle il annonce ce que le livre tiendra.

La grammaire, en effet, dont je constatais l'abus tout à l'heure, est proportionnée ici à l'âge enfantin auquel s'adresse ce premier cours d'allemand et d'anglais. Point d'abstractions au début, parce que l'enfance n'est pas capable de ce travail, et par conséquent, point de déclinaisons, les cas n'exprimant que des rapports abstraits. Seuls, celui du sujet et celui du complément direct figurent dans les premiers exercices, comme plus concrets et plus saisissables pour une intelligence qui s'éveille à la pensée. De même l'auteur, en sa crainte de demander aux enfants un effort qui soit au-dessus de leur portée, ou plutôt de leur offrir des notions qu'ils ne puissent exactement s'assimiler, recule, autant que possible, l'étude de l'adjectif épithète dont la déclinaison est, on le sait, fort compliquée en allemand. Pour les mêmes raisons, le verbe ne se présentera d'abord que sous sa forme la plus simple, la plus affirmative, la plus concrète, au présent de l'indicatif. C'est par ce temps que nous commençons tous dans l'étude de notre langue, il suffit à notre premier langage. Pourquoi ne suffirait-il pas à cette enfance qu'il faut, en quelque sorte, refaire au jeune élève, lorsqu'il entreprend d'étudier une langue étrangère? En revanche, rien n'empêche qu'il apprenne, dès les premiers jours, au présent de l'indicatif, le verbe irrégulier en même temps que le verbe régulier. Il s'emparera aisément de cette diversité de formes, parce qu'elle lui sera proposée sous une lumière saisissante, éclairée, pour ainsi dire, de cette idée du présent à laquelle il est sensible. Ces quelques exemples suffisent à prouver avec quel soin M. Kuhff s'est préoccupé de graduer les difficultés, de les approprier aux forces successives dont l'esprit de l'enfant dispose pour les dompter. La grammaire donc d'abstraite, d'austère, de maussade qu'elle est d'ordinaire en nos livres de classe, devient ici concrète, sérieuse et plaisante, parce qu'elle se plie docilement aux besoins de cet organisme intellectuel qui s'appelle l'élève de huitième ; et par cette qualité séduisante, la méthode nouvelle justifie pleinement l'adjectif si plein de promesses par lequel M. Kuhff a cru devoir la désigner.

Elle ne le justifie pas moins par le procédé qu'elle emploie pour remplir la seconde partie du programme qu'offre l'étude de toute langue. En même temps que la grammaire il faut apprendre les mots. C'est à cette fin qu'ont servi, jusqu'ici, les recueils de dialogues auxquels j'ai fait allusion ; c'est à cette fin que doivent servir, dans le système que nous propose M. Kuhff, des textes en prose, complément naturel de la grammaire et auxquels l'auteur, suivant avec rigueur son idée, a donné ce titre significatif : *Les formes et les nombres.* C'est qu'en effet, au lieu d'imposer à la mémoire l'étude de vocables accumulés à l'aventure, de bouts de phrases décousus, on ne lui soumet, en ce recueil dont nous avons sous les yeux le premier fascicule, que des notions palpables aussi, groupées, non par la fantaisie et le hasard, mais d'une façon organique, qui, par la même, répondent à certaines catégories de l'entendement, et s'y impriment sans effort, par un effet naturel. Mais j'aime mieux citer l'auteur lui-même et le laisser exposer, avec la conviction entraînante qui l'anime, sa théorie sur ce sujet.

« Ayant emprunté les notions sur lesquelles roulent nos devoirs aux groupes d'idées les plus élémentaires, tels que la famille, les métiers, les instruments, la demeure et l'habitation de l'homme, le village, la ville, les champs, les saisons, etc., nous avons dû nous préoccuper de les classer, tout en suivant l'ordre indiqué par la grammaire et par les difficultés croissantes des exercices de langage. Le *Nombre* nous a semblé établir dans ces notions élémentaires un groupement naturel qui, aux objets concrets, ajoute un classement pris dans la nature des choses et facilite les exercices de grammaire par la répétition et le retour à distance des mêmes mots et des mêmes objets.

» Il a surtout l'avantage de rattacher les mots à des associations d'idées qui existent de par soi et qui, formant des notions usuelles, sont rendues et exprimées par *les langues de tous les peuples.*

« Ainsi, dans le chapitre du *Deux*, nous traitons des deux yeux, des deux oreilles, des deux pieds, des deux bras de l'homme (des deux pieds du bipède, des deux ailes de l'oiseau, des deux cornes du bœuf, du bélier, de la chèvre, des deux défenses de l'éléphant, des deux bœufs attelés à un joug), des outils et objets que représente l'idée du deux (les deux faces d'une monnaie, l'envers et l'endroit, d'une feuille; les deux plateaux de la balance, les deux aiguilles de l'horloge, les deux seaux d'un puits, les deux pointes d'un compas); des machines et constructions qui le figurent (les deux pierres meulières, les deux battants de la porte, de la fenêtre). Dans le chapitre du *Trois* apparaît le triangle, le niveau du maçon (les trois phalanges de l'index, les trois couleurs fondamentales, les trois couleurs de notre drapeau, les trois Suisses prêtant le serment). Dans le *Quatre*, il est question du quadrupède et des autres associations de ce nombre (des quatre pieds du cheval, de la table, de la chaise, les quatre ailes du papillon, du moulin à vent, les quatre doigts du pied, des grimpeurs, les quatre fils Aymon, les quatre satellites de Jupiter, etc.

« Cette division nous paraît féconde. Elle évoque à l'esprit de l'élève des faits constants fournis par le monde des sens, et elle nous permet d'unir partout les choses aux mots. Elle donne aux premiers exercices de langage un fonds immuable. Elle les fait porter non sur des phrases arbitrairement imaginées; mais sur des rapports constants, sur les faits élémentaires qui figurent le nombre dans l'œuvre de la création, sur les associations universelles de ces faits et de ces nombres premiers, — associations qui s'imposeront toujours à la première observation de l'homme, composeront toujours ses premières notions usuelles et seront toujours rendues par le premier effort d'expression dans toutes les langues. » — Ainsi, dans cette partie de l'œuvre, nous retrouverons avec plaisir le même caractère qui nous avait frappés dans la grammaire, la méthode ; et cette méthode nous offre le même respect de l'intelligence, le même souci de ses lois.

Ce n'est pas tout. Ces notions élémentaires, triées avec tant d'art, directement empruntées à la nature et si frappantes par elles-mêmes, M. Kuhff les rend plus sensibles encore et leur prête une vie nouvelle, en appelant à son secours l'art du

dessin. L'image figure les objets à la vue de l'élève pour mieux fixer son attention, pour fortifier l'impression du son, pour évoquer le souvenir des mots. Mais qu'on se rassure ! nous n'avons point affaire ici à ces feuilles colorées, à ces *Bilder-Tafeln* empâtées dont abuse la pédagogie allemande. M. Kuhff a voulu que son livre contînt, outre des leçons de langue, des leçons de goût; et les dessins qui servent de texte, de point de départ à ses exercices sont autant de petits chefs-d'œuvre par la pureté des lignes, la simplicité des attitudes, par la vie surtout qui y règne. Vous ne vous en étonnerez point d'ailleurs quand vous saurez que ces deux cents gravures sont en partie les reproductions des maîtres, et que les originaux, — ce sont de beaucoup les plus nombreux, — sont de l'élite même des artistes alsaciens. Je craindrais, en insistant sur ce point, de trop mêler le sentiment à la critique, le patriotisme à la pédagogie, et de paraître louer la *Méthode organique* pour des raisons du dehors, mais je n'ai pu m'empêcher de rendre hommage, en passant, à l'intention pieuse qui a réuni en une œuvre commune et vraiment française maints noms aimés de l'Alsace.

Comprise ainsi, l'étude des langues vivantes devient salutaire et féconde, non point seulement par les résultats pratiques auxquels elle aboutit, mais par les facultés qu'elle éveille chez l'enfant, par les forces qu'elle développe en lui, et le mot d'*Humanités modernes* qui sert de titre commun à ces publications diverses est, — n'en déplaise aux humanistes de l'ancienne école, — une expression fidèle et modeste. Si ce mot, en effet, signifie la culture désintéressée qui arrache l'esprit aux poursuites égoïstes, aux études exclusives, qui lui ouvre de vastes horizons, qui l'élève au-dessus des intérêts vulgaires, qui lui imprime une sympathie généreuse envers tout ce qui est humain, n'y a-t-il pas un cours d'humanité singulièrement efficace en cette initiation si intime qui fait pénétrer l'intelligence au cœur même des langues étrangères, qui, en l'habituant à penser en ces idiomes qui ne lui sont pas naturels, lui révèle des mondes nouveaux ? N'est-il pas temps que les langues modernes revendiquent leur place, — pour parler comme un illustre savant de nos jours, — à la Table ronde de la chevalerie intellectuelle, et n'est-il point évident qu'enseignées par cette méthode, avec cette préoccupation constante des facultés intellectuelles, avec ce désir ardent de le développer en leur offrant la pâture qui leur convient, elles y méritent une place d'honneur !

Je n'ai voulu qu'effleurer le vaste sujet de pédagogie théorique et appliquée dont M. Kuhff a vaillamment entrepris l'étude; je n'en ai marqué que les grandes lignes. Il y a là, à propos de grammaire enfantine, toute une psychologie de l'enseignement, profonde et claire à la fois. Mais nous sommes si peu préparés à ces questions, le mot même de méthode, quand nous parlons du premier âge, nous paraît tellement lourd et à ce point contraire aux grâces légères de l'enfant, que l'auteur n'a point osé nous apporter tout d'une fois l'exposition de ses observations et de ses idées. Il nous l'offre discrètement et par morceaux, dans des préfaces qu'il place en tête de ses publications successives, remettant à plus tard un traité d'ensemble qui nous fournira la meilleure occasion d'analyser son système et de le juger par le menu. Le peu que j'en ai dit suffira, peut-être, à montrer que la *Méthode organique* est appelée à produire, — lorsqu'on aura secoué le premier étonnement, le premier malaise que nous causent, en France, les nouveautés en matière d'enseignement, — je ne dis pas une révolution, puisque le mot effraye, mais une évolution considérable et salutaire. Ce qui est dès aujourd'hui incontestable pour tout esprit qui juge qu'il n'y a rien de chétif, rien d'insignifiant quand il s'agit de l'enfance, c'est que ces livres sont d'un penseur convaincu, ardent, dont les illusions mêmes sont sympathiques parce qu'elles sont enthousiastes, dont les exagérations sont respectables parce qu'elles naissent d'un excès de logique; c'est que M. Kuhff aurait pu prendre pour devise, en en étendant, en en élevant le sens, ce vers du poëte qui résume à merveille l'esprit même de son œuvre,

Maxima debetur puero reverentia.

H. D.

Livres nouveaux. — Malgré la disette ordinaire des publications nouvelles à l'époque de chaleurs et de vacances que nous venons de traverser, il a paru ces dernières semaines quelques ouvrages remarquables à des points de vue très-divers et dont la *Revue* entretiendra bientôt ses lecteurs.

Nous citerons particulièrement une nouvelle édition du *Faust* de Gœthe, qui se recommande par une préface d'Alexandre Dumas fils, formant près de la moitié du volume.

CHRONIQUE

École libre des sciences politiques.

L'École des sciences politiques vient de recevoir de M. le baron Beyens et de M. le baron de Zuglen de Nievelt, ministres plénipotentiaires de Belgique et des Pays-Bas, un envoi considérable d'ouvrages gracieusement offerts par les principaux départements ministériels des deux royaumes. Ce don et d'autres semblables, ajoutent chaque jour à la richesse du fonds de bibliothèque de l'École. D'autre part, la réunion dans le même local, des livres de la Société de législation comparée, de la Société de statistique, de la Société de linguistique, etc., met à la disposition des élèves, des sources d'informations infiniment variées. Dans quelques années, l'École aura la meilleure et la plus complète bibliothèque politique qu'il y ait en France.

On y trouve déjà les collections des principaux journaux étrangers et français, les publications parlementaires de la France (rapports, enquêtes et débats de l'Assemblée nationale), les publications périodiques officielles des ministères des finances, de la justice, des travaux publics, etc. Les documents analogues commencent à y affluer de la Belgique et de l'Angleterre. On y réunit de plus ces volumineux instruments de travaux que les particuliers ne possèdent presque jamais et sans lesquels les études politiques et sociales n'ont aucune base.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 11 13 SEPTEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

L'occupation étrangère touche à sa fin. Nous avons rempli tous nos engagements avec la plus ponctuelle exactitude ; le dernier à-compte de l'indemnité de guerre a été versé, au jour fixé, dans les caisses de l'empire d'Allemagne, et l'armée prussienne a repris le chemin de la frontière. Dans quelques jours, elle aura évacué notre sol, et la France sera libre des Pyrénées aux Vosges et à la Moselle. Après trois mortelles années de souffrances et d'humiliations, elle est rentrée en possession de son entière indépendance ; cruellement mutilée, mais puissante et redoutable encore, elle va se retrouver aussi complétement maîtresse d'elle-même qu'elle l'était avant la funeste campagne de 1870.

Chose étrange, un événement si considérable passe presque inaperçu. Tous les cœurs devraient être remplis d'une joie patriotique ; tous les Français devraient oublier, au moins pour un jour, leurs querelles et leurs divisions, et fêter unanimement la délivrance du sol national. Mais non. C'est à peine si les journaux ont le temps de signaler en passant le départ des troupes allemandes. C'est à peine si la nation semble avoir conscience de son bonheur. Sans doute, la fin de l'occupation était depuis longtemps prévue, et l'on avait à l'avance escompté les joies de la délivrance. Sans doute encore, il est difficile d'oublier un seul instant que deux provinces, françaises de cœur en dépit des traités, viennent d'être brutalement détachées de la France, et que les Allemands partis de Verdun vont s'arrêter à Metz et à Strasbourg. Mais ces raisons ne suffiraient pas à expliquer la froideur et l'indifférence du pays en un pareil moment. Il y en a d'autres, qu'il faut voir et comprendre, pour apprécier à sa juste valeur l'œuvre accomplie le 24 mai.

Depuis que l'on s'est mis en tête de nous sauver, nous nous sentons plus malades que nous ne l'avions jamais été. Le prétendu rétablissement de l'ordre moral a porté le désordre et le désarroi dans tous les esprits et dans toutes les consciences. La France, sous la présidence de M. Thiers, prenait l'habitude et le goût du régime républicain. Elle devait à ce régime deux années de paix et de prospérité. La répression de l'insurrection socialiste, le succès des emprunts, le succès des négociations avec l'Allemagne, lui avaient prouvé que la République n'était pas incompatible avec l'ordre, et qu'elle n'inspirait aux gouvernements étrangers, malgré les prédictions contraires des partis monarchiques, ni défiance ni mauvais vouloir. La nation se félicitait d'avoir trouvé si promptement un remède si simple et si efficace à ses maux ; elle espérait que les partis consentiraient à poursuivre une épreuve si heureusement commencée, et que, du consentement de tous, sans violence d'aucune sorte, la République libérale et conservatrice allait s'asseoir et se consolider. Satisfaite du présent, elle croyait l'avenir presque assuré. Aujourd'hui, elle ne sait plus où on la mène.

Du jour où le gouvernement modérateur de M. Thiers est tombé, tout s'est obscurci autour de nous. La majorité monarchique de l'Assemblée a voulu mettre fin, le 24 mai, à l'expérience républicaine. Il lui était facile d'abattre ce qu'elle avait élevé, et un vote y a suffi. Il ne lui est pas aussi facile de fonder un nouveau régime. Le 24 mai a remis en question tout ce qui semblait réglé, et donné libre carrière à toutes les prétentions et à toutes les convoitises. Dans quelles mains allons-nous tomber? Reverrons-nous la monarchie absolue d'avant 1789, ou la monarchie parlementaire de 1830? Ou bien est-ce l'empire qui va nous ressaisir? De tous les côtés, des prétendants nous guettent, et des partis également ambitieux et résolus menacent notre liberté et notre repos. Les bonapartistes ont déjà déclaré une guerre implacable à leurs alliés d'hier. Malgré le 5 août, malgré l'abdication des princes d'Orléans, légitimistes et orléanistes sont loin de s'entendre. La monarchie de droit divin, la monarchie théocratique et selon le *Syllabus* soulève, dans le camp des parlementaires, d'invincibles répulsions. D'autre part, le chef de la maison de France, celui qui est depuis un mois l'unique représentant de la forme monarchique, se refuse à rien céder de ce

qu'il appelle ses droits, et prétend régner comme régnaient Louis XIV et Louis XV, sans constitution et sans contrôle. Qui conciliera ces prétentions opposées? Qui décidera entre la monarchie absolue, la monarchie constitutionnelle et l'empire? Qui fera accepter l'une de ces trois formes de gouvernement à la France qui semblait, avant le 24 mai, et qui semble encore préférer l'anonymat républicain? On peut bien dire, par bravade, nous aurons la majorité dans l'Assemblée, et cette majorité nous suffira, ne fût-elle que d'une voix. Mais on ne termine pas avec une voix de majorité une crise aussi grave que celle où le 24 mai a jeté notre pays. Quelque parti qu'on prenne, il y a donc de grosses difficultés à prévoir; l'avenir est plein de périls et le présent plein de trouble.

Voilà pourquoi la France n'a pas le temps de se réjouir du départ des Prussiens. Elle a, grâce au 24 mai, bien d'autres soucis en tête. Elle assiste aux pèlerinages; elle écoute les déclamations des prédicateurs en plein vent; elle se passionne pour ou contre la fusion; elle suit, au jour le jour, les menées des partis. Elle se demande ce qu'on va faire d'elle et dans quelles nouvelles aventures on va la lancer. Et puis, le patriotisme est devenu chose suspecte et compromettante. Quelques villes ont laissé éclater, il y a deux mois, quand l'évacuation a commencé, une joie un peu bruyante. Le gouvernement y a mis bon ordre. Il semble que ce soit un crime de fêter publiquement la libération de notre territoire, parce qu'on ne peut le faire sans penser à M. Thiers, sans nommer M. Thiers; et le nom de M. Thiers sonne d'une façon désagréable aux oreilles des « honnêtes gens ». Les journaux de la ligue des gens de bien ont rabroué de la bonne façon les « radicaux et les communards de l'Est ». La *Patrie*, le *Français*, le *Soleil*, leur ont dit leur fait tout crûment. Ils ont démontré d'une façon péremptoire qu'il fallait être encouragé, presque soudoyé par la Prusse, pour saluer avec tant d'allégresse la retraite des troupes prussiennes. Les choses en sont venues à ce point que le président d'un comice agricole du département des Vosges a refusé à M. Ferry l'autorisation de porter un toast à M. Thiers. Ailleurs, les préfets n'ont pas voulu souffrir que les conseils généraux adressassent au libérateur de la France les remerciments qu'il a si bien mérités. Tout cela, il faut le dire, n'est pas fort encourageant.

En outre, notre malheureux pays commence à se préoccuper, non sans raison, des dispositions des puissances étrangères. A mesure que le parti ultramontain est devenu, chez nous, plus fort et plus hardi, les sympathies que nous avions reconquises ont commencé à s'éloigner de nous. L'arrivée aux affaires du cabinet du 25 mai avait déjà alarmé l'Italie. Puis le langage pacifique de M. le duc de Broglie l'avait, pour un moment, rassurée et apaisée. Mais bientôt les pèlerinages, les adresses au pape, les violences injurieuses de la presse cléricale, cette agitation désordonnée et ce débordement de fanatisme dont notre pays est depuis quelques mois le théâtre, enfin les déclarations explicites de M. le comte de Chambord et de ses amis en faveur du pouvoir temporel de la papauté, renouvelèrent les inquiétudes des fondateurs et des partisans de l'unité italienne. On peut disserter tant que l'on voudra sur l'ingratitude des Italiens. Oui, sans doute, il est douloureux de voir l'alliée de la France oublier Magenta et Solférino, et tendre la main à nos ennemis. Mais il faut aussi comprendre que la reconnaissance a des bornes, et que le roi Victor-Emmanuel est excusable d'aller chercher aide et protection là où il les peut trouver, quand nous menaçons la couronne que nous avons mise sur sa tête. Nos évêques s'efforcent de soulever l'Europe entière contre lui; un parti puissant travaille à nous donner pour roi un prince qui a inscrit en tête de son programme politique la restauration de la souveraineté temporelle du pape et le démembrement de la monarchie italienne. Naturellement, les Italiens s'occupent de prendre leurs sûretés; naturellement aussi, l'Allemagne saisit avec empressement cette occasion de détacher de nous, d'une façon définitive, une alliée jusque-là incertaine et hésitante.

Cette situation étant donnée, il est facile de comprendre que la France n'ait pas le cœur à la joie. Néanmoins, il nous semble qu'elle n'a pas lieu de désespérer. La royauté n'est pas encore rétablie, et à voir le tour que prennent les événements, il est permis de croire qu'elle ne le sera pas de longtemps. L'accord ne se fera pas aisément entre les royalistes de droite et ceux de gauche. Le comte de Chambord s'est trop nettement prononcé pour pouvoir honorablement revenir sur ses déclarations; de plus, il a montré une si profonde répugnance pour les idées et les institutions qui sont le fondement des sociétés modernes, qu'on serait en droit aujourd'hui de suspecter sa conversion, s'il pouvait arriver à se convertir. On peut d'ailleurs douter, malgré les fanfaronnades du *Journal de Paris*, que l'Assemblée ose imposer à la France, à une majorité dérisoire, un régime auquel la France s'est tant de fois déclarée hostile. Enfin, en dépit qu'on en ait, il faudra bien que l'on consulte prochainement, sinon le pays entier, au moins une partie du pays. Quinze sièges de députés sont vacants, et le ministère vient de décider la convocation de cinq colléges. Des élections sont donc imminentes; on verra bien si les électeurs donneront leurs voix aux partisans de « l'ordre moral » de la monarchie ou aux républicains.

Il est vrai qu'on avait prêté au gouvernement l'intention d'éluder l'obligation où il est de convoquer prochainement un certain nombre de colléges électoraux. Un journal étranger assurait qu'il songeait à se faire autoriser par l'Assemblée à ne pas faire d'élections, lorsqu'il ne manque à la représentation d'un département qu'un seul député. Le *Français* a même discuté gravement ce projet bizarre, et essayé de démontrer qu'il ne choquait pas la raison et le sens commun. Le *Français* a perdu sa peine. Il est trop évident que cette fantaisie n'a pu passer par la tête de nos ministres. Si « résolûment conservateur » que l'on soit, on ne peut pas avoir conçu la pensée de porter une pareille atteinte au droit de la nation. C'est beaucoup déjà d'avoir modifié les conditions de l'élection et exigé des nouveaux députés un nombre de voix qui n'a pas été exigé des élus de février 1871. Mais clore les portes de l'Assemblée sans la dissoudre et laisser la représentation nationale incomplète au moment où elle peut être invitée à prendre les résolutions les plus graves, c'est faire injure au cabinet du 25 mai que d'admettre qu'il en ait eu seulement la pensée.

On lui attribue un dessein plus avouable, celui de demander à la Chambre la prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon. L'agence Havas prétend, il est vrai, que le conseil des ministres ne s'est jamais occupé de ce projet. A la bonne heure! Sans révoquer en doute, le dire de l'agence officieuse, on reste libre de penser que si le conseil des ministres n'a pas officiellement délibéré sur ce sujet, les ministres peuvent s'en être entretenus et en avoir entretenu leurs amis dans des conversations privées. Le discours du duc de Broglie à Évreux prouve que le cabinet ne se fait pas

d'illusion sur les chances de succès de l'intrigue fusionniste. Qu'il ait songé à trouver une autre solution de la crise actuelle, il n'y a rien là que de très-vraisemblable. Nous ajouterons que, dans l'état actuel des choses, cette solution pourrait être heureuse et tourner au profit de la République conservatrice, c'est-à-dire de la France. Nous sommes en République et nous avons un ministère résolûment conservateur. Qu'il fasse nos affaires quelque temps encore, il se démontrera à lui-même, et il démontrera à ceux qui en peuvent douter, que la République n'est pas le régime du désordre et de l'anarchie.

E. R.

Ormonts, canton de Vaud (Suisse), ce 6 septembre 1873.

A Monsieur le Directeur de la *Revue politique*.

Monsieur le Directeur,

Éloigné de Paris depuis quelques semaines, je ne puis vous envoyer une chronique proprement dite. Je me contenterai de résumer mes impressions sur les événements politiques si graves qui se sont accomplis depuis la séparation de l'Assemblée nationale. Mon jugement ne diffère pas de celui qu'en ont porté mes collègues, décidés comme moi, par une conviction raisonnée, à tout faire pour établir en France une république libérale. Néanmoins, il est du devoir de chacun d'exprimer hautement son opinion dans cette crise que je ne crois plus redoutable, mais qui n'en a pas moins troublé profondément le pays au dedans et réveillé des susceptibilités bien dangereuses dans des pays voisins.

Je suis de ceux, je l'avoue, qui ne peuvent s'expliquer la démarche du comte de Paris à Frohsdorf. Jusqu'ici, il s'était tenu dans une grande réserve politique. Les quelques écrits sortis de sa plume respiraient un libéralisme élevé, large, soucieux des intérêts et des souffrances des classes ouvrières. Personne ne lui demandait de faire une profession de foi républicaine. Il représentait par les traditions de sa famille le principe de la souveraineté nationale sous une forme mitigée, incomplète, mais réelle. On ne peut imaginer sous l'empire de quels conseils il a déserté ce terrain du droit moderne pour faire un acte platonique d'adhésion au principe directement contraire, au moment même où toute illusion était impossible, car il est parti pour Vienne le lendemain du jour où le comte de Chambord avait écrit sa lettre à M. Cazenove de Pradines pour le féliciter d'avoir réclamé de l'Assemblée nationale un vote impliquant le rétablissement de la religion d'État. La seule explication possible à la fameuse entrevue princière est l'impatience qui a saisi la famille d'Orléans, après le 24 mai, de s'approcher au moins du pouvoir par la seule combinaison qui lui offrit quelque chance de sortir de la vie privée. Nous avons là une nouvelle preuve de ce dont nous n'avons jamais douté, c'est que l'ordre moral, invoqué avec tant de fracas, n'a jamais été qu'une machine de guerre contre la république, organisée par les *gens de bien*, selon l'impertinente appellation que se donnent à eux-mêmes les coalisés du 24 mai.

Je sais que le ministère a décliné à mots couverts et habiles, qui l'engagent fort peu, toute responsabilité dans les intrigues monarchiques; mais je sais aussi qu'il l'a fait tardivement, alors que la fusion commençait à tourner à la confusion, et qu'il a tiré son épingle de ce triste jeu, de manière à pouvoir l'y remettre à son gré. Il n'en demeure pas moins que ses journaux officieux ont applaudi tout d'abord à l'essai de réconciliation entre les deux branches de la maison de Bourbon, et que la sagesse leur est venue précisément au moment où l'incurable folie des légitimistes pur sang rendait l'accord impossible. Nous sommes donc en droit d'affirmer que l'entrevue de Frohsdorf est le commentaire du 24 mai, qu'elle a soulevé le voile de l'*ordre moral* et révélé ce qu'il recouvrait en réalité : l'impatient désir du pouvoir.

La famille d'Orléans en sera pour ses frais de repentir, malgré les assertions étonnantes de quelques journalistes libéraux qui prétendent que la question de la forme du gouvernement a fait un grand pas depuis l'entrevue princière. Ils prétendent que le principe monarchique est désormais concentré sur une seule tête. Ils oublient qu'il n'y avait pas seulement en présence, à Frohsdorf, deux compétiteurs, mais deux principes absolument distincts, radicalement opposés, le principe du droit divin, du droit héréditaire placé en dehors et au-dessus de la souveraineté nationale, et le principe de la monarchie consentie, acceptée, fondée sur la souveraineté nationale. Ce qui a disparu, c'est le second principe, qui est venu faire acte d'obédience au premier, qui s'est démenti, prosterné dans la poudre. En quoi donc ce désaveu de la révolution de 1830, et, pour tout dire, du droit moderne, a-t-il simplifié la question monarchique? Il l'a compromise à jamais. En effet, on pouvait admettre la possibilité d'une royauté à l'anglaise; sans y adhérer, on pouvait supposer telles circonstances dans lesquelles le pays lassé y chercherait pour quelques années une tente d'abri. Mais croire un instant que la France admette jamais ce droit primordial d'une race royale et démente tout ce qu'elle a cru, aimé, défendu au prix de son sang, ce qui est le fond même de sa constitution sociale et politique, c'est une rêverie ridicule.

Permis au noble fils du duc d'Orléans de déchirer le testament de son père; la France ne déchirera pas le testament de 1789. L'étrange spectacle que lui donnent les descendants de Louis-Philippe, en apportant leurs hommages tardifs à la légitimité, si longtemps combattue et persécutée par eux, n'est point fait pour engager à suivre leur exemple.

Que parle-t-on de conciliation entre les deux drapeaux? Le drapeau tricolore, laissé par condescendance à l'armée, n'en serait pas moins renié, puisqu'il ne serait toléré qu'après s'être abaissé devant le drapeau blanc. On ne l'a porté à Frohsdorf que pour l'humilier; c'est en réalité le déchirer que d'accepter ce que représente la couleur blanche, je veux dire le droit héréditaire; le symbole n'est plus rien quand la chose signifiée a disparu. Toutes ces négociations de drapeau n'ont aucune portée.

M. le comte de Paris, en devenant dauphin en Autriche, n'est plus en France que le suivant de la légitimité. Il était jusqu'à ce jour un homme moderne; depuis le 4 août, il est allé réclamer sa place dans cette pyramide d'Égypte de la royauté catholique, qui est aussi morte que la plus antique momie des Pharaons. Si l'on trouve que la question monarchique est ainsi simplifiée, nous le pensons aussi, mais c'est d'une autre manière que nos contradicteurs. Quand les princes d'Orléans parlaient à la tribune du drapeau chéri de la France, avant d'avoir répudié le régime de juillet 1830, on

pouvait croire ou craindre qu'ils reconquerraient un jour, sinon un trône, au moins cette espèce de monarchie déguisée qu'on appelle le stathoudérat. Aujourd'hui, ce danger est écarté. La voix qui retentit dans le pays n'est plus la leur, c'est celle du prince qu'ils ont appelé eux-mêmes *le Roy*. Avec une loyauté qu'on ne saurait trop louer, il nous annonce tout ce qu'il nous réserverait comme don de joyeux avénement : il nous conduirait, cierge en mains, à l'église du *Sacré cœur* pour y répudier la révolution française et inaugurer la campagne de Rome à l'intérieur et à l'extérieur.

Pour nous attirer à lui, il nous promet la royauté sans contrôle et la religion d'État. En vérité, il n'y a pas de plus grande impertinence envers la France que de supposer un seul instant qu'elle soit assez lasse, assez abêtie pour supporter un tel régime ! La guerre terrible de 1870 n'a pas tiré de nos veines assez de sang, et la réaction cléricale ne nous a pas assez amortis pour que nous en soyons venus à cette caducité !

Non, la France n'a pas encore pris le bâton d'un pèlerin de la Salette ou de Paray-le-Monial ! La meilleure preuve qu'elle n'est pas d'humeur à abdiquer sa souveraineté, c'est que des princes éclairés et qui, au fond, ont l'horreur de ce moyen âge étriqué du vieux légitimisme, font actuellement des avances significatives à son représentant le plus authentique. Ils se livrent à ces pénibles exercices, parce qu'ils savent très-bien que la voie du consentement national, qu'ils préféreraient cent fois, leur est fermée, que le pays veut la république libérale et modérée, ne fût-ce que comme un port de refuge contre de nouvelles révolutions. L'entrevue de Frohsdorf n'est donc pas seulement le commentaire du 24 mai, elle est encore la preuve éclatante de l'impuissance de la coalition monarchique, qui n'espère pas triompher dans le pays par le pays, fût-ce par une surprise, et qui se voit obligée de déserter le principe de la souveraineté nationale, parce qu'elle n'a rien à en attendre. Par bonheur, ce coup de désespoir échoue lui-même, grâce à l'intraitable et loyal fanatisme de celui en dehors duquel il n'est plus permis à personne de chercher la royauté, depuis que la branche cadette des Bourbons s'est confondue avec la branche aînée.

Voulons-nous dire par là que par une sorte de baguette magique tous les hommes distingués qui marchaient sous la bannière orléaniste ont été transformés en serviteurs du trône et de l'autel ? Non, certes ; au fond ils pensent ce que nous pensons sur ce qui est possible en France. S'ils avaient sacrifié leurs préférences et leurs passions monarchiques au bien public, nous en serions aujourd'hui à organiser l'instruction obligatoire au lieu de nous consumer dans des luttes stériles. Le fanatisme désolant qui déshonore la religion aurait trouvé une digue dans l'affermissement de l'opinion libérale, au lieu d'être ménagé comme un utile allié. A la joie d'avoir libéré notre territoire se joindrait la satisfaction de travailler à notre vrai relèvement, au lieu de nous épuiser dans des questions de forme gouvernementale.

Je sais que tous les partis ont commis de graves fautes ; la république a eu ses imprudents et ses exaltés ; nous sommes de ceux qui, le printemps dernier, ont énergiquement résisté aux erreurs qui lui ont coûté si cher, mais qu'il est souverainement injuste d'imputer, comme on le fait d'un certain côté, à tous ses adhérents, moyen commode de la diffamer. Il n'est pas permis d'oublier que la grande majorité des députés républicains ont soutenu, dans les dernières élections, une politique modérée et libérale, et que le jour où leur chef illustre a été renversé, il présentait à l'Assemblée nationale des lois de vraie conservation.

Il ne faut pas davantage oublier que les fautes dont on se plaint ont eu pour provocateurs d'abord, et pour complices ensuite, un grand nombre *des gens de bien* qui les ont exploitées. Les urnes d'avril dernier auraient pu nous faire d'étranges révélations.

Il est temps de clore ce jeu stérile d'intrigues monarchiques et cléricales. Le voyage de Victor-Emmanuel en Allemagne montre qu'elles ont cessé d'être inoffensives pour notre politique étrangère. Il est temps d'empêcher une dévotion fanatisée de multiplier ses provocations à l'Italie. Il est temps d'en finir avec ces exhibitions périlleuses du drapeau qui menace tous les droits et exaspère dans tous les pays les libéraux, qui étaient autrefois nos alliés naturels. Qu'on ait donc enfin autant de pitié pour la France qu'on en prodigue à la prétendue captivité de Pie IX, qui ne l'empêche pas de maudire tous les matins la société moderne !

La reprise des travaux de l'Assemblée nationale aura cette année une gravité exceptionnelle. Elle n'a, selon nous, dans les circonstances actuelles, qu'une seule chose à faire, c'est de se représenter devant le pays aussitôt après le vote du budget.

Le territoire est libéré, toutes les tentatives de constituer un état de choses définitif ont avorté. Le moment est venu de donner la parole à la France. Il faut le faire avec loyauté, sans chercher à la bâillonner à l'heure même où on va la consulter. Mutiler le suffrage universel serait frauder cette grande consultation qui peut seule amener la franche lumière dans l'obscurité malsaine dont nous sommes enveloppés et qui ne favorise que les intrigues.

Telle est, Monsieur le Directeur, la politique fort simple que je conseille à mon pays, et que, pour ma part, je soutiendrai avec une pleine conviction.

Recevez, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

E. DE PRESSENSÉ,
Député de la Seine.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

CONFÉRENCES DE M. MAX MULLER

La philosophie du langage d'après Darwin

I

La philosophie n'est pas, comme on le suppose parfois, un objet de luxe ; elle n'est pas le superflu de l'esprit, elle est, sous des formes diverses, le pain quotidien du monde entier. Si le nombre des penseurs, des orateurs, est nécessairement chétif, le nombre de ceux qui pensent et parlent est considérable, et si les vagues sont plus hautes dans le centre de la vie littéraire, les cercles décrits par la pensée philosophique s'étendent à l'infini et vont atteindre les plus lointains rivages. Ce qui est élaboré dans le cabinet du penseur ne tarde pas à être enseigné dans les écoles, prêché du haut de

la chaire, et discuté dans les carrefours. On rencontre aujourd'hui des matérialistes et des spiritualistes, des réalistes et des idéalistes, des positivistes et des mystiques, des partisans de l'évolution et des partisans du système contraire dans les ateliers comme dans les cabinets de lecture, et l'on peut affirmer sans démenti que la vigueur intellectuelle et la santé morale d'une nation reposent tout autant sur la philosophie qui y domine que sur la religion qui y est établie.

Il n'est personne aujourd'hui qui examine l'atmosphère intellectuelle de l'Europe sans se persuader que nous sommes à la veille d'une tempête qui ébranlera les plus antiques convictions du monde, et balayera tout ce qui ne tient point au sol par de solides racines. Que l'on considère l'Angleterre, la France ou l'Allemagne, partout nous voyons, dans les manifestes récents de leurs philosophes, les mêmes idées aspirant à conquérir les esprits, — idées qui ne sont point absolument neuves, mais qui sont présentées sous une forme nouvelle et saisissante. C'est partout le même désir d'expliquer l'univers, tel que nous le connaissons, sans l'hypothèse d'aucun plan, d'aucun but, d'aucune direction; le même désir de renverser toutes les barrières, non-seulement celles qui séparent l'homme de l'animal et l'animal de la plante, mais celles aussi qui séparent les corps inorganiques des corps organisés, le même désir, enfin, d'expliquer la vie par la chimie, la pensée par un mouvement de molécules nerveuses.

Il est difficile de trouver un nom général pour désigner ces tendances philosophiques, d'autant plus que leurs principaux représentants diffèrent profondément l'un de l'autre. Il est impossible de mettre sur le même rang le matérialisme grossier de Büchner et le matérialisme élevé de Spencer. Il n'est point juste non plus de se servir du mot de *darwinisme* dans l'acception vague et flottante qu'on lui a prêtée si souvent dans les derniers temps, en comprenant sous ce titre, non-seulement les conclusions exprimées avec une parfaite rigueur auxquelles est arrivé cet observateur, ce penseur profond, mais aussi les généralisations audacieuses risquées par ses nombreux disciples. Je ne citerai qu'un point, mais un point fort important sur lequel ce que l'on appelle le darwinisme est évidemment allé beaucoup plus loin que M. Darwin. On sait que d'après Darwin tous les animaux et toutes les plantes descendent de huit à dix aïeux. Il s'arrête là, et refuse de suivre la voie décevante de l'analogie qui le conduirait à admettre un prototype unique. Et il ajoute que quand même il induirait de l'analogie pour tous les êtres organisés qui ont vécu sur cette terre une descendance commune d'une seule forme primordiale, il estimerait que la vie a dû être donnée par le Créateur à cette forme primordiale. Fort différente est la conclusion de M. Haeckel, le champion le plus distingué et le plus ardent des opinions de M. Darwin en Allemagne. Il soutient que dans l'état actuel des connaissances physiologiques, l'idée d'un créateur, d'un législateur, est devenue contraire à la science, qu'il suffit d'admettre une forme primordiale unique, et que cette forme n'était autre chose qu'une *Monère* produite par la génération spontanée.

Je ne connais, à vrai dire, aucun nom suffisamment compréhensif pour désigner ce vaste courant de pensée philosophique, mais le nom de *matérialisme d'évolution* est peut-être le mieux approprié à cette fin. Je sais qu'il rencontrera des objections de la part de ceux qui voient dans le mot de matérialisme un terme de reproche. A un point de vue moral il peut, je l'accorde, impliquer cette nuance, mais il n'est pas de véritable philosophe qui s'en serve dans cette intention. Dans l'évolution historique de la philosophie, le matérialisme a autant de droits que le spiritualisme, et il nous a donné maints enseignements dont nous devons lui être fort reconnaissant. Prétendre que le matérialisme ravale l'esprit au niveau de la matière, c'est là une accusation fausse, parce que ce que le matérialisme entend par matière diffère essentiellement de ce que le spiritualisme entend par là, de ce qu'entend par là la langue usuelle. La matière du matérialiste contient, au moins en puissance, les propriétés les plus élevées que l'on puisse attribuer à aucun objet de notre connaissance; la matière du spiritualiste n'est qu'une illusion, et dans la langue usuelle, la matière n'est guère qu'un amas d'éléments grossiers. Sachons mieux pratiquer l'impartialité et jugeons les systèmes de philosophie sur leur essence, et non sur des mots, objets de mille interprétations. Le progrès en philosophie, comme en politique, n'est satisfaisant que sous un gouvernement où les partis se disputent le pouvoir, et l'histoire de la philosophie perdrait la moitié de son charme et de son utilité si la lutte entre les deux grands partis du royaume de la pensée, le spiritualisme et le matérialisme, l'idéalisme et le réalisme, cessait jamais. De même que dans la nature il faut des orages pour purifier l'air, de même l'esprit humain a besoin de ses tempêtes, et il ne déploie jamais plus de vigueur et de vivacité qu'au sortir de ces batailles décisives qui se livrent dans le monde de la pensée.

Mais, tout en rendant aux philosophes matérialistes la justice qui est due à un grand et puissant parti, le spiritualiste peut haïr, exécrer le matérialisme de la même haine dont le conservateur poursuit le radicalisme, ou du moins avec le minimum de haine qui convient au philosophe, et il a le droit incontestable de combattre, par toutes les armes dont il dispose, l'extension exclusive des opinions matérialistes. Bien qu'à un point de vue philosophique on puisse prétendre que le spiritualisme est aussi exclusif que la doctrine contraire, qu'ils ne sont l'un et l'autre que les deux faces de la vérité, qu'ils ne peuvent l'un et l'autre voir qu'une partie de la réalité, il n'est pourtant pas un esprit qui, après s'être frayé honnêtement sa voie à travers les problèmes du matérialisme et du spiritualisme, ne convienne que les conclusions de Hume sont plus décourageantes que celles de Berkeley, et que seules, les natures héroïques peuvent vivre sous le poids accablant des opinions d'un Lamettrie ou d'un Schopenhauer. Il est des personnes, je le sais, aux yeux de qui ces considérations sont fort accessoires. Elles estiment que la recherche scientifique, quelles que soient les découvertes auxquelles elle aboutit, ne doit jamais toucher les convictions intimes de notre âme. Elles semblent admettre que le monde a été créé deux fois, l'une d'après Moïse, l'autre d'après Darwin. J'avoue que je ne puis adopter cette distinction artificielle, et il me prend envie de poser à ces philosophes à sang-froid la question que le paysan allemand posait à son évêque qui, comme prince, s'amusait tout le long de la semaine, et, comme évêque, passait le dimanche en prières : « Qu'adviendra-t-il de l'évêque si le diable arrive et enlève le prince ? » La recherche scientifique n'est pas un simple délassement intellectuel, et nos convictions de savants ne peuvent se soumettre à la quarantaine qu'on prétend leur

imposer. Quand on s'embarque à bord d'un navire, il faut y mettre les deux pieds, on ne peut en laisser un sur la terre ferme. En quelque lieu qu'il conduise, il faut l'y suivre, en quelque lieu qu'il nous débarque, il faut tenter d'y vivre. Il y a une différence à vivre dans l'atmosphère de l'Europe ou sous le climat africain, il y a la même différence à vivre dans l'atmosphère du spiritualisme ou celle du matérialisme. La conception du monde et de notre place dans le monde, telle qu'elle a été présentée par M. Darwin, et plus vigoureusement définie par quelques-uns de ses successeurs, ne touche pas seulement aux intérêts de la science, elle va droit au cœur, et doit devenir pour tout homme aux yeux de qui la vérité, soit scientifique, soit religieuse, est sacrée, une question de vie et de mort, dans l'acception la plus profonde et la plus pleine du mot.

Dans le cours des trois leçons que j'ai entrepris de faire cette année devant vous, je ne compte point attaquer le problème tout entier du matérialisme d'évolution. Mon objet sera simplement d'indiquer une omission étrange, et d'appeler l'attention sur une sorte de témoignage, — je veux dire : le témoignage que fournissent les langues, — qui a été à tort négligé et dans l'étude que l'on a faite du développement de l'intelligence humaine et dans les travaux que l'on a entrepris pour déterminer la position que l'homme occupe dans le système du monde. N'est-il pas extraordinaire, par exemple, que dans un ouvrage récent sur la psychologie, le langage ait à peine été mentionné, le langage sans lequel la pensée est impossible, sans lequel, du moins, elle n'a jamais été réalisée ni rendue. Peu importent nos opinions sur le langage ; à quelque point de vue qu'on se place, on ne saurait contester le lien étroit qui unit le langage et la pensée. Qu'on voie dans le langage une masse de cris imitatifs ou un ensemble de signes conventionnels, qu'on en fasse l'instrument ou l'œuvre de la pensée, qu'on en fasse le vêtement ou l'incarnation même de l'esprit, quelque théorie que l'on adopte, en un mot, le langage a certainement quelque rapport avec l'évolution historique ou paléontologique, individuelle ou embryologique du moi humain. Il peut être fort intéressant pour le psychologue de connaître le mécanisme merveilleux des sens, la première formation des canaux nerveux, l'action et la réaction de ces canaux entre eux, d'étudier le système des centres et des plexus nerveux et d'exposer ainsi aux regards tout le réseau des conduits télégraphiques qui transmettent de station en station les messages du dehors. Mais une bonne partie de ce réseau et de ces fonctions ne comporte qu'une interprétation hypothétique, tandis que nous avons devant nous un autre réseau d'une variété infinie, où chaque mouvement de l'esprit, depuis le premier bégaiement jusqu'au parler de notre philosophie moderne, peut être étudié comme en une photographie fidèle. C'est le langage que je veux dire. Tandis que nous ne connaissons le système nerveux que tel qu'il s'offre à nous ou, si nous adoptons le système de l'évolution, que dans les phases successives du développement qu'il a traversé, sans pouvoir en observer le progrès historique et paléontologique, nous connaissons le langage, non-seulement sous sa forme actuelle, nous pouvons le suivre en sa genèse, dans ses transformations historiques, dans son passage de la simplicité à l'état complexe, de l'état complexe à la simplicité. N'oublions pas, en effet, que le langage s'offre à nous sous deux aspects. Nous autres, les races historiques de l'humanité, nous nous en servons, nous le parlons, nous le pensons ; mais nous ne le faisons pas. Si la faculté du langage est innée, les langues n'en sont pas moins traditionnelles. Les mots dont nous usons pour penser sont des canaux que nous n'avons pas creusés nous-mêmes, que nous avons trouvés tout disposés. La fabrication du langage appartient à une période de l'histoire jusqu'où la tradition ne remonte pas et dont nous pouvons à peine aujourd'hui, avec le développement actuel que nous avons atteint, nous faire une idée approchante. Cette période cependant doit avoir eu une réalité historique, tout aussi bien que celle durant laquelle des dépôts chétifs et lents formèrent les couches du globe où nous vivons. De même que, pendant des périodes énormes, le travail de la terre consista à produire l'abondante végétation carbonifère qui nous fournit encore la chaleur, la lumière et la vie, de même il doit y avoir eu une période durant laquelle le travail de l'esprit humain consista à produire cette végétation linguistique dont les fruits remplissent encore ces magasins qui s'appellent nos grammaires et nos lexiques. Lorsque cette œuvre fut achevée, un autre travail commença : travail de disposition, de répartition, parfois aussi de création, lorsqu'il fallait frapper un mot nouveau pour une pensée nouvelle. Et tout cela, nous pouvons le voir encore de nos yeux, nous pouvons observer ces couches successives dans les carrières ouvertes par la science du langage. Aucun microscope ne nous permettra jamais d'observer la formation d'un nouveau ganglion nerveux, tandis que la science du langage nous montre la formation de nouveaux ganglions intellectuels dans la formation de tout mot nouveau. En outre, n'oublions point que tout le réseau des nerfs est en dehors de l'esprit. L'action nerveuse peut être parallèle à l'action de la conscience, elle n'y est pas identique (*Principes de psychologie*, II, 592), et ce parallélisme même entre les nerfs et la conscience se dérobe, quand on tente de l'examiner en détail, à notre compréhension. Le langage, au contraire, n'est pas en dehors de l'esprit, il en est *le dehors*. Le langage sans la pensée est aussi impossible que la pensée sans le langage, et bien que nous puissions par l'abstraction distinguer entre ce que les Grecs appelaient le Logos intérieur et le Logos extérieur, cependant, en réalité, le langage est un et indivisible, le langage est la pensée même.

J'y reviendrai plus loin.

Au moment de terminer son intéressant ouvrage sur les *Principes de psychologie* (1), M. Herbert Spencer fait voir, par une remarque, qu'il n'ignore point l'importance du langage en une étude attentive de la psychologie : « Qu'il soit exact ou non, dit-il, que la mythologie soit une maladie du langage, on peut dire avec justesse que la métaphysique, dans tous ses développements anti-réalistes, est une maladie du langage. » Assurément ! Mais songez aux conséquences qui découlent pour l'étude de la psychologie de cette théorie ! Si une maladie du langage peut produire des hallucinations comme la mythologie et la métaphysique, que sera donc le langage en bonne santé, quelle en sera l'influence sur les fonctions de l'esprit ? N'y a-t-il pas là un problème pour la psychologie ? Les désordres des nerfs et du cerveau occupent une place considérable dans tout traité de psychologie, ils sont obscurs cependant et le resteront toujours. Pourquoi une induration ou un ramollissement du cerveau influent-ils sur la pensée ? On

(1) Spencer, *Principes de psychologie*, vol. II, p. 502.

ne l'expliquera jamais qu'en disant que les conduits doivent être endommagés quelque part, qu'ils ne reçoivent et ne communiquent plus avec précision les courants nerveux. Ce que nous appelons maladie du langage est, au contraire, parfaitement intelligible; on a même prouvé que c'étaient là des affections naturelles et presque inévitables. Dans une leçon faite ici même, il y a quelque temps, j'ai essayé de montrer que la mythologie, dans le sens le plus large du mot, est le pouvoir exercé par le langage sur la pensée dans toutes les sphères possibles de l'activité intellectuelle, y compris la métaphysique comme la religion, et j'appelai l'histoire de la philosophie tout entière, de Thalès à Hégel, une lutte continue contre la mythologie, une protestation ininterrompue de la pensée contre le langage. Avant de connaître la nature vraie du langage, nous ne connaîtrons pas la nature vraie du moi humain, et quiconque désire lire l'histoire authentique du développement de l'âme humaine devra apprendre à la lire dans le langage, autobiographie de notre race où chaque génération vient inscrire sa page.

Afin de montrer l'importance réelle de la philosophie du langage dans le problème qui nous occupe à présent, c'est-à-dire la position de l'homme dans le monde animal, il est absolument nécessaire de remonter jusqu'à Hume et Kant. Dans les discussions philosophiques de notre temps, rien ne me paraît aussi regrettable que la négligence dont on fait preuve à l'égard des luttes antérieures où les mêmes intérêts ont été engagés, où les mêmes questions ont été débattues, non sans produire, à ce qu'il semble, certains résultats dont il vaudrait la peine de se souvenir. On ne saurait, à l'heure qu'il est, recommander assez chaleureusement l'étude de l'histoire de la philosophie, quand on voit des hommes d'une supériorité éclatante en leur sphère aborder les antiques problèmes de l'humanité, comme si on les discutait pour la première fois, et avancer des opinions que Socrate n'aurait point osé placer sur les lèvres de ses adversaires. Si l'étude de la philosophie ancienne et en particulier de la philosophie de l'Orient semble être une trop lourde tâche, il est au moins indispensable pour ceux qui prennent une part active aux controverses que suscite la théorie de l'évolution générale opposée à la doctrine de la variété des espèces, de se familiariser avec les résultats définitifs du grand débat qui, il y a un siècle environ, se produisit sur un sujet analogue, que dis-je? sur le même sujet, et qui est marqué par ces noms illustres, Berkeley, Hume et Kant. Dans le parlement philosophique du monde, il y a et il doit y avoir un ordre du jour. Les représentants des plus hauts intérêts de l'humanité ne peuvent pas discuter toutes les questions à la fois; si une antique question doit être reprise à nouveau, qu'elle le soit, du moins, sous la forme et au point où le dernier débat l'avait laissée.

Afin d'apprécier exactement l'importance des questions agitées aujourd'hui par les philosophes positivistes et partisans de l'évolution; afin de comprendre leurs antécédents et d'observer à leur égard l'impartialité qui leur est due, il faut remonter à Hume et à Kant. La position que Kant occupa et maintint contre la philosophie matérialiste de Hume et la philosophie idéaliste de Berkeley, peut être l'objet de nouvelles attaques; elle ne peut pas, elle ne doit pas être ignorée. La réponse faite par Kant à ses adversaires n'était pas simplement la réponse d'un professeur allemand; elle avait été ratifiée par le vote d'une chambre en nombre pour se prononcer, elle avait été, dans son temps, acceptée, comme décisive, par le monde entier.

Les circonstances dans lesquelles Kant écrivit sa *Critique de la raison pure* montrent que le succès en fut dû, non-seulement à ses qualités personnelles, quelque considérables qu'elles fussent, mais aussi à ce fait que la marée du matérialisme avait atteint sa limite, qu'une réaction s'était produite parmi les penseurs indépendants, de telle sorte que, quand il écrivit son grand et décisif ouvrage, il ne fit que donner une expression puissante aux convictions tacites de la majorité, sans cesse croissante, des esprits. Si l'on perd de vue cette considération, le succès de la philosophie de Kant devient inexplicable. Kant était professeur dans une petite université de la Prusse orientale : il n'était jamais sorti de sa province, il n'était sorti qu'une fois de sa ville natale. Il était entré à l'Université de Kœnigsberg, comme *Privat-Docent*, en 1755, juste un an avant le commencement de la guerre de Sept ans, à un moment où il semble que d'autres questions aient dû intéresser l'esprit public en Allemagne, beaucoup plus que la certitude des jugements synthétiques *à priori*. Kant avait enseigné seize ans, sans traitement; en 1766 il avait obtenu une position de bibliothécaire qui lui rapportait environ 250 francs par an, et ce ne fut qu'à l'âge de quarante-six ans (1770) qu'il avait réussi à obtenir une chaire de logique et de métaphysique avec des appointements de 1500 francs environ. Il avait, avec une ardeur infatigable, traité les sujets les plus divers : les mathématiques, la physique, la logique, la métaphysique, le droit naturel, la morale, la religion naturelle, la géographie physique et l'anthropologie. Il jouissait d'une grande réputation dans son Université, sans être toutefois plus considéré que maints autres professeurs des nombreuses universités d'Allemagne. Sa renommée n'avait certainement jamais dépassé les cercles académiques de son pays, lorsqu'en 1781 à l'âge de cinquante-sept ans, il publia à Riga sa *Critik der reinen vernunft* (Critique de la raison pure), une œuvre qui se dresse et se dressera toujours dans le fleuve de la pensée philosophique, semblable aux rochers du Niagara. Il n'y a rien d'attrayant dans ce livre, rien de brillant; loin de là. Il est mal écrit, d'un style lourd, plein de répétitions, d'une seule teinte; c'est à peine si dans l'œuvre entière il pénètre un rayon de soleil et de lumière. Et pourtant ce livre fut rapidement connu à travers l'Europe entière, et cela, à un moment où les nouvelles circulaient dans le monde des lettres bien plus lentement qu'aujourd'hui. On fit des leçons à Londres sur le nouveau système de Kant, à Paris même le philosophe de Kœnigsberg devint une autorité, et pour la première fois dans l'histoire de la pensée humaine, la terminologie philosophique de l'Allemagne fut adoptée par l'étranger.

Comment expliquer cela? D'une façon fort simple, à mon sens : c'est que Kant prononça la parole que le monde attendait. Aucun philosophe, de Thalès à Hégel, n'a jamais occupé de place sérieuse dans l'histoire de la philosophie, à moins que ses spéculations, quelque transcendantes qu'elles soient en apparence, quelque éloignées qu'elles semblent être d'abord des intérêts vulgaires, ne répondissent à quelque profonde aspiration de ses contemporains. Ce qui fait la grandeur d'un philosophe, ou, du moins, ce qui fait sa puissance, c'est pour ainsi dire l'esprit de corps, la parfaite intelligence des soucis de son temps, la sympathie pour tous les progrès historiques de la pensée humaine. A l'époque du grand triomphe de Kant, les conclusions de Locke et de Hume

étaient restées depuis longtemps sans réfutation, elles semblaient presque irréfutables. C'est précisément pourquoi l'opinion aspirait à les voir réfuter. Les problèmes qui émurent alors non-seulement les philosophes, mais tous ceux pour qui « être et connaître » sont des questions vitales, n'étaient point nouveaux. C'étaient les antiques problèmes de l'humanité, c'était la possibilité de la certitude absolue par le témoignage des sens, de la raison ou de la foi, c'était la question du commencement et de la fin de notre être, c'était la question de savoir si l'infini est un rêve, une illusion ou la substance des substances. Les mêmes problèmes avaient occupé les sages de l'Inde, les penseurs de la Grèce, les savants de Rome, les rêveurs d'Alexandrie, les prêtres et les érudits du moyen âge, les réalistes et les nominalistes et, plus près de nous, les écoles de Descartes et de Leibnitz dans leurs conflits avec celles de Locke et de Hume. Mais ces problèmes avaient pris, du temps de Kant, comme de nos jours, une forme nouvelle et conquis une nouvelle importance. Si, en dépit de sa mobilité, de ses aspects sans cesse changeants, on peut caractériser d'un mot la lutte immense dont l'univers est le théâtre, s'il est permis d'y voir un combat éternel entre la matière et l'esprit, on reconnaît aisément que vers le milieu du siècle dernier, comme vers le milieu du nôtre, les opinions matérialistes l'avaient emporté sur les opinions spiritualistes. Descartes, Malebranche, Leibnitz et Wolf exerçaient peut-être quelque influence sur l'élite des penseurs, mais leur langage n'était guère compris en dehors de ces cercles restreints, tandis que les écrits de Locke et plus encore ceux de Hume et de ses disciples français pénétraient aisément dans les boudoirs et les salons. Jamais peut-être dans toute l'histoire de la philosophie, le pendule de la pensée philosophique ne subit d'aussi fortes oscillations que vers le milieu du XVIIIe siècle, il passait d'un extrême à l'autre, de Berkeley à Hume; jamais le spiritualisme pur et le pur matérialisme ne trouvèrent des partisans aussi absolus, aussi intraitables que dans l'évêque de Cloyne — qui considérait comme le comble de l'absurdité humaine d'imaginer l'existence d'un objet indépendant de ce qui seul produit l'objet, c'est-à-dire le sujet (1), et le bibliothécaire d'Édimbourg qui regardait la conception d'un esprit subjectif comme une illusion ne reposant que sur la succession de sensations auxquelles nous assignons, à tort, une cause sensible. Mais il est aisé de voir, dans la littérature de l'époque, que la solution d'après laquelle l'esprit n'est que le produit de la matière, que le résultat des impressions faites sur les sens, était beaucoup plus en harmonie avec le goût général d'alors que la solution qui voyait dans la matière une création de l'esprit. La première était regardée comme une œuvre d'intelligence, la seconde comme une œuvre de faiblesse et de sottise.

Un allié puissant, mais dangereux, de la philosophie, le sens commun, fut énergiquement opposé à l'idéalisme de Berkeley, et le représentant le plus complet du sens commun, Samuel Johnson, prétendit qu'il suffisait de heurter une pierre du pied avec une force suffisante pour réfuter victorieusement Berkeley et tous les idéalistes (2). Voltaire, un adorateur moins sincère du sens commun, s'égaya d'un système qui, dans dix mille boulets faisant dix mille cadavres, voulait voir dix mille idées, et l'on accuse Surft d'avoi commis cette plaisanterie sinistre de faire attendre devant sa porte l'evêque Berkeley par un jour de pluie torrentielle, sous prétexte que si sa philosophie était vraie, il entrerait aussi bien par une porte fermée que par une porte ouverte. Bien que les philosophes contemporains soient plus disposés à rendre justice à Berkeley, ils ne prononcent que rarement son nom sans réprimer un sourire, et oublient complétement que la majorité des vrais penseurs, que la majorité des hommes s'accordent avec Berkeley à regarder le monde physique comme un simple mirage, comme une pure *Māyā*, comme une illusion du *moi* pensant.

Au siècle dernier, le courant de l'opinion publique, — et l'on sait quelle en était la force, l'impétuosité ! — était évidemment dans le sens du matérialisme, lorsque Kant se dressa pour le refouler et en changer la direction. Il vint à point nommé, pour ainsi dire, et dans la maturité des temps, si bien qu'on est tenté de se demander si le courant tourna de lui-même, ou sous son impulsion. Mais ce qui assure à Kant sa position dans l'histoire de la philosophie, c'est qu'il ramena la lutte sur le seul terrain où elle pût aboutir; c'est que, dans la trame philosophique de l'humanité, il reprit le fil à l'endroit même où il menaçait de s'embrouiller et de se rompre. La *Critique de la raison pure* ne perd point, un moment, de vue, les systèmes de Berkeley et de Hume, et, ce que je blâme chez les philosophes modernes, c'est que, désirant revenir à la position occupée par Hume, ils l'entreprennent sans tenir le moindre compte de l'œuvre accomplie par Kant. Agir ainsi, c'est commettre un anachronisme philosophique; c'est isoler les questions qui nous occupent aujourd'hui de leur histoire, en quelque sorte, et du seul point de vue qui permettrait de les trancher avec autorité.

On a supposé, parfois, que le succès rapide de la philosophie de Kant venait de ce que c'était une philosophie de compromis, ni spiritualiste comme celle de Berkeley, ni matérialiste comme celle de Hume. Je regarde la philosophie de Kant non comme un compromis, mais comme une réconciliation entre le spiritualisme et le matérialisme, ou plutôt entre l'idéalisme et le réalisme. Mais, quelque opinion que l'on ait de Kant, il est évident qu'à l'époque où il écrivit, ni les disciples de Berkeley ni ceux de Hume n'avaient accepté ses conditions. Il est vrai que Kant différait de Berkeley en admettant que la matière brute de nos sensations et de nos pensées nous vient du dehors, non du dedans. A ce titre, l'école réaliste pourrait le revendiquer comme un des siens. Mais lorsque Kant démontra que nous ne sommes pas seulement des récipients passifs, que la conception qui fait de nous des récipients purement passifs implique, en fait, une absurdité; que ce qui nous est donné par le monde extérieur, nous l'acceptons, pour ainsi dire, dans certaines conditions que nous posons nous-mêmes, que ces conditions sont les formes de *notre* perception sensible et les catégories de *notre* esprit, alors le réaliste trouvera sans doute que le sol se dérobe sous ses pas et que son nouvel allié est plus dangereux que son ancien ennemi.

Le principal objet de Kant, lorsqu'il écrivit sa *Critique de la raison pure*, était de déterminer, une fois pour toutes, les instruments et les limites de nos connaissances; et c'est pourquoi, au lieu de faire la critique, comme c'était la mode alors, des résultats de la connaissance soit en religion, soit en histoire, soit en science, il eut le courage de prendre le sujet

(1) Berkeley : *Ed. Fraser*, vol. IV, p. 376.
(2) Berkeley, vol. IV, p. 368.

par ses racines et soumit la Raison elle-même, la Raison pure, à sa pénétrante analyse. En procédant ainsi, il porta, sans contredit, un coup plus direct à Locke et à Hume, qu'à Berkeley. Appeler l'esprit humain *tabula rasa*, c'était employer une pure métaphore, c'était de la mythologie et rien autre chose. *Tabula rasa* signifie une tablette polie et disposée pour recevoir les marques du crayon (γραφεῖον). Que l'on appelle l'esprit *tabula rasa*, miroir, tablette de cire, ou qu'on le désigne de tout autre nom exprimant des objets impressionnables, ce ne sont là que des nuances. Peu importe également qu'au lieu de parler d'impressions, nous nous nous servions des mots de sensations, d'états de conscience, de manifestations. La question est de savoir comment ces états de conscience se produisent; si le verbe *connaître* exprime une idée active ou passive; s'il y a un moi connaissant et quel est ce *moi*. Si l'état de conscience est, pour ainsi dire, le terme de notre activité intellectuelle, Hume et ses partisans sont tout à fait inattaquables. Rien ne saurait être plus ingénieux que leur système, que la théorie par laquelle ils nous montrent les impressions primaires se transformant, par une série de développements continus, en intelligence, en une sorte de miroir passif devenant le *moi* conscient. Les impressions sensibles, faisant place à de nouvelles impressions, s'affaiblissent graduellement et se fixent dans ce que nous appelons la mémoire. Les idées générales, dans ce système, sont le résultat inévitable d'impressions sensibles répétées. Quand, par exemple, nous voyons une feuille *verte*, la *verte* mer et un oiseau *vert*, la feuille, la mer et l'oiseau ne laissent, chacun, qu'une impression; tandis que l'impression de la couleur verte se reproduit trois fois, et devient ainsi plus profonde, plus durable, plus générale. D'autre part, quand nous voyons une feuille de chêne, une feuille de figuier, une feuille de rosier, ou de toute autre plante, les signes caractéristiques de chaque feuille en particulier s'effacent plus ou moins, et il reste, nous disent les philosophes de cette école, l'impression générale de *feuille*. De même, des impressions innombrables produites par les divers arbres, naît l'impression générale d'*arbre;* des impressions d'arbres, d'arbustes et d'herbes, naît l'impression générale de plantes, de règne végétal, et enfin de substance animée ou inanimée. C'est ainsi qu'on en est venu à supposer que toutes les connaissances de l'esprit humain peuvent être regardées comme le résultat nécessaire d'impressions sensibles répétées; et de plus, comme ces impressions sensibles, qui constituent tout ce que l'on appelle l'esprit, *sont reçues par les animaux comme par les hommes*, il en résultait naturellement que la différence qui sépare l'homme de l'animal, n'est qu'une différence de degré, et que c'était pour le singe, d'une variété voisine de l'homme, une simple question de temps et de milieu de devenir un homme d'une variété voisine du singe.

Je viens d'indiquer le point où le rapport étroit qui rapproche la philosophie de Hume et la philosophie de l'école évolutionniste devient sensible.

Si M. Darwin a raison, si l'homme est le descendant direct ou latéral de quelque animal inférieur, toutes les discussions qui se sont produites entre Locke et Berkeley, entre Hume et Kant, ont perdu leur intérêt et leur valeur. Nous nous accordons tous à reconnaître que les animaux ne reçoivent leurs connaissances que par les sens, et si l'homme est sorti d'un animal inférieur, l'intelligence humaine, elle aussi, doit descendre de quelque intelligence animale moins élevée. Toute discussion serait désormais inutile; Kant et tous ses disciples seraient, pour ainsi dire, déboutés.

Mais les partisans de M. Darwin ne soupçonnent-ils point que les conclusions de Kant pourraient bien être assez fortes pour résister à l'hypothèse de l'évolution elle-même? Croient-ils qu'il n'y ait aucun danger, en leur marche victorieuse, à laisser sur leurs derrières, sans en faire le siége, la forteresse considérable que Kant a élevée? Si l'on n'avait jamais fait de tentative pour répondre à Hume, il n'y aurait pas d'inconvénient à regarder de nouveau l'esprit de l'homme et l'esprit des animaux comme une *tabula rasa* sur laquelle se produisent des impressions qui, d'elles-mêmes, se transforment en conceptions et en idées générales. On pourrait faire revivre l'antique mot d'ordre de l'école de Locke, — qui remonte, à vrai dire, bien au delà de Locke (1), — « qu'il n'y a rien dans l'intelligence qui n'ait passé par les sens », on pourrait oublier la réponse victorieuse qu'y a opposée la petite armée de Kant en disant : « Il n'y a rien dans les sens qui ne se trouve en même temps dans l'intelligence. » Mais quand on a observé ces marches et ces contre-marches, quand on a vu les splendides faits d'armes accomplis sur le champ de bataille de la pensée humaine, on éprouve quelque démangeaison et quelque impatience à s'entendre dire que tout cela c'est le *passé* (2); que nous possédons aujourd'hui des données que Berkeley, Locke et Kant ne possédaient pas, et qui rendent toutes leurs élucubrations superflues; que l'homme descendant de quelque animal inférieur, ce n'est plus qu'une question de temps pour l'intelligence humaine de sortir de l'intelligence animale, ou, pour mieux dire, de la matière même.

Je ne prétends point que, parce Kant a prouvé que les sensations ne sont pas les seuls éléments de la connaissance, il soit inutile désormais de discuter à nouveau la question de savoir si l'intelligence humaine dérive tout entière de la sensation. Loin de là. Seulement, si cette discussion doit être reprise, elle devrait l'être avec une connaissance suffisante et une appréciation impartiale des travaux de nos prédécesseurs, autrement la philosophie elle-même retomberait dans un état de sauvagerie anté-historique.

Qu'est-ce donc que cette *tabula rasa*, cette expression à l'air si érudit et qui, au fond, n'est que verbiage? Acceptons la métaphore, admettons que l'esprit ressemble à une tablette polie où rien ne serait inscrit; mais alors n'est-il pas évident que les impressions qui s'y produiront seront déterminées par la nature de cette tablette? Les impressions faites sur cire diffèrent des impressions faites sur le sable ou sur l'eau; les impressions faites sur le moi humain doivent être déterminées, elles aussi, par la nature du récipient. Nous voyons donc que les conditions sous lesquelles une substance quelconque est capable de recevoir, des impressions, constituent du même coup, les conditions auxquelles toutes les impressions devront se soumettre, qu'elles se produisent sur une *tabula rasa*, ou sur le moi humain, ou sur quoi que ce soit.

Et c'est ici que Kant rompit de son argumentation la phalange de l'école sensualiste. Cette condition sans laquelle

(1) Locke, 1632-1704. Dans une lettre de sir F. Bodley à sir F. Bacon, février 1607, nous lisons : « C'est une maxime dont tout le monde reconnaît la justesse que celle-ci : *In intellectu nihil est quod non prius fuit in sensu.* »

(2) Le mot en français dans le texte.

il n'y a pas d'impressions possibles sur l'esprit de l'homme, constitue, selon lui, le côté *transcendental* de nos connaissances. Ce que Kant appelle *transcendental*, c'est ce que les autres philosophes désignent par les mots d'*à priori* ou de subjectif. Mais cela n'est vrai qu'en une certaine mesure. Kant n'entend pas par le mot de *transcendental*, ce qui est *à priori*, au point de vue biographique, c'est-à-dire dans l'individu, ou même au point de vue paléontologique, c'est-à-dire dans l'histoire de la vie humaine tout entière. C'est la psychologie expérimentale et historique à qui revient la tâche de découvrir ce qui est *à priori*, dans ces deux sens, et Kant souscrivait, sans doute, à toutes les conclusions auxquelles aboutissent, en ce domaine, les partisans les plus avancés de l'évolution. L'*à priori* que Kant cherche à découvrir, est celui qui rend possibles les deux autres *à priori*, c'est l'*à priori* ontologique. Admettons que la matière de nos perceptions sensibles nous vienne du dehors, nous ne cédons pas d'abord à ces impressions, nous leur résistons, nous les acceptons, nous les connaissons, et tout cela prouve qu'il y a dans le moi une faculté de réaction, de réalisation. Si *nous* devons voir, entendre, sentir, connaître quelque chose, tels que nous sommes, — et je suppose que nous sommes quelque chose, — si tout ne doit pas finir par un désordre survenu dans la rétine, par des vibrations survenues dans le tympan, alors ce que *nous* avons à percevoir doit se soumettre aux conditions de *notre* perception, ce que *nous* avons à connaître doit accepter aussi des conditions déterminées. Ce point est d'une telle importance pour la solution ou, du moins, pour la compréhension exacte du problème auquel nous avons affaire, qu'il faut examiner avec un peu plus de soin l'opinion de Kant sur l'origine et les conditions de la connaissance.

D'après Kant, il y a d'abord deux conditions fondamentales et inévitables auxquelles sont soumises toutes les manifestations sensibles, l'*Espace* et la *Durée*. Kant les appelle de pures intuitions, c'est-à-dire des formes *à priori* auxquelles doivent se soumettre toutes les intuitions, pour devenir *nôtres*. Il est absolument impossible de nous passer de ces formes de l'existence phénoménale. Pour nous assimiler quelque connaissance que ce soit, qu'on l'appelle impression, manifestation, etc., il faut placer les phénomènes l'un à côté de l'autre, c'est-à-dire dans l'*Espace*, et nous ne pouvons les admettre que comme consécutifs, c'est-à-dire se succédant dans la *Durée*. Pour exprimer cette idée avec plus de clarté, pour montrer que la *Durée* et l'*Espace* sont subjectifs, ou, du moins, déterminés par le *Moi*, on pourrait dire qu'il ne peut y avoir de *Là* sans un *Ici*, qu'il ne peut y avoir d'*Alors* sans *Maintenant*, et que l'*Ici* comme le *Maintenant* dépendent de nous, et des mesures différentes de chaque récipient humain.

M. Herbert Spencer produit trois arguments contre la théorie de Kant, d'après laquelle l'*Espace* et la *Durée* sont les formes *à priori* de notre intuition sensible. Il prétend qu'il est absolument impossible d'admettre que ces formes d'intuition appartiennent au *Moi*, et non au non *moi*. Or, Kant, fidèle à son système, ne soutient nulle part qu'aucune de ces formes ne puisse appartenir au non moi, à la chose en elle-même (*das Ding an sich*), tout ce qu'il déclare, c'est que nous n'avons pas le moyen de le savoir. L'exemple de Berkeley et de la plupart des idéalistes prouve, du reste, que l'opinion de Kant est parfaitement admissible.

En second lieu, M. H. Spencer fait ce raisonnement : il dit que si l'Espace et la Durée sont les formes de la pensée, on ne peut pas les penser, puisqu'il est impossible d'être à la fois la forme et la matière de la pensée. En réponse à cette objection, il faut remarquer que Kant ne regarde nulle part l'Espace et la Durée comme les formes de la pensée. Il se met soigneusement en garde contre cette opinion, et les appelle de *pures formes d'intuitions sensibles* (*reine Formen sinnlicher Anchauung*). Mais lors même que cette distinction entre la pensée et l'intuition serait effacée par la théorie de l'évolution, il demeure encore à prouver que les formes de la pensée ne peuvent jamais être la matière de la pensée. La majorité des philosophes ne trouvent point qu'il y ait contradiction entre ces deux termes.

Comme troisième objection, M. Spencer soutient que quelques-unes de nos perceptions sensibles, et particulièrement celles de l'ouïe, ne sont pas nécessairement localisées. Cette objection, elle aussi, me paraît reposer sur un malentendu. Bien que nous ne sachions point toujours d'où viennent les sons, ce que nous savons toujours, c'est que, même en cas de tintements d'oreille, ce que nous percevons est quelque part au dehors, et c'est tout ce que Kant demande.

Mais outre ces formes fondamentales de l'intuition sensible, l'Espace et la Durée, sans lesquelles il n'est point de perception sensible, Kant, par son analyse de la *Raison pure* découvre d'autres conditions de la connaissance, ce que l'on appelle les *Catégories de l'intelligence*. Tandis que l'école sensualiste, débutant par l'expérience *à priori*, regardait ces formes de la pensée comme de pures abstractions, comme le résidu d'observations répétées, Kant montra que sans elles il n'est point d'expérience possible, si simple qu'elle soit, et que, par conséquent, elles ne peuvent être, elles-mêmes, acquises par l'expérience. Admettons, disait-il, que nous ayons, sans savoir comment, les sensations de couleur, de son, de goût, d'odeur, de toucher. Elles nous sont fournies par le dehors, et il faut les accepter. Mais songez à la différence énorme qu'il y a entre une vibration et une sensation, et, d'autre part, entre la succession, l'agglomération des sensations de jaune, de douceur, de rondeur, et ce que nous entendons quand nous parlons d'une orange! Quand les nerfs vibreraient sans cesse, à quoi ces vibrations serviraient-elles? Les sensations entreraient par les différentes portes de nos sens, les nerfs les transmettraient à un point central, mais ce ne seraient jamais qu'autant d'excitations d'action nerveuse, que des sensations entrant et sortant à plaisir, mais incapables de produire, à elles seules, en nous, la perception d'une orange. L'opinion du sens commun, sur le sujet, c'est que nous percevons toutes les sensations ensemble, comme constituant l'orange, parce que l'orange! est, en dehors de nous, une substance à laquelle sont inhérentes la couleur jaune, la douceur, la rondeur. C'est là, sans contredit, une opinion très-peu philosophique, c'est ignorer ce fait positif que tout ce que nous savons consiste et ne peut consister qu'en sensations, en états de conscience, qu'au delà, qu'en dehors, nous sommes impuissants à connaître. Toutefois, il y a une part de vérité dans l'opinion du sens commun, elle nous montre l'impuissance complète où nous sommes de percevoir aucune sensation sans la rapporter à quelque substance qui la cause et que nous supposions posséder toutes les qualités qui correspondent à nos sensations. Mais dès que nous savons que tout ce qui nous est fourni, en quelque sorte, consiste en sensations succes-

sives, quelle qu'en soit d'ailleurs l'origine, il est évident que ce ne peut être que notre *Moi* qui y ajoute tout le reste, et il le fait, non point d'une façon consciente et délibérée, mais fatalement et comme à l'aveugle.

Nous ne pouvons recevoir de sensations sans les rapporter aussitôt à une cause substantielle. Dire que ces sensations n'ont peut-être point d'origine du tout, ce serait commettre un outrage envers nous-mêmes. Et pourquoi? Tout bonnement parce que notre esprit est ainsi constitué que douter si un phénomène a une cause, serait un suicide logique. Appelez-le du nom qui vous plaira, loi, nécessité, instinct inconscient, catégorie de l'entendement, ce sera toujours la *faute* de notre Moi, s'il ne peut recevoir de sensations sans les rapporter à une substance dont on suppose qu'elles nous révèlent les attributs (1). Et, s'il en est ainsi, nous avons le droit incontestable de dire avec Kant que ce, sans quoi la perception la plus chétive est impossible, doit nous être donné, et n'a pu être acquis par une série de perceptions. La prémisse de cet argument, à savoir que ce que nous entendons par cause n'a pas de fondement dans le *non moi* est, il est vrai, acceptée, non-seulement par Kant, mais par Hume aussi, et il est incontestable que, sur ce point, Kant a dû beaucoup au scepticisme de Hume. Kant n'a fait aucune objection aux assertions de Hume prétendant que les idées de *causes* et d'*effet*, de *substance* et de *qualité*, dans le sens que nous prêtons d'ordinaire à ces mots, ne dérivent pas de l'expérience. Mais tandis que Hume rejetait ces idées comme de pures illusions, Kant, au contraire, les admettait comme les formes nécessaires auxquelles tous les phénomènes doivent se soumettre, pour être des phénomènes, pour devenir *nôtres*, pour devenir les perceptions du moi humain. Il en établit la vérité, ou ce qui revient au même pour lui, la nécessité dans toute connaissance des phénomènes, et en montrant qu'elles ne pouvaient être appliquées à aucune autre connaissance, il détermina, une fois pour toutes, les limites de ce qui peut être connu et de ce qui ne le peut pas.

Ces formes inévitables, Kant les réduisit à douze et il les disposa systématiquement dans son fameux tableau des catégories :

I. Unité, pluralité, universalité.
II. Affirmation, négation, délimitation.
III. Substantialité, causalité, réciprocité.
IV. Possibilité, réalité, nécessité.

Nous n'avons point le temps, j'en ai peur, d'examiner, par le menu, le vrai caractère de ces catégories, ni les formes que Kant a choisies comme types. Ce qui est vrai de l'une est vrai de toutes les autres, c'est-à-dire que, sans elles, il n'y a pas de pensée possible. Prenez les catégories de *quantité* et essayez d'imaginer quoi que ce soit, sans vous le représenter au singulier ou au pluriel, vous trouverez que c'est impossible. La nature ne compte pas pour nous, il faut que nous comptions nous-mêmes, et la faculté de compter nous ne pouvons pas l'avoir acquise par l'exercice, pas plus que la pierre ne peut acquérir la faculté de nager quand on la jette dans l'eau.

Au résumé, je dirai que le résultat de l'analyse entreprise par Kant des catégories de l'entendement est celui-ci : « *Nihil est in sensu quod non fuerit in intellectu.* » Nous ne pouvons percevoir les objets qu'à l'aide de l'intelligence.

Il n'est pas facile de présenter, en raccourci, un tableau fidèle de la philosophie de Kant ; mais pour se faire une idée nette du mouvement progressif ou, peut-être, rétrograde qu'accomplit l'esprit humain de siècle en siècle, il faut se contenter d'aperçus rapides, à condition qu'ils contiennent l'essence de chaque système philosophique. On peut consacrer des années à explorer le cours d'un fleuve, et entasser dans son portefeuille les croquis détaillés de ses rives et de leurs sinuosités. Mais, pour la vie pratique, il nous faut une carte, plus ou moins détaillée, suivant la grandeur de la région que nous avons à parcourir : sur cette carte les méandres du fleuve disparaîtront, ils seront remplacés par une ligne énergiquement marquée, indiquant la direction générale du fleuve d'un point important à un autre, et rien de plus. Il faut procéder de la même manière quand on veut tracer, soit pour son propre usage, soit pour celui des autres, la carte des courants de la pensée philosophique. Des pages entières, des volumes même doivent alors être résumés en une ou deux lignes, et l'essentiel, c'est de ne pas perdre de vue les points saillants de chaque système. On a dit que chaque système de philosophie tient dans une coquille de noix, et cette observation s'applique surtout aux systèmes les plus considérables. Ils ne se donnent point carrière, ne s'égarent point à droite et à gauche, ils vont droit au but. Ce qu'il y a de caractéristique en eux, c'est l'attitude prise par le philosophe vis-à-vis des antiques problèmes de l'humanité. Cette attitude une fois comprise, tout le reste en découle par une nécessité presque fatale. Dans la philosophie de Kant, deux courants de pensée philosophique, qui jusque-là s'étaient partagés en deux lits différents, se rencontrent pour la première fois, et l'on peut distinguer nettement dans son système le mélange graduel des eaux, je veux dire : des couleurs de Hume et de Berkeley. Se tournant contre Hume, Kant fait voir qu'il y a quelque chose dans notre entendement qui ne peut lui avoir été fourni par la sensation seule ; se tournant contre Berkeley, il montre qu'il y a quelque chose dans nos sensations qui ne saurait dériver de l'intelligence seule. Il soutient que les sensations de Hume et l'intelligence de Berkeley sont unies par un lien réciproque, et qu'elles forment un tout qu'on n'aurait jamais dû diviser. Il montre aussi que les deux facteurs de nos connaissances, la matière de nos sensations d'une part, et, de l'autre, leur forme, sont corrélatives, et que toute tentative d'employer les formes de notre intelligence à une poursuite qui passe les limites de nos sensations est illégale. De là, son fameux aphorisme : *Begriffe ohne Anschauungen sind leer, Anschauungen ohne Begriffe sind blind.* (La conception sans l'intuition est vide, l'intuition sans la conception est aveugle). Cette dernière protestation contre l'emploi des catégories en toute matière non fournie par les sens est le couronnement de la philosophie de Kant, mais, chose étrange, c'est une protestation dont presque tous les philosophes qui ont suivi Kant n'ont pas tenu le moindre compte. Pour moi, la solution générale donnée par Kant au problème qui divisait Hume et Berkeley est parfaite, et bien que l'on puisse discuter le nom-

(1) Bacon, Nov. Org. I, 41. « Omnes perceptiones, tam Sensus » quam Mentis, sunt ex analogia Hominis, non ex analogia universi. » Estque intellectus humanus instar speculi inæqualis ad radios re- » rum, qui suam naturam naturæ rerum immiscet, *eamque distor-* » *quet et infiect*, Liebmann, Kant, p. 48. »

bre qu'il a adopté pour les formes inévitables de la pensée, son tableau des catégories, pris dans son ensemble, demeurera, à jamais, la grande charte de toute vraie philosophie.

En Allemagne, bien que le système de Kant ait fait place à d'autres systèmes, sa réfutation de Hume n'a jamais été récusée par aucun philosophe considérable. Elle a été confirmée plutôt qu'affaiblie par les systèmes plus récents, qui, tout en différant de Kant dans leurs conceptions métaphysiques n'ont jamais contesté la théorie par laquelle il attribue certains éléments de notre connaissance à l'esprit, non à la matière, au sujet non à l'objet, à l'entendement non à la sensation, à l'*à priori*, non à l'expérience. Ils n'ont point tenu compte du conseil de Kant, engageant les penseurs à ne point appliquer en dehors des limites de l'expérience sensible les lois *à priori* de la pensée, mais ils n'ont jamais mis en question le caractère *à priori* de ces lois elles-mêmes.

On ne peut pas dire non plus qu'en France le principe posé par Kant ait jamais été effacé par ceux qui représentent dans ce pays le progrès historique de la philosophie. Un seul philosophe français dont la position est, à bien des égards, anormale, Auguste Comte, s'est risqué à proposer un système de philosophie, où la doctrine de Kant est, non pas réfutée, mais ignorée. Comte ne connaissait pas la philosophie de Kant, et je ne pense point que personne me taxe de préjugé ni ne m'accuse d'amour-propre national, si je déclare que ce seul fait me paraît suffisant pour exclure son nom de la liste historique des philosophes. J'en dirais autant de Kant s'il avait ignoré Locke, Hume et Berkeley, ou de Spinoza s'il avait ignoré Descartes, ou d'Aristote s'il n'avait point connu la doctrine de Platon.

Il n'en est toutefois pas de même en Angleterre. Là une nouvelle école de philosophie a surgi, qui n'est peut-être point absolument à l'abri de l'influence de Comte, mais qui s'appuie sur une science bien autrement solide et puissante. Cette école conteste énergiquement la justesse de l'analyse de Kant et revient à la position occupée autrefois par Locke et Hume. Cette même école vient de faire en Allemagne de nombreux prosélytes, et il semble que l'œuvre accomplie par Kant, doive rencontrer, dans sa propre patrie, les plus sérieux adversaires. Ces philosophes modernes n'ignorent pas Kant, mais en revenant au point de vue de Locke et de Hume, ils déclarent formellement que Kant s'est trompé et dans l'analyse qu'il a faite des deux sources qui alimentent l'intelligence et en admettant des vérités générales inaccessibles à l'expérience. La loi de causalité sur laquelle repose, à vrai dire, toute la question des conditions *à priori* de la connaissance, est traitée de nouveau, comme elle l'a été par Hume, de pure illusion, produite par une répétition de phénomènes, et l'analyse psychologique, fortifiée par les recherches physiologiques, est invoquée à son tour, pour prouver que l'esprit n'est que le produit passager et fortuit de la matière, que le cerveau sécrète la pensée comme le foie sécrète la bile. Sans physique, point de pensée, tel est le cri de guerre triomphant de cette école.

En parlant des tendances générales de cette école, j'ai évité, à dessein, de citer aucun nom, car il convient de remarquer qu'elle compte à peine deux représentants qui s'entendent, même sur les points essentiels. On rapproche sans cesse, quand on parle des représentants de la pensée anglaise moderne, les deux noms de Stuart Mill et d'Herbert Spencer; eh bien ! sur une question capitale, il règne entre eux le même désaccord qu'entre Hume et Kant. M. Stuart Mill n'admet point qu'il y ait des éléments *à priori* dans l'intelligence humaine, il se place au même point de vue que Locke, que dis-je, si j'interprète exactement certains de ses chapitres, il va aussi loin que Hume. M. Herbert Spencer, au contraire, combat cette théorie de l'intelligence humaine avec les mêmes armes acérées que Kant a employées à les combattre, et il arrive, comme Kant, à cette conclusion qu'il y a dans l'intelligence humaine, telle que nous la connaissons, un élément *à priori*, qu'on l'appelle intuitions, catégories, idées innées, dispositions natives, quelque chose dont on ne peut, de bonne foi, faire le résultat de l'expérience individuelle. Que la genèse préhistorique de ces dispositions natives, de ces penchants héréditaires, — c'est la thèse de M. Spencer, — soit exacte ou non, peu importe, pour le point de vue adopté par Kant. En admettant qu'il y a dans notre esprit quelque chose, qui n'est point le résultat de notre expérience personnelle *à posteriori*, M. Herbert se range dans l'école de Kant, et nous verrons qu'il y appartient encore à d'autres titres. Si l'on pouvait prouver que des modifications nerveuses, accumulées de génération en génération, peuvent aboutir à certaines structures nerveuses aussi fixes que le sont les relations extérieures auxquelles elles répondent, nous n'aurions, nous autres disciples de Kant, qu'à mettre à la place des intuitions kantiennes : l'Espace et la Durée « les relations d'espace constantes qui sont exprimées par des structures nerveuses définies, destinées à agir dans un sens défini et incapables d'agir autrement ». Si M. Herbert Spencer ne s'était pas mépris sur le sens exact de ce que Kant appelle les intuitions de l'espace et de la durée, il se serait aperçu que, sauf sa théorie sur l'origine préhistorique de ces intuitions, il est tout à fait d'accord avec Kant.

Quelques-unes des objections que M. Herbert Spencer formule contre la théorie kantienne des intuitions innées de l'Espace et de la Durée, furent faites si peu de temps après la publication de l'œuvre de Kant, que Kant put encore, lui-même, y répondre (1). C'est ainsi qu'il explique lui-même, que, par intuition, il n'entend rien d'inné dans les formes mêmes qu'affectent les idées, les images, mais simplement des états passifs du Moi, en vertu desquels, s'il est affecté de certaines façons, il donnera à ces *affections* certaines formes. Autrement dit, ce qui est inné, ce n'est point la représentation elle-même, mais seulement la première cause formelle de cette représentation.

Je ne trouve point que la théorie de Kant sur la causalité, comme étant l'une des catégories les plus importantes de l'entendement, ait été nettement comprise par ses critiques anglais. Tous les arguments produits par les disciples contemporains de Hume, afin de montrer que l'idée de cause n'est pas une idée innée, mais le résultat d'observations répétées et peut-être même une pure illusion, tous ces arguments ne s'adressent point à Kant. Kant s'agite dans un ordre d'idées absolument différent. Il sait tout aussi bien que le partisan le plus ardent de Hume que l'individu n'acquiert la conscience de la causalité que par l'expérience et l'éducation, mais ce qu'il entend par la catégorie de causalité, c'est tout autre chose. C'est une activité inconsciente que l'on peut, en effet, traiter de préhistorique, en se plaçant à un point de vue purement physiologique. Loin d'être le résultat d'observations répétées, la catégorie de causalité, d'après Kant, c'est la condition *sine qua non* de la perception la plus simple, sans

elle nous pourrions traverser différents états de sensibilité, mais nous n'aurions jamais la sensation de quoi que ce soit, nous n'aurions l'intuition d'aucun objet, la perception d'aucune substance. Même en admettant la théorie de l'évolution, qui rattache la vie intellectuelle de l'homme à la vie intérieure du mollusque, on pourrait demeurer kantien, car dans le mollusque lui-même il existe une catégorie de causalité en vertu de laquelle il allonge ses tentacules vers la mie de pain qui l'a touché et a éveillé en lui un acte corrélatif, l'acte de saisir sa proie. Ainsi, dans cette forme la plus humble de la vie animale, la catégorie de causalité, si l'on peut se servir de cette expression, s'offrirait à nous comme une réaction consciente déjà ou qui du moins n'est plus involontaire; dans la vie humaine, nous la saisissons dans le premier éclair de connaissance qui frappe le regard ébahi de l'enfant.

C'est là ce que Kant entend par la catégorie de causalité, et je ne sache pas qu'aucune découverte nouvelle, soit dans la structure des organes, soit dans l'activité des facultés intellectuelles, ait ébranlé les conclusions qu'il posait, à savoir que cette catégorie, quelle que soit d'ailleurs l'opinion qu'on ait des autres, est un élément *à priori* dans tout le sens du mot. Parmi les philosophes allemands, il n'y en a pas un qui soit aussi libre que Schopenhauer de ce que l'on appelle les tendances métaphysiques; que dit-il de la théorie kantienne de la causalité?

« La sensation est quelque chose d'essentiellement subjectif, ses modifications ne parviennent à notre connaissance que sous la forme du sens intime, c'est-à-dire successivement (1). L'entendement, sous une forme qui lui appartient et qui n'appartient qu'à lui, c'est-à-dire la forme de causalité, prend possession de ces sensations d'une façon *à priori*, préalable à toute expérience (car l'expérience n'est pas encore possible) comme d'effets qui doivent avoir une cause; et par une autre forme du sens intime, c'est-à-dire l'Espace, qui est, lui aussi, préétabli dans l'entendement, et qui place cette cause en dehors des sens. » Et ailleurs : « De même que le monde visible se découvre à nos yeux avec le lever du soleil, l'entendement par le seul fait de rapporter tous les effets à une cause change d'un coup toutes les sensations obscures et vagues en intuitions. Ce qui est senti par le regard, l'oreille, la main, n'est pas intuition, mais simplement la donnée de l'intuition. C'est seulement par le rapport que l'entendement établit entre l'effet et la cause, que le monde se tourne en intuition; nous le voyons étendu dans l'espace, changeant de forme, permanent dans sa substance, car c'est l'entendement qui combine l'espace et le temps dans la conception de la matière comme activité ou comme force. »

M. Helmholtz, d'autre part, qui a analysé l'appareil extérieur des sens avec plus d'exactitude qu'aucun autre philosophe, et à qui, en Angleterre, dans cette institution surtout, personne ne contestera le nom de philosophe, arrive, quoique d'un point de départ tout différent, au même résultat que Schopenhauer.

« Il est clair, dit-il, qu'en partant du monde de nos sensations, nous ne pourrions jamais arriver à la conception du monde extérieur, qu'en concluant des modifications de nos sensations, l'existence d'objets extérieurs qui les provoquent; cependant il est parfaitement exact qu'une fois la conception de ces objets formée, nous nous rendons à peine compte de la façon dont nous y sommes parvenus, parce que la conclusion est si évidente que nous ne la regardons point comme un résultat. Il faut donc admettre que la loi de causalité, par laquelle nous remontons de l'effet à l'existence d'une cause, doit être reconnue comme une *loi de notre intelligence précédant toute expérience*. Nous ne pouvons arriver à la conscience d'aucun objet de la nature, sans que la loi de causalité travaille au dedans de nous; il est donc impossible d'admettre que cette loi de causalité dérive de l'expérience. »

Nous appuyant maintenant sur des autorités fort diverses, nous pouvons résumer l'opinion de Kant sur le caractère transcendental ou *à priori* de cette catégorie, et des autres, dans la forme concise que voici :

« Ce sans quoi, aucune expérience, pas même la plus simple perception d'une pierre ou d'un arbre, n'est possible, ne peut être le résultat de perceptions répétées. »

Il y a des gens qui traitent la philosophie de Kant de métaphysique allemande, de nébuleuse, mais je doute qu'ils aient la moindre idée du vrai caractère de sa philosophie. Personne n'a porté de plus sérieuses atteintes que Kant à ce qu'on entend par métaphysique allemande; personne n'a tracé une ligne de démarcation plus rigoureuse entre ce qui est accessible à la connaissance et ce qui s'y dérobe; personne, à mon sens, dans la crise que nous traversons, ne mérite une étude plus attentive. Lorsque j'observe, dans la mesure de mes forces, les controverses philosophiques de l'Angleterre et de l'Allemagne, je me persuade qu'on gagnerait beaucoup de part et d'autre à un échange d'idées plus fréquent. La philosophie était beaucoup plus internationale, aux jours de Leibnitz et de Newton, et aux jours de Kant et de Hume, et il me semble qu'il se perd aujourd'hui une somme étonnante de force intellectuelle, par ce défaut d'entente mutuelle entre ceux qui dirigent en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, la pensée philosophique. Il est pénible de voir condamner, dans les termes dont on se sert, la métaphysique allemande; il l'est encore plus de voir sermonner, comme un écolier, un homme de la taille de Kant. On peut ne point partager ses opinions, comme on fait de Platon et d'Aristote, mais ceux qui connaissent les écrits de Kant et l'influence qu'il a exercée sur l'histoire de la philosophie, devraient toujours parler de lui avec respect.

Le blâme, toutefois, ne s'adresse point à l'Angleterre seule. Il y a beaucoup de philosophes en Allemagne qui pensent que, depuis Hume, il n'y a point eu de philosophie en Angleterre, et qui se figurent pouvoir ignorer, sans inconvénient, le grand œuvre accompli par les contemporains de la philosophie anglaise. J'avoue que j'ai frémi en voyant, dans un travail d'un éminent professeur de Strasbourg, traiter d'*antédiluvien* un esprit qui appartient plutôt à l'avenir qu'à notre âge. Ce philosophe antédiluvien c'est John Stuart Mill. Antédiluvien, il est vrai, voulait dire ici, anté-kantien, et en ce sens, M. Mill aurait sans doute, de tout cœur, souscrit à cette épithète.

N'importe : on ne devrait plus assister à pareil spectacle; s'il faut que la nationalité mette encore une barrière à nos sympathies dans d'autres sphères de la pensée, la philosophie, du moins, devrait être au-dessus de ces petitesses, inaccessible à ces préjugés.

MAX. MULLER.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D. —

(1) Liebmann, *Objectiver Anblick*, p. 114.

DE LA PROFESSION D'HOMME DE LETTRES AU TEMPS DE LOUIS XIV

On a pu s'étonner de la fécondité trop souvent malheureuse de notre littérature dramatique au XVIIe et au XVIIIe siècle; beaucoup d'écrivains de talent y sont venus échouer; c'est que le théâtre demande une vocation spéciale et des études particulières. Cependant ce petit nombre des élus n'a décourage personne, et l'on est confondu du nombre d'auteurs qui rien qu'au XVIIe siècle et depuis Richelieu se sont essayés sans grand succès sur nos diverses scènes. Le goût déclaré de Richelieu et de Louis XIV, pendant sa jeunesse, pour le théâtre, l'éclat incomparable que Corneille, Molière, Racine, ont répandu sur la scène, enfin la séduction enivrante d'un genre de succès dont aucun autre triomphe littéraire ne saurait approcher, telles sont, sans doute, les causes principales qui ont multiplié le nombre des candidats dramatiques. Mais il en est une beaucoup plus humble à laquelle on n'a pas fait assez d'attention : c'est que, sous Louis XIV, la forme dramatique était la seule qui parût promettre aux pauvres auteurs autre chose « qu'un nom et des lauriers ». C'est ce côté financier de la question que nous nous proposons d'examiner.

I

Tout a été dit sur la misère des gens de lettres au temps passé; en dehors du théâtre, les écrivains sans fortune n'avaient guère que deux ressources : les dédicaces et les pensions.

Ils abusaient de la première et aspiraient tous à la seconde. Les dédicaces, paraît-il, étaient assez rarement aussi lucratives que leurs auteurs avaient pu l'espérer; et « cela ne réussissait guère qu'à ceux dont l'applaudissement général avait fait toujours réussir les œuvres ». C'est Scarron qui le dit, et il devait savoir à quoi s'en tenir. On ne compte guère moins d'une douzaine de dédicaces restées dans ses œuvres, non compris celle qu'en désespoir de cause il adressa « à très-honnête et très-divertissante chienne, dame Guillemette, petite levrette de ma sœur (1) ». « Encore que vous ne soyez qu'une bête, lui dit-il, j'aime encore mieux vous dédier mes œuvres qu'à quelque grand satrape de qui j'irais troubler le repos; car, ô Guillemette, un auteur le livre à la main est plus redoutable à ces sortes de messieurs qu'on ne pense, et la vision ne leur en est guère moins effroyable que celle d'un créancier. » Et il parle des avanies de toutes sortes auxquelles on s'expose ainsi auprès des grands seigneurs et même auprès des financiers depuis que « quelques poëtes au grand collier ont eu l'invention d'aller chercher dans les finances ceux qui dépensaient leur bien aussi aisément qu'ils l'avaient amassé. » Si une dédicace de ce genre avait profité au grand Corneille auprès de Montauron, Louis XIII lui-même se montrait d'humeur beaucoup moins libérale (2) et n'acceptait la dédicace de *Polyeucte* qu'après s'être bien assuré que cela ne lui coûterait rien. On ne cite en fait de dédicaces qu'une heureuse spéculation imaginée par un hardi Gascon, le sieur Rangouze, auteur d'un livre intitulé : *Lettres héroïques aux grands de l'État, imprimées aux dépens de l'auteur*, 1645. Il eût mieux fait de dire aux dépens de chacun de ceux auxquels ces lettres étaient adressées, car il s'était avisé d'un stratagème ingénieux : il avait eu soin de ne pas faire numéroter les pages, « de sorte que le relieur mettait en tête du livre la lettre que l'auteur voulait la première (1). » c'est-à-dire celle qui était adressée au grand personnage auquel il donnait son livre : « par ce moyen tous ceux à qui il donnait ce volume, se voyant à la tête, s'en trouvaient plus obligés », et ils finançaient en conséquence. Au dire de Tallemant, Rangouze y gagna quinze mille livres. Mais c'était un bénéfice rare, un succès qui ne se renouvela point, quoiqu'il ait excité une émulation bien naturelle en ce temps de détresse et de servilité littéraire; M. Rangouze fit école; mais il ne semble pas que ses élèves aient été à beaucoup près aussi heureux. La mode des dédicaces passa comme toutes choses; les railleries dont les heureux furent l'objet de la part des candidats moins favorisés encouragèrent à la résistance les grands seigneurs, sur la vanité desquels se prélevait cet impôt forcé; aussi Lesage put-il écrire en 1707 dans le *Diable boiteux* :

« Les gens qui payent les épîtres dédicatoires sont bien rares aujourd'hui; c'est un défaut dont les seigneurs se sont corrigés, et par là ils ont rendu un grand service au public, qui était accablé de pitoyables productions d'esprit, attendu que la plupart des livres ne se faisaient autrefois que pour le produit des dédicaces. »

Furetière avait contribué sans doute à déconsidérer cet usage, en imaginant un auteur qui dédiait un livre, non plus comme Scarron à une petite chienne, mais au bourreau de Paris, « très-haut et très-redouté seigneur Jean Guillaume, maistre des hautes œuvres de la ville, prévosté et vicomté de Paris (2) ». Enfin la centralisation monarchique s'en mêlant ici comme en toutes choses, la littérature se mit à négliger les menus et douteux profits pour regarder vers le roi, et ne dédia plus guère ses œuvres qu'à la famille royale, dispensatrice des grâces, faveurs et sourires désormais officiels.

Le soleil s'est levé ; disparaissez étoiles !

---

(1) « Personne n'a fait plus de dédicaces que lui... M. de Bellièvre lui envoya cent pistoles pour une qu'il lui avait adressée, et je lui en portai aussi cinquante de la part de Mademoiselle pour une méchante comédie qu'il lui avait aussi dédiée. » (Segrais, *Mémoires*, p. 87.)

(2) « Depuis la mort du cardinal, M. de Schomberg lui dit que Corneille voulait lui dédier la tragédie de *Polyeucte*. Cela lui fit peur, parce que Montauron avait donné deux cents pistoles à Corneille pour *Cinna*. « Il n'est pas nécessaire, dit-il. — Ah! sire, reprit M. de Schomberg, ce n'est point par intérêt. — Bien donc, dit-il, il me fera plaisir. » Ce fut à la reine qu'on le dédia, car le roi mourut entre deux. (Tallemant, *Historiette de Louis XIII*.)

(1) Mademoiselle de Scudéry, *Conversations*, Amsterdam, 1682, *Dialogue*. — Voyez aussi dans le *Recueil des pièces en prose les plus agréables de ce temps* (Paris, Sercy, 1662, t. II, p. 246) le titre d'un opuscule imaginaire : « Très-humbles actions de grâce de la part du corps des auteurs à M. de Rangouze, de ce qu'ayant fait un gros tome de lettres en se faisant donner au moins *dix pistoles* de chacun de ceux à qui elles sont adressées, il a trouvé et enseigné l'utile invention de *gagner autant en un seul volume qu'on avait accoutumé jusqu'ici de faire en une centaine.* » Ce calcul, si on le suppose exact, ne donne pas une très-haute idée de ce qu'on pouvait gagner alors avec *cent* volumes. (Il est en contradiction d'ailleurs avec ce que raconte Tallemant.)

(2) « Depuis que j'ai vu louer tant de faquins qui ont des équipages de grands seigneurs, et tant de grands seigneurs qui ont des âmes de faquins, il m'a pris envie de vous louer aussi. » (Voy. *Roman bourgeois*, édit. de 1868, t. II, p. 120.) Cette dédicace était du reste une imitation d'une dédicace au bourreau imaginée par Tassoni, ch. XVIII du Xe livre d'un ouvrage intitulé : *Varieta di pensieri*, etc.

disait Scudéry. C'était le soleil moderne qui se levait, celui du budget futur, et d'autant plus resplendissant à son aurore qu'il n'était point consenti; soleil symbolisé par le monarque, qui pouvait alors dire des pensions comme du reste : *c'est moi!*

C'était sans doute un progrès; il faisait du littérateur, jadis aux gages du grand seigneur ou du financier, l'homme du roi : c'était pour lui un acheminement à devenir l'écrivain moderne, celui qui ne relève que du public, et qui, quand la conscience l'y oblige, peut au moins lui tenir tête sans autre risque que de ne pas s'en voir écouté, ce qui est un inconvénient de tous les temps. Malheureusement les pensions distribuées sur la proposition de Colbert ou plutôt de Chapelain qu'il avait chargé de ce travail, étaient surtout destinées à Chapelain d'abord, qui s'y était fait la plus grosse part, puis aux amis et admirateurs de Chapelain. Le merveilleux, ce n'est pas que Chapelain fût « le mieux renté de tous nos beaux esprits », c'est la façon dont il se recommande à la libéralité de Colbert dans cette note rédigée par lui-même : « CHAPELAIN. C'est un homme qui fait profession d'aimer la vertu *sans intérêt*, etc. » Le désintéressement de Chapelain, constaté par lui, fut récompensé par une pension de trois mille livres. Tout dans cette liste est à l'avenant. La littérature, que Molière, Boileau et la nouvelle école allaient fustiger, et, ce qui vaut mieux, remplacer, s'y était fait la meilleure part, et il fallut bien du temps pour que les bons écrivains, en dépit de Perrault, qui remplaça plus tard Chapelain dans la confiance de Colbert comme tenant la feuille des bénéfices littéraires, obtinssent un peu plus d'équité. Quant aux améliorations introduites depuis dans ces listes, on doit en faire honneur au goût du public et aussi du roi lui-même, qui paraît avoir beaucoup mieux distingué ceux qui devaient illustrer son règne que Perrault, Chapelain et Colbert même, tout désintéressé que le ministre fût dans la question. Il n'en est pas moins vrai que ceux qui restèrent privés de la faveur royale, comme La Fontaine, n'eurent d'autre ressource que de se faire héberger et nourrir par l'un ou par l'autre; cette facilité à se laisser ainsi entretenir, douloureuse à constater chez un tel poëte, a du moins une excuse : la nécessité.

Boileau a parlé quelque part du *tribut légitime* qu'un noble esprit peut tirer de sa plume; en dehors de celui que lui payaient, au prix de son indépendance, le roi ou les grands seigneurs, ce tribut était nul au XVIIe siècle ou à peu près, pour quiconque ne travaillait point pour le théâtre. Un portefaix pouvait alors tirer du public la juste rémunération de son travail; La Fontaine ne le pouvait guère. Entre le public et lui il y avait des libraires, et ils n'étaient pas dans l'usage d'associer les auteurs à leurs bénéfices. Les prix dont ils payaient par exception les auteurs de grande renommée sont dérisoires et n'eussent pas suffi à l'existence la plus modeste. Il paraît plaisant aujourd'hui de citer parmi les œuvres qui semblaient destinées au plus grand éclat, *la Pucelle* de Chapelain; il n'en est pas moins certain que cette œuvre du doyen, respecté et consulté partout, de l'Académie française, œuvre poursuivie pendant tant d'années, prônée d'avance et attendue comme une merveille, est une de celles qui devaient le plus encourager la générosité du libraire, stimulée d'ailleurs par les exigences avides de Chapelain, par sa position quasi-officielle et aussi par la complicité intéressée de ses protecteurs (1). L'éditeur Courbé lui donna une somme citée partout comme prodigieuse pour le temps, trois mille livres, dit-on, et ce ne fut pas un mauvais marché pour Courbé, car six éditions furent épuisées en dix-huit mois. Mais ce prix de trente années de travail est une exception unique. C'était tout au plus si un auteur d'un mérite reconnu trouvait moyen de se faire imprimer. La Fontaine eut besoin de l'appui de Boileau pour trouver un éditeur qui se chargeât de publier les six premiers livres de ses *Fables*. Il faut dire aussi que ce n'était pas tout à fait la faute des libraires, mais plutôt celle du public, ce public du XVIIe siècle dont on vante le discernement, le tact, le goût pour les belles choses, et qu'on oppose triomphalement à celui de notre temps, si indifférent, à ce qu'on dit, à la vraie poésie. Sait-on bien ce qu'en dix ans ces *Fables*, livre si évidemment destiné à devenir populaire, ne fût-ce qu'auprès de l'enfance et comme ouvrage d'éducation, eurent d'éditions? Deux en tout, et encore a-t-on pu dire que la seconde, qui parut la même année que la précédente, ne fut amenée que « par la cherté de la première, véritable édition de luxe (1) », inabordable à la plupart des lecteurs.

Il faut croire que Boileau intervint aussi auprès de Barbin, son libraire habituel, pour la *Psyché* de La Fontaine; mais l'éditeur, si l'on en croit Guéret, n'eut pas lieu de s'en féliciter : « *Psyché* n'eut pas le succès qu'il s'en promettait, et Barbin commence à regretter les cinq cents écus qu'il en a donnés, aussi bien que Ribou les deux cents pistoles que lui coûtait le Tartufe (2) ». Ce prix pour le *Tartufe* dont l'éclat semblait garantir un succès exceptionnel à la lecture comme à la représentation, indique le maximum possible auquel un auteur pouvait aspirer pour un chef-d'œuvre et surtout pour une pièce qui avait fait scandale et avait piqué la curiosité universelle.

Ce qui semble encore plus singulier, c'est qu'après la mort de Molière, et à une date où l'on reconnaissait enfin le *prix de sa Muse éclipsée*, sa veuve, qui paraît avoir été assez entendue quand il s'agissait de ses intérêts, ne vendit ses ouvrages posthumes, sept pièces en tout, que 1500 livres au libraire (3).

Il est bien vrai qu'au-dessous de la haute poésie, accessible à un nombre restreint de lecteurs, et alors surtout peu lucrative, il y avait comme toujours la littérature courante, celle des romans, très-féconde et relativement assez productive. Aussi eut-elle de bonne heure ses industriels : il y en eut un, même en cette enfance de l'art, avant le grand éclat de la littérature au temps de Louis XIV, qui avait voulu devancer son temps et qui eut la présomption de prétendre *affiner les libraires*, selon Tallemant. C'était encore un Gascon comme Rangouze, et il a conservé plus de célébrité : La

(1) Le duc de Longueville entre autres : ce poëme célébrait, dans la personne de Dunois, les origines de sa maison.

(1) Berriat Saint-Prix, préface de son édition de Boileau, p. LXVIII.

(2) *La promenade à Saint-Cloud*, réimprimée en 1751 à la suite des mémoires de Bruys, t. II, p. 204.

(3) Ces pièces sont : *Don Garcie, L'Impromptu de Versailles, Le festin de Pierre, Mélicerte, Les amants magnifiques, La comtesse d'Escarbagnas, Le Malade imaginaire*. Quelques-unes avaient été imprimées, mais d'une façon très-défectueuse. C'est l'abbé Bordelon (*Lettres curieuses*, p. 104) qui nous apprend le prix que le libraire T. (Thierry, évidemment, *rue Saint-Jacques à l'Enseigne de la ville de Paris*) mit à l'acquisition de ces pièces. « Quelque autre, vous a-t-il dit aussi bien qu'à moi, que le sieur T., libraire de la rue Saint-Jacques, a donné 1500 livres à la veuve de M., pour les pièces qui n'avaient pas été imprimées du vivant de l'auteur? » On voit que Bordelon ne nomme pas ici l'auteur; mais en renvoyant à ce passage où le poëte n'est désigné que par une initiale, la table nomme positivement Molière.

Calprenède, c'est de lui qu'il s'agit, avait imaginé de traiter avec les libraires pour deux ou pour quatre volumes ; il s'arrangeait pour que ces volumes ne fussent qu'un commencement propre à allécher les lecteurs; et quand ils étaient faits, si l'éditeur s'avisait de lui rappeler qu'ils n'avaient traité que pour deux ou quatre volumes : « J'en veux faire trente, moi ! » répondait-il fièrement. Et il fallait, dit encore Tallemant, « venir à composition ».

C'était en effet une nécessité pour les romanciers de *tirer au volume*, alors tout comme dans les temps modernes, s'ils voulaient arriver à un profit sérieux. En admettant que La Calprenède, Gomberville et Mademoiselle de Scudéry touchassent pour chaque volume le prix que Lesage nous dit avoir été payé sous Louis XIV pour un roman à succès en un volume, et qu'il regarde comme un prix élevé (500 livres), la prolixité seule pouvait être lucrative.

C'est ce qui explique le fait remarqué par une des *Précieuses* de Molière, qu'il ne faut pas moins de dix volumes pour que *Cyrus* épouse *Mandane*, et qu'*Aronce* reçoive enfin de *Clélie* la récompense de sa longue fidélité.

Il faut dire en outre que les romanciers étaient déjà ou se croyaient exposés aux mêmes dommages qu'aujourd'hui : d'abord les plagiats ; Gomberville fait insérer dans le privilége de *Polexandre* « très-expresses défenses d'en extraire aucunes pièces ou histoires pour les mettre en vers, en faire des desseins de comédies, tragédies, poëmes ou romans » ; on voit qu'il existait dès lors de farouches gardiens de la propriété littéraire, et qui prenaient leurs précautions, pour s'assurer le privilége de leurs idées ; c'était du reste une façon de les recommander au lecteur naïf, en affectant de les considérer comme un trésor qui devait tenter bien des convoitises. Nous n'apercevons pas bien clairement ce que l'on aurait pu dérober en ce genre à Gomberville ; mais il existait sans doute dès lors des âmes assez innocentes pour croire qu'en pareil cas, dès qu'on se met à crier *au voleur !* c'est qu'on a quelque chose à voler.

Il y avait en outre le danger des contrefaçons ; et ce n'étaient point seulement les contrefaçons étrangères, celles de Hollande, qui ont eu au moins l'avantage d'assurer à quelques-uns de nos grands poëtes du temps de Louis XIV des éditions tolérables, à substituer aux éditions françaises vraiment honteuses pour la typographie de cette époque. On avait à craindre la contrefaçon française, ostensible, avouée, et à cet égard la piraterie s'exerçait sans la moindre vergogne. Tous les éditeurs de Molière racontent ce qui lui arriva au sujet du *Cocu imaginaire*, et aussi de plusieurs autres pièces, imprimées sans profit pour lui et sans son aveu. L'éditeur même du *Cocu* eut l'impudence de dédier à Molière lui-même la pièce qu'il lui volait.

Enfin le cabinet de lecture existait déjà ! les libraires *louaient* des romans à qui ne les pouvait acheter; on voit par le *Roman bourgeois* (1) qu'on connaissait dès lors ce fléau prétendu de la production moderne, qui a provoqué de la part de quelques littérateurs ou industriels de notre temps tant d'élégies financières. De Visé, qui avait l'art de se mettre bien avec les puissances, obtient qu'on insère en 1678, dans le privilége de son journal, *le Mercure galant*, la défense aux libraires « de donner à lire son *Mercure*, à peine de 6000 livres d'amende, un tiers au dénonciateur ». La somme est un peu forte ; c'était pousser bien loin le soin jaloux de garantir les bénéfices de l'abonnement. Au reste, comme en l'absence de toute loi protectrice, le privilége était la seule garantie possible, quand on était assez heureux pour en jouir, cette âpreté à défendre son privilége était un fait général. Quant aux procédés modernes, pour faire valoir ses ouvrages, en se donnant pour un homme qui n'a pas besoin de ces misérables ressources pour vivre, ils étaient déjà inventés.

On a conté, d'un écrivain de nos jours, à qui ce charlatanisme n'a pas trop réussi, du moins auprès du public, qu'en arrivant à Paris, inconnu et sans le sou, il se hâta de louer un appartement splendide : puis, au lieu d'aller chercher des éditeurs, il les pria de passer chez lui et il attendit majestueusement leurs offres, — lesquelles du reste ne vinrent pas. Procédé usé sans doute dès Louis XIV ; il fallait dès lors mieux que cela pour « *se donner créance chez ces damnés de libraires* » ; si l'on en croit Furetière, le grand genre était d'avoir un carrosse, ce qui n'est pas à la portée de tout le monde. Quant aux menus stratagèmes « de se donner de l'encens sous un nom emprunté », ou, comme le fit plus habilement Grimarest, plus tard, après avoir publié sa *Vie de Molière* (1), de s'éreinter maladroitement et de triompher ensuite dans sa réplique des ridicules critiques de l'éreinteur, tout cela était connu dès lors.

Pradon, que Boileau, par son épître à Racine, sur *l'utilité des ennemis*, avait sans doute convaincu de la nécessité de s'en procurer, à quelque prix que ce fût, Pradon, pour rivaliser en tout avec Racine, n'imagina-t-il pas un jour de se siffler lui-même ? Il y mit même tant d'acharnement, qu'un de ses voisins, impatienté et doué, à ce qu'il semble, d'un fort penchant à la contradiction, finit par rosser le fortuné siffleur, qui put se vanter dès lors des vains efforts de la cabale, et de son impuissance à prévaloir sur le sentiment *unanime* du public. Heureux Pradon, sifflé, battu et content !

« Dans un grand siècle tout est grand ! » a dit un éloquent admirateur de ce siècle. Il ne faut pourtant pas y regarder de bien près pour s'apercevoir que dans ce grand siècle toutes les petitesses actuelles pullulaient partout, sans compter celles dont nous avons perdu la tradition.

Malgré ces procédés qui répugnaient d'ailleurs à bien des gens de lettres, un écrivain de mérite n'avait guère plus de chance d'arriver à la notoriété qu'à la fortune.

D'abord tous les moyens de renommée rapide, que le retentissement de la presse périodique donne aujourd'hui à des écrivains d'un mérite assez contestable, n'existaient point et n'avaient point d'équivalent, même pour des écrivains de premier ordre. On est quelquefois étonné en voyant combien certains personnages d'alors, très-lettrés d'ailleurs, ignorent des œuvres, des noms, des faits avec lesquels la postérité est dix fois plus familière. Guy Patin écrivant à un de ses amis, lui annonce les deux *Bérénice* : le sujet est le même, dit-il, « deux divers poëtes y ont travaillé ». Il paraît ignorer que ces deux divers poëtes ne sont pas moins que Corneille et Racine ; et si l'on suppose même qu'il le sût, on peut trouver encore bien plus étonnant qu'il n'ait pas cru intéressant de les nommer. A tous moments, il arrive qu'en cherchant dans les correspondances les plus amples du temps, l'impression

(1) T. I, p. 117.

(1) En 1705.

contemporaine sur tel événement littéraire qui nous paraît à distance avoir dû émouvoir tout ce qui s'intéressait alors aux choses de l'esprit, on ne trouve rien, pas même une mention indifférente ; et cependant, avant l'institution régulière de la presse périodique, les correspondances sont les véritables journaux. La *Gazette officielle* s'occupe à peine de littérature, et seulement quand il s'agit de mentionner ou des représentations de pièces nouvelles à la cour, ou des réceptions à l'Académie ; quant au reste de la littérature, vers ou prose, il n'en est jamais question.

Un usage qui frappe en lisant les documents du temps, c'est combien la profession d'homme de lettres ou d'artiste, dont on s'honore depuis le XVIIIe siècle, qu'on usurpe même assez souvent aujourd'hui sans y avoir un droit suffisant, semblait alors au-dessous de la moindre fonction, surtout d'une fonction de cour. Quand la *Gazette* a l'occasion de nommer quelqu'un des grands écrivains du temps, Racine, par exemple, elle ne manque pas de dire « le sieur Racine, trésorier du roi ». Dans les actes nombreux, relatifs à Molière, qu'a recueillis M. Eudore Soulié, il est désigné ainsi : « Le sieur Poquelin de Molière, tapissier et valet de chambre du roi ». Il n'est pas jusqu'à son camarade La Grange, qui, dans un acte retrouvé par M. Jal, ne soit désigné sous ce titre : « Le sieur Varlet de La Grange, officier du roi ». On n'était ni homme de lettres, ni comédien, on était « trésorier, tapissier, valet de chambre, ou officier du roi ». Ces titres semblaient quelque chose d'infiniment plus beau que le mérite de créer des chefs-d'œuvre ou de savoir les interpréter.

On peut remarquer aussi, et ceci est assez triste, qu'à une époque, où la profession d'écrivain et de comédien n'était certainement pas placée trop haut dans le préjugé commun, il était au moins inutile de la part de Molière de déclarer, même en plaisantant, que « les comédiens sont de sots animaux à conduire » (ce qui ne paraît pas vrai de sa troupe pleine de déférence pour son chef); il l'était également de ne mettre jamais sur la scène que des gens de lettres ridicules. La supériorité de la naissance sur l'esprit était alors trop bien établie pour qu'il ne fût pas très-nécessaire de sacrifier les gens de lettres aux gens de cour, même dans la personne de Cotin.

A vrai dire ce siècle, qu'on nous montre à distance comme si imprégné de littérature, s'en occupait très-peu, surtout en dehors du théâtre : dans la préface d'un de ses ouvrages, le comte de Caylus, parlant du temps de sa jeunesse, c'est-à-dire de la seconde moitié du règne de Louis XIV, dit qu'alors on ne lisait guère que des contes de fées ; cette mode avait succédé à celle des romans à grands sentiments.

L'usage, si vulgaire aujourd'hui, de posséder une bibliothèque, était un luxe fort rare : on peut voir dans l'inventaire après décès de Molière de quoi se composait la sienne (1) ; et cependant, Molière, riche d'ailleurs, et qui devait une assez belle aisance au triple avantage d'être à la fois homme de lettres, directeur de troupe, et comédien, avait eu bien des occasions de recevoir des livres en pur don ; comme chef de troupe, il était de plus obligé d'avoir au moins *le répertoire* des théâtres. Et pourtant ses livres et ceux de sa femme, en y comprenant des pièces italiennes et françaises séparées, se montent à environ 400 volumes, et sont évalués à un peu plus de 200 francs. On a beau répéter douloureusement aujourd'hui que la poésie s'en va, qu'on ne lit plus, et autres jérémiades du même genre, je n'imagine pas qu'on achète aujourd'hui les livres plus qu'autrefois pour ne pas les lire.

Or, le nombre très-restreint des éditions de nos grands poëtes sous Louis XIV, faites de leur vivant, forme un singulier contraste avec ce qui est arrivé de nos jours pour Béranger, Lamartine, Hugo, sans parler des autres. C'est une simple question de statistique ; s'il s'agit d'évaluer le débit des livres aux diverses époques et par conséquent le nombre des lecteurs, il est clair qu'à cet égard l'avantage est de notre côté. Encore, pour ce qui concerne le chiffre des lecteurs, faudrait-il faire entrer en ligne de compte les bibliothèques si multipliées depuis la révolution et devenues surtout plus accessibles, et l'établissement plus régulier et plus commun des cabinets de lecture. Un seul écrivain au XVIIe siècle a été très-souvent réimprimé, et ce n'est certainement pas le plus grand : c'est Boileau. Ses satires eurent un débit prodigieux, grâce à leur mérite sans doute, mais grâce aussi au tapage que firent ses ennemis exaspérés. On n'en compte pas moins de soixante et quelques éditions en quarante-cinq ans, en y comprenant les contrefaçons étrangères. Mais c'est un succès tout à fait exceptionnel, et qui n'enrichit que les libraires, Boileau se piquant de ne tirer aucun profit de ses ouvrages. On sait de même que La Bruyère donna ses *Caractères* à son libraire, pour constituer une dot à l'enfant de celui-ci, *la petite Michallet* : on dit qu'ils rapportèrent au libraire 100 000 francs. Ainsi, les seuls livres qui aient eu au XVIIe siècle un succès lucratif, n'ont rien rapporté à leurs auteurs. Ce désintéressement de Boileau et de La Bruyère, autant que la certitude d'un débit rapide, a dû encourager leurs libraires et les pousser à multiplier les éditions. Mais les écrivains qui étaient obligés, — comme La Fontaine, nous l'avons vu, — de tirer de leurs écrits « un profit légitime », ne trouvaient pas si aisément des éditeurs. Sans prétendre qu'en ce qui concerne les facilités pour le talent de se produire et d'arriver au public, tout soit bien aujourd'hui, il est bien sûr que tout est mieux et que nous n'avons à cet égard rien à regretter du passé. Le fait est si clair, que personne n'en douterait, si les Chatterton modernes n'avaient à plaisir obscurci la question, en y mêlant des raisons de sentiment, de hautes considérations sur le sacerdoce de l'Art, et des épanchements mélancoliques.

II

Ainsi, pour nous résumer, au XVIIe siècle, pour les écrivains qui ne travaillaient pas pour le théâtre, une publicité restreinte, et nulle autre ressource pour vivre qu'un patrimoine ou des pensions.

Seul le théâtre pouvait assurer au talent une renommée rapide et éclatante ; c'est ce qu'on ne conteste pas, puisqu'aujourd'hui encore le théâtre est, à cet égard, non pas le seul moyen, mais le plus sûr et le plus retentissant. Mais ce qu'on ignore ou ce qu'on oublie, c'est que seul aussi le théâtre pouvait offrir à l'écrivain une rémunération très-insuffisante sans doute, très-peu proportionnée à son mérite,

(1) Eudore Soulié, *Recherches sur Molière*, p. 269, 280 et 284.

s'il s'appelait Corneille ou Racine, mais fort supérieure en tout cas à celle qu'il pouvait attendre ailleurs des libraires et du public. C'est ce qu'il faut établir par des chiffres et par des faits.

Quelles étaient alors au théâtre les conditions faites aux auteurs? Chappuzeau nous le dira :

« La plus ordinaire condition et la plus juste de côté et d'autre est de faire entrer l'auteur pour deux parts dans toutes les représentations de sa pièce jusques à un certain temps (1). Par exemple, si l'on reçoit dans une *chambrée* (c'est ce que les comédiens appellent ce qui leur revient d'une représentation ou la recette du jour), si l'on reçoit, dis-je, dans une chambrée 1660 livres, et que la troupe soit composée de quatorze parts, l'auteur ce soir-là aura pour les deux parts 200 livres, les autres 60 livres plus ou moins étant levées par préciputs pour les frais ordinaires, comme les lumières et les gages des officiers (2). Si la pièce a un grand succès et tient bon au double, vingt fois de suite, l'auteur est riche, et les comédiens le sont aussi : et si la pièce a le malheur d'échouer, ou parce qu'elle ne se soutient pas d'elle-même ou parce qu'elle manque de partisans qui laissent aux critiques le champ libre pour la décrier, on ne s'opiniâtre pas à la jouer davantage, et l'on se console de part et d'autre le mieux que l'on peut, comme il faut se consoler en ce monde de tous les événements fâcheux. Mais cela n'arrive que très-rarement, et les comédiens savent trop bien pressentir le succès que peut avoir un ouvrage.

» Quelquefois les comédiens payent l'ouvrage comptant, jusques à 200 pistoles et au delà, en le prenant des mains de l'auteur et au hasard du succès. Mais le hasard n'est pas grand, quand l'auteur est dans une haute réputation et que tous ses ouvrages précédents ont réussi; et ce n'est qu'à ceux de cette volée que se font ces belles conditions du comptant ou des deux parts. Quand la pièce a un grand succès, et au delà de ce que les comédiens s'en étaient promis, comme ils sont généreux, ils font de plus quelques présents à l'auteur, qui se trouve engagé par là de conserver son affection à la troupe.

» Mais pour une première pièce et à un auteur dont le nom n'est pas connu, ils ne donnent point d'argent ou n'en donnent que fort peu, ne le considérant que comme un apprenti qui se doit contenter de l'honneur qu'on lui fait de produire son ouvrage (3) ».

Sauf cette dernière clause, un peu inquiétante pour les débutants, le tableau est flatteur, et comme le brave Chappuzeau est d'un tempérament fort admiratif, très-disposé à tout trouver fort bien dans le meilleur des mondes, on pourrait croire qu'il exagère ici un peu, selon son usage, les avantages assurés aux auteurs. Il n'en est rien cependant, et les registres de la comédie française font foi que par exception Chappuzeau est plutôt resté ici en deçà qu'au delà de la vérité.

D'abord en ce qui concerne les débutants, l'usage de ne leur rien donner n'était pas invariable. Racine, pour sa première pièce, *la Thébaïde*, touche ses deux parts, et si ces parts sont faibles, elles sont du moins proportionnées au succès assez médiocre de la pièce : la recette de la première représentation ne s'élève qu'à 370 livres 10 sous (1).

Il est évident que, si les comédiens avaient voulu se montrer rigoureux à son égard, ils auraient eu un prétexte tout trouvé dans la faiblesse des recettes pour ne rien lui donner. On peut attribuer cette générosité à un bon sentiment tout personnel à Molière, et comme malheureusement nous n'avons pas les registres des deux autres théâtres d'alors, l'hôtel de Bourgogne et le théâtre du Marais, nous ne pouvons savoir si Chappuzeau n'a pas dit vrai pour ces deux théâtres, au moins pour l'époque dont il s'agit dans son livre (2). Mais plus tard nous voyons les auteurs, connus ou non, toucher régulièrement deux parts, tant que les recettes se maintiennent à un certain niveau.

Pour les pièces payées d'avance et, comme le dit Chappuzeau, *au hasard du succès*, nous trouvons en effet, qu'au théâtre de Molière pour « *Attila*, pièce nouvelle de M. Corneille l'aîné, on lui donna 2000 livres, prix fait » ; même prix pour *Bérénice*. Après la mort de Molière, ses camarades achetèrent à Montfleury et à Thomas Corneille sa pièce du *Comédien poëte*, moyennant 1320 livres. C'est du reste entre ce chiffre et celui que l'on payait d'avance au grand Corneille, que se maintiennent en général les bénéfices d'un auteur dont la pièce réussit, et qui, au lieu d'être payé à forfait, a obtenu la condition des deux parts.

Un peu plus tard, les conditions deviennent meilleures pour les tristes successeurs de Corneille et de Racine, surtout dans la seconde moitié du règne. *Phèdre et Hippolyte*, de Pradon (3), lui vaut un peu moins de 2000 livres. La *Judith* de Boyer (4) rapporte à l'auteur de 16 à 1700 livres. Je cite à dessein des pièces devenues célèbres par le ridicule, mais qui ne semblaient pas telles alors à tout le monde.

Ainsi donc on voit que les pièces d'un auteur en vogue lui rapportaient en général 2000 livres, et qu'un auteur même, qui n'obtenait qu'un succès très-médiocre, pouvait encore compter sur une rémunération quelconque, proportionnée au succès de sa pièce. Certainement, c'est bien peu, si l'on compare ces bénéfices à ceux des auteurs modernes ; mais c'est beaucoup, en comparaison des droits d'auteur qu'on pouvait espérer des libraires, très-faibles pour les grands écrivains (5), nuls pour tous les autres. Qu'on n'oublie pas d'ailleurs que les auteurs dramatiques, comme Corneille, Racine, Qui-

(1) Cet usage, d'après les frères Parfaict, t. VII, p. 429, daterait seulement de 1653. Tristan, qui était alors en haute réputation, s'était chargé de lire aux comédiens la première pièce de Quinault (fort jeune alors), *les Rivales*. Les comédiens, la croyant de Tristan, lui en offrirent cent écus ; ils n'en voulurent plus donner que cinquante, quand ils eurent appris qu'elle était d'un débutant. Tristan proposa alors aux comédiens d'accorder à Quinault le neuvième de la recette pour chaque représentation « pendant le temps que la pièce serait représentée dans sa nouveauté ». Cette condition fut acceptée et devint plus tard un usage général.

(2) On entendait par là les employés du théâtre.

(3) P. 85.

(1) J'ai relevé ces chiffres et les suivants sur les registres conservés aux archives de la Comédie française, et qui m'ont été communiqués avec une obligeance dont je ne saurais trop remercier et la Comédie française et l'archiviste, M. Guillard.

(2) Les premières années du règne de Louis XIV : le livre de Chappuzeau est de 1674.

(3) Dimanche, 3 janvier 1677, la 1re représentation.

(4) 4 mars 1695. Se rappeler l'épigramme de Racine qui n'était pas même alors assez détachée du théâtre ni corrigée de sa malignité par sa dévotion, pour ne pas être choqué du demi-succès de Boyer.

A sa Judith, Boyer par aventure...

(5) *Registres de la troupe du Roy*, vendredi 8 avril 1676.

nault (1), etc., pouvaient ajouter à la rémunération qui leur était payée par les théâtres, ou plutôt par le public, celle que leur valait l'impression de leurs pièces. On est donc en droit de conclure que, seuls parmi les écrivains, ils recevaient une rétribution après tout assez convenable, si l'on réfléchit surtout qu'alors deux mille livres en valaient six ou huit de notre temps.

Nous n'avons parlé d'ailleurs que de la moyenne ordinaire, et non des avantages exceptionnels, que quelques-uns ont pu obtenir.

On peut citer parmi ces succès exceptionnels, mais à une date assez avancée du règne, en 1690, le produit d'*Ésope à la ville* de Boursault, et nous devons en dire un mot en passant, parce qu'il nous permet de remarquer un petit manége de charlatanisme, encore usité aujourd'hui, qui consiste de la part de l'auteur à grossir le succès d'argent, comme un précédent utile à constater, d'abord pour justifier les exigences futures, et aussi comme intéressant l'amour-propre de l'auteur. Boursault, dans une lettre imprimée, dit que cette pièce, avant la clôture de Pâques, lui a rapporté 3950 livres. — Les frères Parfaict, toujours exacts, disent poliment que Boursault *se trompe*, et que les registres de la comédie, ne font monter ses droits d'auteur pour cette période qu'à 2052 l. 3 s. Et quand Boursault ajoute : « à vue de pays, mes parts iront à près de 4000 livres, sans l'impression », nous ajouterons que Boursault *se trompe* encore. Car ses droits d'auteur après la clôture n'atteignent pas 550 livres : ce qui nous laisse loin de 4000 et même de 3000 livres.

On voit que l'idée d'exagérer outre mesure ses bénéfices, procédé dont Balzac et autres ont tant abusé de nos jours, était connu du grand siècle, et que même en ce genre nous n'avons pas la gloire de l'invention.

Outre les deux parts qui sont la condition la plus ordinaire, Chappuzeau, comme on l'a vu, nous dit que, quand une pièce obtient un grand succès, les comédiens se montrent généreux et font un cadeau à l'auteur. Nous trouvons en effet, par exemple, qu'à la suite du succès productif de *Circé*, pièce de Thomas Corneille, qui touche régulièrement ses deux parts, « la compagnie, désirant le conserver comme un auteur de mérite », lui fait remettre en outre soixante louis d'or (2).

Mais, indépendamment de ces générosités purement volontaires, la condition des deux parts pouvait encore assurer aux auteurs, en cas de succès extraordinaire, un chiffre de bénéfices supérieur à la moyenne fixée par Chappuzeau (3). Il va sans dire que ces beaux bénéfices ne sont ni pour Corneille ni pour Racine, pour les grands et vrais poëtes, mais pour les habiles, pour ceux qui savent saisir le goût du jour et profiter de l'à-propos. Il est évident, par exemple, que Thomas Corneille a dû gagner beaucoup plus que son illustre frère, et nous allons en donner la preuve. Les gens qui aiment à gémir sur quelques succès scandaleux obtenus de notre temps reconnaîtront peut-être qu'à cet égard le grand siècle avait aussi les siens : voici du moins un scandale dont il serait difficile de trouver de nos jours l'équivalent ; et ce scandale s'étalait alors, non sur une scène inférieure, mais sur celle que Corneille, Molière, Racine, avaient illustrée.

C'était en 1679, au moment où l'affaire des poisons venait d'éclater. Il s'y mêlait des sortiléges, et, quoique cette affaire soit restée obscure, on peut voir que la friponnerie d'un côté, la crédulité de l'autre, y avaient plus de part que les crimes monstrueux imaginés par les bruits de la cour et de la ville. Le procès de la Brinvilliers, qui avait eu lieu trois ans auparavant (1), avait laissé dans les esprits une disposition à tout croire en ce genre, et donnait beau jeu aux calomnies de toute espèce. Au fond, ce qu'il y eut de mieux prouvé dans cette seconde affaire, ce furent que la Voisin, le prêtre Lesage et leurs complices étaient, comme le dit M. Henri Martin, « des entremetteurs, des sorciers, des devins, des tireurs d'horoscopes, qui faisaient voir le diable et disaient la bonne aventure aux curieux ». Le dénoûment n'en fut pas moins tragique ; la Voisin et ses complices expièrent en place de Grève les crimes plus ou moins démontrés qu'on leur attribuait. Ce fut pendant que le procès s'instruisait que De Visé et le frère du grand Corneille, tous deux rédacteurs du seul journal littéraire du temps, *le Mercure galant*, se hâtèrent de composer une comédie en cinq actes, en prose, intitulée *la Devineresse ;* elle prenait l'affaire par le côté plaisant ; mais l'allusion était évidente ; il y avait dans cette comédie tel mot, connu des contemporains et qui est resté historique : « plus je frotte, moins ça pousse », y était-il dit en parlant d'une drogue destinée à procurer aux dames le genre d'embonpoint qui leur manquait. La première représentation de la *Devineresse* est du dimanche, 19 novembre 1679 ; l'exécution de la Voisin eut lieu seulement le 22 février suivant. On n'avait rien négligé pour le succès de la pièce, ni le choix d'un jour destiné à attirer l'affluence populaire, ni les réclames alléchantes que le *Mercure galant* prodiguait d'avance à la pièce de ses rédacteurs.

Dès le mois d'octobre 1679, le *Mercure galant* annonce la prochaine représentation de la *Devineresse :* « On l'attend avec d'autant plus d'impatience, que ce titre excite la curiosité de tout le monde, *et que le théâtre français imite parfaitement la nature* », manière très-ingénieuse d'indiquer le genre de succès qu'on se promettait. Ce chef-d'œuvre paraît enfin, et il a quarante-sept représentations de suite ; il faut dire que le *Mercure* ne néglige rien pour entretenir le succès de la pièce, comme il l'avait préparé ; il en fait un compte rendu élogieux dès son apparition ; le mois suivant, il revient encore sur ce succès et sur l'utilité d'une comédie « qui détrompe les personnes simples et capables de se laisser prendre aux fourberies des prétendus devins ». On peut croire que c'était bien là le but que se proposait le gouvernement lui-même,

(1) Quinault pour chacun de ses opéras touchait 4000 livres, que Lully s'était engagé à lui payer. De tous les auteurs dramatiques du temps, c'est, on le voit, le mieux payé. D'après son traité avec Lully il devait *fournir* un opéra tous les ans.

(2) Il ne faut pas oublier que le louis d'or ne valait que 11 livres 12 sous. C'est du moins ce que je trouve dans les registres à la date de décembre 1689, et il venait d'être un peu augmenté.

(3) Les droits d'auteur pour *Ésope à la cour* de Boursault (18 janvier 1690), et pour *Rhadamiste* de Crébillon (23 janvier 1711) dépassent 2500 livres. On a dit qu'au temps de Louis XIV, une moyenne de vingt représentations était un succès assez éclatant ; or voici ce dont Crébillon put se vanter en imprimant *Rhadamiste* : « On a été tellement charmé de cette pièce à Paris, qu'elle a été jouée septante-quatre fois de suite ; chose dont on a peut-être jamais eu d'exemple. On en a fait deux éditions en huit jours de temps. » Quoi qu'en dise Crébillon, il y avait un précédent : c'est celui de *Timocrate*, de Thomas Corneille, joué quatre-vingts fois sur le théâtre du Marais.

(1) Son supplice fut un spectacle qui rendait bien fade celui du théâtre. Les comédiens du roi firent relâche ce jour-là.

en laissant jouer une pièce dont l'à-propos était tel, qu'il supposait sa connivence ou, pour mieux dire, sa complicité. Ce succès, très-lucratif pour le théâtre, le fut aussi pour les auteurs : ils touchèrent à chacune des quarante-sept représentations leurs droits d'auteurs qui s'élevèrent à près de six mille francs. J'imagine que Thomas Corneille dut avoir quelque honte, en songeant à ce qu'avait rapporté à son glorieux frère chacun de ses immortels chefs-d'œuvre.

On trouverait bien de notre temps des gens capables d'exploiter l'à-propos des procès scandaleux et aussi la curiosité crédule et malsaine d'une certaine portion du public. Mais au moins ce n'est pas au théâtre que cette industrie s'exerce, et surtout au théâtre français.

La *Devineresse* ne disparut pas de la scène avec les circonstances qui l'avaient fait composer; elle se soutint longtemps au théâtre, et nous la voyons représentée encore au siècle suivant. Elle créa même un précédent : lorsque, en 1721, Cartouche fut arrêté, le comédien auteur Legrand se hâta d'exploiter aussi cet à-propos et fit une pièce dont Cartouche était le héros : elle était destinée au théâtre français. Mais les idées d'humanité commençaient à prendre faveur, et le gouvernement hésitait à permettre la représentation. Il ne se décida à cette tolérance, que quand on lui eut rappelé que, sous le grand roi, on avait pu mettre sur le théâtre *la Voisin*, comme avant-goût du spectacle plus émouvant qu'elle promettait aux amateurs de la Grève (1).

Comme contraste avec ces succès révoltants, il convient de rappeler ce qui arriva à deux chefs-d'œuvre, au *Misanthrope* et à *Turcaret*.

Le *Misanthrope* a donné lieu de nos jours à des contestations que les chiffres portés sur le registre de La Grange tranchent absolument.

On a dit longtemps que le *Misanthrope* n'avait pas réussi; il est de mode aujourd'hui de soutenir l'opinion contraire. Le fait est que ce ne fut ni un triomphe ni une chute : c'est déjà assez honteux. Si l'on ne considérait que le nombre des représentations, on serait autorisé à dire que le *Misanthrope* a atteint un chiffre raisonnable, vingt-quatre (vingt et une fois seul). C'est bien loin pourtant du succès de plusieurs autres pièces de Molière. Mais ce qui est bien autrement significatif, ce sont les recettes : la première représentation, donne 1447 livres 10 sous, recette élevée pour le temps. Mais à partir de la troisième, les recettes oscillent entre 6 et 700 livres, jusqu'à la dixième qui ne rapporte que 212 livres. Il est donc plus que probable que, si la pièce n'eût pas été de Molière et jouée sur son théâtre, elle ne se fût pas maintenue sur l'affiche. La vingt et unième, représentée un dimanche, ordinairement jour de grande recette, ne donne que 268 livres. On voit donc qu'après tout ceux qui ont dit que le *Misanthrope* avait été une chute sont plus près de la vérité que leurs contradicteurs.

C'était pourtant encore ce que par un euphémisme usité de nos jours on pourrait appeler un succès d'estime ; à vrai dire, on ne peut guère reprocher au public, sous Louis XIV, qu'une erreur bien complète et bien incontestable, mais elle est grave, et c'est un chef-d'œuvre qui en pâtit : *Turcaret* tombe en 1709, et cette chute reste inconcevable, malgré les explications qu'on en a essayées : on a même atténué, autant qu'on a pu, cette chute qui ne fut que trop réelle; on peut même dire qu'on ignore combien elle fut complète : c'est ce qu'il nous faut constater.

Turcaret, la meilleure comédie peut-être qui ait paru depuis Molière, n'a eu dans sa nouveauté que sept représentations.

On ne peut dire que cette critique des traitants, à cette date surtout, n'eut pas le mérite de l'à-propos ; Lesage même fait dire à un des personnages d'un prologue, joué avant la pièce : « C'est aujourd'hui la première représentation d'une comédie où l'on joue un homme d'affaires. Le public aime à rire aux dépens de ceux qui le font pleurer. » Loin de contester en effet ce genre d'intérêt, on a prétendu que c'était là une des causes qui ont fait échouer la pièce. Les frères Parfaict ont dit ceci qui a été répété partout : « Deux causes, étrangères au mérite de cette comédie *en suspendirent le plein succès* (1) : le froid excessif qu'il fit au commencement de cette année (1709), et les murmures de beaucoup de gens qui trouvaient trop de ressemblance dans les portraits de cette pièce (2). » Double assertion qui, comme on va le voir, n'est nullement fondée ; voici les recettes :

	RECETTES.		PARTS D'AUTEUR.	
	Livres.	Sous.	Livres.	Sous.
Jeudi 14 février 1709.....	2320	»	181	»
Dimanche 17.....	1865	16	152	8
Mardi 19.....	1117	18	83	3
Jeudi 21.....	868	10	60	4
Dimanche 24.....	721	10	46	12
Mercredi 27.....	590	14	34	10
Vendredi 1er mars.....	653	4	40	4

On voit que les recettes vont en décroissant, et que par conséquent on ne peut guère mettre cette absence du public sur le compte de la cabale financière : une cabale peut faire siffler une pièce ; il lui est plus difficile d'écarter si promptement le public. La cabale qui avait cherché à faire tomber la *Phèdre* de Racine, sans y réussir, s'était avisée de louer les premières loges et de les laisser vides ; mais loin de diminuer les recettes, ce procédé n'était propre au contraire qu'à les soutenir. De plus, les *Agioteurs*, comédie de Dancourt, qui fronde les mêmes ridicules, a au mois d'octobre suivant vingt représentations. Il est bien sûr que *Turcaret* était plus redoutable pour les financiers que les *Agioteurs ;* mais il est à croire que s'ils s'étaient montrés aussi susceptibles qu'on le dit pour la première pièce, ils l'eussent bien été aussi un peu pour la seconde, et il était certainement plus facile de faire tomber les *Agioteurs* que *Turcaret*.

On ne peut guère davantage attribuer cet insuccès *au froid;* car une tragédie obscure, *Hérode*, dont la première représentation a lieu le lendemain de celle de *Turcaret*, donne neuf représentations avant la clôture, et à la huitième, avec la petite pièce, la *Sérénade*, elle fait encore 1376 livres 18 sous de recette. Il faut ajouter enfin que le froid aurait pu avoir quelque influence en effet sur les trois premières représentations, et ce sont précisément celles qui sont le plus productives. Mais le froid cessa le 20 février (3) : ce n'est donc

(1) Voyez la *Correspondance* de Marais.

(1) C'est bien peu dire.

(2) *Histoire du théâtre Français*, t. XV, p. 1.

(3) Pendant cet hiver, il y eut deux périodes de gelée, du 5 au 25 janvier, du 30 janvier au 20 février. Voyez le *Journal des règnes de Louis XIV et Louis XV, par P. Narbonne, commissaire de police à Versailles*, publié, en 1868, par M. Le Roy.

pas cette cause qui a fait baisser progressivement les recettes suivantes.

Il paraît bien, par l'animosité extrême que Lesage manifesta depuis en toute occasion contre la comédie française, qu'il dut attribuer son échec aux comédiens. Ils semblent en effet ne pas avoir été très-bien disposés pour la pièce; l'auteur fait dire à un des personnages du prologue : « Les comédiens se flattent sans doute que la pièce réussira? » Et son interlocuteur lui répond : « Pardonnez-moi; les comédiens n'en ont pas bonne opinion. » Ce manque de confiance de leur part fit-il échouer *Turcaret?* Ce qui est certain, c'est que le chiffre des deux dernières recettes, quelque faible qu'il fût, ne l'était pourtant pas assez pour autoriser les comédiens à ne plus jouer la pièce.

Voici à la fin du règne les règles suivies à l'égard des auteurs, telles que Boindin nous les résume (1).

L'auteur d'une pièce en cinq actes touche le neuvième de la recette, jusqu'à ce qu'elle tombe deux fois de suite ou trois fois séparément au-dessous de 500 livres : « Alors, elle est ce qu'on appelle *dans les règles*, et les comédiens cessent de la jouer. »

Pour une pièce de trois actes à un acte, l'auteur touche le dix-huitième de la recette, tant qu'elle n'est pas tombée au-dessous de 300 francs deux jours de suite ou trois fois séparément.

Ces règles, si on les eût appliquées au *Misanthrope*, eussent fait supprimer, comme tombée, la pièce après la onzième représentation ; il est certain toutefois que les recettes avaient considérablement augmenté depuis 1666.

Mais ces mêmes règles, en les supposant en vigueur en 1709, année de *Turcaret*, n'auraient pu l'éloigner de la scène, puisque, malgré la faiblesse honteuse des recettes, il n'était pas tombé une seule fois au-dessous de 500 francs. Il y a là une preuve évidente de la mauvaise volonté des comédiens, quel qu'en ait été le motif, intéressé ou non.

On ne peut supposer ici de malveillance de la part de l'autorité, car nous voyons Monseigneur (le grand dauphin) intervenir pour faire reprendre la pièce, qui obtint alors plus de succès (2). Mais ce qui est certain, c'est que le principal coupable ici, ce fut le public, en ne soutenant pas une pièce dont le succès devait l'intéresser à tant de titres, et qui n'était pas seulement un chef-d'œuvre : c'était encore sa vengeance, ou plutôt un acte de justice auquel il aurait dû s'associer.

Du reste, ces bévues sont rares, et, dans ses jugements littéraires, le public du XVIIe siècle s'est infiniment moins souvent trompé que les coteries, et la première de toutes, l'Académie.

Et c'est précisément parce qu'ailleurs qu'au théâtre le public, ayant le temps de la réflexion, n'ose juger par lui-même et subit plus aisément l'influence des beaux esprits et de ceux qui croient l'être, c'est pour cela que le public qui lit, peu nombreux alors et assez indifférent, reste moins juste à l'égard des écrivains et de leurs œuvres, plus sujet aux égarements du goût que le public du théâtre. Qu'on parcoure et le *Mercure galant*, et les *Mémoires de Trévoux*, les seuls journaux littéraires du temps (le dernier pendant la fin du règne); que l'on voie la façon dont se recrute alors l'Académie et quels livres réussissaient encore : on reconnaîtra aisément que le faux goût, bafoué par Molière et par Boileau, et écrasé sur la scène, en dehors de là faisait encore très-bonne contenance. Mais au théâtre, le public jugeant d'instinct, sur son impression immédiate et rapide, s'égare d'autant moins que là il n'a plus de guides; il y fait souvent bonne et sévère justice des auteurs qui trouvent ailleurs l'approbation et les faveurs. Vers la fin du règne, le *Mercure* remarque que le parterre interrompt souvent la représentation des pièces nouvelles pour demander qu'on lui joue à la place les vieux chefs-d'œuvre, tant de fois applaudis, ceux de Corneille, de Racine et de Molière, et qui n'ont jamais obtenu, du vivant de ces grands hommes, une admiration plus passionnée et plus soutenue (1).

Grâce à son goût formé à cette grande école, grâce à l'intérêt le plus souvent intelligent et équitable qu'il porte aux œuvres de la scène, le public constitue d'abord au théâtre un tribunal littéraire, moins sujet aux erreurs que le monde lettré, où dominent alors les Lamotte et les Fontenelle (le Fontenelle précieux, le *Cidias* de La Bruyère, avant sa sérieuse et durable renommée) ; il y crée en même temps la seule protection qui maintienne la dignité de l'écrivain, en servant ses intérêts, celle qui lui assure, avec une renommée d'un retentissement incomparable, la juste rémunération de son travail. Et si nous insistons sur ce point, c'est qu'il ne s'agit pas seulement en ce cas du bien-être de l'écrivain : il s'agit aussi de l'émancipation des lettres mêmes, échappant peu à peu au système des protectorats officiels et arrivant à ne plus relever que de l'opinion. La question d'honneur, par exception, touche de près ici à la question d'argent. C'est le rachat des captifs, et c'est le théâtre d'abord qui paye leur rançon. Plus tard, le fait se généralisera, et la littérature affranchie trouvera au XVIIIe siècle une puissance inconnue jusqu'alors. Toutefois ce sera encore à la scène que la propriété littéraire sera d'abord formellement reconnue et consacrée : elle ne le sera ailleurs qu'au temps de la Convention. C'est le théâtre qui, dès le temps de Louis XIV, commence l'affranchissement de l'homme de lettres; c'est la Révolution qui l'accomplit.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) Dans sa première lettre historique sur la comédie française, 1719, p. 17. *Le règlement de l'opéra*, en 1713, fixe ainsi les droits d'auteur, pour les pièces en musique : le poëte et le musicien touchent chacun cent francs pour chacune des dix premières représentations, et cinquante francs pour chacune des vingt suivantes, quand la pièce est en cinq actes : les pièces en trois actes leur assurent soixante francs aux dix premières représentations, et trente aux vingt suivantes.

(2) Elle avait d'ailleurs été jouée à la cour dans sa nouveauté, le 26 février 1709.

(1) Cette assertion du *Mercure* est confirmée par les registres de la Comédie : dans les dernières années du règne, le public est toujours nombreux aux représentations de nos trois grands poëtes, et l'on ne peut attribuer aux acteurs ce succès de pièces dont l'intérêt semblerait épuisé, car Baron s'est retiré du théâtre, Mlle de Champmeslé est morte, et Mlle Lecouvreur n'est pas venue.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Mézières a publié sur Gœthe de beaux travaux dont nous avons parlé il y a deux mois, et qui lui ouvriront les portes de l'Académie. M. Bossert, qui avait consacré un volume à la jeunesse de Gœthe, vient de nous donner un second volume

sur Gœthe et Schiller et la vieillesse de Gœthe (1). Ce sont de solides et substantielles études qu'on lira avec fruit : l'auteur appuie sa critique sur des analyses consciencieuses ; ses jugements sont fortement motivés ; rien n'est livré au hasard des conjectures ou aux caprices de l'imagination. On peut se fier à ce guide prudent qui s'avance d'un pas sûr, pas assez hardi peut-être ; mais est-il si nécessaire de côtoyer les précipices et de s'exposer aux aventures? Voilà donc sur Gœthe de beaux travaux et de consciencieuses études. Eh bien, de ces ouvrages, l'un charmera les gens de goût lettrés et instruits, l'autre sera utile aux lecteurs qui veulent s'instruire : mais pour ni l'un ni l'autre l'opinion publique ne se passionnera, pour ni l'un ni l'autre les discussions violentes, le retentissement, le fracas. Vienne M. Alexandre Dumas fils, qui lestement, crânement, sans scrupules, sans hésitation, à la mousquetaire, *tombe* Gœthe d'un coup de poing à la Porthos et houspille Faust avec la cravache de d'Artagnan ; voilà un cercle immense qui se forme, badauds et gens sérieux regardent, se passionnent, applaudissent ou rient. C'est un bruit, un fracas énorme : Avez-vous lu la préface de M. Dumas? — Oui, et vous? — Naturellement. — Quelle verve! quel brio! — Journaux et revues se mettent à la fenêtre, il faut voir le terrible lutteur, il faut en parler. Parlons en donc, ô Athéniens!

Cette tapageuse et batailleuse préface précède une traduction nouvelle du *premier Faust* par M. Bacharach (2). C'est tout une histoire, et une histoire amusante que M. Dumas nous raconte comme il sait si bien raconter. Il y a quelque trente ans, M. Bacharach lui avait enseigné l'allemand au collége. De ces leçons il lui était resté assez pour savoir demander son chemin, ses billets et ses repas s'il allait en Allemagne. Son ancien professeur, devenu son ami, lui a en de nombreuses et longues séances traduit et commenté le premier Faust qu'il admire jusqu'à l'idolâtrie. M. Bacharach a été un peu apôtre, M. Dumas un peu martyr, du moins il le déclare, ce qui est tout juste gracieux pour Gœthe et M. Bacharach. Aujourd'hui que cette traduction, faite au jour le jour, est livrée au public, l'élève se venge du maître en ébranlant l'idole sur son piédestal. Et voyez la situation plaisante de M. Bacharach. Comme traducteur, il est enchanté que sa traduction soit précédée d'une préface de M. Dumas, car c'est une grande attraction et le débit du volume se trouve assuré ; mais, comme admirateur de Gœthe il souffre de voir son idole secouée ainsi qu'un prunier. Grand est donc son embarras. Il proteste timidement contre toutes les irrévérences de la préface ; puis il ajoute que l'ardeur même de ces attaques le rassure, que le génie seul a le privilége de telles audaces, et que cette préface va devenir à la fois un monument et un programme. Comment des hardiesses et des exagérations, — M. Bacharach dirait volontiers des erreurs s'il était plus à l'aise, — constituent-elles la base solide d'un monument et les lignes régulières d'un programme, c'est ce que je ne démêle pas très-bien. N'insistons pas cependant et n'augmentons pas la gêne de M. Bacharach ; aussi bien se tient-il au second plan, laissant le premier et les grands effets à son illustre élève et ami : négligeons Pylade pour nous occuper d'Oreste, et revenons à la préface.

Faut-il même analyser la préface entière? Une bonne moitié en est consacrée à tout autre chose que le premier Faust. Ainsi M. Dumas énumère toutes les excellentes raisons qu'il aurait de ne pas parler d'une œuvre qu'il n'a pu étudier dans l'original et que de plus compétents ont commentée et critiquée ; passons! Il se demande si les théâtres subventionnés ne devraient pas représenter de temps en temps les chefs-d'œuvre étrangers, non pas adaptés au goût français, mais reproduits exactement par une traduction littérale ; passons! Il se plaint que nos scènes importantes soient envahies par des pièces purement amusantes faites pour des spectateurs qui ont bien dîné et qui ne veulent que des pièces favorables à la digestion ; il regrette qu'on préfère à des ouvrages qui instruisent et élèvent les esprits comme *La femme de Claude*, de petites machines qui ne demandent à leurs auteurs que du papier, de l'encre et un peu de mémoire (attrapez cela en passant, M. Sardou !); enfin il voudrait que le théâtre vécût de pièces nouvelles et non de reprises, passons encore! Il accuse la critique de favoriser les coq-à-l'âne de la féerie et les hoquets de l'opérette en criant au scandale ou à la folie quand une œuvre forte et originale se produit ; passons toujours! Peut-être en représentant les chefs-d'œuvre étrangers on inspirerait, ou, pour prendre l'expression de M. Dumas, on *inculquerait* la bonne idée à nos auteurs contemporains d'en faire à leur tour ; suit la définition du chef-d'œuvre, fruit du génie ; suit la définition du génie, passons, passons encore! Évidemment ce n'est pas pour nous dire ces choses que M. Dumas a fait une préface au *premier Faust*. Sa plume va au hasard et s'amuse en ces détours ; mais, soyez-en sûrs, ce ne sont que les bagatelles de la porte, et nous aurons tout à l'heure les choses sérieuses. Il les quittera ensuite pour s'égayer à d'autres bagatelles, puis il y reviendra, puis les quittera encore. Dans ce pêle-mêle et ce décousu, c'est à nous de démêler l'idée importante, l'aperçu essentiel, la thèse. Ouvrons les yeux!

Mais voici qu'enfin il est question de la légende de Faust, de cette vieille légende qui parut en 1587 à Francfort-sur-le Mein, et qui a inspiré les peintres, les sculpteurs, les poëtes et les *Guignols* de l'Allemagne. M. Dumas la raconte avec agrément, en note les principaux épisodes, spécialement l'évocation de la belle Hélène : mais plus tard, en reprochant à Gœthe son culte excessif pour le beau, il tirera peut-être trop parti contre lui du rôle donné à cette même Hélène et semblera oublier que le personnage était comme imposé au poëte par la légende même. Il raconte ensuite les amours de Gœthe et de Frédérique Brion et se refuse à pleurer sur l'infortunée, puisque pour prix de l'abandon, de la mort, elle a eu l'immortalité littéraire que donnent les hommes de génie aux femmes qu'ils délaissent. Beaucoup de ces victimes même, à l'en croire, prennent les devants : de peur que la muse du poëte ne les oublie, elles célèbrent elles-mêmes leur défaite, se publient, s'impriment, numérotent leurs chutes et mettent des épitaphes sur les différents tombeaux de leur pudeur. Du reste, ajoute M. Dumas, pour que nous constations bien que ce développement est un pur hors-d'œuvre, Frédérique n'était pas de ces femmes-là. Vient ensuite une question incidente : les poëtes aiment-ils? Gœthe, en particulier, était-il capable d'aimer? Il a cherché des sujets d'analyse, il a compté les battements des différents cœurs,

(1) *Gœthe et Schiller*, avec un discours sur l'esprit théologique et littéraire en Allemagne, par A. Bossert. — Paris, Hachette et Cie.

(2) *Le Faust de Gœthe*, traduction nouvelle, par Bacharach. Préface de M. Dumas fils. — Paris, Michel Lévy.

il a observé, expérimenté, noté, enregistré, étiqueté ; il n'a pas aimé. Ses victimes ont été vengées sur le tard par Christiane Vulpius, qui s'est emparée du poëte par les sens, l'a enchaîné par l'habitude, elle, la vulgarité même, et pis encore, une créature, comme l'appelait Schiller. Tous ces hors-d'œuvre sont traités avec bien de l'humour et une verve étourdissante. Je pourrais reprocher à cette verve d'être quelquefois un peu grosse et de manquer de distinction ; mais puisque ce sont des hors-d'œuvre, je ne veux pas m'y attarder comme l'auteur : j'ai hâte d'arriver à sa thèse. Elle se fait bien attendre, car nous voici juste à la moitié de la préface.

Nous nous y acheminons cependant. De toutes ces variations brillantes, dégageons ce qu'il y a d'essentiel, ce qui aurait pu être dit en deux lignes, au lieu d'être étendu en soixante pages, et ce que nous savions tous d'ailleurs, que Gœthe s'est inspiré de la légende, et qu'il a reproduit dans sa Marguerite les traits de Frédérique Brion. De cela, M. Dumas tire cette conclusion, dont M. Bacharach a dû être navré, qu'il a manqué à Gœthe et l'intuition et l'invention. Il ne lui refuse pas l'imagination, qui donne des formes sensibles aux idées, aux sentiments que l'on veut traduire : mais l'invention, qui trouve les situations, les crises, les dénoûments ; mais l'intuition, qui devine ce que l'observation n'a pu donner, voilà ce qui lui fait défaut. Si la légende ne l'avait pas invité et soutenu, il n'aurait pas écrit *Faust ;* si Frédérique n'était pas morte de son amour, il n'aurait pas créé Marguerite ; de même que s'il m'avait pas rompu avec Charlotte Ketsner, il n'eût pas inventé un Werther et une Charlotte ; de même que si le jeune Jérusalem, dans une situation analogue, ne s'était pas brûlé la cervelle à point nommé, il n'eût pas trouvé de dénoûment. Quand on est un poëte d'invention et d'intuition, on n'attend pas deux ans que Jérusalem se tue, on devine qu'il se tuera, on demande son dénoûment à la logique de la passion et de l'art, au lieu de l'attendre des événements. M. Dumas donne encore comme exemple le poëme d'*Hermann et Dorothée*, composé évidemment encore avec le souvenir de Frédérique ; en outre, Gœthe empruntait la trame et le dénoûment à une vieille chronique allemande, qui relatait les infortunes des luthériens de Salzbourg, chassés de leur pays par l'évêque de la ville. Quant au paysage, il le copiait sur nature.

Tout cela me semble très-juste, incontestable même. Cependant, que M. Dumas ne s'exagère pas la portée de sa critique. Combiner des intrigues, inventer des dénoûments, faire parler et agir des caractères que l'observation n'a jamais rencontrés sur son chemin, est-ce donc là l'idéal, l'objet suprême de la poesie. A ce compte, La Fontaine et Molière devraient descendre de plusieurs degrés dans l'admiration des hommes. De ce que Molière avait rencontré des Tartufes à la ville et surtout à la cour, de ce qu'il s'est peint dans Alceste et que sa femme est l'original de Célimène, de ce que ses dénoûments sont tous faibles et d'invention plus que médiocre, faut-il en conclure que c'est un génie incomplet et insuffisant ? Cette invention, dont M. Dumas fait tant de bruit, n'est qu'une qualité secondaire. M. Dennery a trouvé des dénoûments qui valent mieux que ceux de Molière. Faire vivre les personnages, voilà l'essentiel, qu'on les ait vus vivre soi-même ou qu'on les tire de son cerveau, peu importe. Ou plutôt, contrairement à M. Dumas, je dirai : tant mieux si ces personnages que vous me présentez, vous les avez vus ! Tant mieux si ces passions que vous faites parler et agir, vous les avez prises sur le fait et dans le vif, soit en vous, soit autour de vous. J'ai plus de confiance en des observations fidèles qu'en de pures fictions. Ne dit-on pas souvent d'une œuvre littéraire : *Cela a été vécu ?* On exprime alors en mauvais français un éloge et non un blâme ou même une restriction. M. Dumas, qui a mis sur la scène certains personnages qui n'ont jamais existé et qui n'existeront jamais, espérons-le, a ses raisons particulières pour vanter l'intuition. Son exemple nous met en garde contre sa théorie. Mieux vaut manquer d'intuition et être le père de l'amant de Charlotte, qu'avoir beaucoup d'intuition et être le père du mari de la femme de Claude.

Cette étude est sincère et rapide, dit M. Dumas quelque part. Sincère, je n'en doute pas ; rapide, on le voit de reste. D'un développement nous passons à un autre, brusquement, sans transition : ils ne sont rattachés que par une barre et trois lignes en blanc qui les séparent. Ainsi, nous venons de voir que l'invention et l'intuition manquaient à Gœthe ; une barre, du blanc, et maintenant quelle a été l'idée première de Faust, en quoi l'extension postérieure donnée à cette idée se trouva-t-elle en désaccord avec cette idée première ? « Revenons-y, ajoute l'auteur qui n'y est pas encore venu, et n'en sortons pas, si c'est possible. » J'avoue que ce décousu et ce sans façon me blessent un peu. Vous en sortirez, vous vous en doutez d'avance et vous en plaisantez ! Tant pis pour le lecteur, semble dire M. Dumas ; je vais par sauts et par bonds, qu'il saute et bondisse avec moi ! L'ordre, la méthode, bon pour les pédants ! Tout ce que je fais a l'air cavalier, disait de même Mascarille. N'insistons pas là-dessus, quoiqu'il me semble que cet ordre et cette méthode sont la politesse des écrivains ; je suis trop heureux d'arriver enfin à la question. Faust, selon M. Dumas, représente l'humanité, non pas celle d'un temps ou d'un pays, mais l'humanité tout entière, telle qu'elle est, telle qu'elle doit être le jour où elle ne fera plus qu'un avec son Dieu. Serviteur de Dieu, il est tenté avec la permission de Dieu, comme Job dans l'Écriture ; comme Job, il vaincra finalement le tentateur. La lutte sera douloureuse, mais grandiose. Après quelques heures de jouissance et d'émotion terrestres, dont Faust aura bientôt senti le vide, l'amertume cachée et le néant, il demandera à son tentateur le mot de toutes les énigmes qui irritent sa curiosité, et il ne recevra de lui que réponses obscures, que solutions plus basses encore que celles accessibles à l'homme livré à ses seules forces. En effet, ce n'est pas l'esprit des ténèbres qui peut faire jaillir pour lui la lumière. Dès lors, il n'aura plus nécessairement qu'une idée : se reconquérir et remonter vers Dieu. Et alors M. Dumas refait le second Faust, grâce à sa faculté spéciale d'intuition. Faust devait terrasser Satan, le mener impuissant, vaincu, demandant grâce, aux pieds du Seigneur. Il devait venir devant le Très-Haut tenant d'une main Méphistophélès enchaîné, de l'autre Marguerite, l'épouse éternelle, retrouvée et sauvée, appuyée sur son sein. C'était bien là le symbole de l'humanité « telle qu'elle doit être un jour après tous ses égarements, toutes ses révoltes, toutes ses chutes, victorieuse du mal : l'homme racheté par la conscience, la femme sauvée par l'amour, ne faisant plus qu'un dans un Dieu intégral, éternel et infini. »

Tel devait être le second Faust, d'après M. Dumas. Et ce n'est pas un dénoûment meilleur qu'il propose, c'est le seul dénoûment, le vrai dénoûment. Pas d'autre solution possible,

de même qu'à 2 multiplié par 2 il n'y a qu'une solution : 4. Aussi, n'a-t-il pas assez de colères contre Gœthe qui, au lieu de mettre Faust en pleine possession de la lumière complète et du *Dieu intégral*, finit par borner l'horizon de sa curiosité et restreint sa science aux choses de la terre. Il s'indigne de le voir disserter simplement sur les arts, la science, la politique, l'agriculture, l'industrie. « Si Gœthe vivait encore, il serait en train d'y ajouter, dit-il, les chemins de fer, le télégraphe électrique, le chloroforme, la photographie, le mandat artificiel et le fumier impératif. » Quoi! parce que Gœthe n'a pu rien voir au delà, il condamne l'humanité à ne pas voir plus que lui! Quoi! après avoir entrepris de résoudre le problème de la destinée humaine, et de nous faire voir les vastes espaces par de là la vie présente, il vient nous dire que cette destinée est de bien servir le prince ou l'État, de travailler, de lutter contre la matière; que telle est la fin dernière de toute sagesse et que c'est là le paradis! misère, sacrilége et profanation! Quoi! son Dieu condamne l'homme à ne rien voir, ne rien savoir au delà? Ce n'est pas le nôtre, ce Dieu implacable et jaloux! Si Gœthe n'a pas su s'élever jusqu'à notre Dieu, nous ne souffrirons pas qu'il le fasse descendre jusqu'à lui!

Je conçois les colères de M. Dumas. Lui qui gravit de temps à autre le mont Sinaï, entrevoit Chanaan et parle à Dieu comme je vous parle, frémit naturellement à l'idée de l'horizon rétréci auquel le poëte allemand semble condamner l'humanité. Accordons-lui donc que Dieu est Dieu et que Gœthe n'est pas son prophète; mais il est un point sur lequel il faut discuter. Cette solution nouvelle qu'il donne à la question posée par le premier Faust, solution mathématique selon lui, ne s'impose pas nécessairement comme il le croit. S'il nous refait un second Faust à sa manière, c'est qu'il a peut-être mal compris le premier; 2 et 2 font 4, dit-il. Rien de plus exact; mais s'il a mal lu les chiffres, si c'était 1 ou 3 au lieu de 2, par exemple, le nombre 4 ne serait plus le total inévitable.

M. Bacharach en commentant devant son élève le premier Faust, a dû lui dire ce qu'il nous dit à nous dans son modeste avant-propos, que le *Faust* est au fond la vieille légende de l'homme essayant par tous les moyens de s'égaler à Dieu et même de le surpasser, lutte ambitieuse, lutte héroïque dans laquelle il doit succomber. C'est la tradition de l'arbre de la science du bien et du mal, c'est la tradition de Prométhée, tentant de dérober le feu du ciel. Faust ou Gœthe n'est donc pas un serviteur de Dieu que Satan va égarer; il est déjà égaré par son orgueil. Égaré sans doute, désespéré aussi. Déjà il a mesuré l'intervalle et l'abîme qui se trouvent entre le rêve et la réalité, entre nos aspirations et nos facultés; déjà il a senti le vide et le néant de la science humaine. Le grand inconnu l'attire, mais vainement il essaye de le pénétrer. Partout des limites, des obstacles. Il se révolte enfin et demande aux sciences occultes, à la magie, à Méphistophélès, le mot de toutes les énigmes qui l'enveloppent. En même temps il regrette sa jeunesse consumée en tant de travaux stériles, il se prend à envier le sort de ces étudiants qui utilisent leurs vingt ans au profit du plaisir; il veut, puisqu'il a tant fait que de se livrer au démon, les jouissances des sens en même temps que les satisfactions de l'intelligence; il demande, pour prendre l'expression de Gœthe, au ciel ses plus belles étoiles, à la terre ses voluptés suprêmes; mais rien, de près ou de loin, ne peut apaiser l'agitation de son cœur. Ainsi parle de lui Satan insistant auprès de Dieu pour qu'il le lui livre complétement, et ces mots même montrent bien que Faust est déjà révolté et coupable. C'est en quoi il diffère de Job, le juste. Dieu permet que Faust subisse une épreuve plus complète et l'abandonne à Satan; mais il se sent pris de sympathie pour cet esprit altéré de science, épris de l'infini, en proie à une curiosité généreuse en somme. Il dit lui-même à Satan qu'il sera forcé de reconnaître qu'un homme bon, dans le vague élan de son âme, a toujours la conscience du droit chemin. Il consent à cette épreuve parce qu'elle doit guérir Faust et non le perdre. Et cette sympathie de Dieu, ainsi marquée au début, prépare la réconciliation finale. Le second Faust est donc la conséquence logique du premier. Lorsque victime de la terrible épreuve, meurtri, déchiré, il a reconnu que ses aspirations ne se pouvaient réaliser, quand il humilie son orgueil devant Dieu, quand il a borné l'horizon de son esprit aux choses qui sont accessibles à l'homme, Dieu lui pardonne alors. Ou plutôt laissons Faust, car je ne méconnais pas ce qu'il y a d'obscur et d'étrange dans le second Faust, je ne dis pas que Dieu et la Vierge n'y jouent pas un rôle singulier; j'accorde à M. Dumas ce qu'il voudra là-dessus; mais considérons Gœthe lui-même accusé d'inconséquence et d'illogisme. Écoutons ses propres confidences (*Vérité et poésie*, livre X) : « La remarquable pièce des Marionnettes, nous dit-il, résonnait et bourdonnait dans ma tête sur tous le tons. Moi aussi j'avais parcouru tout le savoir humain, et j'en avais reconnu de bonne heure la vanité. J'avais pris la vie de tous les côtés et j'étais toujours revenu de mes tentatives plus mécontent et plus tourmenté ». Quoi d'étonnant si plus tard il restreint volontairement son horizon, s'il nous invite à ne pas vouloir pénétrer des mystères insondables, s'il borne notre destinée à bien servir son pays, à travailler, à être utile? Où est l'inconséquence? Où est l'illogisme?

J'ai dégagé la thèse principale de M. Dumas. Il en soutient une autre, c'est que Gœthe et Schiller sont tombés dans l'erreur, dans l'hérésie même, quand ils ont dit que l'homme, pour devenir un être moral, doit commencer par cultiver son esprit, par développer en lui le sentiment du beau. Théorie excessive, en effet, car ils soutiennent que la culture esthétique peut suffire; lorsqu'elle a porté ses fruits naturels, l'homme n'a plus d'efforts à faire pour obtenir le sens moral; il n'a plus à travailler à se rendre honnête, il l'est devenu. Oui, théorie excessive, mais moins dangereuse que celle de M. Dumas, qui prétend que le sens moral est ou n'est pas dans l'homme, que c'est affaire de conformation idiosyncrasique, et que, si nous ne l'avons pas, tous nos efforts ne pourraient pas plus nous le donner que rendre nos yeux bleus s'ils sont noirs. Thèse étrange, dangereuse, fatalisme inexorable, qui tuerait chez nous toute énergie, toute volonté. Rien à tenter alors, rien à faire pour nous-mêmes, et ceux qui nous entourent et souffrent de notre nature perverse sans espoir de retour n'ont qu'une ressource pour se préserver de nous : *tue*-le! ou *tue*-la!

Ainsi des hors-d'œuvre, des variations brillantes à côté du sujet, puis une théorie fausse sur le drame de Gœthe, puis une thèse morale très-immorale, tout cela décousu, allant au hasard, et brutal d'expression, voilà cette préface qui fait du bruit, qui en fera encore, que tous lisent ou liront.

MAXIME GAUCHER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIERE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 12 20 SEPTEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Les meneurs de l'intrigue monarchiste ne se découragent pas aisément. Ils ont, à défaut d'autres mérites, celui de vouloir bien ce qu'ils veulent et de se cramponner à leurs projets, malgré vent et marée. Ils ont entrepris de réconcilier la France moderne et le roi très-chrétien, 1789 et le *Syllabus*. Les parties intéressées ne se prêtent pas à ce rapatriage; la France y résiste absolument, et le roi ne s'en soucie guère. Il n'importe. On parlemente, on négocie, on s'entremet en mille manières; on colporte de Paris à Rome et de Rome à Frohsdorff lettres, Adresses et messages d'amour. Après un échec, on semble un instant se tenir tranquille. Pure apparence. Le travail souterrain se poursuit.

En ce moment même, les menées sont plus actives que jamais, et tandis que le gouvernement de combat tient le parti républicain en respect, les monarchistes ont pleine licence d'aller et de venir, d'écrire, de parler, de combiner des plans et d'échanger des mots d'ordre. Ils s'occupent pour le présent, au dire des feuilles officielles du parti, de ménager un accord entre la droite et le centre droit de l'Assemblée. On voudrait régler de concert l'ordre et le cérémonial de la restauration. Cette nouvelle est évidemment prématurée. Avant de décider en quels termes et à quelle date on invitera la Chambre à relever le trône de France, il est bon que l'on sache au moins à quelles conditions le roi daignera venir s'y asseoir, quelles soumissions il exigera de la nation repentante, et de quel prix il nous fera payer les grâces et les bénédictions qu'il nous apportera dans les plis du drapeau blanc.

Le comte de Chambord s'est déjà franchement prononcé. Quand on lui a demandé quelles concessions il comptait faire à nos préjugés et à nos erreurs, il a répondu qu'il n'en ferait aucune. Mais ses amis de gauche, ceux que l'on appelait sous l'empire les amis du second degré, estiment que ce n'est peut-être pas assez. Ils voudraient que le Roy se montrât plus accommodant. Ils le prient, le supplient, le pressent et l'obsèdent, et le bruit a couru que le prince commençait à mollir.

L'inflexible *Union* elle-même paraît comprendre qu'il faut savoir transiger avec le siècle. Elle fait mine de s'humaniser et de condescendre à nos faiblesses. Elle nous traite un peu, il est vrai, comme ces enfants gâtés dont les plus honnêtes gens du monde trompent, à bonne intention, les caprices par d'innocents mensonges et par des promesses à longue échéance. — Allez vous coucher d'abord; pour la lune qui est dans le seau, on vous la donnera plus tard, si vous êtes bien obéissant. — Ainsi fait l'*Union*. Elle ne nous somme pas de renoncer à nos chimères libérales; elle ne nous menace ni de la verge ni de Croquemitaine; elle nous laisse même entendre qu'on pourra un jour nous contenter; mais il faut d'abord être sages et demander pardon à notre roi. — Quand Henri V aura fait sa rentrée solennelle dans son royaume; quand nous aurons remis entre ses mains nos biens et nos personnes, nos finances et notre armée; quand il sera le maître absolu de notre pays et que nous nous serons livrés à lui pieds et poings liés, sans conditions et sans garanties, nous lui présenterons notre requête : le pays, par l'organe de ses représentants, pourra « discuter *librement* tout ce qui touche à son honneur et à ses intérêts ». Mais toute discussion serait aujourd'hui inutile; la parfaite sagesse consiste à se jeter à l'eau sans savoir si l'on aura pied, à se marier sans s'informer de l'âge, de l'humeur, de la figure et de la dot de l'épousée, à signer un contrat sans le lire et à donner sa confiance et son affection les yeux fermés.

L'*Union* se porte d'ailleurs la caution des intentions libérales du Roy; mais le pieux journal n'a pas assez de notoriété et de crédit en France pour que sa parole suffise à rassurer les esprits. On s'en rend compte dans le parti, et l'on cherche à nous donner quelque garantie plus solide, quelque satisfaction un peu moins creuse. Une centaine de députés de la droite ont envoyé une Adresse au futur roi pour l'adjurer respectueusement de recevoir la France à merci, se présentât-elle à lui avec le drapeau tricolore. On prétend que le pape lui-même a joint ses instances à celles de nos représentants, et qu'il a presque ordonné à son fils bien-aimé d'ac-

cepter la couronne, dans l'intérêt de l'Eglise, de quelque douloureux sacrifice qu'il la fallût payer. On prétend enfin qu'après des hésitations, après de cruelles angoisses, le prince s'est décidé à boire le calice jusqu'à la lie, et qu'offrant à Dieu son martyre, il s'est résigné à publier au premier jour un manifeste libéral. Cette bonne nouvelle se débite mystérieusement; elle n'a rien d'officiel encore, et l'on assure qu'il entre dans les calculs des profonds politiques qui conduisent toute cette affaire de la tenir autant que possible secrète, jusqu'au jour où la parole royale retentira aux oreilles du pays étonné.

Il serait vraiment fâcheux que le comte de Chambord se fît pour nous une telle violence. Nous doutons fort d'ailleurs que le souverain pontife ait pu lui en donner le conseil. Nous avons assisté, ces derniers temps, à d'étranges spectacles : nous avons vu les bonapartistes admis avec honneur dans le parti des « honnêtes gens » ; nous avons vu, par contre, le vainqueur de l'insurrection socialiste et le libérateur de notre territoire traité comme un malfaiteur par les journaux de « l'ordre moral » ; nous avons vu les princes d'Orléans renier les traditions de leur famille et l'héritage de 1830 ; nous avons vu enfin et nous voyons encore une majorité fortuite et factice méconnaître le droit et la volonté de la nation, au point de vouloir lui imposer un régime qu'elle a maintes fois condamné. Mais si habitués que nous puissions être à l'imprévu et à l'invraisemblable, nous ne pouvons nous figurer l'auteur du *Syllabus* recommandant par-dessous main les doctrines libérales qu'il a publiquement anathématisées avec tant d'énergie, et le fils de saint Louis désertant ce drapeau blanc à l'ombre duquel il a tant de fois juré de vivre et de mourir. A la vérité, nous ne savons pas ce qui se passe dans ces consciences d'une espèce particulière. Celui qui décide infailliblement du bien et du mal, et qui est en ce monde la source de toute vérité et de toute morale, est évidemment au-dessus de certains scrupules qui retiendraient une âme du commun. Et, d'autre part, un serment n'embarrasse guère, quand on a avec soi celui qui a reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier.

Quoi qu'il en soit pourtant, nous refusons de croire jusqu'à preuve du contraire, et que le pape ait conseillé une sorte de parjure et que le comte de Chambord y ait consenti.

En tout cas, si par impossible le prétendant, se souvenant qu'il est l'héritier d'Henri IV, venait à se dire un jour que la France vaut bien une abjuration, il nous semble que sa cause n'en deviendrait pas beaucoup meilleure, ni son gouvernement beaucoup plus rassurant. Des conversions si brusques et si opportunes, même en les supposant sincères, sont bien sujettes à caution. On se détache difficilement d'une croyance dans laquelle on a vieilli. Quand le chef de la maison de Bourbon se décida à aller à la messe, il était sans doute de bonne foi. Il est pourtant certain qu'il sentit toujours un peu le fagot. Son petit-fils aussi, s'il lui arrive un jour de suivre cet auguste exemple et de se convertir à la foi politique de ses sujets, « fera le saut », nous voulons le croire, en toute conscience et sans arrière-pensée. Mais qui nous garantira contre les retours du passé et les tentations quotidiennes? Qu'Henri IV fût plus ou moins parfaitement guéri de son hérésie, c'était affaire entre le ciel et lui; sa conscience seule y était intéressée, et ses sujets n'avaient rien à y voir. De la foi politique d'Henri V, au contraire, peuvent dépendre nos intérêts les plus chers, nos droits les plus sacrés, l'avenir de notre pays. Nous ne saurions donc, après les déclarations si expresses des anciens manifestes, trouver dans un manifeste nouveau, fût-il le contre-pied des autres, des garanties suffisantes et une complète sécurité.

Le jour où le comte de Chambord renierait son passé, nous serions en droit de nous défier et de craindre de nouvelles contradictions et de nouveaux démentis. Les déclarations qu'il a faites avec une franchise si méritoire ne peuvent plus être retirées. Quand on a fait comme lui de la politique une sorte de religion, quand on s'est donné pour le représentant d'un dogme indiscutable, on est rivé à ce dogme à perpétuité. Les partisans de la monarchie peuvent bien solliciter de leur prince des concessions libérales. S'ils n'obtiennent rien de lui, la question est jugée, et la France ne subira pas la restauration du régime d'avant 1789. S'ils lui arrachent quelques promesses ambiguës, la question est encore jugée : la France ne croira jamais au libéralisme du comte de Chambord, et fera bien de n'y pas croire.

Le débat sur ce point sera du reste définitivement clos, et le prince se sera chargé de réfuter lui-même ceux de ses amis qui prédisent sa prochaine conversion, s'il se confirme qu'il ait, comme l'assurent quelques journaux, adressé ses félicitations à l'archevêque de Paris, à l'occasion de son dernier mandement.

E. R.

LA FONDATION DU PREMIER EMPIRE ALLEMAND

Charlemagne et Otton le Grand

Deux siècles de l'histoire d'Allemagne, ou plutôt de l'histoire européenne (de 800 à 1024), deux siècles remplis de grandioses tentatives pour la fondation de l'ordre chrétien et de cruels déchirements au milieu desquels se dessinent les nations modernes : tel est le sujet du second volume de l'*Histoire d'Allemagne*, par M. Jules Zeller (1).

Deux faits surtout dominent ce livre : c'est la création de l'empire carolingien et la création de l'empire des Ottons. En quoi se ressemblent, en quoi diffèrent l'une de l'autre ces deux royautés, dont la seconde a été si souvent présentée comme la restauration et la continuation de la première? Otton le Grand est-il le légitime successeur de Charlemagne? Est-il son héritier ou son plagiaire, le restaurateur ou le destructeur de son œuvre? Toute la théorie historique sur l'Allemagne du moyen âge, et même sur l'Allemagne moderne et contemporaine, dépend de la solution du problème. Pour le résoudre, il y avait donc à interroger avec un soin plus scrupuleux ce qui nous reste de chroniques et de monuments sur ces deux grands souverains et à déterminer avec plus de précision les traits caractéristiques de leurs créations. Du travail auquel s'est livré M. Zeller sont donc sortis un Charlemagne et un Otton le Grand qui ne manquent pas de nouveauté. La nouveauté résulte ici de la vérité des portraits.

I

Charlemagne appartient-il à l'histoire d'Allemagne ou à l'histoire de France? ou plutôt l'œuvre de Charlemagne est-

(1) *Fondation de l'Empire germanique*, par Jules Zeller, professeur d'histoire à l'Ecole normale et à l'Ecole polytechnique, dernier recteur de Strasbourg. Paris, Didier, librairie académique.

elle une œuvre germaine ou une œuvre gallo-romaine? La question a été souvent débattue. Les historiens des divers pays dont se composait l'empire de Charlemagne, Italiens, Belges, Hollandais, surtout les Allemands et les Français, ont cherché à tirer à eux le grand homme. Tout récemment encore M. Waitz n'a-t-il pas fait entrer toute l'histoire des institutions mérovingiennes et carolingiennes de l'Église et de la Gaule sous le titre d'*Histoire de la constitution allemande* (*Deutsche Verfassungs-Geschichte*)! M. Zeller se montre plus traitable; il ne revendique pas Charlemagne exclusivement pour la Gaule, mais il tient à établir aussi qu'il n'est point exclusivement germain.

« A l'époque où parut Charlemagne, nous dit-il, il n'y avait pas en Europe de nations constituées, mais seulement des débris ou des épaves de races. Tout était en fusion dans la fournaise, rien n'était déposé au fond. Et si une agglomération de peuples pouvait alors mériter ce nom par ses antécédents lointains, par la fusion avancée des Gaulois, des Romains et des Francs, enfin par l'unité politique, déjà même plusieurs fois réalisée, c'était la vieille Gaule, la future France, à laquelle appartenait Charlemagne. » Toutes les recherches faites en Belgique, en Allemagne et en France, n'ont pu fixer d'une manière précise le lieu, non plus que la date de sa naissance. On sait seulement qu'il a dû naître sur la basse Meuse, où se trouvaient les principales résidences des Pepins. La nation franque, bien que d'origine germanique, habitait depuis si longtemps les terres gauloises, en union avec les populations romaines, soumise à l'influence des agents physiques et des idées morales, qu'on devait déjà la considérer comme une race mêlée plutôt que purement tudesque. Les Francs d'alors, peuplade mixte, font déjà prévoir la nation mixte des Français. Le père de Charlemagne, Pepin, habita plus souvent la Neustrie que l'Austrasie; son tombeau est à Tours. La mère du héros, la Berthe des Chansons de gestes, était gauloise, née à Laon. Donc par le sang déjà, *Karl* est moins un Germain qu'un Gallo-Germain. Élevé dans la chapelle des rois Mérovingiens, nous le trouvons de bonne heure entouré de Fulrad, abbé de Saint-Denis; d'Ithérius, abbé de Saint-Martin de Tours; de Rado, abbé de Saint-Wast, tous neustriens, sinon purement gallo-romains. Son éducation intellectuelle fut donc latine; la tradition qu'il suivit était celle des Mérovingiens romanisés. Quand il approche de l'empire, ceux que l'on voit auprès de lui, c'est Alcuin, un Anglais élevé en Italie; Pierre, de Pise; Paul Diacre, de Pavie; Théodulphe, évêque d'Orléans; Leidrade, évêque de Lyon; saint Benoist d'Aniane : tous nés ou élevés dans les anciennes provinces de l'empire romain. Ses amis germains, Eginhard de Mayence et Adalhard, abbé de Corbie, sont profondément imbus de l'éducation et des idées latines. Si Charlemagne parle l'idiome franc, s'il prend soin de recueillir les vieux chants germains, nous le voyons parler aussi la *lingua romana rustica*, c'est-à-dire ce patois roman des campagnes gauloises qui va devenir le français; il parle, surtout il écrit en latin; il corrige la traduction latine des Évangiles. S'il tient encore à la Germanie barbare par quelques côtés, ce sera plutôt par le goût de la guerre, la passion de la chasse, par cette polygamie invétérée, après plusieurs siècles de christianisme, dans les maisons des princes francs. L'Église ferme les yeux sur ses nombreuses femmes; lui-même est indulgent pour les fautes de ses filles et, petit-fils d'un bâtard (Charles Martel), il laissera des bâtards qui seront appelés à sa succession.

Pour savoir s'il est plus welche ou plus tudesque, c'est à la conscience des peuples qu'il faudrait en appeler. Il faudrait considérer ce qu'on a pensé de lui des deux côtés du Rhin, non pas au XIXe siècle, lorsque les historiens créent laborieusement et scientifiquement une opinion qui n'a cours que parmi les savants, mais à l'époque où le peuple tout entier exprimait spontanément dans les Chansons de gestes ses regrets, ses admirations ou ses rancunes. Eh bien! à cette époque décisive, à ce moment où la vérité éclôt naturellement sur les lèvres de peuples enfants, Charlemagne était regardé par les populations tudesques comme un étranger. « L'Allemagne, nous dit M. Gaston Paris (1), telle qu'elle se constitua sous son petit-fils Louis, lors de la grande division de l'empire carolingien, ne s'envisagea pas d'abord comme l'héritière directe *de son plus illustre chef*. C'est qu'en effet la majeure partie du royaume germanique avait été conquise par Charles et annexée à ses possessions plus occidentales. La Saxe, immense contrée qu'il avait soumise après des luttes implacables; la Frise où il avait été obligé de faire des concessions aux résistances nationales; la Bavière privée par lui de la demi-indépendance dont elle jouissait, se le représentèrent *comme un conquérant et presque comme un ennemi*. » Plus tard, et sous une influence partie du pouvoir, par conséquent extérieure au peuple, sous l'influence des lettrés en faveur à la cour des Otton ou des Hohenstauffen, qui, — à l'instar des universitaires prussiens d'aujourd'hui, — ajustaient aux besoins du jour et du gouvernement leurs théories historiques, une réaction se produisit au delà du Rhin en faveur de Charlemagne. « Toutefois, continue M. Gaston Paris, toutefois il n'y fut jamais populaire comme en France; les légendes qui le concernent sont nombreuses, mais isolées, et ne présentent pas un caractère bien accusé;... elles ne se sont pas développées jusqu'à la forme épique. » Voilà pourquoi, tandis que l'ancienne France a consacré d'innombrables épopées à celui qui est bien un peu, à elle aussi, *son plus illustre chef*, M. Gaston Paris ne trouve à relever en Allemagne que des légendes isolées, des poëmes traduits ou imités du français et des essais modernes.

II

Quand nous considérons l'œuvre de Charlemagne, comme nous sommes loin des idées et des institutions germaniques! S'il fait la guerre le plaisir de guerroyer est relevé chez lui par la grandeur du but. C'est à la voix des papes qu'il renverse en Italie le royaume des Longobards; c'est au nom de l'intérêt chrétien qu'il refoule les Sarrasins, qu'il contient les Danois, les Slaves, les Avars, qu'il poursuit contre les Saxons sa guerre impitoyable de trente-trois ans. Deux historiens allemands, MM. Waitz et Sigurd Abel, prétendent voir dans cette obstination conquérante et sanguinaire contre les Saxons la preuve que Charlemagne était un vrai Teuton, *ein Deutscher*. Apparemment c'est parce qu'il voulait réunir tous les peuples allemands en un empire, qu'il fouillait les forêts saxonnes avec le fer et la flamme, profanait les sanctuaires les plus vénérés de la Germanie septentrionale, faisait couler le

(1) *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 118.

sang germain dans la forêt de Teuteberg comme pour y laver la trace du sang de Varus, faisait décapiter quatre mille prisonniers de guerre sur les bords du Weser, installait dans des cathédrales fortifiées ses évêques bardés de fer, décrétait la peine de mort contre tout Saxon qui refuserait la dîme ou mangerait de la viande le vendredi! N'est-il pas évident, au contraire, que sur le Weser contre les Saxons, comme sur l'Ébre contre les Arabes, comme sur le Pô et le Garigliano contre les Longobards et les Byzantins, comme sur l'Elbe contre les Scandinaves et contre les Slaves, comme sur le Danube contre les Avars, c'est la civilisation latine et chrétienne, c'est la monarchie fondée sur l'alliance de la Francie et de l'Église, ce sont enfin les provinces et le territoire de l'empire romain qu'il protége de sa formidable épée franque?

Ses institutions sont également fort en dehors, fort au-dessus de la tradition germanique. Ses Champs-de-Mars, sortes de conseils d'État où des militaires et des évêques délibèrent sur l'administration séculière et la discipline ecclésiastique, sur les dogmes nouveaux et sur les questions de paix et de guerre, ne rappellent guère que par le nom les anciennes réunions où de sauvages guerriers accueillaient les discours de leurs chefs de bandes en heurtant les framées contre les boucliers. Les assemblées de Charlemagne sont plutôt des conciles où les évêques et les abbés ont fait une place à côté d'eux à des hommes de guerre qui commencent à se pénétrer d'idées politiques et administratives. Les nombreux capitulaires que Charlemagne a promulgués à la suite de ces délibérations suffiraient seuls à nous empêcher de voir en lui le pur Germain qu'on veut nous y montrer. Rien de plus contraire aux idées, à la *conscience allemande* de ce temps, qu'un droit écrit : ce sont les historiens d'outre-Rhin eux-mêmes qui nous l'apprennent. Rien de plus opposé à la royauté germanique, suivant M. de Giesebrecht, qu'une constitution politique.

Quant à cette renaissance artistique et littéraire que Charlemagne, entouré d'Anglo-Romains, de Gallo-Romains et d'Italiens, s'efforçait de réveiller autour de lui, est-elle sortie, elle aussi, « des forêts de la Germanie »? Charlemagne, au commencement du IXe siècle, est presque un lettré : Otton le Grand, à la fin du Xe siècle, sera un illettré; c'est dans sa vieillesse seulement qu'il apprend à lire pour plaire à sa femme, l'italienne Adélaïde. Que l'on compare l'instruction personnelle de Charlemagne et d'Otton le Grand, on aura la mesure du progrès accompli dans les intelligences pendant ces deux siècles de réaction germanique et barbare.

Enfin, où le Teuton, dans Charlemagne, disparaît complétement, où le Gallo-Franck des bords de la Meuse, où le fils de Berthe, l'élève des abbés gaulois, l'ami des savants italiens, se montre surtout, c'est dans le rôle universel qu'il s'est arrogé sous l'influence de l'Église d'Occident et du pape de Rome; rôle universel qui dépasse infiniment l'horizon borné des chefs barbares du Ve et du VIe siècle, même l'horizon agrandi des premiers héritiers germains de Rome, les Clovis, les Théodoric, les Dagobert. Par là le fils de Pepin recueille dans la succession de Rome ce qu'il y a de plus élevé, de plus moral, et en quelque sorte de moins matériel : l'idée de l'unité romaine, de la *pax romana*, de la confraternité et de la solidarité de tous les peuples chrétiens, de la synonymie, en quelque sorte, de ces trois mots : romanité, chrétienté, humanité. Mais cette universalité ne se trouvait alors que dans l'Église et, pour prendre ce caractère européen, Charlemagne devait devenir le champion de la foi contre les musulmans, les païens, les mauvais chrétiens, le convertisseur des infidèles, « l'auxiliaire en tout du saint-siége » (*adjutor in omnibus sanctæ sedis*), le *Pontifex in prædicatione*, comme l'appelle Alcuin, ou l'évêque des évêques, suivant l'expression du moine de Saint-Gall. « Par là, dit M. Zeller, la situation de Charlemagne n'était plus seulement celle d'un simple roi franc. Au delà de son royaume, son autorité s'étendait aux limites du monde qui relevait de l'Église. Aux églises étrangères il envoyait des présents afin qu'on fît des prières pour lui, et le patriarche de Jérusalem lui envoyait les clefs du tombeau du Christ. Le royaume franc ne contenait plus ce conquérant dans l'espace; et, dans le temps, son autorité touchait aux souvenirs grandioses d'une puissance depuis longtemps disparue, mais toujours présente aux imaginations des hommes. On cherchait un nom pour désigner cette monarchie nouvelle, universelle; ceux qui, autour du roi, avaient remis en honneur les études latines longtemps oubliées, l'avaient trouvé : c'était celui d'EMPIRE qui, après trois siècles, avait survécu, dans l'imagination des hommes, aux ruines faites par la grande invasion germaine. » « Il possédait, dit un contemporain, Rome où trônaient autrefois les empereurs, et les principales résidences de la Gaule, de l'Italie et la Germanie. Dieu les lui avait mises sous la main. N'était-il pas juste qu'avec l'aide de Dieu et les *vœux de tout le peuple chrétien*, il joignît le titre, le nom à la puissance? » Et l'on pouvait appliquer à la puissance militaire de Charlemagne ce même distique qu'on appliquera plus tard à l'empire tout moral des pontifes romains :

Sub tua jura Deus dedit *Europæa regna* ;
Totum orbem inclinat sub tua jura Deus.

Donc, conclut avec raison M. Zeller, « ce dont la postérité le loue à plus juste titre, c'est d'avoir voulu faire un empire franc et un empire chrétien, non germanique, et ainsi de laisser chrétienne, même après la chute de son œuvre politique, la Germanie qui était païenne avant lui. Est-ce *parce qu'*il était Allemand, Teuton, et non pas beaucoup plutôt *quoiqu'*il le fût? En lui, si l'on veut, le sang, la race et la matière furent allemandes; mais les idées conçues, le but atteint, l'esprit de l'entreprise reviennent à la foi chrétienne, à la tradition gallo-latine, et, comme s'expriment les Allemands, au *romanisme*... Il tient à la vieille Gaule et à la France future par ses desseins politiques, par le rôle qu'il a joué et les services qu'il a rendus à la civilisation. Il est l'héritier de la Gaule franque, l'élève de la politique latine, le disciple armé de la foi chrétienne, l'épée trempée, si l'on veut, de l'acier franc, mais mise au service de Rome. Pour lui comme pour son nom, — qui se forma, presque de son vivant, dans le pays gallo-franc, par la double altération et la prompte soudure d'un nom allemand et d'une glorieuse épithète latine, bientôt consacrée par la postérité, — la forme emporte le fond. L'Allemagne n'a pas trouvé un nom à elle pour caractériser cette grandeur tout exceptionnelle. Elle dit Karl le Grand (*Karl der Grosse*) comme elle dit Otton le Grand, Frédéric le Grand. Nous disons d'un mot complexe comme sa personne, où la racine allemande disparaît sous la structure française, et qui est fait exprès pour ce grand homme, après tout national, — nous disons : *Charlemagne.* »

III

Faut-il montrer avec M. Zeller ce que devient l'Europe, l'Allemagne elle-même, après la chute de cet empire carolingien, humilié entre les mains de Louis le Débonnaire, brisé entre les mains de Lothaire, morcelé entre les mains de ses successeurs? L'anarchie germaine reprend partout ses droits. Nul pouvoir n'est plus obéi; on s'entr'égorge entre Francs et Francs, Saxons et Saxons, Souabes et Souabes. On s'entr'égorge dans la même famille : le fameux poëme d'Hadebrand et Hildebrand devient au sein de chaque foyer germanique une réalité. La paix carolingienne laisse après elle un aussi grand vide que la *paix romaine*. L'Église se féodalise, se matérialise. Les évêques cuirassés et mariés rappellent bien les sacrificateurs germains, mais non les évêques chrétiens. « Les luttes sauvages des héroïnes germaines du vieux temps, Brunehilde et Kriemhilde, et des femmes mérovingiennes, Frédégonde et Galeswinte, se dénouent maintenant devant des synodes où les coutumes d'Odin et du jugement de Dieu, arrivées à la sorcellerie, le disputent à la foi chrétienne. » Les frontières, les Marches élevées par Charlemagne contre la barbarie tombent partout. L'Allemagne souffre plus qu'aucun autre peuple de cette grande ruine à laquelle elle a plus contribué qu'aucune autre race. Les Scandinaves insultent ses côtes, les Slaves franchissent partout sa barrière de l'Elbe, les Hongrois pénètrent jusqu'en Saxe, en Souabe et en Bavière, et chaque peuple allemand est tour à tour châtié de son indépendance, jusqu'au moment où Henri l'Oiseleur se consacre à la tâche utile et nationale de faire un royaume allemand; comme les Capétiens, un siècle plus tard, s'efforceront de faire un royaume français. En attendant, il n'y a plus de Francs, comme il n'y a plus d'empire carolingien. Ce peuple héroïque disparaît comme nation; mais son nom, qui ne reste en Allemagne que comme le nom d'une province, subsiste en Gaule comme le nom futur de tout le pays. Il n'y a plus de Francie, mais une Franconie sur le Mein, et bientôt une France entre la Somme et la Garonne.

Alors apparaît cet Otton le Grand, rival ou successeur de Charles le Grand. Il est certain qu'ici les appréciations de M. Zeller rencontreront des contradicteurs; en Allemagne d'abord où l'on a voulu faire de l'empire ottonien l'ancêtre et le prototype des empires germains du présent et de l'avenir; en France aussi, où l'on s'est trop accoutumé jusqu'ici à souscrire à tous les jugements des Allemands sur eux-mêmes et sur nous. N'importe! la thèse de M. Zeller est irréfutablement appuyée sur des faits.

IV

Nous avons vu que le caractère principal de l'empire carolingien est de n'être ni italien, ni gaulois, ni allemand, mais tout cela en même temps; qu'il n'appartient en propre et exclusivement à aucune des nations de l'Europe moderne, mais qu'il est à toutes leur patrimoine commun; qu'il était enfin adéquat à la chrétienté, c'est-à-dire à la civilisation d'Occident. Or, ce qui est né outre-Rhin de la première décomposition germanique, — après Arnulfe, après Louis l'Enfant, après Conrad le Salique, tous également impuissants à rétablir l'ordre dans la barbarie, — c'est un État essentiellement germanique. L'empire d'Otton ne comprend à sa naissance que les cinq grandes divisions de l'Allemagne d'alors : Saxe, Franconie, Souabe, Bavière et Lorraine. Il se fonde, comme l'empire allemand d'aujourd'hui, par une sorte de conquête de l'Allemagne du Sud par les Allemands du Nord. Une fois naturalisé franc, couronné dans la « ville des Francs », sur la terre rouge de Franconie, le saxon Otton fait une tournée militaire à travers l'Allemagne. Il cite à son tribunal le duc de Franconie, condamne des seigneurs francs à porter un chien sur leur dos jusqu'à son château royal de Magdebourg, détrône le duc de Bavière, fait périr dans une surprise le duc de Lorraine. C'est l'Allemand des rivages du Nord qui triomphe de l'Allemand du Rhin; c'est la Germanie la plus barbare, naguère encore réfractaire au christianisme et au baptême, qui astreint à sa discipline la Germanie plus civilisée, plus chrétienne, plus romaine du Midi. Et déjà dans la victoire se montre la froide insolence de l'homme du Nord, dont un lettré saxon donnait déjà la formule à cette époque : « Les Saxons (on dirait aujourd'hui les Prussiens), » dit l'historien Witikind, « étaient si fiers de voir la couronne sur la tête » d'un prince de leur race, qu'ils prétendaient ne plus avoir de » devoirs à remplir vis-à-vis des hommes d'une autre nation » allemande, comme si ceux-ci tenaient *tous leurs fiefs de la » seule grâce de leur roi.* » Ainsi la royauté d'Otton, que M. Zeller nous montre exclusivement germanique, est même, dans un sens plus étroit encore, exclusivement saxonne, *basse-allemande*.

Est-elle, du moins en Allemagne, sinon en Europe, une continuation de la royauté carolingienne? Non, elle est plutôt une réaction contre les tendances de celle-ci. Un historien récent, M. de Giesebrecht, constate avec satisfaction qu'elle est *un retour* à l'ancien germanisme, *eine Rückkehr zu dem altgermanischen Wesen;* — à l'ancien germanisme, c'est-à-dire à l'ancienne barbarie.

Pour gouverner, il n'y a plus en Allemagne de ces assemblées régulières des grands de l'État et de l'Église qui, sous Charlemagne, étaient l'expression en quelque sorte de l'unité chrétienne. Sous le César franc, on y voyait les seigneurs et les évêques de l'Italie, de la Lombardie, de l'Espagne du Nord, de l'Aquitaine, des deux Francies, de l'Allemagne occidentale et méridionale; pourtant elles se réunissaient régulièrement et périodiquement. Naturellement plus restreintes sous Otton, elles ont cependant perdu leur périodicité; le roi les convoque quand il lui plaît et fort rarement. A celle de Nimègue, en 948, l'une des plus importantes du règne, on ne voit que quatre archevêques, deux ducs, trois évêques et quatre comtes. « Le nouveau roi n'a pas même auprès de lui cette sorte de conseil d'État, composé des hommes les plus considérables de l'empire, qui ne quittait jamais l'ancien et glorieux roi franc. »

Le droit traditionnel, c'est-à-dire l'arbitraire, l'emporte partout sur le droit écrit, ce progrès réalisé par la raison romaine. Non-seulement on ne fait plus de capitulaires, mais même les capitulaires carolingiens, cette ébauche d'une législation générale pour tout l'Occident, même les vieilles lois particulières des peuples, rassemblées déjà sous les Mérovingiens,

tombent en désuétude. Le roi, qui tout à l'heure était à lui seul toute la constitution, est maintenant toute la loi : et non pas seulement le roi, mais tous les puissants, les comtes, les seigneurs laïques et ecclésiastiques mettent leur volonté à la place de la législation. Dans cette matérialisation du droit, rien d'étonnant si nous voyons la procédure barbare reprendre du terrain. Otton rétablit le jugement de Dieu dans les cas où il était tombé en désuétude; les historiens allemands de notre temps l'en félicitent : « Il agissait ainsi, disent-ils, en vrai Saxon, en vrai Germain, c'est-à-dire conformément aux sentiments et aux idées de son peuple. » Voilà précisément la supériorité de Charlemagne sur Otton : le premier aimait mieux agir conformément aux idées des peuples civilisés qu'à celles des peuples barbares.

On voit trop bien que ce sont les idées et les sentiments germains qui se sont substitués dans l'empire aux idées romaines et chrétiennes. Les affreuses guerres civiles entre proches parents qui ont ensanglanté l'histoire des Mérovingiens et troublé même les premières années de Charlemagne se déchaînent avec une nouvelle fureur. Otton dispute la couronne à ses deux frères : l'un illégitime, Tankmar; l'autre fils de la même mère que lui, Henri. Le second, à force de fourberies, réussit à faire une paix avantageuse; l'autre est pourchassé par Otton jusque dans Ehresbourg. « Tankmar, dit M. Zeller, poussé l'épée dans les reins, croyait trouver un refuge dans l'église de Saint-Pierre, que le pape Léon III avait consacrée à la place où s'était dressée l'idole d'Irminsul. Ses ennemis, des chrétiens, comme possédés encore des fureurs d'Odin, et qui ne respectaient guère le droit d'asile, enfoncent les portes de l'église, s'y précipitent. Tankmar, épuisé, était sur les marches de l'autel au milieu de quelques amis, avec son bouclier et une chaîne d'or au col, marque de sa naissance. On l'injurie; un de ces furieux lui porte un coup qui fait couler le sang; le malheureux veut se défendre, pare encore quelques attaques en reculant jusque vers une fenêtre, par où, du dehors, un lâche Saxon l'atteint dans le dos et le tue. Il tombe, et celui qui avait porté le premier coup lui arrache sa royale chaîne d'or. C'est encore au xe siècle une scène des *Niebelungen* dans le cadre d'une église chrétienne. » Après ses frères, ce sont ses fils contre lesquels il faut lutter, ses fils qui sont toujours prêts, comme cela se vit pendant toute la durée de l'empire allemand, à recommencer le drame des fils de Louis le Débonnaire. Au reste, ces scènes de famille sont loin de scandaliser les historiens tudesques, qui expliquent tout par « la roide subjectivité de l'être allemand, qui n'admet aucun frein extérieur même plus saint quand on l'irrite ou qu'on lui porte préjudice ». On ne saurait définir en meilleurs termes et plus philosophiques la férocité décidément incorrigible de l'*être allemand*.

V

De toutes les guerres de Charlemagne, la plus utile et la plus laborieuse fut la guerre de Saxe; pendant trente-trois ans il s'épuisa en petites expéditions contre d'obscures peuplades perdues dans les marécages du Weser et de l'Elbe, et si la gloire sortit de ces pénibles campagnes, ce fut grâce uniquement à la grandeur du résultat obtenu et à l'énergie persévérante qu'y déploya le héros. Otton eût pu continuer cette tradition carolingienne : une lutte peu brillante, mais utile, contre des barbares qu'il faut gagner à la civilisation. Ce que Charlemagne avait fait contre les Saxons, il eût pu le faire contre les Slaves; il préféra laisser cette rude et obscure besogne à ses margraves des bords de l'Elbe, tandis que lui-même allait chercher fortune ailleurs. Et quelle guerre que cette guerre de Slavie! « Aucun scrupule, dit M. Zeller, n'arrêtait les Germains dans leurs luttes contre les *barbares*, contre les Slaves surtout! Ceux-ci leur paraissaient comme en dehors de l'humanité... La force et la ruse, la spoliation et l'extermination, tout leur était bon. L'évêque de Mersebourg, l'historien Diethmar, disait qu'il fallait mener le Slave en lui donnant de l'herbe comme à un bœuf et des coups comme à un âne. » Le comte Gera, pendant une trêve, invitait trente princes slaves à un festin et les égorgeait par trahison. C'est encore par une trahison que les Allemands entrèrent dans cette forteresse de Branibor (Brandebourg), qui devait un jour donner son nom à la monarchie des Hohenzollern. M. Zeller a raison de faire remarquer ici encore, sur les extrêmes frontières de la civilisation d'alors, la distance qu'il y a entre l'œuvre de Charlemagne et celle des Ottons. Charles, si dur qu'il ait été pour les Saxons, a cependant laissé après lui une Saxe prospère, puissante et chrétienne. Mais les margraves allemands ont réellement exterminé les peuples slaves d'au delà de l'Elbe. On sait ce que le vainqueur de Witikind a fait des Saxons; mais les Saxons eux-mêmes, qu'ont-ils fait de tant de peuples slaves auxquels ils se sont présentés avec la croix et le glaive? Où sont aujourd'hui les Obotrites, les Wilzes, les Rédariens, les Borusses.....?

Si Otton dédaignait la guerre de propagande contre les Slaves, c'est qu'il préférait guerroyer en France et en Italie. Le vieil instinct du barbare le ramenait toujours, la torche à la main, sur la Seine et sur le Tibre. Les invasions du ve siècle, plutôt régularisées qu'humanisées, recommencèrent contre les anciennes provinces romaines. En cent quatre-vingts ans, de 844 à 1024, il y eut vingt-deux grandes invasions germaniques en France et en Italie, et « je ne compte, dit M. Zeller, que celles qui furent importantes, profondes, accompagnées de cruels ravages et hors du territoire même le plus étendu de l'Allemagne. » Otton le Grand, comme l'empereur Guillaume, a ravagé la France depuis le Rhin jusqu'à la Normandie. Il ne laissa au paysan que la terre : *solo tenus*. Otton II mit à feu et à sang la Champagne et l'Ile-de-France : *partim combussit, partim depopulatus est*. Charlemagne n'avait combattu que pour défendre la civilisation; c'est précisément contre le monde civilisé que les Ottons se tournent de préférence. Charlemagne a organisé des pays barbares; les Ottons ont désorganisé la France et l'Italie, qui s'essayaient à l'indépendance nationale et à la civilisation.

Otton et Charlemagne, après s'être contentés de la situation de rois germains, sont allés prendre à Rome la couronne impériale. Mais Charlemagne n'accepte le diadème des Césars que lorsqu'il a refait l'empire et étendu sa domination de l'Ébre et du Garigliano à la Bosna et à l'Elbe; il suffit à Otton d'être à peu près le maître de l'Allemagne et d'avoir fait du butin en Gaule et en Italie. Léon III avait posé la couronne sur la tête du sauveur de l'Église et de la chrétienté, aux acclamations des Romains, délivrés du joug lombard; Otton se jette en Italie au milieu des intrigues des partis, épouse une princesse pour la couronne qui fait sa dot, contraint le pape (et quel pape! le soudard Jean XII), moitié par menaces,

moitié par promesses, à poser sur sa tête le diadème de Charlemagne. Aussi, quand il descendit avec le pontife au tombeau de saint Pierre, il eut soin de dire à son porte-glaive Anfried : « Pendant que je vais prier à genoux, tiens bien cette épée sur ma tête; je sais que mes ancêtres ont souvent éprouvé la mauvaise foi des Romains : le sage cherche son salut dans la prévoyance. » — « Quelle différence, dit M. Zeller, entre le glorieux couronnement, en l'année 800, de Charlemagne par Léon III, deux hommes d'expérience qui avaient depuis longtemps déjà gouverné le monde, — et le couronnement plein de défiance réciproque du souverain saxon par les mains d'un jeune homme dont le nouvel empereur dénoncera tout à l'heure les scandales ! »

Sans doute le nouvel empire allemand a eu ses prétentions d'universalité comme l'empire carolingien. L'ambition des Ottons est encore excitée par l'imagination chimérique de ces femmes étrangères qu'ils épousent, l'italienne Adélaïde, la grecque Théophanie. Nous les voyons affecter la suprématie sur les princes français, arracher la couronne de fer aux prétendants italiens, regarder Rome comme leur capitale, disputer la Grande-Grèce aux Byzantins, envoyer des ambassades ridicules à Cordoue et à Constantinople, rendre un culte affecté aux ornements impériaux dont ils se parent, se décerner comme des Romains les titres de *Saxonicus*, *Romanus*, *Italicus*, frapper des médailles avec la légende *Renovatio imperii romani*, et s'intituler serviteurs du Christ et des apôtres. Mais ce sont précisément les prétentions universelles qui sont le côté le plus déplorable de cette histoire. L'Allemagne, réfléchissant son activité sur elle-même, eût pu être utile au moins à elle-même; son œuvre eût été plus nationale, plus égoïste, mais encore civilisatrice; elle n'eût servi qu'à elle, mais elle n'eût pas été le fléau des autres. Qu'on le remarque bien : ce n'étaient pas tant les prétentions de Charlemagne qui avaient été universelles, c'étaient surtout ses bienfaits. Au contraire, les empereurs saxons ne réussissent qu'à porter partout le désordre et la désolation; qu'à se faire exécrer des jeunes nationalités latines, qu'ils troublent dans leur développement; qu'à perdre l'Allemagne, livrée à l'anarchie, sans pouvoir gagner l'Italie; qu'à constituer un empire hybride ayant à la fois pour capitales Rome et Aix-la-Chapelle, et où ils se trouvaient partout étrangers et impuissants. Le morcellement et l'anarchie germaine s'accroissent, se consolident pendant leurs expéditions ultramontaines. Pendant qu'ils se donnaient pour les successeurs des Césars, Otton II manquait d'être prisonnier des pirates byzantins, et Henri II de se faire assommer par les bourgeois de Pavie. Il fut un temps où les historiens allemands Luden et Schmidt reconnaissaient, comme M. Zeller, que « dépenser ses efforts à édifier une monarchie universelle n'était pas le meilleur moyen de fonder un royaume allemand et une nation allemande ». Mais maintenant l'ambition et l'orgueil germaniques ne connaissent plus de bornes, même rétrospectivement. Comment donc! accuser Otton? mais c'est « méconnaître la mission glorieuse qui réserve à l'Allemagne le premier rang en Europe ». — « Ce peuple allemand, qui se montre avec tant de puissance dans l'histoire dès qu'il rassemble toutes ses forces nationales en un unique empire, n'avait-il pas alors à accomplir aussi sa haute mission dans l'humanité (1)? » Et la « profonde piété » d'Otton ne lui conférait-elle pas, comme à l'empereur Guillaume, la « mission providentielle » de « faire régner partout les idées d'ordre, de respect et les principes de la vertu », notamment chez les Italiens et les Welches, dès alors corrompus? Ne montraient-ils pas le chemin aux uhlans de 1871, ces honnêtes guerriers d'Otton dont le moine italien parlait en ces termes à la ville de Rome : « Malheur à toi, Rome opprimée! Tu as été prise par le roi saxon; il t'a pillée et incendiée, et ses soldats emportent ton or et ton argent dans leurs bourses; *aurum et argentum tuum in illorum marsupiis deportant.* » Aujourd'hui de simples bourses ne suffiraient plus.

En résumé, le lecteur de l'*Histoire d'Allemagne* sera certainement de l'avis de M. Zeller : Charlemagne et Otton « offrent encore bien plus de contrastes que d'analogies dans leur caractère et dans leur rôle, et leurs œuvres sont si peu semblables que l'empire germanique, loin d'être la continuation, comme on l'a prétendu, de l'empire franc, en est la contradiction. Charlemagne fait avancer la civilisation de son temps et Otton se retourne en partie contre elle. Le premier consolide l'unité de l'Église et tente de la réformer en la respectant; le second l'ébranle et la corrompt en la dominant. L'empire de Charlemagne est un État chrétien; on pourra se demander si celui des Otton et des Barberousse l'est également, malgré son titre pompeux et décevant de *saint Empire romain germanique* ».

ALFRED RAMBAUD.

(1) MM. Vehse et de Giesebrecht, cités par M. Zeller.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE EN ANGLETERRE

M. Alexandre Bain (1)

Les meilleurs ouvrages de psychologie publiés en France depuis dix ans ont dû s'appuyer sur l'autorité de M. Bain, ou faire connaître ses tendances et le rang éminent qu'il occupe dans l'école expérimentale anglaise. Les critiques mêmes dont les idées de M. Bain ont été l'objet chez nous sont en définitive autant de confirmations de la portée considérable de son œuvre. Il est temps de la faire connaître par une traduction qui la mette dans son entier sous les yeux des personnes qui s'intéressent aux questions philosophiques. Peu de gens lisent assez couramment un livre écrit en langue étrangère pour se familiariser avec les doctrines qu'il apporte. Ces doctrines restent toujours à l'état de curiosités, que de rares spécialistes tâchent d'acquérir au prix de grands efforts, mais qui ne sauraient exercer une influence réelle sur nos méditations et sur le développement de nos croyances philosophiques, tant qu'elles ne nous sont pas présentées sous les formes usuelles de la langue vulgaire.

(1) Cette étude doit servir de préface à la traduction du principal ouvrage de M. Bain, qui va paraître la semaine prochaine en français : *Les Sens et l'Intelligence*. 1 volume in-8° de 700 pages.

Voyez une leçon de M. Bain, sur la *Physiologie de la pensée*, dans la sixième année de la *Revue des Cours littéraires*, p. 722.

Voyez dans le même volume, p. 587, 599, une étude de M. Stuart Mill sur *la Psychologie de M. Alexandre Bain*.

I

M. Bain, né en 1818 à Aberdeen, entra en 1836 dans l'un des établissements d'enseignement supérieur que possédait cette ville (*Manshal College and University*). Ses études finies, il y resta encore, de 1841 à 1847 : d'abord en qualité de professeur auxiliaire de logique et de philosophie morale, puis comme professeur libre de sciences physiques. En 1849, il entra dans la carrière administrative et servit le gouvernement comme secrétaire du Conseil de salubrité (*General Board of Health*).

Dès 1841, M. Bain commença à écrire. Les sujets sur lesquels il s'exerça d'abord furent la psychologie et la physique. Non-seulement il fournit à une publication périodique célèbre, la *Westminster Review*, divers travaux relatifs à ces deux sciences, mais il publia plusieurs ouvrages élémentaires à l'usage des élèves, sur la physique, la logique, la psychologie, la rhétorique et la philologie.

En 1852, M. Bain donna une édition de la *Moral Philosophy* de Paley, enrichie de notes et de commentaires. En 1855, il fit paraître la première édition des *Sens et l'Intelligence*, et cet ouvrage capital lui assura d'emblée une place au premier rang des philosophes anglais contemporains. Quatre ans après, en 1859, il compléta son œuvre par la publication d'un autre volume : *les Émotions et la Volonté*.

La composition de ces importants travaux ramena M. Bain à la carrière du haut enseignement. Il y entra d'abord comme examinateur de logique et de morale à l'université de Londres, institution, comme l'on sait, indépendante de toute attache confessionnelle, bien que relevant de l'État, et que nous appellerions en France une université *laïque*; fondée, non pour distribuer l'enseignement, mais pour constater par la collation des grades l'aptitude des jeunes gens que leurs croyances religieuses écartaient nécessairement des antiques universités d'Oxford et de Cambridge, universités que leur constitution rattache étroitement à l'Église anglicane. Bientôt après, en 1860, il fut nommé professeur titulaire de l'université d'Aberdeen, récemment constituée d'une manière officielle par la fusion en un seul corps des deux anciennes institutions Manshal College et King's College.

Les devoirs universitaires n'empêchèrent point M. Bain d'ajouter à la liste déjà longue de ses ouvrages, en appliquant les données de la science mentale à divers sujets. C'est ainsi qu'en 1861 il publia une étude sur *le Caractère*, passant en revue les diverses combinaisons des qualités intellectuelles, morales et organiques, qui constituent par leur arrangement les types variés qu'on observe dans la nature humaine sous les noms de tempérament passionnel, de talent et de génie. C'est en partant des mêmes données que plus récemment il a publié une grammaire (*A first English Grammar*, 1872) fondée sur une étude préalable des notions logiques du particulier, du général, de l'abstrait, du genre, etc., des éléments de la proposition, de la combinaison des propositions pour former les phrases et le discours. C'est dans la même voie qu'il a écrit un *Traité de composition et de rhétorique*, un résumé de psychologie et d'éthique considérées au double point de vue dogmatique et historique, sous le nom de *Mental and moral Science* (1867), et un traité de logique (*Logic, deductive and inductive*, 1867).

Tels sont aujourd'hui les titres de M. Bain à l'attention des hommes éclairés. Si l'on en juge par l'activité prodigieuse qu'il a déployée jusqu'ici dans ses compositions, toutes inspirées des doctrines de son œuvre maîtresse, toutes destinées à en vulgariser certaines parties essentielles et à en propager l'esprit général, on prévoit que M. Bain n'en restera pas là. En effet, cette année même il doit faire paraître dans une collection internationale qui sera publiée simultanément en Angleterre, en Amérique, en France et en Allemagne, une exposition des rapports du physique et du moral (*The Relations of Mind and Body*).

On a reproché plusieurs fois à M. Bain de n'être pas complet; et ce n'est pas seulement à ses œuvres philosophiques qu'on a adressé ce reproche, c'est aussi à une œuvre à l'égard de laquelle nous devons décliner toute compétence, celle qui est intitulée : *Première Grammaire anglaise*. On a dit que M. Bain ne considérait son sujet qu'à un seul point de vue, qu'il n'avait recours qu'à une seule méthode, et que, par suite, il se condamnait à laisser sans solution des problèmes qui ne peuvent se résoudre que par l'intervention d'un autre point de vue. Pour la grammaire, on aurait voulu qu'il fît jouer un grand rôle à l'élément historique; pour la psychologie, on a exprimé le regret qu'il n'y ait pas introduit comme instrument d'explication la théorie de l'évolution. Si l'on se bornait à signaler ce que M. Bain n'a pas fait, si l'on n'avait d'autre prétention que d'indiquer une voie plus large où il serait possible de constituer sur un plan plus vaste la science mentale, la remarque (nous n'y saurions reconnaître un reproche fondé) aurait sa véritable place dans un examen critique des fins poursuivies par l'auteur. Mais a-t-on bien le droit de reprocher à un écrivain de n'avoir traité son sujet que d'après le plan qu'il avait conçu? Ce qu'a voulu M. Bain, c'est expliquer à l'aide des faits les facultés intellectuelles, leur manière de procéder dans l'acquisition des connaissances, la construction des croyances et la création des œuvres du génie. Pour cela, il a puisé dans le vaste répertoire des observations accumulées depuis le commencement du siècle par les physiologistes; il n'a pas même dédaigné de se servir des faits recueillis par les observateurs du somnambulisme, décriés d'ordinaire, — et souvent avec raison, — pour leurs procédés d'explication arbitraires ou entachés de mysticisme.

L'ouvrage sur *les Sens et l'Intelligence* est le résultat de ce travail; c'est la théorie la plus développée qui ait encore été faite du rôle de l'association dans le jeu des facultés mentales. M. Bain s'est placé dans la voie indiquée par Hobbes et Hume, ouverte décidément par Hartley, où Th. Brown plus récemment s'est engagé, et où James Mill s'est distingué de ses devanciers par une plus grande rigueur scientifique. M. Bain prend le fait de l'association(1) comme un résidu irréductible de l'analyse des produits de la pensée, et suit les combinaisons multiples des éléments fournis par l'expérience dont ce fait est comme le ciment, à travers les idées des choses concrètes, les idées générales, les opérations de l'éducation intellectuelle et morale, les procédés d'*entraînement* de la

(1) Sur la théorie de l'*associationnisme*, voyez l'étude de M. Th. Ribot sur *Stuart Mill* dans notre numéro du 31 mai 1873, page 1154.

volonté et des mouvements dans l'apprentissage des arts mécaniques; il les poursuit aussi dans le raisonnement, dans les merveilles de la sagacité inventive du génie scientifique, comme dans les splendeurs de l'imagination artistique.

Un tel livre ne ressemble à aucun de ceux que les psychologues ont l'habitude d'écrire; l'esprit n'y est point découpé en tranches, et ces tranches n'y sont point considérées à part sous le nom de facultés. Il est à craindre peut-être que par son originalité même il ne produise un effet que la théorie de l'association permettrait d'expliquer facilement. Il paraîtra confus, parce qu'il n'offre pas le genre d'ordre auquel nous sommes habitués; incomplet, parce que les détails qu'on voudrait voir réunis dans un même chapitre, sous un titre commun, sont séparés, dispersés, éloignés même, et placés sous des titres qui ne suggèrent pas tout d'abord à la pensée l'idée d'une étroite affinité. Cependant nous croyons que les lecteurs qui auront fait l'effort nécessaire pour vaincre ce premier obstacle opposé par nos habitude françaises, se convaincront que ce volume de M. Bain est un exposé complet « du mécanisme de l'intelligence, une exposition systématique des facultés cognitives qui comprend toutes les facultés vulgairement admises et en explique les fonctions ».

Nous avions l'intention de publier en même temps le volume intitulé *les Émotions et la Volonté*, et nous l'aurions réalisée, si les événements douloureux des dernières années ne nous en avaient empêché, aussi bien en détournant l'attention du public vers des questions qui s'imposent aux méditations de tous dans le trouble de l'heure présente, qu'en créant aux particuliers des devoirs peu compatibles avec les travaux patients que réclament les froides études de la psychologie. Depuis, ce retard s'est prolongé par une autre raison. Sous l'influence peut-être des critiques soulevées par *les Émotions et la Volonté*, M. Bain s'est proposé de faire subir à cet ouvrage une révision semblable à celle qu'il a déjà opérée sur *les Sens et l'Intelligence*, en vue d'ajouter à la précision du langage, à la netteté des affirmations, à la force des preuves. Devions-nous attendre cette édition revisée qui ne sera peut-être pas prête à la fin de l'année courante, et ajourner encore de longs mois la publication de notre traduction? Une considération nous y inclinait. Il nous semblait périlleux de lancer un ouvrage qui, contrairement aux habitudes françaises, finit brusquement comme un simple chapitre et à la manière d'un ouvrage interrompu, sans résumé ni conclusion, et qui laisse sans la traiter une bonne moitié du programme annoncé dans l'introduction. Mais pourquoi aurions-nous été plus timoré que l'auteur lui-même? M. Bain n'a-t-il pas laissé s'écouler quatre ans entre la publication des deux parties de sa *Psychologie?* D'ailleurs, tout en cédant, nous conservons l'espérance qu'un aussi long retard ne nous sera pas imposé, et que la traduction de la troisième partie pourra paraître presque aussitôt après l'apparition de la troisième édition anglaise.

II

En abordant l'étude de l'esprit, M. Bain rencontrait le problème des rapports des phénomènes intellectuels avec l'organisme physique auquel ils paraissent attachés. Cette question s'impose aujourd'hui à toutes les écoles de psychologie, et le temps est bien passé où des professeurs de philosophie pouvaient recommander comme sérieuse une doctrine qui séparait absolument la psychologie de la physiologie.

Toutefois la physiologie est loin d'avoir atteint le degré de développement qui permettrait au psychologue d'y prendre, pour l'appliquer à ses propres travaux, une théorie du travail cérébral. Cette science ne possède encore aujourd'hui aucune donnée vraiment positive sur les communications et les relations, nous ne dirons pas des organes, mais des appareils qui composent la masse encéphalique, bien moins encore sur le mécanisme de leur action. Après les efforts avortés de l'école phrénologique pour localiser les facultés intellectuelles, les sentiments et les appétits qu'elle considérait comme élémentaires; après la réduction qu'Aug. Comte avait fait subir à cette prétention, qu'il ne retenait que dans sa forme générale, nous avons vu tenter récemment, mais sans succès, un nouvel essai de localisation. Des savants ont voulu, d'après des faits assurément bien observés, mais dont ils faisaient la base d'une induction aventureuse, fixer dans la troisième circonvolution frontale gauche l'organe cérébral de la parole, ou, si l'on aime mieux, — en termes empruntés à la psychologie, — le siége de la mémoire spéciale des signes du langage. Après de vifs et longs débats où l'on peut regretter, sans s'en étonner, l'illégitime intervention de la métaphysique, il n'en reste pas moins constant qu'il n'est point permis d'affirmer cette localisation à quiconque comprend les rigoureuses exigences de la science en matière de preuve. Encore moins pourrait-on émettre la prétention d'édifier une théorie des relations qui unissent les détails anatomiques de structure de la troisième circonvolution frontale gauche avec les phénomènes biologiques spéciaux, d'ailleurs inconnus, qui constituent sa fonction prétendue. Et pourtant nulle question de physiologie cérébrale ne paraît se poser en termes plus simples; nulle n'a mieux été étudiée.

Cependant, si le physiologiste sait peu, s'il se heurte à l'inconnu dès qu'il veut descendre dans les détails, ce qu'il sait a un caractère trop positif pour qu'il soit permis de méconnaître l'existence d'un étroit rapport entre les phénomènes cérébraux et ceux de la conscience. Il est d'ailleurs parfaitement licite d'assimiler les rapports de l'encéphale et des phénomènes d'intelligence, de sentiment et de volonté, aux rapports qui unissent la moelle épinière et les phénomènes de de sensibilité et d'excito-motricité dont elle est le siége. En outre, et c'est une induction rigoureusement scientifique, l'activité cérébrale, sous quelque forme qu'elle se révèle, est la conséquence des phénomènes de nutrition accomplis dans les centres nerveux; elle est la manifestation du passage à l'état de force sensible d'une tension qui n'est que le résultat de la transformation des forces latentes dans les matériaux que le sang abandonne aux éléments du tissu nerveux : c'est une sorte de charge toujours prête, et qui n'attend pour partir que l'ébranlement résultant de la décharge d'une excitation fournie par les sens ou par toute autre partie du système nerveux. De plus, nous savons que le travail physiologique s'accompagne d'une production de chaleur libre, signe d'une oxydation active des tissus; nous savons encore que l'on a pu mesurer la durée du mouvement le plus élémentaire qui compose le travail cérébral par des procédés tout à fait analogues à ceux qui servent à mesurer la vitesse des agents physiques. Il est donc permis d'affirmer d'une manière générale l'existence d'une liaison intime, d'un rapport de succession ou de concomitance invariables entre les phénomènes

psychologiques attestés par la conscience et les faits biologiques que peut seule découvrir la recherche expérimentale. Ainsi, à un fait de conscience donné correspond dans quelque partie de l'encéphale un phénomène dynamique biologique, ou un système coordonné de phénomènes de cet ordre. On peut même aller plus loin et considérer les forces mentales comme convertibles, en vertu de la loi d'équivalence, soit en forces nerveuses, et par celles-ci en forces physiques, d'après un ordre donné, soit les unes dans les autres.

Telle est la conclusion à laquelle M. Bain s'est arrêté ; et en s'y arrêtant, il conserve à la psychologie une existence indépendante et un domaine spécial : celui des faits de conscience proprement dits. L'union des faits physiologiques avec les faits psychologiques, quelque étroite qu'on la suppose, ne fait pas disparaître la différence spécifique qui les sépare et qui les rend irréductibles. « Tout le temps que nous parlons de nerfs et de fibres, dit M. Bain, nous ne parlons pas le moins du monde de ce qu'on appelle proprement la pensée ; nous énonçons des faits physiques qui l'accompagnent, mais ces faits physiques ne sont pas le fait psychologique, et même il nous empêche de penser au fait psychologique. » — Quand nous voulons saisir les phénomènes physiologiques, il y a une méthode que nous devons employer, c'est celle des recherches inductives, l'expérience sur autrui ; quand nous voulons saisir un phénomène psychologique, il faut recourir à une méthode tout autre, celle de l'*introspection* ou observation sur soi. L'observateur qui suscite en autrui des faits psychologiques par l'expérimentation ne les aperçoit pas : il n'a devant lui que des faits physiologiques d'expression, de langage, de mouvement, qui lui suggèrent l'existence de certains faits psychologiques, d'après des rapports déjà connus et fournis par l'observation sur soi. De la distinction spécifique des deux ordres de faits, de la différence des méthodes, résulte donc une distinction essentielle dans les deux sciences ; mais s'il est nécessaire de maintenir deux ordres de faits distincts, il est permis de les unir par une corrélation soumise à la loi d'équivalence.

L'union du physique et du moral, qu'on a toujours été forcé de reconnaître au moins implicitement, sous peine de tomber dans l'absurde et de s'épuiser en explications ruineuses ; cette union, quand nous cherchons à l'établir en suivant tous les anneaux de la chaîne, nous conduit à une constatation importante : c'est que les groupes des phénomènes donnés dans la conscience ne représentent pas tous les groupes de phénomènes qui se passent dans le domaine physique. La somme des premiers ne recouvre pas, pour ainsi dire, toute la surface indiquée par les seconds. Il y a plus : tel phénomène que la conscience pose comme simple et irréductible correspond, non point à un élément physique simple, mais à un groupe d'éléments physiques coordonnés, en sorte que la conscience n'est pas purement une représentation *sui generis* des états du système nerveux, mais une représentation concentrée, semblable à une résultante, d'un certain nombre de ces états. En outre, les états physiques représentés dans la conscience doivent posséder une intensité comprise entre certaines limites, en deçà et au delà desquelles ils restent enfouis dans l'obscurité de la vie animale et n'arrivent point à ce premier degré de la connaissance qui consiste dans l'aperception d'une différence.

Cette considération nous conduit à une nouvelle conception des rapports de la psychologie et de la physiologie cérébro-spinale, qui les rattache l'une à l'autre encore plus étroitement, et nous présente les phénomènes psychologiques que nous connaissons déjà par l'effet d'une révélation permanente et directe dans la conscience, comme constituant un groupe d'un ordre plus étendu, distingué de cet ordre par un caractère spécifique, mais obéissant aux mêmes lois générales.

En attendant que M. Bain s'explique sur toutes les questions que soulève le problème de l'union du physique et du moral dans l'ouvrage annoncé (*The Relations of Mind and Body*), nous avons le droit de le compter au nombre des savants qui adhèrent à cette manière de concevoir les rapports de la science mentale avec la biologie. Nous en avons pour preuve le soin qu'il prend de signaler, à propos de tout fait de conscience élémentaire de l'ordre de la sensibilité, les origines organiques connues d'où l'on peut le dériver, et l'accompagnement de phénomènes physiques qui en est comme la continuation actuelle, la diffusion prolongée. D'ailleurs, quand il affirme l'irréductibilité psychologique des conditions qu'il appelle rétentivité, contiguïté, similarité, constructivité, d'après lesquelles les impressions se fixent, s'associent, se combinent, soit d'unité à unité, soit d'unité à groupe, soit de groupe à groupe ; quand il reconnaît l'impossibilité de rendre raison au nom de la science psychologique des différences si frappantes qui constituent l'inégalité des intelligences, des caractères, des aptitudes productives, ne semble-t-il pas avouer que tout ce qui constitue les différences des causes, — différences relevées dans l'esprit par celles des effets, — doit être cherché hors de l'esprit proprement dit, dans des couches plus profondes de phénomènes qui diffèrent des phénomènes psychologiques par un seul point, à savoir qu'ils ne sont jamais donnés directement dans la conscience ? En cela M. Bain n'innove point ; il ne fait que suivre, mais avec plus de logique, l'exemple de Hamilton, qui admettait pleinement cet ordre de faits, en leur donnant toutefois un nom où se trahissait l'esprit de contradiction qui n'a cessé de rompre l'unité de ses éminents travaux. Non, il n'y a pas, comme le prétendait Hamilton, une conscience latente, ce qui voudrait dire une conscience inconsciente ; mais il y a des faits qui ont les mêmes propriétés que ceux qui appartiennent à la conscience, sauf une seule, celle d'être aperçus directement. Ces faits sont du domaine d'une science plus compréhensive, qu'on ne peut aborder que par la recherche inductive, à l'aide des méthodes d'observation et d'expérimentation usitées dans les sciences dites de la matière.

Avec tous les penseurs de l'école anglaise de psychologie associationiste, M. Bain n'échappera pas au reproche banal de matérialisme qu'on jette comme par l'effet machinal d'une habitude invétérée à la tête de quiconque ne croit pas possible d'isoler l'esprit de la matière. Il faut qu'il s'y résigne après tant d'autres. La science a des exigences qu'un psychologue digne de ce nom ne saurait sacrifier à des opinions de convenance. « Si c'est être matérialiste que de rechercher les conditions matérielles des opérations mentales, toutes les théories de l'esprit doivent être matérialistes ou insuffisantes. » (J. S. Mill, *Dissertations*, III, 109). Un lecteur compétent reconnaîtra bien vite, en lisant dans *les Sens et l'Intelligence* le chapitre sur la perception, s'il a affaire à une théorie qui mérite le nom de matérialisme au sens que lui donne le vulgaire. Dans une vigoureuse discussion sur la nature du sujet et de l'objet,

M. Bain fait parfaitement comprendre que la distinction en apparence irréductible qui les sépare est un effet de l'association et se résout dans une identité essentielle. Une psychologie n'est au fond et ne peut être qu'une science objective. Le sujet pensant ne peut être connu, c'est-à-dire devenir matière d'un système d'affirmations, que comme objet, dans la forme d'états et de séries d'états de pensée. Lors donc qu'un philosophe tente d'unir des séries psychologiques à des séries physiologiques, il ne s'occupe encore que de phénomènes et de leurs rapports, et le résultat qu'il obtient ne relève que de la critique scientifique et nullement de croyances métaphysiques.

Et cependant ce sont ces croyances, dont l'incompétence n'est que trop démontrée, qui s'opposent le plus efficacement à la conception claire de l'identité fondamentale de nature des séries biologiques et des séries psychologiques. A la difficulté déjà considérable que le penseur éprouve à éliminer la différence apparente qui les sépare, s'ajoute pour le professeur qui veut répandre sa doctrine, et pour l'écrivain qui la livre à tous les hasards de la publicité, un autre genre d'obstacles composés des associations de la langue avec les croyances, associations qui sont fixées par une foule d'expressions qui ramènent invariablement les mêmes images, les mêmes figures, les mêmes analogies, les mêmes raisonnements, et obstruent les voies de l'exposition aussi bien dans l'esprit du maître que dans l'esprit de l'auditeur. Ces obstacles seront-ils jamais surmontés ? Se rencontrera-t-il un philosophe assez puissant pour dompter son imagination au point d'imposer à son langage le frein d'une rigidité mathématique, et de traiter la science mentale avec la précision et l'inflexible fidélité aux définitions des termes dont la *Critique de la raison pure* de Kant, le premier volume des *Essais de critique générale* de M. Renouvier, la théorie psychologique de la croyance à la matière dans la *Philosophie de Hamilton* de J. S. Mill (1), et la discussion de la notion de l'étendue chez M. Bain, sont d'admirables modèles ? La conjonction des qualités requises pour l'accomplissement de cette œuvre immortelle n'est point impossible. Ce sera ensuite aux vulgarisateurs capables de s'assimiler cette doctrine tout abstraite, qu'il appartiendra de la rendre populaire.

En attendant, c'est la vraie fonction des doctrines philosophiques si diverses qu'on englobe improprement sous le nom de matérialisme contemporain,— la philosophie de l'évolution, d'une part, et le positivisme, d'autre part, — de désagréger les éléments de la croyance au dualisme, et par suite de déshabituer l'esprit de cette notion. Ces systèmes, qui jouent un si grand rôle dans les conceptions des savants et qui se répandent par l'enseignement parmi les jeunes générations, préparent sur l'action d'une langue philosophique austère des esprits richement pourvus de notions exactes et passablement désabusés des vieilles idoles de la métaphysique substantialiste.

E. Cazelles.

(1) Voyez un article de M. Beaussire sur *Stuart Mill et Hamilton* dans la sixième année de la *Revue des cours littéraires*, p. 825.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Une Promenade autour du monde

C'est un vif plaisir que de voyager avec un homme de bonne compagnie, sachant beaucoup, s'intéressant à toutes choses, réservé dans ses jugements comme un philosophe, fin comme un diplomate, bienveillant comme un grand seigneur. Le plaisir est plus grand encore quand il vous montre les objets dans son kaléidoscope, et que, tranquillement assis sous les ombrages des bords de la Seine ou de la Loire, vous voyez, grâce à lui, dans les espaces lumineux de votre imagination, tantôt les vastes solitudes du *Far West* avec leurs pionniers homériques, tantôt l'intérieur d'une maison japonaise et ses jardins lilliputiens; ou quand vous rencontrez dans les rues de Pékin un mandarin assis dans sa litière et lisant à travers une paire de grosses besicles une liasse de papiers : « C'est un conseiller d'État qui se rend au palais et qui, chemin faisant, prépare son rapport; un encombrement vous arrête ; il vous toise d'un air dédaigneux et distrait, comme un homme pour qui le monde n'a plus rien de nouveau. »

Si nous lisons la *Promenade autour du monde* de M. de Hübner (1), nous lui serons tous reconnaissants de nous procurer cette double jouissance : voir beaucoup de choses et ne pas nous déranger. Nous les voyons, en effet, aussi vivantes, aussi animées qu'il a pu les voir lui-même. Ce livre a le rare mérite de reposer l'esprit tout en le remplissant d'une foule de notions très-exactes et presque nouvelles. L'auteur est de la petite famille des hommes supérieurs à tous les préjugés : préjugés sociaux, préjugés politiques, préjugés religieux. Né pour les emplois qu'il a remplis, pour vivre dans les cours étrangères et pour entretenir avec les hommes les plus divers des rapports d'équité et de bienveillance, il n'a gardé de son éducation et de son pays qu'un respect raisonné pour les institutions historiques et un attachement sincère au spiritualisme chrétien.

A la simplicité du titre de l'ouvrage répond la simplicité du langage. « Je compte m'amuser », dit l'auteur en partant. Il y réussit au delà de toute espérance, et, en s'amusant, nous amuse nous-mêmes. Ce n'est pas ordinairement ainsi qu'on écrit; mais c'est ainsi qu'on cause entre gens du monde instruits et sans prétentions, et cela fait du bien à l'esprit de lire un auteur qui ne soit pas grimé en écrivain. Aucun arrangement, aucun apprêt, aucune recherche de style, mais de vifs et mouvants récits au jour le jour, de frais tableaux tracés sous l'impression neuve du moment. Je crains seulement que M. de Hübner n'ait les défauts de ses qualités, et qu'homme heureux par les hasards de la fortune et les plus beaux dons de l'esprit, un optimisme habituel ne l'empêche de voir les misères humaines.

(1) *Promenade autour du monde*, par le baron de Hubner, ancien ambassadeur. Paris, 1873.

I

LES ÉTATS-UNIS

La peinture des États-Unis ouvre la scène et ici le mérite consiste surtout dans la date très-récente de l'étude. Une foule de livres nous ont fait connaître l'Amérique du Nord au point de vue des mœurs et des institutions. M. de Hübner n'en dit que ce que tout le monde sait : absence de vie domestique, indépendance des enfants dès l'âge de huit ans et par suite oisiveté forcée des mères, *flirtation* des jeunes filles, en somme respectabilité de toutes les femmes, activité prodigieuse des hommes, galanterie d'autant plus vraie qu'elle est fondée non sur un sentiment, mais sur un principe ; *humbugs* électoraux, charlatanisme sans frein, travail extravagant, dépenses folles à certaines époques de la vie et simplicité spartiate à d'autres, fortunes trois fois perdues et trois fois refaites dans le cours d'une même vie, c'est toujours le même tableau, et il n'y a là rien de nouveau que les nuances délicates que sait y mettre un homme de goût. Sur tous ces chapitres, après tant de récits, et surtout après celui de l'écrivain anglais Antony Trollope, il ne restait vraiment plus rien à dire. Mais des faits récents se sont passés aux États-Unis, qui fixent l'attention de l'excellent observateur. Nous avons vu les premiers résultats d'une guerre civile et politique gigantesque ; nous avons vu le triomphe du patriotisme, l'abolition de l'esclavage et le lien fédéral ressoudé ; mais en savons-nous tous les effets présents et toutes les conséquences probables ? Le commun des hommes voit les faits accomplis ; les hommes supérieurs se préoccupent des faits à venir. M. de Hübner reconnaît comme nous tous la puissance de l'élan national qui a maintenu l'intégrité de l'Union ; mais il paraît croire que le lien moral étant rompu, le lien matériel se rompra sous quelque prétexte. La situation des blancs du Sud est devenue véritablement difficile, et d'ailleurs n'y a-t-il pas une loi supérieure qui défend aux agglomérations politiques de s'étendre sur une trop vaste latitude ? En longitude, nul inconvénient ; mais entre le Nord et le Sud, des différences de climat naissent des différences de mœurs, d'idées et de sentiments, dont l'effet inévitable est l'antagonisme social et, par suite, l'antagonisme politique. Aux États-Unis, ce péril s'accroît des souvenirs de l'esclavage et des effets de l'émancipation. « La situation dans la Caroline du Sud est presque intolérable ; elle provient de deux causes : d'abord les noirs y sont plus nombreux que les blancs ; ensuite les anciens planteurs se refusent à accepter le régime nouveau et à partager avec les noirs le gouvernement de l'État. Ceci fait que les noirs, avec le concours des blancs nouvellement arrivés, disposent de la chose publique. Sur cent vingt-cinq membres de la Chambre basse de la législature, quatre-vingt dix sont des noirs. La proportion est à peu près la même au Sénat. La plupart d'entre eux sont des hommes corrompus et vénaux. Ajoutez que les propriétaires fonciers de la Caroline du Sud ont par la guerre perdu tout, excepté leurs terres, et qu'ils manquent d'argent comptant ; que les impôts ont été constamment augmentés dans ces dernières années, qu'on les fait peser impitoyablement sur les propriétaires ; voilà des renseignements qui sont confirmés par tous les hommes du Sud s'ils sont contestés par la plupart des hommes du Nord que je rencontre. Mais il y a un fait qui est concédé de part et d'autre : c'est que dans le Sud aujourd'hui les noirs sont politiquement maîtres des blancs. On conçoit les fureurs, le désespoir, les haines accumulées dans leurs cœurs, non contre leurs anciens esclaves, mais contre le Nord, à leur sens l'auteur de tous ces maux (1). Aussi nous voyons ce qui se passe dans le Sud : en ce moment M. Davis parcourt le pays triomphalement. Ses discours électrisent ses auditeurs ; ils se résument dans ces deux mots : Silence et espérance ; ce qui veut dire : Vengeance quand l'heure sera venue. Les propriétaires s'abstiennent de voter et restent à l'écart, abandonnant ainsi le terrain aux nègres et aux émigrés du Nord. Le gouvernement ne trouve pas d'agents officiels. Ceux qu'il nomme, par exemple les employés chargés de percevoir les impôts, ou intimidés, ou sympathisant eux-mêmes avec la cause du Sud, donnent aussitôt leur démission. Voilà le tableau que m'ont fait des personnes impartiales, des membres du corps diplomatique, des voyageurs et des étrangers complétement neutres entre les deux partis... Sans doute nous devons suspendre notre jugement ; mais les raisonnements des hommes du Nord ne me rassurent guère : ils comptent sur la communauté des intérêts, quand c'est précisément la divergence des intérêts qui a provoqué l'insurrection ; sur l'action du temps, qui modifiera les idées et les sentiments des générations à venir. Mais l'histoire montre fort peu d'exemples d'une nation qui, à tort ou à raison se croyant opprimée, se soit sincèrement réconciliée avec ses vrais ou prétendus oppresseurs. Les aspirations hostiles, la soif de la vengeance, se transmettent de génération en génération. A ceci on répond : D'abord les *southerners* ne sont pas une nation à part ; ensuite, le territoire des États du Sud est immense et la population blanche est comparativement petite. L'immigration augmente ; les nouveaux arrivés sont les antagonistes nés des anciens propriétaires du sol ; ils les évinceront et, à un moment donné, nos ennemis auront disparu. Nous avons donc raison de dire que le temps est en notre faveur. J'admets ce raisonnement : c'est une solution que le temps peut amener et qui, sauf la séparation, est la seule possible. Mais pour les hommes du Sud, c'est la destruction. Comme les premiers habitants du sol, les Indiens, ils seraient condamnés à s'éteindre lentement. Tant qu'ils vivront, ce sera la guerre sourde ou déclarée, et je cherche sans les trouver les éléments d'une réconciliation. »

Certes des renseignements puisés à tant de sources et recueillis par un homme grave et circonspect ont un grand poids ; la portée de ses conclusions n'échappera à personne, et voilà pourquoi nous avons tout d'abord cité ce passage, comme étant le point culminant de la partie politique de cette étude ; mais les observations de M. de Hübner sur les faits secondaires, sur les détails de mœurs, sur les beautés pittoresques du *Far West*, sont la partie agréable de son ouvrage. Rien n'échappe à son triple coup d'œil d'artiste, de philosophe et d'homme du monde. Il a vécu de la vie de tous et conversé avec les petits non moins profitablement qu'avec les grands. « Il n'existe pas d'être humain, dit-il, auquel on ne puisse ex-

(1) La monstrueuse société des Klux-Klux, qui n'a pu être dissoute que par un grand déploiement des forces fédérales, a montré jusqu'où peuvent aller ce désespoir, ces haines et ces fureurs.

traire une idée, un mot heureux, un renseignement curieux, une appréciation nouvelle. On rencontre parfois, il est vrai, des natures obtuses et comme cuirassées ; mais mettez-les sur un chapitre qui les intéresse, et elles se déboutonneront. Demandez-leur, par exemple, leur biographie, et soyez sûr qu'elles parleront avec plaisir et toujours avec profit pour vous, si vous savez en tirer parti. C'est parmi les gens du peuple que l'on peut glaner avec le plus de fruit. » Tantôt il cause avec son loueur de voiture, dans la sierra Nevada, et là il apprend que cet homme a bâti une ville qui porte son nom. Tantôt il va serrer la main au général Sheridan et le trouve, nouveau Cincinnatus, logé dans une petite maison à trois fenêtres, au fond d'une ville de province. C'est de là qu'il exerce un commandement si vaste « qu'il lui faudrait voyager pendant deux ans pour visiter tous les postes militaires qu'il renferme ». En chemin de fer, à table d'hôte, partout, il profite de la rude simplicité des mœurs républicaines pour entamer la conversation. On est très-communicatif sur les choses d'intérêt général aux États-Unis, et les femmes y semblent partager allègrement avec les hommes les habitudes du Forum. Le Forum, pour les Américains, est partout. On vit en famille dans les hôtels, dans les *Pulmann-Cars* des chemins de fer, avec des inconnus. Ces grands wagons diversement aménagés et communiquant entre eux forment des appartements ambulants dans lesquels on mène en commun la vie de tous les jours. On y reste des semaines entières, vu la longueur des trajets, la mauvaise confection des voies et la lenteur de la marche. On se lie, au moins d'une façon superficielle ; on se donne de mutuelles informations, et bien des gens en Amérique ne parcourent les railways et les fleuves que pour avoir l'occasion de se renseigner sur les lieux, pour faire de nouvelles connaissances, pour étendre leur commerce par la publicité verbale. Chez nous, on ne voyage que pour arriver ; aux États-Unis, on voyage pour voyager et, chemin faisant, semer ses idées et recueillir celles des autres. La langue anglaise emploie le mot *information* dans un autre sens que la nôtre, et la nuance particulière de ce mot nous donne la clef de tout un côté de l'esprit anglais et américain. Dans notre langue, information exprime le résultat d'une enquête sur un objet déterminé. On s'informe d'une chose, on ne s'informe pas de toutes choses à la fois. Les Anglo-Saxons, eux, entendent l'information dans un sens général. Avoir beaucoup d'informations équivaut à être très-instruit, mais avec cette différence caractéristique que l'instruction s'applique à tous les genres de connaissances, tandis que les gens *informés* sont les gens instruits des choses pratiques. Les Américains sont de tous les peuples le plus friand d'*informations*. Ils ne connaissent jamais, à leur gré, assez de *faits*, et, non contents de ceux qu'une publicité énorme leur apporte, ils sont sans cesse en quête de notions nouvelles.

C'est une grande louange à donner à ce peuple que sa confiance dans la perfection indéfinie de la civilisation matérielle. Il est né l'ennemi de la routine et le pionnier du progrès. Rien ne l'embarrasse, rien ne l'étonne, tout lui semble possible. Il avait bâti en quinze ans Chicago, une ville de trois cent mille âmes ; le feu l'a dévorée en 1871, elle est déjà refaite. Au commencement, on s'était aperçu que, bâtie sur un marais, l'air en était malsain. — Qu'à cela ne tienne, dit-on, c'est un inconvénient auquel il est aisé de remédier. — On a soulevé les maisons au moyen de manivelles, sans avoir recours à la vapeur et sans déranger les locataires. C'étaient toutes maisons en bois revêtues de plâtre et construites sur pilotis. Il n'y avait que les pilotis à perdre. Beaucoup de maisons furent transportées tout entières d'un bout de la ville à l'autre. Aujourd'hui encore, cette manière de changer de quartier est restée en usage.

« Je m'engage, raconte M. de Hübner, dans une grande avenue bordée d'un côté par le lac, de l'autre par de magnifiques constructions. C'est la célèbre Michigan-Avenue, le séjour de la ploutocratie. Dans ces maisons fastueuses, bâties dans les styles les plus divers, italien, classique, baroque, gothique, roman, presque toutes entourées de jolis jardins, habitent les familles des hommes qui, en peu d'années, ont gagné des millions et, s'ils les ont perdus, ont recommencé la vie et refait leurs fortunes. Mais un objet me frappe. C'est une maison située au milieu de la rue. Quelle étrange fantaisie ! Mais non, cette maison se meut, marche, s'approche. Bientôt le doute n'est plus possible. Placée sur des tréteaux qui reposent sur des cylindres, un cheval et trois hommes, au moyen d'un cabestan, suffisent à la besogne. Je m'arrête tout ébahi, et je laisse passer ce singulier promeneur. C'est un édifice à deux étages, de style ogival. Une vérandah en fleur s'agite sous le léger cahotement des cylindres. La cheminée fume. On fait la cuisine. Un air de la *Traviata* vient se confondre avec le grincement des poutres qui supportent l'habitation ambulante. Voilà comment l'Américain se joue des difficultés matérielles de la vie.

» L'animation des rues dépasse tout ce que j'ai vu en ce genre, même dans les grands centres industriels et commerciaux de l'Angleterre. Elle est tout empreinte de la couleur locale. Dans les principales rues, de forts anneaux de fer sont scellés dans le pavé, le long des trottoirs. Ils servent à attacher les chevaux. C'est la manière de se passer de cochers. Épargner les forces de l'homme et le temps, n'en perdre absolument rien, en tirer le plus grand parti possible, voilà la tendance essentiellement américaine dont on trouve les traces à chaque pas que l'on fait. Toute la vie de l'habitant de Chicago est une concurrence forcée, à laquelle il ne peut se soustraire. Il faut qu'il marche, qu'il marche toujours ; car, s'il s'arrêtait, ceux qui le suivent l'écraseraient sous leurs pas. Pénétrer dans la forêt vierge, y tracer des clairières qui serviront de routes aux frères de la prochaine génération, arracher à la barbarie les Peaux-Rouges, ce qu'il fait en les exterminant ; ouvrir les voies à la civilisation et au christianisme, vaincre enfin la nature sauvage et faire la conquête d'un continent, voilà la mission que la Providence lui a assignée. Sa vie n'est qu'une seule et longue campagne, une suite non interrompue de combats, de marches et de contre-marches. Les douceurs, l'intimité du foyer domestique, ne trouvent que fort peu de place dans sa fiévreuse et militante existence. Est-il heureux ? A en juger par son air triste, fatigué, souvent délicat et malsain, on serait tenté d'en douter. »

L'étude sur les mormons et le mormonisme est nette, fine, profonde. Ce n'était pas chose facile d'éclaircir cette doctrine qui, en réalité, n'en est une ni en philosophie ni en religion ; mais son empire sur deux cent mille volontaires de ce que M. Hübner appelle « les travaux forcés à perpétuité », deux cent mille prisonniers de Brigham Young qui se livrent à lui corps et âme, est un fait qui mérite d'attirer l'attention. On a toutes les libertés aux États-Unis, même celle d'être imposteur et celle d'être dupe. Si les mormons avaient eu déjà deux exodes avant l'année 1871, ce n'était point la rigueur des lois qui les y avait contraints ; c'était l'hos-

tilité des populations, le gouvernement leur ayant avoué qu'il se sentait impuissant à les protéger. Ce n'est qu'à la fin de 1871 que la polygamie ayant été considérée comme une infraction aux lois civiles, la judicature de l'Utah reçut l'ordre de s'immiscer dans les affaires de la communauté toutes les fois que la non-observance des lois lui en donnerait le droit ou le prétexte. Elle l'a fait toutefois avec répugnance, avec modération, avec réserve, et seulement sous la pression de l'opinion publique fréquemment soulevée contre les mormons. Du reste, dès avant cette époque, Brigham Young semblait, dit M. de Hübner, envisager sérieusement, malgré son grand âge, l'idée d'un troisième exode, soit vers les déserts d'Arizona, soit vers l'une des îles de l'Océanie. La construction d'un chemin de fer aboutissant à Salt Lake City, construction à laquelle il avait cependant concouru lui-même, avait amené des émigrants non mormons, apportant des capitaux, ouvrant des négoces, et mis les sujets du prophète en communications trop fréquentes avec le reste du monde civilisé. L'isolement est nécessaire à la formation de cette atmosphère morale particulière dans laquelle il les fait vivre. Dès qu'ils revoient la lumière et qu'ils respirent l'air vif du sens commun, le charme est rompu. M. de Hübner remarquait, à la fin de 1871, quelques symptômes naissants de dissolution. Plus de justice occulte laissant les cadavres des apostats sur le bord des précipices ! plus d'anges vengeurs ! Les jeunes filles elles-mêmes commençaient à se mettre en état de rébellion et, instruites par la dégradante servitude de leurs mères, à se prononcer hautement contre les pratiques de la pluralité, se jurant mutuellement de ne jamais prendre de maris polygames. L'esprit d'insubordination était entré jusque dans la *Ruche*, nom qu'on donne à la demeure du prophète, et le fils aîné avait déclaré à son père qu'il ne considérait pas comme légitimes les enfants issus des mariages ultérieurs. La transplantation de la communauté mormone servira donc à la fois à prolonger son existence en la soustrayant au commerce des *gentils*, et à délivrer le gouvernement de Washington d'un grand embarras. Le mormonisme périra bien de lui-même, et il y aura tout honneur et tout profit pour le gouvernement à n'y point mettre la main. Ce qui s'est produit dans la Ruche se produira peu à peu dans toutes les familles. Les enfants des premiers mariages, s'armant de la loi civile, ne reconnaîtront point les enfants nés des autres unions. Par cela seul, ils sortiront de la communion mormone et en emporteront les capitaux. Aujourd'hui les enfants pullulent à Salt-Lake City et dans tous les établissements mormons ; ils sont bien tenus, décemment vêtus et fréquentent tous l'école ; mais aucun esprit de famille ne saurait régner entre les frères, d'abord à cause de la pluralité des épouses, ensuite parce que l'autorité paternelle est absorbée par l'autorité du prophète et que l'amour des parents ne sert pas de milieu, de lien et de ciment à l'affection mutuelle des enfants. « Les pères savent à peine leur nombre et leurs noms. Le président en a quarante-huit, sans compter les morts. Son dernier baby avait cinq mois en 1871. Un jour, il se promenait dans les rues ; une rixe entre deux gamins attira son attention. Il intervint en appliquant avec sa canne une leçon assez rude à l'un des petits tapageurs. L'opération terminée, il lui demanda : « De qui es-tu fils ? » L'enfant répondit : *Y am President Young's boy*. En effet, c'était l'un des quarante-huit. »

Quoiqu'il soit entendu qu'on ne doit pas épouser plus de femmes qu'on n'en peut nourrir, ce sont très-souvent les femmes qui entretiennent le mari par le produit de leur travail. Elles ne vivent pas ensemble comme les Chinoises, les Turques, soumises à un long usage de la polygamie. La répugnance pour cette pratique, acquise par hérédité chez les femmes chrétiennes, les porte à habiter des logements séparés, souvent éloignés les uns des autres. Chez les gens pauvres, chacune des femmes lutte avec ses rivales d'attentions, de générosité, et cherche à attirer son mari en lui préparant un modeste festin. Elles pourvoient à leurs propres besoins et lui sacrifient leurs petites économies. Les seize femmes actuelles du prophète (il y a aussi les femmes *scellées*) occupent dans la Ruche des appartements distincts, mais elles sont soumises à une sorte de contrôle et d'administration bureaucratique. Ce sont des esclaves, moins le contrat d'esclavage. Quant aux femmes scellées, ce sont des épouses mystiques que les évêques ou le prophète peuvent marier à un homme mort ou vivant, pour ce monde ou pour l'éternité (1).

Quand Brigham Young voulut, en 1852, introduire la polygamie dans la communauté mormone, il ne se contenta pas d'avoir une révélation lui-même, il produisit une prétendue révélation de Joë Smith, le fondateur de la secte, à qui Jéhovah aurait dit : « Le prêtre qui a épousé une vierge peut en épouser une autre pourvu que la première y consente, et s'il lui plaît d'en épouser dix, il peut le faire sans commettre d'adultère. Si l'une de ses femmes se donne à un autre homme, elle est adultère et doit être détruite ; car elle et ses compagnes ont été données au prêtre pour multiplier le genre humain. » C'est le même langage tenu à Abraham. Joë Smith n'avait pas eu à faire beaucoup de frais d'imagination, ou plutôt Brigham Young, car le document est tenu pour apocryphe par la veuve et les enfants du pauvre Joë, ainsi que par une partie de la communauté. Ceux-ci, n'ayant pas voulu le reconnaître, ont formé une secte à part et fondé une ville particulière. La raison d'État de Brigham, tous motifs personnels et non avouables mis à part, a dû être la perpétuité et l'accroissement de la communauté mormone. L'accroissement a été obtenu ; mais nous avons vu qu'il existe des raisons de douter que la perpétuité le soit également.

La théologie mormone est résumée en ces termes par M. de Hübner avec beaucoup de fidélité : « Dieu est une personne de chair et de sang à l'instar de l'homme. Il a les passions de l'homme, mais en toutes choses il est parfait. Il a créé Jésus-Christ par les voies naturelles. Le Père et le Fils se ressemblent, avec cette seule différence que le Père a l'air plus âgé. L'homme n'est pas la création de Dieu, car il existe de toute éternité. Il n'est pas né dans le péché et n'est responsable que de ses propres actes. Il se sanctifie par le mariage. Il y a des dieux, des anges, des hommes et des esprits. Il y a une résurrection dans l'autre monde, lequel, d'ailleurs, n'est qu'une continuation de l'existence actuelle des hommes. Dieu est en communication directe avec le Prophète. Ce que dit et fait le Prophète est dit et fait par inspiration. Les évê-

(1) Il faudrait faire tout un cours de théologie mormone pour comprendre ce que c'est qu'une *femme scellée*. Il y en a de veuves, de filles, de mariées. Brigham Young en avait également seize et vivait conjugalement avec quelques-unes d'entre elles, ce qui donnerait à penser que les femmes scellées ne sont pas nécessairement des épouses purement mystiques.

ques ont aussi le privilége de l'inspiration, mais à un moindre degré. De toutes les religions, celle des mormons est la plus parfaite, mais les *gentils* ne sont pas nécessairement damnés. »

Pour qui n'entend pas le sens caché de pareils dogmes, ils doivent avoir peu d'attrait. D'où viennent donc les progrès que les mormons ont pu faire? C'est que leurs missionnaires ne s'adressent jamais qu'aux plus déshérités, aux plus misérables prolétaires des grandes villes d'Europe et des campagnes de l'Angleterre. C'est surtout dans le pays de Galles qu'ils recrutent. Ils promettent du pain, des instruments de travail et de l'indépendance à des hommes rendus hâves par la faim, désolés par l'impuissance, poussés à la fureur par la servitude. Ils leur donnent les moyens de transport pour eux et leurs familles. Il n'est pas étonnant que ceux-ci les suivent. Une fois arrivés dans la Vallée des saints, l'influence du milieu enveloppe ces pauvres d'esprit, et de païens inconscients qu'ils étaient ils deviennent des dévots, des croyants. Croyants en quoi? Ils ne le savent guère eux-mêmes. Ils croient en Brigham Young, et cette croyance pour eux résume toutes les autres. Elle suffit, du reste, pour être sauvé. Brigham est leur prophète, leur souverain, leur père, leur banquier, leur maître; il ne s'en faut guère qu'il ne soit leur Dieu.

M. de Hübner nous fait assister au départ du prophète à la gare de Ogden, où il était venu prêcher au tabernacle : « La ville est en fête. Un train spécial est préparé pour le souverain de Deseret, le roi de la Nouvelle-Jérusalem. Debout sur la plate-forme, il salue majestueusement de la main pendant que le train s'ébranle au milieu des coups de chapeau des mormons et des profondes révérences des mormones. C'était une scène de cour en règle, comme on en voit souvent dans nos gares d'Europe aux arrivées et aux départs des têtes couronnées. Il y avait cependant une nuance; c'était autre chose qu'une démonstration de respect, un acte d'étiquette : c'était l'adoration d'un être surnaturel qui dispose de votre sort et que vous redoutez encore plus que vous ne l'aimez. Brigham jouit d'honneurs plus que royaux, puisqu'il est regardé, sinon adoré, comme une divinité. Peu de temps avant mon arrivée, il avait accompli sa soixante-dixième année. A cette occasion, il fut complimenté dans sa Ruche par les apôtres, les évêques, les anciens. L'un d'eux, en le haranguant, lui donna le titre de souverain : « Vous vivrez, ajoutait-il, pour voir le jour où tous les rois de la terre viendront ici vous demander conseil. » Le journal officiel de Deseret s'empressa de publier cette allocution. »

Quelle puissance et quelle séduction porte donc en lui ce personnage pour tenir sous le joug depuis trente ans deux cent mille sujets volontaires? On a dit que Brigham, se faisant le prêteur de tous ces pauvres gens qui ne viennent à lui que du fond de la plus extrême misère, et s'arrangeant pour qu'ils ne puissent jamais le rembourser intégralement, les maintenait par là dans sa dépendance. Mais cette allégation nous semble fausse. Ce serait supposer que la probité règne en souveraine dans l'Utah plus qu'ailleurs. Il serait, au contraire, plus naturel qu'il arrivât au prophète ce qui arrivait au vicaire de Wakefield quand il prêtait à ses arrière-cousins un vieux cheval ou une paire de bottes. Non; il faut le reconnaître, il y a des natures puissamment chargées de fluide, électricité ou autre, qui exercent une attraction magnétique sur les faibles de corps ou d'esprit. Ce don qui en impose au vulgaire est presque toujours fatal à la moralité de celui qui le possède. Il est si difficile que l'homme résiste à la séduction corruptrice qu'exerce sur lui le pouvoir dont il dispose! Et quel pouvoir plus grand, plus beau, plus enivrant qu'un pouvoir en apparence divin, subjuguant les volontés et les cœurs? Comment ne pas devenir imposteur, si l'on est esprit fort; adorateur de soi-même, si l'on est homme d'imagination? Celui qui, dans de pareilles conditions de nature, reste droit, raisonnable et sincère, fait preuve de haute et incorruptible moralité. Brigham Young trompe-t-il les autres ou se trompe-t-il lui-même? M. de Hübner incline vers la première supposition. Nous dirons, nous, en parodiant un mot de comédie célèbre : « Cette opinion est vraie, et l'opinion contraire est vraie aussi. » Il faudrait n'avoir jamais sondé la conscience humaine pour ne pas savoir que c'est le plus souvent dans l'adoration de soi-même, dans la confiance en sa propre supériorité, que l'homme croit trouver le droit d'abuser ses semblables.

L'entrevue de M. Hübner avec le Père des saints est assez curieuse pour que nous la citions encore :

« Nous franchissons le seuil et entrons au parloir, petite pièce simplement ornée des portraits des apôtres mormons. Le secrétaire et gendre du président, petit jeune homme contrefait, après nous avoir offert des chaises, se met à m'adresser à haute voix les questions d'usage entre étrangers. Pendant que j'y réponds, je crois découvrir comme une ombre derrière une porte entr'ouverte. Vingt minutes se passent ainsi. La conversation, à laquelle tout le monde prend part, ne tarit pas; mais le président se fait toujours attendre. « M. Young, dis-je en me levant, a ses occupations; j'ai les miennes, je n'ai rien à lui dire et ne tiens plus à le voir. » A ce moment, la porte qui avait attiré mon attention s'ouvrit soudainement, et Brigham Young parut sur le seuil. Il était mis avec recherche et semblait sortir des mains du coiffeur. Pendant quelques instants il me contempla en silence; puis, d'un air solennel et en répondant par un léger geste de la main aux profondes révérences des siens, il avança lentement vers moi. Il avait gardé son chapeau sur la tête, mais il l'ôta précipitamment lorsqu'il me vit mettre le mien et me désigna un fauteuil à côté de lui. Les évêques et anciens prirent place à une distance respectueuse. Sur un signe qu'il fit au secrétaire, celui-ci, se tenant debout à côté du maître, lut à haute voix ma lettre d'introduction. »

Comme on le voit, il n'y a là, jusqu'à présent, qu'une parodie en petit des usages de cour. M. de Hübner rapporte l'entretien qui suivit et qui dura plus d'une heure. On est frappé comme lui de la banalité de ces phrases sentencieuses et confuses où il est impossible de saisir une idée forte et saillante. Son interlocuteur l'attaqua sur le chapitre de la polygamie. « En Europe, lui dit-il, votre nom est connu. On apprécie en vous l'homme énergique qui sait imposer sa volonté à des disciples et qui a su transformer un désert en un jardin. Mais il n'y a, je ne puis vous le cacher, qu'un seul cri d'indignation contre la polygamie que vous pratiquez vous-même et que vous avez introduite dans votre communauté. On pense généralement que c'est une dégradation de la femme et une honte pour le siècle où nous vivons (*a shame and a disgrace*). » Ici l'auditoire fit entendre un sourd grognement. Le président tressaillit, mais il se contint. Après quelques instants de silence, parlant très-bas et avec un léger sourire de dédain, il dit : « Préjugé! préjugé! préjugé! Nous avons des exemples, de grands exemples, ceux des patriarches. Ce qui alors plaisait à Dieu, pourquoi le proscrire au-

jourd'hui? » Il entra alors dans un long exposé d'une théorie qui m'était nouvelle, regrettant que les hommes n'imitassent pas l'exemple des animaux, traitant les relations sexuelles confusément et avec une grande réserve de paroles, si grande qu'il m'a été impossible d'en saisir toujours le sens. « Au reste, ce que je fais, ce que j'enseigne, disait-il, je l'enseigne et le fais par ordre spécial de Dieu. » Lorsque je me levai, il me prit la main, m'attira vers lui et murmura en fermant les yeux : « *Luck, luck, luck!* Bénédiction, bénédiction, bénédiction! »

« Brigham Young, fils d'un charpentier et né dans l'État de Vermont, vient d'accomplir, comme nous l'avons dit, sa soixante-dixième année; mais il paraît beaucoup plus jeune; sa taille est haute, droite, et toute sa personne annonce la force et la santé. Une chevelure crêpée, blonde tirant sur le châtain, et un collier de barbe gris blanc soigneusement frisé encadrent sa tête solidement assise sur des épaules carrées. yeux, qui évitent de rencontrer votre regard, accusent de la finesse plus que de l'intelligence; sa bouche, de la sensualité; son menton carré et de dimensions disproportionnées, de l'énergie, je dirais presque de la cruauté. A tout prendre, c'est une figure qui ne peut appartenir qu'à un être hors ligne. Elle vous fascine et vous repousse à la fois. Quant à ses manières, elles manquent de simplicité ou plutôt elles portent l'empreinte de l'affectation. Tour à tour solennel et familier, onctueux et plaisant, sévère et doucereux, Young n'oublie pas un instant son rôle de prophète. Avant d'émettre une phrase sentencieuse, il incline le front, fixe son regard sur le sol. Il s'énonce lentement, d'un ton d'autorité, et en mettant un intervalle entre chacune de ses paroles. Puis, soudainement, il relève la tête, la rejette en arrière et déploie sa large denture blanche et pointue, sa grosse bouche sensuelle sur laquelle erre un sinistre sourire. Il ferme les yeux et baisse la voix. C'est le moment où il plaisante. Il y a je ne sais quoi de grossièrement théâtral dans ces passages subits du sublime au vulgaire; mais on conçoit que ce sont là des effets de scène qui entraînent un public ignorant et tout disposé à se laisser entraîner. Aussi ai-je remarqué qu'à ces moments tous les évêques et anciens étaient ou se donnaient l'air d'être comme électrisés. »

Jugé sur son extérieur et sur ses manières, Brigham Young ne serait qu'un audacieux hypocrite; mais, dit M. de Hübner, faites-vous raconter ce qu'a fait cet homme extraordinaire, par le commandant des troupes fédérales dans l'Utah, par ses officiers, par le chief-justice, par l'attorney général, par les médecins, par les mineurs, tous gens de bon sens dont le témoignage n'est pas suspect, et votre prévention fera place à l'étonnement d'abord, à l'admiration ensuite. Nous ne disconvenons pas, avec M. de Hübner, que le président des mormons n'ait fait des œuvres matérielles gigantesques; mais tout homme qui dispose d'un grand pouvoir sur ses semblables peut faire de grandes choses sans être grand lui-même. Sa triple domination sur ses sujets, comme pasteur dirigeant les âmes, comme souverain administrant la communauté, et comme caissier irresponsable détenant la fortune publique, dépasse tout ce qui a été connu du despotisme asiatique. Brigham Young prononce en conscience sur tous les mariages, et par là s'immisce dans les affaires les plus intimes des familles, dans le secret des cœurs, et plus encore. Il est, à l'égard des saints, un confesseur et un casuiste, interrogeant publiquement et décidant souverainement sur toutes les affaires privées. Ce n'est point le despotisme du sabre qu'il exerce sur son peuple; celui-là serait du libéralisme en comparaison. C'est le despotisme du grand Lama, tel que le dépeint le missionnaire Huc dans son voyage au Thibet, avec cette différence que le grand Lama n'est qu'une idole plus ou moins muette, et que le président des Mormons est un maître actif, jaloux, vigilant qui règne et qui gouverne; c'est l'esclavage du cœur, de la pensée, de la volonté, celui qui tue l'homme dans ce qui le fait homme, et qui résulte toujours de la réunion des deux pouvoirs dans les sociétés où l'idée religieuse a conservé ou repris sa force. Quelques-uns de ces pauvres mormons, pris individuellement, sont parfois touchants de résignation, de courage au travail, et de reconnaissance envers celui qui leur a donné un outil et un morceau de pain en échange de leur liberté. Moralité : il y a des saints partout, même dans la Vallée des saints.

De Salt Lake City, M. de Hübner nous mène à San-Francisco à travers le continent américain. Trajet : douze cents lieues. Sept jours et sept nuits en chemin de fer. On comprend alors l'importance des *Pulmann-Cars*, des chemins de fer, et la popularité dont ils jouissent. Mais pour nous autres Européens, ces dortoirs ambulants, avec toilettes et lavabos communs entre tous les voyageurs, ces salles à manger, que l'entassement des convives et le voisinage des cuisines remplit d'une odeur méphitique, sont un odieux et répugnant séjour.

Dans ces déserts de verdure, la guerre avec les Peaux-Rouges est à l'état permanent; le sang des blancs coule souvent à flots, et à peine les journaux de l'Union en font-ils mention en passant. Les Indiens ont quelquefois attaqué même les gares, et l'on a montré à M. de Hübner un chef de gare prodige, qui vivait comme un autre après avoir été scalpé. Les Peaux-Rouges ne sont pourtant pas tous en guerre avec les blancs, et l'on en voit parfois qui, couronnés de plumes, armés de flèches, et presque nus (car les vêtements dont le président des États-Unis, le *big-father*, leur fait faire annuellement une distribution ne leur arrivent que rarement, grâce à la friponnerie des préposés), regardent passer les trains. Ils sont hâves, tristes, exténués, images d'une race qui s'en va, et leur aspect est d'autant plus chétif que le sang blanc s'est introduit dans leurs veines. L'eau-de-vie et les unions libres avec les blancs, voilà les deux poisons qui achèvent chez eux l'œuvre de la guerre. Le croisement des races, fécond ailleurs, ne donne ici que des produits misérables.

Les « pionniers de la civilisation » forment une population d'élite sous quelques rapports, de réprouvés sous plusieurs autres. « Avoir sur la conscience quelques bons homicides, commis en plein jour sous les yeux de ses concitoyens; avoir échappé à la justice, soit par la ruse, soit par l'audace, soit par la corruption; jouir enfin de la réputation d'être *sharp*, c'est-à-dire de tricher au su de tout le monde, sans se laisser jamais prendre en flagrant délit; voilà ce qui constitue le *rowdy* de l'extrême Occident. Terreur des pères de famille, admiré et choisi pour exemple par la jeunesse mâle, fort populaire auprès du beau sexe, il n'est pas nécessairement et à tout jamais un scélérat. Beaucoup de rowdies arrivent à la fortune et aux honneurs dans leur entourage; d'autres terminent leur triste existence suspendus à une potence ou à une branche d'arbre. Mais tels qu'ils sont, ces aventuriers ont leur raison d'être, leur mission à remplir.

Pour oser provoquer la lutte avec la nature sauvage, il faut des qualités, et à ces qualités répondent nécessairement certains défauts. En regardant en arrière, vous voyez le berceau de toutes les civilisations entouré de géants, d'êtres herculéens, prêts à tout hasarder, capables aussi de tout faire, ne reculant devant aucun danger ni devant aucun crime. Les dieux et les héros de l'ancienne Grèce avaient, en fait de morale, des idées assez larges; les fondateurs de Rome, les *adelantados* de la reine Isabelle et de Charles-Quint, les colonisateurs hollandais du XVIIe siècle, ne brillaient pas par un excès de scrupule, par la délicatesse du goût et le raffinement des mœurs. Ce n'est, il me semble, que par la couleur particulière des temps et des lieux qu'ils se distinguent des *backwoodmen* et des *rowdies* américains. »

Nous voici à San Francisco. « Ici tout est jeune : la nature encore vierge; les maisons dont les plus vieilles n'ont pas vingt ans; les habitants, dont les plus âgés n'en comptent pas cinquante. Parmi ces derniers se font remarquer, comme des patriarches, les hommes des *early days*, ceux qui ont vu naître la capitale de l'or, qui ont habité l'une de ses quatre premières maisons, ou bien ont couché à la belle étoile, sous la protection des canons du Presidio mexicain. Ce sont maintenant des hommes à la chevelure blanche, car on vieillit vite en Californie. Par des causes dont il serait trop long de rendre compte, peu d'entre eux ont fait fortune. L'or a passé par leurs mains, presque rien n'y est resté; mais ils n'ont point tourné à la misanthropie. La considération dont ils jouissent à leurs propres yeux les soutient. Ne sont-ils pas les premiers qui ont foulé ce sol précieux, qui ont, par leurs découvertes, appelé la multitude, préparé les merveilles actuelles, les merveilles plus grandes de l'avenir? »

Elle n'est pas très-solide, la plus jeune métropole du monde moderne. Une ville en bois bâtie sur le sable! Mais bah! disent les Américains, on la rebâtira! En attendant, on y trouve partout le progrès le plus avancé. Partout on a appliqué aux aménagements des établissements publics ou des habitations privées les dernières conquêtes des sciences exactes, de la physique et de la mécanique; on ne recule devant aucune dépense; car, si l'on n'a pas d'argent, on en aura, et jusque-là on a du crédit. L'homme se sent si fort en Californie! Il a confiance en lui et dans les autres.

San Francisco n'appartient pas plus aux Américains qu'au reste du monde. C'est la nouvelle Rome du monde moderne, la patrie commune des nations commerçantes, comme la Rome chrétienne a été longtemps la patrie commune des nations civilisées. Il y a des quartiers où l'on n'entend parler qu'allemand; d'autres qui ne sont habités que par les Chinois. Mais le plus souvent toutes les nationalités sont mêlées et confondues, oubliées même peut-être. L'élément juif tient une place importante, les Irlandais pullulent et la France est largement représentée par les modistes, les cuisiniers et les coiffeurs. Il y a aussi des maisons de commerce de second ordre qui appartiennent à des Français. La Californie a eu trois périodes : le travail des mines, le commerce et maintenant l'industrie. Dans la période industrielle qui se développe tous les jours, il y a place surtout pour les enfants de l'Empire du milieu. Leur sobriété, leur assiduité au travail et leur aptitude à l'imitation, en fait d'excellents ouvriers. Aussi y a-t-il dans les manufactures de la Californie deux hommes jaunes au moins contre un homme blanc. C'est au milieu de cette promiscuité des nations qu'on commence à comprendre que la terre est ronde et que les extrêmes se touchent. En effet, l'extrême Orient et l'extrême Occident se trouvent réunis sur ce rivage dans une même œuvre et dans une passion commune.

Nous ne suivrons point l'intéressant narrateur dans son excursion à la sierra Nevada, ni dans sa visite à Yesomiti, et nous n'irons pas mesurer avec lui les fameux *big-trees* de Mariposa, « gros de trente pieds de diamètre, pris à la base, et hauts de trois cents pieds (1). Cette nature américaine, quand on se met à la décrire, vous entraîne hors de vos limites. C'est qu'elle a pour l'homme l'attrait, puissant encore, de la vie primitive! C'est qu'elle le reprend par ses instincts naturels, par ses amours légitimes, comme la vie sauvage reprend le fauve apprivoisé, le jour où il revoit ses forêts! Nous avons été témoin nous-même dans les *pampas* de l'Amérique du Sud de la façon subite, violente, irrésistible, dont le vieil homme se retrouve et s'affirme sous l'homme civilisé. A peine a-t-il retrouvé son berceau, son Éden, qu'il n'en veut plus sortir, et nous avons vu des voyageurs européens, gens de mœurs raffinés, des savants qui avaient tout appris des choses de l'esprit, des hommes du monde qui avaient bu à toutes les coupes, s'asseoir sous une feuille de bananier et vouloir y mourir. M. de Bompland, entre autres, qui a donné à l'Institut pour prétexte de son absence indéfinie, que Rosas le retenait prisonnier, était libre depuis longtemps. Entouré de négresses qui lui jouaient de la guitare et de négrillons qui gambadaient auprès de lui, abrité par une case en légers bambous, et noyé dans les herbes gigantesques, il savourait la vie en attendant la mort. Nous n'accompagnerons pas davantage l'illustre voyageur dans la traversée de San Francisco à Yokahama, mais nous aborderons avec lui dans cette ville européo-japonaise, créée pour ainsi dire par sir Alcock Rutherford, et d'où nous avons une fenêtre, sinon une porte ouverte, sur l'empire du Soleil levant.

LÉO QUESNEL.

— La fin très-prochainement. —

(1) On avait donné d'abord à ces conifères géants, découverts en 1855, le nom de *Wellingtonia*, sous lequel nous les connaissons en Europe. Les Américains, à qui cette dénomination est antipathique, les appellent *Sequoia gigantea*.

VARIÉTÉS

La science allemande et la science française en Russie.

S'il est un lieu commun rebattu chez nous, c'est la prépondérance de la langue et de l'esprit français en Russie.

Nous répétons à qui veut nous entendre que les Russes instruits savent le français mieux que leur langue maternelle, et nous sommes tout prêts à nous imaginer que l'absence de nos livres et de nos modes réduirait la Moscovie à une véritable disette sociale et intellectuelle. C'est là une illusion flatteuse

pour notre amour-propre ; mais, faute de pouvoir étudier la littérature russe dans les textes originaux, on se rend mal compte des influences diverses qui agissent sur elle et qui réduisent singulièrement la part de la nôtre. Au siècle dernier, il est vrai, nos poëtes et nos philosophes ont inspiré une école littéraire de pseudo-Marmontels et de pseudo-Campistrons ; mais au XIXe siècle, la haute littérature, surtout la poésie russe, procède bien plutôt de l'Allemagne et de l'Angleterre que de la France. Byron, Gœthe, Schiller, ont eu plus de disciples que Lamartine, Hugo et Musset. C'est surtout dans les sciences modernes, telles que l'histoire, la philologie, la philosophie naturelle, que l'influence de l'Allemagne devient prépondérante. Les savants russes reconnaissent pour maîtres les professeurs de Bonn, de Tubingue ou de Berlin plutôt que ceux de Paris (notre province compte bien peu hélas ! dans les relations internationales). La génération actuelle s'est accoutumée à emprunter non-seulement les méthodes allemandes, mais aussi la phraséologie et la terminologie germanique. Tel ouvrage écrit en russe est pensé en allemand, et pour en donner une traduction française adéquate à l'original, il faut rechercher la pensée germanique sous l'expression slave, ou comme disait Napoléon, gratter le Russe pour trouver... l'Allemand. Sur bien des questions où la France faisait jadis autorité, elle est aujourd'hui reléguée au second ou même au troisième rang.

Voici par exemple une leçon qui nous arrive de l'Université de Kiev ; c'est la première d'un cours de littérature latine qui ne formera pas moins de trois volumes in-8 (1). L'auteur de ce travail, M. Modestov, professeur de littérature latine à l'Université de Saint-Vladimir, est considéré comme un des meilleurs latinistes russes. L'an dernier il a publié à Berlin une dissertation sur l'*Écriture à Rome pendant la période des rois* (autrefois il l'eût sans doute écrite en français) (2). La littérature latine est assez familière à nos lecteurs pour qu'il soit inutile de reproduire une leçon étrangère qui en somme n'apporte pas de faits nouveaux à la science. Nous donnerons cependant un fragment de ce travail ; ce sont quelques pages où l'auteur passe en revue les principaux historiens de la littérature latine ; on y trouvera quelques renseignements instructifs ; mais ce qu'on y remarquera surtout, c'est le triste rôle que paraît jouer ici la science française vis-à-vis de la science germanique.

« Les érudits s'occupent de l'histoire de la littérature latine depuis l'époque de la Renaissance. Il n'est donc pas étonnant que l'on possède déjà un grand nombre de travaux qui ont préparé la prospérité actuelle de la science ; ses progrès cependant ont été longs et pénibles. Elle en avait encore fait bien peu au début du XVIIIe siècle. C'est ce dont on peut se convaincre par l'examen de la *Bibliotheca latina* de Fabricius, le premier travail important relatif au sujet qui nous occupe. La *Bibliotheca* n'est qu'un catalogue chronologique des auteurs latins avec leurs biographies, l'indication de leurs œuvres, des éditions et des traductions en langues modernes. Ce travail ne donne aucune idée du développement de la littérature romaine ; il n'a d'autre système qu'un ordre chronologique assez inexact. Malgré ces défauts, le livre de Fabricius fut remarquable pour son temps ; c'était un recueil de matériaux abondants, groupés pour la première fois, et répondant si bien aux besoins des savants qu'il eut six éditions de 1697 à 1728. Il fut encore réimprimé en 1773-74 avec des corrections et des additions importantes par l'un des meilleurs représentants de la philologie allemande, Jean Ernesti. L'œuvre de Fabricius, malgré tout son succès dans le monde savant, malgré l'utilité qu'offrent les nombreux matériaux qu'elle a groupés pour l'histoire de la littérature romaine, ne renferme pas même la trace d'une idée sur le vrai caractère de la littérature ; la littérature n'est pas un phénomène isolé dans la vie nationale, son développement se rattache par des liens étroits à celui de la vie morale, sociale et politique ; il est déterminé par la marche de la civilisation. Un contemporain de Fabricius, Functius (Funck), étudie, lui, la littérature romaine par âges qui répondent au cycle entier de la vie humaine ; son travail présente déjà un sérieux progrès dans l'étude de la vie littéraire du peuple romain. Il se divise en six parties (*De origine linguæ latinæ, de pueritia, de adolescentia de virili ætate, de imminente senectute, de inerti ac decrepita senectute*). C'est là un progrès sur la méthode de Fabricius. L'auteur indique sans l'expliquer le développement graduel, physiologique pour ainsi dire de la littérature, ce qui constitue un progrès très-sérieux dans l'histoire littéraire. Du reste, l'idée de Functius ne lui appartient pas. Dès le XVIe siècle, on la rencontre chez beaucoup de savants. Elle fut tout d'abord exposée par Antonius Sabellicus (mort en 1566), élève du célèbre Pomponius Lœtus dans sa dissertation : *De periodis litterarum et de quinque ætatibus romanæ linguæ*. On la retrouve chez Jules César Scaliger, Vossius, Facciolati, qui divisent l'histoire de la littérature romaine en différents âges à l'instar de la vie humaine. Functius n'a d'autre mérite que celui d'avoir exposé cette idée du développement successif et de la décadence de la littérature romaine. C'est dans ce but qu'il publia une série de dissertations où il appréciait les écrivains latins jusqu'à la mort de Charlemagne. A dire vrai, les traités de Functius consacrés aux âges de la langue latine n'expliquent guère la croissance physiologique de la littérature sous l'influence des conditions diverses qui peuvent s'exercer sur elle ; mais on y voit du moins percer une tendance à diviser l'histoire de la littérature en périodes plus ou moins tranchées par des événements importants, événements qui se reflètent dans les destinées de la littérature. On peut trouver dans l'œuvre de Funck beaucoup d'erreurs grossières ; par exemple, il fait venir la langue latine de l'ancien allemand. Mais le fait seul d'avoir établi la division par périodes correspondant aux évolutions les plus importantes de la vie politique, ce fait suffit à mettre ce travail bien au-dessus de celui de Fabricius qui, par son caractère statistique, a singulièrement nui au développement régulier de notre science. Comme Fabricius, Funck trouva des imitateurs ; mais ils furent incapables de faire entrer l'histoire littéraire dans une meilleure voie. Il fallut attendre jusqu'au moment où Fr. Aug. Wolf publia (1787) son *Histoire de la littérature romaine* (*Geschichte der rœmischen Literatur ein leitfaden für akademische Vorlesungen* ; Halle). Là, pour la première fois, s'accuse nettement la méthode nouvelle qui, si elle a été brillamment représentée dans l'étude des littératures modernes, n'a point encore atteint tout son développement en ce qui concerne les Grecs et les Romains. Wolf présente la littérature romaine comme un phénomène organique, rattaché à la vie de l'organisme tout entier, à la civilisation générale de la nation. Wolf joue un grand rôle dans la marche des études classiques ; il peut être considéré comme le père du mouvement philologique de l'Allemagne moderne. Wolf a marqué avec l'autorité du génie le terrain et l'objet propre de toutes les sciences qui s'occupent de l'antiquité classique ; la science philologique a suivi la route qu'il lui traçait. Les leçons de Wolf sur l'histoire

(1) Le premier volume vient de paraître.

(2) *Der Gebrauch der Schrift unter den rœm. Kœnigen*. Berlin, Calvary par M. Modestov, professeur à l'Université de Kiev.

de la littérature romaine ont été imprimées beaucoup d'années après la mort de l'auteur, d'après un fort mauvais manuscrit, et constituent le tome troisième de l'édition de Hürtler et Hofmann. C'est là que nous rencontrons pour la première fois ce que Bernhardy a depuis appelé l'*Histoire interne de la littérature*. Bernhardy, professeur à l'université de Halle, est le continuateur immédiat de Wolf. Son tableau de la littérature romaine (*Grundriss der rœm. Literatur*) est, malgré tous les défauts de l'exposition, le meilleur ouvrage publié sur ce sujet. La méthode de Wolf n'a pas trouvé jusqu'ici de meilleure expression. Ce n'est que dans l'œuvre de Bernhardy qu'on peut bien saisir le lien organique qui rattache la littérature romaine à la vie même de la société, comprendre la littérature comme la manifestation naturelle de cette vie, comme son produit logique. En parlant de Bernhardy, on ne peut s'empêcher de comparer son travail avec l'*Histoire* du professeur Bœhr, de Heidelberg (*Geschichte der rœm. Literatur*). Cet ouvrage offre de sérieuses qualités. C'est une consciencieuse compilation dont se sont servis beaucoup d'écrivains, Bernhardy lui-même. La littérature latine y est étudiée sous toutes ses faces avec une exactitude qui fait honneur à tout érudit. Mais on ne peut dire que ce soit une histoire littéraire dans le vrai sens du mot. C'est plutôt une histoire de la poésie et de la prose chez les Romains, ou même des poëtes et des prosateurs, un index littéraire qu'une histoire littéraire. On peut reprocher également à Bernhardy de n'avoir étudié les écrivains romains que d'après leurs caractères externes ; mais ce défaut est racheté par la partie générale de l'ouvrage où l'histoire littéraire apparaît comme l'histoire vivante du développement intellectuel des Romains. On peut encore citer pour la précision et la solidité le beau travail de Munk (*Geschichte der rœm. Literatur*; Berlin, 1858-61); il n'est pas écrit pour les savants, mais il mérite l'attention spéciale des étudiants en philologie qui trouveront en lui un manuel excellent.

Signalons enfin l'*Histoire de la littérature romaine* de Teuffel; il se propose de réunir la richesse de Bœhr à l'art et à la critique de Bernhardy ; mais, malgré toute son habileté, on peut dire que les matériaux l'écrasent et l'emportent sur l'exposition. Ces dernières années ont produit maintes productions remarquables. Je vous recommande spécialement les *Études sur la poésie latine*, de M. Patin. Vous y trouverez non-seulement une remarquable profondeur d'analyse, une vue juste de la littérature romaine, mais aussi une délicatesse de pensée, une clarté de style essentiellement propres aux écrivains français.

M. Ém. Hubner, dans son *Programme de littérature romaine* (*Grundriss zu Vorlesungen über die rœm. Literatur-Geschichte*), a fait avec raison une grande place à la littérature chrétienne qui, à partir du IIIe siècle, réclame l'attention et ne peut être négligée dans l'examen des derniers siècles. M. Hubner divise toute l'histoire de la littérature romaine en trois périodes ; période latine, italienne, cosmopolite. C'est la première fois que nous rencontrons une idée de ce genre ; elle a de l'avenir, bien que l'auteur ne l'ait pas encore élaborée. »

On le voit, parmi nos érudits, il n'en est qu'un seul qui ait trouvé grâce aux yeux du professeur russe, c'est M. Patin. Pas un mot de latinistes tels que MM. Berger, Havet, Charpentier, Nisard; pas même une mention pour les manuels de MM. Pierron ou Paul Albert. Nous ne voulons point discuter ici les préférences de l'auteur pour l'Allemagne; nous les constatons, et la bonne foi nous oblige à reconnaître qu'elles sont en grande partie fondées : notre littérature ne possède pas encore de grand ouvrage qu'elle puisse opposer avec succès à ceux dont il vient d'être question. Il vaut mieux admettre virilement son infériorité pour chercher à la réparer que de la discuter et de la défendre par de mauvaises raisons.

L. Leger.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

La maison Hachette continue son beau travail de restauration des grands monuments littéraires de la France. M. Despois a été chargé de nous donner une édition complète de Molière ; le premier volume vient de paraître (1). Il y manque la notice biographique, qui sera livrée ultérieurement. L'avertissement laisse pressentir qu'elle ne contiendra pas de documents très-nouveaux : à l'impossible nul n'est tenu. Tout a été dit sur Molière, sa famille et les principaux événements de sa vie (2). On a même quelquefois inventé, et grâce à des anecdotes apocryphes des *Boléana* et des *Molériana*, la légende s'est sur certains points substituée à l'histoire. Le mérite du biographe sera moins de nous donner du nouveau que d'élaguer tout ce qui est incertain ou suspect. Ainsi que le fait justement remarquer M. Despois, Molière n'a pas, comme Corneille ou Racine, trouvé dans sa propre famille des historiens; il n'a pas laissé de correspondance, il a écrit peu de préfaces : il disparaît derrière ses ouvrages. Ses ennemis même affectaient à l'égard de sa personne le dédain de l'indifférence. Chose curieuse, le seul journal du temps, *la Gazette*, nomme souvent les écrivains contemporains ; lorsqu'ils meurent, elle jette des fleurs sur leur tombe : sur Molière, pas un mot, ni de son vivant, ni au lendemain de sa mort. Boileau seul protestait contre une indifférence ou une malveillance qui semblait méconnaître le génie du plus grand poëte du siècle. Pour qu'on rendit justice *à sa muse éclipsée*, il fallut

« . . . . . qu'un peu de terre obtenu par priere
A jamais dans la tombe eût enfermé Molière. »

M. Despois annonce qu'il ne veut puiser qu'aux sources authentiques, et il a grandement raison. Sur les points où la tradition lui semblera avoir été plus affirmative qu'il ne fallait, il se bornera à avouer son incrédulité ou son ignorance

Ce qui nous intéresse tout autant que la biographie de Molière, c'est l'histoire de chacune de ses pièces. Cette histoire, si les volumes suivants répondent au premier, nous l'aurons aussi complète, détaillée et exacte qu'il se peut souhaiter. D'où est née l'idée première de l'ouvrage, y a-t-il eu imitation,

---

(1) *Les grands écrivains de France*. — *Œuvres de Molière*, nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et augmentée de variantes, notices, notes, lexique, etc., par Eugène Despois. — Paris, librairie Hachette et Cie.

(2) Voyez notamment une conférence de M. Edouard Fournier sur *La famille et l'enfance de Molière*, dans notre numéro du 24 mai dernier, page 1118.

quels acteurs ont créé les rôles ou les ont joués depuis Molière jusqu'à nos jours, quel a été le succès et du temps de Molière et depuis, nous saurons tout. Voici *l'Étourdi*, par exemple. Nous en suivons les fortunes diverses depuis la première représentation à Lyon en 1655 ou en 1653 (la date de 1655 semble plus probable) jusqu'à la brillante reprise qui en a été faite en octobre 1871. En outre, un long appendice nous met sous les yeux la comédie italienne en cinq actes, *l'Inavvertito*, que Molière a souvent suivie pas à pas; enfin des notes détaillées nous signalent les divers emprunts de détail faits à *la Emilia* de Groto, à *l'Angelica* de Fabritio de Fornaris, plusieurs reminiscences de Plaute et une scène dont l'idée se trouve dans les *Contes d'Eutrapel*.

Pour tous les détails sur les diverses représentations et les successives distributions des rôles, M. Despois a trouvé des documents certains aux archives de la Comédie-Française. Le registre de La Grange, dont M. Édouard Thierry promet depuis longtemps la publication, lui a permis de rectifier un certain nombre d'erreurs accréditées, ou de fixer quelques points douteux. Par exemple, le *Misanthrope* a-t-il eu au début le succès qu'il méritait? Ce n'a été qu'un demi-succès, dit la tradition; le succès a été grand, répondent certains critiques, et il ne faut pas là-dessus s'en rapporter à la légende. Eh bien! les chiffres authentiques donnés par le registre de La Grange prouvent péremptoirement que la tradition était plus près de la vérité que l'opinion contraire (1).

Si importante que soit la partie historique dans un pareil travail, elle n'est cependant que l'accessoire. La grande affaire, c'est la reconstitution du texte vrai. Ce n'est pas chose aisée. On sait avec quelle insouciance Molière laissait imprimer ses pièces; quelques-unes même n'ont été publiées qu'après sa mort. M. Despois a adopté fidèlement le texte des éditions originales, les seules à l'impression desquelles Molière ait pu avoir quelque part. L'édition de 1682, donnée neuf ans après la mort de Molière par La Grange et Vinot, avait fait entrer dans le texte les modifications qui s'y étaient peu à peu introduites à la scène; elle a été reproduite, à quelques différences près, par les éditions successives jusqu'à celle de Marc-Antoine Joly, en 1734. Celle-ci se donne la licence d'améliorer le texte, de couper autrement les scènes, de multiplier les divisions; elle est devenue le modèle de celles qui ont suivi. M. Despois a relevé avec soin les variantes introduites et les donne en notes. Pour les jeux de scène, les traditions de théâtre, il a consulté M. Régnier, l'interprète excellent de Molière et le plus versé en ces questions. Il rend hommage à tous ceux qui lui ont prêté leur concours, sans décliner cependant la responsabilité définitive; cette responsabilité, il peut l'accepter sans crainte. Un pareil travail demandait, outre une vaste érudition, du tact, du goût, un sens critique aiguisé et une concision de style que n'ont guère les purs érudits, toujours prêts à noyer le texte dans les commentaires. Ici le commentaire est abondant sans déborder; il est net, piquant, ingénieux autant que savant.

(1) Voyez sur ce point l'article de M. Despois sur *La condition des hommes de lettres au* XVII*e siècle*, dans notre dernier numéro.

II

M. de Lescure a entrepris une œuvre moins importante, mais qui n'est pas sans intérêt. Il nous offre une très-élégante édition des *Contes d'Hamilton* (1), une édition de luxe comme toutes celles de la Librairie des bibliophiles. Ces volumes sont destinés à des mains aristocratiques. Rien de mieux quand il s'agit d'œuvres qui ne sont pas de nature à instruire ou à moraliser. Les *Contes d'Hamilton* n'ont nullement la prétention d'être utiles. Une broderie diaphane sur un tissu sans consistance, rien de plus; des peintures délicates sur de la porcelaine de Sèvres; un parfum subtil dans un flacon de cristal à facettes. On a souvent parlé, et M. de Lescure parle à son tour du naturel de ces badinages. J'ai peur de me tromper en n'étant pas de l'avis général; mais enfin je ne puis dire que ce que je vois. Or, il me semble que ces agréables récits ne sont pas aussi naturels et de ton et de tour que les *Mémoires* de Gramont. J'y crois sentir trop d'intention, trop de finesse, çà et là un trop grand désir de plaire à un auditoire brillant et distingué qui aime les sous-entendus et l'esprit qui se laisse deviner. Je crois voir le narrateur recueillant les sourires et les murmures approbatifs, non sans les avoir un peu demandés. Rien de plus légitime que ce désir de plaire; ce que je tiens à noter, c'est qu'Hamilton a voulu plaire à des délicats, à des raffinés, à de beaux esprits. Son ironie légère, sa plaisanterie alerte qui jamais n'appuie, n'est pas sans analogie avec le ton dégagé et l'allure rapide de Lesage; mais Lesage s'adresse à des bourgeois; lui, à des grands seigneurs et surtout à de belles dames. Il est le Lesage des salons élégants, où trop de bonhomie ne serait pas de mise, où le narrateur prend une attitude à son avantage, chiffonnant un jabot de dentelles d'une main où brillent quelques bagues de prix qu'il n'étale pas, mais qu'il n'est pas fâché de laisser voir. C'est par ces petits manèges même qu'il me semble séduire M. de Lescure, lui aussi ami des manières, des belles, bien entendu, et, pour son propre compte, cherchant plutôt à plaire aux délicats qu'à la foule. La Harpe signalait dans Hamilton l'art toujours heureux de conter les petites choses dans le style des grandes et les grandes dans le style des petites. N'est-ce pas là précisément du procédé, de la manière, bien plutôt que du naturel?

Ce qui me fait croire encore que je suis dans le vrai, c'est le doute où l'on est sur l'intention de ces contes. Selon M. Ch. Giraud et Sainte-Beuve, Hamilton, voyant le succès prodigieux des *Mille et une nuits*, voulut simplement profiter de cet engouement pour le merveilleux et exploiter une veine alors aussi heureuse que facile. Selon M. Auger, M. Sayous et M. de Lescure, il aurait voulu faire une parodie, opérer une réaction : « C'est moins en imitation qu'en charge d'un procédé agaçant, dit M. de Lescure, qu'Hamilton s'est plu à rompre sans cesse le fil d'Ariane de ses labyrinthes et se fait un jeu d'agiter systématiquement et malignement cette eau vive de son récit, d'abord si claire, bientôt si trouble. »

(1) *Contes d'Hamilton*, publiés avec une notice de M. de Lescure, Librairie des bibliophiles, Paris, Jouaust.

Si le naturel était la qualité dominante de ces contes, M. de Lescure en parlerait plus naturellement, sans doute ; et surtout on ne se demanderait pas s'ils sont une parodie. Le doute où l'on est à ce sujet n'est-il pas la plus vive des critiques ? Pour ma part, je ne crois pas le moins du monde à un dessein bien formé et un parti pris bien arrêté de parodie. Que Sainte-Beuve n'ait pas assez remarqué la note ironique, je le veux bien : mais cette note ironique, que prouve-t-elle ? Que le narrateur, qui ne tient pas à se faire une réputation de naïveté, ne veut point passer pour dupe ; qu'il indique d'un geste, d'un coup d'œil, qu'il sait très-bien tout le premier qu'il voyage dans le monde des chimères. Quand Lafontaine nous raconte les joies ou les douleurs de ses bêtes, ses vieux amis, il se réjouit ou pleure avec eux et sur eux. Il ne nous présente pas, par exemple, un lapin quelconque, mais Jean Lapin, fils de Simon, petit-fils de Pierre, et nous nous intéressons au pauvre Jeannot parce que le poëte a connu sa famille. Naïveté charmante qui donne à la fable une ampleur et parfois une majesté qui semblait incompatible avec son humble fortune ! En effet, Lafontaine pourra bien faire intervenir les dieux hospitaliers et les dieux vengeurs ; il pourra se passionner pour ses humbles héros, comme Homère pour Achille ou Hector. Naïveté charmante, mais aussi on appelait Lafontaine le « bonhomme ». C'est précisément le nom auquel ne tient pas le moins du monde Hamilton. Voilà pourquoi il sourit le premier de ce qu'il raconte. Ce sont pures fictions, sachez-le bien, semble-t-il dire. Si j'emploie ces ressorts, c'est que la vogue est à ce merveilleux, mais l'intérêt de mon récit, je le place ailleurs, dans la peinture de tel ou tel sentiment délicat, par exemple dans l'éveil du jeune cœur de la charmante Fleur-d'épine. De grâce, ne faites pas tant d'attention au cheval miraculeux qui la transporte à travers les airs, et plutôt écoutez ce que je fais dire et à elle et à l'ingénieux Tarare, tandis qu'il la presse entre ses bras de peur qu'elle ne tombe de si haut. On dirait qu'il craint que la fiction même n'intéresse trop et qu'on n'oublie, en considérant trop attentivement les ressorts du merveilleux, de regarder celui qui les fait jouer. De même, certains acteurs ne tiennent pas à ce que l'illusion produite par le drame soit trop complète : on ferait moins d'attention à eux. De ce désir de ne pas paraître dupe, de ce besoin de ne pas s'effacer et même d'être remarqué à une intention méchante de dénigrante parodie, il y a bien loin. C'est là, je crois, l'explication vraie du ton ironique qui perce dans ces contes. Remarquons d'ailleurs que cette ironie légère et subtile, nous la retrouvons également dans les *Mémoires* de Gramont. Là aussi il semble sourire de ce qu'il raconte ; là aussi, en homme content de soi, il semble nous avertir que les choses qu'il dit valent moins peut-être que la façon dont elles sont dites.

III

J'ai de gros griefs contre un journaliste, — je ne sais pas lequel, — qui vient de publier un roman scabreux, *La marquise de Brienne* (1). Evidemment ses intentions étaient pures, car les journalistes n'en ont jamais d'autres ; mais la main a failli dans l'exécution, et alors la crudité et la nudité du sujet me scandalise quelque peu sans que je sois consolé par la moralité de la conclusion. Rien de plus moral que l'idée première : opposer deux ménages, l'un grave, sérieux, convenable, modéré dans ses transports ; l'autre ni grave, ni sérieux, ni modéré, ni convenable, tout au contraire, et nous montrer le premier récompensé par la paix de l'âme et la santé du corps, le second puni par la mort prématurée du mari et la folie de la femme : quoi de plus honnête ? C'était même presque édifiant. Le roman aurait pu porter comme sous-titre : *Des excès et des dangers de l'amour conjugal*, et il eût eu des titres sérieux à l'un des prix qui encouragent la littérature morale. Malheureusement l'auteur n'a pas exécuté son programme. Il a d'abord insisté d'une main tellement complaisante sur la peinture du mari amant et de la femme maîtresse que ses tableaux rappellent la touche de Crébillon fils. Là où il fallait indiquer, il a appuyé lourdement. Femme étrange que celle qu'il nous dépeint ! Faisant ses délices de l'*Heptameron*, d'Apulée, des photographies qu'on n'expose pas à l'étalage, créant dans son parc de petites grottes à l'instar de celle de Didon, et n'attendant même pas l'orage pour y entraîner son Énée légitime ! Passionnée avec cela pour les œuvres de M. Vacquerie ! Je passe un bon nombre de traits. Le mari meurt au tiers du volume, et ce n'est pas pour lui une punition suffisante. Il fallait d'autres épreuves. Elle, devenue veuve, en proie à une sorte de stupeur physique et morale, arrive ensuite à des hallucinations étranges, que je ne puis même indiquer. Quant au ménage honnête et convenable, il est impossible d'imaginer rien de plus insignifiant. C'est à dégoûter de l'honnêteté et des convenances. Le mari ne pense qu'à ses colzas, ses bœufs, ses troupeaux et à l'amélioration de la race porcine ; la femme ne pense à rien. Aussi, qu'arrive-t-il ? C'est que leur fille tourne mal, donne des rendez-vous aux jeunes gens sous la charmille et fait dix lieues en chaise de poste avec un Lovelace. Dans l'autre ménage, c'est le contraire. Le fils est le modèle de toutes les vertus, une nouvelle édition de Grandisson. Comme conséquence logique et morale, il faut avouer que cela est singulier. Si l'auteur avait mené parallèlement l'histoire des deux ménages, montrant l'un entraîné vers tous les abîmes, l'autre honoré, respecté, heureux, j'aurais compris ce roman. C'était évidemment l'intention première ; mais de même qu'on dit en style de théâtre qu'il y a de certains rôles sur lesquels on comptait et qui, à l'exécution, ne viennent pas, de même ici la morale n'est pas venue.

Ce qui rend ce volume moins dangereux, c'est qu'il est lent, diffus, chargé de digressions fatigantes. L'auteur profite de ce qu'il fait un roman par lettres pour nous parler longuement de mille choses inutiles. Ses héros vont aux Pyrénées, par exemple : dissertation sur le pavage des rues de Tarbes, citation de Taine qui prétend que c'est un caillou pointu où les pieds s'écorchent ; réfutation péremptoire : non, c'est du macadam ! Éloge du macadam. Sa supériorité sur le pavé. Description des scieries mécaniques. Leçon *ex professo* sur la distillation de l'eau-de-vie. Réclame en faveur de l'administration des Eaux-Bonnes. Discussion sur les palonniers des chevaux de poste : qui vaut le mieux, de l'agrafe ou du crochet ? C'est un empiétement sur les *Manuels Roret* et les *Guides Conty*. Ce n'est pas tout : comme il y a six ou sept personnages à cor-

(1) *La marquise de Brienne*, par un journaliste. — Paris, E. Dentu.

respondre, les mêmes choses nous sont souvent citées plusieurs fois. Deux d'entre eux se trouveront dans un château, ils nous décriront l'un et l'autre le château. L'auteur semble se plaire à ces longueurs; je doute qu'il en soit de même du lecteur. C'est ce qui me rassure : il n'y a pas de meilleur antidote contre le danger de certains livres que l'ennui.

IV

M. Albert Delpit a publié le petit poëme que l'Académie française vient de couronner (1). C'est un simple récit fait par un curé de campagne qui assiste, à ses derniers moments, un des tristes héros de la Commune, et, après une très-courte résistance, l'a amené au repentir, à la réconciliation avec Dieu. Trop courte même cette résistance, car nous ne sommes pas tenus assez longtemps en suspens; le dénoûment est trop voisin de l'exposition, et l'intérêt dramatique est presque nul. Il y a dans ce petit poëme un certain nombre de sentiments généreux exprimés çà et là avec un certain bonheur. En général, le style manque d'éclat; il est bourgeois d'allure et de ton. M. Coppée a mis à la mode ce genre humble, modeste, incolore, de petits récits faits avec une bonhomie affectée, en vers voisins de la prose. L'Académie encourage cette manière enfantine et zézayante; je m'incline devant le suffrage des immortels; cependant, je ne suis pas convaincu. Musset disait de la langue poétique,

Que le monde l'entend et ne la parle pas.

J'entends trop aisément la langue de M. Delpit, et il me semble qu'avec un peu d'effort j'arriverais à la parler. *Musa pedestris*, dit-on avec Horace. A la bonne heure ! mais encore faut-il que la muse ait des ailes aux pieds comme Mercure et non des socques articulés.

Merci ! murmura-t-il. Comment va vivre
Ma mère, maintenant ?... Ah ! monsieur le curé,
Je n'ai jamais été qu'un fils dénaturé !
Je l'ai bien fait souffrir, je suis un misérable !
Oui, je vous le confesse, à vous si secourable
Et si bon ! Vous venez pour m'apprendre à mourir,
N'est-ce pas ? Laissez-moi, vous me feriez souffrir.

Sans parler du premier vers, qui n'a que dix pieds (sans doute par quelque erreur typographique), est-ce là la langue poétique ? Lamartine, dans *Jocelyn*, fait autrement parler son curé de campagne.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Le Repentir, récit d'un curé de campagne*, poëme couronné par l'Académie française, par Albert Delpit. — Paris, E. Dentu.

BIBLIOGRAPHIE

De la Nostalgie ou mal du Pays, par le docteur A. BENOIST DE LA GRANDIÈRE, 1 vol. in-12. — Paris, Adrien Delahaye, 1873, ouvrage récompensé par l'Académie de médecine.

L'influence du moral sur le physique est une loi fondamentale de la nature humaine; et il arrive que des maladies graves et mêmes mortelles sont provoquées par des phénomènes purement psychologiques. L'un des cas de ce genre les plus intéressants au double point de vue scientifique et social est la nostalgie ou mal du pays, affection que l'Académie de médecine a proposée comme sujet d'étude en 1871. Dans l'ouvrage dont nous nous proposons de rendre compte, M. le docteur B. de la Grandière, ancien chirurgien de marine, remarqué pour les services qu'il a rendus dans les expéditions de la Baltique et de la Cochinchine et pendant le siége de Paris, a réuni un grand nombre d'observations personnelles ou étrangères sur la nostalgie, particulièrement chez les soldats et les marins, et s'est efforcé d'établir le caractère purement moral, selon lui, de cette affection morbide.

On pourrait croire, au premier abord, que la nostalgie a disparu devant le progrès du cosmopolitisme et l'uniformité croissante des nations. Il est certain qu'elle tend à devenir plus rare. Toutefois elle se produit encore, parfois même d'une manière terrible, chez les soldats, les marins, les prisonniers, les déportés; et les derniers événements en ont fourni de nombreux exemples. C'est donc une question actuelle.

La nostalgie se distingue d'ailleurs nettement de la manie, de la mélancolie, de la folie, avec lesquelles on la confond parfois : elle n'implique pas une perversion du jugement et du raisonnement; et, de plus, elle compromet la santé physique.

Elle consiste dans le regret du pays, du *sol natal* (qu'il faut distinguer de la *patrie*), et dans le désir d'y retourner.

Elle naît plus ou moins brusquement, le jour où le cœur de l'homme, n'ayant plus où se prendre dans le monde nouveau qui l'environne, se ramène aux objets de ses premières affections. Elle est d'autant plus violente que l'attachement au pays natal est plus grand et que les chances de le revoir paraissent moins nombreuses. Elle diminue à mesure que s'efface l'attachement au pays natal ou que grandit l'espérance de le revoir. L'auteur fait une description très-intéressante de l'état des malheureux nostalgiques : « La nostalgie se révèle par une attitude réservée et taciturne qui contraste avec les habitudes antérieures du malade. Il perd sa gaieté, son énergie, devient inattentif à ce qui se passe autour de lui, et craint d'envisager l'avenir. Le nostalgique est mécontent de lui-même, s'irrite quelquefois, mais est le plus souvent en proie à une timidité excessive, et pleure facilement. Les travaux qu'il accomplissait autrefois avec plaisir, et les obligations auxquelles il se soumettait sans murmure, n'excitent plus en lui que l'indifférence et le dégoût. Son idée fixe le poursuit et le préoccupe, il éprouve un vide que rien ne peut suppléer, et cette inquiétude vague se convertit bientôt en un sentiment douloureux qui ne lui

laisse aucun repos, et que ses larmes sont impuissantes à apaiser... Le nostalgique recherche l'isolement : il fuit le monde qui l'environne, et sa pensée s'attache avec une fixité de plus en plus opiniâtre aux tableaux que son imagination lui retrace de son pays, de sa famille, de ses amis ; et son état ne fait que s'aggraver par le retour constant de la même idée et par l'absence de toute distraction. On dirait que son imagination ne descend pas sans regret du monde idéal où elle s'est égarée, et qu'elle en rapporte une sorte de répugnance pour les relations ordinaires du monde. Elle parcourt constamment et fatalement le même cercle; le nostalgique se représente sans cesse ce qu'il regrette et ce qu'il craint de ne plus revoir. Tout ce qui l'a jadis agité, tout ce qui s'est gravé dans son esprit, lui apparaît alors et le poursuit sans relâche. Il reste seul avec la plaie de son cœur, fuit tout ce qui pourrait le détourner de la direction prise par son esprit ; et le souvenir de son clocher, de sa famille, est encore exalté par la crainte et la certitude de ne plus les revoir. Il fuit alors les personnes qu'il aimait le mieux, redoute leur compassion à laquelle il ne veut pas croire; et leurs consolations n'ont pour résultat que d'aigrir encore sa passion. L'isolement qu'il recherche pour s'y soustraire lui devient d'autant plus funeste qu'il n'est plus distrait et que son délire y puise une nouvelle ardeur. Son âme tombe dans l'abattement, et tout ce qu'il avait de vigueur s'éteint peu à peu... Des illusions maladives surgissent en foule dans l'esprit du nostalgique; sa volonté, qui combat en vain, est subjuguée. Une lutte, dans laquelle elle finit toujours par succomber, s'élève dans les profondeurs de son âme; dominé par un sentiment aussi exclusif que persistant, il devient à la fois l'artisan de son malheur et sa propre victime. »

Chose remarquable : le nostalgique ne s'avoue pas sa maladie, et c'est même là un des meilleurs signes pour reconnaître la réalité de son affection.

Ces désordres moraux entraînent des désordres physiques plus ou moins graves, dont M. le docteur B. de la Grandière fait soigneusement l'analyse médicale : la faiblesse, l'anémie, le ralentissement des fonctions nutritives, l'altération du système nerveux cérébral, la fièvre hectique, et finalement la mort.

De plus, il arrive que la nostalgie a un contre-coup sur des affections d'un autre ordre, telles que les pneumonies, les encéphalites, le scorbut, la dysenterie, les fièvres intermittentes, la fièvre typhoïde, etc. Elle prédispose particulièrement aux affections épidémiques. On a vu de telles affections persister, en dépit du traitement médical, tant qu'a duré la nostalgie, et disparaître d'elles-mêmes quand le malade eut cessé d'être nostalgique.

Le développement de la nostalgie est lié à certaines conditions, telles que l'âge ou le sexe, la profession et l'état social, la nationalité. Ainsi les jeunes gens de dix-huit à trente ans y sont plus sujets que les hommes faits et les vieillards; les femmes en seraient plus souvent atteintes que les hommes, si elles se trouvaient placées dans les mêmes circonstances. Les laboureurs, les filles de la campagne qu'un vain mirage attire dans les villes, en souffrent cruellement. Les soldats, les marins, y sont particulièrement sujets. « Le jeune soldat, dit le prince Frédéric-Charles, passe son temps dans les infirmeries, à rêver à sa fiancée, à son village et à toutes sortes de niaiseries. » L'esclavage, le régime de la déportation, les excès de la discipline militaire, ou bien encore l'ignorance, le défaut de ressources intellectuelles et de voies de communications, l'état sauvage, sont également des conditions prédisposantes. Les Français sont, de tous les peuples civilisés, celui qui est le plus sujet à la nostalgie ; et, parmi les Français, les Bretons en ont surtout fourni de nombreux exemples. Parmi les autres peuples, on remarque principalement les Suisses et les Irlandais.

Un grand nombre de circonstances accidentelles peuvent également influer sur le développement de la nostalgie. Tels sont la rencontre d'un compatriote, la lecture d'un journal, une conversation, un air du pays, etc.

Quelle est maintenant l'origine de cette bizarre affection ?

L'école matérialiste prétend la trouver dans quelque lésion primitive du système nerveux ou des viscères. Mais il y a là une confusion des maladies occasionnées par la nostalgie avec la nostalgie elle-même. D'ailleurs on ne saurait entreprendre de localiser les phénomènes psychologiques sans dépasser les données d'une saine observation. « La nostalgie ne laisse aucune trace de son passage ; et si le système nerveux est anatomiquement modifié, on ne saurait, dans l'état actuel de la science, dire de quelle manière ni sur laquelle de ses parties porte cette modification. »

M. le docteur B. de la Grandière estime qu'une explication spiritualiste est seule satisfaisante. La mémoire et l'imagination sont les stimulants qui agissent sur la sensibilité et y déterminent le regret et le désir du sol natal. A mesure que les souvenirs se rassemblent et que les images se transfigurent, la passion devient plus exclusive, plus ardente, plus maladive. Quant à l'amour du sol natal, principe de cette passion, il se ramène, en définitive, à l'attachement que nous avons pour les objets auxquels nous sommes habitués. L'empire de l'habitude est de la sorte la loi supérieure qui préside à l'histoire de la nostalgie. Toute habitude violemment rompue est une cause de douleur; et cela d'autant que cette habitude est plus forte en elle-même ou à nos yeux, et qu'elle est moins combattue par des habitudes nouvelles. C'est une partie de nous-mêmes qui nous échappe sans compensation. Or, est-il une habitude plus forte que celle qui attache l'homme aux objets parmi lesquels il a vécu, alors que son âme était encore une cire molle ? Et quel degré d'intensité n'acquiert pas cette habitude, si elle règne dans l'âme sans partage ? Supposez maintenant qu'elle soit rompue par une cause extérieure; supposez que la mémoire et l'imagination ne puissent s'employer qu'à la raviver et à l'entretenir ; dans ces conditions, l'amour du sol natal, ce sentiment d'ordinaire si doux, suscitera nécessairement dans l'âme une cruelle souffrance. L'intensité et la nature de cette souffrance varieront d'ailleurs avec tout ce qui influe en général sur l'habitude.

De ce qui précède il résulte que le traitement de la nostalgie doit être essentiellement moral; non qu'il soit inutile d'employer les agents physiques propres à développer, conserver et réparer les forces, mais parce que ces agents n'atteignent pas la cause première du mal. Le traitement est préventif ou curatif; et, comme il arrive d'ordinaire, le premier est plus sûr que le second.

Le traitement préventif consiste avant tout dans un sys-

tème d'éducation approprié. Tout ce qui élève l'âme et étend l'intelligence, tout ce qui peut réagir contre le caractère naturellement exclusif du sol natal préservera de la nostalgie. Ce sentiment doit être transformé en un sentiment plus relevé et moins susceptible d'altérer l'organisme : l'amour de la patrie. L'instruction et la multiplicité des voies de communication sont les moyens préventifs les plus puissants : l'homme instruit se crée partout des occupations intéressantes ; l'homme qui a voyagé surmonte cette vague inquiétude qu'inspire la vue d'un milieu nouveau. La géographie et les langues étrangères sont, à ce point de vue, des connaissances précieuses.

Le traitement curatif consisterait naturellement à rapatrier le malade. Ce remède est aussi infaillible qu'il est simple. Mais d'ordinaire la nostalgie n'existe que parce que le retour est plus ou moins impossible. Dans ces conditions, le traitement à suivre présente de profondes différences selon la gravité du mal. Si l'affection est peu intense, soit qu'elle ne fasse que de naître, soit qu'elle se heurte dans l'âme à des tendances opposées, le remède est la diversion, doucement amenée et suffisamment prolongée. Cette sorte de traitement froissera d'abord le malade : il dira qu'il n'a de goût à rien. Cependant il l'acceptera plus volontiers, et le mal diminuera à mesure que se formeront des habitudes nouvelles. Il n'y a pas jusqu'à la connaissance de l'impossibilité *absolue* du retour qui ne puisse, dans certains cas, favoriser cette révolution. Si l'affection est grave, on ne peut songer à combattre les idées du malade : il faut au contraire y entrer soi-même ; partager ses chagrins, ses désirs ; lui fournir l'occasion de s'épancher à son gré. Il peut arriver que le malade, sous l'influence de la répétition prolongée, se blase sur ses sujets de tristesse, et finalement n'ait plus que sur les lèvres des sentiments désormais effacés de son cœur. Si la nostalgie persiste, on peut procurer peu à peu au malade des distractions conformes à son idée fixe : on peut, par exemple, fixer son esprit sur la littérature, la musique, les affaires de son pays. Ces occupations, encore douloureuses, sont un acheminement à des diversions plus complètes. Si l'on constate que tout effort pour divertir le malade demeure inutile, il ne reste qu'à faire luire à ses yeux l'espoir et juqu'à la certitude du retour : remède héroïque, dont l'inconvénient est nul si les promesses qu'on a faites au malade viennent à se réaliser, mais qui risque d'être funeste si elles ne se réalisent pas. Il peut d'ailleurs arriver que le nostalgique, subitement guéri par la certitude du retour, reçoive ensuite avec fermeté et même indifférence la nouvelle de la supercherie dont il a été l'objet.

Le livre que nous venons de résumer joint aux enseignements de la science les charmes de la littérature. Il est écrit avec facilité et clarté ; sans prétention, et pourtant avec ce cachet de personnalité qu'impriment naturellement des aspirations élevées, de fortes convictions morales, un patriotisme ardent, un cœur chaud, une imagination vive. Indépendamment de l'objet propre dont il traite, ce livre touche à plusieurs questions sociales très-intéressantes, telles que la condition des soldats et des marins, dont l'auteur s'occupe tout particulièrement ; la discipline militaire ; le sort des paysans qui vont chercher fortune dans les villes ; la direction que doit recevoir l'enseignement ; le régime approprié aux déportés politiques, etc.

On ne peut que louer l'esprit consciencieux et modéré dans lequel est conçu ce travail. Nous croyons seulement devoir ajouter quelques observations pour préciser ce que l'auteur nous semble exprimer un peu vaguement sur les rapports de l'amour du pays natal et de l'amour de la patrie. On pourrait être disposé à soutenir que l'amour du sol natal, instinct inférieur et source de la nostalgie, doit être évincé du cœur humain et remplacé par l'amour de la patrie, sentiment supérieur qui ne met pas la vie en danger. Mais ce serait méconnaître les conditions d'existence du patriotisme. Car ce sentiment relevé est greffé sur le sentiment inférieur, et ne peut guère exister sans lui. Ce qui nous attache à la patrie, c'est avant tout l'idée qu'elle est prête à nous donner son concours pour défendre nos foyers, nos parents, nos enfants, les objets immédiats de notre affection. Si nous n'avions plus rien à défendre, nous ne chercherions plus de défenseurs. L'amour de la patrie est donc lié à l'amour du sol natal et du pays. Cette vérité est bien connue en Allemagne, où l'on acclame toujours « la petite et la grande patrie ». Détruire l'amour du sol natal et prétendre conserver l'amour de la patrie, ce serait couper le sauvageon et croire que le rameau greffé peut continuer à vivre. La chute de l'un entraîne celle de l'autre. L'amour de la patrie ne peut exister que comme prolongement, extension, couronnement de l'amour du sol natal. Hors de là il dépérit, faute de séve, ou bien il se dénature et se transforme en aspirations purement politiques.

Mais, dira-t-on, comment se résigner à entretenir en soi-même un sentiment qui peut engendrer un état morbide aussi funeste que la nostalgie ? La difficulté que nous rencontrons ici tient à une loi supérieure mystérieuse, mais certaine. Le mal est en ce monde la condition du bien. Tout progrès doit être acheté, on dirait presque expié. C'est ainsi que la vie intellectuelle ne s'épanouit, en somme, qu'aux dépens de la vie physique, et que l'on ne peut développer en soi le sentiment, la pensée, la conscience morale, sans s'exposer, sans s'assujettir à des maux inconnus des êtres inférieurs. Faut-il donc renoncer au sentiment, à la pensée, à la délicatesse morale ? Non certes, mais il faut veiller à conserver la vie et la santé physiques, conditions de la vie intellectuelle ; et il faut modérer l'énergie de l'âme, lorsqu'elle risque de porter à ses organes une trop grave atteinte. De même il ne faut pas renoncer à l'amour du sol natal, qui enveloppe, en somme, l'amour de la famille, l'attachement aux préceptes reçus dans l'enfance, et qui est certainement un bien ; mais il faut s'efforcer d'acquérir la vigueur physique nécessaire pour supporter les souffrances que peut déterminer l'amour du pays ; il faut aussi empêcher ce sentiment d'acquérir une intensité qui compromettrait la santé physique la plus robuste, en même temps qu'elle nuirait aux sentiments supérieurs qui doivent s'épanouir sur l'amour du sol natal.

Ém. Boutroux.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 13 27 SEPTEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

L'événement de la semaine a été la dépêche du *Times* rendant compte des résultats de l'entrevue qu'ont eue avec M. le comte de Chambord, à Frohsdorff, deux députés obscurs de la droite, MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux. Une question se présentait tout naturellement à la lecture de cette dépêche. Ces deux députés, inconnus de la France et qui dans leur parti même et dans leur groupe paraissaient avoir été peu comptés jusqu'à ce jour, avaient-ils reçu mandat de leurs collègues pour traiter, tout au moins pour s'entretenir avec M. le comte de Chambord des conditions du retour de la royauté légitime? La réponse est : *oui et non ;* il n'y en a point d'autre, sur quelque sujet que ce soit, dans une situation si faussée, et volontairement faussée, où tout est mystérieux, ambigu, évasif et à double fin. *Oui*, MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux avaient reçu mandat, et M. le comte de Chambord l'a bien jugé ainsi, puisqu'il a accordé à ces deux personnages deux entrevues successives, données, à ce qu'il semble, dans une forme assez solennelle et avec une sorte de cérémonial diplomatiquement réglé.

Non, MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux ne peuvent pas être considérés comme ayant été d'une manière absolue dans cette négociation les mandataires de *tous* les groupes de la droite. Comment penser, en effet, que pour une mission d'une si haute importance et présentant un caractère d'intérêt collectif, on eût été choisir deux négociateurs d'une notoriété aussi médiocre, et appartenant l'un et l'autre à ce qu'il y a de plus intolérant et de plus étroit dans les groupes extrêmes de la droite ?

Il est évident qu'il y a dans toute cette affaire une obscurité préméditée. On se proposait de tâter officieusement les dispositions de l'exilé volontaire de Frohsdorff, mais on voulait en même temps ménager ses légitimes susceptibilités. Une attaque directe, une négociation officielle eût pu lui paraître constituer une entreprise sur ses droits souverains, et ce caractère eût été plus marqué encore si l'un ou l'autre des deux négociateurs eût été choisi parmi les membres en vue du centre droit. Il fallait procéder avec ménagement, par voie détournée ; on a donc fait de la diplomatie et de la diplomatie jésuitique, ce qui est tout dire.

Cependant la mission de MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux avait un but déterminé : ouvrir des négociations avec M. le comte de Chambord, obtenir des déclarations plus ou moins évasives et, en les divulguant, comme on l'a fait (car elles ne se sont point divulguées toutes seules apparemment), préparer l'opinion publique, et par-dessus tout donner un certain branle à l'opinion parlementaire.

Le but est atteint, le résultat obtenu. Il n'y a point à le nier : la mission de ces deux inconnus, MM. de Sugny et Duvignaux, est un événement considérable, peut-être un événement national.

Il est permis de revenir encore, même après les commentaires des journaux, sur la dépêche du *Times ;* tout n'a point été dit et il reste malheureusement à glaner encore et plus qu'on ne voudrait dans le champ des interprétations et des prévisions pessimistes.

Trois questions ont été examinées : la question religieuse, la question de la constitution, la question du drapeau. Sur la première de ces trois questions, l'héritier légitime de nos rois a fait des déclarations qui ont paru à quelques-uns très-satisfaisantes et qui, selon nous, ne sortent pas de cette phraséologie stérile et nulle où tout est affirmé et rien n'est garanti. M. le comte de Chambord a bien voulu assurer qu'il n'entendait point faire de son retour « le signal d'une guerre religieuse » : comme vous, comme moi, comme tous les Français patriotes et sensés, il estime (tout en demeurant un catholique convaincu) que la politique de la France doit être pour longtemps encore une politique de paix et de recueillement.

Nous le demandons en toute sincérité, en quoi de semblables déclarations peuvent-elles nous rassurer ? Le comte de Chambord ne veut point faire de son retour le signal d'une guerre religieuse. Il ne déclarera pas la guerre à l'Italie ni à la Prusse ! En vérité ! Mais avions-nous besoin qu'on nous apprît cela ? Le comte de Chambord n'est point un insensé et jamais il n'est venu à l'esprit d'aucun de ceux qui com-

battent la restauration de la monarchie légitime de lui faire ce sot et ridicule procès. On travestit leur pensée, afin de les réfuter plus commodément; manœuvre puérile et peu loyale !

Non, le comte de Chambord devenu roi de France ne déclarera ni aujourd'hui, ni demain, ni même après-demain, la guerre à la Prusse : le comte de Chambord n'est pas un fou ! Mais le comte de Chambord est catholique *convaincu*, un fidèle du *Syllabus*, le fils aîné du pontife romain. Dans l'esprit du comte de Chambord (et il l'a dit, il l'a écrit tant qu'on l'a voulu de sa royale main), la cause de Rome ne se sépare pas de celle de la France. Rome est et demeurera pour ce catholique fervent et d'une absolue soumission le pôle de la foi et celui de la politique. *Gesta Dei per Francos*, c'est la devise de la royauté légitime telle que l'a toujours conçue M. le comte de Chambord. Il peut se résoudre à ne point agir ; il n'est point en son pouvoir de ne point désirer; il continuera à être de cœur avec Rome contre l'Italie. Rome le sait, l'Italie le sait, la Prusse le sait, et, quoi qu'on dise, elle s'en réjouit et ne peut point ne pas s'en réjouir, et c'est là qu'est notre péril.

Qu'importe que ce soit celui-ci ou celui-là qui déclare la guerre, lorsque la guerre est dans l'air, et que tout l'appelle et la suscite? Le moindre incident diplomatique suffit à allumer l'incendie qui dévorera tout; ne l'avons-nous pas appris à nos dépens?

Entre la France de M. le comte de Chambord et l'Italie de Mazzini, de Garibaldi, de Cavour et de Victor-Emmanuel, il ne saurait point y avoir de rapports sympathiques. Entre l'Italie unitaire et l'Allemagne prussifiée, en face d'une France ultramontaine, l'alliance est indiquée, nécessaire. Et voyez, qui vous dit que ce sera la France qui commencera? Vous dit-on que ce serait elle qui d'une manière effective serait disposée à déclarer la guerre? En ce moment même, est-ce que ce n'est pas l'Italie qui prend les devants? Victor-Emmanuel n'est-il pas à Berlin? n'était-il pas hier à Vienne, oui, à Vienne ! L'empereur d'Autriche, le vaincu de Magenta et de Solférino, celui qui a perdu la Lombardie et la Vénétie, appelant le roi Victor-Emmanuel « mon cher ami, mon cher frère », au moment même où une Assemblée française se prépare à inaugurer le régime d'une monarchie quasi pontificale, alliée de Rome, fille soumise de Rome, quel spectacle, quel contraste, quel avertissement !

La seconde question traitée dans l'entrevue de MM. Merveilleux-Duvignaux et de Sugny avec le comte de Chambord, a été celle de la constitution et celle du drapeau tricolore.

M. le comte de Chambord ne veut pas entendre parler de constitution; il s'en tient à la charte de 1814, sauf toutes les modifications qu'il sera de son bon plaisir d'apporter à cette charte pour l'approprier aux besoins modernes et à ses *idées* particulières... car M. le comte de Chambord, en dehors de la doctrine générale de la légitimité dont il est l'interprète et le pontife, a des idées particulières, des vues personnelles, fruit des méditations solitaires de l'exil. Il voudra les essayer, les appliquer; résignons-nous donc à devenir la matière de cette expérience royale.

Quant à nous, nous estimons que le comte de Chambord, en pensant et en se preparant à agir ainsi, demeure admirablement dans son droit et même dans son devoir. Le comte de Chambord est le représentant de la légitimité, c'est là son caractère, sa raison d'être, sa grandeur, et c'est pour cela qu'on va à lui. Le comte de Chambord, roi de France, n'a pas besoin de signer un contrat avec nous pour rentrer en possession de son héritage.

M. le comte de Chambord, comme le dit l'*Union*, organe autorisé et véridique de la légitimité, était *absent* : il revient, 1830 est aboli, nous retournons au delà. Retournerons-nous jusqu'en 1814 et jusqu'à la Charte, ainsi que MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux veulent bien le faire espérer? Nous n'en savons rien. Qu'est-ce que MM. de Sugny et Merveilleux-Duvignaux auraient à dire si la montre de notre souverain légitime s'était arrêtée à l'heure des *ordonnances?* Oui ou non, 1830 a-t-il été un mouvement factieux et criminel? Si nous le reconnaissons, il ne nous reste plus qu'à nous livrer pieds et poings liés dans l'attitude de la repentance. Après tout, le comte de Chambord n'est point un despote, un tyran : c'est un père; il reconnaîtra ses *sujets* et ses *sujets* le reconnaîtront, et nous verrons refleurir le règne des lois d'amour.

La troisième question était celle du drapeau. Ici nous sommes dans une ignorance profonde. Le comte de Chambord, nous dit-on, « n'a pas paru y attacher toute l'importance qu'elle comporte ». Cette importance pourtant est capitale ; aux yeux des masses, le symbole est tout. Il est tout aussi aux yeux de la foi, et le comte de Chambord est un croyant, même dans l'ordre politique. Pour lui donc, aussi bien que pour la nation française, le drapeau doit être tout parce qu'il représente tout. Le drapeau blanc, c'est l'ancien régime avec ses lois d'origine, sa tradition, ses fatalités héréditaires et invincibles, attachées à la nature des choses et plus fortes que les intentions des hommes. Le drapeau tricolore, c'est le droit nouveau tout entier, avec ses inaliénables conquêtes, son code, sa langue même : le drapeau tricolore, c'est la révolution !

La réconciliation est-elle possible entre la monarchie légitime et la Révolution qui l'a tuée et qui en est l'absolue négation? c'est à quoi il faudrait qu'on réponde.

On ne répondra pas.

HENRY ARON.

Parmi les Français trop peu nombreux qui regardent encore les affaires publiques comme leurs affaires, il en est peu qui ne se demandent, au sujet de M. le Président de la république, comme jadis Sieyès, au sujet du tiers état : Qu'a-t-il été jusqu'à présent, que voudrait-il être? Le maréchal de Mac-Mahon a essayé de répondre lui-même à la seconde de ces deux questions. Il a dit, en effet, à l'Assemblée de Versailles, dans son Message daté du 26 mai : « Je considère le poste où vous m'avez placé comme celui d'une sentinelle qui veille au maintien de l'intégrité de votre pouvoir souverain. » Et il a pris soin, plus récemment encore, d'avertir cette même Assemblée qu'elle pouvait s'éloigner sans inquiétude, que rien en son absence ne viendrait compromettre l'ordre public, et que son autorité légitime serait partout respectée. Mais il y avait, le 24 mai, plus de deux ans déjà qu'en qualité de commandant en chef du premier corps, le maréchal de Mac-Mahon faisait sentinelle aux portes du palais de Versailles. En quoi donc, à dater de ce jour, sa situation a-t-elle changé? C'est qu'il a commencé à recevoir, non plus de seconde main, mais de première, les ordres de l'Assemblée souveraine; c'est que l'interprète jusque-là nécessaire de ces

ordres, M. Thiers, a été écarté; c'est qu'entre le pouvoir civil dictatorial auquel, en ce moment, la France est soumise et l'homme illustre qui, même après la campagne de 1870, passe encore pour le premier de nos chefs militaires, tout intermédiaire a disparu.

Toutefois les volontés de détail, les ordres journaliers de l'Assemblée de Versailles, ont pour exécuteurs habituels, non pas le Président de la république, mais le vice-président du conseil, ou même tel ou tel ministre en particulier. De là cet effacement du chef de l'État, effacement si complet qu'il a dépassé même notre attente. Il a fallu que Sa Majesté le shah vînt du fond de l'Asie pour rendre évident à tous les yeux que, si le maréchal de Mac-Mahon ne possédait pas en France la réalité du pouvoir, il en avait du moins l'apparence.

Une occasion pourrait, il est vrai, s'offrir à lui de jouer dans notre politique intérieure un rôle plus actif. Si l'émeute éclatait à Paris, si une répression sanglante y devenait nécessaire, le chef réel de l'état, M. le vice-président du conseil, se verrait aussitôt rejeté au second plan, et le duc de Magenta, son chef nominal, poussé au premier. Le pouvoir irait de lui-même, comme toujours, là où serait la force. Mais nous en sommes convaincus, ce que M. de Mac-Mahon craint le plus, lui que nous avons vu, après la bataille de Fröschwiller, saisi d'un désespoir si noble, c'est d'avoir à remporter sur des Français, fussent-ils criminels, une nouvelle victoire.

Nous nous étonnerions donc que, préoccupé comme il doit l'être de cette douloureuse éventualité, il ne fît pas de temps en temps retour sur d'autres incidents, également douloureux, de sa vie.

Lorsque le plan de la campagne de 1870 fut discuté dans le conseil de guerre que Napoléon III présidait, le duc de Magenta s'opposa vivement, on n'en peut douter, à son adoption. Mais cette opposition fut inutile, et le maréchal de Mac-Mahon dut se prêter à des combinaisons militaires dont il avait prévu, sinon annoncé, le résultat.

M. le Président de la république est un général trop expérimenté pour n'avoir pas connu, au lendemain du combat de Wissembourg, la supériorité numérique de l'armée prussienne. Mais à tout prix il fallait à l'empire une victoire. Le maréchal crut de son devoir de livrer bataille. On sait ce qu'a coûté à la France l'accomplissement de ce devoir cruel.

Quinze jours plus tard, la marche de l'armée de Châlons sur Paris, que le duc de Magenta conseillait, aurait peut-être sauvé la France. Mais, à coup sûr, elle eût hâté la chute de l'empire.

Conformément aux ordres du comte de Palikao, le maréchal de Mac-Mahon marcha sur Metz.

La France et la dynastie des Bonaparte, à ce moment encore enchaînées l'une à l'autre, risquèrent à Sedan leur suprême enjeu.

Sans doute des considérations d'un autre ordre eussent pu avoir sur l'esprit du duc de Magenta une puissance plus grande que les mobiles auxquels il céda. Mais tous ces mobiles furent désintéressés; ils furent généreux. Voilà pourquoi, sur cette liste heureusement courte des généraux qui n'ont pu préserver les armées françaises de très-grands désastres, le maréchal de Mac-Mahon occupe une place à part. Il a été partout en France l'objet de l'indulgence la plus respectueuse. Il a conservé sa popularité et même, dans une certaine mesure, son prestige.

Mais enfin cédera-t-il toujours à ce besoin de dévouement et d'abnégation qui n'a tourné, jusqu'à présent, ni à son avantage, ni au nôtre? Ne craint-il pas d'être jusqu'au bout, par une sorte de fatalité, l'exécuteur trop scrupuleux de volontés dépourvues de sagesse?

Nous le reconnaissons : l'Assemblée de Versailles est souveraine. Mais en résulte-t-il qu'elle puisse tout, ou même qu'elle doive vouloir tout ce qu'elle peut? Le maréchal de Mac-Mahon ne l'a pas cru lui-même; car, en déclarant le 25 mai qu'aucune atteinte ne serait portée aux lois existantes et aux institutions, il s'est lié envers le pays par l'engagement le plus solennel, et il a posé du moins une limite que son obéissance à l'Assemblée de Versailles ne doit pas franchir.

A.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

CONFÉRENCES DE M. MAX MULLER

La philosophie du langage d'après Darwin (1)

II

L'ŒUF D'OR

Pour comprendre l'histoire de la conquête normande, de la Réforme, de la Révolution française, de toutes les grandes crises politiques, religieuses ou sociales, nous savons qu'il est nécessaire d'étudier l'histoire des temps qui les ont immédiatement précédées. Il en est de même dans l'histoire de la pensée : pour saisir le vrai caractère d'une grande crise philosophique, il est de toute nécessité d'en connaître à fond les précédents. Sans aller aussi loin que Hegel, qui voyait dans toute l'histoire de la philosophie une évolution dialectique ininterrompue, il est aisé de voir qu'il y a dans l'histoire de la pensée philosophique plus de suite et de continuité que dans l'histoire de la politique, et c'est pourquoi il m'a paru essentiel d'indiquer avec netteté, dans ma première leçon, le point exact qu'avaient atteint les efforts philosophiques de notre siècle avant les publications de M. Darwin. Je voulais ainsi vous mettre à même d'apprécier pleinement sa vraie place non-seulement comme physiologiste éminent, mais comme restaurateur de ce grand empire philosophique dont les fondateurs ont été Locke et Hume.

On pourrait dire, il est vrai, de M. Darwin ce qui a été dit du restaurateur d'un autre empire : « Il n'est pas parvenu, il est arrivé. » La puissance philosophique de Locke et de Hume était tombée sous les coups de Kant, sous la *Critique de la raison pure*. Mais les successeurs de Kant, — Fichte, Schelling et Hegel, — oublieux des limites que Kant avait si soigneusement assignées à l'exercice légitime des droits de la raison pure, s'abandonnèrent à des accès de fantaisie si hardis, qu'une réaction devint inévitable. Ce fut d'abord la

(1) Voyez le numéro du 13 septembre, page 244.

protestation violente de Schopenhauer exhortant les esprits à revenir aux principes fondamentaux de la philosophie kantienne. Ces exhortations furent compromises par leur violence même et passèrent inaperçues, sans effet. Vint ensuite une désorganisation complète de la pensée philosophique, et cette désorganisation aboutit, à son tour, à un effort désespéré pour rétablir l'ancienne dynastie des Locke et des Hume. Pendant les années qui précédèrent immédiatement l'*Origine des espèces* (1860) et la *Descendance de l'homme*, les anciens problèmes qu'on avait discutés aux jours de Berkeley, de Hume et de Kant, furent repris avec ardeur. Il nous fallut relire les thèses d'autrefois, d'après lesquelles les impressions sensibles étaient les seuls éléments constitutifs de l'intelligence humaine; on nous redit sur tous les tons que les idées générales naissent toutes des impressions particulières et s'en développent spontanément; que la seule différence entre les sensations et les idées est une différence d'intensité, de netteté; que ce que nous entendons par substance n'est qu'une collection d'idées particulières unies par l'imagination et comprises sous un nom spécial (1); et que ce qu'il nous plaît d'appeler notre esprit n'est qu'une tromperie, bien qu'il eût peut-être été indiscret de demander où était le trompeur ou le trompé.

Mais la principale attaque, en cette bataille, vint d'ailleurs. Ce n'était pas, nous disait-on, l'ancienne lutte qui recommençait, on devait se battre avec des armes modernes et irrésistibles. La nouvelle philosophie, se vantant, comme toutes les philosophies l'ont fait, de son caractère positif, professait de dédaigner les argumentations interminables de l'école et de ne s'appuyer que sur des faits démontrés, évidents. Notre esprit, qu'il consistât en impressions matérielles ou en conceptions intellectuelles, devait être désormais soumis à l'analyse du scalpel et du microscope. On nous montrait les canaux nerveux par lesquels les choses du dehors sont communiquées aux cellules sensitives et motrices; on nous faisait voir les conduits qui reliaient ces cellules entre elles; on nous indiquait le point exact du cerveau où arrivaient, pour ainsi dire, les nouvelles du dehors, et il semblait qu'il ne nous manquât qu'une lentille plus puissante pour nous permettre de voir de nos yeux les images des sens et les idées de l'intelligence se produire, en une variété infinie, dans l'atelier de notre cerveau comme dans un appareil de photographie.

Et ce n'était pas tout. Les anciens contes sur le raisonnement des animaux, si puissamment mis en œuvre dans l'école de Hume, revinrent sur l'eau. Les anecdotes innombrables que les générations s'étaient transmises d'Élien à Reimarus furent reprises afin de prouver que l'intelligence des animaux n'égalait pas seulement, qu'elle surpassait même parfois la force de l'intelligence humaine. On aurait pu s'imaginer que l'on redevenait le contemporain de la Mettrie, qui, après avoir publié son livre de l'*Homme-machine*, le fit suivre d'un autre ouvrage intitulé *les Animaux plus que machines*. Il est vrai qu'il se trouva quelques philosophes pour protester énergiquement contre la reprise de ce débat qui avait été clos d'un commun accord et qui n'aurait point dû être réouvert par des philosophes positifs. Car s'il y a une *terra incognita* qui exclut toute science positive, c'est assurément l'intelligence des animaux.

(1) Hume, *Traité de la nature humaine*, l. I, sec. I, p. 33.

Nous pouvons imaginer mille fantaisies sur la vie intérieure, les motifs, la prévoyance, les sentiments et les aspirations des animaux, nous ne pouvons absolument rien en *savoir*. L'analogie ne nous est que d'un secours bien chétif dans l'interprétation de leurs actes: c'est ce que prouve le désaccord entre Descartes et Leibniz, le premier considérant les animaux comme de pures machines, le second porté à leur reconnaître une âme immortelle. Et ce désaccord n'est point étonnant lorsque l'on considère les matériaux, les preuves dont nous disposons en ce sujet. Que savons-nous de la vie intérieure du mollusque? Nous pouvons admettre qu'il vit dans des ténèbres épaisses, que ce n'est qu'une masse de pulpe, mais nous pouvons admettre aussi qu'étant à l'abri de tous les désordres causés par les impressions des sens, à l'abri de toutes les causes d'erreur auxquelles l'homme est en proie, il pénètre peut-être d'un regard plus sûr et plus profond dans l'essence de l'absolu, il arrive à une possession plus entière des vérités éternelles que l'intelligence humaine. Qui saurait l'affirmer? Qui saurait soutenir le contraire? L'interprétation anthropomorphique de la vie des animaux ne connaît pas de limites. Mais l'entente tacite, ou plutôt le compromis fort clair adopté par les philosophes du siècle dernier, stipulant que l'ancien champ de bataille où tant d'encre avait été en vain répandue sur l'intelligence des animaux serait neutralisé désormais, n'aurait point dû être rompu; il aurait dû être respecté surtout par ceux qui professent de ne croire qu'aux faits positifs.

Je ne pense point d'ailleurs que ces philosophes se fussent permis de rouvrir l'arène à l'anthropomorphisme animal, s'ils n'y avaient été amenés par les théories de M. Darwin, qui se produisaient au même moment. Si l'on peut prouver que l'homme descend, au point de vue généalogique et, dans le sens le plus étendu du mot, au point de vue historique, de quelque animal inférieur, il est inutile de perdre une parole à vouloir prouver que l'intelligence de l'homme diffère de l'intelligence de l'animal. Ces intelligences seraient identiques, et il ne serait plus besoin d'un seul argument pour appuyer l'opinion de Hume : elle reposerait dorénavant sur des faits positifs. Cela montre l'importance énorme du système par lequel M. Darwin a prétendu résoudre, une fois pour toutes, grâce à des données irréfutables, le débat depuis longtemps pendant entre l'homme et l'animal et, indirectement, entre l'intelligence et la matière, entre le spiritualisme et le matérialisme, entre Berkeley et Hume; et cela montre en même temps que le verdict définitif sur la philosophie de Darwin doit être prononcé non-seulement par les zoologistes et les physiologistes, mais aussi par les psychologues, peut-être même par les métaphysiciens allemands.

En dehors des hommes spéciaux, des zoologistes et des physiologistes, il est peu d'hommes, je crois, qui aient lu les livres de Darwin sur l'*Origine des espèces* et la *Descendance de l'homme* avec plus d'intérêt que moi, avec plus d'admiration pour l'originalité, l'indépendance, l'honnêteté de ce penseur. Je connais peu de livres qui soient plus utiles au linguiste; il y apprend en effet à découvrir la similitude sous la diversité, le général sous le particulier, ce qui est essentiel sous l'accident, il y apprend à concevoir que les moyens naturels suffisent à produire maints changements. Il peut y avoir des défauts et des lacunes dans le tableau généalogique de la vie organique tel que l'ont tracé M. Darwin et

ses disciples ; il y a moyen peut-être de repousser leur théorie, de ne point admettre ce système qui, commençant par un groupe d'animaux audacieusement nommés « organismes sans organes (1) », comme le *Bathybius Hæckelii*, s'avance pas à pas vers le couronnement, vers le sommet du règne animal, vers le *primus inter primates*, l'homme.

C'est là une question que les physiologistes ont à débattre, et, si l'on peut regarder Karl Vogt comme leur représentant et leur orateur, il semble qu'elle soit vidée, du moins pour les savants européens. « Personne, dit-il, en Europe du moins, n'ose plus soutenir la création indépendante et de toutes pièces des espèces (2). » Du moins en Europe, dit Vogt, car on sait qu'Agassiz, en Amérique, est fidèle à l'ancienne doctrine et a le courage d'enseigner « que les différentes espèces du règne animal nous prouvent éloquemment que le plan de la création avait été mûrement élaboré bien avant qu'il fût réalisé ». Le professeur Hæckel cependant, le fougueux apôtre du darwinisme en Allemagne, éprouve des doutes fort vifs à ce sujet. Dans son dernier ouvrage, qui vient de paraître, il écrit : « La majorité des biologistes, et parmi eux quelques-uns des plus considérables, sont encore d'avis que le problème de l'origine des espèces n'a été que réouvert par Darwin, et qu'il ne l'a nullement résolu. »

Mais, quoi qu'il en soit, quelque modification que les physiologistes puissent apporter au système de Darwin, l'honneur d'avoir nettoyé les écuries d'Augias de l'infinité des espèces, d'avoir expliqué par l'action lente de causes naturelles maints phénomènes qui paraissaient d'abord exiger une intervention créatrice, directe et spéciale, et de nous avoir ainsi montré l'influence de l'individu sur la famille, de la famille sur l'individu, de nous avoir donné par là quelques idées vraiment nouvelles et vives, lui demeure acquis.

En disant cela toutefois, je n'entends point exprimer une adhésion aux opinions de M. Darwin sur le développement de toutes les espèces ; je veux seulement dire qu'en présence d'autorités si considérables il convient de ne pas formuler de jugement définitif et de savoir attendre. Je suis assez vieux déjà pour me rappeler certaines déclarations contradictoires, également pleines d'autorité, des matérialistes les plus éminents sur les races humaines. Lorsque mes recherches personnelles sur le langage et le développement intellectuel de l'homme me conduisirent à cette conclusion que, si l'on nous accordait le temps nécessaire (quelque cent mille ans), il n'y aurait point de difficulté à établir l'origine commune de toutes les langues, on me répondit que, même comme hypothèse, cette opinion était inadmissible, que l'étudiant le plus novice en anthropologie savait que les races humaines constituent autant d'espèces, que les espèces sont le résultat d'autant d'actes créateurs indépendants, et que les races noire, brune, rouge, jaune et blanche ne pouvaient en aucune façon descendre d'une souche commune. Des hommes comme Prichard et Humboldt, qui soutenaient la possibilité de cette communauté d'origine, étaient accusés de se laisser dominer par des motifs étrangers à la science. Pour ma part, on me reprocha une croyance superstitieuse à l'ethnologie de Moïse. Et pourquoi? Uniquement parce que dans la science du langage j'étais darwinien avant Darwin, uniquement parce que j'avais protesté contre le dogmatisme scientifique aussi énergiquement que contre le dogmatisme théologique, uniquement parce que je désirais voir traiter la question de l'origine commune des langues comme une question de droit commun (1). Et qu'est-il arrivé ? Tous les arguments tirés de l'hybridité, de la stérilité, des centres locaux, de la permanence des types, ont été balayés par la théorie puissante du développement continu, et l'on nous dit que non-seulement les différentes variétés de l'espèce humaine, mais les singes, les chevaux, les chats, les chiens, descendent tous d'un être, ou de quatre tout au plus ; on nous dit que « personne, en Europe au moins, n'ose soutenir la création indépendante des espèces ». Dans ces circonstances, il n'est que juste, à mon sens, de suivre l'antique maxime grecque : Abstiens-toi, et d'attendre les progrès des sciences physiques pour voir s'ils laisseront intacts ou non les arguments des évolutionnistes.

Les deux points où le système de M. Darwin, et surtout celui de ses disciples, paraît le plus vulnérable au profane, en sont le commencement et la fin. Sur le commencement de la vie organique, M. Darwin ne se prononce qu'avec une sage discrétion. Il ne demande point, nous l'avons vu, qu'on admette une forme primordiale unique, et il n'a jamais essayé d'expliquer les premiers commencements de la vie organique. Il n'est donc pas responsable des théories de ses disciples, dont les uns sautent bravement par-dessus l'abîme qui sépare la vie inorganique de la vie organique en poussant un « Qui sait ? » — et les autres tombent dans la mythologie scientifique ; car parler de génération spontanée, c'est de la mythologie.

M. Herbert Spencer écrit en réponse à M. Martineau, qui avait indiqué l'existence de cet abîme comme un obstacle fatal, insurmontable aux évolutionnistes : « Ici encore notre ignorance revêt des airs de science ; de ce que nous ne savons pas clairement comment certaine transition s'est produite, on en conclut qu'il n'y a pas eu de transition du tout. »

La réponse à ceci est fort claire. Pourquoi parler de transition, si nous n'en savons rien. C'est en parlant de transition que notre ignorance prend ces airs de science.

La répétition fréquente des mots de *génération spontanée*, d'*autogonie*, de *plasmogonie*, et d'autres encore, nous a accoutumés peu à peu à ces termes étranges, et nous avons fini par nous imaginer qu'ils étaient l'expression d'une pensée vraie. Mais la science du langage nous enseigne qu'il est toujours dangereux de faire violence aux mots. Génération spontanée, ce sont là deux mots contradictoires, car, tant que nous nous servirons du mot de génération dans son sens primitif, il sera impossible d'admettre que l'objet et le sujet de la génération se confondent. Pourquoi dès lors se servir du mot de génération ? Nous n'oserions jamais dire qu'un homme est à lui-même son père et son fils, et, si l'on estime que la production de la vie soit possible au moyen de combinaisons purement mécaniques, il faudrait forger un nouveau mot pour cette idée nouvelle. Ce que l'on se propose, à vrai dire, c'est de renouveler complétement la conception que nous nous formons de la substance inorganique et de la substance organisée, des corps inanimés et des corps vivants. On ne veut plus que

(1) Hæckel, *Histoire naturelle de la création*, p. 165.
(2) Cité par Darwin dans sa *Descendance de l'homme*, vol. I, p. 1.

(1) « De la possibilité d'une origine commune des langues », dans ma lettre à Bunsen (sur les langues touraniennes), publiée dans le livre de Bunsen : *Christianisme et humanité*, 1854.

nous considérions ces deux conceptions comme s'excluant l'une l'autre, mais comme coordonnées, comme subordonnées l'une et l'autre à quelque conception plus élevée. On pourra découvrir plus tard que la vie est le résultat de la combinaison chimique de substances données (1), un mode particulier de force ou d'être, dépendant de conditions déterminées, analogue à la chaleur ou à l'électricité. On prouvera peut-être qu'il y a des millions d'années l'état chimique de la terre différait de ce qu'il est aujourd'hui, et que ce qui est impossible maintenant dans nos laboratoires était possible alors dans le laboratoire primitif de la nature. Mais, pour le moment, ce serait, à mes yeux, violer les lois fondamentales de la recherche scientifique, que de regarder cette hypothèse comme une explication vraie du problème de la vie, que de se servir du mot d'*autogonie* comme d'un mot répondant à une réalité. L'origine de la vie nous est aussi inconnue qu'elle l'était à Zoroastre, à Moïse, à Vasishtha, et M. Darwin fait preuve d'un esprit vraiment kantien en s'abstenant d'exprimer aucune opinion sur cet antique problème. Mais si, sur le premier point, sur le commencement de la vie, M. Darwin ne sort pas de la neutralité, nous allons voir que, sur le second, — la transformation en homme de quelque animal inférieur, — il est lui-même responsable. Il est convaincu que l'homme descend du singe, sinon en ligne droite, du moins indirectement. On a, en ces derniers temps, attaché beaucoup d'importance à ce détail; on a cherché à consoler notre amour-propre en disant que l'homme ne descend point nécessairement du singe en ligne droite (2). Nous pourrions, paraît-il, retrouver nos ancêtres à l'état de fossiles dans les terrains tertiaires de l'Asie et de l'Afrique australe, mais nous n'avions pas à redouter de nous rencontrer face à face avec eux parmi les singes qui peuplent l'Afrique du Sud. J'avoue ne pas comprendre que cela constitue une différence sérieuse. A mon sens, cette assertion que l'homme ne descend qu'indirectement du singe catarrhin, et non en ligne droite, repose sur une confusion complète.

Étant donné que le premier ancêtre de tous les êtres vivants a été une *monère*, comme Hæckel nous le dit, et que cette *monère* s'est transformée en *amœba*, que cette *amœba*, après avoir traversé seize nouvelles étapes de vie animale, est devenue un *prosimia*, un demi-singe, lequel *prosimia* a monté en grade et s'est tourné en *menocerca* ou singe à queue, puis en singe *anthropoïde*, comme le gorille, puis en *pithecanthropus* ou singe-homme, jusqu'à ce qu'enfin le singe-homme (être purement mythologique) se soit transformé en homme, — assurément, en ce cas, l'homme est le descendant direct du singe, bien que son premier ancêtre ait été cette parcelle de protoplasme appelée *monère* qui ne s'était même pas élevée à la dignité de cellule (3). Quand on admettrait des centaines et des milliers de degrés intermédiaires entre le gorille et l'homme, ce serait absolument la même chose, tant que la filiation généalogique ne serait point interrompue. Lors même qu'on se représenterait l'arbre généalogique de la famille animale comme un arbre véritable, produisant par la germination les feuilles et les branches, qui représenteraient les différentes espèces d'animaux de l'amœba au singe, nous n'y gagnerions rien ; car, si la *monère* primordiale est notre premier ancêtre, tous ses descendants sont frères, ils ont tous en eux quelque molécule de cette substance vivante qui existait dans le premier individu animé; il sont tous soumis à l'influence héréditaire d'une parenté régulière.

Je ne vois, d'ailleurs, aucune nécessité d'atténuer et de corriger le véritable aspect de la théorie de Darwin, ni d'en déguiser les conséquences. La question n'est pas de savoir s'il est monstrueux d'admettre que des animaux aussi différents que l'homme, le singe, l'éléphant, le hanneton, l'escargot, la grenouille, descendent des mêmes parents, mais simplement de savoir si cette croyance est fondée. Si elle est fondée, nous réussirons bientôt à la digérer. Il est superflu d'en appeler à l'orgueil ou à l'humilité de l'homme, à son courage scientifique ou à sa piété religieuse. Si l'on peut prouver que notre habitation corporelle n'a pas été créée tout d'une pièce dans sa perfection actuelle, qu'elle s'est développée durant des âges avant de devenir propre à loger une âme humaine, quelle raison aurions-nous de nous plaindre ? Nous plaignons-nous, comme d'une injustice ou d'une indignité, de la nécessité où nous sommes de naître et de mourir, de ce qu'il nous faut passer par les phases successives de la vie embryonnaire, de ce que nous sommes faits de poussière, c'est-à-dire de matériaux absolument identiques à ceux qui constituent le corps des autres animaux (1)? Faits contre faits, arguments contre arguments, c'est là la loi de la lutte scientifique, lutte dans laquelle il est souvent beaucoup plus honorable de s'avouer vaincu par la force de la vérité, que de remporter la victoire.

Mais si nous protestons contre ce sentimentalisme indigne de la science, il ne faut pas non plus nous laisser intimider par les clameurs de la science elle-même. C'est, à mon sens, une assertion purement dogmatique que de dire (2) qu'il serait contraire à la science de considérer la main d'un homme ou d'un singe, le pied d'un cheval, les nageoires d'un phoque, l'aile d'une chauve-souris, comme ayant été formés sur le même plan idéal. Lors même qu'il serait prouvé par des données irréfutables que ces membres si différents selon les espèces descendent d'un type commum, il demeurerait toujours parfaitement conforme à la science de concevoir un plan idéal.

Si ce membre unique qui a servi de type à ces formes diverses avait la faculté de se modifier à ce degré, il n'y a rien d'illogique, rien de contraire à la philosophie, dans une conception qui se représenterait ce membre comme ayant été, dès l'abord, destiné à ces développements, à cette fin. Tous les membres primitifs ne se sont pas transformés en mains, et pourquoi cela? On ne peut en imaginer que trois raisons : ou bien il y avait un germe particulier, destiné à devenir la main, qui, dans toutes les circonstances, se serait changé en main et en main seulement; ou bien il s'est produit des influences extérieures qui ont fait passer un membre primitif à l'état de main; ou enfin il y a eu, dès l'origine, une corrélation entre ce membre particulier et les circonstances auxquelles il a été comme adapté. Je comprends à merveille la thèse

(1) Strauss, p. 171.
(2) Hæckel, p. 577.
(3) Hæckel, p. 168.

(1) Darwin, *Descendance*, vol. I, p. 203.
(2) *Descendance*, vol. I, p. 32.

de l'évolution, considérant les organes comme des parcelles de protoplasme qui, sous l'influence du milieu, ont revêtu toutes les formes imaginables, et regardant ces circonstances extérieures comme des faits qui n'ont pas besoin d'explication; mais je ne suis pas disposé à prétendre que l'opinion de Kant soit contraire à la philosophie, lorsqu'il dit : « Toute modification de la substance dépend de ses rapports avec d'autres substances, et cette *action réciproque* des substances entre elles ne peut s'expliquer que par l'intervention d'un esprit divin, cause commune de ces substances (1). » Dans tous les cas, la conception qui se représente toutes ces modifications successives que traverse l'espèce animale comme les résultats de la sélection naturelle, passe tout autant l'horizon de notre intelligence que celle qui se représente la création entière comme sortie d'un plan commun, qui regarde l'immense diversité des êtres comme un ensemble combiné à l'avance par la sagesse et la puissance du Créateur. Ces deux conceptions sont également transcendantes, également du domaine de la foi ; mais s'il était possible de mesurer, de classer par degrés les merveilles de cet univers, j'avoue que l'évolution d'une cellule douée de la faculté de devenir homme, le travail intérieur du protoplasme se transformant, au bout d'un nombre donné de siècles, en un *homunculus*, en un Shakespeare, la simple formation d'un *nucleus* qui ferait passer la *monère* à l'état d'*amœba*, dépasseraient en merveilleux toutes les spéculations de Platon, tous les miracles de la Genèse. Les deux extrêmes de la recherche scientifique et de la spéculation mythologique semblent parfois bien près de se toucher, et, quand j'entends parler les biologistes les plus avancés, il me semble parfois entendre quelque hymne antique des *Vedas* et que nous allons bientôt redire : « Au commencement, il y avait l'œuf d'or. »

MAX MULLER.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D.

L'ALGÉRIE

Impressions de voyage (2)

(17 MARS — 4 JUIN 1873)

III

LE SAHEL

On donne en Algérie le nom de Sahel aux massifs montagneux qui bordent la mer et qui sont séparés par une plaine du massif intérieur. Le Sahel d'Alger est nettement délimité à l'est et au sud par la plaine de la Mitidja ; à l'ouest, on lui assigne ordinairement pour limite le Mazafran ; mais au delà du Mazafran se trouve une chaîne plus étroite, qui est visiblement la continuation de la première, peu élevée comme elle, et comme elle aussi bornée au sud par la Mitidja; cette seconde chaîne finit sur la rive droite de l'oued Nador. A partir de la rive gauche du Nador, commence un autre massif beaucoup plus élevé qui se relie au massif central de l'Atlas. Ce massif se caractérise tout de suite, sur le bord même de la mer, par une montagne haute de 900 mètres, le Chenoua. Le Sahel, au contraire, a pour point culminant près d'Alger le Bouzaréa qui s'élève seulement à 400 mètres; du Mazafran au Nador, il atteint tout au plus 300 mètres.

Entre le gué du Nador au sud-ouest et la Kouba au nord-est, le Sahel a une étendue d'environ 70 kilomètres. Sa profondeur la plus grande entre la pointe Pescade au nord et Bir-Touta au sud, est de 20 kilomètres; au-dessous du lac Halloula, lac aujourd'hui desséché, elle atteint son *minimum*, elle n'est plus que de 2 ou 3 kilomètres.

La partie la plus rétrécie du Sahel est couronnée par un monument qui a beaucoup préoccupé les archéologues. De loin, ce monument a une forme pyramidale : ses proportions, grandies par l'isolement, paraissent énormes. On peut en faire le tour presque complétement, à une distance de quatre ou cinq lieues, soit en mer, soit en plaine, sans le perdre de vue. Sa vraie forme est celle d'un cylindre surmonté d'un cône tronqué. Des gradins extérieurs, moins hauts et moins nombreux que ceux des pyramides d'Égypte, mais encore assez rudes à monter, conduisent à une plate-forme d'où le regard embrasse un vaste panorama. La hauteur totale est de 33 mètres. La base, déblayée depuis 1866, laisse voir un cercle de demi-colonnes d'ordre ionique, décapitées de leurs chapiteaux qui ont roulé à terre au milieu des broussailles, quatre fausses portes aux quatre points cardinaux, et la vraie porte, très-basse, qui permet de pénétrer dans les caveaux intérieurs.

Les Arabes appellent ce monument *Kbour-er-Roumia*, que nous avons traduit par les mots « Tombeau de la chrétienne ». Quelquefois on le désigne sous le nom de « Tombeau de la reine ». M. Berbrugger, par ses fouilles et ses recherches historiques a parfaitement établi qu'il s'agissait du mausolée des derniers rois de Mauritanie, construit par l'ordre de Juba II, dans les dernières années de notre ère. Pomponius Mela, contemporain de Tibère, décrivant la côte d'Afrique dans son ouvrage *de Situ orbis*, signale entre Julia Cæsarea (Cherchell) et Icosium (Alger) le *monumentum commune regiæ gentis;* or, entre Cherchell et Alger, il n'y a aucune ruine, excepté le Kbour-er-Roumia, qui réponde à l'indication du géographe romain. Le site convenait du reste admirablement à un tombeau royal. A l'ouest, la figure sévère du Chenoua; au nord, la mer souvent mauvaise dans ces parages, une côte inabordable dès que les vents s'élèvent et sans abri; par derrière, au sud, le lac Halloula avec ses émanations fiévreuses; tout autour la solitude, la terre inculte, faute d'eau; au pied des derniers gradins, une pente rapide, puis cinq ou six mamelons arrondis qui séparent le Sahel de la grève et forment les assises naturelles du monument, faisant pour ainsi dire corps avec lui; tout cela était de nature à produire une impression de respect mêlée de crainte. On comprend que les chrétiens persécutés y aient trouvé asile, comme le prouvent les objets recueillis à l'intérieur, et que plus tard les Arabes n'aient pas osé pénétrer dans les parties souterraines que leur imagination se représentait remplies de trésors, mais hantées par des êtres mystérieux ou défendues par des bêtes malfaisantes.

Avant l'occupation française, le Sahel était plutôt un pays de

---

(1) Zeller, *Histoire de la philosophie allemande*, p. 413.
(2) Voyez le numéro du 6 septembre, page 228.

pâturages que de culture. Ce n'était pas seulement les environs du Kbour-er-Roumia qui restaient à l'état sauvage. Tout près d'Alger, les pâtres parcouraient librement le plateau de Staouëli, plateau couvert d'un excellent humus et arrosé par plusieurs sources. En 1843, les trappistes obtinrent dans cette espèce de lande une concession de 1000 hectares. Aujourd'hui, il y a là une exploitation agricole de premier ordre : des bâtiments hauts et vastes, des vignobles, des jardins fruitiers et potagers, des champs appropriés aux récoltes les plus avantageuses ; ce qui vaut mieux encore, c'est qu'en dehors de la Trappe, la culture européenne pratiquée par des mains laïques, fixant des familles sur le sol, s'étend de plus en plus ; elle envahit peu à peu le Sahel tout entier.

Koléah, située à 35 kilomètres d'Alger, de l'autre côté du Mazafran, est devenue un centre de colonisation d'une certaine importance. C'est une jolie petite ville qui renferme 3300 habitants, très-digne par ses ressources et ses agréments de servir d'intermédiaire entre Alger et l'extrême ouest du Sahel. Les eaux y sont abondantes ; les moyens de locomotion assez commodes, les auberges très-confortables. De vieilles tours, une mosquée avec un minaret, lui donnent un cachet original. Elle est embellie par un jardin où les orangers et les citronniers s'élèvent à une hauteur que j'ai rarement observée, même dans les régions les plus favorables, en Espagne, en Sicile, en Syrie et en Égypte. A une distance d'une dizaine de kilomètres, on rencontre les villages agricoles de Castiglione et de Tefschoun, les villages maritimes de Bou-Ismaël, de Bérard et de Tagouret, colonies fondées en 1848 et 1851. Nous avons passé deux jours dans une ferme de Tefschoun, chez un ami (M. Paul Blanc, conseiller général) ; c'était à la fin de mai. On commençait la moisson. L'air était chaud, mais rafraîchi par la brise de la mer ; de grands horizons s'ouvraient devant nous ; près de la maison, des eucalyptus âgés de quatre ans et déjà vigoureux nous donnaient leur ombre ; plus loin, nous trouvions de grands oliviers, une source habilement captée et dirigée, des ravins tout remplis d'un fouillis inextricable de végétation ; nous descendions sur la plage voisine à travers des buissons de lentisques ; des terres en friche, des bouquets d'arbres ou d'arbustes calcinés par le feu, des chemins à peine praticables nous montraient ce qui manquait encore à l'œuvre colonisatrice ; nous sentions vivement les lacunes, mais aussi les ressources et la grandeur de l'entreprise ; les résultats acquis nous paraissaient les gages d'un avenir prospère.

IV

LA MITIDJA

La plaine de la Mitidja, célèbre par sa fertilité, contourne le Sahel à l'est et au sud. Elle est elle-même limitée à l'est par les premières pentes des montagnes de Kabylie, au sud et à l'ouest par le massif central de l'Atlas et la chaîne qui s'en détache pour rejoindre au nord, sur le bord de la mer, le Djebel-Chenoua. Les points culminants des montagnes qui la dominent se trouvent au sud, aux environs de Blidah et de Mouzaïa : leur élévation est de 1608 et 1640 mètres. Elle a environ 100 kilomètres de long ; sa largeur varie et va toujours en diminuant de l'est à l'ouest ; ainsi, entre la pointe de la Koubba et l'oued Boudouaou, elle est environ de 30 à 32 kilomètres ; au centre, à Boufarik, elle n'est plus que de 10 à 12 ; à l'autre extrémité, à Marengo, elle se réduit à 5 ou 6. Plusieurs cours d'eau la traversent : l'oued Reraïa, qui se jette dans la Méditerranée à l'est du cap Matifou, l'oued Khamis, l'oued Harrach qui ont leur embouchure dans la baie d'Alger, l'oued Chiffa et l'oued Djer qui se réunissent pour former le Mazafran et coupent le Sahel en deux à quelque distance de Koléah ; enfin l'oued Nador qui, après avoir arrosé le fond de la plaine, s'ouvre passage par une charmante vallée entre le Chenoua et la pointe occidentale du Sahel, puis va tomber à la mer près du petit port et des ruines romaines de Tipasa.

Le chemin de fer d'Alger à Oran dessert la plus grande partie de la Mitidja. Il suit la baie pendant 6 ou 7 kilomètres ; entre Hussein-Dey et la Maison Carrée il tourne au sud-ouest, passe à Boufarik, à Blidah et enfin arrive à El-Afroun, sur les bords de l'oued Djer, où il s'engage dans les montagnes qui séparent la Mitidja de la plaine du Chelif. Le parcours, à partir de la station d'Hussein-Dey, est de 62 kilomètres, qu'on franchit en deux heures et demie. La vitesse des locomotives algériennes n'est pas encore bien grande ; les stations sont fréquentes et le temps qu'on y passe très-long, parce que tous les trains sont mixtes ; il faut débarquer et embarquer partout les marchandises comme les voyageurs. Cette lenteur est du reste fort commode pour les touristes qui peuvent observer le pays à leur aise et même herboriser un peu le long de la route. Pour les voyageurs pressés, le chemin de fer algérien laisse beaucoup à désirer ; mais il s'améliorera avec le temps, et, tel qu'il est, il rend déjà d'immenses services. Chose curieuse, il n'est pas moins apprécié par les indigènes que par les Européens.

Les Arabes et les Kabyles recherchent avec empressement nos moyens de locomotion, nos bateaux à vapeur le long des côtes, nos diligences, où je les ai vus quelquefois entrer par la fenêtre, et par-dessus tout nos chemins de fer, où ils s'entassent avec volupté. Je doute que nos paysans de Basse-Bretagne, si soigneusement tenus à l'écart du monde moderne par l'influence cléricale, aient accueilli avec autant de bonne humeur le premier train qui a glissé sur les rails de Rennes à Brest. Il y a là un point de contact entre les indigènes et nous dont il faut se réjouir. De toutes manières, rien n'est plus réjouissant, en effet, que de voir ces Arabes, qu'on se figure toujours gravement assis sur le dos des dromadaires, pendre comme des grappes au sommet des diligences, ou bien passer leurs têtes encapuchonnées par les fenêtres des wagons, causant avec animation, promenant de tous côtés leurs regards ardents, exprimant par leurs physionomies et leurs gestes, non l'embarras ni la crainte, mais la curiosité et la gaieté. Aucune race n'est plus sensible que la leur au plaisir de la vitesse.

Dans tous les pays, le chemin de fer est un moyen d'accroître la richesse et d'unifier les populations. Ici, il est encore quelque chose de plus : il est un moyen d'assainissement. Pour utiliser la petite bande de terrain qui reste libre des deux côtés de la voie, la compagnie y plante des arbres ; or, les arbres n'abondent pas dans les plaines d'Afrique et il importe au point de vue de l'hygiène, comme au point de vue économique, de les multiplier. Parmi ces arbres, le plus précieux est l'eucalyptus.

Il y a une quinzaine d'années, les colons qui voulaient se procurer de l'ombrage rapidement n'avaient guère d'autre

ressource que le *bel ombra*. Le bel ombra se développe vite en hauteur et en largeur; mais il est lourd et disgracieux d'aspect, son feuillage n'est ni permanent ni précoce, et son bois spongieux n'est bon à rien, pas même à brûler. Aujourd'hui, grâce au zèle de M. Ramel et de ses disciples, les colons ont à leur disposition un arbre qui croît avec une rapidité surprenante, qui est toujours vert et donne du bois dur propre à la charpente et à la menuiserie. Tels sont les avantages certains de l'*Eucalyptus globulus* ou gommier bleu. Beaucoup de personnes lui attribuent en outre des vertus curatives qui ne sont pas encore parfaitement établies; tout porte à croire cependant que l'huile essentielle contenue dans le parenchyme de ses feuilles neutralise par ses émanations d'une odeur agréable et saine les miasmes paludéens. Originaire de Tasmanie, sous une latitude de 40 à 45 degrés dans l'hémisphère austral, il s'acclimate très-bien dans la région méditerranéenne et particulièrement sur les côtes d'Afrique, pourvu qu'il trouve un sol profond et pas trop sec. Bientôt il transformera tout à fait la physionomie du Tell algérien. Il y en a déjà des centaines de mille groupés en bouquets, alignés en avenues ou dispersés isolément le long des routes, autour des maisons de campagne ou des bâtiments de ferme, dans le Sahel et surtout dans la Mitidja. Ce genre de culture est devenu une véritable passion.

Au nombre des plus zélés et des plus habiles propagateurs, il faut citer le maire d'Hussein-Dey, M. Trottier, et un peu plus loin, dans la commune de la Rassauta, au delà de l'oued Harrach, M. Cordier. Ce dernier est un vieux colon, un vrai type de pionnier français, qui ne perdrait pas à être mis en parallèle avec les plus intrépides pionniers américains. Depuis 1839, il a lutté sans défaillance contre les Arabes, contre les tracasseries administratives et contre les fièvres, pour arriver à la possession paisible et à l'exploitation complète d'un magnifique domaine de 300 hectares. Là, les *Eucalyptus* forment, non plus des bosquets, mais de véritables bois. On en a réuni quarante espèces différentes, plus curieuses les unes que les autres. La plupart de ces espèces proviennent d'Australie; elles sont plus délicates et par conséquent plus difficiles à acclimater que l'*Eucalyptus globulus*. Celui-ci, pour être plus robuste, n'en est pas moins élégant ni moins étrange. Que de particularités il offre dignes d'attirer l'attention des botanistes! Ses premières branches se couvrent de feuilles d'un ovale presque rond, sessiles, opposées, horizontales, revêtues d'un duvet bleuâtre qui rappelle le duvet des prunes; les branches supérieures portent, au contraire, au bout de pétioles assez longs des feuilles alternes, lancéolées, s'allongeant et se recourbant parfois en forme de serpettes, glabres, d'un vert clair, affectant volontiers une direction verticale, comme les feuilles des saules pleureurs. Cette superposition de deux feuillages distincts est un phénomène rare dans le monde végétal; on n'en pourrait citer qu'un petit nombre d'exemples. Elle persiste tant qu'on ne coupe pas les branches inférieures.

La floraison est également très-singulière. Au premier abord, quand le bouton apparaît, on le prendrait pour la graine, tant il est ligneux et âpre. Il se compose d'un cône renversé, divisé par quatre arêtes saillantes et fermé par un gros couvercle muni d'une pointe au sommet; de petites rugosités saupoudrées de matière blanche hérissent la surface: on dirait un fragment de roche alpestre, couvert d'une fine couche de neige. A mesure que la fleur se développe à l'intérieur, le couvercle se soulève; il laisse percer au dehors de longues étamines; puis il se dresse tout à fait, et enfin il tombe; le cône se couronne alors d'une véritable chevelure d'un jaune pâle, qui ne tarde pas à tomber à son tour dès que l'œuvre de la fécondation est accomplie. Quand le fruit est mûr, le cône renferme, dans quatre logettes, de petites graines; à l'extérieur, il a conservé la même forme qu'au moment de la floraison: seulement il a acquis des proportions plus grandes et perdu cette espèce de fleur de farine qui le couvrait; il est devenu couleur marron; un nouveau couvercle remplace le couvercle tombé; l'ancien était bombé et pointu; le nouveau est plat, fendu au milieu par une ouverture en forme de trèfle, absolument semblable à celle d'un grelot.

L'*Eucalyptus* appartient à la famille des myrtacées. On peut dire qu'il est le géant de cette famille, qui comprend, entre autres espèces, outre les myrtes, les goyaviers, les giroflier, les mélaleucas, les métrosideros. On ne peut savoir encore s'il atteindra, en vieillissant dans notre colonie africaine, la même hauteur qu'en Australie et en Tasmanie, où il dépasse quelquefois 100 mètres. Ce qu'on a constaté chez nous, c'est qu'il grandit généralement de 5 à 6 mètres dans la première année. Les années suivantes, il se ralentit, mais il ne lui faut pas plus de quatre ans pour atteindre 12 à 15 mètres, ni plus de huit ou dix pour s'élever à 20 ou 25. Sa grosseur n'est pas moins précoce. J'en ai mesuré un de huit ans que j'étais loin de pouvoir embrasser avec les deux bras; il avait plus de 2 mètres de circonférence. Le tronc est droit et lisse. L'écorce se détache, à certaines époques, en se roulant sur elle-même.

Dans les terrains sablonneux, où l'*Eucalyptus* ne conviendrait pas, on commence à planter un arbre d'un tout autre aspect, emprunté aussi à la flore australienne: c'est le *Casuarina*, conifère dont la croissance est rapide et le bois dur; ses rameaux grêles, effilés, abondants, tendres et verts, lui tiennent lieu de feuilles.

La première station importante du chemin de fer d'Alger à Oran est Boufarik. Ce nom éveille des réminiscences douloureuses. Dès qu'on le prononce, l'idée de marais pestilentiels et de braves colons morts au milieu de ces marais se présente à l'esprit. L'obsession de ces souvenirs est si intense que la réalité actuelle semble un rêve. On a peine à se figurer que le présent démente d'une manière si heureuse le passé. Le fait est que la ténacité coloniale, trop méconnue en France, a remporté à Boufarik un triomphe complet. Après vingt années d'efforts persévérants, on a enfin réussi à dessécher les marais et à rectifier le régime des eaux; les fièvres ont disparu; au milieu de terres d'une fécondité merveilleuse, un grand village, peuplé de 2600 habitants, sert de centre à de nombreuses et productives exploitations agricoles. Les rues du village, droites et larges, sont bordées de maisons simples, propres, commodes, d'un aspect des plus agréables; les orangers et les citronniers se montrent dans tous les jardins et poussent jusque dans les rues; ils forment avec quelques palmiers un charmant bosquet autour de l'église; les fontaines ne manquent pas; une vaste esplanade ombragée par de beaux platanes, terminée sur un des côtés par les bâtiments convenables, indique la place du marché.

Le lundi, une animation extraordinaire règne dans les rues, dans les auberges, autour des fontaines, sur les places

publiques, sur l'esplanade et sur toutes les routes des alentours. C'est le jour consacré à la vente des bestiaux. Les indigènes et les colons arrivent de toutes parts, quelques-uns à cheval, la plupart à âne, à mulet ou à pied, plusieurs en chars-à-bancs, en tilburys et autres véhicules du même genre, beaucoup en omnibus et en chemin de fer. D'immenses troupeaux de bœufs et de moutons sont amenés et soulèvent des tourbillons de poussière ; quelques bêtes sont immédiatement abattues et dépouillées. Ici, comme dans toute l'Algérie, on remarque la petitesse des bœufs et la grosseur des moutons. Nos colons font bonne figure au milieu de cette foule. Leurs blouses bleues et leurs paletots de velours de coton rayé tranchent crûment sur le fond blanchâtre des vêtements arabes. On sent à leurs allures que ce ne sont pas des colons de fantaisie, mais des travailleurs sérieux, de vrais ruraux, ruraux républicains, bien entendu, car les ruraux de l'espèce monarchique sont à peu près inconnus en dehors de la métropole. Ils n'ont nullement l'air d'être affaiblis par le climat ; solidement bâtis, le teint coloré, la poitrine large, les épaules fortes, ils rappellent plutôt le type du Nord que le type du Midi.

A peu de distance de Boufarik, dans un endroit qu'on appelle Oued-el-Halleg, tout près des bois de frênes du Mazafran, l'hospitalité gracieuse de M. Armand Arlès-Dufour m'a permis de visiter une exploitation agricole de 600 hectares, dont 30 ou 40 cultivés en vignes, le reste en prairies et en céréales. Ni l'habileté de la direction, ni le capital, ne font défaut sur le domaine des *Sources*. Les écuries et les étables, admirablement aérées, abritent à l'aise de nombreux bestiaux. Les machines suppléent à la main-d'œuvre partout où elles peuvent être employées. Nous avons vu, le 20 mai, les faucheuses abattre l'herbe drue et haute avec une rapidité prodigieuse. Par les procédés ordinaires, un hectare fauché coûterait de 15 à 18 francs ; avec la machine, il n'en coûte pas plus de 4 à 5.

Reprenant, après ce détour, notre excursion sur la route d'Alger à Oran, nous rencontrons à une demi-heure de Boufarik la séduisante ville de Blidah. Le parfum des orangers l'annonce longtemps à l'avance. La nuit surtout, ce parfum est si pénétrant qu'il domine même l'âcre odeur des bouffées de la locomotive. Stimulée par le perfectionnement des moyens de transport, la culture des orangers et des citronniers prend tous les jours une extension plus grande. On peut lui appliquer à la lettre le vers d'Horace :

Omne tulit punctum, qui miscuit utile dulci.

Elle a pour elle l'agrément et le profit. Ce qui ajoute ici au charme de cette culture, c'est que les jardins ne sont pas séparés par de hauts murs, comme à Sorrente, mais par des haies basses et verdoyantes, composées elles-mêmes d'orangers et de citronniers. Au mois d'avril, quand les fleurs et les fruits s'entremêlent sur les mêmes arbres, on ne saurait rien imaginer de plus délicieux à voir. Que de nuances heureusement associées, depuis le vert tour à tour sombre et lumineux du feuillage jusqu'au blanc violacé des fleurs, depuis le rouge ardent ou le jaune intense des oranges jusqu'au jaune pâle des citrons !

Blidah n'est pas comme Boufarik une colonie française. C'est une ancienne ville arabe, prospère au temps des Turcs, à demi ruinée par la guerre, réparée et transformée depuis la paix. Elle a aujourd'hui 10 000 habitants. Située au pied de l'Atlas, à 185 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle est très-recherchée, pendant la saison chaude pour la fraîcheur de son air, de ses eaux et de sa végétation. Elle est arrosée au printemps par des pluies fréquentes. La montagne dont elle occupe les premières pentes n'a rien de sauvage en cet endroit. Ses flancs ne sont ni abruptes, ni dénudés ; ils présentent des mamelons arrondis où l'herbe, les arbustes et les grands arbres croissent abondamment. Des hauteurs voisines on aperçoit, au delà de la plaine, le Sahel et, au sommet du Sahel, le *Kbour-er-Roumia*. Les promenades dans la ville et hors la ville sont nombreuses, ou plutôt tout est promenade autour de la ville. On peut aller presque au hasard, sûr d'être récompensé de sa peine, de quelque côté qu'on se dirige ; mais il faut avoir soin de ne pas omettre le « Bois sacré ». Il y a là un groupe superbe d'oliviers séculaires, dont le tronc semble avoir été troué à coups de canon ; ces oliviers m'ont paru aussi vénérables par leur âge et infiniment plus beaux que ceux du jardin de Gethsémané, à Jérusalem. Deux choses seulement gâtent Blidah à mon avis : l'une choque les yeux, l'autre, bien plus fâcheuse parce qu'elle vous accompagne au loin, froisse l'ouïe. La première, c'est la lourde église bâtie près de la grande place : elle semble faite tout exprès pour dégoûter les musulmans du culte catholique. La seconde, c'est le bruit incessant des tambours et des trompettes. A quoi bon tout ce tapage militaire ? Involontairement je songeais, en l'entendant, aux Prussiens silencieux, et je sentais avec amertume le ridicule des démonstrations bruyantes.

A l'ouest de Blidah, la Chiffa coule en droite ligne du sud au nord, au milieu des lauriers roses. On y va en un quart d'heure par le chemin de fer et en une demi-heure par la route de terre ; la dernière partie de la route est bordée de grands aloès qui rompent par le puissant relief de leurs formes la monotonie des champs de céréales. On passe la rivière sur un pont, on en remonte le cours sur la rive gauche, et l'on se trouve au bout de quelques minutes dans l'étroite gorge d'où elle sort. Malgré ses hautes parois, ses cascades et ses cascatelles, ses rocs qui surplombent, son torrent qui gronde et mugit, la gorge de la Chiffa causera peut-être un petit moment de déception au voyageur qui a parcouru les Alpes. L'infernal, le grandiose, le sublime ne vous saisissent pas ici comme à certains passages de la *via Mala* ou du Simplon. Il ne faut pas s'attendre à l'impression que donne une symphonie de Beethoven, mais plutôt à celle d'une sonate de Mozart. La nature se montre par ses côtés sombres, abruptes, terribles, juste assez pour nous faire jouir plus pleinement des beautés riantes et aimables qu'elle déploie autour de nous. Le comique même a sa place dans la gorge de la Chiffa, car les singes s'y plaisent et quelquefois s'y laissent entrevoir. On les cherche souvent en vain, mais on ne regrette pas de les avoir cherchés de l'œil, au travers de cette verdure si riche et si variée, parmi ces groupes de thuyas, d'oliviers, de micocouliers, de lauriers de toute espèce, étagés les uns au-dessus des autres, enguirlandés et couronnés par d'immenses vignes sauvages, éclairés par les rayons directs ou les reflets d'une lumière auprès de laquelle pâlirait le soleil des Alpes.

Au sortir des gorges de la Chiffa, du côté du sud, un chemin sur la droite conduit aux fameuses mines de cuivre de Mouzaïa. La route principale quitte peu à peu le fond des

vallées et monte jusqu'à Médeah, qui se vante de posséder une végétation tout européenne, grâce à son altitude (940 mètres). Elle traverse de part en part le massif central de l'Atlas, redescend le long du versant saharien et aboutit à l'entrée du grand désert à Laghouat. On peut juger de l'importance de cette route par ce fait que Laghouat est située presque sous le même méridien que Médeah, mais à plus de deux degrés plus au sud (33°,95 au lieu de 36°,20). La distance entre les deux villes est de 366 kilomètres; entre Alger et Laghouat, elle est de 456.

Pour achever le tour de la Mitidja il faut revenir sur ses pas et reprendre pendant une demi-heure la ligne du chemin de fer; on la quitte à la station d'El Afroun, on traverse l'oued Djer que les chaleurs de l'été réduisent à un maigre filet d'eau, et l'on suit une route fort agréable qui longe à gauche la montagne et laisse voir sur la droite au delà de la plaine la silhouette imposante du Tombeau de la Chrétienne. On rencontre quelques hameaux français portant des noms arabes (Ameur-el-Aïn, Bourkika) et, après avoir parcouru une vingtaine de kilomètres, on touche au grand village de Marengo. Marengo est une colonie de 1848 qui a prospéré. Sa population n'est encore que de 700 habitants. L'aspect des maisons, des places, des avenues, des édifices communaux, ferait croire à un chiffre plus élevé : il indique tout au moins une grande aisance. Aux environs, sur le chemin de Tipasa, se trouve une magnifique forêt de chênes. La plaine finit à peu de distance de Marengo. Pour gagner Cherchell, l'Iol des Phéniciens, la *Julia cæsarea* des Romains, il faut franchir une petite chaîne montagneuse, tourner le Chenoua et entrer dans une région nouvelle.

V

LA PLAINE DU CHELIF

La partie la plus pittoresque du chemin de fer d'Alger à Oran est certainement celle qui est comprise entre El Afroun et Affreville. C'est aussi celle qui a été la plus difficile à construire. On remonte d'abord le cours de l'oued Djer, qui devient de plus en plus torrentueux; puis on perce la montagne pour aller tomber de l'autre côté dans la plaine du Chélif. Les courbes à court rayon, les fortes pentes, les tunnels, se multiplient à mesure qu'on avance et retardent la marche des trains. On met deux heures un quart à franchir 51 kilomètres. L'aspect du pays change complétement. Les cultures et les beaux vergers disparaissent; des oliviers sauvages, des buissons de palmiers nains et de genêts épineux, des arbustes déchirés par la dent des chèvres ou des moutons, des bois portant, hélas! bien des traces d'incendie, leur succèdent. On aperçoit peu de maisons européennes et en revanche pas mal de gourbis arabes, s'élevant à peine au-dessus du sol, se confondant avec lui par leur couleur, ressemblant de loin à des tertres plus qu'à des habitations humaines. Les petites stations de l'oued Djer, de Bou Medfa, Vesoul-Benian, Adélia, ne sont pas désertes; les indigènes les fréquentent. Quel que soit le caractère des régions qu'il traverse, notre chemin de fer leur plaît.

La plaine du Chelif, que le chemin de fer suit, sur un parcours de 176 kilomètres entre Affreville et Relizane, est beaucoup plus longue, un peu plus étroite et plus chaude que la Mitidja. Bien cultivée, elle ne serait guère moins fertile. La différence de température est très-sensible; tous les voyageurs en sont frappés. Elle ne s'explique pas suffisamment par la différence de latitude, qui est minime (20 minutes en moyenne); elle provient sans doute des montagnes qui séparent les deux plaines des bords de la mer. Le Sahel de la Mitidja est peu élevé; il ne dépasse pas 400 mètres. La plaine du Chélif a au contraire pour limite au nord une chaîne qui commence à l'embouchure du fleuve par les âpres montagnes du Dahra et se continue sans interruption jusqu'aux montagnes des Beni-Menacer, derrière Cherchell; les points culminants de cette chaîne se trouvent à 1120 mètres, comme le Dukali, et même à 1630 comme le Zaccar. Au sud, les sommets les plus hauts ne dépassent pas de beaucoup ceux qui dominent la Mitidja. Le djebel Ouaransenis, près d'Orléansville, a 1991 mètres : le djebel Talazit, près de Blidah, en a 1640. Par contre, la Mitidja ne possède pas un cours d'eau comparable au Chélif. Le Chélif est le plus important des cours d'eau de l'Algérie. Il répond presque à l'idée que nous nous faisons d'un fleuve. Il n'est pas trop torrentueux en hiver, ni trop à sec en été; il s'enfonce profondément dans le sol sans s'y perdre; il se laisse voir à une certaine distance, un peu plus il serait navigable. Il prend sa source aux environs d'El Beïda, dans les flancs du Djebel-Amour, sur les confins du Sahara; il se dirige d'abord au nord-nord-est, à travers les hauts plateaux, franchissant dans cette direction près de deux degrés; il reçoit sur la rive gauche le Nahr Ouassel, puis il quitte les hauts plateaux, incline au nord-ouest et enfin, faisant un coude assez brusque, descend à la mer en suivant le sens du sud-ouest. Son embouchure se trouve à 15 kilomètres de Mostaganem. Son affluent principal, la Mina, vient aussi des hauts plateaux. La Mina marque à l'ouest la limite de la plaine qui porte le nom de Chélif.

La première station du chemin de fer à l'entrée de la plaine est Affreville, petit village créé en 1848, qui tend à devenir un centre commercial d'une grande importance depuis que la voie ferrée le traverse. Une route d'une soixantaine de kilomètres le met en communication avec les précieuses forêts de cèdres de Teniet el Haad. Une autre route beaucoup plus courte lui apporte les farines de Milianah. Milianah souffre un peu de ce voisinage. Son industrie lui reste; mais le commerce des céréales dont elle était le foyer l'abandonne. Dès que la sécurité existe dans un pays, la facilité plus ou moins grande des transports exerce une influence décisive sur le mouvement des affaires, elle le détourne de certains points et le fixe sur d'autres. Ces déplacements se font presque toujours au préjudice des pays de montagnes et au profit des pays plats.

Milianah est située à une hauteur de 900 mètres sur le versant méridional du Zaccar. Une montée longue de 9 kilomètres y conduit. Il faut en voiture une heure et demie pour gravir cette pente. Mais ce qui retient en bas le commerce est précisément ce qui favorise la production. Les eaux vives abondent dans la montagne; après avoir abreuvé les habitants et les bestiaux, fertilisé la terre, elles servent encore de forces motrices. Jusqu'ici les meuniers seuls profitent de ces forces; mais ils en profitent sans les absorber, et il est probable qu'un jour ou l'autre, des usines diverses viendront s'établir à côté des minoteries. Quant aux touristes, ils ne s'impatientent guère des lenteurs de la montée. Ils ont sous les yeux un verger perpétuel et un verger où la main de

l'homme se fait peu sentir, qui semble croître tout naturellement sur un terrain accidenté. Chaque détour de la route arrache un cri d'admiration. Les arbres fruitiers de trois régions se mêlent ici d'une manière charmante. D'énormes poiriers, tels qu'on en voit à peine en Normandie, se montrent, dès la fin de mars, couverts d'innombrables fleurs blanches, à côté de cactus arborescents; le rose tendre des pêchers se détache sur le bleu du ciel, et les feuilles naissantes des grenadiers font briller de toutes parts leur fine pointe couleur de feu.

La ville possède une population de 3000 habitants, où les indigènes dominent par le nombre, les Français par leur activité et leurs capitaux. Elle est bien tenue, bien arrosée et bien ombragée. On y respire un air exquis. Elle est dominée au nord par les crêtes rocheuses et droites du Zaccar, au pied desquelles jaillissent des sources qui se réunissent en plusieurs bassins entourés d'arbres et d'arbustes, d'où elles s'écoulent de nouveau et vont subvenir aux besoins des habitants. A l'ouest s'étendent des plateaux riches en céréales. Les moulins sont dans le ravin qui longe la route d'Affreville. D'après les détails qui m'ont été fournis sur les lieux mêmes par un meunier intelligent, l'exportation des farines, soit en nature, soit sous forme de semoules, est considérable. La main-d'œuvre européenne est recherchée. Un garçon meunier gagne de 100 à 120 francs par mois; un maçon médiocre 5 francs par jour. De pareils salaires permettent de larges épargnes parce que la plupart des choses nécessaires à la vie sont à bon marché.

Il y a encore dans la campagne des animaux dangereux, des panthères, des scorpions, des serpents. Mais ils diminuent à mesure que la colonisation se propage, et il n'est pas difficile de s'en préserver. Le véritable fléau du pays, ce sont les sauterelles. Ce fléau, du reste, sévit dans toute l'Algérie, mais plus particulièrement autour de Milianah, de Médeah et de Blidah. Les colons qui ont assisté à une invasion de sauterelles en parlent avec horreur. On est ému soi-même quand on les entend décrire les ravages dont ils ont été témoins. L'invasion se produit sous deux formes différentes : tantôt ce sont des nuées épaisses qui obscurcissent le ciel avant de s'abattre sur les champs, nuées vivantes composées de myriades d'insectes ailés; tantôt ce sont des armées de larves sans ailes qui s'avancent par masses profondes, à ras de terre, avec une vitesse toujours croissante; qu'il s'agisse d'insectes adultes ou de larves, de sauterelles proprement dites ou de criquets, que l'ennemi vole ou marche, la région qu'il occupe est promptement dévastée; à part quelques rares exceptions telles que les lauriers roses et les *eucalyptus*, tout ce qui verdit est dévoré; les arbustes et les arbres sont atteints comme les plantes herbacées; les plus belles récoltes disparaissent en un clin d'œil. Heureusement il existe des moyens préventifs et répressifs qui permettent, non de supprimer le mal, mais de l'atténuer.

Les sauterelles les plus vivaces, et par suite les plus dangereuses, viennent du Sahara et se posent après un vol plus ou moins prolongé sur les hauts plateaux; là, les femelles enfouissent leurs œufs à quelques centimètres de profondeur; les capsules qui renferment les œufs, quoique petites, sont reconnaissables, et l'on sait à l'avance à peu près les endroits où elles doivent se rencontrer; on convoque en temps opportun des bandes de travailleurs, on fouille la terre avec des couteaux, on extrait les œufs, on les entasse et on les brûle. Les indigènes, avertis par la terrible expérience de 1866, se prêtent volontiers à ces corvées pénibles, mais amplement rémunératrices. Les œufs qui n'ont pas été détruits donnent naissance à des larves qui se portent sur le versant septentrional de l'Atlas, sur les plaines et les montagnes du Tell. Ces larves ou criquets (en arabe *merad*) deviennent à leur tour sauterelles et se reproduisent; mais à chaque génération la puissance de reproduction et la vivacité diminuent. On arrête les criquets en creusant sur leur passage des fossés où ils s'accumulent, pour empêcher qu'ils ne dévient, on a imaginé de les diriger sur ces fossés au moyen de toiles cirées tendues sur les flancs de la colonne; ce procédé perfectionné, emprunté aux pratiques de l'île de Chypre, ne réussit que dans un pays plat et avec le concours de travailleurs intelligents. Quand on ne peut arrêter l'armée envahissante, on la coupe, on cerne certains groupes, on les renverse avec des balais et on les écrase sous les pieds. Parfois on a recours à l'incendie, remède extrême qui ne convient guère qu'aux Arabes. Contre les sauterelles ailées, la défense est plus difficile encore. Il faut les surprendre le matin quand elles sont encore engourdies par la fraîcheur nocturne, les attaquer vivement et les mettre à sac. La recherche des œufs est par excellence la mesure préservatrice. Si on la néglige, les récoltes seront, quoi qu'on fasse, bien compromises.

La plaine du Chélif, parcourue en chemin de fer, forme un parfait contraste avec la vallée de Milianah. L'aspect de cette plaine varie bien peu. Pendant six heures de suite pour ceux qui la traversent d'un seul trait, c'est toujours le même spectacle : dans le lointain, sur la gauche, les belles lignes de l'Atlas; sur la droite, une autre chaîne moins haute et moins imposante; entre les deux, la rivière qui tour à tour paraît et disparaît; de petits affluents qu'on traverse; des cultures maigres et rares; de temps en temps, quelques oliviers ou caroubiers; des monticules couronnés de blanches *koubas* qui abritent sous leur dôme des tombes de marabouts; de vastes espaces envahis par les grêles jujubiers, aux branches grisâtres, lents à verdir, par les lentisques frais et gracieux en toute saison, par les lourdes scylles maritimes et surtout par les palmiers nains, qui dressent à quelques pieds du sol leurs rudes éventails; des troupeaux de moutons presque immobiles, ressemblant à des amas de pierres; des bœufs petits, de couleur sombre; des pâtres arabes regardant passer le train; des gourbis, des tentes qui semblent se dissimuler; de loin en loin des fermes françaises perdues au milieu des solitudes.

Pendant la saison chaude, le voyageur doit être péniblement impressionné par l'aridité apparente de cette contrée. Les voitures du chemin de fer, venues de France, ne sont pas encore adaptées aux exigences d'un climat brûlant; le soleil d'Afrique en fait de véritables étuves, et la souffrance qui en résulte contribue à rendre le pays maussade. Au mois de mars et d'avril, la chaleur n'est pas excessive et les splendeurs de la flore printanière compensent bien des choses. Des soucis, répandus avec une profusion inimaginable, colorent d'une teinte doucement orangée de larges bandes de terre; les belles de jour à la corolle bleue, les pavots pourpres et violets, les adonis d'un rouge vermillon, les arums, les orchis, et bien d'autres fleurs dont les noms m'échappent, jettent sur ce fond leurs nuances vives ou tendres. A certains endroits près du Chélif ou sur le bord de cours d'eau plus petits, il y a comme une éruption de séve, une explosion de pétales ardemment

colorés. Malgré le charme de cette flore, charme fugitif plus ici que partout ailleurs, l'impression qui reste de la plaine du Chélif, même au printemps, est une impression austère, je ne vais pas jusqu'à dire triste. On sent que quelque chose d'essentiel manque à cette région. Ce quelque chose, c'est la main et l'esprit de l'homme civilisé, le travail opiniâtre et intelligent. La terre est excellente, l'eau et le soleil la fertilisent. Qu'est-ce donc qui arrête la colonisation? Pourquoi tant d'espaces non défrichés, tant d'autres si peu et si mal cultivés, tant de forces productrices qui dorment inertes, attendant les bras qui sauront les exploiter? Où est l'obstacle? S'il n'est pas dans la nature, il faut bien qu'il soit dans l'état social, dans le régime politique, administratif et économique. Nous verrons en effet, dans un autre article, que là gît le mal et à côté du mal le remède.

Au milieu de la plaine, à peu près à moitié chemin entre Affreville et Relizane, se trouve Orléansville, centre militaire qui se transformera sans doute un jour en un centre civil et qui, dès à présent, mérite l'attention. Sa population est de 1 700 habitants. Dans la ville et autour de la ville, plantations, constructions, cultures, canaux et barrages, tout ou presque tout est l'œuvre de l'armée. On lui doit notamment un bois de pins assez étendu et disposé d'une manière charmante pour la promenade; les allées sont bordées de cactus et d'aloès vigoureux, une herbe fine et drue pousse au pied des arbres qui, par leurs troncs rapprochés et l'abondance de leurs aiguilles d'un vert bleuâtre, projettent une ombre délicieuse. Un pénitencier arabe est établi à quelques kilomètres de la ville. De vastes terrains en dépendent. Ils sont cultivés par les condamnés indigènes sous la direction d'officiers et sous-officiers français. Les résultats obtenus font le plus grand honneur à ceux qui sont chargés de ces travaux et qui suppléent par leur zèle à leur incompétence; mais il est certain qu'entre les mains de véritables agriculteurs, propriétaires en vertu d'un titre définitif et personnel, les choses changeraient de face, l'exploitation deviendrait bien autrement sérieuse, énergique et productive. Le soldat-laboureur serait un type admirable s'il cultivait son champ, non le champ d'une communauté; et comme la propriété individuelle est inconciliable avec un service militaire permanent, il faut créer le colon-milicien; les milices nationales de la Suisse, des États-Unis et du Canada nous serviraient, au besoin, de modèles le jour où, moins attachés aux vieilles routines, débarrassés de craintes puériles, il nous plairait d'entrer dans cette voie.

Avant de quitter Orléansville, je dois mentionner un fait qui s'est renouvelé malheureusement plus d'une fois en Algérie. En 1843, on a découvert les ruines de la basilique de Saint-Reparatus, enfouies sous le sol de la ville, et parmi ces ruines une mosaïque qu'on dit très-grande et très-belle. La mosaïque, exposée au jour, s'abîmait. Pour la protéger par un abri, ou la recueillir dans un musée, il aurait fallu faire quelque dépense. Notre pauvre budget, qui s'acheminait alors vers le second milliard et qui aujourd'hui approche du troisième, n'avait point de fonds pour ce mince objet. Aucun évêque sans doute ne s'intéressa à la mémoire de saint Reparatus. Les archéologues se furent ou ne furent point écoutés. Bref, l'administration locale jugea qu'il ne restait qu'un moyen pour sauver la précieuse mosaïque, c'était de l'enfouir de nouveau; et en effet l'enfouissement a eu lieu. Voilà, il me semble, ce qu'on peut appeler une mesure « résolûment conservatrice ». Qui sait si ce n'est pas ainsi que les habiles de notre époque veulent conserver les grands principes de la société moderne?

Au moment de prendre le train pour Relizane, nous fûmes témoins à la gare, dans la salle d'attente, d'une scène pathétique. Un chef arabe allait partir avec nous par le chemin de fer. C'était un beau vieillard à barbe blanche, aux yeux vifs, drapé dans son burnous comme un consul romain dans sa toge. Les jeunes gens de son douar vinrent lui dire adieu. Se baissant l'un après l'autre, ils pressaient ses tempes de leurs mains, inclinaient doucement sa tête et la baisaient. Lui recevait assis leurs hommages avec une indicible expression de tendresse et de dignité. Son attitude, ses gestes, sa physionomie, révélaient l'homme qui sait à la fois aimer et commander. Son émotion paraissait vive et sincère, mais ne troublait point sa sérénité. Est-il vrai que ces manières si nobles, si éloquentes dans leur simplicité, ne soient que les dehors trompeurs d'âmes avilies, une enveloppe aimable transmise héréditairement, maintenue par l'habitude et ne recouvrant rien de sérieux? J'ai peine à le croire. Nous aussi nous avons dans notre société européenne des poëtes, des orateurs, des artistes, qui souvent nous choquent par le contraste de leur vie avec leurs œuvres. Nous leur pardonnons beaucoup, trop quelquefois, parce qu'à travers leurs défaillances nous sentons l'étincelle sacrée qui les anime. Soyons de même indulgents pour ces hommes des races antiques qui ont encore tant à nous apprendre. Il ne s'agit pas, comme on l'a fait trop souvent, de flatter leurs vices; il s'agit de reconnaître leurs qualités. Peut-être notre influence sur eux serait-elle plus efficace si nous savions mieux apprécier ce qu'ils ont de bon; ils rougiraient sans doute de leur oisiveté, de leurs pillages, de leurs fraudes, du joug qu'ils font peser sur leurs femmes et leurs serviteurs, s'ils nous voyaient nous-mêmes moins vulgaires et moins grossiers.

Une heure après le départ du train, on rencontre la frontière de la province d'Alger, on entre dans la province d'Oran et, presque aussitôt, on franchit le 36e degré de latitude. A partir de ce point, il n'y a plus qu'une cinquantaine de kilomètres jusqu'à Relizane. Les voyageurs qui ne veulent pas arriver de nuit à Oran s'arrêtent volontiers dans cette petite ville, où l'on trouve bon souper et bon gîte. La commune de Relizane date de 1857. En 1861, elle n'avait guère plus de 400 habitants européens; aujourd'hui, elle en a près de 2000. La culture du coton l'a enrichie pendant la guerre de la sécession. Cette culture, abandonnée depuis le rétablissement de l'Union américaine, a été remplacée sans trop de perte par les céréales et l'élevage des porcs. La ville n'a pas d'enceinte fortifiée, ce qui est rare en Afrique. Néanmoins elle n'a pas été attaquée en 1871 par les nombreuses tribus arabes qui l'entourent. Liés par des intérêts communs, colons et indigènes vivent ici en bons termes; ces derniers, d'après ce qui m'a été rapporté par un homme du pays très-capable d'en juger, ont un grand respect pour nos magistrats civils; nos enquêtes judiciaires se font, même au loin, avec une grande facilité et nos jugements s'exécutent régulièrement.

Le barrage de la Mina contribue beaucoup à la prospérité et par suite au calme dont jouit cette région. Des piliers robustes et de gros murs retiennent une nappe d'eau considérable qui s'écoule, dès qu'elle a atteint un certain niveau, par une ouverture centrale et tombe en cascade au milieu de roches bizarres, énormes, formées de cailloux agglomérés. On peut ainsi régler le cours de la rivière et rendre possibles les irri-

gations au moment où elles sont le plus désirables. A peu près à la même distance que le barrage, c'est-à-dire à 2 ou 3 kilomètres de la ville, mais dans une autre direction, des vestiges d'une cité romaine, peu étudiés encore, sont épars autour d'un monticule. Ces vestiges ne renferment sans doute rien de bien extraordinaire. Ce qu'on admire sans réserve, c'est le site. Nous y allâmes par une belle matinée d'avril, accompagnés de cinq ou six petits Arabes qui couraient et bondissaient près de nous comme de jeunes chevreaux. L'un d'eux, un peu plus âgé que les autres, un adolescent de quinze à seize ans, attirait notre attention par la pureté de ses traits, la fierté de sa physionomie, l'impétuosité et la souplesse de ses allures. Il tenait à la main le bâton recourbé des pâtres, ses bras nus et déjà nerveux rejetaient en arrière son burnous : nous songions en le voyant au David de la Bible. De vastes champs sans arbres, couverts çà et là de céréales, s'étendaient devant nous jusqu'au pied de l'Atlas; les montagnes, inondées de lumière, semblaient transparentes; le ciel était d'un bleu parfait, l'air doux et vivifiant; les fleurs se hâtaient de s'épanouir, et les gazelles, surprises derrière les buissons, fuyaient avec cette grâce exquise qui ne les abandonne jamais, soit qu'elles courent, soit qu'elles bondissent, soit qu'elles restent au repos.

J. J. CLAMAGERAN.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les révélations du général Cluseret sur la commune

La *Revue politique* a donné dans son numéro du 25 mai 1872 d'assez curieuses révélations sur le caractère politique du *général* Cluseret, en avertissant ses lecteurs qu'elle les empruntait à la *Contemporary Review*, favorisée des communications du général lui-même. Aujourd'hui la *Fortnightly Review* de Londres ouvre ses colonnes à des révélations non moins édifiantes, moins sur sa personne et ses actes que sur la personne et les actes de ses collègues de la Commune de Paris (1). Nous dirons, à ce sujet, qu'il est triste pour nous, Français, de voir nos misères sociales et politiques, même celles de nos partis les plus infimes et les plus réprouvés, étalées au grand jour de la publicité étrangère; plus triste encore de trouver des noms honorables, tels que ceux de Vinoy, de d'Aurelles de Paladines et beaucoup d'autres, vilipendés sous la signature d'un Cluseret, dans l'une des plus grandes et des plus sérieuses Revues anglaises. Mais il y a longtemps que les Anglais, en prenant pour eux l'honneur d'offrir un asile aux proscrits politiques de tous les pays, se procurent en même temps le plaisir et l'avantage de voir lancer sans péril des obus sur leurs voisins. N'exagérons rien pourtant : les obus du général Cluseret ne sont guère que des pavés de barricades; et lorsqu'il avance, par exemple, sur la foi du commandant Renard, du 16e bataillon de la garde nationale, qu'on a vu dans les rues de Versailles le général d'Aurelles frapper de sa canne un prisonnier blessé sur son bras mutilé, faisant jaillir le sang à chaque coup et arrachant à la victime des cris involontaires; lorsqu'il raconte qu'un gendarme ayant terrassé le sergent-major Forton, père d'une nombreuse famille, la foule cria : Achevez-le, et qu'il le fit piétiner par son cheval jusqu'à ce que mort s'ensuivît, il faut ranger ces inepties avec toutes celles que de graves journaux, comme le *Times*, n'ont pas dédaigné de reproduire pendant toute la durée de l'insurrection parisienne. Le bon sens des Français en fera certes justice; et si nos voisins d'outre-Manche, si judicieux en certaines matières et si crédules en d'autres, sont sujets, comme il semble, à les accueillir, cela servira seulement à prouver que les meilleures dupes et les plus lourds badauds ne se trouvent pas sur les bords de la Seine. Cela dit, passons aux citations, qui nous feront connaître par un témoignage non suspect ce qu'étaient l'organisation, l'union, la capacité des membres de la Commune et l'estime mutuelle dans laquelle ils se tenaient entre eux. Le *général* Cluseret, *ministre de la guerre*, nous semble compétent pour juger ses subordonnés, et il en parle, dans tous les cas, sur un ton de supériorité convaincue. D'ailleurs il était naturel qu'ayant vu la guerre de Crimée et fait la guerre de sécession en Amérique, il se crût et même fût un aigle en comparaison des *généraux* que le hasard des insurrections avaient placés sous ses ordres.

Voici comment il raconte son arrivée à Paris, l'état où il trouva les affaires militaires de la Commune, et celui dans lequel les mit la fameuse sortie du 3 avril.

« Je me tenais caché à Saint-Étienne quand je fus rappelé à Paris par les événements du 18 mars. Je ne saurais compter les mandats d'arrêt qui avaient été lancés contre moi par M. Gambetta. Il me suffit de dire que pendant tout l'hiver de 1870-71 j'avais été traqué par la police du dictateur, avec M. Ranc faisant l'office de tête de meute. Le 20 mars, mon ami Varlin m'écrivit de venir immédiatement à Paris, et le 22 j'étais au Comité central. Je fus très-surpris de n'y trouver que trois personnes de connaissance : Varlin, Beslay et Pindy; mais les autres, sauf un qui était toujours ivre et un autre qui était un dangereux étourdi, étaient tous des hommes faits pour le poste qu'ils s'étaient donné.

» Aussitôt mon arrivée, Varlin et Beslay me pressèrent de prendre le portefeuille de la guerre et le commandement des gardes nationales en attendant la venue de Garibaldi. Je refusai pour les raisons suivantes : la situation m'était nouvelle; je ne connaissais ni la garde nationale ni ses ressources; le peu que j'en voyais me donnait à réfléchir. De tous les canons rangés devant l'Hôtel-de-Ville (et il y en avait plus de cent), quatre pièces seulement pouvaient servir; les munitions étaient insuffisantes et surtout n'étaient pas de calibre. Quant aux artilleurs, c'étaient de braves gens et de bons tireurs, comme j'ai pu le voir plus tard; mais c'étaient des volontaires, et comme tels ils entendaient régler eux-mêmes leur service : tant d'heures aux remparts, tant d'heures à la maison. Il n'y avait point à parler de mobilisation avec eux. De plus, cette branche du service était sous les ordres d'un comité spécial composé d'éléments très-révolutionnaires, il est vrai, et de gens de très-bonne volonté, mais tout à fait ignorants dans l'arme de l'artillerie et se donnant beaucoup de peine pour ne rien faire. *Pour les obliger*, je consentis à approuver et à transmettre à la commission exécutive un rapport dans lequel, mettant l'imagination à la place de la réalité, ils s'attribuaient le mérite d'avoir fait tout ce qui était encore à faire.

» Voilà pour l'artillerie. La cavalerie ne méritait pas d'être mentionnée, car on ne pouvait donner ce nom à quelques

(1) *Le côté militaire de la Commune.* — Trois articles.

épouvantails qui servaient parfois d'escorte à Bergeret, à Flourens et à Assi.

» L'infanterie était plus sérieuse : bien commandée, elle eût pu faire des prodiges, mais elle n'avait pas d'officiers. Très-bien choisis par le Comité central dans le sens révolutionnaire, c'étaient, dans le sens militaire, des hommes entièrement inutiles. Il y avait déjà parmi eux des généraux brodés, étoilés, qui ne valaient pas leurs soldats. C'était triste ; mais personne dans le gouvernement et dans la garde nationale ne se doutait de ce que c'est que la guerre. A l'exception peut-être de Rossel, Dombrowski, La Cecilia, Borgella et Razoua, tout le monde rêvait d'une guerre fantastique, avec des fusils à pierre, des canons lisses, des omnibus pour caissons, et voyait en imagination des armées des deux sexes marchant sur Versailles en enfourchant les canons et chantant *la Marseillaise*.

» Donc quelques-uns des officiers de la Commune savaient peu de chose, et le reste ne savait rien du tout. De plus, beaucoup d'entre eux n'avaient pas même la simplicité des manières et le sentiment républicain de leur devoir. Nous revenions au clinquant de l'empire ; la Commune avait des officiers rembourrés et brodés sur toutes les coutures. Je refusai plus tard, étant au ministère de la guerre, de payer les comptes de ces sottes dépenses ; mais l'Hôtel-de-Ville donna l'ordre de payer, de peur de faire des mécontents.

» Je restai donc pendant quelque temps au Comité central en qualité d'*amicus curiæ*, et, de là, je fis connaissance avec les hommes et avec les choses. Un soir, je fus témoin d'une triste scène. Chanzy et quelques autres généraux avaient été arrêtés. *Grâce à je ne sais quelle influence pernicieuse*, on s'était décidé à les mettre en liberté, tandis qu'on gardait comme otages Bonjean, Chaudey, de pauvres prêtres et de simples gendarmes. Cependant, si nous voulions avoir des otages, que pouvions-nous choisir de mieux que des généraux ? Chanzy était une belle prise et l'on aurait dû le retenir de préférence à d'obscurs officiers.

» Malheureusement, le plus grand nombre des hommes bien intentionnés du Comité central, quoiqu'ils professassent de loin un grand mépris pour les titres, les grades et les dignités, ne savaient pas résister à leur influence quand ils se trouvaient en présence d'un homme qui en était revêtu ; et je vis les huit ou neuf membres présents à la séance où le sort du général Chanzy fut décidé, jouer devant moi un très-pauvre rôle. C'était à qui serait le plus complaisant, à qui recevrait quelque bonne parole du général. Les situations étaient renversées ; les juges se tenaient comme des inférieurs en présence de leur supérieur. Ce furent Jourde et Viard qui rétablirent enfin les rôles. Viard, avec sa brusquerie accoutumée, répondit au général, qui se plaignait de la façon peu cérémonieuse dont il avait été arrêté : « Et moi, quand vos espions sont venus, une nuit, m'arracher brutalement des bras de ma femme et de mes enfants, et quand aux tortures de la prison s'ajoutaient mes angoisses pour ma femme que j'étais en danger de perdre, vous êtes-vous mis en peine de mon sort ? Et de combien d'autres en a-t-il été comme de moi ? Mais nous ne sommes pas des hommes à vos yeux ! Nous ne sommes que des ouvriers, c'est-à-dire des machines à produire ; nous ne sentons rien, et tout est bien pour nous ! »

» Depuis le moment de mon arrivée, Duval, le délégué-assistant de Raoul Rigault, m'avait laissé entrevoir le plan des trois généraux de marcher sur Versailles. J'avais représenté à la commission exécutive l'absurdité d'un semblable projet, qui supposait l'ignorance complète des exigences de la guerre moderne. On m'avait promis que cette idée serait abandonnée : hélas ! que n'a-t-on tenu parole ! Le 2 avril, sans aucune provocation de notre part, les Versaillais attaquèrent les fédérés au rond-point de Courbevoie. C'était un dimanche matin ; je prenais l'air aux Champs-Elysées, et je fus fort surpris de voir, de la porte Maillot, le Mont-Valérien qui faisait feu sur nous. Ce n'était pas nous qui avions commencé les hostilités (1). Et ici, je donnerai pour exemple de l'incurie du Comité central que, du 18 au 20 mars, le Mont-Valérien était resté sans autre garnison que le 21e et le 23e bataillon de chasseurs, lesquels avaient été désarmés, et que les fédérés n'eussent eu qu'à marcher sur le Mont-Valérien pour y entrer sans coup férir. La garde nationale, qui croyait être sortie pour une promenade militaire, se mit à fuir en désordre ; ce ne fut qu'une escarmouche sans doute, mais elle fut fatale parce qu'elle révéla, d'une part, les intentions de Versailles, de l'autre le peu de solidité des fédérés mal commandés.

» Alarmé des conséquences possibles de cet incident, j'acceptai, dans la soirée du 2 avril, le ministère de la guerre, et j'arrivai à l'hôtel de ce ministère à six heures, accompagné du comte de Beaufort, qui s'était offert pour me servir d'ordonnance. Je vis Eudes pour la première fois ; c'était un tout jeune homme, qui avait été élève en pharmacie, ce qui constituait apparemment, aux yeux de la Commune, des titres au généralat. Il avait une casquette ornée de je ne sais combien de galons et je ne sais combien d'étoiles ; mais pour lui rendre justice, il était encore moins fort sur ce chapitre que Bergeret, qui portait son écharpe rouge en sautoir, pour figurer le grand cordon de la Légion d'honneur.

» Je reçus pour mon début les plus tristes informations. Eudes m'apprit qu'à l'insu de la commission exécutive, il avait décidé avec Duval et Bergeret (et à l'instigation de ce dernier) de faire un mouvement général sur Versailles. Je restai comme frappé de la foudre. Tant d'ignorance et de présomption était réellement un crime. Voir ces trois jeunes gens, ces trois généraux improvisés, dont un seul, Bergeret, avait servi dans l'armée, et cela en qualité de sergent, jouer le sort et l'avenir de Paris sur le dé de leur présomptueuse ignorance, me remplissait d'indignation.

» J'aurais voulu arrêter le mouvement ; mais Eudes me dit que c'était impossible, qu'il était une heure du matin et qu'une partie des troupes étaient en marche. D'ailleurs, je n'aurais pu donner d'ordres qu'en les faisant passer par Bergeret, commandant de la place, et Bergeret les aurait interceptés. Il n'exécuta pas même ceux que je lui donnai par écrit le lendemain. Ceux qui me connaissent s'étonneront que je n'aie pas fait justice sommaire de Bergeret ; mais je n'avais aucun moyen de le faire. N'ayant point été à Paris pendant le siége, j'y étais un étranger. Je m'informai des ressources que nous possédions pour l'attaque. Eudes me présenta un tableau qui prouvait sa parfaite ignorance de l'état des choses. Selon lui, Bergeret et Flourens avaient 80 000 hommes et 80 pièces de campagne ; Duval, autant ; lui, Eudes, devait en avoir davantage. La vérité était qu'on n'avait pas en tout 60 000 hommes, et Dieu sait en quel état ! Toute l'artillerie d'Eudes consistait en trois pièces de canon, dont une était attelée de deux chevaux ! Aucune mesure n'avait été prise pour camper sur la route si l'on n'arrivait pas à Versailles d'un bond, ni pour protéger la retraite si l'on n'y arrivait pas du tout. On n'avait point fait de reconnaissances. Il n'y avait ni ligne de bataille, ni brigades, ni divisions, ni avant-garde, ni réserve : *Va comme je te pousse*, était tout le plan de campagne. Un moment, me souvenant du dieu des ivrognes, j'espérai presque un résultat. Peut-être, me dis-je, y a-t-il aussi un dieu des ignorants : *Deus ignotus*. Dans tous les cas, je résolus de suivre la marche, afin de

(1) Cette assertion du *général* Cluseret est entièrement fausse. S'il entend par commencer les hostilités tirer sur le fort, la colonne qui sortit de Paris le 2 avril n'était pas en mesure de le faire. Mais toutes les personnes qui étaient restées à Paris pendant la Commune se souviennent que cette colonne avait pour objectif Versailles et devait servir à en éclairer le chemin.

mieux connaître les troupes que j'avais pris la responsabilité de commander et enfin d'obvier peut être à quelque désastre.

» Je partis du ministère à 6 heures du matin. A 9 heures, Eudes n'était pas encore en marche. Duval était encore plus en retard. Razoua, seul, avait pris les devants. C'est le seul officier que j'aie vu à son poste. Je le trouvai campé dans le cimetière du Bas-Meudon avec un groupe bigarré de gardes nationaux appartenant peut-être à vingt régiments différents, sans chefs, et confondus tous ensemble dans un désordre sans remède. Eudes marcha droit sur le château de Meudon, défendu par des gendarmes ramassés aussi de droite et de gauche; mais il ne put garder les positions qu'il prit. Il connaissait si peu la situation de l'armée qu'il était supposé commander qu'il envoya demander du renfort. A qui? Quel renfort? Il n'y avait pas de réserve. Quant à Duval, il atteignit le point qui lui avait été assigné, le dépassa même, et fut jusqu'à Villa-Coublay; mais il n'y put tenir et fut refoulé dans la redoute de Châtillon. Pour lui rendre justice, il avait fait tout ce qu'il était possible de faire. Il était brave, mais tout à fait ignorant. Quand un honnête homme ne s'entend pas à une chose, il ne devrait pas l'entreprendre; mais allez dire cela à des gens qui, pour s'affranchir de l'étude, ont décrété que la science est réactionnaire et donné à l'ignorance le monopole du pouvoir! La défaite n'a rien enseigné à ces hommes. Demandez-leur quelque connaissance pratique et ils vous répondent : « Nos pères de Sambre-et-Meuse ne savaient pas tout cela, ils ont vaincu ».

(Suit un long rapport sur les faits de la journée, emprunté au commandant Renard, et mis en parallèle avec celui du général Vinoy; nous ne reproduirons point cet inutile document rempli d'injures contre les généraux et les soldats français ainsi que contre les membres de l'Assemblée.)

M. Cluseret continue :

« Ne pouvant envoyer aucune troupe au secours de Châtillon puisqu'il n'y en avait point, je me décidai à faire usage de l'artillerie de position; les forts de Vanves et d'Issy reçurent l'ordre d'ouvrir le feu et le firent très-efficacement; j'étais présent moi-même à l'exécution de mes ordres, et le général Pellé fut blessé. Si j'avais eu seulement 4 ou 5000 hommes, j'aurais, dans la soirée du 3 avril, rétabli la situation, *et nous serions peut-être arrivés à Versailles*. Je m'aperçus à la *férocité* croissante des Versaillais qu'ils avaient peur. Mais il n'y avait pas moyen d'avoir seulement une compagnie. MM. Eudes, Bergeret et Duval avaient réussi, en quelques heures, à paralyser tous nos moyens d'action. A la droite, les choses avaient pris une tournure aussi désastreuse qu'à la gauche et au centre. Bergeret, traitant mes ordres avec mépris et affichant de grandes prétentions militaires, avait jeté toute sa colonne, comme un troupeau de moutons, sous le canon du mont Valérien. La malheureuse garde nationale, victime de l'incapacité profonde de son chef, fut hachée par l'artillerie, et le brave Flourens périt ce jour-là. Le retour se fit dans un honteux désordre. Bergeret, qui aurait dû se faire justice en se brûlant la cervelle, revint triomphant. Plus Gascon que jamais, il fit un rapport fantastique à la Commune, dans lequel il se vantait de la fière attitude de ses troupes pendant la retraite et de l'effet immense produit sur Versailles par ses opérations de la journée. L'idiot! Sûrement la fière attitude de Bergeret, vu par derrière, avait produit ce grand effet sur M. Thiers et sur ses troupes! Pour ce rapport et pour son extravagance, ainsi que pour celle de son état-major, je le fis arrêter; mais il était *blanquiste*, et, après quelques semaines d'emprisonnement à Mazas, la Commune le remit en liberté. Ce fut un triste exemple donné aux masses et une satisfaction refusée aux victimes de sa présomptueuse vanité; mais, sous la Commune comme sous la monarchie, il y avait des personnes qui étaient libres de faire l'expérience de leur incapacité sur le *vulgum pecus*. »

Après ce récit de la journée du 3 avril et cet exposé de la situation de Paris, le *général*, s'étant fait litière de ses collègues, passe à l'historique de ses faits et gestes pendant son court séjour au ministère de la guerre. Il appelle cette période *la réorganisation*. Il serait curieux de l'entendre apprécier par Eudes, Duval et Bergeret; mais comme ils sont morts, Cluseret a seul la parole.

« Je trouvai la démoralisation dans beaucoup de quartiers et la discipline dans aucun. Chaque arrondissement avait ses comités et ses sous-comités de toute espèce. Il y avait, entre autres, le conseil de la Légion, l'état-major de la Légion et la municipalité. Le Comité central, superposé à ces autorités particulières, complétait l'anarchie. S'il restait par hasard un peu d'ordre quelque part, la Commune s'en mêlait, et la confusion ne connaissait plus de bornes. Chacun avait ses amis et les amis de ses amis. Tout était favoritisme, jalousies, compétition d'influence entre les quartiers. Dans le 17e arrondissement il y avait trois chefs de légion; chacun d'eux avait ses partisans et aucun ne voulait céder. Dans le 18e, il y avait conflit permanent entre la place et la légion; ainsi de suite.

» L'artillerie consistait, sur le papier, en 5600 hommes. Leur refus obstiné de camper sous la tente rendait, comme je l'ai dit, impossible la formation de batteries de campagne. Il y avait beaucoup de canons sans doute, mais je regarde comme tout à fait de fantaisie le prétendu inventaire fourni à la Commune par le soi-disant comité d'artillerie. Le plus grand nombre des pièces était du numéro 7 et il n'y avait point de munitions de ce numéro. Sans un outillage spécial, on ne pouvait en faire. Ce ne fut qu'au bout d'une semaine que grâce à un brave ouvrier, je découvris l'outillage au quai de Billy et que je pus fournir des munitions. Mon retard m'avait fait déjà accuser de trahison. Le génie était représenté par un corps qui portait ce nom sans doute parce qu'il était exempt du service ordinaire de la garde nationale; car il n'y en avait aucune autre raison. Quant à l'intendance, je la trouvai dans les mains de bijoutiers, amis d'Eudes, qui leur avait donné leur commission. Ils avaient rendu des services par leur activité, mais outre qu'ils n'avaient su faire autre chose que de copier l'intendance de l'armée, ils avaient donné lieu à des plaintes de la part des fournisseurs en laissant s'établir l'abus suivant : On donnait des ordres de payement aux contractants; mais quand ces bons étaient présentés au Trésor, on en ajournait le payement; puis, il se trouvait là un escompteur obligeant qui, pour une différence de 8 0/0 et quelquefois plus, escomptait les bons. Les contractants, qui n'avaient qu'une médiocre confiance dans la durée de la Commune, préféraient subir cette perte, et le lendemain le Trésor, qui leur avait refusé le payement immédiat, l'accordait intégral à l'escompteur. »

» Le service médical était à créer; l'état-major ne valait pas mieux que les généraux. Le corps du génie, dont je parlais tout à l'heure, était si singulièrement composé que quand plus tard, le 30 avril au matin, Mégy dut abandonner le fort d'Issy et voulut le faire sauter, il commença par l'évacuer complétement et laissa sous le chemin d'entrée deux choses pour accomplir son projet : une brouette; dans la brouette un caisson de poudre d'environ cinquante livres. Un garçon de dix-sept ans était chargé de mettre le feu audit caisson quand il verrait les Versaillais approcher. Voilà tout ce que je trouvai dans le fort quand je le repris. Et il ne s'était pas rencontré un homme dans la compagnie, ni dans la garnison,

pour apprendre à Mégy que ce n'est pas de cette façon qu'on fait sauter un fort (1) !

» De tous côtés on me répétait qu'il existait des compagnies de marche entièrement organisées : Vous n'avez qu'à les appeler, me disaient les membres de la Commune, et vous aurez vingt mille hommes à mettre en campagne. Dans notre situation, c'eût été le salut. Je lançai donc un décret qui appelait ces compagnies au service actif. Point de réponse. Il fallait pourtant agir et agir promptement; car si les Versaillais avaient eu connaissance de la position, ils pouvaient nous attaquer par la porte Dauphine, et nous n'aurions vraisemblablement pas pu les repousser.

» Je songeai donc à créer : 1° un contrôle; 2° une fabrication de munitions; 3° des compagnies pour remplacer celles qui avaient été battues à plate couture et dispersées le 3 avril. A la tête du contrôle je plaçai Rossel et lui laissai le choix de ses assesseurs. A ceux qui m'ont blâmé pour la latitude que je lui ai donnée, je puis répondre que les choix faits par Delescluze furent pires que les siens, car il choisit jusqu'à des agents de Versailles. Tout le monde connaît la photographie de Rossel : front bas, cheveux bruns et roides, barbe courte et rousse, regard furtif derrière ses lunettes vertes; en résumé, ni beau, ni attrayant. Pour les mœurs, un puritain du XVIIe siècle. Calme, froid, résolu, sévère jusqu'à la dureté. Ambitieux au delà de toute expression (2). Étroit républicain. Pas le moins du monde socialiste. Méprisant le peuple, comme un vrai bourgeois qu'il était; sans aucune expérience des hommes ni des choses, et dominé par l'idée de jouer le rôle d'un Bonaparte, je ne dis pas d'un Napoléon. Bon officier, du reste. Élève de l'École polytechnique et capitaine du génie, comme tous les spécialistes il dédaignait sa spécialité. De même que Rossini se faisait gloire de ses talents pour faire le macaroni, et que Ingres se croyait fort sur le violon, Rossel s'imaginait qu'il était un homme politique. Il rêvait de coups d'État.

» Rossel me seconda bien pendant quelques jours; mais il n'était pas organisateur. Je dus lui adjoindre Meyer. Sa supériorité excita la jalousie de Rossel, qui ne pouvait souffrir un rival, et le lendemain du 30 avril, jour où une Commune intelligente et reconnaissante m'envoya à Mazas, j'appris avec chagrin qu'usant de son nouveau pouvoir pour satisfaire ses petites rancunes personnelles, il avait fait arrêter Meyer. »

Nous ne pouvons suivre M. Cluseret dans la longue apologie de sa propre conduite et dans le récit de ses opérations militaires, récit dont le but visible est de prouver qu'il ordonnait avec sagesse et qu'on exécutait avec incapacité. Aussi bien n'est-ce pas pour entendre M. Cluseret se célébrer lui-même que nous lisons sa publication; c'est pour y trouver la révélation, fort peu voilée comme on voit, de l'épouvantable anarchie qui régnait dans la grande insurrection parisienne, du mépris que ses chefs affichaient les uns pour les autres, du cynisme inconscient de leurs paroles et de leurs desseins. Au milieu du détail interminable des actes administratifs et militaires, parmi des personnalités à l'égard de ses collègues et des officiers de la Commune qu'il accuse tous les uns après les autres de *folie*, de *stupidité*, de *lâcheté*, de *trahison* (1), nous trouvons des déclarations et des aveux du genre de ceux-ci :

« On m'a reproché d'avoir offert un local au Comité central au ministère de la guerre. Ma raison était simple. Je préférais avoir les membres du Comité central sous la main, au lieu de les savoir dispersés dans les faubourgs et faisant secrètement la guerre à la Commune. [Le Comité central avait conservé beaucoup d'influence sur la garde nationale; il était libéral, et l'on n'eût pu en dire autant de la Commune, qui, dans ses allures despotiques, se montrait, au fond, conservatrice. J'étais résolu, dans le cas où la Commune continuerait à agir despotiquement et d'une manière jacobinique, de m'appuyer sur le Comité central, et je le dis hautement à ses membres. »

Que M. Cluseret s'étonne, après cela, de son arrestation !

« Malheureusement, le Comité central avait la manie de se mêler des choses militaires, et là-dedans il était l'ignorance, la désorganisation, l'indiscipline en personne. Puis il y avait la presse, la presse révolutionnaire, les petits crevés de cette presse, qui voulaient être plaisants, comme leurs confrères de la presse bourgeoise, du *Gaulois*, du *Figaro*, et qui aboyaient, aboyaient, m'accusant d'incapacité et de trahison. Ils trouvaient que je ne faisais rien, et tout ce qu'on avait dit de Trochu, on commençait à le dire de moi. »

» . . . Je remplaçai Bergeret par Dombrowski; celui-ci était brave, mais court de vue. De plus, un vrai Gascon du Nord. Ce fut lui qui, pendant qu'il se battait à Neuilly avec beaucoup de courage, laissa les Versaillais entrer à Auteuil sans leur opposer un seul homme. Le 19 avril, après cette « grande attaque sur toute la ligne » de la part des Versaillais, qui commença à 4 heures du soir et était décidément repoussée à cinq heures vingt-sept minutes (M. Cluseret ne laisse pas que d'aimer les formes gasconnes, lui aussi), Dombrowski m'envoya une dépêche accompagnée d'un superbe jambon : « *Après un sanglant combat*, disait la dépêche, *nous avons repris nos positions. Notre aile droite, entraînée par son ardeur, s'est jetée en avant et s'est emparée d'un magasin de vivres appartenant à l'ennemi, dans lequel on a trouvé soixante-neuf caisses de jambons, de fromages et de lard.* » Quelques jours après, je reçus d'un épicier de Neuilly la note à payer. Dombrowski avait pris les jambons dans sa boutique et non sur l'ennemi. Je payai et ne dis rien, pour ne pas affaiblir le prestige de Dombrowski sur ses troupes.

---

(1) « Je vis en entrant, ajoute le général Cluseret, un enfant de seize à dix-sept ans au plus, silencieusement assis à côté d'une brouette. Il tenait à la main un paquet d'allumettes chimiques, prêt à mettre le feu à la poudre contenue dans la brouette aussitôt qu'il verrait l'ennemi. Ce dévouement si simple et pourtant si grand, qui devait rester éternellement ignoré, me toucha profondément. J'embrassai, les larmes aux yeux, ce véritable enfant du peuple ; il s'appelait Dufour. Qu'est-il devenu? »

(2) Nous avons connu Rossel. Ce portrait est très-ressemblant. Il était né d'une très-honorable famille, avait reçu une excellente éducation et avait les meilleurs sentiments. L'orgueil et l'ambition étaient ses seuls défauts. L'idée qu'il allait perdre son rang de lieutenant-colonel en rentrant dans l'armée régulière suffit à le jeter dans la Commune; il nous le fit entendre à nous-même; mais ne se rendait pas compte de ses motifs. Il était trop honnête homme pour y avoir cédé s'il les avait connus. Il n'a, du reste, que faiblement compris, et seulement à la fin de sa vie, l'énormité de sa faute. Le délire de l'orgueil l'aveuglait. L. Q.

(1) M. Cluseret fait grâce à La Cecilia et à un ou deux autres seulement : « C'était, dit-il un curieux type que ce La Cecilia : moitié soldat, moitié savant. Comme soldat, il avait fait la campagne d'Italie sous Garibaldi et avait servi brillamment à Châteaudun, où il était commandant de francs-tireurs. Comme savant, c'était un polyglotte des plus distingués, un orientaliste, un professeur de langue hébraïque, qui parlait, m'a-t-on dit, dix-sept langues. Homme à la fois d'action et de méditation, il lisait avec le chef d'état-major, Léo Segain, autre spécimen du même genre, Horace dans les tranchées, et ils étudiaient ensemble l'hébreu pendant que les obus tombaient sur leurs têtes. Ils ressemblaient en cela à Elisée Reclus, mon vieil ami, savant géographe qui, entre la composition de deux chapitres de son ouvrage, faisait le coup de feu à Châtillon contre Versailles.

» Et pourtant c'était lui qui me faisait attaquer, dans le *Cri du peuple*, par Vallès et par tant d'autres! Ce que Dombrowski voulait, c'était le commandement en chef, et il n'eût pas été capable de l'exercer un seul jour. Je lui avais d'ailleurs déplu en ôtant à son frère le commandement d'Asnières, de Clichy et de Saint-Ouen. J'avais dû remplacer son frère, et j'avais choisi Okolowiecz, qui, malgré son nom, n'était pas plus Polonais que La Cecilia n'était Italien. Tous deux étaient Français. J'avais donné La Cecilia pour chef d'état-major à Eudes, qui faisait, le malheureux! mon tourment par son incapacité. J'avais beau lui donner des troupes, à lui et à Wetzel, ils ne savaient qu'en faire; ils n'avaient pas la moindre autorité sur leurs hommes. C'était à ce point qu'un jour que je dus faire un exemple sur un nommé Ferrat, chef de bataillon du 80e, le plus abominable ivrogne et le plus lâche coquin qu'on pût rencontrer, Eudes, malgré mes ordres, n'osa pas l'arrêter. Je fus obligé de l'arrêter de ma propre main, au milieu du Comité central, dont il était membre.

» ..... J'avais encore Raoul Rigault, qui dégoûtait tous les libéraux sincères du service de la Commune, parce qu'avec des hommes comme lui ce n'était plus le service de la cause de la liberté. Je fus obligé de prendre des mesures contre ses actes arbitraires, qui passaient les bornes, et de défendre aux gardes nationaux d'exécuter ses ordres quand ils n'étaient pas signés de moi. J'avais proposé Vermorel pour le remplacer; mais Vermorel était suspect. Rochefort s'était fait l'écho de sottes accusations contre lui, et il n'en fallait pas davantage pour lui aliéner ces masses qui ont pu applaudir successivement Napoléon, Jules Favre, Simon, Rochefort et Gambetta. »

Enfin M. Cluseret ne tarit pas sur les embarras que lui donnaient la basse rivalité, la sottise et l'ambition de tous les personnages de la Commune. Leur vanité puérile le révolte à tous moments.

« Le 20 avril, dit-il, je remplaçai Eudes par Wetzel, que me recommandait Rossel; mais il se trouva que Wetzel ne valait pas mieux que son prédécesseur. Afin de ne point mécontenter les partisans d'Eudes, je nommai celui-ci inspecteur des forts. Aussitôt, il me demanda un palais pour sa résidence. Il voulait l'Élysée. Je lui donnai l'hôtel de la Légion d'honneur; il ne fut pas content. L'attrait qu'avait l'Élysée pour tous ces jeunes *beaux* de la Commune, Eudes, Dombrowski, Bergeret, Wroblewski, était quelque chose de surprenant. Tous voulaient demeurer à l'Élysée! Que diable avaient-ils à faire de l'Élysée, et qu'est-ce que l'Élysée avait à faire d'eux? »

Passant sur une forêt d'intrigues et de dénonciations, ainsi que sur tout ce qui a rapport à son arrestation, à son procès et à sa mise en liberté, nous arrivons aux derniers jours de la Commune. C'est le 21 mai : M. Cluseret sort de prison et arrive au ministère de la guerre. Ici, bien que notre raison ne nous montre dans ces malheureux personnages que des hommes coupables envers le pays, nous ne pouvons nous empêcher d'être frappés d'une certaine grandeur dans le tableau.

« Beaucoup de gens vinrent au-devant de moi, la tristesse sur le visage. « Vous venez pour nous sauver! me dirent-ils. — Je vous donnerai toujours mes avis, répondis-je, mais je ne vous donnerai plus mes ordres; il est juste que ceux qui ont empli la coupe la vident. » Je trouvai Delescluze dans une vaste pièce, le vieux salon jaune, attenant à la chambre occupée précédemment par madame Eudes, et avant elle par les maréchales Randon, Vaillant, Niel et Lebœuf. Il n'y avait qu'une petite lampe dans cet immense salon. Dans cette obscurité, je distinguai un vieillard chauve, ridé, courbé en deux, presque sans souffle et sans parole. En contemplant cette ruine humaine, je sentis qu'une dynastie s'éteignait devant moi. C'était le dernier des Robespierre! Le jacobinisme expirait sous mes yeux! Puisse-t-il être mort et ne pas revenir!

» — Eh bien, Delescluze, dis-je en entrant, comment vont les choses? — Je n'en sais rien. — Que fait Dombrowski? — Rien du tout. — Mais ses fameuses sorties sur le bois de Boulogne? — Il n'y a pas un mot de vrai; il nous a trompés. Je ne puis plus rien! on n'obéit plus aux ordres!

» Il parlait avec peine et semblait une ombre. Par un effort sur moi-même je restai calme; mais je ne pus m'empêcher de lui dire : « Comprenez-vous, maintenant qu'en me renversant vous avez renversé la Commune? — Cluseret, ne parlons plus de cela; ce qui est fait est fait, aidez-moi si vous pouvez; que devons-nous faire? — Occuper à tout prix le viaduc et la ligne de la Muette au quai. Tant que l'ennemi ne sera pas sur la rive gauche, rien n'est désespéré. » Et je sortis pour voir par moi-même.

» Quelques heures après, Delescluze quittait le ministère de la guerre, et le 23 il prenait possession de son poste de combat dans la mairie du XIe arrondissement.

» *Requiescat in pace!* »

Ce qui suit est le tableau de la débandade de l'armée de la Commune.

« Partout, dit le général Cluseret, l'insubordination était au comble, et de toutes parts les gardes nationaux désertaient leurs postes, non comme des hommes qui ont peur, mais comme des gens qui en ont assez. »

Et voilà la fin naturelle de toutes les insurrections! Le courage ne manque pas, mais *on en a vite assez!* La raison en est simple : c'est qu'on retrouve sous une forme non organisée, et par conséquent moins tolérable, tous les maux dont on se plaignait sous un gouvernement régulier.

Nous ne nous faisons pas garants de la vérité des récits de M. Cluseret. Nous serions même portés à la suspecter fortement; mais lorsqu'il parle de lui personnellement, nous tirons de ses déclarations des aveux bons à retenir. Nous voyons, comme la *Revue politique* l'a dit ailleurs (1), ce que devient le sentiment patriotique chez ceux que le socialisme de l'Internationale a enrôlés dans ses rangs, même quand ils ont été soldats. Nous y voyons aussi ce que nous avons appelé le cynisme inconscient de ces artistes en révolutions, qui font la guerre sociale avec une espèce de sombre dilettantisme.

« ..... Ma grande préoccupation n'était pas les Versaillais. Je savais que sans la trahison des hommes de la Commune eux-mêmes, ils n'entreraient jamais dans Paris. L'inconnue de mon problème était à Berlin. Les Prussiens seraient-ils pour ou contre nous? Si les Allemands étaient contre nous, toute résistance était vaine, et il ne restait que deux alternatives : se rendre ou faire sauter Paris! Pour ma part, j'aurais volontiers choisi la dernière. Il n'y avait pas plus de danger *pour nous*, et c'eût été pour l'avenir un immense exemple, un effrayant avertissement. Quelles belles funérailles pour les derniers des Français! Mais nous n'avions pas ce qu'il fallait pour ce gigantesque ouvrage. Nous n'avions point de troupes du Génie, et je n'en trouvai pas même pour faire sauter le pont de Neuilly. »

(1) *Revue politique* du 25 mai 1872.

Au reste, les *jugements* de M. Cluseret sont dignes de son bon *jugement*.

« Il suffit, dit-il, de lire le *Siècle* du 10 et 11 avril pour voir les ravages que faisaient les projectiles incendiaires de M. Thiers. *C'est lui, ce n'est pas nous qui avons allumé les incendies de Paris*. Pourquoi donc s'est-il plaint qu'on ait usé de représailles sur sa maison? L'histoire se souviendra qu'au peuple de Paris appartient l'honneur d'avoir rompu avec les traditions du vieux chauvinisme français, d'avoir rendu un solennel hommage à la civilisation française, et d'avoir hautement proclamé la rupture officielle et définitive entre le travail, source de toute grandeur, de toute moralité, de toute prospérité légitime, et cette vaine gloire militaire, aussi odieuse que ridicule, qui est la source de tous les maux sous lesquels les Français gémissent aujourd'hui. »

Autant de calomnies, autant d'injustices, autant d'erreurs que de mots!

L. Q.

VARIÉTÉS

Une lettre inédite de la Mettrie

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue politique et littéraire*.

Depuis quelques années, il est un peu plus souvent question de ce philosophe-médecin dont on ne parlait autrefois qu'avec le plus profond mépris : le Malouin la Mettrie. La raison peut en être cherchée dans l'impulsion nouvelle donnée aux spéculations philosophiques par l'étude des phénomènes physiologiques dont le corps humain est le théâtre. La Mettrie, qu'il n'est pas question de grandir outre mesure, avait été l'un des premiers à sentir l'importance de l'union de ces deux genres de recherches, et s'il a brutalement mis l'une au-dessus de l'autre, si par haine de la métaphysique il l'a remplacée par la physiologie, il en a été assez puni de son vivant par l'exil, après sa mort par les injures de tous, des philosophes, des théologiens et des médecins eux-mêmes, pour qu'on cherche aujourd'hui plutôt ce qu'il a fait de bon que ce qu'il a dit de mauvais et d'outré. En réalité, il avait frappé un grand coup et il n'a jamais été complétement oublié, quoiqu'il soit mort jeune, à quarante-trois ans, avant d'avoir très-certainement donné toute sa mesure.

Ce sont ces choses que j'ai voulu faire ressortir lorsque j'ai donné une nouvelle édition de l'*Homme-machine*, car, comme philosophe et surtout comme écrivain, la Mettrie est bien au-dessous de d'Holbach et de Diderot, quoiqu'il soit plus ferme de convictions que ce dernier. C'est là sans doute aussi ce qui a poussé M. Nérée Quépat à lui consacrer un volume dont il a été question ici même, ce qui m'interdit d'en parler de nouveau. Il est probable qu'on ne dira plus de confiance dans les cours de littérature, que la Mettrie est « un exemple des excès auxquels peut conduire la libre pensée ». M. Damiron lui-même, s'il retouchait ses *Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au* XVIII*e siècle*, ferait quelques réserves en faveur de la science très-réelle du médecin et, sans aller aussi loin que M. Büchner, dans une appréciation devenue plus juste, il se rallierait à ce que dit M. Max Müller dans la première leçon sur la *philosophie du langage* que vous avez publiée dans votre avant-dernier numéro, et se bornerait à prétendre que « seules, les natures héroïques peuvent vivre sous le poids accablant des opinions d'un la Mettrie ou d'un Schopenhauer ».

M. Max Müller, qui semble préoccupé de tenir la balance égale entre les deux grands partis philosophiques qui se disputent le monde depuis son origine, le matérialisme et le spiritualisme, donne ainsi témoignage de la lucidité de son esprit et de la tendance de sa raison vers l'idéal de la justice trop méprisé par les passionnés des deux camps. Il me paraît cependant avoir oublié dans son argumentation un point capital dont, au reste, on n'a pas, à grand tort, l'habitude de tenir assez de compte. Je veux parler du tempérament, considéré dans l'expression la plus étendue du mot, c'est-à-dire comme résultante des qualités natives et acquises, suivant le milieu, par l'individu, que ces qualités soient de l'ordre moral, de l'ordre intellectuel ou de l'ordre physique. Ces trois ordres réagissent l'un sur l'autre pour produire ce qu'on appelle idiosyncrasie en médecine, et caractère, originalité dans le langage commun. Cette vue de haut explique bien des choses de fait que le raisonnement ne peut faire comprendre et elle a la même portée, qu'il s'agisse des races ou des individus. Il n'en reste pas moins un fonds commun, mais bien réduit et interdisant au chercheur préoccupé de l'honnête des généralités trop absolues.

Mais je ne veux pas philosopher sur ce point et traiter de l'influence des opinions sur la conduite. Il y aurait trop à dire et le tout se résumerait sans aucun doute dans cette conclusion de Bayle : que l'homme n'agit pas d'après ses principes; je ne veux que saisir, et j'en suis heureux, l'occasion qui m'est fournie de donner de cette conclusion une preuve qui me paraît intéressante à plus d'un titre. C'est une lettre de la Mettrie, jusqu'ici inédite, qui démontre au moins que la philosophie n'avait pas détruit chez lui les sentiments de l'amour paternel, et que ces sentiments s'expriment chez un matérialiste exactement de la même façon, — dans ce qu'ils ont de réel et non de factice, — qu'ils s'exprimeraient chez le chrétien le plus fervent et le plus convaincu. Il y a dans nos théologiens et dans nos poëtes, — sans rappeler Malherbe, — bien des consolations à un père affligé; il n'y a rien de plus capable de calmer un cœur navré et un esprit raisonnable et raisonnant que les réflexions que fait devant son malheur le favori de Frédéric le Grand.

Voici, sans aller plus loin, le texte de cette lettre dont l'original existe au musée, à peu près inconnu, de Saint-Malo. Elle est écrite d'un seul jet sur le recto et le verso d'une feuille de papier format dit écolier. L'écriture est assez mauvaise, mais presque sans rature. Elle ne porte pas de date, ni de lieu d'origine, mais il est évident qu'elle n'a pu être écrite que de Berlin, au commencement de 1749. La Mettrie s'était marié en 1746, et nous voyons d'après sa lettre que son fils avait deux ans lorsqu'il mourut (1). Nous appelons l'attention des philosophes sur les lieux communs qui sont d'usage pour tout le monde, celle des pères sur ce qui est vraiment senti et vécu, celle des médecins sur les réflexions cliniques qu'ils sont plus aptes que nous à comprendre. En somme, il y a là un élan

(1) Ce n'était donc point à un être de raison, comme M. Quépat et nous-même l'avons cru, qu'il adressait les *Conseils à mon fils* mis en tête de la *Politique du médecin de Machiavel*.

tout aussi touchant, quoique moins travaillé, que dans le *Discours aux mânes de mademoiselle de Lespinasse*, par d'Alembert et quelques traits de résignation affaissée qu'on croirait avoir été inspirés par l'*Imitation de Jesus-Christ*.

J. Assézat.

La lettre est précédée de l'en-tête suivant :

Lettre de Offray de la Mettrie à sa sœur, au sujet de la mort de son fils. (*Original donné par M. de la Mettrie, juge au tribunal de Lorient.*)

Voici le texte :

« *Il est à l'extrémité, il n'y a pas d'apparence qu'il en revienne. — Il est aussi bien qu'on puisse l'espérer, écrivez aux médecins une lettre de remerciement. — Il est mort.* Que cela nous apprend bien, ma chère sœur, à attendre la décision d'une si grande affaire, avant que de jouer des parties aussi intéressées pour des apparences incertaines et trompeuses ! Vous avez trop compté sur ma philosophie, j'ai le cœur cent fois plus tendre que je n'ai l'esprit philosophe. Baloté, berné en quelque sorte, quelle chute que de tomber de la certitude de la guérison à celle de la mort d'un des plus aimables enfans du monde ! Je suis au désespoir, je n'ai point encore pleuré, je ne peux, j'ai seulement passé la nuit dans une angoisse inexprimable et j'ai plus qu'un poignard dans le cœur. Pourquoi m'avez-vous donc si peu ménagé? Vous aviez ici mademoiselle Lecomte et M. de Maupertuis par qui vous pouviez m'apprendre et non directement une aussi triste nouvelle, quoique cette honnête fille semble aussi touchée que moi, elle a vu cet enfant à un certain âge, elle pleure; elle montre pour lui des entrailles de mère. Pardonnez-moi cette faiblesse, si c'est faiblesse que de sentir la Nature; vous aviez élevé mes espérances si haut, que je suis accablé de l'énormité de leur chute. Ah! ma sœur, quelle conduite est la vôtre! plus je vous trouve d'esprit et d'usage du monde, plus j'ai peine à en revenir! Il n'y a pas jusqu'au cadavre vainement fouillé de mon fils que vous ne me présentiez comme de joye de cœur, quoique sans doute il fût bien triste en écrivant; enfin c'est Téramène, ce père affligé, qui ne perd pas une circonstance de la mort de son cher Hippolite. Mais j'ai tort peut-être de vous accuser; n'avez-vous pas été trompée la première? N'avez-vous pas cru, qu'éloigné d'un spectacle aussi touchant et plus cent fois que tous les récits, spectacle dont une pauvre mère et vous-même avez essuié toute l'horreur, sa force s'émousserait en chemin? et qu'un philosophe était un être différent des autres, qui pouvait sans soupirer passer d'une extrémité à l'autre! Quel abus ! quelle erreur! Mon affliction est d'autant plus cruelle qu'il m'a fallu l'étouffer en écrivant cette lettre à ma femme pour la consoler. Ma sœur, Dieu a puni ma femme d'être plus attachée à son fils qu'à son mari, et à son égard je n'ai aucuns reproches à me faire ; je l'excuse, elle m'a jugé sur de fausses apparences et ne connaît pas apparemment toute la grandeur de mon âme et la générosité de mon cœur que l'amour ne conduira jamais si une plus belle action vient à s'offrir. Dieu m'a puni aussi de m'être livré à une folle vanité, à cette fumée de réputation dont si peu d'hommes font le mérite, et d'avoir tout sacrifié, femme, enfans, famille, amis, patrie, à une gloire chimérique d'auteur, dont vivant je n'aurai pas la moitié. Peut-être ce cher enfant, ma bonne amie, aurait-il fait pis encore, peut-être aurait-il fait le malheur de sa vie et de la mienne. On demande tous les jours des enfants, on s'ennuie de sa stérilité, hélas! l'on gémit de nous bercer, et nous ne savons ni ce que nous voulons, ni ce que nous demandons. Le mauvais pli que prennent souvent ceux qui restent prouve avec quelle légèreté on regrette ceux qui s'en vont. Mais enfin, ma chère sœur, combien de rois, jeunes, charmans, faisant les délices de leurs sujets et du genre humain, font place à des princes barbares qui ne vivent que de tyrannie, sangsûes sur le trône, qui n'en tombent point pour être pleines de sang. A la place du fils charmant que je perds, il n'en succède point un autre d'un naturel contraire. Je suis donc encore mieux traité que le monde entier, que l'empire romain du moins ne l'a souvent été. Combien peu de Titus, en effet, et quelle foule de Nérons, monstres dont la terre ne se rappelle le souvenir qu'en frémissant! Tout passe, ma sœur, devant nos curieux regards, comme ces objets de la lanterne magique ; c'est une scène qui change, une décoration qui se renouvelle, et les pères font place comme leurs enfants : il faut mourir enfin, par cela même qu'on a vécu. Ne réfléchissez sur ces tristes vérités que pour apprendre à savoir un jour mourir par vous-même, après en avoir eû de plus cruelles leçons par tous ceux qui vous sont chers; en attendant, tandis que la main du printems qui renaît vous caresse encore, ne songez pas qu'elle se retire chaque jour et que quand je serai dans cet hyver auquel aucun printems ne succède, vous serez dans une automne après laquelle vous n'aurez qu'un rude et dégoûtant hyver. Les âges de l'homme ne sont que de plus longues saisons. Hélas ? puis-je m'en détacher? que la première de mon fils a été courte ! et que cette fleur a passé vite. Je m'étais repû l'imagination du plaisir d'arroser ce jeune arbre d'une eau salutaire; j'avais formé le projet de me consacrer tout entier à sa culture, de mettre tout en œuvre pour lui faire porter de bons fruits. Hélas! la brûlante haleine de la mort l'a flétri dans un moment! Ah! que toute ma philosophie est faible vis-à-vis d'une aussi grande perte! et le moyen de retenir le torrent de larmes qui coulent enfin de mes yeux! Si ma femme était venue ici, si elle avait entendu la voix du devoir, il ne serait point mort; si je ne m'étais point expatrié, il ne serait point mort : autres combinaisons, autre ordre de la nature, autres effets. Quoi! on ne l'a donc point soigné sans cesse dès le commencement? jusqu'à ce que la douleur du point de côté disparût! on n'a pas frotté son point sans cesse, on ne lui a pas appliqué des vessies pleines de lait tiède sans cesse renouvellé ; et le sang arrêté par le froid que par toute autre cause, le sang engagé avec tant de douleur a eû le tems de se changer en pus et de faire abcès au poumon. Il n'est point mort de la force de la maladie mais de ses suites, parce qu'il aura été négligé le premier jour. Que je suis à plaindre, ma chère sœur, digne de pitié et de compassion de n'avoir pas été au lit de mon fils! et quelle si terrible pleurésie peut avoir le plus robuste enfant de deux ans qui a une peau de satin et des vaisseaux encore délicats! on guérit tous les jours ce mal dans des mulets et des taureaux! Ce n'était ni sept ni neuf saignées qu'il fallait, c'était deux ou trois de huit ou neuf onces, mais sur-le-champ, coup sur coup, d'heure en heure; on ne meurt point de faiblesse. Hélas! pourquoi me suis-je laissé bercer par votre fausse joie, puisque la fièvre n'était que diminuée ! ne devais-je pas voir que la fièvre persistant surtout depuis la cessation du point, qu'il y avait un dépôt. Je suis sûr qu'il aura pris de fort bouillon dès le premier jour, où il ne fallait que du petit lait avec quelque huile ou syrop pour toute nourriture, et des lavements : Rien de plus simple que la médecine quand on la sait; je n'ai que faire du verbiage de votre M. Gallois à me rappeler mes vives douleurs ; je vois d'un coup d'œil ce qu'il aurait fallu faire et ce qu'on n'a pas fait, et il n'y avait que faire d'ouvrir un enfant mort des suites d'une pleurésie mal traitée, pour voir qu'il y avait morbus mortel; il m'eût été visible dès le deuxième jour. Enfin je ne suis pas heureux, ma chère sœur, j'ai perdu la consolation de ma vie. Et que devient cette pauvre mère ! assistez-la de vos conseils et de votre bourse, consolez-la, aimez-la, aimez-moi et me pardonnez tous ces reproches et mes justes douleurs. Les vôtres sur mon retard ne sont pas fondés! quoi, vous voulez que de trois cents lieues je donne des conseils à mon fils, à une pleurésie? Vous m'écriviez ou bien le présent ou bien le passé. Je le croyais mort

dès la première lettre, et j'avais raison : dès lors il l'était, et la seconde ne devait pas me rassurer. La tête m'a tourné. Adieu! je vous embrasse de tout mon cœur et vous prie de me donner de vos nouvelles... Je suis tout à vous.

OFFRAY. »

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Presque tous les journaux qui se respectent et quelques-uns de ceux qui ne se respectent pas ont publié le rapport adressé au conseil supérieur de l'instruction publique par M. Dupanloup au nom de la seconde commission. Le projet de décret relatif au baccalauréat ès lettres avait été soumis à l'examen de cette commission : ce sont les conclusions et les considérants que nous trouvons exposés. Ce rapport, mes lecteurs le connaissent sans doute, et je n'entreprendrai pas d'en faire l'analyse; je voudrais simplement présenter quelques observations.

Sur les vues d'ensemble, les considérations générales, il n'y a qu'à approuver, et sans restrictions. M. Dupanloup constate avec une tristesse sincère l'abaissement des études littéraires depuis vingt ans, et par suite l'abaissement du niveau intellectuel. Il marque par des traits vifs et profonds gue l'abaissement du niveau moral en a été la triste conséquence. Rien n'est malheureusement plus vrai. Quand il parle de la jeunesse studieuse d'autrefois, passionnée pour les choses de l'esprit, puisant dans la forte discipline du collége le goût des nobles travaux et le désir de les continuer au milieu même des agitations et des préoccupations de la vie active, il nous fait partager ses émotions et ses regrets. Il me semble entendre le vieil Estienne Pasquier s'écriant au souvenir des généreux efforts de la Renaissance : « Belle guerre contre l'ignorance; je ne puis y reporter ma pensée sans que ce souvenir ne réchauffe tout mon vieux sang! » Il en appelle au témoignage de l'Université elle-même. Se rencontrant avec elle sur ce point dans une étroite communauté de sentiments, il lui rend un tardif hommage de cette voix qui ne nous avait pas habitués à tant de bienveillance. L'Université est prête à tout faire pour le bien de la jeunesse et du pays, l'Université ne plaint ni son temps ni sa peine, l'Université n'a pas moins de désintéressement que de savoir. Inclinons-nous devant ces éloges, et montrons que nous n'avons pas moins de modestie en ne nous y arrêtant pas plus qu'il ne convient. Ce qui demeure incontestable, c'est l'entente complète sur le but à atteindre.

Sur les moyens pratiques il peut y avoir quelques divergences d'opinion, et encore n'est-ce pas sur les points les plus importants. Ainsi le dédoublement du baccalauréat, l'année d'intervalle qui sépare les épreuves, la nécessité par suite pour les jeunes gens de faire sérieusement leur rhétorique et leur philosophie, le coup mortel porté aux *fours* et aux *fabriques*, tout cela est parfait. On pourra bien trouver sévère la mesure qui impose à tout candidat refusé à la première épreuve l'ajournement à l'année suivante. Les examens laissent une part à la chance, les résultats déconcertent parfois les prévisions les plus légitimes : peut-être serait-il équitable de donner aux moins heureux la ressource d'une seconde épreuve au mois de novembre avant de les condamner à une seconde année de rhétorique forcée; peut-être aussi la gravité de ce verdict unique portera-t-elle les juges eux-mêmes à un excès d'indulgence, et arrivera-t-il ce qui se produit pour certains jurys qui, effrayés de la peine à appliquer, déclarent non coupable tel accusé qu'ils condamneraient volontiers si la peine devait être plus douce. Je suis porté à croire qu'on sera amené, si on ne le fait tout de suite, à laisser aux ajournés cette chance de l'appel. Mais c'est là une question secondaire, et il est d'autres points sur lesquels il importe, ce me semble, d'appeler la discussion.

Par exemple, le rapport déclare l'histoire envahissante. A l'en croire, c'est elle la grande coupable. Elle force la jeunesse à un travail exagéré pour se remplir le cerveau de faits, de dates, de menus détails. Faut-il, en effet, la rendre ainsi responsable? Loin d'avoir empiété et envahi, elle a, au contraire, singulièrement rétréci son domaine. Le programme en fait foi. Il porte sur deux siècles, pas plus, de la Fronde (1648) à la chute de Louis-Philippe (1848). Et encore demande-t-on peu de chose sur la dernière période, parce que toutes les questions touchent alors à la politique. Sait-on, par exemple, si le candidat qu'on interrogerait sur les Ordonnances n'est pas l'arrière-neveu d'un des ministres qui les ont signées? Peut-être bien encore est-il le fils d'un décoré de Juillet. Il y faut donc beaucoup de réserve. Supposons que les juges ne s'arrêtent pas à ces considérations, c'est en tout l'histoire de deux siècles dont il suffit d'avoir une teinture, juste pour ne pas confondre le défenseur de Louis XVI, Malesherbes, avec le poëte Malherbe, ce qui se produit deux ou trois fois à chaque session. Est-ce vraiment trop exiger? M. Dupanloup trouve-t-il qu'on puisse décemment ignorer l'histoire des Croisades? Puisqu'il tient à ce que la jeunesse fasse une rhétorique sérieuse, ne lui semble-t-il pas que la première condition est qu'elle ait quelque connaissance des personnages qu'elle fait parler et des questions dont ils parlent? Je voudrais tout au contraire que les rhétoriciens fussent moins exposés à discourir dans le vide, qu'ils ne se contentassent point d'assembler des mots sonores et de cadencer des périodes harmonieuses. Les leçons d'histoire qu'ils ont reçues jusque-là ne devaient avoir aucune sanction, ils le savaient parfaitement; ils en eussent pris un grand souci, prévoyant qu'elles en auraient une. Sans parler même des exercices de rhétorique, je ne puis croire qu'il suffise pour entrer dans la vie de connaître à peu près l'histoire des deux derniers siècles. Je prendrai donc des conclusions toutes contraires; loin de dire que l'histoire a trop envahi, je demanderai qu'on lui fît la part beaucoup plus large, la part qu'elle mérite.

J'entends dire que M. Dupanloup a écrit son rapport en songeant à certaines grandes maisons d'éducation où l'on a peur de l'histoire, et où l'instruction littéraire est très-forte. Je ne sais si, en effet, on y a peur de l'histoire; mais j'ai pu constater par maint exemple que le culte des lettres pures n'y avait pas pris des proportions exagérées. Il ne faut donc pas chercher dans ce rapport je ne sais quelles étroites préoccupations de rivalité et de concurrence. Ce serait faire injure à l'éminent prélat, qui n'a en vue que le meilleur développement des forces vives où est l'avenir et l'espérance du pays. Assurément, lorsqu'il condamne si sévèrement l'histoire, il a des raisons excellentes, ou qui lui paraissent telles; il faut regretter seulement qu'il n'ait pas cru devoir les donner.

De même pour les sciences. Ce n'est point de sa part un parti pris contre elles. Toutefois ses conclusions me semblent sévères et même contestables. Il leur laisse, comme par

grâce, une petite place, bien petite, durant le cours des études littéraires, estimant que moins elles seront enseignées, mieux elles seront connues. C'est un raisonnement que je ne saisis pas parfaitement ; mais il y a quelquefois des paradoxes qui sont des vérités. Il semble, d'ailleurs, être lui-même à moitié convaincu, car il déclare plus loin que les professeurs des sciences seront heureux de trouver en philosophie des élèves tout neufs. L'enseignement donné à petite dose dans les classes précédentes les aura plus profondément pénétrés qu'il ne fait maintenant, et en même temps il les aura laissés tout neufs. Il y aura là un nuage à éclaircir ; mais ne perdons pas de vue l'objet du rapport, qui est le baccalauréat. Pour les candidats au diplôme des sciences, on multiplie les difficultés, on accumule les obstacles. Il faudra qu'ils aient au préalable subi la première épreuve à la fin de leur rhétorique. Ils seront donc déjà à moitié bacheliers ès lettres. L'année suivante, ils suivraient un cours de philosophie en même temps qu'un cours de sciences. Arrivés devant la Faculté, ils subiraient une épreuve analogue à celle de leurs camarades des lettres, avec cette différence que le programme serait beaucoup plus chargé pour la partie scientifique ; la philosophie y aurait toujours sa place. Eh bien ! en ce cas, il serait de toute justice de leur donner le double diplôme. Le baccalauréat ès sciences ne serait, en effet, que le baccalauréat ès lettres aggravé. En conscience, ce n'est pas faire la partie égale. C'est surtout jeter tous les esprits dans un même moule, sans tenir compte ni des aptitudes diverses, ni des rôles différents à jouer par la suite. C'est condamner par avance certaines intelligences spécialement douées dans un sens, moins heureusement dans l'autre. Que l'on demande à un futur élève de l'École centrale ou de l'École de pharmacie des preuves suffisantes d'une certaine instruction littéraire, rien de plus juste ; mais, de bonne foi, pour certaines carrières modestes et utiles, celles, par exemple, auxquelles on se prépare à Chaptal et à Turgot, le discours latin est-il une garantie absolument indispensable ? Même dans les lycées, voici une intelligence réfractaire à l'enseignement littéraire, mais chez laquelle on remarque une aptitude réelle pour les sciences : combien est-il plus sage de laisser ouverte à ce jeune homme la voie où il peut marcher d'un pas assuré ! Non, mon ami, leur dira-t-on, tu ne pourras faire ce dont tu es capable qu'à la condition d'avoir atteint le but auquel tu ne saurais arriver ! Hors du discours latin point de salut ! Imaginons pour un instant qu'on renverse les termes et qu'on intervertisse l'ordre des facteurs ; supposons quelque esprit hors ligne par ses aptitudes littéraires, mais rebelle aux sciences abstraites, comme l'était Prévost-Paradol, par exemple, pour qui le système décimal lui-même était toujours demeuré quelque chose de mystérieux et plein de ténèbres. Qu'on vînt lui dire : Bon gré, mal gré, tu pénétreras dans ces profondeurs du système décimal, car encore faut-il avoir sur les sciences quelques notions élémentaires ! Rien ne serait plus juste. Mais qu'on lui demandât, avant de le laisser entrer dans la carrière où il doit jeter tant d'éclat, autant d'algèbre qu'à un futur ingénieur des ponts et chaussées, ne serait-ce pas une exigence cruelle ? Plus nous aimons les fortes études littéraires, plus nous devons souhaiter que cette nourriture des esprits distingués ne devienne pas une gamelle banale et obligatoire. Les hautes classes ne seront toujours que trop encombrées d'invalides et de traînards condamnés à un travail stérile pour eux, soit par leur fortune ou leur position sociale, soit par l'amour-propre des familles.

Évidemment, pour ces questions d'enseignement comme pour certaines autres, on se laisse maintenant entraîner par un fort courant de réaction. Il a semblé quelque temps que les études classiques étaient menacées, les vieilles méthodes en danger ; par cela même qu'on a tremblé pour elles, on procède à leur affermissement ou à leur restauration comme avec une fièvre de joie et un emportement de zèle. Il serait sage peut-être de tempérer cette ardeur. Les destins sont changeants. En France surtout, que l'on construise à neuf ou que l'on restaure, toujours il faut se dire qu'on a quelque chance de bâtir sur le sable. Qui sait si une autre réaction ne se produira pas quelque jour dans le sens de l'école professionnelle, utilitaire, pratique ? Les hautes et libérales études que nous aimons seraient d'autant plus menacées alors qu'on aurait voulu les faire aujourd'hui plus envahissantes. En usant dans leur intérêt du *compelle intrare*, on risquerait de leur faire appliquer par la suite le *vade retro*. Je souhaite que les idées de mesure et de sage tempérament calment les ardeurs fougueuses d'un zèle qui n'est pas sans danger. De qui est donc ce mot, à propos d'un ministre ? « Il nous mène si vite qu'il nous versera. »

M. Dupanloup laisse au conseil le soin des détails pour les mesures d'application. Toutefois, il est un point qu'il touche en passant : c'est la question des jurys d'examen. Les épreuves étant dédoublées, il va en résulter pour les Facultés un grand surcroît de travail. Elles n'en sont pas effrayées, car leur zèle est à toute épreuve, dit M. Dupanloup ; cependant, les forces humaines ont leurs limites : il indique donc la possibilité pour le ministre de désigner un certain nombre de docteurs qui viendraient en aide aux juges habituels. En effet, nous ne manquons pas de docteurs disponibles, docteurs même en droit et docteurs en théologie.

Je ne sais, mais il me semble que MM. les professeurs de Facultés feront sagement de garder pour eux seuls l'honneur de ce travail. Qu'ils remercient avec reconnaissance ceux qui ont la charitable intention d'alléger leur fardeau, mais qu'ils ne laissent pas prendre un pied chez eux. Et d'ailleurs, de ce qu'on est docteur ou membre de l'Institut, il ne s'ensuit pas qu'on soit un bon examinateur. Là, comme partout, il faut être du métier. Ceux même qui en ont été, mais qui s'en sont depuis longtemps éloignés, fût-ce pour monter plus haut, ont à faire effort pour tenir convenablement leur rôle. Il n'est pas toujours vrai que qui peut le plus peut le moins.

On trouvera peut-être que je me suis attardé à ces questions scolaires. C'est que, toutes scolaires qu'elles sont, elles intéressent la société entière. Que le système d'instruction publique soit faux ou mauvais, le mal est ressenti par le pays pendant de longues années. Quand plusieurs générations d'écoliers en ont été victimes, on peut dire, avec Périclès pleurant les jeunes guerriers tombés sur le champ de bataille : L'année a perdu son printemps.

Sortons des écoles. Je trouve un volume assez piquant de M. Grenville-Murray sur les hommes de la troisième république (1). Piquant, mais rien de plus. N'y cherchez ni vues bien sérieuses ni appréciations fortement motivées. Ce sont des silhouettes dessinées d'un trait rapide. Très-sympathique à la cause de la liberté, très-ami du régime républicain, l'auteur anglais ne se fait pas faute cependant d'effleurer et

(1) *Les hommes de la troisième république*, traduit de l'anglais par Henri Testard. Paris, Sandoz et Fischbacher.

même d'égratigner légèrement la plupart des hommes de notre troisième république. Le traducteur, M. Testard, a dû souffrir, lui dont l'enthousiasme admet moins les restrictions, en transcrivant certains mots qui font piqûre. Il n'est pas l'homme du livre qu'il interprète. Sérieux, sentencieux, solennel, à le juger par sa préface, comment s'est-il épris de ces esquisses légères dessinées d'une plume alerte? En tout cas, pourquoi les faire précéder de cette préface si majestueusement obscure? Est-il bien vrai, comme il le dit, que la vie des peuples se divise « en trois différentes périodes : périodes harmoniques et concomitants, en ce sens qu'ils convergent tous vers un but commun, qui est l'être; dissimilaires cependant, puisqu'ils constituent trois états bien distincts de ce même être! » Et si cela est vrai, car je ne comprends pas assez pour dire oui ou non, en quoi cela prépare-t-il le défilé de silhouettes qui va suivre? Il y a bien encore autre chose qui me choque dans cette préface : c'est la joie témoignée à propos de la honte de Sedan. Je n'admets pas avec M. Testard que notre perte ait été notre salut. « La défaite, dit-il, nous sauva de la victoire. Le 4 septembre, dans les desseins de la Providence, fut le vengeur du 2 décembre; la République, l'ange libérateur. Sans elle, Lazare serait peut-être encore sous la froide pierre de son tombeau. » Non, je ne puis me réjouir de nos désastres avec M. Testard, et je le laisse tout seul remercier la Providence.

Négligez donc cette préface qui vous mettrait de mauvaise humeur, et prenez les différents portraits. Il y en a de bien agréablement tracés, celui de M. Thiers notamment. Tout ce qu'il y a de vivacité, de feu, d'énergie, de courage, est mis en relief dans cette esquisse formée pourtant de quelques traits rapides. Et les ombres, direz-vous? Il y en a aussi, mais légères : une humeur un peu taquine, la prétention de tout connaître et de vaincre les hommes spéciaux dans leur spécialité, une certaine intrépidité de confiance, une suite dans les vues qui ressemble parfois à de l'opiniâtreté, un désir de servir le pays au premier rang, que la malveillance a pu prendre pour de l'ambition.

Je recommande également le portrait de M. Barthélemy Saint-Hilaire, et, dans ce portrait, le portrait du *centriste*. Qu'est-ce que le centriste? Un homme qui n'a jamais su et ne saura jamais prendre une résolution décisive; une nature si impressionnable et mobile que le moindre vent agit sur elle. A l'Opéra, voyant le *Prophète*, à la scène du couronnement, il se sent des velléités monarchiques. Passe-t-il devant les Invalides, apercevant un vétéran écloppé avec ses deux béquilles et ses trois médailles, il se dit : La race des Napoléons était décidément une grande race. Qu'il feuillette, le soir, un numéro de la *Revue des deux mondes*, il se convertit pour une heure à l'orléanisme constitutionnel. Mais que M. Thiers monte à la tribune, et immédiatement il s'imagine être républicain. La boutique d'un droguiste a pris feu, il voit là l'œuvre des communistes et appelle un bras de fer. Mais que le gouvernement fasse preuve d'énergie contre ceux qui l'attaquent, il est le premier à protester : les mesures violentes, dit-il, n'ont jamais été de son goût. Cela n'est-il pas légèrement et agréablement touché? Je recommande de même l'esquisse de M. Jules Simon. Le portrait, plus travaillé et plus détaillé, de Victor Hugo me plaît moins peut-être; quelques jugements littéraires me semblent contestables, d'autres sont d'emprunt. En somme, livre curieux et agréable à parcourir. Le traducteur annonce une seconde série, si ce premier volume a du succès; je crois qu'il peut se mettre à l'œuvre en toute confiance.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

La situation de la Bohême en Autriche

La *Gazette d'Augsbourg* a publié, en se plaçant évidemment au point de vue prussien, l'article suivant sur les tendances séparatistes en Bohême :

» La déclaration des Tchèques appartient déjà à l'histoire ancienne; eux-mêmes commencent peu à peu à s'en apercevoir. Ici encore, « l'orgueil fut l'avant-coureur de la chute »; lorsqu'on les flattait, lorsqu'on leur faisait des avances (la politique autrichienne s'est abaissée jusque-là, même avant qu'il existât un ministère dit « de conciliation »), ils relevaient la tête avec une présomption croissante et réclamaient, comme condition préalable de toute entente, le gain de leur procès : ils demandaient notamment que, dès l'ouverture des négociations, on reconnût ce qu'ils se plaisent à nommer « le droit public de Bohême ». C'était un cercle vicieux, une façon masquée d'introduire dans les prémisses la conclusion souhaitée. Leur accorder ce qu'ils demandaient, c'eût été leur mettre dès l'abord les atouts dans la main, faire passer la supériorité de leur côté; le gouvernement, dans ce système, ne les dominait plus, il se laissait dominer; il fortifiait leurs illusions sur la puissance du fédéralisme en Autriche; il faisait, par là, grandir la faction fédéraliste et se mettait dans une position de plus en plus fausse. On ne peut guère imaginer, pour un gouvernement, une tactique plus malheureuse. Aussi, dès qu'une fois la révision des lois eut été accordée en principe, tout ce qui avait existé jusque-là n'apparut plus, à proprement parler, que comme provisoire, et, par une conséquence naturelle, les choses se présentèrent comme si les déclarants tchèques eussent déjà été en pleine possession de ce qu'ils réclamaient.

Heureusement le ministère Hohenwart seul (et non point encore l'État) était dominé par le fédéralisme; et, quand ce ministère tomba, les succès des fédéralistes prirent fin en même temps : ce que stipulait en dernière instance la soi-disant transaction eût été déjà un demi-retour au régime de 1618.

Il ne s'est encore écoulé que fort peu de temps depuis que l'Autriche était menacée de ces dangers; et, si l'on regarde autour de soi, on voit à quel point tout s'y est déjà transformé. Jadis, une politique d'essais et de tâtonnements s'agitait de tous côtés dans le vide, inquiète et indécise comme dans un jeu de colin-maillard; aujourd'hui, nous voyons une politique d'un caractère ferme et calme entrer en activité. Jadis, les pessimistes les plus inquiets ne pouvaient envisager la situation sous un aspect plus sombre qu'elle ne l'était en réalité; aujourd'hui, on a foi de nouveau dans la force de cohésion, et quiconque est fidèlement attaché au royaume est délivré des doutes qu'il avait alors au sujet de l'avenir. En Bohême, la prudente fermeté du pouvoir a agi comme un talisman. Le fédéralisme fait rage contre le Landtag, parce que celui-ci est antifédéraliste, et lui tourne le dos comme au Reichsrath; mais l'accord entre les fédéralistes ne subsiste qu'autant qu'il s'agit de résister au gouvernement; les meneurs ont des querelles entre eux, et ceux qui, jusqu'à présent, s'étaient laissé conduire, commencent à se montrer récalcitrants. Les éléments du parti fédéraliste en Bohême sont, on le sait, de nature très-diverse : actuellement, les fractions de ce parti se rejettent réciproquement la responsabilité de leur situation politique. La démocratie reproche au fédéralisme aristo-

cratique de n'avoir pas su endoctriner convenablement la cour; celui-là répond à la démocratie en l'accusant de l'avoir maladroitement entravé par ses excès, et d'avoir compromis sa réputation de « vieux parti conservateur ». Viennent ensuite, comme des « enfants terribles », des fédéralistes zelés qui vont répétant leur leçon et qui accusent publiquement le peuple tchèque d'apostasie ou tout au moins de tiédeur, parce qu'il ne veut plus faire de pétitions comme autrefois. Enfin, d'autres Tchèques s'aperçoivent et répètent que ces menées sont un pur « charlatanisme ». Il se peut que chacune de ces fractions ait raison contre l'autre, mais la cause tchèque n'en est que plus compromise.

Du reste, les deux fractions se sont également rendues coupables envers l'empereur et l'empire. Les nouveaux et les anciens Tchèques se valent à cet égard. Rieger, qui écrivit pour l'empereur des Français le *memorandum* que l'on connaît, y met positivement les Tchèques à la disposition de Napoléon III. « Le défilé de Taus, en Bohême, est moins éloigné, dit-il, des frontières françaises que Saarbrück ne l'est de Paris, et une armée française peut arriver en Bohême plus rapidement qu'une armée prussienne de Berlin à Francfort-sur-le-Mein. La nation tchèque, sans doute, n'est pas considérable, mais c'est une nation tenace et énergique, qui peut, par ses propres foces, équiper, en très-peu de temps, de 100 à 200 000 hommes. Ceci suffirait pour opérer une « sérieuse diversion, surtout si les Tchèques se voyaient poussés à bout ». C'est à peu près ainsi que peut s'exprimer un ministre des affaires étrangères quand il propose une alliance; mais en considérant que la Bohême n'était point un État, et que Rieger n'était point ministre de Bohême, ce langage ne laissait pas que de paraître extraordinaire, lors même qu'il se réclamait des fédéralistes de Bohême. Sans doute les paroles de Rieger sont, avant tout, dirigées contre la Prusse; cependant, il fait ressortir, dans un autre passage, que « le mécontentement profond de la nation tchèque pourrait, le cas échéant, être quelque peu exploité, soit par la Prusse, soit par la Russie, pour détacher la Bohême de l'Autriche et lui assurer d'une manière quelconque l'autonomie et le droit public qu'on lui refuse à Vienne. » Le *memorandum* ajoute encore, dans un langage non déguisé, que « le système du dualisme autrichien irrite les Slaves contre la dynastie. Une guerre, ajoute-t-il, pourrait faire éclater ce désaccord national et entraîner la dislocation de l'empire d'Autriche, dont les héritiers naturels seraient la Prusse allemande et la Russie slave ». Or tout ceci, qu'on ne l'oublie pas, c'est à un souverain étranger que Rieger le révélait! Un parti qui, après un pareil écrit, reconnaît encore l'auteur pour un de ses chefs, ne peut guère espérer convaincre qui que ce soit quand il prétend être « loyal » et « attaché à la nationalité autrichienne ». Le comte de Beust, parlant de ces menées, a dit, en termes modérés, que c'était « livrer le pays » ; mais la langue de la diplomatie extérieure possède une qualification plus brève et plus vigoureuse pour stigmatiser la chose.

Lorsqu'un tel parti fait de l'agitation dans le Reichsrath contre le suffrage direct, parce que celui-ci menace de lui être contraire et de condamner ces menées antérieures, cette agitation même est pour le projet de réforme une recommandation du plus grand poids. Le fédéralisme est incompatible avec une situation forte de l'Autriche; une Autriche fédéraliste se trouverait, ainsi que le cardinal de Rauscher l'a fait remarquer d'une manière saisissante dans la chambre des seigneurs, condamnée à l'impuissance dans la première crise européenne; et l'on ne voit pas bien quel avantage les Tchèques en pourraient retirer. L'idée de s'appuyer sur la Russie, telle que Palazky, par exemple, le laisse entrevoir dans son « testament politique », repose sur une illusion; car une alliance défensive serait presque entièrement à la charge de la Russie, et n'aurait tout au plus pour qu'un intérêt temporaire, et, pour contracter avec la Russie une union plus étroite (qui d'ailleurs exposerait les Tchèques à être complétement absorbés), la Bohême est placée trop loin de cet État, trop au cœur de l'Europe centrale. En Russie même s'élèvent des voix qui parlent clairement dans ce sens. Tout récemment, Ivan Aksakow écrivait, en faisant spécialement allusion aux Tchèques, que les Slaves d'Autriche forment, non pas une nation, mais sept nationalités ayant chacune sa langue et presque sa littérature propre, et il traitait de malentendu la supposition d'une identité ou d'une communauté de rang entre eux et la grande nation russe. Une affirmation encore plus directe et plus énergique, dans le même sens, a été formulée par le savant Tchèque, Paul Durdik. Cet écrivain a composé, d'après des observations personnelles faites sur les lieux, un ouvrage sur le panslavisme, afin de détromper ceux de ses compatriotes qui croient à une vive sympathie de la Russie pour les Tchèques. Les représentants de l'idée panslaviste en Russie sont, selon lui, des têtes exaltées qui ne peuvent, aujourd'hui encore, pardonner à Pierre le Grand d'avoir donné accès, en Russie, à la civilisation occidentale, et qui ne voient qu'une chose à faire : rendre à la Russie les Slaves qui n'en font pas partie, et leur octroyer la foi de l'Église d'Anatolie, ainsi que l'alphabet de saint Cyrille. Sa tendance panslaviste est, pense-t-il, plus religieuse que politique (les amis de la Russie l'ont bien fait voir à Prague, comme on sait, par l'érection d'une église russe orthodoxe, dont la consécration devait avoir lieu à la dernière fête de saint Wenceslas, mais se fait encore attendre, on ne sait pour quels motifs). « La lecture des livres est des journaux russes, dit Durdik, enlèverait aux Tchèques leurs illusions. » Son jugement définitif, appuyé sur les données d'une expérience personnelle, se résume ainsi : « Tant que les races slaves ne connaîtront pas exactement les véritables dispositions intimes de la Russie, ce qu'on appelle la solidarité slave aura toujours quelque chose de fictif, de fantastique; elle ne sera qu'une abstraction philosophique. Ce serait être bien coupable envers notre nation que de la fortifier dans des illusions qui rendraient le réveil d'autant plus pénible. » Si de Prague on objecte à cette assertion qu'il peut bien y avoir parmi le peuple russe des gens à qui l'existence d'une nation tchèque ne soit pas même connue, mais que cette partie de la population est la moins importante; si l'on en appelle du peuple russe (moins avancé encore que le peuple tchèque), aux « cercles politiques de la Russie », on est amené à exclure des « cercles politiques » des publicistes tels qu'Ivan Aksakow, exclusion à coup sûr fort arbitraire, à moins que l'on ne réserve le nom de cercles politiques pour les cercles panslavistes, ce qui serait ne rien dire, puisqu'il va de soi que les cercles panslavistes ont des tendances panslavistes.

Du moment qu'une alliance défensive entre la Russie et les Tchèques, sous n'importe quelle forme, est reconnue comme absolument invraisemblable, le séparatisme tchèque est condamné du même coup. Pour se constituer en État particulier, qui se soutienne par ses propres forces, la Bohême n'est ni assez forte, ni assez tchèque; elle n'est point assez forte, car, enserrée entre de grandes puissances, elle est comme un pot de terre entre des pots de fer; elles n'est point assez tchèque, car les Bohémiens allemands forment les deux cinquièmes, c'est-à-dire près de la moitié de sa population. En jetant les yeux sur une carte ethnographique, on voit que les frontières de la Bohême sont presque entièrement entourées de voisins allemands. Dans ces conditions, serait-il possible d'opprimer, au nom de la couronne tchèque, les Allemands de Bohême entourés de sympathies; de les traiter, au nom de l'État, comme de simples « intrus » (ainsi que le fait actuellement, en paroles, la presse tchèque), ou bien de faire effort pour leur imposer la nationalité tchèque? »

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 14 4 OCTOBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Aurons-nous ou n'aurons-nous pas la monarchie? Il faut bien reconnaître que les accidents prémonitoires, pour parler comme l'Académie de médecine, se multiplient et s'aggravent tous les jours. On peut pourtant espérer encore que la France échappera à ce fléau, si elle ne se laisse pas aller au découragement, comme le font trop souvent les malades, et si elle ne s'abandonne pas elle-même.

Après de longues négociations, les différents groupes de la droite ont réussi à se mettre d'accord. Les monarchistes plus ou moins libéraux du centre droit ont arraché à leurs alliés de la droite légitimiste une concession importante au point de vue du succès momentané de l'intrigue royaliste. On offrira la couronne au comte de Chambord, s'il veut bien adopter le drapeau national, le drapeau tricolore. Sinon, non. On a pris des deux parts des engagements formels. L'alliance est définitivement conclue à ces conditions; c'est de ce prix que les orléanistes de l'Assemblée font payer leur concours et l'abdication de leur prétendant. Si celui que des Adresses audacieuses appellent déja le roi consent à se démentir et à se parjurer, le ban et l'arrière-ban des monarchistes, les blancs et les bleus, les amis du premier degré et les amis du second degré relèveront le trône abattu en 1830, et sans consulter la France, sans tenir aucun compte de ses répugnances et de ses antipathies si légitimes et si manifestes, la livreront en proie à la royauté. En revanche, si le prince reste fidèle à une parole tant de fois et si publiquement donnée, s'il s'obstine à ne pas faire ce qu'il a appelé lui-même « le sacrifice de son honneur », on l'abandonnera à son incurable opiniâtreté. Cela ne veut pas dire qu'on se décidera à consolider le régime actuel et à organiser la République. Les monarchistes savent qu'ils jouent aujourd'hui leur dernière partie, et ne sont pas disposés à lâcher prise si facilement. On tâchera simplement de gagner du temps, on amusera le tapis comme on pourra, et l'on attendra avec quelque impatience que le comte de Chambord vienne à résipiscence ou que, de façon ou d'autre, la main passe à un plus habile.

Que fera le prétendant? Comment accueillera-t-il les sommations respectueuses et les supplications instantes qui lui seront adressées au nom de l'Assemblée? Renverra-t-il les tentateurs à ses précédentes professions de foi, ou finira-t-il par se laisser persuader qu'il est permis de se parjurer un peu, quand on le fait à bonne intention? En un mot, ce prince est-il ou n'est-il pas un honnête homme? Connaît-il l'art des capitulations de conscience, des restrictions mentales et des accommodements jésuitiques? Est-ce un fanatique sincère, ou un bigot hypocrite?

Nous savons, par d'assez nombreuses et cruelles expériences, ce que valent les paroles des princes et les serments des prétendants. Celui qui fut Napoléon III avait juré solennellement de respecter la constitution républicaine; il fit le coup d'État du 2 décembre. Il avait prononcé à Bordeaux cette parole fameuse : L'empire c'est la paix; l'empire fut la guerre, il fut la défaite, l'invasion et la ruine. M. le comte de Chambord est en possession d'une réputation de loyauté jusqu'ici incontestée et incontestable; il a sur le vaincu de Sedan cet autre avantage de n'être pas entouré d'aventuriers aux abois et de n'être pas pressé par d'urgents et de honteux besoins. Faut-il croire pourtant qu'il se prépare à démentir toute une vie de probité et d'honneur? Fera-t-il aussi bon marché de sa parole qu'un Bonaparte? Après avoir dit : « La parole est à la France, » consentira-t-il à régner sur la France sans l'avoir consultée? Après avoir écrit du drapeau blanc : « Je l'ai reçu comme un dépôt sacré du vieux roi mon aïeul, mourant en exil; il a flotté sur mon berceau, je veux qu'il ombrage ma tombe »; consentira-t-il à abriter son trône restauré sous les plis d'un autre étendard? Nous donnera-t-il, lui, le chevalier sans reproche, le spectacle écœurant d'une apostasie, et justifiera-t-il par un nouvel exemple cette parole si sage et si peu monarchique de l'Écriture : « Ne vous fiez pas aux princes de la terre? »

Quelques-uns de ses partisans lui conseillent de faire le saut et affirment avec assurance qu'il est homme à le faire. D'autres montrent plus de souci de l'honneur royal, et reproduisant, après les journaux républicains, les déclarations catégoriques par lesquelles le prince s'est lié irrévocablement,

ils raillent « les esprits ingénieux qui cherchent des biais » et qui veulent cravater de blanc le drapeau tricolore, ou relever le drapeau blanc d'une cravate aux trois couleurs, ou garder l'un et l'autre drapeau sans les mêler, le blanc restant le drapeau du roi, et le tricolore le drapeau de l'armée. Détail piquant, c'est l'*Univers* qui fait justice de ces conceptions fantasques. C'est le journal de M. Veuillot qui donne des leçons de loyauté au *Monde* et à M. de Falloux. C'est l'organe attitré du jésuitisme qui répudie ces arrangements si conformes pourtant à l'esprit et aux pratiques habituelles de cette secte intrigante et subtile.

L'Univers est-il ici plus royaliste que le roi? Lui saura-t-on gré à Frohsdorff de rappeler avec tant de fracas des engagements embarrassants et que l'on voudrait peut-être pouvoir oublier? Nous l'ignorons. Le zèle de M. Veuillot l'entraîne-t-il trop loin? Jugera-t-on dans l'entourage du comte de Chambord qu'après avoir si platement adoré le drapeau tricolore quand il était surmonté de l'aigle impériale, M. Veuillot pourrait se dispenser de plaider aujourd'hui avec cette chaleur la cause du drapeau blanc? Estimera-t-on qu'il devait avoir au moins autant de complaisance pour le petit-fils de Saint-Louis que pour le neveu de l'usurpateur corse, et qu'il ne lui sied pas d'interdire au roi un tout petit manque de foi après avoir félicité l'empereur d'un monstrueux parjure? Cela n'est pas impossible. Nous ne nous chargeons pas de lire dans la conscience du prétendant et dans celle de ses directeurs, et nous serions fort embarrassés de dire si l'on incline là-bas du côté de l'abjuration ou si l'on y est résolu, comme le veut M. Veuillot, à rester inébranlablement fidèle aux principes tant de fois proclamés. Ce que prouve l'article de l'*Univers* et ce qui demeure acquis, c'est que le parti n'est pas unanime à conseiller au prince de se déshonorer, et que les différents groupes parlementaires qui ont spéculé sur sa docilité pourraient bien s'apercevoir, un jour prochain, qu'ils ont compté sans leur hôte.

Pour le moment, ils affectent une entière confiance dans l'inconsistance de leur prince et sont prêts à se porter garants de sa versatilité. A l'appui de leurs dires, ils montrent avec fierté une lettre du prétendant à l'un de ses amis, publiée par une feuille royaliste de Montpellier et reproduite par tous les journaux. « Voyez, disent-ils, le bon roi que nous aurons. Comme on l'a méchamment calomnié! Est-il assez conciliant et assez libéral! » En réalité, le document à propos duquel on fait tant de bruit ne nous apprend rien que la très-vive irritation du roi en présence des légitimes protestations de la presse libérale contre le retour éventuel du régime qu'il personnifie. Si M. le comte de Chambord était assis sur le trône de ses pères, il aurait eu, pour passer sa mauvaise humeur contre la presse, la ressource de quelque bonne ordonnance, comme les savait faire son aïeul. Réduit par le malheur des temps et l'ingratitude des hommes à la condition privée, force lui est bien d'user d'autres armes. Il daigne descendre à la polémique, comme un simple mortel, et injurier ses adversaires comme s'il était, de sa profession, journaliste de l'ordre moral.

Du drapeau blanc, de la constitution, de la charte octroyée ou consentie, la lettre à M. de Rodez-Bénavent ne dit pas un traître mot. Mais M. le comte de Chambord s'indigne qu'on évoque, en 1873, « le fantôme de la dîme, des droits féodaux, de l'intolérance religieuse ». De fait, grâce à la révolution qui a emporté l'ancien régime à la fin du siècle dernier, toutes ces choses semblent aujourd'hui bien surannées. Il n'est pas moins vrai que ces *fantômes* étaient des êtres fort réels en 1788, et que ces mots de *monarchie traditionnelle*, qui se retrouvent si souvent sous la plume du prétendant et de ses amis, réveillent nécessairement ces odieux souvenirs. Le prince a d'ailleurs fait acte d'adhésion publique au *Syllabus*, qui glorifie ces iniquités et qui érige en article de foi la doctrine de l'absolutisme théocratique. Qui donc l'a calomnié, si ce n'est lui-même?

« Mensonges, sottises, calomnies, » ce sont là de bien gros mots; ce ne sont pas des raisons. Non, sans doute Henri V ne rétablira ni la dîme ni la taille, ni le reste. Mais il faudra, bon gré mal gré, qu'il rétablisse par d'autres moyens la prédominance du clergé et de la noblesse. Droit divin du roi, droits des classes privilégiées, tout cela se tient et se soutient. Si le roi voulait l'oublier, ses amis l'obligeraient à s'en souvenir. Il suffit de voir à l'œuvre le gouvernement de combat pour deviner ce que serait le gouvernement d'Henri V; à la façon dont les précurseurs du roi légitime mènent notre pays, on peut juger de ce que se permettrait le parti, la restauration une fois consommée. Si les royalistes abusent de la façon que l'on sait d'une victoire qui n'est pas définitive et d'un pouvoir qu'ils ne détiennent qu'à titre provisoire, que ne feraient-ils pas le jour où ils se croiraient pour tout de bon et pour toujours maîtres de la France?

M. le comte de Chambord ne veut pas « revenir pour régner par un parti »! Qu'il lise donc les journaux de ses partisans, qu'il se fasse instruire de leurs projets hautement avoués. Il verra comment les royalistes, si longtemps écartés des affaires et portés au pouvoir par un coup de fortune inespéré, se proposent de prendre leur revanche. Il verra le sort qu'on réserve aux républicains et aux libres penseurs; il verra comment on se promet de traiter les dissidents, dissidents politiques et dissidents religieux, et ce que deviendront toutes nos libertés, libertés publiques et libertés privées, le jour où le parti qui le mène et par qui il arrivera au trône, s'il y arrive, aura pris, sous son nom, possession de la France.

On croit rêver lorsqu'on voit, dans cette lettre extraordinaire, le futur roi annoncer qu'il n'entre pas dans ses vues d'entreprendre la guerre follement « dans des conditions impossibles ». Cela va de soi, et nous nous en doutions. Mais le prince oublie que sa cause est inséparable de celle de la papauté; il oublie ses propres déclarations à ce sujet; il oublie le dernier mandement de l'archevêque de Paris; il oublie enfin qu'il est le suprême espoir d'un parti sans scrupule et sans pitié. La France de 1789, par une cruelle ironie du sort, est aujourd'hui le dernier boulevard du cléricalisme international. Que l'avénement du comte de Chambord livre les clefs de la place et ses immenses ressources aux organisateurs des pèlerinages, et rien ne les empêchera de risquer, à un moment donné, leur dernière partie contre l'Europe révoltée et affranchie.

Il nous semble impossible que la perspective d'un pareil péril ne donne pas à réfléchir à nos représentants. La restauration de la monarchie aura pour résultat inévitable, au dedans, l'antagonisme des classes, la résurrection des an-

ciens préjugés et des anciennes préventions, le réveil des haines assoupies: elle aura pour conséquence, au dehors, l'inquiétude et la défiance des États libéraux, c'est-à-dire de l'Europe entière. Elle nous condamnera, pour un avenir plus ou moins éloigné, à une nouvelle révolution intérieure et à une nouvelle guerre étrangère. Est-il possible que d'honnêtes gens abusent d'un blanc-seing et d'un mandat mal défini jusqu'à exposer leur pays, de leur propre autorité et sans prendre son avis, à de si terribles aventures! Les monarchistes radicaux n'hésiteront pas à le faire, nous le savons; leur fanatisme aveugle ne se laissera fléchir par aucune considération de patriotisme. Mais les hommes d'opinion modérée et réfléchie, les libéraux sans parti pris, les hommes de bien qui hésitent depuis trois ans entre le parti de la République conservatrice et celui de la monarchie constitutionnelle et parlementaire, ne comprendront-ils pas que, la cause de la monarchie libérale étant définitivement perdue depuis l'abdication des princes d'Orléans, il est de leur devoir de se rattacher à cette République sage, pacifique et conciliante, que M. Thiers avait entrepris de fonder, et qui reste, après comme avant le 24 mai, l'espoir et le but des amis désintéressés de la France et de la liberté? E. R.

ÉTUDES SUR LE THÉATRE AU TEMPS DE LOUIS XIV

Les comédiens et le clergé à la fin du règne

I

S'il fallait en croire Chappuzeau (1), la vie des comédiens, au temps du moins où il écrivait, aurait été tout à fait édifiante, et de nature à les préserver des avanies que les protégés de Richelieu commençaient déjà à subir, vers 1673, malgré la protection très-effective de Louis XIV:

« Quoique la profession de comédien les oblige de représenter incessamment des intrigues d'amour, de rire et de folâtrer sur le théâtre; de retour chez eux, ce ne sont plus les mêmes; c'est un grand sérieux et un entretien solide, et dans la conduite de leurs familles on découvre la même vertu et la même honnêteté que dans les familles des autres bourgeois qui vivent bien. Ils ont grand soin, les dimanches et fêtes, d'assister aux exercices de piété, et ne représentent alors la comédie qu'après que l'office entier de ces jours-là est achevé, lequel, comme chacun sait, commence la veille aux premières vêpres et finit le lendemain aux secondes, de sorte qu'on ne peut leur reprocher qu'ils aient moins de respect que d'autres pour le dimanche et les fêtes, puisqu'alors le service de l'Église est achevé, et que le peuple, qui ne peut pas avoir toujours l'esprit tendu à la dévotion, va chercher quelques divertissements honnêtes. Que si l'on trouve mauvais qu'ils prennent cette licence, il n'est pas juste de crier contre eux plus que contre d'autres gens à qui on ne dit mot, quoique toute l'après-dînée du dimanche ils tiennent ouverts plusieurs lieux destinés aux divertissements du public, et où il y a moins à profiter qu'au théâtre. Mais aux fêtes solennelles et dans les deux semaines de la Passion, les comédiens ferment le théâtre. Ils se donnent particulièrement, durant ce temps-là, aux exercices pieux, et aiment surtout la prédication, qui est un des plus utiles. Quelques-uns d'entre eux m'ont dit que, puisqu'ils avaient embrassé un genre de vie qui est fort du monde, ils devaient hors de leurs occupations travailler doublement à s'en détacher, et cette pensée est fort chrétienne. Aussi la charité, qui couvre une multitude de péchés, est fort en usage entre les comédiens; ils en donnent des marques assez visibles, ils font des aumônes et particulières et générales, et les troupes de Paris prennent, de leur mouvement, des boîtes de plusieurs hôpitaux et maisons religieuses, qu'on leur ouvre tous les mois. J'ai vu même des troupes de campagne, qui ne font pas de grands gains, dévouer aux hôpitaux des lieux où elles se trouvent la recette entière d'une représentation, choisissant pour ce jour-là leur plus belle pièce pour attirer plus de monde. »

Chappuzeau, en combattant des préjugés qui nuisaient aussi bien à la moralité qu'à la considération des comédiens, en leur décernant toutes ces louanges un peu trop flatteuses pour être rigoureusement vraies, avait sans doute l'intention honnête de les encourager à les mériter. Les justifiaient-ils en général par leur conduite? Je le croirais volontiers, à la date du moins où écrivait Chappuzeau (1674). Beaucoup d'entre eux étaient estimés et semblent avoir été estimables. La Grange, par exemple, à n'en juger même que par son registre, était évidemment tout le contraire de l'idée qu'on se fait du comédien bohème, à la vie débraillée et décousue: il est impossible d'être d'une exactitude plus scrupuleuse et de procédés plus nets dans toutes les questions de probité; ses évidentes habitudes de régularité bourgeoise font supposer chez lui certaines qualités, non des plus élevées sans doute, mais au moins de celles qu'on n'est guère disposé à soupçonner chez un comédien. De plus, c'est évidemment un bon cœur: il s'intéresse à tout ce qui arrive à ses proches et à ses amis, il mentionne exactement sur son registre les événements domestiques, mariages, morts, naissances, baptêmes, le tout pêle-mêle avec les indications des pièces jouées et des recettes (2).

Quant aux comédiennes de cette première époque, je ne prétends pas assurément garantir leur vertu; mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'elles sont presque toutes mariées, ce qui est déjà quelque chose: l'habitude du célibat ne viendra que plus tard. En outre, on leur voit un nombre d'enfants qui ne suppose pas des mœurs bien débordées: Mlle Beauval, celle qui joua d'original la *Nicole* du *Bourgeois gentilhomme*, eut

---

1, Chappuzeau, *le Théâtre français*, livre III, *de la Conduite des comédiens*.

(2) « M. Cyprien Ragueneau, père de ma femme, est mort à Lyon, le 18e août 1654, en l'église Saint-Michel (*sic*).

» Le père Arnoult, frère utérin de ma femme, est mort à Avignon, le 29e octobre 1669, aux Célestins.

» Marie Brunet, mère de ma femme, est morte à Paris, le 15e mars, et enterrée aux Quinze-Vingts, » etc.

Voici sur sa femme maintenant:

« Lundi, 12 novembre 1672, Mlle de La Grange est accouchée de *deux* filles. Parrains et marraines: 1° M. de Verneuil et Mlle Molière; 2° M. de Molière et Mlle de Brie. »

jusqu'à vingt-huit enfants (3)! Quant aux pratiques religieuses, on en voit à tout moment la preuve, non-seulement chez les comédiens italiens, qui se piquent d'une grande régularité à cet égard, et qui, au moment où, ayant enfin un théâtre à eux, ils peuvent jouer tous les jours, s'abstiennent scrupuleusement de jouer le vendredi (4); mais aussi chez les comédiens français, plus suspects pourtant à cet égard.

Le testament de Madeleine Béjart, dicté par elle pendant sa dernière maladie qui fut longue, indique des sentiments très-dévots : elle fonde à perpétuité pour elle en l'église Saint-Paul deux messes de *requiem* par semaine; elle fonde également une rente de cinq sous par jour à distribuer à cinq pauvres de la même paroisse « en l'honneur des cinq plaies de Notre-Seigneur ». Ces fondations, qui se montent à 200 livres de rente perpétuelle, furent acceptées par les marguilliers de la paroisse; la pauvre Madeleine n'en fut pas moins enterrée *sous les charniers* (5). On rejetait son corps, on prenait son argent.

Si le registre de la Grange témoigne souvent par des notes prises évidemment pour lui seul de sentiments sérieux au sujet de la vie et de la mort, on trouve, en revanche, sur d'autres registres, ceux de l'état civil tenu alors par les curés, que la pensée de la mort, au moins de celle d'autrui, n'empêchait pas toujours ces derniers d'être d'assez bons vivants. Prenons pour exemple les registres de cette même paroisse de Saint-Paul qui enterrait la pauvre Madeleine repentante *sous les charniers;* M. Taillandier a recueilli ce fait : à l'acte d'une inhumation faite le 16 octobre 1650, le vicaire ajoute : « M. de Saint-Paul (son curé) me commanda d'aller dîner avec lui, où de sa grâce je fis bonne chère; *vivat ad multos annos*, » Les suites de cette bonne chère sont mentionnées le lendemain après un autre enterrement. « Je pris un lavement pour apaiser une colique (6). »

Et tous ces détails de bonne chère, de digestions plus ou moins pénibles, et de lavements, sont jetés pêle-mêle au milieu de circonstances d'un caractère fort différent et qui auraient dû, ce semble, écarter chez un croyant véritable toute préoccupation d'un autre genre comme une profanation scandaleuse.

Il faut bien avouer cependant qu'à une époque où les pratiques religieuses étaient obligatoires, elles ne prouvent pas toujours une piété sincère et vraie, et l'on ne sait trop ce qu'on doit penser, quand on voit Molière lui-même avoir un confesseur attitré, « M. Bernard, prêtre habitué en l'église de Saint-Germain », lequel est cité, au moment de la mort du poëte, comme lui ayant administré les « sacrements à Pâques dernier (7) ». Mais, quoi qu'il en soit, on voit par cet exemple combien est faux ce que Bossuet affirmera plus tard, que « *la pratique constante* est de priver des sacrements et *à la vie* et à la mort ceux qui jouent la comédie, s'ils ne renoncent à leur art, et *de les passer à la sainte table comme des pécheurs publics* (8) ». Pour qu'un prêtre eût osé donner les sacrements à l'auteur du *Tartufe*, en 1672, il fallait bien qu'alors *cette pratique constante* fût loin d'être rigoureusement observée. Plus tard, l'attitude du clergé à l'égard des comédiens changea, et aussi, je le crois, les mœurs des comédiens. Ce n'est pas qu'ils soient moins dévots; on peut même à cet égard, dans leurs registres, remarquer une sorte d'affectation. Non-seulement ils prodiguent les pièces saintes et finissent par prendre l'habitude de jouer *Polyeucte* régulièrement, avant et après Pâques, pour sanctifier le premier et le dernier jour de l'année théâtrale; mais la rédaction de leurs registres se ressent des influences dévotes alors toutes-puissantes.

Ils ne se bornent pas, par exemple, à mentionner simplement un relâche pour l'Ascension; ils écrivent : « Relâche donné pour le respect de la fête de l'Ascension de Notre-Seigneur. » Et l'un de leurs registres débute ainsi : « Commencé, au nom de Dieu et de la Sainte Vierge, aujourd'hui lundi 26 avril 1688. »

Quelle que fût pourtant l'incompatibilité plus ou moins réelle de leur profession ou de leur conduite avec une dévotion sérieuse, on ne peut regarder comme un motif suffisant pour douter de leur sincérité une inconséquence qui se trouvait partout alors. Le comédien Rosimont, en 1680, avait publié une *Vie des saints pour tous les jours de l'année*, et on ne peut le soupçonner d'hypocrisie, car il s'y était déguisé sous son nom de famille qui, pour le public, était un véritable pseudonyme, *J. B. du Mesnil*. C'est Baillet qui nous l'apprend; et il ajoute que le nom de l'auteur était si bien caché que, quand il mourut, l'Église lui refusa la sépulture ecclésiastique; ce qu'elle n'eût pas fait sans doute si elle eût connu l'auteur de ce livre édifiant. Rien ne prouve mieux ce singulier mélange de pratiques religieuses et d'une conduite assez irrégulière que la mort de Champmeslé. Trois ans après la mort de sa femme, dont il aurait eu quelque raison, ce semble, de se consoler, il rêva une nuit qu'il la voyait et qu'elle lui faisait signe du doigt pour l'appeler. Il raconta ce songe à ses camarades, qui n'épargnèrent rien pour le calmer; car il était bonhomme et aimé. Deux jours après, il va aux Cordeliers, remet trente sous au sacristain pour trois messes, l'une pour sa mère, l'autre pour sa femme... « Et la troisième? — La troisième sera pour moi, et je vais l'entendre. » Au sortir de l'église, il va s'asseoir à la porte de la Comédie, cause affectueusement avec ses camarades, et tombe frappé d'apoplexie. C'est une fin assez sombre pour l'auteur du *Veau perdu* : au moins prouve-t-elle sa sincérité.

(3) Cela ne laissait pas que d'être un embarras pour la comédie. On voit, par exemple, sur le registre que, le 16 mai 1681, le *Deuil*, qui devait être représenté à Versailles, « n'a pu être joué à cause que Mlle Beauval est accouchée ». Cette cause de relâche se présente plusieurs fois pour d'autres. L'abbé de Pure dit : « Il serait à souhaiter que toutes les comédiennes fussent et jeunes et belles, et, s'il se pouvait, toujours filles, ou du moins jamais grosses. Car, outre ce que la fécondité de leur ventre coûte à la beauté de leur visage ou de leur taille, c'est un mal qui dure plus depuis qu'il a commencé qu'il ne tarde à revenir depuis qu'il a fini. » *Idée des spectacles*, page 170. On voit qu'en souhaitant que les comédiennes soient jeunes, jolies, filles, *ou du moins jamais grosses*, l'abbé se préoccupe un peu plus des intérêts du théâtre que de ceux de la morale.

(4) Même à une date où l'hypocrisie était inutile et ne pouvait servir à rien, sous la Régence, on ne peut guère douter de leur dévotion. Desboulmiers, qui a eu connaissance de leurs registres, dit que le premier (après leur rétablissement) commence ainsi : « Au nom de Dieu, de la Vierge Marie, de saint François de Paul et des âmes du purgatoire, nous avons commencé le 18 mai 1716 par l'*Ingannò fortunato*. » (*Histoire du théâtre italien*, tome I, page 226.)

(5) « Le 17 février de la présente année (1672) Mlle Béjart est morte... Elle est enterrée à Saint-Paul, sous les charniers. » *Registre de la Grange*.

(6) *Annuaire historique de* 1847, p. 203.

(7) Voyez M. Eudore Soulié, *Recherches sur Molière*, p. 79, et aussi p. 261. Il cite des documents incontestables.

(8) *Maximes et réflexions sur la comédie*, § 11 (1694).

Le théâtre était-il devenu plus moral? Non, très-certainement, malgré les tragédies saintes. Les pièces comiques au moins, comme nous le dirons plus tard, étaient au contraire de nature à effaroucher les moins scrupuleux. Quant aux mœurs des comédiens, je doute fort qu'il y eût progrès et amélioration sensible; bien au contraire. Nous avons deux tableaux de mœurs théâtrales, écrits, l'un au début du règne de Louis XIV, l'autre à la fin, dans le *Roman comique* et dans *Gil Blas* (9). Ils ne se ressemblent guère. La plume de Scarron était certes des moins enclines à idéaliser ses modèles; et cependant, au milieu de beaucoup d'aventures burlesques et quelques-unes qui sont pis que cela, nous voyons, dans ce tableau que nous pouvons croire fidèle, que les mœurs des comédiens, même des comédiens de campagne, étaient à peu près celles de la société environnante. Chez Lesage, au contraire, la peinture des mœurs des comédiens de *Madrid* (on sait ce qu'il faut entendre par là) est des moins édifiantes ; et, malgré les rancunes personnelles de l'auteur contre les comédiens de Paris, il ne semble pas que tout y fût faux. D'où vient ce contraste, qui existait aussi bien, croyons-nous, dans la réalité?

C'est qu'évidemment le préjugé contre la comédie était moins fort et moins violent au début du règne qu'il ne le fut depuis. C'est qu'alors un comédien estimable pouvait être estimé, et qu'il n'avait pas à subir, quelle que fût sa conduite personnelle, une condamnation absolue, collective et sans appel, qui flétrissait, non les mauvaises mœurs de tel ou tel, mais la profession. Au temps du *Roman comique*, nous voyons les comédiens, même en province où les préjugés sont si tenaces et si prononcés, où les rangs sont si marqués, vivre en bons termes avec les bourgeois, les magistrats, les ecclésiastiques même. On n'en fait pas une classe à part, soigneusement séparée des autres. A Paris même, le théâtre, si protégé par Richelieu et par Mazarin, et fort aimé par Louis XIV dans les premières années de son règne, n'entraîne aucune flétrissure ; le roi, dans ses premières années, ne dédaigne pas de paraître avec eux dans les comédies-ballets que l'on compose pour la cour; et, sans croire le moins du monde à la prétendue familiarité dont une tradition absurde fait jouir Molière auprès du roi, et qui alors eût été impossible pour lui comme pour tout autre roturier, on doit reconnaître toutefois que c'était beaucoup pour un comédien, pour un modeste bourgeois, fils de tapissier, d'être valet de chambre du roi, charge à laquelle, avant François Ier, les gentilshommes seuls pouvaient aspirer; aussi Chappuzeau insiste-t-il avec raison sur ce fait que « Molière a fait le lit du roi » ! De plus, les comédiens sont devenus la *troupe royale*, ou la *troupe du roi*; c'est du souverain qu'ils dépendent; et il est certain que cet honneur, dont ils sont fiers, leur impose plus de tenue. Les comédiens obtiennent, si l'on en croit Chappuzeau, un *glorieux témoignage* en faveur de leur moralité de la part d'un membre de cette magistrature plus fermée que tout autre corps à tout ce qui est progrès ou nouveauté (10). L'Église elle-même semble avoir oublié alors ses sévérités contre le théâtre : c'est seulement à partir du *Festin de Pierre*, et surtout du *Tartufe*, que toutes les préventions s'éveillent et qu'on s'avise d'exhumer contre la comédie et les comédiens les proscriptions anciennes, depuis longtemps périmées.

II

Nous n'avons pas à raconter ici les persécutions dont Molière, vivant ou mort, devint l'objet. L'auteur du *Tartufe* une fois disparu, l'animosité du clergé contre le théâtre semble sommeiller pendant quelques années; elle se réveille à partir des années de dévotion du roi, et elle éclate dans une circonstance où il s'agissait pour la Comédie française d'être ou de ne pas être. L'occasion semblait bien choisie.

La Comédie était depuis longtemps installée à l'hôtel Guénégaud, rue *Mazarini* (sic), sur l'emplacement où est aujourd'hui le passage du Pont-Neuf. Mais en 1687 il survient un incident inattendu. On se disposait alors à ouvrir le collége des Quatre nations dans le palais de ce nom; la Sorbonne, en prenant possession de ce collége, trouve choquant pour elle le voisinage de la Comédie ; elle obtient son éloignement.

« Aujourd'hui, 20e jour de juin, disent les registres, M. de La Reynie nous a mandés pour nous donner ordre, de la part du roi et de M. de Louvois, que la troupe eût à changer d'établissement, à cause de la proximité du collége des Quatre nations, où les docteurs vont enseigner et sont près d'en prendre possession. »

La Comédie se hâta de délibérer sur les mesures à prendre » pour parvenir au nouvel établissement qu'elle est obligée de faire ». Elle se met en quête d'un local. Ses voyages dans Paris à la recherche d'une salle font toute une odyssée.

Il faut se presser : on ne lui donne que trois mois pour quitter le théâtre et s'en procurer un autre.

« Après plusieurs recherches pour trouver un fonds qui leur convienne (11) », ils jettent les yeux sur l'*hôtel de Sourdis*, rue Neuve-des-Fossés Saint-Germain-l'Auxerrois; c'était revenir à leur berceau, près de l'emplacement de ce Petit-Bourbon où Molière et ses camarades avaient débuté en 1658. Ils soumettent leur idée à M. de Louvois; le roi consent; la Comédie conclut le marché... Tout à coup le roi retire son consentement : il faut chercher ailleurs. Que s'était-il passé?

Le rédacteur de ce récit, la Grange peut-être, toujours prudent, ne dit, ni pour cette première difficulté, ni pour les autres, d'où elles proviennent; mais Racine va nous le dire.

« La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, c'est l'embarras des comédiens, qui sont obligés de déloger de la rue Guénégaud à cause que *messieurs de Sorbonne*, en acceptant le collége des Quatre nations, *ont demandé pour première condition qu'on les éloignât de ce collége* (12). » Voilà la cause de leur expulsion. Mais où trouveront-ils à se réfugier? qui les voudra recevoir?

« Ils ont déjà marchandé des places dans cinq ou six en-

(9) Le *Roman comique* est de 1651 ; *Gil Blas* parut en 1715.

(10) « J'aurais tort de passer ici sous silence le glorieux témoignage qu'un des premiers magistrats de France rendit, il y a quelques années, aux comédiens de Paris : « Que l'on n'avait jamais vu aucun de » leur corps donner lieu aux rigueurs de la justice; ce qu'en tout » autre corps, quelque considérable qu'il puisse être, on aurait de la » peine à rencontrer » (p. 138).

(11) Voyez le *Compte de la dépense pour le bâtiment de l'hôtel et théâtre, rue des Fossés*, etc. Reproduit par les frères Parfaict (t. XIII, p. 100), d'après un manuscrit de la Comédie, qu'ils attribuent à la Grange.

(12) Lettre du 8 août 1687, à Boileau.

droits, continue Racine; mais partout où ils vont, c'est merveille d'entendre comme les curés crient. Le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois a déjà obtenu qu'ils ne seraient point à l'hôtel de Sourdis, parce que de leur théâtre on aurait entendu tout à plein les orgues, et de l'église on aurait parfaitement entendu les violons. »

C'est un peu exagéré : l'hôtel de Sourdis étant à l'angle de la rue de l'Arbre-Sec, sur l'alignement actuel de la rue de Rivoli, il aurait fallu avoir l'ouïe bien fine pour entendre de l'intérieur de l'église Saint-Germain les six violons de la Comédie; car le privilége de l'Opéra lui interdisait d'avoir un plus grand nombre de symphonistes. D'ailleurs, les offices n'avaient pas lieu aux mêmes heures que les représentations. Enfin, si c'était le voisinage seul qui offusquait, il me semble que la chapelle à Versailles est encore bien plus voisine du théâtre; mais là, c'était chez le roi. Où voulait-on d'ailleurs que les pestiférés qui jouaient *Tartufe* pussent se transporter dans le Paris d'alors, s'il fallait qu'ils n'y trouvassent dans le voisinage ni églises, ni chapelles, ni couvents? C'était là-dessus sans doute que l'on comptait.

Et c'est ce que supposa un moment Boileau, à qui Racine racontait ces tribulations des comédiens. Malade et morose aux eaux de Bourbonne, le satirique en voulait d'ailleurs à la Comédie du bon accueil qu'elle faisait aux poëtes Pradon, Boyer et autres; et pourtant Corneille et Molière morts, Racine retiré du théâtre, la Comédie était forcément réduite aux pièces de leurs tristes successeurs, et ne les jouait que faute de mieux. N'importe : dans sa mauvaise humeur, Boileau écrit à Racine : « S'il y a quelque malheur dont on se puisse réjouir, c'est, à mon avis, celui des comédiens : si l'on continue à les traiter comme on fait, il faudra qu'ils aillent s'établir entre la Villette et la Porte-Saint-Martin (autrement dit à Montfaucon, où l'on déposait les vidanges de la ville); encore ne sais-je s'ils n'auront point sur les bras le curé de Saint-Laurent. » Au moins là, l'emplacement serait digne du genre de littérature qu'ils cultivaient alors; cette idée souriait à Boileau, et il ajoutait cette boutade assez rabelaisienne : « Ce serait un merveilleux théâtre pour jouer les pièces de M. Pradon; ils y auront une commodité, c'est que quand le souffleur aura oublié d'apporter la copie de ses ouvrages, il en retrouvera infailliblement une bonne partie dans les précieux dépôts qu'on apporte là tous les matins. » Il faut dire que Boileau connaissait d'enfance cette localité mal parfumée; son père possédait des vignes près de là, et il est probable que le bouquet de son vin se ressentait un peu du voisinage. Aussi Racine lui répliquant : « Je crains, comme vous, que les comédiens ne soient obligés de s'aller établir près des vignes de feu M. votre père, » Boileau ripostait par cette plaisanterie qui atteignait à la fois Racine, Champmeslé et même sa femme : « Supposé qu'ils aillent où je vous ai dit, croyez-vous qu'ils boivent du vin du cru? Ce ne serait pas une mauvaise pénitence à proposer à M. Champmeslé pour tant de bouteilles de vin de Champagne qu'il a bues *vous savez aux dépens de qui...* »

Les comédiens pourtant n'en étaient pas encore réduits à ce parti désespéré, et cherchaient toujours un local dans Paris. Obligés de renoncer à l'hôtel de Sourdis, ils songent à l'*hôtel de Nemours*, ayant issue sur le quai des Augustins et, par derrière, sur la rue de Savoie. Le roi, toujours bienveillant, consent encore.

« Les comédiens en sont, continue Racine, à la rue de Savoie, dans la paroisse Saint-André. Le curé a été aussi au roi lui représenter qu'il n'y a tantôt plus dans sa paroisse que des auberges et des coquetiers; si les comédiens y viennent, *que son église sera déserte.* »

Celui-là ne pouvait prétendre du moins que de son église, située où est actuellement la place Saint-André-des-Arcs, il entendit les six terribles violons. Il lui vint d'ailleurs un renfort, toujours selon Racine :

« Les Grands-Augustins ont aussi été au roi, et le père Lambrochons, provincial, a porté la parole (13); mais on prétend que les comédiens ont dit à Sa Majesté que ces mêmes Augustins, qui ne veulent point les avoir pour voisins, sont fort assidus spectateurs de la comédie, et qu'ils ont même voulu vendre à la troupe des maisons qui leur appartiennent dans la rue d'Anjou, pour y bâtir un théâtre, et que le marché serait déjà conclu si le lieu eût été plus commode. »

Cependant l'éloquence du père Lambrochons l'emporte; le roi retire aux comédiens son consentement.

Ajoutons toutefois que les Augustins, lorsque les comédiens eurent ensuite fini par obtenir, plus loin d'eux, il est vrai, l'établissement qu'ils leur avaient disputé rue de Savoie, ne poussèrent pas l'intolérance jusqu'à refuser leurs aumônes; car « les Augustins du grand couvent », pendant les dernières années du règne, sont portés régulièrement pour 36 livres dans les *charités* faites par la Comédie *aux religieux*. Cela même mit en goût aussi les petits Augustins, quoique plus éloignés encore de la rue des Fossés-Saint-Germain, et ils adressèrent, en 1700, un placet à *Messieurs de l'illustre compagnie de la comédie du Roi*, pour « les supplier *très-humblement* » de leur faire part des aumônes et charités qu'ils distribuaient

(13) Les Augustins n'avaient pas une réputation de sainteté assez bien établie pour avoir le droit de se montrer si sévères; voici une aventure qui avait fait scandale, et qui n'était pas oubliée : « Il y a ici une plaisante querelle (écrit Gui Patin en 1658), qui fait parler bien du monde. Les Augustins du grand couvent, au bout du Pont-Neuf, se battent et se chicanent cruellement les uns les autres depuis quelques années. Tantôt un parti prévaut, tantôt l'autre; le conseil en a fait arrêter d'un côté, à cause que le Parlement en avait fait emprisonner de l'autre parti, et jusqu'ici le conseil a été le maître; car ceux qu'il avait fait prendre dès le carême sont encore prisonniers, au grand regret du président de Mesmes qui les portait extrêmement. La querelle s'est réchauffée de plus belle depuis quelques jours; requête présentée au Parlement, dont a été suivi arrêt qui leur a été signifié, et auquel ils n'ont point voulu obéir. *Imo*, ils se sont barricadés, ont fermé leur église, ont cessé leurs messes et prières, et ont pris avec eux des séculiers pour se défendre, en cas qu'ils fussent attaqués ou assaillis. Le Parlement n'a point voulu en avoir l'affront; il a été ordonné que par un derrière de leur maison serait faite brèche, que plusieurs archers y entreraient bien armés et qu'ils se saisiraient de ceux qui feraient résistance aux ordres du Parlement. Ceux de dedans, voyant la brèche, se sont mis en défense; il y a deux moines de tués et deux archers; enfin les moines se sont rendus, plusieurs ont été menés à la Conciergerie avec les séculiers qui ont été trouvés là-dedans. Et notez que la cause de tous ces débats sont le *meum et tuum* de Platon : ce n'est que pour le partage des deniers qui se reçoivent à la sacristie, et à qui en aura de reste pour boire, pour jouer et pour friponner. Voilà comment les moines se jouent du purgatoire et de l'argent qui leur en revient : *O speciosam fabulam!* » Lettre du 27 août 1658. C'est par allusion à ce siége mémorable qu'en 1674, Boileau, dans le *Lutrin*, faisait dire à la Discorde :

J'aurai pu jusqu'ici brouiller tous les chapitres,
Diviser Cordeliers, Carmes et Célestins,
J'aurai fait soutenir un siége aux Augustins...!

Il y a une ballade de Lafontaine, qui célèbre aussi le même événement.

aux maisons religieuses. Nous reviendrons sur ce point; mais on voit déjà que, dès qu'il s'agissait de demander et de recevoir, on ne le prenait plus sur le ton farouche du père Lambrochons.

Écartés cette fois par le crédit des Augustins, les comédiens proposent successivement au roi une maison rue de l'Arbre-Sec, proche de la croix du Trahoir; ils sont encore refusés; — puis l'hôtel de Lussan, rue des Petits-Champs, ou l'hôtel de Sens, rue Saint-André-des-Arcs. Le roi leur permet d'acheter l'hôtel de Lussan; ils terminent l'affaire, payent quatorze mille francs.... La permission est encore révoquée, toujours grâce à l'opposition d'un curé. C'est un ministre de Louis XIV qui nous l'apprend dans une lettre à la Reynie : « Aussitôt que le curé de Saint-Eustache a su que les comédiens français voulaient s'établir rue des Petits-Champs, il en a fait ses plaintes au roi, représentant que cet endroit est le quartier le plus considérable de sa paroisse, et plusieurs propriétaires des maisons voisines se sont joints à lui pour faire les mêmes plaintes. Sur quoi je vous prie de me faire savoir s'il ne conviendrait pas mieux de mettre cette troupe à l'*hôtel d'Auch*, qu'on leur propose, rue Montorgueil (14). » Les comédiens démontrent au ministre que cet hôtel ne peut leur convenir et proposent encore quatre places différentes, entre autres le local du *Jeu de paume de l'Étoile*, situé rue Neuve-des-Fossés Saint-Germain-des-Prés. Enfin, après bien des difficultés, on leur accorde la permission d'acheter le Jeu de paume et d'y bâtir. On peut croire que ce ne fut pas toutefois sans opposition de la part du curé de Saint-Sulpice, qui avait ce Jeu de paume sur le territoire de sa paroisse; ne pouvant éviter ce malheur, il fit du moins « une espèce de protestation publique, en ne voulant pas que la procession du Saint-Sacrement continuât de passer dans cette rue » (15).

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'avant qu'il apparût pour les comédiens à l'horizon le moindre signe d'un déplacement et de toutes ces tracasseries ecclésiastiques, c'est cette année même que leur registre, à Pâques, débute par la formule que nous avons rappelée plus haut : COMMENCÉ AU NOM DE DIEU ET DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE, AUJOURD'HUY LUNDY 26 AVRIL 1688.

Cet en-tête est, si je ne me trompe, le seul de ce genre dans les registres de la Comédie. Rien n'empêche de croire que ce fût l'expression d'un sentiment sincère. Mais en tout cas, on voit que cette invocation ne lui avait pas porté bonheur auprès du clergé.

III

Et pourtant la Comédie une fois installée, malgré tant d'efforts hostiles, dans son local définitif, le clergé ne dédaigna pas de recevoir et de solliciter d'elle des aumônes ou *charités*. Nous avons vu qu'au temps de Chappuzeau ces charités étaient déjà d'un usage ordinaire pour toutes les troupes de comédiens; mais dans la seconde moitié du règne, elles se régularisent et deviennent une sorte de redevance périodique ; les registres en font foi.

Voici le montant pour chaque mois :

Aux Cordeliers	3	livres.
Aux Récollets	3	»
Aux Carmes déchaussés	3	»
Aux Petits-Augustins	3	»
Aux Grands-Augustins	3	»

Plus une redevance de 18 sous chaque dimanche, désignée sous ce titre : *chandelles des religieux*.

Ces religieux étaient les Capucins. C'étaient eux qui avaient eu la première part aux charités de la Comédie française. Et eux, ils y avaient droit, comme faisant alors l'office de pompiers. L'institution des pompiers laïques date de la Régence seulement. Sans avoir autant de droits à faire valoir, les Cordeliers et les Augustins adressèrent aux comédiens les deux requêtes suivantes ; il faut les citer textuellement :

« Messieurs,

» Les Pères Cordeliers vous supplient très-humblement » d'avoir la bonté de les mettre au nombre des pauvres religieux » à qui vous faites la charité. Il n'y a pas de communauté à Paris » qui en ait plus de besoin, eu égard à leur grand nombre et » à l'extrême pauvreté de leur maison, qui souvent manque de » pain ; l'honneur qu'ils ont d'être vos voisins (16) leur fait » espérer que vous leur accorderez l'effet de leurs prières, » qu'ils redoubleront envers le Seigneur pour la prospérité de » votre chère compagnie. »

« A MESSIEURS DE L'ILLUSTRE COMPAGNIE DE LA COMÉDIE DU ROI

» Les religieux Augustins réformés du faubourg Saint-Ger- » main Vous supplient très-humblement de leur faire part des » aumônes et charités que Vous distribuez aux pauvres mai- » sons religieuses de cette ville de Paris, dont ils sont du » nombre, et ils prieront Dieu pour Vous.

» F. A. MACHÉ, *prieur*,
» F. JOSEPH RICHARD, *procureur*. »

Et ce n'était pas tout. L'hôtel des comédiens du roi (4 janvier 1689) est taxé, pour la contribution à l'acquittement des dettes de la fabrique de Saint-Sulpice, à la somme de 185 livres 8 sous 4 deniers (17). Et enfin, nous trouvons encore dans les registres « une transaction passée le 25 août 1695 entre Monseigneur le cardinal de Furstemberg, abbé de Saint-Germain des Prés, et la troupe des comédiens du roi, par laquelle les comédiens s'obligent à lui payer, ainsi qu'à ses successeurs, la somme de 250 livres de redevance annuelle. »

Ce cardinal, qui ne dédaignait pas, comme on le voit, les petits profits, jouissait pourtant, dit Saint-Simon, « de plus de 700 000 livres de rentes en pensions du roi et en bénéfices ». Il est vrai qu'il avait de grosses dépenses à faire, une femme coûteuse à entretenir ; c'était la comtesse de la Marck : « C'était une femme qui n'aimait qu'elle, qui voulait tout, qui ne se refusait rien, non pas même, disait-on, des galanteries

(14) Depping, *Correspondance administrative sous Louis XIV*, t. II, p. 578.

(15) *Lettres sur les spectacles*, par Desprez de Boissy, p. 634.

(16) Ceci était écrit en 1696. Comme demeurant rue des Cordeliers (rue de l'Ecole de Médecine), ils avaient cet honneur depuis 1689 ; à cette date la Comédie fut établie rue des Fossés-Saint-Germain, depuis rue de l'Ancienne-Comédie.

(17) Inventaire général de tous les registres, titres et papiers concernant la seule troupe des comédiens ordinaires du roi. (Aux archives du Théâtre-Français).

que le pauvre cardinal payait comme tout le reste... On prétendait que, fort amoureux de cette comtesse, il la fit épouser à son neveu, qui avait alors vingt-deux ou vingt-trois ans au plus, pour la voir plus commodement à ce titre. » (18)

On le voit, c'était à qui, parmi tous ces personnages, prélèverait la plus forte somme sur le *Mammon d'iniquité*. Ce qu'il y a de moins convenable dans tout cela, c'est la contribution en faveur de la fabrique de Saint-Sulpice. Il était au moins bizarre de faire contribuer des excommuniés à améliorer la situation financière d'une paroisse d'où ils étaient d'avance exclus à l'heure de la mort. On recevait, on sollicitait leur argent, et en échange on les accablait d'avanies.

Telles étaient les redevances plus ou moins volontaires prélevées sur la Comédie par le clergé, quand on jugea à propos d'y ajouter, en faveur des établissements ecclésiastiques de charité, l'impôt énorme connu sous ce nom : *le droit des pauvres*.

Il y avait des précédents du reste à cet égard, même au XVIe siècle. En matière d'impôts, il y en a toujours ; quand il s'agit de tirer l'argent des poches, presque toujours les procédés sont connus de longue date, et les imaginations les plus fécondes auraient peine à inventer en ce genre quelque chose d'absolument nouveau.

Un arrêt du Parlement de Paris, du 27 janvier 1541, prescrivait aux confrères de la Passion de commencer leurs spectacles à une heure après midi et de finir à cinq : « Et à cause, ajoutait-il, que le peuple sera distrait du service divin, et que cela diminuera les aumônes, ils bailleront aux pauvres la somme de mille livres tournois, sauf à ordonner plus grande somme (19). » Il semble que cet impôt avait cessé d'être perçu ; au moins n'en avons-nous pas trouvé de trace.

Plus tard, le clergé fit changer les heures du spectacle, qui ne se rencontrèrent plus avec celles du service divin ; mais l'impôt n'en fut pas moins rétabli. Le prétexte seul varia.

Ce ne fut qu'en 1699 qu'il fut établi régulièrement ; en fait, il avait existé à l'hôtel de Bourgogne depuis 1677 (20). Les comédiens de l'hôtel étaient en procès avec la confrérie de la Passion au sujet de la propriété de la salle ; quoique le bon droit fût bien évidemment pour la confrérie, le procès durait depuis un demi-siècle lorsque le roi crut devoir intervenir et mettre les plaideurs d'accord en croquant l'un et l'autre : par un édit du mois de décembre, enregistré au Parlement le 4 février 1677, il supprimait la confrérie de la Passion, propriétaire de l'hôtel, et réunissait ses biens et ses revenus à l'hôpital général pour être « employés à la nourriture et à l'entretien des Enfants-Trouvés ». C'était à ce titre que la troupe royale d'abord, puis les comédiens italiens qui la remplacèrent en 1680, payaient aux Enfants-Trouvés le loyer de l'hôtel.

Cette redevance manqua en 1697, quand la Comédie italienne, qui occupait alors l'hôtel de Bourgogne, fut obligée de quitter la France. On s'occupa alors d'y substituer un impôt prélevé cette fois sur le Théâtre-Français et l'Opéra.

On ne pouvait, comme au XVIe siècle, donner pour prétexte que le Théâtre-Français diminuait les aumônes destinées aux pauvres en attirant chez lui un certain nombre de fidèles aux heures des offices, puisque les heures des offices ne coïncidait plus avec celles des représentations.

On ne pouvait dire non plus, comme en 1677, que cet impôt était simplement le loyer de leur hôtel, puisque depuis dix ans les comédiens français étaient propriétaires de leur salle, et ils s'étaient fort endettés pour la construire.

On ne donna pas de raison. C'était plus franc, après tout. On ne paraît s'être inquiété que de deux choses, le chiffre de l'impôt, le mode de perception.

Le 26 janvier 1699, Pontchartrain écrit à M. de Harlay : « J'ai lu au roi le mémoire que vous m'avez envoyé de ce que vous croyez qu'on peut prendre sur l'Opéra et sur la Comédie en faveur de l'hôpital général, et des offres qui sont faites en conséquence. Sur quoi, S. M. m'ordonne de vous dire qu'il lui paraît qu'il serait bien plus commode pour l'hôpital même, pour Francine (directeur de l'Opéra), et pour tout le monde, que ce fût Francine même pour l'Opéra et les comédiens pour la Comédie, qui s'abonnassent à une certaine somme, plutôt que d'y mettre ou un receveur particulier ou un contrôleur, ce qui serait sujet à mille et mille inconvénients ; et dans cette pensée, S. M. a permis à Francine d'aller vous représenter ses raisons et discuter avec ceux que vous chargerez de ce soin la somme qu'ils devraient raisonnablement payer. » Néanmoins on renonça à l'idée de l'abonnement, et l'on y substitua un droit d'un *sixième* sur la recette de la représentation. Le 5 mars 1699, les registres annoncent en termes résignés la charge nouvelle qui va désormais peser sur la Comédie :

« Aujourd'hui, il a plu au roi d'ordonner qu'on tirerait un sixième en sus de toute notre recette pour donner aux pauvres de l'hôpital général : ce qui a été affiché et trompetté par toute la ville (21). »

Le motif charitable de cet impôt semble en excuser l'énormité ; mais est-il bien sûr que tout cet argent allât réellement à ceux à qui il était destiné ? On pourra en juger d'après le fait suivant qui, — malgré son caractère officiel, — n'en constitue pas moins une véritable friponnerie.

Nous venons de voir que depuis 1699 l'impôt des pauvres consistait en un sixième prélevé sur la recette. La somme est forte ; elle ne parut pas longtemps suffisante.

Pendant la dernière année de la vie de Louis XIV, on obtint du roi qu'au *sixième* prélevé sur la recette quotidienne on ajouterait encore un *neuvième* en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu. C'était le motif ostensible, et, il faut le dire, la détresse croissante, aussi bien que la prospérité singulière de la Comédie à cette date (22), semblait justifier cette nouvelle charge. Ce n'était pourtant qu'un prétexte ou plutôt un mensonge ; il s'agissait en réalité de faire donner par l'Hôtel-Dieu, en échange de ce nouveau profit, « une somme convenable » à un magistrat bien en cour, signalé par sa piété et son zèle contre les protestants, M. de La Marc (23), « pour le récompenser de ses longs services ».

(18) *Saint-Simon*, ch. 77.

(19) Lacan et Paulmier, *Législation et jurisprudence des théâtres*, t. I, p. 167.

(20) Voy. Piganiol, *Description de Paris*, t. III, p. 170.

(21) *Correspondance administrative*.

(22) La part d'acteur en novembre 1713 est de 850 l. — En décembre, de 701 l. — Et les recettes croissent encore pendant les deux années suivantes, comme nous l'avons dit, même avec l'ancien répertoire : le 6 avril 1715, *Polyeucte* et *Pourceaugnac* font 4758 l. 3 s ; c'est, je crois, la recette la plus forte du règne. Il faut dire que c'est une représentation de clôture.

(23) Auteur du *Traité de la police*.

Qu'était-ce donc que ce M. de La Mare? C'était un conseiller-commissaire du roi au Châtelet, honoré de la confiance du roi et des ministres, « chargé, dit l'auteur de son panégyrique, des affaires de la religion prétendue réformée avant et depuis la révocation de l'édit de Nantes, de l'inspection générale sur l'imprimerie et la librairie, et de la recherche contre les perturbateurs du repos public et de l'État ». C'était du reste un imbécile, et un imbécile méchant, comme le prouvent certains passages de son *Traité de la police*. Il approuve fort la peine de mort portée contre les sorciers, et notamment contre des paysans de la Brie, convaincus d'avoir fait périr des bestiaux par maléfice et sortilége, « au moyen d'une composition qu'ils avouèrent au procès », mais à laquelle ils mêlaient « tant de sacriléges, d'impiétés ou de profanations », que, — M. de La Mare le déclare, — il ne saurait en révéler la recette, « tant le seul récit en ferait horreur »! On plaçait cette composition dans un pot; ce pot était enterré dans un chemin où passaient les troupeaux, et tous les bestiaux mouraient; mais, — notez ce point, — seulement « *tant que celui qui l'avait posé là vivait* ». Ce qui prouve bien, ajoute judicieusement de La Mare, « *qu'il y avait un véritable pacte entre eux et les malins esprits* (24) ». C'était à ce féroce idiot qu'on avait livré le sort des protestants et la surveillance de la librairie. On conçoit qu'il fallût récompenser ces longs et intelligents services, et un accident qui lui arriva (il se cassa la jambe) redoubla l'intérêt que lui portaient « ces grands magistrats, M. le premier président de Mesmes et M. d'Aguesseau, procureur général, à présent chancelier de France », qui s'empressèrent « d'agir sans relâche, de parler, d'écrire et de déterminer le roi à consentir en faveur de M. de La Mare à une augmentation d'un neuvième sur les entrées des spectacles ». L'ordonnance était dressée, et elle allait être portée à le signature quand le roi mourut. Ce fut le Régent qui la signa. Veut-on savoir maintenant le modeste denier qu'elle assurait à M. de La Mare? 300 000 livres! Vous allez croire ce fait rapporté par un ennemi du roi, des magistrats susnommés et de M. de La Mare? Point du tout, c'est par un panégyriste qui le trouve admirable, par le pieux continuateur de M. de La Mare (25). Cet amour pour le bien des pauvres semblait alors non-seulement tout naturel, mais ce virement de fonds, opéré par la main du roi, devenait un titre d'honneur propre à décorer une oraison funèbre.

IV

Ainsi, à des titres divers, la Comédie pouvait se vanter de payer, soit au clergé, soit aux pauvres, beaucoup plus que la dîme de ses revenus. Comme le remarquait un de ses défenseurs, parmi les personnes zélées qui criaient si fort contre elle, y en avait-il beaucoup qui pussent en dire autant?

Et pourtant on ne se borna pas longtemps contre les comédiens aux tracasseries dont nous avons parlé. Ce fut le principe même de la comédie qu'on attaqua dans une foule d'écrits plus ou moins célèbres. C'est cette polémique qu'il nous reste à rappeler.

Ce qu'il y a de plus singulier ici, c'est que le clergé avait contribué plus que tout autre corps à introduire chez nous cette institution qui lui était devenue si suspecte.

Il n'est point nécessaire de remonter jusqu'au moyen âge pour montrer que les représentations théâtrales n'ont pas été, *chez nos dévots ayeux*, comme le dit Boileau, *un plaisir ignoré et abhorré*, ni de rappeler qu'elles sont nées dans les églises même, où l'on représentait les scènes du Nouveau Testament pour l'édification des fidèles. Plus tard, on eut les *Mystères*, joués par les confrères de la Passion, dont l'établissement régulier date des premières années du XVe siècle et qui, après avoir successivement occupé divers locaux, s'installèrent vers le milieu du XVIe siècle à l'hôtel de Bourgogne : ce fut l'origine du théâtre de ce nom. Au même temps, la Renaissance ramenait les esprits à l'imitation des anciens; mais si les tragédies de Jodelle et de Garnier s'inspiraient d'une tradition différente, elles étaient représentées dans des colléges devant des personnes « de grand savoir et de piété »; l'Université, en adoptant l'usage de ces représentations théâtrales, semblait leur donner une sorte de sanction.

Depuis longtemps, du reste, et bien avant Jodelle, la comédie, en latin au moins, avait été en honneur dans l'Université. « D'ancienneté, dit Guy Coquille, pour l'exercice de la jeunesse était en usage dans les colléges qu'en certaines saisons de l'année les régents faisaient représenter comédies et dialogues en latin par leurs écoliers... Aucuns régents ont introduit, aux colléges, et comédies et farces en français (26). » L'enseignement appartenait alors au clergé. On le voit, de quelque côté que l'on se tourne, on trouve toujours l'influence ecclésiastique près du berceau de la comédie, qui devait plus tard provoquer tant de censures.

Les choses s'étaient à peu près passées de même ailleurs qu'en France; l'Angleterre avait eu aussi ses représentations pieuses et ensuite ses tragédies de collége; Polonius rappelle dans *Hamlet* qu'il a jadis joué à l'Université le rôle de César, et que *Brutus le tua*. En Italie et en Espagne, à aucune époque, le théâtre ne trouve auprès de l'autorité ecclésiastique la même défaveur qu'en France; et si le jésuite espagnol Mariana, célèbre par son apologie du régicide, proscrit le théâtre, il ne semble pas que son opinion ait eu grande influence sur l'esprit de ses compatriotes : Lope de Véga, pendant sa carrière dramatique si féconde, se fit prêtre et devint chapelain de la confrérie de Saint-François, sans cesser de travailler pour le théâtre; il ne paraît pas qu'on en ait été étonné et encore moins scandalisé.

Chez nous, à mesure que le théâtre se sécularisait, il devenait de plus en plus suspect; les confrères de la Passion, émancipés et perdant peu à peu leur caractère religieux, trouvèrent dans le clergé moins de bienveillance : « Le spectacle, dit M. Sainte-Beuve, nuisait toujours à l'office, depuis qu'il n'en était plus une dépendance (27). » Ils subirent quelques tracasseries, mais de la part du Parlement beaucoup plus que

(24) Toutes ces citations sont tirées de son *Traité de la police*, t. I, p. 530, 1re édition, 1705.

(25) La preuve du fait se trouve, selon lui, conservée dans les *Registres de l'Hôtel-Dieu* (*Continuation du Traité de la police*, 1738, t. IV, au commencement du volume, dans l'*Éloge de M. de La Mare*).

(26) *Commentaire sur l'ordonnance des États de Blois*, p. 34. M. Edélestant Duméril, qui cite ce passage dans ses *Études d'archéologie*, p. 163, fait observer que le mal était beaucoup plus ancien que ne le dit Guy Coquille, et qu'on a à la Bibliothèque nationale une *Moralité* représentée au collége de Navarre en 1421.

(27) *Poésie au XVIe siècle*, p. 218, édit. de 1843.

de celle du clergé. Les représentations théâtrales dans les colléges furent défendues en 1598 par les statuts de l'Université; les jésuites eux-mêmes, qui devaient plus tard se montrer si attachés à l'usage des représentations classiques, interdirent à leurs élèves d'assister « aux spectacles, comédies ou jeux publics ». Toutefois, parmi ces spectacles, il y en eut un qu'ils ne crurent pas devoir interdire absolument : « Si un hérétique est mis à la torture ou brûlé vif, les écoliers pourront aller voir son supplice, ce qu'ils ne pourraient faire s'il s'agissait d'autres criminels (28). » On voit avec plaisir, par cet exemple, que les jésuites n'ont jamais été d'une rigidité absolue dans leurs interdictions et qu'ils ont su toujours appliquer en tout le *distinguo* de leur école, ou ce que nous appelons aujourd'hui *le sentiment des nuances*. Ainsi leurs élèves n'auraient pu se permettre, en 1635, d'assister à la représentation du *Cid*; mais ils eussent pu l'année précédente se donner le plaisir innocent de voir brûler vif Urbain Grandier ou, plus tard, sous Louis XIV, Simon Morin, « un des plus dangereux fanatiques du XVIIe siècle (29) », atteint et convaincu de crimes énormes, comme de s'être imaginé avoir reçu une mission de Jésus-Christ en personne, d'avoir annoncé « le règne du Saint-Esprit ou de la Gloire », de s'être appelé le Fils de l'homme, et même d'avoir poussé la perversité de cette damnable doctrine jusqu'à conseiller par écrit au roi, au milieu de beaucoup de balivernes peu sérieuses, quelque chose de beaucoup plus grave : c'était de s'emparer des biens du clergé (30). Il est probable toutefois qu'au moment où les flammes de la Grève étouffaient, comme dit l'arrêt, « le pernicieux venin de cette secte infernale », qui ne paraît pas alors avoir étendu bien loin ses ravages, la compagnie de Jésus avait déjà mitigé un peu la sévérité de ses doctrines, sinon à l'égard des hérétiques, au moins à l'égard du théâtre : nous la verrons désormais plus tolérante sur ce point, et pour elle-même et, ce qui est mieux encore, pour autrui. Ils avaient eu la gloire de voir se former dans leurs écoles celui qui devait être le fondateur du théâtre français, leur ami constant, le grand Corneille; ils eurent le mérite de s'en déclarer toujours fiers, au point même d'être toujours depuis légèrement injustes pour Racine; il est vrai que celui-ci était janséniste. Et puis, le théâtre avait reçu depuis longtemps une consécration officielle; c'était une institution monarchique, et il fallait savoir s'accommoder au temps. Toujours est-il qu'on ne voit plus jamais figurer les jésuites parmi les adversaires acharnés du théâtre, ce dont il faut leur savoir gré.

Deux cardinaux, les plus éminents du siècle par la puissance, le génie ou l'habileté, s'étaient déclarés les protecteurs du théâtre : l'un, Richelieu, avait favorisé le théâtre français avec un zèle que les préoccupations les plus graves n'avaient pu distraire, et il avait été jusqu'à composer plusieurs pièces, en collaboration avec les principaux écrivains du temps. Il avait été de plus, en quelque façon, directeur de théâtre, et il avait, en effet, son théâtre à lui ou plutôt ses théâtres, car il en avait deux au Palais-Cardinal. Enfin, il avait voulu joindre à la pratique du théâtre la théorie qui devait en fixer les règles, et c'était « pour lui complaire » que l'abbé d'Aubignac avait « dressé cette pratique du théâtre que Son Éminence avait passionnément souhaitée (31) ». Pour complaire au tout-puissant ministre, des prélats ne dédaignaient de prendre part à ces divertissements qui devaient plus tard être déclarés l'œuvre du démon (32). — L'autre, Mazarin, avait importé chez nous l'opéra, favorisé la comédie italienne, sans se montrer néanmoins indifférent à la gloire naissante de Molière : « Le mardi 26 octobre 1660, dit le registre de la Grange, on donna l'*Étourdi* et les *Précieuses* chez Son Éminence M. le cardinal Mazarin. Le roi vit la comédie incognito, debout, appuyé sur le dossier du fauteuil de Son Éminence. » Quelque temps après, on donnait encore devant le roi et Son Éminence « *Don Japhet d'Arménie* et le *Cocu* ». On voit que le cardinal n'était pas facile à effaroucher. Il est vrai que les comédies italiennes, sans aller toutes aussi loin que la *Calandra* ou la *Mandragore*, représentées devant un pape, l'avaient préparé à ne pas s'effrayer de libertés plus étranges que celles que prenaient Molière ou même Scarron. Trois mois après, il était mort. Le jeune roi montrait un goût très-vif pour les représentations dramatiques ; non-seulement il se rendait aux divers théâtres qui existaient alors, mais il faisait venir la comédie chez lui ; il ne dédaignait pas de monter lui-même sur la scène et de prendre un rôle dans les ballets mêlés aux comédies. Attaquer alors les comédies et les comédiens, c'eût été s'attaquer au roi lui-même ; un seul écrivain l'osa en 1666 ; mais il appartenait à une secte qui ne connaissait guère les ménagements, et qui n'avait d'ailleurs rien à perdre de la faveur royale. Ce fut Nicole, et il le fit avec une véhémence qui ne fut guère dépassée plus tard par Bossuet même, à une date où elle était devenue sans péril. Il traita les auteurs dramatiques d'*empoisonneurs publics*. Racine lui répondit, comme l'on sait, avec plus d'esprit que de convenance personnelle, mais au grand contentement des jésuites, ravis de trouver, pour attaquer leurs adversaires, une plume si fine. Nicole riposta en publiant deux réponses et en y joignant un petit traité : *De la comédie*, « composé, disent les jésuites, pour venger le Port-Royal du grand Corneille, qui se déclarait hautement contre la nouvelle secte (33) ». Mais, sauf cet incident (34), on ne peut guère mentionner, dans les

(28) Ch. Livet, *Revue française*, 1er avril 1856.

(29) Voyez le procès de Simon Morin et les pièces citées par l'abbé d'Artigny (jésuite), qui approuve fort la condamnation de « ce dangereux fou ». *Nouveaux mémoires de critique*, t. III, p. 249.

(30) Voici le passage du *Rapport* du procureur du roi : « Il veut abolir tout l'état ecclésiastique depuis le pape jusqu'au dernier prêtre..., et bannir le célibat. Il veut que le roi s'empare de tous les biens de l'Eglise, qui lui sont acquis, dit-il, et confisqués, et qu'il renverse toute l'Eglise. »

(31) *La pratique du théâtre*, œuvre très-nécessaire à tous ceux qui veulent s'appliquer à la composition des poëmes dramatiques, qui font profession de les réciter en public, ou qui prennent plaisir à en voir les représentations, par l'abbé d'Aubignac. — Paris, 1657, p. 17.

(32) « Peu de jours auparavant (ouverture de l'assemblée du clergé), on avait joué la grande comédie de l'histoire de Buckingham et le célèbre ballet au Palais-Cardinal, auxquels les prélats furent invités, et quelques-uns s'y trouvèrent... L'évêque de Chartres y avait paru rangeant les siéges, donnant les places aux dames, et enfin s'était présenté sur le théâtre à la tête de vingt-quatre pages qui portaient la collation, lui étant vêtu de velours et en habit court. » *Mémoires contenant des particularités de la vie et du ministère du cardinal de Richelieu*, par Montchal, archevêque de Toulouse. — Rotterdam, 1718, 2 vol. in-12.

(33) Voyez le journal des jésuites, *Mémoires de Trévoux*, octobre 1714, p. 1711. En effet, Corneille est fort attaqué dans ce petit écrit : on peut le lire dans les *Essais de morale*, t. III, p. 217.

(34) On peut citer, à peu près à la même date, *Le traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église*, 1669, par le prince de Conti, qui jadis avait fort aimé la comédie. Il se compose

premières années de Louis XIV, que quelques attaques particulières contre certaines pièces, ou contre la personne de celui qui avait écrit l'impardonnable *Tartufe*. On se contenta d'insinuer que « Auguste ayant fait mourir un bouffon qui avait fait railleric de Jupiter, et défendu aux femmes d'assister à ses comédies, plus modestes que celles de Molière ; que Théodore ayant condamné aux bêtes des farceurs qui tournaient en dérision les cérémonies, quoique cela n'approchât point de l'emportement qui paraît dans cette pièce (du *Festin de Pierre*) (35) », nul doute que Molière ne méritât un châtiment semblable. Mais si, l'on invoquait contre lui personnellement, en cette circonstance, l'intervention du bras séculier, on laissait du moins en paix la comédie et les comédiens.

Ce fut autre chose quand Louis XIV repentant eut jugé à propos d'associer la France à sa pénitence et de lui faire expier des fautes qu'elle payait déjà si cruellement. Il cessa alors de s'intéresser au théâtre, et l'on put attaquer la comédie sans avoir à craindre de censurer un des goûts du roi. Il faut dire qu'alors, depuis que Corneille et Molière étaient morts et que Racine ne travaillait plus pour la scène, la comédie était loin d'avoir gagné en moralité. Il est impossible d'être plus amusant que Regnard, Dufresny, Dancourt, Lesage ; il est aisé d'être plus moral. Les mauvaises mœurs s'y étalent avec un cynisme parfait. Et nous ne parlons pas ici des passions qu'on peut poétiser et ennoblir : l'amour n'y est plus même une passion, c'est un caprice ; mais ce qui y domine, ce sont les vices ignobles, la friponnerie, le mensonge, etc. (36). Aux Mascarilles que Molière avait relégués au second plan et peu à peu éliminés de son théâtre, ont succédé les Crispins et les Frontins, qui sont les véritables héros de la comédie nouvelle. On est stupéfait de voir un des ministres de Louis XIV parler à cette date de l'état de *pureté* où le roi a, selon lui, amené le théâtre. Ce qui lui faisait peut-être illusion, c'était le grand nombre d'abbés qui, pendant cette fin du règne, écrivaient pour la scène : les abbés Boyer, Brueys, Genest, Abeille, Nadal, Pellegrin, sans compter ceux qui gardaient modestement l'anonyme. La plupart, du reste, s'adonnaient à la tragédie, et c'était la comédie qui, en fait de *pureté*, laissait le plus à désirer. Si elle était l'image de la société du jour, elle n'en était certes pas l'éloge. On concevrait donc qu'alors une piété sincère eût pu se scandaliser d'abus et d'excès pour lesquels le simple honneur mondain ne serait pas moins sévère. Mais ce ne fut pas l'abus, ce fut le théâtre même qu'attaqua Bossuet dans ce qu'il avait de plus irréprochable, — dans Corneille même : voici à quelle occasion.

V

Boursault, l'un des plus réservés d'ailleurs dans ses pièces parmi les auteurs du temps, avait un fils théatin (37) : ce fils l'avait mis en relation avec un autre théatin, Sicilien d'origine, le père Caffaro, qui tenait de son pays une certaine indulgence pour la comédie et avait composé une apologie latine du théâtre. Cette pièce, communiquée à Boursault et traduite en français, servit de préface à une édition de ses comédies ; elle était intitulée « *Lettre d'un théologien*, illustre par sa qualité et par son mérite, consulté par l'auteur pour savoir si la comédie peut être permise ou doit être absolument défendue (38) ».

Le père Caffaro n'avait aucune peine à démontrer que les textes des pères de l'Église, allégués contre le théâtre, ne prouvaient que leur horreur pour les jeux cruels ou licencieux de l'amphithéâtre antique, et que l'anathème prononcé contre les combats de gladiateurs ou contre les *floralia*, où les danseuses paraissaient nues sur la scène, ne s'appliquait pas aux tragédies de Corneille ou aux comédies de Molière. Seulement, il s'aventurait fort quand il ajoutait « qu'aujourd'hui la comédie est si épurée qu'il n'y a rien que l'oreille la plus chaste ne pût entendre ». Dans les mots, oui certainement, elle était beaucoup plus réservée qu'au temps de Molière ; mais dans les choses c'était bien pis, et le mal allait en s'aggravant. En admettant même qu'à cet égard elle fût parfaitement innocente, n'y a-t-il pas d'autre péché au monde que celui qui faisait venir « de coupables pensées » à Tartufe ? Les friponneries, l'imposture, les bassesses de tout genre érigées en gentillesses plaisantes, les vœux pour la mort des parents, etc., tout cela était-il plus permis que cer-

---

d'un petit traité assez insignifiant, et surtout d'une série de citations empruntées aux pères de l'Église ; c'est un recueil de tout ce que l'auteur a pu trouver de plus outré en ce sens ; on y voit que, selon lui, « se divertir à la comédie, c'est se réjouir au démon ; que la troupe des comédiens est une troupe diabolique, etc. ». Il avait été élevé cependant par les jésuites, et avait joué même dans une de leurs tragédies à l'âge de treize ans. Lisez le *Journal officiel :*

« Le 7 mars fut représenté dans le Palais-Cardinal, en présence de Son Éminence, une tragédie latine par les écoliers des pères jésuites de cette ville. La scène fut ouverte par le *prince de Conti* et fermée par le jeune duc de Nemours : l'un et l'autre par les preuves de la bonté de leur esprit et grande espérance qu'ils font concevoir d'eux, répondant à l'élégance et beauté du sujet, qui fut une histoire des deux enfants des rois de Danemarck et d'Holsace (*sic*). (*Gazette* du 9 mars 1641.)

(35) *Observations sur une comédie de Molière, intitulée* LE FESTIN DE PIERRE, par le sieur Rochemond.

(36) Et pis même. *Cartan*, dans le *Distrait*, parle des soins qu'il a donnés, pendant une maladie, à un oncle de son maître, dont celui-ci convoite l'héritage, et il se vante de lui avoir administré trois fois *double charge* d'émétique,

Afin que par ses soins
Le pauvre agonisant en languit un peu moins.

(37) Les théatins semblent, du reste, en général, avoir été suspectés d'un certain goût pour le théâtre, à en juger par une affaire qui leur fut suscitée en 1685, et au sujet de laquelle Seignelay écrit (6 novembre de cette année) à l'archevêque de Paris : « On s'est plaint au roi que les théatins, sous prétexte d'une dévotion aux âmes du purgatoire, faisaient chanter *un véritable opéra* dans leur église, où le monde se rend à dessein d'entendre la musique ; que la porte est gardée par deux suisses ; qu'on y loue les chaises dix sous ; qu'à tous les changements qui se font et à tout ce qu'on trouve moyen de mettre à cette dévotion, on fait des affiches comme à une nouvelle représentation. Sur quoi Sa Majesté m'ordonne de vous écrire pour savoir de vous s'il y a quelque fondement à cette plainte, et pour vous dire que dans le mouvement où sont les religionnaires pour leur conversion, il serait peut-être à propos d'éviter ces sortes de représentations publiques, etc. » (Depping, *Correspondance administrative*, tome II, page 603.) On ne se scandaliserait pas aujourd'hui pour si peu.

(38) Paris, chez Jean Guignard, à l'image saint Jean. C'est à tort que les éditeurs de Bossuet donnent le père Caffaro comme étant nommé en tête de cette dissertation. On peut voir par la lettre particulière que Bossuet lui écrit avant de le réfuter, qu'il lui demande s'il en est bien l'auteur, comme on le prétend. Après le scandale causé par la lettre du théatin et sa rétractation, la lettre fut encore publiée, mais avec ce changement : *Lettre d'un homme d'érudition et de mérite*, etc.

taines faiblesses, moins condamnables au point de vue de l'honneur mondain, mais qui ont eu toujours le privilège de préoccuper presque exclusivement les rigoristes quand il s'agit du théâtre ? C'est, en effet, le point sur lequel insiste principalement Bossuet ; et, pour prouver l'immoralité du *Cid*, il affirme que « tout le dessein du poëte, toute la fin de son travail, c'est qu'on soit, comme son héros, épris des belles personnes ». Mais quand le héros n'est épris que d'*une* belle personne, et quand tout finit, comme cela est l'ordinaire, par un mariage ? N'importe : Bossuet ne saurait permettre, en ce cas, « d'étaler la passion de l'amour, même par rapport au licite, *attendu que le mariage présuppose la concupiscence*, qui, selon les règles de la foi, est un mal auquel il faut résister ». On voit que cette doctrine va loin ; il est très-vrai que si la peinture de l'amour, même en vue du mariage, est toujours criminelle, il n'y aurait pas dans le théâtre français beaucoup de tragédies auxquelles on pût faire grâce, à commencer par *Esther*; car enfin, si Esther, inconnue d'Assuérus, parmi « tant de beautés », a fixé sur elle le choix du monarque la première fois qu'elle parut devant lui, c'est que, comme elle le dit elle-même avec modestie,

De ses faibles attraits le roi parut frappé ;

ce qui présuppose la *concupiscence*. Et pourtant *Esther* était destinée aux demoiselles de Saint-Cyr ; c'était une de ces pièces que, sans la moindre intention d'épigramme, Dangeau désigne sous ce titre : *Comédies de dévotion*. Que dire des autres ?

Mais c'est à l'égard de la comédie, et de Molière surtout, que Bossuet se montre le plus rigoureux. Avons-nous besoin de rappeler le travestissement indigne par lequel il le représente comme « étalant au plus grand jour les avantages d'une infâme tolérance dans les maris, et sollicitant les femmes à de honteuses vengeances contre leurs jaloux »? Citerons-nous ces impitoyables paroles, trop ineffaçables pour l'honneur de Bossuet, et par lesquelles il le voue au pleur éternel ? « La postérité saura *peut-être* la fin de ce poëte-comédien, qui, en jouant son *Malade imaginaire* ou son *Médecin par force*, reçut la dernière atteinte de la maladie dont il mourut peu d'heures après, et passa des plaisanteries du théâtre parmi lesquelles il rendit presque le dernier soupir, au tribunal de Celui qui a dit : *Malheur à vous qui riez, car vous pleurerez !* » Cette malédiction sur une tombe fermée depuis plus de vingt ans est trop connue pour qu'il faille insister ; mais ce qui a été moins remarqué, c'est la doctrine même que Bossuet fonde sur ces paroles de Jésus-Christ : « *Malheur à vous qui riez !* » C'est la proscription du rire même : car « il était ordinaire aux Pères de prendre à la lettre la parole de Notre-Seigneur : *Malheur à vous qui riez !* Saint Basile en a conclu *qu'il n'est permis de rire en aucune sorte...* Et il est clair, tant par les paroles de saint Ambroise qu'en général par l'analogie de la doctrine des saints, qu'ils rejettent sans restriction les plaisanteries. » Le rire seul, même innocent, étant donc suspect, la comédie se trouve proscrite du même coup — et les *Provinciales* aussi. C'est plus que janséniste !

On pense bien que les comédiens sont encore moins épargnés que les auteurs : « Saint Thomas compte ce métier parmi les arts infâmes, *et le gain qui en revient, parmi les gains illicites et honteux* ; tels que sont (39), dit-il, le gain qui provient de la *prostitution* et du métier d'histrion. Il n'apporte ni limitation, ni tempérament à ses expressions, ni à l'horreur qu'il attire à cet infâme métier. » Soit ; mais pourquoi les ecclésiastiques acceptaient-ils une part si forte de ce *gain honteux et illicite?* N'était-ce point s'en rendre complices ! Bossuet ne pouvait ignorer les charités de diverses sortes que nous avons énumérées, et que le père Caffaro avait pris soin de rappeler.

« J'ai confessé, dit celui-ci, et connu assez particulièrement des comédiens qui, hors du théâtre et dans leur famille, menaient la vie du monde la plus exemplaire ; et vous m'avez dit vous-même (ceci s'adresse à Boursault) que tous, en général, prenaient sur la masse de leur gain de quoi faire des aumônes considérables, *dont les magistrats et les supérieurs des couvents pourraient rendre de bons témoignages*. Je doute qu'on puisse dire la même chose des personnes zélées qui parlent si haut contre eux. »

A cela, Bossuet ne répondait rien ; mais il parut à la même époque une autre réplique au père Caffaro : *Discours sur la comédie*, 1694, par le père Le Brun, de l'Oratoire : « Ce fut, dit la préface, par ordre de M. de Harlay, qu'il traita cette matière. » Il n'esquive pas la question délicate de savoir « s'il est à propos de recevoir de l'argent des comédiens pour les pauvres ». Il répond nettement par la négative (page 292 de la seconde édition), attendu que « les comédiens sont excommuniés », et que l'Écriture sainte, les conciles et les Pères défendent de rien recevoir des excommuniés. Et il cite les *Constitutions apostoliques*, qui disent : « Si l'on est forcé de recevoir de l'argent de quelque impie, jetez-le dans le feu, de peur que la veuve et l'orphelin ne deviennent, malgré eux, assez injustes pour se servir de cet argent et en acheter de quoi vivre. Il faut que les présents des impies soient plutôt la proie des flammes que la nourriture des gens de bien. » Cette opinion trop radicale n'a pas prévalu dans le clergé, qui a continué à recevoir l'argent des excommuniés.

Bossuet ne répondait pas davantage à un argument dont s'était servi le père Caffaro, argument assez embarrassant pour un prélat de cour, et où il est facile de reconnaître une plume plus vive et plus exercée que la sienne (40), celle de Boursault probablement :

« Tous les jours, à la cour, les évêques, les cardinaux et les nonces du pape ne font pas difficulté d'assister à la comédie ; et il n'y aurait pas moins d'imprudence que de folie de conclure que tous ces grands prélats sont des impies et des libertins, puisqu'ils autorisent le crime par leur présence. J'ai fait encore quelquefois une réflexion, qui me paraît assez judicieuse, en jetant les yeux sur les affiches qu'on lit au coin des rues, où l'on invite toutes sortes de personnes à venir à la comédie et aux autres spectacles qui se jouent avec privilége du roi, et par des troupes entretenues par Sa Majesté. Quoi ! disais-je en moi-même, si l'on invitait les gens à quelque mauvaise action, à se trouver dans des lieux infâmes, ou bien à manger de la viande les jours qui nous

(39) *Sic.*

(40) Il y a, de lui, une lettre particulière à Bossuet. Elle prouve qu'il savait assez mal le français. — On voit par une lettre adressée par Boursault à l'archevêque de Paris, pour s'excuser et pour excuser aussi le père Caffaro, que celui-ci était ou avait été son confesseur. Dans cette lettre, Boursault confesse le tort d'avoir publié le travail du père Caffaro sans lui en demander la permission ; et il ajoute, par pure générosité peut-être, cet aveu aggravant, qu'il l'a fait à dessein, sûr que le père ne lui aurait pas accordé cette permission.

sont défendus (41), il est constant que les magistrats, bien loin de permettre la publication de ces sortes d'affiches, en puniraient sévèrement les auteurs, qui abuseraient de l'autorité d'un roi très-chrétien, très-religieux, pour inviter les fidèles à commettre des crimes si énormes. Il faut donc, concluais-je aisément, que la comédie ne soit pas si mauvaise, puisque les magistrats ne la défendent point, que les prélats ne s'y opposent en aucune manière, et qu'elle se joue avec le privilége d'un prince qui gouverne ses sujets avec tant de sagesse et de piété, et qui ne voudrait pas par sa présence autoriser un crime dont il serait plus coupable que les autres. »

C'était vif et assez hardi. Bossuet ne trouve rien à répliquer, sinon que parmi ceux qui assistent à la comédie « il y en a qui sont plus innocents les uns que les autres et qu'ils ne sont pas répréhensibles au même degré ». C'est douteux, au moins pour les prélats qui encourageaient les représentations théâtrales par leur présence ; et ici les écrits du temps confirment l'assertion du père Caffaro. Ne parlons pas du cardinal de Richelieu, ni du cardinal Mazarin. Mais d'autres, le légat du pape même, comme dit le père Caffaro, n'avaient pas plus de scrupules pour les représentations de la cour : « Ce soir (août 1664), dit le magistrat Ollivier d'Ormesson dans son journal, il y eut comédie française où le légat fut. » Nous voyons des évêques assister à un ballet,

Où la très-mignonne Molière,

dit Loret, « charma les cœurs de tous » (42). Il est possible que cette condescendance personnelle de la part de ces hauts personnages ecclésiastiques eût cessé (malgré l'affirmation si positive du père Caffaro), depuis que le roi lui-même avait perdu le goût du théâtre. Mais il y a un autre fait sur lequel il n'est pas inutile d'insister.

Bossuet oppose à son adversaire l'exemple des païens, « dont les pièces étaient du moins exemptes de cette indécence qu'on voit parmi nous, d'introduire des femmes sur le théâtre. Les païens mêmes croyaient qu'un sexe consacré à la pudeur ne devait pas ainsi se livrer au public, et que c'était là une espèce de prostitution. » Qu'auraient donc dit ces païens d'un spectacle où non-seulement des femmes jouaient un rôle, mais où tous les rôles étaient représentés par de timides jeunes filles, et précisément devant le public dont les applaudissements étaient le plus propres à les enivrer, devant la cour, devant le roi? C'est ce qui arriva pour *Esther*, jouée tant de fois devant des assemblées d'élite, qui, pour plaire à madame de Maintenon et au roi, ne ménageaient guère leur approbation. Le caractère religieux de la pièce ne rend pas plus convenable ni moins dangereux un spectacle où des jeunes filles pauvres et destinées à une vie modeste se trouvaient exposées aux regards de la cour, à ces transports d'enthousiasme bien capables de troubler leurs têtes, et dont Mme de Sévigné, en les partageant, nous a tracé une si vive peinture. Ajoutons que, pour fortifier les chœurs et les diriger, on avait mêlé aux élèves de Saint-Cyr des chanteuses de l'opéra. Si jamais spectacle fut dangereux et pour les actrices et pour les spectateurs, c'était bien certainement celui-là. Eh bien, parmi les personnages pieux qui y assistèrent, nous trouvons mentionnés, non-seulement des prélats, bon nombre de jésuites, mais, ô stupeur ! Bossuet lui-même. Il assistait à la première représentation : Dangeau le dit (43). Et qu'on ne suppose pas qu'il y eût de sa part surprise ; car il y eut récidive : il assistait encore plus tard à la représentation dont Mme de Sévigné nous a donné le récit. Comment faisait-il pour concilier sa propre présence avec son opinion que montrer ainsi des femmes sur le théâtre était « une espèce de prostitution » !

Il était plus conséquent avec lui-même quand, dans son diocèse, il écrivait au présidial de Meaux (44) pour lui recommander d'abord « de châtier ceux qui excitent les assemblées de protestants », puis « d'empêcher les marionnettes », qui, selon lui, par leurs discours et par l'heure même des représentations, *portaient au mal*. On voit qu'il n'était pas moins sévère pour les marionnettes que pour Molière.

Le père Caffaro, fort en peine du bruit qu'il avait excité, s'était rétracté, et il avait été condamné par son archevêque, le galant de Harlay ; celui-ci était le même qui avait eu tant de peine à accorder *un peu de terre* à Molière, et il devait mourir, non point comme le comédien entre deux sœurs de charité, mais dans une compagnie moins édifiante, — frappé d'apoplexie auprès d'une de ses maîtresses, madame de Lesdiguières (45); il avait alors soixante-dix ans. Au reste, s'il se

(41) Sait-on avec quelle rigueur le gouvernement faisait observer le carême ? Lire dans Fléchier, tome III des preuves de son histoire, p. 153, un arrêt portant que les boucheries de l'Hôtel-Dieu vendront seules pendant tout le carême la viande : 1° aux malades *qui apporteront certificats de leurs curés ou médecins* ; 2° à ceux qui font **profession de la religion prétendue réformée** *en apportant attestation de cette profession*. (On pense bien que depuis la révocation de l'édit de Nantes surtout, il n'y avait pas presse pour se dénoncer ainsi.) Les contrevenants parmi les vendeurs seront mis trois heures au carcan et emprisonnés jusqu'à Pâques *au moins*. Peines plus sévères, s'il y a récidive.

(42) 22 février 1657. Il s'agit sans doute de la fille ou de la femme de Molière le musicien, nommé souvent ailleurs par Loret.

(43) *Journal*, 26 janvier 1683. Il nomme « MM. les évêques de Beauvais, *de Meaux*, et de Chalon-sur-Saône ».

(44) *Œuvres complètes*, Ed. Lebel, t. XLII, p. 578.

(45) En racontant cette attaque d'apoplexie, madame de Sévigné écrit : « Madame de Lesdiguières a été présente à ce spectacle... Il s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort. On prétend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie et la mort. » Il y avait longtemps qu'on le chansonnait, même au temps où il n'était encore qu'archevêque de Rouen : je trouve dans un recueil manuscrit de chansons de nombreux couplets, avec un refrain de deux vers qui réussit, car on le retrouve dans d'autres chansons; en voici deux couplets :

Le pasteur qui nous gouverne
Suit l'Amour toute la nuit,
Et traite de baliverne
La défense du déduit.
Jamais il ne s'en confesse ;
Il n'en dit pas moins la messe.
Il fait tout ce qu'il défend,
L'archevêque de Rouen.

Prenez bien garde, mesdames,
A ce beau prédicateur :
Il songe moins à vos âmes
Qu'il n'en veut à votre cœur ;
Car votre œil rude et sévère
Ne lui permet pas de faire
Ce qu'il fait, ce qu'il défend
A Paris comme à Rouen.

Cette chanson a été reproduite, avec quelques variantes, par M. Brunet, dans le *Nouveau siècle de Louis XIV*. Paris, Garnier frères, 1857, p. 81. Elle se compose d'un assez grand nombre de couplets.

crut obligé de punir le père Caffaro, il y aurait eu la main forcée; c'est du moins ce qu'affirme son secrétaire et confident, l'abbé Legendre. Toute cette affaire était, selon celui-ci, « une trame ourdie par les jésuites » pour embarrasser l'archevêque et lui tendre un piége, « afin de se venger de lui en l'exposant aux satires des libertins s'il condamnait la comédie, ou aux reproches des dévots s'il ne la condamnait pas ». Ils mirent en avant, toujours selon l'abbé Legendre, des académiciens fort irrités contre Boursault pour quelques plaisanteries lancées par lui contre le fameux Dictionnaire, qui venait de paraître enfin après cinquante ans de travail, et que l'opinion générale n'avait pas ménagé. Ces académiciens, s'avisant tout à coup d'un grand zèle pour les intérêts de l'Église, accoururent à l'archevêché dénoncer le père Caffaro, « et en demander justice avec un empressement qui fit rire M. l'archevêque... M. de Harlay, aussi fin que les jésuites qui cherchaient à l'embarrasser, trouva un tempérament qui fut de ne point condamner la lettre, mais de punir le théatin qui en était l'auteur (46) ».

Le père Caffaro donc, victime de ce *tempérament* si ingénieusement imaginé, fut contraint de désavouer publiquement un écrit dont il avait (on en a la preuve) fourni au moins les matériaux, et il déclara, dans une rétractation écrite en latin, qu'il n'avait eu *nulle part* à cet écrit (47). Ce dénoûment dut satisfaire les académiciens, mais les jésuites furent attrapés. Dans toute cette affaire, sauf Bossuet qui était inconséquent peut-être, mais sincère, on pouvait répéter ce que le cardinal de Retz dit d'une scène où lui et le cardinal Mazarin avaient leur rôle : « La vérité est que tout le monde jouait la comédie. » Il faut convenir que celle-ci était assez piquante, surtout à propos de la comédie et des comédiens.

Les jésuites, du reste, auraient été assez mal venus de prendre une part trop ostensible dans cette affaire, car leur goût avoué pour le théâtre n'était un secret pour personne; partout, dans leurs colléges, ils faisaient représenter des pièces de leur composition, et Bossuet se croit obligé de les excuser à cet égard, tout en déclarant que « le meilleur est, après tout, que ces représentations soient très-rares »; mais au moins « ce vénérable institut » a-t-il su contenir ce goût dans de justes bornes, en ordonnant dans ses règlements « que les tragédies et les comédies ne doivent être faites qu'en latin, et dont l'usage doit être très-rare, ayant un sujet saint et pieux, etc. ». Malheureusement il devait savoir que ce règlement était enfreint assez souvent; beaucoup de ces tragédies n'ont pas pour objet un *sujet pieux* (48); leurs comédies sont souvent en français. Ils n'étaient point ennemis d'une innocente gaieté; ils ne proscrivaient point le rire comme Bossuet; bien loin de là, l'un d'eux, en publiant une édition expurgée d'*Horace*, avait cru faire merveille en transportant aux jésuites l'enjouement aimable de la courtisane Lalagè, et en substituant à *dulce ridentem Lalagen* la modification suivante :

Dulce ridentes *socios* amabo.
Dulce loquentes.

Ils riaient donc doucement. Ils aimaient fort la comédie allégorique. Passe encore quand c'était, par exemple, la célèbre comédie du père Ducerceau, *la Défaite du solécisme*, où l'on assistait à un piquant dialogue entre « l'*aoriste* et le *supin* en *u* », ou quand on voyait l'*infinitif* terrasser le *que retranché*, et, dans l'orgueil de sa victoire, danser une gavotte devant son ennemi expirant à ses pieds. Mais souvent aussi la comédie avait des allures plus mondaines et plus galantes; elle ne dédaignait pas l'à-propos de cour. Par exemple, le *Mercure galant*, rédigé par de Visé, s'occupe d'une pièce de circonstance composée par les jésuites à l'occasion du mariage du dauphin; il y consacre quarante pages, c'est-à-dire plus qu'il n'en emploie aux nouveautés du théâtre, même quand de Visé en est l'auteur; ce sujet est celui-ci : L'*hyménée* veut employer les *arts*, les *sciences*, les *armes*, à célébrer cette heureuse union; il n'y réussit point à son gré, et il s'adresse aux *amours*, qui lui amènent un *dauphin* (poisson), attiré d'ailleurs par le chant d'une *sirène*. — Ils ne se refusent ni la comédie d'intrigue, ni la comédie de caractère; ils se hasardent jusqu'au ballet, et il ne faut pas dire, comme l'a fait Lesage dans le *Diable boiteux*, qu'ils se bornent à faire danser les prétérits et les supins. On peut voir dans les ouvrages du père Lejay qu'ils ne s'en tiennent pas à ces divertissements purement scolaires. Lui-même, outre les échantillons qu'il a donnés de son savoir-faire en chorégraphie, tel que l'*Origine des festins*, ballet de sa composition, a écrit la poétique du ballet et en a raconté les origines (49); elles sont sacrées; ce sont d'abord les Hébreux dansant de joie en voyant Pharaon et les Égyptiens engloutis dans les flots de la mer Rouge; c'est ensuite David dansant devant l'arche, etc. On voit qu'il devançait sur ce point un académicien de nos jours, auteur d'un *Essai sur l'art dramatique chez les Hébreux*, lu en séance solennelle.

Un autre père jésuite, Ménétrier, a fait également l'histoire et la théorie des ballets; il s'étend avec complaisance sur les ballets dansés au collége de Clermont, ballets ingénieux et tout pleins d'allusions courtisanesques, dont il ne manque pas de faire sentir la finesse, par exemple l'*Empire du Soleil*, dansé en 1673. Il fait remarquer que le ballet a été toujours protégé par les papes, qu'un pape même a composé un ballet, et il insiste également sur l'origine biblique des ballets, et aussi de l'opéra. A l'en croire, le vrai fondateur de l'opéra serait Salomon. Le *Cantique des cantiques* n'est autre chose qu'un opéra; « c'est une pastorale ou action de théâtre, où, sous les personnages allégoriques d'un berger et d'une bergère, les noces de Salomon sont représentées (50). » En somme les deux écrits du père Ménétrier

(46) *Mémoires* de l'abbé Legendre, chanoine de Notre-Dame, secrétaire de M. de Harlay. Paris, Charpentier, 1863, pages 189 et suiv.

(47) *Meas in ea partes esse nullas*. Voyez cette lettre dans l'ouvrage de Desprez de Boissy *sur les Spectacles*, p. 583.

(48) Elles sont imprimées, on peut vérifier; cependant la règle était formelle (voyez *De ratione studiorum*, n° XIII). Il faut que les pièces soient en latin : les personnages de femmes en sont exclus.

(49) *Bibliotheca rhetorum*. Voyez l'analyse que le père Lejay donne lui-même de son ouvrage dans les *Mémoires de Trévoux*, 1716, p. 1209. C'est dans la seconde partie de son livre que se trouve son *Traité des ballets* (*Liber de choreis dramaticis, vulgo* les ballets). « La grande tragédie, accompagnée d'un ballet, qui se représente tous les ans (au collége Louis-le-Grand) au commencement du mois d'août, pour la distribution des prix, est un spectacle magnifique. Il s'en représente d'autres dans le cours de l'année. Après Pâques, on expose des énigmes à expliquer pour lesquelles il y a aussi des prix. » (Germain Brice, *Description de Paris*, 1713, t. II, p. 351.)

(50) Ces deux ouvrages sont : 1° *Les représentations en musique anciennes et modernes*, par le R. P. Claude le Menestrier, jésuite. Paris, 1681. 2° *Des balets anciens et modernes selon les règles du théâtre*, Paris, 1682.

sur l'opéra et les ballets sont des livres curieux, d'un brave homme naïf, sincère et étranger à toute précaution hypocrite. L'auteur y cite un passage de Molière et analyse la comédie-ballet du *Mariage forcé*. Qu'eût pensé Bossuet de tout cela ?

Les jésuites songeaient si peu à cultiver en secret leurs talents pour le théâtre, qu'ils admettaient les étrangers à leurs représentations, leur faisant payer le même prix pour leurs places qu'à la Comédie-Française : Loret nous dit, dans sa *Gazette* rimée, que le 19 août 1657 il assista à une tragédie d'*Athalie*, jouée au collége de Clermont, depuis collége Louis-le-Grand (51) :

> Au collége de saint Ignace,
> Où dans une assez bonne place
> Je me mis et me cantonnai,
> Pour quinze sols que je donnai.

C'était leur usage, ailleurs même qu'à Paris, et Dreux du Radier, au siècle suivant, dit : « Dans leurs colléges de province, les jésuites ont toujours fait payer. J'ai payé à Poitiers pour y voir une mauvaise pièce intitulée *Radegonde*, et un ballet plus ridicule et plus mauvais que la pièce (52). » On voit que c'était une véritable concurrence opposée à la Comédie-Française et même à l'Opéra.

Du reste, je le répète, ils ont eu toujours pour le théâtre et leurs confrères de la Comédie Française l'indulgence naturelle aux ultramontains ; s'ils étaient fiers de leur élève Corneille, ils ne l'étaient guère moins d'un autre élève un peu peu plus compromettant, Voltaire, dont ils jouèrent les premiers une des pièces, *la Mort de César*. Un fait qui, je crois, n'a pas été signalé, c'est que le premier éloge public que reçut Voltaire est probablement celui qu'il reçut des révérends pères. Sous Louis XIV même, le journal de Trévoux cite avec éloge une ode de leur élève M. Arouet, « jeune auteur de la plus grande espérance (53) ». Lui-même montra toujours de l'affection à ses anciens maîtres ; et, avant de dédier *Mahomet* au pape, il adressait au père Porée sa première tragédie ; plus tard, le père Tournemine, dans une lettre au père Brumoy, au sujet de *Mérope*, exaltait la pièce en se défendant d'être « aveuglé par l'amitié paternelle qui l'attachait au poëte depuis son enfance». Tout en plaisantant les jésuites dans l'occasion, Voltaire leur restait attaché, et quand, après la suppression de l'ordre, tout le monde se déchaînait contre eux, il recueillait à Ferney six jésuites, « non sans s'être bien assuré, disait-il, de la pureté de leur foi », et gardait auprès de lui pour aumônier — une véritable sinécure — le père Adam, quoique ce ne fût pas « le premier homme du monde ».

(51) Ce dernier changement de nom fit scandale ; « le nom de Jésus était au dessus de la grande porte ; ils le remplacèrent par celui de Louis-le-Grand » (Voyez *Annales de la cour et de Paris pour les années 1697 et 1698* ; 2 volumes in-12 (par Sandras de Courtilz) ; Cologne, chez Pierre Marteau, 1701. Est-ce bien exact? Toujours est-il qu'on fit à ce sujet le distique suivant :

> Sustulit hinc Jesum, posuitque insignia regis
> Impia gens. Alium non colit illa deum.

(52) *Récréations historiques*. Paris, 1767, t. I, p. 341.

(53) *Mémoires de Trévoux*, 1715, p. 90. G. Brice, 1723, t. II, p. 347, dit que le P. Tournemine est le principal rédacteur des *Mémoires de Trévoux*. — C'est ce qui explique la mention bienveillante du nom de Voltaire.

Malheureusement, à la fin du XVIIe siècle, la tolérance des jésuites à l'égard d'un art qu'ils cultivaient eux-mêmes était un fait exceptionnel, et la société d'alors affichait d'ordinaire des sentiments tout opposés. En dehors même du clergé, on se piquait de manifester à l'égard de la comédie et des comédiens un mépris sincère ou affecté, mais qui, chez les gens graves, semblait une sorte d'obligation professionnelle. De leur part, il prenait souvent la forme de l'insolence la plus outrageante. Un jour que Dancourt apportait de la part de ses camarades à M. de Harlay et aux administrateurs de l'hôpital général la redevance dont on faisait parfois l'usage que nous savons, il crut pouvoir se permettre d'insinuer que peut-être les *charités* de toute espèce qu'ils faisaient ainsi devraient les mettre à l'abri de l'excommunication. « Dancourt, lui répondit gravement M. de Harlay, nous avons des oreilles pour vous entendre, des mains pour recevoir les aumônes que vous faites aux pauvres ; nous n'avons pas de langue pour vous répondre. » Il semble que si pourtant, puisqu'il s'en servait pour insulter gratuitement une profession où l'on comptait des gens pour le moins aussi estimables que ce rogue et plat courtisan. Ce qu'il y a de singulier ici, c'est que ce même magistrat, si sévère pour les excommuniés du théâtre, avait été lui-même excommunié avec tout le parlement de Paris par le pape Innocent XI, pour avoir soutenu les prétentions de Louis XIV, parfaitement injustes d'ailleurs, contre la cour pontificale ; au lieu que les comédiens, excommuniés en France, ne l'étaient pas à Rome. Si l'autorité du pape eût été alors reconnue en France comme elle l'a été depuis, cette circonstance n'eût pas laissé que d'assurer un certain avantage aux comédiens sur le Parlement de Paris.

EUGÈNE DESPOIS.

L'UNITÉ DES PEUPLES SLAVES

A PROPOS D'UN LIVRE DE M. LOUIS LEGER (1)

Le nom de M. Louis Leger est déjà connu de ceux qui, en France, s'intéressent à l'histoire et à la littérature des Slaves. Sa *Bohême historique et populaire*, ses *Chants populaires et héroïques des Slaves de Bohême*, son livre sur les apôtres des Slaves, *Cyrille et Méthode*, ses voyages dans presque tous les pays habités par cette grande race européenne, de Moscou à Belgrade et d'Agram à Prague, enfin son cours de la salle Gerson, devaient faire bien augurer du nouveau livre qu'il présente au public.

Nous avons dit un livre, il serait plus juste de dire un recueil d'excellents articles, qui ont paru à diverses époques dans nos Revues les plus répandues, plusieurs ici même, et que l'écrivain réunit aujourd'hui sous une préface commune. Nous allons donner un résumé rapide de ces diverses études ; on aura une idée de la variété des sujets touchés par l'auteur.

Voici d'abord *la Littérature des Slaves du Sud*. Les *Jougo-Slaves* (Slaves du Sud) forment une grande famille de peuples,

(1) *Le monde slave, voyages et littérature*, par M. Louis Leger. — Paris, librairie académique de Didier, 1873.

presque un grand peuple de 12 millions d'âmes, malheureusement partagés entre deux dominations, entre deux religions, entre deux alphabets : ce sont les Slovènes d'Illyrie, les Dalmates, les Esclavons et les Croates de l'Autriche, les Bulgares et les Bosniaques de la Turquie, les Serbes et les Montenegrins, seuls indépendants parmi toutes ces nations. Plusieurs d'entre elles ont forcé, par des luttes héroïques, l'attention de l'Europe; d'autres sont plus mal connues. Qui peut parler de Slaves en Carinthie, en Carniole, en Istrie? N'est-il pas acquis que ces pays sont des pays allemands? Que nous rappelle bien le mot de Croates, sinon une espèce de soudards d'assez mauvaise réputation, qui ont aidé Radetzki dans la répression de Milan en 1849?

Or, M. Louis Leger évoque le passé glorieux, les siècles d'indépendance de ces peuples aujourd'hui soumis à d'autres peuples. Il nous montre une littérature vraiment remarquable qui fleurit dès le XIIe et le XIVe siècle dans ces pays depuis longtemps déshérités; puis la gloire militaire comme la splendeur intellectuelle des Serbes périssant ensemble du même désastre, par la victoire des Ottomans à Kossovo. Si l'Allemagne s'enorgueillit de la ligue anséatique, les Slaves du Sud ont leur Hambourg dans Raguse; Raguse, qui joignait à l'intelligence commerciale le culte des lettres, pourrait encore se comparer à la république des marchands-artistes de Florence. Le passé des Illyriens ne devrait pas nous être inconnu; au commencement du siècle le drapeau tricolore a passé chez eux; une partie des provinces slaves, de Laybach aux bouches de Cattaro, ont fait partie de l'empire napoléonien, et en Illyrie comme en Pologne, comme en Grèce, comme chez tous les peuples opprimés de l'ancien monde, l'apparition des légions françaises a fait éclater les espérances de régénération et de résurrection.

Lisez plutôt l'ode de l'Illyrien Vodnik à l'homme qui éveilla et qui déçut tant d'espérances chez les peuples opprimés de l'Europe.

« Napoléon a dit « Réveille-toi, Illyrie ». — Quatorze siècles durant la mousse la recouvre. Aujourd'hui Napoléon lui ordonne de secouer sa poussière... Elle sera glorifiée, j'ose l'espérer. Un miracle se prépare, je le prédis. — Chez les Slovènes pénètre Napoléon; une génération tout entière s'élance de terre. — « Appuyée d'une main sur la Gaule, je donne l'autre à la Grèce pour la sauver. »

Et depuis ce réveil des peuples illyriens, ils ne se sont pas rendormis; les uns, comme la Serbie, le Monténégro, ont conquis à force d'héroïsme leur délivrance du joug ottoman et préparé du même coup, suivant la prédiction de Vodnik, la libération de la Grèce; les autres, comme les Croates, les Dalmates, les Esclavons, ont défendu opiniâtrément leur langue et leurs libertés nationales, d'abord contre le centralisme autrichien, puis contre le dualisme austro-hongrois. Ils ont fondé des journaux, des écoles, des sociétés savantes, des théâtres, où à côté des drames nationaux on joue avec succès les pièces les plus parisiennes de Paris.

M. Louis Leger nous fait ensuite connaître un des hommes qui ont le plus contribué à ce réveil politique et littéraire de l'Illyrie. Ce héros du progrès est un prélat, Mgr Strossmayer, évêque de Diakovo. Aussi a-t-il fait partie en 1870 de la minorité du concile; aussi a-t-il recueilli les anathèmes de notre journalisme dévot, qui l'a accusé « de dépenser le bien des Églises pour les entreprises mondaines ». Et, en effet, il a employé une partie de ses revenus à fonder un séminaire à Diakovo, des écoles de filles et de garçons. Il y a, dans les trente-huit paroisses de son diocèse, soixante et onze écoles fréquentées par sept mille neuf cent dix enfants sur huit mille trois cent quatre-vingt dix-sept. Si nos prélats français ressemblaient un peu à l'ami de M. Leger, nous ne verrions pas un bon quart de nos départements réduits à envier les écoles et les écoliers d'un obscur diocèse croate. Mgr Strossmayer a dépensé 100 000 francs à fonder un séminaire bosniaque pour instruire les Slaves encore soumis à la Turquie et préparer l'affranchissement politique par l'affranchissement intellectuel. En 1860, il offrait encore 100 000 francs au gouvernement autrichien pour la fondation d'une académie et d'une université jougo-slave : c'est seulement au bout de sept années, employées par l'Autriche à se faire battre par la Prusse, que son vœu, pour une partie seulement, a pu être réalisé.

Le 31 juillet 1867, il inaugurait l'Académie d'Agram. « Le peuple slave, s'écriait-il, entré plus tard que les races germanique et romane sur le théâtre de l'histoire, est aussi entré plus tard qu'elles dans le champ de l'activité intellectuelle... Aujourd'hui il est prêt à greffer sur sa souche jeune et forte la civilisation germanique et romane. » Enfin l'évêque de Diakovo est un des orateurs les plus écoutés de la diète croate, et là encore, le prélat-député est l'homme du progrès national et se montre fidèle à sa noble devise : « Tout pour la foi et la patrie ».

Tandis que les Slaves d'Illyrie, de Bohême, de Gallicie ont surtout à lutter contre l'envahissement des Allemands, ceux de Croatie et d'Esclavonie ont à se défendre contre les prétentions des Hongrois. Souvent Mgr Strossmayer a revendiqué contre le centralisme madgyar l'autonomie de ses concitoyens slaves. — « La Hongrie doit songer avant tout, s'écriait-il en 1861, qu'elle ne peut réussir dans la question d'Orient que par l'intermédiaire d'une fédération des Slaves méridionaux; sans leur intervention, elle est aussi peu capable de résoudre cette question qu'elle l'eût été au début du XVIe siècle de défendre son indépendance sans le secours des guerriers croates. »

Toutes ces études de M. Louis Leger sur des hommes et des choses avec lesquels on voit qu'il a fait intime connaissance, sont entremêlées de récits de voyage, de descriptions pittoresques, d'impressions de salon ou de bateau à vapeur. L'écrivain français ne pouvait négliger le théâtre, surtout ce théâtre serbe où vibrent encore les ardentes passions de la lutte pour l'indépendance, où apparaissent tour à tour Scanderberg, le tsar Lazare, Kara Georges et les heiduques, ces palikares du Danube. On trouvera dans le livre une intéressante analyse du chef-d'œuvre de M. Ban, *Meirima*. Une musulmane s'éprenant pour le chrétien Jivan, le mariage de celui-ci avec la chrétienne Loubitsa, la Turque poignardant sa rivale dans la chambre nuptiale, puis s'empoisonnant de désespoir, l'intervention soudaine des brigands-patriotes de la montagne, un massacre final aussi complet qu'à un drame de la Porte-Saint-Martin : voilà les éléments de cette tragédie slave où se rencontrent de grandes beautés. Elle se termine par ce cri qui transporte encore la salle, — ou plutôt la grange tout entière : « Vive la Serbie une et indépendante ! »

D'Agram, du ban Jellachich et de l'évêque Strossmayer, de Belgrade, du poëte Ban et du libérateur Milosch Obrénovitch, M. Louis Leger nous transporte chez les Slaves de la Bohême, dans cette ville de Prague où naguère encore il

rédigeait un journal français, *la Correspondance slave*. Là encore les fils de cette grande race méconnue de l'Occident sont aux prises, non plus avec les Turcs et les Hongrois, mais avec la prépondérance allemande.

Puis la Russie fournit trois chapitres à M. Louis Leger. Dans le premier il traite de l'organisation du théâtre dans l'empire des tsars, de la situation faite aux auteurs dramaturges et aux acteurs par un système qui fait de tout artiste un fonctionnaire impérial, une manière de *tchinovnik*. Dans le second il nous analyse un des beaux drames modernes de la Russie, *La mort d'Ivan le Terrible*, par le comte Tolstoï. Dans le troisième il relève avec esprit les erreurs commises par M. Dixon dans sa *Russie libre*, donne au livre de M. Barry, *La Russie contemporaine* (1), des éloges mérités, et nous font faire connaissance avec M. Ralston qui, dans deux ouvrages récents, nous a introduits dans la vie domestique, dans le monde poétique du paysan russe.

Le dernier chapitre n'est peut-être pas le plus agréable, mais il est certainement le plus instructif de tout l'ouvrage. Il est consacré aux origines du panslavisme. On nous y montre les Slaves ayant, dès le XIIe siècle, conscience d'une filiation commune attestée par l'étroite parenté de leurs idiomes. Voici ce qu'un Slave écrivait au père de Pierre le Grand, le tsar Alexis :

« Dieu donna le succès au prince Dmitri Donskoï, et, plus tard, au tsar Ivan Vassiliévitch (le Terrible) ; ils chassèrent les Tatars de la Russie, de Kazan, d'Astrakan et de la Sibérie. Ainsi, par la grâce de Dieu, *nous nous sommes de nouveau agrandis*. Mais tandis que nous avancions vers l'Orient, nous reculions du côté de l'Occident, *car les Allemands nous ont chassés, non par force, mais par ruse, de toutes les rives de la Baltique*..... C'est pourquoi, vers toi seul, ô grand tsar, se tourne la grande nation slave..... »

De qui ces paroles? D'un Russe, tout ou moins? Non, d'un Croate, le théologien Krijanich. Après les penseurs politiques, viennent les grammairiens :

« Messeigneurs, écrivait l'un d'eux au XVIe siècle, il faut que vous sachiez que toutes ces langues, le polonais, le tchèque, le russe et le croate, le bosniaque, le serbe, le bulgare et bien d'autres, n'étaient d'abord qu'une seule langue slave, *de même qu'il n'y avait qu'un seul peuple slave*. »

Ce n'est plus un Croate, c'est un Polonais qui a formulé cette théorie du panslavisme en linguistique. Suivant un autre Polonais, le chroniqueur Bielski : « l'unité seule de la langue indique que *Polonais et Moscovites, nous sommes issus d'une seule et même nation ; nous devons être les fils d'un même père* ». Voilà pourquoi, au XVIe siècle, un nombreux parti polonais offrit la couronne des Piast d'abord à Ivan le Terrible, puis à son fils Feodor, se fondant pour rechercher l'union des deux peuples sur ce principe fondamental de l'histoire européenne « que les Allemands ne peuvent pas vouloir de bien aux Slaves ». Voilà pourquoi l'ambassadeur polonais, Kysel, envoyé en 1646 pour négocier la paix avec le tsar Alexis, résumait en ces termes l'histoire générale de la race slave :

« La main du Très-Haut avait fait naître d'une même souche, comme deux cèdres du Liban, d'un même sang slave, d'une même nation, les deux peuples russe et polonais, ainsi que le démontrent les sources historiques et surtout la langue commune de ces deux grands peuples. L'histoire des Slaves peut se diviser en trois périodes : le temps heureux où les Slaves, par l'union de leurs forces, s'illustraient dans le monde entier; le temps malheureux, le temps des querelles et des divisions où les Slaves laissèrent conquérir beaucoup de leurs contrées par les étrangers et par les païens ; enfin la troisième période sera celle de l'éternelle alliance, de l'amour fraternel, le retour au premier état d'unité. »

Au livre si curieux de M. Louis Leger, nous aurons bien à faire quelques critiques. Il ne justifie pas complètement son titre *le Monde slave*; car s'il y est question des Croates, des Serbes, des Bulgares, des Slovènes, des Tchèques, des Russes, on peut regretter de n'y voir pas représenté un des plus brillants parmi les peuples slaves, glorieux par les armes à l'égal d'aucun d'eux, possédant une littérature aussi riche que celle dont M. Louis Leger nous a donné des extraits, et dont le sang s'est tant de fois mêlé au nôtre sur les champs de bataille de 1792 à 1871, depuis Iéna et Wagram jusqu'à Dijon et Champigny-sur-Marne. Assurément, j'aurais préféré quelques pages sur les questions polonaises à celles que l'auteur a consacrées dans ce livre à Heidelberg, Stuttgard et Nürenberg. Elles ne manquent pas d'intérêt, assurément; il s'y rencontre un portrait très-réussi de ces grands dadais d'étudiants allemands qui, l'an passé, sont venus promener dans Strasbourg en deuil leurs casquettes multicolores, leurs lunettes bleues, leurs petits chiens et leurs ridicules rapières. Mais elles nuisent à l'unité du livre ; M. Louis Leger est un écrivain trop fécond pour avoir besoin de collectionner ainsi, contre l'intérêt de son livre, des pages étrangères à son sujet. Il serait à désirer aussi que M. Louis Leger s'astreignît à une transcription plus régulière de certains noms russes. Pourquoi écrire *Godunov*, *Szujsky*? Ces noms se prononcent en russe et doivent s'écrire en français Godounof, Chouïski. Nous n'avons pas besoin d'emprunter, pour transcrire le russe, l'orthographe des Allemands et des autres étrangers.

Ces imperfections de détail ne doivent rien ôter de son mérite au livre de M. Louis Leger. C'est là que le public français pourra se rendre compte de la communauté d'origine, d'idée et de langage, qui unit les vingt-six millions de Slaves assujettis à la Prusse, à l'Autriche et à la Turquie ; c'est là qu'il pourra étudier les éléments de ces grandes questions qui sont debout à l'horizon de la diplomatie européenne comme autant de caps des Tempêtes : la question d'Orient, la question danubienne, la question tchèque, la question polonaise, le *panslavisme*. L'auteur ne s'effraye pas outre mesure de ce mot qui était encore un épouvantail pour le sénat de l'empire. Grâce à l'excès de nos malheurs, nous avons moins à redouter un accroissement de puissance de la Russie, et nous restons fidèles aux principes de justice proclamés par la France en souhaitant que la grande race slave recouvre enfin ses droits que les fatalités de l'histoire ne sauraient avoir prescrits. Puisse, bien au contraire, l'union dans la liberté s'accomplir enfin entre les tribus dispersées ! Puissent-ils, les peuples slaves, se lever comme le veut le poëte,

Tous grands, tous libres,
Opposant à l'ennemi leurs rangs victorieux,

et demander compte un jour à nos ambitieux voisins de tant de peuples slaves disparus sur les bords de la Baltique, dans

(1) Paris, 1873.

les plaines de la Pomeranie et du Brandebourg, du crime de Frédéric II contre la Pologne, et de ces millions de Posnaniens dont le parlement prussien accueille par des éclats de rire les périodiques protestations !

ALFRED RAMBAUD.

PERSONNAGES DU SECOND EMPIRE

M. de Morny (1)

M. de Morny était né à Aix en Savoie, quoiqu'il ait été enregistré à Paris, et que tous ses biographes l'y fassent naître. Qui était son père? Les opinions varient à ce sujet : la plus plausible est celle qui attribue sa naissance à l'homme qui veilla sur ses premières années, M. de Flahaut. La reine Hortense avait consacré 200 000 francs à l'éducation de son fils naturel. M. de Flahaut confia le soin de la diriger à Mme de Souza, sa mère, auteur de quelques romans distingués, mariée en secondes noces à l'ambassadeur de Portugal, femme d'esprit et femme du monde, mais surtout femme de lettres, ayant quelques-uns des défauts des hommes de lettres, qu'on accuse d'être d'assez médiocres administrateurs de leur fortune et de celle des autres, de se montrer parfois un peu frivoles et souvent d'aimer le jeu. Était-elle capable d'élever un enfant? Les gens qui ont le mieux connu Mme de Souza et qui rendent le plus justice à ses qualités aimables hésitent à répondre à cette question. M. de Flahaut se serait mieux acquitté de cette tâche ; mais, marié et n'ayant pas de fils légitime, la présence du jeune Morny dans sa maison était un sujet de chagrin pour sa femme; il se vit obligé de l'en éloigner autant que possible. Le général Carbonnel, ancien aide de camp de M. de Flahaut, se chargeait quelquefois de distraire l'enfant un peu délaissé, et, quand il fut devenu un jeune homme, il le conduisit dans le monde, surtout chez Lafayette, au château de La Grange, où il vécut au milieu des enfants et des petits-enfants du général, ce qui ne l'empêcha pas de les faire arrêter le 2 décembre. M. de Morny suivit d'abord la carrière militaire. Officier de cavalerie au premier siége de Constantine, il donna sa démission et revint à Paris, où il mena la vie d'homme du monde élégant et désœuvré. Le bruit de sa liaison avec une femme jolie et riche dont le mari remplissait les fonctions de représentant d'une puissance étrangère près la cour des Tuileries, et qui passait pour avoir eu elle-même de tendres complaisances avec le fils aîné de Louis-Philippe, ne tarda pas à se répandre. L'amour n'était pas assez fort sans doute pour occuper M. de Morny tout entier, car on le vit entamer dès lors des opérations industrielles assez importantes; il était de son temps, il aimait les affaires : il en fit avec ses capitaux et avec ceux que l'amour lui offrit, car l'union qu'il venait de former pouvait passer pour ce que dans le monde on appelle une liaison, et dans le commerce une raison sociale. Qui se doutait alors que les plus hauts personnages de l'État seraient un jour chargés de liquider les comptes des deux associés (1)?

M. de Morny commença par créer une fabrique de sucre de betterave dans le Puy-de-Dôme. Ce département reconnaissant le nomma député. Membre de cette fraction de jeunes hommes d'État qui, dans les derniers jours de la monarchie de Louis-Philippe, soutenaient M. Guizot et se flattaient de rajeunir le parti conservateur en le plongeant dans le Pactole, il parut un moment se livrer avec ardeur à la politique; mais le goût des affaires l'emporta. M. de Morny, en réalité, n'on a pas connu d'autres : ministre, ambassadeur, membre du conseil privé, président du Corps législatif, il ne cessa de faire des affaires. Il vendit des chemins de fer en France, il vendit des tableaux en Russie. Le coup d'État fut pour lui une affaire; il la fit du moins bravement, dit-on quelquefois pour l'excuser, et l'on rappelle sa réponse soldatesque au préfet de police, M. de Maupas, qui, dans la nuit du 2 décembre, lui demandait du canon pour se défendre (2). Ceux qui l'ont reconnu, le 24 février 1848, en veste, en casquette, à demi déguisé en ouvrier et montant la garde devant un poste occupé par des gens du peuple, n'ont-ils pas le droit de soutenir que si M. de Morny était courageux, le courage dépendait chez lui, comme chez tant d'autres, du jour et du moment? On le vante de s'être rappelé qu'il avait été l'ami du duc d'Orléans au moment où parut le décret qui spoliait ses enfants; mais une protestation qui ne brouille pas celui qui s'y livre avec celui qui la rend nécessaire ne ressemble-t-elle pas à celle de ce pique-assiette qui disait d'un homme convaincu d'une mauvaise action : « Je n'irai pas dîner chez lui de huit jours. » La rupture entre M. de Morny et le spoliateur des Orléans dura juste pendant les quelques jours qui séparent sa démission de ministre de l'intérieur de sa nomination de président du Corps législatif. Les journaux, à peine monta-t-il au fauteuil, retentirent d'éloges sur sa manière de présider, comme s'il eût été Marrast ou Dupin, et comme si cette assemblée de 250 membres, tous du même avis, tous nommés par le gouvernement, simples fonctionnaires législatifs, eût été la Constituante ou la Législative de 1848. M. de Morny, pendant sa carrière de président, n'eut aucune opposition à dompter, et c'était lui infliger un ridicule que de le présenter comme luttant contre « les trois », contre « les cinq », et même contre « les vingt-six ». Ses discours, toutes les fois qu'il prit la parole en son nom personnel ou au nom du parlement, manquèrent d'élévation. Un bon sens terre-à-terre, une simplicité affectée, quelque peu sujette à dégénérer en vulgarité, étaient ses meilleures qualités; une grande corruption et l'habitude du monde lui tenaient lieu d'esprit. Écrivain aussi mauvais que mauvais orateur, il aimait cependant mieux écrire que parler. Il ne connaissait, en fait de littérature, que la littérature des feuilletons et celle des théâtres de vaudeville; quelques proverbes prétentieux et vulgaires composés par lui, et qu'il prenait un grand plaisir à voir représenter entre deux paravents ou sur quelque scène de troisième ordre, peuvent donner une idée de son goût.

M. de Morny s'imaginait qu'après avoir tant contribué à

(1) Extrait du quatrième volume de l'*Histoire du second Empire*, qui doit paraître lundi prochain.

(1) Les journaux étrangers racontèrent, au moment du mariage de M. de Morny, qu'une liquidation avait eu lieu entre la femme avec laquelle il rompait et lui, et que M. Rouher et deux conseillers d'État avaient vérifié les comptes, fait le bilan et établi la balance.

(2) Dépêche publiée dans les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*.

supprimer la vie politique en France, il dépendait de lui de la faire renaître à son gré. Il tenait M. Émile Olivier en réserve pour s'en servir quand il jugerait le moment venu de rendre la liberté au pays. C'était, du reste, une bien grande preuve de désintéressement de sa part, que de songer à ranimer un jour le mouvement politique; car dans un milieu vraiment politique, des hommes comme M. de Morny sont relégués au dernier plan. Ministre de l'intérieur quand le ministère n'était qu'un poste de police et les employés des sergents de ville, et où l'administration consistait à fusiller les citoyens sur le boulevard; président du parlement quand le parlement ne représentait plus qu'une assemblée de fonctionnaires; diplomate chargé d'une mission où il n'y avait pas de diplomatie (1), M. de Morny n'a été que le mannequin d'un homme d'État. Quelques personnes lui firent l'honneur de croire que sa mort était une perte pour l'empire et un temps d'arrêt dans le retour au régime parlementaire, comme si quelqu'un était capable de hâter ou de retarder des événements qui dépendent de la force même des choses. M. de Morny, en mourant, ne laissa de grand vide nulle part, et il n'était enlevé à aucune grande mission interrompue; il ne manquait ni au présent ni à l'avenir : aussi ses obsèques, qui eurent lieu le 13 mars 1865, aux frais de l'État, avec toute la pompe imaginable, excitèrent-elles plus de curiosité que de regrets. Le gouvernement aurait bien voulu lui décerner les honneurs d'une oraison funèbre, mais où trouver un orateur religieux pour la prononcer? Il fallut se contenter d'une glorification du coup d'État par la bouche emphatique et complaisante de M. Rouher, et de quelques mots de M. Schneider, vice-président du Corps législatif.

TANCRÈDE DELORD.

BULLETIN GÉOGRAPHIQUE

Sir Samuel Baker

Un géographe italien de grand mérite, formé à l'école du docteur Petermann et dont les sympathies sont acquises à la France, M. Guido Cora, vient d'entreprendre à Turin, sous le titre de *Cosmos*, la publication d'une Revue géographique dont les premiers fascicules, admirablement rédigés tant au point de vue du texte que des cartes, paraissent devoir prendre la première place dans le monde savant. Cette Revue ne le cède en rien aux célèbres *Geographische Mittheilungen* du docteur Petermann, non plus qu'à la remarquable publication anglaise qui s'en est inspirée, sous le titre d'*Ocean-Higways*, inaugurée l'an dernier en Angleterre par un des plus éminents géographes d'outre-Manche, M. Clements R. Markham. Elle a même sur ces deux recueils l'avantage d'un grand luxe typographique, et si les cartes ne l'emportent point en correction et en beauté sur celles des *Mittheilungen*, au moins peuvent-elles rivaliser avec elles; de l'avis même de la Société de géographie italienne, elles sont les plus parfaites qui aient encore été éditées en Italie.

C'est au fascicule de septembre de cette remarquable publication, que nous empruntons de nouveaux détails sur l'expédition de sir Samuel Baker dans le haut Nil, un des faits les plus intéressants de l'histoire contemporaine.

Sir Samuel Baker est un de nos plus éminents explorateurs. La géographie lui doit la découverte du plus grand des lacs de l'Afrique équatoriale, le M'woutan Zigue ou lac Albert Nyanza, qui est à cheval sur l'équateur et dont les rives septentrionales ont été complétement explorées par l'illustre voyageur en 1864. Cette remarquable découverte a été récompensée en 1866 par la grande médaille d'or de notre Société de géographie. A la suite de cette expédition, sir Samuel Baker était entré en relations avec le khédive et avait été invité à concourir à l'extension de l'autorité égyptienne dans la zone torride africaine.

Dans une lettre qu'il avait adressée à la Société de géographie de Paris et qui a été reproduite dans le *Bulletin* de juin 1869, sir Samuel Baker annonçait qu'il avait accepté le commandement d'une expédition que le vice-roi d'Égypte avait entreprise pour la destruction de la traite des esclaves dans le bassin du Nil blanc. Il se proposait de donner des lois à ces populations sauvages, de mettre un terme à leurs guerres civiles et à leur hostilité préconçue contre toute intervention étrangère, d'établir des relations commerciales sûres et de permettre l'exploitation des richesses de la flore et de la faune de la région des grands lacs. Un petit steamer avait été construit à cet effet en Angleterre et devait être lancé sur l'Albert Nyanza. Il s'agissait d'établir une ligne non interrompue de comptoirs depuis Gondokoro jusqu'aux rives les plus méridionales du grand lac, etc.

Sir Samuel Baker partit de Londres au commencement de mai 1869; il avait fait provision de tous les instruments d'astronomie et de physique propres à son expédition. La plupart de ces instruments avaient été fournis par la Société de géographie de Londres; il s'était adjoint son neveu, J. A. Baker, lieutenant de la marine anglaise, et un lieutenant de la marine française, M. H. de Bizemont, fils d'un des principaux banquiers de Paris. Sa femme même, en véritable Anglaise qu'elle était, avait voulu l'accompagner et le suivit, en effet, dans toutes les péripéties de son voyage. Le lieutenant de Bizemont ne put accompagner l'expédition qu'à ses débuts, car, aux premières nouvelles de la guerre franco-prussienne, il s'empressa de reprendre son poste dans l'armée active et prit une part honorable à la défense nationale. Il avait pu toutefois rendre de réels services à l'exploration, car il reconnut exactement plusieurs positions géographiques, mal observées jusque-là, dans la Nubie, notamment celles de Korosko, Berber, Kalabaschi et Kartoum; il décrivit, en outre, plusieurs itinéraires jusque-là inconnus. Le *Bulletin de la Société de géographie de Paris* (mai-juin 1871) a publié le résumé trop succinct de ces travaux avec une lettre de sir Samuel Baker, qui disait avoir perdu dans M. de Bizemont à la fois un digne représentant de la Société de géographie de Paris et un compagnon non moins aimable qu'intelligent.

C'était véritablement une colonne expéditionnaire que le vice-roi avait mise sous les ordres de l'explorateur; il s'agissait, en effet, d'une extension considérable du territoire égyptien dans des contrées qui étaient au pouvoir des chasseurs d'esclaves. A Korosko, comme il s'agissait de tourner les cataractes, on dut s'engager dans le désert et charger les bagages sur des bêtes de somme. Il ne fallut pas moins de

(1) Il avait été ambassadeur extraordinaire au couronnement d'Alexandre II, empereur de Russie.

1800 chameaux pour le transport. L'ingénieur en chef Higginbotham, qui perit assez tristement l'année suivante, parvint à faire franchir les cataractes aux embarcations ; mais on ne put arriver à Kartoum que dans les premiers jours de février, époque où le Nil blanc cesse de devenir navigable au delà du 10e parallèle. On rencontra une barrière naturelle formée par une accumulation d'herbes et de détritus de tout genre sous laquelle les eaux s'étaient frayé un cours souterrain à peu de distance de l'embouchure du Bahr Scraf dans le Nil blanc.

On se trouvait alors dans un lieu dit Towfikeya. Dans l'impossibilité où il se trouvait de continuer à remonter le Nil blanc, Baker consulta ses guides, qui l'assurèrent que le Bahr Scraf était alimenté par les eaux de la branche Bahr el Abiod (Nil blanc) dont il n'était qu'une dérivation, et qu'on retrouverait ce dernier fleuve plus au sud vers l'équateur. Le Bahr Scraf étant large d'une soixantaine de mètres et profond de près de 6 mètres, Baker n'hésita pas à s'y engager le 17 février avec ses embarcations. La navigation fut heureuse au début. On traversa de belles forêts, mais à 800 kilomètres du confluent, on se trouva dans un immense étang marécageux. La flotte ne tarda pas à se trouver arrêtée dans un fouillis d'herbes qui s'étendait à perte de vue dans toutes les directions. Sir Samuel Baker ne se découragea point ; il fit creuser des tronçons de canaux entre les étangs qui se succédaient à de faibles distances. Il employa pendant trente jours un millier d'hommes à ce travail et l'on put avancer ainsi d'une soixantaine de kilomètres ; mais bientôt le tirant d'eau devint trop faible et il fallut reconnaître que le fleuve était impraticable à l'époque des eaux basses. Sir Samuel se décida alors à revenir à Towfikeya, où il reçut avis de sa nomination au rang de pacha.

L'explorateur ne resta pas inactif dans cette station ; il y établit de grands magasins pour le matériel et les provisions, et construisit des logements commodes pour quinze cents hommes. Sa flottille fut portée au nombre de cinquante-neuf embarcations ; le sol fut défriché et mis en culture. Ces travaux considérables n'empêchèrent point le nouveau pacha de faire de nombreuses excursions dans les environs, de nouer des relations avec les chefs indigènes et de prendre les mesures les plus énergiques pour la répression de la traite. Il délivra, entre autres, deux barques chargées d'esclaves au village de Faschodah et destitua le gouverneur turc, qui avait fait des razzias de nègres pour son propre compte.

Au mois de décembre 1870, sir Samuel Baker quitta Towfikeya avec toute sa flottille. Mais grâce à la rapidité de son steamer, il arriva le premier à Gondokoro, le 15 avril ; les bâtiments d'escorte ne l'y rejoignirent définitivement que le 22 mai. Il prit possession du pays au nom du khédive, changea le nom de Gondokoro en celui d'Ismaïliah, et somma les tribus voisines de reconnaître le gouvernement égyptien. Mais les chefs de ces tribus, qui étaient les créatures des marchands d'esclaves, se préparèrent à la résistance.

Les intrigues des marchands d'esclaves, les travaux, les souffrances et les expéditions réitérées que Baker-pacha imposait à ses troupes, déterminèrent une rébellion qui réduisit la petite armée à 502 hommes. Son chef n'en persista pas moins à continuer sa route vers l'équateur. Il en laissa plus de la moitié à Ismaïliah et parvint avec 212 hommes, tant officiers que soldats, à Fatiko, bourgade située à 259 kilomètres d'Ismaïliah. Fatiko servait de quartier général aux marchands d'esclaves, qui occupaient le pays avec des forces considérables. Ils étaient fortement établis à Fabo (à 32 kilomètres à l'est de Faliko), à Faloro (30 kilomètres environ à l'ouest) et à Faragenia (même distance vers le nord).

Ils avaient aussi une station à 125 kilomètres dans l'Unyoro. L'ensemble de ces forces s'élevait à près de 2000 hommes ; elles se composaient de véritables compagnies de brigands sous les ordres d'un certain Abusaôd, principal agent d'une maison de Kartoum qui les soudoyait et les recrutait parmi les officiers déserteurs des troupes du Soudan.

Baker-pacha ne se laissa pas surprendre par des démonstrations de soumission apparente ; il enjoignit à ces troupes de se tenir à Kartoum ou de s'enrôler dans son armée en qualité d'auxiliaires irréguliers. Il entra en relations avec tous les chefs indigènes qu'il avait connus lors de sa première exploration et obtint leur soumission à l'autorité du khédive. Laissant ensuite un de ses lieutenants, le major Abdullah, à Fatiko avec une centaine d'hommes et la plus grande partie des bagages et des approvisionnements, il se dirigea vers l'Unyoro, à 125 kilomètres au sud.

Il trouva le pays bien changé depuis sa dernière expédition ; le roi Kamrasi était mort. L'un de ses fils, Kabba-Regga, avait disputé la couronne à l'héritier direct ; à la suite d'une sanglante guerre civile et grâce au concours des marchands d'esclaves, il était monté sur le trône. Ces derniers, mettant à profit la guerre qu'ils avaient suscitée, avaient dévasté tout le pays, incendiant les bourgs et les villages et réduisant en captivité les femmes et les enfants.

A l'arrivée de Baker-pacha, ils feignirent de se repentir de leurs excès et offrirent de s'enrôler comme irréguliers. Mais à peine le pacha s'était-il mis en route pour Masindi, résidence de Kabba-Regga, que les brigands se mirent en pleine insurrection et se préparèrent à attaquer un des cousins du roi défunt qui s'était constamment opposé à leurs coupables entreprises. Les troupes de Kabba-Regga faisaient cause commune avec eux.

Baker-pacha était à Masindi, à une forte étape du lac Albert Nyanza, lorsqu'il apprit ces nouvelles. C'était Fatiko même que l'insurrection avait choisi pour centre. Craignant qu'Abdullah ne fût pas en état de résister, il partit immédiatement de Masindi avec quarante hommes déterminés et arriva devant Fatiko dans la matinée du 1er août. La troupe des marchands d'esclaves, au nombre de 270 hommes résolus, avait établi son camp à 100 mètres de la résidence du gouvernement. Voyant revenir Baker-pacha avec si peu de monde, ils supposèrent que le reste de ses troupes avaient été détruites et n'attendirent pas un instant pour charger les Égyptiens. Ils mirent sept hommes hors de combat dans cette aggression subite, mais Baker-pacha, ayant rallié les hommes d'Abdullah, les chargea à son tour avec une extrême impétuosité. L'attaque se fit à la baïonnette ; elle fut si vive, que les rangs furent rompus et qu'une débandade générale de l'ennemi transforma la lutte en une poursuite qui se prolongea sur une distance de plus de 6 kilomètres. La victoire fut complète ; on fit aux troupes des marchands d'esclaves 43 prisonniers ; elles perdirent sept drapeaux, trois cents bêtes de somme et 131 esclaves. Presque la moitié des brigands était restée sur le champ de bataille.

A la nouvelle de ce succès, le pays tout entier s'empressa de reconnaître le gouvernement du khédive. Les indigènes

n'obéissaient aux marchands d'esclaves que sous l'influence de la peur ; quand ils virent que leurs oppresseurs étaient vaincus, ils acclamèrent avec enthousiasme Baker-pacha et payèrent avec joie les contributions en nature qu'il leur imposa, trop heureux d'être affranchis de la crainte de se voir réduits en esclavage. La situation de la garnison établie par Baker à Fatiko devint d'ailleurs excellente ; on construisit un fort inexpugnable, protégé par de profonds fossés et des ouvrages en terre. La citadelle, assise sur un rocher à pic, dominait l'horizon : « Rien ne nous manquait, dit Baker-pacha dans sa relation au *Journal de Saint-Pétersbourg* du 11/23 août 1873 ; Fatiko est à 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer, et c'est le paradis terrestre de l'Afrique. La vue s'étend sur un panorama dont le rayon est d'environ 100 kilomètres.

» Je rendis grâces à Dieu du succès de mon entreprise, ajoute le courageux explorateur. Je laissai donc Fatiko heureuse et prospère pour revenir à Ismaïliah (Gondokoro), où je parvins, le 1er avril 1872, après une marche rapide... La paix régnait partout ; aucun esclave ne pouvait désormais descendre du Nil Blanc ; le succès de ma mission était complet. »

Tel est le résultat de cette brillante campagne qui prend les proportions d'un événement historique. Au point de vue politique, on doit reconnaître qu'un gouvernement régulier s'est étendu sur tout le bassin du Nil.

Au point de vue géographique, Baker-pacha a accrédité une idée qui a paru surprenante ; c'est que le lac Albert Nyanza serait en communication avec le Tanganika. Il est vrai que cette communication des deux grands lacs n'a pas été vérifiée par l'explorateur, mais les marchands du pays l'ont affirmée en disant qu'il est bien connu que Ujiji, la principale ville du lac Taganakika, est un des ports de l'Albert Nyanza. A première vue, si l'on compare les données extrêmes du nivellement de ces deux lacs, il y a une impossibilité évidente à leur jonction. Cependant, en relevant, — comme l'a fait le secrétaire général de la Société de géographie de Paris, M. Maunoir, dans le *Bulletin* d'octobre 1872, — les indications fournies par Livingstone, les relations de Stanley, les cartes de Clements Markham, d'Hossenstein, de Keith Johnston, de Petermann, de Wakefield, etc., on trouve que le Tanganakika n'est guère élevé que de 29 mètres au-dessus de l'Albert Nyanza et que la solution de continuité que l'on croit exister entre eux est assez considérable pour permettre aux eaux de s'écouler avec lenteur d'un lac à l'autre. Nous devons ajouter toutefois que l'opinion d'une communication entre les deux lacs n'est pas encore accréditée parmi nos plus éminents géographes. Quoi qu'il en soit, l'expédition de Baker, qui a établi de nombreuses stations entre Kartoum et l'Albert Nyanza et laisse sur cette grande voie fluviale une flottille relativement considérable, permettra de vérifier dans un délai prochain la valeur de ces affirmations.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

La comédie de M. Belot, *le Beau-frère*, n'a pas eu de longues destinées. Le spectacle de la folie, vraie ou supposée, ne produit jamais au théâtre une franche impression de gaieté ou de tristesse. C'est plutôt du malaise et une tension douloureuse des nerfs, aboutissant vite à la fatigue et à l'énervement. Après quelques instants, le spectateur se demande avec une certaine inquiétude s'il jouit bien lui-même de toutes ses facultés ; il n'est pas bien positivement assuré que l'ordre règne dans toutes les cases de son cerveau. C'est ce genre d'impression que j'ai ressentie à la représentation de *Marie Tudor*. Je n'ai pas été ému, mais remué, secoué, déconcerté, ahuri. J'étouffais comme dans un cauchemar où l'on voit s'agiter des fantômes, où l'on entend hurler des monstres qui ne rentrent dans aucune des classifications connues. Rappelez-vous certains vaudevilles où opéras-bouffes du genre épileptique, où vous avez vu des personnages étranges, insensés, agissant contre toutes les habitudes de la vie raisonnable et toutes les données du sens commun. Vous vous êtes écriés : Quel singulier monde ! De même ici, on bondit, on tressaute d'étonnement : quel singulier monde ! Étrange, cette reine ! étrange, ce favori ! étrange, ce diplomate ! étrange, ce ciseleur ! Étrange, ce qu'ils font ; non moins étrange, ce qu'ils disent ! Et l'on en vient à craindre pour sa propre raison. On se rassure cependant en voyant que l'ahurissement de quelques autres spectateurs n'est pas moindre. Décidément, il n'est pas possible que tant de gens étonnés soient des échappés de cabanons ; non, s'il y a des insensés, ce n'est pas dans la salle. Une fois rassuré, c'est pis encore. Il y avait dans cette inquiétude même une certaine émotion qui vous tenait éveillé ; mais maintenant il ne reste que l'ennui, un ennui morne et lourd. On regarde d'un œil éteint s'agiter ces étranges ombres de reine, de favori, de diplomate et de ciseleur. Quoi ! c'est dans ces personnages de fantaisie que le poëte, le grand poëte, a cru incarner l'âme même de l'art, le vrai dans le grand et le grand dans le vrai, comme le dit sa préface !

En vérité, il m'en coûte de dire ces choses. J'allais au théâtre dans des dispositions toutes bienveillantes pour un drame qui m'avait toujours, il est vrai, semblé à la lecture faux et ennuyeux, mais dont certaines beautés cachées jusque-là à mes yeux allaient sans doute jaillir dans le mouvement de la représentation. Je le désirais d'autant plus que le poëte venait de faire éclater ses douleurs patriotiques en des vers francs, pleins, sonores, animés d'un souffle généreux, qui ont eu l'honneur de provoquer les misérables railleries de certains journaux. Je le désirais encore parce que ces mêmes journaux devaient, de parti pris, tomber à bras raccourcis sur le drame, en haine de l'auteur. Hélas ! hélas ! trois fois hélas ! Il m'est impossible de le cacher : l'impression produite par la lecture, la représentation la renouvelle plus cruellement et plus profondément encore.

Et me voilà accusateur, d'avocat que j'aurais voulu être. Oui, j'aurais voulu défendre le poëte contre certains reproches, notamment celui d'avoir travesti l'histoire. Et que cela m'eût été facile ! Sans me mettre en frais d'érudition, j'aurais dit : « Allez le voir, ce drame qui vous prend à la gorge et vous conduit, haletants d'émotion, aux extrêmes limites de la terreur et de la pitié ; allez le voir, et vous songerez bien à

vous demander si Marie Tudor a été un laideron maladif non moins vertueux qu'hydropique, ou une Marguerite de Bourgogne débordant de santé et de vices! Vous ne voulez pas que ce soit la Marie Tudor; eh bien, prenons que c'est une autre, une reine quelconque, car il est peut-être encore permis aujourd'hui de dire que toutes les reines n'ont pas été des modèles de vertu! Que m'importe et que vous importe à vous-mêmes que ce ne soit pas la vraie fiancée de Philippe II? C'est une reine, c'est une femme, il me suffit, et il vous suffit à vous aussi, quoi que vous en disiez. » Voilà ce qu'on était en droit de répondre si le drame prenait en effet le spectateur à la gorge. Mais, n'étant nullement pris, moi tout le premier, je deviens quinteux et revêche. Je demande compte de l'histoire ainsi travestie. Je m'étonne de cette liberté prise par un poëte si sévère sur ce point pour Racine et l'école classique. Je ne puis m'empêcher de songer au luxe d'érudition affiché dans des notes prétentieuses où est cité l'illustre *Baronum*, lequel n'a jamais existé; et enfin, quand j'entends appeler le poëte un *Loriquet en sens inverse*, je ne sais trop que répondre.

Ah! si le drame prenait à la gorge, le spectateur ferait également bon marché de certaines autres critiques par lesquelles les mêmes journaux se sont efforcés de l'indisposer par avance. Que lui importerait que les reines parlent le langage des femmes du peuple? Il ne verrait là que les effets d'une passion qui s'échappe désordonnée, tumultueuse, brutale; il croirait même y trouver un trait de vérité, comme si, en effet, à un certain degré de passion, toutes les nuances devaient disparaître et les distinctions s'effacer. Que lui importerait encore que chez les héros du poëte l'âme soit remplacée par l'instinct, le sentiment par la sensation, et que ses nerfs à lui soient secoués plutôt que son cœur ému? Que lui importerait aussi que le beau rôle soit donné aux gens du peuple, le rôle odieux aux grands de la terre? Il prendrait même son parti de certains mots malsonnants pour le trône d'Angleterre et la cour de Rome. Oui, mais le malheur précisément, c'est que le drame, puérilement terrible et terriblement puéril, ne le saisit pas à la gorge et lui laisse, au contraire, toute liberté de discuter, de contester, de critiquer.

Et comment, dès le début, accepter des invraisemblances formidables? Qui pourrait croire qu'il y ait un quai au monde où se soient jamais dites toutes les choses étranges qui se disent sur ce quai de la Tamise? Et qui les dit, grand Dieu? Des gens aussi étranges que ce qu'ils disent. Pourquoi ce lord Clinton vient-il déclamer au bord de ce parapet contre la reine? Pourquoi deux ou trois lords et quelques hommes du peuple l'écoutent-ils? Mystère, mystère! Quoi! les bûchers sont toujours braise et jamais cendre; la hache du bourreau est aiguisée tous les matins et ébréchée tous les soirs, et c'est quand on jouit d'un pareil gouvernement que, sans motif, sans intention de provoquer un soulèvement, on s'abandonne en plein air à de telles audaces de langage! Quoi, on ne craint pas quelqu'un de ces sbires que le poëte fait circuler si aisément en d'autres drames? Étrange quai, étrange discoureur, étranges auditeurs, étrange police! Non moins étrange conspirateur, ce Simon Renard qui annonce tout haut ses projets contre le favori! Non moins étrange geôlier, ce Joshua qui vient faire un cours d'histoire le long du même parapet à deux amoureux qui dorment debout en l'écoutant! Non moins étrange amoureux, ce Gilbert qui procède par tirades mélancoliques et sombres, comme tous les amoureux chez Victor Hugo d'ailleurs, uniformément et invariablement lugubres. Puis voici le Juif avec son bonnet jaune. Qu'il s'appelle le Juif comme ici, Homodei comme dans Angelo ou autrement ailleurs, c'est toujours le même monsieur qui a tout vu, tout connu, lu dans tous les testaments, pénétré dans tous les tiroirs, fouillé dans toutes les consciences. C'est toujours le monsieur bien informé qui arrête par le bras les gens qui passent et leur dit: Vous, vous êtes ceci, vous faites cela, vous méditez cette autre chose! Il y a vingt ans, le 13 avril, à onze heures vingt-cinq minutes du soir, voici ce que vous disiez, ce que vous faisiez, ce que vous pensiez! Bien commode pour le poëte ce monsieur bien informé, venant on ne sait d'où, allant on ne sait où, sachant tout on ne sait comment; mais précisément, il est trop commode. En 1833, il pouvait à la rigueur surprendre par son étrangeté. Au premier instant d'étonnement, on ne songeait pas à l'interroger lui-même; aujourd'hui, nous aurions grande envie de discuter avec lui. Ne le pouvant, on se contente de sourire. On est moins naïf que ne l'étaient les spectateurs de 1833; on est moins naïf que le beau Fabiani, qui murmure avec un étonnement plein de candeur: Cet homme sait tout; oui tout! il sait tout!! Cet homme va au fond de tout!!! Et comme il est effrayé, il tue l'homme qui sait trop de choses, toujours le long du même parapet. Outre qu'il est effrayé, il veut s'emparer aussi de certain paquet cacheté; mais ce paquet lui échappe grâce à la bonne volonté qu'il met à ne pas le trouver. Et nous sourions de nouveau. Et nous sourirons aussi quand la reine montera des machines compliquées pour perdre l'homme qu'elle peut anéantir d'un geste, aux applaudissements de toute l'Angleterre. Et nous sourirons encore quand, au moment où elle voudra le sauver, elle chargera de ce soin Jane, qui naturellement peut moins qu'elle, parce qu'elle veut aller à la maison de ville. O l'excellente raison, et comme Victor Hugo se mettait peu en peine d'engrener et d'huiler ses ressorts! Tout cela criait et grinçait; il laissait voir les poulies, les roues, les câbles, peu lui importait. Peu importait sans doute aussi aux spectateurs, moins sceptiques ou moins blasés que nous. Et cependant quelques-uns protestaient. Pour *Lucrèce Borgia*, par exemple, M. Saint-Marc Girardin montrait comment on pouvait à chaque instant arrêter le drame, qui ne continuait qu'à l'aide de criantes invraisemblances. Que Lucrèce dise, ce qu'elle devrait dire nécessairement: C'est mon fils que vous allez tuer, et non mon amant! plus de drame. Que don Alphonse ne sorte pas — afin d'aller, sans doute, à la maison de ville — juste à temps pour que le contre-poison soit donné, plus de drame. De même pour *Marie Tudor*. Le drame ne commence, ne continue et ne finit qu'au moyen d'invraisemblances dont je viens de signaler quelques-unes et sur lesquelles je ne veux pas insister.

Inventez des ressorts qui puissent m'attacher,

disait sagement Boileau. Rien de plus juste. Avec cette habileté d'invention, cet art de disposer ingénieusement de moyens vraisemblables qui puissent produire l'illusion et l'intérêt, on a la grâce suffisante pour réussir au théâtre. Le génie créateur, la poésie, le style, la hauteur des sentiments, la vigueur de la pensée, n'y sont pas de nécessité première. Cependant, quand ces dons supérieurs éclatent dans une œuvre dramatique, ils couvrent de leur éblouissante

lueur l'insuffisance des ressorts et les imperfections du mécanisme. C'est le velours qui cache le sapin du trône. Par une rencontre fâcheuse, *Marie Tudor* est de tous les drames de Victor Hugo celui où l'habileté de main, la science du métier, font peut-être le plus défaut et où en même temps le génie du poëte et ses dons supérieurs nous donnent le moins d'éblouissements. Quelle est la grande figure qu'il y ait créée ? Aucune d'elles ne s'impose à notre admiration. Puis-je du moins m'y intéresser ? Chacune d'elles me blesse et me repousse par quelque côté. Cette Messaline aux mains teintes de sang est odieuse comme femme, odieuse comme reine, et, qui pis est, ridicule. Cette Jane, qui se repentira à la fin et, d'une voix pleurarde, répétera pendant près d'une heure les mêmes puérilités oiseuses, a commencé par se prostituer, sans avoir même l'excuse de la passion, pour quelques bijoux et quelques dentelles. L'amant des deux héroïnes, ce Fabiano-Fabiani, est un misérable et un lâche. Ecœurant et piteux tout ensemble, ce Calabrais qui, en 1833, était un Italien! L'ouvrier ciseleur, Gilbert, est apparemment le héros de prédilection du poëte; mais j'avoue qu'il me laisse froid. C'est un mélancolique et larmoyant personnage, dominé par une de ces passions aveugles qui vont devant elles comme d'un mouvement inconscient et fatal. Il aime Jane la croyant pure, il l'aime encore la sachant souillée. Pour prouver son amour, il est prêt, dit-il, à commettre tel crime que l'on voudra ; à quoi Jane s'écrie : Noble cœur! Voilà les personnages importants ;

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Eh bien, de bonne foi, à qui puis-je m'intéresser? Lequel d'entre eux est réellement dramatique, s'il est vrai que le grand élément du drame soit la lutte, lutte contre les hommes, lutte contre les choses et, plus encore peut-être, lutte contre soi-même ? Tous sont le jouet d'une passion qui les domine, ou le jouet des événements, comme Fabiani et Jane. Ni force d'action, ni force de résistance chez aucun de ces malades. Les moins mauvais n'ont même pas le mérite de cette supériorité toute relative ; ils sont ainsi parce qu'ils sont ainsi. Si avide, si criminelle, si monstrueuse que fût Lucrèce Borgia, elle m'intéressait encore, car je voyais une âme, une volonté, hésitant entre deux courants contraires et faisant effort pour remonter vers une région meilleure où l'air fût moins empesté. Ici, rien qu'un mouvement automatique et enfiévré. Automatique, ai-je dit, et c'est le mot juste. Ces personnages sont en effet des automates : ils s'agitent, mais ne vivent pas. Voilà pourquoi ils ne vivent pas non plus dans le souvenir et dans l'imagination des hommes. Hernani, Didier, Lucrèce Borgia elle-même, se sont conquis une place dans notre pensée, une place bien au-dessous d'Horace, de Polyeucte ou d'Agrippine, mais enfin une place propre; les personnages de *Marie Tudor*, comme ceux d'*Angelo*, n'ont pas eu cette fortune et ne la méritaient point en effet. Ce sont des ombres entrevues comme dans un rêve pénible, et il n'en reste qu'un souvenir confus, indécis, flottant : *tenues sine corpore vitæ*.

Ce qu'elles font ne me touche pas, ce qu'elles disent ne me touche guère. Dans tous les drames de Victor Hugo, le grand défaut du dialogue, c'est que presque toujours l'auteur parle plutôt que les personnages. Ici ce défaut est plus choquant encore. Et pourquoi ? C'est que cette suite de tirades, cet amas d'antithèses, cet abus du mot et de la phrase, cette débauche de couleurs, frappent et tirent l'œil sans que la force des situations ou l'intérêt qu'inspirent les héros nous empêchent de remarquer que derrière le masque du personnage il y a la bouche du poëte. C'est surtout que ces tirades bruyantes ne sont pas l'expression d'un sentiment vrai; c'est qu'elles sonnent faux et qu'elles portent dans le vide, parfois même à contre-sens. Oui, sans doute, il y a un certain genre d'éloquence — une éloquence à la Lucain — dans les imprécations et les injures que Marie Tudor crache à la figure de son amant perfide; mais comme cette éloquence n'est pas en situation, comme ce débordement d'invectives fait à la reine qui les lance une attitude impossible, comme les grands du royaume qui l'écoutent en sont surpris tous les premiers, et qu'elle-même est forcée de le remarquer, je me roidis contre cette éloquence et je murmure contre l'inconvenance de la situation au lieu d'admirer l'énergie de ce style violent. Le poëte a bien senti ce qu'il y avait là d'étrange; il cherche à l'excuser et à l'expliquer par deux fois : « Eh ! mon Dieu, messieurs, cela paraît vous étonner que je parle ainsi devant vous ; mais, je vous le répète, que m'importe? » En cherchant à atténuer l'inconvenance il la souligne, il l'accentue. Il arrive ainsi à nous faire saisir d'une façon plus précise ce qui était chez quelques spectateurs à l'état de sentiment confus. Ce que je dis de cette scène en particulier s'appliquerait également à presque toutes les scènes importantes. Outre que la note est rarement juste, elle est répétée à outrance. Nulle part ailleurs le poëte n'a autant usé de ses richesses merveilleuses pour renouveler par un rejaillissement inépuisable de mots à effet l'expression d'une même idée ou d'un même sentiment. Au théâtre, où il faut se hâter vers le dénoûment, cette prodigalité de couleurs sur les mêmes traits, au risque d'arriver à la surcharge et à l'empâtement, a pour effet inévitable la lenteur. On crierait volontiers aux personnages de se hâter. La lenteur sur la scène a pour effet inévitable dans la salle la fatigue et même l'ennui.

L'accueil fait à cette reprise est pourtant des plus chaleureux, du moins de la part de la plus grande partie du public. Peut-être ceux qui demeurent silencieux et froids ont-ils tort. Peut-être aussi entre-t-il dans l'enthousiasme des plus ardents, et à leur insu, un autre sentiment que le sentiment littéraire. Je ne sais. J'ai cherché simplement à démêler les raisons de cette impression de malaise et de fatigue que j'ai ressentie et d'autres avec moi. Le drame est représenté avec un certain déploiement de luxe. Quelquefois il y en a trop et à contre-sens. Ainsi le premier décor est trop chargé. Au lieu d'une grève déserte on nous donne presque un port; et ainsi les invraisemblances du premier acte deviennent plus invraisemblables encore. Les artistes ont rivalisé de zèle ; tous ceux qui remplissent les rôles importants font preuve d'un talent réel. Mme Laurent a toute l'énergie violente et la fureur haletante du personnage, c'est bien la reine telle que Victor Hugo l'a faite. Dumaine a concentré son jeu ordinairement plus en dehors; c'est une création qui lui fait honneur. Mlle Dica Petit a lutté avec succès contre un rôle ingrat et monotone. Quant au vieux Frédérick Lemaître, n'en disons rien.

VARIÉTÉS

Une école des sciences sociales à Florence

Rien n'est davantage à l'éloge de notre *École libre des sciences politiques* que la tentative faite en ce moment par quelques notabilités du monde politique italien pour fonder une institution analogue à Florence. Une obligeante communication a mis entre nos mains les documents publiés par les initiateurs et destinés à réunir autour d'eux des souscripteurs et des adhérents. Leurs noms — ce sont des sénateurs et des députés, le marquis Alfieri, le comte Bastogi, le comte Cambray-Digny, le marquis Capponi, M. Peruzzi, syndic de Florence, etc. — sont une garantie que la tentative ne sera pas vaine et que l'*École des sciences sociales* de Florence sera bientôt une réalité. Nous pouvons donc d'ores et déjà esquisser le plan de cette école tel qu'il nous est connu par le prospectus des fondateurs. L'*École des sciences politiques* n'est pas nommée, mais il est facile de voir qu'elle a servi de modèle à bien des égards. Nous sommes loin de nous en plaindre.

L'École sera établie à Florence parce que cette ville est déjà le siége de l'*Istituto di perfezionamento* (sorte d'*École des hautes études*, mais mieux dotée que la nôtre) et que la fréquentation de certains cours de cet institut pourra être utile aux élèves de l'*École des sciences sociales*. Les cours de l'École sont destinés : « 1° aux jeunes gens qui, par leur condition sociale et par leurs aptitudes, peuvent être appelés à participer à la vie publique ; 2° à ceux qui veulent se rendre aptes aux emplois publics ; 3° à ceux qui, sans avoir besoin d'un diplôme pour exercer une profession spéciale, veulent s'instruire dans les sciences sociales. » Pour suivre les cours, on devra se faire inscrire, soit comme *élève*, soit comme *auditeur*. Parmi les conditions exigées des élèves, nous remarquons celle-ci : qu'ils doivent, s'ils sont Italiens, savoir le français. Cette mesure nous semble heureuse et l'on ne saurait trop forcer la jeunesse à apprendre les langues étrangères. Les cours de l'École sont répartis sur trois ans avec examen de passage d'une année à l'autre. Dans le programme des cours, nous remarquons qu'il y aura trois leçons par semaine pour chacun des objets suivants : droit naturel ; — économie politique ; — littérature politique ; — statistique, géographie politique et ethnographie ; — droit civil ; — droit constitutionnel ; — droit international ; — droit pénal ; — droit administratif et financier ; — histoire diplomatique ; — histoire du gouvernement représentatif. Des cours pourront être ajoutés sur l'histoire politique contemporaine, sur le droit civil, et sur l'histoire des institutions militaires depuis Frédéric II.

Ce plan, remarquons-le, n'a rien de définitif puisqu'il doit être approuvé par l'assemblée des actionnaires (l'École se fonde par actions), et qu'on cherche en ce moment lesdits actionnaires ; mais on ne peut en changer le fond parce qu'il comprend l'essence même des connaissances que doit posséder un homme politique. Au reste, nous ne doutons pas du succès de l'entreprise. Les classes dirigeantes ont, — en Italie, — donné trop de preuve de leur intelligence politique et de leur esprit libéral pour ne pas soutenir une institution qui promet de former des « hommes d'affaires », qui sont les vrais politiques. Les noms des fondateurs appartiennent presque tous à la noblesse la plus respectée d'Italie. Heureux les pays où la noblesse est de son temps, et où elle profite de sa fortune et de son influence pour donner l'exemple du libéralisme et de l'amour du progrès ! C'est une grande force sociale, — et la meilleure garantie contre les révolutions.

H. G.

Essais sur la mythologie comparée, les traditions et les coutumes, par Max Muller, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur à l'Université d'Oxford. Ouvrage traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur, par M. Georges Perrot, maître de conférences à l'École normale. Un vol. in-8°. — Paris, Didier, 1873.

Le savant professeur d'Oxford est assez connu des lecteurs de notre *Revue* pour qu'il suffise de leur signaler le nouveau volume de brillants essais qu'un traducteur habile vient de mettre à la portée du public français. Ces essais ne font pas double emploi avec les travaux du même auteur sur le même sujet que nous avons publiés. Ils n'apportent pas une philosophie de la mythologie comparée ; ce sont des études de détail dont l'intérêt est de montrer à l'œuvre la méthode de cette science nouvelle et d'éclairer une série de faits connus. On pourrait contester plus d'une théorie, plus d'une hypothèse dans le brillant tissu de mythes vaporeux que déploie devant nos yeux cette science, ambitieuse et audacieuse comme le sont toutes les sciences nouvelles. Mais quand, laissant les cieux et les nuages pour la terre, elle se borne, en s'appuyant sur des faits, à retrouver la généalogie d'une croyance ou d'une coutume, il est bien difficile de lui refuser sa créance. Un chef-d'œuvre, à cet égard, de science critique et prudente, est bien l'essai consacré dans ce volume à notre fable de Lafontaine : *La laitière et le pot au lait*. Le bon fabuliste n'ignorait pas qu'il devait une partie de ses sujets à quelque vieux « sage indien », mais il était loin de se douter du chemin suivi par ces fables pour venir d'Inde en Europe. En effet, les intermédiaires ont été si nombreux que pour la migration de la fable du pot au lait, M. Müller a dû résumer ses recherches dans un tableau semblable aux tableaux généalogiques. Rien n'est plus curieux que de voir comme les fictions, ainsi que les idées, passent d'un peuple à l'autre sans que souvent on en ait conscience. S'il est des personnes sceptiques à l'endroit de cette migration des fables, leur scepticisme résistera difficilement à l'enchaînement des preuves données par M. Müller. — Si nous avons cité cet essai de préférence aux autres, c'est qu'il appelle le premier l'attention du lecteur français par le point de départ même de la démonstration ; mais ce n'est pas le plus important du volume, qui contient des études sur les contes populaires de différentes nations, sur la caste dans l'Inde, sur la mythologie grecque, et, en premier lieu, cette belle étude sur la mythologie comparée, publié dans les *Oxford Essays* de 1856, et par laquelle M. Max Müller contribuait à créer cette science, nous dirions presque cette poésie, dont il devait être un des maîtres.

H. G.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 15 11 OCTOBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

La fusion.

La monarchie légitime est rentrée dans son nuage, elle ne rend plus d'oracles. A l'éclat des déclarations solennelles a succédé le chuchotement de la conspiration et des intrigues, le murmure des promesses séduisantes, le marchandage furtif des voix ; on parle et l'on travaille dans l'ombre.

Tout porte à croire cependant que ce mystère ne cache pas de grands triomphes : la Restauration est en baisse. Nous ne dirons pas que cela est visible à tous les yeux, mais cela se sent et se devine. Au sortir de leurs conciliabules, les députés de la droite et du centre droit n'en affectent pas moins de se donner les apparences d'une joie douce et contenue : « Tout va pour le mieux, disent-ils, rassurez-vous ; encore quelques points de détail à régler seulement, mais l'affaire marche, nous approchons du but. »

Il y a beaucoup d'illusion ou beaucoup de feinte dans ce contentement inaltérable. Non, il n'est point vrai qu'on approche du but. Tout semble, au contraire, démontrer qu'on s'en éloigne, et qu'après avoir beaucoup discuté, disputé, combattu, on est en train de perdre tout le terrain gagné, et l'on revient au point de départ.

Le point de départ, c'était la grave question de savoir s'il fallait commencer par proclamer et rappeler la monarchie, sauf à lui poser ensuite des conditions, une fois qu'on aurait eu les mains bien liées ; ou bien s'il n'était pas plus sage de poser en premier lieu les conditions et de ne rappeler la monarchie qu'une fois ces conditions acceptées. Il s'agissait, en un mot, de décider si la monarchie commencerait par être constitutionnelle, sauf à devenir ensuite légitime, ou bien si elle devrait être légitime avant tout, et constitutionnelle seulement par surcroît et dans la mesure où elle voudrait consentir à l'être.

La première solution était celle qu'imposait le centre droit ou qu'il feignait, du moins, d'imposer, soit qu'il fût sincère dans ses exigences, soit qu'il ne demandât qu'à être trompé. La seconde solution était celle qui naturellement agréait le plus à Frohsdorff, et pour peu qu'on voulût raisonner avec quelque logique, il était bien difficile d'espérer que M. le comte de Chambord pût réellement céder sur ce point.

Nous avons déjà eu l'occasion de le dire, la monarchie légitime nous paraît être tout à fait dans son rôle lorsqu'elle refuse de signer un contrat avec la nation avant d'avoir été rétablie dans son droit. Dans la pure théorie de la monarchie légitime, le droit royal est le droit par excellence ; il doit précéder tous les autres, parce qu'il en est la base et la garantie. Cette antériorité est tellement dans la logique et dans la raison qu'il faut bien en reconnaître, de gré ou de force, la nécessité, dès qu'on parle de restaurer la monarchie légitime. Pendant quelques jours, centre droit, droite et extrême droite ont tenté de se donner mutuellement le change sur la difficulté qu'ils avaient à résoudre. Et de fait, dans les conciliabules de la conspiration, tout allait fort bien. Le malheur est que, dans le système de la royauté légitime et de droit divin, il y a un homme qui est quelque chose et avec lequel il faut compter : le roi. Le roi a trouvé sans doute qu'on allait trop vite en besogne et qu'on voulait trop *faire* sans lui. Trop de zèle ! Il a déplu sans doute à M. le comte de Chambord de paraître succéder purement et simplement à Sa Majesté le roi Louis-Philippe. Peut-être s'est-il souvenu de tant de déclarations antérieures qui l'enchaînent et dont on fait si bon marché parmi ses partisans. Bref, la royauté légitime s'est cabrée. On ne peut point dire : Tout est rompu ! mais on peut dire que tout est suspendu et espérer encore que rien ne se fera.

Il y a trois éléments dans le grand problème qui se pose : le roi, les députés, la nation. Le roi, nous venons de le dire, paraît disposé à redevenir ce qu'il est : *le roi*, le roi légitime, celui qui ne veut pas abdiquer, fût-ce un jour, fût-ce une heure, pour régner. Parlons maintenant des députés.

La gauche tout entière est compacte et docile sous la main de M. Thiers. Les radicaux, fortement assagis par la rude leçon qu'ils ont reçue à la suite de l'élection de M. Barodet, en passeront vraisemblablement par où l'on voudra. Quant à la gauche modérée, ce n'est pas dans des conjonctures si cri-

tiques qu'elle irait se départir de cette sagesse dont elle a donné tant de preuves depuis trois années. Le centre gauche, fraction Christophle, est également sûre : la lettre de M. Christophle, ancien président de cette fraction à l'époque où elle existait à l'état de groupe séparé, est un gage très-sûr de ses dispositions franchement républicaines. Le langage de M. Christophle est tel que les chefs même de l'*Union républicaine* ne le désavoueraient pas. Nulle réticence, nulle porte entr'ouverte par où l'on puisse, en cas d'échec ou de défaillance, revenir sur ses pas. De ce côté donc, nul doute. Le groupe Christophle a brûlé ses vaisseaux et s'est franchement, courageusement, établi sur le terrain de la République.

A tort ou à raison, l'ancien groupe Casimir Périer paraissait moins sûr. On craignait qu'en présence de la monarchie quasi faite les hommes timides, incertains, sans engagement définitif, qui composent ce groupe, ne fussent tentés de tourner le dos à l'expérience républicaine et de se laisser entraîner à la Restauration. On se trompait, du moins en ce qui regarde les plus marquants d'entre eux. Généralement, il est vrai, ces députés, dans les déclarations républicaines qu'ils publient, font une réserve théorique en faveur de la monarchie constitutionnelle et tricolore à laquelle ils disent ne point être hostiles; mais cette réserve, sans application pratique dans les conjonctures présentes, n'est point autre chose qu'une précaution oratoire. Les mêmes députés qui la font affirment, en effet, très-hautement, qu'avec M. le comte de Chambord (le seul prétendant possible depuis la fusion) cette monarchie sincèrement constitutionnelle et tricolore sans mensonge est absolument impossible. Conclusion : il ne nous reste plus qu'à organiser définitivement la République.

Du centre droit orléaniste, nous ne pouvons point trop parler. M. Thiers espère, dit-on, y faire quelques conquêtes. Espérons avec lui.

Le discours prononcé par M. de Broglie au banquet de la Neuville-du-Bon a été un événement considérable. Les commentaires ont varié sur ce discours. On y a vu tout d'abord un pas fait par le gouvernement (démarche grave et peu légale) dans le sens de la Restauration. M. de Broglie protestait avec force contre des craintes à ses yeux chimériques : quel que soit le gouvernement qui va venir, disait en substance le vice-président du conseil des ministres, ce gouvernement ne ramènera pas l'*ancien régime*, il ne sera ni le gouvernement des nobles, ni celui des prêtres... En un mot, M. de Broglie rassurait le pays, tout en prenant fait et cause pour la Restauration. C'est ainsi, du moins, qu'on avait interprété dans le public le discours de M. de Broglie.

Dans le camp des légitimistes purs, on ne l'a point interprété tout à fait ainsi. Sans l'avouer et tout en étant contraint de remercier M. le vice-président du conseil de son concours volontaire, on a trouvé mauvais qu'il prît la défense de la la Restauration, sans avoir ni qualité ni mandat pour le faire. On a donc accueilli avec assez de froideur cet allié importun, et l'on s'est demandé, non sans quelque dépit, si M. de Broglie n'aspirait pas à jouer le rôle d'un arbitre entre la royauté et la nation.

D'autres, plus méfiants encore, ont trouvé au discours de M. de Broglie un troisième sens plus subtil que les deux autres. Ils ont vu dans ses déclarations une sorte de contre-manifeste opposé à celui de M. Thiers. Il leur a paru que M. de Broglie se ménageait déjà une ligne de retraite, et que s'il défendait quelque chose dans son discours, c'était aussi bien la république réactionnaire que la royauté légitime.

Nous croyons que ces trois versions contiennent une part de vérité. M. de Broglie adhère à la restauration, mais il l'entrave un peu ; les garanties qu'il donne en son nom pourront être demain, s'il lui plaît, des conditions qu'il lui impose. L'alliance qu'il offre a donc un caractère ambigu et obscur. Ce qui n'est point obscur le moins du monde, c'est que M. de Broglie ne s'est point donné sans réserve. Or M. de Broglie est un des membres les plus influents du centre droit ; M. de Broglie est aussi un des représentants les plus autorisés du gouvernement. Ses résolutions seraient d'un très-grand poids si elles devenaient, si peu que ce fût, hostiles à la monarchie légitime. Il y a donc ici un nuage et un mystère de plus à surveiller : nous le signalons.

Le maréchal de Mac-Mahon continue à s'enfermer dans l'abstention et le mutisme. Nous le croyons très-respectueux des droits de l'Assemblée, mais nous savons aussi qu'il a quelques idées très-nettes, très-invétérées, sur les droits de la nation à être sérieusement représentée et à faire connaître sa volonté au moment où ses destinées et ses droits sont en jeu. Il est donc permis de supposer que le loyal soldat ne se prêterait pas avec une très-grande conviction à une restauration qui serait l'œuvre et le triomphe d'une majorité dérisoire.

Il nous resterait à parler de la nation. A quoi bon? Ici, il n'y a rien d'obscur. Que chacun écoute autour de soi et compte les voix qu'il entendra se prononcer nettement et de parti pris en faveur de M. le comte de Chambord; nous n'avons aucune crainte sur le résultat de l'épreuve. Il y a beaucoup d'indécis, nous le savons, beaucoup de gens prêts à signer, sans même lire, tous les *laisser-passer* et tous les *laisser-régner* qu'on leur demandera; mais les partisans convaincus, sincères, combien sont-ils ?

Si l'on procédait en ce moment à des élections générales, la légitimité n'aurait pas dix représentants au sein de l'Assemblée nouvelle.

Paris, 9 octobre 1873.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA *Revue politique et littéraire*.

Monsieur le Directeur,

Depuis ma dernière lettre (1), les choses ont marché. Ce qui paraissait une intrigue manquée est à l'heure actuelle une machination puissante qui trouble profondément le pays. Grâce au ciel, elle l'a réveillé en le troublant; les renseignements les plus certains nous le montrent indigné, résolu,

(1) Voyez le numéro du 13 septembre, page 243.

sûr de ce qu'il veut, surtout de ce qu'il ne veut pas, et par conséquent décidé à une ferme sagesse. La lettre de M. Thiers au maire de Nancy a causé un frémissement général qui prouve que le grand citoyen a été cette fois encore l'organe de la nation, et les vils outrages dont il est honoré achèvent la démonstration. Ce qui se trame dans les conciliabules de la fusion est la pire des impertinences envers la France, traitée comme un esprit faible mis en tutelle, et tout ensemble le péril le plus grave pour la politique intérieure et extérieure, la menace des compressions les plus excessives et des réactions en sens contraire les plus emportées. Voilà ce que l'on comprend de plus en plus, et j'ai le ferme espoir que ce sentiment se fera jour avec tant d'énergie qu'au dernier moment toute cette grande intrigue se brisera d'elle-même.

Ce n'est pas une raison pour s'endormir; il faut la surveiller et la poursuivre dans tous ses retranchements. Aujourd'hui la question de la république conservatrice, dans les termes où elle est posée, est la question de la France elle-même, je veux dire de la France moderne, que l'on voudrait attacher toute vivante au cadavre d'un passé trois fois mort. C'est la question de la révolution française dans sa pensée dominante et libératrice, qui est depuis longtemps dégagée pour nous de tout ce qui l'a obscurcie ou souillée dans les luttes terribles de nos pères. Certes, l'enjeu est assez considérable pour que nous combattions virilement ce grand combat politique.

J'ai toujours été persuadé que l'on faisait un très-mauvais calcul en méprisant ses adversaires. Je crois qu'à part quelques meneurs qu'aucune considération ne pourrait toucher, le parti qui essaye de fonder la monarchie obéit à des illusions qui abusent son honnêteté, et que s'il était possible de les dissiper, il se verrait abandonné par toutes les âmes droites : ce qui resterait ne mériterait pas de nous inquiéter.

C'est à ce point de vue que je voudrais me placer un instant, en établissant que l'entreprise de nos adversaires ne peut gagner sa cause devant la conscience publique. Nous la consultons comme un grand jury national, qui juge non par la simple jurisprudence, mais par le sens moral et ses intuitions aussi sûres que délicates. Les croisés de l'ordre moral qui sont partis en guerre pour le rétablir, en l'invoquant à satiété, n'ont pas le droit de se plaindre de ce genre de discussion. Nous laissons de côté l'intérêt du pays si cruellement compromis par eux; nous les ramenons au catéchisme. Ce que vous tentez, est-il conforme à la loi morale dans son application à la politique, car je me renferme exclusivement dans ce domaine? Voilà la question très-simple que nous posons. Elle se décompose en quelques brèves interrogations que nous nous permettrons d'adresser à nos grands politiques de la fusion, en leur laissant le soin de la réponse.

Nous leur dirons d'abord : Était-ce montrer une sincérité bien exquise que de faire la révolution parlementaire du 24 mai au nom des principes sociaux les plus sacrés, en jurant ses grands dieux que l'on était au-dessus de toute préoccupation de forme politique, alors que l'on ne songeait au fond du cœur qu'à renverser la république, et que l'ordre moral n'était pas autre chose que l'ordre monarchique? Nous nous souvenons encore des bruyantes protestations de couloir, qui étaient destinées à commenter les déclarations solennelles de la tribune. — Le lendemain même de la clôture de la session, on nous apprenait ce que valaient ces grands mots. C'était oublier que la morale est faite pour être servie et non pas pour servir dans aucun sens.

Seconde question. Est-il vrai que quand le nouveau pouvoir a déclaré qu'il ne toucherait pas toucher aux institutions actuelles il entendait par là non pas proclamer définitivement la république, — ce qui eût été un non-sens et ce que personne ne demandait, — mais, comme gouvernement, ne rien faire contre elle et laisser le franc jeu de la discussion jusqu'au jour décisif où le pays aurait à se prononcer. Nous sommes convaincu que telle est encore la pensée du maréchal Mac-Mahon ; nous croirions lui manquer de respect en en doutant. Aujourd'hui, les journaux les plus retors de la fusion essayent, par d'indignes *distinguo*, d'énerver le sens loyal de la déclaration du 25 mai. Ils savent très-bien qu'ils en modifient l'interprétation première, la seule honnête, et ils essayent ainsi de justifier les pratiques d'un ministère qui met toutes les immunités d'un côté et toutes les sévérités de l'autre, ne cherche qu'à bâillonner l'opinion républicaine et qui, perdant toute retenue ces derniers jours, n'a pas hésité à prendre rang dans le parti de la fusion par des déclarations qu'il est permis de trouver étranges, malgré leur forme habile, permettant les désaveux obscurs du lendemain. Il s'était donné comme le gardien de la souveraineté nationale, et le voilà non pas en tête, — cela n'est ni dans ses habitudes, ni dans ses possibilités, — mais à la suite de nos monarchistes, au moins pour un jour, ce qui n'empêche pas nos journaux fusionnistes d'affirmer qu'il conserve à sa manière les institutions existantes. Vraiment, quand on soutient des thèses semblables, on ferait mieux de professer les cas de conscience comme les révérends pères des *Provinciales* que de tenir la plume du publiciste.

Troisième question. Les diplomates de la fusion qui essayent d'accommoder l'inconciliable oseront-ils nier, la main sur la conscience, qu'ils n'attendent leur succès que d'une misérable équivoque? Qui trompe-t-on ici? Peut-on sérieusement s'imaginer que le comte de Chambord renîera les principes où il a mis son honneur dans cette vie et son salut dans l'autre, qu'il admettra à un degré quelconque la société moderne issue de la Révolution et qu'il abjurera sa *religion* politique? Autant vaudrait croire que le pape renoncera à son infaillibilité pour retrouver le pouvoir temporel. Je me refuse à prouver l'évidence. S'il en est ainsi, on n'a que cette alternative, ou de déshonorer le prétendant en l'amenant à une apostasie pour payer son trône, ou de se déshonorer soi-même en livrant sans garantie sérieuse ce que l'on sait être la seule condition viable d'un régime quelconque. Charte de 1814, drapeau tricolore, gouvernement représentatif, vains mots que tout cela en face de la réalité des choses, pauvres décors du théâtre où l'on joue la plus misérable comédie politique au lendemain du plus terrible drame. Je sais que l'on a la bonté de nous dire que nous ne reverrons ni la dîme, ni le rétablissement de l'ordre du clergé. Le parti monarchique nous donne sa parole d'honneur que nous ne serons pas ramenés au pur moyen âge. Un ministre a même pris la peine de dissiper nos terreurs sur l'Inquisition. C'est un peu trop compter sur notre imbécillité que de s'imaginer que nous sommes tourmentés de ces craintes ridicules. Nous savons que la réaction religieuse aura d'autres formes aujourd'hui qu'au XVIIe siècle, qu'elle se servira habilement de notre mécanisme administratif, mais que cela suffit parfaitement pour étouffer toute vraie liberté religieuse, pour corrompre la reli-

gion en en faisant l'échelle de tous les avancements et pour rejeter loin d'elle toute une génération. En ce qui concerne la politique étrangère, le fanatisme ultramontain nous réserverait les plus graves périls. Le comte de Chambord, qu'il le veuille ou qu'il ne le veuille pas, est la paix religieuse comme l'empereur Napoléon III était la paix politique. Qui ne sait qu'à l'heure actuelle son avènement est appelé par des prières ardentes dans toutes les sacristies ultramontaines? Permettez-moi à ce sujet un souvenir personnel. J'assistai, il y a peu de jours, au premier grand pèlerinage qui eut lieu dans la Suisse romande, à Saint-Maurice, dans le Valais. Près de 15 000 pèlerins s'étaient réunis au pied des grands rochers qui forment un cirque immense au bord du Rhône. L'orateur de la journée termina son discours en s'écriant : « Rassurez-vous, la foi renaît en France. De grands événements se préparent. » Il annonçait ainsi la venue prochaine de l'Oint du Seigneur, du nouveau Cyrus. Qui ne sait que c'est la note dominante de tous les pèlerinages? Et l'on croit qu'il serait possible de résister à un pareil courant! La nouvelle restauration, au lendemain du concile du Vatican, et dans l'état présent du monde religieux mis en feu par les exagérations ultramontaines, serait condamnée à dépasser de beaucoup l'ancienne.

Que les vieux légitimistes poussent au retour de leur roi dans de telles conditions, on le comprend; ils sont dans la sincérité de leur rôle. Mais que les fils de 1830 ne reculent pas devant leur responsabilité, en se prêtant à ramener un pareil régime qui les annulera tous les premiers, à commencer par les ministres qui nous rassurent comme s'ils n'allaient pas rentrer dans le néant politique : voilà ce qui nous confond. Il ne nous manque plus vraiment que de voir des protestants, bravant le sentiment justement indigné de tout ce qui a conservé, à un degré quelconque, l'esprit de la Réforme, s'associer à une pareille tentative et livrer, pour leur part, les libertés civiles et religieuses pour lesquelles leurs pères ont versé leur sang! Espérons qu'au moins ce spectacle nous sera épargné au jour du vote.

J'ai une dernière question à adresser à nos monarchistes. Oseriez-vous dire que le coup que vous tentez n'est pas un attentat à la souveraineté nationale? Vous savez que votre majorité, si par malheur vous l'obteniez, serait insignifiante. Elle suffirait, à vous entendre, pour rendre votre décision légale. Mais vous n'ignorez pas que dans la loi il y a, selon le mot profond de l'Évangile, la lettre qui tue et l'esprit qui donne la vie. Vous aurez pour vous la lettre; oui, à deux, même à une voix de majorité, vous avez le droit strict de prononcer que la France sera une monarchie ou un empire, ou même le domaine propre, le fief de la papauté. Pensez-vous que vous avez le droit moral de décider ainsi de ses destinées? Le pensez-vous surtout à la distance où vous êtes de la date de l'élection de l'Assemblée nationale, nommée dans des circonstances si exceptionnelles, dans une crise de suprême douleur et presque dans l'agonie d'un pays maintenant relevé? Pouvez-vous le soutenir après que la majorité des élections nouvelles, depuis deux ans, a été incontestablement dans le sens de la République, et alors que plusieurs départements ont encore leur délégation incomplète? Je le répète, votre droit strict est intact; mais dans votre for intérieur vous savez bien que vous ferez violence à la France en ne la consultant pas. Vous répondrez sans doute, selon le mot d'un de vos chefs, que vous voulez aller jusqu'aux limites extrêmes de la légalité. Vous les atteindrez comme une certaine presse a atteint les extrêmes limites de la véracité dans sa polémique contre les institutions existantes. C'est le cas de rappeler le fameux adage : *Summum jus, summa injuria*. Il n'entre en rien dans mes intentions de contester la souveraineté de l'Assemblée nationale. Elle est entière, l'Assemblée seule peut la borner; mais ce que j'affirme, c'est que le devoir des deux grandes opinions qui la divisent est d'en appeler au pays, qui seul peut les départager, en étant bien décidées à se soumettre à son verdict, parce qu'il ne nous est pas permis d'admettre nulle part le droit divin dans l'ordre politique. Toute autre manière de procéder serait un coup d'État déguisé. Le vote des lois constitutionnelles, qui pourrait assurer l'ordre et rétablir le calme dans les esprits serait la meilleure préparation à cette grande manifestation de la souveraineté nationale exprimée sous la forme loyale d'élections nouvelles.

Telles sont, monsieur le rédacteur, les questions que je voulais poser à nos monarchistes, en faisant prédominer le point de vue moral sur le point de vue politique. Je sais qu'en soutenant la thèse que j'ai défendue je perdrais mon procès devant tout tribunal qui ne voudrait s'en tenir qu'aux textes, à la lettre morte; mais je sais aussi que je le gagnerais devant toute conscience droite, devant celle même de nos adversaires s'ils voulaient un instant oublier l'esprit de parti.

Nous avons pour nous la justice aussi bien que la liberté et l'intérêt du pays; comment ne triompherions-nous pas!

Ne voyons-nous pas déjà la fusion s'embarrasser dans des pourparlers qui ne sauraient aboutir, parce qu'aucune fiction ne peut recouvrir les dissentiments profonds des deux parties contractantes? On comprend que des esprits libéraux comme le duc d'Audiffret-Pasquier reculent devant le blanc-seing qu'on leur demande. Les intrigants seuls livrent tout dans l'espoir de tout ressaisir par la fraude. Pour l'honneur de la France, nous croyons fermement que le dernier mot ne peut leur appartenir, et voilà pourquoi la fusion est condamnée à avorter encore. Croire à son succès dans les circonstances actuelles, après les récentes déclarations échangées entre les organes du centre droit et la droite pure, serait croire au triomphe définitif du mensonge dans les deux camps. Nous ne ferons pas cette injure à notre pays, que nous voulons honorer jusque dans nos adversaires.

Recevez, monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

E. DE PRESSENSÉ,
Député de la Seine.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

CONFÉRENCES DE M. MAX MULLER

La philosophie du langage d'après Darwin (1)

III

DIFFÉRENCE SPÉCIFIQUE ENTRE L'HOMME ET LE SINGE

Il est aisé de comprendre que l'école de Darwin étant arrivée à regarder les diverses variétés d'animaux comme le

(1) Voyez les numéros 11 et 13 (13 et 27 septembre), pages 244 et 291.

résultat d'un développement graduel, aurait considéré comme un acte de lâcheté intellectuelle de s'arrêter court devant l'homme. La distance qui sépare l'homme des espèces élevées de singes est fort chétive, la distance qui sépare le singe de la monère est énorme. Si donc ce dernier intervalle est comblé, pourquoi hésiter devant l'autre? Parmi les lecteurs de Darwin et de Haeckel, il en est peu qui n'aient point ressenti la force de ce raisonnement, et, loin de montrer un défaut de courage, ceux qui y résistent ont besoin, au contraire, de convictions singulièrement énergiques. Pour moi, je ne puis me ranger à l'avis de M. Darwin, parce que j'estime que cette question ne peut être résolue dans un amphithéâtre d'anatomie. Il y a, à mon sens, une difficulté dont M. Darwin n'a pas tenu assez de compte et que je ne me sens point capable de résoudre. Il y a entre tout le règne animal, d'une part, et l'homme, même sous sa forme la plus basse, de l'autre, une barrière qu'aucun animal n'a jamais passée : cette barrière, c'est... le *langage*. Il n'est pas d'effort d'intelligence, point d'imagination qui me permette d'expliquer comment le langage a pu sortir des sons que pousse l'animal, quand cette transformation aurait mis des millions d'années à s'accomplir. S'il est quelque chose qui constitue une *différence spécifique* dans toute la rigueur du terme, c'est le langage tel que nous le trouvons chez l'homme, et chez l'homme seul. Et lors même que nous effacerions ce terme de « différence spécifique » de nos dictionnaires philosophiques, j'estimerais encore que rien ne mérite le nom d'homme, à moins d'être capable de parole. Si M. Mill (1) soutient qu'un éléphant doué de raison ne pourrait être désigné du nom d'homme, tout dépend de ce qu'il entend par ces mots : doué de raison. Mais on peut certainement dire avec une égale vérité, avec plus de justesse même, qu'un éléphant qui parlerait ne pourrait pas être désigné du nom d'éléphant. Je puis, à la rigueur, comprendre avec les partisans de l'évolution que l'organe le plus merveilleux, l'œil, est sorti d'une parcelle pigmentaire, et l'oreille d'une écorchure à la peau; je puis me figurer un animal sans organes de sensibilité, acquérant avec le temps des organes sensibles. Je dis que je puis me le figurer; en d'autres termes, je ne me sens point autorisé à repousser pareille théorie comme absolument inadmissible. Mais, en prenant tout ce que l'on appelle animal d'une part, et l'homme de l'autre, je dis que l'on ne peut admettre qu'aucun animal connu ait produit le langage. Le professeur Schleicher, tout admirateur de Darwin qu'il est, disait un jour, sous une forme plaisante, mais avec beaucoup de profondeur : « Si un pourceau me disait jamais *je suis un pourceau*, il cesserait *ipso facto* d'en être un. » Cette phrase fait voir avec quelle vivacité il sentait que le langage est en dehors, au-dessus de tout animal; qu'il est la propriété exclusive, spécifique de l'homme. Je ne m'étonne point que M. Darwin et d'autres philosophes de son école n'aient point ressenti cette difficulté comme l'a fait M. Schleicher, qui, quoique darwinien, est aussi un de nos meilleurs philologues (2). Mais ceux qui savent exactement ce qu'est le langage, et surtout ce qu'il présuppose, ne peuvent, quelque darwiniens qu'ils soient sur d'autres points, ignorer le *veto* que cette science oppose, pour le moment du moins, aux dernières conclusions du darwinisme. Cette philosophie, d'ailleurs, ne subirait point d'atteinte en admettant pour l'homme un commencement indépendant. Car, si M. Darwin admet, en opposition aux évolutionnistes purs et simples, quatre ou cinq types primordiaux pour tout le règne animal, types qui très-probablement répondent aux rayonnés, aux mollusques, aux articulés et aux vertébrés, il n'y aurait point d'inconséquence à admettre pour l'homme un cinquième type primitif. Comme M. Darwin ne l'admet point et déclare formellement que l'homme est sorti d'un animal inférieur, nous pouvons en conclure qu'au point de vue *physiologique*, comme au point de vue *anatomique*, il n'y a pas d'argument sérieux contre cette opinion. Mais si M. Darwin (1) va jusqu'à dire que, dans une série de formes se graduant *insensiblement* du singe à l'homme tel qu'il existe aujourd'hui, il est impossible de fixer le point exact où le mot d'*homme* peut s'appliquer, il doit s'attendre aux objections de ceux qui ont étudié l'homme, non-seulement dans ses affinités avec le singe, — affinités incontestables, — mais aussi dans les différences qui l'en séparent, c'est-à-dire dans le langage et dans tout ce que le langage implique.

Les objections sont au nombre de deux : l'une porte sur la forme, l'autre porte sur le fond.

Pour ce qui est de la forme dont M. Darwin a revêtu son raisonnement, il est à peine besoin de faire remarquer qu'il admet, dans les prémisses, comme accordé ce qui doit justement être établi par la conclusion. S'il existait une série se graduant *insensiblement* du singe à l'homme, cette gradation, par là même qu'elle serait *insensible*, exclurait toute possibilité de fixer le point exact où l'animal cesse et où l'homme commence. Mais c'est peut-être là un simple *lapsus calami*, et je l'aurais laissé passer si le même genre de raisonnement ne se reproduisait assez fréquemment dans les travaux de M. Darwin et de son école. Toutes les fois que la distance qui sépare deux anneaux dans la chaîne de la création paraît trop considérable, et qu'il n'y a pas moyen de combler cet intervalle, on nous dit qu'il suffit d'imaginer un nombre quelconque d'êtres intermédiaires, et que de cette façon la difficulté est résolue. Quand je rencontre ce raisonnement, je ne puis m'empêcher de songer au raisonnement employé par les théologiens hindous, dans leurs tentatives d'établir la possibilité et la vérité de la révélation divine. Leurs adversaires disent qu'entre l'Être, divin auquel ils reconnaissent la possession de la vérité, et les êtres humains, qui doivent en recevoir communication, il y a un abîme sur lequel on ne saurait jeter de pont, et ils poursuivent en disant qu'en admettant même que la vérité divine fût parfaite chez le Révélateur la même vérité, aperçue par des êtres humains, doit être sujette à toutes les faiblesses, à toutes les erreurs de l'humanité. Les Brahmanes orthodoxes se formalisent fort de ce raisonnement, ils en appellent à leurs livres sacrés et déclarent qu'entre la divinité et l'homme il y a une chaîne d'êtres intermédiaires, de *rishis* ou *voyants*, comme ils les appellent; que la première génération de ces voyants se composait d'êtres divins pour les neuf dixièmes et humains pour un dixième; la seconde d'êtres divins pour les huit dixièmes seulement et humains pour deux dixièmes, etc.; que chacune de ces générations transmettait à la suivante la vérité révélée, jusqu'à ce

(1) *Logique*, 38.

(2) Voyez une leçon de M. Schleicher sur *la Morphologie des langues*, dans la *Revue des cours littéraires*, 2e année, pages 761, 799.

(1) I, 235.

que la tradition parvint ainsi à la neuvième génération, qui était divine pour un dixième seulement et humaine pour les neuf autres, et qui la transmit elle-même aux mortels ordinaires, qui sont hommes pour les dix dixièmes, c'est-à-dire complétement. De cette façon, — les brahmanes l'assurent, — l'abîme est comblé, le pont est jeté sur le gouffre, et ils pourraient se servir des mots mêmes de M. Darwin : « Dans cette série de formes se graduant *insensiblement* du divin à l'humain, il est impossible de fixer le point exact où le mot d'*homme* peut s'appliquer. »

Cette antique erreur, qui consiste à imaginer une échelle continue et à en affirmer l'indivisibilité, affecte plus ou moins tous les systèmes de philosophie qui veulent s'affranchir des distinctions spécifiques et n'en pas tenir compte. Cette erreur se dissimule sous le mot de *développement* dont on abuse tant aujourd'hui, et qu'il faudrait rigoureusement éprouver avant d'en faire une monnaie courante pour les transactions philosophiques. Admettre cette gradation insensible, ce serait effacer non-seulement la différence qui sépare le singe de l'homme, mais celle aussi qui sépare le noir du blanc, le chaud du froid, une note haute d'une note basse en musique; à vrai dire, c'en serait fait de toute science exacte et précise si l'on ne tenait plus compte de ces lois merveilleuses qui changent le chaos en cosmos, l'infini en fini, et qui nous permettent de compter, de parler, de connaître.

Il y a toujours eu des philosophes qui n'ont de regards que pour l'infini, qui voient tout en un et l'unité dans le tout. Un des sages les plus remarquables de l'antiquité, je puis même dire de l'histoire, Héraclite (460 av. J. C.), résumait l'expérience de sa vie en ces mots célèbres : Πάντα χωρεῖ καὶ οὐδὲν μένει, « Tout se meut et rien n'est fixe, » ou, comme nous dirions : « Tout croît, tout se développe, tout suit une évolution continue. » Mais cette opinion, cette théorie fut réfutée, d'une façon anticipée peut-être, par les disciples de Pythagore. Lorsqu'on demandait à Pythagore quel était l'objet le plus sage, il répondait : « Le nombre, » et après lui : « Celui qui a donné un nom à toutes les choses. » Comment traduire cette sentence énigmatique ? En langage philosophique moderne, elle équivaut à peu près à ceci : « Il n'est pas de vraie connaissance possible sans généralisation, sans conceptions précises (c'est-à-dire sans nombre), et sans signes définis pour ces conceptions (c'est-à-dire sans langage). »

L'opinion d'Héraclite reprend le dessus aujourd'hui. Tout change, tout se développe : c'est l'évolution. Demandez aux partisans de cette opinion s'ils peuvent concevoir deux objets assez dissemblables pour qu'étant donnés quelques millions d'années et le milieu ambiant nécessaire, l'un n'ait pu se transformer et devenir l'autre, à coup sûr ils vous répondront qu'ils n'en connaissent point. Je ne proteste point ici contre cette tendance; loin de là, j'estime qu'il est certaines sphères de travail intellectuel où elle est légitime. Ce que je conteste, c'est que, en matière de connaissances exactes, nous ayons le droit de nous laisser tromper par des inexactitudes de langage. Les mots de *gradation insensible* sont contradictoires. Traduits en français, ils signifient gradation sans gradation, degrés sans degrés, quelque chose qui peut à la fois être perçu et ne pas l'être. Des millions d'années n'effaceront jamais la distance qui sépare deux points, quelque rapprochés que vous les imaginiez. La science exacte ne peut rien tirer de la gradation insensible. Elle compte des milliers de vibrations qui font entendre à notre ouïe imparfaite des sons définis; elle compte des millions de vibrations qui font voir à nos faibles yeux des couleurs définies. Elle compte, elle explique, elle définit et elle arrive ainsi à connaître, mais elle sait en même temps qu'au delà de ces milliers, de ces millions de vibrations, il y a quelque chose que l'homme ne peut ni compter, ni expliquer, ni connaître, l'inconnu, l'insondable, le divin.

Mais laissons de côté le mot d'*insensible*; il nous reste cette affirmation que, dans une série de formes se graduant du singe à l'homme tel que nous le connaissons, il serait impossible de fixer un point exact où le mot d'*homme* puisse être appliqué. A cette déclaration je réponds par une négation catégorique. En admettant même l'existence d'une série d'êtres intermédiaires entre le singe et l'homme, — série qui, M. Darwin le déclare à maintes reprises, n'existe point (1), — je soutiens que le point où l'animal finit et où l'homme commence peut être déterminé avec une précision absolue, car il coïncide avec le commencement de la période radicale du langage, avec la première formation d'une idée générale revêtue de la seule forme sous laquelle elle puisse se produire, c'est-à-dire par des mots.

M. Darwin, cela va sans dire, s'attendait à cette réponse. Il se souvenait du vieil adage de Hobbes : *Homo animal rationale, quia orationale* (l'homme est un animal raisonnable parce qu'il a le don de la parole), et il fait tous ses efforts pour effacer des esprits cette opinion qui voit dans le langage quelque chose d'inaccessible à l'animal, de particulier à l'homme, quelque chose qui constitue une différence spécifique entre l'homme et la bête. Dans tout traité de logique, le langage est cité comme la différence spécifique qui sépare l'homme des autres êtres. Ainsi, nous lisons dans la *Logique de Stuart Mill* (2) : « La faculté de comprendre une langue est un attribut propre à l'espèce humaine. »

Il est curieux de voir comment M. Darwin lui-même paraît, en maints passages, très-disposé à admettre ce fait. C'est ainsi qu'il dit quelque part (3) : « Le langage articulé est particulier à l'homme. » Autrefois on n'aurait pas souhaité d'adhésion plus complète, car *particulier* avait alors le même sens que *spécial;* il exprimait quelque chose qui constitue une espèce ou qui appartient à une personne à l'exclusion des autres. Mais pour une philosophie qui regarde tous les êtres animés comme sortis de quatre ou cinq cellules primordiales, il ne peut, en bonne logique, exister que quatre ou cinq caractères particuliers, et il est évident que ce mot, sous la plume de M. Darwin, ne peut pas avoir la signification qu'il aurait chez un autre écrivain.

Comme pour atténuer la concession qu'il vient de faire en reconnaissant que le langage articulé est particulier à l'homme, M. Darwin poursuit : « Mais l'homme partage avec les autres animaux des cris inarticulés pour exprimer ce qu'il veut dire; il possède aussi, à cette fin, le geste et les mouvements des muscles du visage. » Personne ne le contestera. Il y a bien autre chose encore que l'homme partage avec les animaux. Ce n'est pas d'hier qu'on a découvert que l'homme est un animal, et cette découverte n'a jamais étonné personne. Naguère toutefois on disait que l'homme est un

(1) *Descendance*, I, p. 185.
(2) Vol. I, p. 180.
(3) I, p. 54.

animal raisonnable, et il s'agit de savoir s'il possède, en effet, quelque caractère particulier, ou s'il est simplement la forme la plus élevée à laquelle l'animal, dans des circonstances favorables, puisse parvenir. M. Darwin insiste avec plus de complaisance sur le même point, sur la forme de langage que l'homme partage avec les animaux, lorsqu'il dit : « Ce langage exprime surtout les sentiments les plus simples et les plus vifs, qui ne se rattachent point intimement à l'activité ingénieuse de l'intelligence. Nos exclamations de douleur, de crainte, de surprise, de colère, et les gestes qui y répondent, les soupirs qu'arrache à la mère son enfant, sont plus expressifs que tous les mots imaginables. »

Assurément une larme est plus expressive qu'un soupir, un soupir est plus expressif qu'un discours, et le silence lui-même est parfois plus éloquent que la parole. Mais tout cela n'est pas le langage dans le vrai sens du mot.

M. Darwin lui-même sent évidemment qu'il n'a pas tout dit; il lutte virilement contre les difficultés qu'il rencontre ; bien mieux, il se formule à lui-même, avec toute l'énergie possible, les objections qu'il prévoit. « Ce n'est pas seulement la faculté d'articuler, poursuit-il, qui distingue l'homme des autres animaux; car chacun sait que le perroquet peut parler ; c'est la faculté qu'il a au plus haut degré de rattacher des *sons définis à des idées définies*. »

Ici encore, nous pouvons croire que M. Darwin admet tout ce que nous demandons, à savoir que l'homme possède un langage qui lui est particulier, qui le distingue des autres animaux; nous pouvons croire qu'il reconnaît que, quand l'homme serait un animal pour tout le reste, il se distingue cependant des autres animaux par un attribut qu'on ne trouve qu'en lui, que l'on ne surprend nulle part dans toute la série des êtres animés, depuis le *Bathybius Hæckelii* jusqu'au singe sans queue. Mais non! ces lignes sont immédiatement suivies de ces mots plutôt arrachés à M. Darwin que sortis naturellement de sa plume : « Cela dépend naturellement du développement des facultés intellectuelles. »

Que peut signifier cette phrase? Si M. Darwin veut parler des facultés intellectuelles de l'homme, la chose en effet est évidente. Mais s'il entend parler des facultés intellectuelles du gorille, alors son assertion, qu'elle soit vraie ou fausse, est, dans tous les cas, si loin d'être évidente, que c'est bien plutôt l'assertion contraire qui serait évidente, à savoir qu'aucun développement intellectuel n'a jamais permis à un animal de rattacher une idée définie à un mot défini.

J'avoue qu'après avoir lu et relu ce que M. Darwin a écrit au sujet du langage, je ne puis comprendre comment il en est venu à résumer en ces mots ses idées sur la matière : « Nous avons vu que la faculté d'articuler ne constitue pas, par elle-même, une objection irréfutable à l'opinion d'après laquelle l'homme serait issu d'un animal inférieur. »

Or, le fait est que l'on n'a jamais produit un seul exemple d'animal essayant de parler, apprenant à le faire; le fait est que jamais savant ni philosophe n'a expliqué comment cette barrière qui sépare l'homme de tous les animaux aurait pu être franchie. Je ne prétends point dire qu'on ne pourrait pas invoquer d'arguments soit en faveur d'animaux possédant le langage, mais préférant ne pas s'en servir (1), soit pour montrer que les êtres animés parlent naturellement, comme dit Démocrite, et de la même façon qu'ils toussent, qu'ils éternuent, qu'ils aboient, qu'ils soupirent. Mais M. Darwin ne nous a jamais dit son opinion sur ce point. Il nous renvoie à certains écrivains qui estiment que les premiers matériaux du langage ont été des interjections, des cris imitatifs ; mais les écrits de ces linguistes ne fournissent aucun appui à une théorie d'après laquelle les animaux aussi auraient pu tirer soit des aboiements du chien, soit des sons imitatifs que pousse le perroquet, quelque chose qui ressemblât à ce que nous entendons par langage, fût-ce le langage des sauvages les plus primitifs.

Quelques-uns de mes auditeurs se rappellent peut-être que, dans mes leçons sur la science du langage, en parlant de Démocrite et de ses disciples, j'appelai sa théorie de l'origine du langage la théorie du *beuglement*, parce que je sentais que l'appeler de son vrai nom, c'était du même coup la réfuter. A en juger par les protestations que provoqua ma définition, on aurait pu croire qu'il y a, en plein XIXe siècle, des érudits qui se rangent aveuglément à la doctrine de Démocrite. Mais il ne fallut que quelques explications réciproques pour que ces érudits s'aperçussent que la différence n'était pas grande entre nous, que nous ne demandons qu'une chose, nous autres disciples de Bopp, comme condition *sine qua non*, à ceux qui veulent s'initier à la philologie, c'est-à-dire de reconnaître l'existence de racines d'où sortent, d'après des lois phonétiques rigoureuses, tous les mots qui comportent une analyse étymologique, en anglais et en sanscrit, en arabe et en hébreu, en mongolien et en finnois. En philologie, peu importe, comme je l'ai dit en 1866, l'opinion que l'on a sur l'origine des racines, si l'on accorde qu'à l'exception d'un certain nombre d'expressions purement imitatives, tous les mots, tels que nous les trouvons, soit en anglais, soit en sanscrit, surchargés de préfixes et de suffixes, et se décomposant sous l'action de la décadence phonétique, peuvent, en fin de compte, être ramenés, au moyen de lois phonétiques rigoureuses, à ces formes premières que nous appelons d'ordinaire les racines. Ces racines sont comme des barrières entre le chaos et le cosmos du langage humain. Quiconque admet le caractère historique des racines, quelque opinion qu'il ait d'ailleurs de leur origine, n'est point un partisan de Démocrite, il ne se range pas à la théorie que j'ai appelée la théorie du beuglement, son témoignage ne peut être invoqué par M. Darwin pour établir que les cris des animaux représentent la première période du langage humain.

Si nous ne parlons que des matériaux, non des éléments du langage, — distinction qu'on néglige trop souvent de faire — nous pouvons dire non-seulement que les matériaux phonétiques qui constituent les cris des animaux comme le langage de l'homme sont les mêmes; mais, suivant les traces des philosophes évolutionnistes, nous pouvons même ramener les exclamations involontaires de l'homme au monde inanimé et inorganique. J'ai cité ailleurs l'opinion du professeur Heyse, qui fait remarquer que la plupart des substances, lorsqu'elles sont mises en mouvement de quelque façon, ont une faculté de réaction qu'elles manifestent par des sons variés, et qui prétend que ce phénomène jette un jour très-vif sur le problème de l'origine du langage; il me semble même que ceux qui regardent la philosophie comme « la science des généralités les plus élevées » n'auraient pas dû traiter M. Heyse avec tant de dédain.

(1) Voyez Wundt, *L'âme des hommes et des bêtes*, vol. II, p. 265.

Mais ni ceux qui ont ramené les éléments matériels du langage à l'interjection et au cri imitatif, ni ceux qui sont allés plus loin et qui les ont ramenés au son inhérent à toutes les substances vibrantes, n'auraient dû s'imaginer qu'ils nous ont, par là, rendu compte des vrais éléments du langage. On peut rendre compte des matériaux de bien des choses sans rendre compte, pour cela, de leur nature, de la façon dont elles sont arrivées à être ce qu'elles sont. Si, par exemple, nous prenons un certain nombre de cailloux plus ou moins bien taillés et façonnés, et que nous disions que ces cailloux ressemblent aux autres cailloux qu'on trouve par milliers dans les champs et les carrières, ce serait tout aussi vrai que de dire que les matériaux qui servent à former les mots de notre langage sont ceux-là mêmes qui forment les cris des animaux et, si l'on veut, les sons de la cloche. Mais serait-ce là une explication du problème qui nous occupe? Assurément non. Si ensuite, faisant un pas de plus, nous disions qu'on a vu des singes se lancer des pierres les uns aux autres (1), que ces singes ont nécessairement remarqué que les cailloux pointus étaient les meilleurs pour cet usage, et que par conséquent ils ont fait parmi les cailloux une sélection naturelle ou se sont efforcés d'imiter les meilleurs, c'est-à-dire de donner une forme pointue aux cailloux qui ne l'avaient pas naturellement, que diraient les antiquaires de ces hérésies? Eh bien, prétendre que l'on ne peut découvrir en ces cailloux taillés aucune trace de travail humain (2), qu'ils ne prouvent en aucune façon l'existence primitive de l'homme, que l'on ne saurait faire d'objection sincère à l'opinion qui voit dans ces cailloux l'œuvre des singes, tout cela, je le déclare aux antiquaires, ne saurait sonner aussi étrangement à leurs oreilles que sonne aux oreilles d'un homme qui sait ce qui compose le langage l'assertion de ceux qui veulent que nos mots aient été taillés d'abord et façonnés à la grammaire par quelque animal inférieur, et que, les matériaux du langage étant donnés, tout le reste, depuis le hennissement du cheval jusqu'à la poésie lyrique de Gœthe, n'ait été qu'une question de développement.

J'aurais tort toutefois de dissimuler que M. Darwin n'est pas seul à croire que les animaux sont doués du langage : il a des alliés fort considérables, et cela dans un camp où il ne se serait guère attendu à en rencontrer. L'archevêque Whately a écrit quelque part : « L'homme n'est pas le seul animal qui puisse se servir du langage pour exprimer ce qui se passe en son âme et pour comprendre avec plus ou moins d'exactitude ce que les autres veulent exprimer. »

Mais, quand j'aurais contre moi tous les archevêques du monde, je leur tiendrais tête. Je crois avoir des facultés des animaux une opinion tout aussi haute que M. Darwin et l'archevêque Vathely, et qui que ce soit; — je crois même avoir, dans mes leçons de 1862, revendiqué en faveur des animaux supérieurs beaucoup plus qu'on n'avait jamais revendiqué pour eux. Mais quand je viens de lire les panégyriques les plus éloquents en l'honneur des facultés intellectuelles, des vertus sociales des animaux, — il y en a eu un déluge en ces derniers temps, — il me semble toujours que tous ces éloges donnés aux animaux, quelque fondés qu'ils soient, n'affectent en rien la position relative de l'homme et de la bête.

(1) *Les Pavians dans l'Afrique orientale.* Voyez Caspari, *Histoire primitive*, I. p. 246.

(2) *Recherches de Whitley sur le silex, près de Spiennes, en Belgique.*

Écoutez le panégyriste le plus récent :

« Qui croirait que tant de gens, non-seulement parmi les profanes, mais parmi les savants, admettent un Dieu se faisant homme, et ne veulent point reconnaître que l'animal se fait homme, qu'il y a un développement continu du singe à l'homme? Le monde ancien, et aujourd'hui encore les nations orientales les plus civilisées, ont eu et ont, à l'heure qu'il est, sur ce sujet, une opinion fort différente. La doctrine de la métempsychose rattache l'homme à la bête et établit entre les êtres de l'univers entier un enchaînement mystérieux. Le judaïsme seul, avec sa haine des divinités naturalistes, et le christianisme dualiste ont creusé cet abîme entre l'homme et la bête. Il est curieux de voir comment, de nos jours, et parmi les peuples les plus éclairés, il s'est formé une sympathie plus profonde envers le monde animal, comment cette sympathie s'est manifestée par la naissance de sociétés protectrices des animaux. N'est-ce pas la preuve que le résultat des recherches scientifiques, dépouillant l'homme de sa position privilégiée, lui ravissant la possession exclusive de la spiritualité, coïncide avec le sentiment général de l'humanité?

» L'opinion publique toutefois et ce que j'appellerai l'ancienne science orthodoxe persistent à considérer l'homme et la bête comme deux mondes différents entre lesquels il n'est pas possible de jeter de pont, ne fût-ce que parce que l'homme est l'homme, c'est-à-dire un être qui, dès l'origine, a possédé quelque chose que la bête n'a jamais eu et n'aura jamais. D'après Moïse, Dieu a créé les bêtes, en bloc pour ainsi dire; pour l'homme, il a formé son corps de la poussière du sol, il lui a inspiré le souffle de la vie, et l'homme est devenu une âme vivante. Cette âme vivante des anciens écrivains juifs a été ensuite changée par le christianisme en une âme immortelle, substance absolument différente par sa nature et sa dignité des âmes vulgaires qui ont été départies aux bêtes. Ou bien, si l'on admettait que l'âme de l'homme était la même que l'âme de la bête, on donnait à l'homme, par surcroît, un esprit, principe de facultés supérieures, intellectuelles et morales, par lesquelles il se distingue de la bête.

» Contre toutes ces hypothèses nous sommes armés aujourd'hui d'un fait qui ne peut être ignoré plus longtemps, c'est que les facultés des bêtes ne diffèrent qu'en degré, non en nature, de celles de l'homme. Voltaire disait avec raison : « Les animaux ont la sensation, l'imagination, la mémoire, partant des désirs et des penchants, et personne ne songe à revendiquer pour eux une âme immortelle. Pourquoi en revendiquons-nous une en faveur de la différence de degré, si chétive, qui nous en sépare? » Cette différence en faveur de l'homme n'est pas aussi chétive que la rhétorique de Voltaire veut bien le dire; au contraire, elle est énorme. Mais enfin, c'est une différence de degré, non de nature. Même pour les animaux inférieurs, il faudrait, comme dit Darwin, des volumes si l'on voulait en décrire les habitudes et les facultés. Regardez la fourmi, regardez l'abeille. Il est remarquable que plus l'observateur examine attentivement la vie et le travail de toutes les classes d'animaux, plus il se sent enclin à parler de leur intelligence. Les histoires qu'on raconte de la mémoire, de la réflexion, de la docilité du chien, du cheval, de l'éléphant, sont innombrables; et même chez les animaux qu'on appelle sauvages on découvre des qualités analogues. Brehm, en parlant des oiseaux de proie, nous dit : « Ils agissent après réflexion, ils font des plans et les exécutent ». Le même écrivain dit des grives : « Elles perçoivent rapidement et jugent avec exactitude, elles usent de tous les moyens pour se défendre. » Les variétés qui ont grandi dans les forêts paisibles et solitaires du Nord sont aisées à prendre, mais l'expérience ne tarde pas à les instruire, et celles qui se sont laissé tromper une fois ne s'y font pas reprendre — ce qui les distingue profondément de l'homme. Même parmi les

hommes — elles n'ont jamais en eux une confiance complète, — elles savent très-bien distinguer entre ceux qui sont dangereux et ceux qui ne leur feront pas de mal. Elles permettent aux bergers de les approcher de plus près qu'au chasseur. C'est dans le même esprit que Darwin parle de la pénétration merveilleuse et de la prudence des animaux velus de l'Amérique du Nord, prudence qui naît, selon lui, de l'habileté opiniâtre avec laquelle les chasseurs les traquent.

» M. Darwin essaye surtout de montrer dans les animaux supérieurs les commencements du sentiment moral, qu'il rattache à leurs instincts de sociabilité. Chez les chevaux et les chiens appartenant à des espèces généreuses, il y a comme un point d'honneur et certaine conscience. Et si la conscience du chien lui est inspirée, comme on le prétend, par le bâton, en est-il autrement des espèces inférieures de l'humanité ? Ces instincts de l'animal qui le portent à élever ses petits, à s'inquiéter, à se dévouer pour eux, doivent être considérés comme les premiers germes de qualités morales plus élevées. Nous voyons, comme dit Gœthe, dans l'animal le bouton de ce qui deviendra la fleur chez l'homme. »

Ainsi parle le panégyriste ; je lui répondrai que, sans mettre en doute le moins du monde les qualités instinctives, la prudence, le jugement, la sagacité, la pénétration, le génie, ni même les vertus sociables des animaux, je ne me sens point le droit de rien affirmer de positif sur leurs facultés intellectuelles ; les règles de la philosophie positive me le défendent. Nous pouvons nous abandonner à notre fantaisie, nous laisser aller aux séductions de l'analogie, et deviner sur la vie interne des bêtes maints détails fort plausibles ; mais, quelque conviction que nous ayons en cette matière, le sujet n'en reste pas moins transcendant, c'est-à-dire en dehors de toute connaissance positive. Nous allons même tous jusqu'à admettre, dans une certaine mesure, la supériorité de l'animal sur l'homme. Qui de nous n'a envié de temps en temps ses ailes à l'oiseau? Qui de nous contesterait que les muscles du lion ne soient beaucoup plus puissants, ceux du chat plus souples que les siens? Qui doute de la pénétration du regard de l'aigle, de la finesse d'ouïe du daim, du flair du chien? Qui n'a parfois souhaité la fourrure du lion, la maison de l'escargot? Je vais plus loin : si des métaphysiciens me disaient que nos sens ne servent qu'à affaiblir les intuitions naturelles de l'âme, que nos organes sont faibles, trompeurs, sans portée, qu'un mollusque qui peut digérer sans estomac et vivre sans cervelle est un être plus parfait et certainement plus heureux que l'homme, je m'inclinerais en silence, mais je persisterais à en appeler à un fait palpable, à savoir que jamais animal, quelques qualités qu'il possédât d'ailleurs, *n'a parlé*.

Je me sers à dessein de cette expression parce que, en employant le mot de langage, on ouvre la porte à toutes sortes de métaphores et de fantaisies. Pour raisonner correctement, il faut définir ce qu'on entend par langage. Or, il y a deux opérations profondément distinctes qui, dans la langue vulgaire, sont également désignées par ce nom, et qu'il faudrait distinguer soigneusement en les appelant, l'une *langage d'émotion*, l'autre *langage de raison*. La faculté d'exprimer par des signes extérieurs ce que nous éprouvons est la source du langage d'émotion, et la reconnaissance de cet ordre de signes, l'intelligence de ce qu'ils veulent dire, est tout simplement l'effet de la mémoire : la mémoire réveille en nous des impressions de douleur ou de plaisir qui se rattachent à ces signes. Ce langage d'émotion, l'homme le partage certainement avec les animaux. L'aboiement du chien exprime, suivant les cas, soit la colère, soit un sentiment de surprise et de plaisir. Chaque chien parle ce langage, chaque chien le comprend ; les autres animaux, le chat ou le mouton, et même les enfants l'apprennent. Un chat qui a été effrayé une fois ou mordu par un chien aboyant comprendra désormais ce son et se sauvera, comme feraient les êtres que l'on appelle raisonnables. Quand le chat crache, c'est un signe de colère, et un chien qui aura eu une fois l'œil égratigné par un chat ne tardera pas à comprendre ce dialecte félin, quand il en entendra les accents à proximité suffisante. Le ronron du chat a un sens fort différent; il ressemble, à ce qu'on nous a dit, au murmure de tendresse que fait entendre la mère sur la tête chérie de ses enfants. Bref, le langage d'émotion, tel qu'il est parlé par les animaux et par l'homme, constitue un sujet immense, mais c'est un sujet que nous abandonnons au poëte plutôt qu'au philosophe (1).

Quelle est donc la différence qui sépare le langage d'émotion du langage de raison? Le nom même l'indique clairement. Le langage que nous parlons est fondé sur la raison, et la raison signifie en philosophie la faculté de former et de manier les idées générales, et comme cette faculté ne se manifeste au dehors que par le langage articulé, nous avons le droit, comme philosophes positifs, de dire que les animaux, étant dénués du seul signe palpable de raison que nous connaissions, c'est-à-dire du langage, sont dénués de raison, je ne dis pas d'observation, de calcul, de présence d'esprit, de raisonnement dans le sens de réflexion, ni même de génie, mais de la faculté de former et de manier les idées générales.

La distinction que j'établis entre le langage d'émotion et le langage de raison paraîtra peut-être factice et artificielle à ceux qui ne sont point familiarisés avec l'histoire et l'origine du langage, mais ils n'ont qu'à consulter les travaux des physiologistes et des médecins modernes pour se convaincre que cette distinction repose sur une base qu'ils regardent eux-mêmes comme fort solide. Le docteur Hughlings Jackson, dans des articles publiés le 14 et le 20 décembre 1867 par le *Medical Times and Gazette*, parlant d'une maladie de certaine partie du cerveau, écrit ceci : « Cette maladie peut entraîner la perte partielle ou totale du langage *intellectuel*, et ne pas entraîner une perte égale du langage *d'émotion ou d'interjection*. L'homme atteint de cette maladie se sert des mots à tort et à travers, ou il en perd même l'usage ; il ne peut non plus exprimer ses pensées par écrit, ni par aucun signe assez élaboré pour tenir lieu de mots parlés ou écrits ; il ne peut pas davantage lire un livre. Mais il peut sourire, rire, gémir, chanter et employer des gestes élémentaires. Dans la mesure où ces moyens de communication peuvent servir, notre malade pourra exprimer ses sentiments à ceux qui l'entourent. Il peut copier de l'écriture placée devant lui, et même, sans le secours d'un modèle, signer son nom. Il comprend ce qu'on lui dit, il est capable de s'intéresser à un livre qu'on lui lira, il se rappellera des scènes et des récits. Parfois il réussit à prononcer un mot ou plusieurs mots, mais sans pouvoir les varier ; de quelque sujet qu'il s'agisse, en quelque occasion que ce soit, fatalement il les prononcera. Lorsqu'il est excité, il peut jurer et employer même à cet effet des formules assez

(1) Darwin, *Descendance*, vol. I, pp. 53-54.

compliquées (1) (comme : Dieu me bénisse!), qui, à force d'habitude, perdent sur ses lèvres leur sens et deviennent l'équivalent d'une interjection (2). Mais ces mots, ces phrases, il ne peut les répéter à sa guise, ni sur la demande des autres. Et, de même qu'il est capable de copier l'écriture, il peut, lorsque les circonstances le lui dictent, prononcer des phrases d'une application plus spéciale. Ainsi, voyant un enfant en danger de tomber, une malade privée de la parole fut surprise à crier : Gare! Mais dans ce cas, comme dans tous les autres, le malade reste complètement incapable de répéter à son gré la phrase dont il s'est servi avec tant de justesse et qu'il a articulée si distinctement.... La maladie en question n'affecte qu'un côté du cerveau, le côté gauche. » Et ailleurs : « Certaine affection d'une région particulière de l'hémisphère cérébral gauche est suivie de la perte totale ou partielle de la faculté de *dénommer*, et par conséquent de parler, et cela même lorsque tout le mécanisme anatomique de la voix et de l'articulation demeure intact. »

Ce sujet a été récemment traité dans toute son étendue et avec une science profonde par le docteur Bateman, dans son livre de l'*aphasie*, et si l'on peut éprouver quelques scrupules à l'égard des conclusions de détail que le docteur Broca a tirées de ses expériences, on peut du moins regarder comme incontestable le résultat suivant : Si une certaine portion du cerveau, le côté gauche du lobe antérieur, subit quelque affection, le malade perd l'usage du langage rationnel, tandis que, à moins d'autre maladie intellectuelle, il conserve la faculté du langage d'émotion, la faculté de communiquer avec les autres par les signes et les gestes.

Ce que je viens de dire ne me fera point soupçonner, je l'espère, d'admettre que le cerveau ou quelque partie du cerveau sécrète le langage rationnel, comme le foie sécrète la bile. Mon seul but, en m'en référant aux observations et aux expériences des médecins, était de montrer que la distinction entre le langage d'émotion et le langage de raison n'est pas artificielle, ni d'un caractère purement logique, qu'elle est confirmée par le témoignage palpable que nous fournissent les affections pathologiques du cerveau. Aucun homme, pour peu qu'il ait quelque culture philosophique, ne regardera le cerveau ou cette partie du cerveau où est localisé le langage de raison comme le siége de la faculté du langage, pas plus que nous ne plaçons la faculté de voir dans l'œil, la faculté d'entendre dans l'oreille. Ce qui est indispensable pour qu'une chose soit impossible n'est pas nécessairement ce qui la rend possible. Nous ne pouvons pas voir sans œil, ni entendre sans oreille; peut-être ne pouvons-nous pas parler sans le troisième enroulement du lobe gauche antérieur du cerveau; mais sans nous l'œil ne peut pas voir, l'oreille ne peut pas entendre, ni cette partie du cerveau parler. Chercher la faculté du langage dans le cerveau ne serait guère moins chimérique que de placer l'âme dans le diaphragme.

Cette distinction entre le langage d'émotion et le langage de raison est cependant d'une grande importance parce qu'elle nous fait voir clairement en quel sens on peut dire que l'homme et la bête partagent la faculté du langage, et en quel sens ce serait inexact. Les interjections, par exemple, qui constituent dans la conversation un élément beaucoup plus important que dans la composition littéraire, sont du langage d'émotion; la bête s'en sert comme l'homme, comme l'homme passionné surtout, ou peu civilisé. Mais il n'y a pas de langage, même parmi les sauvages les plus primitifs, où la grande majorité des mots ne soient rationnels. Si donc M. Darwin (p. 35) nous dit qu'il y a des sauvages qui n'ont point de termes abstraits dans leur langue, c'est évidemment qu'il n'a point tenu compte de la différence réelle qui sépare le langage de raison du langage d'émotion. Par langage de raison nous n'entendons point une langue possédant des termes abstraits, comme les mots : *blancheur*, *bonté*, *avoir*, *être*, mais tout langage où tous les mots, même les plus concrets, reposent sur des conceptions générales, et sont dérivés de racines exprimant des idées générales.

Il y a dans toutes les langues une certaine couche de mots qui sont purement du domaine de l'émotion. Cette couche est plus ou moins considérable, suivant le génie et l'histoire de chaque nation, mais elle n'est jamais complétement couverte par les couches ultérieures du langage de raison. La plupart des interjections, bon nombre de mots imitatifs, appartiennent à cette classe. Le caractère, l'origine de ces termes sont parfaitement clairs, et l'on ne pourra jamais prétendre qu'ils reposent sur des conceptions générales. Mais, déduction faite de cette couche inorganique, tout le reste du langage, soit tel que nous le parlons, soit tel que le parlent les sauvages, peut se ramener à des racines, et chacune de ces racines est le signe d'une conception générale. C'est là la découverte la plus importante qu'ait faite la science du langage.

Prenez tel mot qu'il vous plaira, ramenez-le à travers son histoire jusqu'à sa forme la plus primitive, et vous trouverez qu'en laissant de côté les éléments dérivatifs qu'il est facile d'isoler, ce mot contient une racine attributive. D'où vient *stabulum?* De *stat*. D'où vient le mot *selle?* De ce que l'on y siége (1). C'est de la même manière que tous les mots, y compris les termes les plus communs, ceux qui doivent se rencontrer dans toutes les langues, les mots de *père*, de *mère*, de *sœur*, de *main*, de *pied*, etc., ont été ramenés à des racines déterminées et dont chacune exprime une conception générale. Ainsi, — à moins que M. Darwin ne soit disposé à soutenir qu'il y a des langues qui n'ont pas de mots pour exprimer les idées de *père*, de *mère*, de *ciel*, de *terre*, ou qui n'ont à cet effet que des mots qui ne peuvent être dérivés de racines attributives, — sa thèse, à savoir qu'il y a des langues sans termes abstraits, est dénuée de fondement. Chaque racine est un terme abstrait, et ces racines, dans leur réalité historique, marquent une période de l'histoire de l'esprit humain; — elles marquent le commencement du langage de raison.

Ce que je désire vous montrer aussi clairement que possible, c'est que les racines comme *dâ*, donner, *sthâ*, se tenir, *gâ*, chanter, qui ont donné naissance à une progéniture innombrable, diffèrent des sons exclamatifs ou d'imitation exactement de la façon dont les conceptions gé-

(1) Dr Gairdner, *Les Fonctions du langage articulé*, 1866, p. 17.

(2) Ailleurs le docteur Jackson appelle ces formules, avec beaucoup de justesse, « des phrases que l'emotion a dérobées à l'intelligence ».

(1) L'auteur cite d'autres exemples encore, très-frappants pour le ecteur anglais, mais qui le sont moins pour nous et ne peuvent même pas se traduire. (*Note du traducteur.*)

nérales diffèrent des impressions particulières. Ceux donc qui estiment encore avec Hume que les idées générales ne sont autre chose que les impressions particulières, mais affaiblies, et qui regardent cet affaiblissement des impressions particulières qui les transforme en idées générales comme un fait qui n'a pas besoin d'explication, dont on peut rendre compte par une simple métaphore, expliqueront sans doute de la même façon la transformation du cri ou du soupir en racine. Ceux au contraire qui pensent que les idées générales, même les plus humbles, ne sortent point spontanément d'une sorte de *table rase*, et qui admettent la coopération active du *moi*, regarderont les racines du langage comme une preuve irréfutable de la participation de l'homme à la création des éléments mêmes du langage, comme la première manifestation de l'intelligence humaine, manifestation dont on n'a jamais trouvé la trace dans le règne animal.

Ces remarques feront voir que la controverse, vieille de plus de deux mille ans, qui règne entre les partisans de l'onomatopée, comme origine du langage, et ceux qui font sortir le langage de racines, est infiniment plus importante que ne le serait une simple question d'école. Si les mots de notre langage pouvaient se ramener directement à un certain nombre d'exclamations et de sons imitatifs, je dirais que Hume avait raison contre Kant, que M. Darwin a raison de voir une simple question de temps dans la transformation du langage animal en langage humain. Si, au contraire, c'est un fait incontestable qu'à côté de la partie du dictionnaire qui est purement imitative, il y en a une autre, de beaucoup la plus considérable, qui est dérivée de racines, à la forme définie, au sens général, la période de l'histoire du langage qui a donné naissance à ces racines et que j'appelle la *période radicale*, forme une barrière, — haute ou basse, peu importe, — entre l'homme et la bête.

Cette période a-t-elle consisté en une croissance lente, ou en une évolution instantanée, nous n'en savons rien. Comme toutes les origines, les commencements du langage et de la raison sont inaccessibles aux facultés de l'entendement, aux intuitions mêmes de l'imagination humaine. Mais le premier pas une fois fait, lorsque l'esprit de l'homme, au lieu d'être seulement troublé par les impressions des sens, a accompli le premier acte d'abstraction, tous les autres phénomènes de la croissance du langage sont tout aussi intelligibles que la croissance de l'intelligence elle-même ; ils sont même plus intelligibles. Nous possédons, nous employons encore les mêmes matériaux de langage qui ont été fixés et façonnés par les ancêtres raisonnables de notre race. Ces racines, qui sont, à vrai dire, nos plus anciens titres d'êtres raisonnables, fournissent encore leur sève aux millions de mots prononcés sur le globe, tandis qu'on n'en a pas trouvé la moindre trace, ni de rien qui y répondît, parmi les singes, même les plus avancés.

MAX MULLER.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D.

— La suite très-prochainement.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Une promenade autour du monde (1)

II

LE JAPON

M. de Hübner nous apprend sur le Japon beaucoup de choses que, sans un observateur aussi sagace et un conteur aussi habile, nous ignorerions, ou du moins ne comprendrions pas encore. Personne n'avait avant lui aussi bien déchiffré l'énigme de la constitution intérieure et de la situation politique de l'empire du Soleil levant. Il a puisé à toutes les sources et a tout jugé de haut avec une bienveillance générale et une très-noble impartialité. Il a été renseigné sur les lieux par les ministres des différentes cours, a noué des relations personnelles avec les conseillers de l'empereur du Japon, et a été admis en la présence du mikado lui-même. C'était là une faveur dont, hors les ministres résidents, M. Seward, ancien ministre des affaires étrangères aux États-Unis, avait été jusque-là seul à jouir. Du reste, ce n'est pas dans cette audience qu'il a pu acquérir ses lumières; car le mikado, souverain temporel et spirituel du Japon, quoiqu'il ne soit point bouddhiste, représente au naturel l'impassible quiétude du dieu Bouddha. L'étiquette, ce culte des Orientaux, lui prescrit l'immobilité, l'expression morne du visage et le mutisme presque complet. Ces règles sont observées de même, quoique à un moindre degré, par tous les hauts fonctionnaires de l'État, et ce n'est qu'à la faveur de fugitifs éclairs ou par d'habiles déductions que l'on peut parvenir à saisir la pensée d'un homme politique japonais. On remarquera toutefois l'extrême convenance et la parfaite opportunité des quelques mots prononcés par l'empereur dans l'audience accordée à M. de Hübner. Cette entrevue est trop curieuse pour que nous nous refusions au plaisir de la transcrire presque en entier.

« Nous pénétrons dans l'intérieur et nous voici en présence du Fils des dieux. La pièce est longue de vingt-quatre pieds environ et large de seize à dix-huit. Le plancher est couvert d'une natte très-fine. Aucun meuble, sauf un piédestal haut de deux pieds occupé par le mikado. A l'entrée, la pièce était sombre ; mais, par un heureux hasard, un rayon de soleil, glissant entre les persiennes et par les fentes des cloisons de papier, répandait une vive clarté sur la personne de l'empereur. Dans les rares audiences officielles, toujours données au château, un rideau à demi baissé dérobe la tête du souverain aux regards indiscrets des personnes qui l'approchent. Ici, aucune précaution de ce genre n'avait été prise. Il était assis sur ses talons, les jambes croisées, et tenant ses mains appuyées l'une contre l'autre. C'est exactement la pose qu'on donne aux statues de Bouddha.

» L'empereur a vingt ans ; mais il paraît en avoir trente, son nom particulier est Mutsuhito. J'ai eu de la peine à le savoir, car personne ne le connaît. On ne désigne jamais le souverain que par le nom générique de mikado, et c'est seulement après sa mort qu'on lui décerne le nom qu'il portera dans l'histoire. Les traits de Mutsuhito ont tous les signes de la race japonaise : le nez large et un peu épaté, le teint blême, mais les yeux vifs et brillants, malgré l'immobilité

(1) Voyez le numéro du 30 septembre, p. 275.

que leur prescrit l'étiquette. Le costume était on ne peut plus simple : tunique bleu foncé uni tirant sur le noir d'ardoise et de très-larges pantalons écarlates. Les cheveux arrangés à la mode du pays, c'est-à-dire rasés sur le devant de la tête avec une petite queue qui se balance agréablement au-dessus de l'occiput ; la coiffure, une aigrette colossale faite d'une branche de bambou et de crins qui, partant de l'oreille droite, s'élevait verticalement à une hauteur d'au moins deux pieds et demi et s'agitait avec violence au moindre mouvement de la tête. C'est l'insigne du rang suprême. Ni le mikado, ni ses ministres ne portent de bijoux. Excepté dans les moments où elle nous adressa la parole, Sa Majesté se tint immobile comme une statue.

» Derrière elle, un dignitaire portait, soigneusement enfoncé dans le fourreau, le glaive de l'empire. Malheur à celui qui le verrait nu ! Ce serait sa mort. A la droite du trône, appuyé contre la cloison, se tenaient Sanjo et les trois conseillers ; à la gauche, Iwakura, ministre des affaires étrangères. M. Adams, chargé d'affaires d'Angleterre, et moi, accompagnés des interprètes, nous occupions le milieu de la pièce, en face et à quelques pas de l'empereur. Pendant les premiers instants, un profond silence régna dans ce petit pavillon qui, en ce moment, renfermait les arbitres des destinées d'un grand empire. On n'entendait que le bourdonnement des mouches et le chant des cigales.

» M. Adams, prié par Iwakura de procéder à la présentation, dit qu'en l'absence du représentant de l'Autriche, qui réside à Shanghaï, il avait l'honneur de m'introduire auprès de Sa Majesté. Le mikado lui dit quelques mots aimables, s'adressa à moi en me félicitant d'avoir heureusement traversé les grandes mers, et je répondis par quelques phrases adaptées à la circonstance. Il prit alors la parole pour la deuxième fois : « J'apprends, dit-il, que pendant longtemps vous avez porté dans votre pays le fardeau d'importantes positions, et que vous avez diverses fois exercé les fonctions d'ambassadeur dans de grands pays. Je ne saurais guère me figurer exactement la nature de vos occupations. Si, parmi les fruits de votre expérience, il se trouve quelque chose qu'il me serait utile de connaître, je vous prie de vous en ouvrir sans réserve à mes principaux conseillers. »

» Conformément à l'étiquette, l'empereur, en me parlant, ne faisait que murmurer entre ses dents des sons inarticulés et à peine saisissables. Sanjo, le premier conseiller, les répétait à haute voix, et le drogman du palais les rendait en anglais. Nos réponses furent traduites en japonais par M. Satow. Toutes les fois que l'empereur parlait, il se tournait vers nous, nous regardait dans les yeux, et ses traits s'animaient soudain d'un sourire gracieux et d'une expression de bienveillance. Mais au moment où il fermait la bouche, il reprenait aussitôt son visage impassible et insignifiant. Lorsque nous nous retirâmes, l'empereur, restant immobile, fixa sur nous ses yeux. Ni à notre arrivée, ni à notre départ, il ne nous a salués. Au moment où nous allions quitter le château, Sanjo, selon les ordres de son maître, me pria de lui exposer mes idées sur le Japon. Je m'excusai sur mon ignorance des choses de l'empire, tout en applaudissant aux efforts que faisait le nouveau ministère pour améliorer les conditions du pays et aux innovations salutaires qu'il méditait. « La sagesse des hommes éminents que je vois réunis autour de cette table, ajoutai-je, les dirigera dans cette tâche ardue. Ils compteront avec les mœurs et les idées du pays ; ils comprendront que tout ce qui est bon en Europe ne saurait l'être au Japon ; ils éviteront les changements trop brusques et ne procéderont qu'avec une circonspection extrême. » C'est ainsi que notre réception se termina. Le soir, le mikado nous envoya des boîtes remplies de confitures de forme bizarre et de sucreries de diverses espèces. Ces boîtes sont de bois naturel ; car, à la cour impériale, conformément à une antique tradition, on dédaigne de peindre ou de laquer le bois.

» Je ne pense pas que j'oublierai jamais cette scène : ce jardin féerique, ces pavillons mystérieux, ces hommes d'État en grande tenue errant avec nous dans les sentiers des bosquets, ce potentat oriental qui se présente comme une idole et qui se croit et se sent un dieu ; cela dépasse les contes des *Mille et une nuits*. »

Pour comprendre le sens de la révolution qui s'accomplit au Japon, il faut se rappeler que la constitution féodale de cet empire se trouvait, il y a quatre ans encore, compliquée d'une institution qui, sans être, comme on l'a cru longtemps, une double royauté, équivalait dans la pratique à une séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. Le *shogunat*, produit d'un événement historique qui remonte à la fin du XIIe siècle, n'était en droit que la lieutenance générale du royaume ; mais les *shoguns* avaient, depuis Taïko-Sama, le plus puissant, le plus populaire et le plus habile d'entre eux, si bien concentré dans leurs mains tous les ressorts du gouvernement, que le mikado ne conservait plus, depuis deux cent cinquante ans, d'autre force que celle qu'il tenait de la vénération des peuples et de l'empire de la religion. Encore les Shoguns avaient-ils, par l'introduction du bouddhisme au Japon, travaillé efficacement à réduire cette suprématie. L'opinion des Européens, égarée par les apparences, avait toujours attribué aux shoguns la royauté temporelle et au mikado la royauté spirituelle dans l'empire du Soleil levant. L'un, croyait-on, était pape, et l'autre empereur. Cette erreur régnait encore en 1854, et lorsque lord Elgin et le baron Gros parurent à cette époque devant Yeddo avec les escadres, c'est au shogun qu'ils remirent leurs lettres de créance et avec le shogun qu'ils négocièrent, à l'exemple des amiraux qui les avaient précédés. C'est plus tard qu'ils apprirent que le shogun, bien que plus ou moins le maître depuis le XIIe siècle, n'était légalement que le premier vassal de l'empereur ; qu'il manquait de pouvoir pour négocier avec l'étranger, et que c'était contrairement à la volonté et aux ordres du mikado qu'il avait signé les traités. « On prétend, dit M. de Hübner, que pour laisser les plénipotentiaires des deux puissances occidentales dans l'ignorance où ils se trouvaient sur la nature de son autorité, il prit dans ses rapports avec eux le titre chinois de taïkoun, qui implique le sens de la souveraineté, au lieu de son titre habituel de shogun qui répond au mot de général en chef. Ébranlé dans sa situation politique, il avait voulu se prévaloir de ses relations avec l'étranger pour continuer à s'imposer au souverain ; mais sa conduite eut des résultats opposés à ses espérances. Elle hâta la ligue de ses ennemis et l'abolition du shogunat. »

Il est certain que le lieutenant héréditaire du souverain, celui qui en exerçait l'autorité sans en avoir le prestige, et qui, n'étant protégé par aucun droit divin, servait de plastron à une personne sacrée et infaillible, était naturellement désigné à l'exécration publique. Les quatre grands vassaux, les princes de Satzuma, Choshiu, Tosa et Hizen l'abhorraient comme un serviteur infidèle de leur commun maître et surtout comme un obstacle à leur propre tyrannie ; le peuple voyait en lui l'auteur des maux dont il souffrait ; tout le monde l'accusait de corruption, de vénalité, de trahison. « Le shogun, disait à M. de Hübner cet Iwakura que l'Europe a vu à Paris et à Londres en qualité d'ambassadeur, est tombé sous l'animadversion de la nation japonaise, pleine de loyauté et d'affection pour son souverain légitime le mikado.

Cependant le shogunat, bien qu'il fût une superfétation dans l'empire, était devenu, par un usage de sept siècles, la clef de voûte du conservatisme japonais. Les quatre grands vassaux qui avaient préparé la chute du shogun entendaient bien être ses héritiers. C'est pour cela qu'ils proposèrent eux-mêmes la suppression des fiefs et arrière-fiefs ou *daimiats*, comptant qu'une fois la multitude des petits seigneurs dépouillés de leurs privilèges, ils resteraient, eux, entre une idole et le peuple qui l'adore, entièrement maîtres de l'empire. C'est ce qui a eu lieu, en effet. Les cent quatre-vingts *daïmios* ont été privés de leurs droits de suzeraineté et de la majeure partie des redevances féodales qui faisaient leur fortune; la résidence de Yeddo a été rendue obligatoire pour eux; les murs d'enceinte ou fortifications de leurs *yashkis* ont été démolis. Quelques-uns se sont faits marchands ; d'autres ont préféré languir dans la pauvreté ou briguer les faveurs et les emplois ; mais le rôle politique qu'ils remplissaient depuis un nombre inconnu de siècles, et certainement d'une antiquité bien autrement vénérable que le shogunat, a disparu en un instant, par un simple trait de plume.

Avec le shogunat et le daïmiat est tombée la classe militaire appelée les *samurais*. Un *samurai* était un gentilhomme attaché au service d'un daïmio, à peu près comme les *bravi* étaient attachés aux seigneurs italiens dans le moyen âge. Ces hommes, qui faisaient métier de bravoure et de haine pour l'étranger, ont été les auteurs des attentats commis sur les Européens pendant ces dernières années. Ils avaient les défauts et les qualités de leur profession. Excessivement chatouilleux sur le point d'honneur, très-fidèles à leurs daïmios qu'ils servaient pour la plupart de père en fils, ils aimaient à dégainer sous le plus futile prétexte et marchaient en se dandinant avec leurs deux épées, du même air qu'un officier prussien traîne son sabre sur le pavé. Quand un samurai se trouvait sans service, il devenait un *ronin*, un déclassé, un gentilhomme sans sou ni maille, un soldat sans paye, auquel rien ne restait que son arrogance et ses deux épées. Il se consolait encore par les traditions de la chevalerie et le sentiment de sa supériorité sur les pauvres ouvriers dont il lui fallait partager le sort. Le plus souvent il faisait *harikiri*, c'est-à-dire il s'ouvrait le ventre, ce qui est un genre de mort qui porte avec lui sa consolation, car s'ouvrir le ventre est le privilége du gentilhomme. On ne porte pas la main sur un samurai, ni sur un daïmio. On ne le pend, ni ne l'empale ; on ne le crucifie, ni ne l'étrangle ; on ne lui tranche pas la tête sur le billot, comme on eût fait en Europe avant la Révolution, ni on ne le fusille comme un soldat : on lui dit avec toutes sortes de démonstrations de respect : « Que Votre Grandeur daigne s'ouvrir le ventre ! » et comme il y va de son honneur, il obéit avec une promptitude merveilleuse. Quelquefois un ami *lui sert de second*, c'est-à-dire lui tranche la tête avec son sabre pour abréger ses tortures ; mais il n'en a pas moins fait harikiri, et « l'honneur est satisfait ».

La révolution a mis sur le pavé quatre cent mille de ces preux chevaliers, auxquels l'État s'engage à payer, en retour de leurs deux épées, de leurs priviléges et de leurs rations de riz, une pension modique (1). Si le mikado possédait un budget qui lui permît d'entretenir une armée, les anciens samurais en formeraient peut-être le meilleur élément ; car pour les soldats du shogun, les *hatamotos*, il serait dangereux de s'en servir. Jusqu'à présent le mikado n'a point ou presque point d'armée. Ce sont les hommes de guerre des quatre grands clans de Satzuma, Choshiu, Tosa et Hizen qui gardent alternativement sa personne et qui font le service militaire dans ses États.

M. de Hübner estime qu'au Japon, comme partout, un pouvoir central et militaire sortira de la compétition des éléments rivaux ; mais comme depuis des siècles le mikado ne règne que par un empire moral, il est à croire qu'il sera longtemps encore un instrument dans les mains des quatre princes. Si l'un d'eux parvenait à s'emparer définitivement de son esprit et de sa personne, il deviendrait à l'égard des trois autres un nouveau shogun. C'est en enlevant la personne du mikado au dernier shogun par une surprise, que les grands daïmios ont achevé sa ruine. Aujourd'hui les quatre princes de Satzuma, Choschiu, Tosa et Hizen ne résident point habituellement à la cour. Leurs clans les réclament, et ils ont trop le sentiment de leurs intérêts féodaux pour se faire eux-mêmes les ministres ou les conseillers du souverain ; mais conseillers et ministres sont des hommes de leur choix et des instruments de leur politique. L'homme le plus important dans le gouvernement, le grand réformateur du Japon, celui qui a rédigé l'acte d'abolition des daïmiats et qui introduit tous les jours dans son pays, sous la sanction du mikado, des formes et des usages empruntés à l'Europe et aux États-Unis, Kido, est un simple samurai, attaché au prince de Choschiu, et dont la personne vulgaire annonce la très-petite noblesse. Jusqu'à présent le plan des quatre princes : abolir le shogunat, supprimer la noblesse intermédiaire, licencier les samurais et gouverner sous le nom adoré du mikado, a donc parfaitement réussi. Mais il est probable que ce n'est là qu'un succès transitoire. La situation contient les éléments des révolutions les plus diverses, et il y en a une surtout, plus profonde, plus radicale que toutes les autres, qui menace de porter atteinte à toutes les institutions, y compris la plus vénérée de toutes : l'autorité morale du mikado. Nous voulons parler de l'ébranlement de la foi bouddhique, fort répandue dans les masses par la politique des shoguns, ébranlement qui ouvre plus largement la porte au christianisme, cet agent suprême de la vraie révolution.

La vieille religion du Japon, celle dont le mikado a toujours été le chef, est, comme on sait, le *shintoïsme*, religion simple qui se borne, comme toutes celles des régions tempérées de l'Asie, à exprimer sous une forme symbolique la guerre des deux principes et la victoire du principe du bien sur le principe du mal. Mais depuis le VIe siècle le bouddhisme, favorisé par les shoguns, a fait de grands progrès dans le peuple, et le shintoïsme est resté le partage des classes supérieures. La restauration politique du mikado ayant pour conséquence la restauration de son autorité spirituelle tout entière et la soumission de tous ses sujets au culte dont il est le chef, une véritable persécution a été déchaînée contre le bouddhisme. Les temples ont été *purifiés* et rendus au culte shintoïte ; les bonzes, plus nombreux au Japon que les moines en Sicile, jetés sur le pavé. Or, s'il est quelque chose qui soit propre à tuer la foi dans les âmes, ce sont les changements forcés de culte et les religions officiellement impo-

(1) Cette pension est d'institution ancienne. Le gouvernement essaye de la racheter pour une somme une fois payée. Jusqu'ici les samurais ont refusé, et comme on n'a pas d'argent, on n'a pas beaucoup insisté.

sees : « Je ne me sens, — dit fort bien M. de Hübner, — aucune sympathie pour le dieu Bouddha ; mais je crains qu'en détruisant ses idoles et ses temples sous le prétexte de restaurer le culte officiel qui n'est d'aucune religion, on ne prive le peuple non-seulement de sa foi, mais, chose plus grave, de la faculté de croire. » L'idée de la liberté des cultes est née au Japon à la faveur de cette persécution politico-religieuse, et sur le terrain de la raison et de la liberté le christianisme jouit nécessairement d'un incontestable avantage. De même, — disait un homme d'État japonais au baron de Hübner, — que nous avons adopté le fusil européen parce que nous l'avons reconnu meilleur que nos armes anciennes, de même nous pourrons un jour adopter le christianisme si nous le jugeons supérieur à la religion de nos ancêtres. — Il ne se passera pas cinquante ans, lui disait également un résident européen, que le Japon ne devienne chrétien. Enfin, depuis le départ de M. de Hübner de Yeddo, c'est-à-dire de la fin de 1871 au mois de septembre 1872, la persécution à l'égard du bouddhisme s'est ralentie, et une espèce de ministère des cultes a été créé, chargé de veiller également aux intérêts du bouddhisme et du shintoïsme. « Beaucoup de Japonais, écrit-on de Yeddo à l'auteur sous une date très-récente, croient que la seule solution possible des difficultés religieuses est la liberté des cultes, y compris le culte chrétien. A la fin de l'année dernière, il a paru une remarquable brochure dans ce sens. Elle était écrite en chinois et s'évertuait à prouver que la civilisation de l'Occident, objet de l'imitation et des convoitises du Japon, était partout le produit de la religion chrétienne ; que c'était, par conséquent, une insigne folie d'admirer les fruits et de condamner l'arbre. Elle conseille hardiment au mikado de se faire baptiser et de se mettre à la tête de l'Église du Japon. Le christianisme devenant, pour ainsi dire, le directeur du progrès au Japon, le Japon pourrait, sous son égide, devenir peu à peu une petite Europe en Asie ». On peut certainement soupçonner que la brochure est l'œuvre de quelque missionnaire ou de quelque résident européen, peut-être aussi d'un Japonais chrétien ; mais ce qui est étonnant, ce n'est pas qu'elle ait été écrite, c'est qu'elle ait pu paraître et circuler en toute liberté.

Sauf cette chance de salut, c'est-à-dire de rénovation, M. de Hübner augure mal de la révolution rapide du Japon. Les Japonais sont un peuple d'enfants ; ils prennent volontiers la surface des choses et sont aisément imitateurs ; mais s'ils déploient une profonde habileté dans les intrigues de cour, si rien n'égale la machiavélique adresse avec laquelle les quatre grands daïmios ont manœuvré dans ces dernières années pour se substituer à tous les pouvoirs, y a-t-il réellement au Japon ce qu'il faut pour fonder un État moderne, un peuple de citoyens ? Il faut songer que l'idée et même le mot de *droit* manque à la race japonaise, comme à presque toute la race mongole ; que jusqu'ici on n'y a connu que la force et l'adoration de son incarnation divine, le mythe du mikado ; que les bonzes de Bouddha ont divinisé le quiétisme ; enfin que jusqu'à la suppression de la classe et de la profession des samurais, un homme à deux épées pouvait tuer sur sa route qui bon lui semblait, pourvu que ce ne fût ni un daïmio ni un prêtre, sans être recherché pour ce fait. Les Japonais adoptent le costume européen ; le mikado s'est montré dans sa capitale (1) (les dieux s'en vont !) en calèche de louage, affublé d'un uniforme moitié d'ambassadeur et moitié de marin, tellement brodé qu'on n'en voyait plus le drap ; mais ce qui mène au progrès se trouve-t-il dans ces apparences ?

(1) Pendant l'été de 1872, une seule fois et sur le conseil de Kido, chef du mouvement réformateur.

III

LA CHINE

Après avoir vu au Japon le modèle d'une féodalité parfaite à laquelle rien ne manque, ni l'esprit de chevalerie, ni la hiérarchie des chefs, ni le servage des paysans, ni même la dépendance relative du maître, et qui possède aussi les qualités morales que cet État politique fait naître, nous trouvons en Chine le type achevé d'un empire despotique, avec tous les vices que ce régime comporte ou peut produire. Cependant, par une de ces contradictions qui nous étonnent dans le Céleste-Empire, nulle part le principe du *self government*, l'autonomie des communes n'est plus développée. Il ne faut pas s'y tromper pourtant : cette autonomie n'est pas l'affirmation des droits municipaux ; c'est le relâchement inévitable des ressorts du gouvernement dans un État qui embrasse un territoire de sept cents lieues, du nord au sud, et de huit cents de l'ouest à l'est (1). Par une autre contradiction, ce grand pays bureaucratique, où tout jeune homme aisé est élevé en vue des fonctions administratives ne possède pas au delà de douze mille mandarins sur une population de cent soixante-dix millions d'âmes. Nous prenons ce mot dans le sens le plus habituel, c'est-à-dire comme synonyme de salarié de l'État. Tout le reste de la population lettrée se compose de surnuméraires, de fonctionnaires en espérance. — C'est ici le lieu d'observer que le nom de *mandarin*, dérivé du Portugais *mandar*, commander, est inconnu des Chinois. — Il y a des licenciés qui occupent des fonctions publiques et d'autres qui n'en occupent pas, absolument comme en Europe, avec cette différence qu'il y a plus de convoitises et moins d'emplois. Il y a aussi une autre différence bien plus importante : c'est qu'il n'y a point de noblesse héréditaire et que ce sont les emplois qui confèrent la noblesse. C'est là le signe suprême d'un État despotique parfait, à moins que les droits individuels et l'indépendance des caractères ne soient sauvegardés par des institutions profondément libérales. Le fils d'un marquis, c'est-à-dire d'un mandarin d'un rang analogue à celui de marquis, est comte, son fils baron, et son petit-fils rentre dans la classe des roturiers. En d'autres termes, il n'y a point de noblesse en Chine, point de corps intermédiaire entre un immense troupeau populaire et un berger de droit divin. Aussi rien n'égale la démoralisation politique du peuple chinois.

« L'empereur est le représentant de Dieu ou du destin. On lui doit une obéissance aveugle, illimitée ; s'il est un mauvais prince, cela n'altère en rien l'obligation que chacun a d'obéir à ses décrets, quelque iniques qu'ils soient. La rébellion est le plus grand des crimes ».

Fort bien ; jusque-là, c'est le droit divin, mal compris, mal appliqué, mais le droit divin, c'est-à-dire une erreur qui con-

(1) Nous ne parlons que de la Chine proprement dite, le *Calay*, et non des États tributaires, qui s'étendent sur une longueur de deux mille lieues.

tient quand même une idée quelconque de droit. Mais ce n'est pas tout :

« Si cependant la rébellion réussit, c'est qu'évidemment le ciel l'a voulu. Si par suite d'une rébellion victorieuse, un usurpateur s'empare du trône, il entre immédiatement en jouissance de tous les privilèges, et ils sont illimités, du chef de la dynastie qu'il vient de détrôner. Le succès donne la légitimité, car le succès n'est-il pas dû à la volonté manifeste de Dieu? Ainsi, le premier devoir du citoyen est la fidélité absolue au souverain, jointe à la reconnaissance immédiate et absolue des faits accomplis. Il n'y a pas de contradiction plus frappante. » Ajoutons qu'il n'y a pas de principe plus dégradant que celui qui consacre et perpétue la servitude sans conditions.

Aussi, voyez ce qu'est, sous le rapport de la moralité, ce peuple intelligent, industrieux, courageux au travail et riche de quarante-cinq siècles de civilisation ! ce peuple qui, après tout, puise dans les trois religions qu'il professe, celle de Confucius, celle de Lao-Tseu et celle de Bouddha, des croyances propres à élever les âmes! Voyez aussi ce qui arrive quand deux ou trois empereurs incapables ou mineurs se succèdent sur le trône, comme cela a eu lieu depuis cinquante ans en Chine. L'habitude de regarder le souverain comme une incarnation de la puissance divine et de vivre, du reste, dans des idées de fatalisme, fait qu'on s'en rapporte à lui pour toutes choses et que chacun ne songe qu'à ses intérêts privés. C'est bien pis encore qu'en France, où l'on aime à se décharger de tous les soins sur l'État. Il est censé, comme Dieu dans la nature, veiller à tout dans l'empire, à l'entretien des édifices publics, des routes, des canaux, des forteresses, des ports de mer, au maintien de l'ordre, de la religion, des coutumes et à l'exécution des lois, et comme cette opinion règne partout, personne ne se croit obligé de rien faire. « A Pékin, dit M. de Hübner, les rues ressemblent à des gouttières; les ruisseaux sont privés des dalles de marbre qui les couvraient autrefois et dont les débris gênent aujourd'hui la circulation; les temples sont d'une saleté qui choquerait les fidèles, si les fidèles les visitaient; les édifices publics sont dans un état déplorable ; en dehors de la capitale, les canaux, grandes artères du pays, sont à moitié ruinés; les routes royales sont transformées, selon la saison, en torrents desséchés, en rivières ou en marais. Quant à la police des rues, elle est faite de telle sorte qu'on ne peut passer les coins, les carrefours et les ruelles sans se boucher le nez, et sans être témoin de scènes dignes de figurer dans les contes fantastiques d'Hoffmann. »

Certes, la comparaison entre la monarchie bureaucratique et despotique de la Chine et la monarchie féodale du Japon n'est pas à l'avantage de la première. Au Japon, on ne voit que villes propres, villages coquets, petites maisons ouvertes à la vue des passants et soignées comme des intérieurs hollandais. Point de meubles, mais des nattes fines et toujours neuves étendues sur le sol, des consoles pour recevoir les épées des samurais, que le point d'honneur ne leur permettrait pas d'appuyer à terre; de jolies filles bien mises, bien coiffées, d'une tenue modeste, jouant de divers instruments de musique ou dessinant élégamment. En Chine, au contraire, tout le monde a et veut avoir l'air pauvre. Les maisons des plus riches habitants de Pékin affectent l'apparence de huttes en terre, et les richesses se cachent, sans doute par prudence plutôt que par absence de vanité. Quand il n'y a point de garanties pour la propriété, le souverain n'abusât-il jamais de cet état de choses, les sujets vivent instinctivement en défiance et redoutent la cupidité du prince ou celle de ses conseillers.

Au moment de la visite de M. de Hübner, le conseiller le plus en faveur était Kung, frère de l'empereur défunt Hien-Fung, et, par conséquent, oncle de l'empereur actuel Tung-Chi. Le rôle de ce personnage était, depuis dix ans, considérable.

On se rappelle que Hien-Fung, dont le règne avait été marqué par des malheurs de tous genres, est mort en 1861, laissant un fils âgé de sept ans. Le prince Kung, son frère, notifia aux ministres étrangers la mort de Sa Majesté. Dans sa circulaire on lisait : « Sa personne sacrée, assise sur un dragon, est montée au ciel ». Un acte, que l'on prétend être apocryphe, instituait un conseil de régence; Kung, secondé par les impératrices, trouva moyen de le dissoudre par surprise et par force, fit condamner deux de ses membres, les princes de I et de Ching à perdre la vie graduellement, c'est-à-dire à être hachés des pieds à la tête (1), et un troisième, le prince de Shu-Shu-en, à avoir la tête tranchée, ce qui est considéré en Chine comme le comble de l'ignominie. Les deux premiers reçurent la permission de s'étrangler dans leur prison; Shu-Shu-en fut exécuté en place publique, chose réputée monstrueuse à l'égard d'un grand seigneur dans un pays où le dernier des Koulis peut se pendre pour se soustraire à cette honte ; mais comme le succès est toujours populaire, en Chine comme ailleurs, le prince Kung fut dès lors regardé comme le seul homme capable de gouverner l'empire (2).

M. de Hübner raconte son entrevue avec ce personnage extraordinaire. Ce n'est plus le recueillement religieux qui règne autour du Mikado. Il est vrai que le prince Kung, si puissant qu'il soit, n'est qu'un sujet, et nous savons que les respects exigés par l'étiquette à l'égard du Fils du Ciel dépassent toute idée. Quand il sort, ce qui ne lui arrive que pour se rendre à quelque temple, les Chinois sont obligés de fermer leurs fenêtres et sont frappés des peines les plus sévères s'ils osent lever les regards sur la personne divine du maître. Les ministres européens ont dû attendre la majorité de Tung-chi pour savoir s'ils pouvaient l'approcher sans faire le *kow-tow*, c'est-à-dire le prosternement de rigueur. Chez le prince oncle de l'empereur, on voit, ou l'on entrevoit les vices d'une civilisation raffinée : écoutons seulement quelques mots du récit de M. de Hübner :

« A peine eûmes-nous mis pied à terre à la porte de Tsungli-Yamen, petit édifice de trop modeste apparence, que nous fûmes salués par Wên-siang, membre du conseil, et par Tsung-Hsün, célèbre poëte, chargé de la correspondance avec les légations étrangères, l'un des ministres du revenu. Toutes les pièces importantes concernant la politique extérieure émanent de la plume de ce dernier. Ils nous firent traverser un petit corridor, menant dans un petit enclos. Là, au milieu de la cour, se tenait le prince Kung.

(1) Rien ne donne l'idée de la barbarie des supplices en Chine. Sur la plus légère accusation, l'accusé, qui comparaît toujours à genoux, est soumis à la torture, a les chevilles broyées, et le plus souvent, meurt avant son jugement.

(2) Ceci était rapporté par M. Hübner en 1871. Depuis, la majorité de l'empereur a mis fin au pouvoir de Kung, que menaçait déjà l'hostilité de l'Impératrice mère.

Il me prit par la main et me conduisit dans un pavillon à peine suffisant pour contenir une table ronde chargée d'une multitude de petits plats. Mon noble amphitryon me fit asseoir à sa gauche ; c'est la place d'honneur. Lui et ses ministres, remplissant de petites soucoupes de diverses friandises, nous engageaient à manger et surtout à boire. Tsung, le ministre bel esprit, après chaque rasade, me montrait le fond de son verre vide. Le prince Kung riait à gorge déployée, parlait très-haut et disait que Tsung était un ivrogne. A un certain moment, la causerie sembla prendre une tournure plus sérieuse. Wên-siang me donna l'occasion de toucher une des questions brûlantes du jour et fit mine d'entrer en discussion, lorsqu'un regard froid et sévère du prince l'arrêta tout court.

» Kung a environ quarante ans. Il appartient à la race dominante, celle des Mandjous. Il a le teint mat, le visage fatigué ; au demeurant, l'insouciance, le laisser-aller et la simplicité du grand seigneur. Ses mains, un peu efféminées, se distinguent, selon la mode du pays, par l'énorme longueur des ongles. Les hommes de qualité les laissent pousser pour constater qu'ils ne font pas de labeurs manuels, de même qu'on estropie les pieds des femmes chinoises pour les distinguer des Mongoles : c'est une manière de rappeler que les Chinois ne sont pas nomades, puisque leurs femmes peuvent se passer de la faculté de marcher.

» Les relations avec les ministres chinois se réduisent à de rares visites au Tsungli-Yamen, car jamais le prince Kung, ni ses collègues, ne reçoivent le corps diplomatique dans leurs demeures particulières. La présence des ministres étrangers est considérée par les hommes d'État chinois comme un grand malheur pour l'Empire, la vue des *diables étrangers* suffisant, à elle seule, pour avertir le peuple qu'il y a dans le monde d'autres nations que les Chinois et d'autres souverains que le Fils du Ciel.

» Il y a un autre ministre des finances à Pékin que celui que nous trouvâmes à la collation du prince de Kung. C'est un grand seigneur mandjou, chef d'une des huit bannières, et ayant rang de maréchal. « La vie d'un homme d'État, disait cette Excellence chinoise, est parfois semée d'épines. Voilà ce qui vient de m'arriver. Mon vice-chef de bannière demande à toucher ses appointements à partir du 1er de ce mois ; mais comme il n'est entré en fonctions que deux semaines après, cette prétention est inadmissible. Seulement, en qualité de chef de bannière, je ne puis lui refuser mon appui. J'ai donc adressé une note au ministre des finances, c'est-à-dire à moi-même. Tout ce qu'on pouvait dire en faveur d'une prétention absurde, je l'ai dit. Cela fait, en qualité de ministre des finances, j'ai réuni le conseil des revenus, qui, se rangeant à mon avis, c'est-à-dire à l'avis du ministre des finances, a repoussé avec indignation la réclamation du vice-chef de bannière. Cette résolution, dûment approuvée par moi, ministre des finances, a été, dans une note rédigée avec tous les ménagements que je me dois, communiquée à moi, maréchal de bannière. Néanmoins, en cette qualité, je n'ai pu ne pas éprouver un vif déplaisir, partagé, cela va sans dire, par mon vice-chef de bannière ; aussi ne veut-il pas en démordre, et en ce moment, comme son protecteur naturel, je suis occupé à rédiger une protestation assez énergique, qui, je le crains, ne fera pas plaisir au ministre des finances. Le cas est grave ; il est complexe ; j'ignore comment cela finira ».

Terminons par cette remarque de M. de Hübner :

« Plus je parcours le monde et avance en âge, plus je me convainc que le fond des choses humaines se ressemble partout et que les divergences se trouvent principalement à la superficie. Je vois partout les mêmes passions, les mêmes aspirations, les mêmes déceptions et défaillances. Il n'y a guère que la forme qui varie ».

L. Q.

LES PROCÈS AU MOYEN AGE

Les frais de justice au XIVe siècle (1)

Dans l'ouvrage que M. Lot, archiviste aux Archives nationales, vient de publier sur les frais de justice au XIVe siècle, on ne trouve point un tableau des dépenses que coûtait à la France l'organisation judiciaire à cette époque. Limité par les documents qu'il avait à sa disposition, l'auteur n'a embrassé qu'une partie de ce siècle et n'est point sorti du règne de Charles VI ; par la même raison, il n'a point parcouru le cercle entier des juridictions existantes, ces documents ne se rapportant qu'au parlement de Paris. Les considérations qu'il a émises n'en sont pas moins précieuses ; elles mettent en lumière des points nouveaux, corrigent certaines erreurs accréditées et permettent de conclure, avec probabilité, à quelques vues d'ensemble. Les documents inédits sur lesquels reposent ces considérations ont été découverts dans des circonstances qui méritent d'être signalées. Examinant, en vue d'un classement spécial, un certain nombre de pièces judiciaires appartenant à la seconde moitié du XIVe siècle et connues sous le nom de *Rouleaux du Parlement*, le savant archiviste reconnut, au verso de chacune de ces pièces, l'existence d'actes ou de fragments d'actes antérieurs à celles-ci de vingt-cinq à trente ans et qui n'avaient nul rapport avec l'instrument principal. Après une étude minutieuse, il se rendit compte que ces actes étaient des demandes de dépens et des défenses auxdites demandes, en d'autres termes, qu'il avait sous les yeux la procédure relative aux états de frais. Il pensa, non sans raison, que la publication de ces textes, si incomplets qu'ils fussent, pouvait être utile à l'histoire de notre ancien droit ; et, accompagnant cette publication d'éclaircissements où se retrouvent cette expérience sur la matière et cet esprit de méthode qui distinguent ses autres écrits (2), il a mis au jour le livre intéressant dont nous nous proposons d'entretenir le lecteur.

Les documents publiés par M. Lot n'offrent que peu de notions sur le mécanisme judiciaire proprement dit ; l'intérêt qu'ils présentent porte principalement sur des détails de mœurs. Cet intérêt se concentre sur quatre ordres de personnes : les plaideurs, les procureurs, les avocats, les magistrats ; et sur quatre séries d'objets : la procédure, les dépens, les diminutions, la taxe. M. Lot a fait de ces catégories de personnes et d'objets autant de chapitres entre lesquels il a réparti les renseignements et les considérations qu'il était possible de tirer de l'étude de ces documents. Nous ne saurions suivre l'auteur dans tous les détails où il est entré. Nous nous bornerons à quelques indications qui suffiront à donner une idée de l'importance de son travail.

Les dépens avaient, avant la Révolution et notamment au

(1) *Des Frais de justice au* XIVe *siècle*, par Henri Lot. — Paris, 1873, in-8°.

(2) Voyez notamment son *Essai sur l'authenticité et le caractère des Olim*. — Paris, Gay, 1863.

XIVe siècle, une portée considérable. Ils comprenaient le coût entier du procès, non pas seulement les déboursés directs, mais tous ceux qui se rattachaient de près ou de loin à la conduite de l'affaire; non-seulement les frais d'instance, d'actes de toute nature, de salaires, de vacations, mais encore ce que nous appellerions aujourd'hui les faux frais : voyages, entretien, nourriture, perte de temps même. La condamnation aux dépens frappait donc la partie perdante d'une charge très-lourde, et remettait au contraire la partie gagnante à peu près dans le *statu quo ante*, en la rendant indemne de toutes ses avances. De là, un effort marqué pour grossir d'un côté (*demandes de dépens*), pour alléger de l'autre (*défenses auxdites demandes* ou *diminutions*) ce règlement de comptes, que fixait en définitive la magistrature au moyen de la *taxe des dépens*.

Quand on considère l'immense étendue qu'avait au XIVe siècle le ressort du parlement de Paris, on conçoit que les frais de voyages devaient entrer pour une part notable dans le coût des procès. Les plaideurs étaient tenus, au moins en principe, de comparaître en personne, et leur présence importait à cette époque, encore plus qu'aujourd'hui, au gain des affaires. Inutile de dire que les voyages étaient difficiles et parfois périlleux, ce qui, par suite des moyens employés pour les rendre ou plus commodes ou plus sûrs, augmentait les dépenses. L'équipage des voyageurs variait suivant leur condition. Plus il était considérable, plus grossissaient les frais à solder par la suite. On voyait des nobles partir à quinze montures, pour eux et leur suite. Une dame Béatrix, voyageant vers 1342, avait avec elle, outre une demoiselle qui l'accompagnait, deux écuyers, trois valets et quatre chevaux. Les bourgeois n'emmenaient ordinairement qu'un cheval ou deux avec un valet, pour accomplir les plus longs trajets. Quelques personnes, des dames, des vieillards, des malades, employaient le char ou chariot. On était presque toujours accompagné de valets à pied, il fallait coucher à l'hôtel, et comme on gardait les mêmes chevaux, les voyages s'opéraient avec plus ou moins de lenteur.

M. Lot a eu la curiosité de rechercher la durée de temps employé à parcourir des distances déterminées. Il a reconnu que la distance parcourue en un jour (10 à 12 lieues) par les plaideurs ou leurs représentants ne différait pas sensiblement de celle que franchissaient, à l'époque de Louis XIV, les voyageurs ordinaires. Ainsi, pour nous borner à un petit nombre d'exemples, on mettait, pour venir à Paris : de Lyon (116 lieues), huit jours ; de Bayeux (64 lieues), cinq jours ; de Reims (38 lieues), trois jours. Le sire de Murviel, en 1343, mit douze jours pour franchir les 203 lieues qui le séparaient de Paris, soit 17 lieues par jour. Il est vrai qu'il était parfaitement monté. A s'en rapporter aux *diminutions*, actes dans lesquels la partie perdante protestait contre l'ensemble des frais qui tombaient à sa charge, on eût pu voyager beaucoup plus vite. Dans un acte de ce genre, on allègue, en effet, qu'il est possible de venir de Lille à Paris (59 lieues) en trois jours. Mais on conçoit que, pour payer moins, le défendeur aux dépens ne se montrait pas toujours très-exact dans ses allégations.

De l'énormité des frais qu'engendraient les procès, on a conclu à tort (1) que les *grands* ou, pour mieux dire, les *riches* seuls plaidaient; que conséquemment les petits souffraient et se résignaient à l'injustice. Les textes publiés par M. Lot démontrent l'erreur de cette opinion. Assurément il était nombre d'affaires, telles que règlements d'inventaires, liquidations, partages, donations, comptes de tutelle, exécutions de testaments ou de contrats de mariage, qui impliquaient une certaine situation de fortune et ne pouvaient concerner les personnes d'humble condition. Mais il était d'autres sortes d'affaires, comme services, redevances, payements d'intérêts sous forme de constitutions de rentes, dans lesquelles les classes pauvres se trouvaient inévitablement engagées. Or, les documents attestent que, loin de céder toujours à la loi du plus fort, celles-ci cherchaient à faire valoir leurs droits, avec cette particularité que, ces affaires mettant ordinairement en cause un certain nombre de personnes à la fois, les intéressés se présentaient devant les juridictions non isolément, mais en corps (*universitates*). Le nombre des *universitates* intervenant comme partie au parlement était même assez considérable ; de la seconde moitié du XIVe siècle à la fin du XVe (1364-1490), il s'éleva au chiffre de cinq ou six cents. En dehors des affaires qui amenaient ainsi devant le parlement un ensemble de personnes appartenant aux classes inférieures de la société, on ne saurait douter qu'il n'y en eût quelquefois où fussent intéressés des individus isolés. Dans ce cas, la pauvreté n'était pas non plus un obstacle à la revendication d'un droit. Le parlement faisait plaider la cause gratuitement par des avocats et des procureurs qu'il désignait d'office. M. Lot a recueilli de ce fait des preuves irrécusables. En d'autres termes, l'assistance judiciaire était organisée devant le parlement au XIVe siècle ; et c'est une erreur désormais démontrée que de croire cette institution née d'hier.

On a dit aussi, — et c'est une assertion devenue depuis longtemps populaire, — que le coût excessif des procès était imputable aux procureurs et à leur rapacité. Il est certain que plus d'un procureur traînait sans scrupule les affaires en longueur et par cela même en grossissait les frais. Toutefois, il faut prendre garde que le procureur était alors, comme il le fut plus tard, l'agent intermédiaire auquel tout venait aboutir ; qu'il faisait d'ordinaire les avances de frais ; que sur sa note devaient figurer, avec ses déboursés et ses propres vacations, les honoraires des avocats, les épices des magistrats, les indemnités des commissaires et des témoins. Le plaideur malheureux ne voyait que le total, la somme qu'il avait à payer ; et, dans son mécontement, il s'en prenait au rédacteur du mémoire, c'est-à-dire au procureur, de l'excès d'un dommage dont celui-ci pouvait, en réalité, n'être pas responsable.

Il ne faudrait pas assimiler le procureur de cette époque au procureur des âges suivants. Un procureur au XIVe siècle était un *homme d'affaires* chargé de procuration à l'effet d'ester en justice. Telle est du moins la meilleure définition qu'il soit possible d'en donner. Quand on avait à plaider, il était rare qu'on eût directement recours aux procureurs attitrés auprès des juridictions compétentes. On s'adressait aux hommes d'affaires dont nous parlons, versés plus ou moins dans la connaissance des coutumes et de la législation, et désignés sous la dénomination générale de *clercs*. Parmi ces clercs ou procureurs, il en était que les familles riches gardaient à leur service à titre permanent, moyennant une pension annuelle, et que pour cette raison on appelait *pen-*

(1) Desmaze, *Le Parlement de Paris*, p. 95-96.

sionnaires. Lors donc qu'un état de frais fait mention de procureurs ayant voyagé, séjourné dans tel ou tel endroit, étant intervenus dans telle ou telle enquête, il convient de prendre garde s'il s'agit de procureurs hommes d'affaires ou de procureurs au parlement.

Les voyages, les *séjours* des procureurs, tiennent habituellement une grande place dans les demandes de dépens et les diminutions. On y trouve le détail de l'équipage dans lequel marchait le procureur, le compte des jours employés par lui à se déplacer, et jusqu'à la mention des désagréments qu'il a essuyés dans son voyage. D'ordinaire, l'équipage consiste en un valet avec un cheval ou deux loués à cet effet. On voit, dans un texte, un procureur porter au compte de ses frais la ferrure d'un cheval, le coût de bottes et trois paires de chaussures. On conçoit bien que, dans les *diminutions*, tous ces frais sont contestés. « Ledit procureur, lisons-nous dans une diminution, n'a accoustumé à chevauchier que à un cheval. » Et ailleurs, à propos d'un procureur qui avait sans doute allongé son voyage pour quelque affaire personnelle et réclamait une trop forte indemnité : « Il pooit (pouvait) aler sans soi destourner (de son chemin). »

Voilà pour les frais relatifs aux procureurs. En ce qui regarde les dépens propres aux parties, ils étaient également l'objet de diverses critiques de la part du défendeur à ces dépens, critiques exposées tout au long dans les diminutions. Le demandeur était-il venu à Paris, on contestait l'opportunité du voyage, et partant on refusait d'en acquitter les frais. « Il n'estoit pas besoing qu'il y fust en personne », dit un texte ; et plus loin, au sujet d'un plaideur qui, tout en venant lui-même, avait usé des services d'un procureur : « Puisqu'il confesse qu'il avoit procureur, pour néant (rien) y venait-il. » On niait même parfois le fait du voyage : « Ne vinst point à Paris, lisons-nous quelque part, et s'il y vinst, si n'estoit point nécessité. » Pour peu que le plaideur fût venu pour quelque affaire étrangère au procès en même temps que pour le procès lui-même, on ne manquait pas de signaler le fait et d'en arguer pour requérir un allégement des frais : « Ne vint à Paris pour celle cause, mais vint au lendit (foire), qui lors séoit, pour marchander ou autre besogne faire. » — « ...Doit estre rabatu la moitié, pour ce qu'il y vint pour autre chose, c'est assavoir pour faire un paiement à certaines gens. » — « ...S'il y vinst, en vérité, si fu ce (ce fut) pour trouver remède de sa veue (ses yeux). » Enfin, on considérait dans quel équipage étaient venues les parties, et l'on ne manquait jamais de dire que le demandeur avait, dans son voyage, mené un train au-dessus de sa condition. « Ne doit avoir que pour un cheval et un vallet, son estat ne requiert mie (point) plus. » — « ...Là où il demande pour ses journées XII livres..., dient (disent) que, considéré l'état et la personne du dit, doit souffire XL sols. »

Les honoraires des avocats étaient discutés avec non moins d'attention par la diminution. Les textes recueillis par M Lot ne lui ont pas permis d'établir aucune indication précise sur le *quantum* des honoraires. Il a pu se convaincre toutefois que le chiffre variait suivant l'importance de la cause, la réputation de l'avocat et l'usage de la localité où résidait celui-ci. Cette localité est toujours mentionnée dans l'état de frais ; on indique avec soin à quel barreau appartiennent les avocats, à celui de Paris ou à celui d'une autre ville, petite ou grande. La classification des avocats en avocats du parlement et en avocats de province, établie par ces textes, est historiquement peu connue. Parmi les avocats de province, les textes en citent de Mâcon, de Louviers, de Cahors, de Carcassonne. A quelque siège qu'ils appartiennent, les avocats, d'après une règle qui paraît obligatoire, sont désignés nominativement dans les articles de dépens relatifs à leurs honoraires. Cette particularité a permis à M. Lot de dresser une liste des maîtres pour la période écoulée de 1329 à 1382. Nous renvoyons le lecteur à cette liste, dans laquelle se trouvent plusieurs noms célèbres de l'époque. Un autre point important que ces textes mettent en lumière contredit l'opinion suivant laquelle les avocats auraient été, de temps immémorial, dans l'usage (encore existant aujourd'hui) de ne point donner quittance de leurs honoraires. Il ressort des documents la preuve positive qu'une pratique toute contraire était admise au XIVe siècle.

On conçoit qu'au milieu de tous ces menus détails de frais concernant les parties, les procureurs et les avocats, la besogne des magistrats taxateurs n'était pas toujours facile. Il ne paraît pas qu'au XIVe siècle il y ait eu des ordonnances correspondant à nos tarifs modernes ou contemporains. Il ne semble pas davantage qu'à défaut de règlements généraux, il y ait eu, sur la matière, quelque usage en vigueur. Aussi l'attitude des magistrats ne se montre-t-elle pas uniforme. Elle varie selon les caractères, les circonstances, et, sans doute aussi, les lumières. Ce qu'on peut affirmer toutefois, c'est qu'une prévention défavorable, on pourrait presque dire une malveillance, à l'endroit de la demande de dépens, domine constamment l'esprit des magistrats. Les frais, quel qu'en soit le chiffre, sont toujours réduits par la taxe. La quotité de la réduction est le seul point qui varie. La formule usitée en cette circonstance est très-simple. A côté de la mention des frais requis par le demandeur, mention rédigée tantôt en latin et tantôt en français, le magistrat inscrit le mot *Habeat*, que suit l'indication d'une somme toujours moindre que la somme demandée. « Pour le salaire de maistre Robert le Coc, qui plaida la dicte cause et plusieurs fois, XII livres. — *Habeat* IIII libras. » Quelquefois le magistrat ne se borne pas à diminuer la somme, il refuse tout payement. Dans ce cas, le mot *Nichil* remplace le mot *Habeat*. « Pour le conseil des dictes religieuses, c'est assavoir maître Jehan de Dormans et maître Jehan d'Ay pour ce présent parlement, X livres. — *Nichil*. »

L'une des tâches les plus délicates du magistrat taxateur devait être l'appréciation des monnaies en usage. Si le procès durait dix, quinze ou vingt ans, — ce qui arrivait fréquemment, vu que la compétence des tribunaux était presque toujours contestée et que leurs sessions, toujours de courte durée, éprouvaient en outre de nombreuses remises, — il y avait grande apparence que, dans l'intervalle écoulé entre les débuts de l'instance et le moment où il s'agissait d'en régler les frais, le titre des monnaies s'était modifié une ou plusieurs fois. Il y avait là une difficulté qui, au XIVe siècle en particulier, dut se présenter souvent. On sait en effet combien furent nombreuses alors les mutations de monnaies. On en compte dix pour le seul intervalle compris entre le mois de février 1337 et le mois de juillet 1342. De là, pour le magistrat taxateur, la nécessité d'indiquer à quel type il rattache ses évaluations. Il les rapporte tantôt au type de la monnaie qui avait cours au moment de la confection des actes du procès, tantôt au type en usage au moment du règlement de la taxe.

Nous terminerons ici notre analyse du livre de M. Lot. Nous avons négligé plus d'un détail curieux. Nous n'avons rien dit notamment de ce qui concerne les commissaires, les témoins, les notaires et les huissiers ou sergents, lesquels figurent assez souvent dans les textes dont il s'agit. Si courte qu'elle soit, notre analyse suffira, pensons-nous, pour montrer l'intérêt d'une publication qui se rattache aux époques les plus obscures de notre droit ; et, comme nous sans doute, le lecteur saura gré à l'érudit écrivain qui n'a point reculé devant la tâche ardue de déchiffrer et de comprendre des textes mutilés, parfois illisibles, et jusqu'ici complétement ignorés.

FÉLIX ROCQUAIN.

L'ORDRE SOCIAL ET L'ORDRE MORAL

La confusion entre l'ordre social et l'ordre moral, entre l'ordre temporel et l'ordre spirituel, entre le droit et une religion ou une philosophie, entre le législateur humain qui ne préside qu'aux relations de ce monde, et le législateur divin qui embrasse le présent et l'éternel avenir, voilà de nos querelles politiques l'une des sources les plus fécondes. Cette confusion, pour les uns, elle est inconsciente ; pour les autres elle est voulue, préméditée, poursuivie comme un objectif digne de tous les dévouements et de tous les sacrifices.

Parmi ceux qui voient nettement le but et sont fermement résolus à l'atteindre, tous ne proclament point, comme certains publicistes, que l'État ne doit être que le bras armé d'une Église ; tous n'écriraient pas : « L'ordre moral, c'est le *Syllabus*..... le *Syllabus* passera dans nos lois ou la France périra par la révolution..... La vérité est une. Si l'Église est vraie, la Révolution est fausse..... il faut alors prendre l'Église tout entière et rejeter complétement la Révolution, ou accepter la Révolution et répudier absolument l'Église.....» (*L'Univers* du 29 juin 1873.)

La théorie contraire, celle qui tend à l'absorption de l'Église par l'État, compte aussi, quoiqu'ils soient plus rares, des partisans qui ne reculent pas devant la confession et la prédication de leurs dogmes. Mais les théoriciens à outrance ne sont pas ceux qui jettent le plus de trouble dans les esprits et dans les faits ; la franchise des doctrines absolues et l'affirmation hardie de leurs conséquences heurtent et écartent les intelligences moyennes, qui sont les plus nombreuses ; les systèmes tempérés qui masquent ou seulement voilent l'erreur, sous des mots qui laissent une large part à la diversité des interprétations, offrent de plus sérieux périls. Ainsi la théorie accréditée qui confond le droit et la morale a dû faire et a fait plus de mal que la théorie radicale qui enseigne que le droit n'est que la force sociale mise au service de la loi religieuse.

La théorie un peu flottante qui subordonne la législation à la loi morale semble se concilier aussi bien avec les idées philosophiques qu'avec les idées religieuses. Elle promet plus d'indépendance que la théorie rigoureuse qui soumet la règle de la société civile aux exigences d'une loi bien déterminée, aux prescriptions d'un catéchisme.

La morale, qu'on la considère comme la résultante des religions dans leur ensemble, comme le produit des vérités qui leurs sont communes, ou qu'on la regarde, non comme la fille, mais comme la mère des religions, qu'on la tienne pour un effet ou pour une cause, fournit sans doute de précieuses garanties à l'ordre social, mais n'en est pas le principe et la base fondamentale.

La politique, qui a la prétention d'assigner pour type à l'ordre social l'ordre moral, dérive le droit du devoir. Mais en quoi peut-elle faire consister le devoir ?

La solution du problème varie suivant qu'on la demande à telle ou telle religion, à telle ou telle philosophie.

Si l'homme d'État veut rester neutre entre les religions, entre les philosophies, il se prive de tout *criterium* pour discerner le devoir. Prendra-t-il seulement sous sa sauvegarde, pour les sanctionner, les devoirs que toutes les religions, toutes les philosophies s'accordent à reconnaître ? La législation se confondra avec ce qu'on appelle la religion naturelle et elle sera singulièrement surchargée de dispositions fort étrangères à l'ordre social. Fera-t-il un choix entre ces devoirs, en ne déclarant exigibles que ceux qui lui apparaîtront moralement comme les plus importants et les plus impérieux ? Mais quelle sera pour lui la mesure de proportion, la mesure comparative de l'importance ? Sa conscience, direz-vous. N'est-il pas à craindre que sa conscience soit dominée par une religion ou par une philosophie ?

L'histoire de toutes les législations atteste d'ailleurs que la répression n'a jamais été subordonnée à la gravité du mal moral, ni même à la gravité du mal social.

« Une marchande d'oranges, a écrit Macaulay, encombre » la rue avec sa brouette, et un policeman la met en prison. » Un avare qui a amassé un million laisse mourir dans un » dépôt de mendicité un vieil ami et bienfaiteur, et il n'est » pas un tribunal qui ait le droit de le punir de sa bassesse » et de son ingratitude. Est-ce parce que les législateurs » trouvent la conduite de la marchande d'oranges plus cri- » minelle que celle de l'avare ? Pas du tout. C'est parce que » l'encombrement de la voie publique est au nombre des » maux contre lesquels l'autorité publique doit protéger la » société, et que la dureté de cœur n'est pas de ce nombre. » Ce serait le comble de la folie que de dire que l'avare doit » certainement être puni, mais qu'il doit être moins puni » que la marchande d'oranges. »

Le législateur ne déclarera-t-il exigibles que les devoirs dont l'accomplissement sera réclamé par l'intérêt de la société ? Alors la sanction législative sera subordonnée à un élément en dehors de la loi morale, à un élément dont l'appréciation laissera beaucoup de prise à l'arbitraire.

D'ailleurs, subordonner la législation, non pas seulement à l'intérêt moral, mais à l'intérêt moral et à l'intérêt social cumulés, c'est compliquer le problème, ce n'est pas le résoudre, ce n'est pas même l'éclaircir.

Nous avons dit qu'à la question de savoir en quoi consiste l'intérêt moral, il n'y a qu'une religion ou qu'une philosophie qui puisse répondre ; qui répondra à la question de savoir en quoi consiste l'intérêt social ?

L'intérêt social, est-ce la plus grande somme possible de bonheur pour le plus grand nombre ?

D'abord, qu'est-ce que le bonheur ? N'y a-t-il pas beaucoup de genres de bonheur, et la préférence entre eux ne varie-t-elle pas avec la condition des personnes ? Pourquoi aussi sacrifier la minorité au souci de rendre la majorité heureuse ? Est-ce parce que la majorité a de son côté la force ? Mais la

force n'est pas la justice. Que la société ne soit pas une assurance mutuelle de bonheur, je l'accorde; toutefois, la société ne doit enlever à qui que ce soit la chance d'arriver au bonheur, comme il l'entend. La société, c'est une assurance mutuelle de liberté. L'objet de la législation, c'est la garantie pour chacun et pour tous de l'égalité dans la liberté.

Si la société n'est pas une assurance mutuelle de bonheur, elle n'est pas davantage une assurance mutuelle de vertu et de perfectionnement, et c'est pour cela que la législation pourvoit, non à l'ordre moral, mais à l'ordre social.

La conclusion n'est pas que les gouvernements ne doivent pas favoriser le développement du sentiment religieux et du sentiment moral; ces sentiments concourent puissamment à assurer l'efficacité des lois, en élevant les esprits, en purifiant les cœurs, en conspirant contre les passions; ils permettent de faire une part plus large à la liberté humaine dont ils préviennent les abus; ils restreignent, par cette influence préventive, la sphère de l'action législative, et, par leur autorité propre, ils fortifient singulièrement l'autorité des lois dont la nécessité survit. Mais l'accomplissement des devoirs qui ne sont prescrits que par la religion, ou des devoirs qui ne sont prescrits que par la morale, ne doit jamais être imposé par la contrainte.

Je ne cherche ni ne prêche le divorce entre, d'une part, la morale religieuse ou philosophique. et, d'autre part, le droit; la distinction n'exclut pas l'alliance. Affirmer que l'homme est un être intelligent et sociable, ce n'est pas nier qu'il soit en même temps un être moral et libre. Déclarer que l'intelligence et la sociabilité suffisent pour supposer et supposent le droit, c'est-à-dire une règle des rapports sociaux, ce n'est pas contester que la moralité et la liberté supposent une autre règle avec d'autres sanctions. Ne pas confondre la liberté naturelle, la liberté d'action, la liberté sociale, avec la liberté morale, ce n'est pas méconnaître que celle-ci est le meilleur titre de celle-là. Séculariser le droit, le renfermer dans les limites des besoins auxquels il est chargé de satisfaire, ce n'est pas ébranler le lien qui unit la créature au créateur, la foi dans une vie à venir, la loi des devoirs qui ne relèvent pas des juridictions de ce monde, ce n'est pas faire de la loi humaine une loi athée.

Si la société est l'œuvre de Dieu, qui a créé l'homme sociable et l'a doté des facultés nécessaires à la vie sociable, la recherche des rapports humains est une tâche humaine qui ne contredit pas, qui confirme plutôt l'idée d'un pouvoir providentiel, d'un législateur suprême, d'un juge souverain de l'épreuve terrestre dont fait partie, pour les dépositaires de la souveraineté, l'usage qu'ils en ont fait. Proclamer que le droit sociable est un droit humain distinct de la loi religieuse et de la loi morale, ce n'est pas répudier l'idée de Dieu ni y attenter. Enlever au pouvoir social, au législateur terrestre, tout ce qui peut, sans préjudice pour la société, être laissé au libre arbitre de l'homme, ce n'est pas diminuer, c'est agrandir l'autorité de la religion et de la morale, c'est accroître l'influence du prêtre et du philosophe qui n'ont plus à redouter, sur un domaine à eux réservé, la primauté et la contradiction de l'État. Charger la religion et la philosophie de l'empire sur les consciences, ce n'est ni les opprimer ni les outrager, c'est leur assurer une égale liberté d'action, sous la seule condition qu'elles n'empiéteront pas sur le lot de la souveraineté sociale. Le droit n'est ni impie, ni sceptique, ni même indifférent parce que, dans une société partagée entre différents cultes, il ne se subordonne à aucun d'eux et qu'il se borne à garantir contre toute attaque, contre toute propagande offensive, ceux qui ne déclarent pas la guerre à son principe et à ses institutions. Le droit n'est pas immoral, parce qu'il sanctionne, non la morale à titre de morale, mais la liberté commune incompatible avec toute loi entachée d'immoralité. Il n'est pas immoral, parce qu'il s'incline devant cette vérité, qu'une des plumes les plus religieuses et les plus libérales de ce siècle, la plume de M. de Montalembert, a écrite : « La société que représente le gouvernement dans l'ordre matériel me doit aide et protection dans l'exercice de mon droit; mais elle n'a pas pour mission de me contraindre à remplir mes devoirs. » (*L'Église libre dans l'État libre.*)

A. Bertauld,
Membre de l'Assemblée nationale, professeur à la Faculté de droit de Caen.

LE PÈLERINAGE AU MONT SAINT-MICHEL

La fin justifie les moyens, tel est le mot d'ordre de l'esprit de parti. Parmi ces moyens, l'un des plus puissants est la religion, parce qu'elle abonde, comme la philosophie, en arguments contre le mal ou contre ce que certains hommes appellent le mal. Elle possède, en plus que la philosophie, l'infaillible prestige que le surnaturel exerce également sur les esprits très-élevés et très-faibles. Les croyants, quel que soit leur âge ou leur mérite, sont des gens qui, pénétrés de la vérité de certains dogmes, renoncent à tout examen afin de se mieux maintenir en état d'enfance volontaire. Cette disposition était naturelle aux populations à demi barbares où le savoir était le privilège des prêtres. La majeure partie des hommes souffrait si fort sous l'oppression des autres, qu'elle tournait toutes ses prières et toutes ses espérances vers les images radieuses qui stationnent aux portes du ciel catholique. Les processions, par leur aspect pittoresque, devaient particulièrement séduire ces âmes humiliées et souffrantes, et l'effet devenait d'autant plus saisissant que la cérémonie s'encadrait dans un site plus beau ou plus original. Ici, l'étrangeté du site a pu, en d'autres temps, accroître la vogue du lieu consacré à la piété des fidèles. Vu de près, le mont Saint-Michel se détache au milieu d'un paysage dont le caractère est presque dantesque. Au sortir des terres fermes, la route s'allonge entre une double haie de tamaris jaunis par les brouillards d'automne. Ciel morne, soleil terne, sables blafards, interminables, landes revêtues d'une couche de végétation brune, tout cela rehausse la majesté de l'antique rocher, et fait rêver aux horizons incolores où les âmes malheureuses s'agitent en quittant ce monde. La vue d'une cinquantaine de personnes qui marchent pieds nus sur le sable redouble l'illusion. Involontairement, on songe à ces siècles de foi où il suffisait de croire pour guérir. Malades de corps, malades de cœur, tourmentés par la fièvre, tourmentés par le mal d'amour, opprimés par le démon, possédés par l'esprit des ténèbres, femmes, enfants, vieillards, pauvres, paralytiques, infirmes, jeunes hommes et jeunes filles, tous se dirigeaient vers ce rocher, les mains pieusement jointes, le regard fixé sur la grande figure lumineuse qu'ils croyaient entrevoir sur le sommet du monastère, demandant la guérison et la force à l'ange militant et vainqueur. Tous s'en al-

laient consolés, sinon guéris. Le bourdonnement des cantiques qu'on chante tandis que la procession ondule à travers les détours des rues tortueuses, la lueur vacillante du cierge qui tremble dans la main défaillante, le flottement aérien des étendards et des bannières qui précèdent le pieux cortége, lui montrant le chemin qui mène au sanctuaire et du sanctuaire au ciel, engourdissent les élancements de la fièvre, calment les vains désirs du cœur malade, scintillent comme l'étoile matinale ou brillent comme des lueurs d'aurore devant le regard éteint par la souffrance ou alangui par les larmes.

Aujourd'hui, à défaut d'instruction plus développée ou de science plus vaste, le paysan qui bêche la terre, comme le petit employé qui touche ses appointements modiques, tous savent que devant la loi un homme est l'égal d'un autre homme. Le petit bourgeois, qui n'est bête que lorsqu'il veut passer pour spirituel, devine vaguement que, tandis que certaines gens s'emparent de la morale de l'Évangile pour l'appliquer à leur code, d'autres personnes, intéressées celles-là à s'allier au clergé, essayent de ressusciter des coutumes propres à relever sa puissance. Mais la curiosité l'emporte, et le pèlerinage transformé en voyage d'agrément emprunte nécessairement le caractère d'une partie de plaisir. Hommes et femmes ont, il est vrai, la poitrine ornée du signe de ralliement, une sorte de joujou argenté, en forme de coquille. Mais la couleur locale s'arrête là. Sauf quelques-uns, la majorité des pèlerins semblent appartenir à la classe des badauds et des flâneurs.

Cela sent partout les victuailles et le gros vin. Dans les auberges, qui regorgent de monde, des jeunes gens à physionomie de commis-voyageurs plaisantent la servante et débitent des histoires graveleuses. Un monsieur hérissé, qui ressemble à Jules Favre, prétend que le retour du roi légitime amènera l'abolition des chemins de fer et fera par conséquent refleurir l'industrie des entrepreneurs de diligences. Un autre raconte son voyage. Celui-là, qui fait partie du groupe des commis-voyageurs, se vante d'avoir taquiné une demi-douzaine de paysans avec lesquels il a fait route depuis Avranches. Lui et ses amis ont imaginé d'entonner le cantique « Esprit saint, descendez en nous, » en remplaçant les mots d'Esprit saint par « *Henri cinq* ». Les paysans, qui sont de fins politiques et jugent un gouvernement sur le cours des denrées, ont trouvé la plaisanterie mauvaise et riposté par le chant de la *Marseillaise*.

Décidément, l'enthousiasme manque, et les costumes modernes, comme le langage moderne, forment un contraste désagréable avec l'aspect sévère du lieu. Cela frappe plus encore à mesure qu'on approche du but. La rue, les escaliers, les plates-formes, sont encombrés par des gens à mine fatiguée ou distraite. Des prêtres, des lycéens en vacances, des séminaristes, de jeunes mariés qui font leur voyage de noces, des pères de famille aigris par la dépense ou harassés par la fatigue, des Anglaises d'occasion accrochées à des Anglais de passage, çà et là quelques boutiquiers, promènent autour d'eux des yeux ébahis. Les plus convaincus, du moins en apparence, sont deux vieillards barbus qui demandent l'aumône, le chapeau à la main, et ressemblent à des patriarches.

Cependant les cloches sonnent l'heure de la messe, et les fidèles, dispersés à travers les escaliers et les couloirs, se rencontrent sur le seuil de l'église. Les beaux vitraux de couleur, qui répandaient jadis des reflets d'aurore sur la pierre grisâtre, ont disparu depuis longtemps; mais la ravissante église gothique subsiste intacte et paraîtrait belle sans une atroce décoration de mâts et d'oriflammes multicolores qui gâte tout et rappelle la mise en scène de *la Juive* sur un théâtre de province. Mêmes fautes de goût pour l'autel de la Vierge noire, qui paraîtrait étrange et touchante sans une illumination de lanternes chinoises copiée sur celle de l'*Eldorado*.

De la friperie partout, des oripeaux—dans la main des prêtres, qui distribuent de petites croix d'étoffe couleur ponceau aux fidèles, comme sur la chaire, j'allais dire sur le tréteau de sapin blanc où l'on a jugé à propos d'étendre un morceau de coton rouge semé d'étoiles de papier doré. Avant la cérémonie, qui est présidée par deux évêques, entrée solennelle du clergé, qui, représenté par une dizaine de prêtres, traverse la nef pour aller se ranger autour des degrés du maître-autel. Puis, on procède à la distribution d'une brochure à deux fins qui coûte dix sous et peut à la fois servir de psautier et de guide. On y trouve tout ensemble la description du monument et des textes de cantiques dans le goût suivant :

Dieu de clémence,
Dieu protecteur,
Sauvez Rome et la France,
Au nom du Sacré-Cœur.

La cérémonie commence par une série de ces cantiques, qui sont naturellement dédiés au glorieux archange patron du mont Saint-Michel et qui se chantent sur des airs qui n'auraient rien de déplacé sur une scène des boulevards. Puis on célèbre la messe, et l'évêque de Coutances, qui fait les honneurs de la maison à l'évêque de Cork, un vieillard vénérable venu d'Irlande pour présider la cérémonie, fait un petit *speech* destiné à instruire le public de ce qui va se passer. Sermon prêché par le révérend père Félix, de la congrégation des jésuites; vêpres, salut solennel, procession à l'autel surmonté de la statue de l'archange, procession à travers les salles les plus remarquables du monastère, etc.

Ici commence la deuxième et non moins importante partie de la cérémonie :

Le R. P. Félix monte en chaire ou plutôt à la tribune, car c'est un discours politique qu'il va prononcer. Armé d'une phraséologie sacrée dont il entend à merveille le maniement, il attaque la Révolution. Laquelle? Celle de 89 se présente. Il lui répond que ce n'est pas particulièrement à elle qu'il en veut. Celle de 48. Même réponse. Celle de 71. Toujours même réponse. Le duel corps à corps n'est pas de son goût. Ce n'est pas à une révolution en chair et en os qu'il veut avoir affaire, mais à un être abstrait auquel il puisse porter des coups obliques sans danger d'une riposte directe.

Cette révolution ainsi posée, il se demande d'où elle peut être née. Évidemment, le jeu naturel des passions humaines, la lutte inévitable et nécessaire entre la force oppressive et la force comprimée, ne lui donnent pas une explication satisfaisante de l'origine du monstre. Le P. Félix n'est pas embarrassé pour lui en assigner une autre.

L'ange Lucifer s'était révolté, dans le temps, contre la puissance du Verbe que Dieu avait présenté aux anges. *Non serviam*, avait-il dit en entraînant une foule d'esprits rebelles à la désobéissance. Sur ce, saint Michel lui déclara la guerre et le terrassa, comme chacun sait. Forcé de battre en retraite, Lucifer attendit que l'humanité fût sortie de ses langes pour recommencer la lutte contre l'autorité du Verbe repré-

sentée sur terre par l'Église, qui donnait le bras d'un côté à la monarchie, de l'autre à l'aristocratie héréditaire. Il commença par se faire la main chez différents peuples, mais il attendit, pour entamer une affaire décisive, que la France fût arrivée au plus haut degré de félicité sous le gouvernement de ses bons rois et sous la tutelle d'une aristocratie paternelle et d'un clergé désintéressé de tous les biens temporels.

Ainsi, pour le P. Félix, la Révolution c'est *Satan dans l'humanité*, recommençant cette lutte gigantesque et impie dont les siècles passés furent témoins. Pour combattre et terrasser l'ange rebelle sous cette nouvelle forme, il faut encore et toujours avoir recours à saint Michel, qui remettra les choses au point où Satan les avait trouvées avant de se faire Révolution.

Chez les autres peuples, la besogne de saint Michel ne sera pas trop difficile. Chez nous, il aura fort à faire ; car voici, selon le P. Félix, l'œuvre de Satan-Révolution que l'archange devra détruire : mal dans la société, mal dans l'Église, mal dans la France.

Mal dans la société : la haine entre les individus, se manifestant par une série de crimes inconnus jusque-là ; révolte contre l'autorité temporelle et héréditaire, assimilée par un sous-entendu à l'autorité de Dieu, que Satan-Révolution continue à battre en brèche sous sa nouvelle forme... La société est empoisonnée. Il y règne une épidémie morale que l'orateur assimile au *choléra*...

Mal dans l'Église par les persécutions dont elle est l'objet, moins à craindre pour elle que les lâches compromis des catholiques libéraux qui veulent pactiser avec la Révolution. Autant réconcilier Dieu et Satan. Il existe, affirme l'orateur, entre la Révolution et l'Église non-seulement un rocher à pic comme celui au haut duquel sa chaire est placée, mais un abîme infranchissable. Quiconque essayera de jeter un pont sur cet abîme et de se hasarder sur ce pont, perdra sa foi en route. Il sera mort pour l'Église dès les premiers pas.

Mal dans la France : les autres pays sont sans doute en proie au choléra révolutionnaire, mais c'est en France qu'il sévit le plus vigoureusement. Satan, pour y semer le germe de l'épidémie, a trouvé un peuple merveilleusement disposé, une nation vive, intelligente, hardie, aventureuse, sympathique aux autres nations. Qu'a-t-il fait pour arriver à ses fins ? Il a commencé par lui faire perdre le *bon sens*, le *sens commun*, signe distinctif de la race. L'orateur avoue que de grandes choses ont été accomplies, même depuis que Satan s'est mis dans la peau de la Révolution ; mais ces choses ont été faites *en dehors* d'elle et même *contre* elle. Son génie à elle est celui de la destruction. Elle déracine tout et ne replante rien à la place. Aussi quiconque se laissera conduire par elle ou même voudra la diriger, fût-il *roi* ou *empereur*, sera nécessairement emporté.

Les rois ou empereurs conduits par la Révolution ou chevauchant sur elle étant ainsi éliminés, que reste-t-il? Le P. Félix ne nous le dira pas précisément ; mais après nous y avoir amenés, si l'évidence nous force à reconnaître Henri V, il nous répondra comme Phèdre à Œnone : *C'est toi qui l'as nommé !*

Évidemment, le P. Félix a bien parlé, on s'en aperçoit à la mine satisfaite des gens qui écoutent. Dans un petit groupe de personnes à apparence correcte, des messieurs et des dames échangent des regards approbatifs, et, sans doute en signe de reconnaissance ou pour mieux s'humilier, repoussent leur prie-Dieu pour se ranger d'eux-mêmes au nombre des simples mortels en se prosternant sur la pierre. Ainsi faisaient ces princes et ces princesses du moyen âge qui se dépouillaient des insignes de leur rang avant de franchir le seuil du sanctuaire. On ne saurait trop se mortifier lorsqu'il s'agit d'en revenir à l'heureuse époque qui a inventé le *droit du seigneur !*

Est-ce manque de foi véritable, est-ce l'effet d'une disposition d'esprit particulière à notre temps et à nos mœurs ? Un séjour trop prolongé parmi ces vieux piliers recouverts d'affiquets coloriés et blasonnés oppresse et énerve, et l'on va respirer avec joie l'air pur d'une hauteur d'où le regard désemprisonné nage librement à travers l'espace. L'âme longtemps comprimée se dilate ; on se sent vraiment alors en présence de Dieu, et l'on perd l'envie de le quitter pour redescendre sous les voûtes ténébreuses qui servent de fondement à son église et qui étaient jadis prédestinés à ensevelir tout vifs ceux qui osaient penser et demander à vivre. Les tombeaux veulent être peuplés par des ombres, et l'indiscret mouvement des vivants profane les demeures consacrées au silence éternel. Il est puéril de remplacer par des ornements de carton les écussons sculptés où les puissants d'autrefois aimaient à inscrire leurs titres. En somme, on ne saurait penser à telle époque comme on pensait à telle autre, et les grands événements religieux ou politiques qui troublent la paix du monde et effrayent les consciences délicates sont la suite naturelle des tendances particulières à chaque siècle. Notre génération actuelle, encore agitée par les secousses d'un grand bouleversement social, a peine à retrouver son équilibre parmi le désordre commun à toutes les époques de transition et de lutte. Les efforts de l'esprit de parti, le travail des ambitions particulières, tout s'unit pour entretenir ce désordre et placer le sophisme dans la bouche même des hommes les mieux autorisés à répandre les grandes vérités éternelles que le monde soupçonne sans les pouvoir atteindre. — Il faudrait, il est vrai, que, pareils à ces saints confesseurs dont ils invoquent volontiers le souvenir, ils eussent assez de force pour soumettre les intérêts humains à ceux de Dieu, et déposer les armes défectueuses qui sortent de la main des hommes pour s'emparer du glaive flamboyant qu'une allégorie magnifique a placé dans la main de l'Esprit de lumière !

CAMILLE SELDEN.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le roman populaire a fait, ces jours derniers, une perte sensible. Émile Gaboriau, dans la force de l'âge, dans la plénitude de son genre particulier de talent, vient de tomber frappé soudainement d'un coup imprévu. Sans doute les lettres ne sont pas en grand deuil, sans doute l'Académie française ne mettra pas au concours l'éloge du romancier populaire ; mais il convient peut-être d'accorder un mot d'estime et de regret à l'auteur de ces fictions qui ont amusé et passionné tant de lecteurs.

A vrai dire, il avait fait toujours le même roman, et Dieu sait combien de fois il l'eût refait encore, au grand plaisir des abonnés du *Petit Journal*, sans parler de quelques lec-

leurs qui ne s'en vantaient pas, Prevost-Paradol entre autres. Populaire et immortel comme *Rocambole*, son fameux *M. Lecoq, Lecoq, Lecoq*, reparaissait régulièrement dans chaque œuvre nouvelle, et toujours aux applaudissements de son fidèle public. Combien de fois l'eût-on revu encore sous mille déguisements divers, ce caméléon de la police, ce Protée de la rue de Jérusalem! Avec une perruque inédite, avec une voix nouvelle qu'il savait se faire, de même qu'il excellait à se faire une tête, il surprenait les voleurs de testaments, gagnait la confiance des Mandrins du grand et du petit monde; mais le lecteur ne s'y trompait pas, lui. Il reconnaissait à l'instant ce bon M. *Lecoq, Lecoq, Lecoq*. Ce bon bourgeois au regard éteint, à l'allure indolente, attention, c'est M. Lecoq! Ce marchand de bœufs à la large face, ce chiffonnier à la figure recroquevillée, c'est encore M. Lecoq! Toujours lui, lui toujours! Et on le suivait tout haletant dans ses courses ténébreuses, on s'engageait dans les souterrains qu'il creusait, on suffoquait avec lui dans les mines où il rampait; avec lui enfin on sonnait le hallali vainqueur. Toujours le hallali, la curée jamais. Que lui importait l'argent ou la récompense, à ce chasseur de coquins? Il chassait pour chasser. Une fois l'innocence sauvée, le crime livré à ses juges, allons travailler, disait-il, tout comme dit M. Claude, dans la pièce de Dumas fils, après avoir assassiné sa femme. Et déjà il était sur une nouvelle piste. Cette ardeur désintéressée, cette passion de l'art pour l'art, c'était là noblesse d'une figure qui eût sans cela été sinistre; c'était comme un rayon d'idéal jetant quelque lueur dans ces bas-fonds et ces ténèbres.

D'où venait-elle, cette passion acharnée? De quelque grande injustice sans doute subie sans murmure. Sans doute il avait été victime de cette société dont il se vengeait en la servant de toutes les ressources de son esprit, de toutes les forces de son corps. Il y avait dans son passé quelque secret douloureux; mais lequel? M. Gaboriau ne l'a jamais dit, et il a bien fait. Il fallait un peu de mystère autour de ce demi-dieu. Car ce n'était plus un simple agent; c'était le Châtiment au pied boiteux des anciens, l'Oreste vengeur envoyé par Némésis; ses perruques débonnaires ou menaçantes avaient été aplaties ou hérissées par les Euménides.

M. Gaboriau et M. Lecoq répandaient d'utiles enseignements. Grâce à eux allait s'accréditant cette pensée, rassurante pour les bons, effrayante pour les méchants, que le crime trouve toujours son châtiment. « On prétend que tout se sait, disait Musset le sceptique; c'est un bruit que font courir les juges de paix. » M. Lecoq répondait victorieusement aux boutades paradoxales de ce genre. Qui sait si la crainte salutaire de M. Lecoq n'a pas été pour quelques-uns le commencement de la sagesse? En même temps, dans un pays où la littérature se plaît trop souvent à célébrer le forçat aux dépens du garde-chiourme, le braconnier aux dépens du gendarme, ces longues histoires, au contraire, amenaient à conclure que décidément le criminel est plus bête que celui qui l'atteint. Les scélérats, comme ressources d'esprit déployées, n'avaient pas en somme le beau rôle; c'était M. Lecoq que l'on admirait. On faisait des vœux pour qu'il réussît, ce qui était non moins moral. C'est ainsi que M. Gaboriau a répandu autant qu'il l'a pu dans les masses le respect de l'autorité. Il n'a pas obtenu sa popularité en développant des théories antisociales ou anticonjugales, il faut lui en tenir compte. Ce qui a manqué à son succès, c'est la distinction, mais non la moralité.

Du chantre de M. Lecoq à M. Belot et à son *Parricide*, la transition est facile. Lui aussi, M. Belot, nous conduit volontiers rue de Jérusalem, à la cour de Harlay, au cabinet du juge d'instruction et à la cour d'assises. J'aime mieux même aller là avec lui qu'à l'amphithéâtre de dissection, où il opère quelquefois, et dans le musée de curiosités pathologiques qu'il a peuplé de demoiselles mariées ou, si vous aimez mieux, de mariées demoiselles et de femmes phosphorescentes. On dit journellement le *musée Belot* comme on dit le *musée Dupuytren*. M. Belot, qui autrefois a été un auteur amusant, veut aujourd'hui être utile. Il a des prétentions de réformateur, et quand il pénètre dans les cours et tribunaux, c'est pour protester contre les rigueurs de la loi ou les insuffisances du code. A la bonne heure. C'est une intention louable; mais si dans ces thèses utiles il entrait plus souvent un petit éclair d'imagination, un petit grain de fantaisie, et, pour dire toute ma pensée, un peu plus d'agrément, où serait le mal? M. Belot a peur sans doute d'être simplement classé parmi les auteurs amusants, et voilà pourquoi il se coupe les ailes. Cependant, pour marcher d'un pas solide, faut-il donc marcher d'un pas pesant?

Son nouveau drame est proche parent du *Drame de la rue de la Paix* et de l'*Article 47*. Il s'agit encore des lacunes du code. Un jeune homme accusé d'avoir tué sa mère est acquitté par le jury. Le voilà quitte envers la police et la justice; est-il quitte envers l'opinion publique? Non; tant que les véritables auteurs n'auront pas été découverts et punis, un doute terrible planera; toutes les mains s'éloigneront de la sienne, tous les yeux se détourneront de lui. Il faut donc qu'il trouve les coupables, moins encore pour venger sa mère que pour avoir le droit de marcher la tête haute. La justice ne ferait rien pour lui, car le verdict du jury ne l'a pas convaincue. Heureusement, un homme de la police a eu des doutes, il dirige les efforts du malheureux, qui à lui seul ne pourrait rien. Les voilà tous les deux en chasse; ils dépistent les assassins, les traquent, les atteignent; l'innocence du pauvre garçon va être enfin solennellement reconnue, il rentrera le front haut dans le monde. L'innocence est donc sauvée, le crime puni, grâce à l'émule de M. Lecoq, et là aussi, il est démontré que les honnêtes gens décidément ont plus d'intelligence que les gredins.

Peut-être cette chasse à l'assassin pouvait-elle fournir un sujet de drame; je le pense comme M. Belot, et ce qui m'étonne justement, c'est qu'il n'ait pas concentré sur ce point toute la lumière. Pourquoi ne pas multiplier les péripéties? Pourquoi ne pas commencer le drame au départ pour la chasse, afin de garder du temps pour ce qui est le sujet même? Au lieu de cela, des interrogatoires, des enquêtes, une scène de cour d'assises, — seulement racontée, car l'*Article 47* nous avait conduits à la cour d'assises même et il y aurait eu récidive à nous y mener encore. Les soupçons s'égarent; nous nous demandons si le malheureux est vraiment coupable : à quoi bon? Montrez-le-moi d'abord acquitté par le jury, mais non par l'opinion; et vite en chasse contre les vrais assassins! Il faut, pour qu'il réunisse les preuves irréfragables, qu'il se lie avec ceux qui ont commis le meurtre, qu'il vive de leur vie, qu'il mange leur pain, qu'il subisse leur amitié et serre leurs mains encore tachées du sang de sa mère. Horribles tortures, il est vrai, situation réellement dramatique : mais pourquoi passez-vous à côté? Vous vous contentez de faire dire à l'infortuné que ces épreuves le brisent

et le tuent : montrez-le-moi donc aux prises avec elles ! C'était là le vrai sujet, c'était là le drame, plus neuf, plus original, plus saisissant que les manœuvres de votre inspecteur de police. Vous teniez donc bien à mettre sur la scène cet élève de M. Lecoq, qui ne vaut son maître ni pour l'originalité des conceptions, ni pour la rapidité du coup d'œil, ni pour la sûreté de l'exécution ? Bénisseur monotone, votre M. Roule ! Mettez-le du moins au second plan ! Mais non, vous avez préféré faire de votre parricide un pantin mélancolique et de carton, dont M. Roule fait mouvoir assez difficilement les fils. Trois tableaux sur sept ont servi à préparer l'action ; à partir du quatrième elle commence enfin ; mais que c'est peu de chose ! Et encore ce peu de chose est noyé dans un amas de détails inutiles. Chaque tableau pourrait durer dix minutes ; on l'allonge par des hors-d'œuvre que l'on retrancherait sans que le spectateur se doutât de la suppression. Deux ou trois scènes brutales sont d'un assez puissant effet ; mais est-ce assez dans une soirée ?

M. Belot pourrait répondre que s'il a passé à côté du drame original, c'est que celui qu'il a préféré était plus commode à faire, et en même temps devait mieux prendre par les yeux le gros des spectateurs. Des scènes de saltimbanques, de café-chantant, voilà, en effet, qui est d'une exécution aisée et qui offre aux regards des tableaux variés de scènes populaires. Je regrette que M. Belot cherche ce genre de succès trop faciles. Il devrait lutter contre ces tentations. Sa muse, à qui a toujours manqué le coup d'aile vers l'idéal, va ainsi s'embourber de plus en plus dans les ornières de la réalité vulgaire. Son talent, toujours quelque peu pesant et massif, va en quelque sorte s'épaissir et s'alourdir encore.

Avec toutes ces histoires de police nous n'étions pas dans les hautes régions, ce n'est pas le curé Arlotto qui nous y era monter. M. de Broglie faisait l'autre jour le portrait du curé de campagne, un curé tel qu'il le voit ou tel qu'il le rêve, un curé dont il a le brevet sans garantie de l'*Univers*, car M. Veuillot le voit et le rêve autrement. Le curé Arlotto, qui vivait d'ailleurs au xve siècle, n'était ni celui de M. Veuillot ni celui de M. de Broglie. C'était un bon vivant, nullement au-dessus des choses de la terre, du moins de certaines, comme par exemple un rôti cuit à point et une vieille bouteille. Manger chaud et boire frais, voilà pour lui l'affaire importante. Quand on dit ponctuellement le *benedicite* et les *grâces*, encore faut-il appeler les bénédictions d'en haut sur des choses qui en vaillent la peine, et ne pas faire remonter à Dieu que l'on remercie la responsabilité d'un dîner manqué. Homme de ressources d'ailleurs, cet Arlotto, fertile en ruses, en bons tours, et célèbre par ses bons mots, pratiquant sans trop de scrupules le précepte : « Aide-toi, le ciel t'aidera », un maître Blasius doublé d'un Panurge, un Bridaine doublé d'un Villon, mais d'un Villon bien nourri, prudent dans ses équipées et ne risquant pas le gibet ; plus honnête aussi, il faut le dire, et ne voyant dans certaines fraudes et certains larcins furtivement faits que de bons tours habilement joués. Évidemment la morale du xixe siècle est en progrès sur celle du xve.

Vous trouverez le récit de ces bons mots et de ces bons tours dans l'élégant volume que vient de publier M. Ristelhuber (1). Les tours me semblent meilleurs que les mots, bien que quelquefois de haute graisse. *Arlotto* signifie glouton et malpropre. Ce nom prédestiné n'est que souvent justifié ; à ces qualités se joint un peu de friponnerie à la Villon et à la Panurge. Par exemple, le curé florentin, faisant son marché lui-même, trouve un jour chez le boucher un bourgeois qui, tout en marchandant de la viande, a déposé sur une table des tanches qu'il vient d'acheter ailleurs. Arlotto les met sans façon dans sa large manche. Puis, quand le bourgeois les cherche et se plaint, il feint de chercher avec lui. Rien ne se trouve, naturellement. De guerre lasse, le bourgeois se retire en maugréant, et le curé en le quittant lui dit avec bonhomie : Tenez, si vous faisiez comme moi, vous ne seriez pas volé ; moi je les mets dans ma manche, mes poissons, comme vous voyez ; là je suis sûr qu'on n'ira pas me les prendre. Et le bourgeois de remercier du bon conseil. — On pourra voir aussi comment il se débarrassait en voyage des importuns qui le gênaient. C'est une de ses plus grasses plaisanteries, faite dans les bottes d'un voyageur incommode, et qui le rend si incommodant qu'on le force à quitter l'auberge. Et ne croyez pas que le brave curé fût mal vu pour ces libertés qu'il prenait avec la morale et les convenances.

M. Ristelhuber, dans son introduction fort intéressante, trace en quelques lignes le portrait d'autres membres du bas clergé dont les tours de passe-passe touchaient de plus près encore à l'escroquerie. Ils n'en étaient pas moins populaires, surtout en Italie. Le simple prêtre y avait ses coudées franches en vertu d'une tolérance spéciale, comme en Espagne le barbier, comme en France le clerc de la basoche. Ces mœurs-là ne sont pas à regretter ; il faut cependant les comprendre pour juger équitablement le héros de ces farces et de ces tours.

M. Arsène Houssaye a publié un nouveau volume (1) qui ressemble beaucoup au dernier, lequel ressemblait beaucoup à l'avant-dernier. Je note cependant une différence dans sa manière. Il me semble vouloir étendre sa clientèle de lectrices. Il avait déjà un certain nombre de dames du monde et toutes celles du demi-monde ; voudrait-il donc être lu également de leurs femmes de chambre ? Serait-ce pour les courtiser qu'il se rapproche en certaines pages de la manière plus populaire de Paul de Kock ? Ainsi, des quiproquos dans des corridors, des messieurs qui dégringolent dans l'escalier et s'aplatissent le nez, le concierge et le commissaire arrivant dans la bagarre un bougeoir à la main. C'est un élément d'intérêt moins distingué et nouveau qu'il introduit. Il nous offre encore le même vase ciselé, coquet, avec les mêmes odeurs venant des parfumeries élégantes ; seulement il mêle quelques parfums pris aux bazars à treize sous.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Les contes et facéties d'Arlotto de Florence*, avec introduction et notes, par Ristelhuber. — Paris, Lemerre.

(1) *Tragique aventure d'un bal masqué*, par Arsène Houssaye. — Paris. E. Dentu.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 16 18 OCTOBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Un grand événement a eu lieu depuis samedi dernier : la France a parlé, elle a témoigné par des élections dont le caractère a été véritablement plébiscitaire qu'elle voulait conserver la république et qu'elle repoussait la monarchie de droit divin. Villes et campagnes sont ici d'accord. On pourrait même dire que lorsque la question du droit divin est soulevée, c'est la campagne qui se montre la plus ardente dans la résistance et donne le plus vite l'éveil à ses méfiances invétérées et à ses rancunes. Le paysan a peu d'idées, mais celles qu'il a, il y tient. Quelle que soit l'ignorance où on le laisse croupir, il se sent fils de la Révolution ; la terre proteste et crie, dès que l'ancien régime menace de faire de nouveau peser son joug sur elle. Quand bien même les craintes du paysan seraient chimériques, le paysan n'aurait point tort de repousser une forme de gouvernement qui se présente comme étant la négation du droit révolutionnaire. Après tout, qu'est-ce donc qui a affranchi la terre, qu'est-ce qui l'a divisée, partagée, de manière à faciliter à tous, même aux plus humbles, l'accession à la propriété, sinon cette révolution abhorrée et maudite ? Le domaine du petit cultivateur, qu'est-il donc, sinon une parcelle de ces vastes domaines seigneuriaux et ecclésiastiques sur lesquels le droit révolutionnaire s'est rué en un jour de revendication solennelle ? Si peu que le paysan sache d'histoire, il sait cela, il le sent ; il aime la Révolution d'un inconscient amour ; elle l'a fait ce qu'il est, il lui doit tout. Voilà pourquoi le paysan repousse la monarchie légitime.

D'ailleurs faut-il imputer cette manière de voir, cette répudiation invincible, à la seule ignorance du paysan, à de vieux préjugés sans rapport avec l'époque actuelle ? Est-ce que nous n'avons pas vu, expérimenté et subi une fois déjà depuis ce siècle une restauration de la royauté traditionnelle ? Cette restauration bien certainement, et nous sommes des premiers à le reconnaître, n'a point ressuscité dans toute l'acception du mot l'ancien régime, elle n'a point détruit autant qu'elle l'eût voulu peut-être l'œuvre de la révolution. Et cependant, vous le voyez aujourd'hui, le paysan n'a point été ramené ni converti. C'est donc que la restauration, même respectueuse, dans la mesure du possible, des conquêtes de la révolution, ne lui plaît pas. Il a conservé toutes ses méfiances, tous ses soupçons ; l'expérience faite de 1815 à 1830 ne l'a pas le moins du monde converti. Tout ce qui rappelle l'ancien régime ou lui fait peur ou lui est odieux ; il se souvient, et cela suffit.

Il faut considérer encore que pendant toute la durée du second empire il n'a été rien fait pour atténuer ces rancunes. Bien au contraire, les préfets de l'administration impériale les ont de leur mieux nourries et entretenues, et ils les ont exploitées avec un rare bonheur pour combattre dans les élections les candidatures légitimistes. Ç'a été une des grandes forces de l'empire d'avoir réussi à entrer dans la peau de la révolution, au point de faire croire que la révolution c'était lui. Quelquefois les préfets de l'empire ont dépassé le but, et en excitant contre l'ancien régime des passions qui ne sont apaisées qu'à la surface, ils ont failli allumer des incendies qu'ils eussent été ensuite impuissants à maîtriser. Dans l'ouest, il y a eu en 1869, un peu avant la guerre, un commencement de jacquerie. M. de Moneys, suspect de regretter la dîme, la corvée, la résurrection des droits féodaux, fut brûlé vif par ses paysans. Ce fut un indice terrible et qui fit trembler. Il paraît qu'on ne s'en souvient plus.

Et cependant tout prouve que les dispositions de la campagne, ses préjugés si l'on veut, sont aujourd'hui les mêmes et que le péril serait aussi grand aujourd'hui qu'hier à vouloir les braver. Les députés qui reviennent de la province déclarent avoir été profondément frappés de cet état des esprits. Nous avons entendu là-dessus les rapports des personnages politiques les plus modérés, les moins capables de parti pris. Ils racontent que dans leurs excursions à travers leur département, on les arrêtait tout le long du chemin pour les interroger : « Est-ce donc vrai, monsieur, qu'on parle de nous rendre les fleurs de lys ? » Et l'anxiété du geste accom-

pagnait la méfiance des paroles ; les physionomies reflétaient des sentiments hostiles. Tout cela donne beaucoup à penser et beaucoup à craindre.

Ce n'est point seulement la campagne qui murmure ; la province généralement est malveillante et sur le qui-vive. S'il faut le dire, elle paraît cette fois avoir devancé Paris. Paris est malade, sceptique, fatigué, las d'avoir pris tant d'initiatives dont il a porté plus tard très-lourdement la responsabilité. Voilà pourquoi ce grand découragé, qui cache ses tristesses sous les apparences du scepticisme, se recueille ou sommeille. Paris semble avoir pris l'habitude de laisser faire et de ne se réveiller que le troisième jour, c'est-à-dire trop tard. Par un phénomène inverse, la province, qui accusait Paris d'être un agitateur incorrigible, est aujourd'hui debout avant lui, plus ardente à exprimer ses sympathies, à révéler ses haines et à prononcer ses refus. Aujourd'hui la province crie très-haut qu'elle ne veut pas d'une restauration et qu'il ne lui plaît point de battre piteusement en retraite avant d'avoir poussé jusqu'au bout l'expérience de la république. Nous autres, Parisiens blasés, sans vigueur et sans volonté, sachons donc au moins écouter ces voix qui viennent des quatre coins de la France.

Tandis que la France parle et proteste pacifiquement, les partisans de la monarchie s'agitent, et, faute de la pouvoir mener, ils se préparent à lui donner des chaînes. MM. Chesnelong et Lucien Brun sont revenus de Salzbourg et ils rapportent, paraît-il, une formule qui concilie les prétentions royales avec les exigences de la droite et du centre droit. On commencerait par proclamer la *monarchie* ; et, ce faisant, on reconnaîtrait l'antériorité du droit de M. le comte de Chambord ; mais, d'autre part, le prétendant consentirait à ce que ce fût l'Assemblée qui fît la charte. Sur la question du drapeau, dont la droite paraît avoir grossi à dessein l'importance pour donner plus de valeur aux concessions du dernier moment, le roi céderait ! Il accepterait le drapeau tricolore... à la condition qu'on semât quelques discrètes fleurs de lys sur le blanc.

Nous ne nous arrêterons pas, est-il besoin de le dire ? à discuter sur le plus ou moins de sérieux de ces concessions. Que nous importe la manière dont on nous livre et dont on nous marchande ? Nous ne voulons pas être marchandés ou vendus. Au point de vue des faits cependant, de ces faits dont, hélas ! nous ne sommes point les maîtres, on ne saurait nier que la réponse rapportée de Salzbourg ne soit de nature à favoriser l'entente des ennemis de la république. On peut considérer en premier lieu que les concessions de M. le comte de Chambord satisferont pleinement les légitimistes. Ceux-ci n'ont jamais demandé plus, et si même ils ont exigé quelques concessions, ils l'ont fait par nécessité et parce que les orléanistes, avaient mis cette condition à leur alliance.

De ce côté donc, la question est résolue ou plutôt elle n'existe plus. Il reste les orléanistes, les voilà sans doute bien embarrassés ; ils sont pris au piége. Très-évidemment leur plus secret désir eût été que M. le comte de Chambord se rendît à ce point impossible, que les légitimistes eux-mêmes fussent forcés d'en convenir. Alors on transposait en quelque sorte la légitimité de M. le comte de Chambord à M. le comte de Paris ; le tour était joué !

Mais aujourd'hui, après les concessions telles quelles de Salzbourg, il ne reste plus la moindre espérance que les légitimistes veuillent donner la main à une semblable manœuvre ; les orléanistes doivent donc se résigner à ajourner indéfiniment les chances de M. le comte de Paris. S'ils poussaient plus loin la résistance, s'ils se montraient rétifs et si, par leurs exigences de jour en jour croissantes, ils faisaient échouer la restauration, l'extrême droite ne leur pardonnerait pas cette trahison ; elle préférerait la république (en attendant l'empire) à la monarchie de M. le comte de Paris.

L'heure, on le voit, est grave pour l'union des légitimistes et des orléanistes ; ils sont ou à la veille d'une entente qui va mettre le sceau définitif à leur alliance — au profit de M. le comte de Chambord — ou à la veille d'une rupture qui profiterait à la seule république. Les orléanistes doivent être bien perplexes. S'ils disent *non*, après les concessions de Salzbourg, un *non* sincère et qui ne soit pas une dernière coquetterie, ils ruinent la légitimité, mais ils perdent du même coup tout le bénéfice de leur abdication récente : les voilà brouillés à mort avec leurs alliés d'un jour. S'ils disent *oui*, l'entente est consommée et il ne restera plus qu'à livrer une dernière bataille aux républicains dans le parlement, bataille décisive et dans laquelle pourrait bien intervenir un troisième combattant : le pays.

LA ROYAUTÉ LÉGITIME

L'Assemblée nationale va reprendre dans quelques jours le cours de ses délibérations souveraines ; elle va être appelée à trancher enfin d'une manière sérieuse les grandes et graves questions qu'elle a déjà tant de fois ajournées ; elle va être mise en demeure de se prononcer sur l'avenir de la France et sur le choix du régime définitif qu'elle nous réserve depuis deux ans. Rien n'indique cependant que nous approchions d'une de ces crises décisives, d'une de ces grandes révolutions morales qui déterminent le cours de l'histoire et qui règlent pour longtemps les destinées d'une nation. Le pays reste calme en présence des partis qui essayent de le séduire ou de disposer de lui sans son aveu ; l'opinion publique est, sinon sans défiance, du moins sans agitations et sans folles terreurs. Elle a peine à croire que les hommes indécis, remuants et effarés qui composent la majorité du long-parlement de Versailles, aient l'audace de s'attaquer de front à la société française en l'obligeant à s'incliner devant les reliques de l'ancien régime et à recevoir pour chef le revenant de la légitimité. Malgré la comédie des intrigues fusionnistes, malgré les fanfaronnades des pèlerins de Frohsdorf, le bon sens du pays proteste contre une supposition aussi invraisemblable que celle de la restauration du trône de Charles X, au profit de l'Enfant du miracle. Cette tentative insensée n'aurait, comme chacun le sent, d'autre résultat que de réveiller partout l'énergie révolutionnaire et de vouer la France à de longs désordres, couronnés peut-être par une dictature sanglante. Quelque mauvaise opinion que le pays puisse avoir de l'intelligence de ses repré-

sentants, il ne leur fait pas encore l'injure de leur attribuer des projets aussi peu raisonnables, et il attend sans impatience que l'Assemblée fasse elle-même justice des chimères et des fantômes qu'elle a si imprudemment évoqués.

Le pays a raison de ne pas désespérer du bon sens de ses représentants; il fait encore mieux de ne pas s'endormir et de profiter des élections partielles pour envoyer du renfort aux défenseurs de la république. Il est certain que la discorde règne dans la coalition du 24 mai; non-seulement les bonapartistes, qui en étaient la clef de voûte et qui se vantaient d'en être les maîtres, se séparent d'elle avec éclat pour rentrer dans le camp de la révolution française; mais encore il y a dans l'Assemblée, sur les confins du centre droit et du centre gauche, beaucoup d'esprits modérés et timides auxquels répugne toute solution extrême, qui aiment à ajourner les décisions graves, et qui auront autant de peine à voter pour la monarchie que pour la constitution définitive de la république.

Il y a aussi, mais en petit nombre, des libéraux sincères qui reviennent à la république en voyant la monarchie libérale s'évanouir dans les bras de l'ancien régime. Enfin, si l'on pouvait lire au fond du cœur de tous les partisans de la fusion, on en trouverait plus d'un qui ne cherche qu'à s'en dégager sans scandale et qui souhaite secrètement l'insuccès des négociations de Frohsdorf. Mais tant que ces négociations durent encore, une sorte de point d'honneur les retient attachés à la monarchie. Ils se sentent trop engagés pour avoir le droit de se dédire. Ils ont participé à la révolution du 24 mai; ils auraient mauvaise grâce à en répudier les conséquences et à empêcher leurs alliés d'en recueillir le bénéfice. Avoueront-ils naïvement qu'ils les ont suivis à la légère, et qu'ils ont été les instruments inoffensifs d'une politique qu'ils ne comprenaient pas? Cela est bien dur pour des hommes d'État qui prétendent aux plus hautes destinées et qui se flattaient d'exercer une influence prépondérante sur la majorité conservatrice. — Accepteront-ils hautement leur part de complicité dans l'intrigue royaliste, et s'associeront-ils sans illusion à une entreprise dont ils sentent le danger? Cela est bien difficile encore, et ils ont la conscience trop tendre pour que le respect humain l'emporte à ce point sur le sentiment de leur devoir. — D'un autre côté, que dira-t-on d'eux si, après avoir empêché M. Thiers d'organiser la république, ils empêchent le comte de Chambord de restaurer la monarchie? Quel rôle de dupes auront-ils joué devant l'histoire? Quelle figure feront-ils devant leurs électeurs? Ils risquent de se faire excommunier par la «ligue des gens de bien,» sans cependant rentrer en grâce auprès des partisans de la république. — Les honnêtes gens du tiers parti doivent se trouver dans un embarras mortel, et il est encore impossible de prévoir ce qu'ils feront à la dernière heure. Les récentes élections ont dû les éclairer sur la véritable opinion du pays; mais ce n'est pas du côté du pays qu'ils prêtent l'oreille; ils attendent leur mot d'ordre de l'ambassade envoyée à Frohsdorf.

Tout péril n'a donc pas encore disparu. Pour quiconque connaît le tempérament de l'Assemblée de Versailles, il est toujours à redouter que les petites rancunes, les faiblesses mondaines, l'obstination, l'amour-propre blessé, l'ennui d'avoir à se dédire ne l'emportent à la dernière heure sur la véritable sagesse politique et sur cette crainte salutaire de l'opinion publique qui est, par tout pays, le commencement de la sagesse. On s'est vanté de pouvoir restaurer la monarchie; beaucoup de gens la voteront comme on tient une gageure, sans croire beaucoup au succès. A présent que l'affaire est engagée, ils la pousseront jusqu'au bout, au risque de se jeter dans le gouffre de la guerre civile et de compromettre à tout jamais l'avenir de la France. D'un autre côté, si la fusion se termine par une déroute, elle aura rendu service à la république et porté un coup mortel à la coalition du 24 mai.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'heure des scrupules et des hésitations est passée. La fusion a fait tomber tous les voiles dont les intrigues royalistes se couvraient encore; elle est la conséquence et l'explication naturelle de la journée du 24 mai. La coalition monarchique s'était abritée, pour renverser M. Thiers et pour rallier les conservateurs hésitants, sous le drapeau de la conservation sociale, et dans les premiers temps les chefs de la coalition ont cru que ce mot répondait à tout. On se rappelle le pompeux discours dans lequel le vice-président du conseil, sommé de définir sa politique et de dire à la France où il voulait la conduire, crut fournir des explications suffisantes en répétant sur tous les tons que son gouvernement était conservateur, que sa politique était conservatrice, qu'il n'avait d'autre but que la conservation, et qu'il s'appuyait sur l'union de tous les vrais conservateurs. Ce programme, il faut l'avouer, manquait un peu de précision; il ne faisait pas bien comprendre pourquoi les membres du nouveau gouvernement s'étaient substitués à un ministère dont l'esprit conservateur ne pouvait pas être mis en doute. Il était permis de se demander par quelle aberration singulière ou par quelle pitoyable ambition personnelle, ces conservateurs libéraux du centre droit, qui se disaient sans parti pris sur la forme de gouvernement et étrangers à toute intrigue dynastique, avaient justement choisi pour chasser M. Thiers le moment où il annonçait, avec plus de clarté que jamais, l'intention de fonder une république profondément conservatrice. L'entreprise de la fusion est venue dissiper ce mystère. On sait maintenant ce que voulaient dire ces grands mots vides de sens dont l'oracle ministériel enveloppait naguère sa pensée, afin de comploter plus à l'aise, à l'abri des regards de la France, sans avoir à craindre ni les interpellations de ses adversaires, ni les imprudences de ses partisans; il s'agissait d'endormir la France, afin de l'enchaîner sans qu'elle y prît garde. Il fallait aux fusionnistes un gouvernement d'apparence républicaine, mais déterminé d'avance à renverser la république, inspirant assez de confiance au pays pour amuser le tapis jusqu'à l'éclosion de leurs intrigues, la méritant assez peu pour livrer la France garrottée à l'ancien régime.

Voilà la véritable cause de la révolution du 24 mai; voilà le but de la coalition royaliste. Elle s'est chargée de se dévoiler elle-même, et les prétextes hypocrites que quelques-uns de ses chefs essayent encore d'invoquer ne donnent plus le change à personne. Le gouvernement qu'elle s'est donné pour lui livrer les clefs de la France fait son devoir en la couvrant de son ombre; il exécute sa consigne en jouant jusqu'au bout la comédie de la légalité républicaine. Mais personne ne prend plus au sérieux ses déclarations officielles; chacun sait désormais que lorsqu'il parle de conservation, de légalité, de paix à maintenir ou à rétablir en France, cela signifie seulement que l'intrigue royaliste n'est pas encore mûre, et que l'on a besoin de gagner du temps pour préparer la plus impopulaire et la plus dangereuse des révolutions.

Puisque nous en sommes là, il faut que tous les masques tombent. Le moment est venu de discuter librement, de combattre au grand jour, d'appeler les choses par leur nom, au-

vains ménagements, sans fausse honte. Aussi bien la fusion des deux branches de la maison royale, en abaissant la monarchie constitutionnelle devant la royauté de droit divin, a-t-elle grandement simplifié les choses. La révolution de 1830 a fait amende honorable auprès des ordonnances de juillet; l'orléanisme s'est évanoui dans le sein de la légitimité. Il ne s'agit plus de peser les mérites de telle ou telle monarchie et de distinguer entre les divers régimes qui se sont appelés de ce nom; il n'y a plus qu'une seule monarchie, ce sont les royalistes eux-mêmes qui le disent, et cette monarchie n'est pas celle de Louis-Philippe, c'est celle de Louis XVI et de Charles X. Il faut choisir entre cette monarchie surannée, infatuée, antipathique à la société moderne, — prête encore une fois à révolter la France par ses prétentions d'un autre âge, par la négation de la souveraineté nationale, par le défi qu'elle jette aux principes de la révolution française, — et cette république qui depuis deux ans maintient la paix, rétablit l'ordre, discipline l'armée, répare les finances, libère le territoire, ranime toutes les branches de la vie nationale, assure à la France vaincue l'estime, la bienveillance et le respect des autres nations. Voilà le grand combat qui va se livrer d'ici à peu de jours, dans le champ clos de la salle de théâtre de Versailles, en présence du pays encore incrédule et de l'Europe étonnée de nos folies. Ce qu'il faut défendre contre les complots monarchiques, ce n'est pas seulement la république, c'est la société française tout entière; c'est la paix intérieure, la sécurité du dehors, peut-être l'existence même de la France. Nous ignorons encore quelle sera l'issue de la bataille; ce qu'il y a de certain, c'est que jamais Assemblée n'aura joué si légèrement l'avenir de son pays.

I

C'est un des signes les plus curieux et, il faut le dire, les plus fâcheux du temps actuel, que cette prétention, affichée aujourd'hui par les partis monarchistes, de disposer de la France sans son assentiment, par de simples négociations de famille entre les personnes princières. Cette idée, qu'autrefois la bourgeoisie libérale aurait repoussée avec horreur, est admise à présent sans difficulté par des esprits éclairés, ouverts jusqu'à ce jour aux idées de leur siècle, élevés dans le respect de la souveraineté nationale, mais démoralisés par l'épreuve de nos révolutions trop fréquentes et corrompus, sans le savoir, par l'exemple de l'Empire. Je ne sais quel scepticisme illibéral s'est glissé dans ces esprits à mesure qu'ils assistaient, pendant vingt années, aux triomphes de la force et de la ruse. Ils ont fini par croire que l'opinion publique était un mot, la souveraineté nationale une apparence, et qu'il suffirait de surprendre le pouvoir pour se rendre maîtres de l'esprit public.

L'avenir dira si ces prétentions sont justifiées par la docilité de la France. Quand même elles seraient fondées, il serait maladroit et malséant de les étaler au grand jour. Les fusionnistes ne sont pas les premiers fils de la révolution qui aient spéculé sur la lassitude de la France pour s'emparer malhonnêtement du pouvoir; mais ils sont les premiers qui aient osé lui dire que sa volonté ne serait comptée pour rien, que ses institutions feraient l'objet d'une convention privée entre deux princes qui trafiqueraient d'elle comme d'une maison ou d'un champ. Ils sont les seuls qui aient eu l'audace de mettre en question le drapeau national, l'image visible de la patrie.

On doit pardonner ces aberrations aux légitimistes sincères, pour qui la monarchie théocratique est un article de foi comme l'infaillibilité du pape. Mais on ne saurait se montrer trop sévère pour ces fils dégénérés de 1789 et de 1830 qui, sans conviction, sans fanatisme, sans préjugés d'aucun genre, n'ont pas rougi de renier la mémoire de leurs pères, et qui ne consentent à jouer la comédie du droit divin que parce qu'elle est un moyen d'arriver à la possession du pouvoir ou de se placer sur les marches du trône.

Il est vrai que les partisans de la fusion se divisent en deux camps bien tranchés. A côté des légitimistes purs, — qui ne veulent pas qu'il soit fait de conditions à leur roi et qui craindraient que le principe de la royauté n'eût perdu sa vertu miraculeuse si l'on faisait la moindre concession à l'hérésie révolutionnaire, — il y a des hommes plus accommodants qui voudraient au moins sauver les apparences et qui supplient le roi de consentir à ce que son avénement soit précédé d'un simulacre de garantie constitutionnelle. Ils veulent, contrairement au bon sens et aux paroles du prétendant lui-même, marier l'ancien régime et la révolution, concilier les principes du droit divin avec les formes de la souveraineté nationale. Or, cette alliance chimérique aboutirait à une équivoque aussi humiliante pour la nation que pour le roi lui-même. Si l'on ne demande au comte de Chambord que de prononcer une formule du bout des lèvres, de faire au pays un de ces mensonges de convenance qui n'engagent pas la parole d'un honnête homme parce que tout le monde sait ce qu'ils valent et que personne n'en est dupe, il est difficile que le pays se rassure et prenne au sérieux sa conversion. On sait ce que valent, au temps où nous sommes, les serments et les paroles royales. A supposer même que la loyauté du prince se plie à cette abjuration mensongère, le pays ne ratifiera pas l'abdication de ses représentants.

Voilà trois mois qu'on essaye de nous éblouir en nous vantant les bienfaits de la royauté légitime. Rien n'est plus facile, nous dit-on, que de rendre à la France toute son ancienne grandeur; il nous suffit pour cela de faire un acte de foi royaliste, de renier avec éclat les erreurs et les impiétés du siècle, et de nous mettre sans conditions à la discrétion de la clémence royale; à ce prix, on nous promet toutes les félicités, toutes les libertés, toutes les gloires; une fois la société « remise sur sa base » par le rétablissement de l'autorité absolue du prince, la France deviendra, dit-on, une sorte de royaume de Dieu sur la terre : elle sera riche, elle sera paisible, elle sera honorée, elle sera puissante. Appuyée sur l'Église, elle dominera l'Europe, qui se hâtera de lui rendre, en don de joyeux avénement, les provinces qu'elle a perdues. On se raille, parfois avec raison, de ce qu'on appelle les illusions républicaines : vraiment, il serait trop facile de rire aux dépens des superstitions monarchiques, si le spectacle de tant d'inepties mêlées à tant de grossiers mensonges n'avait au fond quelque chose de triste et d'humiliant! Quoi! c'est avec ces niaiseries qu'on se flatte d'émouvoir l'opinion de la France! C'est avec ces contes de nourrice qu'on prétend dominer une nation qui a été pendant deux siècles à la tête de la civilisation européenne! Dieu merci, la France est incrédule à toutes ces sottises. Quand on lui parle de réconcilier la démocratie et l'ancien régime, le progrès et la tradition, le droit moderne et le droit héréditaire, elle sait ce

qu'on lui demande à l'ombre de ces grands mots sonores; elle sait ce qui l'attend si elle s'y laisse prendre, et quels rudes combats il lui faudrait livrer pour ressaisir en détail les conquêtes de la révolution si par malheur elle venait à les perdre toutes ensemble en renonçant aux principes mêmes qui ont présidé à ces conquêtes.

La monarchie fût-elle devenue libérale et moderne, la France ne parviendrait pas à s'y résigner. Le seul nom d'Henri V l'épouvante et l'exaspère, comme le nom du pape ou celui des Stuarts exaspérait l'Angleterre du temps de Guillaume III ou de George Ier. C'est là une de ces antipathies profondes, une de ces répugnances invincibles et, il faut le dire, légitimes, contre lesquelles il serait puéril de vouloir lutter. On nous parle beaucoup aujourd'hui de nos traditions nationales, et c'est pour y revenir qu'on nous engage à rappeler l'héritier de l'ancien régime. Veut-on savoir où sont à présent les véritables traditions de la France? Elles ne remontent pas à l'ancien régime, elles datent de la révolution de 89. Tout ce qui la précède est non avenu pour la France. Les traces de l'ancien régime ne sont peut-être pas effacées de la société française, aux yeux de l'historien et du moraliste; mais elles sont effacées de nos mémoires, ou du moins elles n'y ont laissé qu'un souvenir de terreur et de haine. La nation n'est pas si oublieuse et si légère qu'on l'imagine. On peut la tromper ou l'opprimer; jamais on ne la décidera à renier une révolution à laquelle elle doit son existence même. La haute bourgeoisie s'y déciderait peut-être; soit timidité, soit amour-propre, elle oublie volontiers ce qu'elle était naguère et elle affecte de faire cause commune avec les survivants de l'ancien régime. Mais chez le peuple, dans les classes moyennes, la passion est restée la même qu'au premier jour. C'est un de ces sentiments indélébiles que le temps adoucit à la longue, mais qui se réveillent avec toute leur première énergie chaque fois qu'on a l'imprudence de les provoquer.

Si M. le comte de Chambord veut être, nous ne disons pas agréable, mais seulement tolérable à la France; s'il veut que son nom cesse d'être un épouvantail pour l'immense majorité de ses fidèles sujets, il faut qu'il jette au feu ses parchemins, ses doctrines surannées, ses prétentions héréditaires, qu'il humilie le principe du droit divin devant celui de la souveraineté nationale, et qu'en recevant la couronne des mains des représentants du pays il consente à n'être, sous le titre de roi, qu'une sorte de magistrat républicain, tenant ses pouvoirs de ses concitoyens, lié envers eux par un contrat réciproque. A ce prix, la nation ne le verrait certainement pas avec plaisir remonter sur le trône de ses pères, mais peut-être se résignerait-elle à faire, pendant quelques jours, « l'essai loyal » des institutions monarchiques.

Or, demander de telles concessions au roi légitime, c'est lui demander de ne plus être lui-même; c'est vouloir qu'il renonce au principe auquel on veut rendre hommage en le rappelant sur le trône; c'est le forcer à démentir le fier et inflexible langage qu'il a tenu constamment depuis plusieurs années, et dont ses adversaires eux-mêmes ne peuvent méconnaître la naïve grandeur. Comment exiger qu'il rende hommage à la souveraineté nationale, lui qui se croit l'incarnation même de la France, lui qui, du fond de son exil, répète tous les jours avec le poète :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis!

S'il y a des conversions impossibles, il y en a aussi d'inutiles; ce sont celles auxquelles personne ne peut croire. En faisant amende honorable à la société moderne après avoir tant de fois pris plaisir à l'outrager, le petit-fils de Charles X gagnerait peut-être un trône, mais il perdrait l'estime des honnêtes gens. Ce serait de sa part une triste palinodie, que personne ne prendrait au sérieux, et qui, au fond, ne serait pas sincère.

C'est cependant sur ce stratagème que reposent toutes les espérances de la fusion. La conscience du roi répugne encore à ce mensonge, mais il se pourrait que ses partisans l'obligeassent à le commettre. On a persuadé à ce prince honnête et candide que le rétablissement de son trône était indispensable au salut de la France, qu'il y serait accueilli avec des transports d'amour, et que la sainteté du but à atteindre excusait le choix des moyens. On lui a fait un devoir de tromper la France pour le bonheur même de ses sujets. On a exploité jusqu'à sa foi religieuse, en lui représentant que la couronne de France peut servir à rendre au pape celle de Rome, et que le fils aîné de l'Église n'a pas le droit de se soustraire aux destinées que la Providence lui réserve pour le plus grand bien de ses serviteurs. Toutes ces obsessions, on le conçoit sans peine, ont profondément ébranlé cette conscience délicate. Les néo-légitimistes ne sont pas d'ailleurs bien exigeants; un seul mot leur suffit : le drapeau tricolore. C'est un prétexte qu'ils demandent plutôt qu'une garantie véritable. Vraiment, le comte de Chambord serait bien cruel de le leur refuser. Ce serait un exemple bien rare dans l'histoire que celui d'un prince qui, n'ayant qu'à se parjurer un peu pour mettre une couronne sur sa tête, aurait poussé l'héroïsme de la sincérité jusqu'à préférer à cette couronne la tradition de ses ancêtres!

Il n'est donc pas impossible que, malgré les répugnances du prince, malgré la répulsion profonde que le pays éprouve pour son nom et pour ses doctrines, la France se réveille dans quelques semaines avec un roi légitime. C'est le comte de Chambord qui tient seul en suspens les décisions de l'Assemblée. Spectacle étrange pour qui se rappelle les déclarations républicaines prodiguées après le 24 mai par le gouvernement de la coalition conservatrice! Ce gouvernement, chose triste à dire, ne cherche plus qu'un moyen d'éluder sa promesse, et il trempe ouvertement dans le complot royaliste. Le centre droit, depuis l'entrevue de Frohsdorf, ne cherche qu'à couronner son abdication. Les ministres qui sont au pouvoir ne demandent qu'à y rester sous un régime ou sous un autre : le ministère paraît être la seule des institutions existantes qu'ils se proposent fidèlement de maintenir. Seuls de toute la coalition monarchique, les bonapartistes résistent encore à une combinaison qui semble les exclure. Ils affichent même un grand zèle pour la souveraineté nationale; ils profitent de l'occasion pour se poser en défenseurs de la société moderne en péril; mais il est probable qu'ils voient avec plus d'espoir que de crainte l'absurde entreprise de la fusion. C'est surtout pour l'honneur du drapeau qu'ils déclarent la guerre aux légitimistes; au fond, le succès des légitimistes leur serait bien plus profitable que nuisible. Il leur permettrait de rajeunir leur ancienne popularité libérale, et de se porter en défenseurs attitrés de la révolution française. Ils ont tout à craindre de la république; si elle vient à s'établir solidement, elle leur barrera à tout jamais le chemin du trône. Au contraire, ils ont tout à espérer d'une réaction mo-

narchique qui, en révoltant la France, rendrait de nouveaux changements nécessaires. Henri V devrait trouver grâce à leurs yeux comme étant le précurseur naturel de Napoléon IV. S'ils pouvaient parler dans un sens et voter dans un autre, il y a fort à parier qu'ils laisseraient volontiers rétablir le fantôme de la légitimité, quitte à lui déclarer le lendemain une guerre acharnée. Mais avant tout ils ont à soutenir leur rôle de « rois légitimes de la révolution », pour employer l'expression même dont se servait, dans un manifeste resté célèbre, le chef de la maison de Bourbon. Ce rôle qu'Henri V repousse avec mépris, que les d'Orléans abandonnent par faiblesse et par indolence, les Bonaparte vont s'en saisir, et quand les Bourbons se seront à jamais perdus par leurs essais de restauration surannée, l'empire restera, en face de la république, la seule monarchie possible en France.

Telles sont les riantes perspectives que nous offre le retour de la royauté. Voilà le genre d'ordre moral que nous donnent les conservateurs. Une Assemblée usée et impopulaire se prépare à proclamer une monarchie sans avenir; les dépositaires de la souveraineté nationale se prosternent et s'humilient devant le droit divin. Le parti de l'empire, qui semblait écrasé sous la réprobation générale, et dont on avait si bruyamment proclamé la déchéance, se relève graduellement, grâce aux divisions de l'Assemblée et aux folies des royalistes. Il est rentré en scène le 24 mai en fournissant l'appoint de la majorité qui a renversé M. Thiers; il va se poser maintenant en arbitre entre la république et la monarchie. Les royalistes ont mendié son alliance pour empêcher le dernier gouvernement de fonder la république; les républicains sont obligés de compter sur lui pour empêcher les royalistes de jeter la France dans la déplorable aventure où ils essayent de l'entraîner. Avec ses trente voix, ce parti tient tous les autres en échec, et il en profite pour les réduire tour à tour à l'impuissance et à l'inaction. Cependant les fusionnistes s'agitent, ils chantent déjà victoire, ils disposent au gré de leurs caprices d'une nation qui se détourne d'eux plus que jamais. La paix publique sera compromise si la monarchie prétend s'imposer de nouveau : les monarchistes le savent et n'en paraissent pas effrayés. Ils comptent sur l'armée pour plier la nation à leurs fantaisies. Les folies de la réaction royaliste ramèneront infailliblement celles de la démagogie socialiste; la démagogie à son tour ramènera l'empire, qui se chargera de consommer la ruine de la France. Et au milieu de ce péril qu'on se crée à plaisir, qu'on aggrave tous les jours par de nouvelles bravades, les classes les plus riches et les plus éclairées, le monde politique et parlementaire, l'élite intellectuelle de la France, se dégradent dans des intrigues aussi mesquines que malhonnêtes! A voir tant d'étourderie, d'égoïsme et d'immoralité naïve, on se demande en vérité si la société française n'est pas en péril, et quel peut être l'avenir d'une nation où l'on a si peu le sentiment national.

II

Il faut renoncer à faire entendre raison à ceux qui attribuent au principe de la légitimité une sorte de vertu surnaturelle et qui s'imaginent avoir tout fait après l'avoir érigé en article de foi. Ces mystiques ont des raisons de croire supérieures à la politique et à l'histoire; ils parlent un langage qui n'a rien de commun avec le nôtre. Ceux qu'il faut essayer de persuader, ce sont les esprits indécis et timides, mais peu prévoyants et peu sagaces, qui espèrent que la royauté légitime donnera le repos à la France, et qui se laissent entraîner par un amour malentendu de la conservation à une entreprise dont le seul résultat serait de rendre une nouvelle révolution nécessaire. Ces innocents sont plus nombreux qu'on ne pense; déjà, aux temps de la légende, Gribouille se jetait à l'eau de peur de recevoir la pluie. Il y a en France une nombreuse école politique qui se rattache aux mêmes traditions et aux mêmes préceptes. On la voit reparaître dans toutes les occasions solennelles, soit qu'il s'agisse de renverser une monarchie, soit qu'il s'agisse de la rétablir hors de propos. C'est avec ces hommes d'État, dont plusieurs ont joué un rôle important dans nos récentes révolutions parlementaires, que nous voudrions raisonner un peu, s'ils le permettent.

La monarchie est aujourd'hui le gouvernement qu'ils préfèrent; leurs préférences sont libres, et personne ne leur conteste le droit de les exprimer. Admettons même, s'ils le veulent, que la monarchie soit, en principe, la meilleure forme de gouvernement. Faut-il en conclure qu'elle soit possible en France, et qu'il faille essayer de la rétablir à l'heure où nous sommes? Une monarchie ne se décrète pas par une loi; elle ne s'improvise pas dans une Assemblée, quand elle n'a pas l'assentiment et l'affection presque unanime du pays. Une monarchie n'est pas une abstraction fondée sur la froide raison, un mécanisme politique à mettre à la place d'un autre; c'est quelque chose de vivant et de réel qui sort des entrailles mêmes d'une nation; c'est un être moral qui naît, qui se développe et qui meurt. Or, la royauté légitime est morte depuis un siècle; la résurrection artificielle de 1814 et de 1815 n'a servi qu'à prouver sa décadence et à consommer son divorce avec le pays. Pour fonder en France une monarchie durable, il faudrait une dynastie vraiment nationale, vraiment populaire, un prince en qui la nation se reconnût elle-même, et à qui l'on n'eût même pas besoin d'imposer des concessions pénibles, tant l'accord serait naturel entre l'opinion du souverain et celle de la nation. Qui oserait dire que la royauté légitime satisfait à ces conditions nécessaires? Quelque bonne volonté que l'on mette, de part et d'autre, à réconcilier le prince avec le pays, quelque formule captieuse qu'on imagine pour les accorder, il est évident qu'il y a antipathie profonde entre Frohsdorf et la France. Les souvenirs mêmes de l'ancien régime, qui sont après tout le seul titre du prince à l'amour de la nation, ne peuvent servir qu'à les éloigner l'un de l'autre. A l'heure qu'il est, si l'on consultait sérieusement le pays, il serait peut-être moins facile de lui faire accepter Henri V que le shah de Perse ou le roi d'Araucanie.

N'importe, disent les habiles et les sceptiques; on se passera de l'approbation du pays; il suffira de son obéissance, et cette obéissance est assurée d'avance à quiconque saura s'emparer du pouvoir. La France sera surprise, incertaine, mécontente peut-être au fond du cœur, mais elle sera subjuguée par la hardiesse même de l'entreprise, par la promptitude du succès. Dès que la chose sera faite, l'opinion cherchera, comme toujours, de bonnes raisons pour en prendre son parti. Quand la force matérielle sera entre les mains de

la royauté, l'opinion publique sera bien près d'être conquise. On se résignera d'abord, on s'habituera ensuite, et le grand sentiment conservateur qui fait que le pays s'attache au gouvernement existant par crainte des commotions révolutionnaires, finira par produire son effet accoutumé. La France, jetée par une surprise et par une sorte d'usurpation dans les bras d'une monarchie qu'elle déteste, finira par y rester, de peur de changer de place. Les plus optimistes ne se dissimulent pas la répulsion de la France pour la royauté légitime, mais ils espèrent la vaincre à force de lassitude et de découragement. Ils savent parfaitement à quoi s'en tenir sur l'enthousiasme extraordinaire du pays pour la solution monarchique, mais ils comptent sur la docilité, sur la fatigue et sur la démoralisation de la France.

Il est vrai que la France est lasse, incertaine et découragée. Il y a deux ans, elle se ralliait, avec une confiante ardeur, à l'idée d'un gouvernement parlementaire et national ; sa voie était tracée, elle n'avait qu'à la suivre, elle apercevait distinctement le but de ses efforts. Les luttes des partis, les intrigues des princes, l'anarchie politique dont le parlement de Versailles lui a donné l'exemple, l'ont rejetée dans l'inquiétude et dans la perplexité la plus profonde. Surtout depuis le 24 mai, elle ne sait plus où le gouvernement la mène ; elle ne comprend plus rien à la lanterne magique que le prétendu parti conservateur fait défiler sous ses yeux, un jour se rattachant à la république, un autre jour embrassant la légitimité, un autre jour proclamant qu'il n'y a de salut que dans les pouvoirs du maréchal Mac-Mahon. Hier on lui promettait le maintien des institutions existantes, aujourd'hui on lui déclare qu'on veut sortir à tout prix de la république ; hier on voulait rester dans le provisoire, aujourd'hui on veut constituer la monarchie ; demain on se verra forcé d'organiser la république. Comment veut-on que le pays se reconnaisse au milieu de ces perpétuels changements de scène ? Si ce mouvement désordonné des hommes et des choses est une tactique suivie par le gouvernement pour faire perdre l'esprit à la France, il n'est pas impossible qu'il y réussisse au gré de ses désirs. Seulement, on ne fonde rien de durable au milieu de la confusion des idées. Il peut être habile, pour quelques jours, d'égarer l'opinion publique et de s'imposer à elle à la faveur du désordre des esprits ; mais à la longue, elle finit toujours par se rasseoir, elle revient à son penchant naturel, elle s'aperçoit qu'on l'a trompée, et elle en tire vengeance. Si les intrigues de Versailles venaient à réussir, la France ferait payer bien cher à la monarchie le semblant d'obéissance qu'elle lui aurait involontairement accordé.

On dit que la France est indifférente à la politique, qu'elle ne demande qu'une chose, c'est d'être gouvernée, sans se soucier de savoir qui la gouverne : c'est un de ces lieux-communs dangereux dont il ne faut pas abuser. Non, la France n'est pas indifférente aux divers gouvernements qu'on lui donne ; la politique proprement dite la touche assez peu, cela est vrai ; mais il y a chez elle des sentiments sourds, des instincts vivaces et profonds qu'on ne doit blesser à aucun prix et qui se révoltent, dès qu'on les touche, avec une incroyable énergie. Si elle est indifférente à la liberté politique, et cela n'est peut-être pas aussi vrai qu'on le prétend, elle n'est certes pas indifférente à l'égalité sociale. Quiconque fera mine de toucher à son état social, aux principes de la Révolution qui en sont la base, au droit de suffrage qui en est la garantie et la dernière expression, risquera d'y soulever de furieuses tempêtes. Or, c'est là justement ce qu'on se propose de faire après le retour de la royauté légitime ; c'est là le grand service que l'on attend d'elle, et qu'on lui demande ouvertement de rendre à la France. Dans un temps où les haines sociales sont un danger pour la paix publique, on va les ranimer systématiquement, et c'est sous prétexte de conservation sociale qu'on met le feu à la société tout entière !

D'où vient donc cette universelle réprobation de la France pour tout ce qui lui rappelle, de près ou de loin, l'ancien régime ? L'ancien régime est-il calomnié, comme certains historiens l'assurent ? Notre antipathie nationale pour la royauté légitime est-elle un préjugé sans fondement sérieux ? C'est ce que nous n'avons pas à examiner ici. Peut-être y a-t-il quelque injustice et quelque excès de passion dans la haine vouée par les classes populaires aux hommes et aux choses du temps passé. Peut-être y a-t-il quelque naïveté et quelque enfantillage dans la crainte qu'elles éprouvent de voir revenir, avec le nom de la royauté légitime, tous les abus qui autrefois lui faisaient cortége. Assurément, cette crainte exagérée n'indique ni une saine appréciation des résultats de la révolution française, ni une confiance assez grande dans la société moderne, qui saurait bien se défendre le jour où elle serait attaquée. Il n'en est pas moins vrai que ces haines et que ces terreurs existent, qu'elles sont loin de disparaître, et qu'en nous menaçant tous les jours d'une restauration royaliste on fait justement tout ce qu'il faut pour les tenir en éveil. Elles existent, et cela suffit pour que les hommes d'État en tiennent compte. Il ne faut pas les dédaigner sous prétexte qu'elles sont aveugles ; les plus grandes puissances morales sont justement les moins raisonnées, celles qui sommeillent au fond de la conscience populaire et qui ne se montrent que sous l'influence de la peur. La science politique ne consiste pas à braver le sentiment public et à le dominer de haute lutte, mais à le suivre, à le ménager, à le modérer et à le satisfaire.

On aura beau dire, on ne fera jamais croire à la France que le retour de l'ancienne royauté n'est pas un retour à l'ancien régime. Le roi aurait beau protester de ses bonnes intentions, au lieu de garder le silence son peuple se défierait encore et n'en attendrait rien de bon. Défiance peut-être excessive, mais assurément légitime, car s'il n'est pas vrai de dire que l'ancienne monarchie nous menace du rétablissement des dîmes, des corvées, des priviléges et des inégalités de tout genre qui encombraient autrefois la société française, s'il est évident pour tout homme de bon sens qu'elle échouerait dans cette folle entreprise, il n'en est pas moins certain que ses principes l'y conduisent, et qu'ils sont en désaccord avec tout notre droit moderne. Elle aurait beau fermer les yeux sur les résultats matériels de la révolution française, les intérêts qui s'y rattachent seraient compromis le jour où l'on retirerait à la nation la libre disposition d'elle-même. Sans cela, la querelle dont nous sommes aujourd'hui les témoins, entre les partisans de la monarchie légitime et ceux de la monarchie constitutionnelle, n'aurait plus aucune raison sérieuse. Si, comme on affecte de le croire, ces deux monarchies sont identiques et ne diffèrent que sur des points de doctrine, sans application dans le domaine des faits, les royalistes sont profondément coupables de persister dans une dispute oiseuse qui empêche, à leurs yeux, le salut de la France. Mais cette dispute est, en réalité, d'une souveraine importance ; ce n'est pas sans raison qu'entre toutes les usurpations révolu-

tionnaires, les partisans de l'ancien régime s'attaquent principalement à celle qui a transporté la souveraineté politique des mains du roi dans celles du pays. Cette souveraineté nationale, dont on fait si bon marché, est justement la principale conquête de nos pères ; elle est la garantie de toutes les autres, et par conséquent la plus indispensable de toutes. Ce qu'on nous demande est très-facile en apparence ; ce n'est, pour ainsi dire, qu'un sacrifice idéal.

Mais à l'abri de cette idée qu'on veut nous faire immoler à la royauté légitime, reposent les intérêts, les libertés, les droits de la société moderne. Retirez-leur cette protection, et vous les mettez en péril. Voilà ce qu'il y a au fond de l'antipathie invincible et instinctive des classes populaires contre la monarchie de droit divin. La nation française ne veut pas être obligée de combattre encore une fois les partisans de l'ancien régime ; elle repousse cette monarchie exigeante et arrogante à laquelle on veut qu'elle s'en remette, sans conditions, du soin de son avenir.

D'ailleurs, il faut bien le dire, les partisans de la monarchie ne font rien pour désarmer nos défiances. Ils nous la proposent bien moins comme un refuge que comme une pénitence et une expiation. S'il est vrai que la monarchie ne porte aucune atteinte aux intérêts et aux libertés de la société moderne, comment se fait-il qu'elle n'ait justement pour amis que les ennemis déclarés de la révolution française? Quels sont aujourd'hui les plus chauds partisans de la monarchie, sinon ceux mêmes dont les intérêts étaient jadis associés à la cause de l'ancien régime, ceux à l'égard desquels le pays a conservé une bien naturelle habitude de défiance, ceux qui traitent d'usurpation et de désordre tout ce qui est survenu depuis 1789, et qui, sans prétendre remonter le cours des siècles, ne cachent pas les regrets que leur inspire un passé odieux à la France?

Si la monarchie doit être autre chose qu'une réaction nobiliaire et cléricale, si les classes qui l'appellent de leurs vœux voient autre chose en elle qu'un talisman contre-révolutionnaire et un moyen de faire refleurir l'ancienne hiérarchie sociale, pourquoi la monarchie est-elle, à leurs yeux, si nécessaire? Pourquoi la regardent-ils comme une sorte d'institution surnaturelle? S'il ne s'agit que de faire honnêtement les affaires du pays, en s'inspirant de ses conseils, en s'effaçant devant ses volontés, en lui laissant la libre disposition de lui-même, nous n'avons nul besoin de la royauté légitime; nous n'avons pas à renier la tradition révolutionnaire ; nous ne sommes coupables d'aucun des sacriléges dont on nous accuse, et ce n'est pas à la souveraineté nationale à faire amende honorable auprès du droit divin, mais au droit divin à abdiquer loyalement entre les mains de la France.

Ou bien la légitimité n'est qu'un vain mot, servant à désigner certaines préférences et certaines affections princières; ou bien elle est une sorte de religion, de fanatisme réactionnaire et de jacobinisme à rebours. Quelles que soient, au fond du cœur, ses prétendues intentions libérales, on ne la voit jamais reparaître que pour jeter l'anathème à la société française; elle est, en politique, ce qu'est en religion la papauté infaillible, la dernière expression de l'absolutisme et de l'intolérance. C'est là, en effet, dans l'intolérance religieuse, dans le cléricalisme ultramontain, que la royauté trouve aujourd'hui son dernier appui; l'Église catholique est sa forteresse, et sous la monarchie d'Henri V, les Tuileries deviendraient une succursale du Vatican. Le règne du comte de Chambord ne serait pas tant une aristocratie qu'une théocratie. On ne reconstituerait ni les priviléges de la noblesse, ni ceux du clergé ; mais tous les rouages du gouvernement et toutes les forces du pays seraient mis au service de l'Église catholique, de ses partisans et de son chef : ce serait un devoir de reconnaissance que la légitimité ne pourrait se dispenser de remplir. Peut-être hésiterait-elle à s'engager dans une guerre désastreuse, mais elle s'en vengerait alors sur la France. Les pèlerinages obligatoires remplaceraient les expéditions romaines; les croisades qu'on n'oserait pas entreprendre au dehors, on les ferait au dedans, contre la France laïque et contre la liberté moderne.

Et l'on s'étonne encore que l'opinion publique rejette la monarchie avec terreur et avec dégoût! Ce dont il faut s'étonner, c'est qu'il y ait des hommes d'État assez fous pour y chercher le repos et le salut de la France. Si l'Assemblée nationale se laisse entraîner par eux, elle déclare une guerre à mort à la société française; elle jette un véritable défi à l'immense majorité de ses électeurs. Si elle restaure la royauté, il faut au moins qu'elle en comprenne les conséquences : ce n'est plus seulement la guerre civile, c'est la guerre sociale qu'elle prépare, et cette guerre serait d'autant plus âpre qu'une grande partie de l'ancienne bourgeoisie libérale aurait déserté son poste et passé avec armes et bagages au parti de l'ancien régime. Alors il faudrait s'attendre à voir les classes populaires, privées de leurs guides naturels, livrées sans défense à la démagogie, prendre en haine tout ce qui les dépasse, s'attaquer à toutes les situations faites, à toutes les fortunes acquises, et faire payer la peine de cette provocation insensée à tous ceux que leur rang ou leur richesse désignerait naturellement à leurs passions. Voilà ce que risquent de gaîté de cœur ces conservateurs timides que le seul mot de république épouvante, parce qu'il est inséparable des salutaires agitations de la liberté! Ils tremblent devant la démocratie, et ils ne trouvent rien à lui opposer que la débile barrière de la monarchie légitime et cléricale! Ils craignent que les châteaux ne cessent de régner sur les chaumières, et ils ne trouvent rien de mieux à faire que d'insurger les chaumières contre les châteaux! Ils ont peur de toute élection républicaine, de toute manifestation pacifique et légale; ils prévoient avec horreur le jour où l'opinion publique décernera le pouvoir à leurs adversaires; et pour échapper à ce désastre, ils ne trouvent rien de mieux à faire que de hâter le triomphe du radicalisme, en bravant l'opinion publique et en blessant tous les instincts de la France!

La monarchie légitime nous conduirait tout droit à la jacquerie. Tant que la démagogie ne s'étend pas en dehors des villes, elle n'est pas dangereuse pour la paix sociale; mais le jour où les populations des campagnes se croiraient menacées dans leurs intérêts, dans leurs droits, dans le fruit de leur travail, le jour où chaque bourgade, chaque chaumière deviendrait un foyer d'insurrection et de guerre civile, il deviendrait impossible de maintenir l'ordre dans la société française. Ni Henri V, ni le drapeau blanc, ni le *Syllabus*, ni l'armée elle-même, cette armée nationale qui sort des entrailles du pays et qu'on se flatte vainement de retourner contre lui, ne pourraient préserver la France d'un terrible bouleversement. Le désordre n'éclaterait peut-être pas sur le champ, les honnêtes populations de nos provinces ne perdraient pas, d'un jour à l'autre, leurs habitudes paisibles et laborieuses. Les luttes sociales commenceraient par une lutte

électorale, à coup de bulletins. L'exclusion systématique dont se plaignent les partisans de l'ancien régime et les derniers représentants de l'oligarchie bourgeoise, deviendrait de jour en jour plus rigoureuse. Plus le gouvernement se montrerait réactionnaire, plus les élections seraient radicales. Un jour viendrait, et plus vite qu'on ne le pense, où devant l'opposition déclarée des représentants du pays, la monarchie égitime se verrait réduite à la plus complète impuissance. Alors elle aurait recours au moyen suprême de tous les pouvoirs impuissants et impopulaires, à la suppression de toutes les libertés, à l'emploi de la force. Une fois qu'elle se serait engagée sur cette pente, ses jours seraient comptés; le coup d'État d'Henri V aurait les mêmes conséquences que le coup d'État de Charles X.

Seulement, au lieu de tomber dans une monarchie constitutionnelle renouvelée de 1830, comme l'espèrent secrètement certains fusionnistes, qui ne se rallient à la légitimité qu'en prévision de son abdication prochaine, on retomberait dans cette même république qu'en ce moment on veut détruire à tout prix. Bien heureux encore si l'on pouvait alors comme aujourd'hui, s'arrêter sur la pente où les révolutions entraînent toujours les peuples qui n'y sont pas préparés, et se contenter d'une république sage, modérée, régulière et légale! Au sortir de la guerre sociale que provoquerait infailliblement la restauration d'Henri V, on irait nécessairement jusqu'à l'extrémité du radicalisme. La république radicale et peut-être démagogique qui succéderait à la royauté légitime fatiguerait et troublerait la France; et comme une grande nation laborieuse comme la nôtre a besoin par dessus tout d'ordre matériel, c'est alors qu'on verrait se produire d'autres tentatives de restauration plus sérieuses, et qu'un troisième empire, destiné sans doute à dépasser les fautes et les crimes de ses devanciers, pourrait s'élever à son tour sur les ruines de la royauté et sur celles de la république. L'empire, qu'on prétend éviter par la restauration de la monarchie légitime, serait au contraire la conséquence inévitable des nouvelles révolutions qu'on nous prépare. L'empire est dès aujourd'hui la seule monarchie possible, il faut s'y rallier sans détour, si l'on s'obstine à renverser la république.

Les royalistes combattent aujourd'hui l'empire, comme les prétendus conservateurs ont combattu depuis deux ans le radicalisme en lui fournissant tous les jours de nouvelles armes. Par leurs intrigues sans cesse renaissantes, par leurs violences ingouvernables, par leurs despotiques exigences, les chefs du parti conservateur se sont perdus dans l'opinion du pays; ils sont devenus les vrais perturbateurs, les vrais ennemis de l'ordre public : leurs anciens adversaires recueillent aujourd'hui le prix de leurs fautes. En outrageant la société moderne, en la menaçant de leurs sévérités, en essayant de lui imposer, sous prétexte d'ordre moral, un régime qu'elle a en horreur, en contestant enfin les droits de la souveraineté nationale, les royalistes ont rendu à tout jamais la royauté impossible en France. C'est là le résultat le plus clair des menées fusionnistes. Autrefois il y avait une forme de gouvernement qui s'appelait la monarchie constitutionnelle, et qui pouvait, à défaut de la république, rallier autour d'elle les esprits éclairés. Aujourd'hui cette forme de gouvernement n'existe plus; en abaissant le drapeau de la souveraineté nationale devant le fétiche du droit divin, ses partisans ont renoncé pour toujours à jouer un rôle dans la France libérale. Ils ont déserté le camp de la révolution française. Qu'ils ne prétendent plus désormais la diriger!

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

L'ART AU XVe SIÈCLE

Les comptes de René d'Anjou

On raconte que, dans le moment où Louis XI mettait la main sur l'Anjou, René était, en son château de Beaugé, occupé à peindre une bartavelle; on hésitait à l'avertir : il apprit la nouvelle sans quitter son tableau. Il est difficile d'établir ce qu'il y a de vrai dans cette légende; il convient, en tous cas, de faire des réserves sur le caractère qu'elle suppose dans le prince qui en est l'objet. Assurément, si l'on s'en tient aux traditions, on peut dire que René était moins un roi qu'un artiste, désireux de paix et de solitude, chérissant les fleurs, les oiseaux, les livres, passionné pour les choses belles et curieuses. Toutefois, il ne faudrait pas croire qu'il dédaignât les priviléges de la royauté au point de s'être défait, comme on l'a dit, d'une partie de ses États par amour du repos, et d'avoir cherché, sur ses vieux jours, à échanger tous ses titres (1) et ses fiefs contre une rente viagère. Au contraire, il tenta de sérieux efforts, surtout dans la première moitié de sa vie, pour assurer ou étendre les domaines dont il avait hérité; et ce ne fut qu'après des revers successifs, et déjà avancé en âge, qu'il se réfugia dans le genre d'existence qui l'a rendu célèbre. Quoi qu'il en soit, rien d'attachant comme cette figure d'artiste au milieu des rudesses du xve siècle. Elle a séduit deux écrivains, qui ont tenu à honneur de se faire ses historiens. L'un, M. de Quatrebarbes, dans un ouvrage estimable, mais qui offre néanmoins des prises à la critique, s'est attaché spécialement à faire connaître les œuvres artistiques et littéraires de ce prince (2); l'autre, M. de Villeneuve-Bargemont (3), se plaçant à un point de vue plus général, a raconté la vie même de René; mais son livre, d'une méthode défectueuse, n'a guère d'autre mérite que celui d'indiquer plusieurs des traditions locales qui concernent ce prince. Un jeune érudit, M. Lecoy de la Marche, recommandable par des travaux dont l'un a obtenu les suffrages de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a entrepris à son tour de retracer cette existence intéressante, en la dégageant des erreurs trop nombreuses de la légende. Il a cru, non sans raison, que, dans les comptes de maison de ce prince, il trouverait des éléments précieux d'exactitude, et, dans cette pensée, a compulsé les titres de l'ancienne chambre des comptes d'Angers. Celle-ci ayant été supprimée peu après l'adjonction de l'Anjou à

(1) Dans la courte notice qu'il a consacrée à René d'Anjou dans la *Biographie universelle* (édit. Didot), M. Vallet (de Viriville), très-instruit cependant des événements et des personnages du xve siècle, s'est fait l'écho de ces erreurs.

(2) *Œuvres complètes du roi René*. Angers, 1844-1846, 4 vol. in-4°.

(3) *Histoire de René d'Anjou*, 1825, 3 vol. in-8°.

la couronne, on en avait transporté les archives à Paris, où elles furent conservées avec celles de la chambre des comptes du royaume. Elles se trouvent aujourd'hui aux Archives nationales. Dans le cours de son travail, M. Lecoy de la Marche, frappé de l'intérêt que présentaient, pour l'histoire des arts au XVe siècle, un certain nombre de pièces qui passaient sous ses yeux, a rassemblé celles-ci en un recueil et les a publiées (1). C'est de cette publication, fragment anticipé de l'œuvre qu'il prépare, que nous nous proposons de parler.

L'auteur de cette publication a réparti les textes qui la composent sous les catégories suivantes : *Édifices d'Angers, Bâtiments et domaines d'Anjou, Édifices de Provence, Travaux divers, Objets d'arts, Meubles et ustensiles, Cérémonies.* Chacune de ces catégories comporte un certain nombre de chapitres, entre lesquels se distribuent les documents dépendant d'une même catégorie. Une table détaillée à la fin du volume le rend d'ailleurs d'un usage facile pour le lecteur. Ajoutons que des notes nombreuses, placées au bas des pages, dissipent les obscurités de fait ou de langage que peuvent offrir les textes.

Dans ce recueil de pièces, on ne trouve pas seulement des comptes proprement dits, mais des lettres, des notes, des constitutions d'offices, des inventaires (2). Cette dernière nature de documents surtout est des plus précieuses. Rien ne nous fait mieux pénétrer dans la vie privée de nos pères que ces descriptions détaillées dont l'archéologie a déjà tiré un si grand parti. Nous citerons en particulier les inventaires du château d'Angers et ceux des maisons de Chanzé, de Reculée et de La Ménitré, résidences favorites de René. Dans ces inventaires, rédigés sous les ordres de ce prince et par ses officiers, il n'est pas une partie de ces habitations qu'on ne désigne soigneusement avec tout ce qu'elle contient. Non-seulement les chapelles où se célébrait l'office divin, les chambres du roi et de la reine et celles des officiers s'y trouvent mentionnées, mais les cuisines, les celliers, les buanderies, les fruiteries, les sauceries, les paneteries. Les bijoux, les tableaux, les livres, les étoffes, le linge, la vaisselle, les moindres ustensiles, sont en même temps décrits minutieusement.

La lecture de ces inventaires confirme ce que l'on savait des goûts de René pour la peinture et le dessin. Les toiles peintes, formant tapisseries, et les tableaux proprement dits entrent pour une part notable dans les objets inventoriés. Les sujets en sont empruntés, selon les cas, à la religion, à l'agriculture, au jardinage. Dans les chapelles, à côté de tableaux religieux, on trouve des peintures allégoriques. C'est ainsi que, dans la chapelle de La Ménitré, auprès des images de Notre-Dame et de sainte Marthe, se rencontre « ung tableau de toille paincte en ung chasseis de boys cousu contre la muraille ouquel est la mort qui picque l'amoureux ». On trouve également des sujets mythologiques. Une toile représentant Pâris et Vénus ornait la chambre du roi à Chanzé. René aimait à couvrir de peintures emblématiques les murs mêmes, de ses appartements. Il avait à Chanze un « retraict (cabinet) paint à groyseliers dont les groyselles estoient rouges. » On voyait aussi à Reculée une chambre *peinte à groseilles.* Néanmoins, comme sujet de décoration murale, il préférait des *chauffertes* (chaufferettes). Emblème de sa tendresse pour sa première femme Isabelle, ces chaufferettes, accompagnées de la devise *ardent désir*, étaient reproduites dans presque toutes ses habitations. Indépendamment de ces peintures, les inventaires mentionnent divers dessins. Dans l'une des galeries du château d'Angers, un coffre contenait des dessins sur bois à la mine de plomb, représentant les portraits du roi, de la reine et de plusieurs autres personnages. Un autre coffre renfermait un cahier de papier sur lequel des dessins, également à la mine de plomb, figuraient des mors de chevaux, tracés vraisemblablement pour servir de modèles.

De la lecture de ces inventaires, comme de celle des autres documents qui composent avec eux la publication dont il s'agit, il ressort visiblement que René dirigeait ou inspirait les artistes qu'il employait, leur fournissant des modèles, des sujets, des indications diverses; mais on ne saurait préciser avec une entière rigueur la part qu'il eut lui-même à ces ouvrages. Toutefois il est hors de doute qu'il ne se bornait pas à enluminer des livres d'heures et qu'il était peintre lui-même. A ne parler que des œuvres mentionnées dans les inventaires, on peut lui attribuer avec quelque raison un portrait de la reine de Sicile peint sur parchemin, qui se trouvait dans une armoire d'un des appartements du château d'Angers. Une autre particularité que révèlent ces inventaires, c'est le goût de René pour la géographie. Plusieurs mappemondes se trouvent au nombre des objets inventoriés. En outre, au château d'Angers il y avait « ung grant drap » où étaient peintes les villes de la Provence; avec cela quelques livres spéciaux sur la géographie, dont l'un était intitulé *Descripcion des parties orientales*, et dont l'autre traitait « de la général division de toute la terre ». Au reste, si l'on en croit certaines traditions, René aurait dressé lui-même une carte de l'Anjou. Les inventaires mentionnent d'autres livres que ceux dont nous parlons, et avec lesquels il serait facile de reconstituer, en une certaine mesure, la bibliothèque de ce prince. Nous nous contenterons d'indiquer dans le nombre l'ouvrage du Dante (1) en italien et une *Histoire des Belges.*

Il est remarquable que dans ces inventaires ne se trouve la mention d'aucune des compositions littéraires dont René passe pour être l'auteur. Ce silence doit porter à n'accepter qu'avec réserve les assertions de l'éditeur des *Œuvres complètes du roi Renié.* Nous n'insisterons pas davantage sur les notions qu'on peut tirer de ces inventaires. Ils avaient été déjà publiés, non, il est vrai, sans quelques inexactitudes, il y a quelques années (2). A cette exception près, les textes publiés par M. Lecoy de la Marche ont tous le mérite d'être inédits. Ils sont non moins précieux par les renseignements qu'ils contiennent. Nous citerons notamment les documents relatifs à la sépulture de René. On sait que ce prince fit exécuter de son vivant le monument de sa sépulture dans l'église de Saint-Maurice d'Angers, monument somptueux, qui ne fut

(1) *Extraits des comptes et mémoriaux du roi René pour servir à l'histoire des arts au XVe siècle*, publiés d'après les originaux des Archives nationales, par A. Lecoy de la Marche. Gr. in-8°. Paris, Picard, 1873.

(2) Pour ne pas étendre notre travail au delà de certaines limites, nous ne parlerons que de l'Anjou et laisserons de côté ce qui a trait à la Provence.

(1) Il est ainsi désigné : « un livre en parchemin nommé *Dante de Fleurence*, escript en lettre ytalienne. »

(2) Par M. Godard-Faultrier (*Le château d'Angers au temps du roi René.* Angers, 1866, in-8°).

entièrement achevé qu'après la mort de René, et dont il ne reste aujourd'hui que des débris. Deux anciens dessins de cette sépulture sont conservés à la Bibliothèque nationale; mais, avec le seul détail des textes, il est possible d'en tracer une exacte description. Ces textes donnent en même temps les noms de plusieurs des artistes qui travaillèrent à ce monument, noms ignorés jusqu'à ce jour. Inutile de dire quel prix ont pour l'histoire de la peinture et de la sculpture, à cette époque, les devis et autres documents qui se rapportent à ce monument. On y voit qu'un modèle fait ou du moins réglé par René, et désigné sous le nom de « portraicture de la sépulture du roy », avait été remis par ce prince à sa chambre des comptes. Dans ces mêmes documents il est question de la peinture à l'huile, dont l'usage ne faisait alors que commencer à se répandre en Italie, et que René semble s'être appliqué à propager. Enfin, à côté des pièces concernant cette sépulture, se trouvent d'intéressants renseignements sur une chapelle funéraire que René faisait édifier auprès de l'église des Cordeliers d'Angers et où devait être déposé son cœur.

Lettré, poëte, artiste, René avait aussi des goûts de naturaliste. Outre d'immenses volières remplies d'oiseaux de toute espèce, il avait, en son château d'Angers, une véritable ménagerie, composée de « bestes estranges » que ses relations avec les contrées éloignées lui avaient permis de rassembler. Avec des cerfs, des sangliers, des biches, on y voyait des lions, des léopards, des singes, des dromadaires, des loups, des renards, des chèvres sauvages, des autruches, des paons, des hérons, des ducs, des butors, des grues. René donnait une grande attention à sa ménagerie. Des marchés étaient passés avec les bouchers d'Angers pour fournir chaque jour aux lions du roi un certain nombre de moutons. Ces animaux eux-mêmes avaient des noms, sous lesquels on les désignait dans des notes où était consigné leur état de santé ou de maladie. S'ils mouraient, leur gardien venait en la chambre des comptes annoncer l'événement. Ainsi arriva-t-il pour les lions Martin, Dauphin et Marsault. On les enterrait près de leur logis, dans une cour dite Cour des lions. Plusieurs gardiens étaient préposés à la direction de cette ménagerie. Ils touchaient des gages annuels et de temps à autre fournissaient un état des animaux dont ils avaient la surveillance.

René ne s'occupait pas seulement d'embellir ou d'animer ses propres domaines ; il faisait exécuter dans ses États des ouvrages utiles aux populations. A Angers, il fit réparer les halles et créa de nouvelles fontaines. Il donna également ses soins au pavage des villes ; on voit par les comptes de ce prince qu'il fit lui-même les frais de la plupart de ces travaux, malgré la pénurie de ses finances qui entrava toute sa vie l'exécution de ses plus utiles desseins. On conçoit que le premier de tous les travaux publics devait être en Anjou la préservation de la vallée contre les fréquents débordements de la Loire. René ne manqua pas de porter son attention de ce côté. Les ponts, les barrages, les levées, occupent une place importante dans ses comptes. Il transforma, au moyen de piliers de pierre, les Ponts-de-Cé, construits en bois, et qui furent longtemps un des principaux passages de la Loire ; il répara ceux de la rivière du Louet, de l'Authion, reconstruisit à nouveau les ponts de Saumur, presque entièrement ruinés par l'effet d'une énorme inondation qui survint en 1456 (juste quatre cents ans avant la plus forte de notre siècle). Mais ce qu'il y a de plus curieux, ce sont les textes relatifs à l'entretien des *levées* ou *turcies*. Ces digues de pierre et de terre, consolidées par des plantations et servant de routes pour les habitants en même temps que d'abri contre les débordements du fleuve, étaient d'une origine bien antérieure à René (1). Ce prince eut le mérite d'avoir fait de leur entretien un service tout spécial. Ce service était confié par lui à un *ministre des levées*. Ce ministre visitait les digues, constatait les besoins de réparation, et adressait sur ce sujet des rapports au conseil du roi. Voyant à juste titre un intérêt commun dans l'entretien de ces digues, René tenait la main à ce qu'il n'y eût aucune négligence de la part des habitants chargés d'y concourir. L'abbesse de Fontevrault donnait quarante livres par an pour cet objet. La grande inondation de 1456 ayant endommagé considérablement les levées, il fallut opérer des travaux importants pour remédier au mal. Sur un point notamment, où les réparations étaient des plus urgentes, Jean Bonhalle, le ministre des levées, n'ayant employé que vingt-quatre hommes pendant six jours, on lui intima aussitôt l'ordre d'en employer cent, à raison de quinze deniers par homme et par journée, jusqu'à ce que les travaux fussent terminés. L'office de ministre des levées continua après la mort de René et fut conféré par Louis XI à l'un de ses partisans.

Par les détails qui précèdent, le lecteur peut se faire une idée de l'intérêt que présente la publication de M. Lecoy de la Marche. Il nous reste à parler de trois documents antérieurs à René et que M. Lecoy de la Marche a joints dans son livre aux textes contemporains de ce prince. Ces documents, qui concernent la maison d'Anjou, intéressent également les arts. Le plus ancien est un devis de la construction du château de Beaufort, lequel rentra, en 1469, avec le comté du même nom, dans l'apanage d'Anjou. Ce devis, des plus importants pour l'histoire de l'architecture au moyen âge, date de 1346. Le second document a trait à un événement contemporain de la minorité de Charles VI. Louis 1er d'Anjou, qui était alors régent, voulant conquérir son royaume de Naples, emprunta une partie de la riche vaisselle de la cour de France pour subvenir aux frais de cette expédition. Il n'employa qu'une très-petite portion de ce prêt et restitua le plus grand nombre des pièces de vaisselle telles qu'elles lui avaient été livrées. Il mourut avant d'avoir complété la restitution. Le trésor demanda compte du reste à la reine Marie sa veuve. Cette princesse se rendit à cette réclamation et fit dresser un inventaire des objets qu'elle restitua, estimés, en valeur, à quatre-vingt-quatorze marcs d'or et mille soixante-quinze marcs d'argent. C'est de cet inventaire, daté du 6 mars 1385, que M. Lecoy de la Marche a donné une copie. On sent combien cet inventaire a de prix, puisque, indépendamment des renseignements qu'il offre pour l'art de la fin du XIVe siècle, tous les objets inventoriés appartenaient à la cour de France. Cet inventaire ne remplit pas moins de treize pages du volume. En voici le préambule, qui suffit à en indiquer l'importance :

« Nous, Marie, par la grace de Dieu, royne de Jherusalem et de Seciile, duchesse d'Anjou et de Touraine, comtesse de Prouvence, de Forcalquier, du Maine, de Piémont et de Roucy, ayans le bail, garde et gouvernement de noz très chers

(1) On en fait remonter l'origine à Henri II et même à Louis le Débonnaire.

et très amez Loys, roy de Secille, et de Charles, noz enffans, recognoissons et confessons que de certainne grant somme de vaisselle d'or et d'argent, que monseigneur, que Dieu absoille, ançois qu'il entreprenist son voiage d'Italie pour le fait de sa conqueste, eut en prest de monseigneur le roi par les mains de Jehan Chanteprime, lors receveur général des aides qui paravant avoient eu cours, et de laquelle mondit seigneur fit restituer à mondit seigneur le roy certainne grant partie es espèces qu'elle lui avoit esté baillée, il resta à rendre la somme de quatre vins quatorze mars deux onces et onze esterlins d'or, et mil soixante quinze mars sept onces esterlins obole d'argent ou environ, es pièces et parties qui s'ensuivent, c'est assavoir, etc... (*suivent les objets inventoriés*).

Le dernier document n'offre pas moins d'intérêt. C'est l'inventaire, dressé au mois de novembre 1413, du trousseau de Catherine de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur, fiancée au fils aîné de Louis II, duc d'Anjou ; trousseau consistant en vaisselle d'or et d'argent, joyaux, robes, étoffes, chevaux, et que le duc d'Anjou renvoya à Jean-sans-Peur avec sa fille, sous le coup de l'émotion causée par le meurtre du duc d'Orléans.

Nous ne pousserons pas plus loin nos considérations sur les textes publiés par M. Lecoy de la Marche. Indépendamment des documents relatifs aux arts, il a rassemblé des documents administratifs et politiques dont l'importance n'est pas moindre, et qui lui permettront de doter l'érudition d'une histoire aussi exacte qu'intéressante sur l'un des personnages les plus curieux du xve siècle.

FÉLIX ROCQUAIN.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

La guerre de la Côte-d'Or — Les Ashantis

Les perspectives de l'avenir de notre civilisation prennent depuis quelques années des teintes menaçantes. Quand nous sortons du cercle étroit de ce qu'il est convenu d'appeler les nations occidentales, nous trouvons notre monde enveloppé d'un monde barbare bien autrement vaste, qui ne paraît devoir arriver à notre état social qu'en traversant les rudes étapes militaires auxquelles l'Occident doit sa constitution actuelle. Les enfants timides qui tremblaient devant nos aïeux sont aujourd'hui des adultes qui nous empruntent nos propres armes et commencent à se mesurer avec leurs maîtres. Les vieilles nations orientales ne se réveillent de leur torpeur que pour nous préparer une guerre implacable dans laquelle nous n'aurons pour garantie de succès ni le nombre, ni peut-être l'ingéniosité de nos moyens de destruction. D'autres peuples tout à fait neufs, chez lesquels nos commerçants importent des fusils et des canons depuis un demi-siècle, commencent à se coaliser pour nous disputer l'empire du globe. Depuis deux ans, nous voyons les Hollandais tenus en échec et battus dans les îles de la Sonde par les Atchinois. Depuis deux ans aussi, les Anglais sont en lutte sérieuse sur la côte d'Afrique avec les nègres Ashantis (1). On dirait, depuis la guerre franco-prussienne, qu'il s'inaugure une nouvelle ère de barbarie. Cette dernière lutte vient de prendre des proportions telles que l'Angleterre tout entière s'en est émue et s'en préoccupe depuis deux mois comme de la plus grave des questions de sa politique extérieure.

Les Ashantis sont un peuple guerrier qui, semblable à presque tous les peuples de la côte occidentale de l'Afrique, se sont établis entre l'intérieur des terres et les établissements de la côte pour accaparer les bénéfices des transactions commerciales. Ils dominent les hauteurs du littoral auquel on a donné le nom de Côte-d'Or, dans le golfe de Guinée. Leur influence s'étend depuis nos colonies du Grand-Bassam et d'Assinie jusqu'au Dahomey. A ce titre, nous pouvons craindre les contrecoups de la guerre qu'ils ont entreprise, et nous devons nous préoccuper autrement qu'à titre de pure curiosité des événements accomplis aussi bien que de ceux qui vont surgir.

Ce sont les Portugais qui, les premiers, ont fondé des comptoirs dans le golfe de Guinée et en particulier sur le littoral de la Côte-d'Or. Une grande partie de ces établissements fut cédée aux Hollandais dans la seconde moitié du xviie siècle. Vers la même époque, les Anglais commencèrent à s'établir sur d'autres points de la côte pour y faire principalement le commerce de la traite et de la poudre d'or. Depuis ce moment, les rivalités et les querelles furent incessantes. Au commencement du siècle actuel, les établissements anglais alternaient avec les établissements hollandais. Enfin, dans ces derniers temps, soit lassitude, soit impuissance, les Hollandais cédèrent à leurs rivaux leurs postes militaires. Cette cession définitive fut traitée en février 1871, mais la prise de possession des forts d'Elmina, d'Axim, de Dixcove, ainsi que des positions de Chama et de Bautri n'eut lieu qu'au mois d'avril de l'année suivante. Elle donna naissance à un mécontentement général qui s'est traduit par la guerre actuelle.

Avant de procéder au récit des événements, il est nécessaire de connaître les conditions de la géographie physique et politique du théâtre de la guerre actuelle, ainsi que les mœurs des habitants et les ressources économiques du pays. Nous trouvons sur le premier point des renseignements fort satisfaisants publiés par le lieutenant Jeckel, de la marine hollandaise, renseignements que M. Ravenstein vient de reproduire avec une carte fort détaillée dans le numéro d'octobre de la revue anglaise *Ocean Highways*. Sur les autres points, nous avons réuni les divers documents recueillis, soit par notre société de géographie, soit par le *Journal officiel*, soit par divers recueils anglais.

Les établissements hollandais de la Côte-d'Or s'étendaient de l'embouchure de la rivière d'Ankobar (ancien rio de Cobra), à quelque distance à l'est de la ville d'Elmina. Ils comprenaient sept districts qui sont, en allant de l'ouest à l'est : Apollonia, Axim, Dixcove, Bautry, Secondi, Chama et Elmina.

Le district d'Apollonia est situé entre l'embouchure de la rivière Ankobar et nos possessions françaises d'Assinie. Il était le centre d'un grand commerce de poudre d'or et d'huile de palme, mais dans ces derniers temps il a été presque complètement ruiné par les dissensions et les guerres des nègres indigènes.

Le district d'Axim est un des plus fertiles de la Côte-d'Or. On y trouve presque toutes les plantes cultivées de la flore

(1) En écrivant *Ashantis*, nous suivons l'orthographe usuelle : il serait plus correct d'écrire *Achanti*, et, en employant le pluriel, *Achanta*.

tropicale. Cette fertilité est due au grand nombre de cours d'eau salubre qui le sillonnent; malheureusement l'humidité devient extrême dans le nord-est, région dans laquelle les infiltrations de l'Ankobar transforment une grande partie du sol en marécages. Les Français y ont possédé le fort d'Élise Carthage, sur la rive orientale de l'embouchure du fleuve. La ville d'Axim, qui est située un peu plus à l'est, sur la côte, est protégée par le fort Saint-Antoine, qui s'élève sur un rocher au centre de la ville. La population, en 1867, ne comptait pas plus de 750 âmes. On s'y livrait au commerce de la poudre d'or et de l'huile de palme, mais les guerres intestines ont considérablement ralenti les transactions de ses comptoirs. En continuant à suivre la côte, on trouve à l'embouchure de la rivière Prince's ou Saint-John's, le village de Prince's, qui s'était élevé sous la protection du fort de Friedericksbourg, dont on ne voit plus que les ruines. Ce village, qui n'a plus d'importance, ne compte que 250 habitants.

Le district de Dixcove, auquel ont été réunis ceux d'Akoda (Aquidah) et d'Unfuma, compte deux établissements principaux : Akoda, village de 250 habitants, à l'embouchure de la rivière de même nom. En avant d'Akoda s'élevait le fort Dorothée actuellement en ruines. Plus à l'est, Dixcove est un des établissements les plus importants de la côte, quoiqu'il ne commande que l'embouchure d'une petite rivière qui nourrit beaucoup de crocodiles, objets de la vénération superstitieuse des nègres. Dixcove possède un fort qui est actuellement en bon état.

Le district de Bautry est un des plus peuplés de la côte. Sa capitale, Bautry, à l'embouchure de la rivière de même nom, présente un aspect fort pittoresque et est protégée par le fort Batenstein. Le pays est accidenté. Au nombre des villages importants de ce district, il faut mentionner Bossua (ancien emplacement de la capitale du grand empire des Ahantas) et Ajua, à quelque distance de l'embouchure du Gwin. Entre ces deux points, on compte plusieurs factoreries européennes.

Secondi, capitale du district de même nom, est une véritable ville de 2500 habitants, sise sur une colline rocheuse en forme d'amphithéâtre et protégée par le fort Orange. Elle se divise en deux quartiers, l'un hollandais et l'autre anglais; ses environs sont très-fertiles. Il faut mentionner, sur la côte du même district, le village de Takorady, autrefois protégé par le fort Witsen. Cette place, qui vient d'être bombardée, ne comptait guère en 1867 qu'une centaine d'habitants.

Chama, capitale du Chama, située un peu au sud-ouest du fleuve Bossum Prah, la plus importante des anciennes possessions hollandaises, est sur un sol que les eaux du Prah ont transformé en marécages d'une grande étendue. Comme il arrive en pareil cas, le district est très-fertile quoique généralement malsain. La ville de Chama compte néanmoins près de 5000 habitants; elle est protégée par le fort Saint-Sébastien qui a été bâti par les Portugais. On trouve plus à l'est, sur la côte, l'établissement hollandais d'Aboady avec une forteresse.

Elmina est la ville la plus importante de la Côte-d'Or; elle ne comptait pas moins de 15000 habitants en 1867; c'était la capitale des établissements hollandais. Sa population s'est accrue considérablement des autres populations du littoral qui ne pouvaient se protéger efficacement contre les attaques des indigènes. Elle est dominée par une redoutable forteresse, le château de Saint-Georges d'Elmina qui a été, avec le fort Saint-Jacques, le seul rempart des Anglais contre l'attaque des Ashantis. La ville, arrosée par la rivière Benyan et deux autres cours d'eau de moindre importance, est entourée de nombreux villages qui ont été dévastés cette année par les nègres. Les possessions hollandaises se terminent à peu de distance à l'est d'Elmina. Si l'on continue à suivre la côte, on se trouve dans les anciennes possessions anglaises qui exploitent la route commerciale naturelle ouverte par le fleuve Volta dont le cours est plus considérable encore que celui du Bossum Prah. L'établissement le plus important des Anglais est la ville de Cape Coast, qui s'est heureusement trouvée assez forte en hommes et en approvisionnements de guerre pour empêcher un complet désastre des Anglais dans leurs nouvelles possessions.

Trois grandes races nègres s'étendent à quelque distance du littoral : les Ahanta à l'ouest, entre le cours supérieur de l'Ankobar et celui du Bossum Prah; les Fanti, qui s'étendent entre les cours inférieurs du Prah et du Volta, enfin les Ashanti qui, plus avant dans les terres, s'étendent entre les cours supérieurs des deux mêmes fleuves. La capitale de ces dernières populations est Coumassie, à l'est des sources du Prah. Cette ville est très-considérable et ne compterait pas moins de 50000 âmes.

Si l'on pénètre plus avant dans l'intérieur de l'Afrique, on trouve une population dont les membres portent le nom de Wassa; mais les données qu'on possède sur ce dernier peuple sont insignifiantes sinon complétement nulles.

Les Ahanta possédaient autrefois un grand empire qui s'étendait sur la Côte-d'Or jusqu'au littoral et qui avait, ainsi que nous l'avons dit, pour capitale Bossua. Cette capitale a été détruite par les Hollandais. Les Ahanta se sont retirés dans l'intérieur, se livrant à l'exploitation de l'huile de palme et de la poudre d'or. Cette poudre est mêlée aux sables déposés probablement par les alluvions des fleuves qui prennent leur source dans les montagnes de Guinée. On la trouve à la surface du sol et les indigènes en extraient les paillettes par des lavages grossiers qui en laissent perdre plus de la moitié. Il a été impossible jusqu'ici de les déterminer à employer dans cette opération des instructeurs ou des procédés européens. Ces populations défendent leur terre dorée avec un acharnement incroyable. Ce sont les femmes qui sont employées au lavage.

Les guerriers seuls se parent des produits du travail de leurs esclaves féminins. Il n'est pas rare de voir des chefs couverts de tant de colliers, de bracelets et d'anneaux d'or, qu'ils sont comme écrasés sous la charge; il faut les porter et leur lever les bras pour qu'ils puissent faire un geste.

Les Fanti, autrefois très-redoutables, ont été tellement battus par les Ashantis, qu'ils se sont résignés à faire cause commune avec les Européens. C'est encore une population guerrière quoique dégradée; mais ils sont sales, paresseux et tendent à l'indolence et à la domesticité. Ils sont prédisposés à la lèpre.

Les Ashantis occupaient jadis des régions plus orientales, mais ils ont été refoulés par un peuple puissant qui paraît s'être rendu maître du centre de l'Afrique et qui y formerait un immense empire, s'il faut croire aux relations les plus diverses, mais aussi les plus vagues des nègres qui sont en contact avec le littoral. Il y a un siècle et demi environ que les Ashantis se sont établis autour de Coumassie et y ont

forme eux-mêmes un royaume qui paraît assurément redoutable. Les hommes ne s'occupent que de guerre, laissant aux femmes et aux esclaves tout autre soin. Il n'y a, dit le *Daily Telegraph*, que les classes riches qui essayent de s'habiller. Le costume d'un chef consiste en plumes d'aigle qui surmontent une sorte de casque formé de cornes de cerf dorées, en spirales, lequel est attaché sous le menton par une courroie que recouvrent des coquillages. Il porte un arc et un carquois de flèches empoisonnées, avec un bâton d'ivoire gravé en spirale. Sur sa poitrine sont suspendus plusieurs sacs de cuir; à ses bras se balancent des queues de cheval; des bottes de peau rouge montent jusqu'à la moitié de ses cuisses. Une ombrelle est le signe distinctif d'un *caboeer* ou grand noble qui est mieux vêtu qu'un simple chef et monte un cheval que généralement un ou deux hommes tiennent par la bride. Les soldats ordinaires sont presque nus; ils portent plusieurs couteaux attachés à une sorte de collier, et s'ils ne sont pas assez riches pour avoir un fusil aussi lourd qu'une petite pièce d'artillerie, il se contentent d'un arc et d'une lance.

Les Ashantis ne sont pas absolument athées, mais leur religion est d'un ordre fort inférieur; des démons nommés *Wodsi* y occupent le rang le plus élevé et sont l'objet de leurs principales croyances. Leurs idées relatives à l'âme humaine (kla) sont très-singulières. Le kla existe avant le corps et peut être transmis d'un corps à l'autre; on le suppose distinct de l'individu à qui il peut donner des avis et de qui il peut recevoir des offrandes. Il constitue une dualité mâle et femelle : l'un est le principe du mal, l'autre du bien. Chez les Ashantis comme dans le Dahomey les sacrifices humains immolent des quantités considérables de victimes. Les sacrifices se renouvellent toutes les trois semaines et sont nommés *Adaï*. Il y a en outre un grand sacrifice annuel qu'on appelle *Yam*, et qui a lieu au mois de septembre. C'est la population elle-même qui accomplit l'exécution. Après s'être enivrée de rhum, elle se livre à l'orgie de sang avec une férocité indescriptible. On immole en même temps des animaux domestiques dont on prend plaisir à mélanger dans de grandes fosses le sang avec celui des hommes.

Le pays est couvert de nombreuses forêts. La canne à sucre, le tabac, le maïs, le riz, y poussent à l'état sauvage. La flore des régions tropicales s'y épanouit avec ses richesses les plus luxuriantes et les plus variées; elle est animée par une faune appropriée à sa fécondité. Le lion, le tigre, le chat sauvage, le chacal, l'arompo qui déterre les cadavres, l'éléphant, le rhinocéros, la girafe, le daim, l'antilope, hantent la lisière des forêts dans lequelles se jouent les singes des espèces les plus diverses et les oiseaux de tout genre. L'hippopotame et les alligators peuplent les fleuves. Les lieux humides sont remplis de serpents, de scorpions, de crapauds et de grenouilles d'une énorme grosseur; la terre sèche est la propriété de l'homme et des animaux domestiques.

Il est possible maintenant de s'expliquer les difficultés d'une expédition poussée un peu avant dans l'intérieur par les Européens. La température d'ailleurs est excessive et le plus souvent malsaine. Il arrive fréquemment que les étrangers sont décimés par des maladies redoutables dans les régions mêmes où les indigènes jouissent de la santé la plus vigoureuse. On comprend dès lors qu'il ne sera pas aussi facile aux Anglais d'abattre la puissance des Ashantis qu'il leur a été facile d'abattre celle de l'empereur Théodoros et de ses Abyssins. Ici d'ailleurs le patriotisme paraît extrême, tandis que l'Abyssinie était depuis longtemps lassée du joug de Théodoros et constamment en révolte.

Il nous reste à résumer les faits qui ont déterminé les grands préparatifs de l'Angleterre pour la campagne d'hiver qu'elle prépare aujourd'hui avec une fiévreuse activité. Le traité de cession des possessions hollandaises ne s'était pas fait sans une certaine pression du gouvernement britannique, et les Anglais payent peut-être en ce moment un des avantages secondaires qu'ils ont cru tirer des événements qui paralysaient la France en 1870-71. A ce titre, nous ne devrions pas trop les plaindre, mais je crois qu'on peut les admettre à résipiscence et formuler des vœux pour le succès d'un campagne qui doit concourir à l'influence de nos établissements de l'Afrique équatoriale.

Ce fut le 4 avril 1872 que le nouveau gouverneur anglais, M. Pope Hennessey, fit sa première apparition à Elmina. Il déclara, dans l'assemblée des officiers hollandais et des chefs du pays, ne vouloir rien changer à l'administration de la colonie et n'apporter aucune charge nouvelle; il s'engagea même à admettre aux fonctions publiques les indigènes qui auraient reçu une éducation suffisante. Ces déclarations furent favorablement accueillies. Quelques jours après, le gouverneur faisait son entrée officielle à la tête des troupes anglaises transportées à Elmina à bord du *Rattlesnake*, du *Seagull* et du *Nelly*. Le gouverneur hollandais, Ferguson, alla au devant du cortége qui prit possession du château Saint-Georges au bruit de cent un coups de canon tirés par le *Rattlesnake*, auquel l'artillerie de la citadelle fit écho. La reddition du fort accomplie, le gouverneur hollandais s'embarqua sur le bâtiment *la Citadelle d'Anvers* pour retourner en Europe.

Les autres positions fortes de la côte hollandaise furent remises également aux Anglais dans le courant d'avril. Il était facile de concevoir que cette cession forcée, subie loyament par les autorités hollandaises, ne devait pas être acceptée avec la même résignation par les nationaux. Des troubles sérieux succédèrent à l'installation des Anglais. Le nouveau gouverneur crut pouvoir calmer les colères à l'aide d'améliorations économiques. Il y eut un moment d'apaisement, mais les Anglais, suivant leurs habitudes, avaient, dès l'origine de la cession, voulu procéder à une propagande évangélique chez les Ashantis, tout prêts à convertir ou à frapper. La population indigène, jusque-là ménagée dans ses croyances, s'était irritée de cette violence morale qui aurait dû être plus ménagée, et les Ashantis, profitant du mécontentement général, avaient emprisonné les missionnaires. Le premier acte du gouverneur anglais fut d'envoyer à leur roi, en même temps que la notification du changement de nationalité, un ordre de mettre les missionnaires en liberté. Le roi répondit d'une manière évasive, et après avoir demandé une rançon de 6480 livres sterling, finit par se contenter de 1000 livres. Mais il n'avait fait cette concession que pour gagner du temps et lever une armée d'invasion. Au mois de décembre 1872, les Ashantis se précipitèrent en masse sur le territoire d'Elmina et ravagèrent les villages placés sous le protectorat de ce district. Les tribus protégées ne firent qu'une molle résistance, et le torrent des envahisseurs put avancer en mars 1873 jusqu'aux environs d'Elmina. Dans le même moment, à Secondi et à Bautry, avaient éclaté des troubles qu'une prompte répression put momentanément apaiser.

A Elmina, la révolte fut plus vive; au commencement de

juin, les chefs de la milice refusèrent leur obéissance. Le gouverneur fit venir en toute hâte des troupes de Cape Coast, sous les ordres du colonel Festing; on proclama la loi martiale et les canons des forts tonnèrent sur la ville insurgée. La population inoffensive chercha son salut dans les forteresses. Bientôt cependant la garnison fut bloquée par les Ashantis et les insurgés d'Elmina. Deux sorties vigoureuses, l'une sur le village d'Atchimum, l'autre sur celui d'Impinie, eurent pour résultat de tenir les assaillants à distance. Cependant la ville d'Elmina avait été incendiée, et les troupes des Fanti que les Anglais avaient armées s'étaient débandées de toutes parts.

La révolte n'était pas localisée dans le district d'Elmina, elle s'était propagée dans tous les autres districts, grâce à la connivence des Ahanta.

Le 14 août, une flottille sous les ordres du commodore Commerell, montant le *Rattlesnake*, vint aborder à l'embouchure du Bossum Prah pour y effectuer des sondages. Il s'agissait d'un transport de troupes qui devaient faire diversion le long du fleuve. Le *Rattlesnake* s'arrêta à quelque distance de l'embouchure qui est protégée par une barre. On débarqua une petite garnison de Fanti, à Chama, qui avait refusé de fournir des guides. Les Fanti qui étaient des policemen sur lesquels on pouvait compter, prirent possession d'un petit fort élevé par les Hollandais. Alors, deux radeaux, une chaloupe et quelques embarcations commandés par les capitaines Luxmore et Helden, s'engagèrent dans le fleuve.

A peine les hommes de l'expédition s'étaient-ils éloignés de Chama, que la population de cette ville s'insurgea contre les policemen Fanti et en tua quatre; les autres n'eurent que le temps de s'enfuir. Cependant la flottille s'engageait non sans difficultés dans les eaux du Prah; l'un des radeaux s'était brisé et il avait fallu en transporter l'équipage sur une autre embarcation. L'expédition, dit le *Times*, était à peu de distance de son point de départ, ayant à sa tête le commodore Commerell, lorsqu'un corps considérable d'Ashantis, auquel se trouvaient mêlés un certain nombre d'habitants de Chama, ouvrit sur les bateaux un feu meurtrier. Les agresseurs étaient embusqués dans les fourrés épais du rivage. Le commodore reçut quatre blessures dont deux très-sérieuses; le capitaine Luxmore fut également atteint; quant au capitaine Helden, il était frappé à la tête par un projectile qui lui avait labouré la partie supérieure du crâne. La chaloupe qui suivait l'embarcation du commodore, assaillie d'un feu très-vif de mousqueterie, chavira et laissa tomber son équipage à la mer. Les matelots purent se réfugier sur l'embarcation suivante, à l'exception d'un d'entre eux. Ce dernier tomba dans les mains des Ashantis qui lui coupèrent la tête et la montrèrent triomphalement à ses camarades terrifiés. Heureusement la barque du commodore put regagner à la dérive le gros de l'expédition qui battait en retraite sans avoir pu tirer un seul coup de fusil. Au retour, on constata que presque tous les hommes de l'expédition avaient été plus ou moins grièvement blessés; le commodore Commerell paraissait devoir survivre à ses quatre plaies. Pour se venger de la participation des gens de Chama à cette attaque, le *Rattlesnake* bombarda la ville avec ses fusées et la réduisit en cendres.

Le même sort fut infligé à Takorady, qui s'était également mise en pleine révolte; mais les matelots ayant essayé un débarquement sur ce point, onze des leurs, parmi lesquels le lieutenant Young, furent tués ou blessés. Depuis ce moment l'insurrection s'est étendue sur toute la côte et les tributaires d'Elmina se sont ralliés aux Ashantis. La position des Anglais est très-critique. Le *Rattlesnake* a dû aller renouveler son équipage à Cape Coast.

A la réception de ces nouvelles, une indescriptible émotion s'est emparée de l'Angleterre. On a procédé immédiatement à l'organisation d'une double expédition à la tête de laquelle ont été placés sir Garnet-Wolseley qui est parti le 12 septembre, accompagné de 42 officiers, avec la charge de marcher sur Commassie, et le capitaine John Harley Glover qui a été nommé commandant en chef de l'expédition qui doit suivre les rives du Volta. Les préparatifs sont formidables, mais les chefs ne paraissent pas assurés du succès. Ils n'ont que jusqu'au mois de mars pour tenir la campagne, et peut-être ne parviendront-ils cette année qu'à dégager le district d'Elmina.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les journées de Forbach et de Borny

D'APRÈS LE RAPPORT DU GÉNÉRAL DE RIVIÈRE ET LE RÉCIT OFFICIEL DU GRAND ÉTAT-MAJOR PRUSSIEN (1).

Le premier fascicule du compte rendu des opérations militaires rédigé par le grand état-major prussien témoignait, — nos lecteurs s'en souviennent peut-être, — d'une parfaite impartialité (2). A l'occasion de l'entrée en campagne, le narrateur reconnaissait, sans réserve, toutes les fautes commises par notre stratégie, dût-il diminuer d'autant le mérite de la tactique prussienne et ternir l'éclat des victoires allemandes. C'était, en même temps qu'un exposé lumineux des événements, une histoire critique de nos erreurs. Mais il faut croire que cette largeur d'esprit à laquelle nous avons rendu naguère hommage n'a point été accueillie en Allemagne comme elle l'avait été parmi nous, car à mesure que les fascicules se succèdent, ces observations à notre adresse, si concluantes et si instructives pour nous, se résument et disparaissent. Wissembourg inspire à peine quelques réflexions au rédacteur allemand; il raconte froidement, — comme il ferait une vraie bataille, — cette surprise pitoyable suivie d'un héroïsme impuissant. De même les deux dernières livraisons qui comprennent, l'une, l'exposé de la bataille de Forbach, l'autre, le récit du combat de Borny, sont d'une sobriété extrême sur ce que nous pourrions appeler les circonstances atténuantes de nos défaites. Mais quelque restreints que soient devenus ces commentaires sur l'imprévoyance ou la médiocrité de ceux qui nous commandaient, et quoiqu'il soit aisé de voir que le compte rendu affecte de les éviter, il ne peut s'empêcher parfois, — telle est, sans doute, la force de l'évidence, — d'interrompre le récit, d'ouvrir une parenthèse qui juge l'inopportunité ou la lenteur des mouvements ordonnés à nos troupes, ou de glisser à la fin d'un épisode cruel pour nos armes quelques considérations générales sur

(1) *Der deutsch-französische Krieg*, Heft 4.
(2) Voyez notre numéro du 27 juillet 1872, p. 75.

les fautes commises par nous et qui ont compromis l'issue de la journée. C'est ainsi qu'arrivés au terme des deux batailles que je citais tout à l'heure, celle de Forbach et de Borny, nous rencontrons en cette œuvre, à l'allure sèche et militaire, quelques aperçus rapides et sur lesquels on se garde bien d'insister. Nous n'avons pas besoin de dire quel intérêt peuvent offrir ces réflexions concises et qui ne sont certes point suspectes de passion contre le maréchal Bazaine, quand on les rapproche des passages du rapport du général Rivière qui ont trait aux mêmes événements.

I

FORBACH, D'APRÈS LE GÉNÉRAL RIVIÈRE.

A neuf heures dix minutes du matin, le général Frossard télégraphie au maréchal Bazaine : « J'entends le canon à mes avant-postes ; je vais m'y porter ; ne serait-il pas bien que la division Montaudon envoyât de Sarreguemines une brigade vers Groubliederstroff ? » Et le maréchal lui répond qu'il envoie là la brigade des dragons de Jemac.....

Sentant le général Frossard fortement engagé, comprenant la nécessité de prendre des précautions et de rapprocher les divisions du 3e corps du lieu de combat, le maréchal Bazaine envoie à onze heures un quart le capitaine de Locmaria transmettre l'ordre au général Metmann de quitter Marienthal et de se porter à Bening pour surveiller le débouché de Merlebach, en laissant une partie de ses troupes à Macheren, à droite de Saint-Avold. Chose digne de remarque : il n'est question dans les ordres dictés au capitaine de Locmaria, qui en a déposé, ni du général Frossard, ni des éventualités du combat qui se livre en ce moment. Deux autres lettres adressées au général Metmann précisent son rôle ; il doit s'établir solidement sur ses positions et défendre le terrain compris entre la voie ferrée et la frontière.

Sa mission est donc de couvrir le maréchal lui-même sur sa position de Saint-Avold. Le général exécute cet ordre et arrive à Bening à trois heures de l'après-midi : s'il eût continué sa marche vers Forbach, il y serait arrivé à quatre heures et demie.

Après avoir transmis les ordres dont il était porteur au général Metmann, le capitaine de Locmaria se rend près du général Castagny qui, sur le bruit du canon qu'on entend du côté de Spickeren, s'était mis en marche vers Guebenhausen. Il lui transmet l'ordre de se porter avec une brigade à Froeschviller et d'envoyer la seconde à Théneng, à gauche de Cadenbronn. Le général doit donc se rapprocher du lieu du combat, mais il ne reçoit pas l'ordre de se mettre à la disposition du général Frossard.

Il était une heure en ce moment, et la seconde brigade aurait pu, si les ordres du maréchal eussent été exécutés, arriver en ligne entre quatre et cinq heures.

Au lieu de s'y conformer, le général poursuit sa marche ; mais, n'entendant plus rien dans le vallon entouré de bois où il avait conduit sa division, revient bientôt après sur ses pas à Puttelange, d'où, sur le bruit distinct de la canonnade qu'il entend de nouveau, il repart vers une heure du soir dans la direction indiquée par le maréchal. Il reçoit en route du commandant Castex, de l'état-major du maréchal, l'ordre de se mettre à la disposition du général Frossard, mais trop tard pour lui être du moindre secours.

Quant à la division Montaudon, qu'un fil télégraphique reliait au quartier général et qui était la plus rapprochée du 2e corps, elle ne reçut ni instructions ni ordres à l'heure où il en était envoyé aux autres divisions du 3e corps.

Si, comme tout le commandait, comme le général Frossard l'avait lui-même demandé, dès neuf heures du matin, elle eût été dirigée, en même temps que les autres divisions, vers le 2e corps, si elle eût reçu l'ordre de l'appuyer, cette division serait arrivée de bonne heure en ligne, et les affaires auraient vraisemblablement pris une autre tournure.

Mais l'ordre ne devait parvenir au général de Montaudon qu'à trois heures.

Ainsi, au moment où le maréchal, appréciant la gravité de la situation de l'avant-garde de son armée, donne ses ordres à ses divisions, il ne dirige vers le général Frossard que la division la plus éloignée (division Castagny), absorbe pour se couvrir lui-même l'appui de la division Metmann et laisse dans ses campements la division Montaudon, qui est pourtant la plus voisine du champ de bataille et celle à laquelle ses ordres peuvent arriver instantanément.

FORBACH, D'APRÈS L'ÉTAT-MAJOR PRUSSIEN

. . . . . .

Avant de terminer, il ne sera pas sans intérêt d'examiner l'attitude de celles des forces françaises qui, dans cette journée du 6 août, auraient été en mesure d'apporter sur le champ de bataille le concours que l'on attendait. Dès le matin, en effet, alors que la 14e division se portait sur Sarrebruck, le général Frossard adressait un télégramme au maréchal Bazaine, à Saint-Avold, pour lui faire part de ses appréciations sur la situation et pour lui demander que des renforts fussent tenus prêts à toute éventualité. Le maréchal le lui promettait et envoyait des ordres dans ce sens aux trois divisions de son corps établies à Sarreguemines, à Puttelange et à Marienthal, c'est-à-dire à une distance moyenne du champ de bataille qui n'excédait pas 15 kilomètres. Quant aux troupes de Saint-Avold, le maréchal semble avoir considéré leur maintien sur ce point comme indispensable pour garder la grande route, car, par suite d'une dépêche télégraphique reçue du quartier impérial, il s'attendait à voir l'ennemi prononcer, par Carling, une attaque sur Saint-Avold. Lorsque plus tard, dans le courant de l'après-midi, Bazaine conçut des craintes sur l'issue de la journée, il est vrai qu'il dirigea par chemin de fer un régiment d'infanterie sur Forbach ; mais celui-ci ne put plus y arriver, la voie se trouvant déjà sous le feu de la 13e division, et il dut rétrograder sans avoir atteint son but.

Il est à noter que la supériorité de l'ennemi eût été beaucoup plus grande encore si, au lieu de ce véritable chassé croisé de trois divisions en arrière du champ de bataille, il avait eu le concours de toutes les forces qui pouvaient l'appuyer en temps et lieu. Cette tendance, toujours prédominante chez les Allemands, à joindre l'adversaire, cet esprit de camaraderie, de solidarité des chefs, et leur coutume de prendre l'initiative en temps opportun, sont toutes choses qui paraissent ne pas avoir existé au même degré dans l'armée française.

II

COMBAT DE BORNY, D'APRÈS LE GÉNÉRAL RIVIÈRE

Traversée de la Moselle. — Le premier mouvement de retraite avait été décidé le 7 ; ce même jour, le général Coffinières était nommé gouverneur de Metz ; dès le 8, on entreprit sous sa direction, tant en amont qu'en aval de la place, la construction de trois séries de ponts sur la Seille et sur les divers bras de la Moselle, pour faciliter, avec les deux ponts en pierre de la ville, le passage rapide de l'armée. Ces

ponts furent terminés le 12 au soir, et déjà quelques régiments avaient pu franchir la Moselle, lorsque, dans la nuit du 12 au 13, survint une crue qui submergea les tabliers des ponts du grand bras et les rampes d'accès et en emporta même quelques parties. On ne parvint à rétablir la circulation que dans la matinée du 14 et ce fut seulement dans l'après-midi de ce jour que commença le défilé de l'armée. Il faut dire que ces ponts n'étaient nullement indispensables et que l'armée, si l'on avait tenu à hâter son mouvement, aurait très-bien pu se contenter des deux ponts de la ville et de celui du chemin de fer.

Du reste, si au lieu de construire en amont ou en aval trois séries de ponts dépassant à peine le niveau de l'eau, on se fût contenté d'en établir deux ou même un dans de bonnes conditions de solidité et de relief, la crue du 12 au 13 n'aurait pas pu entraver le passage. Ces dispositions vicieuses ne sauraient engager en rien la responsabilité du maréchal, mais l'instruction relève à sa charge le fait de n'avoir pas utilisé, dès le 13 au matin, les trois ponts de la ville et du chemin de fer, d'avoir ainsi attendu, *sans la moindre nécessité*, jusqu'à l'après-midi du 14 pour mettre son armée en mouvement.

En s'attardant de la sorte sur la rive droite, il laissa à l'ennemi, qui avait suivi jusqu'à ce jour notre retraite d'assez loin et sans l'inquiéter, le temps de masser ses forces et de venir nous attaquer au moment où la plus grande partie de l'armée avait déjà franchi la Moselle.

L'inaction du maréchal est d'autant moins explicable que l'empereur, justement inquiet de la situation et cette fois bien inspiré, le pressa vivement d'activer sa marche.

« Plus je pense à la position qu'occupe l'armée, lui écrivait-il le 12 août, plus je la trouve critique, car si une partie était forcée et qu'on se retirât en désordre, les forts n'empêcheraient pas la plus épouvantable confusion. Voyez ce qu'il y aura à faire, et si nous ne sommes pas attaqués *demain, prenons une résolution.* »

L'empereur lui écrit de nouveau dans la journée du 13 : « Il n'y a pas un moment à perdre pour faire le mouvement arrêté. »

Le maréchal lui répond : « Le général Coffinières, qui est en ce moment avec moi, m'affirme que malgré toute la diligence possible, les ponts seront à peine prêts demain matin. »

A ce moment, le maréchal paraît hésiter sur l'opportunité de passer sur la rive gauche. Il écrit à l'empereur ce même jour, à neuf heures et demie du soir : « L'ennemi paraissant s'approcher de nous et vouloir surveiller nos mouvements de telle façon que le passage à effectuer sur la rive gauche pourrait entraîner un combat défavorable pour nous, il est préférable, soit de l'attendre dans nos lignes, soit d'aller à lui par un mouvement général d'offensive. Je vais tâcher d'avoir des renseignements ; j'ordonnerai alors les mouvements que l'on devra exécuter, et j'en rendrai compte immédiatement à Votre Majesté. »

L'empereur lui répond à onze heures du soir : « La dépêche que je vous envoie de l'impératrice montre bien l'importance que l'ennemi attache à ce que nous ne passions pas sur la rive gauche ; il faut donc tout faire pour cela. Si vous croyez devoir faire un mouvement offensif, qu'il ne nous entraîne pas de manière à ne pas pouvoir opérer notre passage. »

Le maréchal abandonne son projet et donne l'ordre de passer sur la rive gauche ; mais au moment où la plus grande partie de ses forces a franchi la Moselle, l'ennemi, qui avait mis à profit le temps perdu par nous, attaqua notre arrière-garde. Il est repoussé avec la plus grande vigueur.

Le combat de Borny inaugura d'une manière brillante, reconnaissons-le hautement, le commandement du maréchal Bazaine. Il releva le moral de notre armée, mais il retarda notre marche, et, à ce moment, puisque l'on voulait quitter Metz, il était bien plus important de gagner du temps qu'une bataille, car l'ennemi, secondé par tous nos retards, entreprenait en toute hâte le mouvement tournant qui allait le porter sur notre ligne de retraite et nous enlever toute communication avec l'intérieur.

COLOMBEY-POUILLY (BORNY) D'APRÈS L'ÉTAT-MAJOR PRUSSIEN.

Dans le combat de Colombey-Pouilly, l'armée allemande n'avait pu arriver sur le champ de bataille que par corps détachés et sans direction uniforme ; les circonstances n'avaient point permis qu'il en fût autrement ; mais on se demande et l'on ne comprend guère pourquoi les Français n'opposèrent pas, dès l'abord, une résistance plus énergique aux efforts des Prussiens. Le passage de la Moselle avait sans doute commencé déjà sur les ailes de l'armée française, mais au centre, vers lequel se dirigea la première attaque du général de Goltz, le 3e corps d'armée se trouvait prêt à la marche et complétement réuni dans des positions excellentes pour la défensive. Derrière lui se trouvait la garde, en réserve. Pour couvrir la retraite, il eût été précieux de garder par des arrière-gardes considérables l'embranchement de Colombey. Au lieu de cela, les points de passage les plus importants, Colombey, la Planchette, Lauvallier, Pouilly sont occupés du premier coup par les Prussiens, qui les gardent longtemps sans avoir reçu de renforts.

Les efforts isolés des Français pour recouvrer les positions perdues n'aboutissent qu'à des résultats secondaires : Colombey, la Planchette et Lauvallier ne furent plus recouvrés par eux, Pouilly ne retomba qu'un moment entre leurs mains....

Le soir, l'adversaire victorieux et poursuivant sa route avait pris pied sur le versant ouest de la vallée de Colombey et sur les hauteurs de Mey. L'ennemi conservait, il est vrai, le centre de ses positions sur les hauteurs de Borny et de Bellecroix, qu'il ne vida que pendant la nuit, sans y être forcé en rien et par des considérations d'intérêt général. C'est sans doute à cause de ce détail que le maréchal Bazaine se déclara « non vaincu » dans son bulletin ; c'est sans doute ce qui lui a valu de l'empereur ce mot de félicitation : « Vous avez rompu le charme ! »

Mais on reconnaît clairement la valeur douteuse de ce succès, lorsque l'on considère que, du côté des Prussiens, l'on ne désirait point ni ne pouvait avancer davantage. Appuyés sur une forteresse considérable, les Français n'en avaient pas moins perdu tout le terrain qui se trouvait en dehors de la portée des forts ; sous la portée des forts ils restaient naturellement libres de leurs mouvements.

La signification véritable du succès obtenu sur la rive droite devait éclater maintenant sur la rive gauche. Cette pensée, qui nous avait en quelque sorte guidés instinctivement au combat, fut, dès le lendemain, nettement saisie au grand quartier général allemand, à Herny. L'ordre du jour du 15 contient ces mots : « Les circonstances dans les quelles le 1er et le 7e corps, ainsi que des parties de la 18e division d'infanterie, ont remporté la victoire d'hier, excluent toute possibilité de poursuite. On ne recueillera les fruits de la victoire que par une offensive énergique de la seconde armée contre les routes de Metz à Verdun. »

En effet, la bataille de Colombey-Pouilly ne fit que retarder le départ de l'ennemi pour Verdun, de telle sorte qu'il fut possible d'arrêter complétement ce mouvement par la bataille de Vionville-Mars la Tour, puis ensuite d'entreprendre une attaque générale et décisive à la bataille de Gravelotte Saint-Privat.

On ne nous accusera point d'invoquer contre l'accusé de Trianon les arguments fournis par l'ennemi, si nous emprun-

tons à ce même récit l'exposé de maintes circonstances atténuantes en sa faveur que le compte rendu prussien présente avec complaisance; nous voulons parler de la présence de l'empereur à l'armée et de son influence fatale.

« Les hésitations du commandement supérieur de l'armée française, son incertitude si fatale aux intérêts du pays semblaient devoir prendre fin au 12 août. A cette date, en effet, l'empereur Napoléon déposait le commandement, faisait du maréchal Bazaine le véritable commandant en chef de l'armée du Rhin et songeait à éloigner de l'armée son quartier général.

» L'empereur ne pouvait rentrer à Paris sans avoir remporté une victoire. C'est pourquoi il était resté jusque-là auprès de l'armée et y avait disposé de la garde comme de soldats exclusivement destinés à la défense de sa personne. Éprouvé par des souffrances cruelles, le souverain qui, dès lors, ne régnait plus en France et ne commandait plus à l'armée, voyait son sort dépendre des luttes du parlement tout autant que de celles du champ de bataille.

» Le monarque, à la disposition duquel l'État met ses ressources, ne doit prendre le commandement de l'armée que lorsqu'il peut être lui-même le chef de ses soldats et assumer tout entière la responsabilité de tous les événements militaires. Autrement sa présence à l'armée ne pourra qu'en paralyser les efforts.

» Le maréchal Bazaine avait toujours encore à se préoccuper de l'empereur, des opinions de son entourage, des conseils de ceux qui ne voulaient point reculer, mais qui n'avaient pas non plus à répondre des suites d'une immobilité prolongée. Pour pouvoir prendre des résolutions indépendantes, le maréchal devait désirer que l'empereur et avec lui son cortége nombreux de conseillers fort incompétents quittassent l'armée. Car il est nécessaire qu'une volonté unique dirige les opérations; influencée par des conseils divers, quelque généreuse qu'en soit l'intention, cette volonté perdra en clarté et en décision, et la direction des opérations en souffrira. La continuité d'une pensée unique, pour peu qu'elle réponde aux circonstances, aux nécessités du moment, mènera plutôt au but que la variété des plans, car il n'est rien qui affecte autant le moral d'une armée que des contre-ordres fréquents.

» Tous les hommes compétents de l'armée française étaient convaincus depuis longtemps de la nécessité qu'il y avait à continuer le mouvement de retraite, et à le pousser jusqu'à Châlons. Mais du moment que la retraite paraissait nécessaire, indispensable, tout retard autour de Metz devenait fatal, dès que les avant-gardes des armées allemandes avaient passé la Moselle en amont de la place. »

LETTRES D'ANGLETERRE

LE MOUVEMENT EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT LAÏQUE.

Birmingham, ce 8 octobre 1873.

C'est avec un douloureux retour sur notre cher et malheureux pays que je me sens en Angleterre foulant une terre libre. Ceux qui gouvernent ici respectent la nation, la nation se respecte elle-même, et au milieu des débats incessants qui sont l'état normal de la vie publique, le droit se dégage de plus en plus et chaque jour sur le terrain social élargit sa place. Aussi, le spectacle étrange que nous donnons aujourd'hui au monde est-il, particulièrement dans ce pays, l'objet d'une inexplicable surprise, et, en dépit de leur bienveillance très-sincère, de leur sympathie même, les Anglais les plus libéraux ne peuvent contenir l'expression de cet étonnement. — « Eh bien ! disais-je l'autre jour à l'un d'eux, — après lui avoir montré en vertu de quelle bizarre anomalie nous pouvions marcher avec toutes les apparences de la légalité à la plus flagrante violation du droit qu'ait jamais présentée l'histoire, — eh bien ! que feriez vous à notre place, pieds e poings liés comme nous sommes ? — En Angleterre, me répondit-il, nous refuserions l'impôt d'un bout du territoire à l'autre. » — Heureux pays où l'on peut concevoir et exécuter de cette manière les révolutions !...

Mais je n'ai pas pris la plume pour vous parler de la France. Mon intention ici est de faire passer sous vos yeux une scène à laquelle je viens d'assister et qui est des plus caractéristiques de la vie anglaise.

C'est à Birmingham qu'elle se passe, dans la *Town hall*, grande salle de l'hôtel de ville où les partis viennent tour à tour, dans de nombreuses et ardentes réunions, travailler à répandre leurs principes, sans que le gouvernement s'imagine jamais qu'il ait un droit d'immixtion dans une telle propagande.

Le *meeting* auquel j'ai assisté, annoncé longtemps à l'avance, devait être nombreux et animé, car il touchait à une des questions qui ont le plus ardemment passionné l'opinion en Angleterre durant ces dernières années : celle de l'enseignement laïque.

Pour bien comprendre la portée et le but de cette réunion, il faut se rendre compte de l'organisation du parti libéral, qui l'avait provoquée.

La ville de Birmingham, qui comprend 380 000 habitants et 53 000 électeurs, est divisée en 16 circonscriptions électorales. A la fin de chaque année, le parti libéral fait un appel aux électeurs qui professent de lui appartenir; dans chaque circonscription ces électeurs se réunissent et nomment par assis et levé un certain nombre de membres, trente à quarante environ, lesquels, tous réunis, forment le comité d'initiative et d'exécution du parti. Ce comité, intitulé comité des *quatre cents*, en raison du nombre de ses membres, prend toutes les mesures qui touchent à la direction politique, soit au point de vue local, soit au point de vue général. C'est ainsi qu'il choisit à l'occasion les candidats à la Chambre des communes, les candidats au conseil municipal, et enfin ceux du *school board*.

On se rappelle sans doute que, d'après la loi de 1870, l'en-

seignement primaire communal est organisé et gouverné en Angleterre par des conseils locaux (*school boards*), nommés à l'élection. Or, les *school boards* ne sont pas seulement des comités scolaires qui discutent des questions d'enseignement; ce sont de véritables pouvoirs qui exercent une initiative et un contrôle absolus sur tout l'enseignement primaire du district. Ils jugent souverainement de l'état et de l'administration des écoles, des besoins de la population; ils décident de la création et de l'entretien des établissements nouveaux, et ils mettent les conseils municipaux en demeure de lever des taxes spéciales pour cet objet; au besoin, ils les y contraignent. Ils imposent à leur gré l'obligation aux familles, ils décident si l'enseignement religieux sera introduit dans les écoles ou en sera exclu, et dans l'état actuel des esprits ce dernier point contribue plus que tous les autres à donner aux *school boards* un caractère politique. En Angleterre comme en France, en effet, bien que sous une autre forme, la question religieuse enveloppe la question politique, elle en est le principe et la raison. Aussi le parti libéral a-t-il inscrit, au nombre des réformes radicales qu'il demande, l'enseignement laïque. Non-seulement il n'admet pas dans les écoles communales un catéchisme et une liturgie, mais il n'admet pas même la prière et la lecture de la Bible, et en cela il n'est pas seulement appuyé, comme on serait tenté de le croire en France, par des libres penseurs, il est appuyé par ceux qui représentent la portion la plus vivante et la plus virile de l'esprit religieux en Angleterre, par les *dissenters* ou dissidents.

Dès que le jour de l'élection au *school board* a été fixé, le comité des 400 s'est occupé de choisir des candidats parmi ceux qui font profession d'exclure la religion des écoles publiques; le choix fait, il a, selon l'usage, organisé un *meeting* afin que ces candidats puissent s'expliquer avec leurs électeurs sur toutes les questions. Or, parmi ces candidats se trouvait une femme, miss Sturge, et ce n'était pas pour moi le plus mince intérêt de la réunion.

Le suffrage universel n'existe pas en Angleterre. Le droit de vote est attaché, non à la personne, mais à la propriété, ou plutôt à la rente, car le loyer d'une maison quelle qu'elle soit ou le loyer d'un appartement montant à 500 francs suffit pour faire de vous un électeur. Ajoutons à cela qu'une grande réforme a été dernièrement introduite dans la législation électorale. Pour les élections municipales, les femmes sont électeurs, et pour les élections des *school boards* elles sont électeurs et éligibles au même titre que les hommes, c'est-à-dire quand leur cote personnelle le leur permet.

Telle est la brèche par laquelle, dans ce pays de traditions, de préjugés et de convenances, mais en même temps de libertés et de respect du droit, le sexe faible s'est introduit peu à peu sur le terrain politique et menace d'en emporter l'un après l'autre tous les retranchements.

Je compte dans une prochaine lettre vous indiquer où en est ce curieux mouvement, la place qu'il a prise ici et la manière dont il procède, mais je me restreindrai aujourd'hui au récit du *meeting* auquel je viens d'assister.

La *Town hall* de Birmingham contient de 2500 à 3000 personnes. Quand on enlève les siéges dans certaines occasions exceptionnelles, elle en contient 5000. Le premier rang de la plate-forme avait été réservé aux huit candidats et à leurs amis. Nous disons huit, bien que le *school board* se compose de quinze membres; mais, en raison du vote accumulatif, chaque parti ne présente qu'un nombre de candidats suffisant pour lui assurer la majorité. A l'heure exacte, sept heures et demie, les candidats entrèrent et furent reçus avec de grands applaudissements. Ils se composaient d'un membre du parlement, de trois pasteurs indépendants, de trois riches manufacturiers ou hommes d'affaires de la ville, et enfin de miss Sturge.

Miss Sturge appartient à une de ces familles où la tradition religieuse et la tradition libérale ne se séparent pas, une famille de quakers. Elle est nièce de Joseph Sturge, qui a joué non-seulement dans la province, mais dans le pays, un rôle prééminent. Joseph Sturge a été un des plus chaleureux et des plus persévérants défenseurs de l'abolition de l'esclavage. Il était partisan du suffrage universel, et exerçait sur la classe populaire une influence qui, en plusieurs circonstances, a préservé la ville industrielle de Birmingham des troubles les plus graves. Aussi, toutes les classes de citoyens se sont-elles réunies après sa mort pour lui ériger une statue, qui s'élève sur une des principales places de la ville.

Miss Sturge, sa nièce, qu'une vie d'activité bienfaisante et une réputation de savoir ont élevée à l'honneur d'être présentée candidat par le parti libéral, miss Sturge n'a pas plus de vingt-cinq à vingt-six ans. Elle est plutôt petite que grande, très-mince; ses traits sont fins et réguliers, sa physionomie intelligente et ferme. Sa toilette sombre est d'une remarquable simplicité. Il n'y a rien dans sa personne que de distingué et de modeste; mais il n'y a aucune timidité hors de place, et elle prendra la parole à son tour avec la tranquille et calme assurance d'une personne qui n'a aucun doute sur son droit et qui est sûre du respect des autres. Nous verrons plus tard que c'est là le sentiment qui domine aujourd'hui en Angleterre le mouvement de l'affranchissement des femmes.

Le président ouvre la séance en déterminant devant les auditeurs l'objet du *meeting;* il leur présente individuellement les candidats, et il ajoute que s'il se trouve parmi eux une femme, c'est pour deux raisons : la première, c'est que, la moitié de la population des écoles étant composée de jeunes filles, il est juste que le sexe féminin soit représenté dans le pouvoir qui les gouverne; la seconde, c'est que toutes les femmes arrivées jusqu'à présent dans les *school boards* y ont joué un rôle aussi actif que bienfaisant. Le nom de Sturge est d'ailleurs pour la population de Birmingham une garantie de libéralisme et de haute moralité.

Miss Sturge prend ensuite la parole. Je résumerai ici les principaux points de son discours.

« En touchant à la question de l'enseignement, on a dit que c'était une de celles qui appartiennent à la femme; mais je m'imagine qu'il n'est aucune question appartenant à l'homme qui n'appartienne en même temps à la femme. (*Applaudissements.*) Si la participation de chaque homme dans les affaires du pays est une partie de la liberté politique, j'espère que sous ce mot homme on comprend aussi la femme, j'espère du moins que le parti libéral l'entend ainsi et qu'il est disposé à transformer la citation de cette manière : Tout membre de la communauté anglaise a un égal intérêt dans les affaires du pays. (*Applaudissements.*)

» Mais non-seulement la question de l'enseignement est une question commune, elle est encore spécialement celle de la femme, car le jour où l'enseignement devient obligatoire, il l'atteint au plus intime de son foyer dans l'enfant qui

est sous sa garde. En outre, l'enseignement élémentaire ne devrait pas seulement comprendre la lecture, l'écriture, l'arithmétique, etc.; il devrait comprendre aussi l'économie domestique, que l'État a toujours singulièrement négligée dans ses écoles, et à laquelle la femme seule saura rendre sa véritable place. Je dois reconnaître comme un progrès qu'à Kensington M. Buckmarter fait en ce moment des conférences sur l'art de la cuisine; mais je m'imagine que si le professeur avait un peu plus de pratique, ses leçons auraient aussi plus d'efficacité. (*Applaudissements et rires.*)

» On parle des dangers de l'instruction pour ceux qui travaillent de leurs mains, et l'on oublie volontairement ceux de l'ignorance. Pour moi, je ne saurais voir que de la sécurité et non du péril dans le développement de la pensée et dans le goût des choses nobles. En élevant le niveau moral du peuple, en lui montrant une autre source de satisfactions que celle des plaisirs vulgaires, nous lui apprenons à se gouverner lui-même, au plus grand avantage de tous, et je répéterai avec Channing qu'au point de vue même de l'utilité, au point de vue de l'économie, il est préférable de prévenir la dégradation par l'éducation préalable que d'obvier à ses effets par l'aumône. Si d'ailleurs nous repoussons l'enseignement religieux des écoles de l'État, ce n'est pas que nous ne le prisions comme le premier de tous; mais, à nos yeux, il ne saurait être donné que par ceux qui croient. Or, pouvez-vous admettre la pensée d'interroger sur sa foi l'instituteur ou l'institutrice de l'État, un fonctionnaire? Ce serait rétablir l'inquisition sous une nouvelle forme, et sans doute le *school board* du parti libéral ne s'en chargera pas. Sachons respecter la conscience si nous ne voulons pas nous rendre responsables de ses défaillances, et que ceux qui croient organisent librement la propagande de la foi, tout en travaillant à répandre sur le seul terrain du patriotisme l'instruction commune. Plus on avancera dans cette voie, plus on verra que les prétendues difficultés religieuses ne présentent aucune difficulté réelle, du moment qu'on les aborde avec le vrai sentiment de la justice et le vrai courage de la foi. »

Ce discours, dont je ne fais ici que reproduire les idées principales, excita dans le public un véritable enthousiasme, et fut couvert d'applaudissements. Prononcé lentement, d'une voix claire et distincte, il avait dû arriver dans les parties les plus éloignées de cette vaste salle, et il correspondait évidemment à l'opinion des auditeurs.

Les candidats qui prirent la parole après miss Sturge défendirent les mêmes principes généraux. Une de leurs principales préoccupations était de répondre à l'accusation d'impiété que ne leur épargnent pas leurs adversaires, et qui est toujours si grave devant un public anglais. « La question, dit M. Dixon, membre du parlement, n'est pas de savoir si l'on supprimera l'enseignement religieux (*Bible or no Bible*), mais de savoir de quelle manière on le donnera. Sera-ce au moyen de fonctionnaires payés et souvent incrédules, ou par le ministère de libres chrétiens? — La lutte dont nous sommes témoins, dit à son tour M. Jesse Collings, a tous les traits de la vieille lutte qu'ont traversée nos pères pour conquérir les libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Ce sont les mêmes partis et les mêmes arguments. On invoque l'autel et le trône, la sécurité publique et la morale, mais regardez-y de près. C'est le pouvoir ecclésiastique, non le droit de la conscience, qui est en jeu. Quel est ce droit qui consiste à imposer aux incrédules une taxe en faveur de la foi? — Examinons, dit encore M. Georges Dowson, les arguments de nos adversaires, ce que j'appellerai *leur bagage* (*stock in trade of our opponents*). Nous trouverons en place de raisons des injures ou des phrases vides et sonores. On nous appelle des *tyrans*, des *tyrans libéraux*, comprenez-vous? Puis on nous traite d'impies et de destructeurs. Le révérend M. Dale est un athée, le sage M. Dixon (membre du parlement) un révolutionnaire, le modéré M. Wright un irréconciliable... Expliquons-nous... *Athée* signifie dans leur bouche ne pas croire ce qu'ils croient; *révolutionnaire*, ne pas vouloir ce qu'ils veulent, et *irréconciliable*, ne pas procéder comme ils procèdent. S'ils continuent, je ne puis mieux faire que de les tous renvoyer à miss Sturge, qui appartient à la secte la plus obstinée dans l'hérésie que l'histoire de notre pays connaisse. »

Enfin, M. Dale, pasteur indépendant, termina la séance par un discours empreint de la foi et en même temps du libéralisme le plus chaleureux. « Nos adversaires, dit-il, aiment assez la religion pour la faire enseigner par d'autres et en imposer la charge au peuple entier. Nous l'aimons assez pour l'enseigner nous-mêmes et ne vouloir d'autres impôts pour la soutenir que des impôts libres. Ils parlent avec mépris de notre propagande; ils raillent les docteurs volontaires et spirituels de la foi, qui n'ont pas reçu de grades. Eh bien! ces docteurs qui enseignent librement la religion dans les écoles sont aujourd'hui au nombre de 300 000 en Angleterre, et je crois qu'ils ont autant contribué au bien du pays que les 20 000 docteurs *qualifiés* de la religion officielle. Vous raillez les apôtres volontaires, ce sont les seuls que je vénère. Ce sont ceux qui sous les noms de Pierre et de Paul ont apporté au monde la vérité et la vie, tandis que les membres du sanhédrin distribuaient des grades et levaient des impôts pour payer leurs prêtres. Rappelez-vous, habitants de Birmingham, que les efforts individuels que nous ferons pour maintenir les principes de liberté et de justice et le gouvernement local de chaque province, sont les seules garanties que nous ayons contre une oppression toujours possible. Persévérez donc dans la voie d'abnégation et de dévouement à la chose publique où vous êtes entrés, et le parti libéral finira par y trouver une pleine victoire. »

A la suite de ces dernières paroles, des remercîments sont votés au président, et l'assemblée se sépare.

Que n'en sommes-nous en France à faire des réunions publiques sur l'enseignement religieux dans les écoles de l'État, et sur l'élargissement du droit des femmes!

C. Coignet.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Pour la vérité et pour la justice (1), tel est le titre de la pétition adressée à l'Assemblée nationale par le général Trochu en réponse aux rapports de MM. Saint-Marc-Girardin, Chaper et de Rainneville, membres de la commission d'enquête. Ce

(1) *Pour la vérité et pour la justice*, pétition à l'Assemblée nationale par le général Trochu. — Paris, Hetzel et Cie.

titre, d'un grand air et d'une haute allure, est significatif. Il annonce d'abord que le général Trochu plane au-dessus des jugements des hommes et de leurs ingratitudes, dans une sphère où ne l'atteignent pas des récriminations qu'il conviendrait peut-être de ne pas entendre, même de loin et de haut. Ce n'est pas pour lui qu'il parle : que lui importe ? C'est pour la vérité et pour la justice. Il ne faut pas que l'histoire soit faussée. Avec le général Trochu d'ailleurs, d'autres noms sont en butte à des accusations iniques ; le général Trochu doit les défendre, toujours dans l'intérêt de la vérité, toujours dans l'intérêt de la justice. Tant qu'il n'a entendu retentir que les injures de certains journaux, il s'est tu, et par lassitude et par dédain. Le silence était la loi et la dignité de la retraite où il vivait. Aujourd'hui, c'est autre chose. Sur la défense de Paris et sur tous ceux qui y ont pris part une enquête officielle s'est ouverte. L'Assemblée va être appelée à exprimer une opinion qui sera, quoiqu'on s'efforce de le nier, un jugement, un jugement plus solennel et plus retentissant que celui d'une cour de justice. Ce jugement pèsera dans l'histoire d'un poids immense. C'est donc un impérieux devoir de parler. Les imputations dédaignées jusqu'ici, il n'est plus permis de n'y pas répondre. Il faut dire la vérité puisqu'on la sait ; il faut blanchir ceux qu'ont atteints les éclaboussures de la haine et de la calomnie.

Ainsi le général Trochu use d'un droit et surtout accomplit un devoir. Il y est d'autant plus forcé que cette enquête d'apparence solennelle a été, selon lui, légèrement faite. Il y aura jugement sans qu'il y ait eu instruction judiciaire préalable, c'est-à-dire sans la publicité des débats, sans la contradiction des témoignages qui se seront produits hors de la présence et à l'insu des personnes en cause, enfin sans aucune des garanties élémentaires de vérité, d'équité, d'impartialité dont la justice entoure ses arrêts. Il faut bien avouer que ces plaintes sont fondées. Quand le général regrette que des dépositions reçues à huis-clos, non contredites et même ignorées de ceux qu'elles attaquaient, aient été imprimées aux frais de l'Assemblée, puis répandues dans le public ; quand il regrette qu'avec ce passeport de l'Assemblée et l'éclat de cette publicité officielle, elles aient façonné l'opinion publique toujours disposée à accueillir les insinuations malveillantes et les explications défavorables, je ne vois pas ce qu'on pourrait dire contre. Il n'est que trop vrai que le volume qu'il publie aujourd'hui trouvera des esprits prévenus. Combien, en outre, ne liront pas la défense, qui ont entendu les attaques ! Les clameurs de la haine, les préventions des esprits superficiels qui jugent les choses d'après le succès, la publicité donnée depuis longtemps à d'injurieuses imputations, tout cela forme comme un bataillon serré qui enveloppe le général, sans même qu'il puisse distinguer et atteindre tous ses ennemis ; un grand nombre d'entre eux sont insaisissables.

Il entre cependant dans cette lutte, lutte inégale comme celles dont il a eu précédemment à porter le poids : mais il a pour lui *la foi du charbonnier*. C'est là qu'est sa force. Il croit à la vérité et à la justice, grandes puissances morales que la politique n'a jamais pu détruire. Si leur heure n'est pas venue, elle viendra ; il aura contribué à la préparer. Le succès immédiat est douteux, peu lui importe : il combat pour un devoir. Il s'offre de nouveau en cible à toutes les colères, à toutes les injures : il les subira sans s'en affliger, sans même en être troublé.

Inaltérable sérénité ! résignation qui s'explique ou par une grande humilité ou plutôt peut-être par un grand orgueil ! *Impavidum ferient ruinæ*, toujours le général Trochu demeurera inébranlable. L'univers s'écroulerait, il ne craindrait rien, ayant pour lui son Dieu et son droit. Quand c'est sur de tels soutiens que repose la satisfaction constante et le contentement de soi imperturbable, l'orgueil a une excuse. Il me semble que toujours et partout le général Trochu a vu Dieu à ses côtés. Tous les jours de sa vie, il a dû partir pour sa caserne ou son bureau en s'écriant : « Dieu le veut ! » C'est à ce cri qu'il a dû entreprendre toutes choses, et lorsque l'entreprise a eu un mauvais succès, il s'est consolé en disant que Dieu le voulait encore ainsi. Quand il a accepté le grand rôle de défenseur de Paris, il a dû faire ce raisonnement : « Si la situation peut être sauvée, ce sera par moi plutôt que par tout autre ; non pas uniquement parce que je suis plus instruit, plus éclairé, plus habile ; c'est quelque chose, ce n'est pas assez, — mais parce que je crois en Dieu le père tout-puissant. » Bientôt, cependant, il a compris que tout était perdu, et que dès lors il n'y avait plus pour Paris qu'à tomber dignement, sans efforts désespérés et stériles, sauf un dernier, au moment suprême, comme l'ordonnent le code et le point d'honneur militaires. Un autre eût dit sans doute : « Ne voyant point de remède qui puisse sauver le malade, je cède la place à ceux qui croient en voir de possibles. » Le général Trochu s'est dit : « Puisque je ne vois pas un seul moyen de salut, moi qui suis plus instruit, plus éclairé, plus habile, et surtout qui marche avec Dieu, personne n'en saurait trouver. Laissons donc les desseins du Très-Haut s'accomplir, et ne livrons pas à des mains peut-être moins honnêtes une autorité dont elles pourraient faire un usage terrible. Au jour marqué par Dieu, nous tomberons avec résignation. Seulement, je ne signerai pas la capitulation moi-même, car Dieu a dit par ma bouche que le gouverneur de Paris ne capitulerait pas. Louons le Seigneur ! »

Ceux qui étaient à Paris pendant le siége ont pu bientôt comprendre que le général Trochu était résigné au dénoûment fatal. Naturellement, il ne le disait point à tout le monde ; et de là, chez les clairvoyants, une certaine irritation de voir qu'on marchait à un abîme inévitable avec cette constante sérénité et ce front toujours impassible. Si les clairvoyants se sont irrités pendant, la foule s'est irritée après, et il n'est pas surprenant que le général Trochu trouve l'opinion publique plus disposée à accueillir l'attaque que la défense. Par une tactique habile et légitime, il prend l'offensive contre la plupart de ceux qui l'accusent. Quoi ! vous rendez responsables les hommes du 4 septembre, vous, hommes du 15 juillet ! Vous nous reprochez d'avoir laissé mourir le malade, vous qui l'aviez empoisonné ! Il n'est que trop vrai, comme le dit un ancien, que les hommes ne se rappellent que les derniers d'entre les événements. On traduit à la barre ceux qui n'ont pu empêcher la guerre d'avoir son dénoûment fatal ; on absout ou l'on oublie ceux qui nous ont lancés dans cette guerre insensée ! On fait des enquêtes sur les marchés qui ont suivi ou aggravé nos désastres ; on ne s'inquiète point de ceux qui les ont précédés et préparés ! Et ceux-ci n'avaient pas cependant la circonstance atténuante de la défaite, de l'invasion, de la désorganisation simultanée de tous les rouages administratifs ! De même en tout et pour tout ; on s'acharne contre l'*effet*, on amnistie la *cause* ou l'on ne veut pas la voir.

Parmi ces aveugles volontaires, les plus exaspérés contre le 4 septembre sont ceux qui avaient fait le 2 décembre et en avaient tiré profit. Ils accusent quelques ambitieux d'avoir renversé l'empire, comme si l'empire ne s'était pas effondré, écroulé sous lui-même, parce qu'il ne pouvait plus être. Étranges ambitieux d'ailleurs, ceux qui ont pris le pouvoir, alors que le pouvoir n'offrait pas une seule porte de salut et menait à tous les abîmes! Étranges ambitieux, qui ont apparu au général bien plus comme un groupe de naufragés réunis sur un radeau improvisé de sauvetage, que comme des hommes politiques se jetant, selon la formule d'aujourd'hui, sur la « proie du pouvoir »! Étranges usurpateurs, qui, comme l'a dit à la tribune de l'Assemblée M. Picard, ont usurpé ce jour-là contre la Commune, car, ajoutait-il, « lorsque je suis arrivé à l'Hôtel de Ville, on proclamait le nom de Félix Pyat. Le regrettez-vous? » En de pareils instants, quand la patrie, après tant d'humiliations et tant de ruines, peut encore sauver son honneur par la résistance jusqu'au dernier jour, il s'agit bien, en vérité, de dynasties, d'empire, de royauté ou de république! Pour cette résistance que l'honneur de la patrie exigeait, pour cette résistance, si impuissante qu'elle pût être, le général Trochu aurait servi tous les gouvernements, il le déclare hautement et sans hésiter.

Tel a donc été son rôle. Doutant de l'efficacité de la résistance, mais ne doutant pas qu'elle fût nécessaire, parce que c'était l'honneur de la patrie défaillante, il a pris ce poste où il craignait de voir se hisser de moins intelligents et surtout de moins honnêtes. Il s'est dit que si Dieu voulait nous sauver, il était, lui, l'instrument le plus docile et le plus agréable dont la Providence pût se servir. Qu'il soit entré dans ses raisonnements de l'orgueil et de la candeur tout ensemble, c'est ce qui me paraît incontestable; qu'il ait joué ce grand rôle avec la résignation de l'homme qui subit la nécessité d'un devoir ingrat plutôt qu'avec l'enthousiasme qui soulève les montagnes et accomplit l'impossible parce que le résultat semble possible, cela ressort et de sa conduite et des explications même qu'il en donne. Toujours est-il que la loyauté, la pureté d'intention de ce soldat rêveur et naïf sont hors de cause. Comment concilier maintenant cette confiance en Dieu qui devrait admettre la possibilité des merveilles et des prodiges inattendus relevant tout à coup les nations ou les villes qui semblaient au fond de l'abîme, avec cette vue mathématique des choses de la guerre qui déclare que fatalement Paris devait succomber, de même que Metz était destinée à une chute inévitable? Comment mettre d'accord le fatalisme du théoricien positif avec la candeur du chrétien prêt à espérer contre toute espérance; comment y a-t-il en un même homme un Sévère et un Polyeucte, je ne me charge pas de l'expliquer. La nature humaine est féconde en contradictions; il ne faut pas demander aux hommes une logique inflexible que rien ne fasse plier. De même, je ne me chargerai pas de décider si, en effet, la proposition de M. de Bismarck, de désarmer la garde nationale était une simple plaisanterie. M. Jules Favre l'avait prise au sérieux; M. Trochu déclare que c'était une ironie cruelle, et que M. Jules Favre a été bien naïf de se frapper ensuite la poitrine. Je n'expliquerai pas non plus l'intérêt qu'inspire au général le prince Napoléon dont il se fait l'avocat.

S'il reste quelques points obscurs quand on ferme le livre, il y a du moins quelque chose de certain, c'est que l'honnêteté de l'auteur commande le respect; c'est aussi que ni les particuliers ni les assemblées surtout ne doivent se hâter de juger avant d'avoir entre les mains et sous les yeux toutes les pièces du procès; c'est enfin que le général a le droit de récuser comme témoins et comme arbitres des hommes qui ont armé l'Empire de la force nécessaire pour entreprendre la guerre, et qui ont ainsi de trop lourdes responsabilités dans les *causes* de cette guerre pour en pouvoir juger impartialement les *effets*. Le général Trochu est en plein droit et en pleine vérité quand il conclut ainsi. « Je récuse dans l'Assemblée et hors de l'Assemblée les hommes qui ont voulu cette guerre fatale, surtout ceux qui, l'ayant voulue et ne l'ayant pas faite, se constituent les juges, et les juges d'autant plus passionnés, des hommes qui, ne l'ayant pas voulue, l'ont faite et en sont les victimes. »

On lira avec plaisir les *Dernières nouvelles* de Prosper Mérimée (1). C'est un agréable volume où l'on retrouve la facilité, l'aisance, l'humour, la fantaisie piquante, le ton alerte et dégagé de l'auteur de *Colomba*. Nous sommes transportés tour à tour en Lithuanie, en Russie, en Espagne, et autres pays encore. Le merveilleux qui a cours dans ces contrées lointaines est un des principaux éléments de ces aimables récits; et ce qui leur donne une saveur particulière, c'est le scepticisme du narrateur. Il semble que le contraire dût se produire. La naïveté du conteur persuadé que ses histoires sont arrivées est en général la condition première de l'illusion et de l'intérêt. Ici on se demandrait volontiers si le conteur ne se moque pas quelque peu de ceux qui l'écoutent. A l'instant où nous allons trembler, il nous semble distinguer une intonation railleuse, saisir un geste moqueur; puis voici que le ton semble maintenant sérieux et convaincu; puis voici que perce de nouveau une légère pointe d'ironie. Que croire? Que ne pas croire? Il n'y a jamais qu'une demi-illusion, et aussi, pour tout dire, un demi-contentement. On en veut à l'auteur, on a envie de le prendre à partie :

Est-ce vous qui parlez, ou si c'est votre rôle ?

Oui, mais aussi, par contre, on est piqué, réveillé, inquiet et les récits sont si prestement menés et terminés si vivement que ces secousses ne nous fatiguent pas. Elles nous tiennent sur le qui-vive, et notre attention ne s'engourdit jamais. Je ne conseillerais pas ce procédé à un auteur qui aurait moins d'esprit que n'en avait Mérimée. Mais avec tant d'esprit, et du meilleur, vif, alerte, effleurant sans jamais appuyer, on pouvait tout se permettre. Lisez la première de ces nouvelles, peut-être la meilleure, *Lokis*, et vous passerez probablement par les impressions que je viens de dire. Une sorcière, des prédictions sinistres, un homme qui est un ours, ou un ours qui est un homme, une jeune mariée dont cet ours boit le sang comme s'il était un vampire, tout cela est fait pour vous donner le frisson, et en même temps vous sentez que ce n'est qu'un conte. Faut-il y voir une intention philosophique, Mérimée veut-il donner à entendre qu'il y a un animal dans chaque homme? Je n'en sais rien, il n'en savait rien sans doute lui-même. C'était plutôt simple fantaisie d'imagination. Chemin faisant, tout en racontant cette sombre histoire, le rapproche-

(1) *Dernières nouvelles*, par Prosper Mérimée. — Paris, Michel Lévy frères.

ment philosophique lui apparaissait peut-être un instant, mais il ne s'y arrêtait pas. Il aimait mieux se taire pour quelques minutes, puis sourire de sa peur, et en même temps se moquer un peu de nous qui avions senti un léger frisson.

Dans ce volume on trouvera *la Chambre bleue*, histoire toute parisienne et d'un genre tout différent. C'est de ce récit que M. de la Rounat a tiré la pièce du même nom qui est jouée avec succès au théâtre du Vaudeville. La donnée en est au moins leste, les détails assez scabreux; mais là encore l'esprit sauve tout, et aussi le style, qui est charmant, — je parle du style de la nouvelle.

Je n'ai pas lu sans plaisir le volume de fables dont M. Antoine Carteret vient de publier une édition nouvelle (1). Elles respirent un air d'honnêteté qui a son charme, et le ton a une bonhomie aimable qui devient de plus en plus rare même dans les genres les plus familiers. L'idée première de presque toutes ces fables est ingénieuse en même temps que la leçon contenue est utile. Quelques-unes gagneraient à être moins développées; l'idée première se dégagerait alors plus vive et plus nette. Le poëte s'attarde parfois dans le récit, il se plaît à multiplier les détails, il revient sur les portraits comme pour leur donner plus de relief; mais, dans la fable, une esquisse en quelques traits suffit. C'est précisément le chef-d'œuvre de l'art que de composer et de faire vivre ses personnages en quatre coups de crayon. Si j'ajoute que, malgré sa bonhomie, l'aimable moraliste n'a pas toujours la naïveté de La Fontaine, qu'il ne croit pas comme lui que ce qu'il raconte est arrivé, j'en aurai fini avec la critique. Je louerai alors tout à l'aise ces récits agréables, parfois piquants, où le sourire n'est pas sans malice, mais où la plaisanterie n'est jamais ni amère ni enfiellée. M. Carteret est citoyen de Genève; on trouvera çà et là dans son style une sorte de goût de terroir, et comme une saveur exotique qui est plutôt agréable. On pourrait reprocher à certaines rimes d'être un peu pauvres; mais la fable ne demande pas la même ampleur d'harmonie que l'ode ou l'épopée. Parmi les pièces diverses qui suivent les fables, je recommande spécialement la dernière, le *Scieur de bois*. C'est presque un petit drame, chaque strophe est comme un acte qui a son mot de la fin, le même refrain navrant :

« Le pauvre vieux sciait toujours » ;

l'auteur aurait pu lui donner un dénoûment tragique, il a mieux aimé ne pas pousser les choses à outrance et terminer par un tableau consolant et par un demi-sourire. A en juger par ce livre, M. Carteret est libéral, humain, ami des petits, de ceux qui peinent et qui souffrent, tout cela sans déclamation et sans emphase. Le livre fait aimer l'homme, ce qui est, selon Labruyère, le plus grand titre à l'estime pour toute œuvre de l'esprit.

M. Camille Périer ne manque pas de talent. C'est un romancier qui cherche à fouiller les coins et les recoins du cœur humain. Çà et là des couleurs neuves, des nuances délicates et une certaine originalité d'expression. Mais que de justes critiques on pourrait adresser à son dernier roman! D'abord, pour le titre : *Une gommeuse* (1). Pourquoi employer ces termes d'argot? Je ne suis pas très-versé dans cette langue qu'on appelle, je crois, la langue verte; mais il me semble que M. Périer la prend à contre-sens. Si les gommeux ont remplacé les petits crevés, sa gommeuse serait donc un type de nullité, d'hébétement, d'anéantissement physique et moral. Tout au contraire, c'est une nature énergique pour le mal qu'un amour sincère ramène à des sentiments meilleurs. Elle déploie, pour revenir au bien, la même vigueur qu'elle avait déployée en sens contraire. Efforts stériles, il est vrai : elle succombe à cette lutte; mais enfin, efforts généreux qui devraient la préserver du nom que l'auteur lui inflige. Autre critique : les deux personnages qui représentent la vertu sont d'une insignifiance déplorable. Autre critique : le cadre du drame est bien usé. Le médecin dix fois millionnaire qui représente le châtiment est une réduction médiocre du nabab Monte-Christo. Comme lui, il punit ce que la loi n'atteint pas; comme lui, il abuse de ses millions pour usurper le rôle de la loi et celui de la Providence; comme lui enfin, il finit par douter de la légitimité de son œuvre. Il faudrait décidément imaginer des ressorts et mettre en scène des acteurs moins connus. J'aime encore mieux M. Lecoq. Enfin le style, qui n'est pas sans originalité, comme je le disais, est singulièrement déparé par des incorrections telles que celle-ci : « Si les morts se vengent, il le sera bientôt ». Cela rappelle la phrase célèbre de Henri Monnier : « Si ce foulard peut faire ton bonheur, sois-le ».

L'Odéon, après avoir repris *la Vie de Bohême* de M. Barrière, vient de reprendre *Cendrillon* de M. Barrière. Les *jeunes* ne sont pas contents de tant de reprises, même des pièces de M. Barrière. Ils se plaignent que la subvention destinée à encourager les débutants soit employée à remettre sur la scène des œuvres qui datent de 1858. Ils prétendent que M. Barrière n'est plus jeune. Peut-être ces plaintes ne sont-elles pas sans fondement. Mais comme elles seront stériles, à quoi bon? Que les jeunes aillent plutôt voir *Cendrillon* après avoir vu *la Vie de Bohême*, et qu'ils s'instruisent en étudiant les deux faces d'un même talent. Après avoir connu le Barrière incisif, âpre, mordant, quand il s'inspirait d'Henry Murger, qu'ils fassent connaissance avec le Barrière attendri, bénin, onctueux, le Barrière des familles. Je les préviens charitablement que les trois premiers actes les intéresseront très-médiocrement. Toutefois ils y trouveront un sujet d'étude : manière de faire trois actes avec une même situation. Dans les deux derniers actes ils seront doucement émus par quelques scènes touchantes. Comme ils sont jeunes, ils n'ont pas vu jouer *Cendrillon* jadis au Gymnase, ils ne pourront donc pas faire des comparaisons pénibles pour l'Odéon. J'ajoute, pour être juste, que deux des rôles, celui de la mère et celui du neveu Antoine, sont joués de manière à ne pas craindre le parallèle.

MAXIME GAUCHER.

(1) Antoine Carteret, *Fables et poésies diverses*. Paris, Alphonse Lemerre.

(1) *Une gommeuse*, par Camille Périer. — Paris, E. Dentu.

BIBLIOGRAPHIE

Les études celtiques et l'Allemagne (1).

Nous avons signalé ici même, il y a trois ans (voyez *la Revue* du 27 août 1870), l'importance des études celtiques, la nécessité d'un organe central qui servît de lien aux *celtisants* et qui fît enfin sortir le *celtisme* des ornières de la fantaisie, où certains esprits plus patriotes qu'intelligents l'ont retenu longtemps. Retardée par les événements que chacun sait, la publication de la *Revue celtique* a repris régulièrement depuis la fin de l'année 1871 ; nous avons aujourd'hui sous les yeux le cinquième fascicule qui ouvre le second volume de ce recueil. Le premier volume contient une série de travaux originaux signés de noms qui tous font autorité dans la science : A. de Barthélemy, Wattenbach, Perrot, E. Renan, Liebrecht, d'Arbois de Jubainville, Nigra, Wh. Stokes... Nous en passons, et des meilleurs. Le fascicule que nous annonçons nous apporte des articles de MM. A. Pictet, Albert Réville, Lejean, Le Men, Hennessy. Des chroniques bibliographiques et littéraires mettent au courant de toutes les publications qui peuvent intéresser la celtologie. Il y a là un ensemble des plus complets et qui fait certainement honneur à notre collaborateur M. H. Gaidoz, directeur de la *Revue celtique*. Nous nous sentons quelque peu embarrassé d'avoir à faire ici son éloge. Mais nous trouvons dans l'un des derniers numéros de la revue allemande *Ausland* un article sur les études celtiques qui nous fournit des appréciations dont on ne saurait, à coup sûr, suspecter l'impartialité. On nous permettra d'en reproduire quelques passages.

« La *Revue celtique*, dit M. Frédéric von Hellwald, est une entreprise internationale dans laquelle des savants de divers pays publient leurs travaux en diverses langues; la liste des collaborateurs comprend tous les noms qui se sont illustrés dans ces études spéciales, et elle suffit à attester le caractère international de l'œuvre. Nous ne dirons pas que la *Revue celtique* comble une lacune; malheureusement on ne paraît pas encore en comprendre assez le besoin; mais le but qu'elle se propose est l'un des plus beaux et des plus louables que poursuive la science : grouper et faire connaître tout ce qui se rapporte à la philologie, à la mythologie, à l'histoire politique et littéraire, à l'archéologie des Celtes. Une entreprise de ce genre est unique sur le continent, et nous lui souhaitons d'autant plus de succès, que, sous la direction *magistrale* (*meisterhaft*) de M. Gaidoz, la *Revue celtique* répond pleinement au programme qu'elle s'est imposé. La variété des matières traitées est vraiment surprenante; la critique y est d'une rigueur scientifique qui mérite les plus grands éloges; c'est là un recueil inspiré par un esprit tout à fait scientifique. Elle prouve bien que cet esprit est loin de manquer à la France, comme on l'a prétendu si volontiers dans ces derniers temps. La *Revue celtique* est un véritable triomphe de la science française. » R. (*Die C. ist vielmehr ein Triumph der französischen Wissenschaft.*)

Nous pourrions nous borner à cette citation. Nous n'entrerons pas avec l'auteur allemand dans l'examen détaillé et très-bienveillant des travaux que la *Revue celtique* a publiés. Nous relèverons cependant encore un passage flatteur pour notre amour-propre national : c'est celui où M. von Hellwald signale la richesse des renseignements bibliographiques fournis par la *Revue celtique*; cette richesse, dit-il, est de nature à démolir complètement l'opinion qu'on se fait généralement en Allemagne sur l'ignorance des Français en fait de langues étrangères : « Que toutes les publications en langue celtique soient étudiées à fond ici, cela n'est pas étonnant dans un recueil spécial; mais on trouve encore des comptes rendus critiques d'ouvrages qui, vu la langue où ils sont écrits, *ne seraient certainement, dans les Revues allemandes, mentionnés que par leurs titres*. A côté de travaux français et latins, figurent des comptes rendus de livres non-seulement anglais, italiens, allemands, mais encore norvégiens, russes et tchèques.

» Allez et faites de même, dit en terminant M. de Hellwald à ses compatriotes. »

La *Revue celtique* peut bravement accepter la lutte à laquelle on la convie sur le terrain pacifique de la science. Les chances des combattants ne sont peut-être pas absolument égales. En Allemagne, les cadres toujours ouverts des universités allemandes offriraient sans doute à M. Gaidoz une chaire qui ne tarderait pas à attirer de nombreux disciples; en France, les sciences nouvelles n'ont pas droit de cité dans l'enseignement, et ceux qui s'y consacrent n'ont d'autre récompense à espérer... que l'estime du monde savant. Il y a quelque mérite à poursuivre la lutte dans ces conditions.

M. Louis Figuier, toujours infatigable, vient de publier une deuxième édition des *Vies des savants illustres*. « C'est au fond, comme le dit l'auteur dans la préface, une histoire des sciences depuis leur origine jusqu'au XIXe siècle. Dans la forme, c'est une galerie de biographies disposée selon l'ordre chronographique, où l'on voit revivre tous les savants célèbres, depuis Thalès jusqu'à Lavoisier, depuis Théophraste jusqu'à Linné, depuis Aristote jusqu'à Buffon, chacun avec les principales circonstances qui ont marqué sa naissance, son éducation, sa vie, et avec l'appréciation critique des travaux divers par lesquels il a concouru au progrès des sciences. »

Nous souhaitons bon succès à cette intéressante collection.

---

(1) *Revue celtique*. Deuxième volume, août 1873. Librairie Franck, 67, rue de Richelieu.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 17 25 OCTOBRE 1873

LE LENDEMAIN DE LA RESTAURATION

Un éminent esprit, peu soucieux des formes politiques, mais plaçant au-dessus de tout les préoccupations du patriotisme, examinait hier en notre présence les conséquences probables de la restauration dans ses rapports avec notre politique extérieure. Pour l'historien profond, pour le patriote sagace dont nous parlons, — comme pour nous-même, humble soldat de la république conservatrice, — ce qui fait le péril de la légitimité, ce n'est pas seulement le radicalisme, c'est la légitimité elle-même. Catholiques luttant en Allemagne et dans toute l'Europe contre M. de Bismarck et la Prusse, princes dépossédés, renversés de leurs trônes au souffle des revendications populaires, petits despotes inconsolables de leur chute, prêtres aspirant à la domination universelle, tout ce qui porte la robe et tout ce qui a porté la couronne, voilà quels sont dès aujourd'hui les alliés nécessaires de la royauté de M. le comte de Chambord. Cette royauté aurait donc à sa charge tous les survivants et tous les irréconciliables de l'ordre ancien, et elle trouverait debout contre elle tout ce qui doit la vie à l'ordre nouveau et tout ce qui combat pour lui en Europe. L'ordre nouveau, hélas! c'est l'Italie telle que nous l'avons faite de nos mains, et c'est l'Allemagne aussi, telle que nous l'avons faite et par nos générosités et par nos folies; l'ordre nouveau, c'est encore l'Autriche, car, ainsi que le disait devant nous ce penseur dont nous reproduisons ici les prévisions et les craintes, la royauté de M. le comte de Chambord pourra bien avoir pour elle en Autriche la cour et la camarilla absolutiste, mais elle suscitera par là-même l'hostilité de tout ce qui lutte contre la camarilla et la cour : le comte de Chambord n'aura pour lui ni le comte Andrassy, ni le parti constitutionnel, ni les Hongrois. On ne voit pas, malgré les espérances contraires dont on fait si pompeux étalage, qu'il y ait à espérer grand'chose du côté de la Russie. Sans parler de l'entente qui existe entre l'empereur actuel de la Russie et l'empereur d'Allemagne, il n'y a point apparence que ces deux grandes rivales, la papauté slave et la papauté romaine, soient réciproquement disposées à contracter une solide alliance.

Il faut donc en rabattre beaucoup des promesses séduisantes que prodiguent au pays les partisans de la restauration. Notre situation extérieure ne ressemblera en rien à celle que rêve une diplomatie frivole et ignorante. Bien loin de nous faire rentrer, enseignes déployées, dans le concert européen, la restauration ajouterait aux difficultés de notre isolement actuel le péril d'hostilités qui n'attendent qu'un prétexte pour se déclarer.

On ne pourrait, sans mauvaise foi, prétendre que c'est de la France que viendrait d'une manière directe, et par acte volontaire et réfléchi, le signal des inimitiés et des conflits. Assurément le comte de Chambord n'ira pas prendre officiellement la défense des intérêts temporels de la papauté; il n'ira pas sans armée reconstituée, sans alliance, malgré la France et malgré l'Europe, déclarer un beau matin la guerre à l'Italie soutenue par l'Allemagne. Mais la guerre, tout au moins le conflit, naîtra naturellement de la situation. Entre M. de Bismarck, ce grand adversaire de l'ultramontanisme en Allemagne et hors de l'Allemagne, et le roi de France, fils aîné de l'Église, — même après le concile et le *Syllabus*, — l'antagonisme est inévitable. M. de Bismarck est un rude lutteur, un politique avisé dont l'audace égale la prudence : qui vous dit qu'il ne lui conviendra pas de précipiter les événements, tandis qu'il est dans la toute-puissance et dans le plein courant de sa victoire? A-t-il attendu, en Allemagne, que l'ultramontanisme eût noué solidement le faisceau de ses forces pour lui déclarer la guerre? Nullement; il a pris les devants, sentant que l'ennemi est là et qu'il lui faut terrasser cet adversaire ou bien périr. Or l'ultramontanisme est désormais essentiellement international; s'il lève la tête en France, il ne saurait en Allemagne se résigner à sa défaite. Pour le dompter, il faudra l'attaquer sur le terrain où il sera le plus fort, c'est-à-dire en France si c'est la France qui devient l'asile, le rempart et l'épée de l'ultramontanisme.

Tout cela est d'une prévision presque vulgaire et ne demande pas grande sagacité pour être pressenti. Il n'est

Pas plus difficile de conjecturer avec une certitude presque absolue la marche que suivrait le conflit. Très-probablement, c'est en Italie qu'il commencerait. Un froissement dans les relations diplomatiques, un retrait d'ambassadeur, fût-ce simplement un congé trop prolongé accordé à notre représentant diplomatique, il n'en faudrait point davantage. Songez encore à l'éventualité de quelque rebellion au midi de la Péninsule ; tout porte à croire qu'il y aura des tentatives en ce sens. « Avant six mois, nous disait notre éminent interlocuteur, vous verrez une insurrection à Naples. » La restauration de la légitimité en France appelle, en effet, les revendications de la légitimité en Italie et ailleurs, et les secondes, à coup sûr, n'attendront pas la permission de la première pour la compromettre et pour livrer bataille sous son drapeau, avec ou sans son aveu. Quant à l'Europe, elle verra certainement entre ces faits connexes une relation nécessaire, relation de sympathie et de parenté politique, sinon d'alliance. Qui pourrait nier qu'il n'y eût là de bien grosses menaces pour l'avenir ?

Nous venons d'examiner ce que serait, selon toute vraisemblance, à l'extérieur, le lendemain ou le surlendemain de la restauration, et nous avons vu combien peu semblable il serait à l'image flatteuse qu'on nous en fait. A l'intérieur, ceux qui se fient aux promesses ou se laissent prendre aux illusions des partisans de la monarchie héréditaire, nationale et constitutionnelle, ne s'exposent peut-être pas à de moins rudes mécomptes. On fait grand bruit des garanties de toute sorte qui nous seraient accordées : garantie des libertés religieuses, garantie des libertés civiles, garantie des libertés politiques.

Mais l'empire lui-même, l'empire, au lendemain de 1852, promettait et garantissait tout cela dans sa constitution. Alors comme maintenant la grande duperie des « grands principes fondamentaux » était à l'ordre du jour. L'empire cependant, l'empire de 1852, parlait plus bravement encore le langage du siècle, car il promettait de garantir les principes de 1789, ce que la restauration ne fait pas et ne peut pas faire : ne serait-elle pas, en effet, selon l'exacte et désormais historique définition donnée par M. Léon Say, « une revanche de 1789 » ?

Que si nous voulions serrer davantage le texte des promesses rapportées par MM. Chesnelong et Lucien Brun, fils très-dévoués, comme chacun le sait, de la révolution de 1789, nous verrions qu'aucun des engagements pris au nom de la légitimité ne constitue une garantie sérieuse et efficace. On promet, pour citer quelques exemples, la liberté religieuse, la liberté de la presse, le maintien du suffrage universel sagement organisé.

La liberté religieuse, cela veut dire que « les frères séparés » pourront exercer librement leur culte, avec moins d'étalage peut-être et de publicité que leurs frères catholiques, mais enfin ils seront libres chez eux et dans l'enceinte de leurs temples. Mais les libres penseurs, les sceptiques, les athées, — ces athées et ces sceptiques dont parlait M. le comte de Chambord dans sa lettre à M. l'évêque Dupanloup, lequel n'a pas voulu siéger à côté d'eux à l'Académie, — pensez-vous qu'ils seraient parfaitement libres de parler et d'écrire ? Êtes-vous bien sûrs que M. Renan pourrait encore publier la *Vie de Jésus*, ou du moins qu'on permettrait à l'éditeur d'en donner une édition populaire ? Estimez-vous que savants, philosophes, chercheurs en tout genre, se trouveront parfaitement à l'aise et qu'ils ne sentiront pas peser très-lourdement sur leur pensée la chape de plomb du cléricalisme ? Non, la publication des livres ne sera point libre : il y aura une censure et qui bien certainement ne s'attaquera pas seulement à l'immoralité. La science sera demain suspecte, car le libre examen le sera, et l'une ne va pas sans l'autre.

Après les livres, la presse. Nous devrions même dire : la presse avant les livres ; car la presse sera censurée, muselée, cela est inévitable. Après tout, il faut qu'un gouvernement vive, et comment voulez-vous qu'un régime fondé contre l'assentiment de la nation puisse s'accommoder, au moment même où il se fonde, du régime de la presse libre ? Quand donc on nous promet la liberté de la presse, on dit une sottise et l'on n'a pas même l'excuse de l'ignorer.

Reste, quoi encore ? le suffrage universel...; encore une promesse ! M. le comte de Chambord, dont le libéralisme effraye et stupéfie MM. Chesnelong et Lucien Brun, y tient beaucoup. Nous conserverons donc le suffrage universel, quoique modifié d'après un système encore inconnu. Seulement, il va sans dire que pour mieux conserver le suffrage universel on conservera le plus longtemps qu'il sera possible l'Assemblée élue dans un jour de malheur. Comment voulez-vous consulter le suffrage universel demain ? Demain comme hier, il répondrait : non. La Chambre actuelle va donc se proroger, pour deux ans, pour trois ans. Pendant ce temps-là, on rétablira l'ordre dans les esprits et l'on moralisera les électeurs. Après quoi le suffrage universel, même restreint, même mutilé, et cela dans la mesure qu'on voudra, sera admis à témoigner qu'il préfère M. le colonel Stoffel à M. de Rémusat, M. Chesnelong à M. Littré et M. Lucien Brun à M. Léon Say. Toujours les mêmes illusions ! L'ordre moral, même monarchique, ne moralisera rien, si la monarchie la mieux intentionnée du monde est antipathique à la majorité de la nation et si les fils de 89 persistent à protester contre « la revanche de 89. »

Nous n'insistons pas. Nous croyons avoir suffisamment prouvé qu'en promettant, et même en précisant les promesses, on ne garantit rien et l'on s'engage à accorder ce que l'on ne voudra pas ou ce que l'on ne pourra point donner.

Nous terminerons en citant ces paroles de l'ancien duc de Broglie, paroles que nous détachons de l'introduction des *Vues sur le gouvernement de la France* : « Disons tout, écrivait M. de Broglie, tranchons le mot; allons jusqu'au bout de notre pensée : il n'y a pas, quant au fond même et à la vérité des choses, deux gouvernements possibles dans le même temps et dans le même pays. Une république qui touche à la monarchie constitutionnelle, une monarchie constitutionnelle qui touche à la république et qui n'en diffère que par la constitution et la permanence du pouvoir exécutif, c'est la seule alternative qui reste aux amis de la liberté.

» Toute autre république, c'est la Convention ; toute autre monarchie, c'est l'empire ; la Convention sans entraînements, sans enthousiasme, sans l'excuse, admissible ou non, de la nécessité ; l'empire sans le code civil, sans le concordat, sans Austerlitz. »

HENRY ARON.

Stuart Mill a laissé de très-intéressants mémoires, qui sont encore inédits, et dont nous publierons prochainement les parties principales. Nous en détachons d'avance le portrait suivant de Jean-Baptiste Say. Nos lecteurs en concluront que le président actuel du centre gauche, M. Léon Say, se montre, par son attitude ferme, tout à fait digne de son illustre aïeul :

« En passant par Paris, je demeurai quelque temps chez M. Say, l'éminent économiste, ami et correspondant de mon père avec qui il s'était lié pendant une visite qu'il fit en Angleterre, un an ou deux après la paix. Il appartenait à la dernière génération des hommes de la Révolution française ; c'était un beau type du vrai républicain français ; il n'avait pas fléchi devant Bonaparte, malgré les séductions dont il avait été l'objet ; il était intègre, noble, éclairé. Il menait une vie tranquille et studieuse au bonheur de laquelle contribuaient de chaleureuses amitiés privées et l'estime publique. M. Say était lié avec la plupart des chefs du parti libéral, et pendant le séjour que je fis chez lui, j'eus l'occasion de voir plusieurs personnages marquants, parmi lesquels je me rappelle avec plaisir Saint-Simon, qui n'était pas encore devenu le fondeur d'une philosophie, ni d'une religion, et qu'on regardait seulement comme un *original*. Dans la société que je vis alors, je m'attachai par des liens solides et durables avec les libéraux du continent... »

LA ROYAUTÉ ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Il y aura tantôt un quart de siècle, l'empire s'est fait par guet-apens. Demain, dit-on, la royauté va se faire par une simple escroquerie. Faut-il en conclure que nos mœurs politiques s'adoucissent? Je ne sais; le plus prudent est de ne jurer de rien. Ce qui est certain, c'est que la moralité des partis ne s'améliore guère.

Pour le moment, la querelle est entre bourgeois, car elle est toute dans l'Assemblée, nullement dans la nation, qui est unanime et ne veut en aucune façon d'Henri V. Nous allons voir quelles leçons de probité les docteurs de « l'ordre moral » s'entendent à donner au peuple.

Les bonapartistes se vantaient jadis de n'être sortis de la légalité que pour rentrer dans le droit. Les royalistes, aujourd'hui, se croient plus forts, et ils assurent qu'ils rentreront dans ce qu'ils appellent le droit sans sortir un seul instant de la légalité. On procédera selon les formes. La lettre de la loi sera tout; la bonne foi, rien. On voit bien que c'est le parti des « honnêtes gens » qui opère.

Seulement, combien de temps aura-t-il les mains libres et pourra-t-il agir seul? Un autre acteur est dans la coulisse, la nation, dont on entend la voix comme un sourd grondement, à la cantonade. Est-on bien sûr de ne pas la voir entrer en scène à son tour?

La génération qui commença la Révolution, à la fin du siècle dernier, ne fut pas seulement hardie, elle fut en même temps prévoyante. Elle tentait deux grandes choses : elle voulait premièrement soustraire à l'action de la souveraineté les droits de l'individu, c'est-à-dire les franchises de l'esprit et la liberté de la conscience; elle était résolue, en outre, à transporter la souveraineté ainsi réduite du roi à la nation; bientôt même elle supprima la royauté comme un rouage inutile, qui devenait un obstacle. A quoi tient qu'elle eut foi dans la destinée de la conception nouvelle et de l'ordre nouveau qu'elle introduisait dans le monde? Elle avait, d'une part, complétement affranchi la terre, émancipé les cultivateurs et la culture, facilité autant qu'il était en son pouvoir l'acquisition de la propriété; elle avait, d'un autre côté, brisé les corporations, délivré les gens de métiers de toutes les anciennes entraves, ouvert à tous les compagnons l'accès de la maîtrise; enfin, elle appelait tous les Français, sans distinction de condition ni de rang, à l'exercice du pouvoir politique. Cela fait, elle crut fermement qu'on verrait s'élever parmi nous une robuste démocratie de paysans maîtres du sol et d'artisans chefs d'entreprise, qui seraient les défenseurs de son œuvre.

Or, ces deux classes existent : elles ont prospéré et grandi, l'une par la petite industrie, l'autre par la petite propriété. Elles sont conservatrices par intérêt; elles sont fidèles à la cause de la Révolution par souvenir. Elles n'ont pas oublié que le grand soulèvement qui a détruit chez nous le pouvoir royal les a, comme par un même effort, tirées du néant. Qu'on dise tant qu'on voudra qu'il eût pu en être autrement : il n'y a, en histoire, que ce qui est arrivé qui compte; ce qui eût pu se faire, et ne s'est pas fait, n'est rien, sinon une vision de l'esprit, un thème sans limites pour une utopie rétrospective, utile peut-être dans un livre de philosophie politique, dangereuse si l'on veut en faire une règle de conduite dans ce rude combat qui est la vie des peuples. Nous sommes aux prises, chaque jour, non pas avec ce qui aurait pu être, mais avec ce qui est.

Donc, les royalistes veulent faire la conquête de la France, légalement, c'est entendu. Qu'ils essayent. Le destin de leur entreprise est écrit d'avance dans les chiffres de la statistique.

Il y a en France, à cette heure, trois millions six cent mille paysans propriétaires, tous électeurs, qui ne veulent pas du « roy Henry »; plus, un million cinq cent mille cultivateurs, fermiers, métayers, tous électeurs eux aussi, qui n'ont point encore part à la propriété du sol, mais qui y aspirent, qui chaque jour l'acquièrent, et qui ne veulent pas davantage de « Sa Majesté ». Voilà pour la démocratie rurale. On compte, d'autre part, dans la classe qui vit de l'industrie et du commerce, un million sept cent mille électeurs, qui tous sont patrons, chefs de petites entreprises, travaillant pour leur compte, à leur profit et à leurs risques : on sait de reste qu'ils sont républicains. Voilà pour la démocratie urbaine.

Notez que ces deux classes sont restées dans le plan économique de la Révolution; fidèles à son esprit, elles tiennent ferme pour la propriété, pour l'hérédité; elles seront les adversaires les plus irréconciliables de la royauté future, si royauté il y a, et, à leur tête, sera l'élite pensante de la nation.

« Il n'importe, dit-on : nous pouvons, avec une voix de majorité, faire la loi. L'armée n'est au service d'aucune opinion; elle est l'armée de la loi : appuyés sur elle, nous pouvons, avec une voix de majorité, refaire légalement la monarchie. » — Pauvres gens, qui croient toucher enfin à la conclusion de notre histoire révolutionnaire, et qui ne voient pas qu'ils la recommencent!

ANATOLE DUNOYER.

LE SALUT DES CONSERVATEURS

Le sort en est jeté. Les chefs du parti conservateur tiennent à consommer leur divorce avec l'opinion de la France. A l'avertissement si clair que leur donnaient les dernières élections, ils ont voulu répondre immédiatement par un acte de défi. Rien ne s'oppose plus, paraît-il, à la proclamation du roi ; on nous la promet pour l'ouverture de la session. Que les sujets du roi se rassurent! Dans quelques jours ils auront le bonheur ineffable de contempler face à face le rédempteur de la France. Plus de réserves, plus de réticences, plus de précautions incommodes ni de défiances révolutionnaires! La France rentre dans le giron de la royauté ; la monarchie constitutionnelle disparaît devant la monarchie providentielle. On commence par immoler aux pieds du roi toutes les conquêtes de la Révolution, toutes les libertés de la France ; on les lui livre sur la foi d'une conversation privée, et l'on attend de sa générosité qu'il nous les rende, marquées du sceau de l'autorité légitime et octroyées suivant son bon plaisir.

Le gouvernement lui-même renonce à son apparente neutralité ; il sort de la réserve qu'il avait cru devoir s'imposer pendant les négociations de Frohsdorf et de Salzbourg. Il s'enrôle au service de la conspiration royaliste et lui prête ouvertement le secours de son influence parlementaire, en attendant qu'il lui prête le secours de son épée. Il y a six mois, les vainqueurs du 24 mai garantissaient à la France le maintien des institutions existantes ; on allait chercher, pour le mettre à la tête du gouvernement, un illustre homme de guerre, étranger à la politique, qui engageait solennellement sa parole d'honnête homme et de soldat. Aujourd'hui, cet honnête homme a oublié ses promesses, ou plutôt on veut qu'il les oublie. On se sert de lui pour entraîner l'opinion de l'Assemblée, pour intimider celle de la France, et il ne proteste pas contre les scandaleuses intentions qu'on lui prête. On déclare au pays que le président de la République trahit son propre gouvernement, qu'il est prêt à jeter dans la balance le poids de son épée, qu'il refusera d'obéir à la volonté nationale si elle proteste contre la restauration d'Henri V, qu'il se retirera du pouvoir si l'Assemblée résiste à ses désirs, et le président de la République se tait, laissant ainsi les factieux qui l'entourent abuser de son nom pour faire violence au pays.

Ce dénoûment nous attriste encore plus qu'il ne nous surprend. Nous ne pouvons y voir autre chose que la conséquence inévitable de la révolution du 24 mai. Depuis qu'il existe, le gouvernement de la coalition monarchique n'a eu et n'a pu avoir d'autre but que de couvrir de son ombre la conspiration qui s'ourdissait autour de lui. Il est naturel qu'il se démasque, à présent que cette conspiration a pris corps et qu'elle essaye de frapper le dernier coup. Quand il parlait de conservation sociale, d'ordre moral, de liberté parlementaire, il ne voulait au fond qu'une seule chose : faire échec à l'opinion du pays et renverser la république. Pour obtenir ce résultat glorieux, les hommes du 24 mai se seraient jetés, s'il l'avait fallu, dans les bras de l'empire. Comment auraient-ils reculé devant la restauration de la royauté légitime? Celle-ci n'avait qu'à tenir bon pour leur faire abjurer toutes leurs doctrines libérales. C'est ce qu'elle a fait, et l'on ne saurait lui en vouloir. Assurément, dans les négociations de Frohsdorf, ce n'est pas elle qui a baissé pavillon devant la France moderne ; malgré ses concessions apparentes, elle a tous les honneurs de la guerre. Moyennant de vagues promesses données verbalement aux négociateurs et toujours subordonnées à la volonté royale, elle a remporté le triomphe qu'elle recherchait; elle a emprisonné la souveraineté nationale dans les filets du droit monarchique, antérieur et supérieur au droit de la nation.

Aujourd'hui, si, par impossible, la fusion des partis monarchiques venait à l'emporter sur la volonté nationale, il n'y aurait plus de gouvernement responsable, plus de libertés parlementaires, plus d'assemblée représentative, plus de nation française ; il n'y aurait plus que le roi, seul pouvoir légitime, unique arbitre des destinées de la France. Les autres pouvoirs existeraient encore en apparence ; on les respecterait pendant le temps strictement nécessaire à la transmission du pouvoir entre les mains du roi. Après quoi, s'ils faisaient mine d'opposer une résistance sérieuse à l'autorité royale, un décret suffirait pour les supprimer. Dans tous les cas, ils seraient subordonnés à la volonté du prince, ils n'existeraient plus que par sa grâce. Au lieu d'une constitution, nous n'aurions qu'une charte de tolérance à chaque instant révocable, si même il ne plaisait au roi de se passer d'une charte. Une fois son droit reconnu par l'Assemblée, le pouvoir du roi n'a plus de limites; s'il veut se passer des représentants du pays, il peut les chasser sans commettre aucune usurpation, et il ne manquera pas de le faire, dès que l'opposition contrariera ses désirs. S'il ne lui plaît pas de se soumettre à la constitution qui lui sera votée, il peut la refuser, et régner de son plein droit. Si même il lui prenait fantaisie de reprendre le drapeau blanc, qu'il n'abandonne qu'à demi, il pourrait le proposer à l'Assemblée et l'imposer au pays. Pays et Assemblée sont à sa merci et miséricorde, puisqu'il est le représentant de la Providence, et que son droit prime tous les autres.

Voilà donc ce que l'on appelle la réconciliation de l'ancienne royauté avec la société moderne! Nous n'y pouvons voir, quant à nous, qu'une immense duperie, un scandaleux mensonge ; duperie d'autant plus inexcusable qu'elle est volontaire, et que ceux qui en sont les complaisants et les complices en seront demain les premières victimes. C'est l'ancien parti de la monarchie libérale, ce sont les doctrines parlementaires et constitutionnelles qui font tous les frais de cette réconciliation prétendue. On ne veut plus qu'il y ait de moyen terme entre la pure doctrine monarchique et la pure doctrine républicaine. Tous les intermédiaires disparaissent pour laisser ces deux redoutables adversaires en présence. Dans le système de gouvernement qu'on veut rétablir, il n'y a plus de compromis à faire, plus de conciliation à tenter; il faut choisir entre l'absolutisme et la révolte.

Nous ne nous apitoierons pas outre mesure sur le sort de la monarchie constitutionnelle, ni sur l'humiliation de ses partisans. Elle a voulu se perdre, et elle s'est perdue ; elle s'est reniée elle-même, et elle en sera punie cruellement. Ce sera justice, et personne ne peut songer à la sauver contre son gré. D'ailleurs, après cette abjuration, elle ne peut plus rendre aucun service à la France ; il serait aussi impossible qu'inutile de la réhabiliter.

Mais il y a quelque chose de plus précieux qu'elle, et qu'elle risque d'entraîner dans sa chute : ce sont les doctrines sagement libérales, les opinions modérées et moyennes, les

influences et les habitudes conservatrices qui s'étaient introduites dans le parti de la révolution française, et qui ont longtemps régné sous son nom. Ces traditions légales, ces intérêts conservateurs, toujours si puissants et si respectables en France, se trouvent gravement compromis par la politique insensée qu'on veut leur faire épouser aujourd'hui. C'est à eux surtout qu'il appartient de défendre la société moderne et de résister aux folies qu'on veut commettre en leur nom. Ce n'est plus en tant que libéraux et qu'enfants de la Révolution française qu'il faut s'adresser aux anciens partisans de la monarchie constitutionnelle, pour les détourner de cette humiliante abjuration. C'est surtout comme conservateurs qu'il faut les supplier de réfléchir; c'est comme conservateurs qu'il faut les adjurer de ne pas jeter la société française dans les désordres inévitables qui suivraient la restauration d'Henri V.

I

Après le suicide de la monarchie libérale, allons-nous assister dans quelques jours au suicide du parti conservateur? L'Assemblée, qui le représente, et qui le défend si mal, va-t-elle le tuer de ses propres mains? On le dit, et nous ne pouvons pas le croire. « Nous coupons les ponts derrière nous », s'écriait l'autre jour l'organe officiel de l'orléanisme. Pour mieux triompher des hésitations des gens timides, les fusionnistes ne veulent même pas consentir à se ménager une ligne de retraite, en cas d'échec. Ils pèsent sur le maréchal Mac-Mahon pour qu'il refuse la prorogation de pouvoirs qui lui sera certainement offerte par la gauche; ils proclament qu'en tout état de cause, le maréchal quittera la présidence, et ils traitent de factieux ceux qui veulent malgré lui l'y retenir. Il est évident que leur parti est pris de jouer d'un seul coup leur propre avenir avec celui de la France. Triste politique pour des conservateurs, dont le premier devoir, s'ils voulaient mériter ce nom, serait de ne rien livrer au hasard, de ne rien faire qui pût troubler la paix publique ! Non, cette politique à outrance, cette politique légère et aventureuse, qui subordonne le patriotisme à l'esprit de parti, qui compromet sans remords les plus sérieux intérêts du pays, n'est pas celle des vrais conservateurs; c'est, pour emprunter un mot au vocabulaire d'une nation voisine, et dont les misères ne sont pas sans analogie avec les nôtres, une politique *intransigeante*, une politique révolutionnaire. Les vrais conservateurs sont des hommes prudents et sages; ils ne sont pas disposés à jouer l'avenir de la patrie sur le nom détesté d'Henry V. Qu'ils se perdent eux-mêmes, s'ils le veulent; ils n'ont pas le droit d'entraîner dans leur ruine tous les éléments conservateurs de la société française. Ce serait, de leur part, une véritable impiété, et jusqu'au dernier moment, nous nous refuserons à croire que l'Assemblée la commette.

Les partis qui ont confiance dans l'avenir et qui croient avoir dans le pays de fortes racines ne se hâtent pas de brûler ainsi leurs vaisseaux. Ce sont les révolutionnaires, les démagogues, les aventuriers et les ambitieux de bas étage qui jouent ainsi, sur un coup de dés, leur fortune et celle de leur pays. Le parti conservateur manquerait à ce qu'il doit à la France, à ce qu'il se doit à lui-même, s'il s'associait au coup de main que l'on va tenter contre la république. Si la république doit être condamnée, ce n'est pas ainsi qu'elle devrait périr. Le véritable patriotisme ne consiste pas à déclarer la guerre au hasard et à pousser son pays, d'un cœur léger, dans une lutte inégale ; de même, le véritable esprit conservateur n'a rien de commun avec les bravades qu'une coterie impuissante et arrogante adresse journellement à la société moderne. L'entreprise monarchique dût-elle réussir à la faveur de l'intimidation et de la fraude, le véritable esprit conservateur la désavouerait encore, car ce serait une victoire sans lendemain.

Il n'y a qu'une seule excuse possible à une entreprise aussi téméraire : c'est le désespoir d'une situation sans remède, ou la certitude du succès. Or, la France n'a encore donné à personne ni le droit de désespérer d'elle, ni le droit de compter, partout et quand même, sur sa soumission passive au droit du plus fort. La preuve qu'on n'est pas certain du succès, c'est qu'on ne néglige rien, soit pour falsifier, soit pour intimider l'expression de la volonté nationale ; c'est qu'on n'ose même pas compléter l'Assemblée, de peur de perdre la majorité factice que l'on croit tenir en ce moment ; c'est qu'on en est réduit à disputer à l'opposition cinq ou six voix douteuses, et à édifier sur ce fondement fragile toutes les espérances de la monarchie. Quand même on obtiendrait une maigre majorité dans le sein de l'Assemblée, on sait bien que la royauté ne parviendrait pas à s'établir. On s'attend à la voir, dès le début, en lutte avec la grande majorité de la nation ; on prévoit qu'elle ne peut durer, parce qu'elle est antipathique à la France, et le lendemain de son avénement on se prépare peut-être à lui faire la guerre, dans l'espoir d'amener un changement de personnes qui la réconcilie avec la France moderne. Cependant, on persiste à la rétablir, en se passant de l'adhésion du pays ; on s'obstine d'autant plus qu'on se sent plus sévèrement blâmé par l'opinion publique. Non, ce n'est pas là de la politique conservatrice ; c'est une politique d'aveuglement et de provocation. C'est celle des émigrés, celle des ministres de l'ancien régime aux prises avec la première révolution. Qu'on se rappelle où cette politique les a menés !

Tout cela est vrai, disent les gens timides ; mais que devenir, et de quel côté se tourner ? Si la France ne périt pas par la monarchie, elle périra par l'anarchie ; si elle ne se rattache aux derniers appuis qui s'offrent à elle, et qui sont, en vérité, bien chancelants, elle va rouler dans l'abîme de la démagogie. — S'il y a des abîmes, c'est la réaction qui les creuse ; si la France tombe dans l'anarchie, c'est la royauté légitime qui l'y aura précipitée. Non, la situation du parti conservateur n'est pas aussi désespérée qu'on le prétend ; si la société court des dangers, c'est qu'on les aggrave à plaisir, en blessant tous les sentiments de la France. Est-ce donc une nation amoureuse de l'anarchie que cette France paisible, laborieuse, économe, obéissante par nature à tous les gouvernements qu'on lui donne, même à ceux qui lui déplaisent le plus ? Les artisans des conspirations monarchistes ne la calomnient que parce qu'elle leur résiste. Assurément la France est démocratique, elle aime l'égalité politique et civile ; malheur à qui voudra la lui enlever ! Mais elle est, s'il est possible, encore plus conservatrice qu'égalitaire ; elle est attachée aux idées de la révolution française, mais docile plus qu'aucun autre pays du monde aux gouvernements et aux lois. En ce moment même, elle donne une preuve bien rare de son respect pour la légalité et de son amour de l'ordre, puisqu'elle obéit sans murmure à une as-

semblée dont elle désavoue hautement les tendances. Qu'a-t-elle donc fait depuis trois mois qu'on la harcèle de provocations insolentes? Est-elle sortie un seul instant de la modération dont on ne lui donne pas l'exemple? S'est-elle départie une seule minute de la légalité la plus rigoureuse? Elle s'est contentée, pour toute protestation, d'user de son droit électoral; elle a nommé des républicains pour résister aux entreprises monarchiques, tout comme elle nommait, il y a deux ans, des conservateurs pour résister à la dictature révolutionnaire. Elle a fait preuve en cela d'un bon sens bien rare parmi ceux qui l'injurient et qui la méprisent. C'est cette France calme et sensée que l'on dénonce comme un foyer de révolutions perpétuelles! C'est cette nation que l'on dit ingouvernable, parce qu'on s'amuse à l'exaspérer et à la bouleverser tous les jours! La France n'est révolutionnaire que par la faute de ceux qui la gouvernent. Aujourd'hui, les vrais révolutionnaires sont ceux qui, pour la sauver d'un péril imaginaire, se plaisent sans cesse à troubler son repos.

Que les conservateurs se réservent pour l'heure où la société sera vraiment menacée; qu'ils ne se laissent pas entraîner par l'exemple de ces partis turbulents et ambitieux qui mettent le feu à la maison pour se donner le plaisir de l'éteindre. Qu'ils sachent se garder de cette politique radicale, aussi funeste dans un parti que dans un autre, et qui n'a pas perdu la monarchie moins souvent que la république. S'ils ne peuvent renoncer à la chimérique espérance d'une restauration prochaine, qu'ils songent au moins à se ménager, en cas d'échec, une ligne de retraite sûre et commode. Qu'ils ne se hâtent pas de brûler leurs vaisseaux: ils en auront besoin pour regagner le port. Que même ils renoncent à livrer bataille et qu'ils rentrent dès à présent dans leurs positions défensives, s'ils sont encore libres de se délier. C'est leur intérêt, comme celui du pays tout entier, qui le leur demande avec instance et qui, à cette condition, oubliera volontiers leurs autres fautes. Ils ont une majorité assurée dans l'Assemblée, s'ils se décident à organiser la république. Ils redeviendront presque populaires, s'ils savent se raviser en temps utile et prêter l'oreille à la voix du pays.

Ou nous nous trompons fort, ou un grand nombre de conservateurs, de ceux mêmes qui aujourd'hui chantent victoire, mesurent toute l'imprudence qu'ils vont commettre. Ils n'ont pas, comme les légitimistes, une confiance absolue dans l'étoile de la monarchie et dans la protection de la Providence. Ils se sentent moins convaincus qu'entraînés par d'anciennes promesses et par une sorte de faux point d'honneur. Ils chantent pour se donner du courage, mais sans pouvoir dissimuler leurs légitimes appréhensions. Ils voudraient bien, s'il était possible, échanger leur périlleux plan de bataille contre un programme à la fois plus modeste et plus sûr.

Or ce programme existait; il était tout tracé d'avance: c'était la prorogation des pouvoirs du président actuel de la république et la mise à l'ordre du jour des projets constitutionnels. C'était hier, ou du moins cela paraissait être le programme du cabinet. Aujourd'hui que le ministère y a renoncé pour poursuivre des projets plus ambitieux, la prorogation des pouvoirs n'a plus que les républicains pour partisans. Mais rien n'empêche le parti monarchique d'y revenir, et la sagesse la plus élémentaire lui conseillerait de s'en contenter, s'il daignait encore écouter la voix du simple bon sens. Les chefs de la conspiration le sentent si bien qu'ils affectent d'y voir une manœuvre, et qu'ils font pleuvoir sur cette innocente prorogation, devenue tout à coup à leurs yeux un instrument de désordre, tous les anathèmes accoutumés dans leur Église. C'est que la prorogation pourrait offrir une ligne de retraite aux conservateurs enrôlés à regret dans la conspiration royaliste et leur suggérer des espérances qui ébranleraient leur courage. C'est que les aventuriers de haute naissance et de bas étage qui veulent risquer sur le nom d'Henri V la fortune et l'avenir de la France, ont peur que l'absurdité même de leur entreprise n'amène quelques désertions dans leurs rangs. C'est aux conservateurs sensés à ne pas accepter ce rôle de dupes; c'est à eux à résister à ces capitans au cœur léger qui les conduisent à la boucherie en leur disant qu'ils les conduisent à la victoire. Les conservateurs n'auraient pas d'excuse s'ils se laissaient entraîner, sans illusions, à une politique dont ils ne peuvent rien attendre que la défiance et la réprobation du pays.

Cette solution est aujourd'hui la seule praticable. Nous sommes convaincu qu'on y reviendra bientôt. Les monarchistes, qui affectent maintenant de la dédaigner, seront trop heureux de s'y rattacher dès que la monarchie aura fait naufrage. Dans leur propre intérêt, il serait plus sage d'en prendre dès à présent leur parti. Au point où nous en sommes, ce que le pays pardonnera le moins, c'est l'indécision et la faiblesse. Quoi qu'on en pense dans le parti monarchique, la politique n'est pas une loterie où il soit facile de déplacer son enjeu. Ceux des conservateurs libéraux qui se seront maladroitement compromis à la suite d'Henri V feront, malgré eux, cortége à sa défaite. Ils en partageront les conséquences, comme ils partagent aujourd'hui les chances de sa victoire. Ils n'en seront pas quittes pour changer de costume et pour adopter un autre programme; ce changement de scène sera moins facile qu'ils ne l'imaginent. On ne leur saura nul gré de leur sagesse tardive, mais on gardera le souvenir de leur faute. Ils auraient tort de compter aveuglément sur l'indulgence de l'opinion publique: elle ne leur pardonnera jamais d'avoir voté la restauration d'Henri V. Ils s'en apercevront dans quelques jours, quand l'intrigue monarchique aura succombé.

II

Il est difficile de s'expliquer les répugnances de la coalition monarchique pour la prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon. Le maréchal Mac-Mahon n'est point, comme M. Thiers, un homme de désordre, un *communard* déguisé, et comme le disait récemment, avec l'aménité qui lui est propre, un journal fort goûté à Frohsdorf, « un échappé du bagne ». Le maréchal Mac-Mahon a été l'instrument de la victoire du 24 mai; c'est de la coalition qu'il tient le pouvoir suprême, et nul n'ignore que ses sympathies ne sont pas du côté de la république. Bien que son caractère universellement respecté, ses loyaux services militaires, son désintéressement bien connu le rendent agréable aux républicains eux-mêmes, qui ne consentent pas à voir en lui l'homme d'un parti, il n'a rien fait, que nous sachions, qui puisse lui faire perdre la confiance du « grand parti conservateur ». Il a cette heureuse fortune, cet avantage bien rare pour un chef

d'État, que personne ne conteste son autorité, que personne ne lui dispute le pouvoir, qu'enfin il n'a d'ennemis nulle part. Dès lors, pourquoi ne pas le conserver à la tête du gouvernement? Si son nom était une cause de discorde, il serait peut-être généreux de sa part de s'effacer devant un autre; mais au contraire, son nom est un moyen d'union; il rallie les partis les plus opposés, et ceux qui l'acceptent de meilleure grâce ne sont même pas ceux qu'il favorise le plus. Serait-ce, par hasard, cet accord même qui déplairait aux monarchistes? Seraient-ils las d'avoir à la tête du gouvernement un honnête homme, qui ne partage pas ouvertement leurs passions, qui n'affiche pas ses préférences, qui ne songe qu'à exercer, tant qu'il restera au pouvoir, une action modératrice sur les hommes et sur les choses? Cela est possible; mais si les monarchistes ne trouvent pas au maréchal Mac-Mahon l'étoffe d'un président selon leur cœur, d'un président de combat et de guerre civile, c'est une raison de plus pour que la France s'attache à lui et refuse de s'en séparer.

Que les hommes paisibles qui mettent en lui leur espoir se rassurent. Malgré les assertions cavalières des monarchistes, ce n'est point une politique factieuse que celle qui consiste à raffermir le pouvoir entre des mains patriotiques et loyales. Ils peuvent même voter la prorogation sans s'inféoder personnellement à la république. Cette solution bien simple est celle qui engage le moins la conscience de ceux qui y souscrivent. Elle est favorable à la république, puisqu'elle en reconnaît la nécessité présente; mais elle n'en consacre pas à tout jamais l'existence, s'il plaît un jour à la France de changer la forme du gouvernement. Elle ne proscrit pas la monarchie, si la monarchie doit véritablement sortir d'un sincère mouvement de l'opinion publique. Elle laisse simplement toutes choses en l'état; elle assure une prolongation de bail à l'Assemblée du 6 février et au gouvernement « résolûment conservateur » que l'Assemblée nous a donné il y a six mois. Elle permet d'attendre et de préparer à loisir la solution définitive qui ne peut plus sortir que des élections prochaines. Quoi qu'on fasse d'ici là, ce ne sera que du provisoire : le gouvernement ne sera sérieusement constitué que le jour où de nouvelles élections auront permis au pays de confirmer ou d'infirmer les décisions de l'Assemblée. Jusque-là, on peut faire des plans ingénieux, tenter des essais et des expériences : on ne peut rien construire de solide avant que la nation se prononce.

Les conservateurs monarchistes peuvent donc voter, non-seulement sans danger, mais encore sans nul scrupule de conscience, la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. Ceux d'entre eux qui s'y refuseraient tiendraient une conduite inexcusable à tous les points de vue. Il faut le dire sans détour, leur situation était excellente au lendemain du 24 mai, s'ils avaient su en tirer profit. A ce moment, ils étaient les arbitres de la France, à condition toutefois de ne pas exiger qu'elle un retour à la monarchie tombée depuis cinquante ans. S'ils avaient voulu à cette époque organiser la république à leur guise, ils auraient été soutenus, même par ceux qui ne partageaient pas leurs idées, et ils en seraient restés les maîtres pendant aussi longtemps qu'ils l'auraient voulu. En sachant céder à l'opinion publique, ils se seraient fait pardonner leur longue et systématique hostilité au gouvernement de M. Thiers, ils auraient rajeuni la popularité et relevé l'influence du parti conservateur.

Même sans organiser la république et en persistant à préparer sournoisement la monarchie, ils pouvaient manœuvrer plus habilement et de manière à ne pas blesser aussi profondément les instincts libéraux de la France. Au lieu de faire cabrer l'opinion publique en la mettant face à face avec la monarchie légitime, ils devaient tâcher de l'endormir par des concessions opportunes. C'est dans ce sens que le ministère semblait disposé à agir pendant la prochaine session. Tandis que les chevaliers errants de la fusion couraient les aventures et dépensaient leurs loisirs en lointains pèlerinages, le ministère semblait s'être donné pour tâche de couvrir leurs derrières, et de préparer au parti conservateur le refuge d'une république provisoire où il pût au besoin trouver un abri. Dans cette république faite à leur usage, les monarchistes seraient restés libres de comploter tout à leur aise. Assurément la prorogation des pouvoirs entraînait la mise à l'ordre du jour des projets constitutionnels présentés l'an dernier par M. Dufaure. Mais sans compter que ces projets n'étaient pas le moins du monde contraires au parti conservateur, on pouvait, avec un peu d'art, se les approprier et en tirer parti. A vrai dire, l'esprit dans lequel ces projets avaient été conçus était plus hostile à la monarchie que leur texte même, et cet esprit s'étant envolé avec le gouvernement précédent, rien n'empêchait le gouvernement nouveau de les mettre à l'étude sans compromettre en rien la liberté de l'Assemblée. Si les amis de M. Thiers avaient persisté à faire précéder ces projets d'une reconnaissance formelle de la république, on leur aurait répondu en termes ambigus, et en invoquant l'autorité même de M. Thiers, qu'il fallait laisser à l'avenir, à l'opinion publique, à la puissance du temps, le soin de résoudre un problème qu'on ne saurait trancher à coups de proclamations vaines, et l'on aurait aisément obtenu de l'Assemblée actuelle le maintien d'une équivoque favorable à ses secrets désirs. Après quoi, l'on aurait pu sans danger procéder à l'organisation d'un régime politique *ad libitum*, d'une constitution bonne à tout faire, applicable indifféremment à la monarchie ou à la république, mais combinée spécialement en vue de favoriser le passage d'une république temporaire à une monarchie définitive. Ce qui, entre les mains de M. Thiers, devait être la reconnaissance implicite des institutions républicaines, pouvait aisément devenir, entre les mains de M. de Broglie, la préparation détournée d'une restauration monarchique.

Telle semblait être, il y a quelques mois, la tactique du gouvernement du 24 mai, tactique habile, il faut l'avouer, et cent fois plus redoutable pour la république que le coup de tête de Frohsdorff et de Salzbourg. On aurait mis, dès le mois de novembre prochain, les trois projets constitutionnels à l'ordre du jour. Cette concession, qu'on aurait fait sonner bien haut, n'aurait pas été bien compromettante. Il y a loin, comme on sait, de la mise à l'ordre du jour à l'adoption d'une loi. Les projets seraient restés plusieurs mois enterrés dans une nouvelle commission des Trente, à qui les ajournements auraient été d'autant plus faciles qu'elle aurait eu le gouvernement pour complice. Après quoi, l'on aurait procédé au vote d'une constitution idéale applicable seulement aux assemblées futures, dépourvue d'ailleurs de son couronnement naturel, véritable pierre d'attente posée en faveur de la monarchie, et alors il aurait suffi d'un changement de personnes pour accomplir une révolution.

Qu'y a-t-il, en effet, dans les projets de loi déposés avant

le 24 mai par le gouvernement de M. Thiers? Que contiennent-ils dont ne se puisse rigoureusement accommoder la monarchie que l'on médite d'établir? Ces projets, à vrai dire, ne sont guère que des têtes de chapitre. Ils touchent à trois questions distinctes, que le dernier gouvernement se proposait de résoudre ensemble, mais qu'il sera toujours facile de séparer. Il y a d'abord l'organisation d'une seconde chambre; c'est là, comme chacun sait, une institution également compatible avec la monarchie et avec la république, nous dirons même également indispensable à l'une et à l'autre. Assurément, si la seconde chambre devait être organisée et mise en mouvement dès le jour où elle serait instituée par le vote de l'Assemblée actuelle, elle pourrait gêner tant soit peu les intrigues de nos souverains et leur rendre fort difficiles les restaurations qu'ils méditent. Mais il ne s'agit de rien de pareil. Il a été convenu que cette Assemblée régnerait seule jusqu'à l'heure de sa mort, et qu'elle ne partagerait avec aucune autre le privilége de sauver la France. La seconde chambre qu'elle s'est engagée à créer ne serait qu'une institution platonique, un pouvoir abstrait qui n'entrerait en fonctions qu'avec la prochaine Assemblée. Cette seconde chambre, ainsi reléguée dans un avenir lointain, n'aurait rien de gênant pour personne; elle laisserait le champ libre à toutes les entreprises, à toutes les combinaisons monarchiques, et elle permettrait de les renouveler à la première occasion favorable.

Qu'y a-t-il encore dans les lois constitutionnelles? La loi électorale? Mais l'idée de faire une loi électorale est une de celles qui sourient le plus à l'Assemblée. Il y a longtemps déjà que cette loi s'élabore, morceau par morceau, dans diverses commissions spéciales, qu'il sera nécessaire de mettre d'accord un jour ou l'autre, en évoquant la question devant une commission nouvelle. En quoi le vote d'une loi électorale engage-t-il l'avenir et décide-t-il de la forme définitive du gouvernement? Au contraire, la loi électorale est, aux yeux du parti monarchiste, un moyen détourné de modifier l'expression de la volonté nationale et de la rapprocher des doctrines monarchiques. Si jusqu'à ce jour on a mis peu de zèle à l'examen des lois électorales, si l'on a semblé vouloir en ajourner la discussion, c'est qu'on a pensé qu'une loi électorale devait être le testament d'une Assemblée prête à se dissoudre, et qu'elle ne pouvait précéder de beaucoup le moment des élections générales; on aurait craint de hâter cette heure néfaste en ayant déjà l'air de la prévoir. Mais voilà que de nouvelles doctrines, plus conformes aux besoins des temps, ont renouvelé sur ce sujet les idées admises. Les rigides parlementaires du côté droit commencent à comprendre qu'il faut distinguer entre une réforme électorale qui a pour but d'étendre le droit de suffrage, et une réforme qui a pour but de restreindre le nombre des électeurs. La première, apportant une innovation dans un sens libéral, doit être exécutée sans retard et mise le plus tôt possible à l'épreuve; la seconde, au contraire, ayant pour objet de retirer un privilége, personne n'aurait droit de se plaindre si l'application en était ajournée. On peut donc, à ce qu'il paraît, voter une nouvelle loi électorale, sans que ce vote soit d'un fâcheux augure pour la durée de l'Assemblée. Cette loi, d'ailleurs, aura son utilité; elle profitera dès à présent à la bonne cause. On pourra l'appliquer aux élections partielles et favoriser ainsi le recrutement du parti royaliste. Décidément la loi électorale n'a pas plus d'inconvénients que la seconde chambre. Les plus scrupuleux défenseurs du trône et de l'autel peuvent la voter sans scrupule et sans crainte.

Que reste-t-il du programme de M. Dufaure? Une seule chose et la plus importante de toutes, sans laquelle ni la loi électorale, ni l'organisation du pouvoir législatif n'ont de signification précise. Nous voulons parler de l'organisation et de la transmission du pouvoir exécutif. C'est la seule partie du programme qui soulève une difficulté sérieuse. Le pouvoir exécutif est, en effet, la clef de voûte des institutions qu'il s'agi de fonder : une fois la transmission de ce pouvoir assurée, on peut dire que la république est faite. Mais n'y aurait-il pas un moyen de tourner la difficulté, en l'éludant par la prorogation pure et simple des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon? C'était là un subterfuge commode, donnant au programme de M. Thiers une sorte de satisfaction apparente, sans cependant engager l'avenir. On se serait bien gardé de conférer au président de la république une autorité régulière, une véritable magistrature républicaine. Une dictature apparente, sans garantie d'avenir, sans autorité propre, étroitement subordonnée à l'Assemblée souveraine, aurait sans doute suffi pour rassurer les esprits, sans cependant fermer la porte à des évolutions nouvelles. On aurait d'ailleurs attaché à ce pouvoir d'exception une très-longue durée nominale, afin de lui donner au moins l'apparence de la stabilité. L'Assemblée aurait dissimulé ainsi la fragilité réelle de son œuvre, et elle aurait attendu, à l'ombre de cette monarchie provisoire, le moment de fonder la monarchie définitive.

On le voit, dans ces conditions, les royalistes pouvaient voter sans embarras la prorogation des pouvoirs. Il n'y avait rien dans cet arrangement qui dût les gêner. Il leur restait loisible d'intriguer, de comploter, de fusionner tout à leur aise jusqu'à la dissolution de l'Assemblée, c'est-à-dire, suivant eux, jusqu'à la consommation des siècles. C'est pour eux un dogme établi que l'Assemblée ne saurait épuiser son pouvoir constituant, ni se lier par ses propres votes. Sa souveraineté, paraît-il, est inaliénable, semblable à la toute-puissance divine qui ne saurait s'imposer de limites. L'Assemblée restait donc maîtresse de défaire à tout instant son propre ouvrage. Qu'importait alors qu'elle fît semblant de fonder la république, puisqu'elle nourrissait le ferme dessein de ne pas quitter la place avant de l'avoir renversée? La république n'aurait existé que de nom; ce qu'une loi aurait fait, une autre loi aurait pu le défaire sans que rien fût changé dans le pays. Grâce à cette théorie commode sur la nature du pouvoir constituant, la France serait restée l'enjeu des partis et des dynasties; on aurait eu, sous le couvert d'une paix apparente, trois ans, cinq ans peut-être, de confusion, d'anarchie morale, d'aventures, de hasards possibles. Cinq ans pour intriguer, pour déclamer, pour arriver au ministère, pour gouverner et façonner la France, quel rêve pour une assemblée souveraine, et comment se fait-il qu'elle ait résisté à tant de séductions?

Au fond, ce qu'il s'agissait de proroger, sous le nom du maréchal Mac-Mahon, ce n'était pas tant le pouvoir exécutif que celui de l'Assemblée elle-même. La prorogation des pouvoirs du Président offrait à l'Assemblée une admirable occasion de se perpétuer indéfiniment. Qui donc aurait pu l'en empêcher? Y a-t-il dans l'Etat un seul pouvoir qui ne dépende pas d'elle et qui puisse faire obstacle à ses désirs? Y a-t-il une loi quelconque qui puisse limiter ses prérogatives? Ce qu'elle peut faire pour le pouvoir exécutif, qui n'est que

son délégué, elle peut à plus forte raison le faire pour elle-même. Comment le délégué survivrait-il à celui qui le délègue? En accordant un sursis de quelques années à la république, l'Assemblée se serait décerné à elle-même un brevet de longue vie. Chacun sait que c'est là un avantage que ne dédaignent pas les assemblées souveraines.

On voit tout le parti que les membres de la droite auraient pu tirer de la prorogation des pouvoirs, s'ils avaient eu l'habileté de s'y rallier à temps. Comment la majorité du 24 mai a-t-elle laissé échapper cette bonne fortune? Comment, avec un si beau jeu dans la main, s'est-elle laissé entraîner à la pitoyable aventure de la restauration d'Henri V? Elle a obéi, paraît-il, à ses passions; il vaudrait mieux pour elle et pour le pays qu'elle n'eût obéi qu'à son intérêt véritable. Ce qu'elle pouvait faire il y a quelques jours, ce qu'elle pourrait encore, à la rigueur, tenter aujourd'hui, elle ne le pourra plus après qu'elle aura épousé publiquement le roi légitime. Elle s'apercevra bientôt qu'en renonçant à la prorogation des pouvoirs pour courir après la restauration d'Henri V, elle a lâché la proie pour l'ombre.

III

Est-ce à dire qu'il soit possible aujourd'hui de revenir à la combinaison bâtarde dont nous venons d'entretenir nos lecteurs? Non certes, l'heure en est passée, et il faut maintenant que les monarchistes adhèrent franchement à la république, s'ils veulent reconquérir l'estime de la France et raffermir l'influence du parti conservateur. Il faut qu'ils payent du sacrifice sincère de leurs espérances le droit de reprendre leur place à la tête de ce parti qu'ils ont si tristement fourvoyé. En politique toutes les fautes se payent, et elles ne se rachètent que par un aveu sincère et par une prompte soumission aux châtiments qu'elles entraînent. Le parti radical, en faisant les élections du 27 avril, s'est puni lui-même et n'a pas tardé à le reconnaître. Le parti royaliste est, lui aussi, en train de se punir lui-même, et il n'échappera aux grands désastres qu'il se prépare qu'à la condition de s'incliner de bonne grâce sous le poids de ses propres erreurs. Pourquoi essayerions-nous de le dissimuler? Le but que nous poursuivons aujourd'hui, en demandant la prorogation des pouvoirs, c'est l'organisation définitive de la république. A l'heure qu'il est, la prorogation des pouvoirs ne peut avoir qu'une signification républicaine. Après la tentative de restauration qui va se faire, après la rupture éclatante du compromis à l'abri duquel on gouvernait la France, il ne peut plus y avoir d'hésitation ni d'équivoque; la prorogation ne saurait plus être un subterfuge, un expédient dilatoire, une comédie parlementaire; elle sera nécessairement un pas décisif dans le sens de la république.

Oui, sans doute, ils ont raison ceux qui disent qu'il est trop tard pour revenir aux petites ruses et à la petite politique du ministère de Broglie; mais ce n'est pas à dire qu'il faille se jeter pour cela dans les aventures. Au contraire, si l'Assemblée a souci d'elle-même, de son influence dans le pays, de sa bonne renommée dans l'histoire, et même de la durée de ses pouvoirs, elle doit se montrer plus prudente et plus conciliante que jamais. Elle doit aller jusqu'au point même que les finesses de M. de Broglie avaient pour objet d'écarter; elle doit, en un mot, reconnaître l'existence de la république. C'est le seul moyen d'éviter, nous ne dirons pas la guerre civile — on ne la redoute pas dans le camp royaliste, — mais un malheur qui, aux yeux de l'Assemblée, dépasserait aujourd'hui tous les autres : nous voulons parler de sa dissolution prochaine.

Il est trop tard pour gagner du temps, pour traîner les choses en longueur, pour endormir ou pour tromper le pays. Les fusionnistes se sont pris dans leur propre piége en se coupant témérairement la retraite. Si l'on veut maintenant que la prorogation des pouvoirs rassure le pays, consolide l'autorité de l'Assemblée, exerce enfin sur les esprits la pacifique influence qu'elle doit avoir, il faut qu'on y joigne des garanties sérieuses et des engagements qui inspirent confiance. Il ne peut plus être question de replâtrer tant bien que mal un provisoire qui s'écroule de toutes parts : la nation française est résolue à ne pas se rendormir avant de sentir sur sa tête un abri solide. C'est la force des choses qui l'exige, et la paix publique en dépend.

Si le ministère avait tenu une conduite prudente, loyale, modérée, telle en un mot qu'il semblait la promettre, peut-être le pays aurait-il pris confiance et l'aurait-il volontiers cru sur parole; peut-être n'aurait-il pas exigé de garanties ni d'affirmations solennelles. Un régime provisoire, placé sous la protection de la bonne foi publique, lui aurait suffi, pendant quelque temps, sous la présidence du maréchal Mac-Mahon, comme il lui avait suffi sous la présidence de M. Thiers, jusqu'au jour où les intrigues des partis monarchiques lui ont fait perdre patience. Mais à présent, la rentrée en scène de la monarchie légitime, les bruyantes menaces du parti royaliste, le sans-façon avec lequel les représentants de la France disposent d'elle sans son aveu et contre sa volonté manifeste, enfin la trahison visible d'une partie du gouvernement lui-même, ont inspiré à tous les bons citoyens des alarmes qu'il ne sera pas possible d'apaiser à bon marché. La France a appris à ses dépens combien il est dangereux de laisser son avenir en suspens. Un nouveau pacte de Bordeaux entre la monarchie et la république ne serait plus observé par personne. Une nouvelle constitution Rivet, fabriquée au profit du maréchal, ne satisferait pas le besoin de sécurité qui nous possède. On n'y pourrait plus voir qu'une trêve passagère, une halte provisoire sur le chemin de la monarchie, un intermède inutile entre deux révolutions. Partout on réclame une solution décisive : l'Assemblée ne se tirera pas d'affaire avec de mesquins expédients.

Écarter le péril d'une restauration monarchique, c'est déjà quelque chose; c'est une garantie de sécurité pour la France et pour les intérêts conservateurs. Mais il ne faut point s'arrêter là; il ne faut point s'exposer à piétiner sur place; il faut dire hautement ce qu'on se propose de faire. La mise à l'étude des questions constitutionnelles doit être précédée d'une proclamation formelle de la République.

Nous savons ce que l'on peut dire de ces proclamations banales qui ne servent qu'à inspirer une confiance trompeuse et qui, au fond, ne garantissent pas l'avenir, si même elles ne compromettent le présent. Il vaut mieux assurément que la confiance règne sans qu'il soit nécessaire de la décréter. Mais cette fois, en présence d'une nation inquiète, désorientée, justement défiante, la reconnaissance de la forme républicaine ne sera pas un lieu commun banal, une formalité inutile : elle sera l'amende honorable des partis qui depuis deux ans agitent inutilement la France, le gage de la

conciliation si longtemps et si vainement espérée. Si la république peut s'en passer, le parti conservateur en a besoin pour racheter et pour effacer ses fautes. Si cette proclamation déplaît à quelques-uns, qu'on s'en prenne à ceux qui l'ont rendue nécessaire.

Quant aux sombres prophéties, à l'aide desquelles on voudrait terrifier la France, en ne lui laissant voir aucun intermédiaire entre la royauté et la démagogie, elles sont une insulte pour l'Assemblée en même temps que pour le pays. Quoi ! le règne de l'Assemblée nationale gouvernant le pays par ses mandataires, organisant, façonnant la république à sa guise, est-ce là ce que l'on appelle l'anarchie? Les plus violentes diatribes des radicaux contre l'Assemblée n'en ont jamais dit davantage. Quoi ! cette Assemblée est donc impuissante ? Elle n'a plus la force de tenir tête à la démagogie, et l'on s'imagine que le nom d'Henri V va lui prêter la force qui lui manque ? Les mandataires du pays craignent de ne pouvoir plus faire respecter leur mandat, et c'est à ce fantôme couronné qu'ils s'adressent pour obtenir l'obéissance du pays ! Cela rappelle les guerriers chinois qui se couvrent d'antiques oripeaux pour effrayer l'ennemi à distance et pour se dispenser de le combattre. Si l'Assemblée se sent impuissante à gouverner la France, ce n'est pas Henri V qu'elle doit appeler à son aide, c'est la nation; ce n'est pas le droit divin qu'elle doit invoquer, c'est la souveraineté nationale où elle doit chercher à retremper ses forces en se soumettant à des élections nouvelles.

Les conservateurs disaient, il y a quelque temps, que ce n'était point le nom de république qui leur faisait peur, mais la politique radicale. Ils auraient, disaient-ils, grand plaisir à se rallier à la république, s'ils pouvaient l'organiser et la gouverner eux-mêmes. C'est justement ce que la république leur demande de faire aujourd'hui. S'ils prétendent justifier ce nom de classes dirigeantes qu'ils se décernent volontiers à eux-mêmes et se faire une sorte de privilége du gouvernement de la société française, qu'ils ne cherchent pas à l'usurper comme un droit, mais à le mériter comme une récompense. Qu'ils se fassent estimer par les services rendus, par le désintéressement, par l'oubli d'eux-mêmes, par l'intelligence des besoins du pays, par la tolérance des opinions qui leur déplaisent, par une sage obéissance au sentiment national. A ces conditions, l'estime de leurs concitoyens et la possession du pouvoir qui en est le signe visible ne leur feront jamais défaut. Que si au contraire ils prennent un amer et aristocratique plaisir à braver l'opinion publique, à violenter la volonté nationale, à persécuter l'esprit moderne et à embrasser systématiquement toutes les causes perdues, alors c'en est fait des classes dirigeantes et du prétendu parti conservateur. Il ne leur reste plus qu'à attendre stoïquement les catastrophes qu'ils auront appelées sur leurs têtes, et après lesquelles ils iront rejoindre les ridicules fantômes du temps passé.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les éclaircissements du général La Marmora sur l'alliance italo-prussienne de 1866

Au mois de juin 1866, la Prusse convoitait les duchés de l'Elbe et briguait l'hégémonie du nord de l'Allemagne; l'Italie désirait Venise et le quadrilatère; ces deux ambitions s'étaient rencontrées, il en était résulté un traité d'alliance, et l'on cherchait de part et d'autre, un prétexte spécieux pour engager la guerre. La France embarrassait les deux alliés, ils se demandaient comment il leur serait possible d'entraîner l'empereur. Le général Govone en causait avec M. de Bismarck. « N'y aurait-il pas moyen, disait-il, de faire réussir quelque part sur le Rhin un plébiscite d'annexion? » M. de Bismarck ne le croyait pas : ces populations, médiocrement prussiennes, il le reconnaissait, tenaient cependant à rester allemandes. Comment donc indemniser la France? Le général Govone tenait à la guerre, il découvrit un détour : « Si l'on ne peut faire valoir la volonté des peuples, dit-il, on pourrait invoquer un autre principe, par exemple celui des frontières naturelles. » C'est ainsi que M. de Bismarck disait quelques jours avant à M. Benedetti : « Si le roi m'écoute, nous combattrons. L'armée est superbe. J'ai la confiance qu'elle triomphera. Nous pouvons, *au besoin*, rappeler au pouvoir le parti libéral, proclamer la constitution allemande de 1849 et entraîner avec nous le sentiment national de Hambourg à Munich. » Qui n'admirerait la dialectique féconde de ces illustres praticiens du « droit nouveau »? Des philosophes idéalistes ont découvert, depuis lors, dans la crise de 1866, l'action secrète de quelques principes qui doivent réformer le monde. Si les hommes qui, durant cette période, ont mené les affaires de l'Europe, ont fait de la diplomatie nouvelle, ils ne l'ont point fait exprès. Il faut reconnaître qu'ils s'étaient élevés à ce degré de détachement où l'on pratique la vertu sans y croire. Leurs récits et leurs aveux sont dépourvus de toute affectation métaphysique; on n'y découvre nulle part de vaines prétentions à la philanthropie. Les « éclaircissements » du général La Marmora sont lumineux à ce point de vue (1). C'est plaisir, après tant de divagations humanitaires et d'abstractions diplomatiques, de se trouver aux prises avec un véritable homme d'État qui n'avait que des idées claires et qui les expose nettement. On voit se dérouler un tableau de la guerre de 1866 qui n'est pas tout à fait conforme au programme pompeux que nous présentaient les pontifes du dogme des nationalités. L'expérience gagne ici tout ce que perd la poésie. Le livre du général La Marmora présente un récit simple et conscient des événements depuis les origines de l'alliance prusso-italienne, jusqu'aux débuts de la guerre. Ce récit n'est qu'un cadre où l'auteur place, en un ordre méthodique, les documents très-précieux et très-abondants dont il dispose. Ces documents éclairent certains points demeurés jusqu'ici assez obscurs. C'est sur ces points que je me propose d'insister ici; pour l'ensemble des faits, je renvoie le lecteur aux récits déjà publiés, et surtout à la remarquable et pénétrante étude composée, dès 1868, par un de nos

(1) *Un po' più di luce sugli eventi politici e militari dell' anno* 1866. — Firenze, 1871.

plus fins critiques en matière de diplomatie, M. Julian Klaczko (1).

En 1862, six jours après qu'on l'avait nommé président du conseil, M. de Bismarck prononça, dans une commission de la Chambre des députés, ces paroles mémorables : « Ce n'est pas par les discours parlementaires et les votes des majorités, mais par le fer et le feu, que se résoudront les grandes questions du temps. » La plus grande de ces questions, c'étaient les frontières étriquées où la Prusse étouffait. M. de Bismarck voulait les développer et les arrondir. « L'ambition de la Prusse, disait-il plus tard au général Govone, s'étend et se limite à la domination du nord de l'Allemagne. » Pour conquérir le nord de l'Allemagne, il fallait détruire la vieille confédération et en exclure l'Autriche. Il fallait convaincre le roi, la cour et l'armée; ce n'était point aisé, le roi redoutait la guerre, et la cour professait une sainte horreur des idées nouvelles. Le roi avait du goût pour l'alliance autrichienne, sauf à jouer au plus fin avec son allié, ainsi qu'il était de tradition en Prusse. M. de Bismarck, qui avait étudié la dialectique chez Hegel, jugea que le meilleur moyen de détourner le roi de cette alliance c'était de la lui faire conclure. Il y avait alors en Allemagne une grosse affaire pendante, celle des duchés de l'Elbe. « Il n'y a que trois personnes qui la connaissent, disait lord Palmerston; l'une était le prince Albert, malheureusement il est mort; l'autre était un homme d'État danois, il est devenu fou; le troisième, c'était moi, et je l'ai oubliée. » La guerre eut lieu, les Danois s'y couvrirent de gloire; les Autrichiens en revinrent convaincus que l'armée prussienne serait facile à vaincre, et cette conviction passa dans les programmes des écoles françaises. Quelques personnes, parmi lesquelles l'empereur Napoléon, avaient cru voir dans cette entreprise une suite de la guerre d'Italie et le commencement d'un nouveau chapitre pour la réforme européenne. Ils avaient laissé faire, s'ils n'avaient applaudi. M. de Bismarck se chargea de les ramener sur terre. Le 1er août 1864, par le traité de Vienne, les duchés conquis étaient tout simplement cédés aux puissances conquérantes. *Suum cuique*. L'Allemagne gardait ses principes, la Prusse gardait les provinces. La Russie avait approuvé des deux mains; tandis que les Prussiens conquéraient en Danemark, elle s'occupait de « rétablir l'ordre » en Pologne; la Prusse l'y avait aidée, la Russie l'en récompensait. La Pologne aux Russes, le Sleswig aux Prussiens, c'est ainsi qu'à Saint-Pétersbourg et à Berlin on a toujours résolu le problème des nationalités. Il y eut une apparence d'union entre les trois cours du Nord, et l'on put un moment se croire rapproché des jours de la Sainte-Alliance.

Napoléon III se débattait alors au milieu des embarras de l'aventure mexicaine. C'eût été peut-être une raison de s'abstenir. Il en jugea autrement. Son système le condamnait au succès quand même, aux coups de théâtre, aux changements à vue. En froid avec l'Angleterre depuis l'annexion de Nice, en rapports très-tendus avec les États-Unis, écarté fort sèchement par la Russie, lorsqu'il avait « osé parler de la Pologne », il voyait les cours du Nord se rassembler en un groupe menaçant. Il se sentait isolé. Les grands desseins lui échappaient. Il lui fallait, pour les ressaisir, trouver des ambitieux en Europe. Il se retourna vers l'Italie, et conclut la convention de septembre 1864; c'était une demi-concession au parti unitaire. Des rumeurs assez singulières qui arrivaient de Berlin lui donnèrent l'espoir que la nouvelle alliance serait de courte durée, et que la Prusse ne se contenterait pas d'un *condominium* sur les bords de l'Elbe. L'idée de rapprocher l'Italie de la Prusse, de les soutenir l'une par l'autre, de les pousser en avant et de préparer par leurs mains de brillantes surprises à l'Europe, avait déjà plus d'une fois germé dans son esprit. M. de Bismarck le savait, et il n'était pas homme à négliger ces dispositions. Il lui sembla même que le moment favorable approchait. L'expérience qu'il avait tentée avait réussi; l'alliance autrichienne perdait chaque jour du terrain; l'Autriche inclinait pour remettre les duchés à l'Allemagne, la Prusse inclinait pour les garder. M. de Bismarck n'avait conclu l'alliance que pour en dégoûter son maître; le dégoût commençait, il fallait, avant de tenter de nouvelles aventures, chercher de nouveaux alliés. M. de Bismarck avait aussi depuis longtemps pensé à l'Italie. Lorsqu'il la vit se rapprocher de la France, il pensa qu'il aurait peut-être un mot utile à dire. Au mois d'octobre 1864, il vint à Biarritz; il étonna la cour napoléonienne, et se fit même railler par quelques esprits forts qui s'y rencontraient. Il s'en souciait peu. Le fait est que la Prusse se mit sur-le-champ à négocier pour le Zollverein un traité de commerce avec l'Italie; ce traité, si on le signait, aurait pour conséquence forcée la reconnaissance du royaume subalpin. Napoléon III parut entrer dans ces idées. La légation de France à Berlin fut transformée en ambassade; on y nomma M. Benedetti, qui ne passait pas pour hostile à la politique nouvelle. En même temps le général La Marmora, connu pour ses tendances vers la Prusse, prenait la direction du ministère en Italie.

Il faudra sans cesse, en cette étrange histoire, admirer la sagacité des diplomates italiens et la merveilleuse fortune de la maison de Savoie. Il était écrit que dans l'Europe moderne ses défaites la serviraient mieux que des victoires et que, prudente ou téméraire, les accidents de la politique tourneraient toujours à son avantage. L'Autriche s'émut de ces voyages de diplomates entre Berlin, Florence, Paris et Biarritz. Dès le mois de novembre, elle fit dire à Paris qu'elle ne serait pas éloignée de parler d'un traité de commerce avec l'Italie, qu'elle n'exigerait point une renonciation formelle à la Vénétie et qu'elle se contenterait d'une promesse de neutralité. M. Drouyn de Lhuys était alors ministre à Paris; ses goûts, très-marqués, étaient pour l'alliance autrichienne; il ne détourna pas le cabinet de Vienne de ces velléités de réconciliation, et il les fit connaître à M. Nigra. Les Italiens répondirent qu'il leur fallait la Vénétie. On parla d'échanges et de compensations à donner à l'Autriche sur le Danube. Ces entretiens remplirent l'hiver de 1864-1865. Il est à croire que M. de Bismarck en fut averti, car le ministre prussien, M. d'Usedom, témoigna tout à coup le plus vif intérêt au général La Marmora, il multiplia ses visites, devint plus communicatif et finalement, au mois de juillet 1865, il demanda nettement ce que ferait l'Italie en cas de rupture entre la Prusse et l'Autriche. C'était le moment où les deux cours discutaient si aigrement sur la

(1) *Les préliminaires de Sadowa*, Paris, Amyot, in-8°, 140 pages. — J'ai donné moi-même dans la *Revue des deux mondes* un précis des événements politiques et militaires de 1866 en Allemagne : *L'Allemagne en 1866*, *Revue* du 15 octobre 1868, reproduit plus tard dans le tome XIV de l'*Annuaire des deux mondes*. J'aurai recours aussi, pour contrôler les correspondances italiennes, à la précieuse publication de M. Benedetti : *Ma mission en Prusse*.

possession des duchés. Une guerre semblait être imminente. M. de Bismarck en parlait très-haut. Mais les Italiens sont prudents. Le général La Marmora répondit à M. d'Usedom que si la Prusse voulait faire la guerre, elle n'avait qu'à présenter des propositions sérieuses, on les examinerait ; en attendant, on ne voulait se compromettre qu'à bon escient. M. d'Usedom revint et dit « que la Prusse était décidée à faire la guerre à l'Autriche ». Le général répliqua qu'il voulait consulter l'empereur Napoléon. En homme avisé, il songea que, sous la menace d'une guerre « à outrance », l'Autriche pourrait peut-être céder la Vénétie sans combat. C'était une chance qu'il ne fallait pas négliger. Il écrivit donc à M. Nigra. Ce diplomate était à même de renseigner son gouvernement sur la politique prussienne.

« La rupture entre les deux puissances allemandes, écrivait-il le 8 août 1865, est pour nous un des événements les plus heureux que la fortune de l'Italie puisse faire naître ; ce serait le moyen d'avoir la Vénétie et de l'avoir sans la France... l'Autriche ne cédera la Vénétie que sous la force des armes. L'empereur Napoléon a cessé de convoiter le Rhin ; cependant une promesse de rectification de frontière pourrait l'entraîner à la guerre dont il a horreur en ce moment... La seule solution possible est une alliance prusso-italienne contre l'Autriche, avec la neutralité de la France... Mais cette neutralité, la Prusse veut en être sûre ; elle ne veut pas que, la guerre engagée, la France intervienne comme le Neptune de Virgile, dicte la paix, pose des conditions et convoque un congrès à Paris. »

La Prusse spéculait sur les sympathies italiennes de Napoléon III. Mais, pour le moment, l'empereur conseillait la prudence. M. Drouyn de Lhuys le dit le 1er août à M. Nigra : « Si l'Italie attaque, ce sera à ses risques et périls. — Mais si elle est attaquée ? demanda le ministre italien. — Alors, répondit M. Drouyn de Lhuys, la France se réserverait de pourvoir à ses intérêts, et ses intérêts sont que l'Autriche ne regagne pas en Italie le terrain qu'elle y a perdu. » L'Italie n'était donc point engagée à la guerre, mais elle savait qu'en cas de défaite, elle pourrait compter sur la France. C'était toujours une garantie. Elle reconnut d'ailleurs qu'elle avait eu raison de pratiquer la prudence : le 14 août 1865, la Prusse et l'Autriche se réconcilièrent à Gastein. Le roi et la cour l'emportaient sur M. de Bismark, on se partageait l'administration des duchés, l'Autriche prenait le Holstein, la Prusse se chargeait du Slesvig « sans préjudice des droits de chacun sur l'ensemble ». L'Autriche cédait le Lauenbourg pour une somme d'argent, et les deux souverains se promettaient de combattre en commun « la révolution ». Les Italiens surent, à n'en pas douter, que M. de Bismarck, voyant la partie perdue, avait retourné son jeu et s'était servi contre l'Autriche des craintes inspirées par un accord possible entre la Prusse et l'Italie. C'était un avertissement ; les Italiens en profitèrent. Une conquête partagée, un duché vendu, ainsi se terminait le premier épisode de l'histoire ; on voit que jusqu'ici les « idées modernes » n'y jouaient qu'un rôle fort accessoire.

La convention de Gastein blessa l'empereur Napoléon et ne laissa pas d'inquiéter son ministre. M. Drouyn de Lhuys était un politique de la vieille école ; sentant bien qu'une réforme fédérale était imminente en Allemagne, il préférait qu'elle se fît par les États secondaires ; il ne se souciait pas de voir la Prusse prendre le premier rôle ; il conseillait donc de s'entendre avec l'Autriche. Comme l'empereur rêvait toujours d'accomplir sa promesse de Milan : « libre jusqu'à l'Adriatique », on se remit à négocier, avec une cession de la Vénétie, une réconciliation définitive entre l'Italie et l'Autriche, sous les auspices de la France. C'était déjà la politique que Napoléon III poursuivit en 1867 et 1868 et qui aurait abouti à une triple alliance en 1870 sans l'impardonnable précipitation du duc de Gramont et sans l'aveuglement militaire de la cour impériale. Un homme d'affaires, M. Landau, représentant de la maison Rothschild à Florence, reçut, au mois d'octobre 1865, une mission confidentielle pour Vienne. Il s'agissait de sonder le terrain pour un achat de la Vénétie. La Prusse, toujours bien informée, eut vent de la négociation, et M. de Bismarck tâcha de déjouer un plan qui, s'il aboutissait, rendrait ses entreprises impossibles. Il lui fallait un allié contre l'Autriche, cet allié ne pouvait être que l'Italie, il attirait l'Italie par l'appât de Venise ; si l'Italie s'entendait avec Vienne, tout était perdu, et la « mission historique » des Hohenzollern restait, comme le dieu de Schelling, sans démonstration. M. de Bismarck savait que c'était à Paris qu'il devait chercher l'Italie. Il connaissait Napoléon III, ses vagues désirs, ses conceptions nuageuses de réforme européenne. Ce fut par là qu'il l'entreprit. Il trouvait à côté de l'empereur, au Palais-Royal, dans le Sénat, des hommes pour lesquels la « théorie des agglomérations » était une réalité. Les uns, comme l'empereur, y étaient entraînés par les suggestions d'une politique humanitaire ; d'autres, plus positifs, se rendaient à des raisons plus pratiques. De grands industriels, sortis de l'école saint-simonienne, jugeaient que les chemins de fer et le libre échange avaient modifié profondément la constitution de l'Europe, qu'il s'ouvrait un siècle de paix et de négoce, que l'activité humaine se concentrerait dans les travaux industriels, que les grandes expositions seraient désormais la forme tangible et la consécration réelle du « progrès » ; à cette ère nouvelle, il fallait des États nouveaux, puissants, compactes, centralisés, de grandes sociétés de crédit dans de vastes ateliers politiques ; l'avenir était aux unions commerciales ; la Prusse, avec son zollverein et ses tendances réalistes, semblait à ces hommes une des formes les plus accomplies de l'État moderne ; l'Autriche était « vieille », pauvre et routinière ; il fallait la reléguer en Orient et fonder des deux côtés du Rhin de grandes associations d'affaires. Connaissant enfin les passions de la démocratie autoritaire en France, M. de Bismarck s'employa fort habilement à les tourner à son profit. Au commencement de l'automne 1865, l'ambassade de Prusse lança une brochure où se lisait cette phrase : « La Prusse tient la tête du mouvement, elle joue en Allemagne le rôle d'initiateur que la France de la révolution a joué en Europe. » Pour qui connaît nos étranges complaisances pour les mots sonores et les formules creuses, c'était frapper au point sensible. M. de Bismarck savait encore que la démocratie française avait applaudi à la guerre d'Italie, qu'elle considérait l'unité italienne comme une des grandes conquêtes de la France moderne ; s'il arrivait à confondre les destinées de la Prusse et celles de l'Italie, il pourrait compter peut-être sur l'appui de tout un grand parti en France. Les passions, les préjugés, les erreurs des hommes, sont des éléments de force qu'un politique de sang froid sait employer quand il le faut. Les plus belles illusions de l'humanité, ses plus nobles désirs, ont servi souvent les desseins les plus vulgaires. La religion servit de prétextes aux luttes des États ; la « Révolu-

tion », qui est devenue la religion de beaucoup de contemporains, la remplace depuis quatre-vingts ans avec quelque avantage. Parce que les mots ont changé, il ne faut pas croire que l'humanité s'est modifiée. Les théories nouvelles ont provoqué autant de guerres, consommé autant d'hommes, semé des haines aussi profondes que les systèmes d'autrefois. L'étiquette importe peu, c'est le résultat qu'il faut considérer. Si l'on cherche le progrès de l'esprit humain dans le développement des sciences, dans l'élévation des pensées, dans l'apaisement des passions, on a le droit de douter que les guerres qui ensanglantent l'Europe depuis près d'un siècle signalent un véritable perfectionnement parmi les hommes.

M. de Bismarck ne s'est jamais posé en philanthrope, et lorsqu'au mois d'octobre 1865, il repartit pour Biarritz, il songeait, vraisemblablement, à toute autre chose qu'à préparer un sujet de dithyrambes aux coryphées humanitaires de la révolution. On ne sait point encore quels propos furent échangés près des plages d'où Napoléon III aimait à suivre sur les eaux les reflets mobiles de son étoile. M. de Bismarck dut parler beaucoup ; Napoléon dut se taire plus encore. Il est probable que le ministre prussien laissa derrière lui de grandes espérances, et qu'il emporta quelques encouragements. Ce qui est sûr, c'est qu'à partir de ce moment, sa politique se dessina et que, dans son esprit, l'alliance italienne fut conclue et la guerre à l'Autriche déclarée. Il le dit à M. Nigra à son passage à Paris, au mois de novembre : « Si l'Italie n'existait pas, ajouta-t-il, il faudrait l'inventer. » Il fit, malgré les répugnances du roi, conférer le collier de l'Aigle noir au général La Marmora, puis il commença, sans plus tarder, la compagne diplomatique contre l'Autriche. Le 11 janvier 1866, après une entrevue avec le baron de Malaret, ministre de France, le général La Marmora écrivait à M. Nigra :

« Ce qui m'a le plus frappé, c'est la désinvolture avec laquelle le baron de Malaret m'a parlé de l'impossibilité où nous nous trouvions de rétablir nos rapports diplomatiques avec l'Autriche. C'est lui qui m'en a parlé le premier. Pour quel motif? Je crains de me tromper, mais il me semble que l'Autriche est disposée à la conciliation, qu'elle irait même jusqu'à traiter la question de Venise, et que la France ne le désire pas en ce moment. »

Quelques jours après, à Paris, le prince de Metternich disait à M. Nigra : « L'Autriche n'admet pas, en ce moment, la possibilité d'une cession de la Vénetie; mais cependant, s'il se produisait en Europe des événements qui rendraient nécessaires des remaniements territoriaux, il ne serait pas possible d'exclure *à priori* une renonciation à la Vénetie moyennant des compensations territoriales». Ces renseignements confirmèrent ceux que le général La Marmora avait déjà reçus. Il faut se rendre compte qu'au moment où nous sommes, en janvier 1866, personne en Europe, et surtout à Vienne, ne soupçonnait la prodigieuse catastrophe qui devait mettre, le 3 juillet, l'Autriche hors de l'Allemagne. L'Autriche se croyait très-forte : c'était l'opinion de l'Italie, c'était l'opinion de la plupart des Français. On enseignait à l'école de Metz, d'après un manuel imprimé en 1864, « que l'armée autrichienne laissait loin derrière elle, comme organisation, les armées prussiennes et russes. Après la France, l'Autriche occupait le premier rang comme puissance militaire. » En 1850, l'Autriche avait forcé la Prusse à reculer devant une menace de guerre; le prince Schwartzenberg avait joué pendant quelques années en Allemagne le rôle que prenait M. de Bismarck; en 1863, à Francfort, l'empereur François-Joseph avait tâché de se faire conférer la direction du mouvement unitaire et de ressaisir la couronne impériale. En 1866, la Prusse avec sa « garde nationale, ses soldats de deux ans », et ses 16 millions d'âmes, était encore pour les grands États une demi-cliente. On ne se méfiait que de la cour de Vienne; on s'en méfiait d'autant plus que cette cour ne passait point pour favorable aux « idées modernes ». Elle n'avait aucun goût pour les « nationalités » ; si l'on voulait fonder « une nouvelle Europe », c'était contre l'Autriche qu'il fallait la fonder. Un empire d'Allemagne où seraient entrées la Hongrie tout entière, la Gallicie peut-être, la Bohême à coup sûr, un empire de 48 millions d'hommes sous un gouvernement que tant de liens rattachaient à « l'ancien régime », paraissait une effroyable menace. On préférait, à Paris, la Prusse, plus « moderne » en ses goûts, que l'on agrandirait assez pour la satisfaire, trop peu pour la rendre redoutable. Une Autriche trop puissante aurait compromis l'œuvre de 1859 en Italie et forcé Napoléon III de renoncer à ses spéculations de géographie transcendante. Vainement de vieux politiques objectaient-ils que l'Autriche s'usait depuis cent ans dans des efforts stériles; qu'elle embrassait toujours, qu'elle n'étreignait plus; que bon gré, mal gré, elle serait forcée de compter avec les nationalités; qu'elle en serait d'autant plus embarrassée qu'elle les favoriserait moins; que lui donner l'hégémonie en Allemagne, ce serait y organiser pour longtemps l'impuissance; qu'enfin, pour satisfaire ses ambitions un peu séniles, l'Autriche aurait besoin de secours, au moins de neutralité, et que la réunion de Venise à l'Italie pourrait s'accomplir sans trop d'efforts, au grand honneur de la France. Qui sait même, ajoutait-on, si l'Autriche, dans un jour de péril, ne serait pas forcée d'acheter plus chèrement encore l'appui de l'empereur? Une rectification des frontières deviendrait alors possible, et l'Autriche, avec ses théories sur la conquête, n'aurait pas d'objections de principes à la consentir. Ces suggestions glissaient sur l'esprit de l'empereur; il ne s'y arrêtait que par moments: ses tendances le portaient vers les aventures, et, dans son entourage intime, ces raisonnements passaient pour radotages de diplomates attardés. Il y avait pourtant un grand fonds de sagesse en ces conseils, et ceux qui les présentaient à Napoléon III montraient plus de sagacité et une connaissance plus réelle de l'Europe que ne le faisaient, avec leurs prétentions positives et leur jargon économique, les adeptes de la politique nouvelle.

Quant à l'Autriche, on méconnaîtrait toute son histoire si on se la représentait, pendant cette crise, comme un État modeste, pacifique, sans arrière-pensées de gloire et de domination. Depuis sa décadence au XVIIIe siècle, la maison d'Autriche n'avait cessé de méditer des revanches impossibles; aucun échec n'avait ébranlé ses illusions; elle avait eu des retours de fortune singuliers; elle payait encore de mine et s'en faisait accroire. Sous son masque pudique et sentimental, elle continuait de nourrir des passions ardentes. Pour avoir été punie souvent et battue à diverses reprises, elle n'en rêvait pas moins les grandes aventures. Elle eut affaire à un concurrent audacieux et violent; elle fut surprise et désarçonnée; elle n'en chercha pas moins à soutenir la lutte, à jouer son adversaire et à le battre sur son

propre terrain. Elle caressait les convoitises allemandes sur les duchés de l'Elbe; elle flattait la diète de Francfort; à Paris, elle rivalisait avec la Prusse de zèle et de prévenances. Il n'était point jusqu'à l'Italie qu'elle ne mît dans son jeu. Comme la Prusse, elle offrait un traité de commerce; elle parlait à Napoléon III de céder la Vénétie, sauf à s'indemniser elle-même aux dépens de la Prusse, en rendant à la couronne impériale le magnifique fleuron ravi par Frédéric. Affaiblir la Prusse, reprendre la direction de l'Allemagne, reconquérir la Silésie, s'assurer l'alliance de l'Italie et l'amitié de la France, c'était un dessein qui ne manquait pas de grandeur; on y songeait à Vienne et l'on en causait à mots couverts à Paris.

Sollicité par l'Autriche, tenté par la Prusse, Napoléon III voyait approcher l'heure qu'il avait rêvée. Le rôle d'arbitre européen, qu'il avait rempli un instant en 1856, il croyait pouvoir le remplir encore. Mais par quels moyens? avec quelles alliances? C'est là qu'était le problème. Napoléon III laissait au temps le soin de le résoudre. Encourageant toutes les ambitions, tantôt pressant le mouvement, tantôt le retardant, il se taisait le plus souvent, ou ne parlait que par énigmes. Cependant ses illusions le portaient vers la Prusse; il croyait avoir plus facilement raison d'elle; elle savait mieux parler le langage qui lui plaisait; l'Autriche faisait encore à son goût un peu trop la grande dame. Enfin il n'oubliait pas avec quelle peine et quels efforts il l'avait vaincue à Solférino. C'est pourquoi M. de Malaret marquait si peu de désir de voir l'accord s'établir entre Vienne et Florence; c'est ainsi que M. Nigra, toujours bien avisé, écrivait de Paris à son ministre : « Il ne nous reste que la chance d'une rupture entre la Prusse et l'Autriche. »

M. Nigra causait souvent avec le comte de Goltz, ce Prussien de la vieille roche, qui menait si finement à la cour des Tuileries les affaires de son roi. Il est à croire que l'impression de M. de Goltz était la même que celle de son collègue italien, car on vit la Prusse prendre les devants. Le traité de commerce fut mené à bonne fin, et M. de Bismarck invita le général La Marmora à envoyer à Berlin, « dans le plus grand secret », un général italien avec lequel il pourrait causer confidentiellement de guerre et d'autre chose. Le général La Marmora reçut cette ouverture avec satisfaction, mais il ne voulut point s'engager sans avoir pris ses précautions. L'expérience de Gastein lui avait prouvé que M. de Bismarck s'avançait quelquefois plus vite qu'il ne convenait à son maître. Le ministre italien ne désirait pas tomber une seconde fois dans le piége. Donc, il décida qu'il n'accepterait qu'un traité offensif et défensif, en bonne forme, avec des échéances bien déterminées. C'est avec ces instructions que le général Govone partit pour Berlin. En même temps, le comte Arese, ami particulier de Napoléon III, était chargé de s'assurer à Paris de l'agrément de l'empereur. Les méfiances du général La Marmora n'étaient que trop justifiées. M. de Bismarck voulait la guerre, le roi y répugnait; M. de Bismarck tâchait de lui forcer la main et de trouver des prétextes. Un traité avec l'Italie, une guerre déclarée par Victor-Emmanuel, pouvaient en fournir un; dans tous les cas, il importait de prévenir un arrangement entre l'Autriche et l'Italie. M. de Bismarck le disait, en ces jours mêmes, à M. Benedetti, qui lui parlait d'un achat possible de Venise au prix de cinq cents millions : « La guerre n'en coûterait pas deux cents à l'Italie, répondit M. de Bismarck, et elle ne laisserait pas pendantes les difficultés de frontières que la paix est impuissante à résoudre entre ces deux puissances. »

Dès le premier entretien qu'il eut avec le général Govone, le 14 mars, M. de Bismarck, avec sa désinvolture habituelle, découvrit tous ses plans. Traitant d'affaires avec un homme positif, il ne s'ingénia pas à dissimuler ses projets sous des figures de rhétorique. Ce qu'il voulait, c'était « satisfaire l'ambition de la Prusse et donner à son roi la domination du nord de l'Allemagne ». Pour cela, il fallait la guerre, et l'alliance de l'Italie semblait fort utile. Mais le roi hésitait à rompre avec l'Autriche, il hésitait à s'engager avec la maison de Savoie. M. de Bismarck était parvenu à ébranler, depuis Gastein, les sentiments du roi; le roi, en effet, tenait à garder ses conquêtes et ne voyait point sans mauvaise humeur l'Autriche parler de les remettre à l'Allemagne.

« Le roi, écrivait le général Govone, a désormais abandonné ses scrupules trop étroitement légitimistes, et le comte de Bismarck peut le conduire selon ses vues. » Mais il ne se déciderait à la guerre que « pour le bon motif » ; c'était ce bon motif qui manquait. M. de Bismarck le cherchait sans trop de succès. L'affaire des duchés ne lui semblait pas suffisante : « La question était trop mesquine et l'Europe ne la comprendrait pas. » Restait l'Allemagne; M. de Bismarck songeait à la ramener dans un gâchis semblable à celui de 1850 ; il lui faudrait pour cela trois ou quatre mois ; alors il « remettrait sur le tapis la question de la réforme fédérale *assaisonnée* d'un parlement allemand » ; cette proposition provoquerait des complications qui mettraient l'Autriche et la Prusse en présence. La Prusse était décidée à en venir aux mains, et l'Europe ne pourrait pas s'opposer à une guerre issue ainsi d'une grande affaire et d'une question nationale. — « Tels furent dans leur crudité, ajoute le général, les propos du comte de Bismarck. » Cette crudité ne blessait point le négociateur italien. Il connaissait l'histoire, et cette manière de jouer des passions nationales n'avait rien qui pût effaroucher un politique versé dans la pratique des idées modernes. Mais les propositions de M. de Bismarck lui parurent manquer de netteté. M. de Bismarck n'entendait s'engager que d'une manière éventuelle. Il ne trouvait pas, comme il le dit à M. Benedetti, « que ses rapports avec l'Autriche fussent encore suffisamment aggravés; et il était tenu de faire ressortir plus complétement l'obligation de recourir à l'emploi de la force avant de contracter l'engagement de faire la guerre et de la déclarer à date fixe ». Il voulait peser sur la France, et il espérait la décider en se liant avec l'Italie. Le général La Marmora ne voulait renoncer à négocier avec l'Autriche que sur des assurances formelles de la part de la Prusse. Le général Govone partageait ses craintes ; néanmoins il jugeait utile de poursuivre la négociation : « Au surplus, écrivait-il le 15 mars, pourquoi ne pas accepter les propositions *ad referendum*, et même conclure le fameux traité d'*alliance éternelle et d'amitié* que désire le comte? *Cela ne nous enlèverait ni le temps ni les moyens de suivre les autres combinaisons, et la vipère, comme on dit, mordrait le charlatan.* » Le général Govone proposait tout bonnement de prendre la Prusse en son propre trébuchet; elle refusait de s'engager à terme fixe, parce qu'elle se réservait d'exploiter contre l'Autriche « l'éternelle alliance » avec l'Italie ; l'Italie pouvait conclure cette alliance et l'exploiter à son tour à Vienne contre la Prusse. La Prusse voulait les duchés, l'Italie voulait Venise ; si la Prusse comptait effrayer l'Autriche avec l'alliance italienne

et se faire céder les duchés, l'Italie serait en droit d'effrayer l'Autriche avec l'alliance prussienne et de se faire céder Venise. C'est ainsi que, sous l'ancien régime, on arrondissait les royaumes; c'est ainsi que, sous le régime nouveau, on « affranchit » les peuples.

Le général La Marmora trouvait d'assez mauvais goût les allusions de son négociateur aux morsures de la vipère et au bras du charlatan. « Le meilleur moyen d'être fourbe, dit-il avec profondeur, c'est de ne pas recourir à ce qu'on nomme communément fourberie. » Il approuva cependant la réserve du général, et il s'en trouva bien. Le 17, M. de Bismarck revint à la charge. Il se préoccupait toujours de la France. « L'empereur Napoléon doit désirer, disait-il, une grande guerre allemande; avec une armée comme la sienne, il y peut toujours trouver sa part de profit; mais il approuvera plutôt la *grande guerre pour la nationalité germanique* que la guerre pour les duchés de l'Elbe. » Ainsi M. de Bismarck ne demandait pas mieux que d'entamer la « grande guerre pour la nationalité », mais il voulait auparavant s'être assuré de l'Italie. Il proposa un traité en trois articles. Ce texte est fécond en enseignements. Les vieux brocards des chancelleries s'y marient agréablement avec les formules de faux libéralisme contemporain.

Art. 1. — La Prusse provoquera la réforme germanique conforme aux besoins des temps modernes. *Si* cette réforme *peut* altérer la bonne harmonie de la Confédération et mettre en conflit la Prusse et l'Autriche, l'Italie, dûment avertie, déclarera la guerre à l'Autriche et à ses alliés.

Art. 2. — Les deux puissances emploieront toutes les forces que la divine Providence (!) a mises dans leurs mains pour le succès de leur juste cause et de leurs droits; aucune des deux parties ne déposera les armes et ne conclura de paix ou d'armistice sans le consentement de l'autre.

Art. 3. — Le consentement ne pourra être refusé quand l'Autriche aura cédé le royaume lombard-vénitien, et quand, d'autre part, la Prusse aura dans les mains un territoire autrichien équivalent au royaume lombard-vénitien. »

Et nunc erudimini! Que ceux qui croient encore aux grandes œuvres accomplies par la diplomatie nouvelle méditent ce texte édifiant et réfléchissent à ces colloques entre les *libérateurs* de l'Italie et les *réformateurs* de l'Allemagne. Les voies de la révolution sont mystérieuses; elle choisit des instruments étranges et revêt des formes singulières. « Et parce que les maximes *révolutionnaires*, pourrait-on dire en transposant un texte de Pascal, sont propres pour gouverner quelques sortes de personnes, ils s'en servent dans ces occasions où elles leur sont favorables. Mais, comme ces mêmes maximes ne s'accordent guère au dessein de la plupart des gens, ils les laissent à l'égard de ceux-là, afin d'avoir de quoi satisfaire tout le monde. »

Sans s'arrêter plus que de mesure à ces « bons vieux mots » de Providence et de justice, le ministre italien alla tout droit au fait; ce fait lui parut être que la Prusse se bornerait à choisir le moment et que l'Italie serait tenue, sur un signe de Berlin, de déclarer la guerre. La Prusse suivrait-elle ? La question était douteuse, puisque M. de Bismarck hésitait à la trancher d'avance. C'est que la cour tout entière était opposée à l'alliance; la reine et le prince royal « suppliaient le roi de s'arranger avec l'Autriche ». L'Angleterre blâmait la politique de M. de Bismarck. « Il est dans une impasse, écrivait le ministre italien à Berlin, M. de Barral; pour en sortir, il cherche à intervertir les rôles en tâchant de nous pousser les premiers contre l'Autriche, avec l'espérance bien plus qu'avec la certitude d'entraîner le roi. » Le lendemain, 20 mars, M. de Bismarck, « toujours plus agité », proposait de signer immédiatement un traité d'alliance et d'amitié, sauf à le transformer, dans certains cas déterminés, en traité d'alliance offensive et défensive. Mais, ajoutait M. de Barral en transmettant cette proposition, « il reste toujours la grave question de savoir celui des deux qui devrait prendre l'initiative de l'agression. Le roi, interrogé aujourd'hui, a dit que ce devrait être l'Italie. J'ai dit à Bismarck que ce devrait être la Prusse. » Le plan de M. de Bismarck, il l'avoua plus tard à M. Benedetti, était de se rendre indispensable au roi, de le compromettre et de l'entraîner; si l'affaire manquait au dernier moment, il menacerait de donner sa démission. Cette garantie ne paraissait pas suffisante au général La Marmora; il voulait être sûr que, la guerre engagée, le roi de Prusse serait forcé de soutenir l'Italie et ne pourrait pas se tirer d'affaire en acceptant la démission de son ministre. La négociation languissait. M. Benedetti écrivait le 27 mars :

« Ils se méfiaient et ils se méfient encore l'un de l'autre. On craint à Florence que, se trouvant en possession d'un acte qui mettrait toutes les forces de l'Italie à sa disposition, la Prusse n'en fasse connaître les dispositions à Vienne et ne détermine le cabinet autrichien, en l'intimidant, à lui faire pacifiquement les concessions qu'elle convoite. A Berlin, on craint que l'Italie, si l'on s'engage avec elle, n'en informe directement l'Autriche avant de rien conclure et n'essaye ainsi d'obtenir l'abandon de la Vénétie, moyennant une compensation pécuniaire. »

ALBERT SOREL.

— La suite très-prochainement. —

CRITIQUE LITTÉRAIRE ET SOCIALISME

C. A. Sainte-Beuve et P. J. Proudhon.

Plutarque, quand il avait raconté dans tous ses détails la vie d'un héros grec, cherchait à en rapprocher avec grand soin et encore plus de subtilité celle d'un héros romain. Ce travail de comparaison faisait partie de sa philosophie de l'histoire, qui consistait, comme on le sait, dans cette idée générale que non-seulement les événements, mais les hommes se répètent dans la suite des temps. Il n'y a dans cette croyance qu'un point de vérité, mais il y est, c'est que la nature humaine est toujours à peu près la même et que, les événements ne variant guère, la conduite d'un homme pris au hasard et mis en présence des mêmes circonstances sera bien peu différente de celle qu'aurait tenue son voisin. Il y a tant de points communs entre deux individus très-dissemblables en apparence, que nous espérons ne pas trop surprendre le lecteur en cherchant avec lui ceux qui existaient entre Sainte-Beuve et Proudhon, et qui ont été les causes déterminantes de la faveur toute particulière avec laquelle le sénateur de l'empire a jugé le révolutionnaire, le proscrit et l'excommunié franc-comtois.

Procédons à la manière de Plutarque, puisque nous l'avons déjà mis en cause, et qu'en fait, — ceci est une parenthèse, — il y a bien des ressemblances entre son œuvre et celle de

Sainte-Beuve, et esquissons en quelques lignes la biographie des deux personnages que nous avons à mettre en présence.

L'un, Sainte-Beuve, sorti d'une bonne famille de la bourgeoisie provinciale, entre dans la vie par la porte des succès universitaires. Si, dans sa maturité, il considère les vers latins comme « la vocation et la curiosité de quelques-uns », il « avoue les avoir beaucoup aimés et en avoir fait avec un goût décidé » dans sa jeunesse. C'est aux vers latins qu'il doit une première notoriété, et ce sont ces essais, imprimés dans les recueils de pièces couronnées aux concours, qui lui ont probablement fait croire qu'il était poëte. Il ne l'était point. Ses vers français sont toujours un peu des vers latins, c'est-à-dire que, sauf dans quelques pages intimes et senties, on reconnaît plus la volonté que l'inspiration, l'arrangement et l'artifice plutôt que le mouvement passionné et vibrant. Il tendait au didactique. Malgré l'influence et peut-être même à cause de l'influence de Ronsard, il reste du Boileau dans ses vers, comme on retrouvera bientôt du Bayle dans sa prose. Il est critique malgré lui. Il mérite on ne peut mieux alors ce nom de *Werther Carabin* dont un puissant esprit l'a désigné. Il analyse, il dissèque, — les deux mots sont, en fait, synonymes, — et avec cette tournure d'esprit on n'est poëte que dans la forme.

Ce n'est point, je me hâte de le dire, pour diminuer Sainte-Beuve que je lui dispute cette qualité de poëte dont il était fier; au contraire. Je suis un peu de l'avis de Proudhon et de Platon sur le cas qu'il faut faire des poëtes. On n'est pas poëte pour écrire en vers et pour mettre dans quelques sonnets une idée ingénieuse ou délicate. La poésie ne vit guère que d'idées générales. Elle ne laisse pas à l'écrivain le temps de la réflexion. Elle l'emporte; c'est comme une émanation spontanée de l'ivresse passionnelle. Il n'y en a jamais plus que chez les peuples enfants et chez les jeunes gens qui croient découvrir pour la première fois les mystères de la vie. L'amour, la haine, la crainte, la victoire, la contemplation, la surprise, peuvent faire jaillir ou couler ce flot; l'étude, l'analyse, conduisent à la science, qui n'a rien à voir avec la poésie.

Sainte-Beuve avait sans doute l'intuition de la véritable carrière qui lui convenait lorsqu'il se mit à étudier la médecine; mais il était, malgré l'épigraphe qu'il avait mise dès cette époque à son exemplaire de l'*Imitation : ama nesciri*, ardent, désireux de gloire, c'est-à-dire de succès publics et constatés, et c'est ce qui explique comment il abandonna vite l'amphithéâtre pour se mettre à la remorque de V. Hugo et se persuada ou se laissa persuader que sa place était marquée parmi les coryphées de la renaissance romantique. Cette erreur n'eut, du reste, que d'heureuses conséquences. Sa renommée, comme poëte, ne fut ni assez subite ni assez affirmée pour le retenir dans cette voie, et bientôt il retourna à la médecine, je veux dire à la critique, à laquelle il donna peu à peu ce caractère particulier qui est très-bien qualifié par l'adjectif *physiologique*.

Suivrai-je maintenant l'homme dans les diverses phases de sa vie ? et chercherai-je comment il a pu être successivement saint-simonien, jacobin, opposant au gouvernement de juillet, effrayé outre mesure par la révolution de 1848, professeur écouté à Lausanne et à Liége, professeur sifflé à Paris, serviteur dévoué de la réaction impériale, et, quand il fut sénateur, donnant le spectacle étrange pour l'époque d'un sénateur libéral? Non. Il suffit de constater ces évolutions. Je pourrais certainement trouver des excuses ou tout au moins une explication de cette sorte d'inconstance politique dans cette note qu'il a mise à la fin du second volume de son *Port-Royal*, pour répondre à une accusation analogue d'inconstance littéraire : « Je suis l'esprit le plus brisé et le plus rompu aux métamorphoses » ; mais cette note a été si souvent citée que je m'abstiendrai de la citer de nouveau. J'aime mieux dire qu'il faut voir dans le développement de la vie publique de Sainte-Beuve une preuve de son esprit éminemment pratique. Jugé par la classe bourgeoise à laquelle il appartenait et dont il avait conservé tant de marques originelles, il ne peut qu'être absous pour avoir su si bien faire son chemin et mis au-dessus de tout la sécurité de son existence, l'augmentation de son influence, la satisfaction des besoins de son intelligence.

Ah ! si c'était Proudhon qui eût eu à faire cette biographie, l'académicien sénateur ne s'en serait pas sans doute tiré à aussi bon marché. En supposant le cas de guerre, Proudhon eût certainement dépassé dans ses colères tout ce qu'ont pu dire et Balzac, et M. Taxile Delord, et M. Desonnaz. Il ne serait point descendu aux pauvretés de M. Louis Nicolardot. Il eût eu à son service de vives gourmades ou de sanglantes ironies, à moins que, faisant son examen de conscience, il ne se fût aperçu, comme nous nous en apercevrons tout à l'heure, que le prolétaire n'était pas plus que le bourgeois exempt de ces faiblesses qui paraissent des crimes à ceux qui jugent les hommes publics de loin et sans jamais s'être trouvés aux prises avec la nécessité de certains compromis. Si peu élevée, si contraire à la vraie doctrine stoïcienne ou janséniste et au *Fais ce que dois, advienne que pourra*, que soit l'idée que je viens d'énoncer timidement, il faut toujours savoir en tenir compte quand on veut apprécier selon la justice les hommes de notre époque. Les circonstances atténuantes ne sont point tout à fait une invention de morale relâchée. Les jésuites, qui en ont cependant un peu abusé, avaient admirablement compris l'influence irrésistible des causes extérieures, et leur casuistique est le plus étrange mais en même temps le plus sérieux monument de cette philosophie pratique qui peut bien allumer les foudres d'un Pascal, mais qui n'en est pas moins la philosophie naturelle de l'humanité telle qu'elle a été jusqu'ici et telle que, malgré les réformateurs, elle sera toujours.

Les étranges contradictions et les brusques ressauts de notre état social ne sont pas faits pour permettre, même aux plus humbles, une vie sans erreur et sans défaillances. Ce sont ces choses-là qu'il faut savoir ne pas mettre au premier plan quand on étudie un écrivain. Elles ont certainement une influence sur ses doctrines et on peut le faire sentir, mais c'est déplacer le terrain de la critique que de s'en occuper exclusivement. Quand on veut, non pas amuser la malignité du prochain, mais rechercher la vraie portée d'une existence, il faut en chercher le signe dominant, l'étoile rectrice, et alors s'arrêter et insister. Or, chez Sainte-Beuve, nous trouvons, du premier au dernier jour, entre bien des complaisances et des préoccupations personnelles, un amour sincère, patient et éclairé de la vérité, un effort souvent pénible pour échapper au convenu et à la légende, une volonté ferme de n'être « dupe » de rien ni de personne, et, malgré une habileté extrême pour ne pas mettre dans une trop grande lumière le fond de sa pensée, des ouvertures très-suffisantes pour laisser voir qu'il

y avait chez lui plus que du scepticisme ou de l'épicuréisme : une croyance philosophique très-raisonnée sur laquelle nous reviendrons tout à l'heure.

En attendant, passons à notre second héros.

Proudhon, fils d'artisans, reçoit, un peu par charité, un commencement d'éducation libérale. Mais obligé dès l'adolescence de recourir au travail manuel pour se suffire, il ne peut contenter son appétit de science qu'à la dérobée et dans la solitude. Il n'a pas de maîtres pour lui expliquer le fort et le faible des diverses doctrines. S'il a quelques amis, ceux-ci sont bientôt dispersés, et ce n'est que par correspondance qu'il peut échanger ses idées avec eux, c'est-à-dire qu'il doit se borner à leur soumettre des conclusions qui n'ont pas été contradictoirement débattues. Né, cependant, avec un esprit aussi pratique que celui de Sainte-Beuve, il sait mettre au service de ceux qui seront plus tard ses ennemis les plus acharnés ses premières connaissances en théologie scolastique et en hébreu. Ses efforts couronnés de succès pour obtenir de l'Académie de Besançon la pension Suard montrent déjà un très-habile diplomate, et il n'est point défendu de voir encore de la diplomatie dans la façon dont il s'y prit pour mériter de perdre cette pension et pour cependant la conserver.

Ce fut pendant les trois années qu'il en fut titulaire qu'il acquit la plus grande partie des connaissances dont il fit usage par la suite, et si, même alors, il se trouva souvent, comme il le dit dans sa *Correspondance*, dans cette poignante alternative « de se jeter à l'eau ou de se faire voleur », il dut amasser des trésors de colère contre un état social qui non-seulement ne sait pas deviner les talents, mais amasse devant eux des obstacles tels que la plupart ne parviennent jamais à les franchir.

Il est difficile de lui reprocher de s'être alors senti incité à s'armer en guerre contre la société. Les hostilités étaient commencées. Le camp était tenu par les phalanstériens, les saint-simoniens, les communistes icariens ou owenistes, tous ces réformateurs qui ont fait de la première moitié de notre siècle une époque si caractéristique. La révolution de 1789, arrêtée par l'empire dans ses conséquences, avait tout naturellement produit cette éclosion d'esprits méthodiques qui pensaient que, la première expérience étant à recommencer, on devait, à ce recommencement, marcher d'après un plan bien arrêté à l'avance. Ces esprits logiques poussaient pour la plupart la logique jusqu'à la folie. Proudhon, qui eût pu comme tant d'autres élaborer son petit système, eut une inspiration bien autrement élevée qui montre surtout combien il se rendait mieux compte des nécessités de la situation. Il avait connaissance d'une science nouvelle que les physiocrates du XVIIIe siècle avaient ébauchée et qu'Adam Smith, J. B. Say, élevaient à côté des élucubrations désordonnées des utopistes. Il sut échapper à la contagion, mais comme il lui eût été pénible de n'être qu'un économiste et que la haute opinion qu'il avait de lui l'empêchait de se borner à vulgariser des notions encore incomplètes et discutables, il chercha à se frayer une voie latérale où il fût seul ou tout au moins chef de clan. Ce fut cette pensée qui dirigea ses premiers pas. On la sent dans les *Mémoires sur la propriété*. On la voit en plein dans le *Système des contradictions économiques*.

N'être ni utopiste parce que les utopistes sont grotesques, ni économiste parce que les économistes sont trop terre à terre, chercher à passer entre les deux écueils sans y sombrer et pour cela chercher une synthèse qui paraisse accorder les termes opposés du problème, tel est, dès ce moment, le but poursuivi par Proudhon. Si cette synthèse, l'antinomie, est loin d'être satisfaisante pour la majorité des esprits, si les procédés de discussion de l'écrivain ne sont pas tous de bonne compagnie, d'académie ou de salon, tant pis! Il n'y a plus pour le critique économiste que deux bases d'opération : la logique dans l'ordre des idées, la révolution dans l'ordre des faits.

Tout ce qu'a écrit Proudhon, à partir des *Contradictions économiques*, aussi bien dans ses journaux que dans ses livres, est là : combattre avec la logique pour trouver le défaut de la cuirasse d'adversaires entichés du passé ou d'un avenir chimérique; montrer la révolution comme le levier du mouvement social, et faire entrer dans ce mot tout ce qu'il y a de revendications de la part du peuple, tout ce qu'il y a d'aspirations dans l'homme vers l'égalité, c'est-à-dire vers la justice.

A-t-il, dans ses nombreuses et brillantes improvisations, rempli la tâche qu'il s'était assignée? Non. Quoiqu'il ait un peu trop agrandi son rôle quand il a fait, dans son livre *De la justice*, cette comparaison des initiateurs et des vulgarisateurs, il n'a jamais été assez net, assez sûr de lui, assez complet, en un mot, pour être l'initiateur qu'il se croyait être. *Destruam* est la seule partie de sa devise qu'il semble avoir pris à cœur de remplir, et il n'a rien détruit. *Ædificabo* est resté lettre morte aussi bien pour ses disciples que pour lui-même. On n'édifiera rien avec les doctrines de Proudhon, parce qu'elles proviennent d'une intelligence très-ouverte à certaines idées, absolument rebelle à d'autres. Il n'est pas assez flexible. Il a conservé, quoi qu'il pense et dise, des préjugés; sa croyance à l'infériorité native de la femme, entre autres, qui découle de son admiration pour le droit de la force, le *Faustrecht*, qu'il a si bien analysé dans *la Guerre et la Paix*. Il n'a pas un instant songé qu'il se mettait ainsi en contradiction avec cette autre doctrine de l'équivalence des individus, qu'il a préconisée dès les premiers temps et qui est une des bases fondamentales de tout son édifice. Cette équivalence doit aussi bien avoir raison des inégalités provenant du sexe que de celles qui découlent des aptitudes.

Comme je l'ai fait pour Sainte-Beuve, je n'entrerai point dans la vie privée de Proudhon. Il y a cependant un point capital qu'il est impossible de passer sous silence, parce qu'il explique à lui seul la grandeur de la distance qui sépare les deux personnages de cette étude. Et justement ce que nous venons de voir de l'opinion de Proudhon sur les femmes me fournit l'occasion d'indiquer ce point. Proudhon, né dans un pays où la femme est restée la servante de son mari plutôt que sa compagne, Proudhon, qui s'est marié vers quarante ans, non par amour, mais par besoin de se sentir une famille, Proudhon était tout ce qu'il y a de plus ennemi de ces excitations sensuelles qu'il a si brutalement reprochées à notre époque. Il a confondu partout et toujours l'amour et l'érotisme. De crainte de tomber dans ce dernier vice qu'il méprisait et qui est méprisable, il a englobé dans sa réprobation le sexe tout entier, qui en est la cause occasionnelle, quoique souvent innocente. Il ne reconnaît à la femme que deux fonctions antithétiques dont il n'a pas cherché l'antinomie. Il la veut ménagère, c'est-à-dire chargée des travaux

de l'intérieur et sachant tout juste, comme le voulait Chrysale :

Distinguer un pourpoint d'avec un haut-de-chausses,

ou courtisane, c'est-à-dire indigne aussi, mais par une raison contraire, de s'occuper de rien de ce qui fait le fonds des méditations sérieuses de l'homme : incapable dans les deux cas, mineure dans les deux cas, subissant justement le joug que lui ont imposé les lois romaines. Il faut lire ses lettres à Mme Jenny d'Héricourt pour bien se rendre compte de cette opinion, qui tenait chez lui de l'éducation, de la prédominance de la vie cérébrale et d'une frigidité naturelle que la crudité avec laquelle il parle de ces matières prouve on ne peut mieux. Dans sa *Lettre à une écuyère de l'Hippodrome*, il ne voit pas d'autre issue à indiquer que celle-ci : « Vous étiez courtisane, devenez ménagère », et, comme un confesseur aurait dit : « Retirez-vous dans un cloître », il dit : « Cloîtrez-vous dans les occupations manuelles et recherchez, après le bruit, l'obscurité. »

Sainte-Beuve, au contraire, aimait les femmes. Peut-être même se mêlait-il un peu d'érotisme à la curiosité qu'il avait de les étudier, et de près. Il m'a été conté que dans sa jeunesse il étonnait sa mère par sa particulière tendance à rechercher les femmes très-usagées. Je n'ai pas besoin de rappeler certaine page de *Volupté*. Dans son étude sur Proudhon, son tempérament a trouvé moyen de protester : « Proudhon parle de ces choses un peu à son aise, dit-il; on voit bien que l'amour et tout ce qui est de Vénus n'est pas son faible, à lui ». Ces mots, placés dans une note et dits comme derrière un éventail, Sainte-Beuve aurait dû, au contraire, les mettre en relief, les expliquer, les faire valoir, non pas dans son intérêt, à lui, mais pour indiquer que c'est par là surtout, par cette résistance aux passions, par cette rigidité et par cette absorption dans le travail intellectuel que Proudhon a perdu le droit de s'occuper de la question sociale. Il n'en connaît qu'une face, il ne peut disserter sur l'ensemble. En réagissant contre Fourier, qui sacrifie tout au désir de satisfaire les passions sensuelles, il sacrifie à son tour les instincts les plus aimables aux règles abstraites. Il ratiocine, malgré ses prétentions à faire de la science appliquée, dans le vague des conceptions hypothétiques ; il n'est un économiste que de nom ; il est au fond un agitateur d'idées, un chercheur ayant trop la bosse, comme le dit son biographe, de la « combativité », finalement un amoureux de l'absolu.

Synthétiser avant le temps, et par conséquent synthétiser à tort et à travers, tel est son défaut capital et tel sera celui de tous ceux qui, comme lui, voudront conclure sur la science sociale. Laissons faire les économistes. Ils n'iront pas trop vite; ils n'inventeront rien, mais ils constateront les lois naturelles, ils parviendront à les faire expérimenter comme ils y ont réussi un instant avec une de leurs principales théories : la liberté des échanges ; un jour viendra où le monde se trouvera, par eux, non pas transformé, non pas bâti suivant un idéal quelconque, fût-il même le plus beau de tous, celui de la justice, mais ayant fait son évolution rationnelle et se trouvant dans des conditions d'organisation telles qu'aucun individu ne puisse se plaindre de voir sa personnalité sacrifiée à des intérêts de caste, de famille, ou de corporation. La justice sera alors dans les faits et non plus dans le rêve.

Je ne suis point un économiste et je ne jugerai pas le système de Proudhon. Cela a été fait d'ailleurs, par Bastiat surtout, avec une certaine autorité. Je me bornerai à signaler un rapprochement assez singulier. M. Thiers a cru devoir prendre part à la lutte très-vive qui s'engagea au sujet de la propriété. Or, M. Thiers et Proudhon ont exactement les mêmes tendances économiques. Tous deux sont partisans de la protection en matière commerciale. N'ont-ils donc été ni l'un ni l'autre au fond de la question ? Il me semble qu'une science dans laquelle on peut se rencontrer sur les conséquences, tout en étant en désaccord sur les principes primordiaux comme celui de la propriété, n'est pas, comme je le disais plus haut, encore assez élucidée pour qu'on soit en droit d'en chercher dès à présent la synthèse.

Ce qu'il y a de triste, c'est que les études de Proudhon sur ces sujets brûlants lui ont valu un certain nombre d'années de prison, une vie très-précaire et une mort prématurée. On ne touche point impunément à l'ordre social dans les pays où l'ordre social est mal établi et branlant. Toutes les armes sont bonnes à ceux qui craignent les réformes, et c'est alors qu'ont beau jeu les accusations les plus légèrement motivées. A qui fera-t-on croire aujourd'hui que les livres de Proudhon aient eu quelque influence bien marquée sur la mise à l'ordre du jour de ces questions qui se dressent impérieuses, celle du salariat par exemple, qui se représentera jusqu'à ce qu'elle soit résolue ? Ses livres n'ont pas fait naître ces agitations. Ce n'est pas dans les livres que les travailleurs vont chercher leurs arguments, ils les trouvent dans leur propre fonds et dans la contemplation de leurs misères. Il n'y avait qu'un procédé pour empêcher ces questions d'éclore, c'était d'entretenir le peuple dans le servage et de cultiver avec soin la « sainte ignorance ». Depuis le XVIe siècle, l'ignorance, battue en brèche par la réformation, n'a plus chance de rentrer en scène, fût-ce comme moyen de gouvernement théocratique, et, depuis le XIXe, le travailleur affranchi voit ses maux et peut et doit chercher à les guérir. Proudhon, pas plus que Cabet ou M. Louis Blanc, ne sont des meneurs de l'esprit populaire, qui n'a pas d'idoles et ne veut que des serviteurs. Ils ont été ces serviteurs un jour, mais, à leur défaut, il s'en serait trouvé d'autres. Proudhon lui-même, qui croyait dire une énormité en répondant au prince Napoléon qu'il « rêvait une société où il serait guillotiné comme réactionnaire », n'aurait point attendu longtemps cette destinée, si rien n'était venu arrêter la marche de la nation révolutionnée vers un nouveau 93.

Je viens de prononcer le nom du prince Napoléon. Ceci me ramène aux derniers moments de l'homme dont j'étudie en courant quelques traits caractéristiques. L'éditeur de l'*Étude sur Proudhon*, le sympathique secrétaire de Sainte-Beuve, M. Jules Troubat, a-t-il eu tort de publier les lettres du révolutionnaire à l'altesse ? Je ne le crois pas. Dans le cas qui nous occupe, il n'y a pas de déshonneur pour Proudhon à avoir écrit ces lettres. J'affirmerais qu'il les eût lui-même laissé publier, car elles ne prouvent qu'une chose, qu'on savait déjà et sur laquelle il serait criminel de vouloir tromper l'opinion, à savoir que Proudhon faisait passer ses idées économiques avant ses idées politiques, et que le titre même de soldat de la révolution qu'il se donnait lui permettait de ne pas trop s'inquiéter de la forme du gouvernement. Il était de ceux qui voyaient dans le premier Napoléon la révolution à cheval, et il eût volontiers accepté dans le dernier le socia-

lisme sur le trône. De son côté, Napoléon III avait eu aussi ses heures de rêvasserie humanitaire; il en avait conservé un certain faible pour ses émules en ce genre de tentatives, et il eût sans doute admis Proudhon dans son entourage, si le révolutionnaire n'avait pas été en même temps trop publiquement athée.

C'est la profession de foi athéiste de Proudhon à ses débuts qui ne lui a pas permis de pousser jusqu'au bout sa fortune. Il avait, nous l'avons dit, autant que Sainte-Beuve, l'habileté pratique avec laquelle on fait son chemin; il avait un vigoureux talent de dialecticien et de polémiste, mais il avait trop le désir d'arriver vite, et c'est à cela qu'il faut attribuer ces coups de pistolet qui s'appellent: « La propriété, c'est le vol; Dieu, c'est le mal ». Il ne les a pas tirés en pure perte, ils lui ont fait cette popularité dont il se disait « soûl » à la fin de sa vie, mais au moins les a-t-il tirés avec la conviction de livrer aux disputes du monde autre chose que des mots et des paradoxes? Était-il vraiment athée et ennemi de la propriété? Ses livres répondent.

Malgré toutes les atténuations qu'on y trouve à sa primitive déclaration sur la propriété, il n'a pu l'abandonner tout à fait. Quant à l'athéisme, il n'a jamais non plus bien pu faire comprendre qu'il n'y avait là, de sa part, qu'un abus de la rhétorique. Il était athée, il ne l'était pas philosophiquement, scientifiquement; il l'était brutalement et pour ainsi dire théologiquement, et c'est à cela qu'il a dû les persécutions qui l'ont assailli jusqu'à sa mort. Les haines politiques s'effacent; on voit les économistes et les philosophes discuter; mais quand on touche, comme disait certain sénateur, « à la religion de nos pères », on doit s'attendre à lutter jusqu'à ce que mort s'ensuive contre des ennemis irréconciliables qui ne reculent devant rien, et qui jouent à merveille de tous ces poignards et poisons légaux qu'on appelle : outrage à la morale publique et aux bonnes mœurs, insulte à la religion de la majorité, etc., etc. L'homme ainsi montré au doigt devient un épouvantail et un suppôt de Satan et chacun a le droit de lui courir sus.

C'est là surtout, j'y reviens, le grand défaut du caractère de Proudhon. Il cherche à étonner, il se met à part. S'il énonce un axiome, il est le seul qui en comprenne la portée. Il se fait l'évangéliste de sa propre pensée qu'il présente comme la seule juste, la seule raisonnable, la seule pratique. Entraîné dans cette voie, il ne peut plus revenir sur ses pas, parce que, tout en n'étant, comme il l'avoue dans l'intimité, qu'un chercheur, il a trompé ceux qui l'écoutent sur sa véritable nature, et qu'il ne lui est plus possible de leur faire partager ses hésitations. Il a voulu être prophète. On ne l'est qu'à la condition de ne jamais tergiverser. On ne lance pas des oracles en sous-entendant qu'ils ne sont valables que jusqu'à plus ample informé.

Et puis, il se grise. Il croit à la rhétorique et il en abuse. Sainte-Beuve, lui, ne se grise jamais et n'a de la rhétorique que les habiletés et non les entraînements. C'est ce qui fait sa supériorité, comme écrivain et comme philosophe, sur Proudhon. Sa vie, remplie et menée avec tant d'art aux plus hauts sommets, le fait aussi supérieur comme homme pratique. Il a su éviter les dangers que lui auraient suscités ses opinions, s'il avait essayé un enseignement exotérique. Il ne les a affirmées hautement que par sa mort, et M. Veuillot lui-même n'a pu déchaîner la tempête de ses métaphores et le flot de ses réminissences bibliques. Comble de l'habileté! Sainte-Beuve avait su fermer la gueule du Cerbère catholique en ne lui refusant pas, à l'occasion, son gâteau de miel.

Je m'arrête un instant avant de conclure, parce que je crains de m'entendre accuser de trop de complaisance pour l'habileté et de trop de dédain pour les caractères fermes et décidés qui ne savent point ou ne veulent point cacher ce qu'ils pensent. Je dois répondre que je me suis tenu jusqu'ici au-dessus de cette région où restent tant de critiques, région où l'on juge les hommes en les comparant avec soi-même, et d'après l'impression qu'ils exercent sur vos préjugés ou vos passions. J'ai cherché à dégager le caractère commun aux deux personnages que j'étudiais, et j'ai trouvé dans chacun d'eux, avec un même désir d'influence et une même tendance vers la direction des esprits, une inégale adresse à atteindre le but. En comparant les résultats obtenus, j'ai dû constater combien était plus grande, plus nette, plus ouverte, plus complète, l'intelligence bourgeoise de Sainte-Beuve, et combien celle de Proudhon se ressentait des défauts de son origine et de son éducation. Sans juger, comme le fait M. Champfleury dans ses curieux *Souvenirs* avec sa finesse habituelle, Proudhon sur la forme de sa tête et sur la façon dont il portait ses lunettes, j'ai pu conclure, comme lui, qu'il y avait dans cette tête bien du vide, bien du faux, bien de l'inégalité et des opinions fort peu arrêtées; plus de faconde que d'éloquence, plus de ruse d'avoué provincial que de convictions. J'ai donné la palme à Sainte-Beuve; mais s'il me fallait aller plus loin et prononcer un verdict au nom de l'idéal que je me fais de l'homme digne d'influencer les foules et de les instruire, je dirais qu'aucun de ces deux hommes ne répond à cet idéal, et que chez tous les deux je découvre ce trait si bien défini par Gœthe : « Malice nuisible à toute grandeur. »

Non, ils ne sont pas grands ni l'un ni l'autre. Ils sont ce qu'on peut être à notre époque : des météores passagers. Dans cent ans, on recherchera leurs écrits comme des documents intéressants; mais ils n'auront qu'une autorité restreinte, l'un auprès des curieux et des lettrés, s'il y en a encore, ce qu'il faut espérer, l'autre auprès des réformateurs de la société, et ceux-là nous pouvons affirmer qu'il y en aura toujours; mais, d'ici à un siècle, tous deux auront passé par une phase d'oubli. Sainte-Beuve, qui s'y connaissait, se donnait vingt-cinq ans de réputation après sa mort. Proudhon, qui croyait bâtir pour l'éternité, n'a guère qu'une demi-douzaine de disciples, et le peuple en émoi n'a pas même prononcé son nom lorsqu'il s'est agi de faire un premier essai de gouvernement populaire. Bien certainement, sous la Commune, si j'en juge par ce qui faillit arriver à son meilleur collaborateur, M. G. Duchêne, il aurait trouvé cette société dans laquelle il rêvait d'être réactionnaire.

Il ne me reste plus qu'à montrer où se trouve, suivant moi, la raison principale qui a poussé Sainte-Beuve à s'occuper, avec une si tendre sympathie, d'un homme dont, on peut le dire sans discréditer sa critique, il devait à peine comprendre l'œuvre.

Dois-je tout simplement croire, comme le veut M. J. Levallois, que Sainte-Beuve, rencontrant Proudhon chez son éditeur et ne le trouvant pas aussi diable qu'il était noir, ait été mû par le seul besoin de rectifier sur ce point l'opinion de ses contemporains? Admettons cela comme première impulsion; il reste à expliquer l'enthousiasme admiratif du critique. Dois-je alors supposer chez Sainte-Beuve le désir de

se ménager dans le camp révolutionnaire des appuis comme il en avait cherché jusque dans le camp ultramontain ? Beaucoup se contenteront de cette réponse. Elle ne me paraît pas suffisante.

Le désir de ne pas laisser incomplète une galerie dans laquelle a pris place tout ce qui s'est fait un nom depuis vingt ans; la satisfaction de battre un peu en brèche l'opinion universellement acceptée; le charme qui accompagne toujours la réhabilitation d'un condamné dont le dossier a été incomplètement étudié; le plaisir de bien affirmer une indépendance souvent contestée en s'occupant de Proudhon au moment où l'on refusait de s'occuper de la *Vie de César*, tout cela me paraît devoir être complété par cet autre motif : la volonté nettement accusée de faire pièce au parti clérical en le prenant en flagrant délit de calomnie vis-à-vis d'un homme dont la vie privée était irréprochable, et qui comptait plus de vertus à son avoir que la majorité de ses ennemis, évêques et sacristains.

Vers la fin de sa vie, Sainte-Beuve avait assez « du Falloux », des Dupanloup et des Veuillot. Il sentait le pays enveloppé par cette toile d'araignée jésuitique, et voulait essayer de l'en faire sortir. Je trouve dans une lettre personnelle, que je demande pardon de citer, ces mots significatifs : « Savez-vous bien que les esprits fermes sont rares? Quand la mode est du côté de l'incrédulité, ce n'est pas grand'chose que de douter et de s'en vanter; quand la même mode et le *bien porté* est dans l'hypocrise des croyances, on se compte, et les esprits qui ont la même philosophie retrouvent toute leur valeur..... » Il recherchait et encourageait, en effet, ces esprits, et n'était point fâché de leur entendre dire tout haut ce qu'il ne voulait pas dire lui-même, par prudence et par amour de « l'entre-deux qui est aux sages », mots que je trouve dans la même lettre. Sa sympathie pour Proudhon n'est-elle pas de la même nature que celle qu'éprouvent, au collége, les timides pour les braves qui les couvrent de leur corps, et se dévouent à recevoir les punitions méritées par une escapade commune. Pour mon compte, je le crois.

Ajoutons qu'étant donnée la simple curiosité de l'analyse, Sainte-Beuve avait, dans les lettres qu'il a rassemblées, une mine de détails bien dignes d'attention. Je lisais il y a quelque temps, dans un journal franc-comtois, à propos de Courbet, une peinture du paysan jurassien auquel on faisait honneur d'une finesse d'esprit qui lui permet de jouer même les rôles de niais quand il y va de son intérêt. Proudhon, jusque dans ses violences, avait cette finesse; mais il avait, en outre, une vraie sensibilité, de la simplicité et une certaine défiance de lui qui donnent à sa *Correspondance* un cachet si particulier, que Sainte-Beuve a pu déclarer sans exagération que ces lettres étaient l'œuvre importante de la vie du révolutionnaire et la seule qui lui survivrait.

Mais, pour que la correspondance d'un homme lui survive, ne faut-il pas que sa réputation n'ait pas subi d'éclipse? Je crois que la correspondance de Sainte-Beuve aurait aujourd'hui plus de lecteurs que celle de Proudhon. Il y a encore tant à dire, tant à apprendre sur la véritable influence du critique, qu'on a plus jugé sur ses livres que sur l'action exercée par lui dans son entourage, qu'il faut souhaiter bien vivement cette publication, dont un premier échantillon, les *Lettres à la princesse*, n'a pu donner qu'une idée partielle.

J. ASSEZAT.

VARIÉTÉS

Histoire du second empire, par TAXILE DELORD, membre de l'Assemblée nationale, tome IV. Paris, Germer Baillière.

Il faut du courage à M. Taxile Delord pour suivre son patriotique travail, non-seulement au milieu des distractions que lui impose son devoir de chaque jour, mais aussi avec la perspective finale qu'il a sous les yeux en s'acheminant vers le terme de son histoire. Continuer de raconter le second Empire avec Metz et Sedan pour couronnement de l'édifice, il y a là de quoi décourager un historien. Pour le lecteur même, ce volume, si intéressant à tous égards et d'une si parfaite loyauté, semble le troisième ou le quatrième acte d'un drame dont on ne connaît que trop le dénoûment. Et ce n'est pas l'intérêt dramatique qui est seul en péril, et qui se trouve écrasé d'avance par la catastrophe prévue : le talent éprouvé de l'écrivain n'est pourtant pas de trop pour rendre une sorte de vie à des incidents qui tiennent nécessairement place dans un récit complet, et qu'on ne peut omettre. Mais c'est le patriotisme même qui souffre en se rappelant ce que nous avons subi ! A quelque opinion que l'on appartienne, comment ne pas éprouver un sentiment amer en relisant aujourd'hui cette simple citation que M. Delord emprunte sans commentaire à un discours officiel de cette fin de règne : « Il y a quinze ans, j'avais déclaré que la France ne périrait pas dans mes mains. *J'ai tenu parole.* » Ne repoussons pas toutefois ces tristes et humiliants souvenirs; jamais nous n'avons eu plus besoin de ne pas oublier. Considérons donc ce récit fidèle comme une leçon qui s'adresse à nous-mêmes, non comme un acte de rancune inutile contre ce qui n'est plus ; c'est le seul moyen d'en tirer un profit sérieux.

Les débats parlementaires occupent nécessairement une grande place dans le nouveau volume : c'est le moment du règne où les esprits les plus timorés commencent à soupçonner que sans liberté on ne peut vivre, et que peut-être il serait bon d'en octroyer au moins l'apparence. Ce n'est point toutefois l'avis du corps législatif. Il est pénible aujourd'hui de voir quels arguments un petit nombre de voix libres se résignaient à réfuter, et les banalités qu'il fallait se condamner à démontrer alors, presque comme des paradoxes hardis, avec la certitude de ne convertir personne. Quand on a en un jour perdu toutes les libertés, non-seulement la moindre d'entre elles est difficile à reconquérir, mais ceux qui les ont sacrifiées arrivent à en perdre l'intelligence et à n'en pas même concevoir le besoin chez les autres. Toute concession leur semble une imprudence et une faiblesse, et il leur paraît tout naturel d'opposer aux revendications les plus modestes une fin de non-recevoir absolue. Ce qu'il y a de triste, c'est qu'à leur point de vue ils n'ont pas tout à fait tort ; on a quelques motifs sérieux de ne rien rendre à celui-ci à qui on a tout pris, car c'est lui reconnaître le droit de réclamer le reste. Peut-être l'orateur du gouvernement, quelle que fût la bizarrerie de son langage, était-il fondé à répondre à un ami du second degré réclamant quelque insignifiante modification à la législation en vigueur : « Prenez garde pour avoir voulu conquérir des nuances d'être absorbé par des couleurs. » Malheureusement il arrive toujours un moment où le danger de refuser ces *nuances* est égal à celui de les accorder : c'est

à cette situation critique que le gouvernement était arrivé en 1865.

Il y a pourtant, en théorie au moins, des nuances dans toute assemblée, si uniforme qu'on la suppose, et elles sont en effet indispensables. Sans nuances, comment discuter? comment simuler l'aspect d'une assemblée parlementaire? Il y en avait même au sénat, par exemple, la nuance gallicane et la nuance ultramontaine; mais toutes deux se confondaient quand il s'agissait de rendre hommage au génie du souverain. Quelque homogène que fût la composition de cette assemblée, il y avait là au moins plus de gens capables de motiver leur adhésion prévue; n'ayant pas d'ailleurs devant eux, comme au Corps législatif, la ressource d'une petite opposition à écraser par leurs votes, il leur fallait bien, pour l'effet, créer entre eux des différences insignifiantes et épiloguer sur des points de détail avant de se retrouver unanimes dans l'ensemble. Les antécédents parlementaires de beaucoup d'entre eux leur rendaient faciles ces innocentes altercations. Sait-on bien aujourd'hui de quoi se composait la majorité d'un sénat créé exprès pour un régime si nouveau, si différent de ceux qui l'avaient précédé? C'est un plaisir de voir combien sur la scène politique, où les rôles et le répertoire semblent si variés, depuis soixante ans, le personnel des majorités change peu. On retrouve toujours au moins les mêmes noms; c'est la mort seule qui se charge d'y introduire un changement de personnes. Toutefois le corps législatif était encore assez neuf de toutes façons, quoique recruté dans le même monde; mais, dès son origine, le sénat se composait en général de gens qui, sous un autre régime, avaient pris l'habitude de la parole et continuaient d'en user. Voici ce que, lors de sa création, pendant la première année de l'empire, il contenait d'anciens serviteurs de Louis-Philippe : sur 143 membres nommés en diverses fournées pendant cette année, il y avait 7 anciens ministres, 6 archevêques ou évêques, 37 pairs de France, 27 amiraux ou généraux, nommés tous à ces diverses fonctions par Louis-Philippe, sans compter bien des hauts fonctionnaires du régime de juillet; et presque tous faisaient partie de la première fournée, de ceux qui avaient été nommés le 25 janvier 1852, c'est-à-dire deux mois après le 2 décembre, et trois jours après le décret de confiscation des biens d'Orléans. Leur entrée seule à cette date suffisait pour prouver qu'ils ne porteraient pas au sénat des idées excessives d'indépendance ou de fierté; mais au moins étaient-ils mieux préparés à fournir le simulacre d'une assemblée délibérante. Au sénat, le gouvernement avait l'avantage d'être glorifié par d'autres bouches que celles de ses propres ministres; au corps législatif, appuyés sur une majorité compacte, docile, mais silencieuse, les ministres en étaient réduits à se glorifier eux-mêmes; et ils avaient à répondre là aux attaques d'une opposition bien peu nombreuse, mais redoutable par le talent, et dont on ne réussissait pas toujours à étouffer la parole. C'est pourtant à ces objections des opposants, toujours déclarées intempestives ou mal fondées, qu'était dû tout l'intérêt de ces séances et l'intérêt plus sérieux peut-être que leur souvenir conserve aujourd'hui.

On est confondu de l'imprévoyance de cette majorité qui pourtant était sincère, car ses affections se confondaient avec ses plus clairs intérêts. Évidemment, pas plus que ceux qui la guidaient, elle n'a voulu la perte du gouvernement qu'elle soutenait et qui l'avait nommée. Sa docilité pourtant ne lui fut pas moins funeste que ne l'eût été une hostilité déclarée. Deux faits d'une importance exceptionnelle se détachent du nouveau volume de M. Taxile Delord : l'expédition du Mexique; la guerre de la Prusse et de l'Autriche, qui se termine à Sadowa. Sur le premier point, le gouvernement lui-même, en renonçant brusquement à continuer la guerre contre le Mexique, devait finir par reconnaître qu'il s'était trompé; quant à la seconde expérience, si douloureuse par ses résultats définitifs, il est peu probable qu'il se rencontre encore des gens capables de croire à la consolante théorie des *trois tronçons*. Il est donc clair aujourd'hui, même pour ceux qui ne voudraient pas en convenir, que c'était de cette opposition malveillante, irréconciliable, si l'on veut, que venaient au gouvernement les meilleurs conseils; ils ne lui ont pas manqué dès la première heure, et bien lui en eût pris de les suivre. Que, sous l'empire des passions personnelles, des chefs politiques, même plus habiles que ceux du second empire, s'aveuglent ou s'obstinent, l'histoire est là pour le prouver, et l'expédition de Russie, en 1812, suffit pour montrer que le génie même peut commettre des erreurs auxquelles échapperait le sens commun le plus vulgaire. Mais qu'une assemblée calme, sans aucun entraînement d'ambition ou de fanatisme, sans autre intérêt que celui de se conserver elle-même en conservant le gouvernement qu'elle préfère, n'ait pas même la simple prudence que devrait inspirer la crainte du moindre changement politique; que, faute de clairvoyance ou de fermeté, cette majorité s'abandonne précisément au genre d'erreurs qui lui devrait être le plus antipathique, aux témérités, à l'esprit d'aventures, et, dans une situation régulière, au moins en apparence, risque les coups du joueur acculé à une situation désespérée, c'est ce qui est plus difficile à concevoir; c'est pourtant ce que cette majorité a fait au moins deux fois, malgré les avertissements prophétiques qui auraient dû l'éclairer. Ceux qui avaient le plus à redouter les conséquences de ces coups de tête étaient justement ceux qui s'en inquiétaient le moins; et quand M. Thiers manifestait de très-légitimes appréhensions au sujet de l'avenir, ils applaudissaient à ces rassurantes paroles prononcées par un orateur du gouvernement : « Les révolutions ne sont plus à craindre, grâce à l'homme de génie qui gouverne la France et à la majorité du Corps législatif. » Cette double garantie semblait suffisante à l'heure même où la guerre de la Prusse contre l'Autriche allait éclater, et où l'on commençait à entrevoir les résultats de cette guerre du Mexique, entreprise par l'homme de génie et sanctionnée par la majorité!

Ce qui forme un étrange contraste avec cette sécurité confiante du corps législatif, ce que M. Taxile Delord a très-heureusement mis en relief, ce sont les longues hésitations du principal intéressé, de celui même dont l'aveuglement eût semblé le plus concevable, de Maximilien; malgré les assurances les plus encourageantes qu'on lui prodiguait sur la situation et les vœux du pays où il allait régner un moment, malgré son ambition personnelle et celle de sa femme, il semblait avoir comme un pressentiment du sort qui lui était réservé et ajournait toujours son acceptation. Il y avait déjà deux ans que le tentateur avait fait briller à ses yeux « les nouvelles destinées auxquelles la volonté du peuple mexicain *et la sienne* se réservaient de l'appeler ».

Cette volonté du peuple mexicain, dont on lui promettait à échéance fixe la manifestation, lui semblait sans doute plus douteuse que l'autre. Il finit pourtant par se décider. Il avait

pu lire le rapport du général Forey, attestant que, lors de l'entrée de l'armée à Mexico, « la population l'avait accueillie avec un enthousiasme tenant du délire, et que les soldats avaient été littéralement écrasés sous une avalanche de bouquets et de couronnes ». Ce qu'il ne savait pas, et ce que M. Delord nous apprend, c'est que le prix des fleurs jetées sur le passage du général Forey figure au budget du gouvernement improvisé à Mexico. Enfin Maximilien partit ; mais à peine arrivé, il voit de près la réalité et veut se retirer ; le jour même de sa fête, il se décide à abdiquer ; sa femme lui arrache la plume des mains. Et bientôt, sur les injonctions de plus en plus pressantes des États-Unis, Napoléon III, oubliant ses engagements formels envers le malheureux qu'il a jeté sur une terre lointaine, brusque l'évacuation et le laisse aux prises avec une nation exaspérée. Tout ce récit est conduit par l'habile historien avec une netteté, une émotion contenue, où les faits seuls parlent et dictent au lecteur la conclusion finale. Les commentaires étaient inutiles, et l'écrivain a eu raison de se les interdire. C'est déjà le calme de l'histoire définitive. Nous n'avons pas besoin de signaler à-propos de ce récit où le maréchal Bazaine tient nécessairement tant de place ; mais aucun mot ne vient trahir de la part de l'historien la préoccupation de cette coïncidence entre la publication de ce volume et le procès qui se déroule en ce moment. Quant aux intérêts plus généraux engagés dans cette expédition néfaste, de poignants souvenirs encore présents à toutes les mémoires dispensaient M. Taxile Delord d'y joindre des appréciations qu'il se fût permises sans doute il y a quatre ans, et qu'il fait bien de s'interdire aujourd'hui. La modération à l'égard du second empire est devenue plus facile, d'abord parce qu'il est tombé, et puis parce qu'on a peu de goût à en dire aujourd'hui trop de mal : nous avons d'autres préoccupations.

L'histoire contemporaine toutefois ne saurait se flatter d'échapper entièrement à des émotions que l'historien le plus loyal ne peut toujours dominer et qui sont l'honneur de l'homme et du patriote. Mais ici, par exception, hélas ! la gravité des événements que nous avons vus s'accomplir semble agrandir la distance que le temps n'a pas mise encore entre ce passé récent et l'historien qui le raconte : on dirait que les catastrophes répétées qui ont rempli ces années lugubres en ont multiplié le nombre, et nous pouvons déjà, sans trop d'illusion, nous supposer l'impartialité froide de la postérité. De plus, cette perspective déjà lointaine a l'avantage de détacher les points culminants sur ce fond toujours un peu confus pour ceux qui les voient de trop près, et de leur donner leur proportion relative dans l'ensemble. M. Taxile Delord n'a sans doute point choisi ce point de vue où l'ont placé des circonstances douloureuses ; mais il a eu l'incontestable mérite de s'y maintenir. Ce volume suffirait pour prouver que le brillant journaliste d'autrefois est devenu un véritable historien.

EUGÈNE DESPOIS.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

« *Nescio quid major nascitur Iliade* ». Quelque chose de plus grand que l'œuvre des néo-parnassiens est né. Les poëmes de M. Gustave Vinot m'ont fait une impression profonde, que j'ai hâte de communiquer. Mais avant, quelques mots, quelques mots seulement, sur deux brochures, l'une politique, l'autre littéraire. La première est de M. Daniel Blin, rédacteur du *Radical de la Loire*, et a pour titre : la *République et la Révolution* (1). M. Blin entreprend de démontrer que la révolution, c'est-à-dire le progrès, est intimement liée à la forme républicaine. Voilà qui est bien ; mais pourquoi protester contre les mots *république conservatrice ?* Ceux qui les emploient entendent-ils donc par là que cette république sera l'immobilité ? Veulent-ils par hasard écarter systématiquement toute idée de progrès ? De ce qu'ils s'appellent conservateurs, est-ce à dire qu'ils veuillent conserver tout ce qui est injustice ou abus ? Non, assurément ; et M. Blin le sait sans doute aussi bien que nous-même. Mais il lui plaît de soulever des querelles de mots ; il lui plaît d'effrayer, en faisant la grosse voix, certains esprits craintifs qu'il serait plus opportun de gagner par des manières accueillantes. D'un air rébarbatif, M. Blin dit aux gens : Montrez-moi patte rouge ou je n'ouvrirai pas ! Ah ! en vérité, il est bien à propos de dire ces choses-là ! Outre qu'en elles-mêmes elles sont fausses, l'instant est heureusement choisi ! M. Blin est ami de la république à la façon de l'ours de la fable. Il vient de lui jeter un pavé. Mieux vaudrait un sage ennemi. Et quand on pense qu'il est si facile de ne pas écrire de brochures !

L'autre brochure, purement littéraire, est complétement inoffensive. M. Léopold Gravier publie sur l'ambition au théâtre et le rôle de la femme (2) une étude à la manière de M. Saint-Marc Girardin. Il prend dans les différentes littératures et aux différentes époques les ambitieux, comme Macbeth, Richard d'Arlington et M. Frainex, et cherche comment ils ont trouvé dans leurs femmes un soutien ou un obstacle. Il ajoute même Agrippine, non qu'elle ait aidé l'ambition de son mari, à moins que Claude n'ait eu l'ambition de devenir dieu au plus vite, car elle a par le poison hâté son apothéose : mais elle a fait monter son fils sur le trône afin de s'y asseoir à ses côtés. De la femme ambitieuse à la mère ambitieuse l'intervalle n'est pas grand ; elle a donc pu rentrer dans le cadre. Cette étude de M. Gravier est fort sensée, les différences et les analogies entre les différents personnages comparés sont nettement saisies et très-suffisamment marquées. La conclusion est rassurante : les ambitieux de notre temps ne doivent plus compter sur leurs femmes. Optimiste, comme on voit, M. Gravier. Cette étude a bien l'air d'une conférence imprimée, et d'une conférence d'où les dames n'étaient pas exclues. Après leur avoir montré courageusement dans toute leur laideur plusieurs types de l'ambition féminine, l'orateur a senti qu'une conclusion plus galante était nécessaire pour recueillir des sourires et des bravos. Il a donc tracé comme contraste aux portraits si noirs de la femme dans l'antiquité et au moyen âge l'image souriante et pure de la femme moderne. Celle-ci, selon lui, contient l'ambition de son mari lorsqu'elle veut quitter les routes légitimes, s'y oppose lorsqu'elle les a quittées ; elle est le frein, la règle, le sens moral, le bon génie de son mari. *Plaudite cives*, applaudissez, mesdames !

Nous arrivons au poëte, car nous avons affaire à un vrai poëte (3). Saluons une aurore qu'assombrissent sans doute

(1) *La République et la Revolution*, par Daniel Blin. — Paris, librairie générale.

(2) Léopold Gravier, *l'Ambition au théâtre* ; du rôle de la femme. Paris, Jouaust.

(3) *Poëmes et Fantaisies*, 1867-1873, par Gustave Vinot. — Paris, Jouaust.

encore quelques vapeurs du matin : mais ces brumes légères se dissiperont bientôt sans nul doute, et l'on peut, sans être grand prophète, annoncer une belle et lumineuse journée. M. Gustave Vinot m'est inconnu ; je ne sache pas qu'il ait jamais rien publié, et je pourrais bien me tromper en disant que c'est un jeune homme. Je le crois cependant, à lire les premiers vers qu'il nous donne. Il me semble sentir l'éveil d'un esprit qui cherche encore sa voie. A certains tâtonnements, à certaines inexpériences, à certains coups frappés plutôt fort que juste, enfin à l'exubérance d'une force qui ne s'est point encore disciplinée et surtout peut-être à une prodigalité de couleur quelque peu insouciante de la ligne, je reconnais le jeune homme. Ce qui est plus certain encore, c'est qu'on reconnaît le poëte. Qu'elle soit la bienvenue en ces temps de poësie familière, bourgeoise, étriquée et maigre, cette muse plus hautaine et plus fière, aux seins puissants, à la robe aux longs plis, à l'allure de déesse, à la voix grave et sonore ! Qu'elle soit la bienvenue, elle dont la bouche retentissante, comme disait Horace, nous fait entendre des accents dont nous étions déshabitués !

Il y a des réserves à faire, et je les ferai : donnons-nous d'abord le plaisir d'écouter cette voix fraîche, pleine, fortement timbrée. Le temps et le travail la rendront plus souple, plus savante ; elle ne peut gagner beaucoup en étendue, car la nature a fait pour elle plus que l'art ne saurait jamais faire. Écoutez, par exemple, ce chant de triomphe célébrant Prométhée vainqueur des dieux jaloux et cruels. Il a brisé ses chaînes d'un effort terrible, et le voilà debout sur le rocher, secouant sa chevelure,

.....Chevelure semblable
Aux forêts sur les monts, aux vapeurs sur le sable :
Il apparut si grand, si terrible, si fort,
Sur le rocher tremblant encor de son effort,
Qu'un long frémissement courut les solitudes,
Et que, pris de terreur, hérissant leurs poils rudes,
Les lions au désert rugirent sourdement.
Le vautour l'étreignait avec acharnement,
Et de son bec ouvert le visant aux prunelles,
Lui meurtrissait les flancs de ses robustes ailes.
Il le prit à deux mains et lui brisa, d'un coup
De son poignet de fer, les reins avec le cou ;
Et répugnant à voir souffrir même le crime,
Comme il râlait, du pied le poussa dans l'abîme.
Alors les tristes dieux se levèrent défaits,
Muets, désespérés, courbés sous leurs forfaits.
Leurs yeux dans un regard d'effroi se rencontrèrent
Et les premiers rayons de l'aube les montrèrent
Vrais spectres au milieu du jour, errants, distraits.
Sur l'immobilité de leur face aux durs traits,
Des larmes lentement coulaient de leurs paupières,
Comme une onde filtrant de l'épaisseur des pierres.
La Justice attendait, inflexible, à leur seuil,
Leur montrant le chemin de l'exil et du deuil.
Un long sanglot courut sous le céleste dôme.

Ne tenez pas compte d'un vers qui est faible ou au moins insuffisant, celui qui nous représente les dieux *courbés sous leurs forfaits*, image banale et peu juste d'ailleurs, car ce n'est pas sous le poids de leurs remords que succombent ces dieux ; ils sont vaincus par l'explosion d'une résistance inattendue, par le droit armé de la force ; à part cette légère défaillance, n'y a-t-il pas là un souffle puissant, une énergie singulière, une ampleur de forme, une plénitude d'harmonie et une virilité d'accent dont on est frappé d'abord ? Les premiers vers, un peu rudes, ne peignent-ils pas l'effort de cette lutte surhumaine ? Les derniers, d'un son plus sourd et comme étouffé, ne rendent-ils pas d'une façon sensible le morne désespoir de ces dieux vaincus qui conservent dans leur défaite je ne sais quoi de grandiose encore et comme un dernier reste de majesté ? Et quand ils pleurent enfin, ces dieux qui ont fait tant pleurer, quand les larmes se font jour à travers leurs yeux d'airain, quelle neuve et saisissante image :

Des larmes lentement coulaient de leurs paupières
Comme une onde filtrant de l'épaisseur des pierres.

J'en pourrais citer bien d'autres encore, de ces vers neufs et trouvés, comme frappés en médailles, ou des périodes aussi pleines, aussi sonores, aussi franches et d'allures et d'accent. Ainsi, dans un portrait de jeune fille :

Son rire trahissait la fraîcheur de sa voix.

Ainsi, dans une invocation à l'humanité, dont le poëte ne veut pas désespérer comme tant d'autres :

Oh ! non, malgré la mort et la nuit où tu penches,
Vivace humanité, vieil arbre aux fortes branches,
Non, tu n'as pas encor donné toutes tes fleurs !
Tu tends aveuglément à des soleils meilleurs.
Je crois et je veux croire en toi, mère féconde.
Non, ce n'est pas en vain que ta séve m'inonde,
Que j'ai bu de ton lait vivifiant et pur
Et sur tes rameaux verts dévoré le fruit mûr.
Non, ce n'est pas en vain que, penché sur ta route,
J'ai pleuré ton passé de misère et de doute.
Je crois et je veux croire en toi comme un amant,
M'attacher à tes pas, et, sous le ciel clément,
Vivre tes tristes nuits, tes lassantes journées,
Si longtemps que le chœur triomphant des années
Répandra sur mon front ses soleils créateurs
Et l'amour de la femme et le parfum des fleurs.

Voilà donc une voix pleine et vibrante, une voix de poëte. Est-ce à dire qu'elle n'ait rien à gagner en méthode et en souplesse ? Assurément si. Je pourrais citer tel passage où l'oreille est assourdie par la violence de la note, tel autre où le goût est choqué par la crudité du ton, tel autre où il y a disproportion entre le but à atteindre et l'énergie déployée. Il faudra que cette force exubérante se contienne et se discipline. M. Vinot ne sait pas encore se modérer, et ainsi il est moins à l'aise et moins heureux dans certains sujets. Quand il veut peindre des toiles de genre et se resserrer dans un cadre plus étroit, il semble voir un colosse couché dans un berceau : le cadre est bientôt en pièces. De là une certaine monotonie, malgré la diversité des sujets. Je trouve aussi que cette ampleur de formes, si remarquable qu'elle soit, n'est pas non plus sans danger pour le poëte. Il se lance dans de larges périodes où parfois il s'embarrasse ; ses pieds se prennent par instants dans les longs plis de sa robe traînante. Enfin, épris des forces de la nature, séduit par tout ce qu'il y voit de brillant, par tout ce qu'il y entend de sonore, il cherche à tout reproduire sans assez de discrétion et sans assez de choix. Qu'il se défie du réalisme ; il n'y tombe pas, mais il le côtoie. Je voudrais faire mieux comprendre ma critique par un exemple. Je prends une petite toile de genre. M. Vinot veut peindre une jeune fille se baignant seule, et vêtue uniquement de sa pudeur, dans l'étang bleu de la forêt sombre. Il se rencontre avec Musset. C'est la même donnée ; mais combien l'exécution est différente ! Écoutons Musset :

Lorsque la jeune fille, à la source voisine,
A sous les nénuphars lavé ses bras poudreux,
Elle reste debout, les bras sur sa poitrine,
A regarder longtemps pleurer ses beaux cheveux.

Tableau ravissant, surtout par la légèreté de la touche; le pinceau a effleuré discrètement la toile sans appuyer. M. Vinot a la main plus lourde, plus sensuelle :

Lorsqu'elle eut bien de l'onde épuisé les caresses,
Faisant un seul faisceau de leurs masses épaisses,
Elle prit et tordit ses cheveux à deux mains;
Puis revint, les laissant retomber sur ses reins.
Assouplis par le bain et pris de lassitude,
Dans une plus charmante et plus molle attitude,
Ses membres, son beau col, composaient leurs accords.
Elle regardait l'eau ruisseler sur son corps,
Et se fondre à ses pieds perdus sous l'herbe drue,
Petits et blancs, pareils à ceux d'une statue.

Je ne nie pas la largeur et la puissance du travail, je ne nie pas la vie du tableau; au contraire, il y a trop de vie peut-être, j'entends trop de vie physique, trop de séve, trop de chair et trop de sang. Voyez combien cette robuste campagnarde diffère de la délicate jeune fille de Musset. De l'une j'admirais l'attitude; de l'autre j'admire la santé. Je me demandais à quoi pouvait songer la première, regardant, les bras sur sa poitrine, pleurer ses beaux cheveux : la seconde n'occupe que mes yeux, je ne m'inquiète pas de savoir si elle a une âme, tant le poëte me montre qu'elle a un corps. Sauf le dernier trait, les pieds de statue, qui me ramène à l'idée de l'art pur, le tableau est par trop un tableau vivant. Elle songe bien à quelque chose sans doute, cette baigneuse au torse puissant, mais à quoi? Sans doute elle se dit que l'eau était tiède, que ses cheveux sont épais, que le bain l'a fatiguée. Ses gestes et ses mouvements même ont de la force plutôt que de la grâce. Ce n'est pas elle qui laisserait ses cheveux longtemps pleurer; elle les tord, et les tord à deux mains. Qu'en fait-elle après? Les rejette-t-elle sur ses épaules? Non, sur ses reins. Les jeunes filles idéales ont des épaules, les robustes filles de la nature ont des reins. Je relèverais bien encore d'autres traits qui indiquent une tendance marquée à remplacer le sentiment par la sensation, à peindre les mouvements de l'âme par les mouvements du corps; mais à quoi bon insister? Les lecteurs le verront de reste, et je suis sûr que M. Vinot en convient. J'ai même peur qu'il n'en soit fier, que ce ne soit chez lui système et parti pris. Non pas qu'il soit absolument réaliste; mais il est panthéiste, ou, comme on dit maintenant, naturaliste. La nature entière est à ses yeux une série de manifestations de Dieu, ou plutôt, c'est Dieu lui-même. Arrière donc les classifications gothiques de choses nobles et de choses non nobles! Tout est noble au même degré; du moment qu'une chose est, elle mérite d'être peinte; les reins valent les épaules, les chardons valent les roses. Telle est, ou du moins telle doit être l'esthétique de M. Vinot, à en juger par son œuvre.

C'est là mon grand grief, et, à vrai dire, mon unique grief. Toutes les réserves que l'on peut faire contre le talent de M. Vinot pourraient se ramener à cette seule critique : il est trop épris de la nature, il aime trop la terre, il voit d'un œil trop ravi les formes de la matière, il en écoute avec trop de joie les harmonies et concerts. Ces formes, il les reproduit d'un pinceau puissant; ces harmonies, il les répète d'une voix sonore; mais en regardant et en écoutant, nous ne nous sentons point emportés vers des régions plus sereines, nous ne montons point vers un monde meilleur, nous sommes toujours sur la terre. Les yeux sont éblouis, l'oreille charmée; l'âme n'éprouve point une satisfaction complète. Il me semble qu'on ne peut mieux définir l'impression ressentie qu'en la comparant à ce que nous fait éprouver le spiritualisme de Lamartine. Avec Lamartine, nous perdons trop souvent; pied transportés dans des régions trop hautes, le vertige nous prend, notre poitrine a peine à respirer un air trop épuré et trop subtil pour elle; avec M. Vinot c'est le contraire. Nous voudrions monter plus haut, nous voudrions un horizon plus large, baigné d'une lumière plus légère et plus transparente.

Et ce regret que j'exprime ne diminue pas l'étonnement que me cause le rare talent de M. Vinot. Peut-être même lui faut-il un tempérament de poëte d'autant plus puissant qu'il se ferme volontairement des sources abondantes de poésie. Chantre de la matière, comme Lucrèce son maître, il a comme lui à féconder un sol aride. Tenons-lui compte de la difficulté vaincue; mais engageons-le à ne pas borner son horizon. Sa fierté hautaine, qui perce dans certaines pièces, dédaigne sans doute les succès bruyants et la popularité : cependant tient-il à être goûté seulement des gourmets de poésie, qui, eux-mêmes, se roidiront un peu et feront des réserves? Je le lui dis donc franchement : il est né poëte, et peut devenir un de nos grands poëtes; mais s'il se cantonne dans son matérialisme étroit, s'il parle aux sens et non à l'âme, s'il est le chantre de la terre, si à sa force incontestable il ne joint pas la grâce, s'il ne laisse point passer en lui comme un courant de vive sensibilité, il étonnera plus qu'il ne touchera, et ne gagnera pas les cœurs; enfin, je ne dis pas cela pour l'effrayer, mais parce que c'est la vérité : il n'aura pas pour lui les femmes. Il y a là de quoi réfléchir.

M. Cadol a tiré d'une nouvelle de la *Revue des deux mondes* un petit drame très-court qui a nom *l'Enquête*. Encore des juges d'instruction comme dans *le Parricide*. C'est la mode. Naturellement ils prennent une fausse piste, car, au théâtre, ils ne sont pas extra-lucides. A l'instant où deux innocents vont être arrêtés, le coupable, un vieux domestique, se déclare. Il a noyé une vieille fille acariâtre parce qu'elle avait donné des claques à l'enfant de la maison. Il va donc passer en cour d'assises. Que les âmes sensibles se rassurent, il y a là un avocat qui garantit qu'il sera acquitté. Une admonestation du président, rien de plus. Ce n'est pas cher pour avoir noyé une femme! Il est vrai qu'elle était vieille et laide. Ce petit drame est cousu d'invraisemblances; mais on a eu l'amabilité de ne pas les remarquer et l'on a applaudi. Une vieille dame seule a timidement protesté; je me joins à elle :

Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien,
C'est une femme que l'on noie.

MAXIME GAUCHER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 18 1er NOVEMBRE 1873

LA VICTOIRE DU CENTRE GAUCHE

On a lu la lettre décisive adressée par M. le comte de Chambord à M. Chesnelong. M. le comte de Chambord redevient l'honnête homme et le roi impossible que nous avions connu jusqu'au jour de la mission Chesnelong. Voilà qui est fini, bien fini.

Notre dernier article était intitulé *Le lendemain de la Restauration*. Il y en a un second à faire, sous ce titre : *Le lendemain de la victoire du centre gauche*. Ce lendemain ne sera point si terrible qu'on se plaît à le dire. C'était la tactique des partisans de la restauration de mettre la France en demeure de choisir entre la monarchie et le néant. Les conservateurs comptaient sur le maréchal de Mac-Mahon, le maréchal de Mac-Mahon s'est dérobé. « Réfléchissez bien, nous disaient ces sauveurs aventureux, il n'y a de choix pour la nation qu'entre la monarchie légitime ou l'anarchie. Prenez-nous tels que nous sommes et sans tant discuter, ou bien nous vous livrons en pâture au lion populaire. » — De la bradypepsie dans la dyspepsie, de la dyspepsie dans la pepsie, et de la pepsie dans la privation de la vie ! — Tout cela était très-effrayant, en vérité. Fort heureusement, toutes ces menaces-là sont pour rire et tous ces effrois simulés.

Non, il n'est point vrai que la France soit en péril, si les monarchistes l'abandonnent, de devenir la proie des démagogues. Tout au contraire, jamais, depuis l'écroulement de l'empire, sauf peut-être au lendemain du célèbre Message de M. Thiers, la situation ne fut plus belle pour procéder à d'excellentes élections générales, sages, modérées, républicaines et conservatrices tout ensemble. Nous raisonnons, bien entendu, dans l'hypothèse où ce serait un ministère centre gauche, constitué après l'échec de la restauration, qui présiderait au mouvement électoral. On l'a dit et répété cent fois, — toujours avec raison, — ce qui irrite l'opposition, ce qui l'exaspère jusqu'au radicalisme, c'est l'attitude des membres de la droite, c'est leur projet avoué, proclamé, de renverser la république ; le gouvernement de combat suscite et provoque l'opposition de combat. Écartez, au contraire, le danger d'une restauration ; raisonnez dans l'hypothèse, devenue aujourd'hui une réalité, de la retraite ou de l'échec des monarchistes, supposez que des républicains modérés, mais sincères, succèdent pacifiquement, parlementairement, dans la direction de la politique française, aux meneurs et aux conspirateurs royalistes, — aussitôt tout s'apaise, tout revient à la mesure et à la vérité. Échappé des mains de la légitimité, qui déjà le tenaient et l'étreignaient, le pays n'a plus qu'un souci : échapper aux entreprises et aux violences de la république extrême. Viennent alors les élections générales : on écarte les exaltés, les impatients et les intempérants ; on choisit parmi les candidats ceux qui donnent le plus de garanties, non plus seulement au point de vue des convictions républicaines, mais au point de vue des conditions pratiques du maintien de la république... Nous résumons notre hypothèse en trois mots : qu'au lendemain de l'échec de la restauration un ministère centre gauche fasse appel à la nation et la convoque dans ses comices, les élections seront en majorité centre gauche. Telle est notre opinion raisonnée et convaincue.

Oui, bien loin de craindre que l'insuccès des légitimistes doive mettre la paix publique en péril et jeter la France au fond de l'abîme, nous croyons que cette issue de la crise, en remettant au pays lui-même la direction de ses destinées, lui rend, avec le sentiment de sa responsabilité, l'intelligence des nécessités de l'heure présente ; il sera d'autant plus sage qu'il sera plus souverain et qu'il n'aura plus à se reposer sur personne du soin de son salut.

Qui pourrait sérieusement et sincèrement nier que des élections faites à l'appel de M. Thiers au lendemain du Message n'eussent été profondément modérées et conservatrices tout en étant républicaines ? Il en sera de même aujourd'hui si, la république étant une fois sauvée et hors d'atteinte, on convie le pays à nommer les meilleurs, les plus dignes et les plus sincères pour l'organiser. Et qu'on ne dise point que le centre gauche n'est qu'une fraction minime du per-

sommel politique de la France : le centre gauche existe, son heure est venue, son règne approche, il est aujourd'hui la nation tout entière.

Nous avons raisonné ici dans la supposition qu'après la défaite de la droite dans la prochaine bataille parlementaire il serait procédé à des élections générales, supposition qui flatte, nous l'avouons, nos préférences, mais que nous reconnaissons être toute gratuite. Il reste une autre hypothèse : ce serait qu'après la défaite de la droite il ne se trouvât pas de majorité dans la Chambre pour vouloir la dissolution. Cette hypothèse nous paraît avoir pour elle toutes les probabilités, malgré les assurances contraires de M. d'Audiffret-Pasquier et les menaces par lesquelles il voulait effrayer le président du centre gauche. M. d'Audiffret-Pasquier disait à M. Léon Say : « Nous demanderons la dissolution et nous vous livrerons aux radicaux. » M. d'Audiffret-Pasquier et ses amis n'en feront rien : ils ne demanderont pas la dissolution et ils ne nous livreront pas aux radicaux. Battus, ils aspireront encore à nous gouverner et ils resteront à leur poste pour remplir cet office. Il faut donc qu'on cesse d'agiter devant nous cet épouvantail ridicule de la dissolution totale, ce spectre du néant. Il n'y aura pas d'abîme, il n'y aura pas de néant, il n'y aura pas de dissolution. Il y aura encore une Assemblée, — celle dont nous avons le bonheur de jouir présentement, — et il y aura même, quoi qu'on en dise, un président de la république. Simple bourgeois, général, maréchal ou prince, n'ayez crainte, on en trouvera bien un.

Nous savons bien qu'en ce moment la plupart refusent et se défendent à grands cris d'être des candidats à la magistrature suprême. Ils ont le mot d'ordre, il est nécessaire qu'ils s'effacent, autrement il deviendrait impossible de faire usage de l'argument de « l'abîme ». Mais le mot d'ordre changera, comme par enchantement, une fois l'échec de la monarchie bien constaté, et le centre droit, si prompt à livrer le centre gauche en pâture au lion radical, ne sera pas le dernier, soyez-en sûrs, à présenter son candidat à la présidence. Donc pas d'abîme, pas de néant, pas de dissolution et pas même de vacance dans la magistrature suprême. Rassurez-vous, conservateurs : le centre droit ne vous abandonnera point, en aucun cas ; il vous tient et il désire vous garder et avec vous le pays tout entier sous sa dépendance.

Il resterait encore, il est vrai, une troisième et dernière hypothèse. Ce serait qu'à la suite de dissidences et de disputes, qui sont à prévoir, il n'y eût bientôt de la brouille dans la grande famille conservatrice du parlement, et que gens de la droite et gens de l'extrême droite n'en vinssent prochainement aux coups. Ces discordes finales ne sont point rares dans l'histoire des conspirations manquées. Dans ce cas il pourrait bien se faire que l'extrême droite se joignît à l'extrême gauche, à la gauche, aux bonapartistes, pour demander la dissolution. Qui serait pris au piége alors ? le centre droit, peu soucieux, quoi qu'en dise M. d'Audiffret-Pasquier, de se retirer de la scène politique après l'échec de la légitimité. Et qui triompherait ? le centre gauche, devenu l'arbitre de la situation, le modérateur des partis et enfin le guide de la nation dans ces élections générales sur lesquelles nous fondons de si solides espérances.

Les diverses hypothèses que nous venons de passer en revue aboutissent donc à cette unique et très-rassurante conclusion : c'est que l'échec de la conspiration monarchique ne livre pas la France en proie aux partis extrêmes et qu'aucune rupture périlleuse n'est à craindre dans le jeu de notre vie politique. La royauté est morte, vive la France !

Et maintenant, fondons la République.

HENRI ARON.

Il n'y a pas de vaincus : voilà ce qu'il faut se dire, et ce dont on doit se féliciter. Qui n'était ému en présence de ce vote, duquel chaque jour, chaque heure nous rapprochait si vite, et qui nous aurait montré l'Assemblée nationale coupée en deux, — avec quelques voix de majorité, nous n'en doutons pas, en faveur de la république, — mais séparée en deux camps d'égale force, l'un vaincu, l'autre victorieux, après une bataille décisive, palpitante, acharnée ? Que nous dit-on que le lendemain du vote, dans le cas où la restauration aurait été votée, le centre gauche se serait rallié à ses adversaires de la veille ? Après une telle lutte, chacun garde ses positions acquises, et s'y tient d'autant plus qu'il les a plus énergiquement défendues. Mais il n'y aura pas de lutte, puisque le mystique comte de Chambord ne veut pas d'un contrat avec le pays, lui qui est convaincu que dans son principe monarchique et non ailleurs réside une vertu intrinsèque capable, seule capable de régénérer la France. Et alors le centre droit, qu'a-t-il à faire, sinon se rallier au centre gauche, c'est-à-dire à la république conservatrice, contre laquelle il n'aura pas voté, — qu'il pourra donc accepter après coup.

D'où vient que M. Chesnelong se soit trompé à ce point dans l'interprétation des paroles que lui avait dites le comte de Chambord ? Il y a un abîme entre les promesses qu'il a cru rapporter et le fier manifeste qui met la fusion à néant. C'est qu'il suffit d'une différence de point de vue pour que les mots aient des sens différents. Les libertés dont M. Chesnelong a dressé la liste, nous tenons pour certain que le comte de Chambord lui a dit qu'il était prêt à les accepter ; mais il ne s'ensuivait pas que c'étaient des garanties qu'il donnait au pays et par lesquelles il était engagé envers le pays. La garantie qu'il nous offre n'est pas celle-là ; ce qu'il nous offre, c'est *son principe*. « Avec mon principe, avait-il dit déjà, je puis tout. »

Il peut tout, non pas assurément qu'il se croie dieu, mais parce que le principe qu'il représente agirait sur la France à peu près comme peut agir l'invocation à la Vierge ou l'intercession des saints. Aussi pensait-il pouvoir nous laisser sans inconvénient certaines libertés, dont nous n'aurions plus usé que dans le sens légitimiste et religieux, grâce à une sorte d'opération divine contenue dans son principe. — Mais aussi, plus il aurait trouvé d'obstacles et d'oppositions à son gouvernement, plus il serait devenu clérical, pour satisfaire Dieu et craignant toujours de n'avoir pas établi assez haut son principe. On voit où cela nous menait.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

Les éclaircissements du général La Marmora sur l'alliance italo-prussienne de 1866 (1)

De part et d'autre, on jouait serré. M. de Bismarck avait dit en 1864 à une femme d'esprit qui l'interrogeait sur sa politique : « Je sais bien ce que je ferais, moi : malheureusement mon roi est trop honnête. » C'étaient ces scrupules du roi qui l'embarrassaient encore dans l'affaire italienne. Le roi ne voulait promettre que ce qu'il voulait tenir ; il lui répugnait de s'engager à suivre l'Italie partout et quand même. Cependant M. de Bismarck tenait à son traité. M. de Barral avait proposé une entente éventuelle limitée à deux mois. Le 27 mars, M. de Bismarck présenta le projet suivant :

Art. 1er. — Il y aura amitié et alliance entre LL. MM. le roi de Prusse et le roi d'Italie.

Art. 2. — Si les négociations que Sa Majesté prussienne vient d'ouvrir avec les autres gouvernements allemands, en vue d'une réforme fédérale conforme aux besoins de la nation allemande, échouaient, et que Sa Majesté prussienne fût mise en mesure de prendre les armes pour faire prévaloir ses propositions, Sa Majesté italienne, après l'initiative prise par la Prusse des hostilités, aussitôt qu'elle en sera informée, en vertu du présent traité, déclarera la guerre à l'Autriche et aux gouvernements allemands qui se seraient alliés à l'Autriche contre la Prusse.

Art. 3. — A partir de ce moment, la guerre sera poursuivie par Leurs Majestés avec toutes les forces que la Providence a mises à leur disposition ; ni la Prusse, ni l'Italie ne concluront ni paix ni armistice sans consentement réciproque.

Art. 4. — Ce consentement ne saurait être refusé quand l'Autriche aura consenti à céder à l'Italie le royaume Lombard-Vénitien et à la Prusse des territoires équivalents audit royaume en population.

Art. 5. — Ce traité expirera trois mois après sa signature, si, dans trois mois, le cas prévu à l'article second ne s'est pas réalisé, savoir : que la Prusse n'aura pas déclaré la guerre à l'Autriche.

Ce traité tranchait la question de la guerre : la Prusse se chargeait de la provoquer, et l'on se réservait la mise en scène pompeuse qui plaît aux contemporains. Mais l'engagement n'était point réciproque : si l'Italie promettait de suivre la Prusse, la Prusse ne promettait pas de suivre l'Italie. La réforme fédérale pouvait avorter, une entente entre la Prusse et l'Autriche, une cession pure et simple des duchés, des remaniements en Allemagne, pouvaient remplacer tout à coup la « grande guerre pour la nationalité ». L'Italie resterait alors seule et compromise, elle aurait perdu à la fois l'occasion de conquérir la Vénétie avec les armées prussiennes, ou de l'acheter de l'Autriche à beaux deniers comptants. Le général La Marmora était cependant disposé à accepter, sauf certains amendements. Il s'était convaincu que M. de Bismarck cherchait trop ardemment la guerre pour n'en pas trouver l'occasion. Cependant, il fallait se prémunir pour le cas où la Prusse abandonnerait l'Italie au juste ressentiment de l'Autriche. C'est ainsi que le débat fut reporté à Paris.

L'Empereur balançait toujours. Il se méfiait des fanfaronnades de la Prusse ; parmi les conseillers de la « politique nouvelle », c'était toujours l'Autriche que l'on redoutait. « La Prusse n'osera pas affronter la guerre, » disait M. Benedetti au général Govone. Et plus tard, il écrivait :

« Je ne puis partager nullement la confiance de M. de Bismarck dans le résultat d'une guerre que la Prusse soutiendrait seule contre l'Autriche et les États secondaires. Si elle est abandonnée par l'Italie, il ne reste plus à la Prusse qu'à invoquer l'assistance des puissances neutres, ou bien l'Autriche se vengera cruellement. L'Europe ne peut permettre à l'Autriche de tirer du remaniement de la carte germanique des avantages exclusifs, ou bien le saint-empire serait reconstitué et l'équilibre rompu entre les grandes puissances. »

Cette crainte obséda constamment les confidents de Napoléon III. L'empereur, qui rêvait un brillant arbitrage, s'efforçait de balancer les forces des deux adversaires. Pour que l'Autriche, sous son influence, cédât la Vénétie aux Italiens et l'aidât peut-être lui-même à rectifier les frontières françaises de 1815, il avait besoin que l'Autriche se sentît menacée ; pour obtenir de la Prusse des cessions de territoire, il avait besoin que la Prusse fût réduite à implorer son secours : c'était en ce cas, et en ce cas seulement, il le savait de bonne source, que le roi Guillaume consentirait à abandonner des territoires allemands. C'est ainsi que, pour se ménager toutes les chances, il engagea l'Italie dans l'alliance prussienne sans cesser cependant de négocier sous main avec l'Autriche.

« Soyez convaincu que l'Autriche ne cédera la Vénétie que si elle y est contrainte par la guerre, » disait l'empereur à M. Nigra le 23 mars. Ces paroles étaient assez claires. Le 30, M. Arese écrivait, en sortant des Tuileries : « L'empereur trouve utile la signature du traité avec la Prusse, mais il déclare donner ce conseil comme ami et sans aucune responsabilité. » Le 31, M. Nigra résumait les choses en ces termes :

« Si l'Italie attaque, ce sera à ses risques et périls. L'empereur ne le conseille point. Quant à l'entente avec la Prusse pour une action commune et concordante, l'empereur la conseille, mais ce conseil n'implique point un engagement positif de sa part. Si l'Autriche nous attaque la première, la France ne peut faire moins que de nous secourir. Elle le ferait aussi dans le cas où la Prusse manquant aux traités signerait une paix séparée, et où l'Autriche profiterait de notre isolement pour nous écraser avec toutes ses forces. Dans tous les autres cas, l'empereur, sans s'écarter de sa bienveillance pour nous, conserve sa liberté d'action. »

Le général La Marmora n'en demandait pas davantage. Il crut désormais qu'il pouvait traiter. La situation se tendait à Berlin. Le roi, cédant à ses instincts et aux influences de la cour, négociait à Vienne en arrière de son ministre. La querelle des armements, soulevée par M. de Bismarck avait avorté. « M. de Bismarck est de plus en plus embarrassé pour trouver un *casus belli* », écrivait M. de Barral le 1er avril. Et le 7 avril : « M. de Bismarck m'a dit hier avec une extrême irritation que toute la diplomatie prussienne travaille contre ses projets belliqueux. » Il ne se montrait que plus empressé de conclure avec l'Italie. M. de Bismarck dicta le texte, M. de Barral l'écrivit ; pour satisfaire les Italiens, le ministre prussien consentit à insérer *dans le préambule* les mots « *d'alliance offensive et défensive* ». Les articles furent envoyés au général

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

La Marmora, qui donna son approbation. Le 8 avril, on se réunit à Berlin pour signer. Les diplomates italiens s'aperçurent alors qu'aux mots *d'alliance offensive et defensive* on avait substitué dans le préambule de l'instrument définitif les mots « *d'alliance et d'amitié* ». Bien leur prit de relire attentivement et de collationner les textes; M. de Bismarck reconnut l'erreur et la fit rectifier. Toutefois, la confusion subsista. Le préambule portait que les souverains avaient nommé leurs plénipotentiaires « pour régler les conditions d'un traité d'alliance offensive et défensive »; mais l'article 1er commençait par ces mots : « Il y aura amitié et alliance. » L'Italie entendait que le préambule contenait un engagement général et régentait les cas particuliers prévus pour les articles; la Prusse ne voyait au contraire dans ce même préambule qu'une phrase de rigueur, insérée, comme on dit, *ad pompam et ostentationem* : les articles seuls constituaient des engagements sérieux, et ces engagements, comme on l'a vu, n'étaient pas réciproques. C'est par ces subtilités que M. de Bismarck avait pu faire signer les Italiens et vaincre les scrupules du roi.

Il s'agissait maintenant de mettre le feu aux poudres : « Après la signature du traité, écrivait le négociateur italien, nous prîmes congé du président du conseil. Demain, nous dit-il, la Prusse soumettra à la Diète un projet de réforme fédérale et la réunion d'un parlement allemand nommé au suffrage universel. Il en atttend la plus grande confusion en Allemagne, et, par suite, la guerre... Les projets ultérieurs sont assez indéterminés ; il compte un peu sur la fortune et sur les circonstances, dont il tirera parti. » Mais la proposition fut ajournée ; l'Autriche se modéra, et M. de Bismarck fut forcé d'attendre. Il annonça même le 21 avril que la Prusse était prête *à suivre pas à pas les désarmements de l'Autriche*. « J'imagine, écrit ici le général La Marmora, que le comte de Bismarck riait sous cape en écrivant cette phrase, ainsi que je ne pus m'empêcher de le faire en la lisant. » C'est qu'en effet l'alliance du 8 avril commençait à porter ses fruits. L'Autriche s'était déclarée prête à désarmer en Bohême; mais, se trouvant menacée en Italie, elle ajouta qu'elle ne désarmerait pas de ce côté. La Prusse répondit que le désarmement devait être général, que les troupes concentrées en Italie pourraient être reportées en Bohême, et la querelle recommença. Je ne sais si les ministres autrichiens la prirent fort au sérieux; à coup sûr, en Italie et en Prusse, on ne s'arrêtait guère aux phrases diplomatiques que les scribes des chanceller ies rédigeaient pour la parade.

A Paris, on n'était qu'à demi fâché de la tournure que prenaient les événements; mais on craignait des interpellations dans les Chambres. On redoutait surtout une intervention de M. Thiers, dont les sentiments pour l'Italie s'étaient si souvent manifestés, et qui s'effrayait des perturbations dont l'Europe était menacée. M. Nigra écrivait le 24 avril : « Il est d'une très-grande importance qu'il soit bien constaté que l'Autriche appelle (ses réserves), tandis que nous restons tranquilles. L'Autriche prend l'initiative, nous pouvons compter sur la France et sur l'opinion publique. Plût à Dieu que l'Autriche nous attaquât! mais nous ne pouvons pas l'espérer. » Malheureusement, quelques jours après le prince de Metternich affirmait que l'Autriche n'attaquerait pas la première; l'Italie se voyait ainsi privée du moyen de démontrer à l'Europe la justesse de sa cause. Il en allait tout de même à Berlin. Les prétextes échappaient l'un après l'autre à M. de Bismarck. Le général Govone et M. de Barral, entièrement découragés, partirent en voyage. L'Italie commença de s'inquiéter. Les forces autrichiennes devenaient menaçantes, et l'empereur Napoléon recommandait la plus grande circonspection dans les armements. Le général La Marmora se demandait si la Prusse tiendrait ses promesse en cas d'agression de l'Autriche. Le général Govone revient en toute hâte à Berlin et pose, le 2 mai, la question à M. de Bismarck. M. de Bismarck répondit « que le roi ne donnait pas au traité cette portée, qu'il ne croyait pas que cette obligation fût réciproque d'après le texte littéral ». Le général Govone fit observer que l'on pourrait compléter le texte. « Le roi, répliqua M. de Bismarck, refuserait de s'engager à déclarer la guerre à l'Autriche dès qu'elle éclaterait en Italie. » Cette interprétation rabbinique confirmait toutes les craintes de l'Italie. M. de Bismarck sentit qu'il avait été trop loin ; il vit le roi et obtint de lui la promesse que la Prusse soutiendrait l'Italie si l'Autriche l'attaquait; mais le roi conseillait « franchement » à l'Italie de s'abstenir de toute attaque. On voit qu'il était encore loin d'être décidé à la guerre, bien que déjà, écrit M. de Barral, « il ne trouvât plus personne autour de lui qui ne lui dît qu'il trahirait son pays s'il n'armait pas ». Pour rassurer les Italiens, M. de Bismarck ajoutait que, d'ailleurs, il ferait de l'exécution rigoureuse du traité une question de cabinet. Cela ne rassurait pas M. de Barral et il écrivait à son ministre : « C'est sur nous-mêmes et sur la France qu'il faut compter, bien plus que sur la Prusse. »

L'empereur Napoléon III avait alors quelques velléités d'action. M. de Bismarck s'en préoccupait, et c'est dans ces inquiétudes qu'il faut chercher la raison du langage qu'il avait tenu à l'Italie. A Paris, l'opinion publique se prononçait contre la guerre. « Le 3 mai, dit le général La Marmora, M. Thiers, dans un de ses plus véhéments discours contre l'Italie, intimait en pleine assemblée au souverain de la France, d'empêcher à tout prix l'alliance italo-prussienne. » Il était assez difficile de tirer de ces brillantes critiques un plan de conduite net et praticable, et l'on pouvait s'étonner à juste titre de voir M. Thiers se rattacher, avec une conviction si soudaine, à ces traités de 1815 qu'il avait plus que personne contribué à discréditer en Europe. Mais le public, fort ignorant de l'état vrai de l'Europe, ne s'arrêtait point à ces détails : il ne vit que des observations judicieuses et le développement habile d'un thème d'opposition. L'effet de ce discours du 3 mai fut considérable. On en fut très-froissé aux Tuileries. Pendant plusieurs jours, il ne fut question, dans les cercles officieux, que de la « sénilité de M. Thiers » et des « platitudes bourgeoises » de la vieille politique. Il n'avait pas moins fallu en tenir compte, et, dans le courant même de la séance, M. Rouher reçut, fort à propos, un télégramme de Florence où il était déclaré que l'Italie n'attaquerait pas. Le lendemain, M. Nigra confirma le télégramme par une note officielle qu'il remit à l'empereur. Napoléon III sentit qu'une guerre, même la « grande guerre pour la nationalité », ne serait point populaire en France; la Prusse ne lui faisait point d'offres précises; il répugnait aux conquêtes brutales et il se rendait compte des difficultés qu'il rencontrerait à faire sanctionner par le suffrage universel une annexion de pays allemands. Il ne voulait point cependant laisser l'Italie incomplète, ni renoncer aux grandes espérances que les complications allemandes avaient fait naître dans son esprit. C'est alors qu'il chercha à se rapprocher de

l'Autriche, à modérer l'Italie, à préparer un arbitrage glorieux avant la lutte. Il n'aimait point les massacres humains, et, dans sa vague philosophie, il se complaisait à penser qu'il réglerait, par le seul effort d'une raison impérieuse, les conflits qui menaçaient de mettre l'Europe en feu. Il entra en pourparlers avec l'Autriche; M. de Metternich fut autorisé à déclarer que l'empereur François-Joseph serait disposé à céder la Vénétie moyennant certaines compensations. Une dépêche de M. Nigra nous révèle, dans toute sa spécieuse simplicité, le plan auquel Napoléon III s'était alors arrêté :

« Les idées de l'empereur seraient la cession de la *Vénétie à l'Italie*, et de la *Silésie à l'Autriche. La Prusse aurait les duchés* et quelques principautés germaniques à sa convenance. Sur le Rhin, on établirait trois ou quatre petits duchés faisant partie de la Confédération germanique, sous la protection de la France. Des princes germaniques dépossédés par la Prusse iraient dans les principautés du Danube. »

Un congrès, présidé sans doute par l'empereur, aurait ainsi réformé la carte de l'Europe. La dépêche de M. Nigra n'ajoutait pas, mais il allait de soi que la nouvelle « Confédération du Rhin », qui comprendrait vraisemblablement le pays entre le Rhin et la Moselle, formerait un État neutre qui supprimerait du coup Mayence, Landau et Coblentz du nombre des forteresses. Telles étaient les pensées de l'empereur, le dimanche 6 mai, il partit pour Auxerre. C'est à ces combinaisons qu'il songeait lorsque, faisant appel au patriotisme des populations ouvrières, il s'écria : « Je déteste comme vous ces traités de 1815, dont on veut faire aujourd'hui l'unique but de notre politique extérieure..»

Je ne m'arrête point à relever ce qu'il y avait de chimérique dans cette conception d'un Etat neutre allemand, sous le protectorat de la France. Tant que l'Allemagne se serait sentie incapable d'agir, la neutralité eût été respectée, mais inutile aussi; le jour où la guerre aurait éclaté entre l'Allemagne et la France, le pays neutre eût été pour les deux adversaires l'objet de compétitions ardentes, et, de gré ou de force, il aurait dû opter. Si ce n'était pas une annexion déguisée, c'était un leurre. Quant à la cession de la Silésie, en pleine paix et quand la Prusse se déclarait si fière de son armée, c'était une combinaison encore plus invraisemblable : la Prusse entendait acquérir, mais non échanger. L'Italie, enfin, se montrait assez peu jalouse de recevoir la Vénétie des mains de la France; c'était un présent onéreux, et, depuis 1859, l'Italie avait éprouvé plus d'une fois que, pour les peuples, la reconnaissance est la plus intolérable des sujétions. M. de Bismarck, qui soupçonnait quelque machination entre Vienne et Paris, ne cachait point ses inquiétudes; il redoutait entre l'Italie et l'Autriche, sous les auspices de la France, un arrangement qui permettrait à l'Autriche de reporter toutes ses troupes en Bohême et d'accabler la Prusse. Il accueillit donc avec un certain empressement le ministre italien lorsqu'il vint lui demander une fois de plus si la Prusse soutiendrait l'Italie. C'était une preuve que l'Italie ne cherchait pas à rompre. Cette fois, la réponse fut catégorique. « M. de Bismarck m'a répondu, écrivait M. de Barral, que, d'après la lettre du traité, la Prusse n'était pas tenue strictement d'attaquer l'Autriche si l'Autriche nous attaquait; mais que c'était pour la Prusse un engagement moral; que le roi, auquel il en avait parlé, avait répondu que sa loyauté lui en faisait un devoir. » Rassuré de ce côté, le général La Marmora crut pouvoir écarter les propositions de l'empereur. Il écrivit à M. Nigra le 14 mai :

« Tâchez que si la Vénétie nous est cédée, elle nous devienne par le suffrage universel et non par une cession à la France, ce qui serait humiliant et ferait un effet déplorable en Italie, avec plus de 300.000 hommes prêts à marcher !... Franchement.... je préférerais la guerre à une telle solution. »

Le mot de congrès avait été prononcé. La guerre allait-elle donc échapper à M. de Bismarck? Sans l'empereur Napoléon III, rien n'était possible, et, dans ce moment, Napoléon III semblait tout entier à la paix. Il fallait donc le ramener à des idées belliqueuses. Le général Govone en cherchait le moyen avec M. de Bismarck. M. de Bismarck avait cru se faire comprendre à Biarritz; maintenant, l'empereur se refusait à toute explication. M. de Bismarck indiquait que des pays de langue française conviendraient mieux à l'empereur que des pays de langue allemande. Le général Govone répliquait qu'il fallait absolument gagner l'empereur, que des annexions sortiraient certainement du mouvement germanique, que la Prusse pourrait gagner d'un côté ce qu'elle perdrait de l'autre, qu'il fallait suivre l'exemple de l'Italie, que, sans rien compromettre et sans rien signer, on pourrait « murmurer quelques mots à l'oreille de l'empereur ». M. de Bismarck écouta « sans étonnement » ces propositions, et sa réponse doit être méditée. « Dans un moment de crise, dit-il, après une défaite, il serait facile de faire des concessions de ce genre à la France pour obtenir son concours armé, mais il serait beaucoup plus malaisé de faire accepter à l'opinion publique une cession de territoire allemand qu'une nécessité urgente ne justifierait pas. » L'empereur Napoléon le savait parfaitement. Comme il croyait l'Autriche très-forte, son plan était de se prémunir d'avance contre un succès des armées autrichiennes et de se faire céder la Vénétie ; sûr de pouvoir, à la paix, contenter les Italiens, il recommanderait à Victor-Emmanuel de ne pas « pousser à fond » l'attaque contre l'Autriche, l'Autriche pourrait ainsi tourner toutes ses forces contre la Prusse, la Prusse serait réduite aux extrémités et Napoléon III interviendrait, à l'heure choisie par lui, satisfaisant l'Italie, contenant l'Autriche, sauvant la Prusse, l'arrondissant même, et donnant, par compensation, à la France, soit une frontière meilleure, soit un état neutre pour la séparer de l'Allemagne. Tel pouvait être le résultat de la guerre, et c'est pourquoi Napoléon se taisait avec une obstination si grande. Mais, pour le moment, le courant pacifique l'emportait dans son esprit. On avait parlé de congrès, et il ne songeait plus qu'à se préparer la présidence du « lit de justice » européen.

En attendant, et pour ne pas décourager la Prusse, il laissait le prince de Hohenzollern s'installer dans les principautés, à la barbe de la conférence, réunie pour régler l'affaire du Danube. La Russie et l'Angleterre s'en montraient offensées ; à Berlin, on ne pouvait en savoir mauvais gré à l'empereur; à Vienne, on en concevait une inquiétude salutaire ; au demeurant, le grand principe du suffrage des populations recevait une apparence de consécration nouvelle. C'était un préambule au congrès que M. Drouyn de Lhuys convoquait le 24 mai. Après tant d'anxiétés, les Italiens trouvaient que les choses tournaient à merveille. Leur finesse était récompensée. M. Nigra écrivait ce même jour : « Notre situation est excellente ; que la paix se maintienne ou que la guerre éclate.

la cause de la Vénétie est gagnée. Il faut rester en armes et accepter le congrès. » C'était ce qu'on pensait à Berlin, mais avec moins de satisfaction. Le 23 mai, M. de Bismarck avait à peu près convaincu son maître. « Sa Majesté, écrivait M. de Barral, est très-émotionnée de la situation dont elle parlait avec de grosses larmes dans les yeux. » Et le lendemain, le général Govone ajoutait : « La Prusse fera éclater la guerre au commencement de juin. » Le congrès arrivait comme un trouble-fête : le roi n'allait-il pas l'accueillir avec trop d'empressement ? « M. de Bismarck m'a dit avec un accent de profond mécontentement : l'empereur des Français veut maintenant la paix à tout prix », écrivait M. de Barral. Napoléon III semblait ne plus penser qu'à la Vénétie et se désintéresser de toute les autres affaires ; M. Benedetti disait à Berlin que la France laisserait l'Allemagne dans le gâchis ; M. Nigra écrivait de Paris à peu près les mêmes choses. Cependant, M. d'Usedom répétait à Florence que l'Autriche ne céderait rien. M. de Werther mandait de Vienne à sa cour : « *L'Autriche nous sauvera du congrès.* » « Le congrès n'est qu'un vain simulacre, disait M. de Birmarck ; « nous aurons le temps de terminer nos armements et nous partirons du congrès pour la guerre ». Mais si l'on pouvait espérer d'échapper au congrès, on retombait dans les difficultés que soulèverait, en cas de guerre, l'attitude de la France. M. de Bismarck songea donc à profiter « du vain simulacre » pour se rendre à Paris, « murmurer quelques mots à l'oreille de l'empereur », et apprendre de lui « le maximum des concessions qu'il réclamerait de la Prusse ». Il s'agissait d'un concours armé ; M. de Bismarck se décida à parler plus clairement. Il dit à M. Benedetti, le 3 juin, que « le roi se refusait toujours à admettre qu'il pourrait céder une portion du territoire actuel de la Prusse », que « les compensations qu'il pourrait y avoir lieu d'offrir à la France *devraient être prises portout où l'on parle français* sur sa frontière » ; cependant, il croyait pouvoir décider le roi à céder les bords de la haute Moselle qui, avec le Luxembourg, ferait à la France une frontière satisfaisante. Quand à Mayence, Coblentz et Cologne, il ne fallait pas y penser. Le même jour, recevant en audience d'adieu le général Govone, il lui parlait en termes plus explicites encore : « *Je suis moins Allemand que Prussien*, disait-il ; je n'aurais aucune difficulté à céder à la France le pays entre Rhin et Moselle. Mais le roi conserve de graves scrupules. Il faudrait, pour le décider, une occasion suprême où tout serait en jeu. En tous cas, avant de *travailler son esprit*, il faudrait connaître les désirs de la France. S'il s'agit de toute la rive gauche du Rhin, Mayence, Coblentz, Cologne, mieux vaudrait s'entendre avec l'Autriche, renoncer aux duchés et à mainte autre chose. » Ces propos tenus à la fois, en termes presque identiques, le même jour, à l'ambassadeur de France et au général Govone qui partait pour Paris, indiquent une pensée bien arrêtée dans l'esprit de M. de Bismarck. Cette pensée était déjà connue à Paris, car M. Nigra écrivait le 31 mai :

« Bismarck paraît finalement décidé à céder à la France le pays entre Rhin et Moselle en compensation d'un concours armé. Je l'ai appris en confidence, mais de source sûre. Cette combinaison serait la plus utile pour nous, car la victoire serait ainsi assurée et la guerre rapide ; l'intervention française aurait lieu en Allemagne, non en Italie. L'amour-propre de notre armée, et je dis aussi de notre pays, demeurerait sauf. »

On voit que ce fin diplomate savait penser à tout et qu'il est des accommodements avec le principe des nationalités. L'Italie s'assurait d'avance le bénéfice de la paix et la gloire de la guerre, elle se faisait garantir jusqu'à l'honneur de ses armes. Rarement les fils de Machiavel ont conduit à bonne fin une plus brillante partie.

Mais toutes ces combinaisons étaient subordonnées à l'issue du congrès. *Heureusement*, l'Autriche *en sauva* l'Europe ! Elle refusa d'y prendre part « s'il n'était convenu d'avance qu'on exclurait des délibérations toute combinaison qui tendrait à donner à un des États invités à la réunion, un agrandissement territorial ou un accroissement de puissance ». Cette attitude de l'Autriche, conforme d'ailleurs à tous les principes de la vieille diplomatie, du « droit ancien » et de la légitimité, ne laissa pas de provoquer de nouveaux scrupules dans la conscience du roi de Prusse. Il recommença de négocier, à l'insu de son ministre, avec la cour de Vienne. M. de Bismarck tâchait de déjouer ces manœuvres ; il excitait le roi contre l'Autriche en lui montrant le pacte de Gastein violé ; il pressait le départ du souverain pour l'armée ; on espérait, disait M. de Moltke au général Govone, qu'une fois au milieu de ses troupes *il se rendrait à l'évidence*. En attendant, les prétextes de guerre manquaient toujours. M. de Bismarck crut cependant en découvrir un. L'Autriche avait proposé de soumettre à la Diète l'affaire des duchés. Le roi, disait M. de Bismarck, « avait été très-blessé de cette violation du traité de Gastein, et il serait très-possible que la Prusse y répondît par l'occupation du Holstein, ce qui amènerait infailliblement la guerre ». On se rappelle que la convention de Gastein partageait l'administration des duchés, attribuait le Sleswig à la Prusse, le Holstein à l'Autriche, sans préjudice des droits de chacun sur l'ensemble. En portant l'affaire devante la Diète, l'Autriche remettait en question le droit de « condominium » ; la Prusse pouvait considérer la convention comme annulée ; elle entrerait donc en Holstein pour sauvegarder ses droits, et comme l'Autriche occupait cette province, il pouvait en résulter un conflit armé. M. de Bismarck était un penseur assez libre en matière politique pour se soucier médiocrement des contradictions ; il lui importait peu de commencer « la grande guerre pour la nationalité » par la revendication d'un droit de conquête et par l'exécution littérale d'un traité qui était la négation même du droit des nationalités. Mais ce n'était qu'un expédient, les « scrupules » du roi, la « mauvaise volonté » de l'Autriche, pouvaient en détruire l'effet. « Qui mettra le feu aux poudres ? disait-il au général Govone, la Prusse ou l'Italie ? » Il poussait l'Italie par tous les moyens ; la guerre commencée en Italie, il espérait « entraîner » le roi. « Vous nous rendriez un fameux service en attaquant les premiers », disait-il le 6 juin à M. de Barral.

Cependant la résolution prise à Vienne avait rendu le congrès impossible. « L'empereur est furieux contre l'Autriche », écrivait M. Nigra le 4 juin. Le congrès lui manquant, Napoléon III en revint à ses combinaisons de guerre, et l'on reprit avec plus d'activité la négociation entamée au mois d'avril pour une cession de la Vénétie. M. de Gramont, ambassadeur à Vienne, fut mandé à Paris ; il en revint le 4 juin. Il avait pour mission d'obtenir une cession de la Vénétie à l'empereur « avant tout commencement d'hostilités ». L'Autriche y consentit, mais pour le cas seulement où la guerre aurait lieu et où l'Autriche pourrait obtenir, à la paix, en com-

pensation, le retour de la Silésie à la couronne des Habsbourg. Napoléon promettait en revanche sa neutralité. Il comptait que l'Autriche ne lutterait en Italie que pour l'honneur; il s'emploierait à atténuer cette lutte, tout l'effet des armées autrichiennes retomberait sur la Prusse, et la Prusse incapable, croyait-on, de soutenir le choc, serait bien forcée d'invoquer la médiation de l'empereur; elle serait trop heureuse d'abandonner la Silésie contre des territoires au moins équivalents dans le nord et de faciliter à la France, soit une rectification, soit une amélioration des frontières. Ces arrangements étaient assurés le 11 juin, et l'empereur Napoléon III, se croyant sûr de sa fortune, put lancer son fameux manifeste à M. Drouyn de Lhuys. On sait maintenant à quelles combinaisons il faisait allusion lorsqu'il écrivait ces mots :

« Le conflit qui s'est élevé a trois causes : la situation géographique de la Prusse mal délimitée; le vœu de l'Allemagne demandant une constitution politique plus conforme à ses besoins généraux; la nécessité pour l'Italie d'assurer son indépendance nationale.

Nous aurions désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important; *pour la Prusse, plus d'homogénéité et de force dans le nord*; pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne. Nous aurions voulu, en outre, que, *moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie*...

Si la conférence avait eu lieu, vous deviez déclarer en mon nom que je repoussais toute idée d'agrandissement territorial tant que l'équilibre européen ne serait pas rompu. En effet, nous ne pourrions songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance, et si les provinces limitrophes demandaient par des vœux librement exprimés leur annexion à la France. »

Ce programme ne manquait pas d'ampleur; il ne péchait que par le principe. Napoléon III était mal informé; il ignorait le véritable rapport des forces militaires entre la Prusse et l'Autriche. Au lieu de se précautionner contre l'Autriche, c'était contre la Prusse qu'il aurait fallu prendre des garanties.

Le 12 juin, M. Nigra voyait l'empereur qui lui découvrit une partie de ses pensées. « Il croit, écrivait M. Nigra, il croit *plus que jamais* que nous commettrions une erreur grave en prenant l'initiative des hostilités. L'empereur a prononcé une parole qui m'a ouvert de *vastes horizons*. Il m'a dit que, pendant la campagne, il pourrait se faire qu'il y eût avantage pour l'Italie à ne pas mener la guerre avec trop de vigueur. » De ce « vaste horizon » que découvrait M. Nigra, il apercevait sans aucun doute la Prusse accablée en Bohême, et forcée de se jeter dans les bras de la France. « Ce vaste horizon » se déployait aussi devant les diplomates de Berlin, et ce n'était pas sans effroi qu'ils voyaient monter sur eux la tempête qui s'y amassait. M. Benedetti écrivait le 15 juin : « On conclut que l'empereur est fermement résolu, dès à présent, à revendiquer pour la France des compensations équivalentes aux conquêtes que pourrait faire la Prusse ». M. de Barral disait plus nettement encore :

« L'impression produite par le message de l'empereur est que la question de Venise doit être en tous cas définitivement résolue en faveur de l'Italie, et que la Prusse, victorieuse ou vaincue, ne pourra conserver ses agrandissements ou arrêter l'Autriche qu'en accordant à la France de larges compensations sur le Rhin. »

La Prusse n'avait plus qu'à vaincre. Napoléon III ne lui avait rien promis, c'était une faiblesse; mais elle était parvenue à maintenir la France dans la neutralité sans lui rien promettre; si la fortune favorisait son audace, elle aurait les mains libres et pourrait à sa guise exploiter sa victoire. Le vieux roi Guillaume se rappela qu'il était héritier de Frédéric, et se décida à affronter la chance des batailles. Ce ne fut point toutefois sans « des angoisses patriotiques ». Le 12 juin, il faisait encore nier à Vienne l'existence d'un traité qui le lierait avec l'Italie; c'était une interprétation quelque peu latitudinaire de l'acte du 8 avril. Les Italiens s'en émurent. Napoléon III s'en servit pour les engager à la prudence. Mais le 15, le vote de la Diète, favorable à l'Autriche, décida le roi. « *Le sort en est jeté*, dit M. de Bismarck à M. de Barral; ayons bonne contenance et *n'oublions pas que le Dieu tout-puissant est capricieux!* »

Dix-huit jours après, le 3 juillet, un de ces caprices d'en haut avait fait de la Prusse la première puissance militaire de l'Europe. L'Italie mena la guerre le plus honnêtement qu'elle put, et loin de suivre les conseils astucieux de l'empereur, elle se fit battre selon toutes les règles. Les calculs de Napoléon III étaient bouleversés. Une fois maître du champ de bataille, M. de Bismarck ne se souvint que d'une chose, c'est que Napoléon III n'avait rien signé et que la Prusse n'avait rien promis. Vainement l'empereur s'efforça-t-il de reprendre, en les retournant, les plans du 11 juin. Le terrain se déroba sous ses pas. Il ne fit plus qu'aggraver les fautes qu'il avait commises. M. de Bismarck lui opposa ses propres principes. L'Italie eut Venise, la Prusse eut l'Allemagne du Nord; il ne resta plus à la France qu'à se résigner ou à faire la guerre. Napoléon III ne se résigna pas : la guerre ne fut qu'ajournée. Les événements de 1870 se rattachent donc par les liens les plus étroits à ceux de 1866; mais les « éclaircissements » du général La Marmora s'arrêtent à l'ouverture de la campagne. Il nous en promet de nouveaux qui ne manqueront point sans doute de jeter quelque lumière sur les négociations de Nicholsbourg et de Prague. Tenons-nous-en pour aujourd'hui aux préliminaires de la crise. Le livre du général La Marmora fournit des indications précieuses sur la théorie du droit nouveau et la pratique savante de la diplomatie des nationalités. Il contient un enseignement plus utile et que, nous autres Français, nous avons à l'heure présente le droit de relever : il montre que les États par lesquels la Prusse sait, avec une habileté si grande, se faire attaquer quand elle le veut, ne sont pas toujours en définitive les seuls et les vrais promoteurs de la guerre.

ALBERT SOREL.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE ET IMPRESSIONS DE VOYAGE

Une visite aux chrétiens unitaires de Transylvanie

S'il faut en croire un vieux proverbe qui n'a pas cessé d'être en vogue, « les sept péchés capitaux de la Transylvanie sont ses trois nationalités et ses quatre religions ». Encore le proverbe n'en dit-il pas assez : quand on se confesse en public, on oublie toujours quelque chose. Dans ce nombre mystique de sept péchés, on ne comprend que les trois races des Magyars, des Szeklers et des Saxons, et les quatre Églises des catholiques, des réformés, des luthériens et des unitaires (1). Il manque à cette liste une ou deux races pour le moins, et à coup sûr trois cultes. Il serait injuste en effet de ne compter pour rien les anciens propriétaires du sol, qui le cultivent encore, les Valaques ou Roumains, qui aiment à se dire Dako-Romains et qui descendent à la fois des Daces et des Romains, leurs vainqueurs. Les Valaques sont grecs de religion, soit *orthodoxes*, c'est-à-dire schismatiques selon l'Église romaine, soit unis à cette Église, qui tolère chez eux quelques usages trop invétérés pour être changés, entre autres le mariage des prêtres. Une religion plus ancienne que toutes les autres et qui est aussi passée sous silence trop dédaigneusement dans le dicton populaire, est celle des israélites. Pout tout dire, le nombre des « péchés capitaux de la Transylvanie » doit être élevé presque au double et présente le total effrayant de cinq ou six races et de sept religions.

Cette province, si diversement habitée, n'est pas cependant très-grande. C'est la partie la plus orientale de la Hongrie. Les Romains l'avaient nommée Dacie du milieu, *Dacia mediterranea*. Elle s'appelle elle-même en hongrois *Erdely*, ce qui signifie pays de forêts et devrait se traduire en latin par *Sylvania* et non par *Transylvania*. Quant aux Allemands, ils désignèrent la province par les sept *burgs* ou châteaux forts qui la défendaient contre les Turcs ; ils la nomment encore aujourd'hui *Siebenbürgen* (les sept châteaux). Nous trouvons ici un premier exemple de ce fait étrange qui se reproduit dans toutes les contrées danubiennes : chaque localité a des noms différents dans les langues de toutes les races qui l'habitent ou la fréquentent. Les monts Karpaths entourent l'Erdélie presque entièrement sur trois côtés, et ne la laissent ouverte que sur la Hongrie.

Aussi, dans ce pays, fermé par une chaîne de montagnes, voit-on, comme dans les alpes suisses, dans les *Highlands* d'Écosse ou même nos Cévennes, les traditions, les croyances, les langues, les familles, les costumes se perpétuer avec tous leurs caractères distinctifs. Chaque versant des mêmes montagnes, chaque vallée, chaque oasis de terre cultivée entre les bois séculaires ou les hautes cimes ou les torrents rapides, conserve à sa population un cachet particulier. Dans la contrée qui nous occupe, les nationalités si diverses qui l'habitent sont tantôt mêlées, tantôt strictement séparées, jamais confondues, et la carte ethnographique du pays présente le plus singulier bariolage : les couleurs s'y trouvent tantôt isolées par plaques très-distinctes, et tantôt se superposent l'une à l'autre sans s'effacer (1). Il ne faut pas oublier, pour comprendre le pays, que nous sommes ici aux portes de l'Orient ; de même qu'en Syrie, tel village est druse, tel autre maronite, de même que Safed est juive et Nazareth chrétienne, les races dans les régions voisines du Danube se partagent le sol sans s'unir, et ne permettent pas même aux siècles qui s'accumulent d'effacer les différences de leurs habits ou de leurs usages, ni d'adoucir l'âpreté de leurs jalousies et de leurs dédains.

Les divers cultes professés par les Transylvaniens peuvent tous être étudiés ailleurs aussi bien ou beaucoup mieux, sauf un seul, le culte unitaire. Sans doute, cette *religion* est enseignée et pratiquée, soit en Angleterre, soit en Amérique, par de nombreuses Églises sorties des puritains ou autres *non-conformistes* (protestants étrangers à l'Église anglicane). Sans doute aussi, l'unitarianisme a des adhérents plus ou moins déclarés dans toutes les Églises protestantes du monde ; mais il n'a d'histoire officielle, il n'a possédé des Églises organisées, anciennes, qu'en deux pays, la Pologne et la Transylvanie. En Pologne, au XVIIe siècle, quand les jésuites eurent la haute main, ils y mirent bon ordre. Ils firent condamner au bannissement tout unitaire qui refusa d'abjurer. En 1600, trois cent quatre-vingts familles émigrèrent ; en satisfaisant par l'exil la loi qui les persécutait, elles devaient avoir la vie et les biens saufs ; mais une multitude fanatisée les attendit à la frontière, les massacra, les dépouilla, et il n'en arriva que trente à Klausenburg, où leurs coreligionnaires leur avaient offert un asile. Il s'y trouve encore quelques représentants de ces familles que les vieux huguenots ou les prophètes juifs de la captivité auraient appelées « tristes restes d'Israël, tisons échappés du feu ». Seule, la Transylvanie a fondé au XVIe siècle et conservé jusqu'à nos jours, au travers de mille et mille péripéties, malgré des persécutions et des injustices de toutes sortes, plus de cent Églises ou communautés unitaires, régies par une hiérarchie ecclésiastique compacte et ininterrompue qui, chose assez étrange à nos yeux, n'a jamais cessé d'être épiscopale.

---

(1) Les trois nations formèrent à la diète de Torda, en 1545, ce qu'on a nommé la *Trinité transylvanienne*, et depuis lors les armoiries de la province réunirent l'aigle des Magyars, le soleil et le croissant des Szeklers et les sept tours des Saxons. Les quatre Églises sont bien connues, sauf, peut-être, en France, la dernière. *Unitaire* est le nom historique, et en Hongrie le nom légal, des chrétiens qui n'admettent pas le dogme orthodoxe de la Trinité, d'après lequel le Père, le Fils et le Saint-Esprit seraient un seul Dieu en trois personnes absolument égales. Pour les unitaires, comme pour tous les chrétiens jusqu'au IIIe et IVe siècles, le Père seul est Dieu, Jésus est son fils, et le Saint-Esprit l'action que Dieu exerce sur l'âme humaine.

C'est à tort que de nos jours des Français, traduisant Channing, ont employé les mots *unitarien* ou *unitairien* (ce dernier est un barbarisme). Quoique Channing et Théodore Parker, Newton et Clarke, Locke et Milton, aient illustré l'unitarisme, cette doctrine n'est pas spéciale aux peuples de langue anglaise ; et il n'existe aucun motif pour donner une désinence britannique à son nom. Bossuet et Voltaire ont écrit *unitaire*.

D'ailleurs Channing et bien d'autres ont préféré s'appeler *chrétiens libéraux ;* soit parce que le dogme de la Trinité n'est pas le seul point de la théologie vulgaire qu'ils rejetaient, soit parce que ce nom semble sectaire et n'indique pas clairement la foi qui était celle de l'Église universelle avant que Jésus eût été *déifié* et le Saint-Esprit *personnifié*.

(1) Cette carte existe. Elle a été dressée et publiée par M. Paget, dans son livre anglais sur la *Hongrie et la Transylvanie*. M. Paget est un unitaire anglais qui, par son mariage avec l'héritière d'une grande famille transylvanienne, est depuis longues années un des principaux propriétaires du pays dont il a adopté les mœurs.

Leur principal pasteur est reconnu par l'Autriche comme « évêque des unitaires de Hongrie ».

Comment ce fait unique s'est-il produit ? Comment s'est-il maintenu ? Quelle est la situation actuelle de ce groupe de croyants inébranlables jusqu'ici dans une foi qui partout ailleurs a été condamnée ? Que sont les populations qui le composent ? Quel degré de culture intellectuelle et scientifique est le leur ? Vivent-elles dans l'isolement de la pensée, ou se sont-elles associées aux travaux, aux études, aux mouvements d'idées, que l'Allemagne, la France, l'Angleterre, ont vus surgir depuis un demi-siècle ? Toutes ces questions méritent d'être étudiées et ne peuvent l'être que sur place.

Disons dès l'abord qu'on trouve dans l'extrême Hongrie des savants et des littérateurs très-actifs, un clergé qui lit tout, et malgré des nuances dogmatiques variées, des chrétiens véritablement libéraux. Leur unitarisme est conséquent et hardi. Ils adoptent résolûment les résultats de la critique moderne ; et, sans épouser toutes les idées émises jadis par M. Straus, ni toutes celles de M. Renan, ils en acceptent la meilleure partie.

Rien de vague ou de mou. Les Magyars ne sont pas gens à avoir peur, ni de la lumière, ni de la liberté. Quand ils acceptent une idée, ils ne reculent pas devant ses conséquences. L'esprit de résistance, d'examen, de défense personnelle, est chez eux toujours éveillé, et leur libéralisme chrétien, résolu et accentué, compte comme le plus vénéré de ses champions, le véritable fondateur de cette Église, le plus ancien de ses évêques, *François David*. Pour donner quelque idée de ce personnage, et pour expliquer la situation des choses, il sera indispensable de remonter plus haut, de débrouiller ce mélange confus de nationalités et d'Églises, de reprendre enfin très-rapidement la question des races par le commencement.

I

Quand s'ouvrit le second siècle, les Romains possédaient la contrée. Les irruptions successives des Goths, des Gépides, ne nous arrêteront pas. Mais celles des Huns doivent être signalées ici. Arrivés en Europe en l'an 374, sous leurs chefs Balember et Attila, ils fondèrent un vaste empire qui s'étendit de la mer Baltique à l'Adriatique et du Rhin au Volga, mais qui ne dura pas cent ans. La bataille de Châlons est de 451 ; Attila mourut deux ans après, laissant trois fils qui se disputèrent ses États et furent accablés par leurs voisins, las de souffrir de leurs discordes. L'un d'eux alla s'établir, avec ceux des Huns qui lui restèrent fidèles, dans la partie orientale de la Transylvanie qu'on appelle aujourd'hui la terre des Szeklers (1). Quand on a voulu latiniser ce nom, on en a fait Sicules ; mais il ne désigne que les premiers Huns qui se fixèrent au pied des monts Karpaths. Leurs héritiers sont très-fiers aujourd'hui encore de cette descendance et de l'antiquité de leur race. Attila pour eux n'est pas le *fléau de Dieu* dans le même sens que pour le reste de l'Europe ; c'est leur héros. Ils se regardent à bon droit comme les Magyars des Magyars, les Hongrois par excellence, le pur sang d'Attila et de ses frères d'armes. C'est parmi eux, c'est dans cette race plus éprise qu'aucune autre de ses droits, plus résistante et plus unie, que se trouve la très-grande majorité des unitaires actuels.

En 889, Arpad défit les Valaques ; il amenait en Hongrie un second flot d'envahisseurs ; ses Huns, beaucoup plus nombreux que les précédents et appelés spécialement Magyars, trouvèrent les Szeklers, leurs aînés, déjà fixés sur le sol ; leurs langages et leurs coutumes s'accordaient ; ils les reconnurent pour être de leur race. Dès lors, Szeklers et Magyars vécurent côte à côte sous le gouvernement de leurs chefs respectifs, Rabonban pour les premiers, Zandirham pour les seconds.

En 997, un descendant d'Arpad, Étienne, se fit roi et chrétien ; aussi fut-il canonisé plus tard. L'an 1000, il reçut du pape une croix et une couronne qui portent encore son nom et sont considérés comme le palladium de la Hongrie. Il fut surnommé roi *Apostolique*, et cette désignation théologique est encore portée par François-Joseph, non en qualité d'empereur autrichien, mais comme roi de Hongrie. On a expliqué ce titre en disant que saint Étienne fut l'apôtre de son pays et le convertit. Il signifie plutôt que sa royauté avait été sanctionnée par le pape ; on sait que Dante désignait le souverain-pontife par le nom de l'*Apostolique* ; Rabelais le nomme l'*Apostole*, et ce titre le signalait au moyen âge comme successeur des apôtres et spécialement de saint Pierre et de saint Paul ; mais devant la popularité du nom plus éclatant de vicaire de Jésus-Christ et autres analogues, celui d'apostolique disparut peu à peu du langage de la cour de Rome. Il n'a subsisté qu'en Hongrie avec les insignes de la royauté. On y dit encore des diverses provinces qui y forment la monarchie magyare, qu'elles *relèvent de la couronne de saint Étienne*.

Les fils d'Arpad, la maison d'Anjou, les Jagellons de Lithuanie, portèrent cette couronne tour à tour. Le dernier des Jagellons, Louis II, qui mourut sans enfants, laissa le pays écrasé et démembré par l'effroyable victoire des Turcs à Mohács, événement dont les imaginations sont encore frappées et dont l'écho sinistre retentit jusque dans les poésies modernes des Magyars.

Ferdinand, frère de Charles-Quint, avait épousé la sœur de l'infortuné Louis II. Il réclama l'héritage de son beau-frère. Mais la Hongrie avait depuis longtemps ses lois et ses priviléges. La *Bulle d'or*, sept ans après la *Magna Charta* des Anglais, c'est-à-dire en 1222, avait assuré à la fière noblesse magyare des franchises et des garanties qui n'existaient qu'en ces deux pays et dans le nord de l'Espagne. Pour ceindre la couronne sacrée, il fallait être né Hongrois et parler la langue magyare. Ferdinand était donc exclu de la succession. A la tête du parti national, János (ou Jean) Szapolyai disputa longtemps la royauté à l'archiduc. Après quatorze ans de luttes civiles, intervint entre les deux prétendants le traité de Grosswardein. Ferdinand et l'empereur son frère reconnurent Jean Szapolyai comme roi. Ses États comprirent la Hongrie jusqu'à la Theiss et la Transylvanie ; Ferdinand garda la Slavonie, la Croatie et une autre partie de la Hongrie ; le reste était aux mains des Turcs. Cependant, d'après une clause secrète du traité, la royauté de Jean ne devait être que viagère ; son fils ne devait être qu'un des grands du pays ; et Ferdinand était

(1) Prononcez Sékler. Les deux lettres Sz en hongrois représentent simplement notre S ; chez eux, cette lettre, quand elle est seule, équivaut à notre *Ch*. Cette remarque rendra facile à lire le nom des Szeklers et quelques autres que nous devrons citer.

l'héritier des États provisoirement attribués à son compétiteur.

Ce traité de Grosswardein, origine du pouvoir autrichien en Hongrie, ne pouvait abolir la *Bulle d'or*: le roi devait être élu (ou accepté) par la nation. Les dernières dispositions du traité auxquelles la nation était restée étrangère ne furent point exécutées.

Quand mourut le roi Jean (1541), Ferdinand essaya de faire valoir ses droits d'héritier. Mais Jean-Sigismond (le fils de Jean Szapolyai et d'Isabelle, fille du roi de Pologne), fut proclamé par les Magyars. Le précepteur de ce jeune prince et le vrai roi était un moine, György Utjesenich, qui, plutôt que de rendre à l'archiduc les États de son pupille, y appela les infidèles; acte beaucoup plus politique assurément que monacal. Les Turcs ne purent occuper tout le pays, mais prirent Bude et le gardèrent cent quarante-cinq ans.

Jean-Sigismond régna sur la Transylvanie; il joua un grand rôle dans l'histoire de sa patrie. Ce fut sous son règne qu'elle devint protestante d'abord et plus tard, en grande partie, unitaire.

C'est dans la portion allemande de son peuple que la Réforme, dès son origine, avait commencé à se répandre. Il y avait, en effet, et il y a encore en Transylvanie toute une province qu'on appelle *saxonne*. Des Flamands de Gravelines, ruinés par un débordement de la mer, avaient été invités par les Transylvaniens à occuper leurs terres désertes; c'était sous le règne de Gejza (1141-1161). Le comté de Zips et le midi de la Transylvanie furent colonisés par eux. Ces Allemands sont restés de cœur attachés à leur nationalité. Il y a parmi les annexes de l'Exposition universelle de Vienne deux maisons de paysans transylvaniens, habitées l'une par une famille du pays saxon, l'autre par des Szeklers. Celle-ci est la moins visitée parce qu'on n'y parle que hongrois. Dans celle du Saxon, on vend deux brochures allemandes intitulées: *Le paysan saxon de la Transylvanie, esquisse historique et sociale*. L'auteur déclare dans sa préface avoir voulu montrer que chez ces paysans les mœurs allemandes, la fidélité allemande et le caractère allemand sont demeurés entiers.

Leurs ancêtres gardèrent avec leur mère-patrie des relations de commerce; c'était une population industrieuse et marchande; ils servirent de trait d'union entre la Hongrie et le Nord. Dans leur nombre se trouvaient des professeurs et des pasteurs qui souvent faisaient leurs études en Allemagne. Dès que parurent les écrits de Luther et de Melanchthon, les commerçants et les étudiants les portèrent dans leur pays. L'Université de Wittemberg fut bientôt fréquentée par des Hongrois. Brasso (ou Cronstadt), et la capitale actuelle de la Saxe-Transylvanie, Szeben (ou Hermanstadt), furent les premières villes où la Réformation se produisit. Il arriva aussitôt des ordres de la capitale hongroise (Bude), d'abord pour qu'on brûlât les livres luthériens, puis pour qu'on brulât ceux qui les lisaient; mais Bude étant tombée en ce moment même au pouvoir des Turcs, ces ordonnances cruelles restèrent sans effet et les progrès de la nouvelle religion ne furent pas entravés. En 1529, la ville de Hermanstadt décréta la peine de l'exil contre quiconque demeurait catholique; c'était le procédé habituel de cette rude époque. En 1530, Cronstadt se déclara protestante et Klausenburg dix ans après.

Il est pénible, sans doute, pour des chrétiens, de voir le voisinage ou même le joug des musulmans plus favorable que celui de leurs coreligionnaires à la libre expansion des opinions; mais le fait se rencontre à plus d'une reprise dans les annales des contrées qu'arrose le Danube, et l'histoire ne serait pas véridique, si elle passait sous silence le rôle impartial et modérateur que les Turcs ont pris souvent entre les diverses Églises chrétiennes. On peut, du reste, les voir aujourd'hui même en donner des preuves continuelles en Palestine, dans les lieux saints.

Un mot encore sur les *Saxons*. Ils sont demeurés en très-grande majorité luthériens. Nous sommes heureux de constater que l'esprit de tolérance et de progrès règne chez beaucoup d'entre eux (1).

II

Tandis que les Saxons de Transylvanie étaient tous luthériens, Magyars et Szeklers étaient en grande partie calvinistes. Ce fut parmi eux que se répandit, vers 1560, l'unitarisme, arrivant, soit d'Italie, où l'avaient enseigné deux nobles Siennois, Lelio et Fausto Socini, soit de Pologne, où ils eurent leurs plus nombreux disciples. L'évêque catholique de Pécs, André Dudith, envoyé de l'empereur Maximilien en Pologne, y devint protestant et unitaire, se maria, et dès lors passa sa vie à lutter contre les catholiques d'un côté et les réformés de l'autre. A Debreczin, en 1561, eut lieu une grande discussion entre unitaires et calvinistes où se distingua parmi les premiers Thomas Aran.

Mais ce furent surtout deux hommes, très-différents, très-inégaux, même en valeur morale, ce furent le médecin Blandrata et le pasteur François David qui convertirent à l'unitarisme les Magyars et les Transylvaniens. Georges Blandrata était médecin de la cour de Pologne, et lorsque le roi Szapolyai épousa une princesse de ce pays ami, la jeune Isabelle fut escortée dans les États de son mari par un conseiller nommé Nirzowski et par Blandrata. Tous trois apportaient la doctrine nouvelle. On a prétendu que ce séjour du docteur polonais en Transylvanie n'était pas le premier, qu'il y était venu une première fois, et l'on a voulu rattacher à son action directe ce qu'il y avait déjà d'unitarisme dans la population. Le fait de ce premier voyage est controversé (2); en tout cas, les conséquences qu'on a voulu en tirer sont fausses: Blandrata n'a parlé ni seul, ni le premier. Il est certain cependant qu'en 1563, il professa hautement l'unitarisme à la cour et que, très-puissant sur les esprits, soit dans la maison royale, soit dans le peuple, il détermina de nombreuses conversions.

Le plus éminent de ses disciples, qui le dépassa de tout point, fut David (3), pasteur d'abord luthérien, qui passa par

(1) On peut consulter à ce sujet un volume officiel (in-4° de 500 à 600 pages) intitulé: *Verhandlungen der sechsten Landeskirchenversammlung*, 1870, publié à Hermanstadt par ordre du Consistoire suprême et qui témoigne du bon esprit dont cette Église, importante dans le pays, est animée.

(2) On peut consulter sur ce point un livre rare: *Dissertatio hist. crit. de duplici ingressu in Transylvaniam Georgii Blandratæ*. Primo in A. 1544. Secundo in A. 1563. Recensente Michaele Burján, archidiacono cathedrali. Anno D. 1806, Typis conventus Csikiensis.

(3) On l'appelle ordinairement Davidis. Il est vrai qu'il signait Franciscus Davidis. Nous en avons la preuve dans un précieux fac-simile que nous devons au savant et patriotique archiviste de Klausenburg, M. Elek (Alexis) Jakáb. Mais outre que bien des personnages

l'Église réformée sans s'y arrêter longtemps et ne trouva satisfaction que dans la croyance unitaire : Blandrata le fit nommer pasteur à la cour. En 1566, il eut un grand succès dans une discussion publique à Alba Julia (Gyula Fehervar) (1). Une autre eut lieu à Grosswardein (Nagyvarad) en 1569. Les actes de cette dernière dispute qui étaient devenus d'une extrême rareté ont été réédités tout récemment en magyar, par les savants professeurs Lajos (Louis) Nagy et Domokos (Dominique) Simén (2); ils forment le premier volume d'une série de publications destinées à reconstituer pour le public la littérature primitive de l'unitarisme hongrois qui a péri dans les flammes ou sous le pilon, et dont les rares débris sont conservés avec un soin pieux, soit par quelques érudits, M. Alexis Jakab, M. A. Kovács, M. Simén lui-même, soit dans la bibliothèque consistoriale.

Dans l'intervalle de ces deux débats avaient eu lieu des événements décisifs. David alla à Klausenburg (Koloszvar), capitale de la province. Il prêcha, dit la tradition, debout, au coin d'une rue, sur une de ces grosses pierres roulées, à peu près sphériques, qui sont une particularité tout à fait caractéristique de la géologie du pays. On montre l'endroit où il parla ; la pierre a été donnée à l'Église unitaire et se trouve dans une de ses dépendances ; on veut en faire un modeste monument à la mémoire de l'orateur. Son allocution improvisée eut un succès immense et immédiat. Les auditeurs enthousiasmés le portèrent dans leurs bras à travers la place jusque dans la cathédrale catholique où l'on se pressa pour l'entendre et où il répéta du haut de la chaire ce qu'il avait dit au coin de la rue. Dès lors, et jusqu'en 1718, cette cathédrale, par un décret royal, appartint aux unitaires ; le roi Sigismond et les sept membres de son conseil se déclarèrent unitaires ; et en 1568, en pleine diète assemblée à Torda, la *religion unitaire* fut reconnue par l'État, en même temps et au même titre que celle des catholiques, des réformés et des luthériens. En même temps aussi, la diète proclama la pleine liberté des consciences. Jean-Sigismond décréta le droit pour chacun de suivre sa conscience, de choisir son culte et son prêtre. Tout cela fut confirmé encore par une autre diète en 1571.

Ce fut en Hongrie le beau moment de l'histoire, pour l'unitarisme d'abord et aussi pour la liberté de toutes les opinions religieuses.

Les unitaires eurent deux évêques, l'un à Klausenburg (David), l'autre, Paul Kárádi, à Temesvar; ils avaient, en Hongrie ou en Transylvanie, quatre cent vingt-cinq églises ou communautés et onze collèges. La noblesse était en grande partie unitaire.

Mais cet état de choses dura peu. Jean-Sigismond mourut sans s'être marié. Après lui tous les souverains élus se trouvèrent être catholiques ou réformés. Les uns et les autres favorisèrent systématiquement leurs coreligionnaires ; les uns et les autres opposèrent sans interruption aux unitaires un mauvais vouloir infatigable ; et souvent à leur égard l'orthodoxie des calvinistes dépassa en violence et en injustice l'intolérance des catholiques. On s'arrangea de façon que les droits légalement reconnus à l'Église unitaire tombassent à l'état de lettre morte. Rien ne fut révoqué ; mais rien ne fut légalement observé. A dater de 1718, ce fut une règle absolue que toute faveur de la cour, tout emploi public était refusé aux unitaires ; de là résulte que comme en France sous Louis XIV, comme partout, la haute noblesse en grande partie se vendit. Cela dura jusqu'en 1791.

Les libertés proclamées à Torda furent restreintes de mille manières. Toute innovation, tout progrès même immatériel fut interdit à l'Église *sub pœna notæ infidelitatis;* or, cette peine pouvait devenir très-grave dans un pays où c'était une règle de droit public que *nota infidelitatis rumpit filum successionis.*

La diète de Dées (1638) interdit absolument aux unitaires non-seulement tout prosélytisme, mais tout acte qui améliorât en quoi que ce fût la situation de leur Église, tout achat de terrain, par exemple, ou toute extension de leurs écoles et des édifices religieux. Autant qu'on le put, on les parqua dans la société comme des lépreux ou des pestiférés, espérant les user par l'isolement et le déni de toute justice. C'est ce qu'on appelle, en langage de persécuteur, condamner à la *mort lente.* Mais le condamné en appela.

En 1716 et en 1718, sans aucune loi ou décret qui l'y autorisât, le gouverneur de Transylvanie, Stéphan Steinville fit occuper par des soldats les maisons des unitaires les plus considérables, et envoya des troupes envahir la cathédrale, toutes les églises et tous les établissements d'instruction de Klausenburg. Ce qui leur fut ainsi arraché par une violence brutale et illégale ne leur a jamais été rendu. Ils ont réclamé plus d'une fois, mais en vain, par les voies régulières. L'Église catholique leur a assez récemment fait quelque offre de compensation pécuniaire, mais trop faible ; ils l'ont refusée pour maintenir leurs droits intacts. Quand ils occupèrent la cathédrale, ce fut légalement ; quand elle leur fut ôtée, ce fut par la force seule.

Déjà, en 1622, la ruse leur avait enlevé soixante-deux de leurs églises. On avait profité pour cela du *simultaneum* qui existe encore en quelques localités d'Alsace et de Suisse entre catholiques et protestants, mais dont il ne reste en Transylvanie qu'un seul exemple, à Fiatfalva. Le *simultaneum* est l'usage qui attribue le même édifice à deux cultes différents pendant différentes heures de la journée. Unitaires et réformés n'avaient qu'un temple en maint endroit. Les évêques calvinistes eurent seuls le droit d'inspecter ces Églises ; leur collègue unitaire eut défense de les visiter. Le prince régnant, Bethlen Gabor, était un calviniste très-ardent ; on convoqua sous son règne, à Erdö-Szent-Geörgi, un synode contre les sabbatariens, et l'on s'arrangea pour frapper un double coup en enveloppant les unitaires dans la persécution décrétée contre une tout autre secte. Après ce synode, l'évêque calviniste, Dajka Keserii, visita les Églises unitaires du comtat de Háromszek. Il avait gagné un ministre unitaire fort connu, appelé Étienne Sikó, et lui avait fait abjurer en secret l'unitarisme. D'Église en Église, il demandait aux uni-

---

célèbres ont souvent écrit leurs noms des façons les plus diverses, il est prouvé que le génitif Davidis désignait alors le nom de famille. On disait François de David, comme en Italie Pia de' Tolomei. Le nom du père était précédé de la particule et l'on retrouverait de nos jours un usage tout à fait analogue en patois dans les montagnes de notre France méridionale.

(1) *Brevis enarratio disputationis Albanæ de Deo trino et Christo duplici, coram serenissimo principe et tota ecclesia decem diebus habita.* Anno D. M DLXVIII. *Excusum Albæ Juliæ, apud viduam Raphaelis Hofhalteri.* Anno, 1568.

(2) Unitarius irók a XVI-ik évszázadból : *Écrivains unitaires depuis le* XVI*e siècle.* I.-A Nagyváradi disputatio, etc. : La discussion de Grosswardein. — Kolozsvárt, 1870. — 1 vol. in-8°.

taires s'ils se déclaraient de la religion du pasteur Sikó qui l'accompagnait. On répondait affirmativement, croyant déclarer simplement qu'on n'était pas du culte calviniste, mais de celui du pasteur unitaire. Quand il eut fini sa tournée, l'indigne évêque fit au gouvernement un rapport attestant qu'en sa présence soixante-deux communes avaient abjuré, comme l'avait fait le pasteur Sikó. Dès lors le culte unitaire fut interdit en un seul jour dans toutes ces Églises. Il va sans dire que cette criante iniquité n'a jamais été réparée.

Par ces mesures et une foule d'autres non moins vexatoires, les calvinistes et les catholiques réussirent en 1710 à faire disparaître du sol de la Hongrie les dernières communautés unitaires. Seule, la Transylvanie persista.

Le mouvement d'idées du XVIIIe siècle et les tendances libérales de Joseph II furent plus favorables aux unitaires et à leurs doctrines ; mais la réaction qui suivit fut très-dure. On enlevait des enfants pour les élever, malgré leur père, dans le catholicisme. On peut lire dans le livre de M. E. Sayous (1) les persécutions non pas sanguinaires, mais acharnées, les avanies systématiques qu'eurent à souffrir en Hongrie, non pas seulement les unitaires, mais tous les protestants, pendant que M. de Thugut fut à Vienne le ministre dirigeant. C'est de lui que Horváth a écrit que pendant sept années il *briganda* le gouvernement de l'empire. Quand les protestants les plus orthodoxes étaient si mal traités, les unitaires avaient plus encore à souffrir. Ils redoublèrent de dévouement et ne s'épargnèrent en rien. J'ai vu un monument fort modeste qui rappelle un exemple mémorable d'abnégation et de généreuse fidélité. Lászli (Ladislas) Suki de Suk était le dernier représentant d'une famille noble et très-ancienne, qui d'après les termes d'un acte légal possédait entre les rivières Szamos et Maros, un vaste territoire, *jure primæ occupationis*, par droit de premier occupant, c'est-à-dire depuis l'invasion des Magyars. Né à Suk en 1741, Lászli acheva ses études à Klausenburg en 1760. Il vécut très-retiré dans ses terres, n'acceptant aucune fonction publique et ne s'occupant que de deux choses : améliorer l'agriculture fort arriérée du pays, et assurer autant que possible l'avenir de l'Église unitaire. Il mourut en mars 1792, et déclara dans son testament n'avoir pas voulu se marier afin de léguer la plus forte somme possible aux unitaires persécutés. Il leur laissa pour leurs églises et leurs colléges près de 200 000 francs. C'est surtout avec ce legs qu'ont été construits tous les édifices actuels, entièrement payés par les unitaires eux-mêmes. Dans la salle du consistoire une inscription murale surmontée des armoiries de Suki de Suk relate ce trait avec de justes et reconnaissants éloges.

Une autre période douloureuse à traverser fut celle de 1815 à 1825. Le gouvernement avait solennellement fait espérer à la Hongrie que l'époque de la paix générale serait celle où renaîtraient toutes les libertés nationales depuis longtemps suspendues ; il en fut tout autrement. Jamais le libre essor des consciences n'avait été plus audacieusement entravé.

Les révolutions de la France ne nous ont pas toujours profité, pas même les plus modérées. Mais elles ont toujours eu en dehors et au loin des échos que la France elle-même n'a pu entendre. La glorieuse opposition qui combattit sous Louis XVIII et Charles X ce qu'on appelait alors la congrégation, l'éclatante éloquence d'un général Foy ou l'irrésistible logique d'un Royer-Collard, et plus tard cette révolution de 1830 dont on a tant médit, et que pour notre part nous ne cessons pas de trouver juste et vraiment glorieuse, eurent en Hongrie un contre-coup propice à la liberté. Puis vint la réaction, comme toujours. 1848 ranima encore une fois les espérances des unitaires, et une loi vint sanctionner à nouveau leurs droits séculaires. Mais ces temps meilleurs furent encore suivis d'un long recul. Le gouvernement autrichien redoutait le groupe unitaire comme un antique foyer, toujours brûlant, de libéralisme religieux et même politique. En 1850 et en 1851, il essaya d'acheter à beaux deniers comptants l'évêque des unitaires pour se servir de lui contre ses ouailles; l'évêque resta incorruptible.

En 1857 on imagina en haut lieu un procédé plus sûr pour leur nuire. Le consistoire reçut une lettre officielle l'obligeant à fournir la preuve écrite que les Églises transylvaniennes possédaient les ressources nécessaires pour payer leur évêque, leurs professeurs et subvenir aux dépenses de leurs colléges et de leurs écoles ; l'État se chargeait d'y pourvoir si les ressources étaient insuffisantes, mais en ce cas, il déclarait aussi s'attribuer le gouvernement intérieur de l'Église. Un cri d'effroi et de douleur retentit d'un bout à l'autre de la contrée ; c'en était fait des vieilles libertés vaillamment léguées aux fils par les pères ; c'en était fait de l'antique foi unitaire, si l'Église abdiquait son autonomie entre les mains d'un gouvernement étranger et hostile. Pauvre ou riche, tout ce qui était unitaire s'imposa des sacrifices qui étaient énormes pour le pays. Un appel fut adressé aux unitaires anglais qui répondirent par l'envoi d'une somme importante. Les fonds nécessaires furent à grand'peine réunis, mais la preuve exigée par le cabinet autrichien lui fut largement donnée, et le complot du gouvernement échoua.

Cette épreuve eut de bons résultats. Les sentiments de fidélité persévérante à la doctrine des pères en furent ravivés. On s'intéressa plus passionnément à une Église pour laquelle on s'était imposé de véritables privations. Les rapports établis avec l'Angleterre n'en restèrent pas là. Une bourse hongroise fut fondée dans le *Manchester New College* de Londres, c'est-à-dire dans la Faculté de théologie unitaire dont le chef est le célèbre philosophe et théologien Martineau, un des premiers hommes de son pays, reconnu pour tel par tous les esprits éclairés de toute Église et de toute secte. Cette école est très-supérieure aux établissements officiels de l'Église anglicane, par l'esprit scientifique et la liberté des tendances. Les travaux de l'Allemagne moderne et ceux de la France y sont connus et utilisés en toute liberté. C'est en Angleterre une sorte de port où entrent en franchise les produits de la pensée et de la science du monde entier. Il n'y a pas là de confession de foi pour arrêter la vérité au passage et la traiter de contrebande. Trois des professeurs actuels du collége et de l'université de Klausenburg ont reçu le viril enseignement de M. James Martineau et de ses collègues.

En 1868, un de ces derniers, homme d'un savoir étendu et d'une rare autorité de parole, le professeur J. J. Tayler (décédé peu de mois après), accepta l'invitation de l'évêque et du consistoire transylvanien qui priait les professeurs unitaires de Londres d'assister au troisième anniversaire séculaire de la proclamation de la liberté religieuse. C'est en 1568, à Torda, comme nous l'avons vu, que cette liberté avait été inaugurée

(1) Ed. Sayous, *Histoire des Hongrois et de leur littérature politique, de 1790 à 1815*, p. 73 et suiv.

par la diète et le roi Jean-Sigismond, qui avaient usé de la liberté pour eux-mêmes et l'avaient donnée tout entière à tous. Ce fut à Torda que les unitaires célébrèrent en 1868 le trois-centième retour de ce jour justement fameux parmi eux, le 30 août. M. Tayler, de retour en Angleterre, publia un récit animé et très-instructif de cette fête religieuse (1). Il avait apporté aux unitaires deux adresses dont une de l'*Association unitaire britannique étrangère.*

Dans l'après-midi du 29 août, l'évêque et tous les membres du consistoire suprême, laïques et pasteurs, firent leur entrée solennelle dans la petite ville de Torda décorée de drapeaux et de la verdure des pins. Toutes les maisons regorgeaient d'hôtes venus de tous côtés, et sans cesse des voitures bizarres à deux ou quatre chevaux amenaient de nouveaux arrivants. L'église unitaire et ses abords étaient envahis par une foule compacte. Un prêtre catholique et quelques pasteurs protestants appartenant à d'autres églises, prirent place dans les premiers rangs de l'assemblée. Le service commença par le chant d'une hymne composée par l'évêque actuel, qui est poëte et très-versé dans la poésie populaire du pays; cette hymne fut chantée sur l'air national de Hongrie. Après une prière, le premier pasteur de Klausenburg, M. Férencz, professeur de théologie et d'histoire, monta en chaire. Suivant l'usage, il portait largement ouverte une ample robe ou manteau noir à collet de velours, laissant voir le costume national, qui, pour des Occidentaux, a quelque chose de militaire, la redingote à brandebourgs serrée à la taille et boutonnée jusqu'en haut. Ce costume, beaucoup plus laïque et universitaire qu'ecclésiastique, est toujours porté en chaire par les pasteurs de tout grade. Le thème de M. Férencz était et devait être la liberté de conscience et de foi. Rien de sectaire dans ce discours. Il rappela que la réformation ne fut qu'un pas en avant dans la carrière; il blâma Faust Socin d'avoir restreint la liberté des consciences et persécuté David; il insista fortement sur la nécessité des écoles et exprima le ferme espoir que la diffusion générale de l'instruction et de toutes les lumières finira par rapprocher tous les esprits. Il déclara en finissant que « si le christianisme unitaire devenait immobile, et regardait les articles de foi des ancêtres comme la perfection comme le *nec plus ultra* de la vérité, il serait réduit à prendre place dans un musée d'antiquités avec toutes les religions qui se croient définitives et absolues, tandis que si l'unitarisme devient un organisme plein de vie, capable de se développer, toujours prêt à admettre des vérités nouvelles et à se laisser régénérer perpétuellement par leur influence, son avenir est assuré à jamais, parce qu'il se fonde alors sur les principes éternels et rationnels auxquels la partie cultivée du genre humain ne peut qu'adhérer toujours et de plus en plus ».

Après le sermon, il y eut distribution du pain et du vin de la sainte Cène; presque tous les assistants, hommes et femmes, y prirent part, et M. Tayler décrit avec émotion la simplicité et la ferveur de cette communion.

Le culte terminé, l'hospitalité eut son tour. Après qu'on eut offert, dans une grande tente, des liqueurs et des gâteaux légers, particuliers à la localité, eut lieu un banquet. L'assistance présentait un mélange singulier de costumes; chacun portait l'habit de sa race ou de son village. Il y avait là des nobles, des gouverneurs de province, de simples paysans et des pasteurs de campagne, des pasteurs ou professeurs réformés ou luthériens, quelques prêtres de l'Église grecque et même des moines franciscains, tous accueillis à cœur ouvert. Pendant le repas, un de ces excellents orchestres bohémiens fort en vogue dans le pays, fit entendre des airs nationaux et autres. Des toasts eurent lieu dans tous les intervalles d'un long et copieux service; les discours étaient suivis des cris d'*eljen* (vivat!), des fanfares bruyantes de la musique, et même, chose étrange en pareille occasion, mais caractéristique, accompagnées non par des salves de mousqueterie, mais par des coups de canon. M. Tayler ne manqua pas de trouver dans Shakespeare un précédent; que n'y trouve-t-on pas? Il est dit dans *Hamlet* que chaque joyeuse santé portée en un grand jour de fête sera annoncée au ciel et aux nuées par les grands canons du Danemark.

Après le repas eut lieu une séance solennelle du consistoire supérieur où les adresses d'Angleterre furent présentées et lues.

Le lendemain lundi eut lieu un service religieux particulièrement solennel, pour consacrer au ministère de l'Église unitaire treize jeunes gens. C'était là une solennité peu fréquente. Les services de consécration ne se font en Transylvanie qu'une fois tous les quatre ans; le consistoire supérieur y préside et prend alors le nom de synode. Chacun des récipiendaires répète mot pour mot la formule du serment qui lui est lue par le *notaire suprême* de l'Église; pendant que cette formule est dite et répétée, le candidat tient le pouce de la main droite élevé; c'est la forme traditionnelle du serment dans toute la Hongrie. Puis l'évêque et les archidiacres imposent les mains aux récipiendaires, et l'évêque prononce à haute voix pour chacun une courte prière.

On a publié le texte de ces prières et celui de la formule même des serments; ces textes sont profondément religieux; l'abnégation et le dévouement du pasteur y ont la plus grande place; il y est aussi question d'obéissance aux supérieurs ecclésiastiques; mais il n'y a pas un mot qui porte la moindre atteinte à la liberté de conscience du nouveau pasteur ou qui l'enchaîne à prêcher telle ou telle doctrine qu'il ne croirait plus vraie. Il nous a toujours paru peu édifiant d'entendre un homme prêter serment qu'il ne changera jamais d'opinion. On est trop éclairé en Transylvanie pour exiger ou pour permettre un engagement si peu sérieux et si peu digne.

Le sermon prononcé à cette occasion par le professeur Dominique Simén a été publié; il contient une exposition et une défense très-directe et très-ferme de la doctrine unitaire (1).

Inutile d'ajouter que toute parole prononcée ou lue dans ces deux solennités le fut en langue magyare; le latin même, plus longtemps en honneur ici qu'ailleurs, est tombé en désuétude, sacrifié à la passion nationale pour l'idiome de la race hongroise (2).

---

(1) *Narrative of a visit to the unitarian churches of Transylvania*, etc., dans la *Theological Review* (Janvier 1869).

(1) *A pap az évangéliomnak oltalmazója, Kolozswartt*, 1868. M. Simén, quoique jeune encore, a beaucoup écrit. J'ai sous les yeux son *Catéchisme unitaire*, son *Histoire du dogme de la Sainte-Trinité*, etc., etc.

(2) Dès 1790, Bacsányi publia sa *Défense de la langue magyare* (*A Rédelmelt magyar nelv*), et depuis le mouvement national n'a

La visite du savant M. Tayler, je puis en rendre témoignage, laissa en Hongrie d'excellents souvenirs auxquels sa mort, arrivée peu après, donna une consécration douloureusement solennelle. Il venait de mourir lorsque je vis à Londres, où je visitais les unitaires anglais, un de ses élèves qui est aujourd'hui professeur d'histoire universelle et hongroise au Collége et de littérature anglaise à l'université de Klausenburg, M. Janos Kovács. Je lui fis part de mon vif désir de voir chez eux et à l'œuvre les unitaires de Transylvanie comme j'avais vu ceux d'Angleterre et des États-Unis, pour connaître personnellement ainsi toute l'avant-garde des Eglises chrétiennes. Il voulut bien répondre à cette communication par des invitations pressantes, bientôt renouvelées par écrit et au nom de l'évêque Kriza. Je pus dès lors m'assurer que personne ne dépasse les Magyars en courtoisie cordiale et chaleureuse; mon voyage me l'a mieux démontré encore.

III

En arrivant à Klausenburg, je trouvai au débarcadère les deux fils de l'évêque (qui tous deux ont des emplois dans l'administration civile de la Hongrie), le professeur Simén et son collègue, l'ancien élève de Londres, M. Kovácz. Ce dernier m'offrit chez lui la plus gracieuse hospitalité, et m'annonça que l'évêque m'attendait à sa table. Monseigneur Kriza, comme on l'appellerait en France, unit à la plus parfaite simplicité une gravité douce, une dignité bienveillante qui lui gagnent le cœur de ses hôtes. Madame Kriza, qui descend par les femmes du célèbre Wissowatius, un des *Fratres Poloni*, est comme son mari du vieux sang des Szeklers, et tous deux ont dans leurs manières, dans leur accueil gracieux et naturel ce quelque chose d'indéfinissable et d'élevé qui s'acquiert rarement et qui tient à la race. Il en est ainsi de la plupart des pasteurs et des professeurs que j'ai vus. Quelque ardent libéral que l'on soit, on ne peut pas nier qu'il ne résulte parfois de l'ancienneté des traditions de famille un charme particulier, une sorte d'autorité tout aimable qui ne se retrouvent pas également ailleurs. Malheureusement je ne pus que très-peu m'entretenir avec madame Kriza et sa fille, belle jeune personne et musicienne accomplie; ces dames ne parlent guère que le magyar. On lit le français, mais l'occasion de le parler ne s'offre guère; on a évité systématiquement l'allemand comme la langue étrangère que la cour d'Autriche a longtemps voulu imposer par la force aux Hongrois.

L'évêque Kriza est un homme d'une soixantaine d'années, portant le costume national, et, suivant l'usage, la moustache qui, à nos yeux prévenus, contribue à donner aux Magyars un aspect un peu cavalier et militant, qui n'a rien que d'attrayant. Il a rempli trente ans les fonctions de pasteur avant d'être appelé à l'épiscopat, et il est tout le premier à dire qu'un évêque unitaire ne croit pas appartenir à un ordre de sacerdoce supérieur; il n'est que *primus inter pares*, le premier entre des égaux. Cependant, ce titre a son importance; refusé quelque temps par le gouvernement quand il voulait rabaisser les unitaires, il a été rétabli plus tard. Il indique l'égalité devant la loi des quatre Eglises épiscopales: catholique, réformée, luthérienne et unitaire. De plus, M. Kriza a été nommé *Geheim-Rath*, conseiller privé, ce qui ne lui donne aucune fonction, mais un rang civil et marque les bonnes dispositions de l'État envers ses administrés. Professeur de dogmatique et de morale, directeur du séminaire de Klausenburg, M. Kriza est correspondant de l'Académie de Hongrie, à Pesth, et membre d'une société savante et littéraire, qui porte le nom du poëte national Kisfaludy. Ces titres littéraires ne sont pas seulement des hommages rendus à sa haute position dans son Église et dans son pays; il les doit à de nombreux travaux d'érudition nationale et de théologie.

On remarque parmi ses écrits un volume in-8° de près de 600 pages, intitulé: *Roses sauvages*, recueil précieux de ballades populaires, de chants nationaux de toute espèce, de contes en prose et de proverbes, qui se sont transmis de père en fils parmi les Szeklers; l'auteur les a fait suivre d'un glossaire et les a accompagnés de notes explicatives (1). L'Académie hongroise s'est chargée de continuer ce recueil, qui sera un monument national.

On a publié aussi l'oraison funèbre prononcée en 1871 par l'évêque aux funérailles de la comtesse Banffy, née Bethlen. Les ancêtres de son mari avaient régné sur la contrée, ainsi que le fameux Bethlen Gabor, à la famille duquel elle appartenait elle-même sans partager ses doctrines calvinistes. Mme de Banffy était dans la haute noblesse historique de la Transylvanie un des rares exemples de fidélité inébranlable à la croyance unitaire.

Je reviens à la réception de M. et Mme Kriza. Suivant l'usage, le repas était peu avancé encore, quand l'évêque m'adressa avec une exquise bonne grâce le toast que l'on porte à son hôte étranger; il voulut bien rappeler non-seulement ce que nos convictions et nos luttes pour la vérité avaient de commun, mais encore il parla de mon père, de son caractère et de ses travaux en termes qui m'ont touché jusqu'au fond du cœur. Je vis aussitôt, ce qui me fut confirmé par diverses traductions qu'on me mit entre les mains et par toutes nos conversations, que les Français sont infiniment plus connus en Hongrie que les Hongrois ne le sont parmi nous. J'eus occasion de rencontrer des hommes éminents qui vivent de notre littérature et de la science française. Partout, à ce qu'on voulait bien me dire d'accueillant, se joignait l'expression d'un vif sentiment de sympathie et d'admiration pour la France. Le Magyar aime le Français; comme nous, il est ardent et brave; plus que nous peut-être, il a l'esprit de défense personnelle et veille avec une jalouse énergie sur ses droits. Spirituel, insouciant, peut-être inconséquent quelquefois, on a dit de lui qu'il est toujours également prêt à donner sa vie pour le roi de Hongrie et à faire une opposition infatigable à l'empereur d'Autriche, quoique les deux ne soient qu'un. Le roi de Hongrie, en effet, représente la patrie; il a ceint la couronne d'Étienne; il a fait gravir à son cheval la montagne de Presbourg ou le monticule de Pesth dont la terre a été empruntée à toutes les provinces, et là il a

cessé de donner plus d'autorité au langage national; rien n'a plus nui aux Allemands que leurs efforts tyranniques et infructueux pour substituer leur langue à celle du pays.

(1) *Vadrozsák; Székely népköltési gyüjtemény szerkeszti Kriza János Kolozsvárt*, 1863.

menacé de l'épée, aux quatre points cardinaux, les ennemis des Hongrois. L'empereur d'Autriche, au contraire, c'est un prince allemand, dont les ministres allemands ont voulu maintes fois rendre la Hongrie allemande comme eux, attentat impardonnable contre la dignité virile du Magyar, violation criminelle de son amour-propre de race et de son patriotisme exalté. Les Magyars sont en même temps des cavaliers intrépides, toujours prêts à monter à cheval pour voler à la défense de leurs droits, et des juristes très-fins, très-instruits, infatigables et inépuisables dans la revendication légale de ces mêmes droits. On peut deviner avec quelles sympathies, quel vif espoir, quelles craintes douloureuses nos amis Hongrois ont assisté de loin à l'effroyable accablement de la France, au triomphe exorbitant de l'Allemagne ; on peut deviner aussi avec quelle fière joie on a vu dans ces contrées lointaines notre rapide relèvement, le prodigieux payement de notre énorme dette, la renaissance de notre armée et cette résurrection de la France, dont on fait honneur d'abord au ressort de notre caractère national, puis à l'habileté consommée et au patriotique dévouement de M. Thiers.

Ce qui était assez bizarre dans nos entretiens, c'est que la seule langue qui nous permît de nous entendre était l'allemand. J'ignore absolument le Hongrois, et mes aimables hôtes lisent mais ne parlent pas le français. L'allemand, qu'ils parlent souvent assez médiocrement, et que je ne prétends pas mieux parler, l'allemand qui ne plaisait ni aux uns ni à l'autre, était cependant notre moyen habituel de communication. Les anciens élèves de Londres faisaient exception ; avec M. Simén et Kovács, l'entente était beaucoup plus facile et plus agréable, en anglais.

L'usage veut qu'au sortir de table les conviés saluent et remercient le maître et la maîtresse de la maison ; après quoi il y a un échange général de poignées de main et de révérences. Après cette cérémonie, qui se pratique avec bonhomie et sans roideur, M. Kriza et ses collègues me conduisirent à leur église, édifice spacieux et digne, qui porte en grandes lettres d'or sur sa façade cette inscription significative : *In honorem solius Dei* (*en l'honneur de Dieu seul*). Je suis persuadé, comme ceux qui l'ont gravé là, que Jésus, plus que personne au monde, aurait pleinement approuvé et sanctionné cette dédicace (1). Nous parcourûmes le collége, l'école, nous vîmes la bibliothèque unitaire (précieuse et rare collection historique) ; les archives de la ville, dont le directeur, M. Elek (Alexis) Jakáb, est un Magyar par excellence, fidèle au vieux costume historique de son peuple, ardent ami de la France, expansif et cordial comme un Français du Midi. Il partage son temps entre des recherches historiques assidues sur l'histoire de sa patrie et notre littérature ancienne et moderne. Les archives vont par ses soins être réunies à celles des autres provinces hongroises dans la capitale, Buda-Pest.

On me montra plus tard la salle du consistoire, très-simple, mais grande, où se trouvent le mémorial de Léopold Suki et les portraits de divers personnages qui ont servi la cause unitaire à différentes époques ; plusieurs de ces portraits sont fort anciens, et s'ils n'ont aucun mérite comme peinture, ils n'en sont pas moins des documents historiques intéressants. Les honneurs de cette salle sont faits on ne peut mieux par M. Moïse Pap, notaire général du consistoire unitaire et professeur de mathématiques, un des écrivains qui ont fait connaître à leurs compatriotes les travaux français de théologie et de littérature.

J'ai eu l'occasion de visiter aussi quelques-uns des pasteurs et les évêques réformés (appelés plus souvent surintendants) de Klausenburg et de Pesth. Là, comme partout, l'Église réformée comprend diverses opinions, plus ou moins autoritaires ou libérales ; c'est un fait qui se reproduit en tout pays ; il existe, du plus radical au plus rétrograde, une chaîne ininterrompue, et ceux qui croient devoir tracer à la réforme un cercle de Popilius n'ont jamais rien fait que d'arbitraire et de fugitif ; la limite sérieuse et durable n'a été trouvée par personne.

Voici, d'après les renseignements que je me suis procurés de divers côtés, quelle est en ce moment la situation de l'Église unitaire. Ses membres, en Transylvanie, sont au nombre de 65 000 à 70 000. Ils appartiennent à 106 Églises ou paroisses, dont chacune a au moins un temple et une école, un pasteur et un instituteur.

Ces paroisses sont divisées en huit districts, dont chacun a pour chef spirituel un pasteur qui porte le titre d'*esperes*, très-inexactement traduit en français par diacre ou *diachanté*; il faudrait, pour employer le langage militaire, les appeler des colonels dont l'évêque serait le général. L'*esperes* visite les Églises et les écoles du district, contrôle l'administration de l'Église et préside une fois par an l'assemblée du district.

Près de chaque *Esperes* siége un secrétaire ou notaire de l'Église. Celui de l'évêque est le secrétaire général ou *notarius supremus*. Auprès de chaque pasteur est un *curator* laïque, chargé de l'administration matérielle et des finances.

Dans chaque paroisse existe un presbytère, composé d'anciens, élus par les membres de l'Église ; ce corps est présidé par le pasteur et par un trésorier ou curator laïque.

Le consistoire suprême se compose de l'évêque et d'un président laïque, des *esperes*, des notaires et de membres élus ; les professeurs y sont habituellement nommés ainsi que les curateurs laïques. Ce corps ne s'assemble qu'une fois par an, au mois d'août. Il prend le nom de synode chaque quatrième année pour la consécration des nouveaux pasteurs. Une délégation du consistoire supérieur, appelée *Consistoire représentatif*, se réunit tous les dimanches, excepté le premier dimanche de chaque mois, pour les affaires courantes.

Il existe par district une cour de divorce, composée de l'*esperes*, du notaire et de cinq juges, tous pasteurs. Ce corps est chargé de juger les procès en dissolution de mariage, qui ne sont pas fort rares.

Les unitaires de Transylvanie ont un séminaire ou une faculté de théologie à Klausenburg, et trois colléges à Klausenburg, à Torda et à *Székely Keresztur*. Le premier compte 300 élèves, le second 200, le troisième de 250 à 300. Les élèves des deux derniers viennent achever leurs études à Klausenburg. Chaque collége a quatre classes élémentaires et cinq supérieures (dites gymnasiales). Celui de Klausen-

(1) Cette inscription me rappelle celle qu'avait placée un des plus éminents unitaires d'Amérique sur la somptueuse église de l'*Unité*, à Chicago, brûlée en 1871, mais déjà rebâtie. Comme les puritains enchâssaient parfois dans la façade de leur temple des fragments du rocher de Plymouth où abordèrent les fondateurs des États-Unis, les *peres pelerins*, M. Robert Collyer, l'ancien forgeron devenu un orateur de premier ordre et un pasteur passionnément aimé, avait encastré au-dessus du porche de son temple une pierre de Champel, près Genève, où fut brûlé Michel Servet.

burg en a trois de plus, et, en outre, les études du séminaire théologique occupent trois années.

Les unitaires ont toujours regardé l'éducation et l'instruction de la jeunesse comme leur plus urgent devoir et leur plus glorieuse tradition. Une université a été récemment instituée à Klausenburg, et, comme il était naturel et juste, le *rector magnificus* et le *prorector* furent pris tous deux parmi les anciens professeurs unitaires. L'un est M. Berde (Aron), l'autre M. Samuel Brassai, professeur de mathématiques, un savant à peu près encyclopédique, qui parle notre langue et sait apprécier nos grands écrivains.

Depuis que l'empire s'appelle Autriche-Hongrie, c'est-à-dire depuis que l'élément allemand réduit, si ce n'est menacé, a absolument renoncé à germaniser les pays de la couronne de saint Étienne, la Hongrie, reconnue l'égale de sa prétendue souveraine d'autrefois, a repris avec un enthousiasme indescriptible sa vieille liberté et ses usages séculaires. La cause protestante et tout particulièrement la cause unitaire a ce très-heureux avantage d'être à la fois très-ancienne dans le pays et jeune, libérale, progressive. Ceux dont le civisme exalté veut rétablir les anciens priviléges historiques ne peuvent refuser aux unitaires les droits défendus par eux pendant des siècles d'oppression, et les hommes de progrès ne peuvent refuser d'admettre ces deux faits évidents : d'abord que la doctrine unitaire en elle-même est essentiellement libérale ; ensuite que, dès qu'ils ont eu quelque pouvoir, ses sectateurs ont étendu autant qu'ils l'ont pu à tous les bienfaits de la liberté qu'ils avaient reconquis pour eux-mêmes.

Il me reste à indiquer rapidement, avant de finir, les étapes de la liberté de pensée et le point où elle est parvenue de nos jours au sein même des communautés unitaires.

IV

Chez les unitaires, comme partout, il y a toujours eu deux tendances, l'une plus avancée, l'autre plus conservatrice ou même rétrograde, une droite et une gauche. Blandrata et Faust Socin, dont il était l'adepte, appartenaient à la droite, mais le principal disciple du médecin de la cour, le premier évêque unitaire de la Transylvanie, François David, était de la gauche.

Le débat au fond est très-simple. Chez les chrétiens comme chez les bouddhistes et ailleurs encore, l'enthousiasme, la gratitude, la foi, amenèrent, malgré les paroles positives et énergiques du maître, sa divinisation. Jésus fut Dieu malgré lui et malgré sa religion strictement monothéiste, comme Siddartha ou Çakia-Mouni devint Dieu pour les bouddhistes quoiqu'il eût fondé une religion athée.

La marche historique de ces deux religions si différentes est la même. Chacune des deux périt au pays où elle était née et se répandit ailleurs avec un immense succès ; le culte du Bouddha est encore celui de la majorité des êtres humains, et si la vérité pouvait sortir d'un scrutin dogmatique, le Bouddha serait demain la divinité de l'humanité entière.

Au sein des deux religions il s'éleva contre l'apothéose du fondateur des protestations énergiques et passionnées. On les élimina par le même procédé des synodes ou conciles dont la majorité condamnait et chassait la minorité.

Arius au IVe siècle, les Socin au XVIe (sans compter avant et après ces noms célèbres des opposants moins fameux) (1) voulurent revenir au christianisme primitif, antérieur à la divinisation du Christ. Cependant, comme leur hardiesse faisait horreur, comme ils étaient eux-mêmes très-naturellement et très-sincèrement pénétrés d'une immense vénération pour Jésus-Christ, l'un et l'autre reculèrent d'un pas au moment même où ils venaient d'en faire un en avant. Après avoir établi l'absolue unité de Dieu, chacun d'eux consentit à dire que Jésus devait être adoré et qu'il fallait lui adresser des prières. La droite de l'Église unitaire de Transylvanie a toujours admis cette doctrine qui nous paraît l'inconséquence même. On la trouve exposée dans bon nombre de livres unitaires, entre autres dans la *Somme* (ou abrégé) *de la théologie*, publiée par un des prédécesseurs de M. Kriza, Michel Lombard de Szent-Abraham, qui fut évêque des unitaires depuis 1737 jusqu'en 1758 (2).

Cet ouvrage fut l'objet d'une faveur assez rare de la part de Joseph II, qui en encouragea la publication. Voici en quels termes bienveillants il l'autorisa.

« Le manuscrit transmis au gouvernement et intitulé : *Summa Universæ theologiæ*, est renvoyé aux autorités transylvaniennes avec cette observation que l'impression en est permise d'autant plus volontiers que cette religion est une de celles qui, en Transylvanie, sont reconnues, et que le ton de modération tolérante qui règne dans l'ouvrage peut être un bon modèle pour d'autres écrits religieux.

» Signé : par commandement de S. M.

» CHARLES Cte PALFY. »

Dans ce livre, Szent-Abraham établit pleinement l'humanité de Jésus-Christ, et sa subordination au Père. Cependant, aussitôt après, il le déclare *vrai Dieu* et veut qu'il soit l'objet d'un culte divin. C'est évidemment donner d'une main ce qu'on veut retenir de l'autre.

Il en est de même quant à l'autorité de l'Écriture. Comme tous les premiers protestants, l'évêque unitaire affirme avec énergie la pleine suffisance et l'autorité suprême des livres saints : « Nous ne sommes pas libres, dit-il, de nier ce qui s'y trouve contenu. » Ce qui ne l'empêche nullement de dire ailleurs que « si toute controverse doit être soumise à la souveraine autorité des saintes Écritures, la solution de ces controverses et l'interprétation de l'Écriture sont la fonction de la raison, qui en est juge. »

Toujours le même procédé, qui consiste à nier et à affirmer tour à tour les deux contraires, système usité partout et dont le plus éclatant exemple connu est le symbole qui porte le nom de saint Athanase.

A côté des unitaires de la droite, il se trouva toujours en Transylvanie des esprits plus logiques, ou plus résolus qui, après avoir affirmé que le Père seul est Dieu et que Jésus ne

(1) Voyez dans la *Revue des deux mondes* du 1er mai 1868, le *Christianisme unitaire au* IIIe *siècle*, par M. Réville. Il a entièrement raison de dire que « l'unitarisme a été à l'origine du christianisme une puissance sérieuse, le plus ancien facteur et l'un des plus importants de la vie de l'Église ».

(2) *Summa universæ theologiæ secundum unitarios, in usum auditorum theologiæ concinnata et edita.* L'ouvrage n'est pas signé, mais on sait qu'il est de Szent-Abraham.

l'est pas, ont tiré de cette thèse la conséquence directe et très-naturelle qu'on ne doit prier que le Père seul. Ils ajoutaient que Jésus a autorisé ses disciples à prier Dieu en son nom, de sa part, selon son exemple et son esprit, mais jamais à le prier lui-même; qu'il n'a cessé d'établir entre Dieu et lui l'inégalité la plus significative, et de sa part la subordination la plus humble; distinguant formellement sa volonté de celle du Père, reconnaissant hautement qu'il aurait voulu le contraire de ce que voulait le Père (repousser le *calice*), mais soumettant par un sublime effort de piété et d'amour sa volonté à celle de Dieu.

Comme nous l'avons annoncé, le premier de tous les évêques de Klausenburg, François David, émit hautement cette doctrine dans sa prédication et dans ses nombreux écrits. Il n'était pas seul. On cite parmi ceux qui pensaient comme lui et osèrent le dire publiquement, le savant Somerus, recteur du collége de Klausenburg, et le fameux Jacques Paléologue, un Grec de Chio, qu'on disait descendre des empereurs de Constantinople, et qui, après avoir enseigné quelque temps à Klausenburg, eut la folie d'aller à Rome, où on le brûla vif en 1585 pour ses hérésies.

Le sort de David fut moins cruel. Cependant il fut persécuté lui aussi par Blandrata et quelques-uns de ses collègues, destitué et incarcéré. Il mourut en prison.

Il existe une épitaphe latine assez longue, qu'on dit composée par lui-même, où il explique fort bien quel est son crime :

. . . . . Si crimen quæris, id unum est,
Unum, non trinum, me coluisse Deum.
Sic pietas crimen, dum non imitabile numen
In plures timui multiplicare Deos.

[Demandez-vous mon crime? Le seul qu'on me reproche
Est d'avoir adoré un Dieu unique et non triple.
Ainsi la piété fait mon crime, parce que j'ai redouté
De multiplier en plusieurs dieux la divinité sans égale.]

Asserui verum, et mysteria ficta negavi;
Hoc scelus, impietas; hoc mihi causa mali,
Hoc merui pœnas. Sera hoc mirabitur ætas, etc.

[J'ai affirmé le vrai, j'ai nié des mystères fictifs;
Voilà mon forfait, mon impiété; voilà la cause de mes maux;
Voilà de quoi je suis puni. Les temps futurs s'en étonneront.]

Ce serait une trop longue tâche et pour laquelle les documents de détail me feraient défaut, que de montrer toutes les vicissitudes de l'opinion en Transylvanie, oscillant entre ces deux pôles, l'unitarisme rétrograde de Blandrata, ou celui plus conséquent de David. Il est facile d'imaginer qu'aux époques d'asservissement et de trouble on se contentait de maintenir le principe unitaire sans pouvoir en déduire ses conséquences naturelles; mais dès que la liberté, la réflexion et la science reprenaient leurs droits, on osait suivre jusqu'au bout sa propre pensée.

C'est dire qu'aujourd'hui, où la Hongrie est plus libre qu'elle ne l'a été depuis longtemps, on professe hardiment qu'adorer Jésus c'est lui désobéir, c'est porter atteinte aux droits uniques du seul Dieu; c'est diviser celui qui est indivisible. En sorte qu'à Jésus sont dus l'admiration ardente, la reconnaissance infinie, l'enthousiaste amour, la foi et l'obéissance des hommes auxquels il s'est donné tout entier, mais à Dieu seul le culte, la prière, l'adoration.

L'évêque Kriza, les pasteurs et professeurs Férencz, Simén, Kovács (János) et bien d'autres marchent résolûment dans cette voie où leurs auditeurs et leurs lecteurs les suivent. Ces hommes convaincus ont fondé en 1860 une revue appelée le *Semeur chrétien* (*Keresztény Magvető*), recueil tout à la fois de piété et de science assez analogue au *Disciple de Jésus-Christ*, publié pendant plus de trente ans à Paris par M. Martin-Paschoud. On m'y a fait voir des traductions de Channing, de Parker, de MM. Réville et Colani, et d'autres encore.

Pendant les huit premières années, cette *Revue* fut publiée une seule fois par an en un volume. Depuis cinq ans elle a eu assez de succès pour devenir trimestrielle. Les auteurs espèrent que bientôt elle pourra paraître tous les mois.

En 1870, les unitaires transylvaniens entrèrent en rapport avec ceux d'Amérique; ces derniers leur envoyèrent à deux reprises un subside pour faire traduire en hongrois et répandre les ouvrages de Channing. La première partie de cette excellente traduction a déjà paru; elle s'achèvera sous peu; les éloquentes pensées de cette belle et grande âme *sur la culture de soi-même, sur les services à rendre aux pauvres, sur les dangers des credo*, sur Fénelon, sur Napoléon, ses sermons entraînants, sa correspondance pleine d'élévation et d'une grâce persuasive, seront à la portée de tous en Hongrie comme ailleurs. Là encore Channing fera son œuvre dans les meilleurs esprits.

En 1870 aussi, le docteur Ballagy et M. Albert Kovács fondèrent un *Protestantenverein* hongrois, c'est-à-dire une assemblée générale et libérale des protestants de Hongrie. M. A. Kovács en est le secrétaire, et l'on espère que cette réunion périodique amènera des progrès nouveaux de science et de vie active.

Enfin cette année même, il y a quelques semaines, le 15 juin, à l'occasion de l'exposition viennoise, a eu lieu dans la ville de Pesth une conférence d'unitaires anglais, américains et hongrois qui ont pris trois résolutions importantes, pour lesquelles on cherche et l'on trouvera les ressources nécessaires :

1° Porter de huit à douze le nombre des chaires de professeurs à Klausenburg. Aujourd'hui, comme toujours chez les unitaires, le progrès de l'instruction est le premier qu'on recherche.

2° Créer un fonds de publications pour répandre des livres unitaires originaux ou traduits de diverses langues, et entre autres pour améliorer et répandre le *Semeur chrétien*. L'activité littéraire des unitaires et le nombre de leurs publications sont très-dignes de remarque, surtout si l'on réfléchit que leur public est très-restreint, non-seulement par le peu d'étendue du pays, mais par le caractère exclusif de sa langue et par la hardiesse d'opinions qui ne peuvent convenir à tous les ordres d'esprits. Ouvrages originaux, traductions, réimpressions d'écrits anciens devenus rares, tout abonde.

3° Bâtir à Pesth une chapelle. Il existe, en effet, dans cette ville, un groupe d'unitaires, et quelques-uns ne sont pas sans influence. Je puis en citer un exemple notable. Quand le célèbre Eötvös, qui était un catholique éclairé, devint ministre des cultes et de l'instruction publique, il voulut que les unitaires fussent certains de n'être plus traités comme des parias par le gouvernement et par les autres Églises; il écrivit à l'évêque et au consistoire, les priant de lui indiquer parmi les unitaires un homme distingué qu'il pût établir à ses côtés dans un poste de confiance. On désigna le professeur Aron

Buzogány, qui fut nommé et qui est encore secrétaire au ministère des cultes.

Ce qui a manqué jusqu'ici dans la capitale aux unitaires, c'est un temple, et leurs frères d'Amérique veulent les aider à l'ériger.

Ainsi sera rompu le charme qui, depuis cent cinquante ans et plus, avait enfermé l'unitarisme dans la seule province transylvanienne et l'avait chassé du reste de la Hongrie.

Mais de plus larges progrès se préparent. J'ai laissé la Hongrie tout entière frémissante sous la parole du plus influent et du plus aimé de ses hommes politiques. M. Déak venait de prononcer devant la Diète, sur la question de la liberté religieuse, un discours qui a été accueilli avec un indicible enthousiasme et qui restera le programme des libéraux de toute nuance. Il a proclamé le but à atteindre, et ce but n'est autre que l'absolue séparation des Églises et de l'État. Il a montré la voie des réformes graduelles, des progrès constants qui doit aboutir là, sans persécuter personne et sans se ralentir. On sait que M. Déak est un esprit judicieux, modéré, qui n'entre jamais dans une carrière nouvelle sans en avoir très-sérieusement mesuré et accepté les difficultés et les périls ; on sait également qu'une fois entré dans la voie il ne recule jamais. Aussi son succès a-t-il eu plus que de l'éclat ; c'est un événement dont les conséquences porteront loin et haut. Voici au moins une nation où la question ecclésiastique qui les travaille et les menace toutes est bien posée, clairement et hardiment, sans violence ni peur, sans ombre d'impiété intolérante ni de servilité cléricale. Et cela est dû à l'autorité d'un seul homme, d'un patriote éprouvé, d'un homme de grand cœur, à la parole virile et ferme autant que modérée. Rappelons en passant que M. Déak est catholique.

Je me disais en redescendant des hauteurs de Bude, où se trouvent le palais et les bureaux des ministères, que la vieille citadelle qui de là haut a vu se passer sous ses créneaux tant d'événements étranges verra encore s'accomplir bien des progrès. Quel panorama splendide se déroule sous le regard du haut de l'antique édifice ! La vieille capitale d'Ofen, ou Bude, descend par des degrés étroits et hardis vers le fleuve. A ses pieds court le Danube, qui n'est pas aussi *bleu* que le disent les chants nationaux, mais plus large que la Tamise à Londres et sur lequel est jeté un long et magnifique pont suspendu. Sur l'autre rive s'élève Pesth, la capitale nouvelle qui a 200 000 habitants et qui ne cesse de s'accroître, ville de luxe aux quais larges et droits, aux palais somptueux, aux rues bordées de riches magasins. Derrière elle, la verdure touffue du *Stadtwäldchen*, le bois de Boulogne de ce petit Paris. Plus loin encore, et à droite et à gauche, s'étend la vaste vallée du Danube, majestueuse et fertile, et s'ouvrent les plaines à perte de vue qu'on appelle la Puszla. Dans les deux villes circule une population bigarrée qui réunit aux derniers restes de la barbarie les raffinements de l'opulence la plus aristocratique. Des équipages élégants, conduits par des cochers en livrée hongroise aux vives couleurs et des heyduques en uniformes de fantaisie se croisent avec des troupeaux de chevaux demi-sauvages, conduits par des Valaques basanés, au costume étrange, ou avec des charrettes bizarres attelées de buffles noirs à la tête énorme.

Que d'événements variés, effroyables souvent, se sont succédé dans ce cadre poétique et grandiose ! Prise, reprise et longtemps occupée par les Turcs, Bude a dans son passé toutes les horreurs accumulées de longs siéges et les cruautés sans nom de la guerre sainte comme la pratiquaient les musulmans. Le pont à peine achevé, dont je parlais tout à l'heure, n'avait pas encore subi les épreuves d'usage quand il fut *inauguré* sans cérémonie le 5 janvier 1849 par l'armée de Kossuth en déroute et par celle qui la poursuivait, 60 000 impériaux. Trois mois après cette rude charge, le même pont fut de nouveau traversé par l'armée autrichienne vaincue à son tour, mais cette fois le tablier fut enlevé à temps pour empêcher les Hongrois de s'y engager après leurs ennemis.

Ces événements étranges et mille autres ont enfin abouti pour les peuples de la Hongrie à une liberté politique et religieuse qui fait leur orgueil et leur joie. Pour nous, c'est sans jalousie que nous avons joui de la vue de ces progrès et nous croyons qu'une bonne part en est due à l'indomptable résistance religieuse et politique que les Szeklers unitaires ont opposé sans relâche à tout asservissement de leurs consciences.

On nous a cité une lettre célèbre où un honnête évêque catholique se plaignait d'eux, il y a un siècle ou environ, devant la cour d'Autriche. Il avait grand soin de dire que ces unitaires étaient gens d'économie, de travail, de bonnes mœurs, d'ordre, mais il ajoutait que ces qualités mêmes et la prospérité croissante qui en était le fruit, faisaient de leurs détestables doctrines un scandale et un danger pour les populations environnantes. Il croyait en conséquence devoir signaler ces unitaires au gouvernement comme un foyer permanent, non de désordre matériel, mais d'un libéralisme redoutable ; en d'autres termes comme le noyau d'un peuple libre.

Il avait raison, ce digne prélat. Des hommes simples, énergiques, unis, parfaitement décidés à défendre leur conscience contre tout empiétement d'un pouvoir quelconque finiront toujours par user et par vaincre le despotisme le mieux organisé, qu'il soit militaire ou clérical, ou l'un et l'autre à la fois ; le despotisme dont le *personal* (1) Urményi, disait en 1790 à la Diète que « *le nom seul fait horreur à toute nation libre* ».

C'est cette foi virile, cette héroïque persévérance que je suis allé saluer jusqu'en Transylvanie ; mais je fais à mon pays l'honneur de croire que, s'il le faut jamais, il donnera lui-même au monde des exemples aussi nobles, qui seront tôt ou tard couronnés d'un aussi plein succès.

Et qui peut être sûr aujourd'hui qu'il ne le faudra pas ?

ATHANASE COQUEREL FILS.

LOUIS XIV ET LES PÈLERINAGES

On connaît l'origine des pèlerinages. Peu de temps après l'an 1000, tandis que le monde, délivré des terreurs du *dies iræ*, se couvrait, suivant la poétique expression d'un contemporain, « du vêtement blanc des églises », les pèlerins se mirent en marche. Anglais, Allemands, Italiens, Français surtout, formèrent des caravanes pour visiter les saints lieux. Le Français, né aventureux et par conséquent pèlerin, après avoir, chemin faisant, souvent reçu et parfois, pour ses péchés,

(1) Le *personal* était un délégué du souverain et présidait la Chambre basse. Urményi était catholique ; c'était un jurisconsulte éminent et un homme politique justement considéré.

sollicité des passants, musulmans ou chrétiens, bien des coups de bâton (1), résolut de les rendre au centuple. Il fit *les Croisades*. Ces fameuses expéditions, où il conquit une si brillante renommée de chevalier, et où il apparut comme le soldat de Dieu (*Dei gesta per Francos*), ne furent en définitive profitables qu'aux Vénitiens, négociants avisés et mauvais chrétiens. C'est pourquoi il se lassa, — à la longue, — des croisades. Les pèlerinages subsistaient encore au XVe siècle. Louis XI, qui n'avait aucun goût pour les croisades, fut un pèlerin effréné. C'est qu'il avait adopté, envers Dieu, une politique aussi raffinée que celle qu'il pratiquait avec tant de succès à l'égard des princes. Les patenôtres hypocrites de ce roi contribuèrent-elles à discréditer les pèlerinages ? Nous ne savons ; mais, dès le XVIe, les rois de France cessent d'y prendre part ; au XVIIe siècle, la noblesse et la bourgeoisie s'en éloignent à leur tour. Les basses classes seules leur restent obstinément fidèles... Mais hélas ! *Quantum mutatus ab illo!* La piété est absente.

> Le chat et le renard, comme beaux petits saints,
> S'en allaient en pèlerinage.
> C'étaient deux vrais tartufs, deux archipatelins,
> Deux francs patte-pelus qui, des frais du voyage,
> Croquant mainte volaille, escroquant maint fromage,
> S'indemnisaient à qui mieux mieux.

Les rixes n'étaient pas rares entre pèlerins :

> Le chemin étant long, et partant ennuyeux,
> Pour l'accourcir ils disputèrent... (2).

et si nous en croyons la fable de *l'Huître et les Plaideurs*, (on peut lire : les pèlerins), elles révélaient la profonde misère de ces gens.

> Un jour deux pèlerins sur le sable rencontrent
> Une huître, que le flot y venait d'apporter :
> Ils l'avalent des yeux, du doigt ils se la montrent ;
> *A l'égard de la dent il fallut contester.*

On connaît ce procès fameux et la sentence de Perrin Dandin.

Louis XIV entreprit de mettre fin aux pilleries et aux misères des pèlerins. En vue « du bien et de la conservation de ses sujets », il chercha « les remèdes convenables pour corriger les désordres qui s'étaient introduits sous un prétexte spécieux de dévotion et de pèlerinages ». Il nous montre « de soi-disant pèlerins qui quittent leurs parents et leur famille contre leur gré, laissent leurs femmes et leurs enfants sans aucun secours, volent leurs maîtres, abandonnent leur apprentissage, et suivant l'esprit de libertinage qui les a inspirés, passent le cours de leur pèlerinage en une débauche continuelle. Il arrive même que la plupart des gens vagabonds et sans aveu, prenant la qualité de pèlerins pour entretenir leur oisiveté, passent en cet équipage de province en province, et font une profession publique de mendicité ; et d'autres, encore plus punissables, s'établissent dans les pays étrangers, où ils trompent des femmes qu'ils épousent au préjudice des femmes légitimes qu'ils ont laissées en France. » En présence de pareils faits, on comprend la réprobation générale que rencontraient les porte-bourdon. Le roi voulait pacifier les pèlerinages comme toutes choses. Les évêques eux-mêmes souhaitaient qu'on réprimât « la corruption d'une chose si sainte ». Enfin Colbert, désireux d'assurer à l'industrie, créée par ses soins, tous les bras disponibles, s'effrayait justement du nombre considérable de ces ouvriers et apprentis nomades communément qualifiés de pèlerins. C'est lui — on n'en saurait douter — qui provoqua l'ordonnance, (contresignée *Colbert*), pour empêcher les abus qui se commettent dans les pèlerinages, — donnée à Fontainebleau au mois d'août de l'an de grâce 1671.

Voici quelle fut désormais la législation touchant les pèlerinages. Toute personne qui désirait aller faire ses dévotions à Saint-Jacques en Galice, à Notre-Dame de Lorette et autres saints lieux hors du royaume, dut : « 1° se présenter à l'évêque diocésain pour être par lui examinée sur les motifs de son voyage et prendre de lui attestation par écrit ; » 2° se munir d'un certificat du maire, des jurats, échevins, consuls, capitouls ou syndics de la localité, contenant son nom, surnom, âge, qualité, vocation, si elle était mariée ou non, et la déclaration du lieu où elle voulait aller ; 3° retirer une pareille attestation du lieutenant général et des substituts du procureur général en la sénéchaussée ou bailliage d'où elle dépendait. Aussi bien toutes ces pièces seraient expédiées gratuitement et sans frais. » Défense expresse fut faite aux maires, lieutenants généraux et substituts du procureur général, d'expédier lesdits attestations et certificats, « aux mineurs, aux enfants de famille, aux apprentis, aux femmes mariées, non autorisées par leurs pères, maris, tuteurs, et maîtres de métiers ». Une copie de ces divers actes devait être déposée aux greffes « pour y avoir recours si besoin est ». « Et seront tenus, poursuit l'ordonnance, lesdits pèlerins de les représenter aux magistrats et juges de police des villes et bourgs qui se trouveront sur leur route, desquels ils prendront certificat de leur arrivée, et de la présentation desdits actes, lesquels seront enregistrés aux greffes desdites villes et bourgs de leur passage. »

« Moyennant quoi, disait Louis XIV, pourront librement aller dans toutes les terres et lieux de notre obéissance, sans qu'il leur soit fait aucun empêchement, et seront reçus ès hopitaux pour ce établis, suivant les conditions de leurs fondations. »

Ainsi conçue, la liberté des pèlerinages ressemblait fort à la liberté de la presse, telle que la dépeignait Figaro.

Malheur aux pèlerins qui n'avaient pris ni conseil ni attestation de leur évêque diocésain, de leur maire, du lieutenant général et du substitut du procureur général ! Ils étaient formellement mis hors la loi. Injonction était faite à tous juges, magistrats, prévôts des maréchaux, vice-sénéchaux, leurs lieutenants, exempts, et autres officiers, maires, consuls, échevins, jurats, capitouls et syndics des villes, de les arrêter et de les conduire en prison. « Nous voulons que par les juges de police *ils soient punis du carcan* pour la première fois, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, et *sans autre forme ni figure* de procès, après quoi leur sera donné sauf-conduit par lesdits juges pour leur retour en leur pays. Et en cas de récidive, ou que lesdits pèlerins continuent leur prétendu pèlerinage, *seront punis du fouet* par manière de castigation, en présence et par ordonnance des mêmes juges, par les valets des concierges des maisons de ville, les geôliers des prisons ou autres personnes à ce pro-

(1) C'est, on ne l'ignore pas, l'histoire de Foulques, comte d'Anjou.
(2) Lafontaine, le *Chat et le Renard*, (IX, 14).

posées; et en cas de contravention pour la troisième fois, leur sera le procès fait et parfait comme à gens vagabonds et sans aveu par les juges des lieux où ils auront été pris en première instance, et par appel en nos cours de parlement, et ne *pourra la peine être moindre pour les hommes que des galères*, nous remettant auxdites cours d'en modérer le temps suivant l'exigence des cas et qualités des personnes. »

Les procès-verbaux de punition au carcan et du fouet devaient être expédiés, dans le mois après l'exécution, au substitut du procureur général de la sénéchaussée, et dans le semestre, au procureur général lui-même.

Il ne fut plus de longtemps question de pèlerinages. La fin du règne de Louis XIV nous fait pourtant assister à une renaissance passagère de cette pratique pieuse. Le 2 juillet 1706, au cours de la guerre des camisards et des querelles sanglantes de la succession d'Espagne, Fléchier, évêque de Nîmes, écrivait à l'évêque de Montpellier : « Un berger de Provence passant dans notre diocèse de temps en temps pour quelque commerce, remarqua dans la paroisse de Saint-Gervais, à deux lieues de Nîmes, une petite montagne comme une espèce de petit Calvaire, où il jugea qu'on pourrait dresser une croix, et réparer en quelque façon dans un canton catholique les profanations et les outrages que les fanatiques avait faits à la croix en tant d'endroits où ils avaient été les maîtres. Il me communiqua son dessein; je l'approuvai. La croix fut faite, bénite, posée; les paroisses voisines y vinrent en foule, et je ne sais pourquoi ni comment il se forma en ce lieu-là tout d'un coup une dévotion qui s'échauffa, se multiplia, s'étendit. Il paraît qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire : les malades s'y firent porter, plusieurs se sentirent soulagés, quelques-uns se crurent guéris. Des personnes sages et dignes de foi le témoignent, le bruit s'en répand dans les provinces voisines, de celles-là dans les plus éloignées. Le concours du peuple ne cesse point : Dieu veut peut-être se faire glorifier dans un pays où il a été si offensé. Le sang de tant de martyrs peut avoir obtenu grâce, non seulement pour leurs frères, mais encore pour leurs meurtriers. Ce qui est de vrai et de consolant, et que je regarde comme le véritable miracle, c'est la ferveur, la vénération, le silence, l'ordre qui s'observe dans ces multitudes de gens de pays différents. Il y a eu jusqu'à six ou sept mille personnes en un jour. *Jusqu'ici je n'ai rien voulu décider. Je n'ai fait que retrancher quelques abus et louer la piété.* »

Le 22 octobre de la même année, Fléchier informait de ce fait nouveau Mgr de San Vitale, assesseur du saint office. Il n'affirme encore rien touchant les miracles. Il constate seulement que les peuples accourent de tous côtés, qu'ils y ressentent une dévotion particulière et que plusieurs même, de toutes sortes de sexe et de condition, publient avoir été guéris miraculeusement de leurs infirmités spirituelles et corporelles. Il n'en garde pas moins une prudente réserve : « Comme mon diocèse est, dit-il, composé de catholiques anciens et de nouveaux convertis mal convertis, j'ai été engagé à faire aux uns et aux autres une instruction qui leur fasse connaître la foi de l'Église sur le sujet de la croix et leur explique la doctrine du Concile de Trente. »

Aussi bien il flotte longtemps entre l'enthousiasme et la défiance. Écrivant à Madame de L'Isle-Bonne, religieuse, il parle avec chaleur de « cette croix qui, par une providence particulière de Dieu, réveille la piété des peuples, étonne les ennemis de la religion et attire la vénération et les hommages de toutes le provinces voisines. » Il mande à M. le Pelletier de Souzy, conseiller d'État au Conseil royal des finances, directeur général des fortifications de France : « Vous voulez bien prendre part aux dévotions qui s'élèvent dans nos diocèses. Je n'aurais osé vous envoyer la lettre pastorale que j'ai été obligé de faire pour l'instruction et pour l'éducation d'une infinité de peuple qui vient honorer une croix *regardée comme miraculeuse* (1). » Dans une lettre au R. P. Dom Mongefond, général des Chartreux, le 15 janvier 1707, Fléchier déclare, il est vrai, franchement, *miraculeuse* la croix de Saint-Gervais. Il ose enfin adresser au maréchal de Villars son mandement, « imprimé, qui, suivant lui, ne doit pas aller plus loin que son diocèse »; mais il constate finement que ses peuples ne sont devenus dévots « que pour tâcher d'obtenir la paix ». Son seul but, à lui, évêque de Nîmes, est « de leur apprendre à demander la paix efficacement ». Il mande à mademoiselle de Montclar la Fare : « Je ne sais si l'on a publié le Jubilé pour la paix dans votre diocèse. La dévotion augmente tous les jours. Nos Dames ont fait leur retraite ordinaire de trois ou quatre jours, après lesquels elles sont allées pour conclusion faire leur communion à Saint-Gervais. Cette procession a été très-édifiante, et il n'y en avait pas eu encore de si belle ni de si nombreuse à la Croix de ce lieu-là. Il y avait près de 1500 femmes de toutes conditions que je vis passer à leur retour deux à deux, chacune un cierge allumé à la main, chantant les litanies ou les hymnes de la Croix, après des prêtres rangés par intervalle, les yeux baissés et d'une manière fort touchante (2). » Une circonstance à noter, c'est que l'évêque de Nîmes s'était, malgré tout, abstenu de prendre part au pèlerinage. Ses missives ultérieures (16 décembre 1707, 13 août 1709) nous apprennent seulement qu'un legs avait été fait à la croix de Saint-Gervais et qu'on y célébrait des messes.

On ne saurait trop redire que Fléchier, malgré sa fervente piété, ne se laissa pas un seul instant dominer par le fanatisme *superficiel* que les populations catholiques du Midi opposaient alors au fanatisme féroce des camisards calvinistes. Sa lettre à un inconnu sur la dévotion véritable et réglée mériterait d'être citée tout entière (7 juillet 1707). « Les voies de Dieu sont droites; il veut être servi dans la simplicité du cœur; ces dévotions d'humeur, de devoir, de suggestion, ne sont ni les plus véritables ni les plus sûres. Il faut se faire tout à fait religieux ou vivre comme vivent les chrétiens dans les exercices de piété et de charité ordinaires. » Et faisant allusion aux obsèques anticipées de cet anonyme, renouvelées de Charles-Quint : « Vous supposant défunt, vous vous supposez jugé; que pouvez-vous demander pour votre âme, sinon qu'elle soit soulagée des peines du purgatoire qu'elle ne souffre pas encore?... Pour le *libera* et la cérémonie mortuaire que vous aimez tant, je le défends dans mon diocèse, et quelque protestation que vous me fassiez que vous la trouvez bonne, je ne la crois pas telle. Il y a longtemps que je sais combien la soumission vous coûte. Je vous dirai charitablement que la dévotion n'a pas encore détruit la

(1) Un fait curieux, c'est que ces deux lettres fort différentes de ton et d'allure sont datées du même jour et du même lieu : Montpellier, 28 novembre 1706.

(2) Lettre à Villars, le 17 avril 1707; à mademoiselle de la Fare, le 18.

nature sur ce point-là, et que c'est pour cela qu'il serait bon de faire dire des messes. »

Plus tard (13 août 1709), il dissuadait un vieillard, M. Portalès, de se faire prêtre. Il osait dire à ce barbon : « Le vœu de vos parents ne vous engage à rien. Il faut que les vœux soient volontaires et personnels... D'ailleurs, ces parents mêmes qui vous avaient destiné pour l'Église ne s'en souvinrent plus et ne vous donnèrent pas une éducation conforme à cet état; ainsi vous ne devez avoir sur cela aucun scrupule. »

Certain genre de prédication lui paraissait simplement ridicule. Il mandait à madame la duchesse de Roquelaure, le 8 janvier 1708 : « Les États vont toujours leur train. Nous avons passé les fêtes fort dévotement. Le sermon de Noël fut une satire de commande contre l'Opéra, avec des expressions et des images bien éloignées de celles d'un enfant sauveur et d'une mère vierge. Ce qui fut fâcheux au prédicateur, c'est que le lendemain il y eut beaucoup moins de gens à l'église et beaucoup plus à l'Opéra. » Enfin il suivait, quoique évêque, le précepte d'Horace : « *Dulce est desipere in loco.* » Il donnait chez lui, en l'honneur de la fête des Rois, « une petite réjouissance épiscopale », où il se félicitait d'avoir réuni à côté de M. le duc de Roquelaure et de l'intendant, M. de Basville, « six évêques choisis » et de bonne compagnie.

Multa renascentur quæ jam cecidere..., a dit le même Horace. Notre époque a vu renaître les pèlerinages, mais dans de tout autres conditions.

Au XVIIe siècle, ainsi que nous l'avons marqué dès le début, les pèlerins, à quelques exceptions près, appartenaient aux classes inférieures de la société. Aujourd'hui, presque tous les pèlerins se rattachent par leurs quartiers, ou leurs prétentions, ou leurs affiliations ou leurs intérêts, à la noblesse et à la bourgeoisie élégante.

Au XVIIe siècle, l'épiscopat, composé des cadets de l'aristocratie féodale et parlementaire, avait une répugnance instinctive pour les pèlerinages; il se défiait des miracles et refusait d'y jouer aucun rôle. Aujourd'hui, l'épiscopat, roturier comme le bas clergé lui-même, n'a garde de *censurer*, suivant les ordres d'un roi très-légitime, les pèlerinages et les miracles.

Au XVIIe siècle, la France, qui comptait jadis tant de sanctuaires vénérés, Saint-Martin de Tours, Cluny, etc., avait cessé d'être une *terre sainte*. Les pèlerins allaient exclusivement en Espagne, à Saint-Jacques de Compostelle; en Italie, à Notre-Dame de Lorette. Aujourd'hui, la France a recouvré des lieux saints, mais ce ne sont plus ceux que les croisés avaient honorés de leurs hommages et de leurs offrandes; ce sont Lourdes, la Salette, complétement ignorés de nos pères. Naguère l'évêque du Puy écrivait, dans un mandement, cette phrase significative : « Même après Chartres et la Salette, Paray-le-Monial, Notre-Dame de Lourdes et autres lieux bénis, l'antique sanctuaire du mont Anis, qui a le privilége de porter le nom de Notre-Dame de France ne peut avoir perdu ses titres tant de fois séculaires à la confiance et à la dévote vénération des serviteurs de Marie. Si donc notre vieille et pieuse cité semble avoir laissé passer son tour et négliger son rang, elle ne pouvait se laisser frustrer dans son droit de possession immémoriale. »

Cette revendication, au nom d'une archéologie sacrée, a été, croyons-nous, écoutée, et Notre-Dame de France sera le dernier des pèlerinages de l'an de grâce 1873, qui en a vu un si grand nombre.

Enfin, signalons les transformations que les découvertes modernes ont entraînées dans les pèlerinages comme en toutes choses.

Les chemins de fer, la presse périodique, le télégraphe, se sont mis à la disposition de la piété voyageuse. Nous avons vu se fonder une agence spéciale des pèlerinages, renforcée d'un journal *ad hoc*, *le Pèlerin*. A côté des *trains de plaisir*, se sont rangés les trains de dévotion, emportant le clergé entier, — évêque en tête, — et les fidèles de plusieurs diocèses. Aujourd'hui, aller en pèlerinage, c'est voyager à prix réduit, c'est souffrir de l'entassement, de la chaleur, etc., absolument comme si l'on se déplaçait pour son pur agrément.

Qu'en somme les pèlerinages aient été modifiés à leur avantage depuis deux siècles, cela ne saurait être douteux. Louis XIV et Colbert nous ont suffisamment appris que les pèlerins de leur temps étaient des vagabonds et des pillards. Plus fortunés, nous avons, nous, des pèlerins de manières décentes distinguées même, qui, loin de dévaliser les pays qu'ils traversent à *la vapeur*, les enrichiraient s'ils ralentissaient leur course.

Une question se pose ici. Louis XIV, qui traitait avec tant de cruauté les pèlerins ouvriers ou paysans, aurait-il favorisé nos pèlerins gentilshommes? L'étrange immixtion de la politique dans quelques pèlerinages contemporains nous autorise à répondre sans hésiter qu'il les eût châtiés plus cruellement encore. Mais quelle aurait été son attitude le jour où il aurait acquis la conviction que les évêques, auxquels était confié par lui le soin d'interroger les pèlerins avant leur départ, se transformaient en entrepreneurs de pèlerinages? A ce trait, il aurait pressenti une fronde d'un genre nouveau, une fronde sacerdotale, venant après la fronde parlementaire et la fronde princière. Nous sommes persuadé qu'il l'aurait combattue par tous les moyens.

Nous savons bien que « nos pèlerins » ont été plus d'une fois l'objet d'indignes voies de fait.

Des manifestations politiques d'une classe attardée, contrariées par le fanatisme antireligieux d'une classe dévoyée : tels ont été souvent « nos pèlerinages ».

Que nous sommes loin, bon Dieu ! de Louis XIV, de Laïontaine et de Fléchier.

LUDOVIC DRAPEYRON.

VARIÉTÉS

La mort des rois de France

L'histoire est la grande école de l'humanité : malheureusement la fable et la légende ont envahi son domaine.

Dans l'histoire, l'enfant ne cherche que des récits anecdotiques qui frappent son imagination.

Le guerrier n'y voit que le fait brutal et matériel, — les batailles, les victoires, les conquêtes, — qui sont l'*alcoolisme* des nations.

Le diplomate, le législateur, y étudient les causes et les effets des événements grands ou petits : connaissant les unes, ils cherchent à amener ou à prévenir les autres. Ils font, pour ainsi dire, de l'hygiène, de la thérapeutique gouvernementale.

Le médecin y trouve aussi sa part.

Et comme deux écoles sont aux prises, — l'école légendaire et l'école scientifique, — il peut ainsi mettre au profit de la seconde ce que lui ont appris ses connaissances spéciales.

Il y a pour le médecin un côté de l'histoire plein d'intérêt. Quand on voit de notables personnages disparaître presque subitement, on se prend à réfléchir et l'on se demande la raison de morts si rapides. Le crime et la maladie sont de grands agents politiques qui viennent quelquefois briser des combinaisons bien établies, et l'historien, quoique guidé par les mémoires contemporains, peut bien errer avec une époque où la toxicologie n'était pas née, où l'anatomie pathologique était inconnue.

I

Sans fouiller l'histoire ancienne et chercher si Alexandre, Germanicus, Britannicus et tant d'autres sont morts par le poison, le médecin trouve dans l'histoire de notre pays, depuis les trois derniers siècles, des morts qui lui donnent à méditer. Il se demande s'il faut voir dans ces trépas prématurés ou rapides un signe de la vengeance céleste, comme on le pensait pour Philippe le Bel et ses successeurs (1), ou bien si le poison ou l'hérédité morbide n'a pas hâté l'œuvre de la mort. Ce serait un sujet bien vaste et bien intéressant à ce point de vue, que l'étude des empoisonnements historiques depuis les temps modernes.

Dubois (d'Amiens) sur la fin de sa carrière se complaisait dans la recherche des morts illustres (2); M. Littré, dans une remarquable étude (3), a réfuté l'opinion qui attribuait au poison la mort foudroyante d'Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans. M. Cullerier, de son côté, s'est demandé si François Ier n'était pas mort d'une intoxication syphilitique (1), et l'ancien chirurgien de l'hôpital du Midi penche pour la négative. La vie de François Ier était certes très-licencieuse, et le vulgaire a pu attribuer à la fistule vésico-périnéale, à laquelle il succomba, une origine syphilitique, confusion que le public fait encore volontiers aujourd'hui. Et puis n'y a-t-il pas quelque chose de séduisant pour l'imagination à se représenter le coupable succombant à son châtiment? Tous les historiens sérieux de l'époque, Martin du Bellay, Tavannes, Varillas, Gaillard, etc., parlent d'abus de jouissances physiques, de débauches, d'excès ayant amené la mort. « Les dames plus que les ans lui causèrent la mort », écrivait à cette époque Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes.

De son mariage avec Claude de France, fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, naquirent sept enfants :

1° François, dauphin, né le 28 février 1517, mort en 1536, empoisonné, dit-on, par Sébastien Montecuculli;

2° Charles, *duc d'Orléans*, mort de pleurésie ou de la peste, en Picardie, en 1545, à l'âge de vingt-neuf ans;

3° Louise, née en 1515, morte en 1517, âgée de deux ans;

4° Charlotte, née en 1516, morte en 1524, âgée de huit ans;

5° Henri II, né le 31 mars 1518, mort accidentellement dans un tournoi, en 1559, à quarante et un ans;

6° Madeleine, née en 1520, épousa le roi d'Écosse, et mourut peu après son mariage, en 1537, d'une fièvre hectique, à l'âge de dix-sept ans;

7° Marguerite, née en 1523, épousa en 1559 le duc Emmanuel-Philibert de Savoie, et mourut en 1574, à l'âge de cinquante et un ans.

Le 30 juin 1559, à l'occasion des doubles fiançailles de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie, et de sa fille Élisabeth avec Philippe II, Henri II donnait des fêtes splendides suivies d'un tournoi. Après avoir lutté avantageusement contre plusieurs adversaires, le roi se rencontra avec le jeune comte de Montgomery, fils du duc de Lorges. La lutte avait été brillante, mais, ayant brisé leurs lances l'un contre l'autre, Montgomery négligea, selon la coutume, de jeter à terre le tronçon qui lui était resté dans la main et le tint toujours baissé. Ce tronçon frappa la tête du roi, au niveau de la visière du casque, qui se souleva, et il lui creva l'œil. On aida le blessé à descendre de cheval, on lui ôta son casque; le médecin Legrand et de Vieilleville le portèrent à sa chambre. Henri II pressentit la gravité de sa blessure et dit qu'il était mortellement frappé.

Henri II, de son mariage avec Catherine de Médicis, avait eu dix enfants, cinq garçons et cinq filles :

1° François II, né en 1543, mort scrofuleux en 1560, à dix-sept ans;

2° Louis d'Orléans, mort à l'âge de deux ans et demi, en 1550;

3° Charles IX, Maximilien, mort phthisique en 1574, à vingt-quatre ans;

4° Henri III, mort assassiné en 1589, à trente-huit ans;

5° François, *duc d'Alençon*, mort phthisique en 1584, à trente ans.

(1) Philippe le Bel, mort en 1314, à quarante-six ans; Louis le Hutin, mort en 1316, à vingt-sept ans; Philippe V le Long, mort en 1322, à vingt-huit ans; Charles IV, le Bel, mort en 1328, à trente-quatre ans.

(2) *Revue des cours littéraires*, 1868-1869.

(3) *Philosophie positive*, septembre, octobre 1867, p. 183.

(1) Cullerier, *De quelle maladie est mort François Ier?* Brochure in-8°, 1856.

A part la reine de Navarre, Marguerite, les cinq filles n'ont pas été plus favorisées.

1° Élisabeth de France, née en 1545, troisième femme de Philippe II d'Espagne, est morte en 1568, à vingt-trois ans (a eu deux enfants);

2° Claude de France, née en 1547, femme de Charles II, duc de Lorraine, est morte en 1575, à vingt-sept ans (a eu neuf enfants): elle aurait succombé, d'après Brantôme, aux suites de couches, dont il rend responsable une « vieille sage-femme et grosse yvrognesse de Paris » ;

3° Marguerite de Valois et de Navarre, née en 1553, première femme d'Henri IV, morte à Paris en 1615, à soixante-deux ans ;

4° Jeanne de France, 5° Victoire de France, } sœurs jumelles, nées le 24 juin 1556, mortes, la première à six semaines, la seconde en naissant.

Voilà donc deux générations éteintes en soixante-quatorze ans (1515-1589), bien que le nombre des enfants du père et des fils ait été considérable. Voilà une série de princes et de princesses mourant à la fleur de l'âge, les uns scrofuleux, les autres phthisiques; une seule fait exception, c'est Marguerite de Valois, première femme d'Henri IV, qui mourut âgée de soixante-deux ans. Quel était donc le germe de mort qui a envahi toute cette race ?

On a fait la part trop large au poison et au merveilleux dans toutes ces morts royales ou princières. Il y a une loi de pathologie générale devant laquelle tous doivent s'incliner, princes ou vilains : cette loi c'est l'hérédité morbide, plus sûre dans les coups qu'elle porte que l'hérédité dynastique dans les couronnes qu'elle décerne. Excès ou fatigue chez ceux-ci, débauches chez ceux-là, alliances consanguines chez les autres, voilà les grands agents de destruction des familles princières; voilà l'enseignement que nous donne l'histoire de notre pays depuis trois siècles; voilà l'une des applications politiques des grandes lois de la pathologie générale.

II

Si, après avoir étudié ces morts *royales*, nous voulons rester, comme médecin, au milieu de cette cour nombreuse, nous assistons à une série de morts *princières* qui ne laissent point que de nous étonner.

Louis XIV aima un peu régulièrement et beaucoup irrégulièrement; et, parmi ses nombreux descendants de la main droite et de la main gauche, la mort a frappé à l'aveugle et à coups précipités.

Elle commença par son fils, le *grand Dauphin*.

Les mémoires du temps racontent qu'au milieu des champs le grand Dauphin rencontra un prêtre qui portait le viatique à une jeune fille atteinte de variole; d'autres le font entrer par hasard dans la maison où était cette jeune fille. Bien qu'il eût eu déjà une varioloïde dans son enfance, il en fut tellement impressionné qu'en rentrant le soir à Meudon il fit part de ses craintes à Boudin, son premier médecin. Le lendemain, il se trouve faible, garde le lit. Le surlendemain, l'état est plus grave, on ne sait ce qui va se déclarer. Néanmoins Fagon, l'oracle de la cour, trouve que tout est pour le mieux. Boudin, peu rassuré au fond, propose d'appeler des confrères de Paris, car il craint un *venin;* Fagon se fâche. Cependant l'état du malade empire d'heure en heure; le roi soupe, on ne veut pas le déranger. Mais à peine est-il sorti de table qu'il apprend de Fagon lui-même qu'il n'y a plus d'espoir, que le grand Dauphin est perdu.

Cette mort, quoique foudroyante, est restée inexpliquée les mémoires du temps sont muets sur les détails qui nous intéresseraient.

C'était le 14 avril 1711; le grand Dauphin avait cinquant ans.

Le grand Dauphin, de son côté, ne fut pas plus heureux avec ses enfants, Louis, *duc de Bourgogne*, et Charles, *duc de Berry*. Quant au duc d'Anjou, il alla mourir triste et mélancolique en Espagne, où il avait régné sous le nom de Philippe V.

La mort rapide du duc de Bourgogne et de sa jeune épouse ont donné lieu à bien des commentaires, et aujourd'hui encore l'opinion publique n'est pas complètement fixée à cet égard.

Marie-Adélaïde, fille du roi de Sardaigne, *duchesse de Bourgogne*, était âgé de vingt-six ans et fort aimée à la cour. Le 18 janvier 1712, elle est souffrante et garde le lit pour une fluxion qu'elle avait à la face. Le 19, un frisson violent se manifeste. Le 20, la fluxion est moins forte, mais la fièvre est plus intense. Le 22 janvier, vers six heures, se déclare une douleur atroce à la région temporale, douleur qui dure deux jours consécutifs et est suivie d'assoupissement. Le soir, redoublement de douleurs et de sueurs, nuit mauvaise; la douleur reprend plus violente à l'entrée de la nuit suivante et s'aggrave pendant la journée. Alors apparaissent des taches livides violacées, auxquelles on semble avoir attaché peu d'importance, si nous en jugeons d'après le traitement qui a été mis en usage. La jeune princesse succombe vers six heures du soir.

Contre de semblables phénomènes, qu'ont fait les médecins? Voltaire (1) nous parle d'une rougeole pourprée épidémique qui sévissait alors avec beaucoup d'intensité, et qui aurait fait périr à Paris plus de cinq cents personnes en un mois. Les symptômes ainsi que le traitement qui fut institué ne nous permettent guère de nous en rapporter à ce que dit Voltaire. En effet, le mémoires contemporains nous disent que les médecins furent très-perplexes. Le frisson initial, la fièvre, les douleurs névalgiques, les redoublements périodiques n'éveillèrent en rien leur attention. Que firent-ils? Deux saignées du bras, une du pied, ils prescrivirent l'émétique, et naturellement ce traitement fut sans effet. Pour cacher leur embarras ou leur ignorance, ils parlèrent vaguement de *venin*, de poison. Nul d'entre eux ne fut frappé de l'intermittence des symptômes; nul ne soupçonna une *fièvre pernicieuse à forme pétéchiale*, une fièvre larvée; nul ne songea au quinquina qui avait déjà guéri Louis XIV lui-même d'une fièvre intermittente rebelle. On sait que le roi reconnaissant avait acheté le secret 48 000 livres à l'empirique anglais, lui avait fait une pension viagère de 2000 livres et l'avait nommé chevalier (1679-1682).

Quelques jours après la mort de la jeune Dauphine, le *duc de Bourgogne* tomba malade à son tour. La frayeur était grande à la cour. Il fait appeler Boudin et lui déclare qu'il

(1) Voltaire, *Siecle de Louis XIV*, ch. XXVII.

est atteint mortellement. Il se sent, dit-il, brûlé dans son intérieur; la fièvre est peu prononcée, le pouls est « enfoncé, extraordinaire, très-menaçant, trompeur ». Nous ne savons ce que Boudin entendait par cette variété de pouls. Bientôt apparaissent des taches livides, comme celles qu'on observa chez sa jeune épouse, la Dauphine; puis la tête se prend. Même embarras chez les médecins; ils n'y comprennent plus rien. *Nous n'entendons rien à de pareilles maladies*, s'écrie Boudin. On ne songea pas davantage à des symptômes pernicieux; mais on parla encore de poison, moyen simple de cacher son ignorance, et le malade mourut le 18 février 1712, à l'âge de trente ans.

Cette fois le roi demanda que l'autopsie fût faite, et ce fut le chirurgien Mareschal, dont la loyauté et la franchise étaient connues, qui en fut chargé. On trouva *le cœur ramolli, les organes en bouillie et d'une diffluence remarquable*, à l'exception du cerveau et de annexes, qui étaient intacts. Cette autopsie est bien incomplète, et, malgré tout le désir qu'avaient Fagon et Boudin de trouver du poison, on n'en trouva nulle trace; mais alors on dit qu'il était tellement subtil, qu'on n'avait pu le rencontrer. Or, ce ramollissement s'observe fréquemment dans les fièvres pernicieuses; il est presque un signe caractéristique. Mareschal seul protesta énergiquement contre ces accusations calomnieuses.

Mais s'il y avait un empoisonnement, il y avait un coupable, et le coupable devait être intéressé à la mort des héritiers directs de la couronne.

Tous les soupçons se portèrent alors sur Philippe d'Orléans, neveu de Louis XIV.

Philippe d'Orléans, à la suite d'intrigues, avait été écarté de l'armée et de la cour. Pour se distraire, il s'occupait de chimie avec Homberg et faisait des expériences dans son laboratoire. Il n'en fallait pas plus pour faire planer sur lui des soupçons criminels. Fort de sa conscience et de l'appui de l'honnête Mareschal, Philippe demanda lui-même à être mis en jugement; mais le roi s'y refusa, repoussant hautement de semblables imputations.

La même année, on conduisait à Saint-Denis le jeune fils du duc de Bourgogne, le *duc de Bretagne*, qui suivait son père et sa mère dans la tombe, laissant à son frère Louis l'héritage de la couronne de Louis XIV.

Deux ans après, le 4 mai 1714, Charles, *duc de Berry*, mourait à l'âge de vingt-huit ans, laissant encore planer sur sa mort des soupçons d'empoisonnement. Un jour, il se plaint d'une fièvre qui dure toute la nuit : il veut se lever le matin, mais il est pris de frissons. Il se remet au lit et on le saigne. Le sang paraît mauvais, sans que les chirurgiens disent en quoi ils le trouvent mauvais. Puis surviennent des vomissements noirâtres : est-ce du sang? est-ce du chocolat? On ne se prononce pas. Le lendemain, nouvelle saignée au pied, puis émétique et manne. Avec un traitement aussi fantaisiste, on n'observe pas d'amélioration. On revient à la saignée du bras; en somme, on ne sait ni ce qu'on fait ni ce qu'on doit faire. Les vomissements reparaissent : on croit y reconnaître du sang et l'on donne l'eau de Rabel, ce qui n'empêche pas le jeune prince de rendre le dernier soupir après quelques jours de maladie.

On revint encore à l'idée du poison. Mais ici se présente un antécédent qui jette quelque jour sur cette fin prématurée.

Le jeune duc de Berry, étant en chasse, avait fait une chute dans laquelle l'épigastre avait été violemment frappé contre le pommeau de la selle; depuis lors, il avait souvent craché le sang. C'est là un fait qui a une importance considérable. Le duc n'avait osé l'avouer au roi et les médecins n'en furent pas informés.

Les trois fils illégitimes que Louis XIV eut avec Mlle de la Vallière moururent jeunes ou sans postérité.

Avec Mme de Montespan, Louis XIV eut huit enfants : le duc du Maine, le comte du Vexin, le comte de Toulouse, Mlles de Nantes, de Tours, de Blois, et deux enfants morts jeunes.

Cette nombreuse postérité s'est éteinte le 27 juillet 1830, dans la personne du duc de Bourbon, dernier descendant des princes de Condé, dont un membre, le petit-fils du grand Condé, avait épousé Mlle de Nantes.

L'enfant que Louis XIV eut avec Mlle de Fontange est mort à la fleur de l'âge.

La branche illégitime de Louis XIV se termine tristement, mystérieusement, en 1830, au crochet d'une espagnolette à Chantilly.

La branche légitime, après des soubresauts divers, s'arrête à Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné, comte de Chambord, sans postérité.

Dr A. Corlieu.

BIBLIOGRAPHIE

M. Albert Mérat, dont nous avons déjà parlé avec estime, a été victime d'un de ces malheurs qui n'épargnent pas les poëtes. Comme Musset il a aimé, comme Musset il a cessé d'être aimé avant d'avoir cessé d'aimer lui-même. C'est l'éternelle histoire de *lui* et *elle*. *Elle* a senti pour *lui* une passion qui a vécu ce que vivent les belles choses et les roses. *Lui* pleure maintenant sur *elle* et l'accuse. Rassurez-vous : ce sont des larmes qui se sécheront et elles sont déjà presque taries. Il a suffi pour cela que *lui* trouvât dans son chagrin une occasion de chanter. Sa douleur s'est consolée en s'épanchant dans un volume élégant intitulé *Adieu* (1). Douleur discrète et bien élevée qui s'exprime en termes choisis, combine des antithèses et cherche des mots heureux. C'est un plaisir d'avoir des douleurs comme celles-là! Que M. Mérat ne s'étonne pas cependant si le lecteur n'est pas plus vivement ému qu'il ne l'est lui-même. Il a conservé son sang-froid et nous conservons le nôtre, sans être ni affligés ni transportés. Nous remarquons que ses vers sont ingénieux et élégants; sans doute il ne nous en demandait pas davantage.

(1) Albert Mérat, *Adieu*. — Paris, Lemerre.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 19 8 NOVEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Les bruits les plus divers circulaient depuis quelques jours sur les résolutions que se disposait à prendre la coalition monarchique, surprise et déconcertée la semaine dernière par le manifeste du comte de Chambord. « J'en appelle du roi à Dieu ! » s'était écrié, dans un accès de généreux désespoir, l'un des malheureux ambassadeurs de Salzbourg, et l'on disait même que le comité des Neuf avait décidé l'envoi d'une délégation nouvelle à la Providence. On parlait d'une royauté en blanc, proclamée et organisée malgré la vacance du trône, sous la protection d'une lieutenance générale à laquelle on aurait appelé l'un des fils repentants du roi Louis-Philippe. Le lendemain, la scène avait changé, le vent tournait à la république. C'était, disait-on, le maréchal Mac-Mahon lui-même qui avait réclamé des garanties constitutionnelles, et son ministère, désireux avant tout de se sauver du naufrage de la monarchie, se résignait enfin à organiser la république, cette même république conservatrice qu'il avait tant battue en brèche au temps de la tyrannie de M. Thiers. Des démarches avaient été faites auprès d'un ancien ministre de M. Thiers, pour l'engager à accepter un siége dans le cabinet du duc de Broglie. Le lendemain, la scène changeait encore : il ne s'agissait plus d'organiser la république, mais de donner des pouvoirs extraordinaires au maréchal Mac-Mahon, en attendant le retour de la royauté. Le maréchal consentait à oublier la menace qu'il avait faite de donner sa démission si la monarchie n'était point rétablie, et il se résignait à conserver le pouvoir, pourvu qu'on le lui assurât pour dix ans. De garanties constitutionnelles, d'organisation légale du gouvernement républicain, il n'en était plus question ; c'était le provisoire qu'on voulait maintenir, éterniser, s'il était possible, afin de garder toujours une porte ouverte pour la restauration de la monarchie. Les lois constitutionnelles devaient être éludées ou écartées ; la prorogation des pouvoirs du maréchal devait être entourée d'une série de mesures réactionnaires qui en feraient une véritable dictature à l'abri de laquelle les conservateurs pourraient attendre commodément la restauration du trône. Suppression de la liberté de la presse par un retour à la législation impériale, suppression des libertés municipales votées il y a deux ans par cette Assemblée même, suppression des maigres libertés de réunion et d'association léguées à l'Assemblée par l'empire, enfin et surtout suppression des élections partielles qui auraient permis à l'opposition de se recruter et à l'opinion publique de se produire : — tel était, disait-on, le programme nouveau du ministère, le terrain commun sur lequel allaient se réunir toutes les fractions de la majorité conservatrice. Ce programme équivalait à un véritable coup d'État ; c'était, suivant l'heureuse expression attribuée à l'un des chefs du centre droit, une sorte de « deux décembre parlementaire », aboutissant à une dictature partagée entre l'Assemblée et le maréchal.

C'est ce programme qui a prévalu, et ce sont les anciens libéraux du centre droit qui se sont chargés de le faire prévaloir. Un ancien ministre de la république, M. de Goulard, s'en est fait le premier éditeur ; le gouvernement y a donné son adhésion, et l'Assemblée l'a sanctionné à la majorité de 14 voix. Voilà où en sont venus, par haine de la république, ces libéraux délicats, ces parlementaires jaloux qui accusaient, l'année dernière, avec tant d'âpreté, le despotisme de M. Thiers ! Ils se vengent de ne pouvoir rétablir la monarchie, en confisquant pour dix ans la souveraineté nationale et en refusant au pays de lui donner un gouvernement régulier ! Ils mettent la France sous le séquestre et lui interdisent de disposer d'elle-même aussi longtemps qu'elle refusera de se rendre à leurs désirs !

Le message lu à la tribune par le vice-président du conseil est l'expression tour à tour naïve et menaçante de cette politique étrange. On y sent la mauvaise humeur et l'incorrigible obstination de ces enfants gâtés qui se plaignent des conséquences de leurs propres fautes et qui les reprochent à ceux mêmes qui ont fait leur possible pour les en détourner. Comment ne pas sourire, à moins de s'indigner, en entendant le chef d'un gouvernement qui tout à l'heure favorisait ouvertement les intrigues royalistes se vanter avec candeur d'avoir

évité toutes les causes de trouble qui pouvaient compromettre l'ordre public ? Comment prendre au sérieux ces plaintes hypocrites au sujet des violences de la presse et de l'agitation qui continue à régner dans les esprits ? Quoi ! c'est ce gouvernement lui-même qui a créé cette agitation ; c'est lui qui, pendant trois mois, a permis qu'on menaçât la France de la plus impopulaire, de la plus détestable des révolutions, et c'est lui qui s'étonne que les esprits soient alarmés, que les affaires soient suspendues, que le travail languisse, que la confiance du pays soit ébranlée ! C'est lui qui a pris à tâche d'offenser la nation dans ses sentiments les plus légitimes, de l'inquiéter dans ses intérêts les plus chers, dans ses convictions les plus profondes, et c'est du ton d'un maître irrité qu'il vient demander aux représentants du pays de l'armer de pouvoirs extraordinaires contre cette nation qu'il a follement et sciemment provoquée ! Non, si quelqu'un avait le droit de se plaindre, ce n'était pas le gouvernement, c'était le pays. Si le gouvernement voulait faire oublier sa coupable connivence avec les complots monarchistes, il n'avait qu'à se remettre modestement à l'œuvre, à donner à la nation des gages de son repentir en se hâtant de constituer la république.

Puisque les affaires s'arrêtent, puisque la sécurité manque, puisque le pays est las du provisoire et réclame à grands cris quelque chose de stable, ce n'est pas le moment d'ajourner encore une fois la solution définitive qui peut seule inspirer confiance aux hommes paisibles et imposer silence aux partis qui troublent notre repos. Il n'est pas sérieux de se plaindre des inconvénients du provisoire, pour conclure justement à la prolongation et presque à l'éternité de ce provisoire, que les monarchistes eux-mêmes accusaient hier de tous les maux du pays.

Ou bien il faut écarter les lois constitutionnelles et déclarer franchement que c'est à la monarchie qu'on veut en revenir, — ou bien il faut étudier ces lois et les voter sans retard. La prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon peut être une garantie de sécurité si elle résulte de l'organisation d'un gouvernement régulier, si elle se présente au pays comme une solution normale et définitive ; elle n'est au contraire qu'un sujet d'inquiétude, lorsqu'on nous la présente comme un expédient temporaire, comme une étape sur la route des révolutions que l'on prévoit déjà, si même on ne les prépare. Dans ce cas, ce n'est pas dix ans de tranquillité qu'on promet à la France, mais dix ans d'agitations et d'intrigues sans cesse renaissantes. Apparemment, il ne faut pas dix ans pour résoudre les questions constitutionnelles, et l'Assemblée n'a pas la prétention de rester dix ans à Versailles. La durée des gouvernements ne se décrète pas par des articles de loi. Dans tous les cas, les pouvoirs actuels du maréchal Mac-Mahon ne tirent pas à leur fin ; ils sont liés à ceux de l'Assemblée actuelle et dureront autant que l'Assemblée, à moins qu'elle n'en décide elle-même autrement. L'Assemblée a donc le temps d'examiner avec toute la maturité nécessaire les diverses solutions qui lui sont proposées ; elle n'a pas besoin de se jeter sous les pieds d'une dictature avant d'avoir seulement pris la peine de réfléchir à ce qu'elle va faire et de consulter l'opinion du pays.

C'est ce que M. Dufaure a fait ressortir avec sa logique et sa vigueur habituelles. Il a prouvé que la société n'était point perdue, si l'Assemblée établissait un gouvernement définitif au lieu d'un pouvoir précaire, et si le chef du gouvernement tenait son autorité d'une constitution régulière, au lieu de la tenir d'un élan de confiance et d'une immolation irréfléchie des droits de la nation. Il est vrai que, comme l'avoue naïvement M. de Broglie, les lois constitutionnelles sont une chose sérieuse, qui exige un examen approfondi, au lieu que la dictature est facile à improviser. Il faut dix ans à nos législateurs pour résoudre la question des deux Chambres ou celle de l'élection du président ; mais quelques minutes leur suffisent pour disposer pendant dix ans de l'existence nationale. On discutera pendant six mois sur la question de savoir à quel cérémonial sera assujettie l'intervention du président de la république dans les débats parlementaires ; mais, du moment qu'il s'agit de se donner un maître, on n'hésite plus, on n'a plus de vains scrupules. On faisait encore des conditions à Henri V avant de lui confier la couronne ; on n'en fait plus aucune à l'homme qu'on veut investir d'un pouvoir cent fois plus grand et plus redoutable que celui d'un roi.

Est-ce là, comme on voudrait nous le faire croire, une satisfaction donnée aux vœux du pays ? Est-ce là le meilleur moyen d'assurer au gouvernement la force et la stabilité qu'il demande, et qu'il a le droit de réclamer ? Ceux qui seraient tentés de le croire en seront détrompés, s'ils lisent l'éloquent et courageux discours par lequel M. Grévy a répondu à ces éternels sophismes des conservateurs effarés qui croient trouver la sécurité dans la dictature et qui ne savent rien imaginer de mieux, pour empêcher les révolutions, que d'établir des pouvoirs révolutionnaires et exceptionnels. Quelque durée qu'on attribue au nouveau pouvoir qu'il s'agit de créer en faveur du maréchal Mac-Mahon, il est évident pour tout homme de bon sens qu'il ne survivra pas à l'Assemblée actuelle. Ce pouvoir cessera avec le règne éphémère de la majorité qui l'aura créé pour y incarner ses passions, ses intérêts et ses rancunes ; le jour où cette majorité se dispersera, il ne restera plus rien de son ouvrage ; tout sera remis en question à la fois, et au lieu du gouvernement stable et fort qu'elle a promis de donner à la France, l'Assemblée ne léguera à ses successeurs qu'un avenir plein d'incertitudes et un gouvernement sans autorité.

Cette politique maladroite et peu honnête ne compromet pas seulement l'avenir ; elle compromet aussi le présent. Le ministère doit s'en apercevoir à la maigreur du succès qu'il vient d'obtenir, bien que pour grossir sa majorité il n'ait pas craint de découvrir et d'engager la personne même du chef de l'État. Même après l'intrigue royaliste à laquelle on savait qu'il avait montré une inépuisable complaisance, on aimait et l'on respectait encore le président actuel de la république. Malgré qu'il eût laissé voir sa préférence pour le plus impopulaire des partis monarchiques, la France refusait encore de le considérer comme un homme de parti. Son nom était de ceux qui pouvaient rallier toutes les opinions, pourvu qu'on vît en lui le représentant fidèle et modeste de cette légalité à laquelle il avait promis que rien ne serait changé, tant qu'il occuperait le pouvoir. S'il était resté simplement à son poste, personne n'eût jamais songé à le lui ravir. Qu'au lieu de réclamer une dictature qui ne convient ni à son caractère, ni à ses facultés, il eût franchement consenti à ce que l'Assemblée examinât les lois constitutionnelles et lui mesurât régulièrement sa part de pouvoir, et ce n'était pas seulement la majorité qui le maintenait à la présidence, c'était l'unanimité de l'Assemblée presque entière qui l'y appelait par acclamation. Peut-être alors n'était-il pas élu pour le terme chimérique de dix ans, comme

il se flatte de l'être avant peu de jours; mais, ce qui vaut mieux, il était acclamé par six cents voix au lieu de l'être par une majorité compromise; il conservait toute la confiance et toute l'affection du pays. Il n'était pas exposé à entendre dire qu'il ne devait la conservation du pouvoir qu'à la vacance des treize siéges que l'opposition l'a vainement supplié de remplir, avant d'appeler l'Assemblée à délibérer sur le sort de la France. Personne ne pouvait l'accuser alors de s'appuyer sur une majorité frelatée pour faire violence aux vœux du pays.

Des deux routes qui s'offraient à lui, le gouvernement a préféré la moins loyale, qui se trouve en même temps la moins sûre. Il n'a su faire à l'opinion publique et à la nécessité des temps aucune de ces concessions que la prudence réclame, et sans lesquelles tout gouvernement marche fatalement à sa ruine. A peine échappé, par miracle, à la triste gageure de la fusion, il se jette dans une aventure non moins téméraire. Nous ne voudrions pas être prophète de malheur; mais nous craignons que tout cela ne finisse mal. Il est possible que le ministère conserve pendant quelques mois l'apparence de majorité qui sert à dissimuler sa faiblesse; mais un divorce funeste est en train de s'accomplir entre le gouvernement et le pays. Les projets de loi électorale qu'on prête à l'Assemblée ne feront que consommer cette brouille irréparable; si bien que le jour où le gouvernement et l'Assemblée auront besoin de se défendre contre les entreprises des factions auxquelles la prolongation du provisoire laisse une libre carrière, ni le gouvernement ni l'Assemblée ne trouveront plus de défenseurs. La popularité du chef de l'État lui-même se sera usée au service des partis qui l'exploitent, et l'autorité suprême dont on va l'investir ne sera peut-être plus qu'une arme émoussée qui se brisera toute seule entre ses mains.

C'est toujours une chose dangereuse que de sortir des voies régulières et de faire reposer sur la tête d'un seul homme tout l'avenir d'un gouvernement et d'un pays. Mais tout au moins faut-il, quand on veut jouer ce jeu téméraire, que l'homme qu'on choisit soit de taille à porter le fardeau dont on le charge. Or, sans vouloir offenser le premier magistrat de la République, qu'il nous soit permis de dire que le maréchal Mac-Mahon sort de sa nature lorsqu'il s'essaye, à son tour, à jouer le rôle d'un César. Le maréchal n'a pas l'étoffe d'un Napoléon ni d'un Cromwell; il le sait lui-même mieux que personne, et sa modestie reculerait devant la dictature qu'on lui donne, s'il savait en prévoir les conséquences. Il faut être un homme de génie pour se flatter de sauver son pays en dehors de l'opinion publique et des voies légales. Jusqu'à ces derniers temps le maréchal de Mac-Mahon n'avait été qu'un honnête homme. C'est à cette réputation de loyauté, de modestie, de droiture et de simple bon sens, qu'il doit et la haute position que les événements lui ont faite, et le respect dont ses adversaires eux-mêmes persisteront jusqu'au bout à l'entourer. Ceux-là sont de mauvais conseillers qui le poussent à échanger cette gloire modeste et pure contre celle des césars de raccroc qui ont déshonoré le Bas-Empire.

E. D. DE H.

M. LE COMTE DE CHAMBORD

Ses idées, ses écrits

« Mon règne ne saurait être l'œuvre d'une intrigue. »

Un des plus beaux passages de Tacite est celui où il nous dépeint le peuple de Rome qui, au moment où Auguste expire, s'occupe uniquement à décrier les divers maîtres dont on le menace. Quel sera le futur *prince?* Cette multitude l'ignore. Sa volonté, si elle en avait une, n'exercerait sur le dénouement de cette grande crise aucune influence. C'est au fond du palais qu'on lui fait un empereur. Voilà pourtant la situation où les vainqueurs du 24 mai espèrent nous réduire! Même après l'*éclat de tonnerre* du 30 octobre, ils n'ont pas perdu cet espoir.

Dès le 2 novembre, des officieux demandaient à la droite et à l'extrême droite si elles étaient disposées « à faire la monarchie sans monarque avec un *lieutenant-général* ou un *régent* ».

Mais, même dans la Rome dégénérée du temps des Césars, il se trouvait encore des citoyens qui osaient vanter le bonheur d'être libre. Leur zèle, hélas! était inutile. Ce mot si beau de liberté frappait pour la dernière fois les oreilles de ce peuple mourant, il n'éveillait plus d'idée dans son esprit. Tel n'est pas, grâce à Dieu, le destin de la France. Les prétendants qui se la disputent comprennent que, pour la posséder, son consentement leur est nécessaire. Voilà pourquoi, bien que le mot d'élections blesse les oreilles de nos dominateurs éphémères, nous sommes dans une période électorale d'un genre tout nouveau. Des candidats non pas à la députation, mais à la couronne, prodigues de discours et de manifestes et déjà éloquents dans leur adolescence, faisant ou laissant faire en vue de la publicité la plus étendue des extraits de leurs lettres, étalent à nos regards cette robe d'une blancheur éclatante que revêtait jadis le patricien romain quand il briguait ou le consulat ou la préture. Aux électeurs de Rome, il fallait des trésors. Il nous faut, à nous, la perspective d'un bonheur sans terme ou tout au moins *décennal*. Nous demandons des promesses infinies.

Aussi ces princes candidats sont-ils en même temps et par nécessité des princes publicistes. Ils discutent devant nous les plus hautes questions d'économie politique et de droit public. Ils creusent autour de ces fondements sur lesquels ils souhaiteraient d'asseoir leurs dynasties, et les mettent à nu pour nous en faire admirer davantage la profondeur et la solidité. Cette méthode toute républicaine de briguer un trône devrait avertir elle-même ceux qui la pratiquent qu'en France le temps des monarchies est passé. L'histoire, en effet, jusqu'à ce siècle, offre peu d'exemples d'écrivains politiques couronnés ou demandant une couronne. Nous n'en citerons qu'un. Jacques Ier, roi d'Angleterre, composa pour l'usage de ses sujets un traité de droit public dans lequel il crut leur prouver clairement que l'autorité royale était illimitée de sa nature, et la personne des rois inviolable. Il mourut peu de temps près, et ce fut à l'infortuné Charles Ier qu'il laissa son trône.

En France, au contraire, dans les dernières années du second empire, l'auteur de la *Vie de César* fut le chef d'une école d'historiens parmi lesquels il reste seul célèbre. Il y a quel-

ques mois, M. le comte de Paris publiait sur la situation des ouvriers en Angleterre un ouvrage instructif. Enfin, l'art d'éclairer les peuples a fait tout récemment un nouveau progrès. C'est sous la forme modeste et démocratique, non plus du livre, mais de la brochure, que circulent parmi nous de royales promesses.

Camille Desmoulins écrivit, en 1792, un pamphlet intitulé *Brissot dévoilé*, dont sans doute il s'exagérait les effets funestes, car, lorsqu'il vit les girondins conduits à la mort, il s'écria, plein de désespoir : « Ah ! c'est mon *Brissot dévoilé* qui les a perdus ! » Nous n'avons jamais lu ce pamphlet; mais le souvenir nous en revient malgré nous à l'esprit, quand nous apercevons à la devanture de tant de libraires la petite brochure intitulé : *Henri V dévoilé*.

Que l'on se rassure pourtant : ce n'est plus, cette fois, un aliment offert à des passions détestables; c'est un piége ingénieux et innocent qui leur est tendu. Tel radical farouche avide d'y trouver la révélation des plus noirs desseins, ouvre ce livre au titre séducteur. O surprise ! les préceptes, sinon de la science politique la plus profonde, du moins de la morale la plus pure, frappent ses regards avant de toucher son cœur. Il cherchait un poison, c'est un remède qu'il trouve. Henri V est dévoilé, mais..... par ses écrits.

M. le comte de Chambord n'est pas seulement un moraliste plein d'expérience ; c'est en même temps un moraliste aimable. Fénelon, et, dans Fénelon, *Télémaque* a dû être, avec d'autres ouvrages plus récents, l'objet principal de ses lectures et de ses méditations attentives. Quand nous lisons les lettres d'Henri V, il nous revient comme un écho de Salente. L'image agréable de saint Louis rendant la justice sous les ombrages antiques de Vincennes se présente à nos yeux. Nous avons l'idée d'un Louis XII, d'un Louis XVI heureusement attardé dans le XIXe siècle, d'un de ces princes enfin, riches de bonnes intentions, auxquels il n'a manqué, pour faire le bonheur de tout un peuple, qu'un jugement plus sûr et des temps plus faciles.

Bien que la brochure *Henri V dévoilé* ait été sinon écrite, du moins arrangée pour l'usage des *classes laborieuses*, nous avons le droit, nous autres *oisifs*, d'y jeter un regard indiscret et d'en goûter le charme tranquille. Mais nous avons un autre droit encore, celui de juger les théories politiques qu'elle renferme. Nous en userons avec la liberté que le temps où nous écrivons comporte.

I

Outre les deux brochures qui ne renferment que des extraits de la correspondance de M. le comte de Chambord, *Mes idées* et *Henri V dévoilé par ses lettres*, nous en avons sous les yeux une troisième intitulée *Vive le roi !* Elle a pour auteur un évêque français, monseigneur de Ségur. Mais l'opinion que ce prélat y expose est une opinion toute personnelle. — Si l'Église faisait du principe du droit divin un article de foi, le principe contraire, celui de la souveraineté nationale, ne serait pas admis aux États-Unis par tous les Américains sans distinction de secte; en France, les partis républicain, orléaniste et bonapartiste ne compteraient pas, parmi leurs adhérents, tant de catholiques non moins sincères qu'honorables; enfin, le pape Pie VII ne serait pas venu à Paris, dans la dixième année du règne de Louis XVIII, pour y sacrer Napoléon Ier. Aussi avons-nous vu avec le regret le plus vif, sur la couverture de la brochure *Vive le roi !* une image vénérée des fidèles, au-dessous de laquelle se trouvent ces mots : *Sub tuum præsidium, immaculata.*

Lorsqu'un évêque essaye de résoudre une des questions douteuses sur lesquelles l'Église laisse elle-même toute liberté d'appréciation (*in dubiis libertas*), la prudence et la délicatesse lui ordonnent de nous avertir qu'il parle en qualité, non pas de membre de l'épiscopat, mais de citoyen. C'est pour lui un devoir de prudence. Car, en négligeant cette précaution, il s'expose à scandaliser les ignorants et les faibles, à les éloigner du sanctuaire et à causer ce malheur, à ses yeux le plus grand de tous, qu'il nomme la perdition des âmes. La délicatesse veut, d'autre part, qu'il fasse triompher ses opinions en prouvant, s'il le peut, qu'elles sont les plus sages, et non pas en donnant lieu de croire que l'Église tout entière les partage. Il vous a plu, monseigneur, de descendre dans l'arène où nous combattons : nous ne vous demandons qu'une chose, c'est de vous y servir d'armes loyales.

Cette exigence est de notre part modeste. Car non-seulement parmi les adversaires de l'Église, mais parmi les catholiques les plus fervents, il s'en trouve un assez grand nombre qui, ravissant en quelque sorte son droit de cité à l'homme revêtu du sacerdoce, lui interdisent toute intervention dans les affaires de politique pure. Nous sommes d'ailleurs un peu surpris de trouver au premier rang de ces catholiques M. le comte de Chambord lui-même : « Les évêques et tous les » membres du clergé, écrivait-il le 29 mai 1857, ne sauraient » éviter avec trop de soin de mêler la politique à l'exercice de » leur ministère sacré, et de s'immiscer dans les affaires qui » sont du ressort de l'autorité temporelle; ce qui n'est pas » moins contraire à la dignité et aux intérêts de la religion » elle-même qu'au bien de l'État. » Mais quelle surprise nouvelle et beaucoup plus grande n'éprouvons-nous pas, quand nous lisons la lettre suivante, adressée par ce même prince à l'auteur de *Vive le roi* : « C'est en revenant de Chambord que » j'ai trouvé à Bruges, monseigneur, votre admirable lettre et » l'hommage qui l'accompagne. J'ai reçu l'un et l'autre avec » un véritable bonheur. Ce petit livre, auquel votre modestie » donne le nom d'opuscule, est le traité le plus complet et le » plus lumineux qu'on puisse lire sur ce grand sujet de la » souveraineté royale..... Ce qui me frappe et ce qui saisit » toutes les âmes de bonne foi, c'est l'enchaînement et la » puissance de votre argumentation, la sûreté de votre doc- » trine, l'évidence de vos démonstrations. Je voudrais, dans » l'intérêt de la vérité et de notre chère et malheureuse » France, que ce livre fût dans toutes les mains, et j'engage » mes amis à le faire pénétrer partout, dans l'atelier, dans les » salons, dans la chaumière. On ne se livrera jamais à une » propagande plus utile et plus féconde (1), » etc., etc., etc.

Le 12 juillet 1871. « HENRY. »

Hâtons-nous de le dire : M. le comte de Chambord est revenu depuis aux opinions qu'il professait en 1857. Il y a quelques mois, recevant une lettre de l'évêque d'Orléans, dans laquelle cet apôtre trop zélé de la fusion l'engageait à faire à l'esprit du siècle quelques concessions, entre autres, si nous ne nous

(1) *Vive le roi!* p. 3.

trompons, celle du drapeau, il s'est souvenu tout à coup que l'intervention d'un membre du clergé dans les affaires du ressort de l'autorité temporelle n'était pas moins contraire à la dignité et aux intérêts de la religion qu'au bien de l'État, et il a adressé au prélat cette réponse sévère où il le qualifie de *Monsieur l'évêque*, et compare, non sans esprit d'à-propos, sa propre constance à celle de Pie IX, autre rocher que monseigneur Dupanloup, présumant toujours un peu trop de ses forces, avait jadis inutilement tenté d'ébranler.

Quelle est donc la « *doctrine si sûre* » qui transporte et ravit M. le comte de Chambord, au point de lui faire oublier, momentanément du moins, tous les inconvénients que l'immixtion d'un évêque dans les affaires politiques pourrait entraîner? Cette doctrine se résume tout entière dans les lignes suivantes (2) : « Oui, la couronne, — je ne dis pas le » royaume, mais la couronne, c'est à-dire le droit de *commander* et de régner, — est une propriété..... Violer cette propriété royale, c'est voler; et le vol est interdit par les lois » divines et humaines. »

Nos lecteurs comprennent dès à présent pourquoi nous avons été chercher les *idées* de M. le comte de Chambord dans la brochure de monseigneur de Ségur. C'est qu'elles y sont exprimées avec toute la netteté, disons le mot, toute la crudité désirable. Lorsqu'on veut savoir au juste quels sont les droits que revendique le maître, c'est au serviteur dévoué qu'il faut s'adresser. Nous voilà donc en face d'un propriétaire dépossédé ; nous, membres du corps de la nation, nous détenons chacun une parcelle de son bien. On nous enjoint, sous peine de péché grave, de restituer. Ce que l'on réclame de nous, c'est un milliard d'indemnité d'une nouvelle espèce. Écoutons maintenant, après le serviteur, le maître lui-même :

« Je suis prêt, écrivait-il le 15 janvier 1849, à me dévouer » tout entier à l'accomplissement des devoirs que m'impo- » sent les *droits que je tiens de ma naissance* (3). » Vingt-deux ans plus tard, le 15 juillet 1871, il disait dans un manifeste adressé au peuple français : « Ces devoirs, je les » remplirai; croyez-en ma parole d'honnête homme et de » *roi* (4). » Le 25 janvier 1872, nouveau manifeste par lequel il nous déclare qu'il « n'*abdiquera* pas (5) ».

Ainsi, M le comte de Chambord se tient pour roi et s'intitule roi. Henri V vient redemander, comme jadis un autre Henri, son royame de France. Mais, s'il est roi, il l'est évidemment depuis le 29 juillet 1830, jour de l'abdication de Charles X et du dauphin son fils. Il entrait donc, il y a quelques semaines, dans la quarante-quatrième année de son règne, assurément l'un des plus longs qu'aura vus la France, avec ceux de Louis XIV et de Louis XV. Si M. le comte de Chambord est roi, tous les rois, empereurs et présidents qui, depuis 1830, ont régné dans notre pays ou l'ont gouverné, sont de criminels usurpateurs. Mais combien Louis-Philippe n'est-il pas plus coupable que les autres, lui qui, pour s'introduire dans la maison d'autrui, n'attendit pas que le propriétaire fût absent, et qui dut, pour s'asseoir sur le trône, en arracher un roi légitime! Qui proclame le droit d'Henri V proclame le crime de Louis-Philippe. Et nous, qui ne reconnaissons ni l'un ni l'autre, nous ne pouvons nous empêcher de protester contre l'outrage fait naguère à la mémoire de ce prince par ceux que leur naissance, leurs traditions de famille et le soin même de leur propre honneur eussent dû contraindre à la respecter.

Mais M. le comte de Chambord ne se dit pas seulement notre roi ; il se déclare aussi notre père ; et monseigneur de Ségur, considérant comme déjà gagnée la cause qu'il plaide avec tant de véhémence, compare la France « au pauvre en- » fant prodigue, qui, lui aussi, égaré par de folles passions, » est revenu à la maison paternelle (6) ». Cette comparaison, comme tant d'autres, pèche par un défaut d'exactitude. Ce n'est pas, cette fois, le prodigue, mais bien le père de famille lui-même qui, n'ayant pu s'entendre avec ses enfants, devenus majeurs et même émancipés, a quitté sa demeure. Ce père infortuné ne va pas chercher main-forte chez ses voisins, comme c'était autrefois l'usage. Un tel moyen répugne à son cœur. Il sait d'ailleurs que ses voisins indifférents lui refuseraient tout secours. Il se résigne donc au malheur qui le frappe. Mais, lorsqu'il juge l'occasion favorable, sans autres armes que celles du bon droit et de l'éloquence, il se présente, avec son serviteur, devant le seuil de la maison antique; et mêlant les récriminations les plus affectueuses, les plaintes les plus touchantes, les promesses les plus séduisantes, il adjure ses enfants rebelles de lui rendre l'autorité qu'ils lui ont ravie. Quoi donc? ne se relâchera-t-il pas de quelques-uns de ses droits? Il le voudrait; mais Dieu le lui défend. C'est par amour pour ses fils eux-mêmes qu'il souhaite de les remettre en tutelle. Il les exhorte à lui obéir, ils y trouveront le bonheur véritable (7). Cette tutelle, a-t-il besoin de le dire? ne sera ni violente, ni capricieuse. Le père, ayant recouvré sa puissance, consultera ses fils sur toutes les affaires de la famille à moins que leur rébellion ne le force à faire autrement (8). Il leur laissera la liberté du bien (9), il ne leur ôtera que celle du mal; et c'est lui-même qui se chargera de les distinguer. Il chassera loin d'eux tous ceux dont les leçons et les écrits empoisonnent leurs âmes (10). Surtout il leur enlèvera le moyen de reprendre jamais cette indépendance complète, cause unique des malheurs dont ils sont accablés.

Nous venons d'exposer fidèlement la théorie politique de

(2) *Vive le roi!* p. 13.
(3) *Henri V dévoilé*, p. 15.
(4) *Ibid.*, p. 78.
(5) *Ibid.*, p. 81. — Voilà ce qui désole le centre droit et nos princes *tricolores*.

(6) *Vive le roi!* page 7.
(7) « Amoindri aujourd'hui, *je serais* impuissant demain. Il ne s'agit de rien moins que d'assurer avec *énergie* le régime de la loi et d'employer la *force* au service de l'ordre et de la justice. » (*Lettre* à M. Chesnelong.) Napoléon III n'a jamais mieux dit. « Je ne veux plus d'un pouvoir qui est impuissant à faire le bien, » 2 décembre 1851. Il est vrai qu'il voulait alors « maintenir la république et sauver le pays ».
(8) « Si l'on veut le rétablissement de l'ordre, il faut le vouloir tout entier, non-seulement avec ses conséquences, mais aussi avec son principe, c'est-à-dire avec le retour d'une monarchie évidemment légitime, dont le droit est *indiscutable*, et *supérieur aux caprices et aux oscillations du peuple*. » (*Vive le roi!* page 50.)
(9) « Henri V nous apportera la liberté, la *bonne liberté du bien* et *du vrai*; et c'est parce qu'il aimera la liberté qu'il détestera, qu'il réprimera la licence. » (*Vive le roi!* page 44.)
(10) « La restauration avait conservé trois éléments de mort : l'*Université* napoléonienne, qui était et qui est toujours l'école, la pépinière de la révolution; la *liberté*, ou *plutôt la licence de la presse*, qui est la grande arme de la révolution; enfin la *franc-maçonnerie*, qui est l'armée organisée de la révolution. La révolution a perdu Charles X comme elle avait perdu Louis XVI. » (*Vive le roi!* page 30.)

M. le comte de Chambord. Nos fusionnistes parlementaires ne peuvent eux-mêmes refuser de reconnaître dans cette théorie celle du gouvernement consultatif tel que l'entendaient, en 1829, Charles X, en 1852, Napoléon III! Il n'est pas « nécessaire d'être bien fin », comme l'écrit monseigneur de Ségur avec élégance, pour voir « que le droit divin est en » opposition directe avec la théorie révolutionnaire et la » souveraineté du peuple (11) », et que ce dernier principe, rejeté par M. le comte de Chambord, est le fondement même du gouvernement parlementaire.

A la république ou à la monarchie que repousse la volonté nationale, M. de Tocqueville dénie non-seulement le droit de naître, mais de continuer à vivre (12). Pour l'auteur de la *Démocratie en Amérique*, ce mot de radicalisme, devenu depuis inintelligible, a le sens le plus clair. Tout parti qui ose nier ou méconnaître le principe de la souveraineté du peuple, est, selon M. de Tocqueville, un parti radical. On nous permettra, nous l'espérons, de tenir cette définition pour la véritable; et nous demanderons alors comment ces politiques qui s'intitulent les disciples de M. de Tocqueville ont pu porter contre M. Thiers une accusation de radicalisme, dans le moment où nos droits menacés trouvaient en lui leur défenseur le plus énergique, et notre volonté méconnue le plus fidèle et le plus noble de ses interprètes. Ce n'est pas tout encore : appuyé de l'autorité du publiciste le plus illustre qu'ait produit la France, nous ne craindrons pas de dire notre pensée tout entière. Il y a en ce moment, dans notre pays, deux radicalismes, celui de gauche et celui de droite, le rouge et le blanc.

II

Il est intéressant de savoir quel est, selon M. le comte de Chambord, le sens de ces élections du 8 février, sujet inépuisable que Dieu a livré aux disputes des hommes, *tradidit disputationibus eorum*. M. le comte de Chambord croit fermement, ou du moins il déclare hautement que « la France, en » affirmant, ce jour-là, dans un admirable élan, sa foi mo- » narchique, a prouvé qu'elle ne pouvait pas mourir (13) ». Si nous songeons pourtant que sur 753 députés que compte l'Assemblée de Versailles, il y a 200 républicains, 150 orléanistes, 30 bonapartistes, et qu'en outre le centre gauche se compose de 125 membres, nous reconnaîtrons que l'élan de la France aurait pu être plus vigoureux, sa foi monarchique plus générale et plus profonde. Mais quoi! ce grand schisme orléaniste qui déchirait depuis quarante ans l'Église dont M. le comte de Chambord se proclame le pasteur légitime, n'a-t-il donc pas cessé le 5 août? N'a-t-on pas vu le chef des dissidents abjurer ses erreurs entre les mains du chef des fidèles (14)? Et peut-on douter que, dès à présent, l'œuvre de la réunion des schismatiques et cette autre œuvre bien moins difficile de la conversion des gentils ne puissent s'opérer?

De deux choses l'une, en effet. Ou le peuple français veut la monarchie de droit divin; et alors, quoi de plus insensé que de faire voter, à la majorité de vingt voix, dans l'assemblée de Versailles, ce que le pays voterait lui-même par acclamation? Ou le peuple français repousse, comme nous le croyons, cette monarchie. Et dans ce cas, M. le comte de Chambord, lui qui a écrit en 1848 : « Mon règne ne sera pas » l'œuvre d'une intrigue (15) »; lui qui s'écriait, il y a trois ans : « Tout pour la France, par la France et avec la » France (16) », pouvait-il, sans démentir ses déclarations, accepter de l'Assemblée de Versailles une couronne qu'elle n'a pas le droit d'offrir?

Pourquoi en Angleterre, en Prusse, en Russie, la monarchie, soit constitutionnelle, soit absolue, peut-elle subsister? Parce que les Anglais, les Prussiens, les Russes, veulent qu'elle subsiste. Dans ces trois pays les citoyens de toute condition et de toute classe qui sont dévoués aux institutions existantes forment encore l'immense majorité. Donc la monarchie de droit divin a pour fondement la volonté du peuple, et, comme on l'a dit avec raison, le principe de la souveraineté nationale se trouve toujours plus ou moins au fond de toutes les institutions humaines.

Mais qui ne voit que depuis un siècle, depuis vingt ans, depuis dix ans surtout, ce principe se dégage pleinement de cet amas de lois sous lequel il était enseveli? Qui ne voit que, chaque jour, à chaque heure, la volonté des peuples a plus de part, et au maintien de tout ce qui dure, et à la ruine de tout ce qui périt? Qui n'est frappé enfin du spectacle qu'offrent ces vieilles aristocraties d'Europe, ces empereurs et ces rois légitimes, épuisant toutes les ressources de leur sagacité et de leur expérience pour obtenir quelques années de répit de cet ennemi qu'ils sentent invincible, et que nous avons déchaîné contre eux, de cet ennemi qui s'appelle la Révolution française, qui en ce moment triomphe sans nous, au milieu même de notre humiliation, et qui bientôt peut-être, pour comble d'ignominie, triomphera de nous-mêmes?

C'est dans ces temps de crise européenne générale que M. le comte de Chambord vient terminer, dit-il, cette grande querelle qui dure depuis un siècle entre la France et ses anciens rois. Par quel moyen se flatte-t-il d'y réussir? Montre-t-il, à défaut du sens politique d'un Henri IV, les habiletés d'un Louis XVIII ou d'un Charles II? A-t-il trouvé le secret, comme l'empereur d'Allemagne, de rattacher, provisoirement

(11) « La révolution proprement dite est plus qu'un fait : c'est une doctrine, un ensemble de principes et de théories sociales et politiques, que l'Assemblée *nationale de* 1789 n'a fait qu'appliquer à la France; et cette doctrine, qu'on a justement appelée la *révolution*, c'est-à-dire la *grande révolte*, est un *immense blasphème* et une *théorie abominable*. » (*Vive le roi!* page 26.) Monseigneur Dupanloup disait, au contraire, dans sa lettre à M. de Pressensé, publiée un jour avant la lettre à M. Chesnelong : « On parle d'une revanche de 89; » et précisément c'est la monarchie nationale et constitutionnelle de » 89 que l'on rappelle. *Voilà la vérité.* »

Ces deux docteurs de l'Eglise se contredisent ainsi formellement sur une question de doctrine et sur une question de fait.

Dans la même lettre, l'évêque d'Orléans compte la liberté de la presse parmi « toutes celles que M. le comte de Chambord a depuis » vingt ans proclamées ». Ce prélat commet une erreur.

(12) *Rapport fait à l'Assemblée législative*, tome IX des *Œuvres complètes*, page 593.

(13) *Henri V dévoilé*, page 82.

(14) « On parle de conditions; *m'en a-t-il posé*, ce jeune prince dont j'ai ressenti avec tant de bonheur la loyale étreinte, et qui, n'écoutant que son *patriotisme*, venait *spontanément* à moi, m'apportant au nom de tous les siens des assurances de paix, de dévouement et de réconciliation? » (Lettre à M. Chesnelong.)

(15) *Mes idées*, page 14.

(16) *Mes idées*, page 28.

du moins, à sa cause une notable partie de la nation ? Monseigneur de Ségur oserait-il dire de son candidat ce que naguère un publiciste prussien, publiciste officieux, lui aussi, disait avec exagération, mais non sans vérité, de Guillaume : « Guillaume Ier appartient à l'Allemagne ; il est son bien propre, il est le résumé vivant des pensées, des sentiments et des volontés du peuple allemand ! « M. le comte de Chambord est le résumé vivant des doctrines que la France hait et repousse. La France et l'héritier des Capets se retrouvent aujourd'hui front à front, opposant théorie à théorie, principe à principe. Il y a, des deux côtés un *non possumus*. M. le comte de Chambord rouvre le livre de notre histoire à la page où M. de Polignac l'a fermé. Et cette opposition si flagrante entre ses volontés et les nôtres, comme il prend plaisir à l'étaler dans ce qu'elle a d'irritant pour nous ! Non-seulement il est le représentant du droit divin, mais encore il en est l'apôtre. « Il érige à la hauteur d'une doctrine ce qui, chez ses ancêtres, n'était qu'insuffisance politique (17). »

Qu'il nous persuade donc, s'il le peut, de lui reconnaître les droits que reconnaissent les Russes à Alexandre II et les Prussiens à Guillaume Ier. Alors, il sera ce que Charles X lui-même n'était point ; il sera vraiment roi. Car chacun de nous, selon l'admirable expression de Bossuet, lui élèvera un trône dans sa conscience. Mais prétendre commander à un peuple au nom d'un principe que l'immense majorité de ce peuple répudie et rejette, serait vouloir être, non pas roi, mais tyran.

En vain parlerait-on de « décentralisation administrative et de franchises locales ». Lors même que de semblables promesses sont sincères, il dépend rarement de ceux qui les ont faites de les tenir, ou, s'ils les tiennent, ils s'en repentent bientôt. C'est le sort de tout pouvoir imposé de voir tourner contre lui-même ses propres bienfaits, et abuser des libertés qu'il donne ou qu'il laisse. Coïncidence digne de remarque ! Ces partisans de M. le comte de Chambord qui se disent les ennemis de la centralisation ont senti naître dans leur cœur le désir de dépouiller les conseillers municipaux du droit de nommer le maire, et le suffrage universel du droit de nommer les conseillers, juste en même temps que l'espérance de rétablir Henri V sur le trône. Une attaque contre ces « *franchises locales* », aussi chères à M. le comte de Chambord qu'elles étaient odieuses à ses ancêtres, est le préliminaire du mouvement tournant par lequel on veut envelopper et prendre d'assaut ce gouvernement républicain, devenu la citadelle et le dernier retranchement de notre liberté politique.

III

Diviser pour régner est, dit-on, l'une des maximes favorites de tous les despotes. Mais la dynastie dont M. le comte de Chambord est le dernier représentant a pratiqué cette maxime avec tant de suite et de persévérance qu'elle en a pour ainsi dire fait sa devise. C'est en isolant les différentes classes de la nation que les descendants de Hugues Capet ont affranchi leur autorité de tout contrôle ; et c'est pour les avoir isolées qu'ils se sont vus, en 1789, exposés au plus grand péril et que, dans ce péril, ils n'ont pas trouvé de défenseurs. En fondant la monarchie absolue par de tels moyens, ils préparaient, non pas seulement la révolution, mais son dénoûment et toutes ses suites. M. le comte de Chambord reconnaît enfin, sans l'avouer, la fatale erreur de ses ancêtres. Ces flammes de haine qu'ils ont attisées, il s'emploie, de tout son pouvoir, à les éteindre. Sa devise, à lui, c'est de réconcilier pour régner. Et comprenant que ses amis ne sont pas les nôtres, c'est dans le parti légitimiste lui-même qu'il essaye d'opérer tout d'abord ce renouvellement des cœurs qui est le triomphe de la grâce.

« J'applaudirai toujours », écrivait-il dès le 11 octobre 1844, « aux efforts qui seront faits pour rapprocher et unir entre » elles toutes les classes de la société. C'est en renonçant à » une vie oisive, en travaillant au bien-être du peuple, et en » protégeant les intérêts du commerce et de l'industrie que » mes amis doivent chercher à dissiper les préventions qui » pourraient exister, et à reconquérir cette influence salu- » taire qu'ils sont naturellement appelés à exercer et qui » peut devenir un jour si utile au pays. »

En dépit des leçons de M. le comte de Chambord et des leçons plus dures de l'expérience, il y a un caractère, un esprit, que la noblesse française a conservés depuis huit siècles et conserve encore : c'est le caractère et l'esprit de caste. Au moyen âge, elle est une aristocratie puissante ; elle marche de pair avec la noblesse anglaise elle-même. En 1789, privée de tout pouvoir politique, et même de toute influence locale, tenant seulement à ses priviléges, ayant mieux aimé s'abaisser devant le roi que de s'unir au peuple, ayant sacrifié l'ambition d'abord à l'orgueil, puis l'orgueil lui-même à l'intérêt, elle n'est plus qu'une classe. Aujourd'hui enfin, dépouillée de ses priviléges, elle a cessé même d'être une classe, et elle reste une caste (18).

Disons-le franchement : des hommes qui en plein XIXe siècle forment encore une caste sont étrangers au sein de leur patrie ; ils sont un peuple dans un peuple. Entre ces hommes et nous, il n'y a rien (19).

Non-seulement l'aristocratie, en Angleterre, est le plus ferme appui de la liberté, mais encore elle a couvert le sol britannique des monuments de sa munificence. Quelle œuvre d'utilité publique la noblesse française a-t-elle jamais accomplie, soit par elle seule, soit au moyen de l'association ? Quelle généreuse initiative a-t-elle jamais prise ? Seul le besoin, parfois impérieux, ou de contracter de riches alliances, ou de participer à quelques lucratives entreprises, la rapproche de ce qu'en France on appelle improprement la haute bourgeoisie.

On comprend que M. le comte de Chambord ne s'en re-

(17) Drapeyron et Séligmann, *Les deux folies de Paris*, page 333.

(18) « Voulez-vous savoir si la caste, les idées, les habitudes, les barrières qu'elle avait créées chez un peuple y sont définitivement anéanties : considérez-y les mariages. Là seulement vous trouverez le trait décisif qui vous manque. Même de nos jours, en France, après soixante ans de démocratie, vous l'y chercheriez souvent en vain..... En Angleterre, au milieu du XVIIe siècle, la fille du plus grand seigneur pouvait déjà épouser sans honte un homme nouveau » (Tocqueville, *L'ancien Régime et la Révolution*).

(19) Les hommes de génie, et presque tous les hommes de talent qu'a produits la noblesse française au XIXe siècle, ont répudié les opinions et les idées de caste. Aussi se sont-ils trouvés isolés au milieu de leurs amis, et quelquefois même de leur famille. Ce sont d'illustres déclassés.

mette pas à de tels avocats du soin de faire triompher sa cause et se résigne, bien qu'il lui en coûte, à la plaider lui-même devant nous. « Je ne suis point un parti ; je ne veux » pas revenir pour régner par un parti (1). » Telle est la phrase qu'à trente ans d'intervalle on retrouve, presque mot pour mot, dans deux de ces lettres familières qu'Henri V écrit à ses amis, en les priant de nous les communiquer.

M. le comte de Chambord, qui connaît notre faible, nous promet d'ouvrir au mérite « l'accès de tous les emplois, de » tous les honneurs et de tous les avantages sociaux. Il sera, » dit-il, heureux d'accueillir tous les hommes utiles, pourvu » qu'ils apportent au service de l'État un *zèle éclairé* et un » *véritable dévouement* (20). »

Est-il possible de déclarer plus franchement qu'on se constitue le juge suprême, non pas seulement de tous les talents, mais encore de tous les caractères et de toutes les consciences ? Et nous qui nous imaginions qu'il appartenait, pas au roi, mais à la nation, d'exercer, par l'organe de ses représentants librement élus, cet utile contrôle ! Évidemment, c'était là, chez nous, un reste de ces vieux préjugés qui, depuis 1789, ont germé et se sont enracinés dans l'esprit de tous les Français.

Aussi, monseigneur de Ségur ne parle-t-il qu'avec indignation d'une doctrine selon laquelle « le roi ne règne et ne gouverne qu'au nom du peuple », et, comme le dit ce prélat, dans son style toujours plein d'élégance et de distinction, « n'a d'autre frein que la crainte de déplaire au peuple et de » perdre sa place (21) ».

Un seul homme attentif à la volonté de trente-cinq millions d'hommes, et s'abaissant au point d'en devenir l'exécuteur ! Ah ! fi donc ! Ce spectacle est scandaleux, révoltant, digne du mépris de tous les gens sensés ! Mais trente-cinq millions d'hommes attentifs à la volonté d'un seul et empressés à lui obéir, *jussa Cæsaris adspectantes*, voilà, n'est-il pas vrai, monseigneur, un spectacle édifiant, admirable, bien fait pour remplir de joie et de consolation le cœur des ministres de Jésus-Christ ? Vous affirmez, en le déplorant avec amertume, que « la volonté nationale, c'est-à-dire, en bon français, les » caprices de la multitude aveugle, sont la règle unique » du roi constitutionnel ; « qu'ils sont sa lumière et sa morale ». Trouvez-vous, en revanche, équitable que la volonté, c'est-à-dire, en bon français, les caprices d'un homme soient la règle, la lumière, la morale de plusieurs milliers de fonctionnaires et quelquefois même de tout un peuple ? Encore un ministre, un maréchal de France, un préfet, un procureur général, un inspecteur d'Académie, un instituteur, peuvent-ils au besoin donner leur démission et « *perdre leur place* ». Le chef de l'État lui-même jouit ordinairement de cette faculté sous la république. Voilà du moins un avantage de la forme actuelle du gouvernement que, le 24 mai, vous avez certainement apprécié.

Mais comme vous n'admettez nullement que le roi, lorsqu'il se trouve en dissidence avec la nation, doive aussitôt donner sa démission et « *perdre sa place* », il est clair que vous ne lui laissez, en pareil cas, d'autre alternative que de régner despotiquement ou d'agir contre sa conscience. Vous apercevez-vous enfin, monseigneur, que vous avez trouvé contre tous les systèmes monarchiques, en général, et contre celui du droit divin en particulier, un argument si ingénieux et si décisif que vos adversaires eux-mêmes vous l'envient ? Mais M. le comte de Chambord n'a pas seulement condamné d'avance toutes les violences auxquelles pourraient se livrer ses amis, il a résolu d'y mettre obstacle. « Je regarde », dit-il, « comme un devoir de repousser tout ce qui me paraît porter » l'empreinte de la passion ou avoir le caractère de l'injus- » tice (22). » — « Quoi qu'il arrive, j'aurai *mon plan*, mes *résolu-* » *tions*, mes mesures arrêtées, et, le moment venu, je serai à » mon poste, bien décidé à me sacrifier tout entier pour le » bonheur de la France (23). »

Ironie du sort ! il y a quatre ans nous considérions le pouvoir personnel de Napoléon III comme une sorte de calamité publique. En voir le terme était le plus ardent de nos désirs. Sans cesse les mots de gouvernement parlementaire et de responsabilité ministérielle revenaient sur nos lèvres. C'est aujourd'hui contre le parlementarisme lui-même qu'on sent le besoin de nous offrir des garanties. Et quelles garanties nous offre-t-on ? Le pouvoir personnel d'Henri V (24). Ce prétendant croit avoir découvert le moyen de rendre à notre pays « les longues perspectives de l'avenir (25) », et il nous apporte, comme gage de cet avenir....., ses bonnes intentions (26).

Suffisent-elles pour nous rassurer ?

Il est, dit-on, un signe certain auquel se reconnaissent les socialistes de toutes les écoles. C'est que chacun d'eux se déclare « l'unique possesseur d'un secret merveilleux capable de changer, comme par magie, la situation des classes laborieuses (27) ». Notre erreur serait donc excusable si nous prenions pour le chef d'une des sectes les plus dangereuses du socialisme l'écrivain dont la plume a tracé les lignes que voici : « Mon principe... avec lequel *je puis tout*, *assurera* aux classes laborieuses le bienfait de la paix, à l'ouvrier la dignité de sa vie, les *fruits de son travail*, la sécurité de sa vieillesse ? »

Mais il n'y aurait assurément aucune témérité de notre part à qualifier de socialiste cet autre écrivain qui ne craint pas d'exciter une classe entière de citoyens à la haine d'une autre, en employant les expressions suivantes, tout imprégnées de venin et de fiel :

« A qui, dites-moi, ont profité les douze ou treize révolu- » tions qui depuis 89 se sont succédé sans interruption ? » Est-ce aux pauvres gens ? Est-ce aux ouvriers de nos grandes

(20) *Mes idées*, page 20.
(21) *Vive le roi !* page 27.

(22) *Mes idées*, page 6.
(23) *Mes idées*, page 20.
(24) Dans la lettre à M. de Pressensé, monseigneur Dupanloup commet une nouvelle erreur en comptant la *responsabilité* ministérielle parmi les libertés proclamées par M. le comte de Chambord.
(25) *Mes idées*, page 18.
(26) « On veut des garanties ; en a-t-on demandé à ce Bayard des temps modernes, dans cette nuit mémorable du 24 mai, où l'on imposait à sa modestie la glorieuse mission de calmer son pays par une de ces paroles d'honnête homme et de soldat qui rassurent les bons et font trembler les méchants. » (Lettre à M. Chesnelong.) Ainsi M. le comte de Chambord ne saurait s'expliquer pour quel motif on demande à un souverain irresponsable, inamovible et héréditaire, plus de garanties qu'au président responsable et révocable d'une république, au délégué d'une Assemblée souveraine. Et voilà le prince auquel, s'il s'était tu, le trône de France eût été offert, et par des hommes qui veulent, nous disent-ils, rétablir la monarchie constitutionnelle et parlementaire !
(27) Prévost-Paradol, *Quelques pages d'histoire contemporaine*, 3e série, page 71.

» villes? De plus en plus *exploités par l'industrie*, beaucoup » d'entre eux se trouvent réduits à une espèce d'*esclavage* qui » ressemble fort à l'état lamentable des esclaves du paga- » nisme. »

Des deux auteurs que nous venons de citer, le premier est M. le comte de Chambord (28); le second, monseigneur de Ségur (29). Hâtons-nous toutefois de le dire : de tels excès de langage, rares même dans les manifestes d'Henri V, s'écartent sensiblement du ton habituel de ses lettres. Sans doute M. le comte de Chambord a, comme Napoléon III, un attachement tout particulier pour les classes auxquelles il réserve cette épithète si honorable de *laborieuses*. Cet attachement est ancien et profond dans son cœur. Il n'y a guère moins de trente ans que l'auteur des *Idées napoléoniennes* et l'auteur non moins illustre de *Mes idées*, tous deux animés d'un même désir, celui de se sacrifier pour notre bonheur, étudiaient avec une égale ardeur « tout ce qui se rattache à l'organisation du travail ». Et après que le premier de ces docteurs, pour guérir tous ces malades qu'on appelle les pauvres, a épuisé les ressources de son art, le second répond d'eux à son tour, pourvu qu'ils veuillent se confier à ses soins.

Mais M. le comte de Chambord a apporté dans cette étude si difficile de la science sociale une patience, une conscience, une méfiance de lui-même, dont son rival était bien éloigné. Après dix ans de recherches et de méditations, il reconnaît que, « malgré les difficultés inhérentes à des questions si dé- » licates, des solutions sages et raisonnables sont possibles. » Les chercher et les trouver, ajoute-t-il modestement, est le » but constant de mes efforts, et, avec l'aide du ciel comme » avec le concours de tous les bons esprits et de tous les » nobles cœurs, je ne désespère pas d'y réussir (30). » Enfin, dix ans plus tard, vers le printemps de l'année 1865, M. le comte de Chambord a le bonheur de découvrir que pour faire cesser toutes les misères dont souffrent, depuis si longtemps, les classes laborieuses, il faut accorder aux ouvriers le droit de s'associer sous la surveillance du pouvoir, d'être représentés devant le pouvoir, et de se réunir en présence des agents du pouvoir, après déclaration préalable (31).

Ce résultat mémorable de vingt ans d'études persévérantes est consigné expressément dans une lettre de M. le comte de Chambord *sur les ouvriers*, lettre datée du 20 avril 1865, et sans nom de destinataire, afin de faire mieux comprendre que ce n'est pas à tel ou tel ami d'Henri V, mais à toute une catégorie de ses amis qu'elle est destinée (32).

Pourquoi faut-il que M. le comte de Chambord ait été devancé dans sa découverte par le rival toujours plus prompt et plus heureux dont nous avons parlé, Napoléon III? Ce souverain, en effet, non content d'avoir accordé aux ouvriers le droit de coalition, depuis trente ans réclamé par eux, et de s'être ainsi attiré le blâme de M. le comte de Chambord, toléra l'existence des chambres syndicales ouvrières; bien plus, il fit écrire, en 1866, par son ministre de l'intérieur, une circulaire aux préfets de l'empire, dans laquelle il leur était enjoint d'accorder, lorsqu'ils le jugeraient à propos, la faculté de se réunir à tous les citoyens qui auraient à débattre leurs intérêts industriels et commerciaux (33).

Comment donc M. le comte de Chambord s'exagère-t-il si prodigieusement la grandeur de son rôle éventuel? C'est sans doute parce que la fortune, en lui refusant l'occasion de le remplir, lui a laissé près de quarante ans pour le méditer. Mais enfin, quel est ce rôle tel qu'il le conçoit? Nous allons essayer de l'expliquer. On a dit avec raison de Napoléon III, encore président de la république, qu'il était aussi *imperméable* aux idées constitutionnelles que Charles X lui-même. Voilà peut-être le seul trait de ressemblance entre deux souverains qui forment d'ailleurs un si parfait contraste. M. le comte de Chambord procède à la fois de l'un et de l'autre. C'est dans la fidèle imitation de ces deux modèles si dissemblables que son originalité consiste. Comme Charles X, il est l'homme-principe, le chef de la noblesse, le premier gentilhomme du royaume; comme Napoléon III, il est l'homme-providence (34), le libérateur offert aux classes pauvres que le capital exploite et opprime. Comme Charles X, il a dans le faubourg Saint-Germain ses anciens amis; comme Napoléon III, c'est au faubourg du Temple, à Belleville, « *dans l'atelier et dans la chaumière* (35) », qu'il souhaite d'en acquérir de nouveaux. Comme Charles X, il s'impose aux consciences; il fait appel, comme Napoléon III, aux intérêts et même aux passions. Comme Charles X, il est intraitable dans ses exigences; comme Napoléon III, il est magnifique dans ses promesses. Comme Charles X, il est le défenseur de l'Église; il a pour mission de « faire de l'empire de la terre l'empire du ciel » ; comme Napoléon III, il est le protecteur de l'industrie, de l'agriculture et du commerce; il tient en main la corne d'or, d'où doivent couler à flots tous les biens et toutes les félicités terrestres. Comme Charles X, il veut être roi, comme Napoléon III, il veut être César (36).

Cette combinaison de deux systèmes si divers de gouvernement n'est pas nouvelle, comme on pourrait le croire. Il n'y a pas moins de quatorze cents ans que l'idée césarienne d'homme-providence et l'idée judaïque d'homme-principe se sont rencontrées et associées pour la première fois. Une théorie politique nouvelle, le byzantinisme, est né de leur mélange. Et c'est cette théorie, oubliée depuis des siècles, que, par l'effet de ses tendances d'esprit et pour le besoin de sa situation, M. le comte de Chambord a retrouvée sans le savoir. Une telle trouvaille a vraiment le mérite d'une création.

« Dieu est tout pour l'empereur, l'empereur est tout pour » les sujets. » Voilà la formule du système byzantin de gouvernement, formule que nous donnait, il y a quelques an-

(28) *Henri V dévoilé*, page 83.
(29) *Vive le roi!* page 56.
(30) *Henri V dévoilé*, pages 47, 48, 49.
(31) *Henri V dévoilé*, page 44.
(32) *Henri V dévoilé*, p. 49.

(33) Prévost-Paradol, *Lettres sur l'histoire contemporaine*, 4e série, p. 51.

(34) « Je suis le *pilote nécessaire*, le seul capable de conduire au port, parce que j'ai *mission* et autorité pour cela » (Lettre à M. Chesnelong.)

(35) Lettre de Henri V à monseigneur de Ségur. *Vive le roi!* p. 3.

(36) Tout le monde a reconnu dans la fameuse lettre du 27 octobre 1873, l'une des phrases favorites de Napoléon III : « Il est temps que les bons se rassurent et que les méchants tremblent. » M. le comte de Chambord oublie de nous dire qu'elle fut écrite à l'Élysée, le 13 juin 1849.

nées, l'auteur d'un très-remarquable ouvrage sur Héraclius et l'empire d'Orient au VIIe siècle (37).

Quant aux effets inévitables de ce système, si par malheur il prévalait en France, ne semble-t-il pas que M. de Tocqueville les ait annoncés lorsqu'il écrivait : « Partout on sort de » la liberté du moyen âge, non pour entrer dans la liberté » moderne, mais pour retourner au despotisme antique..... » Je ne doute pas qu'il ne finisse par sortir d'une pareille le» gislation politique, si elle parvient à se fonder solidement » partout, des effets tout semblables (sauf l'invasion des bar» bares) à ce qu'on a vu à la fin de l'empire romain, puis » dans l'*empire d'Orient* et de tout temps en Chine : une race » très-civilisée et abâtardie en même temps; des troupeaux » d'hommes intelligents, et non des nations énergiques et » fécondes. Mais nous ne verrons pas les choses arriver à ce » degré-là, car nous n'assistons qu'au début de la mala» die (38). »

Dans l'esprit des Grecs de Byzance, l'idée païenne, l'idée anarchique d'homme-providence fut avantageusement modifiée par l'idée judaïque, l'idée conservatrice d'homme-principe (39). Et néanmoins, à Constantinople, les dynasties se succédèrent vite, et rarement la transmission du pouvoir d'un empereur à l'autre s'effectua sans trouble.

Dans l'esprit des Français, c'est au contraire l'idée d'homme-principe que, dès le XVIIIe siècle, l'idée d'homme-providence dénature, et qu'au XIXe siècle elle efface. Nous l'avons dit, les ancêtres de M. le comte de Chambord n'ont rien négligé pour produire un changement si funeste. Ils ont eux-mêmes faussé le principe de leur pouvoir. Longtemps avant qu'il y eût en France des Bonaparte, le bonapartisme y était né. Il apparaît enfin au commencement de ce siècle, déjà reconnaissable à tous ses caractères distinctifs, mais recouvert encore des draperies de la gloire, jusqu'à ce qu'enfin, cinquante ans plus tard, il ne craint pas de s'étaler dans sa nudité, de remonter à ses origines, d'écrire son histoire, de se glorifier dans son fondateur et de s'appeler lui-même par son nom.

Le châtiment d'une telle audace ne devait pas, il est vrai, se faire attendre. Non, l'ouvrage de Napoléon III intitulé *la Vie de César* n'est pas, comme on le croit généralement, resté incomplet. Le roi de Prusse s'est chargé de l'achever.

Mais que penser de ces politiques qui, après leur tentative avortée de *révolution légitimiste*, voudraient nous imposer les idées de Henri V sans Henri V. Ce serait bien le cas de répéter, avec l'assentiment de M. le comte de Chambord, la fameuse phrase de Napoléon III sur « les hallucinations monarchiques. » Aussi bien, plagiaires obstinés de l'Empereur, ils voudraient faire par l'Assemblée un coup d'État contre le pays, comme Napoléon III en avait fait un par l'armée contre l'Assemblée.

Quant à cet essai de byzantinisme que M. le comte de Chambord se flatte de voir réussir dans notre pays, il ne pourra même pas l'y tenter. Pour nous, peuple incrédule ou sceptique, *generatio incredula*, Henri V n'est pas un principe ; Henri V, comme Napoléon III, n'est qu'un homme ! Et si la France l'acceptait pour roi, ce serait dans un jour de terreur, de lassitude ou de désespoir, dans un de ces jours où il lui faut un homme, par la raison qu'elle se manque à elle-même.

ALFRED PÉROT.

(37) « Le régime byzantin est un mélange de la royauté juive et de l'empire romain ». *Héraclius et l'empire byzantin au* VIIe *siècle*, par L. Drapeyron, pp. 60 et 61.

(38) M. de Tocqueville. *Nouvelle correspondance*, p. 323.

(39) « Nous définirons légitimement le régime byzantin au début du VIIe siècle : une monarchie *tempérée* par l'idée de Dieu. » (*L'empereur Héraclius*, p. 61.)

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

CONFÉRENCES DE M. MAX MULLER

IV

Différence entre la méthode des physiologistes et celle des linguistes. — Différence psychologique entre l'homme et la bête (1).

Le problème qui, en ces dernières années, a le plus profondément agité les esprits philosophiques, est celui de la création. Sans doute il est aussi ancien que le monde, ou, du moins, il remonte au premier éveil de la curiosité humaine, et les solutions qu'il a reçues des poëtes comme des philosophes sont innombrables. Parmi ces solutions, il en est une qui prévaut à chaque génération comme répondant le mieux à l'esprit du temps. Dans l'antiquité il y avait toujours une solution à laquelle l'opinion attribuait comme un caractère sacré, et comme en ce sujet il est impossible d'arriver à une connaissance certaine, il n'est guère surprenant que chez nous aussi, en plein XIXe siècle, la conception générale qu'on se fait de la création ressemble d'une façon frappante à celle de Moïse et de ses contemporains.

Toutefois le développement considérable qu'a pris de nos jours l'étude de la nature, la connaissance des sciences physiques de plus en plus répandue dans toutes les classes a, dans ces derniers temps, ramené à la surface le problème de la création. De nouveaux faits observés éveillent de nouvelles idées; une quantité de faits nouveaux éclairent d'une vive lumière l'histoire du monde primitif,; le nombre s'en est si rapidement accru que les philosophes se sont pris d'une ardeur plus vive que jamais. Ils tentent d'élaborer une nouvelle théorie de la création capable de satisfaire les hommes de science et les amis de la vérité; ils prétendent conquérir une nouvelle province sur le domaine de l'inconnu.

Les travaux d'approche eurent lieu sur trois points différents. C'étaient d'abord les antiques vestiges de la création découverts dans les couches de la terre; c'était ensuite l'histoire vivante de la création qui se développe en nous dans les périodes successives du développement embryonnaire; c'était enfin l'emploi de la méthode comparative en anatomie, exposant aux regards les ressemblances essentielles qui rapprochent les structures des êtres vivants, de ceux-là même entre lesquels on n'avait jamais sou pçonné la moindre trace de parenté.

L'étude ardente et heureuse de ces trois sciences phy-

(1) Voyez les numéros 11, 13 et 15 (13 et 27 septembre, 11 octobre), pages 244, 291 et 340.

siques qu'on appelle *paléontologie, embryologie* (1) et *anatomie comparée*, a imprimé au problème de la création le même mouvement que nos études linguistiques au problème de l'origine du langage et de la pensée.

Tant que le problème de l'origine du langage fut posé sous une forme générale et vague, les réponses qu'on y fit furent pour la plupart aussi vagues, aussi flottantes que l'étaient les questions elles-mêmes. C'est qu'en effet la question brutale qui consiste à demander comment le langage humain s'est fait, d'où il est sorti, ne comportait point de réponse scientifique. La meilleure qu'on y pût faire, c'était de dire que, comme les commencements de toutes choses, ceux du langage aussi passent les facultés de l'intelligence humaine. Mais lorsque des études que nous pouvons appeler paléontologiques nous eurent révélé les premiers vestiges du langage humain dans les inscriptions et les littératures les plus anciennes du monde, lorsqu'ensuite l'étude des langues vivantes nous eut fait assister aux phases successives de croissance dialectique et de décadence phonétique que traversent sans cesse toutes les langues dans leur passage de la vie à la mort et de la mort à la vie; lorsqu'enfin la méthode comparative nous eut montré les ressemblances essentielles qui rapprochent les unes des autres des langues dont nous n'aurions jamais soupçonné la parenté, la question de l'origine du langage se réveilla et réclama une solution nouvelle plus scientifique et plus précise.

L'analogie qui règne entre les recherches des physiciens et celles des linguistes est plus étroite encore. Si les diverses écoles de physiologistes diffèrent d'opinion sur bien des points, il en est un cependant sur lequel ils s'accordent et qu'ils regardent comme définitivement établi, c'est que les éléments primaires de tous les organismes vivants sont de simples cellules, de sorte que le problème de la création a revêtu une forme nouvelle; il est devenu le problème de l'origine et de la nature de ces cellules.

Il en est de même dans la science du langage. Le résultat le plus important auquel ait abouti l'étude vraiment scientifique des langues, c'est que, après avoir expliqué tout ce qui est purement formel comme le résultat de la juxta-position, de l'agglutination et de l'inflexion, elle a constaté qu'il restait au fond du langage certains éléments tout humains et fort simples, véritables cellules phonétiques, et que l'on appelle ordinairement *racines*. Ainsi à l'ancienne question de l'origine du langage s'est substituée, ici aussi, une question nouvelle, celle de l'origine des racines.

I

C'est ici toutefois que s'arrête l'analogie entre les deux sciences, quant à leur manière de résoudre les problèmes les plus élevés.

Il y a, en effet, deux écoles de physiologie, les *polygénistes* et les *monogénistes*. Les premiers admettent qu'à l'origine il y avait une grande variété de cellules primitives; les autres voient dans une cellule unique la source de toute existence. Il est évident que l'école monogéniste compte de jour en jour des partisans de plus en plus nombreux. M. Darwin, nous l'avons vu, reconnaissait au règne végétal quatre ou cinq ancêtres; il en reconnaissait le même nombre aux animaux. Mais sa position est devenue presque insoutenable, et son disciple le plus ardent, le professeur Hæckel, traite son maître sur ce point avec un dédain mal dissimulé. Une petite cellule lui suffit pour expliquer l'univers, et il revendique avec confiance pour sa monère primordiale, — ancêtre des plantes, des animaux, de l'homme, — la faculté de se créer elle-même, la génération spontanée.

M. Hæckel est fort désireux de persuader à ses lecteurs que la différence qui sépare les deux écoles, les monogénistes et les polygénistes, est fort chétive. Les différences, dit-il, qui séparent les diverses monères, dont la substance se compose de simple matière sans forme et sans structure, pure combinaison de carbone sous la forme de blanc d'œufs, — ces différences sont exclusivement chimiques, et les différences de proportion qui constituent cette variété infinie dans une combinaison de blanc d'œuf sont si délicates que, pour le moment, l'homme n'a pas encore réussi à les percevoir (1).

Mais s'il en est ainsi, les règles de la recherche scientifique exigent que nous attendions avant de nous prononcer définitivement en faveur du monogénisme. Quoi qu'en disent les physiologistes, il y a une grande différence pour les philosophes entre le monogénisme et le polygénisme, et bien que je n'aie pas de répugnance à accorder au *Bathybius* de Hæckel la dignité de nouvel Adam, je ne puis m'empêcher de trouver que dans cette parcelle de chaux sortie du sein de l'océan Atlantique il reste trop du réel Adam, trop de ce que j'appelle mythologie, trop d'ignorance humaine qui cherche à se dérober sous des airs de science positive.

Les linguistes ont donné au problème de l'origine du langage une forme beaucoup plus exacte et plus scientifique. Tant qu'ils n'ont affaire qu'à ce qu'on pourrait appeler la biologie du langage, tant qu'ils ne visent qu'à expliquer les phénomènes des dialectes parlés à travers le monde, ils se contentent de regarder la variété infinie des cellules vivantes, je veux dire des racines du langage, comme des faits élémentaires. Ces racines sont ce qui reste dans le creuset après l'analyse la plus complète du langage humain, et il n'y a rien qui nous engage à croire qu'il y ait eu à l'origine une racine unique, ou même un nombre restreint de racines; il n'y a rien qui nous porte à cette hypothèse, si ce n'est l'idée chère au moyen âge que la nature aime la simplicité. Il y avait un temps où les savants se figuraient pouvoir tirer une langue de neuf racines ou même d'une seule, mais ces tentatives étaient tout éphémères (2). Aujourd'hui nous savons que le nombre des racines est illimité, que le nombre des racines essentielles est environ de mille dans chaque langue.

Quelques-unes de ces racines sont, sans doute, de formation secondaire ou tertiaire, et peuvent être ramenées à un nombre moins considérable de formes primaires. Mais ici aussi, les recherches philologiques me semblent se conformer plus docilement aux règles de la philosophie que ne le

(1) Il est impossible d'employer le mot d'*ontologie* dans le sens d'*embryologie*, car l'ontologie a son domaine déterminé; donner à ce terme une signification nouvelle, ce serait occasionner une extrême confusion.

(1) Hæckel, *l'Évolution*.

(2) *Leçons sur la science du langage*, I.

font les spéculations physiologiques d'aujourd'hui. Tandis que les principaux physiologistes s'efforcent de ramener toute variété à l'uniformité, le linguiste, dans le traitement qu'il applique aux racines, établit au contraire des distinctions là où les apparences sont identiques et ne permettent de percevoir aucune différence. Si, dans la même langue ou dans le même groupe de langues, il se rencontre des racines qui se prononcent de la même façon, mais dont l'histoire n'est pas la même, ou leur reconnaît à toutes une existence à part et une origine indépendante. Il y a, par exemple, dans la famille aryane une racine bien connue, la racine *da*. C'est de là qu'est sorti le sanscrit *dàdâmi*, je donne, le grec δίδωμι, le latin *do*; le slave *da-mi*; le lithuanien *du-mi* (1), et une variété infinie de dérivés comme *donum*, présent, le français *donner*, *pardonner*, le latin *trado*, livrer, le grec παραδίδωμι, rendre, l'italien *tradire*, le français *trahir*, *trahison*, l'anglais *treason*, le latin *reddo*, le français *rendre*, avec tous ses dérivés, y compris *rente* et *rentier*. Un autre dérivé de *dā*, donner, c'est *dōs*, *dōtis*, donneur, sens que nous rencontrons dans *sacerdos*, et *dōs*, *dōtis*, la dot, l'anglais *dower* (le français *douaire*), qui vient du français *douer*, *dotare*, la *dowager*, c'est-à-dire une femme pourvue d'un douaire.

Il me faudrait des heures pour épuiser la liste des mots dérivés de cette racine *dà*, donner. Mais ce que je veux vous montrer, c'est que, à côté de cette racine *dâ*, il y en a une autre, exactement la même en apparence, composée de *D+A*, et qui cependant est absolument distincte de l'autre. Tandis que la première fournit au sanscrit *dā-trám*, présent, la seconde y fournit *dā-trám*, faucille. La seconde racine signifie couper, faucher; de là le grec δαίω et δαίομαι, δαιτρὸς, le faucheur. L'accent demeure, en sanscrit, sur la syllabe radicale de *dā-trám*, l'action de couper (à l'actif), tandis qu'il passe sur la seconde syllabe dans *dātrám*, c'est-à-dire ce qui est donné (au passif).

Il y a encore d'autres racines semblables à celles-ci en apparence, et qui en sont, en substance, absolument distinctes, qui ne signifient ni donner, ni couper, mais *lier*, par exemple dans διάδημα, diadème, ce qui est lié à travers les cheveux, δέμα, le lien, κρήδεμνον (κρὰς δέμα), coiffure, et dans διδάσκω, aor. pass., ἐδάκν, qui signifie apprendre et savoir.

Nous avons la racine *gar* qui veut dire : avaler, d'où le sanscrit *girati*, il avale, le grec βιβρώ-σκει, le latin *vorat*. Nous avons, en second lieu, une racine *gar* signifiant chicaner, quereller, d'où le sanscrit *gar-ate*, γαργαρίζειν, βαρβαρίζειν et βορβορίζειν en grec; et les deux formes latines *garrire* et *gingrire*. On peut se figurer que ces deux racines n'en aient été qu'une à l'origine, que la racine *gar* au sens d'avaler soit arrivée, par une filiation assez facile à saisir, au sens de quereller. Mais il y a une troisième racine *gar* qui signifie éveiller, d'où le grec ἐγείρω, parf., ἐγρήγορα, et qui ne peut être rattachée à la même origine, qui doit être regardée comme indépendante de l'autre racine *gar*.

On pourrait citer maints autres exemples plus que suffisants pour établir que dans une seule et même langue on peut trouver deux ou plusieurs racines identiques en apparence, mais totalement distinctes l'une de l'autre pour le sens et pour l'origine.

Pourquoi alors, demandera-t-on sans doute, les linguistes distinguent-ils là où les naturalistes ne distinguent pas? Pourquoi les physiologistes sont-ils si désireux d'établir l'existence de cellules uniformes à leur origine, mais capables, — d'après Hæckel, — de produire, grâce à la monogonie, à la gemmation, à la polysporogonie, à l'amphigonie, la variété infinie des créatures animées (1)?

Les linguistes pourraient, eux aussi, dire comme les physiologistes que, dans les cas semblables à celui de la racine *dâ*, « la différence de mélange dans la variété infinie des consonnes et des voyelles est si délicate qu'elle passe, pour le moment, les forces de la perception humaine ». S'ils ne se laissent pas séduire par cette voix de sirène, c'est qu'ils respectent un principe fondamental du raisonnement que les philosophes partisans de l'évolution abhorrent, à savoir que si deux choses, — que ce soient des racines, des cellules ou n'importe quoi, — qui paraissent se ressembler arrivent à différer par l'évolution, cette différence ne provient pas nécessairement de circonstances extérieures (qu'on appelle d'ordinaire le milieu), mais peut provenir de dispositions latentes qui, sous cette forme peu développée, ne sont point accessibles à la perception humaine. Si deux racines absolument semblables pour l'oreille produisent deux familles absolument distinctes de mots, nous en conclurons que, malgré l'analogie extérieure, ce sont deux racines différentes. Et si nous appliquions ce raisonnement à des germes vivants, nous dirions que si deux germes, malgré leur ressemblance extérieure, se développent, dans tout milieu, l'un toujours en singe et jamais en un animal supérieur au singe, l'autre toujours en homme et jamais en un animal inférieur à l'homme, ces deux germes, bien que confondus d'abord et suivant pour un temps la même ligne de développement embryonnaire, sont différents dès l'origine, quelle qu'ait été d'ailleurs cette origine.

Il y a une autre différence dans la manière dont les physiologistes ont traité les cellules, et les linguistes les racines, qui demande quelque attention. Le physiologiste ne se contente pas de reconnaître ses cellules uniformes, mais, en soumettant ces corps organiques à une nouvelle analyse chimique, il finit par les réduire aux substances chimiques ordinaires (les πρῶτα στοιχεῖα de la nature), et regarde ces substances non point comme des débris, non point comme le résidu qui subsiste après une dissolution violente, mais comme les éléments d'où sont sortis tous les objets de la création, soit inanimée, soit vivante. Il proclame que des substances inorganiques peuvent se combiner, dans des circonstances favorables, de manière à former des substances organisées, et il découvre dans la monère la plus humble la preuve manifeste que la vie a eu un commencement indépendant de tout acte créateur (2).

(1) Pott, *Recherches étymologiques*, 2e édition. 1869, p. 105.

(1) Hæckel, *Histoire naturelle de la création*. 8e leçon. Strauss. *L'ancienne foi et la nouvelle*, p. 169.

(2) On fait une distinction de plus entre l'*autogonie* et la *plasmogonie*. La première est la formation des individus organiques les plus simples par un fluide formatif inorganique, fluide qui contient les éléments nécessaires à la composition d'un organisme, et qui se dissout en combinaisons simples et fixes, acide carbonique, ammoniaque, sels binaires, etc. La seconde c'est la génération d'un organisme par un fluide formatif organique, fluide qui contient les éléments nécessaires dissous en combinaisons complexes de composés de carbone : blanc d'œuf, graisse, etc. (Hæckel.)

Dans la science du langage nous nous abstenons de ces hypothèses; nous nous en abstenons par principe. Nous ne comptons pas découvrir l'origine de racines vivantes en les décomposant en leurs éléments inorganiques ou purement phonétiques, car bien que chaque racine puisse être ramenée à une consonne au moins ou une voyelle, ces consonnes et ces voyelles sont simplement les *matériaux*, mais non les *éléments* du langage; elles n'ont, en réalité, point d'existence indépendante, elles ne sont que l'invention des grammairiens, et leur combinaison ne donnerait jamais naissance qu'à des sons vides de sens et non à des racines significatives. Tandis que le physiologiste nourrit au fond du cœur l'espérance de produire un jour, grâce aux progrès de la chimie, une cellule vivante avec des matériaux donnés, *nous savons* que les racines sont simples, qu'elles ne peuvent ni ne doivent être décomposées, que les consonnes et les voyelles sont des matériaux sans vie et sans signification, d'où ne sont jamais sorties de vraies racines, et avec lesquelles on ne pourra certainement jamais rien produire qui ressemble à une racine. La racine *da*, par exemple, signifie, comme nous l'avons vu, *donner;* décomposez-là en D et A, et vous aurez une écume, des scories vides de sens. Rapprochez ensuite D de A, vous aurez sans doute le même son, mais la vie, mais le sens en seront partis, et il n'est pas de langue qui puisse librement accepter un composé si artificiel dans sa grammaire ou son dictionnaire.

II

Voilà quelques analogies et quelques différences entre la biologie et la philologie dans leurs tentatives de résoudre les problèmes de l'origine de la vie et de l'origine du langage; il se pose maintenant une autre question. Faut-il, dans la science du langage, admettre que l'origine des racines, parce qu'elle ne se prête point à une analyse plus minutieuse, doive être pour cela regardée comme inintelligible, comme mystérieuse, ou pouvons-nous espérer de pénétrer ce mystère, de découvrir quelque chose qui, en nous montrant l'origine des racines comme parfaitement intelligible chez l'homme, nous explique en même temps pourquoi elles n'ont jamais pu se produire chez aucun autre animal?

Eh bien! je dis, sans hésiter, que les racines, si elles doivent être acceptées comme des faits élémentaires, irréductibles dans la science du langage, ne sont point des faits irréductibles dans la science de la pensée. Le spécialiste recule naturellement devant un sujet qui ne le touche pas directement, et qui, par sa nature même, ne comporte pas la méthode qu'il a coutume d'appliquer; mais le philosophe doit prendre les faits tels qu'ils sont; le chaos et le *cosmos* doivent lui inspirer un égal intérêt. De même que le médecin qui veut étudier le réseau merveilleux des nerfs recule instinctivement devant toute explication hypothétique des canaux nerveux, des centres, des ganglions, des plexus, — de même le savant éprouve une vive répugnance à se servir des procédés irréguliers qu'il est nécessaire d'employer quand on se demande comment les racines sont devenues ce qu'elles sont. Mais pour ceux qui savent appliquer l'hypothèse aux sujets qui la comportent, il n'y a rien de mystérieux ni d'irrationnel dans l'origine des racines. Seulement n'oublions pas que les racines ne sont pas de simples sons, mais des sons significatifs. Prendre les trois racines *gâ*, chanter, *dâ*, donner, *vâ*, souffler, et demander pourquoi ces trois différentes consonnes, *g*, *d*, *v*, produisent des sens différents, ce serait poser la question d'une façon absurde et qui ne permettrait point de solution. Ces consonnes qui, lorsque nous apprenons l'alphabet, ont un air de réalité et de vie, ne sont rien par elles-mêmes; elles ne peuvent donc point par elles-mêmes avoir de sens, ni produire aucun effet. Tous les philosophes, de Platon à Humboldt, qui se sont figuré pouvoir découvrir certains sens dans certaines consonnes ont oublié que les consonnes comme les voyelles sont de pures abstractions, et s'il y a quelque vérité dans leurs observations, — ce qui est incontestable, — nous verrons qu'il faut en chercher ailleurs l'explication. La racine, au contraire, n'est pas, comme on le suppose parfois, une abstraction pure, une invention des grammairiens. Il y a des langues, sans doute, où il faut les découvrir par l'analyse; mais quiconque a jamais étudié de près une famille de mots avouera nécessairement qu'à moins de reconnaître aux racines une existence indépendante, une réalité historique, l'évolution entière du langage deviendrait une impossibilité.

Il y a des langues toutefois, comme l'ancien chinois, où presque chaque mot est encore une racine, et même dans une langue aussi moderne que le sanscrit il y a encore bien des mots qui en apparence sont identiques avec les racines. Or, comme les racines ont deux côtés, l'un extérieur, le son, l'autre intérieur, le sens, il est évident que nous n'arriverons jamais à en comprendre nettement la nature à moins d'accorder autant d'attention à leur âme qu'à leur corps. Il faut, avant tout, pénétrer avec clarté dans le mécanisme de l'esprit humain si l'on veut s'expliquer l'origine des racines, — et en vous traçant l'ébauche de l'esprit tel qu'il s'offre à nous dans l'acte de la connaissance (sans considérer ce qui concerne la sensibilité et la volonté), j'espère pouvoir vous faire saisir le moment exact où l'origine des racines devient non-seulement intelligible, mais inévitable.

Il est difficile aujourd'hui de parler de l'intelligence humaine en se servant d'une terminologie technique, sans être rappelé à l'ordre à droite ou à gauche par quelque philosophe. Pour les uns, l'intelligence est une et indivisible, et c'est seulement notre conscience qui donne aux actes intellectuels les diverses formes de sentiment, souvenir, imagination, connaissance, volonté, croyance. Selon d'autres, l'esprit n'existe point comme sujet, et il ne faudrait parler que d'états de conscience, les uns passifs, les autres actifs, les autres mixtes. J'ai, pour ma part, été remis vertement à ma place pour avoir osé parler, en pleine lumière du XIXe siècle, de différentes facultés intellectuelles. Il paraît que les facultés sont des créations purement imaginaires, produits bâtards de l'ancienne scolastique.

Ce pédantisme, je l'avoue, m'amuse plutôt qu'il ne me fait peur. Faculté, *facultas*, me paraît être un mot si bien formé que s'il n'existait pas il faudrait l'inventer pour exprimer les différents modes d'action de ce qu'on nous permettra d'appeler l'entendement. Il signifie tout bonnement la capacité de faire, et il n'y a que ceux qui transforment les forces de la nature en dieux et en génies qui puissent s'effrayer de ce mot et voir dans les facultés je ne sais quels monstres établis dans les sombres retraites du *moi*. Je m'en tiens donc à l'expression de *faculté*, malgré ses airs arriérés, et en parlant de l'acte de la connaissance de la façon la plus générale, la

moins technique, je dirai que l'esprit travaille de deux manières différentes, que la connaissance a deux formes, l'une *sensible* ou d'*intuition*, l'autre *rationnelle* ou de *conception*. Je ne prétends point que ces deux formes puissent être séparées et divisées comme sur une table de dissection, je dis seulement qu'on peut et qu'il faut les distinguer (1).

Quoique la connaissance soit impossible, pour l'homme comme pour la bête, sans *intuition*, la connaissance chez l'homme, dès qu'il est sorti de l'enfance, c'est-à-dire de l'âge dénué de langage, n'est jamais purement d'intuition; elle est toujours à la fois d'intuition et de *conception*. L'intuition est un acte de connaissance aussi, mais non dans le sens technique, déterminé et restreint du mot. C'est l'expérience s'appliquant à des objets individuels seulement, — soit extérieurs, fournis par les sens, — soit intimes, fournis par l'émotion et la volonté.

La vraie connaissance, même dans sa forme la plus humble, consiste toujours dans la combinaison d'une intuition et d'une conception. Quand je dis : Ceci est un chien, ou ceci est un arbre, ou ceci est quelque autre chose, — il faut que j'aie la conception du chien, de l'arbre ou de telle autre chose, conception à laquelle je rapporte telle ou telle intuition, tel ou tel acte de conscience. Ces conceptions ne sont pas *intuitives*. Il n'y a pas de mot dans notre dictionnaire entier, à l'exception des noms propres, auquel réponde rien de réel ni d'intuitif. Personne n'a jamais vu le chien, l'arbre, mais seulement un certain chien, un certain arbre, un terrier écossais, un terre-neuve, un pin, un chêne, un pommier; il y a plus, personne n'a vu un pommier entier, on n'en a vu que certaines parties, l'écorce, quelques feuilles, une pomme çà et là, et cela non point comme dans la réalité, mais d'un côté seulement. L'arbre donc est une conception, et comme tel il ne peut jamais être vu ni perçu par les sens, il ne peut jamais revêtir en notre esprit la forme du phénomène ou de l'intuition. Nous vivons dans deux mondes, celui de la vue et celui de la pensée, et quelque étrange que cela puisse paraître, rien de ce que nous pensons, de ce que nous nommons, de ce que nous trouvons dans notre dictionnaire ne peut être ni vu, ni entendu, ni perçu.

En conséquence, nos conceptions et nos mots sont produits par une faculté ou par un mode d'action intellectuelle qui ne marque pas seulement une différence entre l'homme et la bête, mais qui crée comme un monde nouveau dans lequel nous vivons.

Si tous les animaux étaient aveugles, et que l'homme possédât seul la faculté de voir, ce fait ne constituerait point de barrière entre l'homme et la bête; il en résulterait seulement un amoindrissement de cette connaissance intuitive que nous partageons avec la bête. Mais la faculté de former des conceptions est quelque chose qui est non-seulement au delà, mais aussi en dehors du monde des sens. Les conceptions sont formées par une faculté dite d'*abstraction*, excellent terme qui exprime l'acte de décomposer les intuitions sensibles en leurs parties constitutives, en dépouillant ces parties de leur caractère passager et purement intuitif pour leur imprimer cette portée générale qui nous permet d'atteindre la connaissance de conception, la connaissance *réelle*.

(1) Kant, *Prolégomènes :* « En résumé, les sens perçoivent, l'intelligence pense. Penser c'est réunir des perceptions en un même acte de conscience. »

Il y a sans doute, parmi les psychologues, des opinions fort diverses sur la manière dont les conceptions se forment; mais pour l'objet que nous nous proposons ici, toutes ces opinions, toutes ces théories, depuis celle de Platon jusqu'à celle de Hume, sont acceptables. Ce qui est important pour nous, c'est de voir clairement que, tant que nous n'avons qu'une connaissance intuitive, tant que nous ne faisons que voir, entendre, toucher ceci ou cela, nous ne pouvons désigner, nommer, raisonner, au vrai sens de ces mots. Nous pouvons faire maintes choses par intuition; ce que nous faisons de mieux, nous le faisons peut-être de la sorte, et comme par instinct. Pour le développement des instincts animaux, pour toutes les merveilles d'habileté que les animaux accomplissent, la connaissance intuitive est plus que suffisante, et infiniment plus importante que la connaissance de conception. Mais pour former le plus simple jugement, pour dire : « Ceci est vert », il faut avoir acquis la conception de la couleur verte, il faut posséder ce que l'on appelle généralement l'idée du vert, avec ses nuances et ses variétés infinies: il faut au moins, pour parler comme Berkeley, « avoir fait d'une idée individuelle le signe d'une classe ». C'est à cette condition seulement que nous pourrons appliquer le terme de *gris* à un objet qui produit sur nous, entre autres impressions, une des impressions multiples qui ont surgi en nous avec la conception, avec le mot de « gris ».

La différence qui sépare la connaissance d'intuition de la connaissance de conception a été marquée par tous les philosophes, et je n'en connais pas un de quelque valeur qui ait revendiqué pour les animaux la connaissance de conception. Les partisans de l'évolution eux-mêmes, qui n'admettent aucune différence de nature et qui, par conséquent, peuvent regarder la raison humaine comme le développement de la raison animale, s'aventurent rarement à réclamer pour les animaux la possession de la connaissance de conception.

Locke, qui ne peut certainement pas être soupçonné de tendances idéalistes, dit (1) : « Si l'on peut croire jusqu'à un certain point que les bêtes groupent leurs idées, et par là les agrandissent, je crois qu'il est absolument certain qu'elles ne possèdent nullement la faculté d'abstraire, et que le fait de concevoir des idées générales est ce qui établit une distinction parfaite entre l'homme et la brute; que c'est là une perfection à laquelle les facultés de la bête ne peuvent en aucune façon s'élever. Car il est évident que nous ne découvrons chez elles aucune trace d'effort pour se servir de signes généraux à l'effet d'exprimer des idées universelles, et nous avons raison d'en induire qu'elles n'ont pas la faculté d'abstraction, ni celle de créer des idées générales, puisqu'elles n'ont point de mots à leur service ni aucun autre signe général. »

Il est peu de philosophes qui aient étudié les animaux d'aussi près et qui aient exprimé leur affection pour eux aussi vivement que Schopenhauer : « Ceux, dit-il, qui refusent l'intelligence aux animaux supérieurs, ne peuvent en avoir eux-mêmes ». — « Il est vrai, dit-il ailleurs, que les animaux ne peuvent ni parler ni rire. Mais le chien, le seul véritable ami de l'homme, a quelque chose d'analogue : son mouvement de queue si original, si expressif et si profondément honnête. Combien j'aime mieux cette manifestation si naturelle que les grimaces et les cérémonies des hommes ! Combien elle sur-

(1) Leçon sur la *Science du langage*, I, 405.

passe en sincérité, pour le moment du moins, toutes les autres assurances d'amitié et de dévouement! Comment pourrions-nous supporter les tromperies continuelles et les mensonges des hommes, si le chien n'existait pas, dans l'honnête regard duquel nous pouvons lire sans défiance! »

Le même philosophe accorde aux animaux la mémoire et l'imagination (*phantasie*). Il cite l'exemple d'un petit chien refusant de sauter d'une table comme la preuve que la catégorie de causalité appartient également aux animaux. Mais il est philosophe trop expérimenté pour se laisser entraîner trop loin dans l'interprétation fantaisiste d'apparences douteuses, et quand il en vient à expliquer la formation des notions générales comme l'œuvre propre de la raison, il déclare sans hésitation aucune et sans restriction « que c'est cette fonction qui explique tous les faits qui distinguent la vie de l'homme de celle des animaux (1) ».

J'ai dit et répété maintes fois que, d'après les règles strictes de la philosophie positive, nous n'avons le droit ni de rien affirmer, ni de rien nier relativement à ce que l'on appelle l'intelligence des animaux. Mais à ceux qui estiment que la philosophie peut se fier à des analogies anthropomorphiques, à ceux qui prétendent qu'on ne peut produire aucun argument contre l'hypothèse par laquelle ils attribuent aux animaux la faculté de généraliser, de former des conceptions et de s'en servir pour le raisonnement, exactement comme les hommes le font, on me permettra d'opposer deux exemples, pour plus de clarté. Je les choisis parmi un fort grand nombre d'histoires qui ont été récemment recueillies au sujet de l'intelligence animale, et ils offrent tous deux cet avantage de nous être présentés par des observateurs qui sont de vrais savants.

Le premier est emprunté à Autenrieth, dans ses *Opinions sur la nature et la vie de l'âme* (*Ansichten über Natur und Seelenleben*), publiées en 1836. « La chenille de la *tête de mort* file, à l'extrémité supérieure de son enveloppe, un double toit de soies fort roides qui tiennent ensemble par des fils très-délicats. Ce toit s'ouvre à la moindre pression du dedans, mais il offre une résistance très-forte à toute pression du dehors. Si la chenille agissait par jugement et par raison, il faudrait, d'après nos idées humaines, qu'elle pesât les considérations que voici : il faudrait qu'elle songeât à la possibilité qu'il y a pour elle de devenir un jour chrysalide et d'être exposée à toutes sortes d'accidents sans pouvoir y échapper, à moins de prendre des précautions suffisantes; il faudrait qu'elle se dît qu'elle sortira de la chrysalide à l'état de papillon, sans avoir les organes et les moyens de briser le couvercle qu'elle s'est fait à elle-même comme chenille, ou sans pouvoir, comme les autres papillons, répandre un liquide capable de dissoudre les fils de soie; que par conséquent, à moins d'avoir, comme chenille, fait les préparatifs nécessaires pour sortir aisément de prison, elle périrait d'une mort prématurée.—Pendant qu'elle travaillait à se construire cette prison, la chenille doit avoir clairement prévu qu'afin de se sauver plus tard comme papillon, il lui fallait faire un toit ainsi disposé qu'il la protégeât contre les attaques du dehors, mais qu'il s'ouvrît facilement sous une pression du dedans, résultat qui pouvait être atteint au moyen de soies roides convergeant au centre, mais dégagées ailleurs. Il aurait fallu aussi qu'elle sût auparavant qu'à cette fin, il convenait de se servir de la même soie qu'elle emploierait pour la couverture tout entière, mais en la mettant en œuvre avec plus d'art. Et cependant elle ne pouvait pas avoir reçu, à ce sujet, d'instructions de ses parents; car ils étaient morts avant qu'elle sortît de l'œuf. Elle ne pouvait non plus l'avoir appris par l'instruction ni l'expérience, car elle n'accomplit qu'une fois en sa vie cette œuvre d'art; ni par imitation, car elle ne vit pas en société. De plus, son intelligence ne peut guère être cultivée pendant sa vie de chenille, car elle ne fait que ramper autour de l'arbuste où elle a vu le jour la première fois, qu'en manger les feuilles, que grimper le long de ces feuilles de façon à ne pas tomber par terre, et se cacher derrière pour ne pas être mouillée par la pluie. Se dépouiller de sa vieille peau par des contorsions involontaires, quand elle devenait peu confortable, telle a été toute sa vie; c'est à cela que s'est bornée toute son activité jusqu'au jour où elle a commencé à filer son enveloppe merveilleuse. »

L'autre exemple est une expérience très-ingénieusement combinée dans le dessein de découvrir quelques traces de généralisation dans les habitudes des animaux. L'expérience fut faite par M. Amtsberg de Stralsund, et a été décrite par M. Möbius, professeur de zoologie à Kiel (1).

« Un brochet qui avalait tous les petits poissons qu'on mettait dans son aquarium, fut séparé de ses victimes par un carreau de verre, et, toutes les fois qu'il fondait sur eux, il se heurtait les ouïes contre le verre, et parfois avec tant de force qu'il restait ensuite couché sur le dos comme mort. Il se relevait parfois et recommençait ses élans; puis ses élans devinrent de plus en plus rares, et, au bout de trois mois, finirent par cesser complétement. Après l'avoir laissé ainsi enfermé et solitaire pendant six mois, on retira le carreau de verre de l'aquarium, et l'on rendit au brochet la liberté de circuler à son aise parmi les autres poissons. Une fois il se dirigea vers eux, mais jamais il n'en toucha un seul : il s'arrêtait toujours à la distance respectueuse d'un pouce environ, et se contentait de partager avec les autres la nourriture qu'on déposait dans l'aquarium. On l'avait donc instruit à ne pas attaquer les autres poissons qu'il savait habiter, comme lui, cette demeure.—Aussitôt cependant qu'un poisson étranger était introduit dans l'aquarium, le brochet ne le respectait nullement, mais l'avalait sans hésiter. Au bout d'une quarantaine de repas, — période pendant laquelle il avait respecté régulièrement ses anciens compagnons de captivité, — il fallut le retirer de l'aquarium à cause de sa grande taille.

» L'éducation de ce brochet, comme le remarque M. Möbius, n'était pas pour cela fondée sur le jugement : elle avait simplement consisté à établir une certaine direction de sa volonté à la suite d'impressions sensibles, uniformes et répétées. La clémence qu'il témoignait aux poissons qui lui étaient familiers ou, comme on pourrait dire, qu'il connaissait, ne prouve qu'une chose : c'est que ce brochet agissait sans réflexion. La vue de ces poissons suscitait en lui, sans aucun doute, le désir fort naturel de les avaler; mais elle éveillait en même temps le souvenir de la douleur qu'ils lui avaient value et de l'impossibilité pénible qu'il y avait à saisir cette proie tant désirée. Ces souvenirs amers l'emportaient sur ses instincts

(1) *Frauenstädt* : Schopenhauer *Lexicon*. Voy. *Begriff*.

(1) Travaux de l'Association scientifique du Schleswig-Holstein. — Kiel, 1873.

voraces et les réprimaient, pour un temps du moins. La même impression sensible, dérivant des mêmes poissons, était toujours en son âme le commencement de la même série d'actes psychiques. Il ne pouvait pas ne pas traverser cette série, comme une machine, mais comme une machine douée d'une âme et qui a sur les machines purement mécaniques cet avantage de pouvoir adapter son travail à des circonstances imprévues, tandis qu'une simple machine ne le peut pas. Le carreau de verre était une de ces circonstances imprévues pour l'organisme de ce brochet. »

Des observations et des expériences vraiment scientifiques comme les deux exemples que je viens de citer servent au moins à montrer de quels résultats est capable la connaissance de pure intuition que possèdent en commun les hommes et les bêtes,— et cela sans le secours de la connaissance de conception, que je regarde comme la propriété exclusive de l'homme.

Chez nous tout élément de connaissance, jusqu'aux moindres impressions sensibles, est à ce point mêlé de conception, qu'il nous est presque impossible d'imaginer la connaissance d'intuition sans la connaissance de conception. On ne remarque pas toujours que, nous autres hommes, nous avons presque entièrement quitté la sphère de la connaissance d'intuition pure, et que le monde où nous vivons, où nous nous mouvons, est un monde de conception, un monde que nous avons nous-mêmes créé et qui, sans nous, sans les spectateurs du théâtre, entrerait dans le néant.

MAX MULLER.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D.

— La dernière partie très-prochainement. —

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

La crise des subsistances

Si la crise politique sans exemple qui maintient la France haletante depuis deux mois lui avait permis de distraire sur d'autres objets une partie de son attention, elle se serait sans doute préoccupé davantage des deux crises économiques, l'une, celle des subsistances, qui sévit depuis quelque temps déjà, l'autre, celle des banques, qui vient de se déclarer, et qui menace de ne pas s'éteindre tout de suite. Nous dirons quelques mots seulement aujourd'hui de la crise des subsistances, toujours la plus inquiétante à cause de ses dangers sociaux, et qu'il importe d'autant plus de ramener à ses proportions véritables.

I — LA SITUATION NORMALE ET LE DÉFICIT DE 1873

L'Europe occidentale, même dans les bonnes années, ne produit plus assez de blé pour la consommation de ses habitants, bien plus nombreux, à surface égale, que ceux des autres régions du globe, et qui s'adonnent en grande partie aux travaux de l'industrie. De là un déficit normal qui est surtout considérable en Angleterre.

L'Angleterre, avec l'Écosse et l'Irlande, mange environ chaque année 64 millions d'hectolitres de blé. Depuis que Robert Peel, en abolissant les droits de douanes sur les céréales, a fait baisser leur prix et rendu ainsi leur culture moins rémunératrice, les fermiers anglais ont remplacé en partie le blé par les prairies artificielles; ils n'en produisent plus aujourd'hui que de 39 à 40 millions d'hectolitres; il faut donc en aller chercher 25 millions à l'étranger. L'extension des pâturages en Hollande et la densité de la population industrielle en Belgique entraînent dans ces deux pays une insuffisance de récolte allant de 6 à 7 millions d'hectolitres. La Suisse, luttant contre un sol généralement peu favorable aux céréales, est obligée d'en acheter au dehors un million d'hectolitres. L'Italie se suffit très-juste dans les bonnes années, et la France ne peut exporter qu'après des récoltes exceptionnelles. Voilà les principaux termes du commerce des céréales. Ils se résument en un déficit normal de 30 à 35 millions d'hectolitres, soit en moyenne 33 millions d'hectolitres.

Pour le combler, on s'adresse aux pays où la population est moins dense et l'industrie moins développée, à la Hongrie et aux Principautés danubiennes, à la Turquie, à l'Égypte, surtout à la Russie, un peu aussi à l'Algérie qui commence à fournir son contingent. La Hongrie mange son seigle pour expédier une grande partie de son blé, — 10 millions d'hectolitres, — en Suisse, en Allemagne, et jusqu'en en France. Les provinces russes de la Baltique envoient un contingent assez considérable qui se dirige sur Londres et se déverse en partie sur la France dans les années de disette, par Dunkerque et Le Hâvre. Mais le plus grand courant est représenté par les milliers de navires qui partent d'Odessa, de Constantinople, d'Alexandrie, pour Marseille et pour Londres, le grand affamé, l'acheteur des trois quarts de la marchandise en mouvement, qui devient ainsi le centre du marché universel et qui règle le commerce du blé dans le monde entier. C'est là que la France envoie ses excédants quand elle en a.

Mais cette année, au déficit normal est venu s'ajouter presque partout un déficit exceptionnel. L'Angleterre, au lieu de 40 millions d'hectolitres, n'en aura qu'une trentaine après avoir prélevé la quantité nécessaire aux semailles. L'Italie, qui n'intervient pas d'ordinaire dans cette balance, demande 6 à 7 millions d'hectolitres. Enfin, la France a un déficit sensible qui nous touche de plus près que les autres, et que nous allons essayer de préciser.

La France, pour fabriquer son pain, emploie chaque mois 10 millions d'hectolitres de céréales, ce qui fait 120 millions par an. Mais un tiers de cette consommation est représenté par les céréales inférieures, le seigle, l'orge, le maïs, l'avoine, etc. Il faut donc chaque mois à peu près 6 millions et demi d'hectolitres de blé, c'est-à-dire 78 millions pour l'année entière. Les semailles de l'année suivante en exigent 14 à 15 millions, soit en tout 92 millions d'hectolitres. C'est la récolte d'une année moyenne. Celle-ci ne l'atteint pas, tout le monde en convient. Mais les uns élèvent le déficit jusqu'à 25 millions d'hectolitres, les autres l'abaissent presque à rien. La statistique agricole ne peut pas trancher le différend, car elle repose sur les documents recueillis par des administrateurs sans compétence et même sans souci de la vérité en pareille matière.

Il y a cependant un moyen de nous renseigner d'une façon approximative, c'est de comparer la situation actuelle aux di-

settes précédentes. Pour celles-ci les tableaux de l'administration des douanes nous ont fait connaître après coup le déficit en constatant les quantités importées pour le combler. Eh bien ! lors de la disette de 1853, l'importation fut de 12 millions d'hectolitres. En 1846, elle fut de 16 millions, chiffre qui n'avait pas été atteint depuis la grande famine de 1816. Maintenant la récolte de 1873 ressemble-t-elle à celle de 1846 ou à celle de 1853? C'est assurément une appréciation fort complexe et fort controversable; mais quand on ne se laisse pas dominer par des circonstances locales, il est impossible de faire croire que, *dans son ensemble*, la récolte de 1873 soit aussi désastreuse que celle de 1846; peut-être même est-elle meilleure que celle de 1853.

Admettons cependant, pour être très-large, un déficit de 13 millions d'hectolitres ; avec les 10 millions de l'Angleterre et les sept millions de l'Italie, cela fait un déficit exceptionnel de 30 millions d'hectolitres ajouté au déficit normal de 33 millions, soit en tout 63 millions d'hectolitres à demander aux pays qui ont des excédants de production.

C'est ici que l'embarras commence, car ces pays, eux aussi, ont été éprouvés par les pluies du printemps et la sécheresse de l'été. La Hongrie sera obligée d'acheter du seigle et vendra tout au plus 2 millions et demi d'hectolitres de blé, au lieu de 10 ou 12; les Principautés danubiennes, l'Égypte etl 'Algérie ne vendront rien du tout, ou très-peu de chose. La Turquie est favorisée ; mais son excédant de production ne compense pas les déchets des récoltes russes, qui constituent la principale réserve de l'Europe ; la Russie méridionale a beaucoup souffert de la sécheresse, et le grand courant d'Odessa, malgré son affluent turc, va s'amincir cette année. Il s'en faut donc de beaucoup que les producteurs d'Europe puissent combler non-seulement le déficit spécial de 1873, mais même le déficit normal de l'Angleterre, des Pays-Bas et de la Suisse. C'est peut-être bien 45 ou 50 millions d'hectolitres qu'il faudra chercher autre part.

II. — Les blés d'Amérique

Le nouveau monde peut seul aujourd'hui donner ce qui nous manque. Là, nous trouvons aux États-Unis, au Canada, en Australie, dans l'Amérique centrale et méridionale des réserves inépuisables où Liverpool va depuis quelques années déjà chercher une partie du pain de l'Angleterre qu'Odessa et la Baltique ne suffisent plus à fournir. Toutefois, les différents États de l'Amérique espagnole ne sont pas encore en état d'exporter des quantités très-considérables; le Canada et l'Australie fourniront davantage sans qu'on puisse fixer des chiffres; mais il est évident que c'est sur les États-Unis qu'il faut compter surtout, parce qu'il y a là non-seulement une production considérable, mais aussi des voies de communication pour l'emporter. La question des subsistances européennes se trouve donc transportée, pour ainsi dire, aux États-Unis, qui en auront de plus en plus la clef dans les années de disette. C'est un point de vue qui a été particulièrement discuté le mois dernier à la Société d'économie politique de Paris.

Les États-Unis produisent près de 100 millions d'hectolitres de blé. Ce n'est pas beaucoup plus qu'il n'en faudrait pour nourrir sa population sans cesse croissante, si elle ne mangeait que du pain de froment. Mais on récolte aussi 300 millions d'hectolitres de maïs; quand on n'en a pas meilleur emploi, on abandonne tout au bétail ou à la distillerie ; quand, au contraire, on trouve des débouchés avantageux pour les blés, on mange en partie du maïs et l'on vend le blé. Pour attirer les blés américains en Europe, il suffit donc que la cote de nos marchés dépasse le prix ordinaire des régions productrices des États-Unis, augmenté des frais de transport et du bénéfice des importateurs.

Ces régions productrices de céréales ne sont pas situées près des côtes de l'Atlantique : ce sont les terres vierges de l'immense vallée du Mississipi, ce que les Américains appellent le Grand-Ouest, avec la Californie qui en forme comme l'arrière-garde. Les blés de la vallée du Mississipi se réunissent sur les deux grands marchés de Saint-Louis et surtout de Chicago, d'où on les expédie aux ports d'embarquement : New-York est de beaucoup le plus important. Ils traversent alors l'océan Atlantique pour débarquer, en Angleterrre, à Liverpool et à Londres; en France, au Havre, qui les expédie, par chemin de fer, à Paris. A chacune de ces étapes successives, le blé augmente naturellement de prix, et l'on a ainsi une chaîne de cotes subordonnées les unes aux autres par un lien nécessaire. Voici, par exemple, en chiffres ronds, les prix de ces différentes places la semaine dernière. L'hectolitre de blé se vendait 16 fr. 50 à Chicago, 21 fr. 50 à New-York, 24 fr. à Londres et 25 à Liverpool, 27 fr. 50 au Havre, 29 fr. à Paris.

Sauf les variations légères qu'expliquent la spéculation et l'état des marchés, ces différences de prix ne sont pas arbitraires. Elles correspondent au coût du transport d'une place à une autre. Quand nous avons besoin des blés américains, nous sommes donc dominés, à Paris, par la cote de Chicago. Deux circonstances seulement peuvent diminuer notre dépense d'achat : l'abaissement de la cote à Chicago ou la réduction du prix des transports. Par exemple, si le blé ne valait plus que 12 fr. 50 à Chicago, on devrait le coter 17 fr. 50 à New-York, 23 fr. 50 au Havre et 25 fr. à Paris.

Mais si les prix tombent à Chicago au-dessous d'un certain taux, les *farmers* du Grand-Ouest auront moins de bénéfice à le vendre qu'à le faire consommer au bétail, et ils arrêteront leurs envois. Il faut donc se rabattre sur la réduction du prix des transports entre Chicago et Paris, réduction qui intéresse à la fois le consommateur français et le producteur américain; car elle se partagerait entre eux deux, ouvrirait au second des débouchés plus larges, et assurerait au premier une plus grande certitude d'approvisionnement en cas de disette.

Cet immense trajet entre Chicago et Paris se divise en trois sections bien distinctes : 1° de Chicago à New-York par les chemins de fer et les canaux des États-Unis; 2° de New-York au Havre par la navigation maritime; 3° du Havre à Paris, et aux autres villes de l'intérieur, par les chemins de fer français.

En ce qui concerne la troisième section, le gouvernement français a obtenu récemment des compagnies de chemins de fer des réductions de tarif qui ramènent le prix des transports à 3 centimes 1/2 par tonnes (environ 13 hectolitres) pour chaque kilomètre parcouru, quand le parcours dépasse 800 kilomètres, et à des prix allant jusqu'à 6 centimes pour des parcours moindres. Mais cette réduction manque d'efficacité, bien qu'elle soit considérable. Elle est calculée sur le *tarif général* qui n'est plus appliqué, en fait,

qu'aux petits parcours. Pour les grandes voies d'importation, comme de Marseille, du Havre et de Dunkerque à Paris, les compagnies ont établi depuis longtemps des *tarifs spéciaux* très-inférieurs au *tarif général*, mais avec des conditions particulières. Ces *tarifs spéciaux* sont plus avantageux que les tarifs réduits obtenus par le gouvernement, et l'on continuera à les pratiquer seuls sans retirer aucun avantage de ces concessions illusoires. Telle est l'explication des critiques amères qu'a provoquées l'arrêté ministériel.

Sur la deuxième section, de New-York au Havre, la concurrence des navires est assez active pour fixer le fret à son taux véritable, et l'on ne peut pas essayer de le faire baisser précisément quand se produit un mouvement commercial qui fait abonder la matière transportable.

Reste la première section, de Chicago à New-York. Les *farmers* de l'Ouest se plaignent vivement des prix de transport qu'on y pratique; ils les déclarent imposés arbitrairement par les financiers des États de l'Atlantique, qui ont accaparé le monopole des chemins de fer. Une grande *agitation* s'est organisée dans tout le *Far-West*, sous le nom de mouvement des granges, pour combattre ce monopole des financiers et amener, par tous les moyens possibles, la réduction des tarifs des chemins de fer qui entravent ou arrêtent l'exportation des produits agricoles nés dans la vallée du Mississipi. Si ce mouvement devait réussir, il amènerait une réduction du prix du blé en France. Malheureusement, ses chances de succès paraissent bien minces quand on examine l'organisation et l'état actuel des chemins de fer et des canaux en Amérique.

III. — Les chemins de fer et le mouvement des granges aux États-Unis

En parlant du *monopole* des chemins de fer, les *farmers* de l'ouest donnent à ce mot un sens qui n'est pas du tout illégitime, — mais qui ne représente à aucun degré l'organisation que l'on désigne ainsi en France. Chez nous, le territoire a été réparti entre six grandes compagnies qui possèdent toutes les lignes importantes de leur région et auxquelles le gouvernement ne laisse pas établir de concurrences par la création de lignes parallèles dans la direction des grands mouvements commerciaux. Ces grandes compagnies ont donc un monopole de transports qui peut leur permettre d'en maintenir le prix à un taux trop élevé, puisqu'on est obligé de s'adresser à elles.

Il en est tout autrement aux États-Unis où l'on a pratiqué de la façon la plus large, comme en Angleterre, le système de la concurrence en matière de chemins de fer. Ainsi, notamment pour le transport des céréales de l'ouest vers les ports d'embarquement de l'Atlantique, il y a au moins cinq grandes compagnies de chemins de fer distinctes qui se font concurrence, savoir : d'abord le *New-York central Railroad* et l'*Érié Railway*, allant de New-York à Buffalo, sur le lac Érié, où les grains sont apportés de Chicago, le marché dominateur de l'Ouest, par la navigation des grands lacs, concurrencée elle-même par des chemins de fer parallèles, mais plus coûteux. — Puis le *Baltimore and Ohio Railroad*, qui va de Baltimore à Saint-Louis, le second marché de céréales de l'Ouest, bien moins important d'ailleurs que Chicago ; — entre deux, le *Pensylvania central Railroad*, qui va de Philadelphie vers le Mississipi, relié de ce côté à Saint-Louis et à Chicago, tandis que du côté de l'océan Atlantique, il aboutit par ses annexes à New-York et à Baltimore : — enfin, le *Great Trunck of Canada*, qui part du port de Portland dans l'État du Maine et de Québec et Montréal sur la grande artère du Saint-Laurent, pour aboutir à Détroit et à Chicago sur les grands lacs.

En outre, tous ces chemins de fer sont concurrencés par le canal de l'Érié (avec son prolongement naturel de l'Hudson), qui va de New-York à Buffalo recevoir les grains de Chicago. Il est exploité par l'État de New-York lui-même et c'est encore le plus fort « transporteur » d'Amérique. Enfin il ne faut pas oublier la navigation du Mississipi et de ses affluents l'Ollio, le Missouri, l'Orkhousas, etc., qui pourraient les conduire au grand port du sud, la Nouvelle-Orléans.

Cependant, il est vrai que les tarifs des chemins de fer américains sont plus élevés que ceux des chemins de fer français et que la concurrence ne produit pas du tout les effets d'économie que le public pouvait en entendre. C'est ce qui arrive aussi en Angleterre, pays pour lequel l'enquête récente nous fournit des documents plus complets que ceux que nous avons sur l'Amérique. Au lieu de se tuer réciproquement par une guerre de tarifs indéfinie, les compagnies arrivent bientôt à s'entendre pour fixer un taux commun sur les lignes concurrentes. Ce taux cherche naturellement à procurer une rémunération à tous les capitaux employés. Comme la création de *plusieurs* lignes parallèles a absorbé *plusieurs* capitaux, cette rémunération ne peut être obtenue que par une élévation de tarifs qu'une *seule* ligne, construite à l'aide d'un *seul* capital, n'aurait pas eu besoin d'établir pour obtenir une rémunération beaucoup plus large. C'est ainsi qu'une fois la concurrence neutralisée par la *coalition* des concurrents qui crée une sorte de monopole, la multiplicité des lignes n'est plus qu'une cause d'exigences plus grandes de la part des chemins de fer.

Il a été reconnu en Angleterre, comme en Amérique, qu'il était impossible d'empêcher ces coalitions, parce qu'elles peuvent se réaliser d'une manière entièrement secrète. On peut seulement interdire les fusions *publiques* des compagnies, comme cela se fait dans la plupart des États de l'Union pour les lignes parallèles ; mais cela n'empêche pas encore ces fusions de se réaliser d'une manière occulte, par exemple, par l'achat de toutes les actions d'une compagnie.

Aussi, en présence des résultats de cette expérience déjà longue et décisive, la dernière enquête anglaise, — que nous invoquons parce que l'organisation générale est à peu près la même en Amérique et en Angleterre, — conclut-elle à faciliter les fusions qui aboutiraient à la constitution de compagnies exploitant chacune exclusivement une région déterminée du territoire, comme cela existe en France. On voit donc que, si notre organisation de chemins de fer présente des inconvénients et des abus incontestables, les autres ne sont pas beaucoup plus parfaites.

Quant à l'intervention directe du Congrès fédéral dans les affaires intérieures des Compagnies pour les obliger législativement à diminuer leurs tarifs, c'est un fait qui paraît hautement improbable quand on connaît le respect sans bornes des Américains pour l'initiative individuelle, leur aversion pour toute intrusion du pouvoir dans les affaires privées et pour toute restriction de la liberté des transactions. Ils ne se sont

départis de cette règle absolue que sur la question des banques d'émission; mais, même en organisant un système qui équivaut à beaucoup d'égards à celui des Banques d'Angleterre et de France, ils ont voulu avoir l'air de respecter dans certaines limites la liberté des banques, et, s'ils ont été forcés de la supprimer en réalité, c'est sous l'empire de circonstances exceptionnelles, au moment où l'existence même de l'Union était mise en grand péril par la guerre de la sécession, et quand on ne pouvait la sauver que par des mesures de salut public.

Il est inadmissible qu'on recoure à de pareilles mesures dans un temps calme et pour une question qui présente évidemment une importance moins grave, quel que soit son intérêt réel. Mais, dans tous les cas, les principes constitutionnels de l'Union s'opposeraient à l'intervention du Congrès fédéral. En effet, les chemins de fer ne sont pas, comme la monnaie, dans ses attributions constitutionnelles. Chaque État est resté souverain pour les lois destinées à les régir. Il y a, il est vrai, une exception pour ce qu'on appelle les *Pacific Railroad*, c'est-à-dire les différents chemins de fer destinés à relier le cours du Mississipi avec l'océan Pacifique. Cette exception s'explique parce que ces chemins de fer traversent surtout des *Territoires* non encore élevés à la dignité d'*États*, et pour lesquels le pouvoir législatif réside entre les mains du Congrès fédéral.

Or, s'il faut arriver devant les législateurs des États particuliers, les *farmers* de l'Ouest ne peuvent pas espérer que les législatures des États de la Nouvelle-Angleterre fassent des lois pour favoriser l'Ouest dans une question où celui-ci se prétend opprimé par les intérêts de la Nouvelle-Angleterre elle-même.

Resterait le projet d'une grande ligne de chemin de fer du Mississipi à l'Atlantique établi et exploité par l'Union elle-même, pour amener à bon marché aux ports d'embarquement les produits agricoles du Grand-Ouest. Mais la réussite de ce projet, si tant est que des hommes influents s'y intéressent jamais, est bien plus invraisemblable encore que tout le reste. S'il y avait un chemin de fer capable de faire naître de pareilles idées, c'était assurément la grande ligne du Pacifique, d'Omaha à San-Francisco. Destinée à assurer l'unité de l'Union en reliant à son centre les États du Pacifique séparés jusque-là par un immense désert, elle avait un caractère bien plus politique qu'économique; on n'espérait pas voir de longtemps un grand trafic ni même une colonisation latérale bien rapide dans des régions si lointaines. Cependant le Congrès s'est borné à donner des subventions aux deux compagnies chargées de l'exécuter dans les conditions ordinaires.

Voudrait-on, en se rangeant à ce système, faire créer par le Congrès, à grand renfort de subventions, une nouvelle ligne du Mississipi à l'Atlantique? Ce serait s'exposer à fournir une nouvelle force aux coalitions de chemins de fer, avec un nouveau capital qui voudrait, lui aussi, trouver sa rémunération, et par conséquent provoquer peut-être, dans quelques années, une nouvelle hausse de tarifs.

D'ailleurs on devine bien qu'il y a beaucoup d'exagération, comme toujours, dans les plaintes des *farmers* de l'Ouest sur le prix de transport de leurs céréales. En somme, le transport d'un hectolitre, de Chicago, le grand marché de l'Ouest, à New-York, le grand port d'embarquement, revient aujourd'hui à 3 fr. 50 c. environ par hectolitre ou tout au plus 4 fr. dans les mauvais moments.

La plus grande partie de ces transports se fait toujours par les grands lacs et le canal de l'Érié. En 1869, sur 12 millions et demi de tonnes environ qui représentent le mouvement des marchandises entre Chicago et New-York, 6 millions ont passé par l'Érié ou ses annexes, et 6 millions et demi par les deux chemins de fer qui lui font concurrence, le *New-York central Railroad* et l'*Érié Railway*. Les 6 millions de tonnes transportés par le canal d'Érié comprenaient 7 millions d'hectolitres de blé et 12 millions d'hectolitres de maïs (1).

Nous ne pouvons pas donner ici les tarifs des chemins de fer, malheureusement trop mobiles ; mais la concurrence du canal ne leur permet pas de demander beaucoup plus cher, excepté pendant les trois ou quatre mois de chômage, qui commencent vers la fin de décembre. C'est plutôt sur d'autres marchandises ou dans les stations intermédiaires qu'ils perçoivent des tarifs exagérés. Mais il ne faut pas oublier que malgré tout cela les chemins de fer américains sont loin d'avoir une situation très-prospère. La plupart exploitent avec 60 ou 70 pour 100 de frais, ce qui prouve que leurs tarifs ne sont pas en telle disproportion avec les conditions économiques du pays ; quant aux dividendes, les compagnies n'en distribuent guère au delà de l'intérêt de l'argent, — quand il est couvert.

La conclusion qui résulte de ces faits, bien mieux connus des *farmers* de l'Ouest que de nous, c'est que ce mouvement, — d'ailleurs très-remarquable et destiné sans doute à de grandes conséquences, — est bien plus politique qu'économique. Ces questions sont plutôt des prétextes que des causes. Depuis la reconstitution de l'Union, le parti démocratique cherche naturellement à reconquérir une partie de l'influence que la victoire si décisive des républicains semblait lui ravir à jamais. Il a trouvé un excellent champ de bataille sur les questions économiques, par suite de l'exagération des droits de douanes qui excluent les produits manufacturés étrangers et obligent les États exclusivement agricoles de l'Ouest à payer beaucoup plus cher les produits analogues des manufactures de la Nouvelle-Angleterre. Voilà ce que les « plates-formes » démocratiques promettent d'abolir depuis plusieurs années; voilà pourquoi elles ont réussi à provoquer un grand mouvement dans l'Ouest, si maltraité, mouvement dont la question des transports n'est qu'un épisode accessoire : on a ramassé naturellement tous les petits griefs apparents pour faire nombre et les glisser sous le couvert du gros grief que personne ne peut nier.

IV. — Conclusion

Il faudra donc nous résigner à payer les blés américains d'après les conditions de transport actuelles aux États-Unis, conditions qui ne changeront sans doute pas d'ici longtemps. L'Europe est grevée de ce chef d'une lourde dette ; elle devra

(1) En 1869, le prix moyen du transport du *bushel* de blé (environ 35 litres ou 27 k. 18) a été de 0 fr. 34 de Chicago à Buffalo par les lacs, et de 0 fr. 82 (dont 31 cent. pour droits de navigation) de Buffalo à New-York par le canal Érie et l'Hudson, soit en tout 1 fr. 16. Les prix extrêmes ont atteint accidentellement 1 fr. 85. Le prix moyen des transports sur le canal Érie depuis quatorze ans a été de 3 cent. 7 dixièmes par tonne kilométrique; il est aujourd'hui inférieur à 3 centimes (Voyez l'excellent *Rapport sur les travaux publics aux États-Unis*, par M. Malezieux).

exporter un milliard, dont les États-Unis prendront la plus grosse part. Une bonne moitié sera payée par l'Angleterre, habituée de longue main à cette importation augmentée seulement d'un tiers cette année. Elle en trouve facilement la contre-valeur d'exportation en produits manufacturés. Quant à la France, son fardeau sera beaucoup plus léger ; mais elle n'est pas habituée, comme l'Angleterre, à le porter. En admettant que nous achetions aux États-Unis la moitié de ce qui nous manque, nous aurons tout au plus 140 millions à leur payer, car le transport sur mer sera fait en grande partie par nos propres navires, de sorte que le prix du fret et le bénéfice de l'importateur resteront en France. C'est encore l'Italie qui souffrira le plus. Achetés à Odessa, les 6 ou 7 millions d'hectolitres qu'elle demande lui coûteront 160 à 180 millions, qu'elle ne pourra pas payer aux Russes avec son papier-monnaie déprécié sans subir de grandes pertes pour le transformer en or.

Émile Alglave.

CAUSERIE POLITIQUE

La dictature et la dissolution

Il y a en France, à cette heure, 9 992 329 électeurs inscrits, soit à peu près dix millions de citoyens actifs. C'est un beau chiffre. Il serait plus beau encore si tous savaient lire, écrire, et bien d'autres choses qui ne s'apprennent pas à l'école. Quoi qu'il en soit, lettrés ou illettrés, ignorants et savants, riches ou pauvres, ces dix millions de Français sont le souverain. C'est en eux, et en eux seuls, que la souveraineté réside, pleine, entière, incontestée désormais. La seule appréhension du contact de ce *dèmos* formidable a suffi pour mettre en fuite le vieux spectre de la monarchie.

Donc, ces dix millions d'électeurs sont, en droit, maîtres de leurs destinées. Nous les avons connus singulièrement crédules pour la plupart, et bien aveuglément dociles en d'autres temps. Ils sont aujourd'hui déniaisés. Ils commencent à connaître leur puissance ; ils savent ce que vaut la souveraineté du nombre, dont le suffrage universel est l'expression, et ils y tiennent. Ils n'ignorent plus que dans leur volonté est la source de toute légalité, c'est-à-dire de tout droit efficace, de toute autorité effective, et que cette autorité, ce droit, cette légalité, sont choses nécessairement sujettes à variation, par cela seul que leur volonté est muable et d'elle-même se peut réformer. Ils n'avaient pas l'air de se douter, sous l'empire, de la toute-puissance légale qui leur appartient ; aujourd'hui, ils ont compris la chose, et ils agiront, ils agissent déjà en conséquence.

C'est là un fait, et ce fait, qu'est-ce donc, sinon la république démocratique, non pas complétement organisée, constituée, mais pleine de vie toutefois ? Or, c'est avec ce fait qu'il faut que la bourgeoisie royaliste apprenne à vivre, et sans délai, si elle ne veut passer définitivement à l'état de caste invalide. Elle ne changera pas le cours des choses. Elle n'enchaînera pas le destin. Ou elle se convertira, ou elle sera inévitablement exclue du gouvernement de la chose publique. L'alternative est pressante. Aujourd'hui encore les indécis ont le choix. Plus tard, il sera trop tard.

Ce ne sont pas les avertissements qui leur ont fait défaut : chaque jour les défections des électeurs deviennent plus significatives. Les exemples de sagesse ne leur ont pas plus manqué que les leçons. Qu'ont fait M. Thiers, M. Dufaure, M. de Rémusat, M. Casimir Périer, et tant d'autres, sinon reconnaître loyalement la nécessité de conformer nos lois constitutionnelles au seul principe de droit public qui soit resté debout en France, la souveraineté de la nation ? Ces grands et excellents citoyens ont su mettre leur devoir envers la patrie au-dessus des préjugés de leurs détracteurs.

Les conservateurs sans parti pris, que sollicitaient avec de si vives caresses les conspirateurs royalistes, feront donc bien de réfléchir. Ce ne sont pas des oppositions de doctrine qui les ont séparés jusqu'ici des conservateurs républicains, mais de simples différences de tempérament. Une république sans *forum*, où l'État eût été gouverné par des assemblées exclusivement formées « d'honnêtes gens », et ces assemblées elles-mêmes menées par les salons, peut-être s'en seraient-ils accommodés sans trop de répugnance. Ils semblent en faire l'aveu du moins, dans l'intimité. Le régime républicain, pris en soi, n'a rien, disent-ils, qui leur fasse peur. Mais le suffrage universel émancipé, la brutalité de la cohue démocratique, l'invasion du peuple entier dans le domaine jusqu'ici réservé de la politique, réservé à leur profit sous la royauté parlementaire, au profit de la dictature sous l'empire : voilà ce qu'ils ne peuvent supporter. Il faut tout dire : ils n'ont pas encore pu prendre leur parti d'admettre franchement la foule anonyme en collaboration politique avec les bourgeois.

Il y a dix jours à peine, la monarchie les tentait. Ils sentaient le soupçon grandir invinciblement contre eux dans l'esprit de la nation. Ils calculaient que leur part d'autorité ne pouvait manquer d'être infiniment meilleure et plus sûre avec le roi qu'avec le peuple. Pourquoi ne pas suppléer aux sympathies de la multitude, qui menaçaient de leur faire défaut, par le prestige de l'autorité royale restaurée ? Pourquoi la royauté n'eût-elle pas fait au profit de ses partisans, et avec succès, ce que l'empire a pu faire vingt années durant, à son propre bénéfice, sans presque jamais éprouver de mécompte ? Mendier laborieusement la faveur et les votes d'une foule de... braves gens, que le hasard des révolutions a improvisés citoyens, chose de soi déplaisante, humiliante, et combien de chances sont contraires ! Mais mériter la gratitude du prince, s'accorder par lui et par ses ministres avec l'évêque ; commander par celui-ci à son clergé et aux instituteurs ; par le préfet aux maires, aux gardes champêtres, aux gendarmes ; recueillir pour prix des efforts combinés de la milice administrative, tant sacrée que profane, le succès d'une candidature qu'on n'eût eu que la peine de faire agréer à Sa Majesté, cela ne valait-il pas cent fois mieux ? Jamais M. le comte de Chambord n'eût introduit sérieusement la décentralisation dans le programme de la royauté. Ne fallait-il pas que le roi pût réserver à ses plus dévoués sujets la possession du pouvoir, où eût été leur seul refuge ?

Tout cela était peu fier et cependant pouvait devenir criminel, la nation manifestant de plus en plus clairement sa volonté de ne pas revenir à la monarchie. L'éventualité de la résistance a paru bientôt si menaçante, qu'il a fallu battre en retraite et lâcher pied. Le cabinet, qui avait juré de maintenir les « institutions existantes », a donc tenu parole, un peu malgré lui peut-être, et a semblé comme surpris de se trou-

ver, de fait, strictement fidèle à ses engagements. Quelque chose est changé toutefois : de tout le répertoire politique inauguré le 24 mai et des accessoires, il ne reste rien, qu'un masque brisé. Ordre moral, gouvernement résolûment conservateur, ligue des gens de bien, parti des honnêtes gens, toutes ces savantes conceptions ont fait leur temps. Il a fallu inventer autre chose et sans tarder.

Contraints d'improviser, les royalistes n'ont pas eu le temps de faire preuve de beaucoup d'imagination. La droite, le centre droit, l'extrême droite, ont eu beau mettre en commun toute leur fécondité d'esprit, il leur a été impossible de trouver rien de plus nouveau que la dictature. Après les dix mois d'angoisse qui ont commencé pour la France avec les travaux de la commission des Trente, rien n'a paru plus à propos à ces sages amis de leur pays que de transformer le provisoire sans en sortir. Une seule marque d'originalité distingue la solution surprenante qui est destinée, s'ils triomphent, à remplacer le gouvernement de « l'ordre moral » : la dictature sera anonyme. On se consolera de n'avoir pas pu faire la monarchie, en se refusant à prononcer le nom de la république.

Seulement, on ne peut penser à tout. Les inventeurs de l'anonymat provisoire auront beau vouloir se retrancher dans l'Assemblée, désormais leur unique asile, pour y abriter leurs déceptions, leurs divisions, leurs regrets, leurs rancunes, leurs plans contradictoires, leurs conjurations impuissantes; ils sont condamnés. Ils peuvent, s'ils veulent, décréter l'éternité du parlement : ils ne se feront pas immortels. Qu'ils fassent le compte de leurs pertes depuis deux ans; qu'ils supputent la durée du temps qu'il faudra à la nation pour mettre à la place d'une majorité royaliste une majorité républicaine, et qu'ils ajoutent leurs calculs aux garanties dont ils veulent munir la dictature éphémère dont ils ont fait leur dernière ressource.

Non, rien de tout cela n'est sérieux. Si l'Assemblée ne se dissout, elle reste ce qu'elle est, constituante ; et dans trois mois une majorité républicaine pourra défaire constitutionnellement ce que veut faire demain une majorité royaliste. On ne peut tout avoir à la fois : la certitude de la durée et les commodités du provisoire. Il faut opter.

Si les royalistes veulent établir la dictature et la mettre hors d'atteinte, ils sont dans la nécessité d'en faire non pas seulement une institution, mais la constitution même de la France, et cela fait, de se dissoudre. L'Assemblée ou les Assemblées nouvelles qui leur succéderont, n'ayant pas comme eux qualité pour constituer, jugeront peut-être à propos de respecter leur œuvre. C'est là la seule chance qu'ils aient d'assurer dix années d'existence à l'espèce d'autocratie anonyme qu'ils paraissent avoir rêvée. Chance bien douteuse, à vrai dire. S'ils préfèrent rester à Versailles, on peut calculer sans trop de témérité, ce semble, qu'avant la fin de l'hiver la majorité leur échappera. La dictature et le dictateur seront alors à la merci d'une majorité nouvelle, constituante toujours, mais républicaine et non plus formée des seuls « gens de bien ».

Si les exaspérés de la droite étaient conséquents, ils iraient logiquement jusqu'au bout des étrangetés que leur singulière conception implique : ils demanderaient à l'Assemblée de décider qu'aucune élection nouvelle ne pourra avoir lieu sans sa permission expresse. Alors on verrait se manifester au grand jour les sentiments qui sont au fond de bien des cœurs. La lutte s'engagerait, franche et sincère, entre les électeurs et les élus, entre une faction et le suffrage universel.

Les conservateurs de sens rassis, que le parti royaliste a si tristement fourvoyés déjà dans une première intrigue, consentiront-ils à le suivre longtemps encore dans l'aventure désespérée où il s'engage? C'est à eux de voir s'il leur convient de sacrifier, en haine de la république, jusqu'au soin de leur propre conservation.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

En vérité, me dit un ami, vous êtes naïf ou prétentieux. Quoi! en ces instants de crise politique, vous avez la candeur ou l'amour-propre de croire qu'on jettera même les yeux sur votre *Causerie littéraire!* Comme dirait madame Jourdain : « Nous avons grande envie de causer littérature, grande envie de causer littérature nous avons! » Les esprits sont bien ailleurs, croyez-moi. Tout ce qui n'est pas la politique leur est complétement indifférent. Écoutez plutôt et saisissez au vol les lambeaux de la conversation de tous ces gens qui passent. Quels sont les mots qui nous parviennent? Pacte de Bordeaux... Le sinistre vieillard... La presse muselée... Je veux un roi, mais un roi sans I grec... Ce sera le traître dont parle Veuillot...

— Eh bien! vous voyez. Toujours la politique.

— C'est juste; mais écoutons encore!

... Ah! grenouilles, vous voulez un roi!... Il ne montera plus à son balcon, l'échelle est coupée... Ce sabre est le plus beau jour de ma vie...

— Eh bien! vous voyez, dis-je à mon ami, voici la littérature : les grenouilles de La Fontaine, le balcon de Roméo et de Shakespeare, le sabre de M. Prudhomme et d'Henry Monnier. Allez, nous sommes toujours le peuple athénien, au milieu de tout et malgré tout ami des choses de l'esprit, passionné pour les arts et les lettres, φιλομοῦσος καὶ φιλόκαλος. Causons donc littérature. Nous n'abandonnons pas d'ailleurs immédiatement la politique en parlant des derniers vers de Victor Hugo et du pamphlet de M. Grandguillot.

On a dit de la lettre, la fameuse lettre, qu'elle avait été écrite seulement lorsqu'il était devenu évident que la partie était perdue. Que la partie fût perdue, cela semble incontestable; mais qu'on ait attendu que la perte fût certaine pour jeter avec dédain les cartes sur la table, c'est ce dont tout le monde ne convient pas. Tel n'est pas non plus l'avis de Victor Hugo. Il envoie au contraire à Frohsdorf ses félicitations. On m'assure du moins que la pièce est bien de lui, que ce n'est pas un pastiche mystificateur; et il faut qu'on me l'assure, car si l'intention est bonne, je n'en dirai pas autant des vers.

J'étais adolescent quand vous étiez enfant;
J'ai sur votre berceau fragile et triomphant
Chanté mon chant d'aurore, et le vent de l'abîme,
Depuis, nous a jetés chacun sur une cime,

Car le malheur, lieu sombre où le sort nous admet
Etant battu de coups de foudre, est un sommet.

Tout cela est bien tourmenté, bien torturé. Cette cime, qui est à la fois un sommet et un lieu sombre où l'on est admis par le sort, quel étrange séjour étrangement décrit! Mais peu importe, après tout; ce qui nous intéresse plus, c'est le sentiment qui a inspiré la pièce :

Le lis ne peut cesser d'être blanc. Il est bon,
Certes, de demeurer Capet, étant Bourbon :
...Vous avez raison d'être honnête homme...

Le pamphlet de M. Grandguillot est un pamphlet avant la lettre. M. Grandguillot a voulu être prophète : il a eu le tort de prophétiser faux en annonçant que le lis cesserait d'être blanc et prendrait docilement toutes les nuances de l'arc-en-ciel. C'est déjà un malheur, c'en est un autre de piétiner lourdement dans le domaine de la fantaisie légère. Pourquoi se lancer dans le caprice et la fiction, qui demandent des ailes, lorsqu'on est fait pour creuser honnêtement un sillon régulier et non pour voltiger de fleur en fleur? M. Grandguillot a été sous l'Empire un journaliste d'autorité et de poids, confectionnant des articles solidement établis. Doué d'un biceps musculeux et d'un poing massif, il ne lâchait jamais prise dans la lutte corps à corps et meurtrissait rudement son ennemi. On avait même créé le verbe *grandguillotiner* pour peindre l'état où il mettait ses adversaires. D'aucuns prétendent même que, sans le vouloir, par une sorte de choc en retour, il *grandguillotinait* aussi le lecteur; mais ceux qui disent cela cèdent à la tentation d'une plaisanterie facile. Aujourd'hui, M. Grandguillot reparaît avec un pamphlet qu'il intitule *Le roi d'Yvetot, journal officiel du pays de Caux* (1). Il y met comme épigraphe ce mot de la *Satyre Ménippée* : « Allons, Gros-Jean, aux Estats! » Gros-Jean, Grand-Guillot, c'est tout un. Voilà donc Grand-Guillot ou Gros-Jean, comme vous voudrez, dans les secrets du gouvernement, et, par une indiscrétion blâmable, il nous donne une édition anticipée du journal officiel de la royauté restaurée. Naturellement le roi d'Yvetot, retour de Frohsdorf, après avoir teint le lis de toutes les couleurs de l'arc-en-ciel, supprimera toutes les libertés qu'on a eues sous l'Empire, rétablira les majorats et le droit d'aînesse, déchirera les traités de commerce, enfin nommera tous les princes de sa famille officiers supérieurs dans les armées de terre et de mer, au détriment sans doute du prince Napoléon. Naturellement encore, les grands emplois civils seront à tous ceux qui ont préparé la fusion, et les bonapartistes n'émargeront rien. On voit par ces échantillons l'intention et les lignes principales du pamphlet. Le gouvernement dont nous étions menacés était ainsi combattu par l'argumentation qu'on appelle en langage d'école la réfutation par avance et par l'absurde. C'était, après tout, de bonne guerre, et l'exagération en pareil cas peut être admise. Si la fantaisie se prolonge trop, si la plaisanterie est lourde, c'est que ce pamphlet était destiné à toutes les classes de la société et que la raillerie trop fine n'est pas comprise de tout le monde. Il y a du reste, dans le nombre, quelques traits ingénieux et de bonne satire. L'idée de réunir l'Assemblée dans la chapelle du petit-séminaire à son prix. Ce qui manque surtout à ce pamphlet, c'est la franchise d'allure. L'auteur est gêné par une arrière-pensée qui le préoccupe trop. Il ne veut pas seulement combattre la royauté, il voudrait ramener l'empire, son âge d'or, à lui. En même temps donc qu'il nous montre les libertés, les bonheurs, les gloires que la royauté nous ravirait à tout jamais, il faut qu'il fasse entrevoir ces mêmes libertés, ces mêmes bonheurs, ces mêmes gloires nous revenant avec l'empire. Là est la difficulté, le tour de force. M. Grandguillot s'en tire mal, et d'ailleurs à l'impossible nul n'est tenu.

(1) En vente chez tous les libraires de Paris.

II

Revenons aux lettres pures. La séance solennelle des Académies a été égayée par un agréable feuilleton de M. Legouvé (1). Le public l'a lu avec un vif plaisir et en même temps un certain étonnement de voir les doctes assemblées se dérider ainsi. Cela a paru quelque peu léger. Le dirai-je même? J'ai entendu prononcer le nom de Paul de Kock; non pas, il est vrai, celui des longs romans en six volumes et trois mille cascades, mais celui des petites esquisses ou études de mœurs parisiennes qui faisaient, il y a quelque trente ans, l'ornement honnête du *Musée des familles* et la joie pure de ses vertueux lecteurs. Le rapprochement est piquant, plutôt que tout à fait juste. Les rapports ne sont qu'apparents. Cette petite scène prise par M. Legouvé dans le vif des mœurs bourgeoises a bien quelque air de famille avec certaines études du romancier populaire; mais ne considérez pas simplement l'extérieur, pénétrez plus avant, la différence est sensible. M. Legouvé n'a pas seulement vu et reproduit les gestes, les attitudes, les dehors, ou tout au plus les passions et les sentiments qui s'agitent à la surface, il a surpris au fond des âmes certains sentiments qui se cachent, il a vu ce que tout le monde ne voit pas, il a porté un scalpel curieux dans certains replis non complétement explorés. C'est la nouveauté, l'originalité et le mérite distingué de cette étude dont je parle. N'y a-t-il pas parfois entre le père et la mère une sorte de rivalité qu'on n'avoue pas, qu'on ne s'avoue même point à soi-même? N'entre-t-il pas un peu d'égoïsme dans l'amour que nous portons à nos enfants, dans celui que nous attendons d'eux en retour? Faut-il tenir compte de cet égoïsme inconscient dans nos rapports avec eux? Les aimons-nous mieux et nous en faisons-nous aimer plus sûrement en nous sacrifiant sans réserve à leur contentement immédiat? Autant de questions délicates auxquelles M. Legouvé touche d'une main discrète, mais sûre cependant et décidée. Il n'étale pas avec une complaisance qui nous froisserait certaines vérités un peu tristes, mais il les laisse entrevoir. Ce bon sens qui ne se laisse pas abuser, cette clairvoyance si pénétrante, nous sommes tentés un instant de les accuser de sécheresse; cependant comme, en fin de compte, cette sécheresse apparente n'exclut pas la sensibilité ni l'attendrissement, comme cette clairvoyance assure le bonheur

(1) *A propos d'une dot*, par M. Legouvé, de l'Académie française. — Paris, 1873.

de tous, mieux que n'auraient pu faire les illusions en apparence les plus généreuses, nous nous réconcilions avec l'auteur et sommes même tentés de lui demander pardon d'avoir douté un instant de la bonté de son cœur.

J'ai fait voir en quoi cette esquisse est moins légère qu'elle n'a pu le paraître. Je voudrais dire maintenant en quoi elle m'attriste. J'aime les traditions de famille, et je m'étais, comme tout le monde, habitué à faire du nom de Legouvé le synonyme d'avocat du sexe faible, de chevalier des dames.

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ta mère,

avait dit M. Legouvé père, auteur du *Mérite des femmes*, et tous nous connaissions ce vers célèbre, et tous nous avions constaté que M. Legouvé fils et successeur n'avait jamais eu, lui aussi, que des sourires et des roses sans épines pour les clientes de son père. Cette fois, quel changement ! L'avocat des dames est-il donc devenu le champion des hommes ? Toujours est-il que les femmes n'ont pas le beau rôle dans son récit. Du cœur, de la sensibilité, de la tendresse, oui, sans doute ; si M. Legouvé leur refusait tout cela, ce serait presque de l'impiété : mais un cœur qui les entraîne, une sensibilité qui détruit l'équilibre des facultés, une tendresse mal éclairée. Laissez-les agir seules, ces faibles femmes, les résultats seront désolants. Le père est là heureusement, le père et le mari ; pour dire le mot, l'homme, oui, l'homme lui-même ! A lui le sens, la clairvoyance, la sensibilité tempérée par la raison, la modération, fruit de l'expérience. Il est le soutien, la lumière, presque la providence de la famille. Sans lui, pauvre mère, tu compromettrais ton autorité, tu perdrais de ton prestige ; sans lui, pauvre fille, tu verrais ta fortune et ton bonheur exposés ; toujours lui, lui toujours :

Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois ton père !

Quelles raisons ont pu déterminer M. Legouvé à rompre avec des habitudes de galanterie chevaleresque qui étaient une tradition de famille ? L'amour de la vérité, sans doute. *Mihi amica mulier, sed magis amica veritas.* Cela est honorable, cela est beau.

III

Dois-je employer la formule officielle à propos de la mort de M. Ernest Feydeau ? Faut-il dire que les lettres ont fait une perte sensible ? A franchement parler, je ne crois pas que nous soyons privés de l'espoir d'ouvrages bien remarquables. M. Feydeau s'était fait connaître par une œuvre à sensation, dont le retentissement n'avait point été sans quelque scandale ; depuis lors, il n'avait fait que décliner, et ses dernières productions étaient au-dessous du médiocre. L'invention lui manquait et aussi l'observation neuve et originale. Peut-être, quand il avait écrit *Fanny*, avait-il trouvé près de lui, ou même en lui, un commode sujet d'étude, et depuis n'avait-il plus rencontré d'occasion aussi favorable. Et ce roman même de *Fanny*, dont la vogue avait été si grande et qui, en ce temps-là, nous avait tous plus ou moins séduits, qu'était-ce après tout ? Une œuvre malsaine, une débauche de matérialisme, une peinture excitante de la passion purement physique. Était-ce un tableau ? Non, c'était une photographie. Et elle ne représentait pas même le nu, mais le déshabillé. Chez les deux tristes héros du roman, on sentait la chair vivre, les nerfs tressaillir, le sang circuler ; mais où était l'âme ? Y avait-il dans la jalousie de l'amant l'ombre d'un sentiment avouable ? C'était un tempérament jaloux d'un tempérament plus fort. En présence de ce mari à la face et aux muscles de taureau, il songeait avec colère à sa complexion plus frêle ; il s'irritait d'une comparaison qui n'était point à son avantage. Et cependant ces souffrances, si peu dignes d'intérêt, ont pu nous intéresser. C'est que l'auteur les avait peintes avec une âpre tristesse et une verve de colère qu'on ne saurait nier ; c'est qu'après tout elles étaient humaines, tout indignes de l'homme qu'elles pussent être. M. Feydeau essaya ensuite de descendre plus bas encore dans les bas-fonds de notre pauvre nature ; le public se refusa à le suivre. Enfin, à bout d'invention, il écrivit pour écrire.

IV

L'anniversaire de la mort de Théophile Gautier a été célébré par un service funèbre où se pressaient les plus grands noms de la littérature. En même temps, un suprême hommage lui était rendu par tous nos poëtes vivants, grands et petits. Les poëtes étrangers eux-mêmes ont tenu à honneur d'envoyer quelques fleurs pour grossir cette brillante couronne. Tous ces vers, témoignages de sympathie et d'admiration, ont été réunis en un splendide volume publié par la maison Lemerre (1), qui a eu l'idée d'élever ce beau monument, idée généreuse en faveur de laquelle beaucoup de néo-parnassiens lui seront pardonnés. Victor Hugo ouvre la marche et jette le premier sur ce tombeau un mélancolique bouquet de fleurs sombres. Nous n'y trouvons pas les couleurs éclatantes qu'il sème ordinairement d'une main prodigue ; mais, il le dit lui-même, il a vu disparaître tour à tour les poëtes, tout s'est attristé, tout s'est assombri autour de lui :

C'est mon tour, et la nuit emplit mon œil troublé
Qui, devinant, hélas ! l'avenir des colombes,
Pleure sur des berceaux et sourit à des tombes.

Je ne puis passer en revue tous les poëtes, ni même les mentionner, ils sont trop nombreux. Je recommande spécialement au lecteur un sonnet de Sully-Prudhomme, très-beau et très-ample de forme. Mieux que personne, il a caractérisé le génie païen, les ivresses paisibles, les aspirations indolentes et la majesté un peu marmoréenne de Gautier.

Ton âme a donc rejoint le somnolent troupeau
Des ombres sans désirs, où l'attendait Virgile,
Toi qui, né pour le jour d'où le trépas t'exile,
Faisais des voluptés les prêtresses du beau.

M. Claretie ne voit pas seulement en Gautier un Oriental et un Grec, il y voit aussi un autre Rabelais :

Lui, fils de Rabelais, qui chérissait Homère !

(1) *Le tombeau de Théophile Gautier.* — Paris, 1873, A. Lemerre.

Ce côté rabelaisien, qu'on laissait volontiers dans l'ombre, se dessine bien nettement dans certaines œuvres de la jeunesse du poëte, œuvres un peu oubliées, romans et contes humoristiques, que vient de publier la maison Charpentier (1). C'est un volume curieux à lire : non que ces badinages aient par eux-mêmes une grande valeur; mais on y trouve un spécimen de l'esprit qui avait cours et qui était en vogue vers 1830. Il y a une mode pour l'esprit comme pour l'habillement. Quand nous retrouvons dans de vieilles gravures les modes de la Restauration, nous nous étonnons qu'on ait pu se vêtir ainsi. De même en lisant ce volume on est tout surpris. Quoi ? c'était là l'esprit à la mode ! Cette violence de paradoxe, cette fantaisie cherchée, ces gamineries laborieuses, ces charges de rapin voulant étonner le bourgeois, voilà ce qui a été goûté alors ! Et comme Gauthier était un homme de beaucoup d'esprit, comme il a écrit des pages étincelantes jusqu'au dernier jour, on compare ce qui lui valait des succès en 1830 à ce qui lui en a valu ensuite. La conclusion est vraiment à l'avantage de l'époque présente. Nous sommes plus délicats ; nous n'admettons pas qu'on raille à outrance ce qui est respectable, nous ne ririons plus si en nous parlant d'un champ de bataille on nous disait : l'herbe viendra là plus belle le printemps prochain, « un héros fait pousser d'excellents petits pois ». Nous ne ririons pas davantage si, le drapeau étant changé, on nous disait : « On change aux bâtons des mairies les loques qu'on nomme drapeaux ». C'était alors la mode de se moquer de tout et de soi-même : chose étrange, Gautier le romantique ne ménageait pas les railleries au romantisme. Et même, parmi ses contes humoristiques, le plus plaisant, le seul vraiment plaisant, c'est celui où sont exposées les mésaventures d'un romantique qui s'efforce vainement de trouver dans la vie ce qu'il admire au théâtre, et qui ne peut parvenir ni à être un Buridan ni à trouver une Marguerite de Bourgogne. Il a beau faire des avances au drame, le drame ne veut pas de lui. A part cela, tout nous semble aujourd'hui médiocrement gai.

V

Rien de bien saillant au théâtre. Un petit acte à l'Odéon, l'*Apprenti de Cléomène*. C'est une réduction de *la Ciguë* d'Augier fondue avec la *Galathée* de l'Opéra-comique. Quelques vers agréables, mais une donnée bien moins acceptable et des situations bien moins originales que dans *la Ciguë*. Cela est bénin, bénin. Un bon gros drame au Châtelet, *la Camorra*, bien bourré d'invraisemblances, d'impossibilités, d'étrangetés. C'est une histoire de brigands; et ces brigands sont terribles à ce qu'il paraît, mais ils y mettent de la complaisance et se laissent berner, surprendre, jouer à plaisir par un Français, soldat dans la cavalerie. Ce sont eux qui ont peur du Français. Cela rappelle les chasses à courre de l'ancien Hippodrome, où un cerf était poursuivi par des chiens : de temps en temps les chiens dépassaient le cerf et le cerf courait après les chiens.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Les Jeunes-France*, romans goguenards, suivis des *Contes humoristiques*, par Théophile Gautier. Paris, 1873, Charpentier et Cie.

BIBLIOGRAPHIE

Deutsch zu Haus, par B. KIRSCH.

English at home, par J. ADDISON, professeur au Lycée de Bordeaux.

Ce n'est pas à des écoliers que s'adressent les petits volumes de MM. Kirsch et Addison. Ils ne sont même pas destinés à ces élèves de huitième, à qui M. Kuffh enseigne, d'une manière aussi agréable que pratique, les formes et les nombres allemands (V. *Revue politique et littéraire*, du 6 septembre). Les auteurs sont partis de ce point de vue que, pour apprendre aux enfants les langues vivantes, le meilleur professeur ne vaut pas une bonne allemande ou une gouvernante anglaise. Mais il n'est pas donné à toutes les familles de faire venir d'Angleteterre ou d'Allemagne des gouvernantes ou des bonnes ; c'est à ces familles surtout que les auteurs proposent leurs livres, qui mettront les mères elles-mêmes en mesure d'enseigner à leurs enfants, je dirais presque à leurs bébés, l'allemand et l'anglais, tout en jouant, et à la maison même, *zu Haus*, *at Home*.

Des gravures coloriées, exécutées avec goût par un artiste bordelais, passent en revue les différents objets qui sollicitent tout d'abord l'attention des enfants, les personnes avec lesquelles ils sont en rapport, le mobilier et les objets de toilette, les jeux, les vêtements, les différentes parties du corps, etc., etc. Au-dessous de chaque objet se trouve le mot qui le désigne, mais rien qu'en anglais ou en allemand ; les deux pages suivantes contiennent des phrases faciles, accompagnées de la traduction française, dans lesquelles ces mots rentrent et, en fait de grammaire, seulement ce qui est indispensable pour faire les phrases.

Plus tard, les enfants se perfectionneront dans la connaissance des langues, mais, en attendant, un résultat très-important sera atteint ; ils auront appris, tout en se jouant, les mots les plus usités et les formes indispensables, à un âge où la flexibilité de la mémoire et la souplesse des organes leur rendent cette étude facile et amusante ; à un âge encore où leur temps n'est pas absorbé par les leçons et les devoirs qui, dès leur entrée dans les écoles publiques, font de chaque nouveau sujet d'étude un travail et une fatigue.

Depuis que les malheurs de la France, amenés en grande partie par notre ignorance des pays étrangers et des langues étrangères, ont fait de l'étude des langues vivantes un élément important et indispensable de l'instruction publique, les professeurs les plus distingués de Paris se sont mis à l'œuvre avec une ardeur des plus méritoires ; chaque année voit surgir des grammaires, des méthodes nouvelles. On ne saurait donc que féliciter les deux professeurs bordelais, très-avantageusement connus d'ailleurs, et depuis longtemps, par leurs ouvrages pédagogiques ; ils ont comblé une lacune importante, en mettant les notions élémentaires de l'anglais et de l'allemand à la portée du premier âge. Plus d'une jeune mère, sans doute, leur saura gré de l'avoir instruite elle-même, en instruisant et en amusant son bébé.

A. L.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 3.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 20 15 NOVEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

La France est encore dans une phase d'attente pénible. Il semblait qu'après que M. le comte de Chambord était remonté au ciel, emportant avec lui la monarchie légitime, non pas dans un mouvement de chevaleresque enthousiasme, mais après un pointage soigneusement fait, nous en avions fini avec ces cruelles incertitudes qui ont été le cauchemar malfaisant du pays pendant près de trois mois. Eh bien, non! cela ne plaît pas aux artisans de l'intrigue monarchique; ils n'ont pas obtenu la royauté, il leur faut une dictature à peine déguisée, ils se remettent à ourdir une nouvelle trame plus artificieuse que la première, et la France, qui a besoin de voir clair dans son avenir pour se remettre au travail réparateur, est de nouveau en face d'un inconnu redoutable qui paralyse son activité, arrête son essor commercial et la force à piétiner sur place dans l'obscurité. Toute la semaine s'est passée dans l'élucubration pénible du projet de la prorogation des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon. La majorité de la commission, représentant la politique libérale et modérée du centre gauche, s'est heurtée à chaque instant à la mauvaise volonté de la minorité, qui est l'organe du parti monarchique et de ses rancunes. Qu'on lise le compte rendu de ces débats rendus interminables par les subterfuges de ceux-là mêmes qui se plaignent de leur lenteur! on verra de quel côté a été le désir loyal de l'entente et la préoccupation patriotique de mettre un terme aux anxiétés du pays.

La majorité de la commission a poussé l'esprit de concession jusqu'aux dernières limites. Elle ne pouvait aller plus loin. Beaucoup même se demandent si elle ne devait pas s'arrêter plus tôt. En acceptant une prorogation ferme de cinq années des pouvoirs du maréchal Mac-Mahon, elle sait bien qu'elle a porté atteinte à la rigueur des principes; car l'argumentation de M. Jules Grévy demeure irréfutable. Une Assemblée peut constituer un pouvoir régulier et définitif : elle ne peut léguer à ses successeurs un pouvoir exécutif exceptionnel par son origine et fait à son image. Le droit de lier l'avenir de cette façon ne lui appartient pas. L'amendement de la gauche, qui stipule que l'Assemblée est tenue d'établir tout d'abord le régime républicain en organisant ses pouvoirs par la loi constitutionnelle, est seul conforme au droit strict. Néanmoins, la majorité de la commission, qui partage notre avis sur ce point de doctrine, consent à descendre de ces hauteurs des principes absolus; elle tient compte du désir du pays d'obtenir quelque repos, et de la situation des partis dans l'Assemblée. Elle accorde une prorogation, mais en la liant moins étroitement que nous ne le voudrions au vote des lois constitutionnelles qui définiront et limiteront le pouvoir du président de la république et l'encadreront en quelque sorte dans un régime définitif, celui que veut la France et qu'elle réclame énergiquement dès qu'on soulève un instant, pour une élection partielle, le bâillon sous lequel on cherche à étouffer sa voix. Cette question de la connexité de la prorogation avec le vote des lois constitutionnelles est devenue la question capitale : celle de la république définitive sous la forme la plus modérée. De là la vivacité, ou, pour mieux dire, l'habileté cauteleuse de la résistance, de la part de la minorité de la commission. Est-il possible de pousser plus loin l'esprit de chicane? Chaque concession cache un piége et recouvre une équivoque. C'est ainsi que la minorité de la commission admet que, dans un bref délai, de nouveaux commissaires seront nommés pour élaborer les lois constitutionnelles; mais elle annule immédiatement cette concession en se refusant d'abord à marquer un terme à des travaux qui peuvent durer deux ans; et ensuite en maintenant la nomination au scrutin de liste, en assemblée plénière, sûr moyen de faire de cette commission une Pénélope bénévole, cent fois sur le métier remettant son ouvrage et le défaisant à plaisir.

Un moment la minorité paraît admettre que la fameuse loi Victor Lefranc, qui n'a existé qu'en projet et qui était destinée à protéger efficacement les institutions existantes, sera remise en vigueur. On s'aperçoit bientôt que ce n'est qu'un leurre, car devant une interrogation pressante on reconnaît que la loi proposée ne sera destinée à couvrir que la personne du

maréchal, et que la république n'en sera pas moins livrée à toutes les compétitions. Cette proposition derisoire ne mérite plus même un instant d'examen.

Il est vrai que les royalistes ont la bonté de nous concéder le nom de Président de la République. Le bon billet qu'ils nous signent ! On sait ce que ce vocable a empêché et quelle gêne il a apportée aux complots à ciel ouvert contre la république ! Enfin M. Delsol semble avoir trouvé une proposition acceptable en stipulant que la loi de prorogation aura le caractère d'une loi ordinaire toujours révocable tant que la constitution n'aura pas été votée. Ce n'est qu'un mirage; quand on s'en approche, on s'aperçoit qu'on s'est trompé sur le caractère conditionnel qui semblait résulter de la proposition nouvelle, et encore une fois la connexité de la prorogation et des lois constitutionnelles se dérobe dans l'ambiguité. La majorité de la commission a passé outre. Nulle concession sérieuse n'a été faite : les groupes monarchiques s'en tiennent à la politique du message, qui peut se résumer ainsi : la dictature dans le provisoire, c'est-à-dire la prolongation du mal dont nous souffrons avec l'aggravation d'un nouveau mal qui est pire. Voilà le seul remède que le parti qui s'appelle emphatiquement honnête et conservateur ait trouvé pour notre chère et malheureuse patrie !

Nous donnerons franchement notre avis sur une pareille politique, en attendant les lois de presse dont on nous menace. Elle est, selon nous, aussi coupable dans les fins qu'elle poursuit que dans les procédés de discussion qu'elle emploie. Qu'on lise les journaux de la coalition monarchique ! Est-il possible de pousser plus loin la violence et la mauvaise foi ? Tandis qu'une de ces feuilles qui, autrefois, se contentaient de dîner du scandale et de souper du théâtre, et qui, sans modifier leur ancien genre, se sont mises au service de l'ordre moral, imprime tous les jours en tête du journal comme sur un écriteau de dénonciation les noms de huit commissaires de la majorité, parce qu'ils n'ont pas voulu livrer la France en une nuit et sans discussion sérieuse à un pouvoir non défini, — d'autres feuilles, plus spécialement vouées à la défense de l'autel, se signalent par d'odieuses calomnies. Elles ne cessent de proclamer la grande trahison du parti républicain qui aurait, à les croire, rendu les armes au bonapartisme, et cela parce que, devant un intérêt commun, les votes se sont rencontrés pour un jour par une sorte de nécessité impersonnelle. Il faut pousser jusqu'à l'impudeur l'oubli de son propre passé pour lancer de pareilles accusations au lendemain de l'immorale coalition du 24 mai ! Les injures déversées à M. Thiers ne connaissent plus de bornes, et l'on en vient à dire qu'au lieu de voter qu'il avait bien mérité de la patrie, l'Assemblée aurait dû lui demander un compte sévère de son administration.

Tous ces excès de polémique ne sont rien, comparés à la politique qu'ils sont destinés à servir. Il n'en est pas qui soit plus oublieuse des devoirs du patriotisme. On poursuit deux buts : on veut d'abord punir la France de ce qu'elle ne s'est pas prêtée aux intrigues monarchiques; on veut ensuite se conserver la possibilité de les renouveler à son heure, en lui refusant toute solution définitive et par conséquent tout apaisement.

Reprenons ces deux visées du parti que nous combattons. Elles sont exprimées clairement dans le message et dans le discours de M. le vice-président du conseil dans son bureau, qui a été comme la signature du message.

Nous voulons rendre le pouvoir exécutif plus fort par des lois de compression; c'est la première assertion du parti conservateur. — Notre motif, ajoute-t-il, c'est que l'ordre est troublé; non pas l'ordre de la rue que nous avons maintenu, mais l'ordre moral, la tranquillité des esprits.

La réponse est facile. Cet ordre que vous invoquez, vous seuls l'avez troublé dans les mois qui viennent de s'écouler. Vous l'avez troublé par vos agissements monarchiques. Nous ne vous contestons pas le droit de défendre la monarchie dans l'état actuel de notre législation; c'est une grande opinion que nous savons respecter. Seulement il ne vous était pas permis de la défendre de cette manière, en voulant la faire triompher par une représentation nationale incomplète, en vous jouant du vœu du pays. Il ne vous était pas davantage loisible de passer des traités équivoques avec une royauté indomptable qui s'était toujours réservé un droit supérieur et antérieur. Le drapeau blanc, odieux à toute la France moderne, n'a pas cessé de flotter à ses yeux par-dessus toutes vos négociations ambiguës. Voilà ce qui l'a agitée et indignée. Et pourtant elle est demeurée calme et paisible. Il suffit qu'elle ait fait connaître ses répugnances pour qu'on crie au désordre et qu'on avoue hautement l'intention de limiter ses libertés. Je ne parle pas du projet qui a déjà revêtu la forme précise d'une proposition et qui consisterait à supprimer les élections partielles. Ce serait purement et simplement la mutilation de la souveraineté nationale, un coup d'État hypocrite et odieux. Nous n'y croirons que quand nous le verrons accompli. En supposer l'acceptation serait déjà une mortelle injure à nos adversaires.

Que dire de ce provisoire auquel ils veulent condamner le pays, après que nous avons pu recueillir, il y a peu de jours, sur leurs lèvres les déclarations les plus explicites sur les funestes effets d'un régime de perpétuelle attente? Ils semblent dire à la France : « Nous savons bien aujourd'hui comme hier que tu languis dans cette énervante incertitude; que tu ne peux te reprendre à rien avec énergie, parce que tu n'as pas la sécurité du lendemain. N'importe ! puisque tu n'as pas voulu de notre définitif, tu n'auras pas celui que tu désires tant que nous pourrons l'empêcher, et tu te débattras encore dans ton anxiété jusqu'à ce que nous ayons pu te ressaisir quand nous t'aurons dégoûtée d'une république provisoire de notre façon. »

Dira-t-on que nous exagérons ? Qu'on lise ces mots significatifs attribués par le chroniqueur du *Correspondant* à un interlocuteur qu'il appelle « un homme d'État illustre qui a voué à la monarchie sa foi et sa vie ».

« Agissez, — a dit cet oracle plus habile qu'honnête, — avec la fatalité comme vous pourrez, en attendant une plus heureuse fortune. Le gouvernement le meilleur vous manque : tout en lui réservant la fidélité de vos regrets et même de vos espérances, contentez-vous du médiocre pour éviter le pire. Cette république, gouvernez-la; tant que vous l'administrerez, on ne la croira pas si républicaine, elle paraîtra toujours et sera toujours provisoire. Le nom de la république vous déplaît justement; mais dans la nécessité du jour, vous, conservateurs, prenez la chose. »

Voilà certes un aveu dépourvu d'artifice; il vous montre ce que vaut l'appellation de *président de la république* qu'on daigne nous laisser, et ce que sera l'essai loyal des gens de bien!

Cette comédie politique a assez duré. On est las de ses intrigues misérables et surtout de ses acteurs qui ne réussissent que dans les coulisses, car dès qu'ils sont en scène, ils ne savent que balbutier leur grand mot de conservation. Le pays s'épuise et s'irrite; l'étranger nous prend en pitié; et si nous ne sortons bientôt de cette situation louche, l'esprit public tombera dans une de ces prostrations irritées qui préparent et rendent possibles les coups de désespoir ou les défaillances honteuses. Espérons que la majorité des bureaux se retrouvera dans le vote décisif. C'est le seul moyen qui nous reste d'inaugurer une politique libérale et modérée et de sauver le pays de ces grands conservateurs qui ne conservent rien que leurs préjugés et leurs passions, et de ces illustres parlementaires qui font tout ce qu'ils peuvent pour tuer le régime représentatif par les abus de pouvoir qu'ils lui demandent.

E. DE PRESSENSÉ.

LE LONG PARLEMENT

Les entreprises fusionnistes ont fait beaucoup de mal à la France; elles ont agité les esprits, troublé les intérêts, compromis et affaibli gravement l'influence du parti conservateur. Elles auront cependant leur utilité, si elles servent à éclairer ce parti sur l'impossibilité de toute restauration monarchique et sur l'absurdité de la politique qu'il s'acharne depuis deux ans à faire prévaloir. Le comte de Chambord, il faut lui rendre cette justice, sans lui en témoigner d'ailleurs ni admiration ni reconnaissance, s'est chargé lui-même de tuer la monarchie, si tant est que la monarchie fût encore vivante. Son manifeste, dont il ne faut pas trop vanter la loyauté tardive, n'est pas seulement le suicide d'un prince; c'est aussi l'abdication de la royauté elle-même. Le comte de Chambord a fait justice de l'illusion qui égarait encore quelques esprits généreux et naïfs. On sait maintenant ce qu'il faut penser de cette monarchie constitutionnelle et libérale qu'on se flattait de rattacher aux traditions de l'ancien régime en l'appuyant sur le principe de la légitimité. Les conservateurs qui s'obstinaient à rêver la réconciliation du droit divin et de la souveraineté nationale sauront désormais à quoi s'en tenir sur l'attitude que doivent garder l'un vis-à-vis de l'autre ces deux éternels et irréconciliables ennemis.

La monarchie légitime est donc morte, et il ne saurait même plus en être question. Quant à la monarchie constitutionnelle, elle avait donné sa démission par avance, elle s'était évanouie dans le sein de la royauté légitime, et elle ne pouvait échapper à son naufrage. Cette réconciliation princière, cette reconstitution de la famille royale qui devait, disait-on, amener infailliblement la reconstitution du trône, n'a eu d'autre résultat que d'envelopper la monarchie libérale dans le désastre de la monarchie légitime. Quelles que soient les illusions complaisantes qu'elle nourrisse encore sur son avenir, elle doit sentir qu'elle est au moins condamnée à un très-long ajournement de ses espérances, et qu'après l'humiliation qu'elle vient de subir il lui sera impossible, avant bien des années, de rentrer en scène sans soulever la réprobation du pays. La France pardonnerait plus aisément au comte de Chambord les doctrines surannées dont il est le naïf interprète, qu'elle ne pardonnera aux libéraux de 1830 d'avoir renié toutes leurs traditions et prouvé le peu de sincérité de leurs opinions libérales en essayant de trafiquer de leur pays comme d'une marchandise.

Que reste-t-il donc en face de la république? Un seul gouvernement, celui de l'empire, de l'empire déclaré déchu par un vote unanime de l'Assemblée souveraine, dénoncé par les monarchistes eux-mêmes comme l'auteur de tous les désastres de la France. Les conservateurs qui refusent de fonder la république sont-ils disposés à relever l'empire? Faute de Henri V ou de Louis-Philippe II, l'Assemblée songe-t-elle à donner la couronne à Napoléon IV? Peut-être y arrivera-t-elle un jour, si elle s'obstine à tenir en suspens l'avenir de la France; mais ce jour, Dieu merci, n'est pas encore venu. Pour le moment, le seul gouvernement qu'on puisse opposer à la république, c'est le provisoire, et le provisoire, c'est encore la république exploitée au profit d'un parti. Il est évident pour tout homme de bon sens et de bonne foi que la république est le seul gouvernement possible, puisqu'elle est indispensable à ses propres adversaires, et puisque les monarchistes eux-mêmes ne peuvent s'en passer pour exercer le pouvoir.

La république a donc remporté une victoire morale éclatante. Sa nécessité apparaît avec une incontestable évidence, et cette démonstration de fait ne pourrait pas rester stérile, si le gouvernement obéissait aux règles parlementaires, qui veulent qu'un parti vaincu se résigne à sa défaite et cède paisiblement la place au parti victorieux. Si l'Assemblée nationale se pique d'un peu de logique et de conséquence dans les idées, elle fera, avec le pays tout entier, ce raisonnement bien simple: « L'heure est venue de choisir entre la république et la monarchie; nous l'avons pensé, nous l'avons dit, nous l'avons déclaré hautement. Or, la monarchie s'est mise hors de cause; nous sommes forcés de nous rallier à la république. Le provisoire, de l'aveu de tous, est devenu impossible; le pays en est las, le gouvernement lui-même avoue qu'il manque de force et d'autorité. Nous avons engagé un combat solennel entre la république et la monarchie; la monarchie a succombé, ou plutôt elle s'est dérobée pour éviter une défaite certaine. Nous ne pouvons pas méconnaître que la république reste maîtresse du terrain; nous ne devons pas, si nous sommes des conservateurs sincères, nous opposer à ce qu'on l'organise de manière à pourvoir aux besoins du pays. »

On comprend fort bien qu'un tel aveu répugne aux monarchistes désappointés qui espéraient, en rétablissant le trône, s'assurer l'éternité du pouvoir; on conçoit aisément que leur dignité leur interdise de servir le gouvernement qu'ils ont voulu renverser, et que la reconnaissance de la république soit incompatible avec leur présence aux affaires. Nous compatirions même, s'il le faut, à la douleur que doit leur faire éprouver l'alternative cruelle où ils se trouvent de renoncer au pouvoir ou de refuser à la France, affamée de sécurité, la seule forme de gouvernement qui puisse lui assurer un lendemain. Il s'agit seulement de savoir si le ministère de la fusion sera sacrifié à la sécurité de la France, ou si la

France elle-même doit sacrifier ses intérêts les plus pressants à la conservation d'un ministère qui n'est plus qu'un obstacle et un danger. Revenir au provisoire, après la fusion, n'est plus qu'un expédient indigne de toute conscience honnête, et qui doit répugner à ceux mêmes qui essayent de s'en servir. Puisque, pour sortir du provisoire, les monarchistes n'ont pas hésité à courir la terrible aventure que l'on sait ; puisque, pour arriver à une solution définitive, ils n'ont pas craint d'agiter l'opinion, de suspendre les affaires, de troubler tous les intérêts matériels, de jouer enfin le sort de la France sur un coup de hasard, ils ne peuvent plus avoir aucun prétexte sérieux pour se cantonner dans le provisoire et pour refuser d'en sortir. Ils sont les derniers qui aient le droit d'invoquer l'intérêt de la tranquillité publique, et il leur faut une singulière audace pour se poser, après ce qu'ils viennent de faire, en défenseurs de l'ordre et du repos de leur pays.

La loyauté la plus élémentaire leur commande de reconnaître et d'accepter leur défaite. Après la violence qu'ils ont essayé de faire au pays, il serait mesquin de recourir à des subterfuges. Ils ont voulu nous imposer la monarchie de haute lutte : ils n'y ont pas réussi. Ils ont voulu tirer au sort les destinées de la France : qu'ils se résignent à subir l'arrêt que le sort a rendu contre eux. C'est en vain qu'ils espèrent pouvoir recommencer la partie qu'ils viennent de perdre. Le pays, qu'ils ont exaspéré, ne leur en laissera pas le temps. République ou dissolution, telle est aujourd'hui l'alternative qui s'impose à l'Assemblée. C'est méconnaître l'état de l'opinion et s'insurger contre la force des choses que de vouloir échapper à cette alternative inévitable par le moyen d'une dictature militaire appuyée sur un long parlement.

I

« La monarchie nous échappe, » disait, il y a quelques jours, un des meneurs de l'intrigue fusionniste ; « mais nous sommes encore au pouvoir et nous y resterons. » Ces mots résument toute la politique du ministère : il veut rester au pouvoir. Son chef l'a déclaré récemment : s'il offre sa démission le lendemain du vote de la prorogation des pouvoirs, ce sera seulement pour la forme, et afin de se mettre en règle avec les usages parlementaires. Il compte bien, d'ailleurs, sortir par une porte et rentrer par l'autre, comme il arrive aux figurants de théâtre, lorsqu'ils ont plusieurs rôles à jouer dans la même pièce. Peut-être cette comédie parlementaire n'est-elle pas très-conforme aux lois de la responsabilité ministérielle, telles que les entendaient jadis les membres du cabinet ; peut-être même, après avoir tant critiqué l'âpreté de M. Thiers à conserver le pouvoir, leur sied-il assez mal de s'y cramponner eux-mêmes, et de ne pas imiter l'exemple que leur a donné leur illustre adversaire, en se retirant de bonne grâce immédiatement après sa défaite. Mais le ministère actuel s'appelle le ministère des gens de bien ; il ne saurait s'astreindre sans déchoir à l'observation des règles vulgaires de l'honnêteté politique. Les hommes d'État qui le composent pensent qu'ils ont charge d'âmes, qu'ils ont reçu d'en haut une mission providentielle, et que par conséquent ils doivent conserver le pouvoir dont ils se serviront plus tard pour ramener la France dans les voies monarchiques. Certes, la république est indispensable ; il faut bien la subir en ce moment, mais seulement à titre provisoire, et de manière que tous les pouvoirs restent entre les mains de ses ennemis. Un cabinet conservateur, mais sincèrement résigné à reconnaître et à organiser la république, pourrait fonder ce gouvernement d'une manière plus solide qu'on ne le désire. Il faut à tout prix que la république reste entre des mains résolues à la trahir et à faire tout au monde pour la renverser : telle est la généreuse conviction qui retient le ministère à son poste. C'est à cette nécessité de salut public qu'il sacrifie, sans hésiter, ses répugnances, et qu'il immole héroïquement jusqu'à sa propre dignité.

Encore si le ministère se contentait de rester silencieusement au pouvoir et d'attendre modestement les inspirations et les résolutions de l'Assemblée ! Mais non, il menace, il gourmande l'Assemblée et la France ; il se pose en sauveur de l'ordre qu'il a compromis et de la société qu'il empêche de se rasseoir à l'abri des institutions républicaines ; il essaye de couvrir l'incohérence de sa conduite par l'arrogance de son langage ; il prend le ton impérieux d'un Louis XIV ou d'un Napoléon Ier. Il exige qu'on lui confère, presque sans discussion, des pouvoirs dictatoriaux, exceptionnels, pour une durée qui n'a jamais été accordée, dans aucun temps, à aucun magistrat républicain, sinon lorsqu'il s'agissait de préparer l'établissement d'un trône. Et ces pouvoirs, que promet-il d'en faire ? Il ne le sait peut-être pas lui-même. Il ne s'agit, à l'en croire, ni de la république, ni de la monarchie, mais d'un gouvernement innommé, qui laisse la porte ouverte « à toutes les légitimes espérances », et qui consacre tous ses efforts à défendre contre la volonté du pays l'omnipotence et l'éternité de l'Assemblée actuelle.

C'est dans cette intention loyale et patriotique que le ministère demande à l'Assemblée une prorogation de pouvoirs qui sera accordée en apparence au président de la république et qui, en réalité, ne bénéficiera qu'au ministère lui-même. Ce que l'on veut surtout proroger, ce n'est pas tant le gouvernement que la majorité sur laquelle il s'appuie, et qui, à son tour, espère pouvoir s'appuyer sur la dictature pour faire violence à l'opinion du pays. Le ministère et la majorité veulent se dédommager de l'échec qu'ils viennent d'éprouver en s'accordant l'un à l'autre une sorte d'assurance mutuelle contre la souveraineté nationale. Voilà le fond du singulier contrat qu'on nous demande de conclure avec le premier magistrat de la république, en lui livrant une sorte de pouvoir absolu et discrétionnaire, sans y mettre aucune garantie ni pour les droits de la nation, ni même pour le maintien de la forme du gouvernement qu'il préside. Ce n'est plus seulement, comme autrefois, l'exercice du pouvoir constituant que l'on revendique pour l'Assemblée actuelle et dont on veut lui faire un privilége ; c'est une souveraineté illimitée qu'il s'agit de lui reconnaître en dehors et au-dessus du pouvoir constituant, pour la déléguer sans conditions à un seul homme, et l'employer au service d'un parti. Cela fait, si l'Assemblée juge à propos de rester dans le provisoire et d'ajourner indéfiniment la constitution qu'elle a promise, rien ne s'opposera plus à ce qu'on attende patiemment un avenir meilleur. L'Assemblée jugera dans sa souveraineté si l'heure est venue de tenir sa promesse ; ce que l'on veut, c'est qu'elle reste maîtresse, à tout instant, de faire ce qui lui plaira. C'est l'incertitude érigée en principe de gouvernement et mise solennellement sous la protection de la dictature ; c'est l'anarchie passée à l'état de garantie con-

stitutionnelle, et tempérée seulement par le pouvoir absolu.

On ne sait vraiment comment définir l'étrange système politique au succès duquel le ministère semble avoir attaché son existence. Il est impossible de s'imaginer ce que pourraient être les lois constitutionnelles sous l'empire d'un pareil régime. Sans doute, ce seraient des lois générales, indifféremment applicables à toutes les formes de gouvernement connues; la constitution que l'on consentirait à faire pour tromper l'impatience du pays serait une constitution à double fin, qui ne gênerait aucune ambition et ne découragerait aucune espérance. Mais, en ce cas, quelle sécurité donnerait-elle au pays? Quelles garanties fournirait-elle à l'ordre public, aux libertés et aux droits de la nation, si elle pouvait être supprimée d'un trait de plume, et si l'on plaçait à côté d'elle un pouvoir antérieur et supérieur à la loi? Que deviendraient donc les libertés parlementaires en présence de ce pouvoir qu'il s'agit d'élever au-dessus d'elles? Ce gouvernement sans constitution, sans avenir assuré, sans autres limites que celles qu'il lui plairait de se donner, n'est pas une chose nouvelle dans l'histoire des nations qui ont peur de se gouverner elles-mêmes; mais nulle part un tel gouvernement n'a pu subsister côte à côte avec la réalité du régime représentatif. S'il a pu quelquefois tolérer auprès de lui, pendant quelque temps, l'ombre des libertés parlementaires, il les a toujours annulées et perverties. Nous en voyons dès aujourd'hui la preuve : ce n'est déjà plus le ministère qui couvre le chef de l'État, mais le chef de l'État qui couvre le ministère. Que ce soit le cabinet qui abuse du nom et de l'autorité du président de la république, ou ce dernier qui ne trouve dans ses ministres que des instruments inertes et dociles, toujours est-il qu'il n'y a plus trace de liberté parlementaire dans un régime où la responsabilité du cabinet s'efface derrière une autorité irresponsable et irrévocable pour dix ans.

Ce qu'il y a de plus clair dans ce système, c'est la suppression de la dernière garantie assurée par nos institutions à la libre expression de l'opinion publique et au respect de la volonté nationale. Dans ce gouvernement révolutionnaire et inorganisé, confondant tous les pouvoirs dans la main d'une assemblée souveraine qui ne souffre aucune limite ni à ses attributions, ni à sa durée, tout le droit public de la France se résumait dans la loi électorale, où nos libertés trouvaient leur suprême refuge. Les élections rares et partielles qu'amenait de temps en temps la nécessité de remplir les vides qui se produisaient dans les rangs de la représentation nationale étaient le seul moyen légal qui restât au pays pour intervenir dans ses affaires, la seule occasion qu'on lui eût laissée de protester contre une politique qu'il réprouve. C'est ce dernier refuge de ses libertés, cette dernière et pacifique ressource de la souveraineté nationale aux abois, qu'il s'agit aujourd'hui de lui ravir. Les projets du gouvernement sont connus, et il n'en fait pas mystère : il ne lui suffit plus maintenant de mutiler le suffrage universel en établissant entre les citoyens des catégories fondées sur des distinctions arbitraires; le domicile de cinq ans, l'inscription au rôle des contributions, le cens électoral, ne lui paraissent plus des garanties suffisantes contre l'incommode intervention de l'opinion publique dans les intrigues et dans les complots de la majorité monarchiste. C'est le corps électoral tout entier qu'il s'agit maintenant de proscrire et de mettre hors la loi. Le ministère a fait ses calculs; il s'aperçoit que sa majorité décroît à chaque élection nouvelle; il sait que la France est presque unanime à vouloir la fin du provisoire et l'organisation d'une république durable, et il sent qu'il suffit du moindre poids jeté dans la balance pour troubler l'équilibre factice de ses combinaisons parlementaires. Il faut donc interdire les élections partielles, c'est-à-dire se mettre en insurrection contre le pays : périlleuse et coupable entreprise avant laquelle il est prudent de se mettre sous la protection d'un sabre, et d'armer le gouvernement de toute la force nécessaire pour pouvoir violer impunément le droit de la nation. Voilà pourquoi le ministère a besoin de la dictature, et voilà pourquoi aucun honnête homme ne saurait consentir à la lui donner.

Nous ne savons encore si l'on prépare une nouvelle conspiration monarchique; mais ce qu'il y a de certain, c'est que pour la rendre possible, on médite un véritable coup d'État contre la souveraineté nationale et contre le régime représentatif. On aura beau donner à cette mesure odieuse la couleur d'une mesure organique et l'admettre, pour mieux la déguiser, au nombre des lois constitutionnelles, on ne la justifiera ni aux yeux du pays, ni aux yeux de la morale et de l'histoire. On veut éviter, paraît-il, de prononcer le mot malsonnant de suppression des élections partielles, et c'est par des moyens détournés qu'on essayera de les interdire. On décrétera, par exemple, que le nombre des représentants du pays est réduit d'un tiers, et toute élection sera suspendue jusqu'à ce que la représentation nationale soit rentrée dans les nouvelles proportions qui lui seront assignées. Ce subterfuge enfantin aurait, pense-t-on, le double mérite de dissimuler l'attentat qu'on veut commettre et d'attribuer à l'Assemblée la durée indéfinie à laquelle elle aspire. On se trompe : en consommant le divorce de l'Assemblée et du pays, une pareille loi ne ferait qu'affaiblir l'autorité du parlement de Versailles et le dénoncer à l'indignation publique. Elle tuerait le régime parlementaire et vouerait l'Assemblée elle-même à d'inévitables catastrophes.

II

Qu'est-ce donc que l'Assemblée pourrait gagner à se décerner une immortalité imaginaire? Plus elle prolonge la durée de ses pouvoirs ou celle des pouvoirs qui dépendent d'elle, plus elle affaiblit son autorité morale, qui en est la véritable source. Chaque prorogation et chaque ajournement de ce genre est un nouvel aveu d'impuissance que le pays recueille et dont il se fait une arme contre elle. Supposons que, par impossible, l'Assemblée vienne à durer cinq ans et à faire végéter pendant le même laps de temps, au milieu des agitations et des intrigues des partis, le malheureux provisoire auquel elle se cramponne aujourd'hui pour ne pas décourager leurs espérances. Il est probable qu'au bout de ces cinq ans elle ne serait pas plus avancée qu'au premier jour. L'autorité du gouvernement ne serait pas mieux assurée, les esprits ne seraient pas plus tranquilles, les intérêts matériels souffriraient autant qu'aujourd'hui, et l'ordre moral, qui ne saurait se passer de l'ordre légal, ne règnerait pas davantage. Gageons qu'au bout de ces cinq années, si par hasard on venait à en atteindre le terme, on aurait toutes les mêmes raisons qu'à l'heure présente pour se refuser à toute solution définitive.

Prorogation des pouvoirs et prorogation de l'Assemblée, c'est une seule et même chose aux yeux du parti monarchiste. On se proroge pour gagner du temps, pour attendre une bonne occasion de renverser la république. Or, si cette occasion ne se présente pas, ou si elle échappe après s'être offerte, l'Assemblée et les pouvoirs qui émanent d'elle ne peuvent cependant pas durer jusqu'à la consommation des siècles. Dans cinq ans, dans dix ans, dans vingt ans même, la restauration de la monarchie ne sera pas moins périlleuse, pas moins impraticable qu'aujourd'hui; elle sera peut-être encore plus odieuse au pays. Il faudra donc bien fonder la république ou recommencer à gagner du temps. Quant aux élections générales, elles seront d'autant plus redoutables pour la majorité de l'Assemblée qu'on les aura différées davantage et qu'on aura laissé peser plus longtemps sur le pays les incertitudes du provisoire et les vagues menaces de la dictature. On n'osera pas plus les affronter dans cinq ans qu'on ne l'ose aujourd'hui. Si les élections partielles sont interdites, rien ne pourra plus combler l'abîme qui se creusera entre l'Assemblée et la France; si, au contraire, elles sont tolérées, chacune d'elles sera une protestation contre la majorité parlementaire. Alors les conservateurs diront encore : « L'opinion publique n'est pas assez calme, la France n'est pas mûre pour une solution définitive; » et ils remettront encore à des temps meilleurs cette grande consultation nationale. Ils l'ajourneront d'autant plus qu'elle sera plus indispensable, et que la patience du pays sera plus près de lui manquer.

On s'imagine gagner du temps en écartant les solutions définitives; la vérité est qu'on en perd, et que le choix d'une solution devient de jour en jour plus difficile. L'agitation des esprits rend, dit-on, le provisoire nécessaire, et le provisoire à son tour entretient le malaise et l'agitation. C'est un cercle vicieux dont on aura toutes les peines du monde à sortir, si une fois on a le malheur de s'y engager. Jusqu'à la libération du territoire, l'Assemblée nationale avait une excuse pour refuser de mettre un terme à ses pouvoirs et de rendre à la nation le dépôt qu'elle en avait reçu. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Son obstination à éterniser son mandat et à fermer l'oreille aux vœux du pays, son affectation à se considérer comme une sorte de puissance étrangère et supérieure aux droits de la nation, l'expose à voir méconnaître une autorité dont elle abuse. Quoi qu'elle en pense, elle n'est pas investie d'un pouvoir sans bornes; ses électeurs, en la nommant, n'ont pas abdiqué entre ses mains. Ils n'ont pas entendu constituer une royauté légitime d'un nouveau genre, dans la personne des sept cent cinquante mandataires auxquels ils ont confié le gouvernement de la France. Puisque les pouvoirs de l'Assemblée n'ont pas de limites dans la loi, ils en trouveront dans le bon sens et dans l'honnêteté publique. Surtout si les élections sont interdites, le pays cessera de se reconnaître dans une Assemblée qui renie son origine élective; il ne verra plus en elle qu'une oligarchie qu'il faut abattre à tout prix, et il sera prêt à applaudir à quiconque y portera les mains. Faute de savoir se retirer à temps, l'Assemblée s'expose à se voir un jour expulsée par la force, sans qu'il se lève personne pour la défendre et pour prêter main-forte à la loi. En s'isolant volontairement de la France et en la traitant comme un pays conquis, nos représentants se condamnent eux-mêmes au sort de tous les pouvoirs révolutionnaires qui ne savent pas se retirer à temps.

Voilà tout ce que l'Assemblée peut gagner à jouer au long parlement. On l'a comparée quelquefois à la Convention nationale; on a dit que, comme la Convention, elle réunissait tous les pouvoirs, et que la nécessité du salut public l'obligeait à les conserver tant qu'elle croirait la France en danger. A beaucoup d'égards cette comparaison était flatteuse pour elle. Qu'elle prenne garde que l'histoire n'en fasse une autre moins glorieuse et ne lui découvre un jour des analogies frappantes avec ce *parlement-Croupion* que Cromwell chassait en frappant du pied, et qui plus tard rappelait sur le trône le fils du roi qu'il avait fait monter sur l'échafaud. Ce qui fait les longs parlements et ce qui les voue au mépris de l'histoire, ce n'est point la servilité ni la scélératesse native de leurs membres; c'est leur incapacité à prendre des résolutions fermes et durables; c'est le mélange d'une autorité sans bornes et d'une impuissance radicale à s'en servir; c'est cette agitation dans l'immobilité, cet entêtement dans l'indécision dont notre Assemblée commence à donner le spectacle et à laquelle la dictature provisoire qu'on veut installer à Versailles n'apportera qu'un remède inefficace; c'est l'impossibilité de prendre un parti quelconque sans effaroucher une majorité flottante qui change d'opinion suivant les circonstances et suivant les émotions du moment; c'est enfin la nécessité d'un pouvoir personnel et redoutable, à l'abri duquel les représentants du pays trouvent un refuge contre leurs propres frayeurs, et qui se sert de leur faiblesse même pour leur imposer des résolutions violentes dont ils n'oseraient pas assumer tout seuls la responsabilité.

La grande infirmité des parlements qui s'éternisent, c'est l'instabilité des opinions. Un long parlement donne toujours le spectacle d'une série désordonnée de réactions capricieuses et de palinodies dégradantes. On le voit, au bout d'un certain temps, renier toutes ses anciennes convictions, quand elles lui paraissent en contradiction avec l'intérêt du moment. Il détruit alors ses propres lois avec la même passion qu'il a mise à les faire; il renverse avec fureur les pouvoirs qu'il avait élevés la veille avec enthousiasme. Tour à tour follement réformateur et follement réactionnaire, il n'accorde de nouvelles libertés au pays que pour les reprendre une à une; il rachète ses timidités par des violences et ses violences par des servilités. Les mêmes hommes qui ont fait tomber la tête de Charles Ier rappellent Charles II sur le trône et servent dans ses antichambres; les mêmes qui ont fait monter la Gironde sur l'échafaud et qui ont tremblé devant Robespierre se jettent à corps perdu dans la réaction thermidorienne; les mêmes qui ont signé l'arrêt de mort de Louis XVI intriguent avec Pichegru et travaillent au retour des Bourbons; les mêmes qui ont proclamé à grand fracas la déchéance de l'empire s'allient sans scrupule aux héros du deux-décembre et apprennent d'eux comment il faut s'y prendre pour renverser la république.

A la longue, les consciences se démoralisent, les esprits perdent tout leur ressort, les convictions et les caractères s'usent. Il se forme une masse flottante d'hommes indécis qui ne savent plus ce qu'ils pensent ni ce qu'ils veulent, qui ont essayé de toutes les opinions sans tenir à aucune, qui ont été tour à tour les alliés et les adversaires de tous les partis. Cette masse flottante est toujours de l'opinion du plus fort, mais elle est prête à en changer au gré des événements de chaque jour. Elle est toujours obéissante et toujours mécontente, toujours disposée à servir et toujours prête à

trahir. Elle est incapable de se conduire elle-même, et cependant elle devient, à la longue, l'arbitre des luttes parlementaires. Le règne des longs parlements n'est que l'histoire incohérente des fluctuations de cette puissance imbécile, toujours asservie elle-même à une faction qui la domine, et à laquelle elle assure des victoires stériles pour le repos du pays.

C'est d'ailleurs avec une entière bonne foi que les assemblées révolutionnaires s'obstinent à prolonger leurs pouvoirs. Plus elles se sentent compromises, plus elles s'enracinent dans la conviction que le salut du pays est attaché à leur existence et qu'il ne saurait y avoir en dehors d'elle qu'anarchie et confusion. Plus elles s'isolent du pays, plus elles grandissent à leurs propres yeux. Elles finissent par s'attribuer à elles-mêmes une sorte de mission providentielle et par croire que la société périrait si elles venaient à disparaître. C'est avec les meilleures intentions du monde qu'elles opposent leur aveugle entêtement aux vœux les plus pressants de l'opinion publique, et qu'elles suspendent en leur propre faveur l'exercice de tous les droits de la nation. Elles s'imaginent qu'elles sont la nation elle-même, et que tout ce qui s'oppose à leurs fantaisies n'est qu'une rébellion criminelle. A force de se considérer elles-mêmes comme l'instrument nécessaire du salut de la patrie, elles en arrivent à une véritable infatuation et à une sorte de perversion du sentiment moral. Elles se font une vertu de leur égoïsme et elles se votent naïvement des actions de grâces pour le mal qu'elles font à leur pays.

A Dieu ne plaise que nous ayons voulu faire le portrait de l'Assemblée nationale ! A Dieu ne plaise surtout que cette Assemblée se conduise de manière à se reconnaître dans ce tableau ! Ce qu'il y a de certain, c'est que le gouvernement est dans une mauvaise voie, et qu'au lieu de profiter, pour en sortir, de l'occasion des lois constitutionnelles, il paraît s'y engager davantage en s'épuisant à faire durer le provisoire. S'il persistait dans cette erreur, et si par malheur l'Assemblée suivait ses conseils, le châtiment ne s'en ferait peut-être pas attendre aussi longtemps qu'on l'imagine. La souveraineté nationale outragée trouverait bientôt un moyen de prendre sa revanche, et si elle ne le trouvait pas dans la légalité parlementaire, elle ne manquerait pas de le chercher ailleurs. Il y a un parti puissant et peu scrupuleux qui professe que l'appel au peuple est le seul moyen d'en finir avec les divisions et avec les intrigues du parlement de Versailles. Ce parti n'hésiterait pas à chercher le salut du pays et la satisfaction de ses ambitions particulières, soit dans une révolution violente, soit dans un coup de main militaire sanctionné le lendemain par un plébiscite. C'est à cette politique audacieuse et révolutionnaire que profiteront désormais toutes les hésitations, toutes les conspirations, toutes les obstinations du parti royaliste. En refusant d'organiser la république et de mettre elle-même un terme à ses pouvoirs, l'Assemblée préparerait le prochain avènement de l'empire.

III

Il paraît que c'est à l'empire que les royalistes croyaient barrer le chemin, quand ils se sont jetés dans l'absurde entreprise de la fusion. On dit même que c'est pour résister à l'empire qu'ils veulent recourir à la dictature et retarder l'établissement de la république. Assurément, si ce prétexte est sincère, il est singulièrement naïf. Bien loin de diminuer les chances d'une restauration impériale, le rétablissement de la royauté aurait assuré son triomphe, en mettant dans la main de ses partisans cette puissance morale invincible qui s'appelle la souveraineté nationale. La seule menace de la monarchie a suffi pour multiplier à vue d'œil le nombre des partisans de l'empire et pour leur donner une importance à laquelle ils ne prétendaient plus. Si l'on veut combattre le funeste penchant de la France à retomber dans le césarisme démagogique qui a déjà, par deux fois, failli la perdre, ce n'est certes pas à la souveraineté nationale qu'il faut aujourd'hui s'attaquer. Il faut au contraire s'appuyer sur elle pour la sauver des charlatans et des démagogues qui essayent de la séduire et de la prendre au piége.

Combattre le parti impérialiste en s'en prenant au principe de la souveraineté nationale, c'est s'attaquer justement à ce qu'il y a de meilleur dans les doctrines de l'empire. Les adorateurs du droit divin disent volontiers et ils croient peut-être que le principal vice du système impérial est dans son origine franchement populaire. Au contraire, c'est là qu'est sa force. Entre la monarchie qui s'offre aux libres suffrages de la nation et celle qui s'impose au nom d'un droit personnel ou d'une intrigue parlementaire, le pays n'hésiterait pas : il préférerait la monarchie nationale et populaire à la monarchie doctrinaire et traditionnelle. Le grand défaut du système plébiscitaire, la principale cause de la faiblesse des gouvernements qui procèdent directement de l'élection populaire, c'est qu'ils faussent l'expression de la volonté nationale au moment même où ils l'appellent à se produire; c'est qu'après avoir rendu un hommage platonique aux droits du pays, ils lui contestent et lui retirent dans le détail l'exercice des droits qu'ils lui ont reconnus. Le grand tort du système impérial n'est pas de s'appuyer sur la démocratie; c'est au contraire de ne lui accorder que le vain et stérile honneur d'abdiquer au profit du gouvernement qu'il crée; c'est en un mot d'abuser la démocratie en l'exaltant par de fausses promesses et en lui refusant en réalité les libertés qui lui sont nécessaires.

A cette fausse démocratie du régime impérial, il n'y a qu'une sorte de résistance possible : il faut lui opposer la vraie démocratie, celle qui ne menace pas les libertés publiques, mais qui au contraire s'en alimente, et qui trouve sa dernière expression dans le gouvernement républicain. Aux plébiscites qui sont des moyens révolutionnaires, incompatibles avec tout état légal, et toujours plus ou moins dangereux pour les gouvernements qui les emploient, il faut opposer les élections libres, le régime représentatif sincèrement pratiqué, le pouvoir exécutif temporairement délégué suivant les formes légales pour exercer certaines attributions déterminées par des stipulations rigoureuses. La république est le seul système de gouvernement qui puisse désormais tenir tête au césarisme et combattre victorieusement avec ses propres armes. Si tous les partisans d'une vraie démocratie, tous les amis d'une saine et sincère liberté s'entendaient ainsi pour barrer le chemin à l'empire, cela vaudrait mieux que de s'attaquer à la souveraineté nationale et de permettre par là aux anciens serviteurs de l'empire d'afficher pour elle un zèle intéressé, dont la France ne doit pas être dupe

En ce moment où tous les partis spéculent sur l'alliance

des amis de l'empire, il importe que chacun se rende compte de leur tactique et de leurs desseins. Les bonapartistes ne sont dans l'Assemblée qu'une escouade entre deux armées; mais en portant leurs forces d'un côté ou de l'autre, ils peuvent changer les proportions des partis. Ils en profitent pour empêcher toutes les mesures qui tendraient à donner une solution définitive aux déplorables incertitudes auxquelles nous semblons condamnés. Ayant toujours nié formellement les pouvoirs constituants de l'Assemblée, ils s'opposent systématiquement à toute tentative qui a pour but, soit d'organiser un gouvernement définitif, soit même de préparer la victoire d'un parti sur un autre. En un mot, leur politique est purement négative; ils ne visent qu'à prouver l'impuissance de l'Assemblée en la laissant vivre assez longtemps pour qu'elle se charge de se discréditer elle-même et de ruiner avec elle les principes parlementaires. Pour détruire cette Assemblée qui a voté leur déchéance et qu'ils regardent au fond comme une ennemie, ils ne connaissent pas de meilleur moyen que de fermer les portes et les fenêtres, et de la laisser se décomposer elle-même dans l'atmosphère artificielle où elle aime à s'enfermer pour y mourir. Or, elle y mourra, cela est certain, si elle n'a pas le courage d'en sortir, soit par la prompte organisation de la république, soit par un recours prochain et volontaire à de nouvelles élections générales.

Il y a quelques jours, dans le premier mouvement de dépit que lui causait la défaite déjà certaine de la monarchie, l'un des chefs du parti conservateur menaçait les républicains modérés de se retirer sur le mont Aventin et de les laisser tout seuls aux prises avec la démagogie et le radicalisme. Dans ce moment-là, cette menace était ridicule, et personne ne la prit au sérieux. La conduite de l'Assemblée nationale à l'égard du pays, qui la supplie d'en finir, n'est pas moins étrange ni moins téméraire que la désertion dont les conservateurs menaçaient alors l'Assemblée. La politique qu'ils ont adoptée depuis quelques jours, et sur laquelle ils fondent je ne sais quelles chimériques espérances, équivaut à une désertion volontaire et ressemble à un acte de désespoir. Qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, elle les mène fatalement à l'impuissance, à la guerre civile, à la dictature, à la ruine des institutions parlementaires et finalement au rétablissement de l'empire. Au lieu de s'entendre avec le pays pour constituer un gouvernement raisonnable et honnête que tout le monde accueillerait avec joie, ils s'obstinent à courir des aventures périlleuses et à creuser l'abîme qui les sépare déjà du pays. Ils semblent mettre une sorte de vanité malsaine à fermer les yeux à l'évidence et à braver l'opinion publique. On dirait qu'ils veulent châtier la France du désappointement qu'ils viennent d'éprouver, et se venger sur elle de l'échec de la monarchie en lui refusant tout gouvernement libre. Ils font comme la garnison d'une place assiégée qui, plutôt que de capituler avec l'ennemi, se résigne à s'engloutir vivante sous ses ruines. De tels sentiments peuvent être honorables à la guerre; mais ils sont déplacés dans la politique. Le gouvernement ferait bien de méditer une parole tombée dernièrement de la bouche d'un homme dont assurément le parti royaliste ne récusera pas la grande autorité. Oui, sans doute, la monarchie est morte; « mais la France existe encore », et c'est à elle-même qu'il faut demander les moyens d'assurer son avenir.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

INSTITUT DE FRANCE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE DES CINQ ACADÉMIES

M. BAUDRILLART

Les fêtes publiques

On ne nie guère que nos fêtes publiques, quel qu'en soit l'éclat, manquent trop aujourd'hui d'utilité et de grandeur morale. Peut-on réussir à leur en donner davantage? Cette question n'a pas été jugée indigne d'occuper les moralistes et les législateurs. Le moment est-il convenable pour l'agiter! Pendant les trois années qu'a duré l'occupation étrangère, la France n'a pas voulu se laisser distraire de son deuil. En faisant une seule exception, imposée par la visite d'un souverain étranger, Paris montrait que, même sous des charges accablantes, il sait faire encore honneur à ses vieilles traditions d'hospitalité avec ce qui lui reste de sa fortune. Il eût été peu digne d'un grand pays de célébrer par des réjouissances le jour qui, en faisant cesser l'invasion, n'abolissait pas l'amertume des regrets que rien n'efface. Aujourd'hui aucune solennité n'est inscrite sous le nom de fête nationale. Profitons de ce temps d'arrêt. Demandons-nous d'abord s'il y a lieu de maintenir des fêtes publiques.

A en croire certains esprits, le monde est devenu trop vieux pour conserver ces jouets de son enfance et de sa jeunesse. J'ose dire qu'il y a là tout au moins beaucoup d'exagération. On peut douter que la durée plus ou moins longue de l'espèce, les épreuves répétées par lesquelles elle a passé et ne cesse de passer sous nos yeux, aient tant d'influence sur la masse, et nuisent sensiblement à ce besoin de distractions et d'émotions que chaque génération à son tour apporte avec elle. Je cherche vainement, quoi qu'on en ait dit, sur les fronts de vingt ans, la trace de la vieillesse du genre humain. Les vieillards eux-mêmes consentent-ils moins qu'autrefois à être distraits, amusés? Lit-on moins de romans? Va-t-on moins aux spectacles? Loin de là, la plus frivole des représentations, les féeries, plus que jamais attirent la foule. Platon dit quelque part qu'il y a dans tout homme un enfant, παῖς τις. Rassurons-nous : cet enfant n'est pas près de mourir, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, cela devait arriver, tenons pour certain que ce ne sera pas à Paris! On y dansait au lendemain de la Terreur, on y dansait pendant la Terreur même. Il n'y a jamais eu plus de fêtes publiques que de 1790 à 1796, et le spectacle de la conquête du monde ne l'en détournait pas, non plus que les luttes tragiques de la tribune ne l'avaient détourné des théâtres, restés ouverts, et de l'Opéra, où se rencontraient chaque soir les chefs des partis aux prises qui se proscrivaient le lendemain.

Faut-il s'arrêter davantage à des objections économiques qui remontent pour le moins à l'honnête savetier si gaiement mis en scène par La Fontaine? « *On nous ruine en fêtes* », s'écrie le brave artisan, qui se plaint du trop grand nombre de saints recommandés au prône. Le mal n'est plus là. Il est dans un saint nouveau, qu'aucun prône ne recommande, et qui figure, au commencement de chaque semaine, dans le calendrier du chômage. La superstition du *lundi*, ah! combien de fêtes on pourrait donner avec ce qu'elle coûte à

l'économie, à la dignité, au bonheur de la classe ouvrière, à la France! Que les solennités publiques servent à élever, à vivifier le génie national, à développer les arts, et alors qu'on ne dise plus : *Dépenses improductives!* Non, elles ne le sont pas : il n'y a rien de moins improductif que ce qui féconde, enrichit la pensée de l'homme et fait jaillir la source des créations intarissables!

Mais ne voyez-vous pas, ajoute-t-on, que les formes comptent aujourd'hui pour peu? On n'attache plus guère d'importance aux symboles dont les fêtes offrent l'expression ou présentent quelque mélange. Et dans quel moment tient-on ce langage? On déploie partout des signes. On s'émeut pour des signes. Les emblèmes sont traités comme des affaires d'État. Sceptiques et crédules, enthousiastes et frondeurs, tels dans le passé nous nous sommes montrés plus d'une fois. Nous n'avons pas changé tant qu'on dit.

Il y a dans les solennités publiques une grande idée; l'unité vivante de la cité ou de la nation; nous partageons ses épreuves; nous sommes fiers de ses souvenirs et de ses succès; en elle et avec elle aussi nous nous réjouissons en commun. C'est par cette idée, elle-même impérissable, que ces solennités doivent subsister. Sans doute les amusements et les plaisirs en forment l'accessoire indispensable. Mais ce côté plus sérieux, plus élevé, ne doit pas être omis. Qu'on s'applique donc à le mettre en relief, tout en donnant aux plaisirs mêmes, dans une certaine mesure, le caractère d'une utilité attrayante!

Nos fêtes dites publiques ou nationales, — car je ne parle que de celles-là, et je ne voudrais pas qu'on se méprît sur la portée de mes critiques qui seraient injustes adressées à plusieurs autres genres de solennités — répondent-elles à cet idéal? S'en approchent-elles même? Les éléments essentiels, invariables, de ces célébrations, sont présents à tous; ils emportent le plus souvent le caractère d'une banalité un peu frivole. Une joute sur l'eau, si le temps n'y met pas trop d'obstacle, un ballon qui excite une attente d'autant plus vive qu'on n'est jamais sûr qu'il s'élèvera, quelques mâts de cocagne, uniques représentants de la gymnastique, des combats simulés sur des tréteaux par dix ou vingt comparses avec accompagnement de coups de feu pour compléter l'illusion, des étalages d'objets communs qui coûtent plus cher ce jour-là, enfin, au bruit des orchestres qui représentent l'élément musical, des mouvements plus ou moins désordonnés qui figurent la danse, voilà de quoi se compose la fête. Seule la revue militaire, quand elle s'y joint, offre un imposant spectacle, auquel toute grandeur ne manque pas; ce n'est pas seulement l'éclat des armes et des uniformes, et l'art prodigieux de mettre en mouvement de pareilles masses; quelque chose de plus grand encore nous émeut à notre insu, l'idée du courage, du dévouement, de l'ordre, d'une force morale, qui au dedans s'appelle la discipline, au dehors l'indépendance, la puissance, l'unité armée de la patrie. Au soir est réservé ce qui forme la partie la plus splendide des fêtes publiques. Il n'y a qu'un cri sur la beauté des illuminations et du feu d'artifice. On dit merveille des feux du bas, triomphe de cet art nouveau, fort perfectionné depuis que les Italiens nous l'ont apporté au XVIe siècle, qui produit des tableaux tout entiers dessinés avec la poudre, qui peint avec la flamme, qui imite des décorations architecturales, fait tomber des cascades en nappes de feu, représente des arbres, des animaux, des monuments. Non que j'aille jusqu'à prétendre que ces feux ne soient connus que par ouï-dire; mais on ne me contredira pas si j'affirme que l'immense majorité ne les connaît guère autrement et doit, de temps immémorial, se contenter de ce qu'on nomme le *bouquet*. Et encore, que de peine! Que d'accidents aussi? Il en est d'une célébrité historique. Avant de demander d'autres perfectionnements, ne faut-il pas en réclamer deux, le premier, c'est qu'on puisse voir la fête, le second, c'est qu'on ne risque pas d'être écrasé? Sur ce second point, les mesures sont mieux prises. Le premier laisse à désirer.

La Révolution fut frappée de ce caractère trop dominant de frivolité qui avaient prévalu depuis que nos solennités publiques, liées elles-mêmes à l'existence monarchique, célébrant des naissances, des mariages, des événements, des entrées triomphales de princes, avaient reçu de cette circonstance et de la centralisation une teinte plus uniforme, et que, tout en gardant la joie, le superbe appareil, la popularité bruyante, elles avaient perdu en signification et en originalité. La Révolution conçut le louable dessein de leur rendre la portée qui leur manquait; elle voulut en faire une branche de l'enseignement national. Elle y échoua.

Rappelons les causes de cet échec. Les signaler, c'est travailler à nous préserver des mêmes écueils.

La Révolution était moderne par ses principes : pourquoi ne le fut-elle pas dans des manifestations qui devaient, selon sa pensée, en exprimer l'inspiration, en propager l'influence? Elle préféra se faire antique dans ses fêtes, ou plutôt elle s'imagina qu'elle l'était en s'adressant à des accessoires détachés d'un ensemble harmonieux, en dorant les cornes des bœufs attelés aux chars, en couronnant des enfants de violette, des adolescents de myrthe, des hommes mûrs de feuilles de chêne, des vieillards de feuilles d'olivier, en formant des chœurs, non plus avec l'élite de la ville, comme dans les républiques anciennes, mais avec un personnel inférieur et stipendié. Bizarres anachronismes de civilisation dont je vois un type frappant dans cette fête dite de l'*Opinion* qui, terminant les jours appelés *sans-culottides*, célébrés tous les quatre ans, prétendait renouveler la liberté des propos injurieux adressés aux triomphateurs chez les Romains, et devait donner à chacun le droit d'outrage à l'égard des puissants et des illustres, comme si la liberté moderne avait besoin de cette fête, et comme si nos mœurs ne remplissaient pas suffisamment, sans attendre le terme de quatre années, l'office que l'on confiait à une institution spéciale! Qu'était-ce aussi, sinon une réminiscence des Saturnales, que cette scène singulière dite le *Triomphe du pauvre*, décrétée dans une de nos contrées? Le riche suspect faisait asseoir le pauvre, se tenait derrière lui, le servait à table. Étrange symbole de l'égalité qui, comme dans plus d'un système, n'aboutissait ici qu'à intervertir les rangs? Outre ce principe que les fêtes nationales doivent être du pays et du temps, il en est un autre non moins essentiel, c'est qu'elles doivent être libres, spontanées, comme les sentiments qu'elles expriment. Cette époque elle-même n'en avait-elle pas fait l'expérience heureuse dans la seule fête complétement belle qu'elle présente, celle de la Fédération, dont le succès fut dû non-seulement à la grandeur réelle du spectacle, mais à l'élan de l'enthousiasme dans l'illusion d'une heure de concorde?... Que sont les fêtes où l'âme n'est pas? La Révolution, qui inscrivait le mot *liberté* dans sa devise, l'oubliait trop dans ces organisations purement artificielles, qui sentent la contrainte, et où tout est noté

d'avance au programme. A une cérémonie funéraire en l'honneur de Marat, tandis que son buste étalé partout et son cœur même étaient présentés à l'idolâtrie populaire, on fit des libations à ce qu'il plut aux organisateurs d'appeler ses mânes. Rien de plus mécanique que l'ordre de cette cérémonie. Entre chaque partie du programme, composée de couplets et de cris lamentables, il est prescrit de *vider les urnes*, ce qui, dans le style du temps, voulait dire *vider les verres*. Cette dernière opération est même renouvelée très-fréquemment. Dans une autre solennité il est dit qu'à un moment marqué toutes les mères devront regarder leurs enfants avec des yeux attendris. Ailleurs, on indique l'instant où « le peuple ne pourra plus contenir son enthousiasme ; il poussera des cris d'allégresse qui rappelleront le bruit des vagues d'une mer agitée, que les vents sonores du midi soulèvent et prolongent d'échos en échos dans les vallons et les forêts lointaines ». Dans un plan présenté par Merlin (de Thionville) et adopté, le peuple tout entier doit se mettre à chanter à la fois, puis s'écrier : « Vive le peuple ! » Merlin ajoute : « Le peuple, *retenu par le charme*, dînera sur l'herbe, se mettra à danser..... La nuit *surprendra* le peuple dans l'ivresse de la joie et du bonheur ; quelques milliers de fusées volantes, nobles et vives images de l'élan républicain à l'escalade de la tyrannie, s'élèveront dans les airs qu'elles embraseront, et, en y attirant tous les regards, elles *feront cesser* les jeux de la jeunesse *sans laisser apercevoir* qu'elles les interrompent, et *ce sera en chantant* quelque refrain chéri que les citoyens retourneront dans leurs foyers. » Fort bien, sommes-nous tentés de dire, mais si le peuple se montrait récalcitrant, si, moins retenu par le charme qu'on ne le suppose il ne dînait pas sur l'herbe, s'il ne dansait pas, si les fusées volantes n'avaient pas les effets prévus, et si ce n'était pas enfin en chantant des refrains chéris qu'il regagnait sa demeure, que deviendrait la vérité du programme? Où serait l'effet attendu de ces épisodes sur lesquels on compte si bien que l'exécution semble avoir toute la précision de la manœuvre ? Ce que nous montre en outre avec non moins de force la même célèbre expérience, c'est à quel degré d'impuissance aboutit, en matière de fêtes, l'abus, soit des allégories mythologiques ou de toute autre nature, soit des abstractions morales, dont une société raisonnable et positive est si souvent tentée de se servir, lorsqu'elle veut se donner l'imagination qui lui manque. Qu'attendre du paganisme sensuel avec lequel on célébrait la déesse Raison? Qu'attendre des emblèmes qui figuraient dans la fête de l'Être suprême ? Qu'attendre de ces idées pures qu'on prétendait solenniser, de ces célébrations de vertu dont la modestie répugne à tout ce bruit fait en leur faveur? Quelle chance les plus ingénieuses mises en scène en l'honneur de la bienfaisance et de l'amitié auront-elles d'augmenter le nombre des gens bienfaisants et des amis? Et comment espérer de grands effets pour les vertus conjugales d'une fête des *bons ménages*, même en la supposant plus facile qu'elle ne l'est à parer de poétiques attributs ?

Donner une telle importance aux solennités publiques, croire qu'elles peuvent reprendre le rôle et le rang qu'elles eurent à d'autres époques, n'est-ce pas une véritable illusion que démontre la comparaison de notre état social avec les sociétés du passé?

La prédominance de la vie publique chez les anciens, qui les pousse à rechercher leurs plaisirs au dehors et à donner à leurs fêtes l'empreinte de la cité ou de l'État, si supérieur à l'individu qu'il semble se l'approprier tout entier, les loisirs que laisse l'esclavage et le climat, le tempérament méridional avide de mouvement et de spectacle, le développement d'une *plèbe* qu'il faut distraire à tout prix, et qu'il est dans l'intérêt des partis ou des chefs d'État de gagner ou de retenir par des plaisirs devenus un moyen d'influence et de gouvernement, tous ces faits expliquent dans l'antiquité ce besoin insatiable, cette passion tyrannique, passion telle que les Athéniens, pour la satisfaire, écraseront les riches d'impôts, y dépenseront jusqu'à l'argent de la flotte et y consacreront, au dire de Plutarque, des sommes supérieures à celles qu'absorbèrent les guerres avec les Perses. A Rome, des ressources infinies sont mises au service de cette même fureur qu'expriment les mots célèbres : *Panem et circenses*. Une magnificence inouïe, qu'entretiennent les trésors du monde conquis, une recherche de l'extraordinaire et du gigantesque qui arrive à des effets presque invraisemblables par l'étendue des proportions, une cruauté sanguinaire et la plus extrême licence, sont des traits par lesquels la Rome des derniers temps de la République et celle des empereurs tour à tour défient notre imitation ou tombent au-dessous d'elle.

Le besoin des fêtes doit au moyen âge son énergique développement à des causes toutes différentes et qui ont également disparu. La vie est sombre, durement éprouvée. Les fêtes sont avidement recherchées comme un puissant dérivatif. Il faut échapper au sentiment pénible, accablant, d'une existence sur laquelle pèsent des tâches monotones, dans des villes malsaines, une oppression qui prend toutes les formes, des guerres destructives, des épidémies, des famines. Les fêtes sont comme une revanche contre toutes ces causes de compression et de tristesse ; c'est une explosion d'enthousiasme, de curiosité, de rire, de joie par moments délirante, effrénée, où l'on trouve mêlées des idées mystiques, des inspirations élevées, touchantes, et des épisodes burlesques, des allusions malicieuses d'une singulière liberté. Enfin la vie municipale, pleine dans certaines contrées de force et d'éclat, se déploie sous cette forme avec une pompe, une richesse qui laissent comme un sillon lumineux dans l'histoire des républiques italiennes, des villes commerçantes des Pays-Bas, et de nos grandes communes du Midi et du Nord.

Combien aussi de circonstances propices, de moyens de produire de puissants effets, également disparus, pendant longtemps une féodalité riche et guerrière, les splendides tournois, les brillantes cavalcades composées de quatre à cinq cents seigneurs magnifiquement vêtus faisant leur entrée dans les villes, l'éclat extraordinaire d'opulents et majestueux costumes civils, militaires, sacerdotaux, d'hommes et de femmes, auprès desquels font une assez triste figure nos vêtements pauvres, étriqués, uniformes qui n'ont qu'un mérite auquel nous tenons, celui d'être le signe visible de l'égalité !

Aujourd'hui la vie privée l'emporte sur la vie publique ; la famille a ses fêtes, la société ses plaisirs, ses réunions, ses bals, la ville ses curiosités de tout genre, ses magasins remplis d'objets d'art et des produits les plus divers, ses cafés étincelants, ses théâtres, en nombre pour ainsi dire illimité, offrant chaque soir des spectacles qui réunissent tout, la musique, la danse, le décor, l'expression de la passion, la folle gaieté, tout ce qui peut attirer et satisfaire un public de toutes les classes.

Quand on possède tous ces moyens de distractions, d'émotions, comment serait-on aussi pressé d'aller les demander à des solennités exceptionnelles, aussi disposé à donner à celles-ci une extension extraordinaire? Le voulût-on, ne viendrait-on pas se heurter à des causes permanentes et profondes qui empêcheront toujours les solennités publiques d'atteindre chez nous à l'éclat et à la puissance morale qu'elles eurent à d'autres époques? Notre civilisation repose sur un fondement qui semble y faire un invincible obstacle. Son principe est la division des éléments que des sociétés antérieures, l'antiquité surtout, confondaient au contraire, et qui apparaissaient dans les solennités publiques avec leur unité puissante, quelle que fût la variété pleine de charme et d'éclat de chacune des parties. Tout s'y présentait réuni, l'élément religieux, en tête, si éminemment favorable aux imposants et gracieux symboles, à la grandeur morale, quand le culte était noble et pur, comme dans les admirables Panathénées, l'élément civil, l'élément militaire, les arts de la pensée, de l'imagination, de la main, les exercices du corps. Chacun de ces éléments a chez nous sa représentation spéciale, ses fêtes brillantes, parfois magnifiques et touchantes, comme celles du culte, soit qu'elles se renferment dans les temples, soit qu'elles s'exposent aux regards des populations; mais dans toutes ces solennités vouées à tel ou tel art, à telle ou telle pensée, n'êtes-vous pas frappé de voir jusqu'à quel point se divisent, comme autant de rayons, l'idée morale, l'idée utile, l'idée du beau? Ici c'est l'industrie, là c'est la science ou la littérature; ici c'est la peinture et la sculpture, là c'est la musique. Partout la spécialité, presque jamais l'harmonieux concours de toutes les formes, qui frappe, saisit, enveloppe l'homme tout entier! Quelle concurrence cette multiplicité de célébrations distinctes fait en outre aux solennités civiles réduites presque aux seuls moyens qui leur sont propres!

Voilà pouquoi je me refuse à entrer dans des pensées trop ambitieuses mises parfois en avant par des esprits sages d'ailleurs, sans parler de ces utopistes qui rêvent des fêtes colossales, fabuleuses, dans des civilisations nouvelles dont ils prétendent avoir le secret, et dont ils nous font connaître à l'avance les derniers détails. Je laisse le chef de l'école phalanstérienne, Charles Fourier, avec une imagination digne de Rabelais, décrire une immense solennité gastronomique qui tient ses assises à Constantinople, devenue capitale du monde, et où le vainqueur, déclaré triomphateur en petits pâtés, reçoit, au milieu des célébrations les plus réjouissantes, toutes sortes de prix glorieux et de titres de rente, de la reconnaissance des nations. Je laisse le chef de l'école positiviste, M. Auguste Comte, bien éloigné de croire que l'ère positive clora celle des fêtes, les égaler au nombre des hommes éminents en tous les genres et des inventions utiles, sauf à en rompre la monotonie par des solennités vengeresses, où les personnages illustres ayant joué un rôle rétrograde sont célébrés par ces formidables grognements qui saluent dans certains meetings, à plusieurs reprises, les noms impopulaires.

Tout en se proposant des réformes restreintes, est-ce à dire qu'elles n'aient pas d'importance? Ne peut-on, d'une manière sensiblement plus marquée, ajouter à l'utile, au beau, à l'idée morale et patriotique, sans nuire, bien loin de là, en contribuant à l'agrément des fêtes publiques?

N'y a-t-il pas d'abord des réformes négatives, celles qui consistent à éliminer les éléments immoraux ou grossiers?

Comment ne pas approuver, par exemple, la suppression de l'humiliante coutume de jeter des vivres au peuple, qui se les disputait dans la poussière ou dans la boue?

Ne devons-nous pas considérer comme définitive l'abolition de ces fêtes d'un grotesque sans gaieté, et mêlées de scènes d'orgie qui remplissaient trois jours d'hiver? Qui regrettera les pompes du bœuf gras aussi stériles pour l'agriculture que pour la morale?

Ah! qu'on tente donc aussi de plus sérieux efforts pour faire disparaître, dans nos pays du Nord, l'ignoble et scandaleuse licence des kermesses, qui fait tomber des nations chrétiennes au niveau de la honteuse intempérance et des turpitudes infâmes des Dyonisiaques!

Allons-nous donc maintenant ajouter, comme quelques-uns les demandent avec une insistance dont nous avons eu encore la preuve récente (1), des épisodes d'un caractère féroce à nos solennités nationales? Suffit-il à notre civilisation que la vue des sacrifices humains ne soit plus donnée comme un spectacle quotidien dans l'amphithéâtre? Faudra-t-il voir revivre les combats des animaux sur l'arène ensanglantée? La rouvrira-t-on pour les luttes de taureaux? Que le sentiment public proteste énergiquement contre ces nouveautés meurtrières, il le doit. Qu'on aille voir ces combats dans un pays voisin, ou seulement qu'on en lise les détails chez les écrivains même qui ont cherché à nous y intéresser. Ces détails sont horribles. On prétend que ces spectacles aguerrissent. Rien n'est plus faux : ils endurcissent les cœurs sans les empêcher d'être lâches. On y voit les femmes mêmes, et dans la société la plus cultivée, y prendre le goût du sang répandu et demander du geste, comme ces impitoyables matrones romaines, qu'on frappe au bon endroit et qu'on tue! Est-on certain qu'ils ne soient pour rien, ces combats si populaires en Espagne, dans cette facilité à se porter à des massacres dont le récit nous épouvante, chez un peuple pourtant brave et généreux? Adoucir les combats de taureaux! Le peut-on sans détruire l'intérêt du spectacle, sans se condamner à le ramener bientôt tout entier? J'insiste; qu'on me le pardonne! C'est moins encore le vœu qu'il faut repousser que la pensée qui l'inspire. Pendant ce temps-là, on réclame aussi des émotions d'un autre genre pour ranimer la langueur d'amusements insuffisants, à ce qu'il paraît, le rétablissement des maisons de jeu, l'institution permanente de ces loteries que certains empereurs eurent l'idée de mêler aux fêtes publiques, et qu'on voudrait voir revivre sous l'honnête prétexte qu'elles versent aux pauvres, dont elles dévorent l'épargne, l'ivresse des rêves dorés. Tant tout se tient dans l'ignominieux système qui fait servir le besoin de distractions et de plaisirs à la dégradation des peuples!

Quant aux réformes d'une nature moins négative, je me borne à faire des vœux, au plus à indiquer la voie, sans prétendre tracer un programme. C'est au public à s'y associer, à y travailler. Au fond, ce ne sont ni les gouvernements, ni les philosophes, ce sont les peuples qui sont les vrais poëtes des fêtes. Développons plus d'un heureux germe, ne reculons même pas devant les innovations que le goût avoue et qui

(1) Il a été répondu, à la date du 4 septembre, à cette nouvelle pétition par une lettre de M. Beulé, ministre de l'intérieur, qui motive son refus en invoquant les raisons que nous faisons valoir ici.

sont conformes à l'esprit du temps. Nos expositions universelles sont d'admirables fêtes consacrées à l'industrie, cette gloire propre de notre siècle, et à une partie notable des beaux-arts. Elles racontent la grandeur du travail et du génie de l'invention en y joignant ce caractère de cosmopolitisme qui, appelant toutes les nations à figurer au concours, semblent faire de l'Europe moderne une Grèce agrandie. L'homme, un peu caché sous le produit, ne pourrait-il y être mis parfois plus en relief? La musique, la poésie aussi, dans une certaine mesure, sont-elles suffisamment représentées dans ces solennités d'une variété d'ailleurs si imposante et si instructive pour tous? N'y aurait-il pas tout profit pour l'organisation de nos fêtes nationales à faire davantage appel aux artistes? Dans un siècle archéologique, où une curiosité moins futile s'est répandue même dans les masses, pourquoi ne pas multiplier ces représentations de monuments appartenant aux divers âges et aux diverses civilisations, qui ont eu tant de succès déjà en nous faisant connaître les palais et les temples de l'Égypte, du Maroc et d'autres contrées? Telles fêtes historiques, admirables par les accessoires, les cortéges pleins de grands souvenirs, et surtout empreintes de la plus haute et de la plus émouvante inspiration patriotique, comme celle qu'Orléans célèbre en commémoration de Jeanne d'Arc, et comme en possèdent d'autres grandes villes, ne pourraient-elles pas avoir leurs analogues à Paris? Est-ce que les représentations gratuites de chefs-d'œuvre, si vivement goûtées par une population mise en présence de l'héroïque et du sublime et d'une gaieté immortelle comme la nature humaine qui en fournit les traits, et comme le génie, qui les a mis en œuvre, ne devraient pas être moins parcimonieusement ménagées sur nos scènes? Est-ce que les encouragements qui seraient portés du côté d'un théâtre nouveau et national, parlant aux yeux et à l'âme, resteraient nécessairement frappés d'une complète inefficacité, et n'en sortirait-il pas tout au moins de vigoureuses et populaires ébauches d'un puissant effet patriotique? L'admirable concert qui chaque dimanche exécute la plus belle musique, ne pourrait-il pas servir aussi de modèle à d'autres d'un genre différent? Les exhibitions d'œuvres d'art, les expositions particulières, les jeux de force et d'adresse, qui tenaient tant de place dans nos vieilles communes, les manœuvres d'une agile et robuste jeunesse, tout cela n'est-il pas pratiqué avec étendue et succès par d'autres peuples qui ne craignent pas non plus de consacrer ces solennités à leurs grands hommes? Tient-on absolument à ce que nos fêtes portent toujours des dates exclusivement politiques? Ces solennités toutes politiques qui se succèdent en se contredisant, en s'accusant les unes les autres, quel effet moral peuvent-elles avoir? Ne sont-elles pas comme une école ouverte de scepticisme, depuis assez longtemps, devant le peuple? Je me hâte de faire cette remarque : demain peut-être il ne serait plus temps. Les solennités nationales sont faites pour aller au cœur de la nation tout entière, et non pour mettre à nu, aviver ses divisions, réjouir les uns, contrister les autres. Ah! combien serait grande une fête qui ne serait consacrée qu'à la France! Toutes nos provinces y viendraient, les absentes y seraient aussi par leur pensée et par la nôtre. Elle ne laisserait de place qu'à une fête plus belle, celle qui, réunissant les membres séparés d'un même peuple, ferait briller sur tous les visages l'image radieuse de la justice satisfaite et de la patrie réparée.

H. BAUDRILLART.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

M. HAURÉAU
Président

Discours d'ouverture

Messieurs,

Dans quelques jours, vos esprits et les nôtres seront bien loin de ce lieu tranquille; l'objet principal de notre sollicitude patriotique ne sera plus de constater les progrès annuels de l'érudition française. Mais puisque vous êtes ici venus, par nous conviés, c'est que vous pouvez, c'est que vous voulez être encore aujourd'hui tout entiers à la science. Je vais donc, messieurs, remplissant le devoir que m'ont imposé, pour cette occasion solennelle, les suffrages bienveillants de mes confrères, je vais, tout d'abord et sans discours préalable, vous faire connaître le détail des récompenses qui ont été obtenues dans nos concours de cette année.

Nous avions proposé, comme un des sujets du prix ordinaire, la question suivante : *Etude comparative sur la construction dans les langues aryennes, particulièrement en grec, en sanscrit, en latin, dans les dialectes germaniques et dans les langues néo-latines.* Cette question neuve s'adressait, on le voit, à un bien petit nombre de savants; toutes les connaissances qu'il faut avoir pour la traiter sont, en effet, rarement réunies. Un seul mémoire a donc été présenté. Cependant l'Académie n'hésite pas à décerner le prix à l'auteur sans concurrent de ce mémoire très-remarquable, que recommandent à la fois un savoir aussi profond que varié, une sagacité toujours ingénieuse, et une louable indépendance qu'on ne peut jamais accuser de témérité. L'auteur de ce mémoire est M. Abel Bergaigne, répétiteur à l'École des hautes études.

L'Académie croyait avoir à décerner, en ce jour, deux prix ordinaires, ayant reculé la date d'un concours qui n'avait pas eu de résultat. Le sujet de ce concours était l'histoire des grandes controverses qui s'élevèrent, dès les premiers temps de l'islamisme, entre les philosophes et les théologiens arabes, et qui se terminèrent, au grand dommage de la civilisation orientale, par la défaite et la dispersion des philosophes. Mais cette question intéressante est restée sans réponse. L'Académie le regrette; elle regrette de n'avoir pu susciter, en la posant, quelque digne émule des Sacy, des Burnouf et des Munk. Cependant elle ne veut pas encore désespérer de la voir traiter, et elle la maintient au programme de ses concours.

D'autres prix ont été recherchés, au contraire, par une véritable affluence de concurrents. Ainsi des ouvrages nombreux, importants, et presque tous, à divers titres, recommandables, se sont disputé les trois médailles que distribue, chaque année, la commission des antiquités de la France.

La première médaille est décernée à M. G. Demay, auteur d'un ouvrage en deux forts volumes in-4°, intitulé : *Inventaire des sceaux de la Flandre, recueillis dans les dépôts d'archives, musées et collections particulières du département du Nord.* C'est un recueil d'une grande richesse; les sceaux trouvés, classés et décrits par M. Demay sont au nombre de sept mille six

cent quatre-vingt-neuf. Plusieurs commissions ont tour à tour examiné ce vaste ensemble de matériaux si laborieusement amassés. Une commission de l'Institut, qui tient ses séances à l'Imprimerie nationale, a d'abord décidé que le beau travail de M. Demay serait imprimé sur les fonds de l'État, sans aucune épargne de soins et de décors, c'est-à-dire avec toute la magnificence dont il semblait digne ; l'Académie des inscriptions proclame aujourd'hui, sur le rapport d'autres commissaires, que ce travail a mérité la première récompense dans un concours très-distingué.

La deuxième médaille est attribuée à M. Charles Gérard, auteur de deux ouvrages intitulés : *Essai d'une faune historique des mammifères sauvages de l'Alsace*, et *Les artistes de l'Alsace pendant le moyen âge*. La faune historique de M. Charles Gérard est l'ouvrage d'un archéologue qui a beaucoup vécu dans le commerce des naturalistes. L'intention originale de cet ouvrage, la diversité des explications nouvelles qu'on y rencontre, les éclaircissements inattendus qu'il fournit sur les usages, les coutumes, les monuments figurés et les superstitions populaires de la province auraient peut-être acquis à M. Charles Gérard la deuxième de nos médailles, alors même qu'il ne nous aurait pas envoyé son étude savante sur près de quatre cents architectes, peintres, sculpteurs, graveurs, orfèvres et calligraphes, pour la plupart oubliés, qui, durant le moyen âge, entretinrent le noble goût des arts dans toutes les villes de l'une et de l'autre Alsace. Nous avons donc pu, sans aucune hésitation, accorder à ces deux livres réunis une récompense qu'un seul eût probablement obtenue.

Nous avons enfin décerné notre troisième médaille à M. Édouard Aubert, pour son beau volume qui a pour titre : *Trésor de l'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune*. Le texte et les planches de cet ouvrage sont également louables. Ajoutons que presque toutes les pièces d'orfévrerie, décrites ou dessinées par M. Aubert, étaient inconnues ou mal connues, et que la mise en pleine lumière de ces précieux monuments vient rendre à la science le service le plus opportun.

Des mentions honorables sont accordées :

1° A M. Meunier, pour un livre savant et bien composé, qui a pour titre : *Ordre de Malte. Les commanderies du grand prieuré de France, d'après les documents écrits conservés aux Archives nationales* ;

2° A M. Alfred Franklin, pour les deux premiers volumes de son grand ouvrage sur *Les anciennes bibliothèques de Paris, églises, monastères, colléges* ;

3° A M. Bélisaire Ledain, pour un *Mémoire sur l'enceinte gallo-romaine de Poitiers* ;

4° A M. Léopold Pannier, pour une consciencieuse étude sur *La noble maison de Saint-Ouen, la villa Clippiacum et l'ordre de l'Étoile* ;

5° A M. Jules Finot, pour un travail manuscrit qui a pour titre : *Recherches sur les incursions des grandes compagnies dans le duché et le comté de Bourgogne, au* XIV*e siècle* ;

6° A M. Philippe Tamizey de Laroque, pour sa *Notice sur la ville de Marmande*.

Trois ouvrages très-estimables ont été soumis à l'examen de la commission chargée d'attribuer le prix de numismatique fondé par M. Allier de Hauteroche ; mais un de ces ouvrages devait être écarté comme n'offrant pas la date prescrite par nos règlements, et un autre, concernant une série de monnaies frappées durant le moyen âge, a été réservé comme appartenant au concours récemment fondé sous le nom de M. Duchalais. Le prix Duchalais, dont l'objet spécial est la numismatique du moyen âge, sera décerné pour la première fois en l'année 1874. Ainsi la commission n'a pu juger qu'un seul des trois ouvrages envoyés au concours, celui de M. Jacques de Rougé qui a pour titre : *Monnaies des nomes de l'Égypte*. La diversité de ces monnaies a été souvent signalée ; mais quand on ne connaissait pas encore assez les monuments et la langue sacrée du pays, on ne pouvait tirer de ces pièces rustiques, ornées de symboles ou d'emblèmes si différents, toutes les informations qu'elles doivent fournir sur les divisions géographiques de l'Égypte au temps où régnaient à Rome Domitien, Trajan, Adrien. Le travail de M. Jacques de Rougé n'est pas complet, il offre des lacunes ; mais, d'une part, il corrige de graves erreurs, et, d'autre part, il confirme par des preuves d'une précision convaincante des vérités jusqu'alors simplement soupçonnées. La commission a jugé ce travail digne du prix. Que M. Jacques de Rougé persévère dans ces études, dans ces recherches dont la difficulté n'est certes pas l'unique attrait. Il porte un nom qui l'oblige. Nos encouragements ne peuvent suppléer les conseils de son illustre père ; cependant il peut être assuré qu'ils ne lui manqueront jamais.

Pour le prix Bordin, comme pour le prix ordinaire, l'Académie avait eu la faculté d'ouvrir deux concours et de proposer deux questions. L'une de ces questions, concernant le texte de Sidoine Apollinaire, n'a pas été bien comprise par l'auteur du seul mémoire qui nous ait été envoyé. Cette question, remise au concours, sera rendue plus claire par quelques explications où les concurrents trouveront le plan légèrement tracé du travail qui leur est demandé. L'autre question était ainsi proposée : *Études des chiffres, des comptes et des calculs, des poids et des mesures chez les anciens Égyptiens*. Sur cette question, comme sur la précédente, l'Académie n'a reçu qu'un mémoire. C'est un mémoire considérable, dont toutes les parties, distribuées avec méthode, offrent des démonstrations neuves ou des conjectures ingénieuses, et l'auteur de cet ouvrage aurait assurément obtenu le prix qu'il avait seul recherché, si de très-récents travaux n'étaient pas venus, depuis la clôture du concours, infirmer plusieurs de ses conclusions. En cet état de choses l'Académie, reconnaissant le mérite du mémoire, accorde à l'auteur, M. Félix Robiou, une récompense de 2000 francs, et retire la question du concours, se réservant de la reproduire quand les fouilles entreprises et poursuivies avec tant de zèle sur le sol de l'Égypte auront encore agrandi le domaine de l'étude et permis à la science de conclure avec plus de sûreté.

Les prix d'histoire fondés par M. le baron Gobert ont provoqué cette année, comme les années précédentes, un très-brillant concours. Le premier prix a été accordé à M. Jal pour ses deux volumes intitulés : *Abraham Duquesne et la marine de son temps*. C'est un laurier déposé sur une tombe. Nos commissaires achevaient de lire les ouvrages déférés à leur examen, et ils allaient bientôt se faire la communication réciproque de leurs jugements particuliers, quand ils apprirent la mort de M. Jal. Cet homme si laborieux venait de s'éteindre à l'âge de soixante-dix-huit ans. Il avait eu la douce satisfaction de mener à bonne fin plus d'une audacieuse entreprise. S'il lui avait été donné de vivre quelques jours encore, il aurait appris que son œuvre dernière, fruit de tant de veilles,

avait obtenu sans contestation, contre l'habitude, la plus enviée de nos récompenses. Puisqu'il avait si bien mérité cette suprême joie, pourquoi lui a-t-elle manqué ?

L'histoire d'Abraham Duquesne est l'histoire de la création de la marine française. En l'année 1627, le cardinal de Richelieu se faisait nommer grand-maître surintendant de la navigation et du commerce, et tout aussitôt, avec une prévoyance que l'événement a rarement trompée, il formait le dessein d'instituer une marine capable de protéger en tous lieux le commerce de la France et d'empêcher le concert et l'union des puissances jalouses de tous nos accroissements. Après Richelieu, Mazarin continua son ouvrage, et Colbert l'acheva. Dès l'année 1627, Abraham Duquesne, âgé de seize ans, remplissait les fonctions de lieutenant sur un navire commandé par son père, et il mourait en 1688, avec le titre de lieutenant général, cinq ans après Colbert. Ayant donc servi sous ces trois ministres par qui la marine française est promptement devenue si puissante et si redoutée, Duquesne eut la gloire d'être leur plus utile collaborateur. C'est pourquoi M. Jal, racontant la vie d'Abraham Duquesne, nous a fait en même temps une histoire complète de la marine française au XVIIe siècle.

Cette histoire n'est pas composée selon les règles ordinairement suivies. Ca serait plutôt un inventaire de pièces administratives, écrit sans art, sinon sans goût. Mais que de peines s'est données M. Jal pour rassembler toutes ces pièces, dispersées aujourd'hui dans un si grand nombre de dépôts publics et d'archives privées ! Je le voyais, il y a vingt-deux ans, commencer ce grand labeur dans les registres de Colbert, à la Bibliothèque nationale, les interrogeant tous avec une patience que rien ne pouvait décourager, avec une assiduité que rien ne pouvait distraire, et pendant les vingt-deux années qui se sont, depuis ce temps, écoulées, il a, sans aucune relâche, parcouru toutes les villes de France, toutes les villes d'Europe, vers lesquelles il se sentait poussé par le soupçon de quelque endroit secret où pouvaient se trouver des lettres, des ordres, des mandats, des documents de toute sorte, ignorés jusqu'à ce jour des plus scrupuleux historiens. Cette ardente curiosité, ayant été guidée par le jugement le plus sûr, c'est-à-dire le moins crédule, et par un grand fonds d'expérience, M. Jal est revenu de tous ces voyages avec une riche provision de pièces inédites, pour la plupart inconnues, et toutes ces pièces bien ordonnées forment les deux volumes très-intéressants, très-instructifs, auxquels l'Académie a été vraiment heureuse de pouvoir décerner le premier prix Gobert.

Le second prix a été mérité par M. de Mas-Latrie, chef de section aux Archives nationales, auteur d'un ouvrage intitulé : *Traités de paix et de commerce et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale, au moyen âge.* Nos trois départements d'Alger, de Constantine et d'Oran divisent aujourd'hui le Magreb central des Arabes africains, et, d'autre part, les traités de paix et de commerce, conclus au moyen âge avec ces Arabes, ont presque toujours directement intéressé les marchands français de la Provence, du Languedoc et du Roussillon. Ainsi le livre de M. de Mas-Latrie se rapporte beaucoup plus à l'histoire de France que le titre de ce livre ne paraît l'indiquer. Il offre, d'ailleurs, comme celui de M. Jal, un grand nombre de pièces nouvellement découvertes, et qui, très-habilement rapprochées les unes des autres, sont expliquées et commentées dans une introduction étendue. Ce n'est pas la première fois que l'Académie récompense les utiles labeurs de M. de Mas-Latrie ; en prononçant de nouveau dans cette enceinte le nom d'un savant si zelé, nous joignons une couronne à d'autres couronnes.

Tel a été le résultat de nos concours. J'ai maintenant à vous parler, messieurs, de cette école française d'Athènes dont les travaux et les succès mérités nous inspirent un si vif intérêt. Un ministre éclairé, notre confrère, instituait, il y a quelques mois, dans la ville de Rome, un autre collége de haute érudition qu'il appelait à devenir le séminaire de l'école d'Athènes. On doit beaucoup espérer de cette fondation. La métropole de l'ancien monde possède la plus riche collection de monuments, rassemblés par la conquête, conservés par l'orgueil romain, qui a prévalu même sur le fanatisme religieux. Là nos jeunes érudits, nos jeunes archéologues achèveront leurs études ici commencées ; transportés ensuite sur les rives de la Grèce, ils y arriveront mieux préparés à faire des découvertes. Appelés par le ministre à seconder son intelligente initiative, nous avons rédigé le programme de la nouvelle école, et nous nous nous sommes efforcés d'y concilier les nécessités de la discipline avec les droits reconnus d'une libérale indépendance.

Quelques-uns des vétérans de l'école d'Athènes nous ont envoyé, cette année, des lettres et des mémoires dont un de nos plus savants confrères a, dans un rapport particulier, loué le mérite et corrigé les fautes légères avec une autorité qui ne peut être contestée. Il convient de mentionner ici d'une façon plus sommaire le mémoire de M. Lebègue sur les fouilles de Délos, qui viennent de remettre au jour le temple autrefois célèbre d'Apollon Cynthien, et deux édifices de moindre apparence, consacrés à Jupiter et à Minerve. Nous signalerons encore une dissertation claire et méthodique de M. Ruel sur les ports de l'Attique et les longs murs du Pirée. Enfin notre école d'Athènes réclame à bon droit sa part d'honneur dans les belles découvertes que vient de faire en Asie Mineure un jeune professeur, sorti récemment de cette école, M. Rayet. Les statues, les bas-reliefs, les fragments de toute sorte que M. Rayet nous rapporte de Milet, d'Héraclée et d'autres lieux d'un égal renom seront prochainement exposés au musée du Louvre.

Ainsi, messieurs, il y a toujours en France, dans la métropole, dans les provinces et dans la colonie scientifique de la France, un nombre suffisant d'hommes lettrés, qui vouent généreusement leur vie entière à l'étude des monuments qui sont le domaine de l'histoire. Le public, qui les connaît trop peu, n'excite guère à suivre leur exemple. Le goût dominant étant le goût des lectures frivoles, les meilleurs livres sont précisément ceux dont le public est le moins curieux. C'est le devoir des académies qui composent l'Institut de France de réagir contre cette fâcheuse indifférence à l'égard des lettres savantes, et d'encourager, autant qu'elles le peuvent, par leurs conseils et leurs récompenses, ces fortes études qui sont le plus noble emploi des facultés de l'esprit. Il n'est pas à craindre, messieurs, que, pour sa part, l'Académie des inscriptions néglige jamais ce devoir, que ses règlements et ses traditions s'accordent à lui prescrire.

HAURÉAU.

DEUX DRAMES SOUS LE POLE

Les marins du Freya. — La nécropole de Mitterhuk.

La Société de géographie de Paris doit à l'obligeance de M. Hepp, consul de France à Christiania et à l'intermédiaire toujours empressé du ministère des affaires étrangères, un récit détaillé de deux drames dont l'un a été sommairement reproduit par le *Journal officiel*, d'après les journaux norvégiens. L'autre est à peu près inconnu en France. Ces deux catastrophes démontrent une fois de plus combien étaient vaines les espérances des géographes qui pensaient trouver à travers les glaces arctiques des communications rapides entre les deux continents et les deux grands océans de notre globe. Les comptoirs et les établissements de transit qu'on se proposait d'établir dans ces régions maudites n'ont encore abouti qu'à l'érection de monuments funéraires.

I

LES MATELOTS DU *Freya*

Le bâtiment norvégien le *Freya* était en 1872 une de ces fortes embarcations de pêche que la Norvége envoie chaque année à la chasse aux phoques et aux morses autour des banquises du pôle. Son commandant, le capitaine Tobiesen, avait fait une bonne campagne; il se disposait à retourner en Norvége lorsqu'à la fin de septembre, contrairement aux prévisions, il se vit engagé dans les glaces, sur les côtes septentrionales de la Nouvelle-Zemble. Après de vaines tentatives pour rompre la glace ou découvrir une passe, le capitaine Tobiesen annonça à son équipage qu'il fallait se résigner à hiverner.

Cette perspective était d'autant plus effrayante qu'il s'agissait d'un séjour de près de neuf mois dans une contrée sans ressources, au milieu de la solitude et des ténèbres de la nuit polaire, avec cette appréhension que le froid, déjà excessif dans le milieu de l'automne, ne pouvait que devenir épouvantable en hiver. Le côté vraiment affreux de la situation était l'absence de vivres nécessaires pour un tel séjour, car on ne s'était approvisionné que pour la campagne de 1872, et il était inouï que les routes fussent fermées avant les derniers jours d'octobre.

On fit donc le compte des provisions. Tout bien calculé, on reconnut qu'elles étaient insuffisantes pour l'équipage, qui se composait en tout de onze hommes. Il n'y avait à manger que pour quatre ou cinq personnes, encore fallait-il distribuer les rations avec la plus parcimonieuse économie. Vouloir garder tout le monde était vouer l'équipage à une mort certaine.

Sept matelots se décidèrent alors à quitter le navire. On leur donna une embarcation à voiles, quelques boîtes d'allumettes, deux fusils, une petite provision de poudre et de plomb, une boussole, une lunette, quatorze biscuits, du thé, de la mélasse, de la viande d'ours pour un repas, une marmite, un chaudron et une hache. C'est avec ce maigre viatique qu'ils entreprirent leur effrayante odyssée. Ils laissaient à bord le capitaine Tobiesen, son fils, le premier matelot et le cuisinier.

Les sept matelots traînèrent d'abord leur canot sur les glaces pendant quelques lieues et purent le mettre à flot dans une passe. Ils avaient mis le cap vers le sud, avec l'espoir, soit de rencontrer un navire, soit d'atteindre les îles Waïgatz, où l'on est à peu près assuré de trouver au moins un campement de Samoyèdes. Les maigres provisions de bouche furent rapidement épuisées; un ours et quelques phoques qu'ils réussirent à tuer leur fournirent une nourriture bien insuffisante pendant leur navigation.

A chaque instant, la mer devenait de plus en plus mauvaise, le vent plus violent, le froid plus vif. Les malheureux eurent à essuyer plusieurs tempêtes. Ils allèrent ainsi pendant trois semaines, ne pouvant apprécier au juste le temps, faute de calendrier. Ils estimaient avoir parcouru une cinquantaine de milles, lorsqu'ils aperçurent deux petites maisons. Ils s'y rendirent avec empressement, pensant y trouver quelques provisions, mais leur espoir fut trompé. Les maisons étaient désertes et complétement vides; elles avaient appartenu à deux Russes qui les avaient habitées pendant quelque temps. Les Norvégiens reconnurent aisément qu'ils se trouvaient dans l'île des Oies, dont le nom pour le moment était une véritable antiphrase.

Cependant la traversée qu'ils venaient de faire dans des conditions aussi déplorables les avaient réduits à un tel état de maladie et de fatigue qu'ils prirent la résolution de séjourner dans ce triste abri, ne fût-ce que le temps nécessaire au rétablissement de leurs forces. Ils avaient tous les pieds enflés, quelques-uns même des membres gelés. Les deux plus valides se chargèrent des fusils et se mirent en chasse pendant que leurs camarades procédaient aux préparatifs de leur installation. Ils furent assez heureux pour tuer un phoque, deux renards bleus et quatre rennes.

Cependant le gibier s'effraya et devint introuvable. Il était impossible de séjourner plus longtemps sur cette plage inhospitalière. Les Russes avaient laissé un petit traîneau qui devenait plus utile que la barque, parce que l'on pouvait s'avancer le long du littoral vers le sud, et que la mer était prise à une assez grande distance du rivage. Après trois semaines d'un repos relatif, on transporta tous les ustensiles de la barque dans le traîneau, auquel s'attelèrent les hommes qui ne portaient pas de fusil. On suivit ainsi la côte, toujours dans l'espoir d'atteindre les îles Waïgatz. Ce second voyage à pied fut aussi pénible que le voyage en barque; le froid était excessif; des tourmentes de neige faisaient perdre la route. Dans une de ces tourmentes, les deux chasseurs disparurent et avec eux l'espoir des rares provisions de bouche qu'on avait pu recueillir jusque-là. Les cinq matelots qui restaient, presque tous invalides, se comptèrent avec terreur. Qu'allaient-ils devenir? Fallait-il poursuivre leur route avec la presque certitude de mourir de faim? Fallait-il retourner aux maisons abandonnées pour y chercher une agonie un peu moins douloureuse? Dans leur détresse, ils résolurent de s'en rapporter au sort. Le sort décida qu'ils continueraient leur route. Il leur restait encore quelques vivres qu'ils ménagèrent le plus qu'ils purent. Ils avançaient lentement et avec peine. La nuit, ils se creusaient des trous dans la neige pour dormir, mais il fallait que l'un d'eux montât la garde à l'entrée du trou, soit pour éloigner les ours, soit pour empêcher que la neige en s'accumulant sur ce triste gîte ne vînt à en faire

crouler la voûte et à étouffer les pauvres gens auxquels elle offrait un si misérable abri, soit même pour remettre sur pied les dormeurs que l'engourdissement aurait fait passer du sommeil à la mort.

Bientôt les vivres manquèrent tout à fait. Dans la sixième nuit, l'un d'eux mourut : les autres, épuisés, à peine capables de secouer leur engourdissement, affamés, malades, laissèrent là leurs traîneaux et presque tout leur matériel pour s'avancer encore à quelque distance. Ils firent ainsi quatorze milles en deux jours.

Tout semblait fini quand on découvrit un tas de bois et des traces de traîneaux que la neige n'avait point encore effacées. Il y avait donc des hommes dans les environs ? Une suprême espérance galvanisa ces malheureux, déjà presque réduits à l'état de cadavres ; ils se traînèrent le long des traces qui se prolongeaient pendant quatre à cinq lieues ; ils aboutirent enfin à une cabane habitée par des Samoyèdes.

Les habitants de la cabane les accueillirent ou plutôt les recueillirent avec tous les témoignages de la plus vive commisération. Les Samoyèdes étaient au nombre de sept : trois hommes, trois femmes et un jeune garçon ; ils s'étaient établis sur la pointe méridionale de la terre des Oies, à l'endroit appelé Gansinonos, pour y chasser des phoques et des morses qu'ils comptaient vendre à l'embouchure de la Petchora.

Ce petit groupe s'empressa autour des malheureux Norvégiens avec tant de sollicitude qu'il parvint à les remettre sur pied. Le campement des Samoyèdes était bien monté en provisions de tout genre et particulièrement en viande de renne, en farine, en thé, en sucre, etc. On s'y servait fort adroitement de vieux fusils à pierre, et l'on disposait, pour aller en chasse, non-seulement des traîneaux dont les traces avaient sauvé les moribonds, mais aussi de petites embarcations légères. Les Samoyèdes possédaient en outre un bâtiment plus grand, sur lequel ils avaient effectué leur traversée.

Ce fut là que les matelots norvégiens passèrent le reste de l'hiver, chassant avec leurs hôtes quand le temps le permettait, jouant aux dames ou aux cartes dans l'intérieur de la cabane quand on ne pouvait sortir. Ce régime de convalescent les rétablit complètement, sauf un seul, qui resta couché tout l'hiver, malade des suites de la congélation ; ils déploraient que trois des leurs fussent absents. Au mois de mars, comme la provision de bois à brûler avait été épuisée, on démolit la cabane pour en faire du feu et on la remplaça par une tente de peaux de rennes. Les Samoyèdes, quel que fût le temps, ne passaient pas un jour sans prendre de l'exercice ; ils buvaient le sang chaud des rennes. Ce traitement les préservait du scorbut.

Les mœurs de ces Samoyèdes étaient d'ailleurs celles de sauvages d'un naturel peu défiant. Leur intelligence était assez obtuse. Ils changeaient facilement de femme au moindre mécontentement. Leur religion n'appartient à aucun culte. Ils avaient été évangélisés par les popes russes, dont ils parlaient la langue, et s'étaient fai une religion fort peu orthodoxe. S'ils manquaient de tuer quelque proie importante, ils tiraient un coup de fusil contre le soleil, disant que « le Christ était fâché contre eux ». Le coup de fusil avait pour but de ramener Dieu à des sentiments plus favorables. Leurs querelles étaient fréquentes, cependant ils ne se départirent jamais de l'affabilité qu'ils croyaient devoir témoigner à leurs hôtes. Ils ne négligèrent aucune peine pour retrouver le corps de l'homme qui était mort en route, afin de lui donner une sépulture ; malheureusement, on ne put le retrouver.

A la fin d'avril, on vit tout à coup apparaître les deux chasseurs que la petite troupe avait perdus lors des tourmentes de neige, dans le dramatique voyage du contour de la côte. Ils s'appelaient Ole Olsen et Henrik Nielsen. Comment avaient-ils passé près de six mois, perdus dans les ténèbres polaires, et surmonté des fatigues qui semblent au-dessus des forces humaines ? C'est ce qu'ils racontèrent eux-mêmes à leurs compagnons.

Lorsqu'ils se virent séparés de la petite troupe groupée autour du traîneau, la distance était devenue assez grande. La neige, qui tombait par rafales, avait effacé toutes les traces. En se voyant seuls, ils pensèrent que leurs camarades, dépourvus de leur aide, ne pourraient poursuivre leur route et reviendraient aux maisons russes. Ils y revinrent eux-mêmes, non sans peine, car le temps était si mauvais qu'il leur fallut près de quatre jours pour y parvenir, Dieu sait en quel état ! Ils n'avaient au moment de la séparation qu'une livre de viande. Ils aperçurent enfin les cabanes, lorsque Nielsen, en se retournant, vit qu'il avait perdu son camarade. Trop affaibli pour aller à sa recherche, il se traîna tant bien que mal jusqu'à l'une des deux maisonnettes, y fit du feu, rôtit des débris de viande de renard, en mangea quelques bouchées et tomba endormi ou plutôt engourdi auprès du foyer.

Olsen, lui, était tombé sur la neige, sans forces et sans voix. Il y resta quelque temps évanoui. Il ne reprit connaissance que parce que la faim le tourmentait cruellement ; il déchira alors à belles dents quelques lambeaux d'une peau de renne fraîche qui lui servait de vêtement, et se traîna quelques pas encore vers l'habitation qu'il avait aperçue. Mais ses forces le trahirent de nouveau, et, avisant la barque abandonnée, il alla s'y coucher. Le repos lui rendit quelque énergie ; il employa ses dernières forces à se diriger vers la maisonnette, qu'il parvint à atteindre. Là il rongea les os que son camarade avait déjà dépecés et tomba comme une masse aux côtés de Nielsen.

Le lendemain, les deux infortunés s'installèrent comme ils purent, désespérant de la vie de leurs compagnons, qu'ils croyaient engloutis dans les neiges, et résignés à un hivernage qui devait durer plus de cinq mois. Pendant les quinze premiers jours, la chasse ne leur fournit aucune proie. Ils durent ronger leurs débris d'os, qu'ils ramassaient après les avoir jetés. Cette nourriture ne leur aurait pas suffi pendant quarante-huit heures, s'ils n'avaient trouvé, enfouis sous la neige, aux environs des maisonnettes, des restes de viande gelée provenant des phoques et des ours que leurs prédécesseurs, les Russes, avaient tués.

Vers Noël, ils réussirent à abattre un renne, mais ils s'aperçurent, à leur retour de la chasse, que leur feu était éteint et qu'ils n'avaient plus d'allumettes. C'était peut-être un des incidents les plus terribles de leur situation.

Heureusement, ils parvinrent à enflammer à l'aide de leurs fusils quelques brins d'étoupes qu'ils avaient tirés d'un morceau de cordage. Le foyer brilla de nouveau ; mais le combustible commençait à manquer ; il leur fallut démolir une des deux maisonnettes. Là encore ils eurent à déployer toute leur ingéniosité, car on se souvient qu'ils ne possédaient aucun des ustensiles que la petite troupe avait emportés à son

départ et qu'elle avait perdus dans les neiges. Ils détachèrent du canot abandonné une barre de fer qu'ils aplatirent à coups de pierre et qu'ils transformèrent en une sorte de couteau. Des clous du canot traités par le même procédé furent transformés plus tard en grossières aiguilles, à l'aide desquelles ils purent se faire des vêtements avec des peaux de renne. Ils suppléèrent au fil par de fines lanières découpées dans ces peaux ou par de petites ficelles fabriquées avec les poils ou par des fils détachés des voiles du canot. Pendant leur séjour ils réussirent à tuer onze rennes et un ours. C'est ainsi qu'ils vécurent jusqu'à la fin d'avril, rééditant dans des conditions plus dures et au prix d'efforts héroïques l'histoire de Robinson Crusoé.

A cette dernière époque, il ne leur restait de poudre que pour trois coups de fusil. Chassés par la perspective de la famine, ils abandonnèrent leur refuge et se dirigèrent vers le sud. C'est alors que le hasard les conduisit en quelques jours et à peu près directement vers la cabane samoyède, où la rencontre de leurs compagnons ne parut pas moins miraculeuse aux uns qu'aux autres.

Les Norvégiens restèrent ensemble à Gansinonos pendant trois semaines. Cependant les provisions amassées par les Samoyèdes s'épuisaient plus rapidement que jamais : il fut résolu qu'on n'entraînerait pas ces pauvres sauvages dans une catastrophe commune. Après tant d'aventures extraordinaires, cinq de ces héroïques matelots en tentèrent une nouvelle. Le sixième, Johan Andersen, ne put se résigner à quitter ses bons amis les Sayomèdes et resta avec eux. Les autres repartirent pour la maison russe pour y chercher le canot abandonné. Il fallut le traîner sur la glace pendant deux jours, mais comme il était trop lourd et qu'une de ses moitiés, l'arrière, était en partie démolie, on le scia par le milieu et l'on revint au campement après trois autres jours. Là, avec l'aide des Samoyèdes, on remplaça l'arrière de l'embarcation par une grande peau de phoque. Ce fut sur cet étrange appareil que nos cinq navigateurs s'embarquèrent sur un bras de mer libre. A force de rames, ils parvinrent en dix jours à atterrir aux îles Waïgatz.

Ils trouvèrent alors un autre campement de Samoyèdes qui se montrèrent aussi bien disposés que les premiers. Mais il fut, dès l'origine, plus difficile de s'entendre avec eux, parce qu'ils ne parlaient ni le russe ni le finnois. Après une station de huit jours, les naufragés furent transportés en traîneau, par leurs hôtes, vers le sud de l'île. On héla alors un navire qui put les rapatrier. Ils n'étaient que quatre. Le cinquième, Lars Larsen, était resté avec les derniers Samoyèdes, séduit par les douceurs de leur hospitalité.

Ainsi, vers le mois d'août, quatre hommes seulement de l'équipage du *Freya* rentrèrent dans leurs foyers après une succession inouïe de catastrophes. L'un d'eux était mort et enseveli dans la neige où, sans doute, les ours avaient dévoré son cadavre ; deux autres étaient restés avec les Samoyèdes. Quant au capitaine Tobiesen, son fils, le cuisinier et le premier matelot du *Freya*, on n'en a eu aucune nouvelle.

II

LA CATASTROPHE DE MITTERHUK

Voici un autre récit également dramatique, mais plus lamentable, qui contraste avec les aventures des matelots du *Freya*.

Le froid subit qui se déclara dans les régions polaires, au mois de septembre 1872, avait enfermé dans les glaces, au nord du Spitzberg, un certain nombre de bateaux pêcheurs norvégiens. Cette nouvelle, quelque triste qu'elle fût, ne produisit pas une extrême consternation en Norvége, car on savait que le gouvernement avait eu soin de faire dresser à Mitterhuk, un des points du cap Thordsen, une solide maison de bois, munie en abondance de provisions de toute nature. Les bâtiments engagés dans ces parages avaient été informés de l'existence de ce refuge, et l'on pouvait espérer que la plus grande partie des équipages surpris y serait allée prendre leur quartier d'hiver.

C'est ce qui arriva, en effet, pour un certain nombre d'hommes qui, après avoir vainement attendu sur leur bâtiment un retour de beau temps, comprirent dès les premiers jours d'octobre qu'il fallait se décider à hiverner. Deux canots traversèrent dans la seconde semaine d'octobre le bras de mer qui sépare Graahuk de Mitterhuk, par une température de 8 à 15 degrés Réaumur au-dessous de zéro. Cet abaissement excessif du thermomètre en plein automne contrastait avec l'état de la mer, qui dans ce parcours était encore navigable, phénomène qu'il faut attribuer aux couches d'eau chaude apportées par un des courants du Gulf-Stream.

La maison de refuge de Mitterhuk était large et chaude. Elle contenait non-seulement d'abondantes provisions en vivres, en vêtements, en combustible, en munitions, mais aussi des instruments de travail propres à tenir en éveil l'activité des hommes perdus dans les régions polaires, car ce n'est que par une dépense extrême des forces musculaires que l'on parvient à combattre les deux plus terribles maladies de ces contrées : l'engourdissement et le scorbut.

Les matelots qui arrivèrent là vers le milieu d'octobre étaient au nombre de 17 ; un d'entre eux était mort pendant la traversée. Ils appartenaient principalement à l'équipage du *Matillas* qui, comme le *Freya*, avait dû renvoyer une partie de ses hommes pour pouvoir passer l'hiver à bord (1). Il est

(1) D'après les renseignements fournis à la Société de géographie par un de ses membres, le docteur Broch, ancien ministre de la marine suédoise, les matelots du *Matillas* ne laissèrent à bord que le capitaine et un matelot. Ils s'étaient d'abord rendus à Mosselbay, où hivernait l'expédition polaire du professeur Nordenskiöld. Mais on sait que cette expédition était déjà fort embarrassée, ayant à nourrir les équipages de deux bâtiments qui l'avaient escortée et qui devaient revenir en Norvége avant l'hiver. On leur donna donc quelques provisions et on les invita à gagner l'établissement de Mitterhuk, où ils parvinrent après sept jours de marche.

Beaucoup d'autres navires norvégiens, qui avaient été pris dans les glaces aux environs de Grahuk, parvinrent à rentrer dans ports de la Norvége avant l'hiver.

Quant au capitaine du *Matillas* et à son compagnon, ils virent tellement leur bâtiment endommagé par le mauvais temps, qu'ils durent l'abandonner et dresser une tente sur la côte. On les retrouva là, l'été suivant, morts de faim et de froid.

probable que parmi les réfugiés, il n'y avait pas de chef énergique et éclairé, en sorte que chacun s'abandonna à ses propres inclinations.

Du 15 octobre jusqu'au moment où la nuit polaire vint étendre ces mortelles ombres qui doivent persister pendant trois mois et ne sont dissipées qu'à de courts intervalles par les fulgurations des aurores boréales, les matelots réfugiés se livrèrent à la chasse. Mais il faut croire que ce fut en petit nombre et avec beaucoup de mollesse, car leur journal mentionne, pour toutes pièces tuées, deux ours, deux renards bleus et quelques rennes. Quand la nuit fut venue, on s'enferma dans la maison, dont on ne sortit guère. Quelques hommes également en minorité se livrèrent pendant quelque temps à des travaux de menuiserie qu'ils ne tardèrent pas à abandonner. Il semblait à la majeure partie qu'étant bien chauffés, bien nourris, bien éclairés, ils n'avaient qu'à attendre leur délivrance dans l'inaction et dans le sommeil. On s'entassa dans une seule pièce pour y faire un plus gros feu ; on ne se donna pas même la peine de faire la cuisine et de régler les détails de l'existence quotidienne. On se contenta de consommer les conserves, qui ne demandaient aucune préparation. L'inertie fut telle qu'une grande partie de boîtes renfermant de l'essence de viande de Liebig fut consommée sans avoir été même délayée dans de l'eau tiède.

Cette inaction, cette insouciance, la malpropreté qu'elles engendraient, ne tardèrent pas à produire leurs effets. Le 2 décembre, un premier homme tomba malade, le 19 un second, le 24 *presque tous* sont attaqués. Il fallut bien alors occuper une seconde chambre dans laquelle les malades furent couchés sur de bons matelas et soignés par deux de leurs camarades restés seuls valides. La température, qui avait varié en décembre de 16 à 20 degrés de froid, descendit au 7 janvier à 25 degrés et aggrava les maladies d'une manière effrayante. Le 19, deux hommes moururent. A cette époque cependant et malgré la persistance du froid, le journal mentionne que les eaux du fiord de Mitterhuk n'étaient pas encore prises.

L'état sanitaire des naufragés n'éprouva aucune modification pendant plusieurs jours, mais dans la seconde moitié de février les symptômes s'aggravèrent. Le 21 février eut lieu le troisième décès. Le froid est alors de 29 degrés, mais on voit poindre les premiers rayons du soleil à l'horizon. Cependant l'un des gardiens restés valides tombe malade à son tour et confie la rédaction du journal à un de ses compagnons. « Il n'y a plus ici, écrit le nouveau rédacteur, qu'un seul homme bien portant pour garder tout le monde. Que le Seigneur ait pitié de nous ! »

A partir de ce moment le journal ne fait plus que consigner des observations thermométriques et les dates de nouveaux décès. Le 28 février, le froid est à 31 degrés, maximum de l'hiver. Dans la première quinzaine de mars la température s'adoucit pour redescendre ensuite, du 16 au 26, à 25 et 30 degrés. Le 4 avril, les observations thermométriques cessent, dix nouveaux décès ont été enregistrés jusqu'à ce jour. Un onzième décès est signalé le 19 avril par une main nouvelle, et la mention de ce décès est suivie d'une phrase qui semble attester du délire de son rédacteur.

Tels sont en résumé, et en se conformant aux indications du journal, les principaux et douloureux incidents de cet hivernage. Il nous reste maintenant à dire dans quel état fut trouvée la maison de Mitterhuk quand le bâtiment du capitaine Mack y parvint le 18 juin dernier.

Le 16 juin, le capitaine Mack était arrivé dans l'Isfjord, mais avait dû, après de vaines tentatives, renoncer à pénétrer le jour même jusqu'à l'établissement de Mitterhuk. Le 17 au matin, il envoya une embarcation commandée par un harponneur. Après dix heures d'absence cet homme revint, apportant la nouvelle qu'il ne restait aucun être vivant à Mitterhuk. Il n'avait pu découvrir que des cadavres, et sur l'un d'eux était attaché un billet du capitaine Telessen de Bergen, commandant le vapeur *Ellida*. Ce billet disait que le capitaine de l'*Ellida* avait débarqué le jour précédent et recueilli tous les papiers que l'on avait pu trouver à Mitterhuk.

Le lendemain l'*Ellida*, revenant d'Adventbay, rencontra le bâtiment du capitaine Mack, et les deux commandants se rendirent ensemble à terre. Ils arrivèrent à l'établissement vers trois heures du soir.

Aux abords de la maison étaient amoncelés des habits, des couvertures de lits, des fourrures et d'autres objets. Cette accumulation insolite provenait sans doute des vêtements et du couchage des hommes décédés, dont on redoutait à tort ou à raison que la maladie ne fût contagieuse.

Un peu plus loin, les yeux tombèrent sur un grand cadre de bois recouvert d'une toile goudronnée. On s'en approcha, la toile fut soulevée et les visiteurs reculèrent d'effroi en constatant qu'elle recouvrait cinq cadavres. Ce spectacle n'était rien cependant en comparaison de celui qu'on allait trouver dans l'intérieur de l'habitation.

Quand on ouvrit la porte de la première pièce, il fallut se rejeter en arrière, tant était infecte l'odeur qui s'en dégagea. Deux ou trois hommes résolus parvinrent cependant à pénétrer dans l'intérieur en retenant leur respiration et ouvrirent en toute hâte les portes et les fenêtres. Pendant une heure entière il fallut multiplier les fumigations dans toutes les pièces pour en rendre le séjour supportable.

On put alors contempler un effroyable spectacle. Les réfugiés avaient occupé deux chambres. Dans celle de droite étaient étendus six cadavres, amaigris, décomposés, moisis, d'un aspect hideux. Dans celle de gauche, trois morts étaient couchés dans des lits; un quatrième était étendu sur une caisse, les jambes pendantes, la tête appuyée sur la main droite. Ce dernier devait être le plus élégant et le plus soigneux de sa personne ; il portait une veste et un bonnet fourrés. Ses mains étaient gantées de laine blanche. Le côté extérieur de son visage était bien conservé, l'autre côté devait avoir été fortement blessé, car il avait laissé couler le long de la caisse un ruisseau de sang. On a pensé qu'il était le dernier survivant, et que, se voyant seul au milieu de tant de morts, il avait été pris de délire et s'était blessé à la tête dans un de ses derniers accès. Les trois autres corps étaient affreux.... On recueillit les débris de leurs derniers aliments, 3 biscuits, 4 ou 5 tablettes de sucre, une boîte de légumes secs non entamée.

Tous ces pauvres gens furent enterrés par l'équipage de l'*Ellida*, à l'exception de deux qu'on ne put retrouver.

Cette triste cérémonie accomplie, on retourna à l'habitation pour faire l'inventaire des approvisionnements. Il restait encore des vivres de toute espèce et du chauffage en abondance. On retrouva une grande quantité d'outils de menuiserie.

Les approvisionnements en conserves de viandes hermétiquement fermées étaient presque intacts ; il en était de même

des légumes secs et des pommes de terre. Ces malheureux ne s'étaient nourris, jusqu'au dernier moment, que de viandes salées, la plupart à l'état de crudité, de lard, de lait de conserve et de bouillon de Liebig à l'état de pâte. La chambre commune où les marins passèrent la première partie de leur hivernage était encombrée d'ordures et de débris les plus infects. On ne découvrit que peu de traces d'un travail manuel : une ébauche de la coque d'une embarcation, un pupitre et quelques objets insignifiants.

En mettant en regard les deux récits qu'on vient de lire, nous avons eu l'intention d'en faire saisir plus vivement le contraste. D'un côté, chez les matelots du *Freya*, la lutte est incessante et héroïque; les ressources sont nulles ou à peu près, non-seulement en vivres, mais aussi en vêtements, en intruments de travail, en combustible, en munitions; personne n'est assuré, non-seulement du lendemain, mais même de l'heure qui va suivre. A chaque instant, il faut déployer des efforts surhumains pour échapper à une mort imminente : la veille est sans repos, le sommeil sans abri. Pourtant la vie se perpétue au milieu de dangers incessants : il faut lutter à chaque minute contre la faim, le froid, les ours, la torpeur et la mort. Sur sept matelots du *Freya*, six pourtant survivent à une vaillante agonie de sept mois, agonie qui se déroule dans des abris plus froids que la tombe, ou bien dans des voyages pédestres presque impossibles et dans des traversées fantastiques.

De l'autre côté, nous voyons un groupe considérable d'hommes arrivés en pleine santé dans un établissement presque confortable, qui s'abandonnent à l'incurie et à la torpeur, négligent les soins les plus essentiels de la vie de chaque jour et périssent misérablement, contre toute attente, laissant après leur mort le spectacle le plus hideux que puissent enregistrer les annales des sinistres maritimes.

La conclusion nous semble bien facile à tirer. Elle met en relief le vieil axiome : « Aide-toi, le ciel t'aidera. » Il y a, en effet, autant de miracles dans l'infatigable activité des marins du *Freya*, que de misères dans l'apathie des marins de Mittelhuk. Il faut reconnaître que le premier des préceptes hygiéniques, dans les régions polaires, est de déployer incessamment une dépense de forces presque surhumaine. C'est aujourd'hui une vérité plus que démontrée que le scorbut n'est efficacement combattu que par la vie active à l'air libre, et que la nourriture et les médicaments sont beaucoup moins efficaces. Les Samoyèdes ne négligent jamais, quelque temps qu'il fasse, de se livrer chaque jour, en plein air, à des exercices musculaires. Si le temps est mauvais, ils s'occupent de travaux divers autour de leurs cabanes; si le temps est beau, ils vont à la chasse quand il fait assez clair, et à l'affût quand il fait trop sombre. Dans ce dernier cas, alors même qu'ils ne peuvent s'éloigner de leurs habitations, leur peine n'est point toujours perdue; car les animaux sauvages, et particulièrement les ours et les rennes, sont attirés dans leur voisinage par les débris d'aliments et l'espoir de quelque provende. Ils ont soin de boire du sang chaud de leur gibier, et c'est leur principal remède intérieur contre le scorbut. Ils ne s'éloignent, d'ailleurs, que fort rarement des côtes. A défaut de chasse, la pêche leur fournit des ressources, alors même que la mer est prise. Les phoques, en effet, percent la glace pour venir respirer l'air extérieur; ils servent souvent de pâture aux ours blancs qui les guettent patiemment pendant des journées entières, à l'ouverture de leur terrier de cristal.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

History of the rise and influence of the spirit of rationalism in Europa, by W. E. H. Lecky (*Histoire de la formation et de l'influence de l'esprit philosophique en Europe*), 5e édit., 2 vol. Londres, 1872.

L'ouvrage dont nous venons d'écrire le titre a paru pour la première fois en 1866. Depuis cette époque, les éditions se sont rapidement succédé : l'intérêt du public anglais est loin d'être encore épuisé, de sorte qu'une sixième édition sera bientôt nécessaire. Plusieurs traductions en ont été faites en différentes langues de l'Europe. Il serait temps que le public français fît à son tour connaissance avec ce livre remarquable, aussi attrayant qu'instructif. A vrai dire, si cet ouvrage venait à être traduit dans notre langue, l'auteur pourrait presque dire, comme la Bruyère : « Je rends au public ce qu'il m'a prêté. » M. Lecky est en effet tout saturé de littérature française.

A l'abondance des citations qu'il fait de nos auteurs, on voit qu'il en a fait une étude approfondie que pourraient lui envier beaucoup de nos écrivains actuels. On dirait que pour les choses intellectuelles il se trouve aussi à son aise, aussi bien *chez lui* en France qu'en Angleterre. C'est là, si l'on veut, une considération fort accessoire, mais il est permis de n'être pas indifférent à cet hommage rendu à notre pays.

Une autre circonstance le recommanderait à l'attention du public français : nous voulons dire l'union assez rare parmi nous d'une entière liberté philosophique avec des convictions chrétiennes prononcées. On en pourra juger par l'analyse, d'ailleurs extrêmement abrégée, à laquelle nous devons nous borner.

L'ouvrage entier est divisé en six chapitres, nous dirions plutôt en six livres, dont chacun aborde et résout une question importante.

Le premier nous met en présence du *surnaturel diabolique*, tel qu'il fut généralement admis en Europe pendant tout le moyen âge. L'intervention malfaisante du diable dans les affaires humaines n'était contestée à peu près par personne. De là au règne de la sorcellerie il n'y avait qu'un pas; or, la sorcellerie se présentait à l'imagination populaire comme le plus pervers de tous les crimes. Entretenir des relations personnelles avec l'ennemi de Dieu et des hommes était évidemment tout ce que l'on pouvait rêver de plus sacrilége. De là l'effroyable législation qui punissait ces forfaits imaginaires et qui, pendant des siècles, répandit autour de la société tout entière comme une atmosphère de terreur et de sang. Des centaines, quelquefois des milliers de supplices étaient légalement ordonnés dans le cours d'une année. — Pour délivrer la chrétienté de cet affreux cauchemar, que fallait-il ? Une idée nouvelle. Cette idée nouvelle fut apportée précisément par cet esprit de rationalisme dont M. Lecky nous raconte l'origine et l'influence. Rien de plus intéressant que de voir cet esprit nouveau d'investigation scientifique aux prises avec l'esprit théologique qui avait si longtemps prévalu. Au-

jourd'hui la bataille est gagnée ; mais si nous voulons savoir au prix de quelles luttes et de quelles souffrances, il faut nous reporter à quelques siècles en arrière.

Ajoutons accessoirement, sans pouvoir même indiquer tous les développements dans lesquels entre notre auteur, que ce même esprit philosophique fit sentir son influence partout. Les miracles ecclésiastiques finirent par être atteints des mêmes défiances qui avaient d'abord frappé les miracles satanïques. Les idées morales se transformèrent peu à peu; l'art sous ses différentes formes, le théâtre, la vie publique, tout prit un nouvel aspect.

Ici se présente une autre question, qui n'a peut-être pas reçu en France l'attention qu'elle mérite, et que nous avons quelque peine à étudier impartialement : « D'où vient que l'on a pendant si longtemps livré aux tourments et à la mort les personnes qui pensaient autrement que l'Église ? »

Ce code des persécuteurs, au nom duquel ont été causés de si grands maux et commis tant de crimes (la Saint-Barthélemy, etc.), a pour origine le principe formulé par ces mots : Hors de l'Église point de salut. Quand Dieu damne les gens pour ne pas penser correctement, l'Église et l'État peuvent bien les punir aussi.

Le protestantisme a été persécuteur comme le catholicisme ; seulement il l'était par une inconséquence et contrairement à son principe. Il a eu ses théoriciens de l'intolérance ; on en pourrait même citer encore aujourd'hui quelques partisans attardés. Mais à tout prendre, il a reconnu les droits de la pensée ; il a abandonné le principe en vertu duquel l'hérésie était punissable dans ce monde et damnable dans l'autre.

Pour apprécier le mal qu'a fait au monde ce faux principe, ce n'est pas assez de compter les victimes, — si elles se pouvaient compter, — qui ont péri dans les prisons et sur les échafauds. Il faudrait voir l'oblitération funeste du sentiment du vrai dans les âmes, le travail intellectuel découragé, les esprits paralysés par la terreur. Étude importante pour laquelle le livre de Lecky fournit d'abondants matériaux.

Ces maximes de persécution se sont graduellement affaiblies. Le principe de la liberté de conscience fait généralement partie de ce qu'on appelle le droit moderne. Mais comment s'est opérée la transition ? En France, la cause de la tolérance a été plaidée et gagnée par des écrivains sceptiques ou *douteurs*, comme Montaigne, Descartes, Bayle, plus tard Voltaire. L'Église officielle s'y est opposée jusqu'à la fin et de tout son pouvoir.

En Angleterre, au contraire, c'est dans le sein de l'Église que s'est fait sentir tout d'abord l'action de cet esprit de rationalisme qui devait, en affaiblissant l'esprit dogmatique, favoriser l'avénement de la liberté des croyances. Les grands écrivains ecclésiastiques du XVIIe siècle ont laissé des œuvres qui sont considérées comme classiques en leur genre ; et cependant, malgré leurs convictions arrêtées et leur foi positive, ils furent les défenseurs de la tolérance. Quelques-uns y furent amenés par le sentiment de la liberté politique, et tous furent influencés par cet esprit de rationalisme, ou esprit philosophique, qui affaiblissait le principe fondamental de l'intolérance : « Hors de l'Église point de salut. »

L'illustre Milton, notamment, se distingua dans cette lutte en faveur de la liberté. Son traité l'*Areopagitica* « est un monument d'éloquence presque aussi glorieux pour lui que son *Paradis perdu* ». — Ce mouvement qui, avec de regrettables inconséquences, s'était produit dans le sein de l'Église, fut secondé par divers événements politiques ; il ne tarda pas à aboutir à un *acte de tolérance* qui fut alors l'expression et surtout le gage d'une entière liberté de conscience.

Reste à voir l'influence de l'esprit philosophique sur les théories politiques et économiques qui ont prévalu en Europe.

Cette formule si simple, *la politique a été sécularisée*, renferme tout un monde de faits que l'histoire doit mettre sous nos yeux.

Dans les républiques anciennes, le patriotisme était un principe d'action d'une énergie bien supérieure à celle du sentiment religieux. La religion jouait dans la vie du citoyen grec ou romain un rôle fort secondaire. En Judée, le patriotisme se doublait de l'esprit religieux, qui l'exaltait; mais cet esprit religieux empruntait au patriotisme quelque chose d'étroit et de sectaire. — Le christianisme, avec sa doctrine de la fraternité universelle, laissait l'esprit national au second rang. Pendant le moyen âge, ce fut l'esprit théologique qui prédomina en Europe ; seul, il rendit possibles des guerres comme les croisades, et l'assujettissement ou la subordination de l'État à l'Église.

Aujourd'hui, les motifs d'ordre purement religieux ont moins de poids dans la vie politique. L'État suit sa voie sans se préoccuper beaucoup de ce que l'Église décrète ou interdit. La supériorité intellectuelle n'appartient plus au clergé, aux ordres religieux. Le développement de la fortune publique, de l'instruction générale, les transformations de l'art de la guerre, la poudre à canon, bien d'autres causes encore, qui elles-mêmes se rattachent au rationalisme, ont fait passer l'Europe de l'état théocratique du moyen âge à la démocratie des temps modernes. Cette démocratie, avec les éléments généreux qu'elle renferme, son amour de la paix, son respect des droits de tous, son patriotisme modifié par l'amour de l'humanité, constitue un progrès évident sur l'ancienne société.

Les dogmes intellectuels se sont transformés, mais les grands principes moraux du christianisme subsistent et ne cessent de présider aux phases diverses de la civilisation.

Enfin, un dernier chapitre intitulé *Histoire industrielle du rationalisme* expose les situations diverses du travail industriel, commercial, ou autre, à différents moments du développement de l'esprit humain. L'esclavage, avant le christianisme, puis dans l'Église, adouci par l'esprit de l'Église et finalement détruit en Europe à mesure que le travail est plus honoré, les corporations, la lutte de l'esprit chrétien contre la misère, l'influence de la liberté des échanges sur la formation de la richesse, en un mot, les grandes questions de l'économie politique forment l'objet du présent chapitre. L'auteur, appréciant sommairement la phase de civilisation que nous traversons, fait observer que le caractère industriel de notre âge a pour correspondant dans le monde de la pensée la philosophie utilitaire, moins propice que d'autres aux grandes pensées, aux généreux dévouements, à l'esprit de sacrifice. A tout prendre, nous avons beaucoup gagné, mais il y avait dans le passé quelques bons éléments que nous n'avons pas conservés.

Tel est, avec une foule de points que nous avons dû négliger, le cadre de ce noble ouvrage où l'auteur, aussi attaché à la liberté qu'au spiritualisme, met en relief la bienfaisante

influence de l'esprit de recherche sur les intérêts matériels et moraux de l'Europe. C'est bien ainsi que l'histoire est une institutrice du genre humain.

TH. BOST.

CAUSERIE POLITIQUE

Qui l'emportera dans l'Assemblée : la majorité de la commission des Quinze, ou le ministère ? les ministres présents ou les ministres futurs ? C'est une question.

Le cabinet du 25 mai a des amis malheureux qui ont essayé de faire la monarchie, et qui n'ont pas pu. Il serait difficile de dire s'il est sincèrement unanime à partager leurs regrets. Ce qui est certain, c'est qu'il fait de son mieux pour les consoler. Il presse l'Assemblée de substituer à la république indéfiniment provisoire l'incertitude non pas définitive, mais du moins instituée pour un temps défini : dix ans. Pendant dix ans, si l'Assemblée le trouve bon, M. le maréchal Mac-Mahon voudra bien, en qualité de chef du pouvoir exécutif, ou même, s'il le faut absolument, en qualité de président de la République, tenir la porte ouverte à la monarchie. L'éventualité d'une institution définitive du régime républicain sera écartée pour dix ans ; la légalité de toutes les compétitions dynastiques sera implicitement consacrée pour le même temps ; le maréchal sera chargé de tenir la main à l'exécution de ce programme : voilà précisément l'espèce de stabilité qui convient aux commerçants, aux agriculteurs, aux industriels, à défaut d'une restauration de la royauté. Telle est, en trois points, la proposition Changarnier, appuyée par le ministère.

La majorité de la commission des Quinze a une autre manière de rassurer les intérêts, moins originale, il faut le reconnaître. Elle veut faire du maréchal Mac-Mahon non pas le chef d'un parti expectant, ou de plusieurs partis, car on ne sait guère, à vrai dire, combien de temps pourra durer l'union des partisans de la monarchie, mais le chef d'un État régulièrement et définitivement constitué. Elle veut non pas donner au maréchal une consigne, mais lui conférer une magistrature. On lui demande des concessions et elle en fait. Seulement, elle ne concède pas tout. Elle veut bien donner le titre avant les pouvoirs, mais elle ne veut pas donner le titre sans les pouvoirs ; elle consent à mettre la charrue devant les bœufs, mais elle ne veut pas mettre la charrue sans les bœufs. On la presse de « proroger » des pouvoirs... qui n'existent pas encore puisqu'ils ne sont pas encore définis, et elle cède : c'est déjà beaucoup pour des logiciens ; mais elle se refuse à proroger des pouvoirs qui peut-être n'existeront jamais. Bref, le maréchal Mac-Mahon sera le premier en date sur la liste des présidents de la république définitive ; la validité constitutionnelle de son titre sera subordonnée à l'organisation complète et à la constitution régulière du gouvernement républicain ; il sera immédiatement pourvu d'un office qui deviendra constitutionnellement irrévocable pour cinq ans, à partir du jour où auront été constitutionnellement définis tous les pouvoirs dont cet office doit faire partie ; en d'autres termes, il deviendra lui même définitif pour cinq ans, sans préjudice des chances d'une réélection, si la république devient définitive pour toujours : sinon, non. Telle est la contre-proposition de la majorité des Quinze.

Que fera l'Assemblée ? Elle a le choix entre la monarchie éventuelle et la république définitive. C'est à elle qu'il appartient d'opter : le maréchal n'a que la liberté du refus, après qu'elle aura choisi. Il est vrai qu'il peut faire pressentir, avant, l'usage qu'il compte faire de cette liberté après.

La majorité du 5 novembre et le maréchal feront bien de songer à ceci : c'est qu'il faut qu'ils comptent avec cette masse énorme de la nation, dont la volonté n'est ni incertaine ni douteuse, et qui veut la république. Ils sont dans la nécessité ou de lui obéir ou de la subjuguer. Ils ne peuvent lui obéir qu'en fondant la république ; ils ne peuvent entreprendre de la subjuguer qu'au profit de l'inconnu. Quatorze voix de majorité pour faire la conquête d'un peuple de trente-six millions d'âmes, c'est peu. C'eût été insuffisant pour rétablir la monarchie : ce sera encore bien plus insuffisant pour instituer quoi ? le néant.

Je parle de conquête et de joug : ce n'est pas là un simple jeu oratoire. La majorité du 5 novembre ne pourra rester la majorité qu'à la condition de sortir du droit, en décidant qu'aucune nouvelle élection ne pourra avoir lieu tant que l'opinion en France sera républicaine. Cette conséquence est virtuellement comprise dans la proposition que le ministère a faite sienne. Le moment venu, on se chargera de l'en déduire formellement. Il faut que l'Assemblée reste incomplète plutôt que de ne pas rester impuissante à fonder la monarchie aussi bien que la république : telle est la théorie du cabinet. Et en effet, à quoi servirait sans cela de voter pour dix ans la prorogation des pouvoirs du maréchal, dans le dessein d'ajourner pour dix ans l'établissement définitif du régime républicain ? L'efficacité d'un tel vote ne durerait que le temps strictement nécessaire pour substituer, par des élections successives, une majorité républicaine à la majorité sans épithète du 5 novembre.

Entre la majorité des Quinze et le gouvernement, les tâches ne sont pas égales. La majorité de la commission n'a à conquérir que huit voix dans l'Assemblée ; le ministère a à conquérir la France. C'est évidemment pour compenser ce désavantage que M. de Broglie et ses collègues tiennent à se couvrir de la personne du maréchal. Le Président et ses ministres resteront ensemble ou partiront ensemble : voilà, ce semble, le programme héroïque du gouvernement de combat. On ne pourra atteindre le ministère et l'écarter qu'après avoir passé sur le corps du président de la république : c'est là ce que M. de Broglie paraît avoir demandé à l'Assemblée mercredi, et l'Assemblée n'a pas dit non.

Cela est gênant pour la majorité de la commission. Elle ferait volontiers à la patrie le sacrifice de M. de Broglie et du ministère qu'il inspire ; tandis qu'elle ne demanderait pas mieux que de s'accommoder du maréchal, afin de hâter l'organisation et la constitution définitive de notre état républicain.

Quant à la nation, elle a chaque jour moins de goût pour les roueries ministérielles et les malices parlementaires. Toutefois, elle aussi accepterait l'homme, à condition d'avoir la chose, et sans attendre.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. Gustave Vinot (1) vient de nous donner un nouveau volume, que vont s'empresser de lire tous ceux qui ont lu son premier. Cette fois il ne nous offre plus de petites épopées ou des fantaisies soit lyriques, soit élégiaques : ce sont des essais dramatiques. Je dis essais, car ce n'est ni de la comédie, ni de la tragédie, ni du drame ; c'est quelque chose qui tient de tout cela sans être rien de cela. *Poëme dramatique*, dit le titre : je le veux bien, mais poëme fantaisiste, décousu et cavalier, à la façon des *Contes d'Espagne et d'Italie* par où débuta Musset, et dont il disait ensuite :

Mes premiers vers sont d'un enfant.

Je soupçonne que ce sont les premiers vers de M. Vinot, quoiqu'ils se produisent les seconds. Mais c'est l'ordinaire : après un début éclatant, il est naturel que les premiers enfants de la muse qui se cachaient modestement au fond du portefeuille s'enflent d'une belle confiance et demandent à ce qu'on leur laisse prendre à eux aussi leur place au soleil. Peut-être me trompé-je cependant, et M. Vinot, après un coup d'essai dans l'épopée qui a presque été un coup de maître, a-t-il voulu tenter une route nouvelle. Le théâtre offre en effet de trop séduisantes perspectives. Là, le succès a un retentissement immédiat; là, le succès, c'est la fortune. Avoir fait à soi tout seul un beau poëme épique, voilà qui enrichit bien moins que d'être le septième collaborateur d'une *Baguette du diable* quelconque. Être d'une féerie ou d'une opérette à succès, — ne fût-ce que pour avoir fait les courses, — mais enfin en être, être de la pièce, comme on dit, — mais c'est avoir réalisé le rêve du roi Midas ! M. Vinot a de plus hautes ambitions sans aucun doute ; le théâtre doit surtout l'attirer parce qu'il semble qu'on y affirme mieux sa force créatrice. Les héros que l'imagination a enfantés, on ne doute plus qu'ils existent ; on les voit, on les entend et on voit en même temps la foule tressaillir, trembler, frémir ou s'enthousiasmer à leur voix. Qu'il aspire à ces joies suprêmes du poëte, rien de mieux : cependant me permettra-t-il quelques observations sincères ?

J'ai dernièrement rendu hommage à sa lyre d'airain aux sonores accents. Une voix si puissante faite pour l'épopée, pour l'hymne, pour le chant de guerre, aura-t-elle la souplesse qu'exige le drame ? Saura-t-elle se plier à la nécessité inévitable de varier les tons ? Pourra-t-elle s'abaisser aux modestes intonations de la vie familière ? Car enfin le drame a la prétention de faire coudoyer le sublime par le grotesque, ou tout au moins de reproduire la réalité bourgeoise et triviale aussi bien que les splendeurs de la vie héroïque. Il faut savoir coudre l'humble bure à la pourpre éclatante ; il faut savoir se dépenser en monnaie de cuivre tout autant qu'en monnaie d'or. La tragédie n'avait pu y consentir ; elle avait fait parler Arcas le domestique avec le même éclat de couleur et la même ampleur de voix qu'Agamemnon, le roi des rois :

Mais tout dort, et l'armée et les vents et Neptune,

disait Arcas, et le drame se raillait, non sans quelque raison, d'un domestique si bien parlant. C'était pour ne pas s'abaisser aux trivialités de la vie bourgeoise ou pour éviter ces contrastes choquants en effet, que la tragédie transportait ses héros dans une sorte de monde idéal où ils ne vivaient que de la vie de l'âme. M. Vinot est tenté de même de supprimer tout ce qui est circonstance vulgaire ou détail banal. Il ne nous laisse voir ses personnages que par échappées et à l'instant où ils sont aux prises avec leur passion. Pas de suite ni d'enchaînement régulier ; une série de tableaux détachés comme dans les *Contes d'Espagne et d'Italie*. Le drame se compose de scènes isolées, sans lien entre elles. Au spectateur à deviner ce qui s'est passé dans l'intervalle. Les héros apparaissent un moment pour disparaître, puis reparaître à l'instant où la passion, parvenue à une phase nouvelle, sera intéressante à voir. Mais je voudrais connaître la gradation des sentiments, les progrès successifs de cette passion même. Je songe involontairement aux scènes de la lanterne magique qui me montrent le Petit-Poucet tuant l'ogre, puis le Petit-Poucet voyageant avec les bottes de sept lieues : mais comment est-il entré dans ces bottes ? voilà ce que je voudrais savoir et ce qui ne m'est pas montré. Que M. Vinot ne croie pas qu'il imite Shakspeare. Non, Shakspeare, loin de nous esquisser des silhouettes qui passent, fait vivre d'une vie intense et puissante tous ses personnages. Rien de ce qu'ils sentent, rien de ce qu'ils font ne demeure inexpliqué. Comment allie-t-il la poésie à la vérité, même à celle de la vie banale ? c'est le secret de son génie. M. Vinot le lui dérobera peut-être quelque jour ; jusqu'à présent il ne l'a point.

Je fais donc un double reproche, ou plutôt je vois pour M. Vinot lui-même un double inconvénient à ces essais de drame. Il a beau élaguer les circonstances vulgaires, le détail banal, les petits côtés de la vie véritable, néanmoins son talent, si large, est encore à l'étroit ; son souffle puissant ne trouve point à s'employer ; ou bien, s'il veut absolument reprendre ses droits, c'est aux dépens de la vraisemblance. Les personnages chantent alors de grands airs de bravoure ou s'épanchent en effusions lyriques que ne comporte pas la scène. L'action disparaît comme étouffée, le drame manque de vérité et de vie ; les héros ne sont plus pour nous que les porte-nom du poëte. Ainsi le drame nuit au lyrisme de M. Vinot, et le lyrisme de M. Vinot nuit au drame. En sera-t-il toujours ainsi ? Non, sans doute, s'il veut faire des drames à la façon d'Eschyle. Et pourquoi non ? Qui l'empêcherait de s'attaquer à de grands sujets, à quelque vieille légende touchant à l'épopée, où circulerait un souffle puissant d'enthousiasme patriotique ou religieux, où les héros, des Prométhée ou des Roland par exemple, pourraient dépasser la mesure de la grandeur naturelle et se dégager des petites misères de la vie ordinaire ? Mais prendre pour héros, comme il le fait ici, lui le poëte des grandes choses, des dames aux camélias, de jeunes étudiants ou de jeunes abbés, c'est souffler d'un souffle héroïque dans une flûte étroite, qui étrangle le son ou qui se brise. Quand Hercule maniait la quenouille d'Omphale, j'imagine que sa main, plus faite pour la massue, devait tantôt embrouiller les fils, tantôt mettre la quenouille en pièces.

La dona Juana de M. Gustave Vinot ne méritait pas un tel

(1) Gustave Vinot, *Dona Juana*, poëme dramatique. Paris, 1873. Jouaust.

poëte ; j'ose même dire qu'elle n'en méritait pas un. C'est une sirène vulgaire, une Scylla affamée, une Charybde dévorante, dont les appétits ne m'intéressent guère. Mais pourquoi, demandera M. Vinot, puisque don Juan a passionné tant de poëtes et fait rêver Mozart, madame don Juan ne nous ferait-elle pas rêver ? C'est que don Juan est en quête d'un idéal et ne cherche pas seulement la satisfaction d'appétits grossiers ; c'est au moins que son amour-propre veut des conquêtes qui lui fassent honneur et des triomphes malaisés ; c'est surtout qu'il a des résistances à vaincre, des luttes à soutenir. Madame don Juan, au contraire, s'adresse à des victimes persuadées qu'il y aurait un certain ridicule à la résistance. — Elle attaque des forteresses qui ne demandent qu'à capituler, elle n'enfonce que des portes ouvertes. Où est la lutte, la péripétie, la victoire ? Où est le drame, par conséquent ? Supposez Célimène telle qu'Arsinoé prétend qu'elle est en effet. Dès l'instant où elle retiendra son cercle d'adorateurs par d'autres faveurs que celles d'un sourire ou d'un regard, elle deviendra une courtisane vulgaire, indigne de l'art. M. Vinot a bien cherché à éviter l'écueil en créant quelques difficultés aux entreprises de madame don Juan. Ainsi l'abbé qui succombe a eu quelques velléités de résister ; mais des velléités, rien de plus. Cela ne suffit pas à donner une apparence de glorieux triomphe au hallali de cette chasse à l'homme.

De cet essai dramatique, pas assez dramatique, il serait facile de détacher nombre de vers heureux et de belles strophes, soit lyriques, soit élégiaques, soit épiques. Est-ce à dire que le drame soit interdit à M. Gustave Vinot ? Non, sans doute : mais qu'il choisisse quelque grand sujet, dans les temps héroïques et non dans nos mœurs étriquées et bourgeoises ; qu'en même temps il se dise qu'un drame n'est pas une série de scènes détachées, mais quelque chose qui a un commencement, un milieu et une fin, je ne doute pas qu'il n'obtienne un grand succès : il est digne de faire parler des héros.

C'est un lieu commun de répéter avec tout le monde que M. Sardou est le plus adroit des imitateurs, et je n'y veux pas tomber. Il est bien certain qu'il a toujours groupé dans ses pièces un certain nombre de scènes dont l'effet avait été dûment constaté dans les pièces des autres. C'était à la fois de la modestie et de la prudence ; il faut d'ailleurs louer le tour de main, la prestesse, la grâce sémillante de l'exécution. Il y a de l'art à accommoder les restes. L'*Oncle Sam* est naturellement une imitation nouvelle. Ma tâche se borne à marquer en quoi elle diffère des autres. Jusqu'à présent, M. Sardou avait imité Bayard ou Scribe ou même les étoiles de second ordre parmi les auteurs dramatiques, et alors ses imitations étaient des pièces de théâtre. Pour l'*Oncle Sam*, il a dévalisé des voyageurs, des romanciers, des fantaisistes, comme Dickens, Oscar Comettant, Carlier, Assollant, surtout Assollant, et alors son imitation n'est plus une pièce. C'est une série de portraits, un roman dialogué, une satire, un pamphlet, une conférence surtout, mais pas une pièce. M. Sardou n'a pas eu la prudence cette fois d'attendre que le sujet eût déjà été traité au théâtre, et il a évidemment eu tort. Très-spirituelle, étincelante même d'esprit, cette conférence ; mais on s'y ennuie, si amusante qu'elle soit. C'est que ce n'est pas ce genre d'amusement qu'on est venu chercher. On est alors comme déconcerté et fâché, et les corridors sont pleins de spectateurs grommelants.

Le conférencier est une conférencière. Une Française d'esprit se trouve jetée pour cause d'héritage en Amérique ; l'auteur fait défiler devant elle un certain nombre de types bizarres, de même que dans les *revues* de fin d'année, les curiosités, les hommes-chiens et les femmes à deux têtes qui ont fait sensation défilent devant un personnage qu'on appelle le *compère*. Conférencière et compère s'étonnent, se récrient, critiquent, plaisantent sur ce qu'ils voient ; et comme toutes les curiosités ne peuvent défiler en une soirée, ils nous décrivent de souvenir celles qu'on ne nous montre pas, des portraits ou des caricatures. Dans l'*Oncle Sam* la caricature domine. M. Sardou nous peint une Amérique de fantaisie, vue prise de Marly-le-Roy. Les saillies humoristiques et les boutades d'Assollant, qui s'est amusé à grossir les traits, il nous les resert comme si c'était article de foi et avec un imperturbable sérieux. Ce sérieux est vraiment exagéré. Pourquoi donner à une pochade cet air de conviction ? Pourquoi dire, et par deux fois : L'Amérique de M. de Tocqueville, ah ! la bonne plaisanterie ! L'Amérique de M. de Tocqueville, ah ! une Amérique en sucre ! Serait-ce donc que l'Amérique de M. Sardou est une Amérique en granit ? Je deviens perplexe, je discute avec le conférencier, je suis tenté de croire que de M. de Tocqueville et de M. Sardou le plus confiseur n'est pas M. de Tocqueville ; bref je me dis que je ne suis pas venu au théâtre pour discuter cela et je m'ennuie. Il me semble que l'impression générale de fatigue et d'ennui serait allégée si l'on supprimait les formules de discussion et l'apparence d'une thèse. Amusez et n'argumentez pas ! Mais non, M. Sardou, homme sévère, mais juste, croit de son devoir d'infliger à l'Amérique un blâme motivé. Il ne peut se dispenser également de la comparer à la France et de prononcer entre elles. La France, elle, brille par les vertus de famille ; toutes les jeunes filles ne songent qu'à ourler la sainte mousseline et à préparer le thé du soir pour papa et maman, c'est l'auteur de la *Famille Benotton* qui nous le dit. Ah ! le bon billet ! Tout cela n'est pas sérieux et veut avoir l'air sérieux, ce que je regrette. Autrement je prendrais sans doute plaisir à voir sur la scène défiler les figures amusantes que j'ai eu déjà du plaisir à voir défiler ailleurs : le commerçant fraîchement failli aussi fier que chez nous le fraîchement décoré ; le pasteur qui marie les gens tout en prenant son chocolat ; l'entrepreneur d'élections qui a dans ses poches un assortiment d'emplâtres pour ses hommes et lui ; la jeune fille qui flirte au bal, en wagon, en cabinet particulier ; enfin l'oncle Sam lui-même, le plus vrai de tous, type de l'activité américaine toujours entreprenante et rebondissante, marchand d'allumettes, puis de balais, puis de cirage, enrichi par le cacao, ruiné par le tabac, et remontant avec le porc salé pour aller s'asseoir sur le guano, fondateur de banques, de chemins de fer, ayant donné son nom à une ville qui n'est pas encore bâtie. J'en passe, et des meilleurs. Exhibez-moi ces types curieux, mais ne me demandez pas d'y croire absolument, mais laissez-moi penser que les traits sont grossis pour la plus grande joie du spectateur, mais surtout n'exigez pas que je me prononce contre M. de Tocqueville ni que j'infligo un blâme à l'Amérique ! Si M. Sardou avait travaillé pour le théâtre du Palais-Royal, il eût eu de moins hautes visées, il n'eût pas fait effort pour nous faire croire à la ressemblance du portrait ; et, comme il ne nous eût pas demandé d'y croire, nous y eussions peut-être cru plus aisément. L'effort qu'il fait pour nous persuader a pour résultat de nous rendre plus incrédules.

Cependant, il fallait bien une intrigue ou un semblant d'intrigue à cette conférence-revue. M. Sardou y a songé au troisième acte. Comme il avait Assollant sous la main, il s'est dit qu'on n'en saurait trop prendre, et il a puisé au même tonneau. Ceux de mes lecteurs qui voudraient connaître cette petite, toute petite intrigue bien modeste, violette qui étouffe dans un champ de luzerne, n'ont qu'à lire *les Buterfly*. Il serait injuste de ne pas reconnaître que M. Sardou a tiré, de la donnée qu'il empruntait, une scène charmante, traitée avec une délicatesse remarquable. C'est son habitude de tirer parti de ce qu'on lui prête; il emprunte un qui vaut dix. La fille du vieux Sam a enlevé un jeune Français après s'être assurée que sa fortune était solidement établie. Elle flirtait avec lui loin des yeux paternels, qui d'ailleurs ne sont pas gênants; elle allait l'amener sans doute à une demande formelle de mariage, quand tout à coup elle l'a quitté pour revenir au foyer; mais, en Amérique, y a-t-il même un foyer? Un calorifère de famille. Elle rentre inquiète, nerveuse, troublée. Le Français la rejoint, fou d'amour, éperdu de passion, et voici que cette jeune fille, hier provoquante, irritante, osée, se livrant à moitié et même aux deux tiers, rougit, balbutie, se replie comme une sensitive ou une Française. Elle s'est brûlée à ce feu avec lequel elle jouait sans le craindre; elle aime, et tout d'un coup la pudeur s'est éveillée en elle.

A-t-elle droit, s'est-on demandé, à cet éveil de la pudeur? Pourquoi, d'ailleurs, cette pudeur et ce sentiment nouveau de honte à propos de manéges qu'elle a crus toujours permis et qu'on lui a même recommandés? Cette pudeur impliquerait comme un remords, et elle n'a pas à rougir de ce qu'elle a fait croyant bien faire. Question délicate; mais je me mets du côté de M. Sardou. Ces rougeurs, cette confusion, ces sentiments nouveaux, s'expliqueraient moins bien, ce me semble, si le jeune homme aimé était un Yankee. Mais c'est un Français, et elle n'a pas été sans remarquer son étonnement à certains instants. Tant qu'il lui a été indifférent, elle s'est peu inquiétée de ce qu'il pouvait penser. Du moment où elle l'aime, elle a besoin de son estime. Puis, dans ce trouble soudain n'entre-t-il pas autre chose que de la pudeur? Si assurément : la crainte de soi-même. Elle a peur d'elle maintenant. Hier, elle était sûre de s'arrêter à la limite voulue; aujourd'hui que la passion l'a envahie, qu'elle sent son cœur battre, que sa neige s'est fondue, sait-elle si elle ne se laissera pas entraîner? Ce mélange de pudeur et de crainte, cette transformation de Galathée, cet amour qui voudrait tendre les bras à l'objet aimé et qui les referme avec effroi, tout cela forme une scène charmante, très-finement dessinée par l'auteur et rendue avec beaucoup de délicatesse par Mlle Bartet. Cette scène suffirait à sauver l'ouvrage, qui se sauvera d'ailleurs par la mise en scène, la beauté des décors, le mouvement extérieur et la fièvre ou la tarentule qui tient toujours éveillées les pièces de M. Sardou. Le vin qu'il sert, même celui des plus petits crus, est toujours petillant et mousseux. L'interprétation ne nuit pas à l'œuvre; il ne m'a pas semblé qu'elle fût merveilleuse : Mlle Bartet m'a seule pleinement satisfait. Mme Fargueil a récité avec beaucoup d'esprit sa conférence, soulignant les moindres intentions, faisant valoir les plus petits détails. Peut-être souligne-t-elle trop et semble-t-elle trop contente des jolies choses qu'elle dit.

Abel, le Français qui fait fondre la neige des cœurs américains, n'est pas d'une grâce irrésistible; en outre, il exagère le côté sentimental de son rôle et y met de l'emphase. Être Parisien et prêcher, cela ne se voit guère. Il a eu cependant quelques très-bons moments dans la scène capitale. Parade est un oncle Sam de la rue Saint-Denis. Ce n'est pas là l'homme entreprenant qui a fait tant de métiers : c'est un bonnetier de père en fils et à perpétuité. Il devait, je le sais, représenter l'Américain vieilli, à la bonne heure! mais non ankylosé. Les autres rôles sont convenablement tenus, sans grand éclat et sans assez de fantaisie. Le public des premiers soirs était froid et semblait fatigué avant la fin. J'entends dire qu'on a fait quelques coupures qui allégent la pièce. Si l'on a coupé tout ce qui était inutile, on doit la jouer maintenant en une heure et un quart.

MAXIME GAUCHER.

P. S. Comme je finissais cet article, je trouve dans un journal une lettre de M. Assollant à M. Sardou. M. Assollant se plaint d'être traité à l'américaine; selon lui, M. Sardou a pris le drap par lui fabriqué pour s'y tailler un veston court. Il demande sa part de dollars dans les droits d'auteur. Je gage que M. Sardou va faire la sourde oreille. M. G.

Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient, par le docteur ÉMILE ISAMBERT, professeur agrégé à l'École de médecine de Paris, membre de la Société de géographie de Paris. — *Première partie* : Grèce et Turquie d'Europe, contenant 11 cartes et 23 plans. Deuxième édition, LXXXIII-1084 pages in-12. Paris, Hachette, 1873.

M. Isambert a dédié son guide à notre École d'Athènes, rendant ainsi un hommage mérité à ses principaux collaborateurs. Les travaux de nos savants qui ont exploré dans tous les sens la Grèce et la Turquie d'Europe ont en effet fourni les renseignements les plus complets sur les régions même les moins explorées. Plusieurs des membres de l'École d'Athènes ont même mis à la disposition de M. Isambert leurs notes de voyage. C'est ainsi que le touriste est guidé en Crète par M. Georges Perrot, dans l'île de Santorin par M. François Lenormant, en Thrace par M. Dumont, etc. Avec de semblables collaborateurs, M. Isambert a fait plus qu'un guide de la Grèce et de la Turquie d'Europe, utile aux voyageurs, tous les jours plus nombreux, qu'attirent en Orient la facilité actuelle des communications et les chemins de fer ouverts en Turquie même. Son livre résume en même temps, sous une forme encyclopédique, l'histoire, l'état présent et les découvertes archéologiques faites sur ce sol célèbre. Des notices spéciales, servant d'introduction à la Grèce, à la Turquie et aux principautés danubiennes, traitent de la géographie, de l'histoire, des mœurs, du langage et de l'organisation politique de chacun de ces États.

Salle Saint-André (Cité d'Antin, 29)

M. PAUL ALBERT continuera le cours libre de littérature française qu'il a inauguré l'an dernier. Il traitera de *la littérature française au* XIXe *siècle*, tous les mardis à deux heures et demie.

La première leçon aura lieu mardi prochain. — On s'inscrit à la salle Saint-André.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 21 22 NOVEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Au lendemain de ces grandes crises, le premier mouvement du pays est de se demander où il en est et quel avenir on lui prépare. Où en est le pays et ce qu'on lui veut, au premier abord cela est bien simple, et il ne paraît pas difficile de répondre à cette question : le pays est aux mains des adversaires de la république, et ce qu'on veut de lui, c'est qu'il se taise désormais et qu'il se considère comme bien définitivement maté et dompté. Il n'y a sur ce point aucun doute, les intentions de la droite sont trop connues, et toutes les promesses verbales ou écrites qu'on a pu donner sont sans valeur auprès de ces tendances si souvent et si explicitement manifestées du parti qui s'intitule conservateur. Là où M. de Broglie a triomphé, il ne saurait y avoir aucun gage de sécurité pour l'avenir des institutions républicaines. Telle est l'impression première que nous avons ressentie, pour notre part, à l'annonce de la victoire de la droite, et cette impression, croyons-nous, est la vraie, celle qui correspond le mieux à la réalité de la situation.

Telle est cependant à cette heure d'universel scepticisme et de lassitude la mollesse des jugements, et aussi l'habitude prise de se consoler de tout, de peur d'avoir trop souvent à se plaindre, qu'on se dit, après le premier moment de stupeur et d'affaissement : « Après tout, rien n'est perdu, et peut-être ce qui arrive ne sera-t-il pas sans compensation et sans utilité. Il est bon que les adversaires de la république soient mis une fois pour toutes en demeure de montrer ce qu'ils savent faire. Ils ont voulu accaparer la république, non pour la gouverner à leur profit, mais pour l'étouffer ; ils tiennent maintenant le monstre en leurs mains : qu'en feront-ils ? Nous les attendons à cette suprême épreuve. Ils reconnaîtront bientôt, à leurs risques et périls, qu'on n'escamote pas le vœu de tout un peuple et qu'on ne supprime pas la république lorsqu'on est incapable de fonder la monarchie. Ces hommes ont voulu s'opposer à l'établissement du gouvernement que demande la France : ils seront contraints prochainement de le fonder, bon gré mal gré, de leurs propres mains ; ce sera leur châtiment. Ils ont promis les lois constitutionnelles : bonnes ou mauvaises, il faudra qu'ils les fassent. Bonnes, on les conservera ; mauvaises, on les remplacera et la république sera fondée. »

Ainsi raisonnent et doivent raisonner ceux dont c'est le devoir et la fonction de tenir l'opinion en éveil et de la défendre, au lendemain de ses défaites, contre de périlleuses défaillances. Alors qu'on paraît tout avoir perdu, espérer est encore une force. La tactique est d'ailleurs indiquée et pour le quart d'heure nous n'en avons point d'autre à notre usage. L'esprit public est si malade qu'il ne faut ni le violenter quand il demande un peu de répit, ni l'aigrir quand il est impatient ; le plus sage est de prendre les questions et les situations comme elles se présentent, une à une, jour à jour et, en quelque sorte, heure à heure.

Examinons donc, afin d'y accommoder notre tactique, quelle est la situation de l'heure présente.

La situation est celle-ci : le gouvernement et la droite n'ont triomphé que grâce à l'engagement formel pris par eux d'étudier et de voter à bref délai les lois constitutionnelles. Nous savons bien qu'à ce sujet toutes sortes de paroles contradictoires ont été prononcées ; c'est ainsi que M. de Broglie, vice-président du conseil, a pu dire dans son bureau que le régime qu'on allait fonder serait une arène ouverte à toutes les espérances légitimes. Mais ces paroles sans autorité, bien que le secret des cœurs et des intentions s'y révèle davantage, n'empêchent pas que les engagements solennellement pris du haut de la tribune n'aient été entendus et constatés par la France entière. M. de Broglie, dans le discours qu'il a prononcé le 19 novembre pour enlever les voix d'une fraction du centre gauche, a protesté avec véhémence contre le reproche fait à la majorité et au gouvernement d'être résolu « à ne pas faire ou à faire le moins possible ou à faire le plus tard possible les lois constitutionnelles ». M. le vice-président du conseil a repoussé cette imputation comme une calomnie : c'est dire qu'il s'est engagé au nom de la majorité et du gouvernement à faire ces lois constitu-

ionnelles, à les faire *le plus possible* et *le plus vite possible*. Nous ne disons pas que M. de Broglie ait été parfaitement sincère : mais il nous convient de le croire.

Quoi qu'il en soit, l'engagement subsiste et, ainsi que nous le disions plus haut, il a été pour le cabinet la condition de la victoire. Quelle que puisse être, en effet, la mobilité, nous allions dire la lâcheté des opinions dans cette fraction du centre gauche qui a fait défection sur le champ de bataille et assuré le triomphe des adversaires de la république, on peut dire que la désertion de ces honorables députés eût été moralement impossible si on ne leur eût fourni un prétexte et une excuse pour s'y résoudre. On leur a dit : Venez à nous; au lieu de faire la république avec la gauche, vous la ferez avec la droite, mais vous la ferez, c'est l'important. Laissez-vous calomnier et méconnaître aujourd'hui, vous serez justifiés par votre conduite et votre attitude de demain. Ainsi dit, ainsi fait, et l'on a déserté. Ça été le premier acte : nous attendons le second, la justification, l'excuse, qui sera le vote des lois constitutionnelles. C'est alors qu'il nous sera donné de savoir si les honorables députés dont il s'agit ont voulu éviter une crise en plaçant l'organisation de la république sous le patronage du maréchal de Mac-Mahon, ou s'ils ont voulu purement et simplement s'associer à des projets de dictature en attendant une monarchie. En tous cas, leurs engagements antérieurs ne seront point oubliés par nous, s'ils le sont par eux ; nous nous acharnerons à les croire sincères et à les mettre en demeure de le prouver.

Au-dessus des promesses verbales du ministère et des engagements implicites de la droite, qui, à l'exception de six ou sept membres, s'est associée par son silence aux déclarations ministérielles, au-dessus même des promesses de cette fraction défectionnaire du centre gauche que nous considérons pour son honneur comme irrévocablement obligée à demander et à obtenir les lois constitutionnelles, il y a un autre engagement plus solennel encore, qui fortifie et qui domine tous les autres. Dans son entrevue avec la commission des Quinze, M. le Président de la république a reconnu la nécessité de faire à très-bref délai les lois destinées à organiser les pouvoirs publics, lorsqu'il a déclaré qu'en l'absence de ces lois son gouvernement manquerait d'autorité et de stabilité.

De cet ensemble de promesses et de déclarations il résulte que si l'on ne constitue pas très-prochainement, c'est qu'on aura trompé la France.

Nous savons bien que ceux qui promettent les lois constitutionnelles se flattent de la douce espérance d'être impuissants à les faire. On compte que l'extrême droite se prêtera malaisément à leur élaboration, que les bonapartistes les repousseront avec énergie, que l'extrême gauche sera peu docile, la gauche modérée récalcitrante, et qu'ainsi, un beau matin, on pourra venir dire au pays : Vous le voyez, nous avons fait de notre mieux pour tenir notre promesse, mais à l'impossible nul n'est tenu. Souffrez donc que nous continuions de vous gouverner à notre guise, dictatorialement, en attendant qu'il vienne un roi.

Viendra-t-il un roi? Au fond, la droite n'en sait absolument rien. On reconnaît généralement que le comte de Chambord s'est rendu impossible ; mais le comte de Chambord n'abdique pas, il n'abdiquera pas : toute espérance de ce côté est interdite. Que faire, si le comte de Chambord n'abdique pas? Rien, absolument rien ; attendre seulement ; mais attendre quoi ? C'est ici que se révèle en plein la faiblesse de la droite devant le pays et l'irrémédiable impuissance de nos constituants. Au fond, leur grand mystère ne cache rien que du vide. Ce qu'ils nous préparent, ils n'en savent rien eux-mêmes. Leur programme peut se résumer en un mot : attendre, soit sans constitution, soit à l'abri de quelque fragment de loi réactionnaire, derrière lequel ils s'embusqueront pour épier l'occasion. Mais quelle occasion, encore une fois, à moins que ce ne soit celle à laquelle M. Berthauld faisait finement allusion lorsqu'il disait à ses collègues de la droite, et particulièrement du centre droit : « Il y a un principe et il y a une existence qui vous gênent »? Or, le principe est toujours debout et l'existence, à en juger par les reproductions photographiques, est des plus florissantes.

Il est vrai que l'Assemblée, dans sa fatuité, se croit réservée à une longévité dont on parlera dans l'histoire. Nous verrons bien. En attendant..., attendons, nous aussi. Pourquoi la république n'épierait-elle pas, elle aussi, l'occasion? Elle a pour elle le présent, le fait acquis, le titre, les probabilités logiques : pourquoi le hasard ne conspirerait-il pas aussi pour elle ?

Donc attendre et espérer, travailler aussi en acceptant les conditions de la situation actuelle, tel est le programme. M. de Castellane, dans un récent discours, a emprunté au maréchal de Mac-Mahon, pour la donner à l'Assemblée, une devise glorieuse, celle de Malakoff : « J'y suis, j'y reste. » La devise est bonne, prenons-la donc, et que la république, elle aussi, inscrive sur son drapeau ces paroles de foi tenace et héroïque : « J'y suis, j'y reste. »

H. A.

Dans la nuit du 19 novembre, l'Assemblée nationale a institué un régime d'un genre nouveau, que l'on peut baptiser du nom de Maréchalat ou de Maréchaussée (1). C'est d'ailleurs le régime le plus indéfinissable qui ait jamais été inventé. Il se résume dans un homme tout-puissant dont la mission, si nous en croyons ses partisans, sera d'empêcher tout ce qui déplaît et de préparer tout ce qui convient aux fusionnistes obstinés. Il est vrai que des libéraux d'une fabrique toute nouvelle nous assurent que le Maréchal est placé au-dessus des lois, de l'Assemblée et du pays, précisément au profit du pays, de l'Assemblée et des lois.

A la bonne heure ! En effet, si le Maréchal n'est pas dans le secret et s'il est assez clairvoyant pour échapper aux filets de la fusion, nous n'avons pas à nous chagriner outre mesure de l'institution de la « Maréchaussée. »

Tout d'abord, ce n'est pas pour dix ans, mais pour sept que ce régime nous est donné. L'Assemblée a redouté l'application du mot terrible de Lafontaine :

Avant dix ans, le roi, l'âne ou moi, nous mourrons.

---

(1) Ce dernier nom, sous l'ancien régime, désignait « la juridiction des Maréchaux de France. »

C'est à un « président de la république » que nous aurons affaire.

Enfin, et c'est bien évidemment sur cette déclaration que la majorité s'est faite à une heure et demie du matin, — la commission chargée de faire la constitution septennale devra être formée dans les trois jours qui suivront la prorogation des pouvoirs. Plaise à Dieu que les lois dont sont menacées la presse et les municipalités n'obtiennent point le pas sur les lois *limitotives* du Maréchalat !

Quoi qu'il en soit, l'Assemblée, par son vote du 19 novembre 1873, a placé le président Mac-Mahon dans la situation où le peuple, par son plébiscite du 20 décembre 1851, avait placé Louis-Napoléon. Si Louis-Napoléon s'était engagé à nous donner *proprio motu* une constitution, Mac-Mahon s'est également engagé à en laisser faire une par l'Assemblée. Louis-Napoléon a bien tenu parole ; pourquoi nous défierions-nous de la promesse du « Bayard moderne » ?

L. D.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

CONFÉRENCES DE M. MAX MULLER

De la philosophie du langage d'après M. Darwin (1)

V

LES RACINES

Que voulons-nous dire quand nous disons que nous connaissons une chose? Un enfant qui pour la première fois de sa vie voit un éléphant sera tout ébahi devant sa haute taille ; il attachera ses regards sur son corps, sur ses défenses; il touchera la peau et se promènera autour du monstre, de manière à le mesurer dans tous les sens. L'enfant voit la bête, il la sent, il la mesure, mais nous ne dirons jamais, la première fois qu'un enfant voit un éléphant, qu'il le connaît.

Lorsque l'enfant voit le même éléphant, ou un autre éléphant, pour la seconde fois, et qu'il reconnaît l'animal comme étant le même, ou à *peu près* le même qu'il a déjà vu, alors seulement nous disons que l'enfant connaît l'éléphant. C'est là la connaissance sous sa forme la plus élémentaire, la plus humble. Ce n'est pas autre chose que l'association d'une intuition présente avec une intuition passée ; c'est, à proprement parler, un pur acte de souvenir et non encore de connaissance. L'intelligence animale, d'après l'interprétation générale, irait jusque-là, mais pas plus loin.

Prenons maintenant un enfant, non pas tout jeune, mais un peu plus avancé, qui verra un éléphant pour la première fois. Il ne connaît pas non plus l'éléphant, mais il sait que ce qu'il voit là pour la première fois est un animal. Qu'est-ce que cela veut dire? Cela veut dire que cet enfant possède la conception d'un être vivant et respirant différent de l'homme, et que dans l'éléphant qu'il a sous les yeux il retrouve cette conception générale. Ici encore la connaissance se produit par voie de *re*connaissance (1); seulement ce qu'on reconnaît, en ce cas, se rattache, non pas à une intuition comme tout à l'heure, mais à une conception, la conception d'animal (2). Or, l'animal n'a pas d'existence en tant qu'animal. L'enfant peut avoir vu des chiens, des chats, des souris; il n'a jamais vu d'animal en général. La conception d'animal est donc une création exclusivement humaine.

Avançons maintenant d'un pas, et, au lieu d'un enfant tout petit ou plus avancé, prenons un jeune homme qui connaît l'éléphant, non-seulement comme il l'a vu au jardin zoologique, non-seulement comme un animal, mais scientifiquement, et qui le range parmi les vertébrés. En quoi sa connaissance différera-t-elle de celle de l'enfant ? Seulement en ceci qu'il a formé une nouvelle conception, — celle de vertébré, — comprenant moins d'êtres que la conception d'animal, mais mieux définie, plus exacte, et par là plus utile pour distinguer une classe d'animaux des autres classes. Ces conceptions scientifiques peuvent devenir de plus en plus étroites, de plus en plus exactes et précises, jusqu'à ce qu'enfin, après avoir classé l'éléphant parmi les vertébrés, parmi les mammifères, parmi les pachydermes, parmi les proboscides, nous sortions des classifications purement physiques et, passant au langage métaphysique, nous appelions l'éléphant un objet vivant, un objet matériel, un objet en général. C'est ainsi, et non d'une autre façon, que nous arrivons à la connaissance, soit scientifique, soit autre, et si nous rencontrions jamais une intuition dénuée de toute conception, dénuée même de la conception d'objet matériel, cette intuition serait impossible à concevoir et absolument impossible à connaître ; elle passerait les limites de notre connaissance (3).

Ce que nous appelons l'intelligence humaine consiste exclusivement en conceptions de ce genre ; elles constituent comme un filet pour pêcher la connaissance d'intuition, filet qui s'accroît et se fortifie à chaque fois qu'on le tire de l'eau. Quelque merveilleuse que puisse paraître l'intelligence de l'homme quand nous la considérons dans son ensemble, la nature en est extrêmement simple. Elle sépare et combine, elle détruit et élève, elle confond au hasard ou classifie avec le soin le plus minutieux les matériaux fournis par les sens, et c'est pour cette raison, c'est parce qu'elle mêle, entrelace, ou lie, qu'elle a été appelée l'*intellect*, adouci en *intellect*.

Nous arrivons maintenant au point suivant : comment ce travail de l'intelligence humaine, — la formation et l'emploi des conceptions, — se produit-il ? Les conceptions sont-elles possibles, sont-elles du moins réalisées jamais sans quelque vêtement intérieur qui les recouvre? J'affirme énergiquement que non. Si la science du langage a prouvé quelque chose, elle a prouvé que la pensée de conception et de raisonnement n'est possible qu'à l'aide des mots. *Il n'y a pas de pensée sans parole, ni de parole sans pensée.* Nous pouvons,

---

(1) Voyez les numéros 11, 13, 15 et 19 (13 et 27 septembre, 11 octobre et 3 novembre), pages 244, 291, 340 et 443.

(1) On nous pardonnera de prêter à ce mot ce sens inusité, pour éviter une périphrase.

(2) Lorsque les Romains firent connaissance avec l'éléphant, ils se servirent de la conception de *bœuf* appliquée au nouvel animal, et l'appelèrent *bos lucu*. De même, les tribus sauvages qui n'avaient jamais vu de chevaux les appelaient de grands porcs.

(3) Voyez les excellents chapitres de M. Herbert Spencer sur ce sujet, dans ses *Premiers principes*, p. 79.

par l'abstraction, distinguer entre les mots et la pensée, comme le faisaient les Grecs, lorsqu'ils parlaient du *logos* intérieur (ἐνδιάθετος) et du *logos* extérieur (προφορικός), mais nous ne pouvons pas les séparer sans les détruire tous les deux. Si vous voulez me permettre d'expliquer ma pensée par un exemple familier, je dirai qu'il en est de cela comme de peler une orange. On peut peler une orange, on peut mettre l'écorce d'un côté et le reste de l'autre ; on peut peler le langage aussi, mettre les mots d'un côté et la pensée ou les idées de l'autre. Mais jamais dans la nature nous ne trouverons une orange sans écorce, ni une écorce sans orange, pas plus que nous n'y trouverons de pensées sans paroles et de paroles sans pensées.

Il est curieux toutefois d'observer avec quelle énergie on s'est refusé à admettre ce fait. On regarde comme humiliant que ce qu'il y a en nous de plus spirituel, la pensée, ait besoin de ces misérables béquilles que l'on veut voir dans les mots. Mais les mots ne sont pas ce qu'on veut y voir, ils ne sont pas des béquilles! Ils sont les membres mêmes, que dis-je? ils sont les ailes de la pensée. Nous ne nous plaignons pas de ne pas pouvoir nous remuer sans jambes; pourquoi regarder comme humiliant de ne pouvoir penser sans paroles?

L'objection qu'on fait le plus souvent à l'opinion que j'expose sur le langage et la pensée est celle-ci : on dit que si la pensée dépend de la parole, les sourds-muets seraient absolument incapables de conception. Mais d'après ceux qui ont le plus savamment étudié cette question, il est parfaitement exact (1) que les sourds-muets, si on les abandonne complétement à eux-mêmes, n'ont de conceptions que celles qui peuvent être exprimées par des signes moins parfaits, et que c'est seulement par l'instruction qu'ils acquièrent la pensée et le langage de conception. S'il en était autrement toutefois, nous ne pourrions, en tout cas, rien savoir de leurs conceptions que par un langage quelconque, par des signes quelconques, intelligibles à la fois et pour eux et pour nous, tandis que, d'après les prémisses, on suppose les sourds-muets dénués de tout moyen d'expression.

Une autre objection plus sérieuse, c'est que l'invention du langage implique l'existence préalable de conceptions, attendu que nous ne pouvons nous sentir poussés à exprimer que ce qui existe déjà dans notre esprit. Cette objection cependant, on l'a réfutée en montrant que le langage n'a jamais été inventé au sens ordinaire du mot, et qu'ici, comme dans tous les autres cas, bien que l'on puisse dire que logiquement la fonction a précédé l'organe, cependant, en réalité, l'organe et la fonction se présupposent toujours réciproquement et ne peuvent exister l'un sans l'autre.

La troisième objection, c'est que le langage, au sens ordinaire du mot, n'est pas le seul organe de la pensée de conception. Or, cela est parfaitement exact et n'a jamais été mis en question. A côté des signes phonétiques du langage, il y en a d'autres pour exprimer la pensée, moins parfaits, et que l'on a appelés avec raison des signes *idéographiques*. Nous pouvons former la conception de *trois*, sans aucun mot parlé, en levant simplement trois doigts. De même, la main peut figurer l'idée de *cinq*, les deux mains celle de *dix*, les mains et les pieds celle de *vingt*. C'est ainsi que parleraient des gens qui n'auraient point l'organe de la parole, c'est ainsi que parlent, en effet, les sourds-muets (1). Trois doigts sont tout aussi bien que trois coups, trois coups valent trois claquements de langue, trois claquements de langue valent le son *three*, ou *trois*, ou *drei*, ou *shalosh* en hébreu, ou *san* en chinois. Mais tout cela, ce sont des signes et, partant, des symboles; ce sont des corps que prend la conception, et à ce titre ils rentrent dans la catégorie générale du *logos* ou langage. « Il est de toute nécessité pour l'homme, nous dit le professeur Mansel, de penser à l'aide de symboles ; il est incontestable qu'il pense toujours à l'aide du langage. »

Mais il n'est aucun argument qui paraisse suffisant pour convaincre nos adversaires de l'impossibilité où ils sont de faire ce qu'ils se figurent avoir fait toute leur vie, c'est-à-dire penser en silence, sans paroles. Il y a des sauvages de la Polynésie qui semblent avoir une idée beaucoup plus juste et plus profonde de la nature de la pensée. Savez-vous ce qu'ils disent pour exprimer l'idée de penser? Ils disent « parler dans l'estomac ». Les philosophes modernes s'imaginent être plus sages que ces sauvages primitifs, et afin de mettre un terme à toute controverse ils ont eu recours au témoignage de l'expérience. Je vais essayer de vous décrire de mon mieux ces expériences, et si mes descriptions paraissent incroyables, ce ne sera certainement point ma faute. Autant que je puis suivre ceux qui ont tenté l'expérience, ils commencent par fermer les yeux et les oreilles et par retenir leur respiration. Ils tombent alors dans un état privé de conscience, et lorsque tout est sombre, silencieux, ils essayent leur nouveau système de ventriloquie, ils essayent de penser sans parole. Ils commencent par un cas fort simple. Ils se proposent d'évoquer la pensée d'un... — il ne faut pas que je dise ce qu'ils prétendent évoquer, car ce sera une chose sans nom, et toutes les fois que le nom se présente on le refoule. Mais, entre nous, je peux bien vous dire en confidence que c'est la pensée d'un *chien* qu'ils veulent évoquer.

Maintenant que le mot de chien et tous ses synonymes sont rigoureusement écartés, le grand œuvre commence : « Apparais à nos yeux, quadrupède pourvu d'oreilles et d'une queue qui remue. » Mais, hélas ! le charme est déjà rompu ! Quadrupède, oreilles, queue, remuer, tout cela ce sont des mots et l'on n'en veut pas.

Le silence se rétablit et un nouvel effort commence. Cette fois-ci, il n'y a pas de quadrupède, pas d'animal; la conscience intérieure s'abaisse encore, et en fin de compte il se dresse un être qui se développera graduellement et deviendra chien. Mais, hélas! « être » est encore un mot, et à peine est-il murmuré que votre chien abstrait s'évanouit. Il reste encore un appel cependant. — Cette fois il ne sera question ni d'animal ni d'être ; un silence complet s'établit, on ne perçoit plus un souffle. Voici quelque chose qui s'approche, le fantôme apparaît, quand tout à coup il est salué des sons de *bow, bow !* Pour le coup, on renonce à cet effort impuissant, on rouvre les yeux, on se débouche les oreilles, on permet à sa respiration de suivre son cours, et dès que le mot de chien est prononcé, la bête évoquée apparaît, la conception est là, nous savons ce que nous voulons dire, nous pensons et exprimons l'idée de chien. — Essayez de penser

(1) *Leçons sur la science du langage*, II.

(1) Voyez quelques remarques excellentes sur le langage par gestes, par E. B. Tylor, *Fortnightly Review*, 1866, p. 544.

sans paroles, et, si vous êtes honnête, vous avouerez que vous passerez par des phases qui ressemblent quelque peu à la description que je viens de donner.

Je crois qu'on aurait eu beaucoup moins de répugnance à admettre que la pensée de conception est impossible sans le langage si l'on n'avait été effrayé par le souvenir des antiques controverses entre le nominalisme et le réalisme. Mais la science du langage n'a rien de commun ni avec le nominalisme ni avec le réalisme. Elle n'enseigne point que les conceptions ne sont que des mots, elle dit seulement qu'il n'y a pas de conceptions sans paroles, point de paroles sans conceptions. Lorsque Condillac soutenait que la science n'est qu'une langue bien faite, il avait raison, mais seulement parce qu'il donnait au mot *langage* un sens beaucoup plus étendu que son acception usuelle. D'autre part, lorsque Horne Tooke disait que l'activité de l'esprit ne va que jusqu'à recevoir des impressions, que ce que l'on appelle ses opérations n'est autre chose que les opérations du langage, il avait raison, lui aussi ; seulement, il se servait du mot *esprit* là où nous employons ordinairement le mot *sens*, et du mot *langage* là où nous employons le mot λόγος ou raison. J'ai cité ailleurs (1) les paroles de Schelling et de Hegel sur l'indivisibilité de la pensée et du langage ; je puis y ajouter aujourd'hui le témoignage d'un homme qui regardait la philosophie de Schelling et de Hegel comme *verba præterquam nihil*, et qui cependant confirme absolument leurs opinions sur ce sujet.

« Le langage (verbal ou non) est inséparable de la pensée ; c'est là un fait moralement démontré par l'impossibilité dont nous souffrons tous de former des idées générales sans le secours de signes volontaires. Dès que nous allons au delà de la perception de ce qui est présent *maintenant* et *ici*, notre connaissance ne peut être que représentative ; dès que nous nous élevons au-dessus de l'individu, notre signe représentatif doit être arbitraire. Les visions de l'imagination peuvent avoir plus ou moins de ressemblance avec les objets des sens, mais cette ressemblance, elles ne la doivent qu'au caractère individuel qu'elles partagent avec ces objets. Je puis retracer à mon esprit, avec plus ou moins de vivacité, les traits d'un ami absent, comme je puis peindre son portrait avec plus ou moins d'exactitude ; mais dans un cas comme dans l'autre la ressemblance réside dans la représentation individuelle d'un individu. Ma conception de l'homme en général ne peut arriver à l'universalité qu'en abandonnant la ressemblance ; elle ne me représente l'humanité tout entière que parce qu'elle ne ressemble en particulier à aucun homme (2). »

Mais ce n'est pas tout. La science du langage ne nous enseigne pas seulement qu'il ne peut y avoir de conception sans parole ; elle nous enseigne aussi que chaque mot de notre langue (à l'exception des mots d'interjection ou imitatifs) est fondé sur une conception.

Déblayons un peu le terrain avant d'avancer. Nous savons (3) d'abord que tous les mots qui expriment des idées abstraites se rattachent à quelque acception concrète : *right* (droit, au figuré) signifie *straight* (droit, au propre) ; *urong* (à tort) veut dire *twisted* (tordu).

(1) *Leçons sur la science du langage*, II.
(2) *Lettres, leçons et revues*, par H. L. Mansel, p. 8.
(3) Voyez Emerson, *Œuvres complètes*, vol. II, p. 149.

Nous savons que *anima* en latin veut dire l'haleine, la respiration des êtres animés, la vie et enfin l'âme. Salluste dit : *Ingenii facinora, sicut anima, immortalia sunt*, les œuvres du génie sont immortelles comme l'âme. Nous pouvons donc dire que dans *anima*, dans le français *âme*, la conception originelle est l'haleine. Mais il faut maintenant descendre d'un pas encore dans ces couches primitives du langage et de la pensée pour y trouver non-seulement la conception originelle d'*anima*, âme, mais la conception primitive d'*anima*, haleine. Pourquoi et comment le souffle fut-il jamais désigné du mot *anima* ? Pourquoi en sanscrit, en grec, en latin, y a-t-il un mot de cette forme et de ce sens ? Voilà ce que nous avons besoin de savoir si nous recherchons, en linguistes, l'origine du langage.

Voici la réponse que fait la science du langage à ces questions. Prenez tel mot que vous voudrez dans toute langue qui a une histoire, et vous trouverez, sans exception, qu'il repose sur une conception. L'opération de donner des noms a été, à vrai dire, le premier essai de classification, très-faible, très-peu scientifique sans doute, mais d'autant plus intéressant pour qui veut observer la croissance antéhistorique de l'esprit humain. Ainsi, dans l'antique mot sanscrit pour désigner le cheval, *asva*, *equus*, ἵππος, ancien saxon *chu*, nous ne découvrons rien qui ressemble au hennissement du cheval, mais nous y découvrons la conception de vitesse représentée par la racine AK, vif, rapide, d'où sont également dérivés des mots qui désignent la vivacité, la promptitude intellectuelle, comme *acutus*.

Nous voyons donc ici, non point en théorie, mais par un témoignage positif, que la conception de vitesse existait, qu'elle avait été complétement élaborée d'abord et que c'est grâce à elle que fut réalisée la connaissance de conception du cheval, en tant que distincte de la connaissance de pure intuition. Ce nom, *rapide*, peut avoir été appliqué à maints autres animaux, mais, ayant été fréquemment appliqué aux chevaux, il devint pour cette raison impropre à d'autres usages. Les serpents, par exemple, sont assez rapides quand ils se jettent sur leur proie, mais le nom qui les désigne fut emprunté à une autre conception, celle de serrer, d'étouffer ; ils furent appelés *ahi* en sanscrit, ἔχις en grec, *anguis* en latin, tous mots dérivés d'une racine AH, serrer ; ou bien *sarpa*, en latin *serpens*, d'une racine SARP, ramper, aller.

L'oie s'appelle *hamsa-s* en sanscrit, *gos* (*pour gans*) en anglo-saxon, *âns-er* (pour *ganser*) en latin. La racine d'où ces mots sont sortis était GHA, ouvrir la bouche, bâiller, changée en CHAN, dans χαίνω, et en CHANS. Le grec χὴν, χηνὸς, vient de la même racine, sous sa forme la plus simple, CHAN. L'oie fut donc conçue primitivement comme l'oiseau bâillant ou sifflant, et de là son nom.

Le loup fut appelé *varka-s*, d'une racine VARK, déchirer, et le même mot se rencontre appliqué au loup dans le sanscrit *vrika-s*, dans le grec Λύκος, dans le latin *lupus* (*vlupus*), dans le gothique *vulf-s*.

Le porc fut appelé *sus*, ὗς, vieil allemand *sû*, gothique *svein*, tous mots sortis de la racine SU, engendrer, le porc étant considéré comme le plus prolifique de tous les animaux domestiques. Le sanscrit *sûkara-s*, littéralement celui qui fait le porc ou grogneur, est évidemment un jeu d'étymologie populaire.

C'est de la même façon fort simple que toutes les classes d'animaux furent successivement arrachées à l'obscurité de

la connaissance d'intuition, que les oiseaux, les poissons, les vers, les arbres, les plantes, les pierres et les métaux furent tous distingués par des noms de conception, et que l'homme aussi reçut un nom particulier, soit qu'on l'appelât le fils de la terre (*homo*), soit qu'on le désignât du nom de créature mortelle (*mortalis*), soit qu'on le nommât celui qui mesure et qui pense (*man*).

Les oiseaux s'appelaient en sanscrit *vi*, pluriel *vayas*, d'où le latin *avis*, le grec *οἰ* dans οἰωνός, littéralement un grand oiseau. Ce nom voulait sans doute dire, à l'origine, celui qui se meut, de la racine VI, qui a fourni aussi *vâyo-s*, nom qui désigne le vent en sanscrit et en zend (1), mais qui répondit bientôt au besoin où l'on était de distinguer de tous les autres les animaux qui volent. Lorsqu'on eut observé d'autres qualités caractéristiques des oiseaux, elles trouvèrent, elles aussi, une expression dans le langage. C'est ainsi que nous avons en sanscrit *pakshin*, muni d'ailes, de *paksha*, aile (2), *patrin*, couvert de plumes, de *patra-m*, plume; *patatrin*, emplumé, de *patatra-m*, plume; *andaga-s*, sorti d'un œuf ou ovipare; *khaga-s*, qui va dans le ciel, etc.

Pour le poisson, il n'y a pas de nom qui remonte à la période aryane primitive, et les noms que l'on rencontre en sanscrit, en grec, en latin, *matsya*, ἰχθύς, *piscis*, ne révèlent point clairement leur sens attributif.

Le nom qui désigne le ver en sanscrit est *krimi-s*, en lithuanien *kirmi-s*, mots qui tous deux peuvent se rattacher à la racine KRAM, se promener, rôder. Le latin *vermis* et le gothique *vaurm's* viennent probablement de la même source.

C'est ainsi et non autrement que nos conceptions et nos mots, notre intelligence et notre langage ont été formés ensemble. On choisit un trait particulier comme caractéristique d'un objet ou d'une classe d'objets; il y avait une racine qui exprimait ce trait, et par l'addition d'un élément pronominal on forma un composé signifiant d'abord ce que les racines exprimaient, localisé, pour ainsi dire, et attribué à certains objets. Ainsi, la racine *yudh*, combattre, par la simple addition d'un élément personnel appelé d'ordinaire la terminaison du nominatif singulier, prend le sens de combat, combattant, et instrument de combat. On remédia plus tard à cette ambiguïté par l'introduction de suffixes qui établirent des distinctions : ainsi, *yudh-i* signifia l'acte de combattre; *yudh-ma*, le combattant (ά); *yudh-a*, une arme. Dans ces mots, nous disons que *yudh* apparaît comme racine, et nous pouvons facilement nous figurer l'énergie de cette racine par son emploi fréquent non-seulement comme racine, mais comme mot complet, dans le vieux sanscrit, le sanscrit des Védas. Nous y trouvons (3) le locatif pluriel *yut-su*, parmi les combattants, de même que nous trouvons *yu-yudh-e*, il a combattu, et *ayudha*, il combattit, etc.

Sans entrer plus avant dans le détail de ces composés grammaticaux, je ne veux ici que montrer, d'abord que notre langage tout entier, — depuis le mot le plus simple jusqu'au futur le plus complexe désignant un avenir très-prochain, — que notre langage, dis-je, est de conception; en second lieu, que le langage présuppose la formation des conceptions; et troisièmement, que toutes ces conceptions prennent la forme de racines. Les deux problèmes donc, celui de l'élaboration des conceptions et celui de l'élaboration des racines, se confondent en réalité, n'en font qu'un, et doivent être résolus ensemble, s'ils peuvent l'être.

Maintenant, quelque différence d'opinion qu'il puisse y avoir parmi les philosophes sur la véritable origine des conceptions, il ne peut y en avoir sur l'origine des racines. On parle, il est vrai, souvent de ces racines comme d'un mystère, mais ce mystère, comme maints autres, pourrait bien être de notre façon.

Voyons d'abord ce que les racines ne sont pas. Les racines ne sont ni des interjections ni des sons imitatifs. Des interjections comme *poeh!* des syllabes imitatives comme *bow-wow*, sont tout le contraire des racines. *Elles sont vagues et variées de son et particulières quant au sens, tandis que les racines ont un son défini et un sens général.* Les interjections toutefois et les sons imitatifs sont les seuls matériaux possibles avec lesquels on ait pu construire le langage humain; le vrai problème est donc de savoir comment, partant des interjections et des sons imitatifs, nous pouvons arriver aux racines.

Les interjections et les sons imitatifs méritent une étude beaucoup plus attentive que celle qu'en ont faite jusqu'ici ceux-là mêmes qui croient que notre vocabulaire peut sortir tout droit des interjections et des imitations.

Rien ne paraît, au premier abord, aussi facile, et rien n'est, en réalité, aussi difficile que de représenter par des sons articulés soit les sons par lesquels se manifestent nos propres sentiments, soit les sons de la nature, comme les accents des oiseaux, le mugissement du vent, le bruit que fait la chute d'une pierre. Dès l'origine, ce désir de reproduire ces bruits doit avoir donné lieu à une variété infinie d'imitations dont il nous serait impossible de reconnaître ou de comprendre le plus grand nombre sans le secours de la tradition. Mais chez nous, de nos jours et parmi les nations civilisées pourvues de langues dix fois séculaires, de langues fixées par l'usage, par la littérature, par la grammaire, les expressions par lesquelles nous rendons les sentiments les plus ordinaires sont d'une étonnante variété. Le Français, comme l'a remarqué un touriste observateur, exprime la surprise par *ah!* l'Anglais par *oh!* l'Allemand par *ih!* Le Français dit : *Ah! c'est magnifique*; l'Anglais : *Oh! that is capital*; l'Allemand : *Ih! das ist prächtig.* Et ces interjections n'expriment pas exactement la même nuance de sentiment; elles expriment toutes la surprise sans doute, mais la surprise particulière à chacun de ces trois caractères nationaux. La surprise du Français est simple et ouverte; en disant *ah!* il est *ébahi* (1). La surprise de l'Anglais est contenue et profonde; en disant *oh!* il avale la moitié de son admiration. La surprise de l'Allemand est vive et aiguë; en disant *ih!* il chante presque de délices.

En chinois, la surprise s'exprime par les mots *hu* et *fu*, l'applaudissement par *tsai*, la compassion par *i*, le mépris par *ac*, la peine par *uhu*.

Souvent il est aussi difficile de reproduire le son exact que de déterminer le vrai sens de ces interjections, à tel point que dans une grammaire italienne je trouve plus de vingt significations assignées aux interjections *ah! oh!* Avec un peu

(1) Voyez Justi, *Manuel*. L'opinion de Pictet (I, 309), que *vi* signifie aussi poisson en zend, n'est pas fondée.

(2) Benfey compare *pakshan* au gothique *fugl*, oiseau.

(3) Voy. ma traduction du *Rig-Véda*, vol. I, p. 202.

(1) En français dans le texte.

plus d'imagination, on découvrirait autant d'acceptions et même davantage à l'anglais *oh!*

Quelques savants ont imaginé qu'il y a quelque rapport secret entre la lettre N et la conception de négation; mais tout ce que nous avons le droit de dire, c'est que *no* peut exprimer la négation, mais non pas qu'il doit l'exprimer nécessairement. Et de fait, il y a des langues où *no* (non) veut dire *yes* (oui).

Cette incertitude devient plus étonnante encore quand on en vient à examiner comment les sons des différents animaux sont imités dans les différentes langues. Je donnerai quelques exemples de ces imitations en chinois. Quel est, croyez-vous, le sens de *kiao kiao?* C'est l'imitation du chant du coq. *Kao kao* imite le cri de l'oie sauvage, *siao siao* le bruit de la pluie et du vent, *lin lin* celui d'une voiture qui roule, *tsiang tsiang* celui des chaînes, *kan kan* celui des tambours, etc.

Le sujet dont je parle est infini, et plus on compare les sons qui prétendent imiter dans les diverses langues le parler des animaux, plus on verra qu'il est à peu près impossible d'en établir une grammaire comparée.

Je vais vous donner des imitations du cri de quelques animaux, des oiseaux surtout, telles qu'on les trouve dans les idiomes germaniques, mais je doute que vous les reconnaissiez aisément.

Qu'est-ce que *zir zir?* C'est le cri de la grive. Et *quak quak?* Le cri du canard évidemment; mais ailleurs la gutturale s'est changée en labiale (c'est ce que les érudits appellent *labialisme*), et le cri du canard est figuré par *pak pak*. De même le cri du hibou est figuré en allemand non-seulement par *uhú uhú*, mais aussi par *schu hu hu hu*, et par *pu pu*, en latin par *tu tu*, en grec par κοκκαβῦ.

La grenouille en allemand dit *quak* et *kik*, en grec βρεκεκὲξ, κόαξ κόαξ.

Pink, en allemand, est le son imitatif du pinson. *Ga ga ga, dadado, drussla, drussla* imite l'oie; en chinois l'oie sauvage dit *kao kao*, en mongolien *kór kór*.

Le coq, en allemand, dit *kkeriki*; en chinois, nous l'avons vu, *kiao, kiao*; en mongolien, *dehor dehor*. La poule allemande dit d'ordinaire *gack gack*; quand elle pond, elle dit *glu glu glu*; quand elle appelle ses petits, *tuck tuck tuck*, et quand on l'appelle elle-même, on lui dit *putt putt putt*, et elle dit *li li li* pour appeler ses petits.

Le chien dit *wau wau* et *bau bau*, parfois *hu hu* et *kläff kläff*. Quand il est en colère et qu'il gronde, il dit *r*; les Romains appelaient l'*r* la lettre du chien, *littera canina*.

Il faut que je vous donne encore un spécimen de phonographie allemande, celui du rossignol. C'est *zucküt, zicküt, zicküt! zidivik, zidivik, zidivik! zifizigo, zifizigo, zifizigo! titidan, zizi, tandaradei!* Un grand musicien, peu satisfait de cette imitation populaire des accents du rossignol, consacra maints jours et maintes nuits à une étude attentive du sujet, et voici le précieux résultat auquel il est parvenu : *Deilidurei faledirannurei lidundei faladaritturei!*

Il serait facile d'emprunter à d'autres langues des exemples analogues afin de montrer, d'abord combien difficiles et combien factices doivent être toutes les imitations des sons inarticulés au moyen de sons articulés; en second lieu, comment, après tout, chacune de ces imitations n'exprime et ne peut exprimer qu'une seule impression. On pourrait imaginer une langue qui consisterait exclusivement en sons imitatifs de ce genre. La combinaison, par exemple, de deux sons imitatifs, comme *bow wow, pooh!* pourrait former une phrase qui signifierait qu'un chien n'est pas méchant, qu'il aboie, mais ne mord pas; mais, en réalité, il n'est pas de tribu de sauvages si barbare qui parle un langage aussi élémentaire.

Le problème donc que nous avons à résoudre est celui-ci : Comment, prenant pour point de départ les interjections et les imitations, peut-on arriver jamais à ces vrais éléments du langage qui sont le résidu de toute analyse scientifique, je veux dire les *racines?* Si nous réussissons à rendre compte de la transition des interjections et des sons imitatifs en racines, nous aurons satisfait aux exigences du sceptique le plus endurci. L'analyse de toute langue nous ramène aux racines, l'expérience nous dit que les interjections et les sons imitatifs sont les seuls commencements du langage que nous puissions concevoir. Si nous pouvons unir ces deux éléments, le problème sera résolu.

Remontons, une fois encore, à l'origine même de la connaissance de conception, car c'est là que nous trouverons la clef que nous cherchons, s'il est d'ailleurs possible de la trouver. La plus simple conception, c'est le *duel*, lorsque nous rapprochons deux choses en une. Cette conception du duel peut se former de deux manières, soit par la combinaison, soit par l'attraction.

Si nous avons un mot pour désigner le *père*, un mot pour désigner la *mère*, nous pouvons, pour exprimer la conception de *parents*, combiner ces deux mots. Et nous trouvons en sanscrit *pitâr*, père; *mâtar*, mère; *mâtapitarau*, père et mère, c'est-à-dire parents. Il en est de même en chinois (1). Père s'y dit *fù*; mère, *mù*; *fur-mù* signifie les parents. D'autre part, un bipède à plumes se dit *'kin* en chinois; un quadrupède à poils s'y dit *sheu*, les animaux en général sont appelés *'kin-sheu*. Léger se dit *'king*, lourd *éung*; les deux mots *'king-éung* expriment la conception de *poids*.

Il est évident toutefois que ce procédé qui consiste à combiner des mots isolés ne pourrait être poussé à l'infini : autrement la vie serait trop courte pour finir une seule phrase. Nous pouvons appeler nos parents *fù-mù*, mais comment désigner notre famille tout entière?

C'est ici que la faculté de l'abstraction nous vient en aide. Un cas fort simple va vous montrer comment l'œuvre de la pensée et de la parole peut être abrégée. Tant que l'on parle du mouton en tant que mouton, de la vache en tant que vache, on peut fort bien désigner le premier par *baa*, l'autre par *mou ou*. Mais lorsque, pour la première fois, on éprouva le besoin de parler d'un troupeau, ni *baa* ni *mou ou* ne firent l'affaire. Tant qu'il n'y avait que des moutons et des vaches, la combinaison de *baa* et de *mou ou* aurait pu suffire, mais lorsque le troupeau contint d'autres animaux encore, la juxtaposition de tous ces cris dut être évitée.

De même, il était assez facile d'imiter le cri du coucou et du coq, et de se servir des sons de *cou-cou* et de *coq* comme de signes phonétiques destinés à représenter ces deux oiseaux. Mais dès qu'il fallait un signe phonétique pour désigner le chant d'un plus grand nombre d'oiseaux, ou même de tous les oiseaux possibles, toute imitation d'un cri spécial devint non-seulement inutile, mais dangereuse, et il n'y avait qu'un compromis; il n'y avait pour ainsi dire que l'effa-

(1) Endlicher, *Grammaire chinoise*, p. 133.

cement, l'adoucissement de ces sons imitatifs qui pût repondre à ce nouveau dessein.

Ce procédé phonétique que j'appelle la *friction*, la *despecialisation* des sons imitatifs est absolument parallèle à la généralisation de nos impressions, et c'est par là seulement que nous pouvons comprendre comment, après un long effort, les imitations phonétiques incertaines de certaines impressions speciales devinrent la représentation phonétique définie de conceptions générales.

C'est ainsi qu'il dut y avoir de nombreuses imitations du bruit que font en tombant les pierres, les arbres, les feuilles, la pluie, la grêle, mais elles finirent par se combiner toutes dans la simple racine PAT, qui exprime un mouvement rapide, soit en tombant, soit en volant, soit en courant. En abandonnant tout ce qui pouvait rappeler à l'auditeur tout son spécial d'un objet tombant, la racine PAT devint propre à servir de signe pour la conception générale d'un mouvement rapide, et de cette conception, de cette racine, sortirent ensuite quantité de mots sanscrits, grecs, latins, etc. En sanscrit nous trouvons *patati*, il vole, il prend son essor, il tombe; *pata-s*, fuite; *pataga-s* et *patanga-s*, oiseau et sauterelle; *patatra-m*, aile; *pataka-s*, drapeau; *pattra-m*, aile, feuille de fleur, feuille de papier, lettre; *pattrin*, oiseau; *pâta-s*, accident et chute, dans le sens de péché, acception dans laquelle on rencontre plus souvent *pâtaka-m*, peut-être même *pâtâla*, le nom indien pour *enfer*.

En grec nous trouvons πέτομαι, je vole, πετεινός, ailé, ἀκυπέτης, qui vole ou court vite, πτῶσις, fuite, πτερὸν et πτέρυξ, plume, aile, au lieu de π(ε)τερὸν, π(ε)τέρος; ποταμός, rivière. D'autre part, nous avons πίπτω, je tombe, au lieu de πιπ(ε)τω, πόσμος, chute, accident, fatalité, πτῶσις, chute, cas employé d'abord avec une acception philosophique, puis dans un sens grammatical. En latin nous trouvons comme dérivés de la même racine : *peto*, tomber sur, assaillir, chercher, demander (avec toutes ses applications), *im-petus*, élan, *præpes*, qui se sauve vite, *penna*, plume, l'ancien *pesna* pour *petna*. Le nombre de mots sortis de cette racine dans les langues modernes paraît être infini. En anglais seulement nous avons *petition*, *petulance*, *appetit*, *competition*, *repetition*, puis *pen*, *pinnacle*, *feather*, et bien d'autres mots qui se ramènent tous, d'étape en étape, lettre par lettre, à l'ancienne racine PAT, et non à une autre, ni à aucun des autres sons qui imitent la chute, parmi lesquels PAT fut choisi ou bien d'où PAT s'est comme dégagé, grâce à certaines qualités, pour conquérir la vie et la fixité.

Dans une de mes leçons sur la science du langage, j'ai examiné en détail l'immense progéniture de la racine MAR, broyer, briser. Cette racine elle-même doit être considérée comme tirée des imitations innombrables des sons que produisent le brisement, l'écrasement, le craquement, le déchirement, etc. Après avoir écarté tout ce qui semblait trop spécial, on garda le son agréable et facile à manier de MAR qui devint une racine aryane.

Quand on a bien compris cette friction, cet effacement naturel et même nécessaire que subissent les sons imitatifs pour représenter la généralisation des expressions particulières et la naissance des conceptions abstraites, on est préparé au spectacle du développement ultérieur des racines.

Dans cette tendance à la généralisation, maintes racines doivent s'être rencontrées, pour ainsi dire, et, dans ce mouvement gigantesque, des sons fort différents d'abord se sont nécessairement rapprochés les uns des autres et croisés.

En se plaçant à ce point de vue, il est on ne peut plus aisé de comprendre que, travaillant sur des matériaux identiques, des familles, des villages, des tribus, des races, en soient venus au bout de peu de temps, après une séparation fort courte, — si cette séparation avait eu lieu pendant la période radicale, — à ne plus se comprendre réciproquement. D'une source commune ont pu jaillir non-seulement des dialectes différents, mais des langues différentes, mais des familles de langues différentes se fournissant en quelque sorte à des racines différentes; et il serait tout simplement absurde de contester, à cause de ces différences, la possibilité d'une origine commune pour les familles de langage aryane et sémitique.

Une autre question qu'on a souvent posée, c'est de savoir si ce que l'on appelle d'ordinaire les racines secondaires et tertiaires sont sorties de racines primaires, ou si ce sont des débris d'une période primitive du langage; mais cette question ne comporte point de réponse aussi formelle. Quand on rencontre trois racines comme *sar*, aller, *sarp*, ramper, *sarg*, laisser aller, on a le droit de regarder les lettres additionnelles *p* et *g* comme des éléments modificatifs, et les racines formées par ces éléments comme dérivées et secondaires.

Mais il y a d'autres cas où nous sommes forcés d'admettre des racines parallèles qui nous représentent des tentatives indépendantes les unes des autres pour fixer des conceptions générales. Si une racine était possible, deux racines étaient possibles aussi, de son et de sens analogues, véritables variantes issues non par une succession généalogique, mais par un développement collatéral : c'est là un phénomène qui a été beaucoup trop négligé.

Les racines représentent les *nuclei* qui se sont formés dans le chaos des sons exclamatifs ou d'émotion, les centres fixes qui se sont établis dans le *vortex* de la sélection naturelle. Le linguiste commence et finit par ces types phonétiques; le philosophe va plus loin et il découvre dans la ligne qui sépare le langage de raison du langage d'émotion la vraie barrière qui sépare l'homme de la bête. Je ne demande pas, comme d'autres le font, que le rossignol me tienne un discours persuasif, que le gorille m'adresse une verte remontrance, pour reconnaître qu'ils sont peut-être parmi les ancêtres de l'espèce humaine. Je n'attends même pas, comme le professeur Schleicher, que le cochon me dise : « Je suis un cochon », pour accorder qu'il est possible que le même sang coule dans ses veines et les miennes et, — ce qui est beaucoup plus important, — que ses pensées traversent peut-être les mêmes canaux de conception que les miennes. Montrez-moi seulement dans le langage des animaux une seule racine comme la racine AK, *aigu* et *rapide*, et deux dérivés de cette racine comme *asva*, le rapide, le cheval, et *acutus*, à l'esprit aigu ou vif; que dis-je, montrez-moi un animal qui ait la faculté de former des racines, qui puisse ajouter 1 à 1, et réaliser la conception de 2, la plus simple de toutes; montrez-moi un animal qui puisse penser et dire *deux*, et je dirai que, pour ce qui concerne le langage, il n'y a pas d'objection à faire à l'argumentation de M. Darwin et que l'homme est sorti ou peut être sorti de quelque animal inférieur. Je ne conteste point la valeur de la remarque que fait M. Darwin en disant : « L'homme et le singe sont nés tous deux sans langage », mais j'estime que le vrai problème soulevé par cette remarque est de trouver pourquoi l'homme apprend toujours à parler, le singe jamais. Si, au lieu de cela, nous disons que, dans des

circonstances favorables, une espèce inconnue de singes peut avoir appris à parler et qu'elle a transmis cette faculté aux hommes leurs descendants, nous tombons dans la fable, dans la féerie, nous sortons de la science. M. Darwin dit : « Le langage n'est certainement pas d'instinct pur, car toute langue doit être apprise. » Oui, toute langue doit être apprise, mais le langage lui-même, jamais. Peu importe que nous appelions le langage, dans cette acception, instinct, talent, faculté, ou la *spécialité* de l'espèce humaine. Ce qu'il y a de certain, c'est que ni la faculté du langage, ni les conditions qui seules rendent possible l'exercice de cette faculté, ne peuvent être découvertes dans aucun animal inférieur à l'homme.

Il y a une classe de philosophes qui, dans l'intérêt de la liberté des recherches, — à ce qu'ils pensent, — attachent grande importance à admettre non pas la certitude, mais la possibilité de la descendance animale de l'homme ; ils demandent qu'on la conçoive comme possible. Or, la conception dépend tout autant de celui qui conçoit que de la chose conçue. Et, d'autre part, je ne vois pas ce que, pour le sujet qui nous occupe, on gagnerait à dire que le passage d'un animal inférieur à l'état d'homme est concevable, quand on considère que l'assertion contraire, — à savoir que ce passage n'a pas lieu, — est également concevable, et qu'en outre, dans la mesure de nos expériences, elle est conforme à la *réalité*. Assurément, il y a quelque chose dans ce mot de *réalité*, et le témoignage de l'expérience mérite quelque crédit. Il y a dans la nature des centaines et des milliers de choses dont nous ne voyons pas la raison, et que nous pourrions aisément nous imaginer différentes de ce qu'elles sont. Pourquoi les arbres ne monteraient-ils pas jusqu'au ciel ? Pourquoi les oiseaux ne voleraient-ils pas jusqu'à la lune ? Répondre qu'ils mourraient, ce n'est pas une réponse, du moins pour ce qui regarde les philosophes évolutionnistes ; car pourquoi l'arbre et l'oiseau seraient-ils seuls exclus de la faculté de s'adapter à de nouveaux milieux ?

Que gagnerions-nous donc à dire que tout cela est concevable ? Ne serait-il pas beaucoup plus utile d'essayer de découvrir pourquoi il y a dans la nature des lignes de démarcation si nettes et si fermes, pourquoi certaines créatures ne passent jamais certaines limites ; pourquoi l'homme, par exemple, fut doué ou, si vous aimez mieux, disposé de façon à généraliser, à former un monde de conceptions et de racines, à tirer de ces racines les noms qui désignent des conceptions nouvelles, à élaborer le langage, puis à faire du langage le fondement d'une civilisation qui, quelque merveilleuse qu'elle soit en notre siècle, n'est sans doute encore que l'assise d'un développement à venir ; tandis que l'animal n'a jamais fait un pas dans cette voie ?

Regarder tout comme possible peut être en théorie un excellent procédé, et, comme logiciens, nous admettons certainement tous que le soleil pourrait se lever demain à l'ouest. Mais je doute que cette disposition d'esprit indifférente et neutre soit féconde au point de vue pratique et utile à l'avancement de la science. Le chimiste qui, pour le moment, conteste la possibilité ou, du moins, l'admissibilité d'une décomposition de ce qu'il appelle les substances élémentaires, et qui déclare que le passage de la matière inanimée à la matière vivante est inadmissible, a beaucoup plus de chance de passer la barrière, si on peut la passer, de trouver la transition, si on peut la trouver, que celui qui, dès l'origine, regarde toutes ces distinctions comme factices.

Si nous ne jouons pas avec les mots, si nous prenons le mot de *concevable* dans le sens qu'il a chez les hommes de science, si nous exprimons par là ce qui est d'accord avec les faits connus, nous ne devons pas dire que l'élaboration du langage par l'animal est concevable ; au contraire, c'est notre devoir de mettre en garde les intrépides disciples de M. Darwin, de les avertir qu'avant de triompher, avant de crier victoire, avant de pouvoir faire de l'homme le descendant d'un animal muet, il leur faudra faire le siége en règle d'une forteresse qui ne s'effrayera pas de quelques manifestations, qui ne se rendra pas pour quelques coups de fusil, la forteresse du langage, qui, pour le moment, se dresse inébranlable, inaccessible, sur la frontière des deux royaumes, celui de l'homme et celui de la bête.

J'ai conscience de n'avoir jamais, au cours de ces leçons, dans mon argumentation contre les conclusions de Darwin et de son école, manqué de respect à M. Darwin. Les résultats auxquels je suis arrivé par une vie consacrée à l'étude du langage et de la pensée sont inconciliables avec les résultats auxquels l'étude attentive du corps humain a conduit M. Darwin. L'un de nous deux doit avoir tort, et c'est pourquoi j'estime qu'il y aurait lâcheté à reculer devant un combat ouvert, à la face du ciel. Il est vrai que M. Darwin « n'a pas accordé d'attention spéciale au problème du langage et de la pensée, et que tout ce qu'il en dit tiendrait dans six ou huit petites pages in-octavo imprimées en gros caractères ». Mais j'ajoute que six ou huit pages de M. Darwin pèsent plus qu'un volume de maints autres écrivains. Quoi qu'il en soit, si M. Darwin a raison, le langage n'est pas ce que je crois qu'il est, le vêtement de la pensée de conception ; il n'est pas sorti de racines, il n'est pas fondé sur des conceptions. Si, au contraire, le langage est ce que j'ai cru qu'il était, l'homme ne peut être le descendant d'un animal inférieur, parce que aucun animal, sauf l'homme, ne possède la faculté, — pas même à l'état d'ébauche, — d'abstraire, ni de généraliser, et que par conséquent aucun animal, sauf l'homme, n'a jamais pu créer ce que j'entends par le langage.

Messieurs, il importe fort peu de savoir qui a raison, qui a tort ; ce qu'il importe de savoir, c'est là où est le vrai, là où est le faux. Je déclare qu'il n'est personne à qui je cèderais plus volontiers qu'à M. Darwin. J'éprouve pour lui la plus sincère admiration ; je n'ai jamais caché la vraie sympathie que m'inspirent les tendances générales de ses spéculations. Sa faculté de persuasion est considérable sans doute, mais l'amour honnête de la vérité n'est pas moins fort, et quand je le vois déclarer à maintes reprises que l'on n'a découvert encore aucun degré intermédiaire entre les singes supérieurs et l'homme, que la distance qui sépare le singe de l'homme, toute chétive qu'elle est, ne peut être comblée que par des animaux imaginaires, — je me demande comment il est possible, en l'absence de tout témoignage, de toute preuve palpable, que nos philosophes positifs prêtent l'oreille et se laissent séduire à de pareils arguments. S'il n'y avait pas ailleurs, dans son système, quelque germe important de vérité, je ne crois point que M. Darwin nous eût entraînés à sa suite avec tant de force et de puissance.

Si M. Darwin avait recherché avec plus d'ardeur la victoire que la vérité, je suis convaincu qu'il aurait traité dans un esprit tout différent le sujet du langage. Il aperçoit la difficulté

qu'oppose le langage, il la reconnaît pleinement; mais ne voyant pas tout ce que le langage présuppose, regardant le langage comme un moyen de communication plutôt que comme un élément nécessaire à la formation de la pensée, il croit que le langage pourrait être chez l'homme le développement de germes qu'il serait possible de trouver chez l'animal.

Un avocat habile, — nous en avons trop, même devant le tribunal de la science, — dirait : « La théorie même que vous avez proposée sur l'origine des racines ne prouve-t-elle pas que M. Darwin a raison? N'avez-vous pas montré que l'animal possède dans l'interjection les matériaux du langage, qu'il imite le cri des autres animaux, qu'il communique avec eux, qu'il les avertit par des cris aigus, qu'il connaît le nom et comprend les ordres de son maître? Ne nous avez-vous pas captivés tout à l'heure en montrant comment les interjections et les sons imitatifs peuvent s'adoucir, s'arrondir, perdre leurs angles, leurs aspérités, revêtir un sens général, — devenir des racines? En présence des phénomènes que vous venez de nous expliquer, M. Darwin n'est-il pas plus autorisé que jamais à dire que le langage de l'homme est le résultat d'un développement, qu'il doit y avoir eu une génération ou plusieurs qui n'avaient pas encore généralisé leurs intuitions, qui n'avaient pas encore arrondi leurs interjections? »

Je ne doute point qu'un plaidoyer de ce genre ne parût plausible devant plus d'un jury, et même, à en juger par les remarques orales ou écrites que l'on m'a adressées, je ne serais point surpris que quelques-uns de mes auditeurs mêmes inclinassent en faveur des bêtes. Quelques jeunes demoiselles m'ont assuré que si je connaissais leur chien j'aurais pensé tout autrement; qu'à moins d'avoir été aimé par un chien on ne peut savoir ce que sont le véritable amour, la vraie fidélité. Des demoiselles plus âgées m'ont dit que je ne savais rien des chats et que leur chat possède tout autant de finesse, tout autant d'intelligence.... qu'elles-mêmes. L'assertion même par laquelle j'ai conclu en déclarant qu'aucun animal ne peut former la numération la plus simple, ne peut compter jusqu'à deux, ne peut penser ni dire *deux*, a été combattue par le prétendu exemple des pigeons de Venise. Ils peuvent, en tout cas, compter jusqu'à deux, a-t-on dit, car chaque jour, dès que l'horloge de Saint-Marc sonne deux heures, ni plus tôt, ni plus tard, ils arrivent de tous les coins de Venise chercher leur nourriture sur la *piazza*. Ils peuvent donc évidemment compter jusqu'à deux. — Voilà qui semble irréfutable. Mais, par bonheur, la personne à qui je dois ce détail ajouta que les autres horloges de Venise sonnaient aussi deux heures sans que les pigeons y fissent la moindre attention; ils ne se dérangeaient que pour l'horloge de Saint-Marc. Qu'est-ce que cela prouve? Cela prouve qu'ils ne comptent pas jusqu'à deux, mais que leur estomac sonne deux heures, et que le tintement de Saint-Marc, quand il sonnerait douze fois, ne les verrait pas moins arriver tous pour dîner.

Notre horloge, à nous, me rappelle qu'il est temps de finir. Il n'était pas facile de dire en si peu de leçons tout ce que j'aurais voulu dire, et j'ai conscience que quelques-uns des points que je n'ai fait que toucher auraient besoin d'être traités d'une manière plus approfondie. J'espère le faire dans une autre occasion, lorsque j'aurai eu le loisir d'examiner avec soin les objections que ces leçons ont provoquées ou provoqueront encore. Mais je pense en avoir dit assez pour vous montrer la science du langage sous un jour nouveau, pour vous faire voir les services essentiels qu'elle peut rendre à l'étude vraiment scientifique de la psychologie, et de quel concours elle peut être pour la solution de problèmes qui sont suspendus sur nos têtes comme des nuages noirs, et qui remplissent notre âme d'un frisson d'incertitude.

MAX MULLER.

— Traduit pour la *Revue politique et littéraire* par H. D.

HISTOIRE DE FRANCE

Mémoires du peuple français, par M. AUGUSTIN CHALLAMEL, tomes VII et VIII, Paris, Hachette, 77, boulevard Saint-Germain. — (Ouvrage couronné par l'Académie française.)

L'histoire de France, même sous la plume des historiens indépendants, n'a été longtemps que l'histoire des rois; c'est l'histoire de la nation que M. Challamel a entrepris d'écrire, son histoire intime; c'est ce qu'indique ce mot : *Mémoires* du peuple français.

Ce n'est pas que M. Challamel entende le mot *peuple* dans un sens trop restreint; sa devise, empruntée à un orateur des états généraux de 1484, est celle-ci : « J'appelle peuple non-seulement la populace et ceux qui sont simplement sujets de cette couronne, mais encore tous les hommes de chaque état... je comprends aussi les princes. »

En ce sens, le mot *peuple* embrasserait plusieurs classes que les annalistes du passé n'ont pas toutes laissées dans une égale obscurité : la noblesse, le clergé, et, dans le tiers état, les diverses professions libérales, gens de lettres, artistes, avocats, médecins, etc., ont eu leurs historiens et leurs panégyristes. Mais le gros de la bourgeoisie, les paysans, les ouvriers, ont à peine existé pour les écrivains de leur temps; et, si depuis 1789 ils ont trouvé leurs annalistes et, dit-on aussi, leurs flatteurs, il est bien sûr qu'avant cette date les histoires imprimées, les documents contemporains, n'ont guère altéré la vérité à leur profit.

Il y eut toutefois un moment au XVIe siècle où l'on s'avisa de s'en occuper, de les caresser même.

Un huguenot, Régnier de la Planche, écrivait dans son *Livre des marchands* : « Quels trésors d'esprit et de bon vouloir sont meslés parmy les draps, les laines, les cuirs, le fer, les drogues et merceries! Quelles richesses d'âmes sont enfouyes et cachées ès corps mesprisés de tant de louables bourgeois! » Et la Planche ajoutait que c'étaient là « les vrais et anciens patriottes », — *patriotes*, au seul sens que ce mot eût alors, c'est-à-dire Français de race, — et il les opposait à ce titre à la noblesse qui, dans les rangs les plus élevés, s'allait toujours recrutant de plus en plus à l'étranger.

Depuis le XVIe siècle, temps où chaque parti croyait avoir besoin du peuple, ces compliments ne se renouvelèrent plus qu'un moment sous la Fronde. Mais quand Louis XIV eut tout *pacifié*, il fut à peu près convenu que la France ne se composerait plus désormais que de ceux dont Saint-Simon parle, quand il nous raconte que le lendemain de son mariage sa femme reçut dans sa chambre « toute la France ». Entendez par là quelques douzaines de personnes titrées, le

reste se composant de trop petites gens pour qu'il fût seant d'en tenir compte.

C'est dans le même sens qu'un des pontifes laïques de l'école ultramontaine, Joseph de Maistre, écrivait au lendemain de la Restauration : « Qu'est-ce qu'une nation, mon cher ami? C'est le souverain et l'aristocratie (1). »

L'histoire elle-même a trop longtemps compris en ce sens les mots *France* et *nation*, et ce dédain aristocratique lui était si naturel qu'on ne le remarquait même pas. Il a fallu bien des siècles pour que, dans l'histoire comme dans l'Etat, ce qui était *tout* fût enfin compté pour *quelque chose*. On y est arrivé cependant, depuis Augustin Thierry surtout. On a écrit (et sur des invitations académiques encore!) des histoires diversement remarquables, soit des paysans, soit en général des classes laborieuses. Ces classes ont enfin pris place dans les récits du passé. Ce progrès, car c'en est un, se marque partout dans le livre hardiment raisonnable de M. Challamel.

Son livre est l'histoire des mœurs, des idées, des souffrances aussi, de tout le monde ; c'est ce qui la rend intéressante aussi pour tout le monde et moins sujette à illusions surtout que l'histoire à soixante et quelques étiquettes; celle-ci semblait avoir naïvement pris pour devise les mots que Lucain prête au despote en haine du despotisme : *Humanum paucis vivit genus*. Si l'on ne veut voir là qu'un simple numérotage commode, une division conventionnelle et chronologique, elle est sans inconvénient; mais au moins faudrait-il bien se dire qu'elle ne correspond pas toujours à la réalité. Pour s'en tenir au XVIIe siècle, Richelieu, Mazarin, Colbert, Chamillard, caractérisent beaucoup mieux des phases successives et différentes que les noms de Louis XIII et de Louis XIV, bien que plus que tout autre ce dernier ait eu le droit de dire de l'histoire de son temps comme de l'Etat : *C'est moi*.

Cette division, inévitable, si l'on veut, a un défaut auquel l'histoire ne saurait échapper, même sous la plume des historiens les plus consciencieux. C'est de faire de chaque règne une époque à part, un tableau encadré entre deux dates, celle de l'avénement et celle de la mort de chaque roi : unité factice que la réalité vient souvent démentir. Le début d'un règne peut être la continuation du régime précédent, et sa fin le commencement d'une époque différente.

Prenons un exemple dans la période à laquelle est consacré le dernier volume de M. Challamel (*Louis XIV et le XVIIe siècle*).

L'histoire littéraire, comme celle des mœurs, tient évidemment une grande place dans l'histoire générale de cette période. Or, les phases caractéristiques de l'une et de l'autre sont loin de répondre aux cadres ordinaires.

Le grand éclat de la littérature et des arts ne correspond qu'à la seconde moitié du règne de Louis XIII et à la première de celui de Louis XIV; à cette période de fécondité continue en succède une autre d'une surprenante stérilité et qui comprend les vingt-cinq dernières années de Louis XIV; on le voit, l'histoire littéraire ne se plie pas ici à la division que motive l'histoire politique. A un autre point de vue, même illusion.

C'est quand il s'agit de l'histoire des mœurs. On est disposé à croire qu'après une période brillante et voluptueuse, la France, ou tout au moins la cour, a fait pénitence avec le roi, et qu'une dévotion morose succédant chez Louis XIV aux passions de la jeunesse, la nation s'est réformée avec lui; et pourtant, M. Michelet l'a prouvé surabondamment, les dernières années du grand règne présentent le tableau d'un dévergondage moral, d'une licence effrénée, que la littérature dramatique du temps reflète exactement. La Régence n'y ajoutera rien; elle en retranchera l'hypocrisie. Elle n'en restera pas moins dans le préjugé commun comme la personnification d'une époque à part, datant de la mort du roi, quoiqu'en réalité elle ait commencé bien avant. On le voit, l'histoire personnelle du roi ne se confond pas du tout ici avec celle de la nation, et, même sous un prince en apparence aussi obéi que Louis XIV, bien des choses, soit en bien, soit en mal, échappent nécessairement à son influence et à son autorité.

Si cette observation est vraie à l'égard d'un règne qui a bien réellement son unité propre, quoiqu'il faille, bon gré, mal gré, le subdiviser en trois ou quatre époques fort différentes, que dire des autres? Si l'on mesure l'importance des personnages historiques à l'influence, bonne ou mauvaise, mais au moins caractéristique, qu'ils ont eue sur leur temps et aussi sur l'avenir, l'étiquette vraie du XVIIIe siècle, ce ne serait pas Louis XV, ce serait Voltaire.

Même sans sortir des régions officielles et de la cour, il y aurait encore pour le règne du *Bien-aimé* un système de chronologie gouvernementale beaucoup plus conforme à la vérité; ce serait celui que proposait Frédéric II : Cotillon Ier, Cotillon II, Cotillon III, etc., depuis madame de Mailly jusqu'à madame du Barry.

L'histoire impersonnelle, celle de tous, plus intéressante que celle de quelques-uns, n'est pas exposée à ces inexactitudes inévitables. Sans doute elle tient compte des individus marquants; mais elle ne leur sacrifie pas tout le reste, et, parmi ces notabilités de la naissance ou du mérite, elle distingue avec soin celles qui ont eu une influence sérieuse et un rôle personnel, de celles qui n'ont été qu'un prête-nom. Nécessairement collective, cette histoire est moins dramatique peut-être; mais elle est plus vraie.

Ne rapportant le plus souvent que des faits relatifs à des personnages anonymes ou obscurs, elle n'a pas sans doute le genre d'intérêt qui s'attache aux individus; elle en a un autre : c'est que la sphère où elle nous montre ses personnages, fussent-ils princes, est après tout celle où nous nous mouvons nous-mêmes ; et, s'il n'y est plus question des conflits de guerre ou de diplomatie qui modifient la destinée des princes sans changer toujours celle de leurs peuples, les traits de mœurs ou les usages qu'elle nous rappelle se rapportent au passé et aussi à l'avenir des classes auxquelles nous appartenons ou dont nous avons sous les yeux les successeurs; à ce titre, ces souvenirs nous plaisent, soit par leur ressemblance avec les situations actuelles, soit aussi par le contraste. Sans contester le moins du monde l'intérêt qu'éveille le récit des guerres ou des traités, il ne nous est guère possible de nous émouvoir beaucoup pour ces résultats que quand ils touchent à un progrès ou à un recul dans l'ordre intellectuel ou moral, ce qui n'arrive pas toujours, quoi qu'on en puisse dire; il n'est pas toujours vrai que ce soient les idées qui perdent ou gagnent les batailles; la question de nationalité même y est loin d'être toujours en jeu, et comme nous

(1) *Correspondance*, janvier 1817.

ne pouvons nous émouvoir dans les tableaux du passé que pour les intérêts permanents et durables, pour ceux qui subsistent encore à l'heure présente, la position respective de la noblesse, du clergé, du tiers état au XVIIe siècle, nous est tout à la fois plus utile et plus intéressante à connaître que celle de Louis XIV et de ses ennemis après le traité de Nimègue.

Henri IV, au dire de d'Aubigné, trouvait mauvais qu'un de ses gentilshommes se plût trop à lire l'histoire des souverains, et il l'engageait à s'en tenir à l'histoire de ses pareils. C'est l'histoire de nos pareils que M. Challamel nous donne aujourd'hui.

Seulement, le danger de ce genre d'histoire c'est de forcer les ressemblances ou les contrastes entre le passé et le présent; cet inconvénient existe aussi d'ailleurs dans l'histoire des souverains, et la satire comme la flatterie y trouvent leur compte; n'est-ce pas ainsi qu'on a raconté l'histoire des Stuarts sous les Bourbons, des Césars romains sous le second empire?

Une autre difficulté de l'histoire des mœurs, c'est l'inconvénient de juxtaposer les détails, les petits faits, sans se préoccuper de la nécessité de les grouper : l'ordre chronologique est, dans l'histoire politique, le fil qui guide tout naturellement l'historien, sans grand effort de sa part. L'histoire des mœurs demande, au contraire, un certain art de composition que M. Challamel n'a pas négligé, et qui donne à ses tableaux l'ensemble et l'unité indispensables. Il a dédaigné, et il a bien fait, ces cadres artificiels, ces procédés de récits mis dans la bouche d'un contemporain imaginaire, et qui, depuis le *Voyage d'Anacharsis* jusqu'à Monteil, ont semblé nécessaires pour animer le tableau des institutions et des usages; on n'y gagne d'ordinaire que de faire une œuvre équivoque, composée d'une histoire moins exacte et d'un roman moins intéressant que l'histoire ou le roman proprement dits.

L'ouvrage de M. Challamel, composé en dehors de toute préoccupation politique, n'en est pas moins animé d'un souffle très-libéral. L'histoire, telle qu'il l'a comprise, le préservait d'avance des engouements aveugles, même à l'égard des périodes consacrées. Voici ce qu'il dit du règne de Louis XIV : « Assurément, si l'on ne compte comme gouvernés ayant droit au bien-être que les courtisans, les hommes de guerre et de finance, les membres du clergé, les parlementaires et la bourgeoisie, le règne de Louis XIV mérite bien l'épithète de *grand*, prodigué par tant d'historiens. Mais si l'on est touché du sort des masses, du peuple en général..... on ne tarde pas à voir la réalité des choses, à reconnaître que, sous beaucoup de rapports, cette glorieuse époque a été dure aux populations. » Très-dure, en effet. Le regrettable M. Feillet a écrit l'*Histoire de la misère au temps de la Fronde*; la misère n'était guère moindre même pendant les belles années de Louis XIV. Et M. Challamel le prouve par des faits incontestables : famines perpétuelles et souvent factices, révoltes comprimées avec une cruauté atroce, la guerre à la frontière : et pour les classes mêmes qui semblent favorisées, grâce à l'ordre extérieur dû surtout à la dure organisation imposée par Colbert, pour cette bourgeoisie que M. Challamel compte parmi les heureux d'alors, et où il comprend sans doute l'industrie et le commerce, que de gênes, que de tracasseries! On a fort médit, de nos jours, et avec raison, de certaines utopies socialistes qui suppriment toute initiative, toute liberté; mais cette réglementation universelle, la France l'a vue à l'œuvre : c'est le grand règne en dehors des pompes de la cour, du fracas des batailles et des splendeurs de la littérature et des arts, rapidement éclipsées d'ailleurs. M. Challamel nous rappelle quelles interdictions pesaient sur chaque métier pour l'empêcher de sortir de sa sphère rigoureusement circonscrite. A cet égard, Colbert n'avait fait que régulariser et aggraver l'ancien système. De là des luttes perpétuelles entre les divers métiers s'accusant mutuellement d'empiétements criminels; de là l'âpreté avec laquelle chacun défend ses prérogatives, et d'interminables procès : procès des tailleurs et des fripiers, qui dure plus de deux siècles; procès des poulaillers et des rôtisseurs : celui-là ne dura que cent vingt ans. La question fut tranchée enfin par la cour souveraine, et le parlement permit aux rôtisseurs de vendre « trois plats de fricassée », pas plus. L'intervention de la magistrature suprême dans la question des fricassées et le nombre de plats ne caractérise-t-elle pas un régime, et n'a-t-elle pas une importance tout aussi significative pour marquer la physionomie d'un règne, que des événements beaucoup plus retentissants? Même à ne juger ce régime qu'au point de vue aristocratique où certaines gens aiment à se placer, cette manie de réglementation nuisait fort au bien-être du petit nombre de ceux qui y pouvaient prétendre; le moins révolutionnaire des progrès, celui du bien-être matériel, était souvent rendu ainsi impossible. Il était sans doute sans grand inconvénient que la question des perruques reçût une solution officielle, et que Louis XIV créât des lettres de maîtrise et un contrôle pour les perruques « afin que le public pût être mieux servi et avec plus de fidélité, l'usage des perruques ne contribuant pas moins à l'ornement de l'homme qu'à sa santé (1) ». Certes la perruque jouait alors un grand rôle; à la rigueur, toutefois, on pouvait s'en passer. Mais il y avait aussi dans la législation d'alors le *chapitre des chapeaux*, plus authentique, malheureusement, que celui que Sganarelle prétendait trouver dans Aristote. Or, quelques chapeliers ayant inventé des chapeaux de feutre, qu'une composition nouvelle rendait plus solides et plus durables, la communauté vit là un attentat à ses priviléges : les chapeaux durant davantage, il en devait résulter cet horrible inconvénient (pour les chapeliers) qu'on en vendrait moins. Un arrêt du conseil fit droit à ces justes réclamations : il fut défendu de fabriquer les chapeaux solides et ordonné aux chapeliers trop inventifs de s'en tenir aux anciens.

On voit que la sollicitude gouvernementale qui voulait qu'en fait de perruques le public fût « bien et fidèlement servi », ne s'étendait pas jusqu'aux chapeaux. Le pis, c'est qu'on n'avait pas même la ressource de quitter son métier, ou de transporter son industrie ailleurs, quand on avait le malheur d'inventer un chapeau meilleur que ceux qu'on fabriquait légalement. Chacun était cloué à son poste. En 1699, le ministre Pontchartrain apprend qu'un chapelier de Paris a formé le coupable projet d'aller s'établir à Turin : ordre de le mettre à la Bastille. Ce criminel d'État ne coiffera pas du moins les Savoyards!

Quelquefois ces tracasseries avaient pour objet le « service du roi ». C'est ainsi qu'un édit de juin 1670 défend, sous peine d'emprisonnement, aux carriers de Montmartre, Saint-

(1) Anciennes lois françaises, t. XX.

Leu, etc., de quitter leurs carrières, pour aller faire leurs foins, parce que cela pourrait « retarder les bâtiments du roi ». Encore si, en travaillant pour le roi, on avait été sûr d'être payé exactement, mais non; en 1677, les tailleurs de pierre, las de ne rien recevoir depuis quatre semaines, quittent simplement les chantiers « du roi ». Mansard se hâte de dénoncer à Colbert « leur révolte ». Ces retards dans les payements sont alors du reste l'usage universel, même pour les dépenses d'apparat, où l'on mettait probablement plus de régularité que dans les autres, vu l'effet qu'elles étaient destinées à produire. Les pensions des savants et gens de lettres, dont on a fait si grand bruit, sont toujours en retard. Il en est de même de la subvention accordée à la Comédie-Française, et qui n'était que la juste rémunération de son service à la cour. Il y a ici une petite inexactitude, commise par le savant historien : en disant que Louis XIV accorda 12 000 livres de pension à la Comédie, M. Challamel semble faire de cette subvention une création de son règne : or, elle existait depuis Richelieu, et le chiffre ne varia pas jusqu'à la fin du règne. Ce qui varia, ce fut le mode de payement : à une date qui n'est pas celle de la misère extrême, on trouve sur les registres de la Comédie que la subvention est en retard de quatre ans.

On voit quel genre d'intérêt peut s'attacher à ce livre. Les sources d'une histoire semblable, au moins pour les temps modernes, sont de deux sortes. Ce sont d'abord les documents, politiques, administratifs ou judiciaires, le répertoire historique ordinaire ; mais ici les données qu'il fournit demandent à être soigneusement contrôlées à l'aide des documents privés, moins solennels et au fond plus sérieux. Les lois et règlements ne nous disent souvent rien sur le véritable caractère du passé ; ils constatent tout au plus ce qu'on a voulu ou faire ou paraître faire, non ce qu'on a fait réellement. Tout dépend de l'application. Si l'on jugeait toujours de la pratique par la théorie, ou au moins par les institutions écrites, on croirait souvent le passé meilleur ou pire qu'il n'était en réalité. On peut même dire qu'en général, si l'on s'en tenait à ce point de vue, on le jugerait trop sévèrement. Il ne faudrait pas s'imaginer par exemple que, sous Louis XIII, et depuis, parce qu'il était défendu, *sous peine de la vie*, de rien écrire contre la doctrine d'Aristote, les doctrines contraires n'aient pas trouvé moyen de se faire jour. Il ne faudrait pas s'imaginer non plus que quand, vingt ans avant la Révolution, le parlement portait également peine de mort contre tout auteur d'écrits « tendant à émouvoir les esprits », il n'y ait eu de sécurité, comme les plaisants le prétendirent alors, que pour les auteurs de tragédies à la glace, pour MM. de la Harpe et Marmontel, seuls reconnus incapables d'*émouvoir* les esprits. En fait, la liberté d'écrire existait alors, et il en sera toujours ainsi quand il y aura d'un côté des écrivains suffisamment habiles, et surtout de l'autre un public intelligent. Or, il l'était à cette époque, et de plus très en éveil, très-attentif : il savait lire les *blancs*, comme disait l'abbé Galiani, et comment incriminer les blancs ? La Restauration seule, que je sache, a osé poursuivre Béranger pour une ligne de points..; elle ne fit que la souligner et lui donner un sens, qui devint fort clair alors pour tout le monde. Quand il s'agit de déterminer dans le passé la dose exacte de liberté réelle dont on a joui à une époque donnée, la législation, la bonne volonté de ceux qui l'appliquent, même constatée par des persécutions, ne sont que l'accessoire : l'essentiel, c'est de savoir où en était alors l'esprit public ; il y a des courants contre lesquels on ne peut rien. Pour éclairer ce point et beaucoup d'autres du même genre qui ont dû fixer l'attention de M. Challamel, c'est à d'autres sources qu'il faut puiser ; ce sont les documents intimes, mémoires, correspondances, journaux secrets, individuels même, si communs alors, que l'on doit consulter. Mais il faut savoir les lire et ne pas y porter un esprit de malveillance qu'ils sont presque toujours très-propres à satisfaire, soit contre la nature humaine en général, soit contre telle ou telle époque en particulier. A cet égard, M. Challamel me semble irréprochable, et le jugement favorable que l'Académie a porté sur son livre, très-récusable dans d'autres cas, fait ici autorité. Il n'a pas voulu écrire une satire ; si le portrait n'est pas plus séduisant, la faute en est à l'original. Il n'a pas porté non plus dans cette peinture fidèle la disposition trop commune aux esprits curieux, pour qui tout détail piquant est nécessairement une vérité. Il a voulu être exact, et cette probité littéraire, plus rare qu'on ne pense, lui a porté bonheur ; il a cherché la justice, et le reste lui a été donné par surcroît.

EUGÈNE DESPOIS.

UN DRAME DANS LE DÉSERT

L'esclavage africain et nos relations avec le Soudan

La Société de géographie de Paris doit à nos généraux d'Algérie une communication de la plus haute importance sur l'esclavage africain. Cette communication a été rédigée par M. Féraud, interprète militaire attaché à l'expédition d'El-Goléah. Elle témoigne une fois de plus qu'en dépit des efforts des nations civilisées, la traite persiste sur toute l'étendue du continent africain. La traite maritime existe même encore sur une grande partie du littoral, où les croisières des puissances abolitionistes ne font guère que l'entraver et la rendre plus horrible sans pouvoir la supprimer. En abordant le récit qui va suivre, le lecteur sera probablement amené comme nous à cette conviction qu'il faut remplacer les violences impuissantes de la répression brutale par des mesures moins absolues, mais plus efficaces. Notre Société de géographie publiera sans doute le texte même de la communication de M. Féraud ; en attendant, nous avons cru pouvoir, en nous conformant rigoureusement aux indications qu'elle fournit, rédiger un résumé des aventures d'un nègre, esclave entre mille.

I

On sait que pour réprimer les incursions des Arabes Chambâs d'El-Goléah, dans les territoires du Sahara placés sous la protection française, et pour exiger le tribut imposé par Sidi-Hamza au nom de la France, en 1861, aux habitants d'El-Goléah, le général de Lacroix, commandant la province de Constantine, avait organisé une expédition dont le commandement immédiat avait été confié au général de Gallifet. On sait aussi que le duc de Chartres, et un grand nombre d'officiers de toutes armes, avaient pris part à cette expédition,

la plus lointaine et la plus aventureuse qu'une colonne militaire ait encore tentée dans les régions centrales du Sahara. Cette expédition, partie le 20 décembre 1872 de Biskra, était de retour le 20 février 1873, après avoir fourni un parcours de plus de 400 lieues dans le désert, et séjourné pendant une semaine à El-Goléah. On ne perdit aucun homme sur les 700 soldats qui la composaient. Malgré toutes les péripéties d'une traversée dans les sables, la colonne revint plus solide qu'elle n'était partie, accomplissant, en sept jours d'une marche qui consterna les Arabes, le retour d'El-Goléah. Elle apparaissait à Ouargla au moment même où l'on commençait à faire circuler le bruit qu'elle s'était perdue dans les profondeurs du désert.

Alors que la colonne était campée devant El-Oued, ville principale du Souf, on vit tout à coup paraître, entre les piquets d'une tente, encore éclairée à neuf heures du soir, un jeune nègre grand et bien fait, de vingt à vingt-cinq ans. Sa physionomie était belle et expressive, ses traits réguliers; mais il était haletant et effaré comme un animal traqué par les chasseurs et qui vient de se précipiter dans un gîte inconnu. Il ne parlait ni le français ni l'arabe. Un nègre qui suivait la colonne depuis Ouargla l'interrogea dans la langue que l'on parle au Soudan, et en obtint les réponses les plus claires et les plus satisfaisantes. On apprit d'abord qu'il venait de s'échapper d'entre les mains de son dernier maître qui demeurait dans le Souf, et que, sur l'assurance que les Français lui rendraient la liberté, il s'était déterminé à chercher un refuge dans leur camp.

Quand on l'eut convaincu qu'il ne s'était pas trompé, il devint plus expansif et raconta son histoire dont voici les principaux traits.

Il s'appelait Atman et était né à Adidja, dans la province du Katagoum, qui est située à l'ouest du lac Tchad, et, par conséquent, du Bornou, dans le pays des Haoussa.

Ce pays des Haoussa, qui fournit aujourd'hui, pour la guerre contre les Achantis, des recrues aux Anglais, constitue un grand empire qui s'étend du centre de l'Afrique à la côte de Guinée. Il est de création relativement récente, et a été constitué par les musulmans, dont les missions sont plus actives et plus efficaces en Afrique que nos missions européennes.

L'enfance d'Atman s'était passée dans une maison dont l'aspect ressemblerait de loin à une ruche, espèce d'habitation assez vaste pour être divisée en plusieurs compartiments. Comme l'apiculture est une des principales exploitations du pays, il n'est pas étonnant que les habitants aient cherché à copier l'architecture des abeilles. La maison est entourée, à distance, d'une palissade circulaire formant un enclos dans lequel se trouvent les animaux domestiques. On y trouve des chevaux, des vaches, des moutons (chez ces derniers, la laine est remplacée par du poil), et des poules. Il y a aussi des autruches que l'on prend toutes jeunes à la chasse et que l'on élève pour manger leurs œufs et leur chair.

A l'âge de cinq ans, Atman allait tous les jours à la mosquée où des tolbas blancs et nègres instruisent les enfants dans la religion mahométane. Il apprit à réciter en arabe le premier chapitre du Coran et la prière musulmane. Pour la plupart des indigènes, l'initiation religieuse se borne à ces rudiments, accompagnés de quelques instructions sur les devoirs d'un bon musulman.

Lorsque notre héros fut plus grand, il commença à suivre les travaux de la culture. Le pays qu'il habitait est verdoyant et fertile. Ce ne sont que forêts sur les coteaux, prairies ou champs ensemencés dans les plaines. Les arbres fruitiers sont nombreux et produisent des fruits inconnus même en Algérie; les palmiers n'y sont que des arbres d'ornement, car ils ne fructifient pas. Quant aux cultures pratiquées sur une grande échelle, elles consistent en plantations de riz, de maïs, d'une sorte de millet appelé *guirou*, et de coton. On ne cultive que peu de blé, le riz y supplée; l'orge y est entièrement inconnue, les plantes fouragères naturelles étant très-abondantes. Les pluies sont torrentielles au printemps. Quand elles ont suffisamment imbibé le sol, on le remue de distance en distance avec une sorte de bêche, et l'on y jette la semence, qui germe avec une grande rapidité. L'ensemencement est des plus simples : un homme fouille le sol de distance en distance, une femme ou un enfant qui le suivent y jettent quelques grains que l'on recouvre en faisant ébouler la terre avec le pied et en la foulant. Il ne faut que deux ou trois mois pour que la graine porte son fruit. Les chaleurs de l'été, qui sont fort intenses, obligent à saisir promptement l'instant propice pour la récolte, car si ce moment était différé, les graines tomberaient d'elles-mêmes de leurs gousses sèches. On porte les gerbes sur une construction de forme particulière : c'est une aire surélevée de quelques pieds au-dessus du sol, qui est percée de trous comme un tamis. Les gerbes, bien séchées, y sont foulées; la graine s'en détache facilement et tombe à travers l'aire sur la partie inférieure du sol : on la recueille dans des couffes de sparterie. Quant à la paille, elle est mise en meule pour servir de litière ou d'aliment aux bestiaux.

Il y a dans le pays un grand fleuve qui va se jeter dans le lac Tchad : c'est le Chalchoun. Il est alimenté par des rivières importantes, dont l'une traverse le canton d'Adidja. Cette rivière est très-poissonneuse : on y pêche à l'hameçon et au filet. Dans ce dernier cas, on prend souvent de gros poissons que l'on fait sécher pour le conserver. Il a été difficile d'obtenir d'Atman une description satisfaisante de ces gros poissons d'eau douce, parmi lesquels il existe peut-être des espèces inconnues.

La chasse est en grand honneur chez les peuples du Soudan, parce qu'elle expose à plus d'un danger, le pays produisant à peu près tous les échantillons de la faune tropicale. L'animal le plus redouté n'est pas le lion, mais un grand singe noir (le gorille, sans doute) qui est d'une taille supérieure à celle de l'homme, et qui enlève les femmes. Nous savons, d'ailleurs, par le récit de cheiks musulmans, que deux de ces singes noirs viennent très-aisément à bout d'un lion; car tandis que l'un attaque l'animal en tête, l'autre lui saisit les jarrets et les brise. Aussi les expéditions de chasse contribuent-elles à développer le naturel belliqueux des indigènes. Leur adresse à manier toutes sortes de montures est extrême et ne peut se comparer qu'à celle du singe. C'est du moins ce que l'on a pu constater en voyant Atman se servir des chevaux, des chameaux ou des mules.

Une partie masculine de la population est destinée au métier des armes. Quand un jeune homme est choisi pour l'armée, il fait partie d'une classe à part qui habite dans chaque bourgade un quartier séparé, où il peut se marier et élever ses enfants; mais le guerrier doit toujours être à la disposition de son chef; chaque jour, tous les soldats d'un même village sont tenus de se réunir pour recevoir les ordres

de leurs officiers. Atman faisait partie de la classe militaire.

L'armée des Haoussa est relativement bien organisée et de beaucoup supérieure à celles qu'on trouve habituellement dans les pays nègres. Elle se compose de divers corps entre lesquels on entretient l'émulation, et qui ont chacun leur uniforme particulier. Les soldats sont nourris et habillés aux frais de l'État; ils reçoivent une solde de vingt *cauris* par mois (le *cauri* est un coquillage qui joue à peu près le rôle d'une pièce de monnaie dont la valeur équivaudrait à un franc). Cette monnaie, d'ailleurs, n'a cours que dans le pays. Il serait curieux de savoir comment le gouvernement s'assure le monopole de son émission ou en régularise le cours. Malheureusement, la relation d'Atman ne fournit aucun détail sur ce point.

Les cavaliers (*masdouaki*) reçoivent de leurs chefs un cheval harnaché à la mode arabe, une lance, un sabre et un pistolet. Ils forment trois corps portant chacun un uniforme différent, également fourni par l'État. Les uns sont vêtus d'une sorte de vareuse sans manches, d'un large pantalon de laine foncée et de grandes bottes de peau. Les autres portent le même vêtement en drap; les derniers sont vêtus de la même façon, mais en peau. En été, ils portent un chapeau de paille qui les garantit du soleil. En temps de combat, ils se couvrent la tête d'un casque de cuir surmonté de plumes, qui leur cache la partie supérieure de la figure et est percé de deux trous pour les yeux.

Les fantassins ont à peu près le même costume, à cette exception près qu'au lieu de bottes ils portent des sandales de cuir. Leurs armes sont le fusil à pierre ou bien l'arc et la flèche. Le gouverneur du Katagoum peut mettre sur pied environ six mille fantassins et trois mille cavaliers ainsi équipés.

Les guerres sont fréquentes avec les nations voisines et n'ont le plus souvent d'autre prétexte que celui de se procurer des esclaves. Il existe une sorte de code qui règle cette étrange opération commerciale, du moins chez les Haoussa. Le capteur a droit à la moitié de sa prise; l'autre moitié revient au souverain, qui a des émissaires fort entendus pour prélever cet impôt. On se rend aisément compte de ces dispositions quand on constate que la marchandise humaine est encore aujourd'hui le principal article d'exportation du Soudan.

Il s'est établi depuis quelques années cependant un commerce actif avec des négociants anglais qui ont, paraît-il, le soin de tenir leurs opérations secrètes, car on ne les connaîtrait pas encore sans les révélations d'Atman et de ses congénères. Ces marchands anglais (*Ingliz*) sont assez nombreux. Ils sont fort bien accueillis par le souverain du pays, qui les héberge lui-même à Sokoto, et défend, sous les peines les plus sévères, qu'on leur fasse subir aucun mauvais traitement quand ils sont en tournée dans les provinces; les voyageurs vendent des armes à feu, de la poudre en baril, des sabres, des étoffes, de la verroterie, des miroirs, du fer. Ils prennent en échange des objets d'or ou d'argent, de la poudre d'or, des dents d'éléphant, du coton et même des œufs d'autruche. Ils ne veulent point accepter de cauris, ce qui est facile à comprendre puisque cette valeur n'a pas cours dans le nord de l'Afrique.

Indépendamment des guerres locales de tribu à tribu, il y a des guerres générales contre les peuples extérieurs, pour la plupart idolâtres, que l'islamisme, suivant sa loi, convertit peu à peu à ses doctrines par l'emploi de la force. Or, il existe au nord de l'empire des Haoussa une quantité assez considérable de ces peuples idolâtres, gouvernés par un roi nommé Ambarkouri et dont les principaux sujets portent le nom de Mariadis. Comme tous les nègres qui n'ont point encore été convertis à la religion musulmane, ces indigènes sont adonnés aux superstitions les plus hideuses et aux pratiques les plus féroces. Ils se livrent parfois même à l'anthropophagie. Le plus beau cadeau de fiançailles que puisse offrir un jeune nègre à sa future est la tête fraîchement coupée d'un ennemi.

C'est contre ces nègres que fut organisée, vers l'automne de 1872, une expédition à laquelle contribuèrent quelques provinces des Haoussa. Atman en fit partie avec un corps de cavalerie qui comptait plusieurs milliers d'hommes. Les armées ennemies se rencontrèrent dans une plaine du pays de Kassaoure. La bataille fut très-sanglante; il y eut beaucoup de tués, de blessés et de prisonniers de part et d'autre; Atman ne dit point quelle fut la nation qui remporta la victoire, car après avoir reçu deux blessures à coups de flèche, il fut fait prisonnier par les Mariadis et emmené rapidement vers le nord.

Ses ravisseurs le conduisirent immédiatement à Zender où ils le vendirent aux Touaregs-Isben, une des peuplades les plus orientales de ces Touaregs qui étendent leur domination sur les immenses déserts du Sahara. Les captifs furent liés par des chaînes de fer qui étaient rivées au cou et au pied, et réunis par groupes de dix à douze. C'est dans ce triste équipage que les Touaregs les firent partir de Zender pour les conduire vers le nord.

Six jours après leur départ, ils entrèrent dans le pays des sables; la marche devint alors très-pénible, car les étapes sont fort éloignées les unes des autres et les Touaregs ont pour axiome dans leurs voyages à travers le Sahara que « *Time is money* ». Le plus souvent il fallait marcher depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Les malheureux captifs avaient beau invoquer les préceptes de la religion qui leur était commune avec les Touaregs, ceux-ci les accablaient de coups de lance lorsqu'ils ralentissaient leur allure. Cependant ils jouissaient encore de courtes haltes aux heures réservées pour la prière musulmane. On leur donnait alors à manger, trois fois par jour, une sorte de pâtée faite avec du millet et du maïs concassé, le tout bouilli à l'eau. Ce régime dura jusqu'à Ghât, étape à partir de laquelle les dattes sèches devinrent à peu près leur seule nourriture.

La première station de ce voyage infernal eut lieu à Agadès. Là, les prisonniers furent découplés et passèrent entre les mains d'autres Touaregs. Ils étaient une soixantaine au départ du Soudan; au départ d'Agadès, ils n'étaient plus qu'une vingtaine. Les deux tiers des absents avaient succombé aux fatigues ou étaient passés entre les mains d'autres marchands d'esclaves.

Nous n'insisterons pas ici sur les épouvantables épisodes qui se produisent journellement dans les convois d'esclaves à travers le désert. Ils ont été exposés dans toute leur horreur par des voyageurs qui accompagnaient les caravanes. La route que suivent ces convois est reconnaissable à la seule traînée de cadavres qu'ils laissent derrière eux. Parfois, dans un groupe enchaîné, les survivants ont à traîner pendant plusieurs heures d'une marche douloureuse des morts suspen-

dus à leurs liens communs. Ils se comparent alors à une grappe dans laquelle il y a des grains pourris. C'est surtout dans les oasis, aux abords des puits, que les ossements humains sont accumulés, parce que c'est là qu'on déferre les morts et qu'on abandonne les moins valides. On en trouve jusque dans les puits, où il arrive que les seaux, après s'être enfoncés un peu profondément, ramènent des membres en décomposition que les chameliers rejettent avec plus d'impatience que de dégoût.

On mit vingt-cinq jours pour aller d'Agadès à Ghât, et dix-neuf pour aller de Ghât à Ghadamès. On suivait ainsi la route des caravanes du Soudan à la Tripolitaine. Cette route décrit une courbe sinueuse vers le nord-est, dans la partie orientale du Sahara; elle sillonne des plaines de sables fréquemment interrompues par des mouvements assez prononcés de terrain et des oasis relativement multipliés. A quelque distance de Ghât, on retrouve les sables, que l'on franchit, à peu près en ligne droite, du sud au nord, dans la direction de Ghadamès. Cette dernière ville est le plus grand marché saharien de la régence de Tripoli. De là rayonnent cinq routes principales, la première que nous venons de décrire et qui va au Soudan, la seconde qui conduit à Tripoli et aux autres villes du littoral méditerranéen de la Tripolitaine et de la Tunisie, la troisième qui côtoie les frontières méridionales de nos possessions algériennes pour aboutir dans la partie nord-est du Maroc, la quatrième qui va au Touât avec une inflexion vers la partie occidentale du Maroc, la cinquième qui se confond avec la précédente jusqu'au Touât, puis s'infléchit au sud vers Tombouctou.

A Ghadamès, Atman fut acheté par un marchand d'esclaves nommé El-Hadji-el-Imam qui le fit reposer pendant une huitaine de jours avant de l'expédier dans le Souf par la troisième des routes que nous venons de mentionner. On mit treize jours pour faire ce voyage, qui s'accomplit d'ailleurs dans des conditions plus douces. La raison de cette amélioration était la présence de deux jeunes négresses qui voyageaient en compagnie d'Atman. Les femmes adultes sont vendues à des prix relativement plus élevés que les esclaves mâles, et comme leur beauté est une des plus-values de la vente, la conservation en exige quelques ménagements. Les deux compagnes d'Atman avaient été prises dans la province de Kano, une des principales villes du territoire des Haoussa; elles ne pouvaient avoir plus de quinze à vingt ans. La première se nommait Khadidja, nom aussi commun dans l'islamisme que celui de Marie dans les pays chrétiens. C'était une négresse dans toute l'acception du mot. La seconde portait le nom de Zahira, et quoiqu'elle fût originaire du même village, elle avait le teint plus clair, sans doute par suite du mélange du sang arabe avec le sang nègre. Sa peau avait une coloration rougeâtre comme celle des mulâtres et ses yeux étaient fendus à la chinoise. Elles étaient mariées depuis trois mois dans leur pays lorsque les Baras, peuplade d'une nation voisine gouvernée par le sultan Ali, dont la capitale est à Guenombari, profitèrent d'une expédition qui éloignait une partie de la population masculine pour faire une razzia dans le pays. Khadidja et Zahira avaient été prises dans cette razzia, trois mois auparavant, avec beaucoup d'autres femmes et d'enfants. On les avait d'abord vendues à Tassaoua, et, d'acheteurs en acheteurs, elles étaient parvenues entre les mains de El Hadji-el-Imam. Ce fut également avec une escorte de Touaregs qu'elles traversèrent le Sahara d'Agadès à Ghadamès. Ce trajet s'accomplit en deux mois à cause des ménagements qu'exigeait leur santé. Elles dirent à Atman que pendant le voyage elles avaient été respectées par les Touaregs, mais qu'il n'en avait pas été de même à Ghadamès, lorsqu'elles étaient tombées au pouvoir d'un acquéreur. Ces deux pauvres femmes regrettaient vivement leur pays natal où leurs occupations étaient relativement assez douces et où elles n'avaient connu que les premières joies du mariage. Elles y vaquaient aux soins du ménage, allant puiser de l'eau, pilant les grains destinés à l'alimentation et filant le coton que les hommes se chargeaient de teindre et de tisser. Les enfants qui avaient été enlevés en même temps qu'elles étaient vendus beaucoup plus cher parce que les acheteurs disaient qu'il était plus facile de les dresser aux volontés de leurs maîtres.

Ici se termine le récit d'Atman, récit que nous devons faire suivre de quelques considérations importantes, pour la plupart indiquées dans le mémoire de M. Féraud.

II

Avant que la France ait étendu ses possessions algériennes au delà de l'Atlas, il existait plusieurs communications directes entre le Sahara algérien et le Soudan. Ces communications étaient très-fréquentées par les caravanes, qui faisaient principalement le commerce des esclaves sous l'escorte des Touaregs. La prise de possession des pays situés au sud de l'Atlas vint successivement paralyser les débouchés de ces caravanes sur l'Algérie, en raison même de l'obligation où la France se trouvait de s'opposer à la traite et de fermer les marchés d'esclaves. C'est depuis ce moment que les caravanes se sont dirigées directement sur la Tripolitaine ou indirectement, par le Touât, d'un côté sur la Tunisie, de l'autre sur le Maroc. Le mal n'aurait pas été grand si les caravanes qui relient le Soudan aux côtes septentrionales de l'Afrique n'avaient fait d'autre trafic que celui de la traite; mais elles amenaient en même temps les produits précieux du Soudan et exportaient les marchandises du littoral algérien. C'est ce commerce qui fait aujourd'hui défaut à l'Algérie et qu'il est de la dernière importance de renouer. On sait quels efforts furent faits auprès des Touaregs, que nous avons vus à Paris même, où ils étaient venus sur l'appel du gouvernement pour organiser un système de caravanes entre l'Algérie et le Soudan. Malheureusement les habitudes invétérées ont repris le dessus et la traite des esclaves a continué, entraînant fatalement le commerce des caravanes sur les routes qui lui restaient ouvertes.

Pour obvier à cet état de choses, nous avons trois expédients principaux, deux extrêmes et un moyen. *Moyen* doit avoir ici la signification de *solution pratique*.

Un des termes extrêmes est la répression absolue de la traite. Cette répression ne s'accomplit que par la force. Afin qu'elle soit efficace, il est indispensable qu'elle fasse disparaître les acheteurs et les vendeurs d'esclaves. Avant d'atteindre ce but, il faudrait que les puissances européennes fussent maîtresses de tous les pays où l'on achète des hommes et où l'on en vend. Nous sommes fort éloignés de la réalisation de ce *desideratum*. On achète des esclaves dans le Maroc, dans la Tunisie, dans la Tripolitaine; on en achetait officiellement, il y

à peu de temps, en Egypte, où l'on en achète encore clandestinement... On en achète plus clandestinement en Algérie même, et, pour tout dire en un mot, on en achète sur tous les points du continent et du littoral africain. Telle est la vérité, qu'il est impossible de dissimuler.

Quant aux pays africains qui vendent les esclaves, il faut faire une restriction. Ces pays sont moins peuplés que ceux qui les achètent, mais ils sont en grande majorité. On ne peut guère en excepter que l'Algérie, l'Egypte (et encore!), la colonie du Cap, la république du Transvaal et quelques établissements européens du littoral relativement insignifiants au point de vue de l'ensemble. Partout ailleurs l'exploitation de la marchandise humaine est un fait traditionnel, sanctionné par l'usage et réglementé le plus souvent par des dispositions législatives. Dès qu'un voyageur met le pied hors du territoire d'une colonie européenne, il se trouve en présence du fléau et le signale à l'attention des philanthropes. On organise aussitôt des expéditions qui échouent ou ne réussissent que dans des conditions insignifiantes et pendant un temps très-court. Pour n'en citer qu'un exemple, il suffit de mentionner l'honorable insuccès de la mission de sir Bartle Frère, cette année, à Zanzibar et sur le littoral voisin. Ces sortes de missions se répètent en moyenne une fois tous les ans sur un point quelconque du continent africain. Leur avortement perpétuel en a fait dire qu'elles avaient pour objet de *creuser un trou dans l'eau d'un étang*. La comparaison est assez ingénieuse, car, s'il faut dessécher l'étang pour y creuser, il faut substituer une population étrangère aux populations indigènes de l'Afrique pour y supprimer l'esclavage.

La répression maritime de la traite est elle-même impuissante, puisqu'il faudrait pour la rendre efficace un millier de vaisseaux en croisière sur le littoral. Il y en a à peine une centaine dans les temps les plus favorables. La traite maritime s'exerce même sur les côtes où sont établis les Européens, et, chose plus triste à dire, les Européens eux-mêmes y prennent part. La Méditerranée seule fait exception, encore faut-il ne pas étendre l'exception à sa partie orientale.

Il résulte de ces constatations qu'un parti esclavagiste s'est constitué en regard du parti abolitioniste. Il parle moins, mais agit davantage. Il conclut de l'impuissance de ses adversaires au retour pur et simple de l'ancien état de choses. Il invoque même des raisons spécieuses : « A quoi bon supprimer la traite, qui transplante des barbares misérables dans des milieux prospères où ils sont acquis à la civilisation? Une suppression impuissante est une nouvelle cause de crimes qui viennent s'ajouter au fléau de l'esclavage, puisqu'elle porte les négriers à jeter leur pacotille humaine à la mer, et les caravanes à faire disparaître leurs prisonniers. Dans tous les pays où l'esclavage est traditionnel, les esclaves sont doucement traités, ils font partie de la famille, on arrive tôt ou tard à les émanciper. Ce fait se serait naturellement produit dans le nouveau monde, où l'exploitation des nègres tendait à devenir moins révoltante de jour en jour, soit à cause de la multiplication des noirs, soit en raison d'un contact plus prolongé avec les blancs. Dans tous les pays musulmans, et même dans la majorité des peuples de l'Afrique, l'esclave est admis dans la famille à titre adoptif; il finit tôt ou tard par y acquérir des droits et des priviléges égaux à ceux de ses maîtres. »

Ces allégations sont fondées; on ne peut guère leur opposer qu'une réplique, mais elle est capitale : c'est que, le principe admis, toute la civilisation moderne s'écroule. Il faut peu à peu que l'esclavage renaisse dans la chrétienté comme il existe encore sur tout le reste du globe, comme il existait dans l'antiquité. Les pays qui s'interdiraient de posséder des esclaves se condamneraient fatalement à une pauvreté relative, et ne tarderaient pas eux-mêmes à réclamer les bénéfices de l'exploitation la plus économique du plus merveilleux des instruments de travail, l'homme.

Ce grand débat entre les abolitionistes et les esclavagistes, que nous venons de résumer dans les termes les plus concis, s'agite sur toutes les frontières des colonies européennes avec une vivacité dont nous ne pouvons guère nous faire une idée dans les métropoles. C'est un des grands problèmes modernes, qu'il est important de résoudre autrement que par une répression impuissante ou un *laisser-faire* criminel.

La solution de ce problème est sans doute très-complexe et très-délicate, et nous n'aurions pas le loisir de la rechercher ici. Pourtant, si nous nous plaçons dans le cas particulier qui nous a intéressé, c'est-à-dire le rétablissement et le développement des relations commerciales de l'Algérie avec le centre de l'Afrique, il est une disposition à laquelle inclinent les hommes les plus entendus. Ne serait-il pas possible d'accueillir les esclaves amenés par les Touaregs en donnant à leurs conducteurs une prime équivalente à l'achat? Ces esclaves deviendraient libres en touchant le sol algérien, mais seraient assimilés à nos domestiques. Presque tous les nouveaux domestiques payent une prime aux placiers, qui reçoivent également une prime des maîtres chez lesquels ils les introduisent. Le prix d'un esclave du Soudan revient au Souf à 80 francs environ. L'esclave libéré et transformé en domestique ne pourrait-il rembourser, par un travail gratuit de deux ou trois mois, la plus grande partie de son rachat avancé par le patron? Ce système est à peu près le seul qu'aient encore employé efficacement les missionnaires; ils achètent des catéchumènes dont ils font des hommes libres, mais qui remboursent en partie, par leur concours aux travaux de la mission, la somme avancée pour leur rachat. C'est à ces conditions que les missionnaires peuvent racheter sans cesse de nouveaux esclaves et en initier un nombre toujours croissant au christianisme et à la civilisation.

Ces idées résumées aussi succinctement qu'il nous a été possible, nous croyons pouvoir mettre en leur jour les considérations importantes par lesquelles M. Féraud a conclu son mémoire.

« Il serait d'une extrême importance, au point de vue de l'Algérie, de trouver le moyen d'attirer dans le nord des émigrations nègres. Sur nos routes, dans nos ports, sur nos quais, dans nos chantiers on voit partout, mais en trop petit nombre, des nègres travaillant avec une énergie remarquable sous le soleil le plus ardent. Ce sont des esclaves que la conquête française a affranchis. Toujours gais et le sourire aux lèvres, ils sont à la fois laborieux et sobres, deux qualités qui conduisent infailliblement à la prospérité, surtout en Algérie. Le Soudan pourrait donc nous fournir les bras actifs qui font défaut à l'agriculture : garçons et filles de fermes, artisans en grosse main-d'œuvre, toute une classe d'ouvriers dont l'aptitude est exceptionnelle pendant la saison chaude. Les Souafa (habitants du Souf), dont les négociants algériens ont pu apprécier l'activité et l'intelligence, sont d'infatigables commerçants et de hardis voyageurs. Autrefois le trajet de Ghadamès à Ghât leur était familier. On en citait qui, poussés

par leur caractère aventureux, allaient trafiquer à Kano, chez les Houassa, en plein Soudan.

» Depuis la domination française, le courant commercial que ces Souafa et les Touaregs entretenaient dans le sud de la province est tellement ralenti qu'en réalité il n'en est plus question. La cause en est dans la prohibition du commerce des esclaves, leur plus important négoce et leur principal stimulant. Ils ne viennent plus en Algérie, s'arrêtent à Ghadamès et font écouler leurs produits vers Tunis ou Tripoli. Quant aux Souafa, ils ont conservé, par habitude traditionnelle, avec les gens de Ghadamès et de la Tunisie, tout juste assez de relations pour inonder notre sud de marchandises de contrebande provenant d'Angleterre ou d'Italie; on peut s'en convaincre en examinant les fonds de boutique du pays.

» Pendant ce temps, le commerce des esclaves s'exerce dans la Tunisie et la Tripolitaine sur une échelle beaucoup plus large qu'auparavant, et ces deux derniers pays en ont tiré tout le bénéfice. Au point de vue philanthropique, nous n'avons pas empêché que des milliers d'êtres humains fussent mis en vente sur les marchés; le nombre en est peut-être encore plus considérable qu'autrefois. En outre, nous avons favorisé le développement du commerce anglais à notre détriment.

» Il nous semble donc de la dernière importance d'utiliser l'aptitude de nos Souafa en offrant un appât à leur cupidité. Ils renoueraient bien vite des relations avec le Soudan. Des nègres déjà façonnés à notre civilisation et qui en ont apprécié les bénéfices pourraient nous prêter leur concours et nous servir d'intermédiaires auprès de leurs compatriotes. Les Touaregs s'intéresseraient aussi à l'entreprise.

» Le Soudan doit offrir des ressources dont nous ne nous faisons pas idée et que nous négligeons par notre faute. Si les Anglais y étendent leur commerce malgré les distances et les difficultés de tout genre, c'est parce qu'ils y trouvent un profit équivalent à leurs peines. »

Nous devons ajouter que, pour peu que l'on tarde à renouer avec le Soudan des relations en dehors desquelles il est impossible que notre colonie algérienne puisse prospérer vers le sud, il est à craindre que la presque totalité des produits du Soudan ne s'écoule vers la Côte-d'Or, où les Anglais font aujourd'hui une guerre très-coûteuse contre les Achantis pour conserver les bénéfices qu'ils pensaient devoir tirer de l'acquisition des colonies hollandaises. Nous savons que le nouvel empire musulman des Haoussa s'étend actuellement du lac Tsad jusqu'au littoral occidental de l'Afrique. Les Anglais, nous l'avons dit, enrôlent en ce moment des centaines de Haoussa pour la guerre contre les Achantis, et cet enrôlement se fait sur la côte même d'Assinie où la France possède une colonie.

Il n'est pas indifférent, en terminant, de faire remarquer que cette colonie vient d'être abandonnée par les stationnaires de notre marine au moment même où elle pouvait nous ouvrir des débouchés avec le Soudan.

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

Les chants bulgares du Rhodope, d'après un travail de M. Dozon

De todas las cosas seguras
La mas segura es dudar.

I

Il y a quelques années, au mois de mai 1867, un certain nombre de savants et de publicistes slaves s'étaient réunis à Moscou pour visiter l'exposition ethnographique de cette ville. Il y eut des fêtes splendides. On but à l'unité de la race slave, à son avenir, à son triomphe définitif sur l'esprit germanique. Au milieu de cette explosion d'ivresse, un télégramme parti d'une petite ville de l'ancienne Macédoine vint encore redoubler et porter à son comble la commune allégresse. Ce télégramme, daté du 20 mai, était ainsi conçu :

« Serrés (Macédoine) au professeur Popov : Je salue les frères slaves rassemblés dans sainte Moscou et je leur annonce la découverte d'un très-ancienne épopée en langue bulgare : *Le mariage d'Orphée* ».

Cette dépêche était signée d'un nom bien connu chez les Slaves méridionaux, celui de M. Verkovitch, archéologue serbe établi à Serrés, où il fait commerce de médailles antiques. Deux jours après, M. Verkovitch envoyait à M. Nil Popov, secrétaire du comité slave de Moscou, le texte même de l'épopée accompagné d'une lettre dans laquelle il lui exposait sa merveilleuse découverte :

« Cette découverte, écrivait-il, a dû produire une impression profonde sur les Slaves rassemblés à Moscou ; elle produira certainement la même impression chez tous les Slaves. Cette précieuse épopée, relative au chantre slave Orphée, par son importance et par les résultats qu'elle doit avoir pour la science, surpasse toutes mes découvertes antérieures... Vous savez sans doute que tous les ethnographes européens reconnaissent d'un commun accord que la question de l'origine des anciens Thraces sera toujours impossible à résoudre. Le contraire est démontré par mon poëme sur Orphée; il prouve que les Thraces étaient les ancêtres des Bulgares et des autres Slaves qui vivent dans la presqu'île du Balkan. M. Émile Burnouf, dans son *Essai sur le Véda*, s'occupe des hymnes orphiques; il fait remarquer que la langue dans laquelle ils avaient été primitivement écrits différait de celle où les trouva le savant Alexandrin qui les livra à l'Europe; il déclare que cette langue dont on les traduisit plus tard en Grèce était le sanscrit. Il résulte de ces remarques du savant français que les anciens Thraces, Macédoniens et Illyriens, appartenaient à la race *sanscrite* (*sic*). Or, comme le poëme en question sur Orphée s'est conservé chez les Bulgares macédoniens, il n'est pas douteux qu'ils appartenaient à cette même race *sanscrite*. »

Ce passage suffit à donner une idée de la manière dont M. Verkovitch entend les questions scientifiques. Il ignore que le mot *sanscrit* s'applique dans la science moderne à une langue et non point à un peuple, et que la parenté incontestable des langues slaves avec le sanscrit n'implique nullement l'identité des Slaves et des Indous. Son inexpérience, bien loin de lui inspirer une salutaire hésitation, se trouve d'accord avec son patriotisme pour lui suggérer les conclusions les plus audacieuses : « Je suis bien convaincu, dit-il encore, que le temps n'est pas loin où l'on reconnaîtra qu'il n'y a en Europe qu'une seule nation, la nation slave, qui

possède dans leur plus large extension toutes les qualités de la race aryenne; on reconnaîtra qu'elle n'a rien perdu du type aryen primitif, tel qu'il existait au temps du *Rig-Véda*.» M. Verkovitch annonce en terminant cette première lettre qu'il a découvert et publiera prochainement un autre chant plus ancien encore, sur le voyage des Slaves de l'Inde au Danube.

Dans une lettre datée du 6 juin suivant, M. Verkovitch revient sur son poëme orphique et n'hésite point à déclarer qu'il lui paraît contemporain des chants du *Rig Véda*. «Qu'un si grand poëme, écrit-il, se soit conservé pendant si longtemps par la tradition orale, c'est là un vrai miracle. Il est difficile de trouver un exemple analogue chez une autre nation. Les sanscritistes français affirment que les hymnes du *Rig-Véda* étaient d'abord chantés et qu'ils ne furent recueillis et écrits que fort tard; pour notre poëme, c'est maintenant seulement qu'il a été écrit. Les Slaves du Sud ont encore ce don de création que les hommes possédaient à l'époque du *Rig-Véda*. Ils n'ont pas encore perdu le type et le caractère qui les distinguaient à une époque aussi lointaine. J'espère que mes chants bulgares formeront un recueil que l'on pourra intituler *Les Védas ressuscités des Aryens thraces, macédoniens, illyriens, pœniens et triballes* (1).

M. Nil Popov a réuni les deux lettres de M. Verkovitch dans une petite plaquette intitulée : *Une antique épopée bulgare sur Orphée*. Cette plaquette se vendait encore l'année dernière à l'entrée du musée ethnographique de Moscou. M. Popov est un historien fort distingué; la correspondance de M. Verkovitch était de nature à lui inspirer plus d'un doute; il s'est contenté de la publier sans y ajouter le moindre commentaire, et je crois qu'il a bien fait.

La façon bruyante dont M. Verkovitch annonçait sa découverte était de nature à produire quelque effet dans ce monde slave si impressionnable, si crédule à certains égards, si désireux de se créer un passé glorieux pour échapper aux misères de l'heure présente.

Les journaux annoncèrent à l'envi la magique trouvaille; tandis qu'un manuscrit de M. Verkovitch partait pour Moscou, un autre était envoyé à Belgrade. D'autre part, M. Verkovitch, qui fondait sur un passage mal compris de M. Émile Burnouf quelques-unes de ses assertions les plus hasardées, s'adressa au directeur de l'École d'Athènes pour appeler son attention sur le trésor qu'il croyait avoir révélé.

M. Burnouf chargea M. Albert Dumont de se rendre à Belgrade pour examiner la question. M. Dumont ne savait ni le serbe, ni le bulgare, mais, grâce aux analyses, aux traductions orales et aux commentaires obligeants de M. Schafarik, bibliothécaire du musée de Belgrade (2), il put se faire une idée sommaire du manuscrit et reconnaître tout d'abord à quelles conclusions exagérées un patriotisme peu critique avait entraîné M. Verkovitch. Il publia dans le *Bulletin de l'École française d'Athènes* quelques notes qui, tout en signalant l'importance des textes bulgares, démontraient la nécessité d'en faire un examen approfondi. La France avait alors la bonne fortune d'être représentée à Philippopolis par un consul fort au courant de la langue et des mœurs du peuple au milieu desquels ses fonctions diplomatiques l'obligeaient à résider. M. Dozon (c'est de lui qu'il s'agit) était déjà recommandé au public lettré par une bonne traduction des chants serbes (*pesme*) recueillis et publiés naguère par Vouk Stefanovitch Karadjitch; il venait de donner dans le *Bulletin* de l'École l'analyse ou la traduction de quelques-uns des poëmes rassemblés par M. Verkovitch. M. Burnouf pensa avec raison que nul plus que M. Dozon n'était capable d'ouvrir une enquête sur le point en litige. Il lui fit confier par le ministre de l'instruction publique une mission spéciale dont les résultats viennent d'être consignés dans deux rapports écrits avec autant de netteté que d'élégance. Le premier rapport a paru dans le dernier fascicule des *Archives des missions scientifiques*. Le second, publié naguère par le *Journal officiel*, sera sans doute prochainement reproduit dans le même recueil. Nous n'avons pas encore sous les yeux toutes les pièces du procès; elles s'impriment en ce moment à Belgrade : en attendant, il nous paraît utile d'analyser ici le travail de M. Dozon. Il fait honneur à la science française, et prouve qu'elle peut maintenant s'aventurer sans crainte sur ce terrain slave qui, pendant si longtemps, a été pour elle une *terra incognita*.

II

Les supercheries littéraires sont nombreuses, et la critique moderne leur fait une guerre impitoyable. Elle dévoile inexorablement les fantaisies nébuleuses de Macpherson, les fabrications élégantes du *Barzaz-Breiz* (1), le chant basque d'Altabiçar. Elle s'attaque chez les Slaves à des poëmes qui sont considérés comme le vénérable palladium de la littérature nationale : le manuscrit de *Kralove Dvor* (*Kralodvorsky Rukopis*) en Bohême, l'*Expédition d'Igor* en Russie. Je suis de ceux qui admettent l'authenticité de ces deux documents; mais je reconnais aussi que d'habiles faussaires ont plus d'une fois essayé de tromper la bonne foi de leurs compatriotes. La première question qui se posait à M. Dozon était donc celle-ci : Les chants du Rhodope sont-ils authentiques? n'ont-ils point été fabriqués par l'éditeur ou par quelque compère obligeant?

Il se rendit immédiatement à Serrés et entra en rapport avec M. Verkovitch qui mit à sa disposition des liasses de manuscrits comprenant environ quatre-vingt-dix mille vers; il était difficile de supposer qu'un seul homme eût pu fabriquer une telle quantité de poésie même populaire. Pendant un séjour de six semaines à Serrés, M. Dozon a pu se convaincre qu'il avait affaire à un collectionneur de bonne foi,

(1) M. Verkovitch n'est pas le premier Slave qui ait eu l'idée de faire d'Orphée un poète slave. Un célèbre poète ragusain du XVIe siècle, Ivan Gundulitch, affirme (*Osmanide*, chant III) qu'Orphée chantait en langue bulgare. Un savant croate contemporain, M. Kukulievitch-Sakcinski, met Orphée dans son *Dictionnaire des artistes slaves*.

(2) M. Dumont a eu l'occasion de dire quelques mots des chants bulgares dans son récent volume sur le *Balkan et l'Adriatique*. Ce volume sera ici même apprécié par une plume compétente. Que l'auteur nous permette de signaler un *lapsus calami* d'ailleurs bien excusable. D'après les renseignements naturellement fort incomplets qui lui ont été communiqués, il affirme que les chants bulgares célèbrent l'arrivée sur le Danube d'une nation conquérante qui paraît être de race aryenne et qui se donne à elle-même le nom de *Slovènes*. Ce détail est inexact; le mot *slave* ou *slovène*, ainsi que le démontre M. Dozon, n'est jamais prononcé dans les chants populaires bulgares, ni même, que je sache, dans ceux des Serbes. Ces chants célèbrent les aventures d'une tribu quelconque; mais ils ne paraissent pas s'élever jusqu'à l'idée générale de la race.

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er mars 1873, l'excellent article de M. Louis Havet sur ce sujet.

dont malheureusement une éducation insuffisante et des préjugés plus ou moins respectables avaient altéré l'esprit critique et faussé le jugement.

Le peuple bulgare se trouve placé dans une situation fort pénible : d'une part il est opprimé par l'administration ottomane, de l'autre écrasé par le clergé grec phanariote. De là une haine facile à comprendre contre l'élément hellénique. La lutte est dure et toutes les armes semblent bonnes pour y triompher. Les savants indigènes ont depuis longtemps entrepris de rechercher les titres de noblesse de leur race, et ils ont cru trouver dans la science moderne des arguments irréfutables pour démontrer qu'ils étaient les vrais maîtres du sol hellénique, les vrais fondateurs de la civilisation grecque et que les Grecs n'étaient que des intrus. M. Verkovitch, dans une longue série d'articles publiés en 1870 par la *Gazette nationale* (*Narodne Novine*) d'Agram, déclare qu'il a été poussé à entreprendre ses recherches par l'espoir de découvrir des documents de nature à démontrer :

1° Que les anciens Illyro-Thraces étaient des Slaves ;

2° Qu'ils sont restés purs de tout mélange, n'ayant changé que de nom, et que par conséquent Orphée était un poëte slave.

3° Que les Slavo-Bulgares sont les seuls auteurs de la civilisation attribuée aux Hellènes.

Ce système préconçu a dû sans doute influer sur la façon dont M. Verkovitch recueillait les chants populaires ; en revanche, il lui inspirait une persévérance et un esprit de sacrifice sans lesquels il eût été bien difficile de lutter contre les difficultés de tout genre que le collectionneur rencontre dans la moderne Bulgarie. Qu'il y ait encore des chants épiques inédits chez les Slaves méridionaux, c'est ce dont personne ne doute; la fécondité poétique des Serbes et des Bulgares est loin d'être tarie, et les nombreux recueils qui ont paru depuis celui de Vouk Stefanovitch Karadjitch n'en ont pas épuisé les productions. Cependant le nombre des rhapsodes de profession (*pevtsi*) diminue de jour en jour. Parmi les Bulgares la majorité est chrétienne; mais il y a aussi un certain nombre de musulmans; à travers les siècles des traditions païennes ont subsisté chez les uns et chez les autres; ni les évêques grecs, ni les *khodjas* musulmans n'ont entrepris de les déraciner. Mais, depuis un certain nombre d'années, les deux clergés se piquent à l'envi de ramener leurs fidèles à la pure orthodoxie et proscrivent impitoyablement tout ce qui pourrait l'en éloigner. La poésie populaire témoigne tout ensemble d'une religion antérieure et d'une nationalité plus vivace que ne le voudraient les Grecs et les musulmans; elle est donc l'objet d'une proscription rigoureuse. Il est défendu aujourd'hui aux Bulgares musulmans de chanter publiquement leurs *pesmas* sous peine de se voir interdire les mosquées, et peut-être aussi d'encourir de graves suspicions.

Il a donc été fort difficile à M. Verkovitch de recueillir les textes qu'il doit aux Bulgares musulmans. Pour y arriver, il a dû trouver un agent qui voulût bien tenir pour lui un cabaret. Ce cabaret est naturellement fréquenté par des gens du peuple, des voyageurs, des muletiers. Il n'est pas toujours aisé de les faire consentir à chanter quelque chose et de leur tirer les vers de la mémoire.

« C'est par une question indirecte, dit M. Dozon, qu'il faut s'assurer si chaque individu sait des *pesmas;* parfois la réponse est brutale, empreinte du mépris qu'inspirent le *giaour*, le *raya;* d'autres fois elle est évasive. Supposons qu'elle ait été affirmative et qu'un pauvre diable, alléché par la promesse d'un peu de pain et de fromage, voire d'un verre d'eau-de-vie et de quelques piastres, consente à réciter ce qu'il sait, il y faut encore de la prudence ; car il ne doit être vu d'aucun de ses coreligionnaires, qui pourraient le dénoncer; on s'enferme dans la petite maison d'Yovan (c'est le nom du cabaretier) ou dans un carré de potager placé à quelque distance, et le *bakkal*, transformé en scribe, écrit sous la dictée pendant de longues heures...» Nous reviendrons un peu plus loin sur cet Yovan.

Il n'est pas plus facile de recueillir les chants de la bouche des chrétiens ; on se raconte encore en Bulgarie la tragique histoire des deux frères Miladin auxquels on doit l'une des plus belles collections qui existent aujourd'hui. Ils avaient passé plusieurs années à la préparer. Un beau jour, l'aîné fut arrêté comme un agent de l'étranger (panslaviste, sans doute; émissaire moscovite, grands mots dont on a singulièrement abusé en France et en Allemagne). Son frère cadet se rendit à Constantinople pour le voir ; il fut, lui aussi, emprisonné et tous deux moururent subitement d'une mort aussi imprévue que mystérieuse. Ainsi que le dit fort bien M. Dozon, dont le témoignage corrobore pleinement les renseignements qui m'ont été fournis, soit par les voyageurs, soit par quelques Bulgares : « Dans la lutte où sont engagés les Grecs et les Bulgares.... les deux partis surveillent avec une jalouse attention leurs mouvements mutuels, et la haine ne regarde guère aux moyens qu'elle emploie. S'appuyant tour à tour sur le gouvernement de la Porte qu'ils cherchent à mettre dans leurs intérêts en lui persuadant que le danger vient de leurs adversaires, ils ne se font pas, à l'occasion, faute de dénonciations dont l'effet peut être fatal. La politique turque n'a jamais possédé aucune tendresse pour le principe des nationalités. Tout ce qui tend au développement particulier de l'une de celles que renferme l'empire est fait pour lui être suspect. »

Persécutés par les *khodjas*, les chants populaires ne trouvent pas non plus grâce devant le clergé chrétien. L'évêque de Melenik (en Bulgarie) en a interdit la récitation publique sous peine d'excommunication.

Pour lutter contre tant d'obstacles réunis, il ne fallait rien moins que la foi ardente de M. Verkovitch et l'habileté de l'agent qu'il avait choisi. Cet *Yovan* dont nous avons parlé tout à l'heure était un ancien maître d'école sachant passablement le grec et le bulgare. M. Dozon est entré en relation avec ce personnage, et il s'est parfaitement convaincu qu'il était incapable de fabriquer les chants dont il livrait les manuscrits; grâce à lui, M. Dozon a pu s'aboucher avec un paysan qui lui a fourni des fragments de *pesmas* concordant, sauf de légères variantes, avec les textes manuscrits d'Yovan. Il a pu constater aussi à Krouchovo et aux environs l'existence ou la tradition récente de rites païens qui mériteraient d'être spécialement étudiés (1).

(1) A ce propos M. Dozon assure qu'aux environs de Nevrokop on sacrifiait naguère au dieu *Koled*; je ne sais s'il a été bien renseigné. S'agit-il ici d'une divinité ou d'une fête annuelle que Byzance paraît avoir recueillie des Romains et transmise aux Slaves ses voisins (καλανδῶν ἑορτή)? On en retrouve le nom et la trace chez tous les Slaves sans exception. Je signale simplement à M. Dozon le dictionnaire de Karadvitch au mot *koleda*. Les rites et les chants relatifs à la *koleda* sont variés et nombreux, et je ne puis les énumérer ici. J'appelle sur eux l'attention de M. Dozon. Il me permettra de lui soumettre également un doute étymologique à propos du mot *samokov* (fourneau à fondre le fer). On appelle ainsi ces fournaux, dit M. Dozon, sans doute

III

La question d'authenticité est donc résolue par l'enquête de M. Dozon. D'ailleurs, on ne trouve dans les textes qu'il a eu l'occasion d'examiner aucune trace de pastiche ou d'imitation. Le personnage que M. Verkovitch a prétendu assimiler à Orphée et qui porte tour à tour le nom d'Orfen, Ourfen, Fren, Ofren, Frenonche, Forlen, a bien peu de traits de communs avec le grand chanteur immortalisé par la légende hellénique. C'est tour à tour un héros, un roi, un personnage mythique; il a des ailes comme Hermès; il porte une flûte magique qui lui sert surtout à charmer les monstres, pour les tuer ensuite. Ainsi une ressemblance fortuite d'une des formes du nom bulgare avec le nom grec, un instrument de musique qui chez les deux personnages produit des effets merveilleux, tels sont les seuls traits communs entre Orphée et Ourfen. Mais sans compter Amphion et Obéron, on trouverait plus d'un harmonieux magicien dans les légendes de l'antiquité et du moyen âge.

Dans son second rapport, M. Dozon cite ou analyse quelques légendes relatives à Orphée; elles sont fort bizarres et difficiles à comprendre; autant que j'en puis juger, n'ayant pas encore le texte sous les yeux, le mérite de ces poëmes est bien inférieur à celui des *pesmas* serbes. D'après les explications qu'un Bulgare musulman a donné à M. Dozon, Ourfen serait un ancien roi du pays, qui aurait amené les Bulgares dans la contrée qu'ils occupent actuellement. Par la vertu de sa flûte, il leur fit traverser la mer Noire (n'y aurait-il point ici une allusion quelconque à la venue des Bulgares touraniens du Volga ?). Ourfen aida les ancêtres des Bulgares à conquérir la contrée qu'ils habitent aujourd'hui et qui était alors occupée par un autre peuple. A la fin, quand le temps fut venu pour lui de mourir, il pria Dieu de ne pas lui envoyer la *Mora Juda* (nymphe de la mort), pour lui couper la tête, mais la *Jiva Juda* (nymphe de la vie), pour lui faire boire l'herbe de vie, afin qu'il pût monter au ciel et y servir Dieu. Le Seigneur exauça sa prière... et la *Jiva Juda* l'ayant abreuvé de l'herbe de vie, il s'envola au ciel, où il est encore servant Dieu. Tous ces détails sur la nymphe de la mort et celle de la vie se retrouvent dans les traditions slaves. Il est assez curieux de remarquer que la *Mora Juda* répond exactement à la *Morena Marzana* des Slaves occidentaux. On ignorait jusqu'ici l'existence d'un être mythique de nom analogue chez les Slaves méridionaux.

S'il paraît douteux que les chants relatifs à Ourfen puissent s'appliquer à l'Orphée antique, les allusions à la personne et aux exploits d'Alexandre sont plus fréquents qu'on ne pourrait croire dans les *pesmas* bulgares. Le souvenir du conquérant macédonien est longtemps resté vivant dans les traditions de l'Europe orientale, et il serait étonnant qu'il eût entièrement disparu dans le pays qui fut son berceau. En eût-il été complètement effacé par les invasions successives, il y est certainement revenu par les légendes romanesques dont Alexandre fut le héros au moyen âge, notamment par l'œuvre du pseudo-lallisthène, qui inspira souvent les poëtes et les chroniqueurs slaves du moyen âge (1). Voici, d'après une *pesma* citée par M. Dozon, sous quelle forme l'épisode du cheval de Bucéphale s'est conservé chez les Bulgares :

« On a donné un cheval merveilleux, — un cheval merveilleux à tête de bœuf, — au père du jeune Alexandre. — Beaucoup de rois se rassemblèrent dans la ville blanche, — pour voir le cheval et essayer de le monter. — Tous essayent et nul ne peut.

Le jeune Alexandre, quand il fut devenu grand, — montait le cheval. — Dans de lointaines contrées il allait. — Il ravageait de puissants empires, tellement qu'il parvint jusqu'à l'empire de l'Inde. — Le roi de l'Inde a levé une puissante armée. — Alexandre avec son cheval est entré au milieu de l'armée indienne; — il a exterminé l'armée et a tranché les têtes. — Alors le cheval fut grièvement blessé et il tomba; mais il se releva pour sauver Alexandre, — et sûr alors qu'il l'a délivré, — il expira.

Dans d'autres légendes où l'influence musulmane se fait fortement sentir, il est encore question d'Alexandre, qui porte tour à tour les noms de Lexander, Alesandra, Ligesandra, et de son père Filip, Felipa, Felise, Felisina. On lui donne aussi pour père un dragon.

Je ne veux point déflorer ici par des emprunts trop nombreux le travail de M. Dozon. On le trouvera dans le *Journal officiel des* 17 *et* 19 *février* 1873, ou dans les *Annales des missions* où, je l'espère, il sera bientôt complétement publié. D'ailleurs, les analyses — si consciencieuses qu'elles soient — de notre zélé consul ne sauraient suffire à qui veut se faire une idée bien nette des mille problèmes ethnographiques, mythologiques, historiques que soulèvent les poëmes bulgares; il nous faut les textes mêmes et nous les attendons avec impatience. Dès que le monde savant aura entre les mains ce très-curieux volume, il conviendra de procéder à un dépouillement des plus rigoureux. Ce dépouillement sera difficile; il réclamera le concours des historiens, des mythologues, des slavistes et des orientalistes. Les couches les plus diverses se sont déposées tour à tour sur le sol mouvant de la Bulgarie; on y voit paraître tour à tour les Thraces et les Macédoniens, les Hellènes, les Slaves venus du pied des monts Carpathes, les Bulgares, descendus des rives de la Kama et du Volga, les Ottomans. Le christianisme et le paganisme, les légendes slaves, grecques, arabes, touraniennes, ont successivement inspiré l'imagination populaire. La tâche de l'éditeur a été fort difficile, comme on a pu le voir par les renseignements que nous avons donnés plus haut. Celle du commentateur ne le sera pas moins. Grâce au zèle consciencieux de M. Dozon, la France, dès maintenant, joue un rôle fort honorable dans l'histoire de cette découverte. Nous sommes heureux de pouvoir adresser à son docte représentant nos félicitations et nos remerciments.

LOUIS LEGER.

parce que chacun en a un pour soi seul (*sam*). Cette interprétation me paraît peu d'accord avec celles qu'on donne d'ordinaire aux mots très-nombreux composés avec *sam* (*ipse*, *unus*); *samokov* veut plutôt dire qui forge par soi-même, comme *samovar* veut dire bouilloire qui bout par elle-même. Je prie M. Dozon de ne voir dans ces remarques de détail qu'une preuve de l'intérêt avec lequel j'ai lu son savant travail.

(1) M. Dozon a songé à ce rapprochement. Malheureusement il travaillait loin des centres et des bibliothèques, et il n'a pu avoir sous la main bien des documents qui eussent pu lui être d'un grand secours.

CAUSERIE POLITIQUE

Ainsi, voilà qui est décidé : l'Assemblée vient de voter pour sept ans la république. En conscience, on ne pouvait guère attendre mieux d'une majorité royaliste. Évidemment, la leçon que les électeurs ont voulu donner aux élus a porté ses fruits. Les premiers ont parlé si haut et si clair, en novembre comme en octobre, que les seconds ont fini par entendre.

Il est vrai que les électeurs veulent la république définitive, tandis que l'Assemblée paraît n'accorder que ce que nous avons déjà, la république provisoire. Mais il faut considérer qu'elle l'accorde pour sept années. Nous n'avions pas de bail : nous en avons un : c'est un progrès. De progrès en progrès, nous finirons peut-être par arriver au définitif, c'est-à-dire à la stabilité dans l'ordre républicain.

En somme, étant donnée la composition de l'Assemblée, les partisans de la république n'ont pas sujet de se plaindre. Si le temps nous paraît long et nous dure, c'est que nous voyons la France souffrir, et que la vie est courte. Nous apprécierions mieux les avantages que nous avons successivement obtenus, si nous voulions les comparer aux déceptions accumulées de nos adversaires. Nous naissons à une vie nouvelle, et toute naissance est laborieuse ; eux s'éteignent anxieusement dans l'angoisse prolongée d'une mort lente, mais inévitable. Ils ont beau faire, nous avançons, difficilement, péniblement, mais sûrement, vers l'entier accomplissement de nos vœux : la constitution irrévocable de la république.

Comptons les pas que nous avons faits depuis le commencement de 1871. Le point de départ est le pacte de Bordeaux : les royalistes ne tentent pas encore de lutter contre la fatalité qui les domine ; ils se croient assez forts pour feindre sans péril la patience ; ils se sentent trop désunis pour ne pas se plier à la nécessité de l'attente ; ils sont contraints de se résigner à l'institution de « l'essai loyal » ; seulement, comme, après tout et en dépit des apparences, ils sont pressés, nul terme précis n'est assigné à la durée de l'expérience. Ce qui succède, c'est la constitution Rivet. Elle marque le début d'une phase nouvelle : non-seulement la droite est obligée de reconnaître une seconde fois et de consacrer solennellement la nécessité du provisoire républicain, mais il est stipulé que la durée en sera au moins égale à celle de l'Assemblée elle-même. Désormais, la république a pris légalement possession du temps. Survient le coup de théâtre du 24 mai. Les royalistes ont compris que l'avenir va leur échapper. Ils essayent un premier effort, et jettent bas le grand citoyen dont le nom commandait encore à la France nouvelle le respect rétrospectif de la royauté. Mais l'ironie du destin les poursuit : c'est par leurs soins que se prépare l'avortement de la restauration qu'ils ont rêvée ; ce sont les déclarations de leur « roy » qui, cinq mois plus tard, consomment définitivement la ruine de leurs desseins. M. Thiers avait démontré par la méthode positive l'efficacité salutaire du gouvernement républicain ; ils démontrent par la méthode négative, c'est-à-dire par la vanité de leurs espérances et par leur impuissance évidente, la nécessité qui nous impose la république. Viennent enfin la délibération et le vote du 19 novembre. La force des choses a triomphé : la république seule est viable ; telle elle apparaît clairement à tous. Aussi n'est-ce plus sur le substantif qu'on dispute ; c'est sur l'adjectif seulement. Restera-t-elle provisoire, ou deviendra-t-elle définitive ? Telle est la question que la majorité a tranchée avant-hier, en accordant au provisoire républicain une durée légale de sept années. Le bénéfice net pour la république est donc tout le temps qui s'écoulera entre le moment de la dissolution et l'expiration de ce délai.

Ainsi, il est bien entendu que les royalistes se sont enfin soumis. Ils renoncent à la monarchie, non pas pour toujours, mais pour sept ans. — Mais, dit-on, ils ont fait des réserves. — Mentales, c'est possible ; formelles, non. M. Dahirel seul, ou tout au plus trois ou quatre de ses collègues avec lui, ont expressément stipulé en faveur de leur parti la faculté de mettre à profit toutes les occasions qui leur paraîtront favorables pour sortir à la fois du provisoire et de la république. Or, ces stipulations ne sont pas dans la loi. Elles n'affranchissent donc personne, pas même ceux qui les ont faites.

M. de Broglie a eu grand soin de déclarer d'ailleurs qu'en votant les sept années de présidence l'Assemblée voterait une « trêve » qui serait « sérieusement respectée ». Il sera donc interdit pendant sept ans aux partisans de la monarchie de conspirer le renversement de la république. C'est même en cela principalement que paraît devoir consister la différence entre la « trêve » conclue le 19 novembre et la « trêve » conclue à Bordeaux. Celle-ci n'était pas « sérieuse », évidemment : elle permettait la conspiration ; celle-là sera « sérieuse » : elle la prohibe. Ou les mots n'ont point de sens, ou c'est là ce qu'a voulu dire, j'imagine, l'interprète dûment autorisé des desseins du Président.

Et maintenant allons au fond des choses. Nos adversaires ne nous concèdent pas le définitif : sur ce point nous sommes battus ; mais ils sont contraints de nous accorder bien plus de temps qu'il ne nous en faut pour atteindre au but où tendent nos efforts. Est-ce que nous avons besoin de sept ans, pour transformer la république de provisoire en définitive ? Non, assurément. Cette transformation s'opérera toute seule, le jour où la nation aura enfin réussi à exclure les royalistes du gouvernement de l'État. C'est l'affaire des électeurs. Qu'ils s'emploient à cette tâche avec la résolution dont ils viennent de faire preuve depuis deux mois, et qu'ils y persévèrent : ils auront bientôt cause gagnée.

Quand nous en serons là, nous n'aurons plus que faire des sept ans de provisoire républicain que vient de nous octroyer si libéralement la majorité royaliste. La nation rentrera en possession d'elle-même. Nous commencerons par le commencement, non par la fin : je veux dire que nous commencerons par faire une constitution républicaine, au lieu de perdre notre temps à vouloir pratiquer une constitution que nous n'avons pas.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le savant doyen de la Faculté des lettres de Besançon, M. Henri Weil, vient de donner un pendant à sa belle édition critique des tragédies d'Euripide. Il publie aujourd'hui les *Harangues de Démosthène* (1) d'après les travaux les plus récents de la philologie, avec un commentaire critique et expli-

(1) *Les Harangues de Démosthène*, texte grec, avec commentaire, introduction et notices sur chaque discours, par Henri Weil. — Paris, 1873, Hachette et Cie.

catif, une introduction générale et des notices sur chaque discours. Son commentaire a un mérite assez rare dans les doctes éditions de ce genre : il est très-net, très-positif, et ne donne rien à l'hypothèse. Je connais tel travail de même famille qui se recommande par l'imagination déployée dans la recherche du faux, par la hardiesse et l'ingéniosité des contresens. Ici au contraire nous trouvons une rare justesse de sens critique, un modèle de discussion judicieuse. Il serait trop long de donner mes preuves à l'appui, et surtout ce serait nous jeter dans une route qui pourrait sembler bien aride. Je dois me borner à renvoyer ceux de mes lecteurs qu'intéressent les questions de textes et de commentaires au livre de M. Weil.

Quant à l'introduction, c'est autre chose. L'intérêt est grand pour tous de trouver un portrait de Démosthène tracé d'un pinceau savant et sincère. J'insiste sur ce dernier point, la sincérité, car c'est ce qui manque le plus aux doctes amis de l'antiquité. On se passionne pour le *noster* et l'on veut qu'il brille de toutes les grâces, de tous les éclats, de tous les rayons. Le jour où l'on s'occupe d'Aristophane, Aristophane est le premier de tous les poëtes comiques passés, présents et futurs. Le jour où l'on passe à Ménandre, le premier, sans contestation, c'est décidément Ménandre. Et non-seulement c'est un grand génie, mais c'était un homme aimable, mais il était beau. Et comme les sculpteurs, et après eux les peintres, et après ceux-ci les graveurs, ont tous représenté Ménandre louchant, on réclame contre les sculpteurs, on proteste contre les peintres, on dit des mots amers aux graveurs. Non, Ménandre ne louchait pas! M. Weil voit les choses comme elles sont et les dit comme il les voit. Il reconnaît volontiers qu'à la jeunesse de Démosthène, assombrie par de tristes préoccupations et meurtrie en d'âpres luttes contre des tuteurs infidèles, il a manqué la joie des vingt ans et le rayon du soleil de mai. Il reconnaît surtout que ce qui a manqué à l'épanouissement de sa jeunesse a manqué aussi à l'épanouissement de son talent, que l'enjouement a été refusé à sa parole comme à son esprit. Triste, solitaire, sobre, buveur d'eau, comme on disait à Athènes, Démosthène a développé par la concentration d'un travail acharné sa force un peu roide, un peu brusque, se déployant en mouvements un peu trop anguleux; mais l'agrément et la grâce lui ont fait défaut. Il reconnaît enfin que les traits de son buste n'annoncent pas un homme aimable et que cette impression est confirmée par le peu qu'on entrevoit de sa vie privée. A ses yeux, Démosthène est une nature sérieuse, chagrine; en retour, puissante et fortement trempée, faite pour la lutte et le poste de combat, sur la brèche. M. Weil ne dissimulera même pas qu'il y a bien des raisons de croire que comme orateur politique Démosthène a souvent menti, que comme avocat il a fait ce que faisaient alors tous les logographes : il s'est fait payer à la fois par les deux parties adverses. Il a composé un discours pour Phormion contre Apollodore, puis pour Apollodore deux discours réfutant l'attaque de Phormion. Naturellement les critiques modernes, et en particulier M. A. Schæfer, ont protesté contre cette imputation. Ces deux discours, disent-ils, sont déparés par des longueurs, des négligences qu'on ne peut attribuer à Démosthène. — Longueurs et négligences voulues, répond M. Weil, car un homme assez habile pour écrire un tel discours les eût facilement évitées. Le demandeur se pose en homme simple, naïf, ignorant les artifices de l'éloquence. L'art consistait donc à ce que l'art n'apparût pas, et ce qui est aux yeux de M. Schæfer un argument pour Démosthène n'est qu'une rouerie de métier prouvant plus d'habileté que de conscience.

Pendant que nous rendons hommage à la sincérité de M. Weil, notons un jugement incident sur le style de Thucydide qui m'a causé un vif plaisir. « La forte pensée de Thucydide se trouve, dit-il, obscurcie par une condensation extrême, emprisonnée dans les formes encore roides d'une prose qui cherche sa voie. » A la bonne heure enfin! Voici donc qu'un homme courageux dit ce que tout le monde pense au fond sur ce style sombre, heurté, irrégulier, fatigant; un chaos de rochers anguleux, amoncelés pêle-mêle au fond d'une vallée étroite où pénètre rarement le soleil; — tout le monde, non peut-être; il n'est pas impossible que les Allemands y prennent quelque plaisir; mais du moins les Français amis de l'air et de la lumière, et qui pensent comme Vauvenargues que la netteté est le vernis des maîtres. Ah! que le conseil de l'instruction publique devrait bien être condamné à lire, lui aussi, ces discours de Thucydide qu'il impose à la jeunesse de nos écoles! S'il savait ce que cette fatigue compliquée d'ennui met en fuite de bons esprits qu'aurait retenus en Grèce tel dialogue de Platon ou telle tragédie d'Euripide! M. Weil raconte, après Plutarque, que lorsque Démosthène, affrontant la première fois la tribune politique, y apporta les périodes tourmentées et obscures de ces harangues de Thucydide dont il s'était longtemps nourri, il se fit huer par le peuple.

Naturellement la sincérité de M. Weil n'est pas du dénigrement. Il ne publie pas les grandes œuvres de la Grèce uniquement pour dire des vérités qu'on n'a pas assez dites. Il rend un juste hommage à l'éloquence sévère et puissante de Démosthène. Si le rayon de soleil lui a manqué, elle a eu la lueur de l'éclair et le fracas de la foudre. Que serait-ce donc si vous aviez entendu le monstre lui-même? disait Eschine. Nous aussi nous ne l'entendons pas; nous n'avons que son style et nous n'avons pas sa parole. Démosthène ne nous a pas laissé ses harangues telles qu'il les avait prononcées; il a amorti les éclats passionnés d'une voix qui semblait tantôt rugissante, tantôt ivre. Et cependant, fait bien justement remarquer M. Weil, quelle ardeur vit encore dans les pages qu'il a laissées! « Comme ces vives interrogations, ces tournures imprévues, ces périodes à la fois savantes et naturelles semblent appeler le ton de la voix et le geste oratoire! On dirait que l'action a laissé je ne sais quelle empreinte visible sur cette éloquence pleine de vie après plus de vingt siècles. »

Quel a été le rôle politique de Démosthène, quelle influence a-t-il eue sur la conduite et les destinées de son pays, c'est ce que M. Weil marque avec précision en quelques pages excellentes. Les projets de Philippe l'envahisseur y sont nettement retracés, et aussi l'apathie des Grecs trop amis alors, malgré leur courage naturel, du bien-être et du repos, et enfin l'action de Démosthène qui les réveille, les ranime, les pique d'honneur, soit en gourmandant leur présente indolence, soit en replaçant sous leurs yeux le brillant tableau des gloires passées. Il les réveillera trop tard, ces Athéniens dégénérés; mais encore tirera-t-il d'eux une dernière étincelle qui sauvera leur gloire. Ils succomberont dans la lutte; mais l'orateur pourra s'écrier : « Vous avez bien fait de lutter, j'en jure par vos ancêtres morts à Marathon! »

Je n'en finirais pas si je voulais noter toutes les questions de détail que M. Weil a traitées avec une clarté et une auto-

rité incontestable. Il a porté une vive lumière sur certains points demeurés assez obscurs, par exemple l'organisation des *symmories*. Son livre a sa place marquée dans la bibliothèque de tous ceux qui s'occupent de l'histoire politique comme de l'histoire littéraire de la Grèce. On dit trop que nous sommes incapables d'études sérieuses ; l'Allemagne se plaît trop à répéter qu'elle en a seule le privilège. Des travaux de ce genre sont une réponse péremptoire.

Passons du grave au doux, de Démosthène au chevalier Daydie, dont M. Honoré Bonhomme nous donne la correspondance inédite (1). C'est bien *Daydie* et non *d'Aydie* qu'il faut lire. M. Bonhomme prouve par des arguments concluants que le chevalier n'a pas droit à l'apostrophe. S'il lui retranche la particule, il ne lui refuse aucune des qualités brillantes et aimables qui firent de lui le modèle des chevaliers. C'est à lui, nous le savons, que songeait Voltaire lorsqu'il traçait la noble figure du sire de Couci. L'an dernier, en parlant des *Lettres* de Mlle Aïssé, je disais que cet amour pur, délicat, désintéressé, avait transformé en chevalier modèle un épicurien, un sceptique, un roué de la Régence. La publication de ses lettres, postérieures à cet amour même, me semble justifier cette impression. Quand le chevalier cessa d'être comme élevé au-dessus de lui-même et en quelque sorte épuré par cette flamme, il redevint l'épicurien d'esprit et le sceptique d'autrefois. M. Bonhomme n'en convient pas, naturellement. Il proteste contre le jugement de l'opinion, qui a instinctivement placé Mlle Aïssé plus haut que Daydie. « Elle a tenu, dit-il, jusqu'ici le *haut du pavé dans le monde du sentiment et de la notoriété littéraire* ; » la publication de cette correspondance fera, dit-il, reprendre à chacun son rang, et c'est au second seulement que figurera la charmante Circassienne. Eh bien non, je n'y puis souscrire. Le haut du pavé dans le monde du sentiment, pour parler comme M. Bonhomme, restera à la Circassienne. Si au lieu de donner des lettres inédites du chevalier, M. Bonhomme nous donnait des lettres de celle qu'il lui immole, il serait bien probablement de mon avis. Il tiendrait pour *nostra* au lieu de tenir pour *noster*.

Non que ces lettres soient sans valeur. Elles ont parfois quelque intérêt et même un certain charme ; mais comparer ce style aisé, libre, agréable, rien de plus, au style de Vauvenargues ou de Montesquieu, voilà une idée qui ne vient qu'à un éditeur ! Le modèle des chevaliers est d'ailleurs trop préoccupé de sa santé, de son estomac qu'il soumet à des épreuves fatigantes, de ses terrines de foie gras, du cuisinier insuffisant qu'il congédie et du cuisinier phénix qu'il croit avoir rencontré ; il est trop heureux d'avoir trouvé le genre de vie qui lui plaît le plus, c'est-à-dire « se promener, chasser, lire, rêver et goûter en paix le plaisir de ne rien faire » ; enfin, son égoïsme épicurien s'accommode avec une joie trop vivement sentie de n'avoir ni affaires à traiter, ni devoirs à remplir, pour que nous attendions de son indolence l'expression de bien nobles sentiments et de bien hautes idées. Il aime à dire et à redire qu'il *s'empâte*, qu'il *s'est empâté*, et je trouve malheureusement qu'il dit vrai. « Qu'une vie est belle qui commence par l'amour et finit par l'ambition ! » s'écriait Pascal. Le chevalier finit par la gourmandise. M. Bonhomme a beau poétiser cette matière et parler avec admiration de ce Périgord où tout fleurit, où tout mûrit, qui est une mamelle nourricière, nous voudrions que la truffe occupât moins de place dans les préoccupations de son héros. Quelquefois, sans doute, sa pensée se porte ailleurs ; il a quelques mots de sympathie pour le paysan écrasé d'impôts et pour les pauvres vignerons de sa province ; mais là même il me semble trouver comme un sentiment personnel : il souffre comme autrefois ce Sybarite qui ne pouvait voir sans fatigue un bûcheron fendre du bois. Lorsque commence la lutte du parlement et de la royauté, il écrit des choses fort sensées et fort piquantes ; mais pourquoi désire-t-il que des deux côtés on se modère ? C'est que le parlement, une fois dans la voie des remontrances, pourrait protester contre les lettres de cachet, l'excès des impôts et tant d'autres abus, et faire sentir au peuple ses souffrances ; c'est que la royauté pourrait soulever le même peuple en étendant encore son autorité, et alors adieu le repos du chevalier qui a besoin de calme et de silence ! Il semble faire le même vœu que Louis XV : que tout cela dure autant que lui. Toujours le même scepticisme épicurien et égoïste. Dans une lettre cependant, datée du 23 septembre 1756, alors que le roi de Prusse s'est joint contre nous à l'Angleterre et menace nos colonies, on trouve, avec la netteté des vues, une certaine élévation de sentiments. Cette fois, songeant aux dangers de la patrie, le chevalier oublie les petites préoccupations et le *moi*.

M. Bonhomme a donc exagéré les mérites de son héros ; il n'en faut pas moins lui être très-reconnaissant de nous avoir fait connaître cette intéressante correspondance. Si l'épicurien transformé par l'amour est redevenu épicurien, si, après avoir été quelques années le sire de Couci, il a tourné au gentilhomme campagnard, c'est un campagnard lettré, instruit, spirituel, de bonne compagnie, et qui parfois sort heureusement de cet *empâtement* dont il plaisante le premier. Je tenais seulement à bien marquer que la nouvelle correspondance, loin de diminuer la gloire de la belle Circassienne, la relève singulièrement, au contraire ; nous voyons maintenant qu'il n'avait que la mesure commune et des proportions ordinaires, l'homme dont elle a su faire un demi-héros.

L'*Odéon* a donné mardi dernier un petit acte, le *Docteur Bourguibus*. Il s'agit d'un médecin ennemi de la peine de mort, comme on l'est de toute concurrence, et pris d'une passion étrange pour un pendu qu'il a décroché juste à temps de la potence. Vous devinez sans doute qu'il veut faire épouser sa fille par ce pendu dépendu. Vous devinez également que le prétendu qu'on évince en faveur du pendu se présente comme le bourreau de la ville. Il ne vous échappe pas non plus que le pendu s'en ira emportant l'argenterie de Bourguibus, et que le docteur acceptera pour gendre le prétendu bourreau ou le bourreau prétendu. Tout cela va de soi et s'enchaîne logiquement ; il n'est rien de plus naturel. M. E. Cottinet est l'auteur de cette étude profonde du cœur humain.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Correspondance inédite du chevalier Daydie, faisant suite aux lettres de Mlle Aïssé*, publiées par Honoré Bonhomme. — Paris, 1874, Firmin Didot frères.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 22 29 NOVEMBRE 1873

LE NOUVEAU MINISTÈRE

Quel est le caractère du ministère auquel est dévolue la mission d'inaugurer la politique du régime nouveau ? A-t-on changé simplement pour changer et pour donner à l'opinion publique l'illusion toujours séduisante d'un recommencement? ou bien les modifications sont-elles sérieuses et le choix des hommes apporte-t-il quelque indication relativement à la conduite qu'on se propose de tenir? Si les modifications sont sérieuses, il est assez difficile de le dire dès aujourd'hui, mais à coup sûr elles offrent tout au moins une indication de tendances dont il convient de tenir compte. Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Decazes, bien qu'ayant été de ceux qui acceptaient la restauration de la légitimité dans la personne du comte de Chambord, est cependant et très-notoirement un des chefs du parti orléaniste pur. Politique résolu, conciliant, habile à contracter des alliances, il sera dans le ministère nouveau un représentant très-actif des opinions qu'il représente. On sait d'ailleurs à la suite de quels pouparlers et à quelles conditions il a accepté le portefeuille des affaires étrangères. Il a refusé d'avoir pour collaborateurs MM. Ernoul et de la Bouillerie, légitimistes trop fidèles qui ont trouvé moyen de se compromettre jusqu'à la dernière heure (hier encore) pour M. le comte de Chambord.

Il y aurait quelque subtilité cependant à rechercher lesquels sont le plus profondément légitimistes, de MM. Ernoul et de la Bouillerie, qui s'en vont, ou de MM. de Larcy et Depeyre, qui arrivent. Il faut s'en tenir ici aux impressions de l'extrême droite, laquelle est juge en cette matière. Or, l'extrême droite désirait que MM. Ernoul et de la Bouillerie restassent à leur poste, et elle avait même invité très-vivement MM. Depeyre et de Larcy à refuser la succession de leurs collègues. L'extrême droite nous paraît avoir vu juste dans cette circonstance. Il est incontestable que le départ de M. de la Bouillerie, coupable de s'être rendu à Vienne, étant ministre, pour s'y rencontrer avec M. le comte de Chambord, et de M. Ernoul, accusé d'avoir été visiter, il y a quelques jours à peine, M. le comte de Chambord au château de Chevreuse, — il est incontestable que cette double retraite marque dans la politique présidentielle la fin des compromissions suspectes et le commencement d'une ère nouvelle.

Les dispositions du centre droit, tout au moins celles de ses chefs, ne laissent plus aucun doute. Le *Français*, organe de M. de Broglie, répète tous les jours avec une insistance particulière qu'il faut prendre au sérieux l'ordre de choses institué par la loi de prorogation. M. d'Audiffret-Pasquier, moins compromis que M. de Broglie, plus entier, ou, si l'on préfère le mot, plus intact, ne cache pas ses sentiments. Il s'explique avec vivacité sur la conduite qu'il convient de tenir ; la politique qu'il préconise et qu'il se propose de préparer dès aujourd'hui et d'appliquer dès qu'il sera en mesure de le faire, est très-nettement et très-explicitement celle de la fameuse conjonction des centres. Le centre droit a déjà mangé un morceau du centre gauche, il a encore faim, son appétit va croissant avec le succès. Le centre droit est d'ailleurs trop expérimenté pour ne pas savoir que le centre gauche, avant de se laisser avaler, fera ses conditions. M. d'Audiffret-Pasquier a-t-il pris son parti de subir ces conditions ? Nous le souhaitons et nous l'espérons. Il s'agirait dans ce cas d'organiser avec sincérité et constitutionnellement le régime de la présidence septennale, ce qui veut dire la république pour sept ans. C'est un assez joli bail.

Il ne faut point se dissimuler que pour arriver à ce résultat de la conjonction des centres, il faudra manœuvrer très-savamment. Se détacher de la droite extrême sans rompre avec la droite modérée, ou, si l'on perd quelque chose de la droite modérée, chercher du côté de la gauche — fût-ce au sein de la gauche proprement dite — la compensation de cet affaiblissement de force, c'est chose délicate et hardie. On court risque, tandis qu'on accomplira cette évolution, de prêter le flanc à quelque attaque imprévue des ennemis de

droite et de gauche; on peut se disloquer en route... tout cela est grave. C'est affaire aux habiles tacticiens du centre droit d'éviter l'écueil. En attendant, on doit les louer pour les intelligentes et courageuses dispositions d'esprit dont ils font preuve en ce moment.

La gauche et le centre gauche se prêteront-ils aux avances du centre droit, ou bien les repousseront-ils en les considérant comme suspectes et comme cachant des arrière-pensées qui se révéleront dans l'avenir? Nous croyons que la gauche et le centre gauche, actuellement du moins, commettraient une grande faute en demeurant sous leur tente et en refusant le commencement d'alliance qui leur est proposée. A chaque jour ses préoccupations et sa peine, à chaque jour aussi sa tactique. En ce moment, le centre droit paraît convier les gauches à se réunir à lui pour élaborer les lois constitutionnelles. Il se peut que cette collaboration soit destinée à être rangée prochainement au nombre des chimères; les différences s'accentueront peut-être dès qu'on en viendra à la réalisation; l'abîme se rouvrira; soit, nous le verrons bien. En attendant, marchons et tendons les mains, puisqu'on nous appelle : que risquons-nous?

Le rapprochement d'aujourd'hui ne constituera pas pour l'avenir un engagement qu'il soit défendu de rompre. On a pu voir, dès le premier jour du vote pour la nomination de la commission chargée d'étudier les lois constitutionnelles, l'heureux effet de cette alliance, fût-elle destinée, comme cela est bien possible, à être très-passagère. MM. Dufaure, Laboulaye, Wadddington, sont arrivés en tête de la liste avec des majorités considérables. Ainsi, le drapeau du centre gauche a été en quelque sorte planté victorieusement sur le terrain où doit s'élever un jour l'édifice de la république constitutionnelle. C'est là un grand succès; il ne promet rien, il n'assure rien; mais en soi, et à le prendre tel qu'il est, c'est un succès considérable. Le triomphe de la gauche — de la gauche proprement dite — eût été bien plus brillant encore si l'extrême gauche l'avait voulu; elle était maîtresse de faire passer, dès le premier tour de scrutin, après les trois noms que nous venons de citer, ceux de MM. Scherer, Grévy, Marc-Dufraisse, Vacherot, etc. L'extrême gauche, du moins en partie, a préféré s'abstenir. En agissant ainsi, en s'obstinant à repousser les transactions utiles pour s'immobiliser dans d'irréalisables rêves, elle a manqué une fois de plus l'occasion de préférer la proie à l'ombre; nous ne l'en félicitons pas.

Nous voudrions qu'on nous comprît bien. Nous ne prétendons pas le moins du monde que dans la situation respective des partis au sein de l'Assemblée, il y ait, en ce qui regarde la confection prochaine des lois organisatrices de la république, une garantie qui puisse équivaloir à une certitude. Sur ce point l'avenir, et un avenir prochain, nous instruira. Nous disons seulement ceci: on a demandé pendant deux et trois années les lois constitutionnelles; on a convié les conservateurs, même les non-républicains, à les faire, en leur promettant de leur donner une belle place dans la république qu'ils auraient ainsi contribué à fonder. Aujourd'hui ces conservateurs, instruits plus qu'ils ne l'avouent eux-mêmes par l'échec des projets monarchiques, montrent une velléité de se résoudre enfin à prendre le parti qu'on leur conseille depuis si longtemps. Ils s'y résolvent tardivement, cela est vrai; ils s'y résolvent avec des arrière-pensées, cela est possible; mais ces arrière-pensées, il sera temps de les démasquer et de les rendre vaines lorsqu'elles voudront se traduire en actes. Autre chose est de voter des lois constitutionnelles selon le cœur des monarchistes, autre chose est d'introduire au sein de la commission des lois constitutionnelles le plus grand nombre possible de représentants de la gauche et de les y introduire grâce au concours du centre droit lui-même. C'eût été là pour les républicains une première et très-belle revanche de la défaite qu'ils ont essuyée dans le vote sur la loi de prorogation.

Quoi qu'il en soit, on peut dire que les vaincus du moment, ce sont les députés de l'extrême droite. Ils le savent, ils s'en plaignent; ils ne se plaignent pas seulement d'être vaincus, ce qui pourrait indiquer qu'ils se résignent à accepter leur échec; ils se plaignent d'avoir été trompés, ce qui n'est point du tout la même chose, et ils ne dissimulent pas leur dépit. La venue en France de M. le comte de Chambord n'a point été de nature à adoucir l'amertume de ses rancunes. Le représentant de la monarchie légitime ne paraît point avoir délié ses partisans de leur serment de fidélité; jusqu'à la dernière heure, — on le sait maintenant, — il ne les autorisait point à voter pour la prorogation des pouvoirs de M. le maréchal de Mac-Mahon; il a fallu dépêcher auprès de lui des ambassadeurs et faire valoir le grand argument: « Vous livrez la France à M. Thiers! » pour que M. le comte de Chambord se rendît.

Il est parti, disant: « Qu'ils votent comme ils voudront, selon leur conscience.» On le dit très-irrité, très-exalté. On lui a même prêté jusqu'au dernier jour les résolutions les plus extrêmes, les plus bizarres; il voulait paraître à l'Assemblée, peut-être même aller chercher à Paris, du haut des marches de l'église Saint-Roch, la consécration improvisée de quelque ovation populaire. Il y a eu dans cette sorte d'agonie de la monarchie légitime quelque chose de navrant et de désespéré. Maintenant M. le comte de Chambord a de nouveau quitté la France; il l'a fait sans doute avec déchirement et avec la conscience de la diminution qu'il venait tout à coup de subir dans l'esprit des partisans de la fusion. A-t-il cependant renoncé à ses espérances? Il n'y a point lieu de le croire. Personne ne renonce à ses espérances, personne n'abdique dans un temps et dans un pays où la mollesse des convictions moyennes, l'exemple triomphant de tant d'initiatives audacieuses, l'imprévu enfin des événements, rendent tout possible et laissent la porte ouverte à tous les retours d'opinion.

* * *

L'INTERRÈGNE

C'est une grande puissance que le temps mis au service de la raison, de l'opinion publique et de la force des choses. Rien n'est perdu chez une nation quand elle est fermement résolue à sortir des aventures et des agitations révolutionnaires par le grand chemin de la liberté légale et des institutions républicaines. Un peuple qui se décourage ou qui s'irrite aux heures difficiles ne mérite pas de rentrer en possession de lui-même et parvient rarement à gagner le port. Mais lorsqu'il se montre à la fois persévérant et calme, pacifique et obstiné, fidèle observateur des lois et ferme défenseur des libertés qu'on veut lui ravir, on peut prédire avec certitude qu'il finira par demeurer le maître. Il peut alors être patient, parce qu'à la longue il est sûr de vaincre.

Ne désespérons donc pas de l'avenir de la France; ne nous laissons pas décourager outre mesure par les tristesses et par les difficultés de l'heure présente. Assurément ces tristesses et ces difficultés sont grandes. La république vient de reperdre en un jour une partie du terrain qu'elle avait si laborieusement gagné depuis trois ans. L'horizon, qui semblait s'éclaircir, s'assombrit et se resserre de nouveau. Mais on se trompe si l'on s'imagine pouvoir ramener l'opinion publique en arrière et arrêter le mouvement général qui pousse les esprits vers la république. L'Assemblée, pour empêcher la république et pour préparer la monarchie, peut décréter, si bon lui semble, un interrègne apparent de sept années. Mais cette trêve tardive et peu sincère n'est prise au sérieux par personne. Le vote du 19 novembre a servi à sauver le ministère; il n'a rien changé à la situation de la France. La république n'en est pas moins nécessaire, la monarchie n'en est pas moins impossible, et à moins que le gouvernement nouveau ne recoure à des mesures violentes, dont, pour son honneur, il faut le croire incapable, il faudra bien que la volonté nationale finisse par prévaloir.

I

Il y a quelques mois, quand les entreprises monarchiques vinrent brusquement troubler le repos du pays, l'opinion publique en fut d'abord alarmée; puis elle se consola en pensant que le provisoire touchait sans doute à sa dernière heure. La violence même de la crise semblait annoncer que nos incertitudes allaient aboutir à un dénoûment prochain. La France disait qu'après tout c'était un mal pour un bien, et que l'échec probable de la monarchie entraînerait infailliblement l'établissement définitif de la république. Or, la monarchie a échoué, et cependant la république n'est pas encore faite; elle est même un peu plus menacée aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. La crise a éclaté, mais elle n'a pas eu de dénoûment; le provisoire existe encore, et ceux qui étaient hier ses plus grands ennemis sont aujourd'hui ses plus zélés partisans. On l'attaquait naguère lorsqu'on espérait fonder la monarchie; on le défend aujourd'hui, parce qu'on ne peut plus constituer que la république, sauf à en médire et à l'attaquer de nouveau dès que la monarchie aura pansé ses blessures et croira pouvoir se remettre en campagne. On avait fait le 24 mai dans l'espoir que la réconciliation des princes rendrait bientôt la royauté possible. Or, malgré la réconciliation des princes, la restauration n'a pu avoir lieu. Il semblait donc que la république eût gagné son procès et que l'Assemblée n'eût rien de mieux à faire que de reprendre l'œuvre interrompue depuis le 24 mai.

Or, elle a fait précisément le contraire. C'est la république, victorieuse de la monarchie, qui disparaît de la scène; on choisit le lendemain de sa victoire pour la déclarer plus incertaine et plus provisoire que jamais. C'est la monarchie vaincue, humiliée, impopulaire, abandonnée hier par ses partisans eux-mêmes, qui redresse inopinément la tête et retrouve toute son arrogance pour proclamer que l'avenir lui appartient. Tel est le singulier jeu de bascule auquel l'Assemblée se livre en ce moment. Nous comprenons fort bien que cette politique extravagante soit nécessaire au cabinet du 24 mai pour se maintenir en équilibre sur la majorité artificielle qu'il représente; mais nous doutons fort qu'elle soit de nature à inspirer confiance au pays. Ce n'est point par ces fluctuations incohérentes et par ces négations perpétuelles que le gouvernement donnera aux intérêts conservateurs la sécurité dont ils ont besoin. Il n'y a que les gouvernements débiles qui aient recours à ces mesquins stratagèmes et à ces procédés tortueux. Un gouvernement se condamne lui-même lorsqu'il avoue que pour se maintenir il a besoin de conspirer tous les jours.

Telle est pourtant la triste politique à laquelle le ministère est désormais réduit. La majorité sur laquelle il s'appuie ne s'accorde que dans sa haine commune pour les libertés républicaines. Elle voudrait bien restaurer une monarchie, mais elle se divise sur le choix des institutions et du prince. Il lui faut donc un régime incertain, un gouvernement sans cesse disposé à se trahir lui-même, ne portant le nom de la république que pour mieux la détruire, ne répudiant la monarchie que pour mieux la servir et pour travailler plus librement à son retour. C'est là le régime que nous a donné le vote mémorable du 19 novembre. A proprement parler, ce qui a triomphé ce jour-là, ce n'est ni la monarchie, ni la république, c'est purement et simplement l'équivoque. Il y a des gens naïfs qui s'obstinent à croire que la république a remporté un succès dans la personne de son magistrat suprême, et que les sept années qu'on a accordées à l'homme doivent profiter à l'institution. Or, le ministère et le chef de l'État lui-même ont eu grand soin de stipuler le contraire, en avertissant l'Assemblée qu'ils exécuteraient toutes ses décisions et qu'ils n'entendaient pas restreindre sa liberté. Quoi qu'en disent les dupes ou les habiles, l'Assemblée a voté, le 19 novembre, comme au 24 mai, contre la république. Ce vote a remis en question les résultats qui semblaient acquis; il a permis aux causes qui semblaient perdues de relever audacieusement la tête. C'est un encouragement donné aux espérances monarchiques, un contrat d'assurance mutuelle entre un ministère compromis et un parti impopulaire, se promettant réciproquement de ne rien entreprendre l'un contre l'autre et de s'assister jusqu'au bout dans la lutte impie qu'ils ont déclarée aux volontés de la France.

C'est donc bien un régime nouveau que l'Assemblée inaugure. Il ne s'agit plus, comme à Bordeaux, d'une trêve patriotique entre les partis, puisque le parti républicain, qui forme la grande majorité du pays, en est systéma-

tiquement exclu. Ce n'est pas non plus l'ajournement des espérances monarchiques, puisque ces espérances renaissent et s'étalent au grand jour; c'est, au contraire, ce qu'on pourrait appeler le règne « des légitimes espérances »; c'est une sorte de monarchie provisoire en attendant la monarchie définitive; c'est un interrègne dictatorial entre le roi Henri V, qui a refusé la couronne, et le roi Louis-Philippe II, auquel elle ne saurait échapper dans l'avenir, mais qui, au lendemain du voyage de Frohsdorf, ne saurait encore la réclamer décemment. Comme on l'a dit spirituellement, « il y a une existence gênante, à laquelle on accorde sept ans pour s'éteindre ». C'est là tout le secret de la prorogation septennale des pouvoirs. Un orateur de la droite l'a cavalièrement dévoilé, en déclarant qu'il s'agissait d'organiser la monarchie constitutionnelle et de la pratiquer par avance sous le *principat* du maréchal Mac-Mahon, jusqu'à ce que cette monarchie « momentanément empêchée » pût reparaître sous son vrai nom. Assurément l'entreprise est hardie; il faut un certain degré de confiance dans la vertu du principe monarchique, et un certain degré de mépris pour la volonté nationale, pour recommencer ainsi, sous les yeux de la France, l'intrigue que l'opinion publique a condamnée il y a quelques jours avec tant d'éclat. Mais les monarchistes sont persévérants et audacieux : ils se sont dit qu'en France les mots avaient plus d'importance que les choses, et que la monarchie, battue sous le nom d'Henri V, pouvait rentrer indirectement dans la place à l'abri du nom d'un souverain provisoire qui n'inspirerait pas la même répugnance au pays.

La prorogation des pouvoirs, telle qu'elle a été votée le 19 novembre, n'est donc autre chose qu'une seconde édition de l'intrigue fusionniste, et pour ainsi dire une doublure de la monarchie. Mêmes hommes, mêmes principes, même politique, même dédain de la souveraineté nationale, même abdication entre les mains d'un pouvoir qui n'accepte aucune limite, rien n'est changé, tout se retrouve dans cette combinaison nouvelle, moins le caractère de stabilité d'une monarchie définitive, moins la personne et le nom du prince. La prorogation, dans la pensée de ses auteurs, est une revanche en même temps qu'une préparation de la monarchie. Sinon, pourquoi le gouvernement aurait-il repoussé les offres généreuses de la commission des Quinze? Le seul défaut du projet de la commission était de lier le nouveau pouvoir qu'il s'agissait de créer à l'institution sincère de la république; du reste, au point de vue conservateur comme au point de vue du bon sens, ce projet n'avait que des avantages soit pour le gouvernement, soit pour l'Assemblée. La commission offrait au chef de l'État la même durée de pouvoir effectif, et elle lui offrait en outre ce que le projet du ministère ne pouvait lui donner, l'autorité morale, le respect et la stabilité qui s'attachent à un pouvoir légal, appuyé sur des institutions définitives. On a préféré à ce pouvoir légal une autorité révolutionnaire et provisoire, qui ne s'appuie sur rien que sur un décret de l'Assemblée, et que, malgré sa toute-puissance apparente, un nouveau décret de cette Assemblée peut mettre à néant d'un jour à l'autre. On a voulu un pouvoir sans conditions, c'est-à-dire un pouvoir sans garanties. Pour avoir un gouvernement maître de tout faire, on a consenti à ne l'armer que d'une autorité précaire. On a voulu que ce gouvernement ne fût lié par aucune promesse, afin qu'il restât libre de conspirer contre lui-même, et de se jeter, à la première occasion, dans les bras de la monarchie.

Ce n'est pas ainsi qu'on aurait procédé si la république n'était pas en cause, si l'on n'avait sincèrement d'autre pensée que d'établir un gouvernement fort, capable de rassurer l'opinion conservatrice et de garantir le repos du pays. Isolée des lois constitutionnelles, qui seules pouvaient lui donner le caractère régulier qui lui manque, la présidence septennale n'est pas une institution, c'est un expédient de parti, un instrument révolutionnaire dont on espère se servir un jour. De deux choses l'une : ou l'Assemblée a créé une dictature dont l'usage lui est connu d'avance et qui se sert du titre de la république pour faire les affaires de la monarchie, ou bien elle n'a créé qu'un pouvoir imaginaire. On voudrait à la fois que ce pouvoir fût indépendant des lois constitutionnelles et qu'il survécût à l'Assemblée : cela est contradictoire, car si les lois constitutionnelles ne se font pas et si elles n'organisent point la république, le pouvoir qu'on crée s'évanouira de lui-même avec celui de l'Assemblée. Il s'anéantira de plein droit dès que la future Assemblée aura fait une constitution. Le seul moyen de mettre ce pouvoir en mesure de se faire respecter par elle, c'était justement de le lier étroitement aux lois constitutionnelles et de le placer sous leur protection. Si le gouvernement ne l'a pas voulu, c'est qu'évidemment ces lois pouvaient le gêner; c'est qu'il avait des projets qu'il ne pouvait pas avouer au grand jour.

Sans doute une commission va se réunir pour élaborer les lois constitutionnelles présentées il y a quelques mois par le gouvernement de M. Thiers : il le faut bien, puisque ces lois ont été maintenues à l'ordre du jour. Mais la manière dont cette commission est composée, le mode même de nomination dont elle procède, prouvent qu'après avoir fait cette concession aux convenances ni le gouvernement ni l'Assemblée n'ont envie de constituer sérieusement la république. Nous ne voulons pas dire que la commission soit nommée pour ne rien faire; au contraire, elle est appelée à jouer un rôle fort important dans la comédie qui se prépare. C'est sur elle que l'on compte, soit pour organiser les institutions de la monarchie sous le nom même de la république, soit pour supprimer constitutionnellement les dernières libertés du pays et le priver ainsi de ses derniers moyens de défense contre le régime qu'on veut lui imposer. Ainsi, la première des lois constitutionnelles paraît devoir être une loi électorale qui protége la souveraineté de l'Assemblée actuelle contre les manifestations factieuses du suffrage universel. La seconde serait une nouvelle loi de la presse, permettant au gouvernement d'interdire, sans même invoquer les droits de l'état de siége, toute publication qui serait de nature à lui déplaire. La troisième serait la création d'une seconde Chambre ayant droit de dissolution sur la première, et dont les membres seraient élus soit par l'Assemblée actuelle, soit même directement par le chef de l'État. On voit que ces lois constitutionnelles n'ont rien de précisément dangereux pour la monarchie. Le gouvernement pourra les faire adopter sans cesser de conspirer contre la république. Il pourra même y trouver de précieux auxiliaires pour le coup d'État final auquel il faudra bien se résoudre un jour ou l'autre, avant l'expiration du terme de sept ans.

Voilà donc le genre de stabilité que le nouveau gouvernement nous offre! Voilà le beau résultat de la victoire du grand parti conservateur! Une trêve provisoire de sept ans qui n'a même pas duré sept jours, l'anarchie et l'incertitude érigées en principe de gouvernement, des lois constitutionnelles qui

ne constitueront rien, la république de nom sans institutions républicaines, la monarchie de fait sans le prestige qui pourrait s'attacher à son nom, les libertés publiques supprimées ou menacées, le principe représentatif altéré ou méconnu, un gouvernement et une Assemblée en l'air qui ont rompu ouvertement avec le pays, et qui ne puisent plus leur autorité qu'en eux-mêmes ; — pour toute garantie constitutionnelle et pour tout droit public, la faculté accordée à tous les partis de conspirer et d'intriguer contre le gouvernement légal, sans qu'il soit permis au pays de se défendre ; — un cabinet, enfin, qui ne se reconnaît d'autre mission que de couvrir ces intrigues et qui leur témoigne hautement sa bienveillance : tel est l'étrange et déplorable spectacle que nous avons en ce moment sous les yeux. C'est là, paraît-il, la politique conservatrice, telle qu'on la comprend aujourd'hui en France.

II

On n'a sans doute pas oublié, dans l'un des nombreux messages dont le président de la république a cru devoir dernièrement honorer l'Assemblée nationale, cette phrase singulière par laquelle, après avoir réclamé sept ans d'une autorité sans condition, il ajoutait modestement qu'il mettrait cette autorité au service du parti conservateur. Or on sait maintenant ce qu'il faut entendre par le parti conservateur.

Une telle parole avait une gravité extrême dans la bouche du chef de l'État. Ce n'était certes pas un mince événement que de voir le premier personnage de la république, dans le moment même où il demandait le pouvoir aux représentants du pays, déclarer honnêtement qu'il ne se croyait pas tenu à l'impartialité d'un souverain constitutionnel, et qu'il comptait employer son autorité pour le plus grand bénéfice d'un parti. Cet aveu loyal, qui honore sa personne, le met, comme chef de gouvernement, dans une position difficile. Il est malaisé de se faire obéir longtemps d'un pays comme le nôtre, lorsque d'emblée on lui déclare qu'on est un homme de parti.

Sans doute le Président de la république obéissait en cela, comme en toutes choses, aux inspirations de son ministère ; en se posant comme un homme de parti, il pouvait s'autoriser du langage et de l'exemple de M. le vice-président du conseil. Nous croyons cependant qu'il a commis une faute en descendant de la sphère sereine où le pays voudrait le placer, et d'où son ministère l'oblige trop souvent à sortir pour prendre part à ses luttes et à ses dangers. Plus les fonctions dont M. le maréchal de Mac-Mahon vient d'être investi par l'Assemblée nationale ont d'analogie avec celles du prince dans un gouvernement monarchique, plus il est de son devoir de se faire respecter de tout le monde en s'élevant au-dessus des querelles et des intérêts des partis. La neutralité, qui, de sa part, n'eût été qu'une bienséance de plus, est devenue à présent pour lui une obligation rigoureuse. Il doit songer qu'avant de se compromettre au service d'un parti, il a un devoir supérieur à remplir envers la France : c'est celui de ménager l'autorité morale qui s'attache à la magistrature suprême et de ne pas faire comme ces souverains imprudents qui jettent leur couronne dans l'arène des discussions parlementaires et qui finissent souvent par l'y perdre.

Une pareille conduite serait d'autant plus dangereuse qu'elle assurerait d'abord au ministère des succès plus nombreux et plus éclatants. Ce sont des victoires artificielles que celles que les ministres remportent grâce à l'intervention personnelle du chef de l'État ; et cependant ces victoires les encouragent dans une politique à outrance qui les conduira fatalement à quelque désastre, et dans laquelle il est essentiel que le Président de la république ne soit pas personnellement compromis. Il est visible, en effet, que le ministère actuel, composé, comme l'avouait récemment le singulier homme d'État qui le dirige, des représentants de plusieurs opinions différentes, n'a pas précisément ce qu'on peut appeler un programme, et qu'il supplée à l'unité d'esprit qui lui manque par la communauté des ambitions et des rancunes. La raison d'être de ce ministère n'est pas de fonder tel ou tel gouvernement plutôt qu'un autre, mais de faire contre les opinions républicaines et libérales ce que M. Batbie appelait si justement, l'année dernière, une politique de combat. M. le vice-président du conseil est la vivante incarnation de cette politique, et il mérite à tous égards de la diriger. Il la définissait jadis à merveille lorsqu'il demandait au gouvernement de M. Thiers de creuser un abîme entre lui et le parti radical. Creuser des abîmes, côtoyer les précipices, se retrancher avec sa majorité dans une forteresse inaccessible aux assauts de l'opinion populaire, gouverner la France en se plaçant en dehors d'elle, s'isoler systématiquement du gros de la nation, repousser tout arrangement équitable avec les plus modérés de ses adversaires : telle est, au gouvernement, sa pratique constante, telle paraît être son incessante et unique préoccupation. En dehors de la phalange sacrée qui combat sous ses ordres, ce ministre ne connaît rien qu'une tourbe de réprouvés et d'infidèles qu'il faut anathématiser et proscrire. Réprouvés, les républicains de la veille, qui restent attachés aux convictions de toute leur vie ; réprouvés, les républicains du lendemain, qui font à l'intérêt public le sacrifice de leurs affections et de leurs préférences ; réprouvé, quiconque veut s'incliner devant la souveraineté nationale et ne reconnaît pas à une coalition parlementaire le droit de gouverner éternellement son pays.

C'est ainsi qu'au gouvernement représentatif, qui est le gouvernement de la libre discussion, le cabinet du 24 mai, devenu aujourd'hui le cabinet du 27 novembre, substitue la dictature de la haine et de la peur. Ne pouvant avoir de programme arrêté, ou craignant d'avouer leur programme, les doctrinaires sans conviction qui nous gouvernent se tirent d'affaire en ameutant une moitié de l'Assemblée contre l'autre, et en se servant du pouvoir de l'Assemblée pour faire la guerre à l'opinion du pays. Dans l'état de lassitude où la France est tombée, quelques concessions bien faciles suffiraient pour les réconcilier avec elle et pour rallier autour d'eux une majorité à la fois conservatrice et républicaine. Mais une majorité restreinte convient mieux à leur caractère et à leur politique ; car ce qui leur importe avant tout, c'est de rester une coterie gouvernante. Ce qui leur déplaît dans la liberté républicaine, c'est qu'elle les oblige à gouverner avec tout le monde et pour tout le monde. Ils s'accommoderaient d'ailleurs assez volontiers de la république, à condition d'en rester les maîtres et d'en faire exclusivement le gouvernement de leur parti.

Eh bien, nous y consentons, s'il le faut. Que ces hommes s'emparent de la république, puisqu'ils ont besoin de dominer partout où ils se trouvent. Qu'ils fassent, s'ils le veulent,

une république à leur image, plus conservatrice et moins libérale que ne le sont la plupart des monarchies modernes. Qu'ils en fassent, s'ils le peuvent, leur propriété personnelle; qu'ils s'en assurent la jouissance pendant sept ans, pendant dix ans, pendant vingt ans, si cela est nécessaire. Mais qu'au moins il soit bien entendu qu'ils renoncent, en échange, à tout espoir de révolutions et de restaurations nouvelles. Qu'ils assurent le repos du pays en lui donnant des institutions régulières, et le pays, fatigué de leurs incertitudes, fermera volontiers les yeux sur leurs fautes. L'occasion, il faut l'avouer, est favorable: la république s'offre à eux dans des conditions qu'ils ne retrouveront jamais; ils peuvent la faire aussi réactionnaire, aussi peu républicaine qu'ils le voudront. Le pays se plaindra bien un peu; mais, pourvu qu'ils se décident à la faire, il ne leur en demandera pas davantage et il remettra sagement à l'avenir le soin d'améliorer leur ouvrage. En mettant le pouvoir septennal du maréchal Mac-Mahon sous l'égide d'une constitution définitive, ils ont tout à gagner, rien à perdre. Qu'est-ce donc qui les arrête encore? Qu'est-ce donc qui les empêche de faire une opération aussi profitable?

La raison en est bien simple, et elle nous fait toucher le secret de leur faiblesse: c'est que la majorité à laquelle ils commandent et dont ils sont obligés de flatter les passions, n'est pas une majorité homogène, dont ils puissent disposer librement. C'est encore aujourd'hui, comme au 24 mai, une coalition d'oppositions rassemblées provisoirement sous la même bannière, mais toutes prêtes à se séparer, si, au lieu de faire la guerre à la république, on leur propose de fonder un gouvernement durable. C'est pour cela que le programme du ministère ne saurait être que négatif, et que les solutions qu'il propose ne peuvent être que des solutions provisoires. Si étrange que cette alliance de mots puisse paraître, le gouvernement du 24 mai ne peut se maintenir qu'à la condition de rester ce qu'il était à son début, un gouvernement d'opposition; il peut être la majorité dans l'Assemblée, mais il n'est qu'une opposition dans le pays. Sa raison d'être aux yeux de ses partisans est d'empêcher la république et de réserver les espérances de tous les partis monarchiques. S'il cesse de remplir fidèlement cette tâche, la plupart de ses partisans l'abandonnent aussitôt. Voilà pourquoi le ministère actuel est incapable de sortir du provisoire; voilà pourquoi, malgré ses protestations de loyauté, il ne saurait aborder l'étude des lois constitutionnelles qu'avec l'arrière-pensée de les entraver ou de les tourner contre la république. Ceux qui le lui demandent attendent de lui un sacrifice qui est au-dessus des forces humaines; ils lui demandent de renoncer au bénéfice de sa victoire et de signer lui-même son arrêt de mort.

Nous ne croyons pas, quant à nous, à cette abnégation généreuse; nous persistons à croire que c'est seulement pour la forme et pour faire honneur à ses déclarations antérieures, peut-être aussi pour récolter quelques suffrages naïfs dans le sein du centre gauche, que le gouvernement consent à laisser discuter les questions constitutionnelles. Quant à les résoudre d'une façon qui rassure le pays et qui ferme la porte aux conspirations monarchiques, il n'aura garde de commettre une pareille maladresse. Il en serait aussitôt châtié par la défection de ses alliés de la droite, qui n'ont voté la prorogation des pouvoirs qu'en stipulant formellement qu'on resterait dans le provisoire jusqu'au jour du rétablissement de la monarchie. Il perdrait en même temps l'assistance éventuelle des bonapartistes, alliés boudeurs et incertains, faisant la guerre pour leur propre compte et passant aisément d'un camp à l'autre, mais non moins indispensables que les légitimistes pour empêcher le parti républicain d'arriver au pouvoir. Il faudrait alors que le ministère consentît à s'appuyer sur la gauche, ou du moins sur cette fraction modérée de la gauche, à qui est échu, dans cette Assemblée, le soin de défendre et de représenter la république. Or, c'est là une extrémité à laquelle répugne la juste fierté du ministère. Le jour, d'ailleurs, où le centre gauche entrerait dans la place, ce serait à lui qu'appartiendrait la direction des affaires; le centre droit, réduit à l'appeler à son aide et forcé d'adopter sa politique, devrait se laisser éclipser à son tour. Le vice-président du conseil, à supposer qu'il conservât son titre officiel, ne figurerait plus dans le ministère que comme un prisonnier dans le cortége triomphal de la république. On conçoit qu'une pareille humiliation lui répugne et qu'il préfère prolonger son existence par de nouveaux expédients.

Aussi la commission constitutionnelle, qui obéira sans doute aux inspirations du ministère, ne tardera-t-elle pas à démontrer son impuissance. Quand, après les lois réactionnaires que le gouvernement lui demande et qu'elle va lui accorder avec joie, il lui faudra enfin aborder la partie la plus ardue de sa tâche, celle qui se rapporte à l'organisation des pouvoirs publics et à l'établissement d'un gouvernement régulier, elle trouvera certainement des prétextes pour s'en tenir encore une fois au provisoire et pour éloigner toute solution définitive. S'il sort quelque chose du sein de cette commission, ce seront de nouvelles menées monarchiques. Si elles échouent de nouveau, comme cela est probable, on se retrouvera dans la même situation qu'aujourd'hui, et le pays sera condamné à parcourir de nouveau les mêmes alternatives d'agitation et de torpeur. Si, par impossible, elles venaient à réussir, la France serait plus malheureuse encore: la guerre civile et peut-être la guerre sociale ne tarderaient pas à éclater.

C'est donc là que nous conduisent, sous prétexte de conservation, les hommes d'État sans élévation et sans franchise qui se sont imaginé, dans leur fol orgueil, qu'à eux seuls appartenait de sauver la France! Jadis ces hommes se vantaient d'être libéraux; hier encore ils revendiquaient avec ardeur les libertés parlementaires, méconnues, disaient-ils, par les partisans de la république et foulées aux pieds par le gouvernement de M. Thiers. Or, on sait maintenant comment ils entendent la responsabilité ministérielle, et quel rôle ils font jouer au parlement en présence du chef de l'État. En ce moment, ils ne se vantent plus d'apporter de nouvelles libertés à la France; ils promettent seulement de lui donner sept ans de tranquillité matérielle. Ils lui demandent en échange l'abandon de ses dernières libertés; ils la tiennent sous le régime de l'état de siége; ils vont lui retirer jusqu'au droit de parler et d'écrire, jusqu'au droit de nommer ses représentants. Et c'est là, au prix de tant de sacrifices, le genre de sécurité qu'ils lui donnent! Ils la condamnent à assister silencieusement pendant sept ans aux intrigues et aux agitations monarchiques, et ils veulent qu'elle voie sans s'émouvoir son avenir remis en question tous les jours! Non, en vérité, les pires des révolutionnaires ne sont pas toujours ceux qui font les révolutions, mais bien ceux

qui, à force de les provoquer, finissent par les rendre inévitables.

III

Il faudra bien pourtant, un jour ou l'autre, que l'on donne un gouvernement à la France. La dictature ne saurait en tenir lieu; car elle dépend de la vie d'un homme et elle ne peut durer indéfiniment. L'Assemblée nationale elle-même ne saurait prétendre à l'éternité : il faudra bien qu'elle disparaisse et cède la place à des pouvoirs nouveaux.

La monarchie est aussi difficile que jamais; l'interrègne de sept ans qu'on lui accorde pour se relever de son échec est à la fois trop long et trop court : trop court si, au bout de sept ans, la monarchie n'est pas prête à revenir; trop long si, pendant sept ans, le pays doit rester dans l'attente. Le provisoire ne peut ni se décréter ni se prolonger à terme fixe. D'ailleurs, il faut sortir à tout prix d'un régime qui énerve l'esprit public, alarme les intérêts matériels, paralyse de toutes les façons l'existence nationale. Le provisoire décourage toute initiative honnête, déconsidère le gouvernement, affaiblit le respect de la légalité, démoralise de tout point la France. Il faut en finir à tout prix avec un état de choses qui ne profite qu'aux intrigues des partis et qui nous conduira, s'il se prolonge, à une irrémédiable décadence. La prorogation n'est pas un remède; elle n'est qu'une prolongation du mal.

Faut-il mettre notre espoir dans les lois constitutionnelles? Il y six mois, ces lois auraient pu sauver le pays; mais nous avons vu tout à l'heure ce qu'il fallait en penser désormais. C'est un remède qui pourrait produire un effet salutaire entre les mains d'un gouvernement sincèrement résolu à fonder la république, mais qu'il ne faut accepter qu'avec défiance, venant de la part d'un gouvernement qui veut la détruire.

Faut-il donc recourir à l'insurrection? Dieu merci, personne n'y pense, et le parti républicain ne fait plus d'émeutes. Il faudrait de bien intolérables et bien longues provocations pour soulever le pays. Tout le monde comprend qu'une insurrection serait une faute en même temps qu'un crime, et qu'une nouvelle guerre civile, fût-elle couronnée de succès, achèverait de déshonorer et de désoler la France. Quelles que puissent être les usurpations de l'Assemblée, chacun respecte en elle la légalité dont elle est aujourd'hui la seule image. La guerre civile ne saurait exister, pour l'heure présente, que dans l'imagination de ceux qui la provoquent, et qui peut-être la désirent encore plus qu'ils ne la craignent.

Trouverons-nous un remède plus efficace dans un appel direct à la nation? L'appel au peuple serait peut-être une solution séduisante s'il était praticable dans les circonstances présentes. Mais à tant faire que d'abdiquer entre les mains du pays, cette Assemblée aimerait mieux se soumettre à de nouvelles élections générales. Si une majorité pouvait se former à Versailles en faveur de l'appel au peuple, elle se retrouverait, à plus forte raison, en faveur de la dissolution de l'Assemblée. Or, des élections libres, donnant naissance à une assemblée nouvelle, seraient incontestablement préférables.

Il y a quelques années, un prince de la famille Bonaparte, combattant dans le sénat cette funeste manie plébiscitaire qui n'a pas empêché la ruine de l'Empire, prononçait, au sujet des plébiscites impériaux, une parole profondément sage que l'événement n'a que trop justifiée : « Le plébiscite, disait-il, tel que le pratique un gouvernement établi, ne saurait être qu'une révolution ou une illusion. » Cette critique sévère des plébiscites impériaux ne s'appliquerait pas à l'appel au peuple tel qu'il est aujourd'hui conçu; mais il aurait d'autres inconvénients et d'autres périls. Lorsqu'une fois on aurait appelé la nation à voter directement sur la forme de gouvernement qu'elle préfère, il serait difficile de ne pas recommencer l'épreuve toutes les fois qu'un parti puissant demanderait à la renouveler à son profit. Le gouvernement qu'on aurait fondé pourrait donc être remis en question tous les jours au nom même de son propre principe, par ceux mêmes dont il aurait triomphé. Un plébiscite en appellerait un autre, et la théorie de l'appel au peuple deviendrait une arme à double tranchant, non moins dangereuse pour les vainqueurs que pour les vaincus, un instrument révolutionnaire mis par les institutions elles-mêmes dans la main des factions qui voudraient les renverser.

Qu'on se figure, en effet, la France divisée par un vote populaire entre deux partis de force à peu près égale, et qui tous les deux compteraient leurs adhérents par millions. Croit-on par hasard que le parti vaincu se résignerait sincèrement à sa défaite? Il aurait eu beau en prendre l'engagement, tant de vertu lui serait impossible. Son ambition, si voisine du succès, serait surexcitée par l'espoir d'une revanche prochaine, et cette revanche, il ne la chercherait pas dans les luttes pacifiques et légales qui sont la vie des gouvernements libres; il la chercherait dans une révolution nouvelle, accomplie ou sanctionnée par un nouveau plébiscite. A la première faute commise par le gouvernement légal, on verrait se lever d'un bout du pays à l'autre un parti ardent à lui déclarer la guerre, impitoyable pour ses erreurs, ne lui demandant ni concessions ni réformes, ne cherchant ni à le redresser ni à l'améliorer, mais à prendre sa place, et résolu d'avance à ne rien négliger pour le détruire.

Sont-ce là des conditions favorables à l'établissement d'un gouvernement libre? Y a-t-il aucune stabilité à espérer d'un système politique où toutes les crises aboutissent à des révolutions, où toutes les luttes des partis deviennent un duel à mort entre deux gouvernements hostiles? L'appel au peuple ne nous ferait sortir de l'état révolutionnaire où nous sommes que pour nous y ramener aussitôt par une autre voie. L'apaisement que le pays y trouverait n'aurait ni profondeur, ni durée. La propagande révolutionnaire deviendrait permanente et quasi légale; elle étoufferait l'exercice des libertés régulières; elle absorberait toute la vie et toutes les forces de la nation. La France n'aurait plus d'autre gouvernement possible qu'une dictature intermittente, interrompue de temps en temps par des révolutions.

Il n'y a donc plus qu'un remède efficace à la maladie dont nous souffrons. Ce remède est la dissolution de l'Assemblée. Le jour viendra, et nul ne peut l'empêcher de venir, où la France rentrera en possession d'elle-même et nommera une nouvelle assemblée d'opinion plus conforme à la sienne. C'est ce jour qu'il faut savoir attendre avec patience, en luttant pied à pied pour les libertés du pays. L'emploi de la violence serait criminel et inutile; l'appel au peuple serait révolutionnaire et dangereux; les lois constitutionnelles ne sauraient plus être

aujourd'hui qu'une vaine apparence. Le salut du pays est dans la délivrance légale, et cette délivrance, n'en doutons pas, viendra tôt ou tard.

ERNEST DUVERGIER DE HAURANNE.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. FOUCHER DE CAREIL

Leibniz et Pierre le Grand.

Tout ce que l'on savait jusqu'ici des rapports de Leibniz avec Pierre le Grand est extrait du bel éloge de Fontenelle dont il faut citer ce passage tout entier :

« Il s'ouvrit à lui, en 1711, un champ plus vaste et qui n'avait point été cultivé. Le czar qui a conçu la plus grande et la plus noble pensée qui puisse tomber dans l'esprit d'un souverain, celle de tirer ses peuples de la barbarie et d'introduire chez eux les sciences et les arts, alla à Torgau pour le mariage du prince son fils aîné, et y vit et y consulta beaucoup M. Leibniz sur son projet. »

C'est cette histoire des entretiens de Torgau auxquels il faut joindre ceux qu'ils eurent ensuite à Carlsbad, à Herren-Hauten et à Pyrmont, que je vais raconter d'après de nouveaux documents pour la plupart inédits. Il y a là une page peu connue de la vie de ce philosophe, un rapprochement entre un savant illustre et le fondateur d'un puissant empire, et enfin, pour la connaissance de la Russie et de l'Orient à cette époque, comme pour les vues si élevées de cet empereur et les plans civilisateurs de Leibniz, un mémoire à faire ou du moins à essayer.

Fort heureusement les documents ne nous manqueront pas pour l'accomplissement de cette tâche. Guhrauer, auteur d'une biographie estimée de Leibniz, avait signalé, dès 1846, la présence de pièces curieuses aux archives de Moscou. Le conseiller d'État Tourguenief, qui a écrit sur l'histoire russe, lui avait montré, en 1840, à Breslau, la copie de manuscrits allemands de la main de Leibniz. Ces écrits, adressés au czar ou à ses ministres et à ses conseillers, étaient relatifs au progrès des sciences, à des réformes administratives, à des projets économiques et à la fondation d'une Académie à Moscou ou à Saint-Pétersbourg. Depuis lors, un écrivain allemand au service de la Russie, Maurice Posselt, dans un ouvrage dédié à Son Excellence le Ministre de l'instruction publique, Sergei Semenowitsch Unaroff, avait utilisé ces manuscrits et composé avec eux une histoire des relations de Pierre le Grand et de Leibniz.

J'ai, lors de mon séjour à Göttingen, sur les indications de M. Rössler, trouvé quelques documents nouveaux qui complètent nos informations. Je les ai communiqués à l'Académie de Vienne, dans sa séance du mois d'octobre 1857, époque à laquelle je fus admis à lui faire une lecture sur les origines de cette Académie et la part qu'y prit Leibniz. Ce mémoire fut traduit par M. Joseph Bergmann, l'un de ses membres, et est inséré dans le *Recueil* de ses *Actes*, t. XVII.

La correspondance avec la duchesse Sophie, électrice de Hanovre, et sa fille Sophie-Charlotte, reine de Prusse, renferme aussi quelques pages curieuses sur leur entrevue avec Pierre le Grand. Celle qu'il entretenait avec les savants du temps, Veissière de La Croze, bibliothécaire du roi de Prusse, Ludolph, célèbre orientaliste, Sparvenfeld, ministre des cérémonies à Stockholm, Reyer, conseiller de Brandebourg, et Cuneau, conseiller de Frédéric Ier, est également à consulter pour l'intelligence de ses plans et des négociations dont ils ont été l'objet.

Enfin la bibliothèque de Hanovre, à laquelle il faut toujours revenir lorsqu'il s'agit de Leibniz, renfermait sur ses rapports avec Pierre le Grand une série de documents qui viennent de voir le jour, grâce aux soins éclairés de M. Guerrier, Français d'origine, professeur à l'université de Moscou, également versé dans l'étude du français, de l'allemand et du russe. Ces pièces, qui sont au nombre de 244, lettres, mémoires et projets de lettres, dans le recueil qu'il a publié, attestent de la manière la plus convaincante les efforts faits par Leibniz pour conquérir Pierre le Grand à son projet et les résultats qu'il obtint.

L'histoire de ces relations est curieuse. Pierre le Grand occupe une place tellement considérable sur la scène du monde, que tout ce qui se rapporte à lui offre un intérêt particulier. On connaît le beau mouvement de Voltaire dans son *Histoire de l'empire de Russie*, où, après avoir esquissé le tableau de cette barbarie à peine échappée du chaos, sur laquelle le czar allait exercer son prodigieux empire, il s'écrie : « *Enfin Pierre naquit* et la Russie fut formée ! » Ces traits si vifs ne suffiraient point cependant à expliquer les rapports de Leibniz avec Pierre le Grand et leur mutuel attrait l'un pour l'autre, si ce dernier n'avait voulu ajouter à la gloire du conquérant celle du législateur. On se représente difficilement le vainqueur de Pultava faisant venir le philosophe de Hanovre aux eaux de Carlsbad pour s'entretenir avec lui, s'il n'avait rêvé que guerre et conquêtes. Leibniz, d'ailleurs, eût été déplacé dans un camp, et ses offices furent réclamés ou offerts dans un tout autre but. Du jour où il s'agit d'écoles à fonder, de missions à propager et d'académies à créer, il pouvait venir, il était là comme dans son élément.

I

Par une rencontre singulière, le philosophe de Hanovre avait vu Charles XII avant de connaître son heureux rival.

L'étude attentive des pièces démontre même que Leibniz avait été d'abord partagé et comme en suspens entre ces deux héros. On sent dans la correspondance qu'il fut très-combattu avant de prendre parti dans ce grand procès qui s'agitait alors devant l'Europe étonnée. Comment n'aurait-il pas ressenti quelque perplexité ? S'il avait déjà des vues sur le czar dès 1697, il ne pouvait pas se dissimuler qu'il serait bien difficile de l'y amener, et d'ailleurs il pouvait être un danger pour l'Europe par sa puissance, comme pour ses peuples par sa cruauté. Cette manière de voir était commune à plusieurs cours d'Allemagne avec lesquelles il était en relation presque officielles, et celle de Hanovre n'était pas la moins hostile au grand czar. Enfin Leibniz ne renonçait pas aisément à ses vues de politique générale, et, de même que Louis XIV, Charles XII y avait tenu une si grande place, qu'il est impossible de ne pas rappeler ici les lignes principales du

plan qu'il avait conçu avant de connaître Pierre le Grand et de se rallier définitivement à sa cause.

Leibniz, de son cabinet, réglait l'état de l'Europe, et cette politique idéale, bien que souvent démentie par les événements, n'en est pas moins très-curieuse à connaître et à étudier. Dans un temps où il y avait une politique française, anglaise, suédoise, russe même, mais aucune politique allemande, notre philosophe de Hanovre paraît avoir eu le premier une telle politique. Fortement persuadé de la nécessité de maintenir l'équilibre en Europe par l'Allemagne et à son profit, et très-vite convaincu qu'un jeune monarque ambitieux comme Louis XIV le menaçait, il avait formé le plan un peu chimérique, mais grandiose, dont le projet d'expédition d'Égypte fut une révélation, mais non la seule.

Malheureusement la politique de Louis XIV n'était point celle de Leibniz; elle s'inspirait de pensées très-différentes et devait aboutir à des résultats diamétralement opposés. Ce n'était pas seulement une question de nationalité qui devait éloigner de plus en plus le patriote allemand du roi très-chrétien, fort peu soucieux de ménager l'Allemagne : c'était aussi un point de vue particulier à Leibniz, esprit cosmopolite pour qui la haine du Turc résumait en quelque sorte les destinées de la civilisation. Cette divergence d'opinion, qui s'accusait déjà très-nettement dans le *Consilium Ægyptiacum*, devait survivre chez Leibniz à d'amères déceptions et à des échecs répétés. Tandis que depuis François Ier l'alliance avec le Turc faisait en quelque sorte partie de la politique de nos rois et de l'équilibre européen, Leibniz ne voyait dans la Turquie que le dernier reste de la barbarie à chasser de l'Europe, et un obstacle persistant au progrès de la civilisation, qu'il ne séparait pas du christianisme. C'est cette divergence fondamentale sur le fond même de la politique qui fit rejeter avec quelque dédain son projet d'expédition d'Égypte ; mais Leibniz était opiniâtre dans ses vues : repoussé par Louis XIV et ses ministres, il parait avoir jeté les yeux sur le brillant météore qui apparaissait à l'Europe étonnée, je veux parler de Charles XII.

Ce jeune héros, qui venait en une seule campagne de triompher de ses trois puissants ennemis, parut un moment l'arbitre de l'Europe. Leibniz se dit qu'il pourrait devenir l'âme de la coalition contre la France et que, du côté où il mettrait son épée, pencherait la balance. La victoire de Narva (1700) fut l'objet d'un distique bien cruel pour le vaincu : *Cæsar eras, nunc cæsus*, et l'année suivante il était encore sous le charme, car il écrivait à Storren, agent suédois à Berlin : « Pour moi, je voudrais voir régner votre Roy jusque dans Moscou et jusqu'au fleuve *Amur*, qui sépare, dit-on, l'empire des Moscovites et celuy de la Chine (1). » C'est alors qu'il lui adressa sous forme poétique ses incitations et ses adjurations les plus éloquentes :

Carole, principio Gustavis major in ipso,
Qui tibi non vane credis adesse Deum :
Detumuit Tethys cui Cimbrica, Moscus et ingens,
Et cum Sauromata complice Saxo ferox.
Magnus Alexander puerilibus invidet annis ;
Peneque romana est fabula quidquid agis.
Jam quid erit ? Vocat immensum te Gallus in orbem,
Et prope nudatus milite Teuto patet.
Parte alia jus fasque vetant, jurandaque vincla
Imperii, Europæ et non temeranda salus.
Hactenus in puris fulsisti candidus armis,
Et tibi justitiæ maxima cura fuit.
Hoc tu macte animo ! Sic tecum militet æther,
Nec tibi sint resides ad pia bella manus.
Trans Alpes Rhenumve move victricia signa,
Facque habeat Cæsar, fac sua jura Deus (1).

Mais alors aussi entre en scène un nouvel acteur qui paraît avoir joué dans ces circonstances un rôle prépondérant : je veux parler du baron d'Urbich, ministre du czar à Vienne et ami particulier de notre philosophe. Sa correspondance, récemment découverte, jette sur la politique du temps, sur les intrigues diplomatiques des cours d'Allemagne, sur la part qu'ils y prirent tous deux, un jour tout nouveau : elle prouve l'intérêt qu'attachait Urbich à conquérir Leibniz au czar de Russie; elle établit nettement que les perplexités de ce dernier ne cédèrent qu'à l'influence et à l'habileté de son ami.

Urbich était un habile diplomate qui avait le coup d'œil et l'expérience, et qui avait bien apprécié la position de Charles XII, position brillante, mais insoutenable. Leibniz lui écrit-il : « Pour moy, je souhaite qu'un ange de la paix se mette au milieu et rende le repos au nord, et j'ay fait autrefois un petit épigramme un peu après la bataille de Puitschow, où je souhaite que le roi de Suède cherchât de la gloire dans le rétablissement de la balance de l'Europe (2) », Urbich lui répond en homme initié aux secrets du cabinet, et qui ne se paye pas d'illusions : « Pour la paix avec la Suède, elle serait désirable en toute manière pour la Suède même, puisqu'il est certain que le czar endurera plus que ce roy la guerre (3) », et il lui démontre les dangers que Charles XII fait courir à l'équilibre européen. Leibniz, qui avait nourri des espérances sur la Suède, n'y renonçait pas sans peine.

Il avait été au camp d'Alstranstat, petite ville de la Saxe où le roi de Suède (1707) recevait alors les ambassadeurs de presque tous les princes et leur dictait des lois. Il écrit à lord Raby, depuis lord Strafford, ambassadeur extraordinaire de la reine de la Grande-Bretagne à Berlin et l'un des plénipotentiaires à Utrecht, ses impressions toutes vives sur ce grand capitaine : la lettre nous a été conservée par Guhrauer et vaut la peine d'être citée; elle est du 1er juillet 1707 (4).

« Mylord, quoyque j'aye vu les trois rois en Saxe (le roi de Prusse, Auguste roi de Pologne et électeur de Saxe, et enfin Charles XII), je n'ay rien trouvé qui méritât d'être mandé à Votre Excell., et qu'elle ne dût déjà savoir mieux. Le roy de Suède était parti pour voir des troupes dispersées dans le pays, et l'administrateur de Holstein avait couru plus de quarante lieues après lui sans le pouvoir attraper (on sait que

(1) Guerrier, p. 39.

(1) Cette pressante et poétique invocation à Charles XII, dont il voulait faire l'âme de la coalition contre la France, est de 1702. Voy. Pertz, t. IV, p. 157, et Pfédérer, p. 247.

(2) Première lettre d'Urbich à Leibniz, 31 août 1707 : « Dernièrement, il n'était pas *consultum* (prudent) de m'arrester trop longtemps dans vos quartiers, puisque mss. les Suédois ont conjuré ma perte et pourtant je n'ay esté jamais dans leur service, ny pensionnaire, ny sujet. »

(3) Page 70, n° 59, 1707.

(4) Leibniz lui a en outre consacré deux odes latines, dont l'une sur sa défaite de Pultava. Pertz, t. IV, 157, 158. On y trouve aussi un distique sur Pierre le Grand.

Charles fatiguait trois chevaux par jour). Dans le moment que le roy revint, je me trouvai à Altranstat et je le vis dîner. Cela dura bien une demi-heure, mais Sa Majesté n'a pas dit un mot pendant le dîner et ne leva les yeux qu'une seule fois, lorsqu'un jeune prince de Wurtemberg, assis du côté gauche, badinait avec un chien, ce qu'il cessa de faire d'abord sur ce regard. On peut dire que la physionomie du roy est fort bonne; mais son port et son habillement est celuy des reistres à l'ancienne mode. Comme j'avais attendu son retour au delà d'une semaine, je ne pus point m'arrêter davantage, quoyqu'on me fît espérer que je pourrois avoir audience de Sa Majesté, comme l'ont eue depuis le jeune comte de Plate et M. Fabrice le jeune, arrivés quand je me préparais à partir. Mais qu'aurois-je pu luy dire? il n'aime pas d'entendre ses louanges, mêmes véritables, et il ne parle point d'affaires. Mais il parle fort bien des choses militaires, comme m'a assuré M. de Schulenbourg, qui a eu avec luy un entretien de près de deux heures. M. le comte de Fleming, gouverneur de Poméranie, avait aussi eu audience de luy un peu avant mon arrivée à Leipzig, et était demeuré à dîner avec Sa Majesté, qui avoit même continué l'entretien après la table et avoit témoigné d'être de fort bonne humeur en disant quelque mot pour rire. Votre Excell. aura vu une relation imprimée de la danse du roy aux noces d'un de ses généraux, mais j'étois déjà parti quand cette solennité a été célébrée. »

C'est là ce qui explique pourquoi il se ne rend pas d'abord aux raisons d'Urbich, si puissantes qu'elles soient : il poursuit encore son double objectif, une diversion contre la France, d'une part, et une guerre contre le Turc, de l'autre, et cela ne l'empêche pas de désirer la paix entre Charles XII et le czar, parce qu'il voudrait que le czar poussât et perfectionnât son admirable et héroïque dessein de cultiver son vaste empire et d'y introduire les sciences, les arts et les bonnes mœurs (1). Mais il ne s'en ouvre à Urbich qu'avec une sorte de crainte et il lui dit de tenir sa lettre secrète, de peur qu'elle ne soit mal interprétée. Il fait allusion aux tiraillements et aux défaillances de l'empire, dont la conduite lui paraît prêter à la critique; il lui dit :

Iliacos intra muros peccatur et extrà (2)

Mais Urbich, qui comptait se servir de Leibniz pour détacher l'Électeur de Hanovre de l'alliance suédoise, le pousse dans ses derniers retranchements en lui envoyant un chiffre pour communiquer plus sûrement (3); il lui annonce d'importants succès du czar et conclut : « Vous avez raison de dire, monsieur, que la guerre entre le czar et la Suède ne se finira que l'un ou l'autre ne soit ruiné. Il est vraisemblable que ce sera plus tôt le dernier que le premier; nous avons et pouvons avoir toujours des ressources, mais point le roy de Suède, qui, estant une fois ruiné, ne se remettra pas dans un siècle (4). » En même temps, il promet d'aider son ami, et se fait son intermédiaire pour ses plans de réformes, qu'il appuie auprès du czar.

Leibniz entre enfin dans les vues d'Urbich et lui propose d'envoyer son frère pour traiter à Hanovre même de l'importante question de détacher le Hanovre de l'alliance de la Suède (1). Cette secrète négociation fut, au commencement de 1709, l'objet d'un échange de lettres entre Leibniz et Urbich, et nous mène jusqu'à la bataille de Pultawa, qui venait donner à ce dernier un puissant concours en prouvant qu'il avait eu raison. Nous nous arrêtons à cette date, parce qu'à partir de cette époque Leibniz est complétement acquis à la cause russe. Après avoir vainement invité Charles XII à porter ses armes contre la France et à faire un pacte avec l'empire, il va désormais se tourner du côté de son rival plus heureux, et qu'il croit plus capable de servir la cause de la civilisation.

Singulière destinée des philosophes! Ce projet que Leibniz, plus jeune et déjà passionné pour l'Orient, se trompant de souverain et peut-être aussi d'époque, adressait à Louis XIV, ce sera quarante ans plus tard et toujours à son instigation qu'un empereur encore barbare l'accomplira pour la plus grande partie, notamment dans tout ce qui regarde l'Europe orientale et l'Asie centrale. Leibniz, éconduit par Louis XIV, s'est vers la fin de sa vie tourné vers la Russie; il a trouvé chez ces races plus jeunes, avec une situation géographique meilleure pour ses plans, une foi plus entière dans leur vocation; il y a rencontré surtout un empereur qui agitait les plus vastes desseins et auquel rien ne semblait impossible.

Pierre le Grand tenait dans ses mains ces clefs de l'Asie, les seules qui pussent ouvrir la Chine à nos missionnaires et à la civilisation, et nous verrons bientôt quelle importance Leibniz attachait à ces rapports avec le continent asiatique pour les sciences. Pierre le Grand venait en outre d'accomplir ce voyage resté légendaire, à la suite duquel l'Europe étonnée sut qu'un empereur, sous des habits d'artisan, était venu apprendre en Hollande l'art de construire les vaisseaux dont manquait son peuple. Leibniz comprit qu'une nouvelle aurore s'était levée en Orient et que de nouvelles destinées se préparaient pour le monde.

II

Ce premier voyage du czar, accompli sous le voile de l'incognito, paraît avoir éveillé une curiosité très-vive dans les cours d'Allemagne qu'il traversa. Les deux Électrices, Sophie et Sophie-Charlotte, ne purent résister à la tentation; elles voulurent voir ce jeune prince encore un peu sauvage et dont elles entendaient dire des choses surprenantes. Nous avons la bonne fortune de ressaisir les impressions de ces deux princesses dans leur correspondance en français. Nous y puiserons largement pour faire connaître notre héros.

Sophie-Charlotte, l'amie de Leibniz, que certaines questions d'étiquette avaient empêchée de se rendre à Kœnisberg au devant du czar, avait désiré être renseignée sur ses moindres actions par le ministre de Fuchs. Elle lui écrit le 1er mai :

« L'offre que vous me faites de me donner une relation exacte du voyage du czar, je l'accepte de bon cœur; car sans que j'aie cela de commun avec toutes les femmes d'être curieuse, il me semble que cela est aussi plus permis sur cette matière qu'en aucune autre; car le cas est fort rare de savoir

(1) Page 75.
(2) Page 80.
(3) Page 83.
(4) Page 93.

(1) Page 104.

l'empereur inconnu avec son ambassade, ce qui jusqu'ici n'a été pratique que dans les romans. Je regretterai fort de ne pas le voir, et je voudrais que l'on le persuadât de passer par ici, non pas pour voir, mais pour être vu, et nous épargnerions avec plaisir ce qu'on donne pour les bêtes rares pour l'employer en cette occasion. »

Une autre lettre du même mois exprime la satisfaction de la princesse au ministre pour la relation qu'il lui a envoyée :

« Je ne saurais vous dire, monsieur, le plaisir que vous m'avez fait de me donner une si agréable relation du czar de Moscovie; le sujet est effectivement rare, mais il y a surtout du plaisir à l'entendre traiter par vous; aussi j'espère que vous voudrez bien, quand vous n'aurez pas trop d'affaires, me donner des nouvelles encore. »

Sophie-Charlotte écrit encore le 29 mai :

« En vérité, vous vous donnez trop de peine, monsieur, en m'écrivant d'une manière aussi exacte ce qui se passe au sujet des Moscovites. J'espère que la visite du czar, quoique un peu incommode pour le présent, sera d'un grand avantage à l'avenir pour monsieur l'Électeur, qui ménagera apparemment bien toutes les bonnes dispositions qu'il trouve en lui. Je regrette fort qu'il ne vienne pas ici avec son ambassade, et quoique je sois ennemie de la malpropreté, la curiosité l'emporte pour ce coup. La solitude où je suis ici est assez grande pour faire souhaiter de nouveaux objets qui divertissent. »

Évidemment, ces récits piquaient la curiosité de la princesse, bien qu'elle dise qu'elle ne soit pas curieuse. Sa lettre du 10 juin laisse percer le désir qu'elle a de voir le czar et en suggère les moyens.

« J'espère qu'en cas qu'on ne puisse détourner le czar des voyages qu'il a encore dessein de faire, que du moins en cherchant sa sûreté par terre, on le pourra voir en ces quartiers. Comme apparemment ce sont ses favoris, les ambassadeurs, qui lui ont fait prendre le dessein de voir les pays étrangers pour ne pas le perdre de vue, ils ne seront pas d'avis qu'il retourne chez lui qu'à condition que leur ambassade soit finie près de monsieur l'Électeur, ce qui serait fort glorieux pour nous; et ceux qui porteront les choses à ce point-là, comme vous, monsieur, en avez la bonne intention, rendront un grand service à monsieur l'Électeur. Vous avez déjà montré en tant d'occasions votre capacité, que ce sera un surcroît d'habileté de savoir tourner l'esprit des barbares, avec qui il faut prendre tout à fait d'autres mesures qu'avec les autres gens; j'en juge par toutes les relations que vous avez la bonté de m'en donner, dont je vous demeurerai toujours obligée comme de tous les sentiments que vous me témoignez. »

Le czar, à Kœnigsberg, avait excité une curiosité très-vive, dont le voyage d'un roi de l'Orient à travers l'Europe peut seule nous donner une idée. La liberté de ses allures, son désir de tout voir et de tout connaître, son originalité, ses étrangetés, ses excentricités même avaient concouru à son succès. On racontait sur lui mille anecdotes. Mademoiselle de Pollnitz, l'amie et la confidente de Sophie-Charlotte, prétend qu'il désirait voir le supplice de la roue qu'il ne connaissait pas, et comme on lui objecta qu'il n'y avait pas pour le moment de condamné à ce supplice, il aurait dit qu'on pouvait fort bien rouer quelqu'un de sa suite. Se trouvant assis à souper auprès de l'Électeur, on entendit tout à coup un grand bruit causé par la chute fortuite d'un vase sur une table de marbre : il s'élança aussitôt, tira son sabre hors du fourreau et se mit en garde, comme s'il y ait eu là quelque trahison; une fois remis de cette alarme, il voulut qu'on punît sévèrement le coupable involontaire. A côté de ces traits singuliers, on en citait d'autres à son honneur.

Lors de son entrée dans Berlin, il avait interdit toutes les cérémonies; mais l'Électeur crut devoir envoyer au-devant de lui un certain nombre de carrosses de la cour. Pierre disparut, sans qu'on le remarquât, par une porte dérobée et se présenta avant les carrosses devant l'Électeur, dont la surprise était extrême qu'il eût pu faire à pied une assez longue route sans fatigue.

Sophie-Charlotte ne vit pas le czar à Berlin; elle se trouvait alors auprès de sa mère à Hanovre. Mais elle avait le plus vif désir de le connaître, et comme sa mère n'était pas moins intriguée qu'elle, elles résolurent de lui donner à souper à son retour, au village de Köppenbrück où était un château de l'électeur. Pierre, qui avait résisté d'abord à leurs avances, ne put refuser une aussi aimable invitation. Nous avons dans une lettre de la princesse à son ministre de Fuchs un récit de l'entrevue dont quelques traits sont charmants :

« A présent, je puis vous rendre la pareille, monsieur, car j'ai vu le grand czar. Madame ma mère et moi commençâmes à lui faire notre compliment et il fit répondre monsieur Le Fort pour lui, car il paraissait honteux et se cachait le visage avec la main, — *ich kann nicht sprechen*, — mais nous l'apprivoisâmes d'abord, et il se mit à table entre madame ma mère et moi, où chacune l'entretint tour à tour, *et ce fut à qui l'aurait*.

» Quelquefois il répondait lui-même, d'autres fois il le faisait faire à deux truchements, et assurément il ne dit rien que de fort à propos, et cela sur tous les sujets sur lesquels on le mit; car la vivacité de madame ma mère lui a fait faire bien des questions, sur quoi il répondait avec la même promptitude, et je m'étonne qu'il ne fût point fatigué de la conversation, puisque l'on dit qu'elle n'est pas fort en usage dans son pays.

» Pour ses grimaces, je me les suis imaginées plus que je ne les lui ai trouvées, et quelques-unes ne sont pas en son pouvoir de les corriger. L'on voit aussi qu'il n'a pas eu de maître pour apprendre à manger proprement, mais il y a un air naturel et sans contrainte dans son fait qui m'a plu, car il a fait d'abord comme s'il était chez lui, et après avoir permis que les gentilshommes qui servent pussent entrer et toutes les dames, qu'il avait fait du commencement difficulté de voir, il a fait fermer la porte à ses gens et a mis son favori, qu'il appelle son bras droit, auprès, avec ordre de ne laisser sortir personne, et a fait venir de grands verres et donné trois ou quatre coups à boire à chacun en marquant qu'il le faisait pour leur faire honneur. Il leur donnait lui-même le verre; quelqu'un le voulut donner à Quirini, il le reprit de ses mains et le remit lui-même entre celles de Quirini, ce qui est une politesse à laquelle nous ne nous attendions pas. Je lui donnai la musique pour voir la mine qu'il y ferait, et il dit qu'elle lui plaisait, surtout Fernandina, qu'il récompensa comme messieurs de la cour avec un verre. Nous fûmes quatre heures à table pour lui complaire, à boire à la moscovite, c'est-à-dire tous à la fois et debout à la santé du czar. Frédéric ne fut pas oublié; cependant il but peu. Pour le voir dan-

ser, je fis prier monsieur Le Fort de nous faire avoir ses musiciens qui vinrent après le repas... »

Après la lettre de la fille, voici celle de la mère. La duchesse Sophie se montre ici dans son naturel, aimable, spirituelle, pénétrante, avec une pointe de gaieté et de malice.

« Il faut à présent vous raconter que j'ai vu l'illustre czar. Sa Majesté fut entièrement défrayée par l'électeur de Brandebourg jusqu'à Wesel ; mais elle fut obligée de passer par Köppenbrück, qui est un fief de notre maison appartenant au prince de Nassau, en Frise. Nous fîmes demander audience à Sa Majesté czarienne (car elle garde partout l'incognito, et ses trois ambassadeurs sont seuls chargés de la représentation) ; le prince consentit à nous recevoir et à nous voir en particulier. J'étais accompagnée de ma fille et de mes trois fils. Bien que Köppenbrück soit à quatre grands milles d'ici, nous nous y rendîmes avec le plus grand empressement, Koppenstein nous ayant précédés pour faire les arrangements nécessaires. Nous devançâmes les Moscovites, qui n'arrivèrent que vers huit heures et descendirent dans une maison de paysan. Malgré nos conventions, il s'était rassemblé une si grande multitude de gens, que le czar ne sut comment s'y prendre pour passer sans être reconnu. Ainsi nous capitulâmes longtemps. Enfin, mon fils fut obligé de faire chasser les spectateurs par les soldats de garde, et pendant que les ambassadeurs arrivaient avec leur suite, le czar se glissa par un degré dérobé dans sa chambre, parce que pour y arriver il aurait fallu traverser la salle à manger. Nous nous rendîmes dans cette chambre auprès de Sa Majesté, et le premier ambassadeur, M. Le Fort de Genève, pour servir d'interprète. Le czar est fort grand; sa physionomie est très-belle et sa taille fort noble. Il a une grande vivacité d'esprit, la repartie prompte et juste. Mais avec tous les avantages dont la nature l'a doué, il serait à souhaiter que ses mœurs fussent un peu moins agrestes. Nous nous mîmes aussitôt à table. Monsieur Koppenstein, qui faisait la fonction de maréchal, présenta la serviette à Sa Majesté, mais elle fut embarrassée, car au lieu de serviette à table, on lui avait présenté dans le Brandebourg des aiguières après le repas. Sa Majesté fut assise à table entre ma fille et moi, ayant un interprète de chaque côté. Elle fut très-gaie, très-parlante, et nous nous liâmes d'une fort grande amitié. Ma fille et Sa Majesté échangèrent leurs tabatières. Celle du czar était ornée de son chiffre et ma fille en fait grand cas. Nous demeurâmes à la vérité fort longtemps à table; mais nous y serions volontiers restées plus longtemps encore sans éprouver un moment d'ennui, car le czar était de très-bonne humeur et ne cessait de nous entretenir. Ma fille fit chanter ses Italiens; leur chant lui plut, bien qu'il nous avouât qu'il ne faisait pas grand cas de la musique.

» Je lui demandai s'il aimait la chasse. Il me répondit que son père l'avait beaucoup aimée, mais que pour lui, dès sa jeunesse, il avait eu une véritable passion pour la navigation et pour les feux d'artifice. Il nous dit qu'il travaillait lui-même à la construction des navires, nous montra ses mains, et nous fit toucher le calus qui s'y était formé à force de travail. Après le repas, Sa Majesté fit venir ses violons et nous exécutâmes des danses russes que je préfère beaucoup aux polonaises. Le bal se prolongea jusqu'à quatre heures du matin. Nous avions à la vérité formé le dessein de passer la nuit dans un château du voisinage ; mais comme il faisait déjà jour, nous revînmes tout de suite ici sans avoir dormi, et très-contentes de notre journée. Il serait trop long de vous détailler tout ce que nous avons vu. M. Le Fort et son neveu étaient habillés à la française : ils ont l'un et l'autre beaucoup d'esprit. Je ne pus parler aux deux autres ambassadeurs, non plus qu'à une multitude de princes qui font partie de la suite du czar. Le czar, qui ne savait pas que le local ne nous permettait absolument pas d'y demeurer, s'attendait à nous revoir le lendemain. Si nous en avions été prévenues, nous nous serions arrangées de manière à rester dans le voisinage pour le revoir encore, car sa société nous a causé beaucoup de plaisir. C'est un homme tout à fait extraordinaire. Il est impossible de le décrire et même de s'en faire une idée à moins de l'avoir vu. Il a un très-bon cœur, des sentiments tout à fait nobles. Il faut que je vous dise aussi qu'il ne s'est point enivré en notre présence ; mais à peine étions-nous partis que les gens de sa suite se sont amplement dédommagés. Koppenstein a certes bien mérité la superbe pelisse de zibeline dont ils lui ont fait présent, pour leur avoir tenu tête. Il nous a dit cependant qu'ils avaient conservé jusque dans l'ivresse beaucoup de gaieté et de politesse ; mais il a eu les honneurs du triomphe, car les trois ambassadeurs moscovites avaient absolument noyé leur raison dans le vin lorsqu'ils partirent. »

D'une seconde lettre du 15 septembre, nous détachons ce passage :

« Je pourrais embellir le récit du voyage de l'illustre czar, si je vous disais qu'il est sensible aux charmes de la beauté. Mais pris dans le fait, je ne lui ai trouvé aucune disposition à la galanterie. Et si nous n'avions pas fait tant de démarches pour le voir, je crois qu'il n'aurait pas songé à nous. Dans son pays, il est d'usage que toutes les femmes mettent du blanc et du rouge, et le fard entre essentiellement dans les présents de noces qu'elles reçoivent ; et c'est pourquoi la comtesse Platen a singulièrement plu aux Moscovites. Mais, en dansant, ils ont pris nos corsets de baleine pour nos os, et le czar a témoigné son étonnement en disant que les dames allemandes ont les os diablement durs. »

Dans une troisième lettre, l'Électrice Sophie l'appelle son bon ami :

« Mon bon ami le grand czar m'a envoyé quatre peaux de zibeline et trois pièces de damas. Mais elles sont trop petites, et l'on ne peut en faire que des couvertures de chaise. A Amsterdam, Sa Majesté s'est divertie à aller au cabaret avec les matelots. Elle-même travaille à la construction d'un navire, car elle exerce quatorze métiers dans la dernière perfection. Il faut avouer que c'est un personnage extraordinaire. Je ne donnerai pas pour beaucoup le plaisir de l'avoir vu lui et sa cour. Ils ont quatre nains. Il y en a deux qui sont très-bien proportionnés et parfaitement bien élevés. Tantôt il baisait, tantôt il pinçait aux oreilles celui de ces nains qui est son favori. Il prit par la tête notre petite princesse et la baisa deux fois. Sa fontange en fut fort dérangée. Il baisa aussi son frère. — C'est un prince à la fois très-bon et très-méchant, et il a tout à fait les mœurs de son pays. S'il avait reçu une meilleure éducation, ce serait un homme accompli, car il a beaucoup de bonnes qualités et infiniment d'esprit naturel. »

FOUCHER DE CAREIL.

— La suite très-prochainement. —

LA POÉSIE CONTEMPORAINE EN ANGLETERRE

Les trois écoles

Nous trouvons dans un livre qui vient de paraître en Angleterre (1), une classification que nous adopterons volontiers, parce qu'elle est exacte, sans toutefois partager l'admiration excessive de l'auteur pour les trois écoles qu'il appelle : l'*école idyllique*, l'*école psychologique*, l'*école préraphaélite*. M. Buxton Forman a le mérite de ne toucher qu'avec infiniment de respect à la pensée des poëtes ; mais il a le tort, selon nous, de s'abandonner sans réserve à l'enthousiasme de son âme, cent fois plus poétique que celle des écrivains qu'il apprécie. M. Forman voit une aurore, là où d'autres ne voient que le crépuscule d'un jour d'automne, et déclare qu'il ne reconnaît d'autres règles du goût que le sentiment qu'il éprouve lui-même. M. Forman ne se montre pas un sérieux critique. Il n'en est pas moins un bon historien littéraire, et son admiration naïve pour ses contemporains fait peut-être mieux ressortir leurs défauts que ne l'eût fait une censure suspecte.

I

L'école idyllique est, à double titre, la première par ordre de date ; car l'idylle a toujours éclos avant les autres genres, et, dans le cas qui nous occupe, Tennyson a précédé Browning et Swinburne. Tennyson a d'ailleurs une longue suite d'ancêtres, et les chefs des deux autres écoles, la psychologique et la préraphaélite, — puisque tels sont les noms que M. Forman leur donne, — auraient plus de peine à dresser leur généalogie littéraire. L'idylle est de tous les pays, et l'Angleterre aux vertes campagnes doit la produire comme les autres. Malheureusement elle n'est peut-être pas de tous les temps ; les mœurs pastorales ont, de nos jours, singulièrement changé de caractère ; tout poëte idyllique écoute, malgré lui, la Grèce et l'Italie, Théocrite et Virgile, et cette réminiscence sous un ciel si différent, chez un peuple si dissemblable, fait rendre des sons faux au pipeau dorique. Crabbe, à la fin du XVIIIe siècle, est le premier qui l'ait senti, et il a commencé à peindre la nature en réaliste. On l'a surnommé le Téniers de la poésie, et dans ce Téniers il y a une force, une grandeur vraie, une originalité qui n'ont plus été atteintes. *Le Ressentiment* est un vrai poëme, un poëme tragique en sa simplicité. Après lui, Tennyson a continué l'idylle moderne ; mais il l'a affaiblie, maniérée et, encore une fois, mise en dehors de la nature. Cependant, comme Tennyson est un versificateur admirable et qu'il possède au suprême degré la langue élégante et polie, il a joui et il jouit encore d'une incontestable popularité. Miss Ingelow, son imitatrice, la partage ; Wordsworth, l'excellent et grand Wordsworth lui-même, ne les noie pas dans son ombre, et Tennyson occupe le premier rang, parmi les poëtes vivants, en Angleterre. Voyons quels sont ses titres à cette haute prééminence.

On se tromperait si l'on entendait sous la désignation d'idyllique, adoptée par M. Forman pour l'école dont Crabbe est le père et M. Tennyson l'étoile, le genre exclusivement pastoral ; c'est le genre pastoral adapté à tous les sujets vulgaires, aux mœurs modernes et à la vie de tous les jours. Aux chantres de bergeries ont succédé, avec ces maîtres, les chantres de la vie bourgeoise. Ils ont entrepris de mettre en relief le côté délicat, exquis, poétique des choses qui ont passé jusqu'ici pour être du domaine de la prose, de la comédie et de la poésie burlesque. On comprend de quels écueils la route était semée : l'ennui, le ridicule, le faux, le faux surtout ! Crabbe, avec sa vigueur native, avait su réellement agrandir tous les sujets qu'il avait touchés par l'énergique peinture de ces passions qui sont les mêmes chez les hommes de tous les rangs, et faire jaillir l'éclair tragique du fond des situations les plus grossières. Avec son âme profonde il avait sondé les profondeurs du cœur humain. Ainsi doué, un poëte est toujours bon dans tous les genres. Mais chez les successeurs de Crabbe le vice de l'école apparaît. La poésie trouve peu son compte dans une conversation d'après souper chez le meunier du village, ou dans une partie de thé chez le vicaire de la paroisse. Malgré le raffinement du vers et de la pensée, — raffinement dans lequel on sent l'auteur, miss Ingelow, et nullement les personnages, — il est impossible de ne pas s'ennuyer à cette lecture, de ne pas souhaiter que ces honnêtes récits soient clairement et simplement dits dans un bon roman en prose. La poésie n'est point faite pour philosopher, encore moins pour revêtir comme d'un manteau d'emprunt des sujets qui lui sont par nature étrangers ; des bourgeois qui parlent en vers à la table de famille échappent difficilement à l'ennui et au ridicule.

M. Tennyson a produit trois sortes de poëmes, tous traités à peu près de la même manière, mais se rapportant à trois ordres d'idées différents. Ses idylles semi-pastorales telles que *Enoch Arden*, (*the Northern Farmer*) le Fermier du Nord, (*the Grandmother*) la Grand'Mère, sont de beaux essais, remplis du sentiment anglais, de l'*humour* anglais et qui doivent, nous en convenons, remuer le cœur de nos voisins. La tendre et fidèle peinture des scènes champêtres et des mœurs familiales de la Grande-Bretagne a droit de les charmer, et ces trois poëmes suffisent à eux seuls à rendre compte de la grande popularité dont jouit M. Tennyson. Cependant, pour le critique (et en pareil cas tout étranger devient un bon critique, parce qu'il ne subit point l'ensorcellement du *home, sweet home*), il y a lieu de rechercher si les procédés du peintre sont bien les mêmes que ceux de l'écrivain. La peinture des objets extérieurs ne doit tenir dans tout ouvrage d'esprit que la place d'un fond de tableau ; la mettre au premier plan, c'est recourir à une espèce de charlatanisme et, qu'on nous permette le mot, à un *truc* de métier peu digne d'un grand écrivain. Aussi n'obtient-on jamais, en ce cas, que les applaudissements du premier quart d'heure, et M. Tennyson, malgré son grand talent, pourrait bien avoir le sort de beaucoup de réalistes.

Sa seconde sorte de poëme : est le poëme romantique allégorique, tiré du cycle d'Arthur, comme par exemple : *la Princesse, les Idylles du roi*, etc. Là, nous nous trouvons en présence du danger qu'offre l'introduction d'une donnée purement philosophique dans un ouvrage en vers. Dans *La Princesse*, nous trouvons, sous une forme allégorique il est vrai, la question toute moderne des droits civils et politiques de la femme, et cette question, mise en action par une princesse et des chevaliers du moyen âge, est le renversement, non-seulement de la vérité historique, mais de

(1) *Our Leiving Poets*, par H. Buxton Forman.

la vérité littéraire. Les chevaliers de M. Tennyson sont des philosophes en cotte de mailles, ou, pour mieux dire, ils sont M. Tennyson lui-même. Quand le roi Arthur apprend que Lancelot lui a enlevé sa femme Geneièvre et l'a emmenée dans son château, l'auteur suppose une entrevue du roi avec elle, tout exprès, sans doute, pour les besoins de la cause. Cependant, combien est plus juste l'accent du prolixe Mallory, quand il fait dire tout simplement à l'époux outragé : « Bien plus affligé suis-je pour la perte de mon bon chevalier que pour la perte de ma reine, car de reines ne manquerai-je; mais si bon compagnon de chevalerie ne saurai-je trouver en aucun lieu ! » Voilà comme parlait la nature au temps de ce bon roi. J'ajoute que s'il eût été amoureux de Genièvre, ce qui n'était pas, il se fut tout simplement vengé sur Lancelot et sur la dame. Quant à penser au delà et à se dire qu'après tout la femme qui lui était destinée avait le droit de disposer d'elle-même, cela était très-évidemment réservé à M. Tennyson, à son siècle et à ses lecteurs.

Après ses poëmes pastoraux et ses poëmes romantiques, M. Tennyson a ses poëmes de caractères, dont la nature humaine fait seule tous les frais. C'est là que tout poëte est à l'aise et peut donner la mesure de sa taille. *Maud*, le fou, l'hypochondriaque amoureux, est la représentation savante de tout un grand côté de la vie, une critique humoristique d'un caractère plus large et plus vigoureux que la plupart des ouvrages du même auteur. Ici, pourtant, les inconvénients du genre reparaissent encore. Quand Maud déclame avec fureur contre les hommes et les choses les plus innocentes du siècle, par exemple, contre « le misérable qui pile dans un mortier son poison empoisonné (*poisoned poison*) » ; contre « le fripon au nez impudent, à la face aplatie, qui vole, le mètre en main » ; contre « ce fléau de la paix, le bruit odieux de la machine », le fou n'inspire plus la pitié, la terreur, mais le rire, parce qu'il se sert de grands mots, de grandes formes et de vers magnifiques pour dire de petites choses. De ce contraste naît le burlesque, car l'essence du burlesque est précisément l'opposition du trivial et du style héroïque. Comme l'auteur, au contraire, entend nous montrer dans Maud ce mélange de bonté et de misanthropie qui fait la moyenne des caractères et qui rend tous les hommes à moitié malheureux; comme il veut nous intéresser à son personnage et qu'il le prend au sérieux lui-même, son but n'est point atteint. Les extravagances hypochondriaques de Maud ne nous le font point paraître odieux, mais elles nous font sourire; il est ridicule, et c'en est assez pour le priver de notre sympathie.

Nous pensons donc que le genre idyllique, traité comme il peut l'être en Angleterre, et comme il l'est par la nombreuse école de M. Tennyson, se heurte à des incompatibilités invincibles. Cela est si vrai que la perfection même du maître nuit encore à son ouvrage. Il fut un temps où l'on faisait chez nous, et même chez nos voisins, parler les bergers comme des rois, et le bon sens public a violemment réagi contre cette aberration. Aujourd'hui, on pourrait accuser M. Tennyson de faire parler les bourgeois comme des dieux.

L'Angleterre n'a jamais possédé un écrivain qui ait tiré un semblable parti de la rude langue nationale. De sa plume jaillit l'harmonie, et si nous ne craignions pas le ridicule pour nous-même, nous dirions que M. Tennyson ne peut ouvrir la bouche sans évoquer les muses de la peinture et de la musique. Personne n'a si savamment étudié l'art des sons imitatifs, des onomatopées, comme nous disaient nos maîtres au collége; personne ne sait, à ce degré, parler à l'esprit à travers les sens. Haydn ne faisait pas mieux gronder un orage; Rossini ne trouvait pas des sons plus clairs, plus frais, pour une pastorale jouée sur le chalumeau. Cette faculté est naturelle à M. Tennyson, car elle a paru chez lui la première. Les poëmes de sa jeunesse : *Mariana*, *Recollections of the Arabian nights* (souvenirs des Mille et une nuits), *the Loto's eeaters* (les Mangeurs de lotos), *the Palace of art* (le Palais de l'art), et tant d'autres, sont des peintures parlées. Ils forment comme un cabinet de tableaux, fins, délicats, finis : des miniatures, des hollandais, des Breughel, des van Ostade, des Potter, et un peu aussi des Mignard. Les contours sont purs, les couleurs sont brillantes, les yeux sont satisfaits. L'oreille ne l'est pas moins, car M. Tennyson a soumis la langue anglaise à des opérations chimiques nouvelles. Il a perfectionné et refondu le vers trochaïque anglais, l'anapeste anglais, toutes choses qui ressemblent à des tours de force. L'innovation considérable qu'il avait faite en supprimant définitivement la rime (Surrey avait la priorité de l'invention, mais n'avait point eu d'imitateurs systématiques) l'obligeait effectivement à recourir avec un soin nouveau à la quantité métrique pour conserver les effets d'harmonie. Il l'a osé et il y est parvenu. Nous ne dirons pas qu'il échappe toujours à l'inconvénient qu'a le vers blanc, dans les langues modernes, de laisser l'oreille indécise entre la prose et la poésie ; car bien souvent, n'était le secours que donne aux yeux la ligne tronquée, on lirait ses ouvrages comme on lit de beaux romans : la rime est si essentielle à l'harmonie dans nos idiomes peu sonores que, malgré le talent de l'auteur, on confondrait souvent ses vers, si bien scandés qu'ils soient, avec de l'excellente prose ; mais ce serait de la prose musicale, de la prose à la façon de Rousseau, car M. Tennyson est poëte, avant tout, par l'art de bien dire. Or, un si beau langage, appliqué à la représentation de la vie moderne, des classes moyennes et des passions atténuées de notre siècle philosophe, pèche par la disproportion entre le but et le moyen. Ainsi que nous le disions, la poésie s'arrange peu des peintures de notre vie bourgeoise; mais nos bourgeois s'arrangent encore moins de parler en vers anapestiques. Pour les bergers d'Anacréon, pour les héros de l'Italie et de la Grèce, la poésie était la langue naturelle, et nous voyons encore, par ce qui reste aux peuples du midi de leur génie originel, que le langage rhythmé s'adaptait de lui-même à leur vie presque toute sensitive. Mais les Anglais, s'ils parlent en vers, doivent parler leur langue forte, un peu dure, et se bercer rudement par la rime. Faire de la poésie grecque avec de l'anglais, c'est torturer la nature. Aussi, personne ne prend pour des êtres vivants les personnifications poétiques de M. Tennyson. L'art, chez lui, est partout visible ; c'est toujours l'auteur qu'on entend; c'est toujours lui qui parle; c'est le dieu qui tient la lyre. Il n'y a, en Angleterre, que M. Tennyson pour parler l'anglais ainsi.

II

L'école que M. Forman désigne par le nom de psychologique reconnaît pour chef M. Browning. Bien que les phénomènes psychologiques soient la matière même de toute poésie,

ce terrible nom ne nous dit rien qui vaille. Cette redondance de mots nous paraît accuser d'avance quelque parti pris dangereux et nous fait présager une espèce de dissection morale, ou tout au moins d'alchimie littéraire. Cette impression n'est point trompeuse ; et, après nous avoir avertis dans le prologue de *the Ring and the book* (*l'Anneau et le livre*) une vraie *préface de Cromwell*, que le public ne l'aime pas faute de le comprendre, M. Browning nous donne, dans un autre de ses poëmes, *Fifine à la foire*, cette analyse de sa méthode :

Le délice que cette foule me donne,
Je le compare à celui du chimiste
Quand il saisit une trace nouvelle,
La suit, la suit toujours jusqu'à trouver la loi ;
Qu'il décompose, puis qu'il agrége,
Qu'il remonte des effets à la cause,
Et qu'orgueilleux, triomphant, il suppose
Que d'un corps simple il peut former un tout
Quand animaux et plantes et métaux
Se résolvent à ses yeux en leurs vrais éléments.
Oui, c'est ainsi que ma faim de connaître
S'assouvit sur moi-même, et que mon désir d'être
Est le désir de savoir qui je suis !
Oui, quand j'aurai tout appris
Sur les objets extérieurs à moi-même,
Je me verrai dans toute la vérité ;
Au travers de mon corps, je connaîtrai mon âme,
Et je saurai peut-être comment elle a vêtu
Cette apparence vaine et ce manteau trompeur !

On le voit, M. Browning se pose lui-même en chimiste dramatique. Ses plus importants ouvrages sont des études de caractères, mais des études non voilées, des études sur la table de l'amphithéâtre. Sans doute tout poëte dramatique (M. Browning est un dramaturge) se meut dans le cercle de l'âme humaine. Les trames qu'il invente ne sont créées que pour donner prétexte au déploiement des caractères; mais il opère sur le vif, et M. Browning, c'est là ce qui le distingue, opère sur le cadavre. L'un, pour montrer ses personnages, se contente de les faire agir et parler ; l'autre se croit obligé de les soumettre à l'analyse. Aussi les drames de M. Browning ne peuvent-ils être joués. Ils sont faits pour la lecture. Encore faudrait-il qu'ils eussent un public de disséqueurs et de psychologues comme lui. Quand c'est la passion qui parle, tout le monde comprend aisément ; pour un Shakespeare, tout public est bon. Chacun y puise, comme dans un océan, avec un vase à sa mesure : voilà tout. Mais quand c'est l'auteur qui se charge lui-même d'interpréter la passion dans un commentaire, il lui faut une galerie composée de penseurs et d'amateurs d'analyses. M. Browning a tort de se plaindre, comme il le fait dans son prologue de *l'Anneau*, de n'être pas très-cher au public anglais ; chacun de ses poëmes est un défi jeté à l'intelligence ; et puisqu'il est généralement admiré sur parole, c'est tout ce qu'il peut raisonnablement attendre.

Prenons un exemple dans le plus important de ses ouvrages, celui qui résume le mieux la manière du maître et de l'école : *l'Anneau et le livre*, déjà cité. D'abord, le titre ne donne pas la plus faible idée du sujet ; mais ce petit défaut est commun à un grand nombre de poëmes anglais modernes, dont les titres sont presque toujours des énigmes. Il s'agit d'une histoire dramatique arrivée au XIVe ou au XVe siècle, histoire très-réelle qui, à cette époque, occupa toute l'Europe, ou du moins l'Italie, et qui est aujourd'hui aussi oubliée que tant d'autres obscures tragédies qui se succèdent sur notre globe ensanglanté. Un certain comte Guido Franceschini, orgueilleux, vil et méchant personnage, avait épousé pour sa dot la belle Pompilia, fille putative de deux riches bourgeois de Rome. Bientôt, mécontents de leur gendre, les parents divulguent le secret de la naissance illégale de Pompilia et le frustrent ainsi de leur héritage. Aussitôt Guido dévoile son vrai caractère. Traitant sa femme avec mépris et cruauté, il la force de fuir le domicile conjugal. Pompilia se met, en tout bien tout honneur, sous la protection d'un jeune prêtre nommé Caponsachi, lequel promet de la reconduire à Rome ; mais le comte se met à leur poursuite et s'adresse aux tribunaux pour obtenir réparation de son injure. La cour prend la chose légèrement, décide que Pompilia passera une année dans un couvent et Caponsachi loin de Rome. Pompilia parvient à quitter sa retraite avant le temps et à rejoindre ses parents, chez qui elle met un fils au monde. Guido accourt et massacre à la fois épouse, enfant, beau-père et belle-mère.

Voilà certainement le sujet d'un drame ; mais M. Browning en fait un sujet de thèse philosophique. Ce n'est pas l'action qui excite l'intérêt pendant la durée de la pièce ; l'action est passée au moment où elle commence ; c'est le procès qui est mis en scène. Les différentes manières dont le même fait peut être apprécié, tel est le sujet à l'étude. Nous entendons raconter et juger l'affaire contradictoirement, par Franceschini, par Caponsachi, par la moitié de Rome qui ajoute foi au récit du premier, par l'autre moitié de Rome qui s'en réfère au témoignage du second ; par une autre partie du public qui ne croit ni l'un, ni l'autre ; par l'avocat du comte ; par l'avocat du prêtre ; par le confesseur de Pompilia et enfin par le pape. Tout le monde apprécie les événements à son point de vue ; chacun se fait une justice et une morale à sa guise. C'est vraiment fort curieux à la lecture ; mais cela dure tout un volume. Nous entendons raconter au moins dix fois les mêmes choses, et c'est une étrange action dramatique qu'un procès d'où la passion est nécessairement presque absente.

Mais ce n'est pas là la seule cause de la froideur qui règne dans l'ouvrage. M. Browning est savant en archéologie et ne nous fait grâce d'aucun détail. Si une bonne femme de Rome a vu un meurtre, elle ne manquera pas de dire qui avait forgé le poignard, et comment il était venu en la possession du meurtrier, et comment le manche en était ciselé. Si Caponsachi raconte devant ses juges un entretien qu'il eut avec un chanoine, son voisin de stalle, dans le chœur de l'église, il peindra ce voisin, dira quel verset il chantait et notera même la négligence avec laquelle il faisait l'office. Il décrira le chanoine, en passant, avec beaucoup de comique et de verve ; mais ces finesses sont hors de leur place. Caponsachi doit être tout entier à sa douleur et à sa passion. Tout détail qui ralentit la fougue de son récit, l'impétuosité de son accusation et de sa défense, est une note fausse qui nous fait souvenir que ce n'est pas un amant innocent, un calomnié qui parle devant ses juges, mais M. Browning qui travaille à loisir dans son cabinet. Il en est de même dans toute cette longue pièce ou, pour mieux dire dans ce poëme dialogué ; partout la préoccupation archéologique, le petit détail, destiné à simuler la vie, tire l'œil et détourne la pensée. Cet inconvénient de viser à l'effet se retrouve jusque dans le style. Les adjectifs synonymes sont jetés à profusion sans autre objet que d'amuser l'oreille ou de feindre la force. Le vers blanc, quand il est

employé, ne s'astreint pas toujours à la quantité métrique, et enfin l'obscurité du langage semble plutôt recherchée qu'évitée. Un nouveau poëme de M. Browning vient de paraître ; voici le jugement porté sur cet ouvrage dans un recueil où la critique est souvent trop sévère, mais dont la compétence littéraire est unanimement reconnue, la *Quarterly Review* :

« Le poëme du *Red Cotton Nightcap Country* (le Pays des bonnets de coton rouges) est un bel échantillon de la manière analytique. Étant donnés certains faits tragiques comme ceux-ci : un homme est conduit à consumer ses deux mains dans un brasier, puis à se jeter d'une tour la tête la première ; — il s'agit de trouver quelle est la nature et la quantité de force mentale capable de conduire à ces terribles résultats. Le poëte nous conduit, à travers toute l'histoire de ce suicide ; il prend l'homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort, donnant des interprétations paradoxales à ses actions les plus communes, enveloppant ses pensées les plus vulgaires dans de nuageuses métaphores, s'égarant dans des réflexions philosophiques interminables, et cela pour nous dire, après plusieurs milliers de vers, qu'il s'est tué non parce qu'il était fou, mais parce qu'il était enclin à l'abstraction : tout ceci nous fait songer à la fameuse promenade à cheval de Tony Lumpkin autour de sa maison, par une nuit noire, lequel tourne, tourne pendant l'espace de vingt-cinq milles sans pouvoir trouver la porte, et triomphe d'avoir enfin rencontré celle de l'écurie. » En d'autres termes, le manque de simplicité et l'excès du paradoxe sont flagrants chez le maître de l'école psychologique. M. Browning est savant, archéologue, chercheur, chimiste, souvent ciseleur, quelquefois même forgeron, ce qui vaut mieux ; mais il pense trop et ne sent pas assez pour un poëte. Il n'exprime point les passions humaines, il les analyse, et si M. Tennyson nous semble parler toujours à la place de ses personnages, M. Browning nous fait habituellement l'effet de penser pour eux.

III

Les préraphaélites formaient dans l'origine une confrérie, liée par le double serment de restaurer la simplicité du langage et de rendre l'art de plus en plus fidèle à la nature. A première vue, ce programme est irréprochable et l'on s'étonne seulement qu'il soit nécessaire d'inscrire sur un drapeau deux principes aussi élémentaires en littérature. Mais quand on a lu quelques morceaux de M. Rossetti, le fondateur de l'école, ou de M. Woolner, ou de M. Swinburne, qui l'a conduite à l'épopée de son éclat, on voit que les préraphaélites entendent par fidélité à la nature le renversement de toutes les lois établies, et par restauration de la simplicité du langage le culte exclusif de la forme, l'*art pour l'art*, comme on a dit longtemps chez nous. Il n'y a point d'autorités à invoquer auprès de MM. Rosetti, Swinburne, Conventry Patmore, Woolner, et les autres membres de la confrérie. Ils ne reconnaissent ni maîtres, ni modèles. Pour eux, Horace et Boileau ne sont que des pédants et Virgile était un dépravé. L'école préraphaélite reprend la nature à ses origines et se fait l'interprète de ces vagues pensées qui s'élèvent dans l'esprit comme de faibles souffles, le traversent et meurent.

Elle veut que la poésie se trouve dans les infiniment petits, et M. Patmore prétend qu'une tasse à thé ou une paire de gants peuvent renfermer tout un poëme. Où y a-t-il plus de poésie, dit-il, que dans l'amour domestique, dans une chambre de nourrice, dans les incidents en apparence les plus vulgaires de la vie? C'est vrai ; mais il n'y a de poésie dans ces choses que parce qu'elles sont associées aux grands sentiments humains. C'est le sentiment qu'il faut exprimer ; ce n'est pas la chose qu'il faut peindre, et voilà l'insuffisance, la petitesse, la puérilité de l'école préraphaëlite. M. Woolner consacre un poëme de cent soixante-dix pages, *My Beautiful Lady*, à raconter l'amour domestique, et ce récit, pour lui, consiste dans la reproduction des particularités les plus infimes. « Je me souviens qu'un jour nous nous promenions ensemble dans les bois ; elle me demanda ce qui faisait ce bruit étrange. Je lui dis que c'étaient des grives gourmandes qui, pour se procurer un gras festin, brisaient les niches arrondies des pauvres colimaçons. » Des souvenirs de ce genre, chez l'amant inconsolé, remplissent la moitié du volume. Sans doute cela est dans la nature, mais cela n'est pas fait pour être dit, ni en vers ni en prose. La puérilité des détails est plus grande encore dans M. Rosetti. Quant à M. Coventry Patmore, il semble en faire une gageure. M. Swinburne, seul, échappe un peu, par une préoccupation d'un autre genre, à la minutie du pinceau : c'est la préoccupation du langage. M. Swinburne est le disciple de l'art pour l'art, le zélateur de la forme ; pour lui la pensée est accessoire ; la façon dont elle est exprimée est tout. L'arrangement des sons est le but unique de son travail. Dans ses Lamentations, ses Hymnes, ses Litanies, M. Swinburne nous donne des morceaux d'harmonie. Malheureusement, ou plutôt heureusement, il n'y a pas de beau langage sans belles pensées, et l'auteur a beau s'exercer à caresser et surprendre l'oreille, rien ne compense la pauvreté du fond.

D'ailleurs, la poésie n'est pas dans toutes ces vaines recherches et la prétention de faire école ou d'appartenir à une école, serait une grande gêne pour un vrai poëte. Les poëtes anglais en sont aujourd'hui où nous en étions il y a quelque quarante ans. Ils disputent, controversent, cherchent, ils n'ont pas trouvé encore.

Des trois écoles qui se partagent l'Angleterre, nous n'en trouvons pas une qui soit vraiment originale : dans l'une, nous voyons la pâle imitation des *Lakistes;* dans l'autre, la parodie malheureuse de l'ère d'Élisabeth ; dans la troisième, les puérilités de notre école française et non ses grandeurs. M. Tennyson est très-inférieur à Wordsworth, à Coleridge et à Southey ; M. Browning n'est pas même l'ombre de Shakespeare et de Milton ; MM. Rossetti et Swinburne se sont brouillés avec Cowper qui eût pu leur servir de modèle. Leur école se condamne elle-même en proclamant la prééminence de la forme sur le fond. C'est une école de praticiens, non de poëtes. Leur seul mérite, leur seule utilité peut-être, sera de rendre plus exigeante et plus délicate l'oreille du public anglais et de le ramener, par la réaction qui s'opère toujours contre de tels écarts, au sentiment large et profond de l'art poétique.

Il ne manque pas de gens, en Angleterre, pour se plaindre de la pauvreté relative des poëtes actuels et pour en accuser « la stérilité du siècle ». Mais le siècle n'a pas été stérile pour Dickens, Thackeray, Bulwer, George Eliot et beaucoup d'autres romanciers qui, eux aussi, sont des poëtes ! Le lit du fleuve dans lequel coule l'esprit humain a changé ; mais

son niveau n'a pas baissé. Seulement, il faut le dire, la poésie proprement dite, le langage rhythmé, veut un état de grandeur morale qui s'est affaibli chez nos voisins. Ce n'est pas en vain qu'une nation qui a régné un moment dans le monde, comme l'ancienne Rome, par le génie politique se sera renfermée dans son île, désintéressée des affaires de l'Europe et bornée au soin de ses intérêts domestiques. La poésie suit le développement historique des nations, et, quand leur âme sommeille, le génie des poètes sommeille aussi. Nous ne devons donc point nous étonner que l'Angleterre, pas plus que beaucoup d'autres pays, n'ait, à l'heure qu'il est, ni un Shakespeare, ni un Milton, ni un Byron : Élisabeth, Cromwell et Wellington sont morts. Elle a d'admirables prosateurs qui expriment sa situation générale. Dickens a chanté à sa manière l'émancipation du pauvre; Thackeray la réforme politique; Bulwer a porté le scalpel dans le cœur des classes privilégiées; George Eliot représente dans la littérature les progrès de l'esprit scientifique; les écrivains d'un moindre rang les suivent; chacun fait son œuvre : celle des poëtes, seule, est momentanément interrompue, parce que leur œuvre est avant tout d'exalter les grands sentiments humains, et qu'aujourd'hui le monde travaille, mais ne s'exalte pas.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE POLITIQUE

Les honnêtes gens.

L'*Assemblée nationale* attribuait dernièrement à M. le général Changarnier un propos que nous croyons volontiers authentique. C'était au temps où la commission extra-parlementaire des neuf négociait avec M. le comte de Chambord. Au dire de la feuille ministérielle, le vieil homme de guerre, l'un des membres de cette intrigue avortée, émit un jour, entre amis, dans l'une des réunions où se complotait la restauration de la monarchie de droit divin, cette opinion éminemment équitable et courtoise, que « la république est le gouvernement des gredins ». L'*Assemblée nationale* sait évidemment mieux que nous ce qui a pu se dire dans le huis-clos des conventicules monarchiques. La grossièreté du propos ne le rend d'ailleurs nullement invraisemblable. Nous sommes habitués depuis longtemps aux aménités de langage des « conservateurs », et nous savons de reste que le parti des gens de bien n'est pas le parti des gens bien élevés. N'a-t-on pas entendu, cette semaine même, en pleine Assemblée, un personnage plus considérable encore que l'honorable et illustre général, accuser ses adversaires politiques de jouer avec le feu et le pétrole? Nous croyons donc aisément que les gros mots ne coûtent pas plus à M. Changarnier qu'aux orateurs et aux écrivains ordinaires de son parti, et nous tenons pour certain qu'il a commis l'inconvenance que lui prêtent ses amis.

Les républicains seraient en droit de répondre à ces injures par d'autres injures. C'est ainsi que les choses se passent à la halle, quand les marchandes de marée se prennent de bec. Mais, à quoi bon? Nous laissons aux défenseurs de l'ordre moral ces brutalités qui nous répugnent, et puisque les monarchistes, si prompts à traiter de *gredin* quiconque n'est pas affilié à leur secte, ont, par contre, décerné à leur parti le titre de parti « des honnêtes gens », nous ne leur contestons pas cette qualification qui leur agrée. Les mots ne sont rien, après tout. L'important est de s'entendre sur le fond des choses et d'apprécier à leur vrai prix les hommes et les faits. Voyons donc comment se sont comportés depuis trois ans nos « gens de bien ».

Lorsqu'au mois de février 1871, l'Assemblée se réunit à Bordeaux, les partisans de la royauté se gardèrent bien de réclamer pour l'un ou l'autre de leurs princes le périlleux honneur d'arracher à l'invasion ce qui restait de la France et de présider à la réorganisation laborieuse de la puissance nationale. On chargea un particulier de ce fardeau trop pesant pour des mains princières, et l'on consentit à faire ce qu'on appela alors l'essai loyal de la république.

Les plus déterminés monarchistes, les hallucinés qui s'en vont aujourd'hui criant sur tous les toits qu'il n'y a point de salut pour la France en dehors de la monarchie, et que la monarchie est à elle seule et par sa seule vertu une panacée infaillible, ne songèrent pas à nous appliquer ce remède souverain dans ce moment où nous étions pourtant bien malades; ils laissèrent passer cette occasion unique de faire voir à l'épreuve l'efficacité de leurs secrets, et nous donnèrent pleine licence de nous soigner à notre manière et de nous guérir, si nous pouvions.

On ne savait pas alors si nous serions jamais en état de payer notre médecin. Aujourd'hui, le malade est sur pieds, et ses affaires, qui semblaient fort embrouillées en 1871, sont à peu près rétablies. Il n'y a plus grand'chose à faire autour de lui, et l'on peut désormais espérer un honnête salaire de la peine qu'on daignera prendre à son service. Du jour où, grâce à l'intelligence et à l'activité des hommes d'État républicains, cet heureux dénoûment d'une crise qui pouvait être fatale parut bien assuré, les royalistes se prirent à regretter leur effacement volontaire et se dirent que, la grosse et difficile besogne étant faite, la situation était désormais à la hauteur de leur courage et de leur capacité. Nous étions sauvés : ce fut le moment que l'on choisit pour appeler à notre aide les sauveurs de profession. Les princes n'avaient pas été à la peine; on jugea qu'ils devaient être au moins à l'honneur, et pour leur faire place on renversa, le 24 mai, le gouvernement qui venait de tirer la France de l'abîme.

Nous ne reviendrons pas sur l'histoire de cette triste journée. Les monarchistes essayèrent alors de couvrir d'un prétexte honorable leur scandaleuse ingratitude, et de présenter comme une mesure de conservation sociale ce qui n'était qu'une manœuvre de parti. On sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur la valeur des grandes phrases qui furent alors débitées à la tribune. L'événement a prouvé que les adversaires de M. Thiers n'avaient jamais eu d'autre but que de mettre la main sur le pouvoir, pour travailler à leur aise à la restauration de la monarchie, et que ces « honnêtes gens », affamés d'ordre moral, n'étaient que les agents hypocrites de la faction monarchique. Il y a longtemps, du reste, que l'on a fait bon marché, dans le parti qui les poussait, des déclarations fallacieuses du premier jour, et que l'on a avoué tout crûment les projets qu'on avait cru d'abord devoir dissimuler. On était maître de la place. Il n'y avait plus qu'à se hâter d'en ouvrir les portes à l'ennemi,

Notre ennemi, c'est notre maître,

et qu'à exploiter sans retard un coup de fortune inespéré.

On se mit aussitôt à l'œuvre. L'Assemblée n'avait pas reçu de ses électeurs de mandat déterminé ; le bon sens indiquait pourtant que ses pouvoirs, pour être indéfinis, n'étaient pas sans limites, et qu'elle avait au moins l'obligation de conserver intact ce dépôt de la souveraineté nationale qu'elle était si fière d'avoir reçu. Les meneurs du parti royaliste ne s'arrêtèrent pas à cette considération de probité vulgaire. Ils annoncèrent hautement leur dessein de pousser les représentants du pays à aliéner cette souveraineté qu'ils ne détenaient qu'à titre provisoire, à abuser du blanc-seing qui leur avait été imprudemment confié au milieu du désarroi universel, à déposer enfin aux pieds d'un roi des pouvoirs qu'ils tenaient de la nation et dont ils devaient compte à la nation.

La volonté de la France n'avait pourtant rien d'obscur. S'il était vrai qu'au mois de février 1871, dans le trouble et l'ahurissement de la défaite, elle avait donné ses voix aux partisans déclarés de la paix, sans s'inquiéter d'autre chose, et sans leur demander s'ils étaient républicains ou royalistes, tout le monde savait que depuis cette époque, à mesure qu'elle avait repris plus complétement possession d'elle-même et qu'elle avait été en état de faire des choix plus réfléchis, elle avait en toute occasion porté ses suffrages sur les candidats républicains et affirmé sa préférence pour les institutions républicaines. Les monarchistes ne virent dans ces manifestations répétées de la volonté nationale que de nouveaux motifs de brusquer l'aventure. Convaincus qu'ils ne retrouveraient jamais une occasion aussi favorable, et que, s'ils ne réussissaient pas cette fois à rétablir la monarchie, il en fallait faire pour jamais leur deuil, ils se décidèrent à braver l'opinion publique, à se contenter de la légalité à défaut du droit, à jouer enfin les destinées de la France à une voix de majorité et à lui imposer un roi, coûte que coûte, et vaille que vaille.

Nous assistâmes alors à un étrange spectacle. — Les royalistes avaient autrefois reproché à M. Thiers de violer le pacte de Bordeaux, parce qu'il avait compris la nécessité d'en finir avec le provisoire et d'organiser, conformément aux vœux de la majorité des Français, la république conservatrice. Les hommes qui venaient de renverser un gouvernement bienfaisant et réparateur, sous le vain prétexte de maintenir dans son intégrité la trêve des partis, dépensèrent des trésors d'activité et de ruse pour restaurer, par surprise, en dépit du pacte si bruyamment invoqué naguère, une monarchie dont la France ne voulait point. — Ils s'étaient donnés emphatiquement pour de bons citoyens, uniquement soucieux d'établir dans notre pays un ordre durable, fondé sur la loi, et on les vit se préparer à consommer la plus hardie et la plus périlleuse des révolutions, à livrer trente-six millions de Français au bon plaisir d'un prince, à donner satisfaction aux rancunes séculaires des anciens privilégiés, à tenter enfin contre la France entière la revanche de 1789. — Ils avaient accusé la république de ne pouvoir trouver en Europe aucune alliance et d'être nécessairement suspecte aux nations et aux rois, et ils prétendaient nous donner un gouvernement contre lequel était déjà formée une triple coalition, et qui, serviteur docile de l'ultramontanisme international, devait soulever contre lui tout ce qui, dans le monde entier, a l'horreur du despotisme clérical. Ces amis de l'ordre et de la paix allaient, sans le moindre scrupule, exposer la France aux misères de la guerre civile et de la guerre étrangère. Ces vertueux défenseur du pacte de Bordeaux ne songeaient qu'à le violer à leur profit. Ces honnêtes dépositaires de la souveraineté nationale n'étaient occupés qu'à recruter une majorité prête à trahir ses commettants. Ces gens de bien avaient entrepris le marchandage des consciences, et essayaient d'acheter à beaux deniers comptants la modeste majorité dont ils étaient disposés à se contenter.

En attendant que le moment fût venu d'engager, dans le parlement, la bataille décisive, on ne négligeait aucun moyen d'en assurer le succès. Les journaux républicains étaient traqués par les préfets de l'ordre moral, tandis que la presse monarchique avait pleine licence d'insulter et de mentir. Une feuille du parti engageait les Alsaciens à se défier des radicaux plus encore que des Prussiens. Une autre suppliait le président de la république de lui faire la grâce de manquer à sa parole et de commettre un coup d'État. La *Gazette de France* osait écrire que M. Thiers « n'avait pas encore pardonné au maréchal de Mac-Mahon la défaite de la commune ». Le *Figaro*, fidèle à ses traditions, dépassait l'*Univers* lui-même en violence et en sottise. Tandis que l'*Avenir national* était supprimé pour avoir manqué de respect à M. le comte de Chambord, qui ne nous est rien et à qui nous ne devons rien, on prodiguait impunément les plus ignobles outrages au libérateur de notre territoire, au vainqueur de l'insurrection socialiste. Les journaux fusionnistes racontaient que si l'Assemblée se refusait à voter la restauration, le président de la république se démettrait de ses fonctions, et ils invitaient les députés à choisir entre la monarchie légitime et l'anarchie. On travaillait enfin avec une sorte de rage à épouvanter la France et l'Assemblée, et à leur faire croire que nous ne pouvions échapper à la royauté que pour tomber dans les mains des hommes de désordre. On espérait amener la Chambre à disposer de notre pays comme de sa chose, et l'on n'avait même pas la probité de consulter la représentation nationale ; on se déclarait prêt à se contenter d'une voix de majorité, et on laissait vacants treize siéges de députés.

Quant à savoir quels devaient être le caractère et le programme de la monarchie ainsi restaurée et ce que serait le nouveau roi, grue ou soliveau, bien habile qui y eût réussi. On assurait d'un côté qu'Henri V ferait de larges concessions aux idées modernes et aux préjugés de son peuple, mais on affirmait d'autre part qu'il entendait bien n'être pas seulement un monarque en peinture. Il devait respecter toutes nos libertés, mais il n'était pas d'humeur à se laisser « emprisonner dans une charte ». Il voulait bien accepter la couronne des mains d'une assemblée, qui n'est rien et qui ne peut rien qu'en vertu du principe révolutionnaire de la souveraineté nationale, mais il ne voulait pas « être le roi de la révolution ». Il était prêt à « saluer » notre drapeau, mais non pas à abandonner le sien. En un mot, il devait nous contenter, sans faire pourtant aucun sacrifice, et devenir notre maître, sans que nous cessassions d'être libres. Telles étaient les billevesées que l'on donnait en pâture à la curiosité anxieuse de la France. C'est à ces contradictions que se réduisaient, en dernière analyse, les déclarations des organes les plus autorisés de la coalition royaliste. C'est ce beau programme qu'on se proposait de soumettre, le 5 novembre, à l'Assemblée de nos représentants, et qu'on se flattait de lui faire adopter. En effet, à en croire les journaux officieux, la partie était considérée comme gagnée; l'ordre et le cérémonial de la rentrée du Roy dans la ville de Paris étaient déjà réglés,

et M. le comte de Chambord, en prince qui ne veut pas être pris au dépourvu, avait déjà commandé chez les bons faiseurs ses carrosses de gala, son oriflamme et sa chambre des pairs.

Un beau jour, tous ces rêves s'en allèrent en fumée. On s'était trop hâté, paraît-il, de spéculer sur l'ambition du prétendant. Après avoir laissé compromettre son nom dans ces intrigues équivoques, celui que l'on appelait déjà Henri V fut pris de scrupules tardifs. Écœuré du gâchis où se débattaient ses amis, il les remercia de leur dévouement en des termes qui équivalaient à un congé formel. Avait-il jamais approuvé leurs manœuvres sournoises et leurs déclarations ambiguës ? Nous ne savons. Ce qui est certain, c'est qu'il les désavoua juste à temps pour sauver son honneur, sinon le leur, et qu'il remonta fort à propos dans les nuages où il aime à cacher sa majesté mélancolique, et d'où l'on avait voulu le faire descendre.

Cette cruelle mésaventure ne découragea pas les ennemis de la République. Au lieu d'aller cacher bien loin la honte de leurs déconvenues, ils se jetèrent, tête baissée, dans de nouvelles intrigues, et se mirent en quête de nouvelles combinaisons qui leur permissent de gagner du temps. L'important, du moment qu'on ne pouvait plus espérer une restauration prochaine de la monarchie, était d'empêcher du moins l'établissement définitif d'un autre gouvernement. On songea d'abord à mettre sur le trône une sorte de monarque intérimaire, et l'on alla offrir de porte en porte, à tous les princes disponibles, la lieutenance générale du royaume. Partout rebutés, les meneurs de la droite s'avisèrent d'un autre expédient. Ils proposèrent à l'Assemblée de proroger purement et simplement pour dix ans les pouvoirs du duc de Magenta. Il leur sembla tout naturel de condamner la France à dix nouvelles années de provisoire, pour la punir de sa répulsion profonde pour leurs personnes, leurs doctrines et leurs actes. Ils espéraient bien d'ailleurs la trouver, après ces dix ans d'incertitude énervante, matée et résignée. Pour aider à la réussite de ce beau plan, le ministère d'alors ne craignit pas de placer dans la bouche du chef de l'État un message plein de contradictions et de menaces, et de compromettre ainsi dans la mêlée des partis celui dont le principal honneur et le premier titre à la confiance publique avaient été jusque-là de les dominer tous, en leur restant étranger.

Néanmoins, les promoteurs de la dictature décennale n'obtinrent qu'un demi-succès. Ils durent compter avec les répugnances et les scrupules d'une bonne partie de leurs collègues, et faire à leur projet primitif d'assez importantes modifications. Il fallut rétablir ce titre malsonnant de Président de la république, qu'on avait d'abord supprimé ; il fallut consentir à un rabais d'un tiers sur les dix ans qu'on demandait d'abord ; il fallut enfin promettre de discuter les projets de lois constitutionnelles, qu'on aurait tant aimé à enterrer. Ainsi amendée, la loi de prorogation réunit une majorité telle quelle, et la France apprit un soir qu'elle pouvait à peu près compter sur sept années d'une stabilité relative, troublée seulement de temps en temps par les allées et venues des princes, les pèlerinages politiques et les excentricités des préfets à poigne.

Il était facile de trouver pour la France un régime plus sain que ce provisoire de sept ans, laissant, suivant l'expression officielle, « la porte ouverte à toutes les espérances légitimes ». Il faut pourtant reconnaître que les royalistes de tout bord pouvaient nous faire plus de mal encore qu'ils ne nous en ont fait, et que nous leur devons, de ce chef, une sorte de reconnaissance. Reste à savoir comment ils comptent observer cette nouvelle trêve des partis. Pour les légitimistes, ils déclarent très-franchement qu'ils ne l'observeront pas. Les orléanistes, moins sincères, ont repris la thèse un moment abandonnée du rétablissement de l'ordre moral. Un des écrivains les plus en vue de la faction assurait dernièrement, en latin, qu'on tenait la révolution par les deux oreilles, et qu'il fallait la museler au plus vite. On sait ce que valent ces déclarations et ces fanfaronnades, et quelles visées égoïstes se dissimulent sous ces métaphores pédantes. Ce publiciste érudit l'avoue du reste lui-même : il s'agit simplement de donner, par de bonnes lois, le pas aux conservateurs sur les révolutionnaires, et de « rendre l'influence politique à ceux auxquels elle doit appartenir ».

Il nous semble que l'entreprise présenterait quelque difficulté, et que la France n'est pas très-disposée à prendre pour conseillers et pour guides les hommes d'État du *Journal de Paris*. Mais la question n'est pas là. Nous ne pouvons pas juger de ce que sera la nouvelle politique de la majorité sur quelques phrases ridicules d'un journal ministériel. Il faut l'attendre à l'œuvre. On peut seulement souhaiter, dès aujourd'hui, que les nouveaux ministres et ceux qui les appuyent entendent et pratiquent désormais l'honnêteté politique autrement qu'on ne l'a entendue et pratiquée depuis trois ans chez les monarchistes. E. R.

Les avantages de la patience

Ce n'est pas sans peine que M. le président de la république a enfin réussi à se pourvoir d'un cabinet. On ne peut même pas dire encore qu'il ait un ministère, j'entends un ministère homogène. Il a des ministres, cela n'est pas douteux ; il a même failli en avoir trop, tant était vif son désir de ne décourager que le moins possible de ses amis. Mais en fin ni l'étoffe ni la doublure, car il y a une doublure, ne sont de la même pièce et ne font un seul morceau. Nous verrons, à l'user, si les coutures sont solides.

Quoi qu'il en soit, la série est commencée : le premier cabinet de la république septennale est constitué. Il faut même reconnaître, pour ne rien exagérer, que le désaccord n'est pas absolu entre les membres du nouveau conseil : un sentiment au moins leur est commun, la haine de la république. Les choses étant ainsi, et elles ne pouvaient pas être autrement, tous les républicains conviendront de ceci, je pense : c'est que la composition du ministère réalise les meilleures conditions d'équilibre qu'ils pussent souhaiter après le vote du 19 novembre. Deux royalistes de droite, deux royalistes de gauche, un bonapartiste et deux politiciens expectants : voilà de quoi assurer à la république la neutralité malveillante du cabinet. Or, comme la malveillance de nos adversaires est accompagnée d'une parfaite impuissance, elle n'est pas faite pour nous émouvoir ; et comme leur neutralité n'est pas volontaire, mais imposée par la force des choses, nous pouvons compter qu'elle ne nous fera pas défaut. Tant que les républicains seront en minorité dans la Chambre, cela suffit.

Passer à l'état de majorité dans l'Assemblée, tel est donc, pour les partisans de la république, le problème à résoudre.

Pourront-ils opérer beaucoup de conversions dans le milieu parlementaire ? Cela est encore très-incertain. Toutefois, il y a apparence que la frontière qui sépare le centre gauche du centre droit ne sera pas toujours franchie dans le même sens; et, pour emprunter au langage figuré une autre métaphore, il est très-probable que l'endosmose tendra à s'établir de plus en plus de la droite vers la gauche, à mesure que les électeurs enverront à l'Assemblée de nouveaux auxiliaires grossir les rangs du parti républicain.

Il y a, en effet, sur les confins du centre droit, un certain nombre de philosophes, indécis par système ou irrésolus par tempérament, que ne gêne aucun préjugé. Ils n'ont ni la religion du droit divin, ni la superstition des droits de l'homme. Leur dévotion est celle de don Juan : ils croient comme lui que deux et deux font quatre; ils ont le culte de l'arithmétique. Dès qu'ils seront sûrs, mais bien sûrs, de faire la majorité en votant avec la gauche, peut-être se décideront-ils à pratiquer la sagesse que recommande le proverbe : Quand on ne peut avoir ce que l'on aime, il faut aimer ce que l'on a. Nous les verrons alors aussi bons républicains qu'ils ont été jusqu'ici bons royalistes. Seulement ils ont besoin d'être aidés. Ils ont horreur des méprises, fausses manœuvres et autres accidents de la vie parlementaire. Bref, ils ne voteront avec la gauche que lorsqu'ils seront sûrs de bien voter en votant avec elle, je veux dire lorsqu'ils seront sûrs de pouvoir confondre leurs votes avec ceux d'une majorité républicaine. Avis aux électeurs.

Quant à la nouvelle commission de Constitution, elle sera composée à souhait pour donner aux républicains le temps d'acquérir les voix qui leur manquent. Dès à présent, la majorité des Trente est formée d'hommes qui ne peuvent faire la monarchie et qui ne veulent pas constituer la république. Il n'y a donc pas de raison pour qu'elle cesse jamais de délibérer.

Ainsi nous n'avons besoin que de deux choses : du temps et beaucoup de constance. Du temps, nos adversaires ne peuvent pas faire autrement que de nous en donner autant qu'il nous en faudra; de la constance, il dépend de nous d'en avoir : j'entends cette opiniâtreté invincible sans laquelle rien ne se peut fonder qui soit vraiment durable.

Au surplus, la droite elle-même se chargera de nous rendre la patience facile, et d'abréger pour nous l'ennui d'une trop longue attente. Les inimitiés intestines qui la travaillent ne seront pas toujours contenues; elles ne sont même plus voilées aujourd'hui au regard de ses adversaires. Ce n'est pas sans cause que M. le Président de la république a dû imposer à deux de ses ministres leur nomination comme on commande une corvée.

Sans doute, le centre droit n'a aucune envie de constituer la république et d'en faire le régime définitif de la France ; mais tandis que les « royalistes de gauche » tiennent pour impossible désormais la royauté de M. le comte de Chambord, les « royalistes de droite » continuent d'y voir une solution praticable et la condition nécessaire de notre salut. Pour les premiers, la présidence septennale est une institution dont le mérite est d'assurer la vacance du trône pour une durée de temps qui ne peut être abrégée ; pour les seconds, la république septennale est un expédient dont aucun vrai royaliste ne saurait vouloir faire un obstacle, et qui, du reste, sera toujours sans valeur contre le « droit ».

C'est dans la commission des Trente que le dissentiment éclatera et déterminera la scission des éléments dont est formée la majorité dite conservatrice. La commission des Trente sera le dissolvant énergique qui hâtera la désagrégation de la coalition royaliste. Le temps viendra plus tôt qu'on ne pense où les légitimistes se refuseront à user de leurs votes pour sauver tous les huit jours l'ordre social, au seul profit de leurs alliés.

Le seul remède sera alors la dissolution; et, en effet, même aujourd'hui, en dépit des apparences, l'Assemblée est moins près de constituer que de se dissoudre.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Madame la marquise de Blocqueville, née d'Eckmühl, a l'honneur de vous faire part du mariage de l'Art et de la Foi dont l'union a été bénie en sa villa des Jasmins.— Comment les contractants se sont-ils déterminés à former ces liens, et après quelles hésitations, c'est ce que vous apprendrez en lisant le récit des dix-sept soirées qui ont précédé l'échange de l'anneau dans ladite villa (1). Entrez dans cet aristocratique salon où sont réunis des esprits d'élite, des âmes ailées, des cœurs d'archanges, et ouvrez des oreilles respectueuses. Si vous avez quelque tendance à l'ironie, si encore vous ne comprenez pas ce qui dépasse les sphères moyennes du bon sens, si vous tenez bourgeoisement à bien y voir clair avant de dire *oui*, mieux vaut rester dehors. L'objection narquoise n'est pas admise à la villa des Jasmins, et quand vous demanderiez humblement à ce qu'on dissipât certains nuages, on vous foudroierait d'un regard de mépris. Vous voilà donc prévenu : n'entrez que si votre poitrine peut respirer l'air subtil et raréfié des hautes cimes, que si vos yeux savent se contenter du demi-jour. Dites-vous encore que c'est bien long, dix-sept soirées ! et sachez d'avance que chacune d'elles commence de bonne heure et finit tard, oh ! mais très-tard : voyez quel scandale si vous laissiez surprendre une envie de bâiller mal dissimulée !

Vous êtes averti : entrons, puisque vous n'avez pas peur. Avant de faire connaissance avec les fiancés, laissez-moi vous présenter les témoins. Voici d'abord Malesch, le moins considérable, le personnage sacrifié. Malesch, c'est, — car nous sommes en pleine allégorie, — l'esprit critique. Mais vous concevez bien que si le critique était amer, provoquant, irrévérencieux, on ne le tolérerait pas longtemps en semblable compagnie. C'est un critique bénin et accommodant, qui ne soulève d'objections que pour fournir l'occasion de les réfuter. Chaque réfutation lui est un sujet de joie. Il s'incline avec un étonnement d'admiration bien sentie devant les réponses qu'il a provoquées. *Bene ! Optime !* Quelle force ! Quelle profondeur ! Le nom de M. Gaume suffit pour lui fermer la bouche : *Ipse dixit*, M. Gaume l'a dit !!! et quand il entend dire que M. Coste, en invitant les huîtres à multiplier, a affirmé la profondeur de cette parole de l'Écriture : « Le frère épousera la veuve de son frère afin de lui susciter des enfants, » — vous concevez, — il se récrie : « Lorsqu'on ouvre à l'esprit de pareils

(1) *Les Soirées de la vallée des Jasmins*, par la marquise de Blocqueville. — Paris, Didier et Cie.

horizons, on a le devoir de répandre le bienfait de sa parole ! » Autant il a d'admiration pour ses interlocuteurs, autant il a de dédain pour lui-même. Il a honte de ses incertitudes ; les révoltes de son intelligence lui font horreur : « Je me nomme, dit-il, *misère* et *lâcheté*. Mon cœur a froid tout en brûlant, mon esprit est désolé, et mon âme gémit en moi comme une mouette effarouchée par la tempête. » Laissons gémir cette mouette plaintive et passons aux autres témoins.

Marlstrom représente l'éclectisme. Il a beaucoup voyagé, vu, lu, retenu. Les voyageurs sont volontiers sceptiques ; lui, tout au contraire. Il croit à l'avenir ; il entrevoit au travers de l'heure présente une aurore nouvelle. — La démocratie doit rajeunir le monde, mais la démocratie fondée sur l'Évangile, et surtout sur le Saint-Esprit. C'est l'Esprit-Saint qu'il faut invoquer de préférence, car son règne est venu. Dieu le père a créé le monde, Satan l'a corrompu, le Christ l'a racheté, le Saint-Esprit doit l'éclairer et le sauver. — Tout cela est-il bien orthodoxe ? J'en doute, et c'est apparemment en punition de ces audaces de pensée qu'il ressemble quelquefois « à un charbon éteint. Une atonie mortelle s'empare alors de tout son être, où rien ne chante plus, ni grenouilles, ni oiseaux : l'oiseau, ce symbole du ciel, la grenouille, ce symbole voluptueux des nuits d'été. » Vous vous étonnez peut-être qu'il se plaigne ainsi dans ce salon aristocratique du silence que fait par intervalle en lui la grenouille voluptueuse. La fiancée ne se scandalise pas ; elle estime d'ailleurs que « la passion peut s'allier à la plus extrême pureté ».

Le sage des Jasmins, c'est Rabboni, une noble tête de vieillard. Les ans lui ont versé dans l'âme la bienveillance et la sérénité ; il représente l'amour des hommes, le dévouement, l'indulgence ; sa foi, quoique ardente, est tolérante ; sa raison, quoique éclairée, est docile. Si indulgent qu'il soit pour les erreurs ou les excès des hommes, il n'en est pas moins attristé, mais sans amertume. Il semble qu'il se console en entrevoyant un avenir meilleur, et qu'au milieu des vapeurs du soleil couchant il pressente, pour ce lendemain que lui peut-être ne verra point, l'aurore pure et lumineuse d'une resplendissante journée.

Arrivons aux deux fiancés, Luccio et Eltha. — Surtout qu'on ne les prenne point pour deux amants ! dit l'auteur. Quiconque veut chercher, trouve. — Je crois avoir trouvé juste en vous annonçant que Luccio c'est l'*art*, qu'Eltha c'est la *foi*. Et il faut entendre l'art dans son acception la plus étendue : la science et la rêverie tout ensemble, la curiosité du chercheur et l'extase du poëte. Bon, ardent, animé d'inspirations généreuses, ce Luccio ; mais inquiet et troublé. Ce qui manque à la quiétude de son âme comme à l'épanouissement complet de son talent, c'est la direction de la Foi. Dès qu'il sera en puissance d'Eltha, quel changement ! Et cependant son indépendance lui est chère. Il se prêterait bien à Eltha, mais se donner tout entier ! Or Eltha veut qu'on soit tout à elle, et elle entend qu'on soit docile. Si Luccio hésite dix-sept jours, ce n'est vraiment pas trop.

Eltha, c'est la Foi, avons-nous dit. Mais il y a la foi de la charbonnière et celle de la grande dame. Eltha n'est pas charbonnière. Elle n'a pas eu entre les mains que son catéchisme. Elle a feuilleté les Pères de l'Église et appris par cœur des pages de Musset ; elle a une teinture du cartésianisme et une connaissance très-exacte des paradoxes d'Henri Heine ; elle lit Shakespeare presque tous les jours que Dieu fait et M. Gaume les jours de vigile-jeûne. Que n'a-t-elle pas lu ? Tout est entré un peu pêle-mêle et s'est casé à l'aventure dans cette tête gracieuse, qui ressemble assez à une bibliothèque renversée. De tout elle parle avec une confiance superbe, quelquefois avec une candeur enfantine. Elle a des audaces étranges, puis des timidités qui n'étonnent pas moins. Elle s'incline devant telle autorité très-mince, et dit hautement son fait à Bossuet, « qui s'entendait aussi peu en femmes qu'en animaux ». Bossuet ne s'entendant point en femmes me semble un trait charmant. O Fabricius, qu'eût dit votre grande âme ? ô Bossuet, qu'eût dit votre foi exclusive qui condamnait au feu des enfers Socrate, Marc-Aurèle et Molière, si vous aviez entendu à la villa des Jasmins la foi accommodante d'Eltha, qui n'a que des paroles de sympathie pour Byron, Heine et Musset ? Comme le mot : Hors de l'Église point de salut, est devenu une formule complaisante et élastique ! Comme nous avons, depuis vous, changé tout cela ! Qu'eussiez-vous dit ? Sans doute, que c'était là de la religiosité, et non de la religion. Tel est aussi mon avis, à moi chétif. Le dirai-je même ? c'est du protestantisme. Eltha assouplit, torture et dénature par des interprétations qui lui sont toutes personnelles les antiques formules des conciles. Son néo-catholicisme substitue l'intention d'un libéralisme mystique à l'autorité de la tradition. Il faut même marquer plus profondément la dissidence. Puisque Eltha nous invite à chercher le sens de ses paraboles et de ses symboles, disons ce que nous avons cru comprendre. Lorsqu'elle regrette de n'avoir pas eu assez de prise sur le cœur des hommes et d'avoir vécu dans la solitude, elle ajoute avec regret : Oui, pour avoir voulu être ange, je n'ai pas été femme. Eh bien ! Eltha voit en elle alors la personnification de l'Église. Pour avoir placé sa demeure sur des sommets peu accessibles, pour avoir demandé à l'homme des vertus trop sévères, une abnégation trop complète de sa raison, le sacrifice de trop de passions, l'Église a vu le vide se faire autour d'elle. Savants, penseurs, artistes, poëtes, ont presque tous été effrayés de cette sévérité hautaine et n'ont pas cherché à forcer cette porte dédaigneuse. Pour avoir montré trop d'hostilité aux aspirations du siècle présent, elle l'a écarté. Eltha, au dénoûment, coupe enfin ses ailes d'ange pour s'unir terrestrement à Luccio le poëte, l'artiste, le rêveur : de même l'Église doit, par une tolérance, une indulgence et un libéralisme d'esprit qui auraient scandalisé Bossuet, mais qui sont aujourd'hui des concessions nécessaires, gagner et presque séduire ceux auxquels, il y a deux siècles, elle aurait lancé l'anathème.

Je puis me tromper, mais tel me semble être le sens de l'apologue. L'Église adoptera-t-elle les théories conciliantes d'Eltha, ce n'est pas mon affaire. A vrai dire la marquise de Blocqueville n'en est pas bien sûre elle-même, car elle prévoit dans sa préface que les idées qu'elle développe provoqueront bien des étonnements et rencontreront bien des résistances. J'ai bien peur que les fils de Voltaire ne trouvent qu'elle leur demande trop de soumission encore, et que les fils des croisés ne crient à l'hérésie. Peut-être encore ces derniers ne crieraient-ils pas bien haut, car il ne leur déplaît pas d'avoir, en ces matières, des théories diverses qu'ils puissent présenter selon les circonstances ; mais qu'Eltha vante la science indépendante, qu'elle soit l'apôtre de toutes les libertés, qu'elle salue avec enthousiasme l'avénement de la démocratie, voilà ce qu'ils supporteront moins aisément. Pour nous, ce qui protégerait ce long ouvrage contre toutes les critiques qu'on peut lui faire, c'est le souffle généreux

qui anime toutes les pages, c'est le vif amour de l'humanité qui circule et vit partout.

Ces critiques, il faut cependant les indiquer. On a pu pressentir déjà que l'emphase et la déclamation déparent les idées les plus nobles, comme elles ajoutent à l'étrangeté des théories contestables. Tous ces personnages parlent du haut d'un trépied. Ce sont des harpes éoliennes et non des voix humaines. L'auteur indique même leur attitude, et cette attitude nous fait sourire. Après le nom de chaque interlocuteur, nous trouvons souvent des mentions comme celles-ci : *D'un air inspiré ; rêveur et amer ; Eltha, avec un bel éclair dans l'œil.* J'en passe et des meilleures. De toutes ces bouches inspirées jaillissent des hymnes, des dithyrambes, des effusions lyriques ; on est submergé dans des flots de poésie, on a soif de prose, on sent le besoin de lire un livre d'économie politique ou l'almanach Liégeois. Cinq trépieds, cinq harpes éoliennes : décidément, c'est trop, d'autant que les cinq donnent successivement, et à plusieurs reprises, sur une même question. Tant de variations sur un même motif sont-elles donc nécessaires ? L'idée de l'auteur se dégage-t-elle plus nettement ? Elle se noie, au contraire. Qu'il nous expose une bonne fois sa théorie au lieu de l'esquisser, puis d'y revenir, puis de retoucher pour retoucher et retoucher encore. Est-il donc indispensable de remplir deux gros volumes in-8° ? Non ; mais Eltha se complaît dans un demi-jour vague ; beaucoup de ses idées lui semblent, en effet, précieuses, parce qu'elle ne les examine pas de trop près. A un certain moment, elle rappelle à ses hôtes que trois jours d'exclusion sont la peine réservée à qui d'entre eux prononcera une parole banale, exprimera une idée reçue. Voilà pourquoi ils s'évertuent tous à donner à leur pensée un vêtement brillant et surtout ample, qui n'en accuse pas distinctement les formes. Ils se font ainsi mutuellement illusion. Pourquoi les détromper ? A quoi bon leur dire cruellement que les théories qui leur semblent les plus nouvelles ont déjà circulé, que leurs plus belles métaphores ont déjà un âge respectable ? Quel est, d'ailleurs, l'écrivain qui ne doive rien à personne ? Si Eltha n'affichait pas cette prétention de penser et d'écrire dans le neuf, on ne songerait même pas à lui reprocher ses lectures. Peut-être même faut-il l'engager à lire encore, et d'autres auteurs que ses amis Byron, Musset, Lamennais et Eugénie de Guérin. Il faut l'engager surtout à approfondir davantage. « Une notion, même légère, des grandes choses a son prix, » nous dit-elle avec Leibniz. Assurément pour l'éveil de l'esprit, pour la conversation familière, l'épanchement intime, la réflexion solitaire ; mais s'il s'agit d'entrer en communication avec le public, c'est autre chose. Il faut savoir beaucoup pour enseigner un peu, disait un ancien. Une notion légère, et surtout quand cette notion doit être étendue, étirée et diluée en deux très-gros volumes, c'est vraiment peu.

Les temps sont proches : on songe déjà aux étrennes. Voici un beau livre à offrir aux grandes personnes, et que les enfants pourront feuilleter sans danger. C'est un voyage en Espagne, par le baron Ch. Davillier, avec de belles illustrations de Gustave Doré (1). L'écrivain et l'artiste sont partis de compagnie et ont visité ensemble toute l'Espagne, notant leurs impressions l'un avec sa plume, l'autre avec son crayon. La plume les retrace avec une aimable simplicité, un naturel et une sincérité rares chez les voyageurs. On n'est pas plus véridique. Ainsi, une petite histoire de brigands ne ferait pas mal : que voulez-vous, on n'a pas eu le bonheur d'en rencontrer ; on le confesse ingénument. Cette sincérité et ce naturel n'excluent pas le pittoresque. Sans prétendre à rivaliser avec le crayon, la plume dessine d'un trait rapide et dégagé et l'aspect du pays et la physionomie des habitants.

Ce n'est pas tout : comme le baron Davillier depuis longtemps connaît l'Espagne et le plus petit recoin de ses montagnes, il nous donne souvent l'esquisse du passé en même temps que le tableau du présent. Quant aux illustrations de Doré, elles sont fort réussies ; il y a même quelques belles pages. Son crayon, dont la fougue me semble un peu calmée, — et ce n'est pas un reproche, tout au contraire, — a trouvé des sujets où il était plus à l'aise que l'an dernier avec Rabelais. L'Espagne, avec ses combats de taureaux, ses mendiants déguenillés et superbes, ses routes tournoyant dans le ravin sombre aux pieds de la montagne dont le sommet est inondé de lumière, lui offrait des occasions dont il a profité. Une réalité pittoresque et poétique le servait et le contenait mieux en même temps que le monde à la fois trivial et fantastique de Rabelais.

J'ai là d'autres publications faites en vue du jour de l'an ; j'en parlerai prochainement ; l'espace me manque aujourd'hui. A peine si je puis dire quelques mots du dernier roman de M. Paul Parfait, *l'Assassin du bel Antoine* (1). C'est une histoire sans prétention, du moins j'aime à le croire, et qui intéressera suffisamment les abonnés de la *Gazette des tribunaux*. La donnée ne me paraît pas très-neuve, ni le style très-original, ni l'étude des caractères très-approfondie ; mais enfin cela se lit et n'est ni désagréable ni malsain.

Deux mots seulement du théâtre. M. Gondinet a obtenu un grand succès à la Porte-Saint-Martin avec son beau drame *Libres !* C'est à vrai dire une succession de tableaux émouvants plutôt qu'un véritable drame ; mais il y a de la couleur, du mouvement, un certain éclat poétique, grâce à quelques chants nationaux habilement intercalés, enfin un souffle généreux de patriotisme y circule d'un bout à l'autre. Je ne parle pas de l'odeur de la poudre, qui n'a cependant pas nui au succès. Dans un tout autre genre, M. Gondinet n'a pas moins réussi au Palais-Royal avec son *Chef de division*. Mais pourquoi la comédie tourne-t-elle si vite à la farce ? Isidore Girodot nous avait présenté le type du petit employé, mécontent, aigri, envieux, protestant bien haut contre son chef quand il n'est pas là et le saluant bien bas quand il passe ; le type du chef méritait aussi d'être dessiné. M. Gondinet en a donné une heureuse esquisse ; mais presque aussitôt il abandonne l'étude de mœurs pour l'intrigue et le quiproquo. Et encore cette intrigue ne sort-elle ni du caractère ni de la situation du personnage. Le chef qui vient de se marier a des doutes sur sa femme. Était-elle, lorsqu'il l'a épousée, ce qu'il a cru qu'elle était ? Ce genre d'inquiétudes n'est pas plus particulier aux chefs de division qu'aux subalternes ; il n'est même pas exclusivement réservé aux bureaux.

(1) *L'Espagne*, par le baron Ch. Davillier, illustrée de 309 gravures dessinées sur bois par Gustave Doré. — Paris, 1874, Hachette et Cie.

(1) Paris, Michel Lévy frères.

A l'Odéon, M. Albert Delpit a donné un drame bien écrit, *Robert Pradel*. Il est fâcheux que l'inexpérience d'une main novice se trahisse dans la contexture de l'œuvre et l'agencement des scènes ; il est fâcheux aussi que l'intérêt soit concentré d'abord sur deux personnages pour se transporter ensuite sur un troisième qui nous fait oublier les deux autres ; mais un premier acte très-bien posé, un dernier acte assez dramatique, du style, des mots bien frappés, c'est déjà quelque chose pour un début.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN DES COURS

La chaire de M. Philarète Chasles

Le moment approche où il sera pourvu à la vacance de la chaire de littératures du Nord comparées. MM. les professeurs du Collége de France ont eu déjà plusieurs réunions en vue de désigner un candidat. — M. Guillaume Guizot, déjà suppléant de M. de Loménie dans la chaire de littérature française, a pour lui son talent, le succès de son cours et le nom respecté de son père. Il connaît très-bien la littérature anglaise ; il sait peu l'allemand. — M. Emile Chasles, qui vient d'être nommé inspecteur général des langues vivantes, les a déjà enseignées dans les Facultés ; mais ses connaissances portent plutôt sur les langues du Midi. Or, il y a au Collége de France une chaire pour les littératures du midi de l'Europe. M. Edgar Quinet en est le titulaire, mais il ne fait pas son cours et n'a pas de suppléant. — M. Widal est auteur de travaux sur la littérature grecque et latine. — M. Bossert, qui vient de se mettre sur les rangs, s'est occupé exclusivement, comme nos lecteurs le savent, de littérature allemande.

Outre MM. Widal et Bossert, il nous semble que les Facultés des départements pourraient fournir des candidats très-versés dans la littérature allemande, par exemple M. Heinrich, à Lyon, M. Émile Gebhart, à Nancy, M. Alexandre Büchner, à Caen, M. Grucker, à Poitiers.

M. Taine n'a pas voulu se présenter ; d'autre part, les événements ont rendu impossible la candidature de M. Hillebrand.

Collége de France

MM. les lecteurs et professeurs ouvriront leurs cours du premier semestre 1873-1874 le lundi 1er décembre 1873.

DROIT DE LA NATURE ET DES GENS (les mardis, à une heure et demie, et les samedis, à deux heures et demie). — M. AD. FRANCK (de l'Institut) traitera des Principes naturels de l'ordre social, les mardis, à une heure et demie, et fera connaître les Principales théories de droit naturel de la première partie du XVIIe siècle, les samedis, à deux heures et demie.

HISTOIRE DES LÉGISLATIONS COMPARÉES (les lundis, à deux heures et demie, et les mercredis à deux heures). — M. DE ROZIÈRE (de l'Institut) exposera le Droit public et privé pendant la période gallo-franque, ainsi que les Origines du droit canonique et ses premiers développements en Occident.

ÉCONOMIE POLITIQUE (les mardis et jeudis, à midi). — M. MICHEL CHEVALIER (de l'Institut) traitera des Définitions en économie politique.

HISTOIRE ET MORALE (les mercredis, à midi et demi, et les samedis, à la même heure). — M. ALFRED MAURY (de l'Institut) traitera, les mercredis, à midi et demi, de l'Histoire des institutions politiques et administratives de la France du XIVe au XVIIIe siècle, et les samedis, à la même heure, de l'Histoire et des antiquités des populations italiques.

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES (les mardis, à dix heures et demie, et les jeudis, à la même heure). — M. LÉON RENIER (de l'Institut) exposera, les mardis, à dix heures et demie, les Éléments de l'épigraphie romaine ; il traitera, les jeudis, à la même heure, des Magistratures et des fonctions publiques de l'empire romain.

PHILOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES (les mercredis et vendredis, à dix heures). — M. MASPÉRO étudiera : 1° des Documents relatifs à l'histoire de la XIIe dynastie ; 2° Différents points de grammaire égyptienne et copte.

LANGUES HÉBRAÏQUE, CHALDAÏQUE ET SYRIAQUE (les lundis, et les mercredis, à deux heures). — M. ERNEST RENAN (de l'Institut) expliquera les plus anciens textes de l'Épigraphie sémitique, les lundis, et le Livre de Job, les mercredis, à deux heures.

LANGUE ARABE (les lundis et jeudis, à neuf heures du matin). — M. DEFRÉMERY (de l'Institut) expliquera le *Coran*, à partir du LXVe chapitre, la *Chrestomathie* de Freytag, et la *Vie de Timerlan*, par Ibn-Arabchah, d'après l'édition de Calcutta (1818), conférée avec celle de Manger et les manuscrits.

LANGUE PERSANE (les mercredis, à dix heures, et les jeudis, à la même heure). — M. JULES MOHL (de l'Institut) expliquera, les mercredis, à dix heures, le texte de *Wis o Ramin*, et les jeudis, à la même heure, la partie de *Firdousi* qui traite de l'Histoire des Sassanides.

LANGUE TURQUE (les mardis et vendredis, à neuf heures). — M. PAVET DE COURTEILLE (de l'Institut) expliquera la version turque des *Mille et une nuits*, les *Poésies de Nefi* et le *Bâber-Nâmeh*, en turc oriental.

LANGUE ET LITTÉRATURE CHINOISE ET TARTARE MANDCHOU (les jeudis, à trois heures, et les samedis, à deux heures). — M. D'HERVEY DE SAINT-DENYS étudiera les Livres sacrés de la Chine et les Classiques de la littérature chinoise, les jeudis, à trois heures ; il expliquera les livres inédits du *Kin kou ki kouan* (choix de nouvelles anciennes et modernes), les samedis, à deux heures.

LANGUE ET LITTÉRATURE SANSKRITE (les mercredis, à onze heures, et les samedis, à la même heure). — M. FOUCAUX expliquera *Mâlavika et Agnimitra*, drame en cinq actes de *Kâlidâsa*, les mercredis, à onze heures, et le *Lalita-vistara* (Vie de Bouddha Çâkya Mouni), les samedis, à la même heure.

LANGUE ET LITTÉRATURE GRECQUE (les mercredis, à onze heures, et les vendredis, à la même heure). — M. ROSSIGNOL (de l'Institut) interprétera, les mercredis, à midi et demi, la tragédie d'Euripide intitulée *Oreste*, et les vendredis, à la même heure, il lira l'*Histoire d'Hérodote* (livre Ier), commentant ses antiquités, et éclaircissant son dialecte ionien par le rapprochement des autres dialectes.

ÉLOQUENCE LATINE (les jeudis, à midi et demi, et les samedis, à la même heure). — M. ERNEST HAVET exposera l'Histoire de l'éloquence latine au IIIe siècle de notre ère, les jeudis, à midi et demi ; les samedis, à la même heure, Explication des textes.

POÉSIE LATINE (les lundis, à une heure et demie, les mardis, à neuf heures du matin). — M. GASTON BOISSIER étudiera, les lundis, à une heure et demie, le *Théâtre de Sénèque* ; les mardis, à neuf heures du matin, il expliquera les *Georgiques*, de Virgile.

PHILOSOPHIE GRECQUE ET LATINE (les vendredis, à deux heures, et les mardis, à midi). — M. CHARLES LÉVÊQUE (de l'Institut) étudiera la Théorie d'Aristote sur la matière et la comparera avec les doctrines des philosophes modernes sur le même sujet.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN AGE (les jeudis, à deux heures, et les mercredis, à neuf heures). — M. GASTON PARIS étudiera, les jeudis, à deux heures, les Contes orientaux dans la littérature française au moyen âge, et particulièrement le *Roman des Sept Sages*, et les mercredis, à neuf heures, expliquera des textes choisis.

LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE (les mercredis et les samedis, à midi et demi). — M. LOUIS DE LOMÉNIE (de l'Institut) traitera de la littérature française au XVIIe siècle.

LANGUES ET LITTÉRATURES D'ORIGINE GERMANIQUE. — M. N...

LANGUES ET LITTÉRATURES DE L'EUROPE MÉRIDIONALE. — M. EDGAR QUINET.

L'ouverture et le programme de ce cours seront annoncés ultérieurement par une affiche particulière.

LANGUES ET LITTÉRATURES D'ORIGINE SLAVE (les lundis et les mercredis, à midi et demi). — M. ALEXANDRE CHODZKO expliquera les Mythes slavomacédoniens des *Chants du Rhodope*, du recueil Vercovich, et fera l'analyse des *Monumenta Linguæ Palaeoslovenicæ*, de Miklosich.

GRAMMAIRE COMPARÉE (les lundis, à onze heures un quart, et les jeudis, à la même heure). — M. MICHEL BRÉAL étudiera, les lundis, à onze heures un quart, les inscriptions ombriennes (*Tables Eugubines*) ; les jeudis, à la même heure, il traitera de la Formation et de la Dérivation des mots en sanscrit, en grec et en latin.

Histoire des doctrines économiques (géographie et histoire économiques) (les lundis, à midi, et les jeudis, à une heure et demie). — M. E. Levasseur (de l'Institut) traitera de la France : son sol, sa population et sa richesse.

COURS COMPLÉMENTAIRES

Philosophie moderne (les lundis, à une heure, et les samedis, à neuf heures). — M. Nourrisson (de l'Institut) traitera, les lundis, à une heure, des Théories modernes de l'entendement, et étudiera, les samedis, à neuf heures, le Traité de la nature humaine, par Thomas Hobbes.

Philologie et archéologie assyriennes (les mardis, à deux heures, et les jeudis, à la même heure). — M. Jules Oppert interprétera, les mardis, à deux heures, quelques inscriptions assyriennes et donnera un aperçu de la langue du peuple chez lequel prit naissance l'écriture cunéiforme, dite langue sumérienne ; les jeudis, à la même heure, il expliquera les textes perses des rois Achéménides.

École pratique des hautes études

Programme des conférences pour le premier semestre de l'année 1873-1874 (*section des sciences historiques et philologiques*)

Philologie et antiquités grecques. — Directeur d'études, M. W. H. Waddington, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Philologie. — Directeur adjoint, M. Tournier : Eléments de paléographie, les vendredis, à huit heures. — Explication de l'*Antigone* de Sophocle, les lundis, à huit heures.

M. Nicole, répétiteur : Morphologie du dialecte attique, les jeudis, à huit heures. — Explication des *Mémorables* de Xénophon, les samedis, à huit heures.

Antiquités. — Directeur adjoint, M. Robiou : Étude de *Odes* de Pindare, au point de vue historique, mythologique, philosophique et philologique, les mercredis, à huit heures. — Histoire de l'alphabet grec dans les inscriptions ; choix d'inscriptions de Béotie étudiées comme documents paléographiques, linguistiques et historiques, les mardis, à huit heures.

Épigraphie et antiquités romaines. — Directeur d'études, M. Léon Renier, membre de l'Institut, Académie des incriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France, administrateur de la Bibliothèque de l'Université.

M. Ch. Morel, répétiteur : Les magistrats et les grands fonctionnaires romains, les lundis, à neuf heures et demie. — Explication des *Relationes* de Symmaque, les samedis, à dix heures.

Philologie latine. — Directeur d'études, M. Thurot, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, maître de conférences à l'Ecole normale : Critique de textes, les mardis, à dix heures et demie.

M. Louis Havet, répétiteur : Syntaxe de la langue latine, les lundis, à deux heures. — Conjugaison latine, les vendredis, à une heure et demie.

Histoire. — Directeur d'études, M. Alfred Maury, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France, directeur des Archives nationales.

Directeur adjoint, M. Monod : Histoire critique des sources latines de l'histoire de France, les jeudis, à quatre heures et demie. — Critique de textes, les lundis, à quatre heures et demie.

M. Thevenin, répétiteur : Première année, Histoire des institutions germaniques dans les pays romans, les mercredis, à quatre heures et demie. — Deuxième année, Lois salique et ripuaire, formules, capitulaires, les mercredis, à cinq heures et demie.

M. Roy, répétiteur : Etude des sources françaises de l'histoire de France à partir du XIIIe siècle, les mercredis, à quatre heures et demie. — Etudes critiques sur la IVe croisade, les samedis, à huit heures du soir.

Philologie et antiquités égyptiennes. — Directeur d'études, M. Maspero, chargé de cours au Collége de France : Etude des monuments de la XIIe dynastie, les samedis, à dix heures (au musée du Louvre). — Etude de la grammaire égyptienne, les vendredis, à quatre heures et demie.

Langue persane et langues sémitiques. — Directeur d'études, M. Defrémery, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collége de France.

Fondation d'une École libre des sciences religieuses

Dès le commencement du mois prochain va s'ouvrir, 16, rue de l'Abbaye, une institution nouvelle qui mérite les encouragements des amis de la science dans toutes les directions. Nous voulons parler de l'École libre des sciences religieuses, fondée par l'initiative individuelle sur le plan de l'École libre des sciences politiques. Il a paru utile à un groupe d'hommes appartenant à diverses fractions du protestantisme, mais unis par des croyances communes et le désir de servir la science religieuse, d'ouvrir un libre enseignement sur les grandes questions de philosophie et de théologie qui peuvent le plus préoccuper notre époque. Les noms des fondateurs et le programme des cours indiquent clairement le but et l'esprit de la nouvelle École libre des sciences religieuses.

Programme des cours. — Première année, 1873-1874

Philosophie religieuse (tous les lundis, à quatre heures et demie). — M. Matter : Psychologie.

Histoire des dogmes (tous les mardis, à quatre heures et demie). — M. R. Hollard : Des principes de la Réforme.

La date de l'ouverture de ce cours sera ultérieurement indiquée.

Histoire de l'Église (tous les mardis, à huit heures du soir). — M. E. de Pressensé : Constitution de l'Église chrétienne aux IIe et IIIe siècles.

Dogmatique (tous les mercredis, à quatre heures et demie). — M. F. Lichtenberger : Apologétique chrétienne.

Homilétique (tous les vendredis, à quatre heures et demie). — M. E. Bersier : Étude d'une série de textes bibliques au point de vue de la prédication.

Critique et exégèse (tous les samedis, à quatre heures et demie). — M. A. Sabatier : Examen des sources de la vie de Jésus.

Les cours auront lieu rue de l'Abbaye, 16, aux jours et heures indiqués, et commenceront le mardi 9 décembre, à huit heures du soir.

Ils seront précédés d'une séance publique d'ouverture qui se tiendra sous la présidence de M. de Pressensé, le samedi 6 décembre, à huit heures du soir, dans la salle de la Société d'encouragement, 17, rue de l'Abbaye.

Les deux premières leçons de chaque cours seront également publiques ; ensuite, il sera exigé une inscription spéciale de 25 francs qui donnera le droit d'assister à tous les cours.

On peut s'inscrire dès à présent au local provisoire de l'École, rue de l'Abbaye, 16.

Le comité directeur se compose de MM. Wurtz, doyen de la Faculté de médecine, membre de l'Institut ; Waddington, membre de l'Institut, député ; Friedel, conservateur à l'École des mines ; Decoppet, pasteur ; Durand-Dassier, pasteur ; E. de Pressensé, pasteur, député ; Matter, pasteur ; Lichtenberger, pasteur, ancien professeur à Strasbourg ; Bersier, pasteur ; Hollard, pasteur ; Sabatier, ancien professeur à Strasbourg, secrétaire du Comité, 35, rue Vanneau.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNÉE NUMÉRO 23 6 DÉCEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

« Il faut que la France marche ! » s'écriait, il y a quelques jours, un des membres les plus actifs du nouveau cabinet. Ce mot résume admirablement toute la politique du ministère. « Il faut que la France marche » ; il faut qu'elle cesse d'avoir une opinion sur ses affaires ; il faut qu'elle reprenne l'habitude d'obéir aveuglément aux préfets et aux ministres ; il faut que, dans les élections, elle accepte, sans les discuter, les candidats du gouvernement ; il faut qu'elle se résigne à subir sans se plaindre la dictature des majorités parlementaires et qu'elle renonce à leur reprendre la souveraineté qu'elle leur a confiée. Au fond, les membres du nouveau gouvernement ne sont pas plus unis que leurs prédécesseurs ; aucun d'eux ne renonce à l'accomplissement de ses espérances particulières. Ils ne s'entendent ni sur la monarchie, ni sur la république ; mais il est une chose sur laquelle ils s'entendent : c'est qu'il faut d'abord étouffer l'opinion publique et faire violence au pays.

C'est là, pour le moment, tout le programme du ministère de Broglie. Quant à ses moyens d'exécution, on les connaît d'avance ; ce sont les procédés habituels de tous les gouvernements faibles et despotiques. C'est l'état de siége, maintenu et ressuscité dans trente-neuf départements ; c'est une loi contre les élections partielles, annoncée dans un des derniers discours du vice-président du conseil et presque aussitôt déposée sur le bureau de l'Assemblée par un membre du centre droit ; c'est une loi préventive contre la presse, que le cabinet prépare et qu'il réclamait hier à la tribune ; c'est enfin la loi municipale dont l'Assemblée vient d'être saisie, et qui restitue au gouvernement la nomination des maires, en lui permettant, comme sous l'empire, de les prendre en dehors du conseil municipal et de transformer leur magistrature en agence électorale au profit des candidatures officielles. Tel est le bilan du nouveau ministère ; voilà ce qu'il n'hésite pas à offrir à une Assemblée qui a mérité, il y a trois ans, d'être appelée la plus libérale des Assemblées françaises !

L'Assemblée, du reste, en a bien rappelé depuis trois ans. Sauf quelques légitimistes, gens de foi et d'honneur, qui en fait de liberté comme en fait de monarchie, ont le rare courage de rester conséquents avec eux-mêmes, et ne consentent pas à renier du jour au lendemain les convictions de leur vie entière, les anciens libéraux de la droite se prêtent de très-bonne grâce à la pitoyable abjuration qu'on leur demande. L'expérience les a instruits, paraît-il ; ils se sont aperçus que la liberté était chose dangereuse pour les gouvernements qui prétendent substituer leur bon plaisir à la volonté nationale. Les franchises communales leur semblaient excellentes, tant qu'elles paraissaient favoriser certaines influences électorales et tant qu'on espérait s'en servir dans l'intérêt d'un certain parti. Elles sont détestables, au contraire, dès que le pays les prend au sérieux et prétend les exercer à sa guise. On découvre alors que le salut de la société est incompatible avec l'élection des magistrats municipaux, et que les principes conservateurs exigent que ces magistrats, étroitements assujettis au pouvoir central, se considèrent désormais comme les serviteurs dociles de tous les gouvernements et de tous les ministères qui viendront à s'emparer successivement du pouvoir. On juge que les libertés qui étaient possibles au lendemain de la guerre, en pleine agitation communale et en face de Paris insurgé, sont devenues aujourd'hui impraticables après deux ans d'ordre et de repos. Si l'on en croyait les cris de détresse du plus belliqueux de nos sous-secrétaires d'État, la France serait en proie à la plus épouvantable anarchie, et l'ordre social serait plus gravement menacé que du temps où la Commune régnait à l'Hôtel de ville, tandis que les Prussiens campaient à Saint-Denis.

Ne nous étonnons pas de ces terreurs affectées ; la tactique n'en est pas nouvelle. Quand on veut intimider une nation, et qu'on lui promet de « la faire marcher de gré ou de force », il faut bien essayer de lui faire peur et de lui faire croire qu'elle est ingouvernable. En parlant sans cesse de l'anarchie et de l'abîme prêt à nous engloutir, on se dispense d'a-

voir un programme et de dire au pays où on le mène; car ce n'est pas tout que de faire marcher la France, il faudrait encore savoir dans quel sens et vers quel but on la fait marcher. Voilà ce qui demeure obscur dans la politique du nouveau cabinet; voilà ce que n'éclairent en aucune façon, ni les mesures de réaction grossière que le gouvernement propose à l'Assemblée, ni les déclamations banales dont il les accompagne, et qui servent uniformément de prétexte à tous les gouvenements absolus.

Il faudrait, d'ailleurs, faire marcher l'Assemblée avant de songer à faire marcher la France. Puisque c'est sur le droit de la majorité parlementaire qu'on se fonde pour violenter l'opinion publique, il faudrait au moins que cette majorité toute-puissante montrât quelque discipline et quelque intelligence politique. Or, malgré les victoires apparentes du ministère, la majorité se désagrége et se divise de plus en plus. Jamais l'Assemblée n'a fait plus piteuse figure que depuis qu'elle s'est mise entre les mains de ces grands chefs parlementaires qui font hautement profession de s'appuyer sur elle pour faire la guerre au pays qui l'a nommée. Nous ne savons si ces hommes d'État s'imaginent que, sous leur direction, l'Assemblée « marche » et s'ils la trouvent de force à entraîner le pays avec elle; ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle piétine sur place et qu'elle travaille, avec un louable désintéressement, à hâter le jour de sa dissolution.

Quel plus ridicule et plus triste spectacle que celui qu'elle nous a donné cette semaine, pendant ces huit longues et mortelles séances qu'elle a employées au laborieux enfantement de la commission chargée d'étudier les lois constitutionnelles? Quelle preuve de faiblesse et de décrépitude plus évidente pourrait-elle donner au pays? On s'en consolerait aisément s'il ne s'agissait que de cette Assemblée toute seule; mais c'est le gouvernement parlementaire lui-même qui se trouve compromis avec elle, grâce à la maladresse et à l'égoïsme d'une majorité aussi impuissante qu'intolérante. Cette majorité avait décidé, pour faire pièce à la minorité, et pour l'exclure plus sûrement de la commission constitutionnelle, que l'élection des commissaires n'aurait pas lieu dans les bureaux, suivant les formes ordinaires, mais qu'elle se ferait au scrutin de liste et en assemblée plénière. La majorité était donc maîtresse de cette élection; elle pouvait mesurer elle-même la part restreinte qu'il lui convenait de faire à ses adversaires dans la composition de la liste. Mais au moins aurait-il fallu que les divers partis qui forment la majorité s'entendissent entre eux pour porter leurs suffrages sur les mêmes noms. A défaut de libéralisme et d'esprit de justice, il leur fallait au moins un peu de discipline et de décision. Or ils n'ont su se mettre d'accord que sur l'exclusion des candidats républicains. Pendant huit journées entières, la France stupéfaite a assisté à ce singulier combat des candidats du centre droit contre les candidats de la droite pure, tandis que les candidats de la gauche étaient systématiquement repoussés. Chaque nouveau scrutin ne donnait qu'un résultat partiel; les candidats officiels de la majorité passaient péniblement, un à un, et ils n'atteignaient que tout juste le nombre de voix nécessaire. Enfin le moment est arrivé où toute élection est devenue impossible : la gauche, justement indignée de n'avoir pu faire triompher, après dix scrutins, le seul nom de M. Jules Grévy, et désespérant avec raison d'obtenir une représentation suffisante, s'était lassée de prêter plus longtemps son concours à cette comédie, et elle s'était retirée avec dégoût d'une lutte qu'elle n'avait plus aucun intérêt à poursuivre, laissant les diverses fractions de la droite régler leurs affaires entre elles. A partir de ce moment, et bien que les deux partis monarchiques eussent senti, *in extremis*, la nécessité de s'entendre, la droite n'a pu réunir assez de votants pour faire une seule élection valable. On en serait encore là, si la gauche qui est, au fond, homme personne, ne s'était contentée de constater une fois de plus l'impuissance de la majorité ministérielle, et n'avait consenti ensuite à la tirer d'embarras.

Voilà donc la commission nommée. Y a-t-il quelque espérance à fonder sur elle? Bien peu, si l'on considère et les opinions disparates de ses membres et la médiocrité des choix où l'Assemblée paraît se complaire. On peut affirmer que cette malheureuse commission est condamnée d'avance à la stérilité et à l'impuissance, comme tous les pouvoirs créés dans un esprit d'exclusion pour servir les passions d'un parti. Si l'Assemblée avait fait la gageure de lui rendre sa tâche impossible, elle ne l'aurait pas choisie autrement. C'est à des monarchistes avérés qu'elle a donné mission d'organiser les institutions d'un gouvernement qui s'appelle la République française, et qui, malgré son caractère provisoire, ne peut pas être autre chose que la république de fait. On peut prédire presque à coup sûr que cette commission constitutionnelle ne fera rien de sérieux, à moins pourtant qu'elle ne confirme les espérances exprimées l'autre jour par l'intrépide M. Dahirel, et qu'elle ne revienne héroïquement proposer à l'Assemblée une nouvelle restauration monarchique.

Sur les trente membres qui la composent, c'est à peine si l'on peut compter cinq républicains résolus. Tout le reste appartient à l'opinion royaliste, et dans cette opinion même on a fait une part considérable à ces royalistes intransigents, qui protestaient il y a quelques jours contre la prorogation des pouvoirs, ou qui ne s'y ralliaient qu'avec répugnance, en réservant expressément leurs espérances. Voilà les hommes auxquels le ministère confie le soin d'organiser la république septennale et de créer dans la république un pouvoir durable! Comment veut-on que le pays se rassure en présence de ces contradictions alarmantes? Qui donc espère-t-on tromper et de quel côté sont les dupes?

M. le vice-président du conseil affirmait hier avec hauteur qu'il entendait faire respecter l'autorité au nom de laquelle il gouverne la France, et que ce serait faire injure au cabinet que de ne pas prendre le nouveau gouvernement au sérieux. Mais alors, pourquoi s'obstine-t-il à repousser les républicains, qui veulent, comme lui, fonder un gouvernement durable, et à s'appuyer sur les royalistes, qui ne veulent qu'un gouvernement provisoire, laissant la porte toujours ouverte à leurs infatigables espérances? Quoi qu'en dise le chef du ministère, M. Dahirel avait raison : pour la commission constitutionnelle, ainsi qu'elle est maintenant composée, l'union n'est possible que sur le terrain de la monarchie; le reste n'est que duperie et mensonge. Outre les affections et les préférences personnelles pour telles ou telles personnes princières, il n'y a aujourd'hui qu'une cause de division sérieuse entre le centre droit et la droite pure : ceux-ci veulent proclamer la monarchie avant de l'organiser; ceux-là voudraient l'organiser avant de la proclamer. Les légitimistes.

qui sont des hommes d'imagination et qui aiment à combattre au grand jour, veulent avant tout déployer le drapeau monarchique, et partir ensuite à la conquête du gouvernement et du trône. Les orléanistes, plus rusés et plus politiques, sentent fort bien que dans l'état actuel de la France la royauté est une marchandise de contrebande, et ils essayent de la couvrir du pavillon républicain pour la faire entrer plus sûrement au port. Ils espèrent qu'ils pourront se servir du prétexte des lois constitutionnelles pour travailler subrepticement à une reconstruction monarchique; puis, quand la maison sera construite et qu'ils la croiront suffisamment habitable, ils comptent de nouveau la mettre aux enchères et l'adjuger à celui de leurs princes qui se fera le moins prier pour la prendre. En attendant, ils trouvent le maréchal Mac-Mahon fort bon pour essuyer les plâtres, et ils consentent à respecter en lui, sous le titre de Président de la république, le précurseur à peine déguisé de la monarchie.

Ne nous y trompons pas, c'est là le plan du nouveau ministère. A la croisade légitimiste, entreprise avec enthousiasme et menée en plein jour avec une franchise à laquelle on ne saurait trop rendre hommage, a succédé l'intrigue orléaniste, plus prudente, plus ténébreuse, plus patiente et infiniment plus dangereuse. C'est en vain que le ministère essaye d'endormir la vigilance du pays en lui promettant sept années de repos et de sécurité sous un gouvernement légal et ferme. Il sait fort bien que la France n'attendra pas cette échéance, et il n'a lui-même aucune envie de l'attendre. Les sept années qu'il parle de nous assurer ne sont qu'un paravent derrière lequel il espère comploter plus à l'aise en faveur d'une royauté de rechange. Les projets constitutionnels dont on va s'occuper ne sont plus qu'une machine de guerre destinée à introduire l'esprit et les lois de la monarchie dans le sein même des institutions républicaines. Il ne se passera pas deux ans avant que le ministère ne propose à l'Assemblée de couronner son ouvrage en feignant d'offrir une seconde fois la couronne au comte de Chambord, et en la plaçant, à son défaut, sur la tête du petit-fils de Louis-Philippe.

Que la France soit donc avertie et qu'elle fasse bonne garde : mais qu'elle ne s'alarme pas outre mesure de ces intrigues aussi impuissantes que malhabiles. Nos grands politiques auront beau faire, toutes leurs combinaisons viendront échouer contre le bon sens et la loyauté du pays. La vérité l'emporte toujours sur le mensonge, et la politique la plus franche est toujours en même temps la plus forte. Un gouvernement est bien faible, lorsqu'il n'ose pas s'appeler de son vrai nom. Si habilement qu'on joue la comédie, si déterminé qu'on soit à jeter le masque à la première occasion favorable, on entre toujours plus ou moins dans son rôle, on s'y embarrasse tout au moins un peu : de sorte que les hommes d'État les plus rusés finissent par se prendre à leurs propres pièges et par devenir, à leur insu, les instruments des partis qu'ils voulaient tromper. Nous ne croyons pas, quant à nous, à la sincérité du gouvernement : nous ne croyons pas que la commission constitutionnelle chée sous ses auspices puisse rien fonder de sérieux ni de durable. Nous n'en sommes pas moins convaincu que les intrigues des ennemis de la république tourneront contre leurs propres auteurs, et que c'est la république, en dernier lieu, qui en sortira victorieuse.

E. A. H.

ÉTUDES POLITIQUES

Philosophie des faits contemporains

On répète tous les jours que les malheurs de la France sont l'œuvre des partis politiques qui la divisent. Rien n'est plus vrai que cette parole. Mais pourquoi la France compte-t-elle un si grand nombre de partis ? C'est là une question que l'on ne pose guère et que l'on n'a point résolue.

Sans doute il faut, dans une certaine mesure, accuser l'ambition, cet éternel et puissant mobile des actions humaines. Combien de gens qui nous parlent avec emphase « du salut de la France » ne songent en réalité qu'à leur propre fortune ! Toutefois, c'est bien ici le cas d'observer le fameux précepte du droit romain : *Odia restringenda*. Que les chefs de parti obéissent, en général, à un intérêt nettement déterminé, énergiquement poursuivi, cela est possible, probable même, bien qu'il n'y ait pas de règle sans exception ; mais le *parti lui-même*, — la masse des adhérents, — quel profit certain, immédiat, peut-il attendre du triomphe de ce qu'il appelle *sa cause ?* Si des *portefeuilles*, des honneurs, des places, sont distribués le jour de la *victoire*, le *parti* se réjouit à coup sûr, mais il ne s'enrichit pas. *Suo est pauper in œre.* Concluons bien vite que ce n'est pas une ambition mesquine, mais un faux raisonnement, qui rend si acharnés nos *partisans*.

C'était, — après les terribles désastres qui nous ont coûté deux provinces et cinq milliards, — une espérance assez accréditée, que tous les Français allaient s'unir pour un but commun : le relèvement de la patrie. Il n'en a rien été. Dieu nous garde d'accuser l'égoïsme de la nation ! Ce qui est incontestable, c'est que le nombre des faux raisonnements et des malentendus s'est accru d'une manière effrayante. La guerre, la Commune, sont devenus des nids à procès. On ne voit plus que poursuites criminelles ou correctionnelles, qu'*actions* civiles ou militaires. Notons, en outre, qu'il n'est pas rare que l'un de ces procès, aussi gros et plus terrible que la montagne de la Fontaine, en produise deux ou trois autres. Le caractère original, mais bien lamentable, des événements que nous venons de traverser, c'est que tout le monde a pu légitimement accuser tout le monde et ne s'en est pas fait faute.

Ces catastrophes fameuses, — ç'a été leur seul bon côté, — ont eu le privilége de faire réfléchir même ceux qui d'habitude ne réfléchissent point. D'où étaient venues nos infortunes ? Il eût été vraiment trop simple de répondre : « Nous n'étions pas prêts ; nous ne l'aurions jamais été ; depuis longtemps nous tournions le dos au but ; et si nous ne faisons précisément le contraire de ce que nous avons fait jusqu'ici, des malheurs plus affreux encore fondront bientôt sur nous. » Cette explication quelque peu sinistre, *hæc nigra est*, — est restée l'explication des savants. C'est dire qu'elle compte aujourd'hui bien peu d'adhérents. Le parti de la science est évidemment celui qui nous divise le moins.

Si la science ne nous divise pas, elle nous ennuie. Fort heureusement, la philosophie de l'histoire n'en est pas réduite à accepter une solution en même temps si simple et si nouvelle. — Nos penseurs de séminaire, de village, d'atelier et de cabinet se sont mis en quête. Inutile d'ajouter qu'ils

ont tous, à leur gré, trouvé la raison suprême, la raison unique de nos désastres passés, présents et futurs.

Sans vouloir mettre en cause ni tous les séminaires, ni tous les ateliers, ni tous les villages, nous signalerons les raisonnements qu'on y rencontre.

Faisons aux séminaires l'honneur de les discuter en premier lieu. Aussi bien, ils représentent la routine, très-nuisible, mais respectable, parce qu'elle se réclame de Dieu lui-même. Si nous les en croyons, c'est notre infidélité envers la religion catholique qui nous a fait déchoir à ce point. Ni l'immaculée conception, ni l'infaillibilité du pape, ni le pouvoir temporel, ne nous ont inspiré assez de vénération et d'amour. *Inde iræ... cælestes.* On a beau répliquer que ce n'est point précisément une nation orthodoxe, moins indigne que la nôtre, qui nous a vaincus, mais une nation en majeure partie protestante. On nous répond avec à-propos : « Ignorez-vous que Jéhovah, dans l'Ancien Testament, empruntait le bras des Amalécites et des Philistins pour châtier son peuple égaré ? » Nous baissons très-humblement la tête, et nous réclamerions volontiers de nouveaux coups de verges ; car en tout il faut considérer la fin. Mais on nous apprend que cela ne suffirait pas ; que Dieu lui-même ne pourrait point nous racheter complétement ; que, tout au moins, notre prière ne sera efficacement transmise à ce Dieu redoutable que par un roi légitime, indispensable complément du souverain infaillible. Il y a deux ans circulait dans le Midi une brochure intitulée : *Le grand pape et le grand roi.* Elle développait avec éloquence les idées que nous résumons ici.

Pour réfuter nos théologiens, nous aurons recours à la théologie : c'est pour nous un droit, et aussi un devoir de politesse. La Bible, sur laquelle on prétend fonder la légitimité et la toute-puissance des rois, s'est exprimée catégoriquement à ce sujet (voy. le *Livre des rois*). Lorsque les Israélites demandent un roi, Jéhovah dit au juge ou *président* Samuel : « Ce n'est point vous, c'est moi qu'ils rejettent afin que je ne règne point sur eux. » Et Samuel, traçant le plus sombre portrait du roi futur, ajoute : « Il vous fera payer la dîme de vos blés. » Enfin, Saül est désigné par Dieu, oint par Samuel, confirmé par le sort (ou suffrage) universel. Mais il ose *sacrifier* en l'absence de Samuel ; malgré l'ordre formel de Dieu, il épargne un autre roi, Agag. C'en est fait aussitôt de sa légitimité. Du vivant de Saül, David reçoit, sur l'injonction du même Dieu et de la main du même Samuel, l'onction sainte. Chose étrange ! Les affaires d'Israël prospérèrent après la mort du souverain légitime. La maison *légitimée* de David fut elle-même, on le sait, victime d'une audacieuse usurpation. Sur douze tribus, elle n'en conserva que deux, les plus déshéritées, et elle s'abîma dans la captivité de Babylone. Voilà pourquoi les Byzantins, très-fidèles à la lettre et à l'esprit de la Bible, n'acceptèrent jamais la légitimité et l'hérédité monarchiques que sous bénéfice d'inventaire.

Tout cet échafaudage catholique et mystique, si péniblement élevé par nos philosophes de séminaire, s'écroule : il n'y a rien à espérer d'une dynastie que Dieu, dans un jour de colère, a livrée aux outrages d'un peuple providentiellement déchu. Sa chute même est une preuve excellente, en théologie, de son inutilité. — Nous tenons un langage patriotique, mais un peu rude, à nos ecclésiastiques. Quoi qu'il en soit, ils ne contesteront pas la valeur de nos arguments. C'est dans leur ordre d'études et de pensées que nous les avons choisis. Il va sans dire que nous procéderons tout autrement à l'égard des villages et des ateliers.

« Trahison ! » crie le village. « Trahison ! » répète l'atelier. Les voilà d'accord, pensez-vous. Oh ! que nenni. Le traître de l'atelier n'est pas le même que celui du village. Le village, fort ignorant, accuse les prêtres et les nobles d'avoir livré la France aux Prussiens pour rétablir ultérieurement, avec le roi légitime, les dîmes, la corvée, et, qui sait ? le servage. Il s'apitoie naïvement sur « le grand trahi », l'empereur Napoléon III, qui aurait été vainqueur en Allemagne, comme il l'avait été déjà en Crimée, en Italie, en Chine et au Mexique, si on ne lui avait tendu ce piége... Lequel ? Ils se gardent bien de le dire... Nombre de curés, surtout dans le centre de la France, se virent, pendant la guerre, obligés de chapitrer leurs ouailles et de leur démontrer leur ineptie. Les ouailles sont restées défiantes.

L'atelier, qui n'aime guère le clergé, mais qui l'oublie volontiers, assure que le traître c'est précisément le prétendu trahi des campagnes, Napoléon III. L'empereur avait depuis longtemps prémédité de finir par quelque catastrophe. Après avoir exploité dix-huit ans la France à son profit, il a voulu mettre le comble à son ingratitude et à sa félonie. Absurde village ! me direz-vous ; absurde atelier ! j'en conviens. Si l'atelier et le village ont éliminé de leur philosophie le surnaturel, ils n'ont pas éliminé le saugrenu. L'atelier ne voit pas que Napoléon III avait tout intérêt à finir autrement et même à ne pas finir du tout. Le village est inexcusable d'ignorer que la noblesse (au sens propre du mot) n'existe guère (peu ou point de quartiers), et que le clergé, très-patriote, très-croyant avant tout, n'irait pas s'adresser au roi de Prusse pour le rétablissement de la dîme et des billets de confession.

« Nous n'avons pas été trahis ! réplique le bourgeois, moins ignorant que le paysan et l'ouvrier... nous voulions dire moins fanatique. — Mais il nous a manqué un gouvernement capable. — La France est toujours la première nation du monde, et grande serait l'erreur de celui qui croirait qu'il y a de nouvelles méthodes à introduire dans l'administration, la stratégie, la politique et l'enseignement. Non, il n'est point nécessaire d'étudier plus et mieux que ne l'ont fait nos ancêtres. Pour vaincre, que nous faut-il ? Rien qu'un Richelieu, un Napoléon... et peut-être aussi un peuple qui ne s'occupe point de politique. Louis Bonaparte était un médiocre politique et un général détestable. Quand nous aurons un Napoléon, un Richelieu, nous vaincrons. Demandons au ciel qu'il nous en envoie un tôt ou tard. En attendant, cultivons notre jardin. Et surtout, pas de politique ! »

C'est cette façon incomplète d'envisager la situation actuelle qui nous faisait demander à chaque instant dans Paris assiégé : Le roi Guillaume et M. de Bismarck sont-ils morts ? Non, répondaient les nouvellistes, mais ils sont bien malades ! Qui ne reconnaît ici le fameux τέθνηκε Φίλιππος des Athéniens ?

Pour en finir avec la « trahison », nous dirons qu'elle affecte, en France, la forme suivante : on poursuit avec frénésie ou l'on accepte avec une étrange facilité une place que l'on ne saurait remplir ; l'homme capable et nécessaire se trouve ainsi exclu. Enfin, par intérêt ou par faiblesse, on empêche la vérité d'arriver jusqu'au peuple ou jusqu'au chef de l'État.

Les faux érudits et, qu'on nous permette cette expression, les *faiseurs* se sont égarés et nous ont égarés à leur suite.

Après avoir constaté, avec trop de facilité peut-être, que nous étions en tous points inférieurs aux Allemands, ils ont entrepris d'imposer aux élèves de nos écoles l'étude de toutes les choses que nos généraux ignoraient. Les officiers français étaient, dit-on, incapables de se guider avec le secours de la carte de l'état-major. Eh bien, — étrange conclusion! — on apprendra à nos jeunes gens les noms de tous nos ruisseaux, de tous nos villages. Tout le monde devra savoir l'allemand, l'allemand à l'exclusion de toute autre langue (1). Quant à s'inquiéter des aptitudes de chacun, de l'extension démesurée des programmes, il n'y faut pas songer. Tout sera pour le mieux si l'on ajoute au concours général quelques facultés nouvelles. Quant à augmenter dans chaque collège le nombre des professeurs et à diminuer, dans chaque classe, celui des élèves, personne n'y songe, parce que cette réforme dispenserait de toutes les autres.

Après le simple exposé que nous venons de faire, ne voit-on pas que nos conceptions vicieuses en politique proviennent non pas de l'ambition de quelques chefs de parti, mais des faux raisonnements que nous faisons chaque jour sur les accidents dont nous sommes les témoins? Légitimistes, cléricaux, radicaux, bonapartistes, ne vous reconnaissez-vous pas dans ces fidèles portraits? Vous aimez la France, sans doute; mais, à votre insu, vous lui portez de terribles coups. Ce conflit lamentable du séminaire, de l'atelier, du village, etc., peut durer longtemps encore. Il ne cessera que lorsqu'on se sera pénétré de la justesse des observations suivantes.

Chercher la vérité, et, après l'avoir trouvée, y conformer ses actes : voilà la seule politique défendable au XIXe siècle. Celle-là, on s'en convaincra, n'est ni radicale, ni cléricale, etc.

Il fut un temps où l'homme, inaccessible à la science, donnait à ses passions libre carrière. Dans une seconde phase de leur existence, les peuples, parvenus à la civilisation, firent naïvement la part de l'imagination et de la raison, de l'art et de la science, de l'erreur et de la vérité. Chaque siècle, pour ainsi dire, vit arracher à la *folle du logis* une partie de son domaine. Ce fut d'abord l'astronomie, puis la physique, puis la chimie, etc. On déraisonnait tout autant que dans les âges antérieurs, mais sur un nombre d'objets singulièrement plus restreint. Tel qui, par ses élucubrations, eût troublé la chimie, la physique, l'astronomie, eut la consolation de troubler l'histoire. Quand l'histoire eut à son tour subi le contrôle et reçu l'estampille de la science, la philosophie lui restait. La *folle* put se vanter de régner encore et peut-être éternellement dans l'infini. Toutefois, c'était là une étude trop désintéressée, trop surhumaine. Elle ne voulut pas être exilée de la terre. Elle eut l'heureuse chance de rencontrer la politique. Elle s'y jeta à corps perdu. Qu'il fallût de longues études, un raisonnement rigoureux partout ailleurs... cela ne pouvait être contesté; mais en philosophie, et surtout en politique, à quoi bon? La philosophie prétendait juger en dernier ressort toutes les sciences et les taxait d'erreur dès qu'elles ne cadraient plus avec ses théories préconçues, matérialistes, spiritualistes et autres. La politique, bien autrement puissante et *coercitive*, décrétait l'admission ou l'exclusion de ce qui plaisait ou déplaisait. *Tollere de medio* : telle fut sa devise. Elle poursuivait la réalisation de tous ses désirs. « Si cela était possible, cela était fait... Si cela était impossible, cela se ferait. » Non, la politique n'avait rien à faire avec la science. Tout au plus accordait-on qu'elle était un art. Les plus raffinés ne nous disaient pas : Apprenez; mais : Ayez du tact; comme pour signifier : Surtout pas trop de savoir; cela entraverait votre marche : vous n'auriez ni adresse, ni agilité, ni grâce (grâce d'état, voulait-on dire). Si l'on dénonçait le voisin qui étudiait : Nous sommes invincibles, *car*, disait-on, *nous sommes mieux nés*.

Richelieu, déjà plus exigeant, disait dans son *Testament politique* : « La capacité des conseillers requiert seulement bonté et fermeté d'esprit, solidité de jugement, vraie source de la prudence; teinture raisonnable des lettres, connaissance générale de l'histoire et de la constitution de tous les États du monde, et particulièrement de celui où l'on est (1). »

Il est un fait triste à constater, c'est que les Français, même les plus instruits et les plus éclairés, ne sont pas encore parvenus à la conception scientifique de la politique. Tandis que les Anglais, par un privilège de leur tempérament, les Allemands, par une étude acharnée, atteignaient cette nouvelle *terre promise*, les Français s'en écartaient de plus en plus.

Au premier abord, on pourrait croire que la science politique rencontrerait chez nous peu d'obstacles. Par suite d'une grande révolution, les vieilles traditions antiscientifiques disparaissaient. Mais un empêchement inconnu auparavant surgit alors. Dans un état démocratique, improvisé tel que le nôtre, tout dépendant pour ainsi dire de tous, il en est résulté un système de ménagements bien différents de l'impartialité, au milieu desquels la vérité, sans cesse atténuée, se perd. C'est là le triomphe certain, en toutes choses, de la demi-erreur ou de l'erreur complète. — Qu'un peuple guidé par cette méthode vienne à être confronté avec un autre voué à une politique purement scientifique, on comprend le danger qui en résultera. Il y a là, comme nous le disions tout à l'heure, une question de tempérament et une question d'étude.

Notre tempérament a été admirablement analysé par le cardinal de Richelieu : « Les Français ne sont pas seulement légers, impatients et peu accoutumés à la fatigue, mais outre cela on les accuse de n'être jamais contents du temps présent... Ils ne font aucun effort pour surmonter leurs défauts naturels à l'avantage de leur pays. Ils ne craignent pas le péril, mais ils veulent s'y exposer sans aucune peine; les moindres devoirs leur sont insupportables; ils n'ont pas de flegme pour attendre un seul moment leur bonheur, et ils s'ennuient même dans la continuation de leurs prospérités. Ils sont vaillants, pleins de courage et d'humanité; leur cœur est éloigné de toute cruauté; mais, bien que ces qualités soient ou l'ornement de la vie civile, ou essentielles à la chrétienne, si est-il vrai qu'étant destituées de flegme, de patience et de discipline, ce sont des viandes exquises, servies sans sauce qui les fait manger avec goût. » Le premier ministre de

(1) On comprend que nous ne contestons pas la nécessité de cette étude, mais que nous voudrions que, dans chacun de nos lycées, on formât une élite qui la pousserait assez avant pour en tirer un profit sérieux dans l'érudition, le commerce et la diplomatie. Quant à la géographie, il faut qu'elle s'élève à la dignité de science et qu'elle ne se laisse pas absorber par la nomenclature.

(1) Bacon, (*De augmentis scientiarum*, lib. I.) disait mieux encore : « Vix exemplum adduci possit reipublicæ infeliciter administratæ ad clavum sedentibus viris eruditis. »

Louis XIII allait jusqu'à nous dénier « l'art militaire » — « vu que la patience dans les travaux et dans les peines, qualité nécessaire à la guerre, ne se trouve en eux que rarement ». Enfin, avec quelques esprits judicieux, il « s'étonnait comment cette monarchie a pu se conserver depuis le temps de sa naissance ». Toutefois à cette critique acerbe de nos défauts il mettait un correctif, lorsqu'il écrivait : « C'est chose certaine que l'opinion qui est répandue par tout le monde que les Français sont incapables de règle et de discipline, n'a d'autre fondement que l'incapacité des chefs, qui ne savent pas choisir les moyens nécessaires aux fins qu'ils se proposent. » — Ainsi, de l'aveu du cardinal de Richelieu, on peut remédier aux *desiderata* de notre tempérament politique.

Reste la lacune effroyable, découverte depuis peu dans notre nation : l'absence de ce que nous appellerions volontiers l'*instinct* ou l'*aptitude scientifique*. Comment vaincre le penchant, si profondément ancré dans les masses, à croire qu'on dispose librement de la vérité ? Déplorable défaut qui chez nous rend faible même la force des choses et nous livre pieds et poings liés à la loi physique de l'action et de la réaction.

Richelieu, consulté, ne nous fournit aucun remède. Il ne veut pas que les lettres « soient profanées à toutes sortes d'esprits », et il ajoute : « Ainsi qu'un corps qui aurait des yeux en toutes ses parties serait monstrueux, de même un État le serait-il si tous les sujets étaient savants ; on y verrait si peu d'obéissance, que l'orgueil et la présomption y seraient ordinaires. » — Il n'y a plus de doute possible aujourd'hui en cette matière. Notre propre exemple nous a appris combien les destinées d'un État démocratique peuvent être compromises par l'absence d'une instruction générale et de la culture scientifique. Nous savons également, — et c'est ce qui nous empêche de désespérer, — que l'élite des Français a fait ses preuves dans toutes les sciences, une seule exceptée, la politique (1).

Pourquoi cette exception ne cesserait-elle pas un jour ? Quant à nous, nous estimons qu'il n'y a pas là une incapacité radicale et contre laquelle on combattrait vainement. Nous avons lu un beau chapitre de M. Bréal (2) intitulé : « Comment l'esprit scientifique se répand dans une nation. » On pourrait écrire un autre chapitre qui nous montrerait comment l'esprit politique se répand dans une nation. La réponse serait exactement la même. Quand, sous l'impulsion d'une bonne méthode, l'instruction, des couches supérieures de la société, pénètre dans les masses, celles-ci courent d'instinct à la vérité et la préfèrent à tout. C'est du moins ce que l'auteur de *Quelques mots sur l'instruction publique* a observé en Allemagne : « Même dans les conversations il est remarquable de voir comment une question est élucidée entre gens du peuple, successivement abordée par ses différents côtés et ramenée à ses termes les plus clairs et les plus précis (3). » — « Le journal que lit l'homme du peuple a pour rédacteur un homme qui a étudié l'histoire avec Waitz ou l'économie politique avec Röscher... Une feuille remplie de déclamations resterait sans lecteurs ; celle qui aurait publié sciemment un document faux tomberait sous le coup de la défiance générale. Dans les réunions publiques, on s'écoutera les uns les autres : on est venu pour s'instruire et non pour affirmer ses sentiments. »

Lorsque nous verrons nos journaux et nos réunions tourner non plus au romanesque et au tragique, mais à l'enquête scientifique, nous aurons une preuve irréfragable de notre amélioration politique ; mais cette amélioration elle-même ne sera possible que si les savants de tout ordre dont la France est justement fière, associés pour ce but éminemment patriotique, donnent enfin en cette matière un exemple que suivra la bourgeoisie tout entière, et après elle les classes ouvrières et rurales.

Le défaut d'esprit scientifique, qui est le plus grand *desideratum* de la société française, provient de ce que notre éducation ne nous met pas assez tôt en rapport avec la nature. Aux exercices mnémotechniques, grammaticaux, littéraires, etc., il faudrait dans une large mesure substituer, dès la première enfance, l'histoire naturelle, la physique, etc. C'est en apprenant à *bien voir* qu'on parviendra ultérieurement à *bien penser* ; les trois quarts de notre existence se passent à déduire très-logiquement les conséquences de faits mal constatés.

C'est par une classification *scientifique* des hommes et des choses que nous briserions dans un avenir peut-être prochain ces partis politiques toujours prêts à s'entre-dévorer.

LUDOVIC DRAPEYRON.

(1) Il faut pourtant noter l'indifférence scientifique trop générale des Français. Un intelligent explorateur disait récemment : « Je vous défie de trouver à Paris même un public qui vous comprenne, si vous lui annoncez la découverte d'une loi d'histoire naturelle. Cette indifférence énerve la puissance scientifique du pays, que représentent seules les subventions officielles. »

(2) *Quelques mots sur l'instruction publique*. — Paris, 1872.

(3) Ce trait est peut-être un peu fort. — Un observateur nous fait remarquer que si chez nous l'*esprit politique* est nul, l'*esprit public* y est développé plus qu'en aucun pays. Voy. aussi le beau livre de M. G. Monod intitulé *Allemands et Français*.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. FOUCHER DE CAREIL.

Leibniz et Pierre le Grand (1)

III

Leibniz ne paraît pas avoir été du voyage de Köppenbrück, bien que l'on retrouve dans ses papiers un récit minutieux et exact de l'entrevue, qu'il devait sans doute à l'amitié des princesses (2). Mais il résolut de devancer le czar à Minden, et là de se faire présenter à son ministre favori, M. Le Fort. Il avait appris que le comte Palmieri avait vu ce dernier à Rome, et il lui écrivit de Hanovre le 25 juillet (3) pour lui demander une lettre d'introduction et se procurer ainsi « quelque entrée auprès de ce grand homme dont un des plus puissants princes du monde se sert comme de son principal organe pour exécuter les desseins héroïques qu'il a

(1) Suite. — Voyez le numéro précédent.

(2) Guerrier, n° 11, p. 12.

(3) *Ibid.*, n° 9, 1697, p. 10.

formés pour le bien de la chrétienté et de ses peuples ». Il lui indiquait ses plans scientifiques et les espérances qu'il concevait de ce voyage pour l'étude des langues et lui recommandait le secret, « car bien des gens, ajoutait-il, ne se soucient pas de ces curiosités qu'ils s'imaginent être inutiles ». En même temps, il écrivait une lettre destinée sans doute à Le Fort : il le priait « de donner un moment d'attention à ses souhaits, dont peut-être un gentilhomme de la cour électorale d'Hannover luy aura déjà donné quelque information de sa part, » et il lui présentait sa double supplique en ces termes : « Premièrement, j'ai un arbre généalogique manuscrit des ancestres et de la famille du czar, mais il en faudrait avoir des assurances et des éclaircissements ; secondement je demande des échantillons des langues de toutes les nations qui sont soumises au tzar et trafiquent dans ses États, jusqu'à la Perse, aux Indes et à la Chine « (1). Il attendait, disait-il, de semblables informations de la Chine même, « et comme les grands États du tzar joignent la Chine avec nous et embrassent presque tout le Nord, on connaîtra mieux par ce moyen une grande partie du globe terrestre. Et puisque aussi les origines des nations ne paraissent mieux que par les langues, on apprendra par ce moyen de quels endroits des pays du tzar, les Huns, Hongrois et autres peuples sont sortis. »

Il est naturel de rattacher à cette lettre un traité également sans suscription, mais destiné au même personnage, et dont l'original se trouve à Hanovre en français et en allemand.

Dans ce traité, qu'il comptait sans doute lui présenter à Minden, Leibniz, après les compliments d'usage, mais très-sincères, sur le génie civilisateur et le courage du czar, développait les sept points suivants qui lui paraissent contenir tout ce qui était nécessaire au but qu'il se proposait :

1° Former un établissement général pour les sciences et arts ;

2° Attirer des étrangers capables ;

3° Faire venir des choses étrangères qui le méritent ;

4° Faire voyager des sujets avec les précautions convenables ;

5° Instruire les peuples chez eux ;

6° Dresser des relations exactes du pays pour connaître ses besoins ;

7° Suppléer à ce qui lui manque.

Le développement de ces divers points, sur lesquels il reviendra souvent, remplit ce premier et très-intéressant mémoire. Sur le premier point, il insinue la nécessité d'un plan général, de personnes choisies et d'un fonds convenable. Sur le second, pour attirer les étrangers, il indique comme indispensable la réforme ou la modification des lois qui régissent la Russie et surtout une plus grande liberté d'entrée et de sortie pour eux. Parmi les curiosités à acquérir, il énumère « les bibliothèques, les boutiques de librairies et imprimeries, des cabinets de raretés de la nature et de l'art, des jardins des simples et ménageries des animaux, des magasins de toute sorte de matériaux et des officines de toute sorte de travaux. » Le quatrième point lui suggère des réflexions sur les voyages à faire qui peuvent être de curiosité, ou de commerce, ou d'emploi. Dans le cinquième il range la formation des écoles et académies tant de sciences et arts que des exercices, le choix des maîtres et les instructions qu'il faut leur donner. Le sixième point traite de l'utilité des bonnes cartes géographiques et des études sur les langues et les coutumes, et le septième est relatif au progrès de l'agriculture qu'on obtiendra par l'introduction des plantes, l'acclimatation des animaux, l'ouverture des mines et des canaux, le desséchement des marais, enfin par toute sorte de bonnes entreprises qui se pratiquent ailleurs et qui se peuvent imiter et même perfectionner (1).

Tel est ce mémoire qui contient comme en germe tous ceux qui suivront et dans lesquels il reviendra sur chacun de ces points essentiels avec de nouveaux développements. Deux lettres, l'une à M. Le Fort le jeune, neveu du général, avec la réponse, l'autre à Sparvenfeld, nous prouvent que, dans l'entrevue de Minden, il avait réussi à intéresser ce personnage et à se le rendre favorable.

Dans sa lettre à M. Le Fort le jeune, il ne tarit pas « sur les éloges que mesdames les Électrices et monseigneur le prince électoral font des Moscovites et sur les ripostes et apophthegmes dignes d'un héros qu'elles ont entendues, où il avoit esté aisé de reconnoistre l'amour de la justice à l'égard des voisins et estrangers et la clémence envers les sujets lorsque le discours estoit tombé sur la protection de l'innocence opprimée dans la personne du prince d'Immiredia et sur la grâce de la vie faite à des personnes trop mal intentionnées pour la mériter. Mais on a esté charmé surtout de la résignation en la volonté de Dieu, souverain unique des roys, et de la réponse si sage et si pieuse faite à madame l'électrice de Brandebourg, laquelle, souhaitant la prospérité de vos armes et que les soixante-quinze vaisseaux de guerre qu'on fait bastir puissent faire déloger le turban de Constantinople, eut pour réponse que les hommes n'y peuvent rien, que cela dépend de Dieu seul, qui a compté jusqu'à nos cheveux. » Ces éloges enthousiastes, les commissions dont il s'est chargé pour les différentes personnes de l'ambassade, les services qu'il cherche à rendre, tout n'a qu'un but : c'est de le rendre attentif à sa supplique relativement « aux langues qui ont cours dans votre grand empire et qui nous sont inconnues jusqu'icy et entièrement différentes de la russienne, c'est-à-dire qui sont comprises entre la Moscovie, l'Océan, les Indes, la mer Caspienne et le Pont-Euxin ; je prends encore la liberté de vous envoyer le mémoire cy joint. Les échantillons consisteroient dans les traductions du *Pater noster* et dans une petite liste des mots plus ordinaires de chacune de ces langues » (2). Il promet en revanche des verres brûlants d'une grandeur et force prodigieuses.

Ces avances réitérées à M. Le Fort le jeune, qu'il avait sans doute trouvé plus abordable à Minden que M. Le Fort l'aîné, lui attirèrent enfin une réponse favorable, ou du moins durent lui donner quelque espérance. M. Le Fort jeune lui adressa de la Haye, à la date du 8 octobre 1697, une lettre datée du 20/10 septembre, mais qu'il s'excusait de n'avoir pu lui envoyer plus tôt, « dans l'espérance qu'il avoit de recevoir des lettres de Moscovie touchant les choses ou articles que vous me demandés, mais comme cela retarde un peu..., cela est

(1) *Ibid.*, n° 13, p. 13.

(1) Guerrier, n° 13, 1697, p. 14 et suiv.

(2) Guerrier, n° 15, 1697, p. 20. « Il (le czar) avoit aussi raconté d'avoir vingt-sept langages si différents dans son pays, qu'aucun d'eux ne pouvait estre entendu de ceux même des provinces les plus voisines ». p. 31, *ibid.* C'était là ce qui avait mis Leibniz en goût.

cause que je vous envoye une si vieille lettre. » Malheureusement M. Le Fort le jeune fut fait prisonnier à la bataille de Narva et ne put lui être d'aucun secours par la suite.

Leibniz ne se rebuta point, et avec sa ténacité habituelle, il songea à se créer de nouvelles relations dans l'entourage du czar et à mettre en campagne d'autres correspondants.

Le recueil de M. Guerrier contient des lettres à trois d'entre eux, Witsen, bourguemestre d'Amsterdam, très-versé dans la connaissance de la langue russe et auteur de *Noorden Oost Tartarye*, Sparvenfeld, célèbre polyglotte, qui avait accompagné le ministre de Suède en Russie, et Huyssen, jurisconsulte engagé au service du czar et qui devint précepteur du czarewitz. Nous regrettons que les limites de ce mémoire ne nous permettent pas de donner des extraits de cette correspondance. Qu'il nous suffise de dire que ses lettres à Witsen et à Sparvenfeld ont surtout un intérêt scientifique et roulent sur ces deux points favoris : les missions en Chine et la comparaison des langues de la Russie (1). Quant à Huyssen, il paraît avoir été un brouillon (polypragmos) qui n'était pas à la hauteur de ses délicates fonctions (2).

Le personnage important de cette seconde période, l'intermédiaire le plus actif entre le czar et les cours d'Allemagne, le promoteur infatigable de la levée des contingents contre l'ennemi commun, celui qui agitait sans cesse de nouveaux plans d'alliances contre la Suède et contre la France et qui avait entrepris de détacher l'électeur de Hanovre de Charles XII, c'est toujours le baron d'Urbich, qui était présentement au service de la Russie en qualité de ministre à Vienne. C'est lui qui fut avec notre philosophe l'âme de la coalition contre la France. Il est juste de lui rendre une importance trop peu connue.

IV

La correspondance de Leibniz et d'Urbich se partage en deux périodes distinctes que sépare une date mémorable pour la Russie et pour l'Europe entière, celle de la bataille de Pultawa. Déterminer l'empereur d'Autriche à faire la guerre à la France, détacher le Hanovre de la Suède, amener dans ce but une intervention armée, quoique indirecte, du czar par l'envoi d'un corps de 15000 Russes destiné à compléter les contingents saxons et danois et placé sous le commandement de l'électeur de Hanovre, tel paraît avoir été le premier plan d'Urbich (3), qu'il soutenait par un projet de mariage entre le czarewitz et une princesse de Wolfenbuttel. Mais ces plans furent contrariés d'abord par la tiédeur de l'empereur, l'antipathie croissante des cours de Hanovre et de Berlin et les difficultés inhérentes au projet. Pultawa ouvre une nouvelle ère pour les négociations, celle où enfin, débarrassé de son rival et de son ennemi le plus acharné et le plus dangereux, Pierre va pouvoir exécuter ses grands desseins pour la prospérité de ses États et pour la sécurité de l'Europe. C'est là que Leibniz l'attendait, et c'est pourquoi, négligeant toute la partie de la correspondance avec Urbich qui a trait à la guerre de la succession d'Espagne et aux premières ouvertures de ce diplomate, nous le prenons au lendemain de sa victoire et par conséquent à la veille de l'exécution du plan formé par ces deux hommes pour sa gloire, pour le bonheur de ses États, pour le mariage du czarewitz, ajoutons même pour le choix du médecin du czar et l'établissement dès longtemps projeté d'une académie à Saint-Pétersbourg. Car tels sont quelques-uns des projets qui les occupent et dont la réussite leur est due pour la plus grande partie.

Leibniz avait compris l'importance capitale de la bataille de Pultawa pour l'accomplissement de ses desseins. Mais, tout en admirant le czar, en saluant cette nouvelle aurore, il avait besoin d'être rassuré contre l'excès de sa puissance. Il était avant tout le gardien de l'Europe ; s'il avait condamné Charles XII, on pouvait craindre Pierre le Grand ; on le craignait à Hanovre. Oberg l'appelait « le Turc du septentrion » (1). Leibniz écrivait à Urbich, à la date du 27 août, après les remercîments et les félicitations qu'il lui devait, ces paroles remarquables :

« On dit communément que le czar sera formidable à toute l'Europe, que ce sera comme un Turc septentrional. Mais peut-on l'empêcher de cultiver ses sujets et de les rendre civils et aguerris ? *Qui jure suo utitur, nemini facit injuriam.* Pour moy qui suis pour le bien du genre humain, je suis bien aise qu'un si grand empire se mette dans les voyes de la raison et de l'ordre, et je considère le czar en cela comme une personne que Dieu a destinée à ce grand ouvrage. Il a réussi à avoir de bonnes trouppes : je ne doute point que par votre moyen il ne réussisse d'avoir aussy de bonnes liaisons étrangères, et je serais ravi si je pouvois contribuer à son dessein de faire fleurir les sciences chez luy. » Il termine en pressant son ami de voir le czar et de lui recommander le fameux projet, car, ajoute-t-il, « *ruit hora*, le temps passe », et il revenait à la charge dans une lettre du 2 septembre.

Leibniz est pressé maintenant : il semble craindre que le victorieux ne lui échappe et que le conquérant ne prenne le dessus sur le réformateur. En vain Urbich le rassure et veut qu'on réprimande Oberg touchant l'expression que le czar serait le *Turc septentrional*. En vain ses lettres contiennent les assurances les plus formelles sur la modération de son maître, et contre les calomnies de ses ennemis (2). Leibniz

(1) Nous y apprenons que Leibniz avait voulu se mettre à l'étude de l'esclavon et qu'il avait dans ce but pris un pauvre diable, Hongrois de nation, que les Moscovites, « en gens chiches qu'ils sont », avaient laissé sur le pavé de Hanovre après l'avoir congédié. Notre philosophe l'avait recueilli dans la pensée, en le prenant chez lui, de s'instruire un peu dans l'esclavon. « Mais *homo proponit, Deus disponit*, mon temps ne l'a point permis, et il a fallu rengainer ma curiosité. » Guerrier, p. 160.

(2) « Ce Huyssen est un polypragmos, et entreprend beaucoup de choses qui ne luy sont pas commises, peu fidel ny au maître, ny aux amis, ny à soi-même. » *Lettre d'Urbich à L.*, p. 83.

(3) Dans son mémoire à l'électeur de Hanovre, Leibniz dit : « Il (Urbich) croyait même alors que le czar pourroit se résoudre à envoyer un corps de ses trouppes au Rhin pour agir sous S. A. El. à des conditions favorables, s'il savoit que l'Electeur en seroit bien aise. » Tout gravite autour de l'alliance russe dans cette correspondance. Leibniz, tout en entrant dans les vues de son ami et du prince Dolgorouky, devait se ménager à la cour de Hanovre et ne parut point d'abord ; il lui conseilla d'envoyer son frère avec ses pleins pouvoirs. Mais la fréquence de ses lettres prouve l'intérêt qu'il portait à la réussite de ce plan. Ils avaient trois chiffres pour communiquer secrètement. Cf. *Œuvres de Leibniz*, t. IV, par A. Foucher de Careil, p. 212 et 217.

(1) *Ibid.*, n° 86, p. 114.

(2) Ainsi, dans sa lettre à Leibniz du 7 août, pour lui annoncer

a besoin de se répéter ses propres arguments, de faire l'éloge de sa clémence, de sa bonté, de sa magnanimité.

Urbich, qui ne pouvait pas ne pas être un peu courtisan, avait eu l'idée d'écrire au revers de la médaille de Charles XII le nom de son maître, en lui adressant tous les surnoms louangeurs que la vanité du temps avait décernés au héros suédois, *Perseo promptior*, *Hercule fortior*, etc., et en ne changeant que la date : 1709 au lieu de 1700. Leibniz, qui le savait cruel, lui répond le 15 septembre que la riposte à la médaille suédoise lui paraît très-bonne, mais qu'il lui préfère encore un beau vers de Claudien : « D'un côté il y auroit la figure du czar en buste, et de l'autre on verroit Pultawa et le Nieper en éloignement, et les généraux et officiers suédois mettant les enseignes et les armes bas et se prosternant devant Sa Majesté czarienne, et au-dessus il y auroit le *motto* :

Confessos animo quoque subjugat hostes.

Car on peut dire que le czar n'a pas seulement les corps des ennemis enchaînés par les armes, mais encore leurs âmes vaincues et gagnées par sa généreuse bonté. »

Les résultats de la victoire du czar ne tardèrent pas à se faire sentir dans les négociations que menaient Leibniz et Urbich à la cour de Hanovre. Le premier en profita pour se faire donner les pleins pouvoirs de traiter cette affaire : il arriva à établir une entente entre les deux cours, et il détermina ainsi l'envoi du prince Kurakin comme envoyé extraordinaire de Russie à Hanovre. Ce fut là un coup de maître qui devait assurer la signature d'un traité entre les deux cours (1).

Une autre importante négociation qu'il traitait secrètement avec Urbich, et dont il attendait les plus utiles effets pour son œuvre reçut, aussi de ces événements un dénoûment heureux : je veux parler du mariage du czarevitz avec la princesse Charlotte de Wolfenbuttel, nièce du duc Antoine Ulrich, le protecteur et l'ami du philosophe. Leibniz et Urbich attachaient à cette affaire une importance extrême ; ils la traitaient en chiffres afin que le secret fût mieux gardé. Schleinitz y était contraire, ou du moins il mettait pour condition la paix avec la Suède. Ce fut Leibniz qui, par sa ténacité, finit par gagner Bernstorf et la cour de Hanovre, et par faire réussir ce projet dont il n'eut pas à s'applaudir plus tard. On connaît la fin malheureuse de la princesse et celle, plus tragique encore, de son triste époux.

Leibniz sut du moins faire tourner ces négociations au profit de ses plans de réformes en Russie : il avait maintenant dans le duc Antoine Ulrich le meilleur appui et le plus dévoué protecteur auprès du czar ; il s'était trouvé en relation avec le prince Kurakin, envoyé extraordinaire à la cour de Hanovre (2) ; il était arrivé même à se faire proposer par le baron d'Urbich comme ministre de Russie auprès de S. A. E. (1). Mais si la question matrimoniale avait reçu une solution grâce à leurs efforts combinés, la question scientifique n'avait fait que peu de progrès. Urbich, appelé à Moscou par le czar en 1710, paraît s'en être médiocrement soucié. Les problèmes de linguistique en étaient toujours au même point ; l'établissement des sciences était ajourné et la réforme des écoles était en suspens. Urbich était un diplomate : il s'occupait surtout de mariages et de politique. En ce moment il remettait sur le tapis la question religieuse de l'union des Églises (2).

Leibniz, sans se décourager, résolut de tirer parti du séjour du czar à Torgau pour s'adresser directement au souverain de toutes les Russies. Le mariage du czarevitz avec la princesse de Wolfenbuttel lui offrait une occasion extraordinaire qu'il saisit avec d'autant plus d'empressement que c'était lui qui l'avait fait naître. Nous le retrouvons à Wolfenbuttel dans l'été de 1711, tout occupé en apparence des plaisirs de la cour à l'occasion du séjour du czarevitz ; il se fait même, comme à Hanovre, le directeur de ces plaisirs afin de les tourner au bien et à l'utile. Après avoir voulu monter l'opéra de *Salomon*, il proposa au duc une allégorie en l'honneur du czar où, comme on le verra, la science gardait tous ses droits. On devait y voir, dans une des salles du palais de Wolfenbuttel, un plan en relief de l'empire russe avec les accidents du terrain, les fleuves et les mers au naturel. Les cinq mers de la Russie seraient représentées par de l'eau que des conduits amèneraient dans la salle et feraient évacuer ; — des deux côtés, des arcs de triomphe, l'un en l'honneur de la guerre avec le Nord et l'autre en souvenir de la guerre avec la Turquie heureusement terminée, avec des représentations de la bataille de Pultawa et de celle sur le Pruth ; — aux deux autres angles, Atlas supportant le ciel, comme symbole de la sagesse et de la science du czar, et Hercule portant la terre comme emblème de sa bravoure et de sa puissance.

Ces cartes en relief devaient représenter avec une fidélité jusqu'ici inconnue les peuples avec leurs frontières, les animaux indigènes, les forêts et villes principales avec les noms des différentes provinces. Sur le tout planerait une Renommée ou une Victoire ailée avec un étendard qui porterait d'un côté les armes du czar, et de l'autre une inscription commémorative.

Le divertissement, comme on voit, ne manquait pas d'à-propos, et l'allégorie devait plaire au czar. Mais ce qu'on ne peut s'empêcher de remarquer, c'est combien Leibniz était naturellement inventeur, et en toutes choses. Il venait, pour l'instruction du czarevitz, de donner, comme en se jouant, le modèle d'une nouvelle méthode de cartographie qui devait plus tard trouver son application, et qui ne saurait être trop recommandée pour nos écoles. Aussi voulait-il que pour l'enseignement des souverains on conservât soigneusement dans un musée ce plan en relief si précieux pour l'étude de

la victoire : « A cette heure, on commence à craindre le czar comme auparavant on craignait la Suède. Mais ce sont les ennemis du czar qui le débitent, et Sa Majesté n'a nulle intention de faire du mal, mais bien du bien à tous, et il ne demande que de retour ce que autrefois les Suédois lui ont arraché : *Date* ou *reddite Cæsari quod est Cæsaris* et *quirem suam petit nemini facit injuriam.* » N° 86, p. 114.

(1) « L'envoy de Kurakin ne se doit qu'à vous », lui écrit Urbich, p. 147.

(2) Cette partie peu connue de l'histoire politique du Hanovre est éclairée par la correspondance russe de Leibniz. Il écrit le 22 janvier 1715 au vice-chancelier et ministre d'État du czar, le baron Schafirof : « M. Urbich luy aura écrit ou parlé de moy, surtout lorsque j'ay esté le premier qui, à sa demande, a établi une correspondance entre la cour du grand czar et celle d'Hanovre, et donné occasion à l'envoy de M. le prince Kurakin. » Guerrier, p. 326.

(1) *Ibid.*, p. 160. L'ouverture n'eut pas de suite, mais elle fut faite par le baron d'Urbich. Ce fut Schleinitz qui fut nommé.

(2) Leibniz connaissait trop bien cette question pour ne pas en voir les difficultés. Toutefois, l'intervention de Pierre Ier est curieuse, et la correspondance donne sur l'ambassade du prince Kurakin à Rome et sur le projet de concile œcuménique de précieux renseignements. Guerrier, p. 89. Cf. Theiner, *Monuments historiques*, Rome, 1859.

la géographie et de l'ethnographie. En même temps il donnait le modèle d'une médaille en l'honneur du duc, qu'il savait vaniteux : *Dant GeMInIs oCtobrI aqVILIs fata Leones*, 1711 (1).

Ce n'étaient là que les préludes d'une action plus sérieuse. Leibniz était très-décidé à obtenir par l'intermédiaire du duc Antoine Ulrich ce que la diplomatie du baron d'Urbich n'avait pas su ou voulu lui conquérir : une situation indépendante, mais sûre à la cour de Russie. Il était en froid avec l'électeur de Hanovre ; il agita même la question de savoir s'il ne passerait pas en qualité d'envoyé extraordinaire de Russie à la cour du duc de Wolfenbuttel, et il rédigea, suivant sa coutume, un mémoire qu'il lui fit tenir, où il exposait ses prétentions d'ailleurs assez modestes. Mais il paraît avoir renoncé à ce dessein après l'heureuse issue de son entretien avec le czar.

Ce fut à Torgau, pendant les fêtes du mariage, que Leibniz fut reçu en audience privée par Pierre le Grand, à la demande du duc Antoine Ulrich. Leibniz, en vue de cet événement, préparait mémoires sur mémoires : c'étaient comme toujours des vues politiques et scientifiques, projets d'alliances, projets de réformes, projets de sciences à répandre en Russie, et enfin projet d'une position indépendante à créer pour leur auteur. Tous se retrouvent au moins en projet dans la bibliothèque de Hanovre ; tous n'ont sans doute pas été envoyés par le duc ; l'un d'eux cependant porte une marque (*Vortrag*), qui semble indiquer qu'il a dû être présenté au czar par un de ses ministres.

Leibniz, après s'être servi de la recommandation d'Urbich, insistait sur ses titres de membre de toutes les Académies d'Europe, et proposait pour l'introduction des sciences en Russie la fondation d'un collége, puis il insinuait le désir d'une audience où il pourrait communiquer de vive voix « quelques particularités qui ne seraient point désagréables ».

L'audience fut accordée par le czar, et Leibniz put enfin entretenir ce souverain des projets qu'il avait formés pour sa grandeur. Aucune relation de cet entretien ne nous a été conservée par lui ; mais le rapprochement des pièces nouvellement découvertes à Hanovre et de quelques fragments de lettres à ses correspondants, va nous permettre de reconstituer l'audience de Leibniz et de faire connaître avec quelque certitude ce qui s'y est passé.

Le philosophe de Hanovre avait conservé avec son mémoire une note de ces particularités « agréables » dont il voulait entretenir le czar. C'était d'abord sa machine arithmétique, qu'il désirait offrir au czar afin qu'il en fît présent à quelque souverain de l'extrême Orient, tel que l'empereur de Chine ou le roi de Perse. C'étaient ensuite des observations astronomiques sur les variations de l'aiguille aimantée, qui pouvaient être très-utiles pour la navigation (2) ; puis certains projets pour rendre les grands fleuves navigables, et enfin certains perfectionnements aux armes de guerre (*instrumenta militaria*) qui devaient l'aider puissamment contre le Turc en changeant toute la tactique moderne ; *totam belli rationem verandern dürften*. — M. Guerrier croit retrouver dans cette arme une sorte de canon pour lancer des projectiles, qui devait tirer par heure et sans poudre plus de quatre cents boulets de deux livres chacun à une distance de quatre-vingt-dix pas, et ne nécessitait que deux hommes pour la traction et le service de la pièce.

On s'étonnera sans doute de voir Leibniz s'occuper de machines et traiter de balistique devant Pierre le Grand. Il disait du prince Eugène : « Le prince a disputé avec les jésuites sur le culte de Confucius ; ce qui lui est plus facile qu'à moi de parler guerre ; car il a étudié la théologie dans sa jeunesse, et moi je n'ai jamais été un guerrier. » Mais le czar était passionné pour la mécanique, la navigation et l'art des fortifications. Leibniz, au lieu de chercher à l'éblouir, avait voulu faire briller son interlocuteur en le mettant sur ses sujets préférés. C'est ainsi qu'il parvint à lui plaire. Nous en avons la preuve dans ses lettres ; bien qu'il soit fidèle au secret qu'il s'est promis de garder, et qu'il ne s'explique qu'en termes laconiques, les faits qui suivirent, rapprochés de la seule indiscrétion qu'il se soit permise, nous offrent le témoignage irrécusable de son succès. Dans une lettre à La Croze, écrite deux mois après l'entretien de Torgau, il dit, 14 décembre 1711 : « J'ay eu l'honneur de parler au czar à Torgau, et Sa Majesté fera faire des observations magnétiques dans ses vastes États. Elle paroît encore disposée à favoriser d'autres recherches. » Et il écrit à Fabricius : « *Torgoviam usque excurri non tam ut solemnia nuptiarum quam ut magnum Russorum czarem spectarem, nec pœnitet. Sunt enim ingentes magni principis virtutes.* »

Mais ce que Leibniz ne pouvait ou ne voulait pas dire à des savants peu discrets et peut-être jaloux, les lettres au général Bruce et à Huyssen, tous deux au service du czar, nous le révèlent exactement. A Bruce il écrit, non-seulement qu'il a été bien reçu, mais qu'on lui a promis la position qu'il désirait et la pension annuelle dont il attend le diplôme. Le secret lui était nécessaire pour réussir dans cette délicate négociation, et l'on comprend pourquoi il ne s'en est ouvert qu'au général Bruce, qui l'aimait et dont il était sûr. Sa lettre reprend tous ses projets favoris et promet au czar, s'il les accomplit, une gloire immortelle.

L'Académie de Berlin venait d'apprendre ce qui s'était passé à Wolfenbuttel ; la classe de philologie tint une séance le 19 novembre 1711, sous la présidence de Yablonski, pour s'occuper de la question des rapports avec la Russie. Mais l'assemblée était composée surtout de théologiens, et la discussion prit, comme on pouvait s'y attendre, un tour particulier et légèrement pédantesque. La résolution qui suivit lui attira une verte réponse de Leibniz. — L'Académie n'avait vu dans le czar qu'un empereur à convertir à la religion évangélique. Leibniz, qui voyait surtout la cause de la civilisation à gagner, répondit à Henneccius : « Il importe à la dignité non-seulement du prince, mais de l'Académie, de lui prouver notre zèle et notre amour, non par des mots et par des sentences vides, *ignava quia philosopha sententia*, mais par des actes. Alors, mais alors seulement, les recommandations des grands princes pourront être de quelque utilité. Car pour ce qui est du czar, je ne sache pas qu'il ait besoin de conseils et d'admonitions. » La sécheresse de Leibniz est entièrement justifiée par l'histoire de l'Académie et par son ingratitude envers son fondateur. Elle venait d'ailleurs sur ses brisées et lui demandait des choses impossibles, comme la

(1) Allusion au double mariage de ses deux nièces, l'une avec l'empereur Charles VI, l'autre avec le fils du czar de Russie. *Hinc Scythiæ in campis, illinc Atlantis in undis.*

(2) Nous publions, d'après M. Posselt et M. Guerrier, trois notes de Leibniz, sur l'utilité des observations magnétiques et la création de stations en Russie. (*Note de l'auteur.*)

fondation d'un collége de savants à Moscou aux frais de la Société.

Leibniz, depuis Torgau, avait pris le parti de s'adresser au czar : il lui écrivit une première lettre en janvier 1712. Hanovre en conserve deux brouillons : l'un très-court, exclusivement consacré au globe magnétique, à un extrait de lettres chinoises et au choix d'un médecin pour remplacer Donelli; l'autre beaucoup plus étendu et où il se donne carrière sur les sciences et les grands buts qu'il poursuit. Dans cette lettre, il se montre au czar dans son naturel, très-occupé sans doute des affaires publiques et de négociations diplomatiques, mais leur préférant de beaucoup la science, l'honneur de Dieu, le bien de l'humanité. Il revient sur sa jeunesse laborieuse, sur les importantes découvertes qu'il a faites. Il ne lui a manqué que l'aide d'un grand souverain. Il croit l'avoir trouvé : il lui apporte les moyens, sans fatigue et sans frais, de surpasser, en services rendus à ses peuples, Fohi chez les Chinois, Hermès chez les Égyptiens, Zoroastre dans la haute Asie, Arminius pour la haute Allemagne, Odin dans le Nord scandinave, Almanzor chez les Sarrazins. « La science, s'écrie-t-il, par un bienfait de Dieu, fait le tour de la terre et se montre à la Scythie. Votre Majesté, placée aux confins de l'Europe et de la Chine, peut réunir ces deux parties de l'univers et améliorer par une sage entente ce qu'elles ont de bon. La page est blanche : elle peut la remplir comme il lui plaira, et l'on sait qu'un palais offre de plus belles perspectives lorsque le plan en est conçu et exécuté tout d'une pièce, que celui qui est l'œuvre lente et successive des siècles qui lui apportent leurs retouches et leurs continuels changements. » — On ne me croira pas, mais connaissant Leibniz, j'estime que des deux projets, c'est le premier qui est parti.

Le chancelier Golofkin, auquel il avait adressé cette note, devint depuis lors, avec Urbich, Bruce, Schleiniz, l'un de ces intermédiaires auxquels il confiait ses espérances et ses réclamations, avec ses plans politiques et scientifiques.

L'année 1712 devait être, grâce à son activité et aux ressources prodigieuses de son esprit, la plus féconde pour l'accomplissement de ses desseins particuliers et généraux. Ce fut le baron de Schleinitz qui le servit dans cette circonstance. Mandé à Greifswalde où était le czar, il s'y employa en faveur de son ami, réveilla le zèle du général Bruce et finit par obtenir qu'il fût invité à venir à Carlsbad. La lettre est datée de Greifswalde, le 28 septembre 1712 : « Sa Majesté czarienne, lui écrit-il, m'a depuis ordonné de vous faire sçavoir, monsieur, qu'elle vous veut parler et que vous avez à vous préparer pour aller joindre Sa Majesté au Carlsbad. Je ne manquerai point de vous écrire le temps précis du départ de Sa Majesté d'icy, lequel départ est encore différé pour quelque temps. J'espère que tout ira à votre satisfaction, monsieur, après l'arrivée de Sa Majesté czarienne au Carlsbad et votre présence auprès de Sa Majesté (1). »

Leibniz manda au duc Antoine Ulrich l'autorisation qu'il avait reçue, se fit donner par Son Altesse des instructions pour le czar et une lettre d'introduction pour l'empereur Charles VI, et, après des retards involontaires, fut encore rendu à Carlsbad à temps pour y rencontrer Pierre le Grand, dans les premiers jours de novembre. Le 6 ou le 7 de ce mois, il lui remettait les lettres de créance du duc et un mémoire relatif à l'alliance avec l'empereur.

(1) N° 160, p. 252.

Après l'audience, il écrivit au duc Antoine Ulrich que tout s'était bien passé et que le czar le remerciait de ses ouvertures; il s'agissait de le tâter sur l'abandon de la Livonie à la Suède, et sur la paix avec la France. La vérité est que Leibniz trouva le czar très-ferme sur ces deux points et très-décidé à ne point admettre l'intervention d'une diplomatie officieuse à côté de ses diplomates officiels, le prince Narischkin et l'ambassadeur Matéof. Mais bien qu'il nous soit impossible de donner les détails de l'entretien qui suivit, un mot de Golofkin, qui nous est rapporté, et une lettre de Leibniz nous permettent d'affirmer qu'il y fut surtout question de la réforme des lois en Russie. Le titre de conseiller de justice avec la pension de 1000 thalers par an lui fut octroyé à la suite de cet entretien. Ostermann, secrétaire de cabinet du czar pour les affaires étrangères, fut chargé de l'expédition de la patente; l'original est conservé dans les archives de Moscou (1). Leibniz reçut en même temps 500 ducats.

Leibniz se sentit très-honoré de cette marque de l'estime et de la libéralité du czar. Elle venait fort à propos dans les circonstances critiques qui lui avaient fait désirer de quitter la cour du Hanovre. Il recouvrait toute son indépendance en entrant au service de la Russie en qualité de conseiller honoraire ; mais il était surtout très-flatté d'avoir été choisi par Pierre le Grand comme un des futurs législateurs de son empire. Il annonce sa nouvelle promotion à la duchesse Sophie avec une pointe de raillerie qui laisse percer sa joie :

« Votre Altesse trouvera extraordinaire que je dois être en quelque façon le Solon de la Russie, quoique de loin ; c'est-à-dire le czar m'a fait dire par le comte Golofkin, son grand chancelier, que je dois redresser les lois et projeter des règlements sur le droit et l'administration de la justice.

» Comme je tiens que les lois les plus courtes, comme les dix commandements de Dieu et les douze tables de l'ancienne Rome, sont les meilleures, et comme cette matière est une de mes plus anciennes méditations, cela ne m'arrêtera guère et aussi je n'aurai pas grand besoin de me hâter là-dessus. On prétend que Sa Majesté s'arrêtera cinq à six jours à Töpliz ; et de là elle ira à Dresde, où elle restera aussi une semaine, — et puis elle retournera par Berlin à Greifswalde. »

Ce mot de « Solon de la Russie » fit fortune à la cour de Brunswic. Le duc Antoine Ulrich le plaisanta sur sa nouvelle dignité avec beaucoup de bonne humeur et d'esprit. « Monsieur, lui écrivait-il, j'admire votre heureuse chance et vous souhaite beaucoup de bonheur de ce qu'un autre Solon est venu au monde en votre personne, qui devra accomplir sa nouvelle fonction avec beaucoup de prudence pour ne pas devenir un autre André qui, au lieu de 500 ducats, reçut une croix pour salaire. »

Leibniz, retournant l'allusion à l'apôtre de la Russie qui a donné son nom à l'ordre célèbre de la croix de Saint-André, lui répondit avec finesse : « Je suis heureux d'avoir un peu fait rire Votre Altesse avec mon Solon russe, mais un tel Solon n'a pas besoin d'être un sage de la Grèce et peut se contenter à moins ; la croix de Saint-André m'irait fort, si elle était entourée de diamants : de telles croix ne se trouvent pas

(1) Leibniz en avait fait le modèle en allemand. Ostermann le traduisit en russe après quelques retranchements et quelques additions. La pièce est datée du 1er novembre vieux style, ou 12 novembre nouveau style.

Hanovre, mais à la cour du czar. Les cinq cents ducats ne m'en ont pas moins été fort agréables. »

FOUCHER DE CAREIL.

— La fin très-prochainement. —

L'ALGÉRIE

Impressions de voyage (1)

VI

ORAN

Sur la rive gauche de la Mina, le terrain se relève par quelques ondulations, puis il s'abaisse de nouveau et la plaine recommence en s'élargissant : elle n'est plus limitée, au nord, par de hautes montagnes; elle s'étend jusqu'à la mer sans interruption notable. Le chemin de fer continue à longer les pentes septentrionales de l'Atlas; il traverse successivement l'Habra et le Sig, qui se réunissent un peu plus loin dans un marais, et se jettent à la mer sous le nom de la Macta, au fond d'un petit golfe, entre Mostaganem et Arzew; il laisse de côté, sur la gauche, à une distance de 26 kilomètres, l'importante ville de Mascara, d'où l'émir Abd-el-Kader, né aux environs, brava longtemps nos armées; il passe à Saint-Denis-du-Sig, célèbre par son barrage et plus encore par l'Union agricole qui s'y forma en 1846, tenta vainement de résoudre le problème de l'association du travail avec le capital, et, après avoir échoué dans cette tentative généreuse, mais prématurée, réussit du moins à mettre en plein rapport 2000 hectares de terre; — peu de temps après, il quitte la montagne, qu'on ne tarde pas à perdre de vue, atteint la pointe orientale d'un grand lac salé, et enfin arrive au faubourg de Karguentah qui est à l'entrée d'Oran, du côté de l'est. A mesure qu'on approche d'Oran, les jujubiers sauvages et les palmiers nains deviennent plus rares ; les cultures en céréales d'abord, puis les cultures maraîchères, prennent leur place.

La distance entre Alger et Oran, par le chemin de fer, est de 420 kilomètres qu'on parcourt en dix-sept heures. La différence de latitude est assez considérable : 36° 47′ pour Alger et 35° 44′ pour Oran. Les énormes cactus qui hérissent les abords du Château-Neuf, et le beau palmier du jardin de la préfecture, dont on aperçoit la cime au sortir de la gare, donnent en effet, à Oran, un caractère plus africain. Située au fond d'une baie, la ville s'élève sur les deux côtés d'un ravin qui en forme le centre; des hauteurs fortifiées la dominent. Ses édifices sont pour la plupart médiocres. Il faut cependant faire exception en faveur de deux mosquées, celle du Pacha et celle de Sidi-el-Haouri; les minarets de ces mosquées rappellent, par leur style, la Giralda de Séville; ils portent sur le plein de leurs faces des dessins profondément creusés, alternant avec des arcades et des colonnettes à peine saillantes: l'œil se repose avec délice sur ces formes légères, élégantes et délicates.

Une jolie promenade disposée avec hardiesse, et presque à pic, sur le bord de la mer, à deux pas du théâtre, offre une grande ressource à la société oranaise. Le goût des choses intellectuelles n'est peut-être pas très-prononcé dans cette société, fort aimable d'ailleurs, mais un peu dévote et très-positive. Ce qui domine dans la ville, ce qui saisit dès qu'on y entre, ce qui reste dans la mémoire comme trait essentiel de sa physionomie après un certain séjour, c'est le mouvement commercial, le déploiement de l'activité pratique dans tous les sens, la fièvre des affaires. Au point de vue de l'économiste, Oran rivalise avec Alger et tend à le dépasser. Le nombre des navires qui chargent et qui déchargent dans le port augmente de jour en jour, les maisons de commerce se multiplient et s'agrandissent, les constructions s'étendent, les faubourgs deviennent partie intégrante de la cité. La population, en 1860, était de 26 910 habitants; en 1872, elle s'est élevée au chiffre de 40 015 : c'est un accroissement de 48 pour 100. Elle doublera en vingt-cinq ans si la même proportion se maintient. Ce résultat est dû en grande partie au voisinage de l'Espagne, si cruellement déchirée par la guerre civile. L'élément français ne représente qu'un dixième de la population totale (10 043 habitants); l'importance de l'élément espagnol est bien supérieure (16 064 habitants). Après les Espagnols et les Français, viennent les israélites naturalisés par le décret du 24 octobre 1870 (7622), puis les musulmans (4181), les Italiens (989), et enfin les étrangers appartenant à diverses nationalités (1116). On peut regretter que les Français, moins habitués aux climats chauds, plus casaniers et moins mécontents de leur sort, se laissent devancer par les Espagnols; mais l'accroissement rapide de la population, quelle que soit l'origine des immigrants, n'en est pas moins un symptôme de prospérité : elle met en évidence les ressources de notre colonie, car ce sont ces ressources qui attirent et retiennent les étrangers.

Oran a deux ports : un port de commerce qui touche la ville, et un port de guerre qui en est distant de 8 kilomètres. Ce dernier s'appelle Mers-el-Kebir. Pour s'y rendre, on se dirige vers le nord-ouest, on contourne la montagne de Santa-Cruz par une route taillée dans le roc, puis on longe la plage laissant sur la gauche les jolis villages de Sainte-Clotilde et de Saint-André. Mers-el-Kebir est adossé aux falaises d'un petit promontoire qui précède le cap Falcon. En face, de l'autre côté de la baie, se dresse le djebel Karkhar, ou Montagne aux Lions, qui fut naguère le théâtre des exploits de Gérard. Au retour, on peut prendre sur la droite, près du village de Sainte-Clotilde, un sentier escarpé qui conduit, après une heure d'ascension, au fort de Santa-Cruz. On monte au milieu de plantes fleuries et de buissons épineux; peu à peu, la route d'en bas et la grève disparaissent : on est comme suspendu au-dessus de la mer, qui semble tout à la fois se rapprocher et s'étendre. Une brèche naturelle, ouverte entre deux massifs de rochers, marque le sommet; quelques pas encore, et l'on découvre la ville d'Oran qui se replie sur elle-même au fond d'un creux, et dans le lointain, à l'orient, au bout d'une longue ligne de falaises qui s'empourprent au coucher du soleil, la Montagne aux Lions assise sur sa large base, revêtue sur ses flancs des nuances les plus délicates, les plus douces, les plus caressantes. On redescend par un bois de pins superbe, le long de ravins où croissent, à l'abri

(1) Voyez les nos des 6 et 27 septembre, pages 228 et 295.

du vent, des arbres à fruits et des plantes alimentaires de toutes sortes.

La richesse du sol, aux environs d'Oran, est merveilleuse. L'eau manque souvent à la surface; mais on la trouve sans trop de peine à une certaine profondeur, et on la fait monter au moyen de *norias*. J'ai visité trois exploitations rurales : l'une tout près de la ville, l'autre à Misserghin et la troisième dans la plaine des Andalouses.

La première est une propriété privée : elle comprend 25 hectares, dont 23 plantés en vignes. Elle est enclose par une double haie d'aloès et de cactus : les cactus placés à l'intérieur, et défendus par les aloès, rapportent chaque année des figues de Barbarie pour une somme de 150 à 200 fr. Trois ou quatre norias servent à l'irrigation, qui est favorisée par la pente douce et uniforme du terrain. Ces norias sont mues par des ailes analogues à celles des moulins à vent : elles sont à godets ou à piston; les norias à godets opèrent comme des dragues; leurs godets, en tournant, puisent l'eau dans le puits et la déversent en haut; les norias à piston refoulent l'eau dans un tuyau par des rondelles de caoutchouc attachées à une chaîne sans fin. Les vignes avaient, dans les premiers jours d'avril, une très-belle apparence. Elles donnent un vin qui peut remplacer, pour la consommation habituelle, les vins ordinaires du Languedoc. Le produit est en moyenne de 90 hectolitres par hectare, ce qui fait pour les 23 hectares 2070 hectolitres, soit, au prix de 20 ou 25 fr. l'hectolitre, un revenu brut de 40 ou 50 000 fr. Le revenu net est estimé à 20 000 fr. au moins. La propriété ayant été achetée en 1861, pour une somme de 27 000 fr., y compris les frais, les dépenses consacrées aux bâtiments, norias et autres travaux préparatoires ou complémentaires s'étant élevées à environ 80 000 fr., on voit que le capital employé de cette manière se trouve, après quelques années de patience, placé au taux de 18 pour 100.

Les beys d'Oran avaient autrefois une jolie résidence d'été dans un endroit appelé Misserghin, à 15 kilomètres d'Oran, sur la route de Tlemcen. Le gouvernement français y établit d'abord un camp; puis, en 1842, il transforma en pépinière les jardins de la villa mauresque; et enfin, en 1851, il céda la pépinière et ses dépendances au P. Abram pour la fondation d'un orphelinat. Cet orphelinat est très-bien tenu et habilement dirigé. Il contenait, quand je l'ai visité, 130 garçons; mais l'installation actuelle comporterait un nombre beaucoup plus considérable. La plupart des pensionnaires sont indigènes. Quelques-uns ont été recueillis parmi les Arabes dans des circonstances vraiment tragiques, à la suite de l'horrible disette qui décima les tribus en 1867, au moment même ou leurs parents affolés par la faim se préparaient à les sacrifier. On sait qu'il y eut alors des exemples d'anthropophagie. Toutes les conditions hygiéniques sont réunies dans cet établissement : propreté des bâtiments, voisinage des arbres, cours spacieuses, pureté de l'air et de l'eau. Aussi les enfants ont une mine excellente; leur physionomie, vive et gaie, fait plaisir à voir. Combien d'enfants de la métropole, qui languissent dans nos asiles encombrés, trouveraient à Misserghin le milieu qui leur convient! La dépense est de 80 centimes par tête et par jour, à la charge de la province. L'emploi du temps est réglé d'une manière très-convenable : trois heures à l'école, huit heures de travail manuel; le reste consacré aux repas, aux récréations, à la toilette et au sommeil. Les travaux manuels ne sont pas tous agricoles : il y a des ateliers de forgerons, de charrons, de menuisiers, de tanneurs, de cordonniers, de confectionneurs d'habits et d'autres encore. Un petit corps de musique, formé avec soin, s'acquitte très-gentiment de ses fonctions. Un seul détail m'a choqué, et je le cite parce qu'il prouve que l'esprit clérical perce toujours par quelque endroit dans les œuvres, les plus louables d'ailleurs, des congrégations religieuses : en parcourant les cahiers des élèves, je remarquai qu'ils portaient tous sur la couverture un grand portrait de Pie IX; l'homme du *Syllabus*, l'ennemi de la civilisation moderne, préside ainsi en quelque sorte aux études de ces enfants, qui devraient être élevés en vue de la patrie et apprendre de bonne heure à respecter les principes de la société laïque.

Un asile de vieillards est annexé à l'orphelinat de garçons. Un peu plus loin, des sœurs tiennent un orphelinat de filles avec un asile pour les femmes parvenues à l'extrême vieillesse ; parmi ces dernières, il y en a une qui a dépassé cent quatre ans et qui tricote toujours. L'ancienne pépinière a été conservée, perfectionnée et agrandie. Des milliers de plantes sont vendues chaque année ; le verger et le potager produisent des fruits et des légumes superbes qui alimentent le marché d'Oran. Les orangers et les citronniers, cultivés principalement pour leurs fleurs qui sont distillées sur place, croissent avec une vigueur peu commune. De beaux platanes, des rideaux de cyprès dressés contre le vent, des thuyas, quelques palmiers récemment plantés, des belombras, des *Eucalyptus* en petit nombre, l'arbre de fer (*Sideroxylon cinereum*), succèdent ou se mêlent aux orangers et aux citronniers. Les vignes couvrent plusieurs hectares et donnent de bonnes récoltes.

L'établissement de Misserghin possède aussi un moulin situé à quelque distance du plateau où se trouvent les orphelinats, au fond d'une vallée longue et étroite. L'état à demi inculte de cette vallée permet d'admirer la flore naturelle du pays. La meilleure partie du sol est occupée par de grands citronniers qui laissent pendre au-dessus du chemin leurs rameaux chargés de fruits. De gros caroubiers dressent au milieu des rocs leur dôme de verdure. Des aubépines énormes embaument l'air du parfum de leurs fleurs. Des vignes sauvages serpentent à travers les arbres et les buissons. Les lentisques mâles et femelles, pointillés de rouge sur un fond vert, forment des groupes nombreux. Les genêts et les jasmins jaunes parsèment d'or les pentes abruptes. A l'ombre de la végétation arborescente ou en plein soleil, selon les espèces, les plantes herbacées poussent et fleurissent : il n'y en a guère d'inconnues pour ceux qui ont visité le midi de la France, mais elles prennent ici des dimensions et un éclat qui les font paraître nouvelles ; les plus communes semblent transfigurées ; un simple liseron, le *Convolvulus siculus*, étonne par sa beauté ; on examine d'un regard curieux les corymbes roses de l'*Armeria mauritanica* et les lourds panaches du diss (*Ampelodesmos tenax*); mais les acanthes, les trèfles goutte de sang (*Lotus purpureus*), les belles-de-jour (*Convolvulus tricolor*), les cistes, les hélianthèmes, les glaïeuls, les iris, les mufliers, les grandes centaurées, les chrysanthèmes, les mauves, quoique moins rares dans les régions qui nous sont le plus familières, ont ici une telle splendeur qu'on croit les voir pour la première fois. Au delà du moulin, la vallée se resserre de plus en plus, et devient de plus en plus pittoresque ; les traces de culture s'effacent, on grimpe par des sentiers de chèvres frais et ombreux, jusqu'à

une grotte profonde d'où sortent des sources dont les eaux, soigneusement canalisées, se dirigent vers Misserghin.

La plaine des Andalouses s'étend au nord de Misserghin, de l'autre côté du djebel Murdjajo, sur une longueur de douze ou quinze kilomètres ; elle décrit un demi-cercle autour d'une baie comprise entre le cap Falcon et le cap Lindlès. C'est là, dit-on, que débarquèrent les premières victimes de l'édit de 1610, condamnant à l'exil les Maures d'Espagne. Deux communes y ont été constituées depuis l'occupation française, celle d'Aïn el Turck au nord-est et celle de Bousfer au nord-ouest. Ces communes comprennent aujourd'hui une population de 3600 habitants parmi lesquels se trouve environ un millier d'Européens. Une route d'une vingtaine de kilomètres, carrossable quoique bien rude et bien étroite, met Bousfer et Aïn el Turck en communication avec Oran. Un jeune officier d'artillerie avec qui j'avais lié connaissance m'offrit de faire la route à cheval. J'acceptai volontiers, car ce mode de locomotion est à la fois le plus agréable, le plus salutaire et le plus commode pour embrasser l'ensemble d'un paysage. Nous partîmes à sept heures du matin par une belle journée de printemps. Une forte brise tempérait l'ardeur du soleil. Nous suivîmes jusqu'à Saint-André la route de Mers-el-Kebir. Là, on quitte la plage et l'on commence à s'élever sur les hauteurs du djebel Murdjajo. La montagne qu'on traverse est aride et dépouillée d'arbres ; mais les grosses touffes de cistes qui étalent leurs belles corolles d'un blanc si pur ou d'un rose si doux entre les parois des rochers, lui donnent quelque chose de souriant. A la descente, on retrouve la mer qu'on avait perdue de vue pendant quelque temps. Une corniche sinueuse et roide, bordée d'aloès en guise de parapet, vous porte en bas et alors on peut galoper à l'aise le long des champs qui se déroulent au loin, couverts de magnifiques céréales.

La ferme où nous étions attendus se trouve à l'extrémité occidentale de la plaine des Andalouses. Nous y arrivâmes à dix heures et le propriétaire nous fit visiter, avec une aimable complaisance, une partie de son domaine. Ce domaine appartenait autrefois à une compagnie d'actionnaires qui s'est dissoute. Sa valeur, qui peut être aujourd'hui estimée 300 000 francs, augmente sans cesse à mesure que les défrichements avancent. Il se compose de 3000 hectares distribués de la manière la plus heureuse sur les deux versants d'une montagne peu élevée et en rase campagne, le long d'une plage de sable fin. L'abondance des eaux qui descendent de la montagne permet d'irriguer la plaine sans norias. La plage, accessible aux petites barques qu'on appellent balancelles, facilite les transports des Andalouses à Oran. La région montagneuse est couvée par des ravins où se plaisent les légumes et les arbres fruitiers : elle offre çà et là des plateaux qui donnent, même entre les mains des Arabes, des récoltes d'une certaine importance ; dans ses parties les plus incultes, elle fournit des plantes textiles et de l'herbe pour les bestiaux. Quant à la région plate, cultivée par des travailleurs espagnols, je ne saurait mieux faire pour donner une idée de sa fertilité que de la comparer à la fameuse vallée de Grenade. La hauteur et la vigueur des blés et des avoines que le vent faisait onduler sous nos yeux promettaient déjà d'opulentes moissons, bien que le mois d'avril fût à peine commencé ; on sentait qu'il suffirait d'un petit nombre de semaines pour achever de les mûrir. Au milieu de ces vastes champs, un palmier isolé s'élève et sert de point de repère. La maison d'habitation est construite sur les ruines encore visibles d'une villa antique ; une allée de bananiers la protége contre les ardeurs excessives du soleil et conduit au bord de la mer. Nous partîmes emportant le souvenir d'une hospitalité cordiale et d'un site bien séduisant. Le domaine des Andalouses, trop étendu pour un seul homme, se morcellera tôt ou tard ; entièrement défriché, il pourra donner l'aisance à quelques centaines de familles laborieuses.

VII

Tlemcen

Tlemcen est située au sud-ouest d'Oran, à une distance de 130 kilomètres, un peu au-dessous du 35e degré de latitude. La route qui y mène est large et bien entretenue. Des diligences la desservent de nuit. Si l'on veut voyager de jour, il faut prendre des voitures particulières qui coûtent 100 francs y compris le retour. Après avoir dépassé Misserghin, on longe la Sebkra ou lac salé qui couvre une superficie de 32 000 hectares ; on rencontre les colonies agricoles de Bou Tlélis et de Lourmel, fondées en 1840 et 1856 ; on passe le Rio-Salado, le *flumen Salsum* des Romains, l'oued Malah des Arabes, ainsi nommé à cause de ses eaux saumâtres ; puis on arrive à Aïn-Temouchen, petite ville créée en 1851 qui est en voie d'accroissement, car elle n'avait, en 1860, que 900 habitants et aujourd'hui elle en a 1470, dont 665 étrangers, 662 Français et 143 indigènes. Près des villages, quelques cultures se montrent ; mais, en général, le pays paraît désert et inculte ; les palmiers nains foisonnent ; au-dessus d'eux s'élèvent à 3 ou 4 mètres du sol les ombelles jaunes du *Ferula communis*, qui par leur nombre, leur volume et leur hauteur, accaparent l'attention au préjudice de plantes plus modestes et plus belles (1). De temps en temps, on croise de lourdes voitures chargées d'alfa. Pour la première fois depuis Alger, nous apercevons des chameaux.

A partir d'Aïn-Temouchen, on pénètre dans un massif montagneux. On franchit un col qui a 700 mètres au-dessus du niveau de la mer. L'air devient froid. Le pays prend de plus en plus un aspect sauvage. Les orchis, qui aiment les solitudes, se montrent à découvert. On s'arrête aux carrières de marbre-onyx d'Aïn-Tekbalet. Quel malheur que ces carrières soient abandonnées ! Les veines mises à nu par les excavations, les fragments bruts qui jonchent le sol, sont vraiment admirables. Leur substance tantôt opaque, tantôt translucide, se colore de nuances qui attendent la main de l'ouvrier pour donner tout leur éclat, mais qui déjà, bien qu'à demi voilées, charment la vue ; parmi ces nuances dominent le grenat, le glauque et l'orangé. La teinte lumineuse de certains blocs me faisait songer aux splendides colonnes de jaspe oriental qui ornent la basilique de Saint-Paul, près de Rome.

Peu de temps après avoir quitté les carrières d'Aïn-Tekbalet, on atteint le pont de l'Isser. L'Isser est une petite rivière qui descend du djebel Assas et rejoint, en inclinant à l'ouest, l'oued Tafna. Ses bords sont embellis par des iris bleus. Sur la rive gauche se trouve un hameau européen qui date de 1858. Sur la rive droite, un marché arabe se tient tous les mercredis. Au moment où nous arrivions, l'animation du

(1) La tige du *Ferula* renferme, dit-on, 80 pour 100 de fibres textiles.

marché était à son comble ; les tentes étaient dressées ; on débitait toute espèce de marchandises, des légumes, des fruits, de la viande, des étoffes ; les ânes et les chevaux broutaient l'herbe ; on préparait en plein air le couscouss et le café ; quelques femmes indigènes allaient et venaient portant des provisions ; les hommes, très-nombreux, accroupis pour la plupart, devisaient de leurs affaires ; un chef monté sur une bête ardente, botté de rouge, vêtu d'un fin tissu de laine blanche, partait au galop.

Aux approches de Tlemcen, la contrée prend un caractère nouveau : les montagnes qui ferment l'horizon paraissent plus hautes, leur relief s'accuse davantage et en même temps les cultures moins rares, les bouquets d'arbres plus fréquents, animent les premiers plans du paysage. Peu à peu, on découvre de grands bois d'oliviers formant une masse de verdure compacte ; la ville émerge du sein de ces bois ; les minarets des mosquées la signalent au loin ; une muraille de rocs chaudement colorés se dresse derrière elle ; du côté de l'est, elle semble inaccessible ; du côté opposé, une rampe assez douce permet d'y monter. On passe au village de Négrier, qui date, comme Bou Tlélis et Aïn-Temouchen, de notre seconde république ; on traverse la petite rivière du Safsaf et enfin on pénètre dans les bois qui entourent la ville et qui servent de promenade à ses habitants. L'olivier n'est pas un arbre jaloux ; il souffre dans son voisinage tout un monde végétal ; ici, les figuiers, les amandiers, les grenadiers, se pressent à ses côtés ; çà et là, les nopals montrent leurs raquettes ; de temps en temps s'ouvrent des clairières où les anémones lilas croissent parmi les herbes.

Nulle part l'influence de l'altitude sur la température ne se fait plus sentir qu'à Tlemcen. A la fin de mars, le thermomètre à Oran marquait de 20 à 22 degrés ; à Tlemcen, le 2 et le 3 avril dans l'après-midi, il ne marquait plus que 7 ou 8 degrés ; le ciel était pur et au soleil on ne sentait pas le froid ; mais à l'ombre et surtout le soir, on éprouvait le besoin de vêtements chauds ; on aurait même accepté volontiers un peu de feu. L'élévation de la ville au-dessus du niveau de la mer est de 800 mètres ; les pics des montagnes voisines, au sud, ont une hauteur de 1300 à 1530 mètres.

Un climat tempéré, des eaux abondantes, une campagne fertile aux environs, une situation favorable aux échanges avec le Maroc et le Sahara, un large débouché ouvert au nord par la route d'Oran, voilà bien des conditions de prospérité. Les Européens commencent à le comprendre. Ils fondent des maisons de commission, ils établissent des minoteries et perfectionnent la fabrication des huiles, qui, bien traitées, rivalisent avec celles de Provence. Sur une population totale de 14 554 habitants, le recensement officiel de 1872 constate 8346 musulmans, 1580 étrangers et 4628 Français, parmi lesquels se trouvent confondus les juifs indigènes ; en déduisant les juifs, on peut estimer à environ 4000 le nombre des Européens.

La plus grande partie de la ville garde encore le caractère arabe. On a élargi certaines rues, régularisé ou créé quelques grandes places, mais au moindre détour on retombe dans un dédale inextricable de ruelles étroites et tortueuses, souvent voûtées, bordées de maisons basses et discrètes. Presque tous les artisans sont indigènes ; ils exercent leurs métiers sous les yeux du public dans des logettes au rez-de-chaussée, éclairées par une seule ouverture qui sert à la fois de porte et de fenêtre ; ils y paraissent parfaitement à l'aise et compensent par leur adresse ce qu'il y a de trop primitif dans leurs procédés ; ceux qui travaillent le cuir sont de véritables artistes ; la grâce et le prestige de l'Orient se retrouvent dans les harnais et les selles de maroquin rouge qu'ils confectionnent. Le musée réuni à la mairie par des mains françaises se compose d'objets arabes parmi lesquels on remarque des fûts de colonnes élégamment sculptés, un canon pierrier se chargeant par la culasse, et, sur une plaque de marbre, avec une inscription explicative, le type de la coudée. Tous les monuments dignes d'intérêt sont arabes. L'ancien palais des rois musulmans, le mechouar et les principales mosquées attestent la splendeur de Tlemcen aux XIIIe et XIVe siècles. Elle était alors capitale d'un État indépendant ; sa population se montait à plus de 100 000 âmes ; elle regorgeait de richesses ; là, comme en Espagne, sans atteindre le même éclat, la civilisation née de l'Islam s'épanouissait d'une manière brillante, mais elle devait périr rapidement, l'idée de liberté et l'idée de progrès, qui sont les forces rénovatrices des sociétés humaines, lui faisant défaut. — La mosquée de Cordoue et l'Alhambra restent des chefs-d'œuvre incomparables. Au-dessous d'eux cependant il y a place pour des beautés d'un autre ordre, qui, sous des formes différentes et à un degré inférieur, manifestent le même génie. Les temples de Pœstum et d'Agrigente ne laissent pas indifférent le voyageur qui a eu le bonheur de voir le Parthénon. Le mechouar et les mosquées de Tlemcen ont aussi un charme qui leur est propre. Leurs tours carrées couleur d'ocre, à la fois solides et sveltes, avec leurs cigognes perchées au sommet, montent joyeusement dans les airs et s'harmonisent avec le ciel bleu. A l'intérieur des mosquées, les piliers, les arcades, les coupoles, les parois taillées à jour, les dessins ingénieux qui les couvrent, tout semble disposé pour varier à l'infini les effets de jour et d'ombre ; des contours, des lignes, des espaces et des points lumineux, tels sont les seuls éléments mis en œuvre ; c'est la fête de la lumière, non de la lumière décomposée par les vitraux ou les prismes, mais de la lumière pure, entière, blanche, tantôt intense et vive, tantôt à demi éteinte, mystérieuse, portant tour à tour à l'enthousiasme et au recueillement.

A 3 kilomètres au sud-ouest de Tlemcen, se trouvent les ruines du camp de Mansourah, ruines grandioses qui montrent d'une manière saisissante quelles ressources possédaient les princes musulmans au moyen âge et la brutalité insouciante avec laquelle ils en disposaient. En 1302, Abou-Yacoub assiégeait Tlemcen depuis trois ans. Désespérant d'un succès rapide, il convertit son camp en une ville. Le siége dura encore cinq ans ; puis vint la paix, puis un nouveau siége ; les sultans de Tlemcen reprirent Mansourah, la dévastèrent, et les magnifiques constructions qu'on y avait élevées, à demi détruites, ne furent jamais réparées. Les maisons, les palais, les bains, les marchés, les hôpitaux, ont disparu entièrement ; mais l'enceinte, haute de 12 mètres, protégeant un espace de 100 hectares, et la mosquée, présentent encore d'énormes pans de mur d'une teinte rougeâtre qui restent debout. Tout un côté du minaret est intact et l'on voit à certains endroits quelques fragments des faïences qui l'ornaient ; l'autre côté s'est écroulé. Les Arabes racontent que le côté intact avait été construit par un architecte musulman et l'autre par un juif. — Au moment où nous quittions ces ruines, des chameaux défilaient sur la route. Ils venaient sans doute du Maroc, peut-être de Tafilalet, qui est en plein Sahara, près

du 31e degré de latitude, à une distance de 125 lieues, et qui dirige de temps en temps sur Tlemcen des caravanes chargées de dattes, de peaux de chèvres, de tellis (sacs de poils de chameau) et de filali (maroquin rouge.)

Après Mansourah, la grande curiosité des environs, c'est le village d'El Eubbad, plus connu sous le nom de Bou Médine, occupant au sud-est un terrain très-accidenté. On s'y rend à pied en une demi-heure. Sur le chemin on rencontre le cimetière européen, caché au milieu de la verdure, et le cimetière arabe, dont les tombes nombreuses et en désordre, éparpillées sur un vaste espace, s'étalent sans abri sous les rayons du soleil. Groupées autour des tombes, des femmes indigènes vêtues et voilées de blanc causent ensemble avec autant d'aisance que les nôtres dans un salon. Un sentier assez rude conduit au village, d'où l'on jouit d'un beau coup d'œil sur la ville et la campagne pittoresque des alentours. On longe de jolis jardins et de vieilles maisons d'un aspect misérable, dont le délabrement se dissimule à peine derrière la verdure ; bientôt on arrive au pied des trois édifices qui ont rendu célèbre le village d'El Eubbad : la kouba, la mosquée et la medersa. Tous trois ont été élevés du XIIe au XIVe siècle en l'honneur du marabout Sidi Bou Médine, savant théologien né à Séville vers 1126, mort sur la route de Tlemcen, au bord de l'Isser, en 1198. La kouba est, comme tant d'autres en Algérie, un petit dôme couvrant un tombeau ; seulement celle-ci est plus ornée. Elle renferme le cénotaphe du saint personnage. Une demi-obscurité règne dans l'intérieur ; le peu de lumière qui passe à travers les vitraux colorés suffit tout juste pour permettre de distinguer les objets. De toutes parts pendent des drapeaux de soie ; au centre, des étoffes lamées d'or et d'argent se déploient par-dessus la tombe du marabout; dans les coins de l'étroite enceinte on aperçoit de petits miroirs, des lanternes, des œufs d'autruche, toute une collection d'offrandes ni plus ni moins puériles que les *ex-voto* des églises catholiques. La medersa était un grand collége, une sorte de Sorbonne musulmane. Elle est en ruines. Quant à la mosquée elle est heureusement assez bien conservée ; son portique, sa cour intérieure, ses arcades, ses carreaux de faïence, son minaret, ses sculptures et ses colonnes d'onyx au fond du sanctuaire, sont des spécimens précieux de l'art mauresque, art délicat et fin qui s'élève rarement au sublime, mais qui enchante l'esprit par la subtilité ingénieuse des détails et l'harmonie parfaite de l'ensemble.

Un membre du conseil municipal de Tlemcen et du conseil général d'Oran nous avait accompagnés à Bou Médine. En revenant nous rencontrâmes un Arabe qui l'aborda et l'entretint en fort bon français d'affaires administratives. Cet Arabe fait partie du syndicat des eaux. Naturellement il se plaignait de beaucoup de choses, surtout de l'état de la voirie, qui est en effet pitoyable entre Bou Médine et la ville. « Vois-tu, monsieur des Ageux, disait-il (les Arabes tutoient toujours même quand ils emploient les formules les plus respectueuses), il faut être juste ; la justice c'est un grand bien pour tout le monde ; nous payons nos impôts, qui nous paraissent très-lourds, sans murmurer, quand nous voyons ce qui en sort ; mais quand on ne fait rien pour nous, quand notre argent s'en va loin du pays et qu'on nous laisse souffrir, nous sommes tristes, nous trouvons que c'est injuste, et toi qui es bon, tu ne peux pas dire le contraire. » Ces paroles fortement accentuées étaient accompagnées d'un jeu de physionomie et de gestes singulièrement expressifs. Elles furent écoutées comme elles devaient l'être, d'une manière sympathique. Ont-elles abouti à quelque résultat ? je l'ignore. Ce qui est certain, c'est qu'en Algérie et ailleurs il est dangereux d'écarter, sans en tenir compte, de pareils griefs : si l'on veut produire l'apaisement, il importe, tout en respectant les exigences nécessaires du pouvoir central, de faire une large part aux besoins locaux.

Dans plus d'un endroit et à Tlemcen en particulier, l'administration française doit s'efforcer de relever son prestige aux yeux des Arabes. Des bévues nombreuses ont été commises, qui ont fait rire à nos dépens. Il y avait du temps des Turcs et sous la domination d'Abd-el-Kader un magnifique bassin qui servait de réservoir aux eaux de la ville : les Français arrivent, le bassin fuit, on essaye de le réparer, on aggrave le mal ; un ingénieur découvre enfin le point faible, il dirige les travaux dans une bonne voie, il se croit sûr du succès ; à ce moment on le déplace, l'entreprise est abandonnée et le bassin reste vide. — Le 30 janvier 1842, notre armée occupe Tlemcen d'un manière définitive ; des écuries sont nécessaires pour les quartiers de cavalerie, on les construit à la française, soigneusement closes ; les chevaux arabes, qui aiment le grand air, tombent malades ; on s'aperçoit un peu tard que le modèle officiel de nos écuries ne vaut rien en Afrique ; il faut absolument faire les frais d'une seconde installation ; cette fois le but est atteint, les « buveurs d'air » respirent à pleins poumons et cessent de languir ; on peut les voir du dehors couchés sur leur litière, prêts à partir au moindre signal. — L'inexpérience explique et excuse, dans une certaine mesure, bien des fautes ; mais notre système administratif est une cause permanente de complications, de retards, d'embarras de toute sorte. Des travaux urgents sont suspendus parce que la municipalité attend l'approbation de l'autorité supérieure. On supprime une sous-préfecture ; personne ne se plaint de cette suppression, au contraire ; mais on s'étonne que l'hôtel du fonctionnaire devenu inutile ne donne aucun revenu ; il serait loué sans doute si les bureaux n'imposaient pas au locataire des conditions trop onéreuses. Quel que soit le zèle du préfet, des chefs militaires et des conseils électifs, la machine administrative fonctionne lourdement ; ses rouages auraient besoin d'être simplifiés.

VIII

SIDI BEL ABBÈS

Si le temps est beau, on peut revenir de Tlemcen à Oran en deux jours par la route de Sidi Bel Abbès, un peu plus longue et beaucoup plus à l'est que celle d'Aïn Temouchen. La seconde partie de la route entre Sidi Bel Abbès et Oran n'offre aucune difficulté. Il n'en est pas de même de la première partie, comprise entre Tlemcen et Sidi Bel Abbès. Elle était ouverte, mais non encore achevée au mois d'avril. Les pluies de mars avaient détrempé le sol ; des ornières profondes s'étaient formées ; les surfaces sèches étaient horriblement raboteuses ; des flaques d'eau très-étendues couvraient parfois la chaussée ; la voiture passait alors à travers champs ou plutôt à travers les broussailles, écartant ou brisant les arbustes sauvages. Malgré leur énergie et leur souffle, nos chevaux mirent dix heures à franchir une vingtaine de lieues, sans compter deux heures de repos.

Au sortir de Tlemcen on monte sur les flancs du djebel Nador, dont le sommet est à 1520 mètres au-dessus du niveau de la mer ; on laisse à gauche et en bas Bou Médine, et après avoir parcouru une distance de 6 kilomètres depuis la ville, on arrive à la cascade du Safsaf (en arabe El Ourit). Cette cascade serait admirée même en Suisse. J'ai compté sept chutes distinctes et successives, mais on ne les découvre pas toutes ensemble ; suivant le point de vue tantôt l'une, tantôt l'autre disparaît derrière les rochers et les arbres au milieu desquels la rivière tournoie. Rafraîchis par les embruns des chutes et les infiltrations souterraines, les oliviers, les figuiers, les grenadiers, les cerisiers, les lentisques, prennent un développement prodigieux ; ils s'étalent en massifs profonds, s'entassent dans tous les coins et recoins, pendent sur les eaux, percent les pierres et semblent par la hardiesse de leurs attitudes braver les lois de l'équilibre. Les rochers ne sont pas moins remarquables que les arbres ; par leur couleur, par leur forme, par leurs perforations bizarres et les grottes qui en résultent, par leur structure lamellée assez semblable à celle de certains os, et enfin par les empreintes nombreuses de feuilles fossiles qui s'y trouvent, ils excitent au plus haut point la curiosité.

On passe le Safsaf sur un pont élégamment construit ; à l'extrémité du pont une seconde montagne s'élève, c'est le djebel Roumeliah. On la contourne assez longtemps. Les sinuosités de la route vous préparent une surprise agréable : Tlemcen, qu'on ne croyait plus revoir, reparaît une dernière fois. Mollement assise sur sa colline, baignée de lumière, le front couronné de rocs, les flancs entourés d'une ceinture verdoyante, montrant à la suite de ses minarets et de ses dômes les ruines imposantes de Mansourah, agrandie et idéalisée en quelque sorte par la perspective, elle est vraiment belle. On comprend que l'émir Abd-el-Kader lui ait consacré l'un de ses plus beaux chants : « Je l'aime, dit-il en parlant d'elle, comme l'enfant aime le cœur de sa mère. » Quand on a cessé de voir Tlemcen, on se trouve dans une solitude presque complète. On traverse une région tout à fait sauvage : pas de villages, pas de cultures ; quelques troupeaux de temps en temps, surtout des troupeaux de chèvres, quelques tentes enfumées de loin en loin, quelques Arabes à cheval, un officier de spahis suivi de deux cavaliers en burnous rouge, de larges sillons tracés sur la chaussée par des roues de charrettes, telles sont les seules marques de civilisation qui s'offrent à nous pendant plusieurs heures. Et cependant cette région fournit deux choses d'un grand prix : le bois de thuya et l'alfa.

Le thuya est bien connu ; nous en avons dans nos jardins : c'est un conifère de la tribu des cupressinées ; sa résine sert à préparer des vernis ; son bois est très-recherché en ébénisterie pour la finesse du grain et la beauté des veines. L'alfa est une graminée qui nous est étrangère de toutes façons, car elle n'existe pas chez nous et la plupart des Français soupçonnent à peine son existence. En Algérie même, il en est question seulement depuis un petit nombre d'années. De même que le diss est la graminée caractéristique du Tell, l'alfa l'est des hauts plateaux. Les botanistes l'appellent *Stipa tenacissima*. On le confond quelquefois avec le sparte (*Lygeum spartum*, dont les Espagnols font un si grand usage. Il lui ressemble par ses feuilles effilées en forme de petits joncs. Il s'en distingue par sa floraison, par ses racines, qui partent d'une souche et non d'un rhizome souterrain, qui s'enfoncent en terre sans être traçantes, enfin par la longueur de ses feuilles légèrement frisées au bout qui atteignent 80 centimètres, tandis que celles du sparte ne dépassent pas 70 centimètres, et qui sont plus fines, plus tenaces, plus pointues. Au point de vue industriel c'est un sparte, mais un sparte de première qualité. On s'en sert pour fabriquer des nattes, des corbeilles, des cordes, des sandales, des chapeaux et du papier. Cette dernière application, qui est récente, lui ouvre un immense débouché dans certains pays, comme l'Angleterre, où les chiffons manquent et où la consommation du papier, encouragée par les mœurs, exempte de taxes spéciales, s'étend de jour en jour dans d'énormes proportions. En 1863, le port d'Oran exportait 10 000 quintaux d'alfa ; trois ans après, 42 000 ; 90 000 en 1869 ; 370 000 en 1870, et 600 000 en 1871. Le quintal valant de 12 à 15 francs, il s'agit, on le voit, d'un revenu annuel qui, dans l'espace de huit ans, s'est élevé du chiffre moyen de 135 000 francs à plus de 8 millions.

L'alfa aime les terrains argileux et secs. Il se trouve dans les trois provinces d'Algérie, mais la province d'Oran est, sous ce rapport, privilégiée de deux manières : d'abord la région des hauts plateaux qui occupent le centre du massif de l'Atlas et séparent le Tell du Sahara, y est plus étendue qu'ailleurs ; elle embrasse près de 6 millions d'hectares, tandis que dans la province d'Alger elle se réduit à 3 millions, et dans la province de Constantine à 2 200 000 ; ensuite l'alfa, qui est très-rare dans le Tell des deux autres provinces, se montre en quantité notable dans la province d'Oran, en deçà des hauts plateaux et même au bord de la mer. Nous en avions rencontré quelques touffes dans les montagnes qui avoisinent la plaine des Andalouses ; sur la route de Sidi Bel Abbès, à dix ou quinze lieues des hauts plateaux, nous l'avons vu croître en abondance.

La cueillette de l'alfa se fait au moyen de bâtonnets qu'on enroule autour des feuilles et qui les tirent sans endommager la gaîne d'où elles sortent. Sous peine de nuire à la plante, elle ne doit pas être entreprise avant le mois d'avril. Il vaudrait mieux encore qu'elle fût retardée jusqu'en mai. On s'est demandé si la cueillette de l'alfa ne porterait pas préjudice aux troupeaux nomades qui remontent chaque année du Sahara sur les hauts plateaux. Le conflit peut avoir lieu pendant quelques jours au début de la belle saison ; les feuilles sont encore assez tendres pour tenter les bestiaux et assez dures déjà pour ne pas être dédaignées des industriels ; mais elles ne tardent pas à devenir coriaces ; elles sont alors excellentes comme matière première et détestables comme pâture. Sous tous les rapports, ce qui importe, c'est que la cueillette ne soit pas trop précoce.

Du djebel Roumeliah on descend dans la vallée de l'Isser et l'on traverse le territoire de la tribu des Ouled-Mimoun. Un petit hameau de 200 habitants, nommé Lamoricière, se rencontre là d'une manière fort opportune pour les voyageurs ; de braves gens, qui ne sont ni arrogants ni serviles, vous donnent un déjeuner très-passable, sans vous exploiter. Le hameau est entouré d'une enceinte défensive en terre. A deux pas de l'enceinte, la rivière coule dans un lit profondément encaissé ; un peu plus loin, elle forme une cascade moins haute que celle du Safsaf, mais peut-être plus ample et presque aussi belle. En allant à la cascade, nous passâmes devant une tente arabe, noire, basse et large ; de gros chiens se mirent à aboyer ; une forte négresse les calma, les retint et eut en outre la complaisance de nous montrer un sentier

commode. — Après avoir quitté la vallée de l'Isser, on s'engage dans une région montagneuse qui ne diffère pas beaucoup, pour la végétation et la nature du sol, du djebel Roumeliah; puis on tombe dans la vallée de l'oued Mekerra qui, suivant la coutume arabe, prend divers noms le long de son cours et s'appelle plus bas le Sig; le terrain devient plus humide; entre les buissons, au bord de la route et jusque sous les pieds des chevaux poussent des tulipes d'une espèce rare (*Tulipa celsiana*) d'une forme délicate, d'un jaune jonquille, avec quelques nuances rosées sur la face extérieure des pétales. Bientôt les champs de céréales succèdent aux bois, aux prairies et aux landes; les fermes européennes remplacent les tentes arabes; la route s'améliore; le village de Sidi Lahsen se présente; il ne reste plus que 12 kilomètres pour gagner Sidi Bel Abbès; on les franchit rapidement.

Sidi Bel Abbès était, il y a trente ans, un lieu de pèlerinage; les Arabes y venaient faire leurs dévotions auprès d'un tombeau de marabout reposant sous une petite kouba. En 1843, les Français y établirent un poste militaire. Le poste attira des cantiniers, des marchands, des artisans; peu à peu un groupe d'Européens assez considérable s'y forma. Un décret du 5 janvier 1849 reconnut officiellement la nouvelle ville, qui fut érigée en commune sept ans plus tard. En 1860, la population totale, y compris la banlieue, était d'environ 5000 âmes; aujourd'hui, elle est de 7876, dont 6537 Français et étrangers, 1339 musulmans. Dans l'espace de douze ans elle a augmenté de 37 0/0. Un mur crénelé entoure la ville; les maisons, très-simples et très-propres, n'ont qu'un rez-de-chaussée ou un seul étage; de beaux mûriers ombragent les principales rues et les places; l'église, lourde et vulgaire, comme toutes les églises algériennes, n'offre d'intéressant que ses nids de cigogne. L'administration municipale est habilement dirigée. Elle s'occupe particulièrement des écoles, qui sont laïques pour les garçons; mais l'influence cléricale leur crée souvent des embarras. J'ai constaté le même fait à Tlemcen et dans d'autres communes de la province d'Oran. Le culte de la Vierge s'affiche au dehors avec une naïveté qui touche à la niaiserie. Au-dessus de la porte de la salle d'asile, on lit une inscription ainsi conçue: « Laissez venir à moi les petits enfants »; l'inscription est couronnée par une figure... celle du Christ sans doute, qui, d'après l'Évangile (Luc, XVIII, 16), prononça les paroles inscrites?.... non, celle de la Vierge. A la porte de l'école des filles, la même figure reparaît avec ces mots: « Je suis la mère de la science et de la sainte espérance. » Voilà où en est le christianisme interprété par les cléricaux de nos jours. Dieu s'efface derrière le Christ, et le Christ derrière la Vierge. Que doivent penser d'un pareil culte, je ne dis pas les libres penseurs ou les protestants, mais les fidèles de l'Islam, eux qui adorent le Dieu unique, le Dieu invisible, supérieur à toutes les représentations humaines? S'il est vrai qu'une religion en s'efféminant se dissout, — et la fin du paganisme antique semble le démontrer, — le catholicisme, sous sa forme actuelle, est gravement menacé: les intrigues les mieux ourdies, les gouvernements de combat les plus violents ne le sauveront pas; il perdra ce qui lui reste d'empire sur les âmes, à moins qu'il ne trouve dans son sein quelque élément de réforme et de régénération.

La route de Sidi Bel Abbès à Oran est loin d'être aussi accidentée que celle de Tlemcen à Sidi Bel Abbès. On se dirige au nord, laissant sur la gauche le djebel Tessala, dont le sommet s'élève à 1022 mètres; on traverse le village de Sidi-Brahim et le hameau des Lauriers-Roses; on passe le col des Ouled Ali et enfin, à la station du Tlélat, on prend le chemin de fer, qui en moins d'une heure vous ramène à Oran. La distance parcourue sur la route de terre est de 52 kilomètres. La contrée, sans être très-pittoresque, est d'un aspect agréable. Les chasseurs la recherchent singulièrement; les cailles y passent en grand nombre à certaines époques de l'année; en toutes saisons, les gazelles y abondent. Dans les ruisseaux on trouve des tortues; il suffit de regarder avec soin pendant quelques instants pour en voir. La terre est bonne, convenable pour les céréales; partout où elle est défrichée, c'est-à-dire débarrassée des palmiers nains. L'hectare non défriché vaut de 30 à 50 francs; défriché, il décuple de valeur. Les cultures n'occupent encore qu'un espace restreint; quand elles se montrent, on le remarque. L'élevage des porcs est très-productif et commence à se faire sur une vaste échelle. La proximité du chemin de fer assure un débouché facile. On espère qu'un embranchement reliera un jour Sidi Bel Abbès au Tlélat. Quoi qu'il en soit de ce projet, les chances de prospérité sont déjà grandes. Sidi Bel Abbès est appelé à devenir un centre de premier ordre pour notre colonisation.

J. J. CLAMAGERAN.

CAUSERIE POLITIQUE

La loi sur les maires.

M. de Broglie et ses amis se croient nécessaires au salut de la France. C'est là une illusion qui les mènera loin dans la voie des repentirs. Ils se repentent déjà d'avoir eu jadis le dessein subversif de rendre aux communes quelque vitalité, et aux autorités municipales l'indépendance: ils se repentiront de bien d'autres choses encore. Ils se repentiront d'avoir institué pour les conseils généraux le droit de résister aux tentatives d'usurpation du pouvoir central, et d'avoir fait une loi pour leur en fournir les moyens; ils se repentiront d'avoir revendiqué trop éloquemment les franchises nécessaires de la presse; ils se repentiront d'avoir imprudemment déclaré (il y a longtemps, il est vrai) que les prétentions des partis doivent fléchir devant l'expression de la volonté nationale; ils se repentiront d'avoir cru, avec Tocqueville, à la fatalité des lois de l'histoire qui nous font voir chaque jour plus assuré le triomphe de la démocratie, et de n'avoir pas encore osé porter la main sur le suffrage universel; ils se repentiront d'avoir autrefois médit très-étourdiment des candidatures officielles, et d'avoir décrié, avec une impardonnable imprévoyance, les pratiques électorales de l'empire. Mais ce qu'ils ne paraissent pas soupçonner encore, c'est qu'un jour viendra où ils se repentiront de leurs repentirs, et d'avoir préparé pour leurs vainqueurs les armes qu'ils auront pris la peine de forger contre eux-mêmes. Il est vrai qu'ils paraîtront alors si faibles, si peu dangereux, si peu menaçants, qu'on ne pensera pas, il faut l'espérer, à s'en servir contre eux.

Après tout, ils sont dans leur rôle, et ce rôle même est l'un des facteurs de l'évolution que la France accomplit. Partout et toujours ç'a été la destinée de ce faux patriciat, de cette aristocratie de convention, qui se décore et s'est décorée vo-

lontiers elle-même, en tous temps, en tous lieux, du nom de « parti des honnêtes gens », d'énerver par ses velléités libérales le vieux parti conservateur, d'irriter et d'aviver par ses dédains l'antipathie et les méfiances populaires, d'enhardir ses adversaires en leur donnant ingénûment la mesure de sa faiblesse, d'accélérer leurs progrès par la témérité toute gratuite de ses provocations, et surtout de lasser et de dégoûter les observateurs désintéressés par le spectacle rebutant de ses palinodies.

En avril 1871, la droite refusait, ou tout au moins contestait fièrement au chef du pouvoir exécutif le droit de nommer les maires dans les villes de plus de 20 000 habitants. Il est vrai qu'il n'y avait alors de compromis en France que l'existence même de la nation. Paris était au pouvoir de l'insurrection communaliste et communiste; la formation de l'armée de Versailles était à peine commencée ; la neutralité des grands centres de population était encore fort incertaine ; et puis c'était M. Thiers qui avait mission de faire tête à l'orage, et, naïvement, ses ennemis intimes le supposaient trop habile homme pour n'être pas capable de nous tirer d'affaire, en dépit de quelques difficultés de plus. Les libéraux de la droite se sentaient donc d'autant plus intrépides et se montraient d'autant plus intraitables, qu'ils n'avaient aucun doute sur l'innocuité et, partant, sur l'opportunité de leur sévère orthodoxie.

Aujourd'hui, c'est bien différent : il y a longtemps déjà que le communisme et le communalisme ont été partout vaincus; l'étranger ne campe plus sous Paris; il n'occupe plus aucune partie du sol français ; nous n'avons plus l'armée de Versailles, mais nous avons l'armée de la France, répartie en dix-huit corps d'armée sur toute l'étendue du territoire; notre rançon est payée ; la nation, tout entière pacifiée, reste paisible et patiente, malgré les sujets de contrariété que lui donnent trop fréquemment les amis du ministère comme pour mettre à l'épreuve la sincérité et la solidité de ses sentiments conservateurs; gouverner la France est maintenant la chose du monde la plus aisée; bref, on pouvait croire que la tâche ne dépasserait pas les lumières et le courage de la droite et du cabinet. Cependant, telle est la modestie de nos ministres, ils sont si peu enclins à trop présumer d'eux-mêmes et de leur force, et de leur autorité morale, et de leur prestige, que si l'Assemblée ne consent à leur donner le droit de remplacer sur-le-champ, selon leurs convenances et celles de leurs préfets, les maires et adjoints des 36 000 communes de France, ils ne répondent plus de rien.

Un aveu si plein d'humilité doit évidemment être sincère. Il faut du reste rendre aux auteurs de la loi cette justice qu'ils ne s'en sont pas arrêtés à moitié chemin. Que demande le cabinet? Premièrement, la destitution *ipso facto* des maires et adjoints de toutes les communes; secondement, la nomination par le Président de la république dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton, par les préfets dans les autres municipes, d'autant de maires et adjoints, nouveau modèle ; troisièmement, en cas de démission ou de révocation, la faculté pour le Président de la république et pour les préfets de choisir les successeurs des maires et adjoints démissionnaires ou révoqués hors du conseil municipal; quatrièmement, la faculté pour le préfet d'enlever aux maires la police municipale pour la confier soit au sous-préfet, soit à un « délégué spécial »; cinquièmement, le droit pour le préfet de nommer et de révoquer directement tous les inspecteurs et agents de police que devra solder la commune, etc., etc., etc.

Il y a en France environ 16 000 communes qui ont moins de 500 habitants; plus de 11 000 en ont de 500 à 1000; environ 6500 en comptent de 1000 à 2000; 2200 en ont de 2000 à 5000; 350, de 5000 à 10 000; 100, de 10 000 à 20 000. C'est dans ces 35 800 communes qu'il y a urgence d'installer au plus tôt des maires et adjoints de combat, sans parler du personnel « spécial », qui leur servira naturellement de cortége. On peut dire que les communes qui n'ont pas plus de 1000 habitants sont toutes, sans exception, des agglomérations purement rurales. Or, il y en a 27 000 en France. Ces 27 000 hameaux ou villages sont autant de foyers d'agitation où fermente l'esprit de révolte. Il y a là pour la société, suivant M. le ministre de l'intérieur, « une cause de périls auxquels il faut parer sans délai ».

Je reconnais volontiers qu'il y a péril. Je crois même très-sincèrement qu'il n'y a plus désormais pour le ministère et ses amis aucune chance d'y remédier efficacement. Seulement est-ce bien l'ordre social qui est menacé? Mon Dieu, non. S'il n'était question que d'assurer le salut de l'ordre social, on voudrait sans doute essayer, par point d'honneur, de se contenter des lois qui ont suffi à M. Thiers. Mais il s'agit de tout autre chose, et le cas est bien autrement difficile. Le fait est que les électeurs campagnards aussi bien que les électeurs citadins semblent résolus à ne pas prolonger la carrière parlementaire de deux ou trois cents « hommes de bien », jeunes et vieux, vétérans et nouveaux, qui ne demanderaient pas mieux que de continuer indéfiniment à légiférer pour le bien de l'État, mais dont le patronage leur est à charge et dont les services ne leur agréent plus. Voilà le « désordre moral » auquel il faut porter remède et « sans délai », dit M. le ministre de l'intérieur. Il paraît qu'il est flagrant.

La vérité est que ce qui est, non pas menacé, non pas compromis, mais irrévocablement perdu dans ces quelque trente mille communes habitées par des paysans, c'est l'avenir politique d'une bonne partie de la bourgeoisie française. Je sais bien que la bourgeoisie est aujourd'hui presque partout, en Europe, la classe qui dirige les destinées de l'État ; qu'elle l'est en Angleterre, qu'elle l'est en Italie, qu'elle l'est en Allemagne, en dépit de telle ou telle apparence contraire; qu'elle aurait pu l'être, qu'elle aurait dû l'être en France depuis que l'empire n'est plus. Malheureusement, en France, cette classe est divisée contre elle-même, partagée en deux moitiés qui se font échec l'une à l'autre, et dont chacune conçoit de façon bien différente les conditions nécessaires de la subordination politique dans l'État moderne. La bourgeoisie de droite ne conçoit le gouvernement que comme une domination, la bourgeoisie de gauche refuse de l'exercer autrement que comme un mandat librement conféré par le peuple. La première veut régenter, soit sous un roi, soit sous un prince, soit tout au moins sous un ministère de combat ; la seconde veut guider, diriger et, pour diriger, conseiller, éclairer, persuader. Celle-ci n'admet pas qu'un gouvernement puisse être désormais viable et durable, s'il n'est un gouvernement d'opinion; celle-là ne comprend pas qu'un gouvernement puisse être stable, s'il n'est un gouvernement de compression. Entre ces deux conceptions si opposées, la démocratie rurale et la démocratie urbaine ont pris parti ; entre la bourgeoisie de gauche et la bourgeoisie de droite elles ont fait leur choix, et il est maintenant trop tard pour que ce choix

puisse être changé. Les maires nommés par les préfets n'y feront rien, les adjoints non plus, les « délégués spéciaux » pas davantage.

Veut-on savoir quels effets produira la loi proposée par le cabinet, si elle est votée d'abord, et ensuite si elle est appliquée? Elle détruira l'unité de la vie communale; elle fera plus, elle relâchera, si elle ne les brise, les liens qui unissent la commune à l'État. Le maire n'étant plus l'homme de la commune, mais uniquement et exclusivement l'homme du préfet, la commune cherchera hors des combinaisons de la nouvelle organisation officielle les moyens d'expression et d'action qui sont nécessaires à sa vie propre. De sorte que la loi produira cet étrange résultat d'organiser « l'anarchie communaliste » bien plus sûrement que n'eussent pu faire les plus hardies tentatives d'application du plan chimérique de l'Internationale.

Heureusement, le ministère aura beau faire, il n'aura pas le pouvoir de gâter les choses à ce point : il ne changera rien à la résolution arrêtée des six ou sept millions d'électeurs que va sûrement exaspérer, non intimider, son coup d'État municipal. Croit-il d'ailleurs pouvoir compter encore sur un long avenir pour mener à bien la profonde révolution qu'il tente avec un courage digne d'une meilleure cause? Tout a une fin en ce monde. L'Assemblée aura la sienne, qui peut-être ne tardera guère. Quand elle ne sera plus, quelle pourra être l'efficacité de la loi proposée par M. de Broglie? Ce ne seront plus les électeurs alors qui seront à la merci des préfets ; ce sont les ministres qui seront à la merci des électeurs. Et d'ailleurs, est-il sûr qu'il puisse se former encore dans cette Assemblée une majorité, je ne dirai pas assez hardie, mais assez désespérée pour entrer en lutte ouvertement avec le suffrage universel? Ce qu'elle n'a pas osé quand elle était encore dans l'âge de la force, se hasardera-t-elle à l'entreprendre dans son arrière-saison? Elle a sensiblement vieilli en une semaine, et notablement perdu du peu de vitalité qui lui restait.

Les germes de dissolution spontanée qui sont en elle se développent et font leur œuvre. Elle n'a même plus assez de cohésion pour former une majorité capable de constituer en huit jours une simple commission de trente membres.

Après tout, nos bourgeois de droite estiment peut-être qu'ils n'ont plus rien à perdre, qu'il n'est plus en leur pouvoir de faire leurs chances d'avenir plus mauvaises qu'elles ne sont, et que si la loi proposée par le ministère ne leur fait pas de bien, elle ne pourra pas du moins, faute de temps, leur faire du mal. Il semble que ce soit là, en définitive, dans l'opinion de la droite, toute la philosophie du sujet.

Il y a autre chose encore, cependant, et quelque chose de plus grave assurément, que la droite paraît ne point voir : cette loi est destinée à remplacer une loi provisoire, et elle sera provisoire, nous dit-on, comme la loi à laquelle on la substitue; de sorte que l'idée même de la durée, qui est inhérente à la notion de loi et essentielle à l'autorité des prescriptions légales, semble désormais nous échapper et nous fuir.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le lecteur me pardonnera de lui parler un peu tard de la réception de M. Viel-Castel à l'Académie. Pour en rendre compte dans ma dernière causerie, il eût fallu assister à la séance : or, l'avouerai-je? au dernier moment le courage m'a manqué. Comme le condamné à mort de la légende, j'avais de la méfiance. Ces pressentiments ne me trompaient point, et il paraît que je l'ai échappé belle. Tous les infortunés qui ont eu plus de courage que moi ne parlent de ces trois heures d'Institut forcé qu'avec un léger frisson : « Tu vois, mon enfant, ce que c'est que les plaisirs du monde, disait devant moi un père à sa fille qu'il ramenait du Palais-Mazarin. » Trois heures dans une salle peu remplie, devant des banquettes mal garnies d'académiciens, — car beaucoup avaient fui lâchement le danger, — trois heures à n'entendre que le somnolent murmure de sons vagues et confus, produits par le clapotement monotone d'une langue fatiguée contre des gencives démantelées. Un journaliste exaspéré a invité le docte corps à faire l'acquisition de deux râteliers pour ce jour-là.

Ce qu'on n'avait pas entendu à l'Académie, on a pu le lire dans les journaux, et les regrets ont dû être diminués par cette lecture.

La tradition s'en va. M. de Viel-Castel aurait dû débuter en protestant qu'il était parfaitement indigne d'entrer à l'Académie. C'était l'usage constant de déclarer qu'on était grandement surpris d'un honneur inespéré, bien que sollicité avec instances. Pourquoi y manquer? Ce début consacré m'eût plu tout autant que les considérations présentées sur le développement de l'histoire en ce siècle. Elles ne sont pas beaucoup plus neuves que l'antique exorde de rigueur; et quel style, grand Dieu! C'est ce que Voltaire appelait du gali-Thomas. Que de broussailles, que de rocailles, que d'angles, que d'aspérités! Je vous recommande surtout deux phrases hérissées de *qui* et de *que*, chargées d'incidences, suant sous leur fardeau, haletantes et essoufflées avant d'arriver au but. Essayez de les lire sans être haletant et essoufflé vous-même! L'enchevêtrement et la lourdeur ne sont pas l'ampleur oratoire.

M. de Viel-Castel a heureusement la sage pensée de ne plus jouer à l'orateur, une fois débarrassé de l'exorde. Il revient à son naturel, et nous retrouvons l'historien. D'une allure modeste et tranquille, il suit pas à pas la vie de son héros. Ni vues d'ensemble, ni réflexions bien profondes, ni traits éclatants, ni mots à effet, ni saillies étincelantes, rien qui frappe les yeux ou l'esprit, rien qui enlève ou même charme l'auditoire; rien même qui réveille. Le triomphe du genre terne!

Cependant, ce qui fait l'unité de ce discours, c'est la continuité de l'approbation. Issu d'une vieille famille de légitimistes, M. de Ségur est d'abord légitimiste lui-même : bien! Il devient à moitié bonapartiste : très-bien! Le voici ensuite hésitant entre Bonaparte et Moreau : parfait! Puis il est bonapartiste tout à fait : excellent! Au lendemain de l'exécution du duc d'Enghien, il songe à donner sa démission : il a raison! Il ne la donne pas : il n'a pas tort! Sous la Restauration le voici nommé chef d'état-major par Louis XVIII : fort bien! Pendant les cent-jours il est nommé chef d'état-major par Napoléon : à merveille! La seconde Restauration lui propose un nouvel emploi dans un nouvel état-major ; il hésite : no-

ble hésitation ! Bientôt après il consent : noble dévouement! La branche cadette remplace la branche aînée, et M. de Ségur accepte la pairie : touchante abnégation! Pour prouver sa reconnaissance il fait condamner *le National* à deux ans de prison et 10 000 francs d'amende : gratitude et énergie ! La nuit du 2 décembre fait luire de nouveau l'étoile des Napoléon ; il est partagé entre l'étonnement et la satisfaction, bientôt la satisfaction surnage et domine. A la fin de l'empire cependant il cessera d'être si satisfait ; mais jusque-là il l'a été perpétuellement. Son panégyriste n'est pas moins satisfait, lui aussi : tout est donc pour le mieux.

J'ai fait avec assez de soin ressortir les mérites de ce discours, ou, à parler plus exactement, de cette notice, l'unité de ton et l'indépendance des jugements, pour qu'il me soit permis d'exprimer un doute ou simplement de poser un point d'interrogation au sujet de l'appréciation littéraire. L'*Histoire* de M. de Ségur se ressent, nous dit-on, du goût de cette époque assez amie de l'emphase et de la pompe déclamatoire; et en même temps, par la vivacité d'un style rapide, précis, énergique, elle rappelle l'admirable concision de Tacite. Étrange ! étrange ! Voilà de ces jugements qui me rendent rêveur. Comment concilier tout cela? Comment ce qui est emphatique est-il vif et rapide? Comment la pompe déclamatoire devient-elle de la concision? Ce sont là des mystères pour nous autres mortels : supposons que les yeux des immortels voient distinctement les liens et les rapports cachés des choses contradictoires.

Le discours de M. Marmier n'est pas davantage un discours. Le souffle oratoire y fait même plus complétement défaut encore. C'est aussi une notice, assez agréable d'ailleurs, qui semble avoir été écrite à bâtons rompus, et faite d'épisodes juxtaposés. D'idée générale qui les rattache et donne l'apparence d'une même trame à ces morceaux d'étoffe cousus ensemble, point l'ombre. Certaines comparaisons neuves et ingénieuses rappellent le voyageur qui a exploré les régions du Nord. Parmi les épisodes, le tableau de la Restauration et du mouvement des esprits qui en fit comme une nouvelle Renaissance est tracé avec assez d'éclat. L'*Histoire de la Restauration*, le principal titre du nouvel académicien, est jugée bien sommairement. Peut-être M. de Viel-Castel aurait-il été heureux d'entendre louer autre chose que son amour pour la vérité? Peut-être ce mot : « Votre patient travail », lui a-t-il semblé un peu sec et froid comme éloge. Peut-être enfin a-t-il trouvé que Pitt et Cobourg, comme jadis Castor et Pollux, occupaient bien de la place et lui en laissaient bien peu dans un discours composé en son honneur. — Le style de cette notice est assez « rapide » et « animé », bien qu'on n'y trouve ni enflure, ni pompe déclamatoire.

La séance de l'Académie a été un accident ; la représentation de la nouvelle comédie d'Alexandre Dumas est un événement. Applaudissements, et, ce qui est plus encore, rires et larmes, frémissements prolongés, en un mot triomphe complet. Il y a plusieurs années que je n'avais assisté à pareille scène d'enthousiasme au théâtre. *Monsieur Alphonse* est destiné à vivre longtemps. Je suis sûr que M. Dumas se rit intérieurement du bon public qui l'applaudit. Ah ! excellent public, très-candide et naïf public, se dit-il sans doute, comme tu adores aujourd'hui ce que tu brûlais hier ! Tu as sifflé le ménage Claude, public mon ami ; eh bien, je te le ressers, et voici que tu n'as pas assez de bravos et d'enthousiasmes ! Vous trouvez ce vin-là mauvais? dit l'hôtelier ; eh bien, attendez ! Et il met des toiles d'araignée sur la bouteille, et il place la bouteille dans un panier d'osier à roulettes : Buvez maintenant ! Vous le trouvez bon, celui-là ; eh bien, messieurs, c'est le même de tout à l'heure ! De son côté, le public est non-seulement content de la pièce, mais content de lui-même. N'est-ce pas lui, en effet, qui a forcé M. Dumas à changer de voie ? Par sa sévérité, il l'a ramené vers des routes meilleures ; il s'en sait bon gré, et même se croit par suite quelque peu collaborateur.

M. Dumas n'est pas dans le faux, et le public n'a pas tout à fait tort. C'est bien la femme de Claude, mais dans un panier à roulettes. Je n'ai pas transigé ! dit M. Dumas, regardant la femme. — Je l'ai fait céder ! dit le public, regardant les roulettes. Vous plaît-il que nous examinions et les roulettes et la femme ?

Commençons par la femme. C'est encore une guenon de la tribu de Nad. Qu'ont donc fait les femmes à M. Dumas pour qu'il les peigne toujours sous des couleurs si atroces ? Mais cela ne me regarde point, passons. Celle-ci, jeune fille pauvre, ennuyée et mal surveillée, s'est laissé séduire par un bellâtre sans mœurs, sans esprit, sans cœur. Devenue mère, comme Janine, la bru de Mme Aubray, s'est-elle du moins, comme Janine, dévouée à son enfant? Nullement. La petite fille a été placée chez des paysans où elle n'est pas maltraitée, mais où elle n'est pas heureuse. La mère, demandée en mariage par un honnête homme qui lui offrait un rang, un nom glorieux, une belle fortune, a arboré le bouquet de fleurs d'oranger et s'est laissé conduire à l'autel en baissant pudiquement les yeux. Quand la toile se lève, voilà six ans qu'elle vole à cet honnête homme son affection, son estime, tout en un mot, car elle tient tout de lui. Comme ce mari confiant est capitaine de frégate, elle profite de ses absences pour aller embrasser furtivement sa fille. Furtivement, car elle a l'opinion du monde à tromper aussi. Est-ce assez? non ; sa fille, elle va l'introduire comme une étrangère au foyer de son mari, et quand celui-ci embrassera l'enfant avec affection, elle permettra donc que cette tendresse-là aussi soit volée comme celle dont il l'entoure ?

Cette femme est un monstre, dites-vous, et le spectateur va se révolter contre elle de même que contre Mme Claude ? Eh bien, non ! M. Dumas a déployé un art admirable pour la faire accepter et lui gagner même les sympathies. Ce sont les roulettes. Il place auprès d'elle son séducteur et son complice, M. Alphonse, et il accumule sur cet infâme tant d'odieux, il fait déverser sur lui tant d'indignation, de mépris, de dégoûts, que ce courant impétueux emporte tout ce dont notre cœur pouvait disposer de haine et de colère. Il ne nous en reste plus pour la femme, que nous considérons moins comme sa complice que comme sa victime. Jeune fille, elle a été coupable ; mais c'est lui qui l'a perdue par ses ruses et ses violences. Mère, elle a presque abandonné sa fille ; mais lui, le père, n'a même pas eu pour l'enfant une caresse, une pensée. Femme, elle va tromper une fois de plus son mari en introduisant cette preuve de sa faute au foyer domestique ; mais c'est M. Alphonse qui l'y contraint presque, et non par intérêt pour l'enfant, mais pour se rendre possible un riche et honteux mariage. Pour lui donc tout ce que nous avons de colères ; pour elle ce que nous avons de pitié.

Que M Dumas ne triomphe donc pas de l'aveuglement du bon public ! Qu'il ne dise pas que nous subissons aujour-

d'hui ce que nous repoussions hier! Non, c'est lui, et non le public, qui a fait des concessions. En envoyant sa *Femme de Claude* à M. Montigny, il lui écrivait, dit-on : C'est roide, mais il faut que cela passe. Cette fois, cela a passé parce que c'était moins roide; parce qu'à force de préparations savantes, de contrastes habilement ménagés, de précautions, d'atténuations, de repoussoirs, il a rendu la figure acceptable. Il a été moins *carré* qu'il affectait superbement de l'être; il a adouci les aspérités, arrondi les angles. C'est tant mieux si, cette fois, le succès l'instruit de la suprême nécessité d'être artiste dans les œuvres d'art.

Ce que je dis de la femme est encore plus vrai du mari. Lui aussi, c'est Claude, c'est-à-dire un être surhumain, idéal, planant au-dessus de la terre, détaché de toute passion humaine, un ange et un dieu. Claude tuait sa femme, mais c'était la patrie qu'il vengeait et non lui-même. Tant qu'il ne s'agissait que de sa confiance trahie, de sa tendresse trompée, de son honneur, à la façon dont l'entendent les hommes, livré à la risée publique, peu lui importait. Il avait tout pardonné, et, dans ce pardon, que d'indifférence et de dédain! Il se souciait bien, en effet, de ce que pensent les hommes et de ce que pouvait faire contre lui une femme, c'est-à-dire un être faible, misérable, fait de poussière et de fange, lui qui conversait avec Dieu et recevait sa parole par l'intermédiaire des rayons de la lune! De même, M. de Montaiglin pardonne tout. Lorsque l'aveu terrible échappe à celle qui, envers lui, est si coupable, — et avec combien d'art est amenée cette explosion involontaire et inconsciente! — « Relève-toi, dit-il aussitôt, créature de Dieu! » c'est la même indulgence surhumaine d'une nature au-dessus de la nôtre. Et cependant nous n'admettions pas Claude, nous admettons M. de Montaiglin. Personne de nous qui ne dise : Je n'en ferais pas autant; mais personne qui n'accepte, en somme, comme possible, ce dont il serait lui-même tout à fait incapable. C'est qu'ici encore l'auteur a déployé toutes les ressources, toutes les habiletés, faut-il dire toutes les ruses de l'art le plus consommé. Oui, Monsieur Dumas, toutes les ruses!

Vous n'en convenez pas, j'en suis sûr; il vous plaît de nous trouver étranges d'applaudir aujourd'hui votre Claude II. Et en effet, c'est bien le même homme : oui, mais vous lui avez mis des roulettes. Ce n'est pas sans intention que vous avez fait de lui un marin épris de l'Océan. Quand sa femme lui dit qu'elle l'aime et qu'elle serait heureuse de le voir rester toujours auprès d'elle, ce n'est pas sans raison que vous le faites parler en père plutôt qu'en époux. Cet amour, il n'y voit qu'une affection filiale, car ses tempes sont arides et ses cheveux argentés; cet amour, il semble heureux de n'y croire qu'à moitié, car il sent bien qu'il recevrait alors plus qu'il ne peut donner lui-même. S'il s'est marié, c'est pour assurer une position meilleure à une jeune fille sans fortune; c'est pour trouver, lorsqu'il revient, son foyer éclairé d'un rayon de soleil et de jeunesse, c'est pour ne pas vieillir dans la solitude le jour où il prendra sa retraite. Les joies de la vie de famille, ce n'est pas là ce qu'il a rêvé. Il est marié, et la jeune fille qu'on lui fait recueillir deviendra peut-être comme un enfant pour lui; mais sa femme, c'est en réalité la mer, sa première et son unique passion; ses enfants, ce sont les matelots au milieu desquels il a vieilli, et qui, en effet, voient en lui un père. Il n'a pas, comme Claude Ier, mis son amour, sa joie, son espoir, dans une femme. Aussi, quand il apprend la triste vérité, sentons-nous confusément que la meilleure part de son existence n'est pas atteinte; son bonheur était ailleurs, et ce n'est pas en quelque sorte le naufrage complet de sa vie. C'est pour cela que l'indulgence lui est possible; ce pardon, tout surhumain qu'il paraisse, nous comprenons qu'il l'accorde.

Je le répète donc, ce n'est pas le public qui a fait les concessions, c'est M. Alexandre Dumas. — Il a encore cédé sur un point. Sa thèse sociale sur les enfants naturels non reconnus, que chacun peut reconnaître à un moment donné et qui peuvent ainsi avoir trop de pères et de mères après n'en avoir pas eu du tout, est heureusement placée au second plan. En outre, ce qui est encore un plus beau résultat obtenu, au lieu de la développer en prêchant et en moralisant, l'auteur s'est résigné à en tirer des effets très-plaisants. Il a dû lui en coûter de faire rire sur ces graves questions; félicitons-le d'avoir eu ce courage.

Le lecteur me pardonnera de ne pas lui parler de M. Alphonse, dont M. Dumas a pu faire accepter la repoussante figure en tempérant l'odieux du personnage par la légèreté du caractère et l'absence de tout sentiment moral. S'il avait l'ombre d'une conscience et un atome de réflexion, ce M. Alphonse, on ne le supporterait pas. Je ne parlerai pas non plus de madame Guichard, excellent type de servante enrichie, férue dudit M. Alphonse et le protégeant en attendant qu'elle l'épouse. Je suppose que avez vu ou que vous verrez la pièce, ou que vous en avez lu l'analyse dans les journaux. Je voulais non pas faire connaître l'intrigue, les péripéties et le dénoûment; mais chercher les causes de ce brillant succès réparant heureusement un retentissant échec. M. Dumas dit volontiers de la critique ce qu'en disait Alfred de Musset :

> Je ne fais pas grand cas, pour moi, de la critique :
> Toute mouche qu'elle est, c'est rare qu'elle pique.

Qu'il ait été piqué ou non, il a fait sagement de tenir compte de ses réclamations et de ses avis. S'il dit qu'il n'a en rien modifié sa manière, c'est une illusion qu'on peut lui laisser, mais que le public ne doit pas partager.

Je suis en retard avec M. Hector Malot, et je ne puis à présent que constater le succès de son dernier roman, *Clotilde Martory* (1). Ce succès est dû à une analyse de sentiments et de passions plus délicate, plus curieuse que dans les précédentes études du même auteur. Il est dû encore au cadre, heureusement choisi. M. Hector Malot fait passer — non son héroïne — mais son héros, qui est plus intéressant, par les cruelles épreuves qu'a fait subir l'Empire à un certain nombre de consciences. Officier de l'armée d'Afrique, prêtera-t-il le concours de son épée à l'attentat du 2 décembre? Rentré volontairement dans la vie civile, échappera-t-il à la pauvreté en se mêlant aux agiotages dont la fièvre alors devient générale, et où son nom et son titre, s'il veut les prêter, lui seront empruntés à un taux considérable? Dans l'affaissement universel des caractères se laissera-t-il, lui aussi, atteindre par l'épidémie? L'histoire de ses épreuves est donc l'histoire des scandales et des plaies honteuses du second empire, depuis le 2 décembre et même les manœuvres qui l'ont préparé

(1) *Clotilde Martory*, par Hector Malot, 1874. Michel Lévy frères.

jusqu'à l'expédition du Mexique. La matière n'est pas épuisée ; l'auteur nous promet une suite.

Après la suite, la fin. Après l'expédition du Mexique, Sedan et l'invasion. Les désastres de cette guerre lamentable ont inspiré un médecin-poëte, le docteur Gaillot, qui s'est déjà fait connaître sous le nom de *vir liber*, homme libre. Si la sincérité de l'accent, l'âpreté de l'indignation, suffisaient à un poëme épique, surtout au poëme en six chants, je ne pourrais qu'applaudir au *Petit-fils d'Attila* (1) ; mais il m'est plus facile de louer l'émotion ardente et généreuse qui a fait battre le cœur du docteur Gaillot que les vers où elle éclate. L'amertume de ses plaintes lui sera pardonnée, dit-il, car elle est justifiée par son amour pour la patrie. Je la lui pardonne pour ma part très-volontiers ; mais ne se croit-il pas par trop amer quand il reproche à M. Thiers d'avoir donné tant de dîners et d'en avoir accepté tant alors qu'il était Président de la république ? Il est plus dans le vrai et, comme médecin, se trouve mieux sur son terrain quand il donne pour cause aux désastres de la France : 1° le mépris de l'allaitement maternel ; 2° le célibat ; 3° la conscription ; 4° le travail dans les manufactures ; 5° l'abus de l'alcool et du tabac.

M. Ballande doit être content du succès de ses matinées littéraires. Dimanche dernier, salle comble. Deux éléments de grande attraction, il est vrai : une conférence de M. Sarcey et une comédie nouvelle. La conférence a eu le succès accoutumé. Quant à la comédie, de madame Caroline Berton, *les Deux masques*, est-ce bien une comédie ? C'est un dialogue en cabinet particulier entre un poëte sceptique et une grande dame spiritualiste. Comme la dame est jolie, en un quart d'heure le poëte, qui veut lui être agréable, se déclare spiritualiste. La grande dame est ravie et le rideau baisse.

MAXIME GAUCHER.

Nous rendrons compte prochainement du volume posthume de M. Mérimée, qui vient de paraître : *Lettres à une inconnue*.

BIBLIOGRAPHIE

Association pour l'encouragement des études grecques

L'*Annuaire* de cette savante et active Association vient de paraître chez Durand et Pedone-Lauriel ; il contient les travaux suivants :

I. Poëmes d'Hésiode, traduction nouvelle par M. Patin. II. Le Bouclier d'Hercule. III. Les Travaux et les Jours.

Observations nouvelles sur le genre de drame appelé *satyrique*, par M. Egger.

Recherches sur le rapport de la déclinaison des thèmes en O à la déclinaison des thèmes terminés par une consonne, en grec et dans les langues congénères, par M. Francis Meunier.

Sur une inscription de Thera, par M. Francis Meunier.

Inscriptions inédites de Thrace recueillies par G. Deville, publiées par M. P. Foucard.

Extrait d'un lexique manuscrit latin-grec et grecque moderne, par M. Decharme.

Remarques sur la prononciation du grec. A M. le président de l'Association, par M. R. Rangabé.

Note sur le texte grec publié par M. Emm. Miller, p. 47 et suivantes de l'Annuaire de 1872, par M. G. Wyndham.

Préface d'un auteur byzantin, par M. Emm. Miller.

Deux morceaux inédits de Georges Pachymère sur l'arc-en-ciel, par M. Ch.-Em. Ruelle.

Étude sur un poëme grec inédit, intitulé ὁ Φυσιολόγος, par M. Ch. Gidel, suivie du texte grec édité par M. Émile Legrand.

Lettres autographes inédites de Coray à Chardon de la Rochette, publiées par M. Brunet de Presle.

Des traductions et des imitations en grec moderne, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire.

(1) *Un petit-fils d'Attila*, poëme en six chants, par le docteur Gaillot. 1873, Paris, Godet jeune.

BULLETIN

Académie française

Le moment approche où l'Académie française aura à pourvoir aux fauteuils vacants par la mort de MM. Vitet, Lebrun et Saint-Marc Girardin.

Pour le fauteuil de M. Vitet, les candidats en présence sont MM. Taine, Charles Blanc, Caro.

Pour celui de M. Lebrun, M. Alexandre Dumas fils fait, dit-on, ses visites. On assure que M. de Pontmartin a retiré sa candidature.

M. Dumas, de l'Académie des sciences, et M. Mézières, se présentent pour le fauteuil de M. Saint-Marc Girardin.

M. Edmond About ne se porte pas. On parle de la candidature de M. Jules Simon. Il a été question de M. Renan.

Faculté des lettres de Paris

Les cours du premier semestre de la Faculté ont été ouverts le lundi 1er décembre 1873.

PHILOSOPHIE (les mercredis, à une heure et demie, et les lundis, à dix heures et demie). — M. CARO examinera quelques théories récentes, et particulièrement la théorie de l'évolution dans ses applications à la psychologie, à la morale et à l'origine des sociétés humaines.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE (les mardis, à une heure et demie, et les mercredis, à dix heures trois quarts). — M. PAUL JANET exposera, le mardi, l'histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à nos jours, et commentera, le mercredi, les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, de Leibniz.

LITTÉRATURE GRECQUE (les lundis et samedis, à trois heures. — M. EGGER traitera, les lundis, des historiens grecs depuis Hérodote

jusqu'à Polybe. Il expliquera, les samedis, des morceaux choisis parmi les ouvrages compris dans le programme de la licence et des agrégations.

Éloquence latine (les mercredis, à midi, et les samedis, à neuf heures et demie). — M. Martha fera, le mercredi, l'histoire de l'éloquence à Rome sous l'empire. Le samedi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

Poésie latine (les jeudis, à midi et demi, et les vendredis, à onze heures). — M. Jules Girard traitera, le jeudi, des poèmes d'Horace. Le vendredi, il expliquera les auteurs compris dans le programme de la licence.

Éloquence française (les samedis, à une heure et demie, et les mardis, à neuf heures et demie). — M. Saint-René Taillandier traitera de Jean-Jacques Rousseau et de son temps.

Poésie française (les jeudis, à une heure trois quarts, et les samedis, à onze heures). — M. Lenient étudiera Molière et son temps. Le samedi, il étudiera les auteurs compris dans le programme de la licence.

Littérature étrangère (les lundis, à une heure trois quarts, et les jeudis, à dix heures). — M. Mézières traitera du roman en Angleterre au commencement du XIXe siècle.

Histoire ancienne (les jeudis, à trois heures, et les lundis, à onze heures et demie). — M. Geffroy traitera, le jeudi, de l'état de la société romaine aux IVe et Ve siècles. Le lundi, il commentera les livres IX-XII, des Lettres familières de Cicéron, texte désigné pour l'agrégation d'histoire.

Histoire moderne (les mardis et vendredis, à midi un quart). — M. Lacroix traitera de l'histoire politique et militaire de Louis XIV depuis le commencement de son règne jusqu'au traité de Nimègue.

Géographie (les mercredis et vendredis, à trois heures). — M. Auguste Himly exposera la géographie physique, historique et politique de l'Europe méridionale.

Cours complémentaire.

Philosophie (les vendredis, à une heure et demie. — M. Charles Waddington traitera du mysticisme en général, et plus spécialement des philosophes mystiques du XVe et du XVIe siècle.

École pratique des hautes études (1)

Fin du programme des conférences pour le premier semestre de l'année 1873-1874 (*section des sciences historiques et philologiques*)

Langues persane et arabe. — M. Guyard, répétiteur : Conférences de persan, les samedis à huit heures du soir ; savoir : pour les élèves de première année : Exposition des principes de la grammaire persane ; pour ceux de deuxième année : Explication de la *Chrestomathie* de Spiegel ; — pour ceux de la troisième année : Explication du *Boustan* ; lecture de manuscrits.

Conférences d'arabe, les mercredis à deux heures, savoir : pour les élèves de première année : Exposition des principe de la grammaire arabe ; — pour ceux de la deuxième année : Explication de la *Chrestomathie* de Kosegarten et du *Fakhri* ; — pour ceux de troisième année : Explication du *Hamâsah* ; lecture de manuscrits.

Langues hébraïque, syriaque et chaldaïque. — M. Carriere, répétiteur : Langue hébraïque, les lundis, à une heure. — Langue chaldaïque, les mercredis, à 10 heures. — Langue syriaque, les vendredis, à dix heures.

(1) Voyez le numéro précédent.

Langue sanscrite. — Directeur adjoint : M. Hauvette-Besnault : Étude sur le théâtre de *Kalidâsa*, les jeudis, à neuf heures et demie.

M. Bergaigne, répétiteur : Éléments de la grammaire et explication de textes faciles, les mardis, à huit heures du soir, et les jeudis à deux heures et demie.

Langues romanes. — Directeur d'études, M. Gaston Paris, professeur au Collége de France : Première année, Exercices pratiques de philologie romane, les vendredis, à quatre heures et demie ; — deuxième année, Études critiques sur les renouvellements de la chanson de Roland, les mardis, à quatre heures et demie.

M. Darmesteter, répétiteur : Grammaire des langues romanes, première année, Introduction, lexicologie, les mercredis, à huit heures du soir.

Grammaire comparée. — Directeur d'études, M. Michel Bréal, professeur au Collége de France : Exercices sur la grammaire et sur le vocabulaire des deux langues classiques, les lundis, à trois heures.

École libre des sciences religieuses

La séance d'inauguration de ces cours, que nous avons annoncés dans notre dernier numéro, aura lieu demain samedi, 6 décembre, à huit heures précises du soir, dans la salle de la Société d'encouragement, 17, rue de l'Abbaye.

M. de Pressensé présidera.

Entrée libre.

Mardi soir, à 8 heures, M. de Pressensé commencera son cours sur *la constitution de l'Église au deuxième et troisième siècle*.

Institut de droit international

Cet Institut a pour but de favoriser le progrès du droit international. C'est d'ailleurs une association exclusivement scientifique et sans caractère officiel. Il tiendra une session par an, au lieu et à l'époque désignés dans la session précédente. A Gand, l'automne dernier, plusieurs séances ont été consacrées à arrêter et à définir les règles fondamentales de l'Institut.

L'idée de le fonder a son point de départ dans la décision arbitrale intervenue sur la question de l'*Alabama* et dans la motion présentée par M. Henri Richard au parlement anglais en vue de la constitution d'un tribunal international.

Voici les noms des membres fondateurs :

MM. Asser (Amsterdam). — Besobrasoff W. (Saint-Pétersbourg). — Bluntschli (Heidelberg). — Carlos Calvo (Buenos-Ayres). — D. Dudley Field (New-York). — Em. de Laveleye (Liége). — J. Lorimer (Édimbourg). — Mancini (Rome). — Moynier (Genève). — Pierantoni (Naples). — Rolin-Jaequemyns (Gand).

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 24 13 DÉCEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

Tout pâlit devant le dénoûment du grand drame judiciaire de Trianon. Du jour où l'arrêt a été rendu, la moindre récrimination deviendrait inconvenante et cruelle. Il n'y a plus qu'à s'incliner devant la justice du pays, tempérée d'ailleurs par une commutation de peine.

Mais n'oublions pas que si la reddition de Metz a été possible dans les conditions révélées à la lumière de ces émouvants débats, la faute n'en est pas à un seul homme; nous avons le droit de nous en prendre à tout un régime. Le césarisme paraît, au premier abord, relever les vertus guerrières à l'exclusion de toutes les autres, et les faire profiter de cette concentration. S'il ne donne pas le grand citoyen, il semble qu'il donnera au moins le grand soldat. Il n'en est rien; car les mêmes qualités sont, au fond, nécessaires à l'un et à l'autre; le dévouement à la patrie est le principe des vertus militaires comme des vertus civiles. Le courage le plus brillant au champ de bataille ne parvient pas à le suppléer, surtout quand on doit traverser une longue crise qui ne peut se dénouer en quelques journées de combat. La chaleur du sang et la solidité des nerfs ne suffisent pas; l'énergie morale et le désintéressement deviennent les qualités maîtresses. Or, ce n'est pas à l'école du césarisme qu'elles peuvent se développer et se tremper. L'image sainte de la patrie s'est effacée devant celle du maître capricieux qui la représente et duquel on dépend. L'exemple de son élévation par la force et la ruse pervertit les caractères. On se dit que le monde appartient aux grands joueurs, et l'on cherche le moyen de réussir son coup de dé à la première occasion. L'Empire a été le grand coupable dans le désarroi moral qui a amené nos plus terribles défaites. Sans doute il n'a pas tué l'héroïsme dans notre race; on a pu se convaincre, à Trianon, que sa flamme avait animé la plupart des chefs de la noble armée de Metz, qui n'a jamais demandé qu'à verser son sang pour sauver la patrie; mais toute la part d'intrigue et de calculs personnels dévoilée dans ce grand procès est à la charge du régime tombé. Nous la lui imputons avec d'autant moins de scrupule, que ses apologistes n'ont pas craint de défendre à outrance, comme leur propre cause, les faits si gravement incriminés à Metz. Ils se sont même portés à des outrages contre les juges à la veille de leur décision. Qu'il soit fait selon leur désir. Reconnaissons qu'il y a une étroite solidarité entre l'Empire et nos malheurs, parce que ces malheurs ont eu pour première cause la situation morale qu'il avait tant contribué à développer. Notre première et principale défaite a été celle de la conscience. Or, on sait quelle éducation elle avait reçue depuis 1852.

Celle qu'on lui prépare aujourd'hui vaut-elle beaucoup mieux? Nous ne le pensons pas, car ce qu'on offre à la France dans l'école de l'ordre moral n'est pas autre chose que la monnaie de l'Empire, moins le coup d'État. On se contente des coups de majorité. Nous sommes revenus à la fameuse école des sauveurs. Nous entendons tous les jours sur un ton aigre ce qui était débité vers 1860 sur un ton pompeux et déclamatoire; — nous ne voyons pas d'autre différence dans l'argumentation de nos autoritaires d'hier et de ceux d'aujourd'hui. Le péril social et le pétrole... ont remplacé le spectre rouge. La métaphore de l'abîme revient avec la même fréquence, sans aucun rajeunissement. Ce misérable argument de la peur remplace tous les autres; il revient avec une monotonie insupportable, et sa conclusion est la nécessité de la compression. C'est ainsi qu'on prétend relever le pays, et c'est par ce noble langage qu'on s'imagine gagner le cœur d'une race généreuse qui estime le courage par-dessus tout!

Toutes les fois qu'on a essayé sur elle de cette politique de résistance qui n'est qu'une négation stérile, on a misérablement échoué. Pour ce maigre et sot programme, il n'est pas besoin d'orateurs et d'hommes d'État; les préfets à poigne et les gendarmes suffisent, la politique se confond avec la police. Qu'a-t-on gagné après quelques années d'un tel régime? Il n'a rien produit qu'un calme apparent et trompeur. L'esprit public, resté sans aliment capable de le nourrir, tombe dans une torpeur malsaine dont il ne sort que par la fièvre politique. Dans toutes ces belles lois de compression qu'on n'a

pas même le mérite d'inventer, on a tout simplement écrit la préface d'une révolution.

La France a l'ennui terrible. Que les orateurs du péril social daignent s'en souvenir. Quand pendant quelques années on l'a tenue sous la ferule, en lui répétant tous les jours que si elle bouge elle est perdue, elle finit par se lasser de la ferule et surtout de ceux qui la tiennent, et l'on ne sait pas ce qu'elle ne ferait pas pour se distraire. Elle ne connaît rien de pire que de les entendre pérorer sur ses péchés. Après avoir été tenue en tutelle, elle ne peut être qu'un écolier en révolte, et c'est ainsi que se rouvre le cercle vicieux ou nous tournons sans cesse, passant de la compression à l'anarchie. Puissions-nous être sauvés au plus tôt de la politique résolûment conservatrice, au nom même des vrais principes conservateurs !

Nous ne connaissons pas de mesure qui leur soit plus contraire que la loi communale proposée par M. le duc de Broglie ! Elle ne tend à rien moins qu'à refaire la centralisation de l'Empire en l'aggravant même sur certains points. Nous nous étions laissé dire par les maîtres de l'école libérale que le plus sûr moyen d'entretenir l'esprit révolutionnaire, c'était de laisser subsister ce mécanisme si souple et si commode de la centralisation française, assurant du jour au lendemain le pouvoir à l'homme qui a mis la main sur le moteur principal de la machine administrative. Nous avions eu encore la naïveté de trouver que les chefs de la majorité parlaient d'or, quand ils déclaraient, en 1871, que pour former les citoyens à la vie publique, il fallait les habituer dans la commune à s'occuper de leurs intérêts et fonder ainsi sur tous les points du territoire des écoles mutuelles de liberté. Aujourd'hui, tous ces beaux principes sont oubliés ou plutôt foulés au pied parce qu'un ministre est venu pousser de grands cris d'effroi à la tribune ! On se montre disposé à rétablir cette omnipotence préfectorale dont on se plaignait avec tant d'amertume quand on était exclu par elle de la vie publique.

Je sais bien que nos grands parlementaires jurent leurs grands dieux qu'ils n'ont pas changé d'opinion, et que dans le secret de leur cœur et à domicile ils continueront à célébrer le culte de ces hautes vérités politiques, tant que l'orage social continuera à gronder. Il leur serait pourtant bien facile de reconnaître que ce qui les épouvante n'est qu'un tonnerre d'opéra qu'on fait rouler à la tribune à volonté, d'après des procédés connus de tous les rhéteurs aux abois. Ce n'est qu'une loi d'occasion, nous dit-on. A quoi nous répondons que nos adversaires ont fait naître eux-mêmes l'occasion favorable pour supprimer la liberté communale, dont ils redoutent les effets électoraux. Nos codes sont remplis de ces lois d'occasion qui pèsent lourdement sur nous. C'est enlever à la législation d'un grand pays sa majesté, sa grandeur, sa vraie sanction morale que de la traiter de cette façon. Les lois ne sont pas des batteries qu'on change de position selon les accidents du terrain ou les hasards de la lutte. Si elles ne formulent pas les principes du droit, elles ne sont que des expédients.

Nous ne savons que trop à quoi doivent servir celles que l'on nous propose à cette heure. Elles n'ont d'autre but que de punir la France du crime irrémissible qu'elle commet en s'éloignant de plus en plus de nos monarchistes. On a fait tout ce qu'on a pu pour la troubler profondément, cet automne, par ces fameuses négociations avec le comte de Chambord qui sont, à l'heure actuelle, l'objet d'un si curieux débat entre les légitimistes et les orléanistes. Au travers de ces amères récriminations il est facile de reconnaître que l'on s'est tenu de part et d'autre dans l'équivoque, et qu'il n'a tenu qu'à bien peu que la France ne fût livrée par un contrat louche et contradictoire au régime qu'elle déteste le plus. Elle s'en doutait bien de prime abord avant d'avoir lu l'*Union* et le *Moniteur universel*. De là sa mortelle inquiétude. Et pourtant elle est demeurée calme ! Où peut-on signaler de bonne foi la moindre agitation factieuse, depuis le début de la session, sur un seul point du territoire? Il faut calomnier la France pour trouver un prétexte à la législation draconienne qu'on lui forge sur l'enclume à peine refroidie des ministres de l'Empire. L'agitation, il faut le dire, n'existe que dans les sphères gouvernementales; elle est dans cette majorité profondément divisée, prête à se dissoudre pour la moindre question budgétaire, mais qui se reforme compacte quand il y a un coup nouveau à porter à la liberté; elle est dans cette commission des Trente qui se refuse à aborder franchement par une discussion générale les lois constitutionnelles, et peut-être dans ce ministère composite qui voudrait bien se passer des *chevau-légers*, mais qui sait aussi que son don de joyeux avènement n'est pas de nature à lui rallier les hommes de liberté. Étrange politique que celle qui consiste à punir un pays de fautes qu'on a commises soi-même! Sous l'ancienne monarchie, on trouvait bon de faire fouetter le compagnon du dauphin pour les peccadilles princières. La France moderne n'est pas d'humeur à se soumettre à ce régime.

E. DE P.

DES DROITS POLITIQUES DES MILITAIRES

Un honorable représentant des Ardennes, M. Philippoteaux, vient de présenter un projet de loi tendant à exclure de la représentation nationale les militaires en activité de service. Cette exclusion, présentée comme indispensable dans l'intérêt de la discipline militaire, répond à un courant d'idées très-répandu dans l'armée et au dehors. La proposition doit donc être examinée avec attention et en allant au fond des choses.

Dans la pensée de ceux qui soutiennent cette opinion, l'armée doit rester étrangère à la politique. Nous sommes de cet avis, si l'on entend par là que l'armée, en tant que corps organisé, doit rester étrangère aux luttes des partis politiques et obéir toujours à l'autorité légale de la nation. Mais le moyen d'obtenir ce résultat est-il, comme beaucoup le croient, de rendre les membres de l'armée étrangers individuellement aux luttes politiques et de les confiner dans un rôle à part, en en formant une véritable caste au sein de la nation? Telle est évidemment la tendance de la proposition de M. Philippoteaux. C'est une tendance que je ne saurais accepter et que je considère comme pleine de périls aussi bien pour la paix intérieure que pour la sécurité extérieure de la France.

Tous les citoyens, sans exception, sont appelés depuis plus de vingt-cinq ans à l'exercice de l'électorat politique. Tous, d'après les lois que nous avons récemment votées, sont aussi astreints au service militaire. S'il en est un certain nombre

qui demeurent sous les drapeaux seulement un an ou même six mois, il n'en reste pas moins constant que tous les hommes valides peuvent, en temps de guerre, être appelés à combattre, depuis l'âge de vingt et un ans jusqu'à l'âge de quarante ans.

Si l'électorat politique et le service militaire constituent pour tous les citoyens un double droit et une double obligation, auxquels aucun d'eux ne puisse se soustraire, il serait évidemment très-désirable que nous reçussions tous une instruction générale, nous enseignant à la fois nos droits et nos devoirs de citoyens et de militaires et les moyens de les remplir. Cette double instruction politique et militaire peut seule nous rendre capables de servir notre pays, comme le comporte le régime de souveraineté nationale inauguré en 1789 et dont tous nos efforts tendent à assurer dans notre pays le développement régulier.

La masse des citoyens est sans doute fort loin de cet idéal; mais il est bien évident que plus grand sera le nombre de ceux qui auront reçu cette double instruction, meilleure sera la situation générale du pays. Il est aussi manifeste que loin d'entraver ceux, quels qu'ils soient, qui cherchent à l'acquérir, il faut lever les obstacles qui les arrêtent et ne pas craindre de voir se livrer à des études sérieuses, soit politiques, soit militaires, toutes les personnes que les services rendus ou la notoriété désignent aux suffrages de leurs concitoyens et peuvent appeler à régler les destinées de la France.

Rien ne nous paraît plus faux que la pensée de laisser la plus grande partie des citoyens étrangère aux questions militaires, et les militaires d'autre part étrangers aux questions politiques.

L'expérience a été assez dure pour que la majorité reconnaisse aujourd'hui la nécessité d'obtenir dans les temps de crise un concours utile du plus grand nombre possible de citoyens. Comment peut-on y arriver, si la masse de la nation est absolument étrangère à toute instruction militaire? Il y a là une cause inévitable de faiblesse, dont nous n'avons que trop souffert en 1793, 1814, 1815 et 1870.

Mais ce qui n'est pas moins utile, quoiqu'on ne s'en rende pas aussi bien compte, c'est l'éducation civique ou politique des militaires. Ceux qui en contestent l'utilité et qui veulent enlever à cette catégorie de citoyens leurs droits d'électeurs et d'éligibles se mettent tout d'abord en contradiction avec notre propre législation. Nos lois confèrent en effet, en temps de guerre ou de troubles intérieurs, aux officiers pourvus de commandements la plénitude des pouvoirs civils et militaires. Des officiers de tout grade et même des sous-officiers sont alors appelés à juger comme membres des conseils de guerre des délits commis par des citoyens étrangers à l'armée. Pour pouvoir bien remplir ces diverses attributions, il importe que les militaires puissent en temps ordinaire participer à la vie publique, y puiser la connaissance non-seulement théorique mais pratique des lois, qu'ils sachent enfin apprécier la portée des diverses manifestations d'une population habituée à un régime politique libéral. Sans ces connaissances ils courront risque de commettre des erreurs graves, préjudiciables, suivant les cas, ou à la défense du territoire ou au rétablissement de la paix publique.

Mais ce n'est là qu'un des moindres côtés de la question, et ce que je tiens à mettre en pleine lumière dans cette étude, c'est la différence des mœurs que tendent à inculquer l'éducation civique et l'éducation militaire, et la nécessité, au point de vue de la paix intérieure et de la défense extérieure de la France, que la dernière ne soit pas exclusive. Il est bien entendu du reste que quand je parle d'éducation, je n'entends pas seulement des études faites dans les livres, mais aussi la mise en pratique de ces études dans les diverses circonstances de la vie, de façon qu'on puisse exercer sur elles le contrôle de l'expérience. A cette condition seulement l'individu peut être transformé par l'instruction qu'il a reçue et acquérir une véritable éducation politique ou militaire.

La généralité des citoyens ne peut faire une application sérieuse et suivie des sciences politiques que dans la vie publique, — en coopérant comme électeurs à la nomination des conseillers municipaux et généraux et des députés, aux discussions et explications qui précèdent ces élections, — et en participant comme élus aux travaux des assemblées municipales, départementales ou nationales. On n'apprend nulle part à mieux connaître les hommes, à mieux apprécier les ressorts secrets qui les font agir que dans ces réunions où des citoyens appartenant aux carrières les plus diverses viennent à titre égal discuter les intérêts de la commune, du département ou de l'État. Ces discussions souvent laborieuses enseignent à tous la patience et le respect de la loi, les deux vertus les plus indispensables aux citoyens d'un peuple libre.

Entièrement différentes sont les mœurs que tend à inculquer une éducation exclusivement militaire. L'étude de la guerre qui en est la base et les instructions et exercices pratiques qu'elle exige ont constamment en vue les combinaisons violentes par lesquelles des masses d'hommes peuvent être conduites au succès. Tous les hommes chez lesquels cette éducation est très-prépondérante sont plus ou moins possédés de l'esprit de domination et enclins à user de la force, dont ils ont étudié et connaissent plus ou moins l'emploi, pour bâillonner leurs adversaires et les tenir sous leur autorité.

Il ne faut pas se bercer d'illusions au sujet des militaires et croire qu'en leur enlevant leurs droits électoraux, en opposant des obstacles à leur participation à la vie publique, on les empêchera de se préoccuper des questions politiques qui intéressent le pays. On ne peut pas faire qu'ils s'abstiennent d'aller dans les cercles et cafés et d'y lire des journaux ; on ne peut également songer à leur interdire des achats de livres politiques chez les libraires, et à soumettre leurs demeures à l'inquisition de l'autorité. Quoi qu'il arrive de la proposition de M. Philippoteaux, les militaires s'intéresseront, comme tous les autres citoyens, aux questions politiques, et aux époques d'agitation ou d'inquiétude publique, ils seront, suivant leur tempérament, plus ou moins ardents à en désirer la solution dans le sens conforme à leurs convictions.

Cette situation étant donnée et inévitable, convient-il, pour que l'armée, en tant que corps organisé, reste étrangère aux luttes politiques et parlementaires, que les militaires dans leur ensemble soient privés de l'électorat et de l'éligibilité et rendus incapables de constater, à l'égal des autres citoyens, par la participation à la vie publique, la valeur de leurs idées politiques et les difficultés ou les possibilités de leur mise en pratique? Il semble impossible de résoudre autrement que par la négation une question ainsi posée ; mais rien ne vaut en pareille matière les enseignements de l'histoire.

Notre histoire nous montre depuis 1789 aux premiers rangs

de la scène politique des officiers mêlés à la vie publique, ayant siégé à diverses reprises dans les assemblées délibérantes, et des officiers ayant pour ainsi dire toujours vécu au milieu de l'armée, demeurés sous l'influence d'une éducation exclusivement militaire. Quels ont été durant cette période de quatre-vingts ans les actes publics des uns et des autres?

La première immixtion illégale et violente de l'armée dans notre politique intérieure remonte au 18 fructidor an V. Le coup d'État de cette époque fut précédé de manifestations d'officiers généraux complétement étrangers aux luttes parlementaires, qui vinrent offrir au Directoire exécutif leur concours militaire contre le parti politique possédant la majorité dans le conseil des Cinq-Cents. Je me bornerai à citer Kléber, Lefebvre et Hoche. A la même époque, le général Bonaparte, commandant en chef de l'armée d'Italie victorieuse, encore plus dominé que les précédents par son éducation militaire, se livra à des manifestations personnelles beaucoup plus graves. Le 14 juillet 1797 (26 messidor an V), il inaugura à Milan l'anniversaire de la prise de la Bastille par une proclamation menaçante contre la majorité des conseils (Thiers, *Histoire de la révolution*, tome IX, pages 220 à 222). Cette proclamation contenait entre autres la phrase suivante : « Des montagnes nous séparent de la France ; vous les franchiriez avec » la rapidité de l'aigle, s'il le fallait, pour maintenir la con- » stitution, défendre la liberté et protéger les républicains ». Au banquet qui suivit, les généraux et les officiers supérieurs portèrent des toasts politiques, et entre autres deux *à la réémigration des émigrés et à la destruction du club de Clichy* (réunion des Réservoirs de cette époque). On sonna le pas de charge à ce dernier toast. Des fêtes analogues eurent lieu dans les diverses villes d'Italie occupées par les divisions de l'armée. Puis chaque division remit au général en chef des adresses politiques couvertes de milliers de signatures des militaires de divers grades. Bonaparte les transmit au Directoire en les annexant à sa proclamation, pour que le tout fût imprimé et publié dans les journaux.

Quelques semaines après, Augereau, envoyé d'Italie à Paris par Bonaparte, exécuta, de concert avec la majorité du Directoire exécutif, contre la majorité de la représentation nationale, le coup d'État du 18 fructidor an V.

Au moment où se consommait cette violation flagrante des lois, avec le concours d'officiers que nous devons considérer comme ayant failli en cette occasion à leurs devoirs de citoyens, siégeaient au sein de la représentation nationale et dans le Directoire exécutif d'autres militaires habitués aux luttes de la vie publique et au jeu des institutions parlementaires. Les plus illustres étaient Pichegru, Jourdan et Carnot. Le premier président du conseil des Cinq-Cents poursuivait à l'intérieur du parlement une politique d'intrigues ayant pour but d'apporter à nos institutions, par une action successive de la majorité réactionnaire, des modifications équivalant à une contre-révolution. Quelque blâmable que fût cette conduite, elle est séparée par un abîme de celle de Bonaparte et des autres généraux qui faisaient ou cherchaient à faire intervenir les troupes sous leur commandement dans les luttes du parlement. Carnot et Jourdan, respectueux tout à la fois de la souveraineté nationale, de la constitution et des droits du parlement, cherchaient à rallier la majorité sur un terrain à la fois conservateur et constitutionnel, et suivaient une conduite entièrement légale en combattant à la fois les menées de Pichegru et les projets de coup d'État de la majorité du Directoire exécutif.

Le coup d'État du 18 brumaire an VIII suivit le précédent à un peu plus de deux ans d'intervalle, et fut précédé des actes les plus déplorables tant au point de vue du respect de la loi que de la discipline militaire. Bonaparte arrive d'Égypte à Paris le 24 vendémiaire, ayant abandonné avec quelques-uns de ses plus fidèles compagnons d'armes l'armée dont il avait le commandement. Était-il ou non autorisé à le faire par le gouvernement? Je laisse de côté cette question sur laquelle ont été émises des opinions divergentes. A peine arrivé, il affiche ouvertement la prétention d'occuper dans le gouvernement une place que la constitution lui interdit. Les officiers de plusieurs régiments et la plupart des officiers généraux présents à Paris s'empressent autour de lui, se déclarant prêts à servir ses projets à la tête des troupes sous leurs ordres. Le général victorieux des armées d'Italie et d'Égypte est pour eux supérieur à la loi et à l'autorité du ministre de la guerre. Bonaparte, général en disponibilité sans lettres de commandement, donne le 18 brumaire des ordres à l'armée pour renverser le gouvernement, disperser le conseil des Cinq-Cents et établir sa propre dictature ; et ses ordres sont obéis par des militaires qui semblent n'avoir aucune notion de leurs devoirs civiques et qui sacrifient la discipline à leurs passions politiques.

Un très-petit nombre d'officiers généraux tentèrent de s'opposer aux projets de Bonaparte; parmi eux se trouvaient tous ceux qui faisaient partie des assemblées législatives, et entre autres le général Jourdan, déjà membre du conseil des Cinq-Cents depuis l'an V.

Du 18 brumaire an VIII (8 novembre 1799) jusqu'en 1814, la nation s'abandonna aveuglément à Napoléon, suivant à cet égard l'entraînement de l'armée. Il n'y eut pendant toute cette période, sauf très-légèrement à l'origine, aucune vie publique. La volonté de l'empereur devint bientôt et demeura la seule loi. A partir de 1810, l'élite intellectuelle de la nation, pressentant plus ou moins vaguement les abîmes auxquels la politique dominatrice et l'ambition démesurée de Napoléon conduisaient la France, se détacha de plus en plus de lui et fut suivie d'une grande partie de la bourgeoisie; mais ce mouvement ne se communiqua point alors à la masse de la population et à l'armée. Le paysan, l'ouvrier et le soldat persistèrent à ne garder d'autre souvenir de Napoléon que ses victoires, et lui restèrent fidèles pendant de longues années.

En prenant le pouvoir en 1814, les Bourbons avaient substitué au despotisme de l'empire un régime constitutionnel qui répondait aux aspirations des classes éclairées. Les maréchaux et les généraux les plus illustres s'y étaient également ralliés en très-grande majorité, moins par libéralisme que par amour de la paix et des honneurs tranquilles après vingt-cinq ans de guerres continuelles. Cependant la seule apparition de Napoléon suffit, en 1815, pour renverser le gouvernement royal. En vain les maréchaux et les généraux tentèrent de maintenir l'armée dans l'obéissance. Leur autorité fut méconnue, et, sans souci de la discipline, les officiers et les soldats, obligeant leurs chefs à les suivre, allèrent se ranger spontanément sous les ordres de l'empereur, qui était pour eux la loi vivante, le représentant du régime issu de la Révolution.

A son retour, après la seconde invasion, la Restauration licencia l'armée impériale et reconstitua une nouvelle armée sur des bases différentes, en ayant soin d'épurer les cadres,

de manière à réduire l'influence bonapartiste; mais elle n'y parvint pas complétement, et, dans les premières années, elle eut à comprimer des révoltes militaires partielles qui furent comme les dernières ondulations du grand soulèvement de 1815. Peu à peu pourtant une transformation graduelle s'opéra dans les esprits sous l'influence du régime constitutionnel. Le droit de suffrage était alors restreint; mais les militaires le possédaient et l'exerçaient au même titre et dans les mêmes conditions que les autres citoyens. L'éligibilité était un privilége encore plus restreint; mais les conditions qui la réglaient ne faisaient aucune distinction entre les militaires et les autres citoyens. Sous ces deux rapports, les militaires étaient régis par le droit commun. Aussi l'armée ressentit-elle, comme la nation, les effets salutaires du régime constitutionnel. Dans l'esprit de ses chefs comme dans le sentiment public, les luttes parlementaires amenèrent la substitution progressive des idées de résistance légale aux idées de résistance armée ou violente. Beaucoup de militaires siégeaient alors dans la chambre des pairs et dans la chambre des députés, et cette époque n'a point vu de commandant militaire, député ou non, songeant à intervenir de son chef, avec les troupes sous ses ordres, dans la politique intérieure du pays.

A l'avénement de Louis-Philippe, la situation ne se trouva modifiée, au point de vue du suffrage, que par une augmentation notable du nombre des électeurs et des éligibles; mais les militaires continuèrent sous ces deux rapports à être soumis au droit commun. Le régime constitutionnel devint en outre plus libéral. Des officiers distingués occupèrent sous ce règne un grand nombre de sièges, tant à la chambre des pairs qu'à la chambre des députés. Personne n'ignore que le maréchal Bugeaud était depuis plusieurs années député lorsqu'il fut appelé au gouvernement général de l'Algérie. Sa participation aux travaux parlementaires avait plutôt développé qu'affaibli ses qualités militaires; car c'est dans ce dernier commandement qu'il s'illustra par la conquête de l'Algérie et par l'organisation politique et administrative qu'il sut créer pour conserver cette conquête. Les seules tentatives de révolte militaire faites sous Louis-Philippe, celles du prince Louis-Napoléon Bonaparte en 1836 et 1840, restèrent, malgré la grande popularité du nom de Napoléon, presque sans écho dans l'armée.

En 1848, le suffrage universel devint la loi fondamentale de l'État. Sous ce nouveau régime comme sous les précédents, les militaires restèrent soumis au droit commun en matière d'électorat et d'éligibilité. Beaucoup d'officiers, et principalement ceux qui avaient été signalés à l'opinion publique par les services rendus à l'armée d'Algérie, furent appelés à siéger dans l'Assemblée constituante, puis dans l'Assemblée législative. Celui qui est demeuré le plus illustre de tous, le général Cavaignac, donna le premier exemple depuis 1789 d'un chef d'État descendant du pouvoir par obéissance à la loi au milieu du calme le plus complet.

La pensée de faire intervenir les troupes sous leur commandement dans les différends des partis politiques en les faisant peser sur les décisions de l'Assemblée législative, était devenue absolument étrangère aux militaires de ce temps. L'armée semblait avoir alors tout à fait abdiqué les mœurs prétoriennes dont nous avons signalé la prépondérance de 1797 à 1815.

Malheureusement ce n'était qu'une apparence, et nos institutions militaires ne se prêtaient que trop aisément à une résurrection du césarisme. A peine investi de la magistrature suprême de la république, Louis-Napoléon travaille à corrompre l'armée pour l'amener à servir ses projets de coup d'État. On sait tous les moyens de séduction dont dispose le pouvoir exécutif que nos lois rendent le dispensateur unique et souverain des emplois et de la presque totalité des avancements. L'auréole légendaire dont était alors entouré le nom de Napoléon aux yeux des populations de nos villes et de nos campagnes facilitait singulièrement l'œuvre criminelle poursuivie par son héritier.

Les généraux pourvus des principaux commandements, habitués au régime constitutionnel sous lequel ils avaient vécu, y avaient puisé le respect de la légalité et ne se seraient prêtés à aucune tentative contre l'autorité et les droits de l'Assemblée législative. On opéra sans aucun souci des droits acquis les destitutions nécessaires. Deux d'entre elles sont demeurées célèbres, celles des généraux Neumayer et Changarnier, parce qu'elles accusèrent avec évidence de la part du pouvoir un mépris insolent de la loi, de la discipline militaire et de l'autorité de l'Assemblée nationale.

On sait en effet que le général Neumayer fut destitué par le président de la république pour avoir, à la revue de Satory du 10 octobre 1850, empêché l'infanterie de pousser les cris séditieux de *vive Napoléon! vive l'empereur!* en rappelant les dispositions du règlement militaire qui prescrivent le silence sous les armes. Le général Changarnier, en rappelant ces mêmes dispositions dans un ordre du jour, avait implicitement protesté, au moment même où elle eut lieu, contre la mesure qui frappait le général Neumayer. Il fut deux mois après également destitué du commandement de l'armée de Paris, à la suite d'accusations injustes du représentant Napoléon Bonaparte, malgré l'adoption par l'Assemblée nationale d'un ordre du jour repoussant ces accusations et témoignant entière confiance au général.

Cette dernière destitution permit au Président de donner un développement beaucoup plus étendu à ses manœuvres captieuses à l'égard de l'armée. Nous allons en donner le résumé, en nous aidant de l'étude historique de M. Eugène Ténot sur le coup d'État de 1851.

Le général Baraguey d'Hilliers succéda au général Changarnier et fut lui-même bientôt après remplacé par le général Magnan dans le commandement de l'armée de Paris.

A la date du 10 janvier 1851, époque de la destitution du général Changarnier, la masse des troupes cantonnées dans la capitale et aux environs était acquise au Président. Ses manœuvres avaient, au dire des écrivains bonapartistes du temps, réussi au delà de toute espérance. Les soldats d'alors, fils de ceux du premier empire, avaient été bercés aux récits légendaires des hauts faits de Napoléon Ier. Tous leurs souvenirs d'enfance les entraînaient vers l'héritier de ce nom. On s'était, du reste, attaché avec une habileté perfide à accroître leur ardeur bonapartiste en exagérant quelques scènes fâcheuses du 24 février 1848, de nature à leur inspirer la haine des Parisiens, et en réveillant chez eux cet esprit de caste qu'on appelle improprement esprit militaire, et qui se traduit par le mépris de tout homme n'appartenant pas à l'armée.

Mais il ne suffisait pas de s'attacher les soldats. « L'état-» major général », dit M. P. Mayer, écrivain bonapartiste dans son *Histoire du Deux-Décembre*, publiée en 1853, « n'offrait

» peut-être pas d'assez complètes garanties ; car les plus âgés » pouvaient manquer d'audace et la grande majorité des » plus jeunes *figurait dans le parlement*. Une idée toute impé- » riale triompha de cette alternative, et M. de Persigny, cet » ardent et infatigable chevalier du napoléonisme, se voua » avec enthousiasme à la réalisation de ce mot de génie jeté » par le Président et dont l'expédition de Kabylie peut expli- » quer la profondeur et la portée : « *Si nous faisions des gé- » néraux !* »

» La graine n'en manquait pas. Un des plus brillants offi- « ciers de notre cavalerie, le brave et sympathique comman- » dant Fleury, fut chargé d'apprécier les courages, d'évoquer » les dévouements, de certifier les espérances. Sa mission » ne fut ni longue, ni pénible ; généraux de division ou de » brigade, colonels, lieutenants-colonels, aucun de ceux à » qui son entraînante parole peignit les dangers du pays, » n'avait besoin d'être convaincu. Tous avaient une égale hor- » reur du *parlementarisme* et du socialisme.

» C'est ainsi que les cadets devinrent les aînés et que le » cadre de l'armée active s'habitua aux noms des Saint- » Arnaud, de Cotte, Espinasse, etc... »

Dans un autre passage, le même écrivain, P. Mayer, s'exprime avec un cynisme plus caractéristique encore sur les actes présidentiels qui préparèrent le 2 décembre.

« Ce n'est, dit-il, un mystère pour personne que, depuis la » révocation du général Changarnier, l'état-major de l'armée » dut être et fut effectivement transformé par l'admission de » cette génération plus jeune, plus intrépide, plus dévouée, » *pour qui* et *par qui* fut exécutée l'immortelle expédition de » Kabylie, véritables cadets de la gloire, presque tous en pos- » session à l'heure actuelle de la succession de leurs *scrupu- » leux et constitutionnels aînés*. De ces cadets, le plus illustre » dut monter le plus haut en grade, et c'est ainsi que M. Le- » roy de Saint-Arnaud fut appelé au commandement général » de l'armée... Nature ardente, droiture inflexible, M. de » Saint-Arnaud professe, comme tout homme né soldat, le » plus franc *mépris pour les finesses de la politique et les combi- » naisons du parlementarisme*. »

Aux avancements scandaleux promis par un commandant dûment autorisé à ses supérieurs hiérarchiques et accordés pour se faire des créatures par un Président sans scrupules à la suite d'une expédition imaginée pour la circonstance, vinrent bientôt se joindre des faits encore plus graves au point de vue du respect de la loi et de la discipline.

Des banquets réunirent à la table du Président, au palais de l'Élysée, des milliers d'officiers et de sous-officiers. A ces banquets furent prononcés des discours qu'on eut soin de commenter dans les casernes, de manière à préparer les soldats à un coup de main militaire.

Le Président ne dédaignait pas de prononcer lui-même ces allocutions caractéristiques et d'accuser publiquement ses projets. Il le fit surtout sans aucune pudeur dans les dernières semaines qui précédèrent le coup d'État. Le *Moniteur* nous a conservé, — en l'altérant légèrement, — le discours du 9 novembre 1851, dont voici le passage saillant :

« Si la gravité des circonstances m'obligeait à faire appel à » votre dévouement, il ne me faillirait pas, j'en suis sûr, parce » que, vous le savez, je ne vous demanderai rien qui ne soit » d'accord avec mon droit, avec l'honneur militaire, avec les » intérêts de la patrie ; parce que j'ai mis à votre tête des » hommes qui ont toute ma confiance et qui méritent la » vôtre ; parce que, si jamais le jour du danger arrivait, je » ne ferais pas comme les gouvernements qui m'ont précédé, » et je ne vous dirais pas : *Marchez, je vous suis* ; mais » je vous dirais : *Je marche, suivez-moi*. »

Vers la même époque (le 26 novembre, d'après M. Granier de Cassagnac, un peu avant le 17 novembre, d'après M. Belouino, autre écrivain bonapartiste), le général Magnan, commandant en chef de l'armée de Paris, réunit dans son salon vingt et un généraux et les informa que l'Élu du peuple ferait peut-être un prochain appel à la souveraineté de la nation et au dévouement de l'armée. Le général Reybell, parlant au nom de ses collègues, répondit à cette confidence en affirmant que le concours enthousiaste de l'armée était acquis à Louis-Napoléon. Tous s'engagèrent à tenir la confidence secrète, et le fait n'a été connu que quelques années plus tard.

On sait que le serment fut tenu et quels massacres accompagnèrent le coup d'État de décembre.

Au moment où des généraux, choisis parmi les ennemis du parlementarisme, c'est-à-dire parmi les hommes dominés par une éducation exclusivement militaire, suivaient une conduite politique aussi contraire à la discipline et aux lois, d'autres généraux habitués à la vie publique siégeaient dans le sein de l'Assemblée législative.

M. P. Mayer, l'écrivain bonapartiste que nous avons déjà cité, a fait leur éloge en les désignant comme les « *scrupuleux et constitutionnels aînés* » des précédents. Ce même écrivain dit ailleurs que plusieurs d'entre eux étaient alors considérés comme les gloires militaires de la France, tandis que les généraux qui coopérèrent au coup d'État étaient à peu près inconnus et de la population et même de l'armée. Les généraux membres de l'Assemblée avaient leur place, les uns sur les bancs de la droite, les autres sur les bancs de la gauche. Après la destitution du général Changarnier et la démission du général Baraguey d'Hilliers, il n'y eut plus de représentant pourvu d'un commandement militaire. Mais les questeurs avaient mission de veiller à la garde de l'Assemblée et l'un d'eux était le général Le Flô. Le général Bedeau était au même moment vice-président. A la rentrée de l'Assemblée, le 4 novembre 1851, les militaires les plus clairvoyants s'émurent des actes du Président. Le général Cavaignac signala à ses amis la nomination du général Saint-Arnaud au ministère de la guerre comme l'indice certain d'un coup de main prochain. Dès le 6 novembre, en réponse à une circulaire officielle du ministre du 28 octobre précédent, qui prêtait aux interprétations les plus fâcheuses, les questeurs déposèrent une proposition pour demander la mise à l'ordre de l'armée d'un article d'un décret de 1848, donnant au président de l'Assemblée nationale le droit de requérir la force armée et toutes les autorités dont il jugerait le concours nécessaire pour la sûreté intérieure et extérieure du parlement.

Le colonel Charras appuya cette proposition et fit tous ses efforts, dans la discussion mémorable du 17 novembre 1851, pour entraîner ses collègues de la gauche. Les plus sages, et entre autres *tous les militaires* de cette partie de l'Assemblée, se rendirent à ses raisons ; mais 150 autres républicains votèrent contre la proposition et la firent repousser. Si l'avis contraire eut prévalu, l'attentat du Président eût pu avoir une autre issue.

Tous les militaires représentants appartenant, soit à l'opinion républicaine, soit à la droite royaliste hostile au Président et comprenant les généraux les plus illustres, furent arrêtés le 2 décembre et payèrent d'un long exil et de la perte de leur situation dans l'armée leur respect pour la constitution du pays.

La présidence décennale, puis l'empire suivirent le coup d'État. La constitution nouvelle institua un Sénat et un Corps législatif. La dernière chambre seule était élue par le suffrage universel et pouvait par cela même être appelée à recevoir des députés d'opinions politiques diverses, et à devenir par la suite le théâtre de véritables discussions parlementaires. Tous les militaires en activité de service furent absolument exclus de cette seconde Chambre.

Non-seulement cette exclusion n'a pas empêché, mais elle a produit une immixtion plus fréquente de l'armée dans la politique intérieure. Les témoignages de dévouement à la personne du souverain transmis par les généraux au nom des troupes sous leurs ordres ont été plus multipliés du 2 décembre 1851 au 4 septembre 1870 qu'à aucune autre époque. En 1858, après l'attentat d'Orsini, ce ne furent pas seulement les généraux, mais, ce qui ne s'était encore jamais vu, les colonels de régiments, qui se crurent obligés de faire parvenir des adresses à l'empereur. Quoique l'instruction dirigée contre Orsini et ses complices eût démontré dès l'origine qu'aucun Français n'avait pris part au complot, un grand nombre d'adresses joignirent à d'éclatantes manifestations de dévouement à la dynastie des menaces contre les républicains exilés depuis 1851 et contre les pays qui leur donnaient asile; et elles amenèrent un refroidissement avec l'Angleterre.

Des raisons de politique intérieure, telles que participation active au coup d'État de 1851, traditions de famille, dévouement feint ou réel à la dynastie, entrèrent pour la plus large part dans les avancements qui concoururent à former l'état-major général. Aussi l'armée, après avoir pesé pendant tout le règne de Napoléon III comme une menace vague contre l'éventualité d'une majorité opposante au Corps législatif, se montra-t-elle en 1870 tout à fait impuissante à défendre la France contre l'invasion étrangère.

L'état-major général était tellement imbu de l'idée que l'armée avait un rôle politique à remplir à l'intérieur, que cette idée néfaste a déterminé, à rebours de l'intérêt stratégique, les principales opérations de la première partie de la campagne. C'est à elle que l'on doit la marche définitive de l'armée de Châlons sur Metz, même après les hésitations qui en avaient rendu le succès impossible, et la capitulation de Sedan, arrachée par l'empereur au général de Wimpfen. C'est à elle que l'on doit également le maintien sous les murs de Metz de l'armée du Rhin, l'inaction et la capitulation de cette armée. En 1870 comme en 1814 et en 1815, l'armée tout entière a été victime de son dévouement idolâtre à la dynastie impériale; mais le châtiment a été plus complet la dernière fois que les précédentes, et le moral des troupes ainsi que l'esprit militaire de la nation plus profondément atteints.

Cet aperçu historique démontre d'une manière irréfutable :

Que jamais l'armée n'a été entraînée à intervenir dans les luttes politiques intérieures que par des chefs étrangers à la vie publique, dédaignant les « combinaisons du parlementarisme », ayant toujours vécu loin des assemblées législatives, en un mot tout à fait dominés par une éducation militaire exclusive;

Que les militaires mêlés à la vie publique par une participation plus ou moins prolongée aux travaux des assemblées législatives se sont toujours montrés unanimes, quelles que fussent leurs divisions politiques, pour défendre l'indépendance et l'autorité légale du parlement contre toute tentative de coup d'État;

Enfin, que les deux époques de ce siècle marquées par la prépondérance de l'exclusivisme militaire ou *militarisme*, durant lesquelles le gouvernement a poursuivi avec le plus de ténacité l'isolement de l'armée et de la nation en dépouillant les militaires en activité de service de leurs droits d'électeurs et d'éligibles, se sont terminées par les plus grands désastres que la France ait éprouvés depuis quatre siècles. Il faut, en effet, remonter jusqu'à la guerre de Cent ans pour rencontrer des désastres comparables aux invasions de 1814, 1815 et 1870.

Il ne saurait donc y avoir de doute sur la nécessité d'appliquer aux militaires en activité de service, en matière d'électorat et d'éligibilité, la solution libérale et démocratique, c'est-à-dire le régime du droit commun. Ce régime est le seul qui puisse permettre à tous les membres de l'armée d'acquérir, par la participation à la vie publique de la nation, cette éducation politique que l'histoire a démontrée être la meilleure garantie pour que chez eux le militaire ne soit jamais exposé à étouffer le citoyen. — La proposition de M. Philippoteaux, qui va directement à l'encontre de ces tendances, et qui est un retour aux idées néfastes du régime impérial, doit donc être absolument repoussée.

Je me borne du reste ici à me prononcer en principe pour que les militaires soient soumis au régime du droit commun en matière d'électorat et d'éligibilité; mais je crois devoir faire toutes réserves sur les moyens d'application, qui devront absolument différer de ceux précédemment en usage en vertu de la loi de 1849.

DENFERT-ROCHEREAU,
Colonel du génie, ex-gouverneur de Belfort,
représentant de la Charente-Inférieure.

SORBONNE

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

COURS DE M. PAUL JANET

(de l'Institut)

Kant précurseur de la philosophie allemande du XIXe siècle.

L'histoire de la philosophie allemande au XIXe siècle est un épisode considérable de l'histoire de la pensée humaine. Actuellement, il peut être considéré comme achevé; en Allemagne, il y a encore des penseurs, des philosophes distingués, mais il n'y a plus de philosophie allemande proprement dite. Le grand mouvement d'idées dont Kant a été l'initiateur appartient désormais à l'histoire. Quelle que soit la valeur de ces doctrines, il importe à l'historien de la philosophie de

les étudier, parce qu'elles fournissent l'exemple presque unique d'une idée poursuivie pendant plus d'un demi-siècle avec une patience, une obstination, une ténacité dont les races germaniques semblent seules capables.

Kant a été étudié pendant plusieurs années, dans les plus petits détails, devant l'auditoire de la Sorbonne. Il s'agit aujourd'hui de continuer notre étude à partir de ce philosophe, et d'exposer les spéculations issues de sa doctrine. Il s'agit de présenter ce grand drame métaphysique dans ses péripéties, ses luttes, ses accidents, de renfermer dans le court espace d'une année tout le mouvement philosophique de l'Allemagne, depuis Kant jusqu'à nos jours. Chaque philosophe ne peut être évidemment étudié avec le même soin et la même préoccupation des détails. Il faut cependant essayer, à l'aide des travaux les plus récents de la France et de l'Allemagne, de tracer ce tableau d'ensemble sans être superficiel; de bien dégager les éléments essentiels de notre sujet; de montrer comment toutes ces recherches métaphysiques se rattachent à une origine commune et sont issues d'un maître commun.

Naturellement Kant doit rester en dehors de cette exposition. Mais comment parler des disciples sans dire quelques mots du chef de l'école? comment comprendre les conséquences sans connaître le principe? La logique exige donc que nous prenions pour point de départ un résumé aussi rapide, aussi sommaire que possible, de la philosophie de Kant, réduite à ce qu'elle a de fondamental.

Kant est parti d'une idée, d'une hypothèse qu'il a exprimée au début de sa *Critique de la raison pure* : c'est qu'au lieu de supposer, comme on le fait d'ordinaire, que notre pensée reflète les objets, nous supposerons que c'est l'objet qui est la projection de la pensée. Il veut faire, dit-il, en métaphysique une révolution analogue à celle que Kopernik a fait en astronomie. « Jusqu'ici on a supposé que notre pensée se réglait sur les objets, et cette hypothèse n'a conduit à rien. Essayons l'hypothèse contraire, qui consiste à admettre que c'est notre pensée qui règle les objets. »

Cette thèse contient en germe la critique kantienne tout entière. Il ne faut pas croire cependant que Kant soit arrivé d'un seul coup aux résultats négatifs, aux conclusions originales que tout le monde connaît. En réalité, il a été disciple avant d'être maître; il a passé par une série de tâtonnements dont on trouve la trace dans ses écrits. Il subit d'abord l'influence de la philosophie régnante en Allemagne : celle de Leibniz, vulgarisée par Wolf; puis l'influence anglaise de Locke, de Berkeley et surtout de Hume. Sous l'influence de ce dernier, il paraît être tombé dans une sorte de scepticisme quasi voltairien. Comment en est-il sorti? comment a-t-il passé du scepticisme au criticisme?

C'est par l'examen de la doctrine de Leibniz sur l'espace : cette doctrine, on le sait, consistait à soutenir que l'espace n'est pas, comme on se le représente généralement, une sorte de vase vide et sans limites, un grand contenant dans lequel sont les corps. C'est là, dit Leibniz, un pur fantôme de l'imagination. L'espace n'est en réalité que la possibilité des coexistences, c'est une somme de rapports entre les choses : en sorte qu'il est plus juste de dire que l'espace est dans les corps que de croire que les corps sont dans l'espace. Bref, l'espace est un résultat. Kant adopta d'abord cette doctrine. Mais il en vint à remarquer qu'il y a des rapports qui ne sont que des rapports d'espace, qui ne peuvent avoir aucun fondement matériel. Tels sont les rapports de direction : la droite et la gauche, le haut et le bas, le derrière et l'avant. Une chose reste toujours identique avec elle-même, qu'elle soit à droite ou à gauche; et cependant nous distinguons ces deux positions. Comment distinguons-nous notre main droite de notre main gauche, sinon par quelque chose d'analogue à ce que les chimistes modernes appellent une dyssymétrie? Toutes deux peuvent être considérées comme identiques, quant à leur étendue dans l'espace, et pourtant nous ne confondons pas l'une avec l'autre. Comment donc expliquer cela par les choses elles-mêmes comme le veut Leibnitz? c'est impossible. Supposons, ajoutait Kant, que Dieu n'eût créé qu'une seule chose, une main : cette main ne pouvant être comparée à aucune autre ne serait ni droite ni gauche, et pourtant notre esprit réclame absolument qu'elle soit l'un ou l'autre. Dans le petit traité *Des différentes directions de l'espace* publié en 1768, Kant rejetait la théorie leibnizienne, sans rien de plus. Mais si l'espace est la condition d'existence des objets extérieurs, et s'il n'est pas dans les objets, reste qu'il soit dans le sujet, qu'il soit la *condition subjective* de toute connaissance des objets. Il y a des instruments d'optique qui font varier l'apparence des choses : de même notre sensibilité est une lentillle qui nous fait voir les choses sous la forme de l'espace. Elle est l'instrument qui donne la forme des formes : l'espace. Tel est le premier pas fait par Kant vers l'idéalisme.

L'histoire de la philosophie montre que toute théorie de l'espace a pour complément une théorie analogue du temps. Kant transporta donc son hypothèse de l'espace au temps : le temps étant la forme de la sensibilité *interne*, comme l'espace est la forme de la sensibilité *externe*. Mais ici se présente une difficulté : si le *moi* ne peut se voir lui-même que sous la condition subjective du temps, il en résulte donc qu'il ne se voit pas tel qu'il est. Cette conclusion paraît dure à accepter. Depuis Descartes ont est habitué à dire : rien n'est plus sûr, plus immédiatement connu pour moi que mon *moi*; j'en ai une conscience parfaite et claire. Comment admettre que ce *moi*, au lieu de se connaître de science certaine ne fasse que *s'apparaître* à lui-même? Kant répond que la conscience est un dédoublement, qu'elle contient à la fois le sujet et l'objet; que c'est un fait incompréhensible sans doute, mais un fait que toute philosophie accepte et doit nécessairement accepter. Ceci admis, la logique nous force aussi d'admettre que tout être ne peut s'apercevoir que selon sa propre forme, et comme la sensibilité interne est liée à la forme de la succession, et par conséquent du temps, le *moi*, — quelle que soit sa nature intime, — ne peut se connaître que sous la forme du temps.

Telles étaient les conclusions de Kant dans sa thèse inaugurale de 1770 : *Des principes et de la forme du monde intelligible et du monde sensible*, qui le fit nommer professer à l'université de Kœnigsberg. Toutefois, il limitait sa thèse à la sensibilité : « La sensibilité, disait-il, nous montre les choses comme elles paraissent. L'entendement nous les montre comme elles sont. »

Mais Kant ne devait pas tarder à étendre les conclusions de sa doctrine à l'intelligence elle-même. En effet, les données de la sensibilité entrent dans les concepts de l'entendement. La pensée est impossible sans des données préalables fournies par les sens. Il en résulterait donc que les concep-

tions les plus élevées sont inséparables elles-mêmes des formes de la sensibilité.

Voici sous quelle forme la question se posait pour Kant : Il y a des lois mathématiques d'une certitude parfaite; ainsi nous savons que toute surface est égale au produit de sa base par sa hauteur. Cela est vrai des choses elles-mêmes, car l'expérience vérifie la démonstration géométrique. Les mouvements ont de même leurs lois mathématiques qui sont vérifiées avec une grande précision : l'astronome peut calculer le jour, l'heure, la minute d'apparition d'une éclipse. Nous pouvons donc connaître quelque chose *a priori*. Mais comment pouvons-nous connaître quelque chose dans la nature avant de l'avoir vu? Dire avec l'empirisme que c'est par induction, que nous concluons d'un grand nombre de faits passés à un fait à venir, ce n'est pas répondre; car un pareil procédé ne peut nous donner qu'une grande probabilité, jamais une certitude. Nous affirmons de même que tout ce qui se produit suppose une cause; qu'il y a toujours la même quantité de matière dans la nature, etc., etc. Bref, il y a dans les sciences de la nature des données *a priori*. Comment donc, en ce qui touche l'expérience, pouvons-nous savoir quelque chose d'avance et infailliblement? Et remarquons de quoi précisément il s'agit ici. Il ne s'agit pas de cette nécessité purement logique qui lie l'attribut à un sujet dont il est affirmé. Il ne s'agit pas davantage de l'accord de notre pensée avec les choses, comme quand nous disons : Tous les corps sont pesants. Il s'agit d'un accord de la pensée avec les choses, mais qui est antérieur à l'expérience elle-même. C'est là ce qui est embarrassant à expliquer. Dans le premier cas, rien d'étonnant qu'on puisse tirer un attribut de son sujet (jugement analytique); dans le second cas, rien d'étonnant non plus qu'on affirme un fait d'expérience actuelle (jugement synthétique); mais, dans le troisième cas, on affirme une règle applicable à l'expérience, quoique l'expérience actuelle ne la donne pas. La question qui se pose à nous est donc celle-ci : Comment est possible une connaissance *a priori* ayant une valeur objective?

Pourquoi, dit Kant, ne pas appliquer à l'entendement ce qui a été dit de la sensibilité? Pourquoi ne pas considérer la cause et la substance comme ayant le même caractère subjectif que nous avons reconnu dans l'espace et le temps. Si cela est établi, — et Kant y a consacré un tiers de sa *Critique*, — une réponse est possible à la question posée ci-dessus. Dire que la nature a des lois, c'est dire que l'esprit humain a des lois. L'esprit humain est le législateur de la nature, non son créateur; toutefois, Kant ne l'a jamais admis : ce sont ses successeurs qui, faisant un pas de plus, ont professé le pur idéalisme. L'ordre qui paraît exister dans les phénomènes, c'est donc en réalité nous qui l'y mettons. Si les formes de notre pensée disparaissaient, tout ordre disparaîtrait avec elles; la pensée tomberait dans le chaos. Nous serions dans cet état de conscience vague et indistincte qui doit exister chez les animaux inférieurs auxquels manquent ces notions coordonnatrices.

En définitive, nous arrivons à cette conclusion : sensibilité et intelligence, c'est tout un. La seule différence, c'est que la première est active, la seconde passive. A l'une correspond une matière première à l'état de chaos; à l'autre une expérience ordonnée suivant des lois : ce que nous appelons nature. La connaissance réelle se compose donc de deux choses : la matière qui ne vient pas de nous; la forme qui venant de nous, est subjective.

Voilà la connaissance expérimentale expliquée. Mais est-ce tout? Il y a certaines notions qui prétendent dépasser l'expérience. Kant les ramène à trois : l'âme, le monde et Dieu Que valent-elles? Répondre à cette question, c'est dire si la métaphysique est possible ou non.

Remarquons bien la marche suivie par Kant dans sa *Critique*. Il se pose successivement ces trois questions : les mathématiques, la physique pure, la métaphysique, sont-elles possibles?

La possibilité des mathématiques est établie par la théorie des formes de la sensibilité, c'est-à-dire de l'espace et du temps.

La possibilité de la physique est établie par la critique des formes de l'entendement, qui nous a montré comment nous pouvons avoir de la nature une connaissance *a priori*.

La possibilité de la métaphysique est-elle établie? D'abord, cette possibilité n'était discutable qu'en théorie pour ce qui concerne les mathématiques et la physique pure, puisqu'en fait elles sont. La métaphysique, au contraire, n'est pas. Elle n'existe, du moins, qu'à l'état de tendance, de tentation éternelle pour l'esprit humain. Est-elle donc possible? Ici se place le long réquisitoire de Kant contre la métaphysique, qui aboutit à cette conclusion : elle n'est pas possible. Cette partie négative de la *Critique* étant de beaucoup la mieux connue, il est inutile d'y insister dans cet exposé rapide. Il convient mieux d'insister sur la partie positive, c'est-à-dire de montrer comment de cette critique acharnée de la métaphysique une métaphysique a pu naître, celle de Fichte, de Schelling, de Hegel, de Herbart, de Schopenhauer, qui doit faire l'objet de notre étude de cette année.

Au nombre des remarques les plus originales de Kant, il faut citer celle-ci : qu'il est dans la nature de l'esprit humain de classer les phénomènes dans des *séries*. Le temps et l'espace sont, comme nous l'avons vu, le point de départ ou du moins la condition de toute pensée. Or le temps est une série. L'espace est une série, car pour aller d'un point à un autre il faut traverser des positions intermédiaires. La pensée est donc liée à cette nécessité de se produire sous la forme de séries. Et le besoin d'absolu fait que la science doit supposer que ces séries ne sont pas des fragments, mais qu'elles forment des totalités. Mais la pensée est en même temps soumise à une autre nécessité : c'est que ces séries, prises dans leur totalité, se présentent à elle sous deux formes contradictoires et cependant également probables. Ainsi, en considérant la série des phénomènes qui constituent l'univers, on peut également établir qu'elle a eu et qu'elle n'a pas eu de commencement, qu'elle aura et qu'elle n'aura pas de fin. Tel est le fond des célèbres *antinomies* de la raison pure. Ce qui est curieux, c'est que nous verrons sortir de là, chez les successeurs de Kant, une nouvelle forme de métaphysique. La contradiction sera posée par Hégel comme la condition même des choses, comme la condition de toute réalité et de toute vie. Toute chose n'est qu'autant qu'elle renferme en soi le oui et le non et qu'elle les réconcilie.

Parmi les antinomies kantiennes, il y en a une, la quatrième, qui oppose l'une à l'autre, comme inconciliables, la nécessité et la liberté. Cette antinomie est pour l'homme la plus importante et, si l'on peut ainsi parler, la plus dramatique; car, à la rigueur, on peut dire qu'il ne nous importe qu'à demi

de savoir si le monde a un commencement, ou s'il n'a ni commencement ni fin; s'il y a des atomes ou s'il n'y en a pas, etc. Mais s'il est vrai, comme le veut la science, que tout est régi par une nécessité immuable, s'il n'y a aucun *hiatus* possible dans la série des effets et des causes, alors toute liberté disparaît et avec elle toute responsabilité et toute morale. Si, au contraire, comme le veut la morale, nous admettons la liberté, alors nous laissons entrer dans la série des phénomènes un principe d'indétermination; la chaîne des effets et des causes est interrompue; l'ordre disparaît de la nature et la science avec lui. L'antinomie se pose donc en réalité entre la science et la morale. Laquelle des deux faut-il sacrifier à l'autre? Toutes deux ne sont-elles pas pour l'homme d'un intérêt également cher?

Kant distingue deux catégories d'antinomies : celles qui sont insolubles; celles qui peuvent se résoudre. Celle-ci est du nombre des dernières. Mais où faut-il en chercher la solution? C'est ici que Kant nous laisse entrevoir la possibilité d'une nouvelle métaphysique, c'est-à-dire d'une façon nouvelle de poser les questions, qui consiste à se placer sur le terrain de la morale. La *Critique de la raison pratique* développe ce point plus particulièrement. Sans y insister ici, montrons comment Kant pense qu'on peut résoudre l'antinomie entre la liberté et la nécessité. C'est par l'*idéalisme*. Si le monde des phénomènes est tenu pour une réalité, alors la nécessité qui est la loi des phénomènes a une valeur absolue, et il faut reléguer la liberté dans le monde des apparences. Si au contraire, comme le croit Kant, le monde des phénomènes est l'apparence, la liberté n'est plus en contradiction avec lui. La liberté et la nécessité règnent chacune dans un monde à part : la nécessité est la loi des apparences; la liberté est la loi de la réalité. Il y a donc une conciliation *possible* entre ces deux termes qui semblent inconciliables; et si l'on consent à placer la liberté en dehors du monde des phénomènes, elle apparaît dès lors comme *possible*, c'est-à-dire qu'elle n'est plus en contradiction ni avec les faits, ni avec le raisonnement. Mais cette possibilité est-elle une *réalité?* Oui, dit Kant, la loi morale l'exige : « Tu dois, donc tu peux. » En ce sens, la liberté ne se prouve pas; aussi Kant disait-il qu'il voulait substituer la croyance à la science.

L'idéalisme kantien, qui consiste dans la distinction très-nette, inconnue avant lui, entre les choses telles qu'elles *paraissent* et telles qu'elles *sont*, est la base essentielle de la métaphysique allemande du XIXe siècle. Seulement les disciples reprocheront au maître de n'être pas allé assez loin, et nous les verrons aboutir logiquement à l'idéalisme absolu.

Rédigé par ***.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES

M. FOUCHER DE CAREIL.

Leibniz et Pierre le Grand (1)

V

Leibniz était décidément en faveur auprès du czar; Pierre avait voulu l'emmener à Töopliz et peut-être même plus loin. Notre philosophe voyagea en compagnie du comte Menschikoff et suivit la cour à Dresde. Il ne négligea pas cette occasion de lui recommander ses livres, ses recueils polyglottes et ses problèmes de géographie transcendante, et de glisser dans les mains du chancelier Golofkin la liste de ses *desiderata* sur la Russie (2).

En même temps, il écrivait à Stephan Jaworsky, métropolitain de Rjäsan et vicaire du siége patriarcal, dans le même but, et il s'adressait à l'Anglais Ferguson, professeur de mathématiques à Moscou. La mort d'un médecin du czar, Donelli, lui suggéra la pensée de le remplacer par Scheuchzer, naturaliste et professeur à Zurich. Ce fut toute une diplomatie avec le médecin principal, Areskin, et le chancelier de Sa Majesté, pour l'enlever à la Suisse et le donner à la Russie; mais il échoua et il en ressentit un vif chagrin pour la science.

De Dresde, où il prit congé du czar, Leibniz vint à Vienne : « J'ai pris congé de Sa Majesté à Dresde, écrit-il à Bernstorf, et j'avais dessein de m'en retourner, mais je fus un peu arrêté par le pied. En attendant, j'appris une nouvelle : que l'empereur même était disposé à favoriser les recherches historiques; et, de plus, il s'offrit une belle occasion d'aller commodément à Vienne presque sans dépense en compagnie d'un seigneur qui en fut bien aise et, chemin faisant, j'ay été entièrement remis (3). »

A Vienne, Leibniz retrouvait d'illustres protections et l'amitié du prince Eugène, mais il n'oubliait pas la Russie et il était exactement renseigné sur le czar. Hodannus et le duc Antoine Ulrich lui apprennent presque en même temps son arrivée à Stalzdahl, dans le Brunswic; il espérait toujours que si l'on pouvait former l'alliance rêvée entre le czar et l'empereur, la paix avec la France, cette paix d'Utrecht qu'il déclarait inexcusable dans sa lettre à un lord tory (4), n'était point encore faite. Il avait su se faire bien venir du comte Matwejeff, le successeur d'Urbich à Vienne; il lui remit (en mai 1713) un premier mémoire sur la ligue des hauts alliés du Nord, bientôt suivi d'un projet de circulaire aux trois chanceliers de l'empire, et enfin d'une lettre au czar qu'il

(1) Suite et fin. — Voy. les numéros 22 et 23.

(2) N° 179, p. 272. Il y mentionne les catalogues, dictionnaires et manuscrits sur la Russie, qu'il avait déjà demandés.

Dans une autre de ses notes, on retrouve la trace de ses études constantes sur la Russie : il y est question du *sterlef*, poisson du Volga, et d'un rat aquatique et musqué nommé *vichochol*, de l'élevage des troupeaux dans les steppes, de la confection du cuir de Russie, de la maladie et de l'étymologie slave du scorbut, de vulnéraire russe et de vingt autres choses.

(3) N° 191, p. 287.

(4) *Œuvres de Leibniz*, édition Foucher de Careil, t. IV, p. 1.

priait l'ambassadeur de faire traduire et envoyer à son adresse. Ces trois documents développaient une même idée, approuvée par Schleinitz, à savoir « qu'il faut saper la couronne de Suède par le fondement, c'est-à-dire mettre la France dans un état à ne pouvoir la soutenir. »

Leibniz, ce diplomate de naissance, comme l'appelle un Italien, était arrivé au point culminant de sa carrière politique dans cette période de Vienne. Il était en relations avec les souverains et bien vu des plus grands personnages de son temps. Il n'y a donc rien d'étonnant à ce qu'il ait désiré entrer dans le corps diplomatique. Déjà Urbich l'avait proposé comme ministre de Russie à Hanovre. Le départ du comte Matwejeff lui fit concevoir l'espérance de le remplacer, et il s'adressa au vice-chancelier baron de Schafirof, encore à Constantinople, pour lui rappeler ses titres et lui exposer sa politique. Il écrivit dans le même sens au czar : il lui rappelle sa machine arithmétique et le compare à Attila. Le compliment, à première vue, peut paraître étrange, mais s'explique par la justification historique qu'il entreprenait « de ce fléau de Dieu » plus d'un siècle avant Amédée Thierry. Le parallèle ne manque pas de grandeur :

« Le roi des Huns, le grand Attila, dominait, lui aussi, de la mer Caspienne jusqu'à la Baltique, comme Votre Majesté. Des relations d'ambassadeurs envoyés à ce prince par un empereur grec de Constantinople, prouvent qu'Attila était un souverain éclairé et modéré, qui a fait don de la vie à ceux qui avaient voulu le tuer. J'en envoie un extrait à Votre Majesté. » Il ajoute qu'il s'occupe de la réforme de la législation russe, comme le czar le lui a ordonné, et que l'empereur d'Autriche vient de le nommer son conseiller.

La lettre, écrite à Vienne le 18 juin 1714, ne partit que le 22 janvier 1715, lorsqu'il était revenu à Hanovre. Le retour du comte Matwejeff, qui avait repris son poste, lui avait fait abandonner l'espérance qu'il avait caressée un moment de devenir chargé d'affaires à Vienne (1). Presque à la même époque, il recevait de Weber une lettre qui dut le flatter. Weber avait vu le czar et lui avait remis son mémoire (2). Le czar, avec sa vivacité habituelle, après avoir donné ordre qu'on le traduisît, lui avait demandé : « Où est-il en ce moment? que fait-il? où a-t-il été tous ces temps-ci? va-t-il rester à Hanovre...? » etc.

Leibniz vit pour la dernière fois le czar à Pyrmont, en juin 1716 ; il y était venu de Harburg en passant par Herren-Hausen. Le philosophe de Hanovre resta toute une semaine auprès de lui. Il serait superflu de chercher à deviner leurs entretiens. Le sujet en est connu, et nous savons que l'avenir des sciences en Russie et l'établissement d'une Académie à Saint-Pétersbourg devaient en être le thème favori de la part de Leibniz : ses lettres de cette époque sont plus rares, mais précieuses, car ce sont les dernières.

Il ne tarissait pas sur les louanges du czar ; il écrivait à un sénateur de Hambourg : « Ce que j'admire chez un si grand prince, ce n'est pas seulement son humanité, mais ses connaissances et son jugement. » — « Plus j'apprends à connaître le caractère de ce prince, disait-il à Bernoulli, plus je m'étonne. » Il mandait à Bourguet : « J'ai fait ma cour au czar aux eaux de Pyrmont et aussi ici, puisque Sa Majesté est demeurée deux nuits après son retour à une maison de plaisance, tout proche d'ici. Je ne saurais assez admirer la vivacité et le jugement de ce grand prince.

» Il fait venir des habiles gens de tous côtés, et quand il leur parle, ils en sont tout étonnés, tant il leur parle à propos. Il s'informe de tous les arts mécaniques ; mais sa grande curiosité est pour tout ce qui a du rapport à la navigation et, par conséquent, il aime aussi l'astronomie et la géographie. J'espère que nous apprendrons par son moyen si l'Asie est attachée à l'Amérique (1). »

Leibnitz donnait à Bernoulli une preuve singulière de la méthode d'observation du czar. Voulant se rendre compte exactement de l'effet des eaux de Pyrmont, celui-ci fit saigner un ecclésiastique de sa suite avant et après la cure, et, comparant les deux sangs, il fit remarquer à ses courtisans combien le premier tiré était épais et presque blanc, tandis que le second était devenu du plus beau rouge, comme celui d'un homme en bonne santé. Cette leçon de médecine, après tout, en valait bien une autre.

C'est aussi à ce voyage du czar que se rapporte une anecdote qui s'est conservée à Hanovre. Pierre souffrait alors d'une paralysie du bras qui ne lui permettait pas de le tenir dans sa position naturelle et de pouvoir, par exemple, tirer du pistolet. Pour remédier à cette incommodité du czar, Leibniz inventa un appareil de bois d'une grande simplicité, qui s'adaptait autour du corps et au-dessous de l'épaule et permettait au czar d'appuyer son bras une fois en l'air, de tourner le coude à droite ou à gauche ou de laisser retomber le bras. Les pièces de l'appareil sont conservées à Hanovre sur le fauteuil de Leibniz. On peut supposer qu'elles ne furent terminées, comme sa machine arithmétique, qu'après le départ du czar, et que sa mort l'empêcha de les lui envoyer (2).

La série des documents que nous avons recueillis établit ainsi la continuité et la persévérance de ses efforts jusqu'à la dernière heure. Il rappela au czar, dans une note, tous les points qu'il avait touchés précédemment : 1° progrès de l'histoire et de l'ethnographie par des recueils polyglottes et des essais de linguistique comparée (3) ; 2° progrès de la religion et de la civilisation par les missions ; 3° progrès de la navigation par les observations magnétiques (et il compose une note spéciale sur ce sujet, qui intéresse le czar) ; 4° progrès de l'astronomie par les observations ; 5° progrès de la géographie par une expédition vers le pôle nord ; 6° progrès des sciences naturelles par des collections de plantes, d'animaux et de minéraux ; 7° progrès de la culture générale par des

(1) C'est pour cela qu'il avait retranché du premier projet tout un passage relatif à son désir de faire l'intérim du comte de Matwejeff. Voy. Guerrier, n° 218, p. 323. *Note.*

(2) Weber, secrétaire de légation à Pétersbourg, auteur de « *la Russie changée, Veründerten Russlands* ». Le mémoire qu'il s'était chargé de remettre au czar était relatif au payement des arrérages de la pension de Leibniz, qui n'avait reçu que les cinq cents ducats de gratification. Il en écrivit aussi à Golofkin et à Schafirof, mais sans succès.

(1) N° 241, p. 360. Il revient à diverses reprises sur le projet d'une expédition scientifique pour déterminer les limites entre l'Asie et l'Amérique, et partage ainsi avec l'Académie des sciences de Paris la gloire d'avoir été l'un des promoteurs de la célèbre expédition de Behring, en 1725.

(2) Voy. Guerrier, p. 175. Introduction.

(3) Notre publication contient ces essais de linguistique comparée et ces premiers recueils de mots et de phrases, comprenant les divers idiomes de la Russie. Max Müller a rendu un éclatant hommage à ces essais de Leibniz. (*Note de l'auteur.*)

traductions en russe de nos encyclopédies de sciences, arts et métiers.

C'était son testament. On peut dire qu'il est résumé dans les quelques pages magistrales d'un dernier écrit sur la réforme de l'éducation et l'avancement des sciences.

Leibniz y ajouta un codicille que M. Guerrier ne croit pas d'une authenticité absolue, mais que Posselt a trouvé avec les autres dans les archives de Moscou et qui ne s'en écarte ni par le ton, ni par l'objet. C'était tout un plan de réforme administrative en Russie, par l'établissement de colléges ou comités, au nombre de neuf, savoir : colléges d'État, de la guerre, des finances, de la police, de la justice, du commerce, de la réligion, de révision, de l'instruction publique. C'était comme une première ébauche de nos ministères; et ce qui se dégage de ces plans, c'est un grand effort pour centraliser les sciences en Russie dans quelque grand établissement qui pût les réunir et les répandre.

VI

Telle est l'histoire de ces relations de Leibniz avec Pierre le Grand, d'après les nouveaux documents; elle montre bien ce que fut la vie du sage de Hanovre et quel est son idéal: cette attente perpétuelle d'un siècle nouveau, d'une Europe, que dis-je, d'un univers renouvelé et réformé, attente toujours trompée, mais résistant à tout; le véritable optimisme enfin, qui n'exclut ni la grandeur d'âme, ni l'amitié des héros, ni l'amour de l'humanité, et qui leur montre le but.

A voir notre philosophe si empressé auprès des empereurs et occupé de se créer des relations parmi les diplomates et les ministres, on se demande si c'était bien la tâche d'un sage, d'un nouveau Descartes, d'un de ces hommes enfin dont la devise doit être : *Qui bene vixit, bene latuit*; mais ce serait mal comprendre Leibniz que de le juger d'après une telle règle.

Leibniz est un découvreur; on ne saurait mieux le comparer qu'à ces hardis navigateurs qui ont entrepris de résoudre l'un des problèmes qu'il avait posés : celui du passage au pôle nord. Ce sont les côtés inexplorés, les obscurités de la science qui l'attirent. Il parle souvent de la Russie comme d'une terre vierge, *terra vergine*, et il se réjouit de l'heureuse occasion qui lui est donnée d'expérimenter les méthodes de la science sur un sujet neuf. L'Orient à connaître, la Russie à défricher et à *débarbariser*, comme il le dit énergiquement (1), ses langues, ses religions à deviner, voilà ses études préférées.

Une autre réflexion que suggère la lecture de ces documents, c'est le peu qu'il obtint et la médiocrité du résultat, si l'on en juge par la peine qu'il s'est donnée. Mais ici encore nous avons une réponse bien simple à faire.

Les prophètes ne voient jamais leur œuvre accomplie, mais leur œuvre n'en existe pas moins. C'est le cas pour Leibniz. Tout ce qu'il a semé a levé plus tard, tout ce qu'il a préparé pour la Russie s'est réalisé au siècle suivant.

L'Académie de Saint-Pétersbourg, et tout le système de l'instruction publique en Russie, lui doivent leur origine; car ce serait une erreur de croire qu'en ces questions vitales pour le sort des États et le bien-être des sujets, Leibniz se bornait aux académies; ce qu'il voulait, c'était répandre partout et dans tous les coins de ce vaste empire les arts, les sciences et les métiers, par des sociétés, par des colléges et des universités. L'enseignement de la jeunesse était son objectif en Russie, comme en Prusse. Il entreprenait toute une organisation de l'enseignement à tous les degrés, depuis l'école jusqu'aux académies. C'est la pensée dominante de ses lettres et de ses mémoires, si nombreux, de cette époque. C'est ainsi qu'en décembre 1708, il rédigeait une première note pour le czar et qu'il insistait sur « le besoin d'entente, de correspondance et surtout de connexion et de direction pour les savants ». Il indiquait le moyen d'y arriver : 1° par les bibliothèques; 2° les théâtres ou musées de la nature et de l'art; 3° les laboratoires et les observatoires (1).

Dans un projet de mémoire, rédigé pour le duc Antoine Ulrich, qui était son intermédiaire le plus bienveillant et le plus zélé auprès du czar, il énumérait avec une complaisance qui ne lui est pas habituelle ses titres académiques, parce qu'ils le recommandaient à l'attention de Pierre le Grand pour cet objet, et il rappelait en même temps les efforts qu'il avait déjà tentés et le but élevé qu'il poursuivait en l'entretenant sans cesse de géographie et de navigation; enfin, il attendait beaucoup de la participation d'Ubrich pour la constitution générale des arts et des sciences qu'il eût voulu donner à la Russie, et pour la fondation d'un collége ou conseil supérieur *(ober collegium)*, qui lui paraissait de nature à réaliser ce dessein (2). Il fallait bien que cette création l'occupât de préférence à toute autre, car il y revient dans un autre exposé de la même date (1701) (3) qui fut certainement présenté au czar ou à ses ministres. Ce mémoire se résume en trois points : 1° développer l'enseignement de la jeunesse dans tout l'empire russe, en y comprenant les bonnes mœurs avec l'étude des langues, des arts et des sciences; 2° instituer des observations physiques, techniques et surtout astronomiques, observations qui manquent totalement jusqu'ici pour la Russie, et qui accroîtront sa population, ses ressources économiques et son bien-être; 3° se procurer d'Europe et de la Chine ou du Cathay les meilleurs renseignements possibles, et, pour cela, utiliser l'admirable position de la Russie, qui peut servir de trait d'union entre ces deux parties du monde. Le moyen d'exécution, c'était encore la fondation d'un collége ou conseil supérieur, comme en Chine, et sous la protection du puissant monarque que l'empire russe avait à sa tête. Enfin, dans les entretiens de Torgau, dont nous avons donné l'essentiel, la fondation de ce collége revient encore. M. Guerrier a retrouvé ce que j'appellerais volontiers ses notes d'audience. Elles sont relatives à cet établissement supérieur : il en rédige les statuts et il ne demande, pour l'établir, qu'une somme annuelle de 10 000 thalers; « car, ajoute-t-il, cette somme suffit pour faire

(1) Dans une lettre à un personnage de la cour de Wolfenbüttel : « Sçavez-vous, monsieur, quelle pensée m'est venue dans l'esprit ? Vous aurez ouï-dire que M. Wergelius travaille à introduire une réforme dans nos écoles et estudes. Je m'en vay luy écrire que puisque le Czar veut débarbariser son pays, il y trouvera *tabulam rasam*, comme une nouvelle terre qu'on veut défricher. » Il s'est servi de la même expression dans une lettre à Sparvenfeld. Guerrie, p. 38, n° 34.

(1) P. 96.
(2) P. 173.
(3) P. 178.

en un an plus qu'en dix, et avec 10 000 thalers plus qu'avec 100 000. » L'organisation de ce collège était vaste et puissante comme toutes les créations scientifiques de Lebniz. Ce n'était pas simplement un conseil supérieur de l'instruction publique, comme en France : il centralisait les attributions et il allait jusqu'à lui donner la haute main sur l'enseignement tout entier; il l'enrichissait de priviléges considérables sur le papier, les livres, les imprimeries, les pharmacies; ce devait être aussi une sorte de ministère du commerce international, en même temps que des mines, des sels et des produits alimentaires; l'hygiène et la médecine en dépendaient. Leibniz avait compris pour la Russie la nécessité d'une centralisation scientifique très-forte, à cause de l'étendue et de la distance à regagner en peu d'années.

Dans un autre document de 1712, rédigé pour le czar et remis par Schleiniz à Greifswald, il ajoute : « Cela posé, il sera bon de penser au plus tôt à préparer les choses, c'est-à-dire à former un plan bien lié et puis à songer aux moyens propres à l'exécuter, c'est-à-dire tant aux personnes, choses et actions dont on aura besoin, qu'aux dépenses qu'il conviendra de faire. » Et, dans un autre projet du même jour, il ajoute : « Pour mieux réussir dans un si beau et si grand dessein, il serait peut-être à propos que Sa Majesté établît une espèce de conseil particulier, dont l'objet fût en général le soin d'introduire, d'augmenter et de faire fleurir toutes les bonnes connaisances dans son empire. De ce conseil dépendraient les académies et les sociétés savantes, les écoles, les imprimeries et librairies, le soin des langues avec les truchemans, l'histoire et la géographie tant internes qu'externes, l'instruction des artisans, mariniers, jardiniers, chimistes et autres; puis la correspondance avec les étrangers sur les lettres et les sciences, les gazettes et almanachs, l'importation et la censure des livres, la formation des bibliothèques et cabinets de raretés, les observatoires et laboratoires, et quantité d'autres matières qu'il serait trop long de spécifier et où l'on se peut rapporter, en partie, à l'exemple d'autres sociétés savantes ou académies des sciences et arts (1). »

La série de nos manuscrits se termine par celui de 1716, rédigé peu de temps avant sa mort, et relatif à la fondation de neuf collége sou ministères, au premier rang desquels figure celui de l'instruction publique. Partout la même pensée se révèle, celle d'une organisation centrale, et de toutes pièces, de l'enseignement universitaire dans ce vaste empire. Leibniz se montre ici sous son vrai jour, comme un conquérant scientifique au service d'un conquérant législateur.

Si la Russie n'a point possédé Leibniz, le commerce de ces deux hommes est instructif et leur amitié fut féconde. Leibniz, comme Voltaire, eut *sa passion* pour Pierre le Grand, et tout ce que nous avons cité de ses lettres prouve qu'il sut inspirer au czar un attachement durable. C'est ainsi qu'un rapprochement naît sous ma plume, et que je ne résiste pas en terminant au plaisir de les comparer l'un à l'autre.

Parallèle étrange à première vue, que celui qui a pour objet un savant et un souverain, bien qu'il s'agisse d'un souverain qui, suivant le beau mot de Fontenelle, « s'était accoutumé depuis longtemps à être homme ». Et d'ailleurs ce n'est pas le rang, mais le génie que l'on compare. De ce point de vue, s'il y a des différences dont il faut tenir compte, les traits de similitude abondent, et je ne parle pas des plus faciles : que tous deux, par exemple, nommés membres de l'Académie des sciences, ont eu ce rare bonheur d'être loués par Fontenelle; ou bien encore que, si l'on en croit une généalogie de Leibniz retrouvée par Pertz et publiée par Guhrauer, tous deux étaient Slaves, Pierre par sa naissance et Leibniz par ses origines (1). Non, j'entends parler de ressemblances plus sûres et plus profondes.

Pierre le Grand s'est formé seul et par lui-même, comme Leibniz. Rappelons-nous le jeune étudiant de Leipzig étonnant ses maîtres et ses camarades, auxquels il faisait l'effet d'un prodige : *pro monstro erat*; dévorant ses livres et méditant au Rosenthal. C'était son chantier de Saardam. Il ne ressemble à rien de ce qu'on avait vu jusqu'alors dans les sciences. Il les traite librement, familièrement; jamais on ne fut moins esclave de la routine et des vieilles méthodes. Pierre-Alexis traite ses peuples comme Leibniz fait des sciences. Génie indépendant et même un peu sauvage, il veut voir le monde pour apprendre, et il acquiert la pratique de quatorze métiers. Que fait notre jeune philosophe? « Je ne pouvais, dit-il, supporter cette maxime bourgeoise qui vous fixe comme avec un clou à une certaine place : je tournai ma pensée vers les voyages, ces premières expériences de la jeunesse. » Ils ont de bonne heure le goût des réformes, et, pour s'y préparer, ils s'exercent à manier les objets de ces réformes : l'un les sciences et les premiers principes, qui sont les instruments de ses belles découvertes; l'autre la marine et les arts, qui lui sont nécessaires pour l'éducation de ses peuples. Enfin le souci des petits, des humbles et des faibles leur est commun. Seulement Leibniz transporte cet amour dans les sciences, et Pierre dans le gouvernement. Il n'y a pas jusqu'à ce je ne sais quoi d'énorme dans les desseins qui ne soit une ressemblance de plus : l'un parvenant à former un puissant empire avec des lambeaux de peuples mal instruits, et apprenant à vaincre Charles XII à force d'être battu; l'autre réussissant par l'heureuse audace de ses méthodes à faire des découvertes, à dépasser Bacon, à égaler Newton sur son propre terrain. Ils finissent par exceller, l'un, suivant la forte image de Leibniz, « dans l'art de cultiver de grandes nations »; l'autre dans la science non moins difficile de mener de front toutes les connaissances humaines. Pour achever le parallèle, tous deux sont précurseurs et tous deux sont conquérants. On ne niera certes pas que Leibniz ne soit un précurseur dans les sciences, mais on s'étonnera qu'il soit conquérant; et, de même, nul ne doute que Pierre soit un conquérant; mais on se demandera pourquoi et comment il est un précurseur! Pierre le Grand fut un précurseur qui montra à la Russie les chemins de la mer Noire et de l'Inde, qui la tira des cavernes de l'ignorance pour l'appeler à la vie, à la culture de l'esprit, qui lui révéla ses destinées. Et Leibniz fut à sa manière un conquérant qui sut dompter, organiser, centraliser les sciences et les faire servir aux usages de la vie. « De plusieurs Hercule, dit Fontenelle, l'antiquité n'en a fait qu'un, et du seul M. Leibniz nous ferons plusieurs savants! »

A. FOUCHER DE CAREIL.

(1) P. 221.

(1) *Leibniziorum nomen slavonicum : familia ex Polonia oriunda.* (Voyez Guhrauer.)

LA THÉORIE DES RACES

À propos du livre de M. Albert Dumont sur le Balkan et l'Adriatique (1).

Pour faire connaître le programme que s'est tracé, le but que s'est proposé M. Albert Dumont en écrivant, après tant d'autres, un voyage en Orient, nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques lignes de sa courte préface. Rien ne saurait mieux mettre le lecteur en mesure d'apprécier l'intérêt de sa tentative, l'originalité de sa méthode et de son œuvre :

« Je réunis en un volume des études qui ont paru récemment dans la *Revue des deux mondes*. J'ai cherché à y peindre la vie orientale, surtout celle des campagnes et des villes de province, les nuances du sentiment et de la pensée chez des peuples qui nous ressemblent si peu. Il importerait certes d'être attentif aux moindres détails extérieurs; mais ces formes sensibles à tous, — j'espère ne l'avoir jamais oublié, — ne sont que l'expression du caractère : c'est le caractère même qu'il faut analyser et comprendre.

» Quatre races habitent la péninsule du Balkan : les Turcs, les Albanais, les Slaves et les Grecs. J'ai décrit l'état moral et politique de chacune d'elles; j'ai voulu voir ensuite si, dans ce mélange de facultés si variées, il n'en est pas un certain nombre qu'il soit possible de définir, de classer, de subordonner les unes aux autres pour les expliquer; comment les faiblesses et les imperfections de ces races sont dans un rapport étroit avec leurs qualités. Cette longue enquête a fait un des principaux intérêts des huit années de voyage que j'ai passées en Turquie. J'ai lu, en même temps, ce qu'on avait écrit sur le sujet. Après ce qui avait été dit, il m'a paru qu'il restait beaucoup à dire. Je crois qu'en général on a trop négligé l'étude des mœurs, des sentiments, des idées. En considérant chaque peuple séparément, on s'est exposé à n'en juger aucun avec équité; en refusant de consulter le passé, on a mal vu le présent.

» L'historien est un voyageur qui, passant de siècle en siècle, s'assied au foyer des hôtes les plus divers, écoute leurs discours, partage leurs sentiments, éprouve leurs passions, se pénètre de leurs idées et quitte parfois sa propre nature pour prendre la leur. Le voyageur est un historien qui, de pays en pays, s'enchante de la variété de spectacles toujours nouveaux, et cherche à comprendre les mille formes de la vie morale. Il n'y a pas de plaisir plus charmant que l'analyse, il n'y a pas de méthode plus féconde; mais la loi de la science nous impose de ne considérer le particulier que pour remonter au général. Dans ces êtres collectifs qui forment les sociétés, tout est harmonie, puisque tout est vivant. Les détails n'ont de prix que s'ils trouvent une place naturelle dans cet ensemble qu'ils permettent de reconstituer et qui cependant les explique seul. »

Vous voilà donc averti; vous auriez tort de rien chercher ici qui rappelle, même de loin, ces récits de voyage où la personne du narrateur, ses aventures, ses impressions, ses sentiments, jouent le rôle principal. Ce serait s'exposer à manquer de justice que de prétendre comparer M. Dumont au dernier voyageur qui se soit fait lire du public français, à M. de Beauvoir; on lui ferait encore un tort plus grave si l'on s'avisait de le mettre en parallèle avec l'inimitable Jacquemont, avec ces lettres où l'on ne sait ce qu'il convient d'admirer davantage, la rare pénétration de l'observateur, l'esprit et le talent du conteur, le caractère même de l'homme et les merveilleuses qualités qu'il déploie pour accomplir, avec de si faibles moyens, une si grande entreprise; enfin, son sang-froid dans le péril, sa gaieté dans la souffrance, son calme stoïque en face de la mort. M. Dumont a beaucoup et très-bien voyagé; quoiqu'il n'ait point fait le tour du monde comme M. de Beauvoir, ni, comme Jacquemont, gravi l'Himalaya, forcé la frontière chinoise et apprivoisé le féroce et défiant Runjet-Sing, ses courses à travers la Turquie d'Europe n'ont point été sans quelque hardiesse et sans beaucoup de fatigues. Les rives marécageuses de la Bouïna et de l'Achéloüs, du Vardar et de la Maritza, ont, comme les jungles de l'Inde et la meurtrière île de Salsette, leurs miasmes paludéens et leurs fièvres pernicieuses. Certaines parties de la péninsule du Balkan, que les chemins de fer s'apprêtent à traverser, étaient encore pour les géographes, il y a trois ou quatre ans, une véritable *terra incognita* qui, sur les cartes dressées avec quelque soin, figurait en blanc. Il est tel canton montagneux, soumis de nom seulement à l'autorité centrale et toujours agité par des vendettas et par des guerres avec ses voisins, où vous ne risquiez guère moins, en vous hasardant à y pénétrer, que dans l'intérieur de l'Afrique ou dans les hautes vallées qui descendent des plateaux du Thibet : vous vous y mettiez, de la même manière, à la discrétion de la barbarie vous ne pouviez compter sur aucun secours extérieur, sur aucune protection de police.

Comme explorateur, M. Dumont a donc payé de sa personne et fait ses preuves. Par des recherches dont nous n'avons encore, dans les *Archives des missions scientifiques* (1), qu'une bien rapide analyse, il a contribué à mieux faire connaître une vaste région qui, située en pleine Europe, restait pour ainsi dire à découvrir. Dans ce bataillon sacré des voyageurs savants, que la France ne sait pas honorer et récompenser comme le fait l'Angleterre, il a bien gagné, sinon l'épaulette, tout au moins les galons. Ce n'est pourtant point, à proprement parler, un livre de voyage que *le Balkan et l'Adriatique*. Le titre, au premier abord, pourrait tromper; mais il suffit de parcourir ces pages pour en saisir le véritable caractère : c'est un ouvrage d'histoire qu'a voulu écrire M. Dumont, et c'est à ce point de vue qu'il convient d'étudier et de juger son livre. Aussi bien la forme du journal, que l'auteur a conservée dans le premier chapitre, intitulé *la Mer de Marmara*, disparaît-elle dès le second. Dès lors, plus de trace d'indécision : l'écrivain a pris son parti. Au lieu de nous raconter en détail sa vie et ses aventures, de nous rapporter des conversations et des anecdotes, de faire passer devant nos yeux une rapide succession d'images, de nous fournir enfin des faits particuliers d'où nous dégagerions ensuite nous-mêmes les idées générales et les conclusions qu'elles suggèrent, M. Dumont a préféré entreprendre lui-même ce travail; il n'a considéré ses notes de voyage que comme des matériaux dont nul n'était plus apte que lui-même à faire un habile et fructueux usage. Il nous offre dès lors, sans plus tenir compte des temps ni des distances parcourues, une série de tableaux d'ensemble ou de monogra-

(1) *Le Balkan et l'Adriatique. Les Bulgares et les Albanais. L'administration en Turquie. La vie des campagnes. Le panslavisme et l'hellénisme*, par ALBERT DUMONT. 1 vol. in-8°, Didier et Cie, 1873.

(1) *Nouvelle série*, t. VI, p. 447.

Phies historiques, qui portent les titres suivants : II. *Andrinople. L'administration d'une province turque.* III. *Philippopolis. Le réveil bulgare.* IV. *La Dalmatie et les Slaves du Sud.* V. *Scutari et les Albanais. Les tribus des montagnes et les mœurs de la Grèce héroïque.* VI. *Le pachalikat d'Épire, et l'hellénisme en Turquie.*

Non-seulement c'est ici un livre d'histoire, mais l'auteur y a, sinon exposé et développé, du moins appliqué et même clairement indiqué, en plus d'un endroit, toute une philosophie de l'histoire, ou, pour prendre un mot moins ambitieux, une méthode historique qui, nous le savons, occupe depuis longtemps sa pensée. Nous citerons une page où se laissent entrevoir, mieux peut-être que partout ailleurs, l'esprit et la portée de cette méthode :

« Les Albanais ont une foule de superstitions; Georges de Hahn et M. Hecquard en ont recueilli un grand nombre. Il est difficile pour l'étranger de les étudier; il faudrait qu'il connût très-bien la langue, qu'on lui parlât avec vérité sur ces sujets qui sont toujours mystérieux, avec précision sur des croyances dont le propre est de rester vagues pour ceux-là mêmes qui en vivent dès l'enfance. L'historien doit aussi se défier de ces rapprochements trop nombreux qu'il établit entre les croyances d'un peuple et celles d'un autre. Il arrive ici ce qui se produit si facilement en philologie : les ressemblances se trouvant trop aisément, on est trop porté à rattacher à une antique origine, à la race qui passe pour mère de toutes les nôtres, des idées nées du hasard, des coutumes qui remontent à quelques années et qui souvent sont isolées dans une tribu. Nous ne saurions oublier non plus que le même état d'esprit, la même imperfection de pensée, font naître, chez des peuples qui n'ont rien reçu les uns des autres, des superstitions semblables. C'est la nature surtout qui frappe ces imaginations très-simples : que de chimères, que de rêves, que de créations irréfléchies le spectacle des choses extérieures, vu par des esprits également enfantins, ne fait-il pas naître, chimères et rêves peu différents de ceux qui se sont imposés à d'autres peuples avec lesquels les Albanais n'ont eu aucune relation ! La science, qui procède par périodes d'enthousiasme, a cherché depuis plusieurs années, non sans exagérer les principes sur lesquels elle s'appuyait, à rattacher les croyances populaires de l'Europe à celles de l'antique race aryenne. Ces grands efforts ont rendu des services, bien qu'ils aient souvent perdu de vue la raison et le bon sens. Le temps d'une seconde période est peut-être venu où l'historien, le philosophe, pénétrant par l'analyse dans l'esprit des peuples primitifs, en définira tous les caractères, marquera ensuite comment le monde extérieur agit sur l'âme, comment cette âme elle-même se développe, comment les sentiments s'y produisent, s'y combattent, s'y modifient, et, par cette connaissance profonde, montrera quelles sont les superstitions qui naissent d'elles-mêmes dans un pareil état d'esprit. Il est bien évident que, dès que les races ou les circonstances ne sont pas très-dissemblables, l'imagination barbare doit subir les mêmes évolutions (1). C'est par la nature même des caractères, par la jeunesse des esprits plus encore que par des influences lointaines et insaisissables, qu'on peut rendre compte le plus souvent des légendes d'un peuple.

(1) Dans le texte (p. 310) un accent mis mal à propos sur le mot *ou* rend cette phrase inintelligible. Les fautes d'impression ne sont pas rares dans ce volume, surtout dans les dernières feuilles. Les mots étrangers, ceux qui appartiennent aux langues orientales et aux idiomes slaves, y sont aussi en général transcrits avec quelque négligence.

A propos de la compensation pour le meurtre, qui existe chez les Albanais et dans le Monténégro, comme elle a jadis existé dans la société homérique ou chez les Francs et autres barbares destructeurs de l'empire romain, M. Dumont revient sur les mêmes idées et conclut ainsi : « En dehors de tout caractère de race, le même état primitif impose des mœurs souvent semblables. »

Déjà, depuis quelque temps, plus d'une voix s'était élevée de divers côtés pour protester contre l'abus que la science a fait du principe de la race : c'est que l'on a vraiment trop perdu de vue, dans ces dernières années, l'unité de l'espèce humaine, l'homme même et ses caractères essentiels, généraux, permanents. On s'est trouvé souvent conduit ainsi à considérer comme l'apanage d'une race tel ou tel trait de mœurs, tel ou tel usage, telle ou telle croyance, qu'une étude plus approfondie, que de récentes découvertes ont permis ensuite de constater chez d'autres races. Alors l'embarras était grand. Pour ne pas renoncer à sa théorie, on était conduit à supposer des rapports imaginaires entre des peuples que tout dans le passé semblait séparer l'un de l'autre; on prenait avec l'histoire de singulières libertés. C'est même là ce qui commença à éveiller la méfiance; on se heurtait, dans cette voie, à trop de difficultés; il fallait recourir à de trop étranges hypothèses. Ces ressemblances que l'on a voulu mettre sur le compte de la race ne comportent-elles pas une explication beaucoup plus simple? Dans deux sols et deux climats pareils, — s'il en existait qui ne différassent point par quelque côté, — deux pieds d'une même plante, également sains et vigoureux, porteraient en la même saison, quelle que fût la distance qui les séparât, des fleurs, puis des fruits semblables; il n'en est pas autrement de ce qu'Alfieri appelait « la plante humaine », *la pianta uomo*. Quand deux peuples ont, si l'on peut ainsi parler, le même âge et qu'ils se développent dans des milieux dont la différence n'est pas très-sensible, ils éprouvent, en face de la nature, des impressions analogues qui se traduisent par des expressions, des croyances, des formes d'art, des usages, des institutions dont la ressemblance est frappante. Pour prendre des exemples, le régime de la tribu ou du clan, comme on voudra l'appeler, la composition pour le meurtre, l'habitude d'acheter aux parents ou d'enlever par la force les filles que l'on veut épouser, tout cela n'est point particulier à telle ou telle race, mais caractérise un certain état social qui correspond à l'une des périodes, à l'une des phases normales par où doit passer la vie de toute race humaine (1). C'est donc par l'étude de l'âme dans ses moments, dans ses états successifs, que doit débuter l'historien; il faut qu'il ait adopté ou qu'il se soit fait une psychologie.

Par ce terme, nous entendons d'ailleurs toute autre chose qu'on ne l'a fait jusqu'ici dans l'école; il ne s'agit point ici de scinder arbitrairement l'homme, ce tout indivisible, en substance pensante et en substance étendue, ni de prétendre étudier à part les phénomènes dont la substance pensante est le théâtre. Dans cette doctrine, à peine admettait-on,

(1) Dans l'un des plus curieux travaux que contiennent les *Essais sur la mythologie comparée, les traditions et les coutumes*, traduits par nous (Didier, 1873), M. Max Müller a montré comment on trouve chez des peuples qui n'ont aucun rapport de filiation et de parenté certaines superstitions, certains usages bizarres, tels que celui de la *couvade*. (Voy. pp. 323-333.)

comme à regret, que l'homme eût un corps; dans les livres qui en traitaient, à peine accordait-on, par acquit de conscience, quelques pages aux rapports du physique et du moral. De subtils et puissants esprits ont dépensé une singulière force d'analyse à noter ainsi, par l'observation interne, ce qu'ils appelaient les faits de conscience et à décrire un homme qui n'est d'aucun sexe, d'aucun âge, d'aucun pays. A ce degré d'abstraction, il ne reste plus qu'une chose qui puisse faire la matière d'une véritable science, les lois du raisonnement, les catégories de la pensée, en un mot la logique. Ébauchée par Aristote d'une main si ferme et si hardie, cette science, après les travaux de Kant et de ses successeurs, est bien près d'être achevée. En tout cas, ses théories ne suffisent point à l'historien; l'histoire est la science du devenir. Ce qui fait le sujet de ses recherches, ce n'est point cet homme abstrait des cartésiens qui est en dehors du temps, de l'espace, de la vie; c'est l'homme vivant et concret, l'homme de tel siècle et de telle race, soumis à l'action de tel ou tel climat. Plus il est richement déterminé par un ensemble de traits qui le distinguent du reste de l'espèce, plus il prend d'importance et d'intérêt aux yeux de l'historien.

La science que suppose donc, à la fois comme son point de départ et comme son but suprême, toute recherche historique, c'est la connaissance de l'homme pris tel qu'il s'offre à nous dans sa complexe et mystérieuse unité, en relations étroites avec la nature qui l'enveloppe, le nourrit et le modifie; passant enfin, comme tous les autres êtres organisés, par une série d'états qui le conduisent de l'enfance à la maturité et, selon toute apparence, à une vieillesse, à une mort qui finiront par atteindre l'espèce, comme elles ne cessent d'atteindre les individus. Chez les plus anciens historiens, honneur de la Grèce, chez ceux qui tentèrent ainsi les premiers de choisir, dans la multiplicité indéfinie des êtres et des phénomènes, les hommes et les faits dont le souvenir méritait d'être conservé, cette théorie ne pouvait être encore que le résultat de leur expérience et de leurs réflexions personnelles, quelque chose de bien incertain et de bien borné. A mesure que les faits observés et décrits s'accumulent en plus grand nombre et que s'étend le champ de la recherche, cette théorie de la vie de notre espèce sort peu à peu du vague, s'esquisse et se dégage, par parties tout au moins. Hippocrate, Aristote, observent et marquent déjà l'influence des climats. Thucydide explique ce qu'était la Grèce homérique par ce qu'est encore de son temps la Grèce occidentale, celle des Étoliens et des Acarnaniens; il devine, il devance ainsi cette théorie des arrêts de développement dont les sciences naturelles font aujourd'hui un si fréquent et si profitable usage. L'idée de comparer les phases parcourues par l'espèce à celles que traverse l'individu vient plus tard. Vico, Herder, Auguste Comte, cherchent à noter les lois qui règlent la marche des sociétés humaines, la succession des croyances et des formes sociales. Aucun de ces systèmes n'a encore réussi à s'imposer comme une science faite, dont il ne resterait plus qu'à remplir les cadres et à multiplier les applications; mais il s'en dégage, dès maintenant, comme une inspiration commune, l'habitude d'employer, au moins à titre provisoire, certaines classifications, certaines formules, l'instinct et le désir d'une méthode qui subordonne à des lois l'apparente anarchie des phénomènes. Ces lois ordonnatrices, seules intelligibles au milieu de cette vaste confusion des choses, ceux-ci, comme Bossuet, les demandent à un dessein de la Providence dans le secret duquel ils se croient; ils rattachent toute l'histoire de l'humanité à celle d'un peuple élu de Dieu, au grand drame de la Passion et à la diffusion de la vérité chrétienne. Ceux-là cherchent ces lois surtout dans les énergies profondes et latentes des différentes races. D'autres voient partout l'action des milieux et négligent toute autre cause. La vraie méthode, qu'il est plus facile de pressentir que de pratiquer, éviterait toute préoccupation exclusive; se fondant sur le principe de l'unité de l'espèce, c'est dans une histoire naturelle de l'homme, étudié sous les climats les plus divers et à tous les âges de sa vie, qu'elle chercherait le sens et la clef de toutes les histoires particulières. Historiens qui, pourvus de tous les instruments de la science et portés sur les ailes de l'imagination, voyagent chez les peuples éteints et dans les cités détruites; voyageurs qui, rompus à la pratique de l'observation, visitent les sociétés étranges et les peuples restés barbares, tous concourent à réunir les matériaux de ce qui pourra s'appeler enfin la philosophie de l'histoire. Cette philosophie, M. Dumont essayera-t-il de l'écrire? Après tant de monographies érudites qui lui ont déjà fait un nom dans la science, abordera-t-il ce travail d'ensemble qui pourrait mettre son auteur hors pair? Nous l'ignorons; ce qui est certain, c'est qu'il paraît avoir réfléchi sérieusement à ces questions; c'est qu'il a une idée nette du problème et de ses données, de la méthode à suivre pour le résoudre.

M. Albert Dumont a raison de dire que l'on a fait, dans ces dernières années, un singulier abus de la théorie des races; c'est surtout quand il s'agit de croyances et d'institutions que l'on devrait y regarder à deux fois avant de la faire intervenir. Qu'est-ce, en effet, que la race? Une certaine manière d'être, lentement créée par l'action persistante des circonstances et du milieu, un groupe d'instincts secondaires devenus, par l'hérédité, communs à tout un groupe d'individus et de familles. Or, pour enfoncer, pour enraciner ces habitudes et ces instincts, pour imprimer à tout l'homme des caractères physiques et moraux qui se transmettent avec le sang, il faut une longue suite d'années. Mais le temps ne suffit pas; il faut, de plus, l'action continue et pénétrante de croyances et d'institutions qui rapprochent sans cesse les hommes, qui les fassent vivre ensemble sous une même discipline, de l'enfance à la vieillesse, qui les réunissent dans des émotions communes et les imprègnent des mêmes sentiments. Pour façonner les âmes et les couler, si l'on peut ainsi dire, dans un même moule dont la marque devienne, de génération en génération, plus ferme et plus arrêtée, il n'est point de force plus puissante qu'une éducation nationale. Plus donc on remonte vers les origines, vers ces obscures et lointaines époques où tout commence, moins il y a de chances pour que la race soit déjà créée. D'abord, les siècles ont eu, pour faire leur ouvrage, moins d'heures longuement accumulées; puis la vie nomade ou sauvage, avec sa mobilité, sa dispersion, son décousu, ne comporte pas d'institutions qui mêlent les hommes et les mettent en contact, et qui les frappent tous de la même empreinte, comme le balancier fait les rondelles d'or ou d'argent que lui jette la main de l'ouvrier. Tout y est dans une instabilité perpétuelle; d'une génération à l'autre, tout y finit, tout y recommence; rien ne s'établit et ne se fixe; rien ne dure, pas même la

langue (1). La race, parlez-nous-en pour les peuples qui ont eu une longue vie historique, pour ceux que d'originales et fortes croyances, que de dures épreuves, que d'héroïques efforts pour lutter contre l'étranger, une civilisation bien des fois séculaire et un grand travail intellectuel ont comme affinés au creuset et fondus en un lingot de métal homogène et pur, sans pailles ni scories! Parlez-nous de race à propos des Juifs ou des Grecs, des Hindous ou des Chinois; nous saurons alors ce que vous voulez dire! Avez-vous à faire comprendre le génie de ces nations et le rôle qu'elles ont joué ou qu'elles jouent dans le monde, vous serez en droit d'expliquer, dans une large mesure, le présent par le passé, par les traits plus marqués de siècle en siècle que l'hérédité a gravés dans l'âme de ces peuples. Il s'est formé de cette manière, sous des influences qui se sont perpétuées et ont agi dans le même sens pendant des siècles, ce que l'on appelle, en zoologie et en botanique, une variété; ce type secondaire est devenu assez stable pour survivre ensuite à la disparition des circonstances qui l'ont créé, pour ne s'altérer et ne se dénaturer qu'avec une extrême lenteur, même dans un milieu nouveau et après de nombreux croisements. Cet élément de la race, il faut donc en tenir grand compte quand on écrit l'histoire du monde civilisé, de la société antique ou des sociétés modernes; mais s'agit-il de tribus barbares qui vivent clair-semées sur un vaste territoire, et où le lien est si lâche entre les individus, les familles et les groupes, qu'il se dénoue sans cesse : alors n'est-ce point ailleurs qu'il faut chercher le secret des ressemblances et des différences qui rapprochent ou séparent l'une de l'autre telle ou telle de ces tribus? Dans ce cas, les lois générales qui président à la croissance de l'homme, les circonstances et les milieux qui agissent sur lui avec une force dont la direction et le jeu ne sont plus un mystère pour la science, voilà surtout ce qui doit fournir à l'historien les solutions qu'il poursuit. A propos de sauvages dont le passé se perd dans une nuit sans conscience et sans mémoire, à propos de ces états rudimentaires et de ces croyances primitives, insister sur la race et sur ses caractères propres, c'est vous engager dans une voie dangereuse. Vous aurez compliqué le problème au lieu de le simplifier, et, pour vous tirer d'affaire, vous irez multipliant les hypothèses, supposant démontré ce qui n'est même pas probable, perdant de vue les faits et mettant vos imaginations à la place de la réalité.

Ce qui nous suggère surtout ces observations, ce sont les pages que M. Dumont a consacrées à l'Albanie. Il l'a étudiée sur place ainsi que dans les livres, si remarquables tous trois, surtout le premier, de MM. de Hahn, Reinhold et Hecquard (2). D'après ses notes et ses lectures, il expose et décrit de la manière la plus lucide le régime du clan, avec les mœurs et les institutions qu'il comporte dans un pays de hautes montagnes incultes et d'étroites vallées. Là, les hommes vivent séparés par ces barrières naturelles en petits groupes qui d'ordinaire s'ignorent l'un l'autre, et qui ne se rapprochent guère que pour se combattre, quand la guerre s'allume à propos d'un pâturage ou d'un champ contesté entre deux tribus. Les rapports avec la société que nous peignent l'*Iliade* et l'*Odyssée* sont frappants, et l'auteur les signale à chaque pas avec beaucoup de tact et de finesse. Pourquoi les Albanais sont-ils restés, depuis trois mille ans peut-être, dans cet état tout primitif que les Grecs ont si vite dépassé? pourquoi n'ont-ils pas appris à noter les sons de leur idiome? pourquoi n'ont-ils pas eu de littérature, tandis que les Grecs, partis du même point, donnaient au monde les poëmes homériques et tout ce qui a suivi ce merveilleux début? Albanais et Grecs semblent descendre d'une même souche; le sol et le climat étaient, sinon tout à fait pareils, au moins fort semblables : la seule différence importante, c'est que la configuration de la Grèce, toute creusée de golfes profonds et tout entourée d'îles, mettant partout les flots à la portée de ses habitants et paraissant les convier à se risquer sur cet élément, leur fournissait, pour se visiter les uns les autres et pour explorer le monde, « les routes humides de la mer », πόντου ὑγρὰ κέλευθα (1). Cette seule différence suffit-elle à rendre compte de la dissemblance des destinées? Il y a là un problème qu'il est plus facile de poser que de résoudre.

Sur le caractère grec lui-même, sur ses traits particuliers tels qu'ils se manifestent dans l'antiquité et tels qu'on les trouve encore de nos jours, il y a aussi, dans les chapitres premier et sixième de M. Dumont, des remarques qui témoignent d'un rare sens historique : nous ne croyons pas que personne ait jamais mieux analysé ce que l'on peut appeler l'hellénisme. Pour donner, en finissant, quelque idée de la manière et du style de notre voyageur, ou plutôt de notre historien, nous ne pouvons mieux faire que de citer les pages où, avant de poser la plume, il résume ses observations et son jugement sur la race grecque, son passé, son présent et son avenir :

« Quand l'histoire rencontre une race qui a traversé, sans mourir, les catastrophes les plus graves, qui a résisté à toutes les atteintes, qui conserve, après tant de siècles d'esclavages divers, sa langue aussi vieille qu'Homère, des mœurs et une forme d'esprit que nous retrouvons dans le plus lointain passé, et d'éternelles espérances, le sentiment de respect que nous éprouvons ne doit rien à un enthousiasme facile; il est justifié par le spectacle si différent que nous offre la vie des autres nations. Le premier mérite des Grecs est de n'avoir pas péri. Comme Israël a vécu parce qu'il possédait au plus haut point l'absolue confiance dans la dignité de ses sentiments religieux, les Grecs ont dû de ne pas mourir à l'estime qu'ils avaient pour leurs qualités intellectuelles, à leur passion pour l'indépendance. Semblables au peuple de Dieu en ce sens qu'ils ont été, comme lui, les maîtres de notre éducation, ils en diffèrent en cela qu'ils sont plus nombreux et qu'ils ont toujours poursuivi des projets de politique terrestre. Ils attendent non pas le Messie, mais la liberté de toute leur race. Ils l'attendent depuis près de dix-huit siècles et l'on voit déjà que tout n'est pas chimère dans ces espérances. Ils savent bien, même quand ils se plaignent de l'Occident, que, vivant des œuvres de leur passé, nous avons fait avec eux un traité d'amitié qui a pour garant de notre part une reconnaissance déjà vieille; ils savent aussi qu'enthousiastes comme ils le

(1) Voy. à ce sujet les fines et curieuses remarques de M. Max Müller dans ses *Nouvelles leçons sur la science du langage*, 1re leçon (trad. Harris et Perrot). M. Müller avait déjà touché à ce sujet dans la première de ses leçons. (Trad. Harris et Perrot, 2e édit., 1867, p. 370-371.)

(2) Georges von Hahn, *Albanische Studien*, 1854, in-8°, 3 parties. — Reinhold, *Noctes Pelasgicæ*. — Hecquard, *Histoire et description de la haute Albanie*.

(1) Sur le vrai sens du mot πόντος, le *chemin* universel, le chemin qui mène partout où l'on veut aller, voyez Max Müller, *Nouvelles leçons sur la science du langage*, t. II, p. 33, trad. Harris et Perrot.

sont des choses de l'esprit et du progrès, quelles que soient leurs fautes, ils auront toujours des défenseurs passionnés parmi nous; qu'à l'heure même où nous nous montrons le plus sévères pour eux, nous sommes prêts à répondre encore à leurs vœux les plus ardents, à les réaliser au moins en partie. Comme la disparition des Grecs ne saurait être une hypothèse admissible, que le progrès est en Orient comme partout une nécessité, notre affection ne nous trompe pas.

» L'hellénisme est compromis au nord par le réveil des Slaves, par les défauts de l'Église orthodoxe; il a cependant fait depuis cinquante ans de grands progrès : il a été reconnu par l'Europe, qui l'a reçu dans ses conseils en lui donnant un représentant légal, le royaume de Grèce. Il a transporté chez lui l'éducation et les méthodes de l'Occident avec plus d'enthousiasme, il est vrai, que de succès, mais non sans une vue nette que là était pour lui un principe de salut. Il abuse de l'activité politique, mais il s'est donné une des constitutions les plus libérales qui soient en Europe. Il n'est ni à croire ni à souhaiter qu'il prenne jamais tout à fait l'esprit de l'Occident. La force de gouverner de nombreuses nations d'autre race, pour le bien de ces nations mêmes, lui manquera peut-être toujours : en poursuivant la *grande idée*, il atteindra des résultats plus modestes et encore heureux. Il a dû beaucoup, lors de la guerre de l'Indépendance, à un peuple qui lui est à tous égards inférieur, à ces Albanais qui ont fourni de si braves soldats à la révolution. Les Épirotes, mélange de Grecs et d'Albanais, ont un esprit moins prompt que les Hellènes purs : leurs défauts mêmes seraient utiles à la Grèce. Les Hellènes des riches colonies, s'ils prenaient part au gouvernement du royaume, lui prêteraient le secours de leur expérience, de leur talent, de leur esprit de suite, de leur connaissance pratique des affaires; ce sont là les souhaits les plus ardents que doive former l'hellénisme. Des mille moyens que les politiques d'Athènes imaginèrent pour les réaliser, le plus simple, celui qui ne demande l'aide de personne, serait de donner enfin à la monarchie une administration sérieuse, de développer la richesse publique, d'assurer ainsi aux Grecs un principe d'influence qui leur a toujours manqué, de créer en même temps dans ce pays un parti qui s'opposât de toutes ses forces à ces changements perpétuels où ce peuple s'épuise, où l'esprit de la nation compromet ses plus sérieuses qualités. »

G. Perrot.

L'INSURRECTION DE CUBA

Tant va la cruche à l'eau, dit le proverbe, *qu'à la fin elle se casse*. Cet adage nous semble assez bien s'appliquer à l'autorité de l'Espagne sur sa malheureuse colonie de Cuba. Voilà plus de trois cents ans que Cuba gémit et plus de cinquante ans qu'elle se débat sous l'étreinte du *principe d'autorité*. Si victorieux qu'il ait été jusqu'à 1868 et qu'il affiche la prétention d'être encore, il faudra bien qu'il découvre à la fin l'inanité profonde de toute idée qui n'a point ses racines dans la conscience et dans la justice humaines. Il y a quelque chose à la fois de dérisoire et de tragique à entendre l'Espagne répéter, depuis un demi-siècle, à chaque fois que les infortunés Cubains se soulèvent : « Posez d'abord les armes, et les réformes ensuite vous seront accordées. Nous ne traitons point avec des rebelles : soumettez-vous ; c'est le premier, c'est l'unique moyen de s'entendre. » Si ce conseil est parfois écouté, les cours martiales commencent leur office, le sang ruisselle, les réformes sont renvoyées aux calendes grecques, et la tyrannie est cimentée.

Et voilà, comme nous le disons, plus de cinquante ans que cela dure ! La première révolte de Cuba eut lieu contre Joseph, sous le drapeau de la fidélité aux Bourbons. Mais au fond, l'attachement à la maison d'Espagne n'avait aucune part à l'affaire. La mère patrie était vaincue chez elle ; les Cubains espéraient en profiter, voilà tout. Les Bourbons ne s'y sont point trompés, et, réinstallés en Espagne, ils ont fait peser un joug de fer sur Cuba. Du reste, il faut le dire : le tort en est bien moins à eux qu'à l'Espagne tout entière ; c'est la nation espagnole, le génie castillan, les préjugés castillans, l'aveuglement et l'orgueil castillans, qui ont fait, en plein XIXe siècle, cette étrange gageure de tenir un coin du monde sous le régime de Charles-Quint, de dénier tous droits politiques à une population de 1 500 000 âmes. La chute d'Isabelle n'a rien ou presque rien changé, dans ses rapports avec les colonies, aux vieux errements de la mère patrie ; M. Zorilla lui-même n'a pas agi autrement, envers elles, que les ministres de la reine, et si les Cubains ont fait de la révolution de septembre le signal d'un nouveau soulèvement, c'est qu'ils ne voyaient point dans les événements de Madrid l'espérance de s'affranchir autrement que par la force. Ils ont pensé que la puissance de compression qui les maintenait en serait diminuée, voilà tout. Mais ils avaient une trop longue expérience de leurs maîtres pour se flatter qu'un rayon de lumière, en matière de gouvernement colonial, pût pénétrer dans leur esprit.

Et, en effet, l'insurrection grandissant depuis cinq ans n'a pas encore réussi à dessiller les yeux de l'Espagne, à l'amener à résipiscence, à lui faire comprendre que les conditions de sa souveraineté ont dû changer et ont changé depuis Philippe II. C'est un exemple de ce que peut laisser d'obscurité dans l'esprit d'un peuple, grand et noble d'ailleurs, le règne prolongé de l'erreur sur les premiers principes de morale et de philosophie.

Le régime et plus encore les pratiques administratives auxquels sont soumis les derniers lambeaux de l'empire des Indes occidentales, forment comme une tache noire, ou, pour mieux dire, une tache rouge de sang au milieu de la carte du monde civilisé. La peine de mort, si chère aux Espagnols, y sert sans cesse de corollaire aux abus, et l'opinion que les colonies n'existent que pour l'intérêt de la mère patrie, sans aucune réserve d'humanité et de justice, nous était exprimée à nous-même par un des capitaines généraux de l'île de Cuba, il n'y a guère plus de vingt ans. Longtemps après, en 1865, M. Ernest Duvergier de Hauranne trouvait cette même opinion en pleine vigueur chez les administrateurs de la colonie, et dans une vive esquisse, publiée par la *Revue des deux mondes*, il pouvait dire, en restant dans la plus stricte vérité :

« Le gouvernement colonial, c'est-à-dire le capitaine général de l'île, réunit dans ses mains toutes les attributions et » tous les pouvoirs. Ce gouvernement est un modèle de centralisation administrative bien plus parfait que celui des » pachas de Turquie. Du reste, le système est fort commode ; » le gouvernement lève les impôts et laisse le reste à la nature. Sa seule affaire est de battre monnaie et de tenir » dans la soumission *la siempre fiel isla de Cuba*. Les fonctionnaires sont les sangsues altérées qui, des marais stagnants de la mère patrie, viennent se repaître d'un sang

» riche et nouveau. L'armée, la police, une justice vénale, » un fisc insatiable, voilà les ressorts de ce gouvernement. » L'idée mère qui l'inspire, c'est que l'autorité n'a pour objet » que l'extorsion. »

Dans son ouvrage des *Indes occidentales*, M. Anthony Trollope ne s'exprime guère autrement : « Les Cubains, dit-il, n'ont d'autre privilège que celui de payer l'impôt. Tous les emplois publics sont le patrimoine exclusif des Espagnols... » Et ailleurs : « Aucun créole n'a voix au chapitre dans son propre pays. Il n'a pas même la consolation de penser que ses maîtres sont ses compatriotes. »

Il n'y a, sur la domination oppressive et surannée de l'Espagne dans les îles de Cuba et de Puerto Rico, qu'un témoignage unanime, et les consuls des nations libres ont assisté là, de tous temps, à de déplorables spectacles. L'un d'eux, respectable par son âge et par son expérience des affaires, avait fait un recueil des actes arbitraires et exorbitants dont il avait été témoin. Son caractère public l'empêcha de le publier ; mais M. E. Duvergier de Hauranne en a vu assez dans un rapide coup d'œil, pour que l'on devine, par son esquisse, tout ce qu'on peut apprendre pendant un séjour prolongé.

Cependant les intérêts des nations européennes se combinaient de telle sorte dans la question de Cuba que les choses fussent demeurées éternellement en l'état et qu'un voile officiel eût continué de tout couvrir, sans la puissante levée de boucliers qui suivit de près, dans la grande Antille espagnole, le renversement d'Isabelle. L'insurrection conduite par Carlos Manuel Cespedès ne ressemble point à celles qui l'ont précédée. Sa puissance, sa durée, l'affranchissement des noirs par les insurgés, l'immixtion peu déguisée des Anglo-Saxons, l'établissement d'une junte de secours à New-York, enfin les complications politiques qui se produisent dans la mère patrie, tout lui promet un meilleur avenir. Il est donc intéressant de passer en revue les traits principaux de cette insurrection formidable qui a cru fonder l'indépendance de la patrie et qui, plus probablement, a préparé son absorption dans le grand corps américain.

L'étendard de la révolte a été levé dans la plantation de Démayagua, appartenant à Manuel Cespedès, à peu de distance de Yara, dans le district oriental. Cespedès était connu comme un légiste instruit et comme un riche planteur. Les temps étant venus, il ne tarda pas à se voir entouré des propriétaires ses voisins et de gens respectables. Ce ne fut d'abord qu'un petit noyau de patriotes auquel Cespedès adjoignit ses esclaves en leur donnant immédiatement la liberté. Son ami Aguilera vint le rejoindre, et tous deux se promirent de ne jamais poser les armes qu'ils n'eussent affranchi leur patrie. Leur troupe était peu nombreuse et mal équipée. Elle ne se composait d'abord que de cent quarante-sept hommes armés de quarante-cinq carabines et de longs couteaux que portent les gens de la campagne et qu'on appelle *machetes*. On ne possédait que quatre fusils et une douzaine de pistolets. Cependant, en trois jours, l'armée insurrectionnelle, grossie des contingents des districts de Bayamo, Manzanillo, Jiguani et Las Tunas, s'élevait au chiffre de quatre mille hommes. Avant la fin du mois, Cespedès avait neuf mille hommes sous ses ordres.

Le 10 octobre, les chefs de l'insurrection publièrent, à Manzanillo, la déclaration d'indépendance. Ce document, semblable par la forme et les griefs qu'il invoque à tous les autres du même genre, se termine par ces paroles : « Devant le Dieu de notre conscience et en présence des nations civilisées, nous affirmons la droiture de nos intentions. La vengeance ni l'ambition ne nous inspirent. Nous ne demandons qu'à être libres et à voir libres nos frères. Nous croyons que tel est le dessein du Créateur et qu'il a fait tous les hommes égaux. De là, notre amour de la tolérance, de l'ordre, et de la justice. Nous désirons l'abolition graduelle de l'esclavage avec indemnité pour les propriétaires. Nous admettons le suffrage universel, véritable exercice de la souveraineté du peuple. Nous demandons en tout un religieux respect pour les droits de l'homme, comme étant la base de toute liberté et de toute grandeur. »

La première rencontre eut lieu le 13 avec la garnison de Yara. Les Espagnols furent repoussés, et la ville de Yara tomba au pouvoir des insurgés. Le 8 novembre, ils étaient déjà près de Santiago de Cuba et ils défirent un corps de troupes envoyé à leur rencontre. Ils s'approchèrent à un mille de cette capitale et coupèrent l'aqueduc qui l'approvisionne d'eau potable. Le comte Valmaseda, commandant des forces espagnoles, marcha en personne contre Cespedès. Le général Lersundi lui envoya de la Havane toutes les troupes disponibles, et en même temps mit le pays en état de siége et le soumit aux plus rigoureuses mesures. Défense de publier aucune nouvelle favorable aux insurgés ; ordre d'enregistrer des victoires au compte des troupes espagnoles ; ordre d'arrêter tous les suspects ; ordre d'instituer des commissions militaires jusque dans les villages pourvus de garnisons et de procéder à des jugements sommaires. Il faut le reconnaître ; le capitaine général n'en fut pas tout à fait pour ses peines. Le plan des insurgés, qui embrassait les districts de l'ouest aussi bien que ceux de l'est, avorta à moitié. Le soulèvement de cette partie de l'île qu'on désigne en langue populaire à Cuba par le nom de *Vuelta abajo*, fut arrêté avant que d'avoir pu se produire. Au nombre des arrestations préventives, se trouva justement celle du senor Augustin Santa Rosa, son chef désigné, et sa mort mit la déroute dans son parti.

Cependant le capitaine général, ne se sentant point en force, et sachant que l'Espagne ne pouvait lui envoyer de suffisants renforts, prit la désastreuse mesure de lever une troupe dans l'île même. On la composa des seuls éléments qui fussent à la dévotion de l'Espagne, c'est-à-dire des émigrants espagnols, qui forment à peu près le huitième de la population blanche. Ces émigrants, presque tous aventuriers venus pour faire fortune, sont animés contre les créoles des sentiments les plus hostiles. L'espoir de la haute paye, l'avantage de trouver un emploi facile, le plaisir de satisfaire leur haine contre les Cubains rendit leur enrôlement aisé. C'est pour cela qu'on les a nommés les *volontaires*. En réalité, c'est une troupe espagnole moins disciplinée que l'autre. Par la suite, cette troupe s'est recrutée d'aventuriers de tous les pays, et le *Times* du 19 février de cette année portait le nombre des *heroicos voluntarios de Cuba*, comme parlent les bulletins d'Espagne, à 14 000 pour la seule ville de la Havane, et à 60 000 pour l'île entière.

Les volontaires donnèrent bientôt au capitaine général un échantillon de leur savoir-faire. Les créoles de la Havane, gardés à vue par des milliers de soldats, avaient cherché quelque moyen de coopérer à l'insurrection. Sous le nom de *Société des Travailleurs*, ils réunissaient de l'argent, des vêtements, des vivres. Les femmes donnaient leurs bijoux, les

hommes leurs épargnes. Le bruit vint à se répandre que le produit de certaines représentations au théâtre de Villanueva recevrait cet emploi patriotique. C'était là probablement une manœuvre d'impresarios hardis. Aussitôt la salle fut comble. Des cris même de *Vive Cuba libre!* se firent entendre, et la solennité théâtrale prit tout à fait le caractère d'une manifestation.

A ce moment, les troupes régulières parties en campagne contre les insurgés de l'est avaient laissé aux volontaires le service dans la capitale. On assure qu'il y eut ce jour-là de leur part préméditation et guet-apens; que deux bataillons, le 5e et le 6e, s'étaient cachés dans un fossé voisin, bien avant que les spectateurs ne s'assemblassent. Quoi qu'il en soit, vers neuf heures et demie, comme on demandait à grands cris la levée du rideau pour le second acte, la détonation d'un pistolet se fit entendre. C'était un signal. Aussitôt des coups de fusil se croisèrent de tous les points de la salle. L'assistance épouvantée se précipita vers les portes, et là, entassés, les spectateurs sans armes offrirent un but commode aux fusils des volontaires. Un cri d'horreur se répandit dans la ville et jusque sur les bâtiments de guerre étrangers en station dans le port, — car ils avaient des officiers à terre et pouvaient les croire au théâtre. La fusillade dans la salle ne dura pas moins d'une heure et demie; après quoi les volontaires, laissant le parterre jonché de cadavres, se retirèrent comme sur un mot d'ordre.

Il faut le dire, le capitaine général se hâta de désavouer l'acte des volontaires; mais il agit mollement contre eux; sa proclamation même était ambiguë et il était aisé de voir que cette troupe sauvage et indisciplinée lui était à la fois redoutable et nécessaire. Il est certain que depuis que Lersundi a eu la fatale idée d'instituer cette milice détestable, lui et ses successeurs ont bien souvent songé au moyen d'imiter le sultan Mahmoud et Méhémet-Ali dans leurs procédés envers les mameluks et les janissaires. Mais jusqu'à présent ce sont les volontaires qui ont gardé l'avantage dans cette guerre de mutuelle défiance. Ce sont eux qui ont sans cesse forcé la main aux autorités espagnoles; eux qui ont fait partir le capitaine général Dulce et le général Caballero de Rodas; eux, qui ont massacré les habitants paisibles au théâtre de la Havane; qui ont renouvelé ce massacre dans des conditions non moins révoltantes au *Café du Louvre* dans la même ville; eux qui ont trempé, plus que les autorités régulières elles-mêmes, dans l'assassinat juridique des étudiants. Ces bataillons, leurs colonels et le *Casino espagnol* ou club espagnol, constituent un véritable État dans l'État, comme le disait fort bien ce printemps le correspondant du *Times*, et les éloges pompeux des bulletins de Madrid sur la bravoure et la fidélité de cette milice ne trompent que ceux qui veulent être trompés.

D'un autre côté, pendant que les volontaires massacraient des populations sans armes, les généraux espagnols ne chômaient guère. Le 4 avril 1869, le comte Valmaseda datait de Bayamo la proclamation suivante :

« 1° Tout individu au-dessus de quinze ans qui sera trouvé hors de sa propriété (*finca*) et qui ne pourra justifier des motifs de son absence sera immédiatement fusillé.

» 2° Toute habitation que l'on trouvera inoccupée sera brûlée par les troupes.

» 3° Toute maison sur laquelle ne flottera pas un pavillon blanc, en signe que ses habitants demandent la paix et sont dévoués au gouvernement national, sera réduite en cendres. »

C'est de ce document que M. Fish, le ministre américain, disait : « Pour l'honneur de la civilisation chrétienne, j'espère que ce document est faux. » Mais cette espérance chez M. Fish n'était qu'une figure de rhétorique. Il savait aussi bien qu'aucun de nous que c'est ainsi qu'ont agi et surtout qu'ont parlé de tout temps les autorités espagnoles. Qui n'a lu dans le charmant roman de Manzoni cette série de proclamations (historiques) que faisaient en Lombardie les lieutenants de Philippe IV? Qui n'a jeté les yeux sur la partie officielle de quelque journal de Madrid en temps de guerres civiles et de révolutions? Qui ne se souvient encore de cet arrêté de l'alcalde du palais, dans la dernière année du règne d'Isabelle, qui, vu l'état de siége, portait la *peine de mort* contre « quiconque prêterait directement *ou indirectement* son concours aux fauteurs de la révolution »?

Nous trouvons parmi les livres publiés à New-York sur les affaires de Cuba pendant ces dernières années, un ouvrage écrit avec tous les caractères de la vérité et intitulé *le Livre du sang*. — C'est un récit authentique des actes et de la politique de l'Espagne moderne envers Cuba pendant la guerre de l'indépendance. « Il contient, pour nous servir de ses propres expressions, le catalogue des personnes fusillées de sang-froid par ordre du gouvernement espagnol. Le relevé, avec les noms, prénoms et lieux de naissance, en est pris dans le journal officiel. Ce sont pour la plupart des suspects, et l'on donnera une idée de cette boucherie en disant que leur nombre s'élève à dix-huit cent vingt-huit. — Nous donnons aussi, poursuit l'auteur, une liste de ceux qui ont été fusillés pour avoir été pris les armes à la main, celle-ci nécessairement moins exacte et moins circonstanciée que l'autre. Quant à ceux qui sont tombés sur le champ de bataille, nous n'en parlons point, pas plus que des victimes des massacres en masse exécutés par les volontaires. »

De leur côté, les Espagnols payent leur rigueur obstinée par les pertes qu'ils subissent dans les ravins, les chemins creux, les champs de cannes, qui leur dérobent l'adversaire. Le climat conspire puissamment avec l'insurrection, et les lettres saisies sur les prisonniers et publiées à New-York attestent de la part des soldats, sinon de celle des autorités, un découragement profond. Il est fort difficile d'avoir des renseignements certains sur l'état des choses. Le gouvernement colonial et le gouvernement de Madrid se font plus que jamais une politique de couvrir d'un voile épais les affaires de Cuba; — s'en rapporter aux publications faites par la *junte* d'indépendance siégeant à New-York, serait par trop naïf. C'est surtout dans le *Times* et dans le *Daily News*, généralement très-bien servis par leurs corespondants que l'on peut trouver des informations sur la situation de l'armée cubaine. En ce qui concerne l'armée espagnole, les renseignements sont plus faciles à se procurer, parce que le *Diario de la Marina*, journal officiel de la Havane, ne manque pas d'enregistrer, pour la plus grande gloire du gouvernement espagnol, les débarquements de troupes qui se font dans l'île. On y voit qu'au commencement de l'insurrection l'Espagne y avait vingt mille hommes; qu'à la fin de 1871, c'est-à-dire deux ans après, elle avait envoyé des renforts s'élevant au chiffre de soixante mille; que, depuis, ces envois ont été continués dans la même proportion, sans parler de la création du corps des volontaires, environ soixante mille hommes aussi, qui, comme nous l'avons dit, sont également presque tous des Espagnols. Le *Diario de la Marina*

est plus discret sur le chiffre des troupes réembarquées ; mais la presse de Madrid avouait, le 1er février 1871, la perte de trente mille hommes dont dix-sept cent quarante-huit officiers. Ce nombre a doublé aujourd'hui, car le climat étant la principale cause de ces pertes, elles se proportionnent au chiffre de l'armée en campagne. Aussi M. Fish pouvait-il dire, le 29 octobre de l'année dernière, dans une dépêche adressée au ministre des États-Unis à Madrid : « Les efforts inutiles tentés par le gouvernement d'Espagne pour vaincre l'insurrection cubaine ont déjà coûté la vie à cent mille hommes. » Et dans sa réponse à cette dépêche, le général Sickles annonçait un nouvel embarquement de vingt mille hommes. « Rien, disait ce diplomate, n'est plus propre à montrer la différence qui existe entre le système colonial anglais et le système colonial espagnol, que ce fait caractéristique : à l'heure qu'il est, le Canada n'a pas un soldat anglais, et une armée permanente est jugée nécessaire pour retenir Cuba dans une allégeance forcée. » L'Espagne ne paye pas seulement par des sacrifices humains la fausseté de son système. Elle l'a payée aussi de sa tranquillité intérieure à Alcoy, dans la Navarre et dans les Pyrénées. Elle le paye aujourd'hui à Carthagène et sur bien d'autres points de son territoire où l'armée employée contre Cuba pourrait avoir une destination plus utile. Les carlistes et les intransigeants se sont chargés de venger les colonies.

Nous n'entrerons point dans le long récit des efforts tentés par la *junte d'enquête* formée à Madrid pour arriver à une entente sur le terrain des intérêts mutuels ; c'est déjà de l'histoire ancienne, et la junte, ou du moins la fraction de la junte qui représentait les Cubains, est revenue dans l'île en déclarant qu'il fallait renoncer à tout espoir, et qu'elle n'avait pas même pu jouir, dans ses séances, de la liberté de discussion. Le parti de la réforme à Cuba s'est presque entièrement fondu dans le parti de l'indépendance absolue. Aujourd'hui le tiers de la colonie est soumis au gouvernement insurrectionnel formé d'une Chambre élective qui fait les lois, d'un pouvoir exécutif qui les applique, d'un corps judiciaire qui fonctionne régulièrement, et d'une armée qui, pour n'être pas très-nombreuse, n'en est pas moins difficile à vaincre. Les autorités coloniales espagnoles ne la portent qu'au chiffre de huit ou de neuf mille hommes ; la *junte* de New-York dit quinze mille. Mais ce chiffre n'a qu'une importance secondaire ; ce qui fait sa force, dit le correspondant du *Times*, c'est précisément qu'elle ne soit pas plus nombreuse que ne l'exigent les nécessités présentes de la guerre ; c'est qu'elle puisse se nourrir aisément et qu'elle garde un rapport exact avec les ressources dont elle dispose en munitions et en vivres ; c'est que la perte de ce juste rapport ne l'expose point à devenir, comme les bandes espagnoles, une armée de brigands ; c'est enfin qu'elle se recrute incessamment dans une pépinière de cent cinquante mille « insurgés latents » qui depuis cinq ans ont comblé les vides faits dans ses rangs et maintenu son effectif à un chiffre toujours le même ; l'avantage de la position et du climat est tellement en faveur des Cubains, qu'il ne leur convient point de combattre autrement qu'à nombre inégal.

La partie insurgée de l'île est soumise à une constitution votée le 10 avril 1869, à Guaimaro, par une Convention plus ou moins régulière, et ratifiée plus tard par un Congrès un peu plus légalement assemblé. Cette constitution est républicaine, et il s'est trouvé que la colonie avait précédé la mère patrie dans la voie qu'elle a depuis suivie. Le cabinet actuel est composé du président don Carlos Manuel Cespedès, d'un ministre d'État, d'un ministre de la guerre, d'un ministre de l'intérieur et des finances. La judicature est établie à trois degrés et, comme nous l'avons dit, elle fonctionne régulièrement. Les Cubains citent avec orgueil les jugements impartiaux rendus dans les affaires où sont impliqués des Espagnols et les comparent avec les sentences barbares portées, chez leurs ennemis, par les tribunaux militaires. Ils comparent également l'indépendance qu'ils assurent aux juges avec l'intervention du capitaine général dans les affaires judiciaires. On cite, comme preuve de cette intervention peu déguisée, cette pièce irréfutable :

État-major de la capitainerie générale de l'île de Cuba.

La cour martiale siégeant en cette ville et jugeant en l'affaire de José Valdez Nodarse, accusé de paroles séditieuses, a condamné ledit Valdez à six ans de travaux forcés. Son Excellence, se conformant à l'avis émis par l'auditeur du gouvernement, ratifie la sentence. Mais, reconnaissant que la peine est trop légère et qu'elle n'est point l'application stricte des lois établies, Son Excellence ordonne que le président et les membres de la cour soient envoyés dans une forteresse pour y subir deux mois de détention.

Publié par ordre de Son Excellence.

Ce procédé n'est, au reste, que conforme aux habitudes des capitaines généraux de l'île de Cuba. En Espagne, et dans les colonies surtout, on change les hommes, les noms, les programmes : on ne change pas les choses. Les mœurs despotiques sont si profondément invétérées qu'il faut autre chose que des décrets et des révolutions politiques pour les détruire.

Telle est donc, à cette heure, la situation de l'insurrection cubaine. Il ne nous paraît pas douteux que l'entreprise de Manuel Cespedès n'ait un meilleur succès que celle de Lopez. L'Espagne sent si bien sa faiblesse qu'elle vient de plier son intraitable orgueil dans l'affaire du *Virginius*. Au point de vue de la légalité stricte, elle était dans son droit, et jamais, en d'autres temps, un gouvernement quelconque n'eût obtenu d'elle les satisfactions à l'humanité qu'exigeait le protocole de Washington. Mais elle a vu que si les États-Unis avaient ce prétexte plausible, ils pouvaient d'un geste émanciper Cuba. Elle a donc cédé devant le froncement de sourcil de ce grand peuple ; c'est une preuve suffisante de l'état précaire auquel elle est réduite dans sa colonie. Mais l'incident qu'elle vient d'écarter au prix d'un sacrifice d'orgueil renaîtra d'un moment à l'autre ; et l'Europe, qui a toujours couvert si pieusement de son manteau une nation européenne dans les mers des Antilles, aura le regret d'y voir restreint encore son nom et son prestige. Elle aura peut-être aussi un regret plus généreux : celui de voir Cuba ne sortir de sa longue servitude, au prix d'héroïques efforts, que pour perdre sa nationalité, ses mœurs, les traditions qui lui sont chères, et voir tarir dans ses veines jusqu'au sang de ses aïeux. Le torrent des Yankees passera sur elle comme une coulée de lave, et ainsi que l'a dit excellemment M. Duvergier de Hauranne : « Le lendemain de l'annexion de l'île aux États-Unis serait aux yeux des vieux Cubains le commencement d'une irruption de barbares, plus terrible que celle qui a transformé le continent européen. Là, les conquérants ont été conquis à leur tour par la civilisation du vaincu, tandis que pour le créole le Yankee est un barbare civilisé qui viendra lui imposer sa langue, sa religion, ses mœurs, et écraser ou humilier les

n digènes. Au bout de cinquante ans l'anglais y sera devenu, comme en Louisiane, la langue officielle ; l'espagnol aura disparu. Cette inévitable humiliation ne laissera point la race conquise indifférente, et le jour où elle se sera lié les mains elle commencera à déplorer sa servitude. »

D'un autre côté, si Cuba conservait son autonomie, et si les Etats-Unis trouvaient leur intérêt à la lui laisser, il ne manque pas d'exemples, dans les républiques de l'Amérique du Sud, des mœurs politiques que l'Espagne laisse derrière elle. Le Mexique et la Colombie ne sont pas loin, et c'est le châtiment providentiel de l'Espagne monarchique dans le nouveau monde que de n'y avoir semé que des ruines. Si douloureuse que soit la condition présente de Cuba, cette condition est prospère en comparaison du déchirement des factions sous une constitution indépendante. De deux maux il faut choisir le moindre, et mieux vaut l'absorption dans un grand et glorieux corps politique que l'anéantissement par l'anarchie et par la guerre civile.

Il y aurait un troisième terme qui répondrait à tous les besoins, un heureux compromis qui sauvegarderait tous les intérêts, les intérêts matériels de l'Europe, les intérêts moraux de l'Espagne et les intérêts plus respectables encore de l'humanité. — Ce serait celui que propose depuis longtemps l'Angleterre, et dont elle-même a donné l'exemple à l'égard de ses colonies. Ce serait que l'Espagne conservât la souveraineté de Cuba et lui donnât, avec les modifications que les différences de race et d'éducation comportent, une constitution analogue à celle dont jouit le Canada. Le pavillon espagnol couvrirait alors la véritable et effective indépendance du pays, et si on levait un peu moins de *pesos* par la voie de l'impôt, on n'entretiendrait point d'armée permanente et l'on conserverait le plus clair bénéfice des colonies : un entrepôt, un marché national, et surtout l'activité de la vie maritime. L'Espagne en viendra-t-elle bientôt à le comprendre? Le gouvernement républicain osera-t-il affronter l'impopularité de ce qu'on appellera, dans le parti monarchique, la perte des colonies? Il faut être fort pour agir avec une certaine grandeur, et aujourd'hui l'Espagne tourne dans un cercle vicieux. La guerre permanente contre Cuba est pour le gouvernement une source de faiblesse, et cette faiblesse même l'empêchera peut-être de trancher la question de Cuba. Le passé est un manteau de plomb qui s'attache à nos épaules; l'Espagne expiera longtemps ses vieilles erreurs, et le gouvernement de M. Castelar, pas plus qu'un autre, n'a le pouvoir de s'affranchir des préjugés espagnols.

LÉO QUESNEL.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Nous allons aujourd'hui voyager en Grèce avec trois guides différents. Le premier est M. Foucart, l'ancien élève de l'école d'Athènes, bien connu pour avoir l'honneur de certaines découvertes dont d'autres ont eu la récompense. M. Foucart nous promet une histoire complète des sociétés religieuses chez les Grecs, étude considérable qui pourra éclairer d'une lumière nouvelle un grand nombre de questions encore un peu obscures. En attendant, et comme avant-goût, il étudie aujourd'hui les associations qui apportaient et propageaient dans la Grèce le culte des divinités étrangères (1). C'est un travail de première main s'il en fut. L'auteur arrive à des conclusions toutes nouvelles par un chemin à peine frayé. Il a mis en œuvre ou des matériaux anciens, mais qu'on avait trop négligés, — témoignages des orateurs, des poëtes comiques, des moralistes ; — ou des matériaux tout nouveaux, inscriptions récemment découvertes, dispersées dans un grand nombre de recueils français, grecs, anglais, allemands et russes : quelques-unes même sont inédites. Pour éviter à ceux qui voudront s'occuper de ces matières une recherche longue et souvent difficile, M. Foucart a réuni à la fin du volume toutes ces inscriptions comme pièces justificatives.

La division de l'ouvrage est très-simple. Dans la première partie, nous trouvons la composition et l'organisation de ces associations religieuses. La religion et le culte occupent la seconde partie. L'auteur montre de quelle manière étaient introduites dans la Grèce les divinités de la Thrace, de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Egypte ; il prouve que, transplantés en Grèce, ces cultes conservaient, quoi qu'on ait pu dire, le caractère qu'ils avaient dans l'Orient. Un chapitre sur la législation athénienne concernant les cultes étrangers contient des faits nouveaux et des arguments qui semblent trancher la question. La troisième partie étudie l'influence morale de ces associations religieuses. Le développement toujours croissant des religions propagées par les *Thiases* et les *Eranes* ne saurait être contesté ; au contraire, le culte de l'État, sans être abandonné, devient de plus en plus une cérémonie tout extérieure et ne paraît exciter aucune ferveur. A quelles causes attribuer un tel succès ? Faut-il, comme M. Wescher, en faire honneur au caractère d'un culte libre, spontané, fraternel, plus capable de satisfaire les âmes à une époque d'inquiétude religieuse et d'agitation morale comme l'époque alexandrine ? M. Foucart cherche à démontrer le peu de valeur, soit comme élévation du sentiment religieux, soit comme influence morale, de ces cultes venus de l'Orient. Il a pour lui les orateurs anciens, les poëtes comiques, les moralistes, l'antiquité tout entière, qui a protesté contre les scandales de certaines cérémonies étranges et les ivresses peu saintes des initiés. Quant au trouble des esprits, c'est confondre, dit-il, deux époques différentes. Cette agitation morale, cette inquiétude religieuse, se sont réellement produites à Rome sous l'empire. Les Grecs de l'époque alexandrine n'éprouvèrent pas les mêmes sentiments. La foule ne se passionna point pour les doctrines des philosophes, et l'agitation, si elle se produisit, ne dépassa point un cercle fort restreint. En tout cas, ce grand mouvement des esprits daterait de la période alexandrine, et le succès des Thiases et des Eranes date d'une époque bien antérieure en Grèce ; de même à Rome, vers le temps des guerres puniques, les dieux de l'Orient firent plus d'une fois invasion dans la république ; attribuera-t-on leur succès à l'agitation morale et à l'inquiétude religieuse des esprits ? — Il faut donc chercher une autre cause.

Sera-ce l'attrait, de doctrines plus relevées et plus consolantes, ainsi que le prétend M. Renan? Est-il vrai que s'il est resté dans le monde grec un peu d'amour, de piété, de morale religieuse, ç'ait été grâce à la liberté de pareils cultes

(1) *Des associations religieuses chez les Grecs, Thiases, Eranes, Orgéons*, avec le texte des inscriptions relatives à ces associations, par P. Foucart. — Paris, Klincksieck.

privés? — M. Foucart ne saurait y souscrire. Il ne veut pas que l'on tienne compte des interprétations morales ou philosophiques données à certains symboles des religions orientales, interprétations qui furent d'ailleurs, croit-il, postérieures au développement des Thiases. Mais comment en fixer la date? Ce serait, dit-il, une discussion délicate. Oui précisément, et c'est pour cela même qu'il me paraît absolu et opiniâtre en ses conclusions. Qui affirmera, en effet, que le sens symbolique de tel ou tel dogme n'est apparu qu'en telle ou telle année? Qui démontrera qu'il ne s'était pas manifesté à un certain nombre d'esprits avant de se formuler dans les livres? Doctrines nobles et consolantes! dit M. Renan;—culte étrange et plein de scandales! répond M. Foucart. Mais les deux choses sont-elles à tel point inconciliables? C'est le sort de toute religion d'être attaquée et défendue avec une apparence de raison. Ses adversaires trouvent aisément dans le culte extérieur, avec ses cérémonies plus ou moins bizarres, imaginées pour captiver les sens plutôt que l'esprit de la foule, tout un arsenal d'armes commodes. Ses avocats ne veulent voir au contraire que le sens caché de ces formes symboliques et l'influence exercée en somme sur les âmes. Il serait plus équitable de se placer aux deux points de vue. C'est ce que fait Plutarque. Il condamne les prêtres égyptiens, il les déclare dignes de tout mépris : c'est une race de vagabonds et de mendiants; et en même temps il rend hommage à la grandeur morale du culte d'Isis; son admiration est sincère pour les enseignements que contient la religion de la déesse égyptienne. M. Foucart le remarque lui-même; mais il ajoute que ceux des écrivains anciens qui reconnaissent le mérite de quelques-unes de ces religions étrangères ne sont pas les moins sévères pour les associations qui prétendaient propager leur culte. Que conclure de là? On avait conclu jusqu'ici que ces religions valaient mieux que leurs représentants, que c'est malgré leurs prêtres que le sens élevé de certains dogmes s'était dégagé, malgré leurs prêtres que leur influence s'était étendue. Tel n'est pas l'avis de M. Foucart. Il pense que les religions se propagent et prospèrent en raison directe de leur absurdité. Selon lui, celles de l'Orient ont dû leur succès à tout ce qu'il y avait en elles de détestable. Le culte officiel de la Grèce s'était trop épuré pour soutenir la concurrence; il n'avait, lui, pas assez de magiciens, de charlatans, de faiseurs de miracles à son service; voilà pourquoi il ne pouvait lutter. Ses dieux spirituels ne pouvaient promettre à leurs adeptes les mêmes jouissances que promettaient les divinités grossières et sensuelles de l'Orient; voilà pourquoi il devait être vaincu. Il succomba non à ce qu'il y avait en lui de faux et d'absurde, mais à ce qu'il y avait de moral et de raisonnable.

Conclusions attristantes! Je ne sais si M. Foucart persuadera tous ses lecteurs; peut-être trouvera-t-on qu'il veut trop avoir raison sur tous les points : toujours est-il que son très-consciencieux ouvrage fera sensation. Ceux mêmes qui ne se laisseront pas entièrement convaincre, et qui, pour se rendre compte du développement des religions orientales transplantées en Grèce, n'abandonneront pas l'explication de M. Renan, seront néanmoins quelque peu ébranlés. Il leur faudra tenir compte des faits nouveaux, présentés en un faisceau imposant, et des témoignages de l'antiquité même, qui semblent justifier la thèse de M. Foucart. Peut-être la conclusion définitive sera-t-elle un tempérament entre les deux explications. Les religions de l'Orient ont séduit la masse du peuple par ce qu'il y avait de grossier et de sensuel dans leur culte, les esprits distingués par ce qu'il y avait de noble et de relevé dans leurs dogmes. On accordera à M. Foucart tout ce qu'il veut sur les misères, les scandales, les hontes de ce culte; mais on lui concédera moins aisément que ces misères et ces scandales eussent suffi pour assurer le développement des religions nouvelles.

Ce qu'il y a d'absolu dans les conclusions du livre est loin de nuire à l'intérêt du livre même. L'ardeur opiniâtre, l'insistance passionnée de la discussion, donnent à l'œuvre l'unité et la vie. L'attention du lecteur ne se lasse pas un instant. Vous vous sentez conduit par une main puissante vers un but nettement marqué; on ne vous fait point faire un pas qui ne vous en rapproche; la passion de votre guide se communique à vous peu à peu; vous arrivez sans avoir senti la moindre fatigue. Si je ne craignais de désobliger M. Foucart, je dirais que son livre, bien que portant sur des questions si sérieuses, est à force d'entrain, de verve et d'humeur guerroyante, attrayant et presque amusant.

Nous restons en Grèce avec M. Morillot, qui nous promène à l'*Agora*, dans les tribunaux, dans les boutiques des logographes (1). C'est un guide de beaucoup d'esprit, avec lequel il n'y a pas à craindre l'ennui. Lui aussi en des sujets sérieux nous amuse; mais lui, c'est le parti pris : il s'est dit qu'il fallait égayer le voyage. Anecdotes, épisodes, allusions piquantes, portraits, malices, il prodigue tout ce qui réveille l'attention. C'est qu'en effet cette étude a été faite pour être lue à la rentrée de la conférence des avocats. De là une double nécessité pour l'auteur : parler de choses sérieuses, ce qui n'était pas pour lui une difficulté, car il est facile de voir qu'il a lu et sait beaucoup; en parler avec agrément, ce qui ne l'embarrassait pas davantage, car il a du sel à revendre. Il a donc rempli les deux conditions, et il faut l'en féliciter sans doute. Cependant, en lisant cette spirituelle, trop spirituelle étude de l'antique, je ne pouvais m'empêcher de songer aux réflexions très-justes que faisait, il y a longtemps déjà, M. Nisard sur les lectures publiques à Rome aux siècles de décadence. Quand il faut distraire un auditoire qui ne veut pas s'ennuyer, qu'arrive-t-il? Au désir naturel de plaire succède l'effort pour plaire. Trop de traits brillants, trop de saillies, trop de désinvolture. On introduit le mot plaisant de gré ou de force. On trouve moyen, à propos de l'éloquence judiciaire, de mettre en scène Ulysse sortant de l'eau et adressant un discours à la jeune Nausicaa « dans le costume le moins oratoire qui fut jamais »; on fait entrer par une porte dérobée le beau Ménélas et la belle Hélène; on détaille avec complaisance la scène du jugement de Phryné, apparaissant aux juges comme Vénus au sortir de l'onde. On proteste qu'on ne fera pas d'allusions, ce qui est une manière de les annoncer, et l'on trace le portrait de l'avocat qui pleure, puis le portrait de l'avocat qui arpente la tribune et en meurtrit les rebords de coups de poing destinés à porter chez les auditeurs la persuasion que ne contiennent point ses paroles, qui se frappe la poitrine et les cuisses, lève les bras au ciel, masquant sous cette fantasmagorie théâtrale le vide de l'argumentation. Et l'auditoire de sourire. Avez-vous vu au Théâtre-Français Got dans l'Intimé? Il est un peu l'Intimé et beaucoup Me ***. Et le public de rire. C'est charmant comme

(1) *De l'éloquence judiciaire à Athènes*, par André Morillot, 1874, Paris, Cotillon.

antaisie dans une pièce toute de fantaisie, car *les Plaideurs* ne sont pas autre chose. Supposez une comédie sérieuse qui fût la peinture exacte des mœurs judiciaires du XVIIe siècle, la fantaisie et l'illusion moderne n'y seraient plus de mise.

Ces réserves faites, — et contre les conditions d'un genre faux plutôt que contre l'auteur qui les subit, — je ne saurais trop engager à lire cette étude très-substantielle, pleine de faits, de jugements nullement banals, d'aperçus ingénieux. L'auteur, pour se dédommager de la nécessité d'amuser, à tenu à instruire. Sur l'industrie des logographes, les variétés de l'espèce, les ruses du métier, il y a un certain nombre de pages excellentes. Lysias, Hypéride, Eschine, Démosthène, sont appréciés avec autant de goût que d'indépendance. Peut-être même ne faut-il pas regretter les détails trop amusants et les allusions trop vives : pour les idées justes et sérieuses, ce sont des passeports auprès des gens du monde comme auprès de l'audidoire qui y a applaudi.

Nous sommes encore en Grèce avec M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire (1); mais, cette fois, dans la Grèce moderne. Comment notre littérature y est-elle goûtée, quels sont ceux de nos auteurs que la traduction y a popularisés ? Voilà ce qui est intéressant à savoir et ce que nous apprenons par des détails fort précis. M. Gidel, dans un Mémoire couronné par l'Institut, avait déjà signalé les curieuses imitations de nos vieux poëmes du moyen âge. Pendant la période byzantine, Homère avait cédé la place, dans sa propre patrie, à Benoît de Sainte-More, à Robert Wace, à Chrestien de Troyes. Flore et Blanchefleur, le roi Artus et Lancelot étaient plus populaires en Grèce que le sage Ulysse et le bouillant Achille. C'étaient moins, à vrai dire, des traductions que des imitations faites encore avec beaucoup d'art et une certaine indépendance. L'année fatale de 1453 vint suspendre tout mouvement littéraire en Grèce ; la langue et la littérature grecques réfugiées en Occident, et principalement à Venise, ne donnent plus que de rares signes de vie. Au XVIIIe siècle, enfin, elles se réveillent. Naturellement, avant d'écrire des œuvres originales, on s'occupe de populariser les chefs-d'œuvre des littératures de l'Europe et spécialement de la France. L'*Essai sur les mœurs, le Siècle de Louis XIV*, de Voltaire, l'*Histoire de la conjuration des Espagnols contre Venise*, sont les premiers ouvrages traduits. A la fin du siècle, en même temps que la traduction de la *Pluralité des mondes*, paraissait la célèbre imitation de la *Marseillaise*, par Rhigas :

« Allons, enfants des Grecs, enfants des héros ! le jour de gloire est arrivé ! Illustres et antiques ossements, venez, reprenez la vie, sortez de vos tombeaux; voyez la patrie qui gémit et qui verse des pleurs ! Aux armes, Hellènes ! Prenez vos armes ! Qu'un fleuve de sang ennemi coule devant vos pieds !.... »

A partir des premières années du XIXe siècle, les traductions abondent en Grèce. Aujourd'hui, on ne peut plus les compter. Il n'est pas un seul ouvrage important publié en France, en Angleterre, en Allemagne ou en Italie, qui ne soit traduit aussitôt. M. le marquis de Saint-Hilaire regrette même avec raison que le choix ne soit pas toujours très-éclairé. Devineriez-vous quel est l'ouvrage qui a eu l'honneur du plus grand nombre d'éditions? C'est *la Cuisinière bourgeoise*. Les romans de Paul de Kock viennent en seconde ligne. M. Ponson du Terrail est fort goûté, et les résurrections de Rocambole charment les descendants de Périclès. Les journaux de modes sont aussi très en faveur. L'étude du marquis de Saint-Hilaire contient bien d'autres détails curieux. Je m'étonne qu'About, dans sa *Grèce contemporaine*, ait négligé cette question des traductions et des lectures. N'y aurait-il pas là un intéressant sujet d'études sur le vif pour les élèves de l'École d'Athènes ? A quelles classes de lecteurs s'adressent spécialement les divers ouvrages ? Paul de Kock est-il lu par la jeunesse des deux sexes ? Comment expliquer la faveur plus ou moins grande dont jouit tel ou tel auteur ? Comment concilier ce que les voyageurs nous disent de la cuisine grecque avec la vogue de *la Cuisinière bourgeoise* ? Comment expliquer le succès de Condillac dans la patrie de Platon ? Que d'autres questions encore dont la solution serait intéressante !

Je m'empresse de signaler aux amateurs des belles éditions celles des *Œuvres complètes de Beaumarchais* (1), par M. Louis Moland. Les travaux les plus récents sur Beaumarchais et ses ouvrages ont été mis à profit, et nous avons cette fois l'œuvre authentique et complète. De belles gravures sur acier, d'après les dessins de Staal, y ajoutent encore du prix. M. Moland aurait pu donner plus d'étendue à la notice qui ouvre le volume ; il a pensé sans doute qu'après tant de travaux sur Beaumarchais, il suffisait de donner avec précision et exactitude les principaux renseignements biographiques.

M. Louis Moland vient de publier en même temps, en collaboration avec M. Ernest Grégoire, la traduction des contes danois d'Andersen (2). Ces contes seront lus avec un grand plaisir par les enfants et sont de nature à intéresser les parents. La fantaisie n'y exclut pas l'observation, et l'ironie un peu sombre n'exclut ni la sensibilité ni la grâce.

Je recommande également la traduction que vient de donner M. L. Reclus d'une *Excursion d'été dans le Groënland*, par le docteur J. Hayes (3). C'est un ouvrage instructif et fort amusant. L'auteur raconte avec beaucoup d'humour les incidents et les péripéties de ce voyage hardi autour de la terre verte.

L'an dernier, M. Jousselin offrait à la jeunesse *les Enfants pendant la guerre*; il lui offre cette année *les Enfants pendant la paix* (4). Ce sont encore de bien petits vers, coulant de la même source, et cette source n'est pas l'Hippocrène. Mais pourquoi raconter ces petites histoires en des apparences de vers ? L'auteur a pensé sans doute que les leçons morales se graveraient mieux, grâce à des apparences de rimes. C'est en effet un assez bon moyen mnémotechnique ; les *Racines grecques* en sont la preuve.

MAXIME GAUCHER.

(1) *Des traductions et des imitations en grec moderne*, par M. le marquis de Queux de Saint-Hilaire. — Paris, Chamerot.

(1) Garnier et Ce.
(2) Garnier et Ce.
(3) Hachette et Ce.
(4) Hachette et Ce.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 25 20 DÉCEMBRE 1873

CAUSERIE POLITIQUE

Les projets de loi de la droite

M. Combier n'est pas dégoûté, M. Chesnelong non plus, ni M. de Belcastel : n'ayant pu faire un roi, ces messieurs voudraient créer une aristocratie. Voyez-vous cela ? Quelques articles de loi, curieusement élaborés dans le silence du cabinet; un certain nombre de petites combinaisons, couvées discrètement dans le huis clos d'une commission : il n'en faut pas davantage, et nous organisons la république sous sa forme la plus noble, le gouvernement des *meilleurs*.

Ce n'est pas moi qui m'en plaindrai. Malgré le solide bon sens dont le corps électoral fait preuve depuis quelque temps, j'avoue que notre système d'absolue égalité entre électeurs m'est quelquefois suspect; j'ai peur, de temps à autre, que cela ne se gâte : vingt ans d'empire et de régime plébiscitaire m'ont rendu méfiant.

En ce temps-là, M. Chesnelong ne songeait pas encore à se sentir opprimé par le suffrage universel. Il s'accommodait sans difficulté de la souveraineté du nombre, tempérée par l'expédient des candidatures officielles. A cette heure, il est converti; mieux vaut tard que jamais. Seulement, que pensera M. le comte de Chambord?

Car enfin, il n'y a pas à dire, aristocrate et républicain, c'est tout un. Aristocratie et monarchie sont des termes qui s'excluent. Entre une caste d'*excellents* et un roi, l'antagonisme est inévitable; entre le droit divin de l'un et le droit non moins divin de l'autre, l'antinomie est évidente.

Nos réformateurs font donc fausse route. Ils cherchent un biais pour retrouver le chemin qui mène à la monarchie; nul régime aristocratique n'y a jamais conduit : ils se fourvoient dans une impasse.

De la démocratie à la monarchie, c'est différent : il y a une pente; elle a conduit plus d'un peuple de la liberté sous la loi à la servitude sous le pouvoir d'un seul. L'établissement des *tyrannies* dans les cités grecques, l'établissement de l'empire à Rome, sont des exemples un peu vieux; mais l'établissement de l'empire en France en est un autre, tout récent, et qui peut-être nous donnera longtemps encore à réfléchir. Au contraire, toute royauté tend nécessairement à extirper ou à énerver les éléments d'aristocratie que renferme la communauté politique, quand ces deux forces y coexistent; et réciproquement, tout vrai patriciat tend fatalement à éliminer ou à annuler le pouvoir royal, jusqu'au jour où il réussit enfin ou à le détruire, ou à le subordonner et à le tenir en tutelle. Faut-il prouver des vérités si triviales et que démontrent surabondamment l'histoire de la royauté en Angleterre, l'histoire de la royauté en France?

M. de Genoude était fidèle aux traditions de l'ancienne politique royale, quand il inventait ou rééditait hardiment, après la Convention, la formule du suffrage universel. Mais quoi ! le trouble d'esprit est tel aujourd'hui chez nos royalistes, qu'ils ont l'air de ne savoir plus même l'histoire de l'ancien régime.

Quoi qu'il en soit, laissons-les s'accorder, s'ils peuvent, avec l'héritier de Louis XIV, et voyons simplement sur quel principe ils entendent édifier la puissance de leur élite.

Ils semblent convenir en un point : c'est que l'esprit doit primer le nombre, et qu'il faut donner l'empire aux « supériorités sociales », c'est-à-dire à l'intelligence. Bon, cela. Si ces messieurs réussissent à découvrir un procédé de sélection et une combinaison de privilèges électoraux dont la vertu puisse assurer la prépondérance dans l'Etat à la culture intellectuelle, nous pouvons être tranquilles : la république est fondée. Qui ne comprend en effet que, du jour où, dans nos assemblées comme dans le corps électoral, le savoir prévaudra sur l'ignorance, les lumières sur l'infirmité d'esprit, la rectitude du jugement sur le pur instinct de la passion, les illustres inconnus de la droite, qui nous régentent à cette heure, rentreront dans l'obscurité méritée d'où ils n'auraient jamais dû sortir? On osera préférer hautement alors la fermeté persévérante de M. Thiers, sa dextérité persuasive, son empirisme conséquent, à l'inconsistance dogmatisante de M. de Broglie; la rhétorique sévère et toujours efficace de M. Dufaure, à la faconde de M. Depeyre; la ferme logique de M. Grévy à la

casuistique de M. Buffet; le savoir encyclopédique de M. Littré à l'érudition de séminaire de monseigneur Dupanloup; l'esprit ingénieux, pénétrant, généreux de M. de Rémusat au blason de M. de la Rochefoucauld..... ; et s'il faut qu'à toute force nous ayons parmi nos faiseurs de lois quelqu'un de ces hommes divins qui s'obstinent à rester poëtes, nous nous consolerons de ne plus voir M. de Lorgeril siéger à sa place, en envoyant M. Victor Hugo reprendre la sienne.

Tout cela est bien tentant; et cependant, toute réflexion faite, nous aimons mieux ne pas hasarder d'innovations en matière de droit électoral sous les auspices de M. Chesnelong, de M. Combier, ni de M. de Belcastel. Ce n'est pas que nous doutions de la bonne volonté de ces messieurs; elle nous paraît même d'autant plus méritoire qu'ils seraient infailliblement les premières victimes des changements qu'ils proposent. Mais ils se trompent. On ne fonde pas par des lois la prépondérance politique d'une élite. On peut, par des lois, en définir les conséquences, non pas en instituer le principe.

Je suis même surpris que des hommes aussi profondément religieux que ces messieurs ne l'aient pas compris : c'est là une œuvre divine, non pas humaine. On ne crée pas une aristocratie : elle s'impose par la vertu de son autorité propre, par le prestige qui entoure le caractère religieux des chefs de famille dans les temps primitifs, par l'ascendant que donne la force dans les temps de barbarie militaire; dans les temps policés, par la déférence volontaire et la confiance qu'inspire une culture supérieure, dès que la notion fondamentale de la solidarité des intérêts, qui est le véritable lien des sociétés modernes, a enfin pénétré dans tous les esprits. Où tout cela manque, les lois ne peuvent rien.

Je sais très-bien qu'il faut de toute nécessité qu'il y ait dans le corps social, comme dans tout être organisé, une subordination régulière des fonctions, comme on y constate une dépendance naturelle des organes entre eux. Seulement, sachez ceci, bonnes gens : du jour où des hommes unis en société en sont arrivés, non pas à entrevoir, mais à bien comprendre que la dépendance entre eux est mutuelle, la subordination dans l'ordre politique ne peut plus être que spontanée.

Vous cherchez une élite, messieurs de la droite; vous prenez une loupe afin d'en découvrir les éléments épars; vous voulez les grouper, les associer, en faire un corps et l'armer. Épargnez-vous ces soins : la chose est faite ou se fait, et se fait toute seule. Cette aristocratie existe; elle vous crève les yeux : si vous avez quelque peine à l'apercevoir, c'est que les éléments en sont bien plus nombreux dans les rangs de vos adversaires, que parmi vous et les vôtres.

Oui, cette aristocratie existe en France : j'entends l'espèce d'aristocratie qui convient aux sociétés dont la civilisation a atteint le degré de développement où la nôtre est parvenue, et qui leur est propre; aristocratie non de naissance, mais d'œuvres, non pas fermée à la façon d'une caste, mais ouverte à tous; qui se recrute incessamment dans la masse entière de la nation par l'accession de toutes les énergies utiles qui émergent du sein de la multitude et dépassent un certain niveau; aristocratie dont la puissance est fondée sur la possession du capital matériel et sur la science qui dispose, par conséquent des deux éléments essentiels de la force par laquelle s'affranchissent progressivement et pacifiquement les sociétés humaines, et qui ne peut faire de cette force sans cesse accrue un usage fécond pour elle-même sans travailler en même temps à rapprocher d'elle le reste du peuple, je veux dire sans faciliter ses progrès vers une condition meilleure, qui est celle où elle vit.

Or, quel surcroît de puissance pourraient donner à cette élite agissante, bienfaisante, pleine de vie et de séve, vos catégories d'électeurs privilégiés? et, par exemple, ce mandarinat si ingénieusement composé de notaires, d'avocats, d'avoués, d'agréés, de juges, de prêtres, de docteurs, d'officiers, de licenciés, de professeurs, de membres et correspondants de sociétés prétendues savantes? et encore votre classe de contribuables bien pensants à 25 francs par tête? et enfin cette autre classe singulière de puissants électeurs pères de famille, qu'à Rome on eût appelés tout bonnement *prolétaires*, c'est-à-dire faiseurs d'enfants?

Non, franchement, vous gâtez votre idée, et vos combinaisons prêtent à rire. Vos motifs ne sont guère plus sérieux. Vous alléguez l'hostilité du grand nombre contre les « supériorités sociales ». Où prenez-vous ces supériorités méconnues? Est-ce de M. Peyrusse que vous voulez parler, ou de M. Argence, ou de M. Dégenetais, ou de M. Lévesque? Un peu de modestie ne vous messiérait pas. Vous raisonnez toujours comme si vous étiez en France l'élite pensante. C'est une grosse erreur. Il faut vous la faire toucher du doigt.

Vous compromettez les classes supérieures quand vous parlez en leur nom. Elles gouverneraient la France, avec l'assentiment et sous le contrôle de la nation tout entière, si vous vouliez bien prendre enfin le parti de la retraite et faire place à vos successeurs. Vous méconnaissez la puissance de la véritable élite : elle a infiniment plus de crédit que ne pourra jamais avoir d'autorité le patriciat de vos rêves; et cela, par une raison bien simple : elle comprend qu'elle n'est pas tout dans l'État, qu'elle n'est qu'une partie de la nation, la moindre de beaucoup par le nombre; qu'il faut qu'elle compte, aujourd'hui, demain, toujours, avec cette masse énorme du peuple d'où elle sort, au milieu duquel elle vit, qui l'enveloppe pour ainsi dire de toutes parts. Elle sait que sans la coopération du peuple elle ne pourrait rien, pas même subsister; de même que le peuple ne pourrait, sans l'impulsion qu'elle lui communique, s'élever comme il fait, régulièrement et sûrement, vers un état meilleur, où l'aisance matérielle sera plus grande, le loisir moins rare, le goût des choses de l'esprit plus communément répandu, et, par conséquent, la culture morale plus haute. Elle sait qu'elle est l'agent du progrès, et que le peuple est la force immense qui assure l'entretien constant, continu de tout l'organisme social. Elle sait qu'entre ces deux forces la dépendance est mutuelle, et que, partant, de l'une à l'autre, la sympathie et la déférence doivent être réciproques. Voilà ce que vous paraissez ne pas comprendre, et pourquoi vous ne pouvez plus être en France la classe dirigeante.

Vous n'en croyez rien et je n'en suis pas surpris. Vous ne philosophez que le moins possible, de peur d'hérésie. Les meilleurs raisonnements du monde ne vous convaincront pas; la certitude de votre réélection ferait bien mieux votre affaire. Alors, adressez-vous à M. de Broglie : il est homme pratique, M. Clapier aussi. Voyons ce que ces messieurs proposent pour vous tirer d'embarras.

Si le projet de Broglie et Clapier est adopté, vous aurez dans les 36 000 communes de France des protecteurs bienveillants, qui seront en même temps des serviteurs dévoués,

les maires et adjoints nommés par les préfets ou par le Président de la république. C'est quelque chose. Les républicains ont pour eux les électeurs, et pour eux tout seuls : c'est trop; il y a là évidemment une injustice, une inégalité criantes. Si vous ne pouvez avoir les suffrages, de bon gré s'entend, ayez au moins pour vous dans chaque ville, dans chaque bourg, dans chaque village, dans chaque hameau, des auxiliaires qui seront nécessairement les ennemis naturels des mal-votants ; j'entends des agents sûrs, choisis, soit dans la commune, soit hors de la commune, et malgré elle, pour administrer les affaires communales, c'est-à-dire pour conserver et gérer les propriétés de la commune, pour gérer les revenus communaux et la comptabilité communale, surveiller les établissements communaux, proposer le budget de la commune et ordonnancer les dépenses, diriger les travaux communaux, souscrire les marchés, passer les baux des biens et les adjudications des travaux communaux, souscrire les actes de vente, échange, partage, acceptation de dons ou de legs, acquisition, transaction, etc., etc. Ah! les électeurs vous refusent leurs sympathies, même leurs respects, et particulièrement leurs votes : ayez du moins leur bourse; par là, peut-être, vous pourrez les tenir.

Ainsi pense la majorité de la commission qui a nommé M. Clapier rapporteur : gens entendus, à ce qu'il semble; forts sur les principes, si forts, qu'ils n'en ont pas laissé passer un seul sans examiner soigneusement s'il n'y aurait pas utilité, opportunité, convenance à le violer ou à le méconnaître. N'ayez pas de scrupules, d'ailleurs. Vous savez bien qu'ils font une loi de salut public, donc provisoire. Observer les règles, respecter les principes, c'est très-bien; mais tout est de savoir choisir le moment. Il ne faut rien faire hors de propos. Henrion de Pensey, Vivien, ont pensé, dit, écrit de bonnes choses : qui le sait mieux que ces messieurs? Mais il y a temps pour tout. Plus tard, on verra,.... quand on fera la loi organique, c'est-à-dire quand vous serez sûrs enfin d'être réélus.

Il est vrai que le projet de la commission institue dans chaque commune l'état de guerre. Mais quoi, cela ne vaut-il pas mieux que de succomber sans avoir combattu? Car c'est bien d'un combat qu'il s'agit, d'un combat incessant, sans trêve ni relâche; d'un combat partout, toujours, jusqu'à ce que vous soyez vainqueurs : vous nous l'avez crié assez haut pour ne pouvoir plus, décemment, feindre l'ignorance.

Et, d'ailleurs, vos maires et adjoints nommés par le préfet seront armés : ils ont la police munipale, la police rurale, la voirie municipale. — La police municipale, c'est-à-dire le soin de prévenir et de réprimer les délits contre la tranquillité publique, le tumulte excité dans les lieux où le public est réuni; le maintien du bon ordre dans les endroits où il se fait de grands rassemblements; l'inspection sur la fidélité dans le débit des denrées et sur la salubrité des boissons et comestibles exposés en vente; le soin d'obvier ou de remédier aux événements fâcheux qui pourraient être causés par la divagation d'animaux malfaisants, et, par exemple, comme aux beaux temps de l'empire, par les déprédations des volailles errantes de vos adversaires. — La police rurale, c'est-à-dire le droit de faire, au moins une fois par an, la visite des fours et cheminées de toutes maisons et de tous bâtiments éloignés de moins de cent mètres des habitations; la surveillance des feux allumés dans les champs, des achats de bestiaux hors des foires et marchés; les soins à prendre relativement aux dommages causés par la retenue ou la transmission des eaux courantes, au comblement des fossés, à la dégradation des clôtures et haies, à l'exercice du glanage, du ratelage, du grapillage, à la conduite des troupeaux dans les champs moissonnés et ouverts, à la conduite des bestiaux revenant des foires, aux dégâts faits par des bestiaux ou troupeaux dans les bois taillis des particuliers et des communautés, etc., etc. En voilà plus qu'il n'en faut, ce semble, pour engager et soutenir vigoureusement la lutte contre les mauvaises doctrines, et « les progrès effrayants du radicalisme ».

Vous allez avoir un personnel de préfets et de sous-préfets tout neuf, ou du moins soigneusement expurgé. Nul doute qu'il ne soit animé de l'esprit militant qui éclate dans les discours, que dis-je, dans les moindres propos du ministre de l'intérieur. Vos maires et adjoints, triés sur le volet, seront donc pleins du même zèle. Aussi votre commission a-t-elle d'avance toute confiance en eux. Elle leur remet la police municipale et rurale, sous la simple surveillance, et non pas, comme le proposait d'abord M. de Broglie, sous l'autorité des préfets. Elle laisse même aux maires le droit de nommer les inspecteurs de police, les brigadiers, sous-brigadiers et agents, avec l'agrément du préfet ou du sous-préfet bien entendu, car enfin il faut tout prévoir. Tout cela est fait pour vous rendre quelque espérance. En tout cas, ce sont là des expédients plus sûrs, à ce qu'il semble, et d'une efficacité moins chanceuse que les hautes conceptions de M. Combier ou le projet de réforme électorale de M. de Belcastel.

Enfin, vous reste-t-il encore des doutes? vous semble-t-il que la majorité de la commission a été trop timorée? craignez-vous de voir vos maires manquer de hardiesse pour imposer à leurs administrés l'obligation d'entretenir et de rétribuer un personnel d'agents suffisamment nombreux? avez-vous peur qu'ils n'aient trop peu de lumières, ou des relations trop peu étendues, pour pouvoir choisir avec tout le discernement désirable les instruments qui devront les assister dans leurs fonctions de police? Vous avez une autre ressource : le système imaginé par M. de Broglie.

Belle conception, celle-là! Faire de la police municipale et rurale, aussi bien que de la police générale, un vaste service centralisé, et, pour parler comme le ministre, une « véritable carrière, avec sa hiérarchie, ses grades, son avancement, ses pensions de retraite » : c'est une idée qui n'a rien de mesquin, ni de médiocre. Décidément, les néo-doctrinaires se transforment : on ne pourra bientôt plus les reconnaître. Nous voilà bien loin des timidités des deux empires. Un tel trait de génie eût rendu M. de Persigny jaloux.

Et remarquez combien cette combinaison offre d'avantages. Le préfet, nommant, pourra naturellement caser dans les cadres ou dans les rangs de cette nouvelle milice tous les postulants d'emplois que le ministre n'aura pu satisfaire, depuis les candidats aux sous-préfectures jusqu'aux aspirants gardes champêtres. D'autre part, la commune payant, le ministre n'aura pas à disputer misérablement au Trésor les fonds nécessaires à une création si utile.

Et cependant, faut-il dire toute ma pensée? Je crains que tant d'efforts et d'invention ne soient en pure perte. Vous vous évertuez, messieurs de la droite, à imiter l'empire. Vous êtes mauvais copistes : vous exagérez les traits, déjà fort repoussants de votre modèle. Et puis, voyez la contradiction : vous singez les procédés du césarisme, et cependant vous ne seriez pas fâchés de pouvoir établir parmi nous un régime quasi-

aristocratique, c'est-à-dire le contraire précisément de ce que fut le régime impérial; vous voudriez pouvoir lui dérober le secret de ces candidatures toujours triomphantes qui lui ont donné vingt ans de durée tout en préparant sa perte, et vous ne savez pas, vous ne voulez pas, vous ne pouvez pas être populaires. Comment ne voyez-vous pas que vous êtes condamnés à échouer toujours, là où il a si longtemps réussi?

Vous êtes à vous-mêmes vos plus fâcheux ennemis. Vous ne demanderiez pas mieux, je le sais bien, que d'être fidèles à votre passé, conséquents avec vous-mêmes et libéraux comme autrefois. Malheureusement pour vous, la nation, elle aussi, a un « parti pris », qui est de se passer de vous et de vous dispenser de vos bons soins. Ce n'est pas votre faute, dites-vous; ce n'est pas non plus la faute de la France. En tout cas, il est chaque jour plus évident qu'elle et vous vous n'êtes pas faits pour vous entendre. Affaire de tempérament, à ce qu'il paraît.

Vos bonnes intentions ne vous ont pas porté bonheur; vos desseins hostiles ne vous réussiront pas davantage. « Ne forçons pas notre talent » : c'est le conseil du fabuliste; faites-en votre profit. Et tenez, vous allez, — malgré vous, c'est entendu, — nous ramener au régime politique qui a suivi le crime de décembre; mais parmi les conditions de succès qui ont fait la fortune de l'empire, il en est une qui vous manquera toujours. Savez-vous quelle, et pourquoi la faveur populaire ne fut pas refusée à l'exécrable auteur du coup d'État? — Beaucoup, parmi le peuple des villes, et surtout parmi le peuple des campagnes, crurent qu'il avait en vous des ennemis.

ANATOLE DUNOYER.

LA LITTÉRATURE SOUS LE SECOND EMPIRE

P. Mérimée (1)

Peu de temps après la mort de Chateaubriand, Sainte-Beuve se hâta de le montrer à ses lecteurs sous un aspect que l'auteur du *Génie du christianisme* avait toujours laissé dans l'ombre, et dissimulé même dans les *Mémoires d'outre-tombe : Chateaubriand amoureux*. A l'aide de révélations diverses et de lettres qui lui avaient été communiquées, le critique nous faisait assister aux dernières amours du vieillard. C'était d'une convenance médiocre, mais d'un effet sûr. Chateaubriand avait joué un grand rôle; il avait gardé une attitude solennelle; quoi qu'on en ait pu dire, sa vie publique, malgré les fautes inévitables, avait été digne, et pour les contemporains, ce qui restait de lui, c'était après tout une figure assez grandiose. En appliquant les procédés de réduction à cette statue, Sainte-Beuve ne pouvait manquer d'obtenir un certain succès. D'ailleurs, la publication des *Mémoires d'outre-tombe* avait réveillé des haines qui semblaient assoupies, et créé en outre autour de sa mémoire bien des inimitiés nouvelles, parmi les amours-propres exaspérés ou de la part trop faible qui leur était faite, ou des mortifications que leur infligeait le célèbre écrivain. Il est vrai que Chateaubriand n'y épargnait presque personne, surtout parmi ceux qu'on aurait pu croire ses amis politiques ou littéraires : c'est, du reste, ce qui arrive d'ordinaire pour ces mémoires ou correspondances posthumes : ils sont ou paraissent une confession plus ou moins sincère, mais qui se fait presque toujours aux dépens d'autrui. Par contre, Chateaubriand avait trop laissé percer l'opinion, légitime en somme, qu'il avait de sa propre valeur, et négligé de jouer à cet égard cette comédie de modestie à laquelle les morts sont obligés comme les vivants. Tout cela avait fort choqué. Peut-être Sainte-Beuve eût-il mieux fait pourtant de laisser le soin de satisfaire toutes ces rancunes à ceux qui n'avaient jamais célébré Chateaubriand et « son groupe », ni fréquenté le salon de Mme Récamier, ce vestibule de l'Académie. Mais la curiosité plus que féminine du critique ne résista point à la tentation de fureter dans les tiroirs et de profiter de l'obligeance des personnes qui voulaient bien les lui ouvrir. Il se donna le malicieux plaisir d'en extraire les petits papiers les plus propres à effaroucher quelques bonnes âmes qu'édifiait la lecture de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, et qui se représentaient toujours Chateaubriand s'acheminant vers les lieux saints. Sainte-Beuve se hâta de leur apprendre que le dernier des pèlerins célèbres, outre les petites chapelles, visitait aux alentours du Jardin des plantes les cabinets particuliers (1). C'était, selon Sainte-Beuve, un *côté bien essentiel* de Chateaubriand, En effet, s'il n'avait jamais été hypocrite, il avait toujours été inconséquent, et l'on pouvait aisément signaler une contradiction trop évidente entre sa conduite et ses écrits.

Mérimée n'avait pas à craindre qu'on pût jamais surprendre chez lui pareil désaccord : on peut même trouver qu'il mettait trop de soin à se prémunir contre ce danger. Quelle que fût sa déférence pour les exigences du monde, il n'a jamais pu, en matière religieuse surtout, se plier à aucune des concessions que les salons ont souvent imposées de nos jours, non pas précisément au nom de la vérité ou du devoir, mais, ce qui semble plus grave pour bien des gens, au nom des convenances et du bon goût. Au temps où par une réaction singulière contre les idées qui venaient de triompher en renversant la Restauration, tout le monde se livrait plus ou moins à ce néo-catholicisme qui n'était pas plus sérieux, sans doute, que toute autre mode, mais qui du moins, à cette date, était fort désintéressé; — au temps où Sainte-Beuve lui-même mêlait dans *Volupté* les élans mystiques à ses considérations physiologiques « sur les hasards de la nuque et des reins », et où d'autres, dans la poésie comme dans le roman, se croyaient obligés d'apostropher Voltaire avec véhémence, et d'humilier sa mémoire en lui criant : *vieil Arouet*; — Mérimée, lui, malgré le profond respect qu'il affichait pour la mode, n'a jamais sacrifié à celle-là. Plus tard, quand le 2 décembre allait à confesse, Mérimée s'abstenait de l'y suivre, et c'était alors qu'il écrivait, pour ses amis seulement sans doute, mais avec la certitude et très-probablement l'espérance des indiscrétions, le mystérieux et scandaleux petit livre ainsi intitulé : *H. B.* (nous en dirons plus loin quelque chose). S'y déclarant *payen* à outrance, il le datait de l'année de l'Olympiade

---

(1) *Lettres à une inconnue* (2 volumes, Michel Lévy). — *Dernières nouvelles* (1 volume). — *H. B.* par P. M.

(1) Voyez tome II des *Causeries*, et tome II, p. 448, de *Chateaubriand et son groupe*.

courante, « du jour de naissance de Lucien de Samosate, de l'imprimerie des amis de Julien l'Apostat (1) ». Nous sommes loin de lui faire un mérite de ces bravades ; une opinion philosophique, vraie ou fausse, — ce n'est pas la question, — mais sérieuse du moins et raisonnée, ne fait pas tant de tapage et ne prend pas ces airs de crânerie : d'autant qu'après tout cette crânerie-là ne se manifestait qu'à huis clos. Nous lui saurons encore moins de gré de cet étalage d'indifférence à l'égard de la vulgaire morale, de ces airs de perversité profonde, de son goût déclaré pour les coquins hardis et autres forfanteries qui n'avaient pas toujours le mérite de l'originalité ; car les coquins, pour beaucoup de gens, ont leur prestige, et l'on en connaît qui ont fort bien réussi. Nous en dirons autant de cette prétention à l'impassibilité à laquelle sa correspondance donne bien des démentis, et qui paraît avoir été surtout chez lui un procédé littéraire. « Je crois, écrit-il en 1842, je crois aux souffrances morales depuis quelque temps. » C'était donner à entendre qu'il n'avait éprouvé jusque-là rien de semblable ; ce serait fâcheux, si c'était vrai ; et si c'est faux, ce n'est guère moins triste. Au reste, cette insensibilité affichée pourrait bien recéler un petit calcul et une hypocrisie à rebours, qui réussit d'ordinaire mieux que l'autre ; quand un homme se surfait ainsi en mal, on est assez disposé à le marchander et à en rabattre, à lui supposer une sensibilité refoulée, souffrante, à lui accorder enfin une partie au moins de ce qu'il se refuse : c'est une générosité qu'on pratique beaucoup plus volontiers à l'égard de ceux qui calomnient leur cœur, que de ceux qui le glorifient, les premiers nous donnant de nous-mêmes une opinion relativement assez flatteuse que les autres semblent nous contester. Cependant, le plus sûr serait de ne pas trop s'y fier ; bien des gens sont ravis de prendre au mot celui qui se dénigre ainsi lui-même. Il n'est donc pas inutile d'interroger à cet égard ceux qui ont connu Mérimée, même quand leur témoignage est et doit être un peu partial, et n'a guère plus de valeur qu'une épitaphe. Voici ce qu'en tête de sa nouvelle publication, dans une étude fort remarquable, M. Taine écrit sur la personne et le caractère de l'auteur de *Colomba* :

« J'ai rencontré plusieurs fois Mérimée dans le monde. C'était un homme grand, droit, pâle, et qui, sauf le sourire, avait l'apparence d'un Anglais ; du moins, il avait cet air froid, *distant*, qui écarte d'avance toute familiarité. Rien qu'à le voir, on sentait en lui le flegme naturel ou acquis, l'empire de soi, la volonté et l'habitude de ne pas donner prise. En cérémonie surtout, sa physionomie était impassible. Même dans l'intimité et lorsqu'il contait une anecdote bouffonne, sa voix restait unie, toute calme ; jamais d'éclat ni d'élan ; il disait les détails les plus saugrenus en termes propres, du ton d'un homme qui demande une tasse de thé. La sensibilité chez lui était domptée jusqu'à paraître absente : non qu'elle le fût : tout au contraire : mais il y a des chevaux de race si bien matés par leur maître, qu'une fois sous sa main ils ne se permettent plus un soubresaut. Il faut dire que le dressage avait commencé de bonne heure. A dix ou onze ans, je crois, ayant commis quelque faute, il fut grondé très-sévèrement et renvoyé du salon ; pleurant, bouleversé, il venait de fermer la porte, lorsqu'il entendit rire ; quelqu'un disait : « Ce pauvre enfant ! il nous croit bien en colère ! » — L'idée d'être dupe le révolta, il se jura de réprimer une sensibilité si humiliante et tint parole. »

Il est possible que la sensibilité réelle ait survécu à cette solennelle et précoce résolution : mais on pourrait en désirer une meilleure preuve. L'exclamation, bienveillante après tout, qui *révolta* si fort cet enfant, en aurait peut-être touché d'autres ; ne pourrait-on pas conclure de là qu'à cet âge, chez lui, le *dressage* de la sensibilité avait déjà commencé ? C'était, en tout cas, de bien bonne heure se hâter de mettre, avant tout autre sentiment, la crainte d'être dupe, comme si la vie des gens de cœur ne se passait pas à l'être, et que leur mérite et leur signe n'était pas précisément ou de rester à cet égard incurables, ou d'agir comme s'ils l'étaient. Il est vrai que M. Taine nous donne encore d'autres preuves de cette sensibilité latente ; ainsi, par exemple, on nous dit que, dans sa vieillesse, étant à Cannes, Mérimée allait, *par bonté d'âme*, nourrir un chat dans une cabane écartée, qu'il cherchait des mouches pour un lézard, etc. A ces deux animaux, dont Mérimée s'était constitué, en effet, le bienfaiteur, M. Taine aurait pu ajouter une chouette privée, que ses lettres nous montrent figurant dans son intimité. Nous avons peine à croire pourtant que ceux qui ont connu Mérimée ne puissent pas donner des preuves plus concluantes d'une sensibilité que nous ne nions pas, mais que nous ignorons encore après la lecture de cette correspondance intime. Nous y trouvons d'abord infiniment d'esprit et de grâce, puis beaucoup de câlineries, mais peu de tendresse sérieuse, une sorte d'irritabilité nerveuse qui n'est pas tout à fait la même chose que la sensibilité, et surtout une abondance de maximes désolantes qui deviennent au moins, chez lui, un tic assez agaçant. Par exemple, il dira, en s'adressant à une personne devant laquelle il n'a aucun intérêt à se peindre en laid : « Il n'y a rien que je méprise et même que je déteste autant que l'humanité en général ; mais je voudrais être assez riche pour écarter de moi toutes les souffrances des individus (1). » Encore une fois, nous ne doutons pas qu'il fût souverainement injuste de le juger d'après ces boutades, et que tout ceci pourrait bien n'être qu'une pose ; mais pourquoi, surtout dans une correspondance de ce genre, choisir précisément cette pose-là ! Est-ce que cela veut dire : je ne suis bon et tendre que pour vous ?.... Mais quelle est la personne en faveur de laquelle il semble faire ici exception à ses habitudes de dénigrement et de dédain universel (2) ? A qui s'adresse cette correspondance, commencée vers 1840, et qui s'étend jusqu'à la mort de l'auteur, en septembre 1870 ? C'est un problème que nous ne nous chargerons pas de résoudre.

(1) Cette indication est en grec à la fin du volume que j'ai sous les yeux. Dans une réimpression, le livre est daté en tête « de l'an 1864 de l'imposture du Nazaréen ». (L'édition originale est antérieure de plusieurs années.) Dans l'autre contrefaçon, que je crois plus conforme à l'édition originale, les mots que je viens de citer ne se trouvent point.

(1) Tome Ier, p. 256. *De moi* peut vouloir dire ici *de ma vue*, et non *de ma personne* ; mais même en ce sens, la pensée n'est pas facile à justifier.

(2) Ce n'est pas que dans ces lettres il n'y ait bien des duretés encore et des reproches adressés à sa correspondante ; quelques-uns peuvent sembler une plaisanterie, comme celui d'être gourmande, de se consoler de tout en mangeant des gâteaux ; il ramène à toute occasion ce petit grief, par exemple, à propos d'une femme qui s'est laissée *mourir de faim* : « Ce genre de mort doit vous paraître bien cruel. » Mais il y a des reproches plus sérieux, en apparence du moins ; par exemple, celui d'orgueil. Mais ce n'est pas blessant : ce qu'on reproche souvent aux femmes et même aux hommes, sous le nom d'orgueil, est le pseudonyme de quelque chose de mieux.

Évidemment pourtant, le premier intérêt du livre ce ne sera pas son mérite littéraire et tant de pages vives et charmantes ; ce ne sera pas non plus cette foule de jugements curieux, d'anecdotes bien contées et qui raviront sans doute la plupart de ceux qui n'auront pas personnellement à s'en plaindre. Le principal attrait avant toute lecture, ce sera le mystère qui entoure le livre : *A une inconnue!* Ce titre est un trait de génie : il va faire travailler les imaginations, et l'on s'est déjà essayé aux conjectures (1). Il est évident que pour le monde où vivait Mérimée, ce ne doit pas être un secret : il y a çà et là des indications suffisantes pour dégager le nom de cette *inconnue*. Tout ce que le lecteur profane peut deviner, c'est que c'était une personne fort distinguée. Chacun, en lisant ces lettres, pourra, si c'est son goût, reconstruire le petit roman qu'il semble renfermer; il pourra lire entre les lignes, et surtout chercher à suppléer aux lignes de points fort nombreuses qui indiquent les suppressions jugées nécessaires. En tout cas, ce roman, si roman il y a, fut, au moins longtemps, un roman par lettres ; car à la page 88 du premier volume, Mérimée dit qu'en six ans les deux correspondants ne se sont vus que six ou sept fois, et qu'en additionnant les minutes, ils ont pu passer trois ou quatre heures ensemble. L'intérêt donc est beaucoup moins celui que le titre semble promettre, que l'attrait d'une conversation fort libre sur tout le monde et sur toutes choses ; et c'est là que les amateurs de personnalités trouveront à se régaler. Elles abondent, surtout au temps du second empire : hommes et femmes, Mérimée n'épargne personne ; il ne fait guère exception que pour son *bourgeois*, comme il l'appelle ; fort épris lui-même de Jules César, il ne trouve guère à reprocher à son historien qu'une tendresse trop vive pour son héros et surtout son incrédulité à l'égard de « l'anecdote de Nicomède » dont Mérimée, paraît-il, tenait à lui démontrer l'authenticité. En somme, il parle assez peu du *bourgeois*, et sans lyrisme officiel. En revanche, il déclare que M. de Bismarck *a fait sa conquête* (à Biarritz) ; et plus tard, en 1867, il trouve que, tout bien considéré, il n'y a que M. de Bismarck « qui soit un vrai grand homme ».

Cette admiration est trop conforme aux sentiments exprimés dans l'histoire de *Catilina*, de *Don Pèdre*, et ailleurs, par Mérimée, pour que nous ne la jugions pas sincère. Il n'en est pas de même de beaucoup d'autres opinions exprimées çà et là dans ces lettres, et qui ont souvent un ton de persiflage et d'ironie fatigants à la longue, malgré tout l'esprit que l'auteur dépense à les soutenir. Même quand il semble parler sérieusement, on se défie encore, et l'on arrive à partager le sentiment qui l'animait, dit-on, dès l'âge de dix ans : la crainte d'être dupe. On se dit qu'il y a longtemps, dès ses débuts même, Mérimée prenait un singulier plaisir à des mystifications très-innocentes à coup sûr, mais peu propres à rassurer ses lecteurs futurs. On se rappelle qu'il débuta par la publication du théâtre de *Clara Gazul*, comédienne espagnole, en la donnant pour une simple traduction écrite par M. *Joseph l'Estrange*, et par la *Guzla*, recueil de poésies illyriques avec notice sur l'auteur original, Maglanovich, sur les relations de Mérimée avec lui à Zara; il y joignait le portrait authentique dudit poëte, en bonnet fourré et en caftan de peau. Mérimée s'est amusé plus tard à raconter très-gaiement l'histoire de cette prétendue traduction : il avait, dit-il, en 1828, formé avec Ampère le beau projet d'aller étudier la poésie primitive et la couleur locale là où on pouvait raisonnablement se flatter de la découvrir encore, et c'était vers l'Illyrie qu'ils comptaient s'acheminer. Malheureusement l'argent leur manquait : « En avisant au moyen de résoudre la question d'argent, l'idée nous vint d'écrire d'avance notre voyage, de le vendre avantageusement et d'employer nos bénéfices à reconnaître si nous ne nous étions pas trompés dans nos descriptions. *Alors* l'idée était neuve... » (*Alors* est sans doute ici à l'adresse de Dumas.) Malheureusement le projet en resta là; les deux amis n'allèrent point en Illyrie, et de tous ces beaux projets il ne resta qu'un recueil de ballades composées par Mérimée en quinze jours, ainsi que la biographie de Maglanovich, personnage de son invention, auquel il attribuait le texte original de ces poésies. Le tout fut imprimé à Strasbourg. En 1840, en racontant cette plaisanterie, Mérimée plaint « le pauvre éditeur qui fit les frais de cette mystification »; il n'en vendit, dit-il, qu'une douzaine d'exemplaires, et encore pas aux Français, qui restèrent insensibles à cette découverte d'une poésie et d'un poëte inconnus. « Mais les juges compétents, dit Mérimée, me rendirent bien justice. » Deux savants allemands, qu'il nomme, lui écrivirent, l'un (celui-là se méfiait un peu, à ce qu'il semble) pour lui demander le texte original des poésies *qu'il avait si bien traduites*; l'autre, en lui envoyant la traduction de la *Guzla* qu'il avait faite en vers allemands, « ce qui lui avait été facile, disait-il dans sa préface, car sous la prose du traducteur il avait découvert le *mètre* des vers illyriques. » Tout cela n'est que gai, mais indique une forte propension à se moquer du monde; on ne peut pas dire à cet égard qu'il ait manqué sa vocation.

Ce qui choque un peu dans ses nouvelles lettres, c'est de voir que, tout en prenant très-bien le soin de s'assurer des situations brillantes ornées d'avantages positifs, il ne manque pas d'en parler avec dédain et presque comme d'une corvée qui lui serait imposée. Passe encore quand il s'agit du sénat, et qu'il qualifie ainsi crûment ses nouveaux collègues : « Deux cents imbéciles (1). » Évidemment pourtant on ne l'avait pas fait sénateur malgré lui, ni forcé d'entrer dans une compagnie si mal composée. Ce mot de cet homme d'esprit rend presque vraisemblable celui qu'on attribuait au vieux Mercier, passant devant le local de l'Académie : « Ils sont là quarante imbéciles, et je n'en suis pas ! » Après tout, ce n'était pas au sénat que Mérimée devait sa nomination. Ce qui est fort différent, c'est que, quand en 1843 il se présente à l'Académie des inscriptions, sans grands titres spéciaux, il faut en convenir, il raconte ainsi les visites qu'il est obligé de faire aux futurs confrères qui vont le recevoir : « Je fais en ce moment *le métier le plus bas et le plus ennuyeux* ;

(1) On a déjà nommé une personne fort en vue il y a une vingtaine d'années. L'erreur est manifeste ; la personne en question est plusieurs fois nommée incidemment dans le second volume, et bien d'autres détails suffiraient pour prouver que ce n'est pas à elle que ces lettres sont adressées.

(1) Mérimée prodigue trop volontiers cette épithète. Voici comme il dépeint, en 1852 encore, les magistrats qui vont le juger, pour la défense qu'il avait entreprise de Libri : « Trois imbéciles en robe noire, roides comme des piquets et persuadés qu'ils sont quelque chose, auxquels on ne peut songer à dire le profond mépris qu'on a pour *leur robe*, leur personne et leur esprit. » (Page 316 du 1er volume.) C'est assez léger pour un homme qui allait bientôt devenir lui-même un personnage officiel.

je sollicite pour l'Académie des inscriptions. Il m'arrive les scènes les plus ridicules, et souvent il me prend des envies de rire de moi-même, que je comprime pour ne pas choquer la gravité des académiciens que je vais voir... Mais quel vilain métier que celui de solliciteur! Avez-vous jamais vu des chiens entrer dans le terrier d'un blaireau? Quand ils ont quelque expérience, ils font une mine effroyable en y entrant, et souvent ils en sortent plus vite qu'ils n'y sont entrés, car c'est une vilaine bête à visiter que le blaireau. Je pense toujours au blaireau en tenant le cordon de la sonnette d'un académicien, et je me vois *in the mind's eye* tout à fait semblable au chien que je vous disais. Je n'ai pas encore été mordu cependant. Mais j'ai fait de drôles de rencontres. » — Le blaireau, dit le *Dictionnaire de l'Académie*, est un « mammifère d'Europe, sorte de bête puante ». La comparaison est peu gracieuse pour les académiciens, et manque de justesse en ce qui concerne le candidat, car le chien est bien forcé d'entrer dans le terrier du blaireau, et rien ne forçait Mérimée à visiter les mammifères en question. Au moins quand P. L. Courier commettait, lui aussi, l'inconséquence de vilipender l'Académie à laquelle il avait demandé ses suffrages, avait-il contre elle une rancune : c'est qu'elle ne les lui avait pas accordés; et il pouvait croire de plus, avec quelque raison, que ses opinions connues avaient contribué à cet insuccès. Mérimée avait eu plus de chance avec moins de droits. Cette expérience qu'il trouve si dure ne l'empêche pas, à peu de temps de là, de recommencer le même métier de solliciteur auprès de l'Académie française.

Là, de la part d'un sceptique que la valeur littéraire de beaucoup de ses futurs confrères ne pouvait guère éblouir, et qui, ici du moins, avait les titres les plus sérieux, il serait naturel de s'attendre à quelques railleries : Nodier, qu'il allait remplacer, ne s'en faisait pas faute après sa nomination même, et quand, le lendemain de son élection, il recevait à la fois la visite d'un académicien venu pour le féliciter et celle de son perruquier qui lui apportait un toupet : « Un toupet! s'écriait Nodier; mais, mon ami, vous n'y pensez pas; je suis de l'Académie maintenant; j'ai droit à une perruque tout entière. » Eh bien, en pareille situation, Mérimée dans sa correspondance intime ne se permet rien de semblable. Il prend au sérieux et la séance solennelle et les discours d'usage; tout au plus se permet-il un mot sur « son habit couleur d'estragon et sa figure idem ». Mais il se déclare très-satisfait du public, et sans doute aussi de lui-même.

Bien que par son merveilleux talent de conteur la place de Mérimée fût plus évidemment marquée à l'Académie française que dans une compagnie savante, il n'en était pas moins très-instruit, comme l'a remarqué M. Taine, et d'une érudition curieuse et variée. On peut même trouver que dans sa correspondance il en abuse un peu trop, et cette habitude frappe d'autant plus qu'il y joint d'ordinaire le pédantisme de la frivolité; c'est une surabondance de phrases anglaises, italiennes, espagnoles, allemandes, etc. Quel polyglotte! Et dans une correspondance galante! Il y a même du grec, car sa correspondante sait du grec, et Mérimée rédige pour elle un petit manuel de la prononciation grecque, la bonne, la seule (se méfier des autres; il l'en avertit). Lui-même il étudie l'arabe; heureusement il n'en cite rien.

Quant à la politique, on pense bien que c'est le moindre de ses soucis, même quand il est devenu un homme d'État. Sous Louis-Philippe il y est très-indifférent, quoiqu'il eût été déjà, si nous ne nous trompons, chef de cabinet dans trois ministères différents (marine, commerce et intérieur). Il ne comprend même pas qu'on se résigne à être député; il vient d'en voir un (en 1845) : « Quel métier! dit-il; quels gens il faut voir, ménager, flatter! Esclavage pour esclavage, j'aime mieux la cour d'un despote; au moins la plupart des despotes se lavent les mains. » Et notez qu'on était alors sous le régime censitaire, sous le suffrage restreint, et que ces mains qu'il trouvait si sales versaient 200 francs à la caisse du percepteur. Qu'eût-il dit sous le suffrage universel! Mais alors, au temps de la démocratie impériale, il était sénateur. Il faut dire qu'alors même il a deux bons moments : ce ne sont que des moments, et on ne les noterait peut-être pas ailleurs; mais on doit lui en tenir compte. Le premier, c'est au début de la guerre d'Italie, en 1859; le premier sentiment qu'il éprouve est un sentiment d'humanité à l'idée du sang qui va couler; il l'exprime d'une façon naturelle et touchante, poétique même dans sa simplicité : « Hier, en me promenant dans les bois où il y a une prodigieuse quantité d'oiseaux, il me semblait étrange que, par ce temps-là, on s'amusât à se battre. » Chose singulière, lui qui dit tant de mal de Victor Hugo et ne semble même pas le comprendre (il convient du reste qu'il n'a jamais pu *mordre* aux vers), il se rencontre ici avec le poëte (1). Cependant il déclare que c'est « un des spectacles toujours beaux que le réveil d'un peuple opprimé ». Il est vrai que cette émotion lui passe bien vite : deux ou trois mois après, la paix bâclée tant bien que mal, il la blâme, il trouve « qu'il ne fallait pas commencer si bien pour finir par établir un gâchis pire que ce qu'il y avait auparavant ». Mais il s'y résigne, et il ajoute philosophiquement : « A tout prendre, que nous importe la liberté d'un tas de fumistes et de musiciens? » La seconde fois, et c'est plus sérieux, le 29 août 1870, c'est-à-dire plusieurs jours avant cette révolution du 4 septembre, — facile à éviter si l'on en croit des gens qui se piquent sans doute de bonne foi, mais qui manquent un peu de mémoire, — il écrit de Paris qu'il ne désespère pas, malgré tant de sang versé, de voir reconduire l'ennemi à la frontière; mais, ajoute-t-il, même en ce cas, « nous ne serons pas au bout de nos misères. Cette terrible boucherie, il ne faut pas se le dissimuler, n'est qu'un prologue à une tragédie dont le diable seul sait le dénoûment. Une nation n'est pas impunément remuée comme a été la nôtre. *Il est impossible que de notre victoire comme de*

---

(1) Voyez l'admirable pièce sur *la Guerre* (1866), qui se termine ainsi :

. . . . . .
On pourrait boire aux fontaines,
Prier dans l'ombre à genoux,
Aimer, songer sous les chênes;
Tuer son frère est plus doux.

On se hache, on se harponne,
On court par monts et par vaux;
L'épouvante se cramponne
Du poing aux crins des chevaux.

Et l'aube est là sur la plaine!
Oh! j'admire en vérité
Qu'on puisse avoir de la haine,
Quand l'alouette a chanté.

notre défaite ne sorte une révolution. » S'il pensait ainsi le 29 août, lui sénateur et des plus intimement attachés au régime, et surtout dans l'hypothèse d'une victoire, que put-il penser cinq jours plus tard, après l'invraisemblable Sedan?

Il mourut moins d'un mois après, à Cannes, où il s'était retiré.

En somme, ces lettres, dont beaucoup sont charmantes et qui presque toutes renferment quelque chose de vif ou de délicat, nous présentent le rare talent de Mérimée sous un aspect nouveau : c'est quelque chose de plus libre au moins que tout ce qu'il avait donné au public, quoiqu'on y trouve rarement un véritable abandon. Il s'y rencontre çà et là de véritables portraits, pris sur le vif, par exemple les lignes suivantes qu'il écrit à Cannes en 1862 : « Nous avons ici la compagnie et le voisinage de M. Cousin, qui est venu s'y guérir d'une laryngite, et qui parle comme une pie borgne, mange comme un ogre et s'étonne de ne pas guérir sous ce beau ciel qu'il voit pour la première fois. Il est d'ailleurs fort amusant, car il a cette qualité de faire de l'esprit pour tout le monde. Je crois que, lorsqu'il est seul avec son domestique, il cause avec lui comme avec la plus coquette duchesse orléaniste ou légitimiste. Les Cannais pur sang n'en reviennent pas, et vous jugez quels yeux ils font lorsqu'on leur dit que cet homme, qui parle de tout et bien de tout, a traduit Platon et est l'amant de madame de Longueville. Le seul inconvénient qu'il a, c'est de ne pas savoir parler sans s'arrêter. Pour un philosophe éclectique, c'est mal de ne pas avoir pris le bon côté de la secte des péripatéticiens (1). » Beaucoup d'autres noms plus ou moins célèbres figurent dans ces lettres ; quelques-uns sont remplacés par des initiales ou par des étoiles : précaution parfois assez inutile, et qui n'offre pas même au lecteur le plaisir de jouer à la devinette ; car souvent ces indications sont assez précises pour que les noms omis se lisent couramment. Ces omissions sont surtout fort singulières, quand il s'agit de personnages historiques. En voici un exemple (il s'agit de la tentative espagnole qui finit par l'exécution d'Ortega) : « Les carlistes sont dans le désespoir de la platitude de Montemolin : il n'est pas douteux qu'il n'ait attendu la fusillade d'Ortega pour faire sa renonciation, attendu qu'il éprouvait le phénomène de la peur. Il eût été plus noble de se dépêcher pour qu'il n'y eût personne de fusillé. Il reste à Londres un frère qui n'a pas abdiqué et qui a des enfants ; il s'appelle *** et est marié à une fille du duc de ***. Il a escroqué les diamants de sa femme, et, avec le produit, entretient une femme de chambre d'icelle. Cela prouve un homme de goût. » Si les éditeurs ont jugé l'anecdote fausse, ce qui est fort possible, il aurait été mieux de le dire en note ou de supprimer ce passage. Car, on en conviendra, ici les étoiles ne remédient à rien.

Nous ne savons s'il reste à publier encore d'autres œuvres inédites de Mérimée. En somme il a peu écrit, et il n'aura pas même atteint le chiffre d'une vingtaine de volumes, ce qui n'est guère pour notre temps, et pour une carrière littéraire de plus de quarante années. On vient de publier de lui un volume de nouvelles, quelques-unes déjà connues, mais dont une a fait grand bruit, comme ayant servi à amuser la cour sous le dernier règne. Elle se nomme, comme on sait, *la Chambre bleue* : il s'agit d'un couple amoureux, d'un jeune homme et d'une jeune femme *non mariés et ne pouvant pas l'être*, qui se sont promis de passer quelques heures dans une chambre d'auberge. Leur conversation est sans cesse interrompue, soit par un incident, soit par un autre, tantôt par un banquet d'officiers donné dans la salle voisine, et où règne la plus franche et la plus bruyante cordialité ; tantôt par une lourde chute, celle d'un cadavre sans doute, dans une autre chambre dont ils ne sont séparés que par une porte, et d'où une mare de sang s'écoule dans leur chambre. Ce sang est tout simplement une bouteille de vin de Porto, qu'un Anglais ivre a renversée avec lui ; il paraît que les deux amants n'ont pas conservé assez de sang-froid pour s'assurer si ce qui cause leur effroi est bien, en effet, du sang ; ce qui n'est guère vraisemblable. Mais la terreur des coupables à la pensée que la justice va venir, les prendre comme témoins, et compliquer ce que leur situation a de mystérieux et de délicat par une comparution en justice, est fort amusante. En définitive ce petit récit a été trop promis pour ne pas causer aux amateurs de scandale un certain désappointement. — Il en serait de même sansd oute d'un autre opuscule dont nous avons parlé, *H. B.*, si quelques passages n'en rendaient la publication intégrale absolument impossible, et ne lui conservaient le prestige de l'inconnu. Il a été tiré, dit-on, d'abord à vingt-cinq exemplaires, et distribué seulement aux amis de l'auteur. On en connaît d'ailleurs deux contrefaçons, mais les exemplaires en sont rares (1). Ces initiales H. B. cachent le nom d'Henri Beyle (Stendhal), dont Mérimée a publié les œuvres complètes et dont il dit dans sa correspondance : « Ses idées sur les choses et sur les hommes ont singulièrement déteint sur les miennes (2). » Je le crois, et l'influence n'a pas été bonne : ce qu'on peut trouver à blâmer dans Mérimée lui vient de là. Cette notice ou étude sur Beyle a du reste été reproduite textuellement en grande partie dans la notice très-convenable que Mérimée a mise en tête de la correspondance de son ami : bien entendu que les passages les plus scabreux sont restés dans le petit livre en question. Comme l'impossibilité pour bien des curieux de se procurer cet opuscule n'a fait qu'exciter à cet égard leur curiosité, et qu'il est d'ailleurs fort caractéristique, nous essayerons d'en donner une idée en citant le début, par exemple, qui s'annonce comme une oraison funèbre :

« Il y a un passage de l'Odyssée qui me revient en mémoire. Le spectre d'Elpénor apparaît à Ulysse et lui demande les honneurs funèbres :

Ne me laisse pas sans être pleuré, sans être enterré.

» Aujourd'hui l'enterrement ne manque à personne, grâce à un règlement de police ; mais, nous autres païens, nous avons aussi des devoirs à remplir envers nos morts, qui ne consistent pas seulement dans l'accomplissement d'une ordonnance de grande voirie. J'ai assisté à trois enterrements

(1) Il est à supposer qu'il y a ici un *lapsus*, et qu'il s'agit du silence des pythagoriciens. Mais n'y en a-t-il pas aussi un dans la phrase précédente ? Mérimée n'a-t-il pas voulu dire que M. Cousin ne savait pas s'arrêter ? Toutefois, la phrase, telle qu'elle est, pourrait avoir un sens ; en effet M. Cousin, tout en parlant d'une façon continue, faisait à tout moment de petites pauses qu'il remplissait par une gesticulation expressive. Mais que signifie alors le mot sur les *péripatéticiens ?*

(1) Voyez à ce sujet une note de l'*Intermédiaire*, 1869, tome I, p. 184.

(2) Tome I, p. 319.

païens : — celui de Sautelet, qui s'était brûlé la cervelle ; son maître, grand philosophe, Cousin et ses amis, eurent peur des honnêtes gens et n'osèrent parler ; — celui de M. Jacquemont : il avait défendu les discours ; — celui de Beyle enfin. Nous nous y trouvâmes trois, et si mal préparés que nous ignorions ses dernières volontés. Chaque fois j'ai senti que nous avions manqué à quelque chose, sinon envers le mort, du moins envers nous-mêmes. Qu'un de nos amis meure en voyage, nous aurons un vif regret de ne pas lui avoir dit adieu au moment du départ. Un départ, une mort, doivent se célébrer avec une certaine cérémonie, car il y a là quelque chose de solennel. Ne fût-ce qu'un repas, une association de pensées régulières, il faut quelque chose. Ce quelque chose, c'est ce que demande Elpénor : ce n'est pas seulement un peu de terre qu'il réclame, c'est un souvenir. »

Suivent quelques pensées de Beyle sur la religion, les femmes, etc., que Mérimée paraît trouver très-hardies et très-neuves et dont il a reproduit quelques-unes dans sa notice sur Beyle, en adoucissant beaucoup les expressions. La seule chose curieuse ici serait de pouvoir comparer le texte de la notice *H. B.* avec celui de la notice destinée à tout le monde, et de voir comment la pensée vraie du biographe, sa pensée nue et brutale, se déguise et prend pour le public une mise décente. Le fond, des deux côtés, est absolument le même, et pourtant la différence est sensible. Elle tient surtout à la concision cherchée de la biographie confidentielle (1). Celle-ci est beaucoup plus courte que l'autre, et le poison s'y trouve plus concentré. Délayé pour les profanes et étendu d'eau académique, il semble l'innocence même. En public, Mérimée se donne le rôle de contradicteur ; tandis que, dans la brochure secrète, il approuve ou tout au moins ne contredit pas. Par exemple, au sujet d'une théorie fort expéditive de Beyle à l'égard des femmes, et qu'il était tenté de pratiquer à l'égard d'une comtesse italienne, Mérimée, qu'il consulte, dit nettement : « Je l'y exhortai fort. » En somme, pour la consolation de ceux qui ne peuvent jouir de la biographie secrète, on peut leur dire qu'elle n'a d'autre supériorité sur la biographie décente, que l'impossibilité absolue de la publicité et le charme du fruit défendu.

Quant à la manie d'impiété de Beyle, Mérimée en dit quelque chose dans la notice ostensible ; il la blâme et signale chez lui cette contradiction, qui se retrouve chez bien d'autres ayant, comme Beyle, des prétentions à l'athéisme : « Il niait Dieu, et nonobstant il lui en voulait comme à un maître. » Dans *H. B.*, il est plus explicite et cite des échantillons des théories de Beyle à ce sujet ; en voici une, d'une insipidité si parfaite, qu'on peut la reproduire, je crois, sans craindre de scandaliser personne : « Dieu était un mécanicien très-habile. Il travaillait nuit et jour à son affaire, parlant peu et inventant sans cesse tantôt un soleil, tantôt une comète. On lui disait : « Mais écrivez donc vos inventions ! Il ne faut pas que cela se perde. — Non, répondit-il, rien n'est encore au point où je veux. Laissez-moi perfectionner mes découvertes, et alors... » Un beau jour, il mourut subitement. On courut chercher son fils unique, qui étudiait aux jésuites. C'était un garçon doux et studieux, qui ne savait pas deux mots de mécanique. On le conduisit dans l'atelier de feu son père : « Allons, à l'ouvrage ! Il s'agit de gouverner le monde. » Le voilà bien embarrassé ; il demande : « Comment faisait mon père ? — Il tournait une roue, il faisait ceci, il faisait cela. » — Il tourne la roue, et les machines vont tout de travers. » Il faut croire que Mérimée juge cette boutade au moins curieuse, puisqu'il la cite. Pour nous, nous nous demandons quel sel ou plutôt quel sens il trouve dans cette prétentieuse platitude. Dans cette admiration singulière pour les bons mots de Beyle, moins concevable que celle qu'il manifeste pour ses ouvrages, il y a sans doute une de ces illusions de jeunesse qui durent et deviennent une influence qu'on subit ensuite sans la juger, comme on se rappelle toujours le premier roman ou le premier opéra qui nous a frappés à dix-huit ans, sans devenir capable, même avec l'âge, d'en porter un jugement quelconque. Mérimée nous le dit : quand il se lia avec Beyle, beaucoup plus âgé que lui, il avait dix-huit ans ; il subit la contagion et en resta gravé pour la vie. Il était à l'âge où, fatigué des leçons correctes, régulières, que l'éducation nous impose, on arrive parfois à aimer l'incorrection pour elle-même, à la trouver une chose neuve et partant d'une séduction irrésistible : c'est alors qu'on est fasciné à la fois par les morales audacieuses et par la beauté des vers sans césure et mal rimés : c'est une réaction contre Boileau et la Morale en action. On a trop souvent alors pour préoccupation unique l'horreur du commun et parfois aussi du sens commun. Beyle a été sans doute le premier qui ait offert à Mérimée ce plaisir d'entendre contredire toutes les opinions reçues, et cette première impression lui aura laissé un certain respect pour celui qui la lui donna.

Je n'imagine pas que Mérimée, même à dix-huit ans, ait pu jamais beaucoup ressembler au *Candide* de Voltaire ; cependant son admiration pour Beyle, c'est-à-dire pour le dénigrement incarné et systématique, fait songer à celle de Candide pour le seigneur Pococurante, noble Vénitien : « Oh ! quel homme supérieur ! disait Candide ; quel grand génie que ce Pococurante ! Rien ne peut lui plaire ! » C'est du reste une supériorité qui est à la portée de tout le monde ; mais Beyle, au moins, avait le mérite d'assaisonner cette vulgarité de quelques paradoxes imprévus. En ce genre, Beyle a été chef et fondateur d'école. Je me rappelle un vieux vaudeville dont le principal personnage, très-obséquieux, ne trouvait rien de mieux à faire, pour se concilier les gens auxquels il voulait plaire, que de leur répéter à tout propos avec l'expression de la plus profonde surprise : « Homme étonnant ! homme étonnant ! » Beyle a constitué l'école des hommes étonnants. Elle s'étend plus loin qu'on ne s'imagine, et je ne sais pas trop s'il ne faudrait pas quelquefois y comprendre deux esprits éminents, situés aux deux pôles opposés, Joseph de Maistre et Proudhon. C'est sans doute pour montrer que lui aussi pourrait, s'il le voulait, figurer avec honneur dans cette école, qu'un écrivain très-distingué a dit que le premier *psychologue* du XIXe siècle avait été Beyle : je demande à compléter sa pensée, et à ajouter que le premier théologien du XIXe siècle, c'est incontestablement aussi Paul de Kock. Mérimée a donc trop volontiers continué la tradition de Beyle, et lui qui mérita si souvent l'admiration, il a recherché surtout l'étonnement. Son horreur de la vulgarité lui a trop souvent persuadé que le plus beau succès du monde, c'était de consterner M. Prudhomme. Qu'il ait été avec cela un fort galant homme, très-serviable et beaucoup meilleur que ses théories, ce n'est pas là ce qui peut surprendre, mais ce qui est

(1) Trente-huit très-petites pages, à seize lignes par pages, format carré in-16.

le plus étonnant de tout, c'est que le second empire, fondé uniquement, comme on sait, pour restaurer l'ordre moral, rétablir la religion, la famille, une foule de saintes choses, n'ait trouvé, parmi les grands noms de la littérature, à recruter que deux adhérents bien nets, et c'étaient deux sceptiques : c'était, avec l'auteur de *Volupté*, l'auteur anonyme de *H. B.*

EUGÈNE DESPOIS.

SORBONNE

POÉSIE FRANÇAISE

COURS DE M. C. LENIENT

Les écoles poétiques au XVIIe siècle : le genre précieux

LA SOCIÉTÉ POLIE ET L'HÔTEL DE RAMBOUILLET. — DOUBLE INFLUENCE ITALIENNE ET ESPAGNOLE : GONGORA ET MARINI.

On a dit et répété plus d'une fois que l'histoire des littératures est en même temps celle des sociétés. Contestable en certains cas, ce jugement est vrai surtout pour la France du XVIIe siècle. Jamais les influences sociales, les goûts, les idées, les mœurs d'une époque et d'une nation, n'ont laissé sur les œuvres littéraires une plus vive et plus durable empreinte. Chez certains peuples, le génie individuel de l'écrivain peut s'isoler ou s'imposer, comme celui de Gœthe en Allemagne, de Byron en Angleterre : esprits indépendants et hautains, ils planent au-dessus de la société et la dominent plus encore qu'ils n'en subissent l'empire. Parmi nous, il en a été, de bonne heure, tout autrement. Du reste, l'action est réciproque. L'esprit de sociabilité particulier à la race gauloise a trouvé dans la littérature et surtout dans la poésie un puissant auxiliaire. Les *cours d'amour* et la *gaie science* rapprochent les hommes des conditions les plus opposées, les nobles et les vilains, les clercs et les bourgeois. C'était par là que Bernard de Ventadour pouvait offrir ses galants hommages à la dame de son seigneur; par là que le pauvre troubadour Cadenet devenait l'ami du comte Blacas, et Gace Brulé le compère de Thibaut de Champagne en poésie. C'est ainsi, enfin, que nous avons vu Charles d'Orléans convier seigneurs et bourgeois, et admettre ce gueux de Villon lui-même dans les joutes poétiques du château de Blois.

Malheureusement cet esprit de sociabilité s'est trouvé trop souvent chez nous altéré ou détruit par les discordes civiles. Il l'avait été encore une fois au temps de la Réforme et de la Ligue, durant ces tristes jours de passion et de colère où l'homme était redevenu un loup pour l'homme, *homo homini lupus*, comme on l'a revu, hélas! depuis. L'influence bienfaisante de Henri IV vint rendre enfin la paix à ce monde agité. Malgré les troubles des deux régences et les terribles coups de hache par lesquels Richelieu achève l'œuvre du Béarnais, malgré les querelles ardentes des jansénistes et des jésuites, on peut dire qu'une ère de calme remplace les tempêtes de l'âge précédent. La Fronde elle-même ne sera qu'un coup de foudre dans un ciel serein. Les grandes passions politiques et religieuses sont éteintes : l'édit de Nantes a produit son salutaire effet. Au lendemain de la mort du roi, catholiques et protestants sentent le besoin de se rapprocher, de s'unir dans un effort commun pour le salut de la patrie. Une société nouvelle s'est formée ayant des heures de repos et de loisir, et dans cette oisiveté qui pouvait devenir un danger, elle prend le goût des plaisirs délicats, des réunions où l'on échange ses idées, où l'on trouve l'occasion de faire briller son esprit. Le temps n'est plus où un gentilhomme se vantait, comme Montmorency, de ne pas savoir signer son nom. Le jeune duc d'Enghien, le brillant vainqueur de Rocroy, se pique de rimer comme Voiture et se sent un moment tenté d'argumenter en Sorbonne contre Bossuet soutenant ses thèses.

I

Qu'est-ce donc que la société française d'alors? M. Cousin nous l'a suffisamment indiqué dans les deux volumes qu'il lui a consacrés en commentant le *Grand Cyrus*. C'est avant tout la société polie, où se rencontrent les aristocraties de naissance, de fortune et de talent. Cette société a ses poëtes, ses chroniqueurs, ses peintres de portraits et de caractères, sans nombre. Quant à la multitude qui peine, sue, travaille, paye l'impôt, broute sa pâture ou entasse en silence ses économies, on ne s'en inquiète guère. Au moyen âge, elle avait elle aussi ses jongleurs, ses chanteurs des rues, qui lui rappelaient Roland, Charlemagne, et mêlaient à ces nobles souvenirs les contes et les fabliaux gaillards. A l'époque dont nous parlons, elle aura Tabarin sur le Pont-Neuf, ou par hasard un poëte populaire comme maître Adam, le seul dont l'histoire littéraire ait daigné garder le nom. C'est dans le beau monde aristocratique et choisi que la poésie va déployer ses ailes. La grande voix d'un Corneille pourra y faire entendre quelques notes démocratiques en rappelant avec don Sanche que

La bassesse du sang ne va pas jusqu'à l'âme.

— Le réalisme burlesque ou trivial d'un Saint-Amant ou d'un Scarron viendra narguer les pudeurs et les scrupules des précieuses et des raffinés. Mais en somme la société polie n'en garde pas moins son influence sur le goût public, sur les œuvres et les réputations qu'elle censure ou recommande. Pour toucher à cette littérature et à cette société, il faudrait une main alerte et délicate : le pastel ou l'estompe suffirait à en marquer les contours. Tout y est si mince, si frêle dans sa grâce, qu'on court risque de le flétrir ou le briser en le serrant de trop près. Rœderer en sentait tous les périls lorsqu'il disait dans sa préface :

« L'histoire de la société polie veut, pour être traitée convenablement, une plume légère qui sème, à chaque pas de sa course, des traits brillants, ingénieux comme le petit chien de la Fontaine, qui, en secouant sa patte, en faisait tomber des diamants, des perles et des rubis (1). »

Il y aurait là de quoi intimider le professeur, dont la parole n'a rien qui ressemble aux rubis ni aux diamants. Et pourtant il lui faut, bon gré mal gré, traverser tout ce beau monde pour y recueillir les perles poétiques qu'il pourra y

(1) Préface.

rencontrer. Elles sont plus rares du reste qu'on ne pourrait le croire, et il s'y trouve moins d'or que de clinquant.

En vous parlant de la *société polie*, je vous transporte dans un monde bien différent du nôtre, soit dit sans médisance et sans dénigrement. D'ailleurs cette société a ses qualités et ses défauts. Si elle est plus délicate, plus spirituelle, plus aimable et plus enjouée que la nôtre, elle est aussi plus égoïste, plus insensible aux souffrances des classes inférieures, qu'elle ne connaît guère. Enfermée dans sa béatitude, comme les dieux d'Épicure, elle songe avant tout à jouir de sa naissance, de sa fortune, de sa beauté et de son esprit. Il faudra l'ardente charité d'un Vincent de Paul pour lui rappeler au milieu des misères de la Fronde, où elle s'est lancée si gaiement, qu'il existe au-dessous d'elle des gens qui souffrent et meurent de faim; qu'il y a ici-bas quelque chose de supérieur au plus beau sonnet du monde, un morceau de pain donné au pauvre, un asile ouvert à l'enfant abandonné (1). Sous ce rapport, nos crèches, nos salles d'asile, nos hôpitaux, nos bureaux de bienfaisance, prouvent assez que, même au point de vue chrétien, nous ne sommes pas inférieurs en tout. Ces réserves faites et cette justice rendue en passant à notre époque, trop vantée par les uns, trop décriée par les autres, je reviens à la société polie, à l'histoire littéraire qui s'y rattache.

Cette société va devenir l'école où se forme, s'affine, s'aiguise, et parfois même se gâte un peu, l'esprit français. Sa grosse affaire, son grand problème en ce monde, c'est de s'amuser le plus honnêtement et le plus galamment possible :

Par ma foi, quoi qu'on puisse dire,
Ici nous ne faisons que rire,
Et d'aujourd'hui jusqu'à huit jours
Je crois que nous rirons toujours (2).

Lisez les lettres de Voiture, de Sarrazin, les mémoires de mademoiselle de Montpensier, de Lenet, le chroniqueur des Condé, si souvent cité par M. Cousin, vous retrouverez partout cet épanouissement de bien-être et de belle humeur. Ce ne sont que bals, concerts, collations, mascarades, parties de chasse et de campagne, auxquels s'ajoutent les conversations et les lectures, les épîtres et les chansons. L'esprit est de toutes les parties : il y tient la place d'honneur. C'est un privilége qu'il n'a pas assez gardé parmi nous. De telles fêtes contribuaient à l'éducation de la société française. Tout ce monde, acteur et spectateur à la fois, se charge de pourvoir lui-même à son propre plaisir. Ici c'est mademoiselle Paulet qui prend son luth et fait entendre sa belle voix. Là c'est Voiture ou Armand de Corbeville qui récite une pièce improvisée pour la circonstance. Sarrazin écrit à madame de Montausier pour lui raconter la vie qu'on mène à Chantilly, vie de cocagne et de délices, où l'on fait de la nuit le jour et du jour la nuit :

Quand l'aurore sortant des portes d'Orient
Fait voir aux Indiens son visage riant,
Que des petits oiseaux les troupes éveillées
Renouvellent leurs chants dans les vertes feuillées,
Que partout le travail commence avec effort,
A Chantilly l'on dort.

Aussi lorsque la nuit étend ses sombres voiles,
Que la lune, brillante au milieu des étoiles,
D'une heure pour le moins a passé le minuit,
Que le calme a chassé le bruit,
Que dans tout l'univers tout le monde sommeille,
A Chantilly l'on veille.

Les heureux mortels! Quelle vie, quelles fêtes, quels plaisirs et surtout quelle insouciance du lendemain, et comme on serait tenté de leur porter envie! Mais il y a bien aussi le revers de la médaille. Tandis que cette société rit et s'ébat dans sa quiétude et son bonheur égoïste, voici ce qu'écrit Gui Patin (1636) :

« On met ici de nouveaux impôts sur tout ce qu'on peut, entr'autres sur le sel, le vin et le bois ; j'ai peur qu'enfin on n'en mette sur les gueux qui se chauffent au soleil. » — Les paysans du Languedoc se soulevèrent au nombre de 30 000 et s'emparèrent de Bergerac. La révolte fut bientôt étouffée par le duc de la Vallette: et la sécurité de la Cour et de Paris était telle, qu'on appela cette sédition d'un nom ridicule. — « On publia partout la *défaite des croquants*, dont chacun fit de grandes moqueries, et on trouva fort mauvais que le duc de la Vallette se fût dérangé pour si peu de chose (1). » Les croquants d'aujourd'hui nous laisseraient moins rassurés et moins confiants. Cette indifférence du public prouve du moins que l'avénement des nouvelles couches sociales n'inquiétait personne alors. Les demi-dieux, petits-fils de géants, qui savourent les sucs de la terre, n'ont pas encore senti le sol trembler sous leurs pieds : aussi revint-on de plus belle aux fêtes et aux plaisirs.

II

Parmi ces centres de réunion où se forment le langage et l'esprit de la nouvelle société française, le plus brillant, le plus fameux de tous est l'hôtel de Rambouillet. Son histoire a été faite et refaite tant de fois que je n'essayerai pas de la retracer de nouveau après Rœderer, M. Cousin, M. Livet et tant d'autres. Pour nous, d'ailleurs, l'hôtel de Rambouillet n'est qu'un point lumineux à signaler en passant dans cette revue générale des écoles poétiques, une station sur la route et le berceau d'un genre nouveau, le *genre précieux*. Ce que nous voulons marquer tout d'abord, c'est le milieu dans lequel va se développer la poésie, l'antithèse frappante entre l'atelier de Malherbe et le palais d'Arthénice.

Vous vous rappelez, messieurs, la chambre de Malherbe, cette petite pièce étroite, avec son lit, sa table, et ses cinq ou six chaises où Racan, Maynard, Colomby, Touvant, Yvrande, trouvent à peine de quoi s'asseoir. Quand l'assemblée est au complet et que la chambre est pleine, on ferme la porte, et si quelqu'un vient frapper, on répond qu'il n'y a plus de place. Image exacte de l'hospitalité qu'offre Malherbe aux apprentis rimeurs. Chez lui, peu d'appelés et peu d'élus :

(1) Voyez le livre touchant de M. Feillet sur saint Vincent de Paul et la *Misère au temps de la Fronde*.

(2) Épître adressée par madame la princesse et le duc d'Enghien à madame de Rambouillet

(1) Bazin — *Histoire de Louis XIII*.

Et trois ou quatre seulement,
Au nombre desquels on me range,
Peuvent donner une louange
Qui demeure éternellement.

En matière de poésie, Malherbe est partisan des jurandes et des maîtrises : c'est seulement après avoir fait un chef-d'œuvre que l'on prend rang dans la corporation. Racan et Maynard y arriveront ; Colomby, Yvrande et Touvant n'y parviendront jamais. C'est dans ce cénacle intime et restreint que le maître rend ses oracles, c'est là qu'il forge ses vers frappés pour l'éternité. Sous sa rude direction, il faut souffler, suer, haleter. On croirait entendre l'enclume des Cyclopes :

Illi alternantes magna vi brachia tollunt
In numerum, versantque tenaci forcipe ferrum.

Tout autre est l'esprit et l'aspect de l'hôtel de Rambouillet ; tout autre aussi l'harmonie qu'on y entend et les conditions faites à la muse. Là s'élève un palais enchanté, bâti par une aimable fée, la reine ou la déité du lieu, la petite-fille des Savelli et des Strozzi, qui elle-même en a tracé le plan :

Arguto tenues percurrens pectine telas.

Au lieu de la chambre à la porte étroite, du rigide et modeste atelier où l'avait enfermée Malherbe, la muse va trouver là de larges portes à deux battants, de belles fenêtres ouvertes sur les jardins et les jets d'eau, une longue enfilade de salons où peuvent circuler librement les visiteurs : des fleurs, des tableaux, des statues et des tapisseries merveilleuses, tout un monde d'enchantement. Puis au fond le sanctuaire, la *chambre bleue* où trône la déité, c'est-à-dire Arthénice, c'est-à-dire Cléomire, c'est-à-dire la marquise de Rambouillet (car on se perd au milieu de tous ces noms et de ces anagrammes mythologiques). Elle est là étendue ou plutôt assise sur son lit de parade comme la belle au bois dormant, mais éveillée, souriante, ouverte à toutes les sympathies et à tous les plaisirs des yeux, des oreilles et de l'esprit. Italienne et Française tout à la fois, ayant pris tout ce qu'il y a d'exquis et de délicat dans les deux races, elle a fait de sa maison le rendez-vous de tous les mérites, de toutes les élégances et de toutes les gloires, sans distinction de naissance, de fortune ou de nationalité. Son père, le marquis de Pisani, avait joué le rôle de conciliateur entre les ligueurs et les royalistes : il s'était trouvé au même titre chargé de négocier la délicate affaire de l'abjuration auprès du saint-siége. Le même esprit libéral et conciliant ouvre les portes de l'hôtel de Rambouillet aux catholiques et aux protestants, aux bourgeois et aux grands seigneurs. Le fils du marchand de vins Voiture, un bel esprit sans pareil, le fils du notaire Chapelain, un grand poëte en espérance, s'y rencontrent avec les Condé, les la Rochefoucauld, les Vivonne ; le huguenot Conrart y présente l'abbé Godeau ; la Sapho du roman moderne, la sèche, noire et spirituelle demoiselle de Scudéry, aussi fière que son frère en dépit de la fortune, y prend place à côté des dames de Longueville, de Sablé, de l'admirable et insensible Julie d'Angennes, le désespoir de Montausier, et tout près de la resplendissante demoiselle Paulet, la lionne aux cheveux d'or. Corneille, dans tout l'éclat de sa gloire, Bossuet, déjà fameux dès le collége, ont pu s'y trouver en même temps que Saint-Amant, l'ami de Faret et du cabaret, et le poëte hétéroclite Neufgermain, le fou en vers de Gaston d'Orléans. L'Italie et l'Espagne y envoient aussi les plus illustres représentants de leur esprit et de leur littérature.

Un jour Malherbe froncera le sourcil en y voyant entrer comme un triomphateur le grand charlatan napolitain Marini. Entraîné par le courant et se piquant lui aussi de galanterie, le vieux pédagogue du Parnasse apporte son grain d'encens sur l'autel de la déesse. Il aura même l'honneur et la bonne fortune de fournir l'anagramme d'Arthénice, qui restera le nom poétique de Catherine de Vivonne. Il fredonne de sa voix cassée quelque tendre refrain comme celui-ci :

Je suis à Rodante,

un autre nom mythologique de la marquise,

Je veux mourir sien.

Au fond, il estimait peu, sans doute, toutes ces fadeurs et ces mièvreries de convention. La vraie, la grande poésie dont il gardait le culte, restait pour lui un métier difficile et laborieux. C'était ainsi qu'il l'avait toujours comprise et pratiquée. A l'hôtel de Rambouillet au contraire, elle n'était plus qu'un jeu, un passe-temps joint à tant d'autres, aux promenades, aux collations, aux travestissements, aux surprises et aux impromptus de toutes sortes. On joue aux vers comme on jouerait au corbillon. Aussi tout le monde prend part au divertissement, sans diplôme ni brevet de poëte en titre. Il suffit pour cela d'avoir tant soit peu de galanterie et de bel esprit. Et qui ne s'en flatte alors, à moins d'être tout à fait déshérité ? Sages et fous, ignorants et savants, grands seigneurs et bourgeois, maîtres et bientôt pages et laquais, tiendront chacun leur bout :

Scribimus indocti doctique poemata passim.

Courart oubliera un moment son silence prudent, Montausier sa gravité, Corneille son génie, pour rimer un madrigal et ajouter une fleur à la guirlande de Julie. On ne se pique pas d'ailleurs d'être homme de lettres, on veut rester avant tout homme du monde. On a la prétention de faire vite et sans effort, comme l'Oronte du Misanthrope.

Dans ce monde de poëtes amateurs et de rimeurs à la volée, rien qui ressemble aux rudes et âpres labeurs de Malherbe ; rien qui rappelle non plus le bruit de la forge ni de l'enclume des Cyclopes, mais un concert de petits instruments aux notes douces et flûtées, de chuchotements et de soupirs amoureux et langoureux. Apollon a pris son luth sous les traits de Marini ; Boisrobert, sa mandoline ; Voiture, le gentil flageolet que lui a légué Marot ; le docte Chapelain lui-même fait sa partie dans un coin avec son basson pour chanter la Loge de Zirfée. La poésie se trouve ici mêlée à trop d'amusements futiles et de badinerie pour s'élever bien haut. Elle s'évapore en chansons, en madrigaux, en bouts-rimés, etc. Les grandes et fortes pensées, les coups d'aile vigoureux, ne peuvent naître et se développer dans ce milieu. Corneille n'y viendra qu'en passant pour lire un jour son *Polyeucte*, qu'on ne comprendra guère, et s'en ira bientôt après avoir déposé son offrande poétique en l'honneur de la belle Julie. Le tour facile et négligé, tel que le pratiquait la vieille école gauloise, voilà d'abord ce que l'hôtel de Rambouillet ramène dans la poésie en dépit de Malherbe et de ses préceptes : il y a joint le tour galant et précieux. La glorieuse

marquise, plus reine dans son hôtel que Marie de Médicis dans son Louvre, inaugure ou plutôt consacre cette souveraineté de la femme toute-puissante au XVIIe siècle par la beauté et par l'esprit avec les la Vallière, les Montespan, les la Fayette, les Sévigné et les Maintenon. La galanterie deviendra une vertu obligatoire pour l'honnête homme et surtout pour le poëte, sans que cela tire à conséquence. « A l'hôtel de Rambouillet, nous dit Ménage, il y avait de la galanterie, mais point d'amour. » Or c'est là précisément l'écueil en même temps que la sécurité de tout ce beau monde, le jour où le tour galant se compliquera du tour précieux.

Le précieux est en effet resté le cachet et, disons-le franchement, la note ridicule de l'hôtel de Rambouillet. Nous savons parfaitement ce que ce mot signifie depuis Molière. Mais le sens était bien différent à l'époque où Segrais écrivait à madame de Châtillon :

> Obligeante, civile et surtout précieuse,
> Qui serait le brutal qui ne l'aimerait pas ?

Qu'était-ce donc que le genre précieux dans ce premier âge d'innocence? Le mépris de tout ce qui est bas, commun, trivial; le goût et la recherche de la distinction dans le langage, dans les manières, comme dans les idées et les sentiments. Avec cela, ni pédanterie, ni affectation : tel était l'idéal qu'on semblait poursuivre d'abord. Chapelain, Ménage, Balzac, vantent le naturel et la simplicité de l'incomparable Arthénice. Je voudrais bien les croire sur parole, mais tous trois me sont un peu suspects à cet égard. M. Cousin, admirateur si passionné des grandes dames du XVIIe siècle, nous a cité lui-même une lettre de madame de Rambouillet qui n'appartient pas précisément au genre simple. Il est vrai qu'elle est adressée au rival de Voiture, à Godeau, évêque de Vence :

« Si mon poëte carabin ou mon carabin poëte (Arnauld de Corbeville, colonel des carabiniers) était à Paris, je vous ferais réponse en vers et non pas en prose; mais par moi-même je n'ai aucune familiarité avec les Muses. Je vous rends un million de grâces des biens que vous me désirez, et pour récompense je vous souhaite à tout moment dans une loge où je m'assure, monsieur, que vous dormiriez encore mieux que vous ne faites à Vence. Elle est soutenue par des colonnes de marbre transparent et a été bâtie au-dessus de la moyenne région de l'air par la reine Zirfée. Le ciel est toujours serein : les nuages n'y offusquent ni la vue, ni l'entendement, et de là, tout à mon aise, j'ai considéré le trébuchement de l'ange terrestre. »

Qu'est-ce que cette loge de Zirfée chantée bientôt par Chapelain? Un salon nouveau ajouté à l'hôtel de Rambouillet. Qu'est-ce que ce trébuchement de l'ange terrestre? Une allusion à la chute récente de Cinq-Mars. Nous avons là déjà un échantillon du style et du langage de la maison. Le raffinement s'y mêle à l'esprit. Pour fuir la vulgarité, on deviendra volontiers affecté, obscur, énigmatique. On s'achemine ainsi vers le miroir transformé en *conseiller des grâces*, et les fauteuils en *commodités de la conversation*.

Molière distinguera par prudence, je le sais, les vraies et les fausses précieuses : point essentiel sur lequel insiste M. Cousin. Quoi qu'il en soit, les vraies ont amené les fausses, on ne saurait le nier. Le jour où Somaize peut compter dans Paris huit cents *alcovistes* ou *précieuses*, il n'est pas étonnant que l'espèce ait dégénéré, et qu'on rencontre parmi elles nombre de Cathos et de Madelon. Du reste, à l'époque de Molière, l'hôtel de Rambouillet n'était plus directement en cause. Après avoir brillé d'un vif éclat pendant plus d'un quart de siècle (1), il était fermé ou à peu près désert. Les infirmités, les tristesses, étaient venues frapper, comme une simple mortelle, la reine de ce palais enchanté. Le mariage longtemps différé de Julie d'Angennes avec M. de Montausier, son départ de Paris, la mort du jeune comte de Rambouillet à la bataille de Nordlingen, enfin les troubles de la Fronde, achevèrent de disperser la société. D'autres salons s'étaient formés de tous côtés sur le modèle de l'hôtel Pisani : il y eut les samedis de mademoiselle de Scudéry, les mercredis de Ménage, l'académie de la vicomtesse d'Auchy, les salons de mademoiselle de Montpensier au Luxembourg, de madame de Sablé, de l'hôtel Condé, où trônait madame de Longueville. En somme, l'hôtel de Rambouillet est resté dans l'histoire comme la plus brillante et la plus vivante expression de la société polie au XVIIe siècle. Il a exercé une influence considérable sur la formation de l'esprit, de la langue et du goût français.

Cette influence a-t-elle été heureuse ou funeste? Sur ce point les jugements sont très-contradictoires. Balzac, Ménage, Chapelain, Fléchier, mademoiselle de Scudéry, sont en admiration et en extase devant cette heureuse société dont ils faisaient eux-mêmes partie. Mademoiselle de Nemours, qui n'aimait guère sa belle-mère, madame de Longueville, se moque « de cette *cabale* où l'on a beaucoup d'esprit, mais où l'on passe son temps à raffiner et à subtiliser sur les sentiments ». Saint-Evremond aura, lui aussi, sa pointe sur les *Précieuses* comme sur les *Académistes*. La Bruyère, sans nommer précisément l'hôtel de Rambouillet, parle d'un cercle où se réunissaient les personnes des deux sexes, liées ensemble par la conversation et par un commerce d'esprit :

« Ils laissent, dit-il, au vulgaire l'art de parler d'une manière intelligible... Pour tout ce qu'ils appelaient délicatesse, sentiment et finesse d'expression, ils étaient enfin parvenus à n'être plus entendus et à ne pas s'entendre eux-mêmes. »

Sans doute il s'agit moins ici de l'hôtel de Rambouillet que de ses imitateurs. Nous avons d'ailleurs les aveux de madame de la Fayette racontant à madame de Sévigné les interminables discussions entamées chez Gourville sur les personnes qui ont *le goût au-dessus ou au-dessous de leur esprit* : « Nous nous jetâmes dans des subtilités où nous n'entendions plus rien. »

De nos jours, les jugements sur l'illustre compagnie n'ont pas été moins divisés. Les uns, comme MM. Génin, Philarète Chasles, etc., n'ont vu dans l'hôtel de Rambouillet qu'un foyer d'affectation, de pruderie et de bégueulerie galante et quintessenciée, où la langue et l'esprit français ont perdu leur saveur et leur naïveté primitives. Les autres, comme Rœderer, M. Cousin et M. Livet, ont exalté, glorifié l'hôtel de Rambouillet, y trouvant une école de bon goût, de beau langage et de nobles sentiments.

Nous pensons qu'il y a du vrai dans les éloges comme dans les critiques; que cette réunion de beaux esprits a rendu de grands services et communiqué aussi plus d'un défaut à la littérature et à la société française; que la politesse a pu y devenir afféterie, la délicatesse fadeur, la finesse subtilité;

(1) 1613-1648.

que de là est sorti un certain pedantisme élégant et coquet de bel esprit, de beau style et de belles manières, où l'on s'éloigne trop du naturel et du vrai. L'hôtel de Rambouillet a été le berceau du *genre précieux*, et nous savons ce que ce genre a produit en poésie. Mais n'oublions pas aussi qu'un jour, au risque de se trouver avec la foule, il a soutenu le *Cid* à sa naissance contre Richelieu et contre l'Académie : c'est assez pour racheter ses préventions contre *Polyeucte*.

Un autre fait important à signaler est le retour à l'imitation étrangère proscrite par Malherbe et ramenée par l'hôtel de Rambouillet. « Les Médicis, dit M. Cousin, avaient introduit chez nous le goût de la littérature italienne; la reine Anne apporta ou plutôt fortifia celui de la littérature espagnole. L'hôtel de Rambouillet prétendit à les réunir. » Ce fut là un de ses services et aussi une de ses imprudences par le choix qu'il fit dans ses admirations. Gongora et Marini y trouvèrent de fervents adeptes.

III

Les mots de *gongorisme* et de *marinisme* reviennent sans cesse dans l'histoire littéraire du XVIIe siècle, sans qu'on sache bien souvent au juste ce qu'ont été et ce qu'ont fait Gongora et Marini. Le scandale de leur renommée a été puni par l'oubli où ils sont tombés. Cependant ils ont fait tant de bruit dans le monde, qu'il est juste de savoir par quoi ils ont pu séduire et tromper les contemporains. Gongora, né à Cordoue en 1561, mort en 1625, est le poëte de l'enflure, de la couleur et du tapage. Bouterweck, dans son *Histoire de la littérature espagnole*, l'appelle « un homme d'esprit que ses rêveries méthodiques sur le goût et la poésie menèrent savamment à la folie ».

Il voulut être le Christophe Colomb d'un nouveau monde poétique, et n'en fut que le don Quichotte ou l'Icare prétentieux et ridicule. Type curieux de l'homme auquel la nature a donné un talent véritable et qui fait tout son possible pour le gâter. Il avait à son service beaucoup d'esprit, une vaste érudition, une imagination féconde, tout ce qu'il fallait, ce semble, pour faire un vrai et même un grand poëte. L'orgueil, l'ambition, le besoin de faire du bruit, le jetèrent dans les extravagances les plus outrées. D'abord il avait commencé par écrire et parler comme tout le monde, se contentant de la langue qui suffisait à Lope de Véga, à Cervantes, à Quevedo, etc.; il avait publié ainsi une ode assez belle en l'honneur de l'invincible Armada, à laquelle il promettait le triomphe; des satires vives, mordantes, spirituelles, où il s'attaquait déjà aux plus grands poëtes de l'Espagne. Mais la fortune et la gloire ne venant pas assez vite à son gré, il se dit qu'il fallait étonner le monde par un grand coup. Ce fut alors qu'il lança son *Nouvel Art*, par lequel il se flattait de renverser et de reconstruire tout l'édifice poétique du passé. Gongora est un radical à sa façon, un de ces révolutionnaires qui disent bravement : *Destruam et ædificabo*. La grande invention dont il est si fier est ce qu'il appelle lui-même l'*estilo culto*. En homme qui fait consister la poésie dans la forme, il croit avoir tout fait en inventant un langage amphigourique mêlé de pédantisme et d'afféterie, d'obscurité calculée et de prétention solennelle. Le *cultisme*, c'est-à-dire l'art de ne pas appeler les choses par leur nom, devait bientôt paraître un procédé merveilleux à l'hôtel de Rambouillet. Dans ses projets de réforme, Gongora se donne une peine infinie pour bouleverser toutes les règles de la logique, de la grammaire, et même de la ponctuation. Confondant le bruit avec l'harmonie, la couleur avec la peinture, ne s'inquiétant ni du plan ni des idées, il se laisse aller au désordre de ses inspirations, entasse les images les plus discordantes et les plus outrées, rencontre çà et là un trait éclatant, une note heureuse, mais se perd bientôt au milieu du tumulte et du chaos. C'est dans ce système qu'il écrit d'abord les *Solitudes* (*Soledadas*, mot qu'il détourne de son sens primitif en lui donnant celui de *forêts*). Le début du poëme suffira pour nous donner l'idée du genre :

« C'était la saison fleurie de l'année dans laquelle le ravisseur déguisé d'Europe portait sur son front pour armes une demi-lune et tous les rayons du soleil répandus sur son poil, ce ravisseur tout-puissant qui, honneur brillant du ciel, ne se repaît que d'étoiles parsemées sur des champs de saphir, etc. »

Et cela pour désigner Jupiter et le printemps! Son poëme de *Polyphème et Galatée* offre une profusion d'images et de couleurs non moins extravagantes :

« L'œil du Cyclope éclaire l'univers de son front; ses cheveux noirs sont des imitateurs tortueux des ondes obscures de Léthé, et sa barbe un torrent impétueux. »

Dans son roman-poëme de *Pyrame et Thisbé*, il ouvrait au mauvais goût de notre Théophile une large voie, où celui-ci ne manqua pas de s'égarer avec la folie d'un écolier. La surprise fut grande et l'effet immense, surtout dans la première heure d'ébahissement.

Un jour vint pourtant où les vrais poëtes, Lope de Véga, Cervantes, Quevedo, protestèrent contre l'outrecuidance bruyante de cet agitateur du Parnasse. Lope de Vega se moqua de ces trompettes et de ces tempêtes poétiques, de ces métaphores de métaphores; il railla ce nouveau Borée sur ses compositions bouffiés, semblables aux figures joufflues qui représentent les vents dans les cartes géographiques (1). Quevedo lançait contre le monstrueux Polyphème ses traits les plus acérés. Gongora, tout enflé de sa gloire, ripostait par un déluge d'anathèmes et d'imprécations poétiques, en continuant à s'admirer lui-même. Il avait pour l'encourager toute une clientèle fanatique de femmes et d'écoliers. La cour même de Philippe III, les membres du Saint Office, n'étaient pas fâchés de cette émeute littéraire, qui détournait les esprits d'autres questions.

Le cultisme déborda bientôt comme un torrent sur l'Italie et sur la France, où l'hôtel de Rambouillet lui ouvrit ses portes. Théophile, Brébeuf, Saint-Amant, Scudéry, s'y abreuvent avec délices; Chapelain lui-même, le grand maître de la critique, recommande aux poëtes cette source d'inspiration et de bon goût. L'invasion franchit la Manche et vint jusqu'en Angleterre, où elle enfanta l'*euphuisme* de Lilly. Gongora ne vécut pas assez pour mesurer toute l'étendue de son triomphe. Après lui, son disciple et héritier Gracian publiait, sur les notes du maître, l'*Art de penser et d'écrire avec esprit*, un des livres les plus détestables qu'on ait mis en circulation, écrit pour gâter et corrompre le goût public. Depuis que le temps a fait justice du *cultisme*, l'Espagne et

(1) Voy. de Puisbusque, *Histoire comparée des littératures espagnole et française*.

l'Italie se sont reproché mutuellement la responsabilité de cette folie qui nous valut en France le genre précieux. Tiraboschi l'attribue au sol même et au climat de l'Espagne, en rappelant que la muse latine s'était ainsi altérée jadis avec Lucain et Sénèque, tous deux Espagnols d'origine. Dans l'autre camp, on a cité l'exemple de Marini, bien autrement coupable encore que Gongora. Celui-ci, en effet, Napolitain de naissance, Espagnol autant qu'Italien, réunit en lui les défauts des deux races, et obtint en France un succès encore plus éclatant.

IV

L'Italie a été de bonne heure le pays des ténors et des virtuoses qui se font payer très-cher et annoncer d'avance avec fracas. Marini n'est autre chose qu'un ténor, un virtuose de la poésie doublé d'un charlatan. Il se laissa longtemps prier et solliciter avant de se décider à honorer le Louvre et Paris de sa présence. Comme un acteur habile qui prépare son entrée en scène, il s'est fait précéder par toutes sortes de légendes galantes et romanesques sur sa vie et sa personne. Il a pris soin de s'assurer dans le monde entier des admirateurs et des prôneurs. Lope de Vega lui-même, si rude pour Gongora, n'hésite pas à dire (1) : « Marini, qui émeut jusqu'aux pierres, comme Amphion, est au Tasse ce que le soleil est à l'aurore. » Avec un pareil certificat, peut-on s'étonner que la France, si prompte à l'engouement, le reçoive comme un roi; que l'hôtel de Rambouillet ouvre ses portes à deux battants devant lui comme devant le vainqueur de Rocroi? Il n'était bruit partout que du *signor Giambattista Marini*.

Pour lui, en homme d'esprit fin, rusé et positif, il songeait encore plus à l'argent qu'à la gloire. Quand son compatriote Concini, après l'avoir fait venir en France, lui eut annoncé, pour sa première visite, qu'il pouvait aller toucher cinq cents écus d'or au soleil chez le trésorier royal, Marini s'en fit donner mille, sous prétexte qu'il n'avait pas bien entendu. « Vous êtes trop Napolitain, mon cher cavalier, lui dit Concini. — Excellence, reprit le poëte, Votre Altesse est heureuse que je n'aie pas entendu trois mille; je ne comprends pas le français (2). » Cette ignorance du moins lui profitait. En tombant au milieu de cette société qui attendait de lui des merveilles, Marini se dit qu'il importait, avant tout, de l'éblouir. Doué d'un véritable talent comme prestidigitateur au service des muses, il a tout ce qu'il faut pour tromper les yeux et les oreilles : des mélodies vagues et énervantes ne disant rien, mais faisant rêver; puis des coups de surprise, des paillettes, des étincelles qui flamboient comme ces feux d'artifices également apportés d'Italie, et dont l'éclat n'est guère plus durable. Ajoutez une autre séduction. Comme il y a toujours en nous une pente secrète vers le péché, Marini, en distillateur habile, sait, comme on l'a dit (3), mêler dans le même alambic le mysticisme sentimental de Pétrarque et le sensualisme de l'Arétin. Il en compose une essence voluptueuse et parfumée, une sorte de breuvage d'Armide dont il enivre ses auditeurs. La lecture de ses *Baisers*, à la fois chastes et lascifs, éveille de tendres émotions. On se pâme d'aise au ramage du *Rossignol*, « l'atome sonnant, la voix emplumée, le souffle vivant vêtu de plumes » (1) :

> Una voce pennuta, un suon volante
> E vestito di penne.

On s'extasie devant le portrait de la *Rose*, « fille d'avril, vierge et reine assise sur un trône épineux » :

> Della figlia d'aprile,
> Verginella e reina,
> Su lo spinoso trono
> Del verde cerpo assisa.

Et l'on a depuis longtemps oublié les jolis vers de Ronsard :

> Mignonne, allons voir si la rose
> Qui, ce matin, avait desclose
> Sa robe de pourpre au soleil,
> A point perdu, cette vesprée,
> Les plis de sa robe pourprée
> Et son teint au vostre pareil.

La première pièce que Marini composa pour la cour de France était un long ruban de flagorneries poétiques : cent quatre-vingt-dix-sept strophes intitulées *le Temple* (*Il, Tempio*), en l'honneur du feu roi Henri IV, de la reine mère, du jeune roi Louis XIII et de la maréchale d'Ancre, qu'il appelle *illustrissima* et *excellentissima*, sachant bien que son mari tient les cordons de la bourse royale. La meilleure partie de cette pièce est consacrée à célébrer les beautés corporelles de Marie de Médicis (*le belleza corporali de la reina*). Il les décrit de la tête aux pieds avec une exactitude topographique assez étrange; le tout, il est vrai, couvert de métaphores qui voilent l'indiscrétion de l'artiste. Il vante la *margelle divine* de son front, les *épicycles* de ses yeux où l'on peut voir, écrit au burin : *Ici est le soleil* (2). *Sentiers de lait, vallées de lis, sillons de neige*, c'est tout un paysage humain. Mais ce qui le ravit, le transporte par-dessus tout, c'est le nez de la reine. « Ce nez est un édifice blanc qui élève son petit mur entre deux prairies de neige pourpre et de pourpre blanche. »

> Sorgo nel mezzo un edificio bianco.

On se demande si le peintre ne se moquait pas un peu de son modèle. Nous avons là comme un premier spécimen de ces portraits qui vont devenir si fort à la mode avec Mlle de Scudery et Mlle de Montpensier.

Mais la grande œuvre que méditait Marini et qui devait immortaliser son nom, l'œuvre attendue et annoncée comme le sera plus tard la *Pucelle*, l'œuvre royale enfin qu'il dédie à Marie de Médicis en lui rappelant dans sa préface la générosité d'Auguste et de François Ier envers les poëtes et les artistes, cette œuvre incomparable, c'est l'*Adone*. L'ouvrage, impossible à lire aujourd'hui, contient plus de 40 mille vers. L'hôtel de Rambouillet organise une séance d'apparat pour la lecture de ce chef-d'œuvre. Tous les aristarques et beaux

(1) Dans sa pièce du *Jardin*.
(2) Philarète Chasles, *Espagne et Italie*.
(3) M. de Puisbusque, *Histoire des littératures espagnole et française*.

(1) Cité par Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique* au mot GOUT.
(2) Philarète Chasles, *Espagne et Italie*.

esprits furent convies à la fête. Chapelain se vit chargé du rôle d'introducteur pour le poëte et le poëme auprès du public français. Dans une préface entortillée et solennelle, le grand maître de la critique, louvoyant selon son habitude, déclara que l'*Adone* n'était pas conforme en tout aux lois de l'épopée, mais qu'Aristote lui-même n'aurait su mieux faire. Malherbe s'était résigné, par convenance et par respect pour la marquise, au supplice de cette lecture. Il était venu d'un air assez maussade, grommelant, toussant, crachant, si bien que Marini disait n'avoir jamais vu un poëte à la fois si sec et si humide. Au fond les deux gloires se jalousaient : celle de Marini semblait à son zénith, celle de Malherbe à son déclin. Combien les rôles ont changé depuis !

Malherbe, avec son bon sens positif et exigeant, qui contestait même à Régnier ses métaphores et ses images, devait peu goûter le clinquant italien, dont il s'était pourtant épris dans sa jeunesse. Tous ces colifichets ingénieux, toute cette bimbloterie musicale et littéraire n'avait à coup sûr ni la solidité, ni la force de ces vers d'airain qu'il dédiait à la postérité :

Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

Marini contribua sans doute à le rendre plus que jamais ennemi de l'Italie et des *coillons* italiens, comme il les appelait. On connaît ce cri de joie féroce échappé au vieux poëte en apprenant l'assassinat de Concini : « Bellegarde, nous n'avons plus rien à demander à Dieu : il a délivré la France du maréchal d'Ancre. » Et du même coup peut-être, dans la pensée de Malherbe, il la délivrait de l'invasion italienne et de ses poëtes. Marini, voyant les sources du Pactole français à jamais taries pour lui, songea qu'il était temps de reprendre le chemin de Naples. Il y rentra sous des arcs de triomphe, et mourut bientôt après au moment où il s'apprêtait à gravir comme Pétrarque les degrés du Capitole.

Il est des gens auxquels tout réussit en ce monde. Marini a été de ceux-là. Sa bonne fortune lui survécut non-seulement en Italie, mais en France, où le marinisme a pour continuateurs Voiture, Benserade, Cotin et toute l'école précieuse. Au siècle suivant, les Desmoustiers, les Bertin, les Dorat, les Gentil-Bernard, etc., prolongent cette interminable lignée de poëtes lilliputiens. Cette poésie de boudoir a laissé, comme dit M. de Puisbusque, la trace de ses talons rouges dans nos recueils et nos almanachs des muses, jusqu'à l'époque de la Révolution. Marini ne méritait pas un tel honneur. Je m'en veux presque de lui avoir accordé ici tant de place. Et pourtant il est dans la vie et dans les œuvres de ce Scapin, de ce charlatan poëte, deux choses encore dont je voudrais vous parler : une page de prose et une bonne action.

Homme d'esprit, fin observateur, moqueur et sceptique, Marini écrit à son ami Lorenzo Scotto une lettre sur l'état de la France et les mœurs parisiennes ; or voici ce qu'il en dit (1) :

« Apprenez que je suis à Paris, m'abandonnant sans réserve à la langue française dont je ne sais encore que deux mots : *Oui* et *non*..... Que vous dirai-je du pays ? C'est un monde pour la grandeur, la variété, la population : un monde aussi d'extravagance. Notre globe n'est beau que par l'extravagance, il ne vit que de contrastes dont l'union le soutient. La France est le lieu du monde où il y a le plus de contrastes et de ces choses disproportionnées dont l'harmonie discordante soutient un pays. Costumes bizarres, folies terribles, mutations continuelles, guerres civiles perpétuelles, désordres sans fin, excès démesurés, combats, querelles, embrouillaminis, ce qui devrait la détruire la fait subsister. »

Ne serait-ce pas le cas de s'écrier encore aujourd'hui que si c'est le pays le plus changeant, c'est aussi le plus semblable à lui-même, le plus constant dans son inconstance ? Remarquez surtout le dernier trait précieux à recueillir dans la bouche d'un étranger, cet hommage rendu à la vitalité de la France, durant toujours malgré ses folies.

L'autre chose qui nous réconcilie avec Marini, c'est qu'il est devenu à Rome l'ami, le soutien, le protecteur de notre Poussin, alors pauvre et inconnu. Étrange rencontre ! D'un côté le Poussin, le grand peintre spiritualiste, ne voyant dans son art qu'un moyen d'exprimer l'invisible, c'est-à-dire la pensée par les formes corporelles ; de l'autre Marini, le poëte enlumineur et musicien, supprimant l'âme dans la poésie pour la remplacer par les sons et les couleurs ; — le penseur est ici celui qui tient le pinceau ; — l'homme de génie dans le besoin soutenu par le charlatan dans l'opulence ; celui-ci dominant, éclipsant l'autre aux yeux du monde, jusqu'au jour du discernement, où la postérité fait à chacun sa part.

CH. LENIENT.

(1) Philarète Chasles, *Espagne et Italie*.

SORBONNE

PHILOSOPHIE

COURS DE M. CARO

(de l'Institut)

Idée générale de l'évolution

Il y a quarante ans Jouffroy annonçait qu'il avait trouvé les limites réciproques de la psychologie et de la physiologie. Mais depuis, les questions philosophiques se sont transformées. Un travail latent et obscur s'est fait dans les esprits, et de ce travail est sorti un système philosophique qui a précisément pour but de faire tomber les barrières qui séparent les différentes provinces de la réalité, et les différentes classes de phénomènes élevées par l'idolâtrie métaphysique. Appelez la nouvelle philosophie darwinisme, déterminisme, transformisme, les tendances sont les mêmes partout, et ces tendances sont celles-ci : La seule explication de l'univers, c'est celle qui consiste à l'expliquer sans faire intervenir l'hypothèse d'un but quelconque, d'un plan, d'une direction. — Il n'y a pas de barrière entre l'homme et l'animal, entre le monde organisé et le monde inorganique, entre ce qui pense et ce qui ne pense pas.

Ce serait une œuvre qui pourrait nous tenter que de faire l'histoire de cette idée de l'évolution, du transformisme, dans l'esprit humain. Mais comme cette histoire nous obligerait à entrer dans trop de détails, nous aimons mieux nous borner à une revue sommaire. Sans remonter à l'Inde, à ces temps où la philosophie était sacerdotale et mystique, nous trouvons dans les philosophies grecques l'idée d'évolution —

l'idée de cette échelle continue des êtres et des formes, de cette métamorphose universelle. Héraclite est véritablement l'homme qui a eu le premier la conscience la plus claire de l'évolution. Pour lui, tout se meut, rien ne demeure; et son aphorisme était : « πάντα χωρεῖ, οὐδὲν μένει ». C'est une négation des formes fixes de la vie, et la nature est comparée à un écoulement sans fin.

Il ne faut cependant pas assimiler cette simple conception d'Héraclite à l'idée organisée, synthétique, unifiée de l'évolution, telle qu'on la retrouve chez Lamarck et ses successeurs, et qui appartient en propre au XIXe siècle. L'idée de l'évolution est née scientifiquement en France en 1899, avec Lamarck. Le berceau de l'idée d'évolution a été l'histoire naturelle. — Ses origines tiennent, en effet, à ces deux questions : l'origine des espèces, et la théorie mécanique de la chaleur, ou de l'équivalence des forces. — L'origine des espèces, surtout, est le prélude de l'idée maîtresse de l'évolution, et ce n'est que quand Lamarck a publié sa *Philosophie zoologique* que l'évolution a été déposée dans la raison de l'humanité. Car avant 1809 il n'y a eu que de vagues tentatives, comme celles de Maillet, qui attirèrent les railleries de Voltaire, ou celles de Robinet, qui exposa des idées analogues (1).

La *philosophie zoologique* de Lamarck fut une protestation en règle contre l'ancienne définition de l'espèce, contre la définition de ceux qui, comme Buffon, appelaient les espèces les êtres permanents de la nature. Lamarck développa l'idée qu'il y a eu à l'origine quelques types primordiaux qui ont fini par produire la généalogie des espèces actuelles, sous l'influence des milieux, des agents naturels et surtout de l'exercice des fonctions dans les différentes conditions de la vie. « Il paraissait attribuer, dit Darwin, à cette dernière cause toutes les admirables adaptations des êtres organisés, telles que le long cou de la girafe, par exemple, si bien construit pour lui permettre de brouter les feuilles des arbres. » — Le désir créait l'organe.

Étienne Geoffroy Saint-Hilaire reprit, en le transformant, le débat, avec Cuvier pour adversaire et surtout contre lui. Il s'attache surtout à l'embryologie ; mais il se refusait à croire que les espèces actuelles fussent encore sujettes à des modifications.

Tous ces travaux viennent aboutir à l'*Origine des espèces* de M. Darwin (1859) et à la *Sélection naturelle* de Wallace. L'originalité de Darwin est d'avoir mis au service de l'idée d'évolution ses immenses connaissances, et surtout d'en avoir formulé les lois. Ces lois, qu'a découvertes Darwin, sont celles de la concurrence vitale et de la sélection naturelle.

L'idée d'évolution a donc pour point de départ un problème de botanique, de zoologie, le problème de l'origine de la vie. Ce sont là ses humbles origines. Nous allons le voir s'élever, se transformer, et devenir une question philosophique.

Wallace voulait bien expliquer par l'évolution le développement des formes de toutes les espèces animales; mais il voulait faire des réserves pour l'homme. Darwin lui-même hésitait à appliquer les conséquences de sa théorie. Aussi, dans son premier ouvrage (l'*Origine des espèces*), il ne résout pas la question. Il n'a franchi la difficulté que dans son dernier livre sur *la Descendance de l'homme et la sélection sexuelle*, et il y a été amené par la force logique, par l'impulsion de la vitesse acquise de son idée. Il avait, d'ailleurs, été devancé par des disciples plus hardis, ou qui n'avaient pas les mêmes scrupules.

Mais ici se dressait une difficulté qui, pour être résolue, allait nécessiter la transformation de l'idée d'évolution. On dit que l'homme est le résultat des modifications successives d'un type primordial. Autant cette assertion semble possible quand il s'agit des caractères purement anatomiques de l'homme, autant la question devient grave quand il s'agit de la psychologie comparée de l'homme et de l'animal. Il faut pourtant bien, pour les nécessités de la théorie, que cette difficulté soit franchie. Il faut que toutes nos facultés intellectuelles et morales, nos idées abstraites les plus complexes, aussi bien que la grande notion du devoir, aient existé virtuellement dans le germe primitif. Aussi, pour arriver à combler l'abîme qui sépare le règne animal du règne humain, on a dû, sinon rabaisser les facultés de l'homme, amplifier du moins celles de l'animal. Et la conclusion à laquelle on est arrivé, c'est que la différence qui existe entre le cri inarticulé de l'animal et le langage de l'homme, entre l'instinct de la conservation de son être et le sentiment du devoir, n'est pas une différence de qualité, mais seulement une différence de quantité.

En même temps que Darwin posait le principe de la psychologie comparée, un autre philosophe anglais d'une subtilité merveilleuse dans le détail, aussi bien que d'une grande puissance de compréhension, M. Herbert Spencer, traitait à un autre point de vue la même question, et il donnait une psychologie qu'il croyait être définitive. Il se propose d'expliquer comment l'homme est arrivé au degré de développement scientifique et moral qu'il possède actuellement. Le but de ses efforts, c'est d'arriver à un germe rudimentaire dans lequel il fera voir que tiennent d'avance les facultés les plus sublimes de l'homme. Ce germe, c'est l'action réflexe. L'action réflexe devient l'instinct, et de l'instinct sortent d'une part ce que M. H. Spencer appelle les facultés cognitives, qui comprennent la mémoire et la raison, et d'autre part les facultés affectives, qui sont les sentiments et la volonté. — Voilà l'homme créé et une action réflexe a fait le miracle.

On sait que le grand mouvement philosophique est actuellement en Angleterre, — pas en Allemagne, grâce à Dieu. — Aussi, en même temps que Herbert Spencer donnait ses *Principes de psychologie*, un autre philosophe anglais, M. Alexandre Bain, construisait, — molécules intellectuelles additionnées l'une à l'autre, — une théorie de l'intelligence humaine. Il élaborait et mettait au service de l'évolution la loi d'association, cette clef qu'il a essayée à toutes les serrures de l'âme.

C'est avec tous ces travaux que se forme l'*évolution* philosophique.

De son côté, l'école positiviste française appliquait cette idée maîtresse à l'histoire des sociétés humaines. La sociologie (puisque l'on a eu besoin de créer un mot nouveau) est une dépendance de l'idée d'évolution. — D'après l'école positiviste, chaque société est un groupe d'individus, un groupe naturel, une agglomération de forces physico-chimiques et vitales. Or, de même qu'il y a une force évolutive dans les corps vivants qui les fait passer des formes les plus inférieures des protozoaires aux formes les plus élevées et les

(1) Voy. l'ouvrage de M. de Quatrefages sur les *Précurseurs de Darwin*.

plus diversifiées des vertébrés, de même le corps social contient comme un ressort moteur, une force évolutive qui le fait passer par certaines phases intermédiaires depuis l'état le plus inférieur des sociétés sauvages jusqu'à l'état le plus « hiérarchique » de nos sociétés civilisées.

Ainsi, l'idée d'évolution est appliquée successivement aux divers ordres de nos connaissances, et pourtant elle n'est pas encore une véritable philosophie. Nous la voyons d'abord intervenir en histoire naturelle, où elle a pour point de départ la question de l'origine des espèces. Les psychologistes veulent, par elle, expliquer le développement des formes de la pensée, et les positivistes à leur tour la transportent dans l'histoire. Il lui reste une dernière phase à accomplir, elle va bientôt embrasser le système entier de l'univers.

C'est encore M. Herbert Spencer qui a donné à l'évolution cette forme cosmologique.

M. Herbert Spencer dit que la philosophie, c'est la connaissance unifiée : « La connaissance de l'espèce la plus humble est le savoir *non unifié* ; la science, le savoir *partiellement unifié* ; la philosophie, le savoir *complètement unifié*. » (H. Spencer, *Premiers principes*.) — La conséquence de cette définition, c'est que ce qui est vrai comme loi à un degré suffisant de généralité doit être la loi de tout ce qui existe. Suivant M. H. Spencer, il y a bien deux mondes, le monde de l'inconnaissable, dont nous ne savons que le nom, dont nous n'avons, à vrai dire, qu'une connaissance négative, qui pourrait bien après tout ne pas exister, et qui compte pour la foi, l'opinion, quoiqu'il ne compte en rien pour les nécessités logiques de la raison, — et le monde du connaissable, dans lequel les forces mécaniques font de la chimie, la chimie fait de la vie, et la vie de la pensée ; dans lequel toutes les diversités que nous rencontrons ne sont que les formes d'une seule et même chose : la matière et le mouvement. Et avec cela nous avons la clef universelle du monde ; nous expliquons l'embryogénie des individus, l'embryogénie des sociétés par la même loi que l'embryogénie des mondes : par le rhythme du mouvement.

A un premier moment, la matière s'intègre par suite d'une dissipation de mouvement ; et il se produit un changement partant d'une forme moins cohérente pour aller à une forme plus cohérente.

Il y a, de plus, une marche des choses qui les porte de l'état homogène vers l'hétérogène.

Mais il y a des changements, du moins hétérogène au plus hétérogène, qui ne rentrent pas dans ce que nous appelons évolution. Il faut donc compléter les deux lois qui précèdent en disant que dans le développement de ce qui existe il y a une marche parallèle de la confusion à l'ordre, de l'indéfini au défini.

Et ces trois lois, M. Herbert Spencer les applique au système solaire, à la géologie, aux organismes vivants, aux sociétés, aux religions, aux arts, aux sciences. Avec elles tout est expliqué.

C'est ainsi que l'idée d'évolution se définit par son histoire. Nous n'avons fait qu'indiquer de bien loin ces grandes conceptions. Notre but et notre espoir, c'était de montrer l'intérêt de cette doctrine et d'en faire comprendre les difficultés.

Telle est la philosophie du moment, — nous ne disons pas de l'avenir ; nous ne croyons pas en effet que le spiritualisme en ait subi le moindre ébranlement. Pourtant si la philosophie de l'évolution triomphe par la force de ses arguments, si nous sommes vaincus, nous devrons être convaincus ; car après tout il n'y a pas pour nous de plus grand intérêt que la vérité.

Cette philosophie, c'est celle de l'unité absolue de la nature, de l'unité absolue des choses, de la parenté de la nature organisée et de la nature inorganique, de la parenté de l'homme et de l'animal, — ou plutôt c'est la philosophie de l'identité. Tout ce qui existe est un système de mouvements associés de différentes manières. Le dernier résultat de la philosophie de l'évolution, c'est la loi de la corrélation et de l'équivalence des forces mécaniques et mentales. — C'est là la conséquence forcée de la théorie, et le docteur Maudsley l'a acceptée en partie dans sa *Physiologie et pathologie de l'esprit*. Pour lui toute transformation ascendante de la matière et de la force en est, pour ainsi dire, la concentration sur un plus petit espace. Un équivalent de force chimique correspond à plusieurs équivalents de force inférieure, et un équivalent de force vitale à plusieurs équivalents de force chimique. — Nous pouvons ajouter : un équivalent de force mentale équivaut à plusieurs équivalents de force vitale.

Ainsi, entre les différents êtres de la nature, il n'y a de différence que celles d'addition et de multiplication. — Un est dans tout, — tout est dans un.

On dit pourtant qu'il faut écarter les noms de matérialisme et de spiritualisme. Il est évident que la philosophie de l'évolution ne ressemble pas au matérialisme grossier de Büchner, et nous ne demandons pas mieux que de retrancher le matérialisme de l'histoire de la philosophie future. Mais ce que nous n'abandonnerons pas, c'est le vieux nom usé, démodé, méprisé, de spiritualisme. Car le spiritualisme, malgré son dualisme, est aussi une connaissance unifiée. Mais pour lui l'unité du cosmos n'est pas dans l'unité matérielle des choses ; elle est dans l'unité idéale de la pensée qui l'a fait ; elle est dans la finalité, dans l'harmonie.

Si la philosophie de l'évolution repousse les noms de matérialisme et de spiritualisme, comment faut-il donc l'appeler ? Suivant nous, c'est l'école du phénoménisme absolu, et, pour compléter cette définition, je dirai avec Max Müller : « Je ne connais aucun nom suffisamment compréhensif pour désigner ce vaste courant de la pensée philosophique, mais le nom de *matérialisme d'évolution* est peut-être le mieux approprié à cette fin ».

Rédigé par ***.

LA CONDAMNATION DU MARÉCHAL BAZAINE

appréciée par la presse étrangère

Les lecteurs de la *Revue* ont remarqué sans doute la réserve avec laquelle nous avons suivi les douloureux débats de Trianon. Tant que l'accusé comparaissait devant le conseil de guerre, nous nous sommes abstenus de tout jugement ; la condamnation prononcée, nous avons réprimé tout sentiment personnel envers le commandant de l'armée de Metz, pour ne voir dans l'arrêt rendu qu'une haute et sévère leçon à l'adresse de la France entière, pour associer le pays entier aux responsabilités qui pèsent sur le condamné du 10 décembre. — S'il nous a été facile, comme à de nombreux organes

de la presse française, d'observer en ce procès, — où se ravivaient tant de blessures, où tant d'heures néfastes se redressaient devant nos souvenirs, — cette sereine impartialité, il semble que la presse étrangère eût pu dépouiller plus aisément encore le *studium et iram*, les sympathies aveugles et les colères systématiques ; il semble que l'*objectivité* tant vantée par certains critiques du Nord comme la loi de l'art et du journalisme sans doute, n'eût point dû coûter de grands efforts aux narrateurs non français ; il semble enfin qu'après nous avoir fait un crime naguère de nous passionner outre mesure pour des causes qui ne nous regardaient point, on eût dû prêcher d'exemple, ne point trop s'émouvoir d'une affaire qui était toute nôtre et nous laisser laver... nos hontes en famille. Mais non ! si d'ordinaire en Allemagne la théorie et l'art marchent de front et d'accord, si l'art s'y inspire, parfois à l'excès, de la théorie, il n'en a rien été cette fois-ci : l'*objectivité* est la chose du monde qui manque le plus aux articles nombreux qu'a suscités à Berlin, à Cologne, à Francfort, à Augsbourg, à tous les méridiens de l'empire allemand, le dénoûment du procès Bazaine. Serait-ce donc que, par une de ces illusions auxquelles nous ne sommes que trop sujets et que l'Allemagne nous reproche avec tant de complaisance, nous nous aveuglions sur le vrai caractère de ce débat et n'en voyions point l'exacte portée ? serait-ce que ce procès ne soit pas exclusivement nôtre ? que la Prusse puisse dire ici :

...Mea res agitur, paries quum proximus ardet :

serait-ce que de la boue remuée à Trianon il ait rejailli quelque chose jusqu'au delà du Rhin ? On serait tenté de le croire si tous ces articles, amers ou furieux, de dépit concentré ou de colère épanouie, ne nous disaient également, sur tous les tons, depuis le froid laconisme jusqu'au lyrisme le plus exalté, que l'Allemagne est en dehors et au-dessus du débat, qu'aucune éclaboussure ne saurait l'atteindre ; si l'on ne nous donnait comme un argument irrésistible à l'appui de cette assertion ces certificats de bonne conduite délivrés par le prince Frédéric-Charles et qui ne peuvent évidemment avoir été délivrés que par un juge compétent !

Je dois toutefois faire une exception en faveur de certains articles plus modérés et plus réfléchis, sortis de la plume d'un officier supérieur et insérés dans la *Gazette d'Augsbourg*. L'auteur, qui n'est point initié aux habiletés du journalisme, déclare avec une franchise toute militaire qu'il s'agit bien de l'Allemagne, en effet, et que le jugement porté par la postérité sur celui qu'il appelle l'homme de Metz ne saurait être indifférent à la Prusse. « Pour nous, Allemands, nous avons le devoir et le droit de nous occuper de l'affaire Bazaine. L'homme de Metz a été mêlé trop intimement à l'histoire de notre pays pour que nous puissions permettre à la passion des partis d'envelopper ce personnage et son histoire de nuages que les générations à venir auraient de la peine à dissiper. » Voilà un exorde plein de promesses ; il est suivi d'une biographie rapide du maréchal Bazaine, impitoyable à l'endroit de sa conduite au Mexique. Mais tout à coup, par un mystérieux défaut de logique, au lieu de voir quelque lien entre le Mexique et Metz, et dans l'un comme la préface de l'autre, l'officier allemand, dans l'exposé fort complet qu'il fait des opérations de l'armée de Metz, ne trouve pas même matière à soupçon et s'indigne que la France ait pu concevoir quelque doute sur la loyauté d'un capitaine qu'il nous a montrée lui-même comme plus que douteuse en une autre occasion !

Si c'est le propre de la passion de troubler le raisonnement, nos lecteurs trouveront sans doute quelque peu passionné le morceau suivant, où s'étale avec une naïveté touchante la même inconséquence que je viens de signaler. Par une étrange ironie du sort, c'est de Francfort, la ville assurément à qui nous avons, en 1866, témoigné le plus de sympathie et qui protestait alors le plus vivement contre ses nouveaux maîtres, que sortent d'ordinaire les plus violentes invectives contre nous ; cette fois, c'est le *Francfurter Journal* qui pousse la note la plus aiguë en ce concert de sévérités et de malédictions.

« Bazaine a été condamné à mort à l'unanimité. L'impression générale que produira ce jugement hors de France, c'est que cette condamnation est un meurtre politique. Quels que soient les reproches que l'on peut adresser à l'ancien commandant de l'armée du Rhin en se plaçant à un point de vue militaire, ils portent surtout sur des fautes d'omission, sur des torts qu'il partage avec tous les autres généraux français et qui font pour ainsi dire partie de l'*esprit de corps* de l'armée. C'est un meurtre que l'on commet ici, un meurtre, quand même au lendemain de la condamnation la victime serait graciée. *Le témoignage d'un général ennemi avec les arguments positifs qu'il produit, avec la parole d'honneur dont il est accompagné, aurait dû peser dans la balance*, si la condamnation n'avait été irrévocablement arrêtée d'avance. Elle l'était bien avant que le conseil de guerre de Trianon ne se réunît pour l'un des plus monstrueux procès de tendance qui fut jamais. Toute la nation se sentait coupable, et pour se délivrer de ce remords, elle saisit la première victime venue pour se châtier en lui, pour se venger de l'ennemi, pour ruiner à jamais l'ancienne dynastie. La *grande nation* a réussi à s'exécuter elle-même, moralement. Rarement le pathos, la fausse sentimentalité, l'aveuglement, la corruption profonde, qui caractérisent la société française actuelle, n'ont éclaté à la lumière avec autant de force que dans ce procès si riche en phrases et en larmes de théâtre. — La France s'est immolée elle-même, mais elle n'a réussi ni à souiller de la moindre tache l'ennemi vainqueur, ni à infliger à l'empire la moindre part de responsabilité dans les événements qui ont suivi Sedan. Au contraire ! Quelque mauvais qu'ait été le régime déchu, les personnes qui le représentent se dressent devant l'histoire plus honorables, plus patriotes que leurs accusateurs vantards. Mais la plupart des traits qui ont été décochés contre le maréchal Bazaine ont rebondi contre les fanfarons de vertus qui ont mis en train et en scène ce scandaleux procès. Ni Gambetta, qui le premier a parlé de trahison, ni le maréchal de Mac-Mahon, le vaincu de Wœrth et de Sedan, le Président actuel de la république française, n'ont lieu d'être fiers des révélations auxquelles l'enquête a abouti. Toutefois, si nous ne pouvons nous empêcher de répéter que le jugement qui frappe Bazaine, que la peine qui lui sera infligée ne sont point en rapport avec ses fautes prouvées, ni même vraisemblables, nous ne pouvons non plus nous dissimuler l'intervention en ce procès d'une Némésis auguste qui a fait éclater sa puissance dans ce jugement. A la trahison succède la peine de mort ; c'est justice. Mais ce n'est point sous les murs de Metz que la trahison a eu lieu ; c'est dans le palais de Montezuma à Mexico ; ce n'est pas en 1870, mais en 1867, ce n'est pas la France, c'est l'infortuné Maximilien qui en a été victime. »

Péroraison sévère et qui nous transporte bien loin des hommages que les premières lignes rendaient au maréchal !

L'incohérence des idées ne saurait s'épanouir plus ingénument. Ce qui est toutefois plus ingénu encore, c'est le sérieux avec lequel on nous déclare que l'attestation d'un prince prussien est absolument décisive, et que le conseil de guerre devait s'incliner respectueusement devant une dépêche venue de Berlin. Il ne nous vient point à l'esprit d'entamer à ce sujet la moindre discussion avec la *Journal de Francfort* : ce qui sort de la plume de Frédéric-Charles est évidemment pour elle article de foi, et à quoi bon discuter les dogmes? Nous nous permettrons toutefois une simple observation : pour qu'un certificat, quel qu'il soit, ait quelque valeur, ne faut-il point que le certificat contraire ait pu être également délivré? Or, le *Journal de Francfort* pense-t-il, malgré son incontestable naïveté, que le prince eût pu délivrer l'attestation contraire? Ce serait au moins invraisemblable. — Cet aveuglement étrange a frappé, par une contagion générale, toute la presse allemande, et le *Journal de Cologne* renchérit encore sur la feuille que nous venons de citer :

« Ç'a été de la part du prince Frédéric-Charles un acte généreux et chevaleresque d'intervenir aux derniers jours du procès, à un moment où l'affaire avait pris une tournure inquiétante pour Bazaine, et d'adresser au défenseur du maréchal une lettre où il exprimait son respect sincère pour la défense de Metz. C'était là le point capital du procès. Bazaine a-t-il fait ou non son devoir comme commandant en chef? Telle était la question posée au conseil de guerre. *Evidemment, il n'était point de témoignage qui pût être de plus de poids auprès d'un tribunal impartial que celui du prince Frédéric-Charles. — Dans tous les cas, ce témoignage sera non-seulement la meilleure apologie de Bazaine devant l'histoire, mais il a suffi pour rendre impossible son exécution.* »

Il n'est pas jusqu'à la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, si prudente et si réservée d'ordinaire lorsqu'il s'agit de nos affaires, interprète fidèle du chancelier de l'empire, qui ne trahisse la même humeur. Après avoir, durant quelques jours, observé un silence diplomatique, — fort caractéristique d'ailleurs, — la voilà qui éclate, elle aussi, et qui fournit au condamné les arguments qu'il eût pu invoquer pour réclamer la révision de son procès. Tout à l'heure on nous disait que le maréchal Bazaine a été sauvé de l'exécution par le témoignage de son vainqueur ; ici, par une sollicitude à laquelle il sera sans doute sensible, on récuse ses juges comme incompétents et l'on conteste la légalité de leur sentence.

« La procédure suivie a été illégale et indigne. On a sans doute observé la rigueur des règlements militaires dans le jugement du maréchal, mais non dans la composition du tribunal qui l'a jugé. D'après le droit en vertu duquel le maréchal a été condamné, ce tribunal était absolument incompétent. Et cette incompétence était de deux sortes : c'était une incompétence judiciaire et une incompétence militaire. L'incompétence judiciaire consistait en ceci, que les juges ne possédaient point le rang nécessaire pour juger un maréchal et un commandant en chef; l'incompétence militaire résulte du passé même des juges. »

Pour en finir avec ces témoignages du dépit allemand, nous n'ajouterons plus que quelques lignes empruntées à la *Nouvelle Gazette prussienne*, qui résument à merveille toutes les inconséquences, toutes les amertumes, toutes les âpretés des passages que nous avons traduits.

« Bazaine est condamné, les Français ont sacrifié un maréchal de France à leur vanité nationale. Outre le crime dont il s'est rendu coupable au Mexique par sa conduite envers l'empereur Maximilien, le maréchal avait d'autres torts encore. A Metz il a fait son devoir, comme l'affirme son vainqueur *lui-même*, — un prince prussien, — et qu'il soit exécuté ou non, peu importe : il a été dégradé et condamné ; c'est là qu'est le sacrifice. — Nous ne pouvons offrir à la France que nos compliments de condoléance; l'amour-propre blessé a étouffé en elle le sentiment du droit, le général duc d'Aumale a fait le plus triste usage de sa présidence. Il a accueilli les commérages les plus incroyables, pourvu que le chauvinisme y trouvât son compte ; il a agréé les non-sens les plus monstrueux, pourvu qu'ils fussent tournés contre l'Allemagne. »

A ces calomnies intéressées nous dédaignons de répondre, mais nous ne pouvons nous refuser la satisfaction d'y opposer certaines appréciations de la presse anglaise, de ses organes les plus considérables et les plus autorisés. Le *Times* n'est point suspect de partialité en notre faveur ; lors de la guerre surtout il ne nous a guère témoigné de sympathies ; la *Saturday Review* ne nous prodigue point non plus ses marques de bienveillance : le jugement qu'ils portent sur cette condamnation capitale respire cependant une parfaite sérénité et fait un frappant contraste avec les emportements auxquels nous venons d'assister.

Saturday Review. — « Le long procès de Bazaine est achevé, et un maréchal de France a été condamné par les suffrages unanimes de sept juges à la peine de mort, à la dégradation militaire, à être rayé de la Légion d'honneur. C'est une sentence terrible, mais personne n'a le droit de dire qu'elle n'est pas conforme à la justice. Les noms des autres juges sont inconnus en Angleterre, mais celui du duc d'Aumale est une garantie suffisante d'impartialité ; assurément la Cour qu'il présidait a dû tenir compte également et de ce qui était dû à l'accusé et de ce qui était dû à la France.

» L'arrêt rendu a été justifié — s'il avait besoin de l'être — par les résultats qu'il a produits. Il y avait sans doute maints inconvénients à condamner ainsi un maréchal de France, mais les avantages de cette condamnation, si elle est fondée, l'emportent de beaucoup sur ses fâcheux effets. Il faut se rappeler ce qu'a fait Bazaine. Cette armée de Metz était l'espoir et l'orgueil de la France. Elle se retira trop tard de la ligne de la Moselle et fut arrêtée dans sa marche vers l'ouest par les Allemands qui l'avaient entourée. Après deux batailles sanglantes, elle fut rejetée dans Metz. Là elle séjourna deux mois sans tentative efficace de sortie, refoulée par des forces qui lui étaient peu supérieures. Elle finit par capituler : hommes, armes, canons, drapeaux, toute l'armée, tout ce que l'armée chérissait fut livré à l'Allemagne, et il arrive aussi que cette capitulation, à la date où elle eut lieu, eut des effets particulièrement désastreux, qu'elle compromit l'armée de la Loire et annula l'effort peut-être sans espoir, mais certainement généreux, que faisait la France pour réparer ses défaites. Laissons de côté l'accusation de trahison, car la sentence du conseil n'implique point qu'elle soit fondée ; les dépositions, à notre sens du moins, n'en établissent point la légitimité ; supposons que Bazaine n'ait jamais été soupçonné de torts autres que ceux dont le conseil l'a trouvé coupable, nous voulons dire la négligence de ses devoirs de général : une nation ferait-elle sagement de passer outre par pudeur, par désir de dissimuler sa honte et d'épargner de hauts personnages ? ferait-elle bien de ne point demander compte de ses négligences à un général qu'elle a chargé d'une mission si considérable? Il est impossible de le penser. La France avait le droit de demander que l'accusation de négligence fut lancée contre le maréchal, qu'elle fût examinée avec soin et patience, qu'elle fût suivie, si elle était justifiée par les faits, d'un châtiment éclatant et mémorable. Le gouvernement de M. Thiers et le gouvernement actuel étaient tenus de poursuivre Bazaine :

sans doute, si l'empire avait été restauré, la poursuite n'aurait pas eu lieu, mais qu'est-ce que cela prouve, sinon que les impérialistes, au pouvoir, eussent favorisé un ami? — Quant à l'armée, ce lui sera un grand profit de sentir désormais qu'elle est conduite par des hommes qui n'oseront point manquer à leur devoir, et les chefs gagneront aussi à savoir qu'ils ne doivent mêler des préoccupations d'aucune sorte à leur respect du devoir militaire. La défense a tenté de flétrir la poursuite comme étant purement politique, et il est sans doute fort agréable aux républicains d'avoir vu établir que s'ils ont échoué, leur échec doit être, pour une bonne part, attribué à un maréchal de l'empire, oublieux de ses devoirs. Mais c'était la France, non le parti républicain, qui était la première intéressée à savoir pourquoi ses énergiques efforts pour réparer le désastre de Sedan n'ont point abouti, et à infliger la punition qui lui était due à celui qui pouvait être regardé comme l'un des auteurs de ses nouveaux désastres. On peut avoir pitié de Bazaine comme d'un homme placé dans une situation qui passe ses mérites et sa capacité : mais ceux qui acceptent de si hautes responsabilités doivent en accepter les conséquences s'ils négligent les devoirs qui leur incombent : Bazaine a obtenu tout ce qu'il pouvait réclamer : l'examen de sa conduite par un tribunal compétent, impartial, placé sous la présidence d'un homme capable de mener à bien cette tâche difficile. »

Voici maintenant l'appréciation du *Times* :

« Quelles que soient les impressions individuelles de ceux qui ont assisté à ce drame lamentable et à son misérable dénoûment, ils doivent s'incliner respectueusement devant la sentence prononcée. Un prince de sang royal, élevé à l'école amère de l'exil, qui a eu durant de longues années sous les yeux le spectacle d'un peuple libre, librement gouverné, — ayant devant lui la responsabilité d'un avenir dont on ne peut sonder les mystères, derrière lui le souvenir de la part qu'il a prise au gouvernement d'un grand peuple et le triste souvenir de la ruine terrible qui parfois renverse les trônes populaires : tel était l'homme qui présidait, à Trianon, le conseil dont le verdict est aujourd'hui commenté par le monde entier. Autour de lui, différant d'opinions et de tendances, mais unis dans le désir de trouver la vérité, siégeaient six généraux parvenus au rang le plus élevé dans l'armée d'un grand peuple. Ils savaient que ce n'est pas seulement en présence de la France, de l'Europe, du monde entier, mais en présence de l'histoire elle-même qu'ils allaient rendre leur arrêt, et tous ensemble, après avoir pendant plus de quatre mois étudié les documents nombreux qui leur étaient soumis, après avoir entendu les témoins appelés devant eux, après avoir interrogé leur propre conscience, se sont trouvés en face du formidable problème qu'ils avaient à résoudre. Lorsque pareille sentence termine pareille délibération, lorsqu'au bout de quatre heures pareil jugement est prononcé, on hésite avant d'exprimer une opinion. Toutefois, il est deux points qui me paraissent incontestables. D'abord je vois avec satisfaction que cet arrêt solennel ne ferme pas toute issue à la clémence; en second lieu, il est, je crois, démontré que ce procès a été un nouveau malheur ajouté aux infortunes passées de la France, et que M. Thiers était inspiré d'un vrai patriotisme lorsqu'il déclarait qu'il n'y consentirait jamais.

. . . . . .

» Nous trouverons peut-être dans la dernière dépêche du prince Frédéric-Charles, qui rendait hommage aux efforts de Bazaine, l'une des causes pour lesquelles l'opinion publique, d'ordinaire si affectée de ces sortes de sentences, a paru acquiescer à celle-ci. Il ne pouvait rien y avoir de plus dangereux, de plus imprudent que d'en appeler ainsi au témoignage d'un général ennemi en faveur d'un général français : c'est, pour ainsi dire, rappeler à la France ses humiliations et faire intervenir l'Allemagne au moment le plus critique du débat.

. . . . . .

» Désirant juger de l'impression que produirait la nouvelle sur la foule, qui sans doute nous attendait, je fus parmi les premiers à quitter le train. Il y avait à la gare une foule moins considérable que de coutume. Après avoir satisfait la curiosité de ceux qui m'abordèrent, je me mêlai à la foule pour l'observer. Je suis heureux de l'avoir fait, car je puis déclarer nettement qu'il n'est pas vrai, — comme certains journaux l'ont affirmé, — que la nouvelle de la condamnation de Bazaine ait été accueillie par des cris unanimes de « Vive la France! » C'est là une indigne calomnie. »

A ces appréciations elles-mêmes, si modérées de ton et qui s'efforcent d'être équitables, il se mêle quelques reproches. Le *Times* estime que ce procès est un nouveau malheur pour notre pays. Il en est de même de la presse de l'Europe entière. En Italie, nombre de journaux s'abstiennent de tout commentaire, et ce silence ne saurait être pris pour une adhésion; d'autres feuilles, comme l'*Opinione*, se montrent fort indulgentes pour le condamné de Trianon, et vont même jusqu'à trouver fort naturel ou tout au moins excusable que le maréchal Bazaine ait voulu *sauver l'armée de l'ordre*. En Suisse, où nous pouvions nous attendre à trouver plus de rigueur envers l'ancien commandant de l'armée de Metz, c'est, à de légères nuances près, le même langage, non point à Bâle seulement, où dominent les idées allemandes, mais à Berne aussi et jusqu'au cœur de la Suisse française : on s'y montre peu satisfait de la condamnation du maréchal. Chose étrange, les arguments qu'on eût pu aisément faire valoir contre cet arrêt en l'examinant de haut et sans passion, nous ne les rencontrons nulle part : ce je ne sais quoi d'un peu factice qu'on pouvait démêler dans cette unanimité sortie d'une discussion de quatre heures, dans ce recours en grâce signé militairement par sept plumes à la fois, n'a été invoqué par aucun journal considérable pour infirmer l'effet de la sentence prononcée. On la combat, mais pour d'autres causes, et il est facile de voir que de ces motifs le plus grave est le secret dépit que l'on ressent de voir notre malheureux pays déchargé d'une partie de sa responsabilité, soulagé, — pour une faible part sans doute, — du poids de ses fautes. On ne nous voit point d'un bon œil atténuer nos défaites, amoindrir les hontes de la France par la honte d'un homme ; on nous en veut d'avoir fait quelque lumière sur le plus terrible épisode de la guerre et de nous sentir moins battus. Telle est, — n'essayons point de nous le dissimuler, — l'impression qui résulte de cette revue rapide, tel est l'enseignement qui s'en dégage.

H. D.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Le lecteur se rappelle sans doute le bruit fait, il y a deux ans environ, par la courte mais saisissante épopée prophétique qui avait nom *la Bataille de Dorking* (1). L'Angleterre avait, froide et impassible, regardé de loin nos malheurs, admirant même, dans son dilettantisme de boxeuse, les larges meur-

(1) C'est la *Revue politique* qui en a donné la première traduction dans son numéro du 22 juillet 1871, page 80.

trissures que nous faisait le poing massif de nos ennemis. Le châtiment dû à son égoïsme, l'epopée le lui annonçait, ou plutôt, — car c'était là l'artifice, — le lui racontait. La prédiction devenait de l'histoire. Elle aussi avait été envahie par cette Prusse tant admirée d'elle, et on lui faisait, à elle aussi, compter ses meurtrissures et étancher le sang de ses plaies. La fiction semblait une réalité douloureuse, et, comme à la fin d'un cauchemar, l'Angleterre devait avoir besoin de quelques instants de réflexion pour secouer l'obsession de ces images et se persuader qu'en effet ce n'était qu'un rêve.

Cet artifice vient d'être employé de nouveau et cette fois par un Allemand, Frederic Stamp, qui effraye l'Allemagne par une fiction du même genre (1). Connaissez-vous Frederic Stamp? Son traducteur, M. Edmond Thiaudière, nous affirme qu'il a existé et nous raconte même son histoire. Ce ne serait pas abuser du droit d'être sceptique que de demander si cette histoire même n'est pas une fiction dans la fiction. Quand éclata la guerre, si M. Stamp vivait, c'était obscurément à Dusseldorf, dans un petit emploi au secrétariat de l'Académie des sciences. En juillet 1870, l'employé aurait disparu et à sa place on aurait vu un soldat. On aurait même vu un officier, car M. Frédéric Stamp aurait été lieutenant dans la landwehr. La victoire de son pays l'aurait attristé, parce que l'éclat de la puissance royale allait s'en accroître. C'est à Sedan qu'il aurait conçu l'idée de l'épopée dont nous devons croire que M. Thiaudière n'est que le traducteur. Ses regrets auraient transpiré; il aurait été condamné à quinze ans de forteresse; puis il se serait évadé et aurait gagné la Suisse. Là, il aurait trouvé l'hospitalité chez M. Joël Schaun, ami de son père. Enlevé à trente-cinq ans par une mort prématurée, il aurait laissé à M. Schaun son épopée prophétique; c'est cette épopée que M. Thiaudière a traduite.

Puisque Frédéric Stamp est allé dans un monde meilleur, abusons de la très-peu généreuse maxime qu'on ne doit que la vérité aux morts. Sa *Dernière bataille* est bien au-dessous de *la Bataille de Dorking*. Il lui manque d'abord la vraisemblance qui rend l'illusion possible. Au lieu d'être amené à se demander si l'on est le jouet d'un rêve ou si l'on ne serait pas par hasard en pleine réalité, on se sent au contraire en pleine fiction. Nous ne sommes pas transportés en l'an 1909, quoi qu'on en dise; nous reconnaissons les sentiments, les idées, les colères de l'heure présente, et même simplement les idées et les colères de certains esprits. Le drame manque de vérité et nous mène à travers mille détails d'invention chimérique à un dénoûment impossible. Qui voudra croire qu'en un même jour les empereurs, les rois et les princes, après avoir passé douze heures atroces dans une cage de bois, soient tous mitraillés ensemble par leurs armées réunies? *Ægri somnia*, songes de malade, rêves de colère et de haine, hallucinations effrayantes qu'il serait plus sage de ne pas raconter. Il eût fallu un immense talent pour en faire accepter l'horreur, et le traducteur reconnaît lui-même que Frédéric Stamp n'est pas un génie de premier ordre. Si le soldat irrité du roi Guillaume a cru, en déroulant ces scènes lugubres, enfantées par une imagination qu'égarait la haine, gagner des recrues à l'idée républicaine, c'était une illusion de plus. Son poème serait plutôt fait pour effrayer; il fournirait des armes aux adversaires de sa cause.

Voici, par contre, une œuvre vraiment libérale, œuvre de conciliation et d'apaisement et non plus œuvre de combat. C'est le *Pauvre Jacques* (1) de M. Emile Lefèvre. Jacques Bonhomme a souffert et souffrira encore; mais son plus grand ennemi, c'est l'ignorance. Et par ignorance M. Lefèvre entend avec M. Charles Robert, auquel il emprunte son épigraphe, non-seulement l'ignorance de l'alphabet, mais l'ignorance de la vérité et de la justice, l'absence d'éducation morale. M. Lefèvre aime sincèrement le peuple. S'il lui dit courageusement ses vérités, ce n'est ni par dédain ni par désir de l'humilier; c'est pour le piquer d'honneur et le décider à cultiver tout ce qu'il y a en lui de beau et de bon. Il rend hommage en même temps à ses vertus natives; mais il ne veut pas que tant de sources vives soient plus longtemps condamnées à ne point jaillir. Ses conseils ne sont pas de ceux qui aigrissent les âmes ou les jettent dans un morne désespoir, ni de ceux qui provoquent d'irréalisables ambitions. L'aurore du jour meilleur qu'il appelle et qu'il annonce, la génération qui nous suit la verra luire peut-être. Parlerai-je du cadre romanesque où M. Lefèvre a placé ses conseils salutaires et ses généreuses espérances? C'est bien simple et peut-être même un peu naïf comme fiction : mais après tout cette naïveté même ne messied point à ce genre d'ouvrages qui ne s'adressent pas à des esprits blasés. Que Jacques Bonhomme lise donc le livre de M. Lefèvre; que ceux qui sont en rapport avec Jacques Bonhomme le lisent aussi! Il contient de sages conseils à l'adresse du patron comme à l'adresse de l'ouvrier. Il démontre à l'un et à l'autre qu'il y a entre eux communauté d'intérêts; il s'efforce de combattre, d'une part la défiance dédaigneuse, de l'autre l'envie et l'esprit d'hostilité. C'est un bon livre.

M. Pierre Véron n'a pas eu la prétention d'influer sur les destinées de la société en écrivant le volume fantaisiste qu'il appelle le *Carnaval du dictionnaire* (2). Ne croyez pas toutefois, d'après le titre, que ce soit là un livre dépourvu de philosophie. Il y en a un peu, au moins dans la préface. L'auteur demande pardon à l'Académie d'empiéter sur ses droits : mais à côté et au-dessous de la langue littéraire circule une langue non officielle qui se renouvelle tous les vingt ans. Cette langue du carrefour ou du boudoir, de la jeunesse dorée, — *aurea mediocritas*, — ou de celle qui ramasse les bouts de cigares, ce n'est pas la docte assemblée qui l'enregistrera. A peine même en a-t-elle l'idée. Y a-t-il une sur dix de ces expressions bizarres et de ces locutions saugrenues qui parvienne à ses vénérables oreilles? M. Pierre Véron, lui, les a notées au passage, et il s'amuse à en avoir le cœur déchiré. Il verse fort gaîment des larmes sur la décadence morale de notre époque, décadence accusée par les impudeurs de la langue en question. Nos pères avaient de la distinction, de l'urbanité; nos frères aînés ont eu *du chic*; voici que nos frères cadets ont *du chien* et *du zinc*. Ces débordements cyniques n'ont pas respecté la famille : l'enfant est devenu *le moucheron*; ils ne se sont pas arrêtés devant la majesté de la mort : autrefois on mourait, maintenant *on*

(1) *La dernière bataille. Épopée prophétique de l'année* 1909, par Frédéric Stamp, traduction d'Edmond Thiaudière. — Paris, Le Chevalier.

(1) Paris, 1874. Ernest Leroux.

(2) *Le carnaval du dictionnaire*, par Pierre Véron. Dessins par Hadol. — Paris, 1874. Michel Lévy frères.

lâche la rampe ou l'*on éteint son gaz*. Triste, triste ! comme dit Hamlet. Faire l'histoire de cette langue et de ses variations, ce serait faire l'histoire morale de la société même. L'Académie ne peut se livrer à ce travail : M. Véron l'entreprendra donc. Il le dit du moins, car en réalité son dictionnaire carnavalesque est tout autre chose. C'est une série de définitions tintamaresques, quelquefois assez plaisantes, d'autres fois prétentieuses et tirées. Par exemple : *coquinerie*, voir *succès; légitimité* : la jument de Roland. Par exemple aussi : *librairie*, spécialité de cervelles crues ; *centriloque*, Cicéron ombilical. Il en est des définitions comme des maximes : on en trouvera bien un certain nombre d'heureuses ; mais en remplir tout un volume ! c'est une bien grosse affaire ! — On extrairait quelques bien jolies pages du volume de M. Véron.

L'*Envers du théâtre* (1) est un livre bien curieux à lire. Tous les secrets de la coulisse, toutes les machinations du premier et du deuxième dessous, tous les trucs, tous les rouages, toutes les cordes, toutes les poulies, tous les mystères de la scène en un mot y sont révélés. C'est l'explication des plus étonnantes merveilles de l'opéra et de la féerie. Faut-il cependant remercier l'auteur, M. Moynet, qui détruit froidement toutes nos illusions ? Une merveille expliquée cesse d'être une merveille. Que ne me laissiez-vous, M. Moynet, ma naïve ignorance et ses stupéfactions et ses tressaillements ?

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,

oui, sans doute ; mais pas pour la féerie. Heureusement, je n'avais pas lu tout cela quand j'ai vu *le Roi Carotte*, cette belle œuvre le *Cid*, de M. Sardou. Non, je n'irai pas revoir les *Pilules du diable*, que l'on va reprendre au Châtelet. Que de métamorphoses inexplicables pour moi jusqu'ici, et que je m'expliquerais maintenant ! C'était le bonheur de n'y rien comprendre. Et cette mer furieuse qui m'effrayait ! Voilà que je n'aurais plus peur ! Je sais maintenant le prix de revient de chaque flot. Et ces éclats de tonnerre, ces sifflements du vent, ces éclairs sinistres, croyez-vous que maintenant ils me fissent frémir ? J'apprécierai simplement la générosité du directeur qui ne lésine pas sur l'orage et se paye bravement la première classe. Si l'on était sage, on conserverait avec une vigilance jalouse ses illusions, on ne voudrait pas connaître l'envers du théâtre, non plus que l'envers des restaurants et l'envers de la politique. Tout cela n'empêche pas que le livre de M. Moynet ne soit très-intéressant, plein de détails curieux, et d'une clarté remarquable. Il nous fait comprendre l'inexplicable, ce que j'ai précisément peine à lui pardonner.

Les trucs, les machines, les praticables, les ficelles du théâtre, nous amènent naturellement à M. Sardou. *Les Merveilleuses* ne peuvent se comparer comme étude du cœur humain, analyse des sentiments et des passions, au *Roi Carotte* ; mais les yeux sont satisfaits. Le décorateur, les machinistes, les tapissiers et les costumiers ont fait merveille. Tous les détails sont d'une exactitude scrupuleuse. L'action se passant dans la quinzaine où les merveilleuses avaient décidé de ne plus mettre sous leurs costumes diaphanes de gênantes et encombrantes chemises, ce trait de mœurs a été scrupuleusement respecté. M. Sardou y a tenu la main. Et il a bien fait, et l'on ne saurait trop le louer d'avoir la religion de la vérité historique. C'est le triomphe de cet art consciencieux qui va furetant dans le bric-à-brac du passé et reconstitue une époque. Et il faut voir aussi le costume des Incroyables, leurs chapeaux, leurs gilets, leurs cannes, leurs breloques ! Et il faut voir le mobilier et les tentures authentiques ! Et il faut voir le décor du perron du Palais-Royal et les demoiselles qui se mettent aux fenêtres pour y prendre ce que les médecins appellent un bain d'air ! C'est la fortune de l'industriel qui loue les lorgnettes, si la pièce a un long succès.

Mais c'est là la question. Sera-ce un long succès ? Est-ce même un succès ? Quelques protestations se sont fait entendre à la fin de la première représentation : le lendemain, les bravos de commande ont été au troisième acte vertement éteints par des *chut* vigoureux et stridents, dont le bruit ressemblait assez à celui que font les serpents au-dessus de la tête d'Oreste. En vérité, c'est justice : M. Sardou abaisse sciemment et volontairement le niveau du théâtre. Il était depuis longtemps descendu de l'art au métier ; cette fois il est descendu, dans le métier, à ce qu'il y a de plus vulgaire. Depuis un mois, il n'était bruit dans les journaux que du mal qu'il se donnait pour réunir tous les accessoires de sa pièce. Il en a voulu être le costumier, le décorateur et le tapissier ; à la bonne heure ; mais il semble qu'empruntant au tapissier ses tenailles et son marteau, il lui ait passé la plume. Il n'y a pas dans ces tableaux nombreux et incohérents une seule scène qui ait quelque valeur, pas un mot d'esprit ; je dis : pas un. D'intrigue et d'intérêt, pas l'ombre.

Dira-t-il que du moins il fait revivre une époque ? En vérité, ce serait une prétention étrange. Il en fait défiler les modes bizarres, les costumes excentriques, rien de plus. Il ne nous présente que le côté extérieur, de même que lorsqu'il prétendait faire revivre Pompéi, il ne nous apprenait rien de la civilisation antique. Certains photographes vendent des vues de Paris instantanées ; on y voit les passants, les voitures, les modes du jour : supposez un étranger regardant toutes ces vues qui passeraient successivement dans un stéréoscope bien machiné, cet étranger aurait-il la pensée de dire qu'il connaît le Paris de 1873 ? Le photographe aurait-il le droit de dire qu'il est un peintre de mœurs et d'histoire ? Cette vérité matérielle, cette exactitude des petits détails, l'art véritable en fait le cas qu'elles méritent. Il ne les néglige pas de parti pris ; mais il ne leur accorde qu'une importance tout à fait secondaire. Tant mieux si elles peuvent trouver place ; mais c'est toujours au dernier plan et par surcroît.

Je n'insisterais pas sur une pièce qui n'est pas une pièce, mais une parade, une succession de tableaux vivants, si M. Sardou était le premier venu, si surtout il n'y avait pas là un danger sérieux pour notre théâtre, un danger pour le goût public. Que de semblables exhibitions obtiennent du succès, que nous prenions l'habitude de nous contenter du plaisir des yeux, et quelquefois du plaisir le moins avouable, et alors l'art dans ses formes nobles et pures sera grandement menacé. Les Romains avaient pris goût à ces sortes de spectacles, et voilà pourquoi ils en étaient bientôt venus à n'avoir plus de théâtre. Horace, qui n'était pas cependant un censeur austère et dont l'épicuréisme s'accommodait aisément des choses de grandeur moyenne, le remarquait lui-même non sans chagrin. Une pièce qui n'était qu'une étude de mœurs ou de caractères retenait à grand'peine les spectateurs jusqu'à la fin. Ils la quittaient pour trouver ailleurs le plaisir des

(1) *L'Envers du théâtre. Machines et décorations*, par M. J. Moynet. — Paris, Hachette et Cie.

yeux; ils couraient là où on leur offrait des défilés magnifiques, des représentations de guerres, de triomphes pleins de riches dépouilles, et des acteurs vêtus de brillantes étoffes. Plus de joies de l'esprit, mais la vaine et misérable fête des yeux, « et cela même pour les chevaliers ! » s'écriait-il. C'était, en effet, la fin du théâtre. C'était aussi l'abaissement des âmes. Rien n'est dangereux comme de développer en soi le goût des joies vulgaires ; on devient incapable de goûter les nobles et fortifiants plaisirs de l'esprit. Ils deviennent un ennui, une fatigue. Que reste-t-il alors pour nous élever ou du moins pour élever un certain nombre d'hommes au-dessus des misérables petites préoccupations de la vie ordinaire ? Comment se ravivera en eux la flamme intérieure ? Elle s'obscurcira et s'éteindra faute d'aliment.

M. Sardou n'était pas fait peut-être pour élever les âmes vers des régions meilleures, comme Corneille; son horizon était nécessairement étroit, et il devait se borner au rôle d'amuseur ; mais du moins jusqu'ici nous avait-il amusés plus honnêtement. S'il continue dans cette voie, il lui faudra donner de plus fort en plus fort, c'est-à-dire descendre de plus en plus bas. Je fais donc des vœux sincères pour que le mécontentement des spectateurs s'accentue plus nettement encore. Je le souhaite pour son talent, qui, averti à temps, pourra changer résolûment de route; je le souhaite surtout comme symptôme rassurant pour la santé du goût public et pour les destinées de notre théâtre.

MAXIME GAUCHER.

BULLETIN

Collége de France

COURS DE M. HAVET

Dans le cours sur l'éloquence latine au IIIe siècle de notre ère, que M. Havet fait cette année au Collége de France, il rencontre d'abord la vie et les œuvres de saint Cyprien. Voici le programme détaillé de cette partie du cours :

I. L'éloquence laïque de Cyprien.
Discours à Donatus.

II. Cyprien évêque : son éloquence aux temps où il gouverne paisiblement son Église.
Discours sur la patience. — Discours sur l'extérieur des vierges. — Comparaison de ces deux discours avec les livres de Tertullien sur les mêmes sujets. — *Lettre* sur un scandale donné par des vierges. — *Discours sur l'*Oratio dominica. — *Discours sur l'envie. — Livres des témoignages contre les Juifs.* — *Discours sur l'aumône.* — *Lettre* accompagnant un envoi d'argent fait pour racheter des chrétiens prisonniers des barbares. — *Lettre* sur un *histrio* qui prétend demeurer chrétien en donnant des leçons de son art, qu'il n'exerce plus. — *Lettres* se rapportant à la situation et au recrutement du clergé (*clerus*). — *Lettre* sur la question de l'Eucharistie célébrée avec de l'eau au lieu de vin. — *Lettre* sur la question du baptême des enfants. — *Discours sur l'épidémie. — Réponse à Démétrianus*, pour établir que les calamités publiques ne sont pas l'effet de la colère des dieux soulevée par les chrétiens.

III. L'éloquence de Cyprien en face du schisme. Le schisme de Novatianus à Rome. Le schisme de Felicissimus à Carthage. Situation de l'Église de Rome dans ces temps.
Lettres à Cornelius, Lucius, Stephanus, évêques de Rome. *Lettre* de Firmilianus, évêque de Césarée, en Cappadoce, contre Stephanus. — *Lettres* sur la question de la validité du baptême des schismatiques. *Actes* du concile de Carthage. — *Discours sur l'unité de l'Église.* — *Lettre* mordante à Pupianus.

IV. L'éloquence de Cyprien dans la persécution. Tableau d'une persécution. Les confesseurs, les martyrs. Chrétiens qui se dérobent à la persécution par la fuite ; réponse de Cyprien au reproche de s'être dérobé ainsi ; du livre de Tertullien : *Contre la fuite dans la persécution.* Les Tombés (*lapsi*). Les *libellatici* ou porteurs de certificats.
Lettre sur les scandales donnés par des confesseurs. — *Livre de l'encouragement au martyre.* — *Lettres* sur le même sujet, et pour glorifier les confesseurs. — *Discours sur les Tombés*, au sujet du débat sur cette question : si les *lapsi* repentants peuvent rentrer dans l'Église, et à quelles conditions. *Lettres* se rapportant au même débat.
Dernières *Lettres* de Cyprien et son martyre. Des Actes des *Martyrs.*

Société de géographie

La Société de géographie tiendra sa deuxième assemblée générale de 1873, sous la présidence de M. le baron de La Roncière Le Noury, vice-amiral, député à l'Assemblée nationale, le samedi 20 décembre, à sept heures et demie précises du soir, à l'hôtel de la Société d'encouragement, rue de l'Abbaye, 17 (ancien 44, rue Bonaparte).

Ouverture de la séance, par M. le président.

Rapport annuel sur les travaux de la Société et les progrès des sciences géographiques pendant l'année 1873, par M. Charles Maunoir, secrétaire général de la Commission centrale.

Jules Poncet et les explorations françaises dans les régions du haut Nil, par M. Denis de Rivoire.

Le commerce des Italiens au moyen âge, leurs relations avec l'extrême Orient, les voyages en Chine par terre, par M. L. Simonin.

Sept mois chez les Chippeways, par M. Julien Thoulet.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 5 janvier n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 3e ANNEE NUMÉRO 26 27 DÉCEMBRE 1873

LA SEMAINE POLITIQUE

L'année finit bien tristement; pas de mouvement, pas d'affaires, nulle espérance; tout est languissant et morne. Ce pauvre Paris décapitalisé ne se relèvera pas de sitôt de sa ruine; on passe autour de la moderne Babylone, que son chemin de fer de ceinture entoure comme un cordon sanitaire, — *Et novies Styx interfusa coercet*; — quelquefois on se hasarde à traverser en courant ce foyer de pestilence, on ne s'y arrête plus. Faut-il s'en étonner? Eh! que voulez-vous que l'Europe vienne faire chez nous, quand nos ministres, nos orateurs officiels, nos journalistes en vogue, lui répètent soir et matin que le volcan sur lequel nous dansons depuis si longtemps est tout prêt d'éclater? L'Europe se détourne de nous avec effroi, le travail n'a plus confiance en nous, l'oisiveté luxueuse et dépensière nous dédaigne; et l'on s'étonne, après cela, que les affaires ne marchent pas, et l'on cherche au loin, ambitieusement, pour expliquer ce phénomène qui est notre ouvrage, les grandes raisons internationales; on allègue les crises européennes et américaines; mais accusez-vous donc vous-mêmes, Français incorrigibles! C'est vous qui exhortez l'Europe à avoir peur de vous. L'Europe vous croit : à qui la faute?

Pourtant l'Europe nous était sympathique hier; elle assistait avec admiration au majestueux spectacle de notre réveil national; elle contemplait ce pays abattu, terrassé par des désastres sans exemple, qui se relevait simplement, noblement, d'un effort unanime, sous la conduite d'un grand citoyen. Jamais il n'avait été donné à nos voisins de pouvoir constater de si près ce qu'est ce peuple, de quelles admirables ressources d'âme il est doué; jamais on n'avait connu, par de plus significatifs exemples, ce qu'est cette légèreté française tant accusée, tant raillée, et qui a cependant, aux heures de grand péril, de si beaux et si héroïques coups d'aile, à faire envie à toutes les nations de la terre.

La France se réveillant, se relevant toute seule, c'était la France républicaine; quel glorieux baptême pour cette noble et idéale forme de la société politique! Il eût fallu comprendre cela en France comme on le comprenait en Europe; il fallait s'associer à ce mouvement pour le guider, au lieu de s'efforcer d'y mettre de puérils obstacles bons tout au plus à convertir le fleuve en torrent. C'était ce que voulait faire le centre gauche, ce qu'il veut faire encore : c'était et c'est encore la voie du salut, la meilleure, la seule possible. Nous comprenons fort bien qu'hier encore d'excellents esprits se soient rattachés, dans leurs espérances, à quelque autre moyen de sauver la France. La forme monarchique leur paraissait présenter de plus solides garanties pour la sécurité et même (du moins ils le croyaient, c'était leur droit) pour l'indépendance nationale. Maintenant que la monarchie, de l'aveu de tous, a échoué, par quels arguments peut-on refuser encore à la France le gouvernement qu'elle réclame? Que gagne donc la droite à s'obstiner dans cette politique de résistance ou de combat qui, jusqu'à ce jour, ne lui a valu que des échecs? Elle voulait restaurer la monarchie légitime, ses projets ont avorté. N'ayant pu rétablir la royauté, elle a du moins voulu effacer du frontispice de nos institutions ce mot de république qu'elle déteste; il lui a fallu le rétablir piteusement, et bien vite, afin que le pays n'eût pas le temps de s'en apercevoir et de se mettre en colère. Aujourd'hui, ayant été contrainte de céder sur le mot, on continue de chicaner pauvrement, petitement, sur la chose; on traîne en longueur ces lois constitutionnelles depuis si longtemps attendues, et l'on semble mettre tous ses soins à persuader au pays qu'il n'a rien à en attendre ni de bon ni de durable.

Eh! mon Dieu, nous comprenons fort bien qu'on n'entretienne pas d'arrogantes espérances et qu'on ne leurre pas de chimériques promesses ce pauvre peuple tant de fois abusé. La France n'aime plus le charlatanisme, elle en a trop souffert! Elle pourrait donc savoir gré au ministère et à la majorité de l'Assemblée de faire avec modestie et sans fracas ce qui est utile, en laissant de côté les grandes phrases : encore y aurait-il un juste milieu à garder. Sans exalter et sans en-

fièvrer la nation, il serait du moins possible et profitable de l'encourager par de bonnes et fortifiantes paroles, au lieu de semer dans son esprit, comme on s'évertue à le faire, la méfiance, le doute, toutes les craintes.

A quoi bon dire si souvent à ce pays qu'il est malade, très-malade, et que ce qu'on lui apporte n'est pas du tout la guérison, mais simplement une expérience de plus à ajouter à tant d'autres et qui pourra tourner mal, comme toutes les autres? En vérité, c'est trop de sagesse et de désenchantement; un peu plus d'entrain, messieurs de la droite et du centre droit, un peu plus de foi! La France n'a que faire de ces médecins Tant-Pis qui lui tâtent le pouls tous les matins avec des yeux navrés en l'exhortant à faire venir bien vite le prêtre : « Allons, patience, pauvre pays, cela va bien mal, mais tu n'en as pas pour longtemps. Et puis tu vas mourir bien gentiment dans nos bras, — dans les bras de la droite et du centre droit, bon pays! ce qui sera bien plus agréable pour toi que d'expirer sur le sein du radicalisme, qui t'étoufferait. Nous, nous t'éteindrons en douceur; et tu te plains! Allons, embrasse tes sauveurs, tes médecins, tes envahisseurs, grand ingrat! »

C'est de cette manière que nos grands docteurs de la droite et du centre droit soignent la France, c'est ce qu'ils ont trouvé de mieux comme traitement. Pauvre France!

La partie est cependant si belle encore, nous ne dirons pas pour la France, qui, après tout, n'en mourra pas, elle, mais pour la droite, pour le centre droit au moins! Que d'occasions admirables ont été manquées! Quel n'eût pas été l'élan du pays et sa confiance si, dès Bordeaux, le parti conservateur se fût jeté bravement dans le courant de la république! Si, ne l'ayant pas voulu faire à Bordeaux, il l'eût fait du moins à Versailles; en répondant à l'appel de ce message mémorable qui a marqué l'époque critique de cette longue crise du pacte de Bordeaux, celle où la France pouvait être sauvée, la république organisée par le concours unanime de l'Assemblée réconciliée avec la nation et avec le premier de ses élus! Au lieu d'écouter M. Thiers, on a fait le serment de le renverser, on y a réussi.

Eh bien! même alors, tout n'était pas perdu; ce qu'on n'avait pas voulu faire avec M. Thiers, on pouvait l'accomplir sous les auspices du maréchal de Mac-Mahon; il fallait fonder la république : on s'y est de nouveau refusé. Vint la phase des tâtonnements monarchiques, ce grand et infructueux effort pour ramener le comte de Chambord au trône de ses pères. C'est trois mois de retard pour la république; pour le pays, trois mois d'agitation dans les esprits, de stagnation dans les affaires; pour l'Assemblée, une diminution nouvelle de son crédit. Et cependant, tout n'est pas perdu encore, et encore une fois tout peut être sauvé.

Ce pays est intelligent; il sait par expérience que le doute est bien permis entre les différentes formes gouvernementales; il admet la diversité des opinions, les changements même, les atermoiements, mais il y a un terme à toute chose. Voici trois années qu'on louvoie, qu'on tâtonne, qu'on atermoie et qu'on diffère; le provisoire nous écœure, nous en mourons. Il faut que cela prenne fin. Puisqu'on admet que tout est contingent, et qu'il n'y a dans la politique que des expériences, que ne se décide-t-on enfin à tenter, après les autres, l'expérience de la république définitive? Voyons, un bon et généreux mouvement! Voici une année nouvelle qui commence; que nous puissions la marquer au moins d'une pierre blanche, celle-là! Annoncez-nous par telle voie qu'il vous plaira, par un message, par un discours ministériel, par un vote de l'Assemblée, que la république n'est plus en question, que les lois constitutionnelles sont étudiées dans un but sérieux et non pour passer le temps. Invitez la commission à activer son travail, fixez-lui un délai; faites quelque chose enfin, tout ce que vous voudrez, mais que cela soit de nature à faire connaître au pays que vous ne vous proposez pas de le tenir indéfiniment en tutelle, et que vous allez prochainement le rendre à lui-même, à la liberté sous le régime des lois que vous lui aurez faites. Est-ce donc là une prière trop ambitieuse que de dire à ces hommes auxquels nous avons remis la direction de nos destinées, de ne pas montrer un visage si méfiant, si irrité au pays qui les a élus, et enfin, — qu'on nous passe la vulgarité du mot, — de ne pas bouder la France!

Messieurs nos souverains, la France vous apporte ses souhaits de bonne année : lui refuserez-vous ses étrennes?

HENRY ARON.

SORBONNE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. JULES GIRARD

(de l'Institut)

Horace et Mécène

Messieurs,

Je dois continuer cette année ce que j'ai commencé dans la seconde moitié de l'année dernière : l'histoire d'Horace faite en grande partie par lui-même, expliquée et commentée par ses poëmes. Ce travail a été fait bien des fois, et par les érudits, et par chacun de nous dans la liberté de ses lectures. Je n'ai pas craint de le refaire avec vous : la recherche de la nouveauté serait une prétention trop vaine dans cette chaire, où le profit de l'enseignement, d'abord pour celui qui enseigne, est tout dans l'intelligence de ces esprits puissants ou délicats qui président à notre éducation littéraire et morale. Il n'y a en eux rien de nouveau à étudier, et rien non plus dont l'étude soit finie et complète, car dans ces interprètes supérieurs de la nature humaine, c'est nous-mêmes que nous étudions. Une chose cependant aurait pu me faire hésiter, c'est que je devais rencontrer à chaque pas les traces du maître à qui appartient cette chaire et qu'il a illustrée : j'ai cru, au contraire, que je ne pouvais mieux suivre une tradition établie avec tant d'autorité, qu'en revenant à un de ses sujets préférés pour y mieux retrouver le souvenir de ses leçons.

Au moment où nos études sur Horace ont dû s'interrompre, nous avions été conduits à examiner ses rapports avec son protecteur Mécène. Je sens, messieurs, qu'avant de pousser plus loin il est nécessaire que je m'arrête pour rappeler ce qu'Horace nous a lui-même appris et pour fixer nos impressions sur ce point. Les rapports d'Horace avec Mécène forment une partie considérable de sa vie et de ses œuvres. Si on les connaît, on sait d'avance ce qu'il sera avec Auguste et les

autres personnages contemporains, et l'on sait aussi ce qu'il sera comme moraliste. Rien ne nous prépare donc mieux aux sujets qui vont réclamer notre attention.

Permettez-moi, messieurs, de ne pas m'inquiéter d'abord de la préoccupation qui depuis assez longtemps déjà semble dominer chez nous, quand il est question d'Horace et de ses protecteurs. On parle beaucoup de la dignité du poëte. C'est sans doute sous l'influence de sentiments honorables : la répugnance pour la servilité en général, et le respect de la poésie, où le talent doit aller de pair avec toute autre supériorité. Je ne songe nullement, ai-je besoin de le dire ? à nier ce que ces sentiments ont de légitime. Mais j'avoue que je me sens peu porté vers cette vertu facile qu'on a quelquefois aux dépens des gens de lettres du temps passé. Les mots d'adulation et de bassesse sont bien vite dits, et je me défie de ces sentences sommaires prononcées contre les plus beaux noms dont s'honorent les lettres. Je crois qu'en pareille matière il y a deux choses à considérer : les mœurs de l'époque, qui établissent le niveau commun au-dessus duquel s'élèvent les honnêtes gens ; et le caractère de l'homme, tel qu'il se montre dans ses écrits à celui qui veut et qui sait lire. Cette méthode, plus lente, mais la seule bonne, serait, si je ne me trompe, favorable à Horace. Elle serait, de plus, assez facile à suivre avec lui, car il ne nous épargne pas les indications. En tout cas, prenons d'abord la question par le commencement : les conclusions viendront plus tard et d'elles-mêmes.

Comment cette amitié d'Horace et de Mécène avait-elle pris naissance ? Nous le savons de la manière la plus certaine, car les paroles du poëte, qui nous le raconte, portent le cachet de la vérité ; elles en ont le ton simple et honnête.

Il était revenu à Rome depuis trois ans. Après ces études de philosophie qui avaient abouti à un commandement dans l'armée de Brutus, la Grèce l'avait renvoyé dans une situation médiocre, dépouillé de son brillant plumage, dit-il lui-même, c'est-à-dire de son grade militaire et des honneurs qu'il lui valait, privé de son patrimoine, que s'étaient partagé les vétérans d'Octave :

> Decisis humilem pennis inopemque paterni
> Et laris et fundi (1)...

Il avait pu acheter une charge de scribe du questeur ; mais il comptait aussi sur son talent poétique, qui se développa sous l'aiguillon du besoin :

> Paupertas impulit audax
> Ut versus facerem.

Il avait raison, car ce fut la source de sa fortune, de celle à laquelle il borna volontairement son ambition.

Bientôt lié avec les grands poëtes, Virgile et Varius, ce sont eux qui lui servent d'introducteurs auprès de Mécène (2). Virgile d'abord, puis Varius, parlent à Mécène de leur ami, de son talent, de son esprit, de son caractère. Ils sont autorisés à le lui amener. La présentation se fait très-simplement : d'un côté, aucun effort pour se faire valoir ; de l'autre, aucune affectation de prévenances : Horace est timide, et Mécène, selon son habitude, est réservé. Neuf mois après seulement, le poëte est rappelé auprès de ce grand personnage, dont il pouvait se croire oublié. Mécène s'est informé, a réfléchi, et il l'admet dans son amitié, il l'y établit définitivement. Tel est en substance le récit d'Horace. Pour répondre aux envieux, il insiste lui-même sur ce fait qu'il ne doit nullement au hasard cette puissante protection. Il l'a désirée : quoi de plus naturel dans un temps où la poésie, fructueuse peut-être pour le libraire (*Hic meret æra liber Sosiis*), ne le devenait pour le poëte que par la faveur du prince où des grands, ou même en général cette faveur était pour tous l'unique moyen de faire fortune. Il l'a obtenue sans intrigue et sans étalage menteur de mérites empruntés, sans la devoir à un caprice du protecteur. Ce qui lui a valu cette amitié précieuse, c'est son talent poétique, ce sont ses aimables qualités, c'est son intimité avec des poëtes dont l'âme est aussi belle que le génie :

> Animæ quales neque candidiores
> Terra tulit (1) ;

c'est enfin le choix intelligent d'un homme qui ne se détermine qu'en connaissance de cause.

Qu'est-ce donc que ce patron ou plutôt cet ami éclairé et délicat ? La question a son importance pour juger celui qui le recherche et s'attache à sa personne. Elle n'est pas facile à décider. Si nous en croyons Sénèque, qui nous donne le plus de détails sur ses mœurs (2), sa vie privée n'était rien moins que respectable. Pour le philosophe, c'est un type de mollesse et d'immoralité. « On connaît trop la vie de Mécène pour qu'il soit besoin de la raconter ici ; sa tenue et son costume dans la ville, les recherches de sa délicatesse, son désir d'être vu, son affectation à étaler ses vices. » On le voit en public sans ceinture, la toge flottante, la tête enveloppée de son manteau, à l'exception des oreilles qui sortent de chaque côté, comme les riches qui se sauvent dans les mimes, escorté de deux eunuques. Ni la gravité des fonctions dont il est revêtu quand, en l'absence de César, il donne le mot d'ordre, ni le respect des lieux, quand il paraît au tribunal ou à l'assemblée, ne le rappellent à une tenue plus digne. Il épouse mille femmes, quoiqu'il en ait une, la belle Terentia, qui, du reste, n'est pas elle-même à l'abri du soupçon (3) : *Uxorem millies duxit, quum unam habuerit.* Tacite rappellera sa passion pour le danseur pantomime Bathylle : *Effuso in amorem Bathylli* (4). Pour s'endormir, il appelle à son secours l'ivresse, ou les soins adoucis d'une musique lointaine. Il dépasse les femmes par son goût pour la parure et les pierreries. On vantait sa douceur : il est vrai qu'il n'était pas sanguinaire et que la licence est la seule forme sous laquelle il ait abusé de son pouvoir ; mais cette douceur était en réalité de la mollesse. Quelle honte que ce vœu dont il n'a pas rougi de fixer le souvenir dans ses vers ! Qu'oppose-t-il au beau cri de Virgile : « La mort est-elle donc un si grand mal ? *Usque adeone mori miserum est ?* » Cette prière devenue célèbre :

> Qu'on me rende impotent,
> Cul-de-jatte, goutteux, manchot, pourvu qu'en somme
> Je vive, c'est assez, je suis plus que content.

(1) *Epist.*, II, II, 50.
(2) *Sat.*, I, VI, 58 sqq.

(1) *Sat.*, I, V, 41 sqq.
(2) *Epist.*, 101, 114, 128. *De Providentia*, III.
(3) Dio, LIV, XIX.
(4) *Ann.*, I, 117.

Mécène n'a pas été suivi jusqu'au bout par son traducteur français. Il se représente encore bossu, les dents branlantes, enfin assis sur une croix aiguë, d'où son corps pendra bientôt tout déchiré : il accepte tout dans ce pacte imaginaire conclu avec les dispensateurs de la vie :

Debilem facito manu.
Debilem pede, coxa,
Tuber adstrue gibberum,
Lubricos quate dentes :
Vita dum superest, bene est.
Hanc mihi, vel acuta
Si sedeam cruce, sustine.

Le stoïcien Sénèque n'a pas assez de mépris pour ce lâche attachement à l'existence. Il s'empresse de prendre au sérieux le paradoxe de Mécène ; il en commente les termes et confond victorieusement cette peur insensée qui prolonge le plus affreux supplice et refuse la délivrance suprême ; qui veut vivre à tout prix et ne fait que mourir plus longtemps ; qui aime mieux rendre mille fois l'âme avec chaque goutte de sang qui s'échappe de ses plaies, que d'expirer d'un seul coup... Ce ne sont pas là toutes les antithèses que lui fournit ce thème. C'est peut-être en souvenir de ces vers de Mécène que, dans un autre de ses ouvrages (1), il a eu l'idée de l'opposer comme contraste à Régulus. D'un côté, il montre le vieux Romain sur la croix, de l'autre Mécène sur son lit de plumes. Tous deux sont tenus éveillés : l'un, par la souffrance, mais celui-là souffre pour la vertu, et c'est sa consolation ; l'autre, par ses chagrins amoureux et par l'excès de sa délicatesse. Énervé par le plaisir, victime d'une trop grande félicité, c'est le voluptueux qui souffre d'un mal inexorable et sans compensation.

Le ton de ce dernier morceau suffirait pour nous avertir que le portrait fait par Sénèque est chargé. Des critiques du siècle dernier ont été frappés de ce défaut, et, surpris d'une telle sévérité, il se sont ingéniés pour en trouver des explications, soit dans le stoïcisme de Sénèque en lutte avec l'épicurisme de Mécène (2), soit dans le désir d'attaquer indirectement quelques débauchés comme Pétrone ou même Néron, qui aurait professé un culte pour Mécène (3). Ces explications sont peu satisfaisantes ou ne suffisent pas (4). Il faut tout simplement faire la part des défauts de Sénèque et ne défendre Mécène que dans une certaine mesure. Sénèque n'est pas seulement un philosophe, c'est aussi un rhéteur ; et quant à Mécène, s'il n'est point un coryphée du vice, s'il ne mérite pas de rester sur ce piédestal où il est posé en face de Régulus, c'est sans aucun doute un épicurien, et l'un des plus recherchés. Il eut d'ailleurs sa part des souffrances de la vie, même des souffrances physiques. Ce n'étaient pas seulement les soucis amoureux qui le tenaient éveillé sur sa couche, c'était la maladie, qui au moins une fois mit ses jours en danger (1) ; c'était, pendant trois ans de suite, la fièvre qui le tourmentait sans relâche (2). Avant de lui assigner son rang, n'oublions pas ce que c'était que cette terrible époque dont il put, avec son maître Auguste, hâter la fin, mais dissimuler pour un temps plutôt qu'arrêter les suites : ce bouleversement politique et social, et, dans ces jours où nul n'était assuré du lendemain, cette fatigue et ce déchaînement de passions qui précipitaient dans les plaisirs grossiers. Mécène eut au moins le mérite d'être un délicat. Il aurait pu prendre pour devise le vers de son poëte favori :

Odi profanum vulgus et arceo.

Peut-être la délicatesse moderne répugnerait-elle encore quelquefois aux mœurs de ces raffinés du siècle d'Auguste. En tout cas, ce n'était pas assez pour la vertu ; mais cependant, il y a dans la distinction et l'élégance un principe de supériorité morale, et, puisque la nécessité des temps dans un siècle corrompu imposait à la poésie des protecteurs, il faut tout au moins reconnaître que c'est le plus élégant qu'il valait le mieux choisir.

Sénèque nous donne un Mécène très-incomplet ; il ne nous dit rien du personnage politique. Ce qu'il néglige est de beaucoup le plus considérable, car Mécène fut un homme d'État de premier ordre. Personne après Auguste, pas même le grand général Agrippa, ne contribua davantage à la fondation de l'empire, et il n'est pas sûr que sans lui Auguste fût parvenu à le fonder, non pas seulement parce qu'après Actium, et peut-être plus tard (3), il détourna Auguste de rétablir la république : on peut douter de la fermeté des intentions de celui qui le consultait ; mais par son talent de négociateur, par son habileté à gouverner dans les circonstances les plus critiques, enfin, par son influence personnelle sur le prince, il réussit à aplanir les plus grandes difficultés. Pendant cette période compliquée, qui s'étend de Philippes au retour d'Octave, après Actium, où la république n'existe plus et où se prépare laborieusement l'enfantement de l'empire ; où, entre les guerres de Pérouse et de Sicile, se placent les paix menteuses de Brindes, de Misène, de Tarente ; où les troubles intérieurs et l'insubordination des vétérans ne sont pas moins à redouter que les armées et les flottes des ennemis ; où les périls viennent de partout, même des passions du prudent rival d'Antoine, Mécène remplit le rôle le plus délicat. C'est lui qui négocie ; c'est lui qui, en vue de la paix nécessaire dans le présent ou des éventualités de l'avenir, prépare les mariages, celui d'Octave avec Scribonia, tante par alliance de Sextus Pompée, celui d'Antoine avec la sœur d'Octave, la douce et vertueuse Octavie. Le premier de ces mariages détermina l'intervention de Scribonius Libo et la paix de Misène, nécessaire à l'approvisionnement de Rome et de l'Italie qu'affamait la flotte de Sextus Pompée. Octavie, devenue la femme d'Antoine à la suite du traité de Brindes, contribua le plus, par ses efforts répétés, à faire conclure le traité de Tarente, qui amena la défaite définitive de Pompée. Mécène avait travaillé le premier à ce rapprochement que réclamaient alors impérieusement les intérêts d'Octave. Bientôt il rendait un plus grand service.

A la nouvelle des échecs considérables éprouvés d'abord dans la guerre de Sicile, Rome s'agitait, troublée encore par

(1) *De Proceleusta*, III.

(2) Francesco Dini, *Dell' origine, famiglia, patria ed azzioni di Cajo Mecenate, dissertatione storica, con la difesa di Mec. da varie imposture di Seneca.*

(3) Bennemann, *Versuch einer Lebensbeschreibung an der weltberuffenen Person des Mæcenas*, etc.

(4) Il est cependant vrai de dire que Mécène fait ici l'office d'exemple d'école. On sait que les stoïciens avaient l'habitude de développer leurs thèses au moyen d'exemples, afin de rendre leurs leçons plus vives et plus efficaces.

(1) Horat., *Carm.*, II, XVII, 22.

(2) Plin., *Hist. nat.*, II, 7, 52.

(3) Sueton., *Aug.*, XXVIII. — Senec., *De brev. vit.*, V. — Dio, LII, I.

le nom du grand Pompée redevenu le symbole de la république, l'Italie menaçait de se soulever, et il était à craindre que la base sur laquelle reposait la puissance d'Octave ne lui manquât pendant qu'il risquait de perdre ses soldats et ses vaisseaux. Mécène fut envoyé dans la ville : lui seul, par la sûreté de son coup d'œil, par son tact et sa vigilance, convenait à cette difficile mission. Il la remplit avec succès. Il était de nouveau à ce poste de confiance après Actium. Tandis qu'Octave achevait la pacification de l'Orient avant de revenir triompher à Rome et d'y rentrer décidément en maître, Mécène, qu'il y avait laissé avec Aprippa, veillait sur la ville et sur l'Italie. Il y étouffa, avec une rare habileté, la conspiration de Lépide, fils du triumvir et neveu de Brutus, qui avait rêvé la gloire de tuer le nouveau César. Velleius Paterculus (1) admire l'art avec lequel il surprit le complot dès sa naissance, le suivit sans bruit, en arrêta tout à coup l'explosion sans aucune émotion ni aucun trouble dans la cité, et prévint ainsi le réveil de la guerre civile. La pénétration, la vigilance, la décision, le tact et l'habileté insinuante, telles sont les grandes qualités qui firent de Mécène l'auxiliaire le plus précieux pour Auguste dans l'œuvre laborieuse de son ambition. Il fonda avec lui l'empire et ainsi il décida, pour une part considérable, des destinées du monde.

Il fit plus que d'aider à la fondation de l'empire. Plus qu'aucun autre, il fut associé au travail de restauration qui, à tout prendre, quoique sur plus d'un point la réalité n'ait pas répondu à l'apparence, en fit une ère de prospérité relative. Il y a beaucoup à retrancher dans le long discours que lui prête Dion Cassius. L'historien rhéteur lui met dans la bouche tout un traité de la monarchie, avec un programme particulier à l'usage d'Auguste tellement complet, que celui-ci, malgré sa docilité, ne put parvenir à le remplir entièrement. Le rétablissement de la hiérarchie et de la discipline dans l'État, le recrutement et les fonctions du sénat épuré, le choix des magistrats par le prince, l'institution de magistratures nouvelles et à vie, la préfecture urbaine et la censure, la rémunération des charges, l'organisation des impôts et des finances, la centralisation administrative régularisée dans le gouvernement de la ville et des provinces, l'entretien d'armées permanentes pour protéger les frontières et pour défendre l'ordre à l'intérieur, l'organisation de la justice, les embellissements somptueux de Rome, l'art de détruire à jamais la licence républicaine, tout en réveillant les antiques vertus par la réforme des mœurs et par un retour à la religion, tous ces points, et beaucoup d'autres encore, sont traités *ex professo* avec une sagesse infaillible. Quelque invraisemblable que soit ce discours, il a un côté vrai : il nous montre Mécène conseiller intime d'Auguste. C'est le rôle qu'il ne cessa pas de remplir pendant cette période moins active qui s'écoula depuis la victoire d'Actium jusqu'à sa mort. Durant cet espace de plus de vingt années, Tacite (2) nous apprend qu'il y eut un moment où cette intimité avec Auguste se refroidit; mais ce refroidissement fut passager, et, quand Auguste l'eut perdu, il regretta plus d'une fois cet ami doux et prudent dont le dévouement savait le défendre contre lui-même (3).

(1) II, LXXXVIII.
(2) *Ann.*, III, XXX.
(3) Sen., *De benef.*, 6, 32. — Dio, LV, VII.

Mécène posséda le don de se faire aimer. Il avait l'affection d'Auguste; il avait aussi celle du peuple, séduit par sa douceur, par son élégance, par son dédain aristocratique pour les convenances et les usages. La première fois qu'il reparut au théâtre après une grave maladie, il fut acclamé par la foule. Ce souvenir lui était resté particulièrement doux, et Horace ne manque pas de lui rappeler cette triple salve d'applaudissements *dont l'écho avait retenti jusque sur les rives du fleuve paternel* (c'est-à-dire du Tibre, qui prenait sa source dans l'Étrurie, patrie de Mécène) (1).

Telle est dans l'histoire l'importance de Mécène : personnage singulier auquel la destinée réserva un emploi efficace de ses aimables qualités dans cette époque de violence et de dissimulation; riche nature dont les lacunes de l'histoire ne nous laissent que soupçonner toutes les ressources, et que nous ne pouvons ni pénétrer ni juger complètement. Ce qui est certain, c'est qu'elle se distinguait de toutes les autres et réunissait les contraires à un degré remarquable : l'activité et la mollesse, l'ambition et la modération des désirs. Cet homme qui, dès le temps où le jeune Octave étudiait encore à Apollonie, s'était attaché à sa fortune et qui fit depuis les efforts nécessaires pour devenir, après lui, le premier de l'État, ne voulut jamais remplir de dignités et refusa même d'échanger son titre de chevalier contre celui de sénateur. Était-ce par orgueil, comme on l'a prétendu, afin de rester le premier des chevaliers, au lieu de s'aller perdre dans le nombre des sénateurs de grande famille? Je croirais, pour le moins autant, à un effet de son besoin d'indépendance. Il aimait mieux rester en dehors de l'organisation régulière de l'État; il était avant tout lui-même; il avait ses allures et ses goûts auxquels il réclama le droit de se livrer plus complètement à mesure qu'il se sentit moins nécessaire. C'est là le sens de ce *peregrinum otium in urbe* qui, d'après l'expression de Tacite (2), lui fut permis par Auguste : c'était la faculté de vivre dans la ville aussi exempt des devoirs et des charges de la vie publique que s'il eût été à l'étranger.

Parmi ces goûts pour lesquels il réservait sa liberté, un des principaux était celui qui a popularisé sa mémoire : le goût des lettres, qui fit de lui le protecteur généreux des poëtes. Y cherchera-t-on encore une explication étrangère et dira-t-on qu'il les aimait par calcul, afin d'agir, par l'entremise des écrivains, sur les mœurs et sur l'opinion? Que les poëtes aient eu leur rôle dans le mouvement politique dirigé par Auguste et par Mécène, c'est un fait incontestable. Chacun sait que le poëte des *Géorgiques*, qu'Horace lui-même, dans le *Chant séculaire* et dans ses odes morales, obéissaient à des invitations expresses; et quand ils publiaient les louanges du dieu terrestre attendu par l'Olympe, ses triomphes qui rétablissaient le prestige du nom romain et le faisaient respecter jusqu'aux limites de l'univers, sa providence bienfaisante qui fermait le temple de Janus et qui, dans le reste du monde comme dans l'Italie régénérée, faisait succéder aux ravages des guerres civiles l'ordre et la prospérité, il est certain que de pareils hommages rendus par de telles bouches répondaient aux plus chères prétentions du prince, et leur donnaient pour le présent et pour l'avenir une

(1) *Carm.*, I, XX, 5. Cf. II, XVII, 25.
(2) *Ann.*, XIV, LV.

consécration. Cependant, ce serait se faire une idée bien fausse de la vie de Mécène, que de se le figurer constamment enchaîné à l'exécution d'un dessein politique. Les jouissances littéraires comptaient pour beaucoup, même dans la génération précédente, battue plus rudement encore par la tourmente des guerres civiles. Elles entraient de plein droit dans la vie de tout Romain distingué : Mécène aima les lettres d'abord pour lui-même, et c'est par goût qu'il s'entoura de la société des poëtes.

Instruit lui-même, versé dans les lettres grecques et latines (*docte sermones utriusque linguæ*) (1), lui dit Horace, il cultivait la poésie. Ce n'est pas, il est vrai, ce qui le recommanda le plus à l'admiration de la postérité. Auguste ne lui pardonnait pas son affectation et sa mollesse, ses *frisures parfumées* (*cincinnos*, μυρόστεγεῖς), sa parure de femme galante (2), traits à double pointe contre les ornements de la poésie et contre les habitudes du poëte. Sénèque l'attaque encore sur ce point (3) et ne plaisante pas plus sur la question du style que sur celle des mœurs. Il trouve son style tout aussi débraillé que sa tenue : *Oratio ejus æque soluta est quam ipse discinctus*, chargé de parures voyantes comme sa femme, enveloppé d'une obscurité voulue, plein de défauts cherchés; c'est le langage d'un homme ivre qui s'abandonne et erre au hasard; cette poésie malsaine trahit la profonde corruption de celui qui s'y complaît. Et il faut avouer que les exemples par lesquels Sénèque autorise sa sentence, et qui exercent encore la sagacité de la critique, ne sont pas plus simples ni plus clairs pour nous que pour le censeur latin. Probablement Sénèque avait bien choisi, et tous les vers de Mécène n'étaient pas de la force de ceux qu'il cite. Mais nous ne pouvons qu'atténuer ce jugement général, sans en détruire le fond. Rappelons, cependant, comme contre-partie, un beau vers d'une expression simple et d'un sentiment viril :

« Je ne m'inquiète point de mon tombeau, la nature se charge d'ensevelir ceux qu'on lui abandonne. »

Nec tumulum curo, sepelit natura relictos.

Sénèque lui-même, qui nous a conservé ce vers (4), ne peut s'empêcher d'en admirer la mâle énergie. Il pense que, cette fois, Mécène avait mis sa ceinture et relevé sa toge, comme un homme d'action : *Alte cinctum dixisse putes*; et il reconnaît que la nature l'avait doué de grandes et nobles qualités. C'est dans ses allures poétiques le même contraste que dans sa vie, la même opposition entre une énergie qui se révélait par moments avec une puissance inattendue, et des habitudes de mollesse et de délicatesse raffinée.

Sans doute le littérateur chez Mécène était très-inférieur à l'homme politique, et l'on peut croire qu'il a peu perdu à ce que le temps nous ait ravi, bien peu s'en faut, tout ce qu'il avait écrit en prose et en vers. Le nombre de ses œuvres était assez considérable. Même en retranchant une histoire d'Auguste et deux tragédies qu'on lui a prêtées et dont l'existence est assez invraisemblable, il lui resterait encore un lot au moins égal à celui qui a suffi pour immortaliser le nom d'Horace : des dialogues, un banquet, et jusqu'à dix livres de poésies. Est-ce à ce recueil qu'appartenaient deux pièces que l'on trouve mentionnées séparément sous les titres de *Prométhée* et d'*Octavie?* Le second de ces noms semble indiquer, à côté d'un sujet mythologique, un sujet d'histoire contemporaine bien digne d'attacher un poëte : le souvenir de la femme avec laquelle Mécène avait travaillé au rapprochement d'Octave et d'Antoine, et dont la pure image apparaît, dans ces temps de guerre et de corruption, comme celle du génie de la paix et des vertus domestiques.

En somme, il ne faut prendre ces ouvrages que pour des amusements de grand seigneur, qui valaient surtout par le nom de celui qui s'y livrait. Ce que nous y trouvons de plus intéressant à remarquer, c'est la persistance du caractère de Mécène même dans les erreurs de son goût : son éloignement pour le vulgaire et le commun. Si cette répugnance l'égarait souvent dans ses propres compositions, elle le guida heureusement dans la protection qu'il accorda aux lettres. Il choisit bien ses protégés, et, par un juste retour, c'est celui qu'il paraît avoir préféré qui a fait le plus pour sa réputation de générosité intelligente et délicate et pour son renom d'honnête homme. Grâce aux vers d'Horace, nous savons quel était le ton qui régnait dans la maison de Mécène; des détails donnés par le poëte il se dégage une impression d'honnêteté et de distinction par laquelle nous nous sentons gagnés : de tous les témoignages anciens c'est le sien qui est le plus intime et le plus simple, qui paraît le plus sincère, et qui, après tout, bien qu'il laisse plus d'un côté dans l'ombre, nous fait le mieux connaître l'homme.

Horace nous montre les abords et l'intérieur de la maison. Nous voyons à combien de tentatives importunes était en butte cette retraite que Mécène avait su se faire au milieu de la ville, et avec quel soin jaloux il en défendait l'entrée. Placée sur les Esquilies au milieu de magnifiques jardins qui avaient tout à coup remplacé un cimetière d'esclaves, cette somptueuse demeure, dont la tour, *moles propinqua nubibus arduis*, devait être choisie un jour par Néron pour contempler de là l'incendie de Rome, dominait toute la ville, et permettait à son heureux possesseur de reposer sa vue, au delà des fumées et des bruits de la grande cité, sur les pentes d'Æsula, sur les hauteurs de Tusculum, sur celles de Tibur où l'appelait pendant les ardeurs de l'été la sollicitude de son ami :

Ne semper udum Tibur et Æsulæ
Declive contempleris arvum et
Telegoni juga parricidæ.
Fastidiosam desere copiam et
Molem propinquam nubibus arduis :
Omitte mirari beatæ
Fumum et opes strepitumque Romæ (1).

Cette maison de Mécène attirait les regards et les désirs de tous les courtisans de la fortune. On savait que là vivait dans une retraite délicieuse celui qui avait l'oreille du maître et qui pouvait tout pour un protégé, le confident de tous les secrets de l'État. Aussi aux approches de cette porte trop bien fermée s'empressaient les curieux, les nouvellistes, les intrigants. Horace nous peint spirituellement leurs efforts, dont il

(1) *Carm.*, III, VIII, 5.
(2) Sueton., *Aug.*, LXXXVI. — Macrob., *Sat.* II, IV.
(3) *Epist.*, 114. Cf. *Epist.*, 19. — Quintil., *Inst. or.*, IX, 4, 28.
(4) Sen., *Epist.*, 92 ad fin.

(1) *Carm.*, III, XXIX. 6 sqq.

se représente comme la victime : on le croit le canal des grâces, on lui prête une influence qu'il n'a pas, on l'accuse d'une discrétion qui lui est bien facile puisqu'il ne sait rien. Écoutons-le raconter ces persécutions (1) :

« Huit ans bientôt auront fui loin de nous depuis le jour où Mécène m'admit au nombre de ses amis ; pourquoi ? Pour me mener avec lui en voyage ; pour me confier des bagatelles de cette sorte : « Quelle heure est-il ? Le gladiateur Gallina vaut-il bien Syrus ? Les matinées fraîchissent ; le froid pique, si l'on ne se garantit ; » de ces secrets enfin que l'on verse sans péril dans l'oreille la plus fêlée. Notre cher Horace, depuis ce temps, est de jour en jour, d'heure en heure, plus en butte à l'envie. A-t-il assisté au spectacle en la compagnie de Mécène, a-t-il fait sa partie au champ de Mars : « C'est un fils de la fortune, » disent-ils tous. Un bruit alarmant, né près des rostres, se répand dans la ville. Quiconque me rencontre me questionne ! « Cher ami, tu dois le savoir, tu approches des dieux, que dit-on des Daces ? — Rien que je sache. — Allons ! tu plaisanteras donc toujours ? — Que tous les dieux me confondent si j'en ai rien appris. — Et ces domaines promis par César à ses soldats, est-ce en Sicile ou en Italie qu'ils les recevront ? » J'ai beau jurer que je l'ignore, on m'admire comme un homme unique et d'une profonde discrétion. »

Après le curieux, voici l'intrigant (2) :

« Et Mécène, reprend le fâcheux qui s'est attaché à Horace, comment est-il avec toi ? Il ne se prodigue pas ; c'est un sage ; nul parmi les heureux ne s'est jamais mieux entendu à vivre. Tu aurais un précieux auxiliaire, qui jouerait parfaitement le second rôle, si tu lui donnais l'homme que voici. Que je meure, si tu n'écartais tous tes rivaux ! — On ne vit pas là comme tu penses ; il n'y a pas de maison plus honnête ni plus étrangère à ces intrigues. Je ne me sens en rien gêné parce que tel est plus riche ou plus habile : chacun trouve et garde sa place. — Tu dis là une chose merveilleuse, à peine croyable ! — Il en est ainsi cependant. — Tu ne fais qu'enflammer davantage mon désir d'arriver tout près de lui. — Tu n'as qu'à vouloir ; tu es de force à emporter la place. Il est homme d'ailleurs à se laisser vaincre, et c'est pour cela qu'il est d'abord d'un difficile accès. — Oh ! je ne m'y épargnerai point : je gagnerai les serviteurs ; éconduit aujourd'hui, je ne me découragerai pas ; je chercherai des occasions, je me trouverai sur son passage dans les carrefours, je lui ferai cortége. La vie n'accorde rien aux mortels qu'au prix de grands efforts. »

Dans ces vers si connus, qui depuis longtemps ne sont plus à apprécier, je ne veux remarquer qu'une chose : c'est l'opinion favorable qu'ils nous inspirent au sujet du protecteur comme du protégé. Comme dans la pièce où Horace nous raconte sa présentation à Mécène, en même temps qu'il nous fait aimer sa discrétion, son tact, son absence de vanité, il nous fait sentir la distinction du maître de la maison, sa bienveillance réfléchie et éclairée :

> Cautum dignos assumere, prava
> Ambitione procul ;

cette aimable liberté et cette confiance qu'il fait régner autour de lui, sans que chacun cependant sorte de sa place ni cherche à supplanter son voisin, sans jalousie ni intrigues :

> Domus hac nec purior ulla est
> Nec magis his aliena malis.

C'est une réunion d'honnêtes gens qui, au milieu du luxe et de ses douceurs, jouissent ensemble des meilleures choses de la vie, l'amitié et les plaisirs de l'esprit. Tel est le cercle de Mécène, cercle étroit, où peut-être furent admis quelques-uns de ces personnages qui, comme Messala Corvinus et Pollion, conciliaient le goût des lettres avec l'activité de la vie politique, mais dont les habitués et les fidèles furent assurément des poëtes, et les meilleurs : non pas ceux qui, dans des espèces d'académies, se disputaient au temple d'Apollon Palatin le suffrage de Mæcius Tarpa, *certantia judice Tarpa* (1). Mécène avait choisi ses amis en dehors de ces cercles officiels, parmi des poëtes moins bruyants, mais vraiment inspirés par la muse, ceux qui firent la gloire du siècle d'Auguste ; c'étaient, avec Horace, Virgile et Varius ; c'étaient, après eux, l'élégant Properce, et Domitius Marsus, célèbre par ses mordantes épigrammes, auquel Quintilien emprunte en partie sa définition de l'urbanité romaine (2).

Parmi ces commensaux et ces familiers de Mécène, le plus apprécié, le plus aimé, ce fut Horace. Pendant plus de trente ans, depuis sa présentation par Varius et Virgile en 715, jusqu'en 746, au moment où, le précédant de quelques mois dans la tombe, son protecteur mourant le recommandait à Auguste comme un second lui-même, *Horatii Flacci, ut mei, memor esto;* pendant cette longue période, sa société ne cessa point d'être pour Mécène la plus agréable et la plus désirée. Par quel attrait particulier avait-il su si bien gagner le cœur de son puissant ami ? Quels étaient ses titres à cette faveur constante et à cette fidèle affection ? C'est ce que nous avons, messieurs, facilement reconnu l'an dernier, en lisant les vers du poëte. Je dois vous renvoyer à cette lecture d'Horace et aux impressions si nettes qu'elle laisse dans l'esprit.

Qui ne voit tout de suite en parcourant ces pièces si expressives dans leur allure légère et rapide, où l'élégance de la forme ne rend que plus sincèrement les délicates inflexions de cette aimable nature, qui ne voit ce qui dans Horace plaisait à Mécène ? C'est un esprit charmant, dont l'âpreté juvénile s'adoucit bien vite, et qui le rend indulgent aux autres comme à lui-même ; c'est sa verve et sa gaieté qui se prêtent si bien aux amusements et aux jouissances d'un épicurisme élégant ; ce sont, avec cela, des qualités plus sérieuses dont le prix se fait de plus en plus sentir, qui empêchent les liens de se détendre avec les années, dont l'influence survit à la jeunesse et à ses plaisirs. C'est, dès les premiers jours et dans toute la suite, le tact qui vient de la justesse de l'esprit et de la délicatesse du cœur, vertu bien nécessaire pour ne pas fatiguer la bienveillance d'un supérieur. « C'est un art difficile que de cultiver l'amitié d'un grand, a dit Horace lui-même. »

> Dulcis inexpertis cultura potentis amici :
> Expertus metuit (3).

(1) *Sat.*, II, VI, 40 sqq. Ces citations, et celles qu'on lira plus loin, sont, pour la plus grande part, empruntées à la traduction de M. Patin.
(2) *Sat.*, I, IX, 43 sqq.

(1) *Sat.*, I, X, 38.
(2) VI, 3, 102.
(3) *Epist.*, I, XVIII, 86.

Mais il ne semble pas avoir senti cette difficulté, tant le tact est chez lui un don naturel, et tant il en use avec aisance. Les mœurs, établies sur les traditions de la république, mettaient une très-grande distance entre un grand personnage et un fils d'affranchi. Horace ne l'oublie jamais; il sait que son patron, malgré l'abandon de ses allures et son mépris affecté pour les convenances, ne l'oublie pas non plus, et qu'il tient à sa descendance des rois étrusques ; il la rappelle donc, et unit à la familiarité le respect, mais sans servilité aucune, de même que dans l'expression vive et sincère de sa reconnaissance, qu'il témoigne sans embarras et avec une délicatesse ingénieuse. Il n'est pas le parasite, ni le complaisant, ni même le client de celui auquel il doit tout, il est son ami. C'est sur le ton d'une tendre amitié qu'il s'adresse à lui, c'est avec une affection véritable qu'il le suit de la pensée dans les soucis de la vie politique, dans les périls, quand il le croit sur le point de partir pour la guerre (1), qu'il le soutient et le console quand il le voit abattu par la maladie (2). Enfin il se recommande à son estime par une valeur morale qui s'accroît avec le temps, et il prend plaisir à le rendre témoin de ses efforts pour soumettre sa vie à la direction de sa propre conscience, de ce travail intérieur de perfectionnement et de progrès dans le bien, qu'il a résumé dans ce beau vers :

Lenior et melior fis accedente senecta (3)?

» Deviens-tu plus doux et meilleur à mesure qu'approche la vieillesse? »

Ces observations ne valent que par le voisinage des vers qui les font naître; mais comment citer de nouveau tant de passages où elles prennent leur sens et leur intérêt? Je dois me résigner à l'insuffisance d'un résumé trop rapide, me confiant d'ailleurs dans les souvenirs de chacun de vous, messieurs, et sûr de n'être contredit par aucun lecteur d'Horace. Il est cependant un point sur lequel je voudrais insister un peu plus, parce qu'il me paraît compléter l'explication de cette longue intimité d'Horace et de Mécène : je veux parler d'une conformité de nature qui existait entre eux à un degré assez remarquable. Le poëte dit lui-même sur un ton à demi sérieux : « Nos deux astres s'accordent d'une manière incroyable. »

Utrumque nostrum incredibili modo
Consentit astrum (4).

Ce qu'il applique en se jouant à leur destinée convient en partie à leur caractère.

Mécène, nous l'avons vu, avait la haine du vulgaire et de la foule. Ce trait n'est pas moins marqué chez Horace, chez le poëte comme chez l'homme. Ce qui le distingue comme poëte, c'est un caractère d'élégance supérieure ; il a une langue à lui, qu'il s'est faite pour son usage et que les profanes n'ont jamais parlée. C'est son souvenir qui aide Juvénal à se représenter le poëte idéal, celui « dont la veine n'est point vulgaire, qui ne produit rien de commun, qui ne frappe point ses vers au coin usé de la monnaie courante ».

(1) *Epod.*, I.
(2) *Carm.*, II, VXII, 1 sqq.
(3) *Epist.*, II, II, 211.
(4) *Carm.*, II, XVII, 21.

Sed vatem egregium, cui non sit publica vena,
Qui nihil expositum soleat deducere, nec qui
Communi feriat carmen triviale moneta (1).

C'est lui que Pétrone cite surtout pour exemple de cet art heureux qui atteint à la distinction (2) sans rompre l'harmonie du style. Mais il faut plutôt écouter son propre témoignage :

« Pour moi, dit-il comme conclusion de l'ode à Pompeius Grosphus, un petit domaine, le souffle délicat de la muse grecque, voilà ce que m'a donné la Parque véridique, avec le mépris du vulgaire envieux. »

Mihi parva rura et
Spiritum graiæ tenuem Camenæ
Parca non mendax dedit, et malignum
Spernere vulgus (3).

Le souffle délicat de la muse grecque, c'est ce qui le soutient et l'inspire dans ce travail ingénieux de composition qu'il compare à celui de l'abeille du Matinus, se fatiguant à recueillir les sucs embaumés du thym.

Ego, apis Matinæ
More modoque
Grata carpentis thyma per laborem
Plurimum, circa nemus uvidique
Tiburis ripas, operosa parvus
Carmina fingo (4).

C'est ce travail délicat fait sous l'inspiration de la muse grecque (il en sent tout le prix, malgré sa modestie en face de Pindare), qui manque à cette multitude de poëtes contemporains, chez lesquels il reconnaît les traces encore visibles d'une grossièreté de race et d'origine, et qu'il ne cessera jamais de fuir et de combattre.

De même cet humble fils d'affranchi, qui aime à se rappeler son père et qui en parle sur un ton de simplicité si digne, se rencontre avec son noble patron dans un éloignement aristocratique pour la foule. Du reste, il l'a bien en partie hérité de son père, ce modeste percepteur des droits dans la petite ville de Vénusia, qui eut l'ambition de faire de son fils l'égal des premiers par une éducation faite à Rome et complétée à Athènes, au milieu de jeunes patriciens.

Horace fuit la foule ; un de ses plus grands bonheurs, c'est de se dérober à sa tyrannie, de se réfugier dans la solitude des champs, où il est ramené par les impressions de sa poétique enfance passée sur les pentes sauvages du Vultur apulien, *O rus, quando te aspiciam !* Il se réserve pour la campagne ou pour des amitiés choisies; ajoutons qu'il se réserve pour lui-même, et c'est là encore un trait de ressemblance avec Mécène.

Mécène, en effet, fut indépendant pour un homme d'État. Ni l'opinion, ni la vie publique, ni même la faveur d'Auguste ne l'enchaînèrent complétement. Son dévouement au maître qu'il avait choisi était absolu, et nous avons vu combien il travailla à cette œuvre immense de la fondation de l'empire. Cependant il est une part de sa vie qu'il sut préserver des

(1) Juv., VII, 53.
(2) *Satyr.*, CXVIII.
(3) *Carm.*, II, XVI, 37 sqq.
(4) *Carm.*, IV, II, 25.

liens et conserver libre : libre des attaches officielles, libre aussi, dans une certaine mesure, des exigences particulières du prince. Du moins défendît-il ses goûts et la faculté de s'y livrer. Peut-être n'en servait-il que mieux les intérêts d'Auguste : encore fallait-il obtenir de son amitié cette indépendance relative; et nous soupçonnons qu'il eut un certain mérite à y réussir.

Horace n'est pas moins indépendant que Mécène. Ses qualités aimables, qui dès sa première jeunesse le firent rechercher des grands, s'alliaient à une dignité de caractère qui le faisait en même temps respecter. Autrement, il n'eût pas obtenu l'estime de l'austère Brutus. Il en était resté fier à bon droit; et ce sentiment est pour quelque chose dans le vers où il se vante d'avoir su plaire aux premiers de l'État dans la paix et dans la guerre.

Me primis Urbis belli placuisse domique (1).

Ces premiers de l'État, c'est *dans la guerre* Brutus, dont il avait suivi l'armée, ce sont *dans la paix* Auguste et Mécène. Comme Mécène, il défendit son indépendance contre la faveur d'Auguste : il refusa d'être son secrétaire, et nous verrons bientôt que dans leurs rapports l'empereur ne fut pas moins le courtisan du poëte que le poëte ne pouvait l'être de l'empereur. Il resta donc libre, toutes proportions gardées, vis-à-vis d'Auguste; il resta libre aussi vis-à-vis de Mécène, et plus libre même que celui-ci ne pouvait l'être vis-à-vis d'Auguste, quoique la différence des conditions établît entre lui et son protecteur une distance bien plus marquée.

Il ne faut pas croire que, malgré la délicatesse de Mécène, le rôle d'Horace fût toujours facile. Je ne parle pas de cette légère tyrannie que les goûts d'élégance du maître faisaient sentir aux familiers de sa maison, et dont nous rencontrons la trace dans une épître (2) : « Si je me présente à toi les cheveux inégalement taillés par le barbier, tu ris; si par hasard j'ai du linge usé sous une tunique neuve ou que ma toge ne soit pas bien ajustée, tu ris encore... Pour un ongle mal coupé, tu t'emportes contre un ami qui s'abandonne à toi tout entier, qui ne regarde que toi. » Cette plainte, dont il ne faut pas exagérer l'intention, renferme-t-elle des allusions à des faits réels? En tout cas, ce genre de tyrannie ne dut pas peser beaucoup à Horace, ami lui-même du soin et de l'élégance, et qui sur ce point s'accordait encore avec son patron.

Il y avait une autre tyrannie plus sensible et malaisée à combattre, la tyrannie de l'amitié. Horace avait à lutter contre un ami qui était en même temps un bienfaiteur, à qui il devait de n'être plus pauvre, de posséder le genre de bonheur qu'il avait rêvé, son petit domaine de la Sabine : *Hoc erat in votis*... Il avait pu, malgré la grandeur de cette obligation, rétablir entre eux une sorte d'égalité, par la sincérité et les formes délicates de sa reconnaissance, par les dons de son esprit, par sa modération et par son tact, par la vivacité de son affection, en donnant en échange beaucoup de lui-même. Il fallait faire quelque chose de plus difficile : reprendre en partie, sans diminuer une amitié précieuse, ce qui faisait la compensation, son esprit et sa société. Mécène ne pouvait plus se passer d'Horace, il le réclamait, et de sa part une simple prière eût été bien forte sur cet homme sans naissance et sans patrimoine, qu'il avait enrichi et élevé jusqu'à sa familiarité. N'était-ce pas à lui qu'Horace devait d'être indépendant, et demander le sacrifice de cette indépendance n'était-ce pas en quelque sorte réclamer son bien? Tout le monde a remarqué avec quel mélange de douceur caressante, de fermeté et de grâce spirituelle Horace lui répond qu'il ne lui donnera pas ce qu'il est bien décidé à garder, la libre disposition de son temps, le soin de lui-même, sa liberté (1). Il ne cède rien : il avait promis d'être de retour dans quelques jours; il annonce que son absence se prolongera encore sept mois. Il parle des exigences de sa santé, qui demande pour l'hiver un climat plus doux, mais sans insistance affectée, et il ne dissimule pas que la principale raison qui le retiendra, c'est le besoin d'être libre. C'est là l'idée qu'il développe en mêlant aux formes détournées de l'apologue les assurances les plus nettes et les plus positives. Les bienfaits de Mécène sont-ils une chaîne, il est prêt à la briser : *Inspice si possum donata reponere lætus*. Mais d'ailleurs, la grossièreté de l'hôte de Calabre, comme l'égoïsme spirituel de Philippe qui ne s'occupe que par caprice du crieur Vulteius Ménas, n'est-ce pas tout le contraire de la générosité intelligente et vraiment libérale de Mécène? Lui, s'il accorde à Horace sa bienveillance et son amitié, c'est sans doute qu'il apprécie des qualités au nombre desquelles figurent la dignité du caractère et l'indépendance. Telle est en substance l'épître d'Horace. Mécène s'offensa-t-il de ce refus? Il fut, au contraire, plus que jamais sous le charme de cet esprit charmant, dont la vivacité et la grâce ne faisaient que recouvrir un fond de délicatesse morale.

Horace avait un tel amour pour sa liberté, qu'il ne pouvait s'empêcher de le montrer en traitant les sujets qui semblaient s'y prêter le moins. Il lui est arrivé d'être le conseiller de deux jeunes gens de bonne famille qui, d'après l'usage, voulaient faire fortune dans la familiarité d'un grand. Il donne des conseils tout pratiques, uniquement au point de vue de l'intérêt, et certains nous inspirent une très-médiocre opinion de la délicatesse des mœurs dans la haute société romaine. Avant de s'engager dans le détail, il ne peut s'empêcher de faire cette réflexion empruntée à la sagesse épicurienne : « Les joies de la vie ne sont pas toutes dévolues aux riches, et celui-là n'a pas vécu malheureux, qui est mort obscur comme il était né. »

Nam neque divitibus contingunt gaudia solis,
Nec vixit male qui natus moriensque fefellit (2).

Telle est l'introduction de ses conseils à Scæva. Ceux qu'il adresse au jeune Lollius, qui ont un caractère plus intime et où paraît un intérêt plus affectueux, se terminent par une exhortation à la retraite et à la méditation philosophique sur le bien moral et sur la paix de la conscience, et je ne crois pas que prédicateur ait jamais parlé une langue plus heureusement expressive et plus pénétrante (3) :

« Les sages te diront ce qui peut diminuer tes soucis et te rendre ami de toi-même.

Quid minuat curas, quid te tibi reddat amicum.

« Ils t'apprendront où tu trouveras la tranquillité pure, si c'est dans les honneurs, dans la satisfaction du gain, ou si ce n'est

(1) *Epist.*, I, xx, 23.
(2) I, i, 94 sqq.

(1) *Epist.* I, vii.
(2) *Epist.*, I, xvii, 9 sqq.
(3) *Epist.*, I, xviii, 101 sqq.

pas plutôt dans une route à part, dans un sentier ignoré du vulgaire. »

> Quid pure tranquillet, bonos, an dulce lucellum,
> An secretum iter et fallentis semita vitæ.

Et Horace confie à son jeune ami comment il met lui-même ce précepte en pratique :

« Quand je vais me refaire près de ces fraîches eaux de la Digentia que boit le bourg toujours frissonnant de Mandela, quels sont, penses-tu, ô mon ami, mes sentiments, quels sont mes vœux ? D'avoir ce que j'ai, et moins encore ; de vivre pour moi ce qui me reste à vivre, si les dieux me réservent d'autres jours ; d'être assuré pour une année de ma provision de livres et de blé, de ne point laisser flotter mes espérances au gré d'un douteux avenir. Mais ne demandons à Jupiter que ce qu'il donne, ce qu'il retire : la vie, le bien ; pour la paix de l'âme, c'est à nous de nous la procurer. »

Je ne veux rien ajouter à ces beaux vers. Ils nous découvrent le fond de l'âme d'Horace à cette époque intéressante de sa vie (1), où, ayant dit adieu à la jeunesse et à ses plaisirs, il se tourne plus volontiers vers l'étude de lui-même et travaille à l'œuvre de son perfectionnement moral. Enfin, ils nous font comprendre mieux que d'autres quelles causes sérieuses et profondes soutinrent pendant de si longues années ce commerce resté célèbre entre un grand seigneur et un poëte : il était fondé sur la distinction d'esprit et sur l'estime.

JULES GIRARD.

(1) L'épître à Lollius est de 704. Horace avait alors quarante-cinq ans.

ÉCOLE LIBRE DES SCIENCES RELIGIEUSES

Séance d'ouverture

La séance d'ouverture de l'*École libre des sciences religieuses*, dont nous avons publié le programme dans un de nos derniers numéros, a eu lieu dans le local de la Société d'encouragement, rue de l'Abbaye, 17. Au bureau étaient assis MM. de Pressensé, Würtz, doyen de la Faculté de médecine, Matter, Bersier, Sabatier, Durand-Dassier.

I

DISCOURS DE M. DE PRESSENSÉ, PRÉSIDENT

Rien de plus modeste dans sa condition actuelle que l'institution que nous fondons aujourd'hui ; rien de plus important, selon nous, que le but que nous poursuivons. Les retards apportés à l'autorisation que nous avons demandée au ministère de l'instruction publique, les circonstances politiques que le pays a traversées cet automne, nous ont empêchés de donner à l'École libre des sciences religieuses les développements qu'elle devait avoir dès son origine. Nous n'avons à offrir ni un local suffisant, ni une bibliothèque théologique. Ce sera, nous l'espérons, pour l'année prochaine. Aujourd'hui nous n'apportons que le bon vouloir des professeurs, et nous entrons dans cette œuvre nouvelle sans autre appui que celui de notre entier dévouement. Nous n'avons pour nous ni les subsides ou la protection de l'État, puisque tout ici part de l'initiative individuelle. Nous n'avons pas davantage la protection d'une Église particulière, car nous nous sommes placés en dehors de toute organisation spéciale ; c'est le protestantisme évangélique dans son ensemble que nous désirons servir. Et cependant nous sommes pleins de confiance, parce que nous sommes convaincus que cette institution répond à une nécessité morale bien démontrée. Nous croyons qu'il importe à tous les points de vue de créer un foyer de science religieuse, tout ensemble chrétienne et indépendante, dans cette grande cité où affluent tous les courants intellectuels de l'époque, et qui est l'un des centres les plus agités et les plus ardents de la pensée contemporaine.

Notre but est double. Tout d'abord nous désirons offrir à nos jeunes théologiens, au sortir de leurs études spéciales, un enseignement complémentaire qui, dégagé du point de vue toujours un peu utilitaire de l'examen, pourra, tout en étant aussi complet que possible, s'attacher dans chaque branche au côté le plus actuel, le plus urgent, à ce qu'on peut considérer comme l'application de la théologie aux besoins, aux préoccupations du temps. Nous ne saurions mieux rendre notre pensée qu'en disant que nous désirons faire pour les sciences religieuses ce que l'École libre des sciences politiques a tenté avec un si grand succès et avec des ressources de toutes sortes auxquelles nous ne pouvons comparer notre indigence actuelle. Nous avons applaudi à cette noble entreprise destinée à offrir une culture solide et vraiment scientifique, dans l'ordre politique, à notre jeunesse française. L'École libre des sciences politiques ne fait point concurrence à nos Facultés ; elle leur emprunte quelques-uns de leurs plus éminents professeurs, elle se borne à les compléter. Telle est notre unique ambition, et nous avons l'espoir que plus d'un des professeurs de nos Facultés de théologie nous apportera son concours, car le cadre de notre enseignement est assez souple pour se prêter à une collaboration si précieuse. Nous espérons pouvoir chaque année offrir ainsi des cours supplémentaires. La perte si douloureuse pour la France de la Faculté de Strasbourg, l'accès de l'Allemagne devenu plus difficile à nos étudiants, et surtout la nécessité de contribuer dans la mesure de nos forces à élever parmi nous le niveau de la science religieuse dans la situation troublée du protestantisme, tout nous montrait que le moment était venu de créer notre École libre des sciences religieuses.

Après ce premier but, — le développement des fortes études théologiques dans nos Églises, — nous en poursuivons un autre. Nous voudrions offrir à tous ceux que la question religieuse préoccupe sérieusement un moyen de se renseigner sur elle autrement que par la littérature courante. Celle-ci, depuis quelques années, a fait une large place à cet ordre de problèmes. Il était impossible qu'il en fût autrement. Au fond de toutes les grandes questions de cette époque vous trouvez la religion. L'ardeur des luttes politiques actuelles après l'incomparable crise que le pays a traversée a quelque peu voilé cette vérité ; mais dès que la poussière du combat qui obscurcit notre horizon intellectuel sera retombée, l'état réel des choses sera de nouveau mis en lumière et l'intérêt pour la question religieuse sera ravivé. Il n'y a plus aujourd'hui d'arcanes théologiques ; il suffit d'ouvrir une *Revue*

pour être hâtivement initié aux problèmes de la critique la plus subtile et de la spéculation la plus hardie. Ce qui manque, c'est l'information précise, exacte. Voilà ce que nous voudrions offrir aux esprits sérieux sur quelques-uns des problèmes qui soient le plus dignes de les occuper. Nous voudrions le faire non pas par un enseignement visant avant tout à l'éclat, mais par des cours solides, allant vraiment au fond des choses. J'ajoute que le dernier concile a laissé un grand ébranlement là même où l'on fait le silence, sous prétexte de faire la paix. Il n'est pas admissible qu'il n'ait pas éveillé sur la question de l'autorité religieuse, sur ses bases historiques, des doutes, des hésitations auxquelles il faut bien répondre. A lui seul il rend plus nécessaires que jamais des études religieuses approfondies.

Messieurs, je ne serais pas sincère si je n'ajoutais pas que, dans le double dessein que je viens d'indiquer pour notre École, nous en poursuivons un plus grand, celui de défendre la cause du christianisme positif alors qu'elle est si misérablement compromise à côté de nous et de tant de façons. Nous l'avouons franchement, nous sommes des chrétiens convaincus. Nous ne voulons pas simplement satisfaire la curiosité intellectuelle de nos contemporains et inaugurer un enseignement contradictoire sur les points essentiels des croyances chrétiennes. Non, nous sommes d'accord pour reconnaître dans le christianisme autre chose qu'une pensée sublime éclose comme la fleur de l'arbre de la science humaine; nous y voyons une grande et miraculeuse intervention de la liberté divine, de l'amour divin dans l'histoire pour relever une race déchue. Nous croyons au Christ des Évangiles. Mais ce Christ n'en est pas moins le *Logos* divin, l'éternelle raison dont notre vie supérieure est une étincelle sacrée. Voilà pourquoi nous n'avons pas besoin d'une méthode d'autorité qui coupe court à la recherche et à la science pour fonder les croyances desquelles dépend, selon nous, le salut des individus et des peuples. Nous cherchons notre point d'appui dans l'homme lui-même, qui est de race divine, éclairé en venant au monde d'un rayon du Verbe et trouvant en lui l'accomplissement de sa nature par l'affranchissement de tout ce qui l'altère. De là la possibilité d'une démonstration de l'Évangile. De là la nécessité de la science chrétienne. Nous la voulons indépendante de toute autorité secondaire, respectueuse de la tradition, mais libre vis-à-vis de tous les formulaires humains. Nous croyons qu'elle se développe non pas en dépassant l'Évangile, — ce qui serait contradictoire avec sa donnée première, — mais en le pénétrant toujours mieux au travers de nos tâtonnements et de nos défaillances. Nous n'admettons le joug d'aucune orthodoxie, mais nous ne voulons cette indépendance totale vis-à-vis de toute autorité humaine que pour mieux dépendre de Dieu seul. Tel sera l'esprit de notre enseignement.

Oserai-je, en finissant, dire quel est l'idéal que j'ai devant les yeux pour cette institution nouvelle? Ce n'est pas la grande et célèbre Université de Paris au moyen âge, alors que des milliers d'étudiants venus de tous les points du monde se pressaient sur la montagne Sainte-Geneviève; c'était bien une théologie chrétienne qui y était enseignée, mais elle était trop dépendante de l'autorité hiérarchique. Ce n'est pas même l'une de ces savantes universités allemandes que personne n'admire plus que moi. L'enseignement y est trop contradictoire sur les choses essentielles de la religion. Mon idéal, c'est cette école des catéchètes d'Alexandrie, — l'école des Clément et des Origène, — dans laquelle, au centre même de l'une des métropoles de la culture païenne, ces maîtres devenus illustres après leur mort, mais couverts d'opprobres de leur vivant, fondaient la science religieuse la plus vaste, la plus libre et la plus chrétienne, attirant à eux les esprits troublés de leur temps, et montrant que la philosophie du Christ était plus large et mieux fondée que ce que la spéculation platonicienne sous toutes ses formes avait inventé de plus hardi. Ces grands apologistes savaient reconnaître tout ce que le passé avait de vrai; ils ne maudissaient pas la science, ils l'élevaient plus haut et l'affranchissaient. Une flamme sainte animait tous leurs travaux. Ils unissaient la liberté de l'esprit à la ferveur et à l'héroïsme. Voilà l'idéal; il est permis de le saluer et d'y tendre, même quand on mesure toute la distance dont on en est séparé.

II

M. *Matter*, développant ensuite le programme des cours publié, a fait ressortir l'ensemble et l'importance des questions soulevées par ce nouvel enseignement inauguré à Paris.

M. *Sabatier* a ajouté quelques brèves considérations pour faire sentir la nécessité de fortes et sérieuses études religieuses. Il a expliqué qu'une Église protestante ne peut se passer de théologie, que le besoin d'une théologie scientifique est plus pressant, en cette époque de crise et de renouvellement, que jamais ; que le protestantisme français enfin, si cruellement mutilé par la perte de Strasbourg et de l'Alsace, avait le droit de chercher et de trouver, dans la création d'un haut enseignement à Paris, une légitime compensation.

III

DISCOURS DE M. BERSIER

N'avez-vous jamais, messieurs, éprouvé une impression semblable à celle que j'ai souvent ressentie en passant du quartier Saint-Sulpice dans le quartier latin? Une rue seulement les sépare, et cependant ce sont deux mondes différents. Ici, tous les emblèmes de la piété catholique : des ornements d'église, des vases sacrés, des statues, des inscriptions, des titres d'ouvrages qui vous transportent en plein moyen âge, en pleine efflorescence légendaire; là, tout ce qui rappelle au contraire la pensée moderne et la politique militante, la critique irréligieuse et la science positive hostile au surnaturel; — saisissante image de cette opposition que l'on retrouve partout aujourd'hui, qui déchire notre France en deux Frances, qui sépare les hommes les mieux faits pour se comprendre, qui trouble les relations sociales et envenime même à son foyer la vie de famille. On dirait deux sociétés destinées à se maudire, engagées dans un duel à mort, toujours prêtes à se ruer l'une sur l'autre, renonçant à tout rapprochement, et n'entrevoyant de paix possible que le jour où l'une aura supprimé l'autre.

Or, messieurs, ce mauvais rêve, ce rêve de division et de haine éternelle est aussi insensé que criminel. Non ! il n'est pas vrai que la France religieuse et la France moderne doivent toujours se maudire ; ne serait-il pas temps, au contraire, qu'elles apprennent à se comprendre en attendant qu'elles puissent se réconcilier?

Non, l'une ne peut pas supprimer l'autre. Je dirai tout d'a-

bord aux libéraux : Vous ne supprimerez pas la religion. Dans ce siècle qui, selon l'école positiviste, devait nous en délivrer, il se trouve que la religion est plus à l'ordre du jour que jamais. Vous la retrouvez au fond de tous les problèmes politiques et sociaux : ce n'est pas, sachez-le, une de ces questions à côté desquelles on glisse ; c'est la question qui en Angleterre, en Allemagne, en Espagne, en Italie, en France, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, se dresse derrière toutes les autres, et de la solution de laquelle dépend l'avenir même des sociétés.

Vous ne détruirez pas non plus le christianisme. Tout l'effort du XVIIIe siècle n'a pas suffi à cette tâche, et cependant ce n'est pas l'éloquence ni l'enthousiasme qui lui manquaient ; il en avait plus que nous, et quant à la raillerie, nulle époque ne l'a élevée comme lui jusqu'au génie. Je sais que l'on croit que la critique savante de nos jours a fait ce que n'avait pu faire la philosophie. Sans doute la critique a détruit bien des systèmes, elle a fait crouler bien des fausses autorités ; mais quand ces défenses ont été emportées, le christianisme lui-même est resté debout avec son caractère inexplicable, avec les paroles si profondément originales de ses livres sacrés, avec la vie, l'enseignement et le caractère de son fondateur ; et tous ces faits, qu'on n'a pu anéantir, font éclater les cadres historiques dans lesquels on a prétendu les enfermer.

J'ajoute enfin, et, dans la bouche d'un protestant, cette parole ne vous sera pas suspecte : Vous ne détruirez pas l'Église catholique. Elle se réformera, pour son salut, j'en ai la ferme espérance ; elle retournera vers ses origines pour y puiser une vie nouvelle, mais elle ne périra pas. Elle restera comme le lien du passé avec le présent, comme la grande chaîne historique qui doit rattacher les siècles.

Et, d'autre part, je dirai aux croyants catholiques : Vous ne détruirez pas l'esprit moderne ! Vous n'apprendrez plus à ce siècle à maudire ceux qui l'ont affranchi des servitudes du passé, vous ne rayerez plus de nos codes les droits sacrés sans lesquels nous ne pouvons plus vivre, vous ne ferez pas remonter vers sa source le fleuve de l'histoire, et tous les misérables barrages que vous lui opposerez, il les emportera dans une heure de colère. Vos *Syllabus* pourront exaspérer les esprits, compromettre la cause de la foi, rendre nos luttes plus amères et la confusion dans laquelle nous nous agitons plus inextricable ; ils ne vous feront pas regagner un pouce du terrain que vous avez à jamais perdu !

Cela étant, que faut-il faire ? Il faut se rapprocher au lieu de se haïr. Il faut chercher à se comprendre, montrer que le christianisme n'a rien à craindre de la science, de la liberté, du progrès, et que la cause libérale a tout à perdre en se séparant de la religion.

Or, c'est là précisément ce que nous voulons tenter par la création de notre École libre des sciences religieuses, et, si nos ressources sont modestes, si notre entreprise est bien au-dessous de nos rêves, la pensée qui nous inspire est grande, elle est bienfaisante : c'est une intention de paix, de rapprochement, de conciliation.

Pourquoi cette tentative ne s'est-elle pas faite plus tôt ? Pourquoi aujourd'hui les camps sont-ils si profondément séparés ? Pourquoi la France, si grande par tant de côtés, a-t-elle cette étrange destinée de ne pouvoir associer sa foi religieuse à ses libertés ?

L'histoire nous répond en nous rappelant deux dates néfastes : 1572 et 1685, deux journées de sang et de larmes : la Saint-Barthélemy et la révocation de l'édit de Nantes, avec les effroyables représailles de 1793. On n'a pas voulu de conciliation ; on a voulu sauver la France au nom de l'unité, — l'unité, c'est-à-dire la plus sublime des choses quand elle est librement acceptée, mais la plus fatale des malédictions quand on l'impose, l'unité qui a tué l'Espagne et qui aurait anéanti la France, si la France n'avait pas résisté.

La conciliation eût été possible dès le XVIIe siècle. Certes, je ne veux pas dire que les réformés fussent au début plus tolérants que leurs adversaires ; l'histoire me donnerait un éclatant démenti. Ils ne connaissaient d'autre droit que celui de la vérité ; s'ils avaient eu la force pour eux, ils s'en seraient servis sans scrupules. Dieu leur a épargné cette tentation et cette honte. C'est lui qu'il faut en remercier.

Mais voici ce que j'affirme : c'est qu'en vivant en présence, sous la protection des lois, les deux communions rivales auraient fini par se respecter ; c'est que de l'une à l'autre il y aurait eu cet échange d'idées qui rapproche les esprits et dissipe les préjugés ; c'est qu'il en serait sorti peut-être une Église vraiment française qui nous aurait conduits au progrès au lieu de nous mener aux abîmes.

J'affirme qu'au XVIIe siècle, sous le régime de l'édit de Nantes, ce rapprochement se faisait peu à peu ; je voudrais le démontrer par des preuves historiques ; — le temps me manque ; — essayons pourtant, dans les quelques moments dont je dispose encore, de vous faire voir ce que le protestantisme d'alors avait créé pour la science religieuse, et comment, par ses travaux, par l'enseignement de ses maîtres, il contribuait à élever le niveau de la foi, de la culture intellectuelle, de la vie morale, de tout ce qui fait la grandeur et la vraie prospérité d'un peuple.

Entrons donc en France, si vous le voulez, au commencement du règne de Louis XIV. Nous trouvons aux portes même du pays l'Académie de Sedan ; là règne encore l'orthodoxie calviniste : elle y a pour représentant Pierre Dumoulin, l'une des figures les plus originales de son temps. Né en 1568, sauvé à quatre ans du massacre de la Saint-Barthélemy, il avait conservé du XVIe siècle une verdeur de langage qui rappelle quelquefois Montaigne ou d'Aubigné. Ses convictions étaient énergiques, souvent encore incohérentes, mais ce n'était pas un obscurantiste ; il faut voir avec quelle vigueur il pousse ses fils à l'étude : « Nous sommes en un temps, dit-il, où un grand savoir est requis, et auquel les adversaires ne nous laissent point sans exercice. Dieu ne se sert plus, comme au temps de Samson, d'une mâchoire d'âne pour vaincre les adversaires. » Lui-même pratiquait ces maximes ; son livre sur la *Vocation des Pasteurs* est un chef-d'œuvre de polémique que Fénelon, soixante ans plus tard, jugeait digne d'une réfutation en forme. L'effet en fut grand. Le poëte Racan l'a dit dans des vers fort connus :

> Bien que Dumoulin dans son livre
> Semble n'avoir rien ignoré,
> Le plus sûr est toujours de suivre
> Le prône de notre curé, etc.

Hélas ! combien de nos compatriotes se sont ainsi rangés *au plus sûr* au lieu de se ranger au plus vrai ! N'est-ce pas là ce qui explique aujourd'hui tant de défaillances et peut-être de palinodies ? Mais passons. L'Académie de Sedan sera fermée en 1681, après avoir jeté un vif éclat. De l'est de la

France, allons en Normandie. Nous trouvons à Caen Samuel Bochart, qui a été le vrai fondateur de l'archéologie appliquée à l'Ancien Testament; son *Hierozoïcon* trahit une science énorme, et fait encore autorité, même après les travaux considérables de notre temps. Il a pour collègue Pierre Dubosc qui passe pour le plus grand prédicateur des réformés au XVIIe siècle. Après l'avoir reçu en audience privée, Louis XIV dit à la reine : « Madame, je viens d'entendre l'homme de mon royaume qui parle le mieux, » et se tournant vers ses courtisans : « Il est certain que je n'avais jamais ouï si bien parler. » Les adversaires en jugeaient ainsi, car lorsqu'en 1670 l'Église de Paris voulut adresser un appel à Dubosc, l'archevêque se rendit trois fois dans une semaine auprès du roi pour empêcher cette nomination. Dubosc resta en Normandie jusqu'au moment où la révocation le jeta sur la terre d'exil. De Caen, passons à Saumur. Là se trouve un vrai foyer de lumière et de science; Duplessis-Mornay en avait été le fondateur. Rien n'est plus intéressant que de suivre dans cette école l'adoucissement graduel du calvinisme strict que l'on ramène peu à peu à une doctrine plus évangélique : c'est Amyrant qui place au-dessus de la prédestination étroite du réformateur, une prédestination générale, une intention miséricordieuse de Dieu envers l'humanité, quelque chose qui correspond assez à la doctrine de Port-Royal et qui se résume dans la fameuse maxime : *sufficienter pro omnibus, efficaciter pro electis*; c'est Josué de la Place qui corrige le dogme excessif de l'imputation du péché d'Adam faite à tous les hommes et met au contraire l'accent sur la responsabilité individuelle; c'est Louis Capel, qui inaugure, bien longtemps avant Richard Simon, la critique appliquée à l'Ancien Testament et maintient sur l'inspiration des Écritures des opinions éclairées, plus conformes à celles de Calvin qu'à l'orthodoxie trop étroite de la plupart de ses successeurs. C'est Gaussen, l'auteur d'un judicieux traité sur l'art de la chaire. Gaussen, comme plus tard Fénelon, se défiait de la solennité et voulait en toutes choses le naturel. « Que faut-il penser, disait-il, de certains pasteurs qui, lorsqu'ils reçoivent une lettre d'un ami, la lisent avec des inflexions de voix justes et senties, mais qui, s'ils ont une bible dans les mains, enflent la bouche et font entendre je ne sais quels sons confus et mélancoliques : *statim buccas inflabunt et nescio quid obscurum et triste modulabuntur?* »

On ferma l'Académie de Saumur; on éteignit ce foyer auquel accouraient des centaines d'étudiants d'Angleterre, de Hollande, de Suisse et d'Allemagne; on aima mieux la paix du silence et le triomphe de l'unité.

De la Touraine, nous eussions pu aller à Montauban où nous aurions entendu le plus habile polémiste de l'Église réformée au XVIIe siècle, Daniel Chamier, dont la *Panstcatie catholique* en quatre volumes in-folio est un des ouvrages les plus solides que l'Église ait produit. L'Allemagne le connaît bien mieux que nous, et ses théologiens les plus savants ont puisé de bonnes armes dans ce vaste arsenal. Montauban ne subsista pas aussi longtemps que Saumur; dès 1661, les jésuites réussirent à faire fermer cette école dont ils occupèrent aussitôt les bâtiments.

Après Montauban, nous aurions encore pu visiter Nîmes et Die, qui toutes deux avaient leurs académies. Ce qui se cachait souvent de science dans telle de ces écoles à peine connues était étonnant. Un jour le professeur Samuel Petit, de Nîmes, étant entré dans la synagogue d'Avignon, entendit le rabbin prononcer en hébreu un discours contre les chrétiens. Sur-le-champ il lui répondit dans la même langue et l'exhorta à mieux étudier la religion qu'il attaquait. Le rabbin tout interdit lui fit ses excuses. Croyez-vous, messieurs, qu'il y ait aujourd'hui en France un seul hébraïsant capable de comprendre un tel discours et surtout d'y répondre sur l'heure? Singuliers hommes que l'exil où la persécution menaçait sans cesse et qui, dans les péripéties de leur rude vie, trouvaient le moyen d'être les premiers savants de leur temps!

Mais le centre de cette prodigieuse activité d'intelligence, alors comme aujourd'hui, c'était Paris. L'édit de Nantes n'y tolérait pas d'Église protestante; on se rendait donc chaque dimanche à Charenton dans ce temple immense où pouvaient se réunir jusqu'à 12000 auditeurs. On y allait en carrosse quand on était riche, ou l'on prenait le coche qui remontait la Seine; la grande masse allait à pied. Il y avait là de curieuses péripéties; un jour, les demoiselles Arnaud, tantes du grand janséniste, faillirent rester dans la Seine, bloquées par les glaces. On ne revenait pas toujours sans péril; la populace amassée sur les degrés de l'église Saint-Paul dans la rue Saint-Antoine lançait des insultes et souvent des pierres aux messieurs et dames de la religion. Si l'on ripostait, on était accusé de causer du tumulte et le conseil du roi, zélé défenseur de l'ordre, n'acquittait jamais les prévenus. C'était aussi à Charenton que l'on devait imprimer les livres huguenots, moyen sûr de les mettre d'avance à l'index. On permettait pourtant aux pasteurs de résider au sein de leur troupeau, à Paris même. C'est là que nous aurions pu les rencontrer infatigables dans l'administration de leur vaste paroisse et se maintenant à la hauteur de la culture de leur temps. Si nous étions allés rendre visite au protestant Conrard, ami de Richelieu, et chez lequel se fonda l'Académie française, nous y aurions trouvé peut-être le ministre Drelincourt ou le fameux Daillé, pour lesquels Balzac professait une si grande admiration. C'étaient aussi des savants comme leurs collègues Mestrezat ou Le Faucheur. Daillé est le père de la critique moderne appliquée à la littérature sacrée du second siècle; son travail sur Ignace d'Antioche est le premier chemin frayé dans cet épais fourré que les traditions obstruaient de toutes parts; son *Traité de l'emploi des saints Pères* est un modèle d'exposition; le plan net et vivement tracé, le style simple et qui coule sans effort, la facilité avec laquelle l'auteur manie ces graves sujets, tout y annonce une science consommée et un esprit vraiment supérieur. Et cependant cet homme était harcelé par les persécutions taquines qui entravaient sans cesse la liberté de ses frères; il eut la douleur de présider le dernier synode de Loudun.

A ses côtés, nous aurions pu voir David Blondel, ce prodigieux fouilleur de l'antiquité chrétienne qui, devenu aveugle, pouvait dicter deux grands volumes relatifs à la chronologie sacrée; c'est lui qui réfuta la légende de la papesse Jeanne. Je dois avouer que certains de ses coreligionnaires lui en voulurent un peu pour cela; une papesse! cela allait si bien à leur thèse. Ils trouvèrent qu'il avait trop de zèle; il n'avait que la loyauté d'un grand caractère.

Un peu plus tard, nous aurions pu entendre celui que le XVIIe siècle appelait le fameux ministre Claude, et qui eut l'honneur de tenir tête à Bossuet; on est convenu de dire que Bossuet l'emporta dans ces célèbres conférences, mais le procès reste ouvert, et pour qui regarde à la valeur des arguments et des textes invoqués, le verdict sera différent.

D'ailleurs, à côté de cette controverse où les hasards de l'improvisation, le défaut de mémoire ou de sang-froid peuvent nuire à la plus juste des causes, il nous reste ses ouvrages de polémique, le dernier surtout, adressé au jésuite Nouet et qui est un des plus solides monuments de controverse que son temps ait produit. La persécution devait fermer cette bouche importune, mais la veille même de la révocation de l'édit de Nantes, Claude trouva, pour fortifier l'Église à laquelle il fit ses adieux, d'incomparables accents. Ce jour-là, lui, le logicien, toujours armé pour la lutte, il s'éleva au pathétique le plus sublime ; à travers deux siècles, je ne puis le relire sans être ému, et ce n'est pas de cette pure émotion littéraire que produisent les oraisons funèbres où Bossuet exhale une douleur trop commandée pour être sincère : ici tout est grand, tout est vrai, et l'immense douleur qu'on y respire se mesure à la grandeur de l'iniquité qui allait jeter dans l'exil quatre cent mille Français.

J'abrége ce tableau, quelque incomplet qu'il soit. Je n'ai fait que nommer quelques hommes, mais vous voyez quelle œuvre ils ont accomplie et ce qu'ils auraient pu faire encore sans le despotisme brutal qui leur impose le silence. Ah ! je le sais bien, ce n'étaient ni des orateurs, ni des écrivains complets ; il leur a toujours manqué ce grand air, ce tour noble et aisé qui marqua les grands génies du XVIIe siècle ; ils n'ont pas respiré l'air de Versailles ; pas un d'eux n'a été prédicateur de cour. Toujours quelque défaut de goût, quelque lourdeur du style trahit leur allure provinciale ; avant le Refuge, comme on l'a dit, ils avaient déjà quelque chose de la langue des réfugiés ; mais, oublions la forme, allons au fond : quelle érudition profonde et vaste, quelle solidité de jugement, quel habile enchaînement de vues, et comme à l'heureuse distribution de leurs livres on voit bien qu'ils sont Français ! Je dirai tout : ils avaient trop de conscience pour être à la mode ; ce n'est pas eux qui auraient consenti à ne parler que de morale pour intéresser des courtisans et des grandes dames qui voulaient à l'église même retrouver la peinture de leurs passions. Ce n'est pas eux qui auraient joué sur les paroles de l'Écriture, comme Bourdaloue prêchant sur les passions et prenant ce texte étrange : « Or, la belle-mère de Simon avait la fièvre. » Quand ils tenaient leur texte, ils l'étudiaient dans son sens naturel et vrai, ils allaient jusqu'au fond ; s'il s'agissait d'une doctrine, ils l'établissaient carrément et patiemment ; c'était logique : n'ayant pas pour les soutenir l'autorité supposée de l'Église, ils voulaient établir aux yeux de leurs auditeurs celle de la vérité qu'ils leur prêchaient. Tout cela paraissait guindé, lourd et froid. Étudier les faits, connaître les Écritures ! C'était bien de cela qu'il s'agissait ! On glissa de plus en plus vers la rhétorique ; le *Petit-Carême* de Massillon est le chef-d'œuvre de ce genre nouveau ; or, je ne vous apprendrai rien, messieurs, si je vous dis qu'en religion comme en politique c'est la rhétorique qui nous a perdus.

Si peu goûtés qu'ils fussent, on avait peur d'eux, on les chassa. Bossuet et Fénelon eurent pour auxiliaires dans leur polémique les dragons de Louis XIV. Être évêques, être hommes de génie, avoir pour soi toute la cour, remuer à son gré l'opinion, et en venir là ! On écrasa sous la force ces vaillants adversaires qui n'avaient que deux armes : leur bouche et leur plume, et l'on crut avoir réussi.

Briser ces chaires, renverser ces temples, anéantir ces écoles pourquoi ? Dans l'intérêt de la foi ? Et qu'est-ce que la foi perdait, je vous prie, à ces nobles luttes qui partout réveillaient les esprits, stimulaient le travail, rouvraient aux croyants les sources pures de l'antiquité chrétienne et donnaient à l'Église de France son siècle le plus illustre, et ses voix les plus éloquentes ? Est-ce que l'attaque ne provoquait pas de tous côtés la défense ? Est-ce que le christianisme devenait moins grand depuis qu'on l'étudiait de plus près ? Si Claude ou Daillé mettaient en doute la doctrine traditionnelle, est-ce que Renaudot, Nicole, Arnaud, ne leur répliquaient pas ? C'est alors que Tillemont rédigeait ses savants mémoires. Partout l'émulation suscitait des œuvres nouvelles ; les mœurs gagnaient autant que la science ; le clergé qui combattit le calvinisme domine de toute la hauteur de sa pureté morale celui du XVIe ou du XVIIIe, et jamais peut-être notre bourgeoisie n'a compté des familles plus respectées que celles où se sont recrutés les parlements qui résistaient à Rome. Malgré soi, on apprenait beaucoup dans ces débats ; en combattant la Réforme, on apprenait à se réformer. Preuve en soit, non-seulement l'emploi habituel que l'on fait alors des saintes Écritures, mais l'amélioration constante du Bréviaire et du Missel ; dans deux éditions successives publiées par les archevêques de Paris, on en voit disparaître les légendes les plus grossières : saint Denis, patron de Paris, n'est plus l'aréopagite que convertit saint Paul, il n'emporte plus sa tête après avoir été décapité ; dans une foule d'antiennes, le culte de Marie perd le caractère que lui avait donné le moyen âge ; c'est dans les termes mêmes de l'Écriture que l'on parle d'elle ; on ne craint pas d'emprunter aux *Vies des saints* des passages qui montrent comment l'Église ancienne entendait l'autorité des papes, enfin la doctrine de la grâce pénètre les hymnes et les prières ; ainsi se réformait l'Église gallicane ; il était réservé à notre époque de flétrir ce glorieux passé ; dans quelques semaines, ces hymnes, ces prières, auront disparu ; les légendes anciennes seront de nouveau récitées par nos prêtres, et la liturgie romaine règnera pour la première fois sur le diocèse de Paris.

On n'avait pas voulu de la Réforme au XVIIe siècle ; on voulait sauver la foi menacée. Après avoir exilé les protestants, il fallut chasser ceux qui avaient été pourtant leurs plus redoutables adversaires ; on démolit Port-Royal, on jeta à la voirie les ossements de ses prêtres et de ses religieuses, et l'on se dit : l'unité a triomphé. Mais à cette heure on entendit pour la première fois, au milieu des orgies de la Régence, le rire strident de Voltaire. C'est à lui que les jésuites allaient passer le sceptre qu'ils venaient d'enlever à Louis XIV mourant.

Voilà ce que produit la contrainte ! Voilà les fruits amers de cette compression religieuse dont on a prétendu faire aujourd'hui la règle de l'Eglise et le salut des peuples. Pour nous, instruits par ces leçons, nous voulons être chrétiens sans opprimer personne, sans proscrire une seule pensée, sans jeter l'anathème à un seul progrès. Dans notre conviction profonde, ni l'Église ne peut se passer de la liberté, ni la liberté ne peut se passer de la foi. Que d'autres séparent ces deux causes ; tous nos efforts tendront à les réunir dans un même amour. On le disait tout à l'heure avec éloquence : sans liberté, il n'y a pas de science digne de ce nom ; faites donc la science libre, et faites-la grande ; qu'elle s'élève de questions en questions. Nous sommes assurés que parvenue sur les hauteurs suprêmes, elle s'y agenouillera devant Dieu.

CAUSERIE POLITIQUE

Si la commission des Trente ne finit pas par mettre la main sur le meilleur des systèmes électoraux passés, présents et futurs, ce ne sera pas faute d'idées, et d'idées neuves, hardies, surprenantes. Jamais telle fécondité d'esprit ne s'était vue. Nous avions déjà le système Combier et le système Belcastel ; nous avons maintenant le système Vingtain, remarquable, suivant M. Delsol, « en ce qu'il fait élire les riches par les pauvres, et les pauvres par les riches » ; le système Kerdrel, dit système à trois degrés, que recommande cet aphorisme sybillin de l'auteur : « moins la France aura la royauté, plus elle aura besoin d'institutions monarchiques » ; le système Pradie, ou système à comités superposés et à candidatures réflexes, — intéressant, mais compliqué ; le système de Meaux, ou système à comités simples, lequel est organisé d'après ce principe élémentaire : « le suffrage universel a toujours obéi, car le grand nombre, bien interrogé, répond bien » ; etc., etc. J'en passe, et des meilleurs ; sans compter la foule des combinaisons inédites, que leurs auteurs n'ont pas encore pu produire. Notre commission de constitution n'est pas un comité de législateurs, c'est un congrès d'inventeurs.

Tandis qu'il en est temps encore, ces messieurs feront bien de prendre leurs précautions, de faire constater leurs titres et de se munir chacun d'un brevet. Ce sera du moins une sûreté contre les tentatives d'imitation ou de plagiat ; car on n'offre pas impunément à l'admiration jalouse des collègues qu'on a devancés, tant de conceptions ingénieuses. Et puis d'ailleurs, pourquoi les plus pressés auraient-ils le privilége du génie et le monopole des innovations salutaires ? La carrière n'est-elle pas ouverte à tous ? Du moment qu'il est admis que les élus ne doivent pas représenter les électeurs, mais que les électeurs, au contraire, doivent régler leurs choix sur les idées, les intérêts, les préjugés, les passions d'une ou de plusieurs catégories déterminées de directeurs officiels, on a devant soi l'infini des combinaisons possibles pour assurer la sincérité du résultat. La liberté d'invention est ici sans limites, — en théorie, s'entend, et tant qu'on n'essayera pas de sortir du domaine de la spéculation pure. Quand il faudra pratiquer, c'est-à-dire faire une loi et en préparer l'exécution, ce sera une autre affaire.

Aussi le cabinet paraît-il comme embarrassé du zèle intempérant des novateurs. Il évite de s'aventurer à leur suite dans les voies encore inexplorées où ils se hasardent. Et toutefois, il n'a garde de les désavouer : ce serait décourager d'utiles auxiliaires qui attirent à eux et qui occupent l'attention du public, qui l'étonnent, l'étourdissent, l'éblouissent, le stupéfient ; tandis que le ministère, protégé contre toute curiosité indiscrète par le retentissement de ces étonnantes divagations, forge, lime, polit en toute sécurité les lois efficaces, selon son espérance, qui doivent enchaîner le suffrage universel. La loi sur les maires est prête ; il vient d'en achever une autre sur la police de la librairie : on assure qu'il en attend beaucoup de bien.

La droite ne peut pas se consoler d'avoir perdu les suffrages des électeurs ruraux. Longtemps elle s'est fait gloire d'être une majorité purement « ruraliste ». Or, on lui a changé ses campagnards : ils sont, à cette heure, aussi complétement pervertis, je veux dire aussi résolûment républicains que les électeurs des villes ; ils semblent absolument perdus pour elle. Elle veut les ravoir. République, royauté : question secondaires ; ce qu'il lui faut, avant tout, c'est que ses électeurs lui soient rendus. Elle a commandé expressément au ministère de les reprendre aux républicains, et, s'il se peut, de les lui rendre sans déchet, à savoir : dans leur candeur, leur ingénuité, leur crédulité, leur docilité premières. Tâche malaisée. Les ministres s'y emploient de leur mieux, naturellement : par la loi sur les maires, ils comptent ramener l'électeur rural à l'habitude de la dépendance ; par la loi sur la librairie, ils espèrent le préserver du poison des mauvaises doctrines.

Voici, en deux mots, de quoi il s'agit. Il faut replacer les électeurs villageois dans l'état de parfaite solitude intellectuelle où l'empire les avait soigneusement maintenus. La loi du 27 juillet 1849 semblait avoir pourvu d'avance à ce soin, en astreignant les distributeurs ou colporteurs de livres, écrits, brochures, etc., à la nécessité d'une autorisation toujours révocable par le préfet. Mais cette loi est devenue insuffisante, depuis qu'un décret du gouvernement de la Défense nationale, en date du 10 septembre 1870, a affranchi le commerce de la librairie. A la vérité, il n'y a point de libraires dans les petites communes : l'étendue restreinte du marché n'y comporte pas la division du travail et la séparation des opérations commerciales. Mais l'épicier du bourg est là ; la nourriture intellectuelle de ses chalands est aujourd'hui pour lui une source de profits qu'il s'est empressé de joindre à toutes les autres : il joint à la vente de la quincaillerie et des denrées coloniales le débit des imprimés. Voilà ce qui ne peut être toléré plus longtemps sans péril.

Dans l'opinion de la droite, la crainte du maire doit être pour l'électeur rural le commencement de la sagesse. Or, comment craindrait-il le maire si, tous les jours, des « individualités sans mandat » se permettent de blâmer les députés qui font les ministres, lesquels nomment les préfets, qui bientôt vont élire les maires, — et s'il le sait. C'est là en réalité, et non ailleurs, qu'est la cause de tous nos maux. On y va remédier. La loi nouvelle n'ira pas, à vrai dire, jusqu'à soumettre les épiciers-libraires, qui empoisonnent depuis trois ans nos vertueuses campagnes, au régime institué par la loi du 21 octobre 1814, c'est-à-dire à la condition préalable du brevet. Mais ils ne pourront tenir l'article *journal* qu'à condition d'être autorisés ; et naturellement, en vertu de la maxime « qui peut le plus peut le moins », on les autorisera à faire le commerce, non pas de tous, mais de certains écrits. Dès 1850, la jurisprudence était faite sur ce point en matière de colportage, jurisprudence confirmée la même année par l'Assemblée législative : elle est toujours bonne : il n'y a qu'à l'appliquer.

Il était écrit que le ministère ne manquerait pas une occasion de se nuire dans l'opinion des amis de la liberté. A cette heure pourquoi se gênerait-il ? Il n'y a plus rien à perdre de leur estime.

ANATOLE DUNOYER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

L'autre jour, nous nous sommes occupés avec le marquis de Saint-Hilaire des traductions et des imitations en grec moderne de notre littérature; nous revenons à ces questions avec d'autres publications qu'inspire ou encourage également l'*Association pour l'encouragement des études grecques en France*. Cette association n'est pas assez connue peut-être, et on ne lui rend pas toujours justice. A quoi sert-elle? disent quelques esprits superficiels : à donner des récompenses aux lauréats de la version grecque dans les concours universitaires, à prêcher la régénération par le thème grec et l'influence morale de l'accentuation, à propager enfin la prononciation à la moderne qui remplace l'harmonie par la cacophonie? Non, ce ne sont pas là ses seuls services; elle a notamment fait éclore un certain nombre de travaux critiques de grande valeur; elle a provoqué, elle a encouragé des restaurations et des exhumations fort intéressantes.

Le premier de ces monuments exhumés dont le titre m'était tombé sous les yeux m'avait un peu effrayé, je l'avoue. Trop de grec dans ce titre qui n'en finissait pas. Du grec même pour l'adresse du libraire, du grec pour la date, du grec pour tout. ΕΝ ΠΑΡΙΣΙΟΙΣ, κατὰ τὸν Ἰούλιον μῆνα, — ἐκδοθὲν ἐπιμελείᾳ καὶ διορθώσει ΑΙΜΥΛΙΟΥ ΛΕΓΡΑΝΔΙΟΥ. Avec du travail et en prenant mon temps, j'avais compris. En mot à mot à mot : Αἰμυλίου, Émile, Λεγραανδίου, Legrand; en bon français : Émile Legrand. C'était bien cela! Mais quel était le descendant de Périclès qui portait ce nom? Renseignements pris, c'était un Grec de basse Normandie, né non pas sur les bords de l'Ilissus, mais sur les bords de l'Orne.

On *l'*avait fait venir *de Caen* pour être *Grec*.

Il est vrai que Caen se pique d'être l'Athènes normande, et, de fait, les lettres y sont en honneur. Les mêmes renseignements ajoutaient que l'Athénien normand, helléniste distingué, faisait les frais de ces exhumations et n'épargnait ni temps ni argent pour élever un monument durable. Les choses étant ainsi, il n'était plus permis de sourire d'une affectation un peu puérile, rien de plus; mais déjà la publication suivante n'en portait plus trace. ΑΙΜΥΛΙΟΣ ΛΕΓΡΑΝΔΙΟΣ était devenu Émile Legrand tout uniment. Je l'aime mieux ainsi; et pour le succès des publications mêmes il est préférable. Cet étalage de grec postiche leur donnait un air de pédantisme. C'était un danger, le même que n'avait pas évité la tentative de Ronsard. N'a-t-on pas accusé Ronsard d'être un pédant en *us* et de préférer le latin au français, lui qui, au contraire, ne formait qu'un vœu : enrichir la langue nationale aux dépens de la langue latine? On eût accusé M. Legrand d'être un pédant en *os*; on l'eût accusé de se passionner pour le moyen âge de la Grèce plutôt que pour notre moyen âge à nous, lui qui, au contraire, voulait ajouter à nos titres de noblesse en donnant des preuves nouvelles du rayonnement et de la diffusion de notre littérature, imitée par les Grecs comme par tous les peuples de l'Europe.

A vrai dire, la démonstration n'était plus à faire depuis le savant et ingénieux mémoire de M. Gidel sur les imitations en grec de nos romans de chevalerie; mais ces petits poëmes, inédits jusqu'ici, viennent la confirmer. Si M. Legrand les publie, c'est encore à M. Gidel qu'appartient l'honneur de les avoir découverts. C'est lui qui les a déchiffrés le premier dans un manuscrit de notre Bibliothèque dont personne n'avait jamais parlé, et dont le titre n'indiquait pas les sujets qu'il contient. C'est lui qui les analyse, les commente, y trouve des occasions de rapprochements piquants ou en tire des inductions précieuses. Les Anglais apprécient singulièrement la sagacité de sa méthode, et se sont engagés, eux aussi, dans la voie nouvelle qu'il avait ouverte. Il a fait école en Angleterre, en France et en Grèce. Des commentaires de ce genre échappent à l'analyse; c'est une trame serrée dont on ne peut rien détacher. J'y renvoie les lecteurs, et avec confiance ils m'en sauront gré (1). Quant aux petits poëmes publiés, ils ne sont pas complètement sans saveur. Cependant, si l'on n'en tirait pas des conclusions intéressantes et pour l'histoire de la langue néo-hellénique et sur l'expansion de notre littérature au moyen âge, ils auraient pu dormir sans grand inconvénient dans la poudre des bibliothèques. Le commentaire a plus de prix que le texte.

M. Gidel annonce d'autres publications; il nous réserve la surprise d'autres textes inédits, et le plaisir instructif de nouvelles études littéraires à propos de ces textes. Nous ne pouvons que nous en féliciter. La critique, volontairement parquée autrefois dans certaines régions consacrées par l'admiration des siècles, ne souffre plus aujourd'hui de bornes à sa curiosité. Il ne lui suffit plus de saisir le beau dans son expression la plus complète; elle veut des conquêtes nouvelles et même simplement des acquisitions. Tel ouvrage d'une valeur littéraire assez insignifiante pourra faire mieux comprendre ou apprécier un chef-d'œuvre déjà connu, ou parfois même jeter de la lumière sur toute une époque.

II

Depuis trois ans une impulsion nouvelle a été donnée à l'étude de la géographie. Voici un important ouvrage de M. Vivien de Saint-Martin (2), qui sera accueilli avec faveur. C'est l'histoire même de la géographie, le tableau de ses progrès, l'exposé de ses découvertes successives. Une telle histoire est en même temps celle des progrès de la civilisation; elle touche à toutes les sciences d'observation qui se sont perfectionnées à mesure que toutes les parties du globe étaient mieux connues. C'est même plus qu'une histoire; c'est en quelque sorte la philosophie de ces sciences différentes. Législations comparées, étude des rapports des langues, comparaison des races, histoire naturelle, géologie, botanique, astronomie, critique historique, quelle est la science qui n'ait pas une dette de reconnaissance envers la géographie? Faire le tableau du progrès des connaissances géographiques, c'est faire en quelque sorte le tableau des

(1) *Histoire de Ptolochléon : le Physiologus*. Paris, Maisonneuve et Cie; Athènes, librairie André Ceromisar.

(2) *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, par M. Vivien de Saint-Martin. — Paris, Hachette et Cie.

progrès de l'esprit humain. C'est marquer en outre la valeur relative des diverses races, la part inégale qui leur est faite comme aptitudes intellectuelles, influence civilisatrice, force d'expansion ou force d'assimilation, et par suite le rôle inégal qu'elles jouent dans le développement général de l'humanité. M. Vivien de Saint-Martin s'est préoccupé de ce point de vue plus qu'on ne l'avait fait encore, et ce n'est pas le moindre intérêt de son bel ouvrage.

Le tableau, tracé à grands traits, est complet. Il nous fait remonter jusqu'aux âges les plus reculés où nous permettent d'atteindre les traditions et les monuments. Descendant de siècle en siècle jusqu'à l'époque actuelle, il nous fait constater ce que chaque peuple et chaque époque ont fait pour la connaissance de la terre : les Égyptiens par leurs expéditions, les Phéniciens par leur commerce, les Carthaginois par leurs explorations, les Grecs par leurs études et la conquête de l'Asie, les Romains par leur politique et leurs armes, le moyen âge lui-même par le mouvement des peuples et les relations nouvelles que ces déplacements amènent. Puis ce sont les cités commerçantes de l'Italie, du Portugal et de l'Espagne qui, par les entreprises aventureuses de leurs voyageurs et de leurs marins, ouvrent les chemins de l'extrême Asie, contournent la pointe africaine, affrontent des mers inconnues, traversent l'Atlantique et trouvent le nouveau monde ; puis les nations de l'Europe moderne qui, par leur commerce, leurs colonies, leurs missionnaires, par la multiplicité de leurs explorations et la direction réfléchie de leurs recherches agrandissent le champ des découvertes et l'étendent jusqu'aux dernières limites accessibles à l'homme. Ce sont enfin les travaux des savants qui, fécondant ces découvertes, en tirent des résultats dont s'enrichissent toutes les branches des connaissances humaines.

Je ne saurais trop engager à embrasser d'un même coup d'œil toute l'étendue de ce vaste tableau, où se déroule l'histoire des conquêtes successives faites au profit de toutes les sciences, au profit aussi de la civilisation, de la tolérance, du progrès sous toutes ses formes. Cependant, pour les points particuliers et les détails spéciaux, on y trouvera encore un grand secours. Une table alphabétique très-détaillée envoie immédiatement le lecteur à l'endroit où il doit trouver l'indication désirée. En outre, un atlas spécial (1), qui est le complément indispensable de l'ouvrage, nous donne l'exposition figurée des différentes phases des connaissances géographiques depuis Moïse, Homère et les Argonautes, jusqu'à nos jours. Il faut signaler en particulier un certain nombre de cartes qui sont des spécimens bien curieux de la cartographie de l'antiquité et du moyen âge. On y verra où était descendue, après la destruction de l'empire d'Occident, la reproduction manuelle des cartes antérieures. Les *imagines mundi*, fournis par les manuscrits de Sallustes et de Mela, montrent ce que devaient être les cartes courantes du temps, celles que l'on mettait sans doute aux mains des écoliers. Je recommande aussi la mappemonde sphérique de Fra Mauro, reproduction de la carte murale peinte en 1457, à Venise, dans une salle du couvent des Camaldules. J'aurais beaucoup à signaler encore; mais je n'en finirais pas, et il faut en venir au *Livre des ruines* de M. Louis Fouquet (1).

(1) Atlas dressé pour l'histoire de la géographie et des découvertes géographiques, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. Vivien de Saint-Martin. — Paris, Hachette et C.

III

M. Fouquet est un poëte très-estimable, médaillé par l'Académie en 1871. Ses sentiments sont généreux, ses aspirations honnêtes; sa muse n'a que de nobles passions : celles de la vertu, de la patrie et de la liberté. Il s'inspire des idées qui ont inspiré Victor Hugo, son oracle et son modèle; il aime et chante ce que le maître a aimé et chanté. Cependant, je ne le blesserai pas en constatant l'intervalle qui sépare les chants nés d'une même passion pour les mêmes choses. D'où vient donc?... Permettez-moi un exemple :

Voici Charlotte, la blonde et suave ménagère : elle a été aimée par Gœthe, aimée par Albert. Quelle différence pourtant entre ces deux hommes, tous deux vivement épris! Eh bien, M. Fouquet est l'Albert de la vertu, de la patrie et de la liberté. Il a beau vouloir prendre les airs et l'attitude de Gœthe ; Albert il est né, Albert il demeurera. Ses plus grandes audaces auront toujours je ne sais quoi de tranquille et de bourgeois. Sans doute, il se croit romantique et de l'école de Victor Hugo ; je le lui dis avec chagrin, mais il faut bien le dire : il est classique, et de l'école de Delille. Ainsi, lorsqu'il reproche au Parisien de la décadence la corruption de son cœur et l'impudeur de ses liaisons, lorsqu'il lui dit :

> Affamé des plaisirs qui dégradent les âmes,
> Tu riais aux genoux de ces ignobles femmes
> Qui reçoivent de l'or pour prix de leur amour,

il tourne, et assez gauchement, une périphrase à la Delille. Grâce à Dieu, tout n'est pas de ce ton-là ; mais même dans les passages assez heureux, — et il y en a un certain nombre, — le style, assez énergique, est toujours un peu opaque et massif. Il lui manque le rayon et les ailes. Et, encore une fois, cela est regrettable, car on ne peut trop louer les nobles sentiments du poëte, ses haines rigoureuses pour le mal et le vice, sa généreuse passion pour tout ce qui fait battre le cœur des honnêtes gens.

IV

J'ai là un volume de *Petits drames*, par M. O. Justice (2), dont je voudrais aussi pouvoir dire plus de bien, car ces courtes nouvelles ne sont pas sans intérêt, et il y faut louer la facilité, l'humour, une certaine allure dégagée, et çà et là une pointe d'ironie agréable ou une certaine franchise d'émotion. C'est beaucoup que tout cela, sans doute! Oui, mais ce n'est pas assez. Les meilleures choses du monde ont besoin d'un passeport, c'est le style. Ici, pour le style, il y a

(1) *Le Livre des ruines*, par Louis Fouquet. Paris, Alphonse Lemerre.

(2) *Les Petits drames*, nouvelles et romans, par O. Justice. Paris, librairie de la Société des gens de lettres.

vraiment trop à dire. On ne demande pas à de courts récits de ce genre une élégance de forme et une distinction suprêmes; mais enfin faut-il que l'oreille et le goût ne soient pas constamment choqués. On pourrait relever dans ce petit volume tout un catalogue de locutions vicieuses et de tours à éviter. Ce qui est plus singulier, c'est qu'il semble que l'auteur se complaise dans ces étrangetés de langage. On n'écrit pas de ce style naturellement et sans efforts. Il se donne du mal pour cela, et ne réussit que trop.

V

M. Albert Wolf vient de raconter en un bien amusant volume les aventures, les mésaventures et la victoire définitive de M. Sardou et de l'*Oncle Sam* (1). J'ai rarement lu quelque chose de plus vif et de plus gai que ce récit plein d'humour. Le fond est peu de chose, car nous connaissons tous la plupart de ces anecdotes; mais la verve du conteur et l'imprévu des détails y ajoutent beaucoup. Nous savions tous que M. Sardou avait eu des commencements difficiles, et que l'*Oncle Sam* avait trouvé l'*autorité* peu accommodante; mais il nous est agréable d'entendre raconter leurs épreuves avec tant de verve et de fantaisie. Cette fantaisie se donne libre carrière. M. Wolf a de l'imagination et sait bien qu'on ne lui en voudra pas de ne point nous présenter la vérité toute nue. Il l'habille donc un peu à sa façon; il suffit que le costume soit agréablement dessiné et les ornements brodés d'une main légère. Cependant, sur l'étoffe qu'il emploie pour M. Sardou, à peine met-il quelques-uns de ces agréments; vous concevez, M. Sardou appartient à l'histoire, il lui faut des draperies plus sévères. Mais pour M. Thiers et ses ministres, c'est autre chose. Il est permis de broder, d'enjoliver le tissu, de le disposer à sa guise et de faire du costume un déguisement. M. Wolf en prend à son aise.

Avec beaucoup d'art, du reste, il dissimule ses profondes rancunes sous une apparence de badinage. Il égratigne perfidement en ayant l'air de jouer. Je crois sentir en lui pour tel de ceux dont il se raille une amertume et une âpreté de dédain singulières; mais à peine si cette âpreté se trahit dans une ironie qui semble sourire. De temps à autre, il va s'échapper, il va crier à la tartuferie du libéralisme, il va s'indigner : « Quoi, vous interdisez l'*Oncle Sam*, vous qui avez protesté pendant vingt ans contre tout genre d'entraves! Mais cette liberté dont vous faisiez tant de bruit, c'est donc ainsi que vous l'aimiez en réalité! Vous l'exploitiez donc, alors! Vous vous en proclamiez le soutien; vous en étiez le *Monsieur Alphonse!* Voilà ce qu'il est souvent sur le point de dire, mais il ne le dit jamais. Ces colères, ces violences, sortiraient du ton de la comédie, et ce sont des scènes de comédie qu'il esquisse en effet. Il y en a quelques-unes d'excellentes, il faut le confesser tout en ne partageant ni les rancunes, ni les préjugés de l'auteur. Je recommande spécialement celle où M. Sardou va devant un haut fonctionnaire protester contre la décision de la censure. « La censure! répond celui-ci d'une voix étonnée et onctueuse, la censure!! Il existe donc une censure! En vérité! Vous êtes bien assuré qu'il y a une censure? Oh! cela m'est trop pénible à penser! Non, n'arrêtez point mon esprit sur ces choses! Si elle existe, je ne veux pas le savoir! Non, de grâce, laissez-moi mon heureuse ignorance! » Et, se bouchant les oreilles, il reconduit son homme. C'est un peu la scène du *Légataire* où Éraste, interrogé par son oncle sur le fameux testament, s'écrie, les larmes dans la voix :

> Oh! ne me parlez pas, monsieur, de testament;
> C'est déchirer mon cœur trop tyranniquement!

Vous sentez bien que tout cela n'est que fiction; ou bien, s'il y a un fond de vérité, il y a été ajouté tellement, tellement, que c'est toujours une fiction; mais il faut avouer que la scène est bien plaisante. Il y en a une autre également fort réussie entre M. Sardou et un fonctionnaire ami d'Aristote. Quelques traits sont de la charge, mais il y a un refrain sur « nos chères études » qui est un mot de comédie. M. Wolf devrait écrire pour le théâtre.

Sur M. Sardou, comme je l'ai dit, moins de fertilité d'invention. C'est de l'histoire. Nous avons pourtant deux portraits agréablement dessinés : le Sardou étriqué et grelottant sous un habit trop large et trop mince; le Sardou enveloppé de fourrures et ayant maintenant trop chaud. Les épreuves subies dans le passé, l'énergie déployée dans la lutte contre les hommes et les choses, expliquent assez bien quelques traits du caractère de l'auteur aujourd'hui arrivé : par exemple, une certaine entente de la question commerciale et une certaine dureté pour autrui. Tacite parle d'un vieux centurion peu tendre pour les autres parce qu'il avait souffert lui-même. M. Sardou a été malmené autrefois par les directeurs; il se venge aujourd'hui et leur met sur la gorge un pied nerveux et frémissant. Peut-être à l'égard du directeur des Variétés sa vengeance vient-elle de passer les bornes.

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, Librairie nouvelle.

Les professeurs du Collége de France présentent en première ligne M. Bossert, en seconde ligne M. Guillaume Guizot, pour la chaire de langues et littératures d'origine germanique, vacante par le décès de M. Philarète Chasles.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription pour profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux *Revues politique* et *scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui d'ici au 5 janvier n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PUBLIÉES PAR LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Du 1er juillet au 31 décembre 1873

LEÇONS, CONFÉRENCES, ARTICLES SPÉCIAUX

*** La semaine politique. Voy. en tête de chaque numéro. — Les vrais vainqueurs du 24 mai, 1. — L'hypocrisie, 116. — La fusion, 121, 337. — Les pèlerinages, 123. — Le pacte de famille, 145. — Le nouveau ministère, 506. — Les honnêtes gens, 521. Le voyage du shah, 51. — Les princes d'Orléans et le Directoire, 82. — Expéditions polaires. La nuit d'hiver de Polhem, 91. — Le projet de M. de Lesseps et les chemins de fer indo-européens, 114. — L'évacuation du territoire, 124. — La France et l'Afrique équatoriale, 141, 183. — Le mouvement panslaviste, 143. — Les agents secrets sous le second empire, 158. — Les révélations de M. Closeret sur la Commune de 1871, 302. — Une lettre inédite de la Mettrie, 307. — La situation de la Bohême en Autriche (*Gazette d'Augsbourg*), 311. — Bulletin géographique ; sir Samuel Baker, 331. — Une école des sciences sociales à Florence, 336. — Les Anglais en Afrique, 372. — Les batailles de Forbach et de Borny, 375. — Les études celtiques et l'Allemagne, 384. — Deux drames sous le pôle, 471. — Un drame dans le désert, 493.

Alglave (Emile). — La crise des subsistances, 448.

Aron (Henry). Le lendemain de la restauration monarchique, 385. — La victoire du centre gauche, 410.

Assézat (Jules). Sainte-Beuve et Proudhon, 399.

Bagehot (W.). Le marché de l'argent à Londres, 135, 152, 222.

Baudrillart. Les fêtes publiques, 464.

Bersier. L'Ecole libre des sciences religieuses, 611.

Bertauld (A.). L'ordre social et l'ordre moral, 355.

Bossert (Faculté des lettres de Douai). La jeunesse de Schiller, 13.

Bost. L'esprit philosophique en Europe, 475.

Boutroux (Em.). De la nostalgie, 286.

Buchner (A.) Faculté des lettres de Caen. Pouschkine, son poëme d'Eugène Oniéguine, 6.

Caro (Sorbonne). Idée générale de l'évolution, 592.

Cazelles (E.). La philosophie de M. Alexandre Bain, 271.

Chancel (Camille de). Un projet de suffrage échelonné, 88.

Clamageran (J. J.). L'Algérie, 228, 295, 540.

Coignet (C.). Le mouvement anglais en faveur de l'enseignement laïque, 378.

Coquerel (Athanase). Les chrétiens unitaires de Transylvanie, 416.

Corlieu (le docteur A.). La mort des rois de France, 430.

Delord (Taxile). Personnages du second empire : M. de Morny, 330.

Denfert (le colonel), Des droits politiques des militaires, 554.

Despois (Eugène). Agrippa d'Aubigné et ses nouveaux éditeurs, 99. — Les littérateurs sous Louis XIV, 254. — Les comédiens et le clergé au temps de Louis XIV, 315. — M. Taxile Delord et son Histoire du second empire, 404. — Mémoires du peuple français par Augustin Challamel, 490. — Prosper Mérimée, 580.

Drapeyron (Ludovic). De la formation et de la dissolution des partis politiques dans l'ancienne France, 39. — Philarète Chasles, 96. — Louis XIV et les pèlerinages, 426. — Philosophie des faits contemporains, 531.

Dunoyer (Anatole). La royauté et le suffrage universel, 387. — La dictature et la dissolution, 452. — Causeries politiques, 477, 502. — Les avantages de la patience, 523. — La loi sur les maires, 546. — Les projets de loi de la droite, 577.

Duvergier de Hauranne Ernest. La royauté légitime, 362. — Le salut des conservateurs, 388. — Le long parlement, 459. — L'interrègne, 507.

Egger (Sorbonne). Histoire de la comédie attique (suite et fin). — De la moyenne comédie, 3.

Foucher de Careil. Leibniz et Pierre le Grand, 512, 534, 562.

Gaidoz (H.), M. Frederic Diez et les études romanes, 69.

Gaucher (Maxime). Causeries littéraires, 21, 46, 66, 92, 118, 166, 190, 214, 235, 261, 283, 309, 333, 358, 380, 406, 453, 478, 502, 548, 574, 597, 616.

Girard (Jules) (Sorbonne). Horace et Mécène, 602.

Hallberg (Faculté des lettres de Dijon). Lamotte-Fouqué ou la jeune Allemagne, 131.

Halleguen (docteur). Histoire littéraire de la Bretagne, 64.

Hauréau. Discours d'ouverture prononcé à la séance annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 468.

Hertz (C.). Les théories de M. Magy sur la raison, 111.

Hyacinthe (le Père). L'ultramontanisme et la révolution, 53.

Janet (Paul) (Sorbonne). Kant, précurseur de la philosophie allemande au XIXe siècle, 559.

Kreyssig (Fr.) (Conférences de Francfort). Le mouvement intellectuel en France au XIXe siècle, 75, 104, 207.

Ledru (Alphonse). Les libertés locales en Angleterre, 232.

Leger (L.). La réorganisation de l'Europe orientale, 70. — La science allemande et la science française en Russie, 281. — Les chants bulgares du Rhodope, 498.

Lenient (C.) (Sorbonne). L'hôtel de Rambouillet, 586.

Martha (Sorbonne). De l'éloquence à Rome sous la République, 72.

Muller (Max). La philosophie du langage d'après Darwin, 244, 291, 340, 442, 483.

Papillon (Fernand). L'art en Alsace au moyen âge, 147.

Pérot (Alfred). M. le comte de Chambord, 435.

Perrot (George). La théorie des races, 566.

Pressensé (E. de). Lettres politiques, 243, 338, 457. — Discours d'ouverture de l'École libre des sciences religieuses, 610.

Quesnel (Léo). Le roman anglais contemporain. George Eliot, 16. — La Perse, l'Inde et la Chine. Les routes du commerce vers la Chine occidentale, 31. — Vie et œuvres de Manzoni, 138. — Souvenirs de l'Exposition de Vienne, 180. — Une promenade autour du monde, 275, 347. — La poésie contemporaine en Angleterre, 517. — L'insurrection de Cuba, 570.

Rambaud (A.). Les monastères de la Russie, 195. — La fondation du premier empire allemand, 266. — L'unité des peuples slaves, 327.

Reynald (H.). La république espagnole, 171.

Rocquain (Félix). Les procès au moyen âge, 352. — L'art au moyen âge (les comptes de René d'Anjou), 369.

Selden (Camille). Le pèlerinage au mont Saint-Michel, 356.

Sorel (Albert). L'alliance de la Prusse et de l'Italie en 1866, 395, 411.

Vidal-Lablache (Faculté des lettres de Nancy). La côte allemande de la mer du Nord, 219.

OUVRAGES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

ANALYSES OU TRADUITS

*** L'Europe orientale; son état présent; sa réorganisation, p. 70. — La marquise de Brienne, par un journaliste.
Ackermann (Madame). Poésies philosophiques, 66.
Aunet (Léonie d'). Sylvère, 48.
Beaufils (Constant). Nouvelle grammaire latine d'après les principes de la grammaire comparée, 118.
Belot. Le Parricide, 359.
Benoist de la Grandière (docteur). De la nostalgie ou du mal du pays, 286.
Blin (Daniel). La république et la révolution, 406.
Blocqueville (marquise de). Les soirées de la vallée des Jasmins, 524.
Boinvillers (Édouard). Catéchisme impérial, 214.
Bonhomme (Honoré). Correspondance inédite du chevalier Daydie, 504.
Bret-Harte. Récits californiens, 95.
Carteret (Antoine). Fables et poésies diverses, 383.
Caumont (Georges). Notes morales sur l'homme et la société, 68.
Challamel (Augustin). Mémoires du peuple français, 490.
Chassériau (Jean). Du principe autoritaire et du principe rationnel, 144.
Combes. Histoire des invasions germaniques en France, 163.
Davillier (baron Ch.). L'Espagne, 526.
Delord (Taxile). Histoire du second empire, 404.
Delpit (Albert). Le repentir, récit d'un curé de campagne, 286.
Deschamps (Auguste). Le travail, base de la synthèse de l'histoire (conférence), 72.
Diez. Grammaire des langues romanes, 69.
Dumas fils (Alexandre). Préface de Faust, 262. — Monsieur Alphonse, 549.
Dumont (Albert). Le Balkan et l'Adriatique, 566.
Dupanloup. Rapport sur l'instruction publique, 309.
Eliot (George). The mill on the Floss, 17. — Middlemarsh, 18.
Foucart (P.). Des associations religieuses chez les Grecs, 574.
Gautier (Théophile). Les jeunes-France, 456.
Grand-Guillot. Le roy d'Yvetot; journal officiel du pays de Caux, 454.
Gravier (Léopold). L'ambition au théâtre, 406.
Grenville-Murray. Les hommes de la troisième république, 310.
Grisy (A. de). Joseph Addison ou un attique en Angleterre, 22.
Heinrich. La France, l'étranger et les partis, 93.
Houssaye (Arsène). Tragique aventure d'un bal masqué, 360.
Hubner (baron de). Promenade autour du monde, 275, 347.
Hugo (Victor). Marie Tudor, 333.
Issaurat (C.). Il y a fagot et fagot, 167.
Joliet (Charles). La foire aux chagrins, 215.
Lafommeraye (de). Les amours de Molière, 48.
Laporte (Michel). L'Alsace reconquise, 167.
Lecky (E. H.). History of the rise and influence of the spirit of rationalism in Europa, 475.
Lefèvre (Émile). Pauvre Jacques, 598.
Legouvé. A propos d'une dot, 454.
Leger (Louis). Le monde slave, voyages et littérature, 327.
Lemaitre. Le Louvre, 46.
Lemaitre (Frédéric). La tabatière, 48.
Lescure (de). Sainte-Beuve, 118. — Contes d'Hamilton, 284.
Lot (Henri). Des frais de justice au XIVe siècle, 352.
Malot (Hector). Clotilde Martory, 550.
Manzoni. Les fiancés, 139.
Maze (Hippolyte). Les orphelins de l'Alsace-Lorraine, 95.
Muller (Max). Essais sur la mythologie comparée, les traditions et les coutumes, 336.
Merimée (Prosper). Dernières nouvelles, 382. — Lettres à une inconnue, 580.
Morillot (André). De l'éloquence judiciaire à Athènes, 575.
Moynet. L'envers du théâtre, 599.
Papillon (Fernand). La constitution de la matière (mémoire présenté à l'Institut), 44.
Pauchard. La poésie patriotique à Lyon pendant la guerre, 47.
Périer (Camille). Une gommeuse, 383.
Queux de Saint-Hilaire (marquis de). Des traductions et des imitations en grec moderne, 576.
Ristelhuber. Les contes et facéties d'Arlotto de Florence, 360.
Sandeau (Jules). Jean de Thommeray. Le colonel Evrard, 191.
Sarcey (Francisque). Introduction à Gil Blas, 22.
Sardou (Victorien). L'oncle Sam, 479. — Les merveilleuses, 599.
Stamp (Frédéric). La dernière bataille, 597.
Tiercelin (Louis). Les asphodèles, 192.
Tourgueneff. Les eaux printanières, 168.
Trochu (général). Pour la vérité et pour la justice, 380.
Verne (Jules). Voyage au pays des fourrures, 47.
Veron (Pierre). Le carnaval du dictionnaire, 599.
Vert (Jean de). La Réaction (journal littéraire), 21.
Villemarqué (de la). Le Barzaz-Breiz, 64.
Vinot (Gustave). Poëmes et fantaisies, 406. — Dona Juana, 478.
Virmont (Loudolphe). Les mœurs d'aujourd'hui, 214.
Wallon (H). La Terreur, 235.
Weil (Henri). Les harangues de Démosthène, 502.
Zeller (J.). Fondation de l'empire germanique, 266.

Des tables plus détaillées paraîtront dans le dernier numéro du mois de juin 1874

[illegible] RUE MIGNON, 2